


SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
FREDERICK ATHEARN LANE,
OF NEW YORK, N. Y.
(Class of 1849)

TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DU PARALLÈLE DES DOCTRINES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES AVEC LA FOI CATHOLIQUE, — DU PROTESTANTISME, — DES OBJECTIONS POPULAIRES CONTRE LE CATHOLICISME, — DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DE SCHOLASTIQUE, — DE PHILOLOGIE DU MOYEN AGE, — DE PHYSIOLOGIE, — DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES MISSIONS CATHOLIQUES, — DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET DÉCOUVERTES MODERNES, — DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, — D'ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DES PAPES, — CARDINAUX CÉLÈBRES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — DES MUSÉES RELIGIEUX ET PROFANES, — DES ABBAYES ET MONASTÈRES CÉLÈBRES, — D'ORFÉVRERIE CHRÉTIENNE, — DE LÉGENDES CHRÉTIENNES, — DE CANTIQUES CHRÉTIENS, — D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE, — DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, — DE LÉGISLATION COMPARÉE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DES ERREURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES, — DES LIVRES APOCRYPHES, — DE LEÇONS DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS, — DE MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, — DE TECHNOLOGIE UNIVERSELLE, — DES CONTROVERSES HISTORIQUES, — DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES DANS L'ANTIQUITÉ, — DES HARMONIES DE LA RAISON, DE LA SCIENCE, DE LA LITTÉRATURE ET DE L'ART AVEC LA FOI CATHOLIQUE.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR. ET MÊME 8 FR., POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

60 VOLUMES, PRIX : 360 FRANCS.

TOME VINGTIÈME.

DICTIONNAIRE DES SUPERSTITIONS, ERREURS, PRÉJUGÉS, ETC.

PRIX : 7 FRANCS.

—

TOME UNIQUE.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

—

1856

DICTIONNAIRE

DES

SUPERSTITIONS,

ERREURS, PRÉJUGÉS

ET

TRADITIONS POPULAIRES,

où sont exposées

LES CROYANCES SUPERSTITIEUSES DES TEMPS ANCIENS ET MODERNES,

RÉPANDUES SURTOUT DANS LES POPULATIONS AGRICOLES, PASTORALES ET MARITIMES,

touchant

LES ESPRITS DE L'AIR, DE LA TERRE ET DES EAUX, LES POSSESSIONS DIABOLIQUES,
LE MONDE DES FÉES ET CELUI DES SORCIERS,
LES PRESSENTIMENTS, LES SONGES, LES VISIONS ET LES APPARITIONS, LES PRÉDICTIONS,
ETC., ETC., ETC.;

(Louis Pierre François Adolphe, marquis

PAR M. A. DE CHESNEL;

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÉQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 7 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ M. J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS

1856

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

INTRODUCTION.

La superstition semble n'être autre chose qu'une crainte mal réglée de la Divinité. THÉOPHRASTE.

Quelque phénomène qui se présente à vous, il est de toute nécessité que la cause en soit dans la nature ; quelque étrange qu'il vous paraisse, il ne peut être hors de la nature. CICÉRON.

C'est un défaut de tout croire, c'en est un autre de ne rien croire. SÉNÈQUE.

De condamner comme impossibles des choses vraisemblables, témoignées par des gens dignes de foi, c'est se faire fort, par une téméraire présomption, de savoir jusqu'où va la possibilité. MONTAIGNE.

Si l'on appelle science la connaissance des causes, que savons-nous? BACON.

La nature de l'homme est de croire. PASCAL.

De même que des paradoxes ne sont pas toujours des erreurs, des idées établies ne sont pas toujours des vérités. GARAT.

Où en serions-nous si nous nous mettions à nier tout ce que nous ne pouvons expliquer ? ARAGO.

Pour un esprit, nous ne dirons pas précisément ignorant, mais du moins superficiel, un travail sur les superstitions populaires peut sembler une œuvre absolument futile. A quoi bon, en effet, peut-il objecter, d'accorder la moindre attention, le moindre intérêt à ces rêveries qui meublent le cerveau du vulgaire, des vieilles femmes, des nourrices et des enfants? Et cependant ce même esprit, qui se montre si dédaigneux pour nos croyances d'aujourd'hui, rougirait de n'avoir pas consacré ses veilles à l'étude des mythologies de l'antiquité, tout aussi étranges que les mythologies modernes, et cela seulement parce que l'école en fait une obligation ; parce que les fables des Grecs et des Romains sont embellies par les vers d'Homère, d'Ovide et de Virgile; parce que l'Orient, parce que les peuples de la Scandinavie nous ont transmis aussi des légendes dans lesquelles se sont produites les richesses de la plus brillante imagination.

Eh bien! notre mythologie actuelle, nos hallucinations populaires, si l'on veut, sont ornées d'autant de poésie que celles des anciens. Cette mythologie ne compte pas une foule de dieux, parce qu'elle n'est point païenne; mais, elle aussi, peuple les airs, la terre et les eaux de génies de toutes sortes : elle a ses sylphes et ses sylphides; ses nymphes des fleuves, des fontaines et des forêts; ses gnomes qui rappellent les satyres et toutes les familles de nains troglodytes; ses fées qui perpétuent les prophétesses et les divinités protectrices du foyer; ses oiseaux qui entretiennent la science des augures; ses sorciers, enfin, qui représentent les devins, les enchanteurs des premiers âges.

Ce qui est propre à nos générations, c'est que leur croyance à tous ces êtres fantastiques ou spéculateurs, n'altère nullement en elles le sentiment religieux: plus ce sentiment est vrai, au contraire, plus les superstitions dont nous parlons ont d'empire, parce que les esprits faibles, peu éclairés, reportent à la volonté du Tout-Puissant chaque fait que leur compréhension ne peut ratifier, chaque prestige que crée leur imagination, ou chaque préjugé que la tradidion a empreint en eux dès leurs plus jeunes ans.

Aussi est-ce un sujet délicat à traiter que celui des superstitions populaires, lorqu'on a le dessein de l'approfondir; car l'écrivain sérieux, consciencieux, ne saurait s'en emparer avec ce laisser-aller qui est l'apanage des observateurs sans foi ou fanfarons. Ce sujet se rattache effectivement, quoique le plus grand nombre ne soupçonne pas ou ne convienne pas qu'il en soit ainsi, aux questions les plus graves de la religion et de la science, et vous place entre ces deux écueils : un rationalisme condamnable ou un obscurantisme absolu. Dans le présent livre, toutefois, nous n'avons guère que des faits à rapporter purement et simplement, et nous nous bornerons à les faire précéder ici de quelques réflexions.

Les préjugés sont très-multipliés dans la société. Quelques-uns sont utiles à la morale, mais le plus grand nombre sont absurdes, ce qui n'empêche pas néanmoins leur influence

de se prolonger, parce qu'ils sont soutenus, propagés par les charlatans et les fripons qui les exploitent. Les erreurs proprement dites, quelles qu'elles fussent, devraient toujours être attaquées sans merci par le bon sens et par la science, si leur caractère était en toute occasion parfaitement établi; mais, malheureusement, nous avons des preuves fréquentes que certains faits, qualifiés d'*erreur* hier, peuvent devenir une *vérité* demain. Quant aux superstitions, il en est, sans aucun doute, qui doivent être constamment combattues aussi, et telles sont entre autres les dernières traces de l'astrologie, de la magie, les augures, la croyance aux jours fastes et néfastes, l'influence des nombres, les philtres et les amulettes, les remèdes des empiriques et des vieillés femmes, la médecine même considérée comme science, etc., etc.; mais il est sage de ne point ranger dans la même catégorie et sans scrupule, comme on a l'habitude de le faire, les songes, les pressentiments, les visions, certaines inspirations et autres phénomènes analogues; car cet ordre de faits est peut-être, dans bien des cas, l'expression de vues providentielles qu'il ne nous est pas possible d'apprécier, et par conséquent de discuter. Nous n'ignorons nullement quelle est, sur cette nature de choses, l'opinion des esprits forts et des pédants; mais en ce qui nous touche personnellement, lorsque l'examen nous oblige de pénétrer au sein d'événements où la participation divine nous paraît engagée, nous nous faisons toujours un principe, un devoir même de mépriser d'une manière absolue l'argumentation des esprits forts et des pédants.

L'homme a-t-il la faculté de reconnaître en toute occasion l'existence de la *vérité* ou de l'*erreur?* Non, sans doute. Peut-il poser les limites où s'arrête l'une, où commence l'autre? Pas davantage. Il ne lui est pas possible de rien résoudre logiquement à cet égard; et si la philosophie et la pédagogie ont souvent tenté de démontrer le contraire, il est bien avéré aussi que le plus simple bon sens a suffi jusqu'à ce jour pour repousser avec avantage les hypothèses et les sophismes dont elles ont fait emploi. Il ne saurait, du reste, en être différemment. Si les doctes sont le plus souvent inhabiles à expliquer beaucoup de faits matériels, quelle confiance conviendrait-il de leur accorder lorsqu'ils ont la prétention de pénétrer dans le domaine de la psychologie, domaine dont il n'appartient qu'à Dieu de laisser entrevoir les mystères? L'investigateur de bonne foi demeure donc toujours dans la même perplexité, entre les affirmations trop aveugles de l'ignorance et les négations trop absolues de la science.

C'est que le savant ne manque jamais, en effet, de traiter d'absurde la croyance que le vulgaire accorde à certains faits, à certains événements, lorsque lui, savant, se trouve dans l'impuissance de les définir. Il rejette alors sur autrui l'incapacité qui lui est propre, parce qu'il est de règle constante chez le savant, et surtout chez le professeur, de n'avouer dans aucun cas qu'*il ne sait pas*. Il est néanmoins, nous devons le reconnaître, quelques hommes pratiques qui font exception à cette règle, et c'est ainsi que l'un d'eux, paraphrasant la pensée de Cicéron, a dit avec vérité : « Il est impossible qu'il arrive rien qui n'ait sa cause dans la nature. Il se peut que des événements soient contraires au cours accoutumé des choses; mais qu'ils soient contraires à la nature, c'est ce qui est impossible. Quelque chose vous semble nouveau, prodigieux? recherchez-en la cause si vous pouvez. Si vous ne la trouvez pas, soyez certain cependant qu'il n'arrive rien sans cause. » Nous ajouterons que lorsque cette cause nous échappe, n'est pas trouvée par nous dans la nature, c'est qu'elle provient plus directement et exceptionnellement du Tout-Puissant. Ne pas avoir découvert sa cause, n'autorise nullement à nier un fait qui s'est produit.

Les croyances de nos pères ne sont donc pas toutes de pures aberrations dont il faille se railler avec dédain. Elles méritent, bien au contraire, d'exciter notre intérêt; car elles sont, pour la plupart, de véritables annales qui nous aident à remonter, d'âge en âge et par une chaîne continue, jusqu'aux temps primitifs. Elles nous exposent alors les mœurs et les coutumes des hommes qui vécurent les premiers en société, et l'histoire des générations qui ont été intermédiaires entre ces époques lointaines et celle où nous vivons. Ce que nous qualifions légèrement de *misérables superstitions*, reflète souvent, en réalité, une sorte de théogonie diffuse, dont les éléments ont toutefois une origine semblable, et qu'il

faut se faire un devoir d'examiner, de synthétiser, lors même qu'on la condamne au point de vue chrétien. Enfin, si nous embrassons l'ensemble des traditions des différents peuples, nous sommes frappés tout d'abord des rapports intimes qui existent entre elles; nous voyons qu'elles convergent d'un même point, l'Asie, cette contrée qui fut le berceau du genre humain, qui a vu naître nos croyances domestiques, et les a répandues successivement dans les pays où des migrations ont porté des colonies, fondé de nouveaux Etats.

M. Xavier Marmier dit, dans ses *Souvenirs de voyage*, à propos des traditions : « Quelle que soit leur origine, c'est chose curieuse que d'étudier leur caractère, de chercher sous leur manteau ou le symbole ou le fait qu'elles recèlent. Ce serait une chose plus curieuse encore de constater par des rapprochements nombreux leur parenté avec celles des autres peuples, leurs transformations successives et leur filiation. » M. Dargaud, dans son livre si touchant intitulé *La famille*, écrit aussi : « J'ai toujours aimé les traditions. Chœurs lointains dans les ombres du temps, elles révèlent de siècle en siècle, de l'Orient à l'Occident, les dieux et les héros immortels à l'homme mortel. J'étais heureux, dès l'enfance et durant ma jeunesse, de boire ce lait savoureux qu'elles versent dans la coupe des générations. Les traditions étaient mes nourrices. Sous leurs légendes j'entrevoyais déjà l'infini. »

Emile Souvestre dit à son tour, dans son *Foyer breton* : « L'imagination du peuple travaille en suivant son penchant, sans parti pris, et selon ce que Dieu l'a faite, son œuvre est un follicule de soie ou un rayon de miel. C'est dans ce sens que les traditions ont une signification symbolique importante pour l'histoire. Outre l'inspiration commune que l'on retrouve dans toutes, et qui est comme le cachet de la grande unité humaine, chacune voile sous sa fable une passion particulière et dominante qui indique, pour ainsi dire, le tempérament moral du peuple auquel elle appartient. Il y a plus : confiés à la mémoire des générations qui se remplacent l'une l'autre, les contes populaires en rappellent la succession; ils retiennent quelque chose des opinions ou des coutumes de chaque siècle, et finissent par ressembler à ces coupes géologiques où les âges du globe se trouvent écrits par couches superposées.

« On a nié l'importance des traditions, en prétendant qu'elles ne renfermaient en général que des *faussetés*. Cela peut être vrai pour les *faits*, mais jamais pour les *sentiments* ; ceux-ci se révélant toujours dans la tradition, tels qu'ils ont été réellement éprouvés par ceux qui les expriment. « Nous pouvons affirmer, » disent les frères Grimm, « que dans les traditions « et les chants du peuple, nous n'avons pas rencontré un seul mensonge ; le peuple les res- « pecte trop pour ne pas les laisser tels qu'ils sont et tels qu'il les sait. Quant aux parties et « aux détails qui, par l'effet du temps, peuvent s'en détacher et se perdre, ainsi que des bran- « ches isolées se dessèchent et tombent de la cime des grands arbres, pleins d'ailleurs de séve « et de force, la nature y a pourvu, et là, comme partout, elle prend soin de réparer ses per- « tes par d'éternels renouvellements. Il n'y a de possible, en fait d'invention, que ce que le « poëte a senti et éprouvé dans son âme. L'homme qui veut isolément faire de la poésie po- « pulaire, tirée de son propre fonds, échoue inévitablement, car il ne peut rester dans la juste « nature des choses : il n'atteint pas ou il dépasse. »

Enfin M. Frédéric Baudry, l'un des traducteurs des frères Grimm, s'exprime de la sorte sur le sujet qui nous occupe : « Tel est en effet l'état où l'archéologie est parvenue de nos jours : elle est heureusement descendue dans des régions où elle n'avait jamais pénétré au XVIIe siècle. Elle étudie le passé dans ses moindres détails; dialectes, légendes, traditions locales, chansons, elle ne dédaigne rien, car tous les matériaux ont leur valeur pour la construction de l'édifice historique. Les contes populaires tiennent dans ce genre de recherches une place importante à plus d'un égard. Déjà plusieurs d'entre eux ont une origine certaine, et on y peut constater les modifications que l'imagination de la foule a fait subir aux faits. Témoin ce sire de Retz, terreur de la Bretagne au XVe siècle, dont la légende a fait *la Barbe-Bleue* ; témoin encore *l'ogre* du *Petit-Poucet*, souvenir du nom même des Hongrois, dont les invasions épouvantèrent l'Occident. »

On voit donc, nous le répétons, que les contes, que les traditions populaires ont une bien

autre importance que les gens du monde ne sont communément disposés à leur en accorder; et cette importance devient telle de jour en jour, que l'Institut lui-même a couronné les savantes recherches de plusieurs écrivains qui se sont voués à l'étude des légendes et superstitions de nos provinces. Bientôt il ne sera donc plus permis à l'historien, à l'archéologue d'ignorer ces vieilles chroniques, ces légendes, cette mythologie populaire que, récemment encore, on ne croyait bonnes qu'à charmer les premières aptitudes de l'enfance, qu'à encourager le premier exercice de la mémoire.

Il n'est pas un peuple dans l'univers, soit parmi les plus civilisés, soit parmi les plus abrutis, qui n'ait admis, qui n'admette encore, dans sa croyance religieuse, l'existence de deux principes générateurs : celui du bien et celui du mal ; principes qui, chez les anciens Perses, par exemple, portaient les noms d'*Orimase* et d'*Arimane*. Chaque culte représente ces deux principes à sa manière ; il les symbolise quelquefois sous des formes multipliées, et les fait intervenir dans tous les actes de la vie. Le christianisme lui-même a ses puissances du ciel et ses puissances de l'enfer ; il nous enseigne quels sont les bienfaits des unes et les dangers auxquels les autres nous exposent ; mais il ne nous initie pas entièrement aux œuvres mystérieuses qui s'accomplissent. Nous savons ce que nous devons attendre de l'assistance de Dieu, des anges et des saints ; mais nous ignorons de quelle manière, dans l'occasion, se manifestera cet appui. Nous sommes tous bien convaincus des piéges que nous tendent incessamment les suppôts de Satan ; mais nous ne saurions dire quels seront tous les moyens employés par eux pour nous faire succomber : nous ne pourrions énumérer les mille transformations que prennent les esprits des ténèbres pour combattre notre foi et notre résistance au mal.

Qu'y a-t-il donc de surprenant, après cela, que les personnes sincèrement religieuses soient toujours en garde contre les attaques de ceux qui peuvent amener leur perdition ; qu'elles attribuent certains faits, certains phénomènes, soit à ces agents qu'elles redoutent, soit à ceux dont elles attendent protection ; et que les moins éclairées de ces personnes portent l'exagération de leurs craintes ou de leurs espérances jusqu'à une crédulité puérile ou ridicule ? On doit à ces âmes honnêtes des conseils, non des reproches; il faut les diriger, non les blâmer. Si vous vous faisiez une obligation d'extirper jusqu'à la dernière trace de ce que vous appelez chez elles de la superstition, vous vous exposeriez à y ébranler en même temps les bases de la religion. L'homme simple croit aux esprits et aux apparitions, parce qu'il croit à l'intervention divine et à la perfidie de Satan. Si vous lui enlevez ces croyances, il se peut, nous le répétons, que vous le rendiez irréligieux. Tous les sceptiques en sont là. Laissez le Breton, par exemple, continuer à redouter la rencontre des fées et des nains, et vous trouverez toujours en lui un adorateur de la croix. Persuadez-le, au contraire, que ses dames blanches ne sont qu'une illusion, et vous le conduirez peut-être à douter des saintes vérités (1).

Et d'ailleurs, qui affirme aux esprits forts qu'il ne se produit point réellement certains avertissements du ciel, certaines apparitions ? qu'il n'existe pas des êtres d'une essence particulière qui servent d'intermédiaires entre Dieu et l'homme, entre celui-ci et l'enfer ? Est-ce que l'Ecriture ne constate pas de pareils faits ? Est-ce que l'histoire profane ne nous en offre pas de nombreux témoignages ? Est-ce que les plus grands hommes n'ont pas été *superstitieux* dans le sens où nous l'entendons ? Est-ce qu'on ne compte pas, au nombre de ceux qui ont partagé cette *crédulité*, la majeure partie des philosophes et des historiens de l'antiquité ? Ne faut-il pas y joindre saint Augustin et tant d'autres écrivains éminents de l'Eglise ? Puis César et Napoléon ; puis Montaigne, Bacon, Pascal, Byron, Châteaubriand, Walter-Scott, etc. ? O esprits forts ! vous aurez beau pérorer, vous révolter ; votre délire, en dehors même de la foi, se brisera constamment contre ces étranges phé-

(1) C'est une chose aussi remarquable que touchante, en effet, que de voir, chez le Breton, le sentiment religieux se mêler sans relâche à ses nombreuses superstitions. Il se croit toujours environné de génies, de fées, de démons, de sorciers ; mais au milieu de ce monde redoutable, il admet incessamment l'intervention de Dieu, de Jésus, de la Vierge Marie et des saints ; il place toute sa foi dans leur assistance, et se regarde suffisamment garanti contre l'esprit des ténèbres lorsqu'il se signe ou s'arme de son chapelet. Toutes les traditions bretonnes que nous rapportons dans ce livre confirment cette animation chrétienne.

nomènes qui se manifestent pour humilier votre orgueil et vous rappeler la puissance suprême qui veille sur vos actes : il vous faut accepter ces phénomènes, bon gré mal gré, parce qu'il ne vous est point permis de les nier ; il vous faut renoncer à les expliquer, parce que votre intelligence n'est point apte à pénétrer leurs causes mystérieuses.

Il n'est même pas jusqu'à l'état actuel de la science proprement dite, qui ne fasse une obligation de se montrer plus circonspect dans l'examen de ces faits que l'on range si indistinctement et si commodément parmi les superstitions. Ainsi la psychologie est un labyrinthe dans lequel s'égarent tous ceux qui s'y engagent; elle se trouve toujours au même point où l'ont laissée Socrate, Platon et Aristote. Nous savons ce que c'est que vivre, mais nous ignorons ce qu'est le principe vital. Nous connaissons notre composition anatomique, mais nous ne procédons que par conjectures dans l'étude de la physiologie. Nous avons trouvé que l'électricité est répandue dans tous les corps, que sa présence se manifeste dans toutes les perturbations qu'éprouvent ces corps ; mais nous ne saurions dire exactement comment se forment la foudre, la grêle, etc. Nos chimistes ont analysé les déjections volcaniques, mais aucun ne peut nous apprendre au juste dans quelles conditions ont lieu les éruptions des volcans et les tremblements de terre. Les phénomènes du magnétisme animal sont pour la plupart incontestables, et cependant la cause prédominante nous est cachée par un voile si épais que des savants même, ou du moins des individus qui se prétendent tels, crient au charlatanisme, à la superstition, en présence des faits qui se produisent. Enfin, les prodiges obtenus par les tables tournantes, prodiges que la science est restée également inhabile à expliquer, ont mis dans l'obligation les évêques de condamner la pratique de ce genre d'expériences, comme pouvant être l'œuvre de l'Esprit des ténèbres.

Si l'on rassemble donc ces éléments divers, si l'on résume ces raisons de croire ou de ne pas croire, il sera facile de se convaincre, comme nous l'avons dit au début, qu'il n'est nullement aisé de fixer le point où il faut cesser d'être crédule, celui où il nous est permis de prononcer avec confiance par la seule lumière qui est accordée à notre esprit. Du moment où nous reconnaîtrons notre insuffisance pour donner la raison de toute chose, nous nous montrerons moins sceptiques en présence des faits, moins tranchants dans nos opinions, moins dédaigneux de celles des autres, moins railleurs à l'égard de ce que nous ne comprendrons pas. Il en résultera tout naturellement aussi qu'en nous livrant à une étude plus consciencieuse des croyances populaires actuelles, nous aurons plus de respect pour celles de nos pères ; et que nous serons conduits à témoigner plus d'indulgence, si ce n'est plus d'estime, pour ce cycle si remarquable à tant de titres qui a pour nom *le moyen âge ;* cycle qui excite tant de haines et de récriminations chez ceux qui se font un parti pris de l'entacher seul des turpitudes qui sont le bagage de l'espèce humaine dans tous les temps; chez ces hommes où l'aveuglement des passions tient lieu de savoir et de justice ; où le mensonge est constamment employé pour altérer, pour souiller la vérité.

Le moyen âge n'apparaît en effet, à certains regards, qu'avec le despotisme odieux des châtelains et des moines, le vasselage du peuple et la profonde ignorance des masses. Nul doute que, si l'on veut établir une comparaison entre l'état actuel des lumières et celui des siècles qui ont précédé immédiatement ce qu'on a appelé la renaissance des lettres, le moyen âge n'offrira, du moins en apparence, qu'une période où tout semblera stérile. Mais si l'on prend la peine, au contraire, d'examiner les choses dans leurs conditions relatives, on arrivera nécessairement à se convaincre qu'il n'était guère possible que les mœurs, que les institutions fussent différentes de ce qu'elles étaient ; et que précisément l'espèce d'arbitraire, de désordre, d'obscurantisme même qui régnait alors, fut en quelque sorte une transition indispensable pour parvenir progressivement à la maturité des principes sociaux et du rationalisme sous l'empire desquels nous vivons aujourd'hui.

Les peuples du moyen âge, incessamment livrés aux invasions, aux guerres intestines et aux discordes religieuses, devaient subir la domination des chefs sous la bannière desquels ils se rangeaient pour se défendre de leurs attaques réciproques. Il fallait bien aussi que l'ignorance se prolongeât chez des hommes dont les instants précieux qui n'étaient pas

consacrés aux combats, se trouvaient réclamés impérieusement par les devoirs de la famille, par la culture des terres. Le christianisme, enfin, pour nourrir et étendre ses racines, était obligé à son tour de soutenir ses dogmes par tous les moyens qui agissent sur la multitude; et les prêtres d'alors, comme ceux de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, retenaient autant que possible, dans l'enceinte du temple et du cloître, ce sceptre de l'intelligence qui fait des prosélytes et dirige les hommes.

Mais c'est une erreur de croire que le moine ne rapportait dans sa cellule que les préoccupations de propagande qui l'avaient conduit à la chaire ou dans le monde. Rendus à la solitude, au contraire, beaucoup de religieux se livraient à l'étude des sciences et à la pratique des arts que la règle de Saint-Benoît autorisait; ils s'attachaient laborieusement à agrandir le domaine de l'intelligence. Depuis l'incendie de la bibliothèque des Ptolémées jusqu'à l'invention de la typrographie, des progrès nombreux sont dus à leur labeur; les abbayes de Saint-Denis, de Cluny, de Lérins, de Saint-Gall, du Mont-Cassin, et bien d'autres encore, étaient autant de foyers où l'on entretenait le feu sacré ; et, entre autres créations remaquables des moines, celle de la célèbre école de Salerne doit être particulièrement citée. Tandis que tels religieux s'occupaient d'architecture, de sculpture, de peinture murale et sur verre, de miniature, d'orfévrerie, de ciselure, etc. ; tels autres, enfouis dans un laboratoire, y poursuivaient des recherches de chimie, d'alchimie et de métallurgie; et quelques-uns enfin copiaient des manuscrits, traduisaient les auteurs anciens, ou bien s'adonnaient à la musique. C'est ainsi que saint Grégoire le Grand avait créé le chant ecclésiastique; que l'abbé de Corbie, Ratboid, fit usage, le premier, des notes modernes; que Gui d'Arezzo, moine de Pompose, formula l'échelle des intonations diatoniques; et que d'autres reclus perfectionnèrent l'orgue.

C'est au moyen âge que remontent les premières notions raisonnées de la chimie, de la minéralogie, de la statique, de la géométrie et de la navigation. C'est lui qui nous a dotés de l'imprimerie, de la boussole, de divers genres de peintures et de nos principaux instruments de musique. Il ne nous a pas enrichis de ces sculptures correctes, de ces monuments aux lignes sévères que nous ont légués les écoles de Phidias, d'Ictinus et de Callicrates; mais il a parsemé l'Occident de ces basiliques au style mauresque, dont les flèches hardies et découpées, dont les ornements bizarres et multipliés ont cependant un caractère si éminemment religieux et poétique, qu'elles sont l'objet constant de notre amour, et que l'art actuel leur emprunte, avec bonheur, des modèles pour ses œuvres d'élégance et de prédilection.

Le moyen âge, ce temps réputé barbare, a-t-il produit des soldats plus impitoyables que ceux qui composaient les phalanges des Thémistocle, des Annibal et des Jules-César? Non, sans doute, et loin delà : l'esprit chevaleresque, qui succéda aux croisades et aux luttes héroïques contre les Sarrasins, répandit, parmi les guerriers de l'Occident, une émulation de courtoisie, de sentiments nobles et généreux, qui imprimèrent à cette époque un relief tout particulier de vertus et de galanterie que les bardes modernes célèbrent encore, mais qu'aucune génération ne reproduira probablement, s'il faut en préjuger par nos mœurs et nos tendances actuelles.

Si nous nous arrêtons maintenant à la mythologie, aux superstitions de ces siècles aux allures naïves, nous reconnaîtrons aisément deux vérités : la première, c'est que les croyances populaires de l'époque chrétienne ont bien plus d'intérêt, plus de poésie, que celles enfantées par le polythéisme antique; la seconde, c'est que ces croyances, tout absurdes que quelques-unes se montrent à la superficie, sont cependant le témoignage d'un progrès incontestable dans l'observation et l'admiration des œuvres du Créateur. La mythologie païenne en reportant sa ferveur à l'adoration d'une multitude de divinités, ne s'éloigne guère en même temps de la mise en scène des actes les plus vulgaires. Celle de l'époque chrétienne, au contraire, et malgré quelques écarts répréhensibles, s'inspire surtout de saines doctrines, ne s'émeut, comme nous l'avons dit, que sous l'influence de ces deux principes : le bien et le mal, qu'elle considère comme se trouvant toujours aux prises dans l'univers. Ainsi pénétrée, elle rencontre des présages, une volonté, dans la nuée qui obscurcit l'azur du ciel, dans le bruissement d'un chêne, dans l'épanouissement d'une fleur, dans l'ombre d'une forêt, dans le chant d'un oiseau, dans le cri d'un

chien, dans le mouvement d'un reptile et dans mille autres circonstances fortuites. Elle vit au milieu des apparitions, et se nourrit de ces rêveries dont les traditions orientales nous offrent les images merveilleuses. Puis, nous en avons également déjà fait la remarque, plus l'homme superstitieux s'absorbe dans l'examen des phénomènes de la nature, plus sa crédulité augmente quand la science lui fait défaut; car, ne pouvant remonter de l'effet à la cause, l'effet suffit, dans la plupart des cas, pour lui faire croire au prodige, pour le persuader quelquefois qu'il se trouve lui-même en dehors du cours ordinaire des choses.

Voilà quel fut cet horrible moyen âge !

Cependant, l'histoire de ce cycle fameux fut non-seulement l'ornement des écrits de nos vieux romanciers, des légendaires et des troubadours; mais ses nombreuses traditions fleurissent encore dans nos provinces, et surtout dans les contrées allemandes et scandinaves ; cette histoire restera enfin un monument plein d'intérêt pour l'archéologue, pour le poëte, pour le philosophe. « Il ne faut pas, s'écrie Gœrres, l'étudier pour en rire, le beau et poétique moyen âge : il faut le prendre avec foi, avec amour; et la porte d'airain qui nous en sépare se brise; et, à la lueur de cette lampe qui a pâli dans le cours des siècles, nous allons voir tout ce que ces temps de naïve croyance et de chevalerie ont enfanté. »

Si, des superstitions proprement dites, nous passons aux préjugés et aux erreurs qui sont vivaces dans la société, nous rencontrons encore là cette légèreté avec laquelle l'homme se livre le plus souvent à ses investigations, la mauvaise foi qu'il apporte dans ses arrêts, et sa répugnance constante à se soumettre aux règles les plus saines de la raison. Est-ce que les plus belles découvertes n'ont pas été condamnées de la sorte à leur apparition et taxées de préjugé, d'erreur, de charlatanisme? C'est ainsi que Galilée fut emprisonné pour avoir dit que la terre tournait et non le soleil; et que la circulation du sang, l'innoculation, la vaccine, la vapeur, etc., furent à leur origine traitées de chimères. Ce qu'il y a surtout de pénible à constater, c'est que les savants, si impitoyables envers les préjugés, les erreurs et les superstitions du vulgaire, se montrent eux-mêmes, le plus souvent, les esclaves du préjugé, de l'erreur, de la superstition et de la routine, comme nous aurons l'occasion d'en fournir des exemples dans le cours du présent livre.

On a beaucoup trop l'habitude aussi de confondre les préjugés ou les erreurs populaires, avec les *observations populaires*. Les premières peuvent être quelquefois le produit de l'ignorance; mais les secondes, au contraire, sont le fruit de l'expérience, d'une pratique qui peut donner d'utiles enseignements, même au savant. Enfin, nous ne saurions trop le répéter, en cherchant à détruire, avec un véritable acharnement, jusqu'aux superstitions les plus innocentes, on arrive non-seulement à fortifier le matérialisme, mais encore à dépouiller la nature d'une partie de ses charmes. Vous ôtez ainsi aux sites les plus ravissants ce qu'ils ont de poétique, et par leur aspect et par les méditations qu'ils procurent; votre froide philosophie et votre positivisme vous conduisent jusqu'à ne plus voir, dans les fleurs les plus gracieuses et les plus parfumées, que d'indifférents paquets d'herbes qu'on vend quelques centimes de plus ou de moins dans un marché; vous n'admirez plus les œuvres de Dieu, vous n'êtes que les adorateurs du veau d'or.

Afin d'éviter dans ce livre un pédant étalage de notes bibliographiques, nous dirons simplement ici que nous avons consulté, pour notre rédaction, les statistiques et les histoires des provinces et des villes; les *Mémoires de la Société des antiquaires de France ;* l'*Histoire générale des voyages* ; le *Dictionnaire encyclopédique* de Diderot; les *Publications* de Chambry; le *Dictionnaire* de M. Collin de Plancy; les *Traditions allemandes* des frères Grimm; les *Lettres et souvenirs* de M. Xavier Marmier, ce charmant et érudit narrateur de voyages ; les *Recherches* savantes de M. Alfred Maury; la *Normandie romanesque et merveilleuse* de Mlle Amélie Bosquet; les *Traditions populaires de la Lorraine* de M. Richard et les *Traditions comparées* de MM. Désiré Monnier et Aimé Vingtrimier. Nous nous plaisons surtout à signaler la voie que parcourt M. Désiré Monnier, laquelle a pour but d'établir l'idendité de la plupart de nos croyances avec celle des nations de l Asie. Cette identité, en effet, est incontestable; et l'on sait d'ailleurs que nos contrées ont été peuplées originairement par des tribus venues du plateau asiatique; que les Galls et les Scythes étaient de même race, et que le culte druidique fut un composé de celui des Perses et

des Hindous. Les Romains eux-mêmes avaient remarqué cette analogie entre les rites des Perses et ceux des Gaulois, et Pline dit à ce sujet : « Malgré l'impossibilité de se connaître l'un l'autre, et malgré l'éloignement des deux pays, ils pratiquaient si bien les mêmes superstitions qu'on eût dit qu'ils s'étaient communiqué leur religion. » Saint Clément d'Alexandrie a écrit de son côté : « Comme celle des Perses, la religion des Gaulois était une religion de philosophes. » Enfin, l'opinion de cette communauté d'origine a été partagée dans les temps modernes par Pelloutier, Lenoir, Amédée Thierry, etc. Nous avons compulsé aussi les ouvrages de l'abbé Thiers, du conseiller Delancre, de Johnston, de Bodin, de Leloyer, et autres auteurs de traités sur les superstitions, la magie et la sorcellerie, dont on trouvera l'énumération à notre article BIBLIOGRAPHIE DÉMONOLOGIQUE.

Il va sans dire qu'en nous occupant des préjugés répandus dans la société, nous devions nécessairement faire des emprunts aux piquants et érudits chapitres du livre de l'abbé Salgues ; mais nous nous sommes gardé toutefois de reproduire certains passages dont le scepticisme, le rationalisme inconvenant , disons même le peu de dignité, nous ont paru répréhensibles à bien des titres. En faisant usage du même cadre et des mêmes autorités que ceux employés par l'abbé Salgues, un auteur beaucoup plus récent, M. Gratien de Semur, s'est montré moins acerbe dans la forme, plus sobre dans la critique, d'un meilleur ton enfin dans la discussion, et nous avons éprouvé plus de plaisir à rappeler quelques-unes de ses pages. Notre sujet nous a mis dans le cas aussi de feuilleter plusieurs traités de matière médicale, et nous avons reproduit enfin des fragments d'un ouvrage intitulé : *Erreurs dévoilées des physiciens modernes.* Il se peut que son auteur, en voulant combattre ce qu'il considère comme de graves erreurs, ait émis lui-même des théories susceptibles d'une critique tout aussi méritée ; néanmoins ce livre doit être consulté par les hommes consciencieux qui se vouent à l'étude des choses ; il est remarquable en outre par la hardiesse avec laquelle il attaque les autorités les plus illustres, et par l'esprit éminemment religieux qui a présidé à sa rédaction.

Nous devons ajouter, dans l'intérêt de notre travail, que le premier, en 1838, nous fîmes connaître, dans une notice, les usages et les superstitions des habitants de la montagne Noire ; qu'en 1846, nous publiâmes aussi, sous le pseudonyme d'ALFRED DE NORE, un recueil des coutumes, mythes et traditions des provinces de France, recueil dans lequel nous nous attachâmes à placer, en regard de nos superstitions et de nos usages actuels, ceux des Grecs et des Romains. Ce livre était une sorte de prodrome d'une histoire que nous ferons paraître incessamment sur la période gallique.

Dans la revue que nous avons passée des préjugés, des erreurs et des superstitions, nous nous sommes imposé deux conditions que nous respectons d'ailleurs en toute circonstance : la première, de ne point faire à l'erreur de concessions blâmables ; la seconde de ne pas la combattre à outrance, lorsque les coups qu'elle est dans le cas de recevoir peuvent en même temps blesser l'orthodoxie religieuse, faute dans laquelle tombent trop souvent de bons esprits qu'animent au fond les meilleures intentions. Une arme maladroite, dirigée contre le mensonge, peut atteindre en effet la vérité et lui laisser une plaie. Pour nous, il nous semble, et nous en avons déjà fait l'observation plus haut, que la religion et la science prescrivent également la modération la plus scrupuleuse dans les jugements à porter sur les faits et les phénomènes qui relèvent d'un ordre de choses dans lequel les opérations de l'entendement ne peuvent se résoudre par des règles absolues, telles qu'on les obtient par les formules de quelques branches des connaissances humaines. Il vaut mieux encore demeurer dans les ténèbres, que de projeter une lumière fausse et pernicieuse : l'ignorance innocente est préférable au savoir imparfait ou fallacieux qui sème l'ivraie dans le sillon qu'il ouvre, et n'offre qu'une moisson stérile et malfaisante.

Notre œuvre, dans toute autre occasion, nous eût naturellement amené à nous occuper d'une manière plus intime d'astrologie, de magie, de nécromancie, de cartomancie, etc., et même à butiner au sein des mythologies de différents peuples ; mais l'*Encyclopédie Migne* comprend déjà un *Dictionnaire des sciences occultes*, et un *Dictionnaire des religions*, ce qui nous a fait une obligation d'écarter certains détails, afin de ne point nous engager sur un sol déjà exploré.

DICTIONNAIRE

DES

PRÉJUGÉS, ERREURS, SUPERSTITIONS

ET

TRADITIONS POPULAIRES.

—

A

ABECEDAIRE. Plante du genre *spilanthus* et originaire de Ternates. Lorsqu'on mâche ses sommités ou ses racines, la langue éprouve une sensation stimulante qui procure une sorte de volubilité. De là la croyance, dans plusieurs colonies, que ce végétal est propre à délier la langue aux enfants, et cette croyance s'est aussi propagée en Europe.

ABEILLES. Solin et Isidore ont écrit que les abeilles ne pouvaient vivre en Irlande, et que lorsqu'on transportait de la terre de ce pays dans un autre, pour la répandre autour d'une ruche, les abeilles prenaient aussitôt la fuite. C'était aussi une opinion commune au moyen âge, que lorsqu'une sorcière, avant d'être prise, avait mangé la reine d'un essaim, cette circonstance la mettait en état de supporter les plus grandes tortures sans jamais rien confesser de ses méfaits.

Dans plusieurs de nos provinces, on croit qu'adresser des injures aux abeilles c'est commettre un sacrilége, attendu qu'elles s'intéressent à la prospérité de la maison. On est convaincu, en outre, que comme elles comprennent parfaitement les paroles qu'on leur adresse, elles ne manquent pas de se venger des choses désagréables qu'on leur dit. On ne doute pas non plus qu'elles ne s'attachent à piquer de leurs terribles aiguillons les femmes qui mènent une mauvaise conduite, tandis qu'au contraire elles ménagent les épouses vertueuses et les filles irréprochables. On établit enfin généralement qu'il faut :

1° Echanger une ruche pleine contre un autre objet, mais non pas la vendre.

2° Que celui qui la livre pour de l'argent s'expose à ce que les abeilles qui restent chez lui cessent de s'intéresser à sa fortune, et même désertent son domaine par mépris.

3° Que celui qui vole une ruche n'en profite pas, parce que ses habitantes retournent vers leur maître.

4° Que lorsque le domaine passe à un héritier, si ce dernier jouit d'une mauvaise réputation, les ruches sont bientôt vides de leurs ouvrières, qui s'expatrient alors pour aller chercher un maître plus honorable.

Dans quelques localités, et particulièrement de la montagne Noire, département du Tarn, lorsqu'il meurt quelqu'un dans une maison, on attache un morceau d'étoffe noire aux ruches, afin de faire participer les abeilles qu'elles contiennent au deuil de la famille. A Lacaune, on enterre dans le jardin où elles se trouvent un vieux habit du défunt.

Les Circassiens, qui tirent un produit considérable de leurs ruches, honorent une sorte de divinité qu'ils nomment *Mérième*

ou *Melissa*, et qu'ils regardent comme la mère de Dieu et la patronne des abeilles. Ils racontent que, dans une circonstance où le tonnerre menaçait d'exterminer tous les insectes, Melissa sauva la race des abeilles en conservant l'une d'elles dans sa manche.

Nous extrayons ce qui suit du *Traité des erreurs et des préjugés*, de M. Gratien de Semur :

« Longtemps on a pensé, et ce fut l'opinion accréditée durant les premières périodes de l'antiquité, que les abeilles obéissaient à un roi : on sait maintenant qu'elles n'ont jamais adopté la loi salique ; au contraire, si, d'après des données certaines, on voulait comparer une ruche à un palais impérial, il faudrait s'en aller droit à Constantinople, et pénétrer dans le harem du grand seigneur. C'est absolument la même chose avec un changement de sexe. La reine d'une ruche possède à sa disposition un sérail composé de quelques centaines de frelons mâles, dont les seuls devoirs consistent à féconder leur reine. La reine, de son côté, n'a pas autre chose à faire que de multiplier l'espèce abeille et de peupler ses Etats. Quand la reine est suffisamment fécondée, les abeilles se ruent sur le sérail de leur souveraine, et mettent à mort avec leurs dards jusqu'au dernier de ses amants. La fécondité d'une reine abeille est telle que, dans l'espace d'un an, elle met au monde jusqu'à soixante mille sujets. Les mâles sont aisés à reconnaître, étant plus gros et mieux nourris que la plébée de la ruche. Quant aux abeilles proprement dites, elles ne sont d'aucun sexe, et c'est sur elles que retombent toutes les charges, tous les travaux. Naître, butiner au dehors quand le printemps entr'ouvre le calice des fleurs, rapporter chaque jour au trésor commun le fruit de la picorée, séparer le miel de la partie cireuse, construire leurs cellules avec la cire, distiller le miel et mourir, voilà toute la condition du peuple abeille.

« On a prétendu que la reine des abeilles n'était point armée d'un aiguillon comme ses autres sujets ; c'est une erreur. Une autre erreur, et qui est fort répandue, veut que l'abeille, en piquant, laisse son dard dans la plaie et meure elle-même à la suite de la blessure qu'elle a faite. Il se peut que le premier qui a commis cette erreur ait écrasé l'abeille qui le piquait au moment même de la piqûre, et que le dard ait été séparé de la mouche ; comme cela arrive presque toujours, d'un fait isolé on aura conclu à des généralités. Depuis Réaumur, l'étude des sciences naturelles a fait d'incontestables progrès ; cependant la piqûre des abeilles n'était déjà plus pour lui un problème *insolu* : il a démontré que le venin de l'abeille réside dans une liqueur qu'elle insinue dans les chairs avec son dard. Ce savant a fait piquer plusieurs fois des animaux par la même abeille, et il a acquis la conviction que, quand la liqueur était épuisée, la piqûre était sans danger.

« Réaumur s'est beaucoup occupé des abeilles dans ses études, non pas qu'à l'exemple du philosophe Aristomachus, il ait consacré cinquante-huit ans de sa vie à cette étude exclusive, ni qu'il ait, comme le philosophe Hyliscus, conçu pour les abeilles une passion si vive, qu'il ait été s'établir dans un désert pour en faire son unique société. Ce qui recommande surtout Réaumur, c'est d'avoir déblayé les avenues de la science des erreurs dont elles étaient encombrées ; dédaignant les traditions et les livres, il s'appliqua à étudier les abeilles sur les abeilles. On n'avait, en effet, que des données conjecturales sur les abeilles, leurs mœurs et leur travail, quand, enfin, on construisit des ruches en verre. Pauvres abeilles ! Depuis lors, leur gouvernement n'avait plus de secrets, et quel autre gouvernement oserait se soumettre à la même épreuve ! On sait donc de combien d'amour les abeilles ouvrières entourent leur reine ; on a vu qu'au premier danger, quand la ruche était attaquée, elles se pressaient autour d'elle pour la défendre, et que, quand on fouille la ruche elles la cachent sous leurs ailes et la placent au centre d'un bataillon prêt à mourir en la défendant. Réaumur raconte un fait des plus curieux, et dont il fut témoin. Une reine s'était noyée dans un ruisseau avec quelques travailleuses de sa suite. Il la retira de l'eau avec ses compagnes ; il vit qu'elle était estropiée, mais qu'elle vivait encore, et que les autres abeilles non plus n'étaient pas mortes. Réaumur les exposa à une chaleur tempérée qui les ranima doucement. Moins grièvement atteintes, les abeilles plébéiennes ressuscitèrent les premières. Dès qu'elles virent leur reine manifester quelques signes d'existence, elles se rangèrent autour d'elle et lui prodiguèrent tous les secours dont elles étaient capables ; elles la léchaient, la frictionnaient, et lorsque, au bout d'un quart d'heure environ, la reine eut recouvré assez de forces pour marcher, les abeilles firent entendre autour d'elle un bourdonnement que Réaumur appela un chant de réjouissance.

« On a prétendu que les abeilles nuisaient à la fructification des plantes en les privant de leurs poussières fécondantes ; non-seulement cette accusation est mal fondée, mais les naturalistes les plus dignes de foi assurent au contraire que leur mouvement dans une fleur répand sur le pistil les poussières qui la fécondent. Il n'est point vrai non plus que les abeilles, vengeresses des bonnes mœurs outragées, piquent, de préférence aux dames qui sont sages, celles qui ne le sont pas. On les érige ainsi en censeurs, comme l'était Caton : on ajoute même que les abeilles sont si fort effarouchées quand elles entendent de grossiers propos, que leur dard est toujours prêt à châtier les gens qu'elles entendent jurer. Si cela était, cela prouverait que, vivant à la cour de leur reine, elles aiment que l'on soit posé dans son langage, mais, malheureusement, cela n'est pas ; nous disons malheureusement, car rien n'est si vilain que de jurer. Et puis, les abeilles ne sont pas si méchantes qu'on le suppose en-

vers les hommes; elles nous donnent le mode d'éclairage le plus agréable qui soit connu, et que n'égaleront jamais vos gaz toujours un peu infects; grâce à elles nos meubles, nos parquets, resplendissent du plus bel éclat; c'est pour notre sensualité qu'elles assemblent ces atomes parfumés que ne remplace pas toujours le sucre; enfin les abeilles sont susceptibles de s'attacher à nous, de nous suivre, et de faire avec ceux qu'elles connaissent aiguillon de velours. »

Un usage très-général, lorsqu'un jeune essaim abandonne la ruche-mère pour aller se fixer ailleurs, est de le suivre en faisant un grand bruit, au moyen de coups frappés sur des ustensiles de cuivre ou de fer. Dans quel but a-t-on recours à ce bruit? C'est ce que personne n'explique. Quelques-uns disent bien que c'est parce que les abeilles aiment la musique; mais il ne faudrait pas les féliciter alors de confondre ce charivari avec de la musique. D'autres rattachent cette coutume à un droit qui s'exerçait au moyen âge, et qui autorisait le propriétaire d'une ruche à suivre le nouvel essaim de cette manière, comme acte de protestation contre quiconque chercherait à s'en emparer. Enfin, les érudits ne voient dans ce tintamare qu'une tradition des concerts que donnaient les corybantes dans le voisinage de l'antre de Dictis en Crète, pendant que les abeilles de cet antre fabriquaient du miel pour Jupiter enfant. C'est ce qui a fait dire à Virgile, en parlant de la ruche qui est évacuée par ses jeunes habitants :

Tinnitusque..... matris quate cymbala circum.
De Cybèle à l'entour fais retentir l'airain.
(*Georg.*, IV, 64.)

Ce qui semble le plus probable au sujet du peu séduisant concert que l'on donne au jeune essaim, c'est qu'on cherche, en l'effrayant par le bruit, à le faire s'abattre promptement en un lieu peu distant de sa première demeure.

ABONDE. Sorte de fée du moyen âge qui, comme son nom l'indique, correspondait à la déesse *Abondance* des anciens. Elle s'introduisait la nuit, disait-on, dans les maisons, et y répandait des richesses.

AB RATAM. Au moyen âge, lorsqu'un Arabe soupçonnait la fidélité de sa femme, et qu'il entreprenait un voyage, il liait ensemble des branches d'un arbre appelé *ab ratam*, et si, à son retour, il les trouvait dans la même position, il concluait de là que sa femme n'avait point trahi ses devoirs.

ABRAXAS. Pierres taillées qu'on remarque assez communément dans les cabinets de curieux. On y voit figurés un tronc et des bras humains, avec une tête de coq et des pieds de serpent; et on y lit le mot *abraxas* ou *abrasax*, écrit en caractères grecs. Ces pierres se recueillent particulièrement en Egypte, en Asie et en Espagne; on les rattache à la secte christiano-gnostique des basilidiens, et elles servirent primitivement de symboles et de signes de reconnaissance. Plus tard, et jusqu'au XVIII° siècle, on en fit usage comme d'amulettes ou de talismans. Selon Bellerman, le mot *abraxas* serait composé de ces deux autres mots égyptiens, *abrak* et *sax*, signifiant *mot béni, saintement vénéré*; et rappellerait le *tetragrammaton* qu'il était défendu aux Juifs de prononcer.

ABSINTHE. Dans quelques contrées on est convaincu que les brebis qui mangent de cette plante n'auront point de fiel, et cette croyance est fort ancienne, puisque Pline en fait aussi mention. Au moyen âge, on ne doutait pas non plus que, pour marcher longtemps et fatiguer le cheval le plus robuste, il suffisait de se former des jarretières avec de l'absinthe cousue entre deux lanières de peau de lièvre. On pouvait, disait-on, faire avec cet appareil cent lieues sans s'arrêter.

ACACIA. Lorsqu'un canadien se dispose à prendre une jeune fille pour épouse, il ne manque pas de lui présenter une branche fleurie d'acacia, pour lui faire entendre que sa vertu et sa pudeur doivent défendre ses charmes, comme les épines de cet arbre protégent les fleurs de ses rameaux. Cette pratique accomplie, il ne doute plus que sa prétendue, bien pénétrée de ses devoirs, ne lui donnera aucun sujet de plainte dès qu'elle sera admise sous son toit.

ACADÉMICIENS. Aux yeux du vulgaire, le titre d'*académicien* est un brevet de savoir, et ce préjugé résiste aux témoignages contraires fournis par la liste même des membres qui composent la plupart des académies. On a vu, à l'*Académie française*, des hommes qui ignoraient les principes de leur langue, et qui n'avaient écrit que d'insignifiants articles dans des almanachs, de fades élégies ou des madrigaux à Chloris; à celle des *Inscriptions et belles lettres*, des érudits qui savaient à peine leur rudiment et distinguer l'ordre dorique du corinthien; à celle des *Sciences*, des fraters, des herboristes et des professeurs d'arithmétique. Si des académies de Paris on passe à celles des provinces, à cette foule de sociétés soi-disant scientifiques et littéraires qui fleurissent dans tel ou tel chef-lieu, on les trouve en général composées des mêmes personnages qui pérorent dans les estaminets, c'est-à-dire de gens beaucoup plus occupés du tarif, de la qualité des spiritueux et des denrées coloniales, que de la marche des idées en littérature et des progrès des diverses branches de la science. C'est surtout dans ces dernières académies que les fonctionnaires publics sont rigoureusement considérés comme *membres-nés*, quel que soit d'ailleurs le degré ou la nature de leur savoir; qu'ils aient traité l'histoire du pays ou tout bonnement rédigé des circulaires administratives; qu'ils soient des Plutarque aux petits-pieds ou de simples bureaucrates. Là surtout la présidence est dévolue, non au plus docte, mais au plus riche et à celui dont la faconde est la plus bruyante.

ACCOUCHEMENT. Quand un bon mari d'autrefois s'occupait avec intérêt du moment où sa femme allait le rendre père, et désirait lui procurer une heureuse délivrance, il ne manquait pas de prendre une de ses cein-

tures, de l'attacher à une cloche et de sonner trois coups. Cette opération une fois accomplie, et quel que fût d'ailleurs le plus ou moins d'habileté de l'accoucheuse, la patiente n'avait plus à redouter aucun danger.

On ne doutait pas, jadis, qu'il n'y eût des femmes qui accouchassent, suivant différentes causes, d'animaux divers, et il n'était guère de village où l'on ne montrât du doigt une de ces malheureuses damnées, de même qu'il n'y avait guère de localité qui ne possédât un ou plusieurs loups-garous. Lycosthènes cite deux Italiennes qui, au xve siècle, mirent au monde, l'une un chien, l'autre un chat. Bayle fait aussi mention d'une femme qui donna naissance à un chat noir. Une Suissesse accoucha d'un lièvre; d'autres eurent pour progéniture des cochons de lait, et quelques-unes des poulets; une Thuringienne fut mère d'un crapaud; enfin, dans un livre que le médecin Saint-André composa cependant sur les superstitions, il rapporte sérieusement le fait que voici. On vient le chercher pour donner ses soins à une femme en mal d'enfant. Il procède à la délivrance, et que voit-il? un lapin! L'accouchée souffre encore : il continue l'opération, et amène un second lapin!

Mais les anciens étaient encore plus merveilleux que nous dans ce genre de procréation. Tout le monde connaît le fameux minotaure de Crète. Pline parle d'une Romaine, nommée Alcippe, qui accoucha d'un éléphant, puis d'une esclave qui donna le jour à un serpent. Le même auteur cite un hippocentaure qui fut apporté en Thessalie, sous l'empereur Claude, et qui fut longtemps exposé à Rome : il avait une face humaine, les bras terminés en sabot de cheval, et une longue crinière rousse. Plutarque dit qu'on s'empara d'un satyre, près d'Apollinie en Epire, et qu'on le présenta à Sylla.

La science actuelle nous renseigne parfaitement sur les croisements possibles entre les animaux et le produit de ces croisements. L'étude des végétaux nous montre aussi quels sont les résultats naturels de l'hybridité. Tout cela se conçoit le mieux du monde, parce que tout cela s'accomplit dans les conditions les plus rationnelles. Il n'en était pas de même autrefois. De ce que quelques monstres provenaient de causes extraordinaires, on croyait à l'existence des unions les plus bizarres, et les anciennes légendes nous rapportent à ce sujet les histoires les plus étranges. Les lumières des xviiie et xixe siècles n'ont pas apporté beaucoup de changement à ce genre de superstition, et l'on continue à raconter des faits de cette nature extrêmement drôles.

Par exemple, on cite un chat qui, l'année même de la mort de Voltaire, s'éprit de la passion la plus romanesque pour une poule, et se mit à couver les œufs de celle-ci, lesquels œufs, au bout de vingt-cinq jours, donnèrent émission à de petits animaux participant du *chat* et, non de la *poule*, mais du *canard*, ce qui était bien plus merveilleux encore. A notre époque, un estimable épicier de la rue Saint-Honoré a déclaré que sa chienne avait mis au monde, dans une seule portée, trois chiens et quatre chats. Il est vrai que l'intelligence de certains épiciers peut bien confondre de petits chiens avec de petits chats. Enfin, un autre négociant, bonnetier ou mercier, nous ne nous rappelons plus lequel, annonçait naguère que sa chatte avait donné naissance à des rats. La mère et les petits se portaient bien.

ADAMANTIS. C'est une plante d'Amérique dont il était beaucoup question au xviie siècle, et qui avait, disait-on alors, la propriété de terrasser les lions et d'adoucir leur férocité.

ADELITES ou ALMOGANENS. Au moyen âge, les Espagnols nommaient ainsi des peuplades de leur nation, qui prédisaient l'avenir, soit en consultant le vol des oiseaux ou leur chant, soit par la rencontre de certaines bêtes ou de certains objets. On leur attribuait encore de pouvoir faire connaître, au moyen d'observations qui leur étaient propres, quel était le nombre de personnes ou d'animaux qui avaient passé dans un endroit, la direction prise par eux, et même la nature du sol qu'ils avaient parcouru avant d'arriver audit endroit. Mais l'on ne sait plus aujourd'hui quelles étaient les localités habitées par ces peuplades; et Laura-Valla qui, entre autres auteurs, parle de ces facultés merveilleuses, n'apprend rien sur les lieux où se trouvaient ces devins.

ADIEU. Entre personnes qui s'affectionnent, il en est qui répugnent, en se séparant, de prononcer le mot *adieu*, parce qu'il leur semble que ce mot-là est le présage d'un événement qui les empêchera de se retrouver ensemble. Ces personnes-là se font une obligation de dire : *au revoir*.

ADULTÈRE. L'adultère est une faute, ou plutôt un crime, que répriment, que doivent réprimer la religion et la morale. Mais aux justes sévérités de celles-ci, sont venus souvent se joindre le fanatisme et les inspirations aveugles du préjugé sauvage ou de l'ignorance barbare. Aux temps primitifs, la répudiation était le châtiment le plus ordinaire et le plus naturel de l'adultère. La civilisation ne s'en est pas tenue là : elle s'est exercée, bien au contraire, à torturer les coupables, à leur faire entrer la haine et le besoin de la vengeance dans le cœur, au lieu de les amener, par la miséricorde, au repentir.

Chez les Romains, au ive siècle, on condamnait, pour l'adultère, les femmes à demeurer dans une cellule où elles devaient se prostituer à tout venant; et afin que tout le monde connût que la peine était exécutée, il fallait que l'exécution s'en fît au son d'une cloche dont le cordon était à portée de la main de la coupable. Cette coutume, aussi scandaleuse que stupide, ne fut abolie qu'en 389 par Théodose.

Dans d'autres contrées, à la même époque,

l'homme surpris en flagrant délit d'adultère y laissait le plus souvent l'instrument de son crime; mais il existait aussi un châtiment aussi singulier qu'atroce, très-ancien d'ailleurs et dont parle Lucien, lequel châtiment consistait à introduire dans l'anus du coupable, soit un raifort, soit un poisson à tête fort grosse, qu'on ne retirait ensuite qu'avec une extrême difficulté

Chez les Germains, le mari tondait sa femme adultère, la dépouillait de ses vêtements et, en présence de la famille assemblée, la chassait à coups de fouets de la maison commune.

Le 46e canon de concile de Tribur, en 895, dit que, « si une femme poursuivie en justice par son mari, pour cause d'adultère, a recours à l'évêque, celui-ci tâchera d'obtenir du mari qu'il ne la fasse pas mourir; et, s'il ne le peut, il ne doit pas la lui remettre entre les mains, mais l'envoyer où elle voudra se retirer. »

Au moyen âge, dans plusieurs parties de l'Europe, l'adultère était conduit dans les rues après avoir été *emplumé*, c'est-à-dire qu'après lui avoir enduit le corps d'une substance gluante, on y étendait des plumes.

Dans le vicomté de Turenne, la femme et l'homme adultères couraient nus par les rues; mais le dernier était traîné par les parties génitales.

Suivant la coutume de Saint-André, dans le comtat d'Avignon, les adultères étaient, au XIIIe siècle, fustigés nus par la ville, excepté la femme à qui on laissait un vêtement.

En France, avant 1789, la femme adultère était le plus souvent enfermée dans un couvent pour y demeurer en habit séculier pendant deux années, et, si le mari ne consentait point à la reprendre au bout de ce terme, elle était rasée, voilée, vêtue comme les autres religieuses et ne sortait plus du couvent. Si le mari était pauvre, la femme pouvait être enfermée dans un hôpital et traitée comme les femmes débauchées.

Chez les Anglo-Saxons, la femme adultère avait ses vêtements coupés de la hauteur de la ceinture, puis on la fouettait et on l'exposait en cet état aux risées et au mépris du peuple.

Chez les Portugais, l'épouse adultère était punie avec son complice; mais si le mari ne consentait pas à la mort de sa femme, l'amant était absous.

En Pologne, suivant Ditimar, le coupable d'adultère était cloué sur une poutre par les parties génitales et l'on plaçait un rasoir près de lui. Dans cette position, il avait le choix ou de subir la mutilation ou de se racheter.

Dans la Mongolie, si le complice est de la classe du peuple et que son crime ait lieu avec la femme d'un prince, il est taillé en pièces et la coupable est décapitée; mais si un prince est surpris avec une femme du peuple, il n'est condamné qu'à l'amende.

Chez les Tucopiens, les Rutoumayens, les Nubiens et les habitants du Bornou, l'adultère est frappé de mort.

Chez les Battes, peuple cannibale de l'intérieur de l'île de Sumatra, le complice d'une femme adultère sert de proie vivante à la vengeance et à l'appétit carnassier de l'offensé et de sa famille.

AEL-FAL. On donne ce nom, en Bretagne, à un mauvais vent qu'une personne envieuse et méchante souffle sur une autre personne, qui languit aussitôt; ou sur un animal, qui pâtit dès lors au lieu d'engraisser.

AGABERTE. Fameuse sorcière ou fée du moyen âge, dont l'Espagnol Torquémada formule ainsi la biographie : « Aucuns parlent, dit-il, d'une certaine femme nommée *Agaberte*, fille d'un géant qui s'appelait *Vagnoste*, demeurant aux pays septentrionaux, laquelle était grande enchanteresse. Et la force de ses enchantements était si variée, qu'on ne la voyait presque jamais en sa propre figure : quelquefois c'était une petite vieille fort ridée, qui semblait ne se pouvoir remuer, ou bien une pauvre femme malade et sans forces; d'autres fois elle était si haute qu'elle paraissait toucher les nues avec sa tête. Ainsi elle prenait telle forme qu'elle voulait aussi aisément que les auteurs décrivent *Urgande la méconnue*. Et, d'après ce qu'elle faisait, le monde avait opinion qu'en un instant elle pouvait obscurcir le soleil, la lune et les étoiles, aplanir les monts, renverser les montagnes, arracher les arbres, dessécher les rivières, et faire autres choses pareilles si aisément qu'elle semblait tenir tous les diables attachés et sujets à ses volontés. »

AGAPÈTES. Religieuses dont la communauté fut abolie en 1139 par le concile de Latran. Par une étrange interprétation de la charité, ces brebis égarées admettaient à leur couche tous les passants à qui elles accordaient l'hospitalité.

AGATHION. Plusieurs démonographes appellent ainsi un démon familier, sorte d'ampuse, qui ne se montre soit disant qu'à midi, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, et se laisse quelquefois enfermer, disent-ils, soit dans une bouteille, soit dans un talisman ou un anneau.

AGAVE. On croit généralement que cette plante ne fleurit que tous les cent ans, et que l'épanouissement de ses fleurs est toujours accompagné d'une forte explosion. C'est une erreur. L'agave fleurit rarement, il est vrai, sous les climats tempérés; mais, dans les régions chaudes, il donne sa fleur annuellement comme les autres végétaux.

AGLA. Mot cabalistique qui, au XVIe siècle surtout, était employé comme un charme pour combattre et chasser l'esprit malin. Les rabbins le disent composé des premières lettres de ces quatres mots hébreux, *athah gabor leolam, adonai*, qui signifient : *Vous êtes puissant et éternel, Seigneur*. Les cabalistes, les Juifs et les Chrétiens hérétiques, faisaient également usage de ce charme.

AGLAOPHOTIS. Sorte d'herbe ou de criptogame que l'on disait croître sur les mar-

bres de l'Arabie, et dont les sorciers du moyen âge se servaient pour évoquer les démons.

AGNAN. Sorte de démon familier des Brésiliens. Il correspond à nos lutins, et prend toute espèce de formes pour tourmenter ceux qu'il poursuit.

AGNUS-CASTUS ou *gattilier*. Plante qui, au moyen âge, était placée au premier rang des anti-aphrodisiaques, quoique cette propriété n'ait jamais été bien constatée, à moins toutefois qu'on ne l'attribue à l'odeur de camphre que cette espèce exhale. Chomel cite un pasteur qui préparait avec les semences de l'*agnus-castus* un remède infaillible pour entretenir la continence; et, au XVIII° siècle encore, on composait avec ses baies un sirop dont on faisait usage dans les couvents. Ces baies entraient aussi dans la composition de divers philtres préconisés par les sorcières. La célébrité des vertus de ce végétal nous venait au surplus des anciens. Les mères athéniennes, se disposant à sacrifier à Cérès dans les *Tesmophories*, s'arrangeaient un lit avec des feuilles d'*agnus-castus*, afin de se mettre dans l'état physique le plus favorable à la chasteté.

AGRAFENA-SHIGANSKAIA. M. de Wrangel rapporte que les femmes et quelquefois même les hommes qui occupent les côtes nord-est de la Sibérie, sont sujets à une sorte de maladie nerveuse ou de faiblesse générale qu'ils appellent *mirak*. On l'attribue, dans le pays, non à une perturbation dans les organes, mais bien à la maligne influence d'une certaine magicienne, nommée *Agraféna-shiganskaïa*, laquelle, quoique morte depuis plusieurs centaines d'années, n'en continue pas moins à tourmenter les habitants de la contrée.

AGUAPA. Arbre des Indes orientales. La superstition veut que l'ombre de ce végétal soit venimeuse pour l'homme qui s'y abrite. Celui qui s'y endort tout vêtu se réveille enflé démesurément, et la peau de celui qui se trouve nu se crève comme celle d'une vessie qu'on aurait percée.

AIA, AMBRIANE ou CAIETA. Fée de la classe des *dames blanches*, qui habite le territoire de Gaëte, dans le royaume de Naples, et qui y préoccupe autant l'esprit des personnes faites que celui de l'enfance. Comme la plupart des dames blanches, les intentions de l'aïa sont toujours bienveillantes : elle s'intéresse à la naissance, aux événements heureux et malheureux, et à la mort de tous les membres de la famille qu'elle protége. Elle balance le berceau des nouveau-nés. C'est principalement durant les heures du sommeil qu'elle se met à parcourir les chambres de la maison; mais elle y revient encore quelquefois pendant le jour. Ainsi, lorsqu'on entend le craquement d'une porte, d'un volet, d'un meuble, et que l'air agité siffle légèrement, on est convaincu que c'est l'annonce de la visite de l'aïa. Alors chacun garde le silence, écoute; le cœur bat à tous; on éprouve à la fois de la crainte et un respect religieux; le travail est suspendu; et l'on attend que la belle Ambriane ait eu le temps d'achever l'inspection qu'on suppose qu'elle est venue faire. Quelques personnes, plus favorisées ou menteuses, affirment avoir vu la fée, et décrivent sa grande taille, son visage grave, sa robe blanche, son voile qui ondule; mais la plupart des croyants déclarent n'avoir pas été assez heureux pour l'apercevoir. Cette superstition remonte à des temps reculés, puisque Virgile la trouva existant déjà au même lieu.

AIGLE. On indiquait autrefois la recette qui suit pour pousser quelqu'un à la fureur : on prenait la cervelle desséchée de l'aigle, on la mettait en poudre, on l'imprégnait de suc de ciguë et on la faisait manger en ragoût. Celui qui en avait fait son repas tombait bientôt en frénésie, s'arrachait les cheveux, et continuait de la sorte jusqu'à ce que sa digestion fût achevée.

AIGUILLE. Si on en donne une à quelqu'un, on doit avoir soin de s'en faire immédiatement piquer par lui, autrement on ne tarderait pas à se brouiller ensemble. Il en est de même pour une épingle ou des ciseaux.

Dans quelques villages, on conserve encore avec soin les aiguilles qui ont servi à coudre un mort dans son blanc linceuil. Dans le pays de Gex, elles sont recherchées par les malins sorciers, qui les emploient pour faire des tours de leur métier.

AIGUILLETTE. La pratique qu'on appelle *nouer l'aiguillette*, et qui a pour objet, dans la croyance de ceux qui s'y livrent, de nuire à la consommation du lien conjugal, était connue des anciens, très-répandue au moyen âge, et s'est conservée dans quelques-unes de nos provinces, particulièrement en Normandie. Ici, lorsqu'on veut faire usage de ce maléfice contre de nouveaux mariés, on se rend à la messe, et durant un certain passage, on fait un nœud à un fil de coton, de chanvre ou de soie, en ayant soin de prononcer le nom de ceux contre lesquels on agit.

Au moyen âge et aux époques suivantes, on varia à l'infini la manière de nouer l'aiguillette; mais la méthode qui était considérée comme la plus efficace se pratiquait ainsi : après s'être procuré une petite cordelette en cuir ou bien de soie, de laine, de fil ou de coton, on faisait un premier nœud et un signe de croix, en disant *ribald;* au second nœud et au second signe de croix, on disait *nobal;* et au troisième nœud et au troisième signe de croix, on prononçait *vanarbi*. Tout cela s'accomplissait pendant la cérémonie du mariage. On pouvait aussi, afin de varier, réciter à rebours un des versets du *Miserere mei, Deus*, en répétant trois fois les noms et prénoms des mariés. La première, on serrait un peu le nœud; la seconde, on le serrait davantage; et la troisième, on le serrait tout à fait. Quelques noueurs du premier ordre substituaient à l'aiguillette de soie ou de laine l'aiguillette d'un jeune loup; mais alors la

difficulté était de se procurer cette dernière.

Ceux qui seraient curieux de connaître toutes les méthodes qui étaient usitées autrefois par les noueurs d'aiguillette, peuvent consulter les ouvrages du R. P. Jacques Sprenger, du P. Crespet, puis de Delrio, Bodin, Wier, Delancre, et autres démonographes.

L'Eglise reconnaissait jadis le pouvoir des noueurs d'aiguillette. Les conciles provinciaux de Milan et de Tours, les synodes du Mont-Cassin et de Ferrare, et le clergé de France assemblé à Melun en 1579, les ont frappés d'anathème. On trouve enfin dans un grand nombre de rituels la manière dont il faut s'y prendre pour se garantir des maléfices des noueurs d'aiguillette.

Les anciens parlements admettaient généralement aussi cette puissance, contre laquelle ils sévissaient. En 1582, le parlement de Paris condamna à être pendu et brûlé un nommé Abel de la Rue, pour avoir noué l'aiguillette à Jean-Moreau de Coulommiers. Un autre arrêt de 1597 fut prononcé contre Chamouillard, accusé également d'avoir lié une demoiselle de la Barrière, qui venait d'être mariée. Les juges de Riom condamnèrent à faire amende honorable, à être pendu et réduit en cendre le R. P. Vidal de la Porte, auquel on reprochait d'avoir, par enchantement, paroles malicieuses et sacriléges, noué l'aiguillette à de jeunes garcons, des chiens, des chats et autres animaux domestiques. En 1618, le parlement de Bordeaux fit brûler un noueur d'aiguillette qui avait opéré non-seulement sur un grand seigneur et son épouse, mais encore sur tous les valets et femmes de leur maison.

Dans l'antiquité, Platon ne doutait pas de la réalité de l'opération de l'aiguillette. Hérodote raconte que le pharaon Amasis ne put cohabiter avec la princesse Laodicée, parce qu'un méchant berger du Nil lui avait noué l'aiguillette. Tacite nous apprend à son tour que Numantine fut traduite devant le sénat pour avoir noué l'aiguillette au préteur Silvanus, son premier mari. Sérène, femme de Stilicon, noua l'aiguillette à l'empereur Honorius, parce qu'il voulait épouser la jeune princesse Marie, laquelle n'était pas encore nubile.

L'art de nouer l'aiguillette était très-répandu en Grèce et en Italie. Suivant Théocrite et Virgile, les vieux bergers de la Sicile excellaient surtout dans cet exercice; et Ovide et Virgile rapportent les procédés employés de leur temps par les noueurs d'aiguillette. Ceux-ci prenaient, par exemple, une petite figure de cire, l'entouraient de rubans ou de cordons qu'on serrait successivement, prononçaient sur sa tête des conjurations, lui enfonçaient dans le côté des aiguilles ou des clous, et le charme était censé achevé de la sorte.

Les anciens cherchaient à s'opposer au maléfice des noueurs d'aiguillette, et pour y parvenir, ils faisaient principalement usage du spécifique suivant, qu'au dire de Condronchus ils regardaient comme souverain. Ce préservatif consistait à se frotter avec du fiel de corbeau, après l'avoir détrempé dans de l'huile de sésame. L'Arabe Isaac recommande aussi l'emploi des entrailles et du fiel d'un poisson appelé zangami; et Nicolas Florentin préconisait la thériaque prise avec le jus du millepertuis. Pline affirme que l'*abrotanum*, combiné avec de l'huile et du vin, procure la meilleure panacée; et on délia, dit-on, l'impératrice Justine, femme de Marc-Aurèle, qui s'était amourachée d'un gladiateur, en lui faisant boire du sang d'un autre gladiateur qu'on avait mis exprès à mort. Selon Apulée, on pouvait dénouer l'aiguillette en faisant emploi de la plante appelée aristoloche.

Aujourd'hui, plusieurs moyens sont indiqués par les adeptes pour détruire le charme en question. On peut d'abord manger à jeun un pic-vert rôti, et saupoudré de sel béni; ou bien respirer la fumée de la dent brûlée d'un homme mort depuis peu; ou enfin mettre du vif argent dans un chalumeau de paille d'avoine ou de froment, et placer ce chalumeau sous le duvet du lit où couche celui qui est atteint du maléfice.

Dans l'arrondissement de Lapalisse (Allier), pour empêcher les malignes influences des noueurs d'aiguillettes, la jeune mariée a soin, en se rendant à l'église, de placer à l'envers soit un de ses bas, soit toute autre partie de son ajustement. Quant au futur, il s'est rendu dès la veille chez le sacristain et en a obtenu un morceau de cire détaché du cierge pascal. Cette espèce d'amulette appliquée sur l'épigastre a pour effet aussi de prévenir les sortiléges des sorciers. (M. Beaulieu, *Antiquités de Vichy-les-Bains*, 2e édition, page 93.)

Au nombre des moyens indiqués dans le *Traité des superstitions* du chanoine Thiers (livre x, chapitre 4), pour prévenir cette malencontreuse sorcellerie, nous citerons les suivants, comme témoignage à ajouter à tant d'autres de la naïve crédulité de nos aïeux:

« Pisser à travers l'anneau qui doit être béni le jour des noces et donné ensuite à l'épouse : pratique qui peut encore servir à empêcher les maris d'être jaloux de leurs femmes. »

« Porter sur soi le jour de ses noces deux chemises à l'envers et placées l'une sur l'autre. »

« Percer un tonneau de vin blanc dont on ne doit encore rien avoir tiré et faire passer le premier vin qui en sort dans l'anneau de la mariée. »

« Frotter avec de la graisse de loup les jambages de la porte par laquelle la jeune mariée doit passer pour se rendre au lit nuptial. » (Richard, *Tradit. lorraines.*)

AIL. Dans plusieurs contrées, et entre autres dans le midi de la France, on est persuadé que l'usage de l'ail donne de la force, du courage, préserve de la vermine et des maladies contagieuses; aussi en fait-on

une consommation considérable. D'après le préjugé, l'ail est surtout très-efficace lorsqu'on le mange le matin, et le mois d'avril est celui où il opère des merveilles.

Dans le Périgord, la fête du solstice d'été est annoncée et préparée par la plantation d'un mai; mais, avant cette cérémonie, il est de rigueur de se frotter les dents avec de l'ail, puis d'y passer une pièce d'or. Le déjeuner obligé de ce jour est aussi du pain frais frotté d'ail.

En Provence, la veille de la Saint-Jean, on jette dans la cendre chaude, pour que les enfants puissent les retirer le lendemain matin, des gousses d'ail qu'ils mangent à déjeuner pour se préserver de la fièvre pendant toute l'année, et se garantir en même temps des sortiléges. Cette pratique était répandue aussi chez les Romains.

AJOURNEMENT. Des moribonds et des hommes pleins de vie ont souvent, en forme d'imprécation, *ajourné* certaines personnes à paraître devant Dieu, dans un délai déterminé. C'est ainsi que Ferdinand IV, roi de Castille, fut ajourné à trente jours, et mourut en effet le trentième. Le Pape Clément V et Philippe le Bel furent cités par Jacques de Molay à comparaître avant l'année révolue, et moururent dans cet intervalle. L'évêque de Sénez, en s'adressant à Louis XV, lui dit : *Avant quarante jours Ninive sera détruite.* Nos pères croyaient à ces sortes de prophéties; beaucoup de personnes pieuses les acceptent même encore; tandis que les philosophes, les esprits forts ne voient là, au contraire, que de la niaiserie, que de la superstition. Disons que nous sommes ici en présence de faits qui nous trouvent au dépourvu de règles pour argumenter; et, dans le doute, abstenons-nous.

ALASTORES. Sorte d'esprits qui fréquentent les chemins.

ALBERT LE GRAND ou **LE GRAND ALBERT.** Personnage illustre du XIIIe siècle. Illustre par la généralité des lumières qu'il possédait; illustre par le nombre immense de secrets, de recettes, de talismans, de calculs cabalistiques qu'il fit connaître, et qui ont donné de si profondes racines aux préjugés et aux superstitions répandus dans toutes les classes de la société. Cependant, nous le répétons, Albert était l'un des savants les plus distingués de son époque; et en même temps qu'il propageait les erreurs les plus étranges, il posait aussi des assises à l'édifice du progrès de l'esprit humain. Tels furent d'ailleurs tous les alchimistes du moyen âge, jalonnant d'un côté, avec des flambeaux, le sentier de la science, et se plongeant d'autre part dans les abîmes et les ténèbres. Parmi les histoires qu'on a rapportées sur Albert le Grand, histoires qui ressemblent aux fables des Grecs et aux contes féeriques des Orientaux, nous raconterons celle que voici :

« Lorsqu'en 1248, l'empereur Guillaume de Hollande arriva à Cologne, le jour des Rois, Albert lui offrit, à lui et à toute sa cour, un banquet splendide dans un jardin situé près du couvent des Frères prêcheurs. L'empereur accepta volontiers. Cependant, le jour fixé, non-seulement il fit un froid excessif, insupportable, mais il tomba une grande quantité de neige, de sorte que les conseillers et les serviteurs de l'empereur, fort mécontents de l'étrange invitation du moine, conseillèrent à leur maître de ne point manger hors du couvent par un temps aussi rude. Ils ne purent le détourner de remplir sa promesse, et il se rendit à l'invitation avec les siens au jour et à l'heure convenus. Le moine Albert avait fait dresser plusieurs tables et faire tous les préparatifs nécessaires dans le jardin du couvent, où les arbres, le feuillage, le gazon, tout enfin était couvert de neige. On peut juger du mécontentement des convives, choqués de cette étrange et absurde disposition. Albert avait eu en outre la précaution, pour que personne ne sortît du jardin, d'en faire garder les avenues par des hommes imposants, autant par leur rang que par leur stature. Lorsque l'empereur se fut mis à table avec les princes et les seigneurs, que les mets furent apportés et servis, le jour devint insensiblement serein et beau, les neiges disparurent comme par enchantement, et en un clin d'œil une magnifique journée d'été brilla d'un éclat vif et pur. Le gazon, le feuillage, étalèrent leur verdure; de belles fleurs surgirent de la terre, les arbres se couvrirent de fleurs qui, en très-peu d'instants, se changèrent en fruits dont la maturité s'accomplit à vue d'œil. Mille espèces d'oiseaux vinrent ensuite se poser sur les branches et firent retentir les échos de leurs ravissants concerts. La chaleur du jour devint si intense, que chacun fut obligé de quitter une partie de ses vêtements d'hiver; mais personne ne vit où les mets avaient été cuits et apprêtés; personne ne connaissait les complaisants et gentils serviteurs qui faisaient le service. On ignorait complétement qui ils étaient et d'où ils venaient, et tout le monde demandait, dans le plus grand étonnement, l'explication de ces mystérieuses merveilles. Le repas penchant vers sa fin, la scène changea. Les superbes serviteurs du moine disparurent; après eux, les oiseaux qui avaient peuplé le feuillage s'éclipsèrent; les arbres se dépouillèrent de leur verdure; le sol perdit sa parure de gazon et de fleurs. Partout reparut la neige : le froid se fit de nouveau sentir, et l'on se retrouva tout à fait au milieu de l'hiver. Chacun alors, transi de froid, se hâta de reprendre ses habits et de courir, pour se réchauffer, devant un grand feu allumé dans une salle d'en bas. Jaloux de témoigner la satisfaction que lui avait causée ce fameux amusement, l'empereur Guillaume donna au grand Albert et à son couvent de l'ordre des Prêcheurs plusieurs terres d'un grand prix, et il le tint lui-même, à cause de sa rare habileté, en grande estime et considération. »

ALBINOS. On nomme ainsi des individus de l'espèce humaine, qui se distinguent par

une petite taille, une faiblesse physique extrême, un blanc fade, et des yeux rouges dépourvus de cils, ce qui leur rend difficile de supporter la lumière. On a cru longtemps que ces êtres chétifs, qui sont presque idiots, formaient une race particulière; mais on reconnut ensuite que leur état provenait d'une sorte de maladie, d'une débilité générale dans l'organisme, qui pouvait attaquer l'homme sous tous les climats. On trouve en effet des albinos dans l'Inde, en Amérique, en Afrique; puis en Europe, et particulièrement dans la Suisse, l'Allemagne, la Savoie, etc. L'albinisme se produit aussi chez les quadrupèdes et chez les oiseaux.

Beaucoup de fables se répandirent autrefois sur ces pauvres créatures, et Buffon en a reproduit une partie. Voltaire, qui avait, quoique dépourvu de science, l'habitude de trancher toutes choses, dit, en parlant de l'albinos: « Cet animal s'appelle homme parce qu'il a le don de la parole, de la mémoire, un peu de ce qu'on appelle raison et une espèce de visage. Il ne me semble pas plus descendre d'une race noire dégénérée que d'une race de perroquets. » Cette conclusion fait pendant à celle qu'il a donnée sur les coquilles fossiles trouvées sur les montagnes, et qu'il déclare sérieusement avoir été abandonnées dans ces lieux par des pèlerins.

On a dit des albinos que celles de leurs femmes qui s'unissaient à des nègres, avaient des enfants *pies*, c'est-à-dire une peau blanche et parsemée de plaques noires. La vérité est qu'une femme albinos qui conçoit d'un nègre, peut donner le jour, en effet, à des enfants ainsi marbrés; mais qu'elle en engendre aussi, soit de tout à fait noirs, soit d'un albinisme complet.

Les albinos sont généralement l'objet du mépris des autres hommes; mais on cite cependant une contrée de l'Afrique où on leur accorde de la vénération, parce qu'on les considère comme se trouvant dans une relation plus intime avec la Divinité. Au Mexique, ils servaient jadis à l'amusement des princes, comme en Europe ceux-ci avaient des fous et des nains pour les distraire.

ALBRUNES. Nom que l'on donnait anciennement en Allemagne, à des racines qui, dit-on, avaient la forme humaine et croissaient dans les lieux où l'on avait procédé aux exécutions publiques. On leur attribuait la vertu de faire découvrir les trésors cachés. Ces racines recevaient aussi les noms de *Droulsdes* et de *Trouthes*.

ALCYON. Les naturalistes du siècle dernier comprenaient encore sous ce nom divers oiseaux de mer à long vol, tels que le pétrel, l'hirondelle, etc. Les anciens et la croyance populaire qui se perpétua jusqu'au XVIIe siècle, accordaient à ces oiseaux des facultés merveilleuses, telles que les suivantes: ils construisaient, disait-on, leur nid sur la surface de l'eau; ils avaient la faculté d'apaiser les tempêtes et de prédire le beau et le mauvais temps; par une intervention qu'on n'a pas expliquée, ils entretenaient la concorde au sein des ménages; ils procuraient les moyens d'augmenter un trésor, et leurs plumes préservaient les étoffes de la piqûre des insectes, en même temps qu'elles donnaient aux femmes qui en portaient sur elles, une perfection de grâce et de beauté. Ovide s'exprime ainsi au sujet des alcyons:

Pour eux la mer est calme au milieu des hivers,
Le couple, dans un nid, suspendu sur les mers,
Couve ses tendres fruits dans une paix profonde.
Pendant sept jours entiers les vents respectent l'onde
Eole les retient au fond de leurs cachots,
Et veut que l'alcyon donne la paix aux flots.

Une autre croyance, encore répandue dans les populations maritimes, c'est que si l'on suspend cet oiseau par le bec, il tourne aussitôt sa poitrine vers le vent qui souffle, c'est-à-dire qu'il fait l'office de girouette.

Les Tartares, à ce qu'on rapporte, ont la coutume de jeter les plumes d'alcyon dans un vase plein d'eau, et de conserver celles qui surnagent, parce qu'ils sont convaincus qu'il suffit de toucher une personne de ces plumes pour s'en faire aimer aussitôt. Les Ostiaks déposent aussi dans une bourse le bec, les pieds et la peau de l'alcyon, comme un préservatif contre les sortiléges et les malheurs.

ALGOL. Les sorciers arabes nomment ainsi le diable.

ALIORUNES. *Voy.* ALRUNER.

ALLELUIA. Dans quelques localités les bonnes femmes se persuadent que l'on ferait pleurer la sainte Vierge, si l'on chantait l'*alleluia* durant le carême.

ALMAGANENS. *Voy.* ADELITES.

ALOES. Chez les musulmans, les pèlerins qui reviennent de La Mecque, suspendent un pied d'aloès à la porte de leur habitation, pour annoncer qu'ils ont accompli ce pieux voyage; et ils considèrent aussi cette sorte de trophée, comme un préservatif contre les maux qui pourraient assiéger leur foyer.

ALOSE. On a écrit que les aloses redoutaient le bruit du tonnerre et s'enfonçaient dans les profondeurs de la vase, dès qu'elles l'entendaient; mais que des sons modérés, au contraire, avaient un certain charme pour elles, et que des pêcheurs, mettant à profit cette disposition, les attirent quelquefois au moyen de petites clochettes suspendues dans l'eau, à des arcs de bois.

ALOUETTE. Celui qui porte sur soi des pieds de cet oiseau, n'a à redouter aucune persécution; s'il a enveloppé l'œil droit de l'alouette dans un morceau de peau de loup, il est assuré que chacun le trouvera d'un caractère charmant; et enfin, s'il place cet œil dans du vin, il ne saurait manquer d'être adoré par la personne à qui il en fera boire. Les sorciers donnent aussi à l'alouette le nom de *casso*.

ALRUNER ou **ALIORUNES.** Nom que portèrent jusque dans le moyen âge, dans l'Eu-

rope occidentale, les prophétesses qui s'occupaient de magie, et que quelques-uns confondaient avec les fées. Les alruner se montraient sous diverses formes, mais il ne leur était pas permis de changer de sexe. Une troupe de ces sorcières habitait le camp de Philimer, roi des Goths; mais ce prince fut obligé, à cause de leurs méfaits, de les repousser dans les déserts des Palus Méotides. Elles eurent, dit-on, dans ces contrées, des relations intimes avec les démons, d'où provinrent les Huns, peuple guerrier et féroce.

AMARANTHE. Chez les anciens et jusque dans le moyen âge, on attribuait aux couronnes de cette plante de grandes propriétés, et entre autres la vertu de concilier à ceux qui les portaient la faveur et la gloire. L'amaranthe se trouvait dès lors rangée parmi les végétaux dont les magiciens et les sorcières faisaient usage.

AMAZONES. A-t-il existé des amazones? Au XVI[e] siècle, et peut-être même encore au XVII[e], on n'aurait point hésité à répondre affirmativement à cette question : alors, des romans, des légendes établissaient cette existence ; et dans le moyen âge surtout, on éprouvait le plus grand respect pour les assertions des auteurs de l'antiquité. Leurs témoignages au sujet des amazones ont été rassemblés au surplus, vers le milieu du siècle dernier, par l'abbé Guyon.

Diodore de Sicile parle de républiques de femmes qui s'étaient constituées en Libye, et parmi lesquelles se distinguaient les amazones et les gorgones. Les poëtes donnaient à ces dernières une coiffure de serpents, et prétendaient qu'elles n'avaient à elles toutes qu'un seul œil qu'elles se communiquaient mutuellement selon les circonstances. Homère place les amazones dans l'Asie Mineure, sur les bords du Thermodon; et Eschyle leur donne pour patrie la Scythie. Hérodote s'est occupé aussi des amazones. A en croire Hippocrate, ces femmes guerrières se faisaient brûler la mamelle droite avec une lame d'airain rougie au feu, pour donner au bras droit plus de soupplesse et plus de vigueur. Enfin, suivant Diodore de Sicile, Justin et Plutarque, ces terribles amazones conservaient encore leur royaume au temps des conquêtes d'Alexandre, et leur reine Thalestris serait venue visiter le héros sur les bords du Thermodon.

Après la conquête de l'Amérique, on ressuscita la fable des amazones : des voyageurs prétendirent avoir rencontré une république de femmes sur les bords de l'Amazone, et ce fleuve prit depuis le nom de *rivière des Amazones*. Toutefois ces héroïnes de l'antiquité et de l'Amérique sont demeurées pour nous à l'état de mythe.

AMBRIANE. *Voy.* AÏA.

AME. La superstition n'a point fait grâce à l'âme et s'en est emparée pour la soumettre comme toutes choses à ses aberrations. Un rêveur a prétendu que l'âme est semblable à un vase sphérique de verre, qui a des yeux de tous côtés. Un autre affirme que l'âme se roule de lieu en lieu, sur une immense étendue par-dessous terre, pour aller s'unir à un corps enseveli à l'autre bout du monde. Chez les Caraïbes chacun croit avoir autant d'âmes que de battements de cœur ; que l'âme principale est le cœur même, et que les autres errent çà et là, après la mort, suivant le caractère de celui à qui elles appartenaient, le cœur se dirigeant seul vers Dieu. En Guinée, on est convaincu que les âmes des trépassés reviennent sur la terre, et qu'elles prennent dans la maison où elles habitaient toutes les choses dont elles ont besoin. Il en résulte que lorsque quelque chose disparaît on n'accuse de cette perte que les âmes qui ont pu faire une visite.

Hoornbeech, dans son livre contre les Juifs, dit que les âmes ont été créées en même temps que la lumière, mais par paire d'une âme d'homme et d'une âme de femme ; d'où il conclut d'abord que le mariage est indispensable, puisque l'on n'est malheureux dans cette union qu'autant que celle-ci n'est pas contractée entre les deux âmes créées ensemble. Pour assurer son bonheur conjugal, il faut donc se mettre à la recherche de l'âme jumelle.

Les anciens, non moins curieux dans leurs définitions, croyaient que les âmes de ceux qui avaient été noyés étaient anéanties après la mort; et Servius, interprète de Virgile, en donne pour raison que l'âme n'est autre chose que du feu. Origène déclare que les âmes des hommes vivaient toutes en société avant que de venir chacune habiter un corps.

AMES DE LA PLAINE DE PLUVIGNER. Entre Auray et Pluvigner, en Bretagne, il y a une plaine qui fut, lors des querelles des comtes de Blois et de Montfort, le théâtre d'un combat sanglant, et fréquemment on y a recueilli des débris d'armures et d'ossements humains. La tradition locale affirme que des centaines de soldats y dorment sous la bruyère.

« Les âmes de ceux qui sont morts dans ce lieu en combattant, sans avoir obtenu l'absolution de leurs péchés, dit Emile Souvestre, sont condamnées, selon la croyance populaire, à rester près de leurs cadavres, et, à une certaine heure de la nuit, elles s'élèvent du sein de la terre et se mettent à parcourir le champ funèbre dans toute son étendue. Alors, disent les paysans, on croirait entendre les brises de la nuit gémir sourdement : ce sont les plaintes de ces âmes qui souffrent et demandent des prières. Elles sont condamnées à errer jusqu'au jugement dernier, sur cette plaine, et *à ne parcourir jamais qu'une ligne droite*, quels que soient les obstacles qu'elles puissent rencontrer. Malheur au voyageur de nuit qu'elles trouvent sur leur chemin : dès qu'elles l'ont touché, il tombe frappé par une puissance invincible, et doit mourir avant le soir suivant.

« Pendant un séjour que je fis à Auray, je pus juger combien cette croyance était profondément enracinée chez les habitants du pays. Une jeune paysanne arriva dans la

maison où je me trouvais, la figure couverte de pleurs et ne pouvant parler. Effrayés, nous l'interrogeâmes, et la pauvre fille nous apprit, à travers ses sanglots, que son père était mourant. La veille il était allé à la foire de Pluvigner, d'où il était revenu seul et tard par la plaine funeste. *Il avait été rencontré par une âme* (en prononçant ces mots, la jeune fille tremblait de tout son corps); il avait été terrassé, et c'était seulement le matin qu'on l'avait trouvé et rapporté chez lui. Nous nous informâmes sur-le-champ si un médecin l'avait vu.

« — A quoi bon? nous répondit la paysanne, c'est un prêtre qu'il lui faut; ses heures sont comptées.

« Nous nous rendîmes près du malade; il était déjà à l'agonie. Cependant il nous donna quelques explications en phrases entrecoupées par cet horrible hoquet du râle auquel on ne peut rien comparer. Il nous dit qu'il s'était senti *frappé par l'âme*, et que, malgré tous ses efforts, il avait été précipité de cheval.

« Le médecin que nous avions fait chercher arriva enfin. Il examina le malade, et déclara qu'il avait été frappé d'apoplexie. »

AMOUR. Les anciens, qui recherchaient des présages heureux ou fâcheux dans l'observation d'une foule de choses, ne manquaient pas d'attacher une grande importance aux oracles auxquels ils attribuaient un jugement sur le plus ou moins d'affection qu'ils avaient inspiré; et les objets souvent puérils qu'ils consultaient dans cette occasion, trouvent encore à notre époque des adeptes fervents. Ainsi les jeunes filles et les jeunes garçons font claquer dans leurs mains, comme cela avait lieu en Grèce et à Rome, des pétales de roses, d'anémones ou de coquelicots, ainsi que des gousses de baguenaudier, pour s'assurer, par le bruit plus ou moins éclatant qu'ils obtiennent, de l'intensité du sentiment qu'ils fait naître. D'autres fois ils ont recours à des pepins de pomme ou des noyaux de cerises qu'ils dirigent vers le plafond; et souvent le pétillement d'une lampe ou du bois du foyer, contente leur investigation. Ils apportent encore une attention particulière à certains mouvements du corps auquel ils rattachent les significations suivantes : les palpitations du cœur, c'est de la trahison; les tressaillements de l'œil droit et des sourcils sont d'un bon augure; mais l'engourdissement du petit doigt et le battement du pouce de la main gauche annoncent des mécomptes. L'éternument, enfin, est un présage heureux ou malheureux, selon qu'il se produit dans telle ou telle circonstance, c'est-à-dire comme une réponse affirmative ou négative à la demande à laquelle il succède.

Il est aussi une foule de moyens auxquels on peut avoir recours pour s'assurer de l'affection qu'ont les autres pour nous, et nous indiquerons les suivants puisés dans les livres où se trouvent les procédés les plus merveilleux.

Pour connaître entre trois ou quatre personnes celle qui nous aime le plus, il faut prendre trois ou quatre têtes de chardons, en couper les pointes, puis donner à chaque chardon le nom de ces trois ou quatre personnes, et placer ensuite ces chardons sous le chevet de notre lit. Celui d'entre eux qui marquera la personne qui aura le plus d'amitié pour nous, poussera, durant la nuit, un nouveau jet et de nouvelles pointes.

Si l'on prend les os d'une grenouille verte rongée par les fourmis, on se fera aimer en portant sur soi les parties droites, tandis que le contraire arrivera avec les parties gauches.

Si l'on porte devant l'estomac la tête d'un milan, elle fait aimer de tout le monde, et particulièrement des femmes.

Afin d'obtenir un amour constant, on fait usage de la préparation suivante qu'il suffit de faire flairer de temps en temps à la personne qui nous intéresse : on prend la moelle du pied gauche d'un loup et l'on en forme une pommade dans laquelle on introduit de l'ambre gris et de la poudre de Chypre.

Lorsque l'on tire de son sang un vendredi de printemps, pour le faire sécher au four dans un pot vernissé, puis qu'on y joint les testicules d'un lièvre et le foie d'une colombe, et qu'on réduit le tout en poudre fine, on est assuré d'obtenir l'affection de la personne qu'on préfère, en lui en faisant avaler la quantité d'un demi-drachme.

Mais voici le *nec plus ultra* des charmes inventés pour se faire adorer. On prend une bague d'or, garnie d'un petit diamant et qui n'ait point été encore portée; on l'enveloppe dans un morceau d'étoffe de soie; on la porte neuf jours et neuf nuits de suite entre sa chemise et sa chair, du côté droit; et, le neuvième jour, on y grave, en dedans, avec un poinçon neuf, le mot SCHEVA. On se procure ensuite trois cheveux de la personne dont on veut être aimé et on les accouple avec trois des siens propres, en prononçant ces paroles : *O corps, puisses-tu m'aimer, et que ton dessein réussisse aussi ardemment que le mien, par la vertu efficace de Scheva!* On noue enfin ces cheveux en lacs d'amour, de manière que la bague soit à peu près enlacée dans le milieu du lacs; et après l'avoir réenveloppée dans le morceau d'étoffe de soie, on la porte derechef sur le cœur pendant six jours, et le septième, la dégageant entièrement du lacs, on la donne à la personne sur laquelle on désire opérer, avant le soleil levé et à jeun. Certainement il faudrait être doué d'une organisation bien déplorable si l'on n'avait le pressentiment d'une réussite complète, après avoir pratiqué une aussi merveilleuse chose.

AMULETTE. On nomme ainsi, en France, ce que l'on appelle *talisman* dans les contrées de l'Orient, et que les Grecs nommaient *phylactère*.

« Une autre question, dit Bergier, dans son *Dictionnaire théologique*, est de savoir si c'est une superstition de porter sur soi des reliques des saints, une croix ou une image, une chose bénite par les prières de l'Eglise,

un *Agnus Dei*, etc., et si l'on doit mettre ces choses au rang des amulettes, comme le prétendent les protestants. Nous reconnaissons que si l'on attribue à ces choses la vertu surnaturelle de préserver d'accidents, de mort subite, de mort dans l'état de péché, etc., c'est une superstition. Elle n'est pas du même genre que celles des amulettes, dont le prétendu pouvoir ne peut pas se rapporter à Dieu ; mais c'est ce que les théologiens appellent vaine observance, parce que l'on attribue à des choses saintes et respectables un pouvoir que Dieu n'y a point attaché. Un Chrétien bien instruit ne les envisage point ainsi; il sait que les saints ne peuvent nous secourir que par leurs prières et leur intercession auprès de Dieu; c'est pour cela que l'Eglise a décidé qu'il est utile et louable de les honorer et de les invoquer. Or c'est un signe d'invocation et de respect à leur égard de porter sur soi leur image ou leurs reliques; de même que c'est une marque d'affection et de respect pour une personne que de garder son portrait ou quelque chose qui lui ait appartenu. Ce n'est donc pas ni une vaine observation ni une folle confiance d'espérer qu'en consideration de l'affection et du respect que nous témoignons à un saint, il intercédera et priera pour nous. » — *Voy.* Talisman.

AN. Ce qu'on fait le premier jour de l'an, on le fait toute l'année.

Il ne faut pas, pour une femme ou pour une jeune fille, que le premier vœu qui lui est adressé ce jour soit par une personne de son sexe, autrement ce souhait de bonne année porterait malheur ou serait au moins stérile. A Labresse, on regarde comme d'un très-mauvais présage la rencontre, le matin de ce jour, d'une femme ou d'une jeune fille.

A Bouremont, arrondissement de Mirecourt, les enfants vont encore le dernier jour de l'année, souhaiter la saint Sauvé, c'est-à-dire la saint Sylvestre, et le lendemain la bonne année. Voici la traduction donnée par les auteurs de l'ouvrage intitulé : *Le département des Vosges, statistique, historique et administrative*, de ce que disent ces enfants en patois du pays :

Dieu a gardé vos bêtes
Et les yeux de vos têtes,
Et des larrons, vion, vion!...
La petite saint Sauvé, vite donc! vite donc!

Cet usage ne serait-il pas un reste de celui qui existait en France de célébrer par des fêtes le premier jour de l'année, et qu'on pourrait faire remonter au temps des druides où aux cris : *Au gui l'an neuf*, on allait, au mois de décembre, cueillir dans les forêts une branche de gui que l'on envoyait aux grands et à ses amis en guise d'étrennes et qui passait pour une espèce de talisman ou un remède universel ? L'Eglise catholique conserva cette pratique païenne et l'on nomma alors *aguilanleu* les étrennes du nouvel an données aux pauvres et aux enfants qui demandaient le gui l'*an neuf* en chantant des chansons. (*Encyclopédie des gens du monde*.) Cet usage subsiste encore dans un grand nombre de provinces. (Richard, *Tradit. lorraines*.)

ANANCITIDE et SYRROCHITE. Sorte d'ingrédients dont les magiciens et les sorciers faisaient usage, disait-on, pour retenir près d'eux, aussi longtemps qu'ils le désiraient, les démons qu'ils avaient évoqués.

ANARAZEL. L'un des démons, à qui l'on attribue la garde des trésors enfouis au sein de la terre, et la faculté de les transporter d'un endroit à l'autre, afin de les dérober aux hommes qui en font la recherche. Ce même Anarazel, dans la compagnie de Gaziel et Fécor, autres esprits infernaux comme lui, a aussi le pouvoir d'ébranler les fondements des maisons et d'exciter les tempêtes, et ce sont encore eux qui sonnent les cloches à minuit et répandent toutes les terreurs qui font redouter les ténèbres.

ANDRIAGUE. Sorte de cheval ou de griffon ailé, dont il est souvent question dans les romans de chevalerie, où on le donne pour monture à des héros, des fées ou des magiciens.

ANE. Cet animal généralement si doux, si humble, si serviable, si patient, est en raison même de sa docilité, l'objet d'injustes préjugés de la part de l'homme, qui refuse de lui reconnaître ses précieuses qualités, de lui accorder une intelligence cependant incontestable. Il n'est pas jusqu'à l'Arabe, cet habitant du désert, si épris du cheval et du chameau, qui n'ait que du dédain pour l'âne et qui se plaise à le témoigner en toute circonstance. « On raconte, dit le général Daumas, qu'un chïkh arabe était assis au milieu d'un groupe nombreux, quand un homme qui venait de perdre son âne se présenta à lui, demandant si quelqu'un avait vu l'animal égaré. Le chïkh se retourna aussitôt vers ceux qui l'entouraient et leur adressa ces paroles :

« — En est-il un parmi vous à qui le plaisir de la chasse soit inconnu? qui n'ait jamais poursuivi le gibier au risque de se tuer ou de se blesser en tombant de cheval ; qui, sans crainte de déchirer ses vêtements ou sa peau, ne se soit jamais jeté, pour atteindre la bête fauve, dans des broussailles hérissées d'épines? En est-il un parmi vous qui n'ait jamais senti le désespoir de quitter une femme bien aimée, le bonheur de la retrouver? »

Un des auditeurs répartit : — « Moi, je n'ai jamais rien fait ni rien éprouvé de ce que tu dis là. »

Le chïkh regarda alors le maître de l'âne.

« — Voici, dit-il, la bête que tu cherches, emmène-là! »

Les Arabes disent en effet :

« — Celui qui n'a jamais chassé, ni aimé, ni tressailli au son de la musique, ni recherché le parfum des fleurs, celui-là n'est pas un homme, c'est un âne. »

Jadis des médecins mêmes étaient convaincus que les diverses sécrétions de l'âne avaient des propriétés curatives très-estima-

bles, et ils en prescrivaient l'usage dans certaines maladies.

ANET. Aux XIIIe et XIVe siècles, on conseillait l'usage de cette plante pour le traitement de la folie, parce qu'on lui attribuait alors une propriété aussi peu fondée que celle de l'hellébore. Cette croyance venait des anciens. Ceux-ci mêlaient aussi l'anet aux aliments qui étaient préparés pour les gladiateurs, parce que cette plante passait pour être très-nourrissante. La première de ces deux propriétés avait donné naissance au dicton : *Anethum requiri*, « demander de l'anet » pour exprimer des remèdes propres à guérir des fous.

ANGELIQUE. Autrefois on attachait cette plante au cou des enfants, pour les préserver des sortiléges.

ANGES DE CHAQUE MOIS. Janvier est le mois de Gabriel; février, le mois de Barchiel; mars, le mois de Machidiel; avril, le mois d'Asmodel; mai, le mois d'Ambriel; juin, le mois de Muriel; juillet, le mois de Verchiel; août, le mois d'Hamaliel; septembre, le mois d'Uriel; octobre, le mois de Barbiel; novembre, le mois d'Adnachiel; décembre, le mois d'Hanaël.

ANGUEKKOK. Espèce de sorcier des Groënlandais, qui ont recours à lui dans leurs maladies et dans toutes les contrariétés qu'ils éprouvent, particulièrement à la pêche.

ANGUILLE. Au moyen âge, on croyait qu'en se nourrissant de ce poisson, on portait préjudice à sa voix, et ce préjugé constituait même un des préceptes de l'école de Salerne.

ANIMAUX. La puissance et la prédestination que la crédulité populaire attribue aux animaux, sont aussi anciennes que le monde. Dans la mythologie des anciens, ils jouent un très-grand rôle et l'on en vénérait un certain nombre. Chaque dieu avait alors un animal qui lui était voué, et cette pratique s'est perpétuée jusqu'à nous, s'est conservée dans nos légendes. C'est ainsi que le lion se trouve consacré à Vulcain et à saint Jérôme; le loup à Apollon, à saint Hervé et à saint Blaise; l'épervier et le corbeau, la corneille et le cygne à Apollon; le corbeau à Elie, à saint Paul l'ermite, à saint Jérôme et à saint Meinrad; le coq à Mercure, à saint Pierre et à saint Cristophe; le chien aux dieux lares, à saint Roch et à saint Anastase; le taureau à Neptune, à saint Michel et à saint Sylvestre; le bœuf à saint Luc et à sainte Grimonie; le dragon à Bacchus et à saint Derien, à saint Marcel, à sainte Marguerite, à saint Michel, à sainte Radegonde, à saint Romain; la chouette à Minerve; le serpent à Esculape, à saint Jean l'Evangéliste, à saint Victor; le cerf à Hercule, à saint Hubert, à saint Eustache, à saint Telo, à saint Rieul, à saint Julien l'Hospitalier; l'agneau à Junon, à sainte Agnès, à saint François d'Assise; le cheval à Mars, à saint Eloi, à saint Georges, à saint Maurice; l'aigle à Jupiter, à saint Jean l'évangéliste, à saint Gervais; le paon à Junon; la biche à saint Gilles, etc., etc.

Divers animaux sont aussi très-réputés dans la sorcellerie, comme le coq, le chat, le crapaud, le loup, le chien; ou parce qu'ils accompagnent les sorcières au sabbat, ou pour les présages qu'ils donnent, ou parce que les magiciens et les démons empruntent leurs formes.

On sait que dix animaux doivent entrer dans le paradis de Mahomet : la baleine de Jonas, la fourmi de Salomon, le bélier d'Ismaël, le veau d'Abraham, l'âne de la reine de Saba, la chamelle du prophète Salech, le bœuf de Moïse, le chien des sept dormants, le coucou de Belkis, et l'âne de Mahomet.

Afin que les animaux que l'on vient d'acquérir oublient plus vite leurs anciens maîtres et ne soient plus tentés de retourner chez eux, il faut avoir soin, disent les habitants de Cornimont, de faire une petite croix sur le linteau de la porte de leur nouvelle écurie. On doit aussi leur conserver la corde qu'ils avaient au cou quand on les a achetés et ajouter à ces pratiques celle de leur donner du sel avec la main droite plutôt qu'avec la main gauche. A Raon-aux-Bois, on leur donne, le matin avant de sortir des étables, une tartine de beurre tournée trois fois autour de la crémaillère, et qui doit leur être également présentée de la main droite.

A Labresse, on a soin de leur donner abondamment à manger avant d'aller à la messe de minuit. A Cornimont, à Raon-aux-Bois, à Fresse, au Val d'Ajol et dans quelques autres communes, on croit encore qu'ils se lèvent et conversent ensemble pendant la célébration de cet office nocturne, et on raconte à ce sujet qu'un habitant du premier de ces villages jouissant de la réputation d'être un esprit fort (il y en a dans nos montagnes des Vosges aussi bien qu'à la ville), voulut s'assurer de ce fait surnaturel, et alla se cacher dans un coin obscur de l'écurie située derrière sa maison, où à l'heure de minuit il vit et entendit un de ses bœufs se réveiller, puis se lever pesamment et demander en bâillant à son compagnon de fatigue, ce qu'ils feraient tous deux le lendemain; celui-ci lui répondit qu'ils conduiraient leur maître au cimetière. La chose ne manqua pas d'arriver, dit la tradition, notre esprit fort ayant été saisi d'une telle frayeur qu'il en tomba roide mort sur place. Ainsi sans doute le racontèrent les bœufs. On assure qu'une semblable aventure arriva aussi à une femme de Raon-aux-Bois que la curiosité avait engagée à visiter ses étables pendant le même office de minuit, et qui apprit également de ses bœufs qu'ils ne tarderaient pas à la conduire en terre.

A Noyal, département du Morbihan, pays, comme notre Lorraine, de vivaces croyances superstitieuses, « un paysan ivre, » dit M. Emile Souvestre (*Les derniers Bretons*, édit. in-12, p. 114), « s'endormit ce jour-là (la nuit de Noël) dans son étable auprès de son attelage. Il entendit un des bœufs qui disait à l'autre : Que ferons-nous demain? l'autre ré-

pondit : Nous traînerons notre maître en terre. Le paysan furieux se lève ; tu en as menti, bête maudite, dit-il, et d'une hache qu'il a saisie, il veut frapper l'animal ; mais sa main que l'ivresse rend chancelante, s'égare, il se donne la mort et la prédiction du bœuf s'accomplit. » Ces trois contes populaires de contrées si éloignées l'une de l'autre attestent, du moins, la croyance fort ancienne du don précieux de la parole accordé aux animaux pendant la célébration de la messe de minuit, en considération sans doute, ajoute M. Emile Souvestre, du bœuf et de l'âne qui se trouvaient dans l'étable, à Bethléem, à la naissance du Christ. Encore faut-il supposer que ce dernier fait soit vrai.

On voit encore clouées à la partie extérieure de la porte des granges de beaucoup d'habitants de la campagne, des têtes de loups, de renards, d'oiseaux de proie, qu'on regarde comme autant de témoignages de l'adresse des chasseurs qui ont détruit ces animaux carnassiers, la terreur des basses-cours. Cet usage ne serait-il pas plutôt un reste d'une vieille superstition des Romains (PLINE, *Histoire naturelle*, livre XXVIII), et des Germains, avant leur conversion au christianisme (M. l'abbé CLOUET, *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*, vol. Ier, page 398), qui croyaient que ces ossements, réputés sacrés, devaient préserver leurs demeures de toutes sortes de maléfices ? (RICHARD, *Tradit. lorraines*.)

ANIMAUX DE CHAQUE MOIS. La brebis est consacrée au mois de janvier ; le cheval, au mois de février ; la chèvre, au mois de mars ; le bouc, au mois d'avril ; le taureau, au mois de mai ; le chien, au mois de juin ; le cerf, au mois de juillet ; le sanglier, au mois d'août ; l'âne, au mois de septembre ; le loup, au mois d'octobre ; la biche, au mois de novembre ; le lion, au mois de décembre.

ANKOU. Nom que donnent les Bretons au fantôme de la mort. Ce nom signifie *angoisse*.

ANNEAU. « Autrefois, dit M. Fornari, on voyait beaucoup d'anneaux enchantés ou chargés d'amulettes. Des hommes à prodiges prétendaient guérir en touchant de leur anneau. Les magiciens surtout se faisaient des *anneaux constellés* avec lesquels ils opéraient des merveilles. Les païens croyaient tellement que de pareils anneaux occasionnaient des faits miraculeux qu'ils interdisaient à leurs prêtres d'en porter de semblables, et ceux-ci étaient obligés de se résoudre à la plus grande simplicité dans leurs anneaux. Il fallait qu'ils fussent façonnés de manière à ce qu'il était évident qu'ils ne contenaient pas d'amulettes.

« Chez les Chrétiens, l'anneau magique devint d'un grand usage. C'est de cet usage qu'est venu l'*anneau d'alliance*, et la manière de le placer fut même un objet de controverse. Enfin, on s'arrêta à ce qu'il devait être placé au quatrième doigt, appelé pour cela *annulaire*.

« Un livre de secrets dit que le moment où le mari donne l'anneau à sa jeune épouse devant le prêtre, est de la plus haute importance. S'il retient l'anneau à l'entrée du doigt et ne passe pas la seconde jointure, la femme sera maîtresse ; mais s'il enfonce l'anneau jusqu'à l'origine du doigt, il sera immanquablement chef et souverain dans le ménage.

« Cette idée n'a pas disparu. Les jeunes demoiselles rusées ont bien soin de courber le doigt annulaire au moment où elles reçoivent l'anneau, en sorte qu'elles l'arrêtent avant la seconde jointure. Les Anglaises, qui ajoutent la plus grande foi aux propriétés merveilleuses de l'anneau d'alliance, et font le plus grand cas de ce signe de fidélité, ont le plus grand soin aussi de déployer la même adresse quand leurs époux l'introduisent dans leurs doigts.

« Les Orientaux, toujours frappés du merveilleux, croient fortement aux anneaux magiques et révèrent comme des talismans les bagues et les anneaux. Leurs contes ne cessent de rapporter des prodiges attribués aux anneaux constellés. Ils disent que l'*anneau de Salomon*, par exemple, commandait à toute la nature, et ils ont pour cet anneau une admiration illimitée. Le nom de *Jehovah*, ou le grand Dieu, est dit-on gravé sur cette bague, gardée, on ne sait où, par les dragons du tombeau de Salomon.

« Les sectateurs de Mahomet, à défaut de ce talisman, se pourvoient souvent près des magiciens de bagues dont ils attendent les mêmes effets.

« Le bizarre Henri VIII, roi d'Angleterre, s'occupait à bénir des anneaux d'or qui avaient, selon lui, la propriété de guérir de la crampe.

« L'*anneau des voyageurs* n'est pas non plus sans réputation : il donnait à celui qui en était porteur la faculté d'aller sans fatigue de Paris à Orléans, et de retourner d'Orléans à Paris, le même jour.

« Pourquoi ne parlerions-nous pas de l'*anneau d'invisibilité*, de cet anneau qui plaça Gygès sur le trône de Lydie ? C'est un mercredi de printemps, sous les auspices de Mercure, lorsque cette planète est en jonction avec une autre planète favorable, soit la Lune, soit Jupiter, soit Vénus, soit le Soleil, qu'il faut entreprendre l'opération importante de fabriquer cet anneau. Prenez alors du mercure, fixé et purifié ; formez-en une grosse bague qui entre aisément dans le troisième doigt de la main ; enchâssez dans le chaton une petite pierre extraite du nid de la huppe, et gravez autour de l'anneau ces mots : *Jésus passant † par le milieu d'eux † s'en allait*. Puis posez sur une pierre de mercure fixé cette bague qui devra avoir la forme d'une petite palette, et être faite du parfum de mercure. Après avoir enveloppé ladite bague dans un taffetas de la couleur analogue à la planète, portez-la dans le nid de la huppe d'où vous avez tiré la pierre, et laissez-la en cet endroit durant neuf jours. Vous la retirerez alors et ferez du parfum de mercure comme la première fois ; puis vous la garderez

soigneusement dans une petite boîte faite aussi avec du mercure fixé, pour vous en servir dans l'occasion. Quand vous y avez recours, vous la mettez à votre doigt du milieu de la main, et voici ce qui arrive : si la pierre est tournée au dehors de la main, elle a la vertu de rendre invisible aux yeux des spectateurs celui qui la porte; si on veut être vu, au contraire, il faut tourner la pierre en dedans de la main et fermer celle-ci en forme de poing. »

ANNÉE. On était convaincu jadis, et cette croyance est même assez généralement répandue encore parmi nos populations agricoles, que les produits de l'année sont plus ou moins abondants, que les événements qui la signalent sont plus ou moins heureux, selon que cette année commence par tel ou tel jour de la semaine. Ainsi, lorsqu'elle est inaugurée par un *dimanche*, l'hiver et le printemps doivent être doux, venteux et humides ; l'été chaud, sec et tonnant; l'automne humide et agréable ; le bétail à bon marché, et l'abondance manifeste en toutes choses. Si le premier tombe un *lundi*, la température de l'hiver et du printemps sera moyenne; l'été venteux et tonnant; l'automne tempéré; le vin abondant et le miel rare. Quand l'année débute le *mardi*, elle amène un hiver sombre et neigeux; un printemps froid, tantôt sec, tantôt humide; un été humide et tempêteux, un automne inconstant; des bourrasques sur mer et une diminution dans le prix du vin. Par un *mercredi*, l'hiver est rigoureux; le printemps mauvais; l'été bon; l'automne froid et humide; des grains et des fruits en abondance; mais la mortalité dans le bétail, ainsi que parmi les enfants. Le *jeudi* détermine un hiver venteux et pluvieux; un printemps pluvieux, un automne humide, et un produit considérable de grains, de vin et de fruits. Quand le *vendredi* ouvre l'année, on a un hiver régulier; un printemps assez bon; un été variable; un automne moyen; les récoltes sont assez abondantes, mais il y a mortalité de brebis. Lorsque c'est le *samedi*, l'hiver est neigeux et âpre ; le printemps venteux ; l'été assez bon ; l'automne sec; la mer tempêtueuse et le poisson commun.

ANNÉES CLIMATÉRIQUES. On a ainsi appelé ces années du mot *climax*, qui signifie échelle ou intervalle gradué. Les années climatériques sont donc celles qui reviennent après un temps donné, comme de *sept ans en sept ans*, ou de *neuf ans en neuf ans;* mais les années septénaires sont bien plus en renom et bien plus redoutées que les novennaires, et les vieillards surtout éprouvent une grande appréhension de ces périodes climatériques. Ont-elles réellement quelque influence sur notre organisme? S'il fallait en juger par quelques analogies, on pourrait le croire; car, dans les maladies, par exemple, les médecins admettent des périodes critiques de sept et neuf jours, et Gallien avait même établi un mois médical de vingt-six jours et vingt-deux heures, avec lequel il prétendait expliquer toutes les variations des maladies; mais, d'un autre côté, des relevés statistiques semblent combattre ce que l'on voudrait déduire des nombres en question, et le R. P. Feijoo, qui a calculé la durée de la vie de trois cents personnes dont l'histoire a fixé d'une manière positive l'année de la naissance et l'année de la mort, déclare n'avoir pas trouvé, à beaucoup près, autant de morts dans les *septénaires* que dans les autres années; et qu'à Palerme, un P. Jésuite ayant fait aussi, sur les registres des paroisses, un relevé de plusieurs milliers d'hommes, est arrivé à un résultat pareil au sien. Il faut donc conclure que l'idée qu'on se fait des années climatériques est sujette aux mêmes aberrations que le calcul qui a lieu sur la durée probable de la vie suivant les différents âges.

ANSUPÉROMIN. Sorcier qui habitait les environs de Saint-Jean de Luz. Le conseiller Pierre Delancre qui, sous Henri IV, se livra à une information générale contre les sorciers, découvrit cet Ansupéromin, et déclara qu'il avait été vu nombre de fois au sabbat, monté sur un bouc, et jouant de la flûte pour accompagner la ronde des sorcières.

ANTIPODES. Longtemps on plaça au nombre des erreurs l'existence des antipodes qu'avaient établie certains esprits supérieurs; et même, dans les premiers siècles de l'Eglise, croire aux antipodes etait considéré comme une sorte d'hérésie. Saint Augustin dit : *Quod vero et antipodas esse fabulantur nulla ratione credendum est.* Le Pape Zacharie ayant appris qu'un religieux, nommé Virgile, qu'il avait envoyé en Allemagne pour y prêcher la foi, y préconisait la doctrine des antipodes, écrivit aussitôt à saint Boniface : « S'il est prouvé qu'il soutienne qu'il y a un autre monde et d'autres hommes sous la terre, un autre soleil et une autre lune, chassez-le de l'Eglise dans un concile, après l'avoir dépouillé du sacerdoce. » (Fleury, *Hist. eccl.*)

APPARITIONS. Croire à Dieu, c'est n'établir non plus aucun doute sur sa puissance suprême. Craindre l'esprit du mal, c'est se tenir constamment en garde contre ses atteintes, contre les piéges qu'il tend incessamment à l'humanité. Rien de plus simple donc, en présence d'un phénomène, d'un fait quelconque dont on ne peut définir la cause, que de rapporter sa manifestation à la volonté du ciel, ou à celle qui surgit de l'empire des ténèbres. Des apparitions ont eu lieu dans tous les temps : c'est un fait incontestable, quelle que soit la manière dont on veuille l'expliquer. Le fait est incontestable, car il est confirmé par les saintes Ecritures et par les autorités profanes les plus respectables de l'antiquité et de l'histoire moderne. Il faut convenir toutefois qu'au vrai s'est fréquemment mêlé le faux; qu'à l'observation consciencieuse et raisonnée sont venues se joindre les hallucinations de l'ignorance et les fourberies des spéculateurs; mais, en définitive, la vérité

n'est jamais détruite par l'erreur. Il ne nous appartient point enfin d'approfondir la nature de certains rapports qui existent entre l'âme de la personne vivante et l'âme de la personne morte; de pénétrer les lois mystérieuses qui lient les existences terrestres avec les esprits agissant d'après une mission spéciale de la Divinité.

Les âges primitifs eurent leurs apparitions vocales : telles furent, dans l'Ancien Testament, celles de Dieu à Adam, Abraham, Moïse, Job et Elie. Dans le Nouveau, Dieu parle encore à saint Joseph, en Egypte; à Jésus, au moment de son baptême et lors de sa transfiguration sur le mont Thabor, puis à saint Paul, à Ananias.

Des révélations intimes, autre sorte d'apparitions intellectuelles, furent faites aussi par le Tout-Puissant à Abraham, à Jacob, à Joseph, à Daniel, à Elisée, à Salomon, à saint Paul, à saint Jean, à saint Pierre, etc.

Les peuples de toutes les contrées de la terre ont toujours cru et croient encore aux apparitions. Vainement le scepticisme combat cette croyance de toute sa logique : un instinct plus fort que son raisonnement finit toujours par avoir le dessus; ce ne sont point des paroles qu'on oppose en cette occasion à celui qui doute, c'est une conviction muette, mais entière, mais indestructible.

Les orientaux sont persuadés que les anges nous apparaissent sous la forme humaine; qu'il en est de même de l'âme dégagée de sa substance grossière, mais conservant, sous son voile vaporeux, la figure du corps qu'elle a occupé. Ils attribuent également aux démons le pouvoir de s'offrir à nous sous divers aspects. Ils vont même jusqu'à penser que des unions coupables ont lieu entre ces démons et des femmes mortelles, ce qui donne naissance à des êtres mixtes qui mènent ensuite, dans la société, une vie mystérieuse.

On sait aussi que saint Augustin reconnaît que les morts ont souvent apparu aux vivants pour révéler le lieu où leurs corps se trouvaient sans sépulture, et leur désigner celui où ils désiraient être inhumés. Selon lui, on entend souvent du bruit dans les églises où des morts sont inhumés, et l'on en a vu plus d'une fois pénétrer dans les maisons où ils habitaient avant de décéder. Le saint évêque dit encore que des vivants peuvent annoncer à d'autres personnes vivantes, mais absentes, des choses dont celui qui les annonce n'a aucune connaissance et dont il ne se met nullement en peine. Enfin, si la chose est, comme on ne peut le nier, ajoute-t-il, il n'est pas possible de révoquer en doute que les morts ne puissent apparaître aux vivants sans les voir, et leur prédire des choses dont l'événement futur confirme la vérité. Saint Augustin en conclut que tout cela arrive par le commandement de Dieu ou par sa permission.

Il n'y a rien d'exactement défini sur les apparitions. Au dire de dom Calmet, si l'on voit quelqu'un en songe, c'est une apparition; mais endormi ou éveillé, il y a des apparitions d'esprits bienveillants et d'esprits hostiles. « Les apparitions des esprits, » dit Jamblique, « sont analogues à leur essence : l'aspect des saints est consolant, celui des archanges terrible, celui des anges moins sévère, celui des démons épouvantable. Il est difficile de se reconnaître dans les apparitions de spectres; car il y en a de mille sortes. » Le conseiller Delancre donne les moyens, à ce qu'il croit, de ne s'y point tromper; mais, comme on va le voir, il n'est guère plus heureux que les autres.

« On peut, » dit-il, « distinguer les âmes des démons, parce qu'ordinairement elles apparaissent en hommes portant barbe, en vieillards, en enfants ou en femmes, bien que ce soit en habit et en contenance funeste. Or les démons peuvent se montrer ainsi. Mais, ou c'est l'âme d'un damné, ou c'est l'âme d'une personne bienheureuse. Si c'est l'âme d'un bienheureux et qu'elle revienne souvent, il faut tenir pour certain que c'est un démon qui, ayant manqué son coup de surprise, revient plusieurs fois pour le tenter encore; car une âme ne revient plus quand elle est satisfaite, si ce n'est par aventure une seule fois, pour dire *grand merci*. Si c'est une âme qui se dise l'âme d'un damné, il faut croire que c'est un démon, vu qu'à grand'peine laisse-t-on jamais sortir l'âme des damnés. » Delancre dit encore « que le spectre qui apparaît sous une peau de chien ou sous toute autre forme laide, est un démon; mais s'il paraît sous les traits d'un ange et avec une très-belle figure, ce peut bien être aussi un démon : le diable est si malin! »

On lit, dans la Vie de saint Macaire, le récit de cette apparition remarquable : « Un homme ayant reçu un dépôt, le cacha sans en rien dire à sa femme, et mourut subitement. On fut très-embarrassé quand le maître du dépôt vint le réclamer. Saint Macaire pria, et le défunt apparut à sa femme, à qui il fit connaître que l'argent redemandé était enterré au pied de son lit, ce qui fut trouvé vrai. »

« Roger, comte de Calabre et de Sicile, assiégeait la ville de Capoue. Un nommé Sergius, Grec de naissance, à qui il avait donné le commandement de deux cents hommes, s'étant laissé gagner par argent, forma le dessein de le trahir et de livrer l'armée de Robert au prince de Capoue, pendant la nuit. C'était le premier jour de mars qu'il devait exécuter sa trahison. Saint Bruno, qui vivait alors dans son désert de Squillame, apparut au comte dans un songe et lui dit de courir aux armes, s'il ne voulait être opprimé par ses ennemis. Le comte s'éveille en sursaut, et ordonne à ses gens de monter à cheval, et de voir ce qui se passe dans le camp. Ils rencontrèrent les gens de Sergius avec le prince de Capoue. Ceux-ci se retirèrent dans la ville dès qu'ils les aperçurent; mais les gens du comte Roger en prirent cent soixante-dix, de qui ils apprirent toute la trahison.

Roger étant allé peu après à Squillame pour raconter à Bruno ce qui lui était arrivé, le saint lui dit : « Ce n'est pas moi qui vous ai « averti, c'est l'ange de Dieu qui est auprès « des princes en temps de guerre. » (Le P. Dominicain MATHIAS GIRALDO.)

On peut dire, en résumé, qu'il est peu de personnes qui n'aient à citer, une fois au moins dans le cours de leur vie, tel songe, telle apparition, tel avertissement dont un événement ultérieur est venu confirmer l'exactitude. Les gens faibles, ignorants, tout en acceptant ces faits sans restriction, se livrent quelquefois néanmoins à des commentaires absurdes; mais les personnes intelligentes ne sont, le plus souvent aussi, ni plus sages, ni plus lucides dans leurs interprétations, car la crainte de paraître superstitieuses, de s'exposer aux railleries des sceptiques, les fait mentir à leur conscience, nier ce qu'elles ont vu ou entendu, déclarer impossible ce dont elles ont été pourtant témoins. Qu'il soit impossible d'expliquer certains faits, d'accord ! Nier leur existence, pourquoi? Est-ce que Dieu n'est pas tout-puissant? Est-ce qu'il ne dépend pas de sa volonté d'exercer cette puissance, de la manifester par tous les moyens que bon lui semble, même par ceux qui paraissent les plus extraordinaires, les plus bizarres à l'organisation de notre entendement? De ce que nous sommes petits, n'abaissons pas le pouvoir du ciel à nos chétives proportions; ne jugeons pas, d'après les étroites limites de notre sphère d'action, de celle où se développent, dans l'immensité, les impénétrables combinaisons de la Providence! *Voy.* FANTÔMES, PRESSENTIMENTS, SPECTRES, VISIONS, VOIX DANS L'AIR.

APPESANT ou APPESARD. *Voy.* INCUBE.

ARAIGNÉE. Les anciens regardaient comme un présage funeste les toiles d'araignées qui se trouvaient suspendues aux étendards et aux statues des dieux, et cette opinion pénétra dans la Gaule, pour s'y maintenir jusque dans le moyen âge. Elle n'a plus de racine aujourd'hui; mais le peuple attache toujours des idées superstitieuses à l'apparition d'une araignée dans certaines circonstances, et il est un proverbe qui dit : « Araignée du matin, petit chagrin; araignée du midi, petit profit; araignée du soir, petit espoir. » On croit cependant que, dans divers cas, la venue de cet insecte est un présage favorable; mais alors il faut l'écraser aussitôt, ou ce qu'il annonce de bon ne se réalisera pas.

Robert Bruce avait un grand respect pour les araignées, depuis qu'il croyait avoir trouvé dans le travail de l'une d'elles le symbole prophétique de son triomphe.

Ce qui peut inspirer un intérêt parfaitement justifié pour cet insecte, c'est le fait suivant que rapporte le professeur Hents : « On peut, dit-il, arracher à l'araignée, un à un, tous les membres, sans réussir à lui faire abandonner le cocon dans lequel ses œufs sont enveloppés. Si on est parvenu, sans mettre la mère en pièces, à lui enlever adroitement ce cocon et à le dérober à sa vue, elle perd à l'instant toute son activité, semble paralysée et replie ses pattes tremblantes comme si elle était frappée de mort. Dès que le cocon lui est montré de nouveau, elle reprend sa force et toute son énergie, se précipite sur son trésor, et le défendra jusqu'à la dernière extrémité. »

ARBRES. Si les arbres ne sont plus aujourd'hui l'objet d'un culte comme ils l'étaient dans l'antiquité, ils n'en inspirent pas moins un sentiment qui tient du respect; et l'ombre d'une forêt et le bruissement du feuillage répandent presque toujours dans l'âme une émotion superstitieuse.

Les Gaulois adoraient *Esus*, sous la figure d'un chêne. Les habitants de la Saxe honoraient aussi leur Dieu *Irmensal*, sous la forme d'un gigantesque tronc d'arbre. Le culte des arbres résista longtemps, dans la Gaule, aux remontrances des missionnaires et des ministres du christianisme, et au IXe siècle encore, les capitulaires le condamnaient. On fut même obligé de le combattre en appendant aux troncs des plus beaux des niches de madones, des saints et des figures votives, usage qui s'est continué jusqu'à notre époque dans un grand nombre de localités.

ARBRES DE CHAQUE MOIS. Le peuplier est l'arbre du mois de janvier; l'orme, du mois de février; le noisetier, du mois de mars; le myrthe, du mois d'avril; le laurier, du mois de mai; le hêtre, du mois de juin; le chêne, du mois de juillet; le pommier, du mois d'août; le buis, du mois de septembre; l'olivier, du mois d'octobre; le palmier, du mois de novembre; le pin, du mois de décembre.

ARBRES DE LA ROSÉE. Le président Salvaing de Boissieu cite des arbres du Dauphiné qui, d'après son dire, se couvraient d'une sorte de rosée aussi nourrissante que l'était la manne du désert.

AR-CANNEREZ-NOS ou les *chanteuses de nuit*. Ce sont les mêmes fées que les Lavandières.

AR-C'HOUSKEZIK. Les Bretons nomment ainsi un diable particulier qu'ils accusent de causer le sommeil pendant qu'on est à l'église.

ARDENT. *Voy.* FEU FOLLET.

ARGENT. Quand on en reçoit ou quand on en dépense le lundi, on est assuré qu'on en recevra ou qu'on en dépensera toute la semaine.

On croit encore à Cornimont, que l'argent enfoui dans la terre fleurit, après cent ans, comme un bel arbre d'or, et on conseille aux personnes qui sont assez heureuses pour apercevoir un de ces arbres merveilleux, de déposer à l'endroit où elles l'ont vu étendre ses brillants rameaux, une partie de leurs vêtements, afin que, si le riche trésor que cet endroit recèle n'était point découvert cette fois, il ne pût s'enfoncer d'avantage dans les entrailles de la terre.

(RICHARD, *Tradit. lorraines.*)

ARIE (LA TANTE). Sorte de bonne fée qui

dans la croyance des habitants des montagnes du Bugey, du Jura, etc., accorde les récompenses aux petits enfants qui se montrent sages. C'est elle qui, aux solennités de Noël, du renouvellement de l'année, de l'Epiphanie, etc., vient déposer sur une table les joujoux et les friandises que les enfants y trouvent à leur réveil.

« La tante Arie, » dit M. Xavier Marmier, « est la bonne fée de nos chaumières; elle aime l'ordre, le travail; partout où elle reconnaît de telles vertus, elle répand ses bienfaits; elle soutient dans ses devoirs la pauvre mère de famille et les jeunes gens laborieux. Presque jamais on ne la voit, mais elle assiste à tout ce qui se fait dans les champs ou sous le toit du chalet; et si le blé que le paysan moissonne est mieux fauché, si la quenouille de la jeune fille file plus vite et donne un fil plus beau, c'est que la fée Arie était là, et qu'elle a aidé le paysan et la jeune fille. C'est elle aussi qui récompense les enfants obéissants et studieux; c'est elle qui fait tomber sur leur chemin les prunes des arbres voisins, et leur distribue, à Noël, les noix sèches et les gâteaux; ce qui fait que tous les enfants connaissent la fée Arie, et parlent d'elle avec respect. »

Cette fée se rencontre aussi en Allemagne sous le nom de *dame Hollé;* en Toscane, sous celui de *Befana;* puis dans d'autres lieux encore et toujours sous les mêmes attributs de bienveillance pour les bons, de sévérité pour les méchants. Quelques-uns font dériver Arie ou Airie, d'*Aeria* ou Junon l'aérienne.

ARISTOLOCHE. Les indigènes de la Colombie, dans l'Amérique du Sud, se frottent avec le suc de cette plante, soit comme préservatif, soit comme curatif de la morsure des serpents. Ils prétendent que leurs pères ont remarqué que plusieurs espèces de lézards attaquent le serpent, mais qu'avant de lui livrer combat, ils ne manquent jamais d'aller manger de l'aristoloche, ce qui les garantit complétement des suites qu'aurait pour eux le venin de leurs adversaires.

ARMACIÉS. Nom que l'on donne, dans la montagne Noire, département du Tarn, à celui qui est né le lendemain de la Toussaint, et qu'on suppose être doué de la faculté de seconde vue. Ce nom est générique aussi, dans la même contrée, pour désigner des esprits malfaisants qui s'introduisent dans les étables pour y sucer le lait des vaches, et dans quelques localités on appelle ainsi les sorciers.

ARMES A FEU. On croyait autrefois pouvoir se garantir de l'atteinte de ces armes, en répétant quatre fois : *malatus, dives fulgiter regissa;* ou bien en portant constamment sur soi une certaine suite de mots cabalistiques qui se trouvaient séparés les uns des autres par une croix. Le curé Thiers rapporte, à propos de ce dernier genre d'amulettes, l'anecdote que voici : « Une vieille femme de Louvain avait les yeux rouges et chassieux. On lui assura qu'elle guérirait facilement en portant sur elle quelques mots mystérieux, qui avaient la vertu (rendre nets et brillants les yeux rouges chassieux des vieilles femmes. Elle alla tro ver un jeune écolier, et lui promit de l donner un habit neuf, s'il voulait lui écri les trois mots qu'elle allait lui dicter. I jeune espiègle y consentit, écrivit en eff sous la dictée de la vieille, et lui remit u papier cacheté, en lui recommandant de r l'ouvrir que quand elle serait guérie. I vieille donna l'habit neuf et se retira. Au bo de quelque temps, ses yeux rouges cessère d'être enflammés et ses cils d'être chargés d chassie. Elle fit part de sa découverte à s voisine, qui était vieille et chassieuse comm elle. La voisine prit le papier et se trouv également guérie après quelques mois d'é preuve. Emerveillées de leur succès, elle voulurent en connaître le secret, et se fire ouvrir le papier. Qu'y trouvèrent-elles cette phrase que le malin écolier substitua celle qu'on lui demandait : « Que le diabl « t'arrache les deux yeux, vieille sorcière, « « en bouche les trous avec deux crottins. »

ARMOISE. On fait en Normandie, ave des couronnes de cette plante, des espèce d'amulettes que l'on croit devoir préserve de la foudre et des voleurs.

ARROCHE FETIDE. Un préjugé qu'a pro pagé Gilibert, c'est que les feuilles froissée de cette plante, introduites dans les narine arrêtent instantanément les spasmes hyst riques.

ARSIN. C'est le nom que recevait autre fois dans les Flandres, un privilége abomi nable qui autorisait d'incendier la maiso de celui qui avait battu, blessé ou tué u bourgeois.

ARTHUS. Roi des Bretons, dont la vie fourni la matière d'un grand nombre de lé gendes, et surtout celle des romans dits d *La table ronde.* On montre, dans les environ de Huelgoat, en Bretagne, un amas d'énor mes rochers qu'on dit être les débris de l'u des châteaux de ce monarque renommé. O ajoute que ces ruines couvrent des trésor que gardent des démons, et que l'on voi souvent ceux-ci traverser les airs sous l forme de feux follets. Leur présence est si gnalée aussi par des hurlements qui répan dent l'effroi dans la contrée, hurlements qu se mêlent aux cris non moins sinistres de oiseaux de nuit.

ASCIK-PACHA. Démon qui, au dire de Turcs, favorise les intrigues amoureuses aide aux accouchements, et enseigne le moyens de combattre les sortiléges.

ASELLE. Espèce de cloporte aquatiqu que révéraient autrefois les Islandais, parc qu'ils étaient persuadés qu'en tenant cet in secte dans la bouche, ou son ovaire desséch sur la langue, ils obtenaient tout ce qu'il voulaient. Ils donnaient à cet ovaire le non de *pierre à souhaits.*

ASMOND ET ASUITH. C'étaient deux compagnons d'armes danois, liés d'une amitié telle qu'ils convinrent par un serment solennel que celui qui survivrait à l'autre irait volontiers s'ensevelir dans le sépulcre du mort.

:h décéda le premier, et Asmond ne
|ua pas, selon sa promesse, d'aller se
ier auprès de son ami. Mais un mau-
génie qui s'était introduit dans le corps
dernier se mit à tourmenter Asmond
utes les manières, lui déchirant un jour
age, et le lendemain lui arrachant une
le, ce qui exaspéra si bien la victime
le coupa à son tour la tête du mort.

OORS. Les Hindous nomment ainsi des
ts malfaisants qui accompagnent les
geurs et leur causent toutes sortes d'obs-
s et de dangers.

PERGES. On prétendait jadis que les
es de cette plante, séchées et appli-
s sur des dents malades, les faisaient
er aussitôt sans douleur.

PHYXIE. On croit généralement que
ndividus asphyxiés, sur lesquels il con-
de tenter la respiration artificielle, doi-
être couchés sur le dos. Dans cette po-
n cependant, la langue tombe sur l'épi-
, en la portant sur la glotte, qui est
fermée. Les liquides qui peuvent se
er dans la bouche, ou qui y remontent
estomac, obstruent le même passage.
change en renversant la position et en
nt le sujet sur la face : la langue prend
une direction en avant, entraîne l'épi-
, ouvre la glotte, et permet ainsi que
pénètre librement pendant l'inspiration.
iquides qui se trouvent dans l'arrière-
ne s'en écoulent, d'où il résulte que les
s pour exciter la respiration sont plus
es. Ici encore l'usage est en contradic-
avec les lois de la physique.

SASSINAT. « On croit en Normandie,
lle Amélie Bosquet, que si une per-
e est morte assassinée, ou si sa mort a
rovoquée par autrui d'une manière vio-
, son cadavre, en présence du meur-
laissera échapper du sang de ses plaies,
jettera par le nez. C'est probablement
te croyance que dérive cette expression
nelle : *Le sang rejaillit sur le coupable.*
ait de notre histoire peut servir d'exem-
l'appui de ce préjugé.

e lendemain de sa mort, le corps de
II, duc de Normandie et roi d'Angle-
fut porté à l'abbaye de Fontevrault,
le sa sépulture. Il était placé dans son
eil, dans un grand appareil, et le visage
uvert. Son fils Richard, venant au-de-
du convoi, ne se fut pas plutôt appro-
que le cadavre du roi commença à jeter
ng par le nez en signe d'indignation. On
ndait, en effet, que, par des rébellions
nuelles et les chagrins qui en avaient
s suite, ce fils ingrat aurait occasionné
rt de son père. Richard lui-même le
it ainsi, car ce spectacle lui occasionna
and remords : il se prit à pleurer, et
uisit jusqu'à Fontevrault le convoi fu-
avec les marques d'un profond et vio-
désespoir. »

TROLOGIE ou GENETHLIALOGIE (2).
re de Suidas et de Justin, l'astrologie
tira son origine de Zoroastre et d'Ostanés le Babylonien; mais Eupolème et Bérose l'attribuent au patriarche Abraham. Chilon, de Lacédémone, et l'un des sept sages de la Grèce, fut le premier qui initia cette contrée aux pratiques astrologiques; et l'on trouve dans Pétrone et dans le poëte Manilius des détails sur les interprétations de cet art.

Chez les Egyptiens, Hermès eut la bonne fortune de remarquer que les sept trous qui se trouvent placés à la tête demeuraient sous l'influence des sept planètes. Saturne et Jupiter présidaient, selon lui, aux oreilles; Mars et Vénus aux narines; le Soleil et la Lune aux yeux; Mercure à la bouche.

Les Arabes renchérirent sur les Egyptiens, et attribuèrent aux astres les propriétés les plus merveilleuses. Ils accordèrent aussi à chacun d'eux le gouvernement d'une région dans le corps humain. Ainsi le Soleil eut en partage la tête, le cœur, la moelle allongée et l'œil droit; Mercure, la langue, les mains, les jambes, le système nerveux et l'imagination; Saturne, le foie, la rate et l'oreille droite; Jupiter, l'ombilic, les intestins et la poitrine; Mars, le chyle, le sang et les narines; Vénus présida à la bonne chère et à l'embonpoint; la Lune administra l'œil gauche, l'oreille gauche, les poumons et l'estomac. Dans l'influence des planètes, les Arabes déclaraient encore que le Soleil était bienfaisant et favorable; Saturne, triste et froid; la Lune, mélancolique; Jupiter, tempéré et benin; Mars, sec et ardent; Vénus, féconde et bienveillante; Mercure, inconstant et variable.

La cour de la reine de Médicis était peuplée d'astrologues de tous les pays; et chaque dame de cette cour avait son devin qu'elle appelait son *baron*, et qu'elle consultait dans toutes les occasions importantes.

Le Pape Paul III gratifia, dit-on, un astrologue de l'évêché de *Civita Ducale*, pour lui avoir dit sa bonne aventure. Les cardinaux d'Ailly et de Cusa travaillaient à l'horoscope de Jésus-Christ, et se persuadèrent avoir rencontré sa naissance, sa vie, ses miracles et sa mort, dans l'aspect de Mars et de Vénus; le cardinal de Richelieu avait de fréquentes conférences avec les hommes qui s'occupaient d'astrologie; et le cardinal Mazarin faisait une pension de deux mille livres à Jean-Baptiste Morin pour le récompenser de ses études astrologiques.

En définitive, de même que le hasard confirme quelquefois les prédictions de Mathieu Laensberg et des autres faiseurs d'almanachs, il est arrivé que certains horoscopes se sont réalisés dans leur plénitude; mais le contraire est le vrai de la question.

Cardan avait prédit le jour et l'heure de sa mort. Voyant que celle-ci lui faisait défaut au moment qu'il avait précisé, il se suicida, afin qu'il ne fût pas dit que la science avait menti.

Nous reproduisons ici une critique publiée en 1710, et curieuse en ce sens qu'elle

Voy. pour la théorie de cet art, le *Dictionnaire des sciences occultes* de l'*Encyclopédie Migne*.

est une histoire assez complète de ce que furent en tout temps les jongleries de l'astrologie. Il faut seulement, dans cet article, faire la part de ce qu'était aussi la science à l'époque où il fut écrit.

« I. Il y a dans le ciel sept planètes; et dans une partie du ciel qu'on appelle zodiaque, qui est une espèce de ceinture céleste, ou si l'on veut une manière de baudrier, selon sa situation par rapport aux deux pôles du monde, douze signes. Ces planètes et ces signes sont là placés pour nous, disent les astrologues judiciaires, ils y ont des occupations importantes à notre égard, ils sont continellement attentifs à nous envoyer des influences pour nous tourmenter ou nous faire plaisir. Nous n'avons aucun membre que ces corps célestes ne gouvernent comme il leur plaît, il semble que nous ayons à chaque partie de notre corps des fils attachés que ces astres tirent ou lâchent à leur fantaisie, selon le mouvement ou le repos qu'ils veulent nous donner. Le Soleil gouverne la tête, la Lune le bras droit, Vénus le bras gauche, Jupiter l'estomac, Mars les parties qui servent à la génération, Mercure le pied droit, Saturne le pied gauche. Ou Mars gouverne la tête, Vénus le bras droit, Jupiter le bras gauche, le Soleil l'estomac, la Lune les testicules, Mercure le pied droit, et Saturne le pied gauche.

« Quant aux signes, le Bélier gouverne la tête, le Taureau le cou, les Gémeaux les bras et les épaules, l'Ecrevisse la poitrine et le cœur, le Lion l'orifice de l'estomac, la Vierge le ventre, la Balance les reins et les fesses, le Scorpion les parties honteuses, le Sagittaire les cuisses, le Capricorne les genoux, le Verseau les jambes, les Poissons les pieds. Voici pourtant quelque petite différence, car ces messieurs ne s'accordent pas toujours en tout : chacun veut y mettre du sien. Les astrologues font présider le Bélier à la tête; le Taureau au cou et au gosier; les Gémeaux aux épaules, aux bras et aux mains; l'Ecrevisse à la poitrine et aux poumons; le Lion au diaphragme, à l'estomac et au ventre; la Vierge au cœur et aux hypocondres; la Balance aux vertèbres et aux reins; le Scorpion à la vessie; le Sagittaire aux cuisses; le Capricorne aux genoux; le Verseau aux jarrets, et les Poissons aux pieds. Il ne faut pas s'aller imaginer que les astrologues donnent de tels emplois à ces corps célestes sans faire quelque raisonnement pour appuyer ce qu'ils disent. Rapportons donc de bonne foi quelques-uns de ces raisonnements, et ensuite nous raisonnerons à notre tour.

« Les astrologues ont assigné à chaque planète une domination sur chaque partie du corps; ils établissent cet empire sur une certaine sympathie qu'ils disent avoir avec les astres. Ils assurent que le cœur a son rapport au soleil, d'autant que comme il est la source de la chaleur vitale, aussi cet astre vivifiant répand ses rayons sur toutes les parties du monde. Ils veulent que la lune préside au cerveau, et que par une vertu secrète, elle s'assujétisse à croître et à décroître. Le foie qui est la partie où se façonne le sang, regarde Jupiter comme son astre dominant, lequel par sa vive couleur fait assez connaître l'empire qu'il a sur les sanguins. Les reins sont sous la domination de Vénus qui est une planète de fécondité, comme la rate qui est le réceptacle de l'humeur atrabilaire et mélancolique, est sujette aux impressions de Mars qui est colérique et fougueux. Enfin, ils disent que le poumon, qui continuellement aspire et respire l'air dont se forme la voix, a son rapport à Mercure, planète venteuse qui semble être messagère du ciel, par ses allées et par ses venues, comme s'il était occupé à porter les ordres de son maître.

« Peut-on faire un plus pitoyable raisonnement, et n'est-ce pas une chose surprenante, ou plutôt prodigieuse, qu'il se trouve des gens qui se laissent séduire par de telles rêveries ? Tout ce que je viens de rapporter est physique ; mais cette belle invention serait imparfaite, s'il ne s'y mêlait point de moral : on y a pourvu, en voici un échantillon. Le Bélier fait les lascifs et les gourmands; le Taureau, les téméraires et les séditieux; les Gémeaux, les curieux et les avares; l'Ecrevisse, les inconstants; le Lion, les colériques; la Vierge, les chastes; la Balance, les justes; le Scorpion, les railleurs et les traîtres; le Sagittaire, les orgueilleux; le Capricorne, les vaillants; le Verseau, les modérés; et les Poissons, les infidèles. Si une comète ressemble à une flûte, musiciens, prenez-garde à vous : les astrologues vous avertissent que c'est à vous qu'elle en veut. Si elle est dans les parties honteuses, impudiques, vous avez tout à craindre. Si sa situation est telle qu'elle fasse avec les étoiles un triangle ou un carré, c'est aux sciences et à l'esprit qu'elle s'adresse. Que de poisons elle va répandre, si elle est placée dans la tête du serpentaire boréal ou austral ! Donnez-vous bien de garde de prendre médecine lorsque la lune est dans le signe du Taureau, parce que, dit un astrologue d'un ton d'oracle, comme cet animal est un de ceux qui ruminent, il tirera votre médecine du fond de votre estomac en haut, pour vous la faire rendre et rejeter jusqu'à la dernière goutte. Si vous cueillez de la chicorée à l'heure de Mars, elle sera beaucoup meilleure pour guérir les inflammations du foie, que si elle était cueillie dans un autre temps, et en voici l'admirable raison : il est certain que c'est Jupiter qui enflamme le foie; il est encore constant que Mars est l'ennemi irréconciliable de Jupiter; et ainsi concluez que vous servant d'une chicorée que Mars protége, Jupiter ne pourra empêcher le remède que vous en attendez.

« Que faites-vous, mon ami ? Vous bâtissez votre maison dans le quatrième degré du Scorpion ! mais ce Scorpion céleste en va produire une infinité de terrestres qui la désoleront pendant tout le temps qu'elle

subsistera. Mais pourquoi, monsieur l'astrologue, n'en produit-il point pour les autres ouvrages qu'on fait dans le même temps? Oh! pourquoi? pourquoi? c'est qu'il ne lui plaît pas. Vous êtes né sous le Capricorne, pendant qu'il avait la couronne à l'orient? Bon présage! Dépensez, ne craignez rien, la pauvreté ne vous accablera point : le Capricorne se servira de cette couronne pour vous en mettre une sur la tête, vous serez roi, et cela étant, que de rois nous pouvons avoir s'il naît beaucoup d'enfants sous la situation de ce signe! car je crois que l'astrologue ne dira pas qu'il n'y en a que quelques-uns que cet astre veut bien gratifier de cette charmante influence. Vous aimez, dites-vous, tant la musique, que vous voudriez que tous les enfants que vous aurez y excellassent? L'astrologie judiciaire vous en donnera le moyen. Prenez si bien vos mesures, qu'ils puissent naître sous la constellation de la lyre d'Orphée : leurs corps résonneront comme un luth et un clavecin. Vous seriez un bon chasseur, si vous étiez né sous Orion ; et vous, pêcheur heureux, si le Verseau avait dominé sur votre naissance. Puisque vous êtes bègue, et vous muet, je devine le temps de votre naissance : vous êtes sortis du sein de vos mères, lorsque Saturne et Mercure étaient opposites en un signe brutal.

« Je n'en finirais pas, si je me laissais emporter par tout ce que ma mémoire me fournit sur les prédictions des astrologues et leurs promesses; mais ce que je viens de dire suffira pour faire juger du reste, car tout ce que je tais n'est pas mieux fondé ni plus raisonnable. Que j'aurais un beau champ de plaisanterie, si je voulais examiner pièce à pièce ce que je viens de rapporter! Tâchez de concevoir comment, par exemple, une influence de la Balance va choisir les fesses d'un enfant pour les bien gouverner, et ensuite les vertèbres et les reins d'un autre pour remplir la même fonction; comment Mercure et Saturne conviennent ensemble pour s'emparer de ses pieds, l'un du droit, l'autre du gauche, de telle sorte qu'ils ne se méprennent point, et qu'ils ne trouvent pas mauvais que les Poissons entrent avec eux dans les mêmes soins ; pourquoi l'Ecrevisse fait les hommes inconstants, elle dont les mouvements sont si tardifs et si pesants.

« II. Il est incontestable que ces figures que l'on donne aux signes célestes, ne subsistent que dans l'esprit de ceux qui se les imaginent de la sorte. C'est un pur caprice, par exemple, qui a fait représenter un certain signe sous la figure d'une femme; car il ne tient assurément pas plus de la figure humaine que d'une autre. Quand même il serait vrai qu'il tiendrait de la figure humaine, avons-nous les yeux assez bons, avec l'aide même des plus excellents télescopes, pour discerner que c'est à une femme qu'il ressemble et non pas à un homme? Et si nous pouvons porter notre discernement jusque-là, nous sera-t-il possible de connaître que c'est la figure d'une fille plutôt que celle d'une femme? Et enfin, quand même nous pourrions faire toutes ces subtiles distinctions, et connaître clairement qu'un certain nombre d'étoiles sont tellement situées, qu'elles forment une figure de fille, s'ensuivrait-il qu'elles communiqueraient à un corps éloigné peut-être de trente millions de lieues, une influence contraire à la multiplication du genre humain? L'astrologie judiciaire est une science purement chimérique.

« III. Quoi donc! parce qu'une comète nous paraîtra répondre à certaines étoiles qu'il a plu aux anciens d'appeler le signe de la Vierge pour s'accommoder aux fictions poétiques qui portaient que la justice ou l'*astræa virgo*, dégoûtée d'un monde aussi corrompu que le nôtre, s'en était allée au ciel, les femmes seront stériles, ou feront de fausses couches, ou ne trouveront point de maris! Peut-on espérer de voir se réaliser des prédictions fondées sur de telles niaiseries? Il y a une constellation dans le ciel qu'il a plu à quelques personnes de nommer Balance, et qui ressemble cependant à une balance comme à un moulin à vent : la balance est le symbole de la justice : donc ceux qui naîtront sous cette constellation seront justes et équitables. Il y a trois autres signes dans le zodiaque qu'on nomme l'un Bélier, l'autre Taureau, Capricorne, et qu'on aurait pu aussi bien appeler éléphant, crocodile ou rhinocéros. Le bélier et le capricorne sont des animaux qui ruminent : donc ceux qui prennent médecine, lorsque la lune est dans ces constellations, sont, nous l'avons déjà dit, en danger de la rejeter par le vomissement.

« IV. Voyons comment il se peut faire que les astres rendent les hommes guerriers ou impudiques, ou orgueilleux, ou sages et prudents; comment ils rendent heureuses ou malheureuses les entreprises des hommes; comment ils obligent une fille à prendre le parti de se renfermer dans un couvent; un homme de se faire magistrat; un autre d'aller courir les mers; enfin de quelle manière ils s'y prennent pour donner au monde ces grands mouvements que nous y remarquons. Les astres ne sauraient exciter toutes le passions qui diversifient les événements, à moins qu'on ne donne de la connaissance à tous les corpuscules qu'ils répandent dans l'air. Pour le faire mieux comprendre, je choisis dans l'antiquité la guerre de Troie, par exemple, dont on a tant parlé, et dont on parle encore tous les jours; cet événement est assez considérable pour que les corps célestes s'en soient mêlés, puisque, selon les astrologues, ils s'occupent tous les jours d'une infinité de bagatelles qui ne méritent pas qu'on s'en occupe. Supposons donc qu'un astre a formé toutes les passions qui ont produit la guerre de Troie, il faut supposer aussi que quelques-uns de ces atomes, de ces corpuscules ont été chargés de la commission d'aller d'abord rendre Pâris amoureux d'Hélène, et Hélène amou-

reuse de Pâris ; que d'autres atomes ont pris pour leur part le soin d'animer le bonhomme Ménélas contre Pâris et contre tous ceux qui lui appartenaient, puis de lui persuader, quoiqu'il n'en fût rien, que sa chère femme s'ennuyait extrêmement de ne le plus voir et qu'elle témoignait une cruauté inexorable à son ravisseur ; car sans cette persuasion, il y a apparence qu'il n'aurait pas songé à mettre en combustion toute la Grèce pour la ravoir.

« Ce n'est pas tout, il y a bien d'autres commissions à remplir, et par conséquent il faut encore bien d'autres corpuscules. Il en faut pour représenter à Agamemnon qu'il ne doit pas souffrir cette tache dans sa famille ; il en faut pour le flatter de l'espérance du commandement général ; il en faut un nombre immense pour aller dans tous les bourgs, villes et villages de la Grèce, et y faire prendre les armes à tous ceux qui sont capables de les porter ; il en faut pour la cour de Priam, afin d'y faire résoudre qu'on n'y rendra point Hélène, quelque grands que soient les efforts de ceux qui la demandent. Je ne veux pas pousser plus loin ce dénombrement, car on pourrait s'imaginer que les étoiles étant obligées de faire une si grande dépense de corpuscules qu'elles tirent de leur propre substance, pourraient enfin s'épuiser, se détruire elles-mêmes, et par conséquent disparaître, et ainsi du soleil, de la lune et de tous les astres, ce qui nous embarrasserait extrêmement.

« V. Quelques anciens ont dit, car que ne dit-on pas ? que les belles pierres que nous appelons précieuses, étaient des larmes coagulées qui tombent des étoiles, les yeux du ciel. C'est pourquoi les astrologues assurent que chaque pierre a sa planète favorite.

« En effet, n'est-il pas naturel d'aimer chèrement ses yeux ? La pierre d'aigle, disent-ils, ou œthite et la hyacinthe, sont de nature solaire ; l'émeraude est lunaire ; l'aimant est propre à Mars, aussi bien que l'améthyste ; la topase et le porphyre conviennent à Mercure ; le béril est propre à Jupiter ; la cornaline convient à Vénus, la calcédoine et le jaspe à Saturne. Ainsi, en même temps que le soleil donne ordre à quelques-uns de ses rayons d'arranger la tête d'un homme, il en darde d'autres pour construire la pierre d'hyacinthe, pendant que Mercure, Vénus et les autres planètes s'occupent chacune en particulier sur d'autres pierres. Que d'œuvres différentes pour ces corps célestes ! Travailler à établir la fortune des hommes ou à la détruire, leur donner les desseins et les moyens de les exécuter ; les rendre bons ou méchants ; rétablir leur santé ou les accabler de maladies ; épier le moment auquel on plante les arbres pour les rendre féconds ou stériles ; rôder sans cesse autour d'une pierre ou d'un métal pour les conserver et les fournir de vertus et de propriétés. Franchement, voilà bien de l'ouvrage pour des corps séparés par des espaces immenses des sujets sur lesquels ils travaillent ! Comment un vent violent ou des nuages épais ne détournent ou ne retiennent-ils pas en chemin les influences qu'ils envoient ? Je voudrais bien que les astrologues nous expliquassent ce qu'ils font pour leur donner passage, malgré les obstacles qui s'y peuvent opposer.

« VI. Selon Philon, les astres sont animés et se meuvent en rond par leur propre intelligence. Benmainon nous dit aussi que tous les astres et les orbes célestes ont une âme, qu'ils ont de la connaissance, de l'intelligence et une vie durable, et conscience de celui par la parole duquel l'univers a été créé ; que chacune de ses créatures, selon son excellence et sa dignité, loue et glorifie son auteur, à l'exemple des anges ; et que comme elles connaissent Dieu, elles comprennent aussi ce qu'elles sont elles-mêmes, comme font les anges qui sont au-dessus d'elles ; mais que leur connaissance est au-dessous de celle des hommes ; enfin on leur donne la vue et la raison. Donner du sens, de la vue, de la raison aux astres ; prétendre qu'ils sont capables de commettre des crimes et de pratiquer des vertus ; cette opinion paraît ridicule, et certes on a sujet de lui donner ce nom ; mais je ne pense pas que les astrologues judiciaires osent dire qu'ils y trouvent de la ridiculité, puisqu'ils doivent eux-mêmes croire les astres raisonnables, pour leur attribuer tant d'opérations, dont ils ne pourraient pas s'acquitter sans avoir quelque raison. Cette exactitude à s'attacher par leurs influences à une pierre plutôt qu'à une autre pierre, à un membre plutôt qu'à un autre membre ; à un certain arbre préférablement à tous les autres ; le discernement pour en faire le choix, cette régularité à influer en temps et lieu pour accomplir certaines actions, pour détourner certains dangers, pour produire certains événements, tout cela, encore une fois, sent beaucoup la raison.

« VII. Entre plusieurs découvertes que Pythagore avait faites, l'antiquité a admiré particulièrement cette musique céleste que lui seul entendait. On s'en est rapporté à lui, car le moyen d'y aller voir ? Il disait qu'il trouvait dans la distance qui est entre les astres, les tons de musique ; qu'entre le ciel de la lune et de la terre, il y a un ton ; un demi-ton de la lune jusqu'à Mercure ; un demi-ton de Mercure à Vénus ; de Vénus au soleil, une fois et demie autant que de Vénus à Mercure ; du soleil au cercle de Mars, un ton ; de Mars à Jupiter un demi-ton ; de Jupiter à Saturne, un demi-ton ; et de Saturne au zodiaque, une fois et demie autant que de Jupiter à Saturne. Ainsi, en joignant cette harmonie, voilà les sept tons de la musique. Faut-il s'étonner après cela, s'il se trouve dans les astres des influences pour produire des musiciens, puisque tous les cieux ensemble composent un orchestre ? Peut-être que si nous avions d'assez bons yeux, et si nous connaissions parfaitement les cieux tels qu'ils sont, nous y remarquerions ce qu'ils nous envoient ici-bas, je veux

dire des guerres, des famines, de la joie, de la tristesse, des vices et des vertus.

« VIII. Que de bizarres opinions on a eues sur les éclipses ! Les Athéniens, dit Plutarque dans la Vie de Périclès, brûlaient anciennement tout vifs ceux qui disaient que l'éclipse se faisait par les interpositions de l'ombre du corps de la terre ou du corps de la lune. Selon le même auteur, dans la Vie de Nicias, on n'osait encore, au quatrième siècle de la fondation de Rome, s'ouvrir qu'à ses meilleurs amis et en prenant bien des précautions, de la cause des éclipses de lune, qu'Anaxagoras avait enseignée depuis peu. C'était une opinion fort générale parmi les païens, que les éclipses de lune procédaient de la vertu magique de certaines paroles, par lesquelles on arrachait la lune du ciel pour l'attirer vers la terre et la contraindre de jeter son écume sur les herbes, qui ensuite devenaient plus propres aux sortiléges des enchanteurs. On lit dans Lucain :

Et paritur cantu tantos depressa labores,
Donec suppositas proprior despumet in herbas
(*Pharsal.*, VI, 506.)

Aglaomie, fille d'Ageton, qui était une femme savante en astrologie, faisait accroire au peuple qu'elle arrachait la lune du ciel par des charmes et des enchantements. Un poëte dit que les brahmanes sorciers attiraient la la lune et la faisaient tomber sur terre, sous la forme d'un jeune taureau.

« Pour délivrer la lune de son tourment, et pour éluder la force du charme, il fallait, disait-on, empêcher qu'elle n'en ouït les paroles, ce dont on venait à bout en faisant un bruit horrible. Les Perses pratiquaient encore cette ridicule cérémonie, au rapport de Pietro de la Valle; et elle est aussi en usage, selon Tavernier, dans le royaume de Tonquin, où l'on s'imagine que la lune se bat alors contre un dragon. Virgile dit :

Carmina vel cœlo possunt deducere lunam.
(*Bucol.*, eglog. VIII, 69.)

Et Horace, parlant d'une fameuse sorcière d'Ariminium, ajoute que, par ses enchantements, elle faisait descendre du ciel la lune et les astres,

Quæ sydera incantata voce Thessala
Lunamque cœlo deripit.
(*Lib. Epod.*, oda V, 45.)

Plutarque, parlant d'une éclipse de lune, nous apprend qu'en cette occasion les Romains frappaient des instruments d'airain, et élevaient au ciel de grosses torches allumées, s'imaginant que par ce moyen la lune se trouvait beaucoup soulagée.

Cum frustra resonant æra auxiliaria lunæ.
(*Metam.*, IV, 334.)

dit Ovide. Juvénal, citant une femme babillarde, prétend qu'elle est capable de faire assez de bruit pour secourir la lune dans son travail :

Una laboranti poterit succurrere lunæ.
(*Sat.*, VI, 443.)

« Au Pérou, quand le soleil s'éclipsait, ceux du pays disaient qu'il était fâché contre eux pour quelque faute qu'ils avaient commise, puisque son aspect en était tout troublé, comme le visage d'un homme qui est en colère; et là-dessus ils pronostiquaient qu'il leur arriverait bientôt quelque grand malheur. Ils faisaient la même prédiction dans l'éclipse de la lune : ils la croyaient malade quand elle paraissait noire ; ils comptaient qu'elle mourrait infailliblement, si elle achevait de s'obscurcir : qu'alors elle tomberait du ciel ; qu'ils périraient tous, et que la fin du monde arriverait. Leur frayeur était telle, qu'aussitôt que l'astre commençait à s'éclipser, ils faisaient un bruit terrible avec des trompettes, des cornets, des attaballes et des tambours; ils attachaient outre cela des chiens, et ils leur donnaient de grands coups pour les faire aboyer, dans l'espérance que la lune, qu'ils croyaient avoir de l'affection pour ces animaux, à cause de quelque service signalé qu'elle en avait reçu autrefois, aurait pitié de leurs cris, et qu'elle s'éveillerait de l'assoupissement que sa maladie lui causait. D'ailleurs, pendant qu'elle était ainsi malade, ils excitaient les enfants et les jeunes garçons à l'invoquer, les larmes aux yeux, et à faire de grands cris, à la prier de ne se point laisser mourir, de peur que sa mort ne fût cause de leur perte universelle. Les hommes et les femmes répondaient confusément à ces cris et faisaient un bruit si étrange, qu'il n'est pas possible de s'en imaginer un pareil. Les Talapoïns siamois enseignent que quand la lune s'éclipse, c'est un dragon qui la dévore, et que quand elle reparaît après son éclipse, c'est le même dragon qui la rejette. Herrera dit que les insulaires de Ternate, aux Moluques, pleurent aux éclipses du soleil et de la lune, sur la créance qu'on leur a donnée qu'elles doivent causer la mort du roi ou de quelque grand.

« IX. Voici des exemples de gens qui ont su profiter de ces erreurs ; car tous les jours il se trouve des esprits adroits qui tournent à leur profit la faiblesse des simples. Les légions de Pannonie s'étant mutinées contre Drusus, fils de Tibère, et une éclipse étant survenue alors aussi à propos que si elle avait été mandée, il en prit occasion pour les ranger à leur devoir. Christophe Colomb avança aussi ses affaires chez les Indiens du nouveau monde, en leur prédisant une éclipse de lune.

« X. C'est assez parler des erreurs sur la nature des éclipses, disons à présent quelque chose des présages qu'on leur attribue : cela sera terminé en peu de mots, et ce peu de mots devront contenter l'esprit, pour peu qu'il soit raisonnable. Comment peut-on s'imaginer que Dieu ait choisi pour les signes de ses châtiments ou de ses récompenses des éclipses qui arrivent quatre ou cinq fois l'année, et qui, le plus souvent, ne viennent à la connaissance de personne ? Qui a dit que le Souverain de tous les êtres est indigné contre les hommes et qu'il les envoie pour leur donner avis qu'il va incessamment les punir de leurs crimes ?

« XI. Ces éclipses répandent l'obscurité :

donc tous les hommes du pays obscurci deviendront malades. Quelle conséquence! Est-ce qu'il n'y a pas des gens qui, sans altérer leur santé, demeurent des jours entiers dans des lieux plus obscurs que les ténèbres de la plus grande éclipse? Les aliments ne sont-ils pas plus nécessaires à la vie que le soleil, puisque, vers les pôles, il y a des nations qui passent commodément plusieurs mois de suite sans que le soleil s'élève sur leur horizon? Y a-t-il rien de plus extravagant que de s'imaginer que la malignité prétendue des ténèbres d'une éclipse, va, parmi un nombre prodigieux d'hommes, choisir justement le roi pour le tourmenter par quelque maladie, ou pour lui faire perdre sa couronne? Car, comme le prétendent les astrologues, les éclipses en veulent d'ordinaire aux grands. Ne serait-ce point à cause que ces astrologues, étant d'ordinaire dans la petitesse, en veulent eux-mêmes beaucoup à la grandeur?

« XII. Je ne veux point quitter la lune sans parler de quelques effets qu'on lui attribue faussement. On entend continuellement dire que cet astre fait croître et décroître la moelle et la cervelle des animaux et les œufs des écrevisses; qu'elle ronge les pierres; qu'elle règle le froid et le chaud, les pluies et les orages; et tout cela sans d'autre fondement que certains préjugés dont on ne se met point en peine de bien examiner l'origine. Il y en a cependant qui ont pris la peine de chercher la vérité pendant vingt et trente années de suite, et qui ont trouvé que ces préjugés étaient aussi faux qu'ils étaient généralement reçus et établis. Il est ridicule de croire que la lune augmente les biens de ceux qui changent de logis pour aller dans un nouveau, et que quand les maris lui font l'honneur de l'appeler et de la nommer dans le genre masculin, elle les rend entièrement les maîtres de leurs femmes. Ces pensées, certainement, sont des visions des plus bouffonnes.

« XIII. C'est encore une prétention bien étrange, que de s'aller persuader que l'on peut faire lire dans la lune, à une personne très-éloignée, ce qu'on lui veut apprendre. On a pourtant affirmé qu'on y avait réussi, et en voici deux histoires ou plutôt deux contes. On dit que Pythagore faisait bouillir des fèves et les exposait quelques nuits à la clarté de la lune, jusqu'à ce que, par un grand ressort de magie, elles se fussent converties en sang. Avec ce sang, il écrivait sur un miroir ventru ce qu'il jugeait à propos; et, opposant ces lettres à la face de la lune, quand elle était pleine, on voyait alors dans le rond de cet astre tout ce qu'il avait écrit sur la glace de son miroir. Aporta veut faire croire, dans son livre de *La magie naturelle*, que François Ier faisant la guerre à Charles-Quint, un magicien faisait connaître aux Parisiens ce qui se passait à Milan, en écrivant sur un miroir ce qu'il voulait qu'ils apprissent; et, l'exposant à la lune, on lisait dans celle-ci ce que le miroir portait par écrit. Voilà un beau secret perdu ou bien négligé, car on ne le voit plus mettre en usage. Serait-ce que les maîtres de postes s'y opposassent? Mais non: c'est plutôt parce que tout le monde pourrait lire dans la lune ce qu'on voudrait ne faire savoir qu'à un seul; et qu'ainsi la politique et l'amour n'y trouveraient pas leur compte.

« XIV. Je ne vais point plaisanter cette fois, et plutôt je vais gémir, puisque je me propose de parler de l'impudence qu'ont eue les astrologues de se faire des choses les plus sacrées, les plus saintes et les plus dignes de respect et de vénération, des objets sérieux de leurs charlataneries. Selon eux, non-seulement tous les empires, mais même toutes les religions trouvent leur destinée dans les astres. Saturne, disent-ils, est auteur de la loi judaïque, d'où vient le nom du sabbat des Juifs au samedi; et comme les influences de cette planète sont malignes, c'est à cause d'elles que les Juifs sont si maltraités des autres peuples et sujets à tant de misères. Ainsi, à leur dire, ce sera sur les influences de Saturne qu'auront été fondées les prédictions de leurs malheurs. Ils font la religion chrétienne fille du soleil, prétendant que c'est à cause de cette filiation que les Chrétiens ont mis leur dimanche au jour dominé par cette planète, et que les cardinaux portent le rouge qui est une couleur toute solaire. Le faux Bérose a écrit que Noé bâtit l'arche qui le sauva, parce qu'il avait appris par l'observation des astres qu'un déluge universel allait noyer toute la terre et tous ceux qui y demeuraient. Donc, selon eux, ce ne fut point Dieu qui l'en avertit pour le conserver selon les décrets de sa providence, comme les livres sacrés le témoignent. Leurs règles veulent absolument que si les Gémeaux ascendant avec Saturne dans le signe du Verseau, remplissent la neuvième maison, il soit impossible qu'ils n'en naisse un prophète. Voilà donc l'esprit prophétique dépendant de la naissance et non pas d'un choix particulier de Dieu. Un fameux Juif, entêté de cette impertinente doctrine, osa assurer que le Messie n'était pas né, et prédire qu'il naîtrait dans l'année mil quatre cent soixante-quatre, parce que, disait-il, cette année aurait la même face du ciel qui se trouva lorsque Moïse tira d'Egypte le peuple d'Israël. Ce Juif suposait que le Messie n'était pas venu; mais en voici qui le reconnaissent pour venu, et qui veulent que les astres l'aient fait aussi saint qu'il était. Quelle impiété!

« Mars, dit un de ces visionnaires, bien placé dans la neuvième maison du ciel, donne le pouvoir de chasser les démons du corps des possédés, pouvoir que le Messie avait; cela étant, selon ces savants chimériques, c'est à la constellation de Mars que le Fils de Dieu incarné doit la puissance qu'il fit paraître sur les mauvais esprits. Ils prétendent y avoir aussi trouvé ses vertus; ils assurent qu'ils ont connu visiblement son genre de mort dans une mauvaise position de Mars. Peut-on pousser plus loin la témérité? Disons mieux, peut-on montrer un plus grand

excès d'impiété et d'impudence? Cet excès me paraît si odieux que je n'ose pas en nommer les auteurs. Après cela je ne m'étonne plus quand d'autres disent que le Messie a racheté non-seulement les hommes, mais encore les astres, en ce que ceux-ci ont péché aussi bien que ceux-là; que ceux qui prieront Dieu lorsque la lune est conjointe à Jupiter dans le lion ou dans la tête du dragon, sont assurés d'obtenir tout ce qu'ils demanderont. Quelle extravagance! Ces prières s'adressent aux astres ou à Dieu. Si elles s'adressent aux astres, est-ce qu'ils les peuvent entendre et y répondre? si c'est à Dieu, est-ce que Dieu était sourd avant cette conjonction? Est-ce qu'il a témoigné qu'il ne veut pas recevoir des prières sans elle? Est-ce qu'elle le peut contraindre d'accorder ce qu'on lui demande?

« On devrait, dit un autre, invoquer Mercure aux élections du Pape. Enfin, quelques-uns font espérer à tous ceux qui naîtront, ayant Saturne dans la maison du lion, que leur âme ira droit en paradis après leur mort. Il y en a qui ont voulu faire croire qu'ils avaient vu dans les astres que la religion chrétienne ne durerait que jusqu'à l'année mil quatre cent soixante. On fit pour la princesse Marguerite, sœur de Henri II, en 1564, un discours astrologique qui donnait l'horoscope de l'Eglise romaine, en prédisait la ruine, celle du Saint-Siége et celle de l'empire d'Allemagne, par des conséquences tirées des mêmes aspects et des mêmes influences des astres, qui avaient dominé à la destruction des anciennes monarchies et républiques. Un certain Arnauld, Espagnol, tenait la venue de l'Antechrist indubitable pour l'année 1345.

« XV. Les Perses se fiaient tellement aux prédictions des mages, qui étaient leurs astrologues, qu'ayant été assurés par eux que la veuve d'un de leurs rois était grosse d'un fils, ils ne firent aucune difficulté de couronner le ventre de cette reine et de proclamer roi son embryon. Caracalla avait les genethliaques ou horoscopes de tous les grands de son Etat, sur quoi il jugeait de leur bonne ou mauvaise volonté en son endroit, élevant les uns, abaissant les autres, et en faisant même mourir plusieurs sur ce malheureux fondement. Toutes les grandes affaires du royaume de la Chine se décident particulièrement sur des observations astronomiques, l'empereur n'y faisant rien sans consulter son thème natal que lui dressent ceux du collége impérial, à qui il est seulement permis d'étudier dans le livre du ciel. La plupart des Asiatiques sont tellement infatués de l'astrologie judiciaire, qu'ils consultent les astrologues dans toutes leurs entreprises. Aussi dans ce pays-là le métier en est bon! Louis XI croyant que la prédiction qu'un astrologue avait faite à une dame qu'il aimait, avait été cause de sa mort, le fit venir avec dessein de le faire jeter par la fenêtre. C'était déjà là une grande faiblesse d'attribuer la mort de cette femme à une chose si frivole; mais voici une autre faiblesse qui prit à ce prince qui était d'ailleurs extrêmement rusé. Quand l'astrologue fut en sa présence, il lui dit : « Toi qui prétends être né si habile homme, apprends-moi quel sera ton sort? » Le drôle qui se doutait du dessein du roi, et qui connaissait son faible, lui répondit : « Ah! Sire, je prévois que je mourrai trois jours avant Votre Majesté. » Le prince prit la prédiction au sérieux, y crut, et se donna bien de garde de faire mourir le charlatan.

« XVI. Mais que de gens aussi se sont moqués de ces astrologues pour lesquels d'autres ont tant de créance! Une dame fit venir un de ces hommes et le pria d'employer l'adresse de son art pour deviner ce qui lui faisait peine dans l'esprit. L'astrologue dressa la figure ou plutôt la chimère de son horoscope, et fit un long discours sur chaque maison céleste, sur les différentes positions des planètes et des signes du zodiaque, et sur leur pouvoir, leurs vertus et leurs propriétés. Le détail de tout ce verbiage étant fini, la dame lui donne une pièce de quinze sous. L'astrologue qui ne manquait pas d'esprit, non plus que de fourberie, voyant qu'elle lui donnait si peu de chose, consulte encore la figure genethliaque ; puis, après l'avoir considérée avec beaucoup d'attention, il lui dit : — Ah! Madame, je viens de découvrir encore dans votre horoscope quelque chose qui vous regarde et qui me paraît très-vrai : c'est que j'y ai vu que vous n'étiez point du tout riche. » Elle lui répondit simplement : — Vous avez rencontré très-juste, cela est vrai, je ne suis point riche. » Il ne se tint point pour battu, car il voulait encore tirer quelque autre pièce.— Madame,» ajouta-t-il d'un ton de suffisance divinatrice, « n'avez-vous rien perdu ?»—J'ai perdu, » lui dit-elle, « l'argent que je vous ai donné.» Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, homme d'un profond jugement, railla fort agréablement un astrologue qui se vantait de lire dans les astres toutes les choses à venir, et qui cependant n'y voyait point l'infidélité de sa femme.

Astra tibi æthereo pandunt sese omnia vati,
Omnibus et quæ sint fata futura monent.
Omnibus ast uxor quod se tua publicat, inde
Astra licet videas omnia, nulla docent.

« Guillaume, duc de Mantoue, ayant dans son écurie une cavale pleine, fit exactement observer le moment où elle mettrait bas : elle fit un mulet. Il envoya aussitôt aux plus célèbres astrologues d'Italie, pour se divertir d'eux et pour s'en moquer, l'heure de la naissance de cette bête, les priant de lui apprendre quelle serait la fortune d'un bâtard né dans son palais. Il prit soin surtout qu'ils ne sussent pas que c'était d'un mulet qu'il voulait parler. Messieurs les interprètes firent de leur mieux pour flatter ce prince, ne doutant point que ce bâtard ne fût son ouvrage. Les uns dirent qu'il serait général d'armée, d'autres en firent un évêque; quelques-uns l'élevèrent au cardinalat; il y en eut même un qui en fit un Pape.

« Cassius ayant été défait par les Parthes,

qui avaient des flèches pour armes principales, s'enfuit le plus promptement qu'il put dans la ville de Carflas; et sur ce qu'il n'y voulait pas séjourner beaucoup, de peur d'y être poursuivi et assiégé, un astrologue qu'il avait à sa suite, lui donna un conseil en lui parlant ainsi : — Croyez-moi, seigneur, ne partez point de cette ville jusqu'à ce que la lune soit dans le signe du Scorpion. » Mais Cassius, se moquant de lui, lui répondit en ces termes : — Vous plaisantez avec votre conseil : certes ce n'est pas ce signe que je crains, c'est seulement celui du *Sagittaire*. »

« Un railleur disait à un autre astrologue : — Puisque vous savez, par vos connaissances astronomiques, la destinée de ce prunier, apprenez-moi donc, je vous prie, quand il portera du fruit ; si on lui rompra mal à propos quelque branche ; combien il portera de prunes, et par qui ces prunes seront mangées. »

« Il ne se passait pas d'années ni de mois où les astrologues n'annonçassent la terrible menace de la mort d'Henri le Grand. — Ils diront vrai enfin, » dit un jour ce prince, « et le public se souviendra mieux de la seule fois où leur prédiction aura été véritable, que de tant d'autres où ils ont prédit faux. »

« Un astrologue ayant averti un prince de mettre ordre à ses affaires, parce qu'il prétendait avoir connu dans les astres qu'il devait mourir dans trois jours, ce prince, qui n'ajoutait point du tout foi à ces rêveries, lui demanda s'il avait connu de quelle mort il devait mourir lui-même? — C'est d'une fièvre chaude, » lui répondit-il, « voilà mon genre de mort. — Eh bien! » lui répliqua le prince, « pour te faire connaître la vanité de ta science, tu seras pendu tout à l'heure. » Comme on s'était déjà saisi de ce malheureux pour le conduire au supplice, il fut terriblement ému et effrayé ; cependant il songea à se servir de son esprit pour se tirer d'affaire : — Voyez, » dit-il au prince, « si ma prédiction n'est pas véritable : tâtez-moi le pouls et vous sentirez si je n'ai pas la fièvre. Cette subtilité lui sauva la vie, et le prince en rit plus de trois jours après, malgré la prédiction.

« Sénèque se moque plaisamment de l'astrologie judiciaire, quand il introduit Mercure qui prie les Parques de souffrir enfin que les astrologues aient pu dire une fois la vérité, après avoir faussement condamné à la mort Claudius, autant de fois qu'il s'était écoulé, non-seulement d'années, mais de mois depuis qu'on l'avait élevé à l'empire. Le même philosophe dit encore : *Patere etiam aliquando mathematicos vera dicere et tot sagittas cum emittant, unam tangere, aberrantibus aliis*. En effet, de même qu'entre une infinité de flèches tirées au hasard, il ne faut pas s'étonner si une va frapper le but, aussi, entre tant de prédictions que font les astrologues, il peut bien arriver, mais sans conséquence, qu'il s'en trouve quelqu'une de véritable.

« XVII. Je l'ai déjà dit, on ne se ressouvient que des prédictions véritables des astrologues ; mais pour leurs bévues et leurs mensonges, on ne se met point du tout en peine d'en conserver la mémoire ; personne ne tient registre de leurs mécomptes, dit un esprit qui pense d'ordinaire très-juste, c'est Montaigne. Si l'on ne s'attache point à recueillir ce qu'ils disent de faux, n'est-ce point parce que leurs faussetés sont ordinaires et infinies? Si l'on conserve si exactement le souvenir de leurs prédictions quand elles réussissent, n'est-ce point parce qu'elles sont rares et prodigieuses? C'est à peu près ce que répondit un certain Diagoras qui fut surnommé l'Athée. Quelqu'un lui montrant un jour, dans un temple de Samothrace, plusieurs tableaux donnés par ceux qui avaient été assez heureux pour échapper des naufrages, et prétendant lui prouver par là combien les faux dieux prenaient soin des hommes qui avaient recours à leur protection, il répondit : — Mais n'y aurait-il pas un bien plus grand nombre de tableaux de ceux qui ont péri, s'ils avaient pu en envoyer dans votre temple?

« XVIII. Zica, roi des Arabes, à qui les plus célèbres astrologues de son siècle avaient promis une longue vie pour persécuter les Chrétiens, mourut l'année même de cette prédiction. Henri II, à qui Cardan et Gauric avaient prédit une vieillesse heureuse, fut tué misérablement dans un tournoi à la fleur de son âge. L'astrologue de Jean Galéas, duc de Milan, fut assassiné dans le moment même qu'il disait que sa vie devait être longue et heureuse. Un duc de Savoie ayant appris par un autre charlatan de la même profession, que bientôt il n'y aurait point de roi en France, entreprit dans cette espérance la guerre contre les Français : la prédiction se trouva vraie, car le roi sortit de France pour l'aller mettre à la raison, et ce n'était pas là ce que le bon duc entendait; apparemment n'était-ce pas là aussi ce que l'astrologue voulait dire. L'histoire rapporte plusieurs prédictions qu'ils ont hardiment prononcées pour marquer la fin du monde, et la suite des temps en a fait voir parfaitement la fausseté. Il y en eut même un de ceux-ci, qui pendant qu'il assurait que le monde finirait dans une certaine année, dressait en même temps des éphémérides pour vingt-trois années par delà le terme qu'il lui avait plu de donner à la consistance des cieux et de la terre. Des savants d'une autre espèce ont cru qu'à cause que Dieu avait créé le monde en six jours et s'était reposé le septième, le monde ne durerait que six mille ans. D'autres, que depuis la mort de Jésus-Christ il y aurait encore autant d'années jusqu'à la fin du monde, qu'il y a de versets dans le Psautier de David. Aristarque avait assuré que le monde ne devait durer que deux mille quatre cent quatre ans ; Daretes Dirrachinus, cinq mille cinq cent cinquante-deux ; Hérodote et Linus, dix mille huit cents; Dion, treize mille neuf cent quatre-vingt-quatre ; Orphée, cent vingt mille; Cassandre, un million huit cent

du danger qu'il courait. On pourrait tirer beaucoup d'autres conjectures contre la vraisemblance de cette histoire. J'observerai seulement que Dion Cassius, tout crédule qu'il est, s'empêche bien d'en parler dans son cinquante-cinquième livre, comme a fait Tacite, et que, dans son cinquante-septième, il reconnaît que Tibère fit enfin mourir cet astrologue, ayant reconnu (à ce qu'il croyait) que toute sa science était fondée sur la magie, ce qui montre assez le peu d'état qu'on doit faire de semblables relations. J'ajouterai à cela que Trasule avait assuré Tibère qu'il vivrait dix ans plus qu'il ne fit, ce que Dion attribue plutôt à finesse qu'à mécompte.

« XIX. Un horoscope dit qu'à cause qu'un enfant est né dans le temps qu'un astre était dans une certaine situation, cet enfant fera telles et telles actions, aura tel ou tel établissement. C'est tout ce qu'on pourrait dire si cet astre seul contribuait à tout ce que fera l'enfant; mais est-ce que les coutumes, la nourriture, les commandements, l'exemple, la honte, la crainte, l'amour, l'éducation, la liberté de l'esprit sont comptés pour rien? Tout cela n'est-il pas capable de produire plus d'effet que je ne sais quelles influences qui tombent, dit-on, sur son corps et qui ont tant de chemin à faire avant que d'y tomber? Quelle apparence y a-t-il d'attribuer seulement au ciel les événements de la vie des hommes, s'il n'est pas seul la cause de leur être? Aristote a dit que le soleil et l'homme en produisent un autre, et nous admettons encore beaucoup d'autres causes subalternes en cela, outre la première qui est Dieu. Pourquoi donc n'y aurait-il que le ciel qui soit cause de tout ce qui arrive aux hommes? Et s'il y a plusieurs autres causes qui coopèrent avec lui en ce qui est de leur bonne ou mauvaise fortune, comment se pourrait-il faire que la seule connaissance des astres donnât celle que disent les judiciaires? Il faudrait, pour nous le faire croire, qu'ils nous montrassent comment ils possèdent un art qui leur fait comprendre les choses singulières quoique infinies, et les contingentes quoique incertaines. Celui dont ils se mêlent n'ayant rien de tel, et les influences des cieux ne pouvant bien souvent pas tant sur les hommes que les lois, la philosophie ou la moindre inspiration divine, sans parler de leur libre arbitre, ils sont ridicules en ce qu'ils promettent, et les autres trop simples de les croire.

« XX. Eusèbe rapporte que Bardesanes, Syrien et très-habile Chaldéen, s'adresse ainsi aux astrologues judiciaires : — Vous divisez le monde en sept climats dominés par chaque planète; mais sous chaque climat combien de nations? Sous chaque nation combien de provinces? sous chaque province combien de villes différentes en lois, en dieux et en religion? Aux Indes, sous un même climat, les uns mangent les hommes, les autres s'abstiennent de toute chair; les uns adorent les idoles, les autres n'en reconnaissent aucune. Les magiciens qui sortent de Perse, en quelque lieu qu'on les transporte, sont incestueux selon leur coutume, et les Juifs répandus par tout le monde, sous quelque climat qu'on les loge, ne changent ni de religion ni de manière de vivre. Enfin un peuple part d'un climat et va donner de nouveaux dieux et de nouvelles lois à l'autre, sans que le climat où il va lui apporte aucun empêchement. Les forêts, les montagnes et les rivières rendent plutôt les lois différentes, que les climats et les signes. Les coutumes et les victoires réduisent les lois en une, en dépit des climats de Saturne, de Jupiter et des autres planètes. D'où vient qu'aux provinces où autrefois Vénus et Mercure étaient adorés, ces astres étant les mêmes, cependant les dieux en sont abolis et chassés? Et comment la loi judaïque durerait-elle encore sous tous les climats, quoiqu'elle soit bannie du sien propre? »

« XXI. Les astrologues, pour mieux duper les gens, veulent faire croire que les cieux sont un livre où Dieu écrit l'histoire du monde. Plotin et Origène ont donné dans ce panneau, jusque-là qu'Origène, voulant confirmer son sentiment par quelque chose de bien fort, se couvre de l'autorité d'un livre apocryphe, attribué au patriarche Joseph, où l'on fait dire au patriarche Jacob, s'adressant à ses enfants, qu'il avait lu dans les cieux tout ce qui leur arriverait et à leur postérité : *Legi in tabulis cœli quæcunque contingent vobis et filiis vestris.* Porphyre assure que lorsqu'il était dans la résolution de se tuer, Plotin lut son intention dans les astres et l'en détourna. Y eut-il jamais une pareille rêverie? Je sais bien que les rabbins se sont imaginés que le ciel était plein de caractères; mais outre qu'on n'a jamais pu reconnaître s'ils étaient hébraïques, égyptiens ou arabiques, qu'on me nomme quelque auteur d'esprit rassis, qui se soit vanté d'entendre cette écriture. A la vérité, il a écrit hardiment qu'il avait lu là-haut en caractères d'Esdras, quoique confusément, tout ce que contient la nature. Il suffit de répondre que ce sont des visions de Postel et de rabbins qui se sont repus de viandes si creuses, que leur cervelle ne s'en est pas mieux portée, c'est ce qu'on peut penser de plus favorable pour eux; car s'ils ne sont pas visionnaires, il faut conclure qu'ils sont trompeurs de profession; qu'ils ont pris plaisir à en imposer au public, et à se divertir de la crédulité des faibles.

« Les Grecs ni les Latins, dans la plus grande licence de leur poésie, n'ont rien dit de si extravagant; et quand ils ont interprété la lyre d'Orphée, du ciel des étoiles fixes, qui avaient les sept planètes comme sept cordes dont les divers mouvements rendaient cette agréable mélodie que les philosophes et principalement les pythagoriciens ont fait profession d'entendre, ils n'ont rien avancé qui ne pût être favorablement interprété, si l'on considère l'ordre réglé des révolutions de ces corps célestes. Je demanderais volontiers à ceux qui se fondent sur ce badinage, pour qui est fait ce bel A B C des

cieux, puisque ce n'est pas le fait des hommes d'y apprendre à lire, ni de connaître les temps et les moments de l'avenir que Dieu, selon le texte des livres sacrés, a particulièrement réservé à sa connaissance? Qu'ils me marquent quelque Juif ou quelque Arabe qui, après avoir étudié dans cet admirable livre, ait donné une pièce qui vaille le moindre traité de nos philosophes.

« XXII. Pourquoi veut-on que les influences des astres opèrent seulement dans le moment de leur naissance, et non pas avant et après? Car il est certain qu'ils n'ont pas moins influé sur le petit corps durant le temps qui s'est écoulé depuis sa conception jusqu'à sa naissance, qu'au moment qu'il a joui de la lumière, et qu'ils influent encore dans la suite. Ainsi, qui empêcherait un bon aspect de ces corps célestes de corriger celui qui aura été mauvais? Lorsque les planètes changent de disposition, les règles de l'astrologie enseignent que leur aspect change aussi, et par conséquent il devient bon de mauvais qu'il était. Quelle raison a-t-on de croire qu'il n'y en a absolument qu'un qui opère?

« XXIII. Si l'on veut que les connaissances qu'on tire de l'astrologie judiciaire se tirent de l'expérience, c'est une erreur, et en voici la raison. Les étoiles et les planètes n'ont jamais eu deux fois une même disposition entre elles, puisque la grande révolution céleste ne s'achève qu'en trente-six mille ans, ou même, selon quelques-uns, en quarante-neuf mille, pour ne rien dire des supputations de Copernic. Par conséquent, les astrologues n'ont pu faire deux expériences semblables depuis la création du monde, qui n'est pas si vieux de beaucoup. Cet argument a été trouvé si fort par Junctin, l'un des plus grands partisans de la judiciaire, qu'il a été contraint de recourir à la science infuse du premier de tous les hommes.

« XXIV. Il faut considérer encore que comme une infinité de personnes nées en même temps ne laissent pas de vivre et de mourir d'une manière fort différente, on en voit aussi qui éprouvent de semblables destinées, ou dans un naufrage, ou à la prise d'une ville, ou par la chute d'une maison, quoiqu'ils soient de différents âges, de divers pays, et par conséquent gouvernés par différentes constellations. Le stoïcien Possidonius soutenait que deux frères jumeaux sujets à de pareils accidents de maladie, tenaient cette grande ressemblance de ce qu'ils avaient eu un égal ascendant et une même face du ciel en naissant; mais Hippocrate le prenait mieux que lui, attribuant cela à la conformité du tempérament qui leur venait de mêmes parents, et à l'éducation encore où il ne s'était trouvé aucune diversité. Pline remarque, après Homère, qu'Hector et Polydamas étaient nés en une même nuit, qui eurent de si différentes destinées; et que les orateurs Rufus et Calvus étaient aussi d'un même jour, sans s'être rencontrés dans aucune conformité de vie, hormis la profession. Je sais bien qu'on allègue la roue du mathématicien Nigidius, qui le fit surnommer le Potier, et qui montre que le ciel allant encore plus vite qu'elle, sans comparaison, en ses révolutions, il est impossible que deux frères sortent si promptement du ventre de leur mère, que les astres n'aient roulé cependant par une distance fort considérable; et je n'ignore pas que beaucoup de gens ont tellement approuvé cette réponse, qu'ils l'ont crue suffisante pour contenter ceux qui demandent pourquoi certaines personnes trouvent toujours assez de facilité au commencement et même en la suite de toutes leurs entreprises, sans les pouvoir néanmoins conduire jusqu'à une bonne fin; comme au contraire d'autres y rencontrent quelquefois de grands obstacles d'abord, qui ne laissent pas de les faire réussir à leur contentement. Cela vient, disent-ils, du long travail de la mère, lors de son véritable accouchement, et de ce que la naissance de telles personnes a duré quelque espace de temps, pendant lequel le ciel les a regardés de différents visages; car ils veulent que le commencement de l'issue du ventre maternel règle le commencement de toutes les actions futures de l'enfant; que le milieu de ce temps-là donne la loi au milieu de ses entreprises; et que la constitution du ciel vers la fin influe sur la conclusion de tout ce dont il doit se mêler pendant sa vie. Or, s'il y avait en cela quelque chose de véritable (ce que je trouve trop imaginaire pour y ajouter foi), et qu'un si petit intervalle pût causer de si notables diversités, qui ne voit que ce serait par là que l'on pourrait le plus fortement combattre la judiciaire, puisqu'elle ne dresse point d'horoscope où le moment de la nativité soit si curieusement et si justement observé que le suppose cette doctrine? Il n'y a guère d'hommes qui sachent l'heure de leur naissance autrement que les horloges ordinaires, qui s'accordent très-rarement, l'ont appris à ceux qui ont bien voulu prendre le soin de la marquer. S'il s'en trouve quelqu'un pour lequel on se soit donné la peine de prendre l'élévation du soleil avec l'astrolabe, ou de faire quelque autre observation astronomique, il ne se peut pas beaucoup plus assurer pour cela du véritable instant dont je parle, vu la tromperie ordinaire des instruments, et le peu d'exactitude qu'il y a dans toutes ces opérations, dont plusieurs faites à même dessein, en même lieu et en même temps, ne se rapportent quasi jamais.

« XXV. Puisque souvent nous résistons aux rigueurs du ciel, soit en nous faisant suer dans une étuve pendant l'hiver, soit en nous rafraîchissant de différentes manières pendant l'été, ne pourrions-nous pas aussi trouver des moyens pour parer tant d'influences dont nous menacent les astrologues?

« XXVI. Il n'est rien qu'on ne voit de si différent que les principes que se sont donnés les astrologues, chacun à sa fantaisie, ni de si contraire que leurs axiomes. Ils n'ont

pu convenir du calcul qu'il fallait suivre, ni s'accorder sur les tables dont il fallait plutôt user. Les uns approuvent les pruthéniques; les autres celles d'Alphonse; quelques-uns sont pour celles de Blanchin; plusieurs leur préfèrent celles de Royaumont; et néanmoins la supputation des unes est fort différente de celle des autres. Les Hébreux font les figures du ciel fort dissemblables à celles des Grecs, et surtout n'en représentent jamais d'humaines, en quoi ils croient satisfaire à la loi de Moïse. Les Egyptiens et les Arabes ont eu leurs caractères célestes à part. Les Chaldéens n'avaient que onze signes dans leur zodiaque : on en a fait deux du Scorpion, en y ajoutant la Balance. Ils ne les faisaient pas aussi du même espace que leur donnaient les Egyptiens. La sphère barbarique, dit Firmicus, est bien différente de la grecque et de la romaine. L'indienne, la persique et la tartarique ne sont pas moins dissemblables, et les constellations des Chinois sont encore plus éloignées des communes, outre que le P. Trigault assure qu'ils en ont cinq cents de plus que nous. Le sexe des astres n'a pu être non plus déterminé entre eux. Alcabice, par exemple, et Albumasar, font Mercure mâle; il est souvent femelle chez Ptolémée, qui le considère aussi comme un androgyne, au sixième livre de son *Quadripartit*. Ils ont établi leurs douze maisons aux signes, à cause de l'intersection de l'horizon et du méridien qui coupe l'équinoxiale en deux parties égales; mais leur architecture est bien différente; car outre qu'il y en a qui font ces maisons d'espaces inégaux, les uns les prennent par un bout et les autres tout au rebours. Ceux qui mettent la première partie à l'orient, l'ont nommée, par excellence, l'horoscope, comme ayant le plus d'action sur ceux qui naissent. D'autres prétendent que par cette raison, l'horoscope doit être mis au haut du ciel, d'où les influences viennent perpendiculairement, et d'un lieu plus proche de l'enfant que n'est l'orient, qui n'envoie ses rayons qu'obliquement, et par une ligne plus éloignée. Pauvretés, pauvretés que tout cela, qui n'enrichiront jamais l'esprit de choses qui vaillent! Fadaises tout à fait indignes de l'attention des gens raisonnables!

« XXVII. On fait grand bruit des comètes quand elles paraissent, ou plutôt elles font grand bruit elles-mêmes, puisqu'elles portent l'alarme, l'effroi et la terreur partout. On les regarde, dit un habile critique, comme des hérauts d'armes qui viennent de la part de Dieu, déclarer la guerre au genre humain. Rarement leur fait-on signifier quelque bonheur. Il y eut pourtant un astrologue qui, ayant remarqué qu'en 1661 une comète avait le signe de l'aigle, et qu'elle était venue mourir au pied de ce signe, assura que c'était un présage de la ruine de l'empire turc par celui de l'Allemagne, ce que l'événement justifia si peu, que, deux ans après, les Turcs pensèrent prendre toute la Hongrie, et eussent apparemment envahi toutes les terres héréditaires de la maison d'Autriche, si le secours envoyé à l'empereur ne l'eût mis en état de faire la paix avec la Porte.

« XXVIII. Examinons s'il y a véritablement sujet de craindre les comètes. Leur lumière n'étant que celle du soleil, extrêmement affaiblie, il est aussi absurde de lui attribuer des effets que le soleil lui-même ne peut pas opérer, qu'il serait absurde de se promettre qu'une chandelle allumée au milieu d'une place, échaufferait tous les habitants d'une grande ville, qu'un bon feu allumé dans la chambre d'un chacun ne peut pas garantir du froid. Comment des comètes étant si éloignées et ayant une chaleur si faible, pourraient-elles allumer des guerres et mettre tout en combustion?

« XXIX. On a fait ce raisonnement : si une comète, dit un auteur, a quelque force, c'est uniquement parce qu'on suppose que la terre est au centre du monde, et que tous les corps pesants ont une propension naturelle à s'approcher de ce centre. Comment sait-on que la terre est au centre du monde? N'est-il pas évident que pour connaître le centre d'un corps, il en faut connaître la superficie, et qu'ainsi n'étant point possible à l'esprit humain de marquer où sont les extrémités du monde, il lui est impossible de connaître si la terre est au centre du monde ou si elle n'y est pas?

« XXX. Ces sortes d'erreurs sont provenues de cette méchante raison, quand on dit d'un ton d'axiome : *Post hoc, ergo propter hoc*, c'est-à-dire, parce qu'une telle chose est subséquente d'une autre, il faut nécessairement que la première en soit la cause. C'est en cette même manière qu'on a voulu tirer la conséquence que l'étoile nommée *la canicule* est la cause de la chaleur qu'on croit sentir plus que de coutume pendant les jours qu'on appelle caniculaires; cette canicule n'a pourtant aucune part à cette chaleur.

« XXXI. On peut dire qu'il est fort incertain que des corps aussi éloignés de la terre que le sont ceux-là, puissent y envoyer quelque matière qui soit capable d'une grande action; car si c'est le sentiment universel des philosophes, depuis qu'on a été contraint d'abandonner l'opinion commune touchant la matière des comètes, que l'atmosphère de la terre, c'est-à-dire l'espace jusqu'où s'étendent les exhalaisons et les vapeurs qu'elle répand de toutes parts, se termine à la moyenne région de l'air, à trois ou quatre lieues d'élévation tout au plus, pourquoi croira-t-on que l'atmosphère des comètes s'étend à plusieurs millions de lieues? On ne saurait dire précisément pourquoi les planètes et les comètes peuvent produire des qualités jusque sur la terre, capables d'y causer de notables changements, pendant que la terre n'en peut pas seulement amener à trente lieues de distance. Accordons que les comètes peuvent pousser jusque sur la terre quantité d'exhalaisons, s'ensuivra-t-il que les hommes en seront notablement altérés? Point du tout, car si ces exhalaisons parcou-

raient des espaces aussi immenses que ceux-là, elles se briseraient et se subdiviseraient en une infinité de particules insensibles, qui se répandraient dans toute l'étendue du tourbillon du soleil, à peu près comme les particules du sel se distribuent dans toute la masse d'eau qui les dissout. Or, si nous comparons la comète avec tout le tourbillon du soleil, nous trouverons qu'elle n'est pas, à l'égard de ce tourbillon, ce qu'est un grain de sel à l'égard d'une lieue cubique d'eau.

« XXXII. Supposé que les comètes répandent sur la terre beaucoup de corpuscules, capables d'une grande action, il n'y a pas plus de raison à soutenir qu'ils doivent produire la peste, la guerre, la famine, qu'à soutenir qu'ils doivent donner la santé, la paix et l'abondance, parce que personne ne connaît la nature de ces corpuscules, la figure, le mouvement ou les autres qualités de leurs parties. En effet, y a-t-il plus de bon sens à soutenir qu'une comète qui paraît en hiver, et qui ne peut empêcher un froid excessif, causera la guerre trois ans après qu'elle ne sera, parce qu'échauffant la masse du sang, elle rendra les hommes plus prompts, qu'à soutenir qu'elle entretiendra la paix, parce que rafraîchissant la masse du sang, elle rendra les hommes plus sages?

« XXXIII. Quelles raisons a-t-on pour croire qu'une comète, qu'un astre qui fait chaque jour le tour du monde, en veut plutôt à une nation qu'à une autre? Si Dieu voulait avertir les hommes des malheurs qui les menacent, il le ferait par des moyens qui non-seulement seraient très-intelligibles à ceux qu'il voudrait menacer, mais aussi qui ne menaceraient pas ceux qu'il aurait dessein de favoriser de ses grâces. Or cette comète qui fait le tour du monde, menacerait aussi bien ceux-ci que ceux-là. Si les comètes menacent tous les peuples de la terre, mais qu'il y en ait quelques-uns dont la repentance désarme la colère du ciel, par quelle mortification les Macédoniens, par exemple, apaisèrent-ils la justice divine, et méritèrent-ils les richesses et les couronnes de Darius, au lieu des châtiments qui leur étaient destinés par la comète qui parut au commencement du règne d'Alexandre? Quels furent les actes de dévotion qui sauvèrent Mahomet II des infortunes dont il devait avoir sa part en vertu des comètes qui parurent sous son règne, lui qui, quoique très-athée, ne laissa pas de subjuguer des royaumes et des empires dans la chrétienté?

« XXXIV. Si les comètes sont de purs ouvrages de la nature, il ne faut donc pas les appeler des signes de maux à venir, puisqu'elles n'ont aucune liaison naturelle avec ces maux, et que les hommes n'ont aucune révélation qui leur apprenne que Dieu les ait établies pour en être des signes, à peu près comme il a établi l'arc-en-ciel pour leur être un avertissement qu'il n'y aura plus de déluge. Ces prétendus présages ne portent donc aucun caractère de ce que l'on suppose que Dieu veut signifier aux hommes. D'attribuer cela aux démons, c'est se moquer, car qu'y gagneraient-ils? Ils engageraient les hommes effrayés à mener une meilleure vie, et c'est ce qu'ils ne demandent pas. Il est arrivé autant de malheurs dans les années qui n'ont vu ni suivi de près aucune comète, que dans celles qui en ont vu ou suivi beaucoup; en un mot, il est des malheurs sans comètes et des comètes sans malheurs.

« XXXV. Les poëtes, dit un auteur, sont si engoués de semer dans leurs ouvrages des descriptions pompeuses, comme sont celles des prodiges, et de donner du merveilleux aux aventures de leurs héros, que, pour arriver à leurs fins, ils supposent mille choses étonnantes. Il faut s'imaginer qu'un homme qui s'est mis dans l'esprit de faire un poëme, s'est emparé de toute la nature en même temps; le ciel, la terre n'agissent plus que par son ordre; il arrive des éclipses ou des naufrages, si bon lui semble; tous les éléments se remuent selon qu'il le trouve à propos. On voit des armées dans l'air et des monstres sur la terre tout autant qu'il en veut; les anges et les démons paraissent toutes les fois qu'il l'ordonne; les dieux mêmes, montés sur des machines, se trouvent prêts pour fournir à ses besoins; et comme sur toutes choses il lui faut des comètes, à cause du préjugé où l'on est à leur égard, s'il en trouve de toutes faites dans l'histoire, il s'en saisit à propos; s'il n'en trouve pas, il en fait lui-même et leur donne la couleur et la figure la plus capable de faire paraître que le ciel s'est intéressé d'une manière très-distinguée dans l'affaire dont il est question. Après cela, qui ne rirait de voir un grand nombre de gens d'esprit ne donner pour toute preuve de la malignité de ces nouveaux astres, que le *terris mutantem regna cometem* de Lucain; le *regnorum eversor, rubuit lethale cometes* de Silius Italicus; le *nec diri toties arsere cometæ* de Virgile; le *nunquam terris spectatum impune cometem* de Claudien, et autres semblables beaux dictons des anciens poëtes? Pour moi, j'estime bien moins tous ces dictons que la réponse qui suit, car celle-ci se raille de l'erreur, et ceux-là sont pour la faire valoir. L'empereur Vespasien voyant qu'on lui voulait faire peur d'une comète chevelue : — Pourquoi, dit-il en se moquant, voulez-vous que je la craigne? ce n'est pas à moi qu'elle en veut : si elle menace quelque souverain, ce doit être le roi des Parthes qui porte une grande perruque comme elle.

« XXXVI. Il y a une infinité d'inconvénients que l'astrologie peut faire naître, non pas par elle-même, mais par la sotte crédulité de ceux qui craignent ses menaces ou qui se confient en ses promesses. Elle a, par exemple, prédit à un qu'il mourra bientôt : le pauvre homme sera si alarmé de cette prédiction que, troublé par des inquiétudes continuelles et rongé par un cruel chagrin, il deviendra enfin malade

et fera dire vrai à l'astrologue. Cet autre, dans l'espérance de richesses immenses qu'elle lui aura promises, dissipera celles qu'il possède et se réduira enfin à la pauvreté, attendant des biens qui ne lui viendront jamais. On souffre souvent par avance et par imagination des maux dont elle a menacé et qu'on ne ressentira point réellement. Ce qui précipita le savant Alphonse, roi de Castille, dans les malheurs dont il fut accablé, c'est qu'il s'était si fort mis dans l'esprit que les astres l'assuraient qu'on le déposséderait, que cette fantaisie le rendit d'abord si défiant et ensuite si cruel, qu'on ne le put plus souffrir. Le bien que les astrologues annoncent aux hommes, les fait se livrer au désespoir s'il ne vient point; et si enfin il arrive, l'attente en est ennuyeuse, et l'espérance qu'on a eue pendant quelque temps, a, pour ainsi dire, déjà moissonné ce qu'il y a de plus sensible et de plus pur dans la joie qui accompagne un bien inespéré. S'ils le menacent de mal, l'imagination, comme j'ai déjà dit, le fait ressentir avant de le recevoir si leur conjecture est véritable; et s'ils se sont trompés, ce qui arrive presque toujours, on n'a pas laissé d'être misérable sans sujet, par cette vaine crainte du mal, qui souvent ne touche pas moins que le mal même. Cardan dit dans son livre *De la prudence civile*, que des six choses qui lui avaient fait le plus de préjudice dans le cours de sa vie, l'une était d'avoir ajouté foi à l'astrologie judiciaire, ce qui ne s'accorde pas néanmoins avec son genre de mort. Le jeune Nostradamus qui se mêlait de pénétrer dans l'avenir, comme Michel son père, ayant une extrême envie de succéder à sa réputation, et de se rendre en prédictions aussi célèbre que lui, se hasarda de prédire que le Poussin, qui était assiégé, périrait par le feu; et pour être trouvé véritable, on le vit dans le temps de la prise de cette ville et de son pillage, mettre le feu lui-même en divers endroits. Cela causa tant d'indignation contre lui au sieur de Saint-Luc, qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre et le tua.

« XXXVII. Si les astrologues ont soin de faire tout ce qu'ils peuvent pour vérifier leurs oracles, ceux qui les reçoivent prennent d'ordinaire ce soin autant qu'eux, tant on aime à se tromper soi-même. Suétone en donne une preuve dans la Vie de Caligula, en parlant de ce merveilleux pont de vaisseaux que cet empereur fit construire de Baïes à Pouzzoles. Le mathématicien Trasile, dit-il, connaissant que Tibère souhaitait extrêmement qu'un sien neveu lui succédât à l'empire plutôt que Caligula, l'assura que celui-ci traverserait à cheval le golfe de Baïes, avant que d'être fait empereur. Caligula étant enfin parvenu à cette élévation et se ressouvenant de ce que cet astrologue avait dit, prit plaisir à faire ce pont, sur lequel il passa ce golfe plusieurs fois à cheval et en char, pour accomplir la prophétie. Cela s'appelle forcer les astrologues à dire vrai, quoiqu'ils ne l'espèrent pas et n'en aient pas même le dessein. Tous les jours on pratique à leur égard cette obligeante conduite, qui à la vérité est plutôt pour se satisfaire soi-même que pour leur plaire : on craint de paraître avoir été assez simple pour s'être laissé tromper. C'est par ce même esprit de vanité qu'on se plaint continuellement de son étoile. Des gens sans esprit, sans conduite, ne peuvent parvenir à aucune élévation, à aucun avancement : ils s'en prennent aux astres, ils veulent les rendre responsables de leur malheureux état, pendant qu'eux-mêmes ont été les artisans de leur mauvaise fortune. On accuse ces corps célestes de bien des malignités et des injustices, dont ils sont innocents autant qu'on le peut être. Ils éclairent, ils échauffent, voilà ce qu'ils font; mais pour des établissements, ils n'en donnent pas plus que le feu allumé dans une chambre pendant l'hiver.

« XXXVIII. Cette fameuse sentence des astrologues, *sapiens dominabitur astris*, que le sage donne la loi aux astres, n'est qu'un leurre pour ôter le scrupule à ceux qui se feraient sans cela conscience de les écouter et de les croire. Ils ne laissent pas, malgré la belle sentence, d'établir des axiomes et de décider de la destinée des hommes aussi absolument que si ceux-ci, au lieu d'animaux libres et raisonnables, n'étaient que de vraies marionnettes attachées aux planètes et aux signes célestes par des influences, comme par des cordes de qui ils reçoivent tous leurs mouvements sans en avoir aucun propre. Ainsi il faut prendre à la lettre le *sapiens dominabitur astris* : ne regarder les étoiles que comme des flambeaux pour éclairer la sagesse, et non pas comme des êtres capables de l'augmenter ou d'en donner lorsqu'on n'en a point.

« XXXIX. De tout ce qu'on vient de lire on peut tirer des conclusions pour les almanachs : elles seront justes dans les formes, si l'on veut seulement s'y confier en ce qui regarde le calendrier, le lever et le coucher du soleil et de la lune, l'épacte, le commencement et la fin de chaque saison, les éclipses et autres révolutions célestes dont l'astronomie donne des connaissances sur lesquelles on peut compter; mais quant à la mort d'un grand, à la perte ou gain d'une bataille, à un mariage et autres événements contingents qu'ils débitent et que les astres ne peuvent produire et encore moins faire connaître, il faut regarder tout cela comme des imaginations que les astrologues hasardent pour abuser et intriguer les bonnes gens. Il y a pourtant, dit-on, dans certains almanachs, des prédictions qui ne sont point faites sans une attention sérieuse et une discussion exacte. Cela peut être : il peut y avoir de la bonne foi dans cette discussion et dans cette attention, ce que je ne crois pas absolument si vrai qu'il ne m'en reste quelque doute; mais, quoi qu'il en soit, cette attention et cette discussion ne tire-

ront jamais des astres des connaissances qui ne s'y trouvent pas. De plus, ne peut-il arriver que ces prédictions ne soient artificieuses si elles ne sont pas hasardées? On l'a cru ainsi de quelques-uns. On a dit, par exemple, que Cromwel faisait consigner ses desseins assez souvent dans l'almanach de Londres et s'en trouvait bien. Quelques personnes ont cru que l'auteur de l'almanach de Milan, entretenait des relations avec des ministres d'Etat.

« XL. Il faut encore regarder comme un abus qui s'est introduit dans l'astrologie judiciaire, ce qu'on dit de certains jours qu'on prétend être toujours heureux ou malheureux. C'est une erreur qui s'est établie comme plusieurs autres, sans qu'on puisse donner aucune raison valable d'un juste et raisonnable établissement, à moins qu'on ne dise que c'est parce que les hommes sont extrêmement portés à la superstition. Des gens ne veulent point se marier dans le mois de mai, de crainte de malheur, et cette crainte superstitieuse ne vient que d'une ancienne et superstitieuse pratique, c'est-à-dire d'une fête que les Romains célébraient dans ce mois en l'honneur des mauvais esprits, *lemuralia*. Voilà la raison qu'en donnent les savants. Pour le peuple, il n'en apporte aucune : il craint de se marier dans ce mois, seulement parce qu'il a ouï dire que d'autres le craignent et qu'il faut le craindre. Le 24 février, dans les années bissextiles, était réputé si malheureux, que Valentinien ayant été élu empereur, n'osa ce jour-là se montrer en public, de peur d'en encourir la fatalité; ou, par politique, afin de ne pas s'exposer à avoir la réputation d'un homme malheureux. Timoléon s'étant persuadé, et l'ayant persuadé à ses peuples, que le jour qu'il vint au monde était un jour de prospérité pour lui, le choisissait pour attaquer ses ennemis avec plus de confiance et pour animer ses soldats. Les mahométans croient qu'à cause que Dieu créa la lumière le mercredi, ils ne peuvent rien entreprendre d'inutile ce jour-là et qui ne leur réussisse. Certaines personnes se persuadent que ceux qui naissent le vendredi saint pénètrent de leur vue jusque dans le centre de la terre, et cela parce que la terre s'ouvrit dans ce jour. Quand on s'attache à bien examiner cette superstition et que l'on considère attentivement ces jours durant quelques années de suite, on voit par l'expérience que tantôt ils sont heureux, tantôt malheureux; ou plutôt qu'entre les hommes, les uns y jouissent de quelque bonheur, et que quelque malheur accable les autres. Mais, comme il y a peu de gens qui prennent soin de faire constamment cette attention, l'erreur subsiste et se perpétue de telle sorte, de siècle en siècle, qu'il n'est plus possible de la détruire. On a remarqué qu'un même jour a été heureux et malheureux à un même peuple : Ventidius, par exemple, général des Romains, battit les Parthes à pareil jour que les Parthes vainquirent Crassus. Lucullus combattit Tigrane un jour réputé malheureux, et cependant il le vainquit. Ce fut dans cette occasion qu'étant prêt de donner bataille, et que quelqu'un l'en voulant dissuader à cause de ce jour prétendu malheureux, il dit : « Tant mieux, nous le rendrons heureux par notre victoire. » C'est ainsi qu'il faut traiter ces superstitions : s'en moquer si on ne peut pas les détruire.

« XLI. Une autre superstitieuse, mais très-fameuse pratique que les astrologues ont inventée, est la construction des talismans. Il ne faut pas les confondre avec les *gamahez*, c'est-à dire avec certaines figures peintes ou en relief, ou bien gravées naturellement sur des pierres, des métaux, des herbes, des fleurs et autres productions qui se trouvent sur la terre ou dans ses entrailles. Voici les plus fameux gamahez que les naturalistes, les voyageurs et autres curieux ont mentionnés dans leurs ouvrages.

« Le roi Pyrrhus avait une agathe qui représentait les neuf Muses dansant et Apollon au milieu, qui jouait de la harpe.

« Albert le Grand vit à Cologne, au tombeau des trois rois, deux jouvenceaux fort blancs que la nature avait figurés sur une cornaline.

« On trouva dans un marbre scié, l'image d'un Silène.

« A Pise, dans l'église Saint-Jean, on voit, sur une pierre, un vieux ermite parfaitement représenté par la nature, assis dans un désert près d'un ruisseau, et tenant une cloche à la main.

« A Ravenne, dans l'église de Saint-Vital, il y a un cordelier naturellement figuré, sur une pierre de couleur cendrée.

« On a trouvé, dans la forêt Hercine, une pierre qui portait naturellement la figure d'un vieillard, à barbe longue et couronné d'une triple tiare, semblable à celle que portent les Papes.

« A Sneiberg, en Allemagne, on trouva, en terre, une petite statue d'un certain métal, non épuré, naturellement faite, qui représentait en bosse un homme ayant un petit enfant sur son dos.

« Dans le temple de la Sapience, à Constantinople, on voyait sur un marbre blanc scié l'image de saint Jean-Baptiste, vêtu d'une peau de chameau, avec une défectuosité, c'est-à-dire que la nature ne lui avait fait qu'un pied.

« Un gamahez représentait des roses, et un autre était tout étoilé.

« Albert le Grand avait, dit-on, une pierre marquée naturellement d'un serpent, avec cette vertu admirable que si elle était mise en un lieu que les serpents hantaient, elle les attirait tous.

« Le marquis de Bacle avait une pierre précieuse, qui était telle que, de quelque côté qu'on la regardât, elle montrait toujours un crucifix naturel.

« On voit dans l'église de Saint-Georges, à Venise, un gamahez qui représente parfaitement une tête de mort.

« Il y avait en Angleterre un poisson, du genre perche, si bien figuré sur une pierre, qu'il n'était pas une écaille, ni aucune proportion qui ne fût observée.

« On a autrefois présenté à un roi de petits cailloux qui formaient son nom tout entier par des lettres naturelles.

« En Mauritanie, proche la ville de Septa, il y avait une fontaine, où l'on trouvait des pierres qui portaient naturellement, les unes ces mots : *Ave Maria ;* les autres : *gratia plena ;* plusieurs : *Dominus tecum* (3).

« En Amérique, il y a une plante qui représente distinctement en sa fleur, tous les instruments de la passion de Jésus-Christ (4).

« L'estomac et le ventre d'Auguste étaient parsemés de perles qui, dans l'ordre et dans le nombre, représentaient l'ourse céleste.

« Certaines gens, en Espagne, qu'on appelle *los salutadores*, qui se mêlent de guérir certaines maladies, ont tous, dit-on, de naissance, une marque en forme de demi-roue.

« Les sauveurs d'Italie, se disent parents de saint Paul, et portent empreinte sur leur chair, la figure d'un serpent qu'ils veulent faire croire leur être naturelle, quoiqu'elle ne soit qu'artificielle. Ils se vantent de ne pouvoir être blessés par les serpents ni par les scorpions et de les manier sans danger.

« XLII. Plusieurs prétendent que le mot talisman est dérivé du mot grec *talesma* qui signifie *perfection*, parce que les talismans sont les plus parfaites choses d'ici-bas, ayant une puissance pareille à celle des astres et des planètes. Un autre fait venir ce nom du mot hébreu *tselem*, qui signifie *image*. Plusieurs le tirent de l'Arabie. Borel le fait persan, d'un mot qui signifie *gravure constellée*. Du Cange croit qu'il vient de *talasmacis litteris*, qui sont des chiffres, des lettres secrètes ou caractères inconnus dont se servent les sorciers, à cause que *talamasca* signifie une *illusion* ou un *fantôme*. On veut encore qu'il soit produit par un mot grec qui signifie *conservation*. C'est se tourmenter pour le nom d'une bagatelle.

« XLIII. On fait Apollonius de Thiane inventeur des talismans. Il y en a pourtant qui veulent que ce soient les Egyptiens qui les aient imaginés, et cela parce qu'Hérodote dit, dans le second livre de son *Histoire*, que ces peuples ayant les premiers donné le nom à douze dieux célestes, ils gravèrent aussi des animaux sur des pierres. Quel que soit, au surplus, l'inventeur des talismans, je demeure persuadé qu'il a plus songé à se divertir lui-même aux dépens des autres, qu'à établir sérieusement une science qu'il crut contenir quelque solidité.

« Un talisman, » dit un auteur qui s'est fait une affaire de justifier cette pratique, « n'est autre chose que le sceau, la figure, le « caractère ou l'image d'un signe céleste, planète ou constellation, faite, imprimée, gravée « ou ciselée sur une pierre sympathique ou « sur un métal correspondant à l'astre, par un « ouvrier qui ait l'esprit arrêté et attaché à « l'ouvrage, sans être distrait ou dissipé en « d'autres pensées étrangères ; au jour et « heure de la planète, en un lieu fortuné, en « un temps beau et serein, et quand il est en « sa meilleure disposition dans le ciel, afin « d'attirer plus fortement les influences pour « un effet dépendant du même pouvoir et de « la vertu de ses influences. » Voilà une définition bien entendue ! Plus elle en dit, moins elle fait espérer, car toutes les circonstances qu'elle demande pour la fabrique du talisman, rendent forts suspects les effets qu'on s'en promet. « Il faut, dit l'auteur, que « l'ouvrier ne soit point distrait, que ses pen« sées ne soient point ailleurs qu'à son ou« vrage ! » Ne semblerait-il pas que cet astre, dont il attend les influences pour les appliquer sur le métal ou sur la pierre, pourra connaître sa distraction et ainsi pour l'en punir lui refuser ce qu'il lui demande ? La meilleure définition qu'on pourrait donner de cette œuvre, ce serait de dire que les talismans sont certaines figures gravées ou taillées avec plusieurs observations vaines sur les caractères et sur les dispositions du ciel, auxquels les astrologues et les charlatans attribuent des vertus merveilleuses et le pouvoir d'attirer les influences célestes Cette définition, à la vérité, ne flatte pas la profession talismanique ; mais quand on définit, ce n'est pas pour flatter, c'est pour dire vrai, c'est pour représenter la chose telle qu'elle est, c'est pour exprimer son genre et sa différence : ici le genre, c'est la figure, et la différence, ce sont de vaines observations faites par les astrologues judiciaires, c'est-à-dire par des charlatans.

« XLIV. Voici comment on prétend que la matière du talisman reçoit ces merveilleuses influences qu'on veut absolument rendre si puissantes et si efficaces. Le métal ciselé ou fondu étant, dit-on, excité par un agent extérieur, et surtout attaqué par le feu externe, son ennemi, ses esprits métalliques étant ainsi mus et excités, demandent et attirent plus fortement de l'aide de son astre, pour résister à cet agent externe et pour combattre ce tyran du monde, destructeur de toutes choses. C'est que le propre de toutes les natures est de se roidir et de chercher du secours à la présence de leur contraire, et puis les vertus et les influences astrales se perçoivent beaucoup mieux quand le sujet est agité et en mouvement, que quand il est sans action à cause des irradiations des esprits poussés par ce mouvement, lesquels en sortant de leurs sujets, donnent un passage plus libre, et rendent l'entrée et l'accès plus faciles aux influences planétaires. De tout ce raisonnement, je conclus qu'il est très-fâcheux que

(3) On doit remarquer que le critique, qui combat les superstitions de l'astrologie, accueille assez complaisamment l'histoire des gamahez.

(4) C'est le genre *passiflora*, que l'on cultive dans nos jardins.

les fondeurs, les serruriers, les maréchaux, enfin tous ceux qui travaillent sur les matières métalliques n'en soient pas instruits; car ils sauraient par là que comme il y a toujours quelque astre présent pendant qu'ils forgent ou qu'ils fondent, tous les ouvrages qu'ils font sont autant de talismans dont ils pourraient faire un bon commerce. Combien, par exemple, ne tombe-t-il pas d'influences sur une clef que l'on forge, à cause des irradiations des esprits par le mouvement que leur donne le feu qui, en sortant de leur sujet, donnent un passage plus libre et rendent l'entrée et l'accès plus faciles à ces influences !

« XLV. Parce que la planète a diverses influences qu'elle envoie indistinctement et que le talisman recevrait de même sorte, il faut que l'ouvrier applique non-seulement son esprit à l'astre, mais encore à la fin et au dessein de son opération; car se formant ainsi l'image de la qualité qu'il prétend introduire au talisman, cette image détermine par la même loi cette influence à se communiquer particulièrement au talisman, et se trouve ainsi précisément et singulièrement attirée entre toutes les influences que la planète peut produire. Tout cela signifie que si l'ouvrier talismanique négligeait d'avoir une intention actuelle et n'avait pas une imagination bien forte, l'influence dont il a besoin, ne voudrait pas faire un pas pour se rendre et rester sur son ouvrage. Il faut que ces influences soient bien intelligentes, pour ainsi connaître si on a l'intention de les attirer ou si on ne l'a pas; et qu'elles se piquent bien d'honneur pour abandonner ainsi un pauvre ouvrier, à cause qu'il aura été quelque temps distrait et sans songer à elles.

« XLVI. La figure, dit-on encore, est d'une grande conséquence pour l'efficacité du talisman, et cela parce que la figure établit une plus grande sympathie, et qu'à raison d'une plus grande sympathie, elle est au métal une meilleure disposition pour l'influence de la planète. J'ai dit plus haut, que les figures dont on se sert pour représenter les signes célestes, sont purement arbitraires, qu'elles ne subsistent que dans l'imagination, que le signe de la Balance, par exemple, ne ressemble pas plus à une balance qu'à un moulin à vent. Il est donc ridicule de dire que si l'on grave sur du métal la figure de la balance, elle attirera par une sympathie causée par la ressemblance, les influences d'un signe auquel elle ne ressemble pas du tout.

« XLVII. Voici le plus beau ! Vous portez, par exemple, un talisman pour inspirer la terreur ou l'amour, c'est-à-dire un talisman de Mars ou de Vénus. Vos talismans, imprimés et empreints fortement des influences de ces astres, sont alors ici-bas comme ces astres incorporés dans leur propre matière; partant ils agissent et exhalent leurs vertus à la façon de ces astres; et vous, qui les portez, êtes comme le ciel et l'intelligence qui les mouvez de part et d'autre. Vous les portez aux lieux où sont les personnes auxquelles vous voulez donner de la terreur ou de l'amour; les personnes, à la présence invisible de ces astres, reçoivent ces influences; elles se trouvent agitées de leurs vertus de crainte ou d'amour, et elles en produisent les mouvements à votre égard, parce que c'est de vous que part l'influence et la vertu. Si j'entreprenais de me jouer de la faiblesse et de la sotte crédulité d'un homme, je ne voudrais pas lui faire d'autre raisonnement que celui que je viens d'écrire. C'est pourtant sur ce raisonnement et sur d'autres semblables, que l'on persuade les simples et même des gens qui se piquent de force d'esprit, du grand pouvoir des talismans. Ceux qui gobent ces raisonnements sont ravis d'y apprendre qu'avec un talisman ils tiennent, pour ainsi dire, les astres dans leur poche : que dis-je? ils sont eux-mêmes de petits cieux qui donnent tels mouvements qu'ils veulent à ces astres empochés, et qui disposent despotiquement de leurs influences. Qu'un plaideur par exemple, ait un grand procès dont la décision sera sa bonne ou mauvaise fortune et que le bon droit soit de son côté : il lui sera par conséquent d'une grande importance d'avoir des juges qui suivent exactement les lois de la justice. Donc, selon les belles règles qu'on vient de lire, il n'aura qu'à faire faire des talismans sous le signe de la Balance et qui en portent la figure gravée. Au lieu de factums il fera présent de ces talismans à ses juges, et il en sortira des influences si équitables, que ces mêmes juges se trouveront forcés de s'y conformer.

« XLVIII. Le rabbin Aben-Esra, rapporte que les idoles que le texte hébreu appelle *théraphim*, n'étaient autre chose que certains instruments d'airain, faits en forme de cadrans solaires, pour connaître les heures propres à la divination; mais le rabbin Eliezergadol prétend que c'étaient des statues d'hommes faites sous certaines constellations, dont les influences les faisaient parler en certains temps pour répondre aux questions qu'on leur adressait. Buxtorf a recueilli dans son grand *Dictionnaire talmudique*, ce que les rabbins ont dit sur les manières de faire ces théraphim. Selon Eliézer, un des plus anciens auteurs juifs, on les faisait comme suit. La cérémonie commençait par tuer le premier-né de la maison. Après cela on lui arrachait la tête qu'on enduisait de sel mêlé avec de l'huile; puis on écrivait sur une lame d'or le nom de quelque mauvais esprit, et l'on mettait cette lame sous la langue de la tête qu'on attachait à une muraille. Enfin on allumait devant elle des flambeaux; on lui rendait à genoux des respects et cette figure répondait. C'était ainsi ou les astres ou les diables qui se mêlaient des affaires des théraphim : lequel croire?

« XLIX. Les premiers dieux des Latins, qu'on appelait *averrunci* ou *dii tutelares*,

ont passé pour des images talismaniques, et cela parce que plusieurs historiens assurent qu'on en dressait quelques-uns sous certaines constellations; mais, dit-on, le malheur de l'idolâtrie ayant gâté la meilleure des sciences, fit que prenant ces images pour des dieux, la légitime fabrique fut étouffée et perdue. Si l'idolâtrie n'avait point causé d'autre dommage, il n'y aurait pas grand sujet de s'en plaindre : ne trouver plus la légitime fabrique des talismans, n'est rien moins assurément qu'une grande perte.

« L. On a pris pour des talismans, le palladium de Troie; les boucliers des Romains; la statue de Memnon, en Egypte, qui se mouvait et rendait, disait-on, des oracles, aussitôt qu'elle était éclairée du soleil; la statue de la fortune de Séjan, qui inspirait le respect et portait bonheur à ceux qui la possédaient; la figure de la cigogne qu'Apollonius mit à Constantinople, pour en chasser les cigognes. On a voulu faire croire qu'en une ville d'Egypte il ne se trouvait point de crocodiles, comme dans les autres villes qui sont le long du Nil, parce qu'il y avait un crocodile de plomb, enterré sous le seuil du temple; et que Méhémet-ben-Thaulon l'ayant fait brûler, les habitants s'en plaignirent beaucoup dans la suite, disant que depuis ils étaient fort tourmentés par ces animaux.

« Gervais dit, dans son livre intitulé *Otia imperatoris*, que Virgile mit une mouche d'airain sur l'une des portes de la ville de Naples, ce qui, durant l'espace de huit ans qu'elle y demeura, empêcha qu'aucune mouche entrât dans cette ville. Les rabbins disent qu'on n'en voyait aucune dans l'endroit où l'on assommait et dépouillait les bêtes pour le sacrifice. Selon Cœlius Rhodiginus, il n'y en avait point non plus dans le lieu où l'on célébrait les jeux olympiques, ni dans la ville de Leucade en Acarnanie; au dire de Pline, des bœufs de Rome n'en étaient point attaqués; d'après Solin, le temple d'Hercule en était également exempt; Cardan en affirme autant pour une certaine maison de Venise; le docteur Gervais raconte le même fait pour le réfectoire de l'abbaye de Mailleras en Poitou; enfin, à en croire Fusil, il ne s'en trouvait qu'une en toute l'année dans la grande boucherie de la ville de Tolède, en Espagne.

« Le même Gervais rapporte encore que Virgile fit ériger sur une haute montagne, près de la ville de Naples, une statue d'airain qui avait en sa bouche une trompette, laquelle sonnait si fort, quand le vent du septentrion venait à souffler, qu'elle chassait le feu et la fumée du volcan, de sorte que les habitants n'en recevaient aucun dommage. On prétend aussi qu'il fit un feu commun où chacun se pouvait librement chauffer, proche lequel il avait mis un archer d'airain avec la flèche encochée et cette inscription : *Quiconque me frappera, je tirerai ma flèche.* C'est ce qui arriva précisément lorsqu'un fou frappa cet archer qui, dans le même moment, tira sa flèche jusqu'au feu et l'éteignit. Alexandre Neckam, Bénédictin anglais, dit aussi dans son livre *De la nature et propriété des choses*, que le même Virgile voyant la ville de Naples affligée de sangsues, l'en délivra par une sangsue d'or qu'il jeta dans un puits; qu'il avait fait des statues appelées la *salvation de Rome*, lesquelles étaient gardées nuit et jour par des prêtres à cause qu'aussitôt que quelque nation voulait se révolter et prendre les armes contre l'empire, la statue qui portait la marque de cette nation et qui en était adorée s'émouvait, qu'une cloche qu'elle avait au cou sonnait, et que la même statue montrait au doigt cette nation rebelle. Il fit construire en outre à Naples une boucherie, où la chair ne sentait ni ne se corrompait jamais; et il mit sur l'une des portes de cette même ville, deux grandes images de pierre, l'une desquelles se nommait *joyeuse et belle* et l'autre *triste et hideuse*, qui avaient toutes deux cette puissance que si quelqu'un venait à entrer par le côté où était la première, toutes les affaires lui réussissaient comme il le souhaitait, tandis que s'il entrait par l'autre, elles se terminaient malheureusement. Voilà bien des prodiges mis sur le compte de ce bon Virgile qui assurément, se piquait plus de faire d'excellents vers que des talismans et des sortiléges. Mais c'est ce qui arrive d'ordinaire aux hommes illustres, on veut toujours ajouter du merveilleux à leurs grands talents.

« LI. On prétend qu'Albert le Grand avait composé une machine qui représentait un homme entier. Il travailla trente ans sans discontinuer à le forger sous divers aspects et diverses constellations. Les yeux, par exemple, lorsque le soleil était au signe du zodiaque et correspondant à telle partie, fondaient des métaux mélangés ensemble et marqués des caractères des signes et planètes et de leurs divers aspects. Il en était ainsi de la tête, du cou, des épaules, des cuisses et des jambes, tous façonnés en divers temps, et montés et reliés ensemble en forme d'homme, lequel avait alors cette faculté de révéler audit Albert, la solution de toutes les principales difficultés. C'est ce qu'on appelle l'*androïde d'Albert le Grand*. Elle fut brisée, dit-on, par Thomas d'Aquin, à cause de son trop grand caquet. Henry de Assia et Barthélemy Sibille assurent qu'elle était composée de chair et d'os, mais par art et non par nature. Si l'on avait dit seulement que cette machine parlait et que même elle digérait, cela ne serait pas incroyable, puisqu'on en a vu qui parlaient, et qu'un capitaine de vaisseau avait construit un paon artificiel qui mangeait et digérait, et cela par une science mécanique qui n'a besoin ni d'inspection des astres, ni de secours des diables pour produire quelque chose de surprenant. Mais dire que cette figure instruisait Albert, qu'elle lui apprenait à résoudre toutes les difficultés qui se trouvaient en son chemin dans l'étude

des sciences auxquelles il s'appliquait, franchement c'est étendre trop le pouvoir de la machine pour s'attendre que les gens raisonnables y ajoutent foi ; car enfin, c'est dire tout net que cette figure comprenait ces difficultés, et qu'elle avait tout le jugement et toute l'intelligence nécessaire pour les détruire ; qu'ainsi elle était même beaucoup plus habile que l'ouvrier qui l'avait faite. Un tel prodige ne révolte-t-il pas la crédulité ?

« LII. On dit qu'une figure de serpent d'airain empêchait tous les serpents d'entrer à Constantinople ; mais que Mahomet II, après avoir pris cette ville, ayant cassé d'un coup de flèche les dents de ce serpent, une multitude prodigieuse de ces reptiles se jeta sur les habitants, sans néanmoins leur faire aucun mal, parce qu'ils avaient tous les dents cassées, comme celui d'airain. Il n'est guère facile de comprendre comment ce serpent d'airain ou l'astre qui le dominait, empêchait les autres de paraître et de quelle manière il s'y prit ensuite, après avoir eu les dents cassées, pour leur permettre de venir, mais à condition qu'ils seraient édentés ?

« LIII. Il existait un autre talisman admirable dans Constantinople, sous l'empire d'Anastase : c'était une image de bronze de la Fortune, ayant un pied sur un navire de même métal. Quelques morceaux de ce navire s'étant détachés, les vaisseaux ne pouvaient plus entrer dans le port de la ville, et ils n'y arrivèrent qu'après qu'on eut remis ces morceaux en leur place. Quand les influences furent réunies, elles ne refusèrent plus leur obligeant secours. N'ai-je pas eu sujet d'appeler ce talisman admirable ? Y a-t-il rien de plus merveilleux que de voir un petit morceau de bronze imbu d'influences, qui, étant placé comme l'astre le souhaite, donne une entrée facile à de grands vaisseaux, et qui, pour peu qu'il soit déplacé, les arrête tout court et les empêche absolument d'entrer dans le port ? Si cela est vrai, peut-on après cela douter de la force des influences ? Je dis *si cela est vrai*, et ce *si* est fort embarrassant pour l'honneur du prodige.

« LIV. On lit dans les *Parallèles historiques*, que du temps de Robert Guiscard, duc de Calabre et de la Pouille, fut découverte une statue en marbre qui avait autour de la tête un cercle de bronze, où ces mots étaient gravés : *Kalendis Maii, oriente sole, aureum caput habebo*, c'est-à-dire : « Aux calendes de mai, le soleil se levant, ma tête sera d'or. » Ce prince trouva entre ses prisonniers de guerre, un Sarrazin qui dit que ces mots signifiaient que si le premier jour de mai, quand le soleil se lèverait, on observait l'endroit où la tête de cette figure enverrait son ombre, là il y aurait un trésor. Quelqu'un a mis cette figure au nombre des talismans, mais mal à propos ; car elle n'était qu'astronomique, c'est-à-dire que celui qui l'avait posée avait lui-même caché ce trésor dans l'endroit où il savait bien que sa tête ferait ombre au jour marqué. Pour cela, il ne fallait pas plus de connaissance qu'il en faudrait pour placer le style d'un cadran.

« LV. Un citoyen d'Alexandrie, nommé Calligraphus, vit, sur le minuit, des statues d'airain se remuer et crier à haute voix que l'on massacrait à Constantinople l'empereur Maurice et ses enfants, ce qui se trouva vrai. Je dirais volontiers que l'action de ces statues est trop prodigieuse pour croire qu'elles fussent des talismans ; mais comme on en rapporte de ceux-ci qui produisent, si on le veut croire, d'aussi grandes merveilles, on peut, sans conséquence, accorder le même nom à celles-là.

« LVI. Dans Zamora, qui est l'ancienne Numance, et en un lieu nommé Tavara, il y avait une tête de métal qui décélait les Juifs quand ils approchaient de cet endroit, et ne cessait de crier : *Prenez garde, il y a un Juif ici caché.* Demandez à un faiseur de talismans comment cela se peut faire, il répondra que c'est par une antipathie entre les astres qui dominent sur les Juifs et celui qui gouverne cette tête.

« LVII. Saint Grégoire de Tours rapporte que, comme on creusait les ponts de Paris, on trouva une pièce de cuivre sur laquelle on voyait la figure d'un rat, d'un serpent et d'un feu ; et que, dans la suite, cette pièce de cuivre ayant été négligée, gâtée ou rompue, on vit un grand nombre de serpents et de rats, et la ville fort souvent affligée d'incendies. Heureusement pour la vérité, cette tradition n'est pas du nombre de celles qu'on soit obligé de croire.

« LVIII. En Egypte, pour faire cesser la grêle, il fallait que quatre femmes toutes nues fussent couchées par terre, sur le dos, et qu'ayant les pieds élevés, elles prononçassent certaines paroles. Cette ridicule et impudente cérémonie était prise de la posture d'une figure talismanique qu'on disait servir pour détourner la grêle, et sur laquelle on voyait, dit Chomer, une Vénus couchée.

« L'ambassadeur de Brèves parle d'une pierre, taillée en forme de scorpion, placée dans les murailles de Tripoli, pour en exterminer toutes les bêtes venimeuses qui l'avaient toujours infesté auparavant.

« On a cru que la seule figure d'Alexandre rendait heureux ceux qui la portaient. Celle d'Hercule se plaçait sur la porte des maisons, pour les garantir d'accidents, avec une inscription qui signifiait : *Que rien de mauvais n'entre ici.* Cela donna occasion à Diogène de demander plaisamment, par où entrait le maître de la maison. Quelqu'un encore a appelé ces derniers signes des talismans ; mais il avait tort aussi ; car il ne s'agissait point d'influences célestes, mais plutôt de simples superstitions terrestres.

« Suidas dit qu'un Ephésien, aux jeux olympiques, eut l'avantage de la course sur plusieurs, parce qu'il avait un talisman attaché au talon, sur une petite lame de cuivre, où étaient gravés les pieds de Diane.

Il demeura en arrière quand on le lui eût ôté.

« On prétend enfin que saint Thomas étant incommodé dans ses études, par le grand bruit des chevaux qui passaient tous les jours devant ses fenêtres, pour aller boire, fit une image d'un cheval, suivant les règles de l'astrologie judiciaire, laquelle étant mise en la rue deux ou trois pieds en terre, les palfreniers furent ensuite contraints de chercher un autre chemin, n'étant plus en leur puissance de faire passer aucun cheval en cet endroit.

« LIX. Marcellus, empirique, dit que pour guérir la colique qui se forme dans l'intestin qu'on appelle *colum*, qui va depuis le rognon droit jusqu'au gauche, en passant sur le fond de l'estomac, il faut dresser un talisman d'une lame d'or; que cette lame soit gravée sous la 21° lune avec une pointe de même métal; qu'étant gravée, elle soit mise dans un petit tuyau d'or, bouché de peau de chèvre, puis lier ce tuyau avec une courroie du même animal au pied droit ou gauche, selon que le mal se trouvera de l'un ou de l'autre côté; que celui qui en usera n'ait aucune connaissance de femme, et principalement d'enceinte; qu'il prenne garde d'entrer dans des tombeaux ou sépulcres; enfin qu'il observe surtout de toujours chausser le pied gauche avant le droit. Tout le reste est trop impertinent pour le rapporter ici.

« Pour obtenir la faveur des rois, dit un autre astrologue, et même pour guérir des maladies, gravez l'image du soleil sous la figure d'un roi assis sur un trône, ayant un lion à son côté, sur de l'or très-pur et très-rafiné en la première face du Lion.

« On aura, dit-on, l'esprit subtil et la mémoire excellente, si l'on grave en la première face des Gémeaux ou de la Vierge, sur de l'or épuré, l'image de Mercure sous la figure d'un jeune homme assis, tenant en main un caducée, et la tête couverte d'un chapeau.

« Enfin on assure que l'image de Mars, gravée sur la première face du scorpion, donne du courage et rend victorieux; que celle de Mercure, gravée sur de l'argent ou sur de l'étain au jour et à l'heure de Mercure, rend heureux dans le commerce et au jeu; que celle de Jupiter, gravée sur de l'étain ou sur de l'argent, ou sur une pierre blanche, sous la forme d'un homme ayant la tête d'un bélier, procure des grandeurs et des dignités. Quant à ce dernier talisman, on ajoute, pour rendre la chose plus croyable en l'accompagnant de circonstances exactes et mystérieuses, que ce soit au jour et heure de Jupiter, quand il est dans son domicile, comme au Sagittaire ou aux Poissons; ou dans son exaltation, comme au Cancer; et qu'il soit libre de tous empêchements, principalement des mauvais regards de Saturne ou de Mars; qu'il soit juste et non brûlé du soleil. Pour avoir de la joie, de la beauté et de la force de corps, il faut graver l'image de Vénus, qui est une dame tenant en main des pommes et des fleurs, en la première face de la Balance et des Poissons ou du Taureau. Pour acquérir des richesses, faut graver la figure de l'Ecrevisse, à l'heure de Saturne, le Cancer se trouvant au milieu du ciel à la seconde face, sur du plomb affiné, ou sur de l'argent, ou sur de l'or. Si l'on veut faire se rassembler ou fuir les animaux, il faut figurer les signes des planètes qui dominent sur ces animaux, quand ces signes ou planètes sont dans une convenable disposition, c'est-à-dire que si c'est pour les rassembler, il faut que la planète soit dans une bonne disposition, de même que pour les mettre en fuite, la planète doit être dans une mauvaise conjoncture. On place les talismans dans un lieu où l'on veut amasser les animaux, comme dans un colombier, par exemple, pour attirer les pigeons; dans un bois, pour y faire venir les loups afin de les tuer; dans une campagne que doit traverser l'ennemi, et où il rencontre alors la terreur qui le met en déroute; et dans un grenier, pour en chasser les rats et les insectes destructeurs.

« En vérité, il faut être bien convaincu de la facilité de l'esprit de l'homme à croire, pour s'imaginer qu'il ajoutera foi à des choses si éloignées de la vraisemblance; pour prétendre qu'il se persuadera qu'un morceau de métal, gravé dans un certain temps et empreint d'une certaine figure, amassera et unira en lui, en un moment, plus de propriétés que tous les médecins, malgré leur application à l'étude des secrets de la nature; et que tous les chimistes, par leurs réductions et leurs distillations n'en auront pu trouver dans les animaux, les plantes et les métaux, après plusieurs siècles.

« LX. De tout ce qu'on vient de lire, il faut conclure qu'il n'y a jamais rien eu de plus impertinent, rien de plus chimérique, que l'astrologie judiciaire; rien de plus ignominieux à la nature humaine, à la honte de laquelle il sera vrai de dire pourtant, qu'il y a eu des hommes assez fourbes pour tromper les autres, sous prétexte de connaître les choses du ciel, de disposer de ses influences par des figures et par des paroles; et des dupes assez sottes pour accepter des promesses dont la raison montre l'exécution être impossible.

« Qu'un astrologue ait prédit quelquefois la vérité, c'est, ou par hasard, ou par de certaines passions qu'il a su adroitement inspirer pour la réussite de sa prédiction, ou par des conjectures indépendantes de ses règles et fondées seulement sur des connaissances qu'il a tirées adroitement de la condition, des habitudes, de la conduite de ceux qui ont voulu apprendre de lui l'avenir; ou parce que ceux-ci mêmes l'ont aidé par leur simplicité et par leur maladresse à réussir. Un fameux astrologue, Agrippa, qui avait assurément approfondi le sujet que je traite, et qui parut même vouloir lui don-

ner tout le crédit que demandait sa profession, employant toute l'érudition possible pour le faire valoir, remarque pourtant qu'à Alexandrie, on levait une taxe sur les astrologues, qui était appelée *le denier des sots*; parce que, dit-il franchement, il n'y a que les sots qui aient recours aux astrologues. »

ATTRACTION MOLÉCULAIRE ou COHÉSION. « Tous les corps tendent à se combiner, dit Thénard, nous ne pouvons expliquer cette tendance générale à la combinaison, qu'en admettant l'existence d'une force inhérente aux molécules ou atomes de la matière. Cette force, quelle qu'en soit la cause... Nous l'ignorons absolument. »

« Cet aveu, ajoute l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, est bien précieux; car il démontre que chimistes et physiciens ont méconnu l'existence et le mécanisme des petites atmosphères, auxquelles Dieu a donné la propriété de s'attirer mutuellement, et d'unir entr'elles les molécules qu'elles entourent. Ils ne connaissent pas mieux les causes de l'élasticité, de la mollesse, de la fludité, de la gazéité, qui dépendent également de ces atmosphères. »

AUBE ET AUBIN. Nom que l'on donne, dans quelques localités de la France, à un certain génie ou esprit familier qui correspond à l'*alf* ou *elf* des Allemands.

AUBÉPINE. Cet arbre gracieux dont les fleurs répandent l'un des premiers parfums que l'on respire au printemps, et qui sert à tresser des couronnes et à planter des *mais*, cet arbre, disons-nous, est aussi regardé comme le privilégié des fées qui se rassemblent, dit-on, sous ses rameaux embaumés. En Normandie, on croit aussi que la foudre ne le frappe jamais, parce qu'on suppose, mais sans aucun fondement qu'il servit à former la couronne du Christ. « Dans le département de Saône-et-Loire, raconte M. de Roujoux, cité par M. Désiré Monnier, il n'est pas rare de rencontrer, au printemps, une mère en pleurs agenouillée devant un aubépin, priant avec ardeur pour un enfant fiévreux qu'elle tient dans ses bras. Elle est sûre de sa guérison : les vents portent au ciel des vœux avec la douce exhalaison des fleurs de l'aubépin. On dit que les branches de cet arbrisseau formèrent la couronne du Christ; et cet acte de religion, fait avec ferveur, résultat d'une foi sincère, aurait droit au respect des hommes, s'il ne s'adressait pas à l'image matérielle dont ces gens simples ne séparent aucune idée. »

Au temps de la chevalerie, l'amant que les circonstances condamnait à subir une longue attente avant de voir couronner ses vœux, présentait à la dame qui les avait fait naître un rameau d'aubépine, lié d'un ruban de velours incarnat, ce qui signifiait qu'il vivait de l'espérance et demeurait fidèle.

La floraison de l'aubépine est, dit-on, un présage infaillible de la fin des gelées de l'hiver.

Chez les anciens, les flambeaux de l'hymen étaient de bois d'aubépine ou de pin.

AUGURE. Les modernes ne pratiquent pas comme les anciens l'art augural; mais ils prennent aussi quelquefois des augures à leur manière. C'est en agissant de la sorte que l'impératrice Catherine II fit choix d'une épouse pour le grand duc Alexandre. Trois jeunes princesses d'Allemagne arrivèrent ensemble à Saint-Pétersbourg. Lorsqu'elles descendirent de voiture, l'impératrice était assise à une croisée du palais. Elle remarqua que la première princesse avait mis trop de précipitation à franchir le marchepied, la seconde trop de gaucherie, et elle augura mal de leur caractère. Enfin, la troisième s'étant présentée avec beaucoup de grâce, Catherine s'écria que celle-là serait la grande duchesse.

Cette anecdote rappelle la nomination de Gaston de Moncade à la souveraineté du Béarn. Les députés béarnais ayant été envoyés auprès de Marie de Gavaret et Guillaume de Moncade son époux, pour leur demander un de leurs enfants, on conduisit ces députés dans la chambre où les jumeaux dormaient et on leur donna le choix. L'un des enfants avait les mains ouvertes et l'autre les avait fermées. Ils se déterminèrent en faveur du premier, prenant son attitude pour une marque de libéralité.

AURORE BORÉALE. Les anciens et les populations du moyen âge, voyaient dans ce phénomène météorologique, l'indice de guerres prochaines ou d'autres calamités, et n'en étaient témoins qu'avec effroi. Pline affirme même que pendant la durée de cette perturbation dans la partie septentrionale du ciel, on entendait fréquemment le bruit des armes et celui des trompettes. Ossian trouvait dans cette apparition les mânes des guerriers morts en combattant, et les âmes des jeunes filles venant voltiger autour de ceux qu'elles avaient aimés. Les anciens appelaient ce phénomène *les torches ardentes*, et les habitants des îles Schetland lui donnent aujourd'hui le nom de *Danse joyeuse*. A l'apparition d'une aurore boréale, les Groënlandais disent que ce sont des âmes qui jouent à la boule dans le ciel avec une tête de baleine. « Les Indiens de l'océan du Nord, dit Héarne, dans son *Voyage à la baie d'Hudson*, nomment l'aurore boréale le *Daim*. L'expérience leur a fait connaître l'effet électrique produit par le frottement de certaines peaux, et ils croient que leurs amis se réjouissent dans les nuages quand l'aurore boréale est brillante. »

On croit généralement que les aurores boréales sont presque permanentes en Norwége et en Laponie, et qu'elles sont accompagnées d'un bruit particulier; c'est une erreur. « Ce météore, dit M. Léopold de Buch, est du nombre des phénomènes dont l'apparition, de même que celle des orages et des éclairs de chaleur dans les pays méridionaux, éveille toujours l'attention. Les aurores boréales ne paraissent pas ici plus rapprochées qu'elles ne le sont en Ecosse. M. Schytte m'a dit qu'il n'avait jamais re-

marqué aucun craquement aucun frémissement, aucune espèce de bruit dans l'air, quand elles paraissaient. Ayant plusieurs fois parlé sur le même sujet, dans mon voyage au cap Nord, on m'a répondu unanimement comme M. Schytte. Ce savant pense que les aurores boréales qui sont seulement élevées de quelques degrés au-dessus de l'horizon, annoncent un calme plat; celles, au contraire, qui sont très-hautes, mobiles, rayonnantes, scintillantes, et qui atteignent au zénith, présagent de fortes tempêtes. »

Du reste, si l'on a été témoin du phénomène des aurores boréales, ou que l'on se rappelle les descriptions qui en sont données dans les traités de physique, on peut aisément se rendre compte de l'impression qu'il doit causer sur l'esprit du vulgaire, et même de l'effet qu'il produit sur l'imagination des poëtes.

AUTOMATE. Au temps où l'on brûlait les sorciers, pour les punir de leurs coupables pratiques, on livrait aussi quelquefois aux flammes, malheureusement, des hommes dont l'intelligence produisait des œuvres qui, ne pouvant être comprises du vulgaire, étaient considérées par lui comme inventées par le génie du mal. M. Fétis, dans sa *Biographie des musiciens*, rapporte qu'un mécanicien d'Aix, en Provence, nommé Allix, avait introduit dans un squelette un mécanisme qui permettait à ce squelette de répéter sur une guitare, un air que ledit Allix venait de jouer sur la sienne. « Ce concert étrange, ajoute le biographe, causa de la rumeur parmi la population superstitieuse de la ville d'Aix. Allix fut accusé de magie, et le parlement fit instruire son procès. Jugé par la chambre de la Tournelle, il ne put faire comprendre que l'effet merveilleux de son automate n'était que la résolution d'un problème mécanique. L'arrêt du parlement le condamna à être pendu et brûlé en place publique, avec le squelette complice de ses sortiléges; la sentence fut exécutée en 1664. »

AUTRUCHE. Parmi les fables qui se sont débitées et qui se débitent encore sur cet oiseau, il faut placer en première ligne la faculté qu'on lui attribue de digérer le fer; l'habitude de cacher sa tête dans un trou, lorsqu'elle est poursuivie, pour se mettre à l'abri du danger; et le pouvoir de discerner dans le nombre de ses œufs ceux qui sont stériles et ceux qui ne le sont pas afin de rejeter les premiers hors de son nid. Les Arabes affirment, dit le général Daumas, que l'autruche est sourde, et que l'odorat chez elle remplace l'ouïe.

AVALON. Nom que les romanciers du moyen âge donnaient à une île qu'ils plaçaient au milieu de l'océan, et qu'ils disaient habitée par des fées. « Ce brillant royaume de la féerie, dit Mlle Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, renferme des merveilles que les descriptions les plus variées se sont vainement épuisées à peindre. Pour en citer un seul exemple, il faut que vous sachiez que les murs du château d'Avalon sont d'or mêlé de pierreries, d'un éclat si prodigieux qu'il pourrait remplacer celui du soleil, et qu'il éclaire l'obscurité de la nuit de ces lueurs magiques dont les teintes de nos plus beaux crépuscules ne sont qu'une image décolorée. Ce château est aussi l'asile des plus délicieux enchantements. Les puissantes fées qui y demeurent savent à la fois guérir les blessures du corps, et effacer les douleurs de l'âme. C'est là qu'Arthur mourant fut porté après la bataille de Cubelin, pour être confié au soin de Mourgue la fée. C'est là qu'Ogier le Danois reçut de cette même Mourgue une couronne d'oubli qui, posée sur le front, endormait tous les souvenirs de l'existence terrestre.

« Un printemps perpétuel règne dans ce vallon, et, au milieu des suavités de son doux climat, on aspire de toutes parts, dans ce lieu divin, les exhalaisons d'une vie immortelle. Grâce à cette force rassénérante, la jeunesse des élus ne connaît point de terme, et les siècles s'écoulent dans une facile succession de jeux et de plaisirs qui n'amènent aucun des malaises énervants de la satiété ou de la lassitude.

« En un mot, Avalon est un de ces paradis intermédiaires, dont chaque peuple, tour à tour, s'est créé le rêve, suivant la mesure de son imagination; car, dans tous les pays du monde, comme à tous les âges de la société, l'homme, pour s'abuser sur les misères réelles, a senti le besoin d'inaugurer un asile de délivrance et de repos, où sa doctrine fût embellie de toutes les pompes de l'idéal! Et notre siècle lui-même, si positif, si raisonneur, si désenchanté, lorsqu'il se met en quête de religions nouvelles et d'idées régénératrices, ne ressemble-t-il pas, pour sa part, au plus fou coureur d'aventures qui ait jamais été chercher le royaume des illusions au delà des limites du possible? »

AVARE. Quand il fait des cadeaux, ce qui lui arrive assez rarement, comme on le sait, c'est un signe, dit-on, qu'il ne tardera pas à mourir. En Ecosse, lorsqu'il se fait un changement subit dans l'état d'une personne, si par exemple, nous apprend Walter Scott (roman du *Pirate*), un avare devient tout à coup libéral, ou une femme, de revêche qu'elle était, enjouée et aimable, on ne manque pas de dire qu'elle est Fey, c'est-à-dire qu'elle est prédestinée à une mort prochaine, dont de semblables changements sont considérés comme les signes certains. (*Tradit. lorraines.* RICHARD.)

AVENTURIERS. « Les histoires, dit Lamotte le Vayer, sont remplies d'impostures; il n'y a point de peuples, presque point de règnes qui n'aient vu de ces hommes hardis usurper impudemment des noms qui ne leur appartenaient pas. On a vu chez les Juifs un faux Alexandre qui se disait fils d'Hérode; chez les Perses, un faux Smerdis, qui osa contester à Cambise la couronne; chez les Grecs, ce pseudo-Alexandre se disant tantôt de la famille des Séleucides, et tantôt de celle d'Alexandre.

« Pour passer à notre histoire on trouve

dans Grégoire de Tours, et dans l'abrégé de Fredegarius, un faux Gondevault qui se disait fils de Clotaire Ier, et qui fut suivi d'une partie de la noblesse et du clergé de France. Zeleu fait mention, dans la Vie de saint Léger, évêque d'Autun, d'un faux fils de Clotaire III, qu'on aposta pour disputer la couronne de Thierry Ier. Sous Henri IV, un François de la Ramée eut l'impudence de se dire fils de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche, ajoutant que la reine-mère l'avait fait nourrir clandestinement en Poitou, ce qui le fit condamner à être brûlé à Paris, en 1596.

« Les Turcs ont été troublés par deux faux Mustaphas; deux faux Démétrius ont excité d'étranges troubles en Moscovie, en 1605 et en 1606, avec cette particularité à l'égard de l'un de ces deux imposteurs, qu'il avait un bras plus court que l'autre, et une verrue au visage, comme le véritable Démétrius dont il jouait le personnage.

« L'on peut voir, dans Herrera, que deux ermites voulurent être pris chacun pour le roi de Portugal. Don Sébastien Mariana apprend qu'en l'an 1162, un effronté se produisit comme s'il eût été le roi Alphonse, vingt ans après sa mort. Un Juif, au rapport de Sandoval, voulut se faire couronner à Valence, en qualité de don Juan, fils unique de Ferdinand et d'Isabelle, que toute l'Espagne savait être décédé à Salamanque. Philippe II fit pendre un pâtissier assez impudent pour se dire don Carlos qui venait de périr. Les Flamands virent paraître, en 1224, un homme de Reims qui se donnait pour Baudoin, comte de Flandre et empereur de Constantinople; sa fourberie fut reconnue à la cour de France, où il eut l'audace de se présenter, et elle fut punie dans la ville de Lille, où ayant été pendu, la comtesse de Flandre, fille du véritable Baudoin, le fit quelque temps après exhumer et pendre une seconde fois. »

Ajoutons qu'à notre époque on a vu surgir quatre ou cinq imposteurs se disant *le Dauphin*, fils de Louis XVI. L'un deux trouva un ministre de ce monarque et quelques vieux seigneurs qui attestèrent son identité; un autre obtint en sa faveur le témoignage de la nourrice même du Dauphin, qui déclara qu'elle reconnaissait, sur le corps de l'aventurier, certains signes qu'elle avait remarqués sur son nourrisson. L'un et l'autre de ces audacieux se procurèrent des sommes considérables. Le premier, nommé Naundorff, avait exercé l'état d'horloger; le second, Henri Hébert, se qualifia de baron de Richemond et de duc de Normandie; et après avoir servi dans les armées de la première république française, il offrit à celle de 1848 d'*immoler* sur l'autel de la patrie ses titres et ses droits à la couronne.

AVOINE. Autrefois, lorsque les Bretons ressentaient les frissons de la fièvre, aux approches de la Saint-Jean, ils croyaient se guérir en allant, le matin de cette solennité, se rouler dans la rosée d'un champ d'avoine.

A Gap, dans les Hautes-Alpes, lorsqu'une fille veut éconduire un garçon qui la recherche, elle glisse dans la poche du galant quelques grains d'avoine. *Avoir reçu l'avoine*, signifie non-seulement être rebuté, mais encore qu'on a reçu un remède efficace pour ne plus éprouver d'amour.

En Russie, quand les jeunes filles veulent savoir si elles se marieront bientôt, elles se rassemblent, forment un cercle, et chacune répand devant soi une pincée de graines d'avoine. Cela fait, une femme placée au centre et tenant un coq enveloppé, tourne plusieurs fois sur elle-même, en fermant les yeux, puis lâche l'animal qu'on a eu le soin d'affamer, et qui ne manque pas d'aller picoter dès qu'il est libre. Alors celle dont l'avoine a été la première entamée, peut compter sur un prochain mariage, et plus le coq y met d'activité et plus promptement l'union pronostiquée doit se conclure : c'est absolument l'*alectryomancie* des anciens.

AVRIL. Aux XVe et XVIe siècles, on assignait rigoureusement à ce mois la manifestation des souhaits suivants, qui n'avaient du reste rien que de très-naturel et n'offraient de superstitieux que la précision de la date où ils devaient être faits : « L'affligé demandera patience; l'amoureux, sa prétendue; l'avaricieux, des richesses; l'aveugle, la clarté; l'avocat, des procès; le créancier, le payement; le débiteur, quittance; l'enfant, de grandir; le bon esprit, du savoir; la jeunesse, liesse; le joyeux, compagnie; le laboureur, bonne moisson; le malade, la santé; le mal vêtu, des habits; le marchand, à vendre; le marinier, le port; l'ouvrier, l'ouvrage; le paresseux, l'oisiveté; le pauvre, du pain; le prisonnier, la liberté; le querelleur, les disputes; le religieux, la dévotion; le soldat, la guerre; les trépassés demanderont des prières; les tristes, des consolations; les vertueux, la piété; les vieux, le repos; les vignerons, bonne vendange; les voyageurs, d'arriver. »

B

B. — On dit trivialement, dans le monde, que tous les individus marqués au B sont méchants. Est-ce un préjugé? non sans doute. Il s'agit de bossus, de boiteux, de bancals, de borgnes, de bourrus, de boudeurs, etc. Eh bien! tous ces gens-là, par la nature de leur infirmité, ne peuvent qu'être plus ou moins méchants. Le bossu oppose communément de l'esprit à la raillerie, et l'esprit a des limites où il rencontre la méchanceté. On ne dit pas que les boiteux et les borgnes aient aussi généralement une

arme pareille à celle du bossu pour se défendre ; et alors ils se montrent rogues et hargneux lorsqu'ils sont excités. Quant aux bourrus et aux boudeurs, s'ils ne sont pas toujours méchants, on ne les trouve jamais aimables, et alors le dicton n'est pas précisément injuste à leur égard.

BAARAS. Plante merveilleuse qui, au dire des Arabes, croît sur le mont Liban, et se montre au mois de mai, après la fonte des neiges. Toutefois, elle est invisible le jour, et ce n'est que la nuit qu'on la distingue à la vive clarté qu'elle répand. Si on enveloppe alors ses feuilles dans un mouchoir, on ne les retrouve plus lorsqu'on veut les examiner plus tard. On accorde à cette plante la propriété de changer tous les métaux en or, et de rompre les charmes et les sortiléges. L'historien Josèphe, qui cite le *baaras*, ajoute « qu'on ne saurait le toucher sans mourir, si on n'a dans la main de la racine de la même plante ; mais on a trouvé un moyen de la cueillir sans péril : on creuse tout alentour, on attache à la racine mise à nu un chien qui, voulant suivre celui qui l'a attaché, arrache la plante et meurt aussitôt ; après cela on peut la manier sans danger. Les démons qui s'y logent et qui sont les âmes des méchants, tuent ceux qui s'en emparent autrement que par le moyen qu'on vient d'indiquer ; et, ce qui est merveilleux, c'est qu'on met en fuite les démons des corps des possédés, aussitôt qu'on approche d'eux la plante *baaras*. »

BABAU. On nomme ainsi, dans le midi de la France, une espèce d'ogre dont les nourrices effrayent les enfants. Elles leur disent que ceux qui ne seront pas sages, non-seulement recevront le fouet de babau, mais encore qu'ils seront mangés en salade par lui.

BADUKE. Plante dont les sorciers du moyen âge faisaient soi-disant emploi pour nouer l'aiguillette. On disait aussi que son fruit, pris dans du lait, avait la propriété de glacer les sens.

BAGUETTE DIVINATOIRE. *Voy.* NOISETIER.

BAHAMAN. L'un des esprits familiers des Persans. On lui attribue le pouvoir d'apaiser la colère, et par suite de gouverner ou d'apprivoiser aisément tous les animaux domestiques.

BAIE DES TRÉPASSÉS. C'est un lieu vénéré et redouté de la côte de Cornouaille, en Bretagne, où, disent les gens de la contrée, on entend retentir, le jour des morts, les gémissements des âmes des naufragés, lesquels gémissements s'élèvent de chaque vague écumeuse. C'est là que se rassemblent les âmes de tous ceux des pêcheurs du pays qui eurent les flots pour linceul.

BAILLEMENT. En Espagne, lorsque les femmes bâillent, elles ne manquent pas de se signer quatre fois la bouche avec le pouce, afin que le diable n'y entre pas.

BALANCE DE BAMBERG. — Sur le tombeau de l'empereur Henri, à Bamberg, la justice est représentée avec une balance à la main, comme c'est généralement l'usage ; mais l'aiguille de cette balance ne se trouve pas placée exactement au milieu comme il le faudrait, et elle penche tant soit peu d'un côté. C'est une opinion répandue dans le pays, parmi le peuple, que cette aiguille ne sera mise en équilibre que lorsque la fin du monde arrivera.

BALLES. On croyait autrefois que certains guerriers étaient pourvus d'un charme contre ces projectiles, et alors, pour les tuer, on mettait dans les cartouches des pièces d'argent, attendu que la monnaie ne peut être ensorcelée par rien.

BANANIER. Les Grecs modernes disent que lorsque l'on cueille la banane avant sa maturité, la tige abaisse sa tête pour frapper le ravisseur. On raconte aussi que les Portugais n'osaient, naguère encore, manger de ce fruit, parce que, lorsqu'on le coupe en travers, on y voit, dit-on, la figure d'une croix.

BANCAL. C'est le nom vulgaire d'un arbre de l'île d'Amboine. Les indigènes prétendent qu'une personne qui tient quelque temps de ses feuilles dans les mains, perd peu à peu la vue.

BAN-DRUDH ou **BAN-FHIOSAICHE.** On nomme ainsi, dans le pays de Galles, en Angleterre, les femmes des *Sithichs*, esprits malfaisants. On compare ces femmes aux anciennes druidesses, et on leur attribue beaucoup de science.

BAPTÊME DU DIABLE. On croyait généralement autrefois, et cette croyance n'est pas encore éteinte, que les sorcières, dans leurs cérémonies infernales, baptisent en même temps des enfants et des crapauds. Ceux-ci sont dans cette occasion habillés de velours rouge, les enfants de velours noir. Voici comment on prétend que s'accomplit cette pratique impie. Le diable urine dans un trou. On prend de cette déjection avec un goupillon noir, et l'on en jette sur la tête de l'enfant ou du crapaud, en faisant des signes de croix à rebours avec la main gauche, puis disant : *In nomine patrica, matrica, araguaco petrica agora, agora valentia.* C'est à dire : « Au nom de Patrique, de Matrique, Pétrique d'Aragon, à cette heure, à cette heure, Valentia. »

BARAT. On donne ce nom, en Bretagne, à une maladie de langueur, que l'on croit produite par un sort jeté. On croit se guérir de cette maladie par l'usage des eaux de la fontaine de Sainte-Candide, près de Scaer, dans le Finistère ; et beaucoup de parents plongent leur enfant dans cette fontaine, quelques jours après leur naissance, afin de s'assurer si déjà il n'est pas la victime du sortilége : s'il étend les pieds durant l'immersion, c'est une preuve qu'il vivra ; si au contraire il les retire, c'est un signe de mort.

BARBE-A-DIEU. C'est le titre d'une prière superstitieuse qui est encore populaire, et dont voici le texte : « Pécheurs et pécheresses, venez à moi parler. Le cœur me dut bien trembler au ventre, comme fait la

fueille au tremble, comme fait la loisonni quand elle voit qu'il faut venir sur une petite branche, qui n'est plus grosse ni plus membre que trois cheveux de femme grosse ensemble. Ceux qui la *Barbe-à-Dieu* sauront par-dessus la planche passeront, et ceux qui ne la sauront, au bout de la planche s'assiéront, crieront, braieront : *Mon Dieu, hélas! malheureux état!* Est comme petit enfant celui qui la Barbe-à-Dieu n'apprend. »

BARBU. Génie qui, au moyen âge, enseignait, dans un morceau de papier, le moyen de faire la pierre philosophale. Au dire de Cardan, ce même génie avait donné autrefois des leçons de philosophie à Niphus.

BARRABAS. « Quand les sorcières sont entre les mains de la justice, » dit Pierre Delancre, » elles font semblant d'avoir le diable leur maître en horreur, et l'appellent par dédain *Barrabas* ou *Barrabam*.

BAS. Beaucoup de gens du peuple croient que celui qui a mis, le matin, un de ses bas à l'envers, recevra dans la journée un conseil.

BASILIC. L'animal qui, sous ce nom, était célèbre chez les anciens ainsi qu'au moyen âge, nous est tout à fait inconnu aujourd'hui, du moins on ne saurait le rapporter au *Basiliscus mitratus*, petit reptile qu'on rencontre à la Guyane. Le basilic des vieux auteurs lançait par ses yeux, disaient-ils, le feu et la mort, et cela avec une telle violence, que, même en lui opposant un miroir, la réflexion de son propre regard le faisait aussitôt périr. Son souffle suffisait pour asphyxier; aucune plante ne pouvait végéter autour de son repaire; et ses dépouilles, suspendues dans un temple, préservaient celui-ci des toiles d'araignées et des nids d'hirondelles. Ce monstre si terrible redoutait toutefois une belette qui s'était roulée sur la rue; et surtout le chant matinal du coq, parce qu'il provenait, disait-on, de l'œuf d'un alectryon décrépit.

On a diversement figuré le basilic. Les uns le représentent sous la forme d'un serpent, avec ou sans ailes. D'autres lui donnent la tête, le cou et les pattes du coq, attendu qu'on le dit sorti d'un œuf de coq couvé par un crapaud. Enfin on le voit, sur quelques monuments, avec des ailes de sauterelle ou de papillon.

On lit dans les saintes Ecritures que Dieu s'adressant au juste et lui promettant des anges conducteurs, ajoute : « A l'abri de leurs ailes tutélaires, tu pourras marcher impunément sur l'aspic, sur le basilic, et fouler sans crainte le lion du désert et le dragon : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.* (*Psal.* xc, 13.)

On raconte qu'un basilic s'étant déclaré le champion des habitants d'une ville d'Asie qu'Alexandre le Grand assiégeait, se mit à faire jouer ses prunelles de telle sorte, entre deux pierres du rempart, qu'il foudroya de ce poste environ deux cents Macédoniens qui avaient les yeux fixés sur ce point.

Le docteur Thomas Brown, qui a écrit un ouvrage sur les erreurs populaires et dans l'intention de s'élever contre elles, a cependant consigné dans son livre la singulière interprétation suivante de la faculté attribuée au basilic de tuer du regard la personne qui ose le fixer.

« S'il est vrai, » dit-il, « que des atomes pestilentiels aient été fort souvent transportés dans les airs à de longues distances; si l'on a vu des hommes et des peuplades entières en être infestées de loin; si l'ombre de certains arbres est funeste; si les torpilles ont la faculté de nous frapper d'engourdissement par l'effet d'un contact insensible, pourrions-nous douter qu'outre les poisons grossiers et matériels, qui n'agissent que par attouchement, il n'y en ait de plus déliés et de plus subtils dont les rapides émanations ne reconnaissent pas cette loi? Il n'est donc pas impossible que le poison parti des yeux du basilic ne tue son homme à une certaine distance, quoique tous les auteurs ne conviennent pas de ce fait, et que quelques-uns l'attribuent à son haleine, les autres à sa morsure. Je croirais volontiers que les rayons visuels de ses yeux se chargent de la portion la plus subtile du poison; qu'ils atteignent les yeux du spectateur, attaquent d'abord le cerveau, ensuite le cœur; ce qui opère nécessairement la mort. »

BATARDS. Les bâtards sont-ils appelés, en général, à une existence plus heureuse que celle du commun des hommes? c'est ce que l'on est assez porté à croire dans le monde, et l'on s'appuie sur un grand nombre d'exemples, parmi lesquels il faut citer surtout Guillaume le Conquérant, le fameux Dunois, le maréchal de Saxe, Baïf, Galilée, Erasme, Boccace, etc. La prospérité des bâtards s'explique, ce nous semble, assez naturellement : obligés à se créer une position qui rachète d'une part ce qu'a d'immoral leur naissance, et de l'autre, leur acquière de la fortune, ils se livrent à des efforts que ne s'imposent point les autres hommes; et l'activité, la constance qu'ils donnent à ces efforts, les conduit communément à d'heureux résultats. C'est donc à leur labeur et non à leur origine, que les bâtards doivent les avantages dont ils jouissent, et le préjugé qui existe à l'égard de leur prospérité est une véritable superstition.

BATEAU D'OR. A Veryau-Bescon, dans le pays de Cornouaille, en Bretagne, on voit un gigantesque tumulus, qu'on dit couvrir les restes du roi Gerennius. La tradition locale ajoute qu'avec ce roi ont été enterrés un bateau d'or et des rames d'argent; et la possession de ces objets est le rêve constant de bien des habitants de la contrée.

BATEAUX D'AMES. Les habitants du territoire de Saint-Gildas, dans le département du Morbihan, disent que les pêcheurs de mauvaise vie, qui font peu de cas du salut de leur âme, sont quelquefois réveillés

dans la nuit par trois coups qu'une main invisible frappe sur leur porte. Ils se lèvent alors, excités par une puissance invisible, et se rendent au rivage, où ils trouvent toujours de longs bateaux noirs qui, quoique ayant l'apparence d'être vides, enfoncent cependant dans la mer jusqu'au niveau de la vague. Dès qu'ils sont entrés dans ces bateaux, une grande voile blanche se hisse d'elle-même au haut du mât, et l'esquif abandonne le bord comme emporté par un courant rapide. Ces bateaux, ajoute-t-on, sont chargés d'âmes maudites qui ne reparaissent plus au rivage, et le pêcheur se trouve condamné à errer avec elles, au sein de l'immense océan, jusqu'au jugement dernier.

Cette croyance est une tradition celtique dont parle Procope : « Les habitants des côtes de la Gaule, » dit-il, « qui sont en face de l'Angleterre, étaient chargés de passer les âmes, et étaient pour cela exempts de tribut. Au milieu de la nuit, ils entendaient heurter à leurs portes, ils se levaient, et trouvaient à la côte des bateaux vides en apparence, et pourtant si chargés que l'eau en touchait presque les bords supérieurs. Une heure leur suffisait pour arriver à la Grande Bretagne, bien que, lorsqu'ils naviguaient dans leurs propres bateaux, ils pussent à peine faire ce trajet dans l'espace d'une nuit. »

BATON DU DIABLE. A Tolentino, dans la marche d'Ancône, on conserve précieusement, dit-on, un bâton dont on prétend que le diable faisait autrefois usage.

BATON DU VOYAGEUR. Si vous allez visiter les montagnes du département de la Lozère, et que vous y fassiez la rencontre d'un sorcier qui vous prenne en amitié, il vous indiquera le moyen suivant pour vous préparer un bâton qui, non-seulement vous garantira contre l'attaque des voleurs, des chiens enragés et de toutes les bêtes malfaisantes, mais vous procurera encore l'accueil le plus hospitalier dans toutes les maisons où vous vous présenterez. Prenez donc une branche droite de sureau que vous creuserez en ôtant la moelle. Scellez ensuite l'un des bouts d'un anneau de fer, et introduisez dans le tube, par l'autre bout, 1° les deux yeux d'un jeune loup; 2° la langue et le cœur d'un chien; 3° trois lézards verts; 4° trois cœurs d'hirondelles. Le tout doit avoir été préalablement séché au soleil entre deux papiers saupoudrés de poudre de salpêtre. Vous placerez encore dans le bâton sept feuilles de verveine cueillies la veille de la Saint-Jean, et une petite pierre diversement coloriée qu'on trouve dans le nid de la huppe. Cela fait, vous boucherez le haut du bâton avec une pomme de buis.

BATRACHYTE. Nom que les sorciers et les démonographes donnent à une pierre qui, soi-disant, se trouve dans le corps de la grenouille. Ils lui attribuent des vertus merveilleuses contre les maléfices et les poisons.

BEAUTÉ CORPORELLE SUIVANT LES BOUDDHISTES. Nous extrayons ce qui suit du *Magasin pittoresque :*

« Il est fréquemment question chez les bouddhistes de ce que l'on appelle les *trente-deux signes caractéristiques d'un grand homme*, et les bouddhistes du Sud, comme ceux du Nord, les rappellent à tout instant. Ce sont des caractères extérieurs et des particularités de conformation qui constituent la supériorité physique et la beauté d'un bouddha. On les trouve énumérés dans plusieurs livres religieux très-anciens. Eugène Burnouf les considérait comme reproduisant le type indien dans ses traits les plus généraux, et spécialement dans ceux qui sont l'objet ordinaire des louanges des poëtes. Voici quelques-uns de ces signes :

« La tête (du grand homme) est couronnée par une protubérance (du crâne).

« Ses cheveux, qui tournent vers la droite, sont bouclés, d'un noir foncé, et brillent comme la queue du paon ou le collyre aux reflets changeants.

« Il a le front large et uni. Entre ses sourcils il existe un cercle de duvet ayant l'éclat de la neige ou de l'argent. Ses cils ressemblent à ceux de la génisse. Il a l'œil d'un noir foncé. Il a quarante dents, toutes égales, serrées et blanches. Il a le son de voix du Brahma. Il a le sens du goût excellent. Il a la langue large et mince. Il a la mâchoire du lion. Il a les épaules parfaitement arrondies. Il a l'entre-deux des épaules couvert. Il a le lustre et le poli de l'or (ou la couleur de l'or). Debout et sans qu'il se baisse, ses bras lui descendent jusqu'aux genoux. Il a la taille comme la tige de l'arbre *nyagrodha*, le figuier indien. Il a la jambe semblable à celle du roi des gazelles. Il a les doigts des pieds petits, le talon large, le coude-pied saillant, les pieds et les mains doux et délicats, les doigts des pieds et des mains marqués de lignes en forme de réseaux. Sous la plante des pieds sont tracées deux roues belles, lumineuses, brillantes, blanches, ayant mille rais retenus par une jante et dans un moyeu. Il a les pieds unis et bien posés. Indépendamment des signes principaux, il y en a quatre-vingts qui sont considérés comme secondaires, et parmi lesquels on remarque ceux-ci : Il a les ongles bombés, tirant sur la couleur du cuivre rouge, et lisses. Il a les doigts arrondis et effilés. Il a les veines cachées, la cheville couverte, les articulations solides, les pieds égaux, le talon large, les lignes de la main lisses, semblables, profondes, non tortueuses, allongées.

« Il a la langue douce, délicate et couleur de cuivre rouge; il a la rotule du genou large, développée et parfaitement pleine; il a une conduite pure; il est tout aimable comme le bœuf; il répand autour de lui l'éclat d'une lumière supérieure, parfaitement pure, qui dissipe les ténèbres; il a la démarche lente de l'éléphant, la démarche héroïque du lion, du taureau, la démarche du cygne; il marche en se tournant vers la droite; il a le nez proéminent; ses yeux

sont purs, souriants, allongés, grands, semblables aux pétales d'un nymphæa bleu; il a les sourcils égaux, beaux, réunis, réguliers, noirs; il a les joues pleines, égales, sans imperfection; il a le front et la face en harmonie l'un avec l'autre, la tête bien développée; il a les cheveux noirs, également répartis sur la tête, bien arrangés, parfumés, ni rudes, ni mêlés; ils sont réguliers et bouclés.

« Ces traits, dit Eugène Burnouf, sont exactement ceux dont les observateurs les plus éclairés ont, de nos jours, constaté l'existence parmi les premières classes de la population indienne. Il me suffira de me référer en ce point au jugement de V. Jacquemont pour le nord de l'Inde, et à celui du docteur J. Davy, pour Ceylan. »

BEFANA. Sorte de fée très-vénérée en Toscane par les enfants, à qui elle fait des distributions de friandises le matin du jour de l'Epiphanie. Dans la nuit qui précède cette fête solennelle, elle est censée descendre par la cheminée, et remplir d'une foule de bonnes choses les bas et les souliers qui ont été disposés à dessein pour cette brillante réception.

BELETTE. Dans le département du Tarn, on croit que si on tuait une belette qui a ses petits, toute la nichée viendrait manger le linge jusque dans les armoires de la maison.

BÉLIER. Lorsque Leonora Galigaë, femme du maréchal d'Ancre, fut accusée de sorcellerie, on lui reprocha, entre autres choses, de faire sa nourriture favorite de crêtes de coq et de rognons de bélier, mets qui, selon les croyances de l'époque, étaient les plus recherchés par les sorciers et les magiciens.

BELITRE. *Voy.* Titre.

BEL-TEIN. Fête superstitieuse qui se célèbre en Ecosse, le 1er mai, et pendant laquelle on fait des offrandes et des libations aux esprits invisibles. Les membres du clan se rassemblent dans un emplacement désigné d'avance, et chacun apporte du whisky et une galette ou gâteau de farine d'orge. On commence par creuser une fosse carrée dans la terre, au milieu de laquelle on laisse un tertre ou autel de gazon. C'est là que le feu est allumé. Un grand vase est placé sur ce feu : les assistants font le cercle et jettent dans le vase leurs offrandes. Ce sont des œufs, du beurre, de la farine d'orge et du lait. Quand ce mélange a bouilli, on en fait des libations aux esprits invisibles du monde. Alors les dévots du Bel-tein apportent leurs galettes votives, pétries par la ménagère elle-même, avec neuf échancrures,; ils se tournent vers le feu, cassent la galette en neuf morceaux et les jettent par-dessus l'épaule, en s'adressant aux êtres naturels et surnaturels qu'ils espèrent se rendre propices, ou dont ils veulent conjurer le mauvais vouloir : « A toi! disent-ils, préserve mes chevaux! — A toi! préserve mes moutons! » Ainsi de suite, sans désigner autrement l'être inconnu qu'ils invoquent. Puis] c'est le tour des destructeurs visibles : « A toi! renard, je te donne ceci pour que tu épargnes mes agneaux. — Ceci à toi! corbeau noir. — Ceci à toi! aigle de la montagne. » Ce sacrifice achevé, les sacrificateurs s'asseyent et partagent entre eux le reste des provisions, qu'ils arrosent de whisky, afin que le repas soit complet, et quelquefois ce repas se termine par une danse. La veille du Bel-tein, les montagnards ont envoyé leurs enfants ou sont allés eux-mêmes dans le bois pour y cueillir des branches de frêne qu'ils placent en croix sur les portes, attribuant à cet arbre la vertu de chasser les mauvais esprits. On fait remonter l'origine de cette fête au culte de Palès, la déesse des bergers.

BENSHÉE ou **BENSHIE**, fée domestique des Ecossais, qui la nomment encore *la Fée indépendante*. Elle annonce, dit-on, aux membres de la famille qu'elle affectionne les malheurs qu'ils doivent éprouver. Son avertissement se manifeste par un cri de douleur, et ce cri retentit plus mélancolique quand il s'agit d'un malheur irréparable, ou quand il arrive la veille du jour où le chef doit descendre au tombeau. Les fées indépendantes forment, à ce qu'on prétend, un royaume nomade, qui a ses mœurs, ses institutions, sa hiérarchie. Les fées d'Ecosse se recrutent quelquefois parmi les hommes, au moyen d'enfants volés au berceau; et certains individus privilégiés sont aussi admis, dans l'âge mûr, aux secrètes faveurs des fées, dont ils reçoivent alors l'immortalité.

BERATIDE. Sorte de pierre noire à laquelle on attribuait autrefois la propriété de faire connaître la pensée et les desseins d'autrui. Il suffisait pour cela de la placer dans sa bouche.

BERGERS. Dans beaucoup de contrées on croit que la sorcellerie est particulièrement pratiquée par les bergers, et la crainte qu'ils inspirent fait qu'on leur témoigne, non de l'amitié, mais de la déférence. Outre le pouvoir qu'on leur attribue de faire naître des orages, tomber la grêle, jeter des sorts, etc., on leur reproche de tromper les voyageurs sur le chemin qu'ils ont à suivre, afin de les attirer dans des précipices où ils les dépouillent quand les malheureux ont perdu la vie. Ce qu'il y a de vrai en tout cela, c'est que les bergers, qui possèdent un certain nombre de remèdes pour guérir les bêtes de leurs troupeaux, s'avisent aussi quelquefois de prescrire les mêmes médications aux gens crédules qui viennent les consulter, et qu'ayant généralement plus d'intelligence que la classe d'hommes au milieu desquels ils vivent, ils en usent pour faire des dupes.

BERGMAENNLEIN. Sorte d'esprit familier ou de nain qui se met au service des bergers de l'Oberland, dans le canton de Berne, en Suisse. Il est analogue au Teuz des Bretons. « Anciennement, rapportent les frères Grimm, les hommes habitaient

dans les vallées, et, tout autour de leurs habitations, se tenait, dans les cavités des rochers, le petit peuple nain, vivant avec eux en fort bonne intelligence, attendu qu'il travaillait pour eux la nuit, et faisait ce qu'il y avait de plus pénible. Lorsque le peuple de la campagne arrivait, le matin, de bonne heure, avec des charrettes et des instruments, il trouvait, à sa grande surprise, que tout était déjà fait; et les nains, cachés dans les broussailles, en voyant leur étonnement, faisaient des grands éclats de rire. Souvent les paysans se mettaient en colère lorsqu'ils trouvaient, dans les champs, leurs blés coupés avant qu'ils fussent tout à fait mûrs; mais quand, bientôt après, ils voyaient tomber la grêle et l'orage éclater, ils songeaient que peut-être pas un épi n'eût échappé au ravage, et ils rendaient sincèrement grâce à la prévoyance du peuple nain. »

BERGMANNCHEN. Nains de l'Allemagne qui sont surtout renommés par leur habileté à découvrir les mines et à travailler les métaux.

BERGWEIBLEIN. On nomme ainsi, en Allemagne, une sorte de nains qui habitent les montagnes.

BERITH, GUILLETS ET BONASSES. Démons familiers des Norwégiens. Ils pansent et étrillent les chevaux, et dressent leur queue et leurs crins.

BERSTUC, MARKROPET ET COLTK. Noms que les Wendes donnent aux esprits qui ont la forme de nains.

BERTHE. On voyait autrefois, à la façade de quelques églises, comme à Toulouse, Dijon, Nevers, Saint-Pourçain, etc., une statue de femme couronnée, tenant une quenouille et ayant un pied d'oie. On s'est généralement accordé à reconnaître dans cette statue la représentation de la reine Berthe, épouse du roi Robert, et qui avait été excommuniée. On prétendait que, par suite de cette excommunication, elle était accouchée d'une oie, et qu'on l'exposait ainsi à la porte des églises, comme un exemple de la punition divine. Quant à la quenouille, c'était comme un attribut de la reine en question; car elle était si laborieuse qu'elle portait en tout lieu cet instrument de travail. La reine Berthe était aussi appelée par le peuple, *la reine pédauque, Berthe au long pied*, et *ma mère l'oie*; et l'on sait qu'elle a donné naissance à cette locution: *du temps que Berthe filait*, qui indique une époque éloignée.

Bullet dit, au sujet de la reine pédauque ou reine Berthe: « Rabelais appelle *canards de Savoie*, les vaudois qui étaient dans les États du duc de Savoie. Ne peut-on pas conjecturer que, depuis que l'on eut représenté la reine Berthe avec un pied d'oie, pour faire connaître la peine que le mépris des censures lui avait attirée, on contraignit les Albigeois, les Vaudois, qui se révoltaient contre l'Église, qui méprisaient ses excommunications, à porter ce signe qui leur rappelait continuellement le souvenir du châtiment que Dieu tirait de ceux qui ne faisaient point de cas des peines canoniques? »

Quelques auteurs pensent que la statue de Berthe ne fut dans le principe qu'une reproduction de celle de la déesse Isis qui avait plusieurs temples dans la Gaule, et à qui l'oie était consacré. Enfin cet oiseau, comme symbole de la vigilance, était consacré aussi à Bramani, divinité hindoue, qu'on représentait quelquefois portée sur lui, puis tenant un livre d'une main, et jouant de l'autre de la flûte appelée *vina*.

BERTHE LA SAUVAGE, *Wilda-Bertha* ou *Wilda Perchta*. Fée bienfaisante que les Allemands disent rôder chaque nuit autour des mères de famille, pour les aider dans les soins et l'éducation qu'elles donnent à leurs enfants. Cette fée est d'ailleurs d'une grande sévérité dans ses principes, et on en menace souvent les jeunes élèves pour les amener à une plus prompte obéissance. On parle surtout beaucoup de Berthe dans la Souabe, la Franconie et la Thuringe. Lorsqu'elle apparaît, c'est toujours sous la forme d'une femme sauvage, avec une longue chevelure, et elle ne manque jamais de salir la quenouille de la fille qui, le dernier jour de l'an, n'a pas achevé de filer son lin.

BÊTE A SEPT TÊTES. On menace quelquefois les enfants d'une bête à sept têtes dont on ne fournit aucune description, aucune histoire. Cette image vient probablement, soit de l'hydre de Lerne des païens, soit de la bête de l'Apocalypse, qui a sept têtes à cornes.

BÊTE AVETTE (LA). C'est le nom qu'on donne, en Normandie, à une certaine fée des fontaines qui aime beaucoup les enfants, et qui pousse même si loin sa tendresse pour eux, qu'elle noie tous ceux qui lui tombent sous la main, afin de les garder près d'elle.

BÊTE DU BON DIEU. Joli petit insecte que les naturalistes appellent *coccinelle*. Dans la plupart des contrées de l'Europe, on considère son apparition, presque toujours subite, comme un présage heureux.

Nous lisons dans les *Traditions lorraines* de M. Richard: — « L'histoire des jeux d'en-« fants, » dit M. J. J. Ampère (*Littérature et* « *voyages*, page 126), « peut jeter un très grand « jour sur l'histoire de l'espèce humaine. « C'est là ce qui se transmet à de grandes « distances, subsiste pendant des siècles, ne « s'invente guère et survit quelquefois aux « coutumes, aux lois, aux empires. » Persuadé de l'exactitude de ces réflexions, nous n'hésiterons pas à signaler ce joli petit insecte, aux élytres rouges piquetés de points noirs, qui se plaît dans le suave calice des fleurs de nos jardins, et auquel les habitants de la campagne ont donné le nom de *geline* (poule) *de la sainte Vierge*. A Remiremont, les enfants lui ont donné celui de *maréchaud* (maréchal) dans le refrain suivant qu'ils lui chantent, jusqu'à ce que, échappé de leurs mains, il ait repris son vol léger:

— Maréchaud, chaud, chaud,
T'envoleras-tu bientôt,
Là haut,

« En le consultant comme un baromètre, ils lui disent :

— Maréchaud, chaud, chaud,
Demain fera-t-il beau?

« Le nom de maréchal que porte ce charmant insecte, lui vient peut-être de sa massue formée de trois articles qui termine ses antennes. »

BÊTE SAINT-GERMAIN. Les Normands nomment ainsi une sorte de vision qu'ils prétendent effrayer quelquefois les enfants au berceau. Lorsqu'elle a lieu, ils pensent qu'il est nécessaire de faire dire une messe en l'honneur du saint, afin de vaincre le monstre, ou d'en délivrer les enfants.

BÊTES NOCTURNES. Les habitants de la campagne et particulièrement ceux de la Bretagne et de la Normandie, sont persuadés qu'ils ont rencontré maintes fois, dans la nuit, des béliers noirs qui vomissent des flammes, des chats noirs dont les yeux lancent des étincelles, des lapins blancs suspects, des taureaux rouges à cornes démesurées, et des chiens noirs restant immobiles sur les places où des trésors se trouvent enfouis.

BÉTOINE. Plante dont les Bretons font usage pour se préserver de ce qu'on appelle le *mauvais œil* et le *mauvais vent*. Il faut pour cela que la bétoine soit sans tache. Alors on la réunit à neuf grains de terre, puis on place le tout dans un morceau de toile neuve, non lavée, qu'on porte au cou comme un sachet, après avoir fait deux signes de croix sur ce talisman, et offert deux liards au Saint-Esprit, en les déposant dans le tronc de la paroisse.

BEURRE. On croit, dans plusieurs localités de la France, que pour empêcher le beurre de se faire, il suffit de réciter à rebours le psaume *Nolite fieri*.

Dans le Finistère, on est convaincu que si l'on offre du beurre à saint Hervé, les vaches qui ont fourni la crême n'ont plus rien à craindre des loups, attendu que ce saint, lorsqu'il était aveugle, se faisait conduire par un loup.

Pour faire rendre à la crême, mise dans la baratte, une plus grande quantité de beurre, on dit à Fresse, près de Ramonchamp, en Lorraine, qu'il faut graisser le fond de ce vase avec de la graisse de chat. Que si le beurre ne veut pas se former, on doit tirer la baratte à soi avec une corde neuve, opération qui amène toujours un bon résultat en diminuant les fatigues de la personne chargée du battage.

En Normandie, on appelle *corde au beurre*, une corde préparée par un sorcier de profession, laquelle corde est composée d'un grand nombre de nœuds, et que l'on attache au pied gauche de derrière d'une vache qui donne du lait. On conduit alors celle-ci par les chemins les plus fréquentés, parce qu'il est certain qu'elle fournira ainsi tout le beurre qu'auraient produit les vaches passées dans le jour par la même voie. On nomme cette pratique *traîner la corde*.

BEURRE DES SORCIÈRES. Au dire de Bekker, on désigne par ce nom une matière gluante et couleur aurore, que l'on rencontre quelquefois dans les potagers. C'est le vomissement de certains chats qui, employés par des sorcières pour aller à la maraude, se gorgent tellement eux-mêmes avant de rapporter leurs larcins au logis, qu'ils sont obligés de rendre gorge durant le trajet. Ces chats reçoivent le nom d'*emporteurs*.

BHAR-GEIST ou BHAR-GUEST. — *Voy.* DOBIE.

BIBLE DU DIABLE. Les adeptes de Satan prétendent qu'il possède une Bible, une théologie, ainsi que des professeurs, et Pierre Delancre rapporte qu'un magicien traduit devant le parlement de Paris, y déclara qu'il existait à Tolède soixante-treize maîtres en la faculté de magie, lesquels prenaient pour texte la Bible du diable.

BIBLIOGRAPHIE DÉMONOLOGIQUE. L'étude des superstitions populaires aura toujours un puissant intérêt pour l'historien, pour l'archéologue, pour le philosophe; et les ignorants seuls, comme nous l'avons déjà dit dans notre Introduction, pourront dédaigner d'accorder de l'attention à ces annales de mythologie domestique, à cette tradition des mœurs primitives. Pour ceux qui voudront s'initier à cette étude, il sera donc toujours utile de connaître les sources où l'on peut puiser; et le catalogue que nous donnons ici, répond amplement aux recherches qu'ils se proposeront.

1 *La philosophie occulte*, Agrippa.
2 *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Delancre.
3 *Apologie des grands hommes accusés de magie*, Naudé.
4 *Le monde enchanté*, Beker.
5 *Physica curiosa, et magia universalis*, Gaspar Schot.
6 *Démonomanie*, Bodin.
7 Danæus, *De sortiariis*
8 *De odio Satanæ*, le Père Crespet.
9 *Malleus malleficarum*.
10 Frommannus, *De fascinatione*.
11 *Le Protée infernal*, traduit de l'allemand.
12 *De la magie septentrionale*, Olaüs Magnus.
13 *De magis et veneficis*, Golman.
14 *Histoire du docteur Fauste*.
15 *De sortilegiis*, Paul Grilland.
16 *De præstigiis dæmonum*, Vier.
17 Sylu. *Pierias de strigimagarum dæmonumque mirandis*.
18 *De magia*, Jean-Adam Osiander.
19 *De l'imposture des diables, devins*, etc., Pierre Massé.
20 *De fascino*, Léonard Vair.
21 *Discours des sorciers*, Henri Boquet.
22 *De sensu rerum et magia*, Campanella.
23 *Disquisitiones magicæ*, Delrio.
24 Torreblanca, *De magia, in qua aperta vel occulta invocatio dæmonis intervenit*.

25 *L'incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincue*. Delancre.
26 *Oracula magica Zoroastris.*
27 *Traité des anges et des démons, traduit du latin de Maldonato*, de Laborie.
28 Pererius, *De observatione somniorum, de divinatione*, etc.
29 Psellus, *De operatione dæmonum*
30 *Remigii dæmonolatreia.*
31 Fi'esacus, *De idololatria magia.*
32 *Démonologie*, Perreaud.
33 *Cigognæ magia omnifaria, seu de spiritibus et incantationibus; ex Ital. Latine per Gasparum ens.*
34 *Des satyres, brutes, monstres et démons; de leur nature et adoration*, Hedelin.
35 *Les ruses, finesses et impostures des esprits malins*, Robert de Triez.
36 *Traité des causes des maléfices, sortiléges et enchantements*, René Benoist.
37 Thiræus, *De locis infestis ob molestantes dæmoniorum et defunctorum spiritus*, etc.
38 Binsfeldius, *De confessionibus maleficorum et sagarum.*
39 *Le fléau des démons et des sorciers*, Jean Bodin.
40 *La découverte des faux possédés*, Pithois.
41 Vincentius Pons, *De potentia et scientia dæmonum.*
42 Martinus de Arles, *De superstitionibus maleficiorum et sortilegiorum.*
43 *Traité des énergumènes*, Léon d'Alexis.
44 *Histoire des trois filles possédées en Flandre, où il est traité de la police du sabbat et des secrets de la synagogue des magiciens et des magiciennes*, Jean le Normant.
45 *Histoire de la possession et conversion de la princesse des sorciers de Provence, avec discours des esprits*, le P. Michaelis.
46 *Histoire d'Apollone de Thiane, convaincu de fausseté et d'imposture*, Dupin.
47 *L'incrédulité savante et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et sorciers*, le P. Jacques d'Autum, prédicateur Capucin.
48 *Les secrets admirables d'Albert le Grand.*
49 *Le solide trésor du Petit Albert.*
50 *Enchiridium Leonis Papæ.*
51 *La clavicule de Salomon.*
52 *Le grimoire.*
53 *Trinum magicum, editum a Cæsare Longino philosoph.*
54 *De la divination*, Cicéron.
55 *Des divinations*, Peucer.
56 *Pensées diverses sur la comète.*
57 *Traité des superstitions*, l'abbé Thiers.
58 *Du paganisme moderne*, Carolin.
59 *Des oracles*, Antoine Vandale.
60 *Traité des oracles*, Fontenelle.
61 *Variété et subtilité*, Cardan
62 Tho. Erastus, *De lamiis.*
63 *Cribrum cabalisticum.* Gaffarel.
64 *Curiosités inouies*, Gaffarel.
65 *Centuries*, Antoine Mizauld.
66 *Des visions, et augures*, Volfius.
67 *Fatidica sacra*, Neubusius.
68 *Des spectres.* Lavatier.
69 *De abditis rerum causis*, Feruel.
70 *De lamiis.* Jean Wier.
71 *De divinatione*, Raguseius.
72 *Supplément des jours caniculaires.*
73 *Le tombeau de l'astrologie judiciaire*, le P. de Billy.
74 *Martinii subtilitatum veriloquia, in quibus proprietates substantiæ hucusque occultæ refulgent.*
75 *Roberti Fluddi opera.*
76 *Introduction à la chyromance, la physionomie*, etc., Jean Indagine.
77 *Taisnierii chyromantia, physiognomia, astrologia naturalis et judiciaria, et ars divinatrix.*
78 *Coclitis chyromantiæ et physiognomiæ anastasis.*
79 *Trithemii steganographia, cum clavi.*
80 *Steganographiæ Trithemii declaratio, a Joanne de Caramuel, cum Salomonis clavicula.*
81 *Des spectres*, le Loyer.
82 *Les oracles des sibylles.*
83 *La roue de fortune.*
84 *Des influences célestes*, etc., le P. Jean François.
85 *Prætorii Thesaurus chyromantiæ.*
86 *De l'apparition des esprits*, Taillepied.
87 *Traité curieux de l'astrologie judiciaire, ou préservatif contre l'astromantie des Genethliaques.*
88 *L'astrologie et physionomie en leur splendeur*, Taxil.
89 *De gradu horoscopante*, Joseph de Tertiis.
90 *Des jugements astronomiques sur les nativités*, Ferrier.
91 *Banzonii Tractatus astrologicus, de Genethliacorum thematum judiciis.*
92 *Des significations et événements des songes*, Apomazar.
93 *De somniorum interpretatione*, Artemidore.
94 *Des prédictions d'astrologie, de naissance*, etc.
95 *De l'art et jugement des songes et visions nocturnes*, Julian.
96 *Le palais des curieux ou Traité des songes.*
97 *OEuvres de Belot, curé de Millemont.*
98 *La chyromance naturelle*, Rhomphile.
99 *La chyromance*, Tricassé.
100 *Michaelis Scoti physiognomica.*
101 *La physionomie d'Adamantius et de Mélampe*, trad. du grec par de Boyvin de Valrouy.
102 Camerarius, *De generibus divinationum ac Græcis Latinisque earum vocabulis.*
103 *OEuvres de Paracelse.*
104 *OEuvres de Jean-Baptiste Porta.*
105 *OEuvres de Pic de la Mirandole.*
106 *De l'invention des choses*, Polydore Virgile.
107 *Prophéties de Nostradamus.*
108 *Histoire naturelle de Pline.*
109 *Tableaux de Philostrate.*
110 *De la superstition et des oracles*, Plutarque.
111 *Traité sur les apparitions*, dom Calmet.
112 *Essai sur les apparitions*, Meyer.

113 *Essai sur les erreurs populaires*, Brown, trad. par l'abbé Souchay.
114 *Le monde enchanté*, le P. Kircher.
115 *Histoire des superstitions*, Lebrun.
116 *Mémoires de l'Académie celtique.*
117 *Mémoires de la Société des antiquaires de France.*
118 *Voyage dans le Finistère*, Cambry.
119 *Traditions allemandes*, les frères Grimm, trad. par Theil.
120 *Erreurs et préjugés répandus dans la société*, l'abbé Balgues.
121 *Dictionnaire infernal*, Collin de Plancy.
122 *Livre des légendes*, Leroux de Lincy.
123 *La Normandie merveilleuse*, Mlle Amélie Bosquet.
124 *Démonologie*, Walter Scott.
125 *Coutumes et superstitions de la Montagne-Noire*, A. de Chesnel.
126 *Les Fées du moyen âge*, Alfred Maury.
127 *Les derniers Bretons*, Emile Souvestre.
128 *Le Monde enchanté*, Ferdinand Denis.
129 *Traditions populaires de la Franche-Comté*, Auguste Demesmay.
130 *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Alfred de Nore (A. de Chesnel).
131 *Recherches archéologiques et historiques sur la Normandie*, Louis Dubois.
132 *Traditions populaires comparées*, Désiré Monnier et Aimé Vingtrinier.
123 *Des erreurs et des préjugés*, Gratien de Semur.
134 *Dictionnaire des sciences occultes*, Encyclopédie Migne.
135 *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, A. Creruel.
136 *Lettres sur le Nord*, X. Marmier.
137 *Contes populaires de l'arrondissement de Bayeux*, Pluquet.
138 *Usages, préjugés et superstitions de l'arrondissement d'Argentan*, L.-S. Chrétien.
139 *Traditions du Harz, du Thuringerwald, de la Silésie*, Büsching.
140 *Traditions de la Bohême*, Gerle.
141 *Traditions de la Hongrie*, le comte de Mailath.
142 *Traditions du pays de Saltzbourg*, Messmann.
143 *Traditions des bords du Rhin*, Schreiber.
144 *History of fiction*, J. Dunlop.
145 *Recherches sur les bardes de la Bretagne au moyen âge*, abbé de la Rue.
146 *Lettres sur l'origine de la féerie*, Walkenaer.
147 *Chants populaires de la Bretagne*, Th. de la Villemarqué.
148 *Superstitions du canton de Briquebec*, E. le Fillastre.
149 *Histoire des sorciers de Mathias de Giraldo*, revue par M. Fornari.
150 *Mémoires sur les oracles des anciens*, Clavier.
151 *Traditions tératologiques*, Bergier de Xivrey.
152 *Contes choisis des frères Grimm*, trad. par M. Fr. Baudry.
153 *Le foyer breton, traditions populaires*, Emile Souvestre.
154 *La sorcellerie*, Ch. Louandre.
155 *Traditions populaires, croyances superstitieuses, usages et coutumes de l'ancienne Lorraine*, Richard.

BICHE. *Voy.* Titre.

BIÈRE. Un préjugé qu'il serait à désirer qu'on pût détruire généralement, est la répugnance qu'ont beaucoup de personnes pour l'usage de la bière, surtout dans les maladies. Cette boisson, en effet, bien loin d'être nuisible, est une tisane toute préparée, qui, lorsqu'elle est bien choisie et légère, remplit beaucoup mieux qu'aucune autre préparation aqueuse, l'objet qu'on se propose. Dans les maladies aiguës, lorsque la bière est affaiblie avec de l'eau, elle est suffisante pour soutenir les forces du malade, en même temps qu'elle rafraîchit et humecte, en disposant les humeurs qu'elle pénètre à être heureusement évacuées. Elle calme, par ses parties gluantes et visqueuses, les bouillonnements du sang; elle s'oppose à l'effervescence des humeurs; elle arrose et ramollit les solides par ses parties aqueuses et mucilagineuses; elle dispose le sang à une circulation plus uniforme et plus tranquille, en dissolvant les humeurs sans trop les délayer; elle est plus propre que l'eau à étancher la soif; elle stimule doucement les glandes salivaires, et par là remédie à cette sécheresse de bouche qui fatigue le malade; enfin, moins fluide que l'eau, elle s'arrête plus longtemps dans les interstices des fibres, qu'elle ramollit, sans nuire à leurs oscillations.

BIÈRE (La). On désigne par cette expression, dans la Normandie, une veine très-bleue qui existe quelquefois à la naissance du nez d'un enfant. Lorsqu'on remarque cette veine chez l'un d'eux, on croit qu'il ne doit pas tarder à mourir, et l'on dit alors qu'il est malade de la bière.

BIÈRES. On nomme ainsi, en Normandie, une sorte d'apparition particulière que le peuple définit ainsi : ce sont de grands cercueils blancs qui se promènent la nuit, soit dans les cimetières, soit sur les chemins, et qui barrent le passage aux voyageurs. Quelques-unes de ces bières se placent sur les échaliers ou barrières des enclos. Si l'on est forcé de les déranger pour continuer sa route, il est indispensable de le faire avec des marques de respect, de retourner la bière *bout à bout*, puis de la remettre exactement à la même place. Procéder différemment serait s'exposer à de graves dangers.

BIGORNE. Animal fabuleux, dont on épouvante les petits enfants en Normandie.

BIJOUX DE CHAQUE MOIS. D'après une croyance superstitieuse répandue parmi les habitants peu instruits de la Pologne, chaque mois a une influence occulte et inévitable

sur la destinée des enfants qu'il voit naître. Une pierre précieuse est le symbole de cette influence : aussi est-il d'usage, entre amis, de se faire, aux anniversaires de naissance, des cadeaux ornés de la pierre de bon augure.

En janvier, on offre l'hyacinthe ou le grenat, présage de constance et de fidélité ; en février, l'améthyste, préservatif contre les passions violentes : elle annonce la paix du cœur; en mars, la sanguine : elle est naturellement la marque du courage, et elle indique aussi, comme un contre-poids utile, la discrétion dans les entreprises périlleuses; en avril, le saphir ou le diamant : c'est une garantie d'innocence ou de repentir; en mai, l'émeraude : c'est l'amour heureux; en juin, l'agate : longs jours de santé; en juillet, le rubis ou la cornaline : c'est l'oubli des chagrins de l'amour ou de l'amitié; en août, la sardoine : c'est la félicité conjugale ; en septembre, la chrysolithe, qui préserve de la folie; en octobre, l'aigue-marine ou l'opale, signe de malheur et d'espérance; en novembre, la topaze, qui promet la chose rare, l'amitié. Heureux enfin les hommes nés en décembre : la turquoise ou malachite ne promet que des succès et un bonheur inaltérable.

BISCLAVARET. L'un des noms que les Bretons donnent au loup-garou. Voici à ce sujet une histoire que raconte Marie de France dans un de ses lais, et dont nous empruntons l'analyse à la *Normandie merveilleuse* de Mlle Amélie Bosquet:

« Marie de France, dans un court prologue de son récit, nous explique ce qu'il faut entendre par ce mot Bisclavaret :

Bisclavaret ad nun en Bretan,
Garwal l'apelent li norman.

. . . .

Hurnes plusurs garwall devindrent
E es boscages meisun tindrent.
Garwall si est beste salvage;
Tan cum il est en cele rage,
Humes dévure, grant-mai fait,
Es granz forest converse é vait.

« Après ces préliminaires, vient l'histoire du bisclavaret. Il y avait en Bretagne un noble seigneur, si beau de sa personne et si bon, que c'était merveille; il était aimé et respecté de ses voisins, et considéré de son prince. Il avait épousé une noble dame, qui semblait aussi lui porter beaucoup d'amour. Celle-ci se serait, en effet, trouvée fort heureuse de son union avec lui, sans une circonstance qui excitait ses inquiétudes : ce seigneur avait coutume de s'absenter trois jours de la semaine, et personne ne savait ce qu'il devenait pendant ce temps. Un jour, cependant, qu'il rentrait chez lui dans une humeur tendre et joyeuse, la dame, après force circonlocutions, se hasarda à l'interroger sur le point qu'elle avait tant à cœur d'éclaircir. Touché des façons gracieuses de sa femme, le seigneur consentit à la satisfaire; il lui avoua que, durant les trois jours qu'il la quittait, il devenait bisclavaret.

Dame, jeo deviens Bisclavaret,
En cele grant forest me met,
Al plus epès de la gaudine,
Si vif de preie é de racine.

« La dame, le pressant de questions, voulut savoir s'il gardait ses habits, et, sur sa réponse qu'il se mettait nu, elle insista encore pour connaître en quel endroit il déposait ses vêtements. Cette fois, le seigneur refusa absolument de contenter la curiosité de sa femme. — « Si je venais à perdre mes vêtements, dit-il, ou même à être aperçu lorsque je les quitte, je serais condamné à rester bisclavaret jusqu'au moment où ils me seraient rendus. » La dame se récria sur le peu de confiance de son mari : qu'avait-elle fait pour démériter de son estime, et qu'avait-il à craindre en lui révélant son secret? Attendri encore une fois, le pauvre bisclavaret répondit en toute sincérité : — « Près d'un carrefour de la forêt, sur le bord du chemin, est une vieille chapelle dont l'abri m'est favorable. Là, sous un buisson, se trouve une pierre creuse où je cache mes habits jusqu'à ce que je revienne à la maison. » La dame fut fort effrayée de cette confidence; elle trouvait que son intimité avec un bisclavaret était beaucoup plus grande qu'elle ne l'eût désiré; aussi forma-t-elle le projet de se séparer de lui. A la vérité, elle s'y prit traîtreusement pour réussir, mais en femme qui connaît toutes les ruses de son sexe.

« Il y avait dans le voisinage un autre chevalier qui était passionnément amoureux d'elle; jusqu'alors elle lui avait montré beaucoup de sévérité; le temps était venu de changer de conduite. Elle lui envoya un message pour l'inviter à se rendre auprès d'elle, et lui apprendre qu'elle était prête à accepter son amour et ses services. L'entrevue fut décisive : ils échangèrent grand nombre de serments, et, l'intimité se trouvant suffisamment établie, la dame enjoignit au chevalier d'aller chercher les vêtements de son mari, à l'endroit où ils étaient déposés; en même temps elle lui fit connaître ce qu'il adviendrait de cette démarche. Depuis ce jour le noble seigneur ne reparut plus : ses amis et ses parents le cherchèrent en vain; mais, quelque temps après la perte de son mari, la dame épousa le chevalier dont elle était aimée.

« Sur ces entrefaites, le roi, qui depuis un an n'avait pas été à la chasse, fut désireux de prendre ce divertissement. Il se rendit dans la forêt où se cachait le bisclavaret, que les chiens découvrirent aussitôt qu'ils furent découplés. On poursuivit tout le jour le pauvre animal; déjà il avait reçu plusieurs blessures; les chiens l'attaquaient avec acharnement, et les chasseurs allaient lui faire un mauvais parti, lorsqu'il aperçut le roi. Sans tarder, le bisclavaret courut demander protection au prince :

Desi qu'il ad le rei choisi;
Vers li curut querre merci,
Il l'aveit pris par l'estrié,
La jambe li baise è le pié.

« Le roi eut d'abord une grande frayeur; mais bientôt, ayant repris son sang-froid, il fut émerveillé de sa capture; il ordonna qu'on revînt au château, disant que la journée avait été assez favorable, qu'il n'était pas besoin de chasser davantage. Le bisclavaret devint le favori de toute la cour; il passait le jour au milieu des chevaliers, et ne couchait jamais qu'aux pieds du monarque.

« Or, voici ce qui arriva pendant une cour plénière tenue par le roi, à laquelle, pour plus de solennité, il avait invité tous ses barons et ses vassaux. Le chevalier qui avait épousé la femme du bisclavaret y vint comme les autres; mais notre loup ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'il s'élança sur lui, le mordit et lui fit une blessure très-profonde. Chacun s'étonna de cet accès de fureur, qui n'était pas dans les habitudes du bisclavaret; aussi fut-on persuadé qu'il n'avait agi de la sorte que par une raison de vengeance qu'on ne pouvait pénétrer.

« A quelque temps de là, le roi retourna chasser dans la forêt où il avait rencontré le bisclavaret. Instruite du passage de la cour, l'épouse infidèle réclama une audience pour offrir un présent au monarque; sa demande lui fut octroyée; mais à peine cette méchante femme entrait-elle dans la chambre royale, que le bisclavaret se jeta sur elle, et lui arracha le nez du visage.

Quand Bisclavaret la veit venir
Nul hum nel' poeit retenir,
Vers li curut cum enragiez,
Oiez cum il est bien vengiez
Le nels li esracha del' vis;
Quei li peust-il faire pis?

« Le bisclavaret fut menacé de toutes parts, on l'aurait infailliblement mis en pièces, si un *sage* n'eût pris sa défense. Sur les représentations de cet homme prudent, le roi fit emprisonner la femme du bisclavaret, afin qu'elle fût contrainte, si elle le savait, d'avouer quel motif de haine cette bête avait contre elle. La dame, effrayée, confessa la traîtrise dont elle s'était rendue coupable, et dit qu'elle supposait que le bisclavaret n'était autre que son premier mari. Alors le roi exigea qu'elle fît apporter les vêtements qu'elle avait soustraits. On mit ces habits devant le bisclavaret, qui ne sembla pas d'abord y donner attention, et comme chacun s'en étonnait, le *sage*, qui s'était constitué son protecteur, fit observer qu'il était probable que le bisclavaret ne voulait pas remettre ses habits en public, afin de n'être pas vu pendant sa métamorphose.

« Le roi écouta les prudentes observations de son conseiller; il conduisit lui-même le bisclavaret dans ses appartements, où il le laissa en paix. Quelques heures après, étant rentré dans sa chambre accompagné de deux autres barons, il aperçut le chevalier endormi sur le lit royal. A cette vue, le roi ne fut pas maître de sa joie; il courut embrasser son favori, et il ne pouvait se lasser de lui témoigner combien il était heureux de le revoir. Il lui rendit toutes les terres qu'il avait possédées avant sa métamorphose, et ajouta encore à cette restitution de magnifiques présents. La femme infidèle fut chassée du pays, ainsi que celui qui l'avait aidée dans l'accomplissement de sa trahison. Ils eurent depuis plusieurs enfants, qu'il n'était pas difficile de reconnaître; car toutes les femmes de ce lignage naissaient sans nez, et, par suite de cette étrange circonstance, portaient le surnom d'*Enasées*.

Enfanz en ad asez éuz,
Puis unt esté bien cunéuz,
Del' semblant é dele visage :
Plusieurs femmes de cel lignage,
C'est vérité, senz nés sunt néiès
E si sovienent *Esnaséiès* (5).

BLANCHENEIGE ET ROUGEROSE. Les frères Grimm rapportent cette tradition allemande :

« Une pauvre veuve vivait dans une chaumière isolée. Dans le jardin qui était devant la porte, il y avait deux rosiers, dont l'un portait des roses blanches et l'autre des roses rouges. La veuve avait deux filles qui ressemblaient aux deux rosiers : l'une se nommait Blancheneige et l'autre Rougerose. C'étaient les deux enfants les plus pieux, les plus obéissants et les plus laborieux que le monde eût jamais vus; mais Blancheneige était d'un caractère plus tranquille et plus doux. Rougerose courait plus volontiers dans les prés et dans les champs, à la recherche des fleurs et des papillons. Blancheneige restait à la maison avec sa mère, l'aidait aux travaux du ménage, et lui faisait la lecture quand l'ouvrage était fini. Les deux sœurs s'aimaient tant qu'elles se tenaient par la main toutes les fois qu'elles sortaient ensemble, et quand Blancheneige disait : Nous ne nous quitterons jamais! Rougerose répondait : — Tant que nous vivrons! Et la mère ajoutait : — Tout devra être en commun entre vous deux.

« Elles allaient souvent seules aux bois pour cueillir des fruits sauvages; les animaux les respectaient et s'approchaient d'elles sans crainte. Le lièvre mangeait dans leurs mains, le chevreuil passait à leurs côtés, le cerf folâtrait devant elles, et les oiseaux perchés sur les branches voisines chantaient leurs plus jolies chansons. Jamais il ne leur arrivait rien de fâcheux : si la nuit les surprenait dans les bois, elles se couchaient sur la mousse l'une près de l'autre, et dormaient jusqu'au lendemain, sans que leur mère eût aucune inquiétude.

« Une fois qu'elles avaient passé la nuit dans le bois, quand l'aurore les réveilla, elles virent près d'elles un bel enfant vêtu d'une robe d'un blanc éclatant; il attachait sur

(5) *Poésies de Marie de France*, publiées par B. de Roquefort.

elles un regard amical, mais il disparut dans le bois sans dire un mot. Elles s'aperçurent alors qu'elles s'étaient couchées tout près d'un précipice, et qu'elles seraient tombées si elles avaient fait seulement deux pas de plus dans les ténèbres : leur mère leur dit que cet enfant était sans doute l'ange gardien des bonnes petites filles.

« Blancheneige et Rougerose tenaient la cabane de leur mère si propre qu'on aurait pu se mirer dedans. En été, Rougerose avait soin du ménage, chaque matin sa mère trouvait à son réveil un bouquet dans lequel il y avait une fleur de chacun des deux rosiers. En hiver, Blancheneige allumait le feu et accrochait la marmite à la crémaillère, et la marmite était en cuivre jaune qui brillait comme de l'or, tant elle était bien écurée. Le soir, quand la neige tombait, la mère disait :

« — Blancheneige, va mettre le verrou.

« Ensuite elles s'asseyaient au coin du feu; la mère mettait ses lunettes et faisait la lecture dans un grand livre, et les deux petites écoutaient tout en filant leur quenouille; auprès d'elles était couché un petit agneau, et derrière une tourterelle dormait sur son perchoir, la tête sous l'aile.

« Un soir qu'elles étaient réunies tranquillement, on frappa à la porte. — Rougerose, dit la mère, va vite ouvrir; c'est sans doute quelque voyageur égaré qui cherche un abri pour la nuit.

« Rougerose alla tirer le verrou, et elle s'attendait à voir entrer un pauvre homme, quand un ours passa sa grosse tête noire par la porte entr'ouverte. Rougerose s'enfuit en poussant des cris; l'agneau se mit à bêler, et la colombe à voler par toute la chambre, et Blancheneige courut se cacher derrière le lit de sa mère. Mais l'ours leur dit :

« — Ne craignez rien; je ne vous ferai pas de mal; je vous demande seulement la permission de me chauffer un peu, car je suis à moitié gelé.

« — Approche-toi du feu, pauvre ours, répondit la mère; prends garde seulement de brûler ta fourrure.

« Puis elle appela : — Blancheneige, Rougerose, revenez : l'ours ne vous fera pas de mal, il n'a que de bonnes intentions.

« Elles revinrent toutes deux, et peu à peu l'agneau et la tourterelle s'approchèrent aussi et oublièrent leur frayeur.

« L'ours dit : — Enfants, secouez un peu la neige qui est sur mon dos!

« Elles prirent le balai et lui nettoyèrent toute la peau; puis il s'étendit devant le feu en faisant des grognements d'aise et de satisfaction. Elles ne tardèrent pas à se rassurer tout à fait et même à jouer avec cet hôte inattendu. Elles lui tiraient le poil; elles lui montaient sur le dos, le roulaient dans la chambre, lui donnaient de petits coups de baguette, et quand il grognait, elles éclataient de rires. L'ours se laissait faire; seulement quand le jeu allait trop loin, il leur disait : — Laissez-moi vivre : ne tuez pas votre prétendu.

« Quand on alla se coucher, la mère lui dit : — Reste là, passe la nuit devant le feu; au moins tu seras à l'abri du froid et du mauvais temps.

« Dès l'aurore, les petites filles lui ouvrirent la porte, et il s'en alla dans le bois en trottant sur la neige. A partir de ce jour, il revint chaque soir à la même heure; il s'étendait devant le feu et les enfants jouaient avec lui tant qu'elles voulaient. On était tellement accoutumé à sa présence, qu'on ne mettait pas le verrou à la porte avant qu'il ne fût arrivé.

« Quand le printemps fut de retour et que tout fut vert dehors, l'ours dit un matin à Blancheneige : — Je m'en vais et je ne reviendrai pas de l'été.

« — Où vas-tu, cher ours? demanda Blancheneige.

« — Je vais dans le bois : il faut que je garde mes trésors contre les méchants nains. L'hiver, quand la terre est gelée, ils sont forcés de rester dans leurs trous sans pouvoir se frayer un passage; mais à présent que le soleil a réchauffé la terre, ils vont sortir pour aller à la maraude. Ce qu'ils ont pris et caché dans leurs trous ne revient pas aisément à la lumière!

« Blancheneige était toute triste du départ de l'ours. Quand elle lui ouvrit la porte, il s'écorcha un peu en passant contre le loquet; elle crut avoir vu briller de l'or sous sa peau, mais elle n'en était pas bien sûre. L'ours partit au plus vite, et disparut bientôt derrière les arbres.

« Quelque temps après, la mère ayant envoyé ses filles ramasser du bois mort dans la forêt, elles virent un grand arbre abattu, et quelque chose qui s'agitait çà et là dans l'herbe près du tronc, sans qu'on pût bien distinguer ce que c'était. En approchant, elles reconnurent que c'était un petit nain au visage vieux et ridé, avec une barbe blanche longue d'une aune. La barbe était prise dans une fente de l'arbre et le nain sautillait comme un jeune chien après une ficelle, sans pouvoir la dégager. Il fixa des yeux ardents sur les deux petites et leur cria :

« — Que faites-vous là plantées, plutôt que de venir à mon secours?

« — Pauvre petit homme, demanda Rougerose, comment t'es-tu pris au piége?

« — Sotte curieuse, répliqua le nain, je voulais fendre cet arbre, afin d'avoir du petit bois en éclats pour ma cuisine; car nos plats sont mignons et les grosses bûches les brûleraient; nous ne nous crevons pas de mangeaille comme votre engeance grossière et goulue. J'avais donc déjà introduit mon coin dans le bois, mais ce maudit coin était trop glissant; il a sauté au moment où je m'y attendais le moins, et le tronc s'est refermé si vite que je n'ai pas eu le temps de retirer ma belle barbe blanche; maintenant elle est prise et je ne peux plus la ravoir. Les voilà qui se mettent à rire les niaises figures de crème! Fi, que vous êtes laides!

amassés dans son trou. La vieille mère vécut encore de longues années, tranquille et heureuse près de ses enfants. Elle prit les deux rosiers et les plaça sur sa fenêtre : ils portaient chaque été les plus belles roses, blanches et rouges. » (*Trad. de M. Frédéric Baudry.*)

BLANCHES-MAINS. Nom que l'on donne aux Dames Blanches dans les environs d'Elbeuf, en Normandie.

BLE. La veille de la Saint-Jean, dans le Périgord, les habitants de la campagne ont le soin de se lever avant que le soleil se montre sur l'horizon, pour aller couper, dans un champ de blé, une poignée des plus beaux épis. Mais si, malheureusement, ils ont été devancés par quelque malintentionné, alors celui-ci emporte pour certain, selon eux, le bonheur de la récolte.

BLEUET. Les bergères bretonnes se couronnaient jadis de fleurs de cette plante qu'elles appelaient *blavet*, parce qu'elles la considéraient comme jouissant d'une heureuse influence pour la conservation de leurs troupeaux. On croyait aussi, au moyen âge, que l'eau de bleuet avait la propriété d'embellir le teint et de fortifier la vue, propriété qui lui avait valu le surnom de casse-lunettes.

BLUEMELIS-ALP ou *Montagnes fleuries*. — « Plus d'une contrée de la Suisse, disent les frères Grimm dans leurs *Traditions allemandes*, a conservé la tradition de montagnes jadis fleuries, riantes et fertiles, aujourd'hui couvertes de glace et de rochers escarpés. A Berne particulièrement, dans le haut pays, voici ce qu'on raconte des *Clarides* :

« Autrefois les pâturages de ces contrées étaient riches et magnifiques ; le bétail profitait d'une manière merveilleuse ; chaque vache était traite trois fois par jour, et chaque fois elle donnait deux seaux de lait à deux mesures et demie le seau. Alors vivait, au pied de la montagne, un riche pasteur, qui, bientôt, fier de son aisance, méprisa l'antique simplicité des mœurs du pays. Il fit reconstruire sa cabane d'une manière plus somptueuse, et prit pour maîtresse la belle Catherine, sa servante. Dans l'excès de son orgueil, il éleva, dans sa maison, un escalier avec ses fromages, étala sur les fromages du beurre, et lava les marches avec du lait. C'est par cet escalier qu'entraient et sortaient, lui, Catherine sa maîtresse, Brœndel sa vache, et Rhyn son chien.

« Sa pieuse mère, ne sachant rien de ce fol orgueil, vint, un dimanche d'été, visiter la vacherie de son fils. Fatiguée du voyage, elle se reposa et demanda à se rafraîchir. Le pasteur, à l'instigation de la servante, prit un vase, y mit du lait aigre avec de la cendre, et le présenta à sa mère. Mais celle-ci, indignée de cette action impie, descendit la montagne à la hâte, s'arrêta au pied, et, maudissant les impies, appela sur eux la vengeance divine.

« Tout à coup une tempête s'éleva, et les campagnes, jusque-là bénies du ciel, furent dévastées par l'ouragan. Cabanes et chalets furent détruits ; hommes et bestiaux périrent ; les âmes du pasteur et de ses domestiques furent condamnées à errer jusqu'au jour de leur délivrance, dans les déserts de la montagne. — « Moi et mon chien « Rhyn, et ma vache Brœndel, et Catherine « ma mie, nous resterons éternellement sur « les Clarides. » Leur délivrance ne peut être opérée que par un vacher, qui doit, le vendredi saint, traire, en gardant le silence, la vache dont le pis est entouré d'épines ; entreprise très-difficile, attendu que la vache, effarouchée par les épines qui la piquent, s'agite et ne se laisse pas traire. Un vacher, cependant, était parvenu à remplir le sceau à moitié, lorsque tout à coup un homme lui frappa sur l'épaule et lui demanda : — « Le « lait est-il bien écumeux ? » Il s'oublia et répondit : — « Oh oui ! » Il avait rompu le silence ; tout fut perdu et Brœndel la vache disparut à ses yeux. »

BOCCA D'INFERNO. Espèce particulière de feu follet, ou génie familier, qui se montre dans les environs de Bologne, en Italie.

BODILIS. Fontaine située près de Landivisiau, en Bretagne, et à laquelle les gens de la contrée attribuent une propriété merveilleuse. Lorsqu'un amant veut s'assurer de l'innocence de celle qu'il aime, il lui dérobe l'épingle qui attache sa collerette, ou celle qui se trouve la plus voisine de son cœur, et va la poser sur la surface de l'eau de la fontaine Bodilis. Si elle s'enfonce, la vertu de la jeune fille se trouve gravement compromise. Il faut ajouter maintenant, pour rassurer sur le compte des pauvres jouvencelles de ce pays, qu'elles ne font usage, pour attacher leurs vêtements, que d'une espèce d'épine, en sorte que ce ne serait guère en effet que par miracle qu'il arriverait à l'épingle de ne point surnager.

BOEUF. — A une certaine époque du moyen âge, on donna le nom de *Bousanthropie*, à une maladie de l'esprit qui persuadait à quelques visionnaires qu'ils étaient changés en bœufs.

BOEUF DE LA HAULE. A l'Epine de la Haule, dans la commune de Bourneville, en Normandie, il y avait autrefois un bœuf qui gardait un trésor. On raconte qu'un habitant de la contrée ayant besoin d'argent, se présenta chez un de ses voisins pour lui en emprunter. Celui-ci lui répondit brusquement : *Va en demander au bœuf de la Haule.* L'emprunteur ainsi éconduit se rendit pourtant au lieu indiqué et renouvela la demande au bœuf : — « Il y a six livres sous l'un de mes pieds, dit l'animal, viens les prendre si tu peux. » Le paysan n'augura rien de bon de cette réponse et se retira sans tenter l'aventure. Depuis lors on a toujours dit d'un emprunteur évincé : *Il s'est adressé au bœuf de la Haule.* La tradition ajoute toutefois que le trésor de l'Epine de la Haule fut enlevé mystérieusement, une nuit de Noël.

BOGLE. — L'un des noms que les Ecos-

donna souvent, et sous lequel l'empereur Sigismond leur accorda un passeport.

« Ils se formèrent un jargon déguisé, mêlé d'allemand et d'hébreu; ils changèrent le sens de plusieurs mots, et les prononcèrent avec un accent étranger. C'est ainsi qu'ils appelaient un enfant, un *criard;* un manteau, un *preneur de vent;* un soulier, un *marcheur;* de l'eau, de la *coulante;* un oiseau, un *volant*, et ainsi de suite. La multitude de mots hébreux qu'ils firent entrer dans ce jargon, suffirait pour trahir leur origine juive.

« Ils avaient des mœurs particulières et des lois qu'ils respectaient. Chaque bande se choisissait un roi, à qui tout le monde était tenu d'obéir. Quand une bohémienne se mariait, elle se bornait, pour toute cérémonie, à briser un pot de terre devant l'homme dont elle voulait devenir la compagne, et elle vivait avec lui autant d'années qu'il y avait de fragments du vase. Au bout de ce temps, les époux étaient libres de se quitter, ou de rompre ensemble un nouveau pot de terre.

« Les Bohémiens implorèrent l'assistance des Allemands, et, pour ne pas leur paraître tout à fait à charge, ils assurèrent que, par une grâce particulière du ciel, qui les protégeait encore en les punissant, les maisons où ils étaient une fois reçus n'étaient plus sujettes à l'incendie. Ils se mirent aussi à dire la bonne aventure, sur l'inspection du corps, et principalement sur l'examen des lignes de la main et des doigts. Les femmes et les jeunes filles les traitèrent dès lors avec bienveillance, et l'art de prédire des choses futures les préserva de la misère.

« La haine contre les Bohémiens s'étant apaisée, ils furent admis de nouveau dans les villages, puis dans les villes; mais il resta toujours un certain nombre des leurs qui continuèrent la vie vagabonde, disant partout la bonne aventure, et souillant quelquefois cette profession par des friponneries.

« Quoique la nation juive soit l'origine des Bohémiens, il s'en fit, un peu plus tard, un tel mélange de divers peuples et de diverses religions, dit Lamartinière, qu'il n'y eut plus entre eux de culte dominant, comme ils n'avaient plus de patrie. En 1427, ces bandes errantes arrivèrent en France, et comme ceux qui les composaient venaient de la Bohême, on les nomma *Bohémiens*. Pasquier raconte à peu près ainsi leur apparition mystérieuse sur le sol français.

« Ils étaient au nombre de cent vingt. L'un de leurs chefs portait le titre de duc, un autre celui de comte; ils avaient dix cavaliers pour escorte; ils dirent qu'ils venaient de la Basse-Égypte, chassés de leur pays par les Sarrasins, et qu'ils étaient allés à Rome confesser leurs péchés au Pape, qui leur avait enjoint pour pénitence d'errer sept ans par le monde, sans coucher sur aucun lit.

« On les logea au village de la Chapelle, près Paris, où on alla les voir en foule. Ils avaient les cheveux crépus, le teint basané, et portaient aux oreilles des anneaux d'argent. Comme leurs femmes disaient la bonne aventure sans permission, chose contraire aux lois civiles et ecclésiastiques, l'évêque de Paris les excommunia, les força de s'éloigner, et lança des anathèmes contre ceux qui oseraient les consulter désormais. Cependant le nombre de ces Bohémiens s'augmenta tellement de jour en jour, que les États d'Orléans, en 1560, les condamnèrent au bannissement, sous peine de galères, s'ils reparaissaient. On les poursuivait aussi comme descendants de Cham, inventeur de la magie. Delrio dit qu'ils étaient si experts en sorcellerie, que, dès qu'on leur avait donné une pièce de monnaie, toutes celles qu'on avait dans sa bourse s'envolaient aussitôt et allaient rejoindre la première. Delancre assure même que les Bohémiens ne sont pas autre chose que des demi-démons.

« Il y avait encore beaucoup de Bohémiens en France, avant la révolution de 89; et si l'on n'en trouve presque plus aujourd'hui, c'est qu'il y a moins de persécutions, et qu'on croit peut-être un peu moins, dans les campagnes, aux prophéties des diseuses de bonne aventure; mais on est toujours persuadé que celles-ci préservent de l'incendie les maisons qui leur servent d'asile. On peut même remarquer que, tandis qu'on rejette un peu dans les villages les pronostics de la chiromancie et de la physiognomonie, Paris, plus docile, a des sibylles et des tireuses de cartes, qui gagnent de brillantes fortunes. »

Les Bohémiens ne sont pas tous nomades : en Turquie et en Hongrie, ils sont forgerons, chaudronniers et joueurs d'instruments. En Transylvanie, en Moldavie et en Valachie, où ils sont très-nombreux, ils ont des résidences fixes et sont gouvernés par des chefs auxquels ils donnent les noms pompeux de rois, de ducs et de vayvodes. En Espagne, ils habitent dans les villes des quartiers séparés.

Les Bohémiens ont été aussi appelés en France *Egyptiens*. Les Allemands les nomment *Zygennes;* les Anglais, *Gypsies;* les Écossais, *Caird;* les Espagnols, *Gitanos;* les Portuguais, *Ciganos;* les Hollandais, *Heidenen* ou *Heydens;* les Russes, *Tzengari* et *Tsiganski;* les Suédois, *Spagaring;* les Danois et les Norwégiens, *Tatars;* les Hongrois, *Cinganys* et *Pharaoh-nepek;* c'est-à-dire *peuple de Pharaon;* les Italiens, *Zingari;* les Valaques et les Moldaves, *Cigani;* les Turcs, *Tschengénes;* les Perses, *Gouri;* les Arabes, *Harami* ou voleurs. Ils reçoivent le nom de *Tziaghi* dans le Turkestan, et celui de *Biadjates* dans l'île de Calémantan. Les Grecs modernes les appellent *Atingaus*. Au moyen âge, on les désignait sous le nom d'*Azinghaus;* et enfin ils se donnent eux-mêmes, dit-on, celui de *Roumna-chal*, qui signifie *hommes errants*.

Une aventure de bohémienne qui eut un

certain retentissement sous Louis XIV, a été ainsi racontée par Dufresny qui l'a placée dans le recueil de ses nouvelles :

« Plusieurs grands hommes, dit-il, ont ajouté foi aux discours de bonne aventure. Tel capitaine, qui affronte mille périls, craindra les présages qu'une Bohémienne verra dans sa main. Pardonnez donc cette faiblesse à une femme, aimable d'ailleurs : c'est une riche bourgeoise, que je nommerai Bélise. La Bohémienne qui l'abusa, et qui est présentement au Châtelet, a de l'esprit comme un démon, le babil et l'accent bohémiens et le langage propre à faire croire l'incroyable. Sachant que Bélise allait souvent chez une amie, la Bohémienne la guette un jour, passe comme par hasard auprès d'elle, la regarde, s'arrête, recule trois pas, et fait un cri d'étonnement :

« — Est-ce que vous me connaissez ? lui dit Bélise, en s'arrêtant aussitôt.

« — Si je vous connais, répond la Bohémienne dans son jargon ? Oui, Madame ; et je suis sûre que vous serez heureuse de me connaître aussi.

« — Je vois, lui dit Bélise avec bonté, que vous avez envie de gagner la pièce, en me disant la bonne aventure : je n'y crois pas ; mais ne laissez pas de me la dire.

« Bélise la fit entrer chez son amie, et lui présenta la main. La Bohémienne, en l'observant, feignait d'être de plus en plus surprise et réjouie d'avoir rencontré une personne qu'elle cherchait depuis plusieurs années. Elle devina, par les règles de son art, diverses particularités dont elle s'était fait instruire par une servante qui avait servi Bélise ; mais ce qu'elle voyait de plus certain, c'était, disait-elle, une fortune prochaine.

« — Je vois bien des mains à Paris, ajouta-t-elle, mais je n'en vois point comme la vôtre.

« Peu à peu, elle disposa Bélise à donner avec confiance dans le piége qu'elle lui tendait. Après avoir persuadé aux deux bourgeoises qu'elle avait des liaisons avec les démons et les génies, elle leur conta l'histoire d'une princesse orientale, qui était venue mourir à Paris, il y avait cent ans : elle leur dit que cette princesse étrangère avait enterré un trésor dans une cave ; et qu'ensuite, voulant faire son héritière une bourgeoise de ce temps-là, qu'elle avait prise en affection, elle était morte subitement, sans avoir pu l'instruire de ce trésor caché.

« — C'est ce que je tiens de la princesse même, continua la Bohémienne ; car, quoique morte, il y a cent ans, elle est de mes amies. Vous devez savoir, ajouta-t-elle, que personne de l'autre monde ne peut parler aux gens de celui-ci que par l'entremise des esprits : or, le mien connaît la princesse ; et je suis chargée de lui trouver, dans Paris, quelque femme de la famille de la défunte bourgeoise qu'elle voulait faire son héritière, et vous êtes celle que je cherche.

« A ce récit extravagant, Bélise ne riait que pour faire l'esprit fort ; car le désir d'être héritière augmentait sa crédulité.

« — Mais, reprit-elle, comment savoir si je suis parente de la bourgeoise qui vivait il y a cent ans ?

« — Oh ! dans Paris, dit la Bohémienne, on est parent de plus de gens qu'on ne pense ; car, depuis qu'on s'y marie et qu'on ne s'y marie point, imaginez combien d'alliances ?

« — Mais, si j'étais aussi parente ? dit l'amie de Bélise ?

« La Bohémienne n'y trouva point d'apparence ; mais, ravie de faire l'épreuve double, elle demanda à l'instant deux grands verres de cristal, qu'on alla remplir d'eau claire : elle les mit sur deux tables, éloignées l'une de l'autre, et dit aux bourgeoises de fermer un œil et de regarder attentivement avec l'autre.

« — Celle qui est parente de la bourgeoise, dit-elle, doit avoir un échantillon du trésor dont elle héritera, et l'autre rien.

La Bohémienne avait mis dans chaque verre une petite racine, leur disant que c'était la racine des enchantements, qui attirait les génies. L'une de ces racines était apprêtée avec une composition chimique, qui, détrempée, devait, par une espèce de fermentation, former des bulles d'air, et de petits brillants de différentes couleurs avec des paillettes dorées. C'en était assez pour faire voir à une femme prévenue tout ce que son imagination lui représentait déjà. Bélise, à la première bulle d'eau, s'écria qu'elle voyait quantité de perles.

« — Vous en allez voir bien d'autres, dit la Bohémienne.

« Effectivement, à mesure que la fermentation augmentait, Bélise, transportée, achevait de perdre l'esprit. Elle sauta au cou de celle qui la faisait si riche ; et, croyant déjà tenir des millions, elle lui promit de l'enrichir. La Bohémienne lui jura que, dans deux jours, elle posséderait le trésor.

« — Mais, ajouta-t-elle, il y a de grandes difficultés à vaincre : le diable, qui est gardien de tous les trésors enfouis, en doit prendre possession au bout de cent ans : c'est la règle. Par bonheur, il n'y a que quatre-vingt-dix-huit ans que la princesse a enterré le sien. Je crains pourtant qu'il ne nous dispute la date... Encore votre main, ajouta-t-elle ; je me trompe fort si le diable ne vous a pas déjà lutinée.

« — Justement, dit Bélise ; car cet été, à la campagne, il revenait un esprit dans ma chambre : il faut être sorcière pour avoir deviné cela.

« La Bohémienne savait que la femme de chambre de Bélise, s'ennuyant de ne pas voir son amant, s'était avisée de faire peur à sa maîtresse, pour l'obliger de revenir à Paris.

« — Menez-moi chez vous, dit-elle en regardant le verre, le trésor se trouve dans

la cave de la maison que vous habitez, et je vois qu'il consiste en deux caisses, dont l'une est pleine de vieux ducats, et l'autre de pierreries.

« Bélise, ravie, emmena chez elle son amie et la Bohémienne, qui l'avertit, chemin faisant, que, pour adoucir le malin esprit, elle allait faire des conjurations, des fumigations, et qu'il fallait amorcer le diable par une petite effusion d'or.

« — En avez-vous chez vous, continua-t-elle?

« — J'ai cinq louis d'or, répondit Bélise.

« — Fort bien, répondit l'autre; je ne veux toucher de vous ni or ni argent, avant que je n'en aie rempli vos coffres. Vous mettrez vous-même l'or dans le creuset, au fond de la cave, et vous le verrez fondre à vos yeux par un feu infernal, qui sortira des entrailles de la terre, en vertu de certaines paroles que je prononcerai. Je veux que vous soyez témoin de ces merveilles.

« On arriva enfin chez Bélise, où le reste de la fourberie était préparé : les caves en question n'étaient séparées des caves voisines que par un vieux mur où la servante avait fait un trou pour ses rendez-vous. La Bohémienne, aidée par elle, composa un spectre pareil à celui qui s'était montré à la campagne, et disposa son appareil. Bélise prit les cinq louis qu'on devait fondre au feu infernal. En arrivant à la cave, elle aperçut avec effroi le spectre qu'elle connaissait, et s'évanouit. On la trouva, à son réveil, disposée à tout croire.

« La Bohémienne emporta les cinq louis. Le lendemain elle revint et dit à Bélise, en l'embrassant, que la princesse s'était rendue chez elle; qu'elle approuvait tout; que quant au diable, il avait voulu, par un faux calcul, escamoter les deux ans qui lui manquaient; mais qu'on s'était accommodé avec lui, en promettant de lui donner mille écus : en conséquence, qu'elle les trouvât dans la journée.

« — Vous les lui donnerez vous-même, dit-elle; car vous pourriez croire que j'ai moyen de gagner sur cette somme.

« Bélise répondit qu'elle avait toute confiance en elle, et qu'elle la priait de se charger de lui remettre elle-même l'argent. Cependant la Bohémienne demanda encore qu'on lui donnât force robes, coiffures, jupes, draps, serviettes, afin de tapisser la cave où la princesse devait se rendre, comme elle l'avait promis. Les robes devaient servir à vêtir les génies qui l'accompagnaient. Bélise aida elle-même à porter ses hardes dans la cave. La Bohémienne lui recommanda de fermer la porte à double tour, de peur que quelqu'un ne vînt troubler la séance. Elle ne pouvait ainsi rien soupçonner, car elle ignorait la communication des caves voisines, par où les génies pillèrent la toilette. Les Bohémiennes eurent donc toute la nuit pour sortir de Paris avec le butin, et l'héritière, en chemin, fut se coucher, en attendant la succession de la princesse. Elle reconnut le lendemain qu'elle était dupe. La Bohémienne fut poursuivie sur sa plainte, et condamnée pour fait d'escroquerie et de sorcellerie. »

BONHOMME DE FATOUVILLE (Le). La tradition suivante est rapportée par Mlle Amélie Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse* : « Sur la côte de Fatouville, près du Havre, on aperçoit un énorme pommier, qui se distingue de tous les arbres de son espèce, par sa forme singulière. Une de ses branches principales semble s'étendre, comme un long bras, pour indiquer un point éloigné; les autres sont très-recourbées vers le tronc, et l'on a remarqué que leur feuillage a l'aspect d'un chapeau de matelot, aux larges bords, et posé sur une vaste tête. Cet arbre est connu sous le nom de *Bonhomme de Fatouville*, et l'on débite, sur son origine extraordinaire, une tradition très-touchante.

« Il y a environ un siècle, la Seine, assure-t-on, vint à changer, tout-à-coup, son lit, et, pendant plusieurs années, le courant se porta vers la rive gauche, au lieu de se trouver, comme il est aujourd'hui, vers la rive droite. Grand fut l'embarras des marins et des pilotes, obligés d'étudier de nouveau le lit du fleuve, pour ne pas aller échouer sur un des nombreux bancs de sable qui se cachaient perfidement sous un courant que le vaisseau sillonnait naguère en toute sécurité. Cependant un vieux pilote de Fatouville, qui s'était familiarisé promptement avec la nouvelle hydrographie, mais dont les bras, roidis par l'âge et le travail, commençaient à demander du repos, ne voulut point tout, en abandonnant le gouvernail, que la science qu'il avait acquise demeurât inutile; chaque jour, avant que la voile la plus matinale se tendît à une fraîche brise, il se rendait sur la côte, et, de ce poste élevé, joignant la parole au geste, il indiquait, à chaque marin, la route qu'il fallait suivre, les passages dangereux qu'il fallait éviter. Il demeurait là jusqu'au soir, et jamais il ne lui arriva de regagner son logis avant l'heure où le navire le plus hasardeux devait jeter son ancre à la rive. Jamais, non plus, dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée, notre vieux marin n'admit de distractions, ni ne ressentit de lassitude. Le Bonhomme de Fatouville possédait une de ces âmes simples et fortement trempées, auxquelles il suffit d'une noble pensée pour sentir la vie et trouver le bonheur. Toutefois, prévoyant que l'appel de la mort allait bientôt le relever de sa noble consigne, le digne vieillard se prit à regretter le bien qu'il lui restait à faire, et pria Dieu de lui envoyer, au moins, un successeur digne de terminer sa tâche. Sa demande fut exaucée, et cependant nul autre que lui ne devait être admis à partager le mérite de sa belle action; c'est qu'à peine son vœu avait-il été exprimé, que le bâton desséché, sur lequel le vieillard s'appuyait d'ordinaire, vint à prendre racine, grandit subitement, poussa fruits et feuillage, en affectant la forme du

digne marin. Les habitants de Fatouville et des communes environnantes se cotisent, chaque année, pour l'entretien de ce même arbre, dont l'ombrage vénéré sert encore, de nos jours, de phare aux marins, et de monument commémoratif en l'honneur du Bonhomme de Fatouville. »

BONASSES. *Voy.* Bérith.

BONNES. *Voy.* Filandières.

BONNES GENS. Sorte de fées qui habitent les cavernes du Bens du Perthshire, en Angleterre, et qui affectent des formes de Pygmées.

BOON-UPAS ou BOUN-OUPAS. Le suc laiteux de cet arbre renommé, qui croît dans l'île de Java, sert aux indigènes pour empoisonner le fer de leurs armes, et, introduit dans le sang par la plus légère piqûre, il donne presque instantanément la mort; mais il est faux, comme on l'a généralement accrédité, que les émanations de l'arbre suffisent pour asphyxier les oiseaux qui se reposent sur ses branches ou qui volent simplement au-dessus; et il ne nuit aucunement non plus aux autres végétaux qui croissent dans son voisinage. Enfin, c'est un autre conte que l'on débite, lorsqu'on dit que les hommes qui recueillent le suc laiteux sont des individus condamnés à mort, auxquels on fait grâce dans le cas où ils peuvent achever leur récolte sans y perdre la vie; et il n'est pas plus exact qu'ils soient obligés de se couvrir la tête d'un voile pour empêcher les émanations délétères de pénétrer dans leurs yeux, leurs narines et leur bouche.

BORAMETZ. Plante d'Asie qui porte aussi les noms d'*Agneau tartare* et d'*Agneau de Scythie*. Elle a servi à exercer l'imagination des voyageurs. Ils ont dit, entre autres choses, qu'elle avait la figure exacte d'un agneau, que sa pulpe ressemblait à de la chair, qu'il en sortait du sang, etc.

BORDS DE LA MER BALTIQUE. « Toutes les côtes de la mer Baltique, dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, sont peuplées de traditions, les unes empreintes d'un vrai sentiment religieux, les autres portant encore le caractère du paganisme; celles-ci, simples et touchantes comme une élégie, celles-là, parées et embellies comme un conte de fées. Le marin est crédule et superstitieux; la vie aventureuse à laquelle il se voue, les vicissitudes qu'il doit subir, les dangers qu'il traverse, entretiennent dans son esprit l'amour du merveilleux. Souvent la tempête le surprend tout à coup au milieu de ses plus belles espérances, et comme la science ne lui donne sur ces variations d'atmosphère aucune solution, il attribue ce qui lui arrive d'étrange à d'étranges influences. Il croit aux mauvais génies, aux jours sinistres, à la fatalité et aux expiations dans ce monde. Dans les îles du Nord, ces traditions se conservent par l'isolement des individus. Elles prennent racine sur le sol; elles se transmettent d'une génération à l'autre. Le marin les apprend dans son enfance, il les raconte, dans ses voyages, et il les rapporte, après de longues années, toutes vivantes au foyer de famille. Dans ces îles, comme dans les contrées septentrionales de l'Allemagne, chacun sait l'histoire des elfes et des géants, des épées magiques et des trésors gardés par des dragons. Il y a là des hommes de mer qui ont la barbe verte, les cheveux tombant sur les épaules comme des tiges de nénufar, et qui chantent le soir au bord des vagues pour appeler la jeune fille et la conduire dans leur grotte de cristal. Il y a des sorciers qui, par la force des enchantements, attirent les tempêtes, soulèvent les flots et font chavirer la barque du pêcheur. Il y a, comme dans la plupart des contrées montagneuses de l'Europe, des chasseurs condamnés, pour leurs méfaits, à courir éternellement à travers les marais et les taillis. »

BOTRIS. Espèce de *Teucrium*. Les sorcières attribuent à cette plante plusieurs vertus, entre autres celle de faciliter l'extraction des enfants morts dans le sein de leur mère.

BOUDIKS. C'est l'un des noms que l'on donne aux fées, dans la basse Bretagne.

BOUILLON DU SABBAT. Au dire du conseiller Pierre Delancre, le grand historien des faits et gestes des sorciers et des sorcières, celles-ci composent le bouillon, dit de sabbat, avec des enfants morts, de la chair de pendu, du millet noir, des grenouilles et diverses poudres minérales ou végétales plus ou moins soumises à des pratiques diaboliques. Les aimables personnes qui font usage de ce bouillon, s'écrient en le buvant : *J'ai bu du tympanon, et me voilà professe en sorcellerie.* Après cela, effectivement, toujours sur l'affirmation des adeptes, elles se trouvent en état de prédire l'avenir, de voler dans les airs, d'accomplir des sortiléges, etc., etc.

BOURREAU. Jusqu'à la révolution de 1789, la plupart des bourreaux en France, s'exerçaient à des opérations chirurgicales, et le peuple les préférait, en général, pour remettre les membres brisés ou démis, croyant que celui qui rompait et brisait les os aux scélérats devait mieux savoir les remettre que les chirurgiens. On s'adressait aussi au bourreau, pour avoir de la graisse humaine à laquelle on attribuait une propriété merveilleuse pour la guérison de certaines douleurs et d'un grand nombre de maladies; et l'on supposait que l'exécuteur des hautes œuvres, menant une existence tout à fait isolée, se livrait entièrement à l'étude des vertus que pouvaient avoir les diverses parties du corps humain qu'il manipulait, croyait-on, dans une sorte de laboratoire infernal.

Le préjugé, ou plutôt la répulsion qui s'attache aujourd'hui à l'office de bourreau, n'a pas toujours existé. Bejer, qui a traité du droit concernant les exécuteurs et les écorcheurs fait voir, par des exemples tirés de l'histoire, qu'anciennement les juges qui rendaient une sentence de mort, l'exécutaient.

eux-mêmes sur les coupables, et qu'il n'y avait point de ministre ordinaire et particulier pour cette exécution. Plus tard, en Italie, en Espagne, en France et en Allemagne, lorsque plusieurs criminels avaient été condamnés au supplice, on donnait la vie à celui qui consentait à se charger de cet affreux ministère sur ses complices; et l'on voit encore, dans la ville de Gand, deux statues d'airain qui rappellent un arrêt de cette nature. Un père et son fils ayant été convaincus d'un même crime, le fils devint l'exécuteur de son père, qui s'était refusé de lui en servir à lui-même.

Avant que cette fonction eût été érigée en titre d'office, le plus jeune de la communauté, ou du corps de ville, demeurait chargé de cet emploi. En Franconie, c'était le nouveau marié. A Reutlingen, ville impériale de Souabe, le conseiller dernier reçu. A Stedien, petite ville de Thuringe, celui des habitants qui était venu le dernier habiter ce lieu. Il est des auteurs qui ont mis au nombre des droits réguliers, celui d'accorder les provisions de cet office. Il n'était pas permis anciennement à tous ceux qui avaient droit de justice, d'avoir un exécuteur ou maître des hautes œuvres: ce droit n'appartenait qu'aux seigneurs jouissant du privilége *merum imperium*, ou droit de glaive, appelé aussi justice de sang.

Dans son ouvrage intitulé : *Les soirées de Saint-Pétersbourg*, le comte de Maistre trace ainsi le portrait du bourreau.

« De cette prérogative redoutable (la punition des coupables), résulte l'existence nécessaire d'un homme destiné à infliger aux crimes les châtiments décernés par la justice humaine ; et cet homme, en effet, se trouve partout, sans qu'il y ait aucun moyen d'expliquer comment ; car la raison ne découvre, dans la nature de l'homme, aucun motif capable de déterminer le choix de cette profession. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables, qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables? Cette tête, ce cœur, sont-ils faits comme les nôtres ? Ne contiennent-ils rien d'étranger à notre nature ? Pour moi, je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement ; il naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un *fiat* de la puissance créatrice. Il est créé comme un mot. Voyez ce qu'il est dans l'opinion des hommes, et comprenez si vous pouvez, comment il peut ignorer cette opinion ou l'affronter ! A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine en a-t-il pris possession que les autres habitations reculent jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui, qu'il vit seul avec sa femelle et ses petits qui lui font connaître la voix de l'homme : sans eux il n'en connaîtrait que les gémissements !... Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte et l'avertir qu'on a besoin de lui. Il part. Il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilége : il le saisit, il l'étend sur une croix horizontale, il lève le bras ; alors il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que les cris des os qui éclatent sous la barre et les hurlements de la victime. Il la détache ; il la porte sur une roue ; les membres fracassés s'enlacent dans les rayons ; la tête pend, les cheveux se hérissent, et la bouche ouverte, comme une fournaise, n'envoie plus par intervalle qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort. Il a fini : le cœur lui bat, mais c'est de joie; il s'applaudit ; il dit dans son cœur : *Nul ne roue mieux que moi*. Il descend ; il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table, et il mange ; au lit ensuite, et il dort; et le lendemain, en s'éveillant, il songe à toute autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. Est-ce un homme ? Oui, Dieu le reçoit dans son temple et lui permet de prier. Il n'est pas criminel, cependant aucune langue ne consent à dire, par exemple, qu'il est vertueux, qu'il est honnête homme, qu'il est estimable, etc. Nul éloge moral ne peut lui convenir, car tous supposent des rapports avec les hommes, et il n'en a point. Et cependant toute grandeur, toute puissance, toute subordination reposent sur l'exécuteur ; il est l'horreur et le lien de la société humaine. Otez du monde cet agent incompréhensible, dans l'instant même l'ordre fait place au chaos, les trônes s'abîment et la société disparaît. »

BOUSANTHROPIE. *Voy*. BOEUF.

BRANDONS. Dans diverses localités de la France, on a la coutume, soit la veille de Noël, soit la veille des Rois, soit enfin la veille de la Saint-Jean, et dans d'autres circonstances encore, de parcourir les rues ou les champs avec des brandons enflammés, et quelques-uns pensent que cette pratique vient des premiers Chrétiens. Mais elle pourrait bien aussi nous avoir été transmise par les anciens, qui célébraient des réjouissances analogues en l'honneur de Pluton et de plusieurs autres dieux. Les Grecs, par exemple, avaient une fête consacrée à Cérès et Proserpine, qui avait lieu le 15 du mois de *Broedomion*, ce qui correspond à notre mois de septembre, laquelle se renouvelait tous les cinq ans et durait neuf jours. Le cinquième s'appelait le *jour des Flambeaux*, parce que les hommes et les femmes en portaient toute la nuit et que les initiés aux mystères de Cérès agitaient leurs torches autour des autels. Les Athéniens avaient leur fête des *Lampas* ou *Lampophories*, dans laquelle les jeunes gens étaient armés de flambeaux, et les Syriens

célébraient celle appelée de la *Torche* ou du *Bûcher*, pendant laquelle on suspendait des animaux et d'autres offrandes à des arbres placés devant le temple, et auxquels on mettait le feu avec des brandons. Enfin la Chine, l'Inde, la Perse et d'autres contrées asiatiques ont des pratiques semblables.

Pour en revenir aux coutumes de nos provinces, on nomme *coulines*, dans le département de l'Orne, l'usage qu'ont les jeunes paysans de parcourir, dans la soirée du 6 janvier, les champs et le tour des enclos, en tenant à la main des brandons en paille enflammés, appelés aussi des coulines. On parcourt principalement les vergers, où l'on brûle, avec les brandons, la mousse des pommiers et des poiriers, en chantant en même temps :

Taupes et mulots, sortez de mon enclos,
Ou je vous brûlerai la barbe et les os.
Bonjour les Rois,
Jusqu'à douze mois;
Douze mois passés,
Rois revenez.
Charge pommier,
Charge poirier,
A chaque petite branchette,
Tout plein ma grande pouchette.
Taupes, mulots, sortez de mon enclos,
Ou je vous brûlerai la barbe et les os

Lorsqu'il ne reste plus qu'une petite portion de coulines, on les réunit pour en faire une *fouée* ou *bourguelée*, c'est-à-dire une espèce de bûcher, et après avoir récité quelques *Pater*, en en faisant le tour, on renouvelle le chant, pour y ajouter : *Adieu, les Rois!*

Dans le département du Loiret, le premier dimanche du carême, les paysans se poursuivent, munis de flambeaux allumés, à travers les champs ensemencés, et en répétant cette strophe :

Sortez, sortez d'ici, mulots!
Ou je vais vous brûler les crocs.
Quittez, quittez ces blés;
Allez, vous trouverez
Dans la cave du curé
Plus à boire qu'à manger.

A Valenciennes, le même jour, les enfants allumaient jadis des torches nommées *bouhours*, et chantaient en parcourant les rues :

Bour, peumes, poires,
Des chérisses toutes noires,
Eune boune tartène
Pour nos méquènes.

Dans le département de l'Ain, les gens de la campagne font de grands feux de paille et de fagots deux fois par an, dans les champs qui avoisinent leurs habitations : l'un pour la fête des Rois, et l'autre pour le premier dimanche de carême, qu'ils appellent pour cette raison le *dimanche des Brandons*.

Ce même dimanche, à Verges, dans le département du Jura, les jeunes gens montent au sommet de l'Heute; ils y font choix de trois arbres, sur lesquels ils dressent un nid de paille; puis ils mettent le feu à ces nids, et chaque assistant grimpe alors sur les branches pour y allumer un flambeau de bois de tilleul sec. Après que tous sont pourvus de ces torches enflammées, qu'ils font tournoyer en l'air, ils redescendent processionnellement à leur village, où, une fois arrivés, ils vont de porte en porte demander des pois grillés, et obligent les jeunes mariés de l'année à payer les frais d'un bal.

La veille de la fête de Milly, les jeunes gens de Doulens parcourent les rues de la ville, en tenant à la main des torches de bouillon blanc enflammées.

Nous rappellerons ici, à propos de brandons, qu'au xᵉ siècle, tous ceux qui avaient pris part aux amusements du carnaval venaient, dans les premiers jours de carême, se présenter, avec des torches et des brandons allumés, aux portes des églises, pour y faire une sorte d'amende honorable des plaisirs profanes auxquels ils s'étaient livrés et recevoir la pénitence qu'on leur imposait à ce sujet. C'est pourquoi l'on désignait sous le nom de *semaine des Brandons* soit la semaine du mercredi des Cendres, soit celle qui suivait le premier dimanche du carême.

Nous empruntons à M. Ernest Menault l'article suivant, qu'il a publié récemment sur *la fête des Brandons et des Mais en Beauce :*

« Tous les ans, pendant les dimanches de carême, on peut voir avec étonnement, dans les plaines de la Beauce, s'agiter, courir çà et là des feux qu'une âme craintive prendrait pour des *tournants* (feux follets) ou des fantômes. Heureusement, feux follets et fantômes ont disparu. Les feux de Beauce sont simplement des brandons, c'est-à-dire de la paille allumée autour d'un grand bâton, et que les enfants font brûler en courant à travers champs. Mais cette course de brandons a perdu aujourd'hui toute sa signification, et pour en retrouver la poésie il faut nous transporter à quelques années et assister à cette fête.

« Allons, jeunes Beaucerons, préparez la gaule, la paille; faites vos brandons. Allons, jeunes filles, dansez en rond. Que vos cœurs se réjouissent; l'hiver n'a point éteint les feux amoureux; pour vous les brandons vont brûler. La plaine déjà commence à reverdir, les mulots à sortir; l'alène jalouse veut empester les blés; courez à travers les champs, courez en liberté, chantez, chantez, behourd, behourdi; brandons, brandons, brûlez!

« Qu'elle était belle autrefois, cette nuit du premier dimanche de carême, quand tous les jeunes Beaucerons, les brandons allumés, courant dans la plaine, entraînaient à leur suite des essaims de jeunes filles, gracieux papillons voltigeant autour d'eux! Ah! c'est que pendant les longues veillées d'hiver plus d'une fillette de seize ans avait laissé tomber l'aiguille, brisé le fuseau en pensant à la fête des brandons. Verrai-je beau brandon brûler pour moi? Verrai-je pour moi beau garçon se jeter au feu? Telles

étaient les pensées qui agitaient, distrayaient les jeunes filles. Revenants, sorciers, loups-garous, contes bleus, ne captivaient plus leur attention; on les voyait inquiètes et pensives; le soleil allait se coucher et la fête commencer. Déjà les brandons, témoignages d'amour, brûlent aux fenêtres des bien-aimées.

« Aux portes se font des danses et des rondes; les grand'mères s'unissent à leurs petites-filles. Le village est dans une joie rayonnante d'espérance. Mais, hélas! quelques fenêtres ne voient pas briller la lumière: ce sont sans doute les fenêtres des malheureuses. Est-ce que la misère aurait banni l'amour? Mais déjà la course nocturne commence; les jeunes garçons se dispersent dans les champs, agitent leurs brandons, les frappent contre terre pour en attiser le feu, et alors tous commencent à chanter lentement :

Brandons, brandons, brûles
Pour ces vignes, pour ces bleds
A charger le boissiau.

« Au mot *boissiau*, tous les brandons tombent à terre. Puis tous se mettent à courir en criant :

ortez, sortez d'ici, mulots, etc.

« Le couplet fini, tous les jeunes gens, éclairés par les branches, suivis par les jeunes filles, vont à la recherche de l'alène, chacun devant, au retour de la soirée, présenter un pied de l'herbe nuisible.

« Après cette longue course, quand tous les feux vont pour s'éteindre, les garçons, les jeunes filles se réunissent, font un dernier feu avec les débris des brandons, puis dansent autour en répétant ce gai refrain :

Chantons, dansons tant que j' pourrons;
Vivent l'amour, les blés! vivent les brandons!
Au mois de mai je fleurirons;
Avec l'amour, les fleurs je cueillerons.
C' l'année sur le fumier
Point de brandons seront jetés.
Ben des mariages se feront,
Ben des enfants j'aurons;
Ben du pain, ben du fromage
Sur la planche ne manqueront.
Chantons, dansons tant que j' pourrons.

« Le chœur fini, tout jeune garçon à marier est obligé de traverser les flammes pour témoigner à sa fiancée que pour elle il ose tout braver; et, quels que soient le dévouement, la bravoure, on hésite toujours pour passer le premier.

« Souvent, c'était le plus jeune qui se lançait tout d'abord dans les flammes, d'où il revenait aux applaudissements des jeunes filles, qui répétaient :

Chantons, dansons, tant que j' pourrons;
Vivent l'amour, le bled! vivent les brandons!

« Puis c'était au tour d'un autre; et pour l'engager, on chantait :

Le plus jeune a ben passé;
A un autre à recommencer.

« Et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les jeunes gens eussent traversé les flammes. Le violon marchant toujours, on revenait au village en chantant :

Ben des mariages se feront,
Ben des enfants j'aurons;
Ben du pain, ben du fromage
Sur la planche ne manqueront.

« A l'arrivée, voici comment les choses se passaient : les jeunes gens se rangeaient d'un côté, les jeunes filles d'un autre, et le violoneux, monté sur un tabouret, criait à haute voix :

« — Je donne la fille de Simon au garçon d'Antoine!

« Et tous d'applaudir, et le garçon d'Antoine d'aller chercher la fille à Simon. On faisait une ronde autour d'eux en chantant :

La fille à Simon est bien mariée
A un autre à recommencer

« Et l'on redansait, sautait, criait, frappait des pieds, des mains; c'était un entrain, une gaîté qu'on trouve seulement au village.

« Tous les mariages terminés, on allait chez le plus riche fermier du pays manger la bouillie. Là, nouvelle scène, nouveaux rires; tous les garçons devaient présenter leur pied d'alène; ceux qui en manquaient étaient masqués de bouillie, obligés de servir les autres; puis chacun racontait ses aventures. Après bien des histoires, après avoir bien mangé la bouillie, les Beauceronnes, pour terminer la soirée, entonnaient les noëls, et entre autres celui-ci :

Boutons nout' habit le plus biau
Que j'ons quand il est fête,
Pour adorer l'enfant nouviau
Ça serait malhonnête
Si j'allions en saligots
Visiter nout' maîte.
J'ai des biaux souliers tout fin neus
Que m'a laissés mon père;
Tu le créras si tu veux,
Je les tiens de ma mère
Si je ne fais de mon mieux,
Je ne saurais mieux faire.

« Le noël chanté, chaque garçon conduisait sous le toit paternel la jeune fille que lui avait donnée le joueur de violon. Tous n'étaient pas également contents de son choix, mais le temps n'était pas venu de donner ou non son approbation; pour cela il fallait attendre au mois de mai. Enfin, après bien des inquiétudes, des agitations, arrivait l'époque où, selon Béranger,

La nature a repris, au mois de ses amours,
Sa robe nuptiale et ses plus beaux atours.

le temps où, selon l'expression des poëtes anciens, les noces du soleil commencent avec la terre. Alors, tous les jeunes gens s'en vont dans les jardins cueillir aux arbres les branches les plus belles, les mieux fleuries, et, avant que le soleil ait annoncé le premier jour de mai, ils plantent ces blancs rameaux, emblèmes d'amour pur, aux fenêtres de leur bien-aimée. Pour eux, c'est dire qu'ils acceptent la jeune fille désignée par le violoneux; c'est dire que leur amour, né pendant l'hiver, fleurit mainte-

rant; que bientôt ils espèrent en cueillir les fruits.

« Quelquefois, d'autres brûlaient un mai réprobateur, ou bien ils plantaient une branche de bouleau, ornée d'un ruban noir, à la porte de leur fiancée, qui, répudiée, versait souvent des pleurs en perdant l'espérance de se marier pendant l'année. Ainsi, détruire l'alène, les mulots, êtres nuisibles aux grains; ouvrir son cœur au mois des amours, tel était le but de la fête des brandons et des mais, dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. On en trouve dans la langue romane des traces sous le nom de *jour du behour.* »

Dans les *traditions populaires de l'ancienne Lorraine*, M. Richard donne à son tour les détails suivants sur la fête des Brandons:

« Le premier dimanche du carême, est appelé aussi dans un grand nombre d'actes du moyen âge, le *jour des bures.* A Nancy, les nouveaux mariés étaient obligés, sous peine d'amende, d'aller faire, ce jour, un petit fagot dans la forêt de Boudonville, située à peu de distance de cette ville. Vers trois heures de l'après-midi, ils se rendaient en se donnant le bras, à la salle des Cerfs, le mari tenant son fagot orné de rubans et ayant une petite serpette en fer-blanc suspendue à la boutonnière de son habit, sa femme un bouquet de fleurs artificielles et portant un attribut de son sexe, tel qu'une quenouille, un fuseau, un rouet, quelquefois un petit berceau d'enfant, si elle était déjà mère, le tout également en fer-blanc, et acheté hors de la porte Notre-Dame où une petite foire était établie à cet effet.

« La procession à laquelle on donnait le nom de: *Procession des fechenattes ou fechenottes*, du vieux mot *ferxel* ou *fessel fagot* (6), sortait de la salle des Cerfs, dit M. Noël, notaire honoraire à Nancy, membre de plusieurs sociétés savantes, dans son cinquième mémoire, pour servir à l'*Histoire de Lorraine*, faisait le tour de la carrière, puis venait sur la place de l'Hôtel de ville, maintenant place du Marché, où l'on déposait les fagots et les bouquets en tas pour en faire une bure. Les nouveaux mariés dont les noms étaient inscrits à l'hôtel de ville, recevaient quelques privilèges et jouissaient de certaines exemptions pendant toute l'année. On dansait dans la cour du palais, où les jeunes gens avaient coutume de jeter des pois dépechis (7) qui, répandus sur un sol dur et compact, occasionnaient de fréquentes chutes aux danseurs, et provoquaient, par là, la gaîté des spectateurs. A sept heures il y avait un grand souper à la maison commune, et après ce repas on mettait le feu à la bure et au feu d'artifice. C'était, ajoute M. Noël, pendant ces feux que les nouveaux mariés avaient le droit de proclamer, du balcon de l'hôtel de ville, les valentins et les valentines (8); proclamation qui se faisait ainsi. Qui donne-t-on à M. A...? — mademoiselle B...Ces questions et ces réponses étaient répétées par la foule, qui toujours manifestait une approbation ou une improbation. Le valentin, ou valetin devait, dans la semaine, envoyer un bouquet ou un cadeau à sa valentine; si ce cadeau était agréé, elle s'en parait le dimanche suivant, et se présentait ainsi parée à la toilette de la duchesse: si le cadeau n'avait point été fait, les voisins du valentin allumaient le dimanche ensuite un feu de paille devant la porte de sa maison en signe de mépris. Les valentines devaient donner un bal à leurs valentins; si elles l'oubliaient ou si elles ne leur faisaient un présent pour tenir lieu du bal, on brûlait de la paille devant chez elles, ce qui s'appelait *brûler le valentin ou la valentine.* C'était une protestation manifeste contre les choix faits par les nouveaux mariés.

« A Epinal et dans quelques autres villes lorraines, on allumait également le même jour des brandons, un grand feu de joie appelé aussi *bure*, autour duquel la jeunesse

(6) « Item, doient warder li banvars, les boix bannals et rapporter toutes meffait tout le jour du plait en chambre et si li banvars rapportaient (faisaient rapport) (contre) ung homme d'un ferxel au col, il doit dous (sols) toullois. » (*Archives de Remiremont*, charte d'Ahéville, de 1567.)

(7) Dépchis en patois des environs de Remiremont; dans la Meurthe on prononce depchis, c'étaient des pois grillés dans du beurre et saupoudrés de sel, mais ordinairement de sucre quand ils étaient offerts en cadeaux, dans de petits cornets de papier blanc.

(8) M. Lerouge, dans une *Notice sur les Valentins*, insérée dans le Ve volume des *Mémoires de l'académie celtique*, dit qu'on lit dans les mémoires et observations faites par un voyageur en Angleterre (La Haye, 1698), « que la veille du jour de saint Valentin (14 février) les jeunes gens célèbrent, en Angleterre et en Ecosse, par une coutume fort ancienne, une petite fête qui est une image du renouvellement de la nature et de ce désir inné dans tous les êtres vivants et animés de perpétuer leur espèce. Nombre de garçons et de filles se trouvent ensemble: chacun et chacune écrivent leurs vrais noms ou des noms empruntés sur des billets séparés, roulent ces billets et tirent au sort: les filles prennent les billets des garçons, et les garçons ceux des filles; de sorte que chaque garçon rencontre une fille qu'il appelle sa valentine et chaque fille un garçon qu'elle appelle son valentin.

« Le mot *valentin*, suivant M. Lerouge, pris dans la langue latine *valens tis*, exprime la force de la santé de la jeunesse nécessaire au mariage. »

Saint Valentin n'était pas honoré par les seuls amants, comme nous l'apprend un sermon du cardinal Cusa, légat à latere, en Allemagne, dans lequel on lit « qu'il y a de la superstition à faire un voyage à saint Valentin, en demandant l'aumône contre le *mal caduc.* » (THIERS, *Traité des superstitions*, liv. I, chap. 44.)

Au pied du vieux château de Rouffac (Haut-Rhin), quelques religieux de Metz avaient construit un couvent dont on ne retrouve plus aujourd'hui aucun vestige. Il renfermait une chapelle dédiée, comme ce petit monastère, à saint Valentin, à laquelle se rendaient de fort loin les épileptiques, dans l'espoir d'une très-prochaine guérison.

des deux sexes, formant un cercle, proclamait les valentins et les valentines qui venaient immédiatement tourner plusieurs fois au centre de ce cercle animé. Un pudique baiser était donné par la jeune valentine à l'heureux valentin qu'on lui avait choisi. Celui-ci, reconnaissant de cette douce faveur ne pouvait se dispenser de lui offrir un cadeau, pendant la semaine qui suivait; c'est ce qu'on nommait *le rachat*. S'il négligeait de remplir ce devoir de la galanterie, on ne manquait pas de l'accuser d'incivilité, souvent même d'infidélité et il ne tardait pas à être brûlé en effigie avec sa valentine qui n'en pouvait mais (9).

« A Saint-Dié, on dansait, dit M. Gravier (*Histoire de cette ville*, page 242), le dimanche de Quadragésime (le premier dimanche de carême). Après vêpres, les garçons et les filles se réunissaient, au sortir de l'église, dans des lieux consacrés à cet usage et que l'on appelait *la bure*. Ils se partageaient en chœurs, l'un composé de garçons et l'autre de filles et formaient la chaîne pour danser le rondeau. Les deux chœurs chantaient ensemble à trois reprises, en faisant autant de révolutions. Qui *marierons-nous?* le chœur des filles répondait en nommant celle d'entre elles qui était la plus âgée ou la plus digne d'être mère. L'élue quittait la chaîne pour se placer au centre et attendre l'amant qui lui était destiné. Les deux chœurs continuaient à chanter et à danser en faisant trois révolutions, à chacune desquelles l'élue répétait en refrain : *J'aimerai qui m'aimera*. On répétait la première question dans les mêmes formes pour le choix d'un amant, et le chœur des garçons l'indiquait. Lorsque le couple était formé, les deux chœurs chantaient et dansaient, faisant encore trois révolutions autour du couple, à chacune desquelles les deux chœurs lui ordonnaient de s'embrasser. Les deux amants rentraient dans la chaîne et ne se quittaient plus. On agissait ainsi tant qu'il y avait des couples à unir. On appelait ce premier jeu donner *les faschenottes*. Les filles ne quittaient un moment leurs amants que pour allumer, avec des brandons, apportés de l'église, les bures autour desquelles on devait reprendre le rondeau et danser jusqu'à l'extinction des feux. Chaque couple s'emparait d'un tison et se dirigeait vers la maison de la fille, sous la surveillance des parents qui avaient assisté à la danse, et de ces jeux naissaient presque tous les mariages de l'année. C'étaient *les valentins* et *les valentines* qu'en d'autres lieux on tirait au sort.

« Cet usage, généralement abandonné, ajoute M. Gravier, au commencement des guerres du XVIIe siècle, et dont l'origine remonte au culte de Diane ou de la lune, était tombé en désuétude depuis que ces réunions avaient perdu leur premier mérite, le rapprochement des sexes dans les temps où chaque famille vivait dans l'isolement. Tout y était emblématique et se ressentait de son antique origine: le nombre trois, révéré par tous les peuples anciens comme sacré, puissant et parfait, employé dans les enchantements comme dans les cérémonies les plus religieuses; la figure ronde, les mouvements circulaires si fréquents dans les opérations de magie, la présence de l'élément régénérateur; tout justifiait le nom de *faschenottes* (du latin *fascinatio*, charme, enchantement) donné à la danse des bures. Ce dernier nom tire aussi son origine du verbe latin *uro* ou buro, je brûle.

« Encore aujourd'hui une cérémonie a lieu à Goviller, arrondissement de Nancy. La veille du jour des brandons, à la nuit tombante, les habitants de cette commune, munis de flambeaux et de torches, appelés aussi brandons, font processionellement le tour de la côte d'Anon, pratique empruntée au paganisme, suivant l'auteur de la statistique de la Meurthe.

« A Pouxeux, près de Remiremont, les enfants allument encore, le jour des bures, un grand feu auquel ils donnent le nom de *chavonne* et qu'ils alimentent au moyen de quelques morceaux de bois, adroitement dérobés à leurs parents. Quand ce feu a cessé de brûler, ils promènent dans le village un petit char à deux roues qu'ils conduisent avec toute la rapidité que peut le permettre leur âge. »

BRITE LA VIEILLE. Dans un voyage que Louis-Philippe, alors duc d'Orléans et dans l'exil, fit dans les contrées scandinaves, une vieille Norwégienne, à qui il venait de faire l'aumône, lui dit, en lui prenant la main pour le remercier : « Les gens de ce pays te regardent comme un de ces voyageurs que nous voyons quelquefois passer; mais moi, je sais bien que tu es plus grand que le *fogde* et l'*amtmand* (hauts fonctionnaires), et même que l'évêque de Drontheim. Je sais que tu es un prince, et vois-tu? la vieille Brite ne ment pas, tu seras roi un jour. »

« A l'époque où Louis-Philippe voyageait dans ces contrées si peu connues, ajoute M. Xavier Marmier, qui rapporte cette anecdote, il n'avait point de drap fin sous sa blouse de vadmel, point de croix de diamants sur la poitrine. Le désir de voir, d'observer, de s'instruire, lui avait fait entreprendre avec de faibles ressources cette longue et difficile excursion. Il venait de son collége de Reichenau, n'emportant pour toute fortune qu'une modique lettre de change sur Copenhague; et quand la bonne Brite lui prédit qu'il deviendrait roi, le prince dut lui répondre par un léger sourire d'incrédulité : c'était en 1795; on ne songeait guère alors à faire des rois en France. »

Ainsi, tandis qu'une vieille Scandinave prédisait à Louis-Philippe qu'il occuperait

(9) M. Ch. Charton. *Lettres d'un provincial* insérées dans le *Mémorial universel de l'industrie, des sciences et des arts*, 1831-1823.

le trône de saint Louis, une Africaine annonçait, à peu près à la même époque, à Joséphine de Lapagerie, qu'elle occuperait ce même trône comme impératrice.

BROCÉLIANDE ou **BRECELIEU** (aujourd'hui **PAIMPONT**), forêt célèbre dans les romans de la Table ronde. Elle est située près de Ploërmel, département du Morbihan, et c'est là qu'on rencontre la *Fontaine de Baranton* et le *Val sans retour*. Selon les croyances bretonnes, le grand enchanteur Merlin y vit encore, à l'ombre d'un bois d'épine blanche, dans un lieu mystérieux. Ce personnage, qui servait le roi Arthus, tantôt sous la forme d'un cerf, tantôt sous celle d'un varlet ou d'un nain, naquit dans l'île de Sein, et disparut un jour sous l'influence de la fée Viviane, qui le força de céder à son pouvoir. On raconte que messire Gauvain et plusieurs chevaliers de la Table ronde cherchèrent partout Merlin, mais vainement. Gauvin seul l'entendit dans la forêt de Brocéliande, mais ne put le voir. Une vieille chronique, faisant partie d'un contrat de propriété de cette forêt, s'exprime ainsi à l'égard de ce lieu :

« En ladite forêt il y a quatre châteaux et un fort grand nombre de beaux étangs et des plus belles choses qu'on pourrait autre part trouver. Il y a deux cents brieux de bois; entre autres, celui nommé le Breil-au-Seigneur, auquel jamais n'habite ni ne peut habiter aucune bête venimeuse portant venin, ni nulles mouches; et quand on y approchait, audit Breil, aucune bête venimeuse tantôt en est morte et n'y peut avoir né. Et quand les bêtes pâturent en ladite forêt, sont couvertes de mouches et peuvent recouvrer ledit Breil, soudainement les mouches s'en départent, quittent li celui Breil. Un autre se nomme Breil de Balanton, et dans le pays de Baranton est une fontaine, auprès de laquelle le bon chevalier de Pontude fit les armes, ainsi qu'on peut le voir par le livre qui de ce fut composé. Joignant à ladite fontaine, il y a une grosse pierre qu'on nomme le perron de Baranton : et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine, et de l'eau d'icelle arrose et mouille ledit perron, quelque chaleur, temps sûr de pluie, quelque part que le vent soit, soudain et en peu d'espace, plutôt que ledit seigneur n'aura pu recouvrer son château de Comper, ains qu'avant la fin d'icelui jour, pleut au pays si abondamment que la terre et le bien en icelle et sont moult arrosés, et moult leur profite. »

M. Penhouet, en reproduisant ce passage, ajoute : « Cette citation est très-curieuse; car, sous le voile de la fiction, elle nous paraît cacher une cérémonie du druidisme. On sait qu'antérieurement au christianisme, le culte des fontaines se liait à celui des pierres. Ici, un seigneur de Montfort et du château de Comper n'a-t-il pas remplacé un prêtre de Bel, un druide qui s'adresse au dieu Balanton pour avoir de la pluie; et, pour cette cérémonie, prend de la fontaine sacrée l'eau dont il mouille la pierre. Cette pierre n'est-elle pas la représentation d'une divinité qui portait le nom de Balanton, par corruption Baranton ? En Angleterre, les Romains avaient admis le dieu Balantnerate, que les Bretons traduisaient par *Bal-l'Ancien*. »

Nous compléterons ce qui est relatif à l'enchanteur Merlin, par les détails suivants, que nous extrayons du *Magasin pittoresque*.

« Merlin naquit au pays de Galles, d'une vestale et d'un démon. Le roi Wortigern, qui gouvernait cette contrée, ayant voulu le faire égorger, par le conseil de ses devins, sur les fondations d'une citadelle qu'il ne pouvait construire, Merlin se sauva en apprenant au roi ce qui l'empêchait de réussir dans cette construction.

« — Sous la base de la citadelle que vous voulez élever, dit-il, se trouve un étang, dans lequel dorment deux serpents : l'un est rouge, c'est l'image des Bretons; l'autre blanc, c'est le symbole des Saxons : tous deux renversent les fondations que vous voulez construire; et tôt ou tard le dragon rouge vous dévorera. »

« Cette prophétie fut accomplie un peu plus tard, lorsque les Bretons trouvèrent un libérateur dans Arthur, et brûlèrent Wortigern au milieu de sa forteresse. Merlin rendit successivement mille services à Arthur. Il se changea pour lui en jongleur, en ermite, en vieillard, en nain, en cerf; il seconda Ambroise Aurèle, oncle d'Arthur, dans son expédition contre l'Irlande, et transporta, au moyen de quelques mots magiques, dans les plaines de Salisbury, un monument dont les pierres guérissaient toutes les blessures. Par malheur, la beauté d'une fée des bois, appelée Viviane, le séduisit. Il quitta la cour d'Arthur pour aller vivre près d'elle. Arthur le fit chercher par un chevalier, qui le trouva chantant au bord d'une fontaine, et le ramena à la cour; mais il s'en échappa bientôt de nouveau pour rejoindre Viviane. Celle-ci, qui craignit de le perdre une seconde fois, prépara un enchantement dans la forêt, sous un buisson d'aubépines, et le roi Arthur le fit en vain chercher de nouveau par ses chevaliers.

« Nous ne chercherons pas à démêler ce qu'il peut y avoir d'historique dans ce roman du grand enchanteur de la Table ronde. M. de la Villemarqué a prouvé, dans ses études sur les contes des anciens Bretons, que les poëmes bardiques et les triades avaient donné l'histoire merveilleuse de Merlin bien avant les auteurs latins ou français, qui ne firent que reproduire les traditions bretonnes et galloises. Il cite, entre autres preuves, le récit détaillé de l'entrevue de Wortigern avec l'enchanteur, donné dans le *Myvyrian*, et une ballade bretonne, antérieure au XII[e] siècle, qui se chante encore aujourd'hui dans la péninsule armorique. Elle célèbre les aventures d'un jeune magicien qui se rend à la fête donnée par le roi, afin d'y gagner le prix de la course à cheval; prix qui n'est autre que la main de la jeune princesse Aliénor. Le jeune homme

est vainqueur; mais le roi exige alors qu'il lui apporte la harpe de Merlin, suspendue au chevet du lit de l'enchanteur par quatre chaînes d'or fin. La grand'mère du prétendant, qui est une puissante sorcière, lui donne un marteau, *sous lequel rien ne résonne;* et il enlève la harpe demandée. Alors le roi réclame l'anneau que Merlin porte à sa main droite; l'anneau est encore enlevé, grâce à un rameau magique fourni par la vieille femme. Enfin, on exige que Merlin lui-même soit amené pour célébrer le mariage. Le jeune magicien désespère de remplir cette dernière condition, lorsque la grand'mère reconnaît, dans un pauvre mendiant qui passe, le grand enchanteur; elle lui fait manger trois pommes enchantées, et il est forcé de la suivre au palais, où le roi donne enfin sa fille au vainqueur. Mais, dès le lendemain du mariage, Merlin s'échappe de nouveau, et on ne le retrouve plus.

« Cette apparition de Merlin à la cour et sa fuite rappellent une des circonstances les plus importantes de sa vie, et prouve que son histoire était familière aux poëtes populaires de la vieille Bretagne. »

BROCHET. Autrefois, on attribuait à ce poisson les propriétés suivantes : les osselets de son oreille favorisaient, disait-on, les accouchements et guérissaient l'épilepsie; le fiel était fébrifuge et ophthalmique, et les œufs offraient un excellent purgatif.

BROCKEN ou BROCKSBERG. Montagne du Harz, en Allemagne. Elle est élevée de 2,230 mètres au-dessus de la mer Baltique. C'est là qu'était autrefois le siége de la fameuse *Walpurgis nacht :* c'est là que les démons et les sorciers se réunissaient chaque année, le 1er mai, pour tenir leurs conférences mystérieuses, et se livrer ensuite à leurs jeux, à leurs danses et à leurs rondes infernales. Le *Magasin pittoresque* donne la description suivante du phénomène appelé le *Spectre du Brocken.*

« Parmi les phénomènes naturels qui s'offrent à nos regards, sans exciter notre surprise ou attirer notre attention, il s'en rencontre quelquefois qui possèdent les caractères d'une intervention surnaturelle. Les noms qu'ils ont reçus témoignent encore de la terreur qu'ils inspiraient; et même aujourd'hui que la science les a dépouillés de leur origine merveilleuse, et a développé les causes de leur production, ces phénomènes ont conservé une partie de leur importance primitive, et sont accueillis par le savant avec autant d'intérêt que lorsqu'on les considérait comme les effets immédiats de la puissance divine. Parmi ces phénomènes, nous signalerons le *Spectre de Brocken.*

« Dès les époques les plus reculées, le Brocken a été le théâtre du merveilleux. On voit encore sur son sommet des blocs de granit, désignés sous les noms de *siége* et d'*autel de la sorcière;* une source d'eau limpide s'appelle la *fontaine magique*, et l'anémone du Brocken est pour le peuple la *fleur de la sorcière.* On peut présumer que ces dénominations doivent leur origine aux sites de la grande idole que les Saxons adoraient en secret au sommet du Brocken, lorsque le christianisme était déjà dominant dans la plaine. Comme le lieu où se célébrait ce culte doit avoir été très fréquenté, nous ne doutons pas que le spectre, qui aujourd'hui le hante si fréquemment au lever du soleil, ne se soit montré également à ces époques reculées. Aussi, la tradition annonce-t-elle que le spectre avait sa part des tributs d'une idolâtre superstition.

« L'une des meilleures descriptions de ce phénomène est celle qu'en a donnée M. Hane, qui en fut témoin le 23 mai 1737. Après être monté plus de trente fois au sommet de la montagne, il eut le bonheur de contempler l'objet de sa curiosité. Le soleil se levait à environ quatre heures du matin par un temps serein; le vent chassait devant lui, à l'ouest, vers l'Achtermannshohe, des vapeurs transparentes qui n'avaient pas encore eu le temps de se condenser en nuages. Vers quatre heures un quart, le voyageur aperçut, dans la direction de l'Achtermannshohe, une figure humaine de dimensions monstrueuses. Un coup de vent ayant failli emporter le chapeau de M. Hane, il y porta la main, et la figure colossale fit le même geste. M. Hane fit immédiatement un autre mouvement, en se baissant, et cette action fut reproduite par le spectre. M. Hane voulait faire d'autres expériences, mais la figure disparut. Il resta dans la même position, espérant qu'elle reparaîtrait. Elle se remontra, en effet, dans la même direction, imitant toujours les gestes de M. Hane, qui appela alors une autre personne. Celle-ci vint le rejoindre; et tous deux s'étant placés sur le lieu même d'où M. Hane avait vu l'apparition, ils dirigèrent leurs regards vers l'Achtermannshohe, mais ne virent plus rien. Peu après, deux figures colossales parurent dans la même direction, reproduisirent les gestes des deux spectateurs, puis disparurent. Elles se remontrèrent peu de temps après, accompagnées d'une troisième. Tous les mouvements faits par M. Hane et son compagnon étaient répétés par l'une ou plusieurs de ces trois figures, mais avec des effets variés. Quelquefois les figures étaient faibles et mal déterminées; dans d'autres moments elles offraient une grande intensité et des contours nettement arrêtés. Le lecteur a deviné que le phénomène est produit par l'ombre des observateurs projetée sur le nuage. La troisième image était sans doute due à une troisième personne placée derrière quelque anfractuosité de rocher.

« Des phénomènes tout à fait analogues aux précédents se manifestent quelquefois dans des circonstances moins imposantes. On voit une ombre projetée par le soleil levant ou couchant, sur une masse de vapeurs blanches passant à quelque distance; mais la tête de l'ombre est presque toujours environnée d'un cercle de rayons lumineux. Souvent cette figure aérienne n'est pas plus

grande que nature, ses dimensions et sa distance appparentes dépendant de circonstances locales.

« Lorsqu'on se baigne par un beau soleil dans une eau limpide, profonde et tranquille, l'ombre du baigneur est projetée au fond, comme elle se voit sur la terre. Mais quand l'agitation produite par le baigneur a soulevé la vase du fond, de manière à la disséminer dans la masse liquide, l'ombre n'est plus seulement une figure plate dessinée sur le fond, mais elle présente les apparences d'un corps plus ou moins solide, formé sur les particules flottantes de la vase. La tête de cette ombre paraît également environnée d'une auréole lumineuse. »

BRONCHES. C'est sous ce nom qu'on désigne les sorciers dans quelques localités des Basses-Pyrénées. Ces sorciers se mettent en voyage à minuit, et parcourent les airs montés sur des dragons.

BROUCHOS. *Voy.* POUDONÈS.

BROUCOLAQUES. On nomme ainsi les vampires dans quelques contrées de l'Afrique.

Dans son voyage dans le Levant, Tournefort rapporte cette histoire : « Nous fûmes témoin, dit-il, dans l'île de Mycone, d'une scène bien singulière, à l'occasion d'un de ces morts que l'on croit voir revenir après leur enterrement. Des peuples du Nord les appellent *vampires;* les Grecs les désignent sous le nom de *Broucolaques*. Celui dont on va donner l'histoire était un paysan de Mycone, naturellement chagrin et querelleur. C'est une circonstance à remarquer par rapport à de pareils sujets. Il fut tué à la campagne, on ne sait par qui, ni comment.

« Deux jours après qu'on l'eut inhumé dans une chapelle de la ville, le bruit courut qu'on le voyait la nuit se promener à grands pas; qu'il venait dans les maisons renverser les meubles, éteindre les lampes, embrasser les gens par derrière, et faire mille petits tours d'espiègle. On ne fit qu'en rire d'abord; mais l'affaire devint sérieuse, lorsque les plus honnêtes gens commencèrent à s'en plaindre. Les *papas* (prêtres grecs) eux-mêmes convenaient du fait, et sans doute qu'ils avaient leurs raisons. Cependant le paysan continuait la même vie sans se corriger. Après plusieurs assemblées des principaux de la ville, des prêtres et des religieux, on conclut qu'il fallait, je ne sais par quel ancien cérémonial, attendre les neuf jours après l'enterrement.

« Le dixième jour, on dit une messe dans la chapelle où était le corps, afin de chasser le démon, que l'on croyait s'y être renfermé. Après la messe, on déterra le corps, et on ôta le cœur; le cadavre sentait si mauvais qu'on fut obligé de brûler de l'encens; mais la fumée, confondue avec la mauvaise odeur, ne fit que l'augmenter et commença d'échauffer ces pauvres gens. On s'avisa de dire qu'il sortait une fumée épaisse de ce corps : nous, qui étions témoins, nous n'osions dire que c'était celle de l'encens.

« Plusieurs des assistants assuraient que le sang de ce malheureux était bien vermeil; d'autres juraient que le corps était encore tout chaud; d'où l'on concluait que le mort avait grand tort de n'être pas bien mort, ou, pour mieux dire, de s'être laissé ranimer par le diable; c'est là précisément l'idée qu'ils ont d'un broucolaque; on faisait alors retentir ce nom d'une manière étonnante. Une foule de gens, qui survinrent, protestèrent tout haut qu'ils s'étaient bien aperçus que ce corps n'était pas devenu roide, lorsqu'on le porta de la campagne à l'église pour l'enterrer; et que, par conséquent, c'était un vrai broucolaque : c'était le refrain.

« Quand on nous demanda ce que nous croyions de ce mort, nous répondîmes que nous le croyions très bien mort; et que, pour ce prétendu sang vermeil, on pouvait voir aisément que ce n'était qu'une bourbe fort puante; enfin nous fîmes de notre mieux pour guérir, ou du moins pour ne pas aigrir leur imagination frappée, en leur expliquant les prétendues vapeurs et la chaleur d'un cadavre.

« Malgré tous nos raisonnements, on fut d'avis de brûler le cœur du mort, qui, après cette exécution, ne fut pas plus docile qu'auparavant, et fit encore plus de bruit. On l'accusa de battre les gens la nuit, d'enfoncer les portes, de briser les fenêtres, de déchirer les habits et de vider les cruches et les bouteilles. C'était un mort bien altéré. Je crois qu'il n'épargna que la maison du consul, chez qui nous logions. Tout le monde avait l'imagination renversée. Les gens du meilleur esprit paraissaient frappés comme les autres. C'était une véritable maladie de cerveau, aussi dangereuse que la manie et que la rage. On voyait des familles entières abandonner leurs maisons, et venir des extrémités de la ville porter leurs grabats à la place pour y passer la nuit. Chacun se plaignait de quelque nouvelle insulte, et les plus sensés se retiraient à la campagne.

« Les citoyens les plus zélés pour le bien public croyaient qu'on avait manqué au point le plus essentiel de la cérémonie : il ne fallait, selon eux, célébrer la messe qu'après avoir ôté le cœur à ce malheureux. Ils prétendaient qu'avec cette précaution, on n'aurait pas manqué de surprendre le diable; et sans doute, il n'aurait eu garde d'y venir; au lieu qu'ayant commencé par la messe, il avait eu tout le temps de s'enfuir et de revenir à son aise.

« Après tous ces raisonnements, on se trouva dans le même embarras que le premier jour. On s'assembla soir et matin; on fit des processions pendant trois jours et trois nuits; on obligea les *papas* de jeûner; on les voyait courir dans les maisons, le goupillon à la main, jeter de l'eau bénite et en laver les portes; ils en remplissaient même la bouche de ce pauvre broucolaque.

« Dans une prévention si générale, nous prîmes le parti de ne rien dire. Non-seulement on nous aurait traités de ridicules, mais d'infidèles. Comment faire revenir

tout un peuple? Tous les matins on nous donnait la comédie, par le récit des nouvelles folies de cet oiseau de nuit; on l'accusait même d'avoir commis les péchés les plus abominables.

« Cependant nous répétions si souvent aux administrateurs de la ville que, dans un pareil cas, on ne manquerait pas, dans notre pays, de faire le guet la nuit, pour observer ce qui se passerait, qu'enfin on arrêta quelques vagabonds qui, assurément, avaient part à tous ces désordres; mais on les relâcha trop tôt; car, deux jours après, pour se dédommager du jeûne qu'ils avaient fait en prison, ils recommencèrent à vider les cruches de vin, chez ceux qui étaient assez sots pour abandonner leurs maisons la nuit. On fut donc obligé d'en revenir aux prières.

« Un jour, comme on récitait certaines oraisons, après avoir planté je ne sais combien d'épées nues sur la fosse du cadavre, que l'on déterrait trois ou quatre fois par jour, suivant le caprice du premier venu, un Albanais, qui se trouvait là, s'avisa de dire, d'un ton de docteur, qu'il était fort ridicule, en pareil cas, de se servir des épées des chrétiens. « — Ne voyez-vous pas, pauvres gens, disait-il, que la garde de ces épées faisant une croix avec la poignée, empêche le diable de sortir de ce corps? Que ne vous servez-vous plutôt des sabres des Turcs? »

« L'avis de cet habile homme ne servit de rien : le broucolaque ne parut pas plus traitable, et on ne savait plus à quel saint se vouer, lorsque tout d'une voix, comme si l'on s'était donné le mot, on se mit à crier, par toute la ville, qu'il fallait brûler le broucolaque tout entier; qu'après cela ils défiaient le diable de revenir à s'y nicher; qu'il valait mieux recourir à cette extrémité, que de laisser déserter l'île. En effet, il y avait déjà des familles qui pliaient bagage pour aller s'établir ailleurs.

« On porta donc le broucolaque, par ordre des administrateurs, à la pointe de l'île de Saint-Georges, où l'on avait préparé un grand bûcher, avec du goudron, de peur que le bois, quelque sec qu'il fût, ne brûla pas assez vite. Les restes de ce malheureux cadavre y furent jetés et consumés en peu de temps. C'était le premier jour de janvier 1701. Dès lors on n'entendit plus de plaintes contre le broucolaque; on se contenta de dire que le diable avait été bien attrapé cette fois-là, et l'on fit quelques chansons pour le tourner en ridicule. »

BROWNIE. Lutin domestique des Écossais. Il veille surtout au mobilier de la maison. Lorsqu'il a pris l'habitude de venir, chaque soir, dès que le foyer est désert et les lumières éteintes, se réchauffer au reste de chaleur qu'exale la plaque de l'âtre ou les tisons éteints, on doit le laisser jouir en paix de cet asile. Loin d'abuser de cette hospitalité, il devient bientôt l'invisible ami du maître, le surveillant désintéressé des étables et de laiterie. Si les servantes négligent leur tâche, le brownie range les meubles, balaie la cuisine, retire des vases de lait les mouches qui s'y sont noyées, etc. Quelquefois, il suit les agneaux au pâturage, chasse les taons importuns et démêle les toisons des brebis.

Aux îles d'Arkney, on fait des libations de lait dans la cavité d'une pierre appelée, *la pierre du Brownie*, et l'on croit par cette cérémonie, se rendre ce lutin favorable.

« Brand nous informe, dit Walter Scott, qu'un jeune homme des Orcades avait coutume de brasser de la bière et lisait quelquefois sa bible. Une vieille femme qui était dans sa maison, lui dit que le brownie était mécontent qu'il lût ce livre, et que, s'il continuait à le faire, il ne recevrait plus de lui aucun service. Mais le jeune homme ayant puisé de meilleures instructions dans ce livre qui déplaisait au brownie et qui était l'objet de son courroux, ne voulut pas lui faire de sacrifice. Il en résulta que les les deux premiers brassins furent gâtés et ne purent servir à rien; car, quoique la fermentation se fût d'abord bien opérée, elle cessa tout à coup, et la liqueur se refroidit. Mais le troisième réussit mieux, et produisit d'excellente ale, quoiqu'il eût refusé de satisfaire le brownie. On raconte une autre histoire du même genre d'une dame d'Uist, qui refusa, par principe religieux, de faire le même sacrifice, exigé par cet esprit domestique. Elle perdit aussi deux brassins de bière; mais le troisième réussit, et le brownie, privé ainsi de ce qu'il avait si longtemps considéré comme son salaire, abandonna cette maison inhospitalière, où il avait rendu de longs et fidèles services. »

BRUTPFENNING ou HECKEGROSCHEN. Les Allemands désignent par ces noms une sorte de pacte qui se contracte avec le diable. « Ceux qui le font, disent les frères Grimm, s'en vont, la veille de Noël, à la nuit tombante, dans un chemin fourchu, en plein air. Au milieu de ce chemin ils tracent un cercle, y mettent trois pfenning, gros ou thalers, à la suite et tout près l'un de l'autre, puis se mettent à les compter en commençant tour à tour par le premier et par le dernier. Cette opération doit commencer au moment même où l'on sonne la messe. Pendant qu'elle a lieu, l'esprit infernal cherche par mille spectres effrayants, par des apparitions de poêles rouges, de chars étranges et d'hommes sans tête, à induire en erreur celui qui compte, parce que s'il se trompe ou bronche le moins du monde, il a le cou tordu. Mais s'il compte juste et dans l'ordre voulu, le diable, aussitôt que les pièces ont été comptées jusqu'à trente, ajoute la trente et unième en semblable monnaie. Ce trente et unième pfenning a la propriété d'en couver toutes les nuits un pareil. »

BUBENRIED. « Dans le finage de Grossbieberau, il y a une vallée que les gens du pays appellent le Bubenried ou la vallée des mauvais garçons, et ils ne passent jamais par là sans avoir la chair de poule. Ancien-

nement, lorsque la guerre et la famine désolaient l'empire, deux jeunes mendiants, qui ne s'étaient jamais quittés et avaient coutume de venir dans la vallée partager les aumônes qu'ils avaient reçues dans la journée, revinrent d'Ueberau. Ce jour-là, ils n'avaient reçu qu'une ou deux pièces de monnaie, mais le riche Schulz avait donné à l'un d'eux une petite miche de pauvres, en l'invitant à la partager avec son compagnon. Après avoir partagé très loyalement tout le reste, le garçon à la miche la tira de son sac pour la partager aussi, quand il lui vint l'idée, l'infernale idée de garder le pain pour lui seul et de n'en pas donner du tout à l'autre. La paix dès lors fut rompue entre eux : on se disputa; des mots on en vint aux coups, et, ni l'un ni l'autre ne pouvant triompher de son adversaire, chacun arracha un pieu dans le parc. Le malin esprit dirigea leurs bras et tous les deux tombèrent frappés d'un coup mortel. Pendant les trois mois qui suivirent ce double meurtre, pas une feuille ne remua, pas un oiseau ne chanta dans la vallée; depuis ce temps il s'y passe des choses monstrueuses et on y entend les plaintes et les gémissements des deux garçons. (*Traditions allemandes.*) »

BUCHE DE NOEL. L'usage de cette bûche est général en France et se pratique depuis les temps les plus reculés ; mais il y a quelques variantes dans certaines localités. En Provence, par exemple, où l'on nomme cette bûche *calignaou*, dans les campagnes, le doyen de la famille conduit à la porte de la maison, la veille de Noël, le plus jeune enfant, et celui-ci, faisant trois libations avec du vin, sur une grosse bûche d'olivier ou d'arbre fruitier qu'on a déposée devant cette porte, prononce en même temps les paroles qui suivent :

Aleyre, Dieu nous aleyre
Cachofué ven, tout ben ven;
Dieu nous fagué la graci de veire l'an que ven;
Se sian pas mai que siguen pas men.

Ce qui signifie : « Soyons joyeux, Dieu nous rend joyeux. Le feu caché vient, tout bien vient; Dieu nous fasse la grâce de voir l'an qui vient; si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins. » On fait alors passer à la ronde le verre avec lequel l'enfant a accompli les libations; puis cet enfant saisit la bûche d'un bout, tandis que le vieillard la soutient de l'autre, et ils la placent sur le foyer; mais on l'éteint à la fin de la veillée pour la conserver jusqu'à l'année suivante. On attribue au calignaou la vertu de ne point brûler le linge; et il était même d'habitude autrefois, à Marseille, d'en placer sur la nappe du festin, trois charbons ardents.

Dans le Périgord, on a soin que la bûche de Noël soit de prunier, de cerisier ou de chêne. Plus elle est grosse, mieux elle vaut; et si elle brûle bien, c'est que le ciel la bénit. Les charbons et les cendres qu'on recueille de cette bûche ont la vertu de guérir, à ce qu'on croit, les glandes engorgées; les cendres, pliées dans un linge blanc, préservent le ménage d'accidents; et les charbons guérissent les moutons du mal appelé *goumou*. Mais si l'on vient à s'asseoir sur la bûche avant qu'elle ait été mise au feu, on gagne des furoncles ou clous dont on ne peut alors se débarrasser qu'autant que l'on passe neuf fois sous une tige de ronce que le hasard a plantée des deux bouts. Les femmes conservent enfin quelques morceaux de cette bûche, pour la prospérité des poulets; et d'autres pensent qu'ils auront autant de poulets qu'il sort d'étincelles des tisons lorqu'on les secoue.

Dans le département de la Vienne, la veille de Noël et après le souper, le chef de famille se fait apporter une grosse bûche qu'on appelle le *tison de Noël*, et, en présence de tous les siens, il répand du sel et de l'eau sur cette bûche qui est ensuite mise au feu pour y brûler durant les trois jours de la fête. Toutefois, on a soin d'en conserver un morceau pour l'allumer lorsqu'il tonne. Le feu que l'on donne depuis cette fête jusqu'au premier de l'an, porte malheur à celui qui n'a pas osé le refuser.

On nomme *suche*, en Bourgogne, la bûche qu'on place au foyer la veille de Noël. Pendant qu'elle brûle, le maître de la maison chante des noëls avec sa femme et ses enfants; puis il engage les plus petits de ceux-ci à aller dans un coin de la chambre prier Dieu que la souche *donne des bonbons*, ce qui ne manque jamais d'arriver, comme on doit bien le penser, d'après les dispositions prises en conséquence.

BUGUEL-NOS OU TEUSS. L'un des génies des Bretons. Il trouve surtout un excellent accueil à Landerneau, où on le considère comme animé des meilleures intentions. Il est vêtu de blanc et d'une taille gigantesque, laquelle devient d'autant plus grande qu'on se rapproche de lui, c'est particulièrement dans les carrefours des bois qu'on le rencontre de minuit à deux heures du matin; on l'implore contre les gens dangereux, et il vous couvre alors de son manteau, ou très souvent, pendant que vous vous y trouvez caché, vous entendez passer le chariot du diable, dont le bruit est horrible. Dans les environs de Morlaix, au contraire, le Teuss est rempli de mauvaises qualités et sa compagnie est fort redoutable. *Teuss* ou *Teut*, était aussi le nom du Dieu des Gaulois qui présidait à la fois au commerce des arts, à l'éloquence et aux batailles.

BUISSON ARDENT, *mespilus pyracantha.* Dans plusieurs contrées, ce végétal est l'objet d'une sorte de vénération, parce qu'on croit que c'est dans un buisson de cette espèce que Dieu apparut à Moïse, et que c'est pour cette raison que ses feuilles demeurent toujours vertes, et que ses fruits ne se détachent point de l'arbre durant l'hiver.

BUTTE DE L'ECUYER. Elle est située dans la commune de Vatteville, à l'entrée

de la forêt de Brotonne, en Normandie, et il s'y trouve un trésor que gardent des animaux aux formes les plus fantastiques. Il arrive quelquefois que ce trésor se trouve étalé et exposé aux yeux des passants; mais si l'on tente de s'en approcher, ses terribles gardiens se jettent aussitôt sur les audacieux et les mettent en pièces.

C

ÇA. Voilà un singulier titre d'article, et, pour l'expliquer, il faut recourir à une aventure qui eut lieu en 1832, dans la commune de Prénovel, arrondissement de Saint-Claude, département du Jura. C'est M. Désiré Monnier qui nous la raconte dans ses *Traditions comparées*.

« Il y a des esprits dont la nature reste si vague, si indécise, si mystérieuse, dans l'imagition des personnes qui ont eu des prises avec eux, que nous éprouvons de l'embarras à les classer.

« Pour rendre compte de l'aventure d'un montagnard jurassien qui a bien voulu me raconter certaine rencontre qu'il eut une nuit, d'un esprit mâle ou femelle, de forme humaine ou de forme animale, car cet être lui fut invisible, je vais être obligé de me servir de la seule expression qui soit à son usage, *ça*, quand il consent à renouveler ce récit.

« Deux messieurs étrangers, incertains de la route qu'ils tenaient et de celle qu'ils devaient tenir, pour se rendre à Saint-Laurent Grand-Vaux, arrêtèrent, à la chute du jour, leur voiture en face du hameau des Jeanniers, afin d'y demander un guide. Raphaël se présenta et remplit leur vœu : il les conduisit par un défilé de montagnes que dominent, d'un côté, l'éminence chauve qu'on appelle le fort Lacuson, et, d'un autre côté, la grange isolée des Cocus. Ils passèrent là sans encombre : l'esprit qui fréquente cette gorge ombreuse et pittoresque, où murmurent les ruisseaux d'Anchais et de Trémontagne réunis, avant d'aller se perdre dans des excavations souterraines, les respecta et ne se fit pas même entendre ; mais quand Raphaël revint de sa mission, et que, seul, il eut franchi le ruisseau sur une pièce de bois équarrie, il se trouva dans le pré de la Fontaine Rouge, le point le plus redouté du trajet. Là, il fut vivement saisi par une main plus forte que la sienne, qui ne le lâcha point quel effort qu'il fît pour lui échapper. Il ne voyait pourtant personne, pas même cette main. Ça le poussait, ça le tirait, ça le forçait à courir deçà, à courir delà; ça le faisait tourner comme dans un branle, ou pirouetter sur lui-même ; ça le conduisait dans les oseraies, les buissons, les bois, les courants d'eau, les marais tourbeux ; ça le menait si rudement, si cruellement, qu'il se figurait que non-seulement ses habits en devaient-être tout déchirés et tout souillés, mais que lui-même devait être tout sanglant et tout en lambeaux. Heureusement, lorsque ça le quitta, au point du jour, le pauvre Raphaël vit aux premières lueurs de l'aurore, au moment où le coq de Prénovel chantait dans le lointain, que ses vêtements étaient aussi intacts qu'avant cette mémorable rencontre, et que son corps ne conservait aucune trace des mauvais traitements qu'il avait essuyés pendant six mortelles heures de tribulation. »

CABINETS DE SAVANTS. L'étude des productions de la nature a toujours occupé l'homme chez les nations civilisées, et, dans tous les temps, il a recueilli, non-seulement des faits pour en constituer des systèmes; mais encore il s'est plu à faire des collections des produits les plus curieux qui se présentaient à lui. Toutefois, les collections se sont trouvées nécessairement en rapport avec l'état de la science au moment où elles ont été faites, c'est-à-dire qu'elles ont subi les erreurs et les préjugés de l'époque. Ainsi dans un ouvrage du docteur Borel, l'un des savants les plus distingués du XVII[e] siècle, et qui a publié entre autre livres, *l'Histoire du pays Castrais*, on trouve un catalogue des choses précieuses que renfermait son cabinet, lequel catalogue mentionne, par exemple, les objets que voici

1. La pierre de gravelle ; 2. Dents de licorne minérale ; 3. Bois où s'engendrent les oies d'Ecosse ; 4. Un poisson de mer apporté de la terre sainte ; 5. Un dragon ou serpent volant; 6 Une bague de cheval marin ; 7. Bois néphrétique qui, mis dans l'eau, la rend de toutes les couleurs; 8. Le matagot, herbe des sorciers; 9. L'herbe divine ou thea qui, infusée dans du vin et donnée à boire, fait qu'on se passe longtemps de dormir sans incommodité; 10. La graine qui déferre les chevaux qui lui passent dessus; 11. Une pierre où l'on voit un beau rosier; 12. La pierre de colique; 13. Du pain pétrifié; 14. Des parties sexuelles changées en pierre; 15. Du lard pétrifié où le gras, le maigre et le rance paraissent fort bien; 16. Un fromage pétrifié; 17. Une pierre qui fournit de l'encre pour un grand nombre d'années.

CADET (LE). On nomme ainsi, dans le Lyonnais, le follet ou esprit servant. Selon la croyance populaire, il fait entendre fréquemment, soit de jour, soit de nuit, dans le grenier, l'écurie ou la cave, un petit cri clair et moqueur. Du reste, il accorde avec empressement ses services au bétail, aux chevaux, et même, lorsque les ménagères se montrent gracieuses à son endroit, il se charge d'une foule de petits détails qui rendent la besogne plus légère pour la maîtresse de la maison. Quant aux jeunes filles, il aime à leur faire toutes sortes de malices; mais elles évitent de lui témoigner trop de brusquerie, parce qu'elles redoutent sa rancune. Voici une histoire dont on s'entretient

peut-être encore à Thurins, dans le département du Rhône, et que nous empruntons à M. Désiré Monnier :

« Une femme de ce lieu, Jeanneton Bernard, avait maltraité *cadet* à la veillée, et plusieurs voisins avaient eu le soin de protester contre ces propos dangereux. Le lendemain matin, elle se rend à son écurie : sa chèvre n'y était plus. Elle sort, elle crie, on accourt. Un bêlement plaintif fait lever toutes les têtes, et l'on aperçoit la malheureuse chèvre attachée sur le toit avec une forte branche d'osier. A ce spectacle tout le monde fut ému, tout le monde reconnut la vengeance de cadet, mais nul n'éprouvait les angoisses de la triste Jeanneton qui criait les mains jointes : *Cadet, mon bon cadet, rin mé ma chura, jo no dirin plus jin dé ma dé té.* C'est-à-dire : « Cadet, mon bon cadet, rends-moi ma chèvre, je ne dirai plus de mal de toi. » Peine perdue, prière inutile ! Cadet ne descendit point le quadrupède; ce furent quelques jeunes gens robustes et de bonne volonté, qui, avec des échelles, montèrent eux-mêmes sur la maison, détachèrent la pauvre bête et la remirent entre les mains de sa maîtresse, en présence de deux cents spectateurs ébahis, dont la moitié pourrait encore aujourd'hui attester ce fait.»

CAFÉ. — Cette boisson a ses prôneurs et ses détracteurs, et comme les deux partis se montrent exagérés dans leurs opinions, il faut souvent regarder comme un préjugé ou une erreur ce qu'ils disent pour et contre. En examinant avec calme cette question du café, on remarque d'abord que l'usage de le mélanger avec du lait, condamné autrefois pour une foule de raisons qu'il serait oiseux de reproduire, est regardé au contraire, aujourd'hui, comme une nourriture saine, supérieure à beaucoup d'autres substances, et pouvant remplacer avec avantage, dans l'alimentation journalière, et la viande et le vin. Quelques médecins défendent le café pur à ceux qui sont atteints de maladies aiguës, de névralgies et de propension à l'apoplexie, tandis que d'autres le prescrivent comme préservatif, comme remède, dans les mêmes cas. Enfin, il est beaucoup de gens convaincus que le café dessèche, abrège la vie, et cependant on cite une foule de personnages célèbres, entre autres Voltaire, qui faisaient une consommation considérable de cette boisson, ce qui ne les a pas empêché de parvenir à un âge très avancé. En définitive, le café est un excellent tonique, un bon digestif, il réveille les sens appesantis et excite les fonctions cérébrales. Il convient donc parfaitement aux personnes adonnées à l'étude, et ne devient réellement nuisible que dans les affections inflammatoires, ou par suite de l'abus qu'on en fait.

CAGLIOSTRO. Célèbre aventurier du siècle dernier, qui se fit une réputation comme magicien, sorcier, possesseur de recettes de toute nature, ayant le pouvoir de prolonger indéfiniment la vie, de rappeler le passé et de lire dans l'avenir, de faire de l'or, de découvrir le nid des pierres précieuses, et de trouver les trésors enfouis. Cet homme, qui a tant fait parler de lui, dont la fortune paraissait considérable, n'a laissé cependant aucun indice qui pût conduire à connaître quelle était la véritable source de ses richesses.

Cagliostro, dont le véritable nom était Joseph Balsamo, naquit, dit-on à Palerme, le 8 juin 1743, de Pierre Balsamo, commerçant, et de Felicia Braconieri. On croit aussi qu'il fit ses études au séminaire de Saint-Roch, à Palerme, et qu'il entra comme novice au couvent des Ben-Fratelli, à Cartagirone. Toutefois, Balsamo n'avait rien dans sa nature qui indiquât une vocation pour l'état religieux ; le cloître n'exerça aucune influence sur son esprit ; et lorsqu'il fit son apparition dans la société, l'ancien novice s'y fit remarquer tout d'abord par ses mœurs galantes, son adresse dans l'escrime, son bonheur au jeu et sa prodigalité. Où puisait-il pour donner cours à celle-ci qui dura autant qu'il vécut et à laquelle il semblait que le produit de ses divers métiers ne pouvait faire face ? C'est ce qu'on n'a jamais pu approfondir, et ce qui a donné surtout à l'existence de cet être à part, un cachet mystérieux que quelques-uns ont transformé en un pouvoir surnaturel. Balsamo ou Cagliostro, se livrait aussi du reste aux pratiques du magnétisme et de l'alchimie, et sut tirer probablement un grand parti de la crédulité publique.

Forcé, par suite de quelques méfaits, de s'exiler de sa patrie, il accomplit, en compagnie d'un Grec, du nom d'Altotas, un voyage dans l'archipel, et tous deux y firent d'assez bonnes affaires en trafiquant, çà et là, de remèdes secrets et de toutes sortes de recettes et d'inventions. Cagliostro vint après cela à Rome, où il sut se concilier la bienveillance du bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte, lequel l'introduisit dans les salons de la haute aristocratie ; et c'est dans cette ville qu'il épousa Séraphinia Feliciani, fille d'un commis de la daterie, belle personne qui s'identifia parfaitement au charlatanisme de son mari, et l'aida avec un grand avantage dans ce genre de profession. Les époux visitèrent ensemble l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, faisant un énorme débit d'un élixir appelé *vin d'Egypte*, d'un autre orviétan qualifié de *poudre rafraîchissante du comte de Cagliostro*, d'une pommade pour blanchir le teint, et de quelques drogues encore vendues au poids de l'or. Enfin Balsamo vint se montrer à Paris ! C'était un théâtre admirablement disposé pour lui : il s'y fit appeler *le comte Alexandre Cagliostro ;* aux uns il disait qu'il avait été élevé à La Mecque ; à d'autres qu'il était fils d'un grand maître de Malte et d'une princesse de Trébisonde ; aux niais, aux badauds, il faisait croire qu'il était né du temps d'Abraham, et qu'il avait assisté aux noces de Cana.

Ainsi que le pratiquent en tous temps et en tous lieux les empiriques et les saltim-

banques, Cagliostro ne manquait pas, en faisant payer chèrement les riches, de distribuer gratuitement aux pauvres, les mêmes drogues et les mêmes talismans : il s'assurait de la sorte des créatures et des prôneurs. Il fonda aussi, vers 1775, la *maçonnerie égyptienne*, dont il se proclama modestement le chef suprême, sous le titre de *grand cophte*, et il admit les femmes dans cette maçonnerie, où il prétendait perfectionner la société, par une *régénération physique et morale*.

Avec sa loge égyptienne, son mesmérisme, sa recherche de la pierre philosophale, ses orviétans et son incontestable talent pour l'intrigue, Cagliostro obtint une prodigieuse réputation, et attira chez lui jusqu'aux gens du plus haut parage, qui se faisaient presque un honneur d'être admis aux prétendues confidences et aux soi-disant démonstrations scientifiques de cet habile charlatan. Il avait d'ailleurs grand train et bonne chère, et c'était une autre raison pour le rechercher

Parmi ses illustres connaissances, il comptait le cardinal de Rohan, dont il fit cependant une dupe ; mais, malgré toute son adresse et sa prudence, il se laissa compromettre dans la fameuse affaire du *collier* : on l'enferma à la Bastille, et il fut traduit devant le parlement, comme complice du cardinal. Son acquittement eut lieu, parce que les charges ne parurent pas suffisantes contre lui ; mais, à partir de cette époque, son étoile perdit peu à peu de son éclat.

D'abord, quoique son innocence eût été proclamée, un ordre du roi ne lui en signifia pas moins « de sortir de Paris sous vingt-quatre heures et du royaume sous trois jours, avec défense d'y rentrer dans quelque temps et sous quelque prétexte que ce fût, à peine de désobéissance. » Il passa alors en Angleterre ; mais ayant voulu y prêcher la démagogie, il dut s'en éloigner au plus vite et ne fut pas plus heureux dans les autres contrées de l'Europe, où il essaya de déployer sa tente. Le roi de Sardaigne lui interdit l'entrée de ses Etats, et il en fut de même de l'empereur Joseph II et du prince évêque de Trente. Il se réfugia, faute de mieux, à Rome, où il avait été accueilli favorablement à son premier voyage ; mais, dénoncé à la sainte inquisition, comme professant l'hérésie et la magie, il fut arrêté le 27 décembre 1789 et conduit au château Saint-Ange ; puis une sentence du 21 mars 1791, le déclara coupable des crimes dont il était accusé et le condamna à une détention perpétuelle, *sans espoir ni grâce*. Enfermé dans le château de Saint-Léon, il y mourut au bout de quatre années.

Durant sa splendeur, le portrait de Cagliostro fut reproduit maintes fois par la gravure. Au bas de l'un d'eux on avait placé les vers suivants, dignes d'un dentiste de notre époque :

De l'ami des humains reconnaissez les traits,
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits ;
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence :
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.

CAIETA. *Voy.* AIA.

CALADRIUS. Oiseau merveilleux dont il était parlé au moyen âge. On lui attribuait la faculté de s'emparer, par un seul regard, de la maladie dont une personne était atteinte ; mais lorsqu'il détournait les yeux au lieu de les arrêter sur le malade, c'était une preuve que celui-ci était incurable et bien près de la mort.

CALEBASSE. On appelle ainsi, en Afrique et en Amérique, le fruit de diverses espèces de plantes cucurbitacées, qui sert à préparer, après sa dessiccation, divers ustensiles de ménage. Dans quelques contrées ces ustensiles sont même peints, dorés, ornés, sinon avec beaucoup d'art, du moins avec prétention et bizarrerie. Quelques peuplades de l'Océanie, creusent aussi des calebasses qu'elles remplissent de maïs et de petites pierres et les gardent soigneusement dans leurs cases, pour en faire usage, en les agitant, lorsqu'elles veulent s'entretenir, à leur manière, avec leurs divinités domestiques.

CALORIQUE ou IGNIGENE. « Sigaud de Lafond reconnaît, dit l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, que la nature du feu est un mystère que la physique aidée de tous les secours de la chimie n'a pu encore pénétrer ; et Libes assure de son côté que le calorique ou le feu est un problème qui exerce depuis longtemps la sagacité des physiciens et dont on a jusqu'ici cherché vainement la solution, et c'est ce qu'avouent encore tous les physiciens qui n'ont pas eu leurs propres hypothèses à défendre. Mais parmi ceux qui ont émis des systèmes à ce sujet, quelques-uns ont pensé que le calorique était un vrai fluide ; plusieurs, au contraire, à la tête desquels on peut mettre Newton, le regardent comme un mouvement communiqué à la matière ou aux particules élémentaires. Les uns le confondent avec la lumière, les autres en font une terre inflammable. Enfin quelques chimistes modernes, parce qu'ils ne peuvent ni l'isoler, ni le saisir, ni le coërcer, ont pris le parti de nier tout à fait son existence, en ne le considérant, ainsi que l'avait fait Newton, que comme une propriété de la matière.

« Ce conflit d'opinions parmi nos philosophes provient de ce qu'ils ignorent absolument la cause de la contexture des corps ; c'est-à-dire qu'ils ne savent pas que, pour se réunir ou se tenir séparées, leurs molécules propres ont besoin de particules atmosphériques qui sont l'ignigène ou l'oxygène, comme je l'ai déjà dit. L'oxygène, dégagé des molécules dont il composait l'atmosphère, peut être obtenu isolé en qualité de vrai fluide élastique, parce que ne pouvant être soutiré par les molécules de lumière disséminées dans les pores de toutes les substances, il ne saurait filtrer au travers des vaisseaux qui le contiennent ; mais il n'en est pas de même de l'ignigène ou du

calorique ; car formant l'atmosphère naturelle de ces molécules de lumières, il est absorbé par elles quand il est mis en liberté, lors de la décomposition des matières ; et ainsi les files des lumineuses qui existent dans les pores des vaisseaux, sont comme autant de canaux par où s'écoule l'ignigène des corps qui s'y décomposent ; et on a déjà vu que les lumineuses qui possèdent plus de particules ignigènes que ne comporte leur état ordinaire, en cèdent une partie à celles qui en ont moins. De là l'impossibilité d'obtenir l'ignigène isolé ; mais cet ignigène, en abandonnant les molécules dont il composait l'atmosphère, se rend sensible, en excitant dans les corps qui le reçoivent, ce qu'on connaît par le mot de chaleur; et c'est alors qu'on peut l'appeler calorique.

« Mais ce ne sont pas seulement les molécules de lumière qui soutirent l'ignigène ou le calorique ; les molécules métalliques se l'approprient elles-mêmes et se le transmettent de proche en proche, quoique bien moins parfaitement que les lumineuses. Voilà pourquoi les métaux s'échauffent si facilement et si promptement, et qu'ils sont en général d'excellents conducteurs du calorique, tandis que plusieurs substances, telles que la résine et le verre, ont à peine la faculté de le conduire ; mais cette faculté conductrice cesse dans les métaux vers le point où elle se trouve surmontée par celle des lumineuses répandues dans les pores de l'air ambiant.

« Maintenant, on sent bien que le calorique ou l'ignigène n'est ni un simple mouvement, ni un vrai fluide ; mais seulement des particules atmosphériques qui passent plus ou moins rapidement sans liaison d'une substance dans une autre. Ce calorique ne peut pas non plus être confondu avec la lumière, car il échauffe et n'éclaire pas, et celle-ci peut éclairer sans échauffer; telle est la matière lumineuse des vers luisants et des autres insectes phosphoriques, qui, sans brûler l'animal, répand un vif éclat; telle est encore la matière électrique qui, quoique accumulée sur un conducteur, ou dans une bouteille de Leyde, n'en élève point la température, et n'échauffe ou ne brûle que lorsqu'elle laisse échapper l'ignigène qui formait une partie de son atmosphère.

« Le calorique étant donc une matière réellement existante, qui se comporte différemment selon qu'elle est unie aux opaques ou aux lumineuses, il n'est pas étonnant « qu'il écarte les molécules propres des corps, ou leur laisse la liberté de se rapprocher, selon que sa quantité augmente ou diminue dans les corps, » ainsi que le dit M. Haüy; mais, dans tous ces cas, ces molécules ne font pas des oscillations autour des centres de leur sphère d'activité sensible, comme le disent les physiciens modernes.

« Sans se rappeler qu'il avait, quelques pages auparavant, accordé à la lumière la supériorité sur tous les corps élastiques,' Fourcroy assure que, d'après les physiciens et les chimistes modernes, le calorique est la matière la plus élastique, la plus compressible, la plus dilatable qui existe dans la nature; mais tout cela n'a rien de vrai. La lumière et le calorique ne bondissent point, ne se réfléchissent point comme des ballons ou des billes élastiques, et il ne reprennent pas leur équilibre comme un ressort bandé. Si le calorique est dilatable, ce n'est qu'à raison des atmosphères immiscibles qu'il forme autour des molécules de la lumière; et s'il est compressible, c'est parce qu'il a la facilité d'abandonner les lumineuses quand les corps qui le contiennent dans leurs pores sont soumis à la pression ou à la percussion. Et c'est ainsi que les physiciens et les chimistes, en attachant aux mots *lumière* et *calorique* des idées fausses ou obscures, n'ont pu que répandre et accréditer des erreurs.

« ..... J'ai déjà dit que plusieurs physiciens niaient l'existence du calorique : M. de Rumford est de ce nombre. Avant lui Saussure et Pictet avaient fait des expériences pour reconnaître la marche du calorique. Ayant disposé deux miroirs concaves en face l'un de l'autre et à une distance d'environ quatre mètres, ils firent rougir fortement un boulet de fer, qu'ils laissèrent assez refroidir pour qu'il ne parût plus lumineux, même dans l'obscurité, et qu'ils placèrent ensuite au foyer d'un des miroirs, tandis qu'un thermomètre d'air avait été fixé à l'autre foyer. En six minutes, le thermomètre qui, avant l'expérience, ne marquait que quatre degrés au-dessus de zéro, parvint à quatorze degrés et demi; tandis qu'un second termomètre, suspendu hors du foyer à une égale distance du boulet et de l'observateur, monta seulement à six degrés. Ainsi par la réflexion du miroir, le calorique avait élevé la température du premier thermomètre de huit degrés et demi. Pictet, ayant substitué au boulet un matras rempli d'eau bouillante, vit aussi le thermomètre monter, mais indiquant seulement une élévation de température d'un peu plus d'un degré. Enfin on se servit d'un matras plein de neige, et sur-le-champ le thermomètre placé au foyer de l'un des deux miroirs comme dans les expériences précédentes, descendit de plusieurs degrés; mais sa descente fut bien plus considérable, lorsqu'on eut versé de l'acide nitrique sur la neige.

« M. de Rumford, en répétant les mêmes expériences, obtint de semblables résultats; mais la conclusion qu'il a tirée des deux dernières expériences est des plus singulières. Car, après avoir avancé que le calorique ne peut pas avoir d'existence réelle, il ajoute, selon Libes, que « la communication de la chaleur lui paraît analogue à celle du son; le corps froid, dans l'un des foyers, oblige le corps chaud, le thermomètre, qui se trouve dans l'autre, de changer de note. » Voilà donc un corps froid transformé tout

à coup en maître de musique ! N'est-ce pas là quelque chose de bien merveilleux ? Vivent, vivent messieurs les savants !

« Cette idée de M. de Rumford ne serait-elle pas le pendant de celle de ce célèbre aveugle qui enseignait avec succès l'optique en Angleterre, et auquel on demanda un jour s'il concevait ce que c'était que l'éclat de l'écarlate.—Oui, » dit-il hardiment, « l'éclat de l'écarlate est comme le son bruyant de la trompette. » Cet aveugle jugeait à faux, parce qu'il voulait définir ce qu'il ne pouvait voir. Ainsi font quelques philosophes qui, s'imaginant que des torrents de lumière sortent de leur cerveau malade, veulent à tort et à travers disserter de nos divins mystères toujours inaccessibles aux sens charnels ; tandis que, avec leurs grands yeux ouverts, ils n'ont pas même su concevoir et expliquer les phénomènes physiques, chimiques, etc., qu'ils voyaient et qu'ils palpaient pour ainsi dire. Aussi l'homme, qui est ignorant malgré toute la science dont il s'enorgueillit, n'aurait jamais pu, par ses propres forces, avoir de vraies notions de Dieu et de la vérité, si cette connaissance ne lui avait été donnée d'en haut. Or, c'est pour avoir perdu cette révélation de vue, que le genre humain, obscurci par des viles passions, se plongea dans les ténèbres de l'idolâtrie, et conçut de la Divinité des idées si fausses, si grossières et si absurdes, malgré tout le secours qu'il prétendait tirer de sa science et de sa raison. Cette raison humaine est toujours la même : livrée à elle seule et repoussant tout secours divin, ce n'est plus qu'un guide qui nous conduit dans le précipice.

« On voit combien Descartes, célèbre philosophe, a eu tort, et il en rougirait lui-même s'il revenait dans ce siècle ; combien, dis-je, il a eu tort de vouloir tout soumettre, sans restriction, au domaine de la raison individuelle. Car cette idée est aussi absurde que celle de ses tourbillons et de sa matière première cubique sans aucune espèce de vide ; mais elle est plus dangereuse en ce qu'elle ouvre la porte à toutes sortes de folies et d'erreurs ; parce que la raison de chaque individu ne peut pas être la même, et que si chacun ne doit croire que ce que sa raison peut comprendre et lui suggérer, il y aura autant de croyances que d'individus, supposé qu'ils veuillent user pleinement du droit que Descartes prétend leur donner.

« Ce philosophe a eu le bonheur de demeurer toujours chrétien et catholique, parce qu'il ne ferma pas les yeux à la lumière que répandent nos livres divins ; mais s'il l'eût repoussée, et s'il n'eût voulu être éclairé et conduit que par sa propre raison, il aurait produit, en fait de religion et de morale, des systèmes plus extravagants que ses rêveries physiques, et que, en suivant toutes les conséquences de sa philosophie, il aurait regardés et soutenus comme les seuls véritables. Or, c'est ce qu'ont fait, dans tous temps, les novateurs qui ont pris leur raison pour leur unique guide. »

CALUNDRONIUS. Pierre citée, mais sans aucune description par plusieurs démonographes. On lui attribue la vertu de combattre les enchantements, et de procurer à celui qui la porte un avantage constant sur ses ennemis.

CAMÉLÉON. Tout le monde connaît la célébrité de cet animal, et l'on sait qu'il sert d'emblème pour désigner l'homme méprisable qui change d'opinion, de partie, de drapeau, suivant qu'il trouve un intérêt personnel plus grand à suivre une nouvelle ligne de conduite. La peau du caméléon a la propriété, en effet, de changer plusieurs fois de couleur en quelques instants, et jadis on attribuait ces sortes de métamorphoses aux objets sur lesquelles se trouvait l'animal, ou qui l'environnaient, et dont il réfléchissait alors les couleurs. Aujourd'hui même on n'est pas exactement fixé sur la cause de ce phénomène. Les uns trouvent cette cause dans les sentiments qu'éprouve le caméléon, dans la température ambiante ou dans une action locomotrice quelconque ; les autres pensent qu'elle provient du passage du sang violet de ce reptile à travers des vaisseaux de la peau qui sont jaunes et plus ou moins transparents. Quoi qu'il en soit de la véritable cause, la peau du caméléon, d'une teinte vert grisâtre, passe ensuite, selon les circonstances, au vert plus ou moins foncé, au jaune plus ou moins clair, au pourpre, au violacé, au brun et même au noir. La couleur blanche ne se présente que lorsqu'il y a maladie.

Autrefois, on attribuait aussi au caméléon, la faculté de vivre sans prendre d'aliments, et l'on prétendait enfin que lorsqu'un serpent tentait de le fasciner par son regard, il faisait jaillir sur la tête de son ennemi une salive qui le faisait périr à l'instant ; ou bien qu'il avait recours à un long fétu qu'il tenait en travers de sa gueule, lequel fétu devenait alors une barrière insurmontable pour le serpent.

CAMPANULE GANTELÉE. Aux XII[e] et XIII[e] siècles, un bouquet de tiges de cette plante, porté au bout d'un long bâton, formait par suite d'idées superstitieuses ou de certains préjugés sur lesquels on n'est point renseigné aujourd'hui, une sorte d'égide et de garantie à l'abri desquelles on se livrait à toutes espèces d'insultes et de voies de fait. Il était indispensable que ces tiges fussent tressées et mêlées à quelques rameaux feuillées ; on les élevait en l'air, puis on injuriait les personnes que l'on voulait attaquer, et tout était légitimé. On commit ainsi des crimes odieux dans les campagnes de France, et il fallut recourir aux mesures les plus sévères pour y mettre un terme. La cruelle destination qu'avait reçue la campanule gantelée (*campanula trachelium*), la fit proscrire ensuite pendant près de trois siècles.

CANATE. Montagne d'Espagne, renommée dans les romans et les légendes du moyen âge.

On prétendait qu'il existait à son pied une caverne habitée par des esprits malfaisants, et que le moins qu'il pût arriver aux chevaliers qui y pénétraient ou s'en approchaient seulement, était d'être enchantés.

CAQUEUX ou CACOUX. On nomme ainsi, en Bretagne, une sorte de race maudite, semblable aux bohémiens et aux gitanos. Ceux qui la composent s'occupent principalement de pêche et de fabrication de cordes. Ils passent généralement pour sorciers, et vendent d'ailleurs, aux gens crédules, des amulettes et des sachets qui rendent, disent-ils, invulnérable et invincible à la lutte. De même que les Juifs étaient obligés, anciennement, de porter une rondelle de drap jaune pour être distingués des Chrétiens, il fut longtemps enjoint aux caqueux de placer sur leur robe un morceau d'étoffe rouge. Selon la croyance encore, les caqueux versaient du sang par le nombril, le Vendredi saint.

CARIQUEL-ANCOU ou CARRIK-AU-NANKOU. Les Bas-Bretons appellent ainsi la brouette de la mort. Cette brouette, disent-ils, est couverte d'un drap blanc; des squelettes la conduisent, et l'on ne manque jamais d'entendre le bruit de sa roue, dès que quelqu'un est au moment de trépasser.

CARNAC (10). Si, à minuit, disent les habitants de Carnac en Bretagne, on traverse le cimetière de la paroisse, on y trouve toutes les tombes ouvertes, on voit l'église illuminée, et dans cet instant il y a deux mille squelettes à genoux, écoutant la mort qui, vêtue alors en prêtre, prêche du haut de la chaire. Les paysans qui se sont trouvés attardés jusqu'à cette heure, affirment avoir aperçu la lumière des cierges et entendu confusément la voix du prédicateur.

La lande de Carnac est célèbre aussi par ses monuments druidiques, qui, au dire des gens de la contrée, sont le rendez-vous des fées, des nains et autres esprits.

« Carnac, » dit Emile Souvestre, « est ce prodigieux problème contre lequel sont venues se briser toutes les formules de nos antiquaires, qui ont cru y voir tour à tour un campement de César, un cimetière de Vénètes, un monument triomphal, les colonnes d'Hercule, un serpent zodiacal, un lieu d'assemblée, et enfin un temple de druides; Carnac est la ville des poulpiquets ou gnomes bretons, comme ils s'appellent dans la contrée; ouvrage égyptien pour la patience et l'énormité, et qui semble réclamer la fraternité des pyramides et des sphinx qui conduisent au temple du même nom dans la Thébaïde. Mais si vous voulez voir ce lieu étrange dans toute sa fantastique beauté, arrivez-y comme moi, vers minuit, par une nuit d'hiver claire et froide; arrivez-y après avoir erré cinq heures dans les bruyères, sans pouvoir retrouver votre route, après vous être arrêté vingt fois avec un indicible saisissement pour entendre les hurlements d'une louve affamée ou le cri d'un oiseau de cimetière; montez sur la colline au moment où une horloge éloignée vous fera entendre ses douze coups fêlés; et arrivé au haut, vous vous arrêterez en jetant un cri de surprise et d'épouvante, car le plateau de Carnac sera devant vous!

« Sur onze lignes parallèles s'élèvent onze rangées de peulvans d'inégales grandeurs. Aussi loin que l'œil peut s'étendre, on voit les onze lignes se prolonger dans la nuit, et cette armée de fantômes immobiles semble rangée là pour passer la revue de la mort, que l'on s'attend à voir passer entre les files, armée de sa faux et montée sur son squelette de cheval. Par instants, la clarté stellaire que voile ou que découvre un nuage, baigne ces masses blanches d'ombre ou de lumière, et l'œil trompé croirait les voir exécuter des mouvements mystérieux. Un silence solennel règne au loin; à peine si le vent vous apporte un écho du clapotement de la mer sur les grèves. Il semble seulement que l'on entende dans la nuit cette voix sourde et distincte de la terre et du ciel, ce retentissement confus de l'eau qui sourd, de l'air qui passe, de l'insecte qui rampe; vague rumeur du travail de la nature, à laquelle on ne peut donner de nom, et que l'on prendrait pour l'entretien insaisissable des génies de la terre, du ciel et des eaux.

« C'est seulement à l'apparition du jour que tout prestige disparaît et que Carnac se montre dans sa réalité colossale. Alors le saisissement fait place à l'admiration. Les onze lignes de pierres druidiques se prolongent jusqu'à l'horizon à plus de deux lieues. Il en est qui s'élèvent à vingt pieds et dont le poids suffirait pour charger un navire; toutes sont formées d'un seul bloc, brutes, et telles qu'on les tira de la carrière. Pour augmenter encore le prodige d'un pareil travail, ces peulvans ont été plantés la pointe en bas, de manière à paraître portés sur des pivots; on dirait des pyramides que des géants se sont plu à renverser à la suite d'une orgie.

« J'étais depuis deux heures dans la contemplation de cet incompréhensible ouvrage; je parcourais les rues immenses de cette ville, sans modèle et sans nom, lorsqu'un jeune paysan passa, conduisant une génisse noire, maigre et malade. Je lui souhaitai la bien venue.

« — Que Dieu vous bénisse, Monsieur! me répondit-il en tirant son chapeau; car il avait vu que j'étais un compatriote.

« — Sais-tu qui a mis là ces pierres? lui demandai-je en lui montrant les lignes de peulvans.

« Le paysan se signa.

« — Ça, Monsieur, me dit-il, ce sont les soldats qui poursuivaient saint Corneille, le bon patron de notre paroisse; comme il allait être pris par eux et qu'il était arrêté par la mer, il les changea en pierres ainsi que vous les voyez là.

« Je remerciai le pâtre et je passai; je venais de retrouver la trace chrétienne au milieu de mes rêves d'antiquaire; j'avais mar-

(10) Ce mot est composé de *carn*, amas de pierres, et de *ac*, ville.

ché sur le moyen âge en tournant autour d'une pierre druidique. »

CARNAVAL. La coutume qu'on a, dans certaines localités, tant en France que dans d'autres pays, d'enterrer un mannequin le mercredi des Cendres, a pour origine une superstition religieuse. On se croyait obligé, autrefois, au moment où l'on allait entrer dans un temps de pénitence, de détruire le souvenir des distractions profanes auxquelles on venait de se livrer; et l'on croyait parvenir à ce but en livrant aux flammes une sorte d'emblème du carnaval. En Bohême, au lieu d'un mannequin, on brise une vieille basse; puis on l'enveloppe de draps blancs, et l'on procède à l'inhumation, en s'éclairant de lanternes, quoique en plein jour, et en faisant retentir un chant funèbre.

Dans la Normandie, il est des personnes qui ne voudraient ni se déguiser ni se masquer en temps de carnaval, parce qu'elles sont convaincues que beaucoup de gens sont enlevés dans cette circonstance par le diable. Toutefois, ce scrupule n'existe que chez le petit nombre, et la jeunesse, dans cette province comme dans les autres, se livre volontiers à ce divertissement qui nous vient aussi du paganisme. Les anciens avaient, en effet, des mascarades, particulièrement aux Saturnales ou fêtes de Bacchus, aux Lupercales, et à la fête de la mère des dieux qu'on appelait *Megalesia*. Ovide fait même remonter les mascarades jusqu'à Hercule, qui, pour mystifier Faune, prit un jour les habits de la belle Lyda sa maîtresse, et lui donna un rendez-vous dans une grotte obscure. Faune, ayant reconnu la tromperie, s'en retourna plein de confusion.

CAROTTES. Pour en récolter d'aussi grosses que la cuisse, il faut, disent les habitants de Gerbamont, en Lorraine, que les personnes qui les sèment aient soin de toucher fréquemment cette partie de leur corps en faisant cette opération horticole.

Il y a des gens qui, en semant les carottes, prononcent les paroles sacramentelles suivantes : *gros comme ma tête, long comme ma cuisse.*

CARTES A JOUER. Les Russes, et surtout les soldats, sont des joueurs exaltés, et ils portent habituellement des jeux de cartes dans leurs poches. Cependant, si quelque danger les menace, ils s'empressent de se débarrasser de ces cartes, bien persuadés qu'en les gardant sur eux elles leur porteraient malheur.

CASCADES. On lit ce passage dans les *Lettres sur le Nord*, de M. Xavier Marmier : « Le peuple de la Finlande, avec son instinct poétique, a symbolisé toutes ses chutes d'eau. Dans ses récits traditionnels, la cascade porte ordinairement un nom d'homme. Elle a des yeux et des oreilles; elle chante, elle sourit, elle s'emporte. Elle voit venir le pêcheur qui veut la maîtriser, et le lance avec fureur d'une vague à l'autre pour le punir de sa témérité. Elle voit venir la jeune fille des champs, défiante et craintive, et la berce mollement sur ses flots assouplis. L'imagination du peuple a aussi poétisé les bancs de roc qui rendent le passage de la cascade si difficile. Ceux-ci ont été apportés par les géants, qui voulaient en faire un pont pour aller d'une rive à l'autre; ceux-là par les sorciers, qui voulaient entraver les voyages du pêcheur, et tout cela forme une poésie féconde, variée, non écrite, mais vivant dans la mémoire de tous les paysans de la côte, et se perpétuant dans tous les contes du soir. »

CASSO. *Voy.* ALOUETTE.

CASTOR. On avait cette persuasion autrefois, et bien des personnes ont conservé cette croyance, que le castor se mutile volontairement pour laisser entre les mains du chasseur qui le poursuit, la substance qui porte son nom et qui, avec sa fourrure, détermine tant de gens à lui faire une guerre d'extermination.

CATIN MIGET. Sorcière dont il est souvent question dans les traditions superstitieuses de plusieurs localités du département du Doubs.

CAUCHEMAR. *Voy.* INCUBES.

CAUCHEMARES. On donnait ce nom, dans le pays de Valois, en Dauphiné, à des sorciers et des sorcières dont on ne pouvait, disait-on, se débarrasser qu'au moyen d'un grand nombre de prières.

CAVALIER AUX PIEDS DE BOUC (LE). Les habitants du Val-de-Miéges, dans le département du Jura, racontent ce qui suit au sujet de ce cavalier. Au moment où le prêtre qui célèbre l'office divin, le dimanche, élève la sainte hostie, on a vu, très-souvent, un homme monté sur un cheval blanc descendre tout à coup, environné d'un nuage, et se jeter dans l'un des précipices de la Latatte. On a remarqué aussi que ce cavalier avait des pieds de bouc, ce qui lui a valu très-peu de considération dans la contrée.

CAVALIER DE BONLIEU. Le lac de Bonlieu est situé dans le Jura. On y aperçoit souvent, dans l'air, un cavalier qu'on croit être l'âme en peine d'un ancien seigneur de l'Aigle. « Quelques yeux doués de plus de clairvoyance que les nôtres, » dit M. Désiré Monnier, « ont vu le cavalier de Bonlieu botté, armé, casqué, chevaucher dans les airs sur son blanc palefroi, s'abattre dans la plaine sans la toucher et repartir aussi prompt que l'éclair. D'autres ont aperçu son roussin seul, attaché par la bride à la roche escarpée, comme à un râtelier. Il était tout en dehors de la roche, en l'air, le crin hérissé, la queue tendue, attendant avec impatience qu'il plût à son maître de venir l'enjamber, afin de recommencer au plus tôt ses courses ossianiques à travers les vapeurs de l'atmosphère. »

CAVALIER DE CLÉMONT. Les ruines du château de Clémont se trouvent sur la montagne de Lômont, qui fait partie de la chaîne du Jura. « Si vous vous élevez, » nous dit M. Désiré Monnier dans ses *Traditions comparées*, « sur l'éminence conique et parfaite-

ment isolée qui portait autrefois la forteresse du seigneur de cette terre, vous voyez du côté de l'orient, à quelque distance, une zone de roches très-escarpées et taillées à pic par l'effet d'un engloutissement du sol; et cette ceinture naturelle, qui s'arrondit en fer à cheval autour du haut mamelon que vous occupez, est comme le bord extérieur du vaste fossé qui vous sépare du plateau de la montagne. Là se laissent apercevoir quelques maisons du village de Montécheroux, auquel on ne monte pas sans échelle du côté de Clémont, circonstance qui paraît lui avoir attiré le nom qu'il porte, corrompu, de Mont-Echeloux. Or, sur le plateau de Montécheroux, lorsque la nuit s'est à demi voilée d'une gaze de brouillards, et que la lune permet d'entrevoir des formes fantastiques qui se traînent à fleur de terre, on voit quelquefois passer, bride abattue, un cavalier noir qui a le visage ensanglanté et le front couvert d'un bandeau. Il pousse, dit-on, des cris étouffés ou furieux. Rien n'arrête sa course. Une force irrésistible l'attire sur les précipices qui servent de fossés naturels au château, et il y disparaît avec sa monture effarée. » Les habitants du pays attribuent cette apparition à l'âme en peine d'un intendant de la seigneurie de Clémont, qui, en punition de ses excès commis sur les vassaux de son maître, a été condamné à errer ainsi de toute éternité, la tête cassée, sur les rochers témoins de ses crimes.

CAVALIERS BLANCS. Ils formaient naguère encore, en Normandie, un corps d'armée aérienne. « Souvent, » dit mademoiselle Amélie Bosquet, « c'est sur les champs de bataille qu'ont lieu les évolutions des esprits guerriers. Dans un village situé sur le côté gauche de la rivière de Dieppe, on aperçoit des cavaliers blancs parcourant la prairie et retournant la terre avec leurs lances. La tradition locale nous apprend qu'autrefois ces cavaliers blancs avaient été défaits par d'autres cavaliers rouges. Si une bataille fut, en effet, donnée en ce lieu, on pourrait croire que ce fait historique remonte au temps des Romains; car il est bien connu que la cavalerie des Romains portait des manteaux blancs. »

CELTÆ. Les archéologues désignent ainsi les haches de pierre dont les Gaulois faisaient usage. Dans la Montagne-Noire, département du Tarn, où l'on trouve assez fréquemment de ces haches, on les appelle *peyres dé picoto*, ou pierres de petite vérole, et on les suspend dans les bergeries, parce qu'on croit qu'elles préservent les troupeaux de la clavelée.

CERF-VOLANT ou LUCANE. On croit, en Normandie, que porter sur soi la tête de cet insecte est un gage de bonheur.

CERISIER. Dans l'ancienne chevalerie, lorsque les paladins se couvraient d'un chapel de fleurs de cerisier devant la dame de leurs pensées, c'était exprimer le serment de fidélité, et les dames bien apprises se croyaient dans l'obligation, à cet aspect, de s'engager aussi, tacitement, à garder leur foi à celui qui avait ainsi manifesté ses sentiments. Durant une longue absence, un cerisier fleuri leur rappelait une fois l'an, au moins, ce qu'elles avaient promis, et une pieuse superstition, n'était l'amour, faisait attendre quelquefois le retour du croisé ou du pèlerin.

CERNE. Au moyen âge on désignait, par ce nom, le cercle que traçaient les magiciens et les sorciers avec leur baguette pour évoquer les démons.

CHAINE DU DIABLE. Une tradition généralement répandue en Suisse, veut que saint Bernard retienne le diable enchaîné dans l'une des montagnes qui avoisinent l'abbaye de Clairvaux. De cette croyance est née la pratique que voici : Tous les lundis, avant de se mettre au travail, les forgerons frappent trois coups sur une enclume, afin de resserrer cette chaîne du diable et l'empêcher de s'enfuir.

CHAIRE DU DIABLE. Il est peu de contrées, en Europe, où la superstition populaire ne désigne au voyageur une ou plusieurs chaires du diable; mais nous n'en citerons qu'un seul exemple.

« Sur le chemin qui conduit de Bade à Gernsbach, » dit M. Xavier Marmier dans ses *Souvenirs de voyages*, « on voit surgir, à travers la forêt de sapins, un roc élevé. On y monte sans difficulté, on trouve sur sa cime plusieurs rejetons d'arbres qui y ont pris racine, et de là-haut le regard s'étend sur toute la vallée de Bade. Ce rocher est connu sous le nom de *chaire du diable*, et voici ce que la tradition rapporte :

« Dans le temps où les premiers prêtres chrétiens arrivèrent dans la Forêt-Noire pour prêcher l'Evangile, le diable sortit de l'enfer par la source d'eau chaude de Bade, et, en jetant les yeux autour de lui, il éprouva une douleur amère en voyant les progrès que faisait la vraie religion. Dans sa colère, il s'élança au-dessus de ce rocher qui a gardé son nom, et s'efforça de ramener à lui les âmes que les missionnaires de Dieu entraînaient. D'une voix caressante et mielleuse il leur parla des richesses de son royaume, des joies réservées à ceux qui viendraient à lui. Bientôt son éloquence fit grand bruit, ses discours agitèrent les esprits, de tous côtés les gens de la contrée se rassemblèrent autour de lui, et déjà il avait persuadé à un grand nombre de ses auditeurs de repousser les saintes maximes de l'Evangile, quand soudain, sur le rocher nu qui s'élève près du château d'Eberstein, apparut un ange resplendissant de gloire. Il portait une palme à la main, et parlait avec tant de douceur des félicités éternelles du royaume céleste, que ses paroles s'insinuèrent dans l'âme de tous les assistants; ils quittèrent l'un après l'autre la chaire du diable et vinrent se mettre aux pieds du messager de Dieu. En peu de jours, Lucifer se trouve complétement abandonné de tous ceux qu'il avait espéré enchaîner à jamais à lui. La rage s'empare de lui, il s'élance sur

une montagne posée en face de celle où prêchait l'ange, en arrachant les quartiers de roc, les racines d'arbres. Il les fait rouler le long de la montagne et dans la plaine; il grince des dents, il s'agite, il mugit, pour empêcher les fidèles d'entendre la voix de l'ange.

« Alors Dieu descendit sur le sommet de la montagne, et, prenant le mauvais esprit dans sa main puissante, il le jeta avec tant de force sur le rocher, que le diable y laissa l'empreinte de son pied. On peut encore la voir aujourd'hui. »

CHAISE DU DIABLE. On la voit à Aron, département de la Mayenne, sur le bord de la route de Mayenne à Jublains. C'est un bloc de granite qui s'élève naturellement au-dessus du sol, à la hauteur d'un mètre environ. Elle est à peu près ronde, et sa circonférence est de cinq mètres. Des deux côtés on remarque deux enfoncements formés, dit-on, par le diable, lorsqu'il appuya ses membres sur sa chaise; et au fond du siége se trouve l'empreinte de deux griffes à cinq doigts. On rapporte que Satan s'assit en ce lieu un certain jour qu'il s'en allait plein de courroux d'un méchant tour que lui avaient joué les habitants d'Aron. Voici à ce sujet la tradition que rapporte le *Magasin pittoresque :*

« La route de Mayenne à Jublains traverse un étang; sur cet étang on a jeté un pont. Les ouvriers employés à la chaussée voyaient avec désespoir les eaux engloutir chaque nuit le travail de la veille. Ils allaient abandonner leur entreprise, quand le diable leur apparut en personne.

« Il était ce jour là d'humeur facile. Il offrit ses services aux ouvriers à une seule condition, c'est que le premier individu qui passerait sur la chaussée, quand elle serait finie, lui appartiendrait corps et âme. C'était peu de chose, en vérité, et les ouvriers n'eurent garde de refuser.

« Aidés par le diable et par sa femme, qui apportait des pierres dans son tablier, chaque fois la valeur de vingt chariots, ils achevèrent leurs travaux avec une promptitude et une facilité merveilleuses.

« Ce fut alors qu'ils pensèrent sérieusement à la promesse qu'ils avaient faite au diable. Livrer un homme, c'était le perdre et se perdre eux-mêmes. Après avoir longtemps délibéré, un d'eux ouvrit un avis que l'on pourrait croire soufflé par le diable, si le diable en personne n'eût dû en être la victime : l'avis fut adopté. Un chat fut placé à l'une des extrémités de la chaussée, et chassé de l'autre côté à grands-coups de fouet. Grande fut la surprise et la colère du diable ! Il emporta toutefois le chat, aimant mieux le tourmenter que de n'avoir rien à faire. »

CHAMBRE DES DEMOISELLES. Dans sa *Normandie merveilleuse*, mademoiselle Bosquet rapporte cette tradition : « A gauche du village d'Etretat, au sommet de la falaise, on distingue trois pointes de rocher qui s'élèvent vers le ciel. Entre ces trois flèches se trouve une espèce de plate-forme, de laquelle on domine le village et le bord de la mer à une hauteur effrayante. Cette plateforme doit au souvenir d'un crime odieux le surnom de *chambre des demoiselles*

« Le village d'Etretat était, autrefois, le domaine des chevaliers de Fréfossé. Un des seigneurs de cette maison se fit une honteuse renommée par la licence de ses passions, qui ne respectaient la vertu d'aucune femme. Il se trouvait alors à Etretat trois jeunes sœurs, sages autant que belles, et modestes autant que fières.

« Le chevalier de Fréfossé les ayant aperçues à l'église, rêva une triple conquête, et, au sortir de la messe, il les fit arrêter et conduire dans son château. Mais, ni les menaces, ni même les prières du ravisseur, n'eurent d'autorité sur ses prisonnières; elles repoussèrent avec mépris l'insultant hommage qui s'attaquait à leur vertu. Furieux d'être déçu dans son coupable espoir, Fréfossé résolut, au moins, de savourer une cruelle vengeance : par ses ordres, les trois jeunes filles furent transportées au haut de la falaise, et lancées dans un tonneau garni de clous, à travers les rochers et les précipices.

« A partir de ce jour funeste, les pêcheurs d'Etretat crurent revoir souvent les trois sœurs se promener sur la plate-forme, voilées de la blanche robe des fantômes, et chantant une hymne pieuse, comme au moment de leur martyre. Lorsque, le soir, Fréfossé quittait son château pour se rendre à quelque tournoi, à quelque fête, ou seulement à une partie de chasse, elles aussi quittaient leurs chambres de pierre, et accompagnaient tous les pas du meurtrier. Ces apparitions réitérées produisirent dans l'âme de celui-ci une terreur si douloureuse, un remords si persévérant, qu'ils triomphèrent de toute sa criminelle énergie, abattirent son courage et ses forces, et, par suite, amenèrent bientôt sa mort. Alors, la vengeance céleste se trouvant accomplie, les blancs fantômes de trois sœurs ne se montrèrent plus au sommet de la falaise, et leurs chants plaintifs cessèrent de troubler la veille laborieuse des pêcheurs d'Etretat. »

CHAMEAU. Albert le Grand nous apprend que si l'on met du sang de chameau dans la peau d'un taureau, pendant que les étoiles brillent, la fumée qui en sortira bientôt laissera croire qu'un géant s'est échappé de cette peau, et que sa tête touche au ciel. Le même sang, lorsqu'on s'avise de le manger, rend fou; et si l'on en frotte une lampe avant de l'allumer, la clarté de celle-ci fera paraître la tête de chaque personne présente, semblable à celle d'un chameau.

CHAMPIGNONS. Les insulaires d'Arran, dans le golfe de la Clyde, en Ecosse, croient que les mouettes et autres oiseaux de mer, dont ils ne connaissent pas les nids, proviennent de petits champignons blancs qui poussent sur les rivages. Selon eux, lorsque ces champignons sont échauffés par le

soleil, ils se transforment en gros vers qui se couvrent ensuite, peu à peu, d'un duvet épais, et auxquels poussent successivement un bec, des ailerons, des pattes, etc.

Un préjugé généralement répandu aussi dans la campagne, c'est que toutes les espèces de champignons rongées par les loches, peuvent être mangées. C'est une erreur fort dangereuse que celle-là. Il est nombre d'espèces vénéneuses pour l'homme, et qui n'en sont pas moins attaquées par les loches. Un autre indice que l'on accueille encore trop légèrement, est la couleur de la cassure du champignon. Cette cassure devient, il est vrai, noirâtre dans quelques espèces vénéneuses; mais dans d'autres, tout aussi redoutables, elle se conserve blanche comme dans les bonnes. Enfin, les mauvaises espèces ont presque toujours une odeur nauséabonde très-prononcée que n'ont point les bonnes; mais il serait encore très-imprudent de se fier à cette seule indication.

CHANDELLE. Il est beaucoup de personnes qui attachent un présage fâcheux à la circonstance de trois bougies qui se trouvent allumées en même temps dans une chambre. Cette superstition existait aussi chez les anciens qui voyaient en cela, soit le symbole des trois parques prêtes à trancher le fil de la vie; soit les trois gueules de Cerbère, s'ouvrant pour aboyer au passage d'une âme; soit enfin les trois furies se disposant à s'emparer de cette âme.

Lorsqu'il se forme des ramifications ou de petits boutons à la mèche d'une chandelle, on doit examiner de quel côté ils se trouvent placés; car on ne peut tarder à recevoir une visite ou une nouvelle quelconque dans la même direction.

Selon la croyance lorraine, une jeune fille offre un témoignage irrécusable qu'elle est encore vierge, quand elle éteint une chandelle d'un seul souffle, et qu'elle peut d'un autre souffle la rallumer immédiatement. Cette croyance existait aussi autrefois en Allemagne, ainsi que nous l'apprend Jacob Grimm, dans ses *Antiquités du droit allemand*, 932-3, citées dans les *Origines du droit français*, cherchées dans les *Symboles et les formules du droit universel*, par M. Michelet, in-8°, Paris, 1837. (Voir, pour une autre épreuve du même genre, au mot PISSENLIT ou DENT DE LION.)

CHANVRE. Au Décan, lorsque deux plaideurs viennent d'être jugés, le plaignant et le défendeur se placent à côté l'un de l'autre; on met dans la main droite de chacun, un peu de feuilles de chanvre (*Sheng*), pulvérisées, qu'ils enlèvent en soufflant dessus, pour exprimer que le motif de leur querelle a disparu à jamais, comme la poussière qui vient d'être dispersée.

En Écosse, quand les jeunes filles sèment le chanvre, elles répètent quelques paroles mystérieuses qui doivent leur faire connaître quel sera leur futur, selon la dispersion particulière des graines.

Dans le Périgord, c'est le jour de la saint Jean, avant le lever du soleil, que ceux qui sont attaqués de maladies de peau doivent, pour obtenir leur guérison, se rouler, nus, dans la rosée des champs, et surtout dans les chènevières. Ils se frottent avec les plantes qu'ils ont foulées, en mettent sur le poignet gauche, et le mal sèche en même temps que le topique.

CHAPELET. On croyait autrefois que la croix du chapelet d'une sorcière était toujours cassée ou plus ou moins endommagée; et dès lors on regardait comme un indice certain de sorcellerie, la croix du chapelet qui n'était pas entière.

CHARADRINS. C'est un oiseau dont parlent les Juifs. Ils disent que son regard a la vertu de guérir la jaunisse; mais pour cela il faut que le malade et l'oiseau se regardent fixement; car si le dernier détournait la tête, le patient trépasserait aussitôt.

CHARDON. Autrefois, en Bretagne, les jeunes filles qui désiraient savoir si elles seraient mariées dans l'année, prenaient une fleur de chardon épanouie, en arrachaient les pétales pour les éparpiller dans la chambre, et plaçaient ensuite le réceptacle de cette fleur sur le pied de leur lit. Si le mariage devait avoir lieu, le chardon se trouvait tout refleuri le lendemain matin, ou du moins il était admis que les choses devaient se passer ainsi.

CHARRUE. Un étranger qui passerait par dessus cet instrument en fonction ne manquerait pas, dans la commune de Thiéfosse, en Lorraine, d'être soupçonné d'aller au sabbat et pour le moins d'être quelque peu sorcier. A Rochesson, on forcerait quelqu'un de rétrograder s'il voulait enjamber ou passer au-dessus d'une charrue en mouvement, dans la crainte que les pommes de terre ou le grain qu'on doit semer plus tard ne réussissent pas.

CHASSE AUX OISEAUX. Naguère encore, on vous indiquait, en Normandie, le moyen suivant de tuer un grand nombre d'oiseaux pendant la nuit : attachez une chouette à un arbre, placez près d'elle une chandelle allumée, et battez du tambour au pied de l'arbre. Alors un grand nombre d'oiseaux de toute espèce se précipiteront sur la chouette pour lui faire la guerre, et l'on pourra tirer dessus tant qu'on voudra avec du menu plomb.

CHASSES DES ESPRITS. Elles sont aériennes ou terrestres et se produisent dans un assez grand nombre de localités en France. Nous indiquerons ici les principales.

Chasse-annequin, Hennequin, Mesgnie-Hellequin, ou *Herlequin*. — Elle a lieu en Normandie : une troupe se fait apercevoir dans l'air et pousse des cris aigus et prolongés. Au dire de quelques-uns, ces cris sont poussés par un clerc et une nonne qui, ayant eu l'un et l'autre une pensée profane, ont été condamnés à courir ainsi de toute éternité.

Chasse d'oliferne. — C'est sur la montagne boisée où se trouvent les ruines du château d'Oliferne, près d'Arinthod, dans le département du Jura, qu'apparaît cette chasse-

merveilleuse. « Un garde forestier, témoin oculaire de ce prodige, » raconte M. Désiré Monnier, « m'assurait, il y a bien longtemps, tout ému qu'il en était encore, qu'attiré un beau matin par le bruit de la chasse, il était arrivé à une clairière de la forêt ; que là il avait trouvé rassemblés, sous les amples rameaux d'un chêne, une foule de grands seigneurs, de belles dames et de piqueurs, les uns mangeant sur le gazon, les autres gardant les chevaux ou distribuant la curée à de nombreux limiers ; que la joie la plus vive animait le banquet ; que, n'osant aborder une société aussi brillante, il s'était reculé ; qu'il avait pris, pour s'échapper, un oblique sentier dans le bois ; mais, qu'enchanté d'un spectacle si nouveau pour lui, il avait retourné la tête, afin d'en jouir encore... Plus rien, tout avait disparu. »

Chasse du grand veneur. — On raconte qu'en l'année 1598, Henri IV se trouvant à la chasse dans la forêt de Fontainebleau, entendit tout à coup, à peu de distance, les jappements d'une meute et le son du cor. N'apercevant rien, il ordonna au comte de Soissons d'aller à la découverte. Ce seigneur obéit avec crainte, car il reconnaissait dans tout ce bruit quelque chose de surnaturel, et lorsqu'il revint auprès du prince, il lui dit : « Sire, je n'ai rien pu voir, mais j'entends comme vous la voix des chiens et le son du cor.—Ce n'est donc qu'une illusion, » répliqua le roi. Mais alors apparut une figure de chasseur au milieu des arbres qui cria au monarque : « Vous voulez me voir, me voici ! » Cette figure, dont il est toujours parlé dans la contrée, a reçu le nom de *grand veneur*, et une route de la forêt s'appelle de même.

D'autres auteurs attribuent cette aventure à François Ier. Il poursuivait un cerf dans cette forêt, lequel lui échappait sans cesse. Furieux de ne pouvoir l'atteindre, il piqua sa monture en s'écriant : *Diable!* — Aussitôt, lui et sa suite furent environnés d'une vapeur épaisse et un chasseur, vêtu de noir et aux yeux enflammés, ajusta le cerf qu'il tua, en prononçant ces mots : *Amendez-vous!* que les gens qui accompagnaient le roi traduisirent par ceux-ci : *M'entendez-vous?* Cette apparition aurait beaucoup effrayé François Ier, qui ne put se la faire expliquer par les savants de l'époque. *L'Etoile* maintient cette anecdote à Henri IV, comme ci-dessus il lui assigne la date du 12 août 1598, et voici sa version : Le prince courait le sanglier, lorsqu'un grand bruit se fit entendre : c'était un mélange de cris de meute et de cris humains, comme si une autre chasse était venue au-devant de la sienne. Le *chasseur noir* ou *le grand veneur*, c'était toujours lui, approcha, frappa la bête et dit au roi : *Qu'en pensez-vous ?* Du moins c'est ce que le roi crut entendre, car les autres seigneurs prétendirent que le fantôme avait prononcé : *En mangez-vous ?* Quoi qu'il en soit, le brave Béarnais eut grand peur.

Chasse du roi Arthus. — Dans le département des Landes, les gens de la campagne vous diront qu'ils ont souvent entendu dans l'air, soit le jour, soit la nuit, le son du cor, des jappements de chiens et des cris de chasseurs. Pour eux, lorsque cela arrive, c'est le roi Arthus qui est en chasse. Pourquoi le rois Arthus est-il en chasse au milieu des nuages ? Le voici : Ce prince assistait à la messe un jour de fête solennelle ; mais on vint le prévenir qu'un sanglier monstrueux s'était montré dans le voisinage, et alors, sans respect aucun pour la sainteté de la cérémonie, il saisit un épieu, sortit de l'église et courut vers l'endroit où on lui avait dit que la bête se trouvait. Dieu aurait été irrité de ce sacrilége, et, pour punir le coupable, l'aurait condamné à chasser de toute éternité, mais en vain, dans les plaines de l'air.

Chasse du roi Hérode. — Elle a lieu annuellement, le soir de la veille des Rois, dans la vallée de Coudes, qui appartient aux départements du Jura et de l'Ain. Nous empruntons encore sur cette chasse à M. Désiré Monnier les détails qui suivent :

« Laurent Dalphin, marinier, me racontait, en 1847, que, revenant de Lyon, il y avait environ quinze ans, et près d'arriver à Coudes, il avait vu, de ses propres yeux vu, une meute innombrable qu'il prit d'abord pour celle de M. Reydelet, mais qu'il reconnut ensuite pour celle du roi Hérode. Elle venait de passer à la nage la rivière d'Ain, et se répandait dans les champs, dans les prés, dans les vignes. Il entend même encore ses aboiements, qui diminuaient de force à mesure qu'elle s'avançait au fond de l'horizon. Ayant raconté la chose à Pierre Richoux, celui-ci l'accueillit d'un air d'incrédulité un peu choquante ce qui amena un défi pour l'année suivante. Il fut convenu qu'à pareil jour, ils sortiraient ensemble du village, et qu'alors ils seraient témoins tous deux de ce phénomène. Le passage du chasseur eut effectivement lieu. Antoine Levrat, leur ami commun, qui les accompagnait, peut l'attester. A peine étaient-ils engagés dans un étroit sentier tracé dans les neiges, qu'ils ont entendu de loin, sur les montagnes du Bugey, le train de cette chasse nocturne. Le bruit grossissant de plus en plus, avec une incroyable vitesse, comme si la meute eût marché de front avec le vent, nos braves champions avaient compris qu'ils n'avaient qu'à battre en retraite, et ils étaient rentrés chez eux tout hors d'haleine, et profondément convaincus du passage du roi chasseur.

« Il y a bien quatre-vingts ans (me disait-on à la même époque) que le cafi était pontonnier et le plus intéressant narrateur de Coudes. Une nuit qu'il était couché, il est réveillé par les cris : *A la barque! à la barque!* La nuit était froide ; on était à la veille de la fête des Rois, c'est-à-dire, précisément au cœur de l'hiver. Il en coûtait au cafi de se lever ; il aurait volontiers envoyé au diable l'importun voyageur. Un sentiment d'humanité le rappelle bien vite à son

devoir. Il s'habille à la hâte, court à la nacelle et traverse la rivière. Là, se trouvait un grand monsieur, couvert d'un grand chapeau, armé d'un grand fusil, suivi d'une grande meute. Le personnage entre dans le bateau ; il y est suivi de ses chiens, qui chargent d'un grand poids le frêle esquif. Ces quadrupèdes l'avaient déjà tout couvert, qu'il en sautait, sautait encore, sautait toujours, tant et si bien qu'ils passaient trois cents. En mettant pied à terre, le généreux passager désirant récompenser dignement le zèle et le bon cœur du pontonnier, lui remplit la main de pièces d'or ; mais quand l'honnête cafi, de retour à sa maisonnette, voulut compter les louis qu'il avait reçus, il ne trouva plus dans son gousset que des feuilles de buis ! Il se souvint alors que c'était la veille des Rois, et vit bien qu'il venait d'avoir affaire à ce réprouvé d'Hérode. »

Chasse Proserpine, *Chéserquine* ou *Harpine*. — « Lorsque le paysan normand, » dit Mlle Amélie Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, « entend bruire au-dessus de son toit la troupe impure commandée par Proserpine ou mère Harpine, s'il s'avise, cédant à je ne sais quel accès de vertige diabolique, de s'écrier : *Part en la chasse !* en réponse de sa demande indiscrète, on lui jette aussitôt par la cheminée un lambeau de cadavre. C'est là, en effet, le gibier que l'infâme sorcière va déterrer dans les cimetières, pour en repaître sa bande maudite et assaisonner l'ennui d'une oisive et fatigante excursion.

« Certain villageois qui avait proféré, au moment où Proserpine traversait les airs, le souhait sacrilége : *Part en la chasse !* trouva, le lendemain, une moitié d'homme accrochée à sa porte. Ce gage funeste lui inspire autant de dégoût que d'horreur : il veut s'en débarrasser au plus vite, et va le jeter à la rivière ; mais à peine notre homme est-il de retour à sa maison, qu'il retrouve la venaison diabolique suspendue à la même place. L'imprudent sent redoubler sa terreur et avec elle un pressant besoin d'en finir avec ce don fatal. Un nouveau transport à la rivière n'a pas plus de succès que le premier. Le malheureux s'aigrit, s'exaspère : il recommence vingt fois, cent fois, le même voyage, sans s'arrêter à raisonner sur sa folie et l'inutilité de ses efforts ; une persévérance implacable ramène toujours le fatal cadavre à la place assignée. A la fin, poussé à bout de lassitude, de désespoir, le pauvre villageois se voit contraint de laisser le gibier infernal suspendu à sa maison, comme un indice de ralliement pour les esprits malfaisants. Cependant, au moment où il s'y attendait le moins, c'est-à-dire neuf jours après sa mésaventure, Proserpine vint reprendre elle-même son présent dédaigné, suivant l'habitude qu'elle avait d'en agir ainsi. »

Chasse volante. — Les Périgourdins disent avoir vu cette chasse conduite par une dame blanche, montée sur un cheval blanc, armée d'une pique et donnant elle-même de la trompe. La chasse est composée de chevaux ailés, menés par des chasseurs, et de chiens courants ; les animaux poursuivis sont des cerfs, des biches et des lièvres : on entend très-distinctement le hennissement des chevaux, le claquement des fouets et le glapissement des chiens, et toutes les fois que cette chasse apparaît, c'est le présage d'un grand événement comme une révolution, une guerre ou une peste.

Chasseresse de Moissey. — « Le Jura, » dit M. Désiré Monnier, « n'a pas seulement des chasseurs mâles et infatigables pour animer l'air dans ses contrées boisées, si riches d'ailleurs de traditions : on y fait aussi les honneurs de la chasse nocturne à une belle dame blanche, qui entretient des sons d'un gentil oliphant les échos de la longue forêt de la Serre, aux environs de Dôle. Cette forêt se recommande aux amateurs du merveilleux par une ancienne résidence druidique, connue sous le nom de l'Ermitage de la Serre. On y voit une grotte multiple qui a un rez-de-chaussée dont les portes et les chambres voûtées sont taillées dans le roc. Au-dessus de cet appartement est un étage composé également de plus d'une pièce, et où l'on remarque surtout une paroi percée d'un œil-de-bœuf à l'instar de certains dolmens. Le cachet du druidisme le plus pur est là ; et l'aspect de ce monument de la nature et de l'art, sous une forêt de chênes, nous semble si pittoresque et si extraordinaire, qué nous le croirions digne de figurer parmi les décorations de l'opéra des Bardes. A ce lieu révéré se rattachent encore les apparitions d'une dame blanche, et nous avons tout lieu de croire que c'est la même dame que la chanteuse nocturne de la forêt, à moins qu'elle ne vienne elle-même révéler sa véritable origine à ceux qui s'informeront d'elle, et leur dire : — Non, je ne suis point la Diane de ces parages, mais je suis la druidesse de cet antique sanctuaire. »

« Il y a, parmi les hommes, des esprits assez mal faits pour se plaire à tout dénaturer : ils se sont avisés d'ôter à la dame de Moissey jusqu'à sa jeunesse et à ses grâces ; ils en font une naine vieille, ridée, malicieuse, marchant toute courbée sur son bâton blanc de coudrier, comme une sorcière de l'ancien régime. Si le fait est vrai, c'est que les esprits de l'air s'amusent quelquefois à se travestir pour éprouver la foi des mortels. Quant à la dame aérienne qui conduit la chasse à travers les nuages, au-dessus des bois agités par ses expéditions, ne la voit pas qui veut. On sait qu'elle a une robe blanche, mais on n'en sait rien de plus. Seulement, on entend avec une certaine émotion, ses chevaux, ses lévriers, ses piqueurs, ses compagnons et les sons harmonieux de sa trompe. »

Chasseur de Scey-en-Varey. — Ce lieu appartient au département du Doubs. Les échos du bassin de la Loue y sont réveillés,

dans les nuits de la Toussaint et de la Noël, par les sons retentissants de la trompe d'un chasseur nocturne et éternel. Le bruit qu'il fait cause la terreur des grands et des petits, et chacun cherche, en se plongeant sous les couvertures, à échapper à cette musique surnaturelle.

Les contrées du nord de l'Europe ont aussi leurs chasses des esprits, et en voici quelques-unes de l'Allemagne.

Chasseur des ramasseurs de mousse. — « Dans les Landes, dans les forêts, dans les lieux sombres et dans les souterrains, » disent les frères Grimm, d'après une tradition des environs de Saalfeld, « demeurent de petits hommes et de petites femmes, couchés sur la mousse verte, et ils sont couverts de mousse de la tête aux pieds. Le fait est tellement avéré, que les tourneurs en font des copies et les vendent. C'est particulièrement à ces ramasseurs de mousse que fait une guerre implacable le chasseur sauvage, qui apparaît souvent dans ces environs. On entend en effet les habitants dire : — On voit bien que le chasseur sauvage est venu chasser ici il n'y a pas longtemps : ça été un bruit, un tapage infernal. » Un paysan d'Arutchgerente, près de Saalfeld, était allé un jour sur la montagne pour faire du bois, pendant que le chasseur sauvage chassait. Le chasseur était invisible, mais le paysan put entendre et le bruit et les aboiements des chiens. Il lui vint tout à coup à l'idée de chasser de compagnie; il se mit à crier comme les autres, fit néanmoins son travail ordinaire et rentra chez lui. Le lendemain matin, comme il allait à l'écurie, il vit, suspendue à sa porte, un quartier de ramasseuse de mousse en récompense ou comme part de sa chasse. Le paysan, tout effrayé, courut bien vite chez le seigneur de Wirbach à qui il raconta l'affaire. Le seigneur lui conseilla de ne pas toucher à la viande, s'il ne voulait éprouver quelque mal de la part du chasseur sauvage, et de la laisser au contraire suspendue. Le paysan suivit ce conseil et le gibier disparut comme il était venu. »

Chasseur Falkemburg. — Walter Scott raconte qu'un homme entendant passer un spectre redoutable dans la forêt, se mit à crier : *Gluck zu, Falkemburg!* « Bonne chasse, Falkemburg ! — Tu me souhaites une bonne chasse, répondit une voix rauque, tu partageras le gibier. » — « Et une pièce de venaison corrompue tombant à ses pieds, récompensa le téméraire. Peu de temps après, il perdit deux de ses meilleurs chevaux; mais la colère du spectre ne se borna point à cette vengeance, et il ne se lassa point de tourmenter l'imprudent jusqu'à la fin de sa vie.

Chasseur grönjette. — « Les habitants du Sterusklint, dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, entendent souvent les aboiements des chiens du gronjette. Ils voient passer dans la vallée le grœnjette, la pique à la main, et ils déposent devant leur porte un peu d'avoine pour son cheval, afin que, dans ses courses, il ne foule pas aux pieds leur moisson. »

Chasseur Hackelberg.—Au rapport de Hans Kirchhof, il y avait autrefois dans le pays de Braunschweig, un chasseur nommé Hackelberg, qui avait pour son métier une si grande passion, que, lorsqu'il fut à son lit de mort, il pria Dieu, dit-on, de lui accorder, en échange de sa part du royaume des cieux, la grâce de chasser sur le Sœlling jusqu'à la fin du monde. Son vœu impie fut exaucé ; et très-souvent on entend, au milieu de la nuit, dans la forêt, un effroyable bruit de cors et de longs aboiements d'une meute de chiens. On affirme aussi que lorsqu'on a été témoin de cette chasse de nuit, il arrive toujours, si l'on s'avise d'aller soi-même à la chasse le lendemain, qu'on se casse un membre ou le cou, ou bien qu'on est la victime de quelque autre affreux accident.

Chasseur nocturne. — Les habitants du Riesengebirg entendent souvent durant la nuit, à ce qu'ils racontent, la voix de chasseurs, le son du cor et les cris des bêtes fauves. Ils disent alors : « Le chasseur nocturne chasse! » Les petits enfants ont peur aussi et se taisent quand on leur crie : « Sois sage; n'entends-tu pas le chasseur nocturne qui chasse? » Ce chasseur poursuit surtout les *femmes remuantes* (ruttelwiber), qui sont de petites femmes habillées de mousse. Il les tourmente sans relâche; et si alors elles rencontrent le tronc d'un arbre coupé par un bûcheron qui, en le coupant ait dit : *Dieu me bénisse! (Gott waels!)* elles trouvent le repos sur ce tronc; mais si le bûcheron, au contraire, a dit, en donnant son premier coup de cognée : *Me bénisse Dieu!* (waels Gott!) c'est-à-dire qu'il ait placé le mot Dieu le dernier, ce tronc d'arbre ne procure ni repos ni paix aux petites femmes remuantes, et il faut qu'elles fuient sans cesse devant le chasseur nocturne.

Chasseur Posterli. — Dans l'Entlebuch, on parle d'un esprit malin, nommé *Posterli*, qui vient chaque année, le jeudi avant la veille de Noël, accompagné d'une longue suite, pour chasser avec un vacarme affreux.

Chasseur Turst ou *Durst.* — Lorsque la tempête se déchaîne et gronde dans la forêt, le peuple des campagnes dans le canton de Lucerne, en Suisse, s'écrie que le *Turst* est en chasse.

« Dans la Scandinavie, » dit M. Guyornaud, cité par M. Monnier, « Odin révélait souvent sa présence dans les forêts qui lui étaient consacrées, par un bruit semblable à celui d'une armée de cavaliers qui volent au combat. On disait alors qu'il chassait à la tête de héros morts, et tous les mortels étaient saisis de frayeur. De cette croyance, répandue dans tous les pays teutoniques, est venue la tradition du *Chasseur nocturne.* C'est à minuit qu'il fait son apparition au milieu d'un tourbillon de guerriers. Leurs coursiers galopent sur les nuages, entre le ciel et la terre; les trompettes sonnent; on dis-

tingue la voix du chef faisant entendre à ses soldats fantastiques le cri de *abbo* (vieux mot qui signifie *allons ! courage !*), et l'air résonne au loin des cris de la troupe aérienne. L'analogie entre le dieu Odin et le chasseur sauvage est évidente. On appelle, en Allemagne, la troupe d'esprits qui accompagne le chasseur, *woden heer* (l'armée d'Odin); et *woden*, en anglo-saxon, veut dire féroce ou furieux. »

Enfin, les chasses des esprits font partie des croyances populaires écossaises, et l'on en trouve cette description dans le poëme intitulé l'*Albania*.

« C'est là que depuis longtemps les fiers thanes (seigneurs anglo-saxons) de Ross, entourés de leurs clans et de leurs vassaux empressés, avaient coutume de poursuivre le cerf bondissant ou le loup coupable. Là, on entend souvent à minuit ou à midi, un bruit d'abord faible, mais grossissant de plus en plus, la voix des chasseurs, les aboiements des chiens, et le son rauque du cor dans le lointain. Bientôt le tumulte redouble; l'air retentit de cris plus élevés, des gémissements du cerf poursuivi et déchiré par les chiens, des acclamations des chasseurs, du trépignement des pieds des chevaux, bruit répété par les échos des cavernes. La génisse, paissant dans la vallée, tressaille à ce tumulte, et les oreilles du berger lui tintent d'effroi. Il tourne ses yeux égarés vers les montagnes, mais il n'aperçoit aucune trace d'un être vivant. Effrayé et tremblant, il ne sait ce qui cause sa crainte frivole, et si c'est l'ouvrage d'un esprit, d'un sorcier, d'une fée ou d'un démon ; mais il est surpris, et sa surprise ne trouve pas de fin. »

CHAT. Presque partout, en France, cet animal est l'emblème du diable, que l'on croit se montrer habituellement sous la forme d'un chat noir. Certain os de la tête de ce chat noir a la propriété, dit-on, surtout à la campagne, de vous rendre complétement invisible.

On lit dans la *Démonomanie* de Bodin, que des sorciers de Vernon, auxquels on fit le procès, en 1566, fréquentaient et s'assemblaient ordinairement dans un vieux château, sous la forme d'un nombre infini de chats. Quatre hommes, qui avaient résolu d'y coucher, se trouvèrent assaillis par cette multitude de chats : l'un de ces hommes y fut tué, les autres blessés; néanmoins ils blessèrent aussi plusieurs chattes, qui se trouvèrent après en forme de femmes, mais ayant conservé leurs blessures.

Boguet raconte à son tour qu'un laboureur, près de Strasbourg, fut assailli par trois gros chats et qu'en se défendant il les blessa sérieusement. Une heure après, le juge fit demander le laboureur et le mit en prison, pour avoir maltraité trois dames de la ville. Le laboureur étonné assura qu'il n'avait maltraité que des chats, et en donna les preuves les plus évidentes, car il avait gardé les poils. On le relâcha, parce qu'on vit que le diable était coupable en cette affaire.

« Ce constant ami du foyer domestique, » dit M. Richard dans ses *Traditions lorraines*, « est encore, dans un fort grand nombre de localités, l'objet de beaucoup de croyances superstitieuses. S'il a un pelage noir, il est soupçonné aussi de fréquenter le sabbat déguisé en sorcier. Si le matin on se met en voyage et qu'on en rencontre un, c'est d'un très-mauvais augure, disent également les habitants de Thiéfosse, ainsi que ceux de Pouxeux. Ce préjugé existait déjà chez les Athéniens, qui voyaient dans cette rencontre fortuite un présage capable d'interrompre l'entreprise la plus sérieuse. (Dom Lobineau, *Préface sur Aristophane*, insérée dans les *Mélanges de critique, de philologie et d'histoire*, de Chardon de la Rochette, v. III, page 219.) Que plusieurs chats jouent ensemble le matin, on croit à Sapois que rien ne réussira de tout ce qu'on aura entrepris dans la journée. Si la nuit on les entend miauler, c'est qu'ils s'appellent pour aller au sabbat ou qu'ils en reviennent, et on s'empresse de les chasser. Qu'une jeune fille marche étourdiment sur la queue de ce joli animal, adieu pour elle l'espoir d'être mariée dans l'année. Qu'il meurt dans une maison, autre malheur pour ses maîtres.

« Fréya, qui a donné à l'Allemagne son nom au vendredi, était, dit M. le docteur Coremans, la sœur de Wodan, et l'accompagnait dans un char traîné par de superbes chats blancs. Cette divinité jouait un grand rôle dans les mythes du nord. Elle présidait aux amours et accordait ses bénédictions aux amants fidèles; mais, ajoute le savant docteur belge, par un retour des choses ordinaires dans ce monde, ils sont devenus le symbole d'un culte condamné, d'amours indécents de sorciers et de sorcières.

« A Ipres, on les précipite des tours. Dans notre Lorraine, on en renfermait, il y a à peine deux siècles, dans des cages en osier qu'on plaçait sur un arbre au-dessus du feu de la Saint-Jean. On attribue le supplice qu'on faisait subir à ces animaux à l'opinion répandue anciennement que les chats devenus vieux allaient au sabbat. Il n'est pas inutile d'observer à ce sujet qu'il y a peu de provinces en France où les prétendus sorciers aient été aussi communs que dans la nôtre et dans le pays Messin. (Noël, *Dictionnaire des origines*.)

« Beaucoup d'habitants de la campagne sont encore persuadés que si un chat, après avoir léché une de ses pattes de devant, agence, comme dit Liébault (*Agriculture ou Maison rustique*, publiée pour la première fois en 1574), le poil de sa tête en y passant les mêmes pattes de devant par-dessus ses oreilles, aucun baromètre n'apprendra plus sûrement, en hiver, qu'il ne peut tarder de tomber de la neige, et en été, de la pluie.

« Aux environs de l'Aigle, en Normandie, on croit que les chats mâles ont le privilége d'assister au sabbat; mais si on leur coupe le bout de la queue ou les oreilles, ils n'y sont point admis. (*La Normandie romanesque et merveilleuse.*) Ne serait ce pas pour leur éviter cet affront, qu'on leur fait encore subir, quand ils sont petits, une pareille mutilation sous le prétexte de les préserver de maladies et de les empêcher de s'éloigner de la maison. » (RICHARD, *Tradit. lorraines.*)

CHATEAU D'ANNEBAUT. « Dans la commune d'Appeville-Annebaut, canton de Monfort, près de Pont-Audemer, on voit encore, » dit mademoiselle Amélie Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse*, « quelques restes du magnifique château que le fameux Claude Annebaut, amiral de France sous François I[er] et Henri II, voulut se faire construire, mais qu'il conçut sur un plan si gigantesque, qu'il ne put mener à fin l'entreprise. Il y a une quarantaine d'années, ce château existait encore tel que l'avait laissé son fondateur; mais aujourdui il n'en subsiste plus que deux énormes monceaux de maçonnerie, renfermant deux ou trois appartements et un bout de corridor. A l'époque où l'on construisait cette orgueilleuse demeure, le peuple, qui n'osait s'expliquer les lenteurs du travail par un motif qui parût mettre en question la puissance du noble seigneur d'Annebaut, prétendait que le diable s'était mêlé de l'entreprise, et qu'il démolissait pendant la nuit l'ouvrage achevé pendant le jour. Bien loin de supposer que l'argent ait manqué, il répète aujourd'hui qu'un trésor a été laissé dans les fondations. Ce trésor, renfermé dans un coffre, surnage au-dessus des eaux qui ont pénétré dans les appartements inférieurs; nul ne pourra jamais s'en emparer, car celui qui, après avoir approché du bord, tenterait de le saisir, serait entraîné au fond de l'abîme par une force surnaturelle, contre laquelle même une lutte désespérée ne saurait prévaloir. »

CHATEAU DE SCHILDHEIS. Ce vieux château est situé dans une forêt déserte et dans un pays de montagnes. Il devait être reconstruit par des bohémiens; mais quand les entrepreneurs en visitèrent les ruines et les fondations, ils rencontrèrent un plus grand nombre de galeries et de voûtes souterraines qu'ils ne l'avaient supposé. Dans l'une de ces voûtes étaient assis sur un trône de pierreries, un roi qui avait à sa droite une jeune et belle fille, laquelle retenait sur son épaule la tête du prince qui semblait endormi. Lorsque les visiteurs s'approchèrent, pleins d'avidité à cause des richesses qui leur apparaissaient, la jeune fille se changea tout à coup en un serpent vomissant des flammes, ce qui obligea les téméraires de reculer. Ils s'empressèrent d'aller faire part à leur seigneur de ce qu'ils avaient vu, et celui-ci se rendit aussitôt dans le souterrain où il entendit tout d'abord les soupirs de la jeune fille. Il menait avec lui un chien qui s'avança au milieu de la flamme et de la fumée et il le crut perdu. Cependant le feu s'éteignit; alors il s'approcha davantage et s'aperçut que son chien était tenu dans les bras de la jeune fille qui ne lui faisait aucun mal; et il lut sur la muraille une inscription qui le menaçait de sa perte. Sans en tenir compte, il passa outre; mais il fut immédiatement enseveli par les flammes. Quels étaient ce roi et cette jeune fille? Personne ne saurait le dire.

CHATEAU DU DIABLE. Une tradition allemande rapporte ce qui suit : « Non loin de la ville d'Utrecht, le peuple montre, avec effroi le château du diable. C'est un édifice hideux et bizarre, bâti de rocailles et décoré de peintures effrayantes, de monstres, de démons à longues queues, de bas-reliefs représentant des damnés, des statues, et tout ce que l'imagination a placé de plus affreux en enfer. Depuis longues années, nul ne voulait plus habiter ce lugubre manoir. Le diable, disait-on, l'avait pris pour son séjour : il y venait faire le sabbat, le treize de chaque mois; il y célébrait ses orgies, et, de mémoire d'homme, on citait vingt personnes qui avaient perdu la vie, en cherchant, par bravade, à passer la nuit dans ce lieu, si horriblement dangereux.

« Un jeune seigneur hollandais, indocile aux leçons de l'expérience, fut assez hardi pour visiter le manoir infernal. Il fit plus : il se décida à y passer plusieurs nuits; mais il se fit accompagner de deux valets robustes, et d'un homme qui, dans le pays, passait pour un magicien habile. Ils se rendirent donc, le 13 novembre, au château du diable. Le silence glacial qui régnait dans les cours et galeries ne les effraya pas et ils se disposaient à entrer dans la salle d'honneur, quand une vieille femme se présenta et leur défendit d'approcher. Le jeune seigneur se sentit frappé en même temps d'une main invisible, qui le retenait immobile. Il se retourna alors vers le magicien, pour en implorer le secours. Celui-ci conjura la vieille femme qui disparut aussitôt.

« Les quatre aventuriers avancèrent alors dans la grande salle; mais ils n'y trouvèrent que le silence du tombeau. Quelques os, à demi réduits en poussière, étaient gisants sur le plancher. Ils traversèrent de longues galeries, et pénétrèrent enfin jusqu'auprès du salon principal : le bruit qu'on y faisait saisit de crainte le jeune seigneur. « Rassurez-vous, lui dit le sorcier, vous n'avez « rien à redouter près de moi. »

« En disant ces mots il lui passa au cou un morceau de la vraie croix, et ouvrit la porte. Un ours énorme, étendu au milieu de la salle, se leva pesamment et marcha droit à lui. Le Hollandais stupéfait tira son épée, mais elle se brisa en éclat, dès le premier coup qu'il porta au monstre. Cet accident avait entraîné la chute du jeune seigneur, qui ne reprit ses sens que lorsque l'ours eut quitté la salle, en poussant un affreux hurlement. Le gigantesque animal ne fut pas plutôt sorti, qu'on vit tomber du plafond des gouttes de sang, qui se succédaient, trois par trois, de seconde en seconde; et

des quatre coins de la salle on entendait des gémissements plaintifs : « Où sommes-« nous, grand Dieu ! s'écria le jeune homme. » Il s'avança vers un des coins du salon, et vit, sur un lit ensanglanté, un squelette chargé de chaînes, dont le cœur battait encore, au milieu des ossements desséchés; ses yeux, isolés dans leur orbite décharné, se roulaient avec une rapidité horrible. Le sorcier, qui craignait qu'un plus long examen ne troublât la raison du jeune homme, brûla une branche de myrte vert, en accompagnant cette cérémonie d'une conjuration puissante. Aussitôt ce repaire de la mort se changea en un appartement fastueux; un souper délicat se trouva servi comme par enchantement, sur une table de porphyre, et les deux intrépides amis se restaurèrent avec la cuisine du diable.

« Comme ils en étaient au dessert, il se fit un grand bruit à l'extérieur : la nuit vint subitement, la foudre gronda, l'éclair brilla et sillonna l'obscurité de l'air; un fracas horrible sembla bouleverser la nature et ébranler le château jusqu'en ses larges fondements. Tout à coup la foudre tomba sur la table et l'engloutit; le plafond s'entr'ouvrit et il en tomba une légion de monstres, vomis par l'enfer, qui se mirent à danser de la façon la plus grotesque. La troupe grossissait de minute en minute; des démons ailés, des démons cornus, des sorciers à cheval sur des boucs, des sorciers à califourchon sur des manches à balais, descendirent par le trou du plafond. Le sorcier s'était rendu invisible, ainsi que ses compagnons, aux yeux de la bande infernale. Une vieille sorcière parut enfin, apportant un nouveau-né, que l'on égorgea dans un coin, et que l'on fit rôtir pour le banquet. Enfin, il tomba d'en haut une grande cruche noire, devant laquelle tout le monde se prosterna. Le diable en sortit et les danses recommencèrent.

« Mais, si les étrangers avaient échappé aux regards de la bande agitée, ils ne trompèrent point les yeux clairvoyants du grand maître du sabbat. Il poussa un cri, le voile magique qui couvrait le jeune seigneur et le sorcier s'évanouit pour tout le monde, et la troupe entière s'envola, en hurlant. Le plafond se referma, l'obscurité revint, et le silence avec elle.

« — Allons-nous coucher, » dit le sorcier. « —Quoi ! ici ? — Pourquoi pas ? — Mais cette diabolique cohorte ! — N'ayez pas peur : Je suis là. » En même temps, il se jette sur le lit du spectre qui avait causé tant d'effroi au jeune homme, et conseille à celui-ci d'en faire autant. Le Hollandais obéit, mais à contre-cœur et seulement pour ne pas démentir sa réputation de bravoure. Inutile serait de dire qu'il ne dormit point. L'aurait-il pu d'ailleurs? Le spectre dont ils occupaient la place parut devant eux, s'écriant, d'un accent funèbre : — Malheur ! malheur à qui trouble le repos de ceux qui souffrent dans le sein de la mort ! » Et comme on ne lui répondait pas, il se saisit de l'épée du Hollandais et s'avançait pour l'en frapper, lorsque le magicien, d'une voix forte, lui cria : — Arrête ! je t'ordonne de me dire qui tu es, ce que tu veux, d'où tu viens. » Le spectre, étonné, répondit en tremblant : — Pourquoi me forcer à rompre le silence que je garde depuis cent ans? je me nomme Spitterbornn. Celui qui fonda ce château me prit à son service dans mes jeunes années. Il n'était point marié. Un soir qu'il se baignait, au clair de la lune, il vit une jeune personne qui se noyait : il la sauva. Elle était belle, noble, sage : il l'épousa. Ils habitaient ensemble ce séjour, lorsqu'elle lui donna un fils; mais, à peine fut-il venu au monde, qu'il disparut avec elle. Les sages du pays, consultés là-dessus, répondirent que mon maître avait épousé un démon succube, et ils devinèrent juste. Un jour, que je parcourais avec lui la forêt, un loup déboucha sur nous; je m'élançai à sa rencontre : au même moment, mon maître faisait feu sur l'animal; le plomb mortel m'atteignit, et, dans l'autre monde, je trouvai sa femme. « Spitterbornn, me dit-elle, retourne sur la terre : j'y ai laissé un époux qui me fut infidèle : ma puissance te rend à la vie, mais à la condition de donner la mort à ton maître. » J'obéis. Et, depuis, j'ai frappé de mort tous ceux qui ont osé pénétrer ici. Je ne suis coupable que par force; et je subis librement la peine de mes forfaits. Le sacrifice d'une poule noire, par une main innocente, peut seule mettre un terme à mes supplices renaissants. »

« Le sorcier et le Hollandais promirent à Spitterbornn de le délivrer de ses peines; et, le matin, sortis sains et saufs du château du diable, ils firent, selon qu'ils s'y étaient obligés le sacrifice du noir holocauste. »

CHATTE DU SAULE (La). « Dans le village de Strastleben, » disent les frères Grimm, « il y avait une certaine servante qui avait, mainte et mainte fois, disparu de la danse, sans que personne sût où elle était passée, jusqu'à ce qu'enfin, après un assez long intervalle, on la voyait reparaître. Des paysans s'entendirent pour la suivre à la première occasion qui se présenterait. Or, un dimanche qu'elle revint à la danse, elle se divertit avec les garçons, puis, comme de coutume, s'en alla. On la suivit. Elle sortit du cabaret, prit le chemin des champs, et courut, sans regarder derrière, à un saule creux dans l'intérieur duquel elle se cacha. Les paysans attendirent dans un endroit où ils étaient très-bien placés pour satisfaire leur curiosité. Un petit moment après, ils aperçurent une chatte qui s'élançait hors du saule et se dirigeait en courant toujours à travers champs vers Langendorf. Les paysans s'approchèrent alors de l'arbre. La fille ou plutôt son corps, roide et engourdi, était appuyé contre; ils eurent beau le remuer, le secouer, jamais ils ne purent le ramener à la vie. La frayeur les saisit; ils laissèrent là le corps et retournèrent à leur cachette. Au bout de quelque temps, ils virent revenir la chatte qui se glissa doucement dans

le saule; puis la servante en sortit et partit pour retourner au village. »

CHAUCE-PAILLE. *Voy.* INCUBE.

CHAUCEUR. C'est le nom que l'on donne au cauchemar dans le canton d'Arinthod, département du Jura. On lit à ce sujet ce qui suit dans le livre de M. Désiré Monnier: « Mme Palmyre M. L., qui m'a communiqué tant de traditions recueillies sur place, me mandait un jour dans une de ses piquantes missives : « Il me serait bien difficile d'analyser tous les rapports que l'on m'a faits sur le *chauceur*. Sujette moi-même au cauchemar, lorsque je me plaignais devant certaines de mes voisines d'en avoir subi les angoisses, elles ne manquaient pas de me dire : *O dama, étiet lou chauceux que vous a enchaussé;* mais elles ne le dépeignaient point. Christine de Rougemont (je dois vous dire par parenthèse que cette honnête et simple paysanne est issue d'une maison noble, et que l'on conserve dans sa famille l'épée d'un de ses ancêtres), Christine de Rougemont me racontait un jour, à peu près en ces termes, la connaissance qu'elle avait faite avec cet être fantastique, enfant de l'angoisse et du rêve :

« J'étais couchée; j'entendais dans la chambre comme les pas de quelqu'un qui aurait marché légèrement. Ce n'était pourtant pas quelqu'un. Puis on sauta sur le pied de notre lit. Les feuilles de la paillasse crièrent sous la pression, et bientôt ma poitrine fut opressée d'un poids qui s'y posa. On me saisissait par le cou; j'entendais *han! han!* expression des efforts qu'on faisait pour me suffoquer. Mon mari m'entendant gémir et râler, me secoua vivement. Ça me quitta aussitôt, et nous entendîmes tous deux le froissement des feuilles de la paillasse, et le même genre de pas dans la chambre. J'étais délivrée du *chauceur*. La porte et la fenêtre étant fermées, ça dû passer par la serrure. » —*Voy.* INCUBE.

CHAUCHE-POULET. Nom qu'au XVe siècle on donnait au cauchemar.

CHAUCO-VIEILLO. Les Périgourdins appellent ainsi le cauchemar, qu'ils considèrent comme une vieille sorcière qui s'introduit par le trou de la serrure pour arriver près de vous quand vous dormez. Elle monte sur le lit par le pied, s'étend sur vous pour vous étouffer, et si l'on cherche à la saisir pour l'étrangler, elle est si moëlleuse au toucher, qu'on ne peut la retenir et qu'elle s'enfuit en vous accablant d'injures. *Voy.* INCUBE.

CHAUDIÈRE. C'est invariablement dans une chaudière de fer, que les sorcières composent leurs maléfices, et toujours cette chaudière est placée sur un feu de verveine.

CHAUSSÉES. En Bretagne, de même qu'il y a un grand nombre de *baumes*, de *grottes* et de *caves des fées;* de *cercles* et de *carrefours des fées;* de *tables* et de *fuseaux des fées;* il y a aussi des *chemins des fées*, et ce sont particulièrement les vieilles voies romaines qu'on désigne ainsi. « Nous retrouvons souvent chez les Bretons, » dit M. Biseul, « le nom de *Chaussée à la dame*, à cause de la tradition généralement répandue, qui veut que les voies romaines aient été faites par une princesse qu'on nommait tantôt *la fée Jouvence*, tantôt *la Bohonne* ou *madame Aléno*, et tantôt la *princesse Ahés.* » M. Désiré Monnier indique aussi plusieurs chemins des fées dans les départements de l'Ain, du Jura, de la Haute-Saône, etc

CHAUVE-SOURIS. Les Caraïbes regardaient autrefois cet animal comme de bon augure; ils prétendaient que c'était un gardien de leurs maisons durant la nuit, et ils traitaient de sacriléges ceux qui les tuaient.

Dans la Montagne-Noire, département du Tarn, on croit que si l'on jetait une chauve-souris dans le feu, celle-ci ferait entendre très-distinctement de grosses injures.

CHELIDOINE. Jadis on croyait que les hirondelles faisaient usage de cette plante, pour rendre la vue à ceux de leurs petits qui devenaient aveugles.

CHEMENS. Esprits familiers des Caraïbes. Ceux-ci leur offrent les prémices de leurs récoltes de fruits, et les placent dans un coin de leur case où ils sont bien persuadés que les chemens ne manqueront pas de venir en goûter.

CHEMISE DE NECESSITE. Nom que l'on donnait autrefois, en Allemagne, à la chemise d'une sorcière, chemise coupée d'une manière bizarre et chargée de croix et de figures magiques,

CHEMISE D'ORTIES. La tradition allemande qui porte ce titre est rapportée comme suit dans les souvenirs de voyage de M. X. Marmier :

« Dans une des grottes de ce rocher adossé au château d'Eberstein, habitait autrefois une naine de montagne (*Bergweiblein*), qui n'était plus ni jeune, ni jolie, mais qui avait un caractère extrêmement bon et obligeant. Elle venait souvent à la veillée du soir visiter les pauvres habitants du village; elle racontait aux jeunes filles de merveilleuses histoires, et partout où elle avait passé, la quenouille se remplissait de lin, et la bobine se couvrait d'un fil beaucoup plus fin et plus uni.

« Il y avait dans ce temps-là à Eberstein un châtelain au cœur dur, qui tourmentait les vassaux, forçait impitoyablement les enfants de ses serfs à travailler sans cesse, et ne leur permettait de prendre ni une heure de repos, ni un instant de plaisir. L'une des jeunes filles à ses ordres était très-belle; elle s'appelait Clara. Le jardinier du château l'aimait et elle l'aimait aussi. Mais elle ne pouvait se marier sans la permission du châtelain, et chaque fois qu'elle en avait manifesté le désir, celui-ci avait trouvé un nouveau moyen de repousser sa prière. Un jour qu'elle était revenue l'implorer de nouveau, il lui dit avec une froide ironie, en la conduisant vers la fenêtre :

« — Tiens, vois-tu là-bas ce tombeau?

« — Hélas! répondit Clara en pleurant, c'est celui de mes parents.

« — Les orties y croissent à merveille, ajouta le châtelain; je me suis laissé dire que l'on peut faire un tissu charmant en filant cette plante. Si tu veux que j'accède à ta demande, va te mettre à l'œuvre, pose ces orties sur ta quenouille et tires-en de quoi faire deux chemises de même grandeur, l'une sera ta chemise de fiancée, l'autre me servira de linceul. »

« A ces mots, il s'éloigna avec colère, et la pauvre fille resta toute stupéfaite, ne sachant à quoi se résoudre. Dans la tristesse de son âme elle alla s'asseoir sur le tombeau de ses parents, et pleura et pria tant, que ses pleurs et ses prières auraient pu attendrir un rocher. Tout à coup la *Bergweiblein* lui apparut et lui demanda la cause de ce chagrin. Clara lui raconta ce qui venait de se passer, et, en écoutant ce récit, le visage de la vieille femme prit une expression de colère : — Console-toi, lui dit-elle, je viendrai à ton secours. » En disant cela, elle arracha les orties qui avaient grandi sur le tombeau et retourna dans sa montagne.

« Peu de temps après, le châtelain chassait dans la montagne; il arriva auprès du Rockenfelds, et trouva la *Bergweiblein* assise à l'entrée de sa grotte et tournant son rouet avec une grande activité.

« — Vieille, dit-il en passant, tu travailles à faire une chemise de fiancée?

« — Oui, répondit-elle, une chemise de fiancée et une chemise de mort.

« — Tu as là une belle laine, tu me l'auras sans doute volée.

« — Non. Je l'ai recueillie sur la tombe du brave Gottfried. »

« Cette réponse jeta le trouble dans la conscience du châtelain. Il retourna à Eberstein avec une agitation visible, et il combattait au dedans de lui-même pour savoir s'il consentirait au mariage de Clara, ou s'il s'y opposerait encore. Quelques jours se passèrent sans qu'il eût la force de prendre aucune résolution. Un soir il était assis à table, avec sa coupe pleine de vin devant lui; Clara entra portant ses deux chemises.

« — Monsieur le châtelain, dit-elle, voici ce que vous avez demandé, voici les deux chemises tissues de fil d'orties; l'une est pour vous, l'autre est pour moi.

« — Eh bien! Je tiendrai parole, répondit le châtelain, demain le mariage aura lieu. »

« Il dit ces mots en riant; mais son âme était pleine de frayeur et son regard était sombre. Il lui semblait qu'il se trouvait poussé par une main miraculeuse; il donna ses ordres pour la cérémonie et promit d'accompagner Clara à l'église. Mais le lendemain matin il avait cessé de vivre, et à l'heure où la cloche s'ébranlait pour annoncer le mariage de Clara et du jardinier, une autre cloche sonnait pour annoncer ses funérailles. »

CHEMISE ENCHANTÉE. En Allemagne, on accorde une foi entière aux effets merveilleux de ce qu'on appelle la chemise enchantée (*Nothem*), et l'on prétend qu'elle se prépare de la manière suivante. La nuit de Noël, il faut que deux jeunes filles, qui n'aient pas passé l'âge de sept ans, se mettent à filer du lin, le tisser, le coudre et en faire une chemise. Cette chemise doit avoir sur le devant, à l'endroit où elle couvre la poitrine, deux têtes brodées, l'une du côté droit avec une longue barbe et un casque, l'autre du côté gauche avec une couronne semblable à celle que porte le diable. De chaque côté doit se trouver en outre une croix. La longueur de cette chemise doit être telle, qu'à l'homme elle monte au cou et descend jusqu'à la moitié du corps. Voici quelles sont ses propriétés : à la guerre elle met à l'abri des coups, des balles et de toute espèce d'accident, ce qui fait que les princes, les souverains qui tiennent beaucoup généralement à préserver leurs personnes, en ont toujours fait le plus grand cas. Les femmes en couche qui se revêtent de cette chemise, se délivrent plus aisément; et lorsqu'elles l'ont enlevée à un homme mort pour s'en couvrir, elles se mettent à l'abri de devenir enceintes. *Contra vero tale indusium, viro tamen mortuo ereptum, a feminis luxuriosis quœri ferunt, quo indutæ non amplius gravescere perhibentur.* Les sorcières préparent aussi des chemises et autres vêtements qui, dans des circonstances données, produisent des résultats admirables.

CHÊNE. On croit que l'année où cet arbre produit une récolte abondante de son fruit, on aura force neige avant Noël, laquelle sera suivie d'un froid très-vif.

CHÊNE DU VAL-A-L'HOMME. Il est situé dans un vallon près d'Elbeuf, en Normandie. La tradition prétend qu'un spectre effroyable, ayant la tête tranchée et les vêtements couverts de sang, vient errer chaque nuit autour de cet arbre.

CHEVAL. En Bretagne, quand un cheval bâille on lui dit: « Saint Eloi vous assiste, » parce que ce saint est le patron des chevaux.

CHEVAL BAYARD. On nomme ainsi en Normandie le gobelin ou lutin qui a pris la forme d'un cheval pour jouer des tours à l'homme. Ainsi transformé, il se présente à quelque voyageur cheminant à pied, et témoigne d'abord de si pacifiques dispositions qu'on se décide souvent à l'enfourcher. Mais une fois dessus, ce n'est plus qu'une suite épouvantable de sauts, de soubresauts, de ruades, de mouvements étranges, qui remplissent d'effroi; et quand le méchant esprit s'est amusé tout son saoûl de la terreur de son cavalier, il s'en débarrasse en le jetant dans une mare ou dans un fossé plein d'eau bourbeuse.

CHEVAL BLANC DE FONCINE. Foncine ou Fonssène, en latin *Fons Senæ*, c'est-à-dire la fontaine de la Sène, est une commune du département du Jura. On y trouve, en effet, la source de la Sène, qui a la réputation de guérir de la fièvre, et de bien d'autres maux encore; et sur les bords de

laquelle on voit souvent paraître un cheval blanc, ailé, ce qui lui permet de s'élever et de planer quelquefois sur la montagne au pied de laquelle surgit la source.

CHEVAL GAUVAIN. On le rencontre, dit-on, la nuit, dans la vallée de la Loue, département du Jura. Si quelque audacieux le saisit pour le monter, l'animal n'oppose aucune résistance; mais dès qu'il est enfourché, il s'emporte comme un trait, et va se précipiter dans quelque gouffre ou dans quelque étang. Le cheval gauvain est un épouvantail dont on fait usage vis-à-vis des enfants, pour les empêcher d'aller courir le soir.

CHEVAL SANS TÊTE. Les habitants de Côges, dans le canton de Bletterans, département du Jura, sont témoins, à ce qu'ils disent, d'un phénomène merveilleux : un cheval blanc, sans tête, s'abat quelquefois sur leur territoire, et s'il prend alors la fantaisie à quelque téméraire de l'enjamber, il est aussitôt emporté dans l'espace par ce singulier destrier, et ne reparaît plus.

Un autre cheval sans tête habitait autrefois le territoire de Relans, dans le même département. Il était blanc aussi, et paraissait s'être attribué la garde de l'entrée d'un chemin qui pénétrait dans le bois de Commenailles; car c'était toujours en cet endroit qu'on le rencontrait. Le plus souvent il fondait au galop sur le voyageur, et le jetant sur son dos il allait le déposer au loin, soit dans les champs, soit au milieu des bois. D'autres fois il arrivait sans bruit derrière le passant, et lui posait ses pieds de devant sur les épaules. Celui-là a disparu dans les tourmentes révolutionnaires, tourmentes qui ont emporté tant d'autres choses bien autrement sérieuses.

CHEVAL TROIS PIEDS. Cet animal tripède habite les bois de Nancray, non loin de Besançon. Il ferait des merveilles si quelque habile écuyer pouvait le monter, c'est-à-dire le dompter, et quelques-uns ont entrepris d'arriver à ce résultat; mais le fier coursier leur a toujours échappé pour aller reprendre son indépendance dans les bois. La mythologie scandinave nous montre aussi qu'Héla ou la mort, avait pour monture un cheval à trois pieds.

CHEVAUX MARINS. Sur la côte du village d'Yport, en Normandie, et de quelques autres lieux du littoral, il se montre, dit-on, fréquemment sur le rivage, des chevaux et des moutons de mer, dont les yeux exercent une telle fascination, que les imprudents qui s'exposent à leurs regards, sont entraînés irrésistiblement dans la mer, où ils disparaissent pour ne plus revenir.

CHEVESCHE. Espèce de chouette que quelques démonographes ont donnée aux sorcières, 1° parce que, comme les chouettes, elles sortent principalement la nuit; 2° parce qu'elles aiment à sucer le sang, surtout celui des petits enfants. *Voy.* LAMIES.

CHEVEUX. On croit, dans quelques localités, que le frisson des cheveux annonce qu'un démon passe dans le voisinage. Les Bretons disent aussi que les sorciers ont le pouvoir, en soufflant leurs cheveux dans l'air, de faire prendre à ceux-ci la forme que bon leur semble.

CHEVILLEMENT. Genre de maléfice employé par les sorciers et exploité particulièrement par les bergers. Il a pour objet d'empêcher d'uriner, et on y parvient en enfonçant une cheville de fer dans un mur, pratique qu'on accompagne de certaines paroles ou conjurations. On raconte que le diable chevilla un jour la seringue d'un honorable apothicaire, en fourrant sa queue dans le piston.

CHÈVRE BLANCHE DE GUMOENS. Le château de Gümoëns appartient au canton de Vaud, dans la Suisse Romande. Autrefois, lorsqu'un événement devait arriver aux habitants de ce château, il était toujours annoncé par l'apparition d'une chèvre blanche qui se montrait à la plus haute fenêtre de l'édifice.

CHÈVRE-FEUILLE. On a longtemps raconté qu'un chèvre-feuille qui perçait la pierre du tombeau d'Abeilard et d'Héloïse, au Paraclet, ne fleurissait jamais que pendant les temps d'orage.

CHICHEFACE. Bête de formes hideuses et d'instincts féroces, que les Normands disent s'attaquer principalement aux *bonnes femmes*, afin d'en détruire la race, déjà peu nombreuse, et de laisser l'empire du monde aux méchantes.

CHICOTA. Oiseau des îles Tonga, auquel les habitants accordent la faculté de prédire l'avenir. Comme cet oiseau descend du haut des airs en poussant de grands cris, ils sont persuadés que lorsqu'il s'abaisse près d'un passant, c'est dans l'intention de lui faire connaître ce qui doit lui arriver.

CHIEN. Les aboiements des chiens sont pour les Provençaux, comme chez les anciens, un présage sinistre. Les Normands disent que si l'on en rencontre un noir, le matin, en sortant pour la première fois, il faut rentrer aussitôt sans terminer aucune affaire, parce que le chien noir est d'un mauvais augure.

Dans la Normandie encore, on croit qu'il existe, dans tous les châteaux en ruines, des trésors qui sont gardés par des chiens noirs. Ces trésors sont la propriété du diable. Lorsqu'un de ces animaux se présente chez un habitant, et qu'on lui a fait faire un bon repas, il invite alors son hôte à le suivre et le conduit à l'endroit où il faut fouiller. Néanmoins, avant de se mettre à cette besogne, il est nécessaire de s'y préparer par le jeûne et la prière, et lorsque l'opération est commencée, on ne doit pas, quelle que soit sa durée, l'abandonner un seul instant; car on perdrait tout le fruit de sa peine.

Selon Wierus, on chasse pour toujours les démons d'une maison, en frottant les murs avec le sang ou le fiel d'un chien noir.

Le savant Paul-Jove dit que Henri Corneille Agrippa avait pour fidèle compagnon un chien noir qui n'était autre chose qu'un démon déguisé. Au moment de mourir, Agrippa maudit son chien, en lui disant : « Fuis, malheureuse bête, qui m'as perdu pour toute l'éternité ; » et aussitôt la bête alla se précipiter dans la rivière.

Une demoiselle du XVIIe siècle avait un chien qu'elle faisait manger à table auprès d'elle. Le bruit se répandit bientôt que c'était un démon familier ; on accusa la demoiselle de magie ; et les choses vinrent à un tel point, qu'elle fut obligée de quitter le pays. « Si elle fût morte en voyage, dit Saint-André, on eût affirmé sur-le-champ que son démon lui avait tordu le cou, ou l'avait emportée toute vivante en l'autre monde. »

Tavernier rapporte que lorsqu'un Guèbre est à l'agonie, les parents prennent un chien dont ils appliquent la gueule sur la bouche du mourant, afin qu'il reçoive son âme avec son dernier soupir. Le chien leur sert encore à faire connaître si le défunt est parmi les élus. Avant d'ensevelir le corps, on le pose à terre : on amène un chien qui n'ait pas connu le mort ; et, au moyen d'un morceau de pain, on l'attire le plus près du corps qu'il est possible. Plus le chien en approche, plus le défunt est heureux. S'il vient jusqu'à monter sur lui et à lui arracher de la bouche un morceau de pain qu'on y a mis, c'est une marque assurée que le défunt est dans le ciel ; mais l'éloignement du chien est un préjugé qui fait désespérer du bonheur du mort.

Une vieille tradition parisienne qu'on désigne sous le nom de *la petite chienne blanche*, raconte cette histoire populaire : « On remarquait au XVIIe siècle, dans la forêt de Bondi, deux grands chênes que l'on disait enchantés. Dans le creux de l'un de ces deux chênes on voyait toujours une petite chienne d'une éblouissante blancheur. Elle paraissait endormie, et ne s'éveillait que lorsqu'un passant s'approchait pour la caresser ; mais elle était si agile, qu'on ne pouvait la surprendre. Si on voulait la saisir, elle s'éloignait de quelques pas, en remuant la queue, et revenait à sa place avec opiniâtreté. Les pierres et les balles la frappaient sans la blesser ; enfin, on croyait généralement dans le pays que c'était un des chiens du grand Veneur, ou du roi Arthus ; d'autres assuraient que c'était la chienne favorite de saint Hubert ; quelques-uns voyaient, dans la chienne blanche, le chien de Montargis, qui, présent à l'assassinat de son maître dans la forêt de Bondi, révéla le meurtrier et vengea l'homicide. On disait aussi que les sorciers faisaient le sabbat sous les deux chênes.

« Un jeune garçon de dix ans, dont les parents habitaient la lisière de la forêt, faisait ordinairement de petits fagots à distance des deux chênes. Un soir qu'il ne revint pas, son père, ayant pris une lanterne et son fusil, s'en alla avec son fils aîné battre le bois. La nuit était très-sombre. Malgré la lanterne, les deux bûcherons se heurtaient à chaque instant contre les arbres, s'embarrassaient dans les ronces, revenaient sur leurs pas et s'égaraient toujours davantage.

« — Voilà qui est bien singulier, dit enfin le père, il ne faut qu'une heure pour traverser le bois, et nous marchons depuis deux longues heures, sans avoir trouvé les chênes : il faut que nous les ayons passés. »

« En ce moment, un tourbillon épouvantable ébranla la forêt. Ils levèrent les yeux, et virent à vingt pas les deux chênes. Ils marchèrent vers les deux arbres ; mais à mesure qu'ils s'avancent, il semble que les chênes s'éloignent ; la forêt paraît ne plus finir ; on entend de toutes parts des sifflements, comme si le bois était rempli de serpents ; ils sentent rouler à leurs pieds des corps inconnus ; des griffes entourent leurs jambes et les effleurent ; une odeur infecte les environne ; ils croient sentir des êtres impalpables errer autour d'eux !

« Le bûcheron, exténué de fatigue, conseille à son fils de s'asseoir un instant : mais son fils n'y est plus. Il voit à quelques pas, dans les buissons, la lumière vacillante de la lanterne : il remarque aussi le bas de la jambe de son fils qui l'appelle, mais il ne reconnaît pas la voix. Il se lève, alors la lanterne disparaît tout à fait. Il ne sait pas où il est ; une sueur froide découle de tous ses membres ; un air glacé frappe, d'instant en instant, son visage, comme si deux grandes ailes s'agitaient au-dessus de lui. Il s'appuie contre un arbre avec désespoir ; il laisse tomber son fusil, recommande son âme à Dieu, et tire de son sein un crucifix ; puis il se jette à genoux et perd connaissance.

« Le soleil était levé lorsqu'il reprit ses sens. Il vit alors son fusil brisé, macéré, comme si on l'eût mâché avec les dents ; les arbres étaient teints de sang, les feuilles noircies, l'herbe desséchée, le sol couvert en lambeaux. Le bûcheron reconnut les débris des vêtements de son fils. Le même sort lui était réservé sans doute, s'il n'eût tenu le crucifix. Il rentra chez lui épouvanté et raconta tout ce qu'il avait vu. On visita ces terribles lieux : on y reconnut toutes les traces du sabbat ; on y vit la petite chienne blanche insaisissable. On purifia la place avec de l'eau bénite ; on abattit les deux chênes, à la place desquels on planta deux croix qui se voient encore, et au pied desquels les paysans du voisinage viennent chaque année faire leurs dévotions

CHIEN DE MONTHULÉ. « On voyait autrefois à Monthulé, sur la commune de Sainte-Croix sur Acsier, dit Mlle Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse*, un très-beau chien qui apparaissait à différentes heures du jour, mais surtout la nuit, et

parcourait tout le voisinage sans se laisser jamais approcher. Par une contradiction qui n'est pas sans exemple, les habitants de Monthulé, ressentant une prédilection très-vive pour ce bel animal, cherchaient obstinément à vaincre ses goûts d'isolement. Mais, dès qu'une main caressante s'approchait du chien, celui-ci s'échappait par de lestes gambades qui, souvent, n'atteignaient pas à moins de vingt pieds de haut; ce qu'il y avait de plus étrange encore, c'est que cet animal si indifférent pour l'espèce humaine, à laquelle il ne faisait d'ailleurs aucun mal, était le mortel ennemi de l'espèce canine. Du moment où il était venu habiter la ferme de Monthulé, et depuis longtemps on en avait oublié l'époque, pas un chien n'y avait pu demeurer. L'animal mystérieux tourmentait si fort ceux qu'on tentait d'élever, qu'ils mouraient l'un après l'autre. Quant à la cause de ce prodige, voici comme de génération en génération, les pères s'en étaient expliqués avec leurs enfants: — « Un jour, disait-on, le chien d'un voyageur s'étant arrêté à Monthulé, avait été tué par le propriétaire de la ferme. Peu de temps après, le voyageur vint à la recherche de son chien; on lui dit qu'il était mort naturellement. — Si vous ne dites pas vrai, répliqua le voyageur, on le saura bien. » Et, sur ces mots, il s'en alla. A dater de ce moment, le chien merveilleux commença ses apparitions. C'était dans la cave de la ferme qu'il avait choisi sa retraite; cette cave ayant été détruite, il ne se montra plus. »

CHIEN DU ROI EYSTEIN. « Dans une petite vallée de l'Opland (Norwége), dit M. Xavier Marmier, dans ses *Lettres sur le Nord*, il existe un monument en gazon ou tumulus consacré à un chien. Les paysans racontent là-dessus l'histoire suivante : Le roi Eystein avait été chassé de son pays par ses sujets. Il y revint avec une armée nombreuse, subjugua les rebelles, et pour les punir de l'offense commise envers lui, les condamna à reconnaître pour souverain légitime un esclave ou un chien. Les pauvres gens préférèrent le chien. On leur donna un dogue qui s'appelait *Saur*, et qui, dès son avénement au trône, prit le titre de majesté. Le nouveau roi eut une cour, des officiers, des hommes d'armes, une maison et des flatteurs. Un philosophe démontra par les lois de la métempsycose, que l'âme d'un grand homme avait passé dans le corps du dogue; un grammairien fit voir que le noble animal pouvait prononcer distinctement deux mots de la langue norwégienne et en aboyer un troisième. Lorsqu'il sortait pour se montrer au peuple, il était toujours escorté d'une garde nombreuse, et, lorsque le temps était mauvais, des valets le portaient sur leurs bras pour l'empêcher de se mouiller les pattes. Ce chien régna trois années. Il rendit plusieurs ordonnances, et scella du bout de son oncle, des jugements et des édits. Au moment où les habitants de la contrée commençaient à s'habituer à ce singulier roi et à reconnaître ses bonnes qualités de chien, il mourut victime de son dévouement et de son héroïsme. Un jour il était assis dans un pâturage, auprès d'un de ces troupeaux de moutons qu'il avait gardes jadis et qu'il aimait toujours à revoir; tout à coup un loup furieux sort de la forêt et s'élance sur un agneau. Le roi, touché de commisération à la vue de cet attentat, veut courir au secours de l'innocente victime. Des conseillers perfides, au lieu de modérer l'ardeur de son courage, l'excitent à braver le danger. Il se lève, il s'avance sur le champ de bataille, et meurt sous la dent impitoyable de son adversaire. On lui fit des obsèques magnifiques, et on l'enterra près d'une colline qui porte encore le nom de colline de la douleur. »

CHIMMEKE. Sorte de lutin familier dont on s'occupait beaucoup autrefois en Poméranie. On raconte qu'un jour il hacha en morceaux un jeune marmiton et le mit dans un pot de terre, parce que ce pauvre diable avait bu, par mégarde, le lait qu'on était alors dans l'usage de préparer chaque soir pour l'esprit de la maison. Durant de longues années on fit voir le pot où avait été enfermée la victime.

CHIRIDIRELLÈS. Démon dont les sentiments sont assez charitables, puisqu'il s'impose la mission d'indiquer le chemin aux voyageurs égarés. On dit qu'il se montre communément à eux sous la forme d'un homme à cheval.

CHLEUMANCIE. Nom sous lequel Charles Nodier avait proposé de désigner un art prétendu au moyen duquel certaines gens disaient reconnaître, dans la vocalisation du rire, les signes diagnostiques des différents caractères. Pour ces gens-là, les *hi hi hi* indiquaient les mélancoliques; les *he he he*, les colériques; les *ha ha ha*, les flegmatiques; et les *ho ho ho*, les sanguins.

Les systèmes excentriques de ce genre ont été assez communs de nos jours : l'un d'eux se faisait fort de peindre le caractère, les inclinations d'un individu, par l'étude de son écriture; un autre trouvait les mêmes appréciations dans la forme du coude-pied; un troisième, dans la manière de marcher, etc. Il est inutile, certainement, d'insister sur le vide, sur la parfaite inutilité de semblables observations.

CHOLÉRA. Il n'est pas besoin de dire que ce terrible fléau a fourni amplement à l'imagination du peuple, à ses superstitions, à ses commentaires, même à ses accusations. En 1832, en effet, l'effervescence populaire prétendait qu'un parti occulte avait empoisonné les eaux et déterminé ainsi l'affreuse épidémie. Plus tard, on s'en prit aux usines où des machines à vapeur sont en activité; puis aux chemins de fer et à d'autres causes encore. Du reste, l'esprit du vulgaire peut aisément s'égarer dans

cette occasion, puisque la science elle-même s'est livrée à ce sujet à un steeple-chase échevelé où tous les gentlemen-riders ont également culbuté. Les causes du choléra, de même que son remède, sont encore à trouver.

Cependant la découverte de l'ozone, ou plutôt le souvenir de cette découverte, car elle date déjà de 1785, et appartient à Van-Marum, est venue offrir aux savants une marotte dont ils n'ont pas manqué de s'emparer pour pérorer sur le choléra.

Qu'est-ce que l'ozone? Le voici :

En 1848, M. Williamson, de Londres, prétendit que l'ozone était un mélange de suroxyde d'hydrogène et d'acide azoteux, et M. Osann se rangea à cette opinion. Mais, en 1851, MM. Marignac et de La Rive, de Genève, déclarèrent que ce corps n'était en réalité qu'une forme de l'oxygène amené à un état particulier par l'électricité. MM. Berzélius, Faraday et Schœnbein adoptèrent cette conclusion; et, en 1852, elle fut encore confirmée par les expériences de MM. Frémy et Edmond Becquerel, qui proposèrent alors d'appeler l'ozone *oxygène électrisé*. Ce corps serait donc, selon quelques physiciens, de l'oxygène dépourvu de son atmosphère électro-positive; par conséquent, de l'oxygène avec toutes ses propriétés électro-négatives dissimulées; et son rôle dans la nature aurait une importance des plus grandes.

Ainsi, suivant M. Wolf, directeur de l'observatoire de Berne, la diminution rapide de l'ozone, dans l'atmosphère, est presque constamment suivie d'une augmentation considérable de mortalité. M. Gaillard, médecin américain, établit une relation entre la présence de l'ozone dans l'atmosphère et l'apparition des fièvres intermittentes. D'après le docteur Bœckel, la *malaria* se montre toujours avec le zéro de l'ozonoscope; le même fait se reproduit lorsque les fièvres paludiennes règnent fortement. M. Schœnbein cite à son tour les remarques suivantes : Pendant une épidémie de grippe à Berlin, on constata une grande quantité d'ozone dans l'atmosphère. Le même phénomène s'offrit dans un cas où existaient de nombreuses affections de poitrine; tandis que, durant une apparition de choléra, l'ozone cessa de se produire. M. Billiard regarde également l'absence de l'ozone comme la cause ou du moins la principale du choléra, et cette opinion tend à se généraliser de plus en plus. C'est d'ailleurs un ballon d'essai qui donne de l'aliment à la controverse, et c'est surtout ce que les savants par métier demandent.

Il est, sans doute, raisonnable de croire que l'ozone se trouvant en quantité plus ou moins considérable dans l'atmosphère, peut y déterminer des phénomènes ayant une action plus ou moins intense sur l'organisme animal; mais il ne faut pas oublier après cela que ce corps existe peut-être de toute éternité sous notre climat, et que le choléra asiatique, au contraire, est pour nous un visiteur de fraîche date.

Faisons connaître maintenant une théorie préservative et curative du choléra que publie le docteur M. Edouard Féraud :

« Dans le milieu social comme dans la nature, tout se lie, tout s'enchaîne; le bien naît quelquefois du mal, et réciproquement, le mal que l'on veut éviter atténue parfois la somme de bien qu'il était dans sa destinée de produire. Cette fatale corrélation, cette solidarité malheureuse qui entrave le progrès ou qui le rend momentanément incomplet, jetant le découragement chez les esprits timides, ne cédera que devant l'appropriation harmonique pour un but commun de tous les éléments qui actuellement sont en perpétuelle discordance. Ainsi, il n'est pas sûr qu'à côté d'avantages réels, cette mesure, bonne en elle-même, n'obtienne quelque effet contraire. Telle est du moins la question qu'il nous a semblé opportun de soulever, en la soumettant à l'appréciation et aux lumières des personnes compétentes et à la sanction de l'expérience. Cette note, du reste, que nous détachons aujourd'hui d'un travail plus étendu sur cette matière, parce qu'elle renferme une nouvelle méthode de traitement, semble emprunter son actualité à la crainte de voir revenir parmi nous le choléra, et dès lors nous avons cru ne pas devoir différer de la rendre publique, dans l'espoir qu'elle pourrait être utile aux populations.

« Depuis que le choléra, franchissant ses limites accoutumées, a promené sur le monde entier sa fatale puissance, il n'a cessé d'être l'objet de toutes sortes d'études, et d'épuiser les investigations laborieuses des médecins et des savants, sans que quelque résultat hautement pratique ait couronné tant d'efforts. La thérapeutique a montré son impuissance absolue, la seule hygiène a obtenu des succès, et c'est enfin à la préservation prophylactique qu'il faut demander le remède à tant de désastres. Mais, afin de partir d'un point stable, et avant d'attaquer un mal si éminemment réfractaire, il faudrait avoir pénétré sa cause, connaître son étiologie; car, une fois cette cause connue, il serait alors possible d'atteindre l'élément cholérique dont l'air est le réceptacle. Malheureusement, le voile mystérieux qui cache sa nature intime n'a pu encore être soulevé; nous ne connaissons bien que ses effets, et à peine s'il nous est permis d'apprécier les formes qu'elle revêt pour se manifester. Toutefois, la forme de cette manifestation étant un fait primordial, implicite à la cause qu'elle produit et au delà duquel on ne peut atteindre, c'est à elle qu'il faut s'adresser, soit parce qu'elle met sur la voie de la véritable nature de la maladie, soit parce qu'elle permet de l'attaquer dès à présent le plus près possible de sa source

« Déjà des faits nombreux, recueillis dans tous les lieux et à toutes les époques, ont mis en saillie ce point principal, savoir : que la décomposition des matières végétales et animales, la putréfaction, la pourriture, que versent dans l'air qu'ils vicient leurs produits délétères, ont toujours été le compagnon inséparable, le moyen médiat, le *sine qua non* du choléra. Celui-ci tire sa première origine de l'immense foyer de décomposition organique du delta marécageux du Gange ; son règne est dans ce milieu méphitique ; en tous lieux, il s'élève ou s'abaisse, il augmente ou diminue selon l'intensité et l'étendue de ses foyers régénérateurs ; son plus grand accroissement correspond toujours à leur plus haute expression ; il s'allume sur tous les points où il rencontre des matériaux, des éléments similaires ; il s'éteint là où ils sont épuisés : c'est l'ombre qui suit le corps. L'intermédiaire des décompositions organiques est tellement indispensable à la production des phénomènes du choléra, que les lieux isolés, suffisamment éloignés de tout foyer semblable, n'ont jamais été témoins du moindre symptôme épidémique chez leurs habitants. De manière que, de ce que le choléra n'a jamais montré sa présence en dehors et sans l'influence des décompositions organiques, on est en droit de conclure que sans elles il ne saurait exister, et, de plus, qu'en détruisant celle-ci, on lui enlève du même coup et sa raison d'être et son pouvoir destructeur.

« D'autre part, il est reconnu que toutes les substances qui, par leurs propriétés physiques ou chimiques, empêchent ou détruisent la putréfaction végéto-animale, possèdent, à un degré correspondant, un pouvoir désinfectant antimiasmatique, et partant anticholérique. Telles sont, par exemple, parmi les corps solides, le tanin, le charbon, le camphre, les chlorures et les hypochlorites, les sels de mercure, le sulfate de fer, l'acétate d'alumine et de potasse, etc. ; parmi les liquides, la créosote, l'alcool, les éthers, les huiles empyreumatiques, les acides chlorhydrique, acétique, etc. ; parmi les substances gazeuses, le chlore, l'oxyde de carbone, les acides sulfureux, azoteux, etc. La ventilation, la soustraction de l'oxygène de l'air, les excès de température, soit en plus, soit en moins, les fumigations agissent dans le même sens. La fumée, mélangée dans des proportions diverses de charbon très-divisé, d'huile empyreumatique, des gaz oxyde de carbone, acide carbonique, carbure d'hydrogène, de vapeur d'eau, d'esprit pyro-acétique, etc., réunit au plus haut degré les propriétés désinfectantes ; elle résume à elle seule presque tous les autres antiseptiques, qu'elle égale ou qu'elle surpasse en efficacité ; c'est elle qui mérite encore la préférence par sa facile application partout sur la plus grande échelle, et par le bas prix auquel on l'obtient. A dose désinfectante, c'est-à-dire une fumée ni trop ni pas assez intense, elle peut bien incommoder légèrement la respiration, faire larmoyer les yeux, mais c'est sans aucun effet malfaisant pour l'économie ; nous affirmerions même volontiers le contraire. Appliquée préventivement pendant les prodromes ou dès le début du choléra, elle a puissance de prévenir ou d'arrêter sa propagation ; durant son cours, elle peut encore l'atteindre et l'anéantir. La fumée, nous ne craignons pas de l'affirmer, est le remède préservatif et curatif du choléra et des épidémies en général.

« Mais l'emploi de la fumée n'est pas un moyen conçu *a priori*, un agent médicinal inconnu et purement empirique. Ses propriétés antiseptiques, bien tranchées, agissant à la fois physiquement et chimiquement, sont susceptibles de modifier les substances organiques, soit à l'état de vie, soit à l'état de décomposition. Les nombreux matériaux qui la constituent, dissous et entraînés par le calorique qui l'accompagne, se prêtent admirablement au jeu des actions et des réactions moléculaires. Les anciens médecins, Hippocrate surtout, prescrivaient en temps d'épidémie d'allumer des feux sur les places publiques et dans les carrefours, estimant que cet agent de purification était propre à éteindre les germes des maladies. C'est ainsi qu'Aacron mérita la reconnaissance des Athéniens pendant la peste qui ravagea leur ville, au commencement de la guerre du Péloponèse. Plutarque rapporte que ce médecin fit allumer de grands feux dans toutes les rues, en vue de purifier l'air. Le feu, en établissant des courants d'air, en mêlant et dilatant les couches atmosphériques, est bien propre, en effet, à modifier d'une certaine manière les conditions devenues nocives de ce milieu; mais la part principale, l'effet presque tout entier appartient de droit à la fumée. L'action du feu comme calorique n'atteint qu'un cercle très-resserré ; le déplacement de l'air, limité lui-même aux couches ambiantes, est presque sans valeur depuis que nous avons vu le choléra résister imperturbablement aux vents les plus impétueux, aux ouragans les plus furibonds ; du reste, il est sans action sur l'air renfermé des demeures, précisément celui qu'il est le plus essentiel de renouveler ou d'assainir. La fumée, au contraire, douée, comme les gaz, d'une grande force d'expansion, d'une pesanteur spécifique moindre que celle de l'air qu'elle pénètre dans tous les sens, s'étend, s'insinue partout, et décèle sa présence quelquefois à de très-grandes distances.

« N'en déplaise donc au génie observateur d'Hippocrate et de ses successeurs, nous pensons qu'ils se sont trompés sur l'appréciation de ce fait, et qu'il convient de restituer à la fumée le principal, le seul mérite des désinfections. Quel que soit, en effet, l'agent que l'on assigne pour cause aux épidémies, et en particulier au choléra ; que ce soit avec les uns de microscopiques organiques, avec les autres un principe

septique inconnu, des miasmes, la diminution de l'ozone, qui n'est elle-même qu'un effet et non une cause, ainsi que la quantité anormale de l'électricité, toujours la fumée atteindra les agents toxiques répandus dans l'atmosphère. Dans les cinq épidémies cholériques que nous avons traversées à Marseille, nous avons vu nombre de fois des maisons, foyer d'infection, être complétement assainies par la fumée seule. La même remarque avait été faite en 1831, à la suite des grandes batailles livrées aux Russes par les Polonais. La fumée de la poudre, bien plus que l'ébranlement de l'air par le canon, avait un moment fait reculer le choléra.

« Dans une question qui intéresse à un si haut degré la conservation de la santé publique, où tous les faits doivent être entendus, l'analogie nous offrant sa voix, nous n'avons garde de la refuser. Voici ce que l'on trouve dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences du 7 février 1852 : — Dans un résumé des études sérinicoles faites en 1851, avec le concours de M.-E. Robert, à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), M. Guérin Méneville, après avoir préconisé la ventilation par le feu, cite l'exemple d'un cultivateur du Var, qui réussit complétement une assez grande éducation de vers à soie, dans une écurie à moutons, bâtie sur le sol même, n'ayant qu'une porte et deux ou trois petites meurtrières, et un toit de tuiles à faible hauteur. Ce cultivateur tient sa porte fermée et recouverte d'un double drap. Il bourre ses meurtrières de paille, et il ne pénètre aucune lumière dans cet antre. Pour y voir un peu, il entretient au milieu de son écurie un feu qu'il fait souvent flamber au moyen de rameaux de pins. Ce feu donne une très-grande fumée, qui se dissipe en passant par les interstices des tuiles qui ne sont pas bâties. Il est évident, conclut l'auteur, que le résultat favorable obtenu dans cette étable est uniquement due à la ventilation déterminée par le feu.

« Nous ajouterons que cette pratique, un peu modifiée, est générale dans la plupart des fermes du département du Var, où l'on se livre à l'élève des vers à soie. A chaque mue on allume, au milieu de la pièce autour de laquelle sont disposées les claies, un feu que l'on entretient par la combustion des plantes aromatiques, si communes en Provence : le thym, la sauge, la lavande, le romarin, etc., et l'on ferme aussitôt la porte. La fumée, ne trouvant aucune issue pour s'échapper, séjourne et se condense sur les objets environnants, et produit les meilleurs résultats en préservant les vers à soie de la maladie à laquelle ils sont sujets (11).

« Mais nos conclusions sont bien différentes de celle de l'habile directeur de la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle et de M. Guérin Méneville. Ces honorables savants ont partagé l'erreur d'Hippocrate, en attribuant à la ventilation par le feu ce qui appartient légitimement à la fumée. Le feu n'est ici, comme précédemment, qu'un générateur obligé; ce sont les propriétés antiseptiques de la fumée qui garantissent l'insecte précieux de la muscardine, cryptogame parasite qui le fait périr, et auquel notre mission n'est pas de rendre la pareille.

« Pour forcer les orages qui menacent de grêle à éclater avant que les éléments fussent rassemblés en masse considérable, Prechtl avait imaginé d'isoler de la terre les nuées électriques, par l'ascension de grands courants de fumée, qu'il regardait comme une substance non conductrice. Denise et le chanoine d'Imhof avaient eu la même idée, en soustrayant l'électricité accumulée dans l'atmosphère, et cela au moyen de grands feux (qui, suivant Volta, sont les meilleures substances anélectriques) ou par de fortes évaporations. Sur les coteaux des bords du Rhin, on se sert depuis longtemps de la fumée de paille pour prévenir la grêle qui atteint les vignes.

« Mais revenons aux épidémies. Des faits nombreux en faveur de l'assainissement par le feu, c'est-à-dire par la fumée, sont enregistrés chaque jour par la statistique, qui ne manque pas de les corroborer et de les étendre; mais ce qui doit particulièrement attirer l'attention, ce qui n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante, c'est l'application pratique de la fumée, qui se fait, pour ainsi dire, d'elle-même dans la plupart des villes manufacturières qui ont été peu atteintes ou chez lesquelles le chiffre cholérique est resté bien au-dessous, proportionnellement à la population, de celui d'autres localités paraissant réunir de meilleures conditions de salubrité. Que l'on compare la mortalité des grands centres manufacturiers en France et à l'étranger, malgré le désavantage des grandes agglomérations d'individus dont les habitudes sont le plus souvent peu hygiéniques, avec celle fournie par les autres villes et villages au sein des campagnes, et l'on sera étonné de la différence ! Dans la *Gazette de Paris*, du 24 février 1855, M. le docteur Lelut, membre de l'Institut, cite la petite ville de Gy (Haute-Saône), située entre le Jura et les Alpes, dans une position à la fois des plus agréables et des plus salubres, où l'épidémie a été tellement violente, en 1854, que sur une population de moins de 2,000 âmes, elle enlevait en un mois près du quart de ses habitants. Dans l'espace d'environ cinq semaines, près de 1,200 cas, soit de choléra confirmé, soit de l'espèce d'indisposition qui se rattache particulièrement à l'épidémie, ont été constatés un

(11) On sait que la fumée de tabac asphyxie promptement les vers à soie, tandis que l'expérience s'est prononcée en faveur de celle provenant des espèces aromatiques.

à un et consignés sur un tableau dressé avec le plus grand soin. Comment expliquer l'immunité exceptionnelle dont ont joui jusqu'à présent les villes de Lyon et de Saint-Etienne, si ce n'est par la fumée des nombreuses fabriques où se consomme une immense quantité de charbon de terre. Certainement, dans ses courses vagabondes, le choléra a dû plus d'une fois traverser tout le territoire pour se porter au delà, mais jamais il n'a trouvé là les conditions de station et de séjour; l'atmosphère épaisse de fumée qui entoure ces deux villes les a jusqu'ici préservées. Il ne serait pas sans intérêt de savoir si le choléra a jamais pénétré dans les huttes constamment enfumées des Lapons.

« Enfin voici quelques faits de démonstration directe; ils sont empruntés au journal de Lyon, *le Salut public*, du 18 octobre 1854:

«—Une observation intéressante a été faite pendant la durée du choléra dans les cantons de Saint-Jean de Losne et de Genlis (Côte-d'Or): l'épidémie sévissait avec violence à Tarn-l'Abbaye. Il y mourait huit à dix personnes par jour sur une population de cinq à six cents habitants. L'épidémie régnait depuis huit jours et la démoralisation était extrême. Une femme met imprudemment le feu à une grange pleine de paille et de blé; on transporte morts et mourants au milieu des champs; l'incendie n'est complétement éteint qu'après plusieurs jours, parce que le feu s'était communiqué à plusieurs meules de blé. A partir de ce jour-là, les mourants se sont rétablis, et pas un seul cas nouveau de choléra n'a été constaté depuis. A Aiseray, la cholérine faisait presque autant de ravage que le choléra. Le feu consume deux granges remplies de fourrages: à partir de ce moment aussi plus de cholérine. Enfin, il y a dix jours, à Brazey, la suette miliaire enlevait huit à dix victimes par jour; le feu prend à deux endroits du village; on transporte plusieurs morts dans des maisons éloignées du feu; il restait encore dans le village quarante-deux malades atteints de la suette; mais depuis que l'incendie a éclaté, on n'a pas eu à constater un seul cas nouveau. Dans une lettre de M. Letellier, lue à la séance de l'Académie de médecine, du 4 avril 1854, l'auteur dit qu'à Saint-Leu, en 1832, l'épidémie, qui chaque jour attaquait cinq ou six nouveaux individus et en tuait trois ou quatre, cessa tout à coup le lendemain de feux allumés dans les rues et les maisons avec des pins pris dans la forêt. »

« Maintenant comment opère la fumée? En vertu de quelle force élective se produit la destruction des germes épidémiques? Est-ce en se combinant avec eux ou en les décomposant? Cette substance pyrogénée a-t-elle la propriété de rétablir les proportions des divers composants de l'air altérés par les épidémies? Déjà des observateurs dignes de foi avaient remarqué, et M. Regnault a entretenu l'Académie des sciences de la coïncidence qu'il a constatée dans certaines contrées, de variations très-sensibles dans la proportion des divers éléments constitutifs de l'air, avec l'existence de violentes épidémies ou de conditions très-générales d'insalubrité. Enfin, la fumée a-t-elle pour effet de développer de l'électricité par la combinaison des gaz? Admettez un instant, dit M. Lucas, que les corps soient doués d'un pouvoir inégal de transformation électrique, la science, le génie humain peuvent aussitôt s'emparer de cette vaste pensée; et, en jetant des carburés (composés de carbone et d'un corps élémentaire autre que l'oxygène) en excès dans l'organisme lors des contagions, on arrivera peut-être à faire équilibre à la diminution de la richesse dans la source électrique, par la puissance de l'agent modificateur. Or, cet agent modificateur, quel autre mieux que la fumée peut en remplir les fonctions, elle qui contient déjà plusieurs carbures et qui est apte à en provoquer de nouveaux au sein de l'atmosphère? Quoi qu'il en soit, nous renonçons pour le moment à chercher une explication qu'on n'obtiendra peut-être jamais complétement satisfaisante; le résultat nous suffit; il est assez important pour nous satisfaire et motiver les conclusions suivantes

« 1° Le choléra ne se montre jamais en dehors de l'action des décompositions organiques, si faciles à se produire partout spontanément sous l'empire dévié des lois naturelles et dans tous les lieux habités, au point que la demeure de l'homme et l'homme lui-même en sont des foyers perpétuels: de là le danger de l'agglomération des individus et de l'observation des préceptes omnipotents de l'hygiène

« Les décompositions organiques étant la cause *prédisposante* et la cause *occasionnelle* du choléra, détruire en tous les lieux les foyers grands ou petits qui existent, c'est enlever les matières combustibles qu'une étincelle peut enflammer.

« 2° Parmi les agents qui annihilent l'effet des décompositions organiques, la fumée occupe la première place; son action neutralisante est toute-puissante contre le choléra et aussi contre les autres épidémies; celles-ci étant semblablement le produit de la putréfaction végéto-animale, laquelle, selon les lieux, les climats, sa nature propre et son intensité, revêt pour se manifester des formes et des expressions diverses.

« 3° En temps d'épidémie, toute fumée est bonne, comme toute arme un jour de bataille. Toutes les substances végétales et quelques-unes des substances animales peuvent servir à la produire; les branches, les feuilles des arbres encore vertes, les débris de plantes de toute espèce auxquelles on mêlera quand on le pourra le bois résineux, les matières bitumineuses, les résines, le charbon de terre et surtout la paille humide arrosée de goudron, etc. Des

feux seront allumés matin et soir, au lever et au coucher du soleil, dans toutes les rues, sur les places publiques, dans les cours des maisons ; ils devront être suffisamment rapprochés et disposés de telle manière que toute l'atmosphère d'une ville, d'un village soit imprégnée de fumée, et que les localités en reçoivent deux fois par jour un bain entier d'au moins une demi-heure de durée. Très-heureuses les populations si à ce prix bien léger elles peuvent se racheter des atteintes du choléra ! »

Lorsqu'il s'agit de combattre un fléau tel que le choléra, il serait insensé de repousser tout moyen qui offre une chance de succès, et le procédé indiqué par M. le docteur Féraud mérite d'autant plus de fixer l'attention et d'être mis en pratique, que la fumée est en effet un antiseptique parfaitement reconnu. Toutefois, nous ne saurions avoir pour la théorie que nous recommandons à l'expérience, une confiance aussi absolue que celle que lui accorde son auteur ; car nous avons à lui opposer un fait bien concluant. Le choléra et les autres épidémies sévissent à Londres comme à Paris, comme dans toute autre ville, et cependant la capitale de l'Angleterre est constamment enveloppée d'une épaisse atmosphère de fumée, et le foyer de chaque habitant n'est alimenté que par la houille. Il faut même remarquer qu'outre cette couche de fumée, Londres se trouve placé dans des conditions hygiéniques qui ne sont pas aussi rigoureusement observées ailleurs, ce qui n'empêche pas les contagions d'y faire leurs ravages.

Le choléra qui sévit en 1832 fournit un exemple remarquable de la science presque toujours conjecturale des médecins, du tâtonnement avec lequel ils procèdent, dès qu'il apparaît à leurs yeux, dans les fonctions organiques, un désordre autre que ceux auxquels l'expérience journalière permet presqu'à tout le monde d'apporter remède. Il fut curieux, en effet, de voir les praticiens les plus renommés, élevés aux mêmes écoles, nourris des mêmes doctrines, faire emploi cependant, chacun de son côté, d'un mode particulier de médication. A quel choix peut alors s'arrêter l'homme vulgaire, lorsque des autorités également recommandables diffèrent à un tel point dans les moyens auxquels il faut recourir ? Ainsi, Magendie prescrivit du punch dans une infusion de camomille ; Récamier, les affusions d'eau froide ; Rostang, des bains à 32° Réaumur, une saignée ensuite et des sangsues à la région du cœur ; Londe, la médecine du symptôme ; Gerdy employa, durant la période algide, les vésicatoires à la colonne vertébrale, au cou, au dos et aux lombes, des synapismes à l'épigastre et aux membres, et l'eau de Seltz ; Tourel et Coster proposèrent la méthode de l'oxygénation du sang ; Andral administra une potion d'acétate, composée d'ammoniaque, de sulfate de quinine, d'éther sulfurique et de camphre, en faisant opérer des frictions sur les membres avec la teinture de cantharides ; Bouillaud fit usage du traitement antiphlogistique des excitants de la peau et les opiacés ; Gendrin donna l'opium à forte dose ; Dupuytren appliquait des ventouses scarifiées à l'épigastre, avec l'emploi de frictions de flanelle, des décoctions de têtes de pavots et des fumigations ; Larey indiquait aussi les ventouses scarifiées, les vésicatoires volants, composés de cantharides et de camphre, et les frictions sèches avec de la laine, puis des onctions avec des huiles aromatiques ; Wolowski, qui avait distingué deux sortes de choléra, l'astémique et l'inflammatoire, combattit le premier par l'eau de menthe poivrée très-chaude, l'opium à haute dose, les frictions de flanelle, les synapismes et les ventouses, et contre le second il eut recours aux saignées, à une potion composée de salep, d'eau commune et de laurier-cerise, et à l'application de ventouses mouchetées sur le ventre, la poitrine et l'épine dorsale ; enfin d'autres praticiens essayèrent de la glace en nature, des infusions de tilleul, de l'éther sulfurique, de l'ammoniaque liquide, etc., etc. Ajoutons que beaucoup de bonnes femmes, sans consulter le médecin, guérirent des malades par une abondante boisson de thé, de café ou de vin chaud ; que beaucoup d'ivrognes attaquèrent avec succès les premiers symptômes en s'enivrant plus que de coutume ; qu'enfin on vit un mari qui, dans son délire bachique, administra à sa femme, atteinte gravement du choléra, une volée de coups de bâton qui la rendit promptement à la santé.

Le choléra asiatique peut-il être guéri radicalement et presque instantanément par l'emploi des frictions indiennes ? Les uns n'établissent aucun doute à cet égard, les autres rangent ce moyen parmi les erreurs que propage le charlatanisme. C'est encore de l'expérience qu'il faut attendre un arrêt définitif. Pour le moment, bornons-nous à faire connaître le procédé qu'a rendu public M. Henri Guibert, de Cadix ; procédé qu'il a vu mettre en pratique, en 1853, par des matelots malais, et qui fut toujours suivi, à son dire, d'un succès complet.

« Toute l'attention de l'opérateur, écrit M. Guibert, doit se porter sur l'abdomen. Si la maladie n'a pas encore atteint son extrême période, les frictions indiennes ont pour effet immédiat la manifestation, à un pouce environ des fausses côtes gauches, d'un petit corps résistant sous-cutané. Suivant les sujets, ce petit corps varie de la grosseur d'un pois de petite dimension à la grosseur d'une noisette, quelquefois même il prend la proportion d un œuf de pigeon. On pratique d'abord des frictions qui doivent être faites légèrement et à sec sur l'épiderme, avec les deux mains simultanément. La main droite sera placée sur les fausses côtes gauches, et dirigée vers la

partie qui correspond au centre de l'estomac; la main gauche prendra son point de départ sur les fausses côtes droites pour s'arrêter au point d'arrivée indiqué pour la main droite. Sur ce dernier point semble devoir être concentré l'effet des frictions qui se font toujours avec l'index, le médium et l'annulaire, jamais avec la paume de la main. Il est de la plus grande importance que les frictions soient toujours faites dans le même sens. Si on les pratiquait en ramenant les doigts du point d'arrivée au point de départ, on faciliterait le développement de la maladie.

« Le corps qu'il s'agit d'appeler sous les doigts n'est pas toujours facile à déterminer. Chez certains sujets il est d'abord à peine perceptible à cause de sa ténuité primitive; mais il grandit sensiblement sous l'action des frictions. Dès que sa présence s'est manifestée, tous les efforts doivent tendre à un but unique : amener ce corps sur la partie de l'abdomen correspondant au centre de l'estomac. Pour atteindre ce résultat, on le tient assujetti avec l'extrémité latérale du pouce de la main droite, et on le pousse ainsi en ayant soin de placer derrière ce doigt l'index de la même main, fortement appuyé sur la peau afin de le retenir captif. Ce mode suffit en général lorsqu'on opère avant que l'action n'ait éclaté. Si, après l'avoir suivi pendant quatre à cinq minutes des fausses côtes à l'estomac, la dissolution du corps ne s'est pas effectuée, alors l'opération doit être faite du sternum à l'aine, en passant sur le côté droit de l'ombilic. Quand le petit corps est arrivé à l'aine, on suspend l'opération; mais le plus souvent il est entièrement dissous quand il passe à la hauteur du nombril; en ce cas l'opération est bien faite et a réussi, le malade est guéri. Cela dure de dix à vingt minutes.

« Dans le pays des Indiens-Malais, dont nous avons reproduit les renseignements empiriques, ajoute M. Guibert, la présence du choléra n'inspire aucune émotion; cette terrible maladie est traitée comme une incommodité ordinaire de la vie n'offrant aucun danger, pourvu que, dès la première atteinte, on se conforme aux prescriptions qui sont dans la tradition populaire et pratiquées par tous.

Cet article sur le choléra nous fournit l'occasion d'apporter un nouveau témoignage de la piété touchante que les Bretons mêlent à leurs superstitions. Nous empruntons le passage qui suit à Emile Souvestre:

« Lorsque le choléra tomba sur la capitale, dit-il, on sait avec quelle fureur une partie du bas peuple de Paris accusa ceux qui gouvernaient d'être la cause de l'épidémie, en empoisonnant les denrées et les fontaines. C'était là sans doute un mensonge insensé, mais c'était aussi l'expression d'un profond mépris pour le pouvoir et d'une méfiance innée chez cette turbulente population, habituée à chercher dans la politique la cause de ses maux. En Bretagne, où le gouvernement, sa forme et son nom sont presque inconnus, où les partis mêmes ne sont politiques que parce qu'ils sont religieux, il devait en être autrement. Qui eût dit à nos paysans que le ministère les empoisonnait eût été peu compris. Pour eux, deux pouvoirs seuls existent, dont l'un est la manifestation du bien, l'autre celle du mal : *Dieu et le démon!* Aussi, ce ne fut point dans les combinaisons criminelles d'un parti qu'ils cherchèrent la cause du mal qui les frappait. *Dieu nous touche de son doigt!* dirent-ils dans leur langage énergique; *Dieu nous a livrés au démon!* Et aussitôt le bruit d'apparitions surnaturelles se répand dans les campagnes, des femmes rouges ont été aperçues près de Brest soufflant la peste sur les vallées. Une mendiante, appelée devant la justice, soutient *qu'elle les a vues, qu'elle leur a parlé!* Des signes funestes annoncent partout que Dieu va jeter *son mauvais air* sur le pays. Un météore épouvante les campagnes, des bruits sinistres et menaçants retentissent sur les côtes; et, pour ajouter à tant de terreurs, les églises s'ouvrent à des heures inaccoutumées; des prières sont répétées afin d'apaiser la colère du ciel, et le peuple attend, sans prendre aucune autre précaution, la visite de l'hôte terrible qui lui est annoncé.

« Il ne tarda pas à venir. On apprit bientôt que le choléra avait éclaté sur sept ou huit points différents. Le Léonais fut principalement atteint.

« Dans les villes, quelques préservatifs avaient été employés; mais dans les campagnes aucun obstacle ne fut opposé aux ravages du mal. Je demandais au curé d'une des paroisses du Léonais quelles précautions il avait prises : nous sortions de l'église, il étendit silencieusement le bras, et me fit voir *douze fosses creusées d'avance*... Rien ne peut rendre l'impression que me causa cette réponse faite naturellement et sans ostentation. Dans sa muette énergie, elle contenait toutes les croyances du paysan breton, qui, insoucieux des secours humains, se regarde comme une feuille roulée au souffle de Dieu, et sans force pour résister à son impulsion toute-puissante.

« On conçoit facilement avec quelle rapidité dut s'étendre la maladie sur une population ainsi livrée sans défense à ses coups. Chaque maison compta bientôt un mort. Les ressources de certaines communes ne suffirent pas pour faire don d'une châsse aux cadavres d'indigents. Les chariots ne pouvant les transporter assez vite jusqu'au cimetière de la paroisse souvent fort éloigné, des mères furent obligées de prendre dans leurs bras les cadavres de leurs enfants, et de les porter ainsi, roides et bleus, jusqu'à la terre sainte, sans suite de parents, sans prêtre, sans cierges allumés, et comme s'il se fût agi d'une promenade ordinaire. Quand venait le soir, c'é-

tait un spectacle dont rien ne pouvait donner l'idée, que de voir, le long de nos routes creuses et ombragées, ces charrettes couvertes d'un drap blanc, que suivait une foule silencieuse de femmes, enveloppées dans leurs longs manteaux noirs à capuchon, et d'hommes, la tête nue et demi-voilée sous leurs cheveux épars. On n'entendait que le tintement monotone de la cloche des chevaux, les gémissements sourds de l'épouse ou de la fille qui, suivant l'usage, accompagnait le cercueil jusqu'à la fosse; le son éloigné d'un glair d'église qui semblait appeler le mort; et le sombre cortége, continuant sa route au milieu de ces lugubres rumeurs, allait se perdre sous les vertes feuillées comme une apparition fantastique !

« Du reste, le paysan léonais, habitué aux dures épreuves, baissa la tête avec résignation sous le fléau. Une seule fois le murmure de la douleur et du mécontentement s'éleva dans nos campagnes : ce fut lorsque, par la crainte de la contagion, on voulut inhumer les morts frappés par le choléra, dans les cimetières des chapelles isolées.

« Les parents, les amis se rassemblèrent autour du cercueil; leurs mains s'opposèrent à ce qu'il fût emporté de ce cimetière de la paroisse qui contenait déjà les ossements de ceux qu'avait aimés le défunt. Ce ne fut même pas sans danger que dans certains endroits les nouveaux ordres de l'administration furent exécutés; et ces hommes, dédaigneux de disputer leur place dans la vie, disputèrent avec ardeur leur place dans le champ de la mort. Il faut avoir écouté leurs paroles dans cette étrange et longue discussion, pour connaître le fond de ces âmes. — Les restes de nos pères sont ici, répétaient-ils; pourquoi en séparer celui qui vient de mourir ? Exilé, là-bas, au cimetière de la chapelle, il n'entendra ni les chants des offices, ni les prières qui rachètent les trépassés. C'est ici sa place; nous pouvons voir sa tombe de nos fenêtres; nous pouvons y envoyer nos plus petits enfants prier chaque soir; cette terre est la propriété des morts; nulle puissance ne peut la leur ôter, ni la changer contre une autre. En vain leur parlait-on du danger de cette accumulation de cadavres dans le cimetière de la paroisse, toujours placé au centre du village et entouré de maisons, ils secouaient avec tristesse leurs larges têtes ruisselantes de cheveux : — Les cadavres ne tuent pas ceux qui vivent, répondaient-ils ; la mort ne vient que par la volonté de Dieu. Enfin, il fallut pour vaincre leur résistance, avoir recours à l'intervention des prêtres eux-mêmes. Toute l'autorité de ceux-ci suffit à peine pour les faire consentir à cette innovation. Je n'oublierai jamais avoir entendu à Taulé, le recteur parler longtemps à ce sujet et leur affirmer, au nom de Dieu qu'il représentait, que les morts n'avaient plus les passions des vivants, et qu'ils ne souffraient en rien de cet éloignement des tombes de leurs ancêtres. Ces explications, qui auraient fait sourire en toute autre circonstance, prenaient dans l'air de conviction du prêtre et dans l'attention ardente de la foule, une physionomie si étrange de gravité, qu'elles ne laissaient place qu'à un étonnement profond et à une sorte d'admiration involontaire. »

CHOU. C'est une croyance assez répandue qu'on doit s'interdire de manger ce légume le jour de Saint-Étienne, parce que ce saint s'était caché dans un carré de choux pour échapper au martyre. *Voy.* HALLOVEN.

CHOUETTE. Si l'on place le cœur et le pied droit d'une chouette sur une personne endormie, disent les doctes, on obligera cette personne de raconter tout ce qu'elle aura fait, et de répondre à tout ce qu'on lui demandera.

Dion Chrysostome cite l'apologue d'Esope qui fait entendre que c'était par la pénétration dans les secrets de l'avenir dont cet oiseau est doué qu'il avait su plaire à Pallas. « Tranquille pendant le jour, la chouette, dit Virey (*Notes sur l'Histoire naturelle de Buffon*), a toutes les apparences d'un oiseau sage et réfléchi ; elle semble méditer profondément ; ses grands yeux noirs pleins de feu et perçant au loin l'obscurité de la nuit, semblent lui donner beaucoup de perspicacité. » Que de motifs pour persuader encore aujourd'hui à un grand nombre de personnes superstitieuses, qu'en quittant les vieilles ruines des manoirs féodaux, les vieux cimetières pour venir ensuite se reposer sur le faîte des maisons, elle y annonce souvent par ses cris funèbres et ses gémissements, qu'elle est la messagère de la mort, et que bientôt, sans doute, on aura à y déplorer celle d'une des personnes qui y habitent.

« A Saint-Étienne et à Sapois, on dit que les filles qui ont passé l'âge de trente à quarante ans et qui commencent à trouver le temps un peu long de n'être pas encore recherchées en mariage, vont souvent dans la forêt *crier à la chouette*, c'est-à-dire accompagner ses tristes lamentations. Ce cri serait-il un appel fait par les pauvres délaissées à celles qui éprouvent aussi le chagrin de n'être point encore mariées afin de se donner de mutuelles consolations ? Pendant la révolte qui eut lieu en Bretagne, en 1701, les femmes et les jeunes filles, dit M. Aurélien de Courson (*Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles-Britaniques*, volume II, page 332), étaient en prières dans toutes les églises et dans tous les oratoires de l'Armorique. Comme au temps des anciens Bretons, des feux se répondaient sur toutes les montagnes, et de distance en distance se faisaient entendre des cris imitant celui du chat-huant. Walter Scott, dans son *Histoire d'Ecosse*, nous apprend, ajoute M. de Courson, que les Ecossais dans leurs guerres nationales s'appelaient aussi en imitant le cri des chats-huants. (RICHARD, *Tradit. lorraines*.)

CHRYSOLITHE. Pierre précieuse qu'Albert le Grand indique comme un préservatif contre la folie, et à laquelle il accorde en outre la vertu d'amener le repentir dans le cœur de l'homme qui a commis des fautes ou des crimes.

CHRYSOPAZE. Pierre à laquelle on supposait jadis la propriété de fortifier la vue, de stimuler l'esprit et de rendre l'homme joyeux et libéral.

CIGOGNE. Dans les contrées où cet oiseau s'établit, il a presque toujours été l'objet du respect, de la vénération des habitants, culte qui fut poussé quelquefois si loin, que dans certains pays on condamnait à l'amende, à la prison, à la mort même, celui qui attentait à sa vie. A beaucoup d'égards cet animal mérite la distinction dont il est l'objet : c'est un symbole de l'amour paternel et maternel; ainsi que l'ibis le fait en Egypte, la cigogne délivre les localités qu'elle habite des reptiles nuisibles qui s'y trouvent; enfin, la croyance populaire lui attribue de défendre l'honneur du mari, en attaquant vigoureusement à coups de bec et d'ailes les adorateurs de sa femme. On prêtait aussi jadis à la cigogne un penchant philosophique que l'abbé Salgues combat en ces termes : « Quelques naturalistes ont dit qu'elle ne s'établissait que dans les Etats libres. Cette idée n'a pu naître que dans une tête républicaine; et, pour en montrer la fausseté, il suffit de savoir que nulle part les cigognes ne sont plus fréquentes qu'en Egypte : or, le régime turc n'est pas assurément le régime de la liberté. »

« Entre les cigognes et l'espèce humaine, dit M. Gratien de Semur, il existe une sorte de similitude assez singulière. Les cigognes se divisent en deux espèces : l'espèce nègre et l'espèce blanche. La première est sauvage, amoureuse des lieux déserts, des marais solitaires, et se plaît seulement dans la profondeur des bois, fuit les villes et tout ce qui sent la civilisation. Les cigognes blanches, au contraire, s'établissent dans nos villes populeuses, se montrent dans les rues, sur les places publiques, semblent plutôt rechercher qu'éviter le voisinage de l'homme, et choisissent les toits de nos maisons pour y construire leurs nids. Non-seulement la cigogne blanche partage avec l'hirondelle le privilége de nous annoncer le retour du printemps, mais on en raconte des choses merveilleuses et qui toutes lui font le plus grand honneur. Emblème du bonheur et de la concorde, elle aime la paix et la tranquillité. Elle vit en ménage, et soumise aux chastes lois de la fidélité comme le firent autrefois Philémon et Baucis. Sa tendresse pour ses enfants est telle, qu'elle mourra, s'il le faut, auprès d'eux plutôt que de les abandonner si elle ne peut les emporter, ainsi qu'on en a vu un exemple lors de l'incendie qui dévora la ville Dept en Hollande. Ce dévouement de la maternité n'est point méconnu par les enfants. Les jeunes cigognes soignent les vieilles et leur apportent leur nourriture quand l'âge ne leur permet plus de l'aller chercher. Les cigognes blanches sont susceptibles de reconnaissance envers l'homme, et l'on sait le bon office que l'une d'elles rendit à un des loups de la Fontaine. On raconte qu'à Vesel, une cigogne fut si satisfaite des bons procédés de son hôte, qu'un jour elle lui rapporta une branche toute verte de gingembre; une autre, courroucée de la conduite que tenait une dame en l'absence de son mari, s'en prit à l'amant de la dame et lui creva les yeux. La vertueuse cigogne était indignée d'une action inconnue chez ses pareilles.

« Ces faits sont racontés avec beaucoup d'autres par Johnston dans son livre des oiseaux merveilleux, et, malgré cela, il ne faut pas hésiter à les ranger au nombre des inventions amusantes, et, en même temps, il faut éviter de détruire les cigognes parce qu'elles font la guerre aux serpents dont elles se nourrissent. Peut-être est-ce ce qui avait engagé les Egyptiens à faire de la cigogne l'objet de leur culte. »

CIGUE. Au moyen âge, on prétendait généralement que les sorcières s'élevaient dans les airs à cheval sur une tige de ciguë. Cette croyance subsiste encore en Ecosse.

CIMETIÈRE. Au IV° siècle, en Espagne, il était défendu d'allumer des cierges en plein jour dans les cimetières, afin de ne point inquiéter les esprits ou les âmes qui s'y promenaient. C'est une croyance encore assez répandue de nos jours que les âmes reviennent du purgatoire dans les cimetières; on est convaincu également que les démons aiment à s'y montrer, et c'est, dit-on, pour les en écarter que l'on y plante des croix.

Dans quelques communes du département de la Sarthe, et entre autres à Chevillé, on va, le jour des Morts, bêcher la terre des cimetières. On appelle cela *rafraîchir les fosses.*

CITÉ DE LIMES. « A une demi-lieue au nord est de Dieppe, près du village de Puys, dit Mademoiselle Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, on trouve, au sommet d'une côte, un plateau entouré de tous côtés de grands retranchements, excepté du côté de la mer, où la falaise le rend inaccessible. Ces retranchements forment une enceinte de plus de 1800 toises, si on y joint la partie de la falaise qui la borde. Cette vaste enceinte porte, dans de vieux titres, le nom de *Cité de Limes*, et dans les dénominations modernes le nom de *Camp de César*, et de *Catel* ou *Castel*. On a beaucoup disputé pour savoir si l'origine de ces fortifications était gauloise, romaine ou médiavale : cette question n'a rien à faire ici, nous signalerons seulement la croyance établie parmi les habitants des environs de cette localité.

« On disait que les fées avaient coutume de tenir une foire dans la Cité de Limes; là, elles excitaient la convoitise des assistants par l'offre des marchandises merveilleuses

que recèlent leurs trésors magiques (12) : c'étaient des plantes surnaturelles, guérissant les maladies de l'âme aussi bien que les blessures du corps; des parfums qui rendent la jeunesse immortelle ; des fleurs qui chantent pour charmer les ennuis du cœur; des pierres précieuses dont chacune est douée d'une vertu particulière : le grenat, qui fait braver tous les dangers et préserve de tous les malheurs; le saphir, qui rend chaste et pur; l'onyx, qui donne santé et beauté, et fait revoir en songe l'ami absent; puis, des pierres antiques qu'une main inconnue a gravées, et dont chaque image est un talisman de bonheur et de gloire; des armes invincibles, des miroirs magiques où se lit l'avenir, où se dévoilent les plus intimes secrets de l'âme; des oiseaux devins, comme le caladrius, qui s'empare de la maladie avec un regard, mais qui détourne sa vue de ceux qu'il ne peut guérir et dont la mort est proche; de beaux oiseaux parleurs, de la même famille que le perroquet de la reine de Sabbat, qui débitent les leçons d'une philosophie si simple et si persuasive, que les œuvres les plus sublimes des plus grands génies parmi les hommes n'ont jamais rien enseigné de semblable! Ajoutez à ces précieuses merveilles tout le léger bagage des toilettes fééeriques : de magnifiques écrins où brillent, au lieu de diamants et avec des feux mille fois plus étincelants et plus limpides, des gouttes de rosée que l'art des fées a su cristalliser ; une collection de petites ailes de fées, souples et flexibles, parées d'une mosaïque à mille couleurs, pour laquelle ont été dépouillés les plus jolis insectes de la création ; des tuniques aériennes, tissées de ces filandres cotonneuses qui voltigent dans les airs ou s'étendent sur les prairies durant les belles journées de l'automne; de mignonnes aigrettes formées de ces globes duveteux qu'un souffle éparpille ; de folâtres écharpes que l'arc-en-ciel a teintes; en un mot, tous les présents coquets de la nature mis en œuvre avec de prodigieuses délicatesses de travail et d'art. Tel est, en partie, l'inventaire de ce bazar féerique que l'imagination de nos lecteurs peut nous aider à compléter. Moins splendide encore que notre description ne l'a fait, il l'était trop cependant pour ne pas exciter l'envie dans un siècle où le désir était naïf encore et l'espérance crédule. D'ailleurs, les plus séduisantes insinuations invitaient chacun à fixer son choix. Mais, hélas! il semble que toujours l'homme soit sacrilége en se saisissant du plus fragile bonheur! Fasciné ou vaincu, quelqu'un des assistants avançait-il la main pour s'emparer de l'objet désiré, le perfide courroux des fées ne faisait point attendre sa vengeance : elles précipitaient du haut de la falaise le malheureux qu'elles avaient séduit! »

CITRE. *Voy.* TITRE.

CLAFFES BUJADES. *Voy.* LAVANDIÈRES DE LA SOUTERRAINE.

(12) FERET, *Notice sur la Cité de Limes.*

CLAVICULE DE SALOMON. Sorte de livre de magie qu'on a attribué faussement à Salomon.

CLEF. Au pays de Gex, dans le département de l'Ain, une femme ne remue jamais un trousseau de clefs un mercredi, dans la crainte de devenir folle. M. Depéry pense que cette superstition peut provenir de Mercure, qui a donné son nom à ce jour de la semaine, et que les Egyptiens représentaient une clef à la main.

CLERGÉ. On a souvent accusé le clergé d'encourager la superstition dans un but d'intérêt personnel. Une foule d'exemples prouvent précisément le contraire. Le clergé a cherché fréquemment à arracher aux tribunaux les malheureux qu'on poursuivait comme pratiquant la magie et la sorcellerie. Au XVII[e] siècle, il réclama avec instance qu'on fît grâce aux sorcières condamnées pour avoir fait le sabbat avec maître Verdelet; mais le parlement supplia le roi qu'on brûlât incontinent ces sorcières, ce qui eut lieu en effet. Presque toujours les cours souveraines combattirent et firent échouer les tentatives miséricordieuses du clergé en faveur des inculpés de ces pratiques, lesquelles prouvaient, dans ces temps-là, l'ignorance de tous : des accusés comme des dupes et des juges.

CLOCHE. C'est une croyance malheureusement beaucoup trop répandue dans les populations agricoles que d'attribuer aux sons des cloches le pouvoir de dissiper ou au moins d'éloigner l'orage, d'empêcher la foudre de tomber. La pensée première qui a donné naissance à ce préjugé est religieuse, il est vrai. On trouve dans le traité de liturgie du P. Martène la prière suivante :

« *Præsta, quæsumus, Domine, ut per illius campanæ tactum et sonitum fideles invitentur ad sanctam matrem Ecclesiam et ad præmium supernum. Procul pellantur omnes insidiæ inimici, fragor grandinum, impetus tempestatum ; temperentur infesta tonitrua ; prosternat aerias tempestates dextera tuæ virtutis, ut hoc audientes tintinnabulum, tremiscant et fugiant ante crucis vexillum in ea depictum*, etc.; c'est-à-dire : « Faites, Seigneur, que le son de cette cloche servé à appeler les fidèles au giron de notre mère sainte Eglise, à repousser au loin les embûches de notre ennemi, les ravages de la grêle et l'impétuosité des tempêtes; que votre main puissante impose aux ouragans, qu'ils tremblent au son de cette cloche et qu'ils fuient à la vue de cette croix gravée sur ses contours. »

Aujourd'hui, la pensée religieuse doit s'effacer à ce sujet devant les démonstrations irréfragables autant que protectrices de la science, au sujet des cloches.

Quelques-uns ont aussi cette opinion, que le mouvement imprimé à l'air par l'impulsion de la cloche, atteindra le nuage électrique et le divisera de manière à le rendre inoffensif. Autre erreur qu'il faut

extirper. Tous ceux qui possèdent les notions les plus élémentaires, savent actuellement que le moyen qu'on emploie dans cette circonstance, est précisément le plus propre à déterminer la catastrophe à laquelle on a l'intention de se soustraire. On ne saurait donc trop recommander aux personnes qui exercent une autorité ou une influence quelconque dans leurs paroisses de s'opposer avec énergie à la coutume de mettre les cloches en branle lorsqu'il tonne.

Le P. Paulian, dans son *Dictionnaire de physique*, rapporte le fait suivant, consigné aussi dans les mémoires de l'Académie des sciences : « En 1718, le 16 août, un vaste orage s'étendit sur la Basse-Bretagne ; il fit trois coups de tonnerre qui tombèrent sur vingt-quatre églises situées entre Landernau et Saint-Pol de Léon. C'était précisément celles où l'on sonnait pour écarter la foudre, celles où l'on ne sonnait pas furent épargnées. »

Dans quelques localités de la Suède, on a la coutume de lier les nouveaux mariés l'un à l'autre avec la corde des cloches, dans la persuasion où l'on est que cette pratique rend l'affection constante et le mariage indissoluble.

CLOCHE SONNANT D'ELLE-MÊME. Les faits suivants sont rapportés par les frères Grimm, qui les ont recueillis eux-mêmes dans divers auteurs :

« Dans une ville d'Allemagne, le 27 mars 1686, la cloche du marché sonna d'elle-même trois coups, et peu de temps après mourut un membre du conseil qui était en même temps inspecteur du marché.

« Dans une certaine maison, six ou sept semaines avant la mort du maître, une cloche d'un timbre parfaitement clair se mit à sonner toute seule à deux reprises différentes. Comme le maître de la maison était alors frais et bien portant, et que sa femme était malade au lit, il défendit au domestique de lui en rien dire, de peur de l'effrayer, de frapper son imagination, d'aggraver sa maladie et de la conduire par là au tombeau; mais c'était à lui que s'adressait l'avertissement, car il mourut, et sa femme fut parfaitement rétablie. Dix-sept semaines après, un jour qu'elle nettoyait les habits et époustait le manteau de feu son mari, elle vit de ses propres yeux et entendit de ses propres oreilles, le battant de la cloche se mettre de lui-même en mouvement et rendre son son ordinaire. Huit jours après, son fils aîné tomba malade et mourut en peu de temps. Cette veuve s'étant remariée et ayant eu quelques enfants de son second mari, tous ces enfants moururent quelques semaines après leur naissance, comme des fleurs printanières que le même jour voit éclore et se faner, et chaque fois cette cloche sonna trois coups consécutifs, bien que la chambre où elle était suspendue fût fermée et que personne ne pût atteindre la corde destinée à la mettre en branle.

« Quelques personnes pensent que ces coups de cloche, qui souvent ne sont pas entendus des malades ou des moribonds, mais seulement d'autres personnes, sont produits par des malins esprits ; d'autres prétendent, au contraire, qu'ils sont dus à de bons anges. Quelques-uns encore les attribuent à l'ange gardien qui veut ainsi avertir l'homme et le faire songer à se préparer à la mort qui s'approche. »

CLOFYE. Oiseau d'Afrique que les habitants considèrent comme un présage. Il ressemble à l'étourneau. S'il s'élève dans l'air en chantant, c'est un augure favorable. Si au contraire il s'abaisse, c'est un pronostic fâcheux. Lorsqu'un nègre veut annoncer à un autre nègre qu'il est menacé d'une triste fin, il lui dit que le clofye a chanté sous lui.

CLOU. Quelques personnes superstitieuses pensent que pour nuire à leur ennemi, il leur suffit de planter un clou dans un arbre. Les Romains, pour chasser la peste, avaient aussi la coutume d'enfoncer un clou dans une pierre qui se trouvait au côté droit du temple de Jupiter; et ils agissaient de la même manière pour combattre les charmes et les sortiléges, ainsi que pour apaiser les discordes survenues entre les citoyens. Au dire de Pline, les anciens étaient persuadés qu'un clou arraché d'un sépulcre et placé sur le seuil de la chambre où l'on couchait, avait la vertu de s'opposer à l'apparition des fantômes et de chasser toute espèce de vision capable d'inspirer de l'effroi.

CLURICAUNE. Nom que l'on donne, dans les croyances populaires de l'Irlande, à un petit vieillard portant un habit vert à larges boutons, un chapeau à bords retroussés, et que l'on rencontre se promenant toujours seul. Une bourse de cuir pend aussi à sa ceinture, et dans cette bourse se trouve constamment un schelling. Quoique ce nain soit habituellement d'un assez mauvais caractère, beaucoup de gens cherchent à s'en emparer, avec le projet de le soumettre, par l'intimidation, à un état de servitude, parce qu'il jouit de la renommée d'exceller à fabriquer des chaussures aussi remarquables par leur bon aspect que par leur durée.

COCHON. On disait autrefois que de tous les animaux, le cochon était celui dont l'organisation avait le plus d'analogie avec celle de l'homme. L'abbé Salgues combat cette opinion en ces termes : « Sur ce point on ne saurait mieux faire que de s'en rapporter à Cuvier. Or, voici ce que lui ont révélé ses recherches. L'estomac de l'homme et celui du cochon n'ont aucune ressemblance : dans l'homme ce viscère a la forme d'une cornemuse, dans le cochon il est globuleux ; dans l'homme le foie est divisé en trois lobes, dans le cochon il est divisé en quatre; dans l'homme la rate est courte et ramassée, dans le cochon elle est longue et plate; dans l'homme le canal intestinal égale sept à huit fois la longueur du corps, dans le cochon il égale quinze à dix-huit fois la même longueur. Son cœur présente des différences notables avec celui de l'homme, et j'ajouterai, pour la justification des savants et des

beaux esprits, que le volume de son cerveau est aussi beaucoup moins considérable, ce qui prouve que ses facultés intellectuelles sont inférieures à celles de nos académiciens. »

En Normandie, on dit que lorsqu'un cochon meurt sans être tué, c'est un présage sinistre, et que toujours au même instant il trépasse un Chrétien.

Les Napolitains racontent que le diable apparaissait fréquemment autrefois dans leur ville sous la forme d'un cochon.

Camérarius rapporte aussi que, dans une ville d'Allemagne, un Juif malade étant entré un jour chez une vieille femme pour lui demander du lait, celle-ci s'avisa de lui apporter celui d'une truie qu'elle alla traire exprès. Ce lait ne tarda point à opérer et le Juif s'apercevant qu'il commençait à grogner comme un porc, rejeta le reste du lait sans le boire; mais aussitôt tous les cochons du voisinage périrent.

Quelques auteurs pensent que les Lingones avaient consacré leur capitale, Langres, à *Mercure-porc*, et que plusieurs usages qui ont encore lieu dans l'élève des cochons, sont une tradition de l'ancien culte des habitants.

Les Germains immolaient aussi un cochon à *Freya*, la déesse des moissons, et cette offrande était appelée *Bullingbseste*. Le nom de *Sparkelmonat*, mois des porcs, donné encore par les Flamands au mois de février, date de cette antique coutume.

COCOTIER. Les Chingalais ont une épreuve judiciaire pour connaître le coupable, dans laquelle on emploie la noix de coco avec beaucoup de cérémonies superstitieuses. Ils font aussi des charmes avec ce fruit, et pensent qu'une noix de coco, enfilée dans un bâton, peut faire découvrir les traces d'un voleur en dirigeant celui qui la tient.

COCOTO. Démon des Hindous, qui appartient à la classe des sucubes.

CODRILLE. C'est le nom qu'on donne en Normandie, à l'œuf avorté que le peuple croit généralement avoir été pondu par un coq, et renfermer un serpent. La tradition normande dit que lorsque le codrille atteint l'âge de sept ans, il lui pousse des ailes, et que lorsque ces ailes lui donnent assez de force pour s'élever et fendre l'air, il se dirige vers la tour de Babylone, lieu de l'abomination et de la désolation, c'est-à-dire le rendez-vous de tous les monstres imaginables. Chaque pays a du reste sa légende particulière sur les prétendus œufs de coqs.

COIFFE. Quelques enfants en venant au monde, conservent à leur apparition, sur la tête, un lambeau de la membrane qui l'enveloppait dans le sein de la mère, et que l'on nomme *amnios*. Les matrones et les nourrices se sont accordées pour considérer cette circonstance comme un présage favorable, et de là ce proverbe : *il est né coiffé*, qu'on applique aux gens qui sont heureux dans toutes leurs entreprises. Les anciens faisaient aussi le plus grand cas de cette coiffe; les Romains l'achetaient même à un prix fort élevé, afin de participer au bonheur dont elle était l'emblème; et au dire d'Œlius Lampridius et de Spartien, les avocats la recherchaient également, convaincus que sa possession les ferait réussir dans leurs plaidoyers et gagner leurs causes. Cette superstition s'étant perpétuée chez les Chrétiens, saint Chrysostome eut à s'élever contre elle; et le canoniste Balsamon rapporte que de son temps on infligea une pénitence à un homme dans la poche duquel on trouva un morceau d'amnios. Il n'est pas besoin d'ajouter que les gens *nés coiffés* ne sont pas toujours pour cela les protégés de la fortune. On cite même à ce propos l'exemple suivant : Avant que l'empereur Macrin montât sur le trône, sa femme, Cesonia Celsa, lui donna un fils qui vint au monde coiffé, et l'on en conclut qu'il était appelé aux plus belles destinées et à occuper un jour le rang suprême. On le nomme en conséquence *Diadematus*. Cependant, après la mort de Macrin, qu'arriva-t-il à Diadematus? Il fut proscrit et tué comme son père.

COLLEHITES. Pierre dont il est parlé par Delancre et à laquelle il attribue la vertu de chasser les démons et de prévenir leurs maléfices ; mais dont il ne donne aucune description.

COLOMBIER. Les bonnes gens de certaines localités de la Flandre, vous indiquent le moyen suivant pour peupler avec facilité un colombier : placez dans celui-ci le crâne d'un vieillard, ou bien du lait d'une femme qui allaite une fille de deux ans. Alors non-seulement vos propres pigeons se multiplient d'une manière miraculeuse, mais encore ils attirent dans leur demeure les pigeons étrangers. Pour écarter du colombier les reptiles et les rats, on y inscrit aux quatre coins, avec du sang de blaireau, le mot *Adam ;* ou bien on y suspend une tête de loup.

COLONNE DU DIABLE. On conserve à Prague trois pierres de cette prétendue colonne, dont voici la légende rapportée par le docteur Patin. Le diable avait apporté de Rome cette colonne, avec l'intention d'en écraser, pendant qu'il dirait la messe, un prêtre qui avait soit-disant contracté un pacte avec lui. Mais saint Pierre étant heureusement survenu jeta, à trois reprises, le diable et sa colonne à la mer, ce qui donna le temps au prêtre de prendre la fuite et de se repentir.

COLONNE DES GÉANTS. Elles sont au nombre de neuf et situées sur une haute montagne et au milieu d'une forêt, près de Nultenberg dans la Hesse. On y voit des empreintes qui, selon la tradition, proviennent de géants qui les roulèrent en cet endroit lorsqu'ils travaillaient à la construction d'un pont sur le Mein.

COLORATION DES CORPS. « Comment Newton, dit l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, a-t-il expliqué le phénomène des corps colorés? D'une manière encore plus fausse que tous les autres

phénomènes de la lumière. Ce savant considère les surfaces des corps comme formées d'une infinité de petites lames très-minces et transparentes; ce qui le conduit à conclure que la couleur des corps naturels dépend de l'épaisseur et de la densité des lames qui les composent (13).

« L'illustre Berthollet a attaqué par plusieurs expériences la généralité de cette conclusion; mais il aurait pu certainement s'élever contre tout le système que le savant anglais a émis sur la lumière. Voici une des expériences du chimiste français. Il étendit une dissolution d'indigo dans une grande quantité d'eau, et il jugea que si les couleurs des corps dépendaient toujours de l'épaisseur et de la densité des lames dont ils seraient formés, cette dissolution devrait prendre successivement beaucoup de nuances différentes, et cependant elle conserve sa couleur bleue.

« Que répondent les partisans du savant anglais, pour concilier la loi de Newton avec cette expérience et d'autres analogues? Que ces lames, telles que Newton les conçoit, sont composées de filets très-déliés, parallèles les uns aux autres, et dont chacun peut se diviser dans le sens de sa longueur en un grand nombre de parties, sans qu'il arrive la moindre altération dans leur densité et leur épaisseur. Fort bien! Mais ne peut-on pas leur faire cette question : Ces filets, que vous avez ainsi accolés, comment pourront-ils se séparer dans le besoin, s'ils sont joints ensemble comme vous l'entendez? Aucun dissolvant, le feu même, ne pourrait les séparer, parce qu'il n'y aurait dans eux aucun vide où pût se loger sa lumineuse avec son atmosphère, cause réelle de la dissolution des corps. D'ailleurs, d'après l'opinion de Muschenbrœcke et de Newton lui-même, les espèces ne seraient-elles pas confondues et ne changeraient-elles pas de nature si les parties constituantes des corps pouvaient souffrir la moindre division? Donc, afin que rien ne se dénaturât et que tout se conservât, il faudrait que ces filets fussent inséparables par tous nos moyens.

« Mais des corps, formés de ces lames imaginaires, pourraient-ils être transparents? Non, puisque, comme je l'ai dit, la transparence exige aussi des pores où les lumineuses soient disposées en droite ligne pour transmettre sans déviation la clarté communiquée. On n'aurait donc que des corps opaques qui réfléchiraient tous les rayons ou plutôt toute la clarté reçue et qui paraîtraient toujours blancs.

« Une fausse analogie a trompé Newton, comme elle égare tous les jours un grand nombre de physiciens. Newton ayant pris deux objectifs de télescope, l'un plat et l'autre un peu convexe, et les ayant posés l'un sur l'autre, obtint différents anneaux colorés qu'il attribua à la réflexion de l'air situé entre les deux verres, et qu'il croyait composé de lames plus ou moins épaisses. De là il conclut, par analogie, que les surfaces des corps devaient être également formées d'une infinité de petites lames plus ou moins minces, auxquelles il fallait appliquer tout ce qu'il avait cru déduire de ses observations de ces anneaux colorés.

« Newton concluait à faux, car dans l'air il n'y a point de lames, mais des molécules arrondies, environnées d'une atmosphère étendue, lesquelles laissent dans leur réunion des vides qu'occupent les molécules de lumière avec leur atmosphère, de même très-étendue, si l'on compare ces atmosphères avec celles des bases des corps solides et liquides. Si l'air était un agrégé de ces prétendues lames, il en résulterait bientôt un tout solide, insécable et imperméable à tout rayon de lumière, dans le cas où celui-ci pourrait s'élancer des astres, comme le prétend Newton. Donc, nulle substance ne pourrait être diaphane.

« D'ailleurs, ce n'est point précisément à la réflexion de l'air que sont dus les anneaux colorés qu'obtenait Newton avec ses deux objectifs. Ce sont ces verres eux-mêmes qui les produisent en composant, par leurs formes dissemblables, une espèce de prisme.

« Pluche avait-il donc tort de dire dans son *Histoire du ciel*, qu'il fallait refuser à Newton le nom de physicien, puisque le savant anglais a ignoré complétement d'où proviennent la fluidité, la densité, la transparence et l'opacité, ainsi qu'une foule d'autres phénomènes physiques.

« Que n'aurais-je pas encore à dire sur le sujet qui nous occupe en ce moment si je ne craignais d'être trop diffus!

« Le célèbre Herschel a fait dans ces derniers temps, en Angleterre, une expérience qui lui fait regarder avec raison l'explication de Newton comme insuffisante pour rendre raison des anneaux colorés. Mazéas en avait fait auparavant plusieurs autres, dont les résultats ne s'accordent pas davantage avec cette explication, comme on peut le voir dans les mémoires de l'académie de Berlin, de l'an 1752. Mais l'expérience de Herschel frappe mieux au but et n'est pas susceptible d'interprétation équivoque. Ainsi, l'on voit que Newton ne passe plus pour infaillible, même dans sa patrie, et que des esprits du premier ordre ne le regardent plus comme une divinité dont il faut encenser toutes les opinions, sous peine d'être mis au rang des idiots et des profanes. »

COMÉDIENS. Les utopistes de notre siècle n'ont pas oublié le comédien dans leur œuvre de régénération, mais ils parviendront difficilement à détruire le préjugé qui s'attache à cette profession. En se plaçant même en dehors du sentiment religieux qui la réprouve, il est une foule de considérations morales qui font presque une loi de tracer dans la société une ligne de démar-

(13) Liles, *Traité élém. de phys.*

cation pour ceux qui montent, comme on le dit vulgairement, *sur les planches*. D'abord, si l'on s'arrête à l'origine du comédien, on n'y trouve pour le plus grand nombre, hommes et femmes, que des êtres que la mauvaise éducation, la paresse et les instincts répréhensibles ont poussés vers le théâtre, faute de pouvoir occuper honorablement une autre carrière. Là, sur la scène, ils ne sont aussi que les interprètes des passions condamnables, des situations anormales. Ils exposent, pour ainsi dire, comme exemples à suivre, des actes qui, dans la vie réelle, conduisent presque toujours sur les bancs immondes des tribunaux; et rendus à leur propre foyer, ils y mettent le plus souvent en pratique les théories subversives dont ils ont été les orateurs aux clartés de la rampe. Enfin, nous payons les comédiens pour nous amuser, comme nous payons pour assister au spectacle des danseurs de cordes, des saltimbanques, des animaux savants; et il n'est pas dans notre esprit d'accorder de l'estime proprement dite à ceux qui, pour notre argent, nous procurent des distractions de cette nature.

Cependant, les comédiens n'ont nullement à se plaindre de leur condition actuelle. Ceux qui ont du talent deviennent riches, ont des hôtels, des équipages, un train de maison, et quelques actrices épousent même de grands seigneurs. Jadis, c'était bien différent. Un édit de Charlemagne avait déclaré les histrions, mimes et farceurs indignes d'être admis en témoignage contre les personnes d'une condition libre. On rapporte aussi cette anecdote : L'acteur Daucourt, que Louis XIV honorait d'une bienveillance particulière, qui lui valait aussi celle du monde, crut pouvoir s'autoriser de cette faveur pour réclamer contre l'excommunication qui frappait alors les hommes de son métier; mais sa requête fut mal accueillie. C'était en portant le quart de recette à l'Hôtel-Dieu, où le bureau était occupé, entre autres personnages, par l'archevêque de Paris et le premier président de Harlai, qu'il prononça un beau discours et glissa sa supplique. M. de Harlai lui répondit : « Daucourt, nous avons des oreilles pour vous entendre; des mains pour recevoir les aumônes que vous faites aux pauvres; mais nous n'avons point de langue pour vous répondre. » C'était peu charitable, sans doute. Mais, nous le répétons, la religion et la morale élèveront toujours une barrière infranchissable entre les comédiens et la portion saine et grave de la société.

COMÈTES. L'apparition d'une comète a toujours produit de l'émoi au sein des populations, et si, dans les temps modernes, on ne l'a pas chaque fois considérée comme l'annonce d'un grand événement, on n'a pu s'empêcher néanmoins de lui attribuer une influence quelconque sur la température, la végétation ou l'organisme animal. Mais, anciennement, on ne se montrait pas si modéré, et l'on regardait constamment la comète comme l'avant-coureur d'une catastrophe. Homère dit que les comètes n'apportent que troubles et désastres aux humains. Virgile exprime la même opinion; et Silius nous déclare que jamais ce phénomène n'apparut impunément sur notre horizon. Les Romains, par exemple, demeurèrent convaincus que la comète qui précéda la mort de César avait été la prédiction de cette mort. On interpréta celle de 1454, comme un présage de la victoire que les Chrétiens d'Occident obtiendraient sur les Turcs.

Une comète qui parut sous le règne de Catherine de Médicis, inspira de vives alarmes à cette princesse dont la conscience, comme on sait, n'était rien moins que pure; et l'on fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Spargeret audaces cum tristis in æthere crines,
Venturique daret signa cometa mali,
Ecce suæ regina timens male conscia vitæ,
Credidit invisum poscere fata caput.
Quid, regina, times? namque hic mala, si qua minatur,
Longa timenda tua est, non tibi vita brevis

La comète qui apparut en 1680, répandit la terreur aussi dans toute l'Europe, où les astronomes accréditaient l'opinion que cette comète était la même qui, dans l'année 1656, après la création du monde, avait causé le déluge universel. Toutefois, quelques bons esprits résistaient à la panique, et de ce nombre était la marquise de Sévigné : « Nous avons ici, écrivait-elle, une comète qui est bien étendue; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir. Tous les grands personnages sont alarmés et croient que le ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète. On dit que le cardinal Mazarin étant désespéré des médecins, ses courtisans crurent qu'il fallait honorer son agonie d'un prodige, et lui dirent qu'il paraissait une grande comète qui leur faisait peur. Il eut la force de se moquer d'eux et leur dit plaisamment que la comète lui faisait trop d'honneur. En vérité, on devrait en dire autant que lui, et l'orgueil humain se fait aussi trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les astres quand on doit mourir. »

L'astronome Lalande ayant écrit sur les dangers qui pouvaient résulter d'une comète qui s'approcherait de la terre, répandit une telle appréhension dans les esprits, que, pour rassurer la population parisienne, il se crut obligé de publier un nouveau mémoire pour protester que la queue de la prochaine comète serait inoffensive.

L'histoire des comètes a eu aussi ses broderies superstitieuses portées à l'excès. Conrad Lycostènes, en nous parlant de la fameuse comète de 1527, qui causa tant d'effroi, dit qu'elle était d'une couleur sanglante, modifiée à son extrémité par une teinte safranée. De son sommet sortait un bras recourbé, armé d'un glaive immense, prêt à frapper; trois étoiles scintillaient à l'extrémité de cette arme, et celle de la pointe était la plus brillante et la plus

grande. Sur les côtés de la comète, on distinguait des rayons affectant des formes de piques et d'épées, et au milieu de ces armes, se montraient des têtes humaines roulant dans les nuées.

Quant aux pronostics de cette comète, Lycosthènes avait simplement signalé des ravages en Hongrie et le sac de Rome; mais un autre savant de la même force, Simon Goulard, rappela en outre la famine de Souabe, de Lombardie et de Venise; la guerre de Suisse; le siége de Vienne en Autriche; la suette d'Angleterre; le débordement de l'Océan en Hollande et en Zélande; le tremblement de terre de Portugal, etc. La vue de cette comète, ajoute-t-il, causa une telle frayeur, que plusieurs en moururent et d'autres en tombèrent malades.

On lit ce passage dans le livre du R. P. dom Benoît-Jérôme Feyjoo, Bénédictin espagnol : « La comète est une fanfaronnade du ciel contre la terre. On a peut-être voulu en faire un épouvantail pour les souverains, afin de réprimer leur orgueil, en considération de ce qu'ils ont moins à craindre sur la terre que les autres hommes; mais les monarques ont ici-bas assez d'ennemis à redouter, sans qu'il soit nécessaire, pour les contenir, que les brillantes agitations du ciel concourent avec les vapeurs de la terre. L'ambition des voisins, les plaintes des sujets, les tourments du gouvernement, telles sont les comètes que les souverains doivent appréhender. »

Un de nos plus anciens poëtes, Christophe de Gamon, blâme, dans la critique qu'il fait de *la Semaine* de Du Bartas, l'erreur que ce dernier partage avec le vulgaire sur l'influence des comètes. Il lui dit :

Cesse, je te supplie, cesse donc un instant,
D'aller de ce brandon le vulgaire étonnant;
Contente-toi, Bartas, du mal qui te tourmente,
Quitte aux Ethniques vains cette vaine épouvante,
C'est se rendre complice à l'erreur monstrueux,
De donner du présage à l'astre aux longs cheveux.
Plus encore de penser que son crin porte-flammes
Par son branle incertain doive ébranler les âmes;
Causer perte aux pasteurs, porter la grêle aux blés,
L'orage à la marine et le trouble aux cités.
Puis où voit-on que Dieu nous ait prescrit cet astre
Pour prédire aux humains quelque inhumain désastre?
Veut-il que nous lisions dans les airs agités,
Non dans les saints feuillets ses saintes volontés?
Combien voit-on de fois que le Tout-Puissant jette
Les comètes sans maux et les maux sans comète.

CONCERT DES ESPRITS. On peut aller en écouter un dans le bois du village de Cithers, entre Lure et Luxeuil, département de la Haute-Saône. « Le souffle des vents, comme dans la religieuse forêt de Dodone, dit M. Désiré Monnier, tire des chênes de Cithers des sons vraiment magiques, dont la douceur réalise les merveilles de la harpe éolienne. Tantôt c'est le cor de chasse qui marie ses mâles intonnations aux soupirs féminins de la flûte et aux accents presque parlés du haut-bois; tantôt c'est la voix fugitive d'une jeune immortelle qui s'accompagne de la lyre et qui forme des solos ravissants dans ce concert aérien. Pour résister aux séductions de l'invisible syrène, il faudrait, comme le sage Ulysse, se fermer les oreilles et s'éloigner avec courage; car ceux qui ont cédé à l'attraction de l'insidieuse musique, se sont égarés dans le labyrinthe, jusqu'au retour d'un second soleil. A la place de ces délicieuses symphonies qui les avaient enivrés d'avance, ils avaient fini par n'entendre plus que des cris discordants, des blasphèmes, des ricanements prolongés, à travers ces bocages de plus en plus désenchantés de leur prestige. Les personnes qui aiment à chercher le motif de l'imposition des noms topiques, dont le sens est perdu, peuvent se persuader que *Cithers*, nom du village voisin de la forêt prestigieuse, dérive du latin *Cythara*, ou de l'allemand Cithers, la lyre, la guitare; l'imagination, qui déjà fait les frais de la féerie musicale qu'on vient de signaler, doit s'en tenir à cette création, sans aller plus loin. Il ne serait pas raisonnable de contester une pareille étymologie. »

CONCUPISCENCE. Pour affaiblir l'action de ce sentiment, la médecine vous prescrit l'usage du nénuphar, de la laitue, du pourpier, des cucurbitacées, du camphre et de bien d'autres substances encore; mais l'effet de tous ces moyens n'approche point de la recette dont on faisait l'emploi au moyen âge et que voici : Répandez de la poudre d'agate sur une bande de linge que vous aurez trempée préalablement dans de la graisse de loup, et ceignez-vous les reins de cette bande. Portez en outre sur vous, l'homme un cœur de caille mâle, et la femme un cœur de caille femelle; mais ayez encore le soin d'envelopper ce cœur dans un morceau de peau de loup.

CONDUCTEURS D'AMES. Les Kernewotes de la Cornouaille, en Bretagne, appellent ainsi une espèce de démons qu'ils disent rôder, comme des loups cerviers, autour de la demeure d'un agonisant, afin de s'emparer de son âme, si l'ange gardien du moribond n'a pas été plus alerte qu'eux, et ne se trouve auprès du lit funèbre au moment où le malade expire. Le conducteur d'âmes ramasse alors celle du trépassé, la met dans son bissac, et l'emporte dans les montagnes, aux marais de saint Michel, dans lesquels il la jette, et où elle reste jusqu'à ce que des messes et des prières l'aient délivrée. Ces marais sont ainsi peuplés d'âmes en peine attendant leur délivrance; et si, dans la nuit, on passe dans le voisinage, on entend leur bourdonnement dans les roseaux. L'aspect des conducteurs d'âmes est sombre et funeste; on les rencontre la nuit et particulièrement sur les chemins peu fréquentés; ils ne vous parlent pas et ils ne portent même pas la main à leur chapeau.

CONSTITUTION. C'est un préjugé de croire qu'une constitution robuste, au moment de la naissance, est une sorte de garantie que l'on vivra de longues années. Beaucoup d'enfants, d'une santé parfaite

quand ils viennent au monde, ne tardent pas cependant à succomber; tandis que d'autres, au contraire, d'une complexion si délicate qu'on hésite à penser qu'ils pourront subsister, parviennent quelquefois à un terme très-avancé. M. de Semur en apporte l'exemple suivant : « Le fils d'un médecin de Gênes, » dit-il, « vint au monde ayant à peine quelques pouces de longueur, et ne paraissant pas destiné à vivre. Cependant Liceti, son père, lui donna le nom de Fortunio, assez singulièrement choisi pour la circonstance. Liceti, ne désespérant pas de l'élever, le fit placer dans un petit four, où on entretint une chaleur toujours égale. Il choisit une nourrice qui suivit ponctuellement ses instructions, et, au bout de quelques mois, Fortunio Liceti ressembla à un enfant qui viendrait de naître à terme. Ce même enfant suivit la chance commune aux autres enfants, si ce n'est que, dès ses premières années, il donna des preuves d'une intelligence et d'un esprit fort supérieur à ce que l'on a droit d'attendre des enfants les mieux disposés. A dix-neuf ans, il publia un *Traité de l'âme*, et, dans le cours d'une vie qui dura soixante-dix-neuf ans, il enrichit la littérature et les sciences de quatre-vingts ouvrages, tous marqués au coin d'une profonde érudition. »

Newton laissa douter longtemps qu'il pût vivre, tant sa santé était pitoyable lorsqu'il vit le jour. Il atteignit cependant l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Jusqu'à l'âge de cinq ans, on désespéra de conserver la vie de l'historien de Thou.

Fontenelle naquit si frêle, qu'il fallut le baptiser dans la maison paternelle, ce qui ne l'empêcha point de mourir centenaire à un mois près.

La faiblesse de Voltaire était si excessive quand il vint au monde, qu'on ne put le présenter aux fonts baptismaux que plusieurs mois après.

J.-J. Rousseau offrit la même débilité lors de sa naissance.

CONTAGION. Il est des contagions morales aussi actives quelquefois que celles qui proviennent des causes morbifiques; et leur singularité est telle, le plus souvent, que les grands docteurs n'ont pas manqué de taxer ce cas de préjugé, de superstition. Les grands docteurs ont tort en cela comme en tant d'autres choses. La contagion, en général, est l'un des effets les plus simples et les plus immédiats de l'action du fluide universel : elle résulte du rayonnement entre les corps, rayonnement analogue au courant électrique, c'est-à-dire que l'affection morbifique ou morale s'échappe en effluves de celui qui est envahi, pour aller produire chez celui qui ne l'est pas encore, une perturbation parfaitement identique. Cette production a lieu avec une extrême facilité et par plusieurs moyens, comme le regard, l'audition, le contact, et surtout l'expiration et l'aspiration, formes diverses du rayonnement.

Ainsi le bâilleur fait bâiller; le bègue fait bégayer; le choréique communique la chorée; l'épileptique peut déterminer l'épilepsie chez l'individu nerveux témoin de la crise; l'hystérie et la folie sont contagieuses; il en est de même de la joie, de la douleur, de la pensée du suicide, de la colère, de l'enthousiasme, et en général de toutes les passions violentes dont la manifestation rayonne avec énergie. Boerhaave cite le cas d'un vieillard qui, par une sympathie contractée dès l'enfance, ne pouvait regarder personne sans éprouver le besoin d'imiter scrupuleusement leurs mouvements d'yeux, de lèvres, des mains, des pieds, etc.; et, au surplus, on voit communément des gens contracter, sans que leur volonté y soit pour rien, les tics des personnes avec lesquelles ils vivent. Dans les épidémies, la contagion se propage non-seulement par le rayonnement immédiat entre les individus infestés et ceux qui ne le sont pas, mais encore par la crainte qu'éprouvent ces derniers, laquelle crainte portant incessamment leur pensée vers ceux dont ils redoutent la communication du fléau, détermine précisément des courants attractifs qui étendent d'un centre à l'autre la perturbation qui s'est manifestée.

Quant à la contagion qui provient de l'exemple, l'histoire est féconde en faits qui l'établissent.

Des fanatiques s'étant précipités dans l'antre de Delphes, cet exemple devint contagieux, et l'autorité dut intervenir pour empêcher que des milliers d'autres n'en fissent autant. Les filles de Milet ayant été saisies, pendant un certain temps, de la manie du suicide, on ne put y apporter un frein qu'en publiant que celles qui s'en seraient rendues coupables seraient transportées toutes nues au champ de l'inhumation. Le sentiment de la pudeur l'emporta alors sur la manie qui s'était déclarée et fut contagieux comme elle. Dans les guerres de religion, les martyrs furent d'autant plus nombreux que les persécutions furent multipliées. Zimmermann cite une religieuse allemande qui s'étant mise à imiter le miaulement d'un chat, détermina le même cri chez toutes les sœurs du couvent, qu'on eut beaucoup de peine à ramener à leur état normal. Bartholini fait mention d'un mari qui était pris de violentes coliques chaque fois que sa femme était livrée aux douleurs de l'enfantement. Cardan raconte qu'une religieuse ayant eu la fantaisie de mordre une de ses compagnes, cette espèce de rage gagna toutes les sœurs, qui s'entre-déchirèrent alors les unes les autres à belles dents. Certes, le vulgaire, témoin de pareils faits, pouvait à bon droit supposer que des esprits malfaisants, des émissaires de Satan, s'étaient emparés de ces religieuses.

Un soldat des Invalides se pendit à un poteau, et fut peu de temps après imité par douze de ses camarades. La contagion ne cessa que quand on eut arraché le fatal poteau. Napoléon fit brûler une guérite dans laquelle plusieurs soldats s'étaient donné

la mort. Dans un régiment en garnison à Metz, les suicides se succédaient d'une manière effrayante : le commandant, après avoir vainement essayé plusieurs moyens, résolut de refuser désormais aux suicidés la sépulture selon les rites chrétiens, et l'esprit d'imitation cessa tout à coup.

A une certaine époque, les femmes de Lyon furent possédées de l'envie de se détruire en se jetant dans le puits de cette ville. En 1813, dans le petit village de Saint-Pierre-Mouzau, dans le Valais, une femme se pendit; un grand nombre d'autres suivirent son exemple, et si les autorités civiles n'étaient intervenues, la contagion aurait pu se répandre indéfiniment. A une séance de l'Académie de médecine, M. Esquirol cita six exemples d'individus tourmentés du désir de tuer leurs enfants, et cela depuis le crime de la fille Cornier.

On croira difficilement qu'il ait existé à Berlin un *club de suicide* destiné à propager cette coupable manie. Le fait est pourtant positif. Cette société était composée de six personnes, qui avouaient hautement l'intention de se détruire, et cherchaient, par tous les moyens, à faire des prosélytes. On se moqua de leur folie; mais trois suicides eurent lieu conformément aux principes de la société, et à la fin tous les six prouvèrent leur bonne foi : le dernier se tua en 1817. Un club de suicide a également existé à Paris : on y comptait douze personnes.

Des phénomènes non moins remarquables que ceux de la contagion, et qui s'y rattachent d'ailleurs assez intimement, sont ceux que produit l'imagination. Relativement à certains maux, elle détermine quelquefois un tel rayonnement dans l'espace, que celui-ci amène dans l'individu qui en a été le moteur, les éléments atomiques de la maladie dont il n'était pas atteint, ou lui donne la faculté de faire disparaître celle dont il est affecté.

L'imagination, au dire de Pausanias, faisait croire aux filles d'Argos qu'elles étaient changées en vache. Peucer rapporte qu'il se montra en Livonie des hommes qui se croyaient changés en loups, se jetaient sur les troupeaux et avaient des convulsions semblables à celles des épileptiques. Cette frénésie devint bientôt contagieuse, et des milliers d'individus en furent attaqués. Beaucoup de gens mordus par des chiens non enragés sont devenus cependant hydrophobes, par la seule influence que la crainte de l'être avait produite sur leur imagination.

Un curé de Vauchassy, dans le département de l'Aube, ordonnait à tous les malades qui se présentaient à lui de prendre pour tout remède du pain et du vin, et les malades demeuraient tellement convaincus de l'infaillibilité de la science de ce curé, qu'ils guérissaient sans recourir à un autre médecin. On raconte aussi qu'il y avait jadis en Espagne des guérisseurs appelés *Saludadores*, qui n'employaient d'autres moyens curatifs que des salutations plus ou moins cérémonieuses, plus ou moins multipliées selon la gravité de la maladie.

Le docteur Récamier a fait connaître le fait suivant : un artiste qui avait un bras paralysé, s'avisa un jour d'apostropher ce bras et de lui reprocher, avec une grande énergie, que son incapacité réduisait le reste de son corps à la misère. Il mit tant d'action dans ses reproches, en agitant en tout sens son bras gauche, que le droit, comme s'il avait été sensible à la mercuriale, éprouva une agitation subite, et opéra un mouvement de retraite en arrière.

COQ. Beaucoup de gens disent que le chant du coq dissipe le sabbat, et c'était l'opinion générale autrefois. On allait même jusqu'à prétendre que le lion tremblait aussi dès qu'il entendait le cri de ce terrible volatile. Mais à cette dernière assertion, l'abbé Salgues répond : « Nous avons des lions dans nos ménageries, on leur a présenté des coqs ; ces coqs ont chanté, et au lieu d'en avoir peur, les lions n'ont témoigné que le désir de croquer l'oiseau chanteur. Toutes les fois qu'on a mis un coq dans la cage d'un lion, loin que le coq ait tué le lion, c'est au contraire le lion qui a mangé le coq. »

Les coqs qui naissent le jour du vendredi saint chanteront plus tôt que les autres, disent quelques femmes de Saint-Etienne, de Pouxeux et de Sapois, en Lorraine. Un coq auquel on donne par irréligion des morceaux de pain bénit, ne tarde pas à devenir très-méchant et à se jeter contre tout le monde. A Fresse, on prétend que s'il y a une plume de coq dans le plumon du lit d'une personne malade, cette plume suffit pour la tenir longtemps indisposée. Toutes ces croyances superstitieuses se rattachent peut-être à quelque mythe ancien. Un coq à crête d'or, dit le docteur Coremans, réveillait les héros, suivant l'Edda, et un coq noir chantait dans le monde souterrain le *niflheim* des Scandinaves. Les démonographes nous apprennent que les sorciers et les sorcières réunis au sabbat se séparaient toujours aux premiers chants de cet oiseau.

Dans plusieurs villes du Midi, on offrait autrefois des coqs aux nouveaux mariés

COQUE. Sorte de composition magique dont font usage les filles de la commune d'Escoussens, dans la Montagne-Noire, pour s'assurer la fidélité de leurs amants. A certaine époque de la lune, elles pétrissent un gâteau, y introduisent certains ingrédients et font manger ce gâteau à leurs prétendus. *Donner la coque*, c'est, dans l'opinion de ces filles, employer le moyen le plus efficace pour prévenir l'inconstance.

COQUE DE L'OEUF. Beaucoup de gens attachent une convenance superstitieuse à briser les coques des œufs qu'ils viennent de manger; mais ils ne sauraient rendre aucun compte du motif qui les porte à cette action, et ils n'accomplissent celle-ci que dominés par l'habitude. Cette pratique exis-

tait aussi chez les anciens; mais du moins ceux-là y attachaient une idée. L'œuf était considéré par eux comme un emblème de la nature, comme une substance mystérieuse et sacrée. Pour les théologiens de l'Orient, l'œuf était comme le principe de toutes choses, l'origine de la vie; et les Phéniciens adoraient même le Créateur sous la forme ovoïde. Pour exprimer et perpétuer cette idée, les Romains étaient dans l'usage de servir l'œuf au commencement du repas, usage qui donna naissance à leur proverbe: *Cantare ab ovo usque ad mala*, et par suite à notre *ab ovo*.

Mais tout cela n'explique pas pourquoi l'on casse la coque de l'œuf. Il faut donc s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, à cette opinion assez plausible rapportée par Pline, que l'usage en question provenait de ce que les magiciens vidaient souvent l'œuf pour tracer à son intérieur des caractères magiques dont l'influence était des plus pernicieuses. On brisait alors la coque pour détruire la puissance du maléfice. *Eo pertinet ovorum ut exsorbuerit quisque calices, cochlearumque protinus frangi.*

CORAIL. Ce corps marin était renommé jadis comme possédant un grand nombre de propriétés. Au dire de Marsile Ficin, par exemple, il préserve des terreurs paniques, des mauvais génies, de la grêle et de la foudre. Cette dernière vertu devait être attribuée, selon Liceti, à une légère vapeur que le corail répand dans l'air et qui dissipe toutes les causes physiques des orages. On disait qu'il arrêtait les hémorrhagies, et que porté au cou, il mettait à l'abri des maléfices.

CORBEAU. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'opinion populaire a toujours regardé cet oiseau comme un présage de mort, surtout lorsqu'il vient se poser dans le voisinage ou sur la maison où se trouve un malade.

En Normandie, on dit que les troupes de ces oiseaux qui crient en l'air, sont un signe de guerre ou de famine. Ceux qui se battent annoncent aussi la guerre; et par la direction de leur vol ou les inflexions de leur voix, ils présagent également la disette ou l'abondance. Enfin, lorsqu'ils s'abattent en grand nombre sur un champ, c'est encore une probabilité de famine; et s'ils se perchent simplement sur un arbre, cela signifie un orage prochain.

En Bretagne, on croit que deux corbeaux président à chaque maison : l'un annonce les naissances, l'autre les morts. Sur les rives du Finistère il est un rocher où les habitants de la contrée prétendent que le roi Galon et sa fille Dahut viennent souvent se montrer sous la figure de corbeaux.

Les anciens Islandais interprétaient le cri du corbeau lorsqu'il s'agissait de discuter sur les affaires de l'Etat, et ils étaient convaincus que cet oiseau avait le don de prédire les événements futurs.

« Si cet oiseau entonne son chant au creux de sa gorge,» comme dit Liébault,« ou chante de bon matin, ou pendant une nuit sombre, il annonce de grandes tempêtes, suivant M. Uziez, curé à Einville-aux-Pierres, près de Lunéville (*Le triomphe du corbeau*, in-12, Nancy, 1619), et quand il donne de grandes voix contre les eaux, il présage un long hiver; s'il demeure au soleil et ouvre le bec, signe de beau temps ; mais s'il ne se réjouit point, il indique encore de furieuses tempêtes.

« On croit encore aujourd'hui que si le matin on entend de bonne heure les croassements de cet oiseau prophétique, il est certain que la journée sera marquée par un malheur. A Gerbamont, on est très-persuadé que s'il vient pousser des cris près d'une maison, ce qui se voit rarement puisque le corbeau fuit les habitations, c'est un présage de mort pour une des personnes qui habitent cette maison. Dans la Belgique, on croit que le corbeau est mainte fois l'âme d'un réprouvé qui, dans les bois, vient se moquer des chasseurs.» (le docteur Coremans. *Tradit. lorraines*, Richard.)

CORDE DE PENDU. On croyait autrefois que la possession d'une corde qui avait servi à pendre, était une sorte de talisman qui portait bonheur en toutes choses; et l'on dit même encore proverbialement aujourd'hui, en parlant d'une personne heureuse dans ce qu'elle fait, qu'*elle a la corde d'un pendu*. Cette corde était considérée aussi comme un remède souverain pour différents maux : on se serrait les tempes avec elle pour se guérir de la migraine; on la portait dans sa poche pour se préserver du mal de dents, etc.

CORNANDON. L'un des noms que donnent les Bretons aux nains qui sortent la nuit de leurs demeures souterraines, pour venir former une ronde autour des monuments druidiques.

CORNES. Les Napolitains conservent dans leurs maisons des cornes plus ou moins ornées auxquelles ils attribuent le pouvoir de détruire les maléfices. Ils les portent sur eux lorsqu'ils sortent; et s'ils font la rencontre de quelque personnage qu'ils soupçonnent d'être sorcier ou pourvu du *mauvais œil*, ils lui opposent adroitement leurs cornes. S'ils ne s'en trouvent point munis, ils les simulent alors avec les doigts.

CORNET D'OLDENBOURG. « Je ne puis m'empêcher,» dit Balthazar Bekker, dans son *Monde enchanté*, de «rapporter une fable dont j'ai cherché aussi exactement les détails qu'il m'a été possible : c'est celle du fameux cornet d'Oldenbourg. On dit que le comte Otton d'Oldenbourg étant allé un jour à la chasse sur la montagne d'Ossemberg, fut atteint d'une soif qu'il ne pouvait étancher. Il se mit à jurer d'une manière indigne, en disant qu'il ne se souciait pas de ce qui pourrait lui arriver, pourvu que quelqu'un lui donnât à boire. Le diable lui apparut aussitôt sous la forme d'une femme qui semblait sortir de terre, et qui lui présenta à boire dans un cornet fort riche, d'une matière inconnue et qui ressemblait

au vermeil. Le comte se doutant de quelque chose, ne voulut pas boire et renversa ce qui était dans le cornet sur la croupe de son cheval. La force de ce breuvage emporta tout le poil aux endroits qu'il avait avait touchés. Le comte frémit; mais il garda le cornet qui subsiste encore, dit-on, et que plusieurs se sont vantés d'avoir vu. On le trouve représenté dans plusieurs hôtelleries : c'est un grand cornet recourbé comme un cornet à bouquin, et chargé d'ornements bizarres. »

CORRUPTION. Nos pères croyaient que toute matière corrompue, en putréfaction, engendrait des animaux. Ainsi les mouches, les vers, etc., provenaient, selon eux, de la viande gâtée, des cadavres; le fumier donnait naissance à une foule d'espèces; et le plus grand nombre des reptiles recevaient la vie de la vase, de la bourbe des mares, des étangs, etc. Cette erreur est encore subsistante dans nos populations agricoles, et elle date de loin. Aristote l'enseignait, en effet, dans son école, et la plupart des philosophes grecs et romains l'adoptèrent sans opposition. Au surplus, ces philosophes propageaient des idées plus extraordinaires encore, et Anaximandre, par exemple, fait sortir l'espèce humaine d'une capsule semblable à la coque d'une noix.

Le P. Kircher, l'un des hommes les plus savants du XVII° siècle, ne doutait pas non plus de cet engendrement des animaux par la corruption, et, dans son *Monde enchanté*, il indique même les moyens d'expérimenter ce genre de création.

« Prenez, » dit-il, « des mouches mortes; faites-les tremper quelque temps dans une eau de miel; étendez-les sur une lame de métal que vous ferez chauffer lentement sur un bain de sable ou dans du fumier de cheval, et vous verrez peu de temps après, à l'aide d'un microscope, de petits vers naître, croître et se transformer en mouches. »

Pour obtenir des serpents, il procédait comme suit : « Prenez de ces reptiles; coupez les en tronçons, faites-les griller; enterrez ces tronçons dans une terre onctueuse; ayez soin de les arroser avec de l'eau de pluie; faites cette opération au printemps, et exposez ce mélange aux rayons du soleil; au bout de huit jours vous verrez toute cette masse se remplir de vers, qui grossiront rapidement si vous avez soin d'humecter leur terre natale d'eau tiède mêlée avec du lait. Bientôt ils se transformeront en vrais serpents qui se reproduiront comme ceux de nos campagnes. »

Enfin, pour se procurer des grenouilles, le P. Kircher vous offre les mêmes facilités : « Prenez de la terre dans un marais fréquenté par les grenouilles; déposez-la dans un vase; ayez soin de l'arroser de crainte qu'elle ne se dessèche; exposez-la à un beau soleil d'été, au bout de quelques jours, vous apercevrez de petites vésicules qui crèveront et laisseront sortir des grenouilles. Ces grenouilles n'ont d'abord que deux pattes, les deux autres restant enveloppées dans une membrane; mais à mesure qu'elles croissent, elles se dégagent de leur enveloppe et deviennent des grenouilles parfaites. »

Voyez pourtant ce qu'est la force du préjugé et de la tradition ! Ce P. Kircher, indiquant si sérieusement des recettes analogues à celles du *Petit Albert*, fut cependant l'inventeur des miroirs ardents, de la lanterne magique, et de plusieurs autres découvertes en optique, gnomonique, etc.

CORSNED. On nommait ainsi, chez les Anglo-Saxons, une épreuve assez bizarre. Lorsqu'un individu était accusé d'une faute quelconque, on l'obligeait de manger, à jeun, une once de pain ou de fromage, qu'on avait consacré avec certaines cérémonies. Si l'accusé était coupable, cet aliment devait immanquablement s'arrêter dans son gosier et l'étouffer. Innocent, au contraire, il avalait cette nourriture sans la moindre difficulté.

COSMÉTIQUES. Les préparations qui portent ce nom ont-elles la propriété de donner au visage ce que la nature lui a refusé, ou ce que le temps lui a enlevé? Non, sans doute. Les cosmétiques fardent ou couvrent la peau d'une couche blanche ou colorée, plus ou moins épaisse, qui peut tromper les myopes ou les niais; mais à cet état emprunté, qui ne brille qu'un instant, succède l'aspect d'une décrépitude d'autant plus laide, qu'on a le plus fait pour la dissimuler.

« Si la nature n'avait fait que des ouvrages accomplis, » dit l'abbé Salgues, « si nous vivions encore dans ces temps heureux où la terre était un jardin de délices, où les hommes étaient presque des créatures célestes, où les femmes étaient assez parées de leurs grâces natives, nous n'aurions besoin ni de coiffeurs, ni de parfumeurs, ni de modistes, ni d'étoffes précieuses, ni de bijoux artistement travaillés; mais le malheureux siècle de fer a tout perdu.

« Que serait la plus belle nymphe, si l'art ne venait au secours de ses appas? Quelle différence entre une jolie Parisienne et une hideuse Hottentote, aux crins épais, aux ongles sales et crochus, à la peau noire et tannée ! Cependant, cette Hottentote même, au milieu de sa dégoûtante malpropreté, prend soin de se parer; elle a aussi son genre de toilette et de coquetterie.

« Le goût de la parure naît avec les femmes; le besoin de plaire les rend ingénieuses, et vous ne trouverez pas une peuplade où leur costume ne soit plus recherché que celui des hommes. Quelle petite maîtresse ne sentirait pas son cœur bondir, si on lui mettait sous les yeux les anciens cosmétiques employés par ses aïeules les Gauloises? Si on lui disait que sur ces mêmes bords de la Seine, si renommés aujourd'hui pour l'élégance, la délicatesse

et le bon goût, les princesses couraient presque nues, ou vêtues d'un manteau de peau de mouton attachée avec une épine; que leur vanité consistait à se faire imprimer sur la peau des dessins bizarres et grossiers, à pendre à leurs oreilles des coquilles de moules, à se frotter les cheveux avec de la graisse de chèvre pour leur donner une couleur rousse; enfin, à se blanchir les dents avec un genre d'opiat que je n'oserais nommer, et que nos chimistes n'emploient aujourd'hui que pour en tirer du phosphore?

« Mais tandis que notre terre natale était livrée à cet état de barbarie, quels soins délicat les dames de Rome ne prenaient-elles pas de leur personne! Juvénal nous apprend qu'elles portaient la recherche jusqu'à s'interdire la faculté de se moucher et de cracher en public. C'était un usage établi à Athènes comme à Rome : une Grecque enrhumée était obligée de rester dans son appartement, comme une Parisienne qui, le matin, aurait pris des grains de santé ou de la rhubarbe.

« L'habitude de se moucher était regardée comme un défaut, même dans l'intérieur de la maison; et l'usage trop fréquent du mouchoir suffisait pour provoquer une séparation. Le poëte latin nous cite un époux qui dépêcha un esclave à sa femme, pour lui signifier son congé.

« — Madame, ayez la bonté de faire votre paquet et de vous retirer. Vous déplaisez à monsieur : vous vous mouchez à tout moment; allons, point de réplique; sortez; il nous faut une femme dont le nez soit toujours sec.

« Qu'auraient donc dit les Romains si leurs femmes se fussent avisées de porter dans leur poche, ou dans leur *ridicule*, une boîte remplie d'une poudre noire et puante, et qu'elles eussent insinué ce sternutatoire dans leurs narines pour passer le temps et égayer leurs humeurs cérébrales?

« Dans les premiers siècles de la république, tout le secret de la toilette se réduisait à une propreté exquise; mais sous les premiers Césars, la science des cosmétiques et les raffinements de la coquetterie furent portés au plus haut degré; les belles Romaines avaient aussi leurs eaux de Ninon et de Mlle Matthieu. Pline nous apprend qu'elles employaient, pour se blanchir le teint, les grains d'une vigne sauvage dont elles exprimaient le jus; le minium, la céruse et la craie servaient à remplir les rides, à dissimuler les taches de rousseur. Fabula, dit Martial, a peur de la pluie, et Sabilla, du soleil : l'une craint que l'eau ne délaye son teint, et l'autre que la chaleur ne dessèche l'éclat de ses joues. Ovide nous a conservé la recette d'une pâte propre à donner de la blancheur à la peau; il y entrait de la farine d'orge et de lentilles, des œufs, de la corne de cerf, des oignons de narcisse, de la gomme et du miel. Tout le monde sait que Poppée avait inventé un enduit qu'on appliquait sur le visage, s'y moulait, et formait un masque qu'on gardait dans la maison, et ne tombait que pour l'amant. On l'appelait *le visage du mari*. Jamais Poppée ne voyageait sans se faire suivre d'un troupeau d'ânesses, dont le lait servait aux usages de sa toilette.

« Dans nos temps modernes, le soin de la peau et l'art des cosmétiques sont devenus l'objet d'une étude particulière. Quelle femme un peu jolie n'a pas médité l'encyclopédie de la beauté? Quelle petite maîtresse pourrait passer quelques minutes sans consulter sa glace? Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, avait le tissu de la peau si délicat, qu'on ne pouvait trouver de batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps.

« Mais c'était de la nature qu'elle tenait ce rare avantage. Jamais les cosmétiques ne lui eussent donné une peau fine, si elle l'eût eue naturellement rude et épaisse; l'art n'a aucun moyen de changer une brune en blonde, de détruire les rides, et de réparer du temps l'irréparable outrage. Toutes les recettes qu'on indique comme souveraines, sont inutiles ou dangereuses. La plupart se composent de diverses préparations de bismuth, d'étain, de plomb, qui contribuent plus à noircir qu'à blanchir la peau, par l'effet des parties sulfureuses et phosphoriques qu'elles contiennent. Dans d'autres, il entre des substances alumineuses et calcaires qui obstruent les pores de la peau, la durcissent et lui font perdre toute sa souplesse et sa flexibilité. Le minium, le corail, les poudres extraites des végétaux, ne sont pas moins pernicieuses; leur action corrosive augmente le mal au lieu de le diminuer. Que faut-il donc employer? Des substances innocentes, telles que le lait, l'eau distillée de miel, le suc de melon, l'eau de guimauve, de fraises, de roses et surtout l'eau fraîche; aucunes de ces substances ne corrode et ne dessèche la peau; elles n'en augmentent pas la blancheur, parce que l'art n'a aucun moyen d'y parvenir, et qu'il faudrait en changer la constitution; mais elles la tiennent fraîche, douce et souple. Voulez-vous conserver à votre teint son éclat et sa pureté? Évitez les impressions de l'air : votre santé en souffrira; mais quand il s'agit de plaire, la santé doit-elle compter pour quelque chose? »

COSOURCHAS. C'est le nom que donnent les Périgourdins aux carrefours où se font les évocations pour faire apparaître le diable. Il s'y présente, selon eux, sous la forme d'un chat, d'une poule noire, d'une chèvre ou même du feu, et ceux qui peuvent alors réussir à contracter un pacte avec lui ne manquent pas d'acquérir de grandes richesses.

COUCOU. Oiseau dont l'espèce européenne est depuis longtemps célèbre, par cette particularité qu'elle ne fait point de nid et dépose ses œufs dans des nids étrangers, laissant à d'autres oiseaux le soin d'é-

lever ses petits. Ce fait, que, dans le siècle dernier, on avait rangé parmi les erreurs populaires, est accepté aujourd'hui comme une vérité.

On croit, dans certaines localités du midi de la France, que, lorsqu'on entend chanter cet oiseau pour la première fois de l'année, et qu'on se trouve à jeun, c'est un avertissement qu'on aura peu de travail durant cette même année. Dans la montagne Noire, département du Tarn, les habitants racontent avec plaisir la légende suivante, dans laquelle ils ont la plus grande foi :

Un pauvre marchand de cages, cheminant un jour à travers une vaste fougeraie, y rencontre saint Stapin et lui demande l'aumône.

— Comment se fait-il, mon ami, lui dit le saint, que vous alliez mendiant ainsi, puisque vous avez un état ?

— Hélas ! quelquefois je ne vends pas une seule cage dans le mois.

— Eh bien ! je vais faire entrer dans l'une de vos petites prisons un hôte qui vous dispensera désormais d'implorer la charité publique. Lorsque vous voudrez garnir votre table, vous n'aurez qu'à ouvrir la porte de la cage et dire : *Petit bleu d'azur, fais ton service.*

Saint Stapin donne alors un coup de sifflet très-doux, et un charmant oiseau, à plumes bleues et à reflets argentés, vint s'installer dans le réseau d'osier. Le marchand baise la main de son bienfaiteur et s'empresse de rentrer au logis, où il a bientôt mis à l'épreuve le savoir-faire de son joli esclave. *Petit bleu d'azur, fais ton service !* s'écrie-t-il. Et voilà un dîner splendide dressé en moins d'une seconde. On doit penser si notre homme s'en donne à cœur joie ; il traite successivement tous ses voisins, toutes ses connaissances à dix lieues à la ronde.

Le bruit de cet événement parvient jusqu'au seigneur de l'endroit ; il se fait amener son vassal et lui ordonne de raconter comment il se trouve possesseur d'un oiseau aussi merveilleux. Alors désir irrésistible chez le châtelain de s'approprier ce trésor gastronomique. Il le témoigne avec impatience au marchand de cages, à qui il offre une métairie en échange de l'oiseau. Le vassal accepte en partie le traité, c'est-à-dire qu'il ajoute une clause particulière et déterminante pour la ratification, clause qu'il explique bien bas à l'oreille de son seigneur. La bonne chère l'avait rendu fort osé, le rustre ! et il réclame de l'orgueilleux gentilhomme une concession si extraordinaire, un sacrifice tellement en dehors de ce qu'un être de bon sens peut s'aviser de transformer en requête, que nous hésitons même à en reproduire la teneur. Mais à quoi n'est-on pas capable de se résigner pour obtenir un oiseau qui opère des prodiges ? On capitule donc. La noble épouse du seigneur, tant soit peu gourmande aussi, entre pour moitié dans le marché consenti au manant. Le notaire passe l'acte de transfert, et le lendemain matin, le marchand de cages livre loyalement l'oiseau à son seigneur.

Ce dernier ne manque pas de convier avec pompe les barons de la contrée, pour les faire assister à l'inauguration de l'industrie de son nouveau maître-d'hôtel. On place, dans la salle à manger, la plus grande table qu'il y ait dans le château ; on la couvre de linge magnifique, d'argenterie, de cristaux, de porcelaines ; il n'y a plus que les plats à dresser. Lorsque tous les invités sont présents, l'amphytrion, prenant la cage d'un air radieux, en ouvre la porte et dit : *Petit bleu d'azur, fais ton service !* Petit bleu d'azur s'élance dans la salle ; mais, au lieu d'aller et venir, comme de coutume, en voltigeant jusqu'à ce que les mets eussent couvert la table, il se pose tout d'abord sur l'épaule du châtelain, où il se métamorphose en un gros vilain oiseau de couleur grisâtre ; puis, après avoir répété sept fois ce vilain et monotone cri : *Coucou !* cri qui rendit toute la compagnie muette de surprise et de stupéfaction.

« On donne encore dans quelques communes, dit M. Richard dans ses *Traditions lorraines*, le nom de *neige de coucou* à celle qui tombe et blanchit la dernière le sommet de nos montagnes.

« On est persuadé que les personnes qui n'ont pas faim ou qui ont de l'argent sur elles la première fois qu'elles entendent le chant de cet oiseau solitaire au printemps, n'auront pas à l'avenir occasion de se plaindre de ne pouvoir satisfaire leur appétit ni de manquer d'argent. Dans le cas où elles seraient dépourvues de ce métal lorsqu'elles entendent pour la première fois son chant, elles doivent craindre d'avoir incessamment des querelles.

« Quand un coucou vient chanter plus près d'une maison qu'à l'ordinaire, il annonce, suivant les habitants de Gerbamont, qu'il y aura bientôt une mort dans cette maison. Dans la Finlande et dans la Bretagne, son chant est pour les jeunes filles un avertissement qu'elles se marieront avant le retour de l'hiver prochain. » (*La Finlande*, Léouzon-Leduc.)

COUCOULAMPONS. On désigne par ce nom, à Madagascar, une classe d'anges qui apparaissent quelquefois aux mortels qu'ils protégent, et les aident de leurs conseils et de leur pouvoir. Il y a de ces anges des deux sexes ; ils s'unissent entre eux, sont mortels, mais leur vie se prolonge bien plus que celle de l'homme ; ils ne sont d'ailleurs sujets à aucune maladie et se trouvent à l'abri de tous les accidents.

COUDRIER. *Voy.* Noisetier.

COULEUVRES. Des traditions fort anciennes rapportent que ces reptiles ont une grande passion pour le lait et qu'ils vont

téter les vaches sans leur faire aucun mal. Ce fait a été combattu par plusieurs savants, et entre autres par M. Duméril, qui refuse aux ophidiens la double faculté de boire et de téter. Toutefois, les nombreux exemples de cette faculté sont tels qu'il est probable que, dans cette circonstance encore, la science n'a pas raison. Les Bretons qui se mettent en chasse de la vipère emploient toujours le lait pour l'attirer. Toutes les personnes qui se sont amusées à apprivoiser des orvets savent que ceux-ci se précipitent sur les assiettes qui contiennent du lait et qu'ils savourent cette substance avec délices. En 1817, aux usines de la Douée, une couleuvre fut aperçue au pis d'une vache et parfaitement reconnue par M. Grasset. Enfin, nous extrayons d'un journal l'aventure qui suit, laquelle est très-épouvante :

« Nous avions joué au whist pendant toute la soirée; notre enjeu était un mohar d'or pour tous les points, et vingt pour le tout. Maxey, qui est toujours heureux, avait gagné cinq fois de suite. Cette bonne action avait donné à sa physionomie un air de satisfaction qui était loin de nous faire rire, au contraire : nous étions les perdants. Tout à coup nous le vîmes changer de couleur; il hésita à jouer. Cela nous surprit d'autant plus que personne ne jouait ni plus vite ni mieux que lui, tant il possédait son jeu.

— Jouez donc, Maxey! A quoi pensez-vous? demanda impatiemment Churchill, l'un des officiers les plus impétueux qui aient jamais porté l'uniforme des gardes du corps (*body-guard*).

— Chut! dit Maxey d'un ton qui nous fit tressaillir, en devenant d'une extrême pâleur.

— Vous êtes indisposé? dit un autre qui s'apprêtait à se lever, croyant que notre ami se trouvait mal.

— Pour l'amour de Dieu, restez assis, ne bougez pas, reprit Maxey d'un ton de voix qui annonçait tout à la fois la terreur et la souffrance, et laissant tomber ses cartes. Si vous tenez à la vie, ne bougez pas!

— Que peut-il avoir en tête? a-t-il perdu la raison? demanda Churchill en s'adressant à moi.

— Ne vous levez pas! ne remuez pas! s'écria de nouveau Maxey d'une voix basse et terrifiée, avec un accent que je n'oublierai jamais de ma vie. Si vous faites un mouvement, je suis un homme mort!

« Nous échangeâmes quelques regards, il continua :

— Restez immobiles, et peut-être tout se passera bien. Je sens un *cobra capella* (serpent très-connu aux Indes) autour de ma jambe.

« Notre premier mouvement fut de reculer nos chaises; mais un regard effrayé de la victime nous commanda l'immobilité, bien convaincus que si le reptile venait à s'attacher à quelqu'un de nous, celui-là serait un homme perdu, tant est terrible et fatale la morsure de ce monstre.

« L'infortuné Maxey, vêtu, comme la plupart des habitants de l'Inde le sont encore aujourd'hui, de culottes courtes et de bas de soie, pouvait sentir tous les mouvements du serpent. Son visage était devenu livide; ses paroles sortaient de sa poitrine sans que sa bouche fît un mouvement; son regard était fixe et immobile, tant il craignait que le moindre frémissement ne hâtât sa morsure. Quant à nous, nous ressentions pendant cette horrible scène, une agonie presque aussi atroce que la sienne.

— Il m'entortille, murmura Maxey; je le sens... froid... glacé sur ma jambe... il me serre... Pour l'amour du ciel, faites apporter du lait... Je n'ose élever la voix. Qu'on place le lait près de moi... qu'on en répande un peu par terre...

« Churchill transmit l'ordre, et un domestique sortit pour l'exécuter.

— Ne faites point de bruit, Norcthcote... vous avez remué la tête : par tout ce qu'il y a de plus sacré, je vous en conjure, ne recommencez pas, mon sort sera bientôt décidé... J'ai laissé en Europe une femme et deux enfants; dites-leur que je suis mort en les bénissant... que mes dernières pensées ont été pour eux. Je leur laisse tout ce que je possède... Je crois même que je sens sa respiration... Grand Dieu! mourir de cette manière!

« En ce moment, on apporta le lait, on en répandit sur le plancher; le vase fut doucement posé à terre, et le domestique s'éloigna plein de frayeur

« Maxey parla de nouveau

— Non! non! cela ne fait aucun effet!... au contraire, il se resserre d'avantage... Il vient de dérouler son anneau supérieur... je n'ose me baisser pour regarder... mais je suis sûr qu'il vient de reculer la tête pour faire avec plus de précision sa morsure... Mon Dieu! ayez pitié de moi... ma dernière heure est venue!... Il s'arrête encore...

« Après un moment de silence.

— Je meurs sans faiblesse... mais cette agonie surpasse tout ce qu'il est possible de souffrir!... Ah! le voilà qui déroule un autre nœud... il me quitte... peut-être va-t-il s'attacher à quelque autre...

« Nul d'entre nous ne put s'empêcher de frissonner à ces paroles.

— Pour l'amour du ciel, ne faites aucun bruit ou je suis perdu. Le voilà qui me lâche encore. Va-t-il me mordre? Ne remuez pas, mais soyez attentifs. Churchill, il descend de votre côté... Oh! cette agonie est par trop longue... Encore une étreinte et ce sera fini... mais non, il me quitte tout à fait.

« Alors l'infortuné Maxey osa regarder a ses pieds. Le serpent était descendu, le dernier anneau venait de se dérouler; le reptile allait vers le lait. Et notre pauvre ami

fut emporté dans le lit, plus mort que vif. »

Nous ne garantissons nullement le fait que nous venons de rapporter, nous l'avons emprunté, nous le répétons, à un journaliste, et nous savons, comme tout le monde, le cas qu'il faut faire de pareilles autorités ; mais lorsque cet article serait même imaginé, il n'en ressortirait pas moins pour nous cette conclusion, c'est que dans d'autres contrées, ainsi qu'en Europe, on est convaincu que le lait attire les ophidiens.

Une croyance très-répandue dans les populations agricoles et qui se glisse même quelquefois parmi le peuple des villes, c'est que les couleuvres et les lézards s'introduisent, en certains cas, dans la bouche de personnes qui dorment, vont se loger dans l'estomac, y vivent très à leur aise, et, chose plus merveilleuse encore, en sortent pleins de force et d'activité, lorsqu'on les expulse au moyen de certains remèdes. Cette erreur n'a jamais été autorisée par un fait sérieusement observé; et les exemples rapportés à divers époques dans les journaux, n'ont été publiés que par des gens ignorants ou railleurs.

COULIÈRES. *Voy.* LAVANDIÈRES.

COULINES. *Voy.* BRANDONS.

COUPE DE VIPS. Voici une tradition que rapporte Guillaume de Meubrige : « Un paysan d'un village voisin des eaux de Vips, allant le soir, dans un temps calme et serein, chez un de ses amis, entendit, en passant auprès d'un tombeau, un concert de différentes voix. Le paysan, surpris de cette harmonie, s'approcha du tombeau, et, en ayant trouvé la porte ouverte, il eut la curiosité de regarder dedans. Il vit une grande salle éclairée de quantité de flambeaux, au milieu de laquelle était une table bien servie, entourée d'hommes et de femmes qui se réjouissaient. Un de ceux qui servaient à table, l'ayant aperçu, lui présenta une coupe remplie d'une liqueur très-claire. Le paysan la prit, et, ayant renversé la liqueur, s'enfuit avec la coupe au premier village. Cette coupe était d'une matière qu'on ne sut jamais connaître. La figure en était extraordinaire, et la couleur n'avait rien de commun avec celles que nous voyons. Elle fut présentée à Henri le Vieux, roi d'Angleterre, qui l'envoya au roi d'Écosse, dans le trésor duquel elle fut gardée avec beaucoup de soin, jusqu'à ce que Guillaume, roi d'Écosse, en fit présent à Henri II. »

COURILS. *Voy.* KORILS.

CRACHAT. On racontait autrefois que, pour que les sorciers renonçassent à leur commerce avec le diable, il leur suffisait de cracher trois fois à terre. Dès lors, Satan perdait tout pouvoir sur eux. Il est à remarquer que les anciens avaient aussi la coutume de cracher trois fois dans leur sein, lorsqu'ils se croyaient dans la nécessité de se prémunir contre des maléfices.

CRAPAUD. Cet animal a figuré dans tous les maléfices en renom au moyen âge, les sorcières en étaient toujours environnées, et l'on était persuadé que le diable leur donnait le baptême.

Sur les bords de l'Orénoque, les indigènes regardaient aussi jadis ce reptile comme ayant le pouvoir de déterminer, dans certaines circonstances, la pluie et le beau temps; et, à cet effet, ils le conservaient avec beaucoup de soin sous un vase. Toutefois, lorsque le vœu des fervents ne se trouvait point exaucé, ceux-ci brisaient aussitôt le vase et frappaient très-brutalement leur idole.

Les Tibétains croient que sur les bords d'un lac qui se trouve au sommet du Wa-ho, existe un grand crapaud qui a été divinisé, et qu'ils appellent *hia-ma-tching-chin*. Ils disent de lui : « On le voit difficilement ; mais on l'entend souvent gémir et crier à plus de cent lis (40 kilomètres) à la ronde. Ce crapaud habite les bords du lac depuis l'existence du ciel et de la terre, et comme il n'a jamais quitté ce lieu solitaire, il s'est divinisé et est devenu esprit de la montagne. Quand les hommes font du bruit et troublent le silence qui l'environne, il se met en colère contre eux, et les punit en les accablant de grêle et de neige. »

Beaucoup de gens du peuple accordent au crapaud un regard fascinateur semblable à celui du basilic, et cette croyance se loge même chez des individus qui ont assez de lumières pour la repousser. Un naturaliste du XVIII[e] siècle, nommé Rousseau, raconte qu'ayant renfermé un gros crapaud sous un bocal et s'étant avisé de le regarder fixement, les yeux dans les yeux, comme on dit, il se trouva tout à coup saisi de telles palpitations, de telles angoisses et de tels mouvements convulsifs, qu'il serait mort infailliblement, si l'on n'était venu à son secours. « Cet animal, » dit-il, « après avoir inutilement tenté de sortir, se tourna vers moi en s'enflant extraordinairement, et s'élevant sur ses quatre pieds, il soufflait impétueusement sans remuer de place. Il me regarda ainsi sans varier les yeux que je voyais sensiblement rougir et s'enflammer. Il me prit à l'instant une faiblesse universelle, qui alla tout d'un coup à l'évanouissement, accompagné d'une sueur froide et d'un relâchement par les selles et les urines, de sorte qu'on me crut mort. » Le récit du naturaliste Rousseau n'établit nullement la puissance fascinatrice du crapaud ; mais ce qui paraît incontestable, c'est que le narrateur fut en proie à un grand trouble, quoique rien de sérieux ne le justifiât.

On a toujours considéré aussi le crapaud comme un animal venimeux, et quelques naturalistes de notre époque avaient tenté de faire ranger cette opinion au nombre des erreurs ; mais de récentes observations sont venues confirmer en partie l'ancienne croyance. Il paraît qu'on peut manier ce reptile sans danger, mais il serait imprudent de ne point prendre des précautions contre les matières qu'il sécrète. Les petites vésicules que l'on remarque sur le dos de cet animal, contiennent un liquide blanc jaunâtre,

composé en partie d'un poison assez actif. De plusieurs expériences qui ont été faites au muséum d'histoire naturelle, il résulte que de petits oiseaux dans la chair desquels on fit pénétrer quelques milligrammes de ce liquide, à l'aide d'une incision, succombèrent au bout de cinq minutes. Une colombe mourut en cinq minutes. Plusieurs décigrammes firent périr un bouc en une heure et demi. Les reptiles seuls résistèrent à ce poison. En Amérique, on confond quelquefois avec le *curare*, un autre toxique obtenu d'une espèce particulière de crapauds qui habitent le versant occidental de la Cordelière, non loin de la mer du Sud.

Le fait plusieurs fois reproduit de crapauds trouvés vivants au sein de corps solides, tels que des pierres et des troncs d'arbres, fut attesté par des savants du moyen âge, puis classé dans les erreurs de l'ignorance par la philosophie pédante du XVIIIe siècle. Toutefois, des exemples de ce phénomème ont été enregistrés dans les mémoires de l'Académie des sciences, en 1719, 1731, 1733, 1756 et 1781; et d'autres témoignages sont venus les confirmer de nos jours. Il est bien vrai que dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de rendre compte de ce fait anormal qui blesse les lois que nous avons formulées pour l'étude de la physique; mais le grand arbitre de toutes choses ne s'oblige pas à suivre les errements des professeurs.

Le conseiller Pierre Delancre assure que les grandes sorcières sont ordinairement assistées de quelque démon qui est toujours sur leur épaule gauche, en forme de crapaud, ayant deux petites cornes sur la tête; mais il ne peut être vu que de ceux qui sont ou qui ont été sorciers.

On baptise des crapauds au sabbat. Jeanne Abadie et d'autres illustres ont même révélé qu'elles en avaient vu baptiser dans les cimetières de Saint-Jean-de-Luz et de Siboro, parce que le diable, très-audacieux ce jour-là, n'avait pas pourtant osé entreprendre cette cérémonie dans l'église. Ces crapauds étaient habillés de velours rouge, et quelques-uns de velours noir, ayant une sonnette au cou, et une autre aux pieds, avec un parrain qui leur tenait la tête, et une marraine qui tenait les pieds. Jeanne ajouta qu'elle vit cette marraine danser au sabbat avec quatre crapauds, l'un vêtu de velours noir, avec des sonnettes aux pieds, et les autres sans habillement; elle portait sur l'épaule celui qui était vêtu; l'un des trois autres était sur l'épaule droite, et les deux qui restaient sur chaque poing, en guise d'oiseaux chasseurs.

Au mois de septembre 1610, un homme, se promenant dans la campagne, près de la ville de Bazas, vit un chien qui se tourmentait près d'un trou, sans jamais se calmer: cet homme, ayant fait creuser, trouva deux grands pots renversés l'un sur l'autre, liés ensemble à leur ouverture, et garnis de toile; le chien ne se calmant point, on ouvrit les pots, qui se trouvèrent pleins de son, au-dedans duquel reposait un gros crapaud, vêtu de taffetas vert. — *Voy.* PLUIES MERVEILLEUSES.

CRAPAUDINE. Pierre que l'on prétendait se trouver dans la tête des crapauds, et que les sorcières recherchaient pour les employer dans la pratique de leurs maléfices.

CREATION. Cette grande œuvre a donné naissance à de nombreux systèmes plus ou moins étranges: citons seulement ceux qui suivent.

Thalès de Milet considérait l'eau comme le principe de toutes choses: pour lui, la terre était de l'eau condensée; l'air, de l'eau raréfiée; toutes choses se changeaient perpétuellement les unes dans les autres, pour définitivement se résolver en eau. Il pensait que la terre occupait le milieu du monde, qu'elle se mouvait autour de son propre centre, et que son mouvement était causé par les eaux de la mer, sur laquelle elle était posée.

Pythagore de Samos prétendait que le monde était animé et intelligent; il donnait le fluide pour âme à cette énorme machine, et de cette première âme, il extrayait toutes les petites âmes particulières dont il gratifiait les hommes ainsi que les bêtes. Il croyait à l'immortalité de cette âme; mais il pensait aussi que chaque âme, après avoir abandonné un corps, se promenait dans l'espace jusqu'à ce qu'elle eût trouvé à se loger dans un autre corps, soit que ce corps appartînt à un être humain ou à un animal; et il apporta un véritable charlatanisme dans l'enseignement de cette doctrine, qui reçut le nom de métempsycose.

Héraclite d'Ephèse supposait que le feu était le premier principe de toutes choses, à la différence de Thalès qui, comme on vient de le voir, voulait que ce principe fût l'eau. Pour Héraclite, le feu, en se condensant, produisait d'abord l'air; celui-ci, toujours par condensation, se transformait en eau; et enfin, par le même procédé, l'eau devenait de la terre. Il suffisait d'une opération rétrograde pour ramener les choses au point de départ, c'est-à-dire à l'état de feu, d'où il fallait nécessairement tirer cette conclusion que le monde périrait par le feu. Le philophe d'Ephèse ne croyait pas à la Providence, et rapportait tout à la fatalité. Quant à l'âme, il trouvait que c'était perdre son temps que de s'amuser à la chercher. Nous ferons remarquer ici que l'incrédulité religieuse produisait alors chez les hommes ce qu'elle opère encore aujourd'hui, car Héraclite fut toujours triste et malheureux.

Epicure, dans sa théorie, représente la terre grasse et nitreuse dans son commencement, et ce n'est qu'après que le soleil l'eut suffisamment échauffée, qu'elle se couvrit d'arbres et d'arbrisseaux. Puis de petites tumeurs, semblables à des champignons, s'élevèrent successivement sur cette terre, et quand la maturité de chacune d'elles fut accomplie, sa peau se creva pour donner passage à un petit animal qui

grande. Sur les côtés de la comète, on distinguait des rayons affectant des formes de piques et d'épées, et au milieu de ces armes, se montraient des têtes humaines roulant dans les nuées.

Quant aux pronostics de cette comète, Lycosthènes avait simplement signalé des ravages en Hongrie et le sac de Rome; mais un autre savant de la même force, Simon Goulard, rappela en outre la famine de Souabe, de Lombardie et de Venise; la guerre de Suisse; le siége de Vienne en Autriche; la suette d'Angleterre; le débordement de l'Océan en Hollande et en Zélande; le tremblement de terre de Portugal, etc. La vue de cette comète, ajoute-t-il, causa une telle frayeur, que plusieurs en moururent et d'autres en tombèrent malades.

On lit ce passage dans le livre du R. P. dom Benoît-Jérôme Feyjoo, Bénédictin espagnol : « La comète est une fanfaronnade du ciel contre la terre. On a peut-être voulu en faire un épouvantail pour les souverains, afin de réprimer leur orgueil, en considération de ce qu'ils ont moins à craindre sur la terre que les autres hommes; mais les monarques ont ici-bas assez d'ennemis à redouter, sans qu'il soit nécessaire, pour les contenir, que les brillantes agitations du ciel concourent avec les vapeurs de la terre. L'ambition des voisins, les plaintes des sujets, les tourments du gouvernement, telles sont les comètes que les souverains doivent appréhender. »

Un de nos plus anciens poëtes, Christophe de Gamon, blâme, dans la critique qu'il fait de *la Semaine* de Du Bartas, l'erreur que ce dernier partage avec le vulgaire sur l'influence des comètes. Il lui dit :

Cesse, je te supplie, cesse donc un instant,
D'aller de ce brandon le vulgaire étonnant;
Contente-toi, Bartas, du mal qui le tourmente,
Quitte aux Ethniques vains cette vaine épouvante,
C'est se rendre complice à l'erreur monstrueux,
De donner du présage à l'astre aux longs cheveux.
Plus encore de penser que son crin porte-flammes
Par son branle incertain doive ébranler les âmes;
Causer perte aux pasteurs, porter la grêle aux blés,
L'orage à la marine et le trouble aux cités.
Puis où voit-on que Dieu nous ait prescrit cet astre
Pour prédire aux humains quelque inhumain désastre?
Veut-il que nous lisions dans les airs agités,
Non dans les saints feuillets ses saintes volontés?
Combien voit-on de fois que le Tout-Puissant jette
Les comètes sans maux et les maux sans comète.

CONCERT DES ESPRITS. On peut aller en écouter un dans le bois du village de Cithers, entre Lure et Luxeuil, département de la Haute-Saône. « Le souffle des vents, comme dans la religieuse forêt de Dodone, dit M. Désiré Monnier, tire des chênes de Cithers des sons vraiment magiques, dont la douceur réalise les merveilles de la harpe éolienne. Tantôt c'est le cor de chasse qui marie ses mâles intonnations aux soupirs féminins de la flûte et aux accents presque perlés du haut-bois; tantôt c'est la voix fugitive d'une jeune immortelle qui s'accompagne de la lyre et qui forme des solos ravissants dans ce concert aérien. Pour résister aux séductions de l'invisible syrène, il faudrait, comme le sage Ulysse, se fermer les oreilles et s'éloigner avec courage : car ceux qui ont cédé à l'attraction de l'insidieuse musique, se sont égarés dans le labyrinthe, jusqu'au retour d'un second soleil. A la place de ces délicieuses symphonies qui les avaient enivrés d'avance, ils avaient fini par n'entendre plus que des cris discordants, des blasphèmes, des ricanements prolongés, à travers ces bocages de plus en plus désenchantés de leur prestige. Les personnes qui aiment à chercher le motif de l'imposition des noms topiques, dont le sens est perdu, peuvent se persuader que *Cithers*, nom du village voisin de la forêt prestigieuse, dérive du latin *Cythara*, ou de l'allemand Cithers, la lyre, la guitare ; l'imagination, qui déjà fait les frais de la féerie musicale qu'on vient de signaler, doit s'en tenir à cette création, sans aller plus loin. Il ne serait pas raisonnable de contester une pareille étymologie. »

CONCUPISCENCE. Pour affaiblir l'action de ce sentiment, la médecine vous prescrit l'usage du nénuphar, de la laitue, du pourpier, des cucurbitacées, du camphre et de bien d'autres substances encore; mais l'effet de tous ces moyens n'approche point de la recette dont on faisait l'emploi au moyen âge et que voici : Répandez de la poudre d'agate sur une bande de linge que vous aurez trempée préalablement dans de la graisse de loup, et ceignez-vous les reins de cette bande. Portez en outre sur vous, l'homme un cœur de caille mâle, et la femme un cœur de caille femelle; mais ayez encore le soin d'envelopper ce cœur dans un morceau de peau de loup.

CONDUCTEURS D'AMES. Les Kernewotes de la Cornouaille, en Bretagne, appellent ainsi une espèce de démons qu'ils disent rôder, comme des loups cerviers, autour de la demeure d'un agonisant, afin de s'emparer de son âme, si l'ange gardien du moribond n'a pas été plus alerte qu'eux, et ne se trouve auprès du lit funèbre au moment où le malade expire. Le conducteur d'âmes ramasse alors celle du trépassé, la met dans son bissac, et l'emporte dans les montagnes, aux marais de saint Michel, dans lesquels il la jette, et où elle reste jusqu'à ce que des messes et des prières l'aient délivrée. Ces marais sont ainsi peuplés d'âmes en peine attendant leur délivrance; et si, dans la nuit, on passe dans le voisinage, on entend leur bourdonnement dans les roseaux. L'aspect des conducteurs d'âmes est sombre et funeste; on les rencontre la nuit et particulièrement sur les chemins peu fréquentés; ils ne vous parlent pas et ils ne portent même pas la main à leur chapeau.

CONSTITUTION. C'est un préjugé de croire qu'une constitution robuste, au moment de la naissance, est une sorte de garantie que l'on vivra de longues années. Beaucoup d'enfants, d'une santé parfaite

quand ils viennent au monde, ne tardent pas cependant à succomber; tandis que d'autres, au contraire, d'une complexion si délicate qu'on hésite à penser qu'ils pourront subsister, parviennent quelquefois à un terme très-avancé. M. de Semur en apporte l'exemple suivant : « Le fils d'un médecin de Gênes, » dit-il, « vint au monde ayant à peine quelques pouces de longueur, et ne paraissant pas destiné à vivre. Cependant Liceti, son père, lui donna le nom de Fortunio, assez singulièrement choisi pour la circonstance. Liceti, ne désespérant pas de l'élever, le fit placer dans un petit four, où on entretint une chaleur toujours égale. Il choisit une nourrice qui suivit ponctuellement ses instructions, et, au bout de quelques mois, Fortunio Liceti ressembla à un enfant qui viendrait de naître à terme. Ce même enfant suivit la chance commune aux autres enfants, si ce n'est que, dès ses premières années, il donna des preuves d'une intelligence et d'un esprit fort supérieur à ce que l'on a droit d'attendre des enfants les mieux disposés. A dix-neuf ans, il publia un *Traité de l'âme*, et, dans le cours d'une vie qui dura soixante-dix-neuf ans, il enrichit la littérature et les sciences de quatre-vingts ouvrages, tous marqués au coin d'une profonde érudition. »

Newton laissa douter longtemps qu'il pût vivre, tant sa santé était pitoyable lorsqu'il vit le jour. Il atteignit cependant l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Jusqu'à l'âge de cinq ans, on désespéra de conserver la vie de l'historien de Thou.

Fontenelle naquit si frêle, qu'il fallut le baptiser dans la maison paternelle, ce qui ne l'empêcha point de mourir centenaire à un mois près.

La faiblesse de Voltaire était si excessive quand il vint au monde, qu'on ne put le présenter aux fonts baptismaux que plusieurs mois après.

J.-J. Rousseau offrit la même débilité lors de sa naissance.

CONTAGION. Il est des contagions morales aussi actives quelquefois que celles qui proviennent des causes morbifiques; et leur singularité est telle, le plus souvent, que les grands docteurs n'ont pas manqué de taxer ce cas de préjugé, de superstition. Les grands docteurs ont tort en cela comme en tant d'autres choses. La contagion, en général, est l'un des effets les plus simples et les plus immédiats de l'action du fluide universel : elle résulte du rayonnement entre les corps, rayonnement analogue au courant électrique, c'est-à-dire que l'affection morbifique ou morale s'échappe en effluves de celui qui est envahi, pour aller produire chez celui qui ne l'est pas encore, une perturbation parfaitement identique. Cette production a lieu avec une extrême facilité et par plusieurs moyens, comme le regard, l'audition, le contact, et surtout l'expiration et l'aspiration, formes diverses du rayonnement.

Ainsi le bâilleur fait bâiller; le bègue fait bégayer; le choréique communique la chorée; l'épileptique peut déterminer l'épilepsie chez l'individu nerveux témoin de la crise; l'hystérie et la folie sont contagieuses; il en est de même de la joie, de la douleur, de la pensée du suicide, de la colère, de l'enthousiasme, et en général de toutes les passions violentes dont la manifestation rayonne avec énergie. Boerhaave cite le cas d'un vieillard qui, par une sympathie contractée dès l'enfance, ne pouvait regarder personne sans éprouver le besoin d'imiter scrupuleusement leurs mouvements d'yeux, de lèvres, des mains, des pieds, etc.; et, au surplus, on voit communément des gens contracter, sans que leur volonté y soit pour rien, les tics des personnes avec lesquelles ils vivent. Dans les épidémies, la contagion se propage non-seulement par le rayonnement immédiat entre les individus infestés et ceux qui ne le sont pas, mais encore par la crainte qu'éprouvent ces derniers, laquelle crainte portant incessamment leur pensée vers ceux dont ils redoutent la communication du fléau, détermine précisément des courants attractifs qui étendent d'un centre à l'autre la perturbation qui s'est manifestée.

Quant à la contagion qui provient de l'exemple, l'histoire est féconde en faits qui l'établissent.

Des fanatiques s'étant précipités dans l'antre de Delphes, cet exemple devint contagieux, et l'autorité dut intervenir pour empêcher que des milliers d'autres n'en fissent autant. Les filles de Milet ayant été saisies, pendant un certain temps, de la manie du suicide, on ne put y apporter un frein qu'en publiant que celles qui s'en seraient rendues coupables seraient transportées toutes nues au champ de l'inhumation. Le sentiment de la pudeur l'emporta alors sur la manie qui s'était déclarée et fut contagieux comme elle. Dans les guerres de religion, les martyrs furent d'autant plus nombreux que les persécutions furent multipliées. Zimmermann cite une religieuse allemande qui s'étant mise à imiter le miaulement d'un chat, détermina le même cri chez toutes les sœurs du couvent, qu'on eut beaucoup de peine à ramener à leur état normal. Bartholini fait mention d'un mari qui était pris de violentes coliques chaque fois que sa femme était livrée aux douleurs de l'enfantement. Cardan raconte qu'une religieuse ayant eu la fantaisie de mordre une de ses compagnes, cette espèce de rage gagna toutes les sœurs, qui s'entre-déchirèrent alors les unes les autres à belles dents. Certes, le vulgaire, témoin de pareils faits, pouvait à bon droit supposer que des esprits malfaisants, des émissaires de Satan, s'étaient emparés de ces religieuses.

Un soldat des Invalides se pendit à un poteau, et fut peu de temps après imité par douze de ses camarades. La contagion ne cessa que quand on eut arraché le fatal poteau. Napoléon fit brûler une guérite dans laquelle plusieurs soldats s'étaient donné

la mort. Dans un régiment en garnison à Metz, les suicides se succédaient d'une manière effrayante : le commandant, après avoir vainement essayé plusieurs moyens, résolut de refuser désormais aux suicidés la sépulture selon les rites chrétiens, et l'esprit d'imitation cessa tout à coup.

A une certaine époque, les femmes de Lyon furent possédées de l'envie de se détruire en se jetant dans le puits de cette ville. En 1813, dans le petit village de Saint-Pierre-Mouzau, dans le Valais, une femme se pendit; un grand nombre d'autres suivirent son exemple, et si les autorités civiles n'étaient intervenues, la contagion aurait pu se répandre indéfiniment. A une séance de l'Académie de médecine, M. Esquirol cita six exemples d'individus tourmentés du désir de tuer leurs enfants, et cela depuis le crime de la fille Cornier.

On croira difficilement qu'il ait existé à Berlin un *club de suicide* destiné à propager cette coupable manie. Le fait est pourtant positif. Cette société était composée de six personnes, qui avouaient hautement l'intention de se détruire, et cherchaient, par tous les moyens, à faire des prosélytes. On se moqua de leur folie; mais trois suicides eurent lieu conformément aux principes de la société, et à la fin tous les six prouvèrent leur bonne foi : le dernier se tua en 1817. Un club de suicide a également existé à Paris : on y comptait douze personnes.

Des phénomènes non moins remarquables que ceux de la contagion, et qui s'y rattachent d'ailleurs assez intimement, sont ceux que produit l'imagination. Relativement à certains maux, elle détermine quelquefois un tel rayonnement dans l'espace, que celui-ci amène dans l'individu qui en a été le moteur, les éléments atomiques de la maladie dont il n'était pas atteint, ou lui donne la faculté de faire disparaître celle dont il est affecté.

L'imagination, au dire de Pausanias, faisait croire aux filles d'Argos qu'elles étaient changées en vache. Peucer rapporte qu'il se montra en Livonie des hommes qui se croyaient changés en loups, se jetaient sur les troupeaux et avaient des convulsions semblables à celles des épileptiques. Cette frénésie devint bientôt contagieuse, et des milliers d'individus en furent attaqués. Beaucoup de gens mordus par des chiens non enragés sont devenus cependant hydrophobes, par la seule influence que la crainte de l'être avait produite sur leur imagination.

Un curé de Vauchassy, dans le département de l'Aube, ordonnait à tous les malades qui se présentaient à lui de prendre pour tout remède du pain et du vin, et les malades demeuraient tellement convaincus de l'infaillibilité de la science de ce curé, qu'ils guérissaient sans recourir à un autre médecin. On raconte aussi qu'il y avait jadis en Espagne des guérisseurs appelés *Saludadores*, qui n'employaient d'autres moyens curatifs que des salutations plus ou moins cérémonieuses, plus ou moins multipliées selon la gravité de la maladie.

Le docteur Récamier a fait connaître le fait suivant : un artiste qui avait un bras paralysé, s'avisa un jour d'apostropher ce bras et de lui reprocher, avec une grande énergie, que son incapacité réduisait le reste de son corps à la misère. Il mit tant d'action dans ses reproches, en agitant en tout sens son bras gauche, que le droit, comme s'il avait été sensible à la mercuriale, éprouva une agitation subite, et opéra un mouvement de retraite en arrière.

COQ. Beaucoup de gens disent que le chant du coq dissipe le sabbat, et c'était l'opinion générale autrefois. On allait même jusqu'à prétendre que le lion tremblait aussi dès qu'il entendait le cri de ce terrible volatile. Mais à cette dernière assertion, l'abbé Salgues répond : « Nous avons des lions dans nos ménageries, on leur a présenté des coqs ; ces coqs ont chanté, et au lieu d'en avoir peur, les lions n'ont témoigné que le désir de croquer l'oiseau chanteur. Toutes les fois qu'on a mis un coq dans la cage d'un lion, loin que le coq ait tué le lion, c'est au contraire le lion qui a mangé le coq. »

Les coqs qui naissent le jour du vendredi saint chanteront plus tôt que les autres, disent quelques femmes de Saint-Etienne, de Pouxeux et de Sapois, en Lorraine. Un coq auquel on donne par irréligion des morceaux de pain bénit, ne tarde pas à devenir très-méchant et à se jeter contre tout le monde. A Fresse, on prétend que s'il y a une plume de coq dans le plumon du lit d'une personne malade, cette plume suffit pour la tenir longtemps indisposée. Toutes ces croyances superstitieuses se rattachent peut-être à quelque mythe ancien. Un coq à crête d'or, dit le docteur Coremans, réveillait les héros, suivant l'Edda, et un coq noir chantait dans le monde souterrain le *niflheim* des Scandinaves. Les démonographes nous apprennent que les sorciers et les sorcières réunis au sabbat se séparaient toujours aux premiers chants de cet oiseau.

Dans plusieurs villes du Midi, on offrait autrefois des coqs aux nouveaux mariés

COQUE. Sorte de composition magique dont font usage les filles de la commune d'Escoussens, dans la Montagne-Noire, pour s'assurer la fidélité de leurs amants. A certaine époque de la lune, elles pétrissent un gâteau, y introduisent certains ingrédients et font manger ce gâteau à leurs prétendus. *Donner la coque*, c'est, dans l'opinion de ces filles, employer le moyen le plus efficace pour prévenir l'inconstance.

COQUE DE L'OEUF. Beaucoup de gens attachent une convenance superstitieuse à briser les coques des œufs qu'ils viennent de manger; mais ils ne sauraient rendre aucun compte du motif qui les porte à cette action, et ils n'accomplissent celle-ci que dominés par l'habitude. Cette pratique exis-

tait aussi chez les anciens; mais du moins ceux-là y attachaient une idée. L'œuf était considéré par eux comme un emblème de la nature, comme une substance mystérieuse et sacrée. Pour les théologiens de l'Orient, l'œuf était comme le principe de toutes choses, l'origine de la vie; et les Phéniciens adoraient même le Créateur sous la forme ovoïde. Pour exprimer et perpétuer cette idée, les Romains étaient dans l'usage de servir l'œuf au commencement du repas, usage qui donna naissance à leur proverbe: *Cantare ab ovo usque ad mala*, et par suite à notre *ab ovo*.

Mais tout cela n'explique pas pourquoi l'on casse la coque de l'œuf. Il faut donc s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, à cette opinion assez plausible rapportée par Pline, que l'usage en question provenait de ce que les magiciens vidaient souvent l'œuf pour tracer à son intérieur des caractères magiques dont l'influence était des plus pernicieuses. On brisait alors la coque pour détruire la puissance du maléfice. *Eo pertinet ovorum ut exsorbuerit quisque calices, cochlearumque protinus frangi.*

CORAIL. Ce corps marin était renommé jadis comme possédant un grand nombre de propriétés. Au dire de Marsile Ficin, par exemple, il préserve des terreurs paniques, des mauvais génies, de la grêle et de la foudre. Cette dernière vertu devait être attribuée, selon Liceti, à une légère vapeur que le corail répand dans l'air et qui dissipe toutes les causes physiques des orages. On disait qu'il arrêtait les hémorrhagies, et que porté au cou, il mettait à l'abri des maléfices.

CORBEAU. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'opinion populaire a toujours regardé cet oiseau comme un présage de mort, surtout lorsqu'il vient se poser dans le voisinage ou sur la maison où se trouve un malade.

En Normandie, on dit que les troupes de ces oiseaux qui crient en l'air, sont un signe de guerre ou de famine. Ceux qui se battent annoncent aussi la guerre; et par la direction de leur vol ou les inflexions de leur voix, ils présagent également la disette ou l'abondance. Enfin, lorsqu'ils s'abattent en grand nombre sur un champ, c'est encore une probabilité de famine; et s'ils se perchent simplement sur un arbre, cela signifie un orage prochain.

En Bretagne, on croit que deux corbeaux président à chaque maison : l'un annonce les naissances, l'autre les morts. Sur les rives du Finistère il est un rocher où les habitants de la contrée prétendent que le roi Galon et sa fille Dahut viennent souvent se montrer sous la figure de corbeaux.

Les anciens Islandais interprétaient le cri du corbeau lorsqu'il s'agissait de discuter sur les affaires de l'Etat, et ils étaient convaincus que cet oiseau avait le don de prédire les événements futurs.

« Si cet oiseau entonne son chant au creux de sa gorge,» comme dit Liébault,« ou chante de bon matin, ou pendant une nuit sombre, il annonce de grandes tempêtes, suivant M. Uziez, curé à Einville-aux-Pierres, près de Lunéville (*Le triomphe du corbeau*, in-12, Nancy, 1619), et quand il donne de grandes voix contre les eaux, il présage un long hiver; s'il demeure au soleil et ouvre le bec, signe de beau temps ; mais s'il ne se réjouit point, il indique encore de furieuses tempêtes.

« On croit encore aujourd'hui que si le matin on entend de bonne heure les croassements de cet oiseau prophétique, il est certain que la journée sera marquée par un malheur. A Gerbamont, on est très-persuadé que s'il vient pousser des cris près d'une maison, ce qui se voit rarement puisque le corbeau fuit les habitations, c'est un présage de mort pour une des personnes qui habitent cette maison. Dans la Belgique, on croit que le corbeau est mainte fois l'âme d'un réprouvé qui, dans les bois, vient se moquer des chasseurs.» (le docteur Corbmans. *Tradit. lorraines*, Richard.)

CORDE DE PENDU. On croyait autrefois que la possession d'une corde qui avait servi à pendre, était une sorte de talisman qui portait bonheur en toutes choses; et l'on dit même encore proverbialement aujourd'hui, en parlant d'une personne heureuse dans ce qu'elle fait, qu'*elle a la corde d'un pendu*. Cette corde était considérée aussi comme un remède souverain pour différents maux : on se serrait les tempes avec elle pour se guérir de la migraine; on la portait dans sa poche pour se préserver du mal de dents, etc.

CORNANDON. L'un des noms que donnent les Bretons aux nains qui sortent la nuit de leurs demeures souterraines, pour venir former une ronde autour des monuments druidiques.

CORNES. Les Napolitains conservent dans leurs maisons des cornes plus ou moins ornées auxquelles ils attribuent le pouvoir de détruire les maléfices. Ils les portent sur eux lorsqu'ils sortent; et s'ils font la rencontre de quelque personnage qu'ils soupçonnent d'être sorcier ou pourvu du *mauvais œil*, ils lui opposent adroitement leurs cornes. S'ils ne s'en trouvent point munis, ils les simulent alors avec les doigts.

CORNET D'OLDENBOURG. « Je ne puis m'empêcher,» dit Balthazar Bekker, dans son *Monde enchanté*, de «rapporter une fable dont j'ai cherché aussi exactement les détails qu'il m'a été possible : c'est celle du fameux cornet d'Oldenbourg. On dit que le comte Otton d'Oldenbourg étant allé un jour à la chasse sur la montagne d'Ossemberg, fut atteint d'une soif qu'il ne pouvait étancher. Il se mit à jurer d'une manière indigne, en disant qu'il ne se souciait pas de ce qui pourrait lui arriver, pourvu que quelqu'un lui donnât à boire. Le diable lui apparut aussitôt sous la forme d'une femme qui semblait sortir de terre, et qui lui présenta à boire dans un cornet fort riche, d'une matière inconnue et qui ressemblait

au vermeil. Le comte se doutant de quelque chose, ne voulut pas boire et renversa ce qui était dans le cornet sur la croupe de son cheval. La force de ce breuvage emporta tout le poil aux endroits qu'il avait avait touchés. Le comte frémit; mais il garda le cornet qui subsiste encore, dit-on, et que plusieurs se sont vantés d'avoir vu. On le trouve représenté dans plusieurs hôtelleries : c'est un grand cornet recourbé comme un cornet à bouquin, et chargé d'ornements bizarres. »

CORRUPTION. Nos pères croyaient que toute matière corrompue, en putréfaction, engendrait des animaux. Ainsi les mouches, les vers, etc., provenaient, selon eux, de la viande gâtée, des cadavres; le fumier donnait naissance à une foule d'espèces; et le plus grand nombre des reptiles recevaient la vie de la vase, de la bourbe des mares, des étangs, etc. Cette erreur est encore subsistante dans nos populations agricoles, et elle date de loin. Aristote l'enseignait, en effet, dans son école, et la plupart des philosophes grecs et romains l'adoptèrent sans opposition. Au surplus, ces philosophes propageaient des idées plus extraordinaires encore, et Anaximandre, par exemple, fait sortir l'espèce humaine d'une capsule semblable à la coque d'une noix.

Le P. Kircher, l'un des hommes les plus savants du XVIIe siècle, ne doutait pas non plus de cet engendrement des animaux par la corruption, et, dans son *Monde enchanté*, il indique même les moyens d'expérimenter ce genre de création.

« Prenez, » dit-il, « des mouches mortes; faites-les tremper quelque temps dans une eau de miel; étendez-les sur une lame de métal que vous ferez chauffer lentement sur un bain de sable ou dans du fumier de cheval, et vous verrez peu de temps après, à l'aide d'un microscope, de petits vers naître, croître et se transformer en mouches. »

Pour obtenir des serpents, il procédait comme suit : « Prenez de ces reptiles; coupez les en tronçons, faites-les griller; enterrez ces tronçons dans une terre onctueuse; ayez soin de les arroser avec de l'eau de pluie; faites cette opération au printemps, et exposez ce mélange aux rayons du soleil; au bout de huit jours vous verrez toute cette masse se remplir de vers, qui grossiront rapidement si vous avez soin d'humecter leur terre natale d'eau tiède mêlée avec du lait. Bientôt ils se transformeront en vrais serpents qui se reproduiront comme ceux de nos campagnes. »

Enfin, pour se procurer des grenouilles, le P. Kircher vous offre les mêmes facilités : « Prenez de la terre dans un marais fréquenté par les grenouilles; déposez-la dans un vase; ayez soin de l'arroser de crainte qu'elle ne se dessèche; exposez-la à un beau soleil d'été, au bout de quelques jours, vous apercevrez de petites vésicules qui crèveront et laisseront sortir des grenouilles. Ces grenouilles n'ont d'abord que deux pattes, les deux autres restant enveloppées dans une membrane; mais à mesure qu'elles croissent, elles se dégagent de leur enveloppe et deviennent des grenouilles parfaites. »

Voyez pourtant ce qu'est la force du préjugé et de la tradition ! Ce P. Kircher, indiquant si sérieusement des recettes analogues à celles du *Petit Albert*, fut cependant l'inventeur des miroirs ardents, de la lanterne magique, et de plusieurs autres découvertes en optique, gnomonique, etc.

CORSNED. On nommait ainsi, chez les Anglo-Saxons, une épreuve assez bizarre. Lorsqu'un individu était accusé d'une faute quelconque, on l'obligeait de manger, à jeun, une once de pain ou de fromage, qu'on avait consacré avec certaines cérémonies. Si l'accusé était coupable, cet aliment devait immanquablement s'arrêter dans son gosier et l'étouffer. Innocent, au contraire, il avalait cette nourriture sans la moindre difficulté.

COSMÉTIQUES. Les préparations qui portent ce nom ont-elles la propriété de donner au visage ce que la nature lui a refusé, ou ce que le temps lui a enlevé? Non, sans doute. Les cosmétiques fardent ou couvrent la peau d'une couche blanche ou colorée, plus ou moins épaisse, qui peut tromper les myopes ou les niais; mais à cet état emprunté, qui ne brille qu'un instant, succède l'aspect d'une décrépitude d'autant plus laide, qu'on a le plus fait pour la dissimuler.

« Si la nature n'avait fait que des ouvrages accomplis, » dit l'abbé Salgues, « si nous vivions encore dans ces temps heureux où la terre était un jardin de délices, où les hommes étaient presque des créatures célestes, où les femmes étaient assez parées de leurs grâces natives, nous n'aurions besoin ni de coiffeurs, ni de parfumeurs, ni de modistes, ni d'étoffes précieuses, ni de bijoux artistement travaillés; mais le malheureux siècle de fer a tout perdu.

« Que serait la plus belle nymphe, si l'art ne venait au secours de ses appas? Quelle différence entre une jolie Parisienne et une hideuse Hottentote, aux crins épais, aux ongles sales et crochus, à la peau noire et tannée ! Cependant, cette Hottentote même, au milieu de sa dégoûtante malpropreté, prend soin de se parer; elle a aussi son genre de toilette et de coquetterie.

« Le goût de la parure naît avec les femmes; le besoin de plaire les rend ingénieuses, et vous ne trouverez pas une peuplade où leur costume ne soit plus recherché que celui des hommes. Quelle petite maîtresse ne sentirait pas son cœur bondir, si on lui mettait sous les yeux les anciens cosmétiques employés par ses aïeules les Gauloises? Si on lui disait que sur ces mêmes bords de la Seine, si renommés aujourd'hui pour l'élégance, la délicatesse

et le bon goût, les princesses couraient presque nues, ou vêtues d'un manteau de peau de mouton attachée avec une épine; que leur vanité consistait à se faire imprimer sur la peau des dessins bizarres et grossiers, à pendre à leurs oreilles des coquilles de moules, à se frotter les cheveux avec de la graisse de chèvre pour leur donner une couleur rousse; enfin, à se blanchir les dents avec un genre d'opiat que je n'oserais nommer, et que nos chimistes n'emploient aujourd'hui que pour en tirer du phosphore?

« Mais tandis que notre terre natale était livrée à cet état de barbarie, quels soins délicat les dames de Rome ne prenaient-elles pas de leur personne! Juvénal nous apprend qu'elles portaient la recherche jusqu'à s'interdire la faculté de se moucher et de cracher en public. C'était un usage établi à Athènes comme à Rome: une Grecque enrhumée était obligée de rester dans son appartement, comme une Parisienne qui, le matin, aurait pris des grains de santé ou de la rhubarbe.

« L'habitude de se moucher était regardée comme un défaut, même dans l'intérieur de la maison; et l'usage trop fréquent du mouchoir suffisait pour provoquer une séparation. Le poëte latin nous cite un époux qui dépêcha un esclave à sa femme, pour lui signifier son congé.

« — Madame, ayez la bonté de faire votre paquet et de vous retirer. Vous déplaisez à monsieur : vous vous mouchez à tout moment; allons, point de réplique; sortez; il nous faut une femme dont le nez soit toujours sec.

« Qu'auraient donc dit les Romains si leurs femmes se fussent avisées de porter dans leur poche, ou dans leur *ridicule*, une boîte remplie d'une poudre noire et puante, et qu'elles eussent insinué ce sternutatoire dans leurs narines pour passer le temps et égayer leurs humeurs cérébrales?

« Dans les premiers siècles de la république, tout le secret de la toilette se réduisait à une propreté exquise; mais sous les premiers Césars, la science des cosmétiques et les raffinements de la coquetterie furent portés au plus haut degré; les belles Romaines avaient aussi leurs eaux de Ninon et de Mlle Matthieu. Pline nous apprend qu'elles employaient, pour se blanchir le teint, les grains d'une vigne sauvage dont elles exprimaient le jus; le minium, la céruse et la craie servaient à remplir les rides, à dissimuler les taches de rousseur. Fabula, dit Martial, a peur de la pluie, et Sabilla, du soleil: l'une craint que l'eau ne délaye son teint, et l'autre que la chaleur ne dessèche l'éclat de ses joues. Ovide nous a conservé la recette d'une pâte propre à donner de la blancheur à la peau; il y entrait de la farine d'orge et de lentilles, des œufs, de la corne de cerf, des oignons de narcisse, de la gomme et du miel. Tout le monde sait que Poppée avait inventé un enduit qu'on appliquait sur le visage, s'y moulait, et formait un masque qu'on gardait dans la maison, et ne tombait que pour l'amant. On l'appelait *le visage du mari*. Jamais Poppée ne voyageait sans se faire suivre d'un troupeau d'ânesses, dont le lait servait aux usages de sa toilette.

« Dans nos temps modernes, le soin de la peau et l'art des cosmétiques sont devenus l'objet d'une étude particulière. Quelle femme un peu jolie n'a pas médité l'encyclopédie de la beauté? Quelle petite maîtresse pourrait passer quelques minutes sans consulter sa glace? Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, avait le tissu de la peau si délicat, qu'on ne pouvait trouver de batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps.

« Mais c'était de la nature qu'elle tenait ce rare avantage. Jamais les cosmétiques ne lui eussent donné une peau fine, si elle l'eût eue naturellement rude et épaisse; l'art n'a aucun moyen de changer une brune en blonde, de détruire les rides, et de réparer du temps l'irréparable outrage. Toutes les recettes qu'on indique comme souveraines, sont inutiles ou dangereuses. La plupart se composent de diverses préparations de bismuth, d'étain, de plomb, qui contribuent plus à noircir qu'à blanchir la peau, par l'effet des parties sulfureuses et phosphoriques qu'elles contiennent. Dans d'autres, il entre des substances alumineuses et calcaires qui obstruent les pores de la peau, la durcissent et lui font perdre toute sa souplesse et sa flexibilité. Le minium, le corail, les poudres extraites des végétaux, ne sont pas moins pernicieuses; leur action corrosive augmente le mal au lieu de le diminuer. Que faut-il donc employer? Des substances innocentes, telles que le lait, l'eau distillée de miel, le suc de melon, l'eau de guimauve, de fraises, de roses et surtout l'eau fraîche; aucunes de ces substances ne corrode et ne dessèche la peau; elles n'en augmentent pas la blancheur, parce que l'art n'a aucun moyen d'y parvenir, et qu'il faudrait en changer la constitution; mais elles la tiennent fraîche, douce et souple. Voulez-vous conserver à votre teint son éclat et sa pureté? Evitez les impressions de l'air: votre santé en souffrira; mais quand il s'agit de plaire, la santé doit-elle compter pour quelque chose?»

COSOURCHAS. C'est le nom que donnent les Périgourdins aux carrefours où se font les évocations pour faire apparaître le diable. Il s'y présente, selon eux, sous la forme d'un chat, d'une poule noire, d'une chèvre ou même du feu, et ceux qui peuvent alors réussir à contracter un pacte avec lui ne manquent pas d'acquérir de grandes richesses.

COUCOU. Oiseau dont l'espèce européenne est depuis longtemps célèbre, par cette particularité qu'elle ne fait point de nid et dépose ses œufs dans des nids étrangers, laissant à d'autres oiseaux le soin d'é-

lever ses petits. Ce fait, que, dans le siècle dernier, on avait rangé parmi les erreurs populaires, est accepté aujourd'hui comme une vérité.

On croit, dans certaines localités du midi de la France, que, lorsqu'on entend chanter cet oiseau pour la première fois de l'année, et qu'on se trouve à jeun, c'est un avertissement qu'on aura peu de travail durant cette même année. Dans la montagne Noire, département du Tarn, les habitants racontent avec plaisir la légende suivante, dans laquelle ils ont la plus grande foi :

Un pauvre marchand de cages, cheminant un jour à travers une vaste fougeraie, y rencontre saint Stapin et lui demande l'aumône.

— Comment se fait-il, mon ami, lui dit le saint, que vous alliez mendiant ainsi, puisque vous avez un état?

— Hélas! quelquefois je ne vends pas une seule cage dans le mois.

— Eh bien! je vais faire entrer dans l'une de vos petites prisons un hôte qui vous dispensera désormais d'implorer la charité publique. Lorsque vous voudrez garnir votre table, vous n'aurez qu'à ouvrir la porte de la cage et dire : *Petit bleu d'azur, fais ton service.*

Saint Stapin donne alors un coup de sifflet très-doux, et un charmant oiseau, à plumes bleues et à reflets argentés, vint s'installer dans le réseau d'osier. Le marchand baise la main de son bienfaiteur et s'empresse de rentrer au logis, où il a bientôt mis à l'épreuve le savoir-faire de son joli esclave. *Petit bleu d'azur, fais ton service!* s'écrie-t-il. Et voilà un dîner splendide dressé en moins d'une seconde. On doit penser si notre homme s'en donne à cœur joie; il traite successivement tous ses voisins, toutes ses connaissances à dix lieues à la ronde.

Le bruit de cet événement parvient jusqu'au seigneur de l'endroit; il se fait amener son vassal et lui ordonne de raconter comment il se trouve possesseur d'un oiseau aussi merveilleux. Alors désir irrésistible chez le châtelain de s'approprier ce trésor gastronomique. Il le témoigne avec impatience au marchand de cages, à qui il offre une métairie en échange de l'oiseau. Le vassal accepte en partie le traité, c'est-à-dire qu'il ajoute une clause particulière et déterminante pour la ratification, clause qu'il explique bien bas à l'oreille de son seigneur. La bonne chère l'avait rendu fort osé, le rustre! et il réclame de l'orgueilleux gentilhomme une concession si extraordinaire, un sacrifice tellement en dehors de ce qu'un être de bon sens peut s'aviser de transformer en requête, que nous hésitons même à en reproduire la teneur. Mais à quoi n'est-on pas capable de se résigner pour obtenir un oiseau qui opère des prodiges? On capitule donc. La noble épouse du seigneur, tant soit peu gourmande aussi, entre pour moitié dans le marché consenti au manant. Le notaire passe l'acte de transfert, et le lendemain matin, le marchand de cages livre loyalement l'oiseau à son seigneur.

Ce dernier ne manque pas de convier avec pompe les barons de la contrée, pour les faire assister à l'inauguration de l'industrie de son nouveau maître-d'hôtel. On place, dans la salle à manger, la plus grande table qu'il y ait dans le château; on la couvre de linge magnifique, d'argenterie, de cristaux, de porcelaines; il n'y a plus que les plats à dresser. Lorsque tous les invités sont présents, l'amphytrion, prenant la cage d'un air radieux, en ouvre la porte et dit : *Petit bleu d'azur, fais ton service!* Petit bleu d'azur s'élance dans la salle; mais, au lieu d'aller et venir, comme de coutume, en voltigeant jusqu'à ce que les mets eussent couvert la table, il se pose tout d'abord sur l'épaule du châtelain, où il se métamorphose en un gros vilain oiseau de couleur grisâtre; puis, après avoir répété sept fois ce vilain et monotone cri : *Coucou!* cri qui rendit toute la compagnie muette de surprise et de stupéfaction.

« On donne encore dans quelques communes, dit M. Richard dans ses *Traditions lorraines*, le nom de *neige de coucou* à celle qui tombe et blanchit la dernière le sommet de nos montagnes.

« On est persuadé que les personnes qui n'ont pas faim ou qui ont de l'argent sur elles la première fois qu'elles entendent le chant de cet oiseau solitaire au printemps, n'auront pas à l'avenir occasion de se plaindre de ne pouvoir satisfaire leur appétit ni de manquer d'argent. Dans le cas où elles seraient dépourvues de ce métal lorsqu'elles entendent pour la première fois son chant, elles doivent craindre d'avoir incessamment des querelles.

« Quand un coucou vient chanter plus près d'une maison qu'à l'ordinaire, il annonce, suivant les habitants de Gerbamont, qu'il y aura bientôt une mort dans cette maison. Dans la Finlande et dans la Bretagne, son chant est pour les jeunes filles un avertissement qu'elles se marieront avant le retour de l'hiver prochain. » (*La Finlande*, Léouzon-Leduc.)

COUCOULAMPONS. On désigne par ce nom, à Madagascar, une classe d'anges qui apparaissent quelquefois aux mortels qu'ils protégent, et les aident de leurs conseils et de leur pouvoir. Il y a de ces anges des deux sexes; ils s'unissent entre eux, sont mortels, mais leur vie se prolonge bien plus que celle de l'homme; ils ne sont d'ailleurs sujets à aucune maladie et se trouvent à l'abri de tous les accidents.

COUDRIER. *Voy.* Noisetier.

COULEUVRES. Des traditions fort anciennes rapportent que ces reptiles ont une grande passion pour le lait et qu'ils vont

téter les vaches sans leur faire aucun mal. Ce fait a été combattu par plusieurs savants, et entre autres par M. Duméril, qui refuse aux ophidiens la double faculté de boire et de téter. Toutefois, les nombreux exemples de cette faculté sont tels qu'il est probable que, dans cette circonstance encore, la science n'a pas raison. Les Bretons qui se mettent en chasse de la vipère emploient toujours le lait pour l'attirer. Toutes les personnes qui se sont amusées à apprivoiser des orvets savent que ceux-ci se précipitent sur les assiettes qui contiennent du lait et qu'ils savourent cette substance avec délices. En 1817, aux usines de la Douée, une couleuvre fut aperçue au pis d'une vache et parfaitement reconnue par M. Grasset. Enfin, nous extrayons d'un journal l'aventure qui suit, laquelle est très-émouvante :

« Nous avions joué au whist pendant toute la soirée; notre enjeu était un mohar d'or pour tous les points, et vingt pour le tout. Maxey, qui est toujours heureux, avait gagné cinq fois de suite. Cette bonne action avait donné à sa physionomie un air de satisfaction qui était loin de nous faire rire, au contraire : nous étions les perdants. Tout à coup nous le vîmes changer de couleur; il hésita à jouer. Cela nous surprit d'autant plus que personne ne jouait ni plus vite ni mieux que lui, tant il possédait son jeu.

— Jouez donc, Maxey! A quoi pensez-vous? demanda impatiemment Churchill, l'un des officiers les plus impétueux qui aient jamais porté l'uniforme des gardes du corps (*body-guard*).

— Chut! dit Maxey d'un ton qui nous fit tressaillir, en devenant d'une extrême pâleur.

— Vous êtes indisposé? dit un autre qui s'apprêtait à se lever, croyant que notre ami se trouvait mal.

— Pour l'amour de Dieu, restez assis, ne bougez pas, reprit Maxey d'un ton de voix qui annonçait tout à la fois la terreur et la souffrance, et laissant tomber ses cartes. Si vous tenez à la vie, ne bougez pas!

— Que peut-il avoir en tête? a-t-il perdu la raison? demanda Churchill en s'adressant à moi.

— Ne vous levez pas! ne remuez pas! s'écria de nouveau Maxey d'une voix basse et terrifiée, avec un accent que je n'oublierai jamais de ma vie. Si vous faites un mouvement, je suis un homme mort!

« Nous échangeâmes quelques regards, il continua :

— Restez immobiles, et peut-être tout se passera bien. Je sens un *cobra capella* (serpent très-connu aux Indes) autour de ma jambe.

« Notre premier mouvement fut de reculer nos chaises; mais un regard effrayé de la victime nous commanda l'immobilité, bien convaincus que si le reptile venait à s'attacher à quelqu'un de nous, celui-là serait un homme perdu, tant est terrible et fatale la morsure de ce monstre.

« L'infortuné Maxey, vêtu, comme la plupart des habitants de l'Inde le sont encore aujourd'hui, de culottes courtes et de bas de soie, pouvait sentir tous les mouvements du serpent. Son visage était devenu livide; ses paroles sortaient de sa poitrine sans que sa bouche fît un mouvement; son regard était fixe et immobile, tant il craignait que le moindre frémissement ne hâtât sa morsure. Quant à nous, nous ressentions pendant cette horrible scène, une agonie presque aussi atroce que la sienne.

— Il m'entortille, murmura Maxey; je le sens... froid... glacé sur ma jambe... il me serre... Pour l'amour du ciel, faites apporter du lait... Je n'ose élever la voix. Qu'on place le lait près de moi... qu'on en répande un peu par terre...

« Churchill transmit l'ordre, et un domestique sortit pour l'exécuter.

— Ne faites point de bruit, Norcthcote... vous avez remué la tête : par tout ce qu'il y a de plus sacré, je vous en conjure, ne recommencez pas, mon sort sera bientôt décidé... J'ai laissé en Europe une femme et deux enfants; dites-leur que je suis mort en les bénissant... que mes dernières pensées ont été pour eux. Je leur laisse tout ce que je possède... Je crois même que je sens sa respiration... Grand Dieu! mourir de cette manière!

« En ce moment, on apporta le lait, on en répandit sur le plancher; le vase fut doucement posé à terre, et le domestique s'éloigna plein de frayeur

« Maxey parla de nouveau

— Non! non! cela ne fait aucun effet!... au contraire, il se resserre d'avantage... Il vient de dérouler son anneau supérieur... je n'ose me baisser pour regarder... mais je suis sûr qu'il vient de reculer la tête pour faire avec plus de précision sa morsure... Mon Dieu! ayez pitié de moi... ma dernière heure est venue!... Il s'arrête encore...

« Après un moment de silence.

— Je meurs sans faiblesse... mais cette agonie surpasse tout ce qu'il est possible de souffrir!... Ah! le voilà qui déroule un autre nœud... il me quitte... peut-être va-t-il s'attacher à quelque autre...

« Nul d'entre nous ne put s'empêcher de frissonner à ces paroles.

— Pour l'amour du ciel, ne faites aucun bruit ou je suis perdu. Le voilà qui me lâche encore. Va-t-il me mordre? Ne remuez pas, mais soyez attentifs. Churchill, il descend de votre côté... Oh! cette agonie est par trop longue... Encore une étreinte et ce sera fini... mais non, il me quitte tout à fait.

« Alors l'infortuné Maxey osa regarder à ses pieds. Le serpent était descendu, le dernier anneau venait de se dérouler; le reptile allait vers le lait. Et notre pauvre ami

fut emporté dans le lit, plus mort que vif. »

Nous ne garantissons nullement le fait que nous venons de rapporter, nous l'avons emprunté, nous le répétons, à un journaliste, et nous savons, comme tout le monde, le cas qu'il faut faire de pareilles autorités; mais lorsque cet article serait même imaginé, il n'en ressortirait pas moins pour nous cette conclusion, c'est que dans d'autres contrées, ainsi qu'en Europe, on est convaincu que le lait attire les ophidiens.

Une croyance très-répandue dans les populations agricoles et qui se glisse même quelquefois parmi le peuple des villes, c'est que les couleuvres et les lézards s'introduisent, en certains cas, dans la bouche de personnes qui dorment, vont se loger dans l'estomac, y vivent très à leur aise, et, chose plus merveilleuse encore, en sortent pleins de force et d'activité, lorsqu'on les expulse au moyen de certains remèdes. Cette erreur n'a jamais été autorisée par un fait sérieusement observé; et les exemples rapportés à divers époques dans les journaux, n'ont été publiés que par des gens ignorants ou railleurs.

COULIÈRES. *Voy.* LAVANDIÈRES.

COULINES. *Voy.* BRANDONS.

COUPE DE VIPS. Voici une tradition que rapporte Guillaume de Neubrige: « Un paysan d'un village voisin des eaux de Vips, allant le soir, dans un temps calme et serein, chez un de ses amis, entendit, en passant auprès d'un tombeau, un concert de différentes voix. Le paysan, surpris de cette harmonie, s'approcha du tombeau, et, en ayant trouvé la porte ouverte, il eut la curiosité de regarder dedans. Il vit une grande salle éclairée de quantité de flambeaux, au milieu de laquelle était une table bien servie, entourée d'hommes et de femmes qui se réjouissaient. Un de ceux qui servaient à table, l'ayant aperçu, lui présenta une coupe remplie d'une liqueur très-claire. Le paysan la prit, et, ayant renversé la liqueur, s'enfuit avec la coupe au premier village. Cette coupe était d'une matière qu'on ne sut jamais connaître. La figure en était extraordinaire, et la couleur n'avait rien de commun avec celles que nous voyons. Elle fut présentée à Henri le Vieux, roi d'Angleterre, qui l'envoya au roi d'Écosse, dans le trésor duquel elle fut gardée avec beaucoup de soin, jusqu'à ce que Guillaume, roi d'Écosse, en fit présent à Henri II. »

COURILS. *Voy.* KORILS.

CRACHAT. On racontait autrefois que, pour que les sorciers renonçassent à leur commerce avec le diable, il leur suffisait de cracher trois fois à terre. Dès lors, Satan perdait tout pouvoir sur eux. Il est à remarquer que les anciens avaient aussi la coutume de cracher trois fois dans leur sein, lorsqu'ils se croyaient dans la nécessité de se prémunir contre des maléfices.

CRAPAUD. Cet animal a figuré dans tous les maléfices en renom au moyen âge, les sorcières en étaient toujours environnées, et l'on était persuadé que le diable leur donnait le baptême.

Sur les bords de l'Orénoque, les indigènes regardaient aussi jadis ce reptile comme ayant le pouvoir de déterminer, dans certaines circonstances, la pluie et le beau temps; et, à cet effet, ils le conservaient avec beaucoup de soin sous un vase. Toutefois, lorsque le vœu des fervents ne se trouvait point exaucé, ceux-ci brisaient aussitôt le vase et frappaient très-brutalement leur idole.

Les Tibétains croient que sur les bords d'un lac qui se trouve au sommet du Wa-ho, existe un grand crapaud qui a été divinisé, et qu'ils appellent *hia-ma-tching-chin*. Ils disent de lui: « On le voit difficilement; mais on l'entend souvent gémir et crier à plus de cent lis (40 kilomètres) à la ronde. Ce crapaud habite les bords du lac depuis l'existence du ciel et de la terre, et comme il n'a jamais quitté ce lieu solitaire, il s'est divinisé et est devenu esprit de la montagne. Quand les hommes font du bruit et troublent le silence qui l'environne, il se met en colère contre eux, et les punit en les accablant de grêle et de neige. »

Beaucoup de gens du peuple accordent au crapaud un regard fascinateur semblable à celui du basilic, et cette croyance se loge même chez des individus qui ont assez de lumières pour la repousser. Un naturaliste du XVIII° siècle, nommé Rousseau, raconte qu'ayant renfermé un gros crapaud sous un bocal et s'étant avisé de le regarder fixement, les yeux dans les yeux, comme on dit, il se trouva tout à coup saisi de telles palpitations, de telles angoisses et de tels mouvements convulsifs, qu'il serait mort infailliblement, si l'on n'était venu à son secours. « Cet animal, » dit-il, « après avoir inutilement tenté de sortir, se tourna vers moi en s'enflant extraordinairement, et s'élevant sur ses quatre pieds, il soufflait impétueusement sans remuer de place. Il me regarda ainsi sans varier les yeux que je voyais sensiblement rougir et s'enflammer. Il me prit à l'instant une faiblesse universelle, qui alla tout d'un coup à l'évanouissement, accompagné d'une sueur froide et d'un relâchement par les selles et les urines, de sorte qu'on me crut mort. » Le récit du naturaliste Rousseau n'établit nullement la puissance fascinatrice du crapaud; mais ce qui paraît incontestable, c'est que le narrateur fut en proie à un grand trouble, quoique rien de sérieux ne le justifiât.

On a toujours considéré aussi le crapaud comme un animal venimeux, et quelques naturalistes de notre époque avaient tenté de faire ranger cette opinion au nombre des erreurs; mais de récentes observations sont venues confirmer en partie l'ancienne croyance. Il paraît qu'on peut manier ce reptile sans danger, mais il serait imprudent de ne point prendre des précautions contre les matières qu'il sécrète. Les petites vésicules que l'on remarque sur le dos de cet animal, contiennent un liquide blanc jaunâtre,

composé en partie d'un poison assez actif. De plusieurs expériences qui ont été faites au muséum d'histoire naturelle, il résulte que de petits oiseaux dans la chair desquels on fit pénétrer quelques milligrammes de ce liquide, à l'aide d'une incision, succombèrent au bout de cinq minutes. Une colombe mourut en cinq minutes. Plusieurs décigrammes firent périr un bouc en une heure et demi. Les reptiles seuls résistèrent à ce poison. En Amérique, on confond quelquefois avec le *curare*, un autre toxique obtenu d'une espèce particulière de crapauds qui habitent le versant occidental de la Cordelière, non loin de la mer du Sud.

Le fait plusieurs fois reproduit de crapauds trouvés vivants au sein de corps solides, tels que des pierres et des troncs d'arbres, fut attesté par des savants du moyen âge, puis classé dans les erreurs de l'ignorance par la philosophie pédante du XVIII[e] siècle. Toutefois, des exemples de ce phénomème ont été enregistrés dans les mémoires de l'Académie des sciences, en 1719, 1731, 1733, 1756 et 1781; et d'autres témoignages sont venus les confirmer de nos jours. Il est bien vrai que dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de rendre compte de ce fait anormal qui blesse les lois que nous avons formulées pour l'étude de la physique; mais le grand arbitre de toutes choses ne s'oblige pas à suivre les errements des professeurs.

Le conseiller Pierre Delancre assure que les grandes sorcières sont ordinairement assistées de quelque démon qui est toujours sur leur épaule gauche, en forme de crapaud, ayant deux petites cornes sur la tête; mais il ne peut être vu que de ceux qui sont ou qui ont été sorciers.

On baptise des crapauds au sabbat. Jeanne Abadie et d'autres illustres ont même révélé qu'elles en avaient vu baptiser dans les cimetières de Saint-Jean-de-Luz et de Siboro, parce que le diable, très-audacieux ce jour-là, n'avait pas pourtant osé entreprendre cette cérémonie dans l'église. Ces crapauds étaient habillés de velours rouge, et quelques-uns de velours noir, ayant une sonnette au cou, et une autre aux pieds, avec un parrain qui leur tenait la tête, et une marraine qui tenait les pieds. Jeanne ajouta qu'elle vit cette marraine danser au sabbat avec quatre crapauds, l'un vêtu de velours noir, avec des sonnettes aux pieds, et les autres sans habillement; elle portait sur l'épaule celui qui était vêtu; l'un des trois autres était sur l'épaule droite, et les deux qui restaient sur chaque poing, en guise d'oiseaux chasseurs.

Au mois de septembre 1610, un homme, se promenant dans la campagne, près de la ville de Bazas, vit un chien qui se tourmentait près d'un trou, sans jamais se calmer: cet homme, ayant fait creuser, trouva deux grands pots renversés l'un sur l'autre, liés ensemble à leur ouverture, et garnis de toile; le chien ne se calmant point, on ouvrit les pots, qui se trouvèrent pleins de son, au-dedans duquel reposait un gros crapaud, vêtu de taffetas vert. — *Voy.* PLUIES MERVEILLEUSES.

CRAPAUDINE. Pierre que l'on prétendait se trouver dans la tête des crapauds, et que les sorcières recherchaient pour les employer dans la pratique de leurs maléfices.

CREATION. Cette grande œuvre a donné naissance à de nombreux systèmes plus ou moins étranges: citons seulement ceux qui suivent.

Thalès de Milet considérait l'eau comme le principe de toutes choses: pour lui, la terre était de l'eau condensée; l'air, de l'eau raréfiée; toutes choses se changeaient perpétuellement les unes dans les autres, pour définitivement se résolver en eau. Il pensait que la terre occupait le milieu du monde, qu'elle se mouvait autour de son propre centre, et que son mouvement était causé par les eaux de la mer, sur laquelle elle était posée.

Pythagore de Samos prétendait que le monde était animé et intelligent; il donnait le fluide pour âme à cette énorme machine, et de cette première âme, il extrayait toutes les petites âmes particulières dont il gratifiait les hommes ainsi que les bêtes. Il croyait à l'immortalité de cette âme; mais il pensait aussi que chaque âme, après avoir abandonné un corps, se promenait dans l'espace jusqu'à ce qu'elle eût trouvé à se loger dans un autre corps, soit que ce corps appartînt à un être humain ou à un animal; et il apporta un véritable charlatanisme dans l'enseignement de cette doctrine, qui reçut le nom de métempsycose.

Héraclite d'Ephèse supposait que le feu était le premier principe de toutes choses, à la différence de Thalès qui, comme on vient de le voir, voulait que ce principe fût l'eau. Pour Héraclite, le feu, en se condensant, produisait d'abord l'air; celui-ci, toujours par condensation, se transformait en eau; et enfin, par le même procédé, l'eau devenait de la terre. Il suffisait d'une opération rétrograde pour ramener les choses au point de départ, c'est-à-dire à l'état de feu, d'où il fallait nécessairement tirer cette conclusion que le monde périrait par le feu. Le philophe d'Ephèse ne croyait pas à la Providence, et rapportait tout à la fatalité. Quant à l'âme, il trouvait que c'était perdre son temps que de s'amuser à la chercher. Nous ferons remarquer ici que l'incrédulité religieuse produisait alors chez les hommes ce qu'elle opère encore aujourd'hui, car Héraclite fut toujours triste et malheureux.

Epicure, dans sa théorie, représente la terre grasse et nitreuse dans son commencement, et ce n'est qu'après que le soleil l'eut suffisamment échauffée, qu'elle se couvrit d'arbres et d'arbrisseaux. Puis de petites tumeurs, semblables à des champignons, s'élevèrent successivement sur cette terre, et quand la maturité de chacune d'elles fut accomplie, sa peau se creva pour donner passage à un petit animal qui

se mit aussitôt à courir vers des ruisseaux de lait qui se rencontraient là tout exprès pour le nourrir. Parmi le grand nombre d'animaux qui naquirent de la sorte, les uns étaient monstrueux, les autres manquaient ou de tête, ou de pieds; tandis que quelques-uns avaient les membres collés à leur tronc. Tous ces êtres informes ne manquèrent point de périr, et il ne resta que ceux qui étaient assez bien conformés pour se multiplier.

En 1748, un nommé Demaillet publia une hypothèse assez originale : elle avait pour but d'établir que la terre demeura sous les eaux pendant des milliers d'années, et qu'avant la retraite de ces eaux, l'homme et les animaux terrestres avaient été marins. Pour le prouver, l'auteur affirme qu'on rencontre dans l'Océan des poissons qui ne sont encore hommes qu'à moitié, mais qui ne peuvent manquer de le devenir tout à fait dans la suite. Voilà une explication de l'existence des tritons et des syrènes.

L'astronome Kepler accorde des facultés vitales à la roche même. Selon lui, les molécules les plus élémentaires sont douées d'instinct, de volonté, et ne s'approchent ou ne s'éloignent les unes des autres que par l'effet de la sympathie ou de l'antipathie. Enfin, de même que nous convertissons des aliments en chair et en os, chaque minéral peut transformer des masses immenses en sa propre nature. Tout surprenant que ce système paraisse au premier abord, on y reconnaît néanmoins les éléments de plusieurs de nos doctrines actuelles.

Dans sa *Palingénésie philosophique*, Bonnet admet l'existence, depuis le commencement des choses, de toutes les âmes unies à des atomes corporels; il regarde chacun de ces corpuscules comme le siége de chaque âme, et pense que les corps primitifs de tous les êtres animés en découlent et ont été créés simultanément. Selon lui, la terre, à son premier jour, portait à sa surface les corps de tous les êtres, hommes, animaux, végétaux, qui ont paru depuis lors et paraîtront jusqu'à la fin.

CRÉDULITÉ. « L'homme est un animal si crédule, » dit la Mothe le Vayer, « qu'il ne faut pour établir les plus grandes faussetés, qu'avoir la hardiesse de les dire ou de les écrire. Le mensonge ne manque jamais de sectateurs, parce que, outre l'adresse de plusieurs personnes à le débiter, il semble que nous nous trahissions nous-mêmes pour le recevoir.

« Au lieu de déférer sur le champ à l'autorité de ceux qui vous récitent un prodige, il faut rassembler toutes les forces de votre raison pour en examiner la possibilité. Il faut se souvenir que les plus grands personnages peuvent être surpris, outre que, par la même raison, il faudrait admettre pour vraies cent et cent impostures, dont tant d'historiens ont rempli leurs ouvrages; croirez-vous tous les miracles rapportés par Hérodote et par Tite-Live? Une vestale, dans Valère Maxime, prouve sa chasteté en portant de l'eau dans un crible sans effusion, depuis le Tibre jusqu'au temple de Cybèle. Un homme d'une taille gigantesque sauve l'empereur Trajan d'un tremblement de terre ressenti dans Antioche, au rapport de Dion Cassius. Le dieu Belis, qui est le même qu'Apollon, fut vu par les soldats de Maximin combattre pour la ville d'Aquilée, comme l'assure Hérodien. Solin veut que les chiens ni les mouches n'entrassent jamais dans le temple d'Hercule, quoiqu'il fût dans le marché aux bœufs de Rome. Si nous nous en rapportons au texte d'Ammien Marcellin, les crocodiles du Nil devenaient plus traitables que des moutons, durant les sept jours que les prêtres égyptiens célébraient la naissance de leur dieu Apis. En vérité l'*Ecclésiaste* a fort bien dit : *Qui credit cito levis est corde, et minorabitur*.

« C'est une grande honte si nous ressemblons à ces vases qui se laissent prendre à toutes mains par les oreilles, pour user de la comparaison dont se sert Clément d'Alexandrie, contre ceux qui sont trop crédules. Le ciel est la vraie patrie de la vérité, qui ne paraît en ce monde que comme en pays étranger; aussi n'y est-elle que fort peu connue, et sans cesse opprimée par ses adversaires, qui sont l'imposture et la fausseté. Gardons-nous bien d'être de leurs suppôts, en autorisant comme beaucoup font, par une trop facile créance, des contes d'autant plus agréables qu'ils sont fabuleux. Ma résolution est d'en user tout au contraire, de même que j'ai toujours fait jusqu'ici, et de ne donner jamais rien en semblables matières à l'autorité :

Hæc mihi si Delphos, Dodonaque diceret ipsa;
Esse videretur vanus uterque locus.

La Mothe le Vayer dit encore ailleurs :

« En vérité, ce n'est pas sans sujet qu'on a dit que l'incrédulité était le nerf et le plus fort soutien de la sagesse des hommes, si tant est qu'ils en possèdent quelqu'une qui ne soit point folie. Il n'y a rien de plus superbe que l'esprit humain enflé de quelque opinion de science, ni rien tout ensemble de plus imbécile et de plus ridicule; ce que je veux vous faire reconnaître par quelques petits traits dont il me souvient, et qui m'ont étonné en des personnages de la plus haute réputation.

« Auguste n'eut-il pas bonne grâce de remarquer qu'une sédition militaire, où il pensa périr, lui avait été prédite le matin par la faute de celui qui lui avait chaussé le pied gauche le premier? Clovis avait-il l'esprit plus sérieux, quand, pour régler quelque entreprise, il envoyait observer ce qui se chanterait dans l'église de Saint-Martin de Tours en y entrant? Et, pour venir à notre temps, je ne m'empêcherai point de nommer après ceux-là Ticho-Brahé, qui, en sortant de chez lui le matin, n'avait garde d'aller plus avant s'il arrivait qu'il rencontrât une vieille femme, etc. »

CRIERIENS. Les habitants de l'île de Sein, en Bretagne, nomment ainsi les fan-

tômes des naufragés. Ils disent que les cris de ces fantômes se mêlent au bruit lugubre qui précède les orages, et qu'ils ont pour objet de demander la sépulture. Les anciens Bretons avaient l'habitude, en pareille circonstance, de s'écrier : « Fermez les portes, on entend les criériens, le tourbillon les suit. »

CRIEUR DES BOIS. C'est l'un des esprits de l'air. On rencontre de ces crieurs, en France, dans les Pyrénées, dans les forêts de la Lozère, sur la montagne Noire du département du Tarn, dans le Doubs, le Jura, etc.; puis en Allemagne, en Norwége, etc. Les sceptiques prétendent que les cris qui retentissent quelquefois inopinément à vos oreilles, dans les bois, doivent être attribués à des oiseaux nocturnes; mais les sceptiques n'entendent rien aux mythes populaires, et ce n'est pas eux qu'il faut aller consulter sur ce chapitre. Écoutons plutôt les frères Grimm qui ont recueilli les traditions de l'Allemagne :

« Jean-Pierre Kriechbaum, juge dans le ressort criminel d'Oberkainsbach raconta, le 12 mars 1753, que, dans le canton dit de la Spreng, se tenait un esprit ou spectre, qui imitait le cri de divers quadrupèdes, tels que le chevreuil, le renard, le faon, l'âne, le chien, le sanglier, etc., et aussi celui de divers oiseaux, ce qui lui avait fait donner par les gens du pays le nom de *crieur;* que déjà il avait trompé beaucoup de monde, et que personne, surtout les pâtres, n'osait, lorsqu'une fois il était nuit, s'arrêter dans les prairies de cet endroit; que lui-même l'avait rencontré la nuit, en allant dans sa prairie de la Spreng, pour y prendre de l'eau destinée à l'arrosage; que dans le petit bois, du côté de Langerbrombach, un sanglier s'était mis à crier comme si on lui enfonçait un couteau dans le cou; que ce spectre allait jusque dans la forêt de Holl, où seize ans auparavant on avait fait du charbon; et que les charbonniers d'abord avaient eu beaucoup à s'en plaindre; il leur était apparu sous la forme d'un âne et les avait tourmentés de mille manières. La même chose a été assurée par Jean-Pierre Weber qui était allé la nuit charger du charbon pour le conduire à la forge de Michestadt. Henri Germann, le vieux juge du canton, a affirmé enfin qu'étant allé une fois garder ses bœufs dans sa prairie de la Spreng, un renard vint à lui en courant, qu'il le reçut à coups de fouet et qu'aussitôt il disparut. »

CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ. C'était une coutume superstitieuse, anciennement, lorsqu'on voulait déclarer un homme traître à son roi, de peindre sa porte en jaune et de semer du sel dans sa maison. On procéda de la sorte envers l'amiral de Châtillon.

CROCODILE. Le peuple actuel de l'Égypte prétend que, dans l'origine, cet amphibie était d'un caractère très-doux, et qu'il ne devint féroce qu'à la suite de l'événement que voici : Humeth, gouverneur de l'Égypte sous Gisar-al-Mutacil, calife de Bagdad, ayant fait mettre en pièces un crocodile de plomb ou statue talismanique, que l'on avait trouvée en creusant très-profondément le sol d'un temple, au même instant la gent crocodilienne s'élança furieuse du sein du Nil, et depuis lors ne cessa plus de nuire aux hommes.

Une erreur généralement répandue, c'est que la conformation du squelette du crocodile ne lui permet aucun mouvement latéral, d'où il résulterait qu'un homme hardi peut, à terre, se placer impunément sur son dos, et cette opinion a été surtout accréditée par Bruce. La vérité est que les apophyses récurrentes des côtes gênent un peu les mouvements latéraux de l'animal, mais les vertèbres ne sont nullement privées d'action; et d'ailleurs l'ensemble des secousses du corps rendrait dans tous les cas très-dangereuse la prouesse en question.

CROISSANT. A l'époque où Philippe de Macédoine s'était approché pendant la nuit, avec ses troupes, pour escalader les murs de Byzance, la lune éclaira tout à coup la contrée, et découvrit aux assiégés l'armée ennemie qu'ils repoussèrent avec furie. Dès ce moment le croissant fut considéré comme l'emblème protecteur, comme une sorte de talisman de la ville. Lorsque, plus tard, les Turcs prirent cette place, ils y trouvèrent le croissant figuré sur tous les points; et pensant, à leur tour, que ce signe devait posséder une puissance magique, ils s'empressèrent aussi de l'adopter pour emblème.

CROIX. Placer une cuiller et une fourchette en croix, est un mauvais augure dans la croyance populaire. On dit que cette disposition est l'image de la croix de saint André, qui inspira de tout temps une grande répulsion. Frédéric le Grand avait une telle horreur pour cet aspect d'un couvert, qu'il le changeait précipitamment dès qu'il l'apercevait en se plaçant à table.

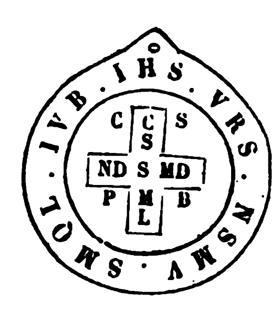
« Deux fétus de paille, des petits morceaux de bois que le hasard a placés en croix et que nous trouvons sur notre passage en sortant de la maison, nous semblent toujours d'un funeste présage. Les mêmes objets remarqués dans cette position dans la chambre d'un malade annoncent, suivant les habitants de Sapois, qu'il tardera peu à mourir. C'est peut-être par suite de cette croyance superstitieuse que, dans les environs de Commercy, on a soin de placer le lit de ce malade dans le sens des solives du plafond de l'appartement qu'il occupe, car, dit le *Glossaire lorrain* s'il se trouvait en travers on y verrait un signe de mort ou de plus longue maladie.

« Quatre petites croix placées aux quatre angles ou coins d'un lit étaient autrefois, dans l'opinion de beaucoup de monde, un excellent moyen d'en éloigner pendant la nuit les lutins et les follets. » (*Traditions lorraines*, Richard.)

CROIX DES SORCIERS. Les lettres gravées sur la médaille de Saint-Benoît indiquent chacune un mot. La difficulté d'en deviner le sens l'a fait appeler *la croix des*

sorciers, et lui a donné une sorte de popularité.

Voici cette croix et l'explication des lettres de la légende.



IHS. — *Jesus hominum salvator.* (Jésus Sauveur des hommes.)

VRS. — *Vade retro, Satana.* (Retire-toi, Satan.)

NSMV. — *Nunquam suadeas mihi vana.* (Ne me persuade jamais des vanités.)

SMQL. — *Sunt mala quæ libas.* (Ce sont des maux que tu verses.)

IVB. — *Ipse venena bibas.* (Bois toi-même ton poison.)

Les lettres placées verticalement sur la tige de la croix signifient :

CSSML. — *Crux sacra sis mihi lux.* (Croix sacrée, sois pour moi la lumière.)

Celles qui sont inscrites sur les croisillons présentent ce sens :

NDSMD — *Nunquam dæmon sis mihi dux.* (Démon, ne sois jamais mon guide.)

Enfin les lettres qui sont dans le champ de la pièce s'expliquent ainsi :

CSPB. — *Christus sit perpetuo benedictus.* (Que le Christ soit éternellement béni.)

On remarquera parmi ces légendes quelques vers léonins.

CROQUEMITAINE. Les Parisiens nomment ainsi une espèce d'ogre dont ils menacent les enfants. Ils disent à ceux-ci que les dents de ce terrible personnage étant tombées il ne pourra les manger, mais qu'il leur donnera le fouet et les renfermera dans un cachot jusqu'à ce qu'ils deviennent sages.

CRUCIFIX. Il y avait anciennement à Cologne un crucifix dont chaque année une députation solennelle des Hongrois venait prendre la barbe, laquelle barbe était constamment fournie et avait la vertu, croyait-on alors, de préserver les bestiaux de toute espèce de maladie et de sortilége.

CULA. C'est peut-être, dans l'ancien comté de Vaudemont, le dernier débris des divinités du paganisme. Ne demandez pas quelle est la forme naturelle de Culâ, personne n'en sait rien. On a vu pourtant bien des fois Culâ, mais c'était sous une forme empruntée, Culâ est donc une espèce de Protée; Culâ n'apparaît qu'au milieu des ténèbres, que dans ces moments où le ciel semble menacer la terre de quelque cataclisme. Gardez-vous bien de Culâ, car Culâ est sournois, ricaneur, méchant, hypocrite; Culâ est presque tout ce qui n'est pas bon; si vous êtes égaré près d'une rivière par le temps le plus affreux, craignez Culâ, il est là, sur le bord de la rivière; c'est par une pâle lueur que Culâ se révèle à vous, vous le voyez, il se glisse devant vous, il semble vouloir guider vos pas, il côtoie l'eau, vous éclaire de sa douteuse lumière qu'il change insensiblement, donnant à la terre la teinte de l'eau, à l'eau la teinte de la terre, prenez garde : il vous conduit tout droit dans quelque gouffre.

D'autrefois vous ne voyez pas Culâ, mais vous l'entendez, il prend une voix un peu indistincte mais caressante, qui vous indique votre chemin, n'écoutez pas Culâ.

Au milieu d'une nuit sombre et pluvieuse, avez-vous à traverser un pont étroit formé d'une solive, Culâ va vous apparaître à la tête du pont sous la hideuse figure d'un bouc trempé de pluie, couvert de boue, grelottant et semblant par sa contenance hypocrite vous demander de l'aider à traverser le pont pour qu'il puisse regagner son gîte; malheur à vous si vous avez un bon cœur, car, quand vous serez au milieu du pont, Culâ d'un heurt violent et perfide de sa tête de bouc, va vous précipiter dans les flots!

Etes-vous un esprit fort? ne vous fiez pas pour cela à Culâ; s'il vous faut traverser un gué devenu un torrent, vous trouverez là Culâ en personne d'énorme bouc et toujours bouc hypocrite qui, tombant devant vous sur ses genoux comme le chameau, vous invitera d'un air patelin à monter sur son dos pour vous faire passer; rejetez, je vous en conjure, rejetez ses perfides services, car plus d'une fois on a vu le méchant Culâ décharger son échine du malheureux qui s'était confié à lui et s'échapper sur la rive en poussant un long rire de ricanement. Voyageurs dans l'embarras, gardez-vous bien du méchant Culâ.

Les habitants de Cornimont, qui lui donnent le nom de Cubâ, disent qu'il aime à s'approcher des personnes pieuses qui prient avec ferveur, et qu'il suit en riant les pierres que les enfants jettent dans les mares d'eau.

Au Tholy, on est persuadé que ce n'est point par des pierres et des oraisons, mais par de gros jurements qu'on peut le forcer à s'éloigner. (*Tradit. lorraines*, RICHARD.)

CULARDS. Nom que l'on donne dans quelques localités des environs de Paris, aux feux follets.

CULTE DU SOLEIL. Non-seulement nos ancêtres ont rendu un culte au soleil, mais ce culte s'est même perpétué jusqu'à nous, dans diverses coutumes et pratiques que l'on observe dans nos provinces; et nous empruntons à ce sujet des détails du plus grand intérêt au livre de M. Désiré Monnier, qui a pour titre : *Traditions populaires comparées*. L'auteur a particulièrement consacré ses recherches aux contrées qui formaient la Séquanie.

« *Dieu sait....... si j'ai adoré le soleil dans son éclat, et la lune lorsqu'elle s'avançait avec majesté; si mon cœur a été*

alors séduit en secret, et si j'ai porté ma main à ma bouche en signe d'adoration. (*Job* XXXI, 26, 27.)

« Il n'est pas ordinaire de commencer par les titres justificatifs ; si nous adoptons ici cette marche, c'est parce que nous sentons la nécessité d'assurer, dès l'abord, à nos lecteurs, que des monuments sont tout près de nous pour justifier notre sentiment sur le culte du soleil et de la lune chez nos pères, lorsque nous n'aurons plus que des dénominations locales à mettre en avant.

« Des inscriptions latines font foi de ce que nous avançons. A Lauzanne, près de *Sauva Belin*, c'est-à-dire près de la forêt consacrée à *Bélénus*, l'Apollon, le soleil des Celtes, on lit ces mots : SOLI GENIO LUNÆ. Dans le Valromey, au hameau de Vieux, un autel votif porte : NVMINIBUS, AVG. DEO SOLI. A Pierre-Châtel, sur ce pittoresque rocher qui est lui-même un autel d'immense dimension, Papus a érigé un autel DEO APOL. A Lyon, on lit une dédicace de pareil monument APOLLINI... SIANO. A Besançon, deux autels sont élevés à APOLL. ET MERC., l'un par Vesuccius, l'autre par Norbanus. A Arlay, on a lu sur une ancienne église : NEC AMPLIVS APOLLINI SED DEO VERO. J'ai reconnu à Corre le torse d'un Apollon Pythien ; j'y ai vu une petite statuette du même dieu, trouvée à Seveux. Au Champ-Noir, c'est-à-dire à la nécropole de Besançon, on a également découvert un buste du soleil en bronze, représenté comme chez les Perses, avec des rayons autour de la tête. Apollon et Diane étaient honorés à Mandeure, ville gauloise détruite, dans cette montagne du Lômon où nous trouvons d'autres vestiges du culte de Bélénus et d'Iana.

« On a recueilli à Besançon une statuette de Diane-Lune en bronze, avec bracelets asiatiques ; une autre à Rurey sur la Loue en 1823 ; une Diane-Lune en bronze damasquiné à Montaigu-les-Vesoul ; un buste en pierre de Diane-Lune à Annegrai-sur-Faucogney ; une Diane-Lune à bracelet asiatique, en pierre de Dolomie, à Montmorot ; une belle statuette en bronze, de grande dimension, à Pierre-en-Bresse, etc.

« L'énonciation de ce genre d'antiques deviendrait fastidieuse, si on la prolongeait davantage, et ne serait jamais portée au complet ; bornons-nous à ces exemples, qui suffisent pour établir notre proposition.

« Nous avons vu, dans ce qui précède, le nom de *Bélénus* ou de *Belin*, rapproché du dieu-soleil ; ajoutons à notre conviction en disant que les Eduens avaient un temple APOLLINI BELENO. Beaune, en Bourgogne, bâtie dans le voisinage de *Béligny*, avait adopté le nom de *Belena*, en se mettant sous les auspices de *Bélénus*, et cette divinité gauloise figurait, avec ses cornes, parmi les bas-reliefs d'un temple pris d'un autre *Béligny*, à trois lieues de cette ville.

« Le premier de ces Béligny, appelé *Béligny-sur-Oiche* en 1186, est à la source de la rivière d'Ouche, et cette circonstance a fait dire à Courtépée que *Bel*, dans cette dénomination, signifie *à la tête de l'eau*. Telle est, dit-il en note, la situation de Belna, de Béligny, de Bellenot, de Belin, etc. Il le dit d'après Louis de Bochat, de Lausanne, qui se l'était persuadé lui-même en voyant nombre de dénominations locales inscrites sur nos cartes à la naissance de certains ruisseaux et de ~~certaines~~ rivières ; mais ce savant, si près de la vérité dans cette occasion, ne l'avait pourtant pas aperçue : il ne s'était pas douté que ces noms indiquaient la consécration de ces fontaines et de ces cours d'eau à *Bel*, *Bélénus* ou *Belin*, le dieu-soleil de nos pères. C'est ce qui nous paraît résulter d'un examen un peu plus attentif de ces mêmes localités.

« Parcourons-en quelques-unes.

« Dans le Jura, aux environs de Dôle, la *Belène* prend sa source sous l'*Essart-Belin*, et parcourt une contrée toute druidique, dont nous avons de fréquentes mentions à faire.

« Aux environs de Lons-le-Saulnier, au fond du vallon de Revigny, la Valière naît sous le rocher de *Belin*, au-dessus duquel on trouve, dans le bois de Menouilles, une multitude de monceaux de pierres votives, qui ne sont autre chose que des monuments de la dévotion des Séquanes qui ont visité le roc et la source consacrés à Bélénus.

« Dans les environs de la même ville, près de l'Etoile, le *Bois-de Bel* et *Montarbel* sont à la source de deux ruisseaux, dominés par le mont Musard (*mons Musarum*), la pittoresque montagne des muses. Les gracieuses divinités de cet Hélicon de la Séquanie, compagnes de notre dieu *Bel*, comme elles l'étaient de *Phœbus* en Grèce, se montrent vêtues de blanc à quelques habitants privilégiés du pays ; elles viennent, de temps à autre, former des chœurs sur le pont de Gerland, et forcer les passants à danser avec elles. Du flanc oriental du mont Musard, sourd la *fontaine des Dames*, qui, sans doute, leur était consacrée comme une hypocrène, et qui donne de l'eau fraîche et limpide aux habitants de l'Etoile. Le hameau de *Bard* est dans ces parages : on y verra, si l'on veut, un séjour de *bardes*, qui étaient parmi les druides les poëtes et les musiciens de la nation.

« Le *Fort Belin* voit naître autour de lui la Furieuse, le ruisseau de Goailles, celui de Saisenay et celui de Pretin. Un climat du territoire de Salins s'appelle *Beauregard*.

« *Poligny*, dont le nom n'est qu'une altération de celui d'Apollon, comme celui de *Polignac* en Velay, présidait également à la naissance de plusieurs courants, l'Orin, la Glantine, et la Braine. La *pierre qui vire*, qu'on a prise pour un hermès dans le mont de Saint-Savin, n'est qu'un ancien simulacre du dieu-soleil, et la fameuse mosaïque des Chambrettes-au-roi, entre Poligny et Tourmont, est un monument solaire des mieux caractérisés. La lune reçut aussi l'hommage des Polinois.

« *Dambelin* est à la source même de l'A-

ranceux qui arrose la *Combe d'Ian*, vallon consacré à la lune, ou à la Diane gauloise. Belvoir domine tous ces lieux.

« *Béligna*, dans le Haut-Bugey, est littéralement environné des replis de la rivière de l'Ange à sa naissance, et de ses nombreux affluents. Le hameau d'*Ian*, voisin de Béligna, atteste encore ici l'association du culte d'*Iana*, notre Diane, à celui de *Belin*, notre Apollon. Un village de *Beauregard* n'est pas loin de là.

« Le *Fort-Belin* est la partie supérieure du ruisseau de Fromans qui passe de la Bresse à la Dombes, au nord de Trévoux. Il prend sa source près d'Ambérieux, à l'étang des *Derins*, comme à celui de *Mélinan*, et tombe dans la Saône près de *Beluison*.

« En face du cours général du Fromans, sur la rive opposée de la Saône, se montre un nouveau *Béligny*. Il n'est séparé de *Beauregard* et de Riottier que par la Saône: *Beauregard*, dont le nom fait fidèle compagnie à celui de *Bel* ou *Belin* dans nos cartes; Riottier dont la haute pointe est toujours visitée par une fée bien connue des passants.

« Entre Chalamont et Villette-de-Loie, la Veyle commence son cours à *Beligneux*, village qui touche aux hameaux de *Lan* et de *Fau*. Ce dernier nom signifie fée dans le langage de la Bresse, et celui de *Lan*, qui est celtique, veut dire temple ou enceinte sacrée. Tout près de *Lan* est le hameau de *Drue*, qui semble rappeler un séjour druidique.

« D'un autre *Beligneux*, situé entre Meximieux et Montluel, sort un ruisseau qui descend dans la Valbonne et se jette dans le Rhône sous *Balan*.

« *Bouligneux* est à la tête d'un des affluents de la Chalaronne qui va, par Saint-Trivier, gagner la Saône à Thoissey. J'ai recueilli, près d'un jeune homme, instruit et judicieux observateur de cette commune (M. Couturier), un usage singulier qui s'y pratique; je n'ai garde de l'omettre en pareille occasion. Nous avons vu Bélénus ou Bel, poëte au mont Musard-de-l'Etoile, ici nous le trouvons médecin. A Bouligneux, quand on veut se guérir d'une fièvre ou d'une maladie quelconque, on forme avec de la paille une espèce de soleil à six rayons; on le porte sur une éminence, et l'on s'agenouille devant le simulacre de l'astre des jours, en présence du soleil même, à son lever. On adresse pourtant ses prières au vrai Dieu, depuis que le christianisme l'a révélé. Ensuite on gagne la rivière la plus voisine, et l'on y jette le soleil de paille; mais on doit en détourner aussitôt la vue, et s'en revenir à la maison sans se retourner. Ainsi se pratiquait chez nos pères la cérémonie de la *belinencia* (la jusquiame), c'est-à-dire la manière mystique de cueillir cette fleur, consacrée à *Bel* ou *Belin*, comme l'indique son nom.

« De ce que plusieurs localités, décorées du nom de *Bel* ou *Belin*, sont assez souvent couvertes de bois, il n'y a pas d'induction à tirer pour leur consécration à cette divinité celtique; mais comme les temples de nos sauvages aïeux n'avaient pour colonnades que des pieds d'arbres, et pour voûtes que des dômes de verdure, il est tout simple de trouver le nom de *Belin* attaché à des bois.

« C'est ainsi que nous est déjà apparue la *Sauva-Belin* des bords du lac de Genève, sous Lausanne; c'est ainsi que, sur les bords de l'Ain, on voit le *bois du prince Belin*, au voisinage de la *forêt de Tasanis*, qui a dû être un sanctuaire dédié à une autre divinité gauloise, *Taran* ou (*Taranis fanum*); c'est ainsi qu'entre Salins et Pontarlier, une vaste forêt porte le nom de *Maubelin*, hantée par un esprit des plus redoutables, dont les exploits auraient tellement fatigué les premiers Chrétiens du pays, que ceux-ci s'en seraient vengés par le nom de *Mau-Belin*, c'est-à-dire Belin le Mauvais, ou le Maudit.

« Déjà nous avons mentionné le *bois de Bel*, près de l'Etoile, le *bois Belin* sur le vallon de Revigny. Ailleurs nous montrerons un *bois de Blény* sous le château de Mirebel, un *bois de Beauvard* au nord du *Fort Belin*, et un *château Belin* dans les bois de Largillay.

« Au reste, tous les autres *Belin* que nous accompagnerons du récit de quelques traditions relatives au culte du soleil, sont des lieux qui sont encore entourés de forêts.

« Ajoutons à nos renseignements, comme simples indices de lieux consacrés au dieu-soleil de nos pères : la *vie Belin* qui conduit de Mignovillard à la Haute-Joux, et le *Pont-Belin* qui fait passer de Vers-en-Montagne à la forêt réellement druidique de la Fraisse, au-dessus de la ville de Champagnole.

« La jolie vallée de la Seille, à une lieue au-dessus de cette rivière, n'a pas encore laissé tomber en désuétude les brillantes solennités que les nations les plus antiques ont consacrées au soleil.

« Nous en jugeons surtout par l'usage curieux des flambeaux du 25 décembre, que la jeunesse porte sur les hauteurs de la contrée, et qui font un si merveilleux effet, à l'entrée de la nuit de ce jour solsticial. Un étranger qui remonterait le vallon d'Arlay à Voiteur, en ce moment du soir, étonné de voir tant d'étoiles attachées et scintillantes au front des montagnes d'Arlay, de Bréry, de Blandans, de Ménétru, de Château-Châlon, et de plus humbles éminences, à Nevy, Voiteur et Domblans, demanderait ce que cela signifie, et n'obtiendrait du commun des hommes aucune solution. Seulement on s'assurerait que c'est un divertissement qui se pratique de temps immémorial, de père en fils. Mais qu'apprendrait-il du motif de ces fouailles (*focalia*) ou torches de bois résineux qu'on agite dans l'air en faisant des roues de feu? Rien. Peut-être trouverait-il sur son chemin quelque personne un peu plus instruite, sans l'être assez, qui lui dirait bonnement que ces flambeaux allumés font allusion à ceux des bergers de

Bethléem se rendant à la crèche pour offrir leur hommage à la nativité du monde. Mais, s'il allait ensuite s'en informer près des savants, il saurait par eux qu'il vient d'assister à une commémoration de fête purement païenne, dont les cérémonies se perdent au sein des religions les plus antiques de l'univers.

« Les roues flamboyantes se remarquent, en effet, aux mains des divinités hindoues, qui représentent surtout le soleil ou la lumière, tel que Sourya ; ainsi qu'aux mains de Soubra-Mahnya, héros du soleil, etc.

« ... Dans les villages du vallon de la Seille que nous avons désignés, le peuple n'offre plus rien au grand astre, le jour de Noël : le christianisme y a gagné complétement sa cause. Au reste, c'est presque partout, en Europe, qu'il a détourné la première pensée du sabéisme. Il a surtout opposé, avec beaucoup de bonheur, la naissance du Dieu de toute lumière à la renaissance des longs jours, lorsque le soleil, remontant sur l'horizon, commence à nous rendre graduellement tout son éclat. Et nous trouvons dans les chants de l'office de Noël un *Sol novus oritur* qui n'y est pas amené sans allusion, avec l'antienne : *Exortum est in tenebris lumen rectis corde : « Il est sorti des ténèbres une lumière pour les justes. »* (*Psal.* CXI, 4.)

« On nous demandera peut-être s'il n'y a pas dans la vallée où nous venons de voir la renaissance de la lumière célébrée par des roues de feu et par des flambeaux, quelques autres indications du culte du soleil, qui viennent à l'appui de notre assertion. Nous pouvons répondre à cette question d'une manière affirmative. Il existe près de Nevy-sur-Seille, un aiguillon de rocher très-remarquable par sa forme et par sa hauteur, qui est de plus de dix mètres; il se détache d'une montagne rocheuse qui porte le nom de *Roche-Pagan*, ce qui veut dire la roche païenne. Le hameau le plus voisin en a pris la dénomination de *Belien*, qui est le nom même de *Belin* ou *Bélénus*, le *Bel* des Orientaux, l'*Apollon*, le soleil des Celtes.

« De l'autre côté du vallon de Nevy, sur le replat de la montagne de Château-Châlon, précisément en face de cette aiguille, est un climat presque désert et d'où l'on ne jouit pas de la plus belle vue du pays : ce lieu est pourtant nommé *Beauregard*. Or, puisque la raison d'une dénomination pareille n'est pas dans la beauté du paysage, il faut sans doute la chercher dans l'aspect de ce simulacre de *Bel* que l'on a devant soi; alors *Beauregard* ou *Belregard* peut signifier *en regard de Bel*.

« Je sais qu'en émettant une pareille opinion sur *Beauregard*, je vais soulever aussitôt d'unanimes improbations; mais je dois en prévenir mes lecteurs, je rencontre les noms de *Beauregard* et de *Belvoir* si souvent accolés à ceux de *Bel* et de *Belin*, dans la topographie des contrées soumises à mes investigations, que j'en suis réellement frappé, et que les lecteurs s'en étonneront eux-mêmes, à mesure que nos traditions populaires les ramèneront sous leurs yeux.

« Le climat de Beauregard, sur la montagne de Château-Châlon, est d'ailleurs notable par une multitude presque innombrable de petits tas de pierres qui sont, suivant toute apparence, des monuments de piété païenne, érigés par nos ancêtres en acquittement de vœux, lorsqu'ils venaient sacrifier à *Bel* ou *Belin*, leur principale divinité. Cet usage était asiatique ; il l'est encore.

« ... Le château de Mirebel a laissé des ruines à la crête d'une éminence dont le petit bois de Bléney (*Beleni boscus*) occupe le flanc oriental. Sur le territoire de cette commune, on trouve deux héritages qui semblent rappeler dans leurs dénominations le nom de la divinité locale, savoir : *Champ-Mélin* et la *Combette-au-Beau*. *Mélin* ou *Belin* sont le même terme, suivant Bullet ; et *Beau* n'est que le nom de *Bel* rendu en français, suivant Court de Gebelin, qui veut que *Bal*, le soleil, soit le type primitif de tout ce qui est beau. La dénomination de *Prince-Belin* distingue un canton de bois du territoire de Crotenay, non loin de la côte de Lheute.

« Il y avait deux *Châtel-Belin* en Franche-Comté : l'un était au sud, dans le prolongement du chaînon de Lheute, sur le territoire de Largillay ; l'autre était au nord, dans le prolongement du même chaînon, sur le territoire de Salins. Le village de *Bléney*, dans la plaine de la Combe-d'Ain est voisin du premier ; le village de *Bleigny*, dans la côte *Beline*, est proche du second. Tous deux ont, dans leurs environs, des lieux nommés *Beauregard*.

« Sur la sommité de Lheute, comme sur celle de Château-Châlon, nous retrouvons les tas de pierres votifs qui indiquent le lieu où s'accomplissaient les actes de religion pour lesquels les premiers habitants de la Séquanie venaient à cette sainte montagne.

« Le 26 novembre 1822, je gravissais le côté oriental de Lheute, couvert d'une épaisse forêt de chênes, lorsque mon guide me conduisit à un grand monceau de pierres de la forme absolue d'un cône tronqué, pouvant avoir à sa base trente mètres de diamètre. Du côté de la pente de la montagne, sa hauteur était d'environ sept mètres, et du côté opposé, l'entassement s'élevait peu au-dessus du sol. Sa distance du bord de Haute-Roche était de vingt mètres. La mousse recouvrait ces pierres, et des broussailles y plongeaient leurs racines. Le cône était creusé en cratère, je ne sais pourquoi. Ancien tombeau sans doute, il avait pu être fouillé. Cambry donne la figure d'un *acervus* absolument semblable.

« En Phrygie, on enterrait les galles, c'est-à-dire les prêtres de Cybèle, sous des monceaux de pierres. Toutes les provinces de l'Asie Mineure avaient adopté les mœurs de la Galatie ; et, quand on a cité la Galatie, on a, pour ainsi dire, expliqué la raison de l'analogie de ses coutumes avec les nôtres ; car nos pères, venus de l'Orient, y sont aussi

retournés, et rien ne doit nous étonner dans le rapprochement de nos usages avec ceux de l'Asie.

« Il nous sera donc permis de conjecturer qu'il s'agit, sur Haute-Roche, du tombeau d'un prêtre ou plutôt d'une prêtresse, comme semble nous y engager : 1° la dénomination de *Combe à la Dame*, qui est au pied de la côte près du climat dit *Au Couvent*; 2° la croyance populaire à une *dame blanche*; ou enfin qu'il s'agit d'un *monceau du témoignage* à la manière des Phéniciens, lequel aurait été élevé par nos pères en acquittement d'un vœu solennel, sur un mont consacré au génie du lieu.

« Vingt-deux autres tas de pierrailles, que je comptai ensuite, dans le bois, au nord du grand barrow, sont beaucoup plus petits, et probablement l'expression d'hommages plus communs à la même divinité. Je ne savais alors que penser de ces amoncellements de pierres, formés à une crête de montagne si éloignée des champs ; mais une découverte que j'ai faite dès lors m'a tout expliqué.

« On me permettra d'aller chercher mon point de comparaison en Provence, sur une montagne qui, dans les cartes de Danville, porte le nom d'Olympe, et que l'on visite aujourd'hui sous le nom de Saint-Pilon, au-dessus de la Sainte-Baume.1

« Le 19 août 1843, j'étais là, tout seul, au sommet d'une roche élevée de mille pieds au-dessus de la vallée ; j'y voyais une foule innombrable de petits tas de pierres, faits de mains d'homme, et dont je ne devinais pas encore la signification. Je ne sais ce qui me préoccupait en ce moment, ou de la vue magnifique dont je jouissais sur les monts comme sur les plaines de la Provence, ou de la crainte d'être emporté dans les airs par un vent impétueux, ou des vives sensations que j'avais éprouvées à la Sainte-Baume, ou du mystère que je cherchais à pénétrer à la vue de toutes ces piles dont l'aride sommet de cette montagne était hérissé sous mes yeux ; mais j'avoue que mon ascension sur l'Olympe de la Provence est celui des incidents de mes voyages qui m'a le plus vivement impressionné.

« A la fin, je me doutai que ces pierres brutes, ainsi superposées, étaient autant de témoignages laissés par des visiteurs ; et, sans attendre plus d'éclaircissements à cet égard, je rassemblai à mon tour quelques débris de roc dont je formai mon petit pilier, strictement parlant, sur le bord d'un précipice de 333 mètres de profondeur, et derrière l'oratoire de la Madeleine. A peine m'étais-je acquitté de cette espèce d'*ex voto* que je vis s'avancer trois jeunes Provençaux ; ils venaient accomplir au Saint-Pilon l'obligation pieuse que s'imposent les pèlerins. C'étaient de simples ouvriers, qui m'apprirent qu'il était d'usage en Provence que tout homme, avant de s'établir, vînt, au moins une fois, faire une visite à la Sainte-Baume, et qu'il constatât par l'érection d'un tas de pierres l'acquit de son pèlerinage. Ils dressèrent donc un *monceau du témoignage* (terme biblique), auquel je les laissai gravement occupés ; puis je descendis longtemps ces hauteurs qui sont sans végétation du côté de l'orient, et j'allai coucher, ce jour-là, au Camp des gendarmes.

« J'avais assez observé de choses pour y réfléchir. Je me trouvai dans un pays où l'élément phénicien se conserve encore, et que l'Hercule de Tyr a fréquenté avant les Phocéens d'Asie et les Romains. Il me revint à l'esprit des passages de l'Ancien Testament, où il est question de *monceaux du témoignage* érigés en mémoire de quelques événements, et des récits de certains voyages modernes en Orient, où j'avais appris que les Arabes, entre autres peuples, pratiquent encore un usage semblable, quand ils exécutent un pèlerinage aux tombeaux de leurs saints. Les mahométans, qui suivent par tradition cet usage, vont-ils en dévotion à un lieu sacré ? ils s'y acquittent en plein air de leurs vœux, immolent un mouton, le mangent, et font, avant de s'en retourner, un monceau de pierres pour attester qu'ils se sont acquittés de cet acte de piété. Le plus souvent, il suffit à ces dévots de s'arrêter à la vue du lieu vénéré, dès qu'ils peuvent l'apercevoir, et de sacrifier à une grande distance ; puis la cérémonie du tas de pierres s'y accomplit comme s'ils étaient à l'endroit même de leur destination.

« Le voyageur Burckard, en 1812, s'avançant au sud de la mer Morte, et arrivant à l'Aïn-Mousa, nous dit : — « Sur le haut de la montagne, on voit un grand nombre de petits tas de pierres qui marquent autant de sacrifices à Haroun. Les Arabes, qui font le vœu de sacrifier une victime à ce prophète, pensent qu'il suffit de venir jusque-là, d'où le dôme du tombeau est aperçu dans le lointain ; après avoir égorgé l'animal, ils jettent un tas de pierres pour couvrir le sang qui coule à terre. »

« Cet usage des Syriens et des Arabes actuels était observé dans la Chaldée, comme l'atteste l'histoire de Jacob et de Laban, et probablement dans les parties de l'Asie antique d'où nous sont venus les Celtes nos pères. Nous en retrouvons les traces en plusieurs endroits de nos pays, où les savants passent sans les voir ; où les paysans, qui n'y voient que des épierrements de leurs fonds, méconnaissent, comme on le pense bien, leur véritable origine.

« En 1822, je visitai, à dix kilomètres de Lyon, la petite ville de *Miribel* et son vieux château. Au bord de la côtière, je m'arrêtai surtout au châtelard pour examiner le *Terche à Guillet*, simple cône de terre rapportée, sans aucuns travaux de défense, et qui n'a dû autrefois servir qu'à transmettre des signaux, suivant M. Théodore Laurent, historien de cette intéressante localité.

« Cet ouvrage des temps celtiques a un caractère qui lui est propre, soit par sa forme parfaitement circulaire, soit par son excessive élévation sur le plan déclive de la côte, circonstances qui lui auront fait donner par

le peuple la dénomination de *Torchet-Aguillé*, parce qu'il est comme une *torchère* terminée en *aiguille*. La torchère est ce qu'on appelle dans les campagnes un guéridon de forme ronde, sur lequel on place la lumière; le torchet de Miribel était un phare pour les navigateurs du Rhône, ou un lieu de signal pour les autres châteaux. Telle est effectivement l'opinion traditionnelle de la contrée.

« Mais, avant de devenir une tour à signaux ou un phare, ce tertre artificiel avait été un tombeau élevé dans l'endroit même où quelque grand personnage avait péri; car on n'aurait pas pris tant de peine à former un pareil amoncellement de terre dans une pente rapide, si l'on se fût proposé seulement l'érection d'une tour d'observation: on l'aurait, à coup sûr, construite sur le terre-plain de la côtière, afin qu'elle dominât une plus grande étendue de pays.

« Comme chez les Scythes, comme chez les Bretons, le *tumulus* de Miribel était surhaussé d'une grande pierre. Je crois en avoir vu un fragment dans un bloc de rocher gisant au pied de cette butte, à l'ouest: et je ne l'ai pas vu sans surprise, car le sol de la Bresse n'en fournit pas; toute construction y est de brique ou de pisé.

« Terminé par une aiguille de pierre, le *Torchet-Aguillé* justifiait bien son nom, puisque son menhirion était un simulacre du soleil.

« En adoptant cette donnée, voyons maintenant si le paysage que nous avons sous les yeux nous offre assez de dénominations significatives pour nous persuader que le culte du soleil y était un culte spécial. Nous y découvrons, à notre gauche, les hameaux du *Soleil* et de *Beau*, les villages de *Balan* et de *Béligneux*; à notre droite, le pays *Velin* (*Belin*), d'où la commune de Vaux a pris l'appellation de *Vaux-en-Velin*, qu'elle a gardée jusqu'à ce jour; puis enfin sur les Balmes viennoises, le grand tumulus de *Pierre-Fraite*, autre monument des Galles, dont nous ne devons pas nous dispenser de dire quelques mots.

« Son altitude au-dessus du niveau de la plaine est de cinq mètres sur une base de vingt; il est assez vaste pour avoir reçu une grange sur son flanc septentrional. On a trouvé autour de cette butte artificielle, appelée le *Moleron*, plusieurs squelettes. A deux cents pas de là gît une grosse pierre granitique, étrangère au sol et presque enterrée; elle a deux mètres cinquante centimètres de long, deux mètres de large, un mètre seize centimètres d'épaisseur. Est-elle à sa véritable place? N'aurait-elle pas au contraire été primitivement à la cime du Moleron? N'importe, c'était un menhir, un monument solaire, comme on en rencontre un si grand nombre sous le ciel de la Bretagne!

« Il est temps d'en venir aux usages traditionnels de notre contrée, visiblement vouée au culte du soleil ou de *Belin*. La fête du grand astre y est encore célébrée tous les ans, au jour des brandons, comme à la montagne de Lheuto. Elle eut lieu en 1853. Nous savons que la jeunesse de Villeurbanne, commune limitrophe de Lyon, de Dessines et de Vaux-en-Velin, y a allumé des feux de joie, comme les années précédentes et de toute antiquité. Il semble qu'en cela elle n'a fait que continuer un usage qui fut autrefois plus général dans le pays. Les personnes des deux sexes y forment des rondes; les jeunes filles, quand le feu a cessé de donner de grandes flammes, s'évertuent à le traverser; et l'on a coutume de prédire à celles qui ont pu franchir le foyer sans accident, qu'elles se marieront dans l'année.

«... Remontons maintenant la rivière d'Ain jusqu'au port de Condes, l'ancien Condate des Tables Théodosiennes. Là s'élève, du côté du nord, la haute montagne du *Solier*, qui nous semble déjà annoncer son ancienne consécration au soleil; là nous trouvons, au pied de cette montagne, des débris de construction romaine au *Curtil Mas Belin*; là nous avons recueilli, en 1847, des pendants d'oreilles portant la tête chevelue d'Apollon; là se débitent sans fin des fables empreintes de l'esprit mythologique de l'antiquité.

« Le *Curtil Mas-Belin* nous parle clairement d'une dédicace de temple à *Belin*; mais, pour corroborer notre opinion, nous avons à montrer, non loin du village, du côté de Coisia, à la grange de Verchamps, un des simulacres naturels de cette divinité des Celtes, dans un aiguillon de rocher qui ressemble tellement à une statue que je croyais en vérité revoir le colosse de saint Charles Boromée sur la colline d'Arona. Les habitants de la vallée de Condes la connaissent et la nomment aujourd'hui *la Dame de la Manche*. La plus ancienne image d'Apollon chez les Grecs a bien été une aiguille de rocher!

« En face de ce colosse taillé par les mains de la nature, en face du *Mas-Belin*, en face de la montagne du *Solier*, se montre au delà de l'Ain, le mont Saint-Jacques, sur le territoire d'Ufelle ou de Dortans. Cette dernière garde encore des vestiges du même culte... *Ufelle*, village témoin des feux allumés sur sa montagne, porte un nom bien significatif: *ufel* en celtique signifie *feu, petit feu, bûcher*. Ajoutons encore ici, comme témoin du culte de Beau, la montagne de *Beauregard*, qui est située sur le territoire ou au voisinage de Condes; car il faut bien qu'un nouveau *Beauregard* vienne se placer ici sous notre plume, puisqu'il s'en trouve tant ailleurs en pareil cas.

« Au reste, toute la profonde vallée de la Bienne, depuis Condes jusqu'à Morez, s'illumine tous les ans, le soir du 23 juin, et présente un spectacle intéressant aux observateurs. Il s'agit ici pourtant d'une de ces régions alpestres que l'on croit avoir été désertes jusqu'à l'introduction de la vie monastique dans la Séquanie; mais il y a bien des raisons de croire que, sous le règne consolidé de l'aigle romaine, le druidisme ayant

été pourchassé par le panthéisme des vainqueurs de la Gaule, fut obligé de chercher un refuge dans le haut Jura : c'est là que nous allons en signaler de curieuses traces. Je sais du moins qu'à Lavans-les-Louvières, à Walfin, à la Rixouse, à Longchaumois, à la Mouille, à Tancua, on allume encore le *bâ* ou le *beau*, à la veille de la Saint-Jean.

« Allumer un *beau*, construire un *bâ*, c'est construire, c'est allumer un tas de bûches ou de branchages sur un des points les plus apparents du territoire, en l'honneur du saint précurseur, suivant les uns ; en l'honneur (mais sans intention) du soleil au solstice d'été, suivant les autres.

« ... *Bâ* paraît être une altération de *Baal* ou de *Bal*. Court-de-Gébelin prétend que le mot *Bal* a primitivement désigné le soleil, et que *Beau* en est la traduction. Il dit, par conséquent, que *Bal* et *Bel* étaient la même chose. David de Saint-Georges dit, à son « tour, que « *Beil* est la plus ancienne et la « plus raisonnable des étymologies de l'épi- « thète *bel* et *beau*, etc., parce que les idées « métaphysiques ne pouvant être rendues « que par des mots qui expriment l'objet phy- « sique le plus analogue, il était tout simple « que le nom du soleil, le plus bel emblème « de la divinité, fournît le type de tout ce qui « devait faire concevoir la beauté, dans telle « acception que ce pût être. »

« *Baal*, *Bal*, *Bel*, *Belus*, en langue chaldaïque, signifiait seigneur ; c'était la divinité suprême des Orientaux. *Baal* était le soleil, que l'on regardait comme le seul dieu du ciel ; *Beil* était aussi, chez les Celtes venus d'Asie, le nom de Dieu, le même que leur *Belen*, dont les Latins écrivaient le nom *Belenus*, et dont on avait fait le dieu-soleil chez nos pères.

« Il y a sur le territoire de la Mouille une éminence nommée *les Beaux*, d'où l'œil sonde avec effroi les profondeurs de la vallée de la Bienne, en face de Morbief : on y allume sans doute des *beaux* à la Saint-Jean. Deux montagnes du même territoire sont appelées *Béregat* ou *Bevet* ; c'est une prononciation montagnarde de *Beauregard* et de *Beauvoir*.

« Les habitants de la Mouille regardent le site élevé de leur église et de leur antique prieuré comme le premier point où s'est manifesté la religion chrétienne dans cette région. Ils prétendent que, lors de l'admission de la foi parmi les sauvages peuplades du Jura, on mettait le feu à un sapin, au moment du saint sacrifice, et que c'était là le signal convenu pour tomber à genoux, et pour s'unir d'intention à la célébration des nouveaux mystères. Si cette tradition est exacte, et il n'y a pas de raison pour la révoquer en doute, il faudrait en induire que l'éminence du prieuré de la Mouille a pu être un lieu sacré, aux temps les plus reculés du christianisme, dans la Séquanie, et même que l'établissement chrétien n'y aurait été formé que pour opposer le Dieu de toute lumière au Dieu-Soleil. Un auteur récent (M. Rousset) conjecture, avec beaucoup d'apparence de raison, que ce fut ici le second monastère bâti par saint Romain, au ve siècle.

« Au territoire de Lézat, sur la rive opposée, on croirait reconnaître, dans les dénominations locales de *Mont-à-Bé* et de *Bélière* quelques indices de *Bel*, dans celle des *Senèdes* un séjour druidique (14), et dans celle du *Champ-à-la-Dame*, le mémorial d'une prêtresse gauloise.

« Tandis que nous sommes à parcourir l'ancienne terre monastique de Saint-Claude, remontons du bassin de la Bienne jusqu'à la source du Tacon, qui se prend sous le hameau de Beauregard. Là nous trouverons à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le point culminant d'une contrée montagneuse qui se partage entre la Franche-Comté et le Bugey, et d'où sort la Semène qui suit, au sud, un cours opposé à ceux du Tacon et de la rivière de Louviry. Vous descendriez de ces hauteurs à Belleydoux par Belle-Combe, et vous auriez au couchant des lieux nommés *Bellonats* et *Belle-Voite*, autant d'appellations locales qui vous rendraient peut-être tous un sens druidique si vous cherchiez à les scruter. Mais, sans vous déplacer, tournez-vous à l'ouest de Beauregard, et voyez au-dessous de vous les hameaux de *Beau-Jule*, et du *Pré-à la-Dame*. Vous n'avez plus besoin désormais qu'on vous explique ce que signifiaient jadis *Bel*, *Belle*, *Beau*, et ce qu'il faut entendre par le Pré-à-la-Dame.

« Rapprochons-nous plutôt de Désertin ou des bois de l'*Enclave* et des *Fcolais*, car nous y verrons une *pierre qui vire* qui ne tourne plus, étendue qu'elle est sur son flanc, au-dessous d'un banc de rocher, au haut duquel elle figurait sans doute avant la salutaire révolution qu'opéra la prédication de l'Evangile dans les croyances du montagnard des Bouchoux. Il y eut nécessité d'opposer un établissement chrétien à un collége druidique en ce pays, et tel fut le motif apparent de l'érection d'un prieuré près du village des *Bouchoux*, dont le nom se traduit en latin par *Boscus*, et signifie *le Bois sacré*.

« Les esprits de l'air, les servants de l'étable, la dame-blanche, les devins, les magiciens, les sorciers, les ensorcellements, les métamorphoses, les loups-garoux, le sabbat, tout cela trotte encore dans quelques têtes faibles de ces hautes et sévères solitudes où il s'alimente par un éternel isolement. En un mot, cette région du Jura est encore livrée à la plupart des superstitions que le christianisme n'a pu déraciner, même ailleurs, et qui dérivent nécessairement de la religion des Celtes, reléguée là sous l'empire romain, avec ses derniers ministres proscrits.

« Le fort Belin, qui domine la ville de

(14) *Senèdes* viendrait de *senes*, « *veillards* » : *senedsi*, en patois, signifie encore *pronostiquer*, *annoncer l'avenir*.

Salins d'une manière si imposante et si pittoresque, était autrefois ce *Châtel-Belin* qui donnait son nom à une branche de la puissante race de Châlon. La montagne qui le porte s'appelle *Côte-Beline;* un des faubourgs de Salins, qui est dans sa pente, se nomme *Bleigny;* le hameau le plus proche s'appelle *Beau;* le lieu où avait été fondée l'abbaye de Goailles, dans le même versant encore, était le *Belli locus* de la charte de fondation ; au fond du vallon se trouve le domaine de *Beaucul* (la culée de Beau) ; la forêt qui couvre le prolongement de la côte de Beline est celle de *Beauvoir*. Le bord de la roche de fort Belin, du côté du couchant, est connu sous la dénomination de *Bois Saint-Jean*, à cause des feux de la Saint-Jean qu'on y allume le 24 juin ; et c'est entre ce lieu et le fort Belin qu'il existait autrefois une pointe de rocher appelée *Corne-à-bœuf*. On sait que le dieu Belin était quelquefois représenté avec des cornes, figurant sans doute deux rayons de lumière.

« Au pied de la côte Beline, dans l'intérieur de la ville, une des salines portait le nom de *Sambel* (pour *Saint-Bel*). Un des climats du territoire se nomme *Champ-Belin*, et un autre endroit rappelle encore ici, comme en plusieurs autres contrées, le nom de *Beauregard*. Chilly, aux environs de Salins, a sur son territoire un climat dit *Combe-Belin*.

« Toutes ces appellations, et plusieurs autres que je dois négliger, s'accordent avec la fréquente découverte qu'on fait à Salins et dans les environs d'instruments en pierre et en bronze qui furent à l'usage des Celtes, et avec une grande variété d'antiques traditions populaires qu'on y recueille chaque jour. »

CURÉS. Dans plusieurs de nos provinces, on attribue aux pasteurs des paroisses un grand pouvoir sur les orages. On croit qu'il leur suffit de quelques paroles ou de souffler dans la direction d'une nuée pour écarter la foudre ou la grêle. On leur prête aussi, dans la même intention, de jeter leur soulier ou leur calotte vers le ciel pour apaiser la tempête. Enfin, de même qu'on leur accorde la faculté d'éloigner les désastres de cette nature, on pense que lorsque cela leur convient, il leur est loisible de les attirer sur tel ou tel lieu que bon leur semble. La superstition place donc quelquefois la puissance du ministre de l'autel au même rang que celle du magicien ou du sorcier. Le fond de cette croyance provient au surplus d'un sentiment religieux, car on ne doute pas alors que la puissance du prêtre ne lui vienne du ciel.

CYGNE. Ce bel oiseau, dont le cri habituel est peu gracieux, a-t-il réellement, aux approches de la mort, un chant plein de mélodie et des plus remarquables? C'est ce qu'affirmaient les anciens, et de là les images et les exagérations de leurs poëtes, peintures dont les rimailleurs modernes ont aussi barbouillé leur lyre. De nos jours, on croit avoir reconnu qu'en Amérique le cygne a une voix moins désagréable que chez nous, où nous la comparons au *jurement du chat;* mais il y a loin d'une légère modification aux sons harmonieux qu'il faisait entendre, disait-on, lorsque venait son agonie. Toutefois, pour ne point nier d'une manière absolue ce que d'autres également n'ont pu affirmer, nous dirons que, par analogie, il serait possible de ne point repousser entièrement la croyance antique, puisque nous trouvons le fait qui suit dans le *Voyage au Brésil*, de M. Luccok. En parlant d'un oiseau de couleur pourpre, nommé *sabiar*, qui fut blessé près de Saint-Gonzalès d'un coup mortel, il ajoute que cet oiseau se mit aussitôt à chanter d'une voix pleine et mélodieuse, pour ne se taire qu'au moment où il rendit le dernier soupir.

CYMBALE. Les sorciers donnent ce nom à l'espèce de chaudron dans lequel ils mangent leur soupe aux assemblées du sabbat.

CYNANTHROPIE. Variété de l'état du loup-garou. Ceux qui lui appartiennent, au lieu de se métamorphoser en loups, se métamorphosent en chiens.

CYPRÈS. Au moyen âge, on attribuait une très-grande propriété salutaire aux plantations de cyprès, et les médecins orientaux envoyaient les poitrinaires dans l'île de Candie, où ces arbres abondent, bien convaincus que l'air était plus pur en ce lieu que dans tout autre. Les bois de cyprès étaient appelés autrefois dans cette île *dos filiæ*, parce que les Candiotes les donnaient pour dot à leurs filles.

D

DAMARAS. L'erreur, la superstition se rencontrent chez tous les peuples de l'univers, à un degré plus ou moins entaché d'ignorance; mais le principe religieux, sous quelque forme qu'il apparaisse, se produit dans l'esprit de tous les hommes; c'est-à-dire que l'athéisme est une monstruosité qui n'a pris naissance qu'au sein de notre civilisation moderne, chez les êtres entièrement corrompus. Cependant on cite, par exception, une tribu athée, celle des *Damaras*, et voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Magasin pittoresque :*

« Les Damaras forment une tribu africaine qui s'étend depuis les hauteurs méridionales du Swakop jusqu'au cours du petit Koanguip. On les désigne ordinairement sous le nom d'Humi ou Hill-Damaras. Leurs voisins, les Namaquas, les appellent par mépris *Koup-Damap*, parce qu'ils n'ont, disent-ils, aucun bétail, pas même de chiens. La couleur et les traits des Damaras sont

ceux des nègres. Ils se rasent les cheveux, laissant seulement une énorme houppe en panache au sommet de la tête, et une couronne à la hauteur des oreilles. Ils ont pour chaussures des sandales, pour vêtement une peau de tigre en écharpe et une cotte assez courte; leurs armes sont l'arc et la massue.

« Ils ne cultivent aucune plante, sauf un peu de tabac; ils vivent de chasse, et le plus ordinairement de souris, d'une sorte de lézard à raies jaunes et brunes, de racines et même de feuilles.

« Ils ne sont point nomades. Leurs huttes sont fixées en terre, de forme conique et faites d'écorce.

« Ils ne croient qu'à ce qu'ils voient.

« A qui devez-vous votre nourriture? leur demandait sir James-Edward Alexander, en 1835.

— A l'air, aux saisons, répondit un vieux Damara.

— Quand vous mourez, que devenez-vous?

— On nous enterre et nous devenons ce que deviennent tous les animaux.

— Avez-vous peur de mourir?

— Sans doute, et nous y pensons le moins possible. La vue d'un malade nous attriste parce qu'elle nous force à penser à notre mort.

— Savez-vous qui a fait le ciel, le soleil, la lune, et tout ce que vous voyez dans le monde?

— Qui peut répondre à cela? personne ne le sait. Nous n'avons pas d'autre pensée que celle de trouver quelque gros animal afin de le manger.

— Vous ne faites donc jamais de prières? Vous n'entassez pas des pierres pour placer au sommet une branche? Vous ne suspendez point de peaux à quelque arbre?

— Nous ne savons ce que vous voulez dire. Nous cherchons notre nourriture, et quand notre faim est apaisée, nous dansons ou nous dormons.

« Quelque incroyable que puisse paraître une ignorance ou une indifférence aussi absolue de tout ce qui se rapporte au sentiment de la vie future et de la Providence, il est malheureusement vrai qu'elle est générale chez les Damaras. L'extrême sauvagerie produit donc les mêmes résultats que nous voyons naître d'une extrême corruption dans les pays civilisés. N'avons-nous point de Damaras parmi nous? Les questions de sir Alexander, adressées à plus d'un habitant de nos grandes cités, ne provoqueraient-elles point, hélas! des réponses tout aussi douloureuses? »

DAME A LA CHAISE. « Sur le bord d'un des chemins de la forêt de Rouvray, dit Mlle Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, chemin qui va de Bourgtheroulde à Moulineaux, en arrière du château de Robert le Diable, se trouve un vieux chêne, au pied duquel se montrait grand nombre d'apparitions fantastiques. On s'entretenait particulièrement d'une dame qui s'y tenait souvent, et qui semblait présenter une chaise aux voyageurs. Ce lieu était funeste. Plusieurs, pour s'y être imprudemment arrêtés, avaient été mis à mort par les fantômes qui prenaient leurs ébats sous le chêne.

« Un soir qu'il faisait un beau clair de lune, il y a de cela un certain nombre d'années, et les récits sur la *Dame à la chaise* étaient encore en pleine vogue, un habitant des environs, qui avait passé souvent en ce lieu, à la même heure, sans rien voir d'extraordinaire, aperçut cette fois, distinctement, au pied du chêne, le blanc fantôme de la *Dame*. Par un mouvement de surprise involontaire, il fit arrêter un instant son cheval; mais, élevé dans de trop bonnes traditions françaises pour éviter la rencontre d'une dame, quelle qu'elle fût, notre voyageur, tout aussitôt se remit bravement en route. Son audace n'eut pas à subir une longue épreuve. Plus il approchait, plus les formes de la dame devenaient incertaines; quelques pas de plus elles s'étaient complétement effacées. Quoique ne conservant aucune inquiétude dans l'esprit, notre voyageur voulut renouveler cette épreuve; elle amena les mêmes effets, le même résultat que la première fois. Les lueurs indécises de la lune, découpées par les branchages du vieux chêne, avaient opéré tout le miracle. N'est-ce pas là tout le secret naturel de la plupart des fantastiques apparitions? Nous devons ajouter cependant, pour la satisfaction des amis du merveilleux, que l'expérience n'a détruit en rien la croyance à la *Dame* de la forêt de Rouvray. »

DAME DU MANOIR-FAUVEL (La). « Dans la commune de Trouville-la-Haute, canton de Quillebœuf, se trouve, dit Mlle Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse*, le bois du Manoir-Fauvel. Au milieu de ce bois, quelques vestiges de construction, affectant la forme d'une tour, semblent indiquer l'emplacement d'une ancienne forteresse. La tradition a placé en ce lieu la demeure d'une femme, célèbre par l'ascendant irrésistible de sa grâce et de sa beauté. Malheureusement, des qualités aussi séduisantes s'accordent peu avec une existence paisible, et la charmante châtelaine du Manoir-Fauvel eut à redouter un voisin bien dangereux : c'était un roi mérovingien qui habitait le palais d'Arelaunum.

« D'ordinaire, un roi est un amant bien moins aimé que favorisé : l'absolutisme de l'amour n'a ni charme ni grâce dans celui à qui toute autorité est départie; il semble alors trop difficile à la femme de distinguer quelle sorte de tyrannie règne sur elle, et prétend la soumettre. Ainsi le pensait sans doute la belle châtelaine, car elle se montra d'une vertu inflexible. Prières, lamentations, menaces, rien n'y fit, tant qu'à la fin l'amoureux rebuté résolut de jouer à son inhumaine un tour de roi. Il envoya des hommes d'armes pour s'emparer de la petite forteresse. Après quelque résistance, on pénétra dans le château; mais quel succès dérisoire! la châtelaine avait disparu. On va

à la découverte dans les environs; nulle trace n'indique une fuite récente; seulement on distingue les marques des pas de deux mules qui sont entrées dans le château, et cette empreinte se prolonge vers l'embouchure de la Rille. C'était dans cette direction, en effet, que s'était enfuie la dame du Manoir-Fauvel, accompagnée de son écuyer, et après avoir eu le soin de faire attacher au rebours les fers de leurs montures. Dans ces temps où la divinité du code civil, la rationnelle légalité n'existait encore que dans les limbes impénétrables de l'avenir, la ruse pouvait être quasi considérée comme une vertu; c'était la seule défense du faible. L'artifice employé eut cette fois un plein succès : la retraite qu'avait choisie la jeune châtelaine demeura introuvable. Mais, faut-il le dire? cette belle dame s'y montrait dans un état peu digne de son passé. Comme Peau-d'Ane, l'héroïne du Manoir-Fauvel habitait une étable; elle était devenue *ébouseuse de vaches*, disent crûment les villageois qui racontent aujourd'hui son histoire. Cependant, à l'exemple de Cendrillon, elle se dédommageait des désagréments de son humble condition, en faisant de brillantes apparitions dans les bals aristocratiques du voisinage. Nous serions assez portée à croire que c'est à cette circonstance qu'elle dut de rencontrer, dans son malheur, de tendres consolations; toujours est-il que la charmante châtelaine contracta un mariage secret.

« Sur ces entrefaites, le roi, qui avait cherché en vain, dans les hasards de la guerre, une distraction à son amour, était mort dévoré d'ennuis et de désespoir. La châtelaine crut alors pouvoir revenir, avec son époux, habiter le Manoir-Fauvel; mais l'ombre obstinée de son amant ne cessa pas de l'y poursuivre; si bien que la noble dame se vit contrainte, encore une fois, d'abandonner sa demeure seigneuriale. Depuis ce temps, le manoir Fauvel est demeuré vide et inhabité; seulement, naguère encore, on y entendait l'esprit inconsolable du fantôme royal mêler ses soupirs plaintifs et ses lamentations prolongées aux bruissements de l'ouragan, dont les ailes impétueuses se débattent avec tant de violence au milieu des larges ombrages de la forêt. »

DAME DU PONT D'ANGOT. « Sur un gué de la Dive, entre Vicques et Vicquette, dans l'arrondissement de Falaise, » dit encore Mlle Bosquet, « se trouve un pont dit le pont Angot, mystérieusement abrité par les épais ombrages des deux rives qu'il réunit. Ce pont était devenu le lieu de rendez-vous de toutes sortes de fantômes nocturnes. Les blêmes squelettes des revenants s'y promenaient gravement; les lutins y pullulaient et s'y exerçaient à mille tours ingénieux, à mille supercheries perfides; les blanches létices le traversaient à chaque instant, plus rapides dans leur course qu'un lièvre poursuivi; tous les chats des vieilles sorcières, tous les chiens des méchants bergers, tous les hiboux des ruines maudites y tenaient conciliabule; mais la présidente, la reine de cette étrange assemblée, c'était une dame blanche qui, d'ordinaire, demeurait assise sur l'étroite planche du pont. Si un voyageur tentait de traverser ce passage, la dame lui en défendait l'entrée, à moins qu'il ne lui fît hommage en la suppliant à genoux. Refusait-il de se prêter à cette démonstration humiliante, la fée irritée le livrait à la société infernale qui, sous prétexte de s'en faire un jouet, infligeait au rebelle une variété de supplices plus navrants et plus cruels les uns que les autres; trop heureux encore quand sa vie était épargnée. »

DAME HOLLÉ. Cette fée des Allemands habite principalement un étang qui porte son nom, sur la montagne du Meissner, dans la Hesse. Là elle donne aux femmes qui viennent la consulter, la santé et la fécondité. Lorsqu'on a le bonheur de lui plaire, elle offre des fruits, d'excellentes pâtisseries, et une foule d'autres bonnes choses encore, qu'elle fait préparer au fond de son étang. Quand il neige, on dit que c'est la dame Hollé qui secoue dans l'air son lit de plume. On lui attribue aussi de garnir, pendant la nuit, les fuseaux des filles laborieuses; mais pour celles qui s'abandonnent à la paresse, elle tire la couverture de leur lit et les laisse toutes nues sur le pavé. Elle récompense aussi l'activité des cuisinières en déposant dans leurs cruches des pièces d'argent; enfin, lorsqu'elle se met à courir la campagne, elle y répand, soit l'abondance, soit le désastre, selon qu'elle a à se louer ou à se plaindre des procédés des hommes à son égard. Lorsqu'on la visite à son étang, elle s'y montre sous la forme d'une belle femme habillée de blanc; et lorsqu'elle n'est point visible, on entend, dans la profondeur des ondes, un bruit de cloches et un sourd frémissement.

C'est d'ordinaire à la Noël que la dame Hollé commence sa tournée, et que les filles ne manquent pas de bien charger leur quenouille, afin d'obtenir les bonnes grâces de la fée. Quand celle-ci voit ces dispositions, elle s'écrie :

Telle que nouillée,
Telle bonne année.

La tournée de la dame Hollé se termine le jour des Rois; mais alors elle ne veut plus qu'il y ait de lin sur les quenouilles, et si elle en voit, elle dit :

Telle que nouillée,
Telle triste année.

Aussi les fileuses ont-elles le soin, la veille de la fête, d'arracher de leur quenouille tout ce qui y reste, afin d'éviter le mécontentement de la fée

On raconte que la dame Hollé passant un jour en voiture dans un bois, pria un paysan qu'elle y rencontra avec sa cognée, de faire une réparation dont cette voiture avait besoin. Pour récompenser ce paysan de la bonne volonté qu'il témoigna, elle lui dit :

Prends ces copeaux, ce sera pour ta peine. Le pauvre homme, peu satisfait de ce genre de gratitude, ne prit machinalement que deux de ces copeaux et les emporta chez lui où ils se changèrent en or. Il retourna bien vite au bois pour ramasser le reste des copeaux, mais tout avait disparu.

DAME HUTT. « A une époque bien éloignée, » disent les frères Grimm, « vivait dans le Tyrol une puissante reine de géants nommée dame Hutt; elle habitait sur les montagnes situées au delà d'Insbruck, lesquelles sont aujourd'hui grises et chenues, mais qui alors étaient couvertes de bois, de riches campagnes et de vertes prairies. Une fois, son jeune fils revint à la maison tout pleurant, le visage et les mains couverts de boue, ses vêtements noirs comme la jaquette d'un charbonnier. Il avait voulu couper une branche de sapin pour aller à cheval dessus; mais, comme l'arbre était sur le bord d'un marais, la terre s'était éboulée sous ses pieds, et il était tombé dans la vase, où il s'était embourbé jusqu'au cou; cependant, il avait été assez heureux pour s'en tirer. Dame Hutt se consola, lui promit une jolie petite robe neuve et appela un domestique à qui elle donna ordre de prendre de la mie de pain bien blanche pour lui nettoyer le visage et les mains. Mais à peine celui-ci avait-il commencé d'employer à ce coupable usage le pain, le don sacré de Dieu, qu'il se forma sur sa tête un lourd et noir nuage qui couvrit tout le ciel, et d'horribles éclats de tonnerre se firent entendre. Lorsque le ciel fut redevenu calme et serein, les riches terres à blé, les vastes prairies, les bois et l'habitation de la dame Hutt avaient disparu, et tout n'était plus qu'un vaste désert jonché de pierres, où pas un brin d'herbe ne pouvait croître, et au milieu était debout, métamorphosée en pierre, dame Hutt, la reine des géants : elle restera là jusqu'au jugement dernier. Dans beaucoup de contrées du Tyrol, particulièrement dans le voisinage d'Insbruck, on raconte cette histoire aux enfants méchants et entêtés pour leur servir de leçon, lorsqu'ils se jettent du pain ou le gaspillent autrement. « Gardez, leur dit-on, gardez vos miettes pour les pauvres, afin que vous n'éprouviez pas le sort de dame Hutt. »

DAMES BLANCHES. C'est une classe de fées dont quelques-unes sont graves et bienfaisantes; d'autres sont méchantes ou simplement espiègles. Elles correspondent à la *Benshie* des Écossais. Lorsqu'on les rencontre au bord des fontaines et au pied des vieux arbres, c'est toujours d'un fâcheux présage.

En Bretagne, il est de ces Dames Blanches qui s'introduisent dans les écuries portant des chandelles allumées. Elles laissent tomber alors des gouttes de suif sur le crin des chevaux, ce qui leur permet de le lisser avec plus de soin. Elle agissent de même dans les contrées du Nord.

En Allemagne, la Dame Blanche se montre dans les forêts et dans les prairies, et l'on prétend que dehors elle voit parfaitement clair, tandis que renfermée dans sa demeure elle est aveugle. Certaines Dames Blanches sont les protectrices de grandes familles, et elles apparaissent constamment lorsqu'un des membres de ces familles doit mourir. Telles sont entre autres les maisons de Neuchaus, de Rosenberg, de Brunswick, de Bade, de Brandebourg, de Pernstein, etc. Byron cite aussi la Dame Blanche de la famille Colalto.

S'il faut en croire les historiens contemporains, une Dame Blanche aurait contribué, en 1638, durant la guerre contre le comté de Bourgogne, à sauver la ville de Salins et à battre un corps d'armée de Louis XIII, commandé par Villeroy. « Il est remarquable, dit Girardot, l'un de ces historiens, qu'au même temps qu'on pourchassait les Français, une petite fille, nourrie au couvent des Ursules de Salins, étant près de mourir, dit aux religieuses assemblées autour de son lit, qu'elles n'eussent plus de crainte des Français, car elle les voyait fuir devant une *femme blanche.* »

Nous empruntons aux *Traditions populaires comparées*, de M. Désiré Monnier, les fragments qui suivent.

« Nous nous faisons un devoir de conserver dans nos pages un monument écrit qui pourrait se perdre de vue aux lieux mêmes où il se produisait en 1840 : nous le tirons du journal lyonnais *le Réparateur*, organe des préoccupations populaires de la fin de cette année calamiteuse. On sera frappé du singulier conflit d'idées religieuses et païennes qui se réveillèrent, et l'on reconnaîtra combien il est naturel au peuple de recourir à des prodiges pour expliquer les catastrophes qui le frappent.

« — En présence des calamités que le ciel vient de faire peser sur notre pays, beaucoup d'esprit sont abattus et sous l'empire d'une terreur secrète : il circule dans le peuple une foule de récits plus ou moins extraordinaires. Un correspondant du *Réparateur* lui adresse le résumé de tout ce qu'il a entendu raconter dans le peuple.

« Voyez, dit-il, comme l'instinct populaire se rattache à tout : on vous parle de sécheresse extraordinaire qui, au printemps, a laissé nos rivières sans eau, et de cette pierre au fond du Rhône sur laquelle une main inconnue a tracé une menace qui ne s'est que trop réalisée : *Qui m'a vue a pleuré, qui me verra pleurera.* Les récits les plus effrayants, les contes les plus absurdes sont dans toutes les bouches. Ici, c'est le prophète de Salons, en Provence, qui annonce pour 1840 une inondation telle que les hommes n'en virent jamais depuis le déluge; là, c'est le prince Hohenlohe qui a prédit que Lyon périra par l'eau, aussi en 1840. Les uns annoncent que, le 24 novembre, Lyon sera enseveli sous les eaux; d'autres disent le 6 décembre. On se rit de ces sinistres prophéties; mais on ne peut se défendre de la peur.

« On dit qu'à Grenoble, il y a quelques

mois, à la veille de cette fatale année, une vieille femme apparut sur le haut de je ne sais quel clocher, tenant en ses mains deux flacons, l'un rempli d'eau, l'autre plein de sang: l'eau, vous disent les commentateurs, signifiait l'inondation; le sang, c'était la guerre. A Fourvières, ajoute un autre, on a trouvé, la nuit, la chapelle illuminée comme aux grands jours de fête, et la statue de la Vierge implorant, à genoux devant l'autel, la miséricorde divine en faveur de la ville dont elle est la protectrice.

« Sans doute aussi, vous aurez entendu parler d'une *Dame Blanche* qui s'est montrée, la nuit, sur les hauteurs, se promenant silencieusement près l'un des forts qui nous dominent. Une première fois, elle passe non loin d'une sentinelle, elle porte une coupe remplie d'eau; au *Qui vive!* du soldat, elle ne répond pas et disparaît. Bientôt elle revient, et cette fois elle porte une torche d'où jaillit une flamme livide; même *Qui vive!* même silence! Elle reparaît une troisième fois tenant à la main un pain; toujours même silence! Enfin elle revient une dernière fois un glaive flamboyant à la main. En la voyant armée, le soldat redouble ses *Qui vive!* et menace de faire feu. La *Dame Blanche* s'arrête et répond d'une voix lugubre et solennelle: « Quand j'ai passé près « de toi avec une coupe pleine d'eau, c'était « l'inondation et tous ses désastres; tu vois... « la torche signifiait la peste; le pain, c'est la « famine, et ce glaive, c'est la guerre. Mal« heur, malheur, malheur à vous tous! » Et elle disparut, sans qu'on ait pu savoir qui elle était.

« Voilà ce qui se raconte dans le peuple, et bien autres choses encore! Ne diriez-vous pas que nous sommes revenus au moyen âge? Tout cela est absurde, sans doute; tout cela est incroyable dans le siècle des lumières, au milieu d'une révolution qui prétend avoir régénéré l'esprit humain et avoir fait justice de l'ignorance et des préjugés; mais tout cela explique la situation des esprits, et prouve jusqu'à quel point ils sont frappés de terreur. Faut-il en croire ces rumeurs populaires, et les menaces de 1840 ne seraient-elles pas toutes accomplies? »

Dans ses *Souvenirs de voyages*, M. Xavier Marmier s'exprime ainsi sur la Dame Blanche: « Peu de traditions anciennes sont aussi généralement répandues que celle-ci, et se sont aussi longtemps maintenues dans la croyance non-seulement du peuple, mais des gens éclairés. Qu'elle soit fondée sur un fait historique, c'est ce dont il est impossible de douter; seulement, les chroniqueurs diffèrent d'opinion sur l'origine de la Dame Blanche. Les uns la font descendre de la célèbre maison de Méran, et, selon eux, elle épousa le comte Henri d'Orlamund; d'autres disent que son image se trouve dans le château de Nehaus en Bohême. Du reste, on sait que la Dame Blanche doit apparaître dans les châteaux de Berlin, Bayreuth, Darmstadt, Carlsruhe, Bade, etc. Yung Stilling en parle comme d'une chose certaine dans sa *Théorie des esprits*. Or, voici ce que l'on raconte dans le pays de Bade sur la Dame Blanche:

« — Bertha de Rosenberg épousa, en 1449, Jean de Lichtenstein. Ce mariage fut on ne peut plus malheureux; la comtesse se sépara de son mari, et se retira avec la haine dans le cœur en Bohême, où elle fit bâtir le château de Neuhaus. L'esprit de Bertha apparaît le plus souvent pendant la nuit, quelquefois aussi pendant le jour. Elle porte une robe blanche comme celles que l'on portait de son temps; son visage est couvert d'un voile épais, et éclairé par un pâle rayon. Ce qu'il doit surtout y avoir de terrible dans son apparition, au dire de tous ceux qui l'ont vue, c'est le regard fixe, perçant, immobile, de ses grands yeux noirs, qu'elle arrête en silence sur l'homme à qui elle se montre. Ce regard pénètre jusqu'au fond de l'âme et glace la pensée d'effroi. Quiconque l'a entrevue une fois ne l'oubliera de sa vie.

« Quelquefois aussi la Dame Blanche apparaît avec un enfant à la main. Son apparition est toujours l'indice de la mort prochaine d'un des membres de sa famille, ou d'un grand malheur. Souvent on l'a vue se pencher sur le lit d'un jeune prince dans son sommeil, et peu de jours après l'enfant était mort. Elle se montre tantôt dans les galeries, tantôt dans la chapelle, et quelquefois aussi dans le jardin du château. »

DAMES ROUGES. Nous ne croyons pas que les dames de cette couleur soient en grand nombre dans notre mythologie populaire; mais M. Désiré Monnier en cite une qui habite une grotte du vallon de la Creuse, dans le département du Jura: elle y fait entendre des cris plaintifs, et l'on menace de cette Dame Rouge les petits enfants de la contrée qui ne sont point sages.

DAMES VERTES. Sorte de fées qui sont l'objet de croyances superstitieuses dans les départements du Doubs et du Jura, et qui se montrent dans les bois et les jardins. M. Monnier les rapporte à Iana ou la Diane celtique, et désigne les lieux où elles sont le plus en réputation. Tels sont les vergers de Maizières; les villages d'Angerans, de Relans, de Veyria, de Graye et de Gigny; les rives des étangs du territoire de Coges, etc.

M. Xavier Marmier consacre à la Dame Verte cette gracieuse description: « La Dame Verte, c'est notre péri, notre sylphide, la déesse de nos bois, la fée de nos prairies: elle est belle et gracieuse; elle a la taille mince et légère comme une tige de bouleau, les épaules blanches comme la neige de nos montagnes, et les yeux bleus comme la source de nos rochers. Les marguerites des champs lui sourient quand elle passe; les rameaux d'arbres l'effleurent avec un frémissement de joie, car elle est la déesse bien-aimée des arbres et des fleurs, des collines et des vallées. Son regard ranime la nature comme un doux soleil, et son sourire est comme le sourire du printemps. Le jour, elle s'asseoit entre les frais taillis,

tressant des couronnes de fleurs, ou peignant ses blonds cheveux avec un peigne d'or, ou rêvant sur son lit de mousse au beau jeune homme qu'elle a rencontré. La nuit, elle assemble ses compagnes, et toutes s'en vont folâtres et légères, danser aux rayons de la lune, et chanter. Le voyageur qui s'est trouvé égaré le soir au milieu de nos montagnes a souvent été surpris d'entendre tout à coup des voix aériennes, une musique harmonieuse, qui ne ressemblait à rien de ce qu'on entend habituellement dans le monde : c'étaient les chants de la Dame Verte et de ses compagnes. Quelquefois aussi les malignes sylphides égarent à dessein le jeune paysan qu'elles aiment, afin de l'attirer dans leur cercle, et de danser avec lui. Que si alors il pouvait s'emparer du petit soulier de verre d'une de ces jolies cendrillons, il serait assez riche; car, pour pouvoir continuer de danser avec ses compagnes, il faudrait qu'elle rachetât son soulier, et elle l'achèterait à tout prix. L'hiver, la Dame Verte habite dans ces grottes de rochers, où les géologues, avec leur malheureuse science, ne voient que des pierres et des stalactites, et qui sont, j'en suis sûr, toutes pleines de rubis et de diamants dont la fée dérobe l'éclat à nos regards profanes. C'est là que, la nuit, les fêtes recommencent à la lueur de mille flambeaux, au milieu des parois de cristal et des colonnes d'agathe. C'est là que la Dame Verte emmène, comme une autre Armide, le chevalier qu'elle s'est choisi. Heureux l'homme qu'elle aime! Heureux ce sir de Montbéliard qu'elle a si souvent attendu sous les verts bosquets de Villars ou dans le val de Saint-Maurice! C'est pour cet être privilégié qu'elle a de douces paroles et des regards ardents, et des secrets magiques; c'est pour lui qu'elle use de toute sa beauté de femme, de tout son pouvoir de fée, de tout ce qui lui appartient sur la terre. Il y a cependant des gens qui, pour faire les esprits forts, ont l'air de rire quand vous leur parlez de la Dame Verte, et ne craindraient pas de révoquer en doute son existence. Ces êtres-là, voyez-vous, il ne faut pas discuter avec eux, il faut les abandonner à leur froid scepticisme. »

DAMS. L'une des Orcades, îles d'Ecosse. On croyait autrefois qu'il ne se rencontrait aucune bête venimeuse sur cette portion de terre, et que les rats qu'on y transportait ne pouvaient y vivre.

DANNIWARTACH. Arbrisseau des Indes, dont les indigènes font usage pour frapper les bestiaux malades, dans la persuasion que cet acte doit amener leur guérison.

DANSE DES GÉANTS. On raconte que l'enchanteur Merlin voulant faire une galanterie au roi d'Angleterre, fit venir d'Ecosse et d'Irlande, des rochers colossaux qui exécutèrent une magnifique ronde en présence du prince. Quelques auteurs, très-véridiques comme on peut le croire, affirment que, naguère encore, ces rochers se remettaient en danse, à l'avénement d'un monarque anglais.

DAOINE-SHI ou *gens de paix*. Nom que donnent les Ecossais à une classe d'esprits ou de fées, qui vivent en grand nombre, et se mettent quelquefois en communication avec les mortels. Ils habitent les rochers et les arbres, et se plaisent à donner aux voyageurs de fausses indications sur la route qu'ils doivent suivre. On les appelle aussi *peuple sans repos*, dénomination qui vaut mieux que la première. Pennant raconte à leur sujet la légende que voici :

« Un pauvre jardinier, qui avait travaillé dans son potager, dans le Breadalbane, se vit soulevé en l'air tout à coup, et transporté par-dessus un mur dans un champ de blé voisin. Là, il se trouve entouré d'une foule d'hommes et de femmes, dont il reconnut plusieurs qui étaient morts depuis longtemps. Ils lui paraissaient marcher légèrement sur les épis de blé sans faire fléchir leurs tiges; ils se mêlaient ensemble comme les abeilles qui retournent à leur ruche, et ils parlaient une langue inconnue, d'une voix dont le son était rauque. Ils le poussaient très-rudement de côté et d'autre, mais dès qu'il eut prononcé le nom de DIEU, tous disparurent, à l'exception d'un esprit femelle qui, le saisissant par l'épaule, lui fit promettre de venir le trouver dans le même lieu, le même jour de la semaine suivante, et à la même heure. Il s'aperçut alors que tous ses cheveux étaient tressés à doubles nœuds, genre de coiffure bien connu sous le nom de *tresse des fées*, et qu'il avait presque perdu l'usage de la parole. Il tint sa promesse au spectre, et il le vit bientôt flottant dans les airs et s'avançant vers lui. Il commença à lui parler; mais l'esprit lui dit qu'il était trop pressé pour rester avec lui, lui ordonna de s'en aller et l'assura qu'il ne lui arriverait aucun mal. »

DARBHA. Herbe sacrée chez les Hindous. C'est notre *Poa cysonosuroïdes*. Les brahmanes en ont toujours dans leur habitation, et ils en répandent chaque jour sur le sol, après l'avoir purifiée par des lavages. Le darbha provient, selon eux, du corps de Vichnou, et voici comment ils établissent ce fait : Lorsque ce dieu se trouvait métamorphosé en tortue, une montagne lui étant tombée sur le dos en détacha un grand nombre de poils qui y avaient poussé, et ces poils, jetés ensuite par les vagues sur le rivage, y prirent racine et devinrent l'herbe darbha.

DARDS. Autrefois, les Lapons fabriquaient des dards en plomb, de la longueur du doigt, et, dans certaines circonstances, les lançaient contre leurs ennemis absents, bien convaincus que cette arme leur procurerait toutes sortes de maux et de souffrances.

DAUPHIN. On s'est habitué, depuis l'antiquité, à considérer ce poisson comme l'ami de l'homme; non pas qu'il lui ait jamais rendu effectivement le moindre service; mais on a accepté comme vérité la fable d'Arion. La figure que l'on donne aussi d'ordi-

naire au dauphin dans les images, n'est pas plus exacte que son histoire.

DAVID JONES. Etre fantastique créé par les idées superstitieuses des marins anglais. Ils croient l'apercevoir au milieu de tout ce qui leur cause de la terreur dans leur navigation : il apparaît selon eux dans les ouragans ; sa taille est gigantesque ; il ouvre de grands yeux flamboyants et de larges narines : et laisse voir trois rangs de dents longues et aiguës.

DEASIL. Cérémonie des Ecossais, qui consiste à tourner trois fois autour d'une personne morte ou vivante, en lui souhaitant toute sorte de prospérité. On commence de droite à gauche.

DEBRUNA. Nom que les Basques donnent à l'esprit des ténèbres.

DÉCEMBRE. On croit, dans les populations agricoles, que si le vent souffle pendant la nuit du 26 de ce mois, c'est le présage d'une abondante récolte de vin. On pense aussi que le jour de cette même date annonce le temps qu'on aura en février ; et que si le soleil si montre brillant, c'est que l'orge et le froment éprouveront une baisse dans leur prix. D'après la journée du 27, on avait encore la prétention, jadis, de prédire quel serait le temps de mars ; enfin, on était convaincu que si, dans la nuit de ce 27, il faisait du vent, c'est qu'un souverain avait cessé de vivre. Le 28 pronostiquait le temps du mois de mai. Si la nuit du 30 était venteuse, c'était le signe d'une bonne récolte d'huile et de vin ; si le vent soufflait aussi dans la nuit du 31, c'était un fâcheux augure pour les naissances ; mais si dans la journée, laquelle indiquait le temps de juillet, le soleil apparaissait avec éclat, on pouvait compter sur une grande fécondité dans les jardins et les potagers.

L'histoire nous fait connaître que certains nombres, certains jours, certains mois ont constamment amené d'importants événements dans certaines familles ; et le mois de décembre, par exemple, se présente ainsi pour la famille Bonaparte, comme on peut le voir par le relevé suivant :

1793. Siége de Toulon et le premier fait d'armes de Napoléon Bonaparte, le 19 décembre.

1799. Le général Napoléon Bonaparte est nommé premier consul, le 13 décembre.

1800. Le premier consul échappe à la machine infernale, le 24 décembre

1803. Bataille d'Austerlitz, le 2 décembre.

1804. Couronnement de Napoléon Ier, par le Pape Pie VII, le 2 décembre.

1807. Jérôme Bonaparte est nommé roi de Westphalie, le 1er décembre.

1808. Entrée de Napoléon à Madrid, le 4 décembre.

1810. Dissolution du mariage de l'impératrice Joséphine, le 16 décembre.

1812. Retour de l'empereur à Paris, après la retraite de Russie, le 18 décembre.

1840. Arrivée des cendres de l'empereur aux Invalides, le 15 décembre.

1848. Election de Louis-Napoléon, comme président de la république, le 10 décembre.

1851. Evénements de Paris, le 2 décembre. — Scrutin sur le plébiscite proposé par Louis-Napoléon, le 20 décembre.

1852. Louis-Napoléon proclamé empereur, le 2 décembre.

DÉCOMPOSITION DE LA LUMIÈRE. L'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, s'exprime de la manière suivante pour réfuter le système de Newton sur la couleur des rayons lumineux : « Dans ses notions sur la lumière, Newton ayant d'abord adopté un faux principe, il fallait nécessairement que son système des couleurs fût erroné. Car regardant la lumière ou la clarté proprement dite, comme un fluide particulier émané des corps sidéraux, il ne pouvait prévoir que cette clarté ne fût qu'une modification ou une des manières d'exister des molécules de la lumière, qui, jusqu'à ce qu'elles communiquent avec un corps éclairé, demeurent invisibles dans les vides ou les pores que les molécules, toujours globuleuses des autres substances, forment par leur réunion.

« De ces fausses idées que le géomètre anglais s'était formées de la lumière, il s'ensuit que les inductions qu'il avait tirées de ses belles expériences sur le prisme sont fausses elles-mêmes. En effet, comme un faisceau de rayons, introduit par un trou dans une chambre obscure et passant au travers d'un prisme de verre, se partage en plusieurs rayons, et va peindre, sur le mur opposé, une image coloriée qu'on appelle *spectre solaire*, et dont les couleurs sont distribuées en cet ordre, le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet, Newton conclut que la lumière ou la clarté n'était qu'un simple mélange de rayons hétérogènes ou de différentes espèces, qui se séparaient en traversant le prisme, et qu'on pouvait réduire à sept principales couleurs, telles que je viens de les nommer ; tandis qu'au contraire, les molécules de lumière, fixes dans les pores des corps diaphanes, forment des files simples et toutes semblables, et ne se colorent que suivant la mesure de clarté qu'elles reçoivent et qu'elles transmettent.

« Les sept rayons colorés qui composent le spectre solaire, se déviant plus ou moins en sortant du prisme, c'est-à-dire ayant différents degrés de réfrangibilité, depuis le violet qui est le plus réfrangible jusqu'au rouge qui l'est le moins, Newton prétendit que leur diverse réfrangibilité provenait de leur masse inégale, et qu'ainsi les molécules du rayon rouge étant plus grosses que celles du rayon violet, et ayant plus de force à cause de leur masse, ne pouvaient, aussi facilement que ces dernières, être détournées de leur route en traversant le prisme ; et ainsi des autres rayons à proportion

« Mais ce n'est point là certainement la cause de ce phénomène, puisque les molécules de la lumière étant toutes semblables, n'ont pas plus de masse les unes que les autres. D'ailleurs, si le rayon violet pouvait être plus facilement dévié de son chemin, en traversant le prisme de verre, parce que ses molécules ne sauraient à cause de leur moindre volume vaincre aussi aisément que le rouge l'obstacle qu'opposerait à son trajet ce corps vitreux, de même, en parcourant le fluide éthéré répandu dans l'espace, il devrait aussi employer plus de temps que les autres rayons à parvenir depuis le soleil jusqu'à nous. Or, puisque cela n'est point admis par les newtoniens, qui soutiennent au contraire que tous les rayons sont animés de la même vitesse, il n'est pas difficile de s'apercevoir que leurs hypothèses se contredisent mutuellement (15).

« Au lieu de ces molécules de lumière, qui fixes dans les pores des corps, sont entourées de leur petite atmosphère, Newton croyait que ces pores étaient occupés par différents fluides élastiques qu'il appelle subtils et auxquels il attribue des fonctions diverses.

« Pour transmettre le rayon ou lumineux ou coloré, il n'y a dans les corps diaphanes, selon Newton, d'autres molécules que celles qui constituent proprement ces substances. Aussi, pour expliquer la transparence, enseigne-t-il que les particules des corps, même de ceux que nous appelons opaques, sont réellement transparentes, sans excepter les substances métalliques blanches que l'action d'un acide peut, suivant lui, atténuer au point de rendre leurs particules perméables à la lumière. Mais puisque, selon Newton, la clarté ou la lumière est un vrai fluide qui se déplace, les particules des corps doivent donc être toutes criblées de trous; car autrement comment concevoir qu'un tel fluide puisse s'y frayer un chemin, si elles sont massives et formées d'une seule pièce. Mais alors les fluides subtils qui les environneraient ne devraient-ils pas pénétrer dans ces ouvertures, et fermant le passage au rayon, empêcher qu'aucun corps ne demeurât diaphane?

« Ce n'est pas seulement le phénomène de la transparence, mais encore ceux de la réfraction et de la réflexion qui avaient obligé Newton à faire croire en quelque sorte que les molécules propres des corps étaient toutes criblées de pores; car, suivant lui, la disposition d'un rayon à être réfléchi ou réfracté par telle particule d'un corps, dépend à la fois des deux surfaces de cette particule; mais de manière que la réflexion et la réfraction se font près de la seconde surface. Ainsi le fluide lumineux, selon ce savant, pénètre dans la particule, ce qui est tout à fait erroné.

« Mais, dira-t-on, en parlant des particules des corps, Newton ne prétend pas désigner leurs plus petites molécules; mais celles-ci, séparées par de petits interstices et unies à leurs semblables, constituent, selon ce savant, des molécules du troisième ordre avec des pores plus grands; ces dernières, à leur tour, composent des molécules du troisième ordre, avec de plus grands pores, et ainsi de suite; ce qui, sans doute, est fort bien inventé, ajoutera-t-on. Oui, fort bien inventé; mais pour ceux qui ne réfléchissent pas, car cet échafaudage de molécules n'a été dressé que pour pouvoir expliquer de quelque manière que ce soit, comment une couleur est réfléchie pendant que les autres sont transmises. Aussi Newton suppose-t-il que les molécule qui réfléchissent le rayon rouge sont les plus épaisses, et que celles qui renvoient le rayon violet sont les plus minces.

« La fausseté de ces suppositions se décèle elle même. Car, quoi qu'on en dise, si une molécule était capable de donner passage au rayon rouge, supposé le plus gros des rayons, elle le livrerait également à tous les autres, et par conséquent les corps colorés ne devraient paraître que noirs. Enfin, si le rayon violet n'était réfléchi que parce qu'il ne pourrait pénétrer au travers d'une molécule, il est évident que les six autres rayons, auxquels Newton attribue plus de masse, ne pourraient de même s'y frayer un chemin, surtout étant réunis. Donc, dans ce dernier cas, nous ne saurions avoir que des corps blancs.

« Mais pourquoi enfin l'encre paraît-elle noire? C'est que, suivant le système newtonien, les molécules de cette substance sont très-denses et en même temps assez atténuées. On voit par là que Newton s'imagine que la densité ou la compacité des molécules de matière est inégale dans les divers corps naturels; tandis que ces molécules arrondies formées d'une seule pièce, sont toutes également denses, également compacte; c'est-à-dire que ne pouvant ni s'aplatir, ni se diviser, parce qu'elles ne sont point composées de parties, elles résistent avec la même force à toute pression et persécussion; et qu'elles ne diffèrent de celles d'une autre substance, d'abord que par leur épaisseur ou leur diamètre, et ensuite par leurs propriétés physiques et accidentelles qui changent suivant les atmosphères dont elles s'entourent, et selon les combinaisons dont elles font partie.

« D'après cette fausse idée que la densité des molécules doit être inégale, Newton croit que la trituration et d'autres moyens méca-

(15) Pour expliquer certains effets de la réfraction, les newtoniens prétendent que le rayon de lumière se meut avec plus de vitesse dans un milieu diaphane dense que dans un plus rare. Donc le rayon violet devrait éprouver plus de résistance dans l'éther, milieu rare, que dans le prisme, milieu dense. Or, puisque dans ce milieu rare qui doit résister d'avantage, le rayon violet n'est pas demeuré en arrière et ne s'est pas écarté des autres rayons, devra-t-il s'en séparer dans un milieu dense, tel que le verre qui lui fera éprouver moins de résistance? C'est ainsi qu'en comparant ensemble les idées newtoniennes, on voit combien elles sont disparates, et incapables de soutenir un examen sérieux

niques font varier l'épaisseur des particules réfléchissantes. Ce que j'ai déjà dit doit avoir démontré que cela était impossible.

« Mais, dira-t-on, pourquoi les couleurs que broient les peintres perdent-elles un peu de leur vivacité, si les molécules qui les composent ne s'amincissent pas ? Pourquoi ? C'est que les liquides qui servent à les broyer, se mêlant avec ces couleurs, affaiblissent nécessairement leur éclat.

« Newton, voulant encore expliquer comment parmi les rayons de lumière qu'il croit hétérogènes, telle espèce était transmise, tandis que telle autre était réfléchie par une lame d'une épaisseur déterminée, suppose très-gratuitement qu'il en est des rayons de la lumière à l'égard des différents corps naturels, comme des corps sonores à l'égard de l'air; c'est-à-dire que les rayons excitent dans les molécules des corps qui les réfractent ou les réfléchissent, certaines vibrations qui se propagent d'une surface à l'autre; mais de manière que la vitesse de ces vibrations est plus grande que celle des rayons eux-mêmes, en sorte qu'elles prennent, pour ainsi dire, les devants. Or, comme ces vibrations consistent, suivant lui, dans de petits mouvements qui ont lieu alternativement en sens contraire; si, au moment que le rayon arrive près du contact de la surface réfléchissante ou réfringente, le mouvement de vibration dans lequel il se trouve conspire avec celui du corps, le rayon sera transmis; et si ce mouvement est opposé à celui du corps, le rayon sera repoussé et réfléchi. Telle est, suivant le géomètre anglais, la manière dont les mouvements se combinent, que le rayon est tour à tour dans la circonstance qui détermine la réflexion, et dans celle d'où naît la réfraction.

« Les idées de Newton sont plus que hasardées, ou plutôt elles sont évidemment fausses; parce que les molécules des corps ne pouvant se comprimer, ne sauraient faire de vibrations. D'ailleurs, si le rayon était tour à tour dans la circonstance qui déterminerait la réflexion, et dans celle d'où naîtrait la réfraction, ce rayon parvenant sans interruption sur une surface devrait passer brusquement de la réfraction à la réflexion, et de celle-ci à la réfraction; parce qu'il est de toute impossibilité que le mouvement de vibration d'un corps, étant plus rapide que celui des rayons, soit continuellement en harmonie avec la vitesse de ces rayons. »

DED. Arbrisseau du Sénégal, que les nègres révèrent comme sacré. Ils disent qu'un homme poursuivi par la haine ou même pour quelque crime, qui s'y réfugierait, y trouverait un asile impénétrable, et qu'il y serait même à l'abri des flèches empoisonnées de ses ennemis.

DEJECTIONS. Suivant le docteur Haën, si l'on voit sortir d'une lésion quelconque du corps humain des substances insolites, telles par exemple que des morceaux de fer, des couteaux, des épingles, du verre, des charbons, des insectes, etc., on ne doit pas douter que ce phénomène ne soit le résultat des œuvres du démon.

DEMOISELLE BLANCHE DE SCHWANAU (LA). Lorsque les Suisses se furent affranchis, l'une de leurs premières œuvres fut la démolition du château-fort de Schwanau, situé sur le lac Lowerts, parce qu'il avait été habité par un gouverneur célèbre par ses cruautés. On ne voit donc plus que des ruines en cet endroit; mais, une fois chaque année, ces ruines sont ébranlées durant la nuit par un coup de tonnerre; un cri plaintif s'échappe de la tour; et sur les murailles apparaît une demoiselle blanche poursuivant le gouverneur d'exécrable mémoire qui l'avait déshonorée. La demoiselle n'abandonne le misérable que lorsqu'il est allé, en rugissant, se précipiter dans le lac. Trois sœurs, pour se soustraire à la brutalité de ce même gouverneur, se réfugièrent dans les cavités du Rigi, et comme on n'en a plus entendu parler depuis lors, on suppose qu'elles y existent encore et qu'elles se rencontreront quelque jour.

DEMOISELLE DE L'ELBE (LA). Une tradition de la ville de Magdebourg, parle d'une ondine qui sortait de temps en temps de la rivière pour aller faire des provisions au marché. Sa mise était à peu près celle des autres femmes, elle portait un panier et son maintien était des plus modestes; mais on s'apercevait que le coin de son tablier était toujours mouillé, ce qui décelait son origine aquatique. Un garçon boulanger s'éprit de cette belle fille, il se mit à la suivre, et finit par descendre avec elle sous les eaux. Un batelier devait les attendre sur la rive, et l'ondine lui dit que s'il voyait sortir de l'eau une assiette de bois avec une pomme, ce serait un signe que tout allait pour le mieux, sinon, non. Au lieu de l'assiette de bois, un jet de sang s'éleva dans l'air, ce qui fut une preuve que le galant mitron au lieu d'être bien accueilli par les ondines, parents de la demoiselle, avait été mis à mort par eux.

DEMOISELLE DE STAUFENBERG (LA). Sur le Harz et près de Zorg, village du territoire de Braunschweig, se trouve le Staufenberg, sur lequel était autrefois construit un château-fort. On y voit un roc qui porte, dit-on, l'empreinte d'un pied humain. Cette trace, selon ce que rapporte Otmar, c'est la fille de l'ancien seigneur du château qui l'a imprimée sur le rocher où elle était souvent, parce que c'était sa place favorite. Cette demoiselle, qui est sous la puissance d'un charme, s'y montre encore de temps en temps avec ses cheveux dorés et bouclés.

DEMOISELLES DE MOOR ou DU MARAIS (LES). Sur le Rhœn est un marais qu'on appelle le *Moor rouge*. Selon la tradition populaire, il y avait anciennement en cet endroit, un village nommé Poppenrode qui y fut englouti; et, depuis cet événement, on voit apparaître sur la surface de ce marais, dans la nuit, les demoiselles qui périrent lors de la catastrophe, et qui se montrent

sous la forme de petites lumières bleuâtres errant çà et là.

DÉMON DE MIDI. Les anciens donnaient le nom d'*empuse*, à un mauvais génie qui apparaissait à l'heure de midi pour s'introduire dans le corps des laboureurs endormis, et Théocrite nous apprend que, de son temps, les gens de la campagne évitaient de dormir dans les champs à midi, afin d'échapper aux attaques de l'empuse. Celui-ci apparaissait tantôt sous la forme d'un bœuf, tantôt sous celle d'un arbre; ou bien sous celle d'une vipère ou d'une mouche; ou enfin, sous celle d'une belle femme ne marchant que sur le pied droit, attendu que le gauche était d'airain.

On croit encore à l'existence de ce démon en Bretagne, en Normandie, et dans quelques localités de nos provinces méridionales. Lorsqu'en Bretagne ces vilains esprits s'introduisent dans le corps des laboureurs ou des moissonneurs au moment où ils font leur méridienne, on voit tout à coup ces malheureux se lever, se livrer à toutes sortes de folies, et prendre même quelquefois la fuite, pour aller commettre au loin de coupables actions.

Une sorcière de la Montagne-Noire, dans le département du Tarn, s'était endormie un jour, vers midi, parmi des moissonneurs. Comme elle était depuis longtemps soupçonnée d'avoir des intelligences avec le diable, on profita de l'occasion pour s'en assurer, et afin de voir si son âme ne se trouvait pas en ce moment en promenade, on transporta son corps au loin, et l'on mit une grande cruche à la place qu'elle avait occupée. Quand l'âme revint de son excursion, elle alla en effet se loger dans la cruche, et fit rouler celle-ci de côté et d'autre, jusqu'à ce que se rapprochant du corps qu'on avait isolé, elle s'y rétablit. Ce qu'il y a d'assez remarquable ici, c'est que cette légende, très-répandue dans la Montagne-Noire, semble avoir été empruntée ou imitée des Grecs. Hermotine, citoyen de Clazomène, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure, avait une âme qui se séparait souvent de son corps pour aller courir en divers lieux. Un jour qu'il avait prescrit à sa femme qu'on ne touchât point à son corps quand on le verrait immobile, et qu'elle n'en avait tenu compte, elle en parla à ses voisins qui vinrent aussitôt brûler le corps, ce qui empêcha l'âme d'y rentrer, et l'obligea d'aller se réfugier dans un vase qu'elle faisait rouler çà et là.

Les Écossais croient que chacun de nous a des heures où il ne se trouve pas gardé par son bon génie, ce qui le livre à l'influence du démon, et c'est principalement durant le sommeil, que cet abandon et cette attaque se produisent. Cette croyance semblerait fortifiée par ces mots tirés de l'office des saints anges à l'*antiphona* : « L'ange qui me parlait intuitivement est de retour; il s'est réveillé comme un homme qui sort du sommeil : » *Reversus est angelus qui loquebatur in me, et suscitavit quasi virum qui suscitatur a somno suo.*

Les Russes ont aussi leur démon de midi. Il visite les moissonneurs sous des habits de veuve, et casse les bras ou les jambes aux faucheurs et autres journaliers, lorsqu'ils n'ont pas été assez lestes, en l'apercevant, pour se jeter la face contre terre.

DEMONIAQUES. On croyait jadis pouvoir reconnaître les démoniaques à des signes certains, tels par exemple que les suivants : les contorsions, l'enflure du visage, l'insensibilité de la ladrerie, l'immobilité, les clameurs du ventre, le regard fixe, des réponses en français à des mots latins, les piqûres de lancette sans effusion de sang, etc.

DEMONS. « Les Kabiles, si incrédules au sujet des sortiléges, dit le général Daumas, le sont beaucoup moins sur la question des démons. Ils disent qu'il y en a en toute saison, excepté dans le Rhamadan, parce que Dieu les force à rester en enfer pendant le mois sacré. Ils les craignent horriblement; jamais un Kabile ne sortira la nuit de sa maison sans les conjurer au nom de Dieu le puissant, le miséricordieux. Il en fera autant quand il passera près d'un endroit où il y a eu du sang versé, car les démons qui aiment le sang n'ont pas manqué de s'y donner rendez-vous. »

DEMONS DE CHAQUE MOIS. Janvier est le mois de Bélial; février, le mois de Léviathan; mars, le mois de Satan; avril, le mois d'Astarté; mai, le mois de Lucifer; juin, le mois de Baalberith; juillet, le mois de Belzébuth; août, le mois d'Astaroth; septembre, le mois de Thamuz; octobre, le mois de Baal; novembre, le mois d'Hécate; décembre, le mois de Moloch.

DENT D'OR. L'histoire de la dent d'or eut un grand retentissement au XVI[e] siècle; mais peu de personnes la connaissent aujourd'hui. Cependant les discussions, les erreurs auxquelles elle donna lieu, méritent qu'on en conserve le souvenir. En 1593, le bruit s'accrédita que les dents d'un enfant de sept ans lui étant tombées, il lui en était repoussé une d'or à la place de ses grosses. En 1595, la description de cette dent fut donnée par le docteur Horstius, de l'université de Helmstad, lequel déclara qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et que Dieu l'avait envoyée à l'enfant afin de consoler les Chrétiens des souffrances que leur causaient les Turcs. Cette voie ainsi ouverte, la faconde des érudits s'y précipita. Un certain Rullandès rejeta l'histoire de Horstius, et la remplaça par une autre de sa façon. Mais deux années après il fut combattu à son tour par un autre savant, nommé Sugolterus, qui eut à supporter les rudes coups de son adversaire, qui lui jeta à la tête un énorme livre bourré de citations et d'arguments. Un nouveau pédant, Libarius, résuma la querelle des deux champions, en se donnant la satisfaction de substituer à leurs opinions celle qu'il avait ruminée en son particulier. D'autres grands parleurs

descendiront encore dans l'arène et l'on ne sait où la lutte se serait arrêtée, lorsqu'enfin un orfévre s'avisa de porter ses outils sur la fameuse dent, ce qui lui fit découvrir qu'il s'agissait simplement d'une dent ordinaire sur laquelle on avait artistement appliqué une feuille d'or.

DENTS. Suivant Albert le Grand, on calme immanquablement le mal de dents, en demandant l'aumône en l'honneur de saint Laurent.

DESPOTISME. L'abus du pouvoir a aussi ses superstitions, et en voici un curieux exemple rapporté par Montesquieu : « Une loi d'Angleterre, » dit-il, « passée sous Henri VIII, déclarait coupable de haute-trahison tous ceux qui prédiraient la mort du roi. Cette loi était bien vague. Le despotisme est si terrible qu'il se tourne même contre tous ceux qui l'exercent. Dans la dernière maladie de ce roi, les médecins n'osèrent jamais dire qu'il fût en danger, et ils agirent sans doute en conséquence. »

DEUZ. Nom que porte une espèce de lutin, dans le département du Finistère.

DEVINS. *Voy.* SORCIERS.

DIABLE. Le diable ou Satan, c'est-à-dire l'esprit du mal, occupe naturellement l'attention de tous les peuples : quelle que soit la forme sous laquelle on se le représente, on se fait une idée semblable de la puissance qu'il exerce ; et dans les traditions des divers pays civilisés, on retrouve des légendes analogues relatives au diable.

« Dans plusieurs contrées de l'Allemagne, » dit M. Xavier Marmier, « il existe des monuments que la tradition attribue au diable. Près d'Altenbourg, on trouve un rocher que les efforts réunis de cinq cents hommes ne pourraient remuer. Le diable le posait sur sa tête comme un chapeau, et s'en allait fièrement à travers les campagnes. Il rencontra le Christ et le défia de porter un tel fardeau ; mais le Christ souleva le rocher du bout du doigt, et le diable s'enfuit tout honteux.

« Mais le plus souvent les légendes ne représentent pas le diable sous cet aspect terrible qu'on lui a attribué depuis. Ce n'est plus ce génie puissant qui gouverne l'abîme, et dans son orgueil d'ange déchu lutte avec Dieu même. C'est un malheureux qui a bien de la peine à peupler son royaume de quelques âmes abandonnées, et qui s'en va attendre au coin des bois, au bord de l'eau, la femme qui oublie de prier et l'homme qui désespère. Ce n'est plus cet esprit insinuant, dangereux, dont le regard fascine, dont la parole se glisse si doucement dans le cœur. C'est un être vulgaire qui spécule sur le salut des hommes et marchande une conscience, comme un Normand marchanderait un arpent de terre ; dans toutes ses transactions, il est toujours de bonne foi, et toujours il est joué : il remplit fidèlement ses promesses, et c'est un grand sujet de triomphe pour les moines et les paysans d'éluder leur parole, et de le tromper. Au bout du compte, il perd à chacun de ses marchés son or, ses peines, son industrie. Vraiment, à le voir ainsi fatigué, joué, honni, le pauvre diable fait pitié.

« Quand on bâtit la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, l'argent manqua, et le bourgmestre fut obligé de faire suspendre les travaux ; c'était une grande désolation pour les bourgeois de la ville, qui s'enorgueillissaient déjà de voir briller le dôme de leur église. Le diable vint à leur secours. Il leur proposa d'achever à ses frais l'édifice, à condition que la première créature qui y entrerait lui appartiendrait. Le sénat accepte le marché, les ouvriers se mettent à l'œuvre : le temple de Dieu s'élève avec l'argent du démon, et en peu de temps la cathédrale est achevée. Il n'y manque ni une vitre, ni une dorure. La grande question alors était de savoir qui voudrait payer le diable ; personne ne s'en souciait. On avait beau sonner les cloches, annoncer une grande fête, pas une âme ne prenait le chemin de l'église ; les prêtres eux-mêmes s'en tenaient aussi loin que possible, et ceux qui se sentaient quelque péché capital sur la conscience restaient plus loin encore. A la fin un sénateur de la ville, homme d'esprit, et depuis ce temps vénéré comme un saint, avisa un bon moyen de tromper le diable. Il fit prendre un loup dans la forêt, on l'amena un dimanche matin à la porte de l'église, les cloches sonnèrent, la grande porte s'ouvrit, deux hommes lâchèrent le loup dans la nef, le diable, qui était aux aguets, s'élança sur lui, et s'apercevant qu'il ne tenait entre ses mains qu'un misérable loup, il secoua la porte d'airain du temple avec tant de force et de colère, qu'il la brisa. Mais le lendemain les prêtres entrèrent en procession dans l'église, et le peuple vint paisiblement y prier.

« Voici une autre histoire qui ne fait pas moins d'honneur à la bonhomie du diable. Un paysan de la Hesse avait grand besoin de bâtir une grange, mais il était hors d'état de subvenir à une telle dépense. Un jour, il se promenait dans la campagne en rêvant aux moyens de réaliser ses désirs, lorsqu'il vit venir à lui un petit vieillard qui lui dit : « Je sais ce qui t'inquiète ; je me « charge de bâtir ta grange d'ici à demain « matin, au premier chant du coq, si tu t'en- « gages à me donner un bien que tu possèdes, « mais que tu ne connais pas encore. » Le paysan, qui savait fort bien tout ce qu'il possédait, crut faire un bon marché, et s'en vint tout joyeux le raconter à sa femme. Mais sa femme lui dit : « Malheureux, qu'as- « tu fait ! je suis enceinte et tu as livré notre « enfant ! » Cependant le diable se mit à l'œuvre. Des milliers d'ouvriers taillent les pierres, scient les poutres. Dans l'espace de quelques heures ils ont jeté les fondements de la grange, bâti les murailles. Déjà les portes roulent sur leurs gonds, les volets sont suspendus aux fenêtres, et le toit est couvert. Il ne restait plus qu'une ou deux tuiles à placer et il était encore nuit. La femme du paysan, qui avait suivi tous ces travaux avec attention, s'en va dans la basse-cour,

place que si vous nous en donnez de quoi remplir une de mes bottes. »

« — Je n'ai pas sur moi ce qu'il faut, dit le diable ; mais je vais en aller chercher. Dans la ville ici près demeure un usurier de mes amis qui m'avancera volontiers la somme. »

« Quand le diable fut parti, le soldat tira sa botte gauche en disant :

« — Nous allons lui jouer un tour de vieille guerre. Compère, donnez-moi votre couteau. »

« Il coupa la semelle de la botte et posa la tige toute dressée dans les hautes herbes, contre une tombe voisine.

« — Tout va bien, dit-il ; maintenant le noir ramoneur peut revenir. »

« Ils n'attendirent pas longtemps : le diable arriva avec un petit sac d'or à la main.

« — Versez, dit le soldat en haussant un peu la botte ; mais ce ne sera pas assez. »

« Le malin esprit vida le sac ; mais l'or tomba par terre et la botte resta vide.

« — Imbécile ! lui cria le soldat, cela ne suffit pas, je te l'avais bien dit, retournes-en chercher et rapportes-en d'avantage. »

« Le diable partit en secouant la tête, et revint au bout d'une heure avec un bien plus gros sac sous le bras.

« — Voilà qui vaut mieux, dit le soldat ; mais je doute que cela remplisse encore la botte. »

« L'or tomba en resonnant, mais la botte resta vide. Le diable s'en assura lui-même en y regardant avec des yeux ardents.

« Quels effrontés mollets as-tu donc ? » s'écria-t-il en faisant la grimace.

« — Voudrais-tu, » répliqua le soldat, « me voir un pied de bouc comme le tien ! Depuis quand es-tu devenu avare ? Allons, va chercher d'autres sacs, ou sinon, pas d'affaires entre nous. »

« Le maudit s'éloigna encore. Cette fois il resta plus longtemps absent, et, quand il revint à la fin, il pliait sous le poids d'un sac énorme qu'il portait sur son épaule. Il eut beau le vider dans la botte, elle se remplit moins que jamais. La colère le prit, et il allait arracher la botte des mains du soldat, quand le premier rayon du soleil levant vint éclairer le ciel. A l'instant même il disparut en poussant un grand cri. La pauvre âme était sauvée.

« Le paysan voulait partager l'argent ; mais le soldat lui dit :

« — Donne ma part aux pauvres. Je vais aller chez toi, et avec le reste nous vivrons paisiblement ensemble, tant qu'il plaira à Dieu. » (*Trad.* par M. Frédéric Baudry.)

Les paysans polonais croient aux sorciers et aux revenants ; mais particulièrement au diable, et quand ils prennent une boisson quelconque, ils ne manquent jamais de signer le verre pour en faire sortir le malin esprit.

On lit dans l'*Evangelical magasine*, que, dans toute l'Inde, il n'est pas un endroit où le diable soit plus révéré qu'à Nagarcote ou Kangra, Indoustan. Le peuple lui adresse des hommages et lui offre des sacrifices dans toutes les afflictions. Mais ses adorations n'ont d'autre principe que la peur. Lorsque le *choléra-morbus* se manifeste dans un village, les habitants font aussitôt des sacrifices au malin esprit pour apaiser sa colère. Un homme avait été envoyé pour acheter une brebis : par quelque malentendu de la part du vendeur, une autre brebis que celle qu'il voulait livrer fut apportée. Peu après le propriétaire parut avec tous les signes du désespoir ; il s'arrachait les cheveux, se frappait la poitrine en poussant des cris horribles. Dès qu'il put parler, il apprit que cette brebis était la seule que, dans sa dernière maladie, il eût vouée à Satan, en cas de rétablissement de sa santé ; puis il ajouta qu'après ce qui venait de se passer, le diable le tuerait lui et toute sa famille.

DIAMANT. — Cette pierre très-précieuse devait peut-être à sa qualité les nombreuses vertus qu'on lui attribuait autrefois. Ainsi elle préservait de l'empoisonnement, de la peste et des sortiléges ; elle calmait les coliques ; et, mieux encore, elle entretenait l'union entre les époux, ce qui l'avait fait surnommer *pierre de réconciliation*. Elle avait aussi l'avantage de rendre invisible celui qui la portait, si, préalablement, on avait eu le soin d'y graver la figure de Mars ou celle d'Hercule. Enfin, chose non moins merveilleuse, on prétendait qu'elle engendrait des petits, et Ruérus cite une certaine princesse de Luxembourg, qui possédait une mère diamant dont la fécondité tenait du prodige. Ces aubaines-là n'arrivent jamais qu'aux princesses.

Les habitants de la Sologne disent que tous les ans, le 13 mai, toutes les couleuvres, les serpents et les anvots de la contrée, se réunissaient sur les bords d'un étang situé entre Cerdon et Jouy, pour y travailler en commun à former un gros diamant avec une liqueur brillante que distille leur langue.

Si l'on place un diamant sur la tête d'une femme endormie, on s'assure par ce moyen de la régularité ou de l'irrégularité de sa conduite. Si elle est infidèle à son mari, elle se réveille en sursaut. Si au contraire, elle est chaste, son sommeil ne sera point troublé.

Lorsqu'on attache à son bras gauche un diamant, de telle manière qu'il touche la chair, on se préserve de toute vision capable de troubler le sommeil ou d'épouvanter.

DIAOUL. Nom que les Bretons de l'Armorique donnent au diable.

DICTAME. On croyait autrefois que la chèvre sauvage avait recours d'elle-même à l'emploi de cette plante, pour se guérir de ses blessures.

DIEMATES. Sorte de talismans que portent les guerriers indigènes de l'île de Java, et avec lesquels ils se croient invulnérables.

Ce sont de petites images chargées de caractères.

DIETE. La diète est indispensable dans presque toutes les maladies; seulement elle doit être modérée, sagement observée, et pour ainsi dire abandonnée au bon sens du malade. On a souvent écrit, avec vérité, qu'une diète rigoureuse faisait autant de victimes que les maladies pour lesquelles on se l'imposait; néanmoins, dans ce cas comme dans bien d'autres circonstances, les conseils salutaires fléchissent sous l'empire de la routine. Les médecins et les apothicaires prescrivent ou encouragent la diète, parce qu'elle contribue à prolonger la durée de leur office; et le vulgaire l'accepte parce que le préjugé le veut ainsi. Dans son livre des *Erreurs des médecins*, le docteur Dickson dit, en parlant de l'abstinence ou starvation :

« Prenez garde de porter ce régime trop loin; car, dit Shakspeare, « l'abstinence « engendre des maladies, » et la nature répète aussi la même chose à la barbe de tous les médecins du monde. L'abstinence peut, en effet, produire toutes les affections que comprend le domaine de la médecine. C'est une autre preuve de l'unité de l'action morbide, quelle qu'en soit la cause. Je rapporterai ici les propres paroles du docteur Lathane au sujet des prisonniers du pénitencier : — Une tête de bœuf, pesant quatre kilogrammes, était convertie en bouillon pour cent personnes, ce qui faisait trente-neuf grammes pour chacune d'elles. Après avoir vécu de cette nourriture pendant quelque temps, elles perdirent leurs couleurs, leur embonpoint et leurs forces, et ne purent faire le même ouvrage qu'auparavant. A cette débilité constitutionnelle succédèrent plusieurs maladies, telles que le scorbut, la dyssenterie, la diarrhée, la fièvre lente, les affections du cerveau et du système nerveux. Il résultait donc de cet état des maux de tête, des vertiges, le délire, des convulsions, l'apoplexie et même la folie. Lorsqu'on *essayait* la saignée (pourquoi essayait-on?) les malades s'évanouissaient par la perte seulement de cinq, de quatre onces de sang et même moins. Un examen autopsique fit trouver une *augmentation vasculaire du cerveau*, et quelquefois un fluide entre les membranes et les ventricules. Cela prouve qu'une tendance au développement d'une hémorrhagie ne dépend pas autant d'une surabondance de sang, que de *la faiblesse des membranes des vaisseaux qui le contiennent?* Ici, la diète sévère, on le voit, a déterminé cette maladie dans le cerveau.

« La nourriture des animaux les soutient en raison de ses éléments d'*assimilation* avec la matière des organes variés et des tissus qui composent leur structure. Lorsqu'une simple sécrétion continue à sortir du corps, que les rognons ou les entrailles ne poursuivent leur office qu'imparfaitement, il est manifeste qu'un accroissement diététique doit, tôt ou tard, épuiser tellement les atomes élémentaires de l'animal, qu'elle les laissera dans un état incompatible avec la vie. Comment alors, qu'on me permette de le demander, peut-on chercher à faire coïncider une organisation saine avec la pratique d'une diète rigoureuse? Comment aussi peut-on espérer même l'apparence de la santé, lorsque, par l'emploi d'un moyen barbare, la saignée, on enlève aux organes une portion de la *somme* vitale qui leur est nécessaire? La *quantité* de nourriture que prennent les animaux, augmente ou diminue selon qu'elle contient plus ou moins de cette substance que les chimistes nomment *azote* ou *nitrogène*. On sait qu'elle est plus abondante dans la viande, mais tous les légumes en contiennent plus ou moins. Le riz en est moins pourvu que tout autre grain, et c'est pourquoi les Orientaux peuvent en manger une si grande quantité. On est surpris, en effet, lorsqu'on voit les Indiens, par exemple, à l'heure des repas, assis les jambes croisées sur des nattes, et ayant devant eux de grands bassins de riz, avaler sans relâche d'énormes poignées de ce mets, en renversant leur tête en arrière. On se demande comment leur estomac peut contenir tout ce qui est introduit par leur bouche.

« L'examen le plus superficiel de nos dents peut, en dehors de toute autre considération, convaincre l'observateur qui possède le moindre sens commun, que l'homme n'a pas été *destiné* à se nourrir exclusivement de végétaux. Il est vrai qu'il peut, durant un certain temps, prolonger son existence avec du pain et de l'eau seulement; mais qu'il ait avec cette nourriture la faculté de se maintenir en bonne santé, c'est aussi impossible que de faire subsister le lion et la panthère avec le régime de l'éléphant. L'organisation dentale de la race humaine participe de la nature des dents des animaux herbivores et de celle des carnassiers. Sa nourriture doit donc être nécessairement un mélange des aliments de ces deux ordres; et c'est avec ce mélange qu'elle existe le plus longtemps possible, ainsi que nous le confirme l'expérience des siècles. La personne forcée, au contraire, à se soumettre à la diète exclusive est toujours dans un état misérable. Voici comment Walter-Scott, parle de la diète végétale qui lui avait été infligée : « Tant qu'il me fallut la subir, » dit-il, « j'étais atteint d'une agitation nerveuse que je n'avais jamais ressentie auparavant, que je n'ai point éprouvée depuis. J'avais une disposition à tressaillir au plus petit bruit. Il existait chez moi, et contre mes habitudes normales, une indécision complète dans mes actes et mes sensations. Les plus petites contrariétés me causaient une irritabilité extrême; et l'appréhension constante de malheurs imaginaires, était aussi la conséquence de ce régime végétal. »

« N'est-ce pas là une leçon pour les médecins qui condamnent les malades à ce genre de diète? En effet, comment un système diététique qui affaiblit la structure

entière de l'homme, aurait-il la faculté de rétablir les forces des parties du corps qui se trouvent affectées, de celles dont les attractions atoniques sont tellement défaillantes que le moindre souffle les compromet? N'est-il pas évident que ce système aggravera l'état de l'homme prédisposé à la consomption, et ainsi de suite dans toutes les maladies héréditaires? que l'abstinence soit convenable au commencement de la plupart des affections *aiguës*, personne ne le conteste, et le fait est d'ailleurs démontré par l'éloignement du malade à prendre ses repas accoutumés; car son estomac est alors inapte à digérer les aliments, comme ses membres sont incapables de locomotion. L'un et les autres demandent le repos. Mais affamer un malade qui est en état de manger, est une insigne folie. Aucun animal ne pourrait se conserver en santé s'il était nourri exclusivement d'une seule chose. Le chien à qui l'on n'a fait manger que du sucre, a rarement survécu à la sixième semaine. Le cheval, s'il ne mangeait que des pommes de terre, déchoirait de jour en jour, quand bien même on lui en donnerait autant qu'il en pourrait dévorer, et il mourrait lentement de faim. Combien de personnes, même dans les hautes classes, sont condamnées à vivre ainsi! L'apothicaire n'a qu'à souffler le mot *inflammation*, et le malade se soumet à la diète la plus étonnante. La diète végétale est si peu apte à opérer la guérison d'une maladie, comme beaucoup de médecins niais le déclarent, que, à l'exception de la petite vérole et de quelques autres affections contagieuses, je ne connais pas de maux que la diète n'ait produits. La seule chose incontestable qui en résulte, c'est de confiner le malade dans sa chambre, et de tenir constamment la voiture du docteur à la porte de la maison. C'est aussi la pratique la plus *profitable* pour l'apothicaire. Je parierais ma tête que le premier médecin qui a mis la diète en vogue a fait sa fortune; qu'il n'y a pas un vendeur de drogues et une garde-malade dans le royaume qui ne chantent encore ses louanges; pas un chimiste ou un apothicaire, depuis Gretnagreen jusqu'à l'autre extrémité de l'Angleterre, qui ne vante les miracles que cette méthode a réalisés! Comment veut-on, après cela, que l'homme qui entend bourdonner chaque jour la même chose à ses oreilles, puisse douter de ce que chaque Grec proclame de la grandeur de la Diane des Ephésiens?

« Lorsque mes malades me demandent quelle diète il faut observer, j'ai la même réponse pour tous : *Prenez*, leur dis-je, *ce que vous aimez le mieux*, *si cela ne vous fait pas de mal*. La propre expérience du malade, de ce qui convient ou ne convient pas à sa constitution particulière, est une autorité au-dessus de toutes nos théories. Eh! bon Dieu! dans beaucoup de maladies chroniques, le régime qu'un individu suivrait aujourd'hui serait repoussé par lui le lendemain avec dégoût : pourrait-on alors, avec bon sens lui prescrire une nourriture qui le contrarierait? Je ne le pense pas.

« Le seul conseil qu'un médecin doit toujours donner à ses malades, en ce qui touche un régime, c'est d'observer la *modération* dans l'usage des choses qui leur plaisent le mieux. On peut leur prescrire de prendre leur nourriture en très-petite quantité à la fois, à de courts intervalles, deux ou trois heures, par exemple, et les engager à bien la mastiquer avant de l'avaler, afin d'éviter à un faible estomac le *double* travail de la mastication et de la digestion, opérations qui, même en pleine santé, sont entièrement distinctes. S'ils n'étaient convenablement broyés et mélangés avec la *salive*, les aliments deviendraient sans cesse une source d'incommodités pour les personnes surtout que la moindre bagatelle dérange. Je me souviens d'avoir lu une anecdote du docteur Abernethy, qui trouve naturellement sa place ici. — Un Américain, qu'on avait introduit un matin dans son cabinet de consultation, se mit à cracher à plusieurs reprises sur le parquet. Notre médecin, tenant ses mains dans ses poches, selon son habitude, regardait avec surprise cet homme agir ainsi. Celui-ci, s'expliquant enfin, demanda au docteur ce qu'il devait faire pour sa dyspepsie. — Payez-moi d'abord mes honoraires, et je vous le dirai, répondit Abernethy. L'Américain paya à l'instant. — Il faut, lui dit alors gravement le docteur, garder avec soin votre salive pour mastiquer votre nourriture, au lieu de la répandre sur mon tapis, qui n'en a nul besoin. » Or, je déclare sur ma parole que le docteur ne pouvait donner un meilleur conseil. »

DISCREVELLERS. On désigne par ce nom, en Bretagne, ceux qui racontent sérieusement, consciencieusement, les traditions locales, et qui les font toujours précéder du signe de la croix.

DOBIE ou BHAR-GEIST. En Angleterre, et surtout dans le comté d'York, on appelle ainsi une sorte de fantôme qui habite un endroit particulier dans chaque localité, et s'y montre sous différentes formes. On prétend aussi que plusieurs familles qui portent ce nom de *Dobie* ont un spectre dans leurs armoiries.

DOCTORAT. Un préjugé assez général est de croire qu'un *docteur* quelconque est un homme incontestablement savant, parce qu'en effet la science seule devrait créer les docteurs de toutes sortes. Mais ce qui devrait être à cet égard n'existe pas toujours, et les tribunaux nous apprennent de temps à autre que quelques docteurs n'ont été reçus qu'au moyen de la fraude, c'est-à-dire que des examens ont été passés sous leurs noms par des hommes complaisants, imprudents, coupables même, qui leur ont vendu leur savoir. Quelquefois ce genre de faux ne se présente pas sous un caractère aussi grave, mais la forme qu'il revêt alors est également condamnable. Nous voulons parler des fabricants de thèses qui exercent

leur métier près de toutes les facultés, et qui, selon qu'ils sont plus ou moins experts, traitent avec les futurs docteurs à un tarif plus ou moins élevé. Nous rappelons ces fai s très-peu édifiants pour en conclure qu'un *docteur* n'est pas toujours un personnage resplendissant de lumières, qu'au contraire il peut être très-souvent un sot. Cependant il est beaucoup de ces docteurs-là qui se font illusion à eux-mêmes, et qui, par cela seul qu'ils sont en possession d'un diplôme, finissent par se persuader qu'ils ont effectivement quelque valeur, et qu'il leur est permis de trancher par Hippocrate, par Cicéron ou par Virgile, en toute circonstance et dans toute discussion possible. Vous reconnaissez principalement ces paons à leur faconde, à leur immodestie, et quelquefois à leur impertinence; car le véritable savant parle peu, ne tranche jamais, et se fait un mérite de la politesse.

Un autre témoignage que nous pouvons apporter contre le préjugé qui protége le titre et le savoir du docteur et du professeur, c'est que la plupart des grands génies que nous avons eus dans les sciences et dans les lettres n'ont rien appris des maîtres de l'école; qu'ils se sont montrés rebelles le plus souvent aux règles pédantesques de ceux qui enseignent par métier, et qu'ils n'ont dû qu'à eux-mêmes de recevoir le souffle divin, de se montrer créateurs, de se rendre dignes enfin de l'admiration de tous et de la renommée. Tels furent entre autres Galilée, Pic de la Mirandole, Descartes, Newton, Pascal, Vaucanson, Jacquart, Denys Papin, Sophie Germain, James Watt, Charles Dallery, Stephenson, Mangiamèle, Henri Mondeux, etc., etc.

DOIGTS. A Madagascar, lorsqu'un malade se trouve à l'agonie, le prêtre prend la main du moribond et frotte doucement le doigt du milieu, afin que cette friction favorise la sortie de l'âme, qui doit toujours, selon la croyance des indigènes, s'échapper de l'enveloppe mortelle par le bout d'un doigt.

Dans certaines localités de la Grèce actuelle, on est persuadé que l'on se trouve ensorcelé, si on s'aperçoit que quelqu'un a étendu la main vers vous en présentant cinq doigts.

DORMANTS (Les sept). La tradition des sept dormants est très-répandue en Allemagne, où beaucoup de gens croient que les personnages de cette histoire se sont retirés, et feront, dans un moment ou dans l'autre, une réapparition. L'histoire dont nous parlons est sans doute connue du plus grand nombre; mais toutefois nous la rappellerons ici.

Sous l'empire de Décius, l'an 250 de notre ère, une grande persécution eut lieu contre les Chrétiens; et sept jeunes gens qui ne voulaient pas désavouer leur croyance, mais qui redoutaient pourtant le martyre, se réfugièrent avec un chien dans une caverne située près d'Ephèse. Ils s'y endormirent, et leur sommeil dura deux cents ans. Sous le règne de Théodose le Jeune, l'an 450, les sept dormants se réveillèrent et rentrèrent dans la ville d'Ephèse, où ils ne furent pas moins surpris des changements qu'ils y trouvèrent qu'on ne le fut de tout ce qu'ils racontèrent au sujet de leur long sommeil, de leurs songes, de leurs visions, etc. Le peuple, émerveillé, les conduisit à l'évêque, celui-ci au patriarche, et le patriarche à l'empereur. Entre autres choses que les sept dormants dirent au prince, ils lui annoncèrent l'avénement de Mahomet et le triomphe du christianisme. Ils se retirèrent ensuite de nouveau dans leur caverne, mais cette fois ce fut pour y mourir tout de bon. Leur chien, nommé *Kratim* ou *Katmir*, avait aussi dormi deux siècles, et, comme ses maîtres, avait acquis, au dire des musulmans, le don de prophétie.

DRAC. Esprit domestique qui correspond au *Kelpie* des Ecossais. Cet esprit est un assez bon sire, dont on n'a guère à redouter que des espiègleries. Si un soigneux garçon d'écurie, par exemple, a tressé les crins d'une mule, le drac embrouille aussitôt la besogne qui a été faite; si l'on a mis du foin dans la crèche, il l'en retire pour le remplacer par du fumier; si l'on a sellé un cheval qui doit se mettre en voyage, il ne manque pas de retourner la selle, de manière à ce que la croupière renferme les oreilles, et la bride enlace la queue. Avec les jeunes filles, et afin de les tourmenter aussi, il se métamorphose en ruban, en peloton. Alors les pauvres petites ne peuvent faire un point sans que le fil ne casse, et jamais elles ne parviennent à nouer convenablement le ruban sur leur tête. Cependant, il est possible d'attraper le méchant lutin à son tour, et l'on s'y prend de la sorte : on répand du mil sur une planche de l'étable, et le drac, après avoir renversé cette graine, cherche à la ramasser; mais comme ses mains sont percées à jour, ainsi qu'un crible, il ne saurait prendre le mil à poignée, et cette déception le met dans un tel état de fureur, qu'il s'enfuit de l'étable pour n'y revenir que longtemps après. Dans quelques localités on le fait apparaître sous la forme d'un cheval, dans d'autres, comme la Montagne-Noire, sous celle d'un agneau.

DRAGON. Cet animal est l'un des plus renommés parmi les êtres que l'on regarde comme fabuleux. Il figure dans un grand nombre des mythes de l'antiquité; les légendes religieuses du moyen âge le mettent fréquemment en scène; et aujourd'hui même encore la théogonie des Chinois le place au rang des animaux les plus vénérés. Mais il ne faut nullement chercher à rattacher la description que donnent les auteurs de leur terrible dragon, avec le chétif reptible que les naturalistes de notre époque appellent ainsi, puisque ce dernier atteint à peine une longueur de trente-deux à trente-cinq centimètres. Maintenant, faut-il croire à l'existence, dans le passé, du monstrueux dragon de la mythologie? nous serions disposé à nous prononcer pour l'affirmative.

Il est remarquable, en effet, que la figure donnée par tous les peuples à cet animal redouté, est exactement la même chez chacun d'eux, et alors il est peut-être possible de penser qu'il avait succédé à ces énormes reptiles antédiluviens dont quelques-uns étaient doués de la triple faculté de vivre sur terre, dans l'eau, et de s'élever dans l'air. Tel était entre autres le ptérodactyle. L'homme si facile, le plus souvent, à se livrer à tous les écarts de son imagination, à s'enthousiasmer pour le merveilleux, apporte aussi quelquefois, en opposition, une sorte d'entêtement à nier avec audace, tout ce qu'il n'a pas vu ou tout ce qu'il n'a pas su comprendre, quoique des circonstances, des faits incontestables viennent fréquemment réduire à néant son bavardage, ses systèmes, et confondre sa vanité scientifique.

Nous venons de parler des légendes du moyen âge où les dragons jouent un rôle important, et nous reproduirons ici l'une des plus fameuses. Il y avait, dans l'île de Rhodes, une grande et sombre caverne nommée *Maupas*, auprès de laquelle il était défendu aux chevaliers de passer, sous peine d'être privés de l'habit de l'ordre. Cette caverne servait de retraite à un dragon épouvantable qui était de la taille et de la grosseur d'un cheval, avec une tête de serpent; de longues oreilles couvertes d'une peau écailleuse, des ailes d'une énorme dimension, noires en dessus et vertes et jaunes en dessous, des jambes ressemblant à celles du crocodile, et une queue terminée en dard et faisant plusieurs plis et retours sur son corps. Quand il courait, il aurait dépassé le daim le plus léger, et dès qu'il remuait, c'était en jetant par les yeux des gerbes enflammées, et en poussant des sifflements qui faisaient tomber en syncope.

Théodat de Gozon, l'un des chevaliers de Rhodes, connaissait toutes ces circonstances; il n'ignorait pas non plus les défenses du grand maître; mais Gozon était engendré de la femme et par conséquent enclin à faire ce qui lui était défendu; mais il était de France (de Milhau, dans l'Aveyron), et porté alors à acquérir de la gloire et à rejeter tout sentiment de crainte.

Cependant l'intrépide Gozon, qui était né aussi un peu sur la lisière de la Gascogne, était convaincu que la prudence et la ruse pouvaient très-bien s'allier avec le courage; et au lieu de marcher droit, comme un étourneau, sur la caverne de Maupas, il s'embarqua pour venir en Provence. C'était faire un long détour et prendre, comme on dit, le chemin des écoliers; mais Gozon avait d'excellentes raisons pour en agir ainsi. Arrivé dans la Provence, il y fit faire un mannequin qui représentait le dragon, et l'ayant fait transporter dans une sorte d'arène, il s'y exerça à s'escrimer contre le monstre factice avec un cheval bien dressé et deux gros chiens, accoutumant ainsi ces animaux à approcher et attaquer sans crainte l'image du dragon. Après avoir perfectionné de la sorte l'éducation de ses auxiliaires, le chevalier revint à Rhodes.

Le jour mémorable fixé par lui pour le grand exploit, il monta à cheval accompagné de deux domestiques et de ses chiens. Parvenu sur un coteau peu éloigné de Maupas, et d'où l'on pouvait apercevoir ce qui se passait devant la caverne, il y laissa ses valets, leur commandant d'accourir s'il avait l'avantage, de s'enfuir s'il était vaincu. Alors, armé de toutes pièces et la lance au poing, il se dirigea sur la caverne, suivi seulement de ses deux chiens. Le dragon ne lui laissa pas achever sa course, et dès qu'il l'aperçut, il se précipita vers lui avec furie. Gozon lui porta dans l'épaule un coup qui mit sa lance en éclats, sans offenser la peau du monstre, à cause des écailles dont elle était recouverte; mais les deux chiens, habitués à s'acharner sur le mannequin, profitèrent de cet instant pour se jeter sur le ventre du véritable dragon, et ils s'y prirent d'une telle force qu'ils obligèrent l'effroyable animal à s'occuper d'eux et à laisser le chevalier mettre pied à terre. Gozon s'approchant de son adversaire, et lui portant la pointe de son épée sur la gorge, à un endroit où la peau était tendre, il la plongea avec dextérité et coupa le gosier du dragon. Celui-ci roula sur le sol et, dans sa chute, entraîna le chevalier; mais les valets, qui avaient toujours eu les yeux sur les combattants, et qui virent qu'il n'y avait plus de danger pour eux, accoururent promptement au secours de leur maître, qu'ils trouvèrent engourdi par la fatigue et la puanteur du monstre qui avait cessé de vivre. On jeta de l'eau au visage du brave Gozon, on le secoua, on le frictionna et on lui fit enfin revenir les esprits. Le chevalier rentra à Rhodes, et se présenta au grand maître qui fut bien surpris et bien joyeux de la victoire de notre héros. Cependant Gozon avait désobéi en allant à Maupas, et par égard pour la discipline, le grand maître le fit conduire en prison et lui ôta son habit; mais ce n'était qu'une cérémonie de convenance et, peu de jours après, on rendit au chevalier et sa liberté et son habit. Depuis cette époque on n'appela plus Gozon que l'*exterminateur du dragon*. Un certain chevalier Foxan, l'un de ceux qui ont écrit l'histoire du dragon de l'île de Rhodes, affirme que l'aîné de la famille Gozon conservait une pierre sortie de la tête de ce dragon, laquelle pierre était de la grosseur d'une olive de plusieurs couleurs éclatantes et souveraine contre toutes sortes de venins.

Comme nous en avons déjà fait l'observation plus haut, si Gozon était brave, il était aussi pas mal rusé, et en voici un second témoignage qui est sans réplique. Ayant été nommé, en 1346, au nombre des chevaliers qui devaient élire le grand maître, après la mort d'Elion de Villeneuve, il ne trouva rien de mieux que de se proposer lui-même, et eut assez d'éloquence pour convaincre l'assemblée qu'elle ne pouvait

faire un meilleur choix. Il fut élu en effet, et conserva cette dignité jusqu'à sa mort, qui arriva dans le mois de septembre 1353. On mit sur son tombeau : *Draconis extinctor*.

On distingue dans l'histoire des théogonies et des superstitions, plusieurs classes de dragons. « On s'est servi du dragon, dit M. Bescherelle, pour figurer le triomphe du bien sur le mal, de la lumière sur les ténèbres, de la civilisation sur l'ignorance. La Vierge, mère du Rédempteur du monde, écrase du pied la tête du dragon par qui le mal est venu sur la terre. » On doit aussi considérer particulièrement cet animal comme le symbole de la vigilance, et l'on voit, dans les mythes des anciens, que c'est à lui que l'on confie la garde du jardin des Hespérides, de la toison d'or, d'Andromède, etc. De nos jours encore, les superstitions populaires citent une foule de cavernes défendues par des dragons, parce qu'elles renferment des trésors.

« Le dragon, » dit mademoiselle Amélie Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, « fait de rares apparitions dans notre contrée; il la traverse seulement en passant; et, toutefois, il peut y apporter la fortune ou la mort. Si, en planant dans les airs, il laissait tomber un de ses excréments, une épidémie mortelle se répandrait aussitôt dans le pays. Le dragon est aveugle, mais il porte sur la tête un diamant d'un prix inestimable, qui lui sert à s'éclairer, et qu'il ne dépose jamais que pour boire au courant d'une source, lorsqu'il est altéré par ses longs voyages. Défiez-vous de l'apparition de ce monstre : au détour de quelque frais vallon, au fond duquel une eau vive roule ses filets d'argent sur un lit de cailloux nets et polis, vous serez surpris par un bruit inaccoutumé!... c'est le frémissement redoutable des ailes immenses du dragon qui choquent l'air avec autant de violence que le ferait la tempête. Le monstre apparaît tout à coup; sa forme gigantesque couvre le vallon de son ombre; son corps sinueux se précipite, tournoyant et enflammé comme la foudre! Il lance autour de lui les reflets magiques de son œil de diamant, dont l'éclair glace et fascine! Tâchez d'échapper à ce regard ; faites-vous si humble et si petit que le monstre ne puisse vous apercevoir; son inquiétude n'est que d'un instant, car l'orgueil le rassure. C'est alors qu'il dépose le talisman auquel il doit sa puissance. Le diamant scintille sous le gazon où il est caché, et l'enrichit d'une gerbe d'étincelles lumineuses, tandis que le dragon déjà troublé et languissant, à cause de son aveuglement subit, suspend aux flots de la source sa langue altérée. Voici le moment favorable, il faut braver la présence du monstre et se saisir du diamant ; le dragon, dans sa cécité, mourra infailliblement de désespoir; mais celui qui aura accompli cet acte de courage possédera une fortune incalculable, surpassant encore tout ce qu'un fol espoir peut rêver.

« A propos de la soif habituelle qui tourmente le dragon, et dont, suivant la tradition normande, il y a possibilité de tirer si bon parti, nous rappellerons que, dans les légendes de diverses contrées, la demeure qu'on indique aux monstres de cette sorte est toujours située au bord de la mer, d'un fleuve ou d'une rivière. Témoins la Tarasque du Rhône et la Gargouille de la Seine. Quelques érudits se sont fondés sur cette circonstance pour démontrer que les dévastations attribuées aux dragons et aux autres serpents monstrueux, figuraient les ravages occasionnés par le débordement des eaux. Comment supposer cependant qu'une image semblable, qui n'aurait point la valeur d'un symbole religieux, mais simplement celle d'une comparaison poétique, aurait été conçue ou renouvelée en tant de lieux différents? D'ailleurs, l'opinion que l'on s'est formée de la prédilection du dragon pour le voisinage des eaux, n'est due, peut-être, qu'à l'observation faite antérieurement, que les endroits marécageux sont favorables à la croissance démesurée de certains reptiles. Au reste, la tradition qui attribue au dragon une soif inextinguible, a été commentée avec des détails d'une bizarrerie très-ingénieuse dans les écrits que nous a légués le moyen âge. On lit, dans le neuvième livre du *Roman d'Alexandre* : — « Monseigneur sainct Jéroisme dit « que le dragon a tousiours soif et à peine se « peult saouller d'eau quand il est dedans une « rivière. Parce il a tousiours la gueulle ou- « verte en vollant, pour tirer le vent à soy « pour reffroidir sa challeur et son ardeur qui « l'esmeult à si grant soif.

« Quand le dragon voit une nef en la mer, « et le vent est fort contre la voille, il se met « sur le tref de la nef, pour cueillir le vent « pour soy reffroidir. Et est aucuneffois le « dragon si pezant et si grant qu'il fait au- « cuneffois verser la nef par sa pezanteur. « Mais quant ceulx de la nef le voyent ap- « proucher, ils ostent la voille pour eschap- « per du dangier. »

En Normandie, on croit à des dragons blancs, à des dragons noirs, à des dragons rouges, qui fondent du haut des airs sur certaines gens, pour les enlever et les transporter dans des lieux mystérieux, croyance qui vient, sans aucun doute, de l'Orient.

Les Chinois placent dans l'intérieur de leur maison et aux angles des toits, des figures de dragon, dirigées sur les habitations voisines, comme s'ils cherchaient, au moyen de ces surveillants inanimés, de se mettre à l'abri des maléfices de ces mêmes voisins. *Voy*. VOUIVRE.

DRAPÉ. Cheval fabuleux dont les habitants d'Aigues-Mortes, en Languedoc, effrayent leurs enfants. C'est comme le *croque-mitaine* des Parisiens, l'*ogre* du Petit-Poucet de Perrault. Quand *lou Drapé*, disent-ils, passent dans la rue ou sur un chemin, il ne manque pas de saisir et de mettre sur son dos, l'un après l'autre, tous les enfants égarés ; sa croupe s'allonge au

fur et à mesure qu'il faut plus de place, de manière qu'il peut en emporter à la fois cinquante et cent s'il le faut. Où conduit-il ensuite sa charge? Ma foi, l'on n'en sait rien; mais les petits bandits ne peuvent s'attendre à autre chose qu'à recevoir le fouet tous les jours et manger du pain sec. *Lou Drapé* ou *le Drapé* est donc non-seulement pour les bambins un objet de terreur, mais encore le thème de leurs plus sérieux commentaires.

DROITS SEIGNEURIAUX. Nous ne sommes nullement de ceux qui rangent ces droits parmi les actes de tyrannie : nous ne voyons, au contraire, dans la plupart de ceux qui existaient, que des témoignages de la naïveté de nos pères et des bons rapports qui avaient lieu entre les grands et les petits. S'il nous fallait absolument classer ces droits-là, nous serions disposé à les considérer comme une sorte de superstition, très-bénigne, apportée dans l'exercice de l'autorité ; une excentricité analogue à celle qui distingue si éminemment les Anglais. Quel caractère criminel se peut-il rencontrer, en effet, dans l'exemple suivant, qui est à peu près le spécimen de ces redevances contre lesquelles on a fait et l'on fait encore tant de bruit?

Le seigneur de Noix exigeait des paroissiens de Cressanges, village situé dans la châtellerie de Verneuil, en Bourbonnais, que le dernier mardi du mois de mars, ils se présentassent tous, au lever du soleil, dans le cimetière de la paroisse. Ils devaient y rester et s'y promener, sans sortir dehors, jusqu'au soleil couchant, se faisant apporter là à boire et à manger, sans parler les uns aux autres. A celui qui, par inadvertance, leur aurait fait une question, ils ne devaient pas répondre ; mais lui faire la *moue* et dire : ***Mars est mars, à Cressanges sont les musards.*** Quiconque manquait en quelque point à cet usage, était tenu de payer au seigneur 6 sous 7 deniers d'amende.

DROLES, TROLLS, TROLLEN, TROLLOS, TROW. Noms que l'on donne, dans divers lieux de l'Allemagne, puis en Danemark, en Norwége et en Islaude, à des génies familiers qui aident, à ce que l'on croit, dans les occupations du ménage, et se livrent particulièrement au pansement des chevaux. Il est à remarquer que le nom de *drôles* s'applique aussi, dans la Franche-Comté, aux valets de ferme qui sont précisément chargés des soins que nous venons d'indiquer.

Sano le grammairien rapporte, dans son *Histoire du Danemark*, « qu'il y avait autrefois, selon l'opinion du peuple, trois espèces de trolls, qui, au moyen de la magie, produisaient toutes sortes de choses étranges. Les premiers étaient une sorte de monstres difformes que, dans l'antiquité, on appelait géants, et qui étaient beaucoup plus grands et plus forts que le peuple de nos jours. Les autres étaient bien au-dessous pour la vigueur et la force, mais ils les surpassaient de beaucoup pour l'intelligence. Ils connaissaient les secrets de la nature et pouvaient prophétiser l'avenir. Après de longs combats, ces maîtres sorciers finirent par vaincre les géants, et non-seulement ils étendirent leur domination sur tout le pays, mais ils devinrent dieux. Les troisièmes étaient un mélange des deux premières races, mais ils ne pouvaient se comparer ni aux géants pour la puissance physique, ni aux seconds pour la science magique. »

Dans ses *Lettres sur l'Islande*, M. Xavier Marmier dit des habitants : « Ils croient aux pressentiments, aux apparitions, aux rêves. Ils rencontrent souvent des fées et des trolles. Ils ont une grande confiance dans l'adresse des nains et redoutent la force des géants. » Il y a dans cette croyance un souvenir de leur cosmogonie. Ils se rappellent que leur terre avait été formée avec les membres d'un géant et que, dès le jour de la création, les nains habitaient dans le flanc des montagnes.

« Les trolles, » dit encore le même auteur dans ses *Lettres sur le Nord*, en parlant des esprits de la Norwége, « ont le pouvoir de se rendre invisibles. Ils assistent aux banquets et nous en dérobent d'une main inaperçue les mets posés sur la table. Quelquefois aussi ils sont tendres et généreux. Ils recherchent les filles des hommes et tâchent de les emmener dans leurs grottes solitaires. Si le pauvre les invoque, ils viennent à son secours et lui distribuent les trésors qu'ils tiennent enfouis dans le sein de la terre ; mais si on les irrite, il faut se hâter de fuir, car rien n'apaise leur esprit vindicatif. »

DRORGS. Les habitants des îles Feroë appellent ainsi les nains qui appartiennent à la classe des esprits.

DROULSDES. *Voy.* ALBRUNES.

DROWS. Noms que les indigènes des îles Orcades et de Shetland donnent à leurs nains ou gnomes, méchants esprits qui se rendent coupables, dans ces contrées, des mêmes tracasseries auxquelles on les voit se livrer en Ecosse, en Bretagne, en Allemagne, etc.

DRUS. Mot breton qui signifie ***l'esprit malin, le diable.*** Ce même mot désigne, dans la Frise, l'homme qu'on suppose en commerce avec Satan.

DUENDE. Les Espagnols appellent ainsi un de leurs esprits familiers.

DUERG. L'un des noms que les Ecossais donnent aux nains qui appartiennent à la classe des esprits.

DURST. *Voy.* CHASSES DES ESPRITS.

DUSES. Sorte de satyres à l'existence desquels on croyait encore dans nos provinces au commencement du siècle dernier. Saint Augustin, qui les signale aussi chez les Galls, rapporte qu'ils étaient de deux espèces, l'une blanche et bienfaisante, l'autre noire et méchante. En d'autres termes, les duses représentaient alors le bien et le mal, mais plus tard ils ne furent que l'image du diable.

EGALITÉ. Nous lisons ce qui suit dans le *Traité des erreurs et des préjugés* publié par M. Gratien de Semur :

« La prétention à l'égalité nous paraît, comme tant d'autres choses, provenir d'un préjugé. Nous disons que la prétention à l'égalité provient d'un préjugé, parce qu'une parfaite égalité est impossible, et que la raison ne doit admettre que ce qui est possible. Au surplus, comme ce sujet est extrêmement délicat et que de certains esprits n'entendent pas raillerie sur ce point, à nos raisons nous substituerons pour cette fois celle de Voltaire, en lui empruntant le passage suivant, extrait de ses opuscules philosophiques.

« — Il est clair que les hommes jouis« sant des facultés attachées à leur nature, « sont égaux ; ils le sont quand ils s'acquit« tent de leurs fonctions animales. L'empe« reur de la Chine, le grand mogol, le pa« dishah de Turquie, ne peuvent dire au « dernier des hommes : Je te défends de di« gérer, d'aller à la garde-robe, de penser ! « Tous les hommes seraient nécessairement « égaux s'ils étaient sans besoins. La misère « attachée à notre espèce subordonne un « homme à un autre homme. Une famille « nombreuse a cultivé un bon terroir ; deux « petites familles voisines ont des champs « ingrats et rebelles : il faut que les deux « pauvres familles servent la famille opulente « ou qu'elles l'égorgent : cela va sans diffi« culté. Une des deux familles indigentes va « offrir ses bras à la rive pour avoir du pain ; « l'autre va l'attaquer et est battue. La famille « servante est l'origine des domestiques et des « manœuvres ; la famille battue est l'origine « des esclaves. Le genre humain, tel qu'il « est, ne peut subsister à moins qu'il n'y ait « une infinité d'hommes utiles qui ne possè« dent rien du tout, car certainement un « homme à son aise ne quittera pas sa terre « pour venir labourer la vôtre ; et si vous « avez besoin d'une paire de souliers, ce ne « sera pas un maître des requêtes qui vous la « fera.

« Chaque homme, dans le fond de son « cœur, a le droit de se croire entièrement « égal aux autres hommes ; il ne s'ensuit pas « de là que le cuisinier d'un cardinal doive « ordonner à son maître de lui faire à dîner ; « mais le cuisinier peut dire : — Je suis « homme comme mon maître ; je suis né « comme lui en pleurant ; il mourra comme « moi dans les angoisses ; nous faisons tous « deux les mêmes fonctions animales ; si les « Turcs s'emparent de Rome, et si alors je suis « cardinal et mon maître cuisinier, je le « prendrai à mon service. — Tout ce discours « est raisonnable et juste ; mais en attendant « que le grand Turc s'empare de Rome, le « cuisinier doit faire son devoir, ou toute so« ciété humaine est pervertie. »

« Quand Voltaire écrivait cela, il n'avait point vu nos révolutions. Qu'aurait-il donc dit s'il en eût été témoin ? Les révolutions, considérées sous leur point de vue social, portent avec elles des leçons qui coûtent trop cher pour qu'il soit permis de ne pas en profiter. Jamais l'inégalité n'a été plus flagrante, plus audacieuse que sous le règne de l'égalité. On a dit avec raison que l'amour excessif de l'égalité n'était que la haine des supérieurs. On ne prêche l'égalité que pour monter ; quiconque la préconise pour descendre est un hypocrite ou un poltron ; rangeons-la donc au nombre des préjugés les plus dangereux. »

EGLISE DE LUND. La tradition suivante est rapportée par M. Xavier Marmier, dans ses *Lettres sur le Nord* : « Comme toutes les anciennes églises, celle de Lund (Suède) a sa légende. Dans la chapelle souterraine, on aperçoit, d'un côté, un homme debout embrassant avec force un des piliers ; de l'autre, une femme accroupie, tenant un enfant sur ses genoux et enlaçant une colonne pour la renverser. On raconte qu'un jour un géant de la Scanie, nommé Finn, vint trouver saint Laurent et lui dit : — « Je te bâtirai une magnifique église, à la condition, ou que tu sauras mon nom quand elle sera finie, ou que tu me donneras le soleil, la lune, ou les deux yeux de ta tête. » Le saint accepta. Finn se mit à l'œuvre, et c'était merveille de voir avec quelle force et quelle habileté il entassait pierre sur pierre. Déjà les murailles étaient achevées, déjà la voûte commençait à s'arrondir, et le saint ne savait pas encore le nom du géant. Il avait d'abord cru que c'était une chose facile de l'apprendre ; mais il eut beau le demander à tous les anges du paradis, à tous les prêtres et à tous les paysans de la Scanie, personne ne put le lui dire. Il commençait à être inquiet, car l'église grandissait chaque jour à vue d'œil. Mais un soir qu'il passait dans la campagne, il aperçut une femme assise sur le seuil d'une maison avec un enfant. L'enfant pleurait, et sa mère lui dit : — « Taistoi, ton père Finn va venir, et il t'apportera le soleil et la lune ou les deux yeux de saint Laurent. » Cette fois le bon saint s'en retourna chez lui tout joyeux. Quelques jours après, le géant vint le sommer de tenir sa promesse. — « Allons, Finn, dit saint Laurent, l'église n'est pas encore finie, plus tard nous verrons. » Quand le malheureux architecte entendit prononcer son nom, il se précipita dans la catacombe, et embrassa un des plus forts piliers pour le renverser ; sa femme et son enfant en firent autant, et le saint les changea en pierre. Ils sont restés là suspendus à leur colonne, et l'église du saint s'est élevée sur leur tête comme la religion du Christ sur les couches pétrifiées du paganisme. »

EGLISSERION. *Voy.* LICORNE.

ELBROUZ. Montagne élevée du Caucase, que le vulgaire dit inaccessible lorsqu'on n'a point pour la gravir une permission de Dieu. Ce fut là, selon la tradition, que l'arche sainte s'arrêta d'abord, puis elle fut poussée vers l'Aarat. Toutes les tribus du Caucase racontent que l'Elbrouz est fréquenté par des esprits malins et des démons dont le prince se nomme Djin Padischah.

dans la nature, auxquelles nous puissions nous adresser pour une explication. Mais ces *deux* forces n'en font-elles pas *une seule?* Et même sous le nom *d'électricité*, les philosophes praticiens ne comprennent-ils pas aussi la chimie? Pour peu qu'on se soit occupé de sciences, on ne disputera pas maintenant ce que M. Faraday a prouvé le premier, que ces *trois* puissances ne sont en réalité que de simples modifications *d'une seule grande source de pouvoir;* car, non-seulement la force électrique peut être ménagée de manière à produire l'attraction et la répulsion dans tous les corps, sans altérer en rien leur nature constituante, mais elle peut encore être appliquée de manière à produire une vraie décomposition chimique de ses derniers éléments. Par le même *pouvoir universel*, nous pouvons rendre le fer magnétique, ou le priver de cette propriété. Nous pouvons, de plus, changer par ce moyen, la *polarité* de l'aiguille d'un compas de vaisseau. L'électricité est-elle alors la source de l'agence médicale, la source du pouvoir par lequel l'opium et l'arsenic tuent et guérissent? Avant de répondre complétement à cette question, il faut que nous sachions d'abord l'effet de l'application directe de l'électricité à la vie animale.

« Quelle est son action quand on l'applique directement à l'homme vivant? Elle a causé, guéri et aggravé presque toutes les maladies que l'on peut nommer, soit qu'elle arrive sous la forme de la foudre, ou qu'elle soit amenée par les combinaisons beaucoup moins énergiques de l'invention humaine. Si, comme dans le cas de phénomène magnétique, elle peut produire, ôter et changer l'aimant, ou le mode d'action de l'aiguille, elle peut de même donner, ôter et changer chacune des fonctions particulières des nombreuses parties du corps humain auquel elle serait appliquée dans des circonstances particulières. Elle a guéri la paralysie et l'a causée. Mais la strychnine n'en a-t-elle pas fait autant? Ainsi que l'arsenic, elle a fait trembler de tous leurs membres les plus forts et les plus braves, et comme ce même agent, elle a guéri la fièvre intermittente. En quoi donc son action diffère-t-elle ici de l'arsenic? Si elle a fait dormir un homme et tenu l'autre éveillé, l'opium en fait autant. L'électricité a guéri les crampes et les a causées. L'acide prussique et le nitrate d'argent ont produit le même effet. Ne pouvons-nous donc pas, au delà de toute objection, déclarer que l'action de ces substances médicales est purement électrique? Par le même pouvoir identique, le mercure fait saliver, l'antimoine provoque à dormir et la rhubarbe purge. Par le même pouvoir identique ils peuvent tous produire des effets opposés. L'agence première des substances purement médicales est donc une seule et même chose, le pouvoir de remuer électriquement le corps en quelques-unes de ses diverses parties ou atomes, intérieurement ou extérieurement, selon la *condition électrique* préalable du cerveau des différents individus auxquels ces remèdes sont administrés; car toutes ces substances agissent premièrement sur le médium du cerveau et des nerfs. Les derniers résultats apparemment dissemblables de l'action de différentes substances, dépendent entièrement de la dissemblance apparente des fonctions des organes qu'elles influencent. Comme on l'a déjà remarqué, la température de la partie de l'organe influencé de la sorte, subit toujours un changement analogue. Si on me demande comment l'opium ou l'antimoine peuvent changer la température ou le mouvement d'un organe quelconque, en agissant sur ses nerfs, je ne puis que m'en rapporter aux changements qui ont lieu dans la chimie, par le moyen de la chaîne galvanique (17). Les corps soumis à leur action, de froids qu'ils étaient, deviennent instantanément chauds, de même que les corps préalablement chauds, se refroidissent sous la même influence, le mouvement étant, dans les deux cas, l'effet également instantané. Selon le degré et la durée de la force électrique qu'on applique, de tels corps sont simplement électrisés, conservant encore leur apparence et leur nature ordinaires; ou bien ils sont chimiquement décomposés dans quelques-uns de leurs principes constitutifs, leurs atomes étant repoussés ou attirés dans les deux cas d'une manière nouvelle. Toutes nos substances purement médicinales agissent d'une manière parfaitement analogue sur les organes vivants; s'ils exercent sur les organes morts une influence quelconque, c'est seulement en empêchant la putréfaction, ou en décomposant chimiquement les différentes parties. Les vieux auteurs avaient bien raison quand ils disaient: « La médecine n'agit « point sur les cadavres. »

« Si l'on me demande encore comment il se fait qu'une substance donnée exerce une influence sur une partie du système plutôt que sur un autre, il faut aussi que je m'en rapporte à la chimie. N'avons-nous pas l'affinité élective, ou une disposition dans les corps inorganiques de se combiner avec les mouvements ou les modes de corps particuliers, plutôt qu'avec d'autres, et d'y opérer des changements par une affinité *élective*

(17) L'arsenic, le mercure et l'alcool en fort petites doses, agissent par l'électricité, soit en bien soit en mal, sur l'estomac vivant. En de grandes doses, ils exercent tous les trois une action chimique sur le même organe, car alors ils le décomposent invariablement; mais les mêmes doses appliquées à l'estomac mort, le préservent de la décomposition putride. Les acides minéraux convenablement délayés, agissent par l'électricité sur l'économie vivante. A l'état concentré, ils décomposent chaque partie du corps vivant ou mort à laquelle on pourrait les appliquer. Les poisons du boa et du serpent à sonnettes, si mortels pour d'autres animaux, n'ont pas d'effet visible sur leurs propres espèces. Rien que l'électricité, dans ses différentes modifications, pour expliquer tout cela.

périence, on pourrait atteindre un effet applicable, soit en bien soit en mal; car il faut bien se rappeler, non-seulement que tous les remèdes font voir de temps en temps une affinité *élective* qui diffère de celle qu'ils exercent ordinairement, mais que lors même qu'ils agissent selon leur cours ordinaire, ils ont encore le double pouvoir d'attraction et de répulsion, le pouvoir d'aggraver ou de soulager les symptômes que l'on prétend guérir à la vérité. Par ces deux pouvoirs, et point d'autres, l'attraction et la répulsion, on est forcé d'expliquer tous les changements que subit le corps, soit en santé, soit sous l'influence de la maladie. Par *l'attraction* la matière fluide d'une sécrétion devient consistante et organisée, pour être rejetée ensuite par le même organe, et par *répulsion*, sous la forme fluide de sécrétion. Si cela est vrai, le changement de la température doit causer, à lui seul, dans les corps vivants, tout changement constitutionnel et local, tout vice, toute variation, soit dans les glandes, soit dans les muscles, les nerfs, les vaisseaux, ou toute autre partie qui ait jamais été le sujet d'un examen médical. On pourrait le prouver d'après tout ce que nous savons de la vie et des lois de la vie. Le froid et le chaud, quelles maladies n'ont-ils pas causées? quelles maladies n'ont-ils pas guéries sous la forme de bains froids et chaux? Qu'on voie encore l'effet de la chaleur sur l'œuf. Qu'on observe comme ce corps, grossier en apparence, se change sous l'influence de la *chaleur*, appliquée même artificiellement, en os sur la peau, et en muscles avec l'appareil convenable de vaisseaux et de nerfs! On me dira que l'œuf était prédisposé à de tels changements. C'est vrai, mais le changement de température ne peut agir sur quelque chose que ce soit, que selon sa prédisposition originelle; cela n'explique-t-il pas pourquoi un frisson cause à une personne le rhumatisme, et à une autre la consomption? Par l'influence de la chaleur, on voit la laine des moutons et les plumes des poules remplacées, en quelques générations, par du poil. On peut rendre de la même manière ovipares certains animaux vivipares. L'aphis et le cloporte, par exemple, peuvent être amenés à pondre ou à produire des petits, selon la volonté de celui qui fait des expériences, par une simple variation de la température dans laquelle il les tient. Qu'on observe encore l'effet de la température sur le monde végétal; si au milieu de l'hiver, on introduit dans une chambre chaude la branche d'une vigne qui pousse près d'une croisée, et qu'on l'y retienne pendant quelques semaines, elle se trouvera couverte de feuilles et de fleurs. Qu'on voit donc l'influence étendue et toute-puissante de la température sur tout objet vivant, depuis l'homme qui n'atteint sa maturité qu'après plusieurs étés successifs, jusqu'à la gourde qui pousse et périt en une seule nuit (18)! »

(18) Libes, *Traité élément. de phys.*

ELEONORE D'AQUITAINE. On trouve dans la chronique rimée de Philippe Mouskes, la tradition suivante sur l'origine d'Éléonore d'Aquitaine, femme du roi de France Louis VIII. Un comte d'Aquitaine, chassant un jour dans une forêt, se trouva, par une circonstance quelconque, séparé de sa suite, et erra longtemps à l'aventure avant de retrouver son chemin. Durant sa recherche, il fit rencontre d'une belle fille qui était assise au bord d'une fontaine, et descendit alors de cheval pour se placer à côté d'elle et lui conter fleurette. La demoiselle l'écouta en souriant, et comme il lui proposa de le suivre, elle lui répondit qu'elle y consentirait s'il lui jurait de la prendre pour femme. Il en fit le serment, l'emmena et la présenta comme son épouse à ses chevaliers et à sa cour. Cette union fut d'abord prospère. Toutefois, le comte avait remarqué dans les habitudes de sa femme une circonstance singulière qui lui donnait beaucoup à penser. Chaque fois que la comtesse assistait à la messe, elle ne manquait pas de se retirer au moment de la consécration, sans que les observations qu'il lui faisait à ce sujet la déterminassent à agir différemment. Longtemps il souffrit de cette étrange conduite avant d'oser recourir à d'autres moyens que la douceur et la persuasion; mais las enfin de voir que ses bons procédés n'étaient point appréciés de sa femme, il donna l'ordre à des hommes d'armes de barrer le passage à celle-ci lorsqu'elle voudrait sortir avant la fin du saint sacrifice. Ces ordres furent exécutés : vingt gardes s'opposèrent à la fuite de la comtesse, tandis que, d'un autre côté, on avait averti le prêtre qui, l'étole en main pour la lui poser sur la tête, s'avança vers elle et lui jeta de l'eau au visage, en prononçant les saintes paroles appropriées au cas. Une scène des plus scandaleuses s'ensuivit : cette femme si calme, si digne d'ordinaire, se débattit alors comme un démon, et apporta tant de violence qu'elle parvint à échapper à ceux qui tentaient de la maintenir. On la vit s'élancer d'un seul bond au haut du porche, puis disparaître en enlevant avec elle la couverture du moustier.

Plusieurs enfants étaient nés de cette union, et comme ils avaient été baptisés, la mère n'avait conservé aucun pouvoir sur eux. Eléonore était issue de cette génération et ne laissait rien à reprendre à ses mœurs. Toutefois, quand Charles VIII voulut se séparer d'elle, il ne manqua pas de récriminer sur son origine. Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, se montra plus accommodant, et elle épousa ce prince en secondes noces.

EL-FEUREU. Nom que l'on donne à Obrechies, dans le département du Nord, à un feu de paille que les enfants allument le premier dimanche du carême, et auquel les

cevoir, à son retour, qu'on le lui avait changé.

« Elle alla consulter aussitôt une voisine, qui, pour s'assurer du fait, tenta l'épreuve suivante : elle cassa une douzaine d'œufs et en rangea les coques devant l'enfant ; aussitôt, celui-ci de s'écrier : *Oh! que de petits pots de crême ! Oh! que de terrines de lait !* (Remarquez que c'était un enfant à la mamelle qui s'exprimait avec tant d'énergie.) Il n'en fallait pas davantage pour que l'échange fût valablement constaté. La voisine officieuse conseilla, afin de forcer la fée à reprendre son enfant et à rapporter l'autre, de faire crier bien fort le premier, et d'avoir l'air de le maltraiter rudement. La tentative eut plein succès ; rappelée par les cris de sa progéniture, la fée accourut tout émue, suppliant qu'on épargnât son cher enfant, qu'on le lui rendît même ; et qu'à ce prix elle rapporterait celui qu'elle avait enlevé. La fée, on s'en doute, fut prise au mot. Par malheur, ceci est une conclusion assez exceptionnelle dans l'histoire des enlèvements d'enfants.

« En Bretagne et dans le pays de Galles, la donnée de légende existe avec une modification dans le moyen, puérilement original, que la mère emploie pour forcer l'enfant de fée à parler, et à trahir par là sa descendance. Au lieu de présenter une douzaine de coques d'œufs devant l'enfant, la mère feint de préparer à dîner dans une seule coque pour dix laboureurs de la maison.

« — Que faites-vous là, ma mère? disait le nain avec étonnement ; que faites-vous là, ma mère?

« — Ce que je fais ici, mon fils? je prépare à dîner dans une coque d'œuf, pour dix laboureurs de la maison.

« — Pour dix, chère mère, dans une coque !

« J'ai vu l'œuf avant de voir la poule blanche ; j'ai vu le gland avant de voir l'arbre ; j'ai vu le gland et j'ai vu la gaule ; j'ai vu le chêne au bois de Brézal, et n'ai jamais vu pareille chose.

« — Tu as vu trop de choses, mon fils : clic ! clac ! clic ! clac ! petit vieillard, ah ! je te tiens (19) ! »

ENFANTS. Beaucoup de gens ont la prétention de connaître d'avance, aux pronostics suivants, quel sera le sexe d'un enfant qui n'est pas encore né : si la mère témoigne beaucoup de gaieté durant sa grossesse, ou qu'elle se sente lourde du côté droit, elle aura un garçon ; si, au contraire, elle est mélancolique, pâle, ou que la pesanteur ait lieu du côté gauche, c'est une fille qu'elle mettra au monde. Selon Albert le Grand, les parents sont assurés d'avoir des garçons s'ils se nourrissent de lièvre ; mais il ne leur échoit que des filles s'ils ont un goût prononcé pour la fressure de porc. M. Jacquemin rapporte aussi qu'aux eaux d'Ems, en Allemagne, on croit que les femmes qui font usage de la source bubenquelle ont des garçons, tandis qu'elles n'ont que des filles si elles s'abreuvent à la source mædchenquelle.

Dans la classe populaire, en Russie, on se permet rarement de complimenter une mère sur la beauté de son enfant ; car si cette mère oubliait de *cracher* sur votre politesse, son enfant serait menacé des plus grands malheurs ; et la crainte qu'elle éprouverait alors ferait naître contre vous, dans son cœur, la plus grande aversion.

ENFANTS DE ZEITELMOOS. On trouve sur le Fichtelberg, entre Wuusiédel et Weissenstadt, une grande forêt appelée Zeitelmoos et tout auprès un vaste étang. Selon la tradition, ce lieu est le séjour d'un grand nombre de lutins et d'esprits des montagnes. On raconte qu'un voyageur qui traversait cette forêt, à la nuit tombante, y rencontra deux enfants assis à côté l'un de l'autre, comme s'ils avaient été attardés ou égarés. Il les engagea paternellement à se retirer dans leur maison ; mais les petits drôles se mirent aussitôt à lui rire au nez d'une manière fort impertinente. Il s'éloigna donc sans plus insister ; mais il fut bien surpris lorsque, plus loin sur la route, il vit derechef ces mêmes enfants qui éclatèrent encore de rire lorsqu'il passa. C'étaient de méchants esprits de la montagne qui se tenaient là pour narguer les voyageurs et chercher à leur nuire.

ENFANTS PRÉCOCES. On voit de temps à autre des enfants dont la précocité phénoménale est admirable surtout pour les étrangers qui s'occupent peu du résultat de ce produit anticipé. Quant aux parents, si empressés de faire une exhibition de ces petites merveilles qui leur doivent le jour ; si fiers de facultés qui, à tout prendre, ne leur doivent absolument rien, puisque les père et mère les plus sots ont souvent des enfants d'esprit ; quant à ces parents-là, disons-nous, bien loin d'approuver, d'exciter le développement insolite de ces petits êtres que la nature a confiés à leurs soins, tous leurs efforts devraient tendre à comprimer, à modérer au moins, une exubérance de facultés qui n'a lieu d'ordinaire qu'en abrégeant considérablement la vie de ceux chez qui elle se produit. Voyons toutefois ce qu'a écrit à ce sujet M. de Semur :

« Il n'est personne qui n'ait entendu dire d'un enfant : *il ne vivra pas, il a trop d'esprit.* Cela se dit aussi, mais ironiquement, de quelques hommes faits et parfaitement bien portants. Cette croyance serait un préjugé si on voulait en faire la base d'une règle générale, mais on ne saurait nier que le développement trop hâtif d'une disposition quelconque, si ce développement est poussé jusqu'à l'extraordinaire, ne soit capable de fatiguer, d'user l'individu chez lequel il s'opère. Les jardiniers n'aiment point à voir un arbre trop chargé de fruits ; ils en élaguent même une partie pour que les au-

(19) Th. de la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne.*

tres puissent arriver à leur maturité après avoir obtenu leur grosseur normale. Sans doute on ne saurait en agir de la sorte avec les enfants, nous ne dirons pas qui promettent, mais qui menacent d'être doués de facultés trop précoces et surnaturelles ; mais quand ces rares circonstances se présentent, la vanité des parents contribue souvent au mal qui en résulte. On retient les chevaux fougueux comme on stimule ceux dont les mouvements sont mous et paresseux. Les parents auxquels appartient un enfant phénoménal agissent presque toujours au rebours : ils stimulent la fougue qu'ils devraient contenir, ajoutant ainsi une fatigue factice à une fatigue naturelle. Ils sont si fiers d'étaler la valeur d'un petit prodige ! Bienheureux encore quand ils n'en font pas l'objet d'une abominable spéculation. Jamais nous n'avons pu voir sans une douloureuse indignation ces pauvres petits savants dont on dégrade l'âme en exaltant leur intelligence, colportés d'académies en académies, afin d'obtenir des certificats à l'aide desquels on renchérira le prix des places, quand on en fera l'objet d'un spectacle public et rétribué. Cela serre le cœur. Comme si, cependant, ce n'était pas assez d'une pareille dégradation quand des parents exploitent eux-mêmes la précocité de leurs enfants, il reste encore un degré à monter sur l'échelle de l'infamie : c'est lorsqu'il s'établit une sorte de sous-location avec un traitant qui dispose de l'enfant pour un temps donné moyennant une rétribution convenue ! Le locataire, qui veut réaliser le plus de bénéfices possibles pendant la durée de son bail, ne craint point de détériorer une valeur, un meuble vivant dont il a l'usufruit ; et quand il a pressuré la production, que lui importe que la propriété périsse ! La loi est sévère envers les pauvres diables qui vendent dans les rues, sans être munis d'une patente, des bagatelles à un ou deux sous ; la loi fait emprisonner les vieillards qui, dans leur jeunesse, avaient ignoré que l'on ne pourrait un jour, sans délit, croire à la charité publique et l'implorer ; la loi est muette au regard des homicides par spéculation. Bien plus ! les exhibiteurs des enfants prodiges les produisent dans le monde avec l'autorisation de la police ! En présence de ces turpitudes, c'est un bien beau mot que celui de l'Ecriture : *Heureux les pauvres d'esprit !*

« Adrien Baillet a composé un traité fort curieux sur les enfants célèbres par leurs études. Il en cite cent soixante-trois qui se sont distingués par des talents extraordinaires, et parmi ceux-ci il en est bien peu qui soient parvenus à un âge avancé. Ainsi les deux fils de Quintilien, dont leur père parle avec tant d'admiration, n'accomplirent, ni l'un ni l'autre, leur dixième année; ainsi Hermogène, qui, dès l'âge de quinze ans, enseignait la rhétorique à Marc-Aurèle, qui par ses talents précoces éclipsa de son temps les plus fameux rhéteurs de la Grèce, ne mourut pas à vingt-quatre ans ; mais à cet âge il perdit le jugement et la mémoire, et oublia tout ce qu'il avait appris. Le fameux Pic de la Mirandole mourut à trente-deux ans ; Jean Second avant vingt-cinq ans. Pierre de Lamoignon mourut à vingt-trois ans; dès l'âge de quinze ans il composait des vers grecs et latins que l'on trouvait fort remarquables, et il n'était pas moins avancé dans l'étude du droit que dans la culture des lettres. Enfin Pascal, dont le génie, toujours nouveau, toujours appliqué, traversera encore bien des siècles, ne vécut pas le tiers d'un siècle.

« Après ces phénomènes portés sur une liste que nous devons nécessairement tronquer, voici un miracle et un miracle quasi contemporain. En l'année 1791, naquit à Lubeck un enfant du nom de Henri Heinekem. La nature s'était complu à surpasser en lui toutes les précocités antérieures. A dix mois, Henri Heinekem commença à parler distinctement, et deux mois après il apprit le *Pentateuque ;* l'Ancien et le Nouveau Testament à quatorze mois. A deux ans, il savait l'histoire ancienne comme l'ont sue les plus érudits investigateurs de l'antiquité. Sanson et Danville seuls lui pouvaient être comparés dans la connaissance de la géographie du globe à tous les âges. Au dire de ses admirateurs, Cicéron l'aurait pris pour un *alter ego* quand il parlait latin, et il en aurait remontré à Dumarsais, à Urbain Domergue, sur les délicatesses de la langue française. A quoi servit à Henri Heinekem tant de science ? le vase était trop frêle pour la contenir. Faible, languissant, la fin de sa quatrième année vit emporter sa science et mettre un terme aux douleurs de son corps.

« Il semblerait donc résulter de tous ces exemples que le mot particulier aux nourrices : *il a trop d'esprit, il ne vivra pas*, n'aurait point une signification fausse dans son application, et ce serait le cas de rappeler cet autre propos vulgaire : *la lame use le fourreau.* Pour quelques-uns de ceux qui précèdent, pour Henri Heinekem surtout, le fait est hors de contestation. Si nous ne craignions de mettre en avant une idée paradoxale, et de combattre un préjugé par un contraire qui serait peut-être un préjugé lui-même, nous dirions qu'une forte dose d'intelligence bien cultivée est une chance probable de longévité. Si nous osions soutenir cette thèse, voici à peu près comment nous raisonnerions : d'abord, nous ferions observer que tout être créé doit accomplir sa destinée, qui consiste à donner le plus grand développement possible aux prédispositions que lui a données le Créateur ; que le travail est une des nécessités humaines : que quiconque a usé sa vie dans l'oisiveté meurt sans avoir été un être complet. Le but de la femme est la procréation de la race humaine, ajouterions-nous ; et à l'appui de cette assertion, nous montrerions, les tables de Blair à la main, que presque toutes les femmes dont il a noté la longévité, avaient mis au monde un grand nombre

d'enfants, malgré le préjugé qui veut que de fréquents enfantements fatiguent la femme au point d'abréger sa vie. A côté de cela nous montrerions dans Blair d'autres observations constatant que les vierges réellement vierges, que les femmes ignorantes des travaux de la maternité, terminent leur carrière incomplète plus tôt que celles qui ont satisfait au vœu de la création. Passant de là aux hommes, après avoir rappelé que le cerveau est aujourd'hui reconnu comme étant le siége de l'intelligence, nous aurions à citer une foule d'exemples de longévité pris parmi les plus grands hommes de l'antiquité et des temps modernes.

« Hippocrate, le plus grand médecin que le monde ait produit, meurt à cent neuf ans, dans l'île de Cos, sa patrie. Galien, le plus illustre des successeurs d'Hippocrate, atteint l'âge de cent quatre ans. Les trois sages de la Grèce, Solon, Thalès et Pittacus, virent s'écouler un siècle entier. Démocrite vécut, en riant, deux années de plus que ces trois sages. A Zénon il ne manqua que deux ans pour l'accomplissement d'un siècle. Diogène ne vécut que dix années de moins que Zénon, et Platon avait quatre-vingt-un ans, lorsque l'aigle de Jupiter vint s'emparer de son âme pour la remonter au ciel. Guerrier et historien illustre, Xénophon vécut quatre-vingt-dix ans; Polémon et Epicharme, chacun quatre-vingt-dix-sept ans; Lycurgue, quatre-vingt-cinq, et Sophocle plus de cent ans. Gorgias vit commencer sa cent huitième année, et le médecin Asclépiade prolongea sa carrière jusqu'à un siècle et demi. Juvénal vécut cent ans; Pacuve parvint au même âge, et Varron ne vécut qu'une année de moins. Carnéades mourut à quatre-vingt-dix ans; Galilée, à soixante-dix-huit ans; Cassini, à quatre-vingt-dix-huit, et Newton à quatre-vingt-cinq ans. Dans le siècle dernier, nous avons vu Fontenelle s'éteindre à quatre-vingt-dix-neuf ans; Buffon, à quatre-vingt-un ans; Voltaire, à quatre-vingt-quatre ans. Dans le siècle présent, Vien a terminé une carrière égale par sa durée à celle de Voltaire, et le prince de Talleyrand a vécu comme ces deux derniers jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

« Nous devons faire une remarque particulière à l'occasion de Voltaire. Sans avoir fait partie des enfants prodiges, il était encore bien jeune quand il se fit une belle réputation. A dix-sept ans, il avait composé son poëme de *la Ligue*, qui devint *la Henriade*; à dix-neuf ans, il faisait représenter *OEdipe*. Il vécut malingre, souffreteux, ses correspondances sont remplies de doléances sur sa santé; chez nul homme le siége de la vie, en même temps que celui de l'intelligence, n'a été aussi évidemment dans la tête. On peut dire, sans trop d'exagération, que la tête de Voltaire survécut de plusieurs années à son corps et à ses membres.

« La plupart des historiens tombent dans un travers né de la flatterie et de l'amour du merveilleux, qui tendrait à grossir le nombre des enfants exceptionnels, quand ceux-ci sont devenus des hommes illustres. On cherche, dans leur enfance, les pronostics et les indices de leur grandeur future, et comme la plupart du temps les historiens ne trouvent rien, ils inventent. »

ENFER DES JUIFS. Les traditions rabbiniques sur le Géon ou l'enfer des Hébreux donnèrent naissance, au moyen âge, à un grand nombre de scènes décrites dans les légendes, et dont quelques acteurs figurent encore dans notre mythologie populaire. Cet enfer est divisé en sept régions où se trouvent classées les diverses espèces de damnés, et au milieu coule le Dinore ou fleuve de feu. Selon le *Talmud*, il y a neuf démons, dont trois, semblables aux anges, connaissent l'avenir et volent sans cesse d'un bout du monde à l'autre. Les trois suivants, semblables aux hommes, vivent aussi comme eux; et les trois derniers, pareils aux animaux, boivent et mangent à leur manière. Le *Talmud* rapporte aussi qu'après qu'Adam eut mangé le fruit défendu, il devint le père de trois sortes de démons : les *Lillites*, sorte de lamies qui dévorent les petits enfants; les *Esprits*, qui n'ont point de forme matérielle; et les *Kophim*, qui ont des têtes de singes

ENVIES. *Voy.* IMPRESSIONS DE LA FEMME ENCEINTE.

ENVOUTEMENT. Sorte de sortilége à la puissance duquel on croyait autrefois. Envoûter vient d'*invultuare*, *vultum effingere*, faire l'effigie de quelqu'un. L'envoûtement consistait, en effet, à modeler soit en cire, soit en argile, l'effigie de ceux à qui on voulait mal. Si l'on perçait ensuite cette figure, la personne qu'elle représentait était lésée dans la partie correspondante de son corps; et si on faisait dessécher ou fondre au feu la figure, son original dépérissait et ne tardait point à mourir, du moins on le croyait ainsi.

L'histoire fournit plusieurs exemples de l'accusation d'envoûtement. Lors du procès d'Enguerrand de Marigny, en 1315, Louis X penchait à l'indulgence; mais Charles de Valois, qui voulait la perte de Marigny, prétendit que la femme de celui-ci avait tenté d'envoûter le roi et toute sa famille, ce qui détruisit tout sentiment de miséricorde dans le cœur de Louis X.

En 1617, quand Léonora Dori, dite Galigaï, veuve de Concini, maréchal d'Ancre, fut poursuivie et condamnée pour avoir dominé l'esprit de Marie de Médicis, on prétendit aussi qu'elle avait conservé des images de cire dans des cercueils.

« Ce genre de sortilége était une tradition de l'antiquité : Ovide et Virgile en parlent; et on trouve le passage suivant dans le livre des *Lois*, de Platon : « Il est inutile d'entreprendre de prouver à certains esprits, fortement prévenus, qu'ils ne doivent point s'inquiéter des petites figures de cire qu'on aurait mises ou à leur porte, ou dans les carrefours, ou sur le tombeau de leurs an-

cêtres, et de les exhorter à les mépriser, parce qu'ils ont une foi confuse à la vérité de ces maléfices. Celui qui se sert de charmes, d'enchantements et de tous autres maléfices de cette nature, à dessein de nuire par de tels prestiges, s'il est devin ou versé dans l'art d'observer les prodiges, qu'il meure! Si, n'ayant aucune connaissance de ces arts, il est convaincu d'avoir usé de maléfices, le tribunal décidera ce qu'il doit souffrir dans sa personne ou dans ses biens. »

« En suivant les pratiques de la sorcellerie, d'après l'échelle ascendante des êtres, » dit M. Ch. Louandre, « nous arrivons des éléments à la matière, de la matière à l'animal, de l'animal à l'homme, et nous trouvons le magicien opérant sur ses semblables et, en dernière analyse, sur lui-même; en d'autres termes, le sorcier *ensorcelle* les autres et finit aussi par s'ensorceler. Ici encore nous allons le suivre pas à pas à travers ses ténébreuses pratiques.

« Lorsque le sorcier agit sur les autres, ou pour les autres, c'est, en général, pour nuire ou servir des passions coupables, et en cela il diffère essentiellement de l'enchanteur et même du magicien, tel que ce dernier est présenté par les croyances orientales, ou par les plus anciens poëmes chevaleresques; car dans ces poëmes, comme dans ces croyances, le magicien fait plus volontiers le bien que le mal, et on peut le prendre sans scrupule pour un savant ou pour un sage. Quant au sorcier, c'est toujours et partout, dans ses rapports avec ses semblables, l'homme que nous avons vu plus haut pactiser avec le diable; c'est toujours un être foncièrement méchant; on en jugera par ce qui suit.

« Comme les dieux de l'enfer païen, le sorcier ne sait point s'attendrir, et pour se venger de ses ennemis, quelquefois même pour tourmenter par plaisir ceux qui lui font envie, il les frappe de maladies effroyables. M. de Saint-André parle d'une jeune fille ensorcelée, qui, après avoir perdu le mouvement et la respiration, vomit, pendant plusieurs mois, des coques d'œufs, du verre, des coquilles, des clous de roues de chariot, des couteaux, des aiguilles et des pelotes de fil. D'autres vomissaient des crapauds, des serpents, des hiboux; quelquefois le sorcier ordonnait au diable lui-même d'entrer dans le corps de la victime, et alors on voyait se produire, par l'effet du maléfice, tous les phénomènes de la possession. Les ensorcelés qui portaient en eux un autre être, se détournaient de la société des hommes pour s'exiler dans les cimetières, et jusque dans les tombeaux. Leur figure avait la couleur du cèdre; leurs yeux, rouges comme des charbons, sortaient des orbites; leur langue, roulée comme un cornet, pendait sur leur menton, et le contact et la vue des choses saintes produisaient sur eux le même effet que l'eau sur les hydrophobes. La médecine était impuissante à les guérir, et ils mouraient souvent comme suffoqués par le diable.

« On envoyait aussi la maladie et la mort, soit aux personnes avec lesquelles on pouvait communiquer, soit à celles qui se trouvaient à de grandes distances, à l'aide de figures de cire, faites à leur image; ce genre de maléfice, connu au moyen âge sous le nom d'*envoussure* ou d'*envoûtement*, fut souvent pratiqué, principalement contre les grands personnages. Après avoir baptisé, nommé et habillé la figure qui servait à l'envoûtement, on la frappait, on la blessait plus ou moins fort, on la jetait à l'eau, on la brûlait, on l'enterrait, on la pendait, on l'étouffait, et toutes les tortures à laquelle elle était soumise se répétaient sur les corps des vivants. Quelquefois, lorsqu'on voulait faire mourir à petit feu l'*envoussé*, on enfonçait dans la statuette, où on les laissait fixées à demeure, des épingles très-aigues, de telle sorte que le malheureux sentît constamment dans ses chairs la pointe meurtrière.

« Les affaires d'envoûtement sont très-nombreuses au moyen âge, et même à une époque assez rapprochée de nous; elles sont de plus répandues dans toute l'Europe. On racontait en Ecosse que le roi Duffus, ayant été attaqué tout à coup d'une fièvre brûlante et de sueurs continuelles, dont rien ne pouvait calmer l'ardeur ou diminuer l'abondance, les médecins déclarèrent que leur art était impuissant, et que sans aucun doute Duffus était ensorcelé. Les sergents et les magistrats se mirent en quête et trouvèrent deux femmes d'une fort mauvaise réputation, qui faisaient des cérémonies étranges sur une petite statuette de cire qu'elles chauffaient à un grand feu. Les femmes, conduites en prison, avouèrent qu'elles avaient envoûté le roi, et que c'étaient elles qui avaient causé la fièvre et les sueurs; les médecins alors ordonnèrent de placer la statuette dans un endroit frais. L'ordre fut exécuté. Aussitôt le roi cessa de suer, et ne tarda point à se rétablir.

« Les premières années du XIV[e] siècle offrirent un célèbre procès d'envoûtement, et ce procès fit d'autant plus de bruit, que l'accusé était un grand dignitaire de l'Eglise, Guichard, évêque de Troyes, que le peuple avait surnommé le *Fils de l'incube*. La reine Blanche de Navarre étant morte en 1304, et sa fille Jeanne l'ayant suivie de près dans la tombe, à l'âge de trente-trois ans, Guichard fut accusé d'avoir fait périr ces deux princesses par *œuvre magique*. On instruisit son procès, et voici ce qu'on lit dans l'acte d'accusation : L'évêque Guichard portait une haine mortelle à la reine Jeanne et à sa mère, parce que c'était à leur poursuite qu'il avait été chassé du conseil du roi. Il s'était vanté de les faire mourir, et s'était associé dans ce but une sorcière, une *femme inspiritée*, et un moine jacobin; ils avaient tous trois évoqué le diable, et le diable interrogé avait répondu qu'il fallait faire une image de cire, ressem-

blant à la reine, la baptiser, lui donner les noms de cette princesse, l'approcher du feu, la piquer avec une aiguille au cou et à la tête; que la reine alors commencerait à se mal porter, et qu'elle mourrait aussitôt que la cire serait fondue : d'après ce conseil du diable, Guichard fit l'image et la baptisa, conjointement avec le jacobin, dans l'ermitage de Saint-Flavy; il y fit fondre l'image et aussitôt la reine mourut.

« De nombreux témoins furent interrogés, entre autres l'ermite de Saint-Flavy, qui confirma les faits; l'évêque fut condamné, mais le caractère dont il était revêtu le sauva du dernier supplice, et il resta en prison jusqu'en 1313, époque à laquelle son innocence fut reconnue. Vers le même temps, des accusations de sorcellerie furent aussi, on le sait, portées contre les Templiers, mais moins heureux que l'évêque Guichard, ils expièrent sur le bûcher les crimes, pour la plupart imaginaires, dont on les avait chargés.

« Au XVI[e] siècle, la mode des envoûtements devint tout à fait populaire. On sait que la duchesse de Montpensier employa souvent ce maléfice contre Henri III, et qu'elle ne recourut au poignard de Jacques Clément qu'après en avoir reconnu l'inutilité. Catherine de Médicis, qui patronna toutes les folies et toutes les scélératesses, se servit aussi plusieurs fois de l'envoûtement, tout en redoutant pour elle-même ses terribles effets, et lorsque La Mole et Coconas furent livrés au dernier supplice, elle se montra fort inquiète de savoir s'ils ne l'avaient point envoûtée : c'est qu'en effet, du moment où l'efficacité de cette pratique était admise, il n'y avait plus de sécurité, même au sein de la puissance absolue, et la garde des barrières du Louvre n'en défendait pas les rois. »

EPETIT. Espèce d'arbrisseau qui croît à Cayenne. Les gens du pays l'emploient à frotter jusqu'au sang les yeux des jeunes chiens qu'ils destinent à la chasse, convaincus qu'ils sont que la vertu de cette plante donne à ces animaux de l'ardeur et du courage; et ils lui attribuent encore une autre qualité, celle de se faire aimer quand on en porte sur soi. De là est venu le proverbe très-usité dans la colonie : *On lui a donné de l'épetit*, quand on parle de quelqu'un qui est amoureux ou qui inspire une grande passion.

EPINE-VINETTE. Plusieurs auteurs prétendent que cette plante, lorsqu'elle est en pleine végétation, répand un gaz délétère nuisible aux autres espèces qui croissent dans son voisinage. M. Thiébaut de Berneaud affirme de son côté que des expériences répétées en divers pays et sous des latitudes différentes, n'ont pas confirmé cette opinion. Encore un nouvel arrêt à rendre en dernier ressort.

EPITHÈTES. « Les hommes fameux, et surtout les grands hommes, dit La Mothe Le Vayer, ont toujours traîné quelques épithètes après leur nom, et presque toujours cette *sur-appellation* est le sommaire des sentiments de haine ou d'affection, d'ignorance ou de célébrité qu'ils ont excités durant leur vie.

« Commençons par ce Mercure égyptien, honoré du surnom de *Trismégiste*, qui depuis lui n'a été donné à personne. Entre les philosophes grecs, Hippocrate et Platon ont eu celui de *divins*, et le dernier est encore connu par cet autre de *Moïse athénien*, comme le Juif Philon est appelé le *Platon circoncis*. Le *sage* Socrate, le *juste* Aristide, le *bon* Phocion, sont des termes ordinaires. Aristote passe pour le *génie de la nature*; Averroës est le *commentateur* par excellence; Pierre de Apono a été baptisé dans l'école du nom de *conciliateur*; et Richard Guiseth, de celui de *calculateur*. Grégoire de Nazianze y est le *théologien*; Pierre Lombard, le *maître des sentences*; saint Thomas, le *Docteur angélique*; Scot, son antagoniste, le *docteur subtil*; Alain de Lille, le *docteur universel*; Alexandre Halès, le *docteur irréfragable*; Henri de Gand, le *docteur solennel*; Michel Angrianus, le *docteur inconnu*; Gerson, le *docteur très-chrétien*; et Raymond Lulle, le *docteur illuminé*.

« Saint-Hilaire et saint Bonaventure ont tous deux obtenu le surnom de *docteur séraphique*. Ocham, chef des nominaux, a eu les titres de *venerabilis inceptor*, et de *docteur invincible*: Rabimosès celui de *doctor perplexorum*; et Thomas Domus, celui de *doctor veritatis*.

« Parmi ces noms, il y en a de plaisants et de bouffons, comme ceux qu'on a donnés de *grisegonelle* à Foulques d'Anjou; de *tête d'étoupes* à Raymond de Barcelone; de *main percée* au roi Alphonse, à cause de sa libéralité, » etc.

EPPELA GAILA. Naguère encore, les enfants de la ville de Nuremberg chantaient dans les rues ces vieilles rimes :

Eppela Gaila von Dramans
Reit allzeit zum vierzehut ans.

Le brigand de Dramans, Eppela Gaila,
Toujours, sur son cheval, pour le quatorze est là.

Ou bien :

Da reit der Nurnberger fcind az
Eppela Gaila von Dramans.

Prends garde, Nuremberg, prenos garoe; car voilà
Le brigand de Dramans, Eppela Gaila.

Voici la tradition que les frères Grimm rapportent à ce sujet :

« Anciennement, dans le Baireuth, à Drameysel, petit village de la paroisse de Muggendorf, habitait un hardi chevalier, nommé Eppeling von Gailing, qui désolait tous les environs par ses brigandages et s'acharnait particulièrement sur les Nurembergeois, auxquels il faisait tout le mal qu'il pouvait. Il entendait la magie, et devait à son art, entre autres avantages, celui de posséder un petit cheval qui allait et trottait à merveille, avec lequel il franchissait d'un seul bond les rochers et les précipices, s'élançait à l'autre bord de la rivière de Wiese, sans effleurer la surface de

l'eau, et sautait par-dessus les chariots à foin, sans que le pied de sa monture en emportât un seul brin. Son manoir principal était à Gaileureuth; mais il avait encore d'autres châteaux forts dans les environs, et en un instant il volait de l'un à l'autre avec la vitesse du vent. Il passait en un clin d'œil d'un revers de la montagne au revers opposé, et il venait souvent à Saint-Laurent de Muggendorf. A Nuremberg, il n'était arrêté ni par les murs de la place, ni par les larges fossés qui l'entourent, et il a eu une foule d'aventures. Enfin les Nurembergeois le prirent, et il fut pendu à Neumark avec ses complices. Ses armes sont encore exposées dans la citadelle de Nuremberg, et l'on voit sur le mur, la trace du pied de son cheval qui s'y était empreinte quand il le franchissait. »

ERABLE. C'était un arbre de cette espèce qui ombrageait la fameuse fontaine Barenton, de la forêt de Brocéliande, dont il est tant parlé dans les légendes et les romans du moyen âge. Aux rameaux de cet arbre était suspendu un bassin d'or, et lorsqu'on s'en servait pour puiser de l'eau à la fontaine et la répandre sur un perron voisin, aussitôt la terre tremblait, s'entr'ouvrait, et de ses abîmes sortaient des spectres et des démons.

ERIGES. Nom que recevaient les sorciers, au moyen âge, dans le duché de Bourgogne. Quelques écrivains pensent pouvoir faire dériver ce nom de celui d'*Erigimul*, désert de la Tartarie asiatique, qui était célèbre par le nombre des sorciers qui l'habitaient au dire des voyageurs.

ERREUR. Dieu a créé l'homme perfectible et non parfait. L'erreur est donc le partage de l'humanité, et cette vérité est reconnue depuis longtemps : *Errare humanum est*. Ce fait, si bien établi qu'il est, devrait alors rendre l'homme moins présomptueux, moins crédule, moins opiniâtre dans ses opinions qu'on ne le voit en général; mais il faudrait pour cela que la modestie, la loyauté, le désintéressement présidassent toujours à ses actes; tandis que, le plus souvent, c'est le contraire qui arrive. Bien des défauts concourent en effet à la propagation de l'erreur: ce sont surtout l'ignorance, l'amour-propre, l'entêtement, la spéculation, l'esprit de coterie, l'envie, la haine, etc., etc. On rend inévitablement un culte à l'erreur lorsqu'on se trouve placé sous l'une ou l'autre de ces influences; mais souvent aussi on en devient l'esclave, parce qu'on néglige de juger les choses par ses propres lumières, son libre examen, ce qui conduit certaines gens à prononcer en toute occasion, d'après les arrêts de telle ou telle école, de telle ou telle autorité, de telle ou telle illustration. Etendant à toute espèce de doctrine la foi que l'on ne doit accorder qu'aux saintes vérités, ces gens-là croiraient commettre un sacrilége, s'ils prononçaient autrement qu'en vertu de tel système, de tel nom. C'est ainsi qu'une réputation usurpée peut plonger dans les ténèbres des milliers d'adeptes. Un des rédacteurs du *Journal des Débats* disait, en novembre 1819 : « L'erreur, en passant de plume en plume, finit par devenir une vérité; et si après un ou deux siècles, un homme de bonne foi s'avise de la relever, on lui oppose l'autorité de vingt écrivains qui se sont copiés l'un l'autre, comme si un suffrage répété vingt fois, pouvait compter pour vingt suffrages.» Voilà, en peu de mots, l'histoire de l'erreur; et le passage qui suit, extrait des *Soirés de Saint-Pétersbourg*, du comte Joseph de Maistre, complète l'esquisse :

« Plus d'une fois, dit l'auteur du livre, il m'est arrivé, en matière de physique ou d'histoire naturelle, d'être choqué, sans trop savoir pourquoi, par de certaines opinions accréditées, que j'ai eu le plaisir ensuite de voir attaquées, et en même temps tournées en ridicule par des hommes profondément versés dans ces mêmes sciences dont je me pique peu. Croyez-vous néanmoins qu'il faille être l'égal de Descartes pour avoir droit de se moquer de ses tourbillons? Si l'on vient me raconter que cette planète que nous habitons n'est qu'une éclaboussure du soleil, enlevée, il y a quelques millions d'années, par une comète extravagante courant dans l'espace, ou que les animaux se font comme des maisons, en mettant ceci à côté de cela, ou que toutes les couches de notre globe ne sont que le résultat fortuit d'une précipitation chimique, et cent autres belles choses de ce genre qu'on a débitées dans notre siècle; faut-il donc avoir beaucoup lu, beaucoup réfléchi, faut-il être de quatre ou cinq académies pour sentir l'extravagance de ces théories? Je vais plus loin ; je crois que dans les questions mêmes qui tiennent aux sciences exactes, ou qui paraissent reposer entièrement sur l'expérience, cette règle de la conscience intellectuelle n'est pas à beaucoup près nulle pour ceux qui ne sont point initiés à ces sortes de connaissances; ce qui m'a conduit à douter de plusieurs qui passent généralement pour certaines. L'explication des marées par l'attraction luné-solaire, la décomposition et la recomposition de l'eau, d'autres théories encore que je pourrais vous citer et qui passent aujourd'hui pour des dogmes, refusent absolument d'entrer dans mon esprit, et je me sens invinciblement porté à croire qu'un *homme* de bonne foi viendra quelque jour nous apprendre que nous étions dans l'erreur sur ces grands sujets. »

L'erreur qui se perpétue de par l'école et les noms, est l'une des plus pernicieuses, parce qu'elle est des plus enracinées. C'est alors une obligation pour ceux qui se livrent par métier à l'enseignement de se traîner dans l'ornière qui leur est tracée; et ils s'y traînent avec d'autant plus de persistance qu'ils regardent cette conduite comme une garantie du salaire qu'ils doivent recevoir, et qu'en même temps ils peuvent s'abandonner à cette paresse insouciante en laquelle se transforme l'ha-

bitude d'une fonction machinale. Ces hommes-là sont, en effet, des automates dont les ressorts une fois disposés pour remplir telle ou telle condition, marchent au but sans dévier; mais aussi sans idée, sans initiative, sans aucune étincelle du feu divin. Un professeur peut être classé dans une collection d'instruments, comme une variété de ces choses; et de même qu'une machine en action est fréquemment dangereuse pour celui qui l'approche, ce professeur, incrusté dans sa gangue, devient irritable, hargneux, absurde, dès qu'on tente de l'arracher à la matière encroûtée qui lui sert d'enveloppe. Ce n'est donc pas du professeur proprement dit qu'il faut jamais attendre, en quoi que ce soit, du progrès, des perfectionnements, des découvertes utiles; c'est un appareil à répétition qui grince incessamment les mêmes sons; c'est une intelligence obtuse qui végète, nous le répétons, au sein de la routine, du préjugé, de l'erreur.

ESCARGOT. Les enfants, lorsqu'ils trouvent ce mollusque si préjudiciable aux jeunes arbustes et aux plantes, ne manquent pas encore de le prendre et de lui chanter le couplet suivant sur un air fort monotone, jusqu'à ce qu'il ait montré ses tentatules, appelées vulgairement ses cornes.

Escargot,
Vitrigot,
Montre-moi tes cornes,
Si tu ne me les montres pas,
Je te couperai la tête
Avec mes ciseaux de bois
Qui sont sur ma fenêtre.

Voici la chanson que chantent les enfants dans le canton de Vézelise:

Escargot, escargot d'angorne,
Montre-moi tes quatre cornes,
Je t'enseignerai ton père et ta mère
Qui pilent de l'orge,
Derrière la porte Saint-George,
Pour mettre dans ta grande gorge, gorge, gorge.

(*Tradit. lorraines*. RICHARD.)

ESPRIT DU CHATEAU D'EGMONT. Segrais rapporte ce qui suit dans ses *Remarques historiques*: « Patris avait suivi Gaston en Flandre. Il logea dans le château d'Egmont. L'heure du dîner étant venue, Patris sortit de sa chambre pour se rendre où l'on mangeait. Il s'arrêta en passant à la porte d'un officier de ses amis, fort honnête homme, pour le prendre avec lui. Il heurta fort; mais voyant que l'officier ne venait pas, il frappa une seconde fois et l'appela en même temps, en lui demandant s'il ne venait point dîner. L'officier ne répondit pas. Patris ne doutant pas qu'il ne fût dans sa chambre, parce que la clef était à la porte, ouvre, et, en entrant, il le voit assis près de sa table comme hors de lui-même. Il s'approche de fort près pour savoir ce qu'il avait. L'officier, revenant à lui, dit: « Vous ne seriez pas moins frappé que je le suis, si vous aviez vu comme moi ce livre que vous voyez en cet endroit-là, y passer tout seul, et les feuillets se tourner d'eux-mêmes sans que je visse autre chose. » C'était le livre de Cardan, sur la subtilité. — « Bon, lui dit Patris, vous vous moquez: vous aviez l'imagination remplie de ce que vous venez de lire; vous vous êtes levé de votre place, vous avez mis vous-même le livre à l'endroit où il est; vous êtes revenu ensuite vous remettre en votre place, et ne trouvant plus votre livre auprès de vous, vous avez cru qu'il était allé là tout seul. » — « Ce que je vous dis est très-vrai, répliqua l'officier, et pour marque que ce n'est pas une vision, c'est que la porte que voilà s'est ouverte et refermée, et c'est par là que l'esprit s'est retiré. » Patris alla ouvrir cette porte, qui était celle d'une galerie assez longue, au bout de laquelle il y avait une lourde chaise seulement. Ce meuble massif s'ébranla, quitta sa place en venant vers lui, comme soutenu en l'air. Alors Patris dit: « Monsieur le diable, les intérêts de Dieu à part, je suis bien votre serviteur; mais je vous prie de ne plus m'effrayer. » La chaise retourna aussitôt à sa place. Cela fit une si forte impression sur Patris qu'il en devint dévot. »

Segrais affirme que Patris était incapable d'en imposer.

ESPRIT DU FIESTRE (L'). « Pendant les longues soirées d'hiver, dit M. Marquiset, dans sa *Statistique de l'arrondissement de Dôle*, les habitants de Gendrey s'occupent des merveilleux travaux des fées au bon vieux temps, et des nouveaux prodiges de ces intelligences immortelles qu'ils ont vues souvent voltiger à fleur de terre sous la forme d'une flamme d'azur, ou fuir dans les forêts profondes en poussant de longs cris.

« Tous les anciens du village connaissent la Dame blanche du Châtelard et l'Esprit du Fiestre; mais, à quelques naïves exceptions près, la jeune génération a moins de crédulité. Pour vous, sylphes aériens, fantômes insaisissables, où vous cachez-vous donc maintenant? Ah! vous n'avez pu survivre à la grande tourmente du siècle passé! Quinze cents ans de féodalité, un temps immémorial de croyances superstitieuses ont été effacés en un seul jour, et si bien que les enfants de ceux-là mêmes qui se sont courbés devant vous, vous couvrent de sarcasmes, malgré les sages conseils de leurs pères, qui vous redoutent encore aujourd'hui!

« Car vous étiez réellement l'esprit malin, Esprit du Fiestre, quand sur la lisière du bois, vous arrêtiez, net et court, conducteurs et chevaux, jusqu'à ce qu'il plût à votre malice de les laisser continuer leur route.

« Puis, dit-on, vous aviez, pour imiter les voix et les cris des animaux, un merveilleux talent.

« Si vous vivez encore, Esprit du Fiestre, vous souvient-il de ces malheureux que vous promenâtes si tard et si avant dans la forêt, à la recherche de leur bétail qu'ils croyaient égaré? Ils passèrent toute la nuit

sous les chênes, effrayés qu'ils étaient de vos diaboliques ricanements. Et vous rappelez-vous encore le jeune amoureux qui, revenant par une nuit obscure, crut entendre près de lui la douce voix de sa prétendue? Il vous suivit, suivit bien loin, pour voir l'étrange spectacle que vous lui aviez préparé.

« Ce pauvre garçon raconte (car il vit encore) qu'auprès d'une fontaine il aperçut sa bien-aimée assise, son visage caché dans son devantier, et sanglotant amèrement; et qu'ayant voulu lui prendre les mains, la tête se détacha subitement du corps et roula sur l'herbe avec d'effroyables convulsions. « Alors, dit-il, je perdis connaissance, et lorsque je revins à moi, j'aperçus dix hommes monstrueux placés en rond à quelques distances l'un de l'autre; ils se saisirent de ma personne et la lancèrent de main en main avec une telle vitesse, que je demeurai tout étourdi. A l'aube du jour, quelle fut donc ma surprise de me trouver couché dans le fossé de la grande route, au pied d'un buisson d'aubépine. Et je vous jure, mes amis, que tout ceci n'est point un rêve, ni le travail d'un cerveau échauffé par le vin; car à Vigearde je n'avais bu que deux ou trois bouteilles, et un verre de vieille eau-de-vie du pays. »

ESPRIT FAMILIER. Les Allemands disent que l'Esprit familier doit être gardé dans un petit flacon de verre bien fermé, et que cet esprit, sans ressembler précisément à une araignée ou à un scorpion, se remue sans cesse. Le flacon doit demeurer dans la poche de celui qui l'a acheté, et lorsque celui-ci le place dans un autre endroit, il revient de lui-même dans la poche. Ce flacon porte bonheur; il fait découvrir des trésors cachés, aimer de ses amis et redouter de ses ennemis. A la guerre, il donne la force du fer et de l'acier, rend toujours vainqueur, et préserve par conséquent de devenir prisonnier. Toutes ces propriétés sont aussi favorables que merveilleuses; mais voici le revers de la médaille, c'est que le porteur du flacon, s'il le conserve jusqu'à sa mort, va tout droit en enfer. Aussi celui qui en a fait usage, cherche-t-il toujours à le revendre après un certain temps; mais il ne peut le faire qu'en le cédant à meilleur marché qu'il ne l'a acheté. On raconte à ce sujet qu'un soldat qui s'était ainsi procuré un Esprit familier en bouteille, le jeta plus tard aux pieds de son précédent possesseur, et s'en alla à la hâte; mais arrivé chez lui, il retrouva le flacon dans sa poche. Alors il alla le lancer dans le Danube, mais sans plus de succès, et ce ne fut qu'après avoir subi un grand nombre de déceptions et de tribulations, qu'il put enfin faire passer le flacon maudit dans la poche d'un autre propriétaire.

ESPRITS. Il n'est pas de personne consciencieuse, nous le croyons, qui puisse répondre d'une manière absolue à cette question : *Y a-t-il des esprits?* La négative est aussi embarrassante que l'affirmative, et l'expérience des choses nous oblige à demeurer dans le doute. Trop de faits nous imposent effectivement de nous montrer circonspects à l'égard d'une pareille question : nous avons à compter en cette circonstance avec l'histoire, la religion, et même avec notre pratique de la vie, qui nous met si fréquemment en présence d'actes étranges, de phénomènes qu'il nous est impossible de rapporter aux lois connues, qu'il nous faut forcément attribuer à une puissance placée au-dessus de nos appréciations. Evitons sans contredit, dans ce cas comme dans tout autre, de nous abandonner à une crédulité stupide; mais gardons-nous bien en même temps d'admettre comme règle un scepticisme condamnable.

Dans tous les événements qui peuvent se rattacher par un lien quelconque à la foi religieuse, c'est un devoir pour nous de repousser les sophismes des esprits forts, ainsi que les doctrines spécieuses de la philosophie; et lorsque notre raison ne peut rien expliquer, acceptons les faits qui se produisent avec le silence résigné que nous devons à tout ce qui nous paraît l'œuvre de celui qui a le pouvoir de transformer selon son bon plaisir l'ordre qu'il a créé; puis d'agir vis-à-vis de nous par les moyens et les intermédiaires les moins accessibles à notre compréhension.

La véritable essence de tous ces êtres visibles ou invisibles auxquels nous donnons le nom d'esprits, échappe en effet à notre poursuite intellectuelle; mais ces êtres ont préoccupé de tout temps les hommes les plus éclairés; tous ont cherché à les définir, à connaître cette domination occulte à laquelle nous sommes soumis.

« L'opinion que nous sommes accompagnés, dès notre entrée à la vie, » dit Chorier, « de deux intelligences différentes, dont l'une nous porte au bien et l'autre nous en éloigne, est si vraisemblable, que toutes les religions l'ont persuadée. Les Romains les appelaient *génies*, parce que ces esprits s'attachent à nous suivre dès le moment que nous sommes engendrés; et il n'est pas nécessaire de parler ici de l'entretien de Brutus avec son mauvais génie avant la bataille où il fut défait. Ils attribuaient presque toutes leurs actions à leur génie, c'est-à-dire aux fortes pensées qu'il leur inspirait; et ce que nous appelons *suivre son génie*, est encore une preuve de cette ancienne créance dans une nouvelle et plus pure religion. »

On lit aussi le remarquable passage qui suit, de M. Perron, dans son introduction philosophique à l'histoire générale de la religion : « Quand l'homme, » dit-il, « multiplie ses dieux et fait les uns bons, les autres méchants, il n'a pour guide que de fausses analogies, et pour lumière que des lueurs incertaines de sa grossière intelligence; voilà pourquoi il tombe nécessairement dans de révoltantes erreurs; mais en est-il de même, lorsqu'il reconnaît l'existence de génies intermédiaires entre la Divinité

et lui? Nous n'aurions que l'autorité de la révélation qu'elle serait plus que suffisante pour nous faire affirmer qu'ici l'homme ne s'est pas trompé. Mais les lois de l'induction la plus sévère et la raison la plus épurée viennent encore se joindre à l'autorité de la parole divine, pour démontrer, sinon que telle ou telle classe particulière de ces génies existe, du moins qu'en général, des êtres supérieurs à l'homme et créatures de Dieu sont possibles, nous dirions presque nécessaires. Le plus éclatant caractère de l'univers, dans ce que nous en connaissons, est l'enchaînement et l'harmonie des êtres qui le composent. Depuis l'insecte invisible dont une goutte d'eau renferme des milliers, jusqu'à la gigantesque baleine qui bouleverse les abîmes, depuis la mousse imperceptible jusqu'aux cèdres du Liban, etc., depuis les plus infimes existences jusqu'à l'homme, toutes les classes d'être créés se tiennent étroitement unis comme autant d'anneaux d'une seule et même chaîne. Point d'interruption dans cette chaîne immense; point d'intervalle à franchir; les diverses parties de la nature se fondent si doucement ensemble que l'esprit qui les parcourt passe des unes aux autres sans s'en apercevoir. Mais, arrivée à l'homme, la chaîne se brise; toute gradation cesse. Cette série d'organisations progressives et cette harmonieuse continuité par lesquelles toutes les créatures inférieures s'unissent avec le roi de la terre, ne se retrouvent plus au-dessus de lui pour l'unir avec le roi du ciel. De l'espèce humaine pour arriver à Dieu, l'esprit est obligé de franchir, d'un seul bond, la distance incommensurable qui sépare l'être très-imparfait et borné de l'être infiniment parfait.

« Aussi, lors même qu'il rejetterait toute autorité religieuse, l'esprit ne saurait être satisfait de cette brusque interruption dans la chaîne des existences. Dominé par les lois de l'analogie, il s'indigne de voir cesser tout à coup la progression qu'il a suivie dans les régions inférieures; il ne peut comprendre comment Dieu, après avoir formé une échelle si douce à monter, depuis l'atome jusqu'à l'homme, n'en ait pas continué les degrés qui doivent conduire de l'homme à lui. La création lui semble alors une œuvre tronquée comme un pont sans arcades. Il ne sait avec quels êtres combler l'intervalle, avec quels anneaux il peut terminer la chaîne; mais il croit qu'il doit y en avoir, et il n'est content qu'après les avoir trouvés.

« Ici, comme dans mille autres circonstances où l'esprit humain se débat sous un besoin impérieux qu'il est impuissant à satisfaire, la révélation vient à son secours. De même que la science lui a montré l'enchaînement progressif des êtres inférieurs, de même la foi déchire le voile étendu sur sa tête, et lui fait contempler, dans les régions supérieures, cette brillante hiérarchie d'intelligences qui s'élèvent graduellement, de perfections en perfections, depuis l'homme jusqu'à celui qui est la perfection même. L'échelle mystérieuse de Jacob redescend du firmament sur la terre; des myriades d'anges en remplissent les degrés; les séraphins, les chérubins, les dominations et les trônes font résonner les voûtes du ciel de leurs sublimes cantiques. A la clarté de la foi, les anneaux de la chaîne brisée se retrouvent, l'analogie se continue, l'espace se remplit, et l'esprit humain se repose satisfait, car la religion, qui a aussi horreur du vide, a peuplé pour lui l'immensité.

« On s'est beaucoup moqué de cette croyance aux génies intermédiaires, sans faire attention qu'on tournait en ridicule, non-seulement la religion, mais l'humanité tout entière qui les a reconnus, puis la raison elle-même dont les lois les exigent, et sans pouvoir alléguer, pour nier leur existence, que ce puéril motif : « On ne les voit pas. » Mais quoi de plus absurde, quoi de plus fatal à la vérité que de nier des faits ou des êtres uniquement parce qu'ils ne tombent pas sous nos moyens de connaître!

« Si, avant l'invention du microscope, quelqu'un se fût avisé d'affirmer qu'au delà des plus petits êtres perceptibles à l'œil existait une série d'organisations innombrables, admirablement pourvues, étonnamment variées et composant, en quelque sorte, un nouveau monde bien plus peuplé et non moins beau que celui des organisations visibles; que, dans les pores du corps humain, que dans une simple goutte d'eau, vivaient, se mouvaient, se nourrissaient et se reproduisaient des milliers d'êtres semblables; si, avant l'invention du télescope, un homme eût osé dire : Par delà les planètes et les étoiles que nos regards peuvent saisir, il y a des myriades d'étoiles dont chacune égale au moins notre soleil; des planètes comme notre terre et peut-être plus étendues encore, sont emportées et réchauffées dans le tourbillon de ces soleils nouveaux dont chacun est aussi le centre d'un monde; et il y a de ces mondes non pas des millions, ni des milliards, mais une quantité qu'aucun nombre ne peut représenter, et que nulle intelligence humaine ne saurait concevoir; si, disons-nous, avant qu'on eût inventé ces précieux instruments scientifiques, quelqu'un eût osé tenir un pareil langage, n'aurait-il pas été regardé comme un insensé? Et cependant, tout ce qu'il eût alors avancé, la science et la philosophie le proclament aujourd'hui hautement. Or, la religion est pour l'homme, lorsqu'il a la vue trop courte, ou qu'il veut plonger ses regards dans des profondeurs inaccessibles, ce que les instruments scientifiques sont pour les organes naturels, quand ils se trouvent trop faibles; elle lui découvre des vérités que, sans elle, il aurait à jamais ignorées. »

Fontenelle dit aussi, à propos des esprits : « On est embarrassé de cet espace infini qui est entre Dieu et les hommes, et

on le remplit de génies et de démons. »

Dans son *Histoire des Celtes*, Pelloutier écrit, à propos des esprits : « Ce culte s'était fondé sur la persuasion qu'il résidait dans l'air, dans le feu, dans l'eau, dans la terre et dans tous les corps que nous considérons comme animés. des intelligences que Dieu aurait douées d'assez de supériorité sur notre nature, pour mériter un service religieux de notre part. Ainsi que la plupart des païens, les Celtes ne croyaient pas qu'il fût de la dignité de l'Etre suprême de descendre à tous les détails que réclament la conservation et la conduite de l'univers ; c'est pourquoi ils lui associaient des puissances subalternes qui avaient chacune son département. »

Dans sa *Cité de Dieu*, saint Augustin rapporte que les Galles reconnaissaient deux génies qui s'attachaient aux hommes dès leur naissance. L'un, de couleur blanche, leur était favorable ; l'autre était noir, et malfaisant. Ils étaient désignés dans la Gaule par le nom générique de *Dusii*, qui signifie les noirs ; et Isidore de Séville les appelle *Dusii pilosi* ou les noirs velus, ajoutant qu'ils prenaient le plus souvent la forme du bouc ou du satyre. Latour d'Auvergne dit aussi que les Bretons de l'Armorique reconnaissaient deux génies qui accompagnaient l'homme dès sa venue au monde, et qui influaient particulièrement sur sa destinée. Ils nommaient le mauvais génie *Du oll*, qui veut dire tout noir, et dont quelques érudits prétendent que nous avons fait *Diaoul*, en français, le diable.

Dans une de ses épîtres aux Ephésiens, saint Paul dit : « Nous n'avons pas seulement à combattre les inspirations de la chair et du sang, nous avons de plus à lutter contre les principautés, les puissances des ténèbres, et contre les esprits malins qui remplissent les airs. »

David dit au juste, au contraire : « Le Seigneur t'a recommandé à ses anges : partout ils veilleront sur toi avec sollicitude ; ils te porteront dans leurs bras, de peur que ton pied ne heurte par hasard à quelque pierre ; et tu pourras marcher sans crainte sur le basilic, sur le dragon et sur le lion du désert. » Cosmas, Patrice, saint Hilaire et Théodore, évêque de Mopsueste, placent également, au lieu de démons, des anges dans la région sublunaire, et en font des intermédiaires entre Dieu et les hommes.

Zoroastre enseignait l'existence d'un nombre infini d'esprits entre la Divinité et les mortels. Les Perses avaient deux génies représentant le bon et le mauvais principe : le premier portait le nom d'*Oromase*, l'autre celui d'*Arimane*. On voit souvent figuré sur les vases étrusques et dans les hypogées de Tarquinium, deux personnages qui représentent le *bon* et le *mauvais génie* : le premier s'offre avec des formes juvéniles et des ailes blanches ; on y donne au second des traits décharnés et repoussants.

Platon, Xénocrate, Varron, Apulée et d'autres encore, croyaient à l'existence des démons invisibles à nos yeux, qui habitaient les airs et communiquaient quelquefois avec les hommes au moyen des oracles et des procédés divers de la magie et des enchantements. Les Grecs avaient des esprits qu'ils nommaient coryciens, et ils avaient l'habitude de dire proverbialement : *Prenons garde que le corycien ne nous écoute.*

Le *genius* des Romains présidait à la conservation de chaque mortel, et devenait le protecteur de chaque lieu où il se trouvait établi.

Selon les Chinois, Dieu a confié à des esprits la garde des royaumes, des villes, des maisons et des déserts.

Il est des esprits que nos peuples pasteurs se rendent favorables ou cherchent à apaiser au moyen d'une offrande de sel et de beurre. C'est aussi avec le beurre fondu ou *ghi*, que les Hindous se rendent propices les *Déoutas*, classe de génies qui correspondent à nos esprits familiers.

Lorsque les esprits sont en voyage, ils s'enveloppent fréquemment, selon la croyance et ainsi que les fées, d'un tourbillon de poussière ; d'autres fois leur passage est signalé par ce phénomène que, quoiqu'il n'y ait pas le moindre vent, les arbres d'un bois ou seulement les branches de ces arbres, se brisent tout à coup. Souvent encore, lorsqu'ils abandonnent les eaux pour s'élever dans l'air, on voit sortir de ces eaux des colonnes de vapeur qui forment ensuite des nuages épais et noirs.

« Les peuples du nord, » dit Walter Scott, « reconnaissent aussi un genre d'esprits qui, lorsqu'ils avaient obtenu la possession d'une maison ou le droit de la hanter, ne se laissaient expulser ni par les exorcismes des prêtres ou les charmes des sorciers ; mais devenaient traitables quand on dirigeait légalement contre eux des poursuites judiciaires. L'*Eyrbiggia daga* nous apprend que la maison d'un respectable propriétaire d'Islande fut, peu de temps après les établissements formés en cette île, exposée à une persécution de ce genre. Cette circonstance fâcheuse fut produite par le concours de certains phénomènes mystiques et d'apparitions de spectres, bien propres à causer une telle persécution. Vers le commencement de l'hiver, à l'époque de ces retours périodiques de ténèbres et de crépuscule qui font la nuit et le jour sous cette latitude, il survint, au sein d'une famille distinguée et dans le voisinage, une maladie contagieuse qui emporta, à différentes époques, plusieurs membres de cette famille, et qui semblait menacer de mort tous les autres. Mais la mort de ces individus fut suivie d'un incident singulier : on vit les spectres des défunts errer dans le voisinage de la maison, et ils épouvantaient et même maltraitaient ceux des survivants qui se hasardaient à sortir. Comme le nombre des morts de cette malheureuse famille commençait à surpasser celui des vivants, les esprits se permirent d'entrer dans la maison, et de montrer leurs formes aériennes et leur phy-

sionomie décharnée jusque dans le poêle (20), où un feu était allumé pour l'usage général de tous les habitants, et qui, pendant l'hiver, en Islande, est le seul endroit où toute une famille puisse se réunir commodément. Mais les survivants, effrayés par la vue de ces spectres, préférèrent se retirer à l'autre extrémité de la maison, et abandonner un appartement bien chauffé, plutôt que d'endurer la compagnie de ces fantômes. Ils firent enfin des plaintes à un pontife du dieu Thor, nommé Snorro, qui avait beaucoup d'influence dans toute l'île. D'après son conseil, le jeune propriétaire de la maison assembla un jury ou tribunal d'enquête composé de ses voisins, et constitué en la forme judiciaire en usage, comme pour juger une affaire civile ordinaire, et il procéda en leur présence à citer individuellement les fantômes qui portaient la ressemblance des membres défunts de sa famille, pour qu'ils eussent à prouver le droit qu'ils avaient de lui disputer, ainsi qu'à ses serviteurs, la possession tranquille de sa maison, et alléguer leurs motifs pour venir ainsi tourmenter les vivants. Les spectres des morts comparurent à mesure que le nom de chacun d'eux était appelé ; et, ayant murmuré quelques regrets d'être obligés d'abandonner leur demeure, ils partirent ou s'évanouirent aux yeux des juges étonnés. Un jugement par défaut fut alors rendu contre les esprits ; et le jugement par jury, dont nous pouvons ici trouver l'origine, obtint un triomphe que n'a connu aucun des écrivains célèbres qui ont fait de cette institution l'objet de leurs éloges. »

Les personnes qui ont vécu dans l'intimité de Walter-Scott, affirment qu'il était très-superstitieux, et racontait, en homme convaincu, dans les réunions intimes, des légendes où le merveilleux était dominant. On ajoute que s'il a peu parlé des *esprits* dans ses romans, c'est qu'il lui répugnait d'exposer au ridicule des choses auxquelles il accordait une foi entière.

« Les anciens ont cru, » dit M. Fornari, « que les esprits, qu'ils appelaient démons ou génies, étaient des demi-dieux, qui participaient de la nature des dieux et des hommes. Ils sont, dit Appulée, immortels comme les dieux, et sujets à la pitié et à la colère comme nous ; ils se laissent toucher par les prières, par les présents et par les honneurs ; ils sont sensibles aux injures et au mépris, etc. Toute leur occupation n'est que d'entretenir le commerce entre les dieux et les hommes, et de prendre soin des choses d'ici-bas. Chaque nation, chaque famille a son esprit ou son génie, qui la gouverne, et même chaque homme en son particulier a le sien, qui le guide et qui veille sur sa conduite.

« Tous les peuples avaient beaucoup de respect pour ces esprits. Ils les adoraient comme le reste des dieux ; ils leur élevaient des autels ; ils leur offraient des sacrifices domestiques ; ils conservaient leurs images avec tout le soin et la vénération possible ; ils négligeaient même toute autre chose pour les sauver, quand le malheur de la guerre les chassait de leur maison ou de leur pays. Enée aima mieux abandonner ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux, que de laisser ses dieux domestiques à ses ennemis.

« Les Romains ne les révéraient pas moins que les autres peuples. Ils n'assiégeaient point de villes, que leurs prêtres n'eussent évoqué le génie ou le dieu tutélaire du pays, et lui promettaient, pour l'avoir favorable, de lui rendre à Rome le même culte et les mêmes honneurs qu'il recevait chez lui. Ils firent aussi publier un édit par lequel ils imposèrent de très-rigoureuses peines à ceux qui blasphémaient contre leurs génies, et l'empereur Caligula en fit punir publiquement quelques-uns de ceux qui les avaient maudits.

« Toutes les nations avaient tant de confiance en leurs génies, qu'elles n'entreprenaient jamais la moindre chose sans les consulter auparavant ; si elles réussissaient dans quelque entreprise, elles leur en attribuaient aussitôt la cause. Les Athéniens se crurent obligés du gain de la fameuse bataille de Marathon à Pan, qui avait promis à Parthenius de les secourir contre les Perses. Les Romains rendirent grâces à Castor et Pollux de la victoire qu'Aulus Posthumius remporta, près du lac de Rege, sur Manlius Octavius. Les Eléens se vantaient d'avoir défait les peuples d'Arcadie à la faveur du génie Sozipolis, qui avait paru en forme de serpent à la tête de leurs troupes. Les Bulgares attribuaient aussi la défaite des Romains aux génies de leur pays, qui les avaient favorisés dans le combat.

« Ceux de Sarmatie, c'est-à-dire de Sibérie et de Tartarie, ont encore à présent la même vénération pour les esprits que les anciens avaient pour leurs pénates. Comme ils croient qu'ils demeurent dans les lieux les plus retirés de leurs maisons, ils y portent ce qu'ils ont de plus exquis, et se persuadent qu'ils les comblent de bonheur et de prospérité, quand ils les respectent et les honorent.

« Il y a eu des philosophes qui se sont imaginé que les esprits n'étaient que les âmes des morts, qui, étant une fois séparées de leurs corps, erraient incessamment sur la terre, et nous paraissaient tantôt d'une manière et tantôt d'une autre ; que les âmes des héros se rendaient officieuses auprès de leurs parents, de leurs amis et des gens de bien ; mais que les méchants persécutaient les hommes après leur mort, comme ils avaient fait pendant leur vie.

« Ce sentiment leur paraissait d'autant plus vraisemblable, qu'ils s'imaginaient voir des spectres auprès des tombeaux, dans les

(20) On nomme ainsi, dans plusieurs pays du Nord, l'appartement où se réunit toute la famille, et qui est chauffé par un poêle.

cimetières, dans les lieux où il y a des cadavres et dans ceux où l'on a tué quelques personnes. Suétone dit qu'après la mort de l'empereur Caligula, on ouït tant de bruit dans le lieu où il avait été tué, que l'on n'osa plus y demeurer. On a longtemps entendu un grand bruit d'armes et de combattants dans les champs de Pharsale, depuis la défaite de Pompée. On n'en ouït pas moins dans la campagne de Marathon, après la déroute des Perses.

« Il y a une montagne en Islande, au pied de laquelle on rencontre souvent, au rapport de Paul de Zélande, des hommes morts, qui paraissent vivants à ceux qui les approchent. Ils leur parlent même, et leur révèlent beaucoup de choses des pays éloignés; et, si on leur dit de retourner chez eux, ils répondent en gémissant qu'ils ne le peuvent, qu'il faut qu'ils aillent au mont Hécla, et disparaissent aussitôt.

« Nous lisons dans quelques auteurs qu'un nommé Etienne Hubner, de Trawteneaur en Bohême, parut, en plusieurs endroits de la ville, peu de jours après sa mort, et qu'il embrassa quelques-uns de ses amis qui le rencontrèrent. On dit de Néron qu'il fut tourmenté toute sa vie par l'âme d'Agrippine, sa mère, qu'il avait fait mourir. Saint-Augustin rapporte que Félix le martyr se fit voir aux habitants de Nôle, lorsque cette ville était assiégée par les barbares. En un mot, les histoires sont toutes remplies d'exemples de morts qui ont apparu à leurs parents ou à leurs amis.

« On pourrait encore confirmer cette opinion par l'autorité de quelques Pères de l'Eglise qui ont cru que les âmes des morts pouvaient sortir pour un temps du lieu où elles étaient; que celles des damnés étaient souvent punies où ils avaient commis leurs crimes, que c'était là leur enfer et le lieu de leurs peines. Nous lisons même dans Manilius que, durant le concile de Bâle, quelques docteurs qui devaient y assister, entendirent dans une forêt un rossignol qui chantait si mélodieusement, qu'un de ces docteurs, surpris de la douceur de son chant, le conjura, au nom de Dieu, de lui dire qui il était, et cet oiseau lui répondit qu'il était une âme damnée, qui devait rester dans ce lieu-là jusqu'au jour du jugement.

« Les auteurs cabalistes ont prétendu que les esprits étaient des créatures matérielles, composées de la substance la plus pure des éléments; que plus cette matière était subtile, plus ils avaient de pouvoir et d'action. Ces auteurs en distinguent de deux sortes, de supérieurs et d'inférieurs. Les supérieurs sont ou célestes ou aériens; les inférieurs sont ou aquatiques ou terrestres. Les esprits célestes que l'on appelle ignéens ou salamandres, résident entre le ciel des étoiles et le concave de la lune. Comme ils sont composés du plus pur des éléments, ils ont plus de connaissance que les autres: ils savent tout ce qui se passe dans l'univers; ils observent jusqu'aux moindres changements qui y arrivent. Les esprits aériens occupent le grand espace qui est depuis le concave de la lune jusqu'à la superficie du globe inférieur. Ils possèdent les arts et les sciences dans un état parfait.

« Les esprits aquatiques, que l'on nomme fées, nymphes, sibylles blanches, demeurent dans les eaux. Ils prédisent la bonne ou méchante fortune; ils se disent les maîtres de la Parque et du Destin. Ce fut un de ces esprits qui, au rapport de Pline le Jeune, prédit, en Afrique, à Curtius Rufus qu'il retournerait bientôt à Rome, où il recevrait de grands honneurs; qu'on le choisirait pour être gouverneur d'Afrique, et qu'il mourrait dans cet emploi. Ce furent aussi des nymphes qui firent présent, dit-on, à un roi de Suède, d'une ceinture fatale de laquelle il n'avait qu'à se ceindre pour vaincre ses ennemis.

« Les esprits terrestres habitent les forêts, les plaines, les vallons, les montagnes, les cavernes et les lieux souterrains. Ils ont différents noms, selon les lieux où ils se trouvent. On appelle farfadets ou esprits familiers, ceux qui habitent avec les hommes; satyres ou sylvains, ceux qui errent dans les vallons, dans les forêts et les montagnes; gnomes et nains ceux qui habitent dans les mines et autres lieux souterrains, ces derniers esprits sont gardiens des trésors et des richesses.

« Les esprits célestes ou aériens se communiquent rarement aux hommes; mais les aquatiques et les terrestres ont beaucoup de commerce avec eux. Il y a même quelques familles considérables qui se vantent d'en être sorties, et qui portent des fées sur le cimier de leurs armes. Les princes de la famille des Jagellons en Pologne, se disent aussi descendus de ces esprits. Quelques auteurs prétendent que les Huns sont issus des satyres qui séduisirent les femmes débauchées de l'armée de Filimer, roi des Goths, qui les avait fait conduire, quelque temps auparavant, dans un désert, où elles étaient éloignées du commerce des hommes. On dit la même chose des Pégusians et des Scianites, dont les mères avaient eu affaire avec quelques follets.

« Il en est des esprits, a-t-on dit, à peu près comme des hommes: il y en a de bons, d'honnêtes, de bienfaisants, d'enjoués, de divertissants; il y en aussi de chagrins, de méchants et de cruels.

« Les bons aiment les hommes; ils se plaisent à leur faire du bien, ils les secourent dans leurs besoins, ils les consolent dans leurs afflictions, ils les aident de leurs conseils, ils détournent les malheurs qui les menacent, etc. Tel était le génie de Socrate, l'aigle de Pythagore, la nymphe Egérie de Numa Pompilius. Tel était aussi le génie de Constantin le Grand, que cet empereur nommait l'auteur de son salut, et qu'il disait avoir toujours consulté dans les affaires les plus importantes de l'empire. Govare, prétendu roi de Norwége, fut averti par son génie que l'on conspirait contre lui. Apollonius fut enlevé par le sien

des mains d'une troupe de soldats qui l'avaient arrêté par ordre de l'empereur Domitien. Aristide fut transporté de Smyrne au mont Atys, lorsque cette ville fut renversée par un tremblement de terre. L'empereur Trajan eût été accablé sous les ruines d'Antioche, sans son bon génie qui l'en fit sortir. Le poëte Simonides n'eût pu éviter celles de la maison de Scopas, chez lequel il était à souper, s'il n'eût été averti par deux jeunes hommes, qui le demandaient avec instance, et qui disparurent aussitôt qu'il en fut dehors.

« Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, rapporte, dans son histoire des pays septentrionaux, que l'on y rencontre souvent des esprits en forme d'hommes ; qu'ils conversent familièrement avec les habitants, qu'ils s'engagent à leur service, et travaillent avec eux dans les mines. Il ajoute qu'il y a beaucoup de follets en Islande qui prennent la figure des gens du pays, et trompent leurs parents et leurs amis sous cette fausse apparence. Nous lisons une semblable histoire dans Hérodote, d'un de ces esprits qui apparut à Proconèse, sous la forme du poëte Aristée, et qui, étant entré dans la boutique d'un foulon, feignit de se trouver mal et de rendre l'esprit. Le foulon courut promptement avertir les parents d'Aristée de sa mort subite; et le bruit s'en étant répandu dans la ville, les Proconésiens y accoururent de toutes parts; mais ils ne trouvèrent ni le follet ni le corps d'Aristée. Un homme qui arrivait par hasard de Cysique, les assura qu'il avait laissé le poëte auprès de cette place, et qu'il était encore dans la Propontide. Ce follet apparut en différents lieux sous la même figure. Sébastien Munster rapporte, dans sa cosmographie, qu'en un désert auprès de Tangut, ces esprits font souvent retentir l'air d'une douce harmonie de divers instruments; qu'ils appellent les passants par leur nom, les détournent quelquefois de leur chemin, et se moquent d'eux ensuite.

« Les méchants esprits ne sont pas moins ennemis des hommes que les bons leur sont favorables. Aux terres nouvellement découvertes, on en trouve, en plein midi, dans la campagne et dans les villages, qui arrêtent les passants, les maltraitent et leur ordonnent ou défendent de faire certaines choses. Ceux qui ont voyagé sur mer en disent autant du pays des cannibales. On en voit aussi, pendant la moisson, dans la Russie orientale, qui se promènent dans la campagne en habits de veuves, qui obligent les paysans de se prosterner devant elles, et leur rompent les bras et les jambes quand ils ne sont pas assez tôt à leurs pieds. On peut lire beaucoup d'autres exemples dans Diodore, dans Munster et dans Agricola.

« Ceux qui ont cru que les esprits étaient des créatures matérielles, les ont assujettis à la mort comme les hommes. Mais l'opinion la plus commune veut que les esprits soient des démons ou des diables qui, après leur chute, sont restés dans l'air, dans les eaux et sur la terre ; et cette opinion est appuyée sur l'explication de quelques endroits de l'Ecriture sainte et des Pères de l'Eglise. »

Beaucoup de gens, parmi les classes inférieures, ont l'habitude, lorsqu'elles rencontrent ou abordent quelqu'un de seul dans une maison, de dire : *Je vous salue et la compagnie.* On plaisante quelquefois sur cet usage, parce qu'on en ignore l'origine. En s'exprimant de la sorte on a voulu, dès le principe, non-seulement accomplir une politesse vis-à-vis de celui à qui on s'adresse, mais encore remplir un devoir envers l'ange gardien, l'esprit invisible avec lequel on le suppose en compagnie.

ESTERELLE ou ESTEREL, l'une des fées qui étaient célèbres au moyen âge. On lui attribuait de composer des breuvages enchantés qui rendaient les femmes fécondes, et on lui offrait des sacrifices sur une pierre appelée *la cauza de la fada*. Une légende de Saint-Armentaire, écrite en 1300, fournit quelques détails sur cette fée, qui vivait auprès d'une fontaine où fut élevé depuis le monastère de Notre-Dame de l'Esterel. Sur la route de Marseille à Toulon on rencontre une forêt qui porte aussi le nom de l'Esterelle. Elle a été chantée par les troubadours provençaux, et les habitants de la contrée racontent plusieurs traditions dans lesquelles cette forêt est mise en scène.

ETERKEN ou LE PETIT ECUREUIL. Esprit qui habitait le village d'Elten, non loin d'Emmerich, dans le duché de Clèves. On le voyait sauter, gambader sur la grande route où il s'ingéniait de toutes les manières pour jouer des tours aux voyageurs, tours qui témoignaient le plus ordinairement de sa méchanceté. Ainsi, par exemple, il querellait et battait les uns, jetait les autres à bas de leurs chevaux, et renversait les voitures et les charrettes sens dessus dessous. Le plus souvent on n'apercevait de sa personne qu'une main d'homme. L'Allemagne est peuplée d'une foule de ces esprits malins, particulièrement les forêts et les montagnes, aussi est-il une classe de voyageurs et surtout de voyageuses qui ne se mettent en route que parfaitement approvisionnés d'amulettes, de mots sacramentels et de bien d'autres choses encore qui sont une sauvegarde contre les attaques ou les piéges des démons.

ETERNUMENT. Ce mouvement convulsif des muscles expirateurs, a été et est encore l'objet de préjugés divers. Les uns le regardent comme un signe de santé, les autres comme le présage d'une perturbation prochaine dans les organes cérébraux. Au dire des rabbins, l'éternument était, dans l'origine, un fâcheux pronostic, c'est-à-dire le signe d'une mort prochaine; mais le patriarche Jacob aurait obtenu qu'à l'avenir cet effet organique cesserait de prédire la fin de personne. Selon Aristote, au contraire, l'éternument est une faveur du ciel qu'on doit accueillir et honorer comme une chose sainte et le gage d'une bonne santé; et cette

opinion est partagée par Hippocrate, qui, considère surtout la femme enceinte comme privilégiée, lorsqu'elle éternue avec fréquence.

Au moyen âge, beaucoup de gens attachaient de l'importance à l'éternument, suivant les conditions dans lesquelles il se produisait, c'est-à-dire, que c'était un bon ou un fâcheux augure, suivant les temps, les lieux et les circonstances. Il était bon s'il arrivait depuis midi jusqu'à minuit, et lorsque la lune était dans les signes du Taureau, du Lion, de la Balance, du Capricorne et des Poissons. C'était, au contraire, un mauvais présage, s'il venait de minuit à midi, et que la lune fût dans le signe de la Vierge, du Verseau, de l'Ecrevisse et du Scorpion. Cette superstition nous avait été léguée du reste par les anciens. Homère et Théocrite considéraient aussi l'éternument comme peu favorable, principalement quand il était produit par la narine gauche. Au contraire, Plutarque rapporte qu'avant la bataille de Salamine, et au moment où Thémistocle offrait un sacrifice sur son vaisseau, un des assistants ayant éternué à gauche, le grand prêtre considéra ce présage comme assurant le gain du combat qui allait s'engager. Saint Augustin nous apprend de son côté que les anciens se remettaient au lit, quand ils éternuaient en chaussant leurs sandales.

En Allemagne, l'éternument est le sujet de plusieurs traditions rapportées par les frères Grimm.

Sur un petit pont qui joint les deux bords de l'Auerbach, quelqu'un entendit un jour éternuer trois fois dans l'eau; trois fois la personne dit : *Dieu vous aide!* cela délivra l'âme d'un jeune enfant qui, depuis déjà trente ans, attendait ces mots. Au delà du même pont, une autre personne entendit dans l'eau éternuer trois fois. Aux deux premières elle répondit : *Dieu vous aide!* Mais à la troisième elle dit : *Que le diable vous emporte!* Alors il se fit dans l'eau un tourbillonnement, comme si quelqu'un s'y était agité avec violence.

Il y a sous le pont qui est devant Haxthausen hove, à Paderborn, une pauvre âme qui éternue par intervalles. S'il passe, en ce moment, un chariot sur le pont et que le conducteur ne dise pas : *Dieu vous bénisse!* le chariot ne manque pas de verser, et l'homme devient pauvre et se casse une jambe.

Non loin d'Eisenach, dans une caverne creusée dans les rochers, se montre quelquefois, vers l'heure de midi, une demoiselle qui ne peut être délivrée que lorsque quelqu'un lui aura crié trois fois en entendant ses trois éternuments : *Dieu vous aide!* C'était une fille entêtée que sa bonne mère avait maudite dans un moment de colère.

ETHER. L'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, émet, au sujet de l'éther, des réflexions qui nous paraissent dignes d'êtres méditées : « Quoique quelques savants, » dit-il, « aient fait mention de l'éther, aucun n'en a jamais prouvé l'existence d'une manière certaine, et ne s'est imaginé qu'il fût de la même espèce que notre air atmosphérique. Newton et ses partisans, quand même ils auraient pu soupçonner cette identité, étaient trop intéressés à la méconnaître; parce qu'un fluide capable de se coërcer autant que l'air, ne pouvait pas être infiniment rare, et par conséquent n'était pas compatible avec leur hypothèse de la gravitation universelle. Aussi le géomètre anglais, quoiqu'il ait fait quelque mention de l'éther, prétend que les espaces célestes que parcourent les planètes et les comètes sont dépourvus de tout fluide matériel, à l'exception cependant de quelques vapeurs très-rares et de quelques rayons de lumière qui, selon lui, ne font que passer; ce qui a engagé certains newtoniens à assurer sérieusement, par un étrange abus de calcul, que tout le fluide lumineux qui se trouve entre Saturne et le soleil ne contient pas autant de matière réelle qu'un pied cubique d'air. Enfin, d'autres newtoniens ou ont nié totalement l'existence de l'éther, ou ont soutenu qu'il était incapable d'opposer la moindre résistance à la course rapide des astres qui se meuvent dans l'espace.

« Ces diverses opinions, dénuées de fondement, sont surtout démenties par les phénomènes qui déposent hautement contre l'hypothèse newtonienne; car si l'éther n'existait pas, ou que les espaces célestes fussent tels que le supposent Newton et ses partisans, l'atmosphère terrestre, qui est si expansible, se serait, depuis bien des siècles, disséminée dans les espaces vides ou presque vides; et elle ne peut demeurer coërcée autour de notre globe qui la repousse par le déploiement de sa surface, que parce qu'elle est bridée par une matière qui l'empêche de se dissiper. »

ETOILE. On a cru de tout temps aux arrêts du destin, et pour les Orientaux, par exemple, la *fatalité* est un dogme qui leur fait braver tous les maux et tous les dangers. Se soumettre aveuglément comme eux à cette loi, en toute circonstance, peut conduire aux plus grands crimes; mais se montrer entièrement sceptique à l'endroit de la destinée, serait méconnaître l'intervention divine dans ce qui touche à notre existence et à notre avenir; ce serait manquer de religion; ce serait oublier ce que nous rencontrons dans l'enseignement des Pères de l'Eglise. Chez les anciens aussi, Homère, Platon et plusieurs autres parlent sans cesse de cette puissance suprême à laquelle rien ne saurait résister; et Cléanthe répète cet axiome si connu : *Fata volentem, nolentem trahunt.*

Les païens avaient chacun leur génie protecteur; les Chrétiens ont leur bon ange, leur saint. Quelques-uns se croient même placés sous l'influence tutélaire de telle ou telle étoile. Voici ce que nous avons déjà écrit dans notre *Dictionnaire des merveilles :*

« Selon les auteurs, César aurait vu paraître, dans la nuit qui précéda la bataille de Pharsale, l'étoile *Ira*, de la constellation du Lion, laquelle s'était montrée à l'époque de sa naissance et ne s'est plus fait voir depuis. Constantin et Charlemagne avaient foi dans une étoile qu'ils avaient vue, disaient-ils, briller au ciel dans plusieurs circonstances importantes de leur vie. Après la prise de Damiette, saint Louis se mit à genoux pour remercier Dieu d'avoir fait luire à ses yeux l'étoile *Autaris*, qui avait toujours fixé les regards de la reine Blanche. Enfin on rapporte que dans la nuit du 14 au 15 août 1769, époque de la naissance de Napoléon, l'abbé Montenot remarqua une nouvelle étoile dans la constellation de la Vierge, et que cette étoile se représenta à l'Empereur dans la nuit qui précéda la bataille d'Austerlitz. »

Croire à son étoile est encore une de ces choses que les esprits forts qualifient de préjugé absurde, de superstition. Laissons dire les esprits forts. Lorsqu'un sentiment indéfinissable nous porte à penser qu'un lien quelconque nous met en rapport avec le ciel, gardons-nous de chercher à combattre ce sentiment; abandonnons-nous à lui bien au contraire; et laissons à Dieu le soin de nous éclairer comme il l'entend, et dans les limites qu'il lui plaît d'imposer à notre intelligence.

Si l'on prend une étoile pour figure, pour symbole de l'ange, du génie qui vous protège, rien de plus simple, de plus innocent alors que de parler de cette étoile comme on parle de tout autre appui qui nous vient en aide dans le danger, dans l'adversité. Mais si l'on considère une étoile comme un corps indépendant, agissant de sa propre volonté et favorisant telle ou telle créature, ou se déclarant contre sa prospérité, on tombe évidemment dans la superstition, l'idolâtrie ou la niaiserie.

Le P. Lebrun, prêtre de l'Oratoire, tient cet autre raisonnement dont la conclusion est analogue à la nôtre: « Que la chute d'une maison, » dit-il, « ensevelissant trente personnes sous ses ruines, une de ces personnes se trouve heureusement sauvée sous deux poutres qui s'ajustent en forme de voûte, et qu'un Sabéen ou un Chaldéen me dise que c'est son étoile qui l'a préservé du péril, je n'en serai pas plus surpris que si un Juif ou un Chrétien me disait que son bon ange a empêché qu'il ne se blessât, parce que le Sabéen met dans l'étoile une intelligence capable de secourir les hommes dans le besoin. Mais qu'un philosophe qui prend l'étoile pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un corps inanimé, veuille néanmoins tenir le langage du Sabéen : qu'il s'avise de dire que c'est son étoile, comme si l'étoile devait envoyer de petits corps qui ajustassent les poutres et les pierres de telle manière qu'elles ne pussent le blesser, c'est assurément une prétention aussi déraisonnable que d'attendre quelque secours particulier d'un morceau de métal, à cause de quelques cérémonies superstitieuses avec lesquelles on l'aura préparé. »

L'abbé Salgues, qui examine toutes choses avec le même esprit sarcastique, dit, à propos du sujet qui nous occupe : « S'il est vrai que les étoiles soient à des distances incommensurables de nous; s'il est vrai que *Sirius*, la seule dont on ait pu calculer l'éloignement, soit six mois à nous envoyer sa lumière; si les astres innombrables que nous voyons briller dans l'immensité de l'espace sont des soleils qui ont eux-mêmes leurs planètes et leurs mondes à éclairer, il est bien difficile de croire que chaque bourgeois de notre petit globe ait à son service une étoile régulièrement occupée du soin de son ménage. »

ETOILE FILANTE. Le vulgaire est convaincu que lorsqu'on a le bonheur de former un souhait au moment précis où une étoile filante traverse l'atmosphère, ce souhait ne manque jamais d'être accompli. D'autres pensent que le même phénomène indique le trajet d'une âme appelée au paradis. Les Hindous croient aussi que ces étoiles sont des âmes, soit celles des divinités qu'ils nomment *Déoutas*, soit celles de créatures humaines qui, après avoir joui durant une certaine période de la félicité des cieux, redescendent sur la terre, pour y occuper de nouveaux corps mortels.

« Nous voyons, » dit M. le docteur Coremans, « que dès les temps les plus anciens les étoiles filantes annonçaient la mort d'un homme dont l'étoile disparaissait avec lui, tandis que d'un autre côté elles laissaient en tombant des deniers d'or qui portaient bonheur et enrichissaient les pauvres filles. » En Lorraine, où on conserve un si religieux et si constant souvenir des personnes qu'on a eu le malheur de perdre, des étoiles qui filent indiquent que des âmes viennent au même instant d'être délivrées des peines du purgatoire et sollicitent, en actions de grâces, l'aumône d'un *Pater* qui leur est rarement refusée. La même croyance existe également dans le pays de Castres. Dans le Béarn; on dit qu'elles indiquent des âmes qui ont quitté la terre sans avoir obtenu le pardon de leurs péchés.

Si on peut, croient encore quelques personnes, avoir le temps de former un vœu pendant qu'une étoile file, il sera infailliblement accompli. Cette opinion existe aussi à Valenciennes et dans les environs de cette ville. (Hécart.)

Dans le canton de Vézelise, on dit que si, pendant qu'une étoile file, on peut prononcer *requiescat in pace*, on sauve une âme du purgatoire. (*Tradit. lorraines*, Richard.)

Nous n'abandonnerons point les étoiles filantes, sans ranger au nombre des erreurs de la science, cette opinion de quelques physiciens qui voient dans ce genre de météores, des débris de comètes traversant notre tourbillon avec une vitesse analogue à celle du fluide électrique.

ETOUPE. Au moyen âge, on avait la coutume de brûler des étoupes devant le Pape,

le jour de son couronnement, et cette pratique se prolongea jusqu'à Sixte-Quint. On voulait par là rappeler au nouvel élu ce qu'avait d'éphémère la vanité du monde.

ETUDE DE LA NATURE. « Lorsque pendant des siècles des hommes de génie se sont épuisés en efforts inutiles pour atteindre aux principes des choses, » dit M. Chardel dans son *Essai de psychologie physiologique*, » il est probable que le succès était impossible ou qu'ils avaient pris une mauvaise route. Il faut donc abandonner toute recherche, ou remonter à l'origine des études et se frayer une voie nouvelle. Les savants accueillent avec dédain les tentatives qu'on fait à cet égard; cela est et cela devait être, car on n'a pas utilement parcouru une carrière de gloire pour se laisser facilement ramener au point de départ. Ce n'est donc pas à la science que j'en appelle, mais à la raison humaine, qui lui est antérieure et qu'elle peut égarer quelquefois.

« L'étude de la nature a commencé par l'examen des corps, parce qu'ils sont faciles à saisir, et l'on a d'abord observé leur consistance, leur pesanteur et leur forme. Cependant ces corps sont composés de différents matériaux, et bientôt on a reconnu que plusieurs avaient une base commune, dès lors on a cru qu'on pourrait, en les décomposant, remonter aux premiers principes. La nature forme les agrégations avec les éléments en défaisant ses œuvres. Elle commence par le commencement, on a commencé par la fin, en marchant des composés aux simples.

« Telle est la direction donnée aux premiers travaux : ils ont eu pour objet, de chercher le secret de la nature dans la décomposition des corps. Cette méthode, constamment suivie depuis, a conduit la physique à constater un grand nombre d'effets; mais elle a rendu la découverte des causes à peu près impossible, et a dû leur faire substituer des hypothèses nécessairement chimériques, par cela même qu'elle procède des composés aux simples. Un exposé rapide de la marche de la science suffira pour s'en convaincre.

« Les premiers physiciens appelèrent matière la substance à laquelle la nature imprime toutes les formes : ils supposèrent qu'elle était homogène, et désignèrent par le même mot la pâte commune à la généralité des choses; ils ne donnèrent aucun nom au principe moteur, quoiqu'il soit encore plus universel, parce qu'il est insaisissable et que leur examen s'arrêta à ce qui tombait sous leurs mains. L'expérience démontra que les corps résistent à l'impulsion en raison de leur masse, on en induisit l'inertie de la matière inerte, à reconnaître dans la nature un principe attractif et un principe répulsif. Plus tard, ils prétendirent expliquer le mouvement et le repos, en déclarant que c'étaient des manières d'être des corps, comme si ces manières d'être n'avaient pas une cause. Ces contradictions furent la conséquence de la confusion du langage qui, sous le nom de matière, désignait l'union de deux principes différents, dont l'un restait inaperçu. Nous devons l'idée du repos à la substance qui forme la consistance des choses; et si cet élément matériel est essentiellement immobile, il est évident qu'un autre principe agite la nature; car tout y est en mouvement.

« Je présente ces réflexions afin de faire sentir, dès le début, qu'aucune bonne théorie n'est possible en physique, tant que l'on s'obstinera à désigner par le mot matière les causes des effets les plus opposés. Au surplus, le repos est la négation du mouvement, comme l'obscurité est la privation de la lumière; et je regarde comme démontré que la matière est essentiellement immobile, puisque la difficulté de son déplacement s'accroît en raison de sa masse. Dans l'origine on regardait la substance saisissable comme l'unique élément de la nature, et c'est ce qu'on appela matière; le mot s'étendit ensuite avec les découvertes, et il désigne aujourd'hui la cause ignorée de tous les effets connus. J'ai cru que, pour donner à l'expression plus de précision et de justesse, il fallait lui rendre sa première signification, et n'appeler matière que la substance qui forme la consistance des corps.

« La chaleur produit une sensation particulière, on pensa qu'elle avait un principe spécial. Des expériences constatèrent ensuite que le calorique était la cause de l'élasticité des fluides; mais on ne put l'appliquer de même à l'élasticité des solides, dont on confondit les vibrations avec la sonorité qui, à proprement parler, n'appartient qu'aux combinaisons gazeuses.

« La marche des ondes liquides servit à expliquer la propagation du son et de la lumière. On supposa d'abord que les ondes se formaient dans l'air et y propageaient les sons; mais quand on arriva à la lumière, il fallut créer une substance propre à revêtir les formes onduleuses; car, à cet égard, la nature n'offrait rien. On imagina dans l'espace un éther imperceptible qui nous transmettait les vibrations qu'on supposa exister dans les corps lumineux.

« Telle fut la progression des connaissances; elles s'avancèrent des composés aux simples.

« L'esprit humain ne fait ordinairement de nouvelles acquisitions qu'en les rattachant aux anciennes. La science, en défaisant les œuvres de la nature, n'avait d'abord rencontré que des propriétés composées, et quand elle arriva à la simplicité de la lumière, elle voulut en expliquer les phénomènes avec les analogies précédemment observées ; c'est-à-dire qu'elle étudia l'élément inconnu qui s'offrait à son examen avec les propriétés connues qu'il avait produites en se combinant dans les corps.

« Ce contre-sens de la physique est une des conséquences de la marche suivie. Quand on arrive des composés aux simples, les propriétés composées sont nécessairement exa-

minées les premières; elles deviennent la base des connaissances futures, et lorsqu'ensuite les éléments se présentent, les systèmes sont déjà faits, et l'on prétend expliquer avec eux l'inexplicable simplicité des principes.

« Les savants, en s'avançant de l'élasticité à la sonorité, et de celle-ci à la lumière, étaient enfin parvenus à une substance élémentaire; et comme les éléments ne s'expliquent pas, l'explication qu'ils en ont essayée devait être chimérique. Je prouverai qu'elle l'est effectivement, et que toute élasticité est due aux combinaisons des rayons du soleil avec la matière. Je commencerai par examiner quelle confiance mérite l'existence de l'éther avec lequel les physiciens prétendent rendre raison des phénomènes lumineux.

« Quand une hypothèse remplace un élément de la nature, on doit la retrouver partout. Aussi les ondes du fluide éthéré eurent cette fortune; on leur attribua la production de la lumière, des couleurs de la chaleur et des combinaisons chimiques. Leur substance fut déclarée homogène; mais pour produire tant d'effets différents, on supposa des variétés dans leur étendue, et on alla même jusqu'à calculer la taille de chaque onde jaune, verte ou bleue.

« Il semble qu'en créant l'hypothèse du fluide éthéré, on ait oublié l'origine des propriétés qu'on lui attribue. En effet, on sait que le calorique est le producteur de toute fluidité, et il est démontré qu'il est la cause de l'élasticité des fluides. Si donc les ondes du fluide éthéré étaient la source de la chaleur, on se demanderait où il puise lui-même sa fluidité et son élasticité. On ne pourrait répondre qu'en lui supposant une fluidité et une élasticité natives, ce qui serait en faire un élément; mais alors à quoi bon créer un éther que rien n'indique, quand il était plus simple de reconnaître immédiatement les mêmes propriétés dans les rayons du soleil? La science eût sans doute pris ce parti, si déjà elle n'eût étudié l'élasticité des composés, leur fluidité et leurs ondes; elle voulut rattacher les phénomènes lumineux à ceux précédemment observés, et dès lors elle imagina dans le vide une élasticité particulière que la pensée peut supposer en vibration.

« Telle est l'origine du fluide éthéré, et la question pourrait se réduire à savoir si c'est la lumière qui produit l'élasticité, ou si c'est l'élasticité qui produit la lumière (21). La réponse ne serait pas douteuse pour qui ne consulterait que l'instinct, et personne ne se fût avisé de créer un éther et des ondes à la place des rayons du soleil, si la direction donnée aux premiers travaux n'eût amené à étudier la nature à contre-sens.

« La méthode de renverser l'ordre de la formation en remontant des composés aux éléments, a conduit au matérialisme; car, dès que l'intelligence humaine se fut d'abord emparée de la saisissabilité des corps, elle dut en faire le point d'appui de toute certitude et la base des connaissances futures. Si au contraire on eût commencé par constater les propriétés de la lumière, on se fût assuré que la nature renfermait deux principes, et l'on eût ensuite étudié leurs diverses combinaisons.

« Cette marche était simple, et probablement on l'eût suivie, si elle se fût présentée la première; mais aujourd'hui elle contrarie la méthode adoptée, et les préjugés dont la raison triomphe le plus difficilement sont toujours ceux de la science; ils ont exercé la plus fâcheuse influence dans toutes les parties : la physique leur doit l'ignorance des mouvements premiers; la physiologie, celle du principe vital; et la métaphysique, l'impossibilité d'expliquer l'union de la volonté avec l'exécution des actes.

« Au surplus, l'élasticité du fluide éthéré ne suffisait pas aux explications des physiciens, et, pour la mettre en jeu, ils ont imaginé les vibrations des corps lumineux. Ainsi, voilà une seconde hypothèse qui vient au secours de la première. Il en eût fallu une troisième pour expliquer la formation des appareils vibratoires, puis une quatrième, afin de faire connaître comment et pourquoi ils entrent en vibration dans la combustion; mais on s'est prudemment arrêté. Il n'en est pas moins certain que la continuation des explications conduisait à la nécessité de créer des mouvements premiers que, sans le secours de tant d'hypothèses, on eût pu d'abord reconnaître dans les rayons solaires.

« A la vérité, quand on demande aux physiciens l'origine des vibrations du soleil, ils abandonnent les suppositions et répondent qu'on n'explique pas les principes; mais ici, il ne s'agit pas d'un principe, car les vibrations sont des accidents dont la science devrait rendre compte.

« On conçoit que, si la lumière est un élément de la nature, elle doit s'échapper des corps que la combustion détruit; mais on ne conçoit pas aussi facilement comment les physiciens ont admis dans chaque molécule combustible un appareil vibratoire invisible, formé à l'imitation de celui qu'ils supposent dans le soleil. D'ailleurs, les rayons de l'astre du jour changent de direction et s'infléchissent pour venir nous trouver : donc la lumière est une substance; car l'attraction n'exercerait aucune influence particulière sur les ondes d'un fluide qui, en repos comme en mouvement, remplirait toujours également l'espace.

« La vitesse des propagations vibratoires dépend de la puissance d'agrégation des corps qui les reçoivent. On sait, par exemple, qu'elles avancent plus promptement

(21) L'élasticité des corps est une propriété composée qui ne se manifeste pas d'elle-même; il faut une action pour la mettre en jeu; aussi, pour compléter l'explication de la lumière au moyen d'un éther, on a créé des vibrations dans les corps lumineux.

dans certains solides que les sons dans l'air, et l'on se demande comment il se ferait qu'elles seraient si rapides dans un éther dont les parties n'auraient aucune cohésion entre elles?

« Le besoin d'expliquer la diversité des couleurs a seul fait imaginer l'inégalité des ondes lumineuses; car les anneaux des ondes liquides ont constamment la même épaisseur : mais cette inégalité devrait se détruire dans leur rencontre et produire des ondes nouvelles nécessairement uniformes. Cependant l'expérience du prisme retrouve et fait reparaître toutes les couleurs.

« Supposera-t-on que les ondes lumineuses se rencontrent, se mêlent, et que chacune conserve sa taille particulière? cela se conçoit, si la lumière est le mouvement élémentaire; car elle peut se composer de plusieurs natures de mouvements : mais ce phénomène est impossible dans les mouvements communiqués.

« Enfin, les rayons lumineux semblent se modeler sur les corps, puisqu'ils nous en rapportent les formes, ce qui s'accorde encore assez mal avec la taille déterminée des ondes éthérées.

« Ces observations me semblent suffire pour démontrer le néant de l'éther et de ses ondes. Toutes ces hypothèses, on ne saurait trop le répéter, doivent leur origine à la méthode de la décomposition, qui, en s'avançant des composés aux simples, a conduit à étudier la nature à contre-sens.

« Voir, c'est sentir le mouvement élémentaire en liberté, c'est en quelque sorte toucher immatériellement; car la lumière n'a rien de matériel, et la rapidité des sensations qu'elle nous procure indique assez qu'elle se rapproche de la spiritualité et peut servir d'intermédiaire entre la matière et la pensée.

« Les émissions lumineuses sont un fait attesté par nos sens. Euler en douta le premier, parce qu'il jugea qu'elles épuiseraient l'astre du jour; mais la nature se reproduit partout en recommençant le cercle, et il est probable que la lumière est ramenée à sa source par une route inconnue (22) : c'est ainsi que les pluies rendent à la mer les eaux que l'évaporation lui enleva.

« Le témoignage direct des sens a perdu son autorité, et les savants cherchent la vérité par des voies plus détournées, depuis que Galilée a découvert qu'ils nous avaient trompés sur l'immobilité de la terre. Cependant, alors même, ce fut moins eux que le raisonnement qui nous égara, en transportant un jugement des astres dans leurs rapports, ce qui était incontestablement vrai relativement à nous.

« La science avait découvert que la lumière contenait les couleurs. Il fallait en conclure qu'elle se fixait dans les corps, puisqu'ils étaient colorés; cela eût été simple comme la nature. Au contraire, on imagina que les couleurs des corps n'étaient qu'un phénomène de réflexion, qu'on cherche à expliquer en disant qu'ils paraissent blancs quand ils renvoient également les ondes lumineuses, qu'ils semblent noirs lorsqu'ils les éteignent, et que les autres couleurs résultent d'effets intermédiaires. Cette hypothèse ingénieuse est fort peu satisfaisante; car, en éclairant un corps jaune avec des rayons rouges, il paraît orangé, c'est-à-dire de sa couleur propre confondue avec celle de la lumière qui l'éclaire : donc les couleurs existent simultanément dans la lumière et dans les corps.

« Il est remarquable que la création des systèmes faux exige presque toujours plus d'efforts que n'en demande la découverte de la vérité. Par une fatalité que je m'explique mal, les gens instruits sont ordinairement disposés à s'éloigner de la route facile; il semble que, pour appeler leur attention, il faille quelque raisonnement assez ingénieux pour échapper au bon sens vulgaire. Si, avec moins de travail, on se fût assuré que la coloration des corps était due aux rayons solaires qui s'y fixaient, il s'en fût suivi que c'étaient eux qui, dans la combustion, produisaient, en s'échappant, la lumière et la chaleur (23).

« Cette découverte conduisait à celle des mouvements premiers, car les mouvements communiqués s'éteignent dès qu'on les arrête, tandis que la lumière retenue dans les composés conserve son activité intrinsèque et s'en échappe avec sa vitesse originelle.

« Les émanations lumineuses suffisent à toutes les explications; mais on les a examinées après les impulsions, et l'esprit, préoccupé du calcul des déplacements matériels, a méconnu le mouvement en lui-même, parce qu'il est insaisissable. C'est encore une conséquence de la marche des études : quand l'examen de la nature a commencé par la consistance des corps, on veut tout y attacher; aussi, dès que la matérialité manque, le champ des hypothèses s'ouvre, et c'est alors qu'on crée un fluide éthéré, des ondes sonores ou lumineuses et des appareils vibratoires pour les mettre en mouvement (24).

(22) La terre reçoit le plus grand nombre de rayons solaires entre les tropiques, et s'en débarrasse par les pôles.

(23) On devrait d'autant plus facilement admettre que la combustion n'est qu'un dégagement des rayons solaires que cette explication présente pour toutes les lumières artificielles une unité de cause et simplicité de moyens entièrement conformes à la marche de la nature.

(24) Le système des émissions solaires adopté par Newton est antérieur à celui des ondes lumineuses; mais il était insuffisant, parce qu'on l'avait conçu d'après l'observation des émissions matérielles en s'avançant des composés aux simples : marche dont la science ne s'est jamais départie, et qui devait nécessairement s'égarer sur la nature des principes. Le mouvement de la lumière ne résulte pas d'une impulsion, mais de la motilité qu'elle possède en elle-même; car elle est le mouvement élémentaire, et toutes les impulsions lui sont dues plus ou moins immédiatement.

« Toutes ces fictions étaient difficiles à inventer, et demandaient de l'instruction et même du génie, tandis que l'observation de ce qui existe eût suffi seule pour reconnaître la vérité (25).

« Le soleil est l'unique source du mouvement : ses rayons animent la nature en se combinant avec elle, et la combustion ne fait ensuite que les reproduire à nos yeux. Ils sont le principe de la vie et ce sont eux qu'on appelle calorique latent ; car la chaleur n'est qu'un nom donné à l'agitation qu'ils portent dans la matière.

« L'idée des ondes hypothétiques est empruntée aux liquides. Ils doivent la propriété d'en former au mode spécial d'agglomération qui les place entre les solides et les fluides, en donnant à leurs parties trop d'union pour se séparer sans efforts, et pas assez pour produire des vibrations. Il n'en est ainsi ni des gaz ni des corps solides, qui par conséquent ne peuvent jamais offrir de véritables ondes. Cependant, les physiciens, sans s'arrêter à cette difficulté, qu'ils semblent n'avoir pas aperçue, décident que les ondes se forment dans l'air, et que la sonorité n'est qu'une application de l'élasticité des corps à un usage particulier. Par là ils confondent les vibrations et les sons, qu'il est nécessaire de distinguer si ces deux phénomènes d'élasticité sont produits, comme je le pense, par des combinaisons où le mouvement agit d'une manière opposée. Il me semble, en effet, que dans les solides la matière absorbe le mouvement et le renferme dans les corps ; de là leur consistance et l'immobilité de leurs formes ; tandis que dans les fluides, au contraire, c'est le mouvement qui tient la matière en dissolution ; de là une circulation intérieure, et l'expansion continuelle des molécules, qui ne leur permet de s'arrêter à aucune forme déterminée.

« Les vibrations des solides résultent d'impulsions accidentelles qui se communiquent de proche en proche en suivant la continuité de leurs agrégations (26) ; tandis que dans les fluides il n'existe aucune agrégation matérielle, c'est le mouvement qui s'y trouve en état de continuité, et les accidents vibratoires ne font que lui imprimer une agitation d'une nature particulière qui, en certains cas, produit des sons (27).

« On peut s'étonner que les physiciens qui considèrent la propagation des sons dans l'air comme un phénomène d'élasticité, aient emprunté pour s'expliquer l'idée des ondes aux liquides ; car ceux-ci ne sont que de l'air dépouillé du calorique qui le rendait élastique.

« A la vérité, le principe de la chaleur n'est pas mieux connu que celui de l'élasticité ; mais qu'on veuille examiner la nature des rayons solaires, et l'on se convaincra qu'ils sont mouvement par eux-mêmes, et que la chaleur n'est rien autre chose que l'agitation qu'ils portent dans les corps.

« Les rayons solaires, ou, si l'on veut, le calorique, communiquent aux combinaisons fluides une action intérieure qui repousse la compression, en travaillant sans cesse à étendre leur partie saisissable ; c'est ce qu'on nomme leur élasticité.

« Les solides offrent une combinaison opposée : chez eux, la partie saisissable domine ; elle y est en état de continuité, et le mouvement, en se renfermant dans des formes, leur donne la puissance de revenir sur elles-mêmes quand on les contrarie. Telle est la cause des phénomènes d'élasticité par flexion et par extension.

« Ces explications, que je crois aussi vraies qu'elles m'ont paru simples, se rattachent à la physiologie. En effet, la contractilité et l'excitabilité musculaires sont des phénomènes d'élasticité dus à la vie des animaux, qui la forment en individualisant le mouvement. C'est toujours une puissance intérieure, née de l'union des rayons solaires avec la matière ; car la vie n'est rien autre chose ; partout, en se combinant, ils portent dans les composés l'action qui leur est propre : Voilà le secret de la nature, et si la cause est restée si longtemps cachée sous ses effets, c'est que l'observation s'est arrêtée à l'examen de ceux-ci.

« On a supposé qu'il existait dans la nature un principe attractif et un principe répulsif, et l'on a attribué l'élasticité des solides au premier et celle des fluides au second. Cette erreur est encore une suite de la marche des études. Quand l'examen de la nature commence par les composés, l'opposition des effets fait supposer les causes contraires, quoiqu'il soit évident que les accidents d'élasticité sont tous des phénomènes de mouvement.

« Dès que Newton eut découvert que l'élasticité des fluides était due au calorique logé dans les interstices de leurs molécules, il était démontré, par voie d'expérience, que celle des solides avait la même cause. En effet, il suffisait de mettre de l'eau sur le feu pour reconnaître que l'élasticité gazeuse se formait avec le calorique qui se dégageait du solide mis en combustion. Donc, le principe d'élasticité ne faisait que passer des solides aux fluides en changeant de mode de combinaison.

« Dans les cours de physique on parle

(25) On serait tenté d'appliquer à la marche actuelle des études physiques, ces paroles d'un auteur sacré : *Ambulavimus vias difficiles et erravimus a via veritatis*. (*Sap*. v, 7.)

(26) Frappez une poutre à une extrémité, la vibration se communique aussitôt à l'autre ; mais elle s'arrête si vous le frappez transversalement : ainsi elle suit la direction des fibres.

(27) L'uniformité du mouvement intérieur de l'air explique bien plus simplement l'égalité de la propagation des sons, que toutes les hypothèses qu'on a si laborieusement imaginées à ce sujet. Quand les vibrations des corps sonores portent principalement sur le mouvement des combinaisons gazeuses, le son produit est d'une grande pureté ; et plus, au contraire, elles agissent sur la partie matérielle, plus il en résulte de bruit.

sans cesse des fluides sans bien définir ce que c'est que la fluidité. Cependant, il est incontestable que la liquéfaction, la vaporisation et l'électro-magnétisme offrent une série de phénomènes où le mouvement va croissant jusqu'à la lumière, où il s'arrête comme à sa source.

« Il importe, lorsqu'on étudie la formation de la sonorité, d'examiner le passage de l'élasticité des solides à celle des fluides. Les liquides placés dans l'intermédiaire indiquent comment le changement s'opère, et la preuve de leur peu de sonorité résulte de l'obstacle qu'ils opposent à la propagation des sons (28). On sait, par exemple, qu'un brouillard épais les arrête à une faible distance, et que le corps le plus retentissant cesse d'en produire en le plongeant dans un liquide. On trouve encore dans le mutisme des poissons un indice de l'insonorité de l'eau. Les percussions d'un timbre placé sous le récipient de la machine pneumatique prouvent que les sons s'éteignent dans le vide et renaissent avec le retour de l'air; on en avait conclu qu'il était le seul corps véritablement sonore. Depuis, on a cru que la sonorité appartenait à toutes les vibrations, parce qu'elles font naître des sons en arrivant à nos oreilles (29). Mais celles-ci renferment de l'air, et malgré les expériences dont on se fait un appui, il semble rigoureusement démontré que les vibrations ne sont pas des sons, puisque la surdité laisse sentir les vibrations à ceux pour qui les sons n'existent pas. D'ailleurs, on vient de voir que les unes nous parviennent par une suite d'ébranlements matériels qui se communiquent de proche en proche, tandis que les autres nous sont transmis par le mouvement intérieur de l'air, qui ne permet pas à la matière de s'y agglomérer.

« En effet, c'est à la continuité matérielle des combinaisons solides qu'elles doivent la propriété de former des vibrations; tandis qu'au contraire c'est la dissolution de la matière dans le mouvement des gaz qui constitue leur sonorité. Aussi, dans le passage de la glace à l'état de vapeur, la sonorité se déclare alors que la *vibracité* a disparu, et l'on peut assurer que le contraire arrive dans la transition opposée. Les liquides, dont la consistance est intermédiaire, sont remarquables par la lutte que présente leur état éphémère et douteux; car le mouvement y travaille à dissoudre la matière, qui, de son côté, tend sans cesse à s'y agglomérer; en sorte que les sons qui s'y forment se trouvent aussitôt arrêtés, et que les vibrations s'y métamorphosent en ondes.

« Faites passer l'eau à l'état de congélation, elle se solidifie, ses molécules s'agglomèrent, et l'élasticité par flexibilité se déclare. Exposez-la à la chaleur, elle se liquéfie, le mouvement y augmente, ses parties n'ont presque plus d'adhérence, et l'élasticité par flexibilité disparaît. Enfin, réduisez l'eau en vapeur, son volume s'accroît alors prodigieusement, la continuité du mouvement remplace celle de la matière, l'élasticité par compressibilité se manifeste, et la sonorité avec elle.

« Le calorique domine dans les gaz, tandis qu'il est emprisonné dans la forme des solides. De là la sonorité des uns et la *vibracité* des autres.

« Ce que j'ai dit de la diversité de taille des ondes lumineuses est en tout point applicable aux ondes sonores. On prétend que l'étendue de celles-ci varie depuis les infiniment petits jusqu'à trente-deux pieds; et, pour donner quelque consistance à cette supposition, on cherche à l'appuyer sur des calculs qui lui sont étrangers.

« Il est certain que dans la formation des sons la rapidité des vibrations croît en raison du raccourcissement du corps sonore, en sorte que la diminution de longueur est exactement compensée par l'augmentation de vitesse. Un tuyau d'orgue, par exemple, qui, s'il a trente-deux pieds, vibre trente-deux fois par seconde, vibre soixante-quatre fois dans le même temps s'il n'a que seize pieds. Il en est ainsi pour toutes les longueurs et pour toutes les vitesses comparées (30). Partant de cette observation, on a supposé que des ondes analogues propageaient les sons dans l'air, et l'on a mesuré leur taille en établissant une proportion entre le temps employé et l'espace parcouru; mais l'exactitude de ce calcul, qui repose sur l'examen des vibrations, ne prouve rien quant à l'existence des ondes qu'on suppose dans les gaz, et, à cet égard, la question reste tout entière. J'ai démontré que la nature des combinaisons gazeuses ne permet pas à des ondes de s'y former; et je ferai remarquer que tous les accidents qui influent sur la rapidité des vibrations, tels que le raccourcissement, la grosseur du corps sonore et sa tension, tiennent à la nature des agrégations solides et sont inapplicables à celles des gaz, en sorte que rien d'analogue ne peut s'y produire.

« Les physiciens n'indiquent pas clairement comment se forment les ondes sonores, et encore moins comment, avec une étendue de 32 pieds, elles s'avancent sans être brisées. On sait d'ailleurs que les sons, en expirant dans l'air, laissent entendre la 12e et la 17e à l'aigu, et font résonner leurs octaves, d'où il suivrait qu'une seule onde pourrait en produire de toutes les tailles.

(28) La diminution du son suit les progrès de la solidification des gaz, et le contraire s'observe dans la vaporisation des solides : on peut en conclure que la sonorité est une propriété propre à la nature de l'élasticité gazeuse.

(29) Les sons produits dans l'air renfermé dans nos oreilles ne prouvent pas que les vibrations qui les causes soient des sons, mais que la continuité des molécules transmet les vibrations.

(30) Le rapport entre la longueur du corps sonore et la rapidité de ses vibrations, d'où il semblerait que l'on fait dépendre la taille des ondes sonores, n'est pas applicable aux instruments à cordes; car la tension augmente la rapidité de leurs vibrations sans altérer la longueur du corps vibrant.

« Les phénomènes du son ont une grande analogie avec ceux de la lumière, car elle contient les couleurs à peu près comme le mouvement de l'air contient les sons. Un accident de réfraction montre les unes, un accident de vibration fait entendre les autres; et il est remarquable que la gamme mineure présente les sons dans le même ordre que les couleurs dans les bandes successives de l'arc-en-ciel. Au surplus, ces phénomènes ont une origine commune, car nous devons la lumière à l'expansion libre des rayons du soleil, et la sonorité au mouvement continuel qu'ils entretiennent dans les combinaisons gazeuses.

« La lumière, la chaleur et l'élasticité sont produites par le mouvement élémentaire. Nous nommons lumière la cause des impressions que nos yeux reçoivent; chaleur, la sensation qu'il nous fait éprouver en pénétrant notre organisation; et élasticité, l'action qu'il porte dans les composés en s'y combinant.

« Les rayons solaires nous éclairent tant que leur expansion continue autour de nous; mais la lumière cesse dès qu'ils sont arrêtés dans une combinaison. Ils échauffent l'atmosphère en s'unissant aux vapeurs que la terre exhale, et si nous examinons le travail de la nature, nous pouvons facilement nous assurer qu'ils entrent dans la formation de tous les végétaux.

« En effet, un arbre en croissant s'empare chaque jour et confond dans sa substance une certaine quantité de rayons solaires; mais on les en sépare ensuite en le brûlant, et l'on reproduit la lumière; car la combustion désunit les principes que sa végétation avait rassemblés (31).

« Les rayons solaires agitent les molécules des corps en les pénétrant. Cette agitation est ce que nous nommons chaleur; c'est le travail qui précède la formation ou qui accompagne la destruction des composés; elle se met en équilibre et se communique; car le mouvement engagé dans la matière s'y étend jusqu'à ce qu'il s'y fixe ou s'en échappe.

« Toute combustion dégage du mouvement, et par conséquent produit de la chaleur; mais la cause de celle-ci ne devient lumineuse qu'alors qu'elle abandonne complétement la matière et se reproduit en liberté; jusque-là les effets de la chaleur se rapprochent de ceux de la lumière, à mesure que son intensité augmente.

« Nous devons aux rayons du soleil la lumière et la chaleur; mais l'une est l'effet de l'expansion du mouvement hors de la matière, et l'autre n'est qu'un nom donné à l'agitation qu'il porte dans la matière en s'y engageant. Il arrive de là qu'à mesure qu'on s'éloigne de la terre, la lumière du jour augmente, tandis que la chaleur diminue. Il est certain qu'à une grande élévation, même dans les tropiques, la neige ne fond plus dans aucun temps.

« Ainsi, pour séparer les rayons solaires de la chaleur qu'ils produisent, il suffit de les isoler des émanations terrestres : c'est ce que l'art obtient sous le récipient de la machine pneumatique, et ce qui arrive naturellement au delà de l'air atmosphérique (32).

« Le soleil et la terre sont les sources du mouvement et de la consistance des corps, et nous ne sommes entourés que de combinaisons diverses formées par leur union.

« On peut les ranger en trois classes principales relativement à la dégradation du mouvement : les fluides, les liquides et les solides. La terre fournit la base de la consistance des corps; c'est cette substance que j'appelle matière. Il est impossible, dans l'état actuel, de la dégager entièrement du mouvement; mais l'expérience prouve que la densité et la fixité des corps diminue quand le mouvement augmente, et s'accroît, au contraire, quand il diminue : on sait par exemple, que l'augmentation de la chaleur vaporise l'eau, et que sa soustraction la fait passer à l'état de glace. Dans les solides la matière domine; ils nous donnent l'idée du repos. Les liquides, placés dans un état intermédiaire, conservent un caractère douteux : un peu plus de mouvement les vaporise, un peu moins les solidifie. Quant aux fluides et surtout au fluide électrique, ils nous offrent le mouvement presque sans entraves; et je vais dire un mot de ce dernier avant de m'occuper de la formation de la vie individuelle, avec laquelle il a la plus grande analogie.

« On désigne aujourd'hui sous le nom d'électro-magnétisme, la cause des phénomènes magnétiques, galvaniques et électriques. Le fluide électro-magnétique est un mixte où les rayons solaires sont en abondance. C'est en quelque sorte la vie de la terre, car c'est la portion du mouvement élémentaire dont elle forme son mouvement particulier. Sa vitesse n'a pas encore été calculée, cependant elle est loin d'égaler celle de la lumière, puisqu'elle ne fait parcourir à notre planète qu'environ 23,000 lieues par heure.

« L'union des deux éléments que rencontre l'électricité donne à son action un caractère violent qui peut briser les corps les plus solides, tandis que la lumière ne laisse pas même apercevoir la possibilité d'un choc : tout en elle est mouvement, elle agite la

(31) Le frottement produit la chaleur, parce qu'il détruit les corps et remet en expansion le mouvement qui s'y trouvait combiné.

(32) Quoique les rayons du soleil arrivent sur les hauteurs avant de descendre dans les vallons, cependant la chaleur se forme toujours dans les plaines; et l'expérience prouve que la combustion répand moins de chaleur dans les lieux élevés, comme on l'a observé au Thibet. Au reste, nous apprécions mal la chaleur du soleil quand nous en jugeons par les effets que ses rayons produisent sur la terre; car la chaleur est le résultat du mélange : les rayons solaires sont le mouvement élémentaire, et la chaleur est l'agitation qu'ils portent dans la matière en s'y engageant.

matière et peut en diviser les molécules; mais jamais elle ne vient heurter la consistance des choses.

« Les phénomènes du fluide électro-magnétique ont de l'analogie avec ceux de la vie individuelle; il est produit par les rayons solaires, que la terre reçoit en majeure partie entre les tropiques, et qu'elle exhale probablement, je l'ai déjà dit, par les pôles (33). Il en résulte une circulation et un travail intérieur d'où l'air atmosphérique s'échappe autour de notre globe comme une sorte de transpiration.

« L'homme s'empare du mouvement élémentaire, en respirant l'air qu'il décompose pour former sa vie. Le mécanisme organique la renouvelle et la consomme en égale proportion; elle circule avec le sang, et produit aussi une exhalaison vaporeuse où le corps humain se trouve plongé.

« Le propre de la vie est de communiquer à l'organisation qu'elle anime une action continuelle qui commence par la développer et finit par l'user, dès qu'elle a acquis sa perfection, ce qui la conduit ensuite à une destruction plus ou moins prompte.

« La vie produit dans l'individu de la chaleur et du mouvement. Considérée en elle-même, elle en est la cause et n'est rien autre chose; il est d'autant plus nécessaire de reconnaître cette vérité que chaque organisation modifie le principe vital en l'appropriant à ses besoins.

« Jusqu'ici l'incertitude des théories physiques n'a pas permis aux physiologistes d'en faire la base de leurs travaux; la crainte de s'égarer dans les hypothèses les a déterminés à prendre le mécanisme du corps humain pour point de départ, et le secret de la nature a dû leur échapper, car leurs études ont commencé par son ouvrage le plus compliqué. Il est pourtant nécessaire de remonter aux principes des choses avant de passer à l'examen des organisations, et tant que la physiologie ne prendra pas ce parti, ses connaissances exciteront le besoin des explications sans pouvoir le satisfaire, et n'enfanteront que des systèmes insuffisants.

« La physique, dans l'état actuel, n'offre pas un ensemble dont on puisse rattacher les détails aux lois d'un système universel. Les savants ont constaté des faits et saisi quelques analogies; mais la science ne présente encore qu'une réunion d'expériences à peu près sans liaison entre elles. On a voulu, cependant, ne voir partout qu'un principe unique appelé matière, et dès lors il n'a plus été possible de préciser le sens attaché à ce mot; de là les efforts infructueux qu'on a faits pour concilier le mouvement et l'inertie. Bientôt l'élasticité, le calorique, la sonorité et le besoin d'expliquer les phénomènes lumineux, ont conduit ceux qui rejettent des voies de la science tout ce qui n'est pas saisissable, à créer eux-mêmes une substance idéale qu'ils ont nommée fluide éthéré; étrange contradiction qui, par amour du positif, amène à l'idéalisme le plus chimérique.

« On refusera peut-être tout examen à la théorie que je viens d'exposer, parce qu'on ne la trouvera pas entourée d'assez d'expériences; mais je prie d'observer qu'elles sont déjà faites, et que le changement proposé consiste uniquement à descendre des éléments aux composés, au lieu de s'efforcer, comme on l'a fait jusqu'à ce jour, de remonter des composés aux éléments. Il ne s'agit pas d'abandonner les connaissances acquises, mais seulement de donner une direction rationnelle à la marche des études, et l'on sentira que l'analogie qui a conduit les physiciens à créer un fluide élastique pour expliquer la lumière, est la preuve la plus complète qu'elle contient en elle le principe de l'élasticité. La question se réduit donc à savoir si les rayons solaires en sont l'effet ou la cause, et certes la solution ne serait pas douteuse, à ne consulter que le bon sens vulgaire. »

Nous ne donnons pas la critique exercée par M. Chardel, et encore moins la théorie qui l'accompagne, comme acceptables en tous points; mais elles offrent toutefois des aperçus qui méritent qu'on s'y arrête, et elles sont pour nous une nouvelle preuve que les doctrines les plus accréditées sur la physique ne sauraient être admises avec une entière confiance; qu'elles sont toujours un champ aux objections, pour qui ne marche qu'en donnant une satisfaction complète à sa raison. Il est évident que dès que l'erreur se rencontre en un lieu, elle peut se reproduire dans plusieurs autres. Se trouver une ou plusieurs fois sur la voie de la vérité n'établit nullement qu'on s'y maintiendra en toute occasion, car, pour obtenir ce résultat, il faudrait que Dieu éclairât toujours l'homme dans ses recherches, tandis que le plus souvent, au contraire, il est abandonné à sa propre intelligence, laquelle, en dépit de son étendue, a cependant, on le sait, des bornes qu'elle est impuissante à franchir. La science, dans ses investigations, a procédé d'une certaine sorte; elle s'est livrée à telles ou telles expériences, elle a créé telles ou telles théories. Il en résulte généralement que, lorsque les adeptes ont suivi le sentier frayé par le maître ou le sillon qu'il a creusé; qu'ils ont obtenu les mêmes effets par l'emploi des mêmes moyens, et soumis les choses à la logique d'un système qu'ils adoptent avec foi, ils ne doutent plus de

(33) Je crois que telle est la cause des aurores boréales et de l'accumulation de l'électricité que l'on remonte vers les pôles. La chaleur que la terre produit en formant sa vie, c'est-à-dire sa force motrice, doit être plus forte intérieurement qu'au dehors, et c'est ce que l'observation semble confirmer; mais il ne s'ensuit pas que les planètes soient des soleils éteints, car leur nature, leurs fonctions et les rapports des astres entre eux les placent dans un ordre tellement différent que les hypothèses n'auraient jamais dû les confondre.

l'infaillibilité de leurs procédés, qui, pour eux, sont incontestablement la véritable science; ils sont persuadés non-seulement qu'ils ont déchiré le voile qui cachait les ressorts les plus compliqués du mécanisme de la création, mais ils se considèrent en outre comme de nouveaux créateurs, et se reposent fièrement sur leur prétendue omnipotence. C'est ainsi que trône l'erreur.

ÉVÉNEMENTS APOCRYPHES. Les trois histoires que nous donnons ici ont eu un grand retentissement; mais on ne peut se dissimuler qu'elles sont de nature à faire naître l'incrédulité. Nous les reproduisons sans commentaires, et à cause de la célébrité qu'elles ont acquise.

« 1. M. de S***, jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, demeurant à Saint-Maur, en l'an 1706, après avoir entendu plusieurs fois, étant couché, donner de grands coups à sa porte, sans que sa servante, qui y courait aussitôt, trouvât personne, et tirer les rideaux de son lit, quoiqu'il n'y eût que lui dans la chambre, fut encore témoin de ce qui suit : le 22 mars de cette année, sur les onze heures du soir, étant à contrôler des rôles d'ouvrages dans son cabinet, avec trois jeunes garçons, ses domestiques, ils entendirent tous distinctement feuilleter des papiers sur la table. Le chat fut soupçonné de cet ouvrage; mais le sieur de S*** ayant pris un flambeau et cherché avec attention, ne trouva rien. S'étant mis au lit peu après et ayant envoyé coucher ceux qui étaient avec lui dans sa cuisine, qui est à côté de sa chambre, il entendit encore le même bruit dans son cabinet. Il se leva pour voir ce que c'était, et n'ayant rien trouvé, non plus que la première fois, il voulut en fermer la porte; mais il y sentit quelque résistance; il entra donc pour voir d'où pouvait venir cet obstacle. Il entendit en même temps un bruit en l'air, vers le coin, comme d'un grand coup donné sur la muraille, ce qui lui fit faire un cri, auquel ses gens accoururent. Il tâcha de les rassurer, quoique effrayé lui-même, et, n'ayant rien trouvé, il s'alla recoucher et s'endormit. A peine les garçons avaient éteint la lumière, que le sieur de S*** fut réveillé subitement par une secousse telle que pourrait être celle d'un bateau qui échouerait contre l'arche d'un pont. Il en fut si ému qu'il appela ses domestiques, et, lorsqu'ils eurent apporté de la lumière, il fut étrangement surpris de voir son lit déplacé au moins de quatre pieds, et il reconnut que le choc qu'il avait senti était celui qu'avait fait son lit contre la muraille. Ses gens ayant replacé le lit virent, avec autant d'étonnement que de frayeur, tous les rideaux s'ouvrir en même temps et le lit courir vers la cheminée. Le sieur de S*** se leva aussitôt et passa le reste de la nuit auprès du feu. Sur les six heures du matin, ayant fait une nouvelle tentative pour dormir, il ne fut pas sitôt couché que le lit fit encore le même mouvement jusqu'à deux fois, en présence de ses gens, qui tenaient les quenouilles du lit pour l'empêcher de se déplacer. Enfin, étant obligé de quitter la partie, il s'alla promener jusqu'au dîner, après lequel, ayant essayé de se reposer, et son lit ayant encore par deux fois changé de place, il envoya quérir un homme qui logeait dans la même maison, tant pour se rassurer avec lui que pour le rendre témoin d'un fait si surprenant; mais la secousse qui se passa devant cet homme fut si violente que le pied gauche du chevet du lit en fut cassé, ce qui le surprit si fort qu'aux offres qu'on lui fit de lui en faire voir une seconde, il répondit que ce qu'il avait vu, avec le bruit effroyable qu'il avait entendu toute la nuit, était suffisant pour le convaincre de la vérité du fait.

« Ce fut ainsi que la chose, qui était demeurée jusque-là entre le sieur de S*** et ses domestiques, devint publique. Ce bruit s'étant répandu aussitôt, et étant venu aux oreilles d'un très-grand prince qui venait d'arriver à Saint-Maur, Son Altesse fut curieuse de s'en éclaircir, et se donna la peine d'examiner avec soin la qualité des faits qui lui furent rapportés. Comme cette aventure était le sujet de toutes les conversations, on n'entendit bientôt qu'histoires d'esprits rapportées par les plus crédules, et que plaisanteries de la part des esprits forts. Cependant le sieur de S*** tâchait de se rassurer, pour se remettre la nuit suivante dans son lit, et se rendre digne de la conversation de l'esprit qu'il ne doutait pas qu'il n'eût quelque chose à lui dire. Il dormit jusqu'au lendemain neuf heures du matin, sans avoir senti autre chose que de petits soulèvements, comme si les matelas s'étaient élevés en l'air, ce qui n'avait servi qu'à le bercer et à provoquer le sommeil. Le lendemain se passe assez tranquillement; mais le 26, l'esprit qui paraissait être devenu sage, reprit son humeur badine, et commença le matin par faire un grand bruit dans la cuisine. On lui aurait pardonné ce jeu, s'il en était demeuré là; mais ce fut bien pis l'après-midi. Le sieur de S*** qui avoue qu'il se sentait un attrait particulier pour son cabinet, auquel pourtant il ne laissait pas de répugner, y étant entré sur les six heures, y fit un tour jusqu'au fond, et revenant vers la porte pour entrer dans sa chambre, fut fort surpris de la voir se fermer toute seule, et se barricader avec les deux verroux. En même temps, les deux volets d'une grande armoire s'ouvrirent derrière lui, et rendirent son cabinet un peu obscur, parce que la fenêtre, qui était ouverte, se trouvait derrière l'un des volets.

« Ce spectacle jeta le sieur de S*** dans une frayeur plus aisée à imaginer qu'à décrire; cependant il lui resta assez de sang-froid pour entendre à son oreille gauche une voix distincte qui venait d'un coin du cabinet, et qui lui semblait un pied environ au-dessus de sa tête, laquelle lui parla en fort bons termes pendant l'espace d'un *miserere*, et lui ordonna, en le tutoyant, de faire cer-

taine chose, sur quoi elle lui recommanda le secret. Ce qu'il a publié, c'est qu'elle lui a donné quatorze jours pour l'accomplir; qu'elle lui a commandé d'aller en un endroit où il trouverait des gens qui l'instruiraient sur ce qu'il devait faire, et qu'elle l'a menacé de revenir le tourmenter, s'il manquait à lui obéir. Sa conversation finit par un adieu.

« Après cela, le sieur de S*** se souvient d'être tombé évanoui sur le bord d'un coffre, dont il a ressenti de la douleur dans le côté. Le grand bruit et les cris qu'il fit ensuite, firent accourir plusieurs personnes qui, ayant fait des efforts inutiles pour ouvrir les portes du cabinet, allaient l'enfoncer avec une hache, lorsqu'elles entendirent le sieur de S*** se traîner vers la porte qu'il ouvrit avec beaucoup de peine. Dans le désordre où il parut, et hors d'état de parler, on le porta près du feu, et ensuite sur son lit, où il éprouva toute la compassion du grand prince dont on a parlé, qui accourut au premier bruit de cet événement. Son Altesse ayant fait visiter tous les coins et recoins de la maison, où l'on ne trouva personne, voulut faire saigner le sieur de S***; mais son chirurgien ne lui ayant point trouvé de pouls, ne crut pas qu'il le pût sans danger.

« Lorsqu'il fut revenu de son évanouissement, Son Altesse, qui voulait découvrir la vérité, l'interrogea sur son aventure; mais elle n'apprit que les circonstances dont on a parlé, le sieur de S*** lui ayant protesté qu'il ne pouvait sans courir risque de la vie, lui en dire davantage. L'esprit ne fit point parler de lui pendant quinze jours; mais ce terme expiré, soit que ses ordres n'eussent pas été fidèlement exécutés, ou qu'il fût bien aise de venir remercier le sieur de S*** de son exactitude, comme il était pendant la nuit couché dans un petit lit, près d'une fenêtre de sa chambre, madame sa mère dans un grand lit, et un de ses amis dans un fauteuil, près du feu, ils entendirent tous trois frapper plusieurs fois contre la muraille, et donner un si grand coup contre la fenêtre, qu'ils crurent toutes les vitres cassées. Le sieur de S*** se leva dans le moment, et s'en alla dans son cabinet, pour voir si cet esprit importun aurait encore quelque chose à lui dire; mais il n'y trouva ni entendit rien. C'est ainsi que finit cette aventure qui a fait tant de bruit et qui a attiré à Saint-Maur tant de curieux. »

2. Dans ses Mémoires, la célèbre actrice Clairon raconte l'aventure suivante. En 1743, un M. de S***, fils d'un négociant de Bretagne, lui adressa des hommages. Ses soins n'obtinrent pas le retour qu'il sollicitait, et, au bout de deux mois environ, il mourut de chagrin, soi-disant, à *onze heures du soir*, en s'écriant : « La barbare! elle n'y gagnera rien : je la poursuivrai autant après ma mort que je l'ai poursuivie pendant ma vie! » A l'instant où il poussait le dernier soupir, voici ce qui se passait chez mademoiselle Clairon : elle avait à souper Piplet, Rosély et plusieurs autres personnes. Comme elle achevait de chanter un couplet, et après le dernier coup d'*onze heures*, un cri aigu, long et d'une sombre modulation se fit entendre et inspira un tel effroi à tout le monde, surtout à mademoiselle Clairon, qu'elle resta près d'un quart d'heure sans connaissance. Pendant plusieurs mois, ce cri se renouvela toutes les nuits à la même heure; tous les amis, tous les voisins de l'actrice et les agents de police l'entendirent, sans qu'on pût savoir s'il partait d'autre part que du vague de l'air; et lorsque mademoiselle Clairon ne passait pas la soirée chez elle la voix demeurait muette.

Une fois que le président de B*** avait accompagné mademoiselle Clairon jusqu'à sa porte, le cri partit entre elle et lui, et le président fut emporté presque mourant dans sa voiture. Une autre fois, Rosély ayant conduit mademoiselle Clairon chez mademoiselle de Saint-P***, qui logeait à la porte Saint-Denis, entretenait sa compagne, durant le trajet, de ce qu'il appelait son revenant, et la priait, en plaisantant, d'évoquer le fantôme, lorsque la dernière ayant consenti à faire audacieusement ce qu'on lui demandait, le cri partit à trois reprises, mais terrible par son éclat et sa rapidité. Arrivés à la porte de mademoiselle de Saint-P***, Rosély et mademoiselle Clairon furent tirés de leur voiture, évanouis l'un et l'autre.

Après cette scène, trois mois se passèrent dans le silence; puis, une nuit, à Versailles, mademoiselle Clairon couchant dans la même chambre que mademoiselle Grandval, elle s'avisa de dire à sa femme de chambre : « Nous sommes au bout du monde, il fait un temps affreux, le cri serait bien embarrassé d'avoir à nous chercher ici... » Le cri partit aussitôt!

Huit jours après, et de retour chez elle, l'actrice causait avec sa société ordinaire, lorsque le dernier timbre de *onze heures* fut suivi d'une détonation, comme celle d'un coup de fusil qui aurait été tiré contre ses fenêtres, mais qui n'y fit aucun dommage. Ce coup de fusil remplaça le cri, et se fit entendre chaque soir, à la même heure, frappant toujours dans le même carreau de vitre. M. de Marville, lieutenant de police, fit visiter toutes les maisons qui étaient vis-à-vis de celle de mademoiselle Clairon ou dans le voisinage; il posa jour et nuit des gardes et des espions dans le quartier; mais toutes les recherches furent vaines, on ne découvrit rien, et le coup de fusil alla toujours son train. Un soir entre autres, mademoiselle Clairon oubliant l'*heure*, en prenant le frais au balcon, avec l'intendant de Paris, ils causaient en riant, lorsque le coup de fusil partit et les renversa l'un et l'autre sur le parquet. En reprenant leurs sens, ils se communiquèrent qu'ils n'avaient senti que comme un soufflet vigoureux qu'ils auraient reçu, l'un sur la joue droite, l'autre sur la gauche. Le surlendemain, mademoiselle Clairon se rendant à une fête que donnait mademoiselle Dumesnil, passa en voiture, à *onze heures* du soir et par un

beau clair de lune, devant la maison où était mort M. de S***; elle désignait à sa femme de chambre cette maison, lorsqu'il en partit un coup de fusil qui traversa la voiture. Les deux femmes perdirent connaissance.

Ce fut la dernière fois que cette détonation se fit entendre; mais il lui succéda, pendant plusieurs mois, et constamment à *la même heure*, un claquement de mains ayant une certaine mesure et des redoublements; et enfin, après les claquements, vinrent des sons mélodieux qui commençaient au carrefour Bussy et finissaient devant la porte de mademoiselle Clairon qui demeurait rue de Bussy, près la rue de Seine et l'abbaye Saint-Germain. Cette aventure eut son cours pendant près de deux ans et demi, et cessa totalement après cet espace.

3. On trouva dans les papiers de Laharpe, après sa mort, un manuscrit écrit de sa main et contenant cet étrange récit :

« Il me semble que c'était hier, et c'était cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confrères à l'académie, grand seigneur et homme d'esprit (34). La compagnie était nombreuse et de tout état, gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens; on avait grande chère, comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton : on en était alors venu dans le monde au point où tout est permis pour faire rire. Chamfort nous avait lu de ses contes impies et libertins, et les grandes dames avaient écouté, sans avoir même recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion : l'un citait une tirade de *la Pucelle*, l'autre rappelait ces vers philosophiques de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre,
Serrer le cou du dernier roi.

Et d'applaudir. Un troisième se lève et tenant un verre plein : « Oui, messieurs, s'écrie-t-il, je suis aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu, que je suis sûr qu'Homère est un sot ; » et en effet il était aussi sûr de l'un que de l'autre. Et l'on avait parlé d'Homère et de Dieu; et il y avait là des convives qui avaient dit du bien de l'un et de l'autre. La conversation devint plus sérieuse : on se répand en admiration sur la révolution qu'a faite Voltaire, et l'on convient que c'est le premier titre de sa gloire.

« — Il a donné le ton à son siècle, et s'est fait lire dans l'antichambre comme dans le salon.

« Un des convives nous raconta, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avait dit, tout en le poudrant :

« — Voyez-vous, Monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre.

« On conclut que la révolution ne tardera pas à se consommer; qu'il faut absolument que la superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque, et quels sont ceux de la société qui verront le règne de la raison. Les plus vieux se plaignent de ne pouvoir s'en flatter; les jeunes se réjouissent d'en avoir une espérance très-vraisemblable, et l'on félicitait surtout l'académie d'avoir préparé le grand œuvre, et d'avoir été le chef-lieu, le centre, le mobile de la liberté de penser.

« Un seul des convives n'avait point pris part à toute la joie de cette conversation; il avait même laisser tomber quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme. Il prend la parole, et du ton le plus sérieux :

« — Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète : je vous le dis en vérité, vous la verrez.

« On lui répond par le refrain connu : Faut pas être grand sorcier pour cela.

« — Soit, mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera de cette révolution, ce qui en arrivera pour vous, pour vous tous qui êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet prouvé, la conséquence bien reconnue?

« — Ah! voyons, dit Condorcet avec son sourire sournois et niais, un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un prophète.

« — Vous, M. de Condorcet, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du poison que vous aurez pris, pour vous dérober au bourreau, du poison que le bonheur de ce temps-là vous forcera de porter toujours sur vous.

« Grand étonement d'abord; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle.

« — M. Cazotte, le conte que vous faites ici n'est pas si plaisant que votre *Diable amoureux*. Mais quel diable vous a mis dans la tête ce cachot, et ce poison, et ces bourreaux? Qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec la philosophie et le règne de la raison?

« — C'est précisément ce que je vous dis : c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté, c'est sous le règne de la raison, car alors elle aura des temples, et même, il n'y aura plus dans toute la France, en ce temps-là, que des temples de la raison.

« — Par ma foi, dit Chamfort, avec le rire du sarcasme, vous ne serez pas des prêtres de ce temps-là.

« — Je l'espère : mais vous, M. Chamfort, qui en serez un, et très-digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelque mois après.

« Et on rit encore.

« — Vous, M. Vic-d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même, mais après vous les avoir fait ouvrir six fois dans un jour au milieu d'un accès de goutte, pour

(34) Le duc de Choiseul.

être plus sûr de votre fait, vous mourrez dans la nuit; vous, M. de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud; vous, M. Bailly, sur l'échafaud; vous, M. de Malsherbes, sur l'échafaud...

« — Ah! Dieu soit béni, dit Roucher, il paraît que Monsieur n'en veut qu'à l'académie ; il vient d'en faire une terrible exécution ;et moi, grâce au ciel...

« Vous! vous mourrez aussi sur l'échafaud.

« — Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts, il a juré de nous exterminer.

« — Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré.

« — Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares?

« — Point du tout, je vous l'ai dit : vous serez alors gouvernés par la seule philosophie, par la seule raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des philosophes, auront à tout moment dans la bouche toutes les belles phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront vos maximes, citeront tout comme vous les vers de Diderot et de *la Pucelle*...

« On se disait à l'oreille : Vous voyez bien qu'il est fou, car il garde le plus grand sérieux. Est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante? et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries.

« — Oui, répondit Chamfort, mais son merveilleux n'est pas gai, et il est trop patibulaire. Et quand cela arrivera-t-il?

« — Six ans ne se passeront pas sans que tout ce que je vous dis ne soit accompli.

« — Voilà bien des miracles (et cette fois c'était moi, Laharpe, qui parlais); et vous ne m'y mettez pour rien?

« — Vous, vous y serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire : vous serez alors Chrétien.

« Grandes exclamations.

« — Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré; si nous ne devons périr que quand Laharpe sera Chrétien, nous sommes immortels.

« — Pour ça, dit alors madame la duchesse de Grammont, nous sommes bienheureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les révolutions. Quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu; mais il est reçu que l'on ne s'en prend pas à notre sexe.

« — Votre sexe, Mesdames, ne vous en défendra pas cette fois; et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées comme tous les hommes, sans aucune différence quelconque.

« — Mais qu'est-ce que vous dites donc là, M. Cazotte? C'est la fin du monde que vous nous prêchez.

« — Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que vous, Madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec vous, dans une charrette et les mains liées derrière le dos.

« — Ah! j'espère que dans ce temps-là j'aurai du moins un carrosse drapé de noir?

« — Non, Madame, de plus grandes dames que vous iront comme vous en charrette, et les mains liées comme vous.

« — De plus grandes dames! Quoi! les princesses du sang?

« — De plus grandes encore...

« Ici un mouvement très-sensible dans toute la compagnie, et la figure du maître se rembrunit. On commençait à trouver que la plaisanterie était trop forte. Madame de Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista pas sur cette dernière réponse, et se contente de dire, du ton le plus léger :

« — Vous verrez qu'il ne me laissera pas même un confesseur.

« — Non, Madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un par grâce, sera...

« Il s'arrêta un moment.

« — Eh bien! quel est l'heureux mortel qui aura cette prérogative?

« — C'est la seule qui lui restera et ce sera le roi de France.

« Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui; il alla vers M. Cazotte et lui dit d'un ton pénétré :

« — Mon cher M. Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre : vous la poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société où vous êtes et vous-même.

« Cazotte ne répondit rien, et se disposait à se retirer, quand madame de Grammont, qui voulait toujours éviter le sérieux et ramener la gaieté, s'avança vers lui :

« — Monsieur le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne nous dites rien de la vôtre?

« Il fut quelque temps en silence et les yeux baissés :

« — Madame, avez-vous lu le siége de Jérusalem dans Josèphe?

« — Oh! sans doute : qui est-ce qui n'a pas lu cela? mais faites comme si je ne l'avais pas lu.

« — Eh bien! Madame, pendant ce siége un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeants et des assiégés, criant incessamment d'une voix sinistre et tonnante : « Malheur à Jérusalem! » Et le septième jour il cria : « Malheur à Jérusalem, malheur à moi-même! » Et dans le moment, une pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces.

« — Et après cette réponse, M. Cazotte fit une révérence et sortit. »

Quelques écrivains, et entre autres M. Ste-Beuve, regardent cette pièce comme une œuvre d'invention et l'une des meilleures de l'auteur; d'autres, au contraire, s'appuyant sur les sentiments religieux qui animaient Laharpe à l'époque où cette note fut écrite, ne mettent point en suspicion la véracité du récit.

EXEMPLE. On lit le passage suivant dans le *Traité des erreurs sur la santé*, par M. de Bienville:

« L'exemple est sans contredit le poison le plus général et aussi le plus séduisant de la santé. Il se présente à chaque pas que nous faisons, et on le prend avec d'autant

plus d'avidité, qu'il convient à nos inclinations, et qu'il nous est offert trop souvent sous le voile spécieux d'une autorité qu'on respecte.

« De tous les mauvais exemples, il n'en est pas de plus pernicieux que ceux que donnent les médecins. Un homme qui recommande la tempérance et mange avec excès, fait croire à bien des gens que toutes ses leçons sont un jargon de médecine. Tel défend les eaux chaudes, qui ne craint point pour lui-même vingt-cinq tasses de thé dans un après-dîner. Un autre ne permet pas même un verre de vin, qui ose en boire une bouteille au chevet de son malade. Celui-ci défend le feu qui brûle jour et nuit dans son cabinet; celui-là le tabac dont il fait excès sans même y penser; de sorte qu'on pourrait lui dire ce qu'on objecta une fois à un professeur de Paris, qui soutenait avec une chaleur digne de l'école, une thèse contre l'usage du tabac, et qui ne cessait d'en respirer: « Au moins, vous devriez «mettre d'accord votre nez avec votre lan«gue. » On concevra que ces exemples seront encore bien plus séduisants, s'ils sont appuyés par les raisonnements qui les justifient. C'est un piége dont il ne sera guère possible de se sauver, parce qu'on ne se persuadera pas aisément qu'un homme qui est censé faire une étude continuelle du bien et du mal physique, puisse se tromper pour les autres et pour lui-même. »

F

FAAL. Recueil d'observations astrologiques que les habitants de la Syrie, et particulièrement ceux de Saint-Jean d'Acre, consultent d'ordinaire dans les événements ou les entreprises de quelque importance.

FADÆ, FATIDICÆ ET ***FADES.*** Noms que les Gaulois donnaient particulièrement à celles de leurs fées qui habitaient à l'abri des monuments druidiques. Les Bretons croient encore à l'existence de ces fées; ils les représentent comme de belles femmes et si lumineuses qu'elles en sont transparentes. Rarement ces fées ont des intentions bienveillantes: presque toujours au contraire elles abusent de la crédulité du voyageur pour lui jouer de vilains tours et lui tendre des piéges dont les résultats le conduisent quelquefois à la mort. Ces fées d'ailleurs partagent l'existence, les plaisirs, les rondes infernales de nains qui ont aussi pour refuges les monuments druidiques, et l'on sait combien ces horribles nains sont à redouter.

FAGIA ou **MÉFAGIAN.** Les musulmans nomment ainsi les esprits malfaisants qu'ils disent donner la mort aux hommes.

FAIRFOLKS. Sorte de lutins qui, en Ecosse, se montrent dans la compagnie des fées.

FAKONE. Lac du japon, dont un certain endroit se trouve habité par tous les enfants morts avant l'âge de sept ans. Leurs âmes, toujours en souffrance, ne sont un peu soulagées que par les prières des parents et surtout celles des bonzes.

FANTOMES. On sait combien ces apparitions, que les Ecossais appellent *Gobelins*, et que les Romains nommaient *Lémures* et *Larves*, agissent sur l'esprit du peuple. Il n'est pas une de nos provinces, pas une ville, pas une maison peut-être, qui n'ait des croyants à ce sujet. Dans quelques localités, on a même recours à diverses pratiques pour éloigner ces hôtes fâcheux. Ainsi, par exemple, dans la montagne Noire, département du Tarn, les habitants parcourent les rues, la veille des Rois, à la lueur de torches et de tisons enflammés, avec des sonnettes, des chaudrons, des poêles et autres ustensiles sur lesquels ils frappent, pour chasser, à l'aide du bruit et des injures, les malins esprits dont ils se supposent entourés. Cette coutume leur vient évidemment des Romains; car ceux-ci, dans leurs *Lémuries*, qu'ils célébraient le neuvième jour de mai, expulsaient aussi les fantômes, au moyen d'une espèce de charivari, et de plusieurs cérémonies, comme celle entre autres du sacrificateur qui, après avoir mis des fèves dans sa bouche, les jetait ensuite derrière lui en disant: *Je me délivre, moi et les miens.* Les assistants répétaient par neuf fois, en battant leurs ustensiles, la prière aux Lémures qu'ils s'en allassent en paix sans troubler le repos des vivants.

Voici ce qu'écrit Walter-Scott, dans sa *Démonologie*, à propos des fantômes:

« La croyance générale, ou comme on peut le dire, universelle des habitants de la terre à l'existence d'esprits dégagés des entraves et des infirmités du corps, est basée sur ce sentiment intime de la Divinité qui parle dans nos cœurs, et qui se démontre à tous les hommes, excepté au petit nombre de ceux dont les oreilles endurcies n'entendent pas cette voix céleste, qu'il existe une portion de la substance divine qui n'est pas assujettie à la loi de la mort et à la dissolution; mais qui, lorsque le corps ne lui offre plus une demeure convenable, ira chercher sa place comme une sentinelle relevée de son poste. Sans l'aide de la révélation, on ne peut espérer que la raison purement humaine soit en état de former des conjectures précises et raisonnables sur la destination de l'âme quand elle est séparée du corps; mais la conviction qu'il existe une telle essence indestructible, la croyance exprimée par le poëte dans un sens différent, *Non omnis moriar*, doivent faire présumer l'existence de plusieurs milliers d'esprits qui n'ont pas été anéantis, quoiqu'ils soient devenus invisibles pour les mortels, qui ne voient, n'entendent et n'ont aucune

perception que par le moyen des organes imparfaits de l'humanité. La probabilité peut conduire quelques-unes des intelligences les plus réfléchies à prévoir un état futur de récompense ou de châtiment; de même que ceux qui ont de l'expérience dans l'éducation des sourds-muets, trouvent que leurs élèves, même avant d'avoir reçu aucune instruction par les moyens ordinaires, ont été en état, sans autre aide que leurs propres conjectures, de se former quelque idée de l'existence d'un Dieu, et de la distinction entre l'âme et le corps. Cette circonstance prouve que les vérités se trouvent naturellement dans l'esprit humain. Ce principe étant enseigné et communiqué mène à d'autres conclusions.

« L'existence de ces esprits, dans un état séparé du corps, étant une fois admise, on peut supposer qu'ils ne sont pas indifférents aux affaires des hommes, et qu'ils ne sont peut-être pas sans influence sur elles. Il est vrai que, dans un état plus avancé de la société, le philosophe peut nier la possibilité de l'apparition d'un esprit séparé du corps, à moins qu'il ne s'agisse d'un miracle; et un miracle étant une suspension des lois de la nature, opérée directement par le grand Auteur de ces lois, pour quelque dessein spécial, on ne peut y opposer ni bornes, ni restrictions. Mais, sauf cette exception et ses limites indispensables, les philosophes peuvent prétendre avec quelque raison que, lorsque l'âme a divorcé avec le corps, elle perd toutes ces qualités qui, lorsqu'elle était revêtue d'une forme mortelle, en rendaient l'existence sensible aux organes des hommes. L'idée abstraite d'un esprit implique certainement qu'il n'a ni substance, ni forme, ni contours, ni voix, ni rien qui puisse rendre sa présence visible ou sensible aux facultés humaines. Mes ces doutes sceptiques des philosophes sur la possibilité de l'apparition des esprits séparés du corps ne se présentent que lorsque l'aurore des connaissances commence, jusqu'à un certain point, à éclairer un pays; et même alors ils ne sont le partage que d'une très-petite partie des membres de la société, plus réfléchis et mieux instruits que les autres. Le fait indubitable que tant de millions d'esprits existent autour de nous, et même parmi nous, paraît à la multitude suffisant pour appuyer la croyance que ces esprits peuvent, du moins en certains cas, entrer, de manière ou d'autre, en commerce avec le genre humain. Le plus grand nombre des hommes ne peuvent se figurer que l'esprit d'un mort existe sans pouvoir prendre la forme extérieure qu'avait leur connaissance pendant la vie, et ils ne poussent pas leurs recherches au delà de ce point. »

Pline le Jeune raconte, dans une lettre, cette histoire de fantômes :

« Il y avait à Athènes une maison fort grande et fort logeable, mais décriée et déserte. Dans le plus profond silence de la nuit, on entendait un bruit de fer qui se choquait contre du fer, et, si l'on prêtait plus d'attention, un bruit de chaînes qui semblait venir de loin et ensuite s'approcher. Bientôt on voyait un spectre, fait comme un vieillard très-maigre, très-abattu, qui avait une longue barbe, des cheveux hérissés, des fers aux pieds et aux mains qu'il secouait horriblement; de là des nuits affreuses et sans sommeil pour ceux qui habitaient la maison; l'insomnie, à la longue, amenait la maladie, et la maladie, en redoublant la frayeur, était suivie de la mort.

« Le philosophe Athénodore étant venu à Athènes, et ayant appris tout ce que l'on racontait de la maison abandonnée, la loua et résolut de s'y loger dès le jour même. Le soir venu, il ordonne qu'on lui dresse son lit dans l'appartement sur le devant, qu'on lui apporte ses tablettes, sa plume et de la lumière, et que ses gens se retirent au fond de la maison. Craignant que son imagination ne lui figurât des fantômes, il applique son esprit, ses yeux, sa main à l'écriture.

« Au commencement de la nuit, un profond silence règne dans la maison comme partout ailleurs; ensuite il entend des fers s'entrechoquer, des chaînes qui se heurtent; il ne lève pas les yeux, il ne quitte pas sa plume, se rassure et s'efforce de n'en pas croire ses oreilles.

« Le bruit s'augmente, s'approche; il semble qu'il se passe près de la porte de la chambre, et enfin dans la chambre même : il regarde, il aperçoit le spectre tel qu'on le lui avait dépeint; ce spectre était debout et l'appelait du doigt. Athénodore lui fait signe de la main d'attendre un peu, et continue à écrire comme si de rien n'était. Le spectre recommence son fracas avec ses chaînes qu'il fait sonner aux oreilles du philosophe; celui-ci regarde encore une fois et voit que l'on continue à lui faire signe du doigt; alors, sans tarder davantage, il se lève, prend la lumière et suit. Le fantôme marche d'un pas lent, comme si le poids de ses chaînes l'eût accablé. Arrivé dans la cour de la maison, il disparaît tout à coup et laisse là Athénodore, qui ramasse des herbes et des feuilles, et en marque l'endroit où il avait été quitté pour le reconnaître. Le lendemain, il va trouver les magistrats et les supplie d'ordonner que l'on fouille en cet endroit : on le fait; on y trouve encore des os enlacés dans les chaînes, le temps avait consumé les chairs. Après qu'on les eut soigneusement rassemblés, on les ensevelit publiquement, et, depuis que l'on eut rendu au mort les derniers devoirs, il ne troubla plus le repos de la maison. »

Dans son *Traité des erreurs et des préjugés*, M. Gratien de Sémur rapporte aussi cette aventure :

« Un de nos parents, qui vit encore, et qui occupe dans le monde une position fort recommandable, suivait les cours de l'école polytechnique. La personne dont nous parlons avait alors dix-huit ans; mû, comme ses condisciples, par un insatiable amour

de l'étude, il travaillait quinze heures par jour. Un soir, comme il venait de se mettre au lit, bien éveillé, les yeux ouverts, il voit dans un angle de sa chambre de garçon un homme assis, immobile sur une chaise. Son premier mouvement est d'interpeller l'étranger : point de réponse. Il se lève, s'avance de son côté, veut le saisir par le bras, mais il n'étreint que le vide. Il se recouche et voit tout aussitôt l'homme revenu à sa place. Même manége que la première fois, même résultat. Alors l'élève de l'école polytechnique attrapa bien son fantôme : avant de se mettre au lit pour la troisième fois, il éteignit sa lumière, et le fantôme disparut dans l'obscurité. Oncques depuis il n'en entendit parler, mais nous lui avons, nous et beaucoup d'autres, parmi lesquels des savants à la broderie verte, entendu raconter ce fait extraordinaire, et nul ne l'a révoqué en doute. »

Nous ferons ici une remarque. Tous ceux qui ont écrit sur les préjugés, les superstitions, ne l'ont fait que dans l'intention bien arrêtée de les combattre. Cependant, tout en s'efforçant de jeter le doute et le ridicule sur les faits racontés par d'autres, ils ne manquent pas d'en produire à leur tour de tout extraordinaires, qu'ils donnent très-sérieusement pour véritables, et avec la volonté et l'espoir de les faire accepter. Ils se font d'un côté un mérite d'afficher le scepticisme, et décèlent de l'autre leur crédulité et leur mauvaise foi. O humanité ! que tu es en même temps faible et orgueilleuse ! combien tu es infime et souvent méprisable à tes propres yeux, quand tu interroges scrupuleusement ta conscience ! *Voy.* VISIONS.

FAPISIA. Nom que les Portugais donnaient, au moyen âge, à une certaine herbe qu'ils considéraient comme propre à chasser les démons.

FARFADET. *Voy.* FOLLET.

FASCINATION. Il existe une très-grande variété dans la puissance du regard : tel homme ne baissera jamais les yeux devant le regard de qui que ce soit, tandis que tel autre ne peut supporter même celui d'un enfant. Un seul regard de l'homme porte le trouble et l'asservissement dans le cœur de la femme, et les yeux de celle-ci, à leur tour, calment, adoucissent, subjuguent l'homme le plus indomptable et le plus féroce. M. Borrow accorde aux Bohémiens un regard fascinateur au suprême degré. De son regard Marius fit tomber à ses pieds le Cimbre qui venait pour l'assassiner. Du seul regard, certains magnétiseurs déterminent la crise somnambulique chez leurs sujets.

Montaigne rapporte qu'un valet de fauconnerie exerçait la fascination avec une telle puissance, qu'en fixant les yeux sur un milan dans l'air, il l'obligeait à *ramener contre-bas.* « On vit dernièrement chez moi, dit-il encore, un chat guettant un oiseau au haut d'un arbre ; et s'étant fiché la vue ferme l'un contre l'autre quelque espace de temps, l'oiseau se laissa choir comme mort entre les pattes du chat. » Ce même pouvoir sur l'oiseau est attribué au serpent et au crapaud.

L'acteur Talma, en fixant les yeux sur ceux d'un chien qui aboyait, l'obligeait à ramper aussitôt. Le regard du chien de chasse tient l'oiseau en arrêt. Une jeune fille de Verdun détruisait, disait-on, toutes les chenilles d'un jardin, par la seule puissance de ses yeux.

Les Grecs distinguaient une sorte de fascination qu'ils appelaient *bascanie,* et qui était employée par leurs magiciens. Elle apportait un tel trouble dans les yeux, qu'on ne voyait plus les objets qu'à rebours et sous des dimensions, des formes, des caractères et des couleurs tout différents de la réalité.

FASSILIERES ou FOSSILIERES. Nom générique que portent, dans les montagnes du département du Tarn, les génies, bons ou mauvais, qui s'introduisent au sein des familles. On distingue surtout parmi eux, le *Tambourinet,* le *Drac* ou *Drak* et la *Saurimonde. Voy.* ces mots.

Nous reproduisons ici une tradition déjà empruntée par le *Magasin pittoresque* à la *Géographie départementale* de MM. Badin et Quantin.

« Au siècle dernier, vivait dans la petite ville de Gaillac, en Languedoc, un jeune marchand qui s'appelait Michel et qui, se trouvant en âge de s'établir, cherchait une femme. Pourvu qu'elle fût douce, spirituelle, riche, jolie et de bonne famille, peu lui importait le reste ; car Michel savait qu'il faut mettre de la modération dans ses désirs. Malheureusement, il ne voyait personne à Gaillac qui lui parût digne de son choix. Toutes les jeunes filles y avaient quelque défaut connu, sans parler de ceux qu'on ne connaissait pas. Enfin on lui parla d'une demoiselle de Lavaur, douée de qualités sans nombre et d'une dot de vingt mille écus. Cette dernière somme était précisément celle qu'il fallait à Michel pour s'établir : aussi tomba-t-il sur-le-champ très-amoureux de la jeune fille de Lavaur. Il fut présenté à la famille, qui lui trouva bonne mine et l'accueillit favorablement ; mais la jeune héritière avait plusieurs prétendants entre lesquels elle hésitait : après quelques pourparlers, il fut donc décidé qu'ils se réuniraient tous à une soirée, et qu'après les avoir comparés, les parents et la jeune fille choisiraient.

« Au jour convenu, Michel partit donc de Gaillac pour Lavaur. Il avait mis lui-même dans son porte-manteau ce qu'il avait de plus galant : un habit vert-pomme, une veste gorge de pigeon, une culotte de velours noir, des bas de soie à fourchettes d'argent, des souliers à boucles, un œil de poudre et un ruban de queue satiné. Son cheval était enharnaché d'une résille à longues franges destinées à chasser les mouches, d'une bride ornée de houppes en filoselle, et d'une selle de cuir de porc. En

outre le prudent voyageur, n'ayant pas de pistolets à mettre dans ses fontes, y glissa un petit flacon d'eau-de-vie d'Andaye et quelques tranches de nougat aux pistaches, afin de pouvoir, au besoin, comme Sosie, prendre courage pour les gens qui se battaient ailleurs.

« En réalité Michel était si anxieux de l'épreuve annoncée, qu'il sentait à chaque instant son cœur défaillir. Aussi, en apercevant de loin l'église de Lavaur, s'arrêta-t-il tout saisi. Il ralentit d'abord le pas de sa monture, puis mit pied à terre, et, afin de réfléchir à ce qu'il devait dire pendant la soirée d'épreuve, il entra dans un petit bois et s'assit sur le gazon.

« Il avait tiré des fontes, pour se tenir compagnie, le nougat aux pistaches et le flacon qu'il avait placé entre ses genoux, de sorte que, sans y penser, il entrecoupait ses réflexions par des gorgées d'eau-de-vie d'Andaye et des bouchées de nougat. Ces distractions finirent par le ranimer et lui donner confiance. Il en arriva à se reconnaître une somme de grâces, d'esprit et de vertus qui assurait infailliblement sa victoire; et, comme le soleil avait disparu de l'horizon, il allait se lever pour continuer sa route, lorsqu'un bruit se fit entendre derrière lui dans les feuilles : c'était comme une multitude de petits pas qui frappaient l'herbe en cadence au son du galoubet et des cymbalettes. Michel étonné se retourna, et, à la lueur des premières étoiles, il aperçut une troupe de *fossilières* qui accouraient avec leur roi *Tambourinet*. Le bouffon de ce peuple nain, le farfadet *Drak*, venait derrière en faisant la roue et poussant des cris de geai.

« Les lutins entourèrent le voyageur avec mille témoignages d'amitié et mille souhaits de bienvenue. Michel, qui avait trop bu pour ne pas être brave, les accueillit en vieilles connaissances, et, voyant que tous leurs petits yeux se fixaient sur son nougat, il se mit à le leur égrener comme à des passereaux.

« Malgré leur grand nombre, chacun eut sa miette, sauf Drak, qui arriva quand tout était fini.

« Tambourinet voulut ensuite savoir ce que c'était que l'eau-de-vie d'Andaye, et le flacon passa de main en main jusqu'au bouffon qui le trouva vide et le jeta.

« Michel éclata de rire. — C'est justice, mon petit homme, » dit-il au farfadet; « *pour ceux qui arrivent trop tard, il ne reste que le regret.*

« — Je te ferai souvenir de ce que tu viens de dire là ! » s'écria Drak en colère.

« — Et comment cela ? » demanda le voyageur ironiquement; « penses-tu, par hasard, être de taille à te venger ?

« Drak disparut sans répondre, et Michel remonta à cheval, après avoir pris congé de Tambourinet.

« Il n'avait pas fait cent pas lorsque la selle tourna et l'envoya tomber rudement dans la poussière. Il se releva un peu étourdi, reboucla les sangles, et enfourcha de nouveau sa monture; mais un peu plus loin, comme il passait un petit pont, l'étrier droit fléchit tout à coup, et il se trouva assis au milieu du ruisseau. Il en sortit de fort mauvaise humeur, et fit une troisième chute sur les cailloux du chemin où il faillit rester. Craignant, s'il persistait, de ne pouvoir se présenter entier à la famille de sa prétendue, il se décida à monter son cheval à nu et à prendre la selle sur son épaule. Il fit ainsi son entrée à Lavaur, aux grands éclats de rire des gens qui soupaient sur leurs portes.

« — Riez, riez, doubles sots ! » murmurait Michel; « ne voilà-t-il pas, en effet, une grande merveille qu'un homme porte sa selle quand elle ne veut pas le porter ?

« Enfin il atteignit l'auberge, où il mit pied à terre, et demanda une chambre pour quitter ses habits de voyage. Sa valise fut ouverte avec précaution, et toutes les pièces de sa toilette furent étalées sur le lit par ordre d'importance.

« Songeant d'abord à sa coiffure, il mit en délibération s'il se poudrerait à blond ou à frimas. Cette dernière manière lui ayant paru plus tendre, il saisit la houppe de duvet de cygne et commença l'opération du côté droit; mais, au moment de finir, il s'aperçut qu'une main invisible poudrait à blond l'autre côté, si bien que sa tête, mi-partie jaune et blanche, avait l'apparence d'un citron à moitié écorcé.

« Michel, stupéfait, se hâta de tout mêler avec le peigne, et, se trouvant trop pressé pour chercher à comprendre (ce qui lui demandait toujours du loisir), il étendit la main vers la bobine qu'enroulait le ruban de satin destiné à sa queue; la bobine échappa à ses doigts et tomba à terre. Michel courut pour la reprendre, mais elle semblait fuir devant lui : vingt fois il fut près de la saisir, et vingt fois ses mains impatientes la manquèrent; on eût dit un jeune chat jouant avec un osselet. Enfin, il perdit patience, et, voyant que la soirée avançait, il se résigna à garder son vieux ruban, et se hâta de prendre ses chaussures de maroquin.

« Il boucla d'abord le soulier droit, puis le soulier gauche, et son regard, arrêté sur ce dernier, admirait l'élégance d'un pied qui ne sentait nullement sa roture, quand il s'aperçut que la boucle du premier soulier pendait jusqu'à terre. Il s'occupa de la mieux arrêter... Dans l'intervalle, celle du second soulier s'était défaite. Michel l'eut à peine remise en état, que l'autre réclama de nouveau ses soins. Il persista ainsi une heure entière, sans pouvoir arriver jamais à être chaussé des deux pieds.

« Furieux, il remit ses escarpins de voyage pour en finir, et voulut prendre sa culotte de velours; mais, cette fois, ce fut bien une autre merveille ! Au moment où il s'approchait du lit, la culotte, s'élançant d'elle-même à terre, se mit à parcourir la chambre avec mille gambades provocantes.

« Michel pétrifié resta la bouche ouverte et le bras tendu, contemplant d'un regard effaré cette danse incongrue. Mais je vous laisse à penser ce qu'il devint lorsqu'il vit la veste, l'habit et le chapeau rejoindre la culotte, prendre leurs places respectives, et former une sorte de contrefaçon de lui-même qui commença à se promener en parodiant ses attitudes.

« Pâle d'épouvante, il recula jusqu'à la fenêtre... Mais dans ce moment l'apparence *Michelesque* s'étant retournée vers lui, il aperçut, sous le chapeau à trois cornes, la figure grimaçante de Drak, qui lui faisait la nique.

« Michel poussa un cri. — Ah ! méchant avorton, c'est donc toi! » s'écria-t-il; « sur mon âme, je te ferai repentir de ton insolence, si tu ne me rends à l'instant mes habits.

« A ces mots, il s'élança pour les reprendre: mais Drak fit volte-face et se trouva à l'autre bout de la chambre. Le jeune homme, que le dépit et l'impatience mettaient hors de lui, se précipita de nouveau vers le farfadet, qui cette fois lui passa entre les jambes et s'élança dans l'escalier.

« Michel l'y poursuivit avec rage; il grimpa à sa suite les quatre étages, arriva au grenier, où Drak le fit tourner comme un cheval de manége jusqu'à ce qu'il lui prit fantaisie de s'échapper par une lucarne. Michel exaspéré prit le même chemin. Le malicieux farfadet le promena de toit en toit, traînant la culotte de velours, la veste et l'habit dans toutes les gouttières, au grand désespoir de Michel. Enfin, après une pérégrination de plusieurs heures à travers ces Pyrénées des chats et des hirondelles, Drak gagna une haute cheminée au pied de laquelle son adversaire fut forcé de s'arrêter.

« Il se pencha vers le jeune homme haletant et découragé.

« — Tu le vois, bel ami, » dit-il en riant, « tu m'as forcé de gâter ton costume de bal sur la mousse des toits; mais heureusement que je vois ici dessous la chaudière d'une blanchisseuse qui remettra tout en état.

« A ces mots Drak agita la culotte de velours au-dessus du tuyau de la cheminée.

« — Que fais-tu, drôle ? » s'écria Michel.

« — J'envoie ton costume à la lessive ! dit le farfadet.

« Et la veste, l'habit, le chapeau suivirent la culotte dans le gouffre fumeux.

« Le jeune galant s'assit sur le toit avec un gémissement de désespoir; mais se relevant presque aussitôt:

« — Eh bien, » reprit-il avec résolution, « j'irai au bal en habit de voyage.

« — Ecoute, interrompit le farfadet.

« Un tintement venait de retentir dans le clocher le plus voisin: minuit sonna. Michel compta les douze coups et ne put retenir un cri ! C'était l'heure désignée par les parents pour faire connaître, parmi les prétendants qui se seraient présentés, celui que la jeune fille choisissait. Il joignit les mains avec désespoir.

« — Malheureux que je suis ! » s'écria-t-il; « quand j'arriverais maintenant, tout serait fini : héritiers et parents se moqueraient de moi !

« — Et ce serait justice, mon gros homme, » répliqua Drak avec un ricanement aigu, « car tu l'as dit toi-même : *A ceux qui arrivent trop tard, il ne doit rester que le regret.* Ceci te servira, j'espère, de leçon, et t'empêchera une autrefois de railler les faibles; car tu sauras désormais que *les plus petits sont de taille à se venger.* »

FAULAUX. Nom que l'on donne, en Normandie, au feu follet ou gaz inflammable qui se fait apercevoir dans les marais et dans les cimetières. On croit que ce sont des âmes damnées qui cherchent à entraîner les voyageurs dans les précioices ou dans l'eau.

FAUTEUIL DE GARGANTUA. On appelle ainsi un rocher qui se trouve dans une vallée où coule la Drouvenne, entre la ville de Baume-les-Dames et le village d'Hyèvre, département du Doubs. On raconte que le héros gigantesque dont Rabelais fit choix pour son œuvre célèbre, se trouvant pressé par la soif en traversant la vallée en question, but d'un seul trait la rivière, et se reposa ensuite sur le rocher qui porte aujourd'hui son nom. Les habitants de la contrée ajoutent que le géant n'ayant pu, dans le premier moment, approcher ses lèvres du courant, parce que celui-ci se trouvait trop resserré entre ses bords, il se fraya passage en écartant le rocher de sa main, et que l'empreinte des cinq doigts est toujours très-visible sur la pierre. On invite tout voyageur à vérifier ce dernier fait.

FAYTILIÉ ou **FAYTILHÉRO.** On nomme ainsi les sorciers dans le département de la Haute-Garonne.

FÉ. Nom que reçoit le lutin dans les environs d'Argentan, en Normandie. A propos d'une tradition qui a pour titre *Le fé amoureux*, Mlle Bosquet s'exprime ainsi : « Il paraît que le *fé* masculin n'est point une particularité; d'après les détails qui nous ont été transmis, il appartiendrait à une classe d'êtres connus en certains cantons de la Basse-Normandie, et qu'il faut ranger dans la catégorie des fées champêtres, dont le sexe seul les distingue. Sa qualité d'amoureux n'est pas non plus un cas exceptionnel; c'est le caractère de l'espèce entière d'être sujette à s'éprendre, quoique d'une passion platonique et toute contemplative, des femmes qui par leur douceur et leur beauté justifient ce délicat hommage. Une belle femme de la campagne était devenue l'objet d'un pareil culte : un fé venait lui rendre visite chaque soir, tandis qu'elle filait seule au coin de son foyer; le fé avait une place de prédilection : c'était l'escabeau placé à l'autre coin de l'âtre; il ne manquait jamais de s'y asseoir, et demeurait là des heures entières, en contemplation devant sa maîtresse; mais, soit que cette femme

ne sût pas apprécier cette passion mystérieuse, soit par vertu, elle avertit son mari des visites clandestines du lutin. L'époux indigné prépare aussitôt sa vengeance; il prend un soir les vêtements de sa femme, et s'assied à sa place, en s'essayant à filer comme elle : auparavant il avait eu soin de faire rougir la galetière (espèce de gril en tôle pour cuire les galettes), et de la mettre sur le siége qu'occupait d'ordinaire notre amoureux. Celui ci arrive, et, ne se méprenant pas sur ce travestissement :

« — Où donc, » dit-il, « est la belle, belle, d'hier au soir, qui file, file, et qui atourole toujours (qui dévide son fuseau)? car toi, tu tournes, tu tournes, et tu n'atouroles pas.

« Nonobstant cette défiante question, le lutin s'assied à la place accoutumée ; mais à peine s'est-il posé sur le siége perfidement préparé, qu'il se relève et s'enfuit en poussant les hauts cris. Ses compagnons embusqués au haut de la cheminée lui demandent ce qu'il a :

« — Je me brûle, » leur crie-t-il.

« — Eh ! qui donc t'a brûlé ?

« — C'est moi-même.

« Car il faut savoir que le rusé paysan avait fait dire au lutin par sa femme qu'il s'appelait *moi-même*. A cette réponse les fés se moquèrent du pauvre amoureux grillé, et l'abandonnèrent à son triste sort; tandis que le paysan, à l'aide de cette précaution adroite, évita la vengeance qu'ils n'auraient pas manqué de tirer de lui. On ne dit pas si la belle regretta son lutin, ni si celui-ci retourna encore près d'elle depuis cette aventure. Au reste, ces deux suppositions ne manqueraient pas de vraisemblance. Le cœur des femmes est enclin à des retours de tendre passion, et puis ce ne sont jamais les amoureux qu'on rebute qui vous tiennent le plus de rigueur. »

FÉAS. On désigne par ce nom, en Bretagne, une personne qu'on suppose écrasée par la destinée, dépourvue de tout moyen de lui résister, et livrée par conséquent aux persécutions de tout genre, et des hommes et des êtres surnaturels.

FÉE VAUDOISE AUX PIEDS D'OIE. « Les fées de la Baume de Valorbe, dans le canton de Vaud, dit M. Désiré Monnier, ne dédaignaient pas autrefois, lorsque les rigueurs de l'hiver les engageaient à recourir aux moyens humains, de se retirer pendant la nuit derrière les fourneaux des forges de Laderrain, au fond de cette solitaire vallée.

« Il arriva un certain jour qu'un des forgerons, nommé Donat, jeune homme de bonne mine, osa se présenter dans la Baume. Une de ces fées ne prit pas trop mal sa témérité; car, éprise pour lui d'une vive passion, elle lui promit de l'accepter pour époux et de lui faire part de ses trésors, de son pouvoir, de ses secrets. Elle n'y mettait qu'une condition, c'était qu'il ne la verrait que lorsqu'elle jugerait convenable de se montrer, et qu'il ne la suivrait jamais dans aucune partie de la caverne que dans celle où il se trouvait au moment de cet entretien. L'heureux ouvrier prit sans peine les engagements qu'exigeait de lui cette charmante protectrice.

« Tout alla bien pendant une quinzaine. La fée avait donné à son amant deux bourses : chaque soir, elle mettait dans la première une perle, et dans l'autre une pièce d'or.

« Cette union profane ne pouvait durer : le jeune aspirant, malgré son serment dicté d'abord par la sincérité, brûlait maintenant de pénétrer le mystère dont s'environnait sa divine future. Le seizième jour, après avoir pris ensemble, à midi, comme à l'ordinaire, un excellent repas, la fée entre dans un cabinet voisin pour faire sa méridienne. Sitôt que l'impatient Donat la croit endormie, il entr'ouvre bien doucement la porte. La fée sommeillait sur un lit de repos. La longue robe de la belle était un peu relevée. L'indiscret ! que voit-il ? A sa grandissime surprise, il voit que sa Vénus a les pieds faits comme ceux d'une oie !

« En ce moment de déconvenue, une toute petite chienne, cachée sous le lit, se met à japper; la dame se réveille; elle aperçoit le curieux qui cherche en vain à se dérober à sa vue, lui adresse les plus vifs reproches, le chasse de la grotte et le menace des plus terribles châtiments si jamais il révèle ce qu'il a découvert et entendu.

« De retour à la forge, notre étourdi, malgré la leçon qu'il vient de recevoir, ne peut s'empêcher de raconter à ses camarades cette singulière aventure; mais les cyclopes se moquent de son histoire, le traitent de menteur ou de fou. — Eh bien ! fait-il, je vais prouver que je ne suis ni fou ni menteur. En même temps il ouvre ses deux bourses. Quel est son ébahissement ! Dans celle qui doit renfermer des pièces d'or, le pauvre Donat ne trouve que des feuilles de saule, et dans celle où l'on avait mis les perles, il n'y a plus que des baies de genévrier !..

« Tels furent la confusion et le désespoir du jeune forgeron de Laderrain, qu'il abandonna dès le même jour le pays.

« Les fées disparurent vers le même temps. On assure qu'elles s'étaient retirées dans les profondes grottes de Montcheraud, près de la ville d'Orbe; mais nul n'osa jamais y pénétrer pour en avoir la certitude. »

Dans un autre chapitre de son livre, M. Monnier dit encore, en parlant des mêmes fées : « Les grottes de Valorbe, qui forment une spacieuse caverne à deux étages, ne ressemblent pas mal à l'intérieur d'un édifice gothique, mais dans le délabrement où se trouve un château qu'auraient depuis longtemps déserté ses maîtres. C'était jadis la résidence respectée, inviolable, de grandes et belles dames, dont la douce influence se fait sentir encore dans la contrée. Pour ceux qui, par hasard, auraient vu une de ces créatures, debout, dans une des niches du rocher, avec sa blonde chevelure tombant comme un manteau d'or sur sa robe blanche et flottante, elle aurait paru être une de ces vierges d'albâtre que la piété de nos pères

érigeait dans les cathédrales du moyen âge. Ces charmantes personnes étaient bonnes musiciennes; elles faisaient quelquefois sortir de leur buffet d'orgue en stalactites des sons si mélodieux qu'il n'y avait rien de comparable à leur talent que l'harmonieux éclat de leur voix, car on se souvient encore de les avoir entendues chanter au bord des eaux et dans les précipices les plus inaccessibles.

« Parfois elles daignaient se laisser apercevoir de fort loin. On assure que, le dimanche des Rameaux, celle de ces fées qui remplissait l'emploi de pastourelle, sortait avec une chèvre, qu'elle conduisait en laisse. Si cet animal était blanc, c'était l'annonce d'une année fertile; s'il était noir, c'était le pronostic d'une mauvaise récolte.

« Dans les tièdes nuits de l'été, on a vu les chastes fées venir, sous la sauvegarde de deux loups, se plonger dans les flots diaphanes de la source. Comme ces êtres délicats étaient accessibles à la chaleur, ils l'étaient également aux rigueurs de l'hiver. Le souffle de la bise les obligeait de s'approcher du feu. Lorsque les forgerons de Laderrain s'étaient retirés pour passer la nuit chez eux, elles entraient secrètement dans leurs ateliers, et elles profitaient des derniers degrés de chaleur des fourneaux. Un coq, fidèle à les suivre partout, les avertissait, une heure à l'avance, de l'approche de ces bruyants mortels, et elles regagnaient aussitôt leur palais souterrain. »

FÉES. Ce nom dérive des mots latins *fada*, *fata*, *fatua*, qui signifient destinée, femme inspirée, et la tradition des fées est généralement considérée comme nous venant des anciens. Les *fatuæ* latines étaient une imitation des *μοῖραι* grecques qui présidaient aux accouchements, et comme nos fées, elles étaient renommées par leur adresse à filer. Les prophétesses gauloises se nommaient *fadæ* et *fatidicæ*. Les Italiens appellent les fées *fatas*; les Espagnols, ainsi que les habitants des contrées pyrénéennes françaises, *hadas*; les Languedociens *fadas*, *fades*, etc. Le mot fée est aussi rendu en Europe par celui de *dame*.

Selon M. Henri Schreiber, l'existence des fées est d'origine celtique, et il les rapporte aux *ginns* et aux *péris* de l'Orient. « Les fées, » dit M. Alfred Maury, « nous apparaissent comme le dernier, le plus persistant de tous les vestiges que le druidisme a laissés empreints dans les esprits. »

Dans sa *Normandie merveilleuse*, mademoiselle Bosquet a donné sur les fées quelques développements que nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici :

« Le temps des fées est passé; comme puissances surnaturelles, ces gracieuses déités n'ont plus d'ascendant, ni de ressort comme merveille poétique. Après avoir défrayé de leurs faits et de leurs aventures tant de beaux et longs ouvrages qui enchantaient les loisirs de nos pères, elles en sont réduites à bercer les rêves de nos plus jeunes enfants. Mais ce n'est pas une raison pour leur dénier l'immortalité qui leur fut promise aux beaux jours de leur règne; la parole évangélique assure la vie éternelle à ceux qui atteindront à la divine simplicité de l'enfance. Des hauteurs de leur souveraineté magique, les fées sont arrivées à cette transformation difficile : espérons en leur avenir !

« L'imagination n'ayant plus à se préoccuper des fées, pour qui elle avait épuisé toutes ses facultés créatrices, la science établit son droit de prise sur nos fabuleuses divinités. Elle les soumit à ses longues analyses, à ses minutieuses investigations, afin de découvrir le mystère de leur origine; mais, lorsque toutes les recherches furent accomplies, le résultat, ainsi qu'il arrive souvent, se trouva embarrassé encore de cinq ou six différents systèmes : les fées s'étaient soustraites aux subtiles dissertations des savants, comme un essaim de brillants papillons qui s'échappe de sa gaze.

« La science, cependant, ne renonce jamais à son droit d'investigation; si elle ne peut trouver le mot de l'énigme, elle se doit au moins le témoignage de l'avoir retourné en tous sens. Nous nous croyons donc obligée envers nos studieux lecteurs, de leur exposer les systèmes divers qui se sont formés sur l'origine de la féerie, car on doit tenir pour certain que la vérité se trouve dans l'un d'entre eux.

« Celui de ces systèmes qu'on a qualifié de système gothique, attribue la création des fées aux scaldes du Nord : elles seraient sœurs des *nornes*, des *walkyries*; en un mot, elles rentreraient dans la famille des superstitions scandinaves. Le système arabe veut que les fées et autres fictions merveilleuses aient été importées en Espagne, et de là en France, par les Sarrasins et les musulmans d'Afrique; le système oriental, qu'elles nous soient venues à la suite des croisés, comme une imitation des *péris*; le système armoricain, qu'elles se soient perpétuées en Bretagne comme une tradition des prêtresses gauloises; le système classique, qu'elles aient pris naissance dans les souvenirs de la mythologie païenne. Il n'est pas jusqu'aux textes bibliques qui n'aient été proposés pour expliquer l'origine de la féerie (34*). Enfin, une théorie moins exclusive, reniant les discussions oiseuses que soulèvent tant d'opinions contradictoires, assure que le fondement véritable du merveilleux romanesque existe dans le cœur humain, et elle ne reconnaît dans toutes les fictions que des imitations partielles et empruntées indifféremment à toutes les sources (35).

« Quoique nous abondions dans le sens de cette explication simple et rationnelle, nous pensons cependant qu'elle ne

(34*) J. Dunlop, *History of fiction*. — L'abbé de la Rue, *Recherches sur les bardes de la Bretagne armoricaine, dans le moyen âge*.

(35) Walter Scott.

doit pas induire à admettre sans discernement les différentes origines par lesquelles on a voulu expliquer la féerie, mais qu'il y a lieu d'examiner comment les superstitions étrangères et les traditions antiques ont contribué à établir la doctrine des fées, à modifier le caractère et la personnalité de ces divinités fabuleuses.

« Remarquons d'abord qu'il y a des fées de deux espèces différentes, que l'on a souvent confondues : celles qui tiennent d'elles-mêmes une puissance inhérente à leur origine surnaturelle, et celles qui, n'étant que de simples mortelles, se sont élevées au rang des fées par leur science dans l'art des enchantements (36).

« — Toutes les femmes sont appelées fées, dit le roman de Lancelot du Lac, qui savent des enchantements et des charmes, et qui connaissent le pouvoir de certaines paroles, la vertu des pierres et des herbes. » Dans ces fées d'un rang secondaire, soumises à toutes les faiblesses de l'humanité, et qui, tenant l'enfer tout entier sous leurs ordres, ne doivent leur redoutable ascendant qu'à une science trop souvent fatale à elles-mêmes, nous ne reconnaissons ni le caractère imposant, ni le pouvoir inné, ni la souveraineté inviolable des divinités scandinaves. Mais elles rappellent tour à tour les prophétesses de la Germanie, les prêtresses de l'île de Sein, les Calypso et les Circé de la Grèce. A cette espèce de fées appartiennent les héroïnes des romans de la *Table ronde*, lesquels sont issus des traditions armoricaines, et sont les plus anciens des romans de la chevalerie.

« Les prototypes des fées d'origine surnaturelle sont les *péris* de l'Orient, les *nornes* de la Scandinavie.

« Les péris, suivant la tradition orientale, ont été formées de l'élément du feu, longtemps avant la création d'Adam. La beauté enchanteresse, mais tout idéale et vaporeuse, des péris du sexe féminin ne peut trouver sur terre un digne objet de comparaison. Ces créatures charmantes vivent dans les nuages, se revêtent des couleurs de l'arc-en-ciel, se nourrissent des parfums les plus exquis; lorsqu'elles entrent en communication avec un mortel, c'est pour le combler d'inappréciables bienfaits. La nature constamment bonne, sensible, consolatrice et généreuse des péris, doit servir principalement à les distinguer de toutes les autres espèces de fées. Mais il est vrai de dire que les péris ne sont introduites que dans les compositions chevaleresques imitées directement des traditions orientales.

« Une doctrine complète de la féerie nous est exposée dans le poëme de l'*Edda* : — « D'un lac situé sous l'arbre, viennent les trois vierges savantes : l'une s'appelle *Urda*, l'autre *Vermandi*; *Sculda*, nom de la troisième, est écrit sur le bouclier. Elles imposent des lois au monde, président à la naissance des hommes, et leur annonce le destin. »

« Dans une autre partie de l'*Edda*, on trouve encore : — « Il y a dans le ciel plusieurs villes fort belles. Près de la fontaine qui est sous le frêne Ygdrasil, il y a une ville où demeurent les trois vierges qui dispensent les âges : on les appelle *nornes* ou *fées*, mais il y en a d'autres qui assistent à la naissance de chaque enfant, pour décider de son destin. Il y a des fées de diverses origines : les unes viennent des dieux, les autres des génies, les autres des nains. Les fées qui sont d'une bonne origine sont bonnes et dispensent de bonnes destinées; mais les hommes à qui il arrive du malheur doivent l'attribuer aux mauvaises fées.»

« De cette mythologie si clairement enseignée il ne faudrait pas conclure que l'idée primitive des fées est due aux superstitions scandinaves; loin de là, au contraire, nous pensons que les fées du Nord ne se sont introduites qu'assez tard dans la romancerie chevaleresque. Ce sont elles, en effet, modifiées par le souvenir gracieux des fées arabes, que nous croyons reconnaître dans ces êtres d'une substance élémentaire, qui apparaissent au son d'une musique céleste, ou forment des danses aériennes qu'elles accompagnent de leurs chants, et se distinguent entre elles par un nom qui indique leur attribut ou leur vertu principale. Mais, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, ces fées divines ne sont point celles que nous rencontrons dans les romans du cycle d'Arthur; pour trouver l'origine de ces dernières, il faut se reporter à une tradition qui remonte aux prêtresses gauloises.

« D'après Pomponius Méla, historien géographe du Ier siècle de l'ère chrétienne, neuf vierges consacrées au culte d'une divinité gauloise habitaient l'île de Sein (37). Ces prêtresses, douées d'un pouvoir surnaturel, commandaient aux vents, aux flots, empruntaient la forme de divers animaux, guérissaient les maladies les plus incurables, connaissaient l'avenir et le prédisaient, surtout aux navigateurs. On nommait ces prêtresses-fées : *gallicènes* ou *barrigènes*.

« Le souvenir des barrigènes se conserva dans l'Armorique, qui fut toujours considérée comme le principal séjour des fées. Seulement, leur résidence n'était plus l'île de Sein, mais la forêt de Brocheliant, près Quintin. Tout ce qu'on racontait des merveilles opérées en ce lieu, excita Wace à aller le visiter. Il faut croire, cependant, que le bon temps de la féerie était passé déjà, car notre poëte se montre au retour sceptique et désenchanté, et se raille lui-même sur l'issue de son voyage :

— Là alai jo merveilles querre,
Và la forest é vis la terre;

(36) J. DUNLOP.

(37) L'île de Sein est située près de la pointe Audierne, à l'extrémité du Penmarck, ou du cap le plus avancé à l'ouest de la Bretagne.

Merveilles quis, maiz nés trovai;
Fol m'en reviens, fol i alai,
Fol i alai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins (38).

« Lors même que les documents historiques ne nous démontreraient pas que la croyance aux fées régnait déjà dans la Bretagne avant l'invasion scandinave, la facilité avec laquelle les Normands abandonnèrent leur langue maternelle, et le prompt oubli où ils laissèrent tomber les traditions de leur ancienne patrie, nous empêcheraient de reconnaître qu'ils ont enrichi la France d'un merveilleux nouveau.—« Nous n'avons pas de preuves,» dit M. Depping,« qu'une saga ou récit de scaldes, ait été connue des poëtes anglo-normands. Le souveir des poésies nationales était effacé chez les descendants des Normands en France, comme si ce peuple, en traversant la mer, avait passé les eaux du Léthé. » Si donc nous rencontrons encore, parmi les croyances populaires, quelques vestiges non douteux des superstitions scandinaves, c'est que ces superstitions trouvèrent à s'allier à des fictions analogues, nées sur le sol même de la France, et qu'elles surent ainsi se faire accepter par les anciens habitants, et se maintenir dans la mémoire des nouveaux.

« L'opinion la plus générale fait remonter l'étymologie du nom de fées au mot latin *fata*, qui vient de *fando*, et a la même origine que *vates* (poëte, devin) (39). Sans prétendre tirer de ce rapprochement une conséquence décisive, nous ferons remarquer que le nom de *fata* appartenait à trois divinités sœurs, que les anciens désignaient aussi sous les qualifications de *maires* ou *mères*. Un cippe de la ville de Valence, en Espagne, porte sur une de ses faces une inscription ainsi conçue : *fatis Q. fabius ex voto*. Sur les trois autres faces du monument sont représentées trois femmes, avec les attributs qu'on prêtait d'ordinaire aux maires. Une médaille d'or de Dioclétien, publiée par Pignorius dans ses notes sur les images des dieux, a pour revers ces trois mêmes femmes, avec cette légende : *Fatis victricibus* : « Aux destinées victorieuses. »

« Les maires, ou déstinées, n'étaient autres que les trois Parques, personnifiant sous ce titre les attributs les plus magnanimes de leur rôle : elles présidaient à la conception et aux enfantements, décidaient de la longueur et de la brièveté de la vie, du bonheur ou du malheur des individus, enfin de la richesse ou de la pauvreté des familles, selon qu'on s'étudiait à les gagner. On les représentait tenant dans leurs mains des pommes ou une corne d'abondance, parce qu'elles veillaient à la prospérité des maisons, et qu'elles y répandaient leurs largesses. Elles n'étaient pas, ainsi qu'on l'a cru, seulement des divinités champêtres; elles étaient invoquées dans les villes comme dans les campagnes, et les puissants et les victorieux réclamaient leur protection aussi bien que les humbles et les faibles. Un bas-relief trouvé à Metz représente, sur le frontispice d'un temple, trois déesses qui tiennent des fruits; sur le fronton est cette inscription : *In honore domus divinae dis mairabus vicani vici pacis* : « Les habitants de la rue de la Paix ont consacré ce monument aux déesses maires, en l'honneur de la famille impériale. »

« L'identité de leur nom, la concordance de leur nombre (les fées avaient coutume de se présenter trois à trois), l'analogie de leurs attributs et de leurs pouvoirs, tout concourt à démontrer qu'une relation intime existe entre les maires ou Parques et les fées.

« Un témoignage précieux nous offre de plus la preuve que le culte des Parques était populaire en France plusieurs siècles après l'établissement du christianisme. Burchard, qui écrivait au commencement du XIe siècle, avance que de son temps on croyait encore à trois divinités sœurs que les anciens appelaient les trois Parques (*tres illæ sorores quas antiqua posteritas aut antiqua stultitia Parcas nominavit*); il ajoute ensuite que, suivant l'opinion commune, elles présidaient à la naissance des hommes, à qui elles communiquaient dès lors, s'il leur en prenait fantaisie, le pouvoir de se transformer en loup et en toutes sortes de bêtes; ce qu'on appelait en ce temps *werwolff*. Elles influaient si fort sur le genre et les différentes circonstances de la vie, qu'on ne manquait jamais d'être ce qu'elles avaient résolu qu'on fût (*et tunc valeant illum designare ad hoc quod voluit*).

« Que conclurons-nous de tout ce qui précède? Que différentes espèces d'êtres surnaturels, d'origines très-diverses et de physionomies très-variées, et rapprochés seulement par la communauté des attributs, ont été enveloppés sous un nom générique, caractérisant la faculté qui formait entre eux le point de similitude; et que, de ce mélange réciproque, s'est formée la personnification la plus riche et la plus capricieuse que l'imagination ait conçue dans ses rêves.

« Après avoir indiqué l'origine des différentes espèces de fées des romans de chevalerie, il est facile, à l'aide de quelques rapprochements, de déterminer les affinités caractéristiques que présentent avec ces dernières les fées populaires de nos provinces.

« Suivant notre division antérieure, les fées des romans se partagent en deux classes principales. A la première appartiennent les fées magiciennes qui sont les élèves et les amies des bardes et des devins de l'Armorique; de simples mortelles, divinisées par une science occulte, dont les éléments étaient empruntés aux débris du

(38) WACE, *Roman de Rou*.

(39) On donne encore pour étymologie au mot fée, le mot celtique *fay*, le mot scandinave *alfe*. Walter Scott prétend que le mot *péri*, prononcé *féri* par les Arabes, est l'origine du mot fée.

paganisme antique, aux derniers vestiges dés croyances celtiques et gauloises. On peut comparer à cette espèce de fées celles de nos fées populaires qui ont une existence semi-historique.

« Par les fées divines, nous entendons ces substances élémentaires que nous ont révélées la Scandinavie et l'Orient..

« Les fées divines se rencontrent dans les romans plus rarement que les fées magiciennes. *Isaïe le Triste* est un des premiers romans où elles jouent un rôle; voici de quelle manière on décrit leur apparition :

«—Isaïe le Triste est le fils du célèbre *Tristan* et de la belle *Yseult*, femme de Marc, roi de Cornouailles; sa mère accouche de lui en secret, dans la forêt de Mouris. Aussitôt après sa naissance, elle envoie chercher un ermite, qui demeurait dans le voisinage; celui-ci baptise l'enfant, en le plongeant dans une fontaine, et lui donne le nom d'Isaïe le Triste, qui devait rappeler ceux de son père et de sa mère. La reine retourne alors chez son époux, et le solitaire emporte le petit Isaïe dans son ermitage.

« Un soir que la lune brillait aux cieux, et que l'ermite, retiré dans son oratoire pour vaquer à ses dévotions, était agenouillé devant l'autel, son attention fut distraite par les accords d'une musique délicieuse et céleste, qui se faisait entendre à quelque distance de la forêt, et qui s'approchait peu à peu de sa demeure solitaire. Regardant par une fenêtre qui donnait de son oratoire dans sa cellulle, il aperçut un groupe de fées qui s'empressaient d'allumer un bon feu, et qui, après s'être chauffées et avoir lavé l'enfant, partirent accompagnées de la même musique au son de laquelle elles étaient entrées.

« Quelques nuits après, ces nouveaux hôtes revinrent et s'annoncèrent dans les formes, l'un comme la fée vigoureuse, l'autre comme la fée courageuse, etc. Elles apprirent à l'ermite qu'elles visitaient fréquemment le buisson où était enfermé le magicien Merlin, avec lequel elles avaient dernièrement engagé une conversation sur les mérites de différents chevaliers et autres importantes affaires de chevalerie; que Merlin leur avait part de la mort de Tristan, et avait recommandé son fils à leurs plus bienveillantes attentions, afin qu'elles en prissent tous les soins possibles. En conséquence, chacune d'elles doua, en ce moment, Isaïe du don qu'elle avait le pouvoir d'accorder : l'une donna la force, l'autre le courage et ainsi de suite. Elles engagèrent aussi l'ermite à s'enfoncer dans la forêt avec le dépôt qui lui était confié, aussitôt que l'époque de l'enfance de leur protégé serait passée; et, dans cet instant, ayant entendu le chant du coq, les fées s'évanouirent (40).»

« Nous aurons peu de chose à ajouter à ce charmant récit, pour compléter le signalement des fées de nature divine. Imaginez seulement, non pas un corps, mais une forme aérienne, subtile, diaphane, dans les plus mignonnes et les plus séduisantes proportions; un vêtement blanc, robe ou long voile, léger et transparent comme l'aile des libellules, souple à l'égal de ces flocons de dentelles liquides qui s'enroulent à la chute écumante des cascades; une beauté où tout est reflet et chatoiement, qui attache le regard ébloui, se saisit de l'âme éperdue, et vous soumet sans défense à une capricieuse fascination.

« Les fées de nos campagnes, ces esprits qui habitent les grottes, les pierres et les bois, sont le diminutif des fées de nature divine, que nous venons de dépeindre. Elles s'en distinguent seulement par l'exiguïté de leur taille, par les transformations auxquelles est soumise leur beauté illusoire, par les folâtreries perfides qui appartiennent à leur naturel vif, capricieux et inconséquent. Les fées divines des romans sont les héritières majestueuses des nornes; les fées des campagnes sont les descendantes malicieuses des elfes (esprits) et des duergas (nains) de la mythologie du Nord : petit peuple joyeux et rusé, qui s'est perpétué parmi nous sous la dénomination de lutins. »

Au moyen âge on croyait, ainsi que dans l'antiquité, que les fées assistaient à la naissance des enfants, soit dans une bonne intention, soit dans un mauvais vouloir. Cette tradition s'est conservée parmi nous, et, dans beaucoup de localités, on est persuadé que les fées descendent par la cheminée quand une femme est en travail d'enfant, et qu'elle s'en retourne par la même voie.

Les fées ont joué un rôle dans l'histoire de plusieurs familles. C'est ainsi que l'on racontait que Godefroi de Bouillon avait pour bisaïeule une fée épousée par le roi Lothaire, et dont les enfants étaient venus au monde avec un collier d'or qui leur donnait le pouvoir de se métamorphoser en cygues. Plusieurs châteaux en France, ainsi que dans d'autres contrées, avaient, d'après les traditions du moyen âge, été construits par des fées, et parmi les plus célèbres, on désignait celui de Lusignan, en Poitou, élevé, disait-on, par la fée Mélusine.

Les romans de chevalerie nous ont fait connaître, avec cette fée Mélusine, les fées Morgane, Alsine, Vivianne, etc. L'Arioste nous a parlé de la fée Manto, Spencer de la fée Gloriane. Perrault a charmé notre enfance par la création d'une phalange de fées variables par leur caractère, leur physionomie, leurs enchantements et la richesse de ces palais qu'elles construisaient aussi bien au fond de la mer et des lacs, et dans les entrailles de la terre, qu'aux clartés du soleil, et au sein des ombrages et des fleurs parfumées.

La croyance aux fées est toujours vivace dans nos provinces : on y parle de dames blanches, de dames noires et de dames vertes; de blanquettes, de bonnes, de femmes

(40) Dunlop, *History of fiction.*

de mousse, de filandières, de lavandières, etc. On cite des chemins, des cercles, des pierres, des baumes, des grottes, des caves, des rochers, des fours, des forts et des bois de fées.

« Les amusements des fées du nord de l'Angleterre, dit Walter-Scott, étaient légers et badins; leur ressentiment n'allait qu'à pincer et égratigner les objets de leur mécontentement; le goût particulier qu'elles avaient pour la propreté récompensait les bonnes ménagères, en plaçant une pièce d'argent dans leur soulier. »

Une Ecossaise, nommée Isobel Gowdie, ayant été mise en jugement, en 1662, fournit les détails suivants que rapporte aussi Walter-Scott : « Elle avait été, » dit-elle, « sur les montagnes de Donnie, et elle y avait reçu de la reine des fées plus de mets qu'elle n'en pouvait manger. Elle ajouta que la reine était bien vêtue, portant du linge blanc et du drap blanc et brun; que le roi des fées était un très-bel homme, et qu'il y avait à l'entrée de leur palais des taureaux-fées qui beuglaient et mugissaient, ce qui l'avait fort effrayée. Cette pénitente avoua avec franchise qu'elle avait assisté à un rendez-vous de sorcières le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, en 1659, et qu'après avoir couru dans tout le pays sous différentes formes, comme chat, lièvre, etc., buvant, mangeant et dévastant tout chez leurs voisins, dans les maisons desquels elles pouvaient pénétrer, elles se rendirent enfin sur les monts Donnie; là une montagne s'entr'ouvrit pour les recevoir, et elles entrèrent dans une grande et belle salle, où il faisait aussi clair qu'en plein jour. A l'entrée étaient les grands taureaux-fées qui bondissaient et gémissaient, et qui effrayaient toujours Isobel. Ces animaux sont probablement les taureaux marins, fameux dans les traditions d'Ecosse et d'Irlande, et qui sont regardés comme des êtres avec lesquels il n'est pas prudent d'avoir rien à démêler. Dans leurs cavernes, les fées fabriquaient ces pointes de flèches dont elles se servaient pour faire tant de mal. Les fées et le diable s'occupaient conjointement de ce travail : les premières prenant le caillou pour lui donner la forme convenable et en aiguiser la pointe, et le dernier mettant la dernière main à l'ouvrage pour le conduire à sa perfection. Alors venait le divertissement de l'assemblée. Les sorcières se mettaient à cheval sur des épis de blé, des tiges de fèves ou des roseaux, en s'écriant : *horse* et *hattock* (cheval et tas de gerbes de blé), au nom du diable! ce qui est le signal des fées pour monter à cheval; puis elles s'envolaient où bon leur semblait. Si le petit tourbillon qui les accompagnait dans ce voyage passait par-dessus la tête d'un mortel qui négligeât de faire le signe de la croix, il tombait sous le pouvoir des sorcières, et elles acquéraient le droit de lui lancer une flèche. La prisonnière repentante donna les noms de plusieurs personnes que ses consœurs et elle avaient tuées ainsi. L'homme dont elle paraissait regretter le plus la mort, était William Brown de Milntown de Mains. Une flèche avait aussi été lancée contre le révérend Harrie Forbes, ministre qui était présent à l'interrogatoire d'Isobel; mais ce trait n'alla pas jusqu'à lui, et la sorcière se préparait à en décocher un second, quand son maître le lui défendit, en disant que la vie du révérend ministre n'était pas soumise à leur pouvoir.»

Le jour de la semaine où les fées sont le plus à redouter est le vendredi, parce que c'est le jour du crucifiement de Jésus-Christ et celui où elles ont le plus de pouvoir. Elles éprouvent une sorte d'antipathie contre quiconque porte la couleur verte, parce que cette couleur est celle qu'elles préfèrent pour leur propre costume.

Tallement des Réaux raconte cette histoire de fées :

« Le comte d'Angeweiller, marié avec la comtesse de Kinspein, allait habituellement à la chasse, et quand il revenait tard ou qu'il voulait partir de grand matin sans réveiller sa femme, il couchait dans une petite chambre au-dessus de la porte d'entrée de son château. On avait mis pour lui une couchette de bois, bien travaillée selon le temps. Or, un lundi, en montant à sa chambre sur le portail, il trouva une fée endormie. Il ne la troub'a point, et durant quinze ans elle revint là tous les lundis jusqu'à un certain jour que la comtesse étant entrée dans cette chambre, y vit le couvre-chef de la fée et le dérangea. La fée se voyant découverte, dit au comte qu'elle ne reviendrait plus et lui donna un gobelet, une cuiller et une bague, lui recommandant de partager ces trois dons à trois filles qu'il avait. « — Ces gages, » dit-elle, « porteront bonheur « dans les maisons où ils entreront tant qu'on « les y gardera, et tout malheur arrivera à « qui dérobera un de ces objets précieux. » Après ces mots, la fée s'en alla, et le comte d'Angeweiller ne la revit jamais plus. Il maria ses trois filles avec trois seigneurs des maisons de Croy, de Salm et de Bassompierre, et leur donna à chacune une terre et un gage de la fée. Croy eut le gobelet et la terre d'Angeweiller; Salm eut la bague et la terre de Fenestrange, et Bassompierre eut la cuiller avec la terre d'Ausweiller.

« Trois abbayes étaient dépositaires de ces gages quand les enfants étaient mineurs : Nivelle pour Croy, Remenecour pour Salm, Epinal pour Bassompierre, et en effet ces trois maisons prospérèrent longtemps.

« Quant à l'autre prédiction de la fée, relativement au vol de ces objets, on en reconnut la vérité dans la maison de M. de Pange, seigneur lorrain qui déroba au prince de Salm la bague qu'il avait au doigt, un jour qu'il le trouva assoupi pour avoir trop bu. Ce M. de Pange avait 40,0000 écus de revenu; il avait de belles terres; il était surintendant des finances du duc de Lorraine. Cependant, à son retour d'Espagne, où il ne réussit à rien, quoiqu'il y eût fait pendant longtemps bien de la dépense (il était ambassadeur chargé d'obtenir une fille du roi Philippe II pour

son maître), il trouva tout son bien dissipé; il mourut de regret, et ses trois filles, qu'il avait mariées, furent abandonnées de leurs maris. On rapporte que Diane de Dampmartin, marquise d'Havré, de la maison de Croy, ayant laissé tomber le gobelet en le montrant, il se cassa en plusieurs pièces. Elle les ramassa, les remit dans l'étui en disant; « Si je ne puis l'avoir entier, «je l'aurai au moins par morceaux. » Le lendemain, en ouvrant l'étui, elle trouva le gobelet aussi entier que devant. »

Une fée avait épousé le seigneur d'Argouges au commencement du xve siècle, et lui avait recommandé sur toutes choses de ne jamais nommer *la mort* devant elle. Cependant, un jour qu'elle s'était fait attendre, le mari impatienté lui dit à son retour qu'elle serait bonne à *aller chercher la mort*. Aussitôt la fée disparut en laissant les traces de ses mains sur les murs, contre lesquels, par dépit, elle frappa à plusieurs reprises. C'est pourquoi la maison d'Argouges porte dans ses armes trois mains posées en pal, et une fée pour cimier.

« Plusieurs monuments et quelques localités de notre Lorraine, » dit M. Richard, « attestent encore par les noms que la tradition leur a conservés, que ces divinités si gracieuses et si poétiques du moyen âge n'ont pas entièrement perdu la réputation d'habileté et d'adresse, de bonté et de joyeuse malice qu'elles s'étaient acquise par les travaux extraordinaires et surnaturels qu'on leur attribue, autant que par les dons précieux dont elles douaient les petits enfants à leur naissance, et les bons tours qu'elles aimaient à jouer aux esprits forts qui ne croyaient point à leur merveilleux pouvoir. Ainsi, à trois kilomètres de Remiremont et à l'orient de cette ville, une chaussée construite en grand appareil et sans aucun ciment, comme un mur cyclopéen, et qui unit la montagne du *Saint-Mont* à celle du *Morthome*, porte encore le nom de *Pont-des-Fées*. On raconte à ce sujet que l'une d'elles, peut-être la reine, perdit en ce lieu un anneau d'un très-grand prix, qui assurerait une chance de bonheur continuel à la personne qui le découvrirait. Un petit hameau dépendant de la commune d'Uriménil, près duquel des ruines romaines ont été signalées à Dom Calmet, est indiqué dans quelques anciennes cartes sous le même nom de *Pont-des-Fées*, vraisemblablement parce qu'il existait dans ce village une construction de ce genre, remarquable par sa hardiesse et sa légèreté. Sur le territoire du Val-d'Ajol, près des champs dits *Champs-Haynauld*, les restes d'un pont sont encore indiqués dans le plan cadastral de cette commune sous la même dénomination de *Pont-des-Fées*, et un grand éboulement de rochers, offrant une triste image du chaos que l'on remarque sur la pente méridionale de la côte d'Ailly, est encore appelé par les habitants de la même commune le *Faix* ou *Fardeau-des-Fées*, tombé de leurs tabliers.

« Non loin du petit village de Remanviller, canton de Ramonchamp, existe une grotte peu profonde qui est encore nommée dans le pays : *Grotte-des-Fées*.

« Un petit ruisseau qui prend son humble source dans les forêts du Grand-Valtin, arrondissement de Saint-Dié, et vient verser ses fraîches ondes dans celles de la Vologne, un peu au-dessus de la jolie cascade du *Saut-de-la-Cuve* et près de la pierre sur laquelle Charlemagne venait, suivant la tradition, se reposer des fatigues de la chasse, porte encore le nom de *Ruisseau-des-fées*, comme la réunion de plusieurs maisons situées sur la rive droite de ce mince filet d'eau, celui de *Hameau-des-Fées*.

« Une vaste étendue de pâturages et de broussailles qui couronnent la haute montagne du Hohneck, élevée de mille trois cent soixante-six mètres au-dessus du niveau de la mer, était, dit-on, dans les anciens temps hantée par des fées qui venaient y danser, aux doux rayons de la lune, pendant les tièdes nuits de l'été; d'où viendrait le nom de *Hautes-Fées*, conservé à cette verte pelouse dans un grand nombre d'actes que nous avons vus aux archives communales de La Bresse. Deux métairies ou fermes de cette commune portent encore ceux de *Maison-des-Fées* et de *Roche-de-Minuit*. Entre ce village et celui de Gérardmer, un rocher qui, à certaine distance, présente l'aspect d'une église du moyen âge avec ses fenêtres à ogives, ornées d'élégantes colonnettes, est encore assez singulièrement nommé le *Moustier-des-Fées*. (LEPAGE et CHARTON, *Statistique des Vosges*.)

« Sur le sommet de la montagne de Voyemont, au nord-est de Colroy-la-Grande, canton de Saales, existent deux grands blocs de grès rouge auxquels les habitants des environs ont donné le nom de *Roche-des-fées*, nom que portent également trois grandes masses de même nature et de forme cubique, que l'on voit sur le versant méridional de la montagne d'Ormont, à l'orient de Saint-Dié.

« — A leur pied, » dit M. Gravier « est une grotte (41) dont l'entrée est tellement resserrée qu'on n'y pénètre qu'en rampant; mais en tournant à gauche, la grotte s'élargit, et l'on peut s'y tenir debout. Une telle disposition pouvait être favorable à la demeure d'une sibylle. La tradition, d'accord avec ce singulier effet des convulsions du globe,

(41) « Souvent et particulièrement en Bretagne, » dit M. Le Roux de Lincy (*Introduction au livre des légendes*, in-8°, Paris, 1836, page 180), « au lieu d'attendre les fées, on allait au-devant d'elles et l'on portait l'enfant dans les endroits connus pour servir de demeure à ces divinités. Ces lieux étaient célèbres, on doit le penser, et beaucoup de nos provinces ont consacré le souvenir de cette croyance dans la désignation de *Grotte-aux-Fées* que portent quelques sites écartés ou souterrains de leur territoire. Le roman de Brun-de-la-Montagne nomme les marches ou frontières de Champagne, l'Allemagne, la forêt de Brocheliande et l'Espagne. »

nous reporte à ces temps de la féerie dont les souvenirs ont amusé notre enfance. Il faudrait, » ajoute le docte historien, « ne rien voir de plus pour conserver ces douces illusions; la plus grande de ces trois masses porte une inscription qui les fait cesser.

A. D. 1555.

DIE 2 FEB. J.-D.-C. WIDESTEN.

EXORCAVIT HUNC LAPIDEM. »

« Sur le territoire de la commune de Ruaux, à 2 kilomètres de ce village du canton de Plombières, on remarque, sur la lisière du bois du Fays, les vestiges encore apparents d'un ancien manoir féodal, auquel la tradition du pays a donné le nom de *Château-des-Fées*. Un chemin conduisant à ce lieu est désigné sous celui de *Chemin-Brunehaut*, dans un procès-verbal de recherches des limites de la forêt de Ruaux, déposé aux archives du chapitre de Remiremont.

« Nous empruntons à un opuscule publié en 1842, par M. Schwegheuser, sous le titre d'*Enumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et contrées adjacentes*, la description d'un lieu qui rappelle également le souvenir des fées, et dont la position géographique appartient au département des Vosges. «—J'ai découvert aussi, dit le savant archéologue, un *cromeleck* ou *cercle druidique* sur la pointe la plus méridionale de la montagne appalée Langenberg, qui s'étend au travers de la vallée de la Brusche, auprès des villages de Lutzelhausen et de Viche. Il a environ cent pas de diamètre, et est formé en partie de dalles de pierres fort grossières dressées perpendiculairement et en partie d'une sorte de digue de moellons. L'intérieur est rempli d'assez gros rochers dont quelques-uns, d'une forme allongée, étaient peut-être anciennement dressés debout. Les habitants des environs l'appellent le *Jardin-des-Fées*, et en font, en quelque sorte, le centre de leurs traditions bizarres sur ces êtres fantastiques; car ils indiquent plusieurs points où ils prétendent que ces fées avaient commencé à construire des ponts gigantesques par-dessus la vallée; l'ouvrage, disent-ils, fut interrompu par la cessation du pouvoir de ces êtres aériens. »

« Si, de notre département des Vosges, nous passons dans celui de la Meurthe, nous signalerons un petit ruisseau de 9 kilomètres de cours, qui prend sa source au-dessus de Tramont-Lassus, canton de Colombey, et qui porte le nom d'*Aroffe* ou *Fontaine-des-Fées*. Sur le territoire de Champinoux, arrondissement de Nancy, vers Erbéviller, un bâtiment considérable a conservé, chez les habitants, le nom de *Château-des-Fées*, sans doute, dit M. Lepage (*La Meurthe statistique, historique, administrative*, etc.), à cause de quelque légende merveilleuse maintenant oubliée. Un ancien chemin conduisant de Tarquinpol à Marsal, est encore nommé *Haies-des-Fées*, ou bois habité et fréquenté par les fées. Le mot haie, dans le langage des habitants de la Lorraine, s'emploie, suivant M. Beaulieu (*Archéologie de la Lorraine*), souvent dans l'acception de bois. Une cavité naturelle, que l'on remarque entre Lagny et le village de Beuvron, arrondissement de Toul, est appelée le *Trou-des-Fées*, nom que porte également une autre excavation naturelle qui existe en remontant la Moselle, au-dessus de Liverdun.

« Nous terminerons ici cette monographie très-abrégée des localités et des monuments qui conservent encore, dans notre Lorraine, le souvenir des fées, la plus charmante création qu'ait enfantée l'imagination du moyen âge, tout ayant concouru à la former : l'antiquité latine et gauloise, le Nord et l'Orient. » (AMPÈRE, *Histoire littéraire de la France*, vol. II, p. 136.) »

M. Vallot a émis cette singulière idée, que les interjections anglaises, *Dam* et *goddam!* sont en réalité une adjuration par les *Dames*, les dames fées, c'est-à-dire la *bonne dame*. (*Good dam!*) »

FÉES QUI ÉGARENT. En Bretagne, on croit à l'existence de fées dont les habitudes ont du rapport avec les distractions que se procurait autrefois Morgane dans la forêt de Brocéliande. Ces fées sont jolies, agaçantes; elles entraînent les voyageurs dans des lieux écartés, puis, au moment où les pauvres dupes se croient sur le point d'obtenir ce qu'ils sont venus chercher, les fées malicieuses les accablent de railleries, de ricanements, et les abandonnent dans les déserts où ils se sont laissé conduire. Mais ce n'est pas seulement en Bretagne qu'on rencontre de ces méchantes femmes, on en trouve aussi en Asie, et il n'y a aucune raison pour que l'Afrique n'en offre pas également à ceux qui l'explorent. Au rapport de Burckardt, d'ailleurs, les Bédouins de certaines parties de l'Arabie n'aiment pas à voyager pendant la nuit, parce qu'ils redoutent la rencontre des démons femelles, invisibles, qui habitent le désert et enlèvent les traînards des caravanes, pour attenter à leur vertu.

FELO. *Voy.* FEU-FOLLET.

FEMME AUTEUR. On rapporte qu'au concile de Mâcon il fut posé cette question étrange : *Si les femmes devaient être qualifiées de créatures humaines.* Les membres raisonnables du concile, et ils formaient la majorité, se prononcèrent pour l'affirmative. Nous devons leur en savoir gré par respect pour nos mères autant que pour nous-mêmes; mais ce que l'on pourrait demander aujourd'hui, sans crainte de renouveler le scandale qui se produisit au concile de Mâcon, c'est si la *femme-auteur*, le *gens de lettres féminin*, le *bas-bleu* enfin, n'est pas un *être anormal* susceptible de prendre rang parmi les monstruosités, comme on en voit de toute nature dans la tératologie. Quelles sont, en effet, les qualités de la femme qui se trouve en pleine possession de ce que Dieu lui a accordé pour la distinguer de l'autre sexe? C'est la douceur, le sentiment religieux, l'amour de ses devoirs, du foyer domestique, de ses enfants. Or, qui a ja-

mais connu une *écriveuse* qui fût d'humeur doucereuse? On les voit toutes, au contraire, impérieuses, indépendantes, quelquefois effrontées comme des bacchantes. Et l'union conjugale, comment la femme-auteur la traite-t-elle? La Bruyère nous le dit : « Il y a telle femme qui anéantit ou enterre son mari, au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention. » Lorsque les écriveuses n'enterrent pas ainsi le mari, elles découvrent cent autres moyens pour s'en débarrasser. Sont-elles au moins bonnes mères? Il est permis d'en douter, s'il faut en juger par le délabrement dans lequel on voit leurs enfants; et si l'accoutrement des femmes auteurs consiste d'ordinaire en des robes traînant dans la boue et des chapeaux fanés, celui de leur progéniture est toujours caractérisé par des bas troués et des savates. Madame de Staël a dit des Anglaises qu'*elles n'ont point d'enfants, mais des petits*. Cette définition s'applique parfaitement aux femmes de lettres. Pour ce qui est de la religion, ces créatures déchues n'en ont aucune : elles n'entrent à l'église que pour s'y faire voir et pour y entendre de la musique.

Ce n'est point par préjugé, par injustice, par tyrannie, que l'opinion publique blâme, si elle ne méprise, la femme qui fait métier d'écrire. Si ce métier est rarement profitable pour l'homme, il est presque toujours honteux pour la femme : honteux, parce qu'elle ne l'exerce que par le sacrifice de tous les devoirs que lui imposent la nature et la société. Elle se met en scène, lorsqu'elle devrait n'aimer que l'obscurité. Elle recherche le bruit et se montre orgueilleuse, lorsque l'humilité et la modestie devraient être son unique apanage. Elle est avide de jouir des vanités mondaines, lorsque la religion, le lien conjugal et la maternité lui font une loi de ne point s'écarter du foyer domestique. Non, nous le répétons, ce n'est point un préjugé que de flétrir les mœurs de la plupart des femmes de lettres; mais ce serait une superstition que de leur accorder le culte de la louange.

FEMME BATTUE. Est-ce réellement un moyen efficace de se faire aimer d'une femme que de la battre de temps à autre? La question paraît certainement, au premier abord, de fort mauvais goût, brutale même, et nous n'en disconvenons nullement; mais nous avons mission, dans ce livre, d'énumérer tous les préjugés que nous rencontrons sur notre route. Or, s'il faut en croire certaines gens, une négresse ou une Allemande, par exemple, ne se croit aimée d'un homme qu'autant qu'il fait usage du fouet ou du bâton avec elle. Nous voyons aussi tous les jours des ouvriers traduits en police correctionnelle, pour de mauvais traitements exercés par eux sur leurs femmes, et cependant beaucoup de celles-ci viennent excuser leurs bourreaux dans des termes qui peuvent passer à bon droit pour des déclarations d'amour. Enfin, un illustre général des armées de Napoléon I[er] déclarait que les côtelettes et les femmes demandaient, pour être bonnes, d'être tapées. On voit donc que la question que nous avons posée est controversable. Toutefois, nous ne la trouvons pas assez morale pour la discuter davantage, et nous l'enregistrons simplement pour mémoire.

A Montpellier, on faisait anciennement usage de ce proverbe rimé :

Les castagnon dou brazié
Petoun kan soun pas mordudes :
Lei filiou dé mounpelié
Plouroun kan soun pas battudes.

C'est-à-dire : « Les chataignes qu'on met dans le feu éclatent quand elles ne sont pas fendues; les filles de Montpellier pleurent quand elles ne sont pas battues. »

On pense beaucoup mieux à ce sujet dans l'archipel des Carolines : les hommes qui ont été bons et n'ont point battu leurs femmes sont admis au-dessus des nuages, dit-on, de préférence aux autres, pour être éternellement heureux.

FEMME GROSSE (LA). On désigne sous ce nom une apparition qu'on prétend avoir lieu au Pollet, en Normandie. « On raconte, » dit Mlle Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse*, « qu'une femme grosse s'étant précipitée du haut de la falaise du Pollet, se brisa sur un rocher qui s'élève presque au sein des flots, au-dessous de cette falaise. Mais la femme grosse n'a point abandonné le lieu sinistre, témoin de sa catastrophe : attirée par la tourmente des nuits orageuses, elle vient encore, vêtue d'habits blancs flottants, et poussant des cris de détresse, errer sur ce fatal rocher auquel elle a donné son nom. Ce fantôme, disent les femmes du Pollet, est pour celle qui l'aperçoit, le signe de la mort de ses proches : d'un père, d'un frère, d'un amant, d'un époux. Le rocher de la femme grosse est peu éloigné des petites loges où les femmes des pêcheurs s'entassent pendant les nuits d'orage pour attendre le retour de leurs parents et faciliter leur entrée dans le port. Il est aisé d'imaginer, en des circonstances aussi pénibles, l'impression que doit produire un pareil voisinage sur des esprits qu'exalte sans cesse la présence des dangers. »

FEMMES BLANCHES. Il ne faut pas confondre les *femmes blanches* avec les *dames blanches* : celles-ci sont des fées qu'on trouve à peu près répandues dans toutes les contrées de l'Europe; les premières ne sont qu'une apparition locale. Les habitants de l'île d'Artz en Bretagne, par exemple, racontent que l'on voit quelquefois de grandes femmes blanches sortir des îles voisines ou bien du continent, et qui viennent, en marchant sur la mer, s'asseoir à leur rivage. Ces femmes, tristes et penchées, se mettent alors à creuser le sable avec leurs pieds nus, puis à effeuiller entre leurs doigts les fleurs de romarin qu'elles ont cueillies sur la dune. Ce sont, ajoute-t-on, des filles de l'île qui se sont imprudemment mariées avec des étrangers; et qui, étant mortes dans le péché, loin du sol natal, y reviennent ainsi le plus sou-

vent pour demander des prières à leurs proches, pour se repentir de s'être éloignées d'eux.

FEMMES DE MOUSSE. Nom que l'on donne, dans le département du Nord, aux fées que l'on dit apparaître quelquefois aux bûcherons. *Voy.* CHASSEUR NOCTURNE.

FEMMES REMUANTES. *Voy.* CHASSEUR NOCTURNE.

FEMMES SAUVAGES. Elles étaient autrefois très en faveur dans les croyances populaires : on citait un grand nombre de localités où l'on en rencontrait, et l'on racontait d'elles des choses merveilleuses. Alors il s'en trouvait même aussi dans le monde ; mais, de nos jours, les femmes sauvages ne se montrent plus dans la société ; les mœurs de nos dames sont au contraire, en général, des plus apprivoisées. L'Allemagne fut aussi l'une des contrées qu'affectionnèrent les femmes sauvages ; et, vers le milieu du XVIII° siècle, les habitants de Grœdich vous racontaient les faits suivants :

« En ce temps-là (1753), il n'était pas rare de voir des femmes sauvages, sorties du Wunderberg ou mont merveilleux, s'approcher des jeunes garçons et des jeunes filles qui gardaient leurs troupeaux, près de la caverne située au delà du Glanegg, et leur demander du pain à manger. Souvent aussi elles venaient au glanage. Elles descendaient le matin de bonne heure de la montagne, et le soir, quand les autres glaneurs avaient fini leur journée, elles rentraient dans le Wunderberg, sans jamais prendre part à leur souper.

« Une fois, il arriva, et ce fut encore près de cette montagne, qu'un petit garçon était monté sur un cheval que son père avait attelé à la charrue pour labourer. Les femmes sauvages sortirent de la montagne et voulurent enlever de force l'enfant. Mais le père, qui n'ignorait pas les choses mystérieuses qui se passaient aux environs de cette montagne, courut, sans peur, droit à ces femmes, et leur arracha l'enfant en leur disant : — D'où vient cette audace de vous montrer si souvent, et de vouloir m'enlever aujourd'hui mon garçon ? Qu'en voulez-vous faire ? » Les femmes sauvages répondirent : — Chez nous, il sera mieux soigné ; il sera mieux chez nous que chez lui ; cet enfant serait notre bien-aimé, et il ne lui serait fait aucun mal. » Mais le père ne lâcha pas prise, et les femmes sauvages s'en allèrent en pleurant amèrement.

« Une autre fois, les femmes sauvages vinrent près du lieu nommé Kugel-Mühle, Kugelstadt, qui est situé dans cette montagne sur une colline charmante, et là elles enlevèrent un garçon qui gardait les bestiaux. Ce ne fut qu'au bout d'une année, que les bûcherons revirent ce garçon, bien connu de tout le monde, sous un vêtement vert, et assis sur un tronc d'arbre, au sommet de la montagne. Le lendemain, ils partirent avec ses parents, de leur plein gré, pour le chercher sur la montagne ; mais ils y allèrent tous en vain : le jeune garçon ne reparut plus.

« Il est arrivé plus d'une fois qu'une femme sauvage du Wunderberg alla vers le village d'Anif, qui est éloigné de la montagne d'une bonne demi-lieue. Là, elle se creusait un gîte dans la terre. Elle avait des cheveux d'une longueur et d'une beauté peu communes, qui lui descendaient presque jusqu'aux talons. Un paysan du village vit souvent cette femme aller et venir, et il en devint amoureux, surtout à cause de la beauté de sa chevelure. Il ne put pas s'empêcher d'aller à elle, la contempla avec satisfaction, et finit, dans sa simplicité rustique, par se coucher sans peur à côté d'elle dans son gîte. Là, ils restèrent à côté l'un de l'autre sans se rien dire, à plus forte raison sans se toucher. Mais, la nuit suivante, la femme sauvage demanda au paysan s'il n'avait point de femme. Le paysan, quoique marié, dit que non. Cependant sa femme s'épuisait en conjectures pour découvrir l'endroit où son mari allait le soir, et où il pouvait passer les nuits. Pour le savoir, elle le suivit et le trouva couché en plein champ avec la femme sauvage : — Ciel, » dit-elle à cette femme, « quels beaux cheveux tu as ! que faites-vous là ensemble ? » Quand elle eut dit ces mots, elle partit, et le paysan découvert eut bien peur. La femme sauvage lui reprocha alors son mensonge, et lui dit : — Si ta femme m'eût témoigné de la haine et de la mauvaise humeur, ton malheur était certain, et je t'aurais mis hors d'état de bouger jamais de cette place ; mais puisqu'elle n'a pas été jalouse, aime-la dorénavant, sois-lui fidèle, et ne t'avise plus de venir ici, car il est écrit : *Que chacun soit fidèle à son épouse.* — Bien que l'autorité de ce commandement soit peu respectée, poursuivit la femme sauvage, prends ce soulier plein d'argent, et ne regarde pas derrière toi. »

Le médecin Borel rapporte qu'on rencontrait fréquemment dans une forêt voisine de Boisseson de Merviel, au pays castrais, une femme aux longs bras et aux longs pieds, toujours vêtue d'une robe blanche très-bien plissée.

FEMMES VERTES (*green women*). Sorte de fées ou de nymphes, qui habitent les bois dans les îles Shetland.

FEN-CHOU. Les Chinois nomment ainsi un animal dont ils attestent l'existence, mais qui n'a été rencontré par aucun naturaliste. « La singularité des traditions chinoises sur le fen-chou, qui probablement n'a pas toujours été fabuleux, mérite que nous transcrivions, » dit Bory de Saint-Vincent, « ce que l'on trouve sur son compte dans les mémoires des missionnaires de la Chine, d'après les observations de physique de l'empereur Kang-hi, qui y sont traduites. Le froid est extrême et presque continuel sur la côte de la mer du Nord, au-delà du Tai-Tang-Kiang. C'est sur cette côte qu'on trouve l'animal *fen-chou*, dont la figure ressemble à celle d'un rat, mais qui est gros comme

un éléphant. Il habite dans les cavernes obscures, et fuit sans cesse la lumière ; on en tire un ivoire qui est aussi blanc que celui de l'éléphant, mais plus aisé à travailler, et qui ne se fend pas. Sa chair est très-froide et excellente pour rafraîchir le sang. L'ancien livre *Chin-y-King* parle de cet animal en ces termes : « Il y a dans le fond « du Nord, parmi les neiges et les glaces qui « couvrent ce pays, un rat qui pèse plus de « mille livres : sa chair est très-bonne pour « ceux qui sont échauffés. Les Tsée-chous le « nomment aussi feu-chou, et parlent d'une « autre espèce qui n'est pas aussi grande : elle « n'est grande que comme un buffle, s'enterre « comme les taupes, fuit la lumière du soleil, « et même celle de la lune. » Il est probable que de telles traditions ont leur source dans les grands ossements fossiles du pays, ou peut-être les fen-chous seront-ils quelques individus persistant et vivant encore dans des retraites à peu près inaccessibles, deux colosses septentrionaux dont on suppose la race éteinte. »

FENOUIL. Dans les Pyrénées, on regarde cette plante comme un préservatif contre l'influence maligne des sorciers. Nos pères étaient convaincus aussi que l'aigle entretenait sa vue perçante par l'emploi du fenouil.

FER-A-CHEVAL. En Lorraine, on croit que la découverte d'un fer-à-cheval, tombé et égaré, est d'un bon présage et porte toujours bonheur. Cette croyance existe aussi en Normandie.

FERRABO. C'est le nom d'une sorte de divinité païenne, à laquelle on rendait jadis un culte dans l'église même de Saint-Etienne de Lyon. Voici ce que dit à ce sujet une note rapportée par Guillaume Paradin, l'un des historiens de la ville de Lyon, note qu'il tenait d'un président au parlement :

« Me disoit mon père qu'à Sainct-Estienne, soubs l'église Saint-Jean et au coing de la chapelle de la croix, au bas, naguères estoit une image antique de pierre, demi-forjettée, assez bien faite, que l'on appeloit communément *ferrabo*. Et me disoit se souvenir qu'aucuns citoyens furent intitulez que, certain jour de l'année, assavoir la veille Sainct-Estienne, ils venoyent de nuict en chemise rétrograde, adorer la dicte image et lui offrir des chandelles. Quoy faict, ils avoyent certaine espérance de prospérer en biens toute ceste année. La dicte image portoit plusieurs biens, comme agneau, cochon, poules, fruicts et plusieurs autres choses. Tellement que par ceste image sembloit estre désignée abondance de biens. Laquelle chose avoit tiré ces citoyens avares à ceste idolâtrie. Quand M. Jacques d'Armoncourt, precenteur d'icelle église, feit reédifier la dicte chapelle de la croix, il feit rompre la dicte image, pour abolir ceste superstition. Et quant à ce nom de *ferrabo*, il est à présumer que ceux qui lui donnèrent ce nom, la nommèrent *farrago* et non *ferrabo* ; car *farrago* signifie en latin un meslange et comistion de divers bleds, et se prend aussi pour une abondance de diversité de biens, comme ceste image portoit. Et y a conjecture que les antiques qui l'avoyent ainsi fabriquée, la tenoyent pour *déesse de la terre*, qui disoyent produire et nourrir toutes choses. L'on en voit encore une à Rome, entre les antiquailles, semblable à ceste-cy, mais elle a plusieurs mamelles, et disent les antiquaires que c'est la *déesse de la terre*.

« J'ai opinion que quand le saint évesque Alpinus feit bastir ce temple de Saint-Estienne, les maçons qui le bastissoyent des vieilles ruines des temples prophanes et ethniques, trouvant ce simulacre plaisant, parce qu'il portoit tant de bonnes viandes et des bouteilles, le voulurent conserver, et le mirent en ceste muraille, sans savoir que c'estoit, et sans le sceu du sainct évesque ; mais le diable, petit à petit, a tiré cela à son profit, et s'en est ensuivy une superstition pernicieuse, laquelle, par la divine grâce, à prins fin. Il ne se faut esbahir, si cela s'est trouvé en ce sainct lieu ; car, de nostre mémoire, se trouva une idole de la déesse *Isis* (qui estoit une idole des Egyptiens), en l'église de l'abbaye de Sainct-Germain-des-Prez, aux faubourgs de Paris, laquelle estoit bien haut enlevée en la nef d'icelle église, où l'on dict que quelques vieilles idolâtraient. A ceste occasion elle fut ostée et mise en pièces par commandement de Brissonnet, évesque de Meaux et abbé de ceste abbaye. »

FERRAGUS. Géant fameux dont il est parlé dans la chronique de l'archevêque Turpin. Il avait environ quatre mètres de hauteur, et sa peau était si dure qu'aucun fer acéré ne pouvait l'entamer. Il fut tué toutefois par l'un des guerriers de la suite de Charlemagne.

FETCH ET WRAITH. On désigne par ces noms, en Ecosse et en Irlande, l'esprit ou l'ombre d'un homme encore vivant. Cette ombre reproduit exactement ses traits, son costume et ses manières, et lorsqu'elle apparaît, c'est l'annonce de la mort prochaine de celui qu'elle représente.

FEU. Jadis, selon une croyance populaire, on guérissait infailliblement de la brûlure en disant : *Feu, perds ta chaleur, comme Judas fit sa couleur, lorsqu'il trahit Notre-Seigneur*. On arrêtait aussi le feu, instantanément, dans une cheminée, en faisant trois croix sur le chambranle de cette cheminée ; et toute espèce d'incendie cessait aussitôt de faire des progrès, lorsqu'on jetait dans les flammes un œuf pondu le jeudi ou le vendredi de la semaine sainte, pendant la célébration de l'office divin.

FEU ERRANT. *Voy.* FEUX-FOLLETS.

FEUX DE LA SAINT-JEAN. L'origine de ces feux remonte à la plus haute antiquité. Dans le même mois où nous les allumons, c'est-à-dire en juin, les Grecs célébraient, en l'honneur de Diane, une fête qu'ils appelaient les *Lophries*, et, le jour du sacrifice, on incendiait un bûcher sur lequel étaient

placés, comme offrande, des fruits et des animaux. Selon Gébelin, cette coutume d'allumer des bûchers à l'époque du solstice, aurait succédé aux feux sacrés qu'on embrasait alors à minuit chez les Orientaux, qui figuraient par cette flamme le renouvellement de l'année, et rendaient en même temps un culte au soleil. Ces feux de joie étaient accompagnés de vœux et de sacrifices pour la prospérité des peuples et des biens de la terre. On dansait autour, et les plus agiles sautaient par-dessus. En se retirant, chacun emportait un tison plus ou moins grand, et le reste était jeté au vent, pour qu'il emportât tous les malheurs comme il emportait les cendres. Plusieurs siècles après, lorsque le solstice ne fit plus l'ouverture de l'année, on continua néanmoins l'usage des feux à la même époque, par suite de l'habitude et des idées qu'on y avait attachées. Les Russes célébraient aussi, dans les temps reculés, une fête en l'honneur de *Rupal*, déesse des fruits, et elle avait lieu le 24 juin, c'est-à-dire avant la récolte du blé. On l'inaugurait par des feux de joie, et, aujourd'hui encore, les habitants de cette contrée donnent le nom de *Rupal-Nisa*, à la bienheureuse Agrippine, dont ils célèbrent la fête le jour de notre Saint-Jean. En France, la coutume des feux, au solstice, a été et est toujours générale dans les provinces.

Autrefois, à Paris, le roi assistait à la cérémonie du feu de la Saint-Jean, qui avait lieu sur la place de Grève, et cet usage remontait au moins au règne de Louis XI. On plantait, au milieu de la place, un mât de vingt mètres de hauteur, hérissé de traverses de bois auxquelles on attachait un nombre considérable de bourrées, de cotrets et de pièces d'artifices; puis on amoncelait au pied du gros bois et de la paille. On avait aussi la coutume barbare de suspendre au mât un grand panier qui contenait des chats et des renards destinés à être brûlés vifs, mais qui, avant d'être atteints par la mort, poussaient des cris horribles. Quand le feu avait tout consumé, le roi montait à l'hôtel-de-ville, où on lui servait une collation.

Les Bretons conservent avec soin un tison du feu de la Saint-Jean, qu'ils placent près de leur lit entre une branche de buis bénit le dimanche des Rameaux et un morceau de gâteau des Rois. Ces objets réunis doivent les préserver du tonnerre. La couronne de fleurs qui surmonte le bûcher est aussi un trésor qui excite la convoitise; car elle est une sorte de talisman contre les souffrances physiques et morales. Les jeunes filles portent même les fleurs fanées de cette couronne suspendues sur leur poitrine par un fil de laine rouge. Celles qui désirent se marier dans l'année ont le soin aussi de se mettre en danse, dans une même nuit, autour de *neuf* bûchers de la Saint-Jean.

Dans le département de la Dordogne, chaque habitant fournit pour le feu son contingent de fagots et de sarments ; on couvre le bûcher de fleurs et principalement de roses et de lis ; on l'allume avec pompe en présence des autorités civiles et religieuses; et lorsqu'il est éteint, on recueille précieusement les cendres, les charbons et les petits tisons ; car tous ces débris doivent préserver de la foudre et de mille autres accidents.

Dans celles des communes de la Provence qui avoisinent les montagnes, les habitants se rendent sur celles-ci le jour de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, pour assister à son apparition sur l'horizon, laquelle est accueillie par des cris de joie et le son des cornets et des cloches, mises en branle de toutes parts. Mais dans l'intervalle qui s'écoule entre l'aube et le lever de l'astre, les pèlerins ramassent des plantes aromatiques qu'ils introduisent à leur retour dans des flacons d'huile d'olive. Ils appellent cette infusion *oli-rongé*, et la considèrent comme un spécifique pour diverses maladies et surtout les blessures. La journée se termine par des feux autour desquels on danse la falandoule.

A la Ciotat, dans la même province, un coup de canon donne le signal pour allumer le feu, et pendant qu'il élève ses flammes dans l'air, les jeunes gens se jettent à la mer pour s'y asperger réciproquement, ce qui figure pour eux le baptême du Jourdain. A Vitrolles, les habitants vont prendre, dans la même circonstance, un bain qui doit les préserver de la fièvre pendant toute l'année ; et, aux Saintes-Maries, ce sont les chevaux que l'on oblige à prendre ce bain, attendu qu'ils ne peuvent alors être atteints par la gale.

Dans le département de la Vienne, la veille de la Saint-Jean, et après le coucher du soleil, chacun porte son fagot sur la place ; on forme du tout une pyramide, et le doyen d'âge y met le feu. Dès que la flamme s'élève en pétillant, et avant de se mettre à danser, on fait passer dans cette flamme un gros bouquet de bouillon blanc et de branches de noyer, lequel bouquet est destiné à être placé, le lendemain avant l'aurore, sur la porte de la principale étable, comme préservatif des maladies et des sortiléges.

« A Brest, vers le soir, » Emile Souvestre dans ses *Derniers Bretons*, « trois à quatre mille personnes accourent sur les glacis. Enfants, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammée, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. Au milieu des ténèbres de la nuit, on aperçoit des milliers de lumières agitées par des mains invisibles, qui courent en sautillant, tournent en cercle, scintillent et décrivent dans l'air mille capricieuses arabesques de feu. En Poitou, on entoure d'un bourrelet de paille une roue de charrette; on allume le bourrelet avec un cierge bénit, puis l'on promène la roue enflammée à travers les campagnes, qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays. En Allemagne, des usages du même genre constatent la liaison qui existe entre les

feux de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil. »

Le même auteur décrit ainsi les feux de la Saint-Jean en Bretagne : « Vers le soir, on aperçoit sur quelque rocher, au haut de quelque montagne, un de ces feux qui brille tout à coup, puis un second apparaît, puis un troisième, puis cent feux, mille feux ! devant, derrière, à l'horizon, partout ! La terre semble refléter le ciel et avoir autant d'étoiles. De loin on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mélangée de sons métalliques et de vibrations d'harmonie qu'obtiennent des enfants en caressant du doigt un jonc dont les bouts sont fixés aux parois opposées d'une bassine de cuivre. Cependant les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée ; les voix des paysans chantant des noëls au pied des calvaires se font entendre ; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de Saint-Jean, car on leur a dit que si elles en visitaient neuf avant minuit, elles se marieraient dans l'année. Les paysans conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par-dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie; les rondes se forment, et c'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir ces longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux en jetant des cris farouches et des appels lointains. Des siéges vides sont habituellement disposés autour de la flamme ; ils sont destinés aux âmes des morts qui viennent s'y placer pour écouter les chants et contempler les danses. »

Nous avons parlé plus haut de la coutume qu'avaient les Parisiens de brûler tout vifs des animaux dans le feu de la Saint-Jean. Cette coutume était peut-être encore une tradition des anciens. On voit en effet que les Sabéens faisaient le même sacrifice à la lune, qu'ils vénéraient sous les noms de *Beltha* et de *Baaltis;* et que les Grecs, dans la fête qu'ils consacraient à Diane et Apollon, et qui se célébrait dans le mois de Targélion, offraient aussi à ces divinités des holocaustes composés de prémices de fruits et d'animaux vivants, qu'on jetait sur un bûcher, auquel on mettait ensuite le feu pour consumer l'offrande.

FEUX FOLLETS. Chacun sait qu'on appelle ainsi des émanations phosphorescentes qui s'échappent des marais et des cimetières, et sont le produit de substances végétales ou animales en putréfaction. Ces émanations, après leur combinaison avec le gaz hydrogène, s'enflamment au simple contact de l'air, et se promènent dans celui-ci, tantôt sous la forme de petites flammes comme celle d'une bougie, tantôt sous celle d'une espèce de boule voltigeant çà et là. La nuit, ces corps semblent dans certains lieux poursuivre le voyageur, ou fuir devant lui. La croyance populaire veut que ces feux follets soient des âmes damnées qui cherchent à entraîner les passants dans les précipices et dans l'eau. Les Anglais nomment ces feux *wisp*, les Irlandais, *miscaun marry*, et les Allemands, *heerswifels*. Les anciens les appelaient *dioscures*, lorsqu'ils apparaissaient autour des mâts et des agrès d'un navire : s'il y en avait deux, c'était signe de beau temps; un seul présageait la tempête.

Dans son histoire d'Islande, M. Horrebows dit, à propos des feux follets : « Ces petites flammes s'attachent au bâtons, aux clous de fer, aux mâts et aux cordages des vaisseaux, aux chapeaux ou aux bonnets des hommes, et à tout ce qui leur présente une extrémité commode. Les Islandais, simples et poltrons, en ont grand'peur, quoique cependant ces feux ne brûlent pas. Dès qu'ils en aperçoivent, ils s'enfuient et courent en tremblant s'enfermer dans leurs maisons. Ils s'imaginent que ces feux, attirés par le feu de leurs foyers, mettraient bientôt tout en cendres. »

Le peuple redoute particulièrement le feu follet durant l'avent, et il croit que lorsqu'il a réussi à jouer quelque tour malicieux, il se met aussitôt à rire aux éclats. On dit également que lorsqu'une personne se met à siffler les feux follets qu'elle aperçoit au loin, ceux-ci accourent en foule à ce signal. Toutefois il est prudent pour cette personne de fermer les portes et les fenêtres dès qu'ils sont entrés, car sans cette précaution, ils ne manqueraient pas d'étrangler ou d'étouffer celle qui les aurait appelés. Le feu follet reçoit différents noms dans nos provinces, entre autres ceux d'*ardent*, de *feu errant*, de *faulau*, de *fourlore*, de *fourolle*, etc. Dans le Perche, on l'appelle *félo*, et dans le département de la Seine-Inférieure *rouge-goule*.

Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, on croit que certaines femmes peuvent courir en feu follet ou fourolle, de même que certains hommes se transforment en loups-garous. Les femmes condamnées de la sorte s'échappent aussi de leur maison furtivement, vont d'abord se réfugier dans quelque caverne ou excavation quelconque; puis elles quittent leurs vêtements qu'elles plient avec soin, se couchent sur le sol et leur âme, délaissant leur corps, se met alors à courir à travers champs et en flamboyant. La fourolle poursuit les voyageurs pour les entraîner dans les précipices, saute en croupe sur le cheval d'un cavalier, et continue ses méchancetés jusqu'à l'aube. Durant ses pérégrinations une ombre, dit-on, se fait remarquer auprès de la fourolle, et si l'on parvient à percer cette ombre d'une pointe de fer, la femme maudite reprend immédiatement sa forme humaine. Cette pénitence du feu follet doit durer sept années, et même elle se prolonge quelquefois au delà.

« Un jeune homme, revenant de Milan pendant une nuit fort obscure, dit Cardan, fut surpris en chemin par un orage. Bientôt il crut apercevoir dans le lointain une lumière, et entendre plusieurs voix à sa gauche; peu après il distingua un char

enflammé qui accourait à lui, conduit par des bouviers dont les cris répétés, laissaient entendre ces mots : *Prends-garde à toi !* Le jeune homme épouvanté pressa son cheval; mais plus il courait, plus le char le serrait de près. Enfin, après une heure de course, il arriva, et se recommandant à Dieu de toutes ses forces, à la porte d'une église, tout s'y engloutit. Cette vision était le présage d'une grande peste qui ne tarda point de se faire sentir, accompagnée de plusieurs autres fléaux. »

Dans le Meklembourg, on prétend que les feux follets sont les âmes d'anciens arpenteurs sans bonne foi, qui, dans le mesurage des terres et la fixation des limites, avaient abusé de la confiance publique.

« Un charmant village de la Normandie, Charleval, doit son origine, » dit mademoiselle Bosquet, « à l'apparition d'un feu follet. Papyre Masson, dans son Histoire manuscrite de Charles IX, raconte que ce roi, allant chasser peu de temps avant son mariage, dans une forêt près de Rouen, vit apparaître devant lui un spectre flamboyant de la hauteur d'une lance. Les chasseurs effrayés de cette apparition prirent la fuite. Le roi seul, ayant tiré son épée, s'avança intrépidement, et poursuivit le feu follet jusqu'à ce qu'il eut disparu. Ce prince raconta ensuite que la vue de ce spectre l'avait rempli de terreur, mais qu'il s'était fortifié en répétant un verset sacré qu'il avait appris, étant enfant, d'un précepteur : *Deus, adjutor meus sis mihi; in Deum adjutorium meum.* La forêt ayant été abattue, Charles s'attacha, par prédilection, à cet emplacement qui lui rappelait un acte courageux de sa vie; c'est pourquoi il y fit jeter les fondements d'une magnifique maison de plaisance. Depuis cette époque, ce lieu prit le nom de *Charles-Val.* »

FÈVE. Les jeunes filles de Venise pratiquaient, naguère encore, au moyen du fruit de cette plante, une sorte de divination pour connaître quel était celui de leurs prétendants sur la fidélité duquel on pouvait le plus compter. Elles prenaient un nombre de fèves noires égal à celui de ces prétendants; inscrivaient le nom de chacun de ceux-ci sur une fève ; puis laissaient tomber ces graines à terre. Celle qui demeurait fixée au point où elle était tombée, désignait l'amant fidèle; les autres, en s'écartant, indiquaient qu'il ne fallait faire aucun cas de la constance de ceux dont elles portaient les noms.

Pour que les fèves viennent bien, on croit, en Lorraine, qu'il faut les planter pendant les samedis du mois de mai et particulièrement le premier ; cependant on dit que celles qui sont plantées le jour de la fête de saint Claude (le 3 juin), rattrapent sûrement les autres, ce qui veut dire que celles qui sont confiées ce jour à la terre seront aussi avancées que celles qu'on a plantées pendant le mois de mai.

FEY. Les Ecossais nomment ainsi une personne qui divague et qu'ils croient frappée d'un sort.

FIENTE. On attribuait autrefois de grandes vertus à diverses sortes de fientes, et ce préjugé était une tradition des remèdes préconisés par Dioscoride et Galien. Ainsi, par exemple, la fiente de chien était employée comme souveraine contre la dyssenterie ; celle de loup, contre la colique ; celle de porc, contre le crachement de sang ; celle de chèvre, pour amener à suppuration les tumeurs; celle de brebis, contre les furoncles et les verrues; celle des pigeons, contre les fluxions, pourvu qu'on la mêlât avec de la graine de cresson d'eau ; celle de poule, contre la brûlure et la suffocation ; enfin on recommandait le cosmétique suivant : prendre parties égales de fiente de petits lézards, de tartre de vin blanc, de raclure de corne de cerf, de corail blanc et de farine de riz; broyer le tout dans un mortier ; tremper ensuite dans une eau distillée d'amandes, de limaçons de vigne et de fleurs de buisson blanc; mêler le tout avec du miel blanc; broyer de nouveau, et conserver dans un vase de verre ou d'argent, pour s'en frotter le visage et les mains.

FIEVRE. Dans le Périgord, les personnes atteintes de la fièvre se rendent dans un pré, au point du jour, pour y arracher à reculons et sans se tourner ni la voir, une poignée d'herbes qu'elles jettent après cela loin d'elles en prenant la fuite. Ce moyen débarrasse, disent-elles, de la fièvre et la donne au diable. Les fièvreux ont encore à leur disposition une autre manière de se guérir, c'est d'aller déposer une pièce de monnaie dans le carrefour d'un bois, parce que celui qui la ramasse prend aussitôt le mal de celui à qui elle appartenait. Enfin, le moyen âge nous a légué les recettes qui suivent :

On devait premièrement assister à trois eaux bénites, le même dimanche, dans trois églises différentes ; mais comme ce n'est guère que dans les villes que l'on rencontre ce nombre de temples , les gens de la campagne pouvaient difficilement avoir recours à ce remède. Le second, qui est encore en faveur dans quelques localités, est plus aisé à administrer. On prend un œuf pondu du jour, on le fait cuire à moitié, on détache la pellicule qui sépare la coquille de l'intérieur de l'œuf, on en prend une zone large d'un demi-pouce, et on l'applique, toute humide, autour de la première phalange du petit doigt de la main gauche du fiévreux, avant qu'il se mette au lit. Il dort ensuite, du moins quand la chose lui est possible, car l'on ajoute que la pellicule, incessamment resserrée par la dessiccation, lui cause les plus vives douleurs. Seulement, le lendemain matin, il est guéri de la fièvre, comme s'il ne l'avait jamais eue.

En Flandre, on croit que ceux qui sont nés un vendredi, sont doués de la faculté de guérir la fièvre.

Dans l'Asie Mineure, où la fièvre est à peu près endémique, on est imbu d'un grand nombre de préjugés sur les causes qui peu-

feux de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil. »

Le même auteur décrit ainsi les feux de la Saint-Jean en Bretagne : « Vers le soir, on aperçoit sur quelque rocher, au haut de quelque montagne, un de ces feux qui brille tout à coup, puis un second apparaît, puis un troisième, puis cent feux, mille feux! devant, derrière, à l'horizon, partout! La terre semble refléter le ciel et avoir autant d'étoiles. De loin on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mélangée de sons métalliques et de vibrations d'harmonie qu'obtiennent des enfants en caressant du doigt un jonc dont les bouts sont fixés aux parois opposées d'une bassine de cuivre. Cependant les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée; les voix des paysans chantant des noëls au pied des calvaires se font entendre; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de Saint-Jean, car on leur a dit que si elles en visitaient neuf avant minuit, elles se marieraient dans l'année. Les paysans conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par-dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie; les rondes se forment, et c'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir ces longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux en jetant des cris farouches et des appels lointains. Des siéges vides sont habituellement disposés autour de la flamme; ils sont destinés aux âmes des morts qui viennent s'y placer pour écouter les chants et contempler les danses. »

Nous avons parlé plus haut de la coutume qu'avaient les Parisiens de brûler tout vifs des animaux dans le feu de la Saint-Jean. Cette coutume était peut-être encore une tradition des anciens. On voit en effet que les Sabéens faisaient le même sacrifice à la lune, qu'ils vénéraient sous les noms de *Beltha* et de *Baaltis*; et que les Grecs, dans la fête qu'ils consacraient à Diane et Apollon, et qui se célébrait dans le mois de Targélion, offraient aussi à ces divinités des holocaustes composés de prémices de fruits et d'animaux vivants, qu'on jetait sur un bûcher, auquel on mettait ensuite le feu pour consumer l'offrande.

FEUX FOLLETS. Chacun sait qu'on appelle ainsi des émanations phosphorescentes qui s'échappent des marais et des cimetières, et sont le produit de substances végétales ou animales en putréfaction. Ces émanations, après leur combinaison avec le gaz hydrogène, s'enflamment au simple contact de l'air, et se promènent dans celui-ci, tantôt sous la forme de petites flammes comme celle d'une bougie, tantôt sous celle d'une espèce de boule voltigeant çà et là. La nuit, ces corps semblent dans certains lieux poursuivre le voyageur, on fuir devant lui. La croyance populaire veut que ces feux follets soient des âmes damnées qui cherchent à entraîner les passants dans les précipices et dans l'eau. Les Anglais nomment ces feux *wisp*, les Irlandais, *miscaun marry*, et les Allemands, *heerswifels*. Les anciens les appelaient *dioscures*, lorsqu'ils apparaissaient autour des mâts et des agrès d'un navire : s'il y en avait deux, c'était signe de beau temps; un seul présageait la tempête.

Dans son histoire d'Islande, M. Horrebows dit, à propos des feux follets : « Ces petites flammes s'attachent au bâtons, aux clous de fer, aux mâts et aux cordages des vaisseaux, aux chapeaux ou aux bonnets des hommes, et à tout ce qui leur présente une extrémité commode. Les Islandais, simples et poltrons, en ont grand'peur, quoique cependant ces feux ne brûlent pas. Dès qu'ils en aperçoivent, ils s'enfuient et courent en tremblant s'enfermer dans leurs maisons. Ils s'imaginent que ces feux, attirés par le feu de leurs foyers, mettraient bientôt tout en cendres. »

Le peuple redoute particulièrement le feu follet durant l'avent, et il croit que lorsqu'il a réussi à jouer quelque tour malicieux, il se met aussitôt à rire aux éclats. On dit également que lorsqu'une personne se met à siffler les feux follets qu'elle aperçoit au loin, ceux-ci accourent en foule à ce signal. Toutefois il est prudent pour cette personne de fermer les portes et les fenêtres dès qu'ils sont entrés, car sans cette précaution, ils ne manqueraient pas d'étrangler ou d'étouffer celle qui les aurait appelés. Le feu follet reçoit différents noms dans nos provinces, entre autres ceux d'*ardent*, de *feu errant*, de *faulau*, de *fourlore*, de *fourolle*, etc. Dans le Perche, on l'appelle *félo*, et dans le département de la Seine-Inférieure *rouge-goule*.

Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, on croit que certaines femmes peuvent courir en feu follet ou fourolle, de même que certains hommes se transforment en loups-garous. Les femmes condamnées de la sorte s'échappent aussi de leur maison furtivement, vont d'abord se réfugier dans quelque caverne ou excavation quelconque; puis elles quittent leurs vêtements qu'elles plient avec soin, se couchent sur le sol et leur âme, délaissant leur corps, se met alors à courir à travers champs et en flamboyant. La fourolle poursuit les voyageurs pour les entraîner dans les précipices, saute en croupe sur le cheval d'un cavalier, et continue ses méchancetés jusqu'à l'aube. Durant ses pérégrinations une ombre, dit-on, se fait remarquer auprès de la fourolle, et si l'on parvient à percer cette ombre d'une pointe de fer, la femme maudite reprend immédiatement sa forme humaine. Cette pénitence du feu follet doit durer sept années, et même elle se prolonge quelquefois au delà.

« Un jeune homme, revenant de Milan pendant une nuit fort obscure, dit Cardan, fut surpris en chemin par un orage. Bientôt il crut apercevoir dans le lointain une lumière, et entendre plusieurs voix à sa gauche; peu après il distingua un char

vent lui donner naissance, l'entretenir, ou la rendre plus ou moins intense. Ainsi, par exemple, vous ne sauriez échapper à son invasion, si vous mangez des pêches et si vous sortez pendant la chaleur. Vous déterminez un accès en buvant de l'eau froide avant de marcher. Si, en proie à la fièvre, vous mangez du caïmac, sorte de crême chauffée, il ne vous reste aucun espoir de guérison; et il en est de même si vous avez l'imprudence de sortir lorsque la rosée tombe.

FIGUIER. On est convaincu, dans plusieurs localités du Midi, que si l'on brûle du bois de figuier dans une maison où se trouve une nourrice, le lait de celle-ci se tarira immédiatement ou deviendra d'une qualité dangereuse. Quelques-uns disent aussi que, par force de sympathie, un taureau furieux est apaisé sur-le-champ, si on l'attache à un figuier.

FIGUIER DES BANIANS ou **FIGUIER DES PAGODES.** C'est un grand arbre dont le tronc a de trois à quatre mètres de circonférence et dont les branches ou les rameaux, qui viennent communément toucher le sol, y prennent racine, en sorte qu'un seul de ces figuiers forme quelquefois une masse énorme qui ressemble à un bosquet tout entier. Les Hindous rendent un culte à cet arbre, parce qu'ils prétendent que leur dieu Vichnou naquit sous son ombrage, et les habitants de Guzerate n'osent même pas en enlever une seule feuille, dans la crainte de perdre la vie dans l'année. Les Cochinchinois appellent le figuier *kay-da*, et leurs femmes se rendent auprès de lui pour y invoquer certains esprits qui passent pour y avoir leur demeure.

FIGURE. La beauté ou la laideur du visage font naître de déplorables préjugés dont les conséquences sont presque toujours préjudiciables au bonheur domestique et au bon ordre de la société. Malgré les exemples qui se multiplient incessamment pour donner un démenti à ces préjugés, on ne peut se décider à ne pas croire qu'un joli visage ne soit l'enseigne d'une foule de qualités recommandables; de même qu'on répugne toujours à se persuader qu'une figure repoussante par sa laideur puisse être autre chose que l'indice de nombreux défauts. De là l'injustice dont on se rend communément coupable envers les personnes laides, et les déceptions quelquefois terribles qu'on rencontre auprès des personnes qui captivent par leur beauté. Malheureusement, la raison demeure presque toujours impuissante contre ces préjugés, contre ces piéges qui nous sont tendus. L'affection se produit naturellement pour ce qui est beau, et ne se commande point pour ce qui est laid; la religion elle-même inspire bien l'indulgence, la charité, l'estime pour la laideur, mais ne détermine point l'amour; la beauté semble nous élever vers le ciel, et la laideur nous en éloigner; la première est comme un effet divin, la seconde comme une triste image de l'esprit du mal. Dieu seul, en cela comme en bien d'autres choses, se montre constamment équitable: il récompense le noble cœur malgré le peu de lustre de son enveloppe, et châtie l'âme méprisable, lors même qu'elle se trouve environnée des dehors les plus séduisants pour le vulgaire. Il faut donc regarder comme une complète erreur ce que pensent beaucoup de gens, que *le visage est le miroir de l'âme*, adage que le docteur Alibert a paraphrasé en ces termes: « Dans l'ordre social, il est une beauté de physionomie qui est presque toujours l'effet d'une disposition habituelle de l'âme. Les traits de la face s'accoutument insensiblement à la direction qui leur est donnée par les divers sentiments qui nous agitent; il est même assez ordinaire que cette beauté d'expression soit préférée à celle qui provient de la régularité des formes physiques, parce qu'elle indique des perfections morales auxquelles on ajoute le plus grand prix. »

FIL DE LA VIERGE ou **FIL DE LA FÉE.** Noms que portent ces fils soyeux qui barrent quelquefois le chemin que l'on parcourt, qui pendent aux branches des arbres, ou bien flottent dans l'air. Les uns attribuent la formation de ces fils à des fées, de la quenouille desquelles ils se sont échappés; d'autres, plus déraisonnables encore, les considèrent comme l'œuvre de la Vierge Marie. Ces fils sont en réalité, à ce qu'il paraît, produits par le travail de diverses espèces de jeunes araignées, et par le *trombidium telarium* d'Hermann; et leur apparition est communément un pronostic de beau temps, lorsque surtout on les rencontre en grand nombre. Cependant, au dire de Lamarck, ces fils n'appartiendraient ni aux araignées, ni à aucuns autres insectes fileurs; ce ne serait qu'un résidu des brouillards dissipés, réduits et condensés par l'action des rayons solaires; « de sorte, » ajoute l'abbé Salgues avec sa malice habituelle, « qu'il ne nous faudrait qu'une certaine suite de beaux soleils et de brouillards secs, pour approvisionner nos manufactures et nous fournir un coton tout filé, beaucoup plus beau que celui que nous tirons du Levant. »

FILANDIERES. On appelle ainsi les fées dans la Saintonge, parce qu'on prétend qu'elle portent constamment une quenouille et un fuseau. Elles errent, au clair de la lune, sous la forme de vieilles femmes qui filent, qui sont vêtues de blanc, et vont presque toujours au nombre de trois, comme les Parques. Elles ont du reste la faculté de prédire l'avenir et de jeter des sorts. On les nomme aussi *fades* et *bonnes*.

FILEUSE D'APPEVILLE-ANNEBAUT (LA). Voici une tradition touchante et religieuse rapportée par Mlle Amélie Bosquet: « Il y a fort longtemps de cela, disent les narrateurs villageois, une bonne vieille de la commune d'Appeville-Annebaut cessa de vivre, laissant une fille mariée depuis quelques années. Celle-ci avait promis à la mourante de lui faire dire, avant un mois, une messe dont elle gagnerait le prix au travail de son

rouet à filer; mais les cœurs jeunes sont oublieux : la messe ne fut point dite. Or une nuit, trente-trois jours après le décès de la mère, les deux époux étaient au lit, avec leur jeune enfant au milieu d'eux. Tout à coup ils croient entendre dans la chambre le bruit d'un rouet qui tourne, et bientôt l'enfant éveillé en sursaut s'écrie : Oh! grand'mère! puis s'échappe du lit. Le père et la mère se lèvent à leur tour, appellent leur enfant sans obtenir de réponse, le cherchent dans tous les recoins de leur appartement, mais ne parviennent pas à le découvrir. Cependant le bruit du rouet, qui continue à se faire entendre, stimule encore leur inquiétude, augmente leur effroi. Enfin, le jour arrive, le rouet s'arrête : il est chargé d'un fil mince et soyeux, et l'enfant tout frais et tout riant s'agite aux pieds du lit. Pendant deux autres nuits, la même merveille se renouvelle. La fille, à qui nombre d'événements du même genre ont été remis en mémoire, comprend que c'est sa négligence à acquitter la promesse faite à sa mère, qui a occasionné ces accidents nocturnes. Elle se hâte de faire célébrer la messe promise, et, par cet acte de piété, elle rend à sa mère le repos d'une sainte mort, et à son enfant, la paix de son innocent sommeil. »

FILLE DU PIEL-BERG (LA). Près de la ville de Dannaberg, en Misnie, se voit une haute montagne appelée Piel-Berg, où les gens de la contrée prétendent qu'on voit souvent, à l'heure de midi, une jeune et belle fille, très-bien parée, et avec une superbe chevelure blonde qui flotte au vent. Son apparition en ce lieu est très-ancienne, et l'on dit qu'elle a été condamnée à errer ainsi, par suite d'une malédiction dont elle a été l'objet.

FILLE DU SCHLOSSBERG (LA). Non loin de la ville d'Ordruf, dans la Thuringe, et sur la montagne de Schlossberg, se montre quelquefois, dit la tradition, une fille ayant un gros trousseau de clefs pendu à sa ceinture. C'est à l'heure de midi qu'elle se laisse voir, et elle descend alors de la montagne pour venir se baigner à la fontaine d'Hœrling, située au bas du vallon. Après sa toilette, elle regagne le sommet du Schlossberg; mais personne ne sait rien de son histoire.

FINNES ou FINLANDAIS. Ils passaient autrefois pour un peuple de sorciers, et Olaüs Magnus rapporte qu'ils vendaient aux navigateurs des courroies sur chacune desquelles étaient formés trois nœuds. En dénouant le premier, on obtenait des vents doux et favorables; le second en amenait de plus violents, et le troisième déterminait des tempêtes.

FLAMBEAUX. Selon une croyance assez répandue, il faut éviter d'avoir trois flambeaux allumés en même temps dans une chambre, parce que c'est un présage de mort. On doit n'en allumer que deux, ou bien en avoir quatre.

FLECHE. Lorsque les Turcs se disposent à quelque entreprise, ils dressent quatre flèches dont les fers sont appuyés l'un contre l'autre, et qu'ils font tenir par quelqu'un. Deux de ces flèches représentent la réussite, les deux autres l'insuccès. Ils placent ensuite une épée nue devant eux, sur un coussin, et lisent un certain chapitre du Koran. Alors les flèches doivent se mettre en mouvement comme pour se battre, et l'on prend une décision selon que telles ou telles ont le dessus. Ce genre de divination porte le nom de *Bélomancie*.

Delrio raconte qu'un certain magicien faisait paraître, au moyen d'une flèche enchantée, un fleuve dont la largeur était égale à l'espace que cette flèche avait parcouru de son jet.

FLOTS. Dans les environs de Plougasnon, en Bretagne, il est des sorciers qui prédisent les événements par l'inspection des flots, c'est-à-dire par la manière dont ceux-ci viennent expirer sur la plage.

FLUX ET REFLUX DE LA MER. Autrefois on prétendait que, dans les populations maritimes, les malades mouraient en plus grand nombre durant le reflux que pendant le flux. On a parfaitement établi, depuis, que cette circonstance n'influe en rien sur la mortalité.

FOIN. Boguet cite un bohémien, sorcier, qui changeait des bottes de foin en pourceaux. Toutefois, il était important que le propriétaire de ceux-ci se gardât bien de les laver dans aucune eau, car ils redevenaient sur-le-champ des bottes de foin.

FOLLET. Sorte d'esprit familier qui obtenait une grande créance au moyen âge, et qui était connu aussi sous les noms de *Lutin* et de *Farfadet*. C'est le même qu'on appelle aujourd'hui *Drac*, *Gobelin*, *Sotray*, etc., dans quelques-unes de nos provinces, et que les Écossais désignent sous le nom de *Kelpie*. Ce démon est en général peu malfaisant; il est espiègle, et rend plutôt service qu'il ne se montre nuisible. La plupart du temps en effet, déclarent les croyants, le follet se donne pour mission de panser les chevaux, de nettoyer les chaussures, de faire la cuisine, etc.

Au dire des rabbins, les follets sont des esprits imparfaits que Dieu avait commencés le vendredi, et qu'il n'eut pas le temps d'achever le lendemain, à cause du sabbat. Comme tradition des anciens, ils représentent les *Lares publici*, *hostiles*, *urbani*, etc., des Romains. « Il est aisé, dit Bescherelle, de reconnaître dans ces aimables follets, si familiers, si dévoués à leur maître, ces excellents dieux domestiques appelés Lares par les anciens; bonnes âmes, mânes respectables, gardiens et protecteurs des foyers. »

Dans ses *Traditions populaires comparées*, M. Désiré Monnier écrit, en parlant des esprits servants : « Au Temple, hameau des environs de Dôle, il s'opère une transformation du génie familier qui a fait élection de domicile à celui d'une personne que je ne saurais désigner : il prend la figure du serpent, comme le demi-dieu *Genius* des Latins; et non-seulement il s'est fait le

nous reporte à ces temps de la féerie dont les souvenirs ont amusé notre enfance. Il faudrait, » ajoute le docte historien, « ne rien voir de plus pour conserver ces douces illusions; la plus grande de ces trois masses porte une inscription qui les fait cesser.

A. D. 1555.

DIE 2 FEB. J.-D.-C. WIDESTEN.

EIORCAVIT HUNC LAPIDEM. »

« Sur le territoire de la commune de Ruaux, à 2 kilomètres de ce village du canton de Plombières, on remarque, sur la lisière du bois du Fays, les vestiges encore apparents d'un ancien manoir féodal, auquel la tradition du pays a donné le nom de *Château-des-Fées*. Un chemin conduisant à ce lieu est désigné sous celui de *Chemin-Brunehaut*, dans un procès-verbal de recherches des limites de la forêt de Ruaux, déposé aux archives du chapitre de Remiremont.

« Nous empruntons à un opuscule publié en 1842, par M. Schwegheuser, sous le titre d'*Enumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin et contrées adjacentes*, la description d'un lieu qui rappelle également le souvenir des fées, et dont la position géographique appartient au département des Vosges. «—J'ai découvert aussi, dit le savant archéologue, un *cromeleck* ou *cercle druidique* sur la pointe la plus méridionale de la montagne appelée Langenberg, qui s'étend au travers de la vallée de la Brusche, auprès des villages de Lutzelhausen et de Viche. Il a environ cent pas de diamètre, et est formé en partie de dalles de pierres fort grossières dressées perpendiculairement et en partie d'une sorte de digue de moellons. L'intérieur est rempli d'assez gros rochers dont quelques-uns, d'une forme allongée, étaient peut-être anciennement dressés debout. Les habitants des environs l'appellent le *Jardin-des-Fées*, et en font, en quelque sorte, le centre de leurs traditions bizarres sur ces êtres fantastiques; car ils indiquent plusieurs points où ils prétendent que ces fées avaient commencé à construire des ponts gigantesques par-dessus la vallée; l'ouvrage, disent-ils, fut interrompu par la cessation du pouvoir de ces êtres aériens. »

« Si, de notre département des Vosges, nous passons dans celui de la Meurthe, nous signalerons un petit ruisseau de 9 kilomètres de cours, qui prend sa source au-dessus de Tramont-Lassus, canton de Colombey, et qui porte le nom d'*Aroffe* ou *Fontaine-des-Fées*. Sur le territoire de Champinoux, arrondissement de Nancy, vers Erbéviller, un bâtiment considérable a conservé, chez les habitants, le nom de *Château-des-Fées*, sans doute, dit M. Lepage (*La Meurthe statistique, historique, administrative*, etc.), à cause de quelque légende merveilleuse maintenant oubliée. Un ancien chemin conduisant de Tarquinpol à Marsal, est encore nommé *Haies-des-Fées*, ou bois habité et fréquenté par les fées. Le mot haie, dans le langage des habitants de la Lorraine, s'emploie, suivant M. Beaulieu (*Archéologie de la Lorraine*), souvent dans l'acception de bois. Une cavité naturelle, que l'on remarque entre Lagny et le village de Beuvron, arrondissement de Toul, est appelée le *Trou-des-Fées*, nom que porte également une autre excavation naturelle qui existe en remontant la Moselle, au-dessus de Liverdun.

« Nous terminerons ici cette monographie très-abrégée des localités et des monuments qui conservent encore, dans notre Lorraine, le souvenir des fées, la plus charmante création qu'ait enfantée l'imagination du moyen âge, tout ayant concouru à la former : l'antiquité latine et gauloise, le Nord et l'Orient. » (AMPÈRE, *Histoire littéraire de la France*, vol. II, p. 136.) »

M. Vallot a émis cette singulière idée, que les interjections anglaises, *Dam* et *goddam!* sont en réalité une adjuration par les *Dames*, les dames fées, c'est-à-dire la *bonne dame*. (*Good dam!*) »

FÉES QUI ÉGARENT. En Bretagne, on croit à l'existence de fées dont les habitudes ont du rapport avec les distractions que se procurait autrefois Morgane dans la forêt de Brocéliande. Ces fées sont jolies, agaçantes; elles entraînent les voyageurs dans des lieux écartés, puis, au moment où les pauvres dupes se croient sur le point d'obtenir ce qu'ils sont venus chercher, les fées malicieuses les accablent de railleries, de ricanements, et les abandonnent dans les déserts où ils se sont laissé conduire. Mais ce n'est pas seulement en Bretagne qu'on rencontre de ces méchantes femmes, on en trouve aussi en Asie, et il n'y a aucune raison pour que l'Afrique n'en offre pas également à ceux qui l'explorent. Au rapport de Burckardt, d'ailleurs, les Bédouins de certaines parties de l'Arabie n'aiment pas à voyager pendant la nuit, parce qu'ils redoutent la rencontre des démons femelles, invisibles, qui habitent le désert et enlèvent les traînards des caravanes, pour attenter à leur vertu.

FELO. *Voy.* FEU-FOLLET.

FEMME AUTEUR. On rapporte qu'au concile de Mâcon il fut posé cette question étrange : *Si les femmes devaient être qualifiées de créatures humaines*. Les membres raisonnables du concile, et ils formaient la majorité, se prononcèrent pour l'affirmative. Nous devons leur en savoir gré par respect pour nos mères autant que pour nous-mêmes; mais ce que l'on pourrait demander aujourd'hui, sans crainte de renouveler le scandale qui se produisit au concile de Mâcon, c'est si la *femme-auteur*, le *gens de lettres féminin*, le *bas-bleu* enfin, n'est pas un *être anormal* susceptible de prendre rang parmi les monstruosités, comme on en voit de toute nature dans la tératologie. Quelles sont, en effet, les qualités de la femme qui se trouve en pleine possession de ce que Dieu lui a accordé pour la distinguer de l'autre sexe? C'est la douceur, le sentiment religieux, l'amour de ses devoirs, du foyer domestique, de ses enfants. Or, qui a ja-

mais connu une *écriveuse* qui fût d'humeur doucereuse? On les voit toutes, au contraire, impérieuses, indépendantes, quelquefois effrontées comme des bacchantes, Et l'union conjugale, comment la femme-auteur la traite-t-elle? La Bruyère nous le dit : « Il y a telle femme qui anéantit ou enterre son mari, au point qu'il n'en est fait dans le monde aucune mention. » Lorsque les écriveuses n'enterrent pas ainsi le mari, elles découvrent cent autres moyens pour s'en débarrasser. Sont-elles au moins bonnes mères? Il est permis d'en douter, s'il faut en juger par le délabrement dans lequel on voit leurs enfants; et si l'accoutrement des femmes auteurs consiste d'ordinaire en des robes traînant dans la boue et des chapeaux fanés, celui de leur progéniture est toujours caractérisé par des bas troués et des savates. Madame de Staël a dit des Anglaises qu'*elles n'ont point d'enfants, mais des petits.* Cette définition s'applique parfaitement aux femmes de lettres. Pour ce qui est de la religion, ces créatures déchues n'en ont aucune : elles n'entrent à l'église que pour s'y faire voir et pour y entendre de la musique.

Ce n'est point par préjugé, par injustice, par tyrannie, que l'opinion publique blâme, si elle ne méprise, la femme qui fait métier d'écrire. Si ce métier est rarement profitable pour l'homme, il est presque toujours honteux pour la femme : honteux, parce qu'elle ne l'exerce que par le sacrifice de tous les devoirs que lui imposent la nature et la société. Elle se met en scène, lorsqu'elle devrait n'aimer que l'obscurité. Elle recherche le bruit et se montre orgueilleuse, lorsque l'humilité et la modestie devraient être son unique apanage. Elle est avide de jouir des vanités mondaines, lorsque la religion, le lien conjugal et la maternité lui font une loi de ne point s'écarter du foyer domestique. Non, nous le répétons, ce n'est point un préjugé que de flétrir les mœurs de la plupart des femmes de lettres; mais ce serait une superstition que de leur accorder le culte de la louange.

FEMME BATTUE. Est-ce réellement un moyen efficace de se faire aimer d'une femme que de la battre de temps à autre? La question paraît certainement, au premier abord, de fort mauvais goût, brutale même, et nous n'en disconvenons nullement; mais nous avons mission, dans ce livre, d'énumérer tous les préjugés que nous rencontrons sur notre route. Or, s'il faut en croire certaines gens, une négresse ou une Allemande, par exemple, ne se croit aimée d'un homme qu'autant qu'il fait usage du fouet ou du bâton avec elle. Nous voyons aussi tous les jours des ouvriers traduits en police correctionnelle, pour de mauvais traitements exercés par eux sur leurs femmes, et cependant beaucoup de celles-ci viennent excuser leurs bourreaux dans des termes qui peuvent passer à bon droit pour des déclarations d'amour. Enfin, un illustre général des armées de Napoléon I[er] déclarait que les côtelettes et les femmes demandaient, pour être bonnes, d'être tapées. On voit donc que la question que nous avons posée est controversable. Toutefois, nous ne la trouvons pas assez morale pour la discuter davantage, et nous l'enregistrons simplement pour mémoire.

A Montpellier, on faisait anciennement usage de ce proverbe rimé :

Les castagnon dou brazié
Petoun kan soun pas mordudes :
Lei filiou dé mounpelié
Plouroun kan soun pas battudes.

C'est-à-dire : « Les chataignes qu'on met dans le feu éclatent quand elles ne sont pas fendues; les filles de Montpellier pleurent quand elles ne sont pas battues. »

On pense beaucoup mieux à ce sujet dans l'archipel des Carolines : les hommes qui ont été bons et n'ont point battu leurs femmes sont admis au-dessus des nuages, dit-on, de préférence aux autres, pour être éternellement heureux.

FEMME GROSSE (La). On désigne sous ce nom une apparition qu'on prétend avoir lieu au Pollet, en Normandie. « On raconte, » dit Mlle Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse,* « qu'une femme grosse s'étant précipitée du haut de la falaise du Pollet, se brisa sur un rocher qui s'élève presque au sein des flots, au-dessous de cette falaise. Mais la femme grosse n'a point abandonné le lieu sinistre, témoin de sa catastrophe : attirée par la tourmente des nuits orageuses, elle vient encore, vêtue d'habits blancs flottants, et poussant des cris de détresse, errer sur ce fatal rocher auquel elle a donné son nom. Ce fantôme, disent les femmes du Pollet, est pour celle qui l'aperçoit, le signe de la mort de ses proches : d'un père, d'un frère, d'un amant, d'un époux. Le rocher de la femme grosse est peu éloigné des petites loges où les femmes des pêcheurs s'entassent pendant les nuits d'orage pour attendre le retour de leurs parents et faciliter leur entrée dans le port. Il est aisé d'imaginer, en des circonstances aussi pénibles, l'impression que doit produire un pareil voisinage sur des esprits qu'exalte sans cesse la présence des dangers. »

FEMMES BLANCHES. Il ne faut pas confondre les *femmes blanches* avec les *dames blanches* : celles-ci sont des fées qu'on trouve à peu près répandues dans toutes les contrées de l'Europe; les premières ne sont qu'une apparition locale. Les habitants de l'île d'Artz en Bretagne, par exemple, racontent que l'on voit quelquefois de grandes femmes blanches sortir des îles voisines ou bien du continent, et qui viennent, en marchant sur la mer, s'asseoir à leur rivage. Ces femmes, tristes et penchées, se mettent alors à creuser le sable avec leurs pieds nus, puis à effeuiller entre leurs doigts les fleurs de romarin qu'elles ont cueillies sur la dune. Ce sont, ajoute-t-on, des filles de l'île qui se sont imprudemment mariées avec des étrangers; et qui, étant mortes dans le péché, loin du sol natal, y reviennent ainsi le plus sou-

vent pour demander des prières à leurs proches, pour se repentir de s'être éloignées d'eux.

FEMMES DE MOUSSE. Nom que l'on donne, dans le département du Nord, aux fées que l'on dit apparaître quelquefois aux bûcherons. *Voy.* CHASSEUR NOCTURNE.

FEMMES REMUANTES. *Voy.* CHASSEUR NOCTURNE.

FEMMES SAUVAGES. Elles étaient autrefois très en faveur dans les croyances populaires : on citait un grand nombre de localités où l'on en rencontrait, et l'on racontait d'elles des choses merveilleuses. Alors il s'en trouvait même aussi dans le monde; mais, de nos jours, les femmes sauvages ne se montrent plus dans la société; les mœurs de nos dames sont au contraire, en général, des plus apprivoisées. L'Allemagne fut aussi l'une des contrées qu'affectionnèrent les femmes sauvages; et, vers le milieu du XVIII[e] siècle, les habitants de Grœdich vous racontaient les faits suivants :

« En ce temps-là (1753), il n'était pas rare de voir des femmes sauvages, sorties du Wunderberg ou mont merveilleux, s'approcher des jeunes garçons et des jeunes filles qui gardaient leurs troupeaux, près de la caverne située au delà du Glanegg, et leur demander du pain à manger. Souvent aussi elles venaient au glanage. Elles descendaient le matin de bonne heure de la montagne, et le soir, quand les autres glaneurs avaient fini leur journée, elles rentraient dans le Wunderberg, sans jamais prendre part à leur souper.

« Une fois, il arriva, et ce fut encore près de cette montagne, qu'un petit garçon était monté sur un cheval que son père avait attelé à la charrue pour labourer. Les femmes sauvages sortirent de la montagne et voulurent enlever de force l'enfant. Mais le père, qui n'ignorait pas les choses mystérieuses qui se passaient aux environs de cette montagne, courut, sans peur, droit à ces femmes, et leur arracha l'enfant en leur disant : — D'où vient cette audace de vous montrer si souvent, et de vouloir m'enlever aujourd'hui mon garçon ? Qu'en voulez-vous faire ? » Les femmes sauvages répondirent : — Chez nous, il sera mieux soigné; il sera mieux chez nous que chez lui; cet enfant serait notre bien-aimé, et il ne lui serait fait aucun mal. » Mais le père ne lâcha pas prise, et les femmes sauvages s'en allèrent en pleurant amèrement.

« Une autre fois, les femmes sauvages vinrent près du lieu nommé Kugel-Mühle, Kugelstadt, qui est situé dans cette montagne sur une colline charmante, et là elles enlevèrent un garçon qui gardait les bestiaux. Ce ne fut qu'au bout d'une année, que les bûcherons revirent ce garçon, bien connu de tout le monde, sous un vêtement vert, et assis sur un tronc d'arbre, au sommet de la montagne. Le lendemain, ils partirent avec ses parents, de leur plein gré, pour le chercher sur la montagne; mais ils y allèrent tous en vain : le jeune garçon ne reparut plus.

« Il est arrivé plus d'une fois qu'une femme sauvage du Wunderberg alla vers le village d'Anif, qui est éloigné de la montagne d'une bonne demi-lieue. Là, elle se creusait un gîte dans la terre. Elle avait des cheveux d'une longueur et d'une beauté peu communes, qui lui descendaient presque jusqu'aux talons. Un paysan du village vit souvent cette femme aller et venir, et il en devint amoureux, surtout à cause de la beauté de sa chevelure. Il ne put pas s'empêcher d'aller à elle, la contempla avec satisfaction, et finit, dans sa simplicité rustique, par se coucher sans peur à côté d'elle dans son gîte. Là, ils restèrent à côté l'un de l'autre sans se rien dire, à plus forte raison sans se toucher. Mais, la nuit suivante, la femme sauvage demanda au paysan s'il n'avait point de femme. Le paysan, quoique marié, dit que non. Cependant sa femme s'épuisait en conjectures pour découvrir l'endroit où son mari allait le soir, et où il pouvait passer les nuits. Pour le savoir, elle le suivit et le trouva couché en plein champ avec la femme sauvage : — Ciel, » dit-elle à cette femme, « quels beaux cheveux tu as ! que faites-vous là ensemble ? » Quand elle eut dit ces mots, elle partit, et le paysan découvert eut bien peur. La femme sauvage lui reprocha alors son mensonge, et lui dit : — Si ta femme m'eût témoigné de la haine et de la mauvaise humeur, ton malheur était certain, et je t'aurais mis hors d'état de bouger jamais de cette place; mais puisqu'elle n'a pas été jalouse, aime-la dorénavant, sois-lui fidèle, et ne t'avise plus de venir ici, car il est écrit : *Que chacun soit fidèle à son épouse.* — Bien que l'autorité de ce commandement soit peu respectée, poursuivit la femme sauvage, prends ce soulier plein d'argent, et ne regarde pas derrière toi. »

Le médecin Borel rapporte qu'on rencontrait fréquemment dans une forêt voisine de Boisseson de Merviel, au pays castrais, une femme aux longs bras et aux longs pieds, toujours vêtue d'une robe blanche très-bien plissée.

FEMMES VERTES (*green women*). Sorte de fées ou de nymphes, qui habitent les bois dans les îles Shetland.

FEN-CHOU. Les Chinois nomment ainsi un animal dont ils attestent l'existence, mais qui n'a été rencontré par aucun naturaliste. « La singularité des traditions chinoises sur le fen-chou, qui probablement n'a pas toujours été fabuleux, mérite que nous transcrivions, » dit Bory de Saint-Vincent, « ce que l'on trouve sur son compte dans les mémoires des missionnaires de la Chine, d'après les observations de physique de l'empereur Kang-hi, qui y sont traduites. Le froid est extrême et presque continuel sur la côte de la mer du Nord, au-delà du Tai-Tang-Kiang. C'est sur cette côte qu'on trouve l'animal *fen-chou*, dont la figure ressemble à celle d'un rat, mais qui est gros comme

un éléphant. Il habite dans les cavernes obscures, et fuit sans cesse la lumière ; on en tire un ivoire qui est aussi blanc que celui de l'éléphant, mais plus aisé à travailler, et qui ne se fend pas. Sa chair est très-froide et excellente pour rafraîchir le sang. L'ancien livre *Chin-y-King* parle de cet animal en ces termes : « Il y a dans le fond « du Nord, parmi les neiges et les glaces qui « couvrent ce pays, un rat qui pèse plus de « mille livres : sa chair est très-bonne pour « ceux qui sont échauffés. Les Tsée-chous le « nomment aussi feu-chou, et parlent d'une « autre espèce qui n'est pas aussi grande : elle « n'est grande que comme un buffle, s'enterre « comme les taupes, fuit la lumière du soleil, « et même celle de la lune. » Il est probable que de telles traditions ont leur source dans les grands ossements fossiles du pays, ou peut-être les fen-chous seront-ils quelques individus persistant et vivant encore dans des retraites à peu près inaccessibles, deux colosses septentrionaux dont on suppose la race éteinte. »

FENOUIL. Dans les Pyrénées, on regarde cette plante comme un préservatif contre l'influence maligne des sorciers. Nos pères étaient convaincus aussi que l'aigle entretenait sa vue perçante par l'emploi du fenouil.

FER-A-CHEVAL. En Lorraine, on croit que la découverte d'un fer-à-cheval, tombé et égaré, est d'un bon présage et porte toujours bonheur. Cette croyance existe aussi en Normandie.

FERRABO. C'est le nom d'une sorte de divinité païenne, à laquelle on rendait jadis un culte dans l'église même de Saint-Etienne de Lyon. Voici ce que dit à ce sujet une note rapportée par Guillaume Paradin, l'un des historiens de la ville de Lyon, note qu'il tenait d'un président au parlement :

« Me disoit mon père qu'à Sainct-Estienne, soubs l'église Saint-Jean et au coing de la chapelle de la croix, au bas, naguères estoit une image antique de pierre, demi-forjettée, assez bien faite, que l'on appeloit communément *ferrabo*. Et me disoit se souvenir qu'aucuns citoyens furent intitulez que, certain jour de l'année, assavoir la veille Sainct-Estienne, ils venoyent de nuict en chemise rétrograde, adorer la dicte image et lui offrir des chandelles. Quoy faict, ils avoyent certaine espérance de prospérer en biens toute ceste année. La dicte image portoit plusieurs biens, comme agneau, couchon, poules, fruicts et plusieurs autres choses. Tellement que par ceste image sembloit estre désignée abondance de biens. Laquelle chose avoit tiré ces citoyens avares à ceste idolâtrie. Quand M. Jacques d'Armoncourt, precenteur d'icelle église, feit reédifier la dicte chapelle de la croix, il feit rompre la dicte image, pour abolir ceste superstition. Et quant à ce nom de *ferrabo*, il est à présumer que ceux qui lui donnèrent ce nom, la nommèrent *farrago* et non *ferrabo* ; car *farrago* signifie en latin un meslange et comistion de divers bleds, et se prend aussi pour une abondance de diversité de biens, comme ceste image portoit. Et y a conjecture que les antiques qui l'avoyent ainsi fabriquée, la tenoyent pour *déesse de la terre*, qui disoyent produire et nourrir toutes choses. L'on en voit encore une à Rome, entre les antiquailles, semblable à ceste-cy, mais elle a plusieurs mamelles, et disent les antiquaires que c'est la *déesse de la terre*.

« J'ai opinion que quand le saint évesque Alpinus feit bastir ce temple de Saint-Estienne, les maçons qui le bastissoyent des vieilles ruines des temples prophanes et ethniques, trouvant ce simulacre plaisant, parce qu'il portoit tant de bonnes viandes et des bouteilles, le voulurent conserver, et le mirent en ceste muraille, sans savoir que c'estoit, et sans le sceu du sainct évesque ; mais le diable, petit à petit, a tiré cela à son profit, et s'en est ensuivy une superstition pernicieuse, laquelle, par la divine grâce, à prins fin. Il ne se faut esbahir, si cela s'est trouvé en ce sainct lieu ; car, de nostre mémoire, se trouva une idole de la déesse *Isis* (qui estoit une idole des Egyptiens), en l'église de l'abbaye de Sainct-Germain-des-Prez, aux faubourgs de Paris, laquelle estoit bien haut enlevée en la nef d'icelle église, où l'on dict que quelques vieilles idolâtraient. A ceste occasion elle fut ostée et mise en pièces par commandement de Brissonnet, évesque de Meaux et abbé de ceste abbaye. »

FERRAGUS. Géant fameux dont il est parlé dans la chronique de l'archevêque Turpin. Il avait environ quatre mètres de hauteur, et sa peau était si dure qu'aucun fer acéré ne pouvait l'entamer. Il fut tué toutefois par l'un des guerriers de la suite de Charlemagne.

FETCH ET WRAITH. On désigne par ces noms, en Ecosse et en Irlande, l'esprit ou l'ombre d'un homme encore vivant. Cette ombre reproduit exactement ses traits, son costume et ses manières, et lorsqu'elle apparaît, c'est l'annonce de la mort prochaine de celui qu'elle représente.

FEU. Jadis, selon une croyance populaire, on guérissait infailliblement de la brûlure en disant : *Feu, perds ta chaleur, comme Judas fit sa couleur, lorsqu'il trahit Notre-Seigneur*. On arrêtait aussi le feu, instantanément, dans une cheminée, en faisant trois croix sur le chambranle de cette cheminée ; et toute espèce d'incendie cessait aussitôt de faire des progrès, lorsqu'on jetait dans les flammes un œuf pondu le jeudi ou le vendredi de la semaine sainte, pendant la célébration de l'office divin.

FEU ERRANT. *Voy*. FEUX-FOLLETS.

FEUX DE LA SAINT-JEAN. L'origine de ces feux remonte à la plus haute antiquité. Dans le même mois où nous les allumons, c'est-à-dire en juin, les Grecs célébraient, en l'honneur de Diane, une fête qu'ils appelaient les *Lophries*, et, le jour du solstice, on incendiait un bûcher sur lequel étaient

placés, comme offrande, des fruits et des animaux. Selon Gébelin, cette coutume d'allumer des bûchers à l'époque du solstice, aurait succédé aux feux sacrés qu'on embrasait alors à minuit chez les Orientaux, qui figuraient par cette flamme le renouvellement de l'année, et rendaient en même temps un culte au soleil. Ces feux de joie étaient accompagnés de vœux et de sacrifices pour la prospérité des peuples et des biens de la terre. On dansait autour, et les plus agiles sautaient par-dessus. En se retirant, chacun emportait un tison plus ou moins grand, et le reste était jeté au vent, pour qu'il emportât tous les malheurs comme il emportait les cendres. Plusieurs siècles après, lorsque le solstice ne fit plus l'ouverture de l'année, on continua néanmoins l'usage des feux à la même époque, par suite de l'habitude et des idées qu'on y avait attachées. Les Russes célébraient aussi, dans les temps reculés, une fête en l'honneur de *Rupal*, déesse des fruits, et elle avait lieu le 24 juin, c'est-à-dire avant la récolte du blé. On l'inaugurait par des feux de joie, et, aujourd'hui encore, les habitants de cette contrée donnent le nom de *Rupal-Nisa*, à la bienheureuse Agrippine, dont ils célèbrent la fête le jour de notre Saint-Jean. En France, la coutume des feux, au solstice, a été et est toujours générale dans les provinces.

Autrefois, à Paris, le roi assistait à la cérémonie du feu de la Saint-Jean, qui avait lieu sur la place de Grève, et cet usage remontait au moins au règne de Louis XI. On plantait, au milieu de la place, un mât de vingt mètres de hauteur, hérissé de traverses de bois auxquelles on attachait un nombre considérable de bourrées, de cotrets et de pièces d'artifices; puis on amoncelait au pied du gros bois et de la paille. On avait aussi la coutume barbare de suspendre au mât un grand panier qui contenait des chats et des renards destinés à être brûlés vifs, mais qui, avant d'être atteints par la mort, poussaient des cris horribles. Quand le feu avait tout consumé, le roi montait à l'hôtel-de-ville, où on lui servait une collation.

Les Bretons conservent avec soin un tison du feu de la Saint-Jean, qu'ils placent près de leur lit entre une branche de buis bénit le dimanche des Rameaux et un morceau de gâteau des Rois. Ces objets réunis doivent les préserver du tonnerre. La couronne de fleurs qui surmonte le bûcher est aussi un trésor qui excite la convoitise; car elle est une sorte de talisman contre les souffrances physiques et morales. Les jeunes filles portent même les fleurs fanées de cette couronne suspendues sur leur poitrine par un fil de laine rouge. Celles qui désirent se marier dans l'année ont le soin aussi de se mettre en danse, dans une même nuit, autour de *neuf* bûchers de la Saint-Jean.

Dans le département de la Dordogne, chaque habitant fournit pour le feu son contingent de fagots et de sarments ; on couvre le bûcher de fleurs et principalement de roses et de lis ; on l'allume avec pompe en présence des autorités civiles et religieuses; et lorsqu'il est éteint, on recueille précieusement les cendres, les charbons et les petits tisons ; car tous ces débris doivent préserver de la foudre et de mille autres accidents.

Dans celles des communes de la Provence qui avoisinent les montagnes, les habitants se rendent sur celles-ci le jour de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, pour assister à son apparition sur l'horizon, laquelle est accueillie par des cris de joie et le son des cornets et des cloches, mises en branle de toutes parts. Mais dans l'intervalle qui s'écoule entre l'aube et le lever de l'astre, les pèlerins ramassent des plantes aromatiques qu'ils introduisent à leur retour dans des flacons d'huile d'olive. Ils appellent cette infusion *oli-rongé*, et la considèrent comme un spécifique pour diverses maladies et surtout les blessures. La journée se termine par des feux autour desquels on danse la falandoule.

A la Ciotat, dans la même province, un coup de canon donne le signal pour allumer le feu, et pendant qu'il élève ses flammes dans l'air, les jeunes gens se jettent à la mer pour s'y asperger réciproquement, ce qui figure pour eux le baptême du Jourdain. A Vitrolles, les habitants vont prendre, dans la même circonstance, un bain qui doit les préserver de la fièvre pendant toute l'année ; et, aux Saintes-Maries, ce sont les chevaux que l'on oblige à prendre ce bain, attendu qu'ils ne peuvent alors être atteints par la gale.

Dans le département de la Vienne, la veille de la Saint-Jean, et après le coucher du soleil, chacun porte son fagot sur la place ; on forme du tout une pyramide, et le doyen d'âge y met le feu. Dès que la flamme s'élève en pétillant, et avant de se mettre à danser, on fait passer dans cette flamme un gros bouquet de bouillon blanc et de branches de noyer, lequel bouquet est destiné à être placé, le lendemain avant l'aurore, sur la porte de la principale étable, comme préservatif des maladies et des sortiléges.

« A Brest, vers le soir, » Emile Souvestre dans ses *Derniers Bretons*, « trois à quatre mille personnes accourent sur les glacis. Enfants, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammée, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. Au milieu des ténèbres de la nuit, on aperçoit des milliers de lumières agitées par des mains invisibles, qui courent en sautillant, tournent en cercle, scintillent et décrivent dans l'air mille capricieuses arabesques de feu. En Poitou, on entoure d'un bourrelet de paille une roue de charrette; on allume le bourrelet avec un cierge bénit, puis l'on promène la roue enflammée à travers les campagnes, qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays. En Allemagne, des usages du même genre constatent la liaison qui existe entre les

feux de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil. »

Le même auteur décrit ainsi les feux de la Saint-Jean en Bretagne : « Vers le soir, on aperçoit sur quelque rocher, au haut de quelque montagne, un de ces feux qui brille tout à coup, puis un second apparaît, puis un troisième, puis cent feux, mille feux! devant, derrière, à l'horizon, partout! La terre semble refléter le ciel et avoir autant d'étoiles. De loin on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mélangée de sons métalliques et de vibrations d'harmonie qu'obtiennent des enfants en caressant du doigt un jonc dont les bouts sont fixés aux parois opposées d'une bassine de cuivre. Cependant les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée; les voix des paysans chantant des noëls au pied des calvaires se font entendre; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de Saint-Jean, car on leur a dit que si elles en visitaient neuf avant minuit, elles se marieraient dans l'année. Les paysans conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par-dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie; les rondes se forment, et c'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir ces longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux en jetant des cris farouches et des appels lointains. Des siéges vides sont habituellement disposés autour de la flamme; ils sont destinés aux âmes des morts qui viennent s'y placer pour écouter les chants et contempler les danses. »

Nous avons parlé plus haut de la coutume qu'avaient les Parisiens de brûler tout vifs des animaux dans le feu de la Saint-Jean. Cette coutume était peut-être encore une tradition des anciens. On voit en effet que les Sabéens faisaient le même sacrifice à la lune, qu'ils vénéraient sous les noms de *Beltha* et de *Baaltis*; et que les Grecs, dans la fête qu'ils consacraient à Diane et Apollon, et qui se célébrait dans le mois de Targélion, offraient aussi à ces divinités des holocaustes composés de prémices de fruits et d'animaux vivants, qu'on jetait sur un bûcher, auquel on mettait ensuite le feu pour consumer l'offrande.

FEUX FOLLETS. Chacun sait qu'on appelle ainsi des émanations phosphorescentes qui s'échappent des marais et des cimetières, et sont le produit de substances végétales ou animales en putréfaction. Ces émanations, après leur combinaison avec le gaz hydrogène, s'enflamment au simple contact de l'air, et se promènent dans celui-ci, tantôt sous la forme de petites flammes comme celle d'une bougie, tantôt sous celle d'une espèce de boule voltigeant çà et là. La nuit, ces corps semblent dans certains lieux poursuivre le voyageur, ou fuir devant lui. La croyance populaire veut que ces feux follets soient des âmes damnées qui cherchent à entraîner les passants dans les précipices et dans l'eau. Les Anglais nomment ces feux *wisp*, les Irlandais, *miscaun marry*, et les Allemands, *heerswifels*. Les anciens les appelaient *dioscures*, lorsqu'ils apparaissaient autour des mâts et des agrès d'un navire: s'il y en avait deux, c'était signe de beau temps; un seul présageait la tempête.

Dans son histoire d'Islande, M. Horrebows dit, à propos des feux follets : « Ces petites flammes s'attachent au bâtons, aux clous de fer, aux mâts et aux cordages des vaisseaux, aux chapeaux ou aux bonnets des hommes, et à tout ce qui leur présente une extrémité commode. Les Islandais, simples et poltrons, en ont grand'peur, quoique cependant ces feux ne brûlent pas. Dès qu'ils en aperçoivent, ils s'enfuient et courent en tremblant s'enfermer dans leurs maisons. Ils s'imaginent que ces feux, attirés par le feu de leurs foyers, mettraient bientôt tout en cendres. »

Le peuple redoute particulièrement le feu follet durant l'avent, et il croit que lorsqu'il a réussi à jouer quelque tour malicieux, il se met aussitôt à rire aux éclats. On dit également que lorsqu'une personne se met à siffler les feux follets qu'elle aperçoit au loin, ceux-ci accourent en foule à ce signal. Toutefois il est prudent pour cette personne de fermer les portes et les fenêtres dès qu'ils sont entrés, car sans cette précaution, ils ne manqueraient pas d'étrangler ou d'étouffer celle qui les aurait appelés. Le feu follet reçoit différents noms dans nos provinces, entre autres ceux d'*ardent*, de *feu errant*, de *faulau*, de *fourlore*, de *fourolle*, etc. Dans le Perche, on l'appelle *félo*, et dans le département de la Seine-Inférieure *rouge-goule*.

Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, on croit que certaines femmes peuvent courir en feu follet ou fourolle, de même que certains hommes se transforment en loups-garous. Les femmes condamnées de la sorte s'échappent aussi de leur maison furtivement, vont d'abord se réfugier dans quelque caverne ou excavation quelconque; puis elles quittent leurs vêtements qu'elles plient avec soin, se couchent sur le sol et leur âme, délaissant leur corps, se met alors à courir à travers champs et en flamboyant. La fourolle poursuit les voyageurs pour les entraîner dans les précipices, saute en croupe sur le cheval d'un cavalier, et continue ses méchancetés jusqu'à l'aube. Durant ses pérégriuations une ombre, dit-on, se fait remarquer auprès de la fourolle, et si l'on parvient à percer cette ombre d'une pointe de fer, la femme maudite reprend immédiatement sa forme humaine. Cette pénitence du feu follet doit durer sept années, et même elle se prolonge quelquefois au delà.

« Un jeune homme, revenant de Milan pendant une nuit fort obscure, dit Cardan, fut surpris en chemin par un orage. Bientôt il crut apercevoir dans le lointain une lumière, et entendre plusieurs voix à sa gauche; peu après il distingua un char

enflammé qui accourait à lui, conduit par des bouviers dont les cris répétés, laissaient entendre ces mots : *Prends-garde à toi !* Le jeune homme épouvanté pressa son cheval; mais plus il courait, plus le char le serrait de près. Enfin, après une heure de course, il arriva, et se recommandant à Dieu de toutes ses forces, à la porte d'une église, tout s'y engloutit. Cette vision était le présage d'une grande peste qui ne tarda point de se faire sentir, accompagnée de plusieurs autres fléaux. »

Dans le Meklembourg, on prétend que les feux follets sont les âmes d'anciens arpenteurs sans bonne foi, qui, dans le mesurage des terres et la fixation des limites, avaient abusé de la confiance publique.

« Un charmant village de la Normandie, Charleval, doit son origine, » dit mademoiselle Bosquet, « à l'apparition d'un feu follet. Papyre Masson, dans son Histoire manuscrite de Charles IX, raconte que ce roi, allant chasser peu de temps avant son mariage, dans une forêt près de Rouen, vit apparaître devant lui un spectre flamboyant de la hauteur d'une lance. Les chasseurs effrayés de cette apparition prirent la fuite. Le roi seul, ayant tiré son épée, s'avança intrépidement, et poursuivit le feu follet jusqu'à ce qu'il eut disparu. Ce prince raconta ensuite que la vue de ce spectre l'avait rempli de terreur, mais qu'il s'était fortifié en répétant un verset sacré qu'il avait appris, étant enfant, d'un précepteur : *Deus, adjutor meus sis mihi; in Deum adjutorium meum.* La forêt ayant été abattue, Charles s'attacha, par prédilection, à cet emplacement qui lui rappelait un acte courageux de sa vie; c'est pourquoi il y fit jeter les fondements d'une magnifique maison de plaisance. Depuis cette époque, ce lieu prit le nom de *Charles-Val.* »

FÈVE. Les jeunes filles de Venise pratiquaient, naguère encore, au moyen du fruit de cette plante, une sorte de divination pour connaître quel était celui de leurs prétendants sur la fidélité duquel on pouvait le plus compter. Elles prenaient un nombre de fèves noires égal à celui de ces prétendants; inscrivaient le nom de chacun de ceux-ci sur une fève; puis laissaient tomber ces graines à terre. Celle qui demeurait fixée au point où elle était tombée, désignait l'amant fidèle; les autres, en s'écartant, indiquaient qu'il ne fallait faire aucun cas de la constance de ceux dont elles portaient les noms.

Pour que les fèves viennent bien, on croit, en Lorraine, qu'il faut les planter pendant les samedis du mois de mai et particulièrement le premier ; cependant on dit que celles qui sont plantées le jour de la fête de saint Claude (le 3 juin), rattrapent sûrement les autres, ce qui veut dire que celles qui sont confiées ce jour à la terre seront aussi avancées que celles qu'on a plantées pendant le mois de mai.

FEY. Les Ecossais nomment ainsi une personne qui divague et qu'ils croient frappée d'un sort.

FIENTE. On attribuait autrefois de grandes vertus à diverses sortes de fientes, et ce préjugé était une tradition des remèdes préconisés par Dioscoride et Galien. Ainsi, par exemple, la fiente de chien était employée comme souveraine contre la dyssenterie ; celle de loup, contre la colique ; celle de porc, contre le crachement de sang ; celle de chèvre, pour amener à suppuration les tumeurs; celle de brebis, contre les furoncles et les verrues; celle des pigeons, contre les fluxions, pourvu qu'on la mêlât avec de la graine de cresson d'eau ; celle de poule, contre la brûlure et la suffocation ; enfin on recommandait le cosmétique suivant : prendre parties égales de fiente de petits lézards, de tartre de vin blanc, de raclure de corne de cerf, de corail blanc et de farine de riz; broyer le tout dans un mortier ; tremper ensuite dans une eau distillée d'amandes, de limaçons de vigne et de fleurs de buisson blanc; mêler le tout avec du miel blanc; broyer de nouveau, et conserver dans un vase de verre ou d'argent, pour s'en frotter le visage et les mains.

FIEVRE. Dans le Périgord, les personnes atteintes de la fièvre se rendent dans un pré, au point du jour, pour y arracher à reculons et sans se tourner ni la voir, une poignée d'herbes qu'elles jettent après cela loin d'elles en prenant la fuite. Ce moyen débarrasse, disent-elles, de la fièvre et la donne au diable. Les fiévreux ont encore à leur disposition une autre manière de se guérir, c'est d'aller déposer une pièce de monnaie dans le carrefour d'un bois, parce que celui qui la ramasse prend aussitôt le mal de celui à qui elle appartenait. Enfin, le moyen âge nous a légué les recettes qui suivent :

On devait premièrement assister à trois eaux bénites, le même dimanche, dans trois églises différentes ; mais comme ce n'est guère que dans les villes que l'on rencontre ce nombre de temples , les gens de la campagne pouvaient difficilement avoir recours à ce remède. Le second, qui est encore en faveur dans quelques localités, est plus aisé à administrer. On prend un œuf pondu du jour, on le fait cuire à moitié, on détache la pellicule qui sépare la coquille de l'intérieur de l'œuf, on en prend une zone large d'un demi-pouce, et on l'applique, toute humide, autour de la première phalange du petit doigt de la main gauche du fiévreux, avant qu'il se mette au lit. Il dort ensuite, du moins quand la chose lui est possible, car l'on ajoute que la pellicule, incessamment resserrée par la dessiccation, lui cause les plus vives douleurs. Seulement, le lendemain matin, il est guéri de la fièvre, comme s'il ne l'avait jamais eue.

En Flandre, on croit que ceux qui sont nés un vendredi, sont doués de la faculté de guérir la fièvre.

Dans l'Asie Mineure, où la fièvre est à peu près endémique, on est imbu d'un grand nombre de préjugés sur les causes qui peu-

vent lui donner naissance, l'entretenir, ou la rendre plus ou moins intense. Ainsi, par exemple, vous ne sauriez échapper à son invasion, si vous mangez des pêches et si vous sortez pendant la chaleur. Vous déterminez un accès en buvant de l'eau froide avant de marcher. Si, en proie à la fièvre, vous mangez du caïmac, sorte de crême chauffée, il ne vous reste aucun espoir de guérison; et il en est de même si vous avez l'imprudence de sortir lorsque la rosée tombe.

FIGUIER. On est convaincu, dans plusieurs localités du Midi, que si l'on brûle du bois de figuier dans une maison où se trouve une nourrice, le lait de celle-ci se tarira immédiatement ou deviendra d'une qualité dangereuse. Quelques-uns disent aussi que, par force de sympathie, un taureau furieux est apaisé sur-le-champ, si on l'attache à un figuier.

FIGUIER DES BANIANS ou FIGUIER DES PAGODES. C'est un grand arbre dont le tronc a de trois à quatre mètres de circonférence et dont les branches ou les rameaux, qui viennent communément toucher le sol, y prennent racine, en sorte qu'un seul de ces figuiers forme quelquefois une masse énorme qui ressemble à un bosquet tout entier. Les Hindous rendent un culte à cet arbre, parce qu'ils prétendent que leur dieu Vichnou naquit sous son ombrage, et les habitants de Guzerate n'osent même pas en enlever une seule feuille, dans la crainte de perdre la vie dans l'année. Les Cochinchinois appellent le figuier *kay-da*, et leurs femmes se rendent auprès de lui pour y invoquer certains esprits qui passent pour y avoir leur demeure.

FIGURE. La beauté ou la laideur du visage font naître de déplorables préjugés dont les conséquences sont presque toujours préjudiciables au bonheur domestique et au bon ordre de la société. Malgré les exemples qui se multiplient incessamment pour donner un démenti à ces préjugés, on ne peut se décider à ne pas croire qu'un joli visage ne soit l'enseigne d'une foule de qualités recommandables; de même qu'on répugne toujours à se persuader qu'une figure repoussante par sa laideur puisse être autre chose que l'indice de nombreux défauts. De là l'injustice dont on se rend communément coupable envers les personnes laides, et les déceptions quelquefois terribles qu'on rencontre auprès des personnes qui captivent par leur beauté. Malheureusement, la raison demeure presque toujours impuissante contre ces préjugés, contre ces piéges qui nous sont tendus. L'affection se produit naturellement pour ce qui est beau, et ne se commande point pour ce qui est laid; la religion elle-même inspire bien l'indulgence, la charité, l'estime pour la laideur, mais ne détermine point l'amour; la beauté semble nous élever vers le ciel, et la laideur nous en éloigner; la première est comme un effet divin, la seconde comme une triste image de l'esprit du mal. Dieu seul, en cela comme en bien d'autres choses, se montre constamment équitable: il récompense le noble cœur malgré le peu de lustre de son enveloppe, et châtie l'âme méprisable, lors même qu'elle se trouve environnée des dehors les plus séduisants pour le vulgaire. Il faut donc regarder comme une complète erreur ce que pensent beaucoup de gens, que *le visage est le miroir de l'âme*, adage que le docteur Alibert a paraphrasé en ces termes: « Dans l'ordre social, il est une beauté de physionomie qui est presque toujours l'effet d'une disposition habituelle de l'âme. Les traits de la face s'accoutument insensiblement à la direction qui leur est donnée par les divers sentiments qui nous agitent; il est même assez ordinaire que cette beauté d'expression soit préférée à celle qui provient de la régularité des formes physiques, parce qu'elle indique des perfections morales auxquelles on ajoute le plus grand prix. »

FIL DE LA VIERGE ou FIL DE LA FÉE. Noms que portent ces fils soyeux qui barrent quelquefois le chemin que l'on parcourt, qui pendent aux branches des arbres, ou bien flottent dans l'air. Les uns attribuent la formation de ces fils à des fées, de la quenouille desquelles ils se sont échappés; d'autres, plus déraisonnables encore, les considèrent comme l'œuvre de la Vierge Marie. Ces fils sont en réalité, à ce qu'il paraît, produits par le travail de diverses espèces de jeunes araignées, et par le *trombidium telarium* d'Hermann; et leur apparition est communément un pronostic de beau temps, lorsque surtout on les rencontre en grand nombre. Cependant, au dire de Lamarck, ces fils n'appartiendraient ni aux araignées, ni à aucuns autres insectes fileurs; ce ne serait qu'un résidu des brouillards dissipés, réduits et condensés par l'action des rayons solaires; « de sorte, » ajoute l'abbé Salgues avec sa malice habituelle, « qu'il ne nous faudrait qu'une certaine suite de beaux soleils et de brouillards secs, pour approvisionner nos manufactures et nous fournir un coton tout filé, beaucoup plus beau que celui que nous tirons du Levant. »

FILANDIÈRES. On appelle ainsi les fées dans la Saintonge, parce qu'on prétend qu'elle portent constamment une quenouille et un fuseau. Elles errent, au clair de la lune, sous la forme de vieilles femmes qui filent, qui sont vêtues de blanc, et vont presque toujours au nombre de trois, comme les Parques. Elles ont du reste la faculté de prédire l'avenir et de jeter des sorts. On les nomme aussi *fades* et *bonnes*.

FILEUSE D'APPEVILLE-ANNEBAUT (LA). Voici une tradition touchante et religieuse rapportée par Mlle Amélie Bosquet: « Il y a fort longtemps de cela, disent les narrateurs villageois, une bonne vieille de la commune d'Appeville-Annebaut cessa de vivre, laissant une fille mariée depuis quelques années. Celle-ci avait promis à la mourante de lui faire dire, avant un mois, une messe dont elle gagnerait le prix au travail de son

rouet à filer; mais les cœurs jeunes sont oublieux : la messe ne fut point dite. Or une nuit, trente-trois jours après le décès de la mère, les deux époux étaient au lit, avec leur jeune enfant au milieu d'eux. Tout à coup ils croient entendre dans la chambre le bruit d'un rouet qui tourne, et bientôt l'enfant éveillé en sursaut s'écrie : Oh! grand'mère! puis s'échappe du lit. Le père et la mère se lèvent à leur tour, appellent leur enfant sans obtenir de réponse, le cherchent dans tous les recoins de leur appartement, mais ne parviennent pas à le découvrir. Cependant le bruit du rouet, qui continue à se faire entendre, stimule encore leur inquiétude, augmente leur effroi. Enfin, le jour arrive, le rouet s'arrête : il est chargé d'un fil mince et soyeux, et l'enfant tout frais et tout riant s'agite aux pieds du lit. Pendant deux autres nuits, la même merveille se renouvelle. La fille, à qui nombre d'événements du même genre ont été remis en mémoire, comprend que c'est sa négligence à acquitter la promesse faite à sa mère, qui a occasionné ces accidents nocturnes. Elle se hâte de faire célébrer la messe promise, et, par cet acte de piété, elle rend à sa mère le repos d'une sainte mort, et à son enfant, la paix de son innocent sommeil. »

FILLE DU PIEL-BERG (La). Près de la ville de Dannaberg, en Misnie, se voit une haute montagne appelée Piel-Berg, où les gens de la contrée prétendent qu'on voit souvent, à l'heure de midi, une jeune et belle fille, très-bien parée, et avec une superbe chevelure blonde qui flotte au vent. Son apparition en ce lieu est très-ancienne, et l'on dit qu'elle a été condamnée à errer ainsi, par suite d'une malédiction dont elle a été l'objet.

FILLE DU SCHLOSSBERG (La). Non loin de la ville d'Ordruf, dans la Thuringe, et sur la montagne de Schlossberg, se montre quelquefois, dit la tradition, une fille ayant un gros trousseau de clefs pendu à sa ceinture. C'est à l'heure de midi qu'elle se laisse voir, et elle descend alors de la montagne pour venir se baigner à la fontaine d'Hœrling, située au bas du vallon. Après sa toilette, elle regagne le sommet du Schlossberg; mais personne ne sait rien de son histoire.

FINNES ou FINLANDAIS. Ils passaient autrefois pour un peuple de sorciers, et Olaüs Magnus rapporte qu'ils vendaient aux navigateurs des courroies sur chacune desquelles étaient formés trois nœuds. En dénouant le premier, on obtenait des vents doux et favorables; le second en amenait de plus violents, et le troisième déterminait des tempêtes.

FLAMBEAUX. Selon une croyance assez répandue, il faut éviter d'avoir trois flambeaux allumés en même temps dans une chambre, parce que c'est un présage de mort. On doit n'en allumer que deux, ou bien en avoir quatre.

FLECHE. Lorsque les Turcs se disposent à quelque entreprise, ils dressent quatre flèches dont les fers sont appuyés l'un contre l'autre, et qu'ils font tenir par quelqu'un. Deux de ces flèches représentent la réussite, les deux autres l'insuccès. Ils placent ensuite une épée nue devant eux, sur un coussin, et lisent un certain chapitre du Koran. Alors les flèches doivent se mettre en mouvement comme pour se battre, et l'on prend une décision selon que telles ou telles ont le dessus. Ce genre de divination porte le nom de *Bélomancie*.

Delrio raconte qu'un certain magicien faisait paraître, au moyen d'une flèche enchantée, un fleuve dont la largeur était égale à l'espace que cette flèche avait parcouru de son jet.

FLOTS. Dans les environs de Plougasnon, en Bretagne, il est des sorciers qui prédisent les événements par l'inspection des flots, c'est-à-dire par la manière dont ceux-ci viennent expirer sur la plage.

FLUX ET REFLUX DE LA MER. Autrefois on prétendait que, dans les populations maritimes, les malades mouraient en plus grand nombre durant le reflux que pendant le flux. On a parfaitement établi, depuis, que cette circonstance n'influe en rien sur la mortalité.

FOIN. Boguet cite un bohémien, sorcier, qui changeait des bottes de foin en pourceaux. Toutefois, il était important que le propriétaire de ceux-ci se gardât bien de les laver dans aucune eau, car ils redevenaient sur-le-champ des bottes de foin.

FOLLET. Sorte d'esprit familier qui obtenait une grande créance au moyen âge, et qui était connu aussi sous les noms de *Lutin* et de *Farfadet*. C'est le même qu'on appelle aujourd'hui *Drac*, *Gobelin*, *Sotray*, etc., dans quelques-unes de nos provinces, et que les Écossais désignent sous le nom de *Kelpie*. Ce démon est en général peu malfaisant; il est espiègle, et rend plutôt service qu'il ne se montre nuisible. La plupart du temps en effet, déclarent les croyants, le follet se donne pour mission de panser les chevaux, de nettoyer les chaussures, de faire la cuisine, etc.

Au dire des rabbins, les follets sont des esprits imparfaits que Dieu avait commencés le vendredi, et qu'il n'eut pas le temps d'achever le lendemain, à cause du sabbat. Comme tradition des anciens, ils représentent les *Lares publici*, *hostiles*, *urbani*, etc., des Romains. « Il est aisé, dit Bescherelle, de reconnaître dans ces aimables follets, si familiers, si dévoués à leur maître, ces excellents dieux domestiques appelés Lares par les anciens; bonnes âmes, mânes respectables, gardiens et protecteurs des foyers. »

Dans ses *Traditions populaires comparées*, M. Désiré Monnier écrit, en parlant des esprits servants : « Au Temple, hameau des environs de Dôle, il s'opère une transformation du génie familier qui a fait élection de domicile à celui d'une personne que je ne saurais désigner : il prend la figure du serpent, comme le demi-dieu *Genius* des Latins; et non-seulement il s'est fait le

gardien de l'habitation, mais il s'en est presque rendu maître, de manière à s'y permettre des actes qui supposent une pleine autorité, et jusqu'à traire les vaches à son profit.

« J'aimerais bien à me rappeler en quel endroit de la province j'ai été témoin oculaire d'un acte singulier du culte des esprits, apporté par les Scythes de l'Asie centrale à la Suède, à la Norwége, à l'Ecosse, à l'Angleterre, à la Normandie, à la Suisse, à la Savoie, et très-certainement ailleurs encore : j'ai vu des femmes de la campagne commencer leur repas, en jetant par terre une cuillerée de lait ou de bouillon, sans qu'elles pussent rendre compte de cet usage aveuglément suivi. Ainsi le pratiquent encore les Kirghises et les Toungouses qui servent de la sorte les génies tuteurs de de leurs yourtes et conservateurs de leur bétail. Lorsque les Tartares, dit l'abbé Prévôt, d'après le récit du voyage de Rubruquis, en 1253, s'assemblent pour se réjouir, ils jettent quelques gouttes de leur cosmos ou kumis sur le plancher. Le témoignage de Rubruquis est confirmé par celui de Marco-Polo, qui parcourut les mêmes climats quarante-cinq ans après lui. « Outre le « grand Dieu du ciel, » dit-il, « les Tartares « ont des idoles protectrices, auxquelles ils « vont, avant le repas, barbouiller les lèvres « de graisse ; ensuite ils répandent un peu « de bouillon hors de la porte en l'honneur « des esprits. »

« Nos esprits les plus délicats se ressouviendront longtemps de leur origine ; ils sont toujours chats de laitage; ils n'en ont point perdu le goût depuis le long voyage qu'ils ont exécuté du fond de l'Inde et de la Tartarie jusqu'à nous.

« Ne les sevrez pas de leur aliment favori, comme le fit une fois certain armaillé du Mont-d'Or helvétique, qui but la crême réservée au fouletot de son chalet, et qui ne tarda pas de s'en repentir. Tandis qu'il était plongé dans un sommeil pesant et laborieux, l'esprit va détacher de la crèche toutes les vaches et les transporte sur le toit. Au beuglement inaccoutumé de ces animaux ainsi dépaysés, le bouvier se réveille, voit le prodige, et se frotte longtemps les paupières avant d'acquérir la certitude qu'il ne dort plus, et que ses vaches sont réellement au pâturage sur le toit moussu du chalet. Il court au prochain village ; il y demande secours et assistance. On vient avec des échelles et avec tous les engins nécessaires. Mais le bétail avait quitté le parcours de la toiture, les bêtes avaient été ramenées au râtelier ; couchées sur leur litière inclinée, elles dormaient tranquillement.

« Alors choqués de se voir les jouets de l'armaillé, les voisins tombèrent sur lui à qui mieux mieux, et pendant cette sévère exécution, le fouletot sur son fenil riait à gorge déployée. »

Les follets étaient naguère encore en très-grande renommée dans les diverses contrées de l'Allemagne. On les y décrivait sous la forme de nains n'ayant que les trois quarts environ d'une coudée, c'est-à-dire, à peu près 400 millimètres, avec la figure d'un vieillard à longue barbe, ce qui s'harmonisait cependant assez mal avec le caractère espiègle qu'on donne à des esprits servants. C'était surtout dans les mines qu'ils se montraient en grand nombre, vêtus comme les mineurs d'une chemise à capuce blanche, d'une peau de bête couvrant les épaules, et tenant en main une lanterne, un maillet et un marteau. Ils parcouraient les galeries souterraines, sans causer aucun préjudice aux travailleurs; seulement, quand ceux-ci se permettaient quelques railleries à leur endroit, ils leur jetaient de petites pierres, mais si petites, qu'elles ne pouvaient leur faire aucun mal. Les mineurs regardaient d'ailleurs leur rencontre comme un signe favorable. En peuplant ainsi les mines, ils étaient censés aider à la besogne ; mais, en définitive, ils ne faisaient rien, si ce n'est d'embrouiller les travailleurs et de s'amuser à les appeler de côté et d'autre, pour ne jamais se faire voir à l'endroit où l'on croyait précisément les trouver. Dans les mines de Kuttenberg, en Bohême, ils se répandaient en grand nombre dans les galeries durant l'absence des ouvriers, et on les entendait alors se livrer à un grand mouvement et faire beaucoup de bruit, comme celui qui se produit dans une vaste usine. Lorsque quelque malheur devait avoir lieu, comme la mort d'un mineur, par exemple, ils frappaient à plusieurs reprises trois coups aux ouvertures de la mine.

« Sur le Kuttenberg, en Bohême, disent les frères Grimm, on a souvent vu les follets, en très-grand nombre, monter et descendre dans les fosses quand il n'y avait plus aucun mineur; particulièrement quand quelque grand malheur ou un grand événement était sur le point d'éclater (ils annoncent la mort d'un mineur en frappant trois coups à sa porte), on entendait les lutins gratter, fouiller, heurter, piler et vaquer à tous les travaux des mines; quelquefois aussi, à peu près comme les forgerons sur l'enclume, tourner et retourner le fer et le forger avec des marteaux. Dans cette même mine, on les a entendus très-fréquemment frapper, marteler, picoter, comme si trois ou quatre forgerons battaient le fer ; c'est ce qui les a fait nommer par les Bohémiens *petits forgerons domestiques*. Dans l'Idrie, les mineurs placent journellement pour eux, dans un lieu particulier, un petit pot rempli de manger ; ils achètent aussi chaque année, à une certaine époque, une petite jaquette faite à la taille d'un enfant, et leur en font présent. S'ils la laissent, c'est que les lutins sont fâchés ou mal disposés. »

Dans un livre publié par un sieur Berbiguier de Terre-Neuve du Thin, qui demeurait à Paris, rue Guénégaud, ce respectable citoyen déclare que, durant un grand nombre d'années, il fut en guerre perpé-

tuelle avec des farfadets ou follets, dont il faisait des prisonniers par centaines. A l'époque où il énuméra par écrit ses tribulations multipliées, les captifs occupaient déjà, dit-il, quatre-vingts bouteilles.

Nos follets correspondent aussi aux *Hudkins* des Saxons ; aux *Trolls* ou *Trolles* des Norwégiens ; aux *Prownies* des Ecossais ; aux *Cluricaunes* des Irlandais, etc.

FONG-OUHANG. Oiseau fabuleux des Chinois qui lui attribuent une histoire analogue à celle du phénix. Les femmes portent en parure et comme préservatif contre les maléfices une figure de cet oiseau, en or, en argent ou en cuivre.

FONTAINES. Le culte rendu à certaines fontaines, les diverses superstitions auxquelles elles ont donné naissance, remontent à la plus haute antiquité ; ces traditions mythologiques sont répandues dans les deux mondes, et en France, par exemple, il n'est point pour ainsi dire une localité, surtout dans les contrées montagneuses, qui n'ait au moins une fontaine mystérieuse ou miraculeuse. Les unes ont des propriétés extraordinaires de toute nature, ou offrent les phénomènes les plus incompréhensibles ; les autres sont le rendez-vous de prédilection des fées, des nains et des sorciers.

« Les fontaines ombragées, » dit Tertullien, les ruisseaux écartés des chemins et sentiers, les bains, les citernes des maisons, les puits, font foi de la présence des malins esprits qui y hantent, par le souffle pernicieux qui, tantôt tue et étouffe, tantôt jette dedans, tantôt afflige et possède ceux qui en approchent. »

Dans l'arrondissement de Saint-Girons, département de l'Ariége, les bergers qui se réunissent pour procéder au départ des troupeaux qu'ils doivent conduire aux pâturages, dans les montagnes, s'obligent, par serment, à révérer les fontaines.

Dans certains lieux, en Bretagne, on jette dans leurs bassins, le jour de l'an, autant de morceaux de pain qu'il y a de membres dans la famille, et, suivant l'arrangement que ces morceaux prennent en surnageant, on connaît ceux des individus qui doivent mourir dans l'année. Le même jour, on offre encore aux fontaines des bouquets de fleurs et des fruits, afin que leur eau conserve sa limpidité.

Dans la même province, la mère dont l'enfant est malade, jette un voile blanc dans une fontaine, et si ce voile surnage, c'est une preuve que l'enfant ne périra pas. On dit aussi que, lorsque la chemise d'un enfant enfonce dans certaines fontaines, c'est que cet enfant doit mourir dans l'année. Il est assuré, au contraire, d'une longue vie, si la chemise surnage, et on la lui met humide sur le corps, afin de le préserver d'une foule de maladies.

La fontaine de Krignac, dans le département du Finistère, guérit la fièvre tierce. Celle de Saint-Conogan, à Beurit fait disparaître les maux d'yeux.

Dans les environs de Morlaix, on jette des liards et des épingles dans les fontaines, coutume qui vient des Gaulois, lesquels consacraient aux fleuves et aux lacs l'or saisi chez leurs ennemis. A la fête *Inoa*, dans la Laconie, on jetait aussi dans un lac des offrandes faites de pâte, et lorsqu'elles allaient au fond, c'était une preuve que les dieux infernaux avaient bien accueilli ces offrandes.

En Bretagne encore, dans plusieurs endroits, les jeunes filles qui désirent se marier jettent des épingles dans une fontaine, et si l'une de ces épingles surnage, c'est une preuve que le mariage ne peut être éloigné.

Le Périgord compte un grand nombre de fontaines où les habitants de la contrée se rendent, vers la fin de septembre, pour en boire les eaux. Ils y passent quelquefois plusieurs jours en pratiques de dévotion qui se terminent par des festins, des jeux et des danses. L'une des plus célèbres de ces fontaines est celle qu'on appelle la *Fontaine d'amour*, située au village de Jouvens, près le bourg de Saint-Jean-de-Côle. Le jour de Pâques, toute la jeunesse s'y rend pour s'y livrer aux plaisirs, et les mères encouragent même leurs filles à accomplir cette sorte de pèlerinage, persuadées qu'elles sont que si ces jeunes personnes conservent leur sagesse ce jour-là, elles demeureront vertueuses tout le temps de leur vie.

Dans le département des Basses-Pyrénées, on vénère les fontaines, les lacs et les ruisseaux, et il est d'usage d'y jeter des aliments, des pièces de monnaie et des morceaux d'étoffe. La veille de la Saint-Jean et à la nuit, on y lave ses yeux et toutes celles des parties du corps qui se trouvent affaiblies par des infirmités.

Près de Saint-Bertrand de Cominges, non loin de la chaîne des Pyrénées, il y a une fontaine appelée la *Hount de las hados*, c'est-à-dire, la fontaine des fées. On y voit souvent apparaître, disent les gens du pays, à certaines heures de la nuit, de belles femmes, vêtues de blanc, qui chantent d'une voix douce et plaintive.

La fontaine de *Moniès*, commune de Dourgne, département du Tarn, guérit les douleurs rhumatismales, si l'on fait des ablutions sur la partie affectée, le jour de la Saint-Jean. Ce jour-là est le préféré, parce que le matin, dit-on, le soleil levant danse en éclairant la fontaine. La source appelée *Sagne canine*, près le château de Ramordens, sur la montagne Noire, a la réputation de rendre les femmes fécondes. Si, le jour des Rogations, on se lave les yeux à la fontaine de *Saint-Thyrse*, commune de La Brugnières, près Castres, on est préservé ou guéri des ophthalmies. La fontaine de *la Reine*, sur le mont Candiel, près de Lacaune, guérit de la lèpre.

La fontaine de Saural, ou fontaine sainte, *Hount sancto*, dans le département de l'A-

riége, est l'objet de la vénération de toutes les contrées voisines.

A Marsaneix, dans le Périgord, lorsqu'une femme veut faire couver des poules, elle porte, avant le lever du soleil, un œuf à une fontaine sainte, et le laisse sur ses bords. Cela porte bonheur à la poule et à ses petits.

Dans le département des Basses-Alpes, chaque mère de famille va, le premier jour de l'an, puiser de l'eau à la fontaine. Celle qui arrive la première y dépose, sur une pierre, des prémices de son travail, soit du pain, du beurre, du fromage, etc., qu'emporte celle qui vient ensuite, en les remplaçant par une offrande destinée à celle qui lui succédera.

A Toulouse, on jette des pièces d'argent dans la fontaine de Sainte-Marie, pour se la rendre propice.

L'eau de la fontaine Senlices fait, dit-on, tomber les dents sans fluxion et sans douleur. Cette eau ébranle d'abord les dents comme le battant d'une cloche, puis elles abandonnent naturellement leurs alvéoles.

Il y avait au château de Coucy, en Picardie, une source qu'on appelait *fontaine de la Mort*, parce qu'on prétendait qu'elle se tarissait chaque fois qu'un seigneur de la maison de Coucy devait mourir.

La fontaine de Réveillon, près Gisors, possède cette vertu miraculeuse : lorsqu'on a bu de son eau, il faut revenir mourir à Gisors, en quelque lieu que l'on se trouve exilé, et M. d'Arlincourt raconte que, du temps des croisades, les pèlerins du pays qui avaient fait vœu d'aller en Palestine, ne manquaient jamais d'aller boire à cette fontaine avant de se mettre en route.

Dans quelques localités, on croit que les fontaines bouillonnent lorsque le prêtre chante la préface, le jour de la Trinité.

« Les peuples du Nord, » dit M. Xavier Marmier, » attribuaient aussi une grande influence aux sources d'eau. Ils allaient y puiser à certains jours de l'année ; ils s'en servaient dans leurs pratiques mystérieuses. Quelquefois, pour leur rendre hommage, ils allumaient des flambeaux au bord des rivières, et ils regardaient comme un signe de deuil la source d'eau tarie. Les traditions russes parlent d'une eau merveilleuse qui guérissait les blessures et rendait la vie aux morts. Les traditions allemandes rapportent plusieurs prodiges du même genre.»

« Les fontaines, » dit M. Richard, dans ses *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine*, « ont été mises, à l'époque de l'établissement du christianisme dans cette province, sous la protection des saints et ont conservé, sous ces nouveaux titres, les propriétés et les vertus médicinales que leur avaient attribuées les populations non encore converties. Grégoire de Tours (*De miraculis S. Juliani*, cap. 3, *De virtute fontis*) nous apprend, dit M. Clouet (*Histoire de la province de Trèves et des pays limitrophes*, comment les merveilles de la légende et les souvenirs chrétiens furent mis en œuvre pour purifier les ondes qui coulaient depuis des siècles, dans les rustiques sanctuaires de la Gaule druidique. Il serait trop long, remarque M. Clouet, d'énumérer toutes les sources qui, dans notre pays seulement, sont encore le but de pèlerinages populaires ; chacune a son histoire merveilleuse, traditions lointaines de ce qui fut fait pour consacrer au culte catholique les derniers objets de l'adoration païenne.

« Au nombre des fontaines que l'Eglise, toujours douce et indulgente, mit sous l'invocation des saints afin de détruire dans les campagnes les vieilles erreurs du culte des éléments, sans rompre trop brusquement avec les habitudes de pérégrination aux sources bienfaisantes situées au fond des bois, dans le creux des rochers, nous citerons particulièrement la fontaine de sainte Claire, sur le revers méridional de la haute montagne du Saint-Mont, à l'orient de Remiremont, où on allait en pèlerinage pour les maux d'yeux. Celle de sainte Sabine, dans la sombre forêt de Fossard, non loin du men-hir celtique de Kerlinkin, et de laquelle on disait :

La fontaine de sainte Sabine,
De tout mal affine.

« Encore aujourd'hui, les personnes qui ont des abcès, des ulcères, ne manquent pas de les piquer avec des épingles qu'elles jettent ensuite dans le bassin de cette source à laquelle les jeunes filles attribuent aussi, comme nous le dirons encore au mot *mariage*, la merveilleuse propriété de leur faire connaître si elles seront bientôt mariées, ce qu'elles apprennent quand les épingles qu'elles vont jeter dans le même bassin ne descendent point au fond de l'eau. La fontaine d'Ambacourt, dite de saint Thiébaut, celle de saint Médard qui guérissent de la fièvre ; de sainte Barbe, dans l'ancien comté de Dabo ; de saint Michel, près de Pont-les-Bonfay, auxquelles on attribue d'autres vertus médicinales ; celle de sainte Colombe, près de Provenchères, canton de Darney, où l'on porte encore les enfants malades et où l'on va toujours en procession chaque année.

« Nous retrouvons également plusieurs traces du même culte des fontaines, reste de celui des Fontinales que les Romains célébraient en l'honneur des Nymphes, divinités tutélaires et protectrices de ces sources bienfaisantes, dans l'usage existant de les orner, le jour du nouvel an et au premier mai, comme on le fait particulièrement dans le canton de Schirmeck (*Annuaire des Vosges*, 1838), d'un jeune sapin ou de tout autre arbre, aux branches duquel on suspend des banderoles de papier de couleur, des fleurs artificielles, des coques d'œufs et quelquefois de petits manne-

quins en plâtre, en carton ou en linge (42), vestiges, ce nous semble, irrécusables du polythéisme romain, proscrit par le célèbre édit de Childebert Ier, de l'année 554, par les sermons de saint Eloi, et plus explicitement encore par le chapitre 11 : *De fontibus sacrificiorum* de l'*Indiculus superstitionum*, cité précédemment.

« L'enquête faite à Vaucouleurs pour la révision du procès de Jeanne d'Arc (*Manuscrit de la bibliothèque Royale*), nous apprend que près du village de Domremy et non loin du bois Chenu, existait une fontaine, appelée *Fons ad ramnos* et *Fons ramnorum*, et que les personnes malades venaient boire de son eau dans l'espérance de recouvrer la santé. A ces témoignages de l'existence du vieux culte des éléments, dans notre Lorraine, nous ajouterons que le jour où l'on y chantait à l'introït de la messe les paroles consacrées : *réjouis-toi, Jérusalem*, « *lætare, Jherusalem*, » était appelé le *Dimanche-des-fontaines*, « *Dominica de fontanis*, » et qu'on se rendait à une fontaine pour y boire de ses eaux, ce qu'on nommait *faire ses fontaines*, « *facere suos fontes*, » pour dire faire ou célébrer le dimanche des fontaines (voir l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, par M. Lebrun des Charmettes). »

FORÊTS. Les Galls avaient des forêts sacrées, et dans ces forêts il était des enceintes particulières qui servaient de temples pour y adorer telle ou telle divinité. Ces sanctuaires recevaient le nom de *fanum*, terme qui désignait également les temples en pierres. Au moyen âge, les forêts étaient, d'après la croyance générale, le séjour des fées et des enchanteurs, et nos superstitions actuelles les peuplent encore d'une foule d'esprits qui en rendent l'accès redoutable pour beaucoup de gens de la campagne.

FORT-ÉPAULE. Espèce de démon dont il était fréquemment question jadis, en Normandie. Il parcourait les champs et les bois, au clair de la lune, et prenait plaisir à frapper avec une grande rudesse toutes les personnes qu'il rencontrait.

FORTES-ÉPAULES. Les habitants de Dijon nomment ainsi une sorte de démon auquel ils accordent la force de Samson, et qui figure dans une foule de contes populaires.

FOSSE DU TRÉSOR. On la trouve au hameau de Pincheloup, dans la commune de Tourville, en Normandie, et on la dit gardée par le diable. L'existence de ce trésor était tellement accréditée jadis, qu'avant la révolution de 89 on y envoya un détachement de la garnison de Pont-Audemer, pour y faire des fouilles.

En Bretagne, dans les Cévennes, dans les Pyrénées, on cite aussi un grand nombre de fosses, de trous, de gouffres, de cavernes où se trouvent enfouis, selon les traditions locales, des trésors dont l'importance est toujours très-considérable. Mais ces trésors sont gardés, soit par le diable, soit par des enchanteurs, des fées, des nains qui ne se laissent point surprendre, et, pour les obtenir, il faut se livrer à des pratiques telles qu'on n'en vient jamais à bout.

FOUAILLES (*focalia*). C'est le nom que l'on donne, dans le département du Jura, à des torches de bois résineux que l'on agite dans l'air, en faisant des roues de feu, dans la nuit du 25 décembre, et que les jeunes gens portent principalement sur les lieux les plus élevés de la contrée. Cet usage semble être une tradition du sabéisme et du culte druidique. Les Chrétiens ne lui donnent en effet aucune origine, à moins qu'on ne veuille le rapporter aux flambeaux des bergers de Bethléem, se rendant à la crèche pour l'adoration.

FOUGÈRE. Les Ecossais croyaient jadis que, lorsqu'on portait sur soi de la graine de cette plante, on devenait invisible. La racine de la fougère commune qui, coupée obliquement, offre l'image de l'aigle impériale d'Allemagne, d'où lui est venue son nom, donnait aussi beaucoup à penser aux gens superstitieux.

La fougère joue un grand rôle dans la sorcellerie. Les adeptes doivent en cueillir la graine la veille de la Saint-Jean et après un jeûne de quarante jours. Ils placent sous la plante une nappe neuve, de lin ou de chanvre, et lorsque la provision de graines est faite, ils doivent la déposer, soit dans du taffetas, soit dans du parchemin vierge, pour n'en faire usage que lorsqu'il s'agit de deviner les songes ou de faire apparaître les esprits. Il arrive quelquefois que le diable, pour contrarier les sorciers, leur suscite une tempête pendant qu'ils ramassent la graine; puis il leur persuade, ce qui pourtant n'a jamais lieu, qu'en mettant des pièces d'or dans la bourre où se trouve la graine, ces pièces seront doublées le lendemain.

On guérit enfin de toutes sortes de maladies intérieures, si on porte une ceinture de fougère cueillie la veille de la Saint-Jean, à midi précis, et tressée de telle sorte qu'elle forme le caractère magique HVTY. Le synode tenu à Bordeaux en 1600 condamna l'usage de cette ceinture.

FOULETOT. Esprit follet qui est très-commun dans les Alpes vaudoises, et s'est établi aussi dans les montagnes du Jura. Il accompagne principalement les troupeaux de génisses dont il est un fidèle gardien; et lorsque les bergers ou les bergères s'endorment et exposent les animaux commis à leur surveillance, il leur joue différents tours pour les punir d'avoir été négligents. En dehors même des espèces de corrections que les fouletots infligent, ils aiment à faire des malices, et se montrent espiègles comme des pages. Il en est aussi qui se vouent spécialement au service des chevaux : ceux-là font le crin et étrillent leurs protégés pendant la nuit, et durant leur

(42) On voit par le 3e canon du concile tenu à Auxerre, en 585, qu'il était défendu d'acquitter des vœux soit à des buissons, à des arbres, soit à des fontaines, ou de faire des figures de pieds et d'hommes avec du linge : *pede et homine lineo*. (RICHARD *Analyse des conciles*, in 4°, vol. II, p. 580.)

opération on aperçoit souvent dans les écuries de petites lumières qui voltigent. Les foulctots sont donc des esprits éminemment serviables. Néanmoins, il ne faut pas trop compter sur leur bonhomie ; ils sont très-susceptibles au contraire, et très-rancuneux quand on les a blessés.

FOULON. Voy. INCUBE.

FOUBLORE. Voy. FEU FOLLET.

FOURMI. Les gens crédules ont accordé peut-être beaucoup trop de qualités, de facultés merveilleuses à la fourmi ; mais les sceptiques lui ont dénié, avec leur ignorance et leur aplomp ordinaires, cette intelligence supérieure qui lui assigne un rang si remarquable parmi les animaux. Nous en avons fourni des preuves nombreuses dans notre *Dictionnaire des merveilles*, qui fait aussi partie de l'*Encyclopédie Migne;* mais nous en citerons ici une exemple que nous n'y avons pas fait connaître, et que nous empruntons à M. Gratien de Semur.

« Après la mort de l'illustre Lagrange auquel il servait de collaborateur bénévole dans la solution de ses problèmes transcendants, Parseval-Deschênes, un des hommes les plus complets et les plus modestes que nous ayons connus, cet homme qui, plus de dix ans avant la découverte de la Pallas, avait annoncé l'apparition de cette planète d'après la constante étude qu'il faisait de la région céleste, où elle se montra en effet à l'époque qu'il lui assignait, Parseval-Deschênes renonça à ses travaux mathématiques. Il fallait donc que son besoin d'étudier, d'observer, se reportât sur quelque autre objet. Etant allé passer quelques mois à la campagne, chez un autre de ses amis, M. d'Aubusson de la Feuillade, dans une de ses rêveuses promenades il avisa, dans un bois, une énorme fourmilière, et aussitôt il prit la résolution d'étudier les fourmis. Il sortait avant l'aube et ne rentrait au château qu'à la nuit, d'assez mauvaise humeur. Le quatrième ou le cinquième jour, il revint rayonnant de joie. Parseval-Deschênes se donnait bien garde d'étudier plusieurs fourmis à la fois, comme dans le monde on croit apprendre à connaître les hommes par de nombreuses fréquentations. Voici comment il procédait : arrivé près de la fourmilière, avant qu'aucune fourmi se fût mise en course, il attendait leur départ, et alors il en choisissait une qu'il suivait des yeux depuis le moment de sa sortie jusqu'au moment de sa rentrée. Comme nous l'avons dit, les premières journées furent sans résultat. Quant à la dernière journée !.. Il nous semble encore entendre Parseval-Deschênes racontant ses observations avec son animation habituelle. — Figurez-vous, » nous disait-il, « que, vers quatre heures de l'après-midi, je vois ma fourmi arriver au pied d'un monticule. Impossible lui est de le franchir avec son fardeau ; alors elle le dépose, regarde de tous côtés, et, ne découvrant point de fourmis, sans hésitation elle retourne à vide sur ses pas. Jugez avec quelle anxiété je la suivis des yeux. A une quinzaine de pas ma fourmi rencontre une de ses compagnes chargée aussi d'un fardeau. Elles s'arrêtent toutes les deux ; elles semblent tenir un conseil pendant quelques instants, après quoi elles reprennent ensemble la voie qui les conduit au pied du monticule. Là je vis le spectacle le plus curieux auquel j'aie jamais assisté. La seconde fourmi déposa aussi son fardeau, et ensuite elles se munirent ensemble d'un brin d'herbe ; agissant de concert, elles en introduisirent une extrémité sous le fardeau trop pesant, et, presque sans efforts, elles lui firent franchir le monticule. Chacune des fourmis reprit sa charge, et toutes deux parvinrent à la fourmilière sans autre encombre. »

« A la fin de son récit, Parseval-Deschênes se frottait les mains ; il trépignait d'aise, et il ajoutait avec une expression de physionomie dont nous ne saurions donner une idée : — Ai-je bien fait de renoncer aux mathématiques ? Les fourmis connaissent le levier d'Archimède. »

FOUROLLE. Voy. FEU FOLLET.

FRÉDÉRIC BARBEROUSSE. « Cet empereur, » disent les frères Grimm dans leurs *Traditions allemandes*, « ne doit pas être mort encore : il vivra au contraire jusqu'au dernier jour du monde, et il ne peut plus y avoir, après lui, de légitime empereur. Il est resté jusqu'ici caché dans la montagne du Kyfhausen, et quand il en sortira, il suspendra son écusson à un arbre desséché ; l'arbre alors reverdira et un temps meilleur viendra. Il parle quelquefois avec les gens qui vont dans la montagne ; quelquefois il se montre aussi ailleurs ; mais habituellement, il est assis sur le banc devant la table ronde en pierre ; il a la tête appuyée sur sa main et dort ; en dormant il branle continuellement la tête et cligne des yeux. Sa barbe a poussé beaucoup, selon quelques-uns, à travers la table de pierre, selon d'autres, autour de la table, dont elle doit faire trois fois le tour jusqu'à ce qu'il se réveille ; jusqu'à présent elle ne l'a fait que deux fois. Un paysan qui, en 1669, voulait porter du grain du village de Reblingen à Nordhausen, fut conduit dans la montagne par un petit homme ; là il dut verser son grain et, à la place, remplir ses sacs avec de l'or. Il vit alors l'empereur assis, mais tout à fait immobile. Un berger fut aussi introduit par un nain, dans le même endroit ; l'empereur y était et lui demanda : — Les corbeaux volent-ils encore autour de la montagne ? » Et sur la réponse affirmative du berger, il s'écria : — J'ai encore cent ans à dormir. »

FRÊNE. Les Ecossais cousent une petite branche de cet arbre dans le collet de leur habit, pour se préserver des maléfices, et, la veille de la fête du *Bel-tein*, qui se célèbre le 1er de mai, les Higlanders cueillent aussi des branches de frêne pour les placer en croix sur la porte de leur habitation, afin d'en écarter les mauvais esprits. En Amérique, on prétend que le végétal exerce une influence magnétique sur les sepents et

particulièrement sur celui à sonnettes; et jadis, en Europe même, on croyait aussi que la couleuvre éprouvait une antipathie insurmontable pour le frêne.

FRONT. On croyait, jadis, que l'homme était la seule créature dont le front fût dirigé vers le ciel, et l'on concluait par ce fait de sa supériorité sur tous les êtres. C'est encore une remarque dont il faut reporter l'initiative aux anciens. Aristote prétendait que l'homme, étant en effet souverain de tous les animaux, devait, en prince, avoir la tête haute et le regard fier, et chacun connaît ces beaux vers d'Ovide :

Pronaque cum spectent animalia cætera terram
Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

Sous le joug de l'instinct, les animaux penchés,
Tous baissent leurs regards à la terre attachés :
L'homme, lui seul debout, la tête redressée,
Élève jusqu'au ciel sa vue et sa pensée.

La vérité est que l'homme en cela ne jouit nullement d'un privilége digne d'être autant prôné : beaucoup de quadrupèdes ont le front à peu près aussi redressé, de même que leur intelligence se rapproche de l'intelligence humaine par une gradation plus ou moins sensible, selon leurs conditions d'existence.

FUCUS. Genre de plantes marines. Dans les temps reculés et jusque dans le moyen âge, le *fucus digitatus* était consacré aux sorcières de l'Irlande, de la Norwége et de l'Écosse, qui s'en servaient, disait-on, pour exciter les chevaux marins qu'elles montaient ou qui étaient attelés à leur char.

FUMÉE. On dit proverbialement, et particulièrement en Angleterre, que la fumée se dirige toujours vers la plus belle personne. Cette croyance est ancienne, et dans Athénée, un parasite s'exprime ainsi : « Je suis toujours le premier arrivé aux bonnes tables, d'où quelques-uns se sont avisés de m'appeler *la soupe*. Il n'y a point de porte que je n'ouvre comme un bélier; semblable à un joueur, je m'attache à tout, et, *comme la fumée, je me lie toujours à la plus belle.* »

FUMIER. On croyait fermement autrefois, et beaucoup de gens croient même encore, que le fumier, c'est-à-dire la putréfaction, engendre des insectes. On indiquait même, au moyen âge, divers procédés pour donner ainsi naissance à divers animaux : et le P. Kircher, que nous avons déjà eu l'occasion de citer au mot CORRUPTION, a lui-même formulé plusieurs de ces recettes merveilleuses. « Prenez, » dit-il, « des mouches mortes; faites-les tremper, quelque temps, dans une eau de miel, étendez-les sur une lame de métal que vous ferez chauffer lentement sur un bain de sable ou dans un fumier de cheval, et vous verrez peu de temps après, à l'aide d'un microscope, de petits vers naître, croître et se transformer en mouches. » Il faut dire actuellement que les erreurs commises par le P. Kircher ne provenaient nullement d'une ignorance grossière : ce savant, au contraire, avait un mérite très-distingué; seulement, dans le cas dont il s'agit, il confondait les causes. Le milieu dans lequel se propagent certains animaux microscopiques, et ce que nous apprend actuellement la pisciculture, font parfaitement comprendre comment les observateurs des derniers siècles ont pu se fourvoyer dans beaucoup de leurs observations.

Un fait qui est assez curieux, c'est que les modernes aient cru à la génération spontanée, tandis que chez les anciens on ne doutait pas que chaque animal n'eût son germe primitif, son germe, fruit de l'union des sexes. Ainsi, dans l'Iliade, Achille craignant que, pendant qu'il va combattre Hector, le corps de Patrocle, non enseveli, ne soit dévoré par les vers, s'adresse en ces termes à sa mère : « J'appréhende qu'en mon absence ces insectes ailés qui voltigent autour des corps privés de chaleur et de vie, ne pénètrent dans les blessures du fils de Ménécée, et n'y déposent le *germe* de ces vers, signe cruel de sa corruption. O ma mère! daignez écarter ce fléau des restes précieux de mon ami. »

FUNIOLE. Sorte de plante que les cultivateurs des Abruzzes croient propre à donner la mort aux moutons blancs et ne produit aucun mal chez les moutons noirs

G

GABKAR. Nom que donnent les Orientaux à une ville fabuleuse qu'ils supposent située dans le désert et qu'ils disent habitée par des génies.

GAIERIC. L'un des noms que les habitants de la Bretagne donnent aux esprits qui s'assemblent la nuit près des monuments druidiques.

GAILAN. Les Arabes nomment ainsi une sorte de génie ou de démon qu'ils disent habiter les forêts, où il se donne pour occupation de tuer les hommes et les animaux.

GALACHIDE ou GARACHIDE. On appelait ainsi, au moyen âge, une sorte de pierre noire à laquelle on attribuait plusieurs propriétés merveilleuses, et entre autres celle de garantir celui qui la tenait de la piqûre des mouches. Pour en fournir la preuve, on frottait un homme de miel, en été; on lui plaçait ladite pierre dans la main droite, et jamais il n'était piqué, à moins que le démon ne s'en mêlât.

GALE. C'était un préjugé, naguère encore très-enraciné, que la gale ne pouvait se communiquer de l'homme aux animaux, et de ceux-ci à l'homme. Aujourd'hui, c'est un fait parfaitement établi, que cette transmission, au contraire, a lieu réciproque-

ment, et l'on doit prendre des précautions en conséquence.

GALERIATE. Pierre dont parle Avicenne et qui se trouve en Libye et en Bretagne. Si on la fait laver par une femme chaste, elle produira aussitôt l'effet d'un puissant diurétique, tandis que le contraire arrivera, si la femme est infidèle.

GALILÉE. Lorsqu'on déclara que la découverte de cet homme illustre, celle de la rotation de la terre, était une hérésie, l'inquisition exigea de lui la formule de rétractation que voici : « Moi, Galilée, à la soixante et dixième année de mon âge, constitué personnellement en justice, étant à genoux et ayant devant les yeux les saints Evangiles que je touche de mes propres mains : d'un cœur ferme et d'une foi sincère, j'abjure, je maudis et déteste l'absurdité, l'erreur, l'*hérésie du mouvement de la terre,* » etc.

GAMOULIS. Les habitants du Kamtschatka donnent ce nom à une classe d'esprits qui produisent selon eux les éclairs, en se lançant à la tête, dans leurs querelles, les tisons dont ils se sont emparés au foyer de leurs huttes.

GANIPOTES ou GÉNOTES. On donne ce nom, dans l'Auvergne et la Saintonge, aux sorcières qui ont le pouvoir de se transformer.

GARVALL. nom que l'on donnait anciennement en Normandie, au loup-garou.

GATEAU DE SAINT-LOUP. Il doit être fait le 29 juillet, avant le lever du soleil, et recevoir une forme triangulaire. On le pétrit de pure farine de froment, de seigle et d'orge, puis de trois œufs avec trois cuillerées de sel. Ce gâteau a la vertu de rompre les maléfices; mais on doit le donner, dès qu'il est cuit, au premier pauvre qu'on rencontre.

GATEAU DES ROIS. En Normandie, lorsqu'on s'apprête, le jour de l'Epiphanie, à manger le gâteau, on crie à un enfant qui s'est glissé sous la table : *Phœbe Domine*, pour qui la part ? il répond d'abord : *Pour le bon Dieu;* puis, cette part mise de côté, il désigne, l'un après l'autre, chacun des assistants, à mesure que l'on coupe un nouveau morceau. Aux calendes de janvier, à Rome, on agissait de la même manière dans la célébration des saturnales : on y distribuait aussi un gâteau; un enfant, caché sous la table et qui représentait Apollon, prenait un morceau; on lui demandait *pour qui?* et il désignait une personne. Les Normands donnent la part de Dieu au premier pauvre qui se présente, et s'il y a un membre de la famille absent, on garde sa portion de gâteau dans une armoire. On croit alors que si ce morceau se conserve bien, c'est que la personne absente jouit d'une bonne santé; tandis qu'elle est en danger de mort ou qu'elle n'existe plus si sa part s'est gâtée. On sait que, dans tout gâteau des rois, il y a une fève qui vaut les honneurs de la royauté à celui à qui elle échoit ? Il en était aussi à peu près de même chez les Romains, qui tiraient au sort avec des fèves, pour élire un roi dans la solennité d'un banquet.

GAURIKS ou GORES. L'un des noms que l'on donne aux *Korils*, sorte de lutins ou de mauvais génies, de la race des Korigans, que l'on rencontre, durant la nuit, aux environs des monuments druidiques, et particulièrement ceux de Carnac. Le nom de *gores* était aussi, dans la Gaule primitive, celui des druides et des porcs, et aujourd'hui on le donne encore à la truie dans la Normandie. Enfin, il est à remarquer que les anciens mages étaient connus sous la dénomination de *gaures*. Les Gauriks sont encore appelés *Ti-gauriquets* par les Bretons.

GAZIEL. Démon que l'on dit chargé de la garde des trésors souterrains. Lorsqu'il suppose que l'on connaît l'endroit où se trouve l'un de ces trésors, il s'empresse de le transporter dans un autre. Il a aussi le pouvoir d'ébranler les maisons et de faire souffler des vents qui sont accompagnés de flammes. Enfin, il répand la terreur au moyen de clochettes; et on lui voit former des danses fantastiques qui disparaissent tout à coup.

GÉANT CRUSSOLIO. C'est le fondateur du château de Crussol, en Provence. Ce château est situé sur une roche élevée et verticale, et le géant n'a jamais cessé, dit-on, de l'habiter. Cependant, il lui arrive quelquefois d'avoir la fantaisie de visiter Valence, en Dauphiné, et alors il franchit d'une seule enjambée la plaine du Rhône. Crussolio est un digne descendant de ces géants gaulois qui attaquèrent Hercule, et que Jupiter écrasa d'une grêle de pierres dans la célèbre plaine de la Crau.

GÉANT DE DESSOUBRE. Il habite une superbe vallée qui porte son nom, dans le département du Doubs. Il y habite, disons-nous; mais il s'y trouve emprisonné, et voici comment. Ce géant était, cela va sans dire, la terreur de la contrée : il pourfendait les hommes aussi bien que les arbres, et portait fort peu de respect aux femmes qu'il rencontrait; mais voici qu'un jour qu'il était endormi dans sa caverne, un prêtre du voisinage, exorciseur d'une grande réputation, se présenta devant l'antre redouté, et y fit tomber un rocher d'une telle dimension et d'un tel poids, qu'il boucha hermétiquement cette entrée et résista à tous les efforts que fit Dessoubre à son réveil. Le géant toutefois ne s'est jamais rebuté, il continue sa lutte pour se frayer un passage, et la sueur qui ruisselle de son corps est si abondante qu'elle forme un des affluents de la rivière qui roule dans la vallée.

GÉANT EINHEER (LE). « Du temps de Charlemagne, » rapportent les frères Grimm d'après Aventin, « vivait un géant nommé Einheer; il était Suève, natif de Thurgovie, aujourd'hui canton de la Suisse; il passait à gué toutes les rivières, n'avait pas besoin de pont, tirait derrière lui son cheval par la queue, et disait chaque fois : — camarade, il faut que tu me suives ! » Ce géant partit pour aller faire ces fameuses guerres de

l'empereur Charlemagne contre les Vandales et les Huns; il moissonnait les hommes comme on coupe l'herbe avec la faux, les attachait au bout de sa lance, les portait sur l'épaule comme des lièvres ou des renards, et quand, de retour au manoir, ses compagnons ou ses voisins lui demandaient quels exploits il avait faits, quelles choses lui étaient arrivées à la guerre, il disait avec indignation et colère : — Que voulez-vous que je vous dise de ces misérables crapauds? J'en porte sept ou huit sur l'épaule, attachés au bout de ma lance, et je ne sais ce qu'ils coassent. C'est bien la peine que l'empereur rassemble tant de monde contre des crapauds, des vermisseaux de cette espèce. J'en voudrais, moi, avoir meilleur marché. » On a donné à ce géant le nom d'Einheer (une armée), parce qu'à la guerre, il se comparait à une armée. Devant lui fuyaient tous les ennemis, Wendes et Huns; ils le prenaient pour le diable en personne.

GÉANTS. Outre les géants Crussolio et Dessoubre, nous comptons en France, celui du vallon de Servance, dans les Vosges; celui de Châtillon-le Duc, dans le Doubs; celui de la Pierre-qui-Vire, dans le Jura; et enfin le fameux Gargantua, dont la création n'appartient point à Rabelais, comme plusieurs se l'imaginent; mais dont les exploits eurent lieu, dans un temps reculé, en Poitou, en Touraine, etc.

Mais tous ces géants n'approchent pas de ceux des anciens, tant s'en faut. Les livres rabbiniques donnent une telle dimension à Adam, que sa tête dépassait la hauteur de l'atmosphère, tandis que d'une main il touchait au pôle arctique et de l'autre au pôle antarctique. Ils affirment aussi que le roi de Bazan, Og, avait une taille si prodigieuse, que les eaux du déluge ne lui vinrent qu'au genou, et ils donnent à l'os de sa cuisse, une longueur de 40 à 48 kilomètres.

GÉDI. Pierre qui avait la propriété, lorsqu'on la trempait dans l'eau, d'opérer aussitôt des perturbations dans l'atmosphère et d'exciter les vents et les orages.

GELÉE. Autrefois on croyait que le moyen le plus efficace de prévenir les gelées du printemps, était de sonner les cloches. On voit, par un relevé fait en 1696, des droits du curé et du marguillier de Ramonchaud, dans le département des Vosges, que ledit marguillier était obligé de sonner la première nuit pour les gelées en question; mais que, pour les suivantes, il commandait des paysans qui remplissaient cette corvée à tour de rôle.

GENET. Autrefois, dans les environs de Brest, les jeunes filles qui souhaitaient le retour de leurs fiancés naviguant sur des mers lointaines, allaient, les cheveux épars et couronnées de roses, balayer avec des faisceaux de genêts fleuris la poussière des chapelles révérées des matelots, et chantaient alors en chœur des couplets qui avaient pour refrain:

Goëlands, goëlands,
Ramenez-nous nos amants.

Les nécromanciens de la Neustrie, formaient leurs couronnes de fleurs de genêt.

Dans la montagne Noire, département du Tarn, les habitants se persuadent qu'on peut se guérir du gonflement de la rate, au moyen de l'application, sur la poitrine, d'une tige de genêt qu'on a contournée.

GENGUES. Sorte de sorciers japonais, qui habitent les montagnes, et font profession de découvrir les choses cachées ou celles qui sont perdues.

GÉNIANE. Pierre qui avait l'admirable vertu, lorsqu'on la portait sur soi, de causer toute sorte de vexations aux personnes dont on avait à se plaindre

GENIES. Ainsi que nous continuons à le croire, les anciens étaient persuadés que chaque homme se trouve placé, dès sa naissance, sous la tutelle d'un bon et d'un mauvais génie qui ne l'abandonnent qu'à la mort; d'où venait, dit Censorin (*de die natali*), que les prêtres de la Toscane les appelaient *consentes* ou *complices*. Mais si l'on reconnaissait l'existence des génies, on n'était pas toujours d'accord sur leur origine. Ainsi, par exemple, Apulée voulait que le génie de Socrate fût un dieu, et Lactance, de même que Tertullien, en faisait un démon. Selon Platon, ce génie était invisible, tandis que c'était le contraire au dire d'Apulée. Plutarque affirmait qu'il se manifestait par un éternuement qui avait lieu à droite ou à gauche, suivant le bon ou mauvais résultat que devait avoir la chose entreprise. Maxime de Tyr disait qu'il s'agissait tout simplement d'un remords de conscience d'après lequel Socrate ne donnait aucune suite à un projet; et Pomponius voulait que ce fût l'astre qui dominait en sa nativité.

Chez les modernes, Montaigne a écrit qu'on devait voir en cela une certaine impulsion de volonté qui se produisait chez Socrate, sans le conseil du raisonnement; et Naudé pense que le démon familier de Socrate, qui lui était *in rebus incertis prospectator, dubiis præmonitor, periculosis viator*, n'était autre que la saine règle de sa vie, la sage conduite de ses actions, l'expérience qu'il avait des choses, le résultat enfin des vertus qui constituaient la prudence, laquelle est l'œil qui voit tout, conduit et ordonne tout, et devient en un mot l'art de la vie, comme la médecine est l'art de la santé.

GÉNOPES. *Voy*. GANIPOTES.

GEROLDSECK. Vieux château situé dans les Vosges. Selon la tradition, les rois Ariovist, Hermann, Witiking, Siegfried à l'armure de corne, et d'autres héros encore, s'y montrent à une certaine époque de l'année, et l'on croit que, dans certaines extrémités, ces anciens preux ne manqueraient pas de venir au secours des Allemands.

GESTATION. La question de la durée de la grossesse de la femme a soulevé de nom-

breuses controverses scientifiques, et donné naissance à des préjugés et de l'arbitraire.

La haute cour de justice de Friedland déclara légitime un enfant né 333 jours après la mort du père.

En Écosse, dans une circonstance, l'autorité ecclésiastique employa toute son influence pour faire rendre un jugement favorable sur une grossesse d'un an.

En 1638, la faculté de Leipzig déclara légale la naissance d'un enfant né 12 mois et 13 jours après la mort du mari de sa mère.

La faculté d'Ingolstadt légitima un enfant d'un an et huit jours ; celle de Halle, un enfant de 11 mois et 15 jours ; celle de Giessen, un enfant de 17 mois.

Le Code Napoléon et ceux d'Autriche et Wurtemberg fixent le terme légal de la gestation à 300 jours ; la législation prussienne et celle de Bavière, à 302 jours ; celle de Suisse, à 308 jours.

Le droit romain accorde 10 mois.

GHOLES. Les Arabes appellent de ce nom des espèces de spectres ou de vampires, analogues aux lamies des anciens.

Dans le commencement du XVe siècle, à Bagdad, il y avait un vieux marchand, devenu riche dans le commerce, qui n'avait pour héritier qu'un fils qu'il aimait tendrement. Il avait résolu de le marier avec la fille d'un autre commerçant, fille riche également, mais fort laide. Aboul-Hassan, le fils du vieux marchand, à la vue du portrait de sa future, demanda un délai pour se décider au mariage : mais pendant l'intervalle, il s'enflamma d'amour pour la fille d'un sage, élevée dans les sciences les plus sublimes, et il dit alors à son père : — Vous savez que jusqu'ici je n'ai su que vous obéir ; j'ose, aujourd'hui, vous supplier de m'accorder une épouse de mon choix. » Après ces paroles, il se prononça contre la personne qu'on lui proposait et fit connaître à son père celle qu'il aimait.

Le vieillard résista quelques jours ; mais, voyant la volonté de son fils inébranlable, il alla trouver le sage et lui demanda sa fille. Il l'obtint. Le bonheur de cet hymen fut grand d'abord ; mais au bout de trois mois, passés dans l'ivresse, Aboul-Hassan s'aperçut que son épouse, Nadilla, quittait la couche nuptiale pendant la nuit, et ne revenait qu'une heure avant le jour. Cette absence nocturne l'inquiéta et il voulut en pénétrer la cause. Il la suivit une fois et la vit entrer dans un cimetière. Il s'y introduisit aussi. Nadilla s'enfonça sous un grand tombeau, éclairé de trois lampes funèbres, et se réunit à des gholes pour partager leurs festins effroyables. Nadilla, qui ne mangeait pas le soir, réservait son appétit pour des cadavres. Comme Aboul-Hassan, parmi ces vampires, eût succombé, il retint son indignation et regagna son lit. Sa femme l'y rejoignit après son horrible repas qu'avaient excité des chansons infernales. Son époux ne lui dit rien dans la journée ; mais, à la nuit tombante, il voulut que Nadilla prît part à une collation. Elle s'excusa comme d'habitude ; il insista longtemps, et s'écria enfin avec colère : — Vous aimez mieux aller souper avec les gholes. » Nadilla resta muette, pâlit, frémit de rage et gagna en silence le lit de son époux. Mais au milieu de la nuit, lorsqu'elle le crut plongé dans le sommeil le plus profond, elle lui dit d'une voix sombre : — Tiens, expie ta curiosité sacrilége ! » En même temps elle se jeta sur lui, le saisit à la gorge, lui ouvrit une veine, et se disposa à boire son sang.

L'époux, qui ne dormait pas, s'échappa avec violence des bras de Nadilla, la frappa et lui donna la mort. La jeune ghole fut enterrée le lendemain.

Trois jours après, au milieu de la nuit, elle apparut à Aboul-Hassan, le saisit de nouveau à la gorge et tenta de l'étouffer. La fuite seule le préserva.

Le veuf fit ouvrir le tombeau de Nadilla qu'on trouva comme si elle eût été vivante, c'est-à-dire qu'elle semblait respirer encore dans son cercueil. On alla à la maison du sage. Il avoua que sa fille, mariée précédemment à un officier du calife, et s'étant livrée aux plus infâmes débauches, avait été tuée par son mari, mais qu'elle était sortie de son tombeau et avait repris la vie ; que c'était une femme vampire. On exhuma son corps, on le brûla sur un bûcher, on jeta ses cendres dans le Tigre, et l'Arabie fut délivrée d'un monstre (*Histoire des sorciers*, par FORNARI).

GHOOLÉE-BEENBAN. Sorte de démon que les Afghans disent habiter leur désert, et auquel ils donnent des instincts barbares.

GIMI. L'un des noms que les musulmans donnent à leurs génies.

GIROFLÉE. Dans le pays Castrais, les femmes ont la coutume, le jeudi saint, de mettre dans leur poche des graines de violier mêlées avec de la terre, et, durant le *Stabat*, elles agitent vivement ce mélange, convaincues qu'elles sont que ce moyen leur procurera des fleurs doubles.

GLAS-LICH, ou SORCIÈRE DES NUITS. Démon femelle des Écossais, dont les longs bras vous saisissent au passage, si vous êtes assez hardi pour continuer votre chemin quand vous l'apercevez. Elle suspend le malheureux qu'elle étrangle, au plus haut sapin de Knoidart.

GLOSSOPÈTRES. Ce nom, qui signifie *langues pétrifiées*, a été donné à des dents fossiles qui se rencontrent en assez grand nombre dans la Toscane, la Sicile, la Touraine, les Landes bordelaises, etc. Elles étaient aussi très-communes à Malte, autrefois, et les croyances d'alors voulaient que ce fussent les langues de vipères que saint Paul aurait changées en pierre lorsqu'il aborda dans cette île. Aussi les recueillait-on avec dévotion, et les regardait-on, non-seulement comme une sorte de talisman contre les maléfices, mais encore comme un spécifique dans une foule de maladies.

GNOMES ou POULPIQUETS. Les Bretons donnent ces noms à des nains plus ou moins contrefaits, qui dérobent quelquefois des trésors pour les enfouir dans des lieux où on ne peut plus les retrouver; ou bien qui indiquent à quelques privilégiés les endroits où sont enterrés des richesses immenses. Les Scandinaves avaient aussi de ces nains qu'ils appelaient *Duergas*, et dont le langage était désigné par la dénomination de *Dwerga-mal*. Ils possédaient aussi de petits satyres nommés *Mennings*.

Les Lapons ont une grande vénération pour les gnomes; ils pensent qu'ils leurs doivent la découverte qu'ils font de nouvelles mines; et lorsque celles où ils travaillent ne produisent pas suffisamment, ils sont convaincus que les gnomes se sont éloignés de ces endroits et ne les protégent plus, en se mêlant à leur besogne et en la partageant. Ils croient aussi que ces génies souterrains sont très-avides de parfums, et ils leur en font des offrandes.

Voici deux histoires de gnomes rapportées par les frères Grimm, dans leurs *traditions allemandes*

« En 1653, Winkelmann se rendait de la Hesse à Oldenbourg, en passant par l'Osènberg. Il fut surpris par la nuit dans le village de Bümmerstett. Un cabaretier, âgé de cent ans, lui raconta que, du vivant de son père, sa maison était bien achalandée, mais que maintenant elle allait fort mal; que du temps où son grand-père brassait de la bière, des gnomes vinrent de l'Osenberg chercher de la bière toute chaude encore dans la cuve; qu'ils la payèrent avec une monnaie inconnue, mais de bon argent. Il ajouta encore qu'un jour d'été un petit vieillard vint chercher de la bière, mais qu'en ayant trop bu, il s'endormit. S'étant réveillé et voyant qu'il s'était arrêté trop longtemps, le bon petit vieux se mit à pleurer amèrement, disant : — Ah! mon père va me battre pour mon retard. Il se leva donc précipitamment et partit, mais il oublia d'emporter sa cruche à bière, et on ne le revit pas depuis. Enfin, il termina en disant que son père avait donné cette cruche en dot à sa fille, et que, tant que la cruche était restée dans la maison, les chalands y avaient abondé; mais que depuis quelque temps qu'elle était cassée, tout allait de travers et semblait s'être brisé avec elle. »

« Il y avait en 1664, tout près de Dresde, un jeune berger qui gardait les troupeaux du village. Tout à coup il vit à quelque distance de lui, une pierre de moyenne grosseur qui se mouvait et bondissait. Dans sa surprise il s'approcha, regarda la pierre et l'enleva. Immédiatement après il vit sortir de dessous un petit gnome qui se planta devant lui et lui dit : — J'avais été condamné à rester sous cette pierre; mais, puis que tu m'as délivré, je vais t'en récompenser. Donne-moi du travail pour que je puisse faire quelque chose. Le berger tout étonné lui dit : — Eh bien! tu vas m'aider à garder mes brebis. Le petit homme s'en acquitta avec zèle jusqu'au soir et lui dit alors : — Je vais aller avec toi. « Mais le berger lui répondit : — Je ne puis t'emmener à la maison, j'ai un beau-père, des frères et des sœurs, et mon beau-père, me battrait certainement si je lui amenais une personne de plus, qui rendrait sa maison plus petite. — Mais, répliqua l'esprit, si, après m'avoir reçu une fois, tu ne veux plus de moi, tu dois au moins me procurer un autre gîte. Le berger lui désigna la maison de son voisin, qui n'avait point d'enfants; le gnome s'y rendit, mais il arriva que le pauvre voisin ne put plus s'en defaire. »

On confond assez généralement les *gnomes* avec les *nains*, et en effet ce sont tous hommes de petite taille, habitant également les entrailles de la terre. Cependant les gnomes se montrent habituellement serviables, tandis que les nains sont presque toujours d'un naturel méchant.

GOBELIN. En Ecosse et en France, on donne ce nom à des revenants, spectres ou fantômes. Le spectre écossais a cela de particulier qu'il existe avant comme après la mort de chaque homme dont il est *l'ombre*. Avant la mort, il s'appelle *wraith :* tout individu qui s'aperçoit ainsi, n'a plus que le temps de faire son testament. En Normandie, le Gobelin n'est point un spectre, mais bien un génie familier qui revêt diverses formes pour exercer ses malices, lesquelles toutefois prouvent qu'il est au fond plus espiègle que méchant. Dans certaines localités on recommande de les nourrir avec soin, parce qu'ils apportent, dit-on, à leur maître, du blé volé dans les greniers d'autrui.

GOBES. Nom vulgaire que l'on donne aux corps sphériques que l'on trouve quelquefois dans l'estomac des ruminants et que scientifiquement on appelle egagrophiles. Beaucoup de gens, dans la campagne, croient que ces boules proviennent d'un sort qui a été jeté sur les animaux qui les produisent.

GOGUIS. Démons des Japonais. Ils ont la forme humaine et s'emparent des pèlerins pour les obliger à se placer sur le plateau d'une balance, où ils les interrogent sur les péchés qu'ils ont commis. Si les goguis sont mécontents de la confession, ils pèsent de telle sorte sur la balance, que le pèlerin tombe aussitôt dans un précipice où il se brise les membres.

GONIN. Nom que l'on donnait jadis, en France, aux sorciers, aux devins et aux charlatans.

GORES. *Voy.* GAURIKS.

GORSEDDEN. Sorte de roches élevées où prenaient place les druides pour rendre leurs oracles ou se livrer à leurs enseignements.

GOURM. Divinité des Gaulois qui fut un objet de superstition populaire jusqu'au XVIIe siècle. C'était un chien dont l'histoire était analogue à celle du loup *fenris* des Scandinaves. Or voici ce qu'était le loup fenris. Sa taille était prodigieuse, et sa force était telle qu'il rompait les plus lourdes chaînes et les liens les plus étroits. Cependant, dans la

lutte qui eut lieu entre les géants et les dieux, il se laissa prendre dans un lacet que fit un nain pour s'emparer de lui, et demeura ainsi retenu depuis ce moment, par ce lacet, dont l'une des extrémités passait dans un rocher enfoncé profondément en terre. Dans cette situation, le fenris faisait entendre d'horribles hurlements qui retentissaient au loin, et l'écume qui s'échappait de sa gueule était en si grande abondance qu'elle formait un fleuve.

GRAINS. Dans quelques provinces, on fait usage de grains bénits pour apaiser les tempêtes, se garantir du tonnerre et éteindre les incendies. On attribue à ces mêmes grains la propriété de guérir la peste, la fièvre et un grand nombre de maladies.

GRANDS (Des). On s'est plaint dans tous les temps et l'on se plaindra toujours plus ou moins, de l'impertinence ou de la cruauté des grands. Il y a cependant des gens qui tenteront de vous faire considérer cela comme un préjugé. Ecoutez plutôt ce que nous dit le vicomte de Ségur à propos du czar Pierre le Grand, qui avait l'habitude d'administrer des coups de bâton aux seigneurs de sa cour : « Un coup de bâton de sa part présageait ordinairement le retour prochain de sa bienveillance. Semblable à la foudre, sa colère éclatait, son bras frappait, et le calme renaissait bientôt. Les battus recevaient le même accueil que s'ils n'eussent pas été punis. » C'est consolant, qu'en dites-vous?

Cela nous rappelle les divertissements tout à fait excentriques de certains grands personnages. Le plus ordinaire de Moussey Ismaël, roi de Maroc, était, dans un même temps, de monter à cheval, de tirer son cimeterre et de couper la tête à l'esclave qui lui tenait l'étrier. Grégoire de Tours parle d'un certain duc de Ranching qui, lorsque suivant l'usage, un de ses serviteurs tenait devant lui, pendant ses repas, un cierge allumé, exigeait que ce serviteur eût les jambes nues, et qu'il appliquât sur elles le flambeau jusqu'à ce qu'il fût éteint. Alors il le lui faisait rallumer pour recommencer jusqu'à ce que les jambes du patient fussent entièrement brûlées. Cromwell jeta un jour des charbons ardents dans les bottes d'un de ses officiers

Les anciens, comme on doit bien le penser, n'étaient pas sous ce rapport plus gracieux que les modernes. Héliogabale faisait quelquefois tomber de la voûte de son superbe salon une si grande abondance de fleurs sur les parasites, que plusieurs en étaient étouffés. Une autre fois il faisait préparer autour d'une table ronde un lit en forme d'arc appelé *sigma*. Il faisait placer sur ce lit, aujourd'hui huit hommes chauves, demain huit goutteux; un autre jour huit noirs; après cela huit grisons, huit maigres, huit gros qui étaient si pressés qu'à peine pouvaient-ils se remuer et porter la main à la bouche, pendant que lui et toute sa cour se divertissaient à voir leur contenance. Il lui arrivait souvent, et c'était là un de ses moindres divertissements, de faire faire le *sigma* de cuir, et de le faire remplir d'eau au lieu de laine; puis, dans le temps que ceux qui l'occupaient ne songeaient qu'à bien manger et à bien boire, il faisait lâcher secrètement un robinet qui était caché sous la courte-pointe; le *sigma* s'aplatissait, et ces pauvres gens tombaient le nez sur la table.

Dion Cassius raconte qu'après sa victoire sur les Gètes, Domitien voulant témoigner sa satisfaction à des gens de toute classe, les invita à des festins et à des fêtes; mais il réserva aux sénateurs et aux chevaliers une surprise à laquelle ils ne s'attendaient guère. Il fit peindre en noir toutes les parties extérieures et intérieures d'une maison, et, après avoir fait disposer des siéges de la même couleur dans une salle, il y fit introduire tous ses invités auxquels il avait interdit d'amener aucun serviteur. Lorsqu'ils furent assis, il fit placer près de chacun d'eux une petite colonne carrée et relevée en forme de tombeau, sur laquelle leur nom était écrit et qu'éclairait une lampe sépulcrale. Vinrent ensuite de jeunes pages, nus, noircis et ressemblant aux mânes des idoles, lesquels pages se mirent à exécuter une sorte de danse infernale autour des sénateurs et des chevaliers, ce qui étonnait grandement ceux-ci et leur causait quelque effroi. Après avoir dansé, les pages s'assirent aux pieds des conviés et l'on procéda aux cérémonies prescrites pour les funérailles. Cela fait, on apporta des plats noirs sur lesquels se trouvaient des mets également noirs, et on les disposa devant les invités qui crurent fermement qu'on allait leur couper la gorge, et, pour les entretenir dans cette appréhension, Domitien ne cessait de leur parler de meurtres, de carnages et de morts. Cet étrange festin achevé, l'empereur fit reconduire chaque convive, par un personnage inconnu et vêtu de noir, d'une manière bizarre; mais, à peine de retour au logis, tous reçurent immédiatement l'ordre de revenir à la maison, et ce ne fut pas sans frayeur qu'ils s'y présentèrent de nouveau. Cependant, cette fois, l'empereur ne les avait mandés que pour leur distribuer, soit une colonne d'argent, soit une pièce de la vaisselle de prix qui avait servi au festin, et il joignit même à chaque chose le don de l'un des pages qui avaient figuré parmi les démons; mais qui alors s'étaient blanchis et couverts de riches habits.

GRAVITATION UNIVERSELLE.—« Quoique Newton, » dit l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, « eût dû songer à l'atmosphère terrestre en imaginant son système de la gravitation universelle, on peut cependant l'excuser en quelque sorte, parce qu'il ne connaissait pas toutes les observations faites après sa mort. Mais comment les géomètres-astronomes et les physiciens qui ont fait ou connu ces observations, n'ont-ils pas su conclure de là que cette gravitation n'était point réelle, et que

la pesanteur terrestre ne dépassait point notre atmosphère? En effet, d'après plusieurs expériences entreprises avec le pendule sur les montagnes du Pérou, Bouguer, l'un des académiciens français qui allèrent vers l'équateur mesurer un peu plus de trois degrés du méridien terrestre, reconnut que la pesanteur à l'équateur et au niveau de la mer, exprimée par l'unité, n'était plus que de 0,998816 sur le sommet du Pichincha élevé de 14604 pieds au-dessus de ce niveau (43); et qu'ainsi à cette hauteur, la pesanteur devrait être réduite à zéro. Elle serait même nulle à 885 lieues et demie, si l'on se fondait seulement sur l'observation que le même astronome fit à Quito à 8796 pieds de hauteur; car la pesanteur y fut de 0,999249; ce qui indiquait une diminution de 0,000751. Mais la pesanteur n'est point circonscrite en-deçà de 835 ou de 900 lieues : ses limites sont un peu plus éloignées de la surface de la terre. Effectivement ces deux observations de Bouguer, comparées entre elles, prouvent qu'en s'élevant au haut de l'atmosphère, la diminution de la pesanteur n'est pas proportionnelle à la distance parcourue, et qu'elle devient de plus en plus moindre à égales distances. Car si cette diminution était uniforme, elle aurait dû être au sommet du Pichincha de 0,001246; tandis qu'elle n'a été observée que de 0,001184. Or, en comparant les divers termes ensemble, on trouvera qu'au Pérou la pesanteur s'étend jusqu'à 1420 lieues au delà de la surface de la mer; et comme cette expérience du pendule a été faite dans notre atmosphère, il s'ensuit que lorsqu'elle ne pourrait plus avoir lieu par le raccourcissement successif et enfin total du pendule, ce dernier cesserait nécessairement d'être dans cette atmosphère. Donc celle-ci et la pesanteur ont les mêmes limites; donc aussi, puisque l'effet de la pesanteur ne saurait se faire sentir sur le pendule au delà de notre fluide atmosphérique, il faut conclure que, hors des atmosphères, il n'y a ni attraction ni gravité. Ainsi cette observation de Bouguer doit prouver évidemment à tout esprit raisonnable, que, puisque la hauteur de cette atmosphère et les limites de la pesanteur ne sont point au Pérou au delà de 1420 lieues, la gravitation terrestre ne doit pas s'étendre jusqu'à la lune, et qu'elle ne suit point dans sa diminution la raison inverse du carré des distances.

« Ce qui a empêché nos géomètres d'entrevoir ces derniers résultats lorsqu'ils ont parlé des observations de Bouguer, c'est qu'ils ont voulu comparer la hauteur de Quito et du Pichincha avec le rayon terrestre; cependant la nature des expériences de Bouguer le défendait, puisque ce n'est point au centre, mais à la surface de notre globe que cet astronome a fixé la base de ses opérations; c'est à cette surface qu'il a exprimé la pesanteur par l'unité; c'est enfin à proportion de son éloignement de cette surface qu'il calculait la diminution de la pesanteur ou qu'il raccourcissait le pendule. Bouguer n'a donc pas eu égard au demi-diamètre de la terre dans l'évaluation de cette diminution ou de cet accourcissement, et on ne doit pas non plus le faire entrer, ce demi-diamètre, dans la théorie de la gravitation.

« Maintenant, qu'on s'évertue tant qu'on voudra pour commenter, suivant sa fantaisie, cette observation de Bouguer; qu'on entasse théories sur théories, calculs sur calculs pour faire prévaloir la gravité universelle imaginée par Newton, cette observation est là pour déposer contre elle, et démontrer à la postérité, qui ne sera pas toujours newtonienne, tout le faux de ces théories. Mais ce n'est pas seulement cette expérience que Bouguer fit sans pressentir sa future destinée, qui dément cette hypothèse favorite; tous les phénomènes qu'on invoque en sa faveur, et qu'on a mal expliqués, font écho, sans qu'on s'en doute, pour attester le néant de cette hypothèse. »

GRÊLE. On voit communément tomber des grêlons de la grosseur d'une noisette. Les physiciens en citent qui étaient gros comme un œuf, quelquefois comme le poing, et d'autres dont le poids dépassait 500 grammes. Après cela on a rangé parmi les exagérations et le merveilleux, ce que des écrivains ont rapporté de grêlons qui, sous le règne de Charlemagne, par exemple, avaient 15 pieds de long sur 6 de large, et 11 d'épaisseur; et de ceux qui, sous Tippo-Saïb, étaient gros, disait-on, comme des éléphants. Cependant, des observateurs de nos jours, gens dignes de foi, ont vu tomber, non pas des grêlons proprement dits, mais des corps allongés, d'une dimension remarquable, de véritables masses de glace, ce qui rendrait moins extraordinaire le récit des vieux auteurs. Lorsqu'il s'agit de phénomènes physiques, il ne faut jamais se hâter de condamner même ce qui semble condamnable, parce que, dans cet ordre de choses, la nature fait souvent appel du jugement de l'homme.

GRENOUILLE. Le peuple, en Angleterre, est persuadé que les grenouilles pissent, et il raconte à ce sujet une foule d'histoires. Ce même peuple, par un préjugé dont la définition nous est inconnue, exerce rarement ses lourdes et grossières railleries, ainsi que ses caricatures sur le Français, sans y faire figurer des grenouilles.

En Tartarie, on explique les tremblements de terre par ce mythe, que lorsque Dieu eut formé la terre, il lui donna pour support le dos d'une grenouille, et que chaque fois que cet animal secoue la tête ou remue les jambes, il ébranle la portion du globe qui repose sur l'une de ces parties.

GREOGACH. Les Ecossais faisaient anciennement, le dimanche, des libations en l'honneur de cet esprit qu'ils appelaient le vieillard à la longue barbe.

(43) *Expos. du syst. du monde.*

GRIFFON. Animal qui figure dans les légendes du moyen âge, et que l'on regarde généralement comme fabuleux; mais s'il fallait s'en rapporter à Brown, les griffons existeraient réellement et offriraient dans leur forme, celle de l'aigle par devant, et celle du lion par derrière.

GRIGRI. Les Canadiens nomment ainsi un démon familier qui habite leurs forêts.

GRILLON. Beaucoup d'habitants de la campagne ont une sorte de vénération pour cet insecte, qu'ils regardent comme un hôte protecteur de leur foyer. Son cri leur cause de la satisfaction : ils le regardent toujours comme un heureux présage.

« Dans toutes les montagnes du Jura, particulièrement au Val-de-Miéges, dit M. Désiré Monnier, on professe une singulière estime pour le grillon domestique, dont le chant, assez monotone à la vérité, mais joyeux, est de bon augure pour la maison dont il est devenu l'hôte invisible et bienveillant. On se félicite d'être l'objet de son choix, et l'on est sûr de jouir de sa protection, aussi longtemps qu'on lui témoigne du contentement et des égards. On se garderait donc bien d'expulser les grillons de chez soi, pour éviter leur cri nocturne autour des foyers dont ils recherchent la douce chaleur : ce serait un acte de folie aux yeux de bien des gens, car c'est comme si l'on bannissait de sa demeure un élément de prospérité.

« M. Thévenin, du Vaudioux, m'assure avoir connu à Billecul un honnête fermier qu'un pareil hôte avait favorisé de sa présence, et qui avait pour lui une bien sincère affection. Comme il était marchand de blé, il aimait à prendre conseil de l'ami solitaire de son âtre enfumé; et, la veille d'une foire en tel ou tel endroit, il ne manquait pas d'être averti par son cri prophétique, qu'il ferait bien de se rendre au marché; ou, par son silence, qu'il serait prudent de rester à la ferme. Aussi le métayer faisait-il d'excellentes affaires. »

Les Anglais surtout ont une affection presque religieuse pour le grillon, et leur écrivain si populaire, Dickens, a intitulé l'un de ses plus jolis contes : *Le grillon du foyer*. Nous en extrayons ce fragment :

« ... Tenez, dit John à sa femme, avec sa façon lente de parler, le grillon est plus gai qu'il ne l'a jamais été ce soir.

« — Il nous portera bonheur, John; il nous a toujours porté bonheur. Et puis avoir un grillon dans son foyer, c'est le hasard le plus heureux qui puisse arriver à un ménage.

« John la regarda, comme si l'idée lui passait par la tête qu'elle était son grillon, et que dès lors il était tout à fait de son avis; mais c'était probablement une de ces impressions fugitives qu'il ne pouvait fixer, car il ne dit rien.

« — La première fois que j'entendis sa note joyeuse, John, c'est le soir même que vous m'amenâtes chez vous, et que je devins la souveraine de votre intérieur. Il y a près d'un an de cela. Vous le rappelez-vous?

« Oh! oui, John se le rappelait. J'en jurerais pour lui.

« — Son cri, continua Dot, saluait ma bienvenue; il me sembla plein de promesses et d'encouragements. Il me sembla qu'il me disait que vous seriez bon et aimable pour moi, et que vous ne vous attendiez pas (c'est une crainte que j'avais alors, John) à trouver une tête bien raisonnable sur les épaules de votre petite folle de femme.

« John caressa d'un air pensif la tête de Dot comme s'il voulait dire qu'assurément il ne s'y attendait pas et qu'il n'avait pas à se plaindre de ce qu'il avait trouvé. Et il avait raison.

« — Le grillon disait la vérité, John, quand il semblait s'exprimer ainsi, car vous avez toujours été pour moi le meilleur, le plus sensé, le plus affectionné des époux. Notre maison est une heureuse maison, John, et c'est ce qui fait que j'aime tant le grillon.

« — Et moi aussi je l'aime bien, Dot, dit le messager.

« — Je l'aime pour toutes les fois qu'il a chanté, pour toutes les pensées que son innocente musique m'a inspirées. Quelquefois, à la tombée de la nuit, quand je sentais le vide de ma solitude, c'était avant que Baby vînt me tenir compagnie et égayer tout le logis, quand je pensais combien vous seriez isolé si je mourais, combien je le serais moi-même si je pouvais sentir que vous m'aviez perdue, cher ami, son cricri parti du foyer semblait m'annoncer une autre petite voix bien douce, bien chère à mon cœur, dont le premier son a dissipé mon chagrin comme un rêve! Et quand je craignais — car il fut un temps où je craignais cela — quand je craignais que notre mariage ne fût un lien mal assorti, moi étant si jeune et vous ayant l'air d'un tuteur plutôt que d'un mari, et que vous ne parvinssiez pas, malgré tous vos efforts, à savoir m'aimer, son cricri me redonnait du courage et me remplissait d'une nouvelle confiance. Je pensais à tout cela ce soir en vous attendant, John; et c'est ce qui fait que j'aime tant le grillon.

« — Et moi aussi, répéta John. Mais, Dot, comment pouviez-vous craindre que je ne parvinsse pas à vous savoir aimer? Je le savais longtemps avant de vous installer ici comme la petite souveraine de mon logis et du grillon de mon foyer, Dot! »

GRIMM. L'un des esprits des Norwégiens. « C'est, » dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, « un musicien magique qui habite les torrents, les cascades, et surprend, par ses étranges mélodies, l'oreille et l'âme des passants. Le grimm ne craint pas d'enseigner aux hommes les secrets de son art. Il faut pour gagner son affection lui offrir un bouc. Si la victime est maigre et chétive, il

ne donne au sacrificateur que des leçons incomplètes. Si, au contraire, elle est grasse et bien choisie, il lui révèle tout le charme de son archet. Aux accords de son instrument, les arbres dansent et les cascades suspendent leur cours. »

GRIMOIRE. Talisman imaginaire dont il est surtout beaucoup parlé parmi les populations de la Normandie. C'est qu'il serait en effet d'un très-grand secours à celui qui le porterait, si on pouvait l'obtenir dans les conditions voulues; mais c'est malheureusement ce qui n'arrive jamais. Il faudrait, pour réussir, que le grimoire fût baptisé par un prêtre et nommé comme un enfant; que le prêtre conjurât les puissances infernales d'exécuter ponctuellement ce qui pourrait leur être ordonné en vertu de cette sorte de livre, et qu'il les obligeât d'envoyer une des leurs pour le signer et y apposer la griffe de l'enfer.

C'est en lisant le grimoire qu'on fait venir le diable; mais, après la lecture et à l'apparition du démon, il faut avoir soin de lui jeter à la tête une savate ou un torchon, car sans cela on s'expose à avoir le cou tordu.

On cite entre autres grimoires celui du Pape Honorius qui est accompagné d'un recueil de secrets merveilleux, parmi lesquels se trouve celui qui oblige trois demoiselles à venir danser dans une chambre. Mais il faut que cette chambre soit parfaitement lavée; qu'on n'y remarque rien d'accroché ni de pendu; qu'on mette sur la table une nappe blanche, trois pains de froment et trois verres d'eau : puis qu'on se couche et qu'on dise :

Bestioirum, consolation, viens à moi, vertu créon, créon, créon, je chante la louange du Tout-Puissant et je ne meurs pas; je suis maître du parchemin : par ta louange, prince de la montagne, fais taire mes ennemis, et ordonne-moi de jouir de ce que tu sais bien.

Après cette conjuration, les trois personnes qu'on veut voir viennent, se mettent à table, dansent et font tout ce qu'on exige. Il vient trois hommes si c'est une femme qui convoque, et trois femmes si c'est un homme qui opère. On choisit dans ces trois la personne qui plaît le plus; on l'appelle, elle se place près de vous, et bientôt vous révèle des trésors cachés; mais au coup de minuit tout disparaît.

Le même grimoire contient une foule d'autres secrets analogues.

On vante beaucoup aussi *Le grand grimoire avec la grande clavicule de Salomon, du grand Agrippa.* Ce livre contient la magie noire et les forces infernales, invention de l'auteur pour découvrir les secrets et soumettre tous les esprits.

L'impression de ces ouvrages merveilleux se faisait jadis sans indications de date et de lieu.

GROAC'H ou GRAC'H. Ce mot breton signifie proprement *vieille femme*, et on nommait ainsi les druidesses qui avaient leur collége dans une île voisine des côtes de l'Armorique, qui fut appelée pour cela île de Groac'h, et plus tard, par corruption, Groais ou Groix. Dans la suite, on désigna et l'on désigne encore par Groac'h, en Bretagne, une sorte de fée ayant puissance sur les éléments et habitant particulièrement les eaux. A Vannes, les Groac'hs sont des nymphes qui fixent leur demeure dans les puits.

Dans son *Foyer breton*, Émile Souvestre raconte cette tradition d'un Groac'h de l'île du Lok.

« Tous ceux qui connaissent la *terre de l'église* (Lan-illis) savent que c'est une des plus belles paroisses de l'évêché de Léon. Là, il y a toujours eu, outre les fourrages et les blés, des vergers qui donnent des pommes plus douces que le miel de Sizun, et des pruniers dont toutes les fleurs deviennent des fruits.

« Dans les temps anciens, il y avait à Lan-illis un jeune homme qui s'appelait Houarn Pogamm et une jeune fille nommée Bellah Postik. Tous deux étaient cousins à la mode du pays, et leurs mères, quand ils étaient tout petits, les avaient élevés dans le même berceau, comme on le fait des enfants que l'on destine à être un jour maris ou femmes, avec la permission de Dieu. Aussi avaient-ils grandi en s'aimant de tout leur cœur. Mais leurs parents étaient morts l'un après l'autre, et les deux orphelins, qui n'avaient pas d'héritage, furent obligés de se mettre en service chez le même maître.

« Ils auraient pu s'y trouver heureux; mais les amoureux ressemblent à la mer qui se plaint toujours.

« — Si nous avions seulement de quoi acheter une petite vache et un pourceau maigre, » disait Houarn, « je louerais à notre maître un morceau de terre, le curé nous marierait, et nous irions demeurer ensemble.

« — Oui, » répondait Bellah, avec un gros soupir; « mais nous vivons dans des temps si durs! Les vaches et les porcs ont encore renchéri à la dernière foire de Ploudalmezeau; pour sûr, Dieu ne s'occupe plus comment le monde va.

« — J'ai peur qu'il ne faille attendre longtemps, » reprenait le jeune garçon, « car ce n'est jamais moi qui finis les bouteilles, quand je bois à l'auberge avec des amis!

« — Bien longtemps, » répliquait la jeune fille; « car je n'ai pu réussir à entendre le coucou chanter.

« Ces plaintes recommencèrent tous les jours, jusqu'à ce que Houarn eût enfin perdu patience. Il vint trouver un matin Bellah qui vannait du blé dans l'aire, et lui annonça qu'il voulait partir pour chercher fortune.

« La jeune fille fut bien affligée à cette nouvelle, et fit tout ce qu'elle put pour le retenir; mais Houarn, qui était un garçon résolu, ne voulut rien écouter.

« — Les oiseaux, » dit-il, « vont devant eux, jusqu'à ce qu'ils aient rencontré un champ de grain, et les abeilles jusqu'à ce qu'elles trouvent des fleurs pour faire leur miel; un homme ne peut avoir moins de raison

que des bêtes volantes. Moi aussi, je vais chercher partout ce qui me manque, c'est-à-dire le prix d'une petite vache et d'un pourceau maigre. Si vous m'aimez, Bellah, vous ne vous opposerez pas davantage à un projet qui doit hâter notre mariage.

« La jeune fille comprit qu'elle devait céder, et quoique le cœur lui tournât, elle dit à Houarn :

« — Partez, à la garde de Dieu, puisqu'il le faut; mais, avant, je veux partager avec vous ce qu'il y a de meilleur dans l'héritage de mes parents.

« Alors elle conduisit le jeune garçon à son armoire et en tira une clochette, un couteau et un bâton.

« — Ces trois reliques, dit-elle, ne sont jamais sorties de la famille. Voici d'abord la clochette de saint Kolédok; elle a un son qui se fait entendre, quelle que soit la distance, et qui avertit nos amis des périls que nous courons. Le couteau a appartenu à saint Corentin, et tout ce qu'il touche échappe aux enchantements des magiciens ou du démon. Enfin, le bâton est celui que portait saint Vouga; il vous conduit où vous voulez aller. Je vous donne le couteau pour vous défendre des maléfices, la clochette pour me faire connaître vos dangers, et je garde le bâton pour vous rejoindre si vous avez besoin de moi.

« Houarn remercia sa promise, il pleura un peu avec elle, comme il le faut toujours quand on se sépare, puis il s'en alla vers les montagnes.

« Mais c'était alors comme aujourd'hui; et, dans tous les villages où il passait, Houarn était poursuivi par les mendiants, qui, parce que ses braies étaient entières, le prenaient pour un seigneur.

« — Par ma foi, pensa-t-il, ceci est un pays où je vois plus d'occasions de dépenser que de faire fortune : allons plus loin.

« Il continua donc, en descendant, jusqu'à la côte, et arriva à Pontaven, qui est une jolie ville bâtie sur une rivière bordée de peupliers.

« Là, comme il était assis à la porte de l'auberge, il entendit deux saulniers qui causaient en chargeant leurs mules et parlaient de *la Groac'h de l'île du Lok*. Houarn demanda ce que c'était; ils lui répondirent que l'on donnait ce nom à une fée qui habitait le lac de la plus grande des glénans, et que l'on disait aussi riche à elle seule que tous les rois réunis. Bien des gens étaient allés déjà dans l'île pour s'emparer de ses trésors, mais aucun n'était revenu.

« Houarn eut, tout de suite, la pensée de s'y rendre à son tour afin de tenter l'aventure. Les muletiers firent leurs efforts pour l'en détourner. Ils ameutèrent même tout le peuple autour de lui en criant que des chrétiens ne pouvaient laisser ainsi un homme courir à sa perte, et on voulut retenir de force le jeune garçon. Il remercia de l'intérêt qu'on lui montrait, et se déclara prêt à abandonner son projet, si l'on voulait seulement faire une quête dont le produit lui permettrait d'acheter une petite vache et un pourceau maigre; mais, à cette proposition, les muletiers et tous les autres se retirèrent, en répétant que c'était un entêté et qu'il n'y avait aucun moyen de le retenir.

« Houarn se rendit donc au bord de la mer, chez un batelier qui le conduisit à l'île de Lok.

« Il trouva sans peine l'étang placé au milieu de cette île et qui est entouré de gazons marins à fleurs roses. Comme il en faisait le tour, il aperçut, vers une des extrémités, à l'ombre d'une touffe de genêts, un canot couleur de mer qui flottait sur les eaux dormantes. Ce canot avait la forme d'un cygne endormi, la tête sous son aile.

« Houarn, qui n'avait jamais rien vu de pareil, s'approcha avec curiosité et entra dans la barque pour mieux la voir; mais, à peine y eut-il mis le pied, que le cygne eut l'air de s'éveiller; sa tête sortit de dessous ses plumes, ses larges pattes s'étendirent sur l'eau, et il s'éloigna brusquement du rivage.

« Le jeune homme poussa une exclamation d'effroi : mais le cygne avança plus vite vers le milieu de l'étang. Houarn voulut se jeter à la nage; alors l'oiseau enfonça son bec dans les eaux et plongea en l'entraînant avec lui.

« Le Léonard, qui ne pouvait crier sans boire la mauvaise eau de l'étang, fut forcé de se taire et parvint ainsi à la demeure de la Groac'h

« C'était un palais de coquillages qui surpassait tout ce que l'on pouvait imaginer. On y arrivait par un escalier de cristal fait de telle manière que, lorsqu'on y posait le pied, chaque marche chantait comme un oiseau des bois! Tout autour, on voyait d'immenses jardins où grandissaient des forêts de plantes marines et des pelouses d'algues vertes toutes parsemées de diamants au lieu de fleurs.

« La Groac'h était couchée, dans la première salle, sur un lit d'or. Elle était habillée d'une toile vert de mer, fine et souple comme une vague; ses cheveux noirs, entremêlés de corail, tombaient jusqu'à ses pieds, et son visage blanc et rose ressemblait, pour l'éclat, à l'intérieur d'un coquillage.

« Houarn s'arrêta, tout ébloui de voir une créature si belle; mais la Groac'h se leva, en souriant, et s'avança vers lui.

« Sa démarche était si souple, qu'on eut dit un des flots blancs qui courent sur la mer. Elle salua le jeune Léonard.

« — Soyez le bien venu, » dit-elle, « en lui faisant signe d'entrer; il y a toujours place ici pour les étrangers et pour les beaux garçons.

« Le jeune homme rassuré entra.

« — Qui êtes-vous, d'où venez-vous et que cherchez-vous? » ajouta la Groac'h.

« — On m'appelle Houarn, » répondit le Léonard. » Je viens de Lan-illis, et je cherche

« Ce fut pour elle comme un coup dans le cœur. Elle jeta un cri en disant :

« Houarn est en danger !

« Et sans attendre autre chose, sans demander conseil à personne, elle courut mettre ses habits de grand'messe, ses souliers, sa croix d'argent, et sortit de la ferme avec son bâton magique.

« Arrivée au carrefour, elle planta celui-ci dans la terre en murmurant :

De saint Vouga rappelle-toi!
Bâton de pommier, conduis-moi
Sur le sol, dans les airs, sur l'eau,
Partout où passer il me faut!

« Le bâton se changea aussitôt en un bidet rouge de saint Thégouec, peigné, sellé, bridé, avec un ruban sur chaque oreille et un plumet bleu au front.

« Bellah le monta sans balancer. Il partit d'abord au pas, puis au trot, puis au galop, et il allait si vite, que les fossés, les arbres, les maisons, les clochers passaient devant les yeux de la jeune fille comme les bras d'un dévidoir. Mais elle ne se plaignait pas, sachant que chaque pas l'approchait de son cher Houarn ; elle excitait, au contraire, le bidet, en répétant :

« — Le cheval va moins vite que l'hirondelle, l'hirondelle va moins vite que le vent, le vent va moins vite que l'éclair; mais toi, mon bidet, si tu m'aimes, il faut aller plus vite qu'eux tous; car j'ai une part de mon cœur qui souffre, la meilleure moitié de mon cœur est en danger.

« Le bidet l'entendait et courait comme une paille qu'emporte le vent, si bien qu'il arriva enfin dans l'arhés, au pied du rocher que l'on appelle *le Saut du Cerf*.

« Mais là il s'arrêta, car jamais cheval ni jument n'avait gravi ce rocher. Bellah, qui comprit pourquoi il restait immobile, recommença à dire:

De saint Vouga rappelle-toi!
Bidet de Léon, conduis-moi
Sur le sol, dans les airs, sur l'eau,
Partout où passer il me faut!

« Dès qu'elle eut achevé, des ailes sortirent des flancs de sa monture, qui devint un grand oiseau, et qui l'emporta au sommet du rocher.

« Ce sommet était occupé par un nid fait de terre de potier et garni de mousse desséchée sur lequel se tenait accroupi un petit Korandon tout noir et tout ridé, qui se mit à crier, quand il vit Bellah :

« — Voici la jeune fille qui vient pour me sauver.

« — Te sauver ! » dit Bellah, « qui es-tu donc, mon petit homme ?

« — Je suis Jeannik, le mari de la Groac'h de l'île de Lok ; c'est elle qui m'a envoyé ici.

« — Mais que fais-tu dans ce nid ?

« — Je couve six œufs de pierre, et je n'aurai ma liberté que lorsqu'ils seront éclos.

« Bellah ne put s'empêcher de rire.

« — Pauvre cher petit coq, » dit-elle, « et comment pourrais-je te délivrer ?

« — En délivrant Houarn, qui est au pouvoir de la Groac'h.

« — Ah ! dis-moi ce qu'il faut pour cela ? s'écria l'orpheline, et quand je devrais faire à genoux le tour des quatre évêchés, je commencerais tout de suite.

« — Eh bien donc, il faut deux choses, » dit le Korandon : « d'abord te présenter à la Groac'h, comme un jeune homme; puis lui enlever le filet d'acier qu'elle porte à la ceinture et l'y enfermer jusqu'au jugement.

« — Et où trouverai-je un habit de garçon à ma taille, Korandon, mon chéri ?

« — Tu vas le savoir, ma jolie fille.

« A ces mots le petit nain arracha quatre de ses cheveux roux, il les souffla au vent, en marmottant quelque chose tout bas, et les quatre cheveux devinrent quatre tailleurs dont le premier tenait un chou, le second des ciseaux, le troisième une aiguille, et le dernier un fer.

« Tous quatre s'assirent autour du nid, les jambes en forme d'X, et se mirent à préparer un costume complet pour Bellah.

« Avec la première feuille de chou, ils firent un bel habit piqué sur toutes les coutures; une autre feuille servit au gilet; mais il en fallut deux pour les grandes culottes à la mode de Léon. Enfin le cœur du chou fut taillé en chapeau, et le tronc servit à faire des souliers.

« Quand Bellah eut revêtu ce costume, on eût dit un gentilhomme habillé de velours vert doublé de satin blanc.

« Elle remercia le Korandon, qui lui donna encore quelques instructions ; puis son grand oiseau la transporta, tout d'une volée, à l'île du Lok. Là, elle lui ordonna de redevenir bâton de pommier, et elle entra dans la barque en forme de cygne qui la conduisit au palais de la Groac'h.

« A la vue du jeune Léonard, vêtu de velours, la fée parut ravie.

« — Par Satan, mon cousin, » se dit-elle, « voici le plus beau garçon qui soit jamais venu me voir, et je crois que je l'aimerai jusqu'à trois fois trois jours.

« Elle se mit donc à faire de grandes amitiés à Bellah, en l'appelant mon mignon ou mon petit cœur. Elle lui servit à goûter, et la jeune fille trouva sur la table le couteau de saint Corentin, qui avait été laissé par Houarn. Elle le prit pour s'en servir à l'occasion, puis elle suivit la Groac'h dans le jardin.

« Celle-ci lui montra les pelouses fleuries de diamants, les jets d'eau parfumés de lavande, et surtout le vivier où nageaient les poissons de mille couleurs.

« Bellah parut si enchantée de ces derniers, qu'elle s'assit au bord de la pièce d'eau afin de mieux les regarder.

« La Groac'h profita de son ravissement pour lui demander si elle ne serait pas bien aise de rester toujours en sa compagnie. Bellah répondit qu'elle ne demanderait pas mieux.

« — Ainsi tu consentirais à m'épouser sur-le-champ? demanda la fée. »

« — Oui, » répondit Bellah, « à la condition que je pourrai pêcher un de ces beaux poissons avec le filet d'acier que vous avez à la ceinture.

« La Groac'h, qui ne soupçonnait rien, prit cela pour un caprice de jeune garçon; elle donna le filet, et dit en souriant:

« — Voyons, beau pêcheur, ce que tu prendras.

« — Je prendrai le diable, cria Bellah, » en jetant le filet ouvert sur la tête de la Groac'h. Au nom du Sauveur des hommes, « sorcière maudite, deviens de corps ce que tu es de cœur.

« La Groac'h ne put que jeter un cri qui se termina par un murmure étouffé; car le vœu de la jeune fille était accompli; la belle fée des eaux n'était plus que la hideuse reine des champignons (44).

« Bellah ferma vivement le filet et courut le jeter dans un puits, sur lequel elle posa une pierre scellée du signe de la croix, afin qu'elle ne pût se soulever qu'avec celle des tombeaux, au jour du jugement.

« Elle revint ensuite bien vite vers le vivier; mais tous les poissons en étaient déjà sortis et s'avançaient à sa rencontre, comme une procession de moines bariolés, en criant de leurs petites voix enrouées:

« — Voici notre seigneur et maître, celui qui nous a délivrés du filet d'acier et de la poêle d'or.

« — Et ce sera aussi celui qui vous rendra votre forme de chrétiens, » dit Bellah, en tirant le couteau de saint Corentin.

« Mais comme elle allait toucher le premier poisson, elle aperçut tout près d'elle, une grenouille verte qui portait au cou la clochette magique et sanglotait à genoux, ses deux petites pattes posées sur son petit cœur. Bellah sentit comme un coup intérieur, et elle s'écria:

« — Est-ce toi, est-ce toi, mon petit Houarn, roi de ma joie et de mon souci?

« — C'est moi, » répondit le garçon engrenouillé.

« Bellah le toucha aussitôt de la lame qu'elle tenait, il reprit sa forme, et tous deux s'embrassèrent, en pleurant d'un œil pour le passé, et en riant de l'autre pour le présent.

« Elle fit ensuite de même pour tous les poissons qui redevinrent ce qu'ils avaient été.

« Comme elle achevait, on vit arriver le petit Korandon du Rocher du Cerf, traîné dans son nid, comme dans un char, par six grosses mouches de chêne (45) qui étaient écloses des six œufs de pierre.

« — Me voici, la jolie fille! » cria-t-il à Bellah; « le charme qui me retenait là-bas est rompu, et je viens vous remercier, car d'une poule vous avez fait un homme.

« Il conduisit ensuite les deux amants aux bahuts de la Groac'h qui étaient remplis de pierres précieuses, en leur disant d'y prendre à volonté.

« Tous deux chargèrent leurs poches, leurs ceintures, leurs chapeaux et jusqu'à leurs larges braies de Léon; enfin quand ils eurent pris tout ce qu'ils pouvaient porter, Bellah ordonna à son bâton de devenir une voiture ailée assez grande pour les conduire à Lan-illis, avec tous ceux qu'elle avait délivrés.

« Là, les bans furent publiés, et Houarn épousa Bellah, comme il le désirait depuis longtemps. Seulement, au lieu d'acheter une petite vache et un pourceau maigre, il acheta toutes les terres de la paroisse, et il y établit, comme fermiers, les gens qu'il avait amenés de l'île du Lok. »

GRONJETTE. Nom que l'on donne à une chasse des esprits qui se manifeste quelquefois dans la Mona-Danoise, île de la mer Baltique.

GUDEMAN'S CROFT. On appelait ainsi jadis, en Ecosse, une portion de terre que chaque propriétaire laissait constamment en jachère et qu'il consacrait, sans l'avouer ouvertement, au génie du mal. C'était comme le *temenos* d'un temple païen. Cet usage était général, et l'Eglise finit par le proscrire comme impie et blasphématoire; toutefois, les monticules et les terrains que la génération actuelle sait avoir été ainsi dédiés, sont toujours pour elle un objet de superstition, et l'on croit qu'en les livrant à la charrue on s'expose à susciter des orages et des tempêtes.

GUELHÉRÈS. *Voy.* LAVANDIÈRES.

GUERRE. Lorsque les indigènes des îles Moluques veulent savoir si une guerre projetée sera heureuse, ils procèdent à la cérémonie que voici: on donne un grand coup de hache à un arbre, et on laisse l'instrument dans l'ouverture qu'il a faite. Si la hache s'y remue d'elle-même, c'est un bon signe; si, au contraire, elle demeure immobile, il est prudent de ne point commencer les hostilités.

GUI. Cette plante porte le nom de *Besq* dans la montagne Noire, département du Tarn, et les habitants de la contrée croient encore, comme le faisaient les druides et les Gaulois, que le végétal parasite, pris en breuvage et appliqué sur l'estomac, est un remède efficace contre le venin de quelque espèce qu'il soit. Dans quelques localités, on pense aussi que si l'on suspend à un arbre une branche de gui avec une aile d'hirondelle, les oiseaux y accourront de deux lieues à la ronde.

Quelques écrivains ont avancé que la cérémonie druidique du gui s'était perpétuée en Bretagne dans une fête où l'on crie *gui-na-né*, c'est-à-dire *voilà le gui*. Voici ce qu'Emile Souvestre écrit à ce sujet:

« J'ignore dans quelle langue *gui-na-né* signifie *voilà le gui*; mais à coup sûr ce n'est

(44) Les Bretons appellent les champignons les trônes des crapauds.
(45) Les Bretons désignent ainsi les hannetons.

ni en celtique ni en grec. Le cri jeté à l'occasion de cette fête, qui se célèbre vers les derniers jours de décembre, est *egui-na-né*, nom dans lequel on a voulu voir *au gui l'an neuf*. On a dit à ce sujet que les Bretons avaient conservé cet usage depuis les druides, et que le cri *au gui l'an neuf* est celui qu'ils poussaient lors de la moisson du gui, au renouvellement de l'année. Mais il y a dans cette explication une incroyable distraction; car, que l'on nie ou que l'on accorde l'identité du bas-breton et du celtique, au moins faudra-t-il admettre que les Celtes ne parlaient pas français. Comment alors auraient-ils pu transmettre aux habitants qui leur succédèrent dans l'Armorique un cri français?

« Il est probable, comme le dit dom Le Pelletier, que *egui-na-né*, au lieu d'être du français mal orthographié, est du breton mal prononcé, et que ce mot est une corruption de *enghin an eit*, le blé germe. Cela est d'autant plus probable, que l'on appelle la fête du dernier samedi de l'année l'*eghinat*, et que le même nom est donné aux étrennes que l'on demande à cette occasion.

« En criant *le blé germe*, les Celtes voulaient sans doute rappeler un fait important qui se liait à la fête du soleil, laquelle se célébrait alors; ils jetèrent ce cri comme plus tard les Chrétiens celui de *noël*. Dom Le Pelletier pense, lui, qu'en prononçant ce mot, les Bretons peuvent faire allusion à ces paroles prophétiques chantées dans les jours de l'Avent et qui sont accomplies à la Nativité de Jésus-Christ : *Aperiatur terra et germinet Salvatorem*. (*Isa.* XLV, 8.) Mais cette opinion me semble peu fondée.

« Ce qui paraît évident, c'est qu'à la fête druidique de l'*eghinat* a succédé celle de Noël, dans laquelle les Bretons ont laissé quelques traces de leur ancien culte en conservant l'ancien cri *egui-na-né*. »

Les peuples du Holstein et des contrées voisines appellent le gui *marentaken* ou *rameau des spectres*, à cause des propriétés magiques qu'ils lui attribuent. Ces propriétés étaient aussi l'objet de la croyance des anciens, et Apulée nous a conservé quelques vers du poète Lélius dans lesquels le gui est cité comme une des choses qui peuvent rendre un homme magicien.

Les Germains vénéraient cette plante sous le nom de *gutheyl* ou *guthyl*. Plusieurs peuples du Nord étaient convaincus que l'homme muni d'un morceau de gui ne pouvait être blessé, tandis que ses flèches atteignaient toujours leur but. C'est, dit-on, de cette propriété que les Alsaciens appellent aussi le gui *marentaken*, comme dans le Holstein.

GUILLETS. *Voy.* BERITH.

GUILLOU NOZ. Nom que les Bretons donnent au diable.

GUTTEI. L'un des noms que portent en Danemark et en Suède les démons familiers.

H

HABITUDE. Quiconque a observé le monde, a eu de nombreuses occasions de s'assurer que l'habitude est quelquefois poussée jusqu'à la superstition, et que souvent la perte de l'objet le plus insignifiant, le moindre dérangement dans la vie quotidienne, causent des maladies à certaines personnes. Montesquieu rapporte un exemple curieux de la force de l'habitude. Pendant l'absence des Scythes, qui faisaient la guerre en Asie, leurs femmes épousèrent les esclaves. Ceux-ci, au retour de leurs maîtres, leur livrèrent plusieurs combats dans lesquels les avantages furent à peu près égaux. Mais les Scythes ayant fait réflexion que c'était trop honorer des esclaves que de les traiter comme des soldats, marchèrent contre eux le fouet à la main; et en effet la vue de cet instrument de l'autorité les effraya tellement qu'ils prirent la fuite. Cependant on peut se corriger des habitudes comme de bien d'autres choses.

Dans son *Traité des erreurs populaires sur la santé*, M. de Bienville s'exprime ainsi : « L'habitude est une seconde nature. Excuse très-favorable pour tous ceux qui veulent continuer à vivre dans leurs erreurs : excuse à laquelle il semble que les gens les plus raisonnables n'ont rien à répondre. Hippocrate lui-même paraît en avoir été ébranlé. — Cependant, dit Cicéron, jamais la coutume ne deviendrait victorieuse de la nature, car, par elle-même, elle est toujours invincible; mais nous avons laissé dégrader notre âme par des ombres et des songes remplis de folie, par l'oisiveté, la langueur, l'abattement, victimes infortunées des opinions et de la coutume qui nous amollissent et nous corrompent, de sorte que, dans la plupart des accidents qui troublent nos jours, le tribut de la douleur se paye bien plus à l'habitude qu'à la nature. Un riche a la fièvre de la même douleur qui ne troublerait ni le repos, ni le plaisir, ni le rigoureux travail du paysan robuste; d'où nous pouvons raisonnablement conclure que nos habitudes et les opinions conséquentes sont les ouvrières de nos maux, comme elles le sont du bien dont nous jouissons. Cela est si vrai, que ceux que nous croyons communément heureux par l'opinion que nous attachons aux avantages dont ils jouissent sont, à les considérer de près, dans une véritable indigence. Il n'est guère plus possible à un malade de quitter ses habitudes qu'à cet avare d'être heureux avec son argent. L'un ne peut comprendre comment on peut vivre sans vin, sans feu, sans femme, sans mets recherchés, sans chocolat, sans fourrures, l'autre ne concevra jamais qu'on puisse détacher une légère somme de son trésor pour un besoin raisonnable, ou pour

un acte d'humanité. Tout est donc opinion parmi les hommes, et d'un principe aussi fragile partent nécessairement des habitudes vicieuses, sources inépuisables des maux physiques et moraux. Cette opinion, disait l'orateur romain, est d'une nature efféminée et légère, également faible dans la douleur et le plaisir; c'est elle qui, quand elle nous a une fois plongés dans la mollesse, ne nous permet plus de souffrir la piqûre d'une mouche. Heureux si nous avions pris l'habitude de commander à l'opinion! nous aurions bientôt celle de commander à la douleur. Il n'est point de philosophe qui n'en ait dit autant, et plusieurs nous ont prouvé la franchise de leurs conseils par leurs exemples.

« J'ai connu un grand preneur de tabac, qui a essayé avec succès d'y renoncer à l'âge de 70 ans; un autre qui, jusqu'à près de soixante, avait passé pour le plus fort buveur des troupes de France, et qui dès lors jusqu'à quatre-vingts et quelques années, n'a jamais bu que de l'eau froide; j'ai vu encore des gens fortunés pousser la délicatesse à son dernier période, qui, tombés dans la disgrâce, sont devenus sains et vigoureux au milieu des incommodités et des privations dont on n'aurait auparavant osé leur offrir la plus légère idée; de sorte que, malgré toutes les autorités contraires, je me persuade qu'à tout âge, non-seulement on peut, mais même on doit quitter les habitudes essentiellement mauvaises, et j'ajoute qu'on le fera toujours sans danger, quand on s'y prendra avec les précautions convenables.

« Ce vieillard, qui a l'habitude de boire ses deux bouteilles de vin par jour, courra-t-il quelque danger si, en diminuant sur sa portion un verre par semaine, on le réduit enfin à une demi-bouteille? Il aura alors la juste mesure qui lui est nécessaire pour le fortifier; le surplus est un excès qui le dessèche. Faut-il donc répéter encore que, dans l'ordre naturel, on ne meurt que de sécheresse? Cette femme qui boit trente tasses de thé, souffrira-t-elle quelque altération, si on diminue cette dose d'une cuillerée par jour? Au bout de trois mois elle sera arrivée, sans y penser, à la quantité qu'elle peut prendre, sans s'incommoder. Je puis assurer avec vérité que j'ai toujours suivi cette méthode avec succès, que j'ai conduit ainsi beaucoup de personnes qui s'étaient persuadées qu'il était et dangereux et impossible de renoncer à certaines habitudes, et qui s'en sont absolument défaites, sans que jamais elles en aient souffert le moindre dérangement. Mais, ce qui est principalement cause des mauvaises habitudes, c'est qu'on ne pèse aucune des actions physiques ni morales. On se laisse aller à toutes les erreurs dans les choses les plus ordinaires de la vie; on se fait des goûts, des penchants, des besoins qui prennent ensuite un ton de la nature qui nous en impose et nous trompe.

« Plus les choses sont ordinaires, plus les erreurs auxquelles elles sont sujettes sont nuisibles et constantes. On mange, on boit sans connaître ni les voies, ni le but de la nutrition. On agit, on se repose, on veille et on dort sans savoir pourquoi; on respire l'air sans le connaître; on laisse aller son âme à la joie, à la tristesse, à la colère, à la crainte, et à une infinité d'autres excès suivant les occasions; en un mot, la plupart des hommes sont conduits comme de vrais automates, suivant les causes mouvantes qui donnent du ressort à leurs facultés corporelles ou spirituelles. Cependant l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, et l'intelligence lui étant accordée par l'Être suprême pour choisir ce qui doit pourvoir au bien-être de l'un et de l'autre, il me semble que tout homme devrait sentir que les moyens pour cela ne sont pas indifférents. »

HABOUDIA. Reine de la classe des fées que l'on appelle *Bonnes*.

HADOS. C'est ainsi que l'on nomme les fées dans les vallées des Basses-Pyrénées. Au dire des habitants, ils les ont vues maintes fois, soit au bord d'une prairie, soit au sommet d'une tour, soit au carrefour d'un bois, soit enfin au bord d'une fontaine. Ils les appellent aussi *Blanquettes*. Ces fées ont le pouvoir de faire croître des fleurs sur leurs pas, d'exciter ou d'apaiser les tempêtes; et elles ne manquent jamais de se présenter dans les maisons, la nuit qui précède le jour de l'an, portant dans la main droite un enfant couronné de fleurs, qui est l'image du bonheur, et, dans la gauche, un enfant en larmes qui est l'emblème du malheur. Comme cette visite est prévue, on prépare dans une chambre reculée, isolée, un repas destiné à ces fées, lequel consiste en un pain, un couteau, un vase plein d'eau ou de vin, et une coupe. Après avoir disposé un semblable festin, on ne peut que se rendre favorables les visiteuses; tandis que si on avait négligé cette courtoisie, on s'exposait à voir sa maison consumée par l'incendie, ses troupeaux dévorés par les loups, et ses moissons hachées par la grêle. Le matin du nouvel an, le chef de la famille prend le pain qui avait été offert aux Hados; il le trempe dans l'eau ou le vin contenu dans le vase, et le distribue ensuite aux gens du logis pour être mangé à déjeuner.

HAILLE. C'est le nom qu'on donne, dans les Basses-Pyrénées, au feu de la Saint-Jean. Il est nécessaire de le franchir *neuf fois*, si l'on veut s'assurer une prospérité prochaine.

HAIRE. L'un des noms que porte en Normandie le loup-garou.

HALEINE. On croyait jadis qu'une haleine forte et brûlante était la marque d'un grand esprit, tandis que celle qui était faible indiquait une intelligence analogue.

HALLEBARDES LUMINEUSES. Happel raconte, dans ses *Relations curieuses*, que toutes les fois qu'un orage environne le château de Lichtemberg, situé sur un rocher non loin d'Ingweiler, dans la basse

longueur et garnie, sur l'un de ses côtés, de cordes de harpe ou de violon, montées à l'unisson. On accroche cet instrument, soit à un arbre, soit en dehors d'une fenêtre ou près d'une porte entre-bâillée, c'est-à-dire de manière à ce que le moindre vent puisse agir sur les cordes et amener leur vibration. On entend alors, suivant l'intensité du souffle, des notes isolées, ou des accords étranges qui semblent avoir quelque chose de surnaturel. Des sons analogues se font quelquefois entendre dans les bois ; ils proviennent de l'action de la brise sur de jeunes branches d'arbres, sur des tiges de plantes grimpantes, ou sur les filaments desséchés de certains végétaux. Ces sons causent quelquefois aux gens de la campagne une crainte superstitieuse; car ils les attribuent à des fées ou à des esprits de l'air. Le même phénomène se présente fréquemment aussi, lorsque l'air vient ébranler des instruments à cordes suspendus ou placés d'une manière quelconque dans un appartement. On raconte à ce sujet une anecdote touchante :

Une demoiselle, qui jouait du piano, était aimée d'un jeune homme qui jouait de la harpe. Leurs instruments étaient dans la même pièce, et ils faisaient souvent de la musique ensemble. Le jeune homme mourut. La demoiselle tomba dans la mélancolie la plus sombre. Cependant elle voulut un jour répéter sur son piano un air favori du défunt. Elle préluda. Quel fut son étonnement! la harpe avait résonné d'accord avec le clavier. La musicienne infortunée croit que l'esprit du bien-aimé, dont elle déplore la perte, voltige autour d'elle, qu'il se fait entendre dans les cordes de l'instrument! Cette pensée la console! Elle ne quitte presque plus son piano; une sorte de jouissance existe encore pour elle. Mais un jour elle parle de ce bonheur à un de ces êtres froids qui ne savent pas quel bien peut produire une illusion; cet être insensible s'empresse de lui démontrer, par les lois de la physique, qu'elle est tout aussi à plaindre que le jour qui vit allumer les torches funéraires. De ce moment il n'y eut plus de musique, plus de pleurs; mais la pauvre délaissée vit sa souffrance abrégée, et elle alla bientôt rejoindre celui dont le souvenir avait épuisé ses larmes.

HATTIA. Esprit familier des Finlandais, qui les aborde particulièrement dans les bois, où il donne quelquefois de bons conseils sur la conduite à tenir dans certaines affaires.

HAVFRUE. Nom que les Norwégiens donnent à la syrène.

HEERSWIFELS. C'est le feu follet des Allemands et un esprit de l'air qui figure fréquemment dans leurs légendes.

HEEWISCH ou IRRLICHT. Noms que l'on donne, dans le Bergstrass, au feu follet, où, dit-on, il ne se montre qu'au temps de l'Avent. On emploie à son égard, dans ce pays, ce dicton satirique : *Heerwisch, ho, ho! tu brûles comme de la paille d'avoine : lance-moi un éclair.* On raconte qu'une fille, qui rencontra un soir ce follet, ne manqua pas de lui adresser la phrase populaire; mais il lui en tourna mal. Le follet courut droit à elle, la poursuivit jusque dans sa maison où il la frappa de ses ailes de feu, ainsi que toutes les personnes qui se trouvaient avec elle, et toutes en perdirent la vue et l'ouïe.

HEINZCHEM ou KURD CHIMGEN. On appelle ainsi en Allemagne, l'un des esprits du foyer domestique. Il se montre très-actif, très-empressé pour aider les servantes dans leur besogne; mais il n'aime pas à se laisser apercevoir, et punit même les femmes qui témoignent de la curiosité à cet égard. Ainsi, lorsque l'une d'elles lui demande de lui faire voir sa personne, il lui assigne un lieu où elle pourra le rencontrer, et lui dit d'y apporter un seau plein d'eau. Mais dès qu'elle arrive au rendez-vous, il lui apparaît armé d'un coutelas, ce qui fait évanouir l'indiscrète; et alors, pour lui rendre le sentiment, il lui verse, sur la tête, toute l'eau du vase dont elle était chargée.

HEKACONTALITHOS. Pierre citée par Delancre. Elle en renfermait, disait-on, une soixantaine d'autres, et les troglodytes l'employaient dans leurs sorcelleries.

HÉLIOTROPE. Si, après avoir cueilli cette plante au mois d'août, pendant que le soleil est dans le signe du Lion, on en prend une branche pour l'envelopper dans une feuille de laurier, avec une dent de loup, et qu'on la place ensuite dans une église, les femmes infidèles à leurs maris se trouveront dans l'impuissance de sortir de cette église, jusqu'à ce que la plante en ait été enlevée.

HELLÉBORE. Cette plante exerce-t-elle quelque action bienfaisante sur les cerveaux atteints de folie? C'est encore ici l'occasion de faire usage du proverbe : *Hippocrate dit oui, et Galien dit non.* Les grands docteurs sont rarement d'accord. Les anciens croyaient à la vertu attribuée à ce végétal, et l'île d'Anticyre, dans le golfe de Corinthe, où l'hellébore venait en abondance, avait donné lieu à ce dicton : *Naviget Anticyram*, que l'on ne manquait pas de rappeler pour ceux que l'on soupçonnait d'avoir les idées renversées. Suétone raconte même, à propos de cette croyance, qu'un prétorien s'étant retiré à Anticyre, pour y chercher la santé qu'il ne put recouvrer, et ayant demandé à Caligula une prolongation de congé, le très-gracieux empereur prescrivit de le mettre à mort, disant qu'une saignée était indispensable à un homme qui avait fait si longtemps usage d'hellébore sans soulagement. Au moyen âge, on croyait fermement encore aux propriétés vantées de la plante d'Anticyre; et, de nos jours, il est aussi des gens qui disent sérieusement des fous qu'on devrait leur administrer de l'hellébore. On pourrait même, à l'égard de certains esprits excen-

triques, répéter avec les anciens : *Tribus Anticyris insanabile caput.*

Jadis, on prétendait aussi que si l'on frottait d'hellébore un scorpion venant de mourir, on le rendait sur-le-champ à la vie.

HERBE D'OR. Plante qui figure dans les superstitions actuelles des Bretons, et qui, selon eux, doit être cueillie *pieds nus, en chemise, sans la couper avec le fer, et lorsqu'on est en état de grâce.* D'après la croyance populaire, cette plante brille de loin aux yeux de ceux qui sont dans les conditions exigées pour l'apercevoir; et si on la touche du pied, non-seulement on entend à l'instant le langage de tous les animaux, mais on se trouve encore à même de leur répondre. L'herbe d'or est évidemment le sélage, *selago*, des druides. Pline rapporte, en effet, que le sélage se récoltait nu-pieds en robe blanche, à jeun, sans le secours de la faucille, et en plaçant la main droite sous le bras gauche. On la recueillait dans une toile qui servait seulement pour une fois.

HERBE QUI ÉGARE. Les anciens Bretons appelaient ainsi une plante qu'ils possédaient, et à laquelle ils attribuaient la vertu de faire perdre le chemin qu'on voulait suivre.

HERBES DE LA SAINT-JEAN. Celles qui étaient généralement consacrées autrefois sous ce nom, étaient le lis blanc, le pourpier sauvage, le bouleau vert, le fenouil et le millepertuis. Cette dernière portait le nom vulgaire de *fuga dæmonum*, c'est-à-dire, *l'herbe qui met en fuite les démons.* Aujourd'hui encore, dans nos provinces, on croit aux propriétés bienfaisantes des herbes de la Saint-Jean; mais leurs espèces varient selon les localités. On les recueille communément dans la nuit qui précède la fête, ou le matin de celle-ci, avant le lever du soleil; et les pratiques qui accompagnent cette récolte sont différentes aussi, suivant le pays.

HERMAPHRODITES. On racontait autrefois des choses merveilleuses sur les hermaphrodites, et l'une de ces histoires les plus curieuses est celle que cite Le Loyer. Une femme de Macédoine, nommée Heraïde, se maria d'abord, dit-il, comme femme; puis, en l'absence de son mari, elle se fit homme, et eut des relations avec une jeune fille.

HERMELINE. Démon femelle qui, selon Pic de la Mirandole, vécut pendant quarante années avec Benedotto Berna. « Cet homme, dit-il, buvait, mangeait, parlait avec son démon, qui l'accompagnait partout sans qu'on le vît; de sorte que le vulgaire, ne pouvant comprendre le mystère de ces choses, se persuadait qu'il était fou. »

HERQUEUCHE. C'était, suivant les habitants de Rochesson, une vieille sorcière qui ne manquait pas, quand on pétrissait du pain, entre la fête de Noël et celle de la Circoncision, d'en jeter la pâte contre les murs. On l'apercevait quelquefois, ajoutent-ils, quand on allait aux lcurres ou veillées entre les mêmes fêtes, lavant son linge sous un pont. A Gerbamont, commune voisine, les femmes âgées racontent que quand on faisait la bouaïe ou lessive entre ces deux époques, Herqueuche venait, invisible, aider les lavandières à frapper le linge au ruisseau; mais qu'il fallait bien se garder d'aller vers ce temps aux veillées, si on ne voulait recevoir sur la figure des marques de ses doigts crochus et armés d'ongles aigus. Le nom de cette sorcière ne serait-il pas une altération de celui d'Harpine, donné dans la Normandie (*La Normandie romanesque et merveilleuse*, page 69), au démon-femme qui conduit la bande infernale. (*Trad. lorraines*, Richard.)

HÊTRE Cet arbre, dans les contrées pyrénéennes et d'autres pays encore, est regardé comme consacré aux fées, ce qui vient peut-être de ses dimensions qui sont colossales; de l'espace arrondi et dégarni d'arbrisseaux qui se forme à son pied; et de ce qu'il a toujours joué un rôle dans les mythologies des anciens peuples.

On croit généralement, en Amérique, que le hêtre à larges feuilles, variété de celui d'Europe, n'est jamais frappé de la foudre; et cette opinion est tellement établie dans l'Etat de Ténessée, par exemple, que les plantations de cet arbre sont toujours un lieu de refuge dans les temps d'orage.

La Buchowine, province au sud-est de la Galicie, et qui appartient à la Turquie, porte un nom qui veut dire *bois de sang*, parce que les habitants primitifs, les Moldaves, croyaient que les hêtres, dont leurs forêts étaient en partie composées, sur les flancs des Carpathes, étaient du même bois que la croix du Sauveur.

Le pal de hêtre est celui qu'on emploie spécialement en Turquie pour le supplice des voleurs de grands chemins. Aussi les habitants des campagnes ne font-ils jamais usage des branches de cet arbre pour les broches avec lesquelles ils rôtissent les agneaux; et ce n'est qu'en l'anathématisant qu'ils parlent du hêtre.

HEXE. L'un des noms que les Allemands donnent aux sorcières. On le fait dériver de celui d'*haxa* que portaient certaines prophétesses de la Scandinavie, et que l'on retrouve aussi chez les Ecossais. « Le mot *haxa*, » dit Walter Scott, » est employé en Ecosse dans le sens de druidesse ou grande prêtresse, pour distinguer les endroits où ces femmes pratiquaient leurs rites. Il existe un petit retranchement sur la côte occidentale des montagnes d'Eildon, que M. Milne, dans la relation qu'il rend sur la paroisse de Melrose, rédigée il y a environ quatre-vingts ans, dit porter le nom de *Bourjo*, nom dont l'étymologie est inconnue; mais que cet endroit conserve encore une tradition générale, et qui subsiste toujours; qu'on y offrait jadis des sacrifices humains, et que le peuple qui y assistait pouvait voir les cérémonies du haut du glacis, dont la pente est de ce côté. A ce lieu de sacrifice communiquait un sentier, qu'on peut encore distinguer, et qu'on appelle *Haxellgate*, conduisant

à une petite vallée étroite, nommée *Haxel-bleuch*, mots qui tirent sans doute leur origine de l'*haxa*, ou grande prêtresse des païens. »

HIBOU. Pour quelques gens de la campagne, l'apparition d'un hibou est un signe de stérilité. D'autres demeurent convaincus qu'une omelette aux œufs de cet oiseau est un remède souverain contre l'ivrognerie. On croit aussi que lorsqu'il crie, c'est un appel qu'il fait pour qu'un nouveau corps soit porté au cimetière.

Une autre croyance populaire, assez répandue, c'est que cet oiseau, pour se ménager des provisions, laisse la vie et donne la nourriture à un certain nombre de souris, dont il s'est emparé; mais auxquelles il a le soin alors de couper les pattes pour les empêcher de fuir.

« Ce qu'il faut voir dans les hibous, » dit le *Moniteur de l'agriculture*, « c'est leur utilité. Or, ils font bonne guerre aux taupes, aux mulots, aux rats, aux souris, aux musaraignes, aux insectes qui sont plus ou moins nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture; en cela, ces oiseaux sont donc nécessaires et non funestes. »

HIGO. Sorte de talisman que les Basquaises portent sur elles. C'est une main fermée, dont le pouce sort entre deux doigts. Comme le diable a en horreur cette figure, il prend la fuite devant ceux qui la lui présentent.

HIPPOGRIFFE. Animal fabuleux, composé du cheval et du griffon, que les romanciers du moyen âge donnaient pour monture à quelques-uns de leurs héros.

HIRONDELLE. Dans quelques provinces de la France, on appelle l'hirondelle *la poule de Dieu* et *la messagère de la vie*, et l'on regarderait comme un sacrilége de détruire son nid. On est persuadé, dans certaines localités, et particulièrement dans la Franche-Comté, qu'une hirondelle, en passant sous le ventre d'une vache, peut convertir son lait en sang, et l'on dit alors de celle-ci, qu'elle est *arondalée*. Lorsque ce malheur arrive, on retient la vache à l'étable; et, afin de ramener la pauvre bête à la santé, on s'empresse d'aller répandre de son lait à la croix que forment deux chemins qui se rencontrent.

On croyait jadis, et l'on croit encore dans nos campagnes, que l'hirondelle rend la vue à ses petits atteints de cécité, en faisant emploi du suc de la chélidoine, plante commune sur les vieux murs. On prétendait aussi autrefois qu'on pouvait se faire aimer de tout le monde, en portant sur soi le cœur d'une hirondelle; et que, pour se faire payer de retour par une femme dont on était vivement épris, il suffisait de lui offrir un anneau qu'on avait préalablement déposé, durant *neuf jours*, dans un nid d'hirondelles.

Au moyen âge, les fabricants de recettes comptaient *dix-sept* spécifiques des plus souverains, tirés des diverses parties de l'hirondelle, et il y avait une eau, particulièrement, qui rivalisait avec le *baume de Fier à Bras*, comme panacée.

« En Lorraine, comme dans la Bretagne (Emile Souvestre, *le Foyer breton*), les habitants de la campagne ne détruisent pas le nid de cet oiseau, bâti à l'angle de leurs fenêtres, parce qu'il vient de loin pour leur porter bonheur. L'hirondelle ne se fixe, » dit Charles Nodier (*Revue de Paris*, année 1831, vol. XXXI), « qu'à la maison paisible où nul bruit ne troublera sa petite colonie, et à l'abri de laquelle la hutte solide qu'elle s'est si soigneusement pratiquée, peut subsister assez longtemps pour lui épargner, l'année prochaine de nouveaux labeurs. Si vous l'avez observée, notre hirondelle se prévient volontiers en faveur des figures bienveillantes. Elle se confie, comme une étrangère de lointain pays, aux procédés de bon accueil. Elle aime qu'on ne la dérange pas, et s'abandonne à qui l'aime. Je ne suis pas sûr que sa présence promette le bonheur pour l'avenir, mais elle me le démontre intelligiblement pour le présent. Aussi, je n'ai jamais vu la maison aux nids d'hirondelles, sans me sentir prévenu en faveur de ses habitants. Il n'y a là, j'en suis sûr, ni les orgies tumultueuses de la débauche, ni le fracas des querelles domestiques. Les valets n'y sont point cruels, les enfants n'y sont point impitoyables; vous y trouverez quelque sage vieillard ou quelque tendre jeune fille qui protége le nid de l'hirondelle; et j'irais, un million sur la main, y cacher ma tête proscrite, sans souci du lendemain. Les gens qui ne chassent pas l'oiseau importun et sa couvée babillarde sont essentiellement bons, et les bons sont heureux de tout le bonheur qu'on peut goûter sur la terre. »

Les soins affectueux qu'on a de cette joyeuse messagère du printemps, consacrée, suivant Elien, aux dieux Pénates, sont peut-être un reste du culte rendu à ces génies tutélaires du foyer domestique, qu'elle revient, chaque année, réjouir de son chant harmonieux. On sait aussi que, dans la vieille religion des Germains, l'hirondelle était également regardée comme un oiseau de bon augure, sans doute parce que son retour dans leur âpre climat était l'annonce des beaux jours. En Allemagne, dans plusieurs villes, dit M. le docteur Coremans c'était un devoir imposé aux guets communaux d'annoncer par le son du cor l'arrivée de l'hirondelle. (*Tradit. lorraines*, RICHARD.)

HOBGOBLIN. L'un des noms que les Anglais donnent à leurs lutins familiers.

HOCKELMANN. D'après une tradition du Bergstrass, un paysan d'Auerbach, qui passait un soir au pied du Schlossberg, y fut arrêté par un homme gris qui l'obligea à le porter sur son dos jusque dans le château qui est situé au sommet de la montagne. Le lendemain, on trouva le paysan sur les marches d'un escalier obscur dudit château; il était épuisé de fatigue, et mourut peu après cette aventure. Le mot *hockelmann* signifie homme qui se fait porter sur le dos.

HOLDA. Les Allemands nomment ainsi un de leurs esprits femelles, qu'on appelle aussi *Werre* et *Dame Hollé*. On donnait aussi le nom d'*holda*, au moyen âge, à une sorte d'assemblée ou de sabbat, dans lequel des sorciers et des démons, transformés en danseuses, se livraient à toutes sortes d'orgies. *Voy.* DAME HOLLÉ.

HOLLÉ. *Voy.* DAME HOLLÉ.

HOMME. L'étude de l'homme a porté une certaine classe de savants à enfanter des systèmes plus ou moins déraisonnables que l'on peut, à bon droit, ranger parmi les préjugés, les erreurs. Tels sont ceux des *physionomies* de Lavater, de la *phrénologie* de Gall, de la *grammatoscopie*, ou l'art de définir le caractère d'un individu par son écriture; puis enfin, les déductions tirées dans le même but, de la manière de marcher, de la forme du coude-pied, etc. Au reste ce genre d'aberration de notre esprit n'est pas non plus d'origine moderne : les anciens s'en étaient aussi occupés; Lavater et Gall ont été précédés par Aristote; et après la forme de la tête, la disposition des cheveux et leur couleur furent l'objet de l'attention des Grecs et des Romains. Les cheveux plats étaient pour eux l'indice de la lâcheté; les cheveux crépus annonçaient la rudesse et la grossièreté. Achille, Ajax fils de Télamon et l'Athénien Cimon avaient les cheveux frisés. Cette frisure était d'une si grande perfection chez l'empereur Auguste, qu'aucun coiffeur romain n'eût pu atteindre à l'imiter. Les cheveux châtains et les blonds foncés étaient considérés comme le témoignage de l'intelligence et des douces passions. Castor et Pollux, ainsi que Ménélas avaient les cheveux châtains. Les anciens disent peu de chose des cheveux noirs; mais en revanche ils ne trouvent pas d'imprécations assez grandes pour parler des cheveux roux. Les auteurs rappellent que Judas avait de ces cheveux-là; telle était aussi la couleur de ceux du tyran Typhon, de Nabuchodonosor, etc.

HOMME AQUATIQUE. Une tradition de la Bohême parle d'un ondin, nommé Wassermann, qui ressemble en tout point à un autre homme, si ce n'est que lorsqu'il ouvre la bouche, on s'aperçoit qu'il a des dents entièrement vertes. Il porte aussi un chapeau vert, et lorsque des filles passent près de son étang, il leur jette des morceaux de rubans après les avoir mesurés. Voici ce que les frères Grimm racontent au sujet de ce personnage aquatique :

« Pendant un temps, il vécut en bon voisin avec un paysan qui habitait dans les environs du lac; il lui faisait des visites et finit par le prier un jour de venir aussi le voir dans sa demeure. Le paysan y consentit et l'accompagna. Dans cette habitation sous-marine, tout était exactement comme dans un magnifique palais terrestre; il y avait des appartements, des salles, des chambres remplies de toutes sortes de richesses et d'ornements. L'ondin conduisit son hôte partout, et lui fit tout visiter. On parvint enfin à une petite chambrette, où il y avait beaucoup de pots neufs renversés, les ouvertures en bas. Le paysan lui ayant demandé ce qu'il y avait là : — « Ce sont, » répondit l'ondin, » les âmes des noyés, que je garde sous ces pots, pour les empêcher de s'échapper. » Le paysan garda le silence et regagna la terre; mais la captivité de ces pauvres âmes l'inquiéta longtemps, et il épia le moment où l'ondin serait sorti, et quand il fut sûr du fait, comme il avait très-bien remarqué le chemin qui conduisait à la demeure aquatique, il y descendit et fut assez heureux pour retrouver la petite chambre. Dès qu'il y fut, il retourna les pots l'un après l'autre; aussitôt les âmes remontèrent hors de l'eau et furent délivrées de leur prison. »

HOMME BLANC. « Le château de la Robardière ou la forteresse des comtes Robert, » dit mademoiselle Amélie Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse*, « est situé sur la lisière méridionale de la forêt de Dreux. Cette forteresse a été bâtie, dit-on, sur les fondements d'un temple druidique; elle est maintenant en ruines; mais ses caves souterraines n'ont point été endommagées par le temps. Leur étendue est telle, que parmi les personnes qui y sont descendues, aucune n'a pu en trouver le bout. Au fond de l'une de ces caves, se trouve un caveau fermé de portes de fer, renfermant le trésor immense dont l'homme blanc est le gardien vigilant.

« L'homme blanc est un resplendissant fantôme qui fait ses apparitions aux plus beaux anniversaires de l'année, aux fêtes de la Vierge, surtout à celles de la Conception et de la Nativité. Tantôt il plane sur les ruines du château, tantôt il se repose sur les arbres séculaires de la forêt, ou sur trois énormes pierres brutes gisant à travers une avenue qu'on appelle à cause de cela le chemin de la Pierre-Levée. Quelquefois l'homme blanc se transforme en dragon volant ou en globe lumineux, emblèmes de la divinité chez les Celtes. Lorsqu'il se montre sous forme humaine, sa taille est de six à huit pieds; il est vêtu d'une longue robe blanche; sa tête est aussi couverte d'un voile blanc; et quand elle est nue, sa longue chevelure, d'un blond d'or, flotte sur ses épaules, et une couronne de feuillage ceint son front. Au lieu d'une robe, il revêt quelquefois une peau de mouton d'une laine épaisse et très-blanche; et sa main est armée d'un long bâton, en signe d'autorité. L'homme blanc est paisible et inoffensif; jamais son courroux ne s'allume que pour ceux qui attentent à son trésor. Gardien implacable, il est cependant, dans le cours de l'année, une heure d'exception où il doit abdiquer ses droits : le jour de Noël, pendant la messe de minuit, tous les trésors sont affranchis de leurs gardiens; le caveau de fer voit s'ouvrir ses portes formidables; chacun peut entrer et puiser à son aise. Malheur, toutefois, à ceux qu'un désir avide retiendrait trop longtemps en ces lieux! aux dernières

paroles du service divin, les portes du caveau se referment subitement sans laisser passage à un gémissement, à un soupir. La terreur qu'inspire l'éventualité d'une pareille catastrophe, n'a pas peu contribué à conserver la tradition des trésors du caveau souterrain; par prudence, il vaut mieux croire que d'y aller voir. »

HOMME DE LA BRACADALE. Le médecin Borel cite un habitant du lieu appelé la Bracadale, dans les environs de Castres, qui voyait sans cesse se consumer toutes ses hardes, même le linge mouillé, quoiqu'il n'y eût jamais aucun feu dans sa maison.

HOMME DE LETTRES. Autrefois, il était trois classes d'hommes que généralement on qualifiait du titre de *gueux :* c'étaient les musiciens, les peintres et les auteurs. Ce n'était point un préjugé. Seulement, le mot gueux ne voulait pas dire toujours *méprisable*, mais bien *misérable ;* car la misère fut le lot en effet du plus grand nombre de ceux qui acquirent de la renommée, surtout dans les lettres. Ainsi, par exemple, Camoëns demanda l'aumône dans les rues de Madrid; Cervantes resta toujours pauvre; le savant Heine fut réduit à ne se nourrir que de pommes de terre, pendant presque toute la durée de son existence; Malfilâtre mourut de faim; Dumarsais, dans sa vieillesse, dut se faire précepteur; J.-J. Rousseau, pour assurer sa nourriture quotidienne se trouva longtemps forcé de copier de la musique; sans Voltaire, Marmontel n'aurait pu vivre de ses travaux; Lebrun-Pindare vécut toujours dans la gêne et persécuté; Gilbert mourut à l'hôpital; et que d'autres encore furent aussi maltraités de la fortune!

C'est que de tous temps, comme aujourd'hui, la plupart des libraires ont été les vampires, les bourreaux des gens de lettres. Ils ne se sont pas contentés de repousser dédaigneusement les écrivains médiocres; ils ont labouré en tout sens, pressuré les hommes de génie, pour en retirer le plus grand profit possible; ils ont constamment adopté le système de ces fermiers rapaces qui retirent du champ qu'on leur a confié ce qu'ils peuvent en obtenir sans jamais lui donner d'engrais, et qui l'abandonnent ensuite lorsqu'ils l'ont épuisé. Cependant si, autrefois, les écrivains étaient dépourvus d'argent, on leur accordait du moins, en compensation, de l'estime en raison de leur mérite; de manière qu'ils occupaient le plus souvent un rang honorable dans le monde. Actuellement, ce n'est plus cela. La république des lettres est une véritable bohême, composée d'autant de variétés de gueux qu'il s'en trouvait jadis dans les cours de miracles; et si quelques privilégiés par le destin sont appelés à recueillir de la célébrité et des richesses, le nombre en est si petit, si petit, qu'il ne se présente que comme une fraction infinie au chiffre de la population de la Bohême dont nous parlons.

Comment, du reste, en serait-il autrement? Qu'est-ce, de nos jours, que le personnel de la presse en général, du roman-feuilleton, des publications à bon marché, de ces milliers de petits livres qui inondent la voie publique? Le métier de ces affamés qui griffonnent du papier au jour le jour pour manger du pain, a été pris par tous les réprouvés qui n'ont pu s'en procurer un meilleur. Ce sont les fruits secs de toutes les écoles; les exilés, par leur faute, du foyer de famille; les naufragés mondains qui, ne sachant à quelle branche d'arbre, à quelle pointe de roc se cramponner, se jettent aveuglément sur un fétu qu'ils ont pris pour une planche de salut. Ce sont les fainéants qui n'ont pas su conserver leurs emplois; les échappés des estaminets de province qui viennent tenter fortune à Paris; les apprentis charlatans qui, pour préluder à la vente de leur orviétan sur une place, au bruit du tambour ou de la grosse caisse, s'exercent à la faconde dans les feuilletons et les in-trente-deux; les chiffonniers en perspective qui, avant de placer la hotte sur leur dos pour ramasser aux tas d'ordures les œuvres des contemporains, s'essayent aussi à noircir des pages pour approvisionner de cornets les épiciers.

Le métier d'homme de lettres est donc affranchi, à notre époque, du préjugé, de l'erreur, de la superstition : c'est un métier de gueux comme par le passé; mais on l'a débarrassé de tout prestige, de tous oripeaux; il se montre à présent dans toute sa nudité, et il n'en est pas plus séduisant, cela va sans dire.

Nous pourrions ajouter bien d'autres réflexions à celles qui précèdent; mais nous nous en tiendrons à ce canevas que d'autres plus habiles que nous pourront remplir. Toutefois, nous n'abandonnerons pas ce sujet sans reproduire ici quelques fragments que nous extrayons du journal *l'Illustration*.

« ... Il y a deux grandes classes de gens de lettres : il y en a même plus de deux, mais je les réduis à deux pour simplifier, — les gens de lettres imprimés et les gens de lettres inédits. Ceux-là sont innombrables. Ce sont des bêtes féroces tant qu'ils ne sont pas parvenus à la publicité; ils persécutent leurs confrères plus heureux de poignées de main, de salutations et de demi-tasses; ils rient lâchement de leurs calembours; ils vont au divan pour faire croire aux garçons qu'ils écrivent dans le *Mousquetaire;* ils se ménagent des intelligences dans la place assiégée; ils ont des accointances partout et connaissent tous nos illustres; à les entendre causer, vous les prendriez pour des vétérans de la presse et de la plume d'oie.

« ... L'existence de l'homme de lettres est trop peu digne et trop peu réglée pour être complétement honorable. C'est une existence flottant à tous les vents, abandonnée à l'imprévu, dépensée au jour le jour, toute d'extérieur, sans l'intimité calme et sereine de la famille; une vie de club où l'on pérore, de café où l'on pose et où l'on compose.

J'en sais qui ne peuvent écrire une ligne qu'au milieu des canettes et des grogs.

« ... Pourquoi les beaux et bons livres littéraires deviennent-ils si rares? Sans en aller chercher la cause dans toutes sortes de raisons sociales, beaucoup trop profondes pour moi qui n'ai pas écrit le moindre essai sur la civilisation moderne, je la trouve dans cette vie de serre chaude dont j'ai parlé, dans ces habitudes peu dignes, dans cette hâte de gagner, principe du tirage à la ligne, dans cet empressement à se faire connaître pour arriver plus vite au gain, surtout dans cet amour malsain du paradoxe, qui en est la conséquence immédiate, et qui attaque le style comme l'idée. Le paradoxe semble, aux esprits et aux cœurs blasés, le plus sûr moyen de produire un effet rapide, de se populariser par la stupeur et l'étonnement. Il serait trop long d'entrer par la porte, on préfère entrer par la brèche. On imite ce courtisan hardi qui, pour se faire remarquer du monarque à la cérémonie du baise-mains, lui mordit le pouce en feignant de vouloir l'effleurer des lèvres.

« ... L'originalité, il semble que ce soit là le dernier mot de l'art ! Mais au moins faudrait-il bien s'entendre et ne point confondre l'originalité avec l'extravagance, qui lui ressemble un peu de loin. Quand on court après la première, c'est la seconde qu'on attrape. J'en veux à cette malheureuse soif d'originalité, chose louable en soi assurément, depuis que j'ai réfléchi à tous les méfaits qu'elle a produits. Je ne parle pas des barbes gigantesques et des chapeaux pointus d'autrefois, qui sont passés de mode, ni des déclamations contre le pot au feu, l'épicier, le bourgeois, le portier et le propriétaire, cibles aujourd'hui bien usées, choses respectables qu'on démolissait parce qu'elles représentaient la vie régulière et normale. Mais ce qui reste ne vaut guère mieux. Parmi ceux qui ne marchent pas sur la tête, les uns marchent sur les mains, les autres sautent à cloche-pied dans leurs livres; celui-ci cultive particulièrement l'adjectif et l'opposition; cet autre, le substantif étrange et les arcanes du vocabulaire indou transplanté dans la langue française. Histoire d'être *original*. On fait tour à tour de l'enluminure, du barbouillage, de la sculpture, de la musique, des arabesques, des joujoux, de la quincaillerie, sous prétexte de faire de la littérature. On est quelquefois artiste, on n'est presque jamais poëte. Au rebours du proverbe, *c'est le fourreau qui use la lame*. Rien de large, de spontané, de naturel; rien qui parte du cœur ni des entrailles pour arriver aux entrailles et au cœur. Toujours histoire d'être *original*. Les camarades trouvent cela charmant, quitte à s'éreinter en comité secret; et comme MM. les gens de lettres sont très-portés à prendre leur cénacle pour le cerveau du monde, ils se persuadent que le public est enchanté.

« ... Avez-vous été condamné à faire des vers ou à être pendu? » disait-on à un mauvais poëte. « Eh bien! voilà justement l'alternative lamentable de la plupart des gens de lettres obligés, il faut le dire à leur décharge, de faire vaille que vaille ce rude métier pour vivre, et de bâcler leurs articles comme en 1830, dit-on, les chambres bâtirent la charte. Rien de terrible et d'énervant comme la littérature besogneuse, sinon pour les caractères et les esprits fortement trempés, qui sont en minorité depuis Adam. Plus que tous autres, les gens de lettres peuvent répéter cette parole cynique qui a son côté vrai :

Pauvreté n'est pas vice : c'est bien pis! »

HOMME ROUGE. C'est un méchant esprit, de petite taille et de couleur rouge, qui apparaît quelquefois au milieu des tempêtes, dans les parages de Saint-Pol de Léon, département du Finistère, et répand l'effroi parmi les familles de pêcheurs. « La nuit, » dit Cambry, » dans les affreux déserts des côtes de la Bretagne, près de Saint-Pol de Léon, des fantômes hurlants parcourent le rivage. L'homme rouge en fureur commande aux éléments et précipite dans les ondes le voyageur qui trouble les secrets de la solitude qu'il aime. »

Un autre petit homme rouge, monté sur un cheval blanc, apparaît aussi dans le vallon de Vogna, département du Jura. Enfin, de même que Numa s'entretenait en secret des affaires de l'Etat avec la nymphe Egérie, on a donné pour conseiller intime à Napoléon Ier un petit homme rouge qui le visitait assidûment.

HOMMES A QUEUE. *Voy.* NIAM-NIAMS.

HOMMES INCOMBUSTIBLES. Jadis on croyait aux hommes incombustibles, et, en Espagne, il se trouvait de ces hommes-là, appelés *saludadores* et *santiguadores*, qui prétendaient descendre de sainte Catherine et avoir reçu d'elle la propriété de résister au feu. En France, nous avons encore des charlatans qui manient des barres de fer sortant d'un fourneau, et exécutent une foule d'autres prouesses de cette nature; mais on ne les prend plus que pour ce qu'ils sont en réalité.

La merveille des hommes incombustibles était fréquente chez les anciens. Socrate et Pline racontent que les prêtres d'Apollon marchaient impunément, les pieds nus, sur des charbons ardents, et Varron ajoute que c'était au moyen d'une composition qui les rendait pour un temps insensibles à l'action du feu. Strabon dit que les fervents adorateurs de la déesse *Féronie* pouvaient marcher aussi sur des bûchers enflammés. Enfin, près de la ville de Thyane, était un temple célèbre consacré à Diane Persique, et où des vierges pouvaient, à l'imitation des prêtres d'Apollon, fouler aux pieds, sans se brûler, le feu le plus ardent.

A des époques plus rapprochées de nous, Cardan, Ambroise Paré, Delrio, Delancre, Bodin, etc., ont été témoins de faits analogues.

Un nommé Richardson, chimiste anglais,

se rendit célèbre dans toute l'Europe par ses expériences extraordinaires. Il mâchait des charbons ardents ; il faisait fondre du soufre, le plaçait tout allumé sur sa main, et le reportait sur sa langue où il achevait de se consumer. Il mettait aussi sur sa langue des charbons embrasés et y faisait cuire un morceau de viande ou une huître, permettant même qu'on activât le feu avec un soufflet. Il tenait un fer rouge dans ses mains sans qu'il subsistât dans celles-ci aucune trace de brûlure, et prenait ce fer dans ses dents pour le lancer au loin avec force. Il avalait de la poix et du verre fondus, du soufre et de la cire mêlés et tout ardents, de manière que la flamme sortait de sa bouche comme d'une fournaise, et jamais, dans toutes ces épreuves, il ne donnait le moindre signe de douleur.

En 1774, on voyait à la forge de Laune un ouvrier qui marchait, sans se blesser, sur des barres de fer ardentes; tenait sur sa main des charbons embrasés, et les soufflait avec sa bouche. Sa peau était épaisse et enduite d'une sueur grasse onctueuse; mais il n'employait, prétendait-il, aucune composition.

Il vint à Paris, au commencement du présent siècle, un Espagnol qui marchait aussi pieds nus sur des barres de fer rougies au feu, promenait des lames ardentes sur ses bras, son visage et sa langue; lavait ses mains dans du plomb fondu et buvait de l'huile bouillante.

On cite diverses compositions au moyen desquelles on peut amener la peau, dit-on, à affronter impunément l'action du feu; mais il est des personnes qui prétendent aussi qu'avec un long exercice et en agissant progressivement, il est facile d'arriver au même résultat sans recourir à aucune espèce de substance.

HOMMES VERTS. Au moyen âge, on croyait à l'existence d'hommes de couleur verte, et, dans son *Monde souterrain*, le P. Kircher dit qu'ils vivent, comme les taupes, dans les entrailles de la terre, et ne se présentent jamais aux clartés du jour.

HOMOEOPATHIE. Dans son livre qui a pour titre : *Erreurs des médecins*, le docteur Dickson apprécie en ces termes la pratique d'Hahnemann :

« Son mémoire intitulé : *Esprit de la doctrine homœopatique*, commence ainsi : — « Connaître *l'essence* des maladies et les changements occultes qu'elles opèrent dans le corps, est au-dessus de la portée des lumières humaines. »

« Laquelle proposition se trouve contredite dans le passage qui suit :

« — Il est nécessaire que nos sens soient en état de discerner clairement ce que, dans chaque maladie, il faut ôter afin de rétablir la santé, et ce que chaque remède indique d'une manière distincte et appréciable, afin de l'employer avec certitude contre une maladie quelconque. »

« Par cette phrase on voit bien que Hahnemann, ainsi que le docteur Holland et les professeurs de la doctrine *humorale*, regardent une maladie comme une chose fantastique, une entité susceptible d'être *enlevée*, au lieu d'un état à changer, et comme il se sert de la phrase *repousser une maladie*, dans une autre partie de son ouvrage, il est évident qu'il ne comprenait pas en quoi consiste une maladie.

« Il dit encore :

« — Les substances matérielles dont se compose l'organisme humain ne suivent plus, dans leurs combinaisons vivantes, les lois auxquelles obéit la matière en l'absence de la vie. Elles reconnaissent seulement les lois propres à la vitalité. Elles sont alors animées et vivantes comme le tout est animé et vivant. Dans l'organisme domine une puissance fondamentale, mais tout à fait indispensable, qui détruit toute tendance des parties constituantes du corps à se conformer elles-mêmes aux lois de pression, de concussion, de *vis inertiæ*, de fermentation, de putréfaction qui les assujettissent exclusivement aux lois merveilleuses de la vie, c'est-à-dire les maintiennent dans un état de sensibilité et d'activité nécessaire à la conservation de l'ensemble vivant, dans son état dynamique et presque spirituel. »

« Quelle est la substance de tout cela ? Rien de plus ni de moins que si l'on presse les parties molles du corps, elles ne céderont pas à une substance résistante; que l'on ne peut pas être secoué par une concussion, ou avoir un bras ou une jambe cassée par un agent externe; que l'on est dans un état dynamique *presque spirituel!* Quelle est la signification du mot *dynamique?* Il veut dire *pouvoir mouvant*. Cela est compréhensible; mais lorsque l'auteur, mécontent apparemment du terme qu'il invente, veut porter l'explication plus loin, en ajoutant les mots *presque spirituel*, phrase obscure et indéfinie, on voit que ce n'est que d'une manière vague qu'il pense que les différentes parties du corps sont en mouvement. Mais il est incontestable que les substances matérielles du corps suivent les lois auxquelles *toute matière* est assujettie *dans les circonstances particulières où la matière qui le compose est placée*. Le corps obéit aux lois de la gravitation qui, comme on le sait, n'est qu'une partie de la loi d'attraction. Lorsque l'on frotte l'ambre, il est dans un état différent de ce qu'il était auparavant: alors il attire la soie, et la soie, par cette attraction, devient si changée dans son état, qu'elle est repoussée par l'ambre. Lorsque les diverses matières dont se compose la terre sont devenues la matière du corps humain, leur état est également changé; en sorte que les changements chimiques de leurs atomes se modifient comme les atomes d'un corps non organisé, et sont excités au repos ou au mouvement par la différence de température ou de mouvement des corps qui les environnent. Lorsque l'aimant attire le fer, ce n'est pas contrairement à la loi de gravitation, mais en conformité avec la loi plus compréhensible

dont la gravitation fait partie, c'est-à-dire avec l'électricité ou le galvanisme; et l'électricité, semblable à la doctrine de *l'attraction élective*, n'est qu'un *fragment* de la grande doctrine de la VIE. Le mot *vie*, appliqué au *règne animal*, au moins dans les hautes considérations, n'est qu'un terme abstrait, expressif *de la somme totale des effets produits par les forces principales de la nature*, lorsqu'elles agissent ensemble dans une parfaite harmonie de mouvement, soit *simultanés*, soit *alternatifs*. Le galvanisme, l'électricité, la chimie et la mécanique jouent tous leurs rôles périodiquement dans cette heureuse combinaison de forces. Nous trouvons la même harmonie de mouvement dans ce que l'on appelle la *vie végétale;* mais les forces employées sont, ou moins nombreuses, ou plus faibles dans leur action. Les extrêmes de la vie animale et de la vie végétale s'approchent. Dans le zoophyte ou *animal-plante*, nous avons le chaînon qui lie ensemble l'une et l'autre. L'une et l'autre sont formées de matière inorganique; les métaux, les minéraux, l'air, la terre et chaque chose matérielle, deviennent successivement et à leur tour des atomes organisés et vivants. L'homme, qui tient la plus haute position sur l'échelle des êtres animés, est considéré comme un *microcosme* ou petit monde en lui-même; néanmoins ce n'est qu'un *parasite* sur la surface du globe, et le globe lui-même n'est qu'un atome dans *la vie de l'univers!* mais écoutons Hahnemann:

« — La vie de l'homme et ses deux conditions, santé et maladie, ne peut être expliquée par aucun des *principes* qui servent à expliquer d'autres objets. La vie ne peut être comparée à rien dans le monde, excepté à elle-même; aucune relation n'existe entre elle et une machine hydraulique, ou une opération chimique, ou une décomposition, ou une reproduction de gaz, ou une batterie galvanique; en un mot, elle ne ressemble à rien de ce qui ne vit pas. La vie humaine n'obéit à aucune loi, sous *aucun rapport*, qui soit purement physique, qui n'ait de force qu'avec des substances inorganiques. »

« Je pense que la totalité, ou la presque totalité de cette hypothèse n'est qu'une exagération: et s'il y a de la vérité dans la nature, cette exagération est une erreur. Dans l'ossification du crâne, nous avons un exemple d'une *charpente* parfaite. Les joints du corps comprennent tous les principes du gond; les muscles, les tendons, les os sont autant de *cordes*, de *poulies*, de *leviers;* les poumons agissent comme un *soufflet;* les intestins sont des *tuyaux*. En ce qui concerne le système vasculaire, le cœur et les vaisseaux sanguins sont une espèce d'appareil hydraulique, comme on peut le démontrer en liant une artère, ou en comprimant une veine: le sang, dans le premier cas, étant arrêté dans son cours, de la chambre gauche du cœur; et dans le second, dans son progrès au côté droit. Que sont l'assimilation, la sécrétion, l'absorption, le changement de matière d'un organe en un autre, les fluides en solides, *et vice versa*, sinon des *opérations chimiques?* Et tout le système nerveux, qu'est-il, sinon l'appareil galvanique ou électrique par le moyen duquel ces opérations sont effectuées? Que le corps humain obéisse aux lois purement physiques, c'est encore plus évident dans la fracture d'un os ou la rupture d'un tendon; et la réunion de l'un et de l'autre est le résultat de la sécrétion et de l'attraction chimique sous l'influence électrique des nerfs qui en fournissent à ces parties. Pendant l'enfance, si le grand nerf d'un membre du corps est paralysé, sa croissance en longueur et en largeur est arrêtée. Or, les nerfs sont les pouvoirs mouvants, et si on les coupe, ou si on les divise, ni un os cassé, ni un tendon rupturé ne peuvent se réunir assez pour faire leur office. Ne voyons-nous pas des effets analogues ayant lieu dans toute sorte de matière, sous l'influence du conducteur galvanique? Par ce moyen nous décomposons et recomposons des corps; nous produisons des changements variés de mouvement et de température, d'attraction et de répulsion d'atomes, qui, si nous venons à rompre la chaîne de continuité du laiton conducteur, cessent d'avoir lieu, mais recommencent du moment où les deux bouts du conducteur sont remis en contact. Il est parfaitement vrai qu'un homme vivant, dans un four, peut supporter un degré de chaleur capable de rôtir un morceau de chair morte. A quelle autre cause faut-il attribuer ce fait, si ce n'est que le plus grand pouvoir d'attraction maintient mieux les particules du corps dans leur état vivant que dans celui de mort. Néanmoins on peut tellement élever la chaleur, qu'on l'amènera à décomposer des portions du corps vivant, et à le réduire tout entier à un état incompatible avec la vie. Tous les corps, même l'or et l'argent, peuvent être également influencés ou altérés, selon leur condition électrique. Comment dire alors que le phénomène que nous nommons LA VIE, ne ressemble à rien de ce qui n'est pas vivant? Le fait est qu'il ressemble à tout ce dont nos sens peuvent prendre connaissance.

« — Il n'y a pas de pouvoir ni d'agent dans la nature, dit Hahnemann, capable d'affecter morbifiquement l'homme en état de santé, qui, en même temps, ne possède le pouvoir de guérir certains états morbifiques. »

« Mais qu'est-ce que tout cela, si ce n'est nous dire, dans le langage de Shakespeare : *Dans le poison il y a un remède.*

« — Or, continue Hahnemann, attendu que le pouvoir de guérir une maladie, et celui de produire une affection morbifique chez des personnes en bonne santé, sont inséparables dans tous les remèdes, et que ces deux pouvoirs proviennent évidemment *de la même source*, c'est-à-dire de la propriété qu'ont les remèdes de modifier dyna-

miquement l'état de l'homme, ils ne peuvent par conséquent agir sur les morts d'après aucune autre loi inhérente et naturelle, que celle qui préside à leur action sur les individus en santé ; et il s'ensuit que le pouvoir de la médecine qui guérit la maladie dans le malade, est le même que celui qui cause dans l'homme sain des symptômes morbifiques. »

« Que les remèdes guérissent ou fassent mourir par un principe unique, je l'ai démontré ; mais la propriété qu'ont les remèdes de modifier dynamiquement l'état de l'homme, ne veut dire autre chose sinon qu'ils ont un *principe mouvant*. J'ai cité Shakespeare pour faire voir qu'il en savait autant. L'explication de ce principe réside dans le pouvoir galvanique ou électrique par lequel, au moyen de l'intermédiaire des nerfs, ce pouvoir peut troubler la température et le mouvement de l'organe sur lequel son action exerce la plus grande influence, ce qui est démontré par ses effets dans les maladies et la santé. Cette proposition est, je crois, la première qui doit être faite.

« — Aussitôt, continue Hahnemann, que nous avons sous les yeux le tableau des symptômes morbifiques particuliers, produits chez un homme bien portant par des substances médicales, il nous reste à réaliser les expériences qui peuvent seules déterminer quels sont les symptômes médicaux, ou autrement les symptômes que produisent ces médicaments chez le sujet en bonne santé, et qui arrêtent toujours le mal d'une manière prompte et durable, afin de savoir d'avance lequel de ces remèdes, dont les effets ont été étudiés, est le plus propre à guérir chaque excès de maladie. »

« Ainsi nous avons là une répétition de la doctrine tant condamnée des SPÉCIFIQUES, ou remèdes qui *ne manquent jamais* d'arrêter et de guérir certains symptômes morbifiques ! Toute cette longue phrase est tant soit peu obscure ; mais néanmoins on peut en conclure, ainsi que d'autres passages, que, pendant qu'Hahnemann concevait le principe en vertu duquel agissent les remèdes, c'est-à-dire *l'unité* de la source de leur pouvoir d'affecter, soit en mal, soit en bien, les mouvements de certaines parties du corps, non-seulement il ignorait la véritable *nature* de cette source, mais aussi l'impossibilité de prédire, dans aucun cas de maladie, quel remède pourrait, avec *certitude*, opérer, non une cure, mais simplement une amélioration. Il n'aurait pas écrit cela, s'il avait su que chaque pouvoir médical étant une force *répulsive* dans un individu, et *attractive* dans un autre, peut agir d'une manière *inverse* dans deux cas de la même maladie. S'il y a une vérité plus établie qu'une autre en médecine, c'est celle-ci, qu'avant d'avoir essayé un agent médical dans un cas particulier, on ne peut, par aucun moyen, savoir si c'est un remède, ou une cause aggravante dans ce cas particulier. Un fiévreux peut se présenter ; mais que ce soit le quinquina, l'arsenic, l'opium ou l'acide prussique qui arrête sa maladie, on ne peut pas plus le prédire qu'on ne pourrait affirmer qu'un châtiment rude ou doux est capable de corriger un enfant opiniâtre, ou de dompter un cheval rétif. Des essais et l'expérience sont les seuls guides. On est du moins autorisé à affirmer ceci, que dans la grande majorité des cas d'une maladie quelconque, les agents qui possèdent un pouvoir défini pour opérer le bien ou le mal sur des parties bien définies du corps, sont de la classe de ceux dont on doit attendre le plus d'efficacité dans une affection de ces parties, ce qui ne saurait être enseigné toutefois que par l'expérience ; car comment savoir, sans cette expérience, que l'opium est capable de faire vomir, la rhubarbe d'exciter l'épilepsie, ou l'ipécacuanha de causer l'asthme dans certaines conditions ? C'est ce qu'ils font tous cependant, comme tout le monde sait. Lorsqu'un médecin ordonne un bain froid, peut-il savoir d'avance si le malade en sortira ardent, heureux et bien remis, ou s'il sera froid, frissonnant et plus mal qu'auparavant ? Jusqu'à ce qu'il ait pu examiner les effets, il lui serait impossible de savoir avec certitude par quel moyen donné il est possible de guérir une maladie quelconque. C'est ainsi que l'art de guérir est et sera toujours imparfait.

« Le principe *similia similibus curentur*, qu'Hahnemann prétend avoir découvert, était connu bien avant lui, non-seulement des médecins, mais encore du vulgaire, comme on peut s'en convaincre en lisant, dans la tragédie de *Roméo et Juliette*, un passage où Shakespeare fait dire à Benvolio :

> *Tut man ! one fire burns out another's burning,*
> *One pain is lessened by another's anguish,*
> *Turn giddy, and be holped by backward turning,*
> *One desperate grief cures with another's languish,*
> *Take thou some new injection to thine eye,*
> *And the rank poison of the old will die* (46).

« Plus loin, il dit encore :

> *Diseases desperate grown,*
> *By desperate appliance are relieved* (47).

« Qu'est ce que tout cela, sinon le *similia similibus curentur ?*

« Ainsi, on le voit, Hahnemann, au lieu d'être un grand inventeur, est tout au plus un homme habile qui *ressuscite* un ancien principe : Néanmoins, ni lui ni ses disciples ne suivent ce principe. Ils disent une chose, ils font le contraire ; car, tout en déclarant qu'ils guérissent par des agents

(46) Bah ! un feu consume un autre feu ; une douleur est étouffée par une autre douleur ; si, en tournant dans un sens, on éprouve un vertige, on le fait disparaître en tournant à l'inverse ; un chagrin, quel qu'il soit, se guérit par une nouvelle peine ; l'infection récente est détruite par l'ancienne ; et le vieux poison est absorbé par celui du jour.

(47) Des maladies désespérées sont soulagées par des remèdes désespérants.

ayant précisément la même action que la cause de la maladie, comment peuvent-ils concilier avec cette déclaration leur manière de traiter de *graves* maladies par l'action *dissemblable* d'une *dose infinitésimale?* Qu'est-ce qu'une dose infinitésimale? Est-ce la division d'un grain d'opium en quatre, en seize, en soixante? Non, ni même en centaines, mais en un million, en dix millions de portions? Et des règles pour une subdivision si infime sont imprimées dans des livres sur l'homœopatie. C'est ainsi qu'un grain d'opium, dose ordinaire de ce médicament, est divisé en portions pour dix mille personnes; et, sur ce même principe, un pain doit faire dîner toute une armée! Si une maladie grave pouvait *résulter* de la décilionième partie d'un grain, où est l'apprenti apothécaire qui pourrait compter sur un seul jour de santé, lui qui respire constamment des drogues dans des proportions plus considérables? Néanmoins, c'est par de telles doses (si la matière ainsi divisée imperceptiblement mérite le nom de dose) que l'on prétend guérir des maladies! Où est donc la *similarité* du remède avec la cause, dans le traitement homœopathique?

« Dans son *Organon*, Hahnemann nous dit que presque toutes les maladies chroniques sont le résultat d'un miasme morbifique, qu'il nomme *psorique*, ou le principe de la gale, lequel, avec deux autres miasmes malins, peuvent être regardés comme les causes de toutes les maladies de l'homme. Ce sont les fantômes d'une imagination exaltée; les fantasmagories d'un esprit entouré de nuages, habité par des spectres et des monstres, ou de ces pépinières d'enfants adultes des universités germaniques. Cette assertion est la plus grande preuve de son ignorance, des véritables mouvements et changements dans la matière organique du corps, soit en bonne, soit en mauvaise santé, ainsi que des mille causes morbifiques visibles et invisibles qui se présentent tous les jours dans la vie. Avec les lumières de la vérité, on réduit ces songe-creux à leur propre valeur.

« Lorsque j'entendis parler pour la première fois de la doctrine homœopathique et de ses doses infinitésimales, je fus tenté de croire que ce n'était qu'une invention malveillante de ces ennemis de toute vérité médicale, de ces rédacteurs de Revues; car je connais tous les mensonges et les fausses interprétations que donnent tous ces gens-là, pour mieux servir les praticiens et les commerçants dont ils sont les mercenaires. Mais le volume de Hahnemann me détrompa. Son *Organon* développe combien de secousses et de frottements il faudrait pour que la millionième partie d'un grain de quinine devînt un des poisons les plus mortels, et pour que la dix-millionième partie d'un grain d'opium causât un sommeil éternel. Mais Hahnemann est disciple de Mesmer, et il vous engage à observer les miracles produits par le magnétisme animal.

« — Faites cela, dit-il, et vous n'aurez plus de doute sur les cures obtenues par les doses infinitésimales. »

« Je suis en effet si bien disposé à croire tout ce que lui et ses disciples me disent sur ce point, que j'ai, pour ma gouverne, une maxime médicale, savoir : que *tout* peut faire ou ne rien faire, selon l'ignorance ou la crédulité du malade, si c'est un charme, ou, selon la constitution et l'exigence du cas, si c'est un agent médical. De quelle manière la médecine infinitésimale doit elle être envisagée? c'est ce que le monde réfléchissant décidera à son loisir.

« Il n'y a que la *foi* ou la *fantaisie* qui puisse engager les gens à se mettre entre les mains d'un docteur homœopathique. Dire à la portion raisonnable du genre humain, que l'on peut guérir une maladie avec la millionième ou la décillionième partie d'un grain d'opium, de quinine ou d'aconit, c'est s'exposer, je crois, au ridicule; mais combien peu il faut pour influencer la conduite de la multitude, qui est toujours crédule, parce qu'elle est faible et ignorante! La même puissance réparatrice de la nature qui guérit un doigt blessé, guérira dix-neuf fois sur vingt, sans l'aide de la médecine. De pareils cas, traités homœopathiquement, c'est-à-dire avec des espérances et des balivernes, sont proclamés comme des cures merveilleuses. Et, merveilleuses elles sont, au surplus, en comparaison du système des apothicaires, système au moyen duquel toutes les maladies sont aggravées par l'intervention des gens routiniers qui, en spéculant sur les craintes des malades, et en faisant de l'estomac un magasin de drogues, trouvent le secret de prolonger la maladie aussi longtemps que le sujet continue à se conduire conformément à leurs règles. Ici le docteur homœopathe peut en toute sûreté rétorquer les arguments du vieux praticien. Avec le plus grand nombre, il lui suffit d'affecter une connaissance supérieure du monde visible et invisible; de parler de cures réelles ou supposées obtenues par sa méthode, et des secousses et des attouchements par lesquels il communique un pouvoir magique ou magnétique à ses drogues infinitésimales. S'il subsiste un doute, il peut insinuer que l'électricité et le galvanisme renferment des merveilles, car ce petit mélange de vérité fera mieux avaler ses momeries, de même qu'une apparence de candeur donne cours à la calomnie ou à la médisance. Dans l'un et l'autre cas, le manque de principes est le premier élément de succès pour l'imposteur; et la bonne foi et la faiblesse de la dupe augmentent la force du trompeur. Celui-ci peut seulement engager l'autre à l'écouter, il sait lui inspirer la fantaisie d'essayer; cela seul est une espèce de croyance; et quelque petite qu'elle puisse être au commencement, elle augmente à mesure que l'on s'occupe de la *nouvelle* méthode. Un peu d'opposition est une bonne chose, parfois elle sert à échauffer le malade. S'il a une tendance vers l'amélioration, son progrès sera rapide; s'il se

trouve dupé, il n'en parlera pas; il serait fâché si d'autres ne devenaient pas aussi dupes que lui. Les malades qui se livrent aux doctrines homœopathiques, se réunissent, parlent, discutent, et font de la théorie jusqu'à ce qu'ils en aient la fièvre; et cette fièvre ou rage qui les excite, les anime, sera plus utile à leur constitution que les drogues et les mélanges qu'on leur inflige, pour satisfaire non pas à leurs besoins, mais bien à ceux du praticien routinier. Une fois devenus disciples, ils ont du plaisir à augmenter les prosélytes. Ils ont alors ce qu'ils n'avaient pas auparavant, un objet devant eux, et ils se remuent de toutes leurs forces en faveur de sa cause. Peut-on s'étonner que quelquefois ils se guérissent par l'excitation de cette nouvelle manière de vivre? Voilà tout le secret du succès obtenu par le traitement homœopathique. Comme *la médecine expectante* des Français, c'est un système de balivernes. Ce qui est nouveau en cela, n'est pas vrai; ce qui est vrai n'est pas nouveau. Savage Landor dit avec justesse : — En discutant on va ordinairement à côté de la vérité, et on passe par-dessus. » Dans le cas de *similia similibus*, Hahnemann a fait les deux : il a fait choix de sa devise, mais il pratique d'après un principe inverse. Que veut-il dire? Le pouvoir *oppose* le pouvoir. Mais que faut-il en déduire? La doctrine *les semblables guérissent les semblables*, était si facile à voir, qu'elle est devenue un axiome populaire de chaque âge. Mais ce n'est que l'aperçu d'une proposition majeure ou le fragment d'une grande loi abstraite : *Aucun pouvoir appliqué à un degré, et dans une période absolue, ne peut causer, guérir, augmenter ou soulager aucune forme déterminée d'une maladie, s'il n'est en harmonie avec le tempérament du malade.*

« Les homœopathes m'accusent de ne pas bien interpréter leurs principes. Tout ce que je puis dire en réponse à cela, c'est qu'au moins j'ai lu leurs livres; et si je suis assez peu intelligent pour n'être pas capable de comprendre leurs écrits, ils sont bien plus ineptes encore de ne pas écrire plus intelligiblement :

Le manque de sens embrouille plus que le sens. »

HORLOGE DE LA MORT. Le peuple donne ce nom au petit bruit qui résulte du travail des insectes appelés communément *vrillettes*, lorsqu'ils pratiquent dans les bois ces trous cylindriques d'où l'on aperçoit sortir une poussière blanche.

HOUBLON. Dans la province de Samara, en Russie, lorsqu'une nouvelle mariée est de retour de l'église, la mère de l'époux arrive tenant une poêle remplie de houblon; elle y met le feu avec des copeaux allumés, et place cette poêle à côté du pied droit de la mariée. Celle-ci la repousse loin d'elle avec force. La cérémonie est répétée trois fois, et à chaque reprise, on ramasse un peu du houblon tombé pour le remettre dans la poêle. On observe avec soin de quelle manière cet ustensile s'est renversé : si le fond se trouve en haut, c'est un présage fatal pour les jeunes mariés; si le contraire a lieu, c'est l'augure le plus favorable.

Willemet, de Nancy, a prétendu que les fleurs du houblon placées sous l'oreiller d'un malade, l'excitaient au sommeil et lui rendaient le calme.

HOUX. A Noël, dans le pays de Galles en Angleterre, chaque homme conduit sa femme sous un bouquet de houx, suspendu au plancher, et lui souhaite une bonne année. Quelques-uns disent qu'une idée superstitieuse se rattache à cette coutume; mais les gens malicieux prétendent qu'il n'y faut voir simplement qu'une figure poétique par laquelle le mari donne avis à sa femme que si elle ne se montre pas suffisamment soumise pendant le cours de l'an qui commence, elle doit s'attendre à une correction.

HUARDS. Nom que l'on donne, en Normandie, à certains démons. On croit, dans cette province, que si deux personnes engagées dans les ordres religieux se sont aimées, et que la mort vienne à les surprendre avant qu'elles aient songé à l'expiation de leur crime, le plus terrible des supplices les attend dans l'autre vie. « Les amants sacriléges, » dit Mlle Amélie Bosquet, « sont transformés en démons si hideux, que l'enfer même les repousse avec horreur. Chaque soir ils sont chassés de l'asile ténébreux où se voile leur honte, et poursuivis au milieu des airs par un attroupement de démons et de damnés, auxquels ils servent de jouet. Point de reproches humiliants, de dérisions incisives, de sarcasmes cruels, de huées insultantes qui leur soient épargnés. En vain ils tenteraient de se soustraire à ces morsures de la haine et du mépris, la bande démoniaque ne perd pas un seul instant de vue ses victimes. Elle les tient enlacés sans issue, dans les mille détours de son tourbillon impur, et, de chaque souvenir de leur coupable amour, leur fait la piquante blessure d'une flagellation ignominieuse.

« La rencontre de cette huaille maudite est un grand sujet d'appréhension. Cependant, lorsqu'on commence à entendre le vacarme démoniaque, il faut bien se garder de se laisser effrayer; tout au contraire, on se maintient de sang-froid, et l'on se hâte de former un grand cercle avec le bras étendu. Alors il est permis de se croire aussi en sûreté que derrière les remparts de la plus forte tour du monde. Si la bande des huards, avec mille contorsions menaçantes, vient pour se présenter autour de vous, sa rage est forcée d'expirer devant la ligne infranchissable que vous lui avez marquée. Bien plus, ces monstres hideux demeureront vos prisonniers, à moins que, pour échapper à l'épouvante d'un tel spectacle, vous ne leur rendiez leur liberté, en traçant un nouveau cercle en sens contraire. Aussitôt, hurlant des cris de triomphe, ils se disperseront au milieu des airs, et la célérité de leur fuite suffira pour vous rassu-

rer contre la chance de leur prochain retour. »

HUDELFE. Sorte de génie qui, au dire des Allemands, apparaît en quelques circonstances aux couches d'une femme, et prédit la destinée du nouveau-né.

HUDKIN. Esprit familier des Saxons, qui vit avec eux dans la plus grande intimité; agissant le plus souvent d'une manière invisible; mais leur apparaissant quelquefois sous différentes formes.

HUEHNENBLUT (L'). Entre la petite ville Magdebourgeoise, d'Egeln, et le village de Westeregeln, non loin de Hakel, on voit, dit Otmar, au fond d'un précipice, une eau rouge que le peuple appelle *huehnenblut* (sang de géant). Selon la tradition, un géant qui fuyait devant la poursuite d'un autre, passa l'Elbe d'une enjambée; mais lorsqu'il fut dans la contrée où se trouve aujourd'hui Egeln, il resta accroché par un pied, qu'il n'avait pas levé assez haut, au sommet de la tour du vieux château. Il trébucha, demeura quelques instants suspendu à mille pieds environ du sol et de la tour, puis il tomba; et son nez alla frapper précisément contre une grosse borne près de Westeregeln, ce qui eut lieu avec tant de force que l'os se brisa. Il en jaillit un flot de sang, et c'est la trace de ce sang qu'on nomme le *huehnenblut*.

HUGOU. Le peuple de la ville de Tours appelle ainsi une sorte de fantôme dont il effraye surtout les petits enfants. Quelques-uns prétendent que c'est de ce fantôme d'où vient le nom de *huguenots* donné aux réformés.

HUITRES. C'est un préjugé assez généralement répandu que le lait a la propriété de dissoudre l'huître, et l'on voit beaucoup de gourmands se faire servir une soupe au lait, après avoir consommé une quantité un peu considérable du mollusque renommé. Rien n'établit toutefois que le lait jouit de la vertu qu'on lui attribue dans cette circonstance, mais peut-être facilite-t-il la digestion.

Un autre préjugé au sujet de l'huître existait chez les anciens. Pline assure que son volume croît ou décroît suivant les phases de la lune; et il fait suivre cette affirmation de la belle phrase philosophique que voici : « Humiliante condition de l'homme! les animaux connaissent exactement les mouvements du ciel, et souvent nous nous égarons dans nos calculs! »

On disait autrefois, à Paris, que les huîtres n'étaient bonnes que dans les mois de l'année où il entre un R, c'est-à-dire qu'il fallait les proscrire dans les mois de mai, juin, juillet et août. On avait à peu près raison quoique l'R n'y fût pour rien : mais comme elles avaient alors un trajet d'une assez longue durée à effectuer avant d'arriver à leur destination, on ne les y recevait que presque constamment gâtées dans les mois dont il s'agit. Aujourd'hui il n'en est plus de même, grâce aux voies ferrées; le transport est prompt, et les huîtres sont mangeables en toute saison.

HULDA. Sorte de fée ou de nympne des pâturages, chez les Norwégiens. « C'est, » dit M. Xavier Marmier, dans ses *Lettres sur le Nord*, » une jeune fille aux cheveux blonds, douce et mélancolique figure, que l'on voit passer le soir dans les ombres des taillis, pauvre âme qui erre dans la solitude, condamnée à un éternel veuvage, qui parfois s'approche du chalet où la famille du pâtre est réunie, jette un regard sur les joies du foyer domestique, et s'éloigne en murmurant un chant plaintif.

HULDEFOLK. Esprits mystérieux des Lapons. Ils habitent le flanc des montagnes où ils vivent de la même vie que les hommes, et possèdent de gros troupeaux qui passent ou se promènent invisibles dans les pâturages.

HUPPE. Il est des personnes qui croient, d'après l'autorité d'Albert le Grand, que cet oiseau est nourri, dans sa vieillesse, par ses petits, lesquels, quand la huppe perd la vue, la lui rendent au moyen du suc d'une certaine herbe. D'autres affirment que celui qui a regardé fixement une huppe, ne tarde pas à avoir beaucoup d'embonpoint; et que si on porte les yeux de cet oiseau sur l'estomac, on est assuré de se réconcilier avec tous ses ennemis.

HUTCHEN ou LE PETIT CHAPEAU. « Il y avait, » disent les frères Grimm, » à la cour de l'évêque Bernard d'Hildesheim, un esprit qui se montrait à tout le monde sous des vêtements de paysan, et affectait tous les dehors de l'amitié et de la piété. Il avait la tête couverte d'un petit chapeu de feutre, ce qui lui avait fait donner le nom de *hutchen*, en dialecte bas-saxon *hædeken*. Il tenait beaucoup à persuader aux gens qu'il voulait plutôt leur être utile que leur nuire; aussi rendait-il service tantôt à l'un, tantôt à l'autre, soit en les prévenant d'un malheur, soit en les retirant d'un mauvais pas. S'il paraissait dans une société, c'était pour y porter la bonne humeur et la joie; il parlait avec tout le monde, faisait force questions, et à celles qu'on lui adressait, il répondait de la manière la plus affable et la plus amicale. »

HUTGIN. Démon familier des Saxons. Il se montre très-obligeant pour l'homme, et Wierus en donne entre autres preuves l'histoire suivante : Un mari, se disposant à se mettre en voyage, dit à l'hutgin de son foyer : « Ami, je te prie de veiller en mon absence sur la conduite de ma femme. » Celle-ci ne manqua pas, dès que son époux fut éloigné, de se permettre quelques familiarités avec des visiteurs; mais l'hutgin l'en reprit vertement, et lui déclara qu'il serait toujours là pour l'empêcher d'oublier ce qu'elle devait à la foi conjugale. Néanmoins, le mari de retour, le démon courut au-devant de lui et lui tint ce langage : « Tu fais bien de revenir, car je commence à me lasser de mon rôle que j'ai

rempli avec toutes les peines imaginables. Je te prie de ne plus t'absenter, car j'aimerais mieux garder tous les pourceaux de la Saxe, que ta femme. »

HYDRE DE VILLEDIEU-LES-ROCHERS. « L'église de Villedieu-les-Roches, » dit Mlle Amélie Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse,* » est bâtie sur une élévation de rocs noirs et grisâtres; un défoncement peu profond, large d'environ trente toises sur cent cinquante de longueur, part de l'église et s'allonge dans la direction de Coulonces et de Bailleul, bordé d'énormes masses granitiques qui élèvent en surplomb leurs têtes inégales. Tout près de ces rochers est une espèce de caverne dont l'entrée a été rétrécie par le travail du temps ou par la main des hommes. Suivant la légende, un serpent habitait cette caverne aux murailles de diamants et d'or. Il sortait de temps ontemps pour allerse baigner dans un petit lac voisin, après quoi il parcourait la campagne à la recherche de sa proie. Lorsque la faim le pressait, il allait vite en besogne, car le monstre n'était rien moins qu'une hydre à plusieurs têtes. Les habitants de Villedieu et des pays environnants s'épuisaient en vaines lamentations; cependant le désespoir leur inspira la découverte d'un moyen de salut. Ils imaginèrent de porter à l'entrée de la caverne une grande cuve pleine de lait, qu'ils avaient remplie à frais communs. Le monstre parut satisfait du régime anodin auquel on voulait le soumettre. La paix et la sécurité se rétablirent tout d'abord. Mais un jour, soit par oubli, soit par impuissance, les habitants de Villedieu manquèrent de procurer à leur hôte sa ration habituelle. Notre serpent, qui, depuis quelque temps, ne faisait point assez forte chair pour soutenir un long jeûne, se mit en route, aiguillonné à la fois par la vengeance et par la faim. Un jeune homme s'étant remontré sur son passage, il le dévora!

Ce jeune homme, neveu du seigneur de Bailleul, était aussi chéri des vassaux que son oncle en était détesté. Cependant, le seigneur de Bailleul, malgré sa dureté bien connue, fut vivement affligé de la mort de son neveu; il jura que le jour des représailles ne se ferait pas attendre.

« De monstre à tyran la guerre s'allume vite, mais celle que projetait le baron de Bailleul, demandait quelques préparatifs indispensables. L'adroit seigneur commença l'attaque par une ruse bien calculée, c'est-à-dire qu'il fit déposer deux moutons à l'entrée de la caverne, et, de plus, remplir la cuve, où s'abreuvait le dragon, d'eau-de-vie au lieu de lait. Celui-ci dévora les deux moutons, en se félicitant de ce que la leçon donnée aux habitants de Villedieu produisait de tels fruits; puis, il s'endormit dans l'enivrement de son succès et de la cuve d'eau-de-vie qu'il avait vidée. Le moment était venu pour le seigneur de Bailleul d'assurer sa vengeance; nouvel Hercule, il endosse son armure, plus solide qu'une peau de lion; sa longue épée dans sa main vaut une massue. Il marche droit à la caverne, surprend le monstre endormi, et le frappe d'un coup si terrible qu'il lui enlève sa principale tête. Mais celui-ci se réveille assez formidable encore pour engager un combat à outrance : il aveugle son ennemi par les vomissements de flamme qu'il lui lance au visage, et le baron de Bailleul, tout intrépide qu'il est, recule épouvanté! A peine est-il dehors, qu'un craquement effrayant se fait entendre, comme si la terre allait s'effondrer sous la fureur du reptile; les roches de Villedieu éclatent de toutes parts et jonchent la plaine de projectiles énormes; une lave ruisselante envahit le lac, puis, la commotion s'apaise, et le silence se rétablit sur cette scène de désastre. Le lendemain, les vassaux du seigneur de Bailleul s'approchèrent en tremblant de ce lieu désole : ils trouvèrent le corps du baron calciné dans son armure, et, plus heureux qu'ils n'auraient osé l'espérer, ils se virent délivrés à la fois des deux monstres qui les tyrannisaient : le serpent et le baron (48).

« M. Galeron, qui raconte aussi cette légende, en a diversifié certains détails d'après le récit des gens du pays. Voici une circonstance curieuse de cette nouvelle narration : Lorsque le sire de Bailleul se disposait à aller combattre le serpent, il se couvrit d'une armure de fer-blanc, ainsi que son cheval, et, bardé jusqu'aux dents, il s'avança vers la caverne si redoutée. Dans sa rencontre avec le dragon, le chevalier porta à son ennemi des coups assez sûrs pour que la perte de celui-ci devînt certaine; mais le monstre, dans l'excès de sa rage, vomit tant de flammes que le chevalier en fut suffoqué. Pour comble de malheur, son cheval, dans son effroi, étant venu à se retourner, les crins de sa queue, que l'on n'avait point mis à l'abri sous l'armure, comme le reste du corps, s'enflammèrent en un instant; et l'animal, ainsi que celui qu'il portait, furent consumés entièrement.

« Le trou du serpent n'a plus une grande profondeur, mais on assure qu'autrefois il s'étendait à plusieurs lieues à l'entour. Le terrain même, à ce qu'on prétend, résonne encore sous les pas, en différents points de la campagne. On ne doute pas que la caverne ne s'avance de tous côtés, et l'on assure qu'elle récèle de grands trésors.

« M. Galeron a donné aussi une interprétation particulière de cette légende : — Elle peut, dit-il, rappeler une lutte entre deux religions sur ce point.— Parmi les blocs de rochers, il en est un très-éminent qui s'élève au-dessus de la demeure du serpent. D'autres fragments épars semblent les restes d'anciens dolmens brisés. Là, peut-être, étaient les monuments du culte de Teutatès. A deux cents pas, sur le roc opposé,

(48) LOTTIN de Laval, *Journal de France*, 20 nov. 1833.

s'élève l'église de Villedieu, dont le nom décèle une consécration chrétienne. Le serpent serait peut-être une image du culte profane; la jeune fille que, suivant cette nouvelle tradition, on livrait à dévorer au dragon, serait un souvenir d'affreux sacrifices; le chevalier, un symbole du culte triomphant. »

HYENE. On croit encore de nos jours, dans certains pays, ainsi que cela avait lieu chez les anciens, que cet animal a la faculté de rendre les chiens muets, seulement par son ombre; qu'il imite la parole de l'homme pour attirer celui-ci hors de son logis et le dévorer; et qu'enfin il a des pieds humains et point de vertèbres au cou. Une autre tradition, qui nous vient des Egyptiens, est que l'hyène change de sexe chaque année.

I

ICHNEUMON. Au XVIII° siècle on répandait encore cette fable qui nous venait de Pline en descendance directe : L'ichneumon, disait-on, était l'ennemi-né du crocodile; lorsqu'il rencontrait celui-ci endormi et, la gueule ouverte, il s'introduisait dans son estomac, lui rongeait les entrailles, et opérait ensuite sa retraite, repu et satisfait. Voilà le conte, voici l'histoire : « L'ichneumon, » écrit M. Denon, dans le travail de la commission d'Egypte, se cache le plus souvent à travers les joncs, et se tient dans les marais, près des villages dont il va dérober les poules et les œufs. Ce que l'on raconte de l'antipathie de l'ichneumon et du crocodile, que le premier, non-seulement mange les œufs de l'autre, mais que lorsqu'il voit sa bouche ouverte, il franchit son gosier et va lui dévorer les intestins, est une de ces nombreuses fables ridicules que l'on fait du crocodile. Ces deux animaux n'ont jamais rien à démêler ensemble : ils n'habitent pas les mêmes parages; on ne voit pas de crocodiles dans la basse Egypte, on ne voit pas d'ichneumons dans la haute. »

IDIOT. Les Ecossais n'ont pas pour l'idiotisme le mépris que nous témoignons : ils croient, au contraire, qu'un idiot dans une famille porte bonheur à celle-ci et est un gage de la bénédiction divine. Cette opinion existe aujourd'hui dans diverses contrées de l'Orient.

IF DE TOURVILLE « A Tourville, » dit Mlle Amélie Bosquet, dans sa *Normandie merveilleuse,* » il se trouve un if, dont l'ombrage enchanté fait perdre au voyageur toute possibilité de retrouver sa route, et tout désir de la poursuivre. Celui qui s'assied sous cet arbre, s'abandonnerait bientôt à un *far niente* éternel, si quelque passant charitable ne se mettait en peine de rompre le charme. Ne croyez pas qu'il suffise pour réussir dans cette entreprise, de changer seulement l'ensorcelé de place; car celui-ci, violemment tiré de son sommeil magique, ne manquerait pas de rouer de coups l'importun qui l'aurait troublé. Mais, comme les prodiges les plus difficiles s'opèrent toujours en vertu des moyens les plus simples, si l'on a le soin de mettre d'abord un de ses propres vêtements à l'envers, on sera, grâce à cette précaution, tout à fait apte, en évitant les coups, à se rendre maître du sortilége. »

ILES. Les pêcheurs de la mer Baltique, croient, d'après ce que rapporte M. Xavier Marmier, que les îles qui sont très-rapprochées l'une de l'autre, ont été ainsi disposées par des enchanteurs, afin qu'il leur fût plus facile d'établir leurs stations. Ces pêcheurs leur prêtent d'ailleurs la faculté de passer quelquefois de l'une à l'autre de ces îles, d'une seule enjambée.

ILITHYE. La statue de cette déesse se voit à Quinipily, dans le département du Morbihan où on lui donne le nom de Vénus.

« Cette prétendue déesse de la beauté, » dit M. Désiré Monnier, dans ses *Traditions populaires comparées,* » qu'on a prise aussi mal à propos pour une *Isis,* a le front marqué de trois lettres de son vrai nom LIT, écrites sur le bandeau qui ceint la tête de la statue. Celle-ci a 2 mètres 15 centimètres de haut. Ses bras, collés à son corps et pliés devant elle; ses doigts simplement indiqués par des raies droites accusent un ciseau barbare de la période gallo-romaine; un voile lui tombe de la tête sur les épaules et sur le dos.

« Aux pieds de cette idole est une grande cuve creusée dans le granit, longue de 2 mètres 40 cent., large de 1 mètre 50 cent., profonde de 1 mètre 45 cent., et qui devait servir aux immersions sacrées. C'est là que venait se plonger la nouvelle accouchée qui avait des grâces à rendre à la divinité, ou la jeune fille qui désirait obtenir d'elle un bon mari; cérémonies fort étranges pour un pays aussi catholique que la Bretagne, où elles se sont perpétuées jusqu'à ce jour, en dépit de toutes les mesures prises par l'autorité ecclésiastique pour mettre un terme à ces derniers vestiges du paganisme. L'historique de ces poursuites est assez curieux pour nous intéresser.

« En 1671, ce monument existait sur la montagne de Castanet, paroisse de Bieuzy, à 32 kilomètres de Vannes. Il était dans un temple en ruines, dont il est encore aisé de distinguer l'emplacement. Les missionnaires qui prêchaient à Baud, firent, à cette époque, précipiter la statue dans la rivière voisine; mais, à quelques mois de là, les habitants de la contrée attribuant à cette marque d'impiété (car c'en était une dans leur opinion), les pluies désastreuses qui étaient survenues, et voulant venger leur divinité d'un pareil outrage, se rassemblèrent bravement, retirèrent son image du fond de l'eau, et la réinstallèrent sur son piédestal au haut de

la colline de Castanet. Plus tard (c'était encore au XVII° siècle), un évêque de Vannes, Charles de Rosmadec, s'inquiétant de la persistance de quelques-unes de ses ouailles dans la voie de l'idolâtrie, obtint du comte de Lannion l'enlèvement de la statue malencontreuse; et ce seigneur la fit transporter avec sa balonge de granit dans la cour de son château de Quinipily. Mais, certes, ce ne fut pas sans peine et sans insurrection; il fallut se faire appuyer par la force armée, et en venir aux mains avec des paysans furieux.

« Vous venez de voir aux lettres qui restent sur le bandeau de la déesse, aux ablutions ou bains des fidèles croyants, aux actions de grâces des tendres mères après leurs couches, et aux vœux des jeunes filles pour être bien mariées, que la prétendue Vénus de Quinipily n'est autre chose qu'*Ilithye*, la déesse des accouchements chez les Romains, que l'on appelait quelquefois *casta Anetis*, quelquefois la chaste Lucine. Ici, sur la montagne de *Castanet*, on lui donnait probablement le nom de *chaste Anète;* mais, au fond, c'était toujours une Lucine accoucheuse, soit qu'elle fût la chaste Diane, étonnée de se voir appelée à de semblables fonctions, soit qu'elle fût plus convenablement une Junon, qui du moins était initiée aux mystères du mariage et de la maternité. »

IMAGINATION. Parmi les faits étranges qu'on s'est plu à attribuer à la puissance de l'imagination, le plus singulier, sans aucun doute, est celui qui prétend que l'épouse la plus chaste, mais douée d'une activité d'esprit très-vive, peut concevoir sans le moindre concours de son mari. On dit même que plusieurs arrêts de parlements ont consacré cette curieuse doctrine, et l'on en cite un du parlement de Grenoble, de 1537. Cette opinion semble être encore un héritage des anciens : Varron affirmait en effet que le vent rendait fécondes les juments et les poules de la Lusitanie; et Virgile, Pline et Columelle ont reproduit cette assertion comme une vérité.

Il y a quelques années, en Angleterre, on promit à un condamné à mort, de transformer l'exécution de la strangulation en une mort plus douce, en lui déclarant qu'après lui avoir bandé les yeux, on lui ouvrirait les veines. On fit devant lui tous les préparatifs nécessaires. Après qu'on lui eut bandé les yeux, le médecin feignit de commencer l'opération. Mais, au lieu de son sang, c'est de l'eau qu'on fit couler en légers filets. Le condamné, persuadé que sa vie s'en allait avec son sang, expira au bout de quelques heures, tué par son imagination seule.

Tout récemment, on promit à un condamné, robuste et bien portant, la remise de sa peine, s'il consentait à se mettre dans un lit où un cholérique venait de mourir. S'il tombait malade, les plus grands soins lui seraient donnés, et plusieurs médecins le surveilleraient sans cesse. Le prisonnier consentit, après quelque hésitation, à se soumettre à l'expérience. Au bout de quelques heures, tous les symptômes du choléra se manifestèrent, et notre homme eut à en subir une attaque formelle. Il fut soigné avec la plus grande attention, et l'on réussit bientôt à le guérir complétement, grâce surtout à sa forte constitution. Mais quelle fut la surprise générale lorsqu'on apprit qu'il n'avait nullement été mis dans le lit d'un cholérique; on le lui avait fait accroire afin d'observer l'effet de l'imagination et de la peur sur l'organisme.

IMMORTELLE. Cette plante qui est l'emblème de l'amitié et de la constance, servait autrefois en Bretagne, à former la couronne d'une mariée. Alors aussi, les jeunes filles qui désiraient avoir un mari à leur gré, croyaient surtout y parvenir en piquant des épingles à cette couronne de leur compagne qui venait d'aller à l'autel.

IMPRESSIONS DE LA FEMME ENCEINTE. Une opinion généralement accréditée, c'est que les femmes en état de grossesse éprouvent des impressions telles en présence de certains objets, que l'image de ces objets se trouve reproduite, en totalité ou en partie, sur l'enfant qu'elles portent dans leur sein; ou transforme ceux-ci en de sortes de monstres, comme la tératologie en enregistre fréquemment des exemples. La plupart des physiologistes nient cette influence et n'admettent point qu'elle puisse déterminer ces signes singuliers qu'on nomme *envies;* et d'un autre côté, cependant, ils accordent que certains troubles, durant la gestation, peuvent produire des monstruosités. Il nous semble que ce moyen terme entre la négation et l'affirmation, ne saurait être, dans le cas dont il s'agit, mieux accueilli que l'erreur : il faut, ou prouver péremptoirement celle-ci, ou s'abstenir de conclure jusqu'à nouvel ordre. Ce parti nous paraît le plus sage dans l'état actuel de la question.

Les femmes donnent naissance quelquefois à des montres, c'est ce que personne ne cherche à contester. Elles mettent aussi au monde des enfants qui portent des taches vineuses de plus ou moins d'étendue; des signes ayant de l'analogie avec des fleurs, des fruits, etc. Quelle est la cause de ce phénomène? On l'ignore; on se trouve dans l'obligation, nous le répétons, d'attendre qu'une heureuse découverte nous la fasse connaître.

Dans les circonstances où les objets extérieurs causent une vive impression sur la femme enceinte, il se pourrait que cette impression déterminât dans le fluide nerveux, une opération analogue à celle qu'exerce le fluide électrique par un temps d'orage, c'est-à-dire qu'une sorte d'empreinte photographique de l'objet qui amène le trouble, ait lieu sur le fœtus. Au nombre des effets produits par l'électricité, on cite une femme assise, pendant un orage, près d'une fenêtre ouverte sur laquelle était un pot de fleur : la foudre, en la frappant, reproduisit sur sa jambe l'image de cette fleur.

incubus, et les Grecs les nommaient *ephialtes*. Les Espagnols donnent à l'incube le nom de *pesadilla*; les Italiens celui de *pesaruolo*, et en France, selon les localités, il est appelé *cauchemar*, *appesard*, *appesant*, *foulon*, *chauche-paille*, *chauche-vieille*, etc., etc. Au dire des anciens Romains, l'un de leurs rois, Servius Tullius, dut sa naissance aux rapports d'un incube et d'une esclave nommée Ocrisia, qui était attachée au service de Tanaquil, femme de Tarquin.

INISFAIT. Pierre qui, selon la tradition, avait été apportée d'Islande par les Ecossais, et qui devait faire régner ceux-ci partout où elle se trouverait placée au milieu d'eux. Cette pierre se voit encore aujourd'hui placée sous le siége où l'on couronnait les souverains de la Grande-Bretagne, dans l'église de Westminster.

INTERSIGNE. Quelquefois, dans les longues nuits d'hiver, et lorsque le vent rugit sur les flots, les femmes de l'île d'Ar'z, en Bretagne, sont réveillées subitement et entendent un bruit triste et monotone, comme de l'eau qui tomberait goutte à goutte au pied de leur lit. Tout épouvantées, elles se procurent de la lumière, et alors, si elles ne découvrent aucune cause naturelle au bruit qui les a arrachées au sommeil, si la place n'est pas mouillée, c'est grand malheur, c'est *l'intersigne* du naufrage, c'est l'annonce que la mer vient de faire des veuves!

IRIS. Au moyen âge, on croyait, dans la plupart des contrées de l'Orient, que, pour se rendre la terre favorable, il était nécessaire qu'une personne chaste y fît un bouquet de fleurs d'iris.

IRRLICHT. *Voy.* HEEWISCH.

IWANGIS. Sorciers des îles Moluques, que les indigènes accusent de déterrer les morts pour s'en nourrir.

J

JACK-WIL-A-LANTERN. L'un des noms que les Anglais donnent à un feu follet.

JADE. Sorte de pierre à laquelle les Indiens attribuent un grand nombre de propriétés, et dont on fit même usage en France il y a quelques années. Parmi les vertus de cette pierre, on la citait comme infaillible pour guérir les douleurs de reins et faire écouler le sable de la vessie.

JAKISES. Esprits malins des Japonais. On les dit répandus dans l'air, et l'on célèbre en leur honneur certaines fêtes, afin de se les rendre favorables.

JAMBONNEAU. Genre de mollusques dont le byssus, très-estimé des anciens, leur servait à confectionner des étoffes soyeuses et brillantes. Cette fabrication se prolongea jusque dans le moyen âge; mais alors des préjugés stupides s'établirent : on prétendit que les tissus obtenus du byssus perdaient immanquablement leur éclat et leur souplesse, quand on les tenait à côté d'étoffes de laine; que les parfums, même les plus délicats, étaient nuisibles à ces tissus; que ceux-ci repoussaient l'eau; qu'ils préservaient également de la chaleur et du froid, et enfin que l'usage faisait disparaître leur couleur.

On croit, à Gerbamont et à Cornimont, en Lorraine, que pour guérir cette maladie, causée par une bile répandue, on doit pisser sur des horties pendant neuf jours consécutifs, ou porter à son cou, pendant ce laps de temps, un jaune d'œuf cuit dur.

JAUNISSE. Les rois de Hongrie se croyaient doués, autrefois, de la faculté de guérir la jaunisse par l'attouchement.

JAYET. Les Islandais croient que cette substance carbonifère jouit d'un très-grand nombre de propriétés, comme, par exemple, de préserver de tout maléfice et du poison celui qui la porte sur soi; de chasser d'une maison les esprits et les fantômes, lorsqu'on brûle un peu de sa poussière dans le foyer, et de repousser par le même moyen les maladies épidémiques.

JEAN LE CHANCEUX. M. Frédéric Baudry a traduit comme suit cette tradition allemande, recueillie par les frères Grimm :

« Jean avait servi son maître sept ans; il lui dit :

« — Monsieur, mon temps est fini; je voudrais retourner chez ma mère; payez-moi mes gages, s'il vous plaît.

« Son maître lui répondit :

« — Tu m'as bien et loyalement servi, la récompense sera bonne.

« Et il lui donna un lingot d'or, gros comme la tête de Jean.

« Jean tira son mouchoir de sa poche, enveloppa le lingot, et, le portant sur son épaule, au bout d'un bâton, il se mit en route pour aller chez ses parents. Comme il marchait ainsi, toujours un pied devant l'autre, il vit un cavalier qui trottait gaillardement sur un cheval vigoureux.

« — Ah! » se dit Jean tout haut, à lui-même, « quelle belle chose que d'aller à cheval! On est assis comme sur une chaise, on ne butte pas contre les cailloux du chemin, on épargne ses souliers et on avance, Dieu sait combien!

« Le cavalier, qui l'avait entendu, s'arrêta et lui dit :

« — Hé! Jean, pourquoi donc vas-tu à pied?

« — Il le faut bien, » répondit-il; « je porte à mes parents ce gros lingot. Il est vrai que c'est de l'or, mais il ne m'en pèse pas moins sur les épaules.

« — Si tu veux, » dit le cavalier, « nous changerons : je te donnerai mon cheval et tu me donneras ton lingot.

« — De tout mon cœur, » répliqua Jean; « mais vous en aurez votre charge, je vous en avertis.

quiétude, s'en allait chez lui avec son oie sous le bras.

« — En y réfléchissant bien, se » disait-il à lui-même, « j'ai encore gagné à cet échange : d'abord un bon rôti ; puis, avec toute la graisse qui en coulera, me voilà pourvu de graisse d'oie pour trois mois au moins ; enfin, avec les belles plumes blanches, je me ferai un oreiller sur lequel je dormirai bien sans qu'on me berce. Quelle joie pour ma mère !

« En passant par le dernier village avant d'arriver chez lui, il vit un rémouleur qui faisait tourner sa meule en chantant :

— Je suis rémouleur sans pareil ;
Tourne ma roue, au beau soleil !

« Jean s'arrêta à le regarder et finit par lui dire :

« — Vous êtes joyeux à ce que je vois, il paraît que le repassage va bien.

« — Oui, » répondit le rémouleur, « c'est un métier d'or. Un bon rémouleur est un homme qui a toujours de l'argent dans sa poche. Mais où avez-vous acheté cette belle oie ?

« — Je ne l'ai pas achetée, je l'ai eue en échange de mon cochon.

« — Et le cochon ?

« — Je l'ai eu pour une vache.

« — Et la vache ?

« — Pour un cheval.

« — Et le cheval ?

« — Pour un lingot d'or gros comme ma tête.

« — Et le lingot ?

« — C'étaient mes gages pour sept ans de service.

« — Je vois, » dit le rémouleur, « que vous avez toujours su vous tirer d'affaire. Maintenant il ne vous reste plus qu'à trouver un moyen d'avoir toujours la bourse pleine, et votre bonheur est fait.

« — Mais comment faire ? » demanda Jean.

« — Il faut vous faire rémouleur comme moi. Pour cela, il suffit d'une pierre à aiguiser ; le reste vient tout seul. J'en ai une, un peu ébréchée il est vrai, mais je vous la céderai pour peu de chose, votre oie seulement : voulez-vous ?

« — Cela ne se demande pas, » répondit Jean ; « me voilà l'homme le plus heureux de la terre. Au diable les soucis, quand j'aurai toujours la poche pleine.

« Il prit la pierre et donna son oie en payement.

« — Tenez, » lui dit le rémouleur en lui donnant un gros caillou commun qui était à ses pieds, « je vous donne encore une autre bonne pierre par-dessus le marché ; on peut frapper dessus tant qu'on veut ; elle vous servira à redresser vos vieux clous. Emportez-la avec soin.

« Jean se chargea du caillou et s'en alla le cœur gonflé et les yeux brillants de joie :

« — Ma foi ! » s'écriait-il, « je suis né coiffé ; tout ce je désire m'arrive, ni plus ni moins que si j'étais venu au monde un dimanche.

« Cependant, comme il était sur ses jambes depuis la pointe du jour, il commençait à sentir la fatigue. La faim aussi le tourmentait ; car, dans sa joie d'avoir acquis la vache, il avait consommé toutes ses provisions d'un seul coup. Il n'avançait plus qu'avec peine et en s'arrêtant à chaque pas ; la pierre et le caillou le chargeaient horriblement. Il ne put s'empêcher de songer qu'il serait bien heureux de n'avoir rien à porter du tout. Il se traîna jusqu'à une source voisine pour se reposer et se rafraîchir en buvant un coup ; et pour ne pas se blesser avec les pierres en s'asseyant, il les posa près de lui sur le bord de l'eau ; puis se mettant à plat-ventre, il s'avança pour boire ; mais sans le vouloir il poussa les pierres et elles tombèrent au fond. En les voyant disparaître sous ses yeux, il sauta de joie, et, les larmes aux yeux, il remercia Dieu qui lui avait fait la grâce de le décharger de ce faix incommode, sans qu'il eût rien à se reprocher.

« — Il n'y a pas sous le soleil, » s'écria-t-il, « un homme plus chanceux que moi.

« Et délivré de tout fardeau, le cœur léger comme les jambes, il continua son chemin jusqu'à la maison de sa mère. »

JEAN MULLIN. Voici une tradition très-répandue dans la Champagne : « Un fermier, qui se nommait Jean Mullin, vivait heureux et paisible du produit de sa ferme, qu'il cultivait avec sa femme et ses enfants. Mais celui-là est bien fou qui se fie à la fortune ! Le tonnerre tomba sur la ferme et la brûla ; tout le blé qui se trouvait dans les greniers fut réduit en cendres, et Jean Mullin était ruiné sans ressource, s'il n'avait eu, par bonheur, une petite somme d'argent amassée avec soin dans les années heureuses.

« Il fut chagrin sans se désespérer, et il s'occupa bientôt de faire rebâtir sa ferme. Quand la maison fut achevée, il s'aperçut que ses fonds étaient extrêmement baissés, et craignit de ne pouvoir terminer son entreprise. Il fit pourtant encore ses étables et commença sa grange ; mais l'argent lui manqua tout à coup. Il alla trouver ses amis et ses parents, qui ne purent l'aider en rien, de façon qu'il se trouva fort embarrassé : la moisson approchait, et il fallait absolument trouver moyen de mettre à l'abri des récoltes qui avaient coûté un an de peines et de travaux. Sa ferme était isolée, il ne pouvait recourir aux granges de ses voisins.

« Un soir qu'il se promenait sur un chemin croisé, à deux cents pas de sa maison, rêvant à la situation gênante où il se trouvait, il vit venir à lui un homme de moyenne taille, vêtu de noir, coiffé d'un chapeau galonné, les pieds difformes et emboîtés dans des espèces de bottines, et les mains couvertes de gants rouges.

« Cet homme, s'approchant de Jean Mullin, lui demanda le sujet des soucis qui paraissaient l'inquiéter ; le fermier lui conta sa peine, et l'inconnu lui dit qu'il pouvait en sortir s'il voulait se fier à lui. « — J'ai une

se renouvelèrent tous les ans, le même jour, jusqu'à la mort de la jeune fille, qu'on avait nommée Antoinette.

« Quand elle eut atteint l'âge de quinze ans, elle était bien développée et devenait jolie; son père se décida à la marier de bonne heure, pour se délivrer de toutes les craintes que lui donnait encore le diable, et il n'était pas embarrassé de lui trouver un époux : plusieurs jeunes gens avaient déjà demandé sa main : mais le cœur d'Antoinette n'avait pas encore parlé.

« Une nuit qu'elle s'était couchée en songeant à faire un choix, elle eut une vision où se montra un jeune homme galamment habillé et plus aimable que tous ceux qu'elle avait jamais connus. Son regard aimant lui causa une douce impression; il lui prit la main, la baisa, et comme elle lui demanda qui il était? « —Votre esclave, répondit-il, et je mourrai si vous me repoussez. » Antoinette, un peu remise de son étonnement, et ne voulant pas causer la mort de celui qu'elle préférait déjà, s'informa simplement comment il était entré?

« —Que vous importe? » dit le jeune homme; « qu'il vous suffise de savoir que je vous adorerai toujours. » Il ajouta mille protestations et obtint d'elle la promesse de l'aimer uniquement. Elle lui ordonna alors de se retirer, et il sortit par la fenêtre.

« Antoinette se leva, voulut le suivre des yeux, mais elle ne vit plus rien. Elle resta pensive, livrée à ses réflexions, en proie à un sentiment qu'elle éprouvait pour la première fois et qui croissait de minute en minute. Elle se recoucha, mais le sommeil n'approcha plus de ses yeux.

« Elle passa la journée suivante silencieuse, triste et ne se reconnaissant plus. Elle ne dit rien du jeune homme : apparemment qu'il lui avait recommandé d'être discrète, ou, s'il ne l'avait pas fait, c'est qu'il jugeait cette précaution inutile d'après la conduite qu'il avait tenue avec elle. Il revint la nuit suivante, se montra plus tendre encore, et ce manége dura huit jours, sans qu'Antoinette sût le nom de son amant. Son amour pour lui n'en devint pas moins terrible : elle perdait le repos, ne mangeait presque point et tressaillait à chaque instant. Tout le monde s'aperçut de cet état de surexcitation, et, selon la coutume, chacun de ses prétendants se flatta en secret d'avoir inspiré cette passion.

« La neuvième nuit, l'amant inconnu ne manqua pas à paraître aussitôt que minuit sonna. Il s'approcha du lit d'Antoinette qui ne dormait point. Elle le revit avec transport et il en profita pour lui faire répéter le serment de l'aimer toujours. Enfin, abusant de l'ivresse où il l'avait amenée, il ne la quitta qu'après avoir obtenu tout ce qu'il pouvait espérer d'elle.

« Antoinette, toute confuse, agitée, inquiète, passa la journée suivante au milieu des soupirs et de l'appréhension. Minuit sonna. Cette heure la trouva pleine d'émotion. Son séducteur ne parut point; mais, vers deux heures du matin, elle entendit un bruit lointain et effrayant, sa fenêtre s'ébranla bientôt, et elle vit entrer un spectre horrible, sanglant, portant une torche à la main, ayant une barbe épaisse, des cheveux roux et le corps tout velu. Un frissonnement affreux la saisit, et elle allait pousser les hauts cris, quand le monstre accourant lui mit une griffe brûlante sur la bouche et lui imposa silence.

« Il se pencha ensuite sur son estomac, s'assit au bord du lit et se mit à la contempler d'un regard dévorant. La pauvre fille était mourante. Après une demi-heure d'un silence épouvantable, le spectre se leva et dit à Antoinette, en lui prenant la main : « —Tu es à moi pour toujours! tu m'en as fait le serment. » Et aussitôt il s'évanouit, laissant dans la chambre une odeur empoisonnée, et dans le cœur de la malheureuse jeune fille, tous les tourments de l'enfer.

« Lorsqu'elle en eut la force, elle cria au secours. Sa tante accourut; et la voyant dans un état si affreux, elle lui demanda ce qui lui était arrivé. Antoinette lui raconta ce qu'elle venait de voir et d'entendre, sans lui confier ce qui avait précédé; de manière que la tante, qui faisait l'esprit fort, la traita de visionnaire et s'alla recoucher. On se figure aisément comment la jeune fille passa les heures qui suivirent. Quand il fit jour, la tante vint voir si ses frayeurs étaient dissipées, et elle la trouva malade à la mort. On eut recours au curé, qui la rassura et parvint à rendre quelque calme à son esprit. La tante promit à sa nièce de passer la nuit avec elle, et la passa en effet. Elle se moquait des terreurs qu'éprouvait la jeune fille; mais quand l'horloge de la paroisse sonna deux heures, la fenêtre s'ouvrit avec fracas, le spectre parut comme la veille, Antoinette poussa un cri, et sa tante tomba évanouie sur le plancher.

« Le fantôme s'accroupit sur le lit, prit la main de la jeune fille, la regarda avec des yeux enflammés et lui dit, de même que la nuit précédente : « — Tu es à moi pour toujours! tu m'en as fait le serment. » Après quoi il disparut.

« Quand la tante revint à elle, elle appela son mari à grands cris, lui dit que sa nièce ne s'était point trompée, que le diable venait réellement la visiter, qu'elle l'avait vu de ses propres yeux, et qu'il fallait avertir M. le curé, pour qu'il l'exorcisât la nuit prochaine. Le curé vint en effet, accompagné d'un vicaire, et il fut décidé qu'ils passeraient la nuit dans la chambre d'Antoinette, avec son oncle et ses deux cousins. Ils y entrèrent tous les cinq avant dix heures, se postèrent sur des chaises, et le curé, qui tenait son bréviaire à la main et son bénitier entre ses jambes, déclara fermement qu'il ne désemparerait de là qu'après en avoir expulsé l'ennemi de Dieu et des hommes.

« Malgré ces bonnes dispositions, il était à peine onze heures, qu'ils étaient tous endormis, aussi bien que la pauvre Antoi-

REGIBUS
MAXIMIS
MINIMIS
DENIQUE
OMNIBUS.

URS HEUREUX OU MALHEUREUX. Le
redi est un jour que l'on regarde partout
ie un jour de malheur, et l'on se défend
alement d'entreprendre rien d'impor-
endant sa durée. Toutefois, quoique ce
oit funeste, il ne faut pas oublier, selon
rmands, de le choisir de préférence pour
e de l'eau dans le cidre ou dans le vin;
1 autre jour la liqueur deviendrait
Si l'on change de chemise le ven-
on mourra dans cette chemise. On ne
as manger des œufs le vendredi et le
li de la semaine sainte, attendu que,
ne constamment, ils renferment ces
là des crapauds. Les Normands disent
e que les jours de la semaine ne sont
nent indifférents pour pratiquer la
ie : il faut l'éviter les mardi, mercredi
dredi, surtout pendant la canicule, et
juel est leur dicton rimé à ce sujet :

La saignée du jour saint Valentin,
Fait le sang net soir et matin.
La saignée du jour au devant,
Garde des fièvres pour constant.
Le jour sainte Gertrude bon fait
De faire saigner du bras droit;
Celui qui ainsi le fera
Ses yeux clairs reste année aura

eau commence à tomber un mardi, un
edi ou un vendredi, elle continuera
e reste de la semaine; si elle com-
un dimanche, elle durera huit jours;
n tel ou tel jour qu'elle tombe dans
e, c'est un signe d'abondance ou de
.

squ'on taille ses ongles le mardi, le
di ou le vendredi, il pousse aussitôt
llicules qu'on appelle *envies*, et il ar-
isuite quelque malheur.

Romains avaient aussi les jours *fastes*
stes : ils marquaient ceux-ci avec du
n, et les premiers avec de la craie.
ythes, lorsqu'ils allaient se coucher,
ent dans leurs carquois une pierre
e lorsque la journée leur avait été
e, et une pierre noire lorsqu'ils avaient
é des contrariétés.

raconté au sujet des jours soumis à
lité, l'anecdote suivante : En 1550,
Bruhesen, médecin flamand, ayant
, à Bruges, un *Almanach perpétuel*,
quel il indiquait, d'après les princi-
lois d'astrologie judiciaire, quels
les jours convenables pour se pur-
e faire saigner et se faire raser, son
usa une telle sensation dans le pays,
magistrats défendirent aux barbiers
r les jours déclarés mauvais par Bru-

n'eusse jamais cru, » écrivait la Mothe
r, » que vous eussiez été encore dans
rreur populaire, qu'il y ait des jours
ureux ou malheureux les uns que les autres. Je vois bien que c'est le consen-
tement de tant de siècles, et l'approbation
de tant de différentes nations qui ont déféré
à cette superstitieuse opinion, qui vous
empêchent de la condamner.

« Quand vous considérez que ces vieux
calendriers romains se trouvent distingués
en jours nommés *fasti et nefasti*; que les uns
comme heureux avaient une marque blan-
che, que les autres étaient notés de noir;
et que généralement tous les lendemains
des calendes, des nones et des ides pas-
saient pour malheureux, aussi bien que le
quatrième jour qui les précédait, vous avez
peine à croire qu'il n'y eût en tout cela que
de la fausseté.

« L'autorité des Egyptiens peut aussi
vous toucher, car les Latins appelaient
aussi *dies Egyptiacos*, ceux qu'ils nommaient
autrement *infaustos*, *nefandos*, *inauspicatos*,
inominales; et quand vous lisez que les
Grecs ont aussi leurs jours *apophrades*,
c'est-à-dire malencontreux, vous imaginez ai-
sément que toutes ces choses ne peuvent pas
avoir été dites inconsidérément, ni établies
sans fondement. La religion qui distingue
de même les jours, en ayant de plus parti-
culièrement destinés à des pratiques de dé-
votion; la navigation qui en avait de redou-
tables, *dies nautis suspectos*, où il n'était
pas permis de s'embarquer, et la médecine
qui a si grand égard aux jours critiques
qu'elle appelle *dies decretorios*, contri-
buent peut-être encore à vous faire embras-
ser un sentiment si général. Cependant, il
n'y a peut-être rien de plus frivole, ni de
moins fondé en raison, que de penser qu'il
y ait des jours plus favorisés du ciel que
les autres, ou plus disgraciés. Les mahomé-
tans croient dans cette superstition, qu'à
cause que Dieu créa la lumière le mercredi,
les fidèles ou musulmans, comme ils disent,
n'entreprennent rien cette journée-là inuti-
lement, et sans qu'il leur réussisse. Il faut
se moquer de cela, comme fit Héraclite des
bons et des mauvais jours d'Hésiode, sou-
tenant qu'ils étaient tous de même nature;
et nous devons tenir pour constant qu'il n'y
en a point dont on ne puisse dire également :
Hæc est dies quam fecit Dominus (*Psal.* CXVII,
24), et que le pur hasard et la rencontre de
mille accidents imprévus font seuls la dif-
férence qui s'y trouve. Pour ce qui est des
observations historiques, il est vrai qu'il y en
a grand nombre qui favorisent cette erreur,
aussi bien que beaucoup de semblables.
Josèphe observe que le temple de Salomon
ayant été brûlé par les Babyloniens le hui-
tième de septembre, il le fut une seconde
fois le même jour par Titus; et l'on peut
voir dans Probus que le grand capitaine
Timoléon, Corinthien, gagna toutes ses vic-
toires le même jour de sa naissance, qui
devint par là une grande fête dans toute la
Sicile. Mais, pour ne pas se perdre dans
l'immensité des exemples que pourrait
fournir l'antiquité, ajoutons-en seulement
trois ou quatre de l'histoire moderne, afin
que vous ne pensiez pas que je combatte

Novembre.

Jours heureux : les 3, 13, 23 et 30.
Jours malheureux : les 6 et 25.

Décembre.

Jours heureux : les 10, 20 et 29.
Jours malheureux : les 15, 28 et 31.

JUIF ERRANT. Nos pères avaient une foi profonde dans l'existence de cet être mystérieux : ils précisaient les dates où il s'était montré dans tel ou tel lieu ; ses pérégrinations étaient le sujet de nombreuses légendes, et l'on dissertait à qui mieux mieux sur le parti que ce voyageur extraordinaire pouvait tirer des *cinq sous* qui se renouvelaient incessamment dans sa poche. On avait même calculé qu'il pouvait quotidiennement disposer sans effort de *six cents francs*, ce qui constituait, pour les *cinq sous* extraits du lieu de leur dépôt un certain nombre de fois, un revenu annuel de *deux cent dix mille francs*.

Le Bénédictin anglais Mathieu Paris, qui écrivait au XIIIe siècle, rapporte que l'histoire du Juif errant lui fut racontée par un évêque arménien, qui avait rencontré ce Juif et causé longtemps avec lui. Il donne au fameux israélite le nom de *Cartaphilas* ou *Cartophilus*, et ajoute qu'il avait été concierge du prétoire où Jésus-Christ fut amené. Grossier comme tous les concierges l'ont toujours été depuis le commencement du monde, il aurait rudoyé le Sauveur, et c'est en expiation de son sacrilége que Dieu l'aurait condamné à voyager éternellement.

Au surplus, le Juif errant avait son pendant en Grèce : Suidas parle d'un certain Pasès, portant aussi dans sa poche une pièce de monnaie qui s'y reproduisait constamment chaque fois qu'il l'avait dépensée.

Le poëte allemand Shubart a tracé comme suit l'histoire du Juif errant :

« Lorsque Jésus-Christ, courbé sous sa croix, voulut goûter quelques instants de repos devant la porte d'Ahasvérus, il fut repoussé durement par ce barbare ; il chancela et tomba sous son fardeau ;... mais il se tut.

« L'ange de la colère se présenta devant Ahasvérus, et lui dit : « — Tu as refusé le repos au Fils de l'homme, cruel ! le repos aussi te sera refusé jusqu'à son retour ! Un noir démon, échappé des enfers, te chassera à coups de fouet de contrée en contrée, Ahsavérus ; tu n'auras pas la douce consolation de la mort ni la paix du tombeau. »

« Voici bientôt deux mille ans qu'Ahasvérus est entraîné par le monde. Voyez-le : il se traîne hors d'une caverne ténébreuse du mont Carmel, il secoue la poussière de sa barbe, saisit un des crânes humains entassés à ses pieds, et le lance du haut de la montagne ; le crâne bondit, retentit et se brise en éclats

« — C'était mon père ! » mugit Ahasvérus.

« Un nouveau crâne, sept crânes nouveaux roulent avec fracas de rochers en rochers.

« — Et ceux-ci ! et ceux-ci !... » hurle le Juif avec des yeux hagards; « et ceux-ci... et ceux-ci... c'étaient mes épouses ! »

« D'autres crânes roulent encore.

« — Et ceux-ci... et ceux-ci, « murmure Ahasvérus, « c'étaient mes enfants. Ah! ils ont pu mourir... mais moi, réprouvé, je ne puis pas mourir... un jugement terrible plane en grondant sur ma tête coupable.

« Jérusalem tomba. J'écrasai l'enfant au berceau, je m'élançai dans les flammes, j'insultai le Romain ; mais, hélas ! une malédiction infatigable me tenait par les cheveux.. et je ne mourus pas.

« Rome allait tomber; je courus pour m'enterrer sous ses débris. Le colosse s'écroula, et ne m'écrasa point dans sa chute.

« Des nations s'élevèrent et s'anéantirent devant moi ; moi seul je ne mourus pas.

« De la cime d'un rocher qui fendait les nues, je me précipitai dans la mer; mais le tourbillon des vagues me rejeta sur le rivage, et la flèche empoisonnée de l'existence me perça de nouveau.

« Au bord du gouffre ardent de l'Etna, j'unis mes mugissements pendant dix-huit lunes aux mugissements du géant, et sa bouche de soufre fut remplie de mes cris... hélas ! pendant dix-huit lunes ! mais l'Etna vomit des flammes et me rejeta avec un torrent de laves. Je m'agitais dans les cendres... et je vivais encore.

« Une forêt brûlait : poussé par mon délire, je courus à la forêt embrasée. La résine bouillante découlait goutte à goutte sur mes membres ; mais la flamme consuma mes chairs et dessécha mes os et ne me dévora point.

« Je me joignis aux bourreaux de l'humanité, je me précipitai dans la tourmente des batailles ; je bravai les Gaulois, je bravai les Germains; mais les dards et les lances se brisaient sur mon corps, le glaive du Sarrasin se rompit sur mon crâne, une grêle de balles pleuvaient sur moi, semblables à des poids lancés contre une cuirasse de fer ; la poudre des combats s'émoussait sur mes reins, comme sur la croûte d'un roc dont le sommet se perd dans les nues.

« En vain l'éléphant m'a foulé aux pieds, en vain la mine de poudre a éclaté sous moi et m'a lancé dans les airs : je suis retombé étourdi contre terre ; j'étais... brûlé, consumé, mon sang, mon cerveau, et jusqu'à la moelle de mes os desséchés, au milieu des cadavres défigurés de mes compagnons... mais je vivais encore !

« La massue d'acier du géant s'est fracassée sur ma tête, le bras du bourreau s'est démis, la dent du tigre s'est émoussée sur moi ; aucun lion affamé n'a pu me déchirer dans le cirque.

« Je me suis couché au milieu des serpents venimeux, j'ai provoqué le dragon en portant ma main sur sa crête sanglante ; mais le serpent a mordu... il n'a pas tué.

« J'ai bravé la rage des tyrans; j'ai dit à

une opinion dont je ne sache pas toutes les circonstances. Comme le sort voulut que Charles-Quint eût toutes ses prospérités le jour de saint Mathias, en février, les Allemands ont pris, aussi bien qu'autrefois les Athéniens, ce mois pour le plus heureux de l'année. Notre roi Henri III se fit accroire depuis, que le jour de la Pentecôte était celui de ses bonnes fortunes : en effet, il y fut élu roi de Pologne, puis roi de France; il y institua les chevaliers du Saint-Esprit; c'était aussi celui de sa naissance. Le Pape Sixte V aimait le mercredi, avec quelque apparence de raison ; car outre que c'était le jour de sa naissance, il l'était de sa profession de Cordelier dans Ascoli, de sa nomination à la charge de vicaire général de cet ordre, de sa promotion au cardinalat, de son élévation à la papauté, et huit jours après de son couronnement.

« Mais voulez-vous avoir des exemples qui détruisent toute cette superstition, et qui prouvent l'indifférence des jours à la bonne ou mauvaise fortune? En voici. L'histoire sainte nous apprend qu'au même jour que le temple de Dieu avait été pollué, qui était le vingt-cinquième du mois chasseu, il y reçut depuis sa purification, sous Judas Macbabée. L'histoire profane nous fera voir que la victoire de Lucullus sur Tigrane et les Arméniens fut le même jour auquel les Romains avaient été auparavant défaits par les Cimbres. Pompée est tué en Egypte le même jour qu'il avait autrefois triomphé de Mithridate; et l'on dit encore que c'était celui de sa naissance, comme celle de Platon, du roi Attalus et de quelques autres, s'est rencontrée au même jour que leur mort.

« Il y a des exemples sans fin qui prouvent le mot d'un ancien, qu'une même journée nous paraît quelquefois mère et quelquefois marâtre. Alexandre, bien intruit là-dessus par son précepteur Aristote, se railla plaisamment de quelques-uns de ses capitaines, qui lui représentaient, sur les bords du Granique, que jamais les rois de Macédoine ne mettaient leur armée en campagne au mois de Juin, et qu'il devait en éviter le mauvais présage qu'on prendrait s'il passait outre, négligeant cet ancien usage. « — Il faut, dit-il en riant, remédier à cela, et j'ordonne qu'on appelle ce juin que vous craignez tant, le second mois de mai. » Il marcha ensuite, sans s'arrêter, contre les Perses.

« C'est ainsi que les hommes de bon sens en doivent user, et ne donner jamais au destin ce qui est un pur effet de la fortune. Le sort se plaît parfois à produire des événements que les simples prennent pour des décrets précis du ciel. »

En Russie, une superstition générale est que le lundi porte malheur à toute espèce d'entreprise; c'est absolument comme le vendredi chez nous.

Dans sa description des mœurs des Arabes de l'Algérie, le général Daumas dit : « Quiconque entreprend un voyage doit partir le lundi, le jeudi ou le samedi; ces jours sourient aux voyageurs. Heureux celui qui commence sa route le samedi ! Le prophète préférait ce jour aux deux autres. On voyage, il est vrai, le mercredi, le vendredi et le dimanche; mais l'inquiétude ne quitte pas le voyageur pendant toute sa course.

« Ne livrez jamais de combat un mardi.

« C'est le jeudi qu'il faut choisir pour introduire sa future sous le toit conjugal; cela sera d'un bon augure, parce que la femme s'y réveillera un vendredi, qui est le jour férié des musulmans.

« Ne plaignez pas celui qui meurt pendant le rhamadan; car pendant le rhamadan les portes de l'enfer sont fermées, et celles du paradis toujours ouvertes.»

« Tycho Brahé, » dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, « était très-superstitieux. Il croyait qu'il y avait dans l'année trente-deux jours néfastes, pendant lesquels il ne fallait rien entreprendre, si l'on ne voulait pas s'exposer à quelque catastrophe. On les appelle encore à Copenhague, *les jours de Tycho Brahé*. Un de ces jours-là il s'était marié, lui, descendant d'une vieille et noble famille, avec la fille d'un paysan, et il avait été malheureux. Un de ces jours-là il avait rencontré Parsbierg dans une noce, et Parsbierg, d'un coup de sabre, lui trancha le bout du nez. »

Quelques doctes dans la science des augures et des superstitions se sont donné la peine de récapituler les jours heureux de chaque mois, pour en former une table à l'usage de leurs adeptes, particulièrement des vieilles femmes qui expliquent les songes et qui mettent à la loterie. Voici cette table :

Janvier.
Jours heureux : les 4, 19, 27 et 31.
Jours malheureux : les 13 et 23.
Février.
Jours heureux : les 7, 8 et 18.
Jours malheureux : les 2, 10, 17 et 21.
Mars.
Jours heureux : les 3, 9, 12, 14 et 16.
Jours malheureux : les 13, 19, 23 et 28.
Avril.
Jours heureux : les 5 et 27.
Jours malheureux : les 10, 20, 29 et 30.
Mai.
Jours heureux : les 1, 2, 4, 6, 9 et 14.
Jours malheureux : les 10, 17 et 20.
Juin.
Jours heureux : les 3, 5, 7, 9, 12 et 23.
Jours malheureux : les 4 et 20.
Juillet.
Jours heureux : les 2, 6, 10, 23 et 30.
Jours malheureux : les 5, 13 et 27.
Août.
Jours heureux : les 5, 7, 10, 14 et 19.
Jours malheureux : les 2, 13, 27 et 31.
Septembre.
Jours heureux : les 6, 10, 15, 18 et 30.
Jours malheureux : les 13, 16, 22 et 24.
Octobre.
Jours heureux : les 13, 16, 20 et 31.
Jours malheureux : les 3, 9 et 27.

Néron : Tu es un bourreau ! J'ai dit à Christiern : Tu es un bourreau ! J'ai dit à Ismaël : Tu es un bourreau !... mais les tyrans ont inventé des tortures inouïes, et ne m'ont point égorgé.

« Ah ! ne pouvoir mourir ! ne pouvoir mourir ! ne pouvoir reposer après tant de fatigues ! Traîner sans cesse cet amas de poussière, avec sa pâleur de mort, ses infirmités, son odeur de tombeau ! N'avoir sous les yeux, durant des milliers d'années, que le monstre monotone de l'uniformité, et voir le temps avide, affamé, sans cesse mettre des enfants au monde, sans cesse dévorer des enfants ! Ah ! ne pouvoir mourir ! ne pouvoir mourir !

« Toi dont le courroux me persécute, as-tu des sentences plus cruelles ? fais-les tomber sur moi comme un tonnerre. Qu'un orage me précipite de la cime du mont Carmel ; qu'à ses pieds je roule fracassé, que je verse tout mon sang... et qu'enfin je meure ! »

« Et Ahasvérus tomba. Un bruit affreux retentit à ses oreilles, des ténèbres couvrirent ses paupières ; un ange le porta de nouveau dans la caverne.

« — Dors à présent, » dit l'ange, « dors d'un sommeil paisible, Ahasvérus ; la colère de Dieu n'est point éternelle. Quand tu t'éveilleras, *il sera là*, celui dont tu as vu couler le sang au Golgotha... et qui t'a pardonné. »

JUIFS. De tout temps les Juifs ont été l'objet de nombreux préjugés, d'accusations monstrueuses. Il faut croire que bien des crimes leur ont été imputés à tort ; mais ce qui n'est nullement une erreur, une calomnie, c'est l'amour de ce peuple déchu pour le lucre, amour qui le fait souvent se livrer aux plus infâmes turpitudes pour le satisfaire. Ce qui n'est point un préjugé non plus, c'est la haine héréditaire du Juif pour tout culte qui n'est pas le sien, et surtout la religion chrétienne ; c'est le sentiment invariable qui le fait se regarder en pays ennemi, même sous les gouvernements qui lui accordent la plus grande protection, et le porte sans cesse à des actes condamnables.

M. Amédée de Batz dit, dans l'un de ses ouvrages : « Le Juif est Juif avant d'être Français ; il est marchand avant d'être citoyen ; c'est un être à part dans une grande cité, qui n'a un cœur d'homme que pour ses frères et qui regarde les autres hommes bien au-dessous de ses coréligionnaires. Ni les arts, ni la littérature, ni la science ne peuvent entièrement effacer ce prodigieux amour du gain qui coule dans son cœur avec son sang. Que le Juif soit maquignon, avocat, sculpteur, musicien, architecte, notaire, juge ou procureur, il spéculera toujours : la base de ses actions sera toujours l'argent et rien que l'argent. »

« On croyait jadis en Allemagne, » rapporte M. Xavier Marmier, « que les Juifs exerçaient la sorcellerie, qu'ils se livraient dans l'intérieur de leurs maisons à d'horribles impiétés, et que, pour opérer leurs maléfices, ils déterraient les morts et massacraient les petits enfants. Un jour, une pauvre femme de village travaillait dans les champs ; elle était seule, elle avait laissé son mari et son enfant à la maison. Tout à coup un affreux pressentiment la saisit, et trois gouttes de sang lui tombent sur la main. Elle accourt, elle demande son enfant ; mais son mari lui dit qu'il l'a vendu à des Juifs qui viennent de l'égorger, et lui montre les pièces d'or qu'il a reçues. Un instant après, ces pièces d'or se changèrent en feuilles d'arbre. La malheureuse femme mourut de douleur, le mari devint fou, et les Juifs furent brûlés. On connaît la tradition de l'hostie percée par un Juif. Elle a été racontée maintes fois, elle a été peinte avec un art admirable sur les vitraux d'une des églises de Rouen. Elle se retrouve aussi en Allemagne, seulement avec quelques modifications. »

JUMART ou JOUBART. Nom que donnaient les anciens au produit de l'accouplement, soit du taureau avec la jument ou l'ânesse, soit du baudet avec la vache. Malgré les dénégations de quelques *savants* au sujet de cet accouplement, non-seulement il a lieu, mais on le favorise même dans quelques contrées, entre autres en Italie. Le 2 juillet 1854, le *Journal de Senlis* contenait cet article :

« Un jumart existe en ce moment à Fresnoy-la-Rivière, dans l'étable de la veuve Dangicourt. Il est remarquable en ce qu'il est le produit, non d'une jument, mais d'une ânesse ; son père est un taureau de race berrichonne. Cette singularité n'est pas la seule qui distingue cet être anormal : la nature lui a donné précisément ce qu'elle a refusé à tous ses devanciers. Son front est surmonté de deux cornes très-bien conformées et en tout semblables à celles d'un bœuf. »

Les fameux Bucéphale d'Alexandre était l'un des produits du genre d'accouplement dont il est question.

JUMENT DU SIRE DE JOUX. Le château ou le fort de Joux est situé dans l'arrondissement de Pontarlier, département du Doubs, et domine la rivière de ce nom. Si, dans vos promenades aux environs de ce fort, vous vous dirigez vers la combre où coule le ruisseau de la fontaine Ronde, vous pourrez peut-être y entendre les hennissements et le pas sourd d'un cheval. Ce cheval se rend cent fois par jour à la source, et cela depuis près de sept siècles, pour y apaiser sa soif inextinguible ; ce cheval est celui que montait le sire de Joux, Amaury III. Voici l'histoire, ou le conte si vous l'aimez mieux :

Ce sire de Joux revenait de la Palestine, monté sur un superbe cheval arabe, qu'il ne ménageait guère ; car, pressé de rentrer à son manoir, il chevauchait sans relâche depuis les premières clartés de l'aurore jusqu'aux dernières lueurs du crépuscule du soir. Près d'arriver au terme de son voyage et au moment où il sortait d'un monastère

qui lui avait donné l'hospitalité, la herse coupa sa monture en deux, et la croupe resta sur place. Le coursier du noble croisé n'en continua pas moins sa course et ne s'arrêta qu'au bord du Doubs, au pied du château, et se mit à boire d'une manière si phénoménale que le sire de Joux fut presque tenté de croire que son cheval allait tarir la rivière. Il chercha donc à le retirer de là, en usant de la bride et de l'éperon ; mais, vains efforts ! le rejeton de l'Arabie buvait, buvait toujours. Le chevalier impatienté mit pied à terre. Qu'on juge de sa surprise lorsqu'il vit qu'il ne lui restait qu'une moitié de ce bel animal pour lequel il avait tant d'estime ! Il se rendit compte alors de la soif étrange de la pauvre bête ; car à mesure qu'elle buvait, l'eau se répandait, comme par un canal, sur le pré.

Amaury appela à lui ses gens qui garnissaient les créneaux ; mais, pendant qu'il tournait la tête de ce côté, le destrier disparut. Son maître ne le revit plus ; mais, comme nous l'avons dit plus haut, l'animal n'abandonna pas le pays ; il y demeure toujours, et c'est parce qu'il ne saute que sur deux jambes, que la partie postérieure de son corps lui manque, qu'il ne peut jamais étancher sa soif, quoiqu'il boive sans cesse.

JUMPRAWAS. *Voy.* Swentas.

JUPE. En Lorraine, si une femme ou une jeune fille portent, étant habillées, une jupe de dessous plus longue que celle de dessus, c'est un signe, suivant les habitants de Cornimont, qu'elle assistera bientôt à une noce. Dans d'autres communes on croit que la jeune fille qui commet cet acte de négligence, ou ce manque d'attention dans sa toilette, pourrait bien être exposée à ne pas se marier de longtemps.

K

KALEWA. C'est un géant de la Finlande, représentation du mauvais principe, et dont la croyance populaire raconte les prouesses incessantes. Ce géant compte douze fils d'une force prodigieuse, et plusieurs filles qui ne le cèdent guère à leurs frères sous ce rapport. L'une de ces intéressantes demoiselles étant allée courir les champs, y rencontra, sous le pied, un laboureur et son attelage. Elle prit alors sur l'un de ses doigts, comme qui ferait d'une chenille ou d'un papillon, ce laboureur, les chevaux et la charrue, et accourut vers sa mère pour lui demander ce qu'étaient ces drôles de choses ? « — Hélas ! » lui répondit la mère, « ce sont ces petits êtres-là qui nous ont fait quitter le pays. Nous avons en vain combattu, il nous a fallu fuir devant eux. »

KAMLAT. Les Tartares de la Sibérie nomment ainsi une pratique au moyen de laquelle leurs sorciers prétendent évoquer le diable. Cette pratique a lieu principalement au moyen d'un tambour sur lequel on frappe à diverses reprises en prononçant certaines paroles d'une influence toute particulière.

KANNEREZ-NOS. *Voy.* Lavandières de nuit.

KARRA-KALF. Nom que les Islandais donnent au diable, lorsque, selon eux, cet esprit des ténèbres apparaît sous la forme d'un veau nouvellement né.

KARR-HOUARNET, ou *la charrette ferrée.* L'un des noms que les Bretons donnent au char de la mort.

KARR-MEULON, ou *la charrette non ferrée.* C'est, au dire des Bretons, un des chars dont la mort fait usage.

KATAKHANÈS. Les habitants de l'île de Candie appellent ainsi leurs vampires.

KAMBORA. Sorte de démon que les Américains disent habiter les forêts, et qu'ils accusent surtout de dérober des enfants pour les cacher dans des creux d'arbres et les y nourrir.

KELPIE. Cheval démon qui se montre sur les rives des lacs, en Ecosse, et devient quelquefois un lutin familier. Il a quelque analogie avec le *drac* du Rhône et du midi de la France.

KENNE. Pierre fabuleuse qui se forme, à ce qu'on prétend, dans l'œil du cerf et à laquelle on accorde une vertu merveilleuse contre les venins.

KERIS. « Dans les temps anciens, » dit Emile Souvestre, « il y avait en Cornouailles un roi puissant qui se nommait Grallon. C'était un homme aussi ami du bien qu'aucun fils d'Adam, et qui accueillait à sa cour tous les gens de renom, qu'ils fussent nobles ou roturiers. Malheureusement, il avait pour fille une princesse de conduite déréglée qui, pour échapper à sa surveillance, était allée habiter Keris à quelques lieues de Quimper.

« Un jour que le roi Grallon chassait avec sa suite dans une forêt du Ménéhom, ils se perdirent et arrivèrent tous à l'ermitage du solitaire Corentin. Grallon avait entendu parler de ce saint homme, et il se réjouit d'avoir été conduit jusqu'à sa demeure ; mais ses serviteurs, qui mouraient de faim, regardaient d'un air triste la pauvre logette du saint, en se disant l'un à l'autre qu'il faudrait souper d'oraisons.

« Corentin, éclairé par Dieu, devina leur pensée. Il demanda au roi s'il ne voulait point accepter une collation, et, comme Grallon répondit qu'il n'avait rien mangé depuis le chant du coq, le saint appela l'échanson et le cuisinier pour préparer un bon repas après une si longue continence.

« Il les conduisit tous deux à la fontaine près de son ermitage, remplit d'eau la cruche d'or que portait le premier, coupa un morceau du petit poisson qui nageait dans la source pour le donner au second, et recom-

enfants; aussi Dahut ne tenait-elle nul compte des menaces du saint.

« Or, un soir qu'il y avait fête chez elle, on vint lui annoncer un prince puissant, venu des extrémités de la terre pour la voir. C'était un homme de grande taille, tout vêtu de rouge, et si barbu, qu'on apercevait à peine ses deux yeux, qui brillaient comme des étoiles. Il adressa à la princesse un compliment en rimes si bien tourné, qu'aucun bazvalen de Cornouailles n'eût pu en inventer de pareil; puis il se mit à parler avec tant d'esprit, que tout le monde en demeura émerveillé.

« Mais ce qui frappa surtout les amis de Dahut, ce fut de voir combien l'étranger était plus habile qu'eux dans le mal. Il savait, non-seulement tout ce que la malice humaine a inventé depuis la création, dans toutes les terres habitées par des êtres parlant, mais tout ce qu'elle inventera jusqu'au moment où les morts se lèveront de leur tombe pour être jugés ! Ahèz et les gens de sa cour reconnurent qu'ils avaient trouvé leur maître, et tous résolurent de prendre des leçons du prince barbu.

« Pour commencer, celui-ci leur proposa un branle nouveau, qui n'était autre que le passe-pied dansé en enfer par les sept péchés capitaux. Il fit entrer, pour cela, un sonneur qu'il avait amené avec lui. C'était un petit nain vêtu d'une peau de bouc, et qui portait sous son bras un biniou dont le chalumeau lui servait de penbaz.

« A peine se fut-il mis à sonner, que Dahut et ses gens furent saisis d'une espèce de frénésie et se mirent à tourner comme des tourbillons de mer. L'inconnu en profita pour enlever à la princesse les clefs d'argent des écluses et pour s'échapper de la fête.

« Pendant ce temps, Grallon était seul dans son palais situé à l'écart; il se tenait dans une grande salle obscure, et il était assis sur l'âtre, près d'un feu éteint. Il sentait la tristesse lui tomber dans le cœur, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit des deux côtés, et saint Corentin parut sur le seuil avec un cercle de feu autour du front, la crosse d'évêque à la main et marchant dans un nuage de parfum.

« —Levez-vous, grand roi, » dit-il à Grallon, « prenez ce qui vous reste ici de précieux et fuyez, car Dieu a livré cette ville maudite au démon. »

« Grallon, effrayé, se leva aussitôt, appela quelques vieux serviteurs, et après avoir pris son trésor, il monta son cheval noir et partit à la suite du saint qui glissait dans l'air comme une plume.

« Au moment où ils passaient devant la digue, il entendit un grand mugissement de flots et aperçut l'étranger barbu, qui avait repris sa forme de démon, occupé à ouvrir toutes les écluses avec les clefs d'argent enlevées à Dahut. La mer descendait déjà sur la ville en cascades, et l'on voyait les flots élever leurs têtes blanches au-dessus des toits, comme s'ils montaient à l'assaut. Les dragons enchaînés dans le port mugissaient de terreur, car les animaux aussi sentent la mort venir.

« Grallon voulut jeter un cri d'avertissement; mais Corentin lui répéta de fuir, et il s'élança au galop vers le rivage. Son cheval traversa ainsi les rues, les places, les carrefours, poursuivi par les flots et toujours les pieds de derrière dans la vague. Il passait devant le palais de Dahut, lorsque celle-ci parut sur le perron, les cheveux épars comme une veuve, et s'élança derrière son père. Le cheval s'arrêta subitement, fléchit, et l'eau monta jusqu'aux genoux du roi.

« —A moi, saint Corentin ! » cria-t-il épouvanté.

« — Secouez le péché que vous portez derrière vous, » répondit le saint, « et, par le secours de Dieu, vous serez sauvé ! »

« Mais Grallon qui, malgré tout, était père, ne savait à quoi se résoudre. Alors Corentin toucha avec sa crosse d'évêque l'épaule de la princesse, qui glissa dans la mer et disparut au fond du gouffre, appelé depuis le gouffre d'Ahèz.

« Le cheval, ainsi délivré de son fardeau, s'élança en avant et atteignit le rocher de Garrec où l'on voit encore la marque d'un de ses fers.

« Le roi tomba d'abord à genoux pour remercier le ciel, puis se retourna vers Keris, afin de juger le danger auquel il avait miraculeusement échappé; mais il chercha en vain l'ancienne reine des mers. Là où il y avait, quelques instants auparavant, un port, des palais, tant de richesses et de milliers d'hommes, on ne voyait plus qu'une baie profonde qui reflétait les étoiles, tandis qu'à l'horizon, debout sur le dernier débris des digues submergées, l'homme rouge montrait les clefs d'argent avec un geste de triomphe.

« Plusieurs forêts de chênes ont eu le temps de naître et de mourir depuis le jour où arriva cet exemple; mais les pères l'ont raconté aux enfants d'âge en âge jusqu'à notre temps. Avant la grande révolution, le clergé des paroisses riveraines s'embarquait, tous les ans, dans des canots de pêcheurs et allait dire la messe sur la ville noyée. Depuis, cet usage s'est perdu avec beaucoup d'autres; mais, quand la mer est calme, on aperçoit encore au fond de la baie les restes de la grande cité, et les dunes d'alentour sont pleines de ruines qui prouvent sa richesse. »

KILLEROPS. Les Allemands nomment ainsi des espèces de monstres qui sont les fruits des rapports criminels des femmes avec les démons.

KIST-VEAN, L'un des noms que les Bretons donnent aux roches des fées.

KLOPFER. Esprit qui habitait le château de Flügelau, et qui s'attachait surtout à se rendre agréable aux jeunes filles. Celles-ci disaient-elles : *Klopfer hols !* « Klopfer, va chercher ! » aussitôt l'esprit était là, mais sans forme visible. On l'envoyait porter des lettres ou on lui faisait bercer les enfants et même éplucher les légumes. Tout allait

manda à tous deux de mettre le couvert du roi et de sa suite. Mais l'échanson et le cuisinier se prirent à rire, et lui demandèrent s'ils prenaient les gens de la cour pour des mendiants, d'oser leur offrir ses arêtes de poisson et son vin de grenouilles. Corentin leur répondit de ne s'inquiéter de rien, et que Dieu pourvoirait à tout.

« Ils se décidèrent, en conséquence, à faire ce qu'il avait ordonné, et, à leur grande surprise, les prévisions du saint se réalisèrent; car, d'un côté, l'eau qui avait été puisée dans la cruche d'or se changea en un vin aussi doux que le miel et aussi chaud que le feu, tandis que de l'autre, le petit morceau de poisson se multiplia de manière à rassasier deux fois plus de convives que le roi n'en avait à sa suite.

« Grallon fut averti de ce miracle par ses deux serviteurs, qui lui montrèrent, pour surcroît de merveille, le petit poisson dont Corentin avait coupé une partie, nageant dans la fontaine aussi sain et aussi entier que si le couteau du saint ne l'eût jamais touché.

« A cette vue le roi de Cornouailles fut saisi d'admiration, et il dit à l'ermite :

« — Homme de Dieu! ce n'est pas ici votre place; car votre maître et le mien a défendu de garder la lumière sous le boisseau. Vous allez quitter cet ermitage pour venir à Quimper, où je vous nomme évêque; mon palais vous servira de demeure, et toute la ville vous appartiendra. Quant à vos disciples, je leur bâtirai un monastère à Landevennec, et vous nommerez vous-même l'abbé. »

« Le roi tint sa promesse, abandonna sa capitale au nouvel évêque, et alla habiter la ville d'Is.

« Celle-ci s'élevait à la place même où vous voyez aujourd'hui la baie de Douarnénèz. Elle était si grande et si belle que, pour faire l'éloge de la capitale des galois (49), les hommes de l'ancien temps n'ont rien trouvé de mieux que de l'appeler *Par-is*, c'est-à-dire l'égale d'Is. Elle était bâtie plus bas que la mer, et défendue par des digues dont on ouvrait les portes à certains moments, pour faire entrer et sortir les flots. La princesse Dahut, fille de Grallon, portait toujours suspendues au cou les clefs d'argent de ces portes, ce qui fait que le peuple l'appelait la princesse Alc'huèz ou plus brièvement Ahèz. Comme c'était une grande magicienne, elle avait embelli la ville d'ouvrages que l'on ne peut demander à la main des hommes. Tous les korigans de Cornouailles et de Vannes étaient venus, sur son ordre, pour construire les digues et forger les portes qui étaient de fer; ils avaient couvert le palais d'un métal semblable à l'or (car les korigans sont d'habiles faux monnayeurs) et entouré les jardins de balustrades qui brillaient comme de l'acier poli. C'étaient eux qui soignaient les écuries de Dahut, pavées de marbre noir, rouge ou blanc, selon la couleur des chevaux, et qui entretenaient le port où l'on nourrissait les dragons marins; car Dahut avait soumis par son art les monstres de la mer et en avait donné un à chaque habitant de Keris, qui s'en servait comme d'un coursier pour aller chercher, au delà des flots, les marchandises rares, ou pour atteindre les vaisseaux des ennemis. Aussi tous ces bourgeois étaient si opulents, qu'ils mesuraient le grain avec des hanaps d'argent (50).

« Mais la richesse les avait rendus vicieux et durs : les mendiants étaient chassés de la ville comme des bêtes fauves; on ne voulait avoir partout que des gens gais, bien portants et vêtus de drap ou de soie. Le Christ lui-même, s'il fût venu en habit de toile, eût été repoussé. La seule église qu'il y eût dans la ville était si délaissée, que le bedeau en avait perdu la clef; l'ortie poussait sur le seuil, et les hirondelles nichaient contre les joints de la porte d'entrée. Les habitants passaient les jours et les nuits dans les auberges, les salles de danse, les spectacles, uniquemnt occupés de perdre leur âme.

« Dahut donnait l'exemple; c'était, jour et nuit, fête dans son palais. On voyait arriver, des pays les plus éloignés, des gentilshommes et jusqu'à des princes attirés par la renommée de cette cour. Grallon les recevait avec amitié, et Dahut encore mieux; car, si c'étaient des jeunes gens de belle apparence, elle leur donnait un masque magique avec lequel ils pouvaient, dès le soir, la rejoindre secrètement dans une tour bâtie au bord des écluses.

« Ils y restaient avec elle jusqu'à l'heure où les hirondelles de mer recommençaient à passer devant les fenêtres de la tour; alors la princesse leur disait bien vite adieu, et, pour qu'ils pussent sortir sans être vus comme ils étaient arrivés, elle leur remettait le masque enchanté; mais cette fois il se resserrait de lui-même et les étranglait!... Un homme noir prenait alors le corps mort, le plaçait en travers sur son cheval, comme un sac de mouture, et allait le jeter au fond d'un précipice, entre Huelgoät et Poulaouën. Ceci est bien la vérité, car aujourd'hui même, pendant les nuits sombres, on entend, au fond de la ravine, les plaintes de leurs âmes. Que les Chrétiens pensent à elles dans leurs prières!

« Corentin, instruit de tout ce qui se passait à Keris, avait plusieurs fois averti Grallon que la patience de Dieu était à bout; mais le roi avait perdu sa puissance et vivait seul dans une des ailes du palais, abandonné de tout le monde, comme un grand-père qui a livré son héritage à ses

(49) Les habitants de la Basse-Bretagne nomment ainsi ceux de la Haute, qui parlent la langue française, et, par extension, tous les Français.

(50) Les Bretons nomment *hanap* ou *hanaf*, une petite tasse qui sert à la fois à puiser de l'eau et à mesurer du grain.

enfants; aussi Dahut ne tenait-elle nul compte des menaces du saint.

« Or, un soir qu'il y avait fête chez elle, on vint lui annoncer un prince puissant, venu des extrémités de la terre pour la voir. C'était un homme de grande taille, tout vêtu de rouge, et si barbu, qu'on apercevait à peine ses deux yeux, qui brillaient comme des étoiles. Il adressa à la princesse un compliment en rimes si bien tourné, qu'aucun barzalen de Cornouailles n'eût pu en inventer de pareil; puis il se mit à parler avec tant d'esprit, que tout le monde en demeura émerveillé.

« Mais ce qui frappa surtout les amis de Dahut, ce fut de voir combien l'étranger était plus habile qu'eux dans le mal. Il savait, non-seulement tout ce que la malice humaine a inventé depuis la création, dans toutes les terres habitées par des êtres parlant, mais tout ce qu'elle inventera jusqu'au moment où les morts se lèveront de leur tombe pour être jugés ! Ahèz et les gens de sa cour reconnurent qu'ils avaient trouvé leur maître, et tous résolurent de prendre des leçons du prince barbu.

« Pour commencer, celui-ci leur proposa un branle nouveau, qui n'était autre que le passe-pied dansé en enfer par les sept péchés capitaux. Il fit entrer, pour cela, un sonneur qu'il avait amené avec lui. C'était un petit nain vêtu d'une peau de bouc, et qui portait sous son bras un biniou dont le chalumeau lui servait de penbaz.

« A peine se fut-il mis à sonner, que Dahut et ses gens furent saisis d'une espèce de frénésie et se mirent à tourner comme des tourbillons de mer. L'inconnu en profita pour enlever à la princesse les clefs d'argent des écluses et pour s'échapper de la fête.

« Pendant ce temps, Grallon était seul dans son palais situé à l'écart; il se tenait dans une grande salle obscure, et il était assis sur l'âtre, près d'un feu éteint. Il sentait la tristesse lui tomber dans le cœur, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit des deux côtés, et saint Corentin parut sur le seuil avec un cercle de feu autour du front, la crosse d'évêque à la main et marchant dans un nuage de parfum.

« —Levez-vous, grand roi, » dit-il à Grallon, « prenez ce qui vous reste ici de précieux et fuyez, car Dieu a livré cette ville maudite au démon. »

« Grallon, effrayé, se leva aussitôt, appela quelques vieux serviteurs, et après avoir pris son trésor, il monta son cheval noir et partit à la suite du saint qui glissait dans l'air comme une plume.

« Au moment où ils passaient devant la digue, il entendit un grand mugissement de flots et aperçut l'étranger barbu, qui avait repris sa forme de démon, occupé à ouvrir toutes les écluses avec les clefs d'argent enlevées à Dahut. La mer descendait déjà sur la ville en cascades, et l'on voyait les flots élever leurs têtes blanches au-dessus des toits, comme s'ils montaient à l'assaut. Les dragons enchaînés dans le port mugissaient de terreur, car les animaux aussi sentent la mort venir.

« Grallon voulut jeter un cri d'avertissement; mais Corentin lui répéta de fuir, et il s'élança au galop vers le rivage. Son cheval traversa ainsi les rues, les places, les carrefours, poursuivi par les flots et toujours les pieds de derrière dans la vague. Il passait devant le palais de Dahut, lorsque celle-ci parut sur le perron, les cheveux épars comme une veuve, et s'élança derrière son père. Le cheval s'arrêta subitement, fléchit, et l'eau monta jusqu'aux genoux du roi.

« —A moi, saint Corentin ! » cria-t-il épouvanté.

« — Secouez le péché que vous portez derrière vous, » répondit le saint, « et, par le secours de Dieu, vous serez sauvé ! »

« Mais Grallon qui, malgré tout, était père, ne savait à quoi se résoudre. Alors Corentin toucha avec sa crosse d'évêque l'épaule de la princesse, qui glissa dans la mer et disparut au fond du gouffre, appelé depuis le gouffre d'Ahèz.

« Le cheval, ainsi délivré de son fardeau, s'élança en avant et atteignit le rocher de Garrec où l'on voit encore la marque d'un de ses fers.

« Le roi tomba d'abord à genoux pour remercier le ciel, puis se retourna vers Keris, afin de juger le danger auquel il avait miraculeusement échappé; mais il chercha en vain l'ancienne reine des mers. Là où il y avait, quelques instants auparavant, un port, des palais, tant de richesses et de milliers d'hommes, on ne voyait plus qu'une baie profonde qui reflétait les étoiles, tandis qu'à l'horizon, debout sur le dernier débris des digues submergées, l'homme rouge montrait les clefs d'argent avec un geste de triomphe.

« Plusieurs forêts de chênes ont eu le temps de naître et de mourir depuis le jour où arriva cet exemple; mais les pères l'ont raconté aux enfants d'âge en âge jusqu'à notre temps. Avant la grande révolution, le clergé des paroisses riveraines s'embarquait, tous les ans, dans des canots de pêcheurs et allait dire la messe sur la ville noyée. Depuis, cet usage s'est perdu avec beaucoup d'autres; mais, quand la mer est calme, on aperçoit encore au fond de la baie les restes de la grande cité, et les dunes d'alentour sont pleines de ruines qui prouvent sa richesse. »

KILLEROPS. Les Allemands nomment ainsi des espèces de monstres qui sont les fruits des rapports criminels des femmes avec les démons.

KIST-VEAN. L'un des noms que les Bretons donnent aux roches des fées.

KLOPFER. Esprit qui habitait le château de Flügelau, et qui s'attachait surtout à se rendre agréable aux jeunes filles. Celles-ci disaient-elles : *Klopfer hols !* « Klopfer, va chercher ! » aussitôt l'esprit était là, mais sans forme visible. On l'envoyait porter des lettres ou on lui faisait bercer les enfants et même éplucher les légumes. Tout allait

pour le mieux, lorsqu'on s'avisa d'exiger que Klopfer se montrât. Il résista, on y mit de la persévérance; alors l'esprit sortit tout en feu par la cheminée et embrasa le château, qui ne fut pas rebâti, mais dont on voit toujours les ruines. Cet événement arriva peu de temps avant la guerre de Suède.

KOBOLD ou **KOBOLDE.** L'opinion des Allemands est partagée au sujet des kobolds. Selon les uns, ce sont des espèces de nains ou de gnomes, qui fréquentent les lieux sombres et solitaires, et particulièrement les mines, où ils se font un malin plaisir de contrarier le travail des mineurs. Ils se montrent d'autant plus malfaisants qu'on s'est livré à des imprécations contre eux. Cependant, on les voit protéger quelques travailleurs, et lorsqu'un de ceux-ci découvre un riche filon, on ne manque pas de l'attribuer à ce que le kobolde l'a dirigé dans sa recherche.

Au dire d'autres personnes le kobolde est un esprit familier qui cherche un gîte dans la maison des paysans, couche dans la grange et se rechauffe au foyer de la famille. « Le kobolde, » dit M. Xavier Marmier, « est actif et empressé; il prend soin des chevaux, nettoie l'écurie, conduit la charrue, travaille à la moisson. Si on ne le mécontente pas, les maîtres de la maison peuvent se reposer et les valets dormir tranquilles, dès le matin toute leur besogne sera prête. Pour le garder sans cesse, il suffit de lui mettre chaque jour un peu de lait dans un coin de la maison et de balayer proprement la chambre qu'il occupe. Autant le kobolde est bon et dévoué quand on ne lui donne aucun sujet de plainte, autant il devient capricieux et vindicatif dès qu'on l'a offensé. Une jeune fille avait un kobolde à son service, et c'était une bénédiction de voir comme il allait au-devant de tous ses désirs, comme il l'exemptait de tout ouvrage pénible. Un jour elle jeta par malice quelques copeaux dans la tasse de lait qu'il devait boire, et dès ce moment le kobolde l'a abandonnée. Elle est obligée de se lever de bonne heure et de se coucher tard, de travailler sans relâche, et son ouvrage n'avance pas. Chaque jour l'implacable kobolde lui suscite un nouvel obstacle; chaque jour il la condamne à subir un nouvel accident. Si elle prend avec les plus grandes précautions un vase précieux, elle le casse; si elle fait chauffer de l'eau, elle se brûle les doigts; si elle prépare à dîner, elle met double dose de sel dans un plat et rien dans l'autre. Quand nous reprochons à nos cuisinières de trahir les respectables lois du cordon bleu, nous avons bien tort : cela vient peut être des kobol des. »

« Un pauvre Jutlandais devint si chagrin, » dit Henri Heyne, « de la présence d'un de ces singuliers commensaux, qu'il résolut de lui abandonner sa maison. Il chargea ses misérables effets sur une brouette, et se mit en chemin pour aller s'établir dans le village prochain; mais, s'étant retourné une fois en route, il aperçut le petit bonnet rouge et la petite tête du kobold qui, s'avançant hors d'une des barattes au beurre, lui cria amicalement : *Wi flutten!* « Nous déménageons! »

KOLO. On désigne par ce nom, en Allemagne, les rondes magiques que font dans les prairies les esprits appelés *elfes*.

KOLTK. *Voy.* BERSTUC.

KORANDON. Les Bretons donnent ce nom à l'une des espèces de leur nombreuse race de nains.

KORIGANS ou **KORIGS.** Race de nains de la Bretagne armorique, qui habitent particulièrement autour des monuments druidiques. Aussi, dans les traditions, nomme-t-on ces monuments, *ville des Koringans*. On doit à M. de la Villemarqué, auteur des *Chants populaires de la Bretagne*, l'hypothèse suivante sur l'origine de ces nains :

« Les anciens bardes, » dit-il, « en nous faisant connaître la déesse *Koridwen*, l'associent à un personnage mystérieux qui a beaucoup d'affinité avec nos nains. Ils l'appellent *Gwion* (l'esprit) et le surnomment *le Nain*. Son existence se trouve liée d'une façon assez étrange à celle de la déesse. Comme il veillait au vase mystique qui contenait l'eau du génie de la divination et de la science, vase qui rappelle d'une manière frappante la coupe des cabyres, trois gouttes bouillantes lui étant tombées sur la main, il la porta à sa bouche, et soudain l'avenir et tous les mystères de la science se dévoilèrent à lui... L'eau merveilleuse du vase magique est nommée par les bardes *l'eau de Gwion*. L'île d'Alwion ou de Gwion, dont on a fait Albion et qu'un ancien poëte gallois appelle le pays de Mercure, paraît lui devoir son nom. Gwion a en effet beaucoup de rapport avec ce dieu. On sait que l'Hermès celtique était la plus grande divinité des Bretons insulaires; qu'ils en avaient chez eux, au témoignage de César, une infinité d'idoles; qu'ils honoraient en lui l'inventeur des lettres, de la poésie, de la musique, de tous les arts; qu'ils l'invoquaient dans leurs voyages et lui attribuaient une grande influence sur le commerce et sur les arts. Un bas-relief antique, gravé par Montfaucon, le représente sous la figure d'un nain tenant une bourse à la main. C'est précisément ainsi que les anciens bardes représentent Gwion; ils l'appellent *le nain à la bourse*. Or nos nains d'Armorique ont aussi une bourse. Tous les attributs de Gwion et de l'Hermès gaulois, la science magique, poétique, cabalistique, alchimique, métallurgique, divinatoire, ils la possèdent; leur jour de fête est le jour de Mercure. Il semblerait donc qu'il n'y eût aucun doute à avoir sur l'identité de ces personnages; mais nous prouverons, en outre, que les noms mêmes sous lesquels on les désigne sont équivalents. Pour cela, il nous suffira de dire, en deux mots, que les habitants du pays de Galles appellent indifféremment *herbe de kov* et *herbe de gwion*, une plante médicale particulièrement affectionnée des nains, et que les Gaulois, d'après une ins-

›uvée à Lyon, appelaient *Korig*). Le dieu qui présidait au com- Gaules, patronisait les bateliers e et de la Loire, les voituriers et ı, s'appelait aussi *Korig.* »

les Korigans se divise en plusieurs ıt les principales sont les *Korni-*s *Korils*, les *Poul-Pikans*, les *'auriks*, etc. *Voy.* ces mots.

ı *Foyer breton*, Emile Souvestre le tradition :

t de mer vient du côté de l'eau *r-du*), et les étoiles se lèvent. Les ɜs ont repris le chemin des mé- ant au doigt les bagues de plomb amis ont achetées pour elles au es jeunes gens viennent de tra- ınde en chantant le *Lez-Breiz !* on ılus la voix sonore des jeunes ıe voit plus les habits blancs des s; il fait nuit !

endant voici que Lao paraît avec e troupe, à l'entrée de la bruyère ao, le célèbre *sonneur* (joueur de musette), qui est arrivé des mon- ır mener la danse au pardon de on visage est aussi rouge qu'une ırs; ses cheveux noirs flottent au ıt, et il porte, sous un bras, son ınt les sons mettent en branle vieilles femmes chaussées de

ilà arrivés au carrefour de l'*aver-* là où se dresse une croix de gra- ıchée de mousse ; les femmes s'ar- isent :

nons par le sentier qui descend r.

Lao montre, au - dessus de la ı clocher de Ploujean, et s'é-

'est là que nous allons, pourquoi averser la bruyère ?

nmes répondent :

ce qu'au milieu de la bruyère, ›uve une ville de Korigans, et asser auprès sans danger, il faut e tout péché.

ao éclate de rire.

le ciel ! j'ai déjà reçu trente fois ı pour communier à Pâques; j'ai le nuit, toutes les routes des par- u'ai jamais vu vos petits hommes ıtant leur argent au clair de la ne on le dit à la veillée. Mon- route qui conduit à la ville des et j'irai leur chanter les jours de

es femmes s'écrièrent toutes :

ne faut point tenter Dieu, Lao ! dans le monde des choses que norer, et d'autres que l'on doit aissez les Korigans danser au- rs maisons de granit.

ser ! » répéta Lao ; « les Korigans ıssi des sonneurs ?

nt le sifflement du vent dans la les chants de l'oiseau de nuit. ien, » dit l'homme des montagnes, « je veux qu'aujourd'hui ils aient une musique de Chrétiens. Je traverserai la lande, en jouant ınes plus beaux jabadaos de Cornouailles.

« Parlant ainsi, il prend son biniou, commence à faire entendre de joyeuses cadences et suit hardiment le sentier qui se dessine, comme une ligne blanche, à travers les bruyères sombres. Les femmes, effrayées, se signent, puis descendent la colline.

« Cependant Lao marche devant lui, sans crainte, jouant toujours du biniou. A mesure qu'il avance, son cœur devient plus courageux, son souffle plus fort et le son s'élève plus perçant. Il a déjà parcouru la moitié de la lande, il aperçoit devant lui le *menhir*, qui se dresse dans la nuit comme un fantôme; et plus loin, la maison des Korigans.

« Alors il lui semble entendre un murmure qui va en grandissant. Il ressemble d'abord au gazouillement d'une source, puis au bruit d'une rivière, puis au grondement de la mer; et il y a, dans ce grondement, mille rumeurs différentes. Ce sont tantôt des rires étouffés, tantôt des sifflements furieux, tantôt des chuchotements à voix basse, tantôt des froissements de pas sur l'herbe desséchée.

« Lao commence à souffler moins fort; son œil inquiet se promène à droite et à gauche sur la lande; on dirait que les touffes de bruyères se sont animées; toutes semblent s'agiter et marcher dans l'ombre; toutes prennent une forme de nains hideux et les voix deviennent plus distinctes.

« Tout à coup la lune se lève, et Lao pousse un cri.

« A gauche, à droite, derrière, devant, partout, aussi loin que son œil peut voir, la lande est couverte de Korigans qui accourent. Lao, éperdu, recule jusqu'au menhir et s'y appuie; mais les Korigans l'ont aperçu et l'entourent en criant de leurs voix de cigale :

« — C'est le beau sonneur de Cornouailles qui est venu pour faire danser les Korigans.

« Lao fait le signe de la croix, mais tous les petits hommes l'entourent en criant :

« — Tu nous appartiens, Lao : tu n'es pas en état de grâce; sonne donc, beau sonneur, et mène la danse des Korigans.

« Lao résiste en vain : dominé par une puissance magique, il sent le biniou s'approcher de ses lèvres, il joue, il danse malgré lui; les Korigans l'entourent de leurs rondes, et, à chaque fois qu'il veut s'arrêter, tous reprennent en chœur :

« — Sonne, beau sonneur, sonne et mène la danse des Korigans.

« Lao continua ainsi toute la nuit, mais, à mesure que les étoiles devenaient plus pâles dans le ciel, les sons du biniou devenaient plus faibles, ses pieds se détachaient plus difficilement de la terre; enfin, l'aube du jour blanchit, les chants des coqs se firent entendre dans les fermes, et les Korigans disparurent.

« Alors, le sonneur des montagnes se

laissa tomber, sans haleine, au pied du menhir. Le biniou se détacha de ses lèvres crispées; ses bras retombèrent sur ses genoux, sa tête s'abaissa sur sa poitrine, pour ne plus se relever, et les voix répétèrent dans l'air :

«—Dors, beau sonneur, dors! tu as mené la danse des Korigans, tu ne mèneras plus la danse des Chrétiens. »

KORILS ou KOURILS. Sorte de nains de la race des Korigans, qui habitent particulièrement les côtes du Finistère, en Bretagne, et se livrent, la nuit, à des rondes autour des monuments druidiques. Si quelque intru se présente en ce moment, ils le saisissent pour l'obliger à danser avec eux, et ne l'abandonnent sur la place, que lorsqu'il est exténué. Aussi les Bretons évitent-ils, la nuit, d'approcher de ces lieux.

Emile Souvestre, dans son *Foyer breton*, raconte cette tradition des Korils de Plaudren :

« Il y avait autrefois, dans le *pays du blé blanc* (le pays de Vannes) et dans celui de la *pointe de terre* (la Cornouailles), une race de nains ou Korigans partagée en quatre peuplades qui habitaient les bois, les landes, les vaux et les métairies. Ceux qui habitaient les bois s'appelaient *Kornikaneds*, parce qu'ils chantaient dans de petites cornes qu'ils portaient suspendues à leurs ceintures; ceux qui habitaient les landes s'appelaient *Korils*, parce qu'ils passaient toutes les nuits à danser des rondes au clair de lune; et ceux qui habitaient les vaux s'appelaient *Poul-Pikans*, c'est-à-dire qui ont leurs terriers dans les lieux bas. Quant aux *Teus*, c'étaient de petits hommes noirs qui se tenaient dans les prés et les blés mûrs; mais comme les autres Korigans les accusèrent d'être les amis des Chrétiens, ils furent obligés de s'enfuir dans le Léonnais où il en reste encore peut-être quelques-uns.

« Au temps dont je parle, il n'y avait donc plus déjà, par ici, que des Kornikaneds, des Poul-Pikans et des Korils; mais ils étaient en si grand nombre que, la nuit venue, bien peu de gens osaient s'aventurer près de leur palais de pierre.

« Il y avait surtout en Plaudren, auprès du petit bourg de Loqueltas, une lande appelée *Mottenn-Dervenn* (ou, comme diraient les Galots, la *terre du chêne*), dans laquelle se trouvait un grand village de Korils, que l'on peut voir encore aujourd'hui. Les méchants nains y venaient danser toutes les nuits, et celui qui osait alors traverser la lande était sûr d'être entraîné dans leur ronde et forcé de tourner avec eux jusqu'au premier chant du coq; aussi ne se hasardait-on pas à y aller.

« Cependant, un soir, Bénéad Guilcher, qui revenait avec sa femme d'un champ où il avait mené la charrue tout le jour pour le compte d'un fermier de Cadoudal, prit par la lande hantée afin de raccourcir le chemin. Il était de bonne heure, et il espérait que les Korigans n'auraient point encore commencé leur danse; mais, arrivé au milieu du Mottenn-Dervenn, il les aperçut éparpillés autour des grandes pierres, comme des oiseaux sur un champ de blé. Il allait retourner en arrière, lorsque les cornes des nains des bois et les cris d'appel des nains des vallées retentirent derrière lui. Bénéad sentit ses jambes trembler, et dit à sa femme :

« — Sainte Anne! nous sommes perdus; car voici les Kornikaneds et les Poul-Pikans qui viennent rejoindre les Korils pour mener le bal toute la nuit. Ils nous forceront à danser jusqu'au jour, et mon pauvre cœur n'y pourra plus tenir.

« De fait les troupes de Korigans arrivaient de tous côtés, entourant Guilcher et sa femme comme les mouches de l'août entourent une goutte de miel; mais ils s'écartèrent en apercevant la petite fourche à nettoyer la charrue que Bénéad tenait à la main, et ils se mirent à chanter tous ensemble :

> Laissons-le, laissons-la,
> Fourche de charrue il a;
> Laissons-la, laissons-le,
> La fourchette est avec eux.

« Guilcher comprit alors que le bâton qu'il tenait à la main était une défense magique contre les Korigans, et il passa au milieu d'eux avec sa *moitié de ménage* sans avoir rien à souffrir.

« Ce fut un avertissement pour le pays. A partir de ce jour, tout le monde sortit le soir avec la petite fourche, et l'on put traverser, sans crainte, les bruyères et les vaux.

« Mais Bénéad ne trouva pas que ce fût assez d'avoir rendu ce service aux Bretons; c'était un homme d'esprit curieux et subtil, et d'aussi joyeuse humeur qu'aucun bossu des quatre évêchés bretonnants; car je ne vous ai point encore dit que Bénéad portait une bosse de naissance, placée, juste, entre les deux épaules, et dont il eût bien voulu se défaire au prix coûtant. Du reste, on le regardait comme un bon *mercenaire*, gagnant sa journée en conscience, et, aussi comme un vrai Chrétien.

« Un soir, ne pouvant résister à son désir, il prit sa petite fourche, après s'être recommandé à sainte Anne, et s'en alla vers le *Mottenn-Dervenn*.

« Du plus loin que les Korils le virent, ils accoururent en criant :

« — C'est Bénéad Guilcher!

« — Oui, mes petits hommes, c'est moi, » répondit le bossu jovial; « je viens vous faire une visite de voisinage.

« — Sois le bien-venu, » répliquèrent les Korils. « Veux-tu danser avec nous?

« — Faites excuse, braves gens, » reprit Guilcher; « mais vous avez l'haleine trop longue pour un pauvre infirme.

« — Nous nous arrêterons quand tu le voudras, » crièrent les Korils.

« — Me le promettez-vous, » dit Bénéad, qui n'eût pas été fâché d'essayer la ronde par curiosité, pour pouvoir en parler.

« — Nous te le promettons, » répondirent les nains.

« — Sur la croix du Sauveur?

« — Sur la croix du Sauveur.

« Le bossu, persuadé qu'un pareil serment le mettait à l'abri de tout malheur, prit place dans la chaîne, et les Korils commencèrent la ronde en répétant leur chant accoutumé :

Di-lun, di-meurs, di-merc'her.
Lundi, mardi, mercredi,
Lundi, mardi, mercredi,

« Au bout de quelques instants, Guilcher s'arrêta.

« — Sauf le respect que je vous dois, mes gentilshommes, » dit-il aux nains, « votre chanson et votre danse me paraissent peu variées; vous vous arrêtez trop tôt dans la semaine, et sans être un rimeur habile, je crois que je puis allonger le refrain.

« — Voyons! voyons! » répétèrent les nains.

« Alors le bossu reprit :

Lundi, mardi, mercredi,
Jeudi, vendredi, samedi.

« Une grande rumeur s'éleva parmi les Korils.

« — *Stard! stard!* (hardi) » crièrent-ils, en entourant Guilcher; « tu es un chanteur d'esprit et un beau danseur; répète, répète!

« Le bossu répéta :

Lundi, mardi, mercredi,
Jeudi, vendredi, samedi,

tandis que les Korils tournaient avec une joie folle. Enfin ils s'arrêtèrent, et, se pressant autour de Guilcher, ils dirent tous à la fois :

« — Que veux-tu? Que désires-tu? Richesse ou beauté? Fais un choix, et nous te donnerons ce que tu auras voulu.

« — Parlez-vous sérieusement? » demanda le journalier.

« — Que nous soyons condamnés à ramasser grain à grain tout le mil de l'évêché, si nous te trompons, » répondirent-ils.

« — Eh bien! » reprit Guilcher, « puisque vous voulez me faire un cadeau et que vous m'en laissez le choix, je ne vous demande qu'une chose, c'est d'enlever ce que j'ai là, entre les deux épaules, et de me rendre aussi droit que le bâton de la bannière de Loqueltas.

« — Bien, bien, » répliquèrent les Korils, « sois tranquille; viens ici!..

« Et, saisissant Guilcher, ils le firent pirouetter dans l'air, ils le lancèrent de l'un à l'autre, comme une pelote de laine, jusqu'à ce qu'il eût achevé le tour du cercle. Alors il retomba sur ses pieds, étourdi, étouffé, mais sans bosse! Bénéad était rajeuni, agrandi, embelli! à moins d'être sa mère, c'était à ne plus le reconnaître.

« Vous devinez quel étonnement quand il reparut à Loqueltas! On ne pouvait croire que ce fût Guilcher; sa femme elle-même ne savait trop si elle devait le recevoir. Pour se faire reconnaître, il fallut que l'ancien bossu lui dit, au juste, combien elle avait de coiffes dans sa crédence (armoire), et quelle était la couleur de ses bas. Enfin, quand on fut assuré que c'était bien lui, chacun voulut savoir comment avait pu se faire un pareil changement; mais Bénéad pensa que s'il l'avouait, on le regarderait comme le compère des Korigans, et que toutes les fois qu'il y aurait un bœuf égaré ou une chèvre disparue, on s'en prendrait à lui pour les retrouver. Aussi répondit-il à ceux qui l'interrogeaient que tout s'était fait à son insu pendant qu'il dormait sur la lande. Les mal tournés le crurent et allèrent, tous les jours, se coucher dans les bruyères, avec l'espoir de se réveiller plus droits; mais d'autres comprirent qu'il y avait un secret dont Guilcher ne voulait rien dire.

« Parmi ceux-ci se trouvait un tailleur aux cheveux rouges et aux yeux de travers, que l'on appelait Perr Balibouzik, parce qu'il bredouillait en parlant. Ce n'était point, comme sont d'habitude ses pareils, un compagnon rimeur aussi gai sur son établi que le rouge-gorge sur sa branche, et sentant les crêpes de froment d'aussi loin que le chien sent le gibier; Balibouzik ne riait pas, ne chantait jamais et ne se nourrissait que de pain d'orge, dans lequel on voyait les pailles. C'était un avare, et, de plus, un mauvais Chrétien qui prêtait son argent à de si gros intérêts, qu'il ruinait tous les pauvres journaliers du pays. Guilcher lui devait cinq écus depuis longtemps, sans pouvoir les rendre; Perr alla le trouver et les lui demanda de nouveau. L'ancien bossu s'excusa, en promettant de s'acquitter après les foins; mais Balibouzik déclara qu'il ne lui accorderait un délai qu'à la condition de savoir qui l'avait rajeuni et redressé. Ainsi forcé de tout avouer, Guilcher raconta sa visite aux Korils; il dit quels mots il avait ajoutés à leur refrain et comment on lui avait donné à choisir entre deux souhaits.

« Perr se fit répéter plusieurs fois tous les détails, puis s'en alla, en avertissant son débiteur qu'il lui laissait huit jours pour trouver les 5 écus.

« Mais ce qu'il venait d'apprendre avait éveillé toute sa rage d'avarice. Il résolut, dès le soir même, de se rendre au *Mottenn-Dervenn*, de se mêler à la danse des Korigans, et d'obtenir aussi le choix entre les deux souhaits proposés à Guilcher : richesse ou beauté.

« Dès que la lune fut levée, voilà donc Balibouzik le Louche, qui s'achemine vers la lande, sa petite fourche à la main. Les Korils l'aperçoivent, accourent à sa rencontre et lui demandent s'il veut danser. Perr y consent, après avoir fait ses conditions comme Bénéad, et il entre dans la ronde des petits hommes noirs qui se mettent à répéter le refrain agrandi par Guilcher :

Lundi, mardi, mercredi,
Jeudi, vendredi, samedi.

« — Attendez! » s'écrie le tailleur saisi

d'une inspiration subite ; « moi aussi je veux ajouter quelque chose à votre chanson.

« — Ajoute, ajoute, » répondirent les Korils.

« Et tous reprirent ensemble :

Lundi, mardi, mercredi,
Jeudi, vendredi, samedi

« Ils s'arrêtèrent, et Balibouzik ajouta seul en bégayant :

Et di.... di.... di.... dimanche aussi.

« Les nains poussèrent une longue clameur.

« — Après ! » crièrent-ils tous à la fois.

Di... dimanche aussi,

répéta le tailleur.

« — Mais après, après !

« — Di... Dimanche.

« — Après, après, après !

« — Di... Dimanche aussi !

« Le cercle des Korils se rompit ; tous couraient comme furieux de ne pouvoir se faire comprendre. Le pauvre bègue, épouvanté, demeura la bouche ouverte, sans pouvoir rien dire. Enfin les flots de petites têtes noires s'apaisèrent un peu ; ils entourèrent Balibouzik, et mille voix crièrent en même temps :

« Fais un souhait ! Fais un souhait.

« Perr reprit courage.

« — Un sou... sou... hait, » répéta-t-il ; « Guilcher a choi...si entre richesse et beauté.

« — Oui, Guilcher a choisi beauté et laissé richesse.

« — Eh bien, moi, je choisis ce que Guil...Guilcher a laissé.

« — Bien, bien ! » crièrent les Korils ; « viens ici, tailleur.

« Perr enchanté s'approcha ; ils l'enlevèrent comme ils avaient enlevé Bénéad, le firent rebondir de main en main jusqu'au bout de la chaîne, et, quand il retomba sur ses pieds, il avait entre les deux épaules ce que Guilcher avait laissé, c'est-à-dire une bosse.

« Le tailleur ne s'appelait plus Balibouzik tout court ; c'était maintenant Tortik-Balibouzik.

« Le pauvre déformé revint à Loqueltas, honteux comme un chien qui a eu la queue coupée. Dès qu'on apprit ce qui lui était arrivé, il n'y eut personne qui ne voulût le voir. Toutes les commères venaient, avec un vieux sabot dans la main, sous prétexte de demander du feu, et chacune criait : Jésus ! en voyant son dos devenu aussi rond que la mardelle d'un puits. Perr enrageait sous sa bosse et jurait tout bas qu'il se vengerait de Guilcher ; car lui seul était cause du malheur ; c'était le favori des Korigans et il leur avait, sans doute, demandé de faire cet affront à son créancier.

« Aussi, les huit jours promis une fois écoulés, Tortik-Balibouzik annonça à Bénéad que s'il ne pouvait lui payer ses cinq écus, il allait avertir les hommes de justice de faire tout vendre chez lui. Bénéad eut beau le prier, le nouveau bossu ne voulut rien écouter et annonça que, dès le lendemain, il mettrait en foire ses meubles, ses outils et son pourceau.

« La femme de Guilcher jeta les hauts cris, en répétant qu'ils étaient déshonorés dans la paroisse, qu'il ne leur restait plus qu'à prendre le bissac et le bâton blanc pour aller mendier aux portes ; que c'était bien la peine à Bénéad, d'être devenu un homme droit et de belle prestance pour se laisser mettre la ceinture de paille, et mille autres choses sans raison, comme en disent les femmes affligées.

« A toutes ces plaintes, Guilcher ne répondait rien, sinon qu'il fallait s'en remettre à la volonté de Dieu et de la Vierge ; mais son cœur était humilié jusqu'au fond. Il se reprochait maintenant de n'avoir point préféré richesse à beauté, quand on lui avait laissé le choix, et il eût voulu pouvoir reprendre sa bosse bien garnie d'écus d'or ou même d'argent. Après avoir cherché en vain un moyen de sortir d'embarras, il se décida à retourner au *Mottenn-Dervenn*.

« Les Korils le reçurent avec des clameurs de joie, comme la première fois, et lui firent place dans la ronde. Quoique Bénéad n'eût guère le cœur au plaisir, il ne voulut point attrister la danse et il se mit à sauter de toutes ses forces. Les nains ravis, couraient comme les feuilles mortes que le vent fait tourbillonner en hiver. Tout en courant, ils répétaient le premier vers de leur chanson, leur compagnon répondait par le second, ils reprenaient le troisième et, comme c'était le dernier, Guilcher était obligé de terminer l'air sans paroles, ce qui au bout de quelque temps, lui parut ennuyeux.

« — Si j'osais dire mon avis, mes petits seigneurs, » dit-il aux Korigans ; « votre chanson me fait le même effet que le chien du boucher, elle marche sur trois jambes.

« — C'est la vérité ! » c'est la vérité ! crièrent toutes les voix.

« — Je crois, » reprit Bénéad, « qu'elle aurait meilleure façon si on lui ajoutait un quatrième pied.

« — Ajoute, ajoute ! » répétèrent les nains.

« Et tous reprirent d'une voix perçante

Lundi, mardi, mercredi,
Jeudi, vendredi, samedi,
Avec le dimanche aussi...

« Il y eut un court silence ; les nains attendaient ce que Guilcher allait dire.

Et voilà la semaine finie !

Acheva-t-il gaiement.

« Mille cris, qui ne formaient qu'un cri, s'élevèrent de tous les côtés de la lande. En un instant, tout fut couvert de Korigans qui accouraient ; il en sortait des touffes d'herbes, des bouquets de genêts, des fentes de rochers ; on eut dit une ruche de petits hommes noirs ; tous ils gambadaient parmi les bruyères, en criant :

Guilcherik, ar mignoun' dy,
Neus achiu arreat ar mentri.

Guilcherik, notre cher sauveur,
A rempli l'arrêt du Seigneur.

« — Sur mon salut, que veut dire ceci ? » s'écria Bénéad étonné.

« — Cela veut dire, » répliquèrent les Korigans, que Dieu nous avait condamnés à rester parmi les hommes et à danser toutes les nuits, sur les landes, jusqu'à ce qu'un Chrétien eût complété notre refrain ; tu l'avais déjà allongé et nous espérions que le tailleur envoyé par toi le finirait ; mais il s'est arrêté au moment de l'achever, et c'est pourquoi nous l'avons puni. Tu viens heureusement de faire ce qu'il n'avait point fait ; notre temps d'épreuve est fini et nous retournons dans notre royaume qui s'étend sous la terre, plus bas que la mer et les rivières.

« — S'il en est ainsi, » dit Guilcher, « et que vous m'ayez cette obligation, ne partez point sans tirer de peine un ami.

« — Que te faut-il ?

« — De quoi payer Balibouzik aujourd'hui, et le fournier (boulanger) toujours.

« — Prends nos sacs, prends nos sacs ! s'écrièrent les Korigans.

« Et ils jetèrent aux pieds de Bénéad les petites poches de toile rousse qu'ils portaient en bandoulière.

« Celui-ci en ramassa autant qu'il en put porter et s'encourut tout joyeux à la maison.

« — Allumez la résine, » cria-t-il à sa femme, en entrant, « et fermez la claie, afin qu'aucun voisin ne puisse nous voir, car j'apporte de quoi acheter trois paroisses avec leurs juges et leurs recteurs.

« En même temps, il déposa sur la table tous les petits sacs et se mit à les ouvrir. Mais, hélas ! il avait calculé le prix du beurre avant d'avoir acheté la vache ! Les sacs ne renfermaient que du sable, des feuilles mortes, des crins et une paire de ciseaux.

« A cette vue, il poussa un si grand cri, que sa femme, qui était allée fermer la porte, revint sur ses pas en demandant ce qu'il y avait. Bénéad lui raconta sa promenade au *Mottenn-Dervenn*, et tout ce qui s'y était passé.

« — Que sainte Anne nous assiste ! » s'écria la femme effrayée, « les Korigans se sont joués de vous.

« — Hélas ! je le vois bien maintenant, » répondit Guilcher,

« — Et vous avez osé, malheureux que vous êtes, toucher à ces sacs qui ont appartenu à des maudits !

« — Je croyais y trouver quelque chose de meilleur, » répondit piteusement Bénéad.

« — Il ne vient rien de valeur de ce qui ne vaut rien, » répliqua la vieille « femme ; ce que vous apportez là va jeter un mauvais sort sur la maison ; Jésus ! pourvu qu'il me reste de l'eau bénite.

« Elle courut à son lit, décrocha du mur un petit bénitier de faïence et y trempa une branche de buis ; mais à peine la rosée de Dieu eut-elle touché les sacs, que les crins se changèrent en colliers de perles, les feuilles mortes en pièces d'or, et le sable en diamants ! L'enchantement était détruit et les richesses que les Korigans avaient voulu cacher aux Chrétiens étaient forcées de reprendre leur véritable apparence.

« Guilcher rendit à Balibouzik ses cinq écus, il donna à chaque pauvre de la paroisse un boisseau de blé avec six aunes de toile, et paya au recteur cinquante messes à dix blanks (51) ; puis il partit avec sa femme pour Josselin, où ils achetèrent une maison et où ils eurent des enfants qui aujourd'hui sont devenus des gentilshommes. »

KORNIKANEDS. Nains de la race des Korigans bretons. Ils habitent particulièrement les bois et chantent dans de petites cornes qu'ils portent suspendues à leur ceinture. Leur nom est composé de *korn*, corne, et de *kana*, chanter.

KRAKEN. Poulpe ou monstre marin qui était très-célèbre au moyen âge, dans les légendes des populations scandinaves, et dont l'existence, contestée par les uns, est affirmée par les autres. Cet animal serait, d'après la tradition, d'une énorme dimension et habiterait les mers du Nord. Ceux qui ont parlé de lui, prétendent que lorsqu'il vient à la surface de l'eau pour y opérer plus facilement sa digestion, il y demeure souvent immobile, pendant plusieurs jours et même des mois entiers. Son dos couvert d'algues, de coquillages, offre alors l'aspect d'une île, et son étendue est telle quelquefois, qu'un régiment pourrait y manœuvrer. Bartholin rapporte qu'un évêque, du nom de Brendano, fit établir une fois, sans soupçonner la place sur laquelle il se trouvait, une cabane sur le dos d'un kraken, pour y dire la messe, mais, tout à coup, vers la fin de cette messe, il prit fantaisie au poulpe de regagner le fond de la mer, en sorte que l'évêque et tous les assistants furent engloutis. Pline, Elien, Aldovrande, Gessner, Jonhston, Olaüs-Magnus, Friès, Eric Pontopidan, et d'autres auteurs encore, ont cité des poulpes krakens.

On rapporte aussi qu'un capitaine Deus, de Dunkerque, affirmait en avoir rencontré un près de Saint-Hélène ; ce poulpe lui aurait enlevé deux hommes avec ses bras, longs de 8 à 10 mètres ; et l'on aurait coupé environ 8 mètres de l'un de ces bras engagé dans les cordages. On voit également suspendu dans la chapelle de Saint-Thomas, à Saint-Malo, un *ex-voto* qui atteste la rencontre qu'aurait faite d'un kraken, en vue de la côte d'Angola, un équipage malouin.

KOUGHAS. Esprits malfaisants des îles Aléoutes. Les indigènes attribuent leur état de misère à la supériorité des démons des Russes sur les leurs ; et ils demeurent per-

(51) *Blank*. C'est le nom que l'on donne, dans le pays de Vannes, au sou parisis ou sous marqué, valant quinze deniers tournois.

« — Ecoutez-moi; il ne faut pas traiter si lestement les choses. Ce n'est pas pour moi que j'ai tiré ce tribut de vos sujets, c'est pour vous, dont on ne prend pas assez les intérêts. Qu'ai-je besoin de ces richesses? moi qui sais me rendre heureux à si peu de frais! et peut-on dire que c'est pour en jouir dans les délices, lorsqu'on me voit tous les jours exposé aux insultes de ceux qui mènent les convois funèbres? Vous allez, sire, approuver ma conduite: je me suis persuadé que, puisque vos intendants vous volaient il fallait du moins que quelque sujet fidèle remît dans vos coffres ce qu'ils en ôtaient. J'ai voulu être ce fidèle sujet; je vous ai acquis déjà de grandes richesses, et j'espère vous en donner encore de plus grandes. »

« Le roi envoya aussitôt au lieu où Caron déposait le produit de l'impôt qu'il levait sur les morts: on y trouva de grosses sommes, qu'il fit mettre dans ses coffres; et, au lieu de faire mourir cet homme, il en fit son premier ministre, lui donna un palais somptueux, et le confirma dans son emploi, dont il fit la première dignité de l'Etat. Ce fut alors que l'impôt s'exigea par ordre du roi. Caron gagna des sommes énormes, et devint ensuite si puissant, qu'il fit assassiner le roi et se mit la couronne sur la tête. Ainsi la prophétie, qui avait consolé sa mère, fut accomplie. »

Cette histoire offre une question à résoudre. A-t-elle donné lieu à la fable que les poëtes grecs ont débitée sur Caron, le nocher qui passait les ombres sur le Styx, fleuve des enfers; ou bien sont-ce les Egyptiens qui leur ont emprunté la figure mythologique de Caron, pour en fabriquer un sujet à leur manière?

LAC DE MUMMEL. Il est situé sur une haute montagne de la Forêt-Noire, non loin de Bade, et l'on raconte une foule de faits merveilleux qui s'y passent. Ainsi, lorsqu'on enveloppe en nombre *impair* dans un linge, soit des graines, soit de petites pierres, et qu'on suspend ce linge dans les eaux du lac, le nombre devient toujours *pair*, et *vice versa*. Si l'on y jette une ou plusieurs pierres, le ciel s'obscurcit aussitôt et une tempête furieuse se déclare.

Un jour, des pasteurs qui gardaient leurs troupeaux sur les bords du lac, en virent sortir, tout à coup, un taureau de couleur brune, qui vint se mêler aux bêtes à cornes, et qui ne tarda point à être suivi d'un petit homme qui voulut le ramener au sein des eaux. Il eut beaucoup de peine à y parvenir, et ne cessa point d'accabler l'animal de malédictions, tant que celui-ci opposa de la résistance.

Une autre fois, durant l'hiver, un paysan put traverser le lac sur la glace, avec ses bœufs traînant de gros troncs d'arbres, sans éprouver le moindre accident, tandis qu'un petit chien, qui le suivait, n'eut pas fait quelques pas sur le même chemin, qu'il fit rompre la glace et fut englouti.

Enfin, dans une autre occasion, un chasseur aperçut sur le lac un petit homme sauvage qui jouait avec des pièces d'argent dont il avait un gros tas sur ses genoux. Il eut l'imprudence de le mettre en joue; mais l'homme sauvage fit sur-le-champ un plongeon en s'écriant: « S'il m'en avait prié, je l'aurais rendu riche; mais, de la façon dont il s'y prend, il restera pauvre lui et sa postérité. »

LAC DE TABE. Il est situé non loin de la chaîne pyrénéenne, dans le département de la Haute-Garonne, et joue un grand rôle dans les croyances de la contrée. Il est d'une susceptibilité épouvantable! Ainsi le moindre fétu jeté dans ses eaux, y excite des tempêtes, et le malavisé qui s'est permis cette action sacrilége, s'expose à être consumé par le feu, brisé par la foudre, et à bien autre chose encore. On peut toutefois modérer sa colère, en lui jetant des pièces de monnaie, des fleurs, des fruits, ou toute autre offrande, attendu qu'il reçoit tout ce qu'on lui envoie comme un témoignage de culte ou de soumission.

LAC DES DEMONS. Il était situé dans le Berry, et il est fait mention de sa mauvaise renommée dans la Vie de saint Sulpice, évêque de Bourges.

LAC DU MONT HELAMI. On le voyait anciennement dans le Gévaudan, aujourd'hui département de la Lozère. Au rapport de Grégoire de Tours, les habitants de la contrée s'y rendaient à certaines époques de l'année, pour y faire des festins, y offrir des sacrifices, et jeter dans l'eau, durant trois jours, des présents de toutes sortes. Ces cérémonies achevées, il se déclarait constamment, selon la tradition, un orage mêlé d'éclairs et de tonnerre, lequel orage était accompagné d'un déluge de pluie et de pierres. Cela dura, dit-on, jusqu'à la fin du IVe siècle.

LACET. Dans le Berry, les habitants de la campagne, sont tellement persuadés que, durant la nuit de Noël, les démons se mettent en course sous diverses formes d'animaux, qu'ils se gardent, à cette époque, de tendre aucuns lacets destinés à prendre du gibier.

LAICA. Les Péruviens nomment ainsi celles de leurs fées qui se montrent bienfaisantes.

LAIT. En Normandie, les laitières se servent d'un vase d'airain pour traire les vaches lorsque celles-ci arrivent d'une foire: ce métal, les préserve, disent-elles, des sortiléges, et a la propriété d'obtenir une plus grande quantité de lait. Lorsqu'on doit porter de ce produit à la ville, ou bien lorsqu'on veut le donner à des voisins, on a soin de mettre dessus un peu de sel, pour détruire les sorts que l'on voudrait jeter sur les animaux qui l'ont fourni.

En Lorraine, une jeune fille qui mange du lait peut apprendre, par le nombre de gouttes qu'elle laisse involontairement tomber à terre ou sur son tablier, quel sera celui des enfants qu'elle aura quand elle sera

suadés, en outre, que les étrangers qui assistent à leurs cérémonies religieuses n'y sont attirés que dans l'intention d'exciter les konghas à tourmenter les gens du pays.

KURD-CHIMGEN. *Voy.* HEINZCHEN.

L

LABUNA. Nom que les Basques donnent à leurs fées.

LAC DE DOENGES. Ce lac, qu'on appelle aussi *lac de peau* (haut-see), est situé près du village de Doenges, dans la Hesse. A certains jours de l'année, disent les habitants de la contrée, ce lac devient rouge comme du sang, et voici ce que la tradition rapporte à ce sujet. Un jour, que l'on célébrait une fête dans le village, on vit se mêler dans l'assemblée deux jeunes filles étrangères, très-belles, qui dansèrent avec les paysans, mais disparurent au coup de minuit. Elles revinrent le lendemain et dansèrent encore jusqu'à minuit, puis s'en allèrent. Toutefois, l'une d'elles fut fort en peine en se mettant à la recherche de ses gants qu'un des garçons du bal lui avait dérobés et qu'il ne lui rendit pas. Comme cet incident leur causa un peu de retard, elles se mirent à courir vers le lac où elles se précipitèrent; et c'est depuis cette époque que tous les ans, à pareille date, les eaux de ce lac se montrent couleur de sang. Sur les gants, qui étaient restés entre les mains des paysans, on remarquait de petites couronnes.

LAC DE KERN. Dans son second voyage en Egypte, Paul Lucas rapporte cette tradition populaire.

« Le lac de Kern, autrefois Achérusia, était, dit-on, dans les temps reculés, beaucoup plus grand qu'il n'est aujourd'hui. Alors les pharaons avaient près de là une grande ville où ils faisaient leur résidence. Une femme de cette ville se promenant un jour sur les bords du lac, y vit une vache qui venait de mettre bas son veau. Cette femme n'avait point d'enfant. Les réflexions qu'elle fit sur la stérilité dont elle était affligée, pendant que tant de brutes faisaient tous les jours des petits, l'entraîna dans une espèce de fureur : elle éclata en injures contre la vache, qui ne s'en inquiéta point, et contre les dieux à qui elle reprochait de ne savoir pas discerner la juste valeur des choses. Aussitôt elle entendit une voix, forte comme un tonnerre, qui semblait partir des nuages : cette voix lui annonçait qu'elle aurait un fils, qu'il s'appellerait Caron, et qu'il deviendrait même pharaon d'Egypte.

« A ce prodige, l'imprudente femme rentra en elle-même, moitié désespérée d'avoir outragé les dieux, moitié consolée par l'espoir de voir un jour ses vœux exaucés. Au bout de neuf mois, elle mit au monde un fils qu'elle nomma Caron. Il croissait à vue d'œil; mais la malice de son esprit surpassait infiniment la force de son corps.

« Dès qu'il fut grand, ses mauvaises inclinations le portèrent aux crimes les plus affreux. Voyant qu'on ne fait rien dans ce monde sans argent, il s'avisa de camper sur les bords du lac, à l'endroit où l'on passait les morts pour les ensevelir dans les grottes destinées aux momies. Là, pour chaque mort qui traversait, il exigeait bon gré mal gré, une somme assez considérable; et, afin qu'on ne lui fît pas de résistance, il publiait qu'il était chargé par le roi de lever cet impôt. A mesure qu'il gagna, il prit avec lui d'autres brigands pour le soutenir dans la collecte de la taxe qu'il avait imaginée. Il fit ce métier pendant plusieurs années, sans qu'on l'en empêchât. Mais, enfin, le fils du roi étant mort, soit que Caron le prît simplement pour le fils de quelque seigneur, soit que les richesses qu'il avait acquises enflassent son audace, il arrêta le prince comme les autres, prétendit avoir son droit; et, se moquant de toutes les raisons qu'on lui put alléguer, il jura que le fils du roi ne passerait pas le lac, s'il ne payait pas.

« Les officiers qui accompagnaient le corps mort, persuadés que le fils du roi devait être exempt de toutes sortes d'impôts, et d'ailleurs irrités par l'impudence d'un homme qu'ils traitaient de valet subalterne, coururent porter leurs plaintes au pharaon. Ils lui représentèrent que depuis qu'il faisait lever un tribut sur les morts, quoiqu'il semblât que leurs corps, n'étant plus de ce monde, ne devaient pas causer la misère de ceux qui y restaient, cependant aucun Egyptien n'avait refusé de payer; et qu'en cela, comme en toute autre chose, ils s'étaient toujours fait un plaisir de contribuer à la gloire et aux richesses de leur roi; mais que, dans l'occasion présente, ils seraient coupables de se taire, et qu'il n'était pas supportable qu'un officier qui portait l'insolence jusqu'à refuser le passage au fils du souverain, et à maltraiter les premiers officiers de la couronne, demeurât impuni. Le pharaon, qui n'avait rien compris dans le discours de ses officiers, parce qu'il n'avait jamais entendu parler de Caron, fut fort surpris lorsqu'on lui expliqua quel était cet homme, et de quelle nature était l'impôt exigé. Il s'écria qu'il n'avait jamais donné de pareils ordres, et il envoya aussitôt un détachement de ses gardes pour arrêter l'insolent qui osait usurper les droits de son roi.

« Caron, qui ne se piquait pas de timidité, se présenta effrontément. Le pharaon lui demanda qui lui avait donné la permission de piller ainsi le public. Il répondit, d'un ton ferme, que ce qui était permis aux grands seigneurs ne pouvait être un crime pour lui.

« Le roi allait ordonner qu'on l'empalât; mais Caron, sans se troubler, lui dit :

« — Ecoutez-moi; il ne faut pas traiter si lestement les choses. Ce n'est pas pour moi que j'ai tiré ce tribut de vos sujets, c'est pour vous, dont on ne prend pas assez les intérêts. Qu'ai-je besoin de ces richesses? moi qui sais me rendre heureux à si peu de frais! et peut-on dire que c'est pour en jouir dans les délices, lorsqu'on me voit tous les jours exposé aux insultes de ceux qui mènent les convois funèbres? Vous allez, sire, approuver ma conduite: je me suis persuadé que, puisque vos intendants vous volaient il fallait du moins que quelque sujet fidèle remît dans vos coffres ce qu'ils en ôtaient. J'ai voulu être ce fidèle sujet; je vous ai acquis déjà de grandes richesses, et j'espère vous en donner encore de plus grandes. »

« Le roi envoya aussitôt au lieu où Caron déposait le produit de l'impôt qu'il levait sur les morts: on y trouva de grosses sommes, qu'il fit mettre dans ses coffres; et, au lieu de faire mourir cet homme, il en fit son premier ministre, lui donna un palais somptueux, et le confirma dans son emploi, dont il fit la première dignité de l'Etat. Ce fut alors que l'impôt s'exigea par ordre du roi. Caron gagna des sommes énormes, et devint ensuite si puissant, qu'il fit assassiner le roi et se mit la couronne sur la tête. Ainsi la prophétie, qui avait consolé sa mère, fut accomplie. »

Cette histoire offre une question à résoudre. A-t-elle donné lieu à la fable que les poëtes grecs ont débitée sur Caron, le nocher qui passait les ombres sur le Styx, fleuve des enfers; ou bien sont-ce les Egyptiens qui leur ont emprunté la figure mythologique de Caron, pour en fabriquer un sujet à leur manière?

LAC DE MUMMEL. Il est situé sur une haute montagne de la Forêt-Noire, non loin de Bade, et l'on raconte une foule de faits merveilleux qui s'y passent. Ainsi, lorsqu'on enveloppe en nombre *impair* dans un linge, soit des graines, soit de petites pierres, et qu'on suspend ce linge dans les eaux du lac, le nombre devient toujours *pair*, et *vice versa*. Si l'on y jette une ou plusieurs pierres, le ciel s'obscurcit aussitôt et une tempête furieuse se déclare.

Un jour, des pasteurs qui gardaient leurs troupeaux sur les bords du lac, en virent sortir, tout à coup, un taureau de couleur brune, qui vint se mêler aux bêtes à cornes, et qui ne tarda point à être suivi d'un petit homme qui voulut le ramener au sein des eaux. Il eut beaucoup de peine à y parvenir, et ne cessa point d'accabler l'animal de malédictions, tant que celui-ci opposa de la résistance.

Une autre fois, durant l'hiver, un paysan put traverser le lac sur la glace, avec ses bœufs traînant de gros troncs d'arbres, sans éprouver le moindre accident, tandis qu'un petit chien, qui le suivait, n'eut pas fait quelques pas sur le même chemin, qu'il fit rompre la glace et fut englouti.

Enfin, dans une autre occasion, un chasseur aperçut sur le lac un petit homme sauvage qui jouait avec des pièces d'argent dont il avait un gros tas sur ses genoux. Il eut l'imprudence de le mettre en joue; mais l'homme sauvage fit sur-le-champ un plongeon en s'écriant: « S'il m'en avait prié, je l'aurais rendu riche; mais, de la façon dont il s'y prend, il restera pauvre lui et sa postérité. »

LAC DE TABE. Il est situé non loin de la chaîne pyrénéenne, dans le département de la Haute-Garonne, et joue un grand rôle dans les croyances de la contrée. Il est d'une susceptibilité épouvantable! Ainsi le moindre fétu jeté dans ses eaux, y excite des tempêtes, et le malavisé qui s'est permis cette action sacrilége, s'expose à être consumé par le feu, brisé par la foudre, et à bien autre chose encore. On peut toutefois modérer sa colère, en lui jetant des pièces de monnaie, des fleurs, des fruits, ou toute autre offrande, attendu qu'il reçoit tout ce qu'on lui envoie comme un témoignage de culte ou de soumission.

LAC DES DEMONS. Il était situé dans le Berry, et il est fait mention de sa mauvaise renommée dans la Vie de saint Sulpice, évêque de Bourges.

LAC DU MONT HELAMI. On le voyait anciennement dans le Gévaudan, aujourd'hui département de la Lozère. Au rapport de Grégoire de Tours, les habitants de la contrée s'y rendaient à certaines époques de l'année, pour y faire des festins, y offrir des sacrifices, et jeter dans l'eau, durant trois jours, des présents de toutes sortes. Ces cérémonies achevées, il se déclarait constamment, selon la tradition, un orage mêlé d'éclairs et de tonnerre, lequel orage était accompagné d'un déluge de pluie et de pierres. Cela dura, dit-on, jusqu'à la fin du IVe siècle.

LACET. Dans le Berry, les habitants de la campagne, sont tellement persuadés que, durant la nuit de Noël, les démons se mettent en course sous diverses formes d'animaux, qu'ils se gardent, à cette époque, de tendre aucuns lacets destinés à prendre du gibier.

LAICA. Les Péruviens nomment ainsi celles de leurs fées qui se montrent bienfaisantes.

LAIT. En Normandie, les laitières se servent d'un vase d'airain pour traire les vaches lorsque celles-ci arrivent d'une foire: ce métal, les préserve, disent-elles, des sortiléges, et a la propriété d'obtenir une plus grande quantité de lait. Lorsqu'on doit porter de ce produit à la ville, ou bien lorsqu'on veut le donner à des voisins, on a soin de mettre dessus un peu de sel, pour détruire les sorts que l'on voudrait jeter sur les animaux qui l'ont fourni.

En Lorraine, une jeune fille qui mange du lait peut apprendre, par le nombre de gouttes qu'elle laisse involontairement tomber à terre ou sur son tablier, quel sera celui des enfants qu'elle aura quand elle sera

mariée. Au Val d'Ajol, on est persuadé qu'il arrivera infailliblement un malheur à la personne qui laisse tomber un vase rempli de lait.

« A Lorquin, arrondissement de Sarrebourg, on attribuait autrefois à certaines personnes la puissance de soustraire le lait des vaches d'un village à un autre ; on les avait vues recevoir ce lait dans un seau en trayant le cramaille de la cheminée. On pouvait reconnaître le voleur au moyen de certains sortiléges qui étaient le secret de quelques familles privilégiées. On faisait chauffer du lait de la vache à laquelle on le soustrayait et l'on prétendait frapper le voleur à coups de couteau en plongeant cet instrument dans le lait bouillant, ou bien, on faisait rougir au feu le soc d'une charrue et après avoir fait sur cet instrument aratoire certains signes et dit certaines paroles, on le frappait de coups qui devaient encore, croyait-on, retomber sur le voleur. » (LEPAGE, *La Meurthe historique et statistique.*)

« A Fresse, près du Thillot, on augure qu'il arrivera un malheur dans une maison quand le lait qu'on y a mis sur le feu n'entre pas promptement en ébullition après une forte chaleur.

« Le premier lait d'une femme qui vient d'accoucher (le colostrum) ne peut être donné sans danger au nouveau-né, on doit bien se garder de le jeter hors de la maison, il faut s'empresser de le répandre sur le foyer. Cette libation se rattache peut-être aux pratiques de quelques religions anciennes.

« Les personnes qui vendent du lait ont soin de mettre quelques gouttes d'eau avec celui qu'elles viennent de tirer des vaches, non pour en augmenter la quantité, mais par une espèce de superstition dont on n'a pas voulu me donner l'explication. (RICHARD, *Trad. lorraines.*)

LAITE. *Voy.* HARENG.

LAITUE. Un singulier capitulaire de l'empereur Louis, défendait aux moines de manger des laitues et des pommes, à moins qu'ils ne prissent en même temps d'autres aliments.

LAMIES. Sorte de démons qui étaient en grande renommée au moyen âge, et qui sont encore l'objet de la superstition dans plusieurs contrées de l'Orient. Ils se montrent sous la forme de femmes avec des têtes de dragons au bout des pieds, selon les uns, de cheval suivant d'autres, et hantent particulièrement les cimetières, où ils déterrent les cadavres pour en faire leur nourriture. Dans la Libye, les lamies se font remarquer par leur course rapide et leurs sifflements, semblables à ceux du serpent. On raconte que le philosophe Ménippe s'éprit d'une de ces lamies. On les nomme aussi *chevesches*, parce que leurs penchants sont analogues à ceux des oiseaux de nuit qui s'appellent ainsi.

LAMPES PERPÉTUELLES. Nos pères croyaient fermement à l'existence de lampes et de chandelles perpétuelles; ils citaient avec confiance telle ou telle église où il ne tenait qu'à soi d'aller en voir qui brûlaient déjà depuis des siècles; et ils affirmaient tout cela, parce que la tradition leur avait apporté ce que les anciens attestaient eux-mêmes à ce sujet.

Pausanias, entre autres, cite en effet une de ces lampes merveilleuses, consacrée par Callimaque ; et de pareilles lampes, assurait-on, avaient été découvertes de loin en loin dans divers tombeaux. C'est ainsi que le Pape Damase raconte, dans les actes de saint Silvestre, qu'il y avait au baptistère de Rome, une lampe perpétuelle allumée depuis le règne du grand Constantin. Selon Fortunio Liceti, lorsqu'on ouvrit le tombeau du géant Pallas, vers le XIe siècle, on y trouva une lampe qui brûlait depuis le temps du pieux Enée. Cédrène rapporte à son tour que, sous l'empire de Justinien, on découvrit à Edesse, un portrait de Jésus-Christ, avec une lampe allumée depuis sa passion. Enfin Fortunio, après avoir reproduit un grand nombre d'exemples pareils, n'hésite pas à conclure que les Romains devaient évidemment posséder le secret de préparer des lampes qui ne s'éteignaient jamais ; et Descartes ne semble pas éloigné de partager cette opinion, puisqu'au livre IV de ses *Principes de philosophie*, il s'exprime de la sorte :

« Après le feu de la poudre, qui est l'un de ceux qui durent le moins, considérons si, tout au contraire, il peut y avoir quelque feu qui dure fort longtemps, sans avoir besoin de nouvelle matière pour s'entretenir ; comme on raconte de certaines lampes qu'on a trouvées ardentes en des tombeaux, lorsqu'on les a ouverts, après qu'ils avaient été fermés plusieurs siècles. Je ne veux point être garant de la vérité de telles histoires ; mais il me semble qu'en un lieu souterrain si exactement clos de tous les côtés, que l'air ne saurait jamais y être agité, les parties de l'huile qui se changent en fumée, et de fumée en suie, peuvent, lorsqu'elles s'attachent les unes aux autres, s'arrêter tout autour de la flamme d'une lampe, et y former comme une petite voûte suffisante, pour empêcher que l'air d'alentour ne vienne suffoquer cette flamme, et aussi pour la rendre si faible et si débile, qu'elle n'ait pas la force d'enflammer aucune des parties de l'huile, ni de la mèche, si tant est qu'il en reste encore qui n'aient point été brûlées ; au moyen de quoi le premier élément demeurant seul en cette flamme, à cause que les parties de l'huile qu'elle contenait, s'attachent à la petite voûte qui l'environne, et cet élément tournant en rond là dedans, en forme d'une petite étoile, il s'ensuit qu'il a la force de repousser de toutes parts le second élément, qui seul tend encore à venir vers la flamme par les pores qu'il s'est réservés en cette voûte, et ainsi d'envoyer de la lumière dans l'air d'alentour, laquelle ne peut être que fort faible pendant que le lieu demeure fermé ; mais

à l'instant qu'il est ouvert, et que l'air qui vient du dehors dissipe la petite voûte de fumée qui l'environnait, elle peut reprendre sa vigueur et faire paraître la lampe assez ardente, bien que peut-être elle s'éteigne bientôt après. Car il est vraisemblable que cette flamme n'a pu ainsi se conserver sans aliment, qu'après avoir consumé toute son huile. »

Il ne faut pas oublier que cette singulière démonstration date du commencement du XVIIe siècle.

LAMPROIE. On prétendait autrefois que ce poisson avait neuf yeux. Cette erreur provenait de l'aspect de cavités qu'il porte sur le côté de la tête, mais qui n'ont aucune communication avec le cerveau.

LANGUE FRANÇAISE. Il existait autrefois ce préjugé, que la ville de Blois était celle de France où l'on parlait avec plus de pureté la langue nationale. D'où venait cette opinion, sur quoi reposait-elle? nous n'en savons rien. On nous a assuré qu'à Blois on ne parle le français ni mieux ni plus mal que partout ailleurs : nous nous en tiendrons purement et simplement à cette affirmation. Mais en province, par exemple, on ne doute pas, généralement, que Paris, la grand'ville, la ville par excellence, la métropole du monde littéraire, ne soit aussi la source où il faille puiser les meilleurs termes, les mots les plus mignons, les tournures de phrase les plus élégantes, la quintessence enfin de cette langue si renommée dans le monde, quoique au fond elle ne soit qu'un composé assez mal digéré d'une foule d'autres langues, idiomes, jargons et patois. Eh bien! les naïfs provinciaux se trompent étrangement! Il n'est pas d'artisan de petite ville, s'il a suivi régulièrement l'école des frères de la Doctrine chrétienne, qui ne sache mieux le français que la majeure partie des demi-bourgeois parisiens; pour prouver que notre assertion est fondée, nous allons donner ici un relevé de quelques mots que l'on entend prononcer journellement au comptoir d'une épicière, d'une mercière, d'une modiste et *tutti quanti*. Nous ajouterons que ces dames, tout en faisant usage de ce français barbare, sont cependant si édifiées de leur *beau parler*, que c'est précisément lorsqu'elles écorchent le plus un mot, qu'elles établissent dessus un point d'orgue, et font la bouche en cœur.

FRANÇAIS.	PARISIEN.
Aéré.	*Airé.*
Apostropher.	*Astropopher.*
Avénement.	*Evénement.*
Au lieu.	*Au lieur.*
Anthropophage.	*Antorpofage.*
Agent de change.	*Argent de change.*
Armoire.	*Ormoire.*
Arc de triomphe.	*Arche de triomphe.*
Blanchissage.	*Blanchissache.*
Calculer.	*Carculer.*
Casserole.	*Castrole.*
Cassonade.	*Castonade.*
Cérébral.	*Célébral.*
Claquemuré.	*Casermuré.*
Coloré.	*Couleuré.*
Corridor.	*Colidor.*
Effectivement.	*Affectivement.*
Elégies.	*Eligies.*
Emissaire.	*Hémisphère.*
Exiger.	*Esiger.*
Fourvoyer.	*Foudroyer.*
Groseille.	*Groiseille.*
Grotesque.	*Grotexte.*
Hebdomadaire.	*Hédromadaire.*
Lauréat.	*Lauriat.*
Maléfice.	*Malfiste.*
Matériaux.	*Matéraux.*
Minuit.	*Ménuit.*
Mobilier.	*Meublier.*
Montmorency.	*Mémorency.*
Nulle part.	*Nune part.*
Ourlé.	*Orlé.*
Propriétaire.	*Proprilétaire.*
Profil.	*Préfil.*
Pupille.	*Pépille.*
Remémorer.	*Rémémoirer.*
Séant.	*Siéant.*
Seau.	*Siau.*
Société.	*Sociliété.*
Topique.	*Tropique.*
Trottoir.	*Trétoir.*
Tricher.	*Tricheter.*
Venimeux.	*Vélimeux.*
Etc., etc., etc.	*Etc., etc., etc.*

Outre ce vocabulaire sauvage, le Parisien qui a souvent pour voisins les forçats, dans ses stations aux barrières, orne aussi son discours d'un grand nombre de termes empruntés à l'argot, comme les suivants entre autres :

PARISIEN.	FRANÇAIS.
Abouler.	Arriver.
Allumer.	Regarder.
Attrimer.	Attirer.
Balle.	Un franc.
Boucarde.	Boutique.
Bouffarde.	Pipe.
Brocante.	Bague.
Butter.	Guillotiner.
Camelotte.	Marchandise volée.
Chahuter.	Danser indécemment.
Chenu.	Bon, excellent.
Chouette.	Très-bien, très-beau.
Cognade.	La gendarmerie
Coloquinte.	Tête.
Couleur.	Mensonge.
Déboucler.	Ouvrir.
Décarer.	Se sauver.
Défrusquiner.	Déshabiller.
Eau-d'af	Eau de-vie.
Epateur.	Faiseur d'embarras.
Escofier.	Tuer.
Esquinter.	Enfoncer.
Faraud.	Dandy.
Filasse.	Cheveux.
Flouer.	Tromper, filouter.
Francillon.	Français.
Frimousse.	Visage.
Frusquin.	Habit.

PARISIEN.	FRANÇAIS.
Gargouane.	Bouche.
Gober.	Attraper.
Gonz.	Imbécile.
Grabuge.	Danger.
Griffer.	Prendre.
Grinche.	Voleur.
Lanterne.	Fenêtre.
Laver.	Vendre.
Licheur.	Qui boit aux dépens d'autrui.
Marronner.	Bisquer.
Môme.	Enfant.
Morfiller.	Manger.
Mouchailler.	Ecouter, épier.
Moutard.	Enfant.
Mouton.	Mouchard.
Panier à salade.	Voiture des prisonniers.
Pègre.	Voleur.
Pochard.	Ivrogne.
Raisiné.	Sang.
Renacler.	Crier.
Rifflard.	Richard, parapluie.
Rigoler.	Rire, s'amuser.
Roupiller.	Dormir.
Sabouler.	Frapper.
Sorbonne.	Tête.
Suer.	Donner.
Suriner.	Donner des coups de couteau.
Tante (ma).	Mont-de-piété.
Tauper.	Travailler.
Toquante.	Montre.
Tortiller.	Manger.
Truc.	Manière.
Zig.	Camarade.
Etc., etc., etc.	Etc., etc., etc.

Nous ferons remarquer que plusieurs de ces termes d'argot, ont même leurs entrées dans certains salons. Voilà le langage poétique des modernes Athéniens.

LANGUE PRIMITIVE. On croyait, autrefois, que si les enfants étaient abandonnés à la nature et sans aucune communication avec les hommes, leur langage devrait forcément se former tel que celui que parlait Adam, et que quelques-uns disent être l'hébreu. Ce sont deux erreurs qu'aucun fait n'a jamais autorisées.

LARMES. On était convaincu jadis qu'une femme, accusée de sorcellerie, était réellement coupable lorsqu'il lui était impossible de pleurer devant ses juges. « Il a été reconnu par expérience, » dit Mlle Boquet, « que les sorciers ne jettent point de larmes, ce qui a donné occasion à Spranger, Grilland et Bodin, de déclarer que l'une des plus fortes présomptions que l'on puisse élever contre le sorcier est qu'il ne larmoie pas. »

LAURIER. Dans beaucoup de localités des contrées pyrénéennes, les habitants se couvrent de laurier lorsqu'il tonne, afin de se garantir de la foudre. Les anciens croyaient aussi à cette vertu du laurier, et l'on rapporte que l'empereur Tibère avait coutume, lorsqu'un orage se déclarait, de se couronner de rameaux de ce végétal, pour se préserver du danger.

On sait que le laurier sert à couronner les héros, les poëtes, et tous ceux qui obtiennent des succès publics. Cette coutume est si ancienne, le préjugé est tel à cet égard, que tenter de remplacer cette plante par une autre plante ferait crier au sacrilége. Et cependant, rien n'est moins noble, moins poétique, moins digne d'être vanté, que de décorer le front d'un grand homme, de celui qui s'est distingué entre tous ses semblables, avec le rameau d'un arbuste dont un autre rameau s'étale en même temps sur un jambon, ou sert d'assaisonnement à un civet ou à une matelote. Qu'on ceigne le crâne d'une cuisinière, d'une couronne de laurier, à la bonne heure !

LAVANDIERES DE LA SOUTERRAINE (Les). Nous reproduisons, d'après Mlle G. de Poligny, cette tradition de la Creuse :

« La solennité de la Fête-Dieu est célébrée dans toutes les petites villes du centre de la France avec un éclat extraordinaire. C'est surtout pour la ville de La Souterraine, un merveilleux jour qui attire beaucoup d'étrangers. Les prêtres de toutes les communes du canton arrivent dès le matin, bannières déployées, au son du tambour ou de la cornemuse, entraînant sur leurs pas les populations qu'ils desservent.

« Quinze jours à l'avance, on prépare les reposoirs sur les principales places et au milieu des plus grandes rues. Toutes les jeunes filles de la cité se rassemblent par quartier pour travailler aux ornements de ces reposoirs. Les ouvriers sont mis en réquisition pour planter les poteaux, déblayer le terrain et construire les assises des autels. Les jeunes gens s'en vont avec de petites voitures, sur l'emplacement de la vieille ville de Bréda, couper les buis qui croissent sur les ruines de cette cité morte, dont l'origine remonte à des temps fabuleux, et qu'on croit avoir été détruite à l'époque de la conquête des Gaules par César. Ces buis, vulgairement nommés *hosanniers*, car on s'en sert aussi aux jours des Rameaux, à la bénédiction de l'*hosanna*, sont consacrés le jour de la Fête-Dieu, à entourer les poteaux qui forment les coins des reposoirs ; on en fait aussi des guirlandes qui se croisent au-dessus de l'autel et soutiennent des couronnes de fleurs. Chaque quartier a son artiste qui dresse le plan du reposoir avec un goût fort remarquable.

« Toutes les fleurs des jardins sont conservées longtemps à l'avance pour la solennité de la Fête-Dieu. Les fleurs sont gracieusement arrangées en couronnes, en guirlandes, en croix et en bouquets. Les enfants parcourent les genetières des environs de La Souterraine pour cueillir les fleurs jaunes des balais; ils en rapportent des charges énormes; on en pare les devants des autels, et les *fleuristes* en remplissent leurs corbeilles avec un mélange de feuilles de roses. Ces fleuristes sont des jeunes gens de dix à quinze ans, vêtus d'une

aube blanche, d'un mantelet rouge, et enrubanés des pieds à la tête. Ils marchent en avant du cortége des prêtres, et à chaque son de cloche, quand le saint sacrement s'arrête pour donner les bénédictions, ils se retournent pour jeter les fleurs de leurs corbeilles à la resplendissante image du soleil. Les thuriféraires sont placés à côté d'eux, et aux mêmes instants, ils balancent dans l'air leurs encensoirs d'argent et répandent au loin la fumée aromatique de l'encens.

« Les grandes dames de la ville sont orgueilleuses, ce jour-là, de parer les reposoirs de leurs diamants, de leurs bracelets, de leurs colliers de corail, de leurs ceintures de soie, de leurs dentelles, de leurs cachemires, de leurs candélabres d'argent, et des tableaux religieux, avec encadrements dorés, qui ornent leurs salons.

« Sur beaucoup de reposoirs, on représente quelque scène de l'Ecriture sainte ou de la passion du Christ. Ici, c'est le sacrifice d'Abraham, plus loin Ruth et Booz, ailleurs, les douze apôtres, saint Jean et son agneau, la Madeleine repentie, agenouillée devant une tête de mort et recouverte de ses longs cheveux noirs. Pendant quatre ou cinq heures que dure la procession, toutes les cloches de la cité carillonnent.

« C'est donc une fête bien solennelle à La Souterraine que celle de la Fête-Dieu. Je n'ai pas dit aussi que toutes les devantures des maisons sont ornées en draps blancs; les riches ont des draps ouvrés ou des tapisseries. Les familles en deuil garnissent leurs maisons de branches de chênes ou de cyprès.

« Transportons-nous maintenant dans une pauvre maison du quartier Saint-Michel : cette maison est située près de l'ancienne chapelle dont on voyait les débris il y a quarante ans. Un vieux tisserand habite là avec ses deux filles qui, toutes deux, viennent d'atteindre leur seizième année : Albine et Blondine sont jumelles; leur mère est morte en leur donnant le jour. Elles ont été élevées dans la misère et la charité, car leur père, Christophe, est un honnête homme, mais il n'a jamais pu faire d'économie pour élever dignement les charmantes filles. Travailleur peu assidu, dès qu'il a fini une pièce de toile et qu'il en a reçu le salaire, il ne rentre à la maison qu'après avoir tout dépensé. Les jeunes filles ont grandi pourtant, et, dès leur plus jeune âge, elles ont travaillé à la journée en allant laver, à la petite rivière de la Sédelle, le linge des familles du quartier Saint-Michel. Tous les jours, n'importe quel temps il fît, elles allaient au lavoir, et on les avait surnommées *les lavandières*. Oh! c'étaient de charmantes petites filles sous les haillons qu'elles portaient; toutes deux blondes et blanches, elles étaient bien nommées *Albine* et *Blondine*. Le vieux maître d'école de Saint-Michel leur avait appris à lire un peu; le curé de la paroisse leur avait enseigné le catéchisme à l'époque où elles avaient fait leur première communion, et, lorsqu'elles avaient reçu l'hostie sainte, une quête avait été faite dans le quartier pour leur acheter des robes d'indienne, car elles n'avaient jamais porté de robes neuves; les personnes pour lesquelles elles lavaient les lessives avaient l'habitude de leur donner les vêtements usés de leurs filles.

« Ce soir-là, c'était la veille de la Fête-Dieu, les jeunes lavandières étaient seules au seuil de leur porte. Leur père était allé porter une pièce de toile qu'il venait d'achever, et elles regardaient tristement les voisins attacher des cordes sur le devant de leurs maisons, afin d'y mettre les draps blancs à l'heure de la procession. Oui, elles étaient bien tristes, les pauvres jeunes filles; on eût pu voir quelques larmes glisser sur leurs joues fraîches et blanches.

« Cependant Blondine, moins affligée que sa sœur, dit :

« — Pourquoi donc, Albine, te tourmenter autant? Ecoute, j'ai un projet...

« — Quel projet? » dit Albine.

« — Je vois bien, ma sœur, que tu souffres autant que moi, en songeant que nous n'aurons pas de draps blancs à attacher devant notre masure quand le saint sacrement passera dans la rue...

« — Oui, Blondine, je songe à cela et j'ai honte.

« — Eh bien! voilà ce qu'il faut faire : nous nous lèverons cette nuit à deux heures du matin, et nous irons à la Sédelle laver les deux mauvais draps de notre lit!

« — Oh! je n'y songeais pas, Blondine, viens que je t'embrasse!

« Et les deux sœurs échangèrent un baiser sur leurs lèvres roses.

« — Mais si l'on nous voyait, Blondine, on ne nous pardonnerait pas d'avoir été au lavoir un jour de grande fête comme celui-là; le curé nous maudirait au prône. Nous serions damnées.

« — On ne nous verra pas, ma sœur; nous ferons un détour, nous passerons entre les deux cimetières. Devant Mousse-Gagnet; mais le bonhomme de pierre qui garde la porte du cimetière n'ira pas le dire.

« Il fut donc convenu entre les deux sœurs qu'elles se lèveraient avant le jour, et qu'elles iraient laver leurs draps. La question était de se réveiller assez tôt, car elles allaient veiller tard pour attendre leur père, qui n'avait pas l'habitude de rentrer avant minuit les jours qu'il avait fini son rouleau de toile et qu'on le payait.

« Cependant, contre son habitude, Christophe rentra vers neuf heures; il avait été sobre et conservait toute sa raison; il fut plus caressant pour ses filles qu'il ne l'avait jamais été; il les embrassa toutes deux, et leur remit l'argent qu'il venait de recevoir, en leur disant :

« — J'ai fait le serment de ne plus boire; désormais tout l'argent que je gagnerai sera pour vous, et vous en disposerez pour

le ménage. Vous voilà grandes et un peu raisonnables. J'ai vécu jusque-là dans la dissipation que cause le malheur : cela ne m'arrivera plus !

« — Merci, bon père, » dirent les jeunes filles : « tu es bien aimable ce soir, mais tu le seras plus encore si tu nous promets de nous réveiller à une heure du matin.

« — Diable ! diable, il y a donc là-dessous quelque mystère ?

« — Tu le sauras demain, » reprit Blondine; mais tu promets ?

« — Certainement, mes enfants !

« Et les jeunes filles montèrent se coucher dans leur pauvre mansarde.

« Blondine dormit du sommeil des anges; mais Albine eût un sommeil très-agité.... Elle eut des rêves effrayants... Il lui sembla qu'elle quittait la terre, et que le fossoyeur avait porté une bière près de son lit; il lui sembla qu'on l'ensevelissait dans ces mêmes draps qu'elle devait aller laver pour orner la maison quand le saint sacrement passerait dans le quartier Saint-Michel. Elle entendait clouer sa bière; elle voyait son père, agenouillé, frappant son front aux coins du cercueil... Pauvre enfant! elle avait le pressentiment de sa fin prochaine.

« Les rêves, pour les âmes vulgaires, ne sont que des mensonges, des hallucinations, des divagations de la pensée. Cependant, pour quelques âmes privilégiées, il y a une corrélation directe entre les rêves et les actions de la vie humaine.

« Le rêve d'Albine l'oppressait tellement, qu'elle jeta un cri strident qui réveilla sa sœur. A cette époque de l'année, vers le solstice d'été, les nuits sont courtes; quand le temps est clair, que les étoiles du firmament brillent, et que la lune répand sa lumière blanche sur la terre, on croit que l'aube va paraître bientôt. Il n'était pas une heure du matin; Blondine, réveillée en sursaut par le cri de sa sœur, la réveilla à son tour en lui disant :

« — As-tu entendu ?... notre père vient de nous appeler; voilà le jour ? habillons-nous vite, et partons !

« Et les jeunes filles se vêtirent à la hâte, prirent chacune un drap sous leur bras, et descendirent sans bruit l'escalier de leur mansarde. Leur père dormait et ne les entendit pas sortir de la maison. Quand elles furent dans la rue, Albine dit à sa sœur :

« — Ne t'es-tu pas trompée ? il est bien loin d'être jour...

« — Tant mieux, Albine; nous aurons lavé nos draps et nous serons de retour à la maison sans qu'on nous aperçoive !...

« Elles ne voulurent pas traverser la ville; comme il était convenu, elles passèrent entre les deux cimetières, et s'agenouillèrent un instant pour faire leur prière du matin, devant la pierre de Mousse-Gagnet.

« Tout dormait dans la cité. Les rossignols ne chantaient plus leurs suaves mélodies du printemps. La journée de la veille avait été orageuse; il était tombé plusieurs averses, entremêlées de coups de tonnerre; mais le temps était devenu beau dans la soirée, et tout annonçait un jour de Fête-Dieu magnifique.

« Les jeunes filles côtoyèrent, par la gauche, le vieux cimetière, et allèrent descendre aux pierres de la Sédelle par le coteau nommé *Peu de Sédelle*. Elles crurent voir dans le pré du Gachet une lumière blanche et bleue, elles pensèrent aux feux follets ou *échantis*, qui s'exhalent des marais pendant les nuits orageuses, elles eurent peur et elles se pressèrent l'une contre l'autre en faisant le signe de la croix. Cependant elles franchirent les premières pierres, et remontèrent jusqu'aux grands rochers qui forcent la petite rivière de se partager en deux branches, dont l'une va arroser le pré Vert, et l'autre suit le lit ordinaire. Elles pensèrent que derrière ces grands rochers on ne pourrait les voir, et elles se mirent à l'œuvre. Elles n'avaient pas oublié de prendre leurs battoirs et un morceau de savon pour savonner leurs draps. A peine furent-elles agenouillées aux pierres du lavoir, et eurent-elles donné quelques coups de leurs battoirs, que l'eau de la petite rivière, ordinairement si limpide, devint trouble et passa par-dessus les pierres où elles étaient agenouillées; elles se levèrent subitement, fort étonnées de la crue subite des eaux. Elles entendirent dans le lointain un bruit de torrent débordé, et elles montèrent sur l'un des rochers les plus élevés.

« — Mon Dieu, » dit Albine, « nous allons être noyées : Dieu va nous punir d'être venues laver un jour comme celui-ci.... Ma sœur, ma sœur ! nous sommes bien coupables !

« — Albine, tu es toujours effrayée de rien ! Pourquoi Dieu nous punirait-il, puisque c'est à l'intention de sa fête que nous sommes venues là ! Il est sans doute tombé beaucoup d'eau du côté de Saint-Priest, aux sources de la Sédelle, et nous n'avons rien à craindre que de nous mouiller les pieds, ce qui est déjà fait.

« — Prions, Blondine, mettons-nous à genoux sur le rocher, j'entends un bruit épouvantable qui approche !

« Elles se mirent à genoux, les deux pauvres filles. Le torrent arrivait en grondant plus fort; elles virent le pré Gachet tout couvert d'eau en moins d'une minute; la rivière montait toujours... toujours... Puis les jeunes filles jetèrent quelques cris désespérés, et leurs corps furent entraînés par les grands flots...

« Une sœur de charité, qui veillait à l'hôpital auprès d'une mourante, avait entendu le bruit des battoirs, le passage du torrent et le cri désespéré des jeunes filles. Elle avait ouvert sa croisée, et elle avait vu le pré et les jardins de l'hôpital couverts d'eau. Elle réveilla les autres sœurs de charité et les domestiques, et ceux-ci se mirent à sonner le tocsin avec la petite cloche de l'hospice.

« Tous les habitants du quartier de La-

vaud furent bientôt debout. On leur parla d'une inondation ; ils coururent sur la route de Guéret. Le pont de la Sédelle n'existait plus, il avait été entraîné ; des monceaux de foin mouillé encombraient les débris du pont et le passage des eaux. Plusieurs personnes étaient allées jusqu'aux pierres de la Sédelle, où on avait entendu des cris ; mais on ne trouva rien que deux battoirs couverts de vase qui restaient arrêtés entre les pierres du lavoir.

« Le jour se leva bientôt sur cette scène de désolation, mais les eaux s'étaient déjà retirées. On apprit dans la matinée que la chaussée de l'étang de Malouze s'était rompue pendant la nuit et que les eaux avaient entraîné de grandes meules de foin : c'est l'entraînement de ces meules qui avait sans nul doute fait écrouler le pont de Lavaud.

« La solennité de la Fête-Dieu se préparait bien tristement pour la petite ville de La Souterraine. On avait raison de craindre que quelque grand malheur ne fût arrivé.

« Christophe avait dormi jusqu'au jour. En se réveillant il appela ses filles, qui ne répondirent pas. Il se leva, monta à leur petite chambre, ne les trouva pas et s'aperçut que les draps n'étaient plus dans le lit. Il se douta sur-le-champ qu'elles étaient allées les laver à la Sédelle, et il n'eut plus aucune inquiétude. Mais quand il sortit de sa maison pour aller prêter la main à la confection du reposoir, et qu'il apprit l'inondation de la rivière, il devint comme fou... il grinça des dents... ses cheveux se hérissèrent... Ses filles n'étaient pas rentrées et il était déjà six heures. Malheureux père ! il courut à la hâte jusqu'aux pierres de la Sédelle ; on lui montra les deux battoirs : il reconnut qu'ils étaient ceux de ses filles...

« — Mes filles ! mes filles ! » s'écriait-il, « où sont-elles ? rendez-les-moi ?

« Il suivit les bords de la rivière jusqu'à l'étang du moulin de Gaulier. Là on le vit vers midi, les deux mains appuyées sur son front, dans l'attitude d'une statue.... Un paysan le rencontra dans la soirée à six lieues de La Souterraine suivant toujours les bords de la Sédelle.

« Que devint-il ? nul ne le sait, car jamais, depuis lors, on n'entendit parler de lui.

« La procession eut lieu comme d'habitude, avec une immense affluence de fidèles ; mais il y avait de la tristesse répandue sur toutes les figures. Les voisins de Christophe avaient recouvert le devant de sa maison de branches de cyprès. Les jeunes lavandières étaient aimées de tout le monde.

« Ce ne fut qu'au bout de huit jours qu'on retrouva leurs cadavres dans l'étang du moulin de Gaulier : ils étaient enroulés dans les draps comme dans deux linceuls.

« Beaucoup de personnes avaient cru à un double suicide. Le curé de La Souterraine leur refusa la prière des morts ; mais les habitants du quartier Saint-Michel creusèrent une fosse sous le grand ormeau du cimetière de Mousse-Gagnet. Cependant un service funèbre eut lieu en leur mémoire, à quelques jours de là, dans l'église de Saint-Michel.

« Dans la suite du temps, tous les matins de la Fête-Dieu, vers une heure, on entendait depuis le *Peu de Sédelle*, ou le pont de Lavaud, le bruit des battoirs des jeunes lavandières sur les pierres du lavoir. Si l'on approchait jusqu'aux pierres, le bruit semblait venir du pont d'Hosannet et de l'étang de Gaulier.

« Cette légende s'est perpétuée jusqu'à nos jours. J'ai vu de jeunes filles se lever avant le jour, à la Fête-Dieu, pour aller écouter le bruit des battoirs de Blondine et d'Albine. Le peuple, en son vieux langage marchois, les nommait les *claffes bujades*.

« Je suis allée quelquefois rêver à ces deux jeunes filles sous le grand ormeau du cimetière. Je voyais, vers l'heure du coucher du soleil, deux colombes blanches qui venaient se percher sur l'ormeau. Hélas ! le cimetière n'existe plus, la bêche du terrassier a remué les os de nos pères et les a jetés pêle-mêle dans un fossé. Le vieux cimetière est aujourd'hui un champ de foire. »

LAVANDIÈRES DE NUIT ou KANNÉREZNOS. Sorte de fées de la Bretagne qui ne se montrent que la nuit. Elles appellent, d'une voix très-douce, le voyageur qui passe, et le prient de les aider à tordre le linge avec elles ; mais le malheureux qui cède à leur demande est presque toujours étranglé par ces perfides, parce qu'il ne manque pas, ainsi que cela se pratique d'ordinaire, de tordre à contre-sens, et que c'est l'opposé, qu'il faudrait faire pour échapper à la mort. Quelques-unes cependant se piquent de reconnaissance ; alors le linge tordu se change en pierres précieuses, et celui qui a fait preuve de complaisance peut en emporter une bonne part.

« Les Bretons, » dit Emile Souvestre, « sont les fils du péché, comme les autres ; mais ils aiment leurs morts ; ils ont pitié de ceux qui brûlent dans le purgatoire et ils tâchent de les racheter du feu d'épreuve. Chaque dimanche, après l'office, ils prient pour leurs âmes, sur la terre où pourrissent leurs pauvres corps.

« C'est dans le *mois noir* (novembre) surtout qu'ils font acte de Chrétiens. Quand la *messagère de l'hiver* (la Toussaint) arrive chacun pense à ceux qui sont allés vers la justice de Dieu ; on fait dire des messes à l'autel des morts, on leur allume des cierges, on les voue aux meilleurs saints, on va avec les petits enfants sur leurs pierres, et, après vêpres, le recteur sort de l'église pour bénir leurs fosses.

« C'est aussi cette nuit-là que le Christ leur donne quelque soulagement et leur permet de revenir visiter les foyers où ils ont vécu. Les morts sont aussi nombreux dans les maisons des vivants que les feuilles jaunies dans les chemins creux. Voilà pourquoi les vrais Chrétiens laissent la nappe mise et le feu allumé pour qu'ils puissent prendre leurs repas et réchauffer leurs

membres engourdis sous la froidure des cimetières.

« Mais s'il y a de vrais adorateurs de la Vierge et de son Fils, il y a aussi des enfants de *l'ange noir* (le diable) qui oublient ceux qui ont été le plus près de leur cœur. Wilherm Postik était un de ceux-là. Son père avait quitté la vie sans avoir reçu l'absolution, et, comme dit le proverbe : *Kadiou est toujours le fils de son père.* Aussi n'était-il occupé que de plaisirs défendus, dansant pendant l'office, quand il le pouvait, avec les *gueux* (les marchands de chevaux). Dieu n'avait pas manqué cependant de lui envoyer des avertissements. Il avait vu frappées du *mauvais air*, dans la même année, sa mère, ses sœurs et sa femme; mais il s'était consolé de la mort des premières en recueillant leur héritage, et quant à Katel, il avait dit comme tous les veufs débauchés :

Pa ne meus muy dimé unan
E man va lod e peb unan.

Littéralement :

Puisque je n'en ai plus une à moi,
Mon lot est dans chacune.

« Et il avait agi selon son dire.

« Le recteur avait eu beau l'avertir au prône qu'il était une pierre de scandale pour toute la paroisse; loin de corriger Wilherm, cet avertissement public n'avait eu pour résultat que de le faire renoncer à l'église, comme il était facile de le prévoir, car *ce n'est pas en faisant claquer le fouet que l'on ramène un cheval échappé;* aussi se mit-il à vivre plus à son aise que jamais et sans plus de foi ni de loi qu'un renard de taillis.

« Or il se trouva que, dans ce temps-là, les beaux jours prirent fin et que la fête des morts arriva. Tous les gens baptisés mirent leurs habits de deuil et se rendirent à l'église afin de prier pour les trépassés; mais Wilherm, lui, revêtit ses habits de fête et prit la route du bourg voisin où se réunissaient des matelots sans religion et des filles sans honneur.

« Tout le temps que les autres employaient à soulager des âmes en peine, il le passa, dans cet endroit, buvant du *vin de feu*, jouant avec les matelots et chantant aux filles des rimes composées par les meuniers (52). Il continua ainsi presque jusqu'au milieu de la nuit et ne songea à s'en retourner que quand les autres se sentirent fatigués du péché. Lui, c'était un corps de fer pour le plaisir, et il quitta l'auberge le dernier, aussi ferme et aussi dispos qu'au moment où il y était entré.

« Seulement, il avait le cœur chaud de boire. Il chantait tout haut, par les routes, des chansons que les plus hardis disent ordinairement tout bas ; il passait devant la croix sans baisser la voix et sans ôter son chapeau, et il frappait, à droite et à gauche, les touffes de genêts avec son bâton, sans avoir peur de blesser les âmes qui remplissaient ce jour-là les chemins.

« Il arriva ainsi à un carrefour où se présentaient deux routes conduisant à son village. La plus longue était gardée par la protection de Dieu, tandis que la plus courte était hantée par les morts. Bien des gens, en la traversant la nuit, avaient entendu des bruits et vu des choses dont on ne parlait que lorsqu'on était beaucoup et à portée du bénitier ; mais Wilherm ne craignait que la soif et les filles laides ; il prit donc la route la plus courte, en faisant raisonner ses galoches sur les cailloux du chemin.

« Cependant la nuit était sans lune et sans étoiles; les feuilles couraient emportées par le vent, les sources coulaient tristement le long du coteau, les buissons frissonnaient comme un homme qui a peur, et, au milieu de ce silence, les pas de Wilherm retentissaient dans la nuit ainsi que des pas de géants; mais rien ne l'épouvantait et il marchait toujours.

« En passant près du vieux manoir ruiné, il entendit la girouette qui lui disait :

« — Retourne, retourne, retourne!

« Wilherm continua son chemin. Il arriva devant la cascade, et l'eau murmura :

« — Ne passe pas, ne passe pas, ne passe pas!

« Il posa son pied sur les pierres polies par la rivière et la traversa. Comme il atteignait un chêne vermoulu, le vent qui sifflait dans les branches répéta :

« — Reste ici, reste ici, reste ici.

« Mais Wilherm frappa, en passant, de son bâton l'arbre mort et pressa le pas.

« Enfin, il entra dans le vallon hanté. Minuit sonna à trois paroisses. Wilherm se mit à siffler l'air de Marionnik. Mais, au moment où il sifflait le quatrième vers, il entendit le bruit d'une charrette non ferrée, et il l'aperçut qui venait vers lui couverte d'un drap mortuaire.

« Wilherm reconnut *la charrette de la mort*. Elle était traînée par six chevaux noirs et conduite par l'*Ankou* (l'angoisse), qui tenait un fouet de fer et répétait sans cesse :

« — Détourne ou je te retourne !

« Wilherm lui fit place, mais sans se déconcerter.

« — Que fais-tu donc ici, M. de Kergwen (53) ? » lui demanda-t-il effrontément.

« — Je prends et je surprends, » répondit l'Ankou.

« — Tu es donc un voleur et un traître ? » continua Wilherm.

« — Je suis le frappeur sans regard et sans égard.

« — C'est-à-dire un sot et un brutal. Alors je ne m'étonne plus, mon mignon, que tu sois des quatre évêchés, car on peut t'appliquer le proverbe. Mais où vas-tu aujourd'hui pour être si pressé ?

(52) En Bretagne, les meuniers passent pour les auteurs des chansons graveleuses.

(53) Plaisanterie sur la pâleur du spectre de la mort : *gwen* signifie *blanc*.

e vais chercher Wilherm Postik, »
ı le fantôme en passant.
bon vivant éclata de rire et poussa
n.
ıme il arrivait devant la petite haie
nelliers qui conduit au lavoir, il
deux femmes blanches qui éten-
lu linge sur les buissons.
ır ma vie ! voilà des jeunes filles qui
ıs peur du serein, » dit-il. « Pour-
ıs-vous si tard dans la prairie, mes
:olombes ?
lous lavons, nous séchons, nous
:! » répondirent les deux femmes en
emps.
uoi donc ? » demanda le jeune homme.
.e linceul du mort qui parle et mar-
ɔre.
Jn mort ! pardieu ! vous me direz
ı.
Wilherm Postik.
ıarçon rit plus fort que la première
descendit le petit chemin raboteux.
ı à mesure qu'il avançait, il enten-
ıs distinctement les coups de bat-
lavandières de nuit sur les pierres
uez (lavoir) et bientôt il les aperçut
ımes, frappant leurs draps mortuai-
chantant le triste refrain :

Si Chrétien ne vient nous sauver
usqu'au jugement faut laver,
u clair de lune, au bruit du vent
ous la neige, le linceul blanc.

qu'elles aperçurent le joyeux com-
, toutes accoururent avec de grands
lui présentant leurs suaires et lui
ı le tordre pour en faire sortir l'eau.
ı petit service ne se refuse pas entre
'épondit Wilherm gaiement ; « mais
: son tour, les belles lavandières, un
n'a que deux mains pour tordre
pour embrasser.
ıposa alors son bâton et prit le bout
mortuaire que lui présentait une
·les, en ayant soin de tordre du
ôté qu'elle, car il avait appris des
que c'était le seul moyen de ne pas
ıé.
pendant que le linceul tournait ainsi,
ıe d'autres lavandières entourent
n, qui reconnut sa tante et sa femme,
et ses sœurs. Toutes criaient :
Mille malheurs à qui laisse brûler les
ns l'enfer ! mille malheurs !
lles secouaient leurs cheveux épars,
ıt leurs battoirs blancs, et, à toutes
ız de la vallée, le long de toutes les
u haut de toutes les landes, des voix
nt :
Mille malheurs ! mille malheurs !
herm, hors de lui, sentit ses che-
dresser sur sa tête ; dans son trou-
ıublia la précaution prise jusqu'alors
t à tordre de l'autre côté. A l'instant
e linceul serra ses mains, comme
, et il tomba broyé par les bras de
ı Lavandière.
passant au point du jour près de la
une jeune fille d'Heuvik, nommée
Fantik au Fur, s'arrêta pour mettre une branche de houx dans son pot de lait frais tiré, et aperçut Wilherm étendu sur les pierres bleues. Elle crut que le *vin de feu* l'avait abattu là, et elle s'approcha, avec un brin de jonc, pour l'éveiller ; mais, voyant qu'il restait immobile, l'enfant prit peur et s'encourut au village, pour avertir. On vint avec le recteur, le sonneur de cloches et le notaire, qui était maire de l'endroit ; le corps fut relevé et placé sur une charrette à bœufs ; mais les cierges bénits que l'on voulut allumer s'éteignirent toujours, ce qui fit comprendre que Wilherm Postik était acquis à la damnation. Aussi son corps fut-il déposé en dehors du cimetière, sous l'escalier de pierre, là où s'arrêtent les chiens et les mécréants. »

LÉCHIES. Les Russes nomment ainsi une sorte de démons qui habitent les bois et s'y montrent sous la forme que les anciens donnaient aux satyres. Selon la croyance, ces êtres ont la faculté, lorsqu'ils parcourent les champs, de se rapetisser au niveau des herbes ; mais lorsqu'ils rentrent dans les forêts, leur taille se redresse jusqu'à la hauteur des plus grands arbres. Leurs cris habituels sont effroyables ; mais ils savent prendre une voix très-douce pour attirer le voyageur dans leurs cavernes, et lorsqu'ils l'ont en leur pouvoir, ils se mettent à le chatouiller jusqu'à ce que mort s'ensuive. On sait au surplus que ce supplice est des plus terribles ; les livres de médecine en font mention ; mais on n'y dit rien des Léchies.

LÉGENDE NORMANDE. *Voy.* LÉGENDE.

LENTILLE. Au moyen âge, on croyait que si l'on était mordu par une personne qui venait de manger des lentilles, on mourait sur-le-champ.

LÉTICES ou LÉTICHES. On nomme ainsi, en Normandie, de petits animaux qui ne se montrent soi-disant que la nuit. Ils sont d'une blancheur éclatante et disparaissent dès que le jour vient à poindre. Ces animaux ne sont accusés d'aucuns méfaits, et l'on croit que ce sont les âmes des enfants morts sans baptême.

LÉZARD. Ce reptile est généralement respecté par les gens de la campagne, qui le considèrent comme *l'ami de l'homme ;* et cette croyance vient sans doute de ses mœurs qui sont tout à fait inoffensives. Mais nos pères lui attribuaient des services positifs. Selon eux, et cette opinion est rapportée par Cardan, s'il arrivait à quelque individu de s'endormir dans un lieu accessible aux serpents, et qu'un d'eux s'approchât de lui pour le mordre, un lézard, toujours en sentinelle pour veiller à la sûreté de l'homme, *son ami*, se jetait aussitôt sur celui-ci, le mordait à l'oreille, et l'obligeait ainsi à se mettre en garde contre le serpent.

Le lézard possède encore une autre vertu, disent les bonnes gens : Si vous placez sa queue, dont il est très-facile de s'emparer, comme on sait, dans votre soulier, vous vous procurerez ainsi de l'argent et du bon-

heur. Enfin, Albert le Grand vous apprend que le lézard, administré intérieurement, est un excellent spécifique contre les maladies de la peau, et qu'il guérit du cancer et de l'épilepsie.

Les Kamtchadales ont une crainte superstitieuse des lézards, parce qu'ils croient que ce sont des envoyés de *Gutch*, dieu des morts, qui viennent leur prédire la fin de leurs jours. S'ils attrapent ces animaux, ils les coupent en petits morceaux, afin qu'ils ne retournent rien dire au dieu; et s'ils les laissent échapper, c'est pour eux le sujet d'une grande douleur.

Les nègres qui habitent les bords du Sénégal ne veulent pas, au contraire, qu'on maltraite les lézards, parce qu'ils sont persuadés que ce sont les âmes des membres de leurs familles qui viennent pour se réjouir avec eux. Les habitants de la Polynésie croient que lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie, c'est qu'elle se trouve au pouvoir de la divinité qu'ils nomment *Atoua*, et qui s'est introduite dans le corps du malade sous la forme du lézard, dont ils prétendent même entendre le léger sifflement.

LICORNE. Ce que les auteurs anciens et ceux du moyen âge ont rapporté de cet animal, avait fait penser aux naturalistes modernes, ou du moins à la plupart, qu'il devait être rangé parmi les êtres fabuleux; mais après les détails suivants, que nous extrayons de l'intéressant voyage du missionnaire M. Huc, dans la Tartarie et le Tibet, nous ne croyons pas qu'on puisse conserver actuellement aucun doute sur l'existence réelle de ce curieux quadrupède.

« On trouve la licorne représentée, » dit M. Huc, « parmi les sculptures et les peintures des temples bouddhiques. En Chine même, on la voit souvent dans les paysages qui décorent les auberges des provinces septentrionales. Les habitants d'Atdza parlaient de cet animal, sans y attacher une plus grande importance qu'aux autres espèces d'antilopes qui abondent dans leurs montagnes. Nous n'avons pas eu la bonne fortune d'apercevoir la licorne durant nos voyages dans la haute Asie; mais tout ce qu'on nous en a dit, ne fait que confirmer les détails curieux que M. Klaproth a publiés sur ce sujet dans le nouveau *Journal asiatique*. Nous avons pensé qu'il ne serait pas hors de propos de citer ici une note intéressante que cet orientaliste, d'une immense érudition, a ajoutée à la traduction de l'itinéraire de *Lou-hoa-tcheou :*

« — La licorne du Tibet s'appelle, dans la langue de ce pays *sérou*, en mongol *kéré*, et en chinois, *tou-kio-cheou*, c'est-à-dire *l'animal à une corne* ou *kio-touan*, *corne droite*. Les Mongols confondent quelquefois la licorne avec le rhinocéros, nommé en mantchou, *bodi gourgou*, et en sanscrit *khadga*, en appelant ce dernier également *kéré*.

« La licorne se trouve mentionnée pour la première fois chez les Chinois, dans un de leurs ouvrages qui traite de l'histoire des deux premiers siècles de notre ère. Il y est dit que le cheval sauvage, l'argali et le *kio-touan* sont des animaux étrangers à la Chine, qu'ils vivent dans la Tartarie, et qu'on se servait des cornes du dernier pour faire les arcs appelés *arcs de licorne*.

« Les historiens chinois, mahométans et mongols, rapportent unanimement la tradition suivante, relative à un fait qui eut lieu en 1224, quand Tchinggiskhan se préparait à aller attaquer l'Hindoustan. Ce conquérant ayant soumis le Tibet, dit l'histoire mongole, se mit en marche pour pénétrer dans l'*Enedkek* (l'Inde). Comme il gravissait le mont *Djadanaring*, il vit venir à sa rencontre une bête fauve, de l'espèce appelée *sérou*, qui n'a qu'une corne sur le sommet de la tête; cette bête se mit trois fois à genoux devant le monarque, comme pour lui témoigner son respect. Tout le monde étant étonné de cet événement, le monarque s'écria : l'empire de l'Hindoustan est, à ce qu'on assure, le pays où naquirent les majestueux Bouddhas et Boddhisatvas, ainsi que les puissants Bogdas, ou princes de l'antiquité; qui peut donc signifier que cette bête, privée de parole, me salue comme un homme? Après ces paroles, il retourna dans sa patrie. »

« Quoique ce fait soit fabuleux, il ne démontre pas moins l'existence d'un animal à une seule corne dans les hautes montagnes du Tibet. Il y a aussi, dans ce pays, des lieux qui tirent leur nom du grand nombre de ces animaux qui y vivent par troupeaux, tels que le canton de *Sérou-Drïong*, c'est-à-dire village de la rive des licornes, situé dans la partie orientale de la province de Khan, vers la frontière de la Chine.

« Un manuscrit tibétain, que le major Lattre a eu l'occasion d'examiner, appelle la licorne *tsopo à une corne*. Une corne de cet animal fut envoyée à Calcutta; elle avait cinquante centimètres de longueur, et onze centimètres de circonférence; depuis la racine elle allait en diminuant, et se terminait en pointe. Elle était presque droite, noire, un peu aplatie des deux côtés; elle avait quinze anneaux, mais ils n'étaient proéminents que d'un côté.

« M. Hodgson, résident anglais dans le Népâl, est enfin parvenu à se procurer une licorne, et a fixé indubitablement la question relative à l'existence de cette espèce d'antilope, appelée *tchirou* dans le Tibet méridional qui confine au Népâl. C'est le même que le *sérou*, prononcé autrement suivant les dialectes différents du Nord et du Midi.

« La peau et la corne, envoyées à Calcutta par M. Hodgson, appartenaient à une licorne morte dans la ménagerie du radjah du Népâl. Elle avait été présentée à ce prince par le lama de Digourtchi (*Jikazze*), qui l'aimait beaucoup. Les gens qui amenèrent l'animal au Népâl informèrent M. Hodgson, que le *tchirou* se plaisait principalement dans la

belle vallée ou plaine de *Tingri*, située dans la partie méridionale de la province thibétaine de *Tsang*, et qui est arrosée par l'*Arroun*. Pour se rendre du Népal dans cette vallée, on passe le défilé de *Konti* ou *Nialam*. Les Népaliens appellent la vallée de l'arroun *Tingri-Meïdam*, de la ville de *Tingri*, qui s'y trouve sur la gauche de cette rivière; elle est remplie de couches de sel, autour desquelles les *tchirons* se rassemblent en troupeaux. On décrit ces animaux comme extrêmement farouches, quand ils sont à l'état sauvage; ils ne se laissent approcher par personne et s'enfuient au moindre bruit. Si on les attaque, ils résistent courageusement. Le mâle et la femelle ont en général la même apparence.

« La forme du *tchiron* est gracieuse, comme celle de tous les autres antilopes; il a aussi les yeux incomparables des animaux de cette espèce. Sa couleur est rougeâtre comme celle du faon, à la partie supérieure du corps, et blanche à l'inférieure. Ses caractères distinctifs sont : d'abord, une corne noire, longue et pointue, ayant trois légères courbures, avec des anneaux circulaires vers la base; ces anneaux sont plus saillants sur le devant que sur le derrière de la corne; puis deux touffes de crin qui sortent du côté extérieur de chaque narine; beaucoup de soie entoure le nez et la bouche, et donne à la tête de l'animal une apparence lourde. Le poil du *tchiron* est dur, et paraît creux comme celui de tous les animaux qui habitent au nord de l'Himalaya, et que M. Hodgson a eu l'occasion d'examiner. Ce poil a environ cinq centimètres de longueur; il est si touffu qu'il présente au toucher comme une masse solide. Au-dessous du poil, le corps du *tchiron* est couvert d'un duvet très-fin et très-doux, comme presque tous les quadrupèdes qui habitent les hautes régions des monts Himalaya, et spécialement comme les chèvres dites de Kachemir.

« Le docteur Abel a proposé de donner au *tchiron* le nom systématique d'*antilope hodgsonii*, d'après celui du savant qui a mis son existence hors de doute (54) »

Ctésias est l'un des auteurs les plus anciens qui aient parlé de la licorne, et il prétendait qu'elle avait le corps blanc, la tête couleur de pourpre et les yeux bleus. Les chasseurs, disait-on encore au moyen âge, parvenaient rarement à la prendre vivante, et lorsqu'ils y réussissaient, ils ne pouvaient la dompter, et elle ne tardait pas à mourir de tristesse. Le moyen le plus sûr de s'en emparer, était de placer auprès de son gîte une jeune fille *vierge*. Alors la licorne venait et s'endormait dans le giron de la fille. Toutefois, si celle-ci n'avait pas conservé sa virginité, l'animal, au lieu de s'en approcher avec douceur, se jetait dessus avec fureur et la tuait. Mais il est aussi une autre version des Arabes qui contrarie un peu cette première, car elle affirme que la licorne n'accourt auprès de la jeune fille que pour la téter. Ce quadrupède sentimental éprouvait en outre, au dire d'Alcazuin, une sympathie toute particulière pour le pigeon : il n'aimait à se reposer qu'au pied de l'arbre où cet oiseau avait construit son nid; et lorsqu'il entendait son roucoulement, il demeurait immobile et en extase.

Selon l'affirmation des écrivains de cette époque, la corne de cet animal avait une coudée de longueur ou 0 m. 555, elle était blanche à sa partie inférieure, d'un noir d'ébène à son milieu, et rouge à son extrémité. Il y avait une espèce de licorne qui avait, prétendait-on, une tête de cerf et une queue de sanglier; puis une troisième qui était tachetée de blanc et dont l'apparence était celle d'un bœuf. L'*Eglisserion*, autre licorne, était semblable à un chevreuil ou à un cerf gigantesque et avait une corne aiguë; et le *monocéros*, avec les allures du cheval, portait une corne de plus d'un mètre de longueur. On croyait enfin que la corne de la licorne préservait des sortiléges, et l'on a dit qu'à cause de cela le cardinal Torquémada en avait toujours une sur sa table. On raconte également que le puits du palais de Saint-Marc, à Venise, ne peut être empoisonné, parce qu'on y a jeté de ces cornes.

LIER. Outre les noueurs d'aiguillettes dont nous avons parlé (*voy.* AIGUILLETTE), on reconnaissait anciennement des hommes doués de la faculté de *lier* l'air, l'eau, le feu et tous les éléments. « On liait, » dit l'abbé Salgues, « les moulins pour les empêcher de tourner, les armées pour les empêcher de marcher, les marchands pour les empêcher de vendre, les avocats pour les empêcher de parler, les lièvres pour les empêcher de courir, le feu pour l'empêcher de brûler, les vents pour les empêcher de souffler. Sozomène rapporte qu'un empereur de Constantinople fit mettre à mort le philosophe Sopâtre, parce qu'il avait lié les vents qui amenaient les provisions à la capitale. Olaüs-Magnus fait mention d'un roi de Suède, nommé Eric, et surnommé *Chapeau venteux*, qui était si habile à lier les vents, qu'il les faisait souffler à son gré, en tournant seulement son bonnet. Suivant Hérodote, une tempête horrible ayant fait périr quatre cents vaisseaux de la flotte de Xerxès, un magicien Persan lia aussitôt l'aiguillette à Eole, et l'empêcha de submerger le reste. »

Grégoire de Tours rapporte que Sigebert, roi des Français, fut vaincu par les opéra-

(54) L'antilope-licorne du Thibet est probablement l'*oryx-capra* des anciens. On le trouve encore dans les déserts de la Haute-Nubie, où on le nomme *ariel*. La licorne, en hébreu *réem* et en grec *monocéros*, telle qu'elle est représentée dans la Bible et dans Pline le naturaliste, ne peut être identifiée avec l'*oryx-capra*. La licorne des livres saints paraît être un pachyderme d'une force prodigieuse et d'une épouvantable férocité. Au rapport des voyageurs, elle existe dans l'Afrique centrale, où les Arabes lui donnent le nom de *abou-karn*.

tions magiques des Huns, qui lièrent son armée et le forcèrent lui-même à demander la paix.

Selon Pétrarque, l'empereur Charlemagne fut tellement lié par des enchanteurs au cadavre d'une femme d'Aix-la-Chapelle, qu'il avait aimée passionnément, qu'il ne pouvait le quitter. L'archevêque Turpin ayant profité d'un moment où le prince avait été obligé de s'éloigner, visita le cadavre, et lui trouva sur la langue un anneau qui opérait ce charme. L'empereur, de retour, fut très-étonné de se trouver auprès d'un corps infect, et ordonna qu'on l'enterrât de suite. Mais le charme de l'anneau continuant à opérer, Charlemagne se mit à suivre l'archevêque, sans pouvoir se débarrasser de lui. Ce prélat s'en étant aperçu, jeta l'anneau dans une rivière. Alors le souverain se trouva tellement épris de cet endroit qu'il y fit bâtir un palais et un monastère, et en fit son séjour habituel.

LIERRE. En Normandie, autrefois, pour connaître quel saint il fallait invoquer dans une maladie, on jetait dans l'eau d'une fontaine des feuilles de lierre, sur chacune desquelles était tracé le nom d'un saint; on les retirait aussitôt, et celles que l'eau avait transpercées indiquaient les saints *dont on était malade.*

LIESCHIS. Esprits familiers de la Sibérie, qu'on représente sous la forme de nains couverts de poils.

LIÈVRE. Lorsque cet animal traverse un chemin, c'est un mauvais présage pour les Musulmans, les Hindous, les Ecossais et les habitants de quelques-unes de nos provinces.

A Saint-Etienne, près de Remiremont, en Lorraine, la rencontre en voyage de ce timide animal est regardée comme d'un très-mauvais augure. A Sapois, demander à une jeune fille si elle a mangé du lièvre, c'est presque lui faire une injure. La raison en est qu'on est persuadé que pour être beau ou belle il faut manger du lièvre pendant sept jours de suite, croyance qui ne pouvait exister chez les Hébreux auxquels la loi du Lévitique en interdisait la nourriture.

LIÈVRE D'AUGERANS. Le village d'Augerans est une localité du Val-d'Amour, dans le département du Jura. Parmi les choses merveilleuses qu'on y voyait autrefois, on citait particulièrement un certain lièvre que les laboureurs et les bergers rencontraient constamment sur la place publique à leur retour des champs. Ce lièvre n'éprouvait aucune crainte à leur approche; il semblait, au contraire, par ses sauts et ses grimaces leur adresser une sorte de défi; les pierres qu'on lui lançait ne lui faisaient aucun mal; et nul chasseur, lancé à sa poursuite, n'avait pu l'atteindre d'un coup de fusil. Ce manége durait depuis un temps immémorial, à la connaissance de tous les habitants du lieu, lorsque la révolution de 1789, obligea aussi le lièvre d'*émigrer*. Il reparut, selon quelques-uns, en 1839, mais nous ne saurions le garantir.

LIMAÇON. Les limaçons décapités se refont-ils une tête? Voilà une question qui paraît encore débattue parmi les savants. Spallanzani et Voltaire se prononcent pour l'affirmative, et s'appuient sur des expériences qu'ils disent avoir maintes fois répétées. Valmont de Bomare nie ce phénomène, et dit avoir décapité en un jour quinze cents de ces pauvres mollusques, sans qu'un seul d'entre eux ait recouvré une tête. Adamson ne fut pas plus heureux. M. Turenne, au contraire, a obtenu, à ce qu'il prétend, les mêmes résultats que Spallanzani et Voltaire, et attribue la non-réussite de Valmont de Bomare et d'Adamson à ce qu'ils négligèrent de donner à manger à leurs victimes. Les limaçons peuvent en effet, dit-on, se nourrir, quoique privés de leur tête, au moyen d'une succion particulière qu'ils opèrent sur les végétaux. Si le phénomène en question n'est point avéré, on ne saurait du moins le ranger au nombre des faits impossibles, en le jugeant par analogie avec ce qu'on remarque chez certains vers et polypes, lesquels, lorsqu'on a opéré la section de leurs corps en plusieurs parties, constituent autant d'individus nouveaux qu'il y a eu de portions séparées. Il faut donc que chacune de celles-ci se forme non-seulement une tête, mais encore tous les organes essentiels du corps qui leur a donné naissance.

Autrefois, en même temps qu'on accordait à ce mollusque une foule de propriétés merveilleuses pour la guérison des maladies, on lui refusait de posséder les organes de la vue. Cette erreur n'existe plus aujourd'hui.

LIMBES. On nomme ainsi les lieux où vont les âme des enfants morts sans avoir été baptisés. Ce mot est aussi consacré en théologie, pour désigner l'endroit où se trouvaient détenues les âmes des saints patriarches, en attendant la venue de Jésus-Christ.

LION. Selon les sorciers, on n'a rien à redouter de ses ennemis, si l'on se ceint le corps de courroies de peau de lion. Si l'on mange la chair ou que l'on boive l'urine du même animal pendant trois jours, on se guérit de la fièvre tierce. Enfin, si l'on porte les yeux d'un lion sous l'aisselle, toutes les bêtes prennent la fuite à votre approche.

« Le lion est en Afrique, » dit le général Daumas, « un être redoutable, sur lequel on raconte un grand nombre de mystérieuses et terribles légendes, dont une superstition épouvantée protége la formidable majesté. Avec cet esprit observateur qui les distingue, les Arabes ont fait sur le lion une série de remarques dignes d'être recueillies et conservées.

« Pendant le jour, le lion cherche rarement à attaquer l'homme; d'ordinaire même, si quelque voyageur passe auprès de

lui, il détourne la tête et fait semblant de ne pas l'apercevoir. Cependant, si quelque imprudent, côtoyant un buisson où il est couché, s'écrie tout à coup : « Il est là (*ra hena*), » le lion s'élance sur celui qui vient troubler son repos.

« Avec la nuit, l'humeur du lion change complétement. Quand le soleil est couché, il est dangereux de se hasarder dans les pays boisés, accidentés, sauvages : c'est là que le lion tend ses embuscades, qu'on le rencontre sur les sentiers qu'il coupe en les barrant de son corps.

« Voici, suivant les Arabes, quelques-uns des drames nocturnes qui se passent alors habituellement. Si l'homme isolé, courrier, voyageur, porteur de lettres, qui vient à rencontrer le lion, a le cœur solidement trempé, il marche droit à l'animal en brandissant son sabre ou son fusil, mais en se gardant de tirer ou de frapper. Il se borne à crier : Oh! le voleur, le coupeur de routes, le fils de celle qui n'a jamais dit non! Crois-tu m'effrayer? Tu ne sais donc pas que je suis un tel, fils d'un tel? Lève-toi et laisse-moi continuer ma route.

« Le lion attend que l'homme se soit approché de lui, puis il s'en va se coucher à mille pas plus loin. C'est toute une série d'effrayantes épreuves que le voyageur est obligé de supporter. Toutes les fois qu'il a quitté le sentier, le lion disparaît, mais pour un moment seulement; bientôt on le voit reparaître, et, dans toutes ses manœuvres, il est accompagné d'un terrible bruit. Il casse dans la forêt d'innombrables branches avec sa queue, il rugit, il hurle, il grogne, il lance des bouffées d'une haleine empestée, il joue avec l'objet de ses multiples et bizarres attaques, qu'il tient continuellement suspendu entre la crainte et l'espérance, comme le chat avec la souris. Si celui qui est engagé dans cette lutte ne sent pas son courage faiblir, s'il parvient, suivant l'expression arabe, à bien tenir son âme, le lion le quitte et s'en va chercher fortune ailleurs.

« Si le lion, au contraire, s'aperçoit qu'il a affaire à un homme dont la contenance est effrayée, dont la voix est tremblante, qui n'a pas osé articuler une menace, il redouble, pour l'effrayer davantage encore, le manége que nous avons décrit. Il s'approche de sa victime, la pousse avec son épaule hors du sentier, qu'il intercepte à chaque instant, s'en amuse enfin de toute manière, jusqu'à ce qu'il finisse par la dévorer à moitié évanouie.

« Rien d'incroyable, du reste, dans le phénomène que tous les Arabes ont constaté. L'ascendant du courage sur les animaux est un fait incontestable.

« Suivant les Arabes, quelques-uns de ces voleurs de profession, qui marchent la nuit armés jusqu'aux dents, au lieu de redouter le lion, lui crient, quand ils le rencontrent :

« Je ne suis pas ton affaire. Je suis un voleur comme toi; passe ton chemin, ou, si tu veux, allons voler ensemble.

« On ajoute que quelquefois le lion les suit et va tenter un coup sur le douar où ils dirigent leurs pas. On prétend que cette bonne amitié entre les lions et les voleurs se manifeste souvent d'une manière assez frappante. On a vu, dit on, des voleurs, aux heures de leurs repas, traiter les lions comme des chiens, en leur jetant, à une certaine distance, les pieds et les entrailles des animaux dont ils se nourrissaient.

« Des femmes arabes ont aussi, à ce qu'on raconte, employé avec succès l'intrépidité contre le lion. Elles l'ont poursuivi au moment où il emportait des brebis, et lui ont fait lâcher sa prise en lui donnant des coups de bâton, accompagnés de ces paroles : « Voleur! fils de voleur!

« La honte, disent les Arabes, s'emparait alors du lion, qui s'éloignait au plus vite. Ce dernier trait prouve que le lion, chez les Arabes, est une sorte de créature à part, tenant le milieu entre l'homme et l'animal; une créature qui, en raison de sa force, leur paraît douée d'une intelligence toute particulière.

« Les Arabes croient qu'il est bon de dormir sur une peau de lion ; on éloigne ainsi les démons, on conjure le malheur et on se préserve de certaines maladies.

« Les griffes du lion, montées en argent, deviennent des ornements pour les femmes; la peau de son front est un talisman que certains hommes placent sur leurs têtes pour maintenir dans leurs cervelles l'audace et l'énergie.

« En résumé, la chasse au lion est en grand honneur dans le pays arabe. Tout combat contre le lion peut avoir pour devise le mot : Meurs ou tue. « Celui qui le tue le « mange », dit le proverbe, « et celui qui ne « le tue pas en est mangé. » Aussi donne-t-on à un homme qui a tué un lion ce laconique et viril éloge. On dit : « Celui-là, c'est lui, » *hadakhona*.

« Une croyance populaire montre la grandeur du rôle que joue le lion dans la vie et dans l'imagination des Arabes. Quand le lion rugit, le peuple prétend que l'on peut facilement distinguer les paroles suivantes : *Ahna* ou *bel el mera*, « moi et le fils de la « femme. » Or, comme il répète deux fois *ben el mera* et ne dit *ahna* qu'une seule fois, on en conclut qu'il ne reconnaît au-dessus de lui que le fils de la femme. »

LIS DU MONASTÈRE DE CORVEY. « Le monastère de Corvey, sur le Weser, » rapportent les frères Grimm dans leurs *Traditions allemandes*, « a reçu de Dieu la grâce particulière que toutes les fois qu'un des frères doit mourir, celui-ci reçoit un avertissement trois jours auparavant, au moyen d'un lis qui se trouve dans une guirlande d'honneur suspendue dans le chœur. Ce lis n'a jamais manqué de descendre merveilleusement de la guirlande, pour venir se montrer sur le siége du frère dont la vie est arrivée à son terme; de sorte que le frère reconnaît à ce signe infaillible que, dans trois jours, il doit prendre congé de ce monde. Ce prodige

durait déjà depuis plusieurs centaines d'années, lorsqu'un jour un jeune frère de l'ordre, prévenu par un semblable avertissement que le moment de sa mort approchait, et ne tenant pas compte de cet avis, eut l'idée de transporter le lis de son siége sur celui d'un vieil ecclésiastique, pensant que c'était plutôt au vieux qu'au jeune à mourir. Aussitôt que le bon vieux frère aperçut le lis fatal, il fut saisi d'une si vive frayeur à cette annonce de mort, qu'il tomba gravement malade : toutefois il ne mourut pas, il parvint même à se rétablir parfaitement; mais le jeune frère, qui avait méprisé l'avertissement, mourut le troisième jour de mort subite. »

LITANIES DU SABBAT. Ceux qui sont en commerce avec le diable doivent, dit-on, chanter les litanies suivantes les mercredis et les samedis :

Lucifer, *prenez pitié de nous.*
Belzébuth, *prenez pitié de nous.*
Léviathan, *prenez pitié de nous.*
Baal, prince des séraphins,
Baalbérith, prince des chérubins,
Astaroth, prince des trônes,
Rosier, prince des dominations,
Carreau, prince des puissances,
Bélias, prince des vertus,
Perrier, prince des principautés,
Olivier, prince des archanges,
Junier, prince des anges,
Priez pour nous.
Sarcueil,
Fume-bouche;
Pierre-de-feu,
Carniveau,
Terrier,
Coutellier,
Béhémoth,
Oilette,
Belphigor,
Sabathan,
Garaudier,
Dolers,
Pierre-fort,
Axaphat,
Prisier,
Kakas,
Lucesme,
Priez pour nous.

LLAM-DEARG ou **MAIN-ROUGE.** Génie de la forêt de Glenmore, en Ecosse. Il a la forme d'un guerrier armé de pied en cap, et sa main gauche saisit une épée qui a été trempée dans les fournaises de l'enfer.

LOGANS. *Voy.* Roulers.

LONGÉVITÉ DES ANIMAUX. Il est quelques espèces, dans les différents ordres d'animaux, qui vivent un temps considérable, relativement à la durée de l'existence de beaucoup d'autres, et, parmi ces espèces, il faut citer l'éléphant, le cerf, le perroquet, le corbeau, la baleine, la tortue, etc. Plusieurs même de ces animaux font exception aux lois physiologiques, qui semblent établir que la vie de l'individu est d'autant plus longue que son accroissement réclame plus d'années pour être complet; et cette exception justifie en quelque sorte les préjugés qui ont créance à l'égard de la longévité de certains animaux, ainsi que l'accueil que reçoivent du vulgaire les plus étranges récits qui lui sont faits sur cette matière. Ecoutons encore ici l'abbé Salgues :

« Il faut avouer que le poëte Hésiode a été d'une libéralité extrême envers quelques animaux; il dit positivement :

« La vie de l'homme finit à quatre-vingt-seize ans; celle de la corneille est neuf fois plus longue; le corbeau vit trois fois plus que la corneille, et le cerf quatre fois davantage. Faisons le compte :

« Pour l'homme, 96 ans; ci. .	96 ans.
« Pour la corneille, 96 multipliés par 9; ci.	864
« Pour le corbeau, 864 multipliés par 3; ci.	2,592
« Pour le cerf, 864 multipliés par 4; ci.	3,456

« C'est beaucoup; car si le calcul d'Hésiode est juste, et que le monde n'ait que six mille ans d'existence, comme l'assurent nos chronologistes, il s'ensuit qu'on pourrait trouver aujourd'hui un cerf dont le père serait né huit cents ans avant la création du monde. Mais il est permis, sans manquer de respect à Hésiode, de lui demander s'il a bien fait la preuve de ses additions. Presque tous les anciens ont accordé une très-longue vie au cerf. Les Egyptiens en avaient fait l'emblème de la vieillesse. Pline rapporte que, cent ans après la mort d'Alexandre, on prit dans les forêts plusieurs cerfs auxquels ce prince avait attaché lui-même des colliers. On trouva, en 1037, dans la forêt de Senlis, un cerf avec un collier portant ces mots : *Cæsar hoc me donavit* : « Je l'ai reçu des «mains de César? » Quel était ce César? Les amis du merveilleux assurent que c'était le vainqueur des Gaules; et, comme il existait environ quarante ans avant la naissance de Jésus-Christ, il s'ensuivrait que ce cerf avait alors 1077 ans, ce qui constituerait une assez belle longévité. Mais, malgré l'autorité de Pline, d'Hésiode et de quelques autres naturalistes de la même force, il faut beaucoup rabattre de ces données. Aristote, qui avait disséqué nombre de biches et de cerfs, fixe le terme de leur vie à trente-six ans. Buffon et les naturalistes modernes sont du même avis, et ils fondent leur opinion sur une loi qui paraît invariable : c'est que la durée de la vie chez les animaux à mamelles est proportionnée au temps de la gestation et à la durée de l'accroissement. La brebis et la chèvre, qui portent cinq mois et terminent leur accroissement à deux ans, vivent huit à dix ans; le cheval, qui demeure dix mois dans les flancs de sa mère, et qui prend sa crue en cinq à six ans, vit trente à quarante ans; le chameau, dont la portée est également de dix mois, et l'accroissement de sept ans, pousse sa carrière jusqu'à cinquante ans, et l'éléphant, qui porte une année entière et croît jusqu'à près de trente ans, ne meurt guère avant un siècle accompli. Par quelle prérogative extraordinaire le cerf serait-il exempt

encore ces exemples sont-ils rares, et ne prouvent-ils rien pour l'espèce en général. Ne cite-t-on pas de même le chien d'Ulysse, qui reconnut son maître après vingt ans d'absence? Une mule d'Athènes qui mourut à quatre-vingt-dix ans? Mézeray ne rapporte-t-il pas, sur la foi de Flodoard, que Loup Asnard, duc de Gascogne, étant venu rendre foi et hommage à Raoul, roi de France, en 932, parut à la cour monté sur un coursier âgé de plus de cent ans? Mais outre que ces faits auraient peut-être besoin d'être constatés, ce n'est point par des exceptions qu'on attaque les règles générales. Nous avons parmi nous des hommes qui vivent jusqu'à cent cinquante ans; ce qui n'empêche pas que le commun des mortels ne rende à la terre sa périssable dépouille, après une triste vie de soixante-dix à quatre-vingts ans. »

LOOTA. On nomme ainsi, aux îles des amis, une espèce d'oiseau qu'on dit avoir été créé pour manger, à l'instant même de la mort, les âmes des gens du peuple. Cet oiseau se promène aussi d'habitude sur les tombes.

LOTERIE. Dans différentes villes de l'Espagne, on a l'habitude de tirer, le jour de l'an, la loterie suivante. On jette séparément, dans deux sacs, de petits bulletins sur chacun desquels est écrit le nom d'une demoiselle et d'un jeune homme. On a soin que, dans chaque sac, ces bulletins se balancent en nombre égal, et si, vérification faite, le compte voulu ne s'y trouve pas, on le complète par les noms de personnes absentes. On mêle, on tire à la fois un numéro de chacun des sacs, on les joint au moyen d'une devise; après quoi le tout est remis, sous enveloppe, à la demoiselle dont l'un des bulletins porte le nom. Celle-ci le remet à son tour, le lendemain, au jeune homme dont le nom est sorti simultanément avec le sien; et si ce jeune homme a du savoir-vivre, il s'empresse de lui offrir des boîtes de fruits confits accompagnés de cornets de bonbons.

Cette loterie s'appelle *losanos*. Le jour des rois, on la renouvelle. Alors ce sont *los estrechos*. Tirer les étroits, *sacar los estrechos*, c'est assembler de nouveau ce qu'une fois le hasard avait déjà réuni. Cette épreuve, si elle réussit, fournit matière à de longs commentaires, à des inductions superstitieuses; souvent même la liaison passagère qui en résulte se resserre d'une façon plus intime; et le jeune homme et la demoiselle, qui s'étaient familièrement qualifiés entre eux, durant toute l'année, de *mi ana, mi ano, mi estrecha*, couronnent ces fiançailles du sort par une légitime conjonction devant qui de droit.

LOTOS ou **LAURIER CERISE.** L'eau distillée de ce végétal est un toxique très-violent, et quelques-uns prétendent même que l'exhalaison de ce laurier peut asphyxier celui qui s'endort à l'ombre de ses rameaux; mais il faut sans doute considérer ce dernier fait comme une fable ou au moins comme une très-grande exagération.

LOUIS COURTOIS. Nom que l'on donne, dans le département de la Loire-Inférieure, à un grand fantôme qui parcourt les landes, durant la nuit, en poussant des cris lugubres, et qui ne manque pas d'étrangler celui qui a eu la faiblesse de lui répondre.

LOUP. En Normandie, on croit que, lorsqu'une louve met bas ses petits, elle donne en même temps naissance à un chien. Lorsque tous sont grands, ou du moins assez forts pour vivre seuls, elle les conduit à un ruisseau, et, à la manière de boire, elle reconnaît le chien qu'elle dévore sur-le-champ.

Les habitants des environs de Quimper, en Bretagne, placent dans leurs champs un trépied ou un couteau fourchu, dans la croyance que cette précaution éloignera le loup de leur bétail.

En Espagne, on prétend que les sorciers voyagent fréquemment sur un loup, mais ils se placent le dos tourné vers la tête de l'animal, parce que la rapidité de la course de celui-ci est telle que, sans cette position, il ne pourrait se maintenir. C'est ainsi que ces sorciers parcourent cent lieues à l'heure. La queue de ces loups est roide comme un bâton, et l'on place à l'extrémité une chandelle qui éclaire la route, attendu que les sorciers ne font leurs excursions que durant la nuit.

LOUP-GAROU (*Gerulfus*). Les anciens croyaient comme les modernes aux loups-garoux ou *Lycanthropie*, et c'est ce que constatent les récits de Virgile, Solin, Strabon, Pomponius Mela, Dyonisius, Varron, etc. Virgile s'exprime en ces termes :

> *Has herbas atque hæc Ponto mihi lecta venena*
> *Ipse dedit Mœris; nascuntur plurima Ponto.*
> *His ego sæpe lupum fieri et se condere sylvis*
> *Mœrim...*
>
> (*Ecloga* VIII, 94-97).

C'est-à-dire :

> Mœris m'a fait connaître
> Les végétaux puissants que le Pont seul fait naître.
> J'ai vu par leur secours Mœris plus d'une fois,
> Sous la forme d'un loup s'enfoncer dans les bois.

Hérodote dit aussi : « Il paraît que les neures sont des enchanteurs : s'il faut en croire les Scythes et les Grecs établis en Scythie, chaque neure se change une fois par année en loup, pour quelques jours, et reprend ensuite sa première forme. »

Dans le midi de la France, on est encore convaincu, de nos jours, que la destinée a voué certains hommes à cette transformation, qui a lieu surtout durant la pleine lune. C'est la nuit que le mal les prend : alors ils sortent de leur lit, sautent par une fenêtre, et vont se précipiter dans une fontaine. Après l'immersion, ils se trouvent revêtus d'une peau à longs poils, et, marchant à quatre pattes, ils courent de côté et d'autre, dans les champs, dans les bois, dans les villages, mordre les gens et les bêtes qu'ils rencontrent. A l'approche de l'aube, ils retournent se plonger dans la

son et le sentiment chrétien aux superstitions et aux fureurs aveugles de la multitude. C'est ainsi qu'en 1598, le parlement de Paris, présidé par l'illustre de Thou, réforma un arrêt du lieutenant criminel d'Angers, qui condamnait à mort un nommé Jacques Boulet accusé de lycanthropie. La cour du parlement jugea *qu'il y avoit plus de folie en ce pauvre idiot que de malice et de sortilége. Tellement que, par arrêt, elle mist l'appellation et la sentence dont il avoit esté appel au néant, et, néanmoins, ordonna que ledit Boulet serait mis à l'hospital Saint-Germain des Prés, où on a accoustumé de mettre les folz, pour y demeurer l'espace de deux ans, afin d'y estre instruit et redressé tant de son esprit, que ramené à la cognoissance de Dieu que l'extrême pauvreté lui avoit fait méscognoistre.*

Job Fincel rapporte qu'en 1542, il se trouva une si grande quantité de loups-garous à Constantinople, que l'empereur, accompagné de sa garde, sortit de la ville en armes, et leur donna une si bonne correction, que cent cinquante d'entre eux restèrent sur la place et que les autres prirent le parti de déloger.

Spranger parle de trois demoiselles qui, sous la forme de chats, ayant attaqué un laboureur, furent blessées par lui et trouvées ainsi ensanglantées, le lendemain, dans leur lit.

Sabin rapporte qu'on présenta un jour à Pomponace, célèbre médecin italien, un malade atteint de lycanthropie, que des villageois avaient trouvé couché sur du foin. Il leur avait crié qu'ils eussent à se retirer, s'ils ne voulaient être mangés par lui; mais il n'en avaient tenu compte, et avaient même commencé à l'écorcher vif pour s'assurer s'il avait le poil de loup sous la peau. Pomponace sauva le martyr de sa maladie. L'opinon du vulgaire veut aussi que l'on guérisse de la lycanthropie en frappant celui qui en est atteint, d'un coup de fourche entre les deux yeux.

Pline raconte, d'après Evanthes, auteur grec, qu'au dire des Arcades, on choisissait par sort un individu de la race d'un certain Antœus pour le conduire près d'un étang. Là, il se dépouillait, suspendait ses habits à un chêne, traversait l'eau à la nage, puis s'enfuyait dans un désert où il était transformé en loup et demeurait avec des animaux de cette espèce durant l'espace de trois années. Si, pendant ce temps, il ne voyait point d'hommes, il retournait vers le même étang, le traversait de nouveau, reprenait sa forme humaine, et rentrait chez lui pour y allonger son existence de neuf années.

Dans son livre de la chasse, François Phœbus, comte de Foix, dit que le mot loup-garou signifie *gardez-vous.*

L'histoire du loup-garou est répandue dans toutes les contrées, car les légendes de chacune d'elles font mention de certains hommes qui ont la faculté de se changer en animaux pour courir le pays, puis de reprendre leur première forme après leur excursion.

LUBINS. On nomme ainsi, dans la Basse-Normandie, des esprits qu'on dit avoir la faculté de se transformer en loup, pour aller roder la nuit et s'introduire dans les cimetières où ils se repaissent de la chair des cadavres. Ils sont toutefois d'une nature très-craintive, s'enfuient au moindre bruit, et se mettent alors à hurler et à crier : *Robert est mort ! Robert est mort !* On dit proverbialement d'un homme timide : *Il a peur des lubins.*

LUCINE. Un usage très-remarquable se pratiquait naguère et se pratique peut-être encore au village de Nozeroy, dans le Val-de-Miéges, département du Jura. Lorsqu'une femme ressent les premières douleurs de l'enfantement, on fait aussitôt appeler une jeune fille vierge qui s'installe auprès du lit de la patiente, et lui tient la main jusqu'au moment de la délivrance. Quelques-uns considèrent cette vierge comme la représentation de la déesse Lucine des païens, et cette opinion nous paraît fondée. C'est l'une de ces traditions qui ont subsisté même au sein de la ferveur la plus pure pour le christianisme.

LUCUNORIENS. Sorte de peuple de l'empire russe, que cite Leloyer, et qui, d'après son dire, tombe en léthargie, comme les marmottes, depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin de celui d'avril.

LUDLAM. Fée qui jouit d'une très-grande renommée dans le comté de Surrey, en Angleterre. Les habitants lui assignent pour demeure une caverne située dans le voisinage du château de Farnham, laquelle caverne est connue sous le nom de Ludlam'hole, *caverne de la mère Ludlam.* Selon la tradition, cette fée se montrait autrefois pleine de bonté, elle venait toujours assister celui qui réclamait son secours. Ainsi, par exemple, lorsqu'une personne pauvre était privée d'un meuble, d'un ustensile de ménage, et qu'elle désirait la posséder momentanément, il lui suffisait de se présenter à l'entrée de la caverne et d'y faire entendre ces mots : *Bonne mère Ludlam, ayez la bonté de m'envoyer telle chose, je vous promets de vous la rendre dans deux jours.* Cela dit, on se retirait, on revenait le lendemain matin, et l'on trouvait l'objet demandé. Mais on abusa de l'obligeance de la mère Ludlam. Un quidam lui ayant emprunté une chaudière de cuivre, ne la lui rendit pas au jour convenu : la fée se fâcha et depuis lors, elle témoigne sa rancune en restant sourde à toutes les prières qui lui sont adressées.

LUGUBRE. Nom que donnent les Brésiliens à un de leurs oiseaux nocturnes. Le voyageur Léry raconte que, s'étant moqué de l'attention que quelques indigènes prêtaient à cet oiseau, un vieillard lui dit avec sévérité : « Tais-toi et ne nous empêche pas d'entendre les nouvelles que nos grands-pères nous envoient. »

LUMIÈRE. « Il est incontestable, » dit l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens*

modernes, « que les savants n'ont jamais été et ne sont pas encore d'accord, ni sur la nature de la lumière, ni de quelle manière elle nous éclaire. Descartes, dans son roman de la création, suppose que Dieu, ayant créé une certaine quantité de matière, la divisa en parties dures et cubiques, étroitement appliquées l'une contre l'autre, et auxquelles il communiqua deux mouvements différents. Par ce moyen, ces parties cubiques eurent leurs angles rompus par le frottement, et furent transformées en globules; et ces globules constituèrent une matière très-déliée, qui, répandue partout, frappe partout nos yeux, et à laquelle Descartes donne le nom de lumière, tandis que les éclats les plus massifs de ces angles rompus devinrent la matière des corps opaques, et les plus déliés composèrent le soleil, les étoiles, et même la terre et les planètes. Or, cette matière globuleuse ne servait à la vision que parce que, poussée par le soleil, elle pressait nos yeux à peu près comme un bâton poussé par un bout presse à l'instant l'autre bout.

« La seule idée qui soit vraie dans ce rêve philosophique, c'est que la matière qui sert à la vision est répandue dans tout l'espace.

« Gassendi, contemporain de Descartes, avait déjà enseigné qu'il en était des corps lumineux comme des corps odoriférants, et que les premiers envoyaient de leur sein des corpuscules capables de faire impression sur les organes de la vue.

« Huyghens, qui vint après ces deux savants, ne voulut ni pression, ni émission, et, supposant des ondulations dans la lumière, il s'imagina qu'elle se transmettait dans une certaine matière éthérée, à peu près de la même manière que les physiciens croient que le son se communique par l'intermédiaire de l'air, qu'il distinguait de cette matière éthérée, infiniment plus subtile et plus agitée, selon lui, que notre fluide atmosphérique.

« Newton, en s'emparant sans doute des idées de Gassendi, « prétendit que la lumière provenait d'un écoulement des particules propres des corps lumineux que celui-ci lançait sans cesse de tous côtés par un effet de l'agitation continuelle que lui-même éprouvait. »

« Quoique l'opinion de Newton ait été adoptée par un grand nombre de physiciens et d'astronomes modernes, elle n'est pas moins erronée; et si l'on doit admirer les superbes expériences qu'il a faites sur la lumière, et qu'à cet égard on lui doive de grands éloges, on ne peut voir qu'avec regret que, dans les explications qu'il a données des phénomènes lumineux, il se soit montré presque toujours opposé à la vérité.

« Ce géomètre et ses partisans, pour faire passer son hypothèse de la lumière, sont obligés de s'étayer des suppositions les plus invraisemblables En effet, comme les rayons de la lumière, qui seraient envoyés par les astres, sous mille directions différentes, se nuiraient mutuellement et ne pourraient continuer leur cours, l'anglais Smith a supposé que les distances qui existent entre les molécules de la lumière étaient incomparablement plus grandes que les diamètres de ces molécules; et qu'ainsi, l'obstacle que des rayons opposeraient à d'autres rayons devient sensiblement nul, *si l'on conçoit que le rapport entre les diamètres et les distances est presque infini.*

« Cette supposition gratuite et absurde est fondée sur l'hypothèse du vide newtonien; mais j'ai démontré que l'éther (*Voy.* ce mot) remplissant tout l'espace, le vide n'existait pas; et comme dans chaque pore de l'éther se trouve toujours une molécule de lumière, qui n'est séparée de sa semblable que par les atmosphères respectives, il s'ensuit que le rapport entre leurs distances et leurs diamètres ne peut pas être infini. Or, comme cet infini est imaginaire, il est évident que des rayons lancés par les astres se feraient mutuellement obstacle, et qu'ils devraient être réduits à l'état de repos depuis bien des siècles. Donc le monde depuis longtemps aurait été plongé dans la nuit la plus obscure, si la lumière n'eût éclairé que par émission (55).

« Il est singulier que Newton, à qui les livres de Moïse étaient familiers, se soit imaginé que toute la lumière résidait uniquement dans le soleil et les étoiles; car, s'il eût réfléchi attentivement sur le premier chapitre de la Genèse, il aurait reconnu qu'il existait une matière lumineuse indépendante de celle de ces corps étincelants.

« En effet, le législateur des Hébreux n'annonce-t-il pas positivement que la lumière parut le premier jour de la création, tandis qu'il n'assigne que le quatrième jour pour l'époque de la formation du soleil et des autres astres? Donc la lumière, proprement dite, avait été créée avant que ces corps jaillissent dans l'espace; donc elle ne doit pas être confondue avec la matière brillante des corps sidéraux, quoique de la même espèce, quant aux molécules-bases.

« D'ailleurs, dans l'hypothèse que la lumière ne consisterait qu'en celle qui émanerait des astres, comment Newton et ses disciples pourraient-ils expliquer le phénomène de la flamme des corps qui brûlent ou qui se décomposent spontanément avec fracas? Est-ce que les rayons du soleil ou des étoiles viennent s'accumuler subitement dans ces substances, pour produire la flamme? Non, puisqu'au lieu de recevoir, elles exhalent de leur sein, suivant leur volume, des jets ou des torrents de lumière, en perdant continuellement jusqu'à leur entière décom-

(55) C'est sans doute en commentant l'opinion de Smith, que l'illustre auteur de la *Mécanique céleste* a cru qu'il y avait dans les corps, même les plus denses, six milliards de fois plus de vide que de plein.

position. La lumière était donc cachée dans ces substances avant qu'elles se consumassent, et cette lumière ne pouvait pas être celle du soleil. Or, il suffit que quelque portion de lumière ne dérive point des corps sidéraux, pour faire regarder comme fabuleuse toute hypothèse fondée sur un écoulement du fluide lumineux de ces astres, quand même on n'aurait rien de mieux à lui opposer.

« D'après ce que je viens de dire, on sent bien que la lumière ne voyage pas, qu'elle n'est pas lancée par les astres; mais qu'elle est répandue dans tout l'univers, puisque dans tout l'univers il y a des molécules sphériques entourées de leurs atmosphères; et que ces molécules, dans leur réunion, laissent de petits vides occupés par les corpuscules de lumière. Ceux-ci forment donc dans l'éther, qui est si diaphane, des files, dont un des bouts est adhérent aux corps lumineux, et l'autre aboutit à nos yeux et aux divers corps de la nature. La lumière ne provient donc pas d'une émission, mais elle se manifeste seulement par communication, c'est-à-dire qu'une file de molécules de lumière, éclairée par une de ses extrémités, transmet, en peu d'instants, au côté opposé, la clarté reçue, sans qu'il y ait ni transport, ni pression, ni aucun mouvement oscillatoire. Mais, dira-t-on peut-être, par quel mécanisme se fait donc cette communication si rapide? Je l'ignore, et c'est ici que la science rencontre une barrière qu'elle ne saurait franchir, et qui prouve la vérité de cette excellente pensée de Bernardin de Saint-Pierre, que l'*ultimatum des connaissances humaines est la volonté divine.* »

« C'est parce que nous adoptons cette dernière pensée, et que nous regardons comme tout à fait insuffisantes les notions fournies jusqu'à ce jour par la science sur le principe lumineux répandu dans la nature, que nous avons reproduit les réflexions qui précèdent, mais dont nous laissons d'ailleurs la pleine responsabilité à leur auteur. Quant à ce que l'école enseigne relativement à la lumière, nous rappellerons ici qu'on croit avoir constaté qu'elle parcourt en 1" près de 80,000 lieues, ou 73,572 lieues de 4,000 mètres, et qu'elle met 8' 13" à venir du soleil à la terre; c'est-à-dire que cette vitesse est 80,000 fois aussi grande que celle d'un boulet de canon. Un boulet, qui conserverait sa vitesse initiale de 390 mètres, apporterait donc une longueur de 17 années à venir du soleil, tandis que la lumière en arrive en 8 minutes 13 secondes. Il faudrait au moins 20 jours à l'oiseau le plus rapide pour faire le tour du globe, tandis que la lumière parcourt un chemin égal en 1/7e de seconde, à peu près le temps d'un battement d'aile. Cette vitesse, dont nous venons de parler, ne se rapporte toutefois qu'au vide: dans les autres milieux, il y a toujours un ralentissement plus ou moins considérable. Dans l'air, la différence n'est que de $\frac{1}{3500}$; mais, pour l'eau, c'est environ 1/4, pour le verre 1/3, et pour le diamant plus de moitié. Maintenant, faut-il reconnaître dans la lumière un *principe substantiel* ou un phénomène de mouvement? Est-ce le système d'émission de Newton qui est dans le vrai, ou le mouvement du fluide lumineux ne s'opère-t-il que par ondulations? Quelques-uns, au moyen du calcul, cherchent à mettre d'accord ces deux théories, jusqu'à ce qu'une nouvelle doctrine vienne les renverser. »

LUNE. Si la science ne nous a point fait connaître encore toute l'étendue de l'influence de la lune dans l'ordre physique du globe, nous savons du moins quelle est son action sur les phénomènes atmosphériques, sur les mers, sur la végétation, etc.; et, par suite, il n'est pas déraisonnable d'admettre qu'elle ait aussi une certaine puissance sur quelques-uns des états de l'organisme humain. « Quant à la théorie des influences lunaires, dit Arago, elle compte encore un bon nombre de partisans. En vérité, je ne sais trop si l'on doit s'en étonner? N'est-ce donc rien d'avoir pour soi les opinions des deux plus grands médecins de l'antiquité; et, parmi les modernes, celles de Mead, d'Offmann et de Sauvage? » Mais, cette concession une fois faite, il est absurde, sans aucun doute, d'accueillir, par exemple, cette croyance populaire, qu'une femme qui conçoit dans la nouvelle lune, met au monde un garçon, tandis que c'est une fille, si la conception a eu lieu dans le dernier quartier. Il n'est pas moins niais de penser qu'il y a du danger à se faire couper les cheveux durant le décroissement lunaire.

Beaucoup de personnes sont convaincues aussi, que bien des femmes, semblables en cela à l'océan, subissent des pressions diverses suivant l'âge de la lune, pressions qui déterminent en elles une excitation nerveuse, ou une sorte d'état maniaque qui les fait désigner sous le nom de *lunatiques*. Nous nous garderons de contester ces périodes de caprices qui se manifestent, en effet chez la femme, à des intervalles plus ou moins rapprochés; mais nous ne voyons rien qui puisse faire attribuer à la lune plutôt qu'au soleil ou à toute autre cause, ce genre de perturbation, et nous rangeons ce qui se débite à ce sujet parmi les préjugés.

C'en est un autre que de mettre sur le compte des rayons lunaires la détérioration des pierres qui ont servi à élever des édifices. Cette destruction lente et incessante est le résultat connu de l'action simultanée des agents atmosphériques, des végétaux parasites et des insectes.

C'était chose admise chez les savants, il y a vingt ans encore, que la lune n'exerçait absolument aucune action calorifique sur notre atmosphère. Aujourd'hui cette opinion se trouve complétement détruite par les expériences de MM. Melloni, Knox, Zantedeschi, etc.; et l'on a reconnu que les végétaux éprouvent une élévation de température sous l'action directe des rayons lunaires.

LUNE ROUSSE. On nomme ainsi la lunaison qui commence en avril et finit en mai, et son appellation de *rousse*, lui vient de ce que les gelées qui sont assez fréquentes à cette époque, brûlent et rouillent les feuilles. Quelques demi-savants ont cherché à établir que l'opinion du cultivateur, sur les méfaits de la lune rousse, n'est qu'un préjugé auquel on ne doit opposer que le dédain ; mais les demi-savants sont des sots, et l'expérience dépose en faveur de l'homme pratique. Celui-ci seulement se trompe sur la cause, en attribuant à la lune proprement dite, ce qui doit être rapporté à un état particulier de la température qui se manifeste presque constamment à une même époque de l'année. Laissons donc de côté les demi-savants, et voyons comment les savants véritables démontrent l'erreur du vulgaire sur la cause en confirmant les effets observés. M. Ad. Bésigny, qui a complété les travaux d'Arago sur ce sujet, justifie ainsi la lune rousse :

« On sait que cette lune est nommée ainsi parce qu'elle *roussit* les feuilles et les bourgeons; seulement, les horticulteurs attribuent cet effet à la lumière propre de la lune, parce que cette fâcheuse influence ne se manifeste que lorsque le ciel est serein, c'est-à-dire, lorsque les rayons lumineux de la lune arrivent à la terre. Ce qui fait que le vulgaire attend avec terreur la lune rousse, c'est qu'il ne peut s'expliquer qu'elle exerce de tels ravages, quoique le thermomètre se maintienne dans l'atmosphère à plusieurs degrés au-dessus de zéro. En réalité, pour les physiciens, rien n'est plus facile que de comprendre comment la lune qui, commençant en avril, devenant pleine soit à la fin de ce mois, soit le plus ordinairement dans la première quinzaine de mai, comment cette lune exerce des ravages sur les végétaux.

« La lune de mai et d'avril n'a, quant à elle, aucune influence sur la végétation, et c'est seulement au rayonnement nocturne, qui a lieu à cette époque de l'année, qu'il faut attribuer les fâcheux résultats que l'on met sur le compte de la lune rousse. Ce rayonnement, traduit en langage vulgaire, n'est autre chose que l'effet produit par la transition brusque de la température qui a lieu entre la chaleur du jour et le froid de la nuit à cette époque de l'année, laquelle saisit et arrête momentanément la marche de la végétation.

« Pourquoi cette transition a-t-elle lieu plutôt à cette époque de l'année? Parce que l'équinoxe du printemps venant de sonner, le soleil, qui marche à grands pas vers sa culmination, possède déjà une assez grande force pour échauffer le globe terrestre, refroidi par l'hiver.

« Que se passe-t-il alors pendant la nuit? un échange entre la terre échauffée et l'espace froid qui veut se mettre en équilibre de température avec cette dernière, d'où il résulte un refroidissement subit de la terre et des végétaux, qui rendent à l'atmosphère le calorique qu'ils en avaient reçu du soleil pendant le jour. Mais pour que ce rayonnement s'exerce de façon à causer les dommages attribués faussement à la lune rousse, il faut que le ciel soit serein, parce que, s'il existe des nuages ou un voile, ces nuages ou ce voile forment un écran qui, interposé entre la terre et les corps planétaires, s'oppose au rayonnement et empêche le refroidissement subit des plantes. Cela est si vrai qu'en Amérique on produit à volonté des nuages artificiels, lorsque le vent ne souffle pas, au moyen de végétaux verts que l'on enflamme à la tombée de la nuit. La combustion de ces végétaux donne beaucoup de fumée épaisse qui, restant suspendue dans l'atmosphère, forme un voile et s'oppose ainsi au rayonnement.

« Pour bien faire comprendre la cause des ravages attribués à la lune rousse, Arago a dit :

« — Imaginons, pour un moment, que le firmament se compose d'une sphère de glace (eau gelée). Concevons ensuite un corps suspendu dans l'atmosphère et qui serait au même degré de température qu'elle (une plante peut être prise pour ce corps); supposons que cette température soit supérieure au degré de congélation, et qu'elle ne diffère point de celle de la couche superficielle de la terre. Tout cela admis, examinons ce qu'éprouvera le corps suspendu.

« « Ce corps rayonnera de la chaleur de bas en haut. La sphère de glace (qui est à une température inférieure) lui rendra, évidemment, moins qu'il ne perd. Du côté de la terre, les échanges se compenseront : ainsi, au total, le corps se refroidira. L'atmosphère elle-même éprouvera bien quelque chose d'analogue; mais, par une propriété non douteuse des substances gazeuses, l'effet sur l'atmosphère sera sensiblement moindre que sur le corps solide. En peu d'instants, la température de ce corps sera donc inférieure à celle de l'air qui le baigne de toutes parts. »

« Il résulte donc de ce qui précède que les craintes que donne l'arrivée de la *lune rousse* ne doivent pas être attribuées à la lune, et encore bien moins, ainsi que le pense le vulgaire, à la lumière de ce satellite; mais que les dévastations qui ont lieu sur les végétaux à cette époque de l'année, trouvent leur explication dans les conditions astronomiques qui ont pour point de départ l'équinoxe du printemps.

« Un refroidissement sensible a été constaté régulièrement à cette époque.

« C'est une opinion populaire, en Allemagne, qu'avant le 13 mai il ne faut pas compter sur l'été, à cause de la fête des *trois saints de glace*, saint Mamert, saint Pancrace et saint Gervais. (11, 12 et 13 mai.)

« Dans une année où la chaleur avait été excessive le 1er mai, le grand Frédéric avait ordonné de mettre dehors ses orangers.

« — Sire, lui dit son jardinier en chef,

attendez que la fête des trois saints de glace soit passée!

« Frédéric se moqua de cet avis; la fête des trois saints arriva, et les orangers furent perdus.

« Le refroidissement qui se manifeste au milieu de mai, après avoir été signalé par l'expérience, a été vérifié avec soin par les savants. Ils en ont reconnu la périodicité; mais ils ont varié sur les causes du phénomène.

« M. Petit l'attribuait à des corpuscules météoriques;

« M. Crahay à la fréquence des vents du nord-est;

« M. Madler, à la fusion rapide des glaces du cercle polaire, où, vers les premiers jours du mois de mai, le soleil demeure pendant dix-huit heures de la journée au-dessus de l'horizon. »

LUNETTES MAGIQUES. On lit cette aventure dans *La fausse Délie* : « Comme ce pauvre M. Santois priait Dieu dans ses heures, jeudi dernier, et qu'il voulut tourner le feuillet, il sentit je ne sais quoi faire du bruit sous sa main, et fut tout étonné que c'était ce feuillet qui s'était déchiré de lui-même; mais si proprement, qu'il semblait que quelqu'un l'eût fait à dessein. D'abord ce bon vieillard eut la pensée que c'était lui qui l'avait déchiré, sans y prendre garde. Mais comme il eut tourné le second feuillet, et que la même chose fut arrivée, il commença à s'en effrayer, et sonna sa clochette pour appeler ses enfants. Ils accoururent tous, et sur ce qu'il leur conta la chose comme elle allait, ils tâchèrent de lui persuader qu'il s'était trompé, et de l'emmener hors de là. Mais ce bonhomme ne pouvant consentir à passer pour visionnaire, leur dit: — Eh bien! mes enfants, vous en jugerez en cas que l'esprit soit d'humeur à en déchirer un troisième; car je ne veux pas que vous me croyiez hypocondriaque. » Là-dessus, il rouvrit son livre, et voulut tourner encore un feuillet : ce feuillet se détacha comme les autres. Le gendre, quoique convaincu, ne laissa pas de dire toujours que c'était son beau-père qui le déchirait, de peur que le bonhomme n'en devînt malade, s'il n'avait plus de quoi douter; et il lui alléguait pour ses raisons, que son erreur venait de ce qu'il n'avait plus le tact ni la vue assez bons pour discerner s'il maniait rudement ou non le feuillet. Mais le vieillard s'en dépitant prit ses lunettes pour s'éprouver encore une fois, et y prendre garde de plus près; et, à la vue de tout le monde, ses lunettes sortirent d'elles-mêmes de son nez, et, comme si elles eussent volé, firent toutes seules une promenade à l'entour de la chambre, puis passèrent par la fenêtre, et s'allèrent arrêter dans un parterre de fleurs à l'entrée du jardin, où on les retrouva avec les trois feuillets. »

LUTIN. C'est le même que le *follet*. « Les lutins, » dit Henri Heyne, « n'ont pas l'habitude de s'introduire en intrus dans les maisons qu'ils se proposent d'habiter. Avant de s'établir dans un lieu quelconque, ils tentent une épreuve qui les assure que le maître du logis est disposé à payer, par une légère condescendance, l'agrément de leur compagnie. Voici en quoi consiste cette épreuve : Ils amassent dans un coin, ou éparpillent au milieu de la maison, force copeaux et petits éclats de bois; ils jettent de la fiente de bétail dans des seaux pleins de lait. Si le maître de la maison, remarquant ce manége, laisse les copeaux sans les ramasser, et s'il consomme le lait souillé, en compagnie de sa famille et de ses serviteurs, les lutins, satisfaits de cette marque de déférence, s'établissent chez lui pour toujours. »

Mais on n'a pas toujours à se féliciter d'avoir donné l'hospitalité à ces turbulents et capricieux esprits: « Tantôt, » dit le Fillastre, « ils remuent et renversent les ustensiles, tables, tréteaux, plats, écuelles; tantôt ils tirent l'eau d'un puits en faisant crier la poulie; ou bien ils cassent les verres, font tomber les ardoises, jettent des pierres, roulent par les escaliers des choses pesantes. Ils entrent dans les chambres, et contrefont, soit un chat, une souris, soit un autre animal quelconque; ils foulent dans leur lit les personnes couchées, tirent les rideaux et la couverture, et s'amusent à mille singeries. Cependant, tout ceci, n'a d'autre résultat que d'inquiéter les personnes de la maison et d'empêcher leur sommeil; car tout ce qui semble rompu et brisé se retrouve le lendemain à sa place et en bon état. »

LUTIN DE VALSCHEID. « J'ai reçu, le 25 août 1746, » dit dom Calmet, « une lettre d'un fort honnête homme, curé de la paroisse de Walsche, village situé dans les montagnes de Vosge, au comté de Dabo ou Dasbourg, dans la Basse-Alsace, diocèse de Metz, qui a Strasbourg dix lieues vers le midi. Par cette lettre il me dit, que le 10 juin 1740, à huit heures du matin, lui, étant dans sa cuisine avec sa nièce et sa servante, il vit tout à coup un pot de fer qui fut mis à terre et y fit trois ou quatre tours, sans qu'il y eût personne qui le mît en mouvement; un moment après, une pierre d'environ une livre pesant fut jetée de la chambre voisine dans la même cuisine, en présence des mêmes personnes, sans qu'on vît la main qui la jetait; le lendemain à neuf heures du matin, quelques carreaux de vitres furent cassés, et quelques pierres furent jetées à travers ces carreaux avec une dextérité qui parut surnaturelle; l'esprit ne fit jamais de mal à personne, il ne fit rien que pendant le jour et jamais la nuit; le curé employa les prières marquées dans le rituel pour bénir sa maison, et depuis ce temps-là le génie ne brisa plus de vitres, mais il continua à jeter des pierres sur les gens du curé, sans toutefois les blesser; si l'on apportait de l'eau de la fontaine, il jetait des pierres dans le seau; il se mit ensuite à servir dans la cuisine; un jour comme la servante plantait des choux au jardin, le génie les lui arrachait à mesure

Bretagne; enfin, le Bénédictin Feijoo, parle de charlatans espagnols, nommés *Zahories*, qui prétendent apercevoir sans difficulté ce qui se passe au sein de la terre.

Huygens cite un prisonnier de guerre qui pouvait voir à travers les étoffes les plus épaisses, pourvu toutefois qu'elles ne fussent pas rouges. Une fois, que des dames étaient venues le visiter, il se mit à rire aux éclats, et comme elles lui demandèrent le sujet de cet excès de gaieté, il dit à l'une d'elles qu'elle n'avait pas de chemise, ce qui était vrai, selon l'histoire.

Le *Mercure de France*, de l'année 1725, rapporte aussi l'histoire d'une femme portugaise dont la vue présentait tous les prodiges qui se peuvent imaginer en ce genre. Elle découvrait, disait-on, sans autre secours que la pénétration de son regard, les sources et les trésors enfouis aux plus grandes profondeurs; elle indiquait avec une parfaite exactitude les différentes couches dont le sol était constitué et la couleur des terres; elle voyait à travers les habits et la peau, quelle était la disposition de l'intérieur du corps humain, où elle décrivait la circulation des fluides et l'état actuel des maladies; enfin, elle faisait connaître aux femmes enceintes qui venaient la consulter, le sexe de l'enfant qu'elles devaient mettre au monde. Le roi de Portugal ne trouvant aucun moyen de pourvoir d'eau un édifice qu'il faisait élever, eut recours à sa sujette qui lui désigna aussitôt un endroit où il pouvait creuser pour y rencontrer une source, service immense qui lui valut une pension, le titre de Dona et la promesse de l'ordre du Christ à celui qui l'épouserait.

LYSIMAQUE. On croyait autrefois que cette plante, posée sur le joug des bœufs, avait la propriété d'empêcher ces animaux de se battre et de les rendre dociles au travail.

M

MAAHINEN. « Il y a dans les forêts de la Finlande, dit M. Xavier Marmier dans ses *Souvenirs de voyages*, un être redoutable qui égare le voyageur et fascine le bûcheron. Il apparaît tantôt sous la forme d'un corbeau, tantôt sous celle d'un chien, d'un homme ou d'un oiseau inconnu. Il y en a d'autres qui habitent dans les troncs d'arbres, et que l'on invoque en allant à la chasse. Il y en a qui, comme les Trilby d'Ecosse, protégent le foyer de la famille et les troupeaux des paysans. On les appelle *Maahinen*. Quand on entre dans une nouvelle demeure, il faut tâcher de se les rendre favorables en leur offrant du pain et du sel. Si on les irrite, ils deviennent très-dangereux. Si l'on prend soin d'eux, il n'est sorte de service que l'on ne puisse leur demander. Dans l'incendie qui éclata à Stockholm en 1759, on vit ces petits elfes éteindre eux-mêmes le feu d'une maison. »

MACREUSES. Dans quelques contrées du Nord, et particulièrement sur les côtes d'Irlande et d'Ecosse, on croit encore aujourd'hui que la macreuse, qui est de la famille des canards, ne provient pas d'un œuf comme les autres oiseaux, mais bien d'une sorte de pourriture des végétaux; et cette croyance, qui était généralement répandue au moyen âge, se trouve affirmée par un grand nombre d'auteurs. Au dire de Maïerus, par exemple, il existe, sur les côtes d'Hibernie, de certains arbres dont les feuilles, en tombant, se changent en oiseaux et en poissons. Celles qui tombent dans la mer se métamorphosent en poissons, celles qui tombent par terre deviennent des macreuses. Selon d'autres érudits de la même trempe, ce ne sont pas les feuilles de ces arbres, mais bien les fruits auxquels on doit la génération en question; et lorsqu'on les cueille, au lieu de trouver une pulpe à leur intérieur, on y voit une macreuse.

Jonstonius n'admet pas que les macreuses soient le produit ni de feuilles, ni de noix, mais il affirme, dans sa *Thaumatographie*, qu'elles se forment au fond de la mer, dans des morceaux de bois pourris; et entre autres preuves qu'il en donne, il rapporte ce fait qu'il emprunte à Boëthius. En 1490, on pêcha sur les côtes d'Ecosse une pièce de bois pourri qu'on fendit en présence du seigneur du lieu, et l'on y trouva une grande quantité de vers, ce qui n'avait rien de bien surprenant. Mais ce qui rendit stupéfaits tous les assistants, c'est qu'au milieu de ces vers s'en montraient un certain nombre qui commençaient à prendre la forme d'un oiseau, les uns ayant déjà des plumes, les autres étant encore tout rouges. D'un autre côté, un certain chevalier Robert Murray déclare également avoir vu des vers rouges donnant naissance à des macreuses. Au surplus, les amateurs du merveilleux pourront consulter à ce sujet les écrits de Maïerus, Jonstonius, Hector Boëthius, Maïolus, Olaüs Magnus, Orthelius, Turnerus, Odorius, Gessnerus, Aldrovandus et tous les savants en *us* du moyen âge.

Vers 1807, un journal de Normandie publia, et toutes les gazettes de Paris reproduisirent un article, dans lequel il était dit qu'un mât de navire qui séjournait depuis vingt ans dans la vase, à Granville, en ayant été retiré, on le trouva enveloppé d'un corps marin que les gens du pays nomment *bernacle*, et qu'au bout de ce corps, sorte de boyau, était une coquille renfermant une macreuse. *Voy.* CHAMPIGNON.

MAGARES. Sorciers de la Mingrelie. Ils étaient fort redoutés jadis parce qu'ils s'occupaient particulièrement de nouer l'aiguillette, pratique qui, dans tous les pays d'ail-

leurs, a toujours causé une extrême appréhension chez ceux qui lui donnaient créance.

MAGIE. Nous ne dirons ici que peu de chose sur cet art, pour l'étude duquel nous renvoyons au *Dictionnaire des sciences occultes* de *l'Encyclopédie Migne*. La magie, telle qu'on l'enseignait au moyen âge, se divisait ordinairement de la manière suivante. La *géotie* était l'art de conjurer les esprits et de les forcer à paraître là où on les appelait. — La *théurgie*, procurait des visions. — La *nécromancie* évoquait les morts. — La *scyomancie* produisait la ressemblance des figures. — La *léconamancie* conjurait à l'aide d'un verre d'eau. — La *gastromancie* se pratiquait en allumant des bougies autour d'un verre, et un jeune enfant voyait dans ce verre tout ce que l'on désirait y voir. — La *captromancie* était à peu près la même chose. — *L'onimancie* se réalisait en noircissant la main : les esprits appelés alors sur cette main répondaient aux questions qu'on leur adressait. — La *géomancie* se pratiquait au moyen d'un dé à 16 coins. — La *pyromancie* avec laquelle on prophétisait les résultats d'un incendie. — *L'acromancie* servait à apprendre ce qui devait advenir d'un orage. — La *téphramancie* était une conjuration au moyen des cendres : on traçait un cercle dans la cendre, on y formait les lettres A. B. C., et l'on prophétisait d'après la manière dont le vent enlevait ou déformait ces lettres. — La *gesténomancie* faisait découvrir les choses volées.

Nous empruntons les fragments qui suivent au livre qu'a publié M. Ch. Louandre sur la sorcellerie :

La Bible parle à diverses reprises, et partout avec sévérité, des hommes ou des femmes qui se livrent à la magie. *Il ne se trouvera parmi vous*, est-il dit dans le *Deutéronome* (XVII, 10, 12), *personne qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, qui professe la divination ou qui prédise les temps ; ni enchanteur, ni sorcière, ni personne qui consulte des esprits familiers, ou qui soit magicien ou nécromancien*. Les mêmes défenses se retrouvent dans le *Lévitique*, et l'évocation de l'ombre de Samuel par la pythonisse d'Endor, les prodiges opérés par les magiciens de Pharaon, les accusations portées contre Manassès, prouvent que les pratiques des œuvres occultes n'étaient point étrangères aux Israélites. Ces faits ont donné lieu à un grand nombre de commentaires. Quant à nous, nous nous bornerons seulement à les constater ici, en ajoutant que la plupart des commentateurs ont remarqué que rien n'indique qu'il y ait eu chez les Juifs, comme au moyen âge, entre le démon et les sorciers, un pacte réel. Satan, dans la tradition sacrée, n'est jamais ce qu'il fut plus tard, l'esclave obéissant de l'homme ; il ne sert point ses passions et ses vices ; et, comme le dit Bergier, si les faits surnaturels dont il est parlé dans l'Ancien Testament doivent être attribués aux démons, il faut en conclure seulement que Dieu consentait à ce que l'esprit infernal les opérât, soit pour faire éclater sa puissance, en opposant aux prodiges des magiciens d'autres prodiges plus nombreux et plus étonnants, soit pour punir les hommes de leur curiosité superstitieuse. Satan reste soumis à la volonté divine. Quand il étrangle, dans la chambre nuptiale, les sept premiers maris de Sara ; quand il fait tomber le feu du ciel sur les troupeaux de Job, quand il déchaîne l'ouragan contre sa maison, il n'agit jamais qu'avec la permission de Dieu, et Dieu lui permet d'agir pour éprouver son fidèle serviteur et faire briller sa foi et sa vertu d'un plus grand éclat.

Ainsi, entre la magie et le rôle de Satan dans l'Ecriture, et la magie et le rôle de Satan dans le moyen âge, il y a cette différence essentielle et profonde que, d'un côté, le démon n'est jamais qu'un vaincu qui n'agit que par la permission de Dieu, qui reste entièrement indépendant de l'homme, et qui, dans la sphère même la plus redoutable de son action, n'est encore que l'instrument docile du souverain maître. Dans la sorcellerie, au contraire, le démon est asservi à la volonté de l'homme ; il se met au service de ses haines, de ses passions. Il se révolte de nouveau contre Dieu, et semble vouloir faire retourner le monde à l'antique idolâtrie. Cette distinction, nettement établie, et sans toucher davantage aux questions qui sont placées par la foi en dehors de la discussion, nous allons marcher à notre aise à travers le rêve et la légende, en nous attachant toujours à porter, autant que possible, l'ordre et la clarté au milieu de ce chaos et de ces ténèbres, et en établissant des classifications rationnelles dans ce sujet, où la plupart des historiens qui l'ont traité marchent au hasard, comme dans un véritable labyrinthe.

Les écrivains de l'antiquité, historiens ou poëtes, sont remplis de nombreux témoignages qui attestent l'importance de la magie et de la sorcellerie dans le monde païen. Dans l'Inde, ces prétendues sciences se confondent constamment avec la religion ; on les retrouve en Egypte, en Thessalie et en Chaldée, dans la Grèce et à Rome. Quelques-uns des écrivains anciens, grecs ou romains, qui parlent de la magie la divisent en deux branches distinctes : l'une théurgique, qui relève uniquement de la religion et de la science, et qui ne cherche que le bien ; l'autre, goétique, qui n'agit que par l'intermédiaire des génies malfaisants ou des dieux infernaux, et qui ne cherche que le mal. Ces deux branches, de même qu'elles ont un but et un esprit différents, procèdent également par des moyens opposés.

Dans la théurgie, le cérémonial est grave et sérieux. La première condition imposée à ceux qui la pratiquent, c'est la pureté. Ils ne doivent point se nourrir de choses qui aient vécu : ils doivent éviter tout contact avec les cadavres ; dans leurs invocations,

ils ne s'adressent qu'aux génies bienfaisants, à ceux qui veillent au bonheur des hommes. Les herbes, les pierres, les parfums, étant chacun le symbole particulier d'une divinité, le théurgiste les offrait aux dieux qu'il voulait se rendre favorables; mais pour que l'opération réussît, il devait nommer tous les dieux et présenter à chacun d'eux l'offrande qui lui était agréable. « Une corde rompue, dit Jamblique, dérange toute l'harmonie d'un instrument de musique; ainsi une divinité, dont on a oublié le nom ou à laquelle on n'a point présenté la pierre, l'herbe ou le parfum qui lui plaît, fait manquer le sacrifice. » La théurgie, comme la religion, avait des initiations de grands et de petits mystères : on en attribuait l'invention à Orphée, qui était considéré comme le plus ancien des magiciens. Cette science ne changeait rien aux idées que la théogonie païenne se formait des dieux, et toutes deux suivaient les mêmes rites pour arriver aux mêmes résultats.

Il n'en était pas de même de la magie goétique, qui s'adressait aux divinités malfaisantes ou à celles qui présidaient aux passions. Cette magie avait un appareil sombre; elle cherchait pour ses opérations les lieux souterrains, les herbes vénéneuses, les ossements des morts, les plus redoutables imprécations, et n'agissait que pour nuire. Du reste, la distinction entre les deux sciences était fort difficile à maintenir; et si quelques esprits supérieurs ont tenté, en se ralliant à la théurgie, d'en faire l'auxiliaire des cultes païens dans ce qu'ils avaient d'aspirations spiritualistes, la foule ne tint jamais compte des différences. La théurgie et ses mystères restèrent à l'état de doctrines occultes; et la goétie, comme la sorcellerie du moyen âge, dont elle est l'aïeule directe, tenta comme elle de s'emparer du monde et d'assurer à l'homme l'entière satisfaction de tous ses penchants, de toutes ses passions, de tous les désirs de ses sens, de toutes les ambitions de son esprit. Comme la sorcellerie, elle procédait par des conjurations et par une foule de pratiques absurdes ou minutieuses à l'aide desquelles elle espérait asservir les dieux, les êtres du monde supra-sensible, les éléments, les astres, et toutes les forces vives de la nature. Porphyre nous a conservé les formules de conjurations des magiciens égyptiens : ces magiciens s'adressaient au soleil, à la lune, aux astres. Ils leur disaient que, s'ils ne se prêtaient point à leurs désirs, ils bouleverseraient la voûte du ciel, qu'ils découvriraient les mystères d'Isis, qu'ils exposeraient ce qui était caché dans l'intérieur du temple d'Abydos, qu'ils arrêteraient la course du vaisseau de l'Égypte; et que, pour plaire à Typhon, ils disperseraient les membres d'Osiris. Les enchanteurs de l'Inde procédaient de même par la menace et l'imprécation; seulement ils s'adressaient aux génies au lieu de s'adresser aux astres, et leur écrivaient au lieu de leur parler.

La plupart des recettes qui figurent en si grand nombre dans les livres de la sorcellerie moderne se retrouvent dans l'antiquité. Sans parler de la divination qui faisait partie intégrante du culte, les philtres, les charmes, les évocations des morts, les métamorphoses d'hommes en animaux, tout cela est dans le paganisme gréco-romain. Homère nous montre le divin Tirésias préparant une fosse pleine de sang pour évoquer les mânes; il nous montre Circé changeant en pourceaux les compagnons d'Ulysse, comme Horace nous montre Canidie et Sagone se rendant la nuit dans un cimetière pour procéder à leurs maléfices. Là elles enterrent un jeune enfant tout vivant pour préparer un philtre avec son foie et sa moelle; elles ramassent des herbes malfaisantes, des ossements desséchés; elles déchirent une brebis noire et versent son sang dans une fosse creusée avec leurs ongles; elles animent, comme les *envoûteurs* du moyen âge, des figures de cire et les brûlent ensuite. Les poëtes, dans ces récits, ne font que traduire les superstitions populaires; car le monde païen n'est pas moins riche en légendes de cette espèce que le monde fantastique du moyen âge. S'agissait-il d'évoquer un mort, on pouvait en toute sûreté recourir aux magiciens de Thessalie; on savait que, quand les Lacédémoniens eurent fait périr de faim Pausanias dans le temple de Pallas, des magiciens avaient été chargés de débarrasser ce temple du spectre qui venait y rôder chaque jour, et en écartait la foule. Dans ce but, ils évoquèrent les âmes de plusieurs citoyens qui, pendant leur vie, avaient été les ennemis déclarés de Pausanias; et celles-ci, en retrouvant le spectre de l'homme qu'elles avaient détesté, lui donnèrent une telle chasse qu'il n'osa plus se présenter, et laissa parfaitement paisibles les visiteurs du temple. Voulait-on se faire aimer d'une femme, on demandait aux disciples des prêtres de Memphis, pour l'enterrer sur le seuil de la maison qu'elle habitait, la lame d'airain chargée d'images lascives. On savait que les magiciens faisaient tomber la grêle, le tonnerre, qu'ils excitaient les tempêtes, qu'ils voyageaient par les airs, qu'ils faisaient descendre la lune sur la terre, et qu'ils transportaient les moissons d'un champ dans un autre. On savait que, pour se défendre de leurs maléfices, il fallait faire des fumigations de soufre, ou clouer à la porte de sa maison une tête de loup. Les plus grands hommes eux-mêmes acceptaient ces croyances. César avait son amulette, et Auguste portait pour talisman une peau de veau marin dans la persuasion que cette peau le préserverait de la foudre.

A Rome, comme chez nous, les magiciens et les sorciers, qui n'étaient souvent en réalité que des malfaiteurs ou des empoisonneurs, abritant leurs crimes sous les mystères d'une doctrine secrète, furent ri-

je vous dirai de merveilleux secrets. Souhaitez-vous des fleurs? je ferai pousser des rosiers au milieu de la neige. Souhaitez-vous d'être belle éternellement? je préparerai pour vous le bain qui efface les rides.» La jeune fille sourit. Merlin, pour prouver sa puissance, frappa la terre d'un coup de baguette, et une forêt magnifique s'éleva aux alentours. Pour prix de cette galanterie, Merlin demanda et obtint une entrevue nouvelle. Viviane, c'était le nom de la jeune femme, promit de revenir et tint parole. Mais, ce jour-là, l'enchanteur fut vaincu : Viviane surprit tous les secrets de son art, et Merlin, sentant qu'il allait quitter le monde, se rendit auprès du roi Arthur pour lui donner le baiser d'adieu. Puis il alla trouver maître Blaise, qui l'avait élevé. « Adieu, maître Blaise, » lui dit-il, « je vous donne une grande tâche. Recueillez les souvenirs de ma vie, mes révélations sur l'avenir, et transmettez-les par un livre à ceux qui vivront après nous. — Je vous le promets, » dit maître Blaise. Le livre, en effet, fut écrit; et ces prédictions de l'enchanteur, devenues au moyen âge les oracles de l'Angleterre, ont été consultées, invoquées par elle à tous les moments solennels de son histoire.

L'enchanteur, en quittant maître Blaise, se rendit auprès de Viviane; et celle-ci, qui le voyait triste et craignait une séparation, lui demanda comment on pouvait retenir un prisonnier sans lui mettre des fers et sans l'enfermer dans une prison. Merlin lui donna pour cette opération une formule magique; fatale indiscrétion qu'il devait expier bientôt! Le soir, en se promenant dans la forêt de Brocéliande, il se reposa au pied d'un buisson d'aubépine, et s'endormit. Viviane alors détacha sa ceinture, et, traçant avec cette ceinture un cercle autour de lui, elle l'enferma pour toujours dans une enceinte sans issue. Une tour indestructible, dont l'air même avait cimenté les pierres, s'était élevée sur la ceinture et avait enfermé Merlin jusqu'à la fin des siècles.

Depuis ce jour, la forêt de Brocéliande étend sur la tour ses rameaux qui ne se flétrissent jamais, et Viviane veille au pied des murailles, comme cette pieuse matrone qui garde le tombeau du roi Edouard, et qui tresse sur le front de ce saint roi des cheveux dont la mort n'a point arrêté la croissance. Quant à Merlin, il est toujours vivant et captif, et le voyageur, en passant dans les verts sentiers de Brocéliande, l'entend soupirer dans sa tour.

On le voit par ce qui précède, les enchanteurs, dont Merlin est, comme nous l'avons déjà dit, le type le plus parfait, les enchanteurs ont une toute autre physionomie que les sorciers. L'enchanteur est un être surhumain qui a reçu, en venant au monde, un pouvoir surnaturel; c'est le frère des génies et des fées; les sorciers sont tout simplement des hommes. L'enchanteur fait indistinctement le bien et le mal; le sorcier ne fait que le mal. L'enchanteur est vénéré par les peuples, célébré par les poëtes; le sorcier est méprisé par tout le monde. En un mot, l'enchanteur est un personnage célèbre transfiguré par la légende, Aristote, Virgile ou Merlin, et le sorcier une espèce de truand qui n'est bon qu'à brûler ou à pendre. Les enchanteurs, du reste, ont toujours été beaucoup plus rares que les sorciers, et l'on vit un duc de Savoie dépenser en pure perte cent mille écus pour en trouver un.

... Dans le monde entier, la contagion fut générale. Dans toutes les contrées de l'Orient soumises à l'islamisme, la magie, au moyen âge, était regardée comme la science par excellence, et il se forma sur son histoire une foule de légendes dans lesquelles se confondent en s'altérant les traditions chrétiennes et musulmanes. Suivant l'une de ces légendes, Adam lui-même aurait inventé la magie. Suivant d'autres, les descendants de Caïn s'y seraient adonnés les premiers, et Cham, au moment du déluge, en aurait été le dépositaire et le propagateur. N'osant point porter avec lui dans l'arche les livres qui traitent de cette science, il en grava en trois mille vers, suivant les uns, et en deux cent mille vers, suivant les autres, les principaux dogmes sur des pierres très-dures qui résistèrent à l'effort des eaux; ces pierres furent recueillies par son fils Misraïm, qui fonda de nombreuses écoles, entre autres la célèbre école de Tolède, où dans les XII° et XIII° siècles, on venait de tous les points de l'univers étudier les sciences occultes.

Par une bizarrerie singulière, ces sciences se développèrent en raison même du progrès de la civilisation, et le XVI° siècle, qui fut vraiment le grand siècle du scepticisme, fut aussi le grand siècle de la sorcellerie. Les écrits sur les sciences occultes se multiplièrent, propagés par l'imprimerie. Elles eurent alors un rapport marqué avec les affaires publiques; et les sorciers, les astrologues et les devins furent souvent consultés pour les choses du gouvernement, comme on avait fait des oracles dans l'antiquité. A cette date cependant, sous la pression des études scientifiques, la magie et la sorcellerie elle-même tentèrent de se manifester sous des formes nouvelles. Elles se rapprochèrent de la philosophie, des sciences exactes, comme on peut le voir dans le traité célèbre d'Agrippa : *De la philosophie occulte*. La sorcellerie fut vivement attaquée par quelques esprits éminents, tout en gardant sur la foule son antique puissance; et ce fut seulement dans les dernières années du XVII° siècle qu'elle perdit le prestige dont elle avait joui si longtemps.

Comme les sciences les plus positives elles-mêmes, la sorcellerie a un but nettement déterminé, et une série de formules et de pratiques à l'aide desquelles elle opère. Son but est le même dans tous les temps : elle veut donner à l'homme la connaissance des secrets de la nature, satisfaire

s'intéressait et dont il était séparé par la tombe; pour s'éclairer lui-même sur les mystères de la vie future; pour connaître l'époque de sa mort, de celle de ses proches ou de ses ennemis ; enfin pour s'éclairer sur tout ce qui est indépendant de la prévoyance humaine. Les morts, du reste, n'attendaient pas toujours, on le sait, qu'on les rappelât de leur froid sommeil comme un homme qu'on réveille violemment; ils revenaient souvent d'eux-mêmes, quand ils avaient de leur vivant promis de revenir, comme le spectre de Marsile Ficin, le traducteur de Platon, qui se rendit, monté sur un cheval blanc, chez son ami Michaël Mercato, auquel il s'était engagé de révéler les secrets de l'autre monde. Ici encore l'erreur était logique; car elle n'est que le résultat d'un dogme irrécusable, l'immortalité de l'âme. La seconde vie, telle que le christianisme nous l'enseigne, telle que nous l'espérons, se continue avec les souvenirs et les affections de la vie première; elle s'illumine même de clartés nouvelles : dès lors, pourquoi l'âme, qui se souvient de la terre, ne reviendrait-elle pas, libre et dégagée de ses entraves, vers cette terre qui garde son enveloppe mortelle, et où la rapelle le souvenir? Ainsi, dans ces mystères de la mort et de la nécromancie elle-même, la crédulité qui nous fait sourire n'est que la conséquence immédiate de la plus chère des espérances qui nous consolent. Malgré cette excuse, la nécromancie fut également condamnée dans l'antiquité et les temps modernes. Sous Constantin, ceux qui s'y livraient encoururent la peine capitale ; plus tard on les brûla ; et, à toutes les époques, on les assimila aux violateurs des tombeaux.

MAGNETISME ANIMAL. Les phénomènes que ce magnétisme produit appartiennent sans aucun doute à la science. Néanmoins le charlatanisme, qui s'empare de toutes choses, les a exploités aussi pour les livrer à la superstition, et sous ce rapport nous aurions à nous en occuper dans ce livre; mais nous avons déjà traité ce sujet dans notre *Dictionnaire des Merveilles*, de *l'Encyclopédie Migne*, et nous y renvoyons le lecteur.

Nous n'abandonnerons pas ici ce sujet, toutefois, sans faire connaître un fait extraordinaire, pour ainsi dire *incroyable*, qui vient de produire une vive sensation dans le monde savant, et dont nous empruntons la relation au journal l'*Illustration*.

La vérité sur ce qui s'est passé chez M. Valdemar.

Je ne prétends assurément pas qu'il y ait rien d'étonnant à ce que le fait extraordinaire qui s'est passé au lit de mort de M. Valdemar ait soulevé des discussions. Le contraire eût été un miracle, — surtout si l'on tient compte des circonstances. Par suite du désir de toutes les parties intéressées de tenir la chose secrète, au moins pour le présent, ou jusqu'à ce que nous eussions de nouveaux moyens d'investigation, — par suite de nos efforts pour garder ce secret, — une version tronquée ou exagérée s'en est répandue dans la société, et est devenue la source d'une foule de jugements fâcheux, et, tout naturellement, de beaucoup d'incrédulité.

Aujourd'hui il est nécessaire que je rétablisse les faits, — autant du moins que je les comprends moi-même. Les voici succinctement :

Mon attention, dans ces trois dernières années, avait été appelée à plusieurs reprises sur le magnétisme; et, il y a, environ neuf mois, il me vint à l'esprit tout à fait subitement, que, dans la série des expériences faites jusqu'ici, il y avait une très-remarquable et très-inexpliquable omission : personne encore n'avait été magnétisé *in articulo mortis*. Il restait à voir, premièrement, si, dans cet état, le patient était susceptible d'aucune influence magnétique ; deuxièmement, si, au cas qu'il le fût, elle était diminuée ou accrue par cet état ; troisièmement, jusqu'à quel point, ou pendant combien de temps cette opération pouvait arrêter les envahissements de la mort. Il y avait d'autres points à éclaircir, mais ceux-ci excitaient le plus ma curiosité, — le dernier particulièrement, à cause de ses immenses conséquences.

Comme je cherchais autour de moi un sujet sur lequel je pusse faire ces épreuves, je fus amené à songer à mon ami, M. Ernest Valdemar, le compilateur bien connu de la *Bibliotheca Forensica*, et l'auteur (sous le nom de guerre d'Issachar Marx) des traductions polonaises de *Wallenstein* et de *Gargantua*. M. Valdemar, qui a résidé principalement à Harlem, dans l'Etat de New-York, depuis l'année 1839, est (ou était) remarquable par sa maigreur extrême, et aussi par la blancheur de ses favoris, qui formait un violent contraste avec le noir de ses cheveux, lesquels, en conséquence, étaient généralement pris pour une perruque. Son tempérament était singulièrement nerveux, et faisait de lui un sujet propre aux expériences magnétiques. Deux ou trois fois je l'avais endormi sans beaucoup de difficulté, mais je ne pus obtenir d'autres résultats que sa constitution particulière m'avait naturellement porté à espérer. Sa volonté ne m'était jamais positivement ni entièrement soumise, et, en fait de clairvoyance, je ne pouvais avec lui faire aucune épreuve décisive. J'attribuais toujours mon peu de succès au mauvais état de sa santé. Quelques mois avant que j'eusse fait connaissance avec lui, ses médecins l'avaient déclaré phthisique. C'était même son habitude de parler avec calme de sa fin prochaine, comme d'une chose qui n'était ni à éviter ni à regretter.

La première fois que les idées auxquelles j'ai fait allusion se présentèrent à moi, il était, comme on voit, très-naturel que je songeasse à M. Valdemar. Je connaissais trop bien sa fermeté philosophique pour appré-

hender aucun scrupule de sa part, et il n'avait en Amérique aucun parent dont on pût craindre l'intervention. Je m'en ouvris franchement à lui; et, à ma grande surprise, son intérêt parut vivement excité. Je dis, à ma surprise, car bien qu'il eût toujours livré volontiers sa personne à mes expériences, il n'avait jamais encore témoigné aucune sympathie pour ce que je faisais. Sa maladie était de nature à permettre de calculer exactement l'époque de sa mort; et il fut convenu entre nous qu'il m'enverrait chercher environ vingt-quatre heures auparavant.

Il y a maintenant un peu plus de sept mois que je reçus, de M. Valdemar lui-même, le billet suivant :

« Mon cher P.....,

« Vous pouvez aussi bien venir *maintenant*. D... et F..., sont d'accord que je ne puis pas aller au delà de demain à minuit, et je crois qu'ils ont calculé très-juste

« VALDEMAR. »

Je reçus ce billet une demi-heure après qu'il avait été écrit, et, au bout de quinze minutes, j'étais dans la chambre du mourant. Je ne l'avais pas vu depuis dix jours, et je fus épouvanté du terrible changement qui s'était fait en lui dans ce court intervalle. Sa face avait une teinte plombée; ses yeux étaient complétement ternes, et sa maigreur était telle que les os des joues avaient percé la peau. Son expectoration était excessive. Le pouls était à peine perceptible. Il conservait néanmoins, à un degré très-remarquable, ses facultés intellectuelles, et avait même une certaine dose de force physique. Il parlait distinctement, — prit sans aide quelques palliatifs; — et, quand j'entrai dans la chambre, il était occupé à prendre au crayon des notes sur un agenda. Il était soutenu dans le lit par des oreillers. Les docteurs D... et F... étaient auprès de lui.

Après avoir serré la main de Valdemar, je tirai à part ces messieurs, et me fis rendre un compte minutieux de l'état du patient. Le poumon gauche était, depuis dix-huit mois, dans un état demi-osseux ou cartilagineux, et, par conséquent, tout à fait inutile aux fonctions vitales. Le droit, dans sa portion supérieure, était aussi partiellement, sinon complétement ossifié, et la région inférieure n'était qu'une masse de tubercules purulents entassés l'un sur l'autre. Il existait plusieurs perforations étendues, et, sur un point, il y avait adhésion permanente aux côtes. Ces accidents, dans le lobe droit, étaient de date comparativement récente. L'ossification avait marché avec une rapidité extraordinaire; on n'en avait découvert aucun signe un mois auparavant, et ce n'était que depuis trois jours que l'adhésion avait été observée. Indépendamment de sa phthisie, le malade était soupçonné d'un anévrisme de l'aorte; mais sur ce point les symptômes osseux rendaient impossible un diagnostic exact. C'était l'opinion des deux médecins que M. Valdemar mourrait vers minuit, le lendemain (dimanche). Nous étions au samedi soir; il était sept heures.

En quittant le lit du malade pour causer avec moi, les docteurs D... et F... lui avaient fait un dernier adieu. Leur intention n'était pas de revenir; mais, à ma requête, ils convinrent de lui faire encore une visite le lendemain soir sur les dix heures.

Lorsqu'ils furent partis, je parlai librement avec M. Valdemar de sa fin prochaine, et, plus particulièrement, de l'expérience projetée. Il me répéta qu'il ne demandait pas mieux, et même qu'il désirait vivement qu'elle fût faite, et il me pressa de la commencer sur-le-champ. Il avait pour gardes-malades un homme et une femme; mais je ne me sentis pas tout à fait libre d'entreprendre une tâche de cette espèce sans avoir des témoins plus dignes de confiance que ne le seraient ceux-là, en cas d'accident. Je différai donc mes opérations jusqu'au lendemain soir à huit heures, où l'arrivée d'un étudiant en médecine, que je connaissais un peu (M. Théodore L-l.), vint me tirer d'embarras. Mon intention, dans l'origine, avait été d'attendre les médecins; mais je fus décidé à ne plus retarder l'expérience, d'abord par les instances de M. Valdemar, et ensuite par la conviction que je n'avais pas un moment à perdre, attendu qu'évidemment il s'affaissait très-vite.

M. L-l. voulut bien se charger de constater par écrit tout ce qui aurait lieu; et c'est d'après ses notes que ce que j'ai maintenant à rapporter a été, pour la plus grande partie, condensé ou copié *verbatim*.

Il s'en fallait de cinq minutes qu'il ne fût huit heures lorsque, prenant la main du patient, je le priai de déclarer, aussi distinctement qu'il le pourrait, à M. L-l., si lui (M. Valdemar) était parfaitement consentant à ce que je fisse l'expérience de le magnétiser dans l'état où il se trouvait.

Il répondit d'une voix faible, mais tout à fait intelligible :

« Oui, je désire être magnétisé, » ajoutant aussitôt après : « Je crains que vous n'ayez différé trop longtemps. »

Tandis qu'il parlait ainsi, je commençai les passes que j'avais déjà reconnues pour les plus efficaces sur lui. Il sentit évidemment l'influence de ma main à la première passe latérale que je fis sur son front; mais, j'eus beau faire, je n'obtins pas d'autre effet perceptible jusqu'à dix heures quelques minutes, où les docteurs D... et F... arrivèrent, comme ils l'avaient promis. Je leur expliquai, en peu de mots, ce que je voulais faire, et, comme ils n'y virent point d'inconvénient, disant que déjà le malade était à l'agonie, je continuai sans hésitation, échangeant toutefois les passes latérales pour des passes du haut en bas, et dirigeant mon regard entièrement dans l'œil droit du patient.

En ce moment son pouls était imperceptible et sa respiration tenait du ronflement,

et n'avait lieu que par intervalles d'une demi-minute.

Cet état se prolongea sans changement près d'un quart d'heure, après quoi néanmoins un soupir naturel, quoique très-profond, s'échappa de la poitrine du mourant et la respiration, du moins à l'oreille, conserva son caractère de ronflement : les intervalles n'en avaient pas diminué. Les extrémités du malade étaient glacées.

A onze heures moins cinq minutes, j'aperçus des signes non équivoques de l'influence magnétique. Le roulement vitreux de l'œil avait fait place à cette expression de pénible examen *intérieur*, qui ne se voit jamais que dans les cas de somnambulisme, et sur laquelle il est tout à fait impossible de se méprendre. Avec quelques rapides passes latérales, je fis trembler les paupières, comme dans un sommeil qui commence, et, avec quelques autres de plus, je les fermai complétement. Je ne me contentai pas toutefois de ceci, mais je continuai les manipulations vigoureusement, et avec tout l'effort de ma volonté, jusqu'à ce que j'eusse entièrement roidi les membres du dormeur, après les avoir placés dans une position qui paraissait commode. Les jambes étaient étendues de toute leur longueur ; les bras l'étaient presque aussi, et reposaient sur le lit à une distance modérée des lombes. La tête était très-légèrement élevée.

Quand j'eus pris ces dispositions, il était minuit sonné, et je priai les trois messieurs d'examiner l'état de M. Valdemar. Après plusieurs expériences, ils reconnurent qu'il était dans un état extraordinairement parfait de catalepsie. La curiosité des deux médecins était vivement excitée. Le docteur D... résolut aussitôt de rester auprès du patient toute la nuit, et le docteur F... prit congé de nous en promettant de revenir au point du jour. M. L-l. et les gardes demeurèrent.

Nous laissâmes M. Valdemar tout à fait tranquille jusqu'à environ trois heures du matin ; alors nous nous approchâmes de lui, et le trouvâmes précisément dans le même état que lors du départ de M. F..., c'est-à-dire dans la même position, le pouls était imperceptible ; la respiration était douce (elle ne pouvait être constatée qu'en présentant un miroir aux lèvres) ; les yeux étaient fermés naturellement, et les membres étaient aussi rigides et aussi froids que du marbre. Cependant l'aspect général n'était certainement pas celui de la mort.

En m'approchant de M. Valdemar, je fis un demi-effort pour amener son bras droit à suivre le mien, que je promenais lentement au-dessus de lui. Ces sortes d'expériences ne m'avaient jamais parfaitement réussi avec ce malade, et assurément ici j'avais peu d'espoir de succès ; mais à mon grand étonnement, son bras, quoique mollement, suivit sans peine la direction que je donnais au mien. Je me déterminai à hasarder quelques mots de conversation.

« Monsieur Valdemar, dis-je, êtes-vous endormi ? » Il ne répondit point ; mais j'aperçus un tremblement aux alentours des lèvres, ce qui me décida à répéter ma question à plusieurs reprises. A la troisième fois, tout son corps fut agité d'un frissonnement très-léger ; les paupières s'ouvrirent assez pour laisser voir une ligne blanche ; les lèvres remuèrent lourdement, et il en sortit ces mots tout juste perceptibles :

« Oui, endormi maintenant. Ne m'éveillez pas ! Laissez-moi mourir ainsi ! »

Je tâtai alors les membres, et les trouvai aussi rigides que jamais. Le bras droit, comme auparavant, obéissait à la direction de ma main. Je questionnai de nouveau le somnambule.

« Sentez-vous toujours une douleur dans la poitrine, monsieur Valdemar ? »

La réponse, cette fois, fut immédiate, mais moins distincte encore qu'auparavant.

« Aucune douleur. — Je me meurs. »

Je ne crus pas devoir le troubler davantage pour le moment, et il ne fut dit ni fait rien de plus jusqu'à l'arrivée du docteur F..., qui vint un peu avant le lever du soleil, et exprima un étonnement sans bornes de trouver le malade encore en vie. Après avoir tâté le pouls et présenté un miroir aux lèvres, il me demanda de parler de nouveau au somnambule. Je le fis, disant :

« Monsieur Valdemar, êtes-vous toujours endormi ? »

Comme précédemment, plusieurs minutes s'écoulèrent avant qu'une réponse fût faite ; et, dans l'intervalle, le mourant parut rassembler toute son énergie pour parler. A ma quatrième répétition de la question, il dit d'une voix très-faible, presque inintelligible :

« Oui, toujours endormi. — Mourant. »

L'avis, ou plutôt le désir des médecins, fut alors qu'on laissât M. Valdemar, sans le troubler, dans cet état de tranquillité apparente jusqu'à ce que la mort survînt, ce qui, d'après l'opinion générale, devait avoir lieu dans quelques minutes. Je résolus néanmoins de lui parler encore une fois, et lui répétai simplement ma question précédente.

Tandis que je parlais, il s'opéra un changement marqué sur le visage du somnambule. Les yeux roulèrent et s'ouvrirent lentement, les pupilles disparaissant par le haut ; la peau prit généralement une teinte cadavéreuse, ne ressemblant pas tant à du parchemin qu'à du papier blanc, et les taches hectiques rondes, qui jusque-là avaient été fortement dessinées au centre de chaque joue, *s'en allèrent* subitement. Je me sers de cette expression, parce que la soudaineté de leur départ ne me fit pas venir d'autre idée que celle d'une chandelle qu'on souffle. En même temps la lèvre supérieure se tordit, et se retira des dents qu'elle couvrait auparavant tout à fait, et la mâchoire inférieure tomba avec un bruit qu'on put entendre, laissant la bouche largement ouverte, et découvrant en plein la langue gonflée et noircie. Je présume qu'aucun des as-

« Monsieur Valdemar, pouvez-vous nous expliquer quels sont vos sentiments ou vos désirs en ce moment? »

Les cercles hectiques reparurent instantanément sur les joues, la langue trembla, ou plutôt roula violemment dans la bouche (quoique les mâchoires et les lèvres restassent rigides); et enfin la même hideuse voix que j'ai déjà décrite s'écria :

Pour l'amour de Dieu! — vite! — vite! — endormez-moi, — ou, — vite! — éveillez-moi! — vite! *Je vous dis que je suis mort!* »

J'étais complétement énervé et pour un instant je demeurai indécis sur ce que je devais faire. D'abord, je tâchai de rendormir le patient; mais ayant échoué à cause de mon manque total de volonté, je revins sur mes pas, et fis tous mes efforts pour l'éveiller. Je vis bientôt que cette tentative réussirait mieux, — ou, du moins, je m'imaginai bientôt que mon succès serait complet, — et je suis sûr que tous ceux qui étaient dans la chambre s'attendaient à voir le patient s'éveiller.

Mais ce qui arriva réellement, il est tout à fait impossible qu'aucun être humain ait pu s'y attendre.

Comme je faisais rapidement les passes magnétiques, au milieu des exclamations de « mort! mort! » qui partaient positivement de la langue et non des lèvres du sujet, son corps entier tout d'un coup, — dans l'espace d'une seule minute, ou même moins, — se racornit, — s'émietta, — se décomposa positivement sous mes mains. Le lit n'offrait plus aux yeux des assistants qu'une masse presque liquide de dégoûtante, d'effroyable putréfaction.

EDGARD POE.

Trad. par LÉON DE WAILLY.

MAGONIE. *Voy.* NAVIRES VOLANTS.

MAHOUMOS. *Voy.* POUDONÈS.

MAI. Les Latins avaient cette espèce de proverbe : *Malum mense maio nubere :* « On fait mal de se marier au mois de mai. » Ovide a dit aussi, au cinquième livre de ses fastes : *Noces de mai, noces mortelles.* Cette superstition subsiste dans plusieurs contrées de l'Europe et particulièrement en France. Dans la montagne Noire, département du Tarn, on allègue, pour justifier cette répugnance, que le mois de mai est celui où les ânes font l'amour. Les Ecossais, à peu près de toutes les classes, évitent également de se marier à cette époque; et l'on reprocha toujours à la reine Marie Stuard d'avoir épousé le comte de Bothwell en mai, attribuant à cette circonstance les malheurs dont elle fut accablée. On a remarqué aussi que Charles Ier se maria le 11 mai 1624; Louis XVI, le 16 mai 1770; et le duc d'Orléans le 30 mai 1837.

MAIA ou **MAYO.** Dans toute la Provence, le 1er mai, on fait choix de jolies petites filles, qu'on habille en blanc, qu'on pare d'une couronne et de guirlandes de roses, et qu'on place, assises, sur une estrade élevée dans les rues. On l'appelle *la mayo*. Cet usage remonte à une très-haute antiquité et, selon Bouche, ce serait un reste des fêtes de Vénus, déesse qui était chère aux habitants de la contrée, et qui avait deux temples aux environs d'Antibes. D'autres voient dans la mayo une représentation de la déesse Flore; quelques-uns enfin la rapportent à Cybèle. Quoi qu'il en soit, cette coutume existait chez les Romains, où elle s'appelait *majuma*, et, négligée pendant un certain temps, elle fut rétablie par une loi des empereurs Arcadius et Honorius. On plaçait aussi la jeune fille sur un théâtre orné de guirlandes.

Autrefois, la fête de la *maia* se pratiquait encore en d'autres lieux qu'en Provence, et voici ce qu'écrit à ce sujet M. Désiré Monnier : « Le christianisme n'a pas complétement aboli la fête païenne du mariage de la terre; il a fini par ne voir dans la continuation de cette jolie solennité, dont le sens primitif s'oblitérait de plus en plus, qu'un divertissement innocent de l'adolescence. Nous voyons même que les monastères le reconnaissaient. En 1466, il entrait dans les bons usages de l'abbaye de Saint-Claude, qu'au 1er mai, le grand prieur prît sur sa prébende pour donner à *la Reine* et aux jeunes filles qui l'accompagnaient. La règle du réfectoire porte expressément que ces filles, qui sont « de 9 ans en bas et qui ne doivent s'introduire ni au dortoir, ni au chapitre, recevront chaque année une part de prébende. Le révérend Père ne leur doit que ce qui lui plaît, sans y estre tenu nullement, feur (sinon) que par bonne coustume et de grâce. » En d'autres établissements monastiques, au contraire, on imposait une obligation aux filles qui promenaient l'épousée : au prieuré de Saint-Jean de Sône, département de la Côte-d'Or, « les vierges du village d'Echenon (village dont le duc de Bourgogne avait, au XIVe siècle, fait donation à ce prieuré), devaient, dans le mois de mai, porter un chapeau de violettes à monsieur le prieur, qui, en échange, leur rendait pour étrennes une fouasse, c'est-à-dire un gâteau. »

Dans l'arrondissement de Montbéliard, département du Doubs, la *maia* ou belle de mai, reçoit le nom de *mairiotte;* dans celui de la Tour-du-Pin, département de l'Isère, on l'appelle *la belle mayence.*

L'origine de la coutume de la belle de mai mérite certainement l'attention des archéologues. *Maia* est l'un des surnoms de Cybèle ou la Terre. *Maia* est aussi le nom d'une des étoiles de la constellation des Pléiades. Enfin, dans la mythologie hindoue *maya* est la mère de la mer de lait, c'est-à-dire de la

remière de toutes choses, laquelle n sein en deux ruisseaux. « *Maya,* » bbé Bourgeat ; « est à la fois l'énerice latente au sein de l'Etre infini ; nce, la sagesse, la bonté, la volonté ssante, le désir et l'amour de Brahm, es dieux et des hommes et de tous , le principe passif ou femelle ou de toute la création, la matrice, le modèle idéal, l'idée divine et éter- tout cet univers et de tous les u'il embrasse dans son vaste sein ; ı la *Divinité nature.* »

La nature a-t-elle donné à la main ie sorte de prédominance sur la Voilà une question qui peut être sée, sans que la solution offre une grande importance. En dondeux bras et aux deux mains des entiques, une même force et une ctérité, la nature semble évidemavoir faites pour s'exercer indiffél'une ou l'autre dans les mêmes ıces, et ceux qui, par habitude, e de la main gauche de préférence te, n'apportent pas une moindre ans leurs actes. Cependant la plulommes, et dès leur enfance, se stinctivement de la main droite au gauche, lorsqu'ils ne doivent em'une seule main, et, depuis les plus reculés, la préférence a touacquise à cette main droite.

e de Sicile rapporte que de temps ial, chez les Perses et les Mèdes, t le serment de la main droite. e nous dit que Jacob ayant voulu deux enfants de Joseph, Ephraïm é, et ayant placé par erreur la main r la tête du premier qui était le seph la lui prit et la porta sur la anassé, qui était l'aîné. Quant aux , ils exprimaient aussi leur préféfigurant l'amitié par deux mains unies, et se couchaient sur le côté our manger, afin de disposer librea main droite. Il faut donc en con- s'il est superstitieux d'attacher de bonheur et de malheur à l'usage d'une main à l'exclusion de l'aupeut-être du bon sens à admettre auses physiologiques, dont nous ommes pas encore rendu compte, ut cette propension à nous servir n droite plutôt que de la gauche ; upposition a pour appui l'exemple ux qui, eux aussi, portent de préı avant leur membre antérieur de

côté droit, généralement parlant, » he Le Vayer au sujet des gauchers, être plus souple et plus agile, le en récompense, selon Solin, est plus fort et plus propre à porter. t pour les ambidextres, qui emns choix les deux bras, et il nous que les lois des Scythes les oblise servir indifféremment des deux es sept cents habitants de Gabaa, que le Livre des Juges nous represente pour si braves gens de guerre, combattaient aussi bien de la main gauche que de la droite, et, comme gauchers, ils étaient si habiles frondeurs, qu'ils tiraient sur un cheveu sans le manquer. L'empereur Tibère, si nous en croyons Suétone, avait sa main gauche beaucoup plus prompte et plus forte que l'autre. On peut remarquer dans Xiphilin que Commode faisait gloire d'être gaucher, tenant toujours son bouclier de la droite et l'épée de la gauche. Enfin, l'histoire de Perse observe que le grand Ismaël, pour ne rien dire de tant de Scevoles particuliers, a toujours employé la main gauche préférablement à la droite. Je m'étonne donc qu'on prenne pour un mal ce que tant d'exemples autorisent, et que de si fortes raisons peuvent du moins excuser. »

MAIN DE GLOIRE. Les sorciers nommaient ainsi, jadis, une main de pendu qu'ils préparaient de la manière suivante : on l'enveloppait d'abord dans un morceau de drap mortuaire, en ayant l'attention de la bien presser, afin de lui faire rendre le peu de sang qui pouvait y rester ; puis on la plaçait ensuite dans un vase de terre, avec du sel, du salpêtre, du zimat et du poivre long, le tout bien pulvérisé. On la laissait dans ce vase durant quinze jours, pour l'exposer après cela au soleil de la canicule, jusqu'à ce qu'elle fût parfaitement desséchée. Quand le soleil ne suffisait pas pour amener à ce résultat, on la mettait dans un four préalablement chauffé de fougère et de verveine. Cette première opération achevée, on composait une chandelle avec de la graisse aussi de pendu, de la cire vierge et du césame de Laponie ; puis on lui donnait pour chandelier la main de gloire. Lorsque cette lumière merveilleuse éclairait un lieu quelconque ; tous ceux qui s'y trouvaient restaient dans une immobilité pareille à celle de la mort, ce qui rendait la main de gloire très-utile aux voleurs de profession. Cependant, on pouvait s'opposer à l'effet de cette main, en ayant le soin de frotter le seuil de la porte de la maison, avec un onguent composé de fiel de chat noir, de graisse de poule blanche, et de sang de chouette, lequel composé devait être fait durant la canicule.

MAITRE HOEMMERLING ou *Le moine de la montagne.* Son apparition a lieu dans plusieurs pays, et l'on prétend qu'il se montre communément sous la figure d'un géant, couvert d'un capuchon noir de moine. On le voyait communément, autrefois, dans le pays des Grisons, où son occupation habituelle, principalement le vendredi, était de transvaser, d'un seau dans un autre, le minerai qu'on venait d'extraire. Un jour qu'il se trouvait dans la caverne de Rosenkranz, sur l'Annaberg, il s'avisa de souffler sur douze mineurs qui en moururent immédiatement. Dans une autre occasion, sur le Harz, il écrasa la tête, entre ses genoux, d'un officier de mine qui maltraitait les travailleurs.

MALADETTA. L'une des plus hautes

sommités des Pyrénées. M. Xavier Marmier raconte cette tradition dans ses *Souvenirs de voyage* :

« Autrefois, » dit l'Espagnol, « cette montagne n'avait pas cet aspect effrayant qu'elle présente aujourd'hui. Elle était belle et gracieuse, revêtue de riches pâturages et de forêts. Le pâtre aimait à y fixer sa demeure, et des villages entiers la couronnaient de leurs maisons blanches et de leurs toits d'ardoises. Un jour le bon Dieu voulut éprouver les mœurs de ses habitants; il s'habilla en pèlerin et s'en vint frapper à leurs portes et demander l'hospitalité. Personne ne lui ouvrit, car le bien-être avait endurci le cœur de ces hommes, et la misère d'un étranger ne pouvait plus les émouvoir. Le bon Dieu, après avoir été ainsi repoussé de maison en maison, allait se retirer, lorsqu'il aperçut à l'écart une petite chaumière qui se distinguait entre toutes les autres par son humble extérieur; il résolut de faire là une nouvelle tentative, et à peine avait-il frappé que la porte lui fut ouverte, et une brave famille s'en vint avec empressement le recevoir, lui servit à souper et lui prépara un lit. Le bon Dieu, justement irrité de la dureté de cœur des autres habitants du village, et touché de la misère et du désintéressement de cette famille qui l'avait accueilli, la transporta sur une montagne voisine, lui donna une maison et des champs, et de gras pâturages; puis, la conduisant en face de la Maladetta : — Voyez, dit-il, comme le ciel punit les méchants! » Et étendant le bras vers les demeures inhospitalières qu'il venait de quitter, il les maudit, et à l'instant les villages avec leurs habitants s'abîmèrent sous un monceau de neige; les pâturages perdirent leur verdure, les troupeaux furent changés en rochers, et l'homme ne regarda plus que de loin, en tremblant, cette montagne.

« On voit que c'est l'ancienne fable de Philémon et Baucis, encore une de ces fables orientales que le Nord s'est appropriées, et au moyen desquelles, en les poursuivant de transformation en transformation, de contrée en contrée, on parviendrait peut-être beaucoup mieux à établir la parenté des peuples que par le rapprochement des dialectes ou les analogies de conformation physique. »

MALADIES. « Avant que l'heure de la maladie vienne, » dit le docteur Dickson dans son traité des *Erreurs des médecins*, « combien peu de personnes étrangères à la médecine, s'occupent d'un sujet dont l'intérêt cependant s'étend à tout le monde! Les mêmes hommes qui discutent gravement sur les déclinaisons artificielles d'un verbe grec ou latin, négligent de s'enquérir des lois naturelles qui gouvernent les mouvements de leur propre corps! Il n'est donc pas étonnant que le monde soit demeuré si longtemps dans les ténèbres relativement à la médecine et à son mode d'action; il n'est pas plus surprenant que les personnes qui ont une certaine éducation connaissent si peu la propre étude du genre humain, celle l'*homme!* Dans les paroxysmes des maladies, les gens superstitieux imaginèrent de dire que les ravages révélaient l'action des démons. Les médecins dans leurs théories, au contraire, ont attribué ces dérangements à la matière morbide dans le sang et les entrailles. Un siècle s'agenouille devant le mot : *acrimonie* ou *putridité*. Un second ne reconnaît d'autre cause que la *crudité* ou *l'acidité* d'une *humeur*. Les modernes croient à une mystérieuse influence, qu'ils nomment *inflammation* et qui est le mobile de toute lésion organique. Combien ces doctrines paraîtront absurdes dans la suite! en attendant nous allons observer les plus simples déviations de la santé.

« Quelles que soient la cause ou les causes d'une aberration dans l'organisme, elles subissent la loi de toute matière, c'est-à-dire que le premier effet est un *changement de température*. Conformément à ce principe, le malade éprouve toujours un sentiment de chaud ou de froid. Les muscles, moins soumis à leurs respectives influences, deviennent agités, spasmodiques; quelquefois fatigués ou paralysés; et les fonctions de quelques-uns cessent entièrement. La respiration est précipitée, ou bien elle a lieu lentement, par effort et par intervalles, comme il arrive à celui qui soupire. Les battements du cœur sont fréquents ou ralentis. L'appétit est vorace, capricieux, ou n'existe pas. Les sécrétions sont promptes et quelquefois plus abondantes; ou bien elles sont lentes ou même suspendues. Le corps laisse apercevoir un malaise général ou partiel, et se montre souvent enflé ou bouffi, soit en entier soit en partie. Sensible au plus léger stimulant, le malade est facilement impressionné, la moindre chose l'irrite ou l'abat. Son esprit perçoit les mêmes influences, les mêmes variations : il se montre triste ou gai, prodigue ou cupide, versatile ou tenace, soupçonneux ou trop confiant. Selon les phases de son imagination, se développent en lui ou de grandes conceptions, ou d'insignes folies. Ses sensations diminuent ou augmentent visiblement. La lumière et le son, par exemple, ou le distraient, ou amènent en lui la confusion. Pareil au Sybarite, le pli d'une feuille de rose peut l'incommoder. La plus petite augmentation dans la température moyenne de l'atmosphère lui cause de la chaleur et du malaise, et le souffle le plus léger peut le briser. Enfin, comme on a pu le remarquer dans le cas d'un âge très-avancé ou de l'idiotisme, il est susceptible de devenir totalement insensible aux impressions de la lumière, du son, du chaud et du froid.

« Si l'on compare maintenant ces symptômes de maladie à ceux de la santé, on pourra déjà concevoir que la différence entre les deux états consiste dans les variations des mouvements généraux ou particuliers du corps, et dans la différence de l'effet d'un agent externe sur la matière et les fonctions du corps. Le changement de struc-

d'humidité. En maladie, nous reconnaissons en lui le même refroidissement et la soif, les mêmes orages passionnés et les convulsions par lesquelles la terre est souvent agitée. Dans le cours varié de ces changements successifs, le corps est sujet à des tumeurs, des abcès, des éruptions, de même qu'il se forme des montagnes, des tremblements de terre et des volcans. Tous ces maux, pareils aux tempêtes et ouragans de la nature, sont *intermittents* avec des périodes plus ou moins longues ou courtes de tranquillité, jusqu'à ce que le corps fatigué rétablisse, ainsi que le fait notre commune mère, l'harmonie accoutumée de ses mouvements. De même un monde détruit peut se reconstituer de ses anciens éléments.

« Dans le langage des écoles, les phases d'une maladie sont appelées *paroxysme* et *rémission*. Le premier, ou période de souffrance, est synonyme d'exacerbation, tranchées et accès. Le second veut dire période comparative d'absence de désordre. Cependant, loin de reconnaître une loi générale qui harmonise chaque chose avec ce que nous savons du monde que nous habitons, on a supposé vaguement que le *retour périodique* de l'accès et les désordres dont il est empreint, étaient le produit exclusif des miasmes malfaisants dont l'atmosphère était chargée. Peut-il exister une erreur plus grave que celle-là! Les actes de la vie, en santé, sont tous périodiques, n'importe par quelle cause, il en est de même des maladies. Celles-ci ont leurs rémissions ou périodes de comparative exemption de souffrance; — ce qui, selon John Hunter, est un attribut appartenant à la vie, et montre que la vie ne pouvait pas toujours marcher d'une manière contraire, attendu qu'elle a ses heures de repos et ses heures d'action. »

Anciennement, les rois de France s'attribuaient le pouvoir de guérir les écrouelles par le simple attouchement; les ducs de Bourgogne avaient la même prétention au sujet de la peste; et les souverains de Hongrie, pour la jaunisse.

MALADIES SALUTAIRES. Dieu, ainsi que la religion nous l'enseigne, nous envoie fréquemment de pénibles épreuves qui nous conduisent à des biens que nous conservons. Il nous enlève quelquefois à des jouissances qui nous sont préjudiciables à notre insu, pour nous imposer un genre de vie qui, quoique moins agréable en apparence, nous garantit pourtant la félicité présente et à venir. Le mal momentané, enfin, qui excite notre plainte, n'est souvent que l'unique moyen d'assurer notre repos. Il y a donc, dans une foule de cas, préjugé, erreur, injustice à murmurer contre ce qu'il plaît au ciel de nous faire subir.

« La nature n'a souvent d'autres ressources pour éviter un grand mal, » dit M. de Bienville, « que d'en procurer un *plus petit*. Ne point lui obéir alors, c'est s'exposer à une punition certaine. Cet homme a des sueurs incommodes, des éruptions cutanées, des glandes érodées qui laissent échappper des sérosités, des hémorrhoïdes, des saignements de nez; cette femme a des vomissements périodiques, des diarrhées, des pertes, de petites incommodités extérieures qui n'ont point consulté ses charmes pour se placer dans ces endroits trop apparents : prenez bien garde de toucher à aucune de ces infirmités, de bien consulter la nature; car si c'est elle qui les a produites pour se débarrasser d'un fardeau incommode, elle ne verra pas tranquillement troubler son ouvrage. On ne saurait se persuader combien l'impatience qu'on a dans quelques infirmités, qui procurent d'ailleurs de grands biens, est cause tous les jours de morts inopinées. On voudrait être des dieux; mais malheureusement nous ne sommes que des hommes. L'erreur par rapport à ces maladies que j'appelle salutaires, à cause des grands biens qu'elles procurent d'ailleurs, consiste : 1° à croire que toute maladie est contre le bon ordre essentiel de la nature; que, par conséquent, on doit y opposer des remèdes; 2° que toute maladie est guérissable sans danger; 3° que c'est l'ignorance des médecins qui a inventé pour certains accidents le nom spécieux de *maladies salutaires*, à cause de l'ignorance où ils sont des moyens par lesquels on pourrait les guérir. Il est aussi naturel à l'homme de souffrir que d'exister. »

MAL-BÊTE. On appelait ainsi jadis, à Toulouse, un animal que l'on disait courir les rues durant la nuit, et l'on ajoutait que tous ceux qui le rencontraient et le regardaient, ne manquaient pas de mourir le lendemain.

MAL CADUC. Nos pères croyaient qu'il était possible de se préserver de ce mal, en portant habituellement sur soi un anneau composé comme suit : On prenait une bague de pur argent, dans le chaton de laquelle on enchâssait un morceau de corne de pied d'élan; puis, un jour de printemps et un lundi, lorsque la lune se trouvait en aspect bénin, ou en conjonction avec Jupiter ou Vénus, et à l'heure favorable de la constellation, on gravait en dedans de cette bague les caractères que voici : † *Dabi* † *habi* † *haber* † *habi*.

MANCENILLIER. Cet arbre, qui croît aux Antilles, a-t-il réellement des propriétés vénéneuses redoutables, comme le prétendent les voyageurs et même quelques poëtes? Jacquin se prononce pour la négative, Tussac pour l'affirmative. C'est donc encore un fait qui réclame le contrôle de la science. En attendant l'arrêt de celle-ci, on continue à accuser le mancenillier de renfermer un suc laiteux très-abondant et toxique, et d'exhaler une odeur pénétrante telle, qu'il suffit de reposer un instant sous son ombrage, pour éprouver, durant plusieurs heures, des démangeaisons très-vives aux yeux, au nez et aux lèvres. Son fruit, d'une apparence séduisante, serait aussi un poison des plus violents.

MANDOGORO (Lo). C'est ainsi qu'on appelle, dans le Périgord, le trésor qu'on peut se procurer en faisant un pacte avec le diable. Pour réaliser celui-ci, il faut se rendre, à minuit sonnant, entre quatre chemins et portant sous le bras gauche une poule noire; puis, quand on est arrivé, on crie trois fois *poule noire !* ou bien neuf fois : *Robert !* Le diable se montre alors. Mais il faut s'empresser de prendre la parole le premier; car sans cela le démon vous emporterait au lieu d'obtenir de lui *lo mandogoro*.

MANDRAGORE. Au moyen âge, et même jusqu'au XVIII[e] siècle, on croyait que la racine de cette plante poussait un gémissement lorsqu'on l'arrachait, et que celui qui l'avait arrachée ne tardait pas à périr. Lorsqu'on voulait se la procurer, on prenait donc des précautions, et voici comment on procédait : on bêchait la terre pour la découvrir; puis on passait autour de la racine, une corde attachée à un chien, qui la tirait et portait seul alors la peine de cette action. D'autres traçaient un cercle autour d'elle avec la pointe d'une épée, et l'enlevaient de terre en dansant et en prononçant des paroles mystérieuses.

On attribuait à la mandragore des propriétés surprenantes, et c'était surtout lorsqu'on l'avait recueillie sous un gibet, qu'elle jouissait de sa plus grande vertu. On la conservait avec soin dans un morceau de linceul, et l'on ne doutait pas que le bonheur de la vie ne fût attaché à sa possession. Si on la plaçait, par exemple, dans un coffre à argent, le nombre de pièces qu'on y renfermait avec elle, doublait chaque jour. Elle avait aussi la faculté, lorsqu'on la portait sur soi, de faire découvrir les endroits où les trésors se trouvaient enfouis.

Dans ce temps-là, on donnait à cette plante, lorsqu'on l'obtenait entière, c'est-à-dire, composée de sa racine et de ses feuilles, l'apparence d'un homme, et certains charlatans tiraient parti de cette circonstance pour en imposer à la multitude. Quelques-uns même faisaient passer d'autres racines pour de la mandragore. Dans les histoires merveilleuses du P. Boaistau, publiées en 1575, on lit : « Je vis dernièrement, à la foire Saint-Germain, en ceste ville de Paris, une racine de mandragore qu'un sophistiqueur avait contrefaite par art, qui avait certainement racines si bien entassées l'une dedans l'autre, qu'elle représentait proprement la forme de l'homme; et asseurait ce donneur de bons jours, que c'était la vraie mandragore, et demandait vingt escus de cette racine; mais la fraude fut incontinent descouverte, et croy qu'il fut contraint enfin d'emporter sa racine en Italie, dont il disait qu'elle était venue. » En effet, on en trouvait disait-on beaucoup en Pouille, au mont Saint-Ange. Au surplus, Théophraste donnait à ce végétal le nom d'*anthropomorphon*, qui signifie forme humaine; et Columelle le surnomme *semi-homo*, demi-homme. Les anciens le faisaient entrer dans la composition de leurs philtres.

Les Germains fabriquaient aussi, avec la racine de mandragore, des idoles qu'ils nommaient *alrunes;* ils les lavaient tous les jours, leur servaient à manger, les consultaient, et croyaient en recevoir des signes et réponses. Ces idoles étaient, dans leurs maisons, ce qu'étaient les dieux lares chez les Romains. Enfin les Grecs, pour désigner un paresseux qui semblait livré à une sorte d'engourdissement, disaient : *Il a bu de la mandragore.*

Voici comment les frères Grimm parlent de la mandragore dans leurs *Traditions allemandes* : « On dit que quand un jeune adolescent, né de parents voleurs et voleur comme eux, ou même selon d'autres, innocent de vol, mais forcé par la torture à se déclarer voleur, vient à être pendu, et qu'il lâche de l'eau, ou répand du sperme sur la terre, la mandragore ou *petit homme de potence* (galgen-mœnnlein) pousse dans cet endroit. Cette plante a de larges feuilles et des fleurs jaunes. Il y a de grands dangers à l'arracher de terre, attendu que lorsqu'on l'a déracinée, elle pousse des gémissements, des cris et des hurlements si insupportables, que celui qui la déchausse meurt sur-le-champ. Aussi, pour l'obtenir, voici comme il faut s'y prendre : le vendredi, avant le lever du soleil, après s'être bien bouché les oreilles avec du coton, de la cire ou de la poix, on sort, accompagné d'un chien tout noir, qui n'a sur le corps aucune tache d'une autre couleur; on fait trois croix sur la mandragore, puis on ôte la terre tout autour, de manière à ce que la racine ne reste plus attachée au sol que par de petits filaments. On l'attache ensuite avec une ficelle à la queue du chien, à qui l'on présente un morceau de pain, et l'on court à toutes jambes. Le chien, qui veut le pain, suit et arrache la racine, mais tombe mort aussitôt, frappé par les gémissements. On prend alors la plante; on la lave bien proprement avec du vin rouge; on l'enveloppe dans un morceau d'étoffe en soie blanche et rouge; on la place dans un petit coffre; on la baigne tous les vendredis et on lui donne, toutes les nouvelles lunes, une autre chemisette blanche. Si alors vous adressez des questions à la mandragore, elle vous répond et vous révèle les secrets de l'avenir qui peuvent intéresser votre bien-être et vous faire réussir. Celui qui la possède n'a plus, dès ce moment, aucun ennemi; il ne peut pas devenir pauvre; et s'il n'a pas d'enfants, le ciel bénit et féconde son mariage. Une pièce d'argent qu'on place la nuit sous elle, le matin, se trouve doublée; si l'on veut longtemps jouir de ses services et être sûr qu'elle ne s'en ira pas, ou ne mourra pas, il ne faut pas trop exiger d'elle. On peut hardiment mettre sous elle, chaque nuit, un demi-thaler (écu), tout au plus un ducat, et encore pas toujours, mais seulement de temps en temps. Quand le possesseur du petit homme de potence, ou mandragore, meurt, c'est son plus jeune fils qui en hérite, à la condition toutefois de mettre dans le cercueil de son

père, pour être enterré avec lui, un morceau de pain et une pièce d'argent. L'héritier meurt-il avant le père, elle devient alors le partage du fils aîné; mais toujours à condition que le plus jeune aura été enterré avec du pain et de l'argent. »

MANDRAGORES. Les Bretons nomment ainsi des lutins familiers, de très-bonne composition, qui leur apparaissent, disent-ils, sous la figure de petits hommes sans barbe et les cheveux épars.

MANES. On donne ce nom, comme on sait, à l'ombre ou au fantôme d'une personne morte, et ce nom leur vient de ce qu'on croit qu'elles restent les gardiennes de la maison où habite la famille à laquelle elles appartiennent. Il y en a de bonnes et de mauvaises. Les premières étaient appelées *Lares* par les anciens; les secondes se nommaient *Larves* ou *Lemures*. Dans son livre du traité de Socrate, Apulée expliquant à son tour le mot manes, dit que l'âme de l'homme, une fois détachée des liens du corps et délivrée de ses fonctions, devient une sorte de démon ou de génie, dont le caractère est, ou bienfaisant ou très-méchant. Dans le premier cas ces génies recevaient une sorte de culte au foyer domestique, sous le nom de *Lares*; dans l'autre, ils étaient condamnés à errer sans cesse et à porter l'épouvante en tout lieu sous la dénomination de *Larves* ou de *Masques*.

MANNE. On sait que la manne est le suc propre ou la sève d'une espèce de frêne, *fraxinus ornus*, qui croît dans la Sicile et le midi de l'Italie. Une tradition populaire rapporte qu'un roi de Naples ayant fait enclore les jardins d'OEnotrie, qui produisaient la meilleure manne de la Calabre, pour soumettre la récolte de celle-ci à un impôt, elle se tarit sur-le-champ et ne se remit à couler que lorsque l'impôt fut aboli. Nous n'avons plus à notre service de semblables phénomènes pour combattre les impôts, quelque lourds qu'ils soient à supporter.

MANTE. Insecte très-curieux par sa structure et dont l'espèce commune porte le nom de *mante religieuse* ou *prie-Dieu*, parce que les gens de la campagne croient voir, dans la manière dont elle se pose sur ses jambes et ses élytres, du rapport avec une personne agenouillée pour prier. Cet animal causait également la surprise des anciens, qui trouvaient dans son attitude la pose traditionnelle des sibylles. Les Turcs ont pour la mante une sorte de vénération; et elle a été enfin l'objet de plusieurs légendes. C'est ainsi que Nieremberg raconte que saint François Xavier, qui se promenait un jour dans son jardin et sur la main duquel une mante était venue se poser, lui ordonna de chanter les louanges de Dieu, ce qu'elle fit immédiatement avec beaucoup de grâce, en faisant entendre un superbe cantique. Un autre auteur rapporte qu'un paysan étant parti de chez lui pour aller au marché de la ville voisine, ne tarda point à rentrer, parce qu'à peu de distance il avait rencontré une mante dont les gestes lui avaient fait comprendre qu'il devait retourner au logis. On a encore dit que cet insecte indique au voyageur le chemin qu'il doit suivre, et aux petits enfants égarés celui de leur maison.

MANTEL (Le court) ou le *Manteau mal taillé*. Au temps des chevaliers de la Table ronde, le roi Arthus, ou Arthur, se distinguait par son courage, sa courtoisie et sa générosité; et, bien qu'il fût capable autant que qui que ce soit de juger les bons et les mauvais chevaliers, nul cependant n'avait jamais eu à se plaindre de la moindre parole disgracieuse de sa part. Sa cour était l'asile des preux, de la galanterie et des plaisirs; et à cette époque, un prince, de quelque nation qu'il fût, aurait rougi de ne s'être pas montré aux tournois donnés par le roi de la Grande-Bretagne.

Ce fut à une fête de la Pentecôte que ce puissant monarque, voulant étaler sa magnificence, fit inviter à une brillante assemblée tous les rois ses voisins, et les ducs, barons et chevaliers dont les terres relevaient de sa couronne. Il insista surtout pour que chacun y vînt avec sa dame, et son désir fut si bien rempli que la ville de Kramalot put à peine contenir la foule de chevaliers, de dames et de damoiselles qui y arrivèrent. La blonde Albion n'avait jamais vu une réunion aussi belle.

La reine Genièvre accueillit sa nombreu[illegible] compagnie avec toutes les grâces imagina[illegible] bles; elle conduisit elle-même les dame[illegible] dans les chambres qu'elle leur avait assi[illegible] gnées dans le palais; elle les visita l'un[illegible] après l'autre, et leur fit de riches dons e[illegible] étoffes d'or et de soie, ainsi qu'en joyau[illegible] C'était alors l'usage d'en agir ainsi enve[illegible] ses hôtes, et l'aimable reine le fit avec ta[illegible] de discernement, que pas une des dam[illegible] ne trouva à redire à la répartition.

De son côté, le roi traitait les chevali[illegible] avec non moins de bienfaisance; il le[illegible] donnait des chevaux, des harnais, des a[illegible] mes et tout ce qui convenait à la cheval[illegible] rie, et l'on pouvait dire que, depu[illegible] Alexandre, il n'y avait point eu de prin[illegible] plus accompli qu'Arthus. Les grands et l[illegible] petits eurent également à se louer de sa l[illegible] béralité; enfin la fête eût été des pl[illegible] joyeuses, si la méchante fée Mourgue [illegible] l'avait troublée par ses enchantements. [illegible] cause de sa malice était la jalousie que l[illegible] inspirait la beauté de la reine, et l'esp[illegible] qu'elle avait de se venger de messire La[illegible] celot du Lac, qu'elle aimait et dont elle [illegible] pouvait se faire aimer. Il faut encore ajo[illegible] ter à ces griefs, qu'elle était piquée au [illegible] d'avoir été oubliée dans les invitations q[illegible] avaient été faites.

Le matin du dimanche de la Pentecôt[illegible] chacun se leva de bonne heure et se para [illegible] ses plus riches habits. Les seigneurs [illegible] réunirent au palais pour accompagner [illegible] roi à l'église, et, pour le même motif l[illegible] dames se rendirent à l'appartement de [illegible] reine. Après la messe, le brillant cortég[illegible] revint avec Leurs Majestés au palais, où d[illegible]

fent splendidement servies pour

ı pareil jour, le roi avait pour
le ne jamais s'asseoir pour man-
ne lui fût auparavant survenu
ıventure ; et impatient de ce qu'il
it encore rien arrivé, il alla se pla-
messire Gauvain, à une fenêtre
ait sur la principale rue de Kra-
y avait déjà causé assez longtemps,
messire Queux, le sénéchal, s'ap-
lui et lui fit observer qu'il jeû-
coup trop, et que son dîner était
is une heure.

liez-vous donc, répondit le roi,
mangeai jamais à pareil jour, que
nent il ne me fût arrivé quelque
céans ?

Il est vrai, répliqua messire Queux;
avez dans cette salle deux cents
qui meurent de faim.

ces derniers mots du sénéchal,
erçut, dans la rue, un page monté
eval dont l'écume et la sueur an-
une longue course ; il était d'ail-
rgé, et portait, outre son cavalier,
e malle de velours cramoisi, la-
e verte, et, au bout du lacet, une
rure d'argent avec une clef d'or.
it pied à terre à la porte du pa-
renant la malle sous son bras, il
ez le roi.

se tournant alors vers sa compa-
lit :

ne tarderons pas à dîner, car il
river un messager qui m'apporte
lles que j'attendais, ou je serais
ris qu'il en fût autrement.

fut en ce moment introduit auprès
mettant un genou en terre, il dit
on aisé :

je vous suis envoyé par une très-
e qui vous aime et qui vous sup-
la bouche de lui octroyer un don
je vous en dise davantage. C'est
elle m'a chargé de le réclamer ;
ais vous assurer, Sire, que ce don
ausera aucun dommage.

emande donna à penser au roi, qui
lit rien d'abord ; mais messire Gau-
était près de lui, lui ayant rappelé
ouvait, sans compromettre sa ga-
refuser le don que la dame sollici-
us dit alors au page qu'il l'accor-
i-ci remercia le prince au nom de
sse, et se mit à délacer la malle en
de l'assemblée, très-impatiente de
i'elle renfermait.

ortit un manteau d'une richesse
n n'en avait pas encore vu de sem-
ns le royaume d'Angleterre. Il
ouleur pourpre et couvert de bro-
r et de perles ; la bordure était
grappes de raisin d'or, les grains
diamants et de rubis, et le travail
arfait qu'on croyait voir le fruit
de la vigne. Arthus fut le premier
er devant cette merveille, et tous les chevaliers unirent leurs exclamations aux siennes.

Il n'était pas surprenant, du reste, que ce manteau causât une aussi grande surprise, car il était l'œuvre d'une fée, et fée lui-même. C'est à la méchante Mourgue qu'on en devait l'invention : elle avait fait ce manteau afin d'exciter l'envie de la reine Genièvre et de ses dames ; et elle ne se trompa point à cet égard, car toutes désirèrent avec ardeur ce superbe ornement ! Hélas ! quel eût été au contraire leur empressement à s'éloigner du fatal manteau, si elles avaient pu deviner qu'il possédait la vertu de faire connaître l'inconstance ou les mauvaises pensées de celle qui le plaçait sur ses épaules ; et qu'il était toujours trop long ou trop court pour la dame dont le mari ou le fiancé avait à se plaindre.

Après avoir présenté le manteau au roi, le page lui dit :

— Sire, conformément au don que vous octroyez à ma maîtresse, je vous invite de sa part à faire essayer ce manteau à toutes les dames qui ornent votre cour, et il deviendra la possession de celle à qui il ne sera ni trop long ni trop court. Comme il m'est prescrit de ne point m'éloigner que l'épreuve n'ait été faite, je vous prie, Sire, de faire venir en votre présence la reine et ses dames ; et j'ose espérer que vous ne ferez aucune difficulté de remplir votre engagement, puisque votre parole doit être sacrée, et que votre loyauté est renommée parmi celle de tous les rois.

Arthus ne pouvait plus se dégager de sa promesse ; mais voyant bien que ce qui lui arrivait était un tour de la fée Mourgue, et se doutant de la propriété du manteau, ce fut avec peine qu'il ordonna à messire Gauvain d'aller dire à la reine qu'il l'attendait ainsi que toutes ses dames pour dîner.

Le roi Urien passa avec messire Gauvain chez la reine, qu'ils trouvèrent prête à se mettre à table dans son appartement. Messire Gauvain porta la parole et lui dit :

— Madame, le roi nous envoie près de Votre Majesté pour l'inviter à venir dîner avec lui, et à lui amener toute sa brillante compagnie. Il veut en outre faire présent à la plus belle des dames et demoiselles, d'un manteau dont la richesse surpasse tout ce qui a paru dans l'univers jusqu'à ce jour ; on vient de l'apporter au roi, qui le destine à celle à qui il ira le mieux.

Quoique messire Gauvain eût deviné ainsi qu'Arthus et tous les chevaliers, quelle était la vertu du manteau, il se garda bien d'en prévenir les dames, dans la crainte de leur inspirer un effroi qui n'eût pas permis l'accomplissement de l'épreuve.

La reine Genièvre, suivie de toutes les dames, passa donc chez le roi, où sa grande beauté excita comme de coutume les plus flatteuses acclamations. Arthus, qui tenait le manteau dans ses mains, dit à la princesse :

— Madame, je fais don de ce bel orne-

ment à la dame de ma cour à qui il ira le mieux.

Et il n'en ajouta point davantage, tant il regrettait déjà l'engagement qu'il avait contracté.

La reine, fort éprise du manteau, n'hésita pas à l'essayer, et elle ordonna qu'on lui en couvrît les épaules. Il allait on ne peut mieux par derrière; mais il était d'un doigt trop court par devant. Messire Yvain, fils du roi Urien, qui était près de la reine, la vit tout à coup changer de couleur, parce qu'elle s'aperçut de quelques chuchotements parmi les chevaliers, et alors il dit à la princesse :

— Madame, puisque ce manteau vous est seulement un peu court par devant, daignez le faire essayer à la demoiselle qui est près de vous, et dont la taille est à peu près la même que la vôtre.

La reine le remit à cette demoiselle, qu'adorait Hector le fils; mais il lui fut trop court d'un pied de tout côté.

— C'est bien extraordinaire ! s'écria messire Gauvain.

Messieurs, dit la reine aux seigneurs qui l'entouraient, n'est-il pas vrai que ce manteau m'était plus long qu'à cette demoiselle ?

— Aussi, madame, êtes-vous plus loyale qu'elle, répondit messire Queux, le plus grand railleur de la cour.

— Qu'entendez-vous par là ? demanda la reine, expliquez-vous, je l'exige.

Alors messire Queux raconta à la princesse et la propriété du manteau et la promesse du roi. La reine, malgré le dépit qu'elle éprouva, eut le bon esprit de cacher sa honte sous une gaieté apparente, et plaisantant avec grâce sur la méchanceté de la vilaine Mourgue, elle dit à ses dames que puisqu'elle avait donné l'exemple, elle espérait qu'on s'empresserait de le suivre, et elle les engagea à faire sans plus tarder l'épreuve du manteau.

Messire Queux, tout satisfait du désordre qui régnait parmi ces pauvres dames, leur disait avec son air sournois :

— Or çà, mesdames, avancez, et que ce manteau nous fasse connaître celle qui mérite le prix de la loyauté.

Mais aucune ne voulait approcher; toutes auraient voulu être bien loin de la cour et du manteau. Le roi lui-même les regardait avec pitié, et il dit au messager :

— Il me semble que vous pourriez remporter votre manteau, car il est si mal taillé, qu'il ne pourra jamais aller à aucune dame de céans ?

Mais le page, lui rappelant la parole qu'il avait donnée, lui protesta qu'il ne partirait pas tant qu'une seule dame aurait encore à se soumettre à l'épreuve. Arthus, lié par le serment, fut contraint à faire un signe approbatif, et ce signe fit changer de couleur tous les jolis visages dont les yeux étaient fixés sur le roi. C'était une chose curieuse de voir les compliments que ces dames se faisaient entre elles, chacune voulant céder le pas à sa voisine.

La reine voyant que messire Queux continuait à railler, l'appela et lui dit qu'au lieu de tant caqueter il ferait mieux d'engager sa femme à se vêtir du manteau. Ce seigneur était marié à l'une des plus belles personnes de la cour, et sa confiance en elle était entière.

— Venez, mon ange, lui dit-il, prenez ce manteau que je crois fait à votre taille, et prouvez que vous êtes la fleur de la fidélité.

— Il serait plus convenant, répondit la dame, que vous le fissiez essayer à d'autres avant moi, car mon empressement peut me faire accuser d'orgueil.

— Ne craignez rien, répliqua Queux.

Et, sans plus attendre, il lui plaça le manteau sur les épaules; mais ce vilain manteau se raccourcit tellement que, par derrière, il ne couvrait pas le jarret, et par devant n'arrivait qu'à environ deux doigts sous le genou.

Sainte Marie ! s'écria messire Brechus, qu'est-ce donc que je vois, messire Queux ? Auriez-vous jamais cru à cet événement ? Cependant vous auriez grand tort de ne pas vous rendre à l'évidence.

Messire Queux ne sut trop quelle contenance tenir : pour la première fois sa langue demeura muette et sa mine allongée amusa beaucoup tous ceux aux dépens desquels il riait si souvent.

— Par Dieu, lui dit messire Ydier, ce manteau irait parfaitement à votre femme, s'il ne lui était pas aussi court. Cependant que veut-elle en faire ? Se propose-t-elle de le garder, ou permettra-t-elle que d'autres en fassent l'essai ?

La dame Queux répondit pour son mari, en jetant le manteau au milieu du salon, et en fuyant dans un coin, toute confuse de l'aventure.

Messire Lucan le boutillier, qui était fort aimé du roi, lui dit :

— Sire, vous devriez faire essayer ce manteau à la fiancée de messire Gauvain : elle est si belle et si sage qu'elle ne doit pas demeurer des dernières.

La damoiselle s'appelait Genelas; elle était chérie de messire Gauvain, et quoiqu'il soupçonnât tant soit peu son esprit léger, il aurait préféré néanmoins la dispenser de l'épreuve; mais Arthus ayant fait approcher la damoiselle, elle ne put se refuser à se couvrir du manteau. Il était si long par derrière qu'il traînait à peu près d'un pied; mais par devant il ne tombait pas au genou. Il n'en fallut pas davantage pour faire retrouver la parole à messire Queux.

— Dieu merci, s'écria-t-il, je ne serai pas le seul dont on se moquera.

Tout joyeux de voir le manteau ainsi défiguré sur la dolente damoiselle, il la prit par la main, la conduisit auprès de sa femme, et les engagea à ne point se quitter, puisqu'elles étaient aussi loyales l'une que l'autre.

Arthus voyant en gaieté tous les chevaliers de sa cour, prit le parti de faire com-

il ne m'est pas possible de retourner sans vous auprès du roi.

La damoiselle voyant que sa résistance serait vaine, se leva sans murmurer; et après avoir donné quelques soins à sa parure, elle suivit messire Greslet.

Lorsque son prétendu, messire Karados, surnommé *Brise-Bras*, la vit paraître, tout son sang bouillonna et son visage devint d'un pourpre aussi vif que celui du manteau. Il s'était d'abord félicité de l'absence de sa dame; mais sa joie se changea tout à coup en un sombre deuil. Le page présenta le manteau à la damoiselle, en lui expliquant quelle était sa vertu: mais au moment où elle allait le vêtir, Karados s'approcha d'elle et lui dit:

— Hélas! je vous en supplie, ne tentez pas cette cruelle épreuve: quelle que soit votre conduite à mon égard, j'aime mieux rester dans le doute, que de m'exposer à connaître une vérité qui détruirait peut-être le sentiment profond que vous m'avez inspiré; et je ne pourrais survivre à sa perte et à votre honte!

— Que vous êtes bon de prendre la chose aussi vivement, répondit Greslet à messire Karados, ne voyez-vous pas sur ces bancs toutes ces beautés qui, ce matin encore, passaient pour les plus loyales du royaume? Eh bien! quand votre dame ne vaudrait pas mieux que les autres, ce ne serait pas un miracle, et votre sort serait commun avec celui des plus dignes chevaliers qui vous entourent.

La damoiselle qui, jusqu'à ce moment, avait gardé le silence, s'adressa alors à messire Karados et lui dit:

— En effet, mon ami, pourquoi vous tourmenter ainsi, et vouloir que je vaille mieux que les autres! Quant à moi, je n'ai aucune présomption, et je me couvrirai sans crainte et sans regret de ce manteau, puisque le roi l'ordonne.

Après cette protestation, elle jeta le manteau sur ses épaules, et, à la grande surprise des nombreux spectateurs, il allait si bien par derrière et par devant, que la meilleure couturière du monde n'aurait pu le couper mieux à la taille de la damoiselle. Le page messager la complimenta sur son succès et lui dit que son fiancé devait s'estimer bienheureux de la posséder.

— Vous avez obtenu le manteau à bon droit, ajouta-t-il, et il est bien le vôtre.

Le roi Arthus avait grand besoin de se mettre à table, et il alla s'y placer avec toute sa compagnie; mais les dames mangèrent peu, quoiqu'elles ne levassent pas les yeux de dessus leurs assiettes; et si les chevaliers burent beaucoup, c'était uniquement pour essayer de perdre le souvenir du passé. Quant à la damoiselle malade, et à messire Karados, il n'est pas nécessaire de dire tous les témoignages qu'ils se donnèrent de leur satisfaction réciproque. (*Trad. d'un man. de la Bib. imp.*)

MAO. Cette tradition est empruntée au *Foyer breton*, d'Emile Souvestre.

« Les Chrétiens, » dit-il, « qui veulent une puissante protectrice dans le ciel, ne peuvent mieux s'adresser qu'à *Notre-Dame de tous les Remèdes*, près de la *Ville du hêtre* (Rumengol). Elle a, dans cet endroit, la plus riche chapelle que la main des hommes lui ait jamais élevée. Tout l'intérieur est garni de statues d'or; le clocher, qui est le frère de celui de Kreisker, a été percé de plus de jours que les petites crêpes de Quimper, et l'on trouve près de l'église une fontaine maçonnée dont l'eau guérit toutes les impuretés de l'âme et du corps. Notre-Dame de tous les Remèdes est un des quatre grands pardons de la Vierge Marie en Basse-Bretagne. Les autres sont à Auray, au Bois du Fou et à Callot.

« C'est à Notre-Dame de tous les remèdes que Mao s'était arrêté pour prier. Mao venait de Loperek, qui est une jolie paroisse entre Kimerc'h et Logoma. Il n'avait plus ni parents ni amis, et son tuteur lui avait mis un frappe-tête (bâton) à la main avec trois écus d'argent, en lui disant de chercher sa vie dans le pays ou ailleurs.

« Après avoir répété, aux pieds du grand-autel, toutes les prières que lui avait apprises sa nourrice et le recteur, Mao sortit de l'église pour continuer sa route.

« Mais, comme il allait passer l'escalier, il aperçut beaucoup de gens réunis à la porte du presbytère autour d'un mort étendu sur l'herbe, et il apprit que c'était un pauvre *chercheur de pain* (57) qui avait rendu l'âme la veille au soir et que le prêtre refusait d'enterrer.

« — Etait-ce donc un païen ou un malheureux qui avait trahi son baptême? » demanda Mao.

« — C'était une véritable brebis de Dieu, » répondirent tous ceux qui se trouvaient là, « et lors même que la faim le pressait, il n'eût pris les trois épis, ni les trois pommes que la coutume permet au passant de cueillir.

« — Pourquoi donc le recteur lui refuse-t-il l'eau bénite et la terre sainte? » reprit le jeune garçon.

« — Parce que le pauvre Stevan n'a rien laissé pour payer les prières de l'église, » répliquèrent les spectateurs.

« — Ayo! ! » s'écria Mao. « S'il faut de l'argent, voici trois écus qui sont tout mon bien, mais que je donne de bon cœur pour ouvrir la terre bénite à un Chrétien.

« Le prêtre fut averti; il prit les trois écus et dit les prières des trépassés.

« Quant à Mao, il fit une croix avec deux branches d'if, la planta sur la fosse du pauvre chercheur de pain, et, après avoir répété un *De profundis*, il reprit sa route vers Camfront.

« Mais, au bout de quelque temps, Mao eut soif et faim, et il se rappela qu'il ne lui restait rien de ce que son tuteur lui avait

(57) *Klasker*, c'est le nom que l'on donne en Bretagne aux mendiants, du verbe *klaska*, « *chercher*. »

était vide, et les araignées avaient filé leurs toiles sur les râteliers.

« Mao alluma un feu de genêts sur les grandes pierres qui servaient de pavé et se mit en prières.

« Au premier quart d'heure, il n'entendit que le pétillement de la flamme ; au second quart d'heure, il n'entendit que le vent qui sifflait tristement à travers la porte fendue ; au troisième quart d'heure, il n'entendit que le petit marteau de la mort qui retentissait dans les charpentes (58); mais, au quatrième quart d'heure, un bruit sourd résonna sous le pavé, et, au bout de l'édifice, dans le coin le plus sombre, il vit la plus grande pierre se lever lentement et la tête d'un dragon sortir de terre : elle était grosse comme une huche à mettre le froment, plate comme celle de la vipère, et tout autour du front, brillait une ligne d'yeux de différentes couleurs.

« L'animal posa deux pattes à griffes rouges sur les bords du pavé, regarda Mao et quitta son trou avec un sifflement.

« A mesure qu'il s'avançait, on voyait se dérouler son corps couvert d'écailles qui sortait de dessous la pierre comme un gros cable de la cale d'une gabare pontée.

« Bien que le jeune garçon eût du cœur, il sentit le froid lui venir dans les veines, et, comme l'haleine du dragon le frappait déjà, il s'écria :

Mendiant mort, accours, accours,
Car je suis ici sans secours.

« Au même instant, la figure lumineuse de celui qu'il appelait se montra à ses côtés.

« — Ne crains rien, « dit-elle, » les protégés de la Mère de Dieu prévaudront toujours contre les monstres de la terre.

« En parlant ainsi, Stevan étendit la main, prononça quelques paroles qu'on apprend au ciel, et, à l'instant même, le dragon tomba sur le côté, frappé de mort.

« Le lendemain, quand le soleil fut levé, Mao alla éveiller tous les gens du manoir et les mena aux écuries; mais, à la vue de l'animal trépassé, les plus hardis reculèrent de dix pas.

« — N'ayez aucune crainte, « leur dit le jeune homme ; » la Vierge Marie m'a assisté, le monstre qui dévorait le bétail et leurs gardiens n'est plus qu'une chair sans vie. Allez chercher des cordes, et traînez-le de cet endroit, dans quelque perrière abandonnée.

« On fit ce qu'il ordonnait, et, quand le dragon eut été retiré de sa tanière, le corps entier faisait deux fois le tour de l'aire à battre le blé noir.

« Le grand-père, heureux d'être délivré d'un ennemi si dangereux, tint la promesse qu'il avait faite à Mao et lui donna Liçzenn en mariage. La jeune pennerez fut conduite à l'église de Camfront, le bras gauche entouré, selon l'usage, d'autant de galons d'argent qu'elle recevait de mille livres en dot, et la tradition rapporte qu'elle en avait dix-huit.

« Une fois devenu son mari, Mao acheta du bétail, loua des serviteurs, et les terres du manoir acquirent bientôt plus de valeur qu'elles n'en avaient jamais eue. Ce fut alors que le grand-père alla recevoir de Dieu sa récompense, laissant tout le bien aux jeunes mariés.

« Ceux-ci étaient plus heureux qu'aucune autre créature baptisée, si heureux, que chaque soir ils ne trouvaient rien à demander à Dieu et ne pouvaient que le remercier ; mais, un jour qu'ils allaient se mettre à table, pour souper avec leurs serviteurs, voilà qu'une servante fait entrer un soldat d'une si grande taille, que sa tête touchait aux poutres, et Liçzenn reconnut son cousin Matelinn. Il arrivait de la guerre de France pour épouser la pennerez, et, venant d'apprendre ce qui s'était passé pendant son absence, il en avait ressenti une grande rage; cependant, il ne le montra pas aux jeunes mariés, car c'était un cœur masqué.

« Mao, qui ne se doutait de rien, le reçut avec toutes sortes de caresses ; il lui servit ce qu'il y avait de meilleur au manoir, lui fit préparer la plus belle chambre et parcourut, en sa compagnie, toutes les terres qui étaient couvertes de moissons.

« Mais plus Matelinn trouvait les lins grands et les blés fournis, plus il s'irritait de ne pas avoir à lui toutes ces choses, sans parler de sa cousine Liçzenn qu'il trouvait encore plus jolie qu'autrefois. Un jour donc, il engagea Mao à chasser sur les dunes de Logonna, et il le conduisit dans une bruyère éloignée où il y avait un moulin à vent abandonné, contre lequel on avait entassé des fascines de landes pour le fournier de Daoulas : arrivé là, il tourna les yeux vers le côté de Camfront, et il dit, tout à coup, au jeune homme :

« — Sang du diable ! j'aperçois d'ici le manoir avec sa grande cour.

« — Où cela ? » demanda Mao.

« — Derrière ce petit bois de hêtres ; ne voyez-vous pas les fenêtres de la grande salle ?

« — Je suis trop petit, » observa Mao.

« Sang du diable ! vous avez raison, s'écria Matelinn, et c'est un grand dommage car j'aperçois ma cousine Liçzenn dans le petit préau, près du jardin.

« — Est-elle seule ?

« — Non ; elle cause avec des gentilshommes qui lui parlent à l'oreille.

« — Et que fait Liçzenn ?

« — Liçzenn les écoute en roulant le ruban de son tablier.

« Mao se haussa sur la pointe de ses souliers.

« — Ah ! que je voudrais voir, » dit-il.

(58) Le *morzolik an ankou*, en breton. C'est l'artison ou vrillon, insecte qui vit dans les vieilles charpentes.

ter le royaume des étoiles pour venir décider entre vous.

« — Si vous êtes la mère de Dieu, sauvez l'enfant ! » cria Liçzenn.

« — Si vous êtes la reine du ciel, faites-moi rendre ce qui m'est dû, » ajouta audacieusement Matelinn.

« — Ecoutez-moi, » reprit Marie. « Vous d'abord, Mao, et vous, Liçzenn, approchez-vous avec le nouveau-né. Jusqu'à présent, je ne vous avais donné que les joies de la vie, je veux faire davantage et je vous donne les joies de la mort. Vous me suivrez dans le paradis de mon fils, où n'arrivent ni les chagrins, ni les trahisons, ni les maladies. Quant à vous, Goliath, c'est votre droit de partager le nouveau bien qui leur est accordé, et vous mourrez comme eux; mais pour descendre à douze cent cinquante lieues sous terre (59), dans le royaume du démon.

« En achevant ces mots, la Vierge Marie étendit la main, et le géant s'engloutit dans un gouffre de feu, tandis que les deux jeunes mariés et leur enfant s'inclinaient l'un sur l'autre, comme une famille endormie, et disparaissaient emportés dans un nuage. »

MARA (LA). Nom sous lequel les Finlandais désignent le cauchemar. Les Lapons lui donnent aussi cette appellation.

MAREN. C'est ainsi que les Danois nomment le cauchemar qu'ils considèrent comme un esprit malfaisant.

MARIAGE. Ce sacrement donne lieu, dans un grand nombre de localités, à des coutumes superstitieuses dont nous ferons connaître ici quelques-unes pour exemples.

A Neuilly-Saint-Front, dans le département de l'Aisne, le lendemain de leurs noces, l'époux et l'épouse, accompagnés de parents et d'amis qui ont assisté à la cérémonie du mariage, se rendent, précédés de la musique du lieu, en un endroit distant de cette petite ville d'environ un demi-kilomètre. Là se trouve, dans un terrain sablonneux et en partie inculte, une pierre de grès assez grande, élevée d'un demi-pied de terre. Sur ce grès sont tracées deux rigoles. Parvenus à cet endroit, on verse du vin dans l'une et l'autre de ces rigoles, et les deux époux, accroupis, le boivent.

Dans la vallée de Fours, département des Basses-Alpes, la nouvelle mariée est conduite, non loin de l'église, à un rocher qui s'élève en pointe sur une place publique, et que l'on appelle *la pierre des épousées*. Un parent de l'époux fait d'abord asseoir la jeune femme sur cette pierre, où elle doit après cela se tenir debout, sur un seul pied. Durant cet exercice, elle reçoit les embrassements de tous les membres des deux familles qui lui passent des anneaux aux mains. On ne sait point quel est au juste l'esprit de cette coutume, à moins que ce ne soit une tradition des temps primitifs et qu'elle ne se rapporte aux cérémonies des Chaldéens.

(59) Les Bretons placent l'enfer à cette profondeur.

A Scaër, en Bretagne, au moment du mariage, on place deux cierges allumés, l'un devant la femme, l'autre devant le mari, et l'on croit que le cierge dont la lumière brille le moins, désigne celui des époux qui doit mourir le premier. Les nouveaux mariés des villages de Plouazzel et de Saint-Renan, aussi en Bretagne, se rendent au pied du menhir de Kerveu'hton, situé dans la lande de Kerloas, et, après s'être dépouillés d'une partie de leurs vêtements, ils se frottent le ventre contre des aspérités qui se trouvent des deux côtés de cette roche, à une hauteur d'environ quatre-vingts centimètres. Ils sont convaincus d'obtenir par cette pratique, l'un des enfants mâles qui perpétueront son nom; l'autre, la fécondité, puis l'assurance de dominer dans le ménage.

Les jeunes filles du département de la Haute-Vienne, lorsqu'elles vont à l'église pour se marier, mettent du sel dans leur poche, et un anneau brisé à un de leurs doigts, ce qui les protége contre le risque d'être ensorcelées.

En Périgord, la fiancée qui est au moment de recevoir la bénédiction nuptiale, ne manque jamais de remplir sa poche droite de millet, attendu que le mauvais génie qui voudrait lui nuire la première nuit de ses noces, se trouverait forcé de dire autant de paroles mystiques qu'elle a de grains dans la poche, et qu'il ne saurait en connaître le nombre. Pour écarter encore tout maléfice, les époux ont le soin de placer une pièce de monnaie dans leurs souliers, au moment de la célébration du mariage.

Dans plusieurs localités du département de la Saône, au retour de l'église et avant de rentrer au logis, on présente un œuf au marié, qui le jette aussitôt par-dessus le toit d'une maison. S'il a employé assez de force ou d'adresse pour que cet œuf dépasse le faîte et aille tomber au delà sans toucher la gouttière opposée, c'est une preuve que le mari sera le maître en ménage. Dans le cas contraire, c'est la femme qui gouverne.

On a l'habitude, dans la Sologne, de piquer jusqu'au sang la mariée et le marié, pendant la célébration de la messe, afin de s'assurer, par le degré de sensibilité qu'ils témoignent dans cette occasion, quel sera des deux le plus jaloux. Ils tiennent aussi chacun un cierge allumé, et celui de ces cierges dont la cire coule le plus vite, fait connaître l'époux qui précédera l'autre dans la tombe.

A Gaillac, département du Tarn, lorsque les époux sont agenouillés, les assistants leur jettent des noix sur le dos, et le premier qui se retourne est considéré comme celui qui sera le plus jaloux.

En Normandie, on est bien convaincu du danger qu'il y a à épouser un homme qui a eu plusieurs femmes, car c'est une preuve *qu'il a la rate blanche*. On y dit aussi qu'un

mariage qui se fait dans le mois de mai ou dans le mois d'août, est d'un mauvais augure : dans le premier cas les enfants qui proviennent de cette union sont fous; dans le second, les époux sont jaloux.

Nous extrayons des *Traditions populaires de la Lorraine*, par M. Richard, les détails qui suivent sur les cérémonies qui accompagnent les noces dans cette province.

La jeune fille qui veut voir en songe quel sera le garçon qu'elle aura pour mari, doit, en se couchant, mettre un miroir sous le chevet de son lit. Au nombre des meilleurs secrets indiqués par Albert le Grand pour faire de beaux rêves, il suffit, dit ce philosophe, de manger, avant de se mettre au lit, une pomme de reinette cueillie au lever de la lune le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Dans quelques villes lorraines les jeunes filles qui désirent connaître, dans un songe, les noms de ceux qu'elles épouseront, ont soin de manger, la veille du jour de la fête de saint André (30 novembre), le soir en se couchant, une pomme de l'année qui doit avoir été mise dans une de leurs poches à leur insu, il faut qu'elles n'oublient pas, avant de s'endormir, de réciter avec foi la prière suivante :

Saint André en songe, faites-moi voir
Celui que pour époux je dois avoir.

A Cornimont, les jeunes filles qui ont la même curiosité ont soin de jeûner le premier vendredi de la lune et le soir, avant de se coucher, de faire aussi une fervente prière au même saint, après avoir placé sous leur lit le soulier ou le sabot de leur pied gauche. On voit, par les deux vers qui suivent et que cite Walter Scott dans le roman de Guy-Mannering, que la coutume de jeûner la veille de la fête de saint André existe encore en Ecosse.

Pour que tout aille à votre gré
Jeûnez le jour de la Saint-André

Une autre pratique a encore lieu dans la même commune de Cornimont pour parvenir à la même découverte; elle consiste à écrire, le 26 octobre, jour de la fête de saint Amant, sur deux petits billets les noms des deux amants préférés ; ces petits billets, plus hauts que larges, sont mis en croix et placés sous l'oreiller ou dans le bonnet de nuit des belles curieuses qui ne doivent également pas oublier d'adresser, en se couchant, une courte prière à ce saint patron des amoureux et des amoureuses; on assure que, pendant la nuit, un beau rêve leur apprend quel est le nom du jeune garçon indiqué sur un des deux billets mystérieux qui sera leur époux. Le jour de saint Thomas (21 décembre), les filles de la Belgique adressent aussi une prière à ce saint et lui demandent de leur accorder des époux selon leurs vœux, et on dit qu'il est fort rare quand elles ne les voient pas en songe. (Coremans.

La pelure d'une pomme enlevée légèrement en spirale, qu'une jeune fille jette derrière elle, par-dessus sa tête, doit former étant tombée à terre, la première lettre ou monograme du nom de l'époux qui lui est destiné.

Dans un bois voisin du hameau de Hangoxet, commune de Plainfaing, est une roche fort élevée et ayant la forme d'une tour carrée ; au pied existe une petite grotte dans laquelle se trouve une vierge en bois que l'on regarde comme très ancienne ; les jeunes filles, disent les auteurs de la *Statistique des Vosges*, viennent lui adresser des prières pour apprendre d'elle si elles seront bientôt mariées. Cette pratique ne seraitelle pas encore un autre reste du culte des rochers auxquels on adressait des vœux et des prières?

Nous avons dit précédemment qu'à Cornimont on invoquait saint Amant comme patron des amoureux et des amoureuses. Saint Nicolas, évêque de Myre, est le saint tutélaire des garçons en Lorraine, les jeunes filles recourent à sa puissante protection pour avoir des époux, en allant, comme le font encore, assure-t-on, celles de Saint-Etienne, en pèlerinage à l'église de ce saint, près de Nancy. On ajoute que quand elles ont obtenu la faveur de voir leurs vœux accomplis, elles ne manquent pas encore de venir lui demander de leur accorder de beaux enfants semblables à ceux qu'un hôtelier avaricieux et cruel avait égorgés et mis dans un saloir et que le saint rappela à la vie.

Une épingle que les jeunes filles jettent dans une fontaine, située à quelques pas de l'humble chapelle de madame sainte Sabine, lieu d'un grand pèlerinage le jour commémoratif du martyre de cette sainte dame italienne (le 29 août), annonce, si elle surnage, que les jolies pèlerines ne tarderont pas à trouver des époux ; espérance que conçoivent aussi les jeunes Léonnaises en jetant également une épingle détachée de leur justin (corset) dans les eaux limpides de la fontaine du *bois de l'église* (bodilis).(Emile Souvestre, *Les derniers Bretons*, in-12, page 22). Nous ajouterons à ces naïfs témoignages de confiance dans le pouvoir des éléments, le récit que fait M. Pitre Chevalier de sa visite à la merveilleuse fontaine de Barenton. (*Voyage en Bretagne, Musée des familles*, 1847, page 195.)

« Quand nous arrivâmes à cette fontaine nous y trouvâmes une jeune fille penchée sur l'eau, et qui disait en faisant le signe de la croix avec une épingle détachée de son fichu *Ris, ris*, fontaine de Barenton, je vais te donner une belle épingle, et l'épingle plongée dans le bassin le fit réellement bouillonner, et la jeune fille, voyant un miracle dans cet effet commun à tant de sources, s'en alla en rougissant de pudeur et de joie, convaincue qu'elle aurait un mari à la Pâques. »

A Labresse, on dit qu'une jeune fille qui ramasse dans un grand chemin une épingle par la pointe, est exposée à n'avoir pas de lait quand, mariée, elle sera mère.

pour demander les effets de sa prétendue, le père assure qu'il n'est plus le maître chez lui, la fille se montre avec ses compagnes et quelques défenseurs. On apporte un vieux coffre pour ne pas abîmer le véritable; une lutte sérieuse s'engage; si les garçons réussissent à s'emparer de la huche, les effets sont livrés; s'ils éprouvent trop de résistance, ils concluent une trêve, et en donnant des épingles, des lacets et des rubans, ils achètent le coffre; alors les filles, qui avaient ôté les roues du chariot et caché le cheval, remettent tout en ordre, chargent elles-mêmes les vêtements et le bagage de la fiancée; tous soupent ensemble, et le bal finit la journée. »

Un mariage célébré un jour qu'il pleut annonce, dit-on dans quelques communes, que les mariés ne peuvent manquer de devenir très-riches et que la fortune les comblera de toutes ses faveurs.

A Sapois, on regarde comme d'un très-mauvais augure quand les futurs ont tué ou simplement saigné un animal quelconque pendant l'intervalle, souvent assez long, qui s'est écoulé entre le jour de la publication de leurs bans à l'église et celui de la célébration de leurs noces.

Une personne de la paroisse qui décède dans le même intervalle peut compromettre aussi la félicité future des époux.

Le jour fixé pour la célébration d'un mariage, on s'empresse, dans quelques communes, d'aller placer un morceau d'étoffe de couleur sur le rucher afin d'associer les abeilles aux joies de la famille. Les jeunes gens invités à cette cérémonie se rendent ensuite au domicile du futur qui les conduit, accompagné par son père et par ses parents, à la demeure de la prétendue. Pendant ce trajet on n'oserait se permettre aucune démonstration de joie, soit par des cris, soit par des explosions d'armes à feu, dans la crainte de montrer trop de présomption avant d'être assuré d'un dernier consentement de la future. Arrivé chez elle, on la trouve entourée de ses jeunes amies, ne paraissant pas être très-surprise d'une visite aussi nombreuse et des préparatifs d'une fête dont elle doit être le principal ornement. Tout ce qui se passe autour d'elle semble lui être étranger, presque même indifférent. Habillée comme pour un jour ouvrable, les yeux modestement baissés, cousant ou filant tranquillement sa quenouille dans un coin retiré du foyer, elle ne quitte pas son ouvrage afin de ne montrer aucune indiscrète curiosité (60). Le père de son prétendu s'approchant d'elle, lui demande affectueusement pourquoi elle est la seule de toute la maison qui n'est point encore habillée pour se rendre à l'église; elle répond, sans lever les yeux, qu'elle ignore entièrement le motif sérieux qui a amené dans la demeure de son père toutes les personnes qu'elle y aperçoit; sa mère prenant alors la parole lui dit avec douceur et souvent en répandant quelques larmes, qu'elle ne tardera pas à en être instruite et elle l'engage à aller promptement faire sa toilette. A cette invitation maternelle, ses jeunes amies s'empressent de l'enlever et de la porter plutôt qu'elles ne la conduisent dans sa chambre, où cette grave opération n'est jamais troublée par la présence d'aucun jeune homme.

Pendant cet intervalle, les parents des deux familles et les amis invités à la noce, réunis autour de l'âtre domestique, ne manquent pas de faire l'éloge des futurs époux. Jamais la flatterie ne préside à cet entretien, tant on est persuadé, sans doute, qu'on ne peut louer sans ménagement qu'une personne sans pudeur. Le prétendu est un bon cultivateur et un excellent marcaire (61); aucun jeune homme ne s'entend mieux à l'irrigation des prairies, ne prend plus de soin des bestiaux, et, aux foires, ne sait faire des marchés plus avantageux et des ventes plus profitables à la maison. Celle qui va devenir sa compagne est active et laborieuse; c'est aussi une bonne et diligente ouvrière qui peut filer plusieurs quenouillées dans une veillée d'hiver; elle sait avec habileté traire les vaches et faire le beurre le plus recherché à la ville; elle dirige avec beaucoup de soin, d'ordre et d'économie le ménage de ses père et mère, elle répand en même temps quelques fleurs sur leurs vieux jours par la douceur de son caractère, l'égalité de son humeur et par un aimable enjouement. Pendant ce colloque, les jeunes filles qui ont vivement désiré la faveur de placer les premières épingles à la couronne nuptiale de la mariée et qui doivent leur être rendues après la noce pour leur servir de talismans, destinés à leur procurer bientôt des époux, n'étant plus nécessaires près de la future, s'empressent de venir attacher des rubans de couleurs et des branches de laurier ou de romarin à la boutonnière de l'habit des jeunes gens qu'elles ont choisis pour les conduire à l'église.

Ces préliminaires, quelquefois assez longs, étant terminés, on cherche les souliers de la mariée qu'une sœur chérie avait cachés dans la bonne intention de suspendre son départ de la maison paternelle. A Fresse, on dit que si une jeune mariée a de l'argent dans sa poche le jour de ses noces, elle ne peut manquer à l'avenir d'en avoir toujours, et que, tant qu'elle aura soin de le conserver sur elle, son ménage sera constamment prospère. A Bellefontaine, la jeune future,

(60) Dans le Bas-Maine, le matin des noces, quand le fiancé, accompagné de son père, va, au lever du soleil, chercher la mariée, il la trouve toujours dans ses habits de travail, occupée des soins de tous les jours : Est-ce que vous ne nous attendiez pas, lui dit-il? pouvais-je donc savoir si vous n'aviez pas changé d'avis? répond humblement la jeune fille, et alors seulement elle va faire sa toilette et suit son prétendu. (DUCHEMIN DESCEPEAUX, *Lettres sur l'origine de la chouannerie*, vol. I, pag. 33.)

(61) Nom donné dans les montagnes des Vosges aux habitants qui s'occupent de la fabrication des fromages dits de Gérardmer ou de vachelin, généralement moins estimé que celui de Gruyères

symbolisés par les quenouilles et les fuseaux qu'on aime toujours à voir dans les mains de bonnes et diligentes ouvrières. On sait que chez les Grecs et chez les Romains ces présents de Minerve n'étaient point oubliés dans les solennités des mariages. Aujourd'hui on les porte également aux mêmes cérémonies dans plusieurs provinces.

Arrivé à la maison où avait lieu le repas de la noce, on tuait la poule blanche qui, après avoir été aussi un des ornements de la fête, en devenait la première victime, et on la servait rôtie aux mariés quelques heures après leur coucher. Cette coutume existait déjà pendant le moyen âge en Allemagne, où, suivant J. Grimm (*Antiquités du droit*, 441, cité par M. Michelet, *Origines du droit français*, page 45); le matin on servait aux époux un mets qu'ils mangeaient ensemble. Chez les riches, c'était aussi une poule rôtie, qu'on appelait: *poule des noces* ou *poule d'amour*.

A Martigny-les-Lamarches, on observait, disent les auteurs de la *Statistique des Vosges*, la coutume suivante : lors des mariages une longue chaîne en argent ou en cuivre argenté enfermait les deux époux par le milieu du corps lorsqu'ils allaient recevoir la bénédiction nuptiale. Cette pratique ne se rattacherait-elle pas à l'ancien usage des Romains, d'imposer un joug (*jugum*) sur l'homme et la femme prêts à s'unir, d'où viendrait la dénomination de *conjuges*? (SERVIUS, *in* VIRGIL. *Æn.*, IV, 16.— ADAM, *Antiquités romaines*, vol. II, 310.) Ou cette chaîne dont on entoure les époux ne serait-elle pas destinée à les mettre à l'abri des maléfices des noueurs d'aiguillettes?

On est toujours persuadé que celui des deux époux qui se lève le premier après avoir reçu la bénédiction nuptiale sera infailliblement le maître dans la maison ; aussi remarque-t-on assez souvent que la jeune mariée se laisse prévenir par son mari, à moins que celui-ci, jaloux de la conservation de ses droits, n'agisse de ruse en plaçant sous un de ses genoux un coin du tablier de sa jeune épouse, afin de l'empêcher, par cette feinte maladresse, d'être disposée à usurper le gouvernement du foyer domestique et à le faire tomber en quenouille.

Au Val-d'Ajol, la mariée, après avoir reçu cette consécration religieuse, doit rester sous le poêle jusqu'au moment où son beau-père vient lui offrir la main pour la conduire près de son époux, déjà retiré quelques pas derrière elle. Si ce parent mettait peu d'empressement à s'acquitter de ce simple devoir de politesse, il donnerait sujet à gloser sur le compte de sa belle-fille, et à beaucoup de personnes de penser que son union avec son fils ne lui est pas infiniment agréable.

Au Tholy, si la jeune mariée appartient à la congrégation des filles, établie dans cette grande paroisse, la préfette de cette association religieuse, accompagnée de la plus jeune congréganiste, viennent, avant le bénédiction nuptiale, lui enlever le ruban blanc, auquel est suspendu une petite médaille en argent, insigne de son titre de membre de la congrégation. C'est la même préfette avec ses trois plus jeunes compagnes qui tiennent le poêle sur les époux quand on leur donne cette bénédiction.

A Gerbamont on augure qu'un mari sera jaloux quand, à la célébration de son mariage, il témoigne une vive inquiétude et regarde avec anxiété autour de lui, au moment où la préfette de la congrégation vient chercher son épouse et la conduire derrière l'autel pour lui ôter sa médaille de congréganiste, avant de recevoir la bénédiction nuptiale. On croit aussi que la jeune mariée pourra bien aussi être jalouse, si elle n'est point émue, ne verse aucune larme, quand on lui enlève cette décoration.

L'usage de bénir le lit nuptial n'existe plus guère que dans un petit nombre de communes. Au Val-d'Ajol nous avons vu la mère du marié porter à la messe consacrée à la bénédiction des époux les draps de ce lit roulés et entourés d'un ruban de couleur.

A Labresse, aussitôt que le prêtre a béni l'anneau nuptial, qui était autrefois en argent et aujourd'hui en or, par suite d'une plus grande aisance dans les familles, le marié le place au doigt de son épouse, d'où il est immédiatement retiré par la sœur de l'époux qui le passe à travers un large ruban noir, le remet à la mariée et le lui lie avec ce ruban par plusieurs nœuds autour du poignet. Elle lui dit : Souvenez-vous, ma très-chère sœur, que vous devez amour et fidélité à mon frère, conservez très-soigneusement ce gage de la tendre affection qu'il vous a vouée. L'anneau reste ainsi fixé jusqu'au dimanche qui suit la célébration du mariage, jour auquel la jeune épouse est conduite par sa belle-mère à l'offrande de la messe paroissiale, ayant toujours à la main ce ruban noir qu'elle a grand soin de montrer. Le lendemain il disparaît. Cet usage, assure-t-on, est fort ancien et on y attache ingénieusement l'idée de l'indissolubilité du lien conjugal et du devoir de la fidélité. La couleur toujours noire de ce ruban doit apprendre à la nouvelle mariée que, désormais éloignée des ris et des frivolités du jeune âge, son devoir est de s'occuper de soins plus intéressants, plus sérieux et plus dignes de son nouvel état. On a quelquefois regretté que ce signe ne fût présent à la vue de la jeune mariée que durant un trop petit nombre de jours. On sait que, pendant le moyen âge, les veuves qui se remariaient devaient avoir la main couverte quand elles recevaient à l'autel, une nouvelle bague d'alliance. (MICHELET.)

On remarque encore à Labresse un témoignage précieux du respect que les habitants ont conservé pour les personnes mariées. Aussitôt que les époux ont reçu la

bénédiction nuptiale, leurs parents, leurs amis et amies les plus intimes cessent de les tutoyer. Le jeune homme qui tutoyait une jeune fille en la recherchant en mariage, quitte immédiatement cette manière de parler le jour même qu'il est devenu son époux, l'honnêteté succède à la familiarité, et dans les commencements de cette union, si, par distraction des amies du même âge que la jeune épouse la tutoient encore, elles s'empressent de se reprendre et de s'excuser comme si elles avaient commis une impolitesse.

Dans un très-grand nombre de communes les jeunes gens qui assistent à une noce cherchent encore à mettre des obstacles au départ de la jeune mariée pour se rendre à la demeure de son époux, et elle-même, par un sentiment de pudeur, ne manque pas de montrer le désir qu'elle a de retourner chez elle, en disant qu'elle ne connaît pas le chemin qui conduit à cette maison. Chacun des garçons de la noce tenant une des opposantes l'oblige doucement à s'avancer, tandis que le frère ou un ami du marié (*le camille des Romains* ou le *compagnon de l'époux*, dans les cérémonies des mariages chez les Israélites), garde soigneusement la jeune épouse qui, résistant de toutes ses forces, parvient quelquefois à lui échapper, pour être bientôt reprise et ramenée après de nouvelles courses inutiles et sans succès en tête du cortége. Ainsi, dit Helder, ouvrage déjà cité (liv. VII, chap. 4), « il faut employer la force pour réduire les jeunes filles à l'esclavage que le mariage entraîne avec lui, et ce n'est pas une répugnance forcée; elles se précipitent hors de leurs huttes et fuient dans le désert; elles reçoivent en pleurant la guirlande de l'hyménée, car c'est la dernière fleur de leur jeunesse si libre et si promptement fanée. Presque toujours les épithalames n'ont pas d'autre but que de les encourager et de les consoler : le rhythme en est mélancolique et, peut-être, ne ferions-nous qu'en sourire, incapables que nous sommes d'en sentir l'innocence naïve et la vérité attendrissante. La jeune fille dit adieu à tout ce qui fut cher à sa jeunesse, elle quitte la maison de ses parents comme si elle était morte à jamais pour eux, elle perd son ancien nom et devient la propriété d'un étranger qui, selon toute apparence, la traitera comme une esclave. Il faut qu'elle lui sacrifie tout ce qu'il y a de plus cher à un être humain, sa personne, sa liberté, sa volonté, probablement aussi sa vie et sa

santé, et cela pour complaire à un
grossière à laquelle la vierge m
encore étrangère, et qui, bient
étouffée sous le poids des ennuis.

Il est encore d'usage dans plusi
munes de placer un balai ou
nouille, une pioche ou un râteau
en travers de la porte par laquelle
mariée entre dans sa nouvelle de
revenant de l'église, et on ne ma
d'augurer qu'elle n'y aura aucun e
dre, qu'elle n'y sera pas même soi
avant de franchir le seuil de l
elle ne met aucun empressement
ces instruments de travail et à les
dans un coin de la maison (64).

A Sapois, on présente à la jeun
un grand plat sur lequel est un œ
donne à la personne qui se trouv
près d'elle, et des noisettes qu'
aux enfants.

A Pouxeux, c'est la plus proch
qui présente ce plat, l'œuf qui y
déposé avec des noisettes et quel
gées, chez les personnes plus ai
donné immédiatement par la mari
joli petit garçon qui assiste à la n
l'espoir que le premier enfant don
mère, sera de ce sexe et d'un
beauté.

Dans le département de la M
mère de l'époux en recevant sa
porte de la maison, lui présente
assiette du grain, du lin et des œ
ci répand le grain autour d'elle et
lin et les œufs. On donne, dit M
(*France pittoresque*), plusieurs ex
de cette coutume qui paraît être
emblématique des soins domestiqu
femme doit prendre de son ménag
lin, préparer les aliments de son m
tretenir la basse-cour.

Dans le Jura, la mère du marié
la maison, la porte fermée et,
époux s'y présentent, on leur je
croisée ou de l'étage supérieur
poignées de grains, comme blé, p
avoine, glands, etc., symboles de
rité que l'on souhaite à leur union

L'usage d'offrir aussi de sembl
sents existait chez plusieurs peu
la Lithuanie, le jour des noces
faire à la mariée trois fois le tou
de l'époux, on lui lavait les pieds
mettait du miel sur les lèvres com
bole de la pureté et de la douceur
couvrant les yeux, on la conduisa
chaque porte de la maison, elle fr

(64) Cet amour de l'ordre existe encore parmi les habitants de beaucoup de villages et on m'a raconté, à Labresse, qu'un jeune homme de cette commune embarrassé de fixer son choix entre trois jeunes sœurs, également belles, consulta son père qui lui proposa de l'accompagner la première fois qu'il irait *blonder*, c'est à-dire faire sa cour à ces jeunes filles. S'étant donc rendu dans la maison qu'elles habitaient, ils remarquèrent que l'aînée revenant des champs, laissa tomber un balai à la porte de la cuisine et passa dessus sans se donner la peine de le
relever, négligence que commit aussi
dette en rentrant chez elle peu d'instan
que la plus jeune qui vint ensuite s'em
relever en souhaitant la bien venue au p
homme. Aussitôt celui-ci dit à son
montrant la jeune fille qui venait de l
preuve d'esprit d'ordre et de politesse,
bien celle qu'il devrait désirer pour é
elle ne devrait pas manquer de faire l
de sa maison.

pied droit, et au même instant on répandait autour d'elle du froment, du seigle, des pavots et autres graines. Celui qui répandait ces signes de bonheur disait à l'épouse : Si tu restes fidèle à la religion, et si tu prends soin de ton ménage, il ne te manquera rien. Après ces paroles on ôtait à la mariée le bandeau qui couvrait ses yeux et on la faisait asseoir à table. (Léonard CHODZKO, *La Pologne historique, littéraire et monumentale*, page 4.) Chez les Morlaques, le domachin ou le chef de la maison va à la rencontre de la mariée, sa belle-fille, à laquelle on présente, pendant qu'il est encore à cheval, un enfant pris dans sa famille ou chez les voisins, pour le caresser. Avant d'entrer dans la maison elle se met à genoux et baise le seuil de la porte; sa belle-mère ou quelque autre femme de la parenté, lui met alors en main un crible rempli de graines et de menus fruits, comme noix et amandes qu'elle doit répandre en les jetant derrière elle et par poignée. (L'abbé FORTIS, *Voyage en Dalmatie.*)

A Dommartin, près de Remiremont, quand une jeune fille épouse un jeune homme et qu'après avoir reçu la bénédiction nuptiale, elle va demeurer dans sa maison, les cuisinières qui ont été chargées d'y faire le repas de la noce, s'empressent aussitôt qu'elle est entrée de lui présenter un pochon (poche). Le don de cette cuiller est destiné à lui faire connaître que dès ce moment elle est maîtresse et souveraine du ménage de son mari, et qu'elle peut, en vertu de ce signe d'investiture domestique, en prendre le gouvernement sans aucune difficulté. Chez les Romains, la jeune épouse recevait les clefs de la maison aussitôt qu'elle y était entrée, pour marquer, dit Festus, que l'administration lui en était confiée.

Au Val-d'Ajol, les jeunes mariées s'esquivaient avec leurs amies dans l'intervalle qui s'écoulait entre le dîner et les vêpres, pour offrir à leurs époux une occasion de les chercher. Cette disparition avait également lieu dans les localités trop éloignées pour assister à la célébration des vêpres, et elle n'inspirait aucune inquiétude aux époux qui attendaient patiemment à table le retour des fugitives. (CLAUDE, *Histoire du Val-d'Ajol*. — GRAVIER, *Notice* sur cette commune et sur celle de Fougerolles.)

Dans plusieurs communes, les mariés, avant de se mettre à table, reçoivent sur un grand plat les présents en argent qui leur sont faits par les personnes invitées à la noce. A côté d'eux, leurs marraines sont chargées de recevoir dans de grands paniers en osier placés devant elles, les premiers meubles nécessaires pour commencer leur ménage, tels qu'un rouet, une quenouille, des fuseaux, de la laine, du lin, du chanvre, afin de rappeler aussi à la jeune épouse qu'elle doit s'occuper à filer (65). Quelquefois on donne un petit berceau d'enfant, quand on juge qu'il pourra bien ne pas tarder à être utile.

De longues planches posées sur des tonneaux et couvertes de nappes blanches comme la neige, sont placées dans la grange de la maison du marié, et, quand le temps le permet, sur la verte pelouse du verger. Les personnes âgées vont s'asseoir au haut bout de ces tables rustiques assez semblables à celles dont les Germains faisaient usage, ou en occupent de particulières, et toutes sont servies au commencement du repas par l'époux, tandis que sa jeune compagne, assise à la table réservée aux femmes mariées, ne prend aucune part à la joie commune, et ne fait que gémir et pleurer. Dans quelques villages les époux servent tour à tour ou simultanément toutes ces tables, et animent par leur présence une bonne et franche gaieté excitée encore par l'enlèvement, toujours fait avec beaucoup d'adresse, de la jarretière de la jeune mariée, que la fille d'honneur distribue ensuite, par petits bouts avec des épingles, sur une assiette, à tous les convives, n'oubliant pas d'en envoyer des fragments aux amies absentes comme un témoignage d'affection et de bon souvenir de la jeune épouse.

A ces repas si joyeux et si bruyants, on ne manque pas, comme on le pense bien, de porter de fréquentes santés au bonheur et à la prospérité des mariés. Chaque garçon, s'il veut passer pour être un peu galant, doit saisir l'occasion où sa voisine est engagée dans une conversation intime, pour faire tomber furtivement un petit morceau de sucre ou quelques dragées, appelées *pois de sucre*, d'une blancheur assez équivoque, dans le verre qu'elle a devant elle.

Dans l'arrondissement de Remiremont et dans celui de Saint-Dié, il était presque généralement d'usage autrefois qu'une des amies de la jeune mariée vînt au dessert, et quand les tables étaient encore surchargées de pâtés, de pyramides de tartes et de gâteaux, lui chanter sur un air triste, la romance ou plutôt la complainte dont nous allons faire connaître quelques couplets, véritable épithalame dans lequel elle déplorait, au nom de la mariée, la perte qu'elle venait de faire de sa douce liberté sous le toit d'or de son père, et particulièrement de celle de la noble qualité de fille à laquelle son cœur attachait tant de prix.

Adieu fleur de jeunesse,
Je vais t'abandonner,
La noble qualité de fille
Aujourd'hui la faut quitter *bis.*

J'avais promis dans mon jeune âge
De ne jamais me marier,
Aujourd'ui j'en trouve l'avantage
Mes parents me l'ont conseillé. *bis.*

Quand je vois ces filles à table,
Assises par-devant moi,

(65) Dans une inscription romaine citée par Walter Scott, on lisait ces mots : *Domum mansit, lanam fecit : « Elle demeura à la maison et fila de la laine. »*

bon aloi comme la mariée. La même scène se renouvelle près de la demeure de l'époux et alors seulement sa compagne lui est abandonnée. »

Dans quelques communes de l'arrondissement de Remiremont, les jeunes gens invités à une noce portent encore, le soir du jour où elle a été célébrée, chez les personnes qui n'ont pu y assister, un grand pot rempli de *pneu* (panis italicum), ou de millet (panicum miliaceum) mondé, cuit au lait. Cet acte de politesse est ordinairement récompensé par quelques verres de vin, pris en faisant plusieurs tours de danse appelés à Bussang : *danses du millet*, au Thillot et à Rupt : *danses de la poche* (pochon), nom de l'instrument dont on se sert pour offrir le potage dans un repas.

L'usage de donner un charivari aux personnes qui convolent à un second mariage, commence un peu à tomber en désuétude au grand contentement des époux et de leurs voisins. A Rochesson, on donne le nom de tocsin au bruit discordant des chaudrons, des trompes, des chaînes qui forment la base d'un charivari bien soigné, et ce nom vient sûrement du vieux mot *toc*, frapper, et de celui de *sain* ou *sin* (cloche), du latin *signum*, quand cette expression est jointe aux verbes *sonare* et *commovere*.

Un autre scandale était encore offert, il y a un siècle, aux habitants de Saint-Mihiel et de Saint-Dié, dans la promenade que l'on faisait faire sur un bœuf ou un âne, au voisin des maris qui avaient eu la faiblesse de se laisser battre, pendant le cours de l'année, par leurs femmes. «C'était,» dit M. Gravier (*Histoire de Saint-Dié*, page 298), « une espèce d'assurance mutuelle entre les hommes mariés qui, dans le but de réprimer un désordre de famille, en faisaient un scandale public. » Des arrêts de la cour souveraine de Lorraine, du 21 mars 1718 et du 9 janvier 1755, abolirent ces coutumes immorales.

A Martigny-les-Lamarche, disent les auteurs de la *Statistique des Vosges*, une coutume passablement ridicule obligeait tout jeune marié de l'année à apporter un gâteau qu'il devait jeter dans une fontaine, au bas du village, le jour de la Purification, appelé le jour des *Roulans*, et que les jeunes garçons s'efforçaient de saisir en tournant sur le bord de la fontaine et en se poussant les uns les autres, dans l'assurance que ceux qui y parviendraient seraient infailliblement mariés dans le cours de l'année qui venait de commencer. Tout nouveau marié qui refusait son gâteau, pouvait s'attendre à ce que les garçons, dressant des échelles contre son toit, iraient démolir toutes ses cheminées, s'il n'entrait en composition avec eux et ne se rachetait de cette belle coutume, soit en leur donnant de l'argent, soit en leur offrant à boire.

Suivant les coutumes de Saint-Dié, rédigées vers la fin du XVe siècle, et qui jusqu'alors, dit M. Gravier, étaient rappelées au peuple par les échevins telles qu'elles se présentaient à leur mémoire, les nouveaux mariés étaient tenus, dans la première année de leur mariage, de planter ou de faire planter et d'entretenir jusqu'à parfaite défense chacun un arbre fruitier, sur les bords des chemins ou dans les lieux qui devaient leur être indiqués.

— Les idées et les pratiques superstitieuses des Bretons au sujet du mariage, ont été tout récemment le sujet d'un drame dont nous reproduisons le récit.

Dans sa partie la plus occidentale, la France projette à l'ouest une longue et large presqu'île que resserrent d'un côté les eaux de la Manche et que déchirent des deux autres les flots de l'Atlantique; cette presqu'île, c'est la Bretagne, la vieille et pittoresque Bretagne avec ses mœurs exceptionnelles, ses légendes et sa physionomie multiple. Ici les roches quartzeuses, nacrées par le soleil, bordent les grèves aux reflets d'or, qui bordent à leur tour une mer d'azur; là, dans la côte taillée à pic, s'ouvrent de noires cavernes remplies de mystères et de terreurs, où les vagues viennent mugir depuis des siècles et dont le pilote s'éloigne avec effroi; d'un côté, les landes stériles, les immenses solitudes et les forêts mystérieuses; de l'autre, les paysages riants, les villages éparpillés dans de fertiles campagnes, les clochers d'ardoises bleues au milieu des grands arbres, les chaumières abritées sous les ormes et les métairies cachées sous la *saulaie* au bord du limpide ruisseau; d'un côté, le silence solennel du désert ; de l'autre, les parfums et les douces harmonies, la cloche qui tinte aux heures de prières et l'enclume qui chante aux heures du travail, l'abeille qui bourdonne dans le gazon des prés et l'oiseau qui gazouille dans les buissons ou les bruyères. Voilà la Bretagne.

Sur cette terre dentelée par les flots, tout se ressent du voisinage de la mer, depuis la coiffe des femmes, dont les barbes sont taillées en voiles de navires, jusqu'à leurs sabots de bois qui sont creusés en forme de chaloupes; c'est encore à cause de ce voisinage de la mer que tant de Bretons naviguent, pêchent ou bien exploitent les marais salants.

L'industrie du sel en Bretagne occupe deux catégories d'artisans bien distinctes : les *paludiers* et les *saulniers*. Le paludier, dont le nom dérive du mot *palus* (marais), est celui qui va récolter le sel dans les marais où l'eau de mer s'évapore, pour ensuite aller porter sa récolte chez le saulnier, qui a le monopole des relations extérieures; aussi le saulnier vit-il dans l'aisance, dans une habitation gentille et commode, tandis que le paludier, toujours pauvre, loge au bord des marécages, dans une hutte de boue et d'ajoncs, dont l'unique croisée est garnie de carreaux en papier huilé; il couche sur le varech, qu'il récolte lui-même, et il ne se nourrit guère que de bouillie d'avoine et de mil.

A droite et à gauche du Morbihan, cette Méditerranée échancre la côte méridionale de la Bretagne, la plage est basse et bordée de prairies paludiennes que la vague submerge deux fois par jour, de sorte que cette côte forme pendant une quinzaine de lieues une suite de prés salés et de marais salants. C'est au milieu de ces régions aquatiques que se trouve la chétive demeure de Jean-Nicolas D***, fort gars de ving-huit ans, qui pendant la belle saison exerçait la profession de paludier, et celle de pilotier pendant l'hiver.

Depuis l'enfance, Jean avait été fiancé, comme cela se pratique encore quelquefois dans la vieille Armorique, avec la petite Marthe, fille du tisserand K***, qui demeure à plusieurs lieues de là, dans le haut pays, et depuis, Marthe était devenue la plus belle fille qu'il fût possible de voir bien loin à la ronde, de façon que, malgré sa pauvre condition, le paludier se trouvait plus heureux qu'un roi; lorsqu'il y a deux mois environ, la fillette, au retour d'un voyage qu'elle avait fait à Guingamp, lui annonça que tout était fini entre eux et qu'il ne devait plus revenir, attendu qu'étant allée jeter dans le Paou de Bréhat les trois pierres fatidiques de couleurs diverses, la blanche s'était enfoncée la dernière, et que, par conséquent, elle devait mourir vierge.

Que répondre à d'aussi concluantes raisons? Rien, évidemment; c'est ce que fit Jean, mais il s'en alla bien triste, et depuis, sa pauvre cabane lui parut bien sombre. Cependant, la rusée Marthe n'avait pas eu le moins du monde l'intention de coiffer sainte Catherine, pas plus qu'elle n'était allée consulter le gouffre de Bréhat, en y jetant les trois pierres d'usage; et si, de concert avec son père, elle avait usé de stratagème pour évincer Jean-Nicolas, c'était parce que Carl M***, saulnier des environs, s'était épris d'elle, qu'il avait fait demander l'entrée de la maison quelques jours auparavant, et que l'on n'avait eu garde de repousser de pareilles avances, car M. Carl est un véritable richard pour le pays.

Une fois Jean parti, les nouvelles affaires matrimoniales allèrent à merveille. Le saulnier obtint la permission de venir faire sa cour, et depuis, quand la belle Marthe accompagnait son galant dans quelque excursion, ce n'était plus à pied, et chaussée en sabots comme avec le pauvre paludier, mais parée de beaux souliers à boucles, et assise en croupe sur un joli bidet derrière son nouveau fiancé.

Il y a quelques jours, Carl et Marthe venaient de partir de la sorte pour aller dans un bourg voisin faire diverses emplettes pour la noce, et tous deux chevauchaient en riant le long d'un chemin creux au milieu des genets, quand, au détour de la route, ils aperçoivent le pauvre Jean qui était assis au pied d'un hêtre, avec son bâton de voyage auprès de lui, et qui semblait les attendre. En effet, quand il les voit s'approcher, le paludier se lève, et s'adressant à la fillette : « —Adieu, ma jolie Marthe, » dit-il tristement en son naïf langage; « tu n'avais pas besoin de mentir pour te débarrasser de moi, tu n'avais qu'à me dire que tu voulais être riche et que tu ne m'aimais plus. »

Puis, Carl ayant accéléré l'allure de son cheval, on n'entendit bientôt plus rien et l'on finit par le perdre de vue. Toutefois, le souvenir de cette rencontre attrista Marthe pour le reste de la journée.

Le soir, quand ils repassèrent au même endroit, le bâton de voyage du paludier était encore à la même place; mais lui n'y était plus, car son cadavre pendait accroché à l'une des branches du hêtre; ce que voyant, Marthe poussa un cri d'effroi et se mit à pleurer.

Lorsque les amoureux furent de retour, la désolée fillette annonça à son père et à son prétendu qu'elle renonçait à se marier, et qu'elle voulait rester fille pour consoler l'âme de son pauvre Jean. (*Le Siècle*, février 1856.)

Dans le sud de l'Ecosse, lorsque la nouvelle mariée se présente à la maison de son mari, on la soulève pour lui faire franchir le seuil de la porte; car y appuyer le pied, ou même sauter par-dessus volontairement, serait un très-fâcheux augure. Cette coutume vient, à ce qu'on croit, des Romains, qui l'observaient en mémoire de l'enlèvement des Sabines. Un gâteau, sucré et préparé en conséquence, est cassé aussi sur la tête de l'épousée, autre usage qui est également une tradition des anciens.

Les jours auxquels les Romains craignaient de célébrer leurs noces, étaient les calendes, les nones et les ides de chaque mois; les fêtes des férales au mois de février; les fêtes des saliens, au commencement du mois de mars, et celles des lémuries ou parentales, au mois de mai. Il y avait aussi des jours de bon augure pour le mariage, dont les plus heureux étaient ceux qui suivaient les ides de juin. On évitait aussi de marier les filles au mois de mai; mais on se croyait dispensé de la même précaution pour les veuves. Plutarque nous apprend en outre, qu'on ne mariait point les filles les jours de fêtes publiques, mais que les veuves en avaient la permission, afin qu'elles fussent vues de moins de monde, la plupart étant ces jours-là occupés à la solennité de la fête. Cela semblerait constater que les secondes noces n'étaient pas estimées parmi les Romains.

Dans quelques-uns des mariages qui ont lieu chez le peuple, en Angleterre, les jeunes filles de la noce conduisent la mariée au lit nuptial, la déshabillent et la couchent et jettent toutes les épingles de sa toilette. Ce serait un malheur pour elle qu'il en restât une seule; ce serait une chose fâcheuse également pour les jeunes filles qu'elles gardassent de ces épingles, car elles ne pourraient être mariées avant Pâques. Il existe encore cette coutume : les jeunes garçons qui ont accompagné le marié, s'emparent des bas de l'épouse, et les jeunes

filles des bas de l'époux. Les uns et les autres s'asseyent au pied du lit, et chacun jette ses bas par-dessus sa tête en tâchant de les faire tomber sur celles des mariés. Si les bas de l'homme jetés par la fille tombent sur la tête du marié, c'est signe qu'elle sera bientôt mariée elle-même. Tel est aussi le pronostic des bas de la femme jetés par les garçons. Enfin, il se fait souvent des engagements fondés sur la chute de ces bas.

En Esthonie, lorsqu'un homme se rend à l'église pour la célébration de son mariage, il se garde bien de monter une jument, car il craindrait que sa femme ne donnât alors naissance qu'à des filles; et dès qu'il arrive, on relâche la sangle du cheval de sa femme, afin qu'elle ait des couches faciles. Lorsque la mariée s'assied pour la première fois dans la maison conjugale, on place sur ses genoux un enfant mâle pour qu'elle donne beaucoup de garçons à son époux.

En Grèce, dès que l'épousée se présente sous le toit conjugal, on étend un tapis sur un crible, et on la fait marcher dessus. Si ce crible, sur lequel elle ne manque pas d'appuyer fortement, ne se brisait pas sous ses pieds, le mari concevrait des soupçons sur la vertu de celle à laquelle il vient de s'unir; mais comme il se crève toujours, toujours aussi il est tranquille après cette épreuve.

Lorsqu'une Lithuanienne est conduite au lit nuptial, les femmes lui coupent les cheveux en dansant autour d'elle et la coiffent d'un bouquet noué avec un voile blanc qu'elle portera jusqu'à ce qu'elle ait un fils, car avant d'avoir donné naissance à un enfant mâle, une femme mariée est toujours, dans ce pays, réputée fille.

En Russie, quand les mariés sont entrés au lit nuptial, plusieurs des gens de la noce se livrent à des pratiques superstitieuses, pour rompre les charmes et les sortiléges qu'on aurait pu employer pour nuire au nouveau couple.

MARIAGES DE VÉGÉTAUX. Les Hindous appellent ainsi des sortes de greffes qu'ils pratiquent dans leurs jardins en réunissant les rameaux de deux arbres ou arbustes différents. Ils rattachent à ces unions des idées superstitieuses en rapport avec des actes qu'ils ont accomplis ou qu'ils se proposent d'accomplir. Le manguier et le tamarin sont le plus souvent l'objet de ces mariages. Quelquefois on marie aussi le manguier avec le jasmin ou chumbaelec; mais cet hymen ne peut avoir lieu, dit-on, entre le manguier et le rosier, ce qui cause un grand déplaisir aux entrepreneurs de ces mariages.

MARIE. Ce nom était autrefois en si grande vénération, qu'en certains pays, les maris redoutant qu'il n'attachât une trop grande importance à leurs femmes, avaient obtenu des ordonnances qui leur défendaient de le porter. C'est ainsi qu'Alphonse IV, roi de Castille, se trouvant sur le point d'épouser une jeune mauresque, mit pour condition au mariage qu'elle ne recevrait point, lorsqu'on la baptiserait, le nom de *Marie*. Dans les articles qui furent stipulés pour l'union de Wladislas, roi de Pologne, et de *Marie* de Nevers, il y en avait un qui faisait une obligation expresse à la princesse de changer son nom contre celui d'Aloyse. Enfin, on rapporte aussi que Casimir Ier, roi de Pologne, qui épousa *Marie*, fille du duc de Russie, exigea le même sacrifice de la part de sa femme.

MARJOLAINE. Au moyen âge, on indiquait aux amateurs du merveilleux, la recette suivante qui avait, disait-on, la vertu de faire danser une fille en chemise. On prenait une poignée de marjolaine sauvage, à laquelle on joignait de la verveine, des feuilles de myrte, avec trois feuilles et autant de souches de fenouil, tout cela cueilli la veille de la Saint-Jean, avant le lever du soleil; puis on faisait sécher ces plantes à l'ombre; on les réduisait en une poudre qu'on passait au tamis de soie; et quand on voulait en faire usage, il suffisait de la souffler en l'air dans la direction du lieu où se trouvait la fille qu'on avait prise pour objet du charme à opérer. Il va sans dire que ce charme ne produisant pas l'effet attendu, on ne s'en prenait nullement à la recette, et qu'on n'en accusait que l'inhabileté de l'expérimentateur.

MARRUBE. *Voy.* ONDINS.

MARTHE LA BOHEMIENNE. « Dans le voisinage de Bedford-Square, » dit une tradition populaire anglaise, « vivait un homme honnête et respectable, nommé Harding, qui tenait un rang honorable, et remplissait une place dans Sommerset-House. Cet homme avait une fille, appelée Maria, qui était le modèle de la piété filiale, mais d'une complexion extrêmement délicate. A l'âge de dix-neuf ans, Maria fixa les affections d'un jeune homme qui se trouvait allié à sa famille, et qui se nommait Frédéric Longdale; mais les parents des deux familles convinrent de ne pas presser cette union, à cause de la jeunesse de leurs enfants.

« M. Harding, se rendant un jour à Sommerset-House, selon sa coutume, fut accosté par une de ces bohémiennes qui mendient en Angleterre.

« — N'oubliez pas la pauvre Marthe, la bohémienne ! » dit cette femme.

« M. Harding, qui n'avait pas de monnaie, répondit qu'il n'avait rien sur lui et qu'il était pressé. Mais sa réponse ne rebuta pas la mendiante, qui le suivait en réitérant ses lamentations :

« — N'oubliez pas la pauvre Marthe ! »

« Irrité de cette persévérance, le père de Maria, contre sa coutume, se retourna et prononça, d'un ton de colère, une malédiction contre la vagabonde.

« — Ah ! » s'écria Marthe, en s'arrêtant avec fierté, « vous me maudissez ! Ai-je vécu jusqu'aujourd'hui pour m'entendre maudire ? Homme méchant et dur, homme faible et hautain, regardez-moi. »

« Elle répéta si vivement cette apostro-

phe, que M. Harding subjugué la regarda avec émotion. Il vit dans toute sa contenance l'expression de la fureur. Ses yeux noirs lançaient des éclairs; ses cheveux noirs tombaient sur ses joues olivâtres; un rire effrayant et un ricanement de mépris laissaient apercevoir des dents plus blanches que l'ivoire. Il considérait Marthe, partagé entre l'étonnement et le trouble.

« —Regardez-moi, Monsieur,» dit encore la bohémienne: « vous et moi devons nous rencontrer encore; vous me verrez trois fois avant de mourir; mes visites seront terribles, et la troisième sera la dernière. »

« M. Harding, vivement frappé de ces paroles, et voyant quelques promeneurs s'approcher, fouilla vivement dans sa poche, en tira de l'argent et voulut le donner à Marthe:

« — De l'argent à moi, » s'écria la sorcière! « Ne suis-je plus maudite? Il est trop tard. La malédiction pèse sur vous maintenant. »

Ces paroles prononcées, elle s'enveloppa dans son manteau et disparut.

« M. Harding, de retour chez lui, raconta l'aventure à sa femme, qui lui répondit comme il devait l'attendre de sa tendresse et de sa raison; et après une discussion sur la faiblesse d'esprit qui fait ajouter foi aux discours de ces malheureuses, on alla se coucher. M. Harding, accablé par de tristes réflexions, finit par s'endormir. Le lendemain et les jours suivants, il se rendit à son travail, comme de coutume, toujours inquiet, et l'esprit rempli de Marthe, mais honteux de l'empire qu'il laissait prendre sur lui à ces idées superstitieuses.

« Cependant Frédéric s'occupait continuellement de sa chère Maria, en qui les symptômes de la consomption se développèrent avec tant de force, que les médecins, quoiqu'ils n'en parlassent que comme d'un mal peu sérieux, montraient, par leurs soins, qu'ils n'étaient pas sans inquiétudes. Trois mois s'étaient écoulés depuis la fatale rencontre de Marthe. Le temps et une distraction constante avaient délivré presque entièrement l'esprit de M. Harding de la terreur que cette bohémienne lui avait inspirée, lorsqu'un jour le jeune Frédéric, qui était venu voir sa fiancée, fut obligé de la quitter promptement: son carrick l'attendait pour le conduire à une vente de chevaux, où son père lui avait donné commission d'en examiner plusieurs qu'il avait intention d'acheter. M. Harding proposa au jeune homme de l'accompagner aux criées de Hyde-Park, puisqu'il n'était pas occupé ce jour-là. Cette proposition fut acceptée, et ils partirent. Mais M. Harding, qui tenait les rênes, reconnut bientôt que son adresse ne pourrait suppléer à ses forces pour maîtriser les coursiers ardents de Frédéric, et il le pria de les prendre. Celui-ci, par trop de précipitation, laissa échapper les guides; les chevaux, ne sentant plus de frein, se cabrèrent et mirent en pièces le fragile équipage, après avoir lancé M. Harding, ainsi que Frédéric, sur le pavé.

« Pendant qu'ils entraînaient les débris de la voiture sur la place qu'ils venaient de quitter, M. Harding aperçut avec horreur Marthe la bohémienne.

« Cette horrible vision, qui se rapportait à la menace de la sorcière, fit une telle impression sur lui, que son effroi, joint aux douleurs qu'il ressentait, lui fit perdre connaissance. Cependant les deux infortunés furent promptement secourus. Le jeune Frédéric fut longtemps dans un état très-alarmant. Quant à M. Harding, il recouvrait de jour en jour la santé; mais son jugement semblait l'abandonner. L'aspect de sa pauvre fille, presque mourante, contribuait encore à troubler chaque instant de sa vie. Elle demanda à voir Frédéric, qui alors se trouvait mieux: on lui donna la certitude qu'elle le verrait dans quelques heures. Au moment où l'on s'entretenait de cette entrevue prochaine et désirée, comme les rayons du soleil, qui brillait alors de toute sa force, tombaient sur la malade, mistriss Harding dit à son mari:

« — Mon ami, fermez un peu le volet, je vous prie. »

« M. Harding se leva, et, ouvrant la croisée, il poussa un cri d'horreur, en s'écriant:

« — Elle est là! »

« — Qui? » répliqua mistriss Harding, surprise et effrayée.

« — Elle, elle, elle! et le malheur!!! »

« Mistriss Harding courut à la fenêtre et vit dans la rue Marthe la bohémienne.

« Etant retournée vivement au lit de Maria, elle poussa un cri déchirant! Maria était morte.

« Ses parents, désolés, se retirèrent à Lausanne; mais l'absence ne calma point leurs regrets, et au bout de deux ans, ils revinrent à Londres, pour assister au mariage de leur fils, à qui M. Harding avait fait obtenir sa place. On donna un grand souper, où toute la famille fut invitée. Après le repas, comme on priait la mariée de chanter, on entendit un bruit effrayant, semblable à celui d'un poids qui aurait roulé sur toutes les marches de l'escalier: la porte du salon s'entr'ouvrit, comme enfoncée par un coup de vent. M. Harding pâlit, regarda sa femme, et dit, en se tournant vers l'assemblée, que ce bruit venait de la rue, et qu'il ne fallait pas s'en troubler; mais on vit bien qu'il frissonnait; et, après que tout le monde se fut retiré, Harding soupira, et, s'adressant à sa femme, il l'engagea à se préparer à une nouvelle calamité.

« — J'ignore quel malheur nous menace, dit-il, mais il est suspendu sur nos têtes: il y tombera cette nuit même. »

« — Mon ami, » dit mistriss Harding, « que voulez-vous dire? »

« — Ma chère, je l'ai vue pour la troisième fois! »

« — Qui? »

« — Marthe la bohémienne. Lorsque la porte

s'ouvrit d'une manière surnaturelle, je la vis ! ses yeux effrayants étaient attachés sur moi. »

« Harding embrassa tendrement sa femme, et, après avoir éprouvé quelques instants le frisson de la fièvre, il tomba dans un sommeil dont il ne se réveilla plus. »

MARTINET. On sait que l'on donne ce nom à une espèce d'hirondelle. Dans sa *Normandie merveilleuse*, Mlle Amélie Bosquet rapporte, au sujet de cet oiseau, la gracieuse tradition que voici : « Le premier laboureur qui cultiva le chanvre se trouva dans un grand embarras lorsque la graine commença à atteindre sa maturité. Une multitude d'oiseaux faisait bande autour du champ, et le pauvre homme était obligé de se tenir au milieu d'eux, tournant de droite et de gauche pour les empêcher d'avancer, courant après celui-ci, puis après celui-là, comme s'il eût joué à colin-maillard, ou à cligne-musette ; même les dimanches et les fêtes, il fallait rester en faction, et les plus belles volées de cloches se perdaient dans les airs, sans que le triste laboureur pût répondre à leur appel. Enfin, dans sa détresse, il invoqua avec ardeur le secours de saint Martin. Grande fut sa surprise, lorsqu'un dimanche, avant la messe, il vit tous les oiseaux du voisinage se rassembler dans une grange ouverte, et y demeurer paisiblement tant que dura l'office. Le brave homme put désormais assister à toutes les fêtes paroissiales, car ce miracle se renouvela en faveur de sa dévotion jusqu'au jour où il eut terminé la récolte du chanvre. Pour contenir la troupe espiègle et turbulente, il suffisait d'une simple herse de labourage, placée à l'entrée de la grange. Un seul oiseau, le martinet, s'échappait quelquefois, et sautait entre les dents de la herse ; mais, s'il faisait usage de son privilége, c'était par une petite gloriole très-innocente ; il ne causa, en effet, aucun dommage au champ de chanvre, et n'essaya même pas d'en approcher.

« On s'est souvenu, depuis cette époque, de l'oiseau favori de saint Martin, et l'on a coutume, à chaque nouvelle récolte, de laisser sur pied, à son intention, le plus bel épi de chènevis (66). »

MARTIN-PÊCHEUR. Cet oiseau, l'un des plus remarquables de l'Europe par la beauté de son plumage, se place toujours sur les branches sèches qui s'avancent sur l'eau, afin que rien ne lui cache le mouvement des poissons qu'il guette, et peut-être aussi pour se trouver mieux en mesure d'observer l'approche du chasseur. Cette habitude a donné naissance au préjugé populaire qui veut que le martin ait la faculté de dessécher les branches sur lesquelles il se pose.

MARVAILHERRS. Les Bretons nomment ainsi ceux de leurs conteurs qui rapportent leurs traditions avec un ton railleur et mêlent presque toujours au récit, des idées qui leur sont personnelles.

(66) *L'Artiste*. 3e série, t. II.

MARY-MORGAN. Les Bretons nomment ainsi les fées qui habitent les eaux. Les Scandinaves avaient aussi leurs fées des fleuves qu'ils nommaient *Nix*, *Nixen* et *Nicksa* ; et leur génie des eaux qu'ils désignaient sous les noms de *Nikker*, *Niord* et *Niorder*.

Une mary-morgan, qui habite l'étang du Duc, près de Vannes, en sort souvent, à ce qu'on prétend, pour venir tresser au soleil ses cheveux verts. Un jour qu'un soldat l'avait aperçue sur son rocher, et s'était approché d'elle, elle l'enlaça dans ses bras et l'entraîna au fond de l'étang.

« Si vous demandez au peuple, » dit Emile Souvestre, « ce que c'est que cette fée de l'étang du Duc, voici ce qu'il vous racontera. Une princesse à qui cet étang appartenait, avait refusé d'épouser un grand seigneur qui possédait l'étang de Plaisance. Cependant, fatiguée par la prière de celui-ci, elle lui dit un jour :

« — Je serai vôtre, quand l'étang de Plaisance coulera dans celui au Duc. »

« Elle croyait demander l'impossible ; mais le seigneur fit creuser un canal qui réunit les deux étangs, et un jour, ayant invité la dame à une fête qu'il donnait à son château de Plaisance, il la conduisit en bateau, par le canal, jusqu'à l'étang du Duc, et là il lui dit :

« — J'ai rempli votre vouloir, remplissez maintenant votre promesse, et devenez mienne. »

« Mais la princesse, saisie de douleur en voyant ce qu'elle avait promis, ne voulut point donner son âme et son corps au seigneur qu'elle n'aimait pas, tandis qu'au contraire elle en chérissait un autre ; elle se pencha, désespérée, sur le bord du bateau, et se jeta la tête en avant au fond du lac, d'où elle ne revint plus. Seulement, à partir de ce jour, il y eut dans l'étang une mary-morgan, belle comme le jour, et l'on pense que c'est la princesse qui a pris cette forme, et qui se montre, vers les matins d'été, sur les rochers qui bordent l'eau, peignant ses longs cheveux et faisant des couronnes de glaïeuls. »

MASQUES. On croit dans la montagne Noire, département du Tarn, que les enfants qui naissent le jour d'un fait d'armes, auront la faculté de faire sortir et rentrer à volonté leur âme dans le corps ; qu'ils éprouveront le besoin de tourmenter les gens pendant le sommeil ; et qu'ils deviendront enfin sorciers sous le nom de *masques*.

MATIÈRE. Nous n'avons de ce mot, en physique, que des définitions abstraites et contradictoires qui prouvent que la science, une fois encore, se trouve impuissante à nous éclairer sur l'une des solutions principales et primitives que réclame l'étude de la nature. Les opinions des savants à ce sujet ne sont donc que des préjugés ou des erreurs ; et l'aperçu suivant de l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*

synonyme de celui de *principe*, mais désigner en général les grandes masses de la matière. »

MATRICE. Voici une question très-curieuse qui est encore à l'ordre du jour parmi les savants, et à laquelle se rattachent des phénomènes étranges qui justifient les superstitions auxquelles ils ont donné lieu. Les anciens prétendaient que la matrice était un animal dans un autre animal. Platon la considérait comme un animal ayant des goûts, des mœurs, des appétits et des passions. Hippocrate lui attribuait toutes les affections particulières aux femmes, et se conduisait avec elle comme avec un être susceptible de discernement. Ainsi, lorsqu'il cherchait à faire cesser une descente, par exemple, il approchait de la matrice des topiques fétides qui, selon lui, devaient, par la force de la répugnance, la faire remonter; avait-il, au contraire, l'intention de l'attirer en avant, il lui présentait des parfums agréables. Paracelse regardait aussi la matrice comme un animal parfait.

Il y a, sans aucun doute, autant d'exagération que d'originalité dans cette opinion; mais ce qui ne saurait être contestable, c'est le rôle important, dirigeant, dominateur, que cet organe joue dans l'existence de la femme, et l'on pourrait même admettre que chez elle il y a deux centres nerveux : l'un, le cerveau, pour les opérations de l'intelligence; l'autre, la matrice, pour le développement de toutes les passions sensuelles et les aberrations de l'âme. Plus accessible que l'homme aux attractions et répulsions atomiques, c'est, en effet, particulièrement dans la matrice que se manifestent chez la femme, avec plus ou moins d'énergie, les attraits sympathiques ou les répugnances antipathiques que lui font éprouver ses rapports avec l'autre sexe; et la dose de fluide nerveux qui rayonne de la matrice ou qui est absorbé par elle, est quelquefois portée à un tel degré d'exaltation, qu'il détermine des désordres difficiles à réprimer, quelquefois des affections graves. Parmi ces troubles portés dans tout l'organisme de la femme par l'action du fluide nerveux ou des courants attractifs et électriques, se place au premier rang l'*hystérie*, qui est, en effet, l'origine, la cause première de plusieurs autres affections, et de phénomènes psychologiques du plus grand intérêt.

Mais nous devons toutefois déclarer que ce principe, que nous posons ici comme absolu, n'est pas généralement adopté. Le siége de l'hystérie réside dans l'utérus, suivant l'opinion de Pythagore, Démocrite, Platon, Hippocrate, Arétée, Aëtius, Galien, Paul d'Egine, Forestus, Ambroise Paré, Hoffmann, Astruc, Pujol, Gardien, Lisfranc, Piorry, Dubois, Foville, etc; mais, selon Willis, Lepois, Bonet, Bichat, Georget, Brachet, Scipion Pinel, etc., elle proviendrait du système nerveux céphalo-rachidien, et M. Pinel la désigne sous le nom d'encéphalie spasmodique. Cette différence d'opinion ne modifie en rien, au surplus, l'influence et les effets des rayonnements; ce n'est qu'une question de siége dans l'organisme.

« Quand les désordres moraux, dit Cabanis, sont provoqués par des affections nerveuses des organes générateurs, c'est-à-dire par des affections hystériques, on les voit accompagnés de phénomènes dont la bizarrerie a paru, dans les temps d'ignorance, supporter l'intervention de quelque être surnaturel. Les catalepsies, les extases et tous les excès d'exaltation qui se caractérisent par des idées et par une éloquence au-dessus de l'éducation et des habitudes de l'individu, tiennent le plus souvent aux spasmes des organes de la génération. »

Les paroxismes de l'hystérie sont modérés ou énergiques : dans le premier cas, ils produisent chez l'individu, en vertu des rayonnements qui se développent en lui à tous les points de l'espace, l'extase et la prévision; dans le second, ces deux dernières facultés disparaissent presque devant la manifestation d'une frénésie plus ou moins dangereuse pour le sujet. Dans les deux circonstances, des spasmes nerveux on des convulsions se produisent avec une intensité plus ou moins grande.

Ambroise Paré raconte que deux jeunes filles hystériques étaient en proie, tant que durait le paroxisme, à un rire que rien ne pouvait modérer. Le docteur Escoffier cite une femme hystérique qui, au milieu de la nuit, se mettait à pousser des hurlements semblables à ceux du loup. Une autre, à qui il était poussé une barbe comme celle d'un bouc, avait un jappement pareil à celui du chien. Une troisième imitait le chant du coq.

Mélancthon rapporte qu'une femme du pays de Saxe, qui ne savait ni lire ni écrire, et ne connaissait absolument que sa langue maternelle, pouvait cependant, lorsqu'elle tombait dans ses convulsions hystériques, s'exprimer en grec et en latin. Schierigius mentionne le fait d'une jeune personne, fille unique de Himpselius, qui, durant des attaques d'hystérie auxquelles elle était sujette, courbait son corps comme un arc, poussait des cris affreux, puis, vers la fin de l'accès, demandait une plume et du papier pour écrire des espèces de sermons dans des langues qui lui étaient absolument inconnues dans son état normal, c'est-à-dire l'hébreu, le latin et le français.

Chez les pythies, les sibylles et les prophétesses gauloises, il paraît à peu près certain qu'on excitait, pour leur faire rendre des oracles, un paroxisme hystérique et extatique. Suivant Diodore de Sicile, les jeunes filles qui se destinaient aux fonctions de pythies, s'y préparaient par la retraite et le recueillement. Le trépied dont elles faisaient usage était boiteux, dans le but évident d'imprimer un mouvement continu, et la pythie était assise au milieu d'une atmosphère d'aromates et d'encens qui excitait ses facultés cérébrales en même temps que l'organe générateur. Bientôt elle était saisie de spasmes, son regard devenait farouche, ses

le musicien magique qui fascine avec sa harpe d'argent l'oreille et l'âme du pêcheur; dans les bois, l'esprit rêveur de la solitude qui n'a que de doux regards et de doux soupirs; dans les airs, le vieil Odin condamné à poursuivre éternellement sur un cheval fougueux la proie qui fuit sans cesse devant lui, comme la pensée de l'homme qui, dans son orgueilleux essor et dans son insatiable ardeur, s'élance sans cesse vers l'infini. Les entrailles de la terre, les montagnes ont aussi leur monde à part, leurs génies laborieux et intelligents qui gardent les diamants et travaillent les métaux. Les vieux châteaux et les édifices en ruines ont leurs hôtes fidèles et mystérieux, pareils à ces saintes affections qui s'attachent au passé, et jettent un dernier charme sur les lambeaux de la misère et les débris de l'infortune. Il y a, dans l'antique château de Schwerin, un petit *Puck* comme il en faudrait un au palais des rois constitutionnels. Ce petit être invisible, alerte, lisant dans le cœur de l'homme comme Asmodée, veille jour et nuit sur le perron du château, facilite le passage à ceux qui s'approchent avec un loyal dévouement, et tourmente sans pitié ceux qui arrivent avec la flatterie sur les lèvres et la trahison dans le cœur.

« Souvent aussi, une idée de morale, un dogme évangélique se mêlent dans l'esprit des Mecklembourgeois à ces fables populaires. Des enfants ont volé le pain d'un pauvre berger, et au moment où ils se réjouissent de leur larcin, ils ont été changés en pierres, et sont restés debout dans la prairie comme un exemple de la vengeance céleste. Un pauvre est venu comme Lazare implorer vainement la compassion du riche, au moment où il se retire les mains vides, les yeux en pleurs, l'orage gronde, l'éclair luit, la maison inhospitalière, frappée par la foudre, est réduite en cendres. Le pauvre va chercher un refuge sous un chêne, le riche accourt au même endroit, et le malheur réconcilie ceux que la fortune avait séparés.

« Dans les traditions du Mecklembourg, le diable joue surtout un grand rôle. A chaque instant il apparaît, tantôt avec le manteau de velours, comme Méphistophélès, pour flatter les passions du jeune homme, tantôt sous une robe de magistrat pour dominer l'esprit du paysan. Tantôt on le voit passer dans l'air comme un dragon ailé portant d'un lieu à l'autre des sacs d'argent et des pierres précieuses. Le désir de recruter de nouveaux sujets pour son empire lui donne une terrible besogne et lui coûte d'énormes sacs d'argent. On l'a vu tour à tour se faire architecte, maçon, charretier. Ici il a bâti une église, là il a jeté un pont. Ailleurs il a aidé le bûcheron à rapporter son fagot, et le laboureur à sillonner son champ. Bref, il n'est pas de sacrifice qu'il n'ait fait, pas d'humiliation à laquelle il ne se soit résigné par l'appât d'une pauvre âme à demi livrée au désespoir, et le plus souvent il a été trompé dans son attente. Le paysan a profité de son secours et lui a échappé en se réfugiant dans l'église; le moine l'a mis en fuite en faisant le signe de la croix, et le pauvre diable, trahi, volé, bafoué, s'en va chercher ailleurs une proie plus facile. Dans toutes les traditions d'Allemagne, le diable apparaît, du reste, avec les mêmes déceptions et la même lourde bonhomie. Il représente parfaitement la sensualité présomptueuse et grossière, asservie par l'intelligence. »

MÉDECINE. Les paysans polonais, très-crédules à l'endroit des démons et des malins esprits, ont très-peu de foi, au contraire, dans les prodiges de la médecine qu'ils disent inventée par les Allemands et par conséquent mauvaise. Leur remède le plus habituel, lorsqu'ils se trouvent dans un état de faiblesse, est de boire un verre d'eau-de-vie, dans lequel ils ont jeté des charbons éteints, avec un peu de poudre de chasse, et sur lequel ils ont préalablement placés deux pailles en forme de croix, afin de rompre le charme qui pourrait leur nuire.

Dans la relation que le missionnaire Huc a donnée de son voyage au Tibet, on trouve ce curieux passage au sujet de la pratique de la médecine dans ces contrées : « Comme d'après l'opinion religieuse des Tartares, c'est toujours un *tchutgour* ou diable qui tourmente par sa présence la partie malade, il faut avant tout préparer par un traitement médical l'expulsion de ce diable. Le lama médecin est en même temps apothicaire. La chimie minérale n'entre pour rien dans la préparation des spécifiques employés par les lamas : les remèdes sont toujours composés de végétaux pulvérisés, qu'on fait infuser ou coaguler, et qu'on arrondit en forme de pilules. Quand le petit magasin des pilules végétales se trouve vide, le docteur lama ne se déconcerte pas pour cela : il inscrit sur quelques petits morceaux de papier avec des caractères tibétains le nom des remèdes, puis il roule ce papier entre ses doigts, après l'avoir un peu humecté de salive; le malade prend ces boulettes avec autant de confiance que si c'était de véritables pilules. Avaler le nom du remède, ou le remède lui-même, disent les Tartares, cela revient absolument au même. »

Nous extrayons les passages suivants d'un ouvrage très-remarquable du docteur anglais Dikson, ouvrage qui a pour titre : *Erreurs des médecins ou système chronothermal.* L'auteur combat dans son livre, avec une résolution très-énergique, cette routine et cette mauvaise foi de ses confrères, qui font d'une part tant de victimes, et nuisent de l'autre si essentiellement au progrès de la pratique médicale (67).

« Nous assistons journellement, » dit le doc-

(67) D'après le désir du docteur Dickson, nous donnâmes, en 1842, la traduction complète de son ouvrage.

sit la ligature pour remplacer cette espèce d'emplâtre : le premier il lia les artères. Quelle fut la récompense d'Ambroise Paré ? Il fut hué, vilipendé par la faculté de médecine, qui ridiculisa son idée de reposer la vie d'un homme sur un fil, quand la poix bouillante avait déjà subi l'épreuve des siècles. En vain il plaida contre l'imperfection de l'ancien procédé ; en vain il montra la supériorité de la ligature. Rarement les corps savants reconnaissent du mérite dans un adversaire, et l'académie continua à persécuter Ambroise Paré avec la plus implacable rancune. Il n'est pas un médecin, aujourd'hui, qui veuille contester l'importance de l'antimoine, dans la pratique. Qui en a le premier préconisé l'usage ? Paracelse. Mais Paracelse n'était pas membre du collége des médecins de Paris, et les docteurs parisiens, fidèles aussi aux règles de leur ordre, s'opposèrent à l'introduction de l'antimoine, prétextant que son emploi est un crime. Ce crime, il fut légalement qualifié, car le parlement, à l'instigation du collége, rendit un arrêt qui infligeait une peine à qui prescrirait ce médicament. C'est aux Jésuites du Pérou que l'Angleterre protestante doit l'inestimable quinquina. Comment l'Angleterre protestante accueillit-elle ce don des Jésuites ? Elle le considéra comme un remède papiste, et repoussa cette drogue, qu'elle proclama être de l'invention du père des papistes, c'est-à-dire le diable. En 1693, le docteur Grœnvelt signala la puissance des cantharides pour la guérison de l'hydropisie. C'était une excellente affaire pour le docteur Grœnvelt ! Excellente en vérité. Mais il n'eut pas plutôt commencé à donner de la publicité à son remède, qu'il fut enfermé à Newgate, par ordre du président du collége des médecins, pour avoir prescrit de faire emploi intérieurement des cantharides. Rougissez aujourd'hui, membres du savant collége ! car votre président actuel, sir Henry Halford, est un humble imitateur du pauvre Grœnvelt !

« Avant la découverte de la vaccine, l'inoculation de la petite vérole fut admise, comme devant beaucoup affaiblir les effets de cette terrible maladie. On en doit la première pensée à lady Mary Montague, qui avait été témoin de son succès en Turquie. Heureuse lady Montague ! son rang, son sexe, sa beauté, son esprit, devaient sans doute concourir à assurer un bon accueil au mémoire qu'elle répandit ! Eh bien ! écoutons lord Wharncliffe, qui a écrit la Vie de cette dame, et dont l'histoire confirme cette terrible vérité, que la persécution a toujours été et sera toujours la récompense des bienfaiteurs de l'humanité. — Lady Mary, dit sa seigneurie, protestait que, durant les quatre ou cinq années qui succédèrent immédiatement à son retour dans ses foyers, elle avait rarement passé un jour sans se repentir de sa patriotique entreprise ; et elle répétait souvent qu'elle se serait bien gardée de propager ce qu'elle avait appris, si elle eût pu prévoir les vexations, la persécution et même la médisance auxquelles elle se mettait en butte. » Les clameurs soulevées contre son opération, et par suite contre elle-même, furent portées en effet au delà de toute croyance. La faculté, se levant en masse comme un seul homme, prédit à la nouvelle pratique les plus désastreuses conséquences ; les ministres, du haut de la chaire, crièrent à l'impiété, cherchant à signaler cet événement comme en dehors du domaine de la Providence ; et la populace, excitée contre lady Montague, alla même jusqu'à prétendre qu'elle avait exposé la vie de son propre enfant. Nous lisons cependant dans une biographie médicale, que cette découverte fut instantanément bien reçue et la méthode adoptée par les principaux praticiens. Il est probable que ce fait fut ainsi enregistré, parce que toutes les fois qu'une invention ou un progrès a réussi, il se trouve des personnes qui en font un moyen pour elles-mêmes et pour se donner une certaine réputation. Plus le peuple est convaincu qu'une chose a été favorisée dès le commencement, et mieux il accorde sa confiance à ceux qui lui recommandent cette chose. Mais que dit à son tour lady Montague de ce fait et de cette époque ? Que les quatre médecins désignés par le gouvernement pour veiller au progrès de l'inoculation de sa fille, laissèrent non-seulement percer leur incrédulité quant au succès, mais apportèrent une telle répugnance à la voir réussir, un esprit si évident de rancune et de malignité, qu'elle ne voulut jamais laisser l'enfant seul avec eux une seconde, de peur qu'ils n'employassent quelque secret moyen pour le faire souffrir.

« Comment encore la glorieuse découverte de l'immortel Jenner fut-elle reçue ? La vaccination ! comme toutes les autres : avec ridicule et mépris. Non-seulement Jenner fut persécuté par le collége royal des médecins, mais les plus pédants du plus pédantesque des corps refusèrent de lui donner la licence nécessaire pour pratiquer sa profession à Londres, parce que, homme d'action et non de paroles, il s'était refusé à subir devant eux, comme un écolier, un examen de grec et de latin. La religion et la Bible furent aussi, d'une manière sacrilége, employées contre lui ; et Errhman de Francfort, se plaça sur le terrain de celle-ci, pour diriger ses principales accusations contre la nouvelle pratique. Il entreprit gravement, à force de prophéties empruntées à l'Ecriture, et de citations des Pères de l'Eglise, de prouver que la vaccination était le réel *Antechrist !* Comment s'étonner, après cela, que la médecine ait fait si peu de progrès, lorsque ceux-là seuls font fortune, qui ne connaissent que le jargon et les absurdités qui, avec le vulgaire, passent pour de la science médicale ? Vous voyez encore aujourd'hui, de vos propres yeux, ce que Salomon voyait lui même, il y a deux mille ans : *Que, dans le soleil, il n'y a ni pain pour le sage, ni richesses pour les hommes d'intel-*

cordance qui règne dans les doctrines, pour expliquer les maladies et leur guérison. Je me déterminai aussi à lire surtout dans le livre de la nature, et à l'interroger plutôt par la lumière du sens commun que Dieu a placé en moi, que par l'examen fallacieux des commentateurs. Cette investigation m'a amené à voir, avec un esprit bien différent de celui que j'avais apporté à mon entrée dans les écoles de médecine, pour arriver à la vérité. Durant mon noviciat, je m'étais abandonné à la foi la plus implicite en mes maîtres; j'eus ensuite à me mettre en garde moi-même, et contre un trop rigoureux scepticisme sur les faits signalés par eux, et contre un trop grand mépris de leurs doctrines. Ainsi que lord Bolingbroke, j'ai pu dire avec raison : — Peu d'hommes en ont consulté d'autres, à l'état de vie et de mort, avec moins de présomption et avec un plus grand esprit de docilité que je ne l'ai fait; et plus j'ai consulté, moins j'ai pu arriver à cette conviction intime sans laquelle l'esprit ne peut absolument se trouver en repos. J'avais d'abord pensé que la faute en était à moi, et que je ne pouvais me méfier de mes maîtres, qui sont gens de grands noms, anciens et modernes; puis, en définitive, je me suis arrêté à cette conclusion, qu'il valait mieux avoir confiance en moi-même qu'en eux, et qu'il était plus sûr de m'aider de mon propre entendement, que d'errer avec eux dans un *ignes fatui* philosophique. »

MEERMAN. Homme de mer. M. Xavier Marmier rapporte que les habitants des bords de la mer Baltique croient à l'existence de cette sorte de Triton ou esprit des eaux, qu'ils représentent avec une barbe verte et des cheveux tombant sur les épaules comme des tiges de nénuphar. Ils chantent, le soir, en se balançant sur les vagues et cherchant à attirer les pêcheurs; mais ceux-ci se gardent bien de s'embarquer alors; car cette voix précède toujours la tempête.

MEFAGIAN. *Voy.* Fagia.

MÉLISSE. Nos pères, mettant sans doute en pratique les conseils donnés par Virgile, plaçaient de la mélisse dans le lieu où ils voulaient déterminer un essaim d'abeilles à se reposer, et quoique cet appât eût rarement du succès, ils n'en demeuraient pas moins convaincus de son efficacité.

MELON. En Perse, les jardiniers observent cette singulière pratique : Quand les melons sont arrivés à la grosseur d'une noix, les femmes et les enfants de ces cultivateurs se mettent à terre pour passer deux ou trois fois le fruit dans leur bouche, et en enlever ainsi le duvet qui empêcherait, selon eux, qu'il devînt doux et mûrît convenablement.

Les gens à recettes indiquaient jadis la suivante pour se procurer de bons melons : On faisait infuser la semence, pendant deux jours, dans un sirop composé de framboises, de cardamomum, de deux grains de musc et d'autant d'ambre gris.

Autrefois on accusait le melon de donner la fièvre lorsqu'on en mangeait vers la fin du mois de septembre, et ce préjugé était si généralement accueilli, que la police elle-même ne permettait pas que ce fruit parût à cette époque sur les marchés. La vérité est que particulièrement il n'est pas plus dangereux dans un temps que dans un autre, mais comme des fièvres se manifestent fréquemment après l'équinoxe d'automne, il a pris fantaisie de les attribuer en partie à l'usage du melon, quoique beaucoup de personnes atteintes du mal n'en aient peut-être pas mangé.

MÉLUSINE. Fée célèbre du moyen âge, dont Jean d'Arras a publié la chronique. Selon celle-ci, Mélusine fut l'aînée de trois filles que Pressine, femme d'Elinas, roi d'Albanie, eut d'une seule couche. Pressine avait exigé de son époux qu'il n'entrât point dans sa chambre jusqu'à ce qu'elle fût relevée; mais il n'eut point égard à cette recommandation, et la princesse, qui était fée, abandonna aussitôt son mari, emmenant ses filles avec elle. Plus tard, ces dernières, pour se venger de leur père qui les avait ainsi privées de leur rang souverain, l'enfermèrent dans une montagne; mais Pressine, qui aimait encore le roi, punit ses enfants de leur mauvaise action, et Mélusine, pour son châtiment personnel, fut condamnée à être moitié serpent tous les samedis, puis fée jusqu'au jour du jugement dernier, à moins qu'elle ne rencontrât un chevalier qui consentît à l'épouser et ne vît jamais sa forme de serpent. Ce chevalier se présenta : ce fut Raimondin, fils du comte de Forez. Mélusine, une fois mariée, bâtit le château de Lusignan, et devint la protectrice de la famille qui depuis porta ce nom.

L'on prétendait que lorsqu'il devait mourir quelqu'un de cette famille, Mélusine apparaissait sur les tours du château, en poussant des cris lugubres et plaintifs. Brantôme rapporte que la reine Catherine de Médicis se plut à faire causer à ce sujet de vieilles femmes qui lavaient leur linge non loin de l'antique manoir. « Les unes lui disaient, » ajoute-t-il, « qu'elles voyaient encore Mélusine quelquefois venir à la fontaine pour s'y baigner, sous la forme d'une très-belle femme et en habit d'une veuve. Les autres disaient qu'elles la voyaient, mais très-rarement, et ce, le samedi, à vêpres (car en cet état ne se laissait-elle guère voir), se baigner moitié le corps d'une très-belle femme, et l'autre moitié en serpent. Les autres, qu'elle paraissait sur le haut de la grosse tour en forme très-belle et en serpent. Les unes disaient que quand il devait arriver quelque grand désastre ou changement de règne, ou mort et inconvénients de ses parents, les plus grands de la France, que trois jours avant on l'oyait crier d'un cri très-aigre et effroyable par trois fois : *On tient celui-ci pour très-vrai !* »

MEMBRES DU CORPS HUMAIN. On croit, dans la Bretagne, que chacun des membres du corps de l'homme est placé sous l'influence d'un génie particulier. C'est encore une tradition des mythes de l'anti-

il s'en voit souvent dans les beaux jours après le coucher du soleil.

« Cet incroyable tableau s'est déroulé pendant l'espace de deux heures; la plus grande partie à la lueur d'un beau soleil couchant, et le reste après le coucher. Les témoins ont donc pu bien observer ce phénomène à loisir et aussi distinctement que sur une toile. » (Broch. publiée chez J. B. Gros, à Paris.)

MÉTÉOROLOGIE. Une discussion qui s'est produite à l'Académie des sciences, dans le mois de janvier 1856, a pleinement justifié ce quatrain bien connu :

—Hélas! sur sa propre science,
Le savant même est incertain :
On sait aujourd'hui ce qu'il pense,
Non ce qu'il pensera demain.

Il s'agissait de l'établissement d'un certain nombre d'observatoires météorologiques en Algérie. Or on sait quelle est l'importance qu'on attache en général à la météorologie dans ses rapports avec l'agriculture, et la célébrité qu'ont acquis certains travaux sur cette branche de la physique. Eh bien! au moment même où l'on croyait fermement qu'il ne pouvait venir à la pensée de qui que ce fût de porter le moindre doute sur cette importance, voilà qu'en plein Institut, deux hommes éminents sont venus déclarer que l'étude de la météorologie, et surtout la climatologie, a été jusqu'à ce jour sans règle, sans consistance, sans fruit; qu'on ne lui doit rien, que son utilité est encore à rechercher, qu'enfin c'est une science à créer.

Cependant, qui veut trop prouver ne prouve rien; et un troisième académicien a fait entendre à ce sujet de sages paroles.

Voici quelques fragments du compte-rendu qu'a donné M. Louis Figuier sur cette curieuse discussion :

« ... M. Regnault n'a pas craint, à propos de la proposition de créer en Algérie des observatoires météorologiques, de nier l'utilité et presque l'existence de la météorologie, telle qu'elle a été constituée par le genre d'observations que l'on se propose de reproduire exactement en Afrique. Selon notre célèbre physicien, la météorologie n'a encore fourni, dans aucun pays, aucun résultat utile à la pratique agricole. M. Regnault a peine à comprendre que l'on s'occupe de fonder des observatoires de météorologie lorsque les premiers principes à suivre dans les observations météorologiques ne sont pas même posés ou formulés; quand on ne sait pas encore ce qu'il faut observer, comment il faut observer et où l'on doit observer. Il affirme sans hésiter que toutes les observations faites jusqu'ici en Angleterre, en Russie, en Allemagne, en Amérique, n'ont pas fait faire un pas sérieux vers le progrès réel, et félicite la France de n'avoir pas suivi les errements des contrées voisines, de n'avoir rien ou presque rien fait, alors qu'il était impossible de bien faire.

« Parlant ensuite des observations météorologiques faites dans les observatoires spéciaux, M. Regnault demande si elles sont de nature à rendre service à l'agriculture, et s'il importe beaucoup aux paysans de savoir le nombre de degrés que marque à certaines heures du jour et de la nuit un instrument placé au nord, à l'ombre, à une certaine hauteur du sol. Ce qui serait nécessaire à la culture, c'est la connaissance des températures extrêmes que les plantes sont exposées à subir pendant le jour, au soleil, à l'ombre, et pendant la nuit. Or c'est précisément ce que ne donnent point les observations faites aujourd'hui dans les observatoires astronomiques, établissements auxquels elles ne pourraient d'ailleurs être demandées, car de telles recherches ne sont pas de leur ressort. Ce qu'il importerait encore de bien connaître, c'est le degré de la température à partir duquel chaque plante commence à végéter, et qui varie d'une plante à l'autre; c'est la somme des températures nécessaires à une plante pour accomplir sa vie végétale et parvenir à maturité, et une foule d'autres données que l'on demanderait en vain à nos observatoires actuels.

« Pour M. Regnault, les bases et les règles de la météorologie, en ce qui concerne surtout la climatologie, n'existent pas encore, elles sont encore à découvrir! On a fait jusqu'ici des observations météorologiques dans les établissements astronomiques, qui ne devraient rien avoir à faire concernant la météorologie. A quoi peuvent conduire, en effet, ces observations telles qu'elles sont instituées dans ces établissements au point de vue de la climatologie? Qu'est-ce que cet élément abstrait que l'on nomme *température moyenne*, et que l'on s'efforce de déterminer avec tant de soins et de peines? N'est-ce pas là un être de convention, et qui ne joue dans la nature aucun rôle réel? Quel but veut-on atteindre quand on s'évertue à observer un thermomètre installé au nord et à l'ombre, à une certaine distance des bâtiments et abrité par un toit protecteur? En opérant ainsi, sait-on bien ce que l'on fait, et pourrait-on rendre raison de la nécessité ou de la légitimité des conditions bizarres que l'on s'impose à soi-même? Le gouvernement demande l'institution d'une météorologie qui puisse diriger et hâter les progrès de la culture en Afrique; à quoi bon dès lors les observations irrationnelles et routinières faites jusqu'ici, et ne faut-il pas procéder tout autrement? Ce n'est plus au nord et à l'ombre, mais en plein soleil qu'il faudrait installer les thermomètres; leur place est dans le lieu occupé par la plante elle-même dont on veut déterminer les données météorologiques, les conditions d'existence, de végétation, de maturation, etc. Or voilà précisément ce qu'on ne fait pas, ce qu'on n'a pas même encore appris à faire; le terrain n'est ni déblayé ni préparé; comment songer à bâtir?

« A l'énoncé de propositions si inattendues, M. Le Verrier a demandé à M. Regnault s'il avait bien apprécié la portée de ses paroles, et s'il ne craignait pas qu'elles aient dans la

science un douloureux retentissement. M. Regnault a répondu avec calme qu'il acceptait toute la responsabilité de son opinion, et qu'il était prêt à la développer et à la motiver quand on le voudrait.

« L'opinion émise par M. Regnault avait surpris, et il faut le dire, péniblement impressionné l'Académie, qui croyait, à tort ou à raison, y voir la pensée de mettre à néant d'un trait de plume des travaux immenses qui ont occupé les plus grandes illustrations de notre époque, et porté des fruits qu'il serait déraisonnable de contester. Mais l'Académie n'était pas à bout de ses surprises. L'un de ses plus illustres membres, M. Biot, est venu prêter à l'opinion de M. Regnault l'appui de son imposante autorité, en la confirmant sur tous les points. Le grand physicien a développé ses idées sur cette question dans un écrit assez étendu dont nous ne pourrons donner ici qu'une idée abrégée.

« M. Biot n'hésite pas à déclarer que la météorologie ne saurait encore à ses yeux constituer une science. Telle qu'elle existe aujourd'hui, elle n'a pas de bases fixes. On ne connaît pas les couches atmosphériques dans lesquelles s'accomplissent les phénomènes que l'on cherche. En raison du peu de capacité des gaz pour la chaleur, les variations de température de l'atmosphère peuvent à peine être saisies, tant il y a de mobilité dans la couche d'air qui environne la terre. Aussi la température d'un lieu est-elle, pour ainsi dire, un accident qui dépend de mille circonstances, dans lesquelles la chaleur répandue dans l'atmosphère ne compte que pour un élément. Cette température est variable non-seulement d'un lieu à l'autre, mais encore d'une minute à l'autre, dans un même endroit. M. Biot demande donc qu'au lieu de faire des observations météorologiques, on s'occupe de constituer la météorologie par de grandes études sur l'atmosphère.

« M. Biot a cité comme preuve à l'appui de ses opinions l'inutilité complète, selon lui, des observations météorologiques innombrables qui ont été faites en Russie pendant une très-longue période d'années. L'établissement d'observatoires météorologiques avait été réalisé, en effet, sur toute la surface de la Russie, dans des conditions de multiplicité proportionnées à l'étendue de ce vaste empire. On y avait créé tout un corps spécial, une véritable armée de *météorographes*, ayant son général, ses officiers, ses soldats ; ces derniers n'ayant qu'à remplir, aux heures marquées, les cadres d'observations qu'on leur adressait, sans avoir aucun emploi à faire de leur intelligence. Tous ces états réunis ont été imprimés et constituent de gros volumes in-4°, remplis de chiffres, dont la publication a dû être fort coûteuse. Des institutions analogues ont été sollicitées ou établies dans plusieurs autres parties de l'Europe avec des proportions moins gigantesques.

« — L'épreuve que l'on a faite en Russie de ces établissements spécialement météorologiques est complète, » dit M. Biot. « Leur directeur général est un savant distingué ; ses aides principaux sont des hommes très-intelligents ; lui et eux ont dû se mettre en possession des méthodes et des procédés d'observation récemment perfectionnés. Pourtant, ni là ni ailleurs, on n'a tiré aucun fait réel de leurs coûteuses publications. Ils n'ont rien produit pour l'avancement de la science météorologique, et j'ajoute que, non par la faute des hommes, mais par le manque d'un but spécial, et par la nature de leur organisation, ils ne pouvaient rien produire, sinon des masses de faits disjoints, matériellement accumulés, sans aucune destination d'utilité prévue, soit pour la théorie, soit pour les applications. »

« M. Biot conteste que l'on puisse tirer la moindre conclusion, pour la connaissance de l'atmosphère, d'observations faites à la surface de la terre, c'est-à-dire dans la couche d'air la plus basse, où toutes les causes de perturbations imaginables ont leur siége spécial, et produisent au même instant, dans des localités diverses, souvent peu distantes, des effets très-différents.

« — A défaut de succès dans la découverte des lois générales, on s'est rejeté, » continue M. Biot, « sur l'espérance des applications pratiques. Quand, a-t-on dit, on aura accumulé pendant beaucoup d'années, dans des localités diverses, des masses d'observations thermométriques et hygrométriques régulièrement faites à toutes les heures de la nuit et du jour, on en déduira des moyens qui seront éminemment utiles à l'agriculture, à la physiologie végétale, à la géographie des plantes, et, par suite, au choix des cultures qui peuvent être fructueusement introduites dans chaque localité. Tout cela s'est encore trouvé être autant d'illusions, et j'ajoute qu'il n'en pouvait autrement arriver. C'est une chose curieuse que de voir à travers quelles hésitations, avec quel respect pour les promesses théoriques qu'on leur avait faites, les agronomes et les botanistes ont été finalement conduits à en reconnaître la presque complète inutilité. Ils ont fait tous leurs efforts pour établir, d'après les tableaux de températures moyennes, des règles qui définissent les limites des zones territoriales dans lesquelles les diverses classes de végétaux pouvaient vivre et être cultivées avec avantage. Ils ont trouvé qu'en fait, ces règles font presque toujours défaut dans l'application. »

M. le maréchal Vaillant a répondu en ces termes à ses deux collègues de l'Institut :

« Est-il donc vrai, » a dit le savant ministre, « qu'il faille dès l'abord et lorsqu'il s'agit d'un pays tout à fait neuf pour nous, conquis d'hier et pacifié d'aujourd'hui seulement, des observations météorologiques poussées à un degré de précision qu'elles n'ont pas même dans notre vieille Europe ; et que, si elles n'atteignent pas cette précision elles soient sans utilité ? Nous ne le croyons nul-

lement, et à l'appui de notre opinion, il nous suffira de citer quelques faits. »

Ici, M. le maréchal Vaillant parle de l'importance pour les colons cultivateurs, de connaître préalablement l'époque des pluies dans les différentes contrées de l'Algérie, en vue de la récolte du coton : « Le coton, » dit-il, « parvenu à un point de sa croissance, ne doit plus être mouillé par l'eau du ciel : s'il pleut alors, tout est perdu. Eh bien! de quel intérêt n'est-il pas pour le colon de savoir par avance et sans avoir à faire par lui-même des expériences qui peuvent entraîner sa ruine, si dans telle ou telle localité il faut semer plus tôt ou plus tard, si ses cultures seront exposées à être brulées par le vent du désert, ou noyées par les flots d'une pluie intempestive! Qui peut le diriger à cet égard, sinon les relevés d'observations, même incomplètes, pourvu qu'elles embrassent un assez grand nombre d'années?

« Sans doute, » continue le maréchal, « nous ne prétendons pas que le cultivateur ne doive marcher que le baromètre et le thermomètre à la main; mais nous croyons qu'il peut être avantageusement renseigné par des séries d'observations.

« Au point de vue de l'hygiène de notre armée, ces observations ont bien un autre mérite. Combien nous a coûté l'ignorance où nous étions de toutes choses dans les premières années de l'occupation! Que de progrès ont été faits à mesure que l'observation est venue révéler les causes d'insalubrité de chaque localité, causes qui tiennent, non-seulement aux transitions de température, mais au retour des pluies, à leur abondance, à la promptitude avec laquelle elles saturent le sol et ramènent la végétation!

« Les opérations militaires ne sauraient non plus négliger ce qu'indiquent les séries d'observations météorologiques. Dans telle partie de l'ancienne régence d'Alger, si l'on se met en campagne à une époque donnée, on a pour soi toute chance de beau temps; dans telle autre province, on est assuré de tomber à cette époque, dans une série de pluies et d'orages. Comment le savoir d'avance, et avec quelle certitude, sinon par des observations antérieures? Mais point n'est besoin, on l'avouera, que ces observations soient faites d'heure en heure, de jour et de nuit, et que leurs résultats soient précis jusqu'à la dixième décimale.

« *La grenouille du père Bugeaud*, aussi bien que *sa casquette*, égaie encore aujourd'hui les bivouacs de nos soldats en Afrique. Ce grand homme de guerre qui a tant fait pour l'Algérie, *ense et aratro*, consultait sa *rainette* avant de mettre ses troupes en marche pour une expédition. Un baromètre, alors même qu'il ne serait pas parfait, ne vaut-il donc pas une grenouille?

« Nous ne saurions partager l'opinion émise par le premier rapport de la commission, et avoir, pour les observations météorologiques faites jusqu'ici, l'espèce de dédain avec lequel on les accueille aujourd'hui. Sans doute, elles ne sont pas encore satisfaisantes et de tous points irréprochables; mais il y aurait, selon nous, beaucoup d'ingratitude de la part des hommes de science, à ne pas reconnaître tous les vrais services déjà rendus par ces observations, dont on semble faire si peu de cas. Bien étudiées, bien comparées et convenablement discutées, elles fournissent des renseignements précieux. Ce sont elles qui ont fait connaître les *lignes isothermes* et qui ont montré avec quelle singularité tout imprévue la chaleur se distribue à la surface de notre globe. Ce sont ces observations si critiques qui ont donné l'éveil à Wells et l'ont conduit à sa belle théorie du rayonnement; ce sont elles qui ont averti des variations diurnes du baromètre; et si ces variations attendent encore une explication satisfaisante, ce n'est pas à l'imperfection des instruments qu'il faut s'en prendre. Enfin, qui nous a donc appris que la quantité d'eau qui tombe du ciel présente des différences quelquefois si considérables, selon que la pluie est recueillie près du sol même ou à quelques mètres au-dessus? Qui nous a appris que, contrairement à l'opinion commune, il tombe bien plus d'eau dans le Midi, où le soleil brille presque toujours, que dans le Nord, où il pleut pendant toute l'année? Et, par contre, qui a mis les savants sur la voie de l'explication d'un phénomène si longtemps contesté par eux, tandis qu'il était patent pour tous les paysans habitant dans le voisinage des grands cours d'eau, à savoir la formation des glaçons au fond des fleuves et non pas à la surface de l'eau? Ayons de la reconnaissance pour les devanciers qui ont fait faire les premiers pas à la science; louons-les de leurs efforts persévérants, et faisons des vœux pour que l'avenir de la météorologie ne reste pas, en fait de découvertes, au-dessous de son passé. »

MILAN. Albert le Grand nous apprend, avec son sérieux ordinaire, que si l'on porte sur son estomac la tête de cet oiseau, on se fera forcément aimer de tout le monde. Si, d'un autre côté, on attache cette tête au cou d'une poule, celle-ci couvera sans relâche jusqu'à ce qu'elle ait pu s'en débarrasser. Enfin, si on frotte de son sang la crête d'un coq, il ne chantera plus. Il existe aussi dans les rognons du milan une certaine pierre qui, placée dans le vase qui contient la viande que doivent manger deux ennemis, les remet aussitôt en bonne intelligence.

MILLENIUM OU LES WAKEMENITES. On a donné ce nom à une hérésie nouvelle qui s'est produite aux Etats-Unis, ce pays si fécond en utopies religieuses et en excentricités de toute nature. Outre les scènes superstitieuses et scandaleuses qui se passent dans les réunions des adeptes, il s'y est accompli un drame qu'on ne s'attendait guère à voir surgir au XIX siècle, le siècle des lumières et des esprits forts. Voici ce

que nous extrayons des journaux du mois de janvier 1856 :

« Une vieille femme, Rhoda Wakeman, habitant la ville de New Haven, se prétend envoyée par Dieu sur la terre, pour y annoncer la venue prochaine du Christ et y ouvrir le *millenium :* une ère de mille ans qui précéderait le jugement dernier, et pendant laquelle les élus jouiraient de toutes sortes de plaisirs. Cette folle prétend avoir reçu, il y a quelques années, la visite du Saint-Esprit, et être honorée, de temps en temps des révélations de Dieu. Ses disciples, au nombre de douze environ, ont l'habitude de se réunir chez elle pour prier et pour divaguer. Justus Mathews était un des adeptes les plus fervents de cette Eglise; toutefois, depuis quelque temps, il était moins assidu aux réunions, et la femme Wakeman lui avait persuadé qu'il était possédé de l'esprit malin, du *vieil homme* dont parle l'Ecriture. Cet *esprit*, disait-elle, agissait aussi sur elle-même. Il était à craindre qu'il la fît mourir... ce qui amènerait, *de suite*, le jugement dernier, sans aucune espèce de *millenium!*

« Elle parvint à persuader à Mathews qu'il fallait, par tous les moyens possibles, faire sortir ce malin esprit de son corps. Il se rendit donc un soir chez elle pour se soumettre à tout ce que pourraient tenter les adeptes de cette singulière croyance. Il y trouva, attendant son arrivée, d'abord la prophétesse; les époux Sanford (son beau-frère et sa sœur); Julia Davis, sœur de Sanford; Abigail Sables; un homme de couleur, nommé Josiah Jackson; Hersey, Wooding et Samuel Sly, frère utérin de la femme Wakeman. Ils étaient tous en prière quand il arriva.

« Sa sœur vint au-devant de lui et le conduisit dans une autre chambre dans laquelle on avait préparé du feu pour le recevoir. Il s'assit, ôta ses bottes pour se chauffer, et une longue conversation s'engagea sur l'objet de sa visite. Il exprima un ardent désir d'être débarrassé de l'esprit malin qui l'obsédait et qui agissait sur la digne mistress Wakeman.

« Il se laissa bander les yeux avec un mouchoir et attacher les mains derrière le dos avec une petite corde. Cette double opération fut faite par sa sœur, qui lui dit que c'était afin d'avoir plus de pouvoir sur l'esprit et d'empêcher Mathews d'opérer des enchantements par les yeux. On le laissa dans cette situation jusque vers deux heures du matin, et pendant ce temps il reçut la visite de plusieurs de ses coreligionnaires qui venaient le supplier de faire déguerpir l'esprit malin, et qui lui disaient qu'il vaudrait mieux qu'il mourût, si l'on ne pouvait en venir à bout d'une autre manière, et s'il n'y avait que ce moyen de conjurer la mort de la femme Wakeman et la venue immédiate du jugement dernier. Quelques témoins entendus dans l'enquête commencée sur cette affaire, ont déclaré que Mathews aurait dit qu'il consentait volontiers à faire le sacrifice de sa vie.

« Les prières durèrent encore pendant une heure. A ce moment, Jackson cria du haut de l'escalier que, si l'on n'emmenait pas Mathews, l'esprit malin allait certainement faire mourir la femme Wakeman. Les quatre visiteurs quittèrent aussitôt la chambre, Sandford et sa femme remontant l'escalier pour prendre leurs effets, dans l'intention de redescendre pour ramener Mathews chez lui, Wooding et Sly entrant dans une chambre contiguë à celle où était resté Mathews.

« Il s'était à peine écoulé quelques minutes, quand on entendit en haut des cris et le bruit d'une lutte partant de la chambre du bas. Sanford, sa femme et mistress Davis se précipitèrent dans cette chambre, dont ils trouvèrent la porte fermée à l'intérieur; ils tentèrent de l'enfoncer et ne purent y réussir.

« Sanford partit tout de suite pour Hamden, résidence de la famille Mathews, et il revint le matin avec le fils de ce malheureux fanatique. Ils purent pénétrer dans la chambre cette fois. Mathews était étendu sur le parquet, le cou horriblement coupé, déchiqueté par cinq ou six blessures béantes, et le ventre percé de douze autres blessures qui paraissaient avoir été faites avec une fourchette qu'on retrouva sur la table. Une large mare de sang couvrait le milieu de la chambre, dont la porte principale était encore fermée à l'aide de coins de bois placés dans le loquet.

« La police fut immédiatement avertie, et tous les habitants de cette funeste maison furent arrêtés.

« Sly, conduit devant le jury d'enquête, commença par déclarer qu'il était seul coupable du meurtre de Mathews; mais il a fini par reconnaître implicitement Jackson et miss Hersey pour ses complices.

« Il avoua s'être consulté avec Jackson sur la façon de délivrer la femme Wakeman de l'esprit, et sur l'effet probable que produirait sur Mathews un bâton de coudrier. Il s'en était donc procuré un depuis quelques jours, espérant dissiper l'enchantement en combinant ce moyen avec une infusion d'écorce de coudrier et d'aulne dans du thé.

« Quand il comprit que Sanford et sa femme se disposaient à emmener Mathews, il rentra dans la chambre, dont il ferma la porte. Il s'approcha de Mathews qui avait toujours les yeux bandés et les mains liées, et lui porta sur la tempe droite un coup de bâton si violent qu'il le renversa de sa chaise sur le parquet. Il continua de le frapper; puis, tirant son couteau de sa poche, il lui fit les blessures du cou. Mathews cria, mais il ne prononça pas une parole après le premier coup porté. Sly, prenant alors une fourchette, lui fit les blessures constatées au ventre.

« Mais le drame des wakemenites n'en est pas resté là. Le neveu d'Almoron Sanford vient de commettre un double assassi-

nat sur la personne d'Enoch Sperry, vieillard de 70 ans et père de l'honorable D. Sperry, secrétaire d'Etat, et sur celle d'Ichabod Umberfield, un fermier du même âge. — Ils ont été lancés dans l'éternité, dit le *Palladium* de New Haven, par une voie sanglante et sans avoir un instant pour se reconnaître.

« C'est à coups de hache que Charles Sanford a abattu ses victimes. Il a été arrêté, mais ce n'a été ni sans peine ni sans danger. Il avait conservé sa hache, et il a voulu en faire usage contre les agents envoyés pour s'emparer de sa personne. Heureusement il n'a blessé aucun de ces agents, tandis qu'il a été lui-même atteint de quelques blessures.

« On l'a renfermé dans une cellule voisine de celle où est détenu Sly, le meurtrier de Mathews. Il profère des imprécations et des jurements perpétuels. On le croit fou furieux et on le dit affilié aux fanatiques rares, mais très-dangereux, que la vieille prophétesse Wakeman a groupés autour d'elle. Sanford répète sans cesse qu'il avait des crampes, et que c'est pour cela qu'il a tué M. Sperry; que s'il ne l'avait pas tué, ses crampes l'auraient tué lui-même. »

MILLEPERTUIS. Cette plante jouait un grand rôle dans les sortiléges du moyen âge, et dans les préparations merveilleuses qui faisaient à cette époque partie du bagage médical. Pour se préserver de la peste, par exemple, on se pourvoyait de la composition que voici : avant que le millepertuis fût en fleur, on en prenait deux poignées qu'on faisait infuser dans quatre livres d'huile d'olive, pendant dix jours, puis on exposait le tout sur un fourneau, au bain-marie, pour exprimer ensuite et mettre dans un bocal de verre fort. Quand le millepertuis avait fleuri, on prenait une poignée de ses semences qu'on jetait dans le bocal; on faisait chauffer encore au bain-marie pendant l'espace d'une heure; on ajoutait trente scorpions, une vipère et une grenouille verte dont on avait ôté la tête et les pieds, et après avoir continué l'infusion pendant quelque temps, on ajoutait les drogues suivantes, pilées ou hachées : de la racine de gentiane, du dictame blanc, de la petite et grande centaurée, de la tormentille, de la rhubarbe, du bol d'Arménie, de la thériaque et un peu d'émeraude pulvérisée. On exposait cette préparation au soleil, durant les jours caniculaires, après avoir bien bouché le bocal, et on le mettait enfin, pendant trois mois, dans un fumier chaud. Lorsqu'on en faisait usage, on s'en frottait autour du cœur, aux tempes, aux narines, aux flancs et le long de l'épine dorsale. Si le croyant n'obtenait pas de cette espèce d'arcane le résultat qu'il en avait attendu, il s'était du moins procuré le plaisir de dépenser beaucoup de temps et d'argent pour remplir les conditions de la formule.

MILLORAINES ou DEMOISELLES. On nomme ainsi, dans le département de la Manche, une sorte de dames blanches qui ont une taille gigantesque, des formes peu distinctes et se tiennent habituellement immobiles. Mais lorsqu'on les approche elles prennent aussitôt la fuite avec rapidité et par bonds, et leur passage à travers les arbres détermine un bruit pareil à celui d'un ouragan.

MINUIT. Selon la croyance générale, minuit est l'heure favorable à laquelle le diable tient le sabbat. Cependant il résulte de la déposition d'un grand nombre de sorciers, que le sabbat a eu lieu très-souvent à midi.

MIRAGE. Nous n'avons pas à démontrer ici les causes de ce phénomène, puisqu'elles sont expliquées dans tous les traités de physique, nous rappellerons simplement que l'une de ses plus communes illusions est de laisser croire à celui qui l'observe qu'un vaste lac ou la mer se présente à l'horizon; puisque, dans quelques cas, des arbres bordent le rivage, et enfin que des personnes marchent au bord des eaux. A ceux qui naviguent, le mirage offre souvent l'apparence de rochers, de bancs qui s'élèvent au-dessus de la surface de la mer; et, dans le détroit de Messine, un des effets les plus curieux de ce phénomène a reçu le nom de *fata morgana*, fée morgane.

Quoique la cause du mirage, nous le répétons, soit parfaitement connue, ses illusions sont telles quelquefois, que ceux-là mêmes qui en connaissent la théorie y sont les premiers trompés. Il n'est plus surprenant dès lors que le vulgaire, que les gens crédules aient été fréquemment le jouet de cette espèce de fantasmagorie, et qu'ils l'aient attribuée à un agent surnaturel. Il paraît donc incontestable que c'est particulièrement au mirage qu'il faut rapporter nombre de ces visions dans l'air qui ont été citées par des historiens de tous les temps.

MIRES ou BONNES DEMOISELLES. Les Grecs modernes nomment ainsi leurs fées, lesquelles président principalement aux accouchements comme cela avait lieu dans l'ancienne Grèce. Le cinquième jour de la délivrance, on leur prépare dans la maison une sorte de réception. Toutefois, on ne les voit pas, quoique l'on demeure convaincu qu'elles emportent en se retirant la fièvre de l'accouchée, et on se garde bien de laisser seule cette dernière, parce qu'on redoute que les *bonnes* fées ne lui tordent le cou.

MISCAUN MARRY. Les Irlandais appellent de ce nom le feu follet, à qui ils attribuent, comme malin esprit, des habitudes très-pernicieuses.

MOENSKLINT ou *Rocher de la jeune fille*. Il est situé sur les bords de la mer Baltique, et voici la tradition qui lui est consacrée. Ce roc, c'est une jeune et belle fée qui règne sur l'île et sur les eaux. Ce que vous voyez de blanc, c'est sa robe qui tombe en replis au sein des vagues. Cette flèche, qui surmonte la masse, c'est le sceptre de cette souveraine. Ces rameaux de chêne, c'est sa couronne. Cette fée, cette souveraine de la mer, est la protectrice des ma-

rins, des pêcheurs surtout. La nuit, on entend sortir des voix harmonieuses du sein des vagues qui battent le rocher : ce sont d'autres fées qui viennent rendre hommage à leur reine.

MOGH ou MABH. On nomme ainsi, en Irlande, le chef des elfes ou hommes-fées.

MOINE BOURRU ou MOINE GRIS. C'est le nom que l'on donnait jadis, à Paris, à un méchant démon qui parcourait les rues pendant la nuit, et se donnait le divertissement de tordre le cou à tous ceux qui s'avisaient de mettre la tête à la fenêtre. On l'accusait aussi de tenir de très-vilains propos durant sa promenade, ce qui ne laissait subsister aucun doute sur ses rapports avec Satan.

MOINE DE SAIRE (Le). La tradition qui porte ce nom est l'une des plus célèbres de la Normandie, et Mlle Bosquet la rapporte en ces termes :

« Ce moine n'était pas soumis à la retraite claustrale ; mais il partageait avec son père une habitation située dans un plantureux et beau vallon, à l'extrémité duquel se trouve l'embouchure de la Saire. Un jour que le père était absent, un de ses tenanciers apporte une somme de cinq à six cents livres dont il était redevable. Le moine reçoit l'argent et renvoie le fermier, qui s'en fie à sa probité. Cependant, en vivant au milieu du monde, le moine avait contracté un amour prodigieux des richesses. Il ne peut voir sans le convoiter le petit trésor qui lui a été confié; il le place en un lieu secret, et se promet, coûte que coûte, de ne point s'en dessaisir. Quelque temps se passe; enfin, le père, impatient de ne point recevoir le revenu de son bien, adresse une demande au fermier qu'il croit son débiteur. Celui-ci proteste qu'il a payé entre les mains du moine, qui, de son côté, nie le fait à outrance. Enfin, le fermier, exaspéré, défie son contradicteur d'oser prononcer sur lui-même cet anathème, en présence de son père : *Que le diable m'emporte dans la mer si j'ai reçu l'argent.* Le père, qui commence à douter au fond du cœur, engage son fils à ne pas trahir la vérité par un serment aussi redoutable; mais celui-ci persiste dans son endurcissement, et répète la protestation blasphématoire qui lui a été dictée. A peine a-t-il achevé, qu'un bruit formidable se fait entendre : un être horrible, sur lequel les regards ont à peine le temps de se fixer, enlève le moine, et laisse atterés les deux spectateurs de cette scène miraculeuse.

« Pour renouveler la mémoire de cet exemple de la colère divine, le moine de Saire a été condamné à de fréquentes apparitions; mais son génie infernal lui fait imaginer toutes sortes de perfidies, afin de tourmenter et de perdre les personnes qui se trouvent à sa rencontre. On le voit souvent dans la rade de Cherbourg, sous l'apparence d'un homme qui se noie; il crie : *Sauve la vie !* Si un matelot, ému par cet appel lamentable, s'avance pour lui porter secours, le fantôme saisit la main qu'on lui tend et entraîne le malheureux au fond des flots. Alors un ricanement infernal se fait entendre à l'endroit d'où partaient, quelques instants auparavant, des cris de détresse.

« Quelquefois le moine se place sur les rochers et ne cesse de crier à ceux qui marchent sur la grève : *Allez par ici, venez par là*, afin de les attirer aussi dans la mer. Il fréquente particulièrement les rivages de Réville et de Rideauville, et les environs du pont de la Saire. Tous les sauniers de ces parages passent pour être en commerce avec lui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en est peu parmi eux qui n'affirment avoir été témoins de son apparition. Plusieurs même ont *joué aux cartes* avec lui, mais il trouvait toujours moyen de leur gagner ou de leur tricher leur argent. C'est une suite de son avarice naturelle; car pour leur plus grand tourment, les damnés conservent à jamais tous les penchants de leur nature perverse.

« Le méchant moine a aussi la puissance de se métamorphoser en toutes sortes d'animaux, et, grâce à ces différentes formes, d'être en mesure de varier et de multiplier les embûches qu'il prépare aux vivants. »

MOIS. Chacun sait ce que ce mot indique dans les fonctions organiques de la femme. Aristote et d'autres philosophes enseignaient qu'à cette époque critique, la présence d'une femme pouvait altérer l'air, corrompre les liqueurs, faire aigrir le lait, tourner la crême, avorter les melons, ternir les miroirs, porter la stérélité dans les campagnes, engendrer des serpents et rendre les animaux enragés. Ce préjugé conserve encore de profondes racines parmi le peuple, et surtout chez les cultivateurs. Albert le Grand affirme que si, dans ce fatal moment, on prend des cheveux d'une femme et qu'on les place sous du fumier, il en naîtra infailliblement des vipères et des couleuvres. D'autres savants de la même catégorie ont avancé qu'un enfant conçu dans les mêmes circonstances, ne saurait manquer d'être scrofuleux, ladre et lépreux. Elien, plus amusant et plus utile, indique, comme moyen de purger un potager de ses chenilles et autres insectes destructeurs, d'y faire promener une femme lorsqu'elle se trouve à son époque lunaire.

MOISSONS. Les agronomes qui se piquent de science, sont constamment à la recherche de moyens propres à s'opposer à la destruction des céréales par les insectes et autres animaux nuisibles; ils se donnent beaucoup de soucis qui presque jamais ne les conduisent à un résultat favorable; tandis que le moindre sorcier préserve les semailles et les moissons par le procédé très-économique que voici : on prend dix grosses écrevisses qu'on met dans un vase plein d'eau, et l'on expose ce vase au soleil pendant dix jours. On asperge ensuite les semailles avec cette eau, durant l'espace de huit jours; et lorsque les plantes ont achevé leur croissance, on leur donne une seconde aspersion, aussi de huit jours. Cette précaution prise, il n'y a plus à redouter (c'est le sorcier qui

l'affirme) ni belettes, ni rats, ni courtillières, ni aucun animal destructeur.

MONITOIRES ou QUEREMONIES. Sorte de sentences qu'on publiait autrefois contre le malfaiteur qui n'avait pu être découvert, et contre ceux qui, connaissant sa retraite, ne voulaient pas le livrer. Si le criminel ne se présentait pas à la troisième publication, il appartenait au diable: et comme alors on le débaptisait, on était convaincu qu'il ne pouvait plus mener d'autre existence que celle de loup-garou. Les personnes qui le protégeaient ou le cachaient avaient le même sort.

MONKIR ET NEKIR. Sorte d'anges qui, selon la croyance des musulmans, ont pour mission d'interroger le mort dès qu'il est déposé dans le sépulcre, et de tourmenter les réprouvés. L'aspect de ces anges est hideux, leur voix est retentissante, et lorsqu'ils ont reconnu que le défunt est voué à l'enfer, ils le fouettent impitoyablement d'un fouet moitié fer et moitié feu.

MONOCEROS. *Voy.* LICORNE.

MONSTRE D'ISSEFIORD. Dans ses *Lettres sur le Nord*, M. Xavier Marmier rapporte la tradition que voici : « Près de la ville de Roeskilde est la baie d'Issefiord, célèbre dans les sagas d'Islande, dans les chroniques de Danemark. Elle a été autrefois traversée par les navires des combattants qui s'en allaient au loin chercher la gloire et les dangers. Le cri de guerre a retenti sur ses rives, et les scaldes l'ont chantée. Elle est maintenant silencieuse et déserte. Elle a vu s'élever sur ses bords la forteresse de Leire, la demeure des vieux rois. A présent Leire est détruit, on n'en trouve même plus de trace, et l'onde d'Issefiord baigne les murs de Roeskilde, soupire aux pieds des tours de l'église, et semble, dans ses soupirs, regretter les héros qu'elle a connus et les rois qu'elle a bercés.

« Cette baie a eu ses traditions païennes et ses traditions religieuses. On raconte qu'il y avait là jadis un monstre effroyable à qui l'on devait livrer régulièrement une victime humaine. Quand l'église de Roeskilde fut fondée, deux chanoines s'en allèrent à Rome demander des reliques, et d'abord ils ne savaient trop laquelle choisir, car le Pape leur avait ouvert une grande chapelle, et il y avait là des reliques de vierges, des reliques d'apôtres et de martyrs. Mais, au milieu de la nuit, l'un d'eux eut une vision, il vit apparaître saint Lucien, qui s'offrit à lui pour être le patron de la métropole danoise. Le lendemain, il prit la tête du saint et se mit en route avec son compagnon. Au moment où ils entraient dans le golfe d'Issefiord, les vagues se soulevèrent, l'onde vomit sur ses bords une écume verte, et le monstre apparut avec sa gueule enflammée et sa longue queue couverte d'écailles comme une tortue. Les chanoines le laissèrent arriver jusqu'auprès du navire, et au moment où il ouvrait ses deux larges mâchoires pour engloutir tout à la fois la cargaison et l'équipage, ils lui montrèrent la tête du saint. Le dragon d'Issefiord poussa un mugissement horrible, puis se précipita au fond des eaux, et jamais on ne l'a revu. »

MONT SAINT-MICHEL. Les habitants du pays prétendent que les démons chassés du corps des hommes, sont enchaînés dans un cercle magique tracé sur le haut de cette montagne, et que ceux qui mettent par hasard le pied dans ce cercle, sont alors condamnés à courir toute la nuit sans pouvoir jamais s'arrêter.

MONTAGNE D'HOESELBERG. Elle est située dans la Thuringe, non loin d'Eisenach, et habitée, disent les gens de la contrée, par le diable qui y attire les sorcières qui y viennent en pèlerinage. On entend fréquemment retentir au loin les hurlements et les cris des membres qui célèbrent le sabbat; et l'on raconte qu'en 1398, on vit en plein jour s'élever près d'Eisenach, trois grands feux qui brûlèrent quelque temps dans l'air pour se confondre ensuite sur la montagne. Dans une autre circonstance, des rouliers passant en cet endroit avec des charrettes chargées de vin, le malin esprit se montra à eux sous la forme d'un homme, les attira dans un lieu désert, et leur fit voir plusieurs personnages de leur connaissance qui se trouvaient plongés dans les flammes.

MONTAGNE DES NAINS. Elle est située non loin de la ville d'Achen. On dit que ses petits habitants, lorsqu'ils ont à célébrer une noce, descendent dans les villes pour y emprunter des marmites, des chaudrons et tous les ustensiles nécessaires à leur festin. Ils les rendent exactement. On cite de semblables nains dans les environs d'Iéna, et dans le comté de Holunstein.

MONTAGNES. Maxime de Tyr dit que les montagnes furent pour les premiers hommes un symbole de la Divinité, et cette croyance était déterminée, selon Tacite, par ce fait, que les lieux élevés se trouvant plus rapprochés du ciel, Dieu était alors plus à portée d'entendre les prières des mortels. Il résulta de cette pensée que les principaux monts, dans chaque contrée, devenaient des lieux consacrés à des divinités, et qu'on élevait des temples sur la plupart. Cette vénération pour les montagnes existe encore : les superstitions, en changeant les formes du culte, se sont conservées les mêmes pour l'objet principal; et dans toutes les régions montagneuses, les habitants rattachent à leurs localités des idées et une mythologie particulières. Les coutumes observées dans nos Pyrénées, dans nos Alpes, dans nos chaînes du centre, et plus encore celles qui se sont perpétuées en Écosse, en sont un témoignage.

Les monts Saphirs ou de Kaf, en Orient, sont renommés aussi par les légions de ginns et de péris qu'on leur donne pour habitants. En Chine, les montagnes sont révérées comme présidées par autant de génies.

MONUMENTS DRUIDIQUES. On donne

ce nom à certaines pierres brutes, diversement disposées sur le sol, qui servaient au culte druidique. Ces pierres jouent encore un rôle important dans les croyances populaires, et dans un grand nombre de localités de la Bretagne surtout, on en fait le rendez-vous des fées, des nains, d'une foule d'esprits de la nuit et des sorciers. Ecoutons ce que raconte à ce sujet Emile Souvestre :

« Le Morbihanais, » dit-il, « est un Celte baptisé qui laisse entrevoir son origine bien plus clairement que tous les autres Bretons. Nulle part le culte des éléments et des génies de la mythologie druidique ne s'est plus évidemment conservé sous un léger déguisement chrétien. On y trouve encore les arbres à niches, les fontaines miraculeuses, les jeux gaulois, les pierres révérées. Il n'est point un seul des mille monuments druidiques répandu sur le sol venète, devant lequel le Morbihanais ne se sente saisi d'un mouvement de respect. Toutes ces pierres couvrent des trésors miraculeux; toutes ont quelque vertu secrète, quelque divinité mystérieuse et toute-puissante. Allez aux *roulers* de Pontivy, maris inquiets ; et, si vos soupçons sont justes, la pierre immense que le doigt d'un enfant suffit pour remuer, demeurera immobile sous tous vos efforts. Ne passez pas trop tard près du *peulvan* de Noyal, vous qui aimez la vie, car vous pourriez vous trouver sur sa route au moment où il va boire à la rivière ; méfiez-vous du *kist-vean* de Caro : Ian Kerloff de Sulniac y est passé la nuit de Pâques, et il a vu les fées qui y dansaient au clair de la lune. C'étaient de grandes femmes belles, vêtues de blanc et si lumineuses, que Ian Kerloff dit qu'en regardant leurs figures on croyait voir une lumière à travers une lanterne de corne. Craignez aussi, quand vous voyagez de nuit, les chemins creux et les ponts étroits.

« A Côat-Bian, il y a aussi des *barows* que l'on appelle le *Château des poulpicans*. Les poulpicans passent pour les maris des fées et les génies de la terre. On en trouve à Elven, à Neuillac, partout où il y a des monuments druidiques. Ce sont eux qui font entendre une clochette dans les bois pour tromper les petits pâtres qui cherchent leurs chèvres égarées ; qui, lorsque les jeunes filles reviennent trop tard des pardons ou des veillées, les saisissent à deux bras par derrière. Souvent, dans les soirs d'hiver, quand on se tient pensif auprès du foyer et que l'on écoute le feu grésiller, il s'élève tout d'un coup, au dehors, des bruits aigus et criards ; alors les enfants et ceux qui ne sont pas du pays disent : — C'est la poulie du puits que le vent fait tourner, ou l'aile du moulin à vent de Jacques qui crie sur son axe, ou le tourniquet de bois qui a été placé sur le grand pommier pour faire peur aux oiseaux ; mais les vieux qui ont de l'expérience vous répondent, en secouant la tête, que ce sont les poulpicans qui s'appellent pour courir en rond autour des *cromlechs* du coteau. Alors ceux qui sont sages ne sortiront pas ; ils diront dévotement une prière, et ne se coucheront qu'après avoir placé devant leurs lits un vase plein de miel ; car si les poulpicans viennent, ils répandront le miel, et, forcés par leur nature à le ramasser grain à grain, cette opération les retiendra la nuit entière. »

Les monuments druidiques sont de plusieurs sortes. Voici les principaux : 1° le *dolmen* (du bas-breton *taol*, *tol* et *dol*, table et *men*, pierre), composé d'une table de pierre élevée sur plusieurs autres pierres debout. On lui donne aussi les noms de *pierre levée*, *peire levade*, *pierre couverte*, *table* ou *tuile des fées*, *table du diable*, etc. Les demi-dolmens sont formés par des tables de pierre appuyées d'un côté sur deux colonnes et dont l'autre flanc porte immédiatement sur la terre ; 2° le *menchir* ou *peulvan* (du bas-breton *men*, pierre et *hir* longue), pierre longue, isolée, plantée debout en terre et s'amoindrissant ou s'élargissant vers le sommet. On l'appelle encore *pierre fiche* ou *pierre fichade*, *pierre fixe*, *pierre fite*, *pierre de Gargantua*, etc. ; 3° les *cromlechs* (de *cromm*, courbe et *lec'h*, pierre sacrée), enceintes de pierres disposées circulairement ; 4° les *tombelles*, *mottes des fées* ou *tumuli*, éminences de terre rapportées, de forme conique, de 1 à 30 mètres d'élévation, sous lesquelles on ensevelissait les morts sur un champ de bataille. On les nomme *barrows* en Angleterre, *moatmottes* en Ecosse, *terpens* en Zélande, et les Latins les appelaient *mercuriales* ou *Mercurii acervi* ; 5° les *kist-vean*, *roches* ou *grottes des fées*, carrés longs formés par des pierres verticales et contiguës, sur lesquelles sont placées horizontalement et transversalement des tables de pierres en forme de toit ; 6° les *alignements*, suite en ligne droite de pierres plantées verticalement ; 7° les *lichavens*, composés de deux pierres verticales couvertes d'une troisième en forme de linteau. Au dire de Strabon, l'Egypte avait un grand nombre de temples consacrés à Mercure, qui n'étaient construits qu'avec des pierres, au nombre de trois, comme les lichavens ; 8° les *pierres percées*, pierres verticales percées de part en part et à travers lesquelles on faisait passer les hommes et le bétail, pour les préserver d'accidents et guérir les douleurs qu'ils ressentaient dans le dos et les membres. Il en était de même de quelques arbres ; 9° les *roulers*, *logans* ou *pierres branlantes*, grosses pierres, de formes diverses, placées en équilibre, et que d'un seul doigt on peut quelquefois mettre en mouvement ; 10° les *téménes* ou *enceintes sacrées*, portions de terres consacrées aux dieux et séparées par des clôtures.

Les monuments druidiques sont aussi très-répandus dans la Normandie, et nous extrayons les fragments qui suivent du chapitre que Mlle Amélie Bosquet a consacré à ces monuments dans sa *Normandie romanesque et merveilleuse*.

« Avant de nous occuper des remarques particulières auxquelles peuvent donner

lieu ces différentes espèces de monuments, il faut tenir compte d'un fait qui domine leur histoire : c'est que la coutume d'ériger des pierres appartient à l'enfance de toutes les civilisations, et que, dans tous les lieux où cette coutume a été signalée, on a reconnu, en même temps, que les pierres érigées étaient considérées comme sacrées, qu'elles étaient l'objet d'un culte. L'histoire nous a conservé les noms génériques appliqués chez les peuples anciens aux monolithes divinisés. On les appelait *Thoth* chez les Egyptiens; *Bétyles* ou *Bethel* dans la Palestine et la Syrie ; *Hermès* chez les Grecs ; *Termes* chez les Romains. Les nombreuses affirmations des voyageurs ne laissent pas à douter que ce fétichisme ne fût également habituel aux populations sauvages de l'Amérique (68). Dès qu'il est prouvé, par la généralité du fait, que le culte des pierres ne se rapporte pas à un symbole particulier d'une religion quelconque, il paraît nécessaire de rechercher le motif qui a présidé à l'érection de ces pierres, pour déterminer l'origine de leur déification. Dulaure, qui a fait des recherches nombreuses et étendues sur l'origine des pierres divinisées, conjecture d'abord que ces pierres étaient extraites des montagnes sacrées auxquelles les peuples primitifs vouaient leurs adorations. Il faudrait, en conséquence, considérer les pierres érigées comme des fétiches artificiels qui étaient destinés à suppléer au petit nombre des fétiches naturels, et à transplanter en d'autres lieux leur vertu protectrice et leur influence religieuse. A l'appui de cette opinion, on a remarqué que la matière des pierres sacrées n'avait pas toujours été empruntée aux roches les plus voisines de l'endroit où ces pierres étaient dressées, mais que celles-ci avaient été, au contraire, transportées quelquefois d'un lieu éloigné, par un effort incompréhensible de travail et d'art. Nous pouvons citer, comme offrant l'exemple d'une semblable translation, un monument druidique de la Normandie : la *Galerie couverte de Vauville*, dans le département de la Manche. Les deux lignes de jambages de ce monument important, qui n'a pas moins de quarante pieds dans sa longueur actuelle, sont d'un quartz grenu, et elles ont pu être fournies par un rocher du voisinage; mais, quant aux pierres du toit, qui sont en granit de la côte de la Hogue, on ne peut douter qu'elles n'en aient été apportées, soit par eau, soit par terre. D'après la tradition, on désigne la galerie de Vauville par le surnom des *Roches-Pouquelas* ou *Pierres pouquelées*, ce qui voudrait dire, suivant l'étymologie celtique : pierres qu'on adore. On se souvient en effet, dans le pays, qu'on allait autrefois *faire ses prières* devant ce monument (69). Ainsi les souvenirs du peuple s'accordent avec les démonstrations des savants, pour prouver que la galerie de Vauville, de même que les autres monuments d'espèce semblable, était le but d'une adoration superstitieuse.

« Cependant, par opposition avec ces monuments, dont la matière a été l'objet d'une lointaine et difficile conquête, on pourrait citer un grand nombre d'autres pierres qui ont été érigées sur la montagne même d'où elles avaient été tirées, ou du moins sur des emplacements très-rapprochés. Il s'ensuit qu'aucune probabilité ne donne à penser que ces pierres aient servi de fétiches artificiels. Donc, si quelques-uns d'entre les monuments druidiques ont été employés à cette fonction, il n'y a pas lieu de conclure pourtant que ce fût là leur destination générale.

« Mais, outre le rôle de fétiches artificiels qu'il leur attribue, Dulaure considère encore que les pierres érigées ont dû avoir un emploi principal, auquel toutes les autres destinations qu'on peut leur supposer ont été subordonnées : c'est celui de bornes limitantes, c'est-à-dire qu'elles auraient été préposées, comme divinités tutélaires, à la garde des frontières dont elles auraient tracé la ligne de démarcation. Le savant auteur que nous venons de citer, rappelle que telle était, d'après les nombreux témoignages des poëtes et des historiens de l'antiquité, la fonction des Termes et des Hermès. Il ajoute ensuite que la principale divinité des Celtes et des Germains était Mercure (70). Ce Dieu n'était qu'une pierre brute, et l'on retrouve dans la composition de son nom deux mots synonymes : *Merc* et *Our*, qui, dans tous les anciens idiomes de l'Europe, ont été en usage pour signifier : marque, limite, frontière, et autres expressions analogues.

« Tout en reconnaissant la justesse de ces observations qui nous signalent une des principales circonstances de l'histoire des pierres consacrées, il est encore permis de douter, cependant, au moins en ce qui concerne les monuments celtiques, que, dans le plus grand nombre de cas, elles aient été spécialement érigées à usage de bornes limitantes. Qu'on parcoure, en effet, une province comme la Normandie, où se rencontrent un si grand nombre de monuments druidiques, et il sera facile d'observer que l'assemblage de ces monuments ne figure point certains contours, n'enserre pas certaines divisions plus ou moins considérables de territoire, ainsi qu'il arriverait si ces pierres avaient été destinées à tracer une ligne de démarcation. Tout au contraire, tantôt les monuments celtiques s'isolent les uns des autres à des distances capricieuses et irrégulières ; tantôt ils se multiplient et

(68) *Voy.* les exemples cités par Dulaure, *Histoire des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie*, chap. 12, p. 195 et suiv.

(69) P. Le Fillastre, *Description des monuments druidiques du départ. de la Manche.* (*Annuaire de la Manche*, 1833, p. 252 et suiv.)

(70) La divinité gauloise à laquelle les Romains appliquèrent, à cause du rapport de ses attributs avec ceux de ce dieu, le nom de Mercure, était Teutatès.

se pressent, sans ordre apparent, sur un espace peu étendu, ainsi qu'en un lieu privilégié; enfin, leur réunion semble avoir quelquefois pour but de tracer une configuration à laquelle on peut supposer un caractère sacré. Ainsi, les alignements de Carnac, par leur disposition singulière, représenteraient les ondulations que forme en se déroulant le corps du serpent. On a prétendu même appuyer cette assertion de l'étymologie de Carnac, qui voudrait dire : *Colline du serpent*. En Normandie, il se rencontre un assez grand nombre de monuments druidiques, placés de manière à indiquer les pointes d'un triangle très-développé. Une tradition particulière s'attache aux monuments ainsi disposés, et sert à les signaler.

« Les observations nombreuses dont elles sont journellement l'objet, ne tendent point à démontrer qu'une fonction prédominante ait été assignée à la généralité des pierres druidiques. Toutes les idées civiles et religieuses que comporte l'enfance des peuples, se sont défendues et consacrées à l'aide de ces monuments de l'architecture primordiale. Au reste, en assignant des emplois divers et variés aux pierres celtiques, il est peu difficile encore d'expliquer comment elles auront été, sans distinction, converties en divinités. Même dans ses essais les plus informes, l'architecture a dû se révéler d'abord, ce qu'elle est encore de nos jours, l'art imposant et glorieux, particulièrement destiné à produire les apothéoses. Mais cet art, dont les premières applications consistèrent, sans doute, à sanctionner les choses divines, ou à diviniser les choses humaines, devint bientôt dieu lui-même. Cette déviation superstitieuse n'a rien qui doive nous surprendre. L'erreur fondamentale du fétichisme et de l'idolâtrie n'était-elle pas de substituer à l'hommage, au culte pur de la Divinité, celui de quelques-uns de ses attributs matériels et souvent des plus infimes? Par la même raison que, dans les religions primitives, le Créateur était sans cesse confondu avec la créature, le monument et son objet ne se distinguèrent point non plus l'un de l'autre. L'autel fut dieu, le trône fut roi, une table de pierre devint la loi vivante. C'est qu'à ces époques où l'homme vivait encore dans une complète ignorance de lui-même et de ses propres facultés, il ne pouvait diriger les élans du sentiment religieux qui s'éveillait en lui, autrement que par l'aveugle influence de ses sensations, et non par le libre consentement de son cœur et de son esprit. Mais ces erreurs mêmes du sentiment religieux servirent à l'éducation providentielle de l'homme. L'intelligence humaine, à ces premiers âges du progrès, n'aurait pas su, lors même qu'elle l'eût préconçue, conserver l'idée de la Divinité dans l'abstraction des formes matérielles. Il fallait, pour qu'elle lui demeurât à jamais présente, que cette idée s'enveloppât sous une image familière; qu'elle s'incarnât dans un fait permanent, quelque grossière que fût l'image, ou quelque insignifiant que fût le fait.

« Le peu de variété que l'on observe dans les formes des monuments celtiques, et qui démontre qu'aucun effort n'a été tenté pour approprier chacun d'eux à sa destination spéciale, résulte moins peut-être de la faiblesse des conceptions de l'art à cette époque, que de l'empire d'une opinion superstitieuse. D'après les idées antiques, les pierres érigées par un motif religieux ne devaient pas être taillées; les soumettre à l'action du travail humain, c'eût été leur porter une atteinte sacrilége. Aussi, à de très-rares exceptions près, on ne découvre point les traces du ciseau sur les pierres celtiques de nos provinces. Ces pierres même ne sont chargées d'aucune espèce de figures ou d'inscriptions hiéroglyphiques, ainsi que cela était en usage chez les Egyptiens, les Grecs, les Hébreux et les peuples septentrionaux. En sorte que, parmi les monuments primitifs, ceux du druidisme, moins encore que tous les autres, pourraient nous procurer quelques notions du culte auquel ils ont été consacrés. Pour ne rien négliger, cependant, de ce qui doit prêter à quelques observations instructives, nous allons citer les monuments de notre province qui font exception à l'ordre général que nous venons d'indiquer.

« Dans la commune de Saint-Sulpice-sur-Rille, près de l'Aigle, sur un coteau nommé Jarrier, se trouve un beau dolmen, dont la table, formée d'une agglomération de silex, est posée en plan incliné sur quatre supports de grès. M. Galeron, à qui l'on doit l'indication de ce dolmen, a remarqué, sur le support principal, quelques essais de sculpture, qui consistent seulement en quatre petites figures représentant des portions de cercle, dans lesquelles il a cru reconnaître une image grossière, mais cependant assez exacte, des phases de la lune (71). »

Un autre dolmen, situé dans le bois de Saint-Laurent, aux environs de Mortagne, porte des traces de travail humain, qui semblent indiquer que ce monument était particulièrement destiné à servir d'autel sacrificatoire. D'après la description donnée par M. Vaugeois, on remarque sur la surface de ce dolmen, deux enfoncements : le plus grand communique avec le moins considérable, au moyen d'une espèce de rigole. Ce dernier enfoncement est percé d'un trou qui traverse la table d'outre en outre, comme dans les autels tauroboliques (72).

« Il existe encore quelques autres monuments en Normandie sur lesquels se trouvent des enfoncements que l'on a cru pratiqués de main d'homme; ainsi le dolmen de

(71) F. GALERON, *Monuments druidiques du département de l'Orne.* (*Mém. des antiq. de Normandie*, années 1829, 1830, p. 121 et suiv.)

(72) ID. *ibid.*, p. 154.

la Ferté-Fresnel, dans le département de l'Orne, dit la *Pierre couplée;* mais, surtout, l'on remarque sur un grand nombre de pierres celtiques, dolmens, peulvans ou menhirs, des espèces de sillons ou de rainures, qui traversent ordinairement ces pierres dans toute leur longueur. On a supposé que ces sillons avaient été creusés pour faciliter l'écoulement du sang dans les sacrifices religieux. Cependant, on pourrait leur supposer encore diverses raisons d'utilité, comme d'avoir servi, en l'absence d'autres instruments, à recueillir les métaux en liquéfaction, lorsqu'on fabriquait ces armes et ces ornements de bronze qui appartiennent aux antiquités gauloises.

« L'examen des monuments du druidisme ne pouvant procurer aucune connaissance nouvelle sur ce culte, on est obligé de s'en tenir au peu de détails que fournissent à ce sujet les écrivains de l'antiquité. Il paraît certain que le druidisme embrassait le même objet que les autres religions primitives, c'est-à-dire l'adoration de la nature dans ses parties essentielles et dans ses phénomènes les plus frappants. Ainsi, les quatre éléments d'abord : l'eau, la terre, l'air et le feu, puis les montagnes, les astres, étaient considérés par les druides comme autant de manifestations divines auxquelles était dû un culte. Ils avaient adopté le dogme de l'immortalité de l'âme et celui de la solidarité, dont ils déduisaient une cruelle conséquence : la nécessité des sacrifices humains. Ils étaient persuadés que la vie d'un homme pouvait racheter celle de son semblable, et que le courroux du ciel s'apaisait par l'effusion du sang. Ces croyances, qui, sur les points essentiels, se trouvent d'une conformité presque absolue avec celles de plusieurs peuples orientaux, n'auraient pas suffi, sans doute, pour mériter aux druides le grand renom de sagesse qui leur a été accordé, s'ils n'avaient ajouté à leurs principes religieux les aperçus d'une poésie plus élevée et plus profonde que celle qui avait prévalu ailleurs, et qui était digne d'exciter l'étonnement et l'enthousiasme des étrangers admis à ses communications. Ce génie poétique des druides s'est même révélé à nous, à travers les siècles, en présidant au choix des emplacements où sont dressées les pierres consacrées. C'est toujours dans les profondeurs des forêts, au sommet des rochers ou des montagnes, au bord des eaux, sous un cadre pittoresque, sauvage et grandiose, que nous découvrons ces monuments dont la masse brute et gigantesque émeut encore notre imagination de réminiscences mystérieuses et d'impressions solennelles.

« Le culte des pierres divinisées persévéra, chez les Gaulois et les Germains, longtemps après l'établissement du christianisme, ainsi qu'il s'était maintenu dans la Grèce et à Rome, après l'introduction des dieux orientaux ; les actes de plusieurs conciles et les capitulaires de Charlemagne en font foi par leurs prescriptions : « Un évêque, » dit un canon du concile d'Arles, tenu en 452, « qui néglige d'extirper la coutume d'adorer les fontaines, les arbres, les pierres, est coupable de sacrilége. » Un synode assemblé à Auxerre, en 578, renouvelle de virulentes attaques contre ces superstitions païennes. Un des premiers et des plus célèbres évêques de la Normandie, saint Ouen, successeur de saint Romain, s'efforce, par les vives recommandations de ses lettres pastorales, de détourner les habitants de nos campagnes d'une adoration impure envers les fontaines, les forêts et les pierres, et il enjoint, en même temps, de s'abstenir des pratiques sacriléges qu'entraînait une semblable idolâtrie. Deux siècles plus tard, les mêmes abus subsistaient encore. « A l'égard des arbres, des pierres ou des fontaines, » dit un capitulaire de Charlemagne, « où quelques insensés vont allumer des chandelles et pratiquer d'autres superstitions, nous ordonnons que cet usage soit aboli ; que celui qui, suffisamment averti, ne ferait pas disparaître de son champ les simulacres qui y sont dressés...., soit traité comme sacrilége (73). »

« On retrouve encore, dans les coutumes traditionnelles, et dans les habitudes superstitieuses des habitants de nos campagnes, des vestiges curieux du culte rendu aux pierres, et des cérémonies du druidisme. L'usage de mettre au foyer, le jour de Noël, la plus énorme souche du bûcher, celui d'allumer de grands feux dans la campagne le jour des Rois, et celui de parcourir les champs en portant des *coulines*, ou brandons allumés, sont autant de souvenirs des pratiques établies par les druides, pour la célébration de la fête du soleil au solstice d'hiver. Une croyance très-étrange, qui existe encore aujourd'hui, se rattache également aux traditions de cette époque consacrée : ces divinités formidables qui s'incorporaient jadis aux pierres érigées, n'ont pas cessé de manifester leur présence miraculeuse. Aussi, certains monuments druidiques, que l'on a surnommés, à cause de cette circonstance, *pierres tournantes* ou *tourneresses*, s'animent et se mettent d'eux-mêmes en mouvement le jour de Noël, à l'heure de minuit. Nous trouvons à citer, en Normandie, un nombre assez considérable de ces pierres miraculeuses. Dans la commune du Bosgouet, canton de Routot, au hameau de Mallemains, sur le bord d'un bois voisin de celui de Perray et de la forêt de la Londe, on rencontre un tertre peu élevé, couronné par plusieurs sapins. Il renferme dans sa cavité une pierre brute couchée sur terre, d'environ six pieds de longueur, et de deux pieds d'épaisseur. Cette pierre est supposée faire une révolution sur elle-même, chaque année, la nuit de Noël. Mais on prétend, de plus, qu'un ancien propriétaire l'ayant enlevée de l'emplacement qu'elle occupe, à l'aide de *trois*

(73) Cité par M. de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. I, p. 118.

cents chevaux, elle y revint de son propre mouvement la nuit suivante (74).

« Sur les dépendances du château de la Martinière, qui s'élève près du bord de la Seine, à une petite lieue au-dessous de Caudebec, il existe une pierre que le peuple a distinguée des autres roches qui l'avoisinent par le surnom de *Pierre tournante* et de *Pain bénit*. On a quelques raisons de supposer que cette pierre était de l'espèce des *logans*, que nous décrirons ci-après (75).

« Dans la commune de Condé-sur-Laison, arrondissement de Falaise, se trouve une pierre druidique, dite la *Pierre cornue*, à cause de la forme qu'elle présentait avant d'avoir subi quelques mutilations. Les habitants des environs ont observé qu'au premier chant du coq, à minuit, on voit la pierre magique s'ébranler et descendre vers la grande fontaine, située à quelque distance pour s'y désaltérer (76).

« Une pierre, située dans un des taillis les plus fourrés du bois qui couvre une partie de la commune de Gouvix, arrondissement de Falaise, tourne aussi d'elle-même, tous les ans, pendant la nuit de Noël (77).

« On compte, dans le département de la Manche, au nombre des pierres tournantes, les deux menhirs de Teurthéville-Hague, deux autres situés à Saint-Pierre-Eglise, le menhir de Cosqueville, le principal menhir de Montaigu-la-Brisette, le rocher naturel de Beuville, qui, sans doute, fut consacré aussi au culte druidique : ce rocher tourne trois fois lorsqu'il entend sonner la messe de minuit ; il renferme une petite caverne nommée la *Chambre aux fées* ; et enfin un peulvan détruit, qui se trouvait sur la route de Cherbourg à Valognes (78). Dans le département de l'Orne, il existe deux pierres *tournoires* : l'une est un dolmen brisé, situé à la pointe de la presqu'île de la Courbe ; l'autre pierre, qui paraît avoir subi aussi un déplacement, se trouve sur la bruyère de Montmerrey (79).

« La fête du solstice d'été était, comme celle du solstice d'hiver, tenue en grande vénération chez les druides. De là viennent toutes les croyances qui existent sur l'influence merveilleuse du jour de la Saint-Jean. En voici une entre autres, qui semble plus particulièrement se rattacher à une tradition druidique. Non loin des ruines du château de Montfort-sur-Rille, se trouve un tertre que l'on appelle la *Butte qui sonne*. On raconte dans le pays que les personnes à foi vive, qui visitent ce tertre la nuit qui précède la fête de saint Jean-Baptiste, y entendent les sons harmonieux d'une musique souterraine (80).

« Il ne faudrait pas confondre les pierres tournantes avec les *logans* ou *pierres branlantes*, quoique ces dernières aient bien pu prêter à l'invention de la fable qui se débite sur le compte des autres. Il n'y a rien de surnaturel dans les logans ou pierres branlantes. Ce sont, comme nous l'avons dit déjà, d'énormes pierres, superposées dans un équilibre si parfait, que le moindre effort suffit pour les mettre en mouvement. On est réduit aux conjectures sur l'usage et la destination des pierres branlantes. Dulaure a supposé, avec beaucoup de vraisemblance, que, des oscillations de ces pierres, on avait dû tirer des augures, comme les Grecs et les Romains en tiraient de petites figures et de guirlandes de fleurs, qui, suspendues à des arbres ou à des colonnes, étaient mises en mouvement, et qu'on nommait *Oscillæ* (81). Les croyances qui existent, dans quelques-unes de nos provinces, au sujet des pierres branlantes, viennent en appui à cette induction. On est persuadé que ces chefs-d'œuvre d'équilibre sont destinés à faire connaître les maris dont les femmes ont trahi la foi conjugale, et les jeunes filles dont la vertu a failli. La pierre branlante du Yaudet, en Bretagne, s'appelle *Roch-Werchet* (la roche aux Vierges) (82).

« Les logans sont peu nombreux en Normandie : dans le département de la Manche, deux de ces curieux monuments ont été enlevés pour servir à la construction du port de Cherbourg ; l'un était situé à Betteville-en Saire ; on suppose, d'après les indications, que l'autre occupait la limite des paroisses de Cosqueville et de Fermanville. La pierre supportée de ce logan n'avait pas moins de cent pieds cubes, et cependant on la mettait facilement en oscillation, tant son équilibre était parfait. Une pierre branlante existe encore dans la commune de Lithaire (83), une autre dans le bois du Gast, à trois lieues au sud-ouest de Vire, et à une lieue du bourg de Saint-Sever, dans le voisinage d'un dolmen dit la *Pierre couplée*. L'équilibre de la pierre branlante du Gast a été détruit (84).

« Si les logans ont la vertu de produire des augures, quelques autres pierres sont regardées comme étant douées d'une influence providentielle. Les personnes qui visitent la pierre levée de Colombiers doi-

(74) Aug. Leprevost, *Notice historique et archéol. sur le département de l'Eure.*

(75) Lesage, *Description de Caudebec*, ms. de la biblioth. de Rouen.

(76) F. Galeron, *Statistiq. de l'arrond. de Falaise*, t. III, p. 36.

(77) Id., *ibid.*, p. 132.

(78) P. le Fillastre, *Descrip. des monum. druidiques du départ. de la Manche.* (*Annuaire de la Manche*, 1835, p. 223 et suiv.)

(79) F. Galeron, *Monum. hist. de l'arrond. d'Argentan.* (*Mém. des antiq. de Normandie*, 1835, p. 437.)

(80) A. Canel, *Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer*, t. II, p. 271.

(81) Dulaure, *Histoire des cultes antérieurs à l'idolâtrie*, p. 297.

(82) *Mém. de l'Acad. celtique*, t. III, p. 217.

(83) P. le Fillastre. *Ann. de la Manche*, 1833, p. 236 et suiv.

(84) Vaugeois, *Mémoire sur la pierre couplée de la forêt de Saint-Sever.* (*Mém. des antiq. de Normandie*, 1825, p. 157 et suiv.)

vent, si elles désirent se marier, monter sur la pierre, y déposer une pièce de monnaie, et sauter du haut en bas (85). Le procédé est expéditif, mais on ne dit pas si l'union qu'il amène est toujours avantageuse.

« Deux pierres renommées, aux environs de Bayeux, sont aussi l'objet de vœux et d'offrandes du même genre; l'une est la pierre de la fontaine Saint-Julien, l'autre est située à Saint-Nicolas-de-la-Chesnaye. Cette dernière ne reçoit en tribut que des pièces de monnaie trouées (86) ; sans doute par suite de ce préjugé, dont nous ne saurions définir la cause, qui fait considérer toutes les monnaies sur lesquelles un trou a été pratiqué, comme autant de talismans favorables.

« M. le baron de Montbret, membre de l'Institut, ayant visité, en 1820, un dolmen près de Guérande, trouva, dans les fentes de cette pierre, des flocons de laine de couleur rose, liés avec du clinquant. On lui dit dans le pays, que ces objets avaient été confiés à la pierre par des jeunes filles, dans l'espoir d'obtenir la faveur d'être mariées dans l'année, et que ces dépôts se faisaient toujours en cachette des curés (87). On ne peut douter de l'ancienneté de ces pratiques, si on les rapproche des notions que l'histoire nous a léguées sur le culte des pierres. Non-seulement on faisait aux pierres certaines offrandes, mais encore on les ornait de guirlandes de fleurs, on les oignait d'huile ou de lait et on les enveloppait de la toison des brebis.

« Il paraît, au reste, que les divinités incorporées aux pierres étaient favorables au mariage ; en voici une nouvelle preuve. Les filles du Pollet se mettent en peine de chercher et de recueillir, sur le rivage, une pierre blanche d'une forme particulière, qu'elles nomment la *pierre du bonheur*, et à laquelle elles attribuent le pouvoir d'accorder la prospérité, de délivrer de tout danger, et de leur amener, en temps convenable, un bon mari (88).

« On ne doutera pas de la ferveur d'enthousiasme qui présidait à l'érection des pierres druidiques, si l'on se rend compte des efforts qu'il en a dû coûter pour mouvoir ces masses gigantesques, dans un temps où les moyens mécaniques étaient presque nuls, et les connaissances si bornées. C'est pourquoi, lorsque le culte des pierres fut aboli, que la signification de ces simulacres informes cessa d'être comprise, et que leur destination fut oubliée, le peuple imagina qu'ils n'avaient pu être dressés que par un concours merveilleux. Il fut admis, en tradition générale, que nos fées, ces gracieuses héritières des redoutables druidesses, avaient jadis transporté les peulvans, bâti les dolmens, construit les enceintes sacrées. Aussi appela-t-on *quenouilles des fées*, les monuments de forme pyramidale ; *grottes des fées*, les galeries couvertes ; *mottes des fées*, les tombelles ou tumulus. C'étaient les fées qui avaient apporté chacune des pierres composant ces monuments, tantôt sous leurs bras, tantôt dans les poches de leur tablier, sur le rebord de leur chapeau, ou même sur la pointe de leur quenouille, tout en filant, et sans interrompre leur travail. Le fameux géant éternisé par Rabelais, Gargantua, qui passe, parmi nos villageois, pour avoir eu une influence très-grande sur la destinée de leurs pères, a partagé, avec les fées le privilége d'établir son patronage sur les pierres druidiques, et, plus particulièrement encore, sur les monuments naturels de forme gigantesque et singulière.

« Nous avons dit qu'il arrivait souvent que trois monuments, soit peulvans, soit dolmens, fussent disposés de manière à former un plan triangulaire. Les monuments ainsi reliés l'un avec l'autre sont désignés par une appellation caractéristique : on les dit *mariage des trois princesses* ; or, par ce titre, on entend, sans nul doute, désigner trois fées, et l'on prétend que la dot de ces dames est enfouie au centre de ce triangle emblématique. Deux menhirs, maintenant détruits, situés à Formanville, et dont l'un était surnommé la *Pierre-ferrant*, et l'autre la *Pierre aux magniants*, réunis à la *longue pierre de Carneville* ou *devise*, composaient un mariage des trois princesses. Il en est de même des deux menhirs tournants de Saint-Pierre-Eglise, joint à celui de Cosqueville ; des trois menhirs de Montaigu-la-Brisette, surnommés les *Pierres grises*. La principale de ces pierres est réputée pour conserver des trésors que défendent les feux follets qui se montrent souvent dans le voisinage (89). Un dolmen, que nous avons déjà mentionné, situé à la Ferté-Fresnel, à deux lieues de l'Aigle, formait aussi un triangle avec deux monuments semblables, l'un érigé près du village de Verneuse, arrondissement de Bernay, l'autre à Glos-la-Ferrière ; ce dernier a été détruit. Le dolmen de Verneuse et celui de Glos-la-Ferrière étaient séparés de la distance d'une lieue et se trouvaient écartés chacun de deux lieues du dolmen de la Ferté-Fresnel. On appelait ces trois monuments *Pierres coupelées* ou *couplées* ; surnom que nous retrouverons encore ailleurs (90).

« Dans la commune d'Habloville, à Fresney-le-Buffard, on trouve trois tumulus, maintenant en partie détruits, disposés en triangle, au centre d'une petite plaine d'où l'on découvre, au nord, la longue chaîne des bruyères de Rosnay et de la Hoquette. Au

(85) DE CAUMONT, *Cours d'antiq. monum.*, t. I, p. 120.

(86) MANCON DE LA LANDE, *Mémoire sur l'antiquité des peuples de Bayeux*, p. 49.

(87) DE CAUMONT, *Cours d'antiq. monum.*, t. I, p. 120.

(88) F. SCHOBERL, *Excursions in Normandy*, t. I, p. 254.

(89) P. LE FILLASTRE, *Annuaire de la Manche*, 1853.

(90) F. GALERON, *Monum. druid. du départ. de l'Orne.* (*Mém. de la société des antiq. de Normandie*, 1829 et 1830, p. 139.)

sommet d'un de ces tumulus, est érigé l'un des plus importants dolmens de la Normandie, connu sous le nom de *Pierre des bignes*, qui lui a été attribué sans doute à cause des aspérités nombreuses que présente sa table. Cette table a trois mètres 25 centimètres de longueur, et de largeur 2 mètres 92 centimètres; elle est de granit micacé, et appuyée sur quatre supports de même nature. La tradition affirme qu'à certaines époques de l'année, et vers minuit, les fées, après avoir lavé leur linge dans les environs, viennent l'étendre sur la Pierre des bignes, pour le sécher aux reflets de la lune et au souffle des vents rapides de la nuit.

« On voit, par l'énumération qui précède, que cette disposition triangulaire des monuments celtiques se rencontre assez fréquemment pour qu'on ne puisse l'attribuer à un jeu du hasard; c'est plutôt une recherche inspirée par un motif religieux, le nombre trois étant considéré comme sacré chez les peuples de l'antiquité. »

MORGANE. Fée des Bretons. C'était l'une des prophétesses de l'île de Sein, et la plus puissante des neuf sœurs druidesses. Non-seulement ces femmes prédisaient l'avenir, mais elles vendaient encore à ceux qui allaient les visiter, des flèches, des anneaux et une foule d'autres objets qui servaient de talismans, de préservatifs contre les sortiléges.

MORT ET FUNERAILLES. Les cérémonies ou les coutumes accomplies au moment de la mort et aux funérailles, offrent, dans diverses localités de la France, des singularités et des superstitions dont les plus remarquables sont les suivantes :

Dans le département de l'Ain, on plaçait naguère encore dans le cercueil, à côté du mort, quelques ustensiles. Aujourd'hui on dépose dans sa bouche, à l'insu du prêtre, une pièce de monnaie. Lorsque c'est un enfant, on met dans sa main une petite boule qu'on appelle *gobille*.

En Auvergne, dans un grand nombre de communes, on revêt le défunt de la chemise qu'il avait le jour de ses noces, et qu'on a conservée avec soin pour cet usage.

Dans quelques localités de la Bretagne, si le défunt a été marié, on le revêt aussi de la chemise qu'il portait le jour de ses noces. Dans d'autres communes, on place en sa main de petites cordes nouées de plusieurs nœuds et des pièces de monnaie, coutume qui existait chez les Romains, où l'on ne manquait pas de déposer une obole dans la bouche du mort, afin qu'il pût payer son passage à Caron. Lorsque c'est un enfant qui est décédé, on l'enlève par la fenêtre et non par la porte, pour le conduire au cimetière; car si l'on n'agissait pas ainsi, toutes les mères qui passeraient ensuite par cette porte ne mettraient au monde que des enfants morts-nés. Après les funérailles, on se rend à un banquet funèbre; mais les vieillards demeurent au cimetière, et se placent sur des mauves pour s'y proposer des énigmes. En plusieurs lieux de la même province, afin de connaître l'état de la conscience du moribond, on consulte la fumée du foyer : si cette fumée s'élève avec facilité, c'est que l'âme doit aller au ciel; si, au contraire, elle est épaisse et redescend en tourbillon, il est certain que le mourant n'est pas en état de grâce. Quand le malade a trépassé, on s'empresse de répandre l'eau que peuvent contenir les vases du logis; car, sans cette précaution, l'âme errante pourrait bien venir s'y baigner, et alors on s'exposerait à boire un coup de ses péchés.

Dans le département des Landes, pendant l'année qui suit le décès du père ou de la mère, les vases de cuisine sont toujours voilés, et l'on apporte la plus grande attention à placer la vaisselle dans un ordre inverse de celui que les défunts avaient établi de leur vivant.

En Normandie, on a l'habitude de garder les morts, parce que, si on n'avait pas ce soin, le diable pourrait substituer au cadavre un chat noir ou tout autre animal. Les Romains faisaient de même garder leurs morts, dans la crainte d'une profanation; mais, en Normandie, on donne à cet usage l'origine suivante. Richard-sans-Peur, se trouvant en voyage dans son duché, entra dans une chapelle pour y faire sa prière; mais lorsqu'il se retira, il oublia ses gantelets, et quand il revint pour les prendre, le diable, qui était là dans le corps d'un excommunié, se jeta sur le duc pour l'étrangler. Richard fit lâcher prise au démon en le frappant à coups d'épée; mais, à la suite de cette aventure, il fit publier par toute la Normandie un édit qui prescrivait de veiller les morts, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'alors. Dans cette province, lorsqu'une personne se trouve à l'agonie, on place près de son lit un seau d'eau propre, afin que l'âme du malade puisse se laver et se purifier avant de paraître devant Dieu. On met aussi un livre dans le cercueil du mort qui savait lire, et un chapelet pour celui qui ne le savait pas. Lorsqu'on visite un agonisant, il faut, après avoir fait une prière au pied du lit, jeter une poignée de sel au feu, afin que le diable ne s'empare point de son âme.

Dans plusieurs communes du Périgord, on a le soin de placer un joug sous la tête des agonisants, parce qu'on est convaincu que cela leur donne la force de supporter leurs souffrances, et lorsque le malade a trépassé, on brise tous les vases dans lesquels on avait mis de l'eau avec intention, parce qu'avant de monter au ciel, l'âme a dû s'y baigner.

A Beauquesne, dans le département de la Somme, quand on a déposé le cercueil dans la fosse, les assistants font trois fois le tour de cette fosse à reculons, afin d'empêcher que la mort ne revienne les tourmenter dans la nuit.

A Dourgnes, dans le département du Tarn, on ne fait jamais porter un cercueil par des chevaux ou des bœufs; car on est bien per-

suadé que ces animaux ne seraient plus en vie le lendemain. Quant aux hommes qui les remplacent, ils sont plus ou moins soulagés ou accablés, selon le bon plaisir des génies invisibles qui les accompagnent. Au hameau de la Prade, dans la montagne Noire, ceux qui ont assisté à un enterrement s'arrêtent au retour devant la maison du défunt, pour s'y laver les mains, et, après cette opération, on jette sur le toit la serviette dont les conviés ont fait usage pour s'essuyer. Dans la commune de Berlatz, lorsqu'une famille perd un de ses membres, on coupe aussitôt les fleurs qui se trouvent dans le jardin, coutume qui était aussi observée chez les Grecs.

Dans le département du Var, on expose toujours le défunt à visage découvert, ainsi que cela se pratiquait chez les anciens, et lorsque c'est une jeune fille, le cercueil est parsemé de feuilles de lierre.

Dans ses *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine*, M. Richard nous fait connaître les superstitions et les pratiques auxquelles donnent lieu, dans cette province, la mort et les funérailles.

Un chien qui fait entendre de longs et plaintifs gémissements pendant la nuit devant une maison, annonce, dit-on, qu'il y aura bientôt un mort; appel funèbre qui fait dire aussi que ce fidèle ami de l'homme *hurle la mort*. Cette croyance ne serait-elle pas un reste du culte de la déesse Hécate, dont on plaçait la statue dans les carrefours et aux portes des maisons, et à laquelle on sacrifiait de petits chiens? On lit dans *la Magicienne*, idylle de Théocrite : « O lune! que ta pâle lumière éclaire ces mystères! paisible lune, formidable Hécate qui habite les gouffres profonds que la terre renferme dans son sein, qui marche parmi les ombres, dans les sépulcres, au milieu du sang, les chiens tremblent et glapissent à ton approche, » etc.

.... Visæque canes ululare per umbram,
Adventante dea.
(VIRGILE, *Enéid.*, liv. VI, 258.)

« Les chiens jettent dans l'ombre de longs aboiements, la déesse arrive. »

Tibulle parle également d'une magicienne qui, de son temps, avait le pouvoir d'arrêter, ou n'ignorait pas l'art d'arrêter les aboiements des chiens pendant la nuit.

Une chouette ou effraie, une pie perchée sur le faîte d'une maison, annonce aussi par ses funèbres cris qu'il y aura bientôt un décès dans cette demeure; ce qui a fait donner, à Sapois, à ces oiseaux les noms d'*oiseaux de la mort* et de *messagers de la mort*. Dans la même commune et dans celle de Rochesson, on est encore persuadé qu'il y aura bientôt un mort dans la paroisse quand les habitants d'une même section reviennent par groupes réunis, et quand, à cet office, on a entendu sonner l'heure à l'horloge entre les deux évangiles. Suivant les habitants du Ménil, de Saint-Etienne, de Bellefontaine et de Gerbamont, la mort naturelle d'un porc, d'un chat (90*), d'une poule dans la demeure de son maître, est d'un funeste présage pour lui. Des taches en forme de croix remarquées sur le linge ou dans un appartement, sont autant de signes, pour les habitants de Cornimont, de la perte prochaine d'un parent ou d'un ami : malheur qui ne peut manquer d'arriver incessamment aussi dans une maison, si, comme on le croit à Sapois, le corps d'une personne récemment décédée reste encore longtemps mou et flexible.

Dans plusieurs communes, on est encore persuadé qu'un enfant au berceau ne peut convenablement mourir si, avant d'expirer, il n'a pas reçu la bénédiction de son parrain et de sa marraine, qu'on a toujours soin d'appeler pour ce triste moment.

Des remèdes, ordinairement pris sans précaution aucune, de la main d'un empirique vantard et beau parleur, décident souvent, en peu de jours, du sort d'une personne gravement indisposée. Dans quelques maisons isolées de la montagne, on tient le malade entre d'épaisses et lourdes couvertures, dans des chambres chauffées à un degré de température qui ferait éclore des vers à soie, et dont on ne croit jamais devoir renouveler l'air épais et corrompu. A ces moyens d'obtenir une plus prompte guérison des malades, il faut ajouter l'usage de leur donner beaucoup de soupe et de fréquents verres de vin chaud, dans lequel on a n'a pas oublié de mettre du sucre, de la canelle, de la muscade et souvent du poivre, afin de provoquer encore la transpiration. Si ces prescriptions traditionnelles, indiquées par des Esculapes en jupon, ne produisent aucun effet, on s'empresse de recourir aux conseils d'un Hippocrate rustique, en réputation dans le pays de posséder de rares et merveilleux secrets pour suppléer à l'insuffisance de l'art médical ordinaire.

On lui porte une petite fiole contenant de l'urine du malade. Si, pendant qu'on va au loin consulter ce docteur en bonnet de coton, le moribond vient à expirer, ne croyez pas qu'il arrive jamais à l'esprit d'aucun des membres de la famille désolée, des amis qui doivent lui fermer les yeux, d'attribuer ce malheur à un défaut de soins et de sollicitude, ou à l'inefficacité des singuliers remèdes qu'on lui a fait prendre avec un zèle si empressé : non, la mort y était, disent-ils. Telle est la fatidique réflexion que vous entendrez de toutes les bouches, et qui viendra admirablement en aide à la sottise et à l'impéritie de l'ignorant médecin qui a été consulté.

A Lay-Saint-Remi, arrondissement de Toul, quand une personne est malade, on prend, dit M. Lepage (*La Meurthe statistique, historique et administrative*), un linge

(90*) Hérodote raconte (liv. II, page 66) que si chez les Egyptiens un chat meurt de mort naturelle, dans une maison, quiconque l'habite se rase les sourcils seulement.

à son usage, et on lui fait toucher les reliques de saint Léger, puis on se rend à une fontaine sous l'invocation de ce saint, située à vingt mètres de l'église, et on étend ce linge : s'il surnage, la personne indisposée est sauvée.

Malgré les sévères défenses du concile de Carthage, tenu en 397, et les ordonnances générales du diocèse de Toul, de l'année 1638, à tous prêtres de baptiser les enfants mort-nés, à peine de suspension, et aux ermites d'être expulsés de leurs ermitages et de censures ecclésiastiques, on voit, par un mandement de dom Mathieu Petitdidier, abbé de Senones, publié en 1708, que c'était encore l'usage à cette époque de porter des enfants dans cet état à l'ermitage de Notre-Dame de la Mer (91) et ailleurs, afin d'y recevoir le baptême, sous le prétexte, dit ce pieux prélat, que, dans ce lieu, ils donneront quelques signes de vie; d'autant, ajoute-t-il, qu'il n'y a dans cette coutume que de la tromperie, et qu'il n'est point permis de baptiser les morts. L'administration de ce sacrement avait lieu aussi comme nous l'apprend M. Lepage, à un puits creusé sous les murs de la vieille chapelle de Sainte-Catherine, près de Moucheux, annexe de Joville, arrondissement de Château-Salins, dont les eaux pures et limpides jouissaient également de la vertu de faire revivre les enfants morts sans avoir reçu le baptême. Des statuts synodaux du diocèse d'Amiens, de l'année 1696, attestent l'existence d'une semblable superstition dans la Picardie. L'article 8 du chapitre 4 défendait de porter les enfants morts à un lieu nommé *Répit*, peut-être quelque cromlech ou dolmen druidique ancien, dans l'espérance qu'ils y recouvreront la vie, pour être ensuite ondoyés par un prêtre. Les pratiques superstitieuses que blâme le sage abbé de Senones et l'évêque d'Amiens se rattachent sûrement au souvenir des pratiques du vieux culte des lacs, des fontaines et des ruisseaux, proscrit, comme nous aurons encore occasion de le dire ailleurs, par des canons, des conciles et des capitulaires de nos premiers rois chrétiens.

Aussitôt qu'une personne est décédée, les parents et les amis qui l'entourent, et qui avaient placé un cierge bénit dans ses mains pendant son agonie, s'empressent toujours, comme au temps des premiers Chrétiens, de lui fermer la bouche et les yeux. Ce pieux devoir de l'amitié rempli, à Labresse et dans quelques communes, on va annoncer aux mouches à miel la perte qu'elles viennent de faire, en leur disant, comme on le fait encore à Fresse : *Vous n'avez plus de maître!* Si on ne le faisait pas, elles mourraient elles-mêmes dans l'année. On place aussi une petite croix en étoffe noire sur le rucher, afin de leur faire porter le deuil et de les faire participer aux tristesses du foyer domestique (92). On couvre ensuite d'un voile toutes les glaces ; on arrête toutes les horloges (93), pour indiquer qu'elles n'ont plus d'heures à marquer pour le défunt, et on jette hors de la maison l'eau que contiennent tous les vases qui s'y trouvent, dans la persuasion que si on négligeait cette pratique l'âme de la personne décédée ne manquerait pas de se servir de cette eau pour se laver trois fois avant d'aller dans l'autre monde, et dans la crainte aussi, disent les habitants de Plainfaing (*Statistique des Vosges*, vol. II), qu'elle ne vienne à s'y noyer; superstition qui existe encore dans la Bretagne, suivant M. de la Villemarqué (*Chants populaires de cette province*, in-12, page 283), où l'on vide les cruches d'eau et de lait (94), de peur, dit-on, que l'âme du défunt n'éprouve un pareil malheur. A Raon-aux-Bois, on prétend que c'est par un motif de charité que l'on doit répandre l'eau de tous les vases, et que cette opération est faite pour ne pas voir dans son cristal transparent le combat de l'âme du mort avec le diable, et le succès de ce dernier.

Dans la commune du Val-d'Ajol, il était autrefois d'usage de sonner toutes les cloches en volée au décès d'un enfant, quelle que fût la classe à laquelle sa famille appartenait. Cette sonnerie était appelée la *renaie*, c'est-à-dire nouvelle naissance, de *renasco, renatus, renaître*, pratique conforme au dogme du christianisme, qui regarde la mort comme une naissance pour le ciel : *mortuus sæculo, natus Deo*. La plus grosse cloche était sonnée pour indiquer le décès d'un homme, la seconde pour celui d'une femme, et deux petites cloches servaient pour l'obit des impubères des deux sexes. (Jean-Claude des Charrières, *Histoire manuscrite de la paroisse du Val-d'Ajol*, ch. 66.)

A Labresse, à Raon-aux-Bois, à Saulxures et dans plusieurs autres communes de l'arrondissement de Remiremont, à Haillain-

(91) Situé sur une haute montagne et sur la rive orientale d'un joli petit lac de forme ovale, désigné dans plusieurs actes anciens sous les différents noms de la Mare (peut-être de lac de la Maïa, comme le conjecture le savant traducteur du *Voyage littéraire de dom Ruinart, en Alsace*, M. Matter), de la Maix, la Mèche et de la Mer. Une humble chapelle (*sacellum*) attenant à cet ermitage était visitée par de nombreux pèlerins. Le jour de la Trinité, le curé de la paroisse de Saint-Maurice, de Senones, venait y célébrer une messe à laquelle ne manquaient pas d'assister les habitants des environs et beaucoup d'étrangers.

(92) Les Romains, suivant M. le comte de Caylus, couvraient, dans les temples, les statues des dieux d'ornements de deuil, afin aussi de leur faire partager les chagrins qui arrivaient dans les familles.

(93) « N'oublie point de cacher l'horloge de sable et les cadrans. Les morts brisent les horloges et les cadrans. » (Nicander, *Le glaive runique ou la lutte du paganisme scandinave contre le christianisme*, drame tragique traduit du suédois, par Leouzon-Leduc, in-8°, Paris, 1846.)

(94) Quelques personnes croient, dit M. Deperi, que l'âme du défunt, en sortant du corps, se précipite dans l'eau ou dans le lait qu'elle trouve dans la maison, afin de s'y purifier. Cette croyance nous vient des Romains.

ville, canton de Châtel, aussitôt que quelqu'un est décédé, on enlève la paille, ou seulement une poignée de paille de son lit, et on va immédiatement la brûler à l'embranchement de plusieurs chemins. Les personnes qui sont chargées de cette opération ne manquent point encore d'examiner à genoux de quel côté la fumée se dirige, dans la persuasion que la première personne qui mourra ensuite dans le village appartiendra à la famille habitant la maison vers laquelle cette fumée aura plus particulièrement pris sa direction. On dit, à Gerbamont, qu'après que la paille est entièrement brûlée, on aperçoit sur sa cendre l'empreinte du pas de quelqu'un, et que c'est d'un mauvais présage quand la pointe de ce pas est tournée vers une habitation. Cette croyance ne se rattacherait-elle pas à celle qui est indiquée dans un sermon de saint Éloi, évêque de Noyon, mort en 665, cité par M. Clouet (*Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*, page 855), lorsqu'il prescrit de brûler les figures de pieds d'hommes que la superstition plaçait aux endroits où se croisent les routes. A Rochesson, l'incinération de cette paille est destinée, dit-on, à rappeler à chaque passant le souvenir de la personne qui vient de décéder, et à l'engager à ne pas oublier de dire une prière pour le repos de son âme, ou au moins de prononcer un *Requiescat in pace* en sa faveur, chaque fois qu'il passera en cet endroit.

L'usage de brûler la paille du lit d'un mort sur un grand chemin est général dans la Bourgogne, suivant M. Monnier (*Vestiges d'antiquité observés dans le Jurassien*, notice insérée dans le IV[e] volume, 1[re] série des *Mémoires* de la société des antiquaires de France), et est un reste de la coutume de l'incinération des corps morts. Dans la religion des Scandinaves, si la fumée des sacrifices s'élevait droit vers le ciel, c'était un signe de succès; au contraire, si elle restait comme suspendue, à l'imitation d'un nuage, on en tirait un pronostic de malheur. (X. Marmier, *Lettres sur le Nord.*) Cette superstition est signalée également dans le XVII[e] canon de l'*Indiculus superstitionum et paganiarum*, du concile tenu à Leptine, en 743, intitulé : *De divinatione pagana in foco vel inchoatione rei alicujus*, relatif à la pratique de présager l'avenir par la manière dont la fumée s'élevait du foyer : si la fumée s'élevait verticalement, on en tirait un heureux présage, et un mauvais, si elle en sortait obliquement.

Au décès d'un adulte, on invite tous les enfants du voisinage à venir le veiller. C'est ordinairement pour eux une nuit de plaisirs et d'amusements, pendant laquelle on les régale, vers minuit, avec du laitage sucré et quelques gâteaux. A la mort d'une personne plus âgée, on est persuadé, à Cornimont, que, pendant la nuit consacrée à la veiller, son âme se réjouit dans l'autre monde. Est-ce pour la féliciter de son bonheur que, dans la vallée de la Moselle et dans plusieurs autres communes limitrophes, on se livre près du lit mortuaire à une folle joie et à des jeux bruyants, excités par une grande quantité de tranches de pain grillé trempé dans du vin chaud sucré, et de liqueurs fortes offertes aux nombreuses personnes toujours empressées de venir remplir ce devoir de l'amitié et de bon voisinage? On sait que, chez les Romains, les funérailles étaient suivies de banquets, de festins, de jeux, de danses et de musique instrumentale, afin de se réjouir également du passage du défunt à une vie plus heureuse. Hérodote, liv. II, § 78, cité par Goguet (*De l'origine des lois, des arts et des sciences, et de leurs progrès chez les anciens peuples*, Paris, 1820, volume I, page 370, dit qu'aux festins qui se font chez les riches (en Egypte), « on porte après le repas, autour de la salle, un cercueil avec une figure en bois, si bien travaillée et si bien peinte, qu'elle représente parfaitement un mort; elle n'a qu'une coudée au plus. On la montre à tous les convives tour à tour, en leur disant : Jetez les yeux sur cet homme, vous lui ressemblerez après votre mort; buvez donc maintenant et vous divertissez. »

Au Val-d'Ajol, on donne encore à ces veillées funèbres le nom de *plait*, vraisemblablement du mot latin *placitum*, parce que les personnes qui y assistent forment une assemblée, un plaid, où l'on s'entretient du mérite, des qualités et souvent des défauts des défunts.

Il n'y a pas fort longtemps qu'on plaçait encore (sûrement à l'insu de MM. les curés), dans les mains des enfants décédés une petite boule (bulla) ou chique, et un liard, monnaie de la valeur d'un centime. C'était l'obole ou le triens destiné chez les anciens au paiement du passage redoutable du Styx. Aujourd'hui encore les femmes de la commune de Sapois ne manquent pas, quand elles ensevelissent un enfant décédé dans la quinzaine de Pâques, de mettre dans ses mains un œuf teint, afin, dit-on, qu'il puisse avoir le plaisir de le jouer avec ceux de ses camarades qui l'ont précédé dans l'autre monde. Dans quelques villages on place encore, comme dans le pays de Gex, et peut-être aussi comme ailleurs, entre les mains des personnes qui savaient lire, un livre de prières, et dans le cas contraire, leur chapelet. Le dépôt de ces différents objets atteste l'empire que les vieilles croyances du paganisme ont conservé sur les habitants de la campagne.

On croit encore que pour qu'un mort ne vienne pas de sa tombe nous faire de nocturnes visites, il faut avoir soin, quand on l'ensevelit, d'attacher une épingle à son linceuil, ou d'y faire un point de couture, comme le font encore les habitants de La-bresse, du Val-d'Ajol, de Sapois et de Raon-aux-Bois. Dans l'appréhension de semblables visites, quelques personnes ne manquent pas de baiser les pieds du défunt.

Dans plusieurs communes, c'est au parrain d'un enfant décédé qu'appartient le triste honneur de le porter au cimetière.

La serviette ornée de fleurs qui couvre son cercueil est donnée par la marraine à sa pauvre mère, et sur sa tombe on plante des fleurs, emblèmes de son innocence; si la personne à laquelle on rend les honneurs funèbres était décédée subitement, sans avoir pu recevoir les derniers secours de la religion, un parent ou un ami s'empresse de recevoir pour elle le sacrement de la communion à la messe qui précède son inhumation. On a également conservé dans notre Lorraine la pieuse coutume des anciens de jeter une poignée de terre sur le cercueil après qu'il est descendu dans la fosse et que le défunt a reçu les derniers adieux de sa famille et les dernières prières de l'église (95). De nos jours encore les highlanders de l'Ecosse disent à une personne en signe d'amitié: J'ajouterai une pierre à votre cairn. (MICHELET, *Histoire de France.*) Ce sont les *pierres de souvenir*, appelées *pierres de Bauta* chez les anciens Scandinaves (*Glaive runique*, page 209.)

A Vagney et dans les environs, on plante des fleurs sur la tombe des jeunes filles pour exprimer par ces emblèmes qu'elle a été leur fugitive existence et qu'on puisse dire aussi de la jeune vierge qu'un froid linceul recouvre, qu'elle

.... Etait de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Un vase rempli d'eau bénite (l'*aquiminarium* des Romains) est placé sur chaque tumulus jusqu'à la nuit du jour de l'inhumation. On voit dans la plupart des communes les habitants se répandre dans le cimetière à la sortie de la messe de chaque dimanche et prier sur la tombe des parents et des amis qu'ils ont perdus. Ainsi les Germains, dont ils descendent, quittaient, comme dit Tacite (*Germania*, XXVII) le deuil plutôt que la douleur: *Lamenta ac lacrymas cito, dolorem et tristitiam tarde.*

Comme chez plusieurs peuples de l'antiquité, on a conservé dans les campagnes la coutume de donner un repas funèbre dans la maison mortuaire aux parents et aux amis qui ont assisté à l'enterrement. Ces tristes agapes étaient autrefois d'une grande simplicité, on n'y servait pas de vin aux convives et, comme chez les Grecs, on s'abstenait pendant la durée du deuil de faire usage de cette boisson, trop propre à porter à la gaîté (ROBINSON, *Antiquités grecques*). Les personnes qui assistaient à ces repas, dans notre Lorraine n'auraient jamais voulu prendre place à table sans avoir préalablement fait à genoux une fervente et dernière prière pour le repos de l'âme du défunt. Aujourd'hui, il n'est pas très-rare de voir, dans ces réunions, chacun le verre à la main boire tant et si bien qu'on semble avoir totalement oublié celui dont on vient de déplorer la perte avec de si chaudes larmes, et qu'il arrive quelquefois qu'on y indique à sa veuve désolée la personne qui lui conviendrait davantage pour le remplacer dans la couche conjugale. Ne soyons pas méchants et ne rappelons pas le naïf « J'y pensais déjà. »

On voit, par l'article 6 d'une ordonnance rendue le 11 juillet 1614, par le comte Louis, de Sarége, évêque d'Adrie, chargé par le pape Paul V, de faire une visite du chapitre de Remiremont, que c'était encore l'usage dans cette ville, au commencement du XVIIe siècle, de porter et de laisser sur les tombeaux du pain, du vin, du sel et autres choses, dit cet article, « que nous avons appris être accoutumées, être fait qui ressentent les superstitions et vanités des gentils. » Cette coutume était vraisemblablement un reste de celle qui se pratiquait dans les cérémonies des Feraliæ ou fêtes des mânes que les Romains célébraient, le 22 février, et pendant lesquelles on portait aussi à manger sur les tombeaux: *Feralia diis manibus et sacrata feria, a ferendis epulis vel feriendis pecudibros*, dit Festus. Cette superstition existait aussi chez les Germains et les autres peuples du Nord, comme le prouve le premier chapitre de l'*Indiculus superstitionum*, intitulé: *De sacrilegio ad sepulcra mortuorum;* car cet indiculus n'est autre chose qu'un catalogue des anciennes superstitions des peuples barbares du Nord, qui survivaient encore malgré le christianisme.

De toute ancienneté, le dimanche qui suivait le décès d'un adulte, de la paroisse de Champ-le-Duc, près de Bruyères, ses parents apportaient à l'offrande quatre petits pains, si l'enfant dont ils déploraient la perte était du sexe masculin et trois seulement s'il était du sexe féminin. Cette coutume existe encore aujourd'hui. Autrefois, dit M. Sommier, dans son manuscrit sur les droits d'autel, on donnait une poule pour l'administration des sacrements à un malade lorsqu'il ne mourait pas de la maladie dont il était atteint. M. Sommier, qui était curé de cette paroisse, fit cesser la perception de ce droit que l'usage avait consacré (*Le département des Vosges, Statistique historique et administrative*). Suivant les auteurs du même ouvrage, à Gugney, on vient à l'offrande de la messe du jour des Trépassés, qui est le lendemain de la fête de la Toussaint, avec du blé dans une serviette. A Hallainville, aux offices qui ont lieu pour

(95) Cette pratique rappelle le vœu qu'exprimaient les Romains en déposant dans la tombe la dépouille mortelle d'un parent ou d'un ami: *Sit tibi terra levis: « Que la terre te soit légère, »* indiqué par les signes S. T. T. L. qu'on remarque dans un grand nombre d'inscriptions et d'épitaphes chrétiennes (M. NATALIS DE WAILLY. *Eléments de paléographie*, in-4°, volume I, page 421.)

A Valenciennes, la terre que l'on jette sur un cercueil quand il est descendu dans la fosse, a la vertu, étant mise à la porte de l'église ou de tout autre édifice, d'empêcher les sorciers et les sorcières d'en sortir. (HÉCART, *Quelques préjugés populaires des habitants de Valenciennes et des communes environnantes*, page 28.)

mologistes, tant il est difficile d'en deviner l'origine. (RICHARD, *Trad. Lorraines.*)

MOUNI. Nom que donnent les Hindous à leurs esprits follets. Ceux-ci n'ont point de forme déterminée; mais ils prennent celles que bon leur semble. Ils se plaisent surtout à égarer les voyageurs, et à les faire tomber dans les précipices, au moyen de la lumière en laquelle ils se transforment. On élève en leur honneur des statues de bois qui sont colossales.

MOUTONS. Une honnête famille campagnarde se dirige vers l'habitation d'un voisin à qui elle va faire une visite amicale. Elle chemine avec cette physionomie souriante et cette tranquillité d'esprit que donne toujours une bonne conscience. Mais, à un détour quelconque de la route, la voilà en présence d'un troupeau de moutons appartenant au voisin, et cette apparition retient chaque membre de la famille à sa place. C'est qu'il s'agit ici d'un présage. En effet, si le plus grand nombre des moutons tournent le dos aux arrivants, c'est qu'ils ont à craindre de se présenter dans un mauvais moment, de se rendre importuns, et ils se consultent pour savoir s'il n'est pas convenable de ne point passer outre, de revenir au logis. Si, au contraire, le troupeau vient au devant d'eux, oh! alors tous les visages sont de plus en plus épanouis, on hâte le pas, car on peut compter sur un bon accueil. Tel est un de ces milliers d'incidents frivoles dont le préjugé et la superstition sèment si singulièrement le parcours de la vie.

MOUVEMENT PERPÉTUEL. L'espoir de rencontrer cette chose introuvable, est un genre de superstition qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, et que beaucoup de gens sont d'autant moins disposés à abandonner, qu'ils sont témoins à chaque instant des prodiges enfantés par la mécanique. Créer, au surplus, une machine qui marche suivant les règles de la science et avec certaines conditions de durée, n'est nullement un problème à résoudre. Ce qui en est un, c'est de pouvoir établir *a priori* qu'une machine qu'on fait marcher régulièrement aujourd'hui, doit forcément continuer à se mouvoir de la même manière, sans qu'il y soit jamais touché, jusqu'au jugement dernier. Le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle forment les deux pendants: ce sont des joujoux pour les gens superficiels qui ont du temps à perdre, et que berce encore la science herméuque du moyen âge.

MUHAZIMIM. On appelle ainsi les possédés en Afrique. Pour faire déloger le diable, on trace des cercles et on imprime des caractères sur le front de ces possédés.

MURAILLE DU DIABLE. On a donné ce nom, en Angleterre, à une muraille construite par l'ordre de l'empereur Adrien, et qui séparait anciennement l'Angleterre de l'Écosse. Il subsiste encore des vestiges de cette muraille. La dureté de son ciment avait déjà fait dire aux gens superstitieux qu'elle avait été bâtie par le diable, lorsque l'aventure suivante donna, parmi le peuple, une grande autorité à cette origine. On raconte qu'un jardinier écossais, ouvrant une tranchée dans son jardin, y mit à découvert une pierre énorme sur laquelle était écrit qu'elle était là pour la sûreté du château et du jardin, et qu'elle y avait été apportée de la grande muraille dont elle avait fait autrefois partie. L'inscription ajoutait qu'il était de l'intérêt de tous de la laisser à sa place actuelle. Cependant le seigneur du lieu, peu crédule, voulut, au contraire, la faire conduire en un autre lieu, et l'on procéda à son extraction. On l'amena donc, à l'aide de machines, sur le bord du trou, où descendirent ensuite, mus par la curiosité, les deux fils du seigneur, le jardinier et plusieurs domestiques. Mais à peine s'y trouvaient-ils rassemblés, que la pierre, mal assurée sans doute, roula dans le trou et y écrasa les malheureux que leur imprudence y avait attirés. Il n'est pas besoin d'ajouter que la tradition reçut de cet événement une nouvelle puissance.

Mais cette tradition n'existe pas en Angleterre seulement: on la retrouve en France, en Allemagne, dans la Scandinavie: la mythologie populaire reproduit en tous pays, sous des noms différents, les mêmes génies, les mêmes démons, et, par suite, des légendes analogues. De même les Grecs et les Romains avaient reçu des Égyptiens des divinités que ceux-ci devaient eux-mêmes à la Nubie et à l'Abyssinie, antiques contrées qui devaient aussi leur civilisation à des peuples plus anciens encore.

MUSIQUE. Dans beaucoup de localités on croit que le diable a la musique en horreur, et lorsque des bergers jouent du flageolet ou de tout autre instrument, ils sont convaincus de deux choses: premièrement, que leur troupeau paît avec plus de plaisir et d'appétit; secondement, que leurs accords éloignent les malins esprits. Ce préjugé paraît fort ancien, il existait du moins dans Israël, et l'Écriture dit : *Toutes les fois que l'esprit malin du Seigneur venait à s'emparer de Saül, David saisissait son cinnor et en faisait vibrer les cordes : alors Saül recouvrait l'usage de la voix, et se trouvait soulagé, car l'esprit malin s'éloignait de lui.* (*I Reg.* XVI, 23.)

MYOSOTIS. On appelle vulgairement cette charmante petite fleur, en français, *ne m'oubliez-pas*; en allemand, *vergis-mein-nicht*; et en anglais, *forget me not.* Dans tous les pays on la regarde comme l'emblème du souvenir, et soit qu'on la donne, soit qu'on la reçoive, c'est une sorte de gage qu'on n'oubliera pas, une espèce de pacte de fidélité. On raconte, au sujet du myosotis et des divers noms que nous venons d'indiquer, l'historiette suivante. Un jeune homme passait au bord d'un lac avec sa fiancée, lorsque celle-ci témoigna le désir d'avoir une touffe de cette plante dont le pied baignait dans l'eau. Il s'avança pour la cueillir; mais en l'arrachant, il glissa

dans le lac et ne put en sortir. Au moment de disparaître, il jeta le bouquet fatal à sa fiancée, en lui criant : *ne m'oubliez-pas!* (Voy. MOTO-GOTT.)

N

NACHTMAR. Les Allemands appellent ainsi l'esprit malfaisant auquel nous donnons le nom de cauchemar.

NACHTMAUNETJE ou *petit homme de nuit*. C'est ainsi que les Flamands appellent les incubes.

NACHTSROUWTJE ou *petite femme de nuit*. Nom que donnent les Flamands aux succubes.

NAHAM. Démon que les sorciers conjuraient autrefois le samedi.

NAINES BLANCHES ou DEMOISELLES. Des nymphes de ce nom habitent les rives de la Valouse, dans le canton d'Arinthod, département du Jura. On les voit se promener, avant le lever du soleil, à travers les vapeurs de la terre qui les enveloppent comme un voile de gaze. Quelquefois elles forment des rondes et se livrent à la danse avec un entrain gracieux. Leur parure est d'ailleurs des plus séduisantes, et les rubans et les fleurs s'y marient aux pierreries, brillant d'un éclat sans pareil.

NAINS. « Où faut-il aller chercher, dit M. Alfred Maury, l'origine de ces nains dont nous trouvons la croyance si généralement répandue? Ce que les anciens nous disent des dieux cabyres ne nous permet guère de douter que ceux-ci n'aient été les pères des nains des religions celte et scandinave. On sait d'ailleurs que les analogies entre les doctrines du druidisme et celles de l'Orient ne sont pas rares. »

Dans les vallées du canton de Berne, en Suisse, les nains sont bergers; mais au lieu d'avoir un troupeau de chèvres, ce sont des chamois auxquels ils donnent leurs soins. Avec le lait de ces animaux, ils font des fromages qui, lorsqu'on n'en prend qu'une portion, redeviennent aussitôt entiers, ce qui est d'une grande économie, d'une grande ressource pour ceux qui s'en trouvent approvisionnés. Ces nains vivent paisiblement au fond de leurs cavernes, et se montrent rarement aux hommes; mais, lorsque cela arrive, c'est le présage d'un malheur, à moins que leur apparition n'ait lieu dans une prairie où ils soient en danse. Cependant ils ramènent souvent à la bergerie les brebis égarées, et déposent dans la forêt des jattes de lait et des corbeilles de fruits pour que les petits enfants qui viennent faire du bois aient ainsi un supplément de nourriture.

« Quelquefois, dit M. Xavier Marmier dans ses *Souvenirs de voyages*, les nains demandent asile aux hommes, soit parce qu'ils se trouvent trop loin de leur demeure, soit pour célébrer plus solennellement une fête. Un d'entre eux vint un jour demander à un comte, qui était leur voisin, la permission de danser dans son château. Le comte le permit, et, le soir même, voilà une armée de nains qui descend de la colline et se répand à travers les jardins, à travers les haies touffues et les appartements du château. Les uns allument le feu dans les fourneaux et préparent le souper : les autres portent des guirlandes de fleurs, des tentures de soie, et décorent la salle. En un instant les lustres sont placés, les flambeaux d'or reluisent sur les murailles et se reflètent dans les glaces. Les danseurs prennent la main de leurs danseuses, les musiciens accordent leurs instruments, et le bal commence. C'est une joie sans égale ; c'est un tourbillon qui ressemble à celui d'une troupe d'oiseaux prenant son vol dans la vallée, à celui des feuilles d'arbres que le vent moissonne dans la forêt. Le comte lui-même se mêle à ces rondes animées. On lui donne la plus grande des danseuses, mais elle tourne si vite qu'il ne peut la suivre. Après le bal, toutes les tables furent couvertes de nappes brodées, de vaisselle d'or et d'argent. Les nains conduisirent le maître du château à la place d'honneur et on lui servit des mets d'une saveur exquise, et du vin conservé depuis des siècles dans les tonnes de marbre des montagnes. Puis tout disparut comme par enchantement, et le lendemain deux ambassadeurs du royaume des nains vinrent remercier le comte de l'hospitalité qu'il leur avait accordée, et lui remirent une épée et un anneau, en lui disant que ces deux objets lui porteraient à tout jamais bonheur. »

Les frères Grimm racontent encore ces histoires de nains :

« I. Il était un cordonnier qui, par suite de malheurs, était demeuré si pauvre, qu'il ne lui restait plus de cuir que pour une seule paire de souliers. Le soir il la tailla afin de faire des souliers le lendemain matin ; puis, comme il avait une bonne conscience, il se coucha tranquillement, fit sa prière et s'endormit. Le lendemain, à son lever, il allait se mettre au travail, quand il trouva la paire de souliers toute faite sur sa table. Grande fut sa surprise : il ne savait ce que cela voulait dire. Il prit les souliers et les considéra de tous côtés : ils étaient si bien faits qu'il n'y avait pas un seul point de manqué ; c'était un vrai chef-d'œuvre.

« Il entra dans la boutique un chaland auquel ces souliers plurent tant qu'il les paya plus cher que de coutume, et qu'avec cet argent, le cordonnier put se procurer du cuir pour deux autres paires. Il les tailla le soir même et s'apprêtait à les faire le lendemain matin, quand il les touva tout faits à son réveil ; et cette fois encore les

chalands ne manquèrent pas, et, avec l'argent qu'il en tira, il put acheter du cuir pour quatre autres paires. Le lendemain matin les quatre paires étaient prêtes, et enfin tout ce qu'il taillait le soir était toujours terminé le matin suivant; de façon qu'il retrouva l'aisance et devint presque riche.

« Un soir, aux environs de Noël, comme il venait de tailler son cuir, et qu'il allait se coucher, il dit à sa femme.

« — Si nous veillions cette nuit pour voir ceux qui nous aident ainsi?

« La femme y consentit, et, laissant une chandelle allumée, ils se cachèrent dans la garde-robe, derrière les vêtements accrochés, et attendirent. Quand minuit sonna, deux jolis petits nains tout nus entrèrent dans la chambre, se placèrent à l'établi du cordonnier, et, prenant le cuir taillé dans leurs petites mains, se mirent à piquer, à coudre, à battre avec tant d'adresse et de promptitude qu'on n'y pouvait rien comprendre. Ils travaillèrent sans relâche jusqu'à ce que l'ouvrage fût terminé, et alors ils disparurent tout d'un coup.

« Le lendemain la femme dit :

« — Ces petits nains nous ont enrichis : il faut nous montrer reconnaissants. Ils doivent mourir de froid, à courir ainsi tout nus sans rien sur le corps. Sais tu? je vais leur coudre à chacun chemise, habit, veste et culotte, et leur tricotter une paire de bas; toi, fais-leur à chacun une paire de souliers.

« L'homme approuva fort cet avis; et le soir, quand tout fut prêt, ils placèrent ces présents sur la table au lieu de cuir taillé, et se cachèrent encore pour voir comment les nains prendraient la chose.

« A minuit, ils arrivèrent, et ils allaient se mettre au travail, quand, au lieu de cuir, ils trouvèrent sur la table les jolis petits vêtements. Ils témoignèrent d'abord un étonnement qui bientôt fit place à une grande joie. Ils passèrent vivement les habits et se mirent à chanter :

Ne sommes-nous pas de jolis garçons?
Adieu cuir, souliers et chaussons!

« Puis ils commencèrent à danser et à sauter par-dessus les chaises et les bancs; enfin, tout en dansant, ils gagnèrent la porte.

« A partir de ce moment on ne les revit plus; mais le cordonnier continua d'être heureux le reste de ses jours, et tout ce qu'il entreprenait tournait à bien. »

« II. Il y avait une fois une pauvre servante qui était active et propre : elle balayait tous les jours la maison et poussait les ordures dans la rue devant la porte. Un matin, en se mettant à l'ouvrage, elle trouva une lettre par terre; comme elle ne savait pas lire, elle posa son balai dans un coin et porta la lettre à ses maîtres : c'était une invitation de la part des nains, qui la priaient d'être marraine d'un de leurs enfants. Elle ne savait que décider : enfin, après beaucoup d'hésitation, comme on lui disait qu'il était dangereux de refuser, elle accepta

« Trois nains vinrent la chercher et la conduisirent dans une caverne de la montagne, où ils demeuraient. Tout y était d'une extrême petitesse, mais si joli et si mignon qu'on ne saurait dire combien. L'accouchée était dans un lit d'ébène incrusté de perles, avec des couvertures brodées d'or; le berceau de l'enfant était en ivoire, et sa baignoire en or massif. Après le baptême, la servante voulait retourner tout de suite chez ses maîtres, mais les nains la prièrent instamment de rester trois jours avec eux. Elle les passa en joie et en fêtes, car ces petits êtres lui faisaient le plus charmant accueil.

« Au bout des trois jours, elle voulut absolument s'en retourner; ils lui remplirent ses poches d'or, et la conduisirent jusqu'à la sortie de leur souterrain. En arrivant chez ses maîtres, elle se remit à son travail ordinaire, et reprit son balai au coin même où elle l'avait laissé. Mais il sortit de la maison des étrangers qui lui demandèrent qui elle était et ce qu'elle voulait. Elle apprit alors qu'elle n'était pas restée trois jours, comme elle le croyait, mais sept ans entiers chez les nains, et que pendant ce temps-là ses maîtres étaient morts. »

« III. Un jour des nains prirent à une femme son enfant au berceau, et mirent à la place un petit monstre qui avait une grosse tête et des yeux fixes, et qui voulait sans cesse à manger et à boire. La pauvre mère alla demander conseil à sa voisine. Celle-ci lui dit qu'il fallait porter le petit monstre dans la cuisine, le poser sur le foyer, allumer du feu à côté, et faire bouillir de l'eau dans des coquilles d'œuf; cela ferait rire le monstre, et, si une fois il riait, il serait obligé de partir.

« La femme fit ce que sa voisine lui avait dit. Dès qu'il vit les coquilles d'œuf pleines d'eau sur le feu, le monstre s'écria :

Je n'avais jamais vu, quoique je sois bien vieux,
Faire bouillir de l'eau dans des coquilles d'œufs.

« Et il partit d'un éclat de rire. Aussitôt il survint une foule de nains qui rapportèrent l'enfant véritable, le déposèrent dans la cheminée et reprirent leur monstre avec eux.

« IV. Un homme riche avait un valet qui le servait fidèlement : tous les matins le premier levé, et le dernier couché tous les soirs; quand il y avait quelque besogne difficile qui faisait reculer les autres, s'y mettant toujours sans hésiter; ne se plaignant jamais, toujours content, toujours gai. Quand son année fut expirée, son maître ne le paya pas.

« — Par cette adroite conduite, » pensait-il, « j'épargne mon argent, et mon domestique, ne pouvant pas me quitter, reste gentiment à mon service.

« Le valet ne réclama pas; la seconde année se passa comme la première : il ne reçut pas encore ses gages, mais il n'en dit rien et resta toujours.

« A l'expiration de la troisième année, le maître finit par y songer; il mit la main à la poche; mais il n'en tira rien. Le valet se décida enfin à lui dire :

« — Monsieur, je vous ai servi fidèlement pendant trois ans, soyez assez bon pour me donner ce qui me revient en toute équité; je veux partir et voir le monde.

« — Oui, » lui répondit son avare maître; « oui, mon ami, tu m'as bien servi, et tu seras bien payé.

Là-dessus il tira de sa poche trois liards et les lui compta.

« — Je te donne un liard pour chaque année; cela fait une forte somme, de plus gros gages que tu n'en aurais trouvé chez beaucoup d'autres.

« Le pauvre garçon, qui connaissait peu la monnaie, prit son capital et se dit :

« Maintenant voilà mes poches pleines; pourquoi désormais me donnerais-je du mal?

« Il se mit en route par monts et par vaux, chantant dans la joie de son cœur. En passant près d'un buisson, il rencontra un petit homme qui lui dit :

« — Où vas-tu, frère loustic? les soucis ne te gênent guère, à ce que je vois.

« — Pourquoi serais-je triste? » répondit le jeune homme; « je suis riche, j'ai mes gages de trois ans qui sonnent dans ma poche.

« — A combien se monte ton trésor? » lui demanda le petit homme.

« — A trois liards de bon argent, bien comptés.

« — Ecoute, » lui dit le nain, « je suis un pauvre homme dans la misère; donne-moi tes trois liards; je ne peux plus travailler, mais toi tu es jeune et tu gagneras aisément ton pain.

« Le garçon avait bon cœur; il eut pitié du petit homme, et lui donna ses trois liards en disant :

« — Les voilà pour l'amour de Dieu : je saurai bien m'en passer.

« Le nain reprit alors :

« — Tu as un bon cœur; forme trois souhaits, un pour chaque liard que tu m'as donné; ils seront exaucés.

« — Ah! ah! » dit le jeune homme, « tu te mêles de magie! Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je désire d'abord une sarbacane qui ne manque jamais le but, ensuite un violon qui force à danser tous ceux qui l'entendront, et enfin je souhaite que, lorsque j'adresserai une demande à quelqu'un, il ne puisse pas me refuser.

« — Tu vas avoir tout cela, » dit le nain.

« Et il entr'ouvrit le buisson : le violon et la sarbacane étaient là, comme si on les y eût déposés exprès. Il les donna au jeune homme en ajoutant :

« — Quand tu demanderas quelque chose, personne au monde ne pourra te refuser.

« Que puis-je désirer maintenant? » se dit le jeune homme.

« Et il se remit gaiement en route.

« Un peu plus loin, il rencontra un Juif avec sa longue barbe de bouc, qui restait immobile à écouter le chant d'un oiseau perché au haut d'un arbre.

« — Merveille de Dieu, » s'écriait-il, « qu'un si petit animal ait une voix si puissante! Je voudrais bien le prendre. Mais qui se chargerait d'aller lui mettre du sel sous la queue?

« — S'il ne te faut que cela » dit le garçon, « l'oiseau sera bientôt à bas.

« Et il le visa si juste que la bête tomba dans les épines qui étaient au pied de l'arbre.

« — Va, coquin, » dit-il au Juif, « et ramasse ton oiseau.

« Le Juif se mit à quatre pattes pour entrer dans les épines. Dès qu'il fut au beau milieu, notre bon garçon, pour lui jouer un plaisant tour, saisit son violon et se mit à jouer. Aussitôt le Juif de se dresser sur ses jambes et de sauter; et plus le violon jouait, plus la danse s'échauffait. Mais les épines déchiraient les jambes du Juif, lui étrillaient la barbe et lui mettaient le corps en sang.

« — Ah! » s'écriait-il, « que me veut cette musique? Laissez là votre violon, je ne veux pas danser.

« Mais le garçon continuait, pensant :

« — Tu as écorché assez de gens; que les épines te le rendent!

« Le Juif sautait de plus en plus haut, et les lambeaux de ses habits restaient suspendus aux buissons.

« — Malheur à moi! » criait-il; « je vous donnerai ce que vous voudrez; si vous cessez de jouer, vous aurez une pleine bourse d'or.

« — Puisque tu es si généreux, » dit le garçon, « je vais cesser la musique, mais je ne puis m'empêcher de te faire mon compliment : tu danses dans la perfection.

« Sur ces mots, il prit la bourse et continua son chemin.

« Le Juif le regarda partir, et, quand il l'eut perdu de vue, il se mit à crier de toutes ses forces :

« — Misérable musicien, violon de cabaret, attends que je te rejoigne! je te ferai si bien courir que tu en useras tes semelles. Mauvaise canaille! mets-toi quatre liards dans la bouche si tu veux valoir un sou.

« Et autres injures que son imagination lui fournissait. Quand il se fut un peu soulagé et qu'il eût ainsi épanché son cœur; il courut à la ville trouver le juge.

« — Seigneur, j'en appelle à vous! voyez comme j'ai été dépouillé et maltraité sur le grand chemin. Les pierres de la route auraient eu pitié de moi : mes habits déchirés! mon corps écorché! mon pauvre argent volé avec ma bourse! de bons ducats, plus beaux les uns que les autres! Pour l'amour de Dieu, faites mettre en prison le coupable.

« — Est-ce un soldat, » demanda le juge, « qui t'a ainsi accommodé à coups de sabre?

« — Il n'avait pas d'épée, » dit le Juif, « mais seulement une sarbacane sur l'épaule et un

violon au cou. Le scélérat est aisé à reconnaître.

« Le juge envoya ses hommes à la poursuite du coupable; le brave garçon avait flâné en chemin, ils ne tardèrent point à l'atteindre, et ils trouvèrent sur lui la bourse d'or. Quant il comparut devant le tribunal:

« — Je n'ai pas touché au Juif, » dit-il, « je ne lui ai pas pris son or; il me l'a donné volontairement pour faire taire mon violon, parce que ma musique lui déplaisait.

« — Dieu me protége! » s'écria le Juif, « il prend les mensonges au vol comme des mouches.

« Mais le juge ne voulut pas croire, et dit:

« — Voilà une mauvaise défense; les Juifs ne donnent pas leur argent pour si peu de chose.

« Et il condamna le garçon au gibet, comme voleur de grand chemin.

« Quand on l'eut conduit à la potence, le Juif lui cria encore:

« — Canaille, musicien de chien, te voilà payé suivant tes mérites.

« Le garçon monta tranquillement à l'échelle avec le bourreau; mais, au dernier échelon, il se retourna et dit au juge:

« — Accordez-moi encore une demande avant que je meure.

« — Je te l'accorde, » dit le juge, « à moins que tu ne me demandes la vie.

« — Je ne demande pas la vie, » répondit le garçon; « laissez-moi seulement, pour la dernière fois, jouer un air sur mon violon.

« Le Juif poussa un cri de détresse:

« — Pour l'amour de Dieu, ne le permettez pas! ne le permettez pas!

« Mais le juge dit:

« — Pourquoi ne lui donnerais-je pas cette dernière joie? C'est fait de lui, il n'y reviendra plus.

« Il ne pouvait d'ailleurs refuser, à cause du don qu'avait le garçon de se faire octroyer toutes ses demandes.

« Le Juif criait:

« — Ah! mon Dieu! attachez-moi, attachez-moi bien

« Le bon garçon prit son violon, et au premier coup d'archet tout le monde se mit à remuer et à s'ébranler, le juge, le greffier, les valets de bourreau; la corde tomba des mains de celui qui voulait attacher le Juif. Au second coup tous levèrent les jambes, et le bourreau lui-même laissa là le patient pour se mettre en danse. Au troisième coup tous commencèrent à danser, le juge et le Juif à leur tête, sautant plus haut que les autres. Enfin, la danse fut générale, et entraîna tous les spectateurs, gras et maigres, jeunes et vieux, jusqu'aux chiens, qui se dressaient sur leurs pattes pour danser aussi. Plus il jouait, plus les danseurs bondissaient; les têtes s'entrechoquaient, et la foule commençait à gémir piteusement. Le juge, hors d'haleine, s'écria:

« — Je t'accorde ta grâce, cesse ta musique.

« Le bon garçon suspendit le violon à son cou et descendit l'échelle. Il s'approcha du Juif qui était par terre et cherchait à reprendre son souffle.

« — Coquin, » lui dit-il, « avoue d'où te vient ton or, ou je reprends mon violon, et je recommence.

« — Je l'ai volé, je l'ai volé, » exclama le Juif et toi tu l'avais bien gagné.

« Il s'en suivit que le juge saisit le juif et le fit pendre comme voleur. » (Trad. par M. Frédéric Baudry.)

Plusieurs auteurs prétendent que les nains ont complétement abandonné certaines contrées qu'ils habitaient jadis, fuyant la persécution ou la malice des hommes. « Dans le pays de Gadmen, raconte Wyss, c'était l'habitude des nains de s'asseoir sur un grand rocher et de regarder, de là, les faucheurs. mais quelques mauvais plaisants allumèrent du feu sur le rocher, laissèrent celui-ci rougir et balayèrent ensuite tous les charbons, pour ne laisser aucune trace du feu. Le matin, quand la petite bande arriva pour s'asseoir, elle se brûla horriblement. Tous s'écrièrent, pleins de colère: — O méchant monde! ô méchant monde! »

« Ils crièrent vengeance et disparurent. »

Dans les Volkssagen et dans l'Haslithal, les nains partirent aussi parce qu'on avait scié la branche sur laquelle ils venaient s'asseoir pour regarder les travailleurs, et qu'on avait ri de leur chute. Les paysans de Berne prétendent qu'ils se retirèrent de leur canton parce qu'un pâtre, voulant savoir comment ils étaient faits, sema de la cendre sur la route qu'ils avaient coutume de suivre, et découvrit ainsi qu'ils avaient des pieds d'oie. Les nains, irrités de ce qu'on eût surpris leur secret, maudirent les hommes et disparurent. Enfin, selon les habitants du Harz, ce furent les hommes qui exigèrent le départ des nains, et ils les obligèrent même à livrer, avant de s'exiler, une partie de leurs trésors. Mais cette émigration des nains n'est pas dans la croyance générale: celle-ci, au contraire les fait toujours peupler les mêmes lieux

NAINS CHANGÉS EN PIERRES. Spiess rapporte qu'en Bohême et non loin d'Elnboyen, dans une belle vallée où serpente l'Egger, on trouve la célèbre caverne des nains, dont voici la tradition. Ces rochers furent habités autrefois par des nains qui vivaient là en silence, ne faisant aucun mal à personne, et se plaisant, au contraire, à secourir leurs voisins. Ils avaient été longtemps gouvernés par un magicien; mais un jour qu'ils voulaient célébrer une noce, et qu'à cette fin ils s'étaient rendus à l'église, le magicien se mit dans une épouvantable colère et les métamorphosa en pierres, ou plutôt, comme ils étaient des esprits indestructibles, les renferma au sein de pierres. Ils forment donc aujourd'hui une sorte de chaîne de rochers qui porte le nom de *La noce maudite des nains.*

NAINS DU CHATEAU DE MORLAIX. Leur taille ne dépasse guère trente-deux centimètres; ils vivent sous terre, où on les entend marcher en frappant sur des bas-

sins de métal. Quelquefois ils viennent étaler leur or au soleil pour le faire sécher, et dans cette occasion l'homme modeste qui tend la main, peut espérer d'eux une poignée du précieux métal; mais si quelque avide Juif accourt avec un sac, dans l'intention de le remplir, il est éconduit sur-le-champ, et quelquefois même maltraité.

NAINS ROUGES. Sortes de lutins qui habitent particulièrement le littoral du pays de Caux, en Normandie ; mais que l'on rencontre encore dans d'autres lieux de la même province. « Un jour, » dit Mlle Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, « deux pêcheurs qui allaient au fond du Pollet, aperçurent, en approchant du sommet de la côte, un petit garçon assis sur le bord de la route, et lui demandèrent ce qu'il faisait là? — Je me repose, dit-il, car je voudrais reprendre ma course jusqu'à Berneville (village situé à une lieue de Pollet).—Bien ! répliqua un des pêcheurs, vous pourrez venir avec nous, c'est le chemin que nous suivons aussi. » Là-dessus, ils se remirent tous trois en marche. Chemin faisant, le petit garçon inventait mille espiègleries des plus risibles, pour amuser les pêcheurs ; si bien qu'ils se trouvaient très-satisfaits d'avoir recherché sa compagnie. Cependant ils étaient arrivés devant un étang qui est proche de Berneville. Là, notre malicieux gamin se saisit d'un des pêcheurs, et le lança en l'air comme il aurait pu faire d'un volant, et de manière à ce qu'il dût retomber dans l'eau. Mais ce fut une grande surprise pour le méchant lutin de voir, au contraire, que le pêcheur était tombé sain et sauf de l'autre côté de l'étang. — Remerciez votre patron, s'écria-t-il de sa petite voix cassée, qui vous a inspiré de prendre ce matin de l'eau bénite à votre lever; sans quoi il vous fallait essayer d'un bain de surprise. »

On voit dans cette légende, comme dans le plus grand nombre des traditions et de la mythologie populaire, que l'esprit religieux se mêle à la superstition, et qu'il domine toujours dans les illusions de l'ignorance et de la peur. Du moins, il arrive rarement, dans les fables où l'esprit du bien et celui du mal se trouvent aux prises, que ce soit le premier qui succombe; car le peuple se représente Dieu avec trop de puissance, pour qu'il songe jamais à lui donner l'infériorité dans les choses où il reconnaît son intervention.

NAISSANCE. Dans beaucoup de communes du Béarn, lorsqu'il naît un enfant, on jette par la fenêtre du froment et des pièces de monnaie, parce qu'on croit que cette offrande sera favorable à son avenir. Ailleurs, et toujours dans la même contrée, quand on porte un nouveau-né pour le présenter au baptême, on place sur lui un morceau de pain pour le donner à la première personne qu'on rencontre sur le chemin, ce qui doit porter bonheur à l'enfant. Lorsque les nourrices se mettent en voyage avec leurs nourrissons, elles ont le plus grand soin de suivre les sentiers peu fréquentés, afin d'exposer le moins possible les enfants à la rencontre des sorciers.

En Bretagne, lorsque le premier-né est conduit à l'église pour y être baptisé, on lui attache un morceau de pain noir au cou, et la mère dit alors : « Les mauvais esprits verront que ce n'est pas un heureux, et ils ne lui jetteront pas un mauvais sort. » La femme qui est devenue mère, est aussitôt entourée des jeunes nourrices du voisinage, dont chacune sollicite d'elle, comme une grande faveur, de présenter la première le sein au nouveau-né. Cet enfant est considéré par elles comme un ange qui arrive du ciel, et ses lèvres innocentes ne peuvent manquer de sanctifier le sein qu'elles approchent pour la première fois.

Dans la Normandie, on croit que si une femme, sur le point de devenir mère, sert de marraine, elle s'expose, ou bien l'enfant qu'elle a nommé, à mourir dans l'année. Si une femme qui relève de couches rencontre pour premier enfant un garçon, c'est un garçon qui lui viendra à son premier accouchement, tandis qu'elle aura une fille, si c'est une fille qui s'est offerte à elle. Il est prudent, pour une nourrice, de ne point sortir après le coucher du soleil, car le diable pourrait alors s'emparer de son enfant.

Les superstitions et les pratiques relatives à la naissance, en Lorraine, sont ainsi rapportées dans le livre qu'a publié M. Richard, sur les *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine :* Une femme enceinte qui a, ce qu'on appelle vulgairement des envies, c'est-à-dire des désirs fréquents et immodérés de posséder des objets, le plus souvent des fruits, qu'elle ne puisse obtenir immédiatement, doit bien se garder pendant sa grossesse de mettre la main droite sur une partie quelconque de son corps et particulièrement sur sa figure, si elle ne veut que l'enfant qu'elle porte dans son sein n'arrive au monde et ne conserve toute sa vie une image ineffaçable de tout ce qu'elle a souhaité avec tant d'ardeur.

A Rochesson, à Sapois et dans quelques autres communes, une personne qui, en allant au bois ou en sortant de chez elle, le matin, ferait la rencontre d'une femme enceinte, ne manquerait pas, encore aujourd'hui, d'en tirer un présage de malheur, qu'on peut prévenir en l'insultant, et en rentrant immédiatement chez soi. Une femme dans cet état est, dit-on, menacée de mourir dans l'année ainsi que son fruit, si elle tient un enfant sur les fonts baptismaux, et celui-ci est exposé à éprouver le même sort. Cette croyance, fort ancienne, existe également dans le département de l'Orne (*Anciens mots, mœurs et usages, dictons et proverbes populaires de l'arrondissement d'Argentan*, par M. Chrétien de Joué), et elle est aussi citée dans le *Traité des superstitions* de J.-B. Thiers, livre II, chapitre 3.

Pour avoir un enfant qui soit toujours gai et enjoué, il faut, dit-on, que sa mère, en

lui donnant le jour, s'abstienne de se plaindre et surtout de pleurer. On assure aussi que, pour que cet enfant ait les yeux noirs, il faut que sa mère, pendant qu'elle le porte dans son sein, prenne de temps en temps un petit verre de kirschwâsser (eau de cerise), prescription qui n'inspire aucune répugnance, comparée à celle qu'indique Pline le Naturaliste (*Histoire naturelle*, liv. XXX, par. 46), pour obtenir le même résultat, et qui consistait, de la part de la mère à manger une souris pendant sa grossesse.

Beaucoup de femmes croient encore que, pour être plus promptement délivrées d'un pénible et laborieux accouchement, elles doivent, quand elles commencent à en éprouver les premières douleurs, se revêtir de la chemise de leurs maris, mettre leurs braies ou pantalons et se coiffer de leurs vénérables bonnets de coton, comme le font, peut-être encore, les femmes de la campagne des environs de Limoges (JUGE.) A Rome, on accélérait la délivrance d'une femme, quand l'homme dont elle avait conçu, déliant sa ceinture, la lui mettait, l'ôtait ensuite, et disait : Je l'ai liée, je la délivrerai, et puis se retirait (PLINE, *Hist. nat.*, livre XXVIII.) Dans plusieurs communes, dit M. Beaulieu (*Archéologie de la Lorraine*), il est d'usage de placer des reliques sur le ventre des femmes en mal d'enfant, afin de rendre leur accouchement plus facile. Dans quelques autres localités, on croyait, il n'y a pas fort longtemps, que si une veuve de l'année entrait dans la demeure d'une femme en proie aux douleurs puerpérales, elle ne pouvait être délivrée qu'après la sortie de cette veuve. Ailleurs, on chasse les mouches de la chambre, afin que l'accouchée ne donne pas le jour à une petite fille.

On donne encore, dans plusieurs villes lorraines, le nom de *godard* au mari d'une femme qui vient récemment d'accoucher. Ce sobriquet, qu'il conserve jusqu'à la naissance d'un autre enfant dans la localité, n'est pas toujours reçu en bonne part, ni avec infiniment de plaisir, à cause des mauvaises plaisanteries, des sots propos, dont la malignité l'accompagne. Si ce nom vient du verbe latin *gaudere, se réjouir*, il n'y aurait pas de quoi se fâcher, puisqu'il exprime la joie que doit inspirer la naissance d'un nouvel héritier.

La portion de la membrane dont les enfants sont enveloppés dans le sein de leur mère, et que quelques-uns apportent comme une espèce de coiffe en venant au monde, fait dire à beaucoup de personnes qu'étant nés avec cet ornement, ils ont toutes les chances d'un heureux avenir; d'où vient qu'on dit également encore de quelqu'un auquel la fortune sourit, que sûrement *il est né coiffé*. Cette croyance existait déjà chez les Romains, qui pensaient que les dieux ayant daigné s'occuper du destin de ces enfants avant leur naissance, ne manqueraient pas de répandre sur eux toutes leurs faveurs. A Rome, suivant Lampride et Spartiens, historiens des Augustes, les sages-femmes vendaient très-chèrement cette coiffe ou membrane aux avocats qui y attachaient d'autant plus de prix qu'ils étaient persuadés qu'en la portant sur eux quand ils plaidaient, elle contribuait puissamment au gain de leurs procès. Gabriel Naudé assure, dans son *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, publiée en 1712, qu'il y a encore des personnes assez superstitieuses pour prétendre que c'est particulièrement aux jours des quatre-temps que naissent les enfants ainsi coiffés.

L'enfant qui naît entre onze heures du soir et minuit éprouvera, disent les femmes de Gerbamont et de Cornimont, de grandes infortunes. Il est menacé aussi de devenir un mauvais sujet toute sa vie. Elles croient également que celui qui vient au monde le jour du vendredi saint ne peut manquer d'être pauvre et malheureux. Des pronostics sur la naissance d'un enfant avaient aussi lieu chez les Egyptiens, Hérodote (*Hist.*, liv. II, pag. 72), dit que les Egyptiens observaient le jour de la naissance de quelqu'un et prédisaient le sort qui l'attendait, ce qu'il deviendrait et le genre de mort dont il devait mourir, et que les poëtes grecs ont fait usage de cette science.

C'est, suivant beaucoup de personnes, encore d'un très-mauvais présage pour un enfant quand il rit aux anges, c'est-à-dire quand il sourit pendant son sommeil. Ce qui annonce qu'il ne tardera pas de se rendre à leur invitation, d'aller les rejoindre au ciel.

C'est une douce et naïve croyance chez beaucoup de femmes, qu'un enfant qui a fait une chute sans se faire aucun mal, est tombé dans les bras toujours caressants de la sainte Vierge.

L'enfant qui montre d'heureuses dispositions dans son bas âge, qui est doué de beaucoup d'esprit naturel et paraît un petit prodige, est, dit-on, condamné à une courte existence. Cette croyance est déjà ancienne, comme on l'apprend dans le bestiaire de Richard de Fournival, chancelier de l'église d'Amiens, vers 1260, dont M. Paulin Paris a donné l'analyse dans le deuxième volume, pag. 14-30, de l'ouvrage intitulé : *Les manuscrits français de la bibliothèque du roi*, où on lit : « Si que on dist que quant on en voit un (cigne) bien chantant, cil morra, ains et tout aussi com d'un enfant que quant on le treuve de bon engien (d'un esprit subtil, ingénieux), si dist-on : il ne vivera mie (pas) longuement. »

A Fresse, près de Ramonchamp, on dit que des femmes qui viennent d'accoucher conservent soigneusement dans une boîte une partie du cordon ombilical. Quand l'enfant est capable de s'exprimer d'une manière intelligible, la mère lui présente ce cordon ombilical. Si l'enfant devine ce que c'est, il est certain qu'il deviendra un ouvrier très-habile et très-intelligent.

Le blanc, dit M. le docteur Coremans, était pour nos ancêtres la cou-

ville, canton de Châtel, aussitôt que quelqu'un est décédé, on enlève la paille, ou seulement une poignée de paille de son lit, et on va immédiatement la brûler à l'embranchement de plusieurs chemins. Les personnes qui sont chargées de cette opération ne manquent point encore d'examiner à genoux de quel côté la fumée se dirige, dans la persuasion que la première personne qui mourra ensuite dans le village appartiendra à la famille habitant la maison vers laquelle cette fumée aura plus particulièrement pris sa direction. On dit, à Gerbamont, qu'après que la paille est entièrement brûlée, on aperçoit sur sa cendre l'empreinte du pas de quelqu'un, et que c'est d'un mauvais présage quand la pointe de ce pas est tournée vers une habitation. Cette croyance ne se rattacherait-elle pas à celle qui est indiquée dans un sermon de saint Eloi, évêque de Noyon, mort en 665, cité par M. Clouet (*Histoire ecclésiastique de la province de Trèves*, page 855), lorsqu'il prescrit de brûler les figures de pieds d'hommes que la superstition plaçait aux endroits où se croisent les routes. A Rochesson, l'incinération de cette paille est destinée, dit-on, à rappeler à chaque passant le souvenir de la personne qui vient de décéder, et à l'engager à ne pas oublier de dire une prière pour le repos de son âme, ou au moins de prononcer un *Requiescat in pace* en sa faveur, chaque fois qu'il passera en cet endroit.

L'usage de brûler la paille du lit d'un mort sur un grand chemin est général dans la Bourgogne, suivant M. Monnier (*Vestiges d'antiquité observés dans le Jurassien*, notice insérée dans le IV[e] volume, 1[re] série des *Mémoires* de la société des antiquaires de France), et est un reste de la coutume de l'incinération des corps morts. Dans la religion des Scandinaves, si la fumée des sacrifices s'élevait droit vers le ciel, c'était un signe de succès; au contraire, si elle restait comme suspendue, à l'imitation d'un nuage, on en tirait un pronostic de malheur. (X. Marmier, *Lettres sur le Nord.*) Cette superstition est signalée également dans le XVII[e] canon de l'*Indiculus superstitionum et paganiarum*, du concile tenu à Leptine, en 743, intitulé : *De divinatione pagana in foco vel inchoatione rei alicujus*, relatif à la pratique de présager l'avenir par la manière dont la fumée s'élèvait du foyer : si la fumée s'élevait verticalement, on en tirait un heureux présage, et un mauvais, si elle en sortait obliquement.

Au décès d'un adulte, on invite tous les enfants du voisinage à venir le veiller. C'est ordinairement pour eux une nuit de plaisirs et d'amusements, pendant laquelle on les régale, vers minuit, avec du laitage sucré et quelques gâteaux. A la mort d'une personne plus âgée, on est persuadé, à Cornimont, que, pendant la nuit consacrée à la veiller, son âme se réjouit dans l'autre monde. Est-ce pour la féliciter de son bonheur que, dans la vallée de la Moselle et dans plusieurs autres communes limitrophes, on se livre près du lit mortuaire à une folle joie et à des jeux bruyants, excités par une grande quantité de tranches de pain grillé trempé dans du vin chaud sucré, et de liqueurs fortes offertes aux nombreuses personnes toujours empressées de venir remplir ce devoir de l'amitié et de bon voisinage ? On sait que, chez les Romains, les funérailles étaient suivies de banquets, de festins, de jeux, de danses et de musique instrumentale, afin de se réjouir également du passage du défunt à une vie plus heureuse. Hérodote, liv. II, § 78, cité par Goguet (*De l'origine des lois, des arts et des sciences, et de leurs progrès chez les anciens peuples*, Paris, 1820, volume I, page 370, dit qu'aux festins qui se font chez les riches (en Egypte), « on porte après le repas, autour de la salle, un cercueil avec une figure en bois, si bien travaillée et si bien peinte, qu'elle représente parfaitement un mort; elle n'a qu'une coudée au plus. On la montre à tous les convives tour à tour, en leur disant : Jetez les yeux sur cet homme, vous lui ressemblerez après votre mort; buvez donc maintenant et vous divertissez. »

Au Val-d'Ajol, on donne encore à ces veillées funèbres le nom de *plait*, vraisemblablement du mot latin *placitum*, parce que les personnes qui y assistent forment une assemblée, un plaid, où l'on s'entretient du mérite, des qualités et souvent des défauts des défunts.

Il n'y a pas fort longtemps qu'on plaçait encore (sûrement à l'insu de MM. les curés), dans les mains des enfants décédés une petite boule (bulla) ou chique, et un liard, monnaie de la valeur d'un centime. C'était l'obole ou le triens destiné chez les anciens au paiement du passage redoutable du Styx. Aujourd'hui encore les femmes de la commune de Sapois ne manquent pas, quand elles ensevelissent un enfant décédé dans la quinzaine de Pâques, de mettre dans ses mains un œuf teint, afin, dit-on, qu'il puisse avoir le plaisir de le jouer avec ceux de ses camarades qui l'ont précédé dans l'autre monde. Dans quelques villages on place encore, comme dans le pays de Gex, et peut-être aussi comme ailleurs, entre les mains des personnes qui savaient lire, un livre de prières, et dans le cas contraire, leur chapelet. Le dépôt de ces différents objets atteste l'empire que les vieilles croyances du paganisme ont conservé sur les habitants de la campagne.

On croit encore que pour qu'un mort ne vienne pas de sa tombe nous faire de nocturnes visites, il faut avoir soin, quand on l'ensevelit, d'attacher une épingle à son linceuil, ou d'y faire un point de couture, comme le font encore les habitants de La-bresse, du Val-d'Ajol, de Sapois et de Raon-aux-Bois. Dans l'appréhension de semblables visites, quelques personnes ne manquent pas de baiser les pieds du défunt.

Dans plusieurs communes, c'est au parrain d'un enfant décédé qu'appartient le triste honneur de le porter au cimetière.

La serviette ornée de fleurs qui couvre son cercueil est donnée par la marraine à sa pauvre mère, et sur sa tombe on plante des fleurs, emblèmes de son innocence; si la personne à laquelle on rend les honneurs funèbres était décédée subitement, sans avoir pu recevoir les derniers secours de la religion, un parent ou un ami s'empresse de recevoir pour elle le sacrement de la communion à la messe qui précède son inhumation. On a également conservé dans notre Lorraine la pieuse coutume des anciens de jeter une poignée de terre sur le cercueil après qu'il est descendu dans la fosse et que le défunt a reçu les derniers adieux de sa famille et les dernières prières de l'église (95). De nos jours encore les highlanders de l'Ecosse disent à une personne en signe d'amitié : J'ajouterai une pierre à votre cairn. (Michelet, *Histoire de France.*) Ce sont les *pierres de souvenir*, appelées *pierres de Bauta* chez les anciens Scandinaves (*Glaive runique*, page 209.)

A Vagney et dans les environs, on plante des fleurs sur la tombe des jeunes filles pour exprimer par ces emblèmes quelle a été leur fugitive existence et qu'on puisse dire aussi de la jeune vierge qu'un froid linceul recouvre, qu'elle

> .... Etait de ce monde, où les plus belles choses
> Ont le pire destin;
> Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
> L'espace d'un matin.

Un vase rempli d'eau bénite (l'*aquiminarium* des Romains) est placé sur chaque tumulus jusqu'à la nuit du jour de l'inhumation. On voit dans la plupart des communes les habitants se répandre dans le cimetière à la sortie de la messe de chaque dimanche et prier sur la tombe des parents et des amis qu'ils ont perdus. Ainsi les Germains, dont ils descendent, quittaient, comme dit Tacite (*Germania*, XXVII) le deuil plutôt que la douleur : *Lamenta ac lacrymas cito, dolorem et tristitiam tarde.*

Comme chez plusieurs peuples de l'antiquité, on a conservé dans les campagnes la coutume de donner un repas funèbre dans la maison mortuaire aux parents et aux amis qui ont assisté à l'enterrement. Ces tristes agapes étaient autrefois d'une grande simplicité, on n'y servait pas de vin aux convives et, comme chez les Grecs, on s'abstenait pendant la durée du deuil de faire usage de cette boisson, trop propre à porter à la gaîté (Robinson, *Antiquités grecques*). Les personnes qui assistaient à ces repas, dans notre Lorraine n'auraient jamais voulu prendre place à table sans avoir préalablement fait à genoux une fervente et dernière prière pour le repos de l'âme du défunt. Aujourd'hui, il n'est pas très-rare de voir, dans ces réunions, chacun le verre à la main boire tant et si bien qu'on semble avoir totalement oublié celui dont on vient de déplorer la perte avec de si chaudes larmes, et qu'il arrive quelquefois qu'on y indique à sa veuve désolée la personne qui lui conviendrait davantage pour le remplacer dans la couche conjugale. Ne soyons pas méchants et ne rappelons pas le naïf « J'y pensais déjà. »

On voit, par l'article 6 d'une ordonnance rendue le 11 juillet 1614, par le comte Louis, de Sarége, évêque d'Adrie, chargé par le pape Paul V, de faire une visite du chapitre de Remiremont, que c'était encore l'usage dans cette ville, au commencement du XVII° siècle, de porter et de laisser sur les tombeaux du pain, du vin, du sel et autres choses, dit cet article, « que nous avons appris être accoutumées, être fait qui ressentent les superstitions et vanités des gentils. » Cette coutume était vraisemblablement un reste de celle qui se pratiquait dans les cérémonies des Feraliæ ou fêtes des mânes que les Romains célébraient, le 22 février, et pendant lesquelles on portait aussi à manger sur les tombeaux : *Feralia diis manibus et sacrata feria, a ferendis epulis vel feriendis pecudibros*, dit Festus. Cette superstition existait aussi chez les Germains et les autres peuples du Nord, comme le prouve le premier chapitre de l'*Indiculus superstitionum*, intitulé : *De sacrilegio ad sepulcra mortuorum ;* car cet indiculus n'est autre chose qu'un catalogue des anciennes superstitions des peuples barbares du Nord, qui survivaient encore malgré le christianisme.

De toute ancienneté, le dimanche qui suivait le décès d'un adulte, de la paroisse de Champ-le-Duc, près de Bruyères, ses parents apportaient à l'offrande quatre petits pains, si l'enfant dont ils déploraient la perte était du sexe masculin et trois seulement s'il était du sexe féminin. Cette coutume existe encore aujourd'hui. Autrefois, dit M. Sommier, dans son manuscrit sur les droits d'autel, on donnait une poule pour l'administration des sacrements à un malade lorsqu'il ne mourait pas de la maladie dont il était atteint. M. Sommier, qui était curé de cette paroisse, fit cesser la perception de ce droit que l'usage avait consacré (*Le département des Vosges, Statistique historique et administrative*). Suivant les auteurs du même ouvrage, à Gugney, on vient à l'offrande de la messe du jour des Trépassés, qui est le lendemain de la fête de la Toussaint, avec du blé dans une serviette. A Hallainville, aux offices qui ont lieu pour

(95) Cette pratique rappelle le vœu qu'exprimaient les Romains en déposant dans la tombe la dépouille mortelle d'un parent ou d'un ami : *Sit tibi terra levis : « Que la terre te soit légère, »* indiqué par les signes S. T. T. L. qu'on remarque dans un grand nombre d'inscriptions et d'épitaphes chrétiennes (M. Natalis de Wailly. *Eléments de paléographie*, in-4°, volume I, page 421.) A Valenciennes, la terre que l'on jette sur un cercueil quand il est descendu dans la fosse, a la vertu, étant mise à la porte de l'église ou de tout autre édifice, d'empêcher les sorciers et les sorcières d'en sortir. (Hécart. *Quelques préjugés populaires des habitants de Valenciennes et des communes environnantes*, page 28.)

un enterrement et pour un anniversaire, une des plus proches parentes de la personne décédée porte à la même cérémonie de l'offrande un pain et une bouteille de vin. Encore aujourd'hui à Plombières, deux des plus proches parentes du défunt se placent près du prêtre officiant, au moment où il reçoit les offrandes des assistants, et tiennent dans une assiette un morceau de pain qui a été bénit précédemment.

MORTS-VIVANTS. Les Hébreux ne croyaient pas à la mort de Moïse, du patriarche Hénoch et du prophète Elie, et supposaient qu'ils vivaient mystérieusement dans quelque coin du monde. Les Grecs en dirent autant d'Achille.

Au moyen âge, on pensait de même au sujet du roi Arthur, de l'enchanteur Merlin, de Charlemagne et de son neveu Roland.

Dans le siècle dernier on croyait que, grâce à la magie ou à quelque philtre merveilleux, Corneille Agrippa et Nicolas Flamel étaient encore de ce monde ; et, de nos jours enfin, nous avons vu une foule de gens persistant à déclarer que Napoléon Ier n'était pas mort.

MOTO-GOTTS. On appelle ainsi, dans le Périgord, la plante qu'on nomme communément *ne m'oubliez-pas*, ou *myosotis*. La croyance populaire est que pour se faire aimer de quelqu'un il faut placer adroitement une branche de cette plante, sans être vu de personne, sous le livre des Evangiles, et laisser dire la messe dessus.

MOUCHE. Kunibert, roi des Lombards, s'entretenait un jour avec un de ses confidents du projet qu'il avait de faire périr deux seigneurs de sa cour, nommés Aldon et Granson, lorsqu'une grosse mouche vint le piquer à plusieurs reprises. Dans son impatience, il s'arma d'un couteau pour la tuer ; mais il ne lui coupa qu'une jambe. Au même instant, un homme, ayant une jambe de bois, se présenta à Aldon et à Granson pour leur donner avis du dessein que le roi avait conçu contre eux ; ce qui laissa dans l'esprit de tout le monde la persuasion qu'un démon avait pris successivement la forme de la mouche et celle de l'invalide.

MOUHIHENNEQUIN. C'est, suivant les habitants de la campagne, une troupe de musiciens qu'on entend quelquefois dans les airs pendant les fraîches nuits de l'été, et qui déchirent impitoyablement les personnes assez malheureuses pour en être aperçues. Il est très-vraisemblable que cette croyance se rattache aux anciennes superstitions des peuples du Nord, chez lesquels souvent, dit M. Ozanam (*Les Germains avant le christianisme. Recherches sur les origines, les traditions, les institutions des peuples germaniques*, in-8°, Paris, 1847), quand les vents de décembre courent sur la plage de la Baltique, le pasteur des îles danoises croit entendre le vieil Odin qui passe ; et les habitants de la côte de Poméranie reconnaissent dans ces bruits étranges la chasse de Woden. M. Ozanam ajoute que si les attributs de Woden se montrent mal dans les récits insuffisants qui nous furent transmis, il en reste assez pour y voir les traits d'une divinité plus connue, l'Odin des Scandinaves. Les deux noms ont le même sens, ils désignent l'intelligence suprême. Suivant Finn Magnussen (note 2, insérée à la page 272 du drame suédois intitulé : *Le glaive runique*, l'Odin de ces peuples est certainement le même que le Wodan des Saxons et des Anglo-Saxons. De ces faits historiques ne pourrait-on conclure que la croyance populaire d'une musique aérienne entendue, pendant l'été, par nos habitants de la campagne, est un souvenir lointain des bruits étranges que les habitants des côtes de la Poméranie attribuaient au passage de la chasse de Woden (96), divinité longtemps adorée dans la Germanie et à laquelle les Romains, en faisant la conquête des Gaules, donnèrent le nom de Mercure.

De nos jours, si nous interrogeons les habitants de Rochesson et de quelques communes voisines sur cette symphonie surnaturelle, appelée pendant le moyen âge, *chasse Saint-Hubert*, *chasse Saint-Eustache*, *chasse Rigout*, *haute chasse*, *chasse fantastique*, ils nous diront sans hésiter, et sous l'empire de leurs croyances religieuses, que ces bruits ne sont autre chose que des cris de pauvres enfants décédés sans avoir reçu le baptême. A Ventron, on donne encore à cette prétendue musique sauvage le nom de *la remolière*, sans doute parce que la réunion des divers sons dont se composait cette musique, avait quelque ressemblance avec ceux que produit la roue d'un remouleur quand il aiguise des instruments tranchants.

Une ferme de la commune de Chatas, canton de Senones, est encore appelée le Pré-Hellequin, nom qui lui vient peut-être de la suppression du mot *Mesgnie* dans ceux de Mesgnie-Hennequin et Mesnie-Hellequin, dont nous avons fait celui de Mouhihennequin, restes de ces vieilles traditions, qui préparent, suivant mademoiselle Bosquet (*La Normandie romanesque et merveilleuse*, page 70), des tortures aux savants et aux éty-

(96) « Quelques mots français, dit M. Ampère (*Histoire littéraire de la France*, volume II, page 131), se rattachent par leur étymologie aux anciennes croyances des peuples germaniques ; de ce nombre sont certains noms de lieu. Vaudemont (Vodanis-Mons), le mont d'Odin. Saint Colomban, ajoute le savant professeur (même volume, page 407), étant parvenu au bord du lac de Zurich, y rencontra des gens qui sacrifiaient à Odin (Wodanus). » Nous ne croyons pas inutile d'invoquer ici les témoignages de Paul Diacre (*Rerum Lungobar.*, livre I, chap. 9), cité par M. Beaulieu (*Archéologie de la Lorraine*, volume II, page 254, note 1), et ceux de la plupart des historiens, des géographes et antiquaires de notre province, qui sont unanimes dans l'attribution à Wodan ou Woden du nom donné à la haute montagne de Vaudemont, sur laquelle cette divinité de la Germanie avait un temple.

mologistes, tant il est difficile d'en deviner l'origine. (RICHARD, *Trad. Lorraines.*)

MOUNI. Nom que donnent les Hindous à leurs esprits follets. Ceux-ci n'ont point de forme déterminée; mais ils prennent celles que bon leur semble. Ils se plaisent surtout à égarer les voyageurs, et à les faire tomber dans les précipices, au moyen de la lumière en laquelle ils se transforment. On élève en leur honneur des statues de bois qui sont colossales.

MOUTONS. Une honnête famille campagnarde se dirige vers l'habitation d'un voisin à qui elle va faire une visite amicale. Elle chemine avec cette physionomie souriante et cette tranquillité d'esprit que donne toujours une bonne conscience. Mais, à un détour quelconque de la route, la voilà en présence d'un troupeau de moutons appartenant au voisin, et cette apparition retient chaque membre de la famille à sa place. C'est qu'il s'agit ici d'un présage. En effet, si le plus grand nombre des moutons tournent le dos aux arrivants, c'est qu'ils ont à craindre de se présenter dans un mauvais moment, de se rendre importuns, et ils se consultent pour savoir s'il n'est pas convenable de ne point passer outre, de revenir au logis. Si, au contraire, le troupeau vient au devant d'eux, oh! alors tous les visages sont de plus en plus épanouis, on hâte le pas, car on peut compter sur un bon accueil. Tel est un de ces milliers d'incidents frivoles dont le préjugé et la superstition sèment si singulièrement le parcours de la vie.

MOUVEMENT PERPÉTUEL. L'espoir de rencontrer cette chose introuvable, est un genre de superstition qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, et que beaucoup de gens sont d'autant moins disposés à abandonner, qu'ils sont témoins à chaque instant des prodiges enfantés par la mécanique. Créer, au surplus, une machine qui marche suivant les règles de la science et avec certaines conditions de durée, n'est nullement un problème à résoudre. Ce qui en est un, c'est de pouvoir établir *a priori* qu'une machine qu'on fait marcher régulièrement aujourd'hui, doit forcément continuer à se mouvoir de la même manière, sans qu'il y soit jamais touché, jusqu'au jugement dernier. Le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle forme les deux pendants : ce sont des joujoux pour les gens superficiels qui ont du temps à perdre, et que berce encore la science herméuique du moyen âge.

MUHAZIMIM. On appelle ainsi les possédés en Afrique. Pour faire déloger le diable, on trace des cercles et on imprime des caractères sur le front de ces possédés.

MURAILLE DU DIABLE. On a donné ce nom, en Angleterre, à une muraille construite par l'ordre de l'empereur Adrien, et qui séparait anciennement l'Angleterre de l'Ecosse. Il subsiste encore des vestiges de cette muraille. La dureté de son ciment avait déjà fait dire aux gens superstitieux qu'elle avait été bâtie par le diable, lorsque l'aventure suivante donna, parmi le peuple, une grande autorité à cette origine. On raconte qu'un jardinier écossais, ouvrant une tranchée dans son jardin, y mit à découvert une pierre énorme sur laquelle était écrit qu'elle était là pour la sûreté du château et du jardin, et qu'elle y avait été apportée de la grande muraille dont elle avait fait autrefois partie. L'inscription ajoutait qu'il était de l'intérêt de tous de la laisser à sa place actuelle. Cependant le seigneur du lieu, peu crédule, voulut, au contraire, la faire conduire en un autre lieu, et l'on procéda à son extraction. On l'amena donc, à l'aide de machines, sur le bord du trou, où descendirent ensuite, mus par la curiosité, les deux fils du seigneur, le jardinier et plusieurs domestiques. Mais à peine s'y trouvaient-ils rassemblés, que la pierre, mal assurée sans doute, roula dans le trou et y écrasa les malheureux que leur imprudence y avait attirés. Il n'est pas besoin d'ajouter que la tradition reçut de cet événement une nouvelle puissance.

Mais cette tradition n'existe pas en Angleterre seulement : on la retrouve en France, en Allemagne, dans la Scandinavie : la mythologie populaire reproduit en tous pays, sous des noms différents, les mêmes génies, les mêmes démons, et, par suite, des légendes analogues. De même les Grecs et les Romains avaient reçu des Egyptiens des divinités que ceux-ci devaient eux-mêmes à la Nubie et à l'Abyssinie, antiques contrées qui devaient aussi leur civilisation à des peuples plus anciens encore.

MUSIQUE. Dans beaucoup de localités on croit que le diable a la musique en horreur, et lorsque des bergers jouent du flageolet ou de tout autre instrument, ils sont convaincus de deux choses : premièrement, que leur troupeau paît avec plus de plaisir et d'appétit; secondement, que leurs accords éloignent les malins esprits. Ce préjugé paraît fort ancien, il existait du moins dans Israël, et l'Écriture dit : *Toutes les fois que l'esprit malin du Seigneur venait à s'emparer de Saül, David saisissait son cinnor et en faisait vibrer les cordes : alors Saül recouvrait l'usage de la voix, et se trouvait soulagé, car l'esprit malin s'éloignait de lui.* (*I Reg.* XVI, 23.)

MYOSOTIS. On appelle vulgairement cette charmante petite fleur, en français, *ne m'oubliez-pas*; en allemand, *wergis-mein-nicht*; et en anglais, *forget me not.* Dans tous les pays on la regarde comme l'emblème du souvenir, et soit qu'on la donne, soit qu'on la reçoive, c'est une sorte de gage qu'on n'oubliera pas, une espèce de pacte de fidélité. On raconte, au sujet du myosotis et des divers noms que nous venons d'indiquer, l'historiette suivante. Un jeune homme passait au bord d'un lac avec sa fiancée, lorsque celle-ci témoigna le désir d'avoir une touffe de cette plante dont le pied baignait dans l'eau. Il s'avança pour la cueillir; mais en l'arrachant, il glissa

dans le lac et ne put en sortir. Au moment de disparaître, il jeta le bouquet fatal à sa fiancée, en lui criant : *ne m'oubliez-pas!* (Voy. MOTO-GOTT.)

N

NACHTMAR. Les Allemands appellent ainsi l'esprit malfaisant auquel nous donnons le nom de cauchemar.

NACHTMAUNETJE ou *petit homme de nuit*. C'est ainsi que les Flamands appellent les incubes.

NACHTSROUWTJE ou *petite femme de nuit*. Nom que donnent les Flamands aux succubes.

NAHAM. Démon que les sorciers conjuraient autrefois le samedi.

NAINES BLANCHES ou DEMOISELLES. Des nymphes de ce nom habitent les rives de la Valouse, dans le canton d'Arinthod, département du Jura. On les voit se promener, avant le lever du soleil, à travers les vapeurs de la terre qui les enveloppent comme un voile de gaze. Quelquefois elles forment des rondes et se livrent à la danse avec un entrain gracieux. Leur parure est d'ailleurs des plus séduisantes, et les rubans et les fleurs s'y marient aux pierreries, brillant d'un éclat sans pareil.

NAINS. « Où faut-il aller chercher, dit M. Alfred Maury, l'origine de ces nains dont nous trouvons la croyance si généralement répandue? Ce que les anciens nous disent des dieux cabyres ne nous permet guère de douter que ceux-ci n'aient été les pères des nains des religions celte et scandinave. On sait d'ailleurs que les analogies entre les doctrines du druidisme et celles de l'Orient ne sont pas rares. »

Dans les vallées du canton de Berne, en Suisse, les nains sont bergers; mais au lieu d'avoir un troupeau de chèvres, ce sont des chamois auxquels ils donnent leurs soins. Avec le lait de ces animaux, ils font des fromages qui, lorsqu'on n'en prend qu'une portion, redeviennent aussitôt entiers, ce qui est d'une grande économie, d'une grande ressource pour ceux qui s'en trouvent approvisionnés. Ces nains vivent paisiblement au fond de leurs cavernes, et se montrent rarement aux hommes; mais, lorsque cela arrive, c'est le présage d'un malheur, à moins que leur apparition n'ait lieu dans une prairie où ils soient en danse. Cependant ils ramènent souvent à la bergerie les brebis égarées, et déposent dans la forêt des jattes de lait et des corbeilles de fruits pour que les petits enfants qui viennent faire du bois aient ainsi un supplément de nourriture.

« Quelquefois, dit M. Xavier Marmier dans ses *Souvenirs de voyages*, les nains demandent asile aux hommes, soit parce qu'ils se trouvent trop loin de leur demeure, soit pour célébrer plus solennellement une fête. Un d'entre eux vint un jour demander à un comte, qui était leur voisin, la permission de danser dans son château. Le comte le permit, et, le soir même, voilà une armée de nains qui descend de la colline et se répand à travers les jardins, à travers les haies touffues et les appartements du château. Les uns allument le feu dans les fourneaux et préparent le souper : les autres portent des guirlandes de fleurs, des tentures de soie, et décorent la salle. En un instant les lustres sont placés, les flambeaux d'or reluisent sur les murailles et se reflètent dans les glaces. Les danseurs prennent la main de leurs danseuses, les musiciens accordent leurs instruments, et le bal commence. C'est une joie sans égale ; c'est un tourbillon qui ressemble à celui d'une troupe d'oiseaux prenant son vol dans la vallée, à celui des feuilles d'arbres que le vent moissonne dans la forêt. Le comte lui-même se mêle à ces rondes animées. On lui donne la plus grande des danseuses, mais elle tourne si vite qu'il ne peut la suivre. Après le bal, toutes les tables furent couvertes de nappes brodées, de vaisselle d'or et d'argent. Les nains conduisirent le maître du château à la place d'honneur et on lui servit des mets d'une saveur exquise, et du vin conservé depuis des siècles dans les tonnes de marbre des montagnes. Puis tout disparut comme par enchantement, et le lendemain deux ambassadeurs du royaume des nains vinrent remercier le comte de l'hospitalité qu'il leur avait accordée, et lui remirent une épée et un anneau, en lui disant que ces deux objets lui porteraient à tout jamais bonheur. »

Les frères Grimm racontent encore ces histoires de nains :

« I. Il était un cordonnier qui, par suite de malheurs, était demeuré si pauvre, qu'il ne lui restait plus de cuir que pour une seule paire de souliers. Le soir il la tailla afin de faire des souliers le lendemain matin ; puis, comme il avait une bonne conscience, il se coucha tranquillement, fit sa prière et s'endormit. Le lendemain, à son lever, il allait se mettre au travail, quand il trouva la paire de souliers toute faite sur sa table. Grande fut sa surprise : il ne savait ce que cela voulait dire. Il prit les souliers et les considéra de tous côtés : ils étaient si bien faits qu'il n'y avait pas un seul point de manqué ; c'était un vrai chef-d'œuvre.

« Il entra dans la boutique un chaland auquel ces souliers plurent tant qu'il les paya plus cher que de coutume, et qu'avec cet argent, le cordonnier put se procurer du cuir pour deux autres paires. Il les tailla le soir même et s'apprêtait à les faire le lendemain matin, quand il les trouva tout faits à son réveil ; et cette fois encore les

chalands ne manquèrent pas, et, avec l'argent qu'il en tira, il put acheter du cuir pour quatre autres paires. Le lendemain matin les quatre paires étaient prêtes, et enfin tout ce qu'il taillait le soir était toujours terminé le matin suivant; de façon qu'il retrouva l'aisance et devint presque riche.

« Un soir, aux environs de Noël, comme il venait de tailler son cuir, et qu'il allait se coucher, il dit à sa femme :

« — Si nous veillions cette nuit pour voir ceux qui nous aident ainsi ?

« La femme y consentit, et, laissant une chandelle allumée, ils se cachèrent dans la garde-robe, derrière les vêtements accrochés, et attendirent. Quand minuit sonna, deux jolis petits nains tout nus entrèrent dans la chambre, se placèrent à l'établi du cordonnier, et, prenant le cuir taillé dans leurs petites mains, se mirent à piquer, à coudre, à battre avec tant d'adresse et de promptitude qu'on n'y pouvait rien comprendre. Ils travaillèrent sans relâche jusqu'à ce que l'ouvrage fût terminé, et alors ils disparurent tout d'un coup.

« Le lendemain la femme dit :

« — Ces petits nains nous ont enrichis : il faut nous montrer reconnaissants. Ils doivent mourir de froid, à courir ainsi tout nus sans rien sur le corps. Sais tu ? je vais leur coudre à chacun chemise, habit, veste et culotte, et leur tricotter une paire de bas ; toi, fais-leur à chacun une paire de souliers.

« L'homme approuva fort cet avis; et le soir, quand tout fut prêt, ils placèrent ces présents sur la table au lieu de cuir taillé, et se cachèrent encore pour voir comment les nains prendraient la chose.

« A minuit, ils arrivèrent, et ils allaient se mettre au travail, quand, au lieu de cuir, ils trouvèrent sur la table les jolis petits vêtements. Ils témoignèrent d'abord un étonnement qui bientôt fit place à une grande joie. Ils passèrent vivement les habits et se mirent à chanter :

Ne sommes-nous pas de jolis garçons?
Adieu cuir, souliers et chaussons!

« Puis ils commencèrent à danser et à sauter par-dessus les chaises et les bancs; enfin, tout en dansant, ils gagnèrent la porte.

« A partir de ce moment on ne les revit plus ; mais le cordonnier continua d'être heureux le reste de ses jours, et tout ce qu'il entreprenait tournait à bien. »

« II. Il y avait une fois une pauvre servante qui était active et propre : elle balayait tous les jours la maison et poussait les ordures dans la rue devant la porte. Un matin, en se mettant à l'ouvrage, elle trouva une lettre par terre; comme elle ne savait pas lire, elle posa son balai dans un coin et porta la lettre à ses maîtres : c'était une invitation de la part des nains, qui la priaient d'être marraine d'un de leurs enfants. Elle ne savait que décider : enfin, après beaucoup d'hésitation, comme on lui disait qu'il était dangereux de refuser, elle accepta.

« Trois nains vinrent la chercher et la conduisirent dans une caverne de la montagne, où ils demeuraient. Tout y était d'une extrême petitesse, mais si joli et si mignon qu'on ne saurait dire combien. L'accouchée était dans un lit d'ébène incrusté de perles, avec des couvertures brodées d'or ; le berceau de l'enfant était en ivoire, et sa baignoire en or massif. Après le baptême, la servante voulait retourner tout de suite chez ses maîtres, mais les nains la prièrent instamment de rester trois jours avec eux. Elle les passa en joie et en fêtes, car ces petits êtres lui faisaient le plus charmant accueil.

« Au bout des trois jours, elle voulut absolument s'en retourner ; ils lui remplirent ses poches d'or, et la conduisirent jusqu'à la sortie de leur souterrain. En arrivant chez ses maîtres, elle se remit à son travail ordinaire, et reprit son balai au coin même où elle l'avait laissé. Mais il sortit de la maison des étrangers qui lui demandèrent qui elle était et ce qu'elle voulait. Elle apprit alors qu'elle n'était pas restée trois jours, comme elle le croyait, mais sept ans entiers chez les nains, et que pendant ce ce temps-là ses maîtres étaient morts. »

« III. Un jour des nains prirent à une femme son enfant au berceau, et mirent à la place un petit monstre qui avait une grosse tête et des yeux fixes, et qui voulait sans cesse à manger et à boire. La pauvre mère alla demander conseil à sa voisine. Celle-ci lui dit qu'il fallait porter le petit monstre dans la cuisine, le poser sur le foyer, allumer du feu à côté, et faire bouillir de l'eau dans des coquilles d'œuf; cela ferait rire le monstre, et, si une fois il riait, il serait obligé de partir.

« La femme fit ce que sa voisine lui avait dit. Dès qu'il vit les coquilles d'œuf pleines d'eau sur le feu, le monstre s'écria :

Je n'avais jamais vu, quoique je sois bien vieux,
Faire bouillir de l'eau dans des coquilles d'œufs.

« Et il partit d'un éclat de rire. Aussitôt il survint une foule de nains qui rapportèrent l'enfant véritable, le déposèrent dans la cheminée et reprirent leur monstre avec eux.

« IV. Un homme riche avait un valet qui le servait fidèlement : tous les matins le premier levé, et le dernier couché tous les soirs ; quand il y avait quelque besogne difficile qui faisait reculer les autres, s'y mettant toujours sans hésiter; ne se plaignant jamais, toujours content, toujours gai. Quand son année fut expirée, son maître ne le paya pas.

« — Par cette adroite conduite, » pensait-il, « j'épargne mon argent, et mon domestique, ne pouvant pas me quitter, reste gentiment à mon service.

« Le valet ne réclama pas; la seconde année se passa comme la première : il ne reçut pas encore ses gages, mais il n'en dit rien et resta toujours.

« A l'expiration de la troisième année, le maître finit par y songer; il mit la main à la poche; mais il n'en tira rien. Le valet se décida enfin à lui dire :

« — Monsieur, je vous ai servi fidèlement pendant trois ans, soyez assez bon pour me donner ce qui me revient en toute équité; je veux partir et voir le monde.

« — Oui, » lui répondit son avare maître; « oui, mon ami, tu m'as bien servi, et tu seras bien payé.

Là-dessus il tira de sa poche trois liards et les lui compta.

« — Je te donne un liard pour chaque année; cela fait une forte somme, de plus gros gages que tu n'en aurais trouvé chez beaucoup d'autres.

« Le pauvre garçon, qui connaissait peu la monnaie, prit son capital et se dit :

« Maintenant voilà mes poches pleines; pourquoi désormais me donnerais-je du mal?

« Il se mit en route par monts et par vaux, chantant dans la joie de son cœur. En passant près d'un buisson, il rencontra un petit homme qui lui dit :

« — Où vas-tu, frère loustic? les soucis ne te gênent guère, à ce que je vois.

« — Pourquoi serais-je triste? » répondit le jeune homme; « je suis riche, j'ai mes gages de trois ans qui sonnent dans ma poche.

« — A combien se monte ton trésor? » lui demanda le petit homme.

« — A trois liards de bon argent, bien comptés.

« — Ecoute, » lui dit le nain, « je suis un pauvre homme dans la misère; donne-moi tes trois liards; je ne peux plus travailler, mais toi tu es jeune et tu gagneras aisément ton pain.

« Le garçon avait bon cœur; il eut pitié du petit homme, et lui donna ses trois liards en disant :

« — Les voilà pour l'amour de Dieu : je saurai bien m'en passer.

« Le nain reprit alors :

« — Tu as un bon cœur; forme trois souhaits, un pour chaque liard que tu m'as donné; ils seront exaucés.

« — Ah! ah! » dit le jeune homme, « tu te mêles de magie! Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je désire d'abord une sarbacane qui ne manque jamais le but, ensuite un violon qui force à danser tous ceux qui l'entendront, et enfin je souhaite que, lorsque j'adresserai une demande à quelqu'un, il ne puisse pas me refuser.

« — Tu vas avoir tout cela, » dit le nain.

« Et il entr'ouvrit le buisson : le violon et la sarbacane étaient là, comme si on les y eût déposés exprès. Il les donna au jeune homme en ajoutant :

« — Quand tu demanderas quelque chose, personne au monde ne pourra te refuser.

« Que puis-je désirer maintenant? » se dit le jeune homme.

« Et il se remit gaiement en route.

« Un peu plus loin, il rencontra un Juif avec sa longue barbe de bouc, qui restait immobile à écouter le chant d'un oiseau perché au haut d'un arbre.

« — Merveille de Dieu, » s'écriait-il, « qu'un si petit animal ait une voix si puissante! Je voudrais bien le prendre. Mais qui se chargerait d'aller lui mettre du sel sous la queue?

« — S'il ne te faut que cela » dit le garçon, « l'oiseau sera bientôt à bas.

« Et il le visa si juste que la bête tomba dans les épines qui étaient au pied de l'arbre.

« — Va, coquin, » dit-il au Juif, « et ramasse ton oiseau.

« Le Juif se mit à quatre pattes pour entrer dans les épines. Dès qu'il fut au beau milieu, notre bon garçon, pour lui jouer un plaisant tour, saisit son violon et se mit à jouer. Aussitôt le Juif de se dresser sur ses jambes et de sauter; et plus le violon jouait, plus la danse s'échauffait. Mais les épines déchiraient les jambes du Juif, lui étrillaient la barbe et lui mettaient le corps en sang.

« — Ah! » s'écriait-il, « que me veut cette musique? Laissez là votre violon, je ne veux pas danser.

« Mais le garçon continuait, pensant :

« — Tu as écorché assez de gens; que les épines te le rendent!

« Le Juif sautait de plus en plus haut, et les lambeaux de ses habits restaient suspendus aux buissons.

« — Malheur à moi! » criait-il; « je vous donnerai ce que vous voudrez; si vous cessez de jouer, vous aurez une pleine bourse d'or.

« — Puisque tu es si généreux, » dit le garçon, « je vais cesser la musique, mais je ne puis m'empêcher de te faire mon compliment : tu danses dans la perfection.

« Sur ces mots, il prit la bourse et continua son chemin.

« Le Juif le regarda partir, et, quand il l'eut perdu de vue, il se mit à crier de toutes ses forces :

« — Misérable musicien, violon de cabaret, attends que je te rejoigne! je te ferai si bien courir que tu en useras tes semelles. Mauvaise canaille! mets-toi quatre liards dans la bouche si tu veux valoir un sou.

« Et autres injures que son imagination lui fournissait. Quand il se fut un peu soulagé et qu'il eût ainsi épanché son cœur; il courut à la ville trouver le juge.

« — Seigneur, j'en appelle à vous! voyez comme j'ai été dépouillé et maltraité sur le grand chemin. Les pierres de la route auraient eu pitié de moi : mes habits déchirés! mon corps écorché! mon pauvre argent volé avec ma bourse! de bons ducats, plus beaux les uns que les autres! Pour l'amour de Dieu, faites mettre en prison le coupable.

« — Est-ce un soldat, » demanda le juge, « qui t'a ainsi accommodé à coups de sabre?

« — Il n'avait pas d'épée, » dit le Juif, « mais seulement une sarbacane sur l'épaule et un

violon au cou. Le scélérat est aisé à reconnaître.

« Le juge envoya ses hommes à la poursuite du coupable; le brave garçon avait flâné en chemin, ils ne tardèrent point à l'atteindre, et ils trouvèrent sur lui la bourse d'or. Quant il comparut devant le tribunal:

« — Je n'ai pas touché au Juif, » dit-il, « je ne lui ai pas pris son or; il me l'a donné volontairement pour faire taire mon violon, parce que ma musique lui déplaisait.

« — Dieu me protége! » s'écria le Juif, « il prend les mensonges au vol comme des mouches.

« Mais le juge ne voulut pas croire, et dit:

« — Voilà une mauvaise défense; les Juifs ne donnent pas leur argent pour si peu de chose.

« Et il condamna le garçon au gibet, comme voleur de grand chemin.

« Quand on l'eut conduit à la potence, le Juif lui cria encore:

« — Canaille, musicien de chien, te voilà payé suivant tes mérites.

« Le garçon monta tranquillement à l'échelle avec le bourreau; mais, au dernier échelon, il se retourna et dit au juge:

« — Accordez-moi encore une demande avant que je meure.

« — Je te l'accorde, » dit le juge, « à moins que tu ne me demandes la vie.

« — Je ne demande pas la vie, » répondit le garçon; « laissez-moi seulement, pour la dernière fois, jouer un air sur mon violon.

« Le Juif poussa un cri de détresse:

« — Pour l'amour de Dieu, ne le permettez pas! ne le permettez pas!

« Mais le juge dit:

« — Pourquoi ne lui donnerais-je pas cette dernière joie? C'est fait de lui, il n'y reviendra plus.

« Il ne pouvait d'ailleurs refuser, à cause du don qu'avait le garçon de se faire octroyer toutes ses demandes.

« Le Juif criait:

« — Ah! mon Dieu! attachez-moi, attachez-moi bien

« Le bon garçon prit son violon, et au premier coup d'archet tout le monde se mit à remuer et à s'ébranler, le juge, le greffier, les valets de bourreau; la corde tomba des mains de celui qui voulait attacher le Juif. Au second coup tous levèrent les jambes, et le bourreau lui-même laissa là le patient pour se mettre en danse. Au troisième coup tous commencèrent à danser, le juge et le Juif à leur tête, sautant plus haut que les autres. Enfin, la danse fut générale, et entraîna tous les spectateurs, gras et maigres, jeunes et vieux, jusqu'aux chiens, qui se dressaient sur leurs pattes pour danser aussi. Plus il jouait, plus les danseurs bondissaient; les têtes s'entrechoquaient, et la foule commençait à gémir piteusement. Le juge, hors d'haleine, s'écria:

« — Je t'accorde ta grâce, cesse ta musique.

« Le bon garçon suspendit le violon à son cou et descendit l'échelle. Il s'approcha du Juif qui était par terre et cherchait à reprendre son souffle.

« — Coquin, » lui dit-il, « avoue d'où te vient ton or, ou je reprends mon violon, et je recommence.

« — Je l'ai volé, je l'ai volé, » exclama le Juif et toi tu l'avais bien gagné.

« Il s'en suivit que le juge saisit le juif et le fit pendre comme voleur. » (Trad. par M. Frédéric Baudry.)

Plusieurs auteurs prétendent que les nains ont complétement abandonné certaines contrées qu'ils habitaient jadis, fuyant la persécution ou la malice des hommes. « Dans le pays de Gadmen, raconte Wyss, c'était l'habitude des nains de s'asseoir sur un grand rocher et de regarder, de là, les faucheurs. mais quelques mauvais plaisants allumèrent du feu sur le rocher, laissèrent celui-ci rougir et balayèrent ensuite tous les charbons, pour ne laisser aucune trace du feu. Le matin, quand la petite bande arriva pour s'asseoir, elle se brûla horriblement. Tous s'écrièrent, pleins de colère: — O méchant monde! ô méchant monde! »

« Ils crièrent vengeance et disparurent. »

Dans les Volkssagen et dans l'Hastithal, les nains partirent aussi parce qu'on avait scié la branche sur laquelle ils venaient s'asseoir pour regarder les travailleurs, et qu'on avait ri de leur chute. Les paysans de Berne prétendent qu'ils se retirèrent de leur canton parce qu'un pâtre, voulant savoir comment ils étaient faits, sema de la cendre sur la route qu'ils avaient coutume de suivre, et découvrit ainsi qu'ils avaient des pieds d'oie. Les nains, irrités de ce qu'on eût surpris leur secret, maudirent les hommes et disparurent. Enfin, selon les habitants du Harz, ce furent les hommes qui exigèrent le départ des nains, et ils les obligèrent même à livrer, avant de s'exiler, une partie de leurs trésors. Mais cette émigration des nains n'est pas dans la croyance générale: celle-ci, au contraire les fait toujours peupler les mêmes lieux

NAINS CHANGÉS EN PIERRES. Spiess rapporte qu'en Bohême et non loin d'Elnboyen, dans une belle vallée où serpente l'Eggor, on trouve la célèbre caverne des nains, dont voici la tradition. Ces rochers furent habités autrefois par des nains qui vivaient là en silence, ne faisant aucun mal à personne, et se plaisant, au contraire, à secourir leurs voisins. Ils avaient été longtemps gouvernés par un magicien; mais un jour qu'ils voulaient célébrer une noce, et qu'à cette fin ils s'étaient rendus à l'église, le magicien se mit dans une épouvantable colère et les métamorphosa en pierres, ou plutôt, comme ils étaient des esprits indestructibles, les renferma au sein de pierres. Ils forment donc aujourd'hui une sorte de chaîne de rochers qui porte le nom de *La noce maudite des nains.*

NAINS DU CHATEAU DE MORLAIX. Leur taille ne dépasse guère trente-deux centimètres; ils vivent sous terre, où on les entend marcher en frappant sur des bas-

sins de métal. Quelquefois ils viennent étaler leur or au soleil pour le faire sécher, et dans cette occasion l'homme modeste qui tend la main, peut espérer d'eux une poignée du précieux métal; mais si quelque avide Juif accourt avec un sac, dans l'intention de le remplir, il est éconduit sur-le-champ, et quelquefois même maltraité.

NAINS ROUGES. Sortes de lutins qui habitent particulièrement le littoral du pays de Caux, en Normandie; mais que l'on rencontre encore dans d'autres lieux de la même province. « Un jour, » dit Mlle Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, « deux pêcheurs qui allaient au fond du Pollet, aperçurent, en approchant du sommet de la côte, un petit garçon assis sur le bord de la route, et lui demandèrent ce qu'il faisait là? — Je me repose, dit-il, car je voudrais reprendre ma course jusqu'à Berneville (village situé à une lieue de Pollet).—Bien ! répliqua un des pêcheurs, vous pourrez venir avec nous, c'est le chemin que nous suivons aussi. » Là-dessus, ils se remirent tous trois en marche. Chemin faisant, le petit garçon inventait mille espiègleries des plus risibles, pour amuser les pêcheurs; si bien qu'ils se trouvaient très-satisfaits d'avoir recruté sa compagnie. Cependant ils étaient arrivés devant un étang qui est proche de Berneville. Là, notre malicieux gamin se saisit d'un des pêcheurs, et le lança en l'air comme il aurait pu faire d'un volant, et de manière à ce qu'il dût retomber dans l'eau. Mais ce fut une grande surprise pour le méchant lutin de voir, au contraire, que le pêcheur était tombé sain et sauf de l'autre côté de l'étang. — Remerciez votre patron, s'écria-t-il de sa petite voix cassée, qui vous a inspiré de prendre ce matin de l'eau bénite à votre lever; sans quoi il vous fallait essayer d'un bain de surprise. »

On voit dans cette légende, comme dans le plus grand nombre des traditions et de la mythologie populaire, que l'esprit religieux se mêle à la superstition, et qu'il domine toujours dans les illusions de l'ignorance et de la peur. Du moins, il arrive rarement, dans les fables où l'esprit du bien et celui du mal se trouvent aux prises, que ce soit le premier qui succombe; car le peuple se représente Dieu avec trop de puissance, pour qu'il songe jamais à lui donner l'infériorité dans les choses où il reconnaît son intervention.

NAISSANCE. Dans beaucoup de communes du Béarn, lorsqu'il naît un enfant, on jette par la fenêtre du froment et des pièces de monnaie, parce qu'on croit que cette offrande sera favorable à son avenir. Ailleurs, et toujours dans la même contrée, quand on porte un nouveau-né pour le présenter au baptême, on place sur lui un morceau de pain pour le donner à la première personne qu'on rencontre sur le chemin, ce qui doit porter bonheur à l'enfant. Lorsque les nourrices se mettent en voyage avec leurs nourrissons, elles ont le plus grand soin de suivre les sentiers peu fréquentés, afin d'exposer le moins possible les enfants à la rencontre des sorciers.

En Bretagne, lorsque le premier-né est conduit à l'église pour y être baptisé, on lui attache un morceau de pain noir au cou, et la mère dit alors : « Les mauvais esprits verront que ce n'est pas un heureux, et ils ne lui jetteront pas un mauvais sort. » La femme qui est devenue mère, est aussitôt entourée des jeunes nourrices du voisinage, dont chacune sollicite d'elle, comme une grande faveur, de présenter la première le sein au nouveau-né. Cet enfant est considéré par elles comme un ange qui arrive du ciel, et ses lèvres innocentes ne peuvent manquer de sanctifier le sein qu'elles approchent pour la première fois.

Dans la Normandie, on croit que si une femme, sur le point de devenir mère, sert de marraine, elle s'expose, ou bien l'enfant qu'elle a nommé, à mourir dans l'année. Si une femme qui relève de couches rencontre pour premier enfant un garçon, c'est un garçon qui lui viendra à son premier accouchement, tandis qu'elle aura une fille, si c'est une fille qui s'est offerte à elle. Il est prudent, pour une nourrice, de ne point sortir après le coucher du soleil, car le diable pourrait alors s'emparer de son enfant.

Les superstitions et les pratiques relatives à la naissance, en Lorraine, sont ainsi rapportées dans le livre qu'a publié M. Richard, sur les *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine :* Une femme enceinte qui a, ce qu'on appelle vulgairement des envies, c'est-à-dire des désirs fréquents et immodérés de posséder des objets, le plus souvent des fruits, qu'elle ne puisse obtenir immédiatement, doit bien se garder pendant sa grossesse de mettre la main droite sur une partie quelconque de son corps et particulièrement sur sa figure, si elle ne veut que l'enfant qu'elle porte dans son sein n'arrive au monde et ne conserve toute sa vie une image ineffaçable de tout ce qu'elle a souhaité avec tant d'ardeur.

A Rochesson, à Sapois et dans quelques autres communes, une personne qui, en allant au bois ou en sortant de chez elle, le matin, ferait la rencontre d'une femme enceinte, ne manquerait pas, encore aujourd'hui, d'en tirer un présage de malheur, qu'on peut prévenir en l'insultant, et en rentrant immédiatement chez soi. Une femme dans cet état est, dit-on, menacée de mourir dans l'année ainsi que son fruit, si elle tient un enfant sur les fonts baptismaux, et celui-ci est exposé à éprouver le même sort. Cette croyance, fort ancienne, existe également dans le département de l'Orne (*Anciens mots, mœurs et usages, dictons et proverbes populaires de l'arrondissement d'Argentan*, par M. Chrétien de Joué), et elle est aussi citée dans le *Traité des superstitions* de J.-B. Thiers, livre II, chapitre 3.

Pour avoir un enfant qui soit toujours gai et enjoué, il faut, dit-on, que sa mère, en

lui donnant le jour, s'abstienne de se plaindre et surtout de pleurer. On assure aussi que, pour que cet enfant ait les yeux noirs, il faut que sa mère, pendant qu'elle le porte dans son sein, prenne de temps en temps un petit verre de kirschwässer (eau de cerise), prescription qui n'inspire aucune répugnance, comparée à celle qu'indique Pline le Naturaliste (*Histoire naturelle*, liv. xxx, par. 46), pour obtenir le même résultat, et qui consistait, de la part de la mère à manger une souris pendant sa grossesse.

Beaucoup de femmes croient encore que, pour être plus promptement délivrées d'un pénible et laborieux accouchement, elles doivent, quand elles commencent à en éprouver les premières douleurs, se revêtir de la chemise de leurs maris, mettre leurs braies ou pantalons et se coiffer de leurs vénérables bonnets de coton, comme le font, peut-être encore, les femmes de la campagne des environs de Limoges (Juge.) A Rome, on accélérait la délivrance d'une femme, quand l'homme dont elle avait conçu, déliant sa ceinture, la lui mettait, l'ôtait ensuite, et disait : Je l'ai liée, je la délivrerai, et puis se retirait (Pline, *Hist. nat.*, livre xxviii.) Dans plusieurs communes, dit M. Beaulieu (*Archéologie de la Lorraine*), il est d'usage de placer des reliques sur le ventre des femmes en mal d'enfant, afin de rendre leur accouchement plus facile. Dans quelques autres localités, on croyait, il n'y a pas fort longtemps, que si une veuve de l'année entrait dans la demeure d'une femme en proie aux douleurs puerpérales, elle ne pouvait être délivrée qu'après la sortie de cette veuve. Ailleurs, on chasse les mouches de la chambre, afin que l'accouchée ne donne pas le jour à une petite fille.

On donne encore, dans plusieurs villes lorraines, le nom de *godard* au mari d'une femme qui vient récemment d'accoucher. Ce sobriquet, qu'il conserve jusqu'à la naissance d'un autre enfant dans la localité, n'est pas toujours reçu en bonne part, ni avec infiniment de plaisir, à cause des mauvaises plaisanteries, des sots propos, dont la malignité l'accompagne. Si ce nom vient du verbe latin *gaudere*, *se réjouir*, il n'y aurait pas de quoi se fâcher, puisqu'il exprime la joie que doit inspirer la naissance d'un nouvel héritier.

La portion de la membrane dont les enfants sont enveloppés dans le sein de leur mère, et que quelques-uns apportent comme une espèce de coiffe en venant au monde, fait dire à beaucoup de personnes qu'étant nés avec cet ornement, ils ont toutes les chances d'un heureux avenir; d'où vient qu'on dit également encore de quelqu'un auquel la fortune sourit, que sûrement *il est né coiffé*. Cette croyance existait déjà chez les Romains, qui pensaient que les dieux ayant daigné s'occuper du destin de ces enfants avant leur naissance, ne manqueraient pas de répandre sur eux toutes leurs faveurs. A Rome, suivant Lampride et Spartiens, historiens des Augustes, les sages-femmes vendaient très-chèrement cette coiffe ou membrane aux avocats qui y attachaient d'autant plus de prix qu'ils étaient persuadés qu'en la portant sur eux quand ils plaidaient, elle contribuait puissamment au gain de leurs procès. Gabriel Naudé assure, dans son *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, publiée en 1712, qu'il y a encore des personnes assez superstitieuses pour prétendre que c'est particulièrement aux jours des quatre-temps que naissent les enfants ainsi coiffés.

L'enfant qui naît entre onze heures du soir et minuit éprouvera, disent les femmes de Gerbamont et de Cornimont, de grandes infortunes. Il est menacé aussi de devenir un mauvais sujet toute sa vie. Elles croient également que celui qui vient au monde le jour du vendredi saint ne peut manquer d'être pauvre et malheureux. Des pronostics sur la naissance d'un enfant avaient aussi lieu chez les Egyptiens, Hérodote (*Hist.*, liv. ii, pag. 72), dit que les Egyptiens observaient le jour de la naissance de quelqu'un et prédisaient le sort qui l'attendait, ce qu'il deviendrait et le genre de mort dont il devait mourir, et que les poëtes grecs ont fait usage de cette science.

C'est, suivant beaucoup de personnes, encore d'un très-mauvais présage pour un enfant quand il rit aux anges, c'est-à-dire quand il sourit pendant son sommeil. Ce qui annonce qu'il ne tardera pas de se rendre à leur invitation, d'aller les rejoindre au ciel.

C'est une douce et naïve croyance chez beaucoup de femmes, qu'un enfant qui a fait une chute sans se faire aucun mal, est tombé dans les bras toujours caressants de la sainte Vierge.

L'enfant qui montre d'heureuses dispositions dans son bas âge, qui est doué de beaucoup d'esprit naturel et paraît un petit prodige, est, dit-on, condamné à une courte existence. Cette croyance est déjà ancienne, comme on l'apprend dans le bestiaire de Richard de Fournival, chancelier de l'église d'Amiens, vers 1260, dont M. Paulin Paris a donné l'analyse dans le deuxième volume, pag. 14-30, de l'ouvrage intitulé : *Les manuscrits français de la bibliothèque du roi*, où on lit : « Si que on dist que quant on en voit un (cigne) bien chantant, cil morra, ains et tout aussi com d'un enfant que quant on le treuve de bon engien (d'un esprit subtil, ingénieux), si dist-on : il ne vivera mie (pas) longuement. »

A Fresse, près de Ramonchamp, on dit que des femmes qui viennent d'accoucher conservent soigneusement dans une boîte une partie du cordon ombilical. Quand l'enfant est capable de s'exprimer d'une manière intelligible, la mère lui présente ce cordon ombilical. Si l'enfant devine ce que c'est, il est certain qu'il deviendra un ouvrier très-habile et très-intelligent.

Le blanc, dit M. le docteur Coremans, était pour nos ancêtres la cou-

leur sacrée. « Par le vœu de l'habit blanc, on recommandait les enfants aux BONNES DAMES, soit surtout aux deux premières *Wordingsusters* (97), soit peut-être de la blanche HOLDA. On disait que c'était là un moyen de préserver leur vie : des enfants ainsi recommandés étaient respectés par la mort. Peut-être la sombre ZALA devait-elle épargner ce que ses sœurs protégeaient. Cette idée, sous forme chrétienne, quoiqu'elle ne soit pas approuvée par l'Église, s'est maintenue pendant le moyen âge et même jusqu'à nos jours, mais presqu'exclusivement parmi les familles de haute noblesse, non-seulement au Pays-Bas, mais encore même en France. » Aujourd'hui encore, dans notre Lorraine, lorsqu'à sa naissance un enfant est d'une faible complexion et qu'il inspire à ses parents la crainte de ne pouvoir le conserver à leur tendresse, ils s'empressent de le vouer à la sainte Vierge, protectrice de l'enfance, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa septième année. Ce vœu consiste à le vêtir constamment d'habits entièrement blancs pendant la durée de cette période septénaire. C'est ce qui s'appelle *vouer au blanc*, quelquefois aussi on voue au *bleu*.

Aucun homme ne doit se permettre d'entrer dans la chambre d'une femme pendant les trois jours qui suivent celui de son accouchement, autrement il s'exposerait à la honte de voir enlever son chapeau, que la personne chargée de soigner l'accouchée jetterait sous son lit. Cette indiscrète visite se fait toutefois oublier et pardonner au moyen d'un cadeau. Dans le pays de Gex, on pendrait la crémaillère au cou du visiteur, en même temps qu'on lui prendrait aussi son chapeau. (DEPERRY, chanoine de Bellay, Tel était également le respect et l'intérêt qu'on prenait autrefois aux femmes en couches, qu'elles avaient, suivant la coutume d'Epinal, homologuée en 1605, le privilége particulier que, pendant le mois de leur accouchement, si *plustost elles n'étoient relevées, il ne pouvoit estre faicte aucune exécution sur les meubles estant ès maisons ou elles sont gisantes, lesquels appartiennent à leurs maris et à elles, ou si elles sont vesves accouchées d'un posthume.* Nous avons dit à ce sujet, dans notre *Essai chronologique sur les mœurs, coutumes et usages les plus remarquables dans la Lorraine*, page 26, que dans les actes de la juridiction de la féauté de Saint-Dié, dont l'institution remonte à l'année 1286, que tout homme dont la femme était en gésine (en couches), avait la permission de pêcher dans toutes les rivières pendant tout le temps que durait sa maladie et sans aucune exception de jours. Cette faveur était aussi accordée pour la même cause par les moines des abbayes de Moyenmoutiers et de Senones.

Le choix du parrain et de la marraine pour la cérémonie du baptême d'un enfant, appartient ordinairement à la mère du nouveau-né, qui profite souvent de cette occasion, de concert avec son mari, pour rapprocher des parents ou des amis en mésintelligence, ou faciliter un mariage dans la famille. C'est ordinairement le père de l'accouchée avec la belle-mère de sa fille, qui tiennent le premier enfant sur les fonts baptismaux, si c'est un garçon, et la mère de l'accouchée avec le beau-père de celle-ci, si c'est une fille. Plusieurs noms de baptême sont plus communs dans certaines communes de l'arrondissement de Remiremont, que dans d'autres qui leur sont limitrophes : cela tient à l'usage ancien que l'on a conservé chez elles, d'y donner aux enfants les noms des saints patrons des villages où ils ont reçu le jour. Ainsi voit-on à Vagney, à Saulxures, à Cornimont, beaucoup de personnes portant les prénoms de Lambert, de Prix et de Barthélemi, coutume que nous croyons infiniment plus morale que celle de donner aux enfants des noms empruntés aux romans du jour. Une touchante piété filiale perpétue ainsi dans les familles le souvenir de ceux qui nous ont précédés et qui ne rougissaient pas d'être appelés ou *Nicolas*, ou *Antoine*, ou *François*.

Etre parrain et marraine d'un enfant naturel, ou enfant de l'amour, est un acte de charité chrétienne qui porte toujours bonheur, si c'est pour la première fois et en faveur d'un garçon qu'on remplit ce devoir religieux. On croit encore généralement que ces enfants ne peuvent manquer d'avoir beaucoup d'esprit et qu'ils réussiront dans toutes leurs entreprises; c'est toujours une douce consolation pour leurs pauvres mères.

A Gigney, disent les auteurs de la *Statistique des Vosges*, il est d'usage de donner au curé une paire de poulets pour le premier enfant qu'il baptise après Pâques ou après la Pentecôte; le même cadeau est également fait après chaque mariage.

« A Haillainville, » ajoutent les auteurs de la même statistique, « lorsqu'il s'agit de conférer le baptême à un nouveau-né, une voisine se trouve fort honorée d'être choisie par l'accouchée pour conduire à l'église l'enfant, la sage-femme, les parrain et marraine : elle ouvre fort gravement la marche, précède le cortége, tenant en main une cruche d'eau et portant sur le bras une serviette. On lui donne le nom de *voite femme* (sale, vilaine femme).

En revenant de l'église, après a cérémonie du baptême, la marraine, dans quelques

(97) Les *Wordingsusters* ou *Drysusters* jouaient un rôle notable dans la religion odinique. Les deux premières *Waza* et *Werdenda* étaient de bons génies qui accordaient à l'enfant naissant les dons les plus précieux, mais il y avait quelque chose de sinistre dans *Zala*, la troisième bonne dame, qui faisait dépendre la vie de l'enfant de toutes sortes de circonstances particulières (le docteur COREMANS, *Année de l'ancienne Belgique*, page 125.)

communes, fait encore présent à la mère du nouveau-né, de la serviette ornée de rubans et de fleurs qui le couvrait pour aller recevoir ce sacrement. Les fleurs sont ensuite fixées par des épingles aux rideaux du lit de la nouvelle accouchée. Un semblable hommage est aussi offert aux joies maternelles dans les montagnes du Jura. (Monnier.) Cette touchante coutume rappelle celle qui existait chez les Grecs, où, suivant Hesychius (Lexicon), on attachait des couronnes d'olivier au-dessus de la porte de la maison d'une femme récemment accouchée, pour annoncer à la république qu'elle venait d'acquérir un citoyen de plus, et des bandelettes de laine afin d'indiquer la naissance d'une fille et quels seraient ses travaux. A Rome, à l'arrivée d'un enfant au monde, on décorait la porte de la demeure de sa mère de branches vertes, de fleurs et de lampes. (Juvénal, Sat. xi, 85; xii, 91.)

La même cérémonie du baptême est toujours suivie de la distribution des dragées, les *natalia* des Romains, et d'un repas de famille pour célébrer l'heureuse venue d'un convive chéri au banquet de la vie. Les frais de ce repas sont ordinairement faits par les parrain et marraine chez les personnes peu aisées. Ils envoyent quelquefois à l'accouchée un pain de sucre, du café, et plusieurs bouteilles de bon vin pour rétablir ses forces.

On donne le nom de *bénédictions des relevailles* à celle que les femmes vont recevoir à l'église la première fois, qu'après leurs couches, il leur est permis de sortir de chez elles. A cette cérémonie religieuse elles ont soin de faire apporter par la sage-femme qui les accompagne, un morceau de pain blanc que le prêtre bénit aussi et qu'elles partagent en rentrant à la maison entre leurs enfants, leurs voisines et leurs amies. A Remiremont, c'est dans les familles jouissant d'une plus grande aisance, un gâteau que l'on fait bénir et auquel on donne la même destination. Cet usage fort ancien existe également dans le pays de Gex (Depery,). « Dans le Léonnais (Bretagne), quand une jeune femme devient mère, du pain blanc et du vin chaud sont envoyés de sa part à toutes les femmes enceintes du voisinage comme annonce et souhait d'heureuse délivrance : c'est un repas de communion entre la jeune épouse devenue mère et celles qui attendent ce doux nom. » (Emile Souvestre, *Les derniers Bretons*, in-12, page 20.) Dans le Poitou, les petits morceaux de pain envoyés à la suite de la bénédiction des relevailles jouissent toujours de la merveilleuse propriété de faire bientôt marier, et même dans le courant de l'année, les jeunes filles qui ont été assez heureuses pour ne pas être oubliées dans leur distribution.

Il était assez généralement d'usage dans plusieurs communes de l'arrondissement de Remiremont que les femmes qui venaient de se faire bénir après leurs couches, se rendissent au presbytère. Dans cette hospitalière et chaste maison, on leur offrait avec une affectueuse sollicitude une rôtie de vin chaud, toujours bien sucré, dans laquelle la bonne vieille gouvernante de M. le pasteur avait eu soin de faire tremper d'appétissantes tranches de pain grillées. Ces attentions délicates manquaient rarement d être rémunérées par l'envoi qui était fait quelques jours après à la cure, soit d'une paire de petits poulets dans la saison, soit par un pain de beurre frais ou un fromage bien gras, souvent même par plusieurs aunes de fine toile.

On croit encore qu'une femme peut connaître quel sera le sexe du premier enfant qu'elle aura. Il suffit pour céla qu'elle fasse attention, en revenant de recevoir la bénédiction des relevailles, quelle est la première personne qu'elle rencontrera ; si c'est un homme, elle aura un garçon, et une fille, si c'est une femme. Cette croyance existe également dans le département de l'Orne. (*Annuaire de ce département*, pour l'an 1809.) Un autre moyen est encore indiqué pour acquérir cette connaissance. Il consiste à bien remarquer quel est le nom qu'un enfant a prononcé la première fois qu'il a commencé à parler, si c'est le mot de *papa* l'enfant qui viendra ensuite sera un garçon, et une fille s'il a prononcé premièrement le nom de *maman*.

A Remiremont, on a toujours le pieux usage d'asseoir les petits enfants de l'année sous la couronne du reposoir de la Fête-Dieu, dans l'espérance qu'en grandissant ils acquerront plus de force et marcheront aussi plus tôt.

On donne encore le nom de *niau* au plus jeune enfant d'une famille comme aussi au dernier oiseau éclos d'une couvée, c'est le *nidasius* de la basse latinité; d'où viennent, sans doute, les noms de *niquedail* et de *niquedouille*, que l'on emploie vulgairement pour désigner des personnes un peu niaises ou douées d'une faible dose d'esprit, des sots.

NAK. Esprit ou divinité méchante qui, au dire des Norwégiens, garde l'entrée des golfes, et réclame chaque année une victime humaine. C'est le *nek* des Suédois et le *nisse* des Allemands.

NAKAROUKIR. Génie que les musulmans prétendent leur être envoyé durant leur sommeil, par Mahomet, pour pousser au repentir ceux d'entre eux qui se trouvent coupables de fautes ou de crimes.

NAKKI. Esprits musiciens des Finlandais. Ils apparaissent sur le rivage de la mer, avec les harpes d'argent, et mêlent le son de leur instrument aux soupirs de la brise.

NAMBROTH. Démon que les sorciers conjuraient autrefois le mardi.

NAN. Sorte de mouches ou d'esprits ainsi transformés qui sont en grande vénération chez les Lapons. Ils les portent sur eux, renfermés dans de petits sacs de cuir, et sont persuadés qu'ils se trouvent ainsi à

lui plusieurs de ses amis et son enfant, venu le matin de son collége, on parla des nègres, et, sur ce chapitre, on sait combien les colons diffèrent de l'abbé Grégoire. Le colon déblatérait donc contre les nègres, et comprenait leurs défenseurs dans la proscription. On était au dessert quand la discussion devint plus vive; le colon ne voulait reconnaître aucune égalité entre la race noire et la race blanche. Alors son jeune fils, lui présentant une grappe de raisin, lui dit : « Papa, qu'est-ce que c'est que cela? — Tu le vois bien, c'est du raisin. — Est-ce qu'il est aussi bon que celui qui est là sur cette assiette? — Tout aussi bon. — C'est singulier, papa, c'est pourtant du raisin noir et l'autre est du raisin blanc. » Le père trouva l'argument de son fils plus serré que ceux de ses antagonistes; pour nous, nous ne sommes jamais plus heureux que quand nous voyons des enfants en remontrer à des docteurs.

« Les scoliastes ont beaucoup écrit, et par conséquent beaucoup déraisonné sur l'origine de la race nègre; les uns la font descendre de Caïn, que Dieu aurait rendu noir après le meurtre d'Abel; les autres de Cham, fils de Noé; cette dernière opinion est celle du docteur Hanneman, exprimée dans un ouvrage écrit en latin, et dont le titre se traduit ainsi : *Examen curieux de la noirceur des descendants de Cham*. Le docteur allemand relate une foule de circonstances qui prouvent l'inconvenance de la conduite de Cham envers son père. Il ajoute que Cham était depuis longtemps adonné à la magie, et que, n'ayant pu porter avec lui dans l'arche son grimoire et ses livres de sorcellerie, il grava toutes ses recettes sur de grandes plaques d'airain et de pierres dures, afin de les retrouver après le déluge. Hanneman invoque l'autorité de Luther, qui a dit formellement que la peau de Cham avait été noircie en punition de son irrévérence; il cite encore un passage du docte Corticius qui, dans son traité *De tacticis*, établit que les fils de Sem eurent la peau blanche; ceux de Japhet, le teint un peu brun, et ceux de Cham l'épiderme noir comme de l'ébène.

« Un autre docteur, l'anatomiste Meiners, se conformant à la théorie de l'angle facial exclut les nègres de l'espèce humaine et les range dans la famille des pongos et des orangs-outangs.

« D'après l'abbé Grégoire, tous les individus à peau noire descendent des Ethiopiens. Il s'appuie sur l'opinion d'Hérodote, de Théophraste, de Pausanias, d'Athénée, d'Eusèbe, d'Héliodore, du Juif Josèphe, de Pline et de Térence qui, tous, quand ils parlent des nègres, ne les appellent jamais autrement que les Ethiopiens. Mais quelle est l'origine des Ethiopiens? demandera-t-on, peut-être. Néant à la requête, à moins que vous ne soyez satisfaits quand on vous aura appris que les Ethiopiens tiraient leur origine de l'intérieur de l'Afrique, et que leurs ancêtres avaient les cheveux courts et crépus, le teint d'ébène et les lèvres un peu fortes.

« Comment faire coïncider ces prétentions peu satisfaisantes de la science avec les assertions de Diodore de Sicile, appuyées de l'opinion du savant Hearen? La chose est difficile. Ceux-ci assurent en effet que les Egyptiens proviennent en droite ligne des Ethiopiens; la pure race des Egyptiens n'existe que dans les Cophtes; or, les Cophtes ont la tête laineuse comme un mouton, l'œil rond, le nez épaté et les joues bouffies. Ces signes sont ceux qui caractérisent les nègres, les Ethiopiens. L'Egypte a été le berceau de la civilisation du monde, l'Egypte habitée par les fils de l'Ethiopie; donc, aux nègres appartient l'origine des sciences, des arts, des grandes institutions; dès lors la question d'intelligence se trouverait résolue, et si nous avions sur les nègres la supériorité dont nous nous vantons, nous leur en serions redevables, et ils auraient été nos maîtres en toutes choses. Quant à la couleur, Virgile a dit qu'il ne fallait pas trop y croire : *Nimium ne crede colori;* et d'ailleurs le monde a possédé un apothicaire du nom de Beddoes que cette difficulté n'arrêta point. En trempant fréquemment la main d'un nègre dans une solution d'acide muriatique oxygéné, il parvint à la rendre blanche comme de l'ivoire. L'expérience ainsi faite, il ne reste plus qu'à opérer en grand. Dans notre temps d'industrie nous ne serions en vérité pas surpris de voir bientôt coter à la bourse les actions d'une société en commandite pour le blanchiment des nègres par toute la terre. Nous voudrions voir une pareille société s'établir; cela donnerait un peu sur les ongles à F. Williams, auteur de l'*Histoire de l'Etat de Vermont*. Lui aussi a découvert un moyen pour blanchir les nègres; mais, nous vous le demandons, ce moyen peut-il être admis dans un siècle où l'on trouve que la vapeur même ne va pas assez vite? Il ne demande que quatre mille ans pour blanchir parfaitement un nègre par la seule influence du climat.

« Il est difficile, même dans une question grave, de garder toujours son sérieux quand on voit tant de théories absurdes, tant de propositions si saugrenues, tant de documents contradictoires, se heurter, se bousculer, si l'on peut ainsi dire, et défier à la fois la raison et le ridicule. L'anatomiste Meiners, comme nous l'avons dit, classe les nègres dans l'espèce singe; comment concilier cette irréligieuse décision avec les dogmes de l'Eglise qui a canonisé des noirs, tels que saint Elesbaan, patron des nègres portugais et espagnols; saint Benoît de Palerme et quelques autres; sans rappeler la reine de Saba, épouse du sage Salomon. A l'opposite de Meiners se présente un autre écrivain qui a prétendu que la couleur noire était la couleur par excellence, et que, par conséquent, toutes les nuances qui s'en éloignaient constataient un état de dégénération.

« M. de Paw, envisageant la question sous un point de vue du moins plus ingénieux, leur refuse, il est vrai, toute aptitude à une civilisation égale à la nôtre, mais il en accuse la brûlante ardeur du soleil d'Afrique qui, desséchant leur cerveau, organe de l'intelligence, en diminue le volume et en même temps les facultés intellectuelles qui distinguent les Européens. Le docteur Gall se montre plus sévère envers les nègres, en leur refusant les organes de la musique et des mathématiques.

« La raison n'est certainement pas plus du côté du docteur Gall que du côté de l'auteur exclusivement passionné pour la couleur noire. Nous ne comprenons pas comment l'organe de la musique peut être admis au rang des organes constituant le cerveau de l'homme pris dans l'état de nature; car la musique a dû suivre un commencement de civilisation. Quant à l'organe des mathématiques, si les nègres en étaient complétement privés, Meiners aurait presque raison dans ses assimilations, car les nègres seraient à peu près réduits à l'état d'idiotisme. On comprend bien qu'il ne peut être question ici de calculs élevés de mathématiques transcendantes; mais la privation totale de l'organe des mathématiques entraînerait nécessairement l'absence de toute aptitude au moindre calcul. Or, aucune opération de l'esprit ou de l'entendement ne se peut faire sans l'intervention d'un certain calcul sans lequel tout ordre serait impossible. D'ailleurs, l'expérience dément de reste, en ce point, le système du docteur Gall; or, quel que soit notre respect pour un système, quand il se trouve en désaccord avec des faits nombreux, nous nous rangeons toujours du parti des faits. Il est certain qu'il existe en Afrique des peuples qui ne sont point étrangers à la civilisation. Si leur civilisation ne ressemble pas à la nôtre, c'est une civilisation fausse, empreinte de barbarie; à cela, pas le moindre doute, puisque notre parti est bien arrêté de ne jamais rien juger que par comparaison avec nous; mais encore ont-ils fondé chez eux une civilisation quelconque. Ils ne connaissent, il est vrai, les malheureux! ni l'opéra, ni le vaudeville; ils se cassent le cou autrement que dans un steeple-chase; l'existence d'un jockey's-club leur est inconnue; mais ils ont des villes, une constitution, des lois, des chefs, des juges, des tribunaux, une armée; ils déclarent la guerre, ils concluent des traités de paix, ils délibèrent sur les intérêts de l'Etat, ils fixent la quotité des impôts ou redevances, et règlent l'emploi des deniers publics. Dengau, qui résida treize ans dans le royaume de Juada, s'extasie sur les merveilles de sa politique, et soutient que le cabinet de Juada pourrait rivaliser d'astuces diplomatiques avec les cabinets de l'Europe qui ont mérité dans ce genre la plus belle réputation.

« Les Daccas, qui occupent la pointe fertile du cap Vert, sont organisés en république, qui a ses directeurs, ses lieutenants et une hiérarchie d'agents du pouvoir analogue à celle qui existe dans les différents Etats de l'Europe. Bornou est soumis aux lois d'une monarchie, mais le trône y est à la fois héréditaire et électif; à la mort du prince régnant, on choisit parmi ses enfants, sans observer l'ordre de primogéniture, celui qui est reconnu le plus digne de lui succéder. L'oraison funèbre du défunt est un blâme funèbre aussi bien qu'un panégyrique, selon qu'il a bien ou mal gouverné, et, dans cette oraison, ils avertissent son successeur qu'il sera estimé ou méprisé selon qu'à son tour il gouvernera bien ou mal. Après cela, ils n'ont probablement pas un ténor comparable à Duprez, ni une danseuse qui puisse entrer en rivalité avec mademoiselle Taglioni.

« Les villes d'Afrique ne sont pas seulement de grandes bourgades de campement; on compte sept mille habitants dans la capitale des Foulans. Mongo-Parck dit que les nègres qui l'habitent aiment l'instruction, et qu'ils lisent avec avidité les livres qui y ont été introduits en même temps que la religion mahométane. Dans la relation de ses nombreuses explorations dans l'intérieur de l'Afrique, on voit dominer surtout la surprise qu'éprouve l'illustre voyageur à l'aspect d'une magnificence qu'il ne s'attendait pas à y trouver. La ville de Ségo compte trente mille habitants, et, toutefois, sa population est moindre que celles de Jenna, de Tombuctou et de Houssa.

« Barrow, qui a visité les Boushouannas, vante l'excellence de leur caractère, la douceur de leurs mœurs et le bonheur dont ils jouissent. Litak, ou leur capitale, a douze ou quinze mille âmes; on y vit sous un gouvernement patriarcal. Le chef agit d'après le vœu du peuple, qui lui est transmis par un conseil composé de vieillards. Cela, nous en convenons, sent la barbarie, surtout le conseil composé de vieillards! cela seul suffirait pour prouver combien ces misérables nègres sont loin de ressembler à nos blanches générations.

« N'ayant jamais fait la moindre excursion en dehors de l'Europe, nous ne pouvons nous faire, sur les contrées d'outre-mer et sur leurs habitants, que des idées d'emprunt, recueillies dans des livres ou sur le récit de quelques voyageurs de nos amis. Cela, nous l'avouons, est fort insuffisant pour parler pertinemment des choses; il nous semble cependant, en comparant ces récits à nos lectures, que l'on en pourrait tirer une induction digne, peut-être, d'être étudiée et vérifiée; il en pourrait même résulter la destruction de quelques préjugés. Il nous paraît que, en général, les populations qui habitent l'intérieur des terres sont meilleures que les populations assises sur le littoral le long des bords de la mer. Que si notre croyance sur ce point était reconnue fondée, et qu'un philosophe consciencieux s'appliquât à en rechercher la cause, nous le verrions sans étonnement attribuer la dif

férence présumée dont nous parlons à la fréquentation beaucoup plus grande des localités riveraines par les Européens, que des localités internes. Nous avons plus d'une fois porté sur des rives lointaines la démoralisation, que nous nous sommes plaints ensuite d'y trouver. Nous sied-il bien de nous plaindre de l'abrutissement des nègres et de les accuser de barbarie? Cet abrutissement et cette barbarie n'ont-ils jamais été notre ouvrage?

« Si maintenant nous passions des populations aux exemples particuliers, il nous serait peu difficile de former un catalogue d'hommes noirs et de mulâtres qui se sont distingués par d'éminentes qualités dans des genres divers. L'histoire de Henri Diaz tiendrait une des premières places dans le catalogue. De simple esclave qu'il était, Henri Diaz devint colonel d'un régiment portugais de sa couleur. A l'habileté de la tactique, aux ruses de guerre par lesquelles il déconcertait souvent les généraux ennemis, il joignait le courage le plus audacieux. Dans une bataille où la supériorité du nombre faillit l'accabler, s'apercevant que quelques-uns de ses soldats commençaient à plier, il s'élance au milieu d'eux en s'écriant: « Sont-ce là les vaillants compagnons de « Henri Diaz? » A ces mots qui les remplissent d'une nouvelle ardeur, ils s'élancent à sa suite, et l'ennemi, qui se croyait vainqueur, est contraint de battre en retraite devant cet élan d'impétuosité. En 1645, au milieu d'un combat, une balle lui perce la main gauche, il la fait couper pour éviter les longueurs du pansement, en disant: « Chaque doigt en la main droite me vau- « dra une main pour combattre. » Où, quand et comment mourut ce héros? Nul ne le sait.

« Le fameux saint Georges était mulâtre. On sait quelle réputation européenne il se fit dans l'art de l'escrime, et que de son temps, il n'existait pas de plus habile écuyer que lui. De cela on ne peut rien conclure; mais, quoiqu'il ne fût qu'à moitié nègre, qu'aurait dit le docteur Gall de son prodigieux talent comme musicien? Son père ou sa mère n'avaient-ils été pour rien dans la formation de son cerveau, et devait-il seulement à l'un d'eux l'organe de la musique, en lui si merveilleusement bien perfectionné? Il n'y a pas cinquante ans que l'on jouait dans les concerts des morceaux de musique de la composition de saint Georges, et qui étaient fort estimés des connaisseurs. Les armées de la république française comptèrent un mulâtre parmi les plus braves officiers généraux d'une époque qui produisit tant de braves; c'était le général Alexandre Dumas, que ses camarades surnommèrent l'Horatius Coclès du Tyrol. Près de Zille, à la tête seulement de quatre cavaliers, il attaqua un poste de cinquante Autrichiens, en tua dix et en fit seize prisonniers. A l'armée des Alpes, il monta au pas de charge le Saint-Bernard, hérissé de redoutes, et s'empara des canons qu'il dirigea sur-le-champ contre l'ennemi. Père de M. Alexandre Dumas, l'auteur dramatique aux grandes secousses, le général a-t-il tué plus d'ennemis de la France que le fils n'a immolé de victimes dans ses drames? C'est une question; mais elle ne doit pas nous détourner de celle qui nous occupe.

« Job-Ben-Salomon, fils du roi mahométan de Banda, sur la Gambie, fut pris en 1730, conduit en Amérique et vendu comme esclave. Il était d'un caractère doux, d'un esprit élevé, d'une âme noble et généreuse; il savait très-bien l'arabe et se distinguait par de rares talents. Le chevalier Hans-Sloane le prit en amitié et lui fit traduire plusieurs manuscrits arabes. La cour de Londres le reçut avec distinction, et la compagnie d'Afrique, par un acte de générosité bien rare, le fit reconduire dans ses Etats. Après la mort de son père il ceignit la couronne et fut adoré de ses sujets africains. L'histoire de Job-Ben-Salomon porte avec elle plus d'un enseignement utile, et présente en même temps un argument victorieux contre le préjugé contraire aux nègres; car en lui il ne s'agit pas de bravoure, qualité qui n'exige pas toujours le voisinage de l'intelligence. On a vu aussi en Angleterre un fils du roi de Nimbana que son père y avait envoyé pour y faire ses études. Il mourut peu de temps après son retour sur sa terre natale; mais, pendant son séjour en Angleterre, il s'était fait remarquer par les plus heureuses dispositions. Il avait cultivé avec un succès éclatant divers genres de sciences, appris plusieurs langues et surtout l'hébreu, pour lire la Bible en original.

« Ramsay, qui a passé vingt ans de sa vie parmi les nègres, vante leur éloquence naturelle, surtout quand la passion les émeut, et cite parmi eux des acteurs et des mimes dont le talent, dans des genres différents, ne le cède en rien, selon lui, aux mimes et aux acteurs les plus habiles qui de son temps faisaient les délices de l'Angleterre. L'Afrique ne manque point de joueurs d'instruments, et leurs instruments même, bien que fort loin des nôtres, ne sont pas dépourvus d'un certain agrément. Ils possèdent dix-huit sortes d'instruments à corde, sans compter leur fameux salafou, qui raisonne comme nos anciens pianos dans leur enfance, quand on les appelait des épinettes, et produit des sons prolongés comme ceux d'un petit orgue. La musique vocale leur est familière aussi bien que la musique instrumentale, et leurs compositeurs ont produit plusieurs airs pleins de grâce et de douceur, et qui respirent une suave mélodie. Encore un coup, nous en croirons plutôt Gossec que le docteur Gall, en fait de musique: or, malgré la prétendue absence de l'organe de la musique dans le cerveau des nègres, Gossec, un des plus grands maîtres qu'ait produits la France, ne dédaigna pas de transporter dans son opéra, *le Camp de Grand-Pré*, un air des nègres de Saint-Domingue, et les journaux du temps rapportent que cet

air était fort applaudi. L'abbé Grégoire cite avec le plus grand éloge, comme chanteurs ambulants, les guiriots ou griots des nègres qui vont, dit-il, chez les rois, pour faire ce que faisaient les troubadours et les ménestrels à la cour des princes et dans les châteaux des seigneurs, louer et mentir avec esprit.

« La race nègre a donc fourni ses héros à la guerre et payé son tribut au culte des arts. Elle a aussi donné des sujets distingués aux sciences. Derrham, esclave à Philadelphie, fut cédé par son maître à un médecin qui ne l'employa d'abord qu'à recueillir ses ordonnances et préparer ses remèdes ; mais bientôt le génie de la médecine s'empara de l'âme de l'esclave. Il apprit le latin, le français, l'espagnol, l'anglais; se fortifia dans l'hygiène et la thérapeutique, si bien qu'en 1788 Derrham était cité comme le plus habile médecin de la Nouvelle-Orléans, où on venait le consulter d'un grand nombre de villes d'Amérique.

« Un autre genre de science revendique un autre nègre, du nom d'Amo. Né en Guinée et amené très-jeune à Amsterdam, en 1707, Amo fut donné au duc Auguste de Wolfenbuttel, qui l'envoya faire ses études à Hall et à Wittemberg. Après des succès éclatants obtenus dans les universités de ces deux villes, il soutint, en 1729, une thèse publique sur le Droit des noirs, *De jure Maurorum*. Amo était versé dans l'astronomie ; il parlait le latin, le grec, l'hébreu, le français, le hollandais et l'allemand. Nous ne savons si, parmi nos docteurs blancs, il en est beaucoup aujourd'hui qui parlent comme Amo ces diverses langues, si surtout ce que l'on nous a raconté est vrai. Il y a quelques années, nous a-t-on assuré, un savant suédois se présenta dans une de nos académies, où pour faire honneur à la compagnie, il se mit en devoir de parler latin. La compagnie, un peu embarrassée, envoya en toute hâte chercher *celui* de ses membres qui parlait latin, afin de répondre au savant étranger. C'était Andrieux, qui est mort depuis.

« Quoi qu'il en soit, Amo non-seulement savait beaucoup, mais il excellait dans l'art si rare et si difficile de bien enseigner ce qu'il savait. On dit que, tout au rebours des docteurs blancs, il était plus préoccupé du soin d'instruire les écoliers que de faire retentir *in vacuum* la faconde du professeur. Dans ses cours particuliers, il discutait les systèmes des anciens, et les comparait à ceux des modernes avec une sagacité qui lui attirait un grand nombre d'auditeurs. En l'année 1744, il fut reçu docteur, et ce fut la première fois que l'on vit une tête noire coiffée du bonnet doctoral. On a d'Amo une dissertation très-savante sur les sensations considérées comme absentes de l'âme et présentes au corps humain. Alors régnait en Prusse le grand Frédéric. Ce prince conféra à Amo le titre de conseiller d'Etat; mais les honneurs dont on l'entourait, honneurs sans exemple alors pour un homme de sa couleur, ne l'éblouirent pas au point de lui faire oublier le beau soleil de la patrie; l'air du pays lui manquait. Après la mort du duc de Brunswick, son bienfaiteur, et qui lui avait toujours rendu légère la protection souveraine, il tomba dans une sombre mélancolie et résolut, après trente ans d'absence, de retourner sur la côte d'Or, à Axim, son lieu natal. Agé de cinquante ans seulement, il y vécut en solitaire, en sage, puisqu'il cacha si bien le reste de sa vie, que le monde ignore l'époque et les circonstances de sa mort.

« Buffon, ce nous semble, contemporain de Amo, trancha la question des nègres avec un sans-façon peu de digne de son savoir, quand il dit : « Les nègres sont grands, « gros, bien faits ; mais niais et sans génie. » Buffon, plus coloriste encore que peintre, n'en voyait que l'épiderme, et encore se trompait-il en un point matériel : les nègres ne sont pas gros, en général, et communément leur taille ne dépasse pas la nôtre, si même elle l'égale.

« Le P. Charlevoy, de la Compagnie de Jésus, va plus loin que Buffon : « Tous les « nègres de Guinée, dit-il, ont l'esprit ex« trêmement borné ; il y en a même plu« sieurs qui paraissent tout à fait stupides. « On en voit qui ne peuvent jamais compter « au delà de trois. D'eux-mêmes ils ne pen« sent à rien ; ils n'ont pas de mémoire, le « passé leur est aussi inconnu que l'avenir ; « mais ils ont le naturel fort doux, ils sont « humains, dociles, simples, crédules et su« perstitieux. »

« Nous croyons fermement que le P. Charlevoy a vu des nègres pareils à ceux qu'il décrit; nous le croyons d'autant mieux qu'à ces nègres nous pourrions opposer des blancs qui leur ressemblent, sauf la couleur. Ceci s'adresse aussi bien aux noirs qu'aux blancs : a-t-on donc le droit de déclarer ingrate une terre que l'on n'a jamais ensemencée?

« Buffon dit encore des nègres qui formèrent une colonie à Sierra-Leone, que ceux-ci n'avaient d'autre goût que celui des femmes, d'autre désir que celui de ne rien faire. « Leurs manoirs, ajoute-t-il, ne sont « que de misérables chaumières. Ils demeu« rent très-souvent dans des lieux sauvages « et dans des terres stériles, tandis qu'il ne « tiendrait qu'à eux d'habiter de belles val« lées, des collines agréables et couvertes « d'arbres, et des campagnes vertes, fertiles « et entrecoupées de rivières et de ruisseaux « agréables; mais tout cela ne leur fait au« cun plaisir. Ils ont la même indifférence « presque sur tout. Les chemins qui con« duisent d'un lieu à un autre sont ordinai« rement deux fois plus longs qu'il ne faut ; « ils ne cherchent point à les rendre plus « courts. Ils suivent machinalement le che« min battu, et se soucient si peu d'em« ployer ou de perdre leur temps, qu'ils ne « le mesurent jamais. » M. Descourtils qui, dans son séjour à Saint-Domingue, a étudié les nègres avec une attention particulière,

n'a trouvé en eux qu'ignorance, crédulité, superstition et barbarie; il trouve leur musique détestable et leurs airs tristes et fastidieux.

« Ces assertions peuvent être fondées jusqu'à un certain point; mais, outre la différence qu'il nous a semblé convenable d'établir entre les nègres riverains de la mer et ceux qui vivent dans l'intérieur des terres, n'y en aurait-il pas une autre que réclamerait une sévère justice avant de prononcer un jugement? Est-ce bien sur les nègres d'Amérique, et particulièrement sur ceux de Saint-Domingue, qu'il aurait fallu étudier la race noire? N'attribue-t-on pas à la couleur ce qui est plus probablement le fait de l'esclavage? Est-ce que les ilotes de Sparte n'avaient pas la peau de la même couleur qu'Agis et Epaminondas? Denyau et Barrow ne sont point d'accord avec le P. Charlevoy et M. Descourtits, parce que les premiers ont dirigé leurs études sur des populations de noirs libres, et les autres sur des agglomérations de nègres esclaves. Aurait-on une juste idée des habitants de Paris et de Londres, si on les jugeait d'après les nombreux domestiques qui pullulent dans ces deux grandes villes? et pourtant la différence serait moins grande. Après cela, y a-t-il similitude complète entre les blancs et les noirs? Nous croyons, avec les plus habiles physiologistes, qu'indépendamment de la couleur, indépendamment même de la conformation du cerveau, de l'acuité de l'angle facial, l'élite de l'espèce humaine, celle qui approche le plus près de la perfection doit se trouver et se trouve en effet dans les régions tempérées : l'histoire du monde en fait foi, et, sur ce point, les meilleures intentions de la philanthropie se brisent contre l'expérience de tous les temps et de tous les lieux. La religion et l'humanité réclament cependant l'affranchissement des nègres ; mais le souvenir encore récent des massacres de Saint-Domingue conseille une émancipation prudente, progressive et non heurtée. Alors seulement, et dans un temps peut-être fort éloigné, nos descendants seront aptes à faire la part du préjugé qui s'attache aux nègres, à l'extirper radicalement, ou bien à reconnaître que, tout exagéré qu'il ait pu être, il reposait cependant sur un fond de vérité. »

Nous ne terminerons point cet article sans rappeler le fait très-touchant que voici :

Le nègre Eustache Belin avait arraché son maître aux massacres de la Dominique; il le suivit en France, travailla et lui consacra tout le fruit qu'il recueillait de son labeur. Plus tard l'académie récompensa ce dévouement, en lui décernant l'un des prix Monthyon. N'ayant plus alors son maître pour le faire jouir de cette petite fortune, Eustache la distribua à des malheureux, et lorsqu'il mourut, en juin 1836, il était livré, dit-on, à la plus profonde misère.

NEIGE ROUGE. Avant que l'on eût reconnu que, dans certaines places, la neige était colorée en rouge par des insectes microscopiques et les petits globules d'un cryptogame, le vulgaire ne savait quel conte inventer pour rendre raison de ce phénomène, et les naturalistes eux-mêmes n'avaient rien trouvé de mieux que de déclarer que cette coloration était l'indice de l'âge, d'une décomposition ou pourriture de la neige. Nous l'avons déjà dit, le savant ne reste jamais court.

NEK. Esprits musiciens et chanteurs des Suédois. Ils habitent les eaux.

NEKIR. *Voy.* MONKIR.

NEMBROTH. L'un des démons que les magiciens et les sorciers consultaient au moyen âge. On l'évoquait particulièrement le mardi, et lorsqu'il s'agissait de le congédier, on lui jetait une pierre.

NERFS. Les affections nerveuses qui se manifestent par ce qu'on appelle vulgairement des *vapeurs*, et que les Anglais désignent sous le nom de *blue devils* (diables bleus), causent aussi, dit-on, d'étranges hallucinations, dont Walter Scott rapporte un exemple curieux :

« Un malade du docteur Grégory, » dit-il, « lui avait fait l'exposé extraordinaire de sa maladie, à peu près en ces termes : — Je suis dans l'habitude de dîner à cinq heures, et précisément à l'instant où six heures sonnent, j'éprouve la scène cruelle que je vais vous décrire. La porte de la chambre, même quand j'ai eu la faiblesse de la fermer au verrou, ce qui m'est arrivé quelquefois, s'ouvre tout à coup. Une vieille sorcière, semblable à celles qui hantaient les bruyères de Forres, entre en fronçant les sourcils et d'un air courroucé, et vient droit à moi avec toutes les démonstrations de la colère et de l'indignation qui caractérisaient celle qui poursuivait le marchand Abudah dans le conte oriental. Elle se précipite sur moi, me dit quelques mots, mais si à la hâte que je ne puis en distinguer le sens, et me donne un grand coup de sa béquille. Je tombe de ma chaise, et j'éprouve un évanouissement qui dure plus ou moins longtemps. Chaque jour voit le retour de la même apparition. »

« Le docteur lui demanda s'il avait invité quelqu'un à dîner avec lui quand il attendait cette visite singulière. La réponse fut négative. Il ajouta que sa maladie était de telle nature qu'il ne doutait pas qu'on ne l'attribuât à l'imagination ou à un dérangement d'esprit, et qu'alors il n'avait pas cru devoir en faire part à personne.—En ce cas, répliqua le docteur, avec votre permission, je dînerai aujourd'hui tête à tête avec vous, et nous verrons si cette méchante vieille se hasardera à venir nous tenir compagnie. — Le malade accepta cette proposition avec reconnaissance, car il s'attendait plutôt à être tourné en ridicule qu'à être plaint. Ils dînèrent donc ensemble, et le docteur Grégory, qui soupçonnait quelque maladie nerveuse, déploya tous ses talents pour la conversation (on sait qu'il en possédait d'aussi variés que brillants), afin d'occuper l'attention de son hôte et de l'empêcher de songer à l'approche de l'heure fatale, à laquelle il

était accoutumé à penser d'avance avec tant de terreur. Il réussit d'abord dans son projet mieux qu'il ne se l'était promis. Six heures arrivèrent presque sans qu'on y songeât, et le docteur espérait que l'instant critique se passerait sans aucun fâcheux symptôme. Mais à peine l'heure était-elle sonnée que le maître de la maison s'écria d'un ton alarmé : — Voici encore la sorcière ! — Et il tomba évanoui sur sa chaise, comme il l'avait dit lui-même le matin. Le docteur le fit saigner, et fut convaincu que les visions périodiques dont son malade se plaignait, venaient d'une tendance à l'apoplexie? » C'était une opinion tout comme une autre.

NETOS. Génies malfaisants des îles Moluques.

NEW-HAVEN. La barque de la fée de ce nom apparaît, dit-on, sur les mers de l'autre hémisphère, chaque fois qu'un naufrage doit avoir lieu. On attribue cette tradition à cet effet de mirage qu'on appelle *la fée Morgane* dans le phare de Messine.

NEZ. Nous avons des préjugés sur la forme du nez, et ces préjugés furent répandus aussi par Aristote. Le nez long serait un indice de vigueur; le camus, un signe de luxure; le pointu dénoterait l'esprit colère; un nez qui s'incline vers son extrémité annoncerait une propension à la raillerie et à la malignité; un petit nez serait la marque d'un caractère cauteleux et dissimulé, et un gros nez l'enseigne d'un personnage impudent et discourtois. Selon Charles Lebrun, le signe du courage réside dans une petite bosse qui se montre à la partie supérieure du nez; et d'après lui tous les grands hommes ont eu des nez renflés. Le nez aquilin ou le nez d'aigle a toujours été en grande estime : les Perses en faisaient un tel cas que c'était chez eux l'une des conditions essentielles pour arriver à la suprême puissance; et Cyrus, Artaxerce, ainsi que les autres princes qui régnèrent sur les contrées qu'arrosent l'Indus, le Gange et l'Euphrate, avaient tous, du moins d'après le portrait qu'on en a fait, un nez aquilin.

NIAM-NIAMS. Si l'on eût dit à nos pères qu'il existait des hommes à queue, ils n'eussent pas manqué certainement de ranger ces hommes-là parmi les démons. Les philosophes du XVIII[e] siècle n'auraient pas eu cette superstition, car ils étaient trop bien élevés pour cela; mais ils auraient traité d'absurdité un pareil fait, et leur orgueil en outre se serait refusé à supposer qu'une anomalie aussi étrange pût jamais se présenter chez l'espèce humaine. Cependant, en dépit de tout, il est parfaitement établi aujourd'hui qu'il y a des *hommes à queue*, des *hommes* qui forment un lien de plus entre nous et la *brute*. Fâchez-vous, si bon vous semble, Messieurs les philosophes, il n'en sera ni plus ni moins; Dieu l'a voulu ainsi, vous n'y changerez rien: vous resterez *quasi-animaux*, bon gré mal gré.

Déjà, en 1677, un voyageur hollandais, Jean Struys, affirmait avoir vu, en Afrique, un homme ayant une queue longue de plus d'un pied. Vint ensuite Hornemann, qui rapporta qu'entre le golfe de Benin et l'Abyssinie, se trouvaient des anthropophages à queue, nommés *niam-niams;* puis, en 1849, M. Ducouret confirma, à son retour de la Mecque, ce fait d'hommes à queue. Enfin, MM. Arnault et Vayssière, voyageurs en Abyssinie, entretinrent de ce sujet, à la même époque, l'académie des sciences; et M. de Castelnau, en 1851, ainsi que M. d'Abbadie, en 1852, fournirent à leur tour des renseignements sur les niam-niams ou hommes à queue.

M. de Castelnau, parlant d'une expédition contre ces niam-niams, dit : « Ces gens dormaient au soleil : les Haoussas s'en approchèrent et les massacrèrent jusqu'au dernier. Ils avaient tous des queues de 40 centimètres de long, et qui pouvaient en avoir de 2 à 3 de diamètre. Cet organe est lisse. Parmi les cadavres se trouvaient ceux de plusieurs femmes, qui étaient conformés de la même manière. Du reste, les hommes étaient en tout semblables aux autres nègres. Ils sont d'un noir obscur, leurs dents sont limées, leur corps n'est pas tatoué. Ils se servent de massues, de flèches: à la guerre ils poussent des cris aigus. Ils cultivent du riz, du maïs et autres grains. Ce sont de beaux hommes, leurs cheveux ne sont pas crépus. »

M. d'Abbadie rapporte, d'après le récit d'un prêtre abyssin, « qu'à quinze journées du sud d'Harar est un pays où tous les hommes ont une queue longue d'une palme, couverte de poils et située au bas des reins. Les femmes du pays sont belles et sans queue. J'ai vu une quinzaine de ces gens à Berberah, et je suis bien sûr que la queue est naturelle. »

On remarque, après la lecture de ces deux passages, que M. de Castelnau accorde une queue aux femmes des niam-niams, tandis que M. d'Abbadie la leur refuse. Selon le premier, la queue en question est lisse, tandis que, suivant le second, elle est couverte de poils.

D'après M. Ducouret, les caractères distinctifs des niam-niams sont, en dehors de leur appendice caudal, des oreilles longues et élevées, un front déprimé, des jambes grêles, et des bras longs et pendants.

Voici une autre communication qui est du docteur Hübsch, médecin des hôpitaux à Constantinople : « C'est en 1852, » dit-il, « que je vis, pour la première fois une négresse à queue. Je fus frappé de ce phénomène, et j'interrogeai son maître, marchand d'esclaves. J'appris de lui qu'il existe une tribu appelée *niam-niam*, qui occupe le fond de l'Afrique. Tous les membres de cette tribu portent l'appendice caudal, et comme l'imagination orientale est surtout portée à l'exagération, il m'assura que parfois la queue atteignait jusqu'à deux pieds de long.

« Celle que j'observai était lisse et sans poils, de la longueur de 2 pouces environ.

et se terminait en pointe. Cette femme était d'un noir d'ébène, ses cheveux étaient crépus, ses dents étaient blanches, grosses et plantées sur des alvéoles fortement inclinées en dehors; ses quatre canines étaient limées, ses yeux étaient injectés de sang. Elle mangeait de la viande crue, ses habits la gênaient, son intelligence était au niveau de celle des gens de son espèce.

« Depuis six mois, son maître ne pouvait pas la vendre malgré le prix auquel il l'eût cédée; le motif de l'horreur qu'elle inspirait ne résidait pas dans sa queue, mais dans son goût qu'elle ne cachait pas, du reste, pour la chair humaine. Sa tribu se nourrit de la chair des prisonniers faits aux tribus voisines qu'elle attaque souvent.

« Dès qu'un d'entre eux est mort, ses parents, au lieu de l'enterrer, le dépècent et s'en régalent; aussi n'existe-t-il pas de cimetières dans leurs contrées. Ils ne mènent pas tous une vie errante, beaucoup d'entre eux se construisent des baraques de branches d'arbres. Ils se façonnent des outils de guerre et d'agriculture; ils cultivent le maïs, le blé et élèvent du bétail. Les niam-niams ont une langue à eux, langue tout à fait primitive; elle renferme beaucoup de mots arabes.

« Ils vivent tout à fait nus, et ne cherchent qu'à satisfaire leurs appétits sensuels. Les fils couchent avec leurs mères, les frères avec leurs sœurs, etc., c'est un pêle-mêle affreux. Le plus fort parmi eux constitue le chef de la tribu: c'est lui qui fait les parts de butin. On ne sait pas s'ils ont une religion; mais il est probable que non, vu la facilité avec laquelle ils embrassent celle qu'on veut leur enseigner.

« On parvient difficilement à les apprivoiser tout à fait; leur instinct les pousse toujours à rechercher la chair humaine, et l'on cite des exemples d'esclaves qui ont massacré et dévoré les enfants confiés à leur garde.

« J'ai vu un homme de la même race, qui portait une queue longue d'un pouce et demi et recouverte de quelques poils. Il semblait âgé de 35 ans; il était robuste, bien constitué, d'un noir d'ébène, et avait aussi cette conformation particulière de la mâchoire que j'ai notée plus haut, c'est-à-dire les alvéoles inclinées en dehors. On leur lime les quatre canines pour diminuer leur force masticatoire.

« Je connais aussi à Constantinople, le fils d'un pharmacien, âgé de deux ans, qui est né avec une queue longue d'un pouce; il appartient à la race blanche caucasienne. Un de ses aïeux présentait la même anomalie. On regarde généralement ce phénomène, en Orient, comme un signe de force brutale. »

Voilà donc des hommes bien dûment pourvus d'un organe qui caractérise particulièrement la bête; voilà des êtres qui forment le chaînon immédiat entre l'homme et le singe. Disons après cela et sans nous écarter de notre sujet, que beaucoup de personnes considèrent encore comme un préjugé, l'opinion exprimée par les savants, qu'il est un rapport constant entre le degré d'intelligence, et celui d'ouverture de l'angle facial. Pour essayer d'établir ce principe, qui du reste nous paraît incontestable, nous reproduirons quelques passages d'un article écrit par M. Victor Meunier, précisément à-propos de ces niam-nams dont nous venons de parler.

« Tous les physiologistes, » dit-il, « admettent qu'il y a une relation constante entre le développement du cerveau et celui des facultés morales et intellectuelles. On admet également un rapport non moins nécessaire entre les dimensions relatives de la face et du cerveau.

« Il y a, comme on dit, *antagonisme de développement* entre ces deux régions de la tête; l'une n'acquiert pas un grand volume sans que l'autre ne diminue dans la même proportion. Cerveau considérable, face brève; face allongée, cerveau atrophié. Exprimer la relation de la face au cerveau, c'est donc préciser d'une façon assez exacte, le développement de l'intelligence. Les physiologistes pensent que ce rapport est donné par l'angle facial. Ce qui est certain, c'est que le degré de cet angle dans les races humaines exprime assez bien leur développement intellectuel.

« En faut-il conclure que la comparaison de l'angle facial chez l'homme avec le même angle chez les animaux les plus voisins de nous permet d'apprécier la distance existant entre l'homme et la bête? Voici ces mesures en commençant par les êtres que leur intelligence place au sommet de l'échelle zoologique.

« Le *troglodyte* (chimpanzé), un des premiers parmi les singes de l'ancien continent, se rapproche de nous par les proportions humaines de ses membres. Il marche debout en s'aidant d'un bâton, construit des huttes de feuillage, et vit en société. Attaqué par l'homme, il joue très-habilement du bâton.

« Il a une grande affection pour les femmes et les enfants, enlève ceux et celles qu'il rencontre, les porte dans sa cabane et est pour eux aux petits soins. On rapporte la naissance de métis, mais rien n'est moins authentique. Autant le troglodyte se montre empressé auprès des négresses, autant il se montre impitoyable envers les nègres, et peut-être ce dernier sentiment est-il une conséquence du premier; tous ceux qui viennent à portée de son bâton sont à peu près sûrs d'être assommés. On assure que lorsque les nègres abandonnent un foyer, les troglodytes viennent s'y asseoir à leur place et savent attiser le feu. L'angle facial de ce singe est de 60 degrés.

« L'*orang-outang*, très-rapproché du précédent, lui est toutefois inférieur; il est vrai que son angle facial est dans le jeune âge de 63 degrés, mais il diminue à mesure que l'animal grandit.

« Les *gibbons*, très-répandus dans l'Inde et dans ses archipels, vivent par troupes, sous la conduite de certains d'entre eux. Le dévouement des femelles pour leurs petits passe ce qu'on en pourrait dire; il est à remarquer que la partie du crâne, où Gall place ce qu'il appelle la *philogéniture*, est précisément développée à l'excès dans les gibbons. Leur angle facial est de 60 degrés.

« Tous ces singes appartiennent à l'ancien continent. Parmi ceux d'Amérique, il en est qui ne leur cèdent point sous le rapport qui nous occupe. Ainsi l'*atèle*, remarquable par son penchant à l'association, a le même angle que le gibbon et le troglodyte : 60 degrés. Les *sapajous* sont dans le même cas. Ce sont de petits singes pleins d'intelligence, vivant par troupes de huit à dix individus, monogames, et dont la voix est un véritable gazouillement.

« Les *saïmiris* se distinguent entre tous par le volume considérable de leur boîte cérébrale. Ils ont un véritable front. Le trou occipital est chez eux situé au milieu du crâne, ce qui n'a pas toujours lieu dans la race humaine. Un autre caractère, regardé avec raison comme un des signes de la supériorité de l'homme, se retrouve chez eux : ils ont les yeux antérieurs et même à un plus haut degré que nous, ces organes se rapprochent de la ligne médiane au point de la toucher, ce qui est un défaut. Leur intelligence tient ce que le grand développement de leur cerveau promet. Pour la grâce, la vivacité, l'innocence des manières, l'humeur caressante, ces délicieuses petites bêtes ne sont comparables qu'à des enfants. Il ne leur manque véritablement que la parole, et il est bien à remarquer que c'est précisément ce qui leur manque qui excite le plus vivement leur intérêt. Parle-t-on devant eux, ils suivent avec une curiosité étrange, on dirait presque avec un sentiment d'envie, le mouvement des lèvres; et comme leur familiarité est extrême, si peu qu'ils connaissent la personne qui parle, ils sauteront sur son épaule, et de leurs petits doigts toucheront les lèvres en mouvement.

« Mesurons maintenant le degré d'ouverture de l'angle facial dans les variétés, en commençant par les premières en intelligence. Il y a un abîme entre les plus élevés des singes et la race caucasienne. L'angle facial de celle-ci est de 80 à 90 degrés; il y a donc une différence de 17 à 27 degrés entre elle et le genre orang-outang. Mais à chaque échelon qu'on descend dans l'échelle des races humaines, on voit cette différence s'amoindrir.

« L'angle facial, dans la race mongole ou jaune, oscille entre 75 et 85 degrés; différence avec l'orang : 15 à 22 degrés. Celui de la race éthiopienne est de 75 degrés : différence de 12 degrés avec le jeune orang. L'angle facial descend jusqu'à 65 degrés dans certaines peuplades de la race mélanésienne, c'est-à-dire qu'il tombe au niveau du même angle que chez l'orang.

« Enfin, chose à peine croyable, l'angle facial ne mesure plus que 61 degrés dans quelques rameaux de la race mélanésienne : il est donc inférieur à celui de l'orang. Ces malheureuses peuplades, et particulièrement celles de la Diéménie et des environs de Sidney, paraissent dépourvues de toute intelligence. Les enfants envoyés à l'école moravienne de Londres en sont revenus aussi brutes qu'ils y étaient allés, et il paraît qu'on n'a jamais pu les employer aux plus simples travaux de l'agriculture.

« Et la petitesse de l'angle facial n'est pas le seul rapport existant au point de vue anatomique entre ces races inférieures et les brutes. Les dimensions relatives de leurs membres les rapprochent encore des orangs. La minceur extraordinaire de leurs jambes n'est comparable qu'à ce qu'on observe chez les singes, dont c'est là en effet un des caractères. Les cheveux ne forment plus d'angle sur le front et dessinent un bandeau circulaire. Les canines verticales chez eux sont proclives comme chez les animaux; les lèvres épaisses et projetées en avant forment une sorte de museau. Les os du nez sont réunis en une seule lame écailleuse, aplatie comme chez les *macaques* et beaucoup plus large que dans toute autre tête d'homme. La cavité olécranienne de l'humérus est, dit-on, percée d'un trou, ce qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans notre espèce.

« En résumé, cette statistique révèle une différence de 29 degrés, quant à l'ouverture de l'angle facial, entre la race humaine la plus noble et la plus abrutie. C'est là un fait unique en zoologie : nulle part ailleurs on ne rencontre une espèce dont les variétés soient séparées les unes des autres par des différences aussi grandes. Toutefois, il est curieux de voir le type des singes s'abaisser graduellement en suivant une ligne en quelque sorte parallèle à celle de la dégradation du type humain. Sous ce rapport, les *cynocéphales* ou singes à tête de chien, semblent répondre parmi les singes aux mélaniens; mais un tel nom calomnie les chiens : il n'en est pas un qui, pour la laideur, puisse être comparé aux horribles cynocéphales. »

On voit d'après ces aperçus anatomiques et physiologiques, que non-seulement des espèces de singes arrivent par l'organisme d'où naît l'intelligence au niveau de la race humaine, mais qu'il en est même qui lui sont supérieurs. Il demeure donc bien avéré que l'homme est quelquefois, physiologiquement parlant, *aussi animal que possible*, et on ne doit éprouver alors aucune surprise de rencontrer des nègres qui portent une queue, c'est un anneau de plus, nous le répétons, qui unit l'homme à la brute. Enfin, il ne faut pas oublier non plus cette assertion du professeur Serres, que le fœtus humain est pourvu, jusqu'à une certaine époque de la gestation, d'un appendice caudal.

NIDS D'OISEAUX. « C'est une croyance répandue encore aujourd'hui dans plusieurs

contrées, disent les frères Grimm, qu'il y a certains nids d'oiseaux qui, invisibles eux-mêmes le plus souvent, rendent également invisible celui qui les porte sur lui. Pour les trouver, il faut les voir par hasard dans un miroir ou dans l'eau. Cette tradition a probablement quelque rapport avec le nom d'une espèce de double feuille, *bifoglio*, qui, dans presque toutes les langues de l'Europe s'appelle *vogelnest* (nid d'oiseau), et tient un peu de la mandragore. On trouve à ce sujet, dans un roman du XVIIe siècle, des détails très-circonstanciés puisés à une source populaire. Les voici :

« — ... Pendant que nous causions ainsi, je vis dans l'ombre d'un arbre, c'est-à-dire dans son image réfléchie dans l'eau, et à l'endroit où se divisant en deux branches il forme la fourche, quelque chose que néanmoins je n'apercevais pas dans l'arbre même. Cela me parut étrange, et je le fis remarquer à ma femme. Après avoir bien examiné et remarqué la branche où cela se voyait, elle grimpa sur l'arbre, et descendit ce que nous avions vu dans l'eau. Je la regardais et je m'aperçus qu'à l'instant même où elle eut saisi la chose dont nous avions vu l'image dans l'eau, elle disparut; mais je la vis très-bien dans l'eau, comme elle redescendait de l'arbre, tenant à la main un petit nid d'oiseau qu'elle avait pris entre les branches. Je lui demandai quel nid d'oiseau elle avait là? Elle, de son côté, me demanda si je la voyais donc? Je répondis : — Je ne te vois pas sur l'arbre, mais bien dans l'eau. — C'est bien, dit-elle, quand je serai descendue, tu verras ce que je tiens. » Je fus fort étonné d'entendre parler ma femme sans la voir, et bien plus encore de voir son ombre se mouvoir au soleil, sans l'apercevoir elle-même. Lorsqu'elle fut venue plus près de moi à l'ombre, de manière à ce qu'elle-même, placée hors des rayons du soleil, ne projetât plus aucune ombre, je ne remarquai plus rien qui m'indiquât sa présence, si ce n'est le léger bruit de ses pas et le frôlement de sa robe. On eût dit que c'était un spectre qui venait à moi. Elle s'approcha et me donna le nid à la main. Aussitôt que je l'eus reçu, je la revis; mais à mon tour je disparus à ses yeux. Nous répétâmes plusieurs fois cette expérience, et nous trouvâmes chaque fois que celui de nous qui avait le nid à la main, était tout à fait invisible. Elle plia ensuite le petit nid dans un mouchoir, afin que la pierre, la plante ou la racine qui s'y trouvait et avait cette propriété, ne pût tomber et se perdre, et, quand elle l'eut mis près d'elle, nous nous revîmes, tout comme auparavant, lorsqu'elle n'était pas encore montée à l'arbre. Nous ne voyions plus le mouchoir où était le nid; mais nous le sentions très-bien à la place où ma femme l'avait déposé. »

NIELLE. On donne ce nom, dans la Sologne, à *l'agrostema githago*, plante commune dans les blés. Les habitants de cette contrée ont la coutume, le premier dimanche du carême, de se poursuivre dans les champs ensemencés, munis de flambeaux allumés, et de se réunir ensuite en un banquet pour manger de la bouillie. Mais afin que ce festin porte bonheur, que le diable ne se mêle pas de la fête, il est indispensable que chaque convive y apporte un pied de nielle qu'il a cueilli dans sa course.

NIGHT HAY. Les Ecossais nomment ainsi le cauchemar.

NIGTMARB. Nom sous lequel on désigne le cauchemar en Angleterre.

NIKAR. Esprit des eaux, chez les Lapons.

NIQUE. Dans le Perche, en Normandie, on donne le nom de *mère nique*, à une méchante fée ou vieille sorcière qu'on dit constamment occupée à poursuivre les petits enfants avec un bâton. Quelques-uns pensent que ce nom de *nique* provient des divinités des eaux qui, chez les Scandinaves, étaient appelées *nick*, *nuck*, *nacken*, *nixe* ou *nixen*, *nissen*, et dont le caractère était généralement malfaisant.

NISS-GOD-DRANGE. Les Danois appellent ainsi un esprit familier qui correspond à notre follet.

NISSES. Lutins domestiques des Norwégiens.

NITOES. Sorte de génies des îles Moluques. Lorsque les indigènes veulent consulter l'un de ces génies, ils l'évoquent au son d'un tambour et aux flambeaux; ils lui offrent à boire et à manger, et lorsqu'ils croient avoir obtenu la réponse qu'ils sollicitaient, ils se livrent aux plaisirs du festin qu'ils avaient préparé.

NIX, NIXA ET NIXE. Sorte de fée ou de nymphe des eaux, à laquelle les Allemands accordent des qualités aimables lorsqu'elle n'est point excitée par la jalousie. Quelques-uns disent que son nom lui vient de *nixas* ou *nicksa*, ancien dieu marin que l'on honorait sur les bords de la mer Baltique. D'autres, dans la Scandinavie, appellent nixes, des esprits des deux sexes qui habitent les bords de la mer, des fleuves, des lacs et des fontaines.

« Les nixes, » dit M. Xavier Marmier, « sont beaux et chantent pour attirer les pêcheurs. Souvent ceux qui les écoutent ne peuvent leur résister, et le voyageur qui passe sur la grève, fasciné tout à coup par cette mélodie magique, s'élance dans l'eau pour l'entendre de plus près, et le batelier qui s'en allait au village tourne sa barque de leur côté et va s'abîmer dans un gouffre. C'est le soir surtout, auprès des moulins, au bord des cascades que les nixes chantent les chants les plus suaves. Ils ont, dit-on, onze mélodies différentes. A une certaine distance, l'homme peut en entendre dix sans danger. Mais quand ils chantent la onzième, les vieillards et les enfants, les malades et les estropiés, les chaises même et les tables, tout obéit à ces accords merveilleux.

« Les femmes des nixes ont, comme les sirènes, la moitié du corps fort belle; le reste se termine en queue de poisson. Souvent elles viennent à la surface de l'eau jouer du

la harpe, ou peigner avec un peigne d'or leurs blonds cheveux. Un jour, un chasseur en aperçut une et dirigea son arme contre elle; mais elle se mit à rire, plongea dans les flots, et trois jours après le chasseur se noya. Quelquefois aussi elles s'en vont, toutes pâles et grelottantes, s'asseoir la nuit auprès du feu que les bergers allument dans la prairie. Elles recherchent l'amour des hommes, et prodiguent à celui qui les aime toutes les marques de dévouement, mais à condition qu'il ne parle jamais d'elles. Il en est qui peuvent sortir du lac où elles habitent, mais il faut qu'elles rentrent à une heure déterminée. On raconte qu'une fois trois jeunes nixes venaient tous les soirs visiter un hameau voisin de leur lac. Elles entraient avec leur quenouille dans la maison du paysan, et s'asseyaient auprès du foyer, travaillant comme les autres femmes. Tout le monde se plaisait à les voir, car elles savaient d'étonnantes traditions et des chants admirables. Mais, dès que onze heures sonnaient à l'horloge du clocher, elles partaient en toute hâte, et nulle prière ne pouvait les retenir. Un jeune homme devint amoureux de l'une d'elles, et, pour les faire rester plus longtemps, il retarda l'horloge. Les jeunes filles ne s'en allèrent qu'à minuit; mais le lendemain on aperçut à la surface du lac trois taches de sang, et depuis ce temps elles n'ont jamais reparu.

« Les Allemands regardent tous ces esprits comme des êtres d'une nature fort peu orthodoxe; cependant ils croient que le christianisme étend jusqu'à eux sa loi de miséricorde et de rédemption. Un enfant se promenait au bord d'une rivière; il aperçut un nixe qui jouait de la harpe et chantait. — Pourquoi chantes-tu si gaiement, pauvre malheureux?» lui dit l'enfant; «ne sais-tu pas qu'un jour tu seras damné?» A ces mots, le nixe baissa la tête et se mit à pleurer. L'enfant s'en alla raconter cette scène à son père qui lui dit: — «Tu as eu tort d'affliger ainsi l'esprit des eaux, car ni lui ni ses semblables ne seront damnés.» L'enfant accourut en toute hâte rapporter ces paroles au nixe, qui, à l'instant, reprit sa harpe et chanta avec bonheur. »

NOBLESSE. « Le sujet que nous abordons en ce moment, » dit M. Gratien de Semur, « n'a été traité par aucun des auteurs qui se sont occupés avant nous des erreurs et des préjugés. La matière est délicate, mais ce n'est pas une raison pour que nous reculions en sa présence, dussions-nous encourir le risque de mécontenter tout le monde.

« La légitime considération dont on entoure, pendant sa vie, un homme d'un grand mérite, d'une haute distinction, qui a rendu de grands services à sa patrie ou à l'humanité tout entière, n'est pas un préjugé. Le préjugé commence avec la seconde génération.

« Ainsi, voilà qui est dit: La noblesse héréditaire est un préjugé; le fondateur d'une race illustre a eu seul un droit légitime aux hommages de ses contemporains, et ses descendants ne jouissent qu'en vertu de préjugés de la considération attachée à leur nom, à moins qu'eux-mêmes ils ne le décorent d'un nouveau lustre. Nous faisons la concession pleine et entière: *point de préjugés*, et honnis soient les faibles d'esprit qui ne conservent pas la même impassibilité en entendant nommer un descendant de du Guesclin ou de Bayard, ou le dernier rejeton de la maison Paillasse!

« Maintenant, si l'on a bien fait de détruire la noblesse comme une source de préjugés qui offusquaient la bourgeoisie, on nous accordera peut-être que, par la même raison, la bourgeoisie doit être considérée comme un préjugé par tous ceux que la bourgeoisie range au-dessous d'elle, dans diverses catégories qu'elle appelle collectivement le peuple. Nous aurons le droit de faire cette réclamation, et nous la croirons fondée jusqu'à ce qu'on nous ait démontré que, quand on a abattu un seul des trois étages dont se composait une maison, il ne reste plus que le rez-de-chaussée. Quoi que l'on fasse, de quelque manière que l'on s'y prenne, toujours, en dernier résultat, les révolutions tournent au profit de la bourgeoisie et au détriment du peuple. Car le peuple, pourvu qu'il travaille beaucoup, enrichisse ses maîtres, se contente de résoudre au jour la journée le problème de ne pas mourir de faim, et se taise, on veut bien ne pas regarder son existence comme un préjugé.

« Trois hommes vivaient ensemble; l'un était fort, le second d'une force moyenne et le troisième très-faible. L'homme à la force moyenne s'en prend au faible et le maltraite; celui-ci va implorer la protection du fort qui la lui accorde, et le second un peu fustigé, se met à déblatérer contre l'abus de la force. Voilà trois hommes formant trois classes distinctes. Cependant le dernier battu parvient à amadouer si bien le faible, qu'il l'entraîne dans une coalition contre le fort, et le fort succombe dans la lutte. Qu'arrive-t-il? Le faible, ayant contribué à détruire celui qui le protégeait, devient le serviteur contraint d'un maître qui n'a plus rien à redouter au-dessus de lui et le fait aller à sa guise et merci, tout en lui vantant les charmes d'une bienheureuse égalité. Cet apologue est l'histoire de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple.

« La conquête fonda les premières races nobles, comme la conquête avait fondé la royauté en France. Il n'y eut point d'autres races nobles depuis Clovis jusqu'à Philippe le Bel. A dater du règne de ce prince, qui s'arrogea un droit que conservèrent tous ses successeurs, le droit de conférer la noblesse, il n'y eut plus de noblesse *par la grâce de Dieu*, comme était la royauté. De possession qu'elle avait été, la noblesse devint une concession, ou, pour mieux dire, les rois de France n'eurent plus de pairs, car on ne se fait pas des pairs à soi-même. On peut donc assurer que, depuis Philippe le Bel, le droit d'anoblissement, quelque bonne application

qui en ait pu être faite, détruisit les prestiges qui avaient jusque-là environné les races nobles. Quand on vit comment la noblesse se faisait et s'octroyait, quand on dut saluer du titre de comte ou de baron le vilain de la veille, chacun dut se dire : *ce n'est que cela !* Et de là à ranger des honneurs que l'on avait vu fabriquer au nombre des préjugés, le trajet fut bien facile.

« La bourgeoisie devint la pépinière d'où les rois implantèrent à leur tour et dans la magistrature des noms devenus illustres et illustres à juste titre; aussi trouvons-nous à chaque règne de grandes illustrations sorties du néant, et qui sont plantées le long de notre histoire comme des jalons lumineux. De ces illustrations beaucoup se sont effacées et un plus grand nombre encore le seraient sans l'indignité des priviléges, sans la détestable injustice des substitutions et la stupide exaction de la vénalité des charges. Quelques autres se sont retrempées pour ainsi dire en elles-mêmes, en ajoutant un renom nouveau à la renommée de leurs fondateurs. Un roi de France anoblit un jour tous les bourgeois de Paris : les bourgeois de Paris refusèrent ces titres, pensant avec justesse que si tous étaient nobles, pas un ne pourrait le devenir.

« Le préjugé qui s'attache à un nom historique devrait, ce nous semble, être considéré comme un préjugé respectable sans les priviléges dont nous parlions tout à l'heure. Toutefois, parmi les vieux priviléges de la noblesse, il en est un qui fut longtemps une chose toute d'honneur : c'est celui qui consistait dans le droit exclusif de défendre le sol de la patrie attaqué par l'étranger. Avant l'invention de l'artillerie, nos armées se composaient presque exclusivement de cavalerie, d'hommes d'armes; l'infanterie ne commença à y jouer un rôle sérieux que sous François Ier, après la bataille de Marignan, et dès lors le privilége alla toujours en s'affaiblissant, parce qu'il devenait de plus en plus évidemment un préjugé. Auparavant il y avait, quoi qu'on puisse dire, quelque chose de grand et de vraiment noble à revendiquer pour soi le privilége du danger, lorsque surtout, dans les combats, il fallait payer de sa personne.

« Au premier cri de guerre, le roi convoquait les grands vassaux de la couronne; ceux-ci, à leur tour, assemblaient leurs comtes et barons; enfin, selon la hiérarchie établie par le système féodal, leurs vassaux et les vassaux de leurs vassaux; tous se disposaient à entrer en campagne sous la bannière de leurs chefs, et beaucoup d'entre eux se ruinaient dans ces expéditions. Mais n'est-ce pas ce qui se fait aujourd'hui pour d'autres causes moins nobles ? Vous allez en juger.

« Montesquieu donne pour âme au gouvernement despotique la crainte; au gouvernement monarchique, l'honneur; au gouvernement républicain, la vertu. S'il vivait aujourd'hui et qu'il voulût attribuer un véhicule unique à ces mosaïques mouvantes que l'on appelle des gouvernements représentatifs, à coup sûr il leur donnerait pour âme l'*argent*, et l'expérience démontre chaque jour qu'il ne commettrait pas une erreur. Comment donc se passent les choses? Absolument comme au temps de la féodalité. A la première velléité d'une émission d'emprunt, le gouvernement convoque les grands vassaux de la finance; ceux-ci en confèrent avec les comtes et les barons de la bourse, lesquels, à leur tour, s'entendent avec les seigneurs de la spéculation, jusques et compris les simples chevaliers de l'agiotage. Tous, couverts de pied en cap du crédit des grands vassaux, ils défont, dans une série de combats dont les agents de change sont les trompettes et les héros, les malheureux Gaulois de la bourse dont, nouveaux Francs, ils ont fait la conquête; mais aucun d'eux ne se ruine dans ses expéditions comme le faisaient nos preux chevaliers. Il n'y a aucune exagération dans ce simple rapprochement, très-propre d'ailleurs à faire tomber une grave erreur : on croit souvent avoir détruit quand on n'a fait que déplacer.

« La féodalité existe aujourd'hui, non-seulement dans la finance, qui est l'âme de tout, mais elle a pénétré, elle a soufflé son esprit hiérarchique jusque parmi les individus qui exercent la même profession. Il y a même cela de remarquable que, depuis que l'égalité a été proclamée dans la loi, il a surgi nous ne savons quelle fièvre de distinctions, quel amour de suprématie, comme si l'application était en insurrection contre la théorie. Nous ignorons si l'illustre coiffeur Plaisir existe encore, mais à coup sûr, si un honnête tondeur de mentons du quartier Saint-Marcel l'eût traité de confrère, il l'aurait superbement renvoyé à sa savonnette à vilain. Cependant remarquez que le coiffeur est le parvenu, le bourgeois riche et dédaigneux, tandis que le barbier, quelque modeste qu'il soit, a ses titres dans une ordonnance de saint Louis : c'est le gentilhomme déchu qu'aucun préjugé n'environne plus de ses prestiges.

« Dans les corps militaires, dans les administrations civiles, les hiérarchies sont indispensables, et il faut à la bonne harmonie qui y doit présider un respect, une déférence qui remontent des grades subalternes aux grades les plus élevés, sans quoi la discipline et la subordination ne seraient que de vains mots; mais entre les hommes libres, exerçant le même état, vivant du même pain, nous ne connaissons rien de plus stupide et de plus ridicule que la supériorité affectée par les plus heureux envers les moins heureux. Un riche marchand de livres auquel son incapacité personnelle interdira à jamais de mériter le titre de libraire, n'en promènera pas moins sots et ses ridicules dédains sur les légitimes successeurs de nos Dubure. Un laquais sera mieux reçu chez un vieux gentilhomme qu'un infortuné courtier marron se présentant, les poches gonflées d'échantillons de toutes sor-

tes, dans le cabinet d'un grand seigneur de l'industrie, si surtout celui-ci a été lui-même courtier marron. Que les poëtes, que les hommes de lettres se dédaignent entre eux selon la réputation qu'ils se sont faite ou qu'ils ont acquise par un honnête commerce d'échange, nous ne trouvons rien à redire à cela, attendu que, malgré le mercantilisme honteux attaché aux productions de l'intelligence, malgré les agrégations dramatiques ou littéraires fondées pour la conservation d'intérêts matériels, nous persistons à voir dans dans les gens de lettres, dans les poëtes, comme parmi les peintres, les architectes, les sculpteurs, les musiciens et même les comédiens, des individualités que le jugement seul du public place chacune à son rang, et non point des corps commerciaux et industriels où doit régner l'égalité. Cette distinction est fondée sur ce que les lettres, les sciences et les arts, ont leurs académies, où commence l'égalité entre ceux qui y sont admis; et en même temps leur supériorité légale, si l'on peut ainsi dire, sur ceux qui aspirent à les remplacer un jour.

« En parlant tout à l'heure des grands vassaux de la finance, des comtes et des barons de la bourse, nous n'avons nullement cru nous livrer à un jeu d'esprit pour en tirer des comparaisons faciles. Rien n'est plus sérieux, et c'est dans ce foyer, né du préjugé de l'argent substitué au préjugé des glorioles honorifiques, que couve la ruine qui menace les sociétés les plus avancées. La lutte des choses factices contre les choses naturelles peut-être de longue durée; la puissance nouvelle qui tend à se substituer à la puissance établie peut obtenir de premiers et de grands avantages; ces avantages peuvent même se prolonger longtemps, mais ils ne peuvent pas être éternels; les lois de la nature veulent que le réel reprenne tôt ou tard l'empire usurpé par le factice. Or, quel est le réel dans les diverses contrées du globe habité? les productions du sol, la fécondité de la terre, la générosité du climat, l'action des bras de l'homme, aidés par la force des animaux soumis à sa puissance. Quel est le factice? L'application immodérée de la vapeur à la locomotion sur terre et sur mer, au mouvement imprimé par un moteur unique à des myriades de métiers, en un mot, l'industrie désordonnée où l'homme, ce qu'il y a de plus réel dans la création, s'efface et disparaît devant les combinaisons de son génie, devant l'œuvre de ses mains. L'argent le veut, obéissez à votre maître.

« Ne concluez pas de ce qui précède que nous soyons ennemis de l'industrie et des progrès de l'intelligence humaine; non certes, mais l'excès d'applications sans bornes nous effraye, et peut-être ce qui se passe en Angleterre, à Manchester et dans d'autres villes manufacturières au moment où nous écrivons ceci, serait déjà capable de démontrer que nos terreurs ne sont pas des terreurs paniques, et que la profonde misère qui sévit sur une énorme partie de la nation la plus industrielle de l'univers n'est pas un simple effet du hasard. Mais nous avons à faire une observation qui nous paraît plus virtuelle encore, et nous ne chercherons pas plus à la charger qu'à l'atténuer.

« Il existe en Europe plusieurs maisons de banque plus riches que ne l'étaient les plus riches citoyens de Rome après la conquête de l'Asie. Derrière la puissance de la vapeur, derrière la conception des entreprises colossales, industrielles ou commerciales, il est une puissance qui les domine toutes et leur donne à son gré la vie ou la mort. Cette puissance est celle des capitaux agglomérés dans quelques mains, qui n'en sortent point capricieusement pour de somptueuses folies, comme faisaient les Romains, mais qui se promènent par fractions dans les spéculations où ils perçoivent une dîme bien autrement onéreuse au commerce honnête, à l'industrie prudente, que ne l'était la misérable redevance que payait le paysan à son seigneur, voire même à son curé, en vertu d'un fatal préjugé.

« Les exactions des seigneurs étaient incontestables, la corvée constituait une vexation humiliante; et quand ils revenaient d'une guerre, le heaume disloqué, la lance brisée, la cotte de mailles en désarroi, ils pressuraient leurs vassaux afin de pourvoir à un nouvel équipement; mais, du moins, c'était pour le service de la patrie, pour s'élancer de nouveau contre l'ennemi. Tout cela subsiste aujourd'hui sous des noms différents, et de plus tout cela s'exerce sans gloire. Dans les pays même où il y a encore des serfs, comme en Russie, leur existence morale est inférieure de beaucoup à celle des ouvriers de nos manufactures, puisque ceux-ci sont libres et que les serfs ne le sont pas; mais on ne mange pas de la morale, et, sous les rapports matériels, l'existence des serfs est beaucoup moins précaire que celle de la plupart de nos ouvriers. Ils ont du moins, comme les avaient les anciens de nos provinces, les consolations de la famille, la vie au grand air et la vue du clocher natal. Ils cultivent la terre et payent le maître au lieu d'en recevoir un salaire toujours le plus parcimonieux possible.

« Nous avons plusieurs fois demandé à des propriétaires d'établissements industriels, à combien ils évaluaient ce que leur rapporte par an une tête d'ouvrier. Il faut que ce soit un secret du métier, car nous n'avons jamais pu obtenir que des réponses évasives. Nous sommes donc réduit à la nécessité de raisonner par approximation.

« Supposons que, dans une manufacture quelconque, cent ouvriers travaillent journellement, et que les bénéfices du manufacturier s'élèvent par an à 50,000 francs; nous ne pensons pas qu'il y ait exagération dans ce calcul. Quoi qu'il en soit, voilà cent individus qui annuellement rapportent chacun 500 francs à un seul individu. Il y a convention de part et d'autre, l'ouvrier peut qui-

ter le maître, comme le maître peut renvoyer l'ouvrier. Disons plus : le maître court des chances désastreuses, soit par l'incendie, soit par l'effet de banqueroutes du dehors, chances auxquelles l'ouvrier n'est point exposé. En outre, le maître a droit de compter sur des bénéfices, à cause de ses propres travaux, à cause de ses risques, et nous ne prétendons pas que ses bénéfices, tels que nous les avons évalués, soient trop considérables, mais ce n'est pas moins la corvée sous une autre forme, corvée terrible pour quiconque a visité, dans les faubourgs de Paris, certains ateliers infects, où l'on respire un air méphitique et brûlé. Le serf malade n'est point renvoyé de son coin de terre; à la plupart des paysans malades les seigneurs venaient en aide; à l'ouvrier malade que dit-on? *Va-t'en*. C'est que dans les manufactures l'homme n'est rien par lui-même, c'est une machine travailleuse, et, si elle se détraque, on la met au rebut et on la remplace par une autre. Ne soyons donc pas surpris si la haute finance et la haute industrie, si l'aristocratie du coffre-fort et du métier sont en butte aux mêmes préjugés que le fut la noblesse. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a de bons manufacturiers, comme il y avait de bons seigneurs. Ce n'était pas être bien malheureux que de vivre le vassal d'un duc de Penthièvre, comme aussi ce n'était pas être bien malheureux que de vivre l'ouvrier d'un Richard Lenoir ou d'un Davilliers.

« Nous aurions encore beaucoup à dire sur un sujet si fécond, et nous ne dissimulerons pas que nous le quittons à regret. Cependant il faut le quitter, dans la crainte que ce que nous ajouterions se rattachât trop accidentellement aux erreurs et aux préjugés que nous devons exclusivement combattre. »

NOEL. Dans plusieurs de nos provinces, on observe très-rigoureusement, à Noël, de faire garder la maison pendant que l'on se rend à la messe de minuit. Ce n'est pas une précaution prise contre les voleurs, mais bien contre les esprits qui pourraient s'introduire en l'absence des habitants.

Les gens de la campagne croient aussi que, s'il vente dans la nuit de Noel, c'est l'annonce de la mort de plusieurs grands personnages. Si, durant cette fête, le soleil est beau et clair, on peut compter sur une récolte abondante pour l'année qui suit; et enfin plus Noël est voisin de la nouvelle lune, plus cette récolte sera belle.

Les Normands sont persuadés qu'un morceau de pain qui a été béni à chacune des trois fêtes de Noël, préserve de l'orage et des chiens enragés; mais si l'on donne de ce pain à ceux qui ne le sont pas, ils le deviennent aussitôt. On dit de plus, en Normandie, que tous les animaux se mettent à genoux pendant la célébration de la messe de minuit; seulement, il serait alors imprudent d'aller dans les étables pour s'assurer de ce fait, parce que ces animaux ne manqueraient pas de se ruer sur vous et de vous mettre en piteux état.

En Bretagne, on met aux arbres, le jour de Noël, une ceinture de paille pour les préserver à la fois de la gelée et des maléfices. Les Gaulois garnissaient aussi le pied de leurs arbres fruitiers pour les garantir du froid, usage dont a parlé l'empereur Justinien.

« Les Gaulois, les Germains et les Scandinaves, » dit M. Alfred Maury, « célébraient, à l'époque des solstices, des fêtes solennelles, ou, pour mieux dire, il existait chez ces peuples deux grandes fêtes : celle d'hiver qui, suivant les lieux, variait du solstice d'hiver au mois de février, et celle du printemps, qui variait de l'équinoxe du printemps au solstice d'été, c'est-à-dire de l'époque de Pâques à celle de la Saint-Jean. La fête d'hiver s'appelait *Ioule*, c'est-à-dire du soleil. *Hiaul* et *houl* signifient encore *soleil* dans les dialectes de la Basse-Bretagne et du Cornouaille. A l'établissement du christianisme, cette fête, sans changer de nom ni d'époque, a changé d'objet; et dans les langues septentrionales, *Iaul* signifie aujourd'hui la fête de Noël. Ce nom n'est pas la seule trace qui soit restée de l'origine païenne de cette fête. Ces mascarades, ces déguisements bizarres usités dans le commencement de l'hiver, sont certainement un reste de l'usage où étaient les Germains, dans la fête de *Jul*, qui durait chez eux du 19 janvier au 6 février, de se revêtir de peaux de bêtes, et de courir sous cet accoutrement. »

En Allemagne, beaucoup de servantes se persuadent que, pour voir leur futur époux en songe, il leur suffit d'acheter, le jour de Noël et de très-bonne heure, un morceau du bout d'un pain. Elles coupent une tranche de la croûte, se l'attachent au-dessous du bras droit et se promènent ainsi le reste de la journée. Le soir, avant de se coucher, elles placent cette tranche sous leur chevet, en disant :

Me voilà dans le lit; j'ai du pain pour manger;
Oh! si mon doux ami le venait partager!

Elles s'endorment là-dessus. Selon elles, il doit arriver qu'à minuit une partie de la croûte sera mangée, ce qui leur prouve qu'elles seront mariées immanquablement avant la fin de l'année. Si, au contraire, le pain n'a pas été touché, elles doivent conserver peu d'espoir.

Dans tous les pays où se professe le christianisme, la solennité de Noël est l'époque où se produit le plus grand nombre de prodiges. Alors tous les esprits de l'air, de la terre et des eaux sont comme dans une sorte de révolution, de collision; chacun d'eux se tourmente pour l'accomplissement d'un projet, et chacun d'eux apporte le trouble dans son voisinage.

A propos de la nuit de Noël, en Bretagne, Emile Souvestre trace cette description :

« Le feu de *jan* (genêt) brille au fond du foyer; il éclaire de ses lueurs la grande pla-

que enfumée sur laquelle se dessine un Christ crucifié; il enroule de ses flammes joueuses la large poêle sans rebords ; il fait scintiller, sur l'âtre, la bassine de cuivre pleine de pâte fermentée et que surmonte le *falher* (traverses en fer) avec son écuelle de frêne (*scudélounn*.)

« Une femme, à genoux sur la pierre du foyer, tient d'une main le *rosel* pour étendre la pâte liquide sur la poêle de fer, de l'autre le *spanel* avec lequel elle retourne la crêpe mêlée de blé noir, de froment et d'avoine.

« La femme est jeune, riante et vive. Au lieu de *justin*, elle porte la camisole de laine tricotée qui laisse le mouvement plus libre, et, à la place du *rozarès* (ruban recouvert de dentelle), le petit bonnet garni de dentelles qui retient la chevelure sous la grande coiffe de toile rousse destinée aux jours de travail. Au coin du foyer, sur un tronc de chêne transformé en fauteuil par le faiseur de charrettes de Rosporden, est assis le vieux grand-père dont les cheveux blancs tombent jusqu'aux épaules, à longs flots argentés.

« Au dehors, le vent siffle, et les arbres dépouillés choquent leurs branches ; on est au vingt-cinq du mois qui est le frère du mois noir (novembre); au jour de *la grande nouvelle* et de *la fête du petit enfant*.

« Il ne reste à la ferme que le vieux père et la fille de sa petite-fille, parce que toute la famille est partie pour entendre *la messe qui se dit longtemps avant le jour*; le vieil homme pense et la jeune femme prépare le *second souper* pour ceux qui vont revenir.

« Tous deux gardent le silence. Enfin, après avoir regardé longtemps les étincelles tourbillonner dans les flocons de la fumée blanche, l'aïeul dit :

« — Ce doit être maintenant que le prêtre élève l'hostie; les *merveilles de la nuit de Noël* vont commencer.

« — Quelles merveilles, doux père ? » répond la jeune femme qui sait le vieil homme heureux quand on l'écoute.

« — Je vous les ai racontées bien des fois, mon enterreuse (97*), » dit le grand parent. « Le jour de la messe de minuit et au moment de l'élévation, tout ce qu'il y a d'êtres créés sous terre, sur terre et au-dessus de terre se montre, à la fois, dans le moindre des Chrétiens.

« — Et ils sont beaucoup, vieux père ?

« — Plus qu'il n'y a de sauterelles dans les prairies et de graines rouges sur les aubépines, ma fille. Ils arrivent tous à la fois sur trois rangs placés l'un sur l'autre, comme les étages des grandes maisons neuves de Quimper.

« — Et qu'y a-t-il dans chacun de ces rangs, pauvre père ?

« —Dans celui qui est le plus bas, on voit, d'un côté, les fées des bois qui étalent leurs richesses ou préparent des breuvages enchantés, et les fées des eaux qui sortent de leurs puits, tandis que, de l'autre côté, se montrent des Korigans avec leurs marteaux de forgeron, leurs petites poches de toile, leurs maisons de pierres non taillées et les dragons qui gardent leurs trésors. Près d'eux se tient le garçon à la grosse tête qui traverse les bourgs dans les nuits pluvieuses en frappant les pavés de ses sabots de chêne ; l'homme loup s'élançant des taillis au tomber du jour pour manger les enfants au-dessous de cinq ans ; le conducteur de morts que l'on rencontre souvent dans les montagnes avec un bissac qui contient les âmes des damnés ; enfin le cheval trompeur, qui, sous la forme d'un poulain, va attendre les enfants au sortir de l'école, les laisse monter, l'un après l'autre, sur son dos qui s'allonge, puis part comme l'éclair, en emportant aux mères du pays les joies de leur cœur.

« — Et le second rang, grand-père ?

« — Le second, petite chérie, est soutenu par l'ange maudit. Au milieu apparaît le char de l'*ankou* précédé du petit oiseau de la mort; plus bas est couché Jean le Feu, car celui-ci ne marche guère pendant les journées froides ; mais, quand viennent les belles nuits d'été, on voit de petites flammes bleues qui dansent au bord des étangs ou vers les cimetières, et c'est Jean qui court dans la campagne en faisant tourner ses doigts enflammés ; près de lui sont les âmes du purgatoire à qui Dieu accorde un répit et qui viennent recommencer, dans la vie, pour quelques instants, ce qui les occupait au moment de la mort. L'un prépare la moisson, l'autre marche à petits pas près de sa plus aimée, conduit à la danse par le diable ; il y a des noyés qui sortent de la mer en tendant les bras vers leur clocher ; des malheureux emportés dans la barque maudite obligée d'errer sur la grande mer jusqu'au jugement ; des prêtres condamnés comme ayant reçu, sans droit, l'argent d'une messe, et qui, pour la dire, attendent à l'autel que quelqu'un vienne leur répondre. Plus loin sont les damnés : ils soulèvent la pierre de leur tombe pour demander des prières, ils serrent dans leurs bras qui brûlent, la grande croix des cimetières. Il y en a qui ont déplacé des pierres bornales et qui s'efforcent de les arracher de terre pour les reporter à leurs premières places, mais la pierre retourne toujours à l'endroit où leur avarice l'avait transportée, et ils restent chargés du péché. Il y a aussi le diable des carrefours qui vient acheter la poule noire; le sorcier qui cherche l'herbe d'or, et le bœuf et l'âne de Bethléem qui, ce jour-là, causent ensemble.

« —Et il y a encore un troisième rang, vieux père.

« — Oui, cher cœur, il y a encore le rang

(97*) *Douarenès*, de *douarena*, *enterrer*. » Les grands pères appellent ainsi leurs petites-filles, en Bretagne, parce qu'ils disent que lorsqu'elles viennent au monde, c'est pour les avertir qu'elles assisteront prochainement à leurs funérailles.

des martyrs, des saints et des anges qui s'avancent, les uns après les autres, comme les prêtres à la procession du saint sacrement; ceux-là sont à demi cachés dans les nuages; car ce sont des habitants du ciel et les journaliers du vrai Dieu.

« — Et ces merveilles de la nuit de Noël n'apparaissent qu'un instant, cher doux père?

« — Le temps de l'élévation de l'hostie, bonne fille; puis tout disparaît! mais le Chrétien qui oserait alors jeter de l'eau bénite sur les trésors étalés par ces créatures d'un autre monde en deviendrait maître à jamais et sans péché.

« — Jésus! pourquoi aucun homme n'a-t-il eu le courage de l'essayer! s'écria la jeune femme, en laissant tomber le spanel sur le foyer. Quel bonheur, vieux père, si l'on pouvait posséder tant de biens! Ah! pourquoi Dieu n'a-t-il pas assez aimé les Chrétiens pour leur donner à tous la richesse!...

« — Taisez-vous, folle créature, » dit le vieillard, « car voici nos joyeuses gens qui reviennent.

« Et l'on entend en effet, au dehors, un bruit confus de pas et des voix joyeuses qui chantent à l'unisson, les derniers couplets d'un noël nouveau.

« Et au moment où elles arrivent près du seuil, les voix répètent :

« *Joie partout et à toujours, Chrétiens! car le Sauveur du monde est né.*

« *Il est né dans une étable, pour prouver qu'il est le Dieu de ceux qui manquent et de ceux qui souffrent.*

« *Il n'apporte sur la terre ni or ni argent; mais deux biens plus précieux que les étoiles.*

« *Il apporte deux présents : l'un pour notre corps, l'autre pour notre âme.*

« *Pour le corps, c'est la liberté, pour l'âme, le paradis.* »

NOISETIER ou **COUDRIER.** Il est des contrées où les paysans vont frotter sur la tête ou les pieds d'un saint, de bois ou de pierre, une baguette de noisetier, préparée à cet effet, dans la persuasion où ils sont qu'en en frottant ensuite leurs bestiaux, cela les préservera non-seulement des maléfices, mais encore des maladies.

En Bretagne, on déposait jadis, auprès de la couche nuptiale, une corbeille pleine de noisettes, attendu, disait-on, que ce fruit, renfermé dans une double enveloppe, est l'image de l'enfant dans le sein de la mère.

Mais ce qui a valu surtout au noisetier ou coudrier une grande célébrité, c'est la superstition de la *baguette divinatoire*, faite avec une de ses branches les plus légères, et que les charlatans appelaient encore *caducée, verge d'Aaron, bâton de Jacob;* puis *verge luisante, ardente, transcendante, tremblante*, etc. Cette baguette devait tourner d'elle-même dans la main, pour indiquer des sources cachées, des trésors, des mines, etc. Quelques exploiteurs cependant remplaçaient le coudrier par des branches d'amandier, de laurier, ou des troncs d'artichauts; d'autres prétendaient qu'il n'était bon que pour chercher l'or et l'argent; qu'il fallait employer le frêne pour le cuivre; le pin sauvage pour le plomb, et que, pour trouver l'or, il était même indispensable d'ajouter des pointes de fer à la baguette, que l'on devait aussi avoir coupée durant la pleine lune.

La manière la plus commune de se servir de la baguette divinatoire était de prendre une branche fourchue de noisetier, de quarante-huit centimètres de long et grosse comme le doigt. On saisissait alors les deux branches de la fourche dans ses deux mains, sans beaucoup serrer, de manière que le dessus de la main fût tourné vers la terre, que la pointe allât en avant, et que la baguette fût parallèle à l'horizon. Il fallait marcher doucement. D'autres portaient la baguette en équilibre sur la main, ou la tenaient en appuyant un bâton un peu courbé, avec les deux mains, le dessus de la main du côté du visage.

Jacques Aymar, paysan de Saint-Véran, près de Saint-Marcellin, en Dauphiné, se rendit très-célèbre dans cette jonglerie, sous la régence du duc d'Orléans. Il prétendait découvrir, avec sa baguette, non-seulement les eaux, les mines et les trésors cachés sous terre, mais encore les cadavres de ceux qui avaient été assassinés, leurs meurtriers, et même les traces de ces meurtriers. Le régent le fit venir à Paris, et toute cette cour, composée en grande partie d'esprits forts qui ne croyaient pas en Dieu, fut cependant émerveillée des soi-disants miracles opérés par Jacques Aymar. Cet astre du charlatanisme perdit son éclat, comme cela devait être, lorsqu'on suivit sérieusement l'une de ses opérations.

Peu d'années avant la révolution de 1789, les magiciens bretons causaient encore l'admiration, dit-on, avec la baguette divinatoire.

Il semblait que cette baguette merveilleuse s'était brisée aux clartés des lumières du XIXe siècle, sous les rails des chemins de fer; mais voilà qu'en 1850, un journal des Hautes-Pyrénées, *La conciliation*, racontait ce qui suit à ses lecteurs : « Le célèbre abbé Paramel a trouvé un rival dans nos contrées : Romain Ortigué, âgé de quatorze ans, vient, à l'aide de sa baguette fourchue de coudrier, de doter de nouvelles sources notre vallée déjà si favorisée. Plusieurs prairies qui n'avaient jamais été arrosées sont, grâce à lui, couvertes de verdure, et plusieurs hameaux doivent à son talent les belles fontaines dont ils étaient jadis dépourvus. Des expériences souvent renouvelées témoignent en faveur du don merveilleux de Romain Ortigué : on enfouit dans la terre une pièce d'or ou d'argent, on efface avec soin les traces qui pourraient en faciliter la découverte; mais c'est en vain que l'on prend toutes ces précautions, Romain arrive, les yeux bandés, sa baguette joue, et lui fait

connaître le trésor si rigoureusement caché. Ces faits authentiques sont connus de tous les habitants de Campan : nous laissons à la science le soin de les expliquer. »

NOIX. En Écosse, deux jeunes fiancés attachent le présage de leur bonheur ou de leur malheur, à deux noix qu'on fait brûler ensemble dans le feu du foyer, et qui tantôt se consument tranquillement côte à côte, tantôt s'écartent et éclatent en pétillant, selon, à ce qu'on croit, que le ménage doit être paisible ou troublé par les querelles et les brouilles.

Si on fait brûler de ce fruit, dit Albert le Grand, qu'on le pile et qu'on le mêle avec du vin et de l'huile, il entretient la chevelure et l'empêche de tomber.

NOMBRES. Les apôtres étaient *treize* quand ils firent la pâque ; mais l'un d'entre eux ayant trahi son maître se pendit, et, depuis lors, on a toujours considéré comme un fâcheux présage de se trouver treize à table. On croit que l'un de ces treize ne tarde point à mourir. « Quand je vois, dit Vauvenargues, qu'un homme d'esprit n'ose se mettre à table si l'on est treize, il n'y a plus d'erreur ni ancienne ni moderne qui m'étonne. »

Le nombre quatorze fut fatal à Henri IV, comme le nombre treize au duc de Berri, fils du comte d'Artois.

Les Grecs modernes se demandent excuse lorsqu'ils prononcent le nombre cinq, parce que, selon eux, ce nombre est d'un fâcheux augure, qu'il est indéfini, et qu'il est réprouvé par les cabalistes.

Les nombres trois et neuf, au contraire, sont des nombres heureux.

Le nombre neuf surtout est sacré en différents lieux : les Chinois se prosternent neuf fois devant leur empereur. Il en est de même de plusieurs peuples de l'Afrique à l'égard de leurs souverains. Les mogols ont une très-grande vénération pour ce nombre, qui est aussi l'objet de diverses superstitions dans la plupart des contrées de l'Europe.

NORMANDES (LÉGENDES). Des historiens lourdement imposteurs, mais dont les fallacieuses compilations se débitaient et trouvaient encore crédit au XVI[e] siècle, s'étaient proposé de déterminer l'origine des différentes nations de l'Europe. A cet effet, ils avaient recueilli tous les récits fabuleux que le moyen âge avait imaginés sur ce sujet, et, les ayant développés ensuite par des commentaires non moins erronés que le texte, ils étaient parvenus à relier, sans interruption, la généalogie des peuples modernes à la souche antique des Romains, des Grecs et des Troyens. Les historiens locaux, à leur tour, s'emparèrent de ces traditions falsifiées de l'histoire universelle, leur prêtèrent, dans un autre ordre, une nouvelle extension hypothétique, et se mirent ainsi en état de rendre compte des circonstances les plus éloignées qui avaient présidé à la formation de certains établissements, ou de villes anciennes dont ils se proposaient de faire connaître l'histoire. Cependant, ces récits fabuleux, remaniés par plusieurs auteurs, ne concordèrent pas toujours les uns avec les autres. Il existe, par exemple, pour expliquer l'origine de Rouen et l'étymologie de son nom, trois ou quatre versions contradictoires, affirmées avec une ég le autorité, sans que l'une d'entre elles mérite plus que les autres d'exciter notre créance, et de prêter matière à une critique sérieuse.

On lit, dans un recueil du XVI[e] siècle, qui fut réimprimé encore au XVII[e] : « Rouen, assise en Gaule celtique, sur le fleuve de Seine (comme dit Jehan le Maire), fut édifiée par Magus, deuxième roy de Gaulle, filz de Samothès, à quoy s'accorde l'autheur de la *Légende des Flamens*. Celluy roy Magus régna enuiron trois cents ans après le déluge, et fut grand édificateur, comme son nom le démonstre ; car Magus, en langue scythique, signifie *édificateur*, ce que tesmoigne frère Jehan Annius de Viterbe, expositeur de Bérose. De luy sont plusieurs citez nommées comme celle cité de Rouen, qu'on dit en latin *Rothomagus*, *Neomagus* en la province lyonnaise ; et *Nouiomagus*, qu'on appelle Nimeghe, la première ville des Gueldres à quoy s'accorde Ptolémée (98). »

A cette fable, quelques auteurs ont ajouté des définitions plus complètes de l'étymologie du mot Rothomagus. Une description de la *ville et cité* de Rouen contient ce préliminaire : « Rouen est dict par les latins Rothomagus, et prend son nom du mot Roth, qui estoit une idole anciennement adorée en ce pays, qui fut fait démolir par sainct Melon, deuxième archevesque de Rouen, et, au lieu mesme où il la feit abbatre, fonda un temple ou plustost feit accommoder cestuy-cy au service du Dieu vivant et le dédia pour ceste fin : lequel auparavant n'estoit basti que pour un dieu imaginé. Depuis, ce temple a esté érigé en prieuré de religieux ou chanoines de sainct Augustin, portant maintenant le nom de Sainct-Lô.

« Or, de ce nom susdict Roth, et de Magus fils de Samothès, roy des Celtes et de toute la Gaule, fondateur de Rouen, est donc venu Rothomagus qui signifie Rouen (99). »

Il y a tout lieu de penser que la tradition de l'idole Roth est de source fort ancienne et par conséquent authentique. Dans une prose chantée autrefois à l'office de sa fête, on glorifiait saint Mellon de la destruction de cette idole : *Exstirpato Roth idolo*. A vrai

(98) Gilles Corrozet, *Le bâtiment des antiques érections des principales villes et citez, assises ès trois Gaules, contenu en deux livres, avec un traité des fleuves et fontaines admirables estans ès dites Gaules* ; à Lyon, par Benoist Rigaud et Jan Saugrain, MDLVII.

(99) *Description contenant toutes les singularitez des plus célèbres villes et places du royaume de France, avec les choses les plus mesmorables advenues en icelluy*, par François Des Rues ; à Troyes, chez Yve Girardon, demeurant en la Grande-Rue, près l'Asne Rayé, p. 232.

dire, cependant, ce ne fut que vers le XIVe et le XVe siècle que s'établit le culte de saint Mellon dans l'archevêché de Rouen : un arrêt du 21 octobre 1484, de la cour de l'Echiquier, ordonna « qu'il serait désormais chommé la fête de saint Mellon par la dite cour. » Mais il n'est pas douteux que le culte de saint Mellon ne fût en honneur bien avant cette époque, en d'autres lieux, puisqu'un monastère, dont suivant Toussaint-Duplessis, l'existence remonterait jusqu'au XIe siècle, se trouvait à Pontoise sous le vocable de notre premier prélat. Ainsi, lorsque le chanoine Guy Rabascher fonda, ou plutôt introduisit, au XIVe siècle, dans le diocèse de Rouen, l'office de saint Mellon, la prose, citée plus haut fut un des emprunts indispensables qu'il dut faire à la liturgie du monastère de Pontoise (100).

Si nous en croyons l'auteur de la *Description de la ville et cité de Rouen*, le temple de l'idole Roth était situé sur l'emplacement occupé depuis par le prieuré de Saint-Lô. Cette opinion ancienne, que plusieurs savants ont adoptée, est un des points sur lesquels s'est appuyée l'argumentation de M. Licquet, qui opinait pour qu'on rejetât parmi les fables la tradition de l'idole de Roth, ne considérant les actes de saint Mellon que comme une réminiscence falsifiée, un plagiat déguisé de ceux de saint Romain (101). Le temple de Roth, suivant les actes de saint Mellon, était situé *extra urbem;* or, l'emplacement du couvent de Saint-Lô ne correspondait pas à cette indication. On peut, à la rigueur, inférer de cette circonstance contradictoire, que toute la version est fausse, et que l'idole et le temple n'ont jamais existé. Mais, d'un autre côté, le lieu de ce temple n'étant pas décrit d'une manière précise, il est naturel aussi qu'on essaye d'en déterminer la situation par différentes conjectures. En sorte que les partisans de l'idole ne se regardent pas comme vaincus, trouvant encore plus d'une place de refuge à leur choix, et bon nombre d'arguments à opposer pour leur défense.

C'est ainsi que l'auteur de la *Dissertation sur l'idole de Roth*, en réponse à M. Licquet, démontre, il nous semble, victorieusement, que les actes de saint Mellon n'ont point dû être empruntés à ceux de saint Romain, mais plutôt ces derniers aux premiers. Comment, au VIe siècle, après les ordonnances réitérées de plusieurs empereurs romains qui commandaient l'abolition des temples dédiés aux faux dieux, saint Romain eût il trouvé, encore ouvert et fréquenté, un de ces monuments dont l'usage était interdit par les lois? Non, si saint Romain a mérité d'être représenté comme le triomphateur de l'idolâtrie, c'est pour avoir déraciné ces superstitions antiques qui s'entremêlaient, comme autant de plantes parasites et tenaces, aux croyances religieuses des Chrétiens mal instruits; c'est pour avoir réprimé, par l'autorité de sa parole, le culte secret que quelques païens obstinés rendaient encore aux dieux de leurs ancêtres. Au contraire, quand saint Mellon, qui précédait saint Romain de trois siècles, visita la Normandie, le règne du christianisme n'était pas établi dans cette province, et le but des prédications du saint apôtre dut être de provoquer, sinon la destruction, au moins l'abandon des temples du paganisme. La mission spéciale de saint Mellon fut véritablement d'extirper l'idole, c'est-à-dire de vouer au mépris et à l'exécration la divinité impure qui, jusque-là, avait été l'objet des vœux soumis et des hommages constants de tout un peuple.

La véracité des Actes de saint Mellon nous paraît d'autant mieux prouvée, en ce qui concerne l'idole de Roth, par l'argumentation de l'auteur que nous analysons, que celui-ci nous fournit une explication très-satisfaisante de ce que pouvait être cette idole, dont l'existence n'a point laissé d'autres traces que notre tradition rouennaise. Roth serait la cité même de Rothomagus, personnifiée et déifiée, ainsi que l'ont été bon nombre d'autres villes, d'après un usage assez fréquent parmi les Gaulois. En quel endroit, maintenant, cette divinité locale avait-elle son temple? Nous savons seulement d'une manière positive que c'était hors la ville et dans le voisinage d'une fontaine. Mais, les Actes de saint Mellon se refusant à d'autres indications, ne peut-on pas se reporter, pour résoudre cette question, aux Actes de saint Romain, s'il est vrai qu'il y ait eu mélange et confusion des mêmes éléments, dans ces deux récits rivaux. Nous lisons, dans les Actes de saint Mellon : *Extra urbem.... vidit templum Roth in quo erat arca Dianæ et Veneris*, et, dans une Vie de saint Romain, souvent citée: *Juxta urbem ab aquilone fanum Veneris*. Ainsi, en admettant que les deux indications s'appliquent au même monument, ce serait près de la ville, vers le nord, que le temple de Roth aurait été situé. L'auteur de la dissertation que nous consultons ajoute : que ce devait être proche de la fontaine Galaor ou Galor; et, comme conjecture finale, que Galor, formé de deux syllabes *Gall*, Gaule, et *or*, porte, pourrait bien signifier en langue celtique, porte de la Gaule ou porte gauloise.

Quoique toutes ces suppositions ne manquent pas d'une certaine vraisemblance, et qu'elles paraissent même se compléter logiquement les unes les autres, suivant notre opinion personnelle, elles ne méritent cependant qu'une confiance encore douteuse, les renseignements d'où elles découlent n'émanant que de deux monuments falsifiés par leurs emprunts réciproques. Ce serait donc une rare chance que l'on fût parvenu à extraire, de cet alliage fabuleux, un filon

(100) *Dissertation sur l'abolition du culte de Roth*, par un membre de la Société des antiquaires de Normandie. (M. le marquis Le V.r).

(101) LICQUET, *Mémoire sur l'histoire morale et religieuse de la ville de Rouen.*

pur de vérité. Ainsi, le nom de l'idole Roth serait, peut-être, la seule parcelle brillante dont nous ne suspecterions pas la valeur, le seul détail précieux auquel nous trouverions plausible de restituer un caractère historique.

Maintenant, tout en admettant, ainsi qu'il a été dit plus haut, que l'idole de Roth était une divinité locale, la personnification de la ville elle-même, nos lecteurs ne nous tiendront pas quitte sur la signification du mot Rothomagus, qui ne se trouve pas expliqué. Mais nous avons de quoi les satisfaire outre mesure, en leur offrant une variété d'étymologies d'une nature assez extravagante pour lasser l'esprit le plus enclin à ces ingénieuses recherches.

Quelques auteurs ont découvert, dans Rothomagus, le composé des noms de deux rois : Rhomus et Magus. De même que Magus, pour avoir bâti la ville, lui laissa son nom, Rhomus, pour l'avoir restaurée et agrandie, y ajouta le sien. La contraction de ces deux noms, dans celui de Rothomagus, indique, suivant une des autorités tant soit peu divagantes que nous consultons, que l'on doit préférer cette ville, quant à l'antiquité, à la cité même de Paris : « car lesdits Rhomus et Magus furent longtemps devant le roi Pâris, fondateur de la ville de Paris (102). »

D'autres, écartant le roi Magus, prétendent que le roi Rothomagus suffit bien, à lui seul, à doter la ville d'un nom. Ce nom primitif aurait été Romomagus. Les dénominations du pays de Rommois et du village de Maromme, seraient aussi des dérivés de ce même nom de Rhomus (103).

Une opinion, qui n'est pas encore *trop diverse ni éloignée de raison*, c'est que Rothomagus vient du latin *rota magorum*, qui veut dire *roue des sages*; une compagnie de gens doctes et savants étant appelée en latin *corona* ou *rota*, couronne ou roue, « parce qu'ils sont assis à une table ronde qui est faite en manière d'une roue ; » et comme, à Rouen, « y avoit un parlement et conseil des druides, appelez pour lors mages ou sages... on peut dire, sans contradiction, que Rothomagus vient et prend sa dénomination de *rota magorum*, de la roue des mages (104). »

Roth pourrait venir encore du temple des idoles, qui était de forme circulaire, ou des danses que l'on formait autour de ce temple, en l'honneur de l'idole. « Lequel idole, représentant l'ennemi Satan, combien qu'il ne fût que de bois sec, si est-ce qu'il parloit et donnoit responce de ce qu'on le requerroit, moyennant qu'on fist le circuit et la danse qu'il enseignoit de faire à l'entour de cest édifice... (105). »

Rothomagus est supposé encore dériver de *rith*, qui signifie *gué* ou *passage de rivière*; en conséquence, on aurait dit primitivement Rithomagus ; ou de *Rotobeccum*, nom latin de la petite rivière de Robec, et de *Magus* ou *Magum*, qui, en langue celtique, signifie *ville* : la ville de Robec.

Cette dernière étymologie, que Farin attribue à Piganiol de la Force, a été adoptée, en partie, par T. Duplessis, qui traduit la syllabe *Roth* par *rouge*, et *Mag* par *magasin*, *marché* en latin *emporium*. Rotobeccus ou Robec aurait été appelé rouge à cause de la couleur qu'il empruntait aux terres qu'il arrosait, de même que la rivière d'Aubette porte le nom de blanche : *Albula*. D'après cette nouvelle explication, on comprend que Rothomagus voudrait dire *marché sur le Rouge*, soit par allusion à la petite rivière de Robec, ou à la nature du terrain sur lequel serait le marché qui, suivant Duplessis, donna naissance à la ville (106).

Orderic Vital, après avoir mentionné comment Henri Ier fit bâtir, dans un lieu nommé *le vieux Rouen*, un château que, par mépris pour la comtesse Hedvise, il appela d'un nom qui signifiait vainqueur de la courtisane (107), entame une digression où il se complaît à expliquer l'origine de Rouen et l'étymologie de son nom :

« Je dirai quelque chose, d'après ce qui est rapporté dans les anciennes histoires romaines, sur le vieux Rouen, dont je viens de faire mention. Caïus Jules-César assiégea Calet, d'où le pays de Caux a pris son nom et le conserve encore, et attaqua longtemps cette place de toutes ses forces. Comme il s'était réuni là, de toutes les Gaules, d'implacables ennemis qui offensaient ce Romain par le meurtre, l'incendie, ainsi que par de fréquents outrages, et qui l'irritaient d'une manière impardonnable, il pressa opiniâtrément la place, la prit, ainsi que ses habitants, et la détruisit de fond en comble. Toutefois, pour que la province ne fût pas privée de défense, il construisit une forteresse que, du nom de sa fille Julie, il appela Julie-Bonne; mais, par une locution barbare, ce nom corrompu fut remplacé par celui d'Illebonne. De là il traversa neuf fleuves : la Quitefléde (108), la Tale, que maintenant on appelle le Dun, la Saanne, la Vienne (109), la Seye, la Varenne (110), la Dieppe (111), et l'Eaulne (112). Puis il parcourut le rivage de l'océan jusqu'à la rivière d'Auc, que l'on appelle vulgairement Ou (113). L'habile capitaine romain, ayant

(102) Taillepied, *Antiq. et singul. de la ville de Rouen*. — 1589.

(103) Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, t. I, chap. 2, édition de Du Souillet.

(104) Taillepied, *Antiq. et singul. de la ville de Rouen*.

(105) Id., *ibid.*

(106) Toussaint Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 5.

(107) *Mala Putenam, id est, devincens meretricem.*

(108) La Durdan, qui passe à Vittefleur.

(109) *Belnaium* : cette rivière, qui se jette dans la Saane, prend sa source à Beaunai.

(110) Cette rivière s'unit à la Béthune, au-dessous d'Arques.

(111) Aujourd'hui la Béthune, ou rivière d'Arques.

(112) *Eara.*

(113) Aujourd'hui la Brêle. C'est d'Aucum et

reconnu l'avantage du pays, s'occupa des intérêts des siens, et résolut de bâtir une ville pour leur défense, et il l'appela *Rodomus*, comme pour désigner une habitation de Romains (114). En conséquence, ayant réuni des ouvriers, il mesura l'espace nécessaire et partit après avoir mis à l'ouvrage des tailleurs de pierre et des maçons. Pendant ce temps-là, Rutubus, tyran puissant et cruel, occupait, sur une montagne près de la Seine, une forteresse qu'il croyait imprenable, et au moyen de laquelle il opprimait le pays voisin, ainsi que les vaisseaux qui naviguaient sur le fleuve. César, ayant eu connaissance de ce tyran, marcha contre lui avec une armée et prit son château, que l'on appelait le port de Rutubus (115). Les habitants du pays, quand ils ont quelque science, reconnaissent clairement les traces et les ruines de cette place. Alors César rappela les maçons et les autres ouvriers qu'il avait placés à Rodomus, fit bâtir, sur la Seine, la noble métropole de Rouen, et laissa le premier nom, qui s'est conservé jusqu'à ce jour, à la première de ces villes qui se trouve sur la rivière d'Auc (116). »

Toute cette fausse histoire, rapportée par Orderic Vital, pourrait bien n'avoir d'autre fondement qu'une vicieuse interprétation d'un ancien mot : *Viez*, que l'on a reproduit par Vieux, et qui était plutôt l'équivalent de *Via*, voie, route, *Via Rothomagensis*, route de Rouen (117).

Nous laisserons le lecteur fixer son choix parmi les nombreuses variantes étymologiques que nous venons de lui soumettre, ne nous reconnaissant ni la science, ni la sagacité nécessaires pour diriger son opinion. Aussi déclarons-nous, par avance, nous ranger humblement du parti de la majorité, si tant est qu'une majorité puisse s'établir sur une question aussi bizarrement controversée.

Origine de Caen, étymologies de son nom. — Il existait, au moyen âge, une tradition romanesque sur l'origine de la ville de Caen. On prétendait que cette ville avait été fondée par Kaïus, comte d'Anjou, sénéchal du roi Arthur. Cependant, l'abbé De la Rue, dans son *Essai historique sur Caen*, avait exprimé l'opinion que c'était Chinon, et non pas Caen, que l'*Historia Britonum* de Geoffroy de Monmouth, avait indiquée comme la ville dont l'érection remontait à Kaïus. Mais le fait historique qui va suivre contredit formellement les arguments du savant antiquaire, en nous offrant la preuve que la fable, dont nous nous occupons, jouissait, au moyen âge, d'une assez grande popularité, pour qu'il ne pût s'établir aucune erreur ni se former aucune incertitude relativement à la ville que cette fable concernait. La *Chronique du Chanoine anonyme de Laon*, imprimée dans le tome XIII des *Historiens de France*, nous apprend que, lors du couronnement de Philippe-Auguste, en 1179, Henri au Court-Mantel, fils de Henri II, roi d'Angleterre, rendit hommage, en sa qualité de duc de Normandie, à l'héritier du trône de France, porta la couronne du nouveau roi, et réclama, dans la cérémonie, l'office de sénéchal, ou *dapifer*, aux droits du comte d'Anjou Kaïus, fondateur de la ville de Caen (118). »

Il n'est pas besoin de faire observer à nos lecteurs que cette tradition sur l'origine de Caen, tout accréditée qu'elle ait été pendant le moyen âge, est complétement dépourvue de valeur historique. En conséquence, elle ne saurait contredire les indices très-plausibles qui ont déterminé l'abbé De la Rue à considérer Caen comme une fondation saxonne. L'ancien nom de cette ville : Cathim, Cathem ou Cathom, indique suffisamment l'origine qui lui est attribuée ici. D'ailleurs, les premières irruptions des Saxons sur les côtes de la Gaule septentrionale commencèrent dès l'année 286, et, suivant l'historien Procope, les derniers établissements de ces peuples ne finirent que vers l'année 550. Dans la Notice de l'empire, écrite sous Honorius et Arcadius, toute la partie du littoral qui avoisine Caen, est appelée le rivage saxon, *littus Saxonicum* (119).

Quoi qu'il en soit de l'origine de Caen, on n'a pas plus épargné à son nom qu'à celui de Rothomagus les ridicules interprétations étymologiques : Caen pourrait dériver de Caïn, premier-né d'Adam (120), ou de Cadmus, qui, après avoir inventé l'alphabet grec, serait venu dans la Gaule pour y fonder cette ville (121). Mais peut-être Caïus Julius César se recommanderait-il de préférence pour être reconnu comme le fondateur de la ville de Caen, quoique lui-même, dans ses Commentaires, n'ait fait aucune allusion à cette circonstance (122). On fait en-

d'*Ou*, qu'est venu le nom actuel de la ville d'Eu. *Aucum* et *Aucensis pagus* (comté d'Eu) ont été fréquemment confondus avec l'*Algonsis pagus* (le pays d'Auge), qui en est fort éloigné et n'a jamais possédé le titre de comté.

(114) *Romanorum domus.*

(115) *Rutubi portus.*

(116) Orderic Vital, traduction de M. L. Dubois, t. IV, liv. XII, p. 340.

(117) Deux endroits en Normandie portent ce nom de Vieux-Rouen : l'un est le village indiqué par Orderic Vital, dans le récit ci-dessus, et qui est situé sur la Bresle, dans l'arrondissement et à cinq lieues de Neufchâtel-en-Bray; l'autre est dans le département de l'Eure, hameau de Saint-Pierre-du-Rouvray.

(118) M. G. Mancel, *Sur la tradition du moyen âge, qui attribue la fondation de Caen à Kaïus, sénéchal du roi Arthur*, p. 9.

(119) *Essai historique sur la ville de Caen*, par l'abbé De la Rue, chapitres 1 et 2, page 17 et suivantes.

(120) Cité par M. G. Mancel, *Sur la tradition*, etc., p. 7.

(121) Cité par l'abbé De la Rue, *Essai historique*, etc.

(122) *Description contenant toutes les singularités des plus célèbres villes et places du royaume de France*, p. 252.

core venir le nom de Caen de *Campodomus*, maison de campagne (123), du latin *Cani*, parce que, à cause de la salubrité de l'air, les habitants y parviennent à une vieillesse avancée, et finissent par avoir des cheveux blancs (124); enfin, de *Cadomus*, *quasi casta domus*, maison chaste, pour la continence que *gardoyent les citoyens hommes et femmes en pudicité* (125).

Le poëte Segrais, découvrant dans le nom de Caen une onomatopée, dit que cette ville s'appelle ainsi à cause des canards qui fréquentent ses marais (126). Ne peut-on pas proposer cette explication comme une raillerie ingénieuse, à l'adresse de nos chercheurs d'étymologies?

Il nous reste encore à énumérer, tandis que nous sommes sur cette matière, quelques fabuleuses interprétations du nom de certaines villes. Domfront, ou Danfrons, doit son origine et son nom à saint Front, pieux ermite qui vint apporter l'Evangile aux habitants du Passais, vers l'an 510 (127). Avranches est dite en latin *Arborica*, ou *Arboricæ*, « pour la grande abondance des bois qui jadis l'auoisinoient, et qui depuis furent couppez (128). » Evreux porte le nom d'*Eburovix*, qui signifie *ivoire*, « à cause que la plupart du terroir d'Evreux est blanchissant comme yvoire (129). » La ville de Falaise est ainsi dite de *Fales* ou *Feles*, mot hébreu « qui signifie la languette qui tient une balance en son contrepoids, lequel nom fut jadis donné à ceste ville, par les enfants de Noé possédant la Gaule, à cause que ladicte ville est située, comme en esgale distance, au fond d'un vallon, environnée de montaignes de toutes parts (130). »

Peut-être, malgré nos recherches, cette énumération se trouvera-t-elle bien incomplète encore; mais, d'après les fastidieuses citations qui précèdent, il nous paraît certain que le lecteur doit être disposé à l'indulgence à l'égard de nos omissions.

Le royaume d'Yvetot. — Quoi! pas un trône qui ne soit le prix du sang! pas un ornement de bandeau royal qui n'ait été acheté de la vie d'un homme, voire même la mèche du bonnet de coton qui couvre le chef débonnaire du *petit roi d'Yvetot!* La tradition nous l'affirme, hélas! le modeste et rustique royaume qui, à travers nos réminiscences de la ravissante chanson de Béranger, nous apparaît comme une sorte d'Eldorado champêtre, patrie du nonchaloir et de la jovialité, a dû cependant son établissement à un cruel forfait!

Un seigneur d'Yvetot, nommé Gautier, chambellan du roi Clotaire Ier, s'était attiré l'animadversion de son prince; quelques-uns disent, pour avoir apporté trop de sollicitude à maintenir ses droits de mari. Cependant Gautier, n'ignorant pas le ressentiment qu'il avait fait naître dans l'âme du roi, résolut prudemment de s'exiler, et passa dix années, loin de son pays, à combattre les infidèles. Après ce laps de temps, il dut croire la colère de son souverain apaisée, et muni, d'ailleurs, d'une lettre de recommandation que lui avait accordée le Pape Agapet, en récompense des nombreux services qu'il avait rendus à la foi, il revint à Soissons, capitale des Etats du roi Clotaire. Ayant appris, à son arrivée, que ce prince se rendait à la cathédrale pour assister à l'office du vendredi saint, Gautier voulut profiter de cet incident favorable: il se rendit dans l'église, s'approcha du roi et se jeta à ses pieds pour obtenir paix et réconciliation; mais la vue de son ancien ennemi réveillant soudainement la fureur de Clotaire, celui-ci se saisit de l'épée d'un de ses écuyers, et, sans s'arrêter à la lettre du Pape, sans réfléchir à l'énormité du sacrilége qu'il allait commettre, il frappa à mort l'infortuné Gautier. Cependant, le Pape, instruit de ce meurtre et des monstrueuses circonstances qui l'avaient accompagné, menaça Clotaire d'excommunication, s'il ne se soumettait à une pénitence proportionnée à son crime. C'est alors que ce prince, tant pour complaire au chef de l'Eglise que pour donner satisfaction à l'ombre irritée de sa victime, érigea le territoire d'Yvetot en royaume (131).

Cette tradition, comme on doit le supposer, a été vivement controversée par de savants critiques, entre autres par l'abbé de Vertot, dans une dissertation insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. En effet, outre qu'il s'y rencontre une circonstance évidemment fausse: la croisade de Gautier contre les infidèles, ce récit ne s'appuie d'ailleurs sur aucun fondement certain, puisqu'il n'est aucun historien, contemporain de Clotaire Ier et du Pape Agapet, qui en fasse mention.

La côte des deux amants. — Un grand nombre de seigneurs se presentaient pour obtenir la main de la princesse des Pistréiens. Toutefois, l'empressement de ces cœurs épris, loin de flatter et de satisfaire le roi, en lui permettant de ne s'arrêter qu'au plus noble choix pour l'époux qu'il destinerait à sa fille, ne lui occasionnait au contraire qu'une vive impatience et un sombre chagrin. C'est que ce père, exclusif et jaloux dans son amour, ne pouvait envisager l'idée de se séparer de celle qui lui était si chère, et d'abdiquer les droits qu'il possédait sur elle, en faveur d'un étranger, qui jamais, pensait-il, ne saurait reconnaître un si grand sacrifice.

Cependant, sachant que ses sujets blâmaient hautement déjà l'égoïsme de sa ten-

(123) ROB. CENALIS, *De re Gallica*, t. II, fol. 149.

(124) DE BRAS, *Recherches de la ville de Caen*, p. 3 et 4.

(125) Idem, *ibid.*

(126) M. G. MANCEL, *Sur la tradition*, etc.

(127) CAILLEBOTTE, *Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville et de l'arrond. de Domfront*,

(128) *Description contenant toutes les singularités*, etc., p. 243.

(129) Ibid. p. 243.

(130) Ibid. p. 249.

(131) La date de la mort de Gautier n'est pas exactement précisée; quelques auteurs la placent en 533, d'autres en 534, en 536 et même en 538.

dresse paternelle, et voulant faire taire leurs murmures et se mettre à l'abri de leurs reproches, le prince des Pistréiens résolut d'imaginer quelque épreuve insurmontable, qu'il proposerait aux nombreux concurrents à la main de la jeune princesse. En effet, il était alors d'usage de soumettre à des épreuves plus ou moins difficultueuses, les chevaliers qui aspiraient à obtenir pour épouse une jeune et noble damoiselle. On trouvait, à ces sortes de concours, un double avantage : c'était de rehausser d'abord le mérite de celle qui devait les couronner, et d'offrir ensuite, aux vaillants rivaux, une occasion toute naturelle de mettre en évidence le téméraire emportement de leur amour.

Donc, ayant mûrement réfléchi sur son projet, le roi fit publier, dans tout son domaine : Qu'il était prêt à marier sa fille ; mais qu'il ne l'accorderait, cependant, qu'au chevalier qui aurait assez de force et de courage pour la porter dans ses bras, sans s'arrêter un seul instant en route, jusqu'au sommet de la haute montagne, voisine du château. Quand cette nouvelle se fut propagée, il s'éleva un concert de furieuses imprécations parmi les prétendants de la jeune châtelaine. Toutefois, ces fiers rivaux maudissaient bien la haine jalouse du vieillard ; mais ils n'essayaient point d'en déjouer la ruse, en déclarant qu'ils étaient prêts à tenter l'épreuve prescrite. Je me trompe : un jeune seigneur, qui se sentait plus courageux ou mieux aimé peut-être que tous les autres, confessa à la princesse des Pistréiens que, sûr de son aveu, il ne reculerait devant aucun obstacle pour obtenir qu'elle lui appartînt comme épouse : elle ou la mort, c'était là son unique espoir. « Hélas ! » s'écria la noble damoiselle, vivement attendrie, « c'est la mort seule que, dans cette course périlleuse, vous irez chercher pour fiancée ! Ne vaut-il pas mieux céder à la volonté de mon père, souffrir et nous aimer en silence ?—Mais je ne vous aimerais pas, » répliqua résolument le chevalier, « si j'étais capable de m'en tenir à cette langoureuse résignation. Une chance d'être heureux m'est offerte ; dangereuse ou non, je tenterai de me la rendre favorable. » La jeune princesse, admirant le noble dévouement de son amant, pensa qu'elle devait, au moins, le seconder de tous ses efforts. Aussi confia-t-elle au chevalier, avec l'empressement d'une espérance qui n'a point encore été mise à l'épreuve des déceptions, qu'elle connaissait un moyen infaillible de satisfaire, sans péril, à la cruelle exigence de son père. « J'ai une tante, » ajouta-t-elle, « qui habite Salerne, la ville privilégiée de la magie et de la science. Cette noble dame possède à fond l'art de la médecine ; allez la trouver de ma part : je suis persuadée que, en considération de l'amitié qu'elle a pour moi, elle vous composera un élixir assez puissant pour doubler vos forces, et vous permettre d'effectuer, sans trop de fatigue, le trajet si difficile qu'il vous faut parcourir. » L'amoureux chevalier fit quelque résistance pour obéir à cet ordre de sa dame : le voyage qu'il allait entreprendre retarderait le moment où il lui serait permis de la conquérir. Cependant, il finit par se rendre aux instances pressantes et réitérées de son amie ; car, par une naïve superstition d'amour, il s'imaginait qu'il s'attirerait quelque grave malheur, s'il refusait de se soumettre au désir qu'elle avait formellement exprimé.

Notre chevalier se met donc en route ; son voyage est aussi prompt, aussi heureux qu'il était possible de l'espérer. Pas n'est besoin d'ajouter que la tante écouta favorablement la supplique qui lui était adressée, le jeune solliciteur n'étant pas de ceux qu'on aurait éconduits sans gêne ni regret. Un breuvage fut préparé, et le plus efficace, le plus merveilleux qui fut jamais. La bonne dame de Salerne y avait mis toute sa science, aidée encore de l'expérience des plus habiles médecins, ses compatriotes et ses émules, qu'elle n'avait pas manqué de consulter. Plus empressé encore au retour qu'il n'avait été au départ, notre voyageur revoit bientôt la délicieuse vallée de Pistres. Il va trouver le roi, et l'avertit que, dans trois jours, il accomplira la difficile entreprise qui doit lui mériter la main de la jeune princesse. Cette courte attente de trois jours se passe en rêves présomptueux de la part de l'amant, en craintives incertitudes du côté de l'amante. Quant au père et à tous les prétendants qui n'ont point osé tenter l'épreuve, ils raillent secrètement la folle témérité du chevalier. Mais le peuple, grand admirateur du courage exalté et des prodigieux dévouements, fait des vœux fervents pour le succès du jeune et vaillant seigneur. Le jour du destin est arrivé. Tous les habitants de la contrée, riches ou pauvres, princes ou sujets, se sont donné rendez-vous au pied de la montagne. La jeune châtelaine paraît bientôt, accompagnée de son père et de son amant ; elle tient cachée dans ses mains la fiole magique qui pourrait rendre le courage et la vigueur à un mourant même. L'amant empressé se saisit de son fardeau précieux, et commence à gravir la montagne. Le silence inquiet de l'attente a remplacé les bruyantes acclamations de la multitude. O transport décevant ! entraînante illusion de l'amour ! la terre semble fuir sous ses pas, et, suivant la belle expression du poëte, le fardeau chéri, qui devrait l'accabler, soutient ses forces et prête des ailes à son courage (132). Il monte, il monte toujours ; il monte vers l'espérance, il monte vers le bonheur ! Comment suspendre un instant ses haletantes aspirations pour goûter la liqueur enchantée que son amante présente en vain à ses lèvres ? Il lui faudrait modérer l'élan de son cœur, et le but est là, devant lui ; il y touche presque, et peut-être aura-t-il la gloire de l'avoir atteint

(132) Son fardeau le soutient, il en est idolâtre. (Doxa, *La Côte des Deux-Amants*.)

sans autre aide miraculeuse que son amour. L'espace se rétrécit de plus en plus rapidement sous ses pas. Il ne marche plus, il court, il s'élance, il n'a plus qu'un pas à faire, un seul, et ce pas est franchi ! Alors il se laisse tomber sur la terre, dans l'accablement de la fatigue et du bonheur. Les applaudissements retentissent de toutes parts ; la foule frémit de joie, de sympathie, d'enthousiasme. On attend, avec impatience, le moment où les deux amants vont répondre, par un signal, à ces transports délirants. Mais, au sommet de la montagne, tout est muet, nul mouvement même ne se fait apercevoir. L'attente se prolonge quelques instants encore ; enfin, les plus empressés gravissent, à leur tour, la montagne. Quel spectacle ! Les deux amants, si beaux, si jeunes, si tendrement épris, si heureux de leur triomphe, sont étendus morts aux côtés l'un de l'autre.

La jeune fille, pour retenir l'âme errante de son bien-aimé, avait tenté d'épancher sur ses lèvres quelques gouttes de la liqueur enchantée ; mais il était trop tard ; le courageux amant avait épuisé jusqu'au dernier souffle de sa vie, et le moment irrémédiable était accompli ! Convaincue de la triste vérité, la pauvre enfant, à son tour, s'était abandonnée à la mort, comme au plus doux refuge de sa douleur et de son amour.

Le flacon, échappé à la main languissante de la jeune fille, se brisa sur le flanc de la montagne, et la liqueur merveilleuse s'étant épanchée, en féconda le sol, et lui fit produire toutes sortes de plantes médicinales et d'herbes bienfaisantes, qui opèrent encore de nos jours de miraculeuses guérisons (133).

Au désespoir d'avoir causé cette horrible catastrophe, le roi des Pistréiens fit construire, à l'endroit même où les deux amants avaient expiré, un magnifique tombeau qui renferma leurs dépouilles mortelles. Il reste encore, de nos jours, éparses sur la montagne, quelques pierres que l'on dit avoir appartenu à ce funèbre monument. Crédules comme tous les cœurs tendres, les jeunes filles des environs viennent déposer en ce lieu leurs offrandes : des rameaux verts et des couronnes de fleurs, consacrés aux deux amants.

Maintenant, quel degré de confiance nos lecteurs doivent-ils accorder au récit de cette touchante histoire ? C'est ce que nous ne saurions strictement établir. A Lyon, de même qu'en Normandie, il existait un monastère qui devait sa célébrité au tombeau de deux amants. En Espagne, une haute montagne est encore placée sous un patronage semblable. Tout bien réfléchi, les miracles d'amour sont trop rares, pour que celui-ci se soit renouvelé en trois lieux différents, nous croirions plus volontiers, à part toute idée railleuse, qu'il n'a jamais existé que dans l'imagination ardente des poëtes, ou dans les rêves ambitieusement passionnés des jeunes filles.

Marie Anson ; la Dame de Préaux ; la Croix Pleureuse. — Le château d'Alençon fut élevé, dans le XI[e] siècle, par Ives de Criel, seigneur de Bellême ; ses successeurs augmentèrent ensuite cette forteresse, qui fut pourvue d'un donjon par Henri I[er], roi d'Angleterre et duc de Normandie ; on commença à la démolir sous Henri IV, et, depuis, les travaux de démolition furent repris à différentes époques. Il ne reste plus maintenant, de cette ancienne construction, que trois tours, dont l'une, portant à cause de sa forme le nom de Tour couronnée, est célèbre par la tradition que nous allons raconter :

On prétend que la Tour couronnée fut jadis occupée par une dame châtelaine, nommée Marie Anson, dont cependant les chroniques locales n'ont jamais fait mention en aucune manière. Cette dame était mariée à un de ces jaloux despotes du moyen âge, pour qui le bourreau était un assez digne entremetteur d'amour, et le plus propre, selon eux, à raffermir une constance chancelante, à garantir une fidélité suspecte. Compromise, dans son honneur, par de fausses apparences, la malheureuse châtelaine ne pouvait espérer de pardon ; elle fut condamnée par son brutal époux à être attachée à la queue d'un cheval indompté. L'animal, abandonné à sa fougue sauvage, traîna l'infortunée dans tous les détours du parc d'Alençon, et l'ordre de suspendre le supplice ne fut donné qu'au moment où la victime, brisée, déchirée, sanglante, était près de rendre le dernier soupir. Alors, non content d'avoir assouvi sa haine, le mari outragé voulut justifier sa vengeance, en arrachant à la coupable l'aveu de sa faute. Il se présenta devant sa femme mourante, et, l'abusant par un déguisement sacrilége, il réclama sa dernière confession, à titre de ministre du Seigneur ; mais cette ruse n'eut pas le résultat qu'il en attendait : jusqu'à son dernier moment la victime ne cessa point de protester de son innocence. Ne pouvant plus se refuser à reconnaître la vérité, ce barbare époux ressentit toute l'énormité de son injustice, toute l'horreur de sa cruauté ; il s'abandonna à un désespoir sans mesure, et, dans cette âme farouche, le remords se créa des tortures capables, peut-être, d'expier le crime.

Cependant, depuis l'époque de sa mort, Marie Anson, surnommée aussi la *Dame du Parc*, n'est point demeurée paisible dans sa tombe ; elle fait habituellement de vengeresses apparitions qui perpétuent l'odieux renom attaché à la mémoire de son époux. A l'heure de minuit, on distingue le blanc fantôme de la châtelaine, qui, après avoir fait le tour du sommet de la forteresse, jette un cri de douleur et disparaît (134).

(133) Tous ces détails, et ceux qui précèdent, sont empruntés particulièrement au *Lai des Deux-amants*, t. I, p. 252 des *Poésies de Marie de France.*

(134) L. Dubois, *Annuaire de l'Orne*, 1809.

Le souvenir de Marie Anson a été consacré dans une romance populaire (135), où l'on trouve, ajoutés à l'histoire de cette infortunée, des détails intéressants que le récit traditionnel avait omis. On y apprend que l'époux, aussi crédule que jaloux et cruel, avait été induit en erreur par un traître chevalier qui lui avait présenté trois anneaux, semblables à ceux que portait Marie Anson, et qui prétendait les avoir reçus d'elle comme gages d'amour.

Marianson, dame jolie,
Où est allé votre mari?
— Monsieur, il est allé en guerre;
Je ne sais quand il reviendra.

— Marianson, dame jolie,
Prêtez-moi vos anneaux dorés. —
Marianson, mal avisée,
Ses trois anneaux lui a prêtés.

Quand il a tint les trois anneaux,
Chez l'argentier s'en est allé :
— Bel argentier, bel argentier,
Faites-moi trois anneaux dorés.

Qu'ils soient beaux, qu'ils soient gros,
Comme ceux de Marianson. —
Quand il a tint les trois anneaux,
Sur son cheval il a monté.

Le premier qu'il a rencontré,
Fut le mari de Marianson.
— O Dieu te gard, franc chevalier!
Quell' nouvell' m'as-tu apporté?

— Marianson, dame jolie,
De moi elle a fait son ami.
— Tu as menti, franc chevalier
Ma femme n'est pas débordé.

— Oh bien! croyez-le ou non croyez,
En voilà les anneaux dorés. —
Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jeté.

Il fut trois jours et trois nuits,
Ni sans boire, ni sans dormir.
Au bout des trois jours et trois nuits,
Sur son cheval il a monté.

Sa mère étant sur les balcons,
Avisit son gendre venir :
— Vraiment, fille, ne savez pas,
Voici votre mari qui vient.

Il n'y vient point en homme aimé,
Mais il y vient en courroucé.
— Montrez-lui votre petit fils;
Cela le pourra réjouir.

— Bonjour, mon fils, voilà ton fils,
Quel nom lui don'ras-tu, mon fils? —
A pris l'enfant par ses maillots
Et en a battu les carreaux.

Puis la mère par ses cheveux
Et l'a attachée à son cheval.
N'y avait arbre ne buisson,
Qui n'eût sang de Marianson

— Oh! venez ça, rusé catin,
Où sont les anneaux de vos mains?
— Prenez les clefs du cabinet,
Mes trois anneaux vous trouverez.
Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jeté :
— N'est-il barbier, ni médecin,
Qui puisse mettre ton corps en sain?

— Il n'est barbier, ni médecin,
Qui puisse mettre mon corps en sain;
Ne faut qu'une aiguille et du fil,
Et un drap pour m'ensevelir.

Une légende, semblable à celle de Marie Anson, se trouve au nombre des traditions de la Suisse. La femme d'un comte de Toggenburg, dont la forteresse s'élevait à peu de distance du Lac de Zurich, en est l'héroïne; seulement, le fait se passa avec des circonstances moins révoltantes que dans la tradition normande : Un corbeau enlève l'anneau nuptial de la jeune épouse, et le porte hors du château. Un écuyer trouve cette bague et la passe à son doigt. Le comte reconnaît l'anneau, et, dans un transport de fureur jalouse, il s'élance sur sa femme, la précipite du haut d'un rempart de la forteresse, et fait attacher l'imprudent écuyer à la queue d'un cheval indompté (136).

Le fond de cette histoire romanesque subsiste encore, comme tradition locale, dans plusieurs autres endroits de la Normandie.

Aux environs de Caen circulent beaucoup de récits fabuleux sur les violences qu'on attribuait à Guillaume le Conquérant, envers la reine Mathilde, sa femme. On rattachait à ces traditions l'érection d'une croix, dite *Croix pleureuse*, qui s'élevait anciennement sur le territoire de Cormeilles, à l'embranchement du chemin de ce village avec la route de Caen à Falaise. Mathilde, disait-on, conseillée par le comte du Mans, avait demandé à Guillaume, lors de son arrivée d'Angleterre, qu'il consentît à lui laisser affecter à son profit l'impôt des bâtards. Le prince, bâtard lui-même, crut voir dans ces paroles l'intention d'un offense. Exaspéré par une furieuse indignation, il se saisit de Mathilde, l'attacha par les cheveux à la queue de son cheval, et la traîna jusqu'au lieu où s'éleva depuis la croix pleureuse. Guillaume repentant fit ériger cette croix comme monument de réparation honorable envers la reine Mathilde, dont le caractère inoffensif et bienveillant lui était trop connu, pour qu'il pût être excusable de l'avoir suspecté. Ce monument a été détruit par les calvinistes, en 1562; reconstruit dans la suite, il a été abattu de nouveau en 1793 (137).

(135) Citée par Bouchaud, *Essai sur la poésie rhythmique*, Paris, 1753. — De nos jours, la complainte de Marie Anson a encore cours dans la littérature populaire, mais elle a changé de rédaction et de titre; elle est intitulée : *Adélaide et Ferdinand, ou les Trois Anneaux*. Elle s'imprime chez Pellerin, à Epinal, avec une gravure représentant le mari qui traîne son épouse par les cheveux, au galop de son cheval. L'époux a le costume d'un général en chef, le chapeau à la *Souvarow*, et de grosses épaulettes; les autres détails sont à l'avenant.

(136) X. Marmier, *Légendes et traditions de la Suisse*. (*Revue de Paris*, t. XXXIII, p. 184, année 1841.)

(137) Vaultier, *Recherches sur l'ancien doyenné de Vaucelles*. (*Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie*, IIe série, t. II, p. 47.) — Huet, *Origines de Caen*, p. 115. Matthieu De la Dangie de Rancby, religieux bénédictin, a réfuté très-solidement cette fable des excès de Guillaume contre sa femme, dans un écrit publié sur ce sujet. Une autre version, que nous avons négligée, comme tout à fait en désaccord avec les faits de l'histoire, voulait rattacher à ce trait de la vie de Guillaume

Les deux communes de Notre-Dame-de-Préaux et de Saint-Michel-de-Préaux formaient primitivement une seule circonscription, sous le nom de *Pratellum*. C'était là le domaine d'un seigneur franc, que des guerres lointaines appelèrent hors de son pays. A son retour, un bruit injurieux lui fit concevoir des soupçons sur la fidélité de sa femme. Sa colère jalouse ne lui permit pas d'examiner les motifs de l'accusation : il condamna aussi la prétendue coupable à être attachée à la queue d'un cheval vigoureux et emporté. Plus tard, il se repentit de son crime, et, pour tâcher d'en obtenir le pardon, il fonda le monastère de Préaux, et s'y consacra le reste de ses jours à la pénitence (138). Une chapelle fut érigée à la place même où l'on avait retrouvé le cadavre de la victime.

Les religieuses de Saint-Léger-de-Préaux désiraient, à ce qu'il paraîtrait, participer à cette tradition, où, suivant elles, la fondation de leur abbaye aurait dû se trouver aussi indiquée. Pour arriver à cette fin, elles avaient donné à la fable précédente un tour tant soi peu vulgaire, mais non moins concluant, au point de vue de la morale. Elles racontaient que saint Benoît, étant encore mêlé à la vie du siècle, avait la déplorable habitude de battre sa femme. Dans la suite, revenu à des sentiments plus modérés, pour témoigner de son repentir, il avait fondé les deux monastères de Préaux, aux endroits où il avait le plus maltraité sa faible compagne.

A part l'intérêt que peuvent exciter toutes ces victimes injustement martyrisées, les traditions que nous venons de raconter, mises en regard de certains traits des mœurs actuelles, pourraient donner lieu à de piquants rapprochements.

Si aucun mari ne confie plus, de nos jours, à son cheval le châtiment de sa femme, au moins nous n'oserions répondre qu'il n'y ait pas encore quelques femmes persécutées et battues; mais, assurément, il n'est personne, parmi les plus scrupuleux, qui se préoccupât de fonder une église, ou tout autre monument d'espèce semblable, pour expier les plus énormes contraventions aux lois pacifiques du mariage. (Mlle Amélie Bosquet, *Normandie merveilleuse.*)

NOSTRADAMUS. Nous empruntons au *Traité des erreurs et des préjugés* de M. Gratien de Semur, la biographie suivante du célèbre prophète provençal.

« Le nom de Nostradamus était Michel de Notre-Dame ; mais c'était un préjugé du temps, tympanisé par Molière, qu'on ne s'illustrait point dans les lettres à moins de porter un nom dont la désinence fût latine. Nostradamus fut un de ces noms ronflants qui n'ont besoin que d'un peu d'aide pour devenir populaires. Il en est peu qui le soient plus en France que le nom de Nostradamus. Dans le peuple on le tient au moins pour l'égal de Matthieu Laensberg.

« La famille de Nostradamus était juive et se prétendait issue d'Issachar, personnage qui passa pour profondément versé dans la connaissance des temps et des événements. Michel naquit le 14 décembre 1503, à midi précis, dans le village de Saint-Remi, en Provence. Il fit ses études à Avignon, où il se distingua surtout dans le cours de rhétorique. Il se rendit ensuite à Montpellier, où il étudia la médecine. Reçu docteur à vingt-six ans, ce qui était une chose fort extraordinaire, alors que les études ne se faisaient pas à la volée, on le désignait déjà comme le plus digne héritier d'Hippocrate et de Galien ; mais dédaigneux des choses de la terre, il laissa là la médecine, et se voua tout entier à l'étude des astres et des mystères de l'avenir. On peut dire que ce ne fut pas sa faute, et voici comment :

« Nostradamus avait commencé à publier des éphémérides où il indiquait les temps propres à l'agriculture, les éclipses, les phases de la lune, le retour des saisons, les variations de l'atmosphère. Il y joignait quelques présages sur les maladies épidémiques, les mouvements des cabinets, la naissance, le mariage et la mort des grands, la paix, la guerre, les combats de terre et de mer, et mille autres objets dont quelques-uns se réalisent nécessairement sur quelque point de notre globe. Le hasard le servit si bien, et parmi ses prédictions il y en eut qui s'accomplirent si merveilleusement, que le peuple et les grands le saluèrent prophète tout d'une voix, et ce fut à qui obtiendrait l'avantage d'être éclairé de ses hautes lumières. L'habile docteur se laissa faire, comprenant que l'exploitation des préjugés populaires est le plus sûr moyen d'arriver à la fortune. Voyant de toutes parts l'amour du merveilleux dominer tous les esprits, et chacun s'élancer vers l'avenir pour lui dérober ses secrets, il mit de côté les almanachs, et se livra sans réserve à la féconde folie de son imagination, écrivant au hasard tout ce qui lui passait par la tête. Homme de grand savoir qu'il était, peut-être Nostradamus eût-il végété dans l'obscurité ; jongleur de cour et de ville, sa renommée devint immense et se répandit dans toute l'Europe. Lorsqu'en l'année 1553 il fit paraître ses premières *Centuries*, elles eurent un si prodigieux succès que le roi Henri II et la reine Catherine de Médicis voulurent en connaître l'auteur et le firent venir à Paris. On le combla de bienfaits, et il retourna prophétiser en Provence.

la fondation des monastères de Saint-Etienne et de la Sainte-Trinité de Caen.

(138) Il est évident, dit M. Canel, à qui nous empruntons cette tradition, que cette origine franque du célèbre monastère de Préaux est fabuleuse. Néanmoins, cette abbaye existait dès une haute antiquité, puisqu'elle est mentionnée dans le testament d'Anségise, abbé de Fontenelle, mort en 833.

« Quatre ans après, le duc de Savoie et Marguerite de France, sa femme, se rendant à Nice, passèrent à Salon, où demeurait Nostradamus. La duchesse était grosse, et le duc voulait savoir s'il serait père d'un garçon ou d'une fille. Ces sortes de prédictions sont ordinairement celles qui présentent le plus d'avantage aux prophètes, car ils doivent réussir la moitié du temps. Nostradamus, en cette circonstance, eut la bonne chance. Il annonça au duc un garçon, et que ce garçon serait le plus grand capitaine de l'Europe. La duchesse de Savoie mit en effet au monde Charles-Emmanuel.

« Nostradamus s'était fait un système à lui, composé de plusieurs autres systèmes connus. Il ne réglait pas seulement ses prédictions sur les astres, il consultait en même temps les formes du corps et les traits de la figure. Le gouverneur de Henri IV ayant voulu avoir l'horoscope de son jeune maître, qui n'avait alors que dix à onze ans, Nostradamus consentit à le faire, pourvu qu'on lui permît de voir le prince tout nu. C'était, on peut se le rappeler, le système des anciens dans leurs élucubrations physiognomoniques. Le jeune Henri fit d'abord quelques difficultés dans la crainte que ce ne fût un piége et qu'on n'abusât de l'occasion pour lui infliger une correction imméritée ; mais quand il eut été rassuré, il laissa faire le devin, qui, après l'avoir bien examiné, déclara qu'il serait roi de France et régnerait longtemps.

« Ces faits sont garantis par les historiens de Nostradamus, qui, s'il sut lire dans l'avenir les événements qui lui étaient étrangers, ne sut ni prolonger sa vie ni en prévoir le terme. Il mourut au mois de juillet 1566, âgé seulement de soixante-deux ans ; mais sa gloire ne mourut pas avec lui, elle augmenta au contraire après sa mort, et son tombeau fut honoré d'une sorte de culte religieux. On le chargea d'épitaphes qui rappelaient sa haute science et ses merveilleuses qualités. Louis XIII l'alla visiter en 1622, et Louis XIV en 1660.

« De son vivant, Nostradamus avait eu des courtisans, des admirateurs, des fanatiques, comme il arrive toujours aux hommes qui se font une grande renommée en exploitant la crédulité des générations au milieu desquelles ils vivent. Les enthousiastes à la suite, que l'on nomme vulgairement les compères, ne manquent jamais aux charlatans, auxquels ils servent, pour ainsi dire, d'appariteurs et de hérauts. Nostradamus en eut un des plus dévoués et des plus assidus dans la personne d'un Beaunois nommé Chavigny. Celui-ci avait tout quitté pour s'attacher à la fortune du grand prophète, qu'il n'abandonna qu'après avoir recueilli son dernier soupir. Ce digne Beaunois était singulièrement placé pour commenter, amplifier, expliquer les œuvres du maître, lui que l'on devait supposer le dépositaire de ses secrets ; aussi commença-t-il par essayer de quelques prédictions posthumes. Il assura, par exemple, que Nostradamus avait prévu sa dernière heure, et qu'il l'annonçait positivement dans ses présages pour l'année 1567. Avec la meilleure volonté du monde, Nostradamus étant mort au mois de juillet 1566, on ne saurait lui attribuer les présages de l'année suivante, à moins qu'il n'en eût en pacotille pour les cas imprévus.

« Chavigny ayant vu s'éteindre la grande lumière qui l'avait illuminé, ne put rester en Provence, où elle n'avait cessé de briller d'un si vif éclat. Il vint à Lyon et chercha à se consoler en méditant les présages, les prédictions et les centuries du grand astrologue. Il en commenta trois cent cinquante quatrains, et il ne fallut pour cela que trente ans d'études et de travaux assidus. Chavigny publia alors la première face du Janus français, c'est-à-dire l'explication d'une partie de ses prophéties. Ne connaissant point cet ouvrage, nous en parlons sur ouï-dire. On assure qu'il est fort curieux. Chavigny y a, dit-on, rapproché, comparé, collationné tous les quatrains épars et isolés qui lui ont paru présenter quelques rapports avec les événements de son siècle ; il en a composé un tableau chronologique dont l'ordre, la méthode et la justesse pourraient imposer aux esprits superficiels. On y trouve des explications heureuses et singulières de plusieurs quatrains de Nostradamus, et leur rapport avec l'histoire est si frappant, qu'on serait tenté de croire que le docteur possédait réellement une sorte d'inspiration. Ce jugement n'est pas le nôtre, et nous avons dit pourquoi il ne pouvait pas nous appartenir. Nous l'avons reproduit cependant, parce qu'il nous amène à une conclusion à laquelle, sans doute, on ne s'attend guère. Ces événements, si merveilleusement bien prédits par Nostradamus, sont antérieurs à sa mort, d'où il suit que les historiens du passé ont le droit de se proclamer prophètes.

« Quand on n'a rien de mieux à faire, ce peut être un passe-temps assez agréable que de prendre d'une main un recueil de folies où l'auteur a entassé ses vers pour occuper de lui après sa mort ou pour servir de jouet aux curieux à venir, et de l'autre main l'histoire, afin de la faire coïncider avec ces folles superstitions lancées au hasard, et les convertir par ce moyen en prédictions accomplies. C'est ce que font les commentateurs intrépides, les esprits dont la perspicacité trouve toujours un sens là où il n'y en a point, et qui, au besoin, devineraient une énigme que l'on se serait amusé à composer sans lui donner aucun mot. Ainsi en agit, en 1693, un zélateur ardent et enthousiaste de Nostradamus. Il s'appelait Guinaud, et était gouverneur des pages de la chambre du roi. Il fallait faire concorder les prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV. Tourmenté du génie de l'explication, Guinaud prétend démontrer que rien n'est plus clair et moins mystérieux que les prédic-

tions de son grand homme. Tout lui paraît si lucide dans Nostradamus, que ceux qui ne veulent point y voir clair font preuve de grossièreté, et témoignent de l'aveugle entêtement des modernes. Ainsi, il cite le quatrain suivant, et demande s'il était possible de prédire plus exactement la Saint-Barthélemy :

> Le gros airain qui les heures ordonne,
> Sur le trépas du tyran cassera.
> Pleurs, plainte et cris, eau, glace, pain ne donne.
> V. S. C. Paix, l'armée passera.

« L'explication de l'écuyer Guinaud est peut-être encore plus belle que le quatrain de Nostradamus. D'abord, le gros airain est bien évidemment la petite cloche de l'horloge du palais. *L'airain cassera*, signifie que l'airain ne cassa pas, mais qu'il aurait pu casser. Dans ces mots, *le trépas du tyran*, qui ne voit tout d'abord la mort de l'amiral Coligny, tyran des catholiques, en sa qualité de huguenot? *Les pleurs, les plaintes, les cris*, ne nous paraissent pas extrêmement difficiles à prophétiser. Quant à ces mots, *eau, glace, pain ne donne*, il faudrait avoir bien de la mauvaise volonté pour ne pas deviner que l'eau c'est la Seine, où furent noyés beaucoup de huguenots; que la glace n'est autre chose que la terreur glaciale qui refroidit tous les cœurs. *Pain ne donne* représente en termes exprès la famine, suite ordinaire des grandes catastrophes. Avec un peu de patience, on ne trouvera pas moins lucide la signification des trois initiales S. V. C. Il suffit d'une simple transposition des deux dernières, ce qui vous donne S. C. V. Cette opération faite, l'écuyer Guinaud lit couramment dans cette apparente énigme, et vous auriez l'esprit bien obtus si vous n'y lisiez pas, comme lui, que S représente Philippe II, comme successeur... De qui, s'il vous plaît?... De Charles-Quint, attendu que C est l'initiale de Charles, et que le V n'est point un V, mais le chiffre romain indiquant le nombre cinq ou quint. Pour ce qui est des trois derniers mots du quatrain, *paix, l'armée passera*, ils s'expliquent d'eux-mêmes : la paix étant rétablie, l'armée passera, parce qu'on n'aura plus besoin d'armée. Comment ne se soumettrait-on pas à l'autorité de pareilles explications! Comment ne partagerait-on pas le courroux qu'inspirèrent à l'écuyer Guinaud, Sponde, Gassendi et le Père Ménétrier, lesquels mécréants eurent l'audace grande de se moquer de Nostradamus et de ses prophéties!

« En procédant de la sorte, on comprend que rien ne soit inexplicable; c'est ce que fit le bon écuyer Guinaud, en vertu de quoi les prédictions de Nostradamus furent démontrées exactes jusqu'au temps où il gratifia le monde de ses savants et ingénieux commentaires, sous le règne de Louis XIV. Cependant, la matière n'était point épuisée, et le grand explicateur devait avoir des successeurs à mesure que les événements viendraient accomplir les prédictions de l'illustre prophète. Un de nos plus amés en ce genre fut, sans contredit, le docteur Belland, médecin de la faculté de Montpellier, lequel, se souvenant sans doute que Nostradamus avait étudié la médecine en la même faculté, voulut rendre un solennel hommage à sa mémoire. Pour cela, le docteur Belland publia, vers la seconde année de l'empire, un nouveau commentaire sur le prophète provençal, qu'il intitula : *Napoléon Ier, empereur des Français, prédit par Nostradamus, ou Nouvelle concordance des prophéties de Nostradamus avec l'Histoire, depuis Henri II jusqu'à Napoléon le Grand.*

« Quand la flatterie tombe dans ses fureurs extatiques, l'empire du ridicule n'a plus de bornes pour elle. Cependant, le docteur Belland n'entra pas de plain-pied dans le nouveau domaine qu'il voulait exploiter; la conviction seule guida ses pas. Il avoua même qu'à sa première lecture des prophéties de Nostradamus, il ne se sentit que médiocrement disposé en faveur du prophète; il trouvait de la barbarie dans son style, de la confusion dans ses idées. Mais quand il eut plusieurs fois relu et médité les centuries, le docteur Belland vit se dissiper comme par enchantement les nuages qui obscurcissaient sa vue. Il lui fallut quelques études pour reconnaître, dans le quatrain suivant, le récit de la mort de Henri II. On doit être bien honteux, ce nous semble, de n'avoir pas tout d'abord saisi le sens de paroles aussi claires que celles-ci :

> Bossu sera élu par conseil;
> Plus hideux monstre en terre n'aperçu.
> Le coup voulant crèvera l'œil,
> Le traître au roi pour fidèle reçu.

« Croirait-on que le docteur Belland hésita à reconnaître que le bossu était Montgommery; que *mont*, la première syllabe de son nom, était synonyme de bosse; que le conseil était la réunion des chevaliers du carrousel; que *crèvera l'œil*, indiquait l'œil du roi crevé par la lance de Montgommery, et que *le traître au roi pour fidèle reçu*, démontrait jusqu'à la dernière évidence que Montgommery avait tué le roi exprès, quoique l'on eût attribué à la maladresse ce qui était l'effet d'une déloyale préméditation!

« Ces explications valent bien celles que l'on a données, dans mainte et mainte circonstance, aux fameux vers de la quatrième Eglogue de Virgile :

> Magnus ab integro sæculorum nascitur ordo :
> *Un grand ordre naîtra dans le courant des siècles.*

Des Pères de l'Eglise y virent la prédiction du Christianisme; un Jésuite borna la prédiction à l'ordre fondé par saint Ignace de Loyola; sous l'empire, il y eut encore mieux, s'il est possible : il se trouva un scrutateur des arcanes de l'antiquité qui déclara que le *Magnus ordo* de Virgile ne pouvait être attribué à autre chose qu'à la fondation du grand ordre de la Légion d'honneur. Aussi malin qu'il était laid, l'astronome Lalande fit semblant d'adopter cette dernière version, ce qui lui attira une explication vraiment scientifique d'un de ses confrères à l'Institut. Nous rougirions, en toute autre circonstance, de

rapporter une pareille miévreté; mais celle-ci sera en compagnie digne d'elle.

« Le plus sérieusement du monde, Esménard, d'une nature assez goguenarde, dit à Lalande, à l'occasion que nous venons de rapporter, qu'étant astronome, il n'avait pu échapper à l'influence qui lui faisait aimer les araignées. Lalande se récria et demanda le pourquoi : « C'est, dit Esménard, parce qu'en prenant la lettre du milieu dans le mot araignée, et en la plaçant en tête du nom de la science que vous possédez à un degré si éminent, d'astronome on fera *gastronome.* » Certes, le raisonnement d'Esménard n'est pas moins péremptoire que tous ceux des explicateurs de Nostradamus et des illuminés qui ont vu la Légion d'honneur dans un vers de Virgile.

« Continuons cependant à mettre au grand jour la belle théorie des interprétations explicatives, telle que le docteur Belland l'a renouvelée de l'écuyer Guinaud. Le docteur reste émerveillé devant le vingtième quatrain de la neuvième centurie de Nostradamus. Ce quatrain prédit la fuite et l'arrestation de l'infortuné Louis XVI à Varennes, et il les prédit en termes précis, comme vous allez en juger.

De nuit viendra par la forêt de Reines
Deux parts, voltorte, herne, la pierre blanche.
Le moine noir en gris devant Varennes.
Elu cap, cause tempête, feu, sang, tranche.

« A coup sûr, si un poëte de vos amis vous apportait de pareils vers, le prenant en grande pitié, vous iriez le recommander aux soins du docteur Esquirol. Vous seriez le fou, et ce ne serait pas le poëte qui aurait perdu la raison. Ecoutez plutôt le docteur Belland : Le moine noir, c'est le roi. Objecterez-vous que Louis XVI n'était ni moine ni noir; le docteur vous répondra : « Cela est vrai; mais décomposez ces mots, *le moine noir*, vous en tirerez cet anagramme : *le nommé roi*. Or, le nommé roi, qui pourrait-ce être, sinon Louis XVI, qui n'était plus roi que de nom? Il est encore plus évident que herne est là pour reine, à moins que vous ayez la désobligeance de ne pas changer l'*h* en *i*, et de ne pas prendre l'*r* du mot *herne* pour le placer au commencement du mot ainsi changé, ce qui produira reine. *Deux parts* sont les deux époux, comme *voltorte* signifie chemin détourné, venant de *via torta*. *Cap*, c'est le chef, et *pierre blanche*, c'est la robe de mousseline de Marie-Antoinette. » Voici donc le quatrain de Nostradamus traduit clairement, sans que rien n'y manque, dans le langage de nous autres malheureux ignorants, qui ne comprenons pas l'argot des prophètes. « Deux époux, savoir : le nommé roi, vêtu de gris, la reine, vêtue de blanc, viendront dedans Varennes, de nuit, par la forêt de Reines, chemin détourné. L'élection du nommé roi cause tempête, feu, sang, toutes sortes de désastres, et finit par trancher, c'est-à-dire par faire trancher la tête du monarque. »

« Comment a-t-il pu se rencontrer des jongleurs capables de donner sérieusement de pareilles interprétations à de vieilles sornettes dignes du mépris de quiconque n'a pas abdiqué sa part de bon sens! et comment se fait-il que ces monstrueuses absurdités aient encore besoin d'être signalées! Observez bien, d'ailleurs, que, pour donner du poids aux prétendues prédictions du prophète, ses adeptes ne se sont pas fait faute d'en intercaler après coup quelques-unes dont le sens était plus précis. Ainsi, on ne trouve pas, dans les premières éditions des Centuries, la prédiction qui annonce la mort de Cinq-Mars et de de Thou. Le prophète est à son aise comme le sont seulement ceux qui, comme lui, prédisent après l'événement. Il dit :

Quand bonnet rouge par le mur passera,
A quarante onces on coupera la tête,
Et Thou mourra.

« Le *bonnet rouge* signifie le cardinal de Richelieu; le *mur* est celui qu'il fit abattre pour se faire transporter, malade, dans son lit; *quarante onces* forment cinq marcs, ou Cinq-Mars, et certes, le calembour est joli pour un prophète. Quant à l'appellation de de Thou par son nom, c'était un peu trop montrer le bout de l'oreille. »

NOTRE-DAME DE PARIS. Avant la révolution de 1793, on voyait, au-dessus des trois portes de la façade de cette église, les statues de vingt-sept rois de France, dont le premier était Childebert, et le dernier Philippe-Auguste. Pepin le Bref était représenté assis sur un lion, et sous les deux niches qui séparent le portail du milieu des deux autres, étaient les statues de la Foi et de la Religion. Un gentilhomme de Chartres, nommé Gobineau de Montluisant, qui s'occupait d'alchimie, imagina d'établir, d'après cette façade, tout un système de la science hermétique. Ainsi, pour lui, le Père éternel, qui étendait ses mains sur deux anges, signifiait le Créateur tirant du néant le soufre incombustible et le mercure de vie. Au portail de droite, où se montrait le triomphe de saint Michel, foulant aux pieds le dragon, c'était pour l'alchimiste la découverte de la pierre philosophale; les deux éléments, le fixe et le volatil, se trouvant représentés par la gueule et la queue du dragon.

NOURRICES ET NOURRISSONS. Voici des réflexions très-sages sur ce sujet, que nous trouvons dans le livre *Des erreurs populaires sur la santé*, par M. de Bienville :

« Heureux les enfants privilégiés qui sont nourris par des femmes saines, robustes, et sans passions, et qui peuvent supporter une nourriture aussi forte; car il est à remarquer que les enfants trop délicats en périssent. Tout est relatif à cet égard, et les erreurs se commettent suivant les différentes circonstances qui exigent autant de précautions dont on ne fait pas de cas. Puis donc que le lait de la mère est la nourriture destinée et préparée par la nature même pour l'enfant, et que les observateurs ont remarqué que ce lait, quoique moins bon que

celui d'une autre, lui est cependant plus profitable, au moins généralement parlant, ne serait-il pas plus avantageux pour celui qui en est privé de ne point courir les risques d'un lait étranger? Il est même des cas, et ils sont plus nombreux qu'on ne le pense, où on ferait mieux de les livrer tout de suite à une nourriture préparée avec l'eau et le pain. Il est certainement des enfants pour lesquels il n'y a pas d'autre moyen de vivre. Tels sont tous ceux des femmes attaquées de maladies chroniques, de scorbut, etc. Cela mériterait, ce me semble, un peu plus d'attention. Leur santé apparente, en venant au monde, fait illusion sur les infirmités réelles de la mère; mais cet enfant, de si belle espérance, est bientôt voué à la mort.

« *Erreurs dans le temps et la quantité de la nourriture des enfants.* — On les suffoque à force de lait, ou de bouillie, malgré les cris et les efforts qu'ils font pour les repousser; on y revient à toute heure; et il est étonnant que de la manière dont on en agit à ces deux égards vis-à-vis de la plupart des enfants, il y en ait un qui y résiste. La nature les a produits au monde, mais je crois que l'auteur de la nature fait sans cesse de nouveaux prodiges pour défendre leur faible vie contre tant de persécuteurs. Où est l'homme robuste qui, avec les excès et répétitions de nourriture, ne ruinerait, en peu de temps, son estomac? On voit des mères, des nourrices, des gardes d'enfants qui, non contentes de les gorger autant qu'ils veulent, ont encore la cruauté de les éveiller pour les remplir de nouveau. Quelle est donc la folie de prétendre qu'un estomac tendre, et dont la tunique est encore si facile à forcer, à déchirer, à paralytiser, puisse se prêter à un régime sous lequel succomberait, en peu de temps, l'estomac le plus vigoureux?

« *Erreurs dans le changement de nourriture qu'exigent leurs différents âges.* — On continue trop longtemps le lait, on les sèvre de trop bonne heure, ou on les fait passer trop rapidement et sans précaution d'une espèce de nourriture à une autre. On n'a aucun ménagement, ni pour leur tempérament, ni pour leurs dispositions actuelles, ni pour l'air nouveau qu'ils vont respirer, ni pour les personnes auxquelles ils vont être livrés. Que de choses à dire là-dessus, dans le détail desquelles on ne peut entrer, sans se résoudre à écrire des volumes, que tous ceux et celles qui en ont le plus besoin ne voudraient pas prendre la peine de lire! Mais partout on trouve des médecins instruits qui peuvent éclairer sur les abus; et les endroits où on n'en trouve point, sont aussi ceux où les abus n'existent pas.

« Une femme de la campagne sait mieux sa leçon sur tout ce qui concerne le bien-être de son enfant que les femmes les plus savantes des villes; son lait, brisé et divisé par le travail, n'est ni trop dense, ni trop abondant, il sera donc plus convenable; et elle ne cherchera point à se décharger d'un fardeau, fruit ordinaire de l'oisiveté et des nourritures trop fortes.

« *Erreurs sur la propreté qu'on leur doit, et les temps où il faut principalement l'exercer.* — Cet enfant pleure, souffre, s'agite: lavez-le, nettoyez-le, changez-lui ses langes, et vous le verrez bientôt tranquille. Mais on prend ses propres commodités et non la sienne. On néglige de le changer quand les cris témoignent ses besoins, ou on le change sans nécessité et dans des moments où le repos lui conviendrait le mieux. C'est surtout après le manger qu'il est important de ne point l'inquiéter.

« *Erreur dans les moyens de les divertir.* — On les fait sauter horriblement; on crie, on chante, on les étonne par des gestes impertinents et ridicules; on les chatouille pour les exciter à rire; d'une sotte mère, ou d'une sotte nourrice qui s'est fatiguée à ce manége, on les passe dans les mains d'autres sottes qui recommencent la scène. On leur montre mille objets au-dessus de la force de leur vue, capables d'en changer pour toujours les justes réflexions; enfin je m'imagine quand je vois un nourrisson ballotté, d'une main à l'autre, apercevoir un petit chien, livré pour joujou à une troupe d'enfants qui le font périr de langueur à force de le manier, de le caresser et de le tourmenter.

« Ce n'est point par des moyens bruyants qu'on récrée les enfants, et encore moins qu'on les apaise. On les étourdit sans les calmer; quand leurs petits sens sont un peu revenus, alors ils recommencent de plus belle. Plusieurs ont enfin recours aux narcotiques pour les faire reposer. Ce moyen barbare n'est encore que trop en usage; qu'on sache cependant que l'eau toute simple de pavot leur donne au moins des convulsions, et peut souvent les empoisonner.

« *Erreurs dans la précipitation avec laquelle on leur fait faire usage de leurs membres.* — On veut qu'un enfant marche avant qu'il ait des os pour se soutenir; on vient à son secours par des lisières dont voici les cruels effets : les vertèbres s'affaissent; l'épine se tourne; les épaules se haussent; les viscères se compriment; de là tant de maladies actuelles ou futures qu'on appelle accidents, malheurs, mais qui ne sont que des suites nécessaires de tant de causes volontaires des parents, des nourrices, des gardes opiniâtres dans leurs fantaisies, violentes dans leurs préjugés et absolument incapables d'entendre raison.

« *Erreurs dans le traitement des maladies.* — La plus grande est de se persuader qu'ils n'ont pas besoin de médecins. On s'adresse à des *guérisseurs* d'enfants qui donnent des remèdes, qui réussissent quelquefois, mais qui le plus souvent les tuent. Il n'est point d'âge cependant qui demande autant d'attention, de lumières et d'expérience, pour en suivre les maladies, ou pour les prévenir; je ne puis que louer la conduite de quelques gens éclairés qui exigent tous les jours une visite de médecin pour leurs en-

fants sains ou malades : cette dépense, pour ceux qui sont en état de la faire, est sans doute la mieux entendue et la plus nécessaire. Quelle tranquillité, en effet, pour les parents d'être assurés de la vigilance d'un homme intelligent sur la conservation des plus chers objets de leur tendresse ! Les acides, dans les premières voies et dans les humeurs, sont les causes les plus ordinaires de leurs maladies. Cette thèse, posée par Hippocrate, démontrée par les Sydenham et les Boheraave, n'ose presque plus s'avancer avec décence, depuis que des auteurs, dont quelques-uns ont mérité la célébrité, ont prétendu prouver, par l'analyse chimique, que les acides des humeurs sont un être de raison. Ils le sont, en effet, dans l'analyse chimique, mais ils ne sont que trop réels dans les liqueurs des gens faibles et principalement des enfants. Ils sentent l'aigre au point que l'odorat en est offensé. Leur haleine annonce les aigreurs qui dominent dans leur estomac, et leur sueur celles qui règnent dans leurs humeurs. Il serait bien temps que les opinions fissent place à la bonne raison, surtout dans des choses que l'expérience rend aussi sensibles. On guérit presque tous les enfants avec un régime et un mélange bien combiné d'absorbants, de savonneux qui, par une opération douce, corrige les acides sans irriter les nerfs des viscères; presque toutes leurs maladies, si on en excepte les chroniques, se guérissent ou se préviennent par ces deux moyens. Pourquoi donc ne pas convenir tout bonnement que presque toutes leurs maladies ont pour cause les acides ? J'avoue que le plus grand nombre de ceux qui les traitent en paraissent convaincus; mais ils usent de moyens mauvais ou impuissants.

« Les absorbants dont on se sert corrigent peu les acides et restent en masse sur l'estomac; par conséquent ils font peu d'effet sur la seconde digestion et sur la bile. Les alcalis, qui devraient être bannis pour toujours de la pharmacie des enfants, crispent et resserrent leurs viscères et perfectionnent par conséquent les obstructions auxquelles il est intéressant de remédier; enfin, on rend leur dentition difficile par des hochets superbes qui durcissent les gencives, ainsi que les cristaux; ou qui, outre ces mauvais effets, corrompent encore les sucs salivaires et gastriques. C'est ce que font tous les jours très-sûrement les hochets et les joujoux en métaux qui, composés d'alliage, communiquent insensiblement leurs poisons à l'enfant qui doit s'en amuser.

« Par tout ce que je viens de dire, on peut conclure à combien d'erreurs il faut qu'un enfant échappe avant d'arriver à l'âge où il peut marcher et où ses dents ont la force de broyer les aliments. La gloutonnerie alors est le vice des enfants; leurs fantaisies et leurs caprices sont leurs bourreaux; on s'empresse à favoriser les uns et les autres; bonbons, friandises, pâtisserie de toute espèce, qui irritent leur appétit et leurs petites passions, en chargeant leur estomac. Refus proportionnés au nombre des sottes complaisances qu'on a eues, qui les aigrissent ou les attristent; mollesse dans laquelle ils ne peuvent croître ni se fortifier.

« Tous ces préjugés sur l'éducation existent généralement et fortement, quoiqu'il n'y ait presque personne qui ne convienne que ce sont des préjugés. Si on voulait une fois être bien persuadé que la bonne habitude de l'âme, non moins que celle du corps, dépend absolument d'une bonne règle dans la nourriture et le juste emploi des choses non naturelles; je pense que le désir qu'on a de voir un jour ses enfants honnêtes l'emporterait enfin sur toutes les erreurs auxquelles leur éducation est sujette. Les impressions reçues dans l'enfance et soutenues jusqu'à un certain âge, décident de ce que nous serons dans le monde : bons ou mauvais, actifs ou paresseux, bornés ou intelligents, utiles à la société ou son fardeau. Tout cela se prend premièrement dans la nourriture, et se fortifie par la bonne ou mauvaise éducation. Ainsi, que les parents qui essuient de certains désastres humiliants ne s'en prennent pas tant au sort, mais s'accusent eux-mêmes : ce n'est point la destinée qui a fait cela, c'est la nourriture variée, abondante, échauffante qui a corrompu le sang de cet enfant et ses mœurs; ce sont les fausses tendresses, les mauvais exemples, les méchancetés spirituelles applaudies, l'amour du faste et du luxe célébré qui l'ont rendu gourmand, friand, mou, dangereux dans la société; bas dans le malheur, et capable de tous les moyens flétrissants pour réparer la mauvaise fortune qui peut bien étonner pour un moment les hommes vertueux, mais qui ne les accable jamais. D'après ces réflexions sur la conséquence de la première nourriture des enfants et de leur éducation, quels sont les parents honnêtes qui n'auront pas à trembler sur la moindre négligence qu'on peut y apporter ?

« L'enfance est une cire pour recevoir toutes les impressions, et un diamant pour les conserver quand elle les a une fois reçues : tirez maintenant la conséquence.

« Il est question de rendre les enfants forts, vertueux : sans santé ils sont malheureux et inutiles; robustes sans vertu, ils sont des bêtes féroces. Tout ce qui contribue à la santé, dispose premièrement à la vertu. Examinons donc les erreurs qui attaquent le principe physique dont le moral doit ensuite tant souffrir.

« La délicatesse de l'âge dispose facilement à la mollesse et justifie presqu'aux yeux des gens raisonnables tout ce qu'on fait pour la favoriser et l'entretenir. De là ces soins de garantir les enfants des injures de l'air, de les couvrir ou découvrir à proportion de la rigueur des saisons, de les réchauffer le jour et la nuit par des moyens réservés aux seuls valétudinaires. On les rend si sensibles aux variations de l'air, qu'on est pour ainsi dire forcé de les soustraire, pendant une partie de l'année, à cet

élément si nécessaire à une bonne santé, et qui, dans ses plus grandes fureurs, ne blesse que ceux qui se sont accoutumés à le craindre. Les Lacédémoniens pouvaient se bien porter au milieu des glaces et des neiges, sans autres vêtements que ceux qu'exige la pudeur, tandis qu'un Grec efféminé, couvert de fourrures, n'aurait osé en essuyer les plus légères rigueurs. Un Maltais supporte, tête nue, les ardeurs brûlantes du soleil, tandis que, dans l'appartement le plus frais, nous respirons avec peine pendant quelques jours de nos étés les plus modérés. Tout cela vient de l'habitude. Le soldat qui a fait la guerre pendant quarante ans, a essuyé tous les airs et les climats, et de plus encore toutes les incommodités dont le commun des hommes a pu se garantir, se retire à soixante ans, et jouit encore vingt ans et plus d'une verte vieillesse. Point de ville qui ne nous fournisse de tels exemples : ils sont bien propres à encourager de s'accoutumer à une vie dure et laborieuse.

« Chacun, sans contredit, doit suivre l'usage du pays où il vit, pour la forme des habillements, mais non pour leur tissu et leur nombre. Moins vous couvrez un enfant, plus vous le rapprochez de son état naturel qui est de ne point être couvert. Selon un philosophe, tous les êtres créés ont reçu de leur auteur les vêtements qui leur conviennent : aux hommes, ainsi qu'à bien d'autres animaux, il a donné la peau; à d'autres les coquilles; aux arbres l'écorce, etc. Ce sentiment est net; mais j'en trouve l'application un peu outrée, puisque de tous les êtres, l'homme est le seul qui soit déchu de l'état naturel. La condition est humiliante et fâcheuse; il faut cependant nous y soumettre et nous rapprocher en même temps le plus possible de notre premier état. C'est précisément ce que nous ferons, en nous vêtissant aussi légèrement que nous pourrons le supporter; et nous nous persuaderons aisément que nous pouvons souffrir les habillements les plus minces, si nous faisons réflexion que des hommes comme nous vivent presque sans vêtements dans des climats moins modérés que le nôtre; que nous exposons aux rigueurs des saisons les parties les plus délicates de notre corps, et celles dans lesquelles les humeurs circulent avec plus de peine. Nos petits maîtres vont au vent et à la pluie sans chapeaux ; nos femmes à prétentions, sans autre bonnet que leurs cheveux, et une gaze sur le sein qui le voile plutôt qu'elle ne le défend de l'air.

« Le bras presque nu, si on excepte un gant assez délié pour en laisser voir la beauté et la tournure, ou pour en cacher adroitement les défauts; une chaussure qui ne fut jamais destinée à défendre les jambes ou les pieds du froid; enfin l'épaisseur d'une toile et d'une soie ; tout cela suffira à cette femme délicate et valétudinaire, dont les appartements sont calfeutrés, échauffés à se trouver mal, et où elle est ensevelie les trois quarts de sa vie, accablée sous des fourrures et mollement enfoncée dans le duvet.

« Autant en dirai-je de ces élégants, fidèles imitateurs de tous les faibles des femmes, sans avoir une seule de leurs vertus. Ces exemples dont nous sommes les témoins, doivent plus nous frapper, que ceux que nous pourrions citer des étrangers. C'est aussi par eux que je voudrais persuader aux hommes de s'accoutumer à moins redouter l'air, ses variations et ses rigueurs. César, l'empereur Sévère, Annibal, allaient au milieu des injures de l'air, les bras, la poitrine et la tête nus. J'ai vu de nos guerriers imiter ces héros. Je conseillerai donc à tout le monde de se vêtir comme on l'est dans les assemblées et dans les cours. C'est là où la tête est découverte, et la taille dégagée de tous les habillements qui pourraient la grossir. Si on se tenait chez soi de même, et éloigné du feu, que de rhumes, que de fluxions, que d'accidents rayés du catalogue des infirmités humaines !

« *Erreurs dans le manger.* — Les enfants ont des vices à cet égard, qui s'opposent à leur accroissement, et par conséquent à leur faire un bon tempérament. Ils sont gourmands et friands : ils mangent trop vite et par ce moyen ils ne se nourrissent pas. Ils mangent à la fois, et souvent sans appétit, différentes choses auxquelles ils sont invités par la seule friandise : de là tous les accidents qui les désolent jusqu'à l'âge de puberté et souvent au delà. Il faut, dit-on, les accoutumer à manger de tout : cela est vrai successivement; mais dans un seul repas, ce tout les rend malades. On les dispose certainement à des maladies souvent mortelles, matière à de grandes réflexions pour des parents sages; car il en est d'assez insensés pour ne point se corriger, même après la perte de toute leur famille. Un nouveau-né les en console encore pour peu d'années, au bout desquelles il meurt victime des mêmes écarts, et des mêmes préjugés. Je ne parle qu'après avoir vu. Leur boisson n'est pas plus réglée : les eaux chaudes qui affaiblissent leur digestion, des liqueurs fermentées qui crispent leurs fibres et produisent l'atonie dans tous les viscères.

« *Erreurs dans leurs exercices.* — On devrait les leur permettre avant le repas, et les obliger au repos, mais à un repos agréable et amusant, quand leur estomac est plein. C'est tout le contraire qui a lieu : des mains des maîtres, ils passent au dîner avec une tête fatiguée de l'humeur, de la crainte. Quelle disposition pour digérer heureusement ! Du dîner, ils volent à des jeux qui sont toujours violents, et par conséquent nuisibles par une perspiration forcée, et ensuite subitement arrêtée, et par la digestion troublée qui a peine à se rétablir, et par les petites passions qui viennent assaillir l'âme, et toujours conséquentes à la contrainte qu'on va leur faire

essuyer, et à l'œil du maître qui les flatte ou les menace.

« *Erreurs dans leur sommeil.* — Ou on les fait veiller quand ils devraient être au lit, ou on trouble leur sommeil quand ils dorment, ou on leur accorde un second sommeil qui détruit les bons effets du premier, dans lequel la nature a pris ce qui lui convenait : le surplus l'accable. Je voudrais qu'on accordât dix heures de lit aux enfants jusqu'à l'âge de discrétion; le moins les trouble, le plus les appesantit.

« *Erreurs dans l'éducation morale.* — On voudrait leur former l'esprit avant le corps. Ignore-t-on que jamais celui-là ne sort le premier, sans accabler l'autre. Un enfant qui, à quatorze ans, sait lire, écrire, parler quelques langues par le seul usage, a bien employé son temps. Mettez-le alors aux langues savantes, aux sciences abstraites, à tout ce qu'on appelle connaissances qui nous font valoir dans le monde, il en acquerra plus dans deux ans, qu'un autre en douze; car si on l'a élevé jusqu'à quatorze en cultivant continuellement son esprit sans le contraindre, il aura une aptitude réelle pour les sciences, et surtout pour celles qui seront de son choix. Alors il apprendra par goût, et la passion lui fera facilement vaincre des obstacles qui à bien d'autres paraîtraient insurmontables. Qu'en arrivera-t-il? L'accroissement et les forces du corps ne seront point retardés par l'essor de l'esprit; parce que cet essor sera naturel et plutôt une recréation de l'âme qu'un travail. Mais cette éducation ne ferait pas le compte de bien des gens. On calcule l'état d'un homme dès le ventre de sa mère : à peine est-il né que tous les ressorts s'étendent pour le conduire à ce but; bon gré mal gré, il faut qu'il y arrive; voilà l'unique et malheureuse cause de tant d'emplois ou médiocrement ou indignement exercés. Il n'y a pas d'homme à qui la nature n'ait donné quelque talent particulier; mais qu'il en est peu à qui il soit accordé de faire valoir ce talent de la nature ! Concluons donc de tout ce que je viens de dire que les enfants ont bien des ennemis à vaincre avant d'arriver à l'âge de discrétion : aussi les trois quarts en sont-ils les victimes. C'est une triste vérité qui n'a plus besoin de démonstration : quand est-ce qu'on en tirera des conséquences pratiques pour le bonheur et la conservation de l'humanité ?

« Concluons encore que les erreurs qu'on peut commettre dans l'éducation morale étant plus funestes à la santé que celle de l'éducation physique, il est très-étonnant que la plupart des parents s'en occupent si peu. Pourquoi tant d'inquiétudes sur vos vieux jours pour accumuler des trésors sur la tête de cet enfant chéri ? Occupez-vous de votre vivant à l'enrichir de santé et de mœurs; et si vous y avez réussi, fermez les yeux tranquillement, persuadé qu'avec la dixième partie de votre fortune, il vivra plus riche et plus heureux que vous. L'expérience puisée dans l'usage du monde, un fond naturel de probité, et un attachement raisonné à la religion, voilà trois qualités sans lesquelles un homme ne réussira jamais à traiter même spéculativement de l'éducation morale. Nous sommes empoisonnés de fausses éducations, comme nous le sommes de prétendus donneurs d'éducations. »

NOYAUX MERVEILLEUX. Nos pères, qui avaient un grand amour pour les recettes étranges et estimaient surtout celles qui leur étaient communiquées par les magiciens et les sorciers, accordaient une confiance toute particulière à la suivante, quoiqu'ils ne l'eussent probablement jamais mise en pratique. Afin de se procurer, disaient-ils, des noyaux de pêcher ou d'amandier sur lesquels son nom fût écrit, on prenait un noyau ou une amande provenant d'un beau fruit, on le mettait en terre et on l'y laissait durant six ou sept jours jusqu'à ce qu'il fût à demi ouvert. On le retirait alors avec précaution, on écrivait dessus son nom avec du cinabre, et lorsqu'il était sec, on le replaçait en terre, après l'avoir refermé au moyen d'un fil. L'arbre obtenu de ce semi, fournissait à son tour des fruits dont tous les noyaux devaient porter immanquablement le nom du planteur.

NOYER. On croit généralement qu'il est dangereux de se reposer trop longtemps à l'ombre d'un noyer, à cause de ses émanations qui occasionnent, dit-on, du malaise et des maux de tête; mais des gens de la compagne contestent aussi cette assertion.

NOYÉS. C'était naguère encore un préjugé généralement répandu, qu'une personne tombée dans l'eau en avalait une grande quantité avant que la mort eût lieu, et l'on ne croyait mieux faire alors que de suspendre, la tête en bas, le noyé qu'on retirait peu après sa submersion, de manière à lui faire rendre cette eau dont on supposait son estomac rempli. On achevait ainsi de le tuer lorsqu'il lui restait de la vie au moment où l'on procédait à cette absurde pratique. Aujourd'hui, le plus grand nombre sait qu'un noyé ne meurt pas, parce que trop d'eau a pénétré dans sa gorge, mais bien par l'asphyxie que lui cause le défaut de respiration; toutefois, le vieux préjugé est loin d'avoir disparu, et il fait encore des victimes.

Les marins anglais et américains croient que si, au moment d'appareiller ou de mettre à la voile, on amène sur le pont le cadavre d'un noyé, c'est un présage sinistre pour la navigation qu'on se propose d'entreprendre. « Voici, » dit M. Xavier Marmier dans ses traditions du bord de la Baltique, « une légende qui a été racontée par le poëte Œhlenschlarger. Ce n'est point une légende, c'est un drame de la vie réelle. — Un pauvre matelot a perdu un fils dans un naufrage, et la douleur l'a rendu fou. Chaque jour il monte sur sa barque et s'en va en pleine mer : là il frappe à grands coups sur un tambour, et il appelle son fils à haute voix. « Viens, » lui dit-il, « viens ! sors de ta retraite ! nage jusqu'ici ! je te placerai à côté

de moi dans mon bateau ; et si tu es mort, je te donnerai une tombe dans le cimetière, une tombe entre des fleurs et des arbustes ; tu dormiras mieux là que dans les vagues. » Quand la nuit descend, il s'en retourne en disant : — J'irai demain plus loin, mon pauvre fils ne m'a pas entendu. »

NUTATION. « Bradley, » dit l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, « en continuant d'observer les changements de déclinaison des étoiles dans le phénomène de l'aberration, reconnut « que ses périodes se rétablissaient chaque année; mais que « d'une année à l'autre il y avait d'autres « différences (139) »; que les étoiles situées entre l'équinoxe du printemps et le solstice d'hiver se trouvaient plus près du pôle boréal, et que les étoiles opposées s'en étaient éloignés; qu'enfin pendant que ces astres changeaient ainsi de déclinaison, ceux qui étaient proche le colure des solstices paraissaient se mouvoir d'une manière contraire; de sorte que, dans l'espace de dix-huit ans, les étoiles qui passaient au méridien, voyaient changer successivement leur déclinaison de dix-huit secondes plus que n'exigeait l'aberration, ce qui devait apporter du changement dans la précession des équinoxes et dans l'obliquité de l'écliptique.

« Bradley qui venait d'assigner le mouvement de la terre pour la cause de l'aberration dont la période était annuelle, se vit fort embarrassé pour expliquer ce nouveau phénomène qui n'avait lieu que dans l'espace de dix-huit ans. Il ne pouvait point prétendre que le déplacement total de la terre en était encore la cause; il supposa donc que le phénomène de la nutation provenait de l'attraction de la lune sur l'équateur terrestre qui, tiré obliquement, faisait tourner l'axe de notre globe. Il le crut d'autant mieux que Newton avait déjà dit que le soleil et la lune, par leur prétendue attraction sur cet équateur, causaient la précession des équinoxes. Bradley se croyait donc bien fondé à admettre cette force de la lune pour expliquer la nutation, et les astronomes ont fait écho pour répéter et l'hypothèse de Bradley et celle de Newton; mais pourront-ils disconvenir ici que cette attraction lunaire ne soit en défaut malgré les secours que lui prodiguent à l'envi le calcul et la géométrie? Car lorsque Bradley prétendait que la lune attirait l'équateur, elle ne l'attirait pas, d'après son propre aveu et celui de tous ceux qui ont adopté son hypothèse. En effet, selon cet astronome, la lune, en 1727, s'écartait de l'équateur vers le septentrion dans ses plus grandes latitudes de 28 degrés et demi, et seulement de 18 degrés et demi en 1736 (140); de sorte que son orbite, du côté du nord, était plus éloignée de l'équateur de 10 degrés dans le premier cas que dans le second. « Or, » dit Lalande, « c'est en s'écartant de l'équateur que « l'attraction oblique et latérale devient « plus sensible sur cet équateur. » Donc cette partie de la terre devait s'approcher du nord, et par conséquent l'obliquité de l'écliptique devait être diminuée; mais point du tout; car—« on a observé, » dit Lalande, « que « l'obliquité de l'écliptique, *au lieu de diminuer*, augmente de 9 secondes quand la « lune s'éloigne le plus de l'équateur et « qu'elle a le plus d'action pour en changer « le plan. Ainsi, ajoute-t-il encore, quand « la lune s'éloigne le plus de l'équateur, au « lieu de le rapprocher vers elle et vers « l'écliptique, elle tend à l'en éloigner... et « l'écliptique se trouve le plus éloigné de « l'équateur lorsque la lune semblerait « avoir le plus d'action pour les rapprocher « l'un de l'autre. » Maintenant est-il rien de plus clair? et de tous ces aveux formels, ne peut-on pas tirer cette conséquence, que la lune n'attire point, que Bradley n'a donné qu'une mauvaise explication d'une bonne observation, et que le principe de la gravité universelle est un principe faux, puisqu'il est en contradiction avec les phénomènes, et qu'il produit un effet tout contraire à la théorie? Il en faut dire autant de tous les phénomènes astronomiques auxquels on a donné pour cause l'attraction.

« Il est vrai que pour pallier ici le vice trop manifeste du système newtonien, Lalande a recours à une ruse géométrique, car il prétend « que ce n'est pas au point où « la lune agit sur l'équateur terrestre que « le déplacement est sensible; *mais* à 90 degrés de là; » c'est-à-dire au bout de 4 ans et 8 mois. Le terme est un peu long comme on voit; et de cette manière la lune ne pourrait attirer l'équateur, qu'elle n'eût dépassé le point où l'attraction devrait se faire sentir, avec le plus de force; mais qui ne sent que c'est là un subterfuge indigne d'une science qui se vante d'être l'évidence même. Car si la lune a le pouvoir d'attirer à 90 degrés au delà, elle peut aussi exercer son action attractive en deçà de ce dernier point, et avec d'autant plus de facilité qu'elle est plus près du lieu où sa force devient la plus énergique. Cela est évident pour quiconque a quelque notion de physique et qui ne veut pas s'aveugler soi-même; surtout après qu'on a soutenu, comme un principe incontestable, que l'attraction se faisait sentir dans un instant indivisible; car si l'effet de l'attraction est si rapide, la lune ne peut pas attendre plus de quatre années pour exercer toute sa prétendue vertu attractive.

« J'ai déjà dit que, puisque le pôle nord précédait le soleil de 90 degrés, la déclinaison de cet astre devait en être peu affectée; mais ce n'est plus de même dans la nutation; car celle-ci influe sur son inclinaison, comme sur celle des étoiles et des planètes, mais d'une quantité proportionnelle à leur distance de la terre; ce qu'on ne soupçonne pas encore. Aussi la deuxième inégalité de la lune, qui dépend de la nutation, est de

(139) LALANDE, *Abrégé d'astronomie*.

(140) Ibid.

18 minutes 48 secondes de rayon; tandis qu'à l'égard des étoiles, cette même nutation a été observée de 9 secondes de rayon ou de 18 secondes de diamètre. Cependant je crois ou qu'on pourrait trouver un peu plus de 18 secondes, si on renouvelait l'observation de Bradley et qu'on se servît de la même étoile que dans l'aberration, ou bien Tycho aura fait un peu trop forte la deuxième inégalité de la lune en latitude.

« On me demandera peut-être quelle est la cause mécanique du mouvement du pôle nord dans une orbite compliquée, telle qu'un épicycle, ma réponse sera qu'il n'y en a aucune. Un ouvrier, quelque habile qu'il soit, a besoin d'un moteur quelconque pour communiquer à une machine un mouvement un peu durable. Et pourquoi? Parce qu'il est borné dans ses facultés; mais Dieu, dont la puissance n'est pas limitée, n'a qu'à vouloir, et la créature inanimée exécute sans retardement et avec persévérance ses ordres absolus. »

O

OBÉRON. Roi des fées et des fantômes, auquel les Anglais font toujours jouer un rôle important dans leurs légendes et leurs poésies. Il est l'époux de Titania, et habite avec elle les contrées parfumées de l'Inde; mais il arrive souvent aux deux époux de franchir la mer, et de venir sous le ciel de la France et de l'Angleterre pour y danser. Ce n'est toutefois que la nuit, au clair de la lune; car ils redoutent le grand jour, et ne manquent pas de s'enfuir aux premiers rayons de l'aurore, ou au moins de se cacher dans l'épaisseur des feuillages jusqu'au retour des ténèbres. Wiéland a pris Obéron pour sujet d'un poëme qui jouit d'une grande réputation.

ODDON. Pirate flamand qui, au dire des croyances d'autrefois, avait le pouvoir, aidé par la magie, de parcourir les mers sans faire usage d'aucun navire ou esquif.

ODONTOTYRANNUS. *Voy.* Serpent de mer.

ODORAT. Au dire de Cardan, l'excellence de l'odorat est une preuve d'esprit, attendu que la qualité chaude et sèche du cerveau est propre à la fois à rendre l'odorat subtil et l'imagination féconde. Martial rapporte aussi que Manurra ne consultait que son nez pour savoir si le cuivre qu'on présentait était bien de Corinthe. Nous croyons que l'opinion de Cardan est de nature à être combattue.

ŒUF DE COQ. On trouve quelquefois, dans les poulaillers, de petits œufs imparfaits qui sont le produit d'une poule trop jeune ou d'une poule épuisée. Le vulgaire prétend que ces œufs sont des *œufs de coqs*; suivant quelques-uns même ils contiennent un serpent, et l'on rapporte qu'en 1474, à Bâle, un coq fut brûlé par l'ordre du magistrat, pour avoir soi-disant pondu un œuf, ce que l'on considérait alors comme l'œuvre du démon.

OGNON. L'école de Salerne attribuait à cette plante la propriété de faire repousser les cheveux. Il fallait se frotter le crâne avec son jus.

OGRE. C'est le nom, comme chacun sait, d'une race de géants très-friands de chair humaine, et particulièrement de celle des petits enfants. L'ogre joue un très-grand rôle dans beaucoup de légendes populaires et dans les contes de Perrault, contes que tant de bambins et même leurs bonnes prennent pour des histoires. Les chercheurs d'origines vous donnent à choisir entre trois versions pour décider d'où vient le mot ogre. Vous pouvez d'abord le faire dériver d'*Og*, roi de Bazan, à qui les rabbins donnent une taille démesurée. Après cela se présente une branche de Huns, appelée *Oigours* qui habitait la Dacie et la Pannonie, et devait sa renommée à ses mœurs cruelles. Enfin, vient l'*Ougra* des Hindous, géant dont les dimensions se calculent par kilomètres.

Au moyen âge, et jusque dans le XIIIe siècle, on donnait le nom d'ogre aux peuplades barbares des plateaux de la Tartarie, qui vinrent se répandre dans diverses contrées de l'Europe et y apportèrent la dévastation. En parlant de ces hordes, dans sa *Grande chronique*, Matthieu Paris dit: « Ce sont gens forts et robustes, la poitrine large, maigres et pâles de visage, mal bâtis et les épaules hautes, le nez plat et court, le menton long et pointu, la mâchoire inférieure rentrée, les dents longues et aiguës, les sourcils joints, les yeux noirs et étincelants, les os forts et massifs, les cuisses épaisses, les jambes courtes, et toute la physionomie hideuse et épouvantable. Ils tuent et égorgent hommes, femmes et enfants, et se nourrissent de leurs carcasses, ne laissant aux vautours et oiseaux de proie que les os décharnés de leurs victimes. » Selon quelques-uns, le mot ogre est, en langue romane, le synonyme de Hongrois, qui dérive d'*Hunni-Gours*; et Walkenaer ajoute qu'en Dacie et en Pannonie, on les nomma d'abord ainsi, des anciens Huns et des Oïgours.

OIARON. Les Iroquois donnent ce nom à l'objet quelconque qui les a le plus frappés durant leur songe, et ils croient que ce même objet a le pouvoir, lorsqu'il se présente ensuite à leur réveil, de les aider à se métamorphoser, à se transporter d'un lieu dans un autre.

OIE. Une légende raconte que quand il naissait un garçon dans l'illustre maison de Piron, les mâles des oies sauvages qui venaient s'abattre dans l'année sur le manoir de cette famille, paraissaient revêtus de plumes grises et prenaient le haut du pavé

dans les cours. Lorsqu'au contraire c'était une fille qui était venue au monde, les oies femelles, parées de plumes blanches, prenaient le pas sur les mâles; et si cette fille était prédestinée à prendre le voile, on voyait alors une de ces oies vivre à l'écart et mangeant fort peu.

Dans les repas des gens de la campagne, en Normandie, on coupe le croupion de l'oie avant de dépecer aucun autre membre, et on le place sur trois pieds faits avec de petits morceaux de bois. C'est une sorte d'offrande faite à Bacchus. Après cette disposition, on *bannit* ce croupion, c'est-à-dire qu'il devient le prix de celui qui, sans discontinuer, a pu boire le plus grand nombre de verres de cidre.

L'oie était l'un des oiseaux dont les anciens Bretons répugnaient à se nourrir. « Par un singulier scrupule de religion, » dit César, « les Bretons ne mangent ni lièvres, ni poules, ni oies, ce qui ne les empêche pas d'en élever pour leur plaisir. »

OISEAU DU PARADIS. On prétendait autrefois que cet oiseau n'avait point de pieds; que son vol était continuel, même lorsqu'il dormait; qu'il ne se nourrissait que de la vapeur et de la rosée, et qu'enfin la femelle pondait ses œufs en l'air.

OISEAUX. Les anciens tiraient, comme on sait, des augures du vol, du cri et de la rencontre des oiseaux, et cet usage remontait à une haute antiquité, puisqu'il avait lieu chez les Chaldéens. Les Grecs le reçurent d'eux et le transmirent aux Etrusques qui, à leur tour, le communiquèrent aux Latins. Selon Ovide, ce fut un certain Thagès qui l'enseigna aux Toscans. Les mêmes idées subsistent de nos jours dans la classe du peuple, et surtout le peuple des campagnes.

Il croit que lorsqu'on sort le matin, de bonne heure, et qu'on entend le croassement des corbeaux et des pies, c'est que l'un de vos actes de la journée sera malheureux. Si l'on médite un projet et qu'il vienne à passer près de soi des oiseaux en nombre pair, c'est une preuve qu'on réussira; mais si le nombre est impair, c'est une marque de non-succès. Quand ces oiseaux passent au-dessus d'une femme occupée à laver les langes de son enfant, c'est que celui-ci sera atteint prochainement de quelque maladie. Dans les environs de Morlaix, en Bretagne, on croit que l'oiseau qui chante répond aux questions, et marque les années de la vie et l'époque du mariage. Un vautour qui plane au-dessus d'une maison, est un signe de mort pour l'un ou plusieurs de ses habitants. On est persuadé aussi, généralement, que lorsqu'une chouette ou un chat-huant se fait entendre sur le toit d'une maison, pendant la nuit, c'est un signe de maladie ou de mort de l'un de ses habitants. Si le chant de cet oiseau a lieu durant le jour, c'est qu'il y a une femme enceinte dans le voisinage. Quand une pie traverse le chemin sous vos yeux c'est un malheur qui vous attend. Si le même oiseau tourne autour d'une maison, quelqu'un doit y mourir dans l'année.

Lorsque les habitants des Basses-Pyrénées entendent le cri de la chouette, ils jettent du sel dans le feu, pour se préserver du malheur que leur annonce cet oiseau. En Normandie, on dit que les troupes de corneilles qui crient en l'air, sont un signe de famine; celles qui se battent annoncent la guerre; et par la direction de leur vol ou les inflexions de leur voix, elles présagent aussi la famine ou l'abondance. Si elles s'abattent en grand nombre sur un champ, c'est encore une annonce de famine; et si elles se perchent simplement sur un arbre, cela signifie qu'il y aura un orage prochain.

OISEAUX DE CHAQUE MOIS. Le paon est consacré au mois de janvier; le cygne, au mois de février, le pivert, au mois de mars; la colombe, au mois d'avril; le coq, au mois de mai; l'ibis, au mois de juin; l'aigle, au mois de juillet; le moineau, au mois d'août; l'oie, au mois de septembre; la chouette, au mois d'octobre; la corneille, au mois de novembre; l'hirondelle, au mois de décembre.

OKKISIK. Esprits bienfaisants ou malfaisants de l'Amérique du nord. Les Hurons croient que chacun de ces esprits s'attache à l'existence d'un homme et préside à ses bonnes et mauvaises actions.

OLD-NICK. Nom que les marins anglais donnent au diable. Il inspire une grande terreur aux matelots qui lui attribuent la plupart des désastres auxquels ils sont exposés.

OLYS. Sorte de talisman que les prêtres de Madagascar composent pour le donner au peuple. On lui attribue la vertu d'enchaîner la puissance du diable et de préserver par conséquent de la plupart des maléfices.

OMBRE. En Ecosse, lorsqu'un animal vient à tressaillir subitement et sans cause apparente, on attribue ce mouvement à l'ombre d'un spectre. Dans les traditions allemandes, on dit que celui qui vend son âme au diable, n'a plus d'ombre au soleil.

ONDINS ET ONDINES. Génies des eaux qui jouaient, au moyen âge, un grand rôle dans les superstitions populaires, principalement en Allemagne. Voici l'un des contes qui se débitaient à leur sujet.

« Un homme se présente, une nuit, à la porte d'une sage-femme de la ville de Hall. Cette porte était ouverte. Il emmena la dame et la conduisit à la Saale, lui faisant défense de prononcer un seul mot, sous peine d'avoir le cou tordu sur-le-champ. Du reste, il la rassura et lui dit d'être tranquille, pourvu qu'elle observât un rigoureux silence. Elle se recommande donc à Dieu, dans la confiance qu'il ne l'abandonnerait pas. Devant eux, les eaux de la Saale se séparent, et le lit du fleuve s'entr'ouvrit pour leur frayer un chemin. Ils descendirent jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à un magnifique palais qu'habitait une

jolie petite femme. Elle était en mal d'enfant, et, pendant que l'accoucheuse lui prêta son ministère le mari s'en retourna. L'ondine, heureusement délivrée, dit alors à l'accoucheuse, d'un ton de compassion : « Ma chère dame, je suis bien fâchée qu'il vous faille rester ici jusqu'à la nuit. Prenez bien garde : mon mari va vous apporter tout à l'heure une jatte pleine de ducats, n'en prenez pas plus que vous n'avez coutume d'en recevoir de tout le monde pour votre salaire. De plus, quand vous sortirez de cet appartement, et que vous serez en route, touchez immédiatement la terre, vous y prendrez de l'origan et du marrube. Ces plantes vous seront d'un grand secours : tenez-les ferme, et gardez-vous de les laisser échapper de vos mains. C'est le moyen de vous en retourner librement et d'arriver heureusement chez vous. »

« A peine eut-elle achevé, que l'ondin aux yeux bleus, aux cheveux blonds et crépus, entre dans l'appartement. Il tenait une grande jatte pleine d'or qu'il plaça au milieu de la chambre, devant la sage-femme, en lui disant : — Prends, prends-en autant que tu voudras !

« Elle prit simplement un florin d'or. Les traits de l'ondin se contractèrent, et le dépit perça dans ses regards. — Tu n'as pas imaginé cela toute seule, lui dit-il, tu as reçu les conseils d'une femme qui sera punie de te les avoir donnés. Viens, maintenant, et suis-moi. »

« Là-dessus, elle se leva et il la conduisit dehors ; mais, à la porte, elle se baissa vite, et prit dans ses mains de l'origan et du marrube. Son guide lui dit alors : — C'est Dieu qui t'a inspiré cela, et c'est encore ma femme qui te l'a prescrit. Va donc maintenant et retourne d'où tu es venue.

« Déjà elle était sortie du fleuve et avait gagné le rivage. Elle rentra dans la ville, dont les portes étaient encore ouvertes, et arriva heureusement à sa demeure. »

Non loin de Kirchhain, dans la Hesse, il y a un lac très-profond qu'on appelle la fontaine des Ondins, *Nixen-Bronn*. Souvent, dit-on, les ondins se montrent sur les bords pour s'y ébattre au soleil. Le moulin voisin s'appelle aussi le *Moulin des Ondins*. Enfin, on raconte qu'en 1615, un ondin fut vu dans le Lahn, près du moulin de Sainte-Elisabeth.

Prætorius dit avoir entendu raconter l'histoire suivante en 1664, dans un village des environs de Leipsik : Une servante était descendue sous l'eau pour entrer au service d'un ondin chez lequel elle demeura durant trois années. Elle s'y trouvait assez bien ; seulement il fallait qu'elle apprêtât tout sans sel, et comme ce genre de nourriture ne lui plaisait guère, ce fut le motif qui la décida à changer de condition.

« Il y avait une fois un meunier, » disent les frères Grimm dans leurs *Traditions allemandes*, « qui vivait heureux, avec sa femme. Ils avaient de l'argent et du bien, et leur propriété croissait d'année en année. Mais le malheur, dit le proverbe, vient pendant la nuit ; leur fortune diminua d'année en année, comme elle s'était accrue, et à la fin le meunier eut à peine le droit d'appeler sa propriété le moulin qu'il occupait. Il était fort affligé, et, quand il se couchait le soir après son travail, il ne goûtait plus de repos, mais il s'agitait tout soucieux dans son lit. Un matin, il se leva avant l'aube du jour et sortit pour prendre l'air, imaginant qu'il se sentirait le cœur soulagé. Comme il passait près de l'écluse du moulin, le premier rayon du soleil commençait à poindre, et il entendit un peu de bruit dans l'étang. Il se retourna, et aperçut une belle femme qui s'élevait lentement du milieu de l'eau. Ses longs cheveux, qu'elle avait ramenés de ses mains délicates sur ses épaules, descendaient des deux côtés et couvraient son corps d'une éclatante blancheur. Il vit bien que c'était l'ondine de l'étang, et, tout effrayé, il ne savait s'il devait rester ou s'enfuir. Mais l'ondine fit entendre sa douce voix, l'appela par son nom, et lui demanda pourquoi il était si triste. Le meunier resta muet d'abord ; mais l'entendant parler si gracieusement, il prit courage et lui raconta qu'il avait jadis vécu dans le bonheur et la richesse, mais qu'il était maintenant si pauvre qu'il ne savait plus que faire.

« — Sois tranquille, » répondit l'ondine, « je te rendrai plus riche et plus heureux que tu ne l'as jamais été ; seulement il faut que tu me promettes de me donner ce qui vient de naître dans ta maison.

« — C'est quelque jeune chien ou un jeune chat sans doute, » se dit tout bas le meunier.

« Et il lui promit ce qu'elle demandait.

« L'ondine se replongea dans l'eau, et il retourna bien vite, consolé et tout joyeux, à son moulin. Il n'y était pas arrivé encore, que la servante sortit de la maison et lui cria qu'il n'avait qu'à se réjouir, que sa femme venait de lui donner un garçon. Le meunier demeura comme frappé du tonnerre : il vit bien que la malicieuse ondine avait su ce qui se passait et l'avait trompé. La tête basse, il s'approcha du lit de sa femme, et quand elle lui demanda :

« — Pourquoi ne te réjouis-tu pas de la venue de notre beau garçon ?

« Il lui raconta ce qui lui était arrivé et la promesse qu'il avait faite à l'ondine.

« — A quoi me servent la prospérité et la richesse, » ajouta-t-il, « si je dois perdre mon enfant ?

« Mais que faire ? Les parents eux-mêmes, qui étaient accourus pour le féliciter, n'y voyaient nul remède.

« Cependant le bonheur rentra dans la maison du meunier. Ce qu'il entreprenait réussissait toujours ; il semblait que les caisses et les coffres se remplissaient tout seuls, et que l'argent se multipliait dans l'armoire pendant la nuit. Au bout de peu de temps, il se trouva plus riche que jamais. Mais il ne pouvait pas s'en réjouir tranquil-

lement : la promesse qu'il avait faite à l'ondine lui déchirait le cœur. Chaque fois qu'il passait près de l'étang, il craignait de la voir monter à la surface et lui rappeler sa dette. Il ne laissait pas l'enfant s'avancer près de l'eau.

«—Prends garde,» lui disait-il;«si tu y touches jamais, il en sortira une main qui te saisira et t'entraînera au fond.

« Cependant, comme les années s'écoulaient l'une après l'autre et que l'ondine ne reparaissait pas, le meunier commença à se tranquilliser.

« L'enfant avait grandi, était devenu jeune homme, et on le plaça à l'école d'un chasseur. Quand il eut pris des leçons et fut devenu lui-même un chasseur habile, le seigneur du village le fit entrer à son service. Il y avait dans le village une belle et honnête jeune fille qui plut au chasseur, et quand son maître s'en fut aperçu, il lui fit présent d'une petite maison; ils célébrèrent leurs noces et vécurent heureux et tranquilles, s'aimant de tout leur cœur.

« Un jour, le chasseur poursuivait un chevreuil. L'animal ayant débouché de la forêt dans la plaine, il le suivit, et d'un coup de feu l'étendit enfin par terre. Il ne remarqua point qu'il se trouvait tout près du dangereux étang, et, quand il eut vidé l'animal, il vint laver dans l'eau ses mains toutes tachées de sang. Mais à peine les avait-il plongées que l'ondine sortit du fond, l'enlaça en souriant dans ses bras humides et l'entraîna si vite que le flot se referma sur lui en jaillissant.

« Quand le soir fut venu et que le chasseur ne rentra pas chez lui, sa femme éprouva une grande inquiétude. Elle sortit pour le chercher, et, comme il lui avait souvent raconté qu'il était obligé de se tenir en garde contre les embûches de l'ondine de l'étang, et qu'il n'osait se hasarder dans le voisinage de l'eau, elle eut le soupçon de ce qui était arrivé. Elle courut à l'étang, et, quand elle vit près du bord sa gibecière, elle ne put plus douter de son malheur. Se lamentant et se tordant les mains, elle appela son bien-aimé par son nom, mais inutilement; elle courut de l'autre côté de la rive, l'appela de nouveau, adressa à l'ondine les plus violentes injures, mais on ne lui fit aucune réponse. Le miroir de l'eau restait tranquille, et la face à demi pleine de la lune la regardait sans faire un mouvement.

« La pauvre femme ne quittait point l'étang. D'un pas précipité, sans prendre de repos, elle en faisait et en refaisait le tour, tantôt en silence, tantôt en poussant de grands cris, tantôt en murmurant à voix basse. Enfin ses forces furent épuisées, elle s'affaissa sur la terre et tomba dans un profond sommeil. Bientôt elle eut un rêve.

« Elle montait tout inquiète entre deux grandes masses de roches; les épines et les ronces piquaient ses pieds, la pluie battait son visage et le vent agitait ses longs cheveux. Quand elle eut atteint le sommet de la montagne, un aspect tout différent s'offrit à elle. Le ciel était bleu, l'air tiède, la terre s'abaissait par une pente douce, et, au milieu d'une prairie verdoyante et tout émaillée de fleurs, était une jolie cabane. Elle s'en approcha et ouvrit la porte; au dedans était assise une vieille en cheveux blancs qui lui fit un signe gracieux. Au même instant la pauvre femme s'éveilla. Le jour était déjà levé, et elle se décida à faire aussitôt ce que lui conseillait son rêve. Elle gravit péniblement la montagne, et elle trouva tout semblable à ce qu'elle avait vu dans la nuit. La vieille la reçut gracieusement et lui indiqua un siége où elle l'invitait à s'asseoir.

« —Sans doute tu as éprouvé quelque malheur, » lui dit-elle, « puisque tu viens visiter ma cabane solitaire ?

« La femme lui raconta, tout en pleurant, ce qui lui était arrivé.

«—Console-toi,» lui dit la vieille,« je viendrai à ton secours : voici un peigne d'or. Attends jusqu'à la pleine lune, puis rends-toi près de l'étang; assieds-toi sur le bord, et passe ce peigne sur tes longs cheveux noirs. Quand tu auras fini, dépose-le sur le bord, et tu verras ce qui arrivera alors.

« La femme revint, mais le temps lui dura beaucoup jusqu'à la pleine lune. Enfin le disque arrondi brilla dans le ciel; alors elle se rendit près de l'étang, s'assit et passa le peigne d'or dans ses longs cheveux noirs, et quand elle eut fini elle s'assit au bord de l'eau. Bientôt après, le fond vint à bouillonner, une vague s'éleva, roula vers le bord et entraîna le peigne avec elle. Le peigne n'avait eu que le temps de toucher le fond quand le miroir de l'eau se partagea : la tête du chasseur monta à la surface; il ne parla point, mais regarda sa femme d'un œil triste. Au même instant, une seconde vague vint avec bruit et couvrit la tête du chasseur. Tout avait disparu, l'étang était tranquille comme auparavant, et la face de la lune y brillait.

« La femme revint désespérée, mais un rêve lui montra la cabane de la vieille. Le matin suivant, elle se mit en route et conta sa peine à la bonne fée. La vieille lui donna une flûte d'or et lui dit .

« —Attends jusqu'au retour de la pleine lune; puis prends cette flûte, place-toi sur le bord, joue sur l'instrument un petit air, et, quand tu auras fini, dépose-la sur le sable; tu verras ce qui se passera alors.

« La femme fit ce que lui avait dit la vieille. A peine avait-elle déposé la flûte sur le sable, que le fond de l'eau vint à bouillonner; une vague s'éleva, s'avança vers le bord et entraîna la flûte avec elle. Bientôt après, l'eau s'entr'ouvrit, et non-seulement la tête du chasseur, mais lui-même jusqu'à la moitié du corps monta à la surface. Plein de désir, il étendit ses bras vers elle; mais une seconde vague vint avec bruit, le couvrit et l'entraîna au fond.

«—Ah ! » dit la malheureuse, « que me sert de voir mon bien-aimé pour le perdre encore.

« La tristesse remplit de nouveau son cœur, mais le rêve lui indiqua une troisième fois la maison de la vieille; elle se mit en route et la fée lui donna un rouet d'or, la consola et lui dit :

« —Tout n'est pas fini encore; attenosjusqu'à ce que vienne la pleine lune, puis prends le rouet, place-toi au bord, et file jusqu'à ce que tu aies rempli ton fuseau; quand tu auras achevé, place le rouet près de l'eau, et tu verras ce qui se passera alors.

« La femme suivit ce conseil de point en point. Dès que la nouvelle lune se montra, elle porta le rouet d'or au bord de l'eau et fila diligemment jusqu'à ce que son lin fût épuisé et que le fil eût rempli le fuseau. A peine le rouet fut-il déposé sur le bord, que le fond de l'eau bouillonna plus violemment que jamais; une forte vague s'avança et emporta le rouet avec elle. Bientôt la tête et le corps tout entier du chasseur montèrent à la surface : vite il s'élança sur le bord, saisit sa femme par la main et s'enfuit; mais à peine avaient-ils fait quelques pas, que l'étang tout entier se souleva avec un horrible bouillonnement et se répandit avec une violence irrésistible dans la plaine. Déjà les deux fuyards voyaient la mort devant leurs yeux, quand la femme, dans son angoisse, appela la vieille à son aide, et en un instant ils furent changés, elle en crapaud, lui en grenouille. Le flot qui les avait atteints ne put les faire périr, mais il les sépara et les entraîna très-loin l'un de l'autre.

« Quand l'eau se fut retirée et qu'ils eurent remis le pied sur un terrain sec, ils reprirent leur forme humaine. Mais aucun d'eux ne savait ce qu'était devenu l'autre; ils se trouvaient parmi des hommes étrangers,qui ne connaissaient pas leur pays. De hautes montagnes et de profondes vallées les séparaient. Pour gagner leur vie, tous deux furent obligés de garder les moutons. Pendant plusieurs années ils conduisirent leurs troupeaux à travers les bois et les champs, accablés de tristesse et de regret.

« Une fois, comme le printemps venait de refleurir, tous deux sortirent le même jour avec leurs troupeaux, et le hasard voulut qu'ils marchassent à la rencontre l'un de l'autre. Sur la pente d'une montagne éloignée, le mari aperçut un troupeau et dirigea ses moutons de ce côté. Ils arrivèrent ensemble dans la vallée, mais ne se reconnurent point; pourtant ils se réjouissaient de n'être plus seuls. Depuis ce temps-là ils faisaient paître chaque jour leurs troupeaux l'un près de l'autre : ils ne se parlaient pas, mais ils se sentaient consolés. Un soir, comme la pleine lune brillait au ciel et que les moutons reposaient déjà, le berger tira sa flûte de son sac et en joua un air gracieux mais triste. Quand il eût fini, il remarqua que la bergère pleurait amèrement.

« — Pourquoi pleures-tu ? » lui demanda-t-il.

« — Ah ! » répondit-elle, « c'est ainsi que brillait la pleine lune, lorsque je jouai pour la dernière fois cet air sur la flûte, et que la tête de mon bien-aimé parut à la surface de l'eau.

« Il la regarda, et ce fut comme si un voile était tombé de ses yeux; il reconnut sa femme bien-aimée; et en le regardant, comme la lune brillait sur son visage, elle le reconnut à son tour. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, s'embrassèrent, et s'ils furent heureux, qu'on ne le demande point. (Trad. par M. Frédéric Baudry.) »

OPALSKI. Nom que l'on donne, dans le Kamtschatka, aux sources d'eau chaude. Les indigènes croient que ces sources servent de demeure à des démons, et ils y apportent des offrandes pour se les rendre favorables.

OPHTHALMIUS. Pierre fabuleuse qui rendait, disait-on, invisible celui qui la portait sur lui.

ORAGE. En Normandie, on croit que les bergers exercent une grande influence sur la formation des orages, et l'on ne doute pas non plus qu'en tirant sur la nuée avec une balle bénite, on n'en fasse tomber un sorcier.

ORAISON DU LOUP. On croyait, autrefois, qu'il suffisait de prononcer cette oraison durant cinq jours et au soleil levant, pour braver impunément les loups les plus affamés et les plus terribles. En voici les termes : « Viens, bête à laine, c'est l'agneau d'humilité, je te garde. Va droit, bête grise, à gris gripense, va chercher ta proie, loups, louves et louveteaux, tu n'as point à revenir à cette viande qui est ici : *Vade retro, o Satana !* »

ORCO. Monstre qui figure dans les superstitions de l'Italie, et qui, semblable à notre ogre, aime particulièrement à croquer les petits enfants.

OREILLES. Dans plusieurs de nos provinces et surtout en Normandie, on est convaincu que le tintement des oreilles est un avertissement qu'on s'entretient quelque part de vous. Si ce tintement a lieu à l'oreille droite, il s'agit d'un ami; si on l'éprouve à la gauche, c'est un ennemi. Ce te croyance a donné lieu au proverbe : *Les oreilles me cornent, on parle de moi quelque part.* Les Romains tiraient le même présage de cette circonstance.

Les anciens et les observateurs du moyen âge déduisaient aussi certains augures de la forme des oreilles, augures auxquels des personnes croient encore de nos jours. Selon Aristote et Albert le Grand, les oreilles très-développées indiquent la sottise et la fatuité. Les petites, lorsqu'elles sont bordées et tendues, dénotent la folie; les plates sont un signe de la grossièreté de l'individu chez qui elles se trouvent. On estime celles qui sont fermes et d'un diamètre moyen; mais les plus réputées sont les carrées, lesquelles sont un indice de

désirerez, et vous vous obligez à votre tour à vous livrer à lui corps et âme au bout d'un certain temps. Mais il faut alors prendre garde à une chose des plus importantes : le diable compte les nuits pour des jours ; de sorte que si vous fixez vingt ans, par exemple, il ne manque pas, d'après son calcul, de venir s'emparer de vous à la dixième année.

PAIN. Sous le règne de Louis XIV, un préjugé s'éleva tout à coup contre l'emploi de la levure de bière dans la confection du pain : les bavards en vinrent aux querelles, le peuple se porta presque jusqu'à l'émeute, et il fallut que le parlement intervînt pour maintenir, par arrêt, la levure dans ses droits.

PAIN. Dans quelques villages, on est encore persuadé qu'un pain renversé ou posé sur la croûte de dessus appelée : *croûte des garçons*, par opposition à celle de dessous nommée : *croûte des filles*, sans doute parce qu'elle est ordinairement plus tendre ; annonce, si le maître de la maison est indisposé, qu'il ne se relèvera pas de sa maladie ou au moins que ce pain ainsi placé sur une table ne peut manquer de nuire au bonheur et à la prospérité de sa demeure (*Glossaire lorrain*). On croit aussi que la personne qui entame un pain sans avoir préalablement fait, avec son couteau, la marque ou un signe de croix sur la croûte de dessous, est menacée d'un malheur prochain.

A Gerbamont, on dit encore qu'un pain posé sur la croûte opposée ou la croûte de dessus, pourrait bien être enlevé par l'exécuteur des hautes œuvres s'il venait à entrer dans la maison. Dans le canton de Vézelise, si, dans un repas, une personne place le pain qui lui est servi sur cette même croûte, on lui dit : Nous allons donc voir arriver ici le bourreau ? Ces préjugés se rattachent, sans doute, au souvenir de quelque droit de havage, tel que celui qui se percevait dans plusieurs localités et particulièrement à Nancy.

Dans plusieurs maisons on coupe encore un petit morceau d'un pain destiné à être envoyé aux ouvriers employés aux travaux champêtres, on a soin de le manger avant de leur faire l'envoi de ce pain ainsi entamé. (*Tradit. lorraines*, RICHARD.)

PAIN CHANGÉ EN PIERRE. C'est une tradition très-générale en Allemagne que, dans certaines circonstances, le pain fut changé en pierre ; on en cite de nombreux exemples, comme les suivants

Durant une disette, en Westphalie, une femme ayant rebuté sa sœur qui lui demandait un peu de pain pour elle et ses enfants, ajouta : « Si j'avais du pain, je voudrais qu'il se changeât en pierre, plutôt que de le donner ! » Aussitôt toute sa provision de pain se changea en pierre.

Un boulanger de Dortmund, qui, dans un temps de famine aussi, avait accaparé beaucoup de farine pour vendre son pain à un prix très-élevé et réaliser ainsi de très-gros bénéfices aux dépens de la misère publique, vit tout à coup le pain qu'il avait préparé dans cette intention se changer en pierre, et lorsqu'ayant pris une miche qui n'avait pas subi cette métamorphose, il voulut la couper avec un couteau, il en sortit du sang. Aussi épouvanté que désespéré de n'avoir pas atteint son but, il se pendit sans plus tarder.

Une femme de Dantzig, portant un enfant sur le bras et en tenant un second par la main, demanda à un moine du couvent d'Oliva, qu'elle rencontra, un morceau de pain pour ses enfants. « — Je n'en ai pas, » lui répondit le moine. Mais la femme lui répliqua : « — Je crois que vous en portez sur l'estomac. — Oh ! ce n'est qu'une pierre pour jeter aux chiens, » repartit le moine, puis il continua sa route. Il avait menti. Plus loin, comme il voulait prendre son pain pour en manger un morceau, il trouva qu'il était propre en effet à être jeté aux chiens, car il s'était changé en pierre. Cependant, il reconnut sa faute, en fit pénitence, et le pain de pierre fut suspendu dans l'église de son couvent.

PAIX PERPETUELLE (DE LA). Le rêve de l'établissement de cette paix a bercé, dans les précédents siècles, quelques intelligences honnêtes. A notre époque, si féconde en faiseurs et spéculateurs de tout genre, de prétendus philanthropes prêchent aussi la doctrine d'une paix perpétuelle entre les nations, comme si la nature, l'ordre immuable du monde, devaient se transformer au gré des utopistes, consacrer leurs erreurs souvent impies, et travailler au plus grand profit de leur intérêt personnel. Ce n'est pas, en effet, pour le bien de l'humanité tout entière que prêchent la plupart de ces jongleurs et les sociétés fondées par eux : ce qu'ils souhaitent seulement c'est de faire commerce de leurs aberrations, c'est de tenir le sceptre dans certaines coteries que nous nous dispensons de qualifier.

Non, la *paix* n'est point dans la nature, celle-ci veut incontestablement la *destruction*. Sans la destruction, le système admirable de l'univers serait renversé ; sans elle il n'existerait plus d'harmonie, de durée dans les choses créées : le maintien de ces choses repousse la paix, leur durée n'est obtenue que par une guerre incessante entre tous les êtres.

Il n'est pas une créature sur la terre, à qui Dieu n'ait donné un ennemi naturel qui s'oppose à une trop grande propagation de l'espèce, à un envahissement préjudiciable de l'espace accordé à ce qui doit avoir vie. L'animal le plus redoutable par sa taille, sa force ou sa férocité, rencontre constamment un adversaire qui peut le mettre à mort, et souvent même cet adversaire est dépourvu des conditions de force et de taille qu'on supposerait indispensables au résultat qu'il obtient. C'est ainsi que l'énorme baleine périt sous le coup de l'humble espadon ; que le buffle est étouffé par le boa ; l'éléphant

déchire par le tigre, et le cheval par le loup. C'est ainsi que le lièvre et le lapin, dont la lignée fourmillerait en peu d'années dans une contrée, sont détruits par d'autres animaux terriers. Dans l'air, l'aigle, le vautour, le milan font un véritable carnage des autres oiseaux; et les insectes, non-seulement se dévorent d'espèce à espèce, mais ils le font encore dans une même famille ou dans le même couple. Voyez plutôt les abeilles, les fourmis, les mantes, etc. Dieu a voulu également que l'homme fût à la fois l'instrument et la victime de cette loi générale; il est un des plus grands destructeurs qu'il y ait dans la création; mais il succombe aussi sous les atteintes de son semblable, sous la dent ou la griffe de certains animaux, sous la morsure d'un reptile ou la piqûre d'un insecte.

Si cette loi de destruction n'existait pas, si l'homme n'avait d'autre ennemi que la maladie, si sa race pouvait se propager à l'infini sans obstacle, et que vous-mêmes, Messieurs de la paix universelle, pussiez vivre assez longtemps pour être témoins d'une partie de cette multiplication, vous seriez un jour forcés de saisir toutes les armes possibles pour vous entre-tuer, afin d'obtenir de la nourriture, de l'air, de l'espace, tout ce qui est nécessaire à l'existence.

La loi de destruction ne se borne pas seulement aux animaux: elle s'étend aux plantes, aux pierres mêmes. Si les agents atmosphériques ne désagrégeaient point sans cesse les molécules qui constituent le roc, l'accroissement de celui-ci finirait par ne plus laisser cultivable un seul point du sol. Si les plantes parasites n'attaquaient pas l'existence de l'arbre, si des principes chimiques ne désorganisaient point ses racines et son tissu, son développement dans tous les sens aurait lieu dans des proportions telles, qu'il n'y aurait plus de passage possible pour les animaux au sein des masses confuses de la végétation. Si des feux souterrains et mille moyens d'absorption n'existaient pas, les eaux inonderaient la terre; et si celles-ci, à leur tour n'agissaient sur les feux souterrains pour en modérer ou en détruire les effets, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques tiendraient le globe dans un état continuel de perturbation. Ce n'est donc que du concours de ces destructions réciproques que résulte l'équilibre des choses, que se perpétue l'univers.

Vous voulez, Messieurs de la paix, créer un congrès, un code, un tribunal suprême pour régler les différends des nations? mais si l'une d'elle, dans un temps ou dans l'autre, se montre récalcitrante! que ferez-vous? Il vous faudra bien recourir à la force, aux armes, pour la ramener à l'obéissance, comme un régent recourt à la férule pour châtier un écolier indocile, comme la mère recourt aux verges pour punir une petite fille gourmande. Donc votre système n'aura pas garanti la paix.

Vous avez, Messieurs, la prétention colossale, de fonder l'harmonie entre les nations, et cependant il n'est pas un de vous qui puisse se faire fort d'établir cette paix à son propre foyer! Est-ce que la toute-puissance dont vous êtes pourvus, votre énergie, vos forces physiques, votre code et vos tribunaux pourront jamais empêcher que vous n'ayez un jour ou l'autre, dans votre société, une femme adultère, une fille coupable, un fils mauvais sujet, et des enfants ennemis les uns des autres? Vous ne pouvez parvenir à faire siéger la paix au sein de votre famille, et vous avez la folie de penser que cette œuvre est réalisable entre les peuples? Ce que la religion a peine à réaliser par l'enseignement si touchant, si persuasif de l'Evangile, vous avez la prétention de l'imposer par votre cortége de sophismes? Ah! Messieurs, lors même que votre utopie provient d'un bon sentiment, qu'elle n'est point excitée par un dérangement d'esprit ou par la spéculation, elle n'en reste pas moins un rêve, nous le répétons; vous n'arriverez jamais à la réalité; vos congrès, vos discours et vos livres n'auront d'autre résultat que d'augmenter le revenu des chemins de fer, des cabaretiers et des libraires.

Sous ce titre: *La chaîne de destruction*, le capitaine Mayne Reid, savant naturaliste, a écrit dans l'un de ses ouvrages (*Les forêts vierges*) l'intéressant chapitre qui suit:

« Les oiseaux-mouches ne sont pas, à beaucoup près, aussi communs en Amérique que les voyageurs voudraient bien nous le faire croire. Au Mexique même, où l'on compte plusieurs variétés de ces oiseaux, on n'en rencontre pas tous les jours, et l'on ne parvient la plupart du temps à les découvrir qu'après beaucoup de recherches et de soins. Ils sont si petits et volent avec tant de rapidité de fleur en fleur et d'arbre en arbre, qu'on peut passer à côté d'eux sans les apercevoir, ou se tromper et les prendre pour des abeilles. Aux Etats-Unis, où l'on ne connaît qu'une seule espèce de ces charmants oiseaux, on les rencontre bien plus rarement encore; aussi leur apparition est-elle pour les naturalistes un événement d'un grand intérêt.

« Un couple de gorge-de-rubis (*trochilus colubris*) voltigeait sur des fleurs. Bientôt un gros frelon (*apis bombylicus*) arriva en bourdonnant et vint se poser sur une feuille de bignonia. A peine ses pattes en avaient touché le brillant pétale que le mâle à gorge rouge s'élança sur lui et l'attaqua comme une petite furie. Les deux adversaires sortirent en même temps du sein de la fleur, et continuèrent en l'air leur combat en miniature. La lutte ne dura pas longtemps le frelon tourna casaque et s'enfuit en faisant entendre un bourdonnement plus fort qu'auparavant.

« L'oiseau-mouche regagna son nid. Un ennemi puissant l'y guettait à son tour. Tapie au milieu des feuilles, on voyait une horrible créature qui s'avançait tortueuse-

ment et par petits bonds inégaux. De la même grosseur à peu près que les oiseaux-mouches, elle en différait beaucoup sous d'autres rapports. Son corps, composé de deux pièces, et comme coupé en deux, était couvert de grands poils bruns hérissés comme des soies de sanglier. Cet animal n'avait pas moins de dix pattes, longues, crochues et recouvertes de poil comme le reste de son corps. Deux antennes ou tentacules recourbées comme des griffes de bête féroce se projetaient sur la partie antérieure; deux cornes armaient la partie postérieure, de sorte que, sans les yeux perçants et farouches de l'animal, il eût été difficile de reconnaître la tête d'avec le corps. Sa couleur fauve, son corps informe, ses pattes velues, ses yeux féroces donnaient à ce monstre en miniature l'aspect repoussant qui caractérise tous les individus de la race des araignées. C'était en effet la *tarentule sauteuse*.

« Le hideux insecte continuait à s'approcher pas à pas et bond par bond de la touffe de fleurs où l'oiseau-mouche s'ébattait sans inquiétude. Ses yeux étaient fixés sur lui, et sitôt que l'oiseau sortait des fleurs et voltigeait négligemment autour, la tarentule se cachait avec précaution derrière les feuilles ou les vrilles de vigne. Au contraire, lorsque l'oiseau se posait et paraissait occupé à sucer le suc de quelques fleurs, la bête cauteleuse s'avançait un peu plus de son côté; puis après quelques bonds se cachait de nouveau pour attendre le moment opportun. Comme l'oiseau changeait souvent de place en volant, l'araignée se trouvait forcée de changer aussi souvent la direction de ses poursuites. Après une de ces évolutions, l'oiseau vint se placer sur une fleur trompette, précisément en face de l'endroit où la tarentule était en observation. Il n'entra pas dans le calice de la fleur, mais se contenta d'en pomper le suc en se maintenant à la surface par un battement rapide de ses ailes. Il se trouvait là depuis un moment à peine, quand l'araignée, s'élançant de son embuscade, le saisit avec ses antennes. A cette attaque imprévue, l'oiseau se mit à voltiger de côté et d'autre en poussant une note aiguë comme le cri d'un grillon en détresse. Ses ailes étaient encore libres. Mais à quelques pieds de la fleur son vol sembla s'arrêter, et quoiqu'il se soutînt encore en l'air et qu'il voltigeât de côté et d'autre, il était évident qu'il y avait un obstacle qui l'empêchait d'aller plus loin. Un petit fil de soie, le fil de l'araignée, qui allait du tronc de l'arbre à la pauvre petite bête, préservait l'assassin d'être emporté dans l'air par sa victime. Après une lutte de quelques instants, les petites ailes cessèrent de s'agiter; l'oiseau et l'araignée tombèrent tous deux jusqu'au bout du fil et y demeurèrent un instant suspendus. L'oiseau était mort : les mandibules de la tarentule s'étaient enfoncées comme deux poignards dans la poitrine brillante du pauvre rouge-gorge.

« La tarentule commença alors à reployer son fil dans le but de regagner la branche où son nid était situé, et d'y porter sa proie. C'était dans un coin sombre que la toile étendait ses fils entre une grosse liane et le tronc du tupelo; et l'araignée se dirigeait lentement vers ce point, emportant avec elle sa victime inanimée.

« Cependant quelque chose de brillant se mouvait le long de l'écorce de la liane. La vigne, qui avait près d'un mètre de diamètre, était d'une couleur foncée, sur laquelle se détachaient vivement les nuances éclatantes de ce nouvel animal. C'était un lézard, et si l'on peut dire qu'un lézard soit beau, celui-ci était magnifique. Mais en dépit de ses brillantes couleurs, ce reptile est toujours plutôt un objet de dégoût que d'admiration. Il faut attribuer sans doute le sentiment qu'il inspire à sa forme hideuse, qui participe en laid de celle de l'homme, à ses regards perçants, à ses habitudes déprédatrices et dissimulées, et par-dessus tout à la connaissance que l'on a des propriétés venimeuses de certaines espèces de ce genre.

« Quoi qu'il en soit, celui dont il s'agit était de la plus brillante couleur; toute la partie supérieure de son corps était d'un vert doré et resplendissait comme l'émeraude; le dessous était d'un blanc légèrement teinté de vert. Cette dernière partie, au surplus, n'était pas alors visible, attendu que l'animal était couché le long de la liane, et qu'on ne pouvait apercevoir que la cuirasse éclatante qui resplendissait sur son dos. Cependant on voyait aussi sa gorge; elle était gonflée, presque soufflée, et présentait à l'œil une surface écarlate qui brillait au soleil comme une peinture de vermillon. Les yeux du reptile lançaient des flammes. L'iris semblait en être d'or poli, enchâssant une pupille éclatante qui jetait les feux du diamant. Les membres du lézard étaient de la même couleur que son corps, et ses pattes avaient cela de singulier qu'elles étaient terminées par de petites boules ou tubercules. Ces tubercules, ainsi que le fanon qui s'étendait sous la gorge, indiquaient le genre auquel appartenait l'animal : c'était un *anolius* de la famille des *Iguanidæ*, seule espèce d'*anolius* que l'on rencontre aux Etats-Unis.

« Le lézard n'avait point encore aperçu la tarentule; mais en poursuivant son chemin, ses regards tombèrent sur cette dernière, qui grimpait à son échelle de soie. A cette vue le lézard s'arrêta court et s'aplatit contre la liane; sa couleur changea aussitôt : de vermillon qu'elle était sa gorge devint blanche, puis de nuance cendrée; une teinte brune ou plutôt couleur de rouille remplaça l'émeraude de son dos, de telle sorte qu'il devint fort difficile de distinguer l'animal de l'écorce de la liane.

« Après quelques instants de repos, le reptile parut avoir pris son parti et avoir arrêté son plan d'attaque, car il était évident qu'il se proposait d'attaquer l'araignée,

qui, avec les mouches et plusieurs autres insectes, est un des éléments principaux de sa nourriture ordinaire. Il passa du côté opposé de la liane et s'avança en continuant de grimper dans la direction du nid de la tarentule, qu'il atteignit d'un seul bond, quoiqu'il grimpât le dos en bas, marche extraordinaire sans doute, mais qui lui était facilitée par les tubercules de ses doigts.

« En effet, grâce à cet appareil qui leur est particulier, les lézards du genre anolius ont la faculté de marcher le long des murs verticaux, sur les carreaux de vitres, et même contre les plafonds les plus unis.

« Arrivé là, il s'acroupit et demeura immobile pendant quelques instants; il attendait l'araignée, qui, occupée de ses propres affaires, ne se doutait pas qu'un ennemi était en embuscade auprès de son repaire. La tarentule était sans doute fort heureuse en ce moment : elle se réjouissait à l'idée du banquet sanglant qui lui était réservé lorsqu'elle aurait porté l'oiseau-mouche dans son antre sombre et soyeux; mais elle ne devait jamais revoir ses pénates. Quand elle fut arrivée à quelques pouces de l'entrée de son domicile, le caméléon s'élança de son embuscade et la saisit dans ses larges mâchoires. Au même instant le lézard, l'araignée et l'oiseau tombèrent ensemble sur le gazon. Dans la chute l'oiseau-mouche échappa à l'araignée et demeura à part, tandis que la tarentule et le caméléon se livraient à terre un combat acharné. La lutte n'était pas égale, et malgré son courage l'araignée n'était pas de taille à tenir longtemps contre son antagoniste, qui bientôt d'un coup de ses fortes mâchoires lui sépara les jambes du tronc et la laissa sans force et sans mouvement. Le caméléon saisit alors sa proie par la tête, lui enfonça dans le crâne ses dents aiguës et coniques, et la tua sur place. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ce combat, c'est qu'au moment où le lézard s'élança sur sa proie ses couleurs reparurent avec la rapidité de l'éclair, et qu'on vit son dos vert et sa gorge écarlate briller d'un éclat encore plus vif qu'auparavant.

« Maître de sa proie, le lézard se mit à traîner le corps de l'araignée sur le gazon en se dirigeant vers un tronc d'arbre renversé et à moitié caché sous les pampres et les ronces enchevêtrées à l'entour. C'était là sans doute qu'était sa demeure. Mais vers le haut d'un arbre qui s'élevait tout près de la place où rampait le caméléon, c'est-à-dire à environ vingt pieds au-dessus du sol, on apercevait un trou rond qui avait dû servir de nid à quelque pic à ventre rouge (*picus carolinus*), et qui maintenant, abandonné par son premier propriétaire, servait de repaire à un animal d'une espèce toute différente, un scorpion-lézard, dont la tête et le corps commençaient en ce moment même à se montrer dehors.

« Tous ceux qui ont voyagé dans les forêts vierges de l'Amérique, connaissent le scorpion-lézard. Cet animal y pullule. Son aspect est des plus désagréables. Sa tête rouge et son corps olivâtre en font un des reptiles les plus hideux, et rien n'est dégoûtant comme l'aspect de cette affreuse créature, alors que, postée au bord de son trou, elle guette sa proie en faisant aller son museau pointu de côté et d'autre, et en roulant d'un air furibond ses petits yeux brillants de malice et d'astuce.

« Le scorpion-lézard regardait maintenant au bas de l'arbre quelque chose qui paraissait absorber toute son attention, et se préparait évidemment à sortir de son trou et à descendre. Le caméléon, en rampant sur les feuilles sèches, avait attiré ses regards. Tout d'un coup il s'élança hors de son trou avec la rapidité de l'éclair, puis se coucha le long du tronc d'arbre qu'il se mit à descendre la tête en bas. Arrivé sur le sol, il s'arrêta un moment, se reploya sur lui-même comme pour rassembler ses forces, puis d'un bon s'élança sur le caméléon. Celui-ci attaqué à l'improviste, lâcha le cadavre de l'araignée, et parut d'abord avoir l'intention de battre en retraite, ce qu'il eût pu faire sans danger d'être poursuivi par le scorpion, dont le seul but en l'attaquant était de lui ravir sa proie; mais malgré sa petite taille le caméléon est un animal courageux. Celui-ci, remis de sa première surprise, jeta les regards sur son adversaire, vit sans doute qu'il n'était pas beaucoup plus gros que lui, car le scorpion était un des plus petits de son espèce, s'arrêta et lui présenta bravement le combat. A ce moment sa gorge s'enfla et devint plus brillante que jamais.

« Les deux adversaires se tenaient alors en face l'un de l'autre à une distance de douze ou treize pouces et dans une attitude menaçante. Leurs yeux lançaient des flammes, ils dardaient leurs langues fourchues, qui brillaient au soleil comme deux petits glaives et agitaient en même temps leurs têtes par un mouvement lent et régulier comme deux lutteurs qui se menacent et se mesurent de l'œil avant d'en venir aux mains. Quelques instants après ils s'élancèrent l'un contre l'autre avec fureur et les mâchoires ouvertes. Bientôt ils roulèrent par terre, se lâchèrent et reprirent de nouveau leur attitude menaçante. Leurs queues étaient dressées en l'air, la fureur gonflait leurs corps; ils s'attaquèrent et se séparèrent plusieurs fois encore sans que la victoire indécise parût pencher ni d'un côté ni de l'autre.

« La queue est la partie la plus vulnérable du lézard vert; elle est en effet si tendre, que le moindre coup suffit pour la séparer du tronc. Cette particularité paraissait parfaitement connue de son adversaire, qui faisait tous ses efforts pour l'attaquer par derrière, ou plutôt le tourner, pour nous servir de l'expression consacrée par la stratégie. Son intention évidente était de s'en prendre à la queue du caméléon; celui-ci, qui comprenait le danger et qui devinait la tactique de son ennemi, manœuvrait pour

ne pas être pris à revers, et, de quelque côté que se tournât le scorpion, il était toujours sûr de rencontrer le front de la partie adverse.

« Le combat dura de la sorte plusieurs minutes, car ces petites bêtes déployaient autant d'astuce, de courage et de fureur que les plus gros crocodiles. Le caméléon parut enfin donner quelques signes de faiblesse et se disposer à la fuite; l'écarlate de sa gorge commença à pâlir, l'émeraude de son dos devint moins brillante. Il était évident qu'il avait le dessous. Profitant de sa faiblesse, le scorpion s'élança de nouveau sur lui et le renversa sur le dos, et avant que le caméléon eût pu revenir à lui, il lui mordit la queue si cruellement, qu'elle demeura du coup presque détachée du corps. Le pauvre animal à moitié écourté s'enfuit et s'alla cacher sous un monceau de troncs d'arbres. Cette fuite fut heureuse pour lui, comme on le verra par la suite; il sauva du moins par là le reste de son corps mutilé. Cette victoire devait coûter cher au vainqueur, et mieux eût valu pour le scorpion demeurer tranquillement dans son trou.

« Dans l'ardeur de la lutte, les deux champions s'étaient un peu éloignés de l'endroit où elle avait commencé et s'étaient rapprochés d'un mûrier aux branches touffues. Au moment même où la fuite du caméléon mettait fin au combat, un objet d'un pied de long et de couleur rouge pendait aux branches de l'arbre. Cet objet était à peu près de la grosseur du pouce; à ses écailles brillantes, à sa forme gracieusement recourbée, il était impossible de ne pas reconnaître un serpent. Ce reptile ne restait pas immobile, il continuait au contraire à se laisser glisser doucement la tête en bas jusqu'à ce qu'il y eût hors du feuillage environ un mètre de son corps; le reste demeurait caché dans l'arbre à l'une des branches duquel il était enroulé par la queue. Son dos, qu'il présentait, était d'une couleur rouge sang; le ventre, qu'on ne voyait pas, était d'une couleur plus claire. C'était le serpent rouge des montagnes Rocheuses (*coluber testacea*).

« Le scorpion aperçut le corps allongé du serpent suspendu au-dessus de lui. Un coup d'œil lui suffit pour reconnaître un ennemi terrible; il s'enfuit en toute hâte et chercha à se cacher dans l'épaisseur de l'herbe: il eut mieux fait de se diriger vers un autre arbre, où son agilité lui eût peut-être sauvé la vie; mais la terreur l'égarait, et, comme je l'ai dit, il courut vers une clairière. Cependant le serpent, qui s'était laissé glisser jusqu'à terre, le poursuivait la tête haute et la gueule ouverte; en deux bonds il l'atteignit, le frappa de l'avant et de l'arrière, et du coup le laissa pour mort.

« Le scorpion mort, le serpent s'allongea sur le gazon et se mit en devoir de dévorer sa proie. Les serpents, comme on sait, ne mâchent point leur nourriture, leurs dents ne sont point propres à cet usage, et ne sont disposées réellement que pour saisir et tuer. Le serpent-de-sang n'est point venimeux et ne possède pas par conséquent les crochets à poison, qui sont remplacés chez lui par une double rangée de dents très-aiguës. Comme le serpent noir, le serpent-de-sang et les autres variétés du genre des couleuvres sont extrêmement agiles et possèdent une puissance de constriction dont sont dépourvues généralement les espèces venimeuses. Comme tous les constrictors, le serpent-de-sang avale aussi sa proie d'une seule pièce, et ce fut pour opérer cette inglutition que celui dont nous parlons se plaça vis-à-vis du scorpion, ouvrit ses mâchoires de toute leur grandeur, y fit entrer la tête de l'animal, et se mit à engloutir le corps lentement par une aspiration forte et continue.

« Les brillantes couleurs du serpent, dont les reflets rouges tranchaient sur la verdure du gazon, avaient attiré le regard d'un ennemi dont l'ombre mobile se projetait sur le terrain. Sa tête et sa poitrine blanches comme la neige, sa grande envergure, ses ailes pointues, et plus que tout cela l'espèce de fourche qui terminait sa longue queue, faisaient reconnaître le grand milan du Sud (*falco furcatus*). L'oiseau décrivait des cercles ou plutôt une spirale dont la courbe concentrée allait se resserrant de plus en plus à mesure que son vol s'abaissait vers la terre; le centre de cette courbe se trouvait être le point occupé par le serpent. C'était un beau spectacle que cet oiseau superbe décrivant ses cercles aériens, son vol était aussi gracieux que rapide; car sous ce rapport nul oiseau n'égale le milan. Aucun mouvement de ses longues ailes ne trahissait le besoin qu'il avait de leur assistance; on eut dit qu'il tenait à honneur de naviguer en l'air sans leur secours. D'ailleurs la prudence lui commandait d'agir ainsi, car le mouvement de ses ailes eût pu attirer le regard de la proie qu'il convoitait et l'avertir du danger. Dans ses évolutions au milieu de l'air, le milan paraissait tantôt tout blanc, tantôt brillant d'or et de pourpre, selon qu'il présentait en décrivant sa spirale descendante, la poitrine ou le flanc.

« Les faucons, quoique volant très-vite et pouvant fournir une course assez étendue, sont cependant incapables de se maintenir longtemps en l'air; ils se fatiguent bientôt et ont besoin d'un repos qu'ils prennent en se perchant sur les arbres. On a observé qu'ils choisissent d'ordinaire les arbres morts et dominant un espace ouvert; de cette sorte d'observatoire, la vue n'étant obstruée par rien, le regard a plus de portée et l'oiseau chasseur a par suite plus de chances de découvrir sa proie. Malgré ces précautions, les chances de ces oiseaux sont très-circonscrites comparées à celles du milan, car les faucons sont souvent forcés de reprendre leur vol à plus d'une fois pour découvrir et atteindre l'objet dont ils veulent s'emparer. Les milans, au contraire, sont presque toujours en l'air; on pourrait presque dire qu'ils vivent sur le vent, car

c'est en volant qu'ils dévorent la proie qu'ils ont enlevée dans leurs serres. Des hauteurs vertigineuses où ils planent constamment, ils embrassent un espace d'un rayon beaucoup plus étendu, et ont par suite plus de chances de découvrir le gibier. Il est probable qu'avec tant de moyens de destruction ils ne laisseraient rien à leurs congénères les faucons s'ils avaient comme eux la faculté de se laisser tomber à pic sur leur proie. Mais l'absence de cette faculté rétablit en quelque sorte l'équilibre et prouve une fois de plus l'équité de la nature.

« Le milan, qui poursuivait son vol circulaire en s'abaissant par degrés, fut bientôt à portée des grands arbres, et commença à les raser de si près qu'on pouvait distinguer l'iris de ses yeux, rouge et éclatant comme le rubis. Ce fut alors seulement que le serpent aperçut l'oiseau. Jusque-là, il avait été trop occupé de sa propre proie, qu'il était parvenu à avaler. L'ombre des larges ailes qui se projetait sur le gazon, juste devant lui, lui fit tout à coup lever les yeux, il regarda et aperçut son terrible ennemi. A cette vue, un frémissement de crainte agita tout son corps, l'éclat de sa cuirasse pâlit; il enfonça sa tête sous l'herbe et essaya de se cacher. Il était trop tard : le milan continuait à descendre, il s'arrêta un instant au-dessus du reptile et quand il s'élança de nouveau dans les plaines de l'air, le serpent se tordait dans ses serres.

« Quelques battements de ses ailes puissantes suffirent pour le porter au-dessus des arbres de la forêt, mais son vol commençait à s'embarrasser, et à mesure qu'il s'élevait, le mouvement de ses ailes devenait plus précipité et plus irrégulier; il était évident que quelque chose arrêtait sa course aérienne. Le serpent ne pendait plus aux serres de l'oiseau, il s'était enroulé autour du corps de son ennemi, et l'on voyait ses spirales éclatantes, semblables à des anneaux de pourpre, briller sur le plumage blanc de l'oiseau dans lequel elles disparaissaient à moitié; tout à coup le milan parut se débattre, une de ses ailes demeura sans mouvement, et malgré le battement réitéré de celle qui restait libre, l'oiseau et le reptile tombèrent bientôt ensemble sur le gazon. La chute eut lieu près de l'endroit d'où ils s'étaient enlevés. Elle fut lourde; cependant ni l'un ni l'autre ne furent tués ni même blessés, car un moment après qu'ils eurent touché la terre, ils engagèrent entre eux une lutte acharnée, l'oiseau cherchant évidemment à se débarrasser des replis du reptile, celui-ci, au contraire faisant tous ses efforts pour enlacer son ennemi plus fortement encore. Le reptile savait en effet que c'était là son seul espoir, car s'il se déroulait et essayait de fuir il donnait au milan l'occasion de le saisir une seconde fois, ce que celui-ci ne manquerait pas de faire d'une manière plus fatale pour lui! La précaution qu'avait eue le serpent de se cacher la tête sous les herbes avait trompé le milan et était cause qu'il avait une première fois mal empoigné son adversaire.

« Si le serpent tenait à garder sa position, il est probable que son antagoniste se fût trouvé enchanté d'être débarrassé de lui, même au risque de perdre sa proie; car, dans l'état des choses, le milan jouait alors le mauvais rôle, et évidemment l'avantage était pour le serpent. La lutte, selon toute apparence, semblait devoir se prolonger; car, bien que les deux adversaires se roulassent en se tordant sur l'herbe et que le milan agitât avec frénésie la seule aile qui lui restât libre, aucun changement notable ne se manifestait encore dans la position respective des combattants, et chaque fois qu'ils s'arrêtaient et se reposaient pour prendre haleine, ce qu'ils faisaient toutes les deux ou trois minutes, on pouvait s'apercevoir que l'égalité continuait à se maintenir de part et d'autre.

« Quel serait le résultat de la lutte?

« Il était difficile de le prévoir. Le milan ne pouvait tuer le serpent, car il lui était impossible de le prendre, soit avec son bec, soit avec ses serres. Dans les efforts qu'il avait faits pour se retenir dans sa chute, il avait relâché le reptile, qui s'était enroulé autour de son corps et lui avait ôté toute facilité de le saisir. D'un autre côté, le serpent ne pouvait tuer le milan; car, bien qu'il fût doué d'une force de constriction relativement considérable, cette force était insuffisante contre un ennemi aussi robuste. Ses replis avaient assez de puissance pour retenir et étreindre le milan, mais non pas pour l'étouffer. La position était fort étrange de part et d'autre; et, malgré le désir que chacun des adversaires avait en ce moment de s'éloigner du combat, *le milan ne pouvait s'en aller et le serpent n'osait pas le laisser partir.*

« Comment finira cette lutte sans l'intervention d'un tiers?

« Telle est la question. La faim pourrait bien occasionner seule la mort d'un des combattants : c'est une affaire de tempérament. Il s'agit simplement de savoir lequel des deux supportera plus longtemps le jeûne. Le milan pouvait vivre plusieurs jours sans nourriture, c'était un fait bien connu; mais le serpent avait la même faculté; son abstinence pouvait même se prolonger dix fois plus longtemps que celle de l'oiseau; et puis il était loin d'être à jeun, il venait, au contraire, de dîner copieusement aux dépens du scorpion, qu'il était loin d'avoir encore digéré, tandis que le milan ne devait pas avoir dîné; il fallait même qu'il n'eût pas déjeuné pour s'être hasardé à attaquer un serpent rouge de quatre pieds de long, quand on sait que ses proies ordinaires sont les sauterelles, le caméléon et le petit serpent vert. Sur tous les points, le serpent avait donc l'avantage sur l'oiseau, qui devait infailliblement être amené à mourir de faim. Tel était le ré-

sultat probable si les combattants demeuraient livrés à eux-mêmes.

« Cependant le milan s'était couché sur le dos et s'efforçait avec son bec d'attraper la tête du reptile. Cette manière de combattre est assez ordinaire à cette sorte d'oiseaux. De son côté, le serpent essayait de mordre son adversaire, et pour cela ouvrait de temps en temps ses larges mâchoires armées des deux côtés de dents coniques et acérées. Au moment où le serpent ouvrait ainsi une gueule menaçante, l'oiseau saisit avec son bec la partie inférieure de la mâchoire du reptile. Le serpent ferma aussitôt la gueule et tenta de mordre ; mais le bec de corne étant impénétrable à la dent du reptile, l'oiseau ne s'en occupa point et continua de tenir ferme. Il avait obtenu l'avantage pour lequel il avait lutté jusqu'alors, le point d'appui du levier. Il se hâta d'en profiter, et, se remettant tout à coup dans sa position naturelle avec l'aide d'une de ses serres et de l'aile qui restait libre, il s'appuya fortement sur le sol et se mit à tirer avec son bec la tête du serpent si vigoureusement, qu'il l'amena au-dessous de lui à la portée de son autre serre. Aussitôt, la gorge du reptile fut saisie et serrée comme dans un étau. Cette manœuvre habile mit fin au combat. Les replis rouges se détendirent, puis tombèrent ; le serpent se tordit encore quelques instants ; mais c'était les convulsions de l'agonie. Quelques secondes après son corps gisait sur le gazon sans mouvement et sans vie.

« Après s'être remis un instant, le milan retira son bec de la gueule du serpent, leva la tête et déploya ses ailes pour s'assurer sans doute qu'elles étaient libres toutes deux, poussa un cri de triomphe et s'envola en emportant dans l'air le reptile, dont le corps allongé pendait après lui comme une traînée de feu.

« Ce fut alors qu'un autre cri se fit entendre. On aurait pu le prendre pour l'écho du premier, quoique les notes en fussent beaucoup plus stridentes et plus sauvages. C'était celui de l'aigle à tête blanche. On découvrait, dans le bleu du ciel, l'oiseau royal qui, avec ses grandes ailes et sa large queue déployée, se dirigeait en ligne droite vers le milan, avec l'intention évidente de lui dérober le butin qu'il venait de faire. Le milan avait entendu le cri qui avait répondu au sien, et comme il en comprenait la signification, il employait toute la force de ses ailes à s'élever au plus haut des airs ; il semblait déterminé à garder pour lui la proie qui lui avait coûté tant de peines, ou tout au moins à ne pas l'abandonner au voleur plus fort que lui sans la lui faire acheter par une longue et difficile poursuite.

« Les oiseaux de cette espèce échappent quelquefois à l'aigle, ou du moins il est certains aigles que les milans dépassent en vitesse ; car ils n'ont pas la même vigueur et la même agilité. Les milans aussi diffèrent beaucoup entre eux sous ce double rapport. Celui dont nous parlons avait probablement grande confiance dans ses ailes, car il jugea à propos d'éprouver celles de l'aigle qui le poursuivait : son concurrent pouvait être trop gras, ou trop vieux, ou trop jeune pour avoir une grande puissance de vol. A tout événement, il était résolu à essayer de la fuite, et résigné en cas de défaite, à abandonner sa proie à son vainqueur, comme la chose arrive souvent à son cousin l'aigle pêcheur. Il s'éleva donc en décrivant une spirale d'environ cinquante mètres de diamètre. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que l'aigle auquel il avait affaire n'était ni trop gras, ni trop vieux, ni trop jeune ; c'était au contraire un puissant et magnifique oiseau au vol majestueux et rapide, et tel que nos jeunes chasseurs ne se rappelaient pas d'avoir vu un plus noble échantillon de son espèce. Son plumage était magnifique, sa tête et sa queue étaient aussi blanches que la neige, ses ailes larges et pleines. A ses puissantes proportions on reconnaissait une femelle ; car on sait que, par une disposition étrange et particulière à certains oiseaux de proie, la nature semble avoir renversé son ordre ordinaire, et que chez eux les femelles sont généralement plus brillantes de plumage, plus fortes et même plus courageuses que les mâles. Il faut en conclure que dans la vie privée et publique du royaume des aigles, le beau sexe sait faire respecter ses droits, et peut-être plus encore. Une chose certaine, et qui pourrait bien être la conséquence de cette disproportion de forces, c'est que, j'en fais bien mes compliments au beau sexe emplumé, la polygamie n'est point en usage chez messieurs les aigles, et malheur à l'aigle mâle qui montrerait seulement les moindres velléités de galanterie pour toute autre que sa compagne !

« Quel magnifique spectacle que cette lutte de vitesse engagée entre ces deux tyrans de l'air ! Voyez-les. Le milan s'élève à tire-d'aile, il monte en spirale vers le zénith ; l'aigle le suit dans son ascension, mais les cercles qu'il décrit sont beaucoup plus grands, son vol circonscrit celui du milan. Leur centre est le même. Mais voici que leurs orbites se croisent, ils décrivent maintenant des courbes parallèles ; le milan s'élève plus encore. L'aigle le poursuit toujours ; il paraît se rapprocher, leurs cercles semblent se resserrer ; mais la distance où ils sont de nos yeux est la seule cause de cette erreur. Ah ! regardez, le milan n'est plus qu'une petite tache noire dans le vague du ciel, on dirait un point immobile, et maintenant... Ah ! maintenant... On ne peut plus le voir. L'aigle aussi n'est plus qu'un point... il disparaît... Non, pourtant : On aperçoit encore sa queue, qui ressemble à un léger nuage blanc, ou plutôt à un flocon de neige. Ah ! il a aussi disparu !... Tous deux sont maintenant hors de la portée de la vue..

« Ecoutez ! quel bruit singulier ! on dirait le sifflement d'une fusée volante ! Voyez :

quelque chose est tombé sur le sommet de cet arbre en brisant plusieurs branches. Vraiment, c'est le milan ! il est mort et son sang sort avec abondance d'une blessure à l'épaule. Ecoutez encore ! quel est cet autre bruit? Ah ! c'est le cri de l'aigle; ne le voyez-vous pas? il tient le serpent dans ses serres... Du point culminant où il s'était élevé, il se laissa tomber avec la rapidité de la foudre. Quand il se trouva à environ trois cents mètres du sol, il étendit ses ailes, abaissa sa queue et la déploya en éventail, puis ralentissant sa course à l'aide des battements mesurés de ses ailes, il vint en s'abaissant doucement au-dessus des arbres se poser sur le sommet d'un grand magnolia mort.

« C'est alors que le plomb d'un chasseur fit dégringoler l'aigle de son perchoir.

« C'était le dernier anneau de *la chaîne de destruction*.

« Dans l'observation qui précède la chaîne commence par un oiseau et finit par l'homme. Mais qui peut savoir si la petite mouche bleue avalée par l'oiseau mouche n'était pas elle-même à la chasse de quelque insecte microscopique, et si ce dernier n'avait pas fait lui-même sa proie de quelque nomade qui, trop petite pour être aperçue par nos yeux, n'en était pas moins un être doué de vie et de mouvement tout aussi bien que nous-mêmes? Car ainsi va le monde; et la Providence ne semble avoir créé avec tant de soin les différents êtres animés que pour les faire servir de pâture les uns aux autres. Mais pourquoi cette loi terrible? C'est là un mystère dont l'homme n'a pas encore trouvé le mot. »

PALMIER. En Asie, parmi les superstitions populaires, se trouve la croyance que le palmier a été produit du même limon qui a servi à la création d'Adam, et que par suite il y a entre cet arbre et l'espèce humaine une parenté des mieux établies.

Voici une coutume de l'Orient au sujet de cet arbre : Lorsque parmi les individus de ce genre il s'en trouve un qui ne porte pas de fruits, le propriétaire, armé d'une hache, s'approche de lui avec une autre personne à laquelle il dit :

« — Je veux abattre cet arbre stérile.

« — Gardez-vous-en bien, » lui répond celle-ci, « car il se couvrira de fruits cette année.

« — Non, » reprend le premier, « il ne produira rien.

Et il frappe l'arbre de deux ou trois coups.

« — De grâce, arrêtez, » lui répète l'autre, en lui saisissant le bras : « voyez, c'est un bel arbre; prenez en corepatience cette année, et s'il ne répond pas à vos désirs, faites alors ce que vous voudrez. »

Le palmier, après cela, ne saurait manquer de produire des fruits en abondance, pour donner raison à son défenseur.

PANJANGAM. Almanach des hindous. On y indique les jours heureux et malheureux, ainsi que les heures du jour et de la nuit qui sont heureuses ou malheureuses.

PANTACLES. Sorte de talismans que l'on compose de la manière suivante : On y procède le mercredi, au premier quartier de la lune, à trois heures du matin, et dans une chambre aérée, nouvellement blanchie, où l'on habite seul. On commence par y brûler des plantes odoriférantes. On prend ensuite du parchemin vierge, sur lequel on décrit trois cercles l'un dans l'autre, avec les trois principales couleurs : *or*, *cinabre* et *vert*, après que la plume et les couleurs ont été exorcisées; puis on écrit les noms sacrés et l'on renferme le tout dans une pièce de soie. On prend après cela un pot de terre où l'on allume du charbon neuf, de l'encens mâle et du bois d'aloès, le tout exorcisé et purifié; et enfin, la face tournée vers l'orient, on parfume derechef les pantacles, pour les replacer dans la pièce de soie où on les conserve jusqu'à ce qu'on ait besoin d'en faire usage.

PANTARBE. Pierre fabuleuse à laquelle on attribuait autrefois la propriété d'attirer l'or, comme l'aimant attire le fer.

PAOUAOUCI. Les indigènes de la Virginie désignent ainsi une sorte de conjuration ou de pratique superstitieuse, au moyen de laquelle ils croient pouvoir attirer des nuages, faire tomber la pluie, déchaîner les ouragans, et produire ainsi à leur guise, soit une humidité bienfaisante, soit un désastre capable de porter la désolation chez leurs ennemis.

PAPILLON. On voit, sur plusieurs monuments antiques, des têtes de morts sur lesquelles repose un papillon, et l'on a conjecturé de là que les sculpteurs avaient représenté ce lépidoptère comme l'emblème de l'immortalité de l'âme. Cette pensée semble s'être transmise jusqu'à nous, si l'on peut s'appuyer sur ce passage que nous extrayons du livre de MM. Désiré Monnier et Aimé Vingtimier, sur les *Traditions populaires comparées* :

« Dans presque toutes les campagnes du Bugey, département de l'Ain, disent ces auteurs, lorsqu'un malade vient de rendre l'âme, on ouvre les fenêtres de sa chambre avec un empressement qui souffre peu de retard. Ce n'est point dans l'intention d'y purifier l'air : des paysans qui ne tiennent guère à respirer un air pur, même en état de santé, ne prendraient pas une précaution qu'ils regardent comme inutile ou superflue : ils pensent, mais sans l'avouer franchement que, lorsque la croisée est ouverte, l'âme s'échappe avec plus de liberté, et qu'elle sort immédiatement de sa demeure terrestre pour s'envoler vers les cieux. Ils sont d'ailleurs intéressés à ce prompt départ, parce que l'âme ne rôdera pas autour d'eux pour les inquiéter de plaintes importunes, ce qui arrive quelquefois lorsque les survivants ont négligé de faire prier pour elle. Il n'est pas de veillée où l'on n'en cite maints exemples : nous n'en rapporterons qu'un seul.

« Le chef d'une famille venait de trépasser. C'était pendant un des plus rudes hivers de ces dernières années. Le jardinier

de la maison, connu dans le pays pour un esprit fort, un voltairien, se dirigeait tristement vers la serre chaude, en déplorant la perte d'un si bon maître. Il entre, ouvre les volets pour donner du jour à ses orangers, et voit tout à coup un papillon blanc qui voltige autour de lui. A cet aspect, il se jette à genoux; il ne doute pas qu'il n'y ait dans cette apparition quelque chose de surnaturel; il joint les mains et s'écrie : « Ame de mon maître, est-ce vous? *Requiescas in pace!* Je ferai dire une messe; mais ne me tourmentez pas. » A peine a-t-il prononcé ces paroles que le papillon disparaît. Le jardinier retourne à la maison où il raconte son aventure aux autres domestiques et leur fait partager son émotion. »

Autrefois les gens de la campagne avaient une sorte de respect religieux pour les chrysalides de la chenille qui vit sur la grande ortie.

PAQUERETTE. Cette petite fleur si modeste, qui émaille le gazon et dont l'enfance compose ses premiers bouquets, est aussi l'objet d'une certaine affection de la part des jeunes filles, car, celles-ci, dans plus d'une occasion, ont recours à la pâquerette, comme on s'adressait chez les Grecs à l'oracle de Delphes. Pour accomplir cette pratique importante, on arrache, l'un après l'autre, les pétales de la fleur, en répétant, à la mutilation de chacun d'eux : d'abord au premier, *je vous aime;* au second, *un peu;* au troisième, *beaucoup;* au quatrième, *passionnément;* au cinquième, *pas du tout;* et en recommençant toujours de même jusqu'au dernier pétale. Le mot prononcé sur celui-ci, indique le degré de sentiment qu'on éprouve pour une personne, ou celui de l'affection de cette même personne pour vous.

PARA. Les Finlandais nomment ainsi un esprit familier qu'ils accusent de leur dérober fréquemment le lait des vaches pour le boire.

PARADIS DES BÊTES. « Sur le sommet escarpé, inaccessible, couvert de neiges éternelles, des roches du Mattenberg, » disent les frères Grimm, » on voit un certain espace où habitent et paissent, à ce qu'on prétend, comme dans un véritable paradis, les chamois et les bouquetins les plus beaux, ainsi qu'une multitude d'autres animaux merveilleux. Ce n'est que tous les vingt ans qu'un homme peut réussir à pénétrer dans ce lieu, et sur vingt chasseurs de chamois, un seul peut avoir ce privilége; mais c'est à condition que le visiteur ne tirera aucun de ces animaux. Les chasseurs racontent des merveilles de la magnificence de ce lieu, et ils disent avoir vu, sur les arbres, des noms gravés de beaucoup d'hommes qui, dans la suite des temps, sont venus, les uns après les autres, le visiter. »

PARDONS. « On appelle ainsi en Bretagne, » dit Cambry, « une chapelle, une fontaine, un lieu consacré par le souvenir de quelque saint. On s'y confesse, on communie, on y donne l'aumône, on se soumet à quelque pratique; on achète des croix, des chapelets qu'on fait toucher à la statue du saint; on frotte son front, son genou, son bras paralysé contre une pierre merveilleuse; on jette des liards et des épingles dans les fontaines; on y trempe une chemise pour se guérir, sa ceinture pour accoucher sans peine; son enfant pour le rendre inaccessible à la douleur. On se retire après avoir dansé, après s'être enivré, vide d'argent, mais riche d'espérance. Ne retrouvez-vous pas, dans ces pratiques, les superstitions des âges les plus reculés, le culte des eaux, l'ancien usage des Gaulois qui consacraient dans leurs fontaines l'or saisi chez leurs ennemis? »

PARFUM DES FLEURS. Les médecins et toutes les personnes qui ont de l'expérience, recommandent de ne point conserver une trop grande quantité de fleurs odoriférantes dans un appartement qu'on habite, et surtout de n'en laisser aucunes dans sa chambre à coucher. Les émanations des fleurs peuvent, en effet, causer des asphyxies, et l'on a de nombreux exemples d'événements de cette nature. Cependant il est encore beaucoup de personnes qui dédaignent ces conseils, et qui considèrent le danger qu'on leur annonce comme un préjugé. Il est fâcheux qu'il en soit ainsi. Parmi les fleurs dont le parfum est le plus pernicieux, se placent au premier rang le lis, la tubéreuse, la rose, la violette, le réséda et l'héliotrope; puis la pivoine et toutes celles qui, comme cette dernière, ont une émanation nauséabonde. L'action délétère de l'arome de certaines plantes n'avait point échappé non plus à l'observation des anciens; et Aristippe, respirant un jour avec délices le parfum d'une rose, s'écria : « Maudits soient les efféminés et les imprudents qui ont fait décrier de si douces sensations! »

PARFUMS DIVERS. On attribuait à quelques-uns, jadis, des propriétés merveilleuses. Ainsi, pour connaître les choses futures, il suffisait de se parfumer avec de la semence de lin et du psyllium, ou bien avec des racines de violette et d'ache.

On chassait les esprits et les fantômes, en composant un parfum de calament, de pivoine, de menthe et de palma-christi ou ricin.

Pour rassembler les serpents, il fallait faire usage d'un parfum obtenu avec les os de l'extrémité du gosier du cerf; et pour mettre en fuite ces reptiles, au contraire, on employait la corne de ce même cerf.

Le parfum de la corne du pied droit d'un cheval ou d'une mule, éloignait les souris d'une maison; et celui du pied gauche en chassait les mouches.

Si l'on préparait un parfum avec le fiel de la seiche, du thymiamas, des roses et du bois d'aloès, puis qu'on versât dessus, lorsqu'il était allumé, de l'eau ou du sang, la maison semblait alors pleine d'eau ou de sang. Enfin, en jetant dessus de la terre la-

bourée, il paraissait que le sol tremblait.

PARJURES. On disait jadis, des parjures, que lorsqu'ils levaient la main pour prêter le serment, leurs doigts se roidissaient et qu'ils ne pouvaient plus les faire fléchir. Il arrivait encore à ces doigts de devenir tout noirs et de se remontrer aussi au-dessus de la tombe du coupable.

Dans l'Odenwald, près du couvent de Schœnau, on rencontre un certain endroit appelé : *Au faux serment*. On raconte qu'un paysan ayant juré faussement en ce lieu que le champ lui appartenait, la terre s'entr'ouvrit aussitôt sous ses pieds et l'engloutit, sans qu'il restât autre chose de lui que son bâton et ses souliers.

PARRICIDES (Les). L'histoire suivante, dont il fut fait très-grand bruit dans le temps, et dont le drame se serait passé, si nous ne nous trompons, dans un château du Périgord, est ainsi rapportée par le témoin oculaire à l'un de ses amis :

« Je vais te confier, mon cher ami, un secret affreux que je ne puis dire qu'à toi. La noce de Mlle de Vildac avec le jeune Sainville s'est faite hier. Comme voisin, j'ai été obligé de m'y trouverr. Tu connais M. de Vildac : il a une physionomie sinistre dont je me suis toujours défié. Je l'observai hier au milieu de toutes ces fêtes : bien loin de prendre part au bonheur et à la joie de son gendre et de sa fille, il semblait que la joie des autres fût un fardeau pour lui. Quand l'heure de se retirer fut venue, on m'a conduit dans l'appartement qui est au-dessous de la grande tour. A peine commençai-je à m'endormir, que j'ai été éveillé par un bruit sourd au-dessus de ma tête. J'ai prêté l'oreille, et j'ai entendu quelqu'un qui traînait des chaînes, et qui descendait lentement quelques degrés. En même temps une porte de ma chambre s'est ouverte ; le bruit de chaînes a redoublé : celui qui les portait s'est avancé vers la cheminée ; il a rapproché quelques tisons à demi éteints, et il a dit, d'une voix sépulcrale :

« — Ah ! qu'il y a longtemps que je ne me suis chauffé !

« Je l'avoue, cher ami, que j'étais effrayé. J'ai saisi mon épée pour pouvoir me défendre ; j'ai entr'ouvert doucement mes rideaux. A la lueur que produisaient les tisons, j'ai aperçu un vieillard décharné et moitié nu, une tête chauve, une barbe blanche, il approchait ses mains tremblantes des charbons. Cette vue m'a ému. Pendant que je le considerais, le bois a produit de la flamme ; il a tourné les yeux du côté de la porte par laquelle il était entré ; il a fixé le plancher et s'est livré à une douleur extraordinaire. Un instant après, s'étant jeté à genoux, il a frappé la terre avec le front. J'entendais qu'il disait, en sanglotant :

« — Mon Dieu, ô mon Dieu !

« Dans ce moment mes rideaux ont fait du bruit ; il s'est retourné avec effroi.

« — Y a-t-il quelqu'un, » a-t-il dit, « y a-t-il quelqu'un dans ce lit ?

« — Oui, » lui ai-je répondu, « en ouvrant tout à fait mes rideaux. Mais qui êtes-vous ?

« Ses pleurs l'ont empêché de parler. Il m'a fait signe de la main que la voix lui manquait. Enfin il s'est calmé.

« — Je suis le plus malheureux des hommes, » m'a-t-il dit : « je ne devrais peut-être pas vous en dire davantage ; mais il y a tant d'années que je n'ai vu personne, que le plaisir de parler à un de mes semblables m'entraîne. Ne craignez rien, venez vous asseoir auprès de cette cheminée, ayez pitié de moi, vous adoucirez mes maux en écoutant.

« La frayeur que j'avais eue a fait place à un mouvement de compassion. Je suis allé m'asseoir auprès de lui : cette marque de confiance l'a touché. Il m'a pris la main, il l'a mouillée de ses larmes.

« — Homme généreux, » m'a-t-il dit, « commencez par satisfaire ma curiosité : dites-moi pourquoi vous logez dans cet appartement qu'on n'habite jamais ? que veux dire le fracas des boîtes que j'ai entendues ce matin ? que s'est-il passé aujourd'hui d'extraordinaire dans le château ?

« Quand je lui eus appris le mariage de la fille de Vildac, il a étendu les bras vers le ciel.

« — Vildac a une fille, elle est mariée !... Grand Dieu ! faites qu'elle soit heureuse ! faites surtout que son cœur ignore le crime !... apprenez enfin qui je suis... vous parlez au père de Vildac. Le cruel Vildac ! mais ai-je droit de m'en plaindre ? serait-ce à moi de l'accuser ?

« — Quoi ! » me suis-je écrié avec étonnement, « Vildac est votre fils ? et ce monstre vous retient ici ! vous ne parlez à personne ? il vous a chargé de chaînes ?

« — Voilà, » m'a-t-il répondu, « ce que peut produire un vil intérêt. Le cœur dur et farouche de mon malheureux fils n'a jamais connu aucun sentiment. Insensible à l'amitié, il s'est rendu sourd aux cris de la nature, et c'est pour s'emparer de tous mes biens qu'il m'a chargé de fers. Il était allé un jour chez un seigneur voisin qui avait perdu son père : il le trouva entouré de ses vassaux, occupé à recevoir des rentes et à vendre ses récoltes. Cette vue fit un effet affreux sur l'esprit de Vildac. La soif de jouir de son patrimoine le dévorait depuis longtemps ; je remarquai à son retour qu'il avait l'air plus sombre et plus rêveur qu'à l'ordinaire. Quinze jours après, trois hommes masqués m'enlevèrent pendant la nuit ; après m'avoir dépouillé de tout, ils me conduisirent dans cette tour. J'ignore comment Vildac s'y est pris pour répandre le bruit de ma mort ; mais j'ai compris par le bruit des cloches et par quelques chants funèbres qu'on célébrait mon enterrement. L'idée de cette cérémonie m'a plongé dans une douleur profonde. J'ai inutilement demandé comme une grâce qu'il me fût permis de parler un moment à Vildac ; ceux qui m'apportent mon pain me regardent sans doute

comme un criminel condamné à périr dans cette tour : il y a environ vingt ans que j'y suis. Je me suis aperçu ce matin qu'en m'apportant à manger on avait mal fermé ma porte. J'ai attendu la nuit pour en profiter. Je ne cherche pas à m'échapper; mais la liberté de faire quelques pas de plus est quelque chose pour un prisonnier.

« — Non, » me suis-je écrié; « vous quitterez cette indigne demeure; le ciel m'a destiné à être votre libérateur. Sortons, tout est endormi; je serai votre défenseur, votre appui, votre génie.

« — Ah! » m'a-t-il dit, après un moment de silence, « ce genre de solitude a bien changé mes principes et mes idées. Tout n'est qu'opinion; à présent que je suis fait à ce que ma position a de plus dur, pourquoi la quitterais-je pour une autre? qu'irais-je faire dans le monde? le sort en est jeté, je mourrai dans cette tour.

« — Y songez-vous? nous n'avons qu'un moment, la nuit s'avance, ne perdons pas de temps, venez.

« — Votre zèle me touche; mais j'ai si peu de jours à vivre, que la liberté me tente peu. Irai-je, pour en jouir, déshonorer mon fils?

« — C'est lui qui se déshonore.

« — Et que m'a fait ma fille? cette jeune innocente est dans les bras de son époux, et j'irais les couvrir d'infamie? Ah! plutôt, que ne puis-je la voir, l'arroser de mes larmes, la serrer dans mes bras? mais je m'attendris inutilement, je ne la verrai jamais. Adieu, le jour va paraître, on pourrait nous entendre, je vais rentrer dans ma prison.

«—Non, » lui ai-je dit en l'arrêtant, « je ne le souffrirai pas, l'esclavage affaiblit votre âme, c'est à moi à vous prêter du courage. Nous examinerons après s'il faut vous faire connaître; commençons par sortir. Je vous offre mon château, mon crédit, ma fortune: on ignorera qui vous êtes; on cachera, s'il le faut, le crime de Vildac à toute la terre. Que craignez-vous?

« — Rien. Je suis pénétré de reconnaissance, je vous admire; mais tout est inutile, je ne saurais vous suivre.

« — Eh bien! choisissez : je vous laisse ici; je vais trouver le gouverneur de la province, je lui dirai qui vous êtes; nous viendrons à main armée vous arracher à la barbarie de votre fils.

« — Gardez-vous d'abuser de mon secret; laissez-moi mourir ici, je suis un monstre indigne du jour... Il est un crime qu'il faut que j'expie, le plus infâme, le plus horrible... Tournez les yeux, voyez ce sang dont il reste des traces sur le plancher et sur les murailles. Ce sang est celui de mon père, et c'est moi qui l'ai assassiné. J'ai voulu, comme Vildac... Ah! je le vois encore! il me tend ses bras ensanglantés!... Il veut m'arrêter... Il tombe... O image affreuse! ô désespoir!...

« En même temps le vieillard s'est jeté à terre : il s'arrachait les cheveux; il était dans des convulsions effrayantes; je voyais qu'il n'osait plus se tourner vers moi, je demeurais immobile. Après quelques moments de silence, nous avons cru entendre du bruit. Le jour commençait à paraître; il s'est levé.

«—Vous êtes pénétré d'horreur, » m'a-t-il dit : « adieu, fuyez-moi, je remonte dans ma tour, et c'est pour n'en sortir jamais.

« Je suis resté sans voix et sans mouvement. Tout me donnait de la terreur dans ce château; j'en suis sorti aussitôt. Je me prépare à présent à aller habiter une autre de mes terres; je ne saurais ni voir Vildac, ni demeurer ici. O mon ami, comment est-il possible que l'humanité produise des monstres et des forfaits pareils? »

PARY. Nom que portent les sorciers ou devins dans la commune d'Angles, département du Tarn. On a particulièrement recours à leur ministère, pour éloigner le renard des habitations rurales, et il obtient ce résultat en faisant des conjurations aux quatre coins de la maison; cependant il faut alors que le propriétaire des poules se garde bien de donner des œufs à ceux qui font la quête après avoir tué un renard; car le pary en serait pour ses frais, c'est-à-dire que sa science ne produirait nullement ce qu'on attendait d'elle...

PASSIONS (Des). Dans son livre des *Erreurs des médecins*, le docteur Dickson a écrit ce curieux passage :

« Quelles sont les passions? La crainte, la douleur, la joie. Sont-elles des entités ou des actions? Le travail des démons au *dedans*, ou des variations corporelles causées par les impressions du *dehors*? Toutes les passions n'ont-elles pas quelque chose de commun, quelques traits ou ombres de traits si exactement les mêmes, qu'elles forment un lien d'unité par lequel elles peuvent être réunies ensemble? Les ressemblances ne sont-elles pas quelquefois si fortes qu'on ne peut les distinguer les unes des autres. Une personne est pâle, ses lèvres tremblent, tout son corps est agité ou convulsif. Est-ce crainte, amour, colère ou haine? Ne serait-ce pas l'effet d'un changement de température? Bailly, sur l'échafaud, fut raillé parce qu'il frissonnait. — C'est que j'ai *froid*, répondit-il. — Vous êtes pâle, Monsieur, vos *craintes* vous trahissent? — Si je suis pâle, c'est d'étonnement d'être accusé d'un tel crime. — Vous rougissez, Monsieur, vous avez honte de vous-même? — Pardonnez-moi, c'est votre effronterie qui fait venir le rouge de la colère à ma figure. » Nous voyons donc combien les passions se ressemblent, et combien il est difficile de les distinguer les unes des autres d'après la simple *apparence*,

« Semblables aux maladies dont j'ai eu occasion de parler, les émotions mentales, ou plutôt ce qu'on appelle les actions corporelles, ont toutes été associées avec de certains organes et sécrétions. Leurs noms mêmes ont changé avec les changements de la doctrine médicale. Qui, parmi nous, songerait

à placer le *chagrin* dans le *foie*? Que les anciens l'aient fait, la chose est évidente d'après le nom qu'ils ont donné : le mot *mélancolie* signifie littéralement *bile noire*. Nous nommons encore l'envie et le dépit *spleen*, et lorsqu'un homme est en colère, nous disons *sa bile est montée*. Les Européens placent le courage et la crainte dans le cœur; les Arabes et les Persans associent l'un et l'autre avec le foie, et *foie-blanc* est l'épithète qu'ils donnent au couard. Shakspeare se sert du mot *foie de lis* dans le même sens.

« On parle souvent de *tempérament*, et des professeurs de philosophie nous disent qu'il y en a de quatre espèces. Si un homme est irritable, on dit qu'il est *colérique* ou *bilieux :* s'il souffre de dépression mentale, il est *mélancolique* ou il a *la bile noire;* s'il est d'une disposition joyeuse et heureuse, on le qualifie de *sanguin;* et s'il est lourd et apathique, son tempérament est appelé *phlegmatique*. Ce mot est tant soit peu difficile à traduire, attendu que son origine est une fantaisie, un fantôme que les anciens imaginaient être un élément du corps, et qu'ils nomment PHLEGME. Il y en a qui ont un autre tempérament que l'on nomme *leuco-phlegmatique* ou phlegme blanc. Le fait est que ces termes sont des *sons* que la friponnerie a inventés pour duper l'imbécillité; ou, comme disait Horne Tooke : — C'est un modèle de l'art subtil de sauver les apparences et de parler savamment et profondément d'un sujet qu'on ne connaît pas. » Il n'est jamais venu à la pensée des sophistes des écoles, que la disposition mentale de l'homme, comme ses attributs corporels, est tous les jours changée par des circonstances indépendantes de lui. Faut-il répéter que la maladie a fait trembler les plus braves à l'aspect de leurs propres ombres, et a transformé la personne la plus joyeuse en un être sombre et mélancolique? Lorsque les doctrines de l'école humorale eurent prévalu, le mot tempérament donna sa place au mot *humeur;* et bonne et mauvaise humeur usurpèrent le trône du gai ou morose tempérament. Nous sommes dans l'habitude journalière de parler des *esprits*. Nous disons *esprits tristes* et *esprits animés*. On peut faire remonter ces formes de langage à l'époque où les médecins étaient assez ignorants pour supposer que les artères, au lieu de conduire le sang, étaient remplies *d'air* ou *d'esprit* : de là vient leur nom. La confusion qui entre dans toutes les langues a matériellement arrêté notre connaissance de l'homme matériel et moral. Locke devait avoir senti cela lorsqu'il disait : — Le vague des paroles et l'abus du langage ont si longtemps passé pour des mystères de la science, et les mots inusités, avec peu ou point de signification, sont tellement imposés comme un titre de profond savoir et d'une haute spéculation, qu'il n'est plus facile de persuader ceux qui les prononcent ou ceux qui les écoutent, que ces mots ne sont que *le masque de l'ignorance* et un obstacle aux vraies lumières. »

« — Nous ne pouvons pas douter, » disait aussi le chevalier N. Davy, « que tous les changements dans nos sensations et nos idées doivent être accompagnés d'une *modification correspondante* de la *matière organique* du corps. » Par le moyen d'un ou de plusieurs des cinq sens, quelque circonstance externe doit en premier lieu opérer sur le cerveau, de manière à charger les relations et révolutions existantes des atomes, avant qu'il ne puisse exister ce qu'on appelle une *passion*. Toute chose qui altère les atomes cérébraux, doit aussi changer les actions de toutes les parties du corps, tantôt plus, tantôt moins. Selon la prédominance et la localité d'une classe d'actions ou d'une autre, on la nomme ordinairement passion. Une plaisanterie fera rire un homme et en désolera un autre. Quels sont les traits communs à toutes les passions? Un frémissement, le changement de température et celui de sécrétion. Est-ce que cela ne constitue pas un accès de fièvre? Shakspeare, avec sa pénétration habituelle et en parlant de l'accès de la *peur*, étendit l'analogie au monde qui l'entourait :

— Some say the EART was *fever'd* and did *shake* (141).

« La haine et l'amour sont également remarquables par leurs changements fébriles. Il faut se souvenir de ce que dit Hudibras de l'amour : — ce n'est qu'un accès de fièvre *renversé*. » On peut en dire autant de l'espérance, de la joie, de la crainte et de la colère; car, dans ces passions, *l'accès chaud attaque le premier malade*. Quelle que soit au surplus la nature des passions, joie, chagrin et crainte, le cercle constitutionnel d'actions est toujours le même; dissemblable seulement là où il y a dissemblance en nuance, place et prédominance; mais au même degré qu'une fièvre diffère d'une autre. En outre, il n'y a pas d'affection constitutionnelle que ces passions ne puissent exciter ou guérir. Sous ce rapport aussi elles ressemblent à la fièvre, type de toute espèce de perturbation, soit de l'homme, microscome, ou du globe qu'il habite. J'ai déjà démontré, jusqu'à un certain point, l'influence de certaines passions sur la production de certaines maladies. J'ai également prouvé que les mêmes actions morbifiques que l'on désigne sous tant de noms différents, qu'elles soient le résultat d'un coup ou d'un poison, peuvent aussi provenir d'impressions mentales. J'ai établi leur *identité absolue*, en les guérissant par les mêmes remèdes. Si donc, de cette manière, on a amélioré ou guéri des maladies qui doivent leur origine à une impression mentale, l'histoire de la médecine nous fait voir également des exemples innombrables de l'action salutaire de ces mêmes passions, dans toute espèce de maladie, qu'elle qu'ait pu être la nature de la cause primaire. La foi,

(141) On dit que la terre fut fébrile et tremblante.

la confiance, l'espoir, l'enthousiasme, ou plutôt leurs causes, sont des agents aussi puissants pour la guérison d'un malade que tout autre remède que le docteur puisse employer. Elles produisent, comme le quinquina et le vin, non-seulement une excitation salutaire, une fièvre douce et suffisante pour prévenir les accès des maladies les plus malignes; mais de même que ces agents, elles arrêtent et guérissent ces affections après qu'elles ont pris pleinement leur cours. Une pierre ou une bague, avec un conte vrai ou imaginé; un verset de l'Alcoran ou de la Bible cousu dans un morceau de soie, et porté, tantôt sur une partie du corps, tantôt sur une autre, ont inspiré une fermeté mentale et produit une assurance corporelle qui ont donné au malade la force de résister à l'influence de la contagion et de l'épidémie réunies. Si les Arabes ont leurs talismans, et les Indiens leurs amulettes, les nations de l'Ouest n'ont pas cessé de vanter les cures et autres miracles effectués par leurs reliques. Lorsque nous nous vantons d'une mesure particulière, nous disons qu'elle a agi comme un *charme*.

« Qu'est-ce qu'un charme? d'où vient son origine? Tout bonnement d'une corruption du mot latin *carmen*, une chanson, un vers. Dans tous les temps et dans tous les pays il y a eu des hommes qui ont tiré partie de l'ignorance et de la crédulité de leurs semblables. Celui qui voulut passer pour plus savant que les autres eut toujours recours à l'imposture, et, attendu que, dans l'antiquité, les fonctions du prêtre, du poëte, du prophète et du médecin furent souvent réunies dans la même personne; il n'est pas étonnant que cette personne ait masqué ses pratiques dans des vers. Savoir lire ou écrire était jadis la marque d'un esprit supérieur, et celui qui savait faire l'un et l'autre n'avait qu'à marmotter son *sortilége* pour guérir ou tuer. Dès la plus grande antiquité, nous trouvons qu'un *charme* fut employé dans l'art de guérir. Homère, dans son *Odyssée*, introduit les fils d'Antolycus avec des *charmes* pour étancher le sang; et les médecins, même aujourd'hui, dans l'Egypte et dans l'Inde, emploient aussi des *charmes*. Les hommes du Nord faisaient usage des rhythmes runiques pour charmer les maladies. Chez les Norwégiens et les Irlandais, des vers et des chansons étaient regardés comme *tout-puissants*. Un de leurs poëtes s'exprime de la manière suivante sur la croyance de son temps et de son pays :

« — Je sais une chanson avec laquelle je pourrais adoucir et *enchanter* les armes de mes ennemis, et les rendre inoffensives. Je sais une chanson que je n'ai qu'à chanter, lorsque les hommes m'ont chargé de chaînes, et au moment où je la chante, mes fers tombent, et je m'en vais librement. Je sais une chanson utile à tous les enfants des hommes; car, dès que je la chante, les haines se dissipent entre eux. Je sais une chanson, d'une telle vertu, qu'avec elle j'imposerais silence aux vents et apaiserais les orages. »

« Telle est l'origine des *sortiléges* ou *incantations*, termes dérivés du mot latin *canto*, je chante.

« Chez les Juifs, la simple expression du mot mystique *abracalan* avait assez d'influence pour dissiper une maladie. Quintus Sévérinus Simonicus se vantait d'avoir guéri une fièvre hémiritique en prononçant mystérieusement le mot *abracadabra*, combinaison phonique de son invention. Le faiseur de pluie parmi les Caffres, le danseur du diable des Cingalais, et le sorcier indien, peuvent opérer dans le corps de leurs compatriotes, avec leurs charmes et leurs chants, des métamorphoses qui mettraient en déroute toute la science tant vantée des professeurs. Ils agissent en inspirant de la confiance, et en voici une autre preuve dans ce qui arriva devant Bréda, en 1625 :

« — Cette ville, après un long siége, souffrait de toutes les misères que la fatigue, la mauvaise nourriture et le découragement pouvaient infliger à ses habitants. Entre autres fléaux, le scorbut avait enlevé un grand nombre de citoyens. Cette maladie, ajoutée à tant d'autres calamités, disposait la garnison à livrer la place, lorsque le prince d'Orange, désirant la conserver, mais dans l'impossibilité de venir à son secours, trouva moyen d'y introduire des lettres promettant aux défenseurs de leur envoyer du renfort. Ces lettres furent accompagnées de remèdes pour le scorbut, lesquels étaient, soi-disant, d'un *grand prix*. Beaucoup plus leur était encore envoyé : *la foi*, qui produit toujours des effets étonnants. Trois petites fioles furent données à chaque médecin. On proclama que trois ou quatre gouttes suffisaient pour communiquer le pouvoir de guérir à *quatre pintes d'eau!* (Remarquez cela, MM. les homœopathes.) Alors nous déployâmes nos moyens merveilleux. La fraude n'était pas même connue des généraux. Les soldats nous entouraient en foule, chacun sollicitant sa part. La gaieté reparut sur toutes les figures, et tout le monde eut foi dans les vertus souveraines de notre panacée. Un grand nombre de malades, *qui n'avaient pas marché pendant plusieurs mois*, se promenèrent dans les rues, avec leurs jambes droites et agiles; tous se vantaient d'être rétablis par le remède du prince! »

« Remède purement imaginaire.

« Faut-il, après cela, engager les docteurs, lorsqu'ils visitent les malades, à ne pas leur montrer une figure lugubre et triste? Une telle conduite est impardonnable! Néanmoins, il y a des praticiens si bas et si sordides, qu'ils s'empressent toujours de dire que les malades sont en danger. Quelle politique infâme! Ils trouvent du plaisir à croasser, attendu que c'est le moyen infaillible de prolonger la maladie. Mais je laisse de tels hommes à Dieu et à leur conscience.

« Si l'on est disposé à douter de l'influence décourageante des figures tristes sur les malades, on fera bien de lire le voyage de

qui, avec les mouches et plusieurs autres insectes, est un des éléments principaux de sa nourriture ordinaire. Il passa du côté opposé de la liane et s'avança en continuant de grimper dans la direction du nid de la tarentule, qu'il atteignit d'un seul bond, quoiqu'il grimpât le dos en bas, marche extraordinaire sans doute, mais qui lui était facilitée par les tubercules de ses doigts.

« En effet, grâce à cet appareil qui leur est particulier, les lézards du genre anolius ont la faculté de marcher le long des murs verticaux, sur les carreaux de vitres, et même contre les plafonds les plus unis.

« Arrivé là, il s'acroupit et demeura immobile pendant quelques instants; il attendait l'araignée, qui, occupée de ses propres affaires, ne se doutait pas qu'un ennemi était en embuscade auprès de son repaire. La tarentule était sans doute fort heureuse en ce moment : elle se réjouissait à l'idée du banquet sanglant qui lui était réservé lorsqu'elle aurait porté l'oiseau-mouche dans son antre sombre et soyeux; mais elle ne devait jamais revoir ses pénates. Quand elle fut arrivée à quelques pouces de l'entrée de son domicile, le caméléon s'élança de son embuscade et la saisit dans ses larges mâchoires. Au même instant le lézard, l'araignée et l'oiseau tombèrent ensemble sur le gazon. Dans la chute l'oiseau-mouche échappa à l'araignée et demeura à part, tandis que la tarentule et le caméléon se livraient à terre un combat acharné. La lutte n'était pas égale, et malgré son courage l'araignée n'était pas de taille à tenir longtemps contre son antagoniste, qui bientôt d'un coup de ses fortes mâchoires lui sépara les jambes du tronc et la laissa sans force et sans mouvement. Le caméléon saisit alors sa proie par la tête, lui enfonça dans le crâne ses dents aiguës et coniques, et la tua sur place. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ce combat, c'est qu'au moment où le lézard s'élança sur sa proie ses couleurs reparurent avec la rapidité de l'éclair, et qu'on vit son dos vert et sa gorge écarlate briller d'un éclat encore plus vif qu'auparavant.

« Maître de sa proie, le lézard se mit à traîner le corps de l'araignée sur le gazon en se dirigeant vers un tronc d'arbre renversé et à moitié caché sous les pampres et les ronces enchevêtrées à l'entour. C'était là sans doute qu'était sa demeure. Mais vers le haut d'un arbre qui s'élevait tout près de la place où rampait le caméléon, c'est-à-dire à environ vingt pieds au-dessus du sol, on apercevait un trou rond qui avait dû servir de nid à quelque pic à ventre rouge (*picus carolinus*), et qui maintenant, abandonné par son premier propriétaire, servait de repaire à un animal d'une espèce toute différente, un scorpion-lézard, dont la tête et le corps commençaient en ce moment même à se montrer dehors.

« Tous ceux qui ont voyagé dans les forêts vierges de l'Amérique, connaissent le scorpion-lézard. Cet animal y pullule. Son aspect est des plus désagréables. Sa tête rouge et son corps olivâtre en font un des reptiles les plus hideux; et rien n'est dégoûtant comme l'aspect de cette affreuse créature, alors que, postée au bord de son trou, elle guette sa proie en faisant aller son museau pointu de côté et d'autre, et en roulant d'un air furibond ses petits yeux brillants de malice et d'astuce.

« Le scorpion-lézard regardait maintenant au bas de l'arbre quelque chose qui paraissait absorber toute son attention, et se préparait évidemment à sortir de son trou et à descendre. Le caméléon, en rampant sur les feuilles sèches, avait attiré ses regards. Tout d'un coup il s'élança hors de son trou avec la rapidité de l'éclair, puis se coucha le long du tronc d'arbre qu'il se mit à descendre la tête en bas. Arrivé sur le sol, il s'arrêta un moment, se reploya sur lui-même comme pour rassembler ses forces, puis d'un bon s'élança sur le caméléon. Celui-ci attaqué à l'improviste, lâcha le cadavre de l'araignée, et parut d'abord avoir l'intention de battre en retraite, ce qu'il eût pu faire sans danger d'être poursuivi par le scorpion, dont le seul but en l'attaquant était de lui ravir sa proie; mais malgré sa petite taille le caméléon est un animal courageux. Celui-ci, remis de sa première surprise, jeta les regards sur son adversaire, vit sans doute qu'il n'était pas beaucoup plus gros que lui, car le scorpion était un des plus petits de son espèce, s'arrêta et lui présenta bravement le combat. A ce moment sa gorge s'enfla et devint plus brillante que jamais.

« Les deux adversaires se tenaient alors en face l'un de l'autre à une distance de douze ou treize pouces et dans une attitude menaçante. Leurs yeux lançaient des flammes, ils dardaient leurs langues fourchues, qui brillaient au soleil comme deux petits glaives et agitaient en même temps leurs têtes par un mouvement lent et régulier comme deux lutteurs qui se menacent et se mesurent de l'œil avant d'en venir aux mains. Quelques instants après ils s'élancèrent l'un contre l'autre avec fureur et les mâchoires ouvertes. Bientôt ils roulèrent par terre, se lâchèrent et reprirent de nouveau leur attitude menaçante. Leurs queues étaient dressées en l'air, la fureur gonflait leurs corps; ils s'attaquèrent et se séparèrent plusieurs fois encore sans que la victoire indécise parût pencher ni d'un côté ni de l'autre.

« La queue est la partie la plus vulnérable du lézard vert; elle est en effet si tendre, que le moindre coup suffit pour la séparer du tronc. Cette particularité paraissait parfaitement connue de son adversaire, qui faisait tous ses efforts pour l'attaquer par derrière, ou plutôt le tourner, pour nous servir de l'expression consacrée par la stratégie. Son intention évidente était de s'en prendre à la queue du caméléon; celui-ci, qui comprenait le danger et qui devinait la tactique de son ennemi, manœuvrait pour

ne pas être pris à revers, et, de quelque côté que se tournât le scorpion, il était toujours sûr de rencontrer le front de la partie adverse.

« Le combat dura de la sorte plusieurs minutes, car ces petites bêtes déployaient autant d'astuce, de courage et de fureur que les plus gros crocodiles. Le caméléon parut enfin donner quelques signes de faiblesse et se disposer à la fuite; l'écarlate de sa gorge commença à pâlir, l'émeraude de son dos devint moins brillante. Il était évident qu'il avait le dessous. Profitant de sa faiblesse, le scorpion s'élança de nouveau sur lui et le renversa sur le dos, et avant que le caméléon eût pu revenir à lui, il lui mordit la queue si cruellement, qu'elle demeura du coup presque détachée du corps. Le pauvre animal à moitié écourté s'enfuit et s'alla cacher sous un monceau de troncs d'arbres. Cette fuite fut heureuse pour lui, comme on le verra par la suite; il sauva du moins par là le reste de son corps mutilé. Cette victoire devait coûter cher au vainqueur, et mieux eût valu pour le scorpion demeurer tranquillement dans son trou.

« Dans l'ardeur de la lutte, les deux champions s'étaient un peu éloignés de l'endroit où elle avait commencé et s'étaient rapprochés d'un mûrier aux branches touffues. Au moment même où la fuite du caméléon mettait fin au combat, un objet d'un pied de long et de couleur rouge pendait aux branches de l'arbre. Cet objet était à peu près de la grosseur du pouce; à ses écailles brillantes, à sa forme gracieusement recourbée, il était impossible de ne pas reconnaître un serpent. Ce reptile ne restait pas immobile, il continuait au contraire à se laisser glisser doucement la tête en bas jusqu'à ce qu'il y eût hors du feuillage environ un mètre de son corps; le reste demeurait caché dans l'arbre à l'une des branches duquel il était enroulé par la queue. Son dos, qu'il présentait, était d'une couleur rouge sang; le ventre, qu'on ne voyait pas, était d'une couleur plus claire. C'était le serpent rouge des montagnes Rocheuses (*coluber testacea*).

« Le scorpion aperçut le corps allongé du serpent suspendu au-dessus de lui. Un coup d'œil lui suffit pour reconnaître un ennemi terrible; il s'enfuit en toute hâte et chercha à se cacher dans l'épaisseur de l'herbe : il eut mieux fait de se diriger vers un autre arbre, où son agilité lui eût peut-être sauvé la vie; mais la terreur l'égarait, et, comme je l'ai dit, il courut vers une clairière. Cependant le serpent, qui s'était laissé glisser jusqu'à terre, le poursuivait la tête haute et la gueule ouverte; en deux bonds il l'atteignit, le frappa de l'avant et de l'arrière, et du coup le laissa pour mort.

« Le scorpion mort, le serpent s'allongea sur le gazon et se mit en devoir de dévorer sa proie. Les serpents, comme on sait, ne mâchent point leur nourriture, leurs dents ne sont point propres à cet usage, et ne sont disposées réellement que pour saisir et tuer. Le serpent-de-sang n'est point venimeux et ne possède pas par conséquent les crochets à poison, qui sont remplacés chez lui par une double rangée de dents très-aiguës. Comme le serpent noir, le serpent-de-sang et les autres variétés du genre des couleuvres sont extrêmement agiles et possèdent une puissance de constriction dont sont dépourvues généralement les espèces venimeuses. Comme tous les constrictors, le serpent-de-sang avale aussi sa proie d'une seule pièce, et ce fut pour opérer cette inglutition que celui dont nous parlons se plaça vis-à-vis du scorpion, ouvrit ses mâchoires de toute leur grandeur, y fit entrer la tête de l'animal, et se mit à engloutir le corps lentement par une aspiration forte et continue.

« Les brillantes couleurs du serpent, dont les reflets rouges tranchaient sur la verdure du gazon, avaient attiré le regard d'un ennemi dont l'ombre mobile se projetait sur le terrain. Sa tête et sa poitrine blanches comme la neige, sa grande envergure, ses ailes pointues, et plus que tout cela l'espèce de fourche qui terminait sa longue queue, faisaient reconnaître le grand milan du Sud (*falco furcatus*). L'oiseau décrivait des cercles ou plutôt une spirale dont la courbe concentrée allait se resserrant de plus en plus à mesure que son vol s'abaissait vers la terre; le centre de cette courbe se trouvait être le point occupé par le serpent. C'était un beau spectacle que cet oiseau superbe décrivant ses cercles aériens, son vol était aussi gracieux que rapide; car sous ce rapport nul oiseau n'égale le milan. Aucun mouvement de ses longues ailes ne trahissait le besoin qu'il avait de leur assistance; on eut dit qu'il tenait à honneur de naviguer en l'air sans leur secours. D'ailleurs la prudence lui commandait d'agir ainsi, car le mouvement de ses ailes eût pu attirer le regard de la proie qu'il convoitait et l'avertir du danger. Dans ses évolutions au milieu de l'air, le milan paraissait tantôt tout blanc, tantôt brillant d'or et de pourpre, selon qu'il présentait en décrivant sa spirale descendante, la poitrine ou le flanc.

« Les faucons, quoique volant très-vite et pouvant fournir une course assez étendue, sont cependant incapables de se maintenir longtemps en l'air; ils se fatiguent bientôt et ont besoin d'un repos qu'ils prennent en se perchant sur les arbres. On a observé qu'ils choisissent d'ordinaire les arbres morts et dominant un espace ouvert; de cette sorte d'observatoire, la vue n'étant obstruée par rien, le regard a plus de portée et l'oiseau chasseur a par suite plus de chances de découvrir sa proie. Malgré ces précautions, les chances de ces oiseaux sont très-circonscrites comparées à celles du milan, car les faucons sont souvent forcés de reprendre leur vol à plus d'une fois pour découvrir et atteindre l'objet dont ils veulent s'emparer. Les milans, au contraire, sont presque toujours en l'air; on pourrait presque dire qu'ils vivent sur le vent, car

c'est en volant qu'ils dévorent la proie qu'ils ont enlevée dans leurs serres. Des hauteurs vertigineuses où ils planent constamment, ils embrassent un espace d'un rayon beaucoup plus étendu, et ont par suite plus de chances de découvrir le gibier. Il est probable qu'avec tant de moyens de destruction ils ne laisseraient rien à leurs congénères les faucons s'ils avaient comme eux la faculté de se laisser tomber à pic sur leur proie. Mais l'absence de cette faculté rétablit en quelque sorte l'équilibre et prouve une fois de plus l'équité de la nature.

« Le milan, qui poursuivait son vol circulaire en s'abaissant par degrés, fut bientôt à portée des grands arbres, et commença à les raser de si près qu'on pouvait distinguer l'iris de ses yeux, rouge et éclatant comme le rubis. Ce fut alors seulement que le serpent aperçut l'oiseau. Jusque-là, il avait été trop occupé de sa propre proie, qu'il était parvenu à avaler. L'ombre des larges ailes qui se projetait sur le gazon, juste devant lui, lui fit tout à coup lever les yeux, il regarda et aperçut son terrible ennemi. A cette vue, un frémissement de crainte agita tout son corps, l'éclat de sa cuirasse pâlit; il enfonça sa tête sous l'herbe et essaya de se cacher. Il était trop tard : le milan continuait à descendre, il s'arrêta un instant au-dessus du reptile et quand il s'élança de nouveau dans les plaines de l'air, le serpent se tordait dans ses serres.

« Quelques battements de ses ailes puissantes suffirent pour le porter au-dessus des arbres de la forêt, mais son vol commençait à s'embarrasser, et à mesure qu'il s'élevait, le mouvement de ses ailes devenait plus précipité et plus irrégulier; il était évident que quelque chose arrêtait sa course aérienne. Le serpent ne pendait plus aux serres de l'oiseau, il s'était enroulé autour du corps de son ennemi, et l'on voyait ses spirales éclatantes, semblables à des anneaux de pourpre, briller sur le plumage blanc de l'oiseau dans lequel elles disparaissaient à moitié; tout à coup le milan parut se débattre, une de ses ailes demeura sans mouvement, et malgré le battement réitéré de celle qui restait libre, l'oiseau et le reptile tombèrent bientôt ensemble sur le gazon. La chute eut lieu près de l'endroit d'où ils s'étaient enlevés. Elle fut lourde; cependant ni l'un ni l'autre ne furent tués ni même blessés, car un moment après qu'ils eurent touché la terre, ils engagèrent entre eux une lutte acharnée, l'oiseau cherchant évidemment à se débarrasser des replis du reptile, celui-ci, au contraire faisant tous ses efforts pour enlacer son ennemi plus fortement encore. Le reptile savait en effet que c'était là son seul espoir, car s'il se déroulait et essayait de fuir il donnait au milan l'occasion de le saisir une seconde fois, ce que celui-ci ne manquerait pas de faire d'une manière plus fatale pour lui! La précaution qu'avait eue le serpent de se cacher la tête sous les herbes avait trompé le milan et était cause qu'il avait une première fois mal empoigné son adversaire.

« Si le serpent tenait à garder sa position, il est probable que son antagoniste se fût trouvé enchanté d'être débarrassé de lui, même au risque de perdre sa proie; car, dans l'état des choses, le milan jouait alors le mauvais rôle, et évidemment l'avantage était pour le serpent. La lutte, selon toute apparence, semblait devoir se prolonger; car, bien que les deux adversaires se roulassent en se tordant sur l'herbe et que le milan agitât avec frénésie la seule aile qui lui restât libre, aucun changement notable ne se manifestait encore dans la position respective des combattants, et chaque fois qu'ils s'arrêtaient et se reposaient pour prendre haleine, ce qu'ils faisaient toutes les deux ou trois minutes, on pouvait s'apercevoir que l'égalité continuait à se maintenir de part et d'autre.

« Quel serait le résultat de la lutte?

« Il était difficile de le prévoir. Le milan ne pouvait tuer le serpent, car il lui était impossible de le prendre, soit avec son bec, soit avec ses serres. Dans les efforts qu'il avait faits pour se retenir dans sa chute, il avait relâché le reptile, qui s'était enroulé autour de son corps et lui avait ôté toute facilité de le saisir. D'un autre côté, le serpent ne pouvait tuer le milan; car, bien qu'il fût doué d'une force de constriction relativement considérable, cette force était insuffisante contre un ennemi aussi robuste. Ses replis avaient assez de puissance pour retenir et étreindre le milan, mais non pas pour l'étouffer. La position était fort étrange de part et d'autre; et, malgré le désir que chacun des adversaires avait en ce moment de s'éloigner du combat, *le milan ne pouvait s'en aller et le serpent n'osait pas le laisser partir.*

« Comment finira cette lutte sans l'intervention d'un tiers ?

« Telle est la question. La faim pourrait bien occasionner seule la mort d'un des combattants : c'est une affaire de tempérament. Il s'agit simplement de savoir lequel des deux supportera plus longtemps le jeûne. Le milan pouvait vivre plusieurs jours sans nourriture, c'était un fait bien connu; mais le serpent avait la même faculté; son abstinence pouvait même se prolonger dix fois plus longtemps que celle de l'oiseau; et puis il était loin d'être à jeun, il venait, au contraire, de dîner copieusement aux dépens du scorpion, qu'il était loin d'avoir encore digéré, tandis que le milan ne devait pas avoir dîné; il fallait même qu'il n'eût pas déjeuné pour s'être hasardé à attaquer un serpent rouge de quatre pieds de long, quand on sait que ses proies ordinaires sont les sauterelles, le caméléon et le petit serpent vert. Sur tous les points, le serpent avait donc l'avantage sur l'oiseau, qui devait infailliblement être amené à mourir de faim. Tel était le ré-

sultat probable si les combattants demeuraient livrés à eux-mêmes.

« Cependant le milan s'était couché sur le dos et s'efforçait avec son bec d'attraper la tête du reptile. Cette manière de combattre est assez ordinaire à cette sorte d'oiseaux. De son côté, le serpent essayait de mordre son adversaire, et pour cela ouvrait de temps en temps ses larges mâchoires armées des deux côtés de dents coniques et acérées. Au moment où le serpent ouvrait ainsi une gueule menaçante, l'oiseau saisit avec son bec la partie inférieure de la mâchoire du reptile. Le serpent ferma aussitôt la gueule et tenta de mordre; mais le bec de corne étant impénétrable à la dent du reptile, l'oiseau ne s'en occupa point et continua de tenir ferme. Il avait obtenu l'avantage pour lequel il avait lutté jusqu'alors, le point d'appui du levier. Il se hâta d'en profiter, et, se remettant tout à coup dans sa position naturelle avec l'aide d'une de ses serres et de l'aile qui restait libre, il s'appuya fortement sur le sol et se mit à tirer avec son bec la tête du serpent si vigoureusement, qu'il l'amena au-dessous de lui à la portée de son autre serre. Aussitôt, la gorge du reptile fut saisie et serrée comme dans un étau. Cette manœuvre habile mit fin au combat. Les replis rouges se détendirent, puis tombèrent; le serpent se tordit encore quelques instants; mais c'était les convulsions de l'agonie. Quelques secondes après son corps gisait sur le gazon sans mouvement et sans vie.

« Après s'être remis un instant, le milan retira son bec de la gueule du serpent, leva la tête et déploya ses ailes pour s'assurer sans doute qu'elles étaient libres toutes deux, poussa un cri de triomphe et s'envola en emportant dans l'air le reptile, dont le corps allongé pendait après lui comme une traînée de feu.

« Ce fut alors qu'un autre cri se fit entendre. On aurait pu le prendre pour l'écho du premier, quoique les notes en fussent beaucoup plus stridentes et plus sauvages. C'était celui de l'aigle à tête blanche. On découvrait, dans le bleu du ciel, l'oiseau royal qui, avec ses grandes ailes et sa large queue déployée, se dirigeait en ligne droite vers le milan, avec l'intention évidente de lui dérober le butin qu'il venait de faire. Le milan avait entendu le cri qui avait répondu au sien, et comme il en comprenait la signification, il employait toute la force de ses ailes à s'élever au plus haut des airs; il semblait déterminé à garder pour lui la proie qui lui avait coûté tant de peines, ou tout au moins à ne pas l'abandonner au voleur plus fort que lui sans la lui faire acheter par une longue et difficile poursuite.

« Les oiseaux de cette espèce échappent quelquefois à l'aigle, ou du moins il est certains aigles que les milans dépassent en vitesse; car ils n'ont pas la même vigueur et la même agilité. Les milans aussi diffèrent beaucoup entre eux sous ce double rapport. Celui dont nous parlons avait probablement grande confiance dans ses ailes, car il jugea à propos d'éprouver celles de l'aigle qui le poursuivait : son concurrent pouvait être trop gras, ou trop vieux, ou trop jeune pour avoir une grande puissance de vol. A tout événement, il était résolu à essayer de la fuite, et résigné en cas de défaite, à abandonner sa proie à son vainqueur, comme la chose arrive souvent à son cousin l'aigle pêcheur. Il s'éleva donc en décrivant une spirale d'environ cinquante mètres de diamètre. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que l'aigle auquel il avait affaire n'était ni trop gras, ni trop vieux, ni trop jeune; c'était au contraire un puissant et magnifique oiseau au vol majestueux et rapide, et tel que nos jeunes chasseurs ne se rappelaient pas d'avoir vu un plus noble échantillon de son espèce. Son plumage était magnifique, sa tête et sa queue étaient aussi blanches que la neige, ses ailes larges et pleines. A ses puissantes proportions on reconnaissait une femelle; car on sait que, par une disposition étrange et particulière à certains oiseaux de proie, la nature semble avoir renversé son ordre ordinaire, et que chez eux les femelles sont généralement plus brillantes de plumage, plus fortes et même plus courageuses que les mâles. Il faut en conclure que dans la vie privée et publique du royaume des aigles, le beau sexe sait faire respecter ses droits, et peut-être plus encore. Une chose certaine, et qui pourrait bien être la conséquence de cette disproportion de forces, c'est que, j'en fais bien mes compliments au beau sexe emplumé, la polygamie n'est point en usage chez messieurs les aigles, et malheur à l'aigle mâle qui montrerait seulement les moindres velléités de galanterie pour toute autre que sa compagne !

« Quel magnifique spectacle que cette lutte de vitesse engagée entre ces deux tyrans de l'air! Voyez-les. Le milan s'élève à tire-d'aile, il monte en spirale vers le zénith; l'aigle le suit dans son ascension, mais les cercles qu'il décrit sont beaucoup plus grands, son vol circonscrit celui du milan. Leur centre est le même. Mais voici que leurs orbites se croisent, ils décrivent maintenant des courbes parallèles; le milan s'élève plus encore. L'aigle le poursuit toujours; il paraît se rapprocher, leurs cercles semblent se resserrer; mais la distance où ils sont de nos yeux est la seule cause de cette erreur. Ah! regardez, le milan n'est plus qu'une petite tache noire dans le vague du ciel, on dirait un point immobile, et maintenant... Ah! maintenant... On ne peut plus le voir. L'aigle aussi n'est plus qu'un point... il disparaît... Non, pourtant : On aperçoit encore sa queue, qui ressemble à un léger nuage blanc, ou plutôt à un flocon de neige. Ah! il a aussi disparu!... Tous deux sont maintenant hors de la portée de la vue..

« Ecoutez! quel bruit singulier! on dirait le sifflement d'une fusée volante! Voyez :

quelque chose est tombé sur le sommet de cet arbre en brisant plusieurs branches. Vraiment, c'est le milan ! il est mort et son sang sort avec abondance d'une blessure à l'épaule. Ecoutez encore ! quel est cet autre bruit ? Ah ! c'est le cri de l'aigle; ne le voyez-vous pas ? il tient le serpent dans ses serres... Du point culminant où il s'était élevé, il se laissa tomber avec la rapidité de la foudre. Quand il se trouva à environ trois cents mètres du sol, il étendit ses ailes, abaissa sa queue et la déploya en éventail, puis ralentissant sa course à l'aide des battements mesurés de ses ailes, il vint en s'abaissant doucement au-dessus des arbres se poser sur le sommet d'un grand magnolia mort.

« C'est alors que le plomb d'un chasseur fit dégringoler l'aigle de son perchoir.

« C'était le dernier anneau de *la chaîne de destruction*.

« Dans l'observation qui précède la chaîne commence par un oiseau et finit par l'homme. Mais qui peut savoir si la petite mouche bleue avalée par l'oiseau mouche n'était pas elle-même à la chasse de quelque insecte microscopique, et si ce dernier n'avait pas fait lui-même sa proie de quelque nomade qui, trop petite pour être aperçue par nos yeux, n'en était pas moins un être doué de vie et de mouvement tout aussi bien que nous-mêmes ? Car ainsi va le monde; et la Providence ne semble avoir créé avec tant de soin les différents êtres animés que pour les faire servir de pâture les uns aux autres. Mais pourquoi cette loi terrible ? C'est là un mystère dont l'homme n'a pas encore trouvé le mot. »

PALMIER. En Asie, parmi les superstitions populaires, se trouve la croyance que le palmier a été produit du même limon qui a servi à la création d'Adam, et que par suite il y a entre cet arbre et l'espèce humaine une parenté des mieux établies.

Voici une coutume de l'Orient au sujet de cet arbre : Lorsque parmi les individus de ce genre il s'en trouve un qui ne porte pas de fruits, le propriétaire, armé d'une hache, s'approche de lui avec une autre personne à laquelle il dit :

« — Je veux abattre cet arbre stérile.

« — Gardez-vous-en bien, » lui répond celle-ci, « car il se couvrira de fruits cette année.

« — Non, » reprend le premier, « il ne produira rien.

Et il frappe l'arbre de deux ou trois coups.

« — De grâce, arrêtez, » lui répète l'autre, en lui saisissant le bras : « voyez, c'est un bel arbre; prenez en core patience cette année, et s'il ne répond pas à vos désirs, faites alors ce que vous voudrez. »

Le palmier, après cela, ne saurait manquer de produire des fruits en abondance, pour donner raison à son défenseur.

PANJANGAM. Almanach des hindous. On y indique les jours heureux et malheureux, ainsi que les heures du jour et de la nuit qui sont heureuses ou malheureuses.

PANTACLES. Sorte de talismans que l'on compose de la manière suivante : On y procède le mercredi, au premier quartier de la lune, à trois heures du matin, et dans une chambre aérée, nouvellement blanchie, où l'on habite seul. On commence par y brûler des plantes odoriférantes. On prend ensuite du parchemin vierge, sur lequel on décrit trois cercles l'un dans l'autre, avec les trois principales couleurs : *or*, *cinabre* et *vert*, après que la plume et les couleurs ont été exorcisées; puis on écrit les noms sacrés et l'on renferme le tout dans une pièce de soie. On prend après cela un pot de terre où l'on allume du charbon neuf, de l'encens mâle et du bois d'aloès, le tout exorcisé et purifié; et enfin, la face tournée vers l'orient, on parfume derechef les pantacles, pour les replacer dans la pièce de soie où on les conserve jusqu'à ce qu'on ait besoin d'en faire usage.

PANTARBE. Pierre fabuleuse à laquelle on attribuait autrefois la propriété d'attirer l'or, comme l'aimant attire le fer.

PAOUAOUCI. Les indigènes de la Virginie désignent ainsi une sorte de conjuration ou de pratique superstitieuse, au moyen de laquelle ils croient pouvoir attirer des nuages, faire tomber la pluie, déchaîner les ouragans, et produire ainsi à leur guise, soit une humidité bienfaisante, soit un désastre capable de porter la désolation chez leurs ennemis.

PAPILLON. On voit, sur plusieurs monuments antiques, des têtes de morts sur lesquelles repose un papillon, et l'on a conjecturé de là que les sculpteurs avaient représenté ce lépidoptère comme l'emblème de l'immortalité de l'âme. Cette pensée semble s'être transmise jusqu'à nous, si l'on peut s'appuyer sur ce passage que nous extrayons du livre de MM. Désiré Monnier et Aimé Vingtimier, sur les *Traditions populaires comparées :*

« Dans presque toutes les campagnes du Bugey, département de l'Ain, disent ces auteurs, lorsqu'un malade vient de rendre l'âme, on ouvre les fenêtres de sa chambre avec un empressement qui souffre peu de retard. Ce n'est point dans l'intention d'y purifier l'air : des paysans qui ne tiennent guère à respirer un air pur, même en état de santé, ne prendraient pas une précaution qu'ils regardent comme inutile ou superflue : ils pensent, mais sans l'avouer franchement que, lorsque la croisée est ouverte, l'âme s'échappe avec plus de liberté, et qu'elle sort immédiatement de sa demeure terrestre pour s'envoler vers les cieux. Ils sont d'ailleurs intéressés à ce prompt départ, parce que l'âme ne rôdera pas autour d'eux pour les inquiéter de plaintes importunes, ce qui arrive quelquefois lorsque les survivants ont négligé de faire prier pour elle. Il n'est pas de veillée où l'on n'en cite maints exemples : nous n'en rapporterons qu'un seul.

« Le chef d'une famille venait de trépasser. C'était pendant un des plus rudes hivers de ces dernières années. Le jardinier

de la maison, connu dans le pays pour un esprit fort, un voltairien, se dirigeait tristement vers la serre chaude, en déplorant la perte d'un si bon maître. Il entre, ouvre les volets pour donner du jour à ses orangers, et voit tout à coup un papillon blanc qui voltige autour de lui. A cet aspect, il se jette à genoux; il ne doute pas qu'il n'y ait dans cette apparition quelque chose de surnaturel; il joint les mains et s'écrie : « Ame de mon maître, est-ce vous? *Requiescas in pace!* Je ferai dire une messe; mais ne me tourmentez pas. » A peine a-t-il prononcé ces paroles que le papillon disparaît. Le jardinier retourne à la maison où il raconte son aventure aux autres domestiques et leur fait partager son émotion. »

Autrefois les gens de la campagne avaient une sorte de respect religieux pour les chrysalides de la chenille qui vit sur la grande ortie.

PAQUERETTE. Cette petite fleur si modeste, qui émaille le gazon et dont l'enfance compose ses premiers bouquets, est aussi l'objet d'une certaine affection de la part des jeunes filles, car, celles-ci, dans plus d'une occasion, ont recours à la pâquerette, comme on s'adressait chez les Grecs à l'oracle de Delphes. Pour accomplir cette pratique importante, on arrache, l'un après l'autre, les pétales de la fleur, en répétant, à la mutilation de chacun d'eux : d'abord au premier, *je vous aime;* au second, *un peu;* au troisième, *beaucoup;* au quatrième, *passionnément;* au cinquième, *pas du tout;* et en recommençant toujours de même jusqu'au dernier pétale. Le mot prononcé sur celui-ci, indique le degré de sentiment qu'on éprouve pour une personne, ou celui de l'affection de cette même personne pour vous.

PARA. Les Finlandais nomment ainsi un esprit familier qu'ils accusent de leur dérober fréquemment le lait des vaches pour le boire.

PARADIS DES BÊTES. « Sur le sommet escarpé, inaccessible, couvert de neiges éternelles, des roches du Mattenberg, » disent les frères Grimm, » on voit un certain espace où habitent et paissent, à ce qu'on prétend, comme dans un véritable paradis, les chamois et les bouquetins les plus beaux, ainsi qu'une multitude d'autres animaux merveilleux. Ce n'est que tous les vingt ans qu'un homme peut réussir à pénétrer dans ce lieu, et sur vingt chasseurs de chamois, un seul peut avoir ce privilége; mais c'est à condition que le visiteur ne tirera aucun de ces animaux. Les chasseurs racontent des merveilles de la magnificence de ce lieu, et ils disent avoir vu, sur les arbres, des noms gravés de beaucoup d'hommes qui, dans la suite des temps, sont venus, les uns après les autres, le visiter. »

PARDONS. « On appelle ainsi en Bretagne, » dit Cambry, « une chapelle, une fontaine, un lieu consacré par le souvenir de quelque saint. On s'y confesse, on communie, on y donne l'aumône, on se soumet à quelque pratique; on achète des croix, des chapelets qu'on fait toucher à la statue du saint; on frotte son front, son genou, son bras paralysé contre une pierre merveilleuse; on jette des liards et des épingles dans les fontaines; on y trempe une chemise pour se guérir, sa ceinture pour accoucher sans peine; son enfant pour le rendre inaccessible à la douleur. On se retire après avoir dansé, après s'être enivré, vide d'argent, mais riche d'espérance. Ne retrouvez-vous pas, dans ces pratiques, les superstitions des âges les plus reculés, le culte des eaux, l'ancien usage des Gaulois qui consacraient dans leurs fontaines l'or saisi chez leurs ennemis? »

PARFUM DES FLEURS. Les médecins et toutes les personnes qui ont de l'expérience, recommandent de ne point conserver une trop grande quantité de fleurs odoriférantes dans un appartement qu'on habite, et surtout de n'en laisser aucunes dans sa chambre à coucher. Les émanations des fleurs peuvent, en effet, causer des asphyxies, et l'on a de nombreux exemples d'événements de cette nature. Cependant il est encore beaucoup de personnes qui dédaignent ces conseils, et qui considèrent le danger qu'on leur annonce comme un préjugé. Il est fâcheux qu'il en soit ainsi. Parmi les fleurs dont le parfum est le plus pernicieux, se placent au premier rang le lis, la tubéreuse, la rose, la violette, le réséda et l'héliotrope; puis la pivoine et toutes celles qui, comme cette dernière, ont une émanation nauséabonde. L'action délétère de l'arome de certaines plantes n'avait point échappé non plus à l'observation des anciens; et Aristippe, respirant un jour avec délices le parfum d'une rose, s'écria : « Maudits soient les efféminés et les imprudents qui ont fait décrier de si douces sensations! »

PARFUMS DIVERS. On attribuait à quelques-uns, jadis, des propriétés merveilleuses. Ainsi, pour connaître les choses futures, il suffisait de se parfumer avec de la semence de lin et du psyllium, ou bien avec des racines de violette et d'ache.

On chassait les esprits et les fantômes, en composant un parfum de calament, de pivoine, de menthe et de palma-christi ou ricin.

Pour rassembler les serpents, il fallait faire usage d'un parfum obtenu avec les os de l'extrémité du gosier du cerf; et pour mettre en fuite ces reptiles, au contraire, on employait la corne de ce même cerf.

Le parfum de la corne du pied droit d'un cheval ou d'une mule, éloignait les souris d'une maison; et celui du pied gauche en chassait les mouches.

Si l'on préparait un parfum avec le fiel de la seiche, du thymiamas, des roses et du bois d'aloès, puis qu'on versât dessus, lorsqu'il était allumé, de l'eau ou du sang, la maison semblait alors pleine d'eau ou de sang. Enfin, en jetant dessus de la terre la-

bourée, il paraissait que le sol tremblait.

PARJURES. On disait jadis, des parjures, que lorsqu'ils levaient la main pour prêter le serment, leurs doigts se roidissaient et qu'ils ne pouvaient plus les faire fléchir. Il arrivait encore à ces doigts de devenir tout noirs et de se remontrer aussi au-dessus de la tombe du coupable.

Dans l'Odenwald, près du couvent de Schœnau, on rencontre un certain endroit appelé : *Au faux serment*. On raconte qu'un paysan ayant juré faussement en ce lieu que le champ lui appartenait, la terre s'entr'ouvrit aussitôt sous ses pieds et l'engloutit, sans qu'il restât autre chose de lui que son bâton et ses souliers.

PARRICIDES (Les). L'histoire suivante, dont il fut fait très-grand bruit dans le temps, et dont le drame se serait passé, si nous ne nous trompons, dans un château du Périgord, est ainsi rapportée par le témoin oculaire à l'un de ses amis :

« Je vais te confier, mon cher ami, un secret affreux que je ne puis dire qu'à toi. La noce de Mlle de Vildac avec le jeune Sainville s'est faite hier. Comme voisin, j'ai été obligé de m'y trouverr. Tu connais M. de Vildac : il a une physionomie sinistre dont je me suis toujours défié. Je l'observai hier au milieu de toutes ces fêtes : bien loin de prendre part au bonheur et à la joie de son gendre et de sa fille, il semblait que la joie des autres fût un fardeau pour lui. Quand l'heure de se retirer fut venue, on m'a conduit dans l'appartement qui est au-dessous de la grande tour. A peine commençai-je à m'endormir, que j'ai été éveillé par un bruit sourd au-dessus de ma tête. J'ai prêté l'oreille, et j'ai entendu quelqu'un qui traînait des chaînes, et qui descendait lentement quelques degrés. En même temps une porte de ma chambre s'est ouverte ; le bruit de chaînes a redoublé : celui qui les portait s'est avancé vers la cheminée ; il a rapproché quelques tisons à demi éteints, et il a dit, d'une voix sépulcrale :

« — Ah ! qu'il y a longtemps que je ne me suis chauffé !

« Je t'avoue, cher ami, que j'étais effrayé. J'ai saisi mon épée pour pouvoir me défendre ; j'ai entr'ouvert doucement mes rideaux. A la lueur que produisaient les tisons, j'ai aperçu un vieillard décharné et moitié nu, une tête chauve, une barbe blanche, il approchait ses mains tremblantes des charbons. Cette vue m'a ému. Pendant que je le considerais, le bois a produit de la flamme ; il a tourné les yeux du côté de la porte par laquelle il était entré ; il a fixé le plancher et s'est livré à une douleur extraordinaire. Un instant après, s'étant jeté à genoux, il a frappé la terre avec le front. J'entendais qu'il disait, en sanglotant :

« — Mon Dieu, ô mon Dieu !

« Dans ce moment mes rideaux ont fait du bruit ; il s'est retourné avec effroi.

« — Y a-t-il quelqu'un, » a-t-il dit, « y a-t-il quelqu'un dans ce lit ?

« — Oui, » lui ai-je répondu, « en ouvrant tout à fait mes rideaux. Mais qui êtes-vous ?

« Ses pleurs l'ont empêché de parler. Il m'a fait signe de la main que la voix lui manquait. Enfin il s'est calmé.

« — Je suis le plus malheureux des hommes, » m'a-t-il dit : « je ne devrais peut-être pas vous en dire davantage ; mais il y a tant d'années que je n'ai vu personne, que le plaisir de parler à un de mes semblables m'entraîne. Ne craignez rien, venez vous asseoir auprès de cette cheminée, ayez pitié de moi, vous adoucirez mes maux en écoutant.

« La frayeur que j'avais eue a fait place à un mouvement de compassion. Je suis allé m'asseoir auprès de lui : cette marque de confiance l'a touché. Il m'a pris la main, il l'a mouillée de ses larmes.

« — Homme généreux, » m'a-t-il dit, « commencez par satisfaire ma curiosité : dites-moi pourquoi vous logez dans cet appartement qu'on n'habite jamais ? que veux dire le fracas des boîtes que j'ai entendues ce matin ? que s'est-il passé aujourd'hui d'extraordinaire dans le château ?

« Quand je lui eus appris le mariage de la fille de Vildac, il a étendu les bras vers le ciel.

« — Vildac a une fille, elle est mariée !... Grand Dieu ! faites qu'elle soit heureuse ! faites surtout que son cœur ignore le crime !.. apprenez enfin qui je suis... vous parlez au père de Vildac. Le cruel Vildac ! mais ai-je droit de m'en plaindre ? serait-ce à moi de l'accuser ?

« — Quoi ! » me suis-je écrié avec étonnement, « Vildac est votre fils ? et ce monstre vous retient ici ! vous ne parlez à personne ? il vous a chargé de chaînes ?

« — Voilà, » m'a-t-il répondu, « ce que peut produire un vil intérêt. Le cœur dur et farouche de mon malheureux fils n'a jamais connu aucun sentiment. Insensible à l'amitié, il s'est rendu sourd aux cris de la nature, et c'est pour s'emparer de tous mes biens qu'il m'a chargé de fers. Il était allé un jour chez un seigneur voisin qui avait perdu son père : il le trouva entouré de ses vassaux, occupé à recevoir des rentes et à vendre ses récoltes. Cette vue fit un effet affreux sur l'esprit de Vildac. La soif de jouir de son patrimoine le dévorait depuis longtemps ; je remarquai à son retour qu'il avait l'air plus sombre et plus rêveur qu'à l'ordinaire. Quinze jours après, trois hommes masqués m'enlevèrent pendant la nuit ; après m'avoir dépouillé de tout, ils me conduisirent dans cette tour. J'ignore comment Vildac s'y est pris pour répandre le bruit de ma mort ; mais j'ai compris par le bruit des cloches et par quelques chants funèbres qu'on célébrait mon enterrement. L'idée de cette cérémonie m'a plongé dans une douleur profonde. J'ai inutilement demandé comme une grâce qu'il me fût permis de parler un moment à Vildac ; ceux qui m'apportent mon pain me regardent sans doute

comme un criminel condamné à périr dans cette tour : il y a environ vingt ans que j'y suis. Je me suis aperçu ce matin qu'en m'apportant à manger on avait mal fermé ma porte. J'ai attendu la nuit pour en profiter. Je ne cherche pas à m'échapper; mais la liberté de faire quelques pas de plus est quelque chose pour un prisonnier.

« — Non, » me suis-je écrié; « vous quitterez cette indigne demeure; le ciel m'a destiné à être votre libérateur. Sortons, tout est endormi; je serai votre défenseur, votre appui, votre génie.

« — Ah! » m'a-t-il dit, après un moment de silence, « ce genre de solitude a bien changé mes principes et mes idées. Tout n'est qu'opinion; à présent que je suis fait à ce que ma position a de plus dur, pourquoi la quitterais-je pour une autre? qu'irais-je faire dans le monde? le sort en est jeté, je mourrai dans cette tour.

« — Y songez-vous? nous n'avons qu'un moment, la nuit s'avance, ne perdons pas de temps, venez.

« — Votre zèle me touche; mais j'ai si peu de jours à vivre, que la liberté me tente peu. Irai-je, pour en jouir, déshonorer mon fils?

« — C'est lui qui se déshonore.

« — Et que m'a fait ma fille? cette jeune innocente est dans les bras de son époux, et j'irais les couvrir d'infamie? Ah! plutôt, que ne puis-je la voir, l'arroser de mes larmes, la serrer dans mes bras? mais je m'attendris inutilement, je ne la verrai jamais. Adieu, le jour va paraître, on pourrait nous entendre, je vais rentrer dans ma prison.

«—Non, » lui ai-je dit en l'arrêtant, « je ne le souffrirai pas, l'esclavage affaiblit votre âme, c'est à moi à vous prêter du courage. Nous examinerons après s'il faut vous faire connaître; commençons par sortir. Je vous offre mon château, mon crédit, ma fortune: on ignorera qui vous êtes; on cachera, s'il le faut, le crime de Vildac à toute la terre. Que craignez-vous?

« — Rien. Je suis pénétré de reconnaissance, je vous admire; mais tout est inutile, je ne saurais vous suivre.

« — Eh bien! choisissez: je vous laisse ici; je vais trouver le gouverneur de la province, je lui dirai qui vous êtes; nous viendrons à main armée vous arracher à la barbarie de votre fils.

« — Gardez-vous d'abuser de mon secret; laissez-moi mourir ici, je suis un monstre indigne du jour... Il est un crime qu'il faut que j'expie, le plus infâme, le plus horrible... Tournez les yeux, voyez ce sang dont il reste des traces sur le plancher et sur les murailles. Ce sang est celui de mon père, et c'est moi qui l'ai assassiné. J'ai voulu, comme Vildac... Ah! je le vois encore! il me tend ses bras ensanglantés!... Il veut m'arrêter... Il tombe... O image affreuse! ô désespoir!...

« En même temps le vieillard s'est jeté à terre : il s'arrachait les cheveux; il était dans des convulsions effrayantes; je voyais qu'il n'osait plus se tourner vers moi, je demeurais immobile. Après quelques moments de silence, nous avons cru entendre du bruit. Le jour commençait à paraître; il s'est levé.

«—Vous êtes pénétré d'horreur, » m'a-t-il dit : « adieu, fuyez-moi, je remonte dans ma tour, et c'est pour n'en sortir jamais.

« Je suis resté sans voix et sans mouvement. Tout me donnait de la terreur dans ce château; j'en suis sorti aussitôt. Je me prépare à présent à aller habiter une autre de mes terres; je ne saurais ni voir Vildac, ni demeurer ici. O mon ami, comment est-il possible que l'humanité produise des monstres et des forfaits pareils? »

PARY. Nom que portent les sorciers ou devins dans la commune d'Angles, département du Tarn. On a particulièrement recours à leur ministère, pour éloigner le renard des habitations rurales, et il obtient ce résultat en faisant des conjurations aux quatre coins de la maison; cependant il faut alors que le propriétaire des poules se garde bien de donner des œufs à ceux qui font la quête après avoir tué un renard; car le pary en serait pour ses frais, c'est-à-dire que sa science ne produirait nullement ce qu'on attendait d'elle...

PASSIONS (Des). Dans son livre des *Erreurs des médecins*, le docteur Dickson a écrit ce curieux passage :

« Quelles sont les passions? La crainte, la douleur, la joie. Sont-elles des entités ou des actions? Le travail des démons au *dedans*, ou des variations corporelles causées par les impressions du *dehors*? Toutes les passions n'ont-elles pas quelque chose de commun, quelques traits ou ombres de traits si exactement les mêmes, qu'elles forment un lien d'unité par lequel elles peuvent être réunies ensemble? Les ressemblances ne sont-elles pas quelquefois si fortes qu'on ne peut les distinguer les unes des autres. Une personne est pâle, ses lèvres tremblent, tout son corps est agité ou convulsif. Est-ce crainte, amour, colère ou haine? Ne serait-ce pas l'effet d'un changement de température? Bailly, sur l'échafaud, fut raillé parce qu'il frissonnait. — C'est que j'ai *froid*, répondit-il. — Vous êtes pâle, Monsieur, vos *craintes* vous trahissent? — Si je suis pâle, c'est d'étonnement d'être accusé d'un tel crime. — Vous rougissez, Monsieur, vous avez honte de vous-même? — Pardonnez-moi, c'est votre effronterie qui fait venir le rouge de la colère à ma figure. » Nous voyons donc combien les passions se ressemblent, et combien il est difficile de les distinguer les unes des autres d'après la simple *apparence*.

« Semblables aux maladies dont j'ai eu occasion de parler, les émotions mentales, ou plutôt ce qu'on appelle les actions corporelles, ont toutes été associées avec de certains organes et sécrétions. Leurs noms mêmes ont changé avec les changements de la doctrine médicale. Qui, parmi nous, songerait

à placer le *chagrin* dans le *foie?* Que les anciens l'aient fait, la chose est évidente d'après le nom qu'ils ont donné : le mot *mélancolie* signifie littéralement *bile noire*. Nous nommons encore l'envie et le dépit *spleen*, et lorsqu'un homme est en colère, nous disons *sa bile est montée*. Les Européens placent le courage et la crainte dans le cœur; les Arabes et les Persans associent l'un et l'autre avec le foie, et *foie-blanc* est l'épithète qu'ils donnent au couard. Shakspeare se sert du mot *foie de lis* dans le même sens.

« On parle souvent de *tempérament*, et des professeurs de philosophie nous disent qu'il y en a de quatre espèces. Si un homme est irritable, on dit qu'il est *colérique* ou *bilieux :* s'il souffre de dépression mentale, il est *mélancolique* ou il a *la bile noire;* s'il est d'une disposition joyeuse et heureuse, on le qualifie de *sanguin;* et s'il est lourd et apathique, son tempérament est appelé *phlegmatique*. Ce mot est tant soit peu difficile à traduire, attendu que son origine est une fantaisie, un fantôme que les anciens imaginaient être un élément du corps, et qu'ils nomment PHLEGME. Il y en a qui ont un autre tempérament que l'on nomme *leuco-phlegmatique* ou phlegme blanc. Le fait est que ces termes sont des *sons* que la friponnerie a inventés pour duper l'imbécillité; ou, comme disait Horne Tooke : — C'est un modèle de l'art subtil de sauver les apparences et de parler savamment et profondément d'un sujet qu'on ne connaît pas. » Il n'est jamais venu à la pensée des sophistes des écoles, que la disposition mentale de l'homme, comme ses attributs corporels, est tous les jours changée par des circonstances indépendantes de lui. Faut-il répéter que la maladie a fait trembler les plus braves à l'aspect de leurs propres ombres, et a transformé la personne la plus joyeuse en un être sombre et mélancolique? Lorsque les doctrines de l'école humorale eurent prévalu, le mot tempérament donna sa place au mot *humeur;* et bonne et mauvaise humeur usurpèrent le trône du gai ou morose tempérament. Nous sommes dans l'habitude journalière de parler des *esprits*. Nous disons *esprits tristes* et *esprits animés*. On peut faire remonter ces formes de langage à l'époque où les médecins étaient assez ignorants pour supposer que les artères, au lieu de conduire le sang, étaient remplies *d'air* ou *d'esprit* : de là vient leur nom. La confusion qui entre dans toutes les langues a matériellement arrêté notre connaissance de l'homme matériel et moral. Locke devait avoir senti cela lorsqu'il disait : — Le vague des paroles et l'abus du langage ont si longtemps passé pour des mystères de la science, et les mots inusités, avec peu ou point de signification, sont tellement imposés comme un titre de profond savoir et d'une haute spéculation, qu'il n'est plus facile de persuader ceux qui les prononcent ou ceux qui les écoutent, que ces mots ne sont que *le masque de l'ignorance* et un obstacle aux vraies lumières. »

« — Nous ne pouvons pas douter, » disait aussi le chevalier N. Davy, « que tous les changements dans nos sensations et nos idées doivent être accompagnés d'une *modification correspondante* de la *matière organique* du corps. » Par le moyen d'un ou de plusieurs des cinq sens, quelque circonstance externe doit en premier lieu opérer sur le cerveau, de manière à charger les relations et révolutions existantes des atomes, avant qu'il ne puisse exister ce qu'on appelle une *passion*. Toute chose qui altère les atomes cérébraux, doit aussi changer les actions de toutes les parties du corps, tantôt plus, tantôt moins. Selon la prédominance et la localité d'une classe d'actions ou d'une autre, on la nomme ordinairement passion. Une plaisanterie fera rire un homme et en désolera un autre. Quels sont les traits communs à toutes les passions? Un frémissement, le changement de température et celui de sécrétion. Est-ce que cela ne constitue pas un accès de fièvre? Shakspeare, avec sa pénétration habituelle et en parlant de l'accès de la *peur*, étendit l'analogie au monde qui l'entourait :

— Some say the EART was *fever'd* and did *shake* (141).

« La haine et l'amour sont également remarquables par leurs changements fébriles. Il faut se souvenir de ce que dit Hudibras de l'amour : — ce n'est qu'un accès de fièvre *renversé*. » On peut en dire autant de l'espérance, de la joie, de la crainte et de la colère; car, dans ces passions, *l'accès chaud attaque le premier malade*. Quelle que soit au surplus la nature des passions, joie, chagrin et crainte, le cercle constitutionnel d'actions est toujours le même; dissemblable seulement là où il y a dissemblance en nuance, place et prédominance; mais au même degré qu'une fièvre diffère d'une autre. En outre, il n'y a pas d'affection constitutionnelle que ces passions ne puissent exciter ou guérir. Sous ce rapport aussi elles ressemblent à la fièvre, type de toute espèce de perturbation, soit de l'homme, microscome, ou du globe qu'il habite. J'ai déjà démontré, jusqu'à un certain point, l'influence de certaines passions sur la production de certaines maladies. J'ai également prouvé que les mêmes actions morbifiques que l'on désigne sous tant de noms différents, qu'elles soient le résultat d'un coup ou d'un poison, peuvent aussi provenir d'impressions mentales. J'ai établi leur *identité absolue*, en les guérissant par les mêmes remèdes. Si donc, de cette manière, on a amélioré ou guéri des maladies qui doivent leur origine à une impression mentale, l'histoire de la médecine nous fait voir également des exemples innombrables de l'action salutaire de ces mêmes passions, dans toute espèce de maladie, qu'elle qu'ait pu être la nature de la cause primaire. La foi,

(141) On dit que la terre fut fébrile et tremblante.

la confiance, l'espoir, l'enthousiasme, ou plutôt leurs causes, sont des agents aussi puissants pour la guérison d'un malade que tout autre remède que le docteur puisse employer. Elles produisent, comme le quinquina et le vin, non-seulement une excitation salutaire, une fièvre douce et suffisante pour prévenir les accès des maladies les plus malignes; mais de même que ces agents, elles arrêtent et guérissent ces affections après qu'elles ont pris pleinement leur cours. Une pierre ou une bague, avec un conte vrai ou imaginé; un verset de l'Alcoran ou de la Bible cousu dans un morceau de soie, et porté, tantôt sur une partie du corps, tantôt sur une autre, ont inspiré une fermeté mentale et produit une assurance corporelle qui ont donné au malade la force de résister à l'influence de la contagion et de l'épidémie réunies. Si les Arabes ont leurs talismans, et les Indiens leurs amulettes, les nations de l'Ouest n'ont pas cessé de vanter les cures et autres miracles effectués par leurs reliques. Lorsque nous nous vantons d'une mesure particulière, nous disons qu'elle a agi comme un *charme*.

« Qu'est-ce qu'un charme? d'où vient son origine? Tout bonnement d'une corruption du mot latin *carmen*, une chanson, un vers. Dans tous les temps et dans tous les pays il y a eu des hommes qui ont tiré partie de l'ignorance et de la crédulité de leurs semblables. Celui qui voulut passer pour plus savant que les autres eut toujours recours à l'imposture, et, attendu que, dans l'antiquité, les fonctions du prêtre, du poëte, du prophète et du médecin furent souvent réunies dans la même personne; il n'est pas étonnant que cette personne ait masqué ses pratiques dans des vers. Savoir lire ou écrire était jadis la marque d'un esprit supérieur, et celui qui savait faire l'un et l'autre n'avait qu'à marmotter son *sortilége* pour guérir ou tuer. Dès la plus grande antiquité, nous trouvons qu'un *charme* fut employé dans l'art de guérir. Homère, dans son *Odyssée*, introduit les fils d'Autolycus avec des *charmes* pour étancher le sang; et les médecins, même aujourd'hui, dans l'Egypte et dans l'Inde, emploient aussi des *charmes*. Les hommes du Nord faisaient usage des rhythmes runiques pour charmer les maladies. Chez les Norwégiens et les Irlandais, des vers et des chansons étaient regardés comme *tout-puissants*. Un de leurs poëtes s'exprime de la manière suivante sur la croyance de son temps et de son pays:

« — Je sais une chanson avec laquelle je pourrais adoucir et *enchanter* les armes de mes ennemis, et les rendre inoffensives. Je sais une chanson que je n'ai qu'à chanter, lorsque les hommes m'ont chargé de chaînes, et au moment où je la chante, mes fers tombent, et je m'en vais librement. Je sais une chanson utile à tous les enfants des hommes; car, dès que je la chante, les haines se dissipent entre eux. Je sais une chanson, d'une telle vertu, qu'avec elle j'imposerais silence aux vents et apaiserais les orages. »

« Telle est l'origine des *sortiléges* ou *incantations*, termes dérivés du mot latin *canto*, je chante.

« Chez les Juifs, la simple expression du mot mystique *abracalan* avait assez d'influence pour dissiper une maladie. Quintus Sévérinus Simonicus se vantait d'avoir guéri une fièvre hémiritique en prononçant mystérieusement le mot *abracadabra*, combinaison phonique de son invention. Le faiseur de pluie parmi les Caffres, le danseur du diable des Cingalais, et le sorcier indien, peuvent opérer dans le corps de leurs compatriotes, avec leurs charmes et leurs chants, des métamorphoses qui mettraient en déroute toute la science tant vantée des professeurs. Ils agissent en inspirant de la confiance, et en voici une autre preuve dans ce qui arriva devant Bréda, en 1625:

« — Cette ville, après un long siége, souffrait de toutes les misères que la fatigue, la mauvaise nourriture et le découragement pouvaient infliger à ses habitants. Entre autres fléaux, le scorbut avait enlevé un grand nombre de citoyens. Cette maladie, ajoutée à tant d'autres calamités, disposait la garnison à livrer la place, lorsque le prince d'Orange, désirant la conserver, mais dans l'impossibilité de venir à son secours, trouva moyen d'y introduire des lettres promettant aux défenseurs de leur envoyer du renfort. Ces lettres furent accompagnées de remèdes pour le scorbut, lesquels étaient, soi-disant, d'un *grand prix*. Beaucoup plus leur était encore envoyé : *la foi*, qui produit toujours des effets étonnants. Trois petites fioles furent données à chaque médecin. On proclama que trois ou quatre gouttes suffisaient pour communiquer le pouvoir de guérir à *quatre pintes d'eau!* (Remarquez cela, MM. les homœopathes.) Alors nous déployâmes nos moyens merveilleux. La fraude n'était pas même connue des généraux. Les soldats nous entouraient en foule, chacun sollicitant sa part. La gaieté reparut sur toutes les figures, et tout le monde eut foi dans les vertus souveraines de notre panacée. Un grand nombre de malades, *qui n'avaient pas marché pendant plusieurs mois*, se promenèrent dans les rues, avec leurs jambes droites et agiles; tous se vantaient d'être rétablis par le remède du prince! »

« Remède purement imaginaire.

« Faut-il, après cela, engager les docteurs, lorsqu'ils visitent les malades, à ne pas leur montrer une figure lugubre et triste? Une telle conduite est impardonnable! Néanmoins, il y a des praticiens si bas et si sordides, qu'ils s'empressent toujours de dire que les malades sont en danger. Quelle politique infâme! Ils trouvent du plaisir à croasser, attendu que c'est le moyen infaillible de prolonger la maladie. Mais je laisse de tels hommes à Dieu et à leur conscience.

« Si l'on est disposé à douter de l'influence décourageante des figures tristes sur les malades, on fera bien de lire le voyage de

lord Anson, dans lequel il dit : — Tout ce qui avait une tendance à décourager et à attrister les matelots augmentait l'intensité de leur maladie (le scorbut). Ordinairement cela faisait mourir ceux qui étaient les plus malades, et envoyait dans leurs hamacs ceux qui étaient en état de faire leur besogne. »

« On voit par là ce que peut produire sur un malade une contenance empreinte de frayeur ou de tristesse. Je recommande donc aux médecins de conserver un regard calme et même souriant en présence des malades, et je leur dirai avec Byron : Employez-vous

To render with your precepts less
The sum of human wretchedness,
And STRENGTHEN *man* WITH HIS OWN MIND (142).

«Que signifie, en comparaison, toute la force de pathologie, et toutes les connaissances acquises dans la salle de dissection? On peut tailler et dépecer le corps *mort* pendant vingt ans, sans savoir le moins du monde la manière d'influencer les mouvements du corps *vivant*. Néanmoins des professeurs vous disent gravement que l'anatomie est la fondation de la médecine! Ceci me rappelle ce qu'a dit un poëte contemporain, le célèbre Béranger :

« — Exista-t-il jamais un âne capable de couper en morceaux la graisse de mouton, et d'éplucher les mèches de chandelles, afin de découvrir d'où vient la lumière, ou pourquoi elle peut jaillir de la graisse? Oui, il y en eut un, plus curieux et plus bête, qui, le scalpel à la main, chercha à apprendre de la mort quelles sont les lois de la vie. Oh! pour moi, j'aimerais mieux demander à une vieille nourrice un remède pour mon rhume, que de me confier à un cerveau aussi pédant, pour faire revivre en moi la flamme prête à s'éteindre. »

« Plaisanterie à part, j'ai connu dans mon temps un grand nombre d'anatomistes de premier ordre ; et cependant il y a de vieilles femmes que je préférerais consulter, pour mon propre compte, que ces savants adroits à fendre un cheveu. Ces hommes sont, pour ainsi dire, comme des géographes qui indiquent des rivières, des villes, des côtes, des vallons et des plaines, mais qui ignorent les mœurs, les usages, et comment on influe les atomes vivants qui entrent et sortent continuellement du corps qu'ils décrivent. Si quelque créature d'un esprit mécanique s'avise de plaisanter sur ce point, il faut l'engager à surveiller les blessés de deux armées, et à expliquer ensuite pourquoi les mêmes blessures sont si faciles à guérir parmi les vainqueurs et si fatales aux vaincus! Il pourra faire, tant qu'il voudra, une dissection des nerfs *après la mort*, sans découvrir la plus petite trace de cette *occulte* influence de l'âme, qui donne la force ou la faiblesse au corps *vivant*.

« Le pouvoir déprimant du chagrin est familier à tout le monde ; mais il y a des cas où un effet contraire en résulte. Schakspeare en explique ainsi la cause :

In poison there is physic — and these news.
Having been well, that would have made me sick,
Being sick, have in some measure made me well ;
And as the wretch whose fever-weakened limbs,
Like strengthless hinges buckle under life,
Impatient of his fit, breaks like a fire
Out of his keepers'arms, even so my limbs,
Weakened with grief, being now enraged with grief
ARE THRICE THEMSELVES (143).

« La force communiquée à la constitution, dans les cas de cette nature, a une relation avec les nouvelles révolutions atomiques causées par le *désespoir*, ou avec cette détermination d'agir avec énergie, qui vient en aide à l'homme dans des cas extrêmes. De semblables réactions ressemblent à l'ardeur que l'on sent après un bain froid. Il y a des gens qu'une succession de petites contrariétés abaissent à l'excès, et qui tout d'un coup, dans une circonstance importante, deviennent de véritables héros.

« Il serait facile d'apprendre de tous ceux qui ont profité de leur expérience dans la vie, que la moitié du monde existe par le parti qu'elle tire des passions et des préjugés de l'autre moitié. Le parent du préjugé, c'est l'ignorance. Néanmoins il n'y a pas d'homme qui ne sache quelque chose que d'autres ignorent. Les juges les plus savants ont fait des folies par ignorance ; ils se sont laissé duper par des individus d'une classe qu'ils méprisent ; de pauvres misérables créatures décrépites, qu'on appelle sorcières, en ont imposé aux hommes les plus instruits de la nation. Lord Bacon et sir Mathew-Hale, par exemple, croyaient au sortilége. Ce dernier juge condamna à la mort des malheureux qui en furent accusés, et les fit exécuter. Samuel Johnson croyait aux revenants et à la faculté de lire dans l'avenir. Où est donc le pays si éclairé, que les meilleurs et les plus savants citoyens ne se prêtent pas à la mystification ? Si un tel pays existe, ce doit être l'Angleterre au moment actuel. S'il y a une profession où la déception n'est pas mise en pratique, ce doit être la médecine ! Heureuse Angleterre ! heureuse médecine ! où tout est parfait et pur, où l'ignorance n'existe pas, où le public n'est pas trompé par un écho, ni conduit par les partis pour les intérêts d'un parti ! Ici la corruption est inconnue dans les colléges, et les collusions dans les corporations ne sont qu'un rêve ! Ici il n'y a pas de certificats à vendre, de critiques à acheter ; point d'écoles de balivernes, point

(142) A diminuer, par vos préceptes, la somme de misère humaine, et à fortifier l'homme par son propre esprit.

(143) Dans le poison on trouve le remède. Il y a bonnes nouvelles qui pourraient me rendre malade, tandis que si j'étais malade, elles me rappelleraient à la santé. Il en est de même de l'être souffrant, dont les jambes, sans force, fléchissent sous lui, mais qui, pendant l'accès de la fièvre, s'élance comme une flamme hors les lisières de son gardien. C'est ainsi que mes jambes, *affaiblies* par le chagrin, et devenant *enragées* par le chagrin, SONT TROIS FOIS ELLES-MÊMES.

de professeurs à l'âme vénale! Ici, où il n'y a pas de paille dans nos yeux, nous pouvons ôter plus facilement celle du voisin! Qui ose douter de notre supériorité à cet égard sur toutes les nations du monde? ou qui me demandera en quoi consiste notre excellence?... Vilain sceptique! Qu'on lise le docteur Stawkins, qu'on lise le docteur Bisset Stawkins, *Voyage sur le continent* et on y trouvera enregistré que le trait le plus brillant dans la médecine britannique, le point qui distingue le plus le traitement anglais, est la saignée *copieuse* qui est en usage.

« — La négligence des saignées copieuses, dit Stawkins, est la grande erreur des hôpitaux du continent!

« Rions donc de ne rien faire, de cette médecine expectante des Français; tournons en ridicule l'homœopathie des Germains, et faisons des grimaces à la doctrine des contre-stimulants des Italiens. Que sont les plus grands professeurs médicaux du continent en comparaison de nos plus pauvres apothicaires, sans parler de nos grands chirurgiens et médecins, et de nos présidents et vice-présidents des sociétés savantes! Qu'on admire le grand nombre de corps scientifiques auxquels appartiennent ces *grands petits* hommes! on trouvera leurs noms inscrits dans toutes les institutions *littéraires et scientifiques* (ou soi-disant telles) du pays, dans toutes les académies astronomiques, botaniques, géologiques, antiquaires et royales! Aimables et respectables gens, bien dignes de vous promener dans vos voitures et de porter des armoiries! Gentilshommes pleins d'urbanité et de désintéressement! vous devez votre élévation à votre propre industrie, vous conservez vos positions par votre incorruptible intégrité, vous vous recommandez *les uns les autres* par vos talents et votre honnêteté, vous êtes tous gens d'honneur! Peu semblables aux gens *honorables* d'un autre endroit *honorable*, qui ont été achetés, vous, membres d'une profession également honorable, vous n'êtes pas à vendre! Cela est dit et redit dans vos collèges et vos coteries, et cru et apprécié par ce monde si capable de bien distinguer. Qui, à l'exception des reptiles qui ne savent ni penser ni réfléchir, oserait dire : TOUT CE QUI BRILLE N'EST PAS DE L'OR! Quelle est la différence entre un louis d'or pur et sa contrefaçon? L'œil peut-il découvrir l'imposture? non. Ce n'est que par l'*essai* de leur poids et de leur son respectifs que l'on peut distinguer le bon du mauvais. Pense-t-on que l'homme puisse être jugé autrement? Pour qu'un individu soit un escroc achevé, il faut qu'il ait l'extérieur de la dignité et de l'intégrité, comme la mauvaise pièce a besoin de recevoir l'apparence de la bonne pour entrer dans la circulation. Ne nous montrons donc pas satisfaits de beaux noms et d'apparences seulement; n'acceptons pas des hommes pour ce qu'ils se prétendent, parce qu'ils ont des titres, parce qu'ils sont professeurs des collèges ou de l'université. Qu'est-ce qu'une place de professeur, sinon une *place?* — Celui qui possède le meilleur talent pour *attraper* la place, a communément les moindres facultés pour la bien remplir; et l'on fait des hommes pour enseigner la morale, la médecine et les mathématiques, par les mêmes ruses et moyens indignes qui fournissent des douaniers et des inspecteurs de cuisines. » (SIDNEY-SMITH.) Il est bien sûr que des professeurs ainsi élus se soutiendront mutuellement; à tort ou à raison, ils maintiendront toujours le même système. En cela, ils ressemblent beaucoup aux bandes de filous qui travaillent par coteries et collusions; et, comme ces professeurs, ils sont tous respectables en *apparence*, quelques-uns faisant même leurs affaires en voiture!

« Où est l'individu qui n'a pas sa faiblesse morale autant que matérielle? Sur ce point nous sommes tous sujets à être dupés. Ici nous sommes aussi parfaitement à la merci du charlatan, que le bambin l'est de l'influence des parents dont il reconnaît le pouvoir. Qu'on parle à cet enfant de la chambre des revenants, et sa figure pâlit; avec l'adulte, qu'on ait un air de mystère, qu'on marmotte obscurément et vaguement, et l'on dérangera son cerveau. Est-il sain, il devient un instrument; est-il dans un état maladif, on le dupe et on le dirige à sa guise. Et comment s'étonner de l'effet de cet agent sur des *individus*, lorsqu'on voit une nation tout entière aveuglée par une coterie de docteurs? Je fais allusion à ce qui est arrivé lorsque le choléra parut en Angleterre. L'influence de la crainte pour propager une maladie, est connue autant que le pouvoir de la confiance pour l'arrêter. Quelle fut la conduite du collége de médecine lorsque le choléra commença ses ravages? Essaya-t-on de calmer les alarmes de la population? Chercha-t-on à inspirer l'espoir et la confiance, afin que le corps pût gagner de la force par le moyen de l'esprit? Point du tout. Le collége déclara par proclamation, que la maladie était contagieuse! Sans la moindre preuve, sans une ombre d'évidence, il déclara que, semblable à la petite vérole, elle était communicable d'homme à homme! C'était le signal pour établir leurs comités du choléra, qui devaient publier des bulletins sur cette maladie. A cette époque, je venais d'arriver de l'Inde, où, malgré que j'eusse vu plus de cholériques que tous les professeurs du collége ensemble, je n'avais jamais entendu parler de la contagion du choléra, ni de comité, pour en régler la marche. Dans cet Orient si barbare, les autorités civiles et militaires avaient agi avec sang-froid et avec calme; lorsqu'on ne pouvait arrêter, on attendait avec fermeté le résultat. On se plaçait, ainsi que ses affaires, à la merci de la Providence; tandis qu'en Angleterre, nation si éclairée, les législateurs, sous l'influence des médecins, passèrent des lois honteuses et permirent des actes d'agiotage déshonorants pour la faculté. On imposa

une nouvelle taxe pour enrichir des comités du choléra ! La conséquence de ces turpitudes fut qu'une panique et une tristesse universelle se répandait dans le pays. Les riches se renfermèrent dans leurs maisons, chacun étant rempli de la crainte d'avoir le moindre contact avec son semblable. Les classes moyennes souffrirent de la stagnation générale des métiers; car il n'y avait que le cours des *livres sterling* (servant à payer les honoraires du docteur) qui allait bien. Les premières victimes furent arrachées de leurs foyers (en vertu de la loi du parlement) et entassées dans les hôpitaux destinés aux cholériques. Là, s'ils ne crevaient pas de misère, les malades étaient injectés *d'eau et de sel* par des médecins enragés! Privés de toute consolation et de sympathie de la part de leurs parents ou de leurs amis, et torturés de toutes les façons par des docteurs pédants, on ne doit pas être surpris qu'un si petit nombre ait pu s'échapper de ces lieux pestiférés. Toutes ces horreurs furent cependant autorisées par les sommités de la société, par des pairs, des juges, des membres du parlement, subissant tous l'influence d'une puérile crainte de *contagion*, que l'ignorance ou la cupidité du collége de médecine avait propagée. Lorsqu'ils cèdent à l'intimidation, à quelles misères les gens faibles ne se soumettent-ils pas ?

Even the wisest and, the hardiest quail
To any goblin hid behind a veil (144).

« N'est-ce pas un sujet qui mérite une profonde réflexion? Il devrait faire naître la honte chez certaines personnes !

« On serait peut-être disposé à me parler de l'effet de la *peur* dans la guérison des maladies; mais, dans ce cas, la peur ne devrait pas être la crainte de la maladie ni de ses effets, mais bien la crainte de quelque circonstance qui lui fût étrangère. Ainsi le chevalier Malcolm, dans son *Histoire de la Perse*, nous parle d'un certain Hukeem qui guérissait la fièvre par la bastonnade. Dans ce cas, le docteur persan employait la double influence de la crainte et de la douleur, qui, ni l'une ni l'autre, n'avaient nulle relation avec la maladie. L'effet de la terreur sur le mal de dents est connu de beaucoup de gens qui ont frappé à la porte d'un dentiste. La goutte, également, a été guérie et causée par toutes les passions que l'on puisse nommer. Il ne se passe pas un jour, sans que nous n'entendions parler de gens qui tombent, par l'effet de la peur, dans des accès d'épilepsie. Néanmoins Boërhaave fit disparaître une épilepsie devenue endémique dans une école, en déclarant qu'il brûlerait avec un fer rouge le premier écolier qui en aurait un autre paroxisme. J'ai vu l'asthme guéri par la colère et par le chagrin. Toutefois, si nous voulions croire ce que l'on nous dit, il y a des gens suffoqués par l'un et l'autre !

« Peu de personnes contesteraient l'influence des passions dans le traitement de la fièvre. Que l'on parle de l'impression mentale, telle que la foi, la crainte, la colère ou la joie, comme ayant eu du succès dans un cas, et on le croira ; mais s'il s'agit d'un changement de volume dans la structure, tel qu'un gland grossi ou un ulcère, on tournera en ridicule l'efficacité d'un charme. Des excès de septicisme ou d'incrédulité sont également des maladies de l'esprit. Le cerveau sain est toujours ouvert à la raison, et celui qui croit que le sortilége ou le toucher magique d'un monarque peut opérer sur le système nerveux, de manière à en empêcher ou à interrompre les mutations de mouvements et de température qui constituent un accès de fièvre, doit hésiter avant de nier leur influence sur un ulcère ou une tumeur qui ne peut être développée ou guérie que par un changement de température. D'après tout ce que j'ai dit, il est impossible qu'on ne soit pas convaincu qu'aucun individu ne peut être le sujet d'une impression mentale, sans avoir éprouvé un frisson ou un accès de chaleur, un tremblement ou un spasme, avec un changement plus ou moins grand dans les relations atomiques de tous les organes et sécrétions.

« Alibert mentionne une Parisienne qui avait une loupe au cou (un goître), et à qui cette difformité causait un grand chagrin; cette tumeur, qui avait résisté à toute espèce de traitement médical, disparut pendant le *règne de la terreur*, époque où cette dame, comme toute autre de son rang, avait éprouvé les plus terribles angoisses. Mais l'agonie et la suspension se rattachaient à toute autre chose qu'à sa maladie. Que l'on s'occupe beaucoup de son mal, et on l'augmente, tandis que toute distraction de l'esprit est salutaire. D'après ma propre expérience, je peux garantir que des abcès d'une dimension considérable ont été guéris par la crainte et la joie. Peu de chirurgiens qui ont de la pratique, ont négligé d'observer que des gonflements prudents peuvent céder à l'influence de la crainte. Le chirurgien s'assure de l'existence et de la matière; il propose d'ouvrir la tumeur ; le sujet effrayé, remet l'opération au lendemain, et le lendemain la tumeur a disparu !

« A côté de la terreur est le *dégoût*, c'est-à-dire le genre de sensation qu'on éprouve, par exemple, la première fois que l'on touche un crapaud ou un aspic. Cette passion a fait des merveilles dans les maladies. Les anciens en ont tiré parti dans leurs prescriptions; car ils étaient très-singuliers dans quelques-unes d'elles, comme de faire de la soupe avec de la chair de petits chiens, de vipères, de limaçons et de mille-pieds. Le célèbre chef mohawk, Joseph Brant, se guérit, pendant une maladie, d'une fièvre tierce, en prenant un bouillon fait de chair

(144) Même les plus savants et les plus téméraires tremblent en présence d'un démon caché derrière un rideau.

de serpent à sonnettes ! A la vérité, la chair de ce serpent est très-inoffensive, et même, d'après ce que j'en sais, elle serait, au contraire, tout aussi nourrissante que celle d'une anguille; mais du moment où l'on pense au reptile vivant et au poison de sa dent, on ne saurait le manger sans éprouver un tremblement, une agitation, un frisson; sans ressentir, en un mot, les horripilations de la fièvre. Une toile d'araignée, de la suie, la mousse d'une tête de mort, et toucher un criminel qui vient d'être pendu, sont autant de remèdes employés par le vulgaire en Angleterre, dans certaines maladies. Chez les Romains, le sang du gladiateur mourant était estimé, par ses vertus, dans les épilepsies. De nos jours même, dans certaines contrées de l'Europe, le bon peuple se guérit de l'épilepsie en buvant le sang du criminel qui vient d'être décapité. Dans le dernier siècle, le peuple croyait aussi qu'un crapaud pendu au cou, arrêtait le saignement du nez. Maintenant, que l'on sait (ou que l'on croit) que le crapaud n'est pas vénéneux, il n'aurait peut-être pas le même effet.

« En considérant le pouvoir des passions pour guérir et causer des maladies, on trouve la meilleure réfutation des erreurs de la médecine, et la preuve la plus patente de ses variétés. C'est par une épreuve semblable que je désire que mes doctrines soient jugées. Que l'on prenne seulement l'influence de la *crainte :* quelle maladie n'a-t-elle pas causée? Quelle est celle qu'elle n'a pas guérie? Le mode de son action établit, évidemment, non-seulement l'unité des maladies, mais aussi l'unité d'action du remède et de la cause. En définitive, quel est l'effet d'un traitement convenable, sinon de *changer* le mouvement et la température du corps? Cet acte accompli, le malade est guéri. Qu'on fasse la même chose lorsque l'on est en bonne santé, et la maladie est reproduite. Tout ce qui peut changer les mouvements causera ou guérira une maladie. C'est ainsi qu'agissent tous nos remèdes. »

PATENIAC. Les Indiens des îles Philippines désignent par ce nom une sorte de sortilége au moyen duquel ils croient que l'on s'oppose à l'heureuse délivrance d'une femme en mal d'enfant. Pour combattre ce maléfice ou les esprits malveillants qui peuvent à cette heure environner la couche de la patiente, le mari de celle-ci ferme la porte de l'habitation, allume un grand feu à l'entour, quitte ses vêtements, et s'escrime du sabre ou de la lance contre les démons qu'il suppose se trouver là. Il continue ce violent exercice jusqu'à ce que sa femme soit délivrée.

PATEORITES. Secte juive qui rendait des honneurs superstitieux aux puits et aux fontaines.

PATERNITÉ MULTIPLE. Quelques observateurs pensent avoir constaté ce fait que, chez la laie, la truie, la chienne, etc., l'influence du père, auteur d'une première conception, s'étend aux portées suivantes qui ont pour auteurs d'autres mâles, c'est-à dire que la couleur et autres signes distinctifs du premier père, se reproduisent constamment chez quelques-uns des petits provenant d'accouplements postérieurs de la mère avec divers mâles. Après les animaux on a étendu ce phénomène à l'espèce humaine, et l'on prétend que la femme infidèle donne le jour à des enfants ayant une ressemblance plus ou moins parfaite avec l'époux qui était resté étranger à la grossesse. Dans ce dernier cas, on pourrait croire que la crainte qu'inspire à la femme coupable, le mari qu'elle outrage, réfléchit les traits de celui-ci sur l'être qu'elle porte dans son sein, et qu'il arrive en cette circonstance, ce que produit l'imagination, à ce que l'on croit, à l'égard de ces figures, de ces signes anormaux qu'on remarque sur le visage ou le corps de certains enfants; cause à laquelle on attribue aussi l'apparition de ces monstres auxquelles les femmes donnent le jour; mais cette cause, mais ces appréhensions, mais ces souvenirs ne se manifestent pas sans doute chez la femelle d'un lapin, par exemple, et ici il faut évidemment chercher une autre origine. Or, comme elle n'a pas été trouvée; que les faits en question manquent d'ailleurs d'autorités suffisantes, rangeons-les en attendant mieux parmi les préjugés.

PAYSAN DE LONGPAOU (Le). « Un paysan de Longpaou, » dit Mlle Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, « ayant abandonné les ferrements de sa charrue au milieu du champ qu'il labourait, pour aller prendre son repas à sa maison, sa femme, pendant cet intervalle, alla dérober les ferrements et les cacha avec soin. De retour aux champs, le villageois, ne trouvant pas ses instruments de travail, s'en revint à sa maison, tout en se plaignant avec amertume du vol qui avait été accompli à son préjudice. Sa femme, après l'avoir écouté, l'envoya vers le duc : — Allez porter plainte, lui dit-elle, à Rollon le païen; nous verrons ce qu'il ordonnera. » Le villageois suivit cet astucieux conseil, et, quand il eut expliqué sa mésaventure, le duc commanda qu'on lui remboursât le prix que ses ferrements auraient coûté, s'il eût fallu les acheter. Toutefois, la justice du duc se transporta sur le lieu du délit, pour procéder à l'épreuve de l'eau et du feu, à l'encontre de tous les voisins du plaignant, et même de sa propre femme. L'épreuve miraculeuse justifia chaque voisin, mais la femme, qui avait cette sorte de mains larronnesses que l'on a surnommées, plus tard, *mains de Normands*, laissa la peau grillée de ses doigts crochus attachée au fer de probation. Alors, le duc, en grand courroux, fit venir le villageois, et lui demanda s'il avait connaissance du penchant vicieux de sa femme, de son caractère perfide et de mauvaise foi. Sans prévoir le but de cette question, le villageois répondit qu'il connaissait sa femme pour telle que le duc la dépeignait.

— Eh bien, reprit alors le duc, votre femme sera pendue pour son crime, et vous subirez le même supplice, pour vous être laissé prendre à ses ruses, et ne l'avoir pas mieux surveillée. »

PÉANITE. Pierre à laquelle on attribuait autrefois la propriété de faciliter les accouchements.

PEAU D'OURS. Les frères Grimm, dans leurs *Traditions allemandes*, racontent la suivante où le diable fut encore dupe de ses embûches.

« Il était un jeune homme, » disent-ils, « qui s'engagea dans l'armée ; il s'y conduisit bravement, toujours le premier devant les balles. Tout alla bien pendant la guerre ; mais, quand la paix fut conclue, il reçut son congé et son capitaine lui dit d'aller où il voudrait. Ses parents étaient morts, il n'avait plus de domicile ; il pria ses frères de le recevoir jusqu'à ce que la guerre recommençât. Mais ils avaient des cœurs durs et ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient rien pour lui, qu'il n'était propre à rien, et que c'était à lui de se tirer d'affaire. Le pauvre garçon ne possédait que son fusil ; il le mit sur son épaule et s'en fut au hasard.

« Il atteignit une grande lande sur laquelle on ne voyait rien qu'un cercle d'arbres. Là il s'assit à l'ombre en pensant tristement à son sort :

« — Je n'ai pas d'argent ; je n'ai jamais appris d'autre métier que celui de la guerre, et, maintenant que la paix est faite je ne suis plus bon à rien ; je vois bien qu'il faut que je meure de faim.

« En même temps il entendit du bruit, et, levant les yeux, il aperçut devant lui un inconnu, tout de vert habillé, assez richement mis, mais ayant un affreux pied de cheval.

« — Je sais ce qu'il te faut, » dit l'étranger, « c'est de l'argent ; tu en auras autant que tu en pourras porter ; mais auparavant je veux m'assurer si tu n'as pas peur, car je ne donne rien aux poltrons.

« — Soldat et poltron, » répondit l'autre, « sont deux mots qui ne vont pas ensemble. Tu peux me mettre à l'épreuve.

« — Eh bien donc, » reprit l'étranger, « regarde derrière toi.

« Le soldat, se retournant, vit un ours énorme qui courait sur lui en grondant.

« — Oh, oh ! » s'écria-t-il, « je vais te chatouiller le nez et te faire perdre l'envie de grogner.

« Et le couchant en joue, il l'atteignit au museau ; l'ours tomba sur le coup.

« — Je vois, » dit l'étranger, « que tu ne manques pas de courage ; mais tu dois remplir encore d'autres conditions.

« — Rien ne m'arrêtera, » dit le soldat qui voyait bien à qui il avait affaire, « pourvu que mon salut éternel ne soit pas compromis.

« — Tu en jugeras toi-même, » répliqua l'homme. « Pendant sept ans tu ne devras ni te laver, ni te peigner la barbe et les cheveux, ni te couper les ongles, ni faire ta prière. Je vais te donner un habit et un manteau que tu porteras pendant tout ce temps. Si tu meurs dans cet intervalle, tu m'appartiendras ; si tu vis au delà de sept ans, tu seras libre et riche.

« Le soldat songea à la grande misère à laquelle il était réduit ; lui qui avait tant de fois affronté la mort, il pouvait bien se risquer cette fois encore : il accepta. Le diable ôta son habit vert et le lui donna en disant :

« Tant que tu porteras cet habit, en mettant la main à la poche tu en tireras toujours une poignée d'or.

« Puis, après avoir dépouillé l'ours de sa peau, il ajouta :

« — Ceci sera ton manteau et aussi ton lit, car tu n'en devras pas avoir d'autre. Et à cause de ce vêtement, on t'appellera *Peau-d'ours*.

« Là-dessus le diable disparut.

« Le soldat passa l'habit, et, mettant la main dans sa poche, il trouva que le diable ne l'avait pas trompé. Il endossa aussi la peau d'ours et se mit à parcourir le monde, se donnant du bon temps et ne se refusant rien de ce qui fait engraisser les gens et maigrir leur bourse. La première année, il était encore passable, mais la seconde il avait déjà l'air d'un monstre. Ses cheveux lui couvraient presque entièrement la face, sa barbe emmêlée et comme feutrée, et son visage tellement couvert de crasse que, si on y avait semé de l'herbe, elle aurait levé. Il faisait fuir tout le monde. Mais cependant, comme il donnait à tous les pauvres en leur demandant de prier Dieu pour qu'il ne mourût pas dans les sept ans, et comme il parlait en homme de bien, il trouvait toujours un gîte.

« La quatrième année, il entra dans une auberge, où l'hôte ne voulait pas le recevoir, même dans l'écurie, de peur qu'il n'effarouchât les chevaux. Mais Peau-d'ours ayant tiré de sa poche une poignée de ducats, l'hôte se laissa gagner et lui donna une chambre sur la cour de derrière, à condition qu'il ne se laisserait pas voir, pour ne pas perdre de réputation l'établissement.

« Un soir, Peau-d'ours était assis dans sa chambre, souhaitant de tout son cœur la fin des sept années, quand il entendit quelqu'un pleurer dans la chambre à côté. Comme il avait bon cœur, il ouvrit la porte et vit un vieillard qui sanglotait en tenant sa tête entre ses mains. Mais en voyant entrer Peau-d'ours l'homme, effrayé, voulut se sauver. Enfin il se calma en entendant une voix humaine qui lui parlait, et Peau-d'ours finit, à force de paroles amicales, par lui faire raconter la cause de son chagrin. Il avait perdu toute sa fortune, et était réduit avec ses filles à une telle misère, qu'il ne pouvait payer l'hôte et qu'on allait le mettre en prison.

« — Si vous n'avez pas d'autre souci, » lui dit Peau-d'ours, « j'ai assez d'argent pour vous tirer de là.

« Et ayant fait venir l'hôte, il le paya et

donna encore au malheureux une forte somme pour ses besoins.

« Le vieillard ainsi délivré ne savait comment témoigner sa reconnaissance.

« — Viens avec moi, » dit-il, « mes filles sont des merveilles de beauté ; tu en choisiras une pour ta femme. Elle ne s'y refusera pas quand elle saura ce que tu viens de faire pour moi. A la vérité tu as l'air un peu bizarre, mais une femme t'aura bientôt réformé.

« Peau-d'ours consentit à accompagner le vieillard. Mais quand l'aînée aperçut cet horrible visage, elle fut si épouvantée qu'elle s'enfuit en poussant des cris. La seconde le considéra de pied ferme et le toisa de la tête aux pieds, mais elle lui dit :

« — Comment accepter un mari qui n'a pas figure humaine ? J'aimerais mieux cet ours rasé que j'ai vu un jour à la foire, et qui était habillé comme un homme, avec une pelisse de hussard et des gants blancs. Au moins il n'était que laid ; on pouvait s'y accoutumer.

« Mais la plus jeune dit :

« — Cher père, ce doit être un brave homme, puisqu'il nous a secourus ; vous lui avez promis une femme : il faut faire honneur à votre parole.

« Malheureusement le visage de Peau-d'ours était couvert de poil et de crasse ; sans cela on eût pu y voir briller la joie qui épanouit son cœur quand il entendit ces paroles. Il prit un anneau à son doigt, le brisa en deux et en donna la moitié à sa fiancée, en lui recommandant de le bien conserver pendant qu'il gardait l'autre. Dans la moitié qu'il donnait, il inscrivit son propre nom, et celui de la jeune fille dans celle qu'il garda pour lui. Puis il prit congé d'elle en disant :

« — Je vous quitte pour trois ans. Si je reviens, nous nous marierons ; mais si je ne reviens pas, c'est que je serai mort, et vous serez libre. Priez Dieu qu'il me conserve la vie.

« La pauvre fiancée prit le deuil, et les larmes lui venaient aux yeux quand elle pensait à son fiancé. Ses sœurs l'accablaient des plaisanteries les plus désobligeantes.

« — Prends bien garde, » disait l'aînée, « quand tu lui donneras ta main, qu'il ne l'écorche avec sa patte.

« — Méfie-toi, » ajoutait la seconde, « les ours aiment les douceurs ; si tu lui plais, il te croquera.

« — Il te faudra toujours faire sa volonté, » reprenait l'aînée ; « autrement, gare les grognements.

« — Mais, » ajoutait encore la seconde, « le bal de noces sera gai, les ours dansent bien.

« La pauvre fille laissait dire ses sœurs sans se fâcher. Quant à l'homme à la peau d'ours, il errait toujours par le monde, faisant du bien tant qu'il pouvait et donnant généreusement aux pauvres, afin qu'ils priassent pour lui.

« Enfin, quand le dernier jour des sept ans fut arrivé, il retourna à la lande et se mit dans le cercle des arbres. Un grand vent s'éleva, et le diable ne tarda pas à paraître avec un air courroucé ; il jeta au soldat ses vieux vêtements et lui redemanda son habit vert.

« — Un instant, » dit Peau-d'ours, « il faut d'abord que tu me nettoyes.

« Le diable fut forcé, bien malgré lui, d'aller chercher de l'eau, de laver Peau-d'ours, de lui peigner les cheveux et de lui couper les ongles. L'homme reprit l'air d'un brave soldat, beaucoup plus beau qu'il n'avait été auparavant.

« Peau-d'ours se sentit soulagé d'un grand poids quand le diable fut parti sans le tourmenter autrement. Il retourna à la ville, endossa un magnifique habit de velours, et montant dans une voiture traînée par quatre chevaux blancs, il se fit conduire chez sa fiancée. Personne ne le reconnut ; le père le prit pour un officier supérieur, et le fit entrer dans la chambre où étaient ses filles. Les deux aînées le firent asseoir entre elles ; elles lui servirent un repas délicat, en déclarant qu'elles n'avaient jamais vu un si beau cavalier. Quant à sa fiancée, elle était assise en face de lui avec ses vêtements noirs, les yeux baissés et sans dire mot. Enfin le père lui demandant s'il voulait épouser une de ses filles, les deux aînées coururent dans leur chambre pour faire toilette, car chacune d'elle s'imaginait qu'elle était la préférée.

« L'étranger, resté seule avec sa fiancée, prit la moitié d'anneau qu'il avait dans sa poche, et la jeta au fond d'un verre de vin qu'il lui offrit. Quand elle eût bu et qu'elle aperçut ce fragment au fond du verre, le cœur lui tressaillit. Elle saisit l'autre moitié, qui était suspendue à son cou la rapprocha de la première et toutes les deux se rejoignirent exactement. Alors il lui dit :

« — Je suis ton fiancé bien-aimé, que tu as vu sous une peau d'ours ; maintenant, par la grâce de Dieu, j'ai recouvré ma figure humaine, et je suis purifié de mes souillures.

« Et la prenant dans ses bras il l'embrassa étroitement. En même temps les deux sœurs rentraient en grand costume ; mais quand elles virent que le beau jeune homme était pour leur sœur et que c'était l'homme à la peau d'ours, elles s'enfuirent pleines de dépit et de colère : la première alla se noyer dans un puits, et la seconde se pendit à un arbre.

« Le soir on frappa à la porte, et le fiancé, allant ouvrir, vit le diable en habit vert qui lui dit :

« — Eh bien ! j'ai perdu ton âme, mais j'en ai gagné deux autres.

(Trad. de M. Frédéric Baudry.)

PÊCHER. Les Chinois donnent le nom de *Theo-jin* ou *homme de pêcher*, à des statuettes en bois de cet arbre, qu'ils placent comme un talisman sur la porte de leurs maisons.

Il existe aussi cette croyance que des boîtes faites avec du bois de pêcher qui n'est pas mort sur pied, donnent au tabac qu'on y enferme un parfum agréable.

PÊCHEUR ET SA FEMME (Le). M. Frédéric Baudry a traduit cette tradition allemande du livre des frères Grimm :

« Il y avait un pêcheur et sa femme qui habitaient ensemble une cahute au bord de la mer. Le pêcheur allait tous les jours jeter son hameçon, et il le jetait et le jetait encore.

« Un jour, il était assis près de sa ligne, sur le rivage, le regard tourné du côté de l'eau limpide, et il restait assis, toujours assis. Tout à coup il vit l'hameçon plonger et descendre profondément, et, quand il le retira, il tenait au bout une grosse barbue. La barbue lui dit : « — Je te prie de me laisser vivre ; je ne suis pas une vraie barbue, je suis un prince enchanté. A quoi te servirait de me faire mourir? Je ne serais pas pour toi un grand régal ; rejette-moi dans l'eau et laisse-moi nager.

« — Vraiment, » dit l'homme, « tu n'as pas besoin d'en dire si long, je ne demande pas mieux que de laisser nager à son aise une barbue qui sait parler.

« Il la rejeta dans l'eau, et la barbue s'y replongea jusqu'au fond, en laissant après elle une longue traînée de sang.

« L'homme alla retrouver sa femme dans la cahute.

« — Mon homme, » lui dit-elle, « n'as-tu rien pris aujourd'hui ?

« — Non, » dit l'homme ; « j'ai pris une barbue, qui m'a dit qu'elle était un prince enchanté, et je l'ai laissée nager comme auparavant.

« — N'as-tu rien demandé pour toi? » dit la femme.

« — Non, » dit l'homme ; « et qu'aurais-je demandé ?

« — Ah ! » dit la femme, « c'est pourtant triste d'habiter toujours une cahute sale et infecte comme celle-ci ; tu aurais pu pourtant demander pour nous une petite chaumière. Retourne et appelle la barbue ; dis-lui que nous voudrions avoir une petite chaumière ; elle fera cela, certainement.

« — Ah ! » dit l'homme, « pourquoi y retournerais-je ?

« — Vraiment, » dit la femme, « tu l'as prise et tu l'as laissée nager comme auparavant ; elle le fera ; vas-y sur-le-champ.

« L'homme ne s'en souciait point ; pourtant il se rendit au bord de la mer, et, quand il y fut, il la vit toute jaune et toute verte ; il s'approcha de l'eau et dit :

> Tarare ondin, Tarare ondin,
> Petit poisson, gentil fretin,
> Mon Isabeau crie et tempête ;
> Il en faut bien faire à sa tête.

« La barbue s'avança vers lui et dit :

« — Que veut-elle donc?

« — Ah ! » dit l'homme, « je t'ai prise tout à l'heure ; ma femme dit que j'aurais dû te demander quelque chose. Elle s'ennuie de demeurer dans une cahute ; elle voudrait bien avoir une chaumière.

« — Retourne sur tes pas, » dit la barbue, « elle l'a déjà.

« L'homme s'en retourna, et sa femme n'était plus dans la cahute ; mais à la place était une petite chaumière, et sa femme était assise à la porte, sur un banc. Elle le prit par la main et lui dit :

« — Entre donc et regarde, cela vaut pourtant bien mieux.

« Ils entrèrent, et dans la chaumière était une jolie petite salle, une chambre où était placé leur lit, une cuisine et une salle à manger, avec une batterie de cuivre et d'étain très-brillant, et tout l'attirail d'un service complet. Derrière était une petite cour, avec des poules et des canards, et un petit jardin avec des légumes et des fruits.

« — Vois, » dit la femme, « n'est-ce pas joli ?

« — Oui, » dit l'homme, « restons comme cela, nous allons vivre vraiment heureux.

« — Nous y réfléchirons, » dit la femme.

« Cela alla bien ainsi pendant huit ou quinze jours, puis la femme dit :

« — Ecoute, mon homme, cette chaumière est aussi trop étroite, et la cour et le jardin sont si petits. La barbue aurait bien pu, en vérité, nous donner une maison plus grande. J'aimerais à habiter un grand château en pierre. Va trouver la barbue, il faut qu'elle nous donne un château.

« — Ah ! femme, » dit l'homme, « cette chaumière est vraiment fort bien. A quoi nous servirait d'habiter un château?

« — Eh ! » dit la femme, « va, la barbue peut très-bien le faire.

« — Non, femme, » dit l'homme, « la barbue vient tout justement de nous donner cette chaumière, je ne veux pas retourner vers elle, je craindrais de l'importuner.

« — Vas-y, » dit la femme ; « elle peut le faire, elle le fera volontiers ; va, te dis-je.

« L'homme sentait cette démarche lui peser sur le cœur et ne se souciait point de le faire. Il se disait à lui-même : — Cela n'est pas bien. » Pourtant il obéit.

« Quand il arriva près de la mer, l'eau était violette et d'un bleu sombre, grisâtre et prête à se soulever ; elle n'était plus verte et jaune comme auparavant, pourtant elle n'était pas agitée. Le pêcheur s'approcha et dit :

> Tarare ondin, Tarare ondin,
> Petit poisson, gentil fretin,
> Mon Isabeau crie et tempête ;
> Il en faut bien faire à sa tête.

« — Et que veut-elle donc? » dit la barbue.

« — Ah ! » dit l'homme à demi troublé, « elle veut habiter un grand château de pierre.

« — Va, » dit la barbue, « tu la trouveras sur la porte.

« L'homme s'en alla et croyait retrouver son logis ; mais, comme il approchait, il vit un grand château de pierre, et sa femme se tenait sur le perron ; elle allait entrer

dans l'intérieur; elle le prit par la main et lui dit :

« — Entre avec moi.

« Il la suivit, et dans le château était un vestibule immense, dont les murs étaient plaqués de marbre; il y avait une foule de domestiques, qui ouvraient avec fracas les portes devant eux; les murs étaient brillants et couverts de belles tentures; dans les appartements, les siéges et les tables étaient en or; des lustres en cristal étaient suspendus aux plafonds; et partout aussi des tapis de pied dans les chambres et les salles; des mets et des vins recherchés chargeaient les tables, à croire qu'elles allaient rompre. Derrière le château était une grande cour, renfermant des étables pour les vaches et des écuries pour les chevaux; des carrosses magnifiques; de plus, un grand et superbe jardin rempli des plus belles fleurs, d'arbres à fruits; et enfin un parc d'au moins moins une lieue de long, où l'on voyait des cerfs, des daims, des lièvres, tout ce que l'on peut désirer.

« — Eh bien! » dit la femme, « cela n'est-il pas beau?

« — Ah! oui, » dit l'homme, « tenons-nous-en là; nous habiterons ce beau château, et nous vivrons contents.

« — Nous y réfléchirons, » dit la femme; « dormons là-dessus d'abord.

« Et nos gens se couchèrent.

« Le lendemain, la femme s'éveilla comme il faisait grand jour, et de son lit elle vit la belle campagne qui s'offrait devant elle. L'homme étendait les bras en s'éveillant. Elle le poussa du coude et dit :

« — Mon homme, lève-toi et regarde par la fenêtre : vois, ne pourrions-nous pas devenir rois de tout ce pays? Va trouver la barbue, nous serons rois.

« — Ah! femme, » dit l'homme, « et pourquoi serions-nous rois? Je ne m'en sens nulle envie.

« — Bon, » dit la femme, « si tu ne veux pas être roi, moi je veux être reine. Va trouver la barbue, je veux être reine.

« — Ah! femme, » dit l'homme, « pourquoi veux-tu être reine? Je ne me soucie pas de lui dire cela?

« — Et pourquoi pas? » dit la femme. « Vas-y à l'instant, il faut que je sois reine.

« L'homme y alla, mais il était tout consterné de ce que sa femme voulait être reine. — Cela n'est pas bien, cela n'est vraiment pas bien, pensait-il. Je ne veux pas y aller. » Il y allait pourtant.

« Quand il approcha de la mer, elle était d'un gris sombre; l'eau bouillonnait du fond à la surface, et répandait une odeur fétide. Il s'avança et dit :

Tarare ondin, Tarare ondin,
Petit poisson, gentil fretin,
Mon Isabeau crie et tempête;
Il en faut bien faire à sa tête.

« — Et que veut-elle donc, » dit la Barbue?

« — Ah! » dit l'homme, « elle veut devenir reine.

« — Retourne, elle l'est déjà, » dit la barbue.

« L'homme partit, et, quand il approcha du palais, il vit que le château s'était de beaucoup agrandi et portait une haute tour décorée de magnifiques ornements. Des gardes étaient en sentinelle à la porte, et il y avait là des soldats en foule avec des trompettes et des timbales. Comme il entrait dans l'édifice, il vit de tous côtés le marbre le plus pur enrichi d'or, des tapis de velours et de grands coffres d'or massifs. Les portes de la salle s'ouvrirent : toute la cour y était réunie, et sa femme était assise sur un trône élevé, tout d'or et de diamants; elle portait sur la tête une grande couronne d'or pur garni de pierres précieuses; et à ses côtés étaient placées, sur un double rang, six jeunes filles, plus petites de la tête l'une que l'autre. Il s'avança, et dit :

« — Ah! femme, te voilà donc reine!

« — Oui, » dit-elle, « je suis reine.

« Il se plaça devant elle et la regarda; et quand il l'eut contemplée un instant, il dit :

« — Ah! femme, quelle belle chose que tu sois reine! Maintenant nous n'avons plus rien à désirer.

« — Point du tout, mon homme, » dit-elle tout agitée; « le temps me dure fort de tout ceci, je n'y puis plus tenir. Va trouver la barbue; je suis reine, il faut maintenant que je devienne impératrice.

« — Ah! femme, » dit l'homme, « pourquoi veux-tu devenir impératrice?

« — Mon homme, » dit-elle, « va trouver la barbue, je veux être impératrice.

« — Ah! femme, » dit l'homme, « elle ne peut pas te faire impératrice, je n'oserai pas dire cela à la barbue; il n'y a qu'un empereur dans l'empire; la barbue ne peut pas faire un empereur; elle ne le peut vraiment pas.

« — Je suis reine, » dit la femme, « et tu es mon mari. Veux-tu bien y aller à l'instant même? Va, si elle a pu nous faire rois, elle peut nous faire empereurs. Va, te dis-je.

« Il fallut qu'il marchât. Mais tout en s'éloignant il était troublé et se disait à lui-même :

« — Cela n'ira pas bien : empereur! c'est trop demander, la barbue se lassera.

« Tout en songeant ainsi, il vit que l'eau était noire et bouillonnante; l'écume montait à la surface, et le vent la soulevait en soufflant avec violence : il se sentit frissonner. Il s'approcha, et dit :

Tarare ondin, Tarare ondin,
Petit poisson, gentil fretin,
Mon Isabeau crie et tempête
Il en faut bien faire à sa tête.

« — Et que veut-elle donc, » dit la barbue?

« — Ah! barbue, » dit-il, « ma femme veut devenir impératrice.

« — Retourne, » dit la barbue : « elle l'est dès maintenant.

« L'homme revint sur ses pas; et, quand

il fut de retour, tout le château était d'un marbre poli, enrichi de figures d'albâtre et décoré d'or. Des soldats étaient en nombre devant la porte; ils sonnaient de la trompette, frappaient les timbales et battaient le tambour; dans l'intérieur du palais, les barons, les comtes et les ducs allaient et venaient en qualité de simples serviteurs; ils lui ouvrirent les portes, qui étaient d'or massif; et quand il fut entré, il vit sa femme assise sur un trône qui était d'or d'une seule pièce, et haut de plus de mille pieds. Elle portait une énorme couronne d'or de trois coudées, garnie de brillants et d'escarboucles; d'une main elle tenait le sceptre, et de l'autre le globe impérial; à ses côtés étaient placés sur deux rangs ses gardes, tous plus petits l'un que l'autre, depuis les plus énormes géants, hauts de mille pieds, jusqu'au plus petit nain, qui n'était pas plus grand que le petit doigt.

« Devant elle se tenaient debout une foule de princes et de ducs. L'homme s'avança du milieu d'eux, et dit :

« — Femme, te voilà donc impératrice?

« — Oui, » dit-elle, « je suis impératrice.

« Alors il se plaça devant elle et la contempla; puis, quand il l'eût considérée un instant :

«—Ah! femme,» dit-il,« quelle belle chose que de te voir impératrice!

«—Mon homme,» dit-elle, « que fais-tu là planté? Je suis impératrice, je veux maintenant être Pape; va trouver la Barbue.

«—Ah! femme,» dit l'homme, « que demandes-tu là? On ne peut pas devenir Pape; il n'y a qu'un seul Pape dans la chrétienté; la barbue ne peut pas faire cela pour toi.

«—Mon homme,» dit-elle, « je veux devenir Pape; va vite, il faut que je sois Pape aujourd'hui même.

«—Non, femme,» dit l'homme,« je ne puis pas lui dire cela; cela ne peut être ainsi, c'est trop; la barbue ne peut pas te faire Pape

«—Que de paroles, mon homme! » dit la femme; « elle a pu me faire impératrice, elle peut aussi bien me faire Pape. Marche, je suis impératrice et tu es mon homme; vite, mets-toi en chemin.

« Il eut peur et partit; mais le cœur lui manquait, il tremblait, avait le frisson, et ses jambes et ses genoux flageolaient sous lui. Le vent soufflait dans la campagne, les nuages couraient, et l'horizon était sombre vers le couchant. Les feuilles s'agitaient avec bruit sur les arbres; l'eau se soulevait et grondait comme si elle eût bouillonné, elle se brisait à grand bruit sur le rivage, et il voyait de loin les navires qui tiraient le canon d'alarme, et dansaient et bondissaient sur les vagues. Le ciel était bleu encore à peine sur un point de son étendue; mais tout à l'entour des nuages d'un rouge menaçant annonçaient une terrible tempête. Il s'approcha tout épouvanté, et dit :

Tarare ondin, Tarare ondin,
Petit poisson, gentil fretin,
Mon Isabeau crie et tempête,
Il en faut bien faire à sa tête.

« — Et que veut-elle donc? » dit la barbue.

«— Ah! » dit l'homme, « elle veut devenir Pape.

« — Retourne, » dit la barbue, « elle l'est à cette heure.

« Il revint, et, quand il arriva, il vit une immense église tout entourée de palais. Il perça la foule du peuple pour y pénétrer : au dedans tout était éclairé de mille et mille lumières; sa femme était revêtue d'or de la tête aux pieds; elle était assise sur un trône beaucoup plus élevé que l'autre, et portait trois énormes couronnes d'or; elle était environnée d'une foule de prêtres; à ses côtés étaient placées deux rangées de cierges, dont le plus grand était épais en haut comme la plus haute tour, et le petit pareil au plus petit flambeau de cuisine; tous les empereurs et les rois étaient agenouillés devant elle et baisaient sa mule.

« — Femme,» dit l'homme en la contemplant; « il est donc vrai que te voilà Pape!

« — Oui, » dit-elle, « je suis Pape.

« Alors il se plaça devant elle et se mit à la considérer, et il lui semblait qu'il regardait le soleil. Quand il l'eut ainsi contemplée un moment :

«—Ah! femme,» dit-il, «quelle belle chose que de te voir Pape!

« — Mais elle demeurait roide comme une souche et ne bougeait.

« Il lui dit :

« — Femme, tu seras contente maintenant : te voilà Pape; tu ne peux pas désirer quelque chose de plus.

« — J'y réfléchirai, » dit la femme.

« Là-dessus, ils allèrent se coucher, mais elle n'était pas contente; l'ambition l'empêchait de dormir, et elle pensait toujours à ce qu'elle voudrait devenir.

« L'homme dormit très-bien, et profondément; il avait beaucoup marché tout le jour; mais la femme ne put s'assoupir un instant; elle se tourna d'un côté sur l'autre pendant toute la nuit, pensant toujours à ce qu'elle pourrait devenir, et ne trouvant plus rien à imaginer. Cependant le soleil se levait, et quand elle aperçut l'aurore, elle se dressa sur son séant et regarda de côté la lumière. Lorsqu'elle vit que les rayons du soleil entraient par la fenêtre :

« — Ah! » pensa-t-elle, « ne puis-je aussi commander de se lever au soleil et à la lune?.. Mon homme, dit-elle en le poussant du coude, réveille-toi, va trouver la barbue, je veux devenir pareille au bon Dieu.

« L'homme était encore tout endormi, mais il fut tellement effrayé qu'il tomba de son lit. Il pensa qu'il avait mal entendu; il se frotta les yeux et dit :

« — Ah! femme, que dis-tu?

« — Mon homme, » dit-elle, « si je ne peux pas ordonner au soleil et à la lune de se lever, et s'il faut que je les voie se lever sans

mon commandement, je n'y pourrai tenir, et je n'aurai pas une heure de bon temps; je songerai toujours que je ne puis les faire lever moi-même.

« Et en disant cela, elle le regarda d'un air si effrayant qu'il sentit le frisson lui courir par tout le corps.

« — Marche à l'instant, je veux devenir pareille au bon Dieu.

« — Ah! femme, » dit l'homme en se jetant à ses genoux, « la barbue ne peut pas faire cela. Elle peut bien te faire impératrice et Pape; je t'en prie rentre en toi-même, et contente-toi d'être Pape.

« Alors elle se mit en fureur, ses cheveux volèrent en désordre autour de sa tête, elle déchira son corsage, et donna à son mari un coup de pied en criant :

« — Je n'y tiens plus, je n'y puis plus tenir : veux-tu marcher à l'instant même.

« Alors il s'habilla rapidement et se mit à courir comme un insensé.

« Mais la tempête était déchaînée et grondait si furieuse qu'à peine il pouvait se tenir sur ses pieds; les maisons et les arbres étaient ébranlés, les éclats de rochers roulaient dans la mer, et le ciel était noir comme de la poix. Il tonnait, il éclairait, et la mer soulevait des vagues noires aussi hautes que des clochers et des montagnes, et à leur sommet elles portaient toutes une couronne blanche d'écume. Il se mit à crier, et à peine lui-même pouvait-il entendre ses propres paroles :

Tarare ondin, Tarare ondin,
Petit poisson, gentil fretin,
Mon Isabeau crie et tempête
Il en faut bien faire à sa tête.

« — Et que veut-elle donc? » dit la barbue.

« — Ah! » dit-il, « elle veut devenir pareille au bon Dieu.

« — Retourne, tu la trouveras logée dans la cahute. »

PÊCHEURS DE DIEPPE (Les). Ces pêcheurs ont coutume, en mer, de faire, chaque jour, la prière en commun; mais ils procèdent à cet acte de dévotion par un cérémonial particulier, dont l'omission ne manquerait pas de leur attirer quelque grave malheur.

Un mousse parcourt d'abord le bateau, en répétant cette invitation :

A la prière,
Devant et arrière.
Depuis l'étrave jusqu'à l'étambord,
Réveille qui dort.

Le mousse descend ensuite, allume la *chandelle du bon Dieu*, et s'écrie :

La chandelle du bon Dieu est allumée,
Au saint nom de Dieu soit alizée,
Au profit du maître et de l'équipage,
Bon temps, bon vent, pour conduire la barque,
Si Dieu plaît.

Ensuite, un des plus vieux matelots de l'équipage, que l'on surnomme le *curé*, dit à haute voix la prière, à laquelle succèdent, dimanches et fêtes, la messe et les vêpres, récitées de mémoire par le même matelot qui, souvent ne sait pas lire. Lorsque la pêche du hareng est terminée, c'est-à-dire à la fin de la dernière course, et au moment d'entrer au port, les matelots ont coutume d'entonner le *Te Deum*. C'est la seule circonstance dans laquelle les pêcheurs dieppois chantent cette hymne en mer.

Ces pêcheurs se défendent aussi de parler, sur leur barque, de plusieurs choses, telles que des prêtres et des chats; et ils s'interdisent aussi le jeu de cartes, comme pouvant leur porter malheur.

Lorsqu'au milieu d'une violente tempête, ces mêmes pêcheurs font vœu de se rendre, pieds nus et en chemise, à quelque lieu célèbre de pèlerinage, par l'effet de cette pieuse promesse, la manœuvre se trouve accélérée aussitôt d'une manière prodigieuse. Alors l'équipage de s'écrier : *Le navire est doublé!* voulant faire entendre par là que des êtres surnaturels partagent leurs efforts, et vont en assurer le succès. Dans cette occasion, comme en beaucoup d'autres, la foi n'est-elle pas le divin levier de la faiblesse humaine?

PEINTURE SUR VERRE. C'est une opinion fort accréditée dans le monde, que les procédés de la peinture sur verre, si florissante au moyen âge, s'étaient perdus du XVIe siècle au nôtre, et ont été retrouvés ou pour mieux dire *réinventés* par les industriels de notre époque. C'est une erreur. Les prétendus secrets de la peinture sur verre ne se sont jamais égarés; ils sont consignés dans des livres où on a pu en tout temps les trouver; seulement, ce genre de peinture fut abandonné durant une longue période, et depuis qu'on l'a remis en honneur, il a participé, comme tous les autres arts, aux progrès de l'esprit humain.

L'origine de cette peinture remonte au XIe siècle. C'est alors qu'on imagina d'incorporer des couleurs dans la surface du verre, à l'aide de l'action du feu. Dans le siècle suivant, l'abbé Suger appela près de lui d'habiles artistes étrangers pour peindre les vitraux de Saint-Denis; plus tard, Charles V encouragea cette branche particulière, et Jean de Bruges inventa les couleurs métalliques vitrifiables; dans le XVe siècle, Albert Durer déploya sur le verre toutes les beautés de l'art; et le XVIe siècle compta surtout parmi ses peintres les plus éminents, Jean Cousin, à qui l'on doit entre autres chefs-d'œuvre, les vitraux du chœur des Minimes de Vincennes, de la nef des Cordeliers de Sens, etc. Du XVIIe au XIXe siècle, les peintures sur verre furent peu nombreuses; l'achèvement de quelques monuments se prolongea cependant jusqu'en 1786; et à l'exposition de 1806, parurent les portraits de l'empereur et du Pape, peints sur verre, avec un talent remarquable, par un descendant de Pierre de Vieil, auteur d'un traité auquel l'Encyclopédie a emprunté les détails qu'elle a donnés sur la peinture sur verre.

PÉLICAN. Les anciens avaient fait de cet oiseau l'emblème de la tendresse paternelle, et le représentaient se déchirant le sein

pour nourrir sa famille de son sang. Cette fable a traversé les âges, et beaucoup de gens l'accueillent encore comme une vérité. Le pélican n'aime pas moins ses petits que ne le font les autres oiseaux envers les leurs; mais moins que la plupart des autres espèces, il se trouvera dans la nécessité d'en venir au sacrifice qu'on lui attribue; car il vit presque constamment dans l'abondance, et chaque jour une partie de sa pêche est conservée par lui dans l'ample poche dont la nature l'a pourvu.

PENDU. Un individu vient de se pendre. Souvent des personnes arrivent presque immédiatement et alors il suffirait de couper la corde pour rappeler bientôt le suicidé à la vie; mais, généralement, c'est ce que l'on ne fait pas, c'est ce que l'on empêche de faire. Un ancien et absurde préjugé veut, en effet, qu'on ne porte en aucune manière la main sur celui qui vient de se détruire ou que l'on a assassiné, jusqu'à ce que l'autorité soit présente; et la crainte de se mettre en contravention avec des ordonnances imaginaires, fait qu'on laisse périr résolument les gens, au lieu de leur porter secours. Ainsi, pendant que l'on délibère en présence du pendu et que l'on est allé requérir l'assistance d'un fonctionnaire, l'asphyxie causée par la strangulation se complète.

PERCHAS. Nom d'un enchanteur qui habitait jadis une caverne qu'on voit aux Bois-Menus, dans les environs de Saint-Amand, dans le Berri.

PERCHTA DE ROSENBERG (La). C'est ainsi que l'on désigne la *dame blanche* de la famille de Rosenberg, en Allemagne, esprit dont l'apparition a toujours lieu lorsqu'un événement heureux ou malheureux doit s'accomplir dans cette famille, et qui porte, selon le cas, des gants blancs ou des gants noirs. La Perchta se glisse avec rapidité de chambre en chambre, ayant le soin, soit de jour, soit de nuit, d'ouvrir et de fermer les portes. Elle répond avec noblesse aux salutations qui lui sont adressées; se montre très-bonne envers les personnes pauvres et honnêtes; mais très-courroucée contre ceux dont la conduite est irrégulière. Elle vient aussi, dans la nuit, dans la chambre des nouveaux-nés, pour les bercer lorsque les nourrices sont endormies. On raconte qu'une fois, une de ces nourrices se réveilla, et surprenant la dame blanche dans cet exercice, elle lui demanda, en l'injuriant, ce qui l'amenait où elle n'avait que faire; mais la Perchta lui répondit : « Je ne suis point ici une étrangère comme toi; j'appartiens à cette maison; et cet enfant, c'est un rejeton des enfants de mes enfants; mais puisque vous ne m'avez point accueillie avec les égards que je mérite, je ne reviendrai plus désormais. »

PERDRIX. Jadis, on était convaincu qu'un malade était à peu près garanti contre la mort, lorsqu'on le couchait sur un lit de plumes d'ailes de perdrix.

PÉRIK SKOARN. Emile Souvestre rapporte ainsi cette tradition bretonne : « Comme les enfants dorment doucement dans les lits clos! le chien jaune ronfle sur la grande pierre de l'âtre, les vaches ruminent derrière leur claie de genêts; la lueur mourante du foyer tremblote le long du vieux fauteuil du grand-père.

« C'est maintenant, chères gens, qu'il faut se signer et répéter tous bas une prière pour les pauvres âmes de ceux qu'on a aimés. Voici que minuit sonne à l'église de Saint-Michel-en-Grève, minuit de la Pentecôte bénie.

« C'est l'heure où les vrais Chrétiens reposent leurs têtes sur l'oreiller de balle, contents de ce que le bon Dieu leur a donné, et s'endorment au cher bruit que fait la respiration des petits enfants endormis.

« Mais Périk Skoarn, lui, n'a pas de petits enfants; c'est un jeune homme hardi et seul dans la vie. Il a vu les nobles des environs venir à la messe de la paroisse, et il est envieux de leurs chevaux à brides plaquées d'argent, de leurs manteaux de velours et de leurs bas de soie à coins bariolés.

« Il voudrait être riche comme eux, afin d'avoir à l'église un banc garni de cuir rouge et de pouvoir conduire aux Pardons les belles pennerèz assises sur la croupe de son cheval et un bras appuyé sur son épaule.

« Voilà pourquoi Périk se promène sur la *Lew-Drèz* (144*), au pied de la dune de Saint-Efflam, tandis que les Chrétiens reposent dans leurs maisons, protégés par la Vierge. Périk est un homme amoureux de grandeurs et de belles filles; les désirs sont aussi nombreux dans son cœur que les nids d'hirondelles de mer sur les grands récifs.

« Les vagues soupirent tristement à l'horizon noir, les cancres rongent à petit bruit les cadavres des noyés; le vent qui souffle dans les fentes du Roch-Ellas imite le sifflet des *collecteurs* (brigands) de la Lew-Drèz; mais Skoarn se promenait toujours.

« Il regarde la montagne et repasse dans sa mémoire ce que lui a dit le vieux mendiant de la croix d'Yar. Le vieux mendiant sait ce qui est arrivé dans nos contrées, alors que nos plus vieux chênes étaient encore des glands et nos plus vieilles corneilles des œufs non couvés.

« Or, le vieux mendiant d'Yar lui a dit que là où se trouve maintenant la dune de Saint-Efflam, s'étendait autrefois une ville puissante; les flottes de cette ville couvraient la mer, et elle était gouvernée par un roi ayant pour sceptre une baguette de noisetier avec laquelle il changeait toute chose selon ses désirs.

« Mais la ville et le roi furent damnés pour leurs crimes, si bien qu'un jour par l'ordre de Dieu, les grèves s'élevèrent comme les flots d'une eau bouillonnante et engloutirent la cité. Seulement, chaque année, la nuit de la Pentecôte, au premier coup

(144*) Nom celtique de la grève de Saint-Michel, Côtes-du-Nord. Ce nom signifie *la lieue de grève*.

de minuit, un passage s'ouvre dans la montagne et permet d'arriver jusqu'au palais du roi.

« Dans la dernière salle de ce palais se trouve suspendue la baguette de noisetier qui donne tout pouvoir; mais pour arriver jusqu'à elle il faut se hâter; car aussitôt que le dernier son de minuit s'est éteint, le passage se referme et ne doit se rouvrir qu'à la Pentecôte suivante.

« Skoarn a retenu ce récit du vieux mendiant d'Yar, et voilà pourquoi il se promène si tard sur le sable de la Lew-Dréz.

« Enfin, un tintement aigu retentit au clocher de Saint-Michel, Skoarn tressaille !.. Il regarde, à la clarté des étoiles, le rocher de granit qui forme la tête de la montagne, et le voit s'entr'ouvrir lentement comme la gueule d'un dragon qui s'éveille.

« Il assure alors à son poignet le cordon de cuir qui tient son penn-baz et se précipite dans le passage d'abord obscur, puis éclairé par une lumière semblable à celles qui brillent la nuit dans les cimetières. Il arrive ainsi à un palais immense, dont les pierres sont sculptées comme celles de l'église du Folgoat ou de Quimper-sur-l'Odes.

« La première salle où il entre est pleine de bahuts où l'on voit entassé autant d'argent qu'il y a de grains de blé dans les huches après la moisson; mais Périk Skoarn veut plus que de l'argent et il passe outre. Dans ce moment sonne le sixième coup de minuit.

« Il trouve une seconde salle entourées de coffres qui regorgent de plus d'or que les râteliers ne regorgent d'herbes en fleur au mois de juin : Périk Skoarn aime l'or, mais il veut encore davantage, et il va plus loin. Le septième coup vient de sonner.

« La troisième salle où il entre est garnie de corbeilles où les perles ruissellent comme le lait dans les terrines de terre de Cornouailles, aux premiers jours du printemps. Skoarn eût bien voulu en emporter pour les jolies filles du Plastin; mais il continue sa route en entendant sonner le huitième coup.

« La quatrième salle était tout éclairée par des coffrets remplis de diamant, jetant plus de flammes que les bûchers d'ajonc sur les coteaux du Douron, le soir de la Saint-Jean. Skoarn est ébloui; il s'arrête un instant, puis court vers la dernière salle, en entendant sonner le neuvième coup.

« Mais là, il demeure subitement saisi d'admiration devant la baguette de noisetier que l'on voit suspendue; au fond, sont rangées cent jeunes filles belles à perdre les âmes des saints; chacune d'elles tient d'une main, une couronne de chêne, et, de l'autre, une coupe de *vin de feu*. Skoarn, qui a résisté à l'argent, à l'or, aux perles et aux diamants, ne peut résister à la vue de ces belles créatures aimées du péché.

« Le dixième coup sonna, et il ne l'entend pas. Le onzième retentit, et il demeure immobile. Enfin le douzième se fait entendre aussi lugubre que le coup de canon d'un navire en perdition parmi les brisants !..

« Périk, épouvanté, veut retourner en arrière; mais il n'est plus temps. Toutes les portes se sont refermées; les cent belles jeunes filles ont fait place à cent statues de granit, et tout rentre dans la nuit.

« Voilà comment les pères ont raconté l'histoire de Skoarn. Vous savez maintenant ce qui arriva à un jeune homme pour avoir ouvert trop facilement son cœur aux séductions; que la jeunesse prenne son enseignement: il est bon de marcher les yeux baissés vers la terre, de peur de désirer les étoiles qui sont à Dieu et à ses anges. »

PÉRITHE. Pierre de couleur jaune qui avait, disait-on, la vertu de guérir la goutte, mais qui, en même temps, brûlait la main qui la serrait.

PÉRONNIK L'IDIOT (145) Dans son *Foyer breton*, Emile Souvestre rapporte cette tradition :

« Vous n'êtes pas, dit-il, sans avoir rencontré de ces pauvres innocents que le prêtre a baptisés avec de l'huile de lièvre (*badezet gad eol gal*, expression consacrée en Bretagne, lorsque l'on veut parler d'une tête faible), et qui ne savent que s'arrêter devant les portes pour demander leur pain. On dirait des veaux qui ont perdu le chemin de leur étable. Ils regardent de tous côtés avec de grands yeux et la bouche ouverte, comme s'ils cherchaient quelque chose; mais ce qu'il cherche n'est pas assez commun dans le pays pour qu'on le trouve sur les grands chemins, car c'est de l'esprit.

« Péronnik était un de ces idiots qui ont pour père et mère la charité des Chrétiens. Il allait devant lui sans savoir où; quand il avait soif, il buvait aux fontaines; quand il avait faim, il demandait aux femmes qu'il voyait sur leurs seuils, les croûtes de rebut; quand il avait sommeil, il cherchait une meule de paille et y creusait son lit, comme un lézard.

« Du reste, Péronnik n'était pas mal vêtu pour son état. Il avait une culotte de toile à laquelle il ne manquait que le fond, un gilet garni d'une manche et la moitié d'un bonnet qui avait été neuf. Aussi, quand Péronnik avait mangé, il chantait de tout son cœur, et remerciait Dieu, soir et matin, de lui avoir fait tant de présents sans y être

(145) Il ne faut pas que ce mot fasse illusion: l'idiot des contes populaires est la personnification de la faiblesse rusée l'emportant sur la force; il est toujours plus ou moins de la famille de l'avocat patelin. L'idiotisme joue dans les traditions des peuples chrétiens, le même rôle que jouait la laideur physique dans celles des peuples de l'antiquité. Ceux-ci prenaient pour accomplir des faits extraordinaires, le bossu Esope, ceux-là prendront Péronnik ou tout autre garçon simple d'esprit, afin que le contraste entre les héros et l'action soit plus frappant et le résultat plus inattendu.

obligé. Quant à savoir un métier, Péronnik n'en avait jamais appris ; mais il était habile en beaucoup de choses. Il faisait autant de repas qu'on voulait, il dormait plus longtemps que personne, et il imitait avec sa langue le chant des alouettes. Il y en a maintenant plus d'un dans le pays qui n'en pourrait pas faire autant.

« A l'époque dont je vous parle (c'est-à-dire il y a mille ans et plus) le *pays du blé blanc* n'était pas tout à fait comme vous le voyez aujourd'hui. Depuis ce temps-là bien des gentilshommes ont mangé leur héritage et changé leurs futaies en sabots ; aussi, la forêt de Paimpont s'étendait-elle sur plus de vingt paroisses. Il y en a même qui disent qu'elle passait la rivière et allait rejoindre Elven.

« Quoi qu'il en soit, Péronnik arriva un jour à une ferme bâtie sur la lisière du bois, et, comme il y avait déjà longtemps que la cloche du *Benedicite* sonnait dans son estomac, il s'approcha pour demander à manger.

« La fermière était justement à genoux sur le seuil de la porte et se préparait à nettoyer la bassine à bouillie avec sa pierre à fusil ; mais quand elle entendit la voix de l'idiot qui demandait à manger au nom du vrai Dieu, elle s'arrêta et lui tendit le chaudron.

« —Tiens, » dit-elle, « mon pauvre Jean le veau (*Jann ar lue*, imbécile), mange le gratin et dis un *Pater* pour notre bétail qui ne peut engraisser.

« Péronnik s'assit à terre, mit la bassine entre ses jambes, et se mit à gratter avec ses ongles ; mais il ne réussissait à trouver que bien peu de chose, car toutes les cuillers de la maison avaient déjà passé par là. Cependant il se lécha les doigts en faisant entendre un grognement de satisfaction, comme s'il n'eût jamais rien mangé de meilleur.

« — C'est de la farine de mil, » dit-il à demi-voix, » de la farine de mil détrempée avec du lait de vache noire, par la meilleure faiseuse de tout le bas pays.

« La fermière, qui s'en allait, se retourna flattée.

« —Pauvre innocent, » dit-elle, « il en reste bien peu ; mais j'ajouterai un morceau de pain de méteil (146.)

« Elle apporta au jeune garçon l'entamure d'une miche qui arrivait du four ; Péronnik y mordit comme un loup à une cuisse d'agneau, et s'écria qu'il devait avoir été pétri par le boulanger de monseigneur l'évêque de Vannes ! La paysanne enorgueillie répondit que c'était bien autre chose quand on le mangeait avec du beurre nouvellement baratté, et, pour le prouver, elle en apporta dans la petite écuelle couverte. Après en avoir goûté, l'idiot déclara que c'était du *beurre vivant* (aman fresk-beo), que celui de la *semaine blanche* ne le valait pas, et, afin de mieux appuyer ses éloges, il étendit sur son entamure tout ce qui se trouvait dans la sébile. Mais le contentement empêcha la fermière de s'en apercevoir, et elle ajouta encore à ce qu'elle avait déjà donné un morceau de lard qui restait de la soupe du dimanche.

« Péronnik vantait toujours plus chaque morceau et avalait tout, comme si c'eût été de l'eau de source, car il n'avait point fait, depuis bien longtemps un pareil repas. La fermière allait et venait, tout en le regardant manger, et ajoutait, par-ci par-là, quelques bribes qu'il recevait en faisant le signe de la croix.

« Pendant qu'il était ainsi occupé à prendre des forces, voilà qu'un cavalier armé parut à la porte de la maison, et s'adressa à la femme pour lui demander le chemin du château de Kerglas.

« — Jésus, mon Dieu ! monsieur le gentilhomme, est-ce là que vous allez ?» s'écria la fermière.

« — Oui, » répondit l'homme de guerre, « et je suis venu pour cela d'un pays si éloigné, qu'il a fallu marcher trois mois, nuit et jour, pour arriver jusqu'ici.

« — Et que venez-vous chercher à Kerglas ? » reprit la Bretonne.

« — Je viens chercher le bassin d'or et la lance de diamant.

«—Ce sont deux choses d'un grand prix ? » demanda Péronnik.

« — D'un plus grand prix que toutes les couronnes de la terre, » répondit l'étranger, « car outre que le bassin d'or produit, à l'i stant, les mets et les richesses que l'on désire, il suffit d'y boire pour être guéri de tous ses maux, et les morts eux-mêmes ressuscitent en le touchant de leurs lèvres. Quant à la lance de diamant, elle tue et brise tout ce qu'elle touche.

« — Et à qui appartiennent cette lance de diamant et ce bassin d'or ?» reprit Péronnik émerveillé.

« — A un magicien que l'on appelle Rogéar, et qui habite le château de Kerglas, » répondit la fermière ; « on le voit tous les jours passer à la lisière du bois, monté sur sa jument noire que suit un poulain de treize mois ; mais nul n'oserait l'attaquer, car il tient dans sa main la lance sans merci.

«—Oui, » reprit l'étranger, « mais l'ordre de Dieu lui défend de s'en servir au château de Kerglas. Dès qu'il y arrive, la lance et le bassin sont déposés au fond d'un souterrain obscur qu'aucune clef ne peut ouvrir ; aussi est-ce là que je veux aller attaquer le magicien.

« — Hélas ! vous ne pourrez réussir, mon maître, » reprit la paysanne ; « plus de cent autres gentilshommes ont essayé l'aventure, sans qu'aucun ait reparu.

«—Je le sais, bonne femme, » répliqua le cavalier ; « mais ils n'avaient pas reçu, comme moi, les instructions de l'ermite de Blavet.

«—Et que vous a dit l'ermite ?» demanda Péronnik. »

(146) *Mistilhon*, mélange de seigle et de froment

« — Il m'a averti de tout ce que j'aurai à faire, reprit l'étranger : d'abord il faudra que je traverse le bois trompeur où toutes espèces d'enchantements seront employées pour m'effrayer et me faire perdre ma route. La plupart de ceux qui m'ont précédé s'y sont égarés et y ont péri de froid, de fatigue ou de faim.

« — Et si vous le passez? » dit l'idiot.

« — Si je le passe, » continua le gentilhomme, » je rencontrerai un Korigan, armé d'un aiguillon de feu qui réduit en cendres tout ce qu'il touche. Ce Korigan veille près d'un pommier auquel il faudra que je prenne une pomme.

« — Et ensuite? » ajouta Péronnik.

« — Ensuite, je trouverai *la fleur qui rit*, gardée par un lion dont la crinière est formée de vipères, et il faudra que je cueille la fleur; après quoi j'aurai à passer le lac des Dragons, à combattre l'homme armé d'une boule de fer qui atteint toujours le but et revient d'elle-même à son maître; j'entrerai enfin dans le vallon des plaisirs, où je verrai tout ce qui peut tenter un Chrétien et le retenir, et j'arriverai à une rivière qui n'a qu'un seul gué. Là se trouvera une dame vêtue de noir que je prendrai en croupe et qui me dira ce que je dois faire.

« La fermière essaya de prouver à l'étranger qu'il ne pourrait jamais supporter toutes les épreuves; mais celui-ci répondit que ce n'était point là une affaire à être jugée par les femmes, et, après s'être fait indiquer l'entrée de la forêt, il mit son cheval au galop et disparut parmi les arbres.

« La fermière poussa un gros soupir, en déclarant que c'était un mort de plus que le Christ allait avoir à juger; elle donna quelques croûtes à Péronnik et l'engagea à continuer son chemin.

« Celui-ci allait suivre son conseil, lorsque le maître de la ferme arriva des champs. Il venait justement de renvoyer l'enfant qui gardait les vaches à l'entrée du bois, et il cherchait dans son esprit comment il pourrait le remplacer.

« La vue de l'idiot fut pour lui un trait de lumière; il pensa qu'il avait trouvé ce qui lui manquait, et, après quelques questions, il demanda brusquement à Péronnik s'il voulait rester à la ferme pour surveiller le bétail. Péronnik eût préféré avoir à se surveiller tout seul; car personne n'avait plus de courage que lui pour ne rien faire; mais il sentait encore sur ses lèvres le goût du lard, du beurre frais, du pain de méteil et du gratin de mil; aussi se laissa-t-il tenter et accepta-t-il la proposition du fermier.

« Celui-ci le conduisit sur-le-champ au bord de la forêt; il compta tout haut les vaches (sans oublier les génisses), lui coupa une baguette de coudrier pour qu'il pût les conduire, et l'avertit de les ramener au soleil couchant.

« Voilà donc Péronnik devenu gardien de bestiaux, devant les empêcher de mal faire, et courant de la noire à la rousse, et de la rousse à la blanche, pour les retenir où il fallait.

« Or, pendant qu'il courait ainsi de côté et d'autre, il entendit tout à coup des pas de chevaux, et il aperçut, dans une des allées du bois, le géant Rogéar assis sur sa jument, suivi du poulain de treize mois. Il portait au cou le bassin d'or, et à la main la lance de diamant qui brillait comme une flamme. Péronnik effrayé se cacha derrière un buisson; le géant passa près de lui, puis continua sa route. Lorsqu'il eut disparu, l'idiot sortit de sa cachette et regarda le côté par lequel il était parti, mais sans pouvoir reconnaître le chemin qu'il avait suivi.

« Cependant, des cavaliers armés arrivaient sans cesse pour chercher le château de Kerglas, et on n'en voyait aucun revenir. Le géant, au contraire, faisait tous les jours sa promenade. L'idiot, qui avait fini par s'enhardir, ne se cachait plus lorsqu'il passait, et le regardait de loin avec des yeux d'envie; car le désir de posséder le bassin d'or et la lance de diamant grandissait chaque jour dans son cœur. Mais il en était de cela comme d'une bonne femme, c'était une chose plus facile à souhaiter qu'à obtenir.

« Un soir que Péronnik était seul dans la pâture, comme d'habitude, voilà qu'un homme à barbe blanche s'arrêta à la lisière de la forêt. L'idiot crut que c'était encore quelque étranger qui venait pour tenter les aventures, et il lui demanda s'il ne cherchait pas la route de Kerglas.

« — Je ne la cherche pas, car je la connais, » répondit l'inconnu.

« — Vous y êtes allé, et le magicien ne vous a pas tué? » s'écria l'idiot.

« — Parce qu'il n'avait rien à craindre de moi, » répliqua le vieillard à barbe blanche; « on me nomme le sorcier Bryak, et je suis le frère aîné de Rogéar. Quand je veux l'aller visiter, je viens ici, et comme, malgré ma puissance, je ne pourrais traverser le bois enchanté sans m'égarer, j'appelle le poulain noir pour me conduire.

« A ces mots, il traça trois cercles avec son doigt sur la poussière, répéta tout bas des paroles que le démon apprend aux sorciers, puis il s'écria :

Hebel dishmal, digabest
Deuit buan, me a so prest.

Poulain libre des pieds, poulain libre des dents,
Poulain, je suis ici, viens vite, je t'attends.

« Le petit cheval parut aussitôt. Bryak lui mit un licou, une entrave, monta sur son dos, et le laissa rentrer dans la forêt.

« Péronnik ne dit rien à personne de cette aventure; mais il comprenait maintenant que la première chose, pour se rendre à Kerglas, était de monter le poulain qui connaissait la route. Malheureusement il ne savait ni tracer les trois cercles, ni prononcer les paroles magiques nécessaires pour faire entendre l'appel :

Poulain libre des pieds, poulain libre des dents,
Poulain, je suis ici, viens vite, je t'attends.

« Il fallait donc trouver une autre manière de s'en rendre maître, et une fois qu'il serait pris, le moyen de cueillir la pomme, de saisir la fleur qui rit, d'échapper à la boule de l'homme noir, et de traverser le vallon des plaisirs.

« Péronnik y songea longtemps, et il lui sembla enfin qu'il pourrait réussir. Ceux qui sont forts vont chercher le danger avec leur force, et le plus souvent ils y périssent; mais les faibles prennent les choses de côté. Ne pouvant espérer de combattre le géant, l'idiot résolut d'avoir recours à la ruse. Quant aux difficultés, il ne s'en effraya pas; il savait que les nèfles sont dures comme cailloux quand on les cueille, et qu'avec un peu de paille et beaucoup de patience, elles finissent pourtant par mollir.

« Il fit donc tous ses préparatifs pour l'heure où le géant devait paraître à l'entrée du bois. Il arrangea d'abord un licou et une entrave de chanvre noir, un lacet à prendre les bécasses, dont il trempa les crins dans l'eau bénite, une poche de toile qu'il remplit de glu et de plumes d'alouettes, un chapelet, un sifflet de sureau, et un morceau de croûte frotté de lard rance. Cela fait, il émietta le pain de son déjeuner le long de la route que suivait Rogéar avec sa jument et son poulain de treize mois.

« Tous trois parurent à l'heure ordinaire et traversèrent la pâture, comme ils le faisaient tous les jours; mais le poulain, qui marchait la tête basse et flairait la terre, sentit les miettes de pain et s'arrêta pour les manger, de sorte qu'il se trouva bientôt seul et hors de vue du géant. Alors Péronnik s'approcha doucement; il lui jeta son licou, attacha deux de ses pieds avec l'entrave, sauta sur son dos, et le laissa aller à sa fantaisie; car il était sûr que le poulain, qui connaissait le chemin, le conduirait au château de Kerglas.

« Le jeune cheval prit effectivement sans hésiter une des routes les plus sauvages, marchant aussi vite que le lui permettait l'entrave.

« Péronnik tremblait comme une feuille; car tous les enchantements de la forêt se réunissaient pour l'effrayer: tantôt il lui semblait qu'un gouffre sans fond s'ouvrait devant sa monture, tantôt les arbres paraissaient s'enflammer, et il se trouvait au milieu d'un incendie; souvent, au moment de passer un ruisseau, le ruisseau devenait torrent et menaçait de l'emporter; d'autres fois, quand il suivait un sentier, au pied de la colline, d'immenses rochers avaient l'air de se détacher et de rouler vers lui pour l'écraser. L'idiot avait beau se dire que c'étaient des tromperies du magicien, il sentait sa moelle se refroidir de peur. Enfin il se décida à enfoncer son bonnet sur ses yeux pour ne rien voir et à laisser le poulain l'emporter.

« Tous deux arrivèrent ainsi dans une plaine où cessaient les enchantements. Alors Péronnik releva son bonnet et regarda autour de lui.

« C'était un lieu aride et plus triste qu'un cimetière. De loin en loin on voyait les squelettes des gentilshommes qui étaient venus pour chercher le château de Kerglas. Ils étaient là, étendus à côté de leurs chevaux, et des loups gris achevaient de ronger leurs os.

« Enfin l'idiot rencontra une prairie ombragée tout entière par un seul pommier si chargé de fruits, que les branches pendaient jusqu'à terre. Devant l'arbre était le korigan tenant à la main l'épée de feu qui réduisait en cendres tout ce qu'elle touchait.

« A la vue de Péronnik, il jeta un cri semblable à celui de la corneille de mer, et leva son épée; mais, sans paraître s'étonner, le jeune garçon ôta son bonnet avec politesse.

« — Ne vous dérangez pas, mon petit prince, » dit-il; « je veux seulement passer pour me rendre à Kerglas, où le seigneur Rogéar m'a donné rendez-vous.

« — A toi, » répond le nain; « et qui es-tu donc?

« — Je suis le nouveau serviteur de notre maître, » reprit l'idiot; « vous savez bien celui qu'il attend?

« — Je ne sais rien, » répliqua le nain, « et tu m'as tout l'air d'un affronteur.

« — Faites excuse, » interrompit Péronnik, « ce n'est pas mon métier; je suis seulement preneurs d'oiseaux. Mais, pour Dieu! ne me retardez pas, car M. le magicien compte sur moi, et même il m'a prêté son poulain, comme vous voyez, pour que j'arrive plus vite au château.

« Le korigan remarqua, en effet, alors, que Péronnik montait le poulain du magicien, et il commença à penser qu'il lui disait vrai. L'idiot avait d'ailleurs l'air si innocent, qu'on ne pouvait le croire capable d'inventer une histoire. Cependant il parut encore douter et lui demanda quel besoin le magicien avait d'un oiseleur.

« — Un grand besoin, à ce qu'il paraît, » répliqua Péronnik, « car, selon son dire, tout ce qui graine et tout ce qui mûrit dans le jardin de Kerglas est à l'instant dévoré par les oiseaux.

« — Et comment feras-tu pour les empêcher? » demanda le nain.

« Péronnik montra le piége qu'il avait fabriqué et dit qu'aucun oiseau n'y pouvait échapper.

« — C'est ce dont je veux m'assurer, » reprit le korigan. « Mon pommier est aussi ravagé par les merles et par les grives; tends ton piége, et, si tu peux les prendre, je te laisserai passer.

« Péronnik y consentit, il attacha son poulain à un arbre, s'approcha du tronc du pommier, y fixa un des bouts du piége, puis il appela le korigan pour tenir l'autre bout, tandis qu'il préparait les brochettes. Celui-ci fit ce que l'idiot demandait; alors Péronnik tira subitement le nœud coulant,

et le nain se trouva lui-même pris comme un oiseau.

« Il poussa un cri de rage et voulut se dégager; mais le lacet, qui avait été trempé dans l'eau bénite, résista à tous ses efforts. L'idiot eut le temps de courir à l'arbre, d'y cueillir une pomme et de monter sur le poulain, qui continua sa route.

« Ils sortirent ainsi de la plaine et se trouvèrent en face d'un bosquet composé des plus belles plantes. Il y avait là des roses de toutes les couleurs, des genêts d'Espagne, des chèvrefeuilles rouges, et, par-dessus le tout, s'élevait une fleur merveilleuse qui riait, mais un lion à la crinière de vipères courait autour du bosquet, en roulant les yeux et faisant grincer ses dents comme deux meules de moulin nouvellement repiquées.

« Péronnik s'arrêta et salua de nouveau, car il savait que devant les puissants un bonnet est moins utile sur la tête qu'à la main. Il souhaita toutes sortes de prospérités au lion ainsi qu'à sa famille, et lui demanda s'il était bien sur la route qui conduisait à Kerglas.

« — Et que vas-tu faire à Kerglas? » cria l'animal féroce d'un air terrible.

« — Sauf votre respect, » répondit timidement l'idiot, « je suis envoyé par une dame qui est l'amie du seigneur Rogéar et qui lui envoie en présent, de quoi faire un pâté d'alouettes.

« — Des alouettes, » répéta le lion, qui passa la langue sur ses moustaches, « voilà bien un siècle que je n'en ai mangé. En apportes-tu beaucoup?

« — Tout ce que peut tenir ce sac, Monseigneur, » répondit Péronnik, en montrant la poche de toile qu'il avait remplie de plumes et de glu.

« Et pour lui faire croire ce qu'il disait, il se mit à contrefaire le gazouillement des alouettes.

« Ce chant augmenta l'appétit du lion.

« — Voyons, » reprit-il, en s'approchant, « montre-moi les oiseaux; je veux savoir s'ils sont assez gros pour être servis à notre maître.

« — Je ne demanderais pas mieux, » répondit l'idiot, « mais si je les tire du sac, j'ai peur qu'ils ne s'envolent.

« — Entr'ouvre-le seulement pour que j'y regarde, répliqua la bête féroce.

« C'était justement ce que Péronnik espérait; il présenta la poche de toile au lion qui y fourra sa tête, pour saisir les alouettes, et se trouva pris dans les plumes et dans la glu. L'idiot serra vite le cordon du sac autour de son cou, fit le signe de la croix sur le nœud pour le rendre indestructible; puis, courant à la fleur qui riait, il la cueillit et repartit de toute la vitesse de son poulain.

« Mais il ne tarda point à rencontrer le lac des Dragons qu'il fallait traverser à la nage, et, à peine y fut-il entré, que ceux-ci accoururent de toutes parts pour le dévorer.

« Cette fois Péronnik ne s'amusa pas à leur tirer son bonnet; mais il se mit à leur jeter les grains de son chapelet, comme on jette du blé noir aux canards, et, à chaque grain avalé, un des dragons se retournait sur le dos et mourait, si bien que l'idiot put gagner l'autre rive sans aucun mal.

« Restait à traverser le vallon gardé par l'homme noir. Péronnik l'aperçut bientôt à l'entrée, enchaîné au rocher par le pied, et tenant à la main une boule de fer qui, après avoir frappé le but, lui revenait d'elle-même. Il avait autour de la tête six yeux qui veillaient habituellement les uns après les autres; mais, dans ce moment, ils les tenait tous six ouverts. Péronnik, sachant que, s'il était aperçu, la boule de fer l'atteindrait avant qu'il eût pu parler, prit le parti de se glisser le long du taillis. Il arriva ainsi, en se cachant derrière les buissons, à quelques pas de l'homme noir. Celui-ci venait de s'asseoir, et deux de ses yeux s'étaient fermés pour se reposer. Péronnik jugeant qu'il avait sommeil, se mit à chanter à demi-voix le commencement de la grand'messe. L'homme noir parut d'abord étonné; il redressa la tête, puis, comme le chant agissait sur lui, il ferma un troisième œil. Péronnik entonna le *Kyrie eleison* sur un ton de basse. L'homme noir ferma son quatrième œil et la moitié du cinquième. Péronnik commença les vêpres; mais, avant qu'il fût arrivé au *Magnificat*, l'homme noir était endormi.

« Alors, le jeune garçon prit le poulain à la bride pour le faire marcher doucement par les endroits couverts de mousses, et, passant près du gardien, il entra dans la vallée des Plaisirs.

« C'était ici l'endroit le plus difficile, car il ne s'agissait plus d'éviter un danger, mais de fuir une tentation. Péronnik appela tous les saints de la Bretagne à son aide.

« Le vallon qu'il traversait était semblable à un jardin rempli de fruits, de fleurs et de fontaines; mais les fontaines étaient de vins et de liqueurs délicieuses, les fleurs chantaient avec des voix aussi douces que les chérubins du paradis, et les fruits venaient s'offrir d'eux-mêmes. Puis, à chaque détour d'allée, Péronnik voyait de grandes tables servies comme pour des rois, il sentait la bonne odeur des pâtisseries qu'on tirait du four, il voyait des valets qui semblaient l'attendre; tandis que, plus loin, de belles jeunes filles, qui sortaient du bain et qui dansaient sur l'herbe, l'appelaient par son nom et l'invitaient à conduire le bal.

« L'idiot avait beau faire le signe de la croix il ralentissait insensiblement le pas du poulain; il levait le nez au vent pour mieux sentir la fumée des plats et pour mieux voir les baigneuses; il allait peut-être s'arrêter et c'en était fait de lui, si le souvenir du bassin d'or et de la lance de diamant n'eût, tout à coup, traversé son esprit; il se mit aussitôt à siffler dans son sifflet de sureau pour ne pas entendre les douces voix, à manger son pain frotté de

lard rance pour ne pas sentir l'odeur des plats, et à regarder les oreilles de son cheval pour ne pas voir les danseuses.

« De cette manière, il arriva au bout du jardin sans malheur, et il aperçut enfin le château de Kerglas.

« Mais il en était encore séparé par la rivière dont on lui avait parlé et qui n'avait qu'un seul gué. Heureusement que le poulain le connaissait et entra dans l'eau au bon endroit.

« Péronnik regarda alors autour de lui s'il ne verrait pas la dame qu'il devait conduire au château, et il l'aperçut assise sur un rocher; elle était vêtue de satin noir, et sa figure était jaune comme celle d'une mauresque.

« L'idiot tira encore son bonnet et lui demanda si elle ne voulait point traverser la rivière.

« — Je t'attendais pour cela,» répondit la dame; approche que je puisse m'asseoir derrière toi.

« Péronnik s'approcha, la prit en croupe et commença à passer le gué. Il était à peu près au milieu du passage quand la dame lui dit :

« — Sais-tu qui je suis, pauvre innocent?

« — Faites excuse, » répondit Péronnik; « mais, à vos habits, je vois bien que vous êtes une personne noble et puissante.

« — Pour noble, je dois l'être, » reprit la dame, « car mon origine date du premier péché; et pour puissante, je le suis, car toutes les nations cèdent devant moi.

« — Et quel est donc votre nom, s'il vous plaît, madame, » demanda Péronnik?

« — On m'appelle la Peste, » répliqua la femme jaune.

« L'idiot fit un bond sur son cheval et voulut se jeter dans la rivière, mais la Peste lui dit :

« — Reste en repos, pauvre innocent, tu n'as rien à craindre de moi, et je puis au contraire te servir.

« — Est-ce bien possible que vous ayez cette bonté, madame la Peste? » dit Péronnik en tirant cette fois son bonnet pour ne plus le remettre; « au fait je me rappelle maintenant que c'est à vous de m'apprendre comment je pourrai me débarrasser du magicien Rogéar.

« — Il faut que le magicien meure, » dit la dame jaune.

« — Je ne demanderais pas mieux, » répliqua Péronnik; « mais il est immortel.

« — Ecoute, et tâche de comprendre, » reprit la Peste. « Le pommier gardé par le Korigan est une bouture de l'arbre du bien et du mal, planté dans le paradis terrestre par Dieu lui-même. Son fruit, comme celui qui fut mangé par Adam et Eve, rend les immortels susceptibles de mourir. Tâche donc que le magicien goûte à la pomme, et je n'aurai ensuite qu'à le toucher pour qu'il cesse de vivre.

« — Je tâcherai, » dit Péronnik, « mais si je réussis, comment pourrai-je avoir le bassin d'or et la lance de diamant, puisqu'ils sont cachés dans un souterrain obscur qu'aucune clef forgée ne peut ouvrir.

« — La *fleur qui rit* ouvre toutes les portes, » répondit la « Peste, et elle éclaire toutes les nuits.

« Comme elle achevait ces mots ils arrivèrent à l'autre bord et l'idiot s'avança vers le château.

« Il y avait devant l'entrée un grand auvent pareil au dais sous lequel marche monseigneur l'évêque de Vannes à la procession du saint sacrement. Le géant s'y tenait à l'abri du soleil, les jambes croisées l'une sur l'autre, comme un propriétaire qui a rentré ses grains, et fumant une corne à tabac d'or vierge. En apercevant le poulain sur lequel se trouvaient Péronnik et la dame vêtue de satin noir, il releva la tête et dit d'une voix qui retentissait comme le tonnerre :

« — Par Béelzébut, notre maître, c'est mon poulain de treize mois que monte cet idiot!

« — Lui-même, ô le plus grand des magiciens, » répondit Péronnik.

« — Et comment as-tu fait pour t'en emparer? » reprit Rogéar.

— « J'ai répété ce que m'avait appris votre frère Bryak, » répliqua l'idiot. « En arrivant sur la lisière de la forêt, j'ai dit :

> Poulain libre des pieds, poulain libre des dents,
> Poulain, je suis ici, viens vite, je t'attends;

et le petit cheval est aussitôt venu.

« — Tu connais donc mon frère? » reprit le géant.

« — Comme on connaît son maître, » répondit le garçon.

« — Et pourquoi t'envoie-t-il ici?

« — Pour vous porter en présent deux raretés, qu'il vient de recevoir du pays des Mauresques : la pomme de joie que voici, et la femme de soumission que vous voyez. Si vous mangez la première, vous aurez toujours le cœur aussi content qu'un pauvre homme qui trouverait une bourse de cent écus dans son sabot; et si vous prenez la seconde à votre service, vous n'aurez plus rien à désirer dans le monde.

« — Alors donne la pomme et fais descendre la Mauresque, » répondit Rogéar.

« L'idiot obéit; mais dès que le géant eut mordu dans le fruit, la dame jaune le toucha et il tomba à terre comme un bœuf qu'on abat.

« Péronnik entra dans le palais, tenant la *fleur qui rit* à la main. Il traversa successivement plus de cinquante salles et arriva enfin devant le souterrain à porte d'argent. Celle-ci s'ouvrit d'elle-même devant la fleur qui éclaira l'idiot et lui permit d'arriver jusqu'au bassin d'or et jusqu'à la lance de diamant.

« Mais à peine les eut-il saisis, que la terre trembla sous ses pieds : un éclat terrible se fit entendre, le palais disparut, et Péronnik se retrouva au milieu de la forêt, muni des deux talismans, avec lesquels il s'achemina vers la cour du roi de Bre-

tagne. Il eut seulement soin, en passant par Vannes, d'acheter le plus riche costume qu'il put trouver et le plus beau cheval qui fut à vendre dans l'évêché du Blé-Blanc.

« Or, quand il arriva à Nantes, cette ville était assiégée par les Français, qui avaient tellement ravagé la campagne tout autour, qu'il n'y restait plus que des arbres qu'une chèvre pouvait brouter. De plus, la famine était dans la ville, et les soldats qui ne mouraient point de leurs blessures mouraient faute de pain. Aussi, le jour même où Péronnik arriva, un trompette publia-t-il dans tous les carrefours que le roi de Bretagne promettait d'adopter pour héritier celui qui pourrait délivrer la ville et chasser les Français du pays.

« En entendant cette promesse l'idiot dit au trompette :

— « Ne crie pas davantage et mène-moi au roi, car je suis capable de faire ce qu'il demande.

« — Toi, » dit le trompette (qui le voyait si jeune et si petit), « passe ton chemin, beau chardonneret (*Koanta pabaour*), le roi n'a pas le temps de prendre des petits oiseaux dans les toits de chaume.

« Pour toute réponse, Péronnik effleura le soldat de sa lance, et, à l'instant même, il tomba mort, au grand effroi de la foule qui regardait et qui voulait fuir ; mais l'idiot s'écria :

« — Vous venez de voir ce que je puis faire contre mes ennemis ; sachez maintenant ce que je puis faire pour mes amis.

« Et ayant approché le bassin magique des lèvres du mort, celui-ci revint aussitôt à la vie.

« Le roi qui fut instruit de cette merveille, donna à Péronnik le commandement des soldats qui restaient : et comme avec sa lance l'idiot tuait des milliers de Français, tandis qu'avec le bassin d'or il ressuscitait tous les Bretons qui avaient été tués, il se débarrassa de l'armée ennemie en quelques jours et s'empara de tout ce qu'il y avait dans ses camps.

« Il proposa ensuite de faire la conquête des pays voisins tels que l'Anjou, le Poitou et la Normandie, ce qui ne lui coûta que bien peu de peine ; enfin, quand il eut tout soumis au roi, il déclara qu'il voulait partir pour délivrer la terre sainte et il s'embarqua à Nantes, sur de grands navires, avec la première noblesse du pays.

« Arrivé en Palestine, il détruisit toutes les armées qu'on envoya contre lui, força l'empereur des Sarrasins à se faire baptiser, et épousa sa fille, dont il eut cent enfants. à chacun desquels il donna un royaume. Il y en a même qui disent que lui et ses fils vivent encore, grâce au bassin d'or, et qu'ils règnent dans ce pays ; mais d'autres assurent que le frère de Rogéar, le magicien Bryak, a réussi à reprendre les deux talismans, et que ceux qui les désirent n'ont qu'à les chercher. »

PERROQUET. On sait que l'existence de cet oiseau est très-prolongée et qu'elle dépasse quelquefois un siècle. Mais le préjugé tient beaucoup à préciser les dates, et il affirme que la vie du perroquet est de *cent ans et un jour*, ni plus, ni moins.

PERSIL. Les anciens Bretons se persuadaient que le persil, semé par un insensé, venait mieux que celui que semait une autre main.

On attribue encore au persil la propriété de casser le verre et on croit, à Sapois en Lorraine, que cette plante ne viendrait pas bien si, en la semant, on n'avait pas d'argent sur soi. A Limoges, au contraire, il ne faut pas en avoir quand on fait cette opération.

PERVENCHE. On attribuait jadis à cette plante, la propriété de rappeler la sécrétion du lait chez les nourrices, et d'autres vertus merveilleuses qui la faisaient appeler la *violette des sorciers*.

PESADILLA et PESARUOLO. *Voy.* INCUBE.

PETIT-PIERRE. Nom que l'on donne en Allemagne au démon qui achète des âmes, c'est-à-dire qui fait des pactes avec les hommes.

PETITS ENFANTS DE DYRING (LES). Une tradition du Nord raconte ce qui suit : « Dyring s'en alla dans une île et épousa une jolie jeune fille. Il vécut avec elle sept ans et devint père de six enfants ; mais voilà que la mort passe par la contrée et le beau lis sans tache succombe.

« Dyring s'en va dans une autre île et se choisit une nouvelle épouse. Après le mariage, il la ramène dans sa demeure. Malheureusement elle était dure et méchante. Elle entre, et voit les petits enfants affligés qui la regardent, qui pleurent, et elle les repousse rudement.

« Elle ne leur donne ni bière, ni pain, et elle leur dit :

« — Vous aurez faim et soif.

« Elle leur ôte leurs coussins bleus, et elle leur dit :

« — Vous coucherez sur la paille.

« Elle leur ôte les cierges brillants, et elle leur dit :

« — Vous resterez dans l'obscurité.

« Le soir, les petits enfants pleuraient. Leur mère les entendit sous sa couche de terre ; elle les entendit dans son froid linceul et résolut de retourner près d'eux. Elle s'avance devant Notre-Seigneur, et lui dit :

« — Permettez que j'aille voir mes petits enfants.

« Et elle continua à l'implorer jusqu'à ce qu'il lui eût permis de retourner sur terre : toutefois il lui imposa la condition de revenir avant le chant du coq.

« Elle souleva ses jambes fatiguées et franchit les murs du cimetière. Comme elle passait dans le village, les chiens firent retentir l'air de leurs hurlements. Quand elle arriva dans sa demeure, elle trouva sa fille aînée debout sur le seuil :

« — Que fais-tu là, chère fille ? » lui dit-elle, « et où sont tes frères et sœurs ?

« — Pourquoi m'appelles-tu chère fille ? » répondit l'enfant ; « tu n'es pas ma mère ! ma mère était belle et jeune, ma mère avait des joues blanches et roses ; toi tu es pâle comme une morte.

« — Comment pourrais-je être belle et jeune? Je viens de l'empire de la mort, et mon visage est pâle ; comment pourrais-je être blanche et rose ? J'ai été morte si longtemps.

« Elle entre dans la chambre de ses enfants et elle les trouve pleurant. Elle lave le premier, elle tresse les cheveux du second, elle console le troisième et le quatrième, elle prend le cinquième dans ses bras comme pour l'allaiter ; puis elle dit à sa fille aînée :

« — Va-t'en prier Dyring de venir ici.

« Et quand Dyring entra dans la chambre, elle s'écria avec colère :

« — J'avais laissé ici de la bière et du pain, et mes enfants ont faim ; j'avais laissé des coussins bleus, et mes enfants couchent sur la paille ; j'avais laissé des cierges brillants, et mes enfants sont dans l'obscurité. S'il faut que je revienne ici, il vous arrivera malheur.

« Maintenant, voilà que le coq rouge chante ; tous les morts doivent rentrer en terre ; maintenant, voilà que le coq noir chante, les portes du ciel s'ouvrent ; maintenant, voilà que le coq blanc chante, je ne peux rester plus longtemps.

« Depuis ce jour, chaque fois que Dyring et sa femme entendaient aboyer les chiens, ils donnaient aux enfants de la bière et du pain ; et chaque fois qu'ils entendaient les chiens hurler, ils avaient peur de voir reparaître la morte. »

PETPAYATON. Les Siamois nomment ainsi les mauvais esprits répandus dans l'air, et pour se préserver de leur influence, ils attachent sur les vases qui contiennent des remèdes, des papiers où se trouvent écrites des paroles mystérieuses propres à écarter les Petpayatons.

PÉTRIFICATIONS et MINÉRAUX. Le règne minéral a fourni un assez grand nombre de désignations bizarres et de superstitions au vulgaire. Par la raison que beaucoup de corps ont été pétrifiés, le peuple a cru reconnaître dans une foule de pierres, les représentants fossiles de substances et de divers objets à son usage. C'est ainsi que des géodes de silex sont pour lui du *pain pétrifié*, qu'il trouve du *lard fossile* dans la stéatite. Il donne le nom d'*ananas* à une tête d'encrine ; celui de *caoutchouc*, à l'élatérite ; ceux de *liége*, de *chiendent*, d'*amadou* et de *filasse de montagne*, à l'amiante ; celui de *cierge*, au syringodendon ; celui de *savon*, au seifesten ; celui de *truffe*, à la tartuffite ; etc.

Beaucoup de gens de la campagne considèrent les ammonites ou cornes d'Ammon, comme des serpents pétrifiés. Ces mêmes fossiles sont recueillis par les Hindous, qui leur donnent le nom de *salagraman*, comme une représentation de leur dieu Vichnou ; et déjà, du temps des Romains, on les déposait comme des amulettes dans les urnes cinéraires. Les belemnites sont appelées *pierres de foudre*, parce qu'on les croit produites par elle.

Dans les Pyrénées et quelques autres contrées, on regarde comme des *parties sexuelles pétrifiées*, des concrétions calcaires dont quelques-uns ont reçu des naturalistes les noms de *priapolithe* et d'*alcyonium*. Dans les environs de Castres, département du Tarn, ces concrétions couvrent un terrain qu'on appelle *la montagne des bijoux ;* et le célèbre médecin Borel suppose, à ce sujet, qu'il existait en cet endroit un temple dédié à Vénus, temple où l'on faisait courageusement des sacrifices d'où proviennent les pétrifications que l'on trouve aujourd'hui.

PEUPLE PAISIBLE DE PLESSE. « Au château de Plesse, dans la Hesse, » disent les frères Grimm, « il y a sur les rochers de la montagne beaucoup de sources, de puits, de fondrières, de cavernes où, selon les bruits populaires, habitent des nains qu'on appelle le *peuple paisible.* Ils sont silencieux et bienfaisants, et rendent volontiers service aux personnes qui leur plaisent. Leur fait-on quelque mal, ils n'exercent point leur colère sur l'homme, mais ils se vengent sur les troupeaux qu'ils tourmentent. Cette race souterraine n'a proprement rien de commun avec les hommes et elle passe sa vie dans le sein de la terre, où elle a des chambres et des appartements pleins d'or et de pierres précieuses. S'ils ont quelque chose à faire sur la surface du sol, ce n'est pas pendant le jour, mais la nuit qu'ils l'entreprennent. Ce peuple des montagnes est de chair et d'os comme les autres hommes, il fait des enfants et meurt ; mais il a le don de se rendre invisible et de marcher à travers les rochers et les murailles avec autant de facilité que nous marchons dans l'air. Quelquefois ils apparaissent aux hommes, les mènent avec eux dans leurs cavernes et leur font présent, quand ils leur plaisent, d'objets très-précieux ; l'entrée principale est au fond des puits ; l'hôtellerie, située à côté, porte cette enseigne : *A l'eau bruissante.* »

PEUPLIER. Au moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle, cet arbre fut un oracle très-important pour les filles qui désiraient connaître d'avance le mari qu'elles devaient épouser. Voici comment elles procédaient : elles prenaient une petite branche de peuplier qu'elles enveloppaient, le soir, de leurs bas, formant du tout un petit paquet qu'elles nouaient avec un ruban de fil. Puis elles plaçaient ce paquet sous leur chevet ; se frottaient ensuite les tempes avec un peu de sang de l'oiseau appelé huppe ; et disaient, après s'être mises au lit, l'oraison suivante :

Kirios clementissime, qui Abraham servo tuo dedisti uxorem Saram, et filio ejus obedientissimo, per admirabile signum indicasti Rebeccam uxorem : indica mihi ancillæ tuæ quem sim nuptura virum, per ministe-

rium tuorum spirituum Balideth, Assaibi, Abumalith. Amen.

Le matin suivant au réveil, on devait se remettre en esprit ce qu'on avait vu en songe durant la nuit, et si aucune figure d'homme ne s'était produite, il fallait recommencer pendant la nuit des trois vendredis suivants. Si alors aucune apparition n'avait eu lieu, la fille devait renoncer à l'espoir de se marier; si, au contraire, un homme s'était montré, on devait le considérer comme le futur époux. Les femmes veuves pouvaient recourir à l'expérience aussi bien que les jeunes filles; seulement au lieu de se coucher comme celles-ci du côté du chevet, elles devaient le faire du côté du pied du lit, en y transportant le traversin.

PEUR. Nos pères croyaient posséder un excellent préservatif contre la maladie de la peur : il consistait à porter sur soi une épingle qui avait servi à attacher le linceul d'un mort.

On est convaincu, dans l'Inde, que la peur exerce une influence très-prononcée sur la production de la salive, et de cette croyance est née la singulière épreuve que voici : Lorsqu'un méfait a été commis dans un atelier, on réunit toutes les personnes suspectes, et on leur fait mâcher, durant quelques instants, une certaine quantité de riz. On se croit assuré d'avance que le coupable rendra son riz entièrement sec, la peur ayant pour effet constant, assure-t-on, de supprimer la sécrétion de la salive.

PHÉNIX. A notre époque, sceptique au plus haut degré, on n'a aucune foi dans les phénix, de quelque espèce que ce soit. Mais il n'en était pas ainsi au moyen âge; on y croyait même encore au XVII siècle. Il est donc indispensable que nous disions ici un mot de ce mythe merveilleux qui occupait l'imagination de nos pères, comme il avait frappé celle des anciens.

Quelques rabbins rapportent que le phénix était dans l'arche avec Noé, et que n'ayant pas osé, par respect pour le patriarche, lui demander à manger avec les autres oiseaux, Noé lui dit : *Je prie Dieu que tu ne meures pas. — Je mourrai dans mon nid, répondit l'oiseau et je vivrai aussi longtemps que le phénix.*

Les Egyptiens avaient fait une divinité de cet être fabuleux. Ils le représentaient de la taille d'un aigle, avec une huppe sur la tête, les plumes du cou dorées, les autres de couleur pourpre, la queue blanche mêlée de plumes incarnates, et des yeux étincelants comme des étoiles. Cet oiseau était seul de son espèce. Il avait pour séjour les déserts de l'Arabie, et vivait de cinq à six siècles. Puis, quand il sentait sa fin approcher, il disposait pour lui un bûcher composé de bois et de gommes aromatiques; il se couchait dessus, et attendait dans cette position que les rayons du soleil eussent mis le feu à son lit de mort. Lorsqu'il était consumé, il naissait de la moelle de ses os une sorte de ver qui produisait à son tour un autre phénix, et le premier soin de celui-ci était de rendre au défunt les honneurs funèbres, ce qui avait lieu de la manière suivante : Il formait avec de la myrrhe une masse en forme d'œuf; la soulevait pour s'assurer s'il était capable de la porter; et après l'avoir creusée, il y déposait les restes de son père, pour les transporter à Héliopolis, dans le temple du soleil. Les anciens historiens ont compté quatre apparitions du phénix : la première sous le règne de Sésostris; la seconde, sous celui d'Amasis; la troisième sous celui des Ptolémées; et Dion Cassius, Tacite et Pline parlent de la quatrième, mais sans lui assigner une date précise. Tacite dit qu'il est des gens qui font vivre le phénix jusqu'à 1460 ; mais que pour l'ordinaire on ne croit pas que son existence se prolonge au delà de 500 années. C'est déjà très-raisonnable.

Plutarque affirme aussi que la cervelle du phénix est un manger des plus délicats; mais il ne fait pas connaître toutefois si lui, ou quelqu'un de ses grands hommes en a goûté.

PHILTRES. Les compositions de ce nom, qui ont surtout pour objet d'inspirer l'amour à ceux qui ne l'éprouvent pas, étaient en usage chez les anciens; d'un très-fréquent emploi aussi au moyen âge; et ne sont pas même abandonnées de nos jours, puisqu'il existe encore dans nos campagnes des espèces de sorcières qui en distribuent aux jeunes gens qui les consultent. Cette pratique mérite d'être châtiée sévèrement; car elle n'est rien moins qu'innocente; et l'effet des substances auxquelles on a recours est quelquefois d'une très-grande gravité.

Chez les anciens, Elien vante le philtre qu'on obtient avec la cervelle de la grue; Pline indique le cœur de l'hirondelle; Aristote recommande la chair du rémora et les os de la sèche; et parmi les plantes on se servait principalement de la verveine, de la roquette, des orchis, et de la racine d'inula, lesquelles plantes il fallait recueillir au clair de la lune.

Mais si les philtres étaient en faveur, on poursuivait quelquefois ceux qui en faisaient usage; et le spirituel Apulée, l'auteur du célèbre roman de *L'âne d'or*, fut traduit devant un tribunal, accusé d'avoir, à l'aide de ce moyen, surpris le cœur de sa femme Pudentilla, afin de l'amener à le porter sur son testament. On lit dans le plaidoyer qu'il présenta lui-même et qui le fit absoudre ce passage remarquable :

« On m'accuse, » dit-il, « d'être magicien, et pour le prouver on demande comment Pudentilla s'est mariée après quinze ans de veuvage ? Mais ne faudrait-il pas demander plutôt comment Pudentilla a consenti à vivre, pendant quinze ans, dans le veuvage ? On donne pour preuve de ma magie que j'ai chargé des pêcheurs de m'apporter du poisson : mais fallait-il en charger un avocat, un forgeron ou un oiseleur ? On représente au tribunal que j'ai fait chercher sur

le rivage des huîtres vermiculées, des cranes striées, des écrevisses de mer et divers coquillages. Hé quoi ! lorsque Aristote, Démocrite, Théophraste et d'autres naturalistes faisaient des collections d'animaux, était-ce aussi pour en composer des philtres et se faire aimer de Pudentilla ? Un enfant a fait une chute en ma présence ; une jeune fille est tombée chez moi. On en conclut que je suis magicien, c'est-à-dire qu'on exigera dorénavant que je tienne tous les enfants par la lisière, et que je préserve toutes les jeunes filles des faux pas. Peut-être faudra-t-il aussi que je fasse enlever les pierres qui se trouvent dans les rues et que je supprime le seuil de ma porte, dans la crainte qu'on ne s'y heurte en y entrant. Mais Pudentilla a dit à ses voisines que j'étais magicien : et si elle eût dit aussi à ses voisines que j'étais consul, le serais-je pour cela ? »

Au moyen âge, un des philtres les plus renommés était celui dans lequel il entrait soi-disant de l'hyppomane, c'est-à-dire une portion de l'amnios d'un jeune poulain.

Nous avons dit plus haut qu'il pouvait résulter du danger de l'emploi de certains philtres : l'histoire nous en fournit plusieurs exemples. Suivant Suétone, les fureurs de Caligula furent augmentées par l'administration d'un philtre composé par Césonie, son épouse. Le poëte Lucrèce mourut d'un breuvage semblable que lui avait fait prendre sa maîtresse Lucélia. Le roi de Castille, Ferdinand le Catholique, languit pendant trois ans et mourut de consomption à la suite d'un philtre que lui avait aussi donné sa femme, Germaine de Foix. Le médecin Borel raconte qu'un professeur des environs de Castres, ayant avalé une potion que lui avait préparée une voisine avec laquelle il était en bons termes, fut saisi aussitôt d'un tel accès de frénésie qu'il étrangla son propre père.

PHOOKA. Lutin domestique des Irlandais. Il correspond à notre follet.

PHOQUE. « Sur la côte de Stronïo, aux îles Feroë, il y a, » dit M. Xavier Marmier, dans ses *Lettres sur le Nord*, « une famille qui prétend descendre d'un phoque. C'est là, je l'avoue, une étrange généalogie ; mais comme elle m'a été expliquée de la manière la plus positive par un des membres de la famille, j'ai bien dû la prendre au sérieux. Il faut savoir d'abord qu'il y a des femelles de phoques qui, en jetant sur la grève leur peau de poisson, prennent aussitôt une gracieuse forme de femme. Un matin, un pêcheur en vit une si belle, qu'il en devint aussitôt amoureux. Il l'emmena dans sa demeure, enferma soigneusement la peau de phoque dans un coffre, et épousa la femme qui devint mère de plusieurs enfants. Mais un jour, en allant à la pêche, il oublia la clef de son coffre ; la femme s'en aperçut, reprit sa peau de phoque, courut sur la grève et s'élança dans les flots. »

PHRÉNOLOGIE. Le système des bosses, la phrénologie, n'est qu'une œuvre d'erreurs et de mensonges. Ce système sert d'amusement aux oisifs, aux gens du monde ; jamais il ne deviendra l'objet d'un examen sérieux de la part d'un homme de bon sens ; jamais il ne prendra rang parmi les produits de la science. Dans toutes les productions de la nature on remarque, outre leur enchaînement et leur perfection, une simplicité qui est précisément le cachet d'une intelligence supérieure. Qui pourrait croire alors que cette multitude de protubérances et de dépressions qu'ont imaginées Gall et ses disciples, et qui échappent à la recherche de tous ceux qui ne partagent pas leur foi, soit l'œuvre du Créateur suprême ? Où en serait le but d'ailleurs, quel en serait l'avantage ? Cette seule considération anéantit le système : Dieu n'a rien fait qu'en vue de l'utile. Répétons donc avec Napoléon Ier : « Que devient la phrénologie pour les peuples chez lesquels l'ordre social n'a pas fait naître certains vices, certains penchants qu'annoncent certaines bosses inscrites sur le crâne par les phrénologistes ? »

PHTHISIE. On est assez généralement persuadé, que la phthisie peut se communiquer, soit par la cohabitation, soit par l'usage des hardes et autres effets qui ont servi à une personne poitrinaire ; et beaucoup de gens font le sacrifice de ces objets dans la crainte d'en être victimes. Cette opinion a-t-elle quelque fondement, ou faut-il la ranger au nombre des préjugés qui doivent être extirpés ? C'est une question qui, ce nous semble, est restée controversée.

Baillou, Fernel, Frédéric Hoffman, Wanswieten, Gurde, Baume, Luzuriaga, et d'autres encore se sont prononcés pour la contagion. Portal, Lieutaud, Castellani, Fasano, Carolis, etc., n'acceptent point cette décision, et ils se fondent, entre autres considérations, sur ce que dans les hôpitaux, on ne change ni les matelas, ni les couvertures, ni les rideaux des lits qui ont servi aux phthisiques, et que les malades qui viennent remplacer ceux-ci, ne sont pas atteints pour cela de pulmonie.

Maintenant, ce qui nous paraît d'accord avec les devoirs et la prudence, c'est de continuer à accorder nos soins aux phthisiques qui nous sont chers ; mais de ne faire aucun usage des choses qui appartiennent ou ont appartenu aux phthisiques qui nous sont étrangers. Le champ des expériences doit être abandonné aux gens du métier : pour soi, il suffit de se renfermer dans les précautions indiquées par le bon sens. Il ne faut jamais perdre de vue, non plus, que les arrêts de la science sont bien loin d'être exempts d'appel, et que ses affirmations ne sont trop souvent que le fruit de son impuissance à pénétrer les mystères de la nature.

PHYSIONOMIE. Dans le monde, on est communément disposé à croire que la physionomie est l'expression du sentiment qui domine dans l'âme, et beaucoup de gens deviennent dupes de ce signe trompeur. Si

l'on suppute en effet avec autant d'impartialité que d'attention les exemples pour ou contre que l'on peut invoquer au sujet des rapports que l'on voudrait établir entre les traits de la figure et les qualités de l'esprit et du cœur, on est forcément amené à cette triste conclusion que le visage ne réfléchit que très-rarement les sentiments intimes, et qu'il faut ranger au nombre des préjugés et des erreurs les déductions, les systèmes que les faiseurs prétendent établir d'après l'examen de la physionomie.

Sans doute, il est de jeunes filles et de jeunes garçons dont l'innocence, la pureté se peignent dans le regard et tout l'ensemble de leur figure; il est incontestable que la loyauté, la bonté de certains hommes, sont exprimées par des traits qui inspirent la sympathie; mais vous trouvez en même temps les vices les plus hideux voilés par la physionomie la plus séduisante. Le voleur se montre à nous avec un visage qui nous inspire la confiance; l'assassin nous fait louer quelquefois sa face placide; et nous savons que la marquise de Brinvilliers, la célèbre empoisonneuse, était douée non-seulement d'une grande beauté, mais encore de tout ce qui, dans la physionomie, semble dénoter la candeur, la sensibilité, la vertu. Dans un sens inverse, nous rencontrons aussi les plus éminentes qualités chez des personnes dont les figures sont plus ou moins repoussantes.

Défions-nous donc des physionomies, de même que le voyageur se défie, sur un sol étranger, des fleurs et des fruits qui, malgré leur magnificence, peuvent recéler en leur sein des sucs vénéneux; rejetons les systèmes, les sophismes de ces charlatans de la science qui se disent physionomistes; et loin de nous laisser captiver par le visage, cherchons avec d'autant plus de soin à pénétrer ce qu'il nous cache, que nous trouvons en lui plus de séduction. Les serpents les plus redoutables des régions équatoriales sont ceux qui étalent aux regards la parure la plus splendide.

M. Gratien de Semur, traitant aussi des déceptions causées par la figure, dit: « Chaque jour on entend des esprits fins, légers et délicats se manifester au travers d'une grossière enveloppe; il n'est pas rare non plus de voir sortir des plus séduisantes physionomies du monde, des balourdises à faire frémir le bon sens. « Une jolie femme bête, » a dit Mme de Staël, « est une belle fleur sans odeur. » A ce compte, combien l'humanité offre d'individus inodores dans les deux sexes, et combien les physionomistes doivent être confondus quand une grosse sottise vient déranger l'économie de leurs spéculations! Comment auraient-ils jugés Ésope sur sa physionomie? la Fontaine, dont le visage était quasi voilé sous un masque d'idiotisme; J.-J. Rousseau, dont, à coup sûr, la physionomie calme et un peu hébétée, ne laissait rien deviner de la lave brûlante qui bouillonnait dans le cratère du volcan que l'on aurait dit éteint; de Fénelon, portant une petite tête dénuée d'expression? Vigneul-Marville cite deux frères, dont l'un avait une physionomie très-heureuse et était un scélérat; l'autre avait une très-méchante figure et était un parfait honnête homme. Et puis, nos traits ne changent-ils pas chaque année, et avec eux les signes indicateurs de nos facultés morales et intellectuelles? Comment établir, comment suivre un principe quelconque au milieu de ce dédale mouvant? On conçoit un système basé sur le développement du cerveau en général, et, en particulier, des divers lobes dont il se compose, parce que ce cerveau et ces lobbes naissent avec nous, et que, si le temps les développe, il ne les altère pas sensiblement. Mais la physionomie!... Non! il ne peut y avoir rien, nous ne dirons pas de certain, mais seulement de raisonnablement présumable dans les enseignements dont elle est l'objet. La règle serait bien vite étouffée sous un amas d'exceptions. Admettons donc des aptitudes personnels, mais point de théorie généralement et logiquement établie. »

Le chapitre des physionomies était bien de nature à exciter la verve spirituelle et railleuse de l'abbé Salgues; aussi s'est-il donné les coudées franches en l'écrivant. On en jugera par les fragments suivants:

« Personne n'a poussé plus loin l'étude de la physionomie que le célèbre Lavater. Aristote, Rhasès, Polémon, Adamantinus, La Chambre, Pernetty, Indagine, Porta, ne sont auprès de lui que des écoliers. Rien n'a échappé à sa rare sagacité; il n'est pas un sinus, une fibre, une ligne qui n'ait été l'objet de ses savantes méditations. Lavater n'était point un charlatan. Ce ne fut point à dessein de se faire un nom et de briller dans le monde qu'il se livra à l'art du physionomiste; ce fut, si nous l'en croyons, l'effet d'une sorte d'inspiration. Il s'était senti plusieurs fois ému à la vue de certaines personnes; leurs traits étaient gravés dans sa mémoire. Souvent, sans intention, et par un mouvement irréfléchi, il avait porté des jugements d'après la seule inspection de la figure. Pendant longtemps, il n'avait fait aucune attention à ces impressions fugitives; enfin un savant, témoin de ses succès, l'engagea à suivre cette étude avec quelque soin. Lavater observa la physionomie, hasarda quelques conjectures. — « La plupart, » dit-il, « étaient pitoyables; je « riais de mes essais. Mais mon tour étant « venu de fournir mon contingent à la so« ciété des sciences de Zurich, je me déter« minai pour la physionomie, et je me mis « à composer, Dieu sait avec combien de « légèreté et de précipitation. Je fus loué, « blâmé, exalté, raillé, et je ne pus m'em« pêcher de rire, bien sûr que je ne méritais « rien de tout cela. Enfin, au moment où « j'écris, mes progrès sont tels que j'ose « décider, sur nombre de figures et de traits, « avec une conviction égale à celle que j'ai « de ma propre existence. »

« Voilà donc un philosophe, un homme

doué de raison et de lumières, convaincu de la sûreté de son art; mais cette conviction est-elle l'effet d'une étude réfléchie ou d'une sorte d'illumination? Existe-t-il réellement des rapports certains entre les facultés physiques de l'homme et ses facultés intellectuelles, entre la forme de son corps et les formes de son caractère? L'œil est-il vraiment le miroir de l'âme, et faut-il dire avec Salomon : *Ex visu cognoscitur vir : « On connaît l'homme à l'inspection de ses « traits* (*Eccli.* XIX, 26); » ou bien avec le poëte latin : *Fronti nulla fides : « Ne vous fiez pas « à la figure ?* »

« Il est constant que l'art du physionomiste est aussi ancien que le monde; qu'il n'est presque personne qui ne l'exerce sans le vouloir; qu'on se décide tous les jours en faveur de quelqu'un sur le seul témoignage de sa physionomie; que les traits d'un méchant semblent n'avoir aucune analogie avec ceux d'un homme de bien; qu'il ne faut que consulter les yeux d'un tartufe et d'un fourbe pour deviner ce qui se passe dans son âme. Les philosophes de l'antiquité se décidaient souvent sur la figure. Cicéron, voulant reprocher à Pison l'opprobre de ses mœurs, lui dit : « Vos joues ve« lues et l'ensemble de vos traits ne m'ont « pas trompé. » On cite des exemples frappants de pénétration et de sagacité de la part de quelques physionomistes. Les disciples d'Hippocrate ayant fait peindre leur maître, montrèrent son portrait à Philémon, qui passait pour le plus habile physionomiste de son temps. Le philosophe le considéra avec attention, et dit que c'était la figure d'un homme fourbe et débauché. Qu'on juge de la surprise des disciples : ils voulaient venger sur les épaules de Philémon l'honneur de leur maître outragé; mais Hippocrate modéra leur courroux en leur avouant qu'il était en effet enclin à la duplicité et à la débauche, mais que l'étude de la philosophie et l'amour de la vertu avaient réparé depuis longtemps les torts de la nature.

« Tout le monde sait que le physionomiste Zopire étant entré dans l'école de Socrate, le jugea un homme très-vicieux, et que le philosophe convint de la justesse de ses conjectures. Quel est celui qui ne discerne au premier aspect l'homme accoutumé à exercer sa pensée, et l'être automate qui renferme ses idées dans un cercle de besoins étroits et communs? Voyez la figure de ce petit-maître léger et badin; comparez-là avec celle d'un mathématicien profond ou d'un président de cour souveraine, quelle différence de type et d'expression! Le corps a, comme l'âme, son attitude et son langage. Tout ce qui se passe dans l'intérieur se manifeste au dehors. Les Romains avaient introduit deux acteurs dans le même rôle, l'un pour parler, l'autre pour faire les gestes. Dans le jeu de la vie humaine, l'âme est l'acteur qui parle, et le corps celui qui fait les gestes. Mais ce geste est-il toujours vrai, toujours juste, toujours d'accord avec la pensée? N'est-il pas quelques physionomies réfractaires qui se refusent à parler le langage de l'âme, leur souveraine?

« L'expression de notre figure dépend souvent du jeu de nos muscles et de la mobilité de nos yeux; mais tous les yeux et tous les muscles ne sont pas également actifs, souples et dociles. Supposez une chair ferme, tendue et rebelle, le nerf optique peu sensible, les opérations de l'âme en existeront-elles moins? N'est-il pas vrai qu'un homme éloquent peut avoir un très-mauvais interprète?

« Qu'une tête étroite soit le signe d'un pauvre esprit, cela est possible; car si le cerveau est l'organe essentiel de l'intelligence, on peut supposer que l'étendue de l'esprit est en raison de celle du cerveau. Qu'une grosse tête soit également le signe de la sottise, on le comprend encore; car l'individu qui la porte peut être hydrocéphale; c'est un malade dont les opérations portent le caractère de l'infirmité. Mais que les qualités de l'esprit et du cœur dépendent de la largeur des oreilles, de la longueur du nez, de la couleur des yeux et de la forme des dents, voilà ce qui devient plus difficile à croire. Vous avez trente-deux dents; si l'on vous en arrache une, perdrez-vous un trente-deuxième de votre intelligence? Vous aviez le nez aigu, vous tombez deux ou trois fois sur le visage, et votre nez devient rond; votre esprit participera-t-il à cette nouvelle disposition, et sera-t-il un peu plus court, parce que vous serez un peu plus camus? Le temps, l'âge, les passions, les maladies, changent, altèrent, dénaturent sans cesse les formes extérieures: surviendra-t-il pour cela un déchet notable dans vos facultés intellectuelles? Lavater n'en doutait pas; mais Lavater n'avait pas toujours la tête bien saine. Son âme active était avide d'émotions; jamais rien ne lui parut difficile à croire. Il trouvait une sorte de volupté dans les écarts de la pensée, dans ces égarements de l'imagination qui nous transportent au milieu d'un monde idéal et chimérique. Ces dispositions l'exaltaient quelquefois jusqu'à l'illumination. Dans une circonstance où il ne trouvait rien à donner à un pauvre, il se mit en prière, fouilla dans son secrétaire, et y découvrit une petite somme qu'il n'avait point aperçue précédemment; il ne douta plus que sa prière n'eût été exaucée, et que le ciel n'eût créé exprès pour lui quelques douzaines de florins. Il se prosterna et remercia le Très-Haut. Il vénérait particulièrement les apôtres, et mourut fermement persuadé qu'il était saint Jean l'Evangéliste. C'était un homme d'une rare vertu, mais d'une imagination un peu folle. Son traité *De la physionomie* a eu beaucoup de vogue, parce que le sujet en est piquant, qu'il est rempli d'aperçus curieux, de vues philosophiques. Les savants et les gens du monde le recherchent avec un égal empressement, les uns parce qu'ils le considèrent comme une par-

tie très-intéressante de l'histoire naturelle; les autres, parce qu'il est pour eux un recueil d'horoscopes dont ils se plaisent à faire l'application en temps et lieu.

« L'art du physionomiste est plus agréable que réel; mais, système pour système, j'aimerais autant les bosses du docteur Gall; car s'il est vrai que l'intelligence dépende de la conformation et du volume du cerveau, si le fourreau est fait pour l'épée, et si l'enveloppe de l'organe cérébral doit en exprimer la forme, il s'ensuit qu'en examinant cette forme avec attention, on peut deviner jusqu'à un certain point les qualités de cet organe. Mais à quoi peut se réduire la science du physionomiste? A très-peu de chose?

« Je conçois que l'habitude de quelques passions imprime à nos yeux, aux muscles de notre visage, à l'ensemble de nos traits, une expression particulière. Un homme se livre habituellement aux transports de la colère : sa physionomie prendra à la longue un aspect dur, sauvage et farouche. Un scélérat poursuivi par le remords ou la crainte du supplice, aura dans ses traits quelque chose d'effaré. La figure de l'homme qui ne pense pas sera fine, pesante, immobile. L'humeur d'une coquette se peindra dans tous ses mouvements; mais ces signes n'auront jamais rien de bien positif. Ce n'est pas dans la corruption de la société qu'on peut juger les hommes sur la figure. Plus un peuple est avancé dans la civilisation, plus les nuances qui distinguent les physionomies, deviennent légères et fugitives. Combien de gens sont habiles à se composer, à déguiser leurs pensées, à dissimuler leurs passions! Que Lavater au milieu des montagnes de la Suisse, chez un peuple simple et étranger à la corruption, ait eu des succès dans son art, on peut le comprendre aisément. Les faces helvétiques sont plus franches que les nôtres; le jeu des passions en trouble plus rarement l'harmonie. Mais en France, chez un peuple inconstant, frivole et léger, au sein de tant d'intérêts, de passions, de rivalités, de ruses et d'adresses, se flatter de reconnaître l'empreinte naturelle et primitive des figures, c'est, ce me semble une prétention vaine et chimérique.

« Rien ne serait plus commode pourtant que l'art du physionomiste, s'il avait quelque réalité; il suffirait de regarder un homme en face pour connaître aussitôt la nature de ses penchants et l'étendue de son génie. Vous voulez fonder une académie, peupler un lycée de savants professeurs ? Appelez un disciple de Lavater, priez-le d'examiner soigneusement vos candidats, et quand il vous aura fait son rapport, vous saurez au juste si vous avez un érudit ou un ignorant, un sot ou un homme de génie. Vous êtes électeur de votre arrondissement, et vous voulez procéder au choix d'un président de canton ? On vous présente un maire ou un adjoint dont la figure vous paraît indécise et suspecte; faites-vous apporter un traité de physionomie, examinez attentivement et suivant les règles de l'art, la longueur de son nez, la largeur de ses oreilles, la couleur de ses joues, les taches de ses ongles, et vous jugerez infailliblement si le personnage est propre à siéger dignement, à représenter avec honneur ses commettants. Quel mari prêt à s'engager dans les liens de l'hymen ne voudrait être initié aux secrets de l'art physionomique, et lire dans les traits de sa belle s'il aura le sort du roi Ménélas ou celui du sage époux de Pénélope ? Aristote conseillait à Alexandre le Grand de se fortifier dans les secrets du physionomiste, et de s'en servir pour faire choix de ses généraux, de ses chambellans et de ses ministres. Avicenne ne voulait pas qu'un médecin entreprît la cure d'un malade, avant de l'avoir regardé sérieusement entre deux yeux.

« Mais l'art de Lavater est susceptible encore de nouveaux aperçus. Des observateurs, plus malins peut-être qu'habiles, ont cru découvrir des analogies frappantes entre la tête de quelques animaux et celle de quelques hommes, de sorte qu'en examinant bien chaque individu, on pourrait peut-être partager l'espèce humaine en autant de classes qu'il existe d'animaux. Voilà encore un moyen de juger les hommes à la figure. Car si vous avez la physionomie d'une bécasse, d'un poulet d'Inde ou d'une grue, j'estimerai que vous avez quelque conformité avec ces intéressants volatiles. Porta est le premier qui ait donné des développements à cette idée; il avait trouvé, en examinant des antiques, que le divin Platon avait quelque analogie avec le chien braque. Le célèbre peintre Lebrun, prit cette découverte en affection, et s'en occupa sérieusement. Le résultat de ses recherches fut que chacun avait sa bête dans sa figure. Pour établir cette opinion, il composa une collection de dessins comparés, auxquels il joignit un texte. Malheureusement ce texte est perdu, et nous n'avons pour y suppléer, que les interprétations d'un de ses disciples nommé Nivelon. Mais le sieur Nivelon connaissait-il bien la doctrine de Lebrun? Nous l'a-t-il fidèlement transmise? N'a-t-il pas été capable de substituer ses propres idées à la doctrine de son maître? Il est bien triste de n'avoir que des doutes dans un sujet si important.

« Charles Lebrun était parvenu à distinguer à la tête des animaux, s'ils étaient carnivores ou herbivores, timides ou courageux, paisibles ou féroces. Il s'était assuré que le signe du courage résidait dans une petite bosse qu'on doit avoir à la partie supérieure du nez. Cette bosse se trouve à la vérité sur des animaux d'une espèce peu valeureuse, mais elle indique toujours que l'individu est moins poltron que ses camarades. La bosse du courage est-elle commune au roi de la nature et à ses sujets? Charles Lebrun l'enseigne positivement, de sorte que pour reconnaître un héros, il ne s'agit que de lui regarder le haut du nez.

Tous les grands hommes ont eu des nez renflés.

« Lorsque Lebrun publia ses idées, elles firent grand bruit dans le monde : il n'était plus question que des bêtes que chacun portait dans sa figure, et l'on n'entrait pas dans un cercle qu'on ne vous demandât : *Quel est votre bête?* Les flatteurs remarquèrent que la bête du prince de Condé était une bête du premier ordre, et que son nez était justement fait comme le voulait Charles Lebrun.

« J'ai examiné avec soin les dessins de Lebrun, et j'avoue que j'ai souvent été frappé des rapports de ressemblance qu'il a découverts. On est obligé de convenir qu'on y trouve des analogies singulières entre la tête de quelques hommes et celles de quelques animaux.

« Faut-il en conclure que chaque animal a parmi nous son confrère, et qu'on peut, à la seule inspection de la figure, assigner à chacun la place qui lui convient? non assurément; il est impossible que ces analogies n'existent pas au milieu de cette innombrable multitude de formes variées et diverses, qui caractérisent les individus de l'espèce humaine; combien de plantes ne trouve-t-on pas dont les racines, les feuilles ou les fruits ont, avec la figure de quelques animaux, une conformité extraordinaire! Quelle ressemblance plus singulière et plus parfaite que celle de l'orchis-mouche et de l'abeille de nos ruches! Direz-vous pour cela que les orchis et les plantes ont aussi leur bête? Supposerez-vous que Dieu, au lieu de créer l'homme à son image, l'ait créé à l'image de la bête; qu'il ait assujetti le roi de la nature, à porter la figure de ses vassaux, à partager leurs inclinations? Prétendra-t-on que la conformité des figures suppose la conformité des caractères, et qu'un homme doit aimer la pêche ou les étangs, parce que sa physionomie a quelque rapport avec celle d'une tanche ou d'un brochet?

« C'est moins la forme du visage, que la conformation du cerveau, qui règle l'intelligence. Pour me prouver qu'un individu ne s'élève pas au-dessus d'une autruche ou d'une grue, il ne suffit pas de me faire remarquer la longueur de son cou, la hauteur de ses jambes et la petitesse de sa tête; il faut me démontrer encore que sa cervelle et celle de ces honnêtes oiseaux sont parfaitement semblables. Or, quel est l'homme assez disgracié de la nature pour n'avoir qu'un cerveau de grue ou d'autruche? L'anatomie comparée prouve que de tous les animaux l'homme est le plus riche en cervelle, que sa tête est fort supérieure à toutes les autres têtes, et que, proportion gardée, il est de toutes les créatures celle dont l'organe cérébral a le plus de substance, d'étoffe et de majesté.

« Mais voici une autre difficulté : vous comparez le prince de Condé à un aigle, parce qu'il a dans la courbure du nez et la couleur des yeux, quelque ressemblance avec le monarque des airs. Vous en concluez que le prince doit avoir, comme l'aigle, le caractère élevé, le cœur intrépide et les inclinations royales. Vous faites très-bien votre métier de courtisan; mais qui vous a dit qu'aux terres australes, à la nouvelle Hollande, dans les déserts de l'Afrique au fond des mers, ils n'existe pas quelque quadrupède, quelque poisson ou quelque oiseau auquel le prince de Condé ressemble beaucoup davantage? Et si par hasard, cet oiseau, ce quadrupède ou ce poisson a des mœurs et un caractère tout à fait opposés à ceux de l'aigle, que deviennent alors vos galantes conjectures? Il vous faudrait donc un catalogue exact de tous les animaux, et une histoire fidèle de leur figure et de leurs mœurs, pour asseoir vos jugements.

« J'ai souvent cherché dans des assemblées nombreuses, les bêtes de Charles Lebrun, sans en pouvoir trouver aucune. Je crains qu'il n'en soit de ces prétendues ressemblances, comme de la plupart de ces figures fantastiques que notre imagination crée dans les nues, et qui se dissipent comme une ombre fugitive, dès que notre rêverie est passée. On a trouvé que Mirabeau avait de la ressemblance avec un lion, parce qu'il avait la face large, la crinière volumineuse, et le visage criblé de petite vérole; mais supposez Mirabeau vacciné, coiffé à la Titus, et maigri à l'aide de la diète, où trouverez-vous cette ressemblance?

« Le seul objet qui mérite peut-être quelque attention dans la forme des figures, c'est la direction de l'angle facial. Lebrun l'avait entrevu, et Camper l'a démontré. Si l'on part d'un point donné, tel que la figure d'une grenouille ou d'un poisson, on remarquera que la forme de sa tête est comprise entre deux lignes presque parallèles, dont l'une part du sommet, et l'autre de la base du crâne. Si ces deux lignes s'éloignent du parallélisme, de manière que celle du sommet se redresse et forme un angle plus ouvert avec la ligne inférieure, on aura une tête plus intelligente, parce que la capsule qui renferme le cerveau, sera plus vaste, et le jeu de cet organe plus libre; mais si la ligne faciale tombe à angle droit sur la ligne du menton, alors la face est excellente : elle annonce un degré supérieur de jugement, d'esprit, d'imagination. On peut donc raisonnablement établir, que plus la ligne faciale est droite, plus l'individu est intelligent; que plus elle s'abaisse, plus les facultés intellectuelles de l'individu diminuent, et que le signe le plus complet de la pauvreté de l'esprit, est une tête longue et plate comme celle d'une raie ou d'un turbot. Cette mesure, appliquée aux divers individus du règne animal, n'a presque jamais trompé.

« On ne doit considérer les systèmes de Lavater et du peintre Lebrun que comme des rêves ingénieux. Il faudrait des observations plus nombreuses, des recherches plus profondes, pour justifier leur théorie.

il faudrait démontrer que telle forme donnée produit constamment tel effet déterminé; il faudrait plus d'ensemble et d'unité dans leurs vues. Malheureusement, les diverses parties de leur doctrine, loin d'être d'accord entre elles, se heurtent, se combattent et se détruisent; et tel homme est un Achille par la forme de son nez, qui n'est qu'un Thersite par la tournure de ses oreilles. »

PHYSIQUE. « Les cours de physique,» dit M. Chardel dans son *Essai de psycologie philosophique*, « présentent une collection de faits curieux constatés avec soin, mais qui n'ont presque aucune liaison entre eux. Les professeurs s'en inquiètent peu; ils établissent des théories plus ingénieuses que solides, et, sur chaque partie de la science, ils annoncent des résultats et justifient leurs oracles par des expériences. Leur auditoire n'en demande pas davantage, et chacun s'en va convaincu que la nature n'a plus de secrets pour les grands hommes du siècle. Cependant les causes premières restent inconnues; il paraît même décidé qu'on ne doit plus les chercher; car, après d'inutiles efforts, les savants en ont jugé la découverte impossible et l'ont abandonnée. Des docteurs, dans toutes les parties de l'enseignement, ont prononcé qu'il fallait s'en tenir à l'examen des effets; ils ont par là, en quelque sorte, clos la science, et imprimé le cachet du matérialisme au mouvement actuel des esprits : ce découragement sur la recherche des causes est très-remarquable. Il est dû principalement à la physique, dont les théories fausses refusent aux autres sciences la base qu'elles devraient leur fournir. En effet, quand des théories ne sont que des hypothèses uniquement imaginées pour l'explication d'une série de phénomènes, on ne peut les transporter à un autre usage et s'en servir comme de vérités absolues qui s'appliquent à tout avec une égale justesse. »

Il y a du vrai dans les réflexions de M. Chardel, mais il les a trop généralisées. Ce n'est guère le défaut du professeur de s'en tenir à l'exposé des effets sans chercher à remonter aux causes : bien au contraire il s'efforce, le plus souvent, de tout expliquer quand même, et de donner les solutions les plus étranges aux problèmes qui sont incompréhensibles pour lui. Ce qui est incontestable, c'est qu'une étude attentive, consciencieuse des œuvres du Créateur, conduit à se rendre un compte rationnel d'une foule de phénomènes, parce que dans l'œuvre admirable de la création, tout s'enchaîne, tout s'harmonise, et que saisir un seul anneau de cette chaîne, permet d'espérer qu'on arrivera, en passant de l'un à l'autre, à des conclusions exactes. Mais ce qui serait à désirer aussi, c'est que lorsque le flambeau qui éclaire l'investigateur sur la bonne voie, sur celle des faits, vient à lui manquer, il ne cherchât pas à le remplacer par des hypothèses, des sophismes, des théories, puisés dans son propre fonds; car c'est dans ce cas qu'il s'égare, qu'il tombe dans le matérialisme, c'est-à-dire qu'il cesse de se diriger par ce sentiment intérieur, ce souffle intelligent qui descend du ciel pour aider l'homme à glorifier tous les actes de son auteur.

PICHACHA. Esprits des Hindous qui correspondent à nos follets.

PIC-VERT. On croit généralement, dans les populations rurales, que cet oiseau annonce la pluie par un cri plaintif et particulier, qui s'entend très-loin, et cette croyance est même fort ancienne, puisque les Romains donnaient au pic-vert le nom de *Pluviæ avis*, nom qui a été conservé par la désignation anglaise *rain fowl* ou *oiseau de la pluie*. En Bourgogne, le peuple appelle le pic *le précurseur du meunier*, parce qu'il suppose aussi qu'il annonce la pluie, et par conséquent une crue d'eau favorable à l'activité du moulin.

PIE. Cet oiseau a la bosse du vol, c'est ce que tout le monde a entendu dire. Sa rencontre est aussi, dans certaines circonstances, un fâcheux présage, c'est encore ce que chacun sait. Mais ce que beaucoup de personnes ignorent et que les vieilles pythies des montagnes vous apprennent, c'est que la pie, mieux qu'un docteur en médecine ou qu'un docteur ès-sciences, connaît les propriétés d'une foule de plantes! On lui doit même d'avoir fait découvrir plusieurs fois l'herbe qui rompt les cordes; mais l'homme a une mémoire si ingrate, qu'il a toujours oublié le nom de ce végétal merveilleux, et qu'il faut chaque fois avoir recours à la même expérience pour se procurer cette herbe phénoménale. Si vous désirez la posséder, prenez-vous-y donc de la manière suivante : cherchez un arbre sur lequel se trouve un nid de pie; montez-y; et établissez sur ce nid, avec de bonnes cordes neuves, une sorte de treillis qui en défendra l'entrée. Après cela, étendez un morceau de toile au pied de l'arbre et attendez. La pie ne tardera pas à venir pour donner à manger à ses petits, et trouvant l'entrée du nid obstruée par les cordes, elle s'envolera aussitôt pour revenir peu après tenant en son bec un rameau. Vous la verrez se mettre à la besogne, et, au bout de quelques minutes, des fragments de cordes et de la plante tomberont sur votre toile. La pie aura alors dégagé son nid, et vous aurez pu recueillir des indices suffisants pour chercher à votre tour l'herbe qui remplace si bien une lame d'acier. Si vous appartenez enfin à l'école moderne, si vous êtes animé d'un ébouriffant amour de l'humanité et du progrès, vous ne manquerez pas cette fois de nous apprendre quel est-le nom de cette herbe, avantage qui nous est refusé au moment où nous écrivons ces lignes.

On s'accorde à ranger parmi les erreurs populaires, la faculté que quelques-uns attribuent à la pie de pouvoir compter, c'est-à-dire apprécier exactement le nombre des ennemis dont elle est menacée. Voici néan-

moins ce que rapporte à ce sujet l'auteur des *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux* :

« Les bêtes comptent, cela est certain, et quoique jusqu'à présent leur arithmétique paraisse assez bornée, peut-être pourrait-on lui donner plus d'étendue. Dans les pays où l'on conserve avec soin le gibier, on fait la guerre aux pies, parce qu'elles enlèvent les œufs et détruisent l'espérance de la ponte. On remarque donc assidûment les nids de ces oiseaux destructeurs, et, pour anéantir d'un coup la famille carnassière, on tâche de tuer la mère pendant qu'elle couve. Entre ces mères, il en est d'inquiètes qui désertent leur nid dès qu'on approche. Alors on est contraint de faire un affût bien couvert au pied de l'arbre sur lequel est le nid, et un homme se place dans cet affût pour attendre le retour de la couveuse; mais il attend en vain si la pie qu'il veut surprendre a été quelquefois manquée en pareil cas. Elle sait que la foudre va sortir de cet antre où elle a vu entrer un homme. Pendant que la tendresse maternelle lui tient la vue attachée sur son nid, la frayeur l'en éloigne jusqu'à ce que la nuit puisse la dérober au chasseur. Pour tromper cet oiseau inquiet, on s'est avisé d'envoyer à l'affût deux hommes, dont l'un s'y plaçait et l'autre passait; mais la pie *compte* et se tient toujours éloignée. Le lendemain, trois y vont, et elle voit encore que deux se retirent. Enfin, il est nécessaire que cinq ou six hommes, en allant à l'affût, mettent son calcul en défaut. La pie, qui croit que cette collection d'hommes n'a fait que passer, ne tarde pas à revenir. Ce phénomène, renouvelé toutes les fois qu'il est tenté, doit être mis au rang des phénomènes les plus ordinaires de la sagacité des animaux. »

PIED. En Bretagne, on use du moyen suivant pour guérir un pied foulé : on met de la poussière dans une boîte, on fait une croix dessus en disant *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, puis on donne quelques sous à l'église, et l'on attend.

Une superstition des anciens, qui s'est prolongée jusqu'au XVe siècle, était l'importance qu'on apportait à entrer dans un lieu du pied droit ou du pied gauche, selon les circonstances. Chez les Romains, un esclave placé dans le vestibule, rappelait aux visiteurs qu'ils devaient entrer du pied droit, et l'on n'avançait le pied gauche en entrant, que lorsqu'on était dans le deuil ou dans la peine. Suétone nous apprend aussi que l'empereur Auguste ajoutait une foi entière aux auspices et aux présages, et que si le matin on lui présentait mal son soulier, c'est-à-dire le gauche pour le droit, il considérait cette circonstance comme un mauvais signe. Pline rapporte à son tour qu'on tirait un pronostic fâcheux de la rencontre d'une personne qui boitait du pied droit; et que c'était un préservatif contre les sortiléges que de cracher dans la chaussure de ce pied avant de sortir de chez soi.

PIED-D'ALOUETTE. On croyait jadis que l'espèce de pied d'alouette appelée *delphinium consolida* avait la vertu, lorsqu'elle était suspendue dans le cabinet des hommes d'étude, de leur conserver la vue.

PIERRE D'AIGLE. On lui attribuait autrefois la propriété de faciliter les accouchements, et on la trouvait, disait-on, dans le nid des aigles. Matthiole prétend que ces oiseaux allaient chercher cette pierre jusque dans l'Inde, parce qu'elle était utile à l'éclosion de leurs œufs.

PIERRE DE SANTÉ. On appelle ainsi, dans la Savoie et à Genève, une espèce de pyrite martiale, très-dure, avec laquelle on fabrique particulièrement des bagues et des boucles. Sa couleur est d'un gris foncé, et l'on croit qu'elle est douée de la faculté de pâlir très-visiblement, lorsque la santé de la personne qui la porte vient à s'altérer.

PIERRE DE WENTHUSEN. Le couvent de Wenthusen, situé dans le Quedlinbourg, était occupé autrefois par des femmes; mais il devint dans la suite la propriété des comtes de Regenstein, et passa encore après eux dans d'autres mains. On raconte qu'il y a dans ce domaine, une pierre destinée à demeurer toujours à la place où elle se trouve, et que tenter de la transporter ailleurs c'est s'exposer à de grands malheurs. Un des seigneurs de Wenthusen ayant voulu la faire enlever, fut livré à des persécutions telles, qu'il dut s'empresser de la faire rapporter à l'endroit où il l'avait fait prendre.

PIERRE DU DIABLE. On donne ce nom à un bloc de granite qui se trouve dans la vallée de Schellenen, en Suisse. La tradition raconte que le diable ayant eu une discussion avec les habitants de la contrée, apporta ce roc à cet endroit pour détruire un ouvrage qu'il avait élevé lui-même lorsqu'il vivait en bonne harmonie avec ces mêmes habitants.

PIERRE DU MANOIR FAUVEL, en Normandie. Cette pierre repose sur le sol; mais sa pesanteur est telle, que qui que ce soit n'a jamais pu la soulever. Elle est d'ailleurs gardée par une bête qui se transforme de mille manières, toutes circonstances qui prouvent à n'en pas douter que là se trouve un trésor. L'animal gardien n'est pas toutefois une sentinelle bien disciplinée, car lorsqu'un cavalier passe, il se jette en croupe sur le cheval, presse les flancs de celui-ci, et l'oblige à prendre un train d'enfer, jusqu'à ce que le jour paraisse, seul moment où il l'abandonne. C'est probablement durant ces courses effrénées, que les chercheurs du trésor font des tentatives pour soulever la pierre.

PIERRE QUI VIRE. Sorte de monument celtique qui se trouve au sommet du mont Saint-Jacques, sur le territoire d'Ufelle, dans le département de l'Ain. Cette pierre a la forme d'un disque ou d'une meule de moulin, et l'on croit qu'elle reposait anciennement en équilibre sur un autre rocher. Selon la tradition, elle servait de point de réunion aux sorciers, et l'on ajoute qu'elle tourne encore, à l'heure de minuit, la veille de Noël et la veille de Saint-Jean.

On donne aussi le nom de *pierre qui vire*, à une aiguille de roche qui se dresse sur le flanc du mont Saint-Savin, près de Poligny, dans le département du Jura. Cette pierre, selon la croyance répandue dans la contrée, n'était rien moins jadis qu'un géant en chair et en os, lequel géant, ainsi que tous ses parents, était fort querelleur et très-mauvais sujet. Un jour qu'il s'était mis à la poursuite d'une bergère, celle-ci implora l'assistance de sa patronne, et, au moment où elle allait être saisie, le géant se trouva retenu sur le rocher où il posait le pied et fut métamorphosé en roc. Il lui est accordé cependant de se retourner une fois sur lui-même tous les cent ans. Avant la révolution de 1789, il se faisait dans la paroisse une procession qui se terminait à *la pierre qui vire*, et alors chacun des assistants venait donner l'accolade à cette pierre en la touchant des deux joues.

PIERRES DE PLOUHINEC (LES). La tradition qui porte ce titre est ainsi racontée par Emile Souvestre :

« Plouhinec est un pauvre bourg au delà d'Hennebon, vers la mer. On ne voit tout autour que des landes ou de petits bois de sapins, et jamais la paroisse n'a eu assez d'herbe pour élever un bœuf de boucherie, ni assez de son pour engraisser un des descendants des Rohans (147).

« Mais si les gens du pays manquent de blé et de bestiaux, ils ont plus de cailloux qu'il n'en faudrait pour rebâtir Lorient, et l'on trouve, au delà du bourg, une grande bruyère dans laquelle les Korigans ont planté deux rangées de longues pierres qu'on pourrait prendre pour une avenue, si elles conduisaient quelque part.

« C'était près de là, vers le bord de la rivière d'Intel, que demeurait autrefois un homme appelé Marzinn : il était riche pour le canton, c'est-à-dire qu'il pouvait faire saler un petit porc tous les ans, manger du pain noir à discrétion et acheter une paire de sabots le *dimanche du laurier* (sul el lauré, *Pâques*). Aussi passait il pour fier dans le pays, et avait-il refusé sa sœur Rozenn à beaucoup de jeunes garçons qui vivaient de leur sueur de chaque jour.

« Parmi eux se trouvait Bernèz, brave travailleur et digne Chrétien; mais qui n'avait apporté pour légitime, en venant dans le monde, que la bonne volonté. Bernèz avait connu Rozenn toute petite, quand il était arrivé de Ponscorff-Bidré pour travailler dans la paroisse, et elle l'avait souvent poursuivi avec la chanson que les enfants répètent à ceux de son pays :

Ponscorff-Bidré,
Chair de chèvre, Béé

« Cela leur avait fait faire connaissance, et, petit à petit, à mesure que Rozenn grandissait, l'attachement de Bernèz avait également grandi, si bien qu'un jour il s'était trouvé amoureux comme les Anglais sont damnés, je veux dire sans rémission.

« Vous comprenez que le refus de Marzenn fut pour lui un grand crève-cœur; cependant il ne perdit pas courage, car Rozenn continuait à le bien recevoir et à lui chanter, en riant, le refrain composé pour ceux de Ponscorff.

« Or, on était arrivé à la nuit de Noël, et comme l'orage avait empêché de se rendre à l'office, tous les gens de la ferme se trouvaient réunis, et, avec eux, plusieurs garçons du voisinage, parmi lesquels était Bernèz. Le maître de la maison, qui voulait montrer son grand cœur, avait fait préparer un souper de boudins et de bouillie de froment au miel; aussi tous les yeux étaient tournés vers le foyer, sauf ceux de Bernèz qui regardait sa chère Rozenn.

« Mais voilà qu'au moment où les bancs étaient près de la table et les cuillers de bois plantées en rond dans la bassine, un vieil homme poussa brusquement la porte et souhaita bon appétit à tout le monde.

« C'était un mendiant de Pluviguer qui n'entrait jamais dans les églises, et dont les honnêtes gens avaient peur. On l'accusait de jeter des sorts sur les bestiaux, de faire noircir le blé dans l'épi et de vendre aux lutteurs les herbes magiques. Il y en avait même qui le soupçonnaient de devenir gobelin à volonté.

« Cependant, comme il portait l'habit des pauvres, le fermier lui permit de s'approcher du foyer; il lui fit même donner un escabeau à trois pieds et une portion d'invité.

« Quand le sorcier eut fini de manger, il demanda à se coucher; et Bernèz alla lui ouvrir l'étable où il n'y avait qu'un vieil âne pelé et un bœuf maigre. Le mendiant se coucha entre eux pour avoir chaud, en appuyant sa tête sur un sac de lande pilée.

« Mais, comme il allait tomber dans le sommeil, minuit sonna. Le vieil âne secoua alors ses longues oreilles et se tourna vers le bœuf.

« —Eh bien, mon cousin, comment cela va-t-il depuis la Noël dernière que je ne vous ai parlé ? » demanda-t-il d'un ton amical.

« Au lieu de répondre, l'animal cornu jeta un regard de côté au mendiant.

« —C'était bien la peine que la Trinité nous accordât la parole à la nuit de Noël, » dit-il d'un ton bourru, « et qu'elle nous récompensât ainsi de ce que nos ancêtres avaient assisté à la naissance de Jésus, si nous devions avoir pour auditeur un vaurien comme ce mendiant.

« —Vous êtes bien fier, Monsieur de Ker-Beuglant, » reprit l'âne avec gaieté; « j'aurais plutôt droit de me plaindre, moi dont le chef de famille porta autrefois le Christ à Jérusalem, comme le prouve la croix qui nous

(147) En Bretagne, on appelle les porcs *mab-rohan*, « *fils de Rohan*. » On ignore l'origine de ce dicton.

a été imprimée depuis entre les deux épaules; mais je sais me contenter de ce que les trois personnes veulent bien m'accorder. Ne voyez-vous point, d'ailleurs, que le sorcier est endormi?

« — Tous ses sortiléges n'ont pu encore l'enrichir, » reprit le bœuf, « et il se damne pour bien peu. Le diable ne l'a même pas averti de la bonne chance qu'il y aura ici près dans quelques jours.

«—Quelle bonne chance? » demanda l'âne.

« — Comment, » reprit le « bœuf,'ne savez-vous donc pas que, tous les cent ans, les pierres de la bruyère de Plouhinec vont boire à la rivière d'Intel, et que, pendant ce temps, les trésors qu'elles cachent restent à découvert?

«—Ah! je me le rappelle maintenant,» interrompit l'âne; »mais les pierres reviennent si vite à leur place, qu'il est impossible de les éviter, et qu'elles vous écrasent si vous n'avez point, pour vous en préserver, une branche de l'herbe de la croix entourée de trèfles à cinq feuilles.

« —Et encore,» ajouta le bœuf,« les trésors que vous avez emportés tombent-ils en poussière si vous ne donnez en retour une âme baptisée: il faut la mort d'un Chrétien pour que le démon vous laisse jouir en repos des richesses de Plouhinec.

« Le mendiant avait écouté toute cette conversation sans oser respirer.

«—Ah! chers animaux, mes petits cœurs,» pensait-il en lui-même, « vous venez de me faire plus riche que tous les bourgeois de Vannes et de Lorient. Soyez tranquilles, le sorcier de Pluvignier ne se damnera pas désormais pour rien.

« Il s'endormit ensuite, et, le lendemain, au point du jour, il était dans la campagne cherchant l'herbe de la croix et le trèfle à cinq feuilles.

« Il lui fallut chercher longtemps et s'enfoncer dans le pays, là où l'air est plus chaud et où les plantes restent toujours vertes. Enfin, la veille du jour de l'an, il reparut à Plouhinec avec la figure d'une belette qui a trouvé le chemin du colombier.

« Comme il passait sur la lande, il aperçut Bernèz occupé à frapper avec un marteau pointu contre la plus haute des pierres.

« —Que Dieu me sauve! »s'écria le sorcier en riant, « avez-vous envie de vous creuser une maison dans ce gros pilier?

«—Non, »dit Bernèz tranquillement;« mais comme je suis sans occupation pour le moment, j'ai pensé que si je traçais une croix sur une des pierres maudites, je ferais une chose agréable à Dieu, qui me le revaudra tôt ou tard.

« — Vous avez donc quelque chose à lui demander? fit observer le vieil homme.

«—Tous les Chrétiens ont à lui demander le salut de leur âme, » répliqua le jeune gars.

« Et n'avez-vous point aussi quelque chose à lui dire de Rozenn, » ajouta, plus bas, le mendiant.

« Bernèz le regarda.

«—Ah! vous savez cela? » reprit-il.« Après tout, il n'y a ni honte, ni péché, et si je recherche la jeune fille, c'est pour la conduire devant le curé. Malheureusement Marzinn veut un beau-frère qui puisse compter plus de réales que je ne possède de blancs marqués.

« — Et si je te faisais avoir plus de louis d'or que Marzinn ne demande de réales? » dit le sorcier à demi voix.

« — Vous? s'écria Bernèz

« — Moi!

« — Que me demanderiez-vous pour cela?

«— Rien qu'un souvenir dans tes prières.

« — Ainsi, il n'y aurait pas besoin de compromettre mon salut?

« — Il n'y aurait besoin que de courage.

« — Alors, dites-moi ce qu'il faut faire!» s'écria Bernèz, en laissant tomber son marteau; « quand on devrait s'exposer à trente morts; je suis prêt, car j'ai moins de goût à vivre qu'à me marier.

« Quand le mendiant vit qu'il était si bien disposé, il lui raconta comment, la nuit prochaine, les trésors de la lande seraient tous à découvert, mais sans lui apprendre en même temps le moyen d'éviter les pierres au moment de leur retour. Le jeune garçon crut qu'il ne fallait que de la hardiesse et de la promptitude; aussi dit-il :

« — Vrai comme il y a trois personnes en Dieu, je profiterai de l'occasion, vieil homme, et j'aurai toujours une pinte de mon sang à votre service, pour l'avertissement que vous venez de me donner. Laissez-moi seulement finir la croix que j'ai commencée à creuser sur cette pierre; quand il sera temps j'irai vous rejoindre près du petit bois de sapins.

« Bernèz tint parole et arriva au lieu convenu une heure avant minuit. Il trouva le mendiant qui portait un bissac de chaque main et un autre suspendu au cou.

« — Allons, » dit-il au jeune homme, « asseyez-vous là et pensez à ce que vous ferez quand vous aurez à discrétion l'argent, l'or et les pierreries.

« Le jeune homme s'assit à terre et répondit :

« — Quand j'aurai l'argent à discrétion, je donnerai à ma douce Rozenn tout ce qu'elle souhaite et tout ce qu'elle a souhaité, depuis la toile jusqu'à la soie, depuis le pain jusqu'aux oranges.

« — Et quand vous aurez l'or à volonté?» ajouta le sorcier.

« — Quand j'aurai l'or à volonté,» reprit le garçon, »je ferai riches tous les parents de Rozenn et tous les amis de ses parents jusqu'aux dernières limites de la paroisse.

« — Et quand vous aurez enfin les pierreries à foison? » acheva le vieil homme.

« — Alors, » s'écria Bernèz, « je ferai tous les hommes de la terre riches et heureux et je leur dirai que c'est Rozenn qui l'a voulu.

« Pendant qu'ils causaient ainsi, l'heure passait et minuit arriva.

« A l'instant même, il se fit un grand bruit sur la lande et l'on vit, à la clarté des étoiles, toutes les grandes pierres quitter leurs places et s'élancer vers la rivière d'Intel. Elles descendaient le long du coteau en froissant la terre et en se heurtant comme une troupe de géants qui auraient trop bu ; elles passèrent ainsi pêle-mêle à côté des deux hommes, et disparurent dans la nuit.

« Alors le mendiant se précipita vers la bruyère suivi de Bernèz, et, aux places où s'élevaient un peu auparavant les grandes pierres, ils aperçurent des puits remplis d'or, d'argent et de pierreries qui montaient jusqu'au bord.

« Bernèz poussa un cri d'admiration et fit le signe de la croix ; mais le sorcier se mit aussitôt à remplir ses bissacs, en prêtant l'oreille du côté de la rivière.

« Il finissait de charger le troisième, tandis que le jeune homme remplissait les poches de sa veste de toile, lorsqu'un murmure sourd comme celui d'un orage qui arrive se fit entendre au loin.

« Les pierres avaient fini de boire et revenaient prendre leurs places.

« Elles s'élançaient, penchées en avant, comme des coureurs et brisaient tout devant elles. Quand le jeune homme les aperçut, il se redressa en s'écriant :

« — Ah ! Vierge Marie, nous sommes perdus !

« — Non pas moi, » dit le sorcier, qui prit à la main l'herbe de la croix et le trèfle à cinq feuilles, « car j'ai ici mon salut ; mais il fallait qu'un Chrétien perdît la vie pour m'assurer ces richesses, et ton mauvais ange t'a mis sur mon chemin ; renonce donc à Rozenn et pense à mourir.

« Pendant qu'il parlait ainsi, l'armée de pierres était arrivée ; mais il présenta son bouquet magique et elle s'écarta à droite et à gauche pour se précipiter vers Bernèz !

« Celui-ci, comprenant que tout était fini, se laissa tomber à genoux et allait fermer les yeux lorsque la grande pierre qui accourait en tête s'arrêta tout à coup, et, fermant le passage, se plaça devant lui, comme une barrière pour le protéger.

« Bernèz étonné releva la tête et reconnut la pierre sur laquelle il avait gravé la croix ! C'était désormais une pierre baptisée qui ne pouvait nuire à un Chrétien.

« Elle resta immobile devant le jeune homme jusqu'à ce que toutes ses sœurs eussent repris leur place ; alors elle s'élança, comme un oiseau de mer, pour reprendre aussi la sienne, et rencontra sur son chemin le mendiant que les trois bissacs chargés d'or retardaient.

« En la voyant venir, celui-ci voulut présenter ses plantes magiques ; mais la pierre devenue chrétienne n'était plus soumise aux enchantements du démon ; et elle passa brusquement en écrasant le sorcier comme un insecte.

« Bernèz eut, outre ce qu'il avait recueilli lui-même, les trois bissacs du mendiant, et devint ainsi assez riche pour épouser Rozenn et pour élever autant d'enfants que le *laouennanik* (roitelet) a de petits dans sa couvée. »

PIERRES DE REINSTEIN. Au-dessous du château de Reinstein, et non loin de Blankenbourg, sur les harz, il y a une vaste caverne remplie d'une espèce particulière de petites pierres qu'on ne rencontre pas d'ordinaire sur les montagnes, mais seulement dans les plaines. Si l'on prend sur soi, dit-on, une poignée de ces cailloux pour les emporter, ils reviennent d'eux-mêmes à la caverne. Enfin, dans les environs de celle-ci, on entend fréquemment, vers l'heure de midi, comme le son de cloches ou le bruit de marteaux frappant sur l'enclume.

PIERRES DE TONNERRE. Le peuple donnait jadis ce nom à ce que nous appelons aujourd'hui des aérolithes ; mais le savant, à cheval sur l'identité de la foudre et de l'électricité, trouvait absurde une pareille dénomination, et haussait même les épaules quand on lui parlait de ces prétendues pierres. Actuellement qu'on se trouve parfaitement renseigné sur la chute des aérolithes, c'est aux dépens du savant qu'il faut rire, et non pas sur le compte du vulgaire qui sait et a toujours su, par les traditions et des exemples assez fréquemment reproduits, que les pluies de pierres ne sont point un fait contestable.

« Sans vouloir assurément réveiller des idées surannées touchant les pierres de tonnerre, » écrit Arago dans ses *OEuvres complètes*, « je dirai qu'il n'est point prouvé qu'on doive regarder comme mensongères toutes les relations où il est parlé de coups de foudre accompagnés de chute de matières. Sur quoi se fonderait-on pour s'inscrire en faux contre ce fait que je tire des œuvres de Bayle : — En juillet 1681, la foudre produisit beaucoup de dégâts près du cap Nord, sur le bâtiment anglais l'*Albemarle*. Le coup de foudre fut suivi de la chute dans la chaloupe même, suspendue à la poupe du navire, d'une matière bitumineuse qui brûlait en répandant une odeur semblable à celle de la poudre à canon. Cette matière se consuma sur place : on avait essayé vainement de l'éteindre avec de l'eau ou de la projeter dehors en se servant de tiges de bois. » *Voy.* Pluies merveilleuses.

PIERRES PRÉCIEUSES. D'après les croyances arabes, le *rubis* qu'on porte au doigt fait paraître plus grand qu'on ne l'est en réalité ; il fortifie le cœur et garantit de la peste et de la foudre ; enfin, placé sous la langue, il apaise la soif, et préserve de la tentation de se noyer. L'*émeraude* éloigne les mauvais esprits, fortifie la vue, et guérit la piqûre des vipères auxquelles elle crève les yeux. Une bague de *cornaline* assure le bonheur à celui qui la porte. La *turquoise* épargne les souffrances de la mort. L'*hématite* délivre de la goutte et rend plus facile le travail des femmes en couches. Le *cristal de roche* prévient les mauvais rêves. L'*œil de*

chat met à l'abri des sortiléges; mais l'*onyx* fait naître la tristesse et la mélancolie.

PIGEON. C'est une opinion populaire assez répandue que cet oiseau n'a point de fiel; mais la vérité est qu'il en est pourvu. On conte aussi que le crâne d'un homme, caché dans un colombier y attire tous les pigeons du voisinage.

PIGNONS. C'est le nom que l'on donne aux amandes de la pomme de pin. Dans les Alpes, où cet arbre croît sur les escarpements et au bord des précipices, les habitants prétendent que ce sont les *maîtres* qui ont maudit cet arbre, parce que les *domestiques*, au lieu de travailler, s'amusaient constamment, autrefois, à abattre des pommes de pin afin de manger leurs pignons.

PILOSELLE. Pena et Lobel ont avancé qu'une lame de couteau, trempée dans une décoction de cette plante, acquérait la propriété de couper le corps le plus dur et le fer même, sans s'émousser.

PIQUEUR. Nom que les habitants de Marsanne, village du Dauphiné, donnent à un bruit particulier qu'ils prétendent entendre, chaque nuit, vers les onze heures.

PIRIPIRIS. Sorte de talismans dont font usage les Indiens du Pérou, et qu'ils composent seulement avec des plantes. Ces talismans, selon leur dire, ont la vertu de rendre la chasse heureuse, et les moissons abondantes, puis de provoquer la pluie et les inondations, et de causer enfin la défaite de ses ennemis.

PISSENLIT. Lorsque cette plante est en graines, chacune de celles-ci est surmontée d'une aigrette qui la soutient dans l'air et la transporte quelquefois à de très-grandes distances. A cet état de fructification, la fleur n'offre plus de pétales, mais une sorte de globe plumeux que le souffle suffit pour briser et en disperser les parties. Les jeunes filles ont encore fait de ce globe un objet de divination. Pour s'assurer du résultat d'une chose qui occupe leur pensée, elles soufflent une seule fois sur la boule en question: si toutes les graines se dispersent sous l'effort de cet innocent ouragan, la réussite du projet formé est immanquable; mais s'il reste seulement une graine attachée au réceptacle, c'est qu'on ne doit avoir aucun espoir d'arriver à ses fins.

PITERNE. Animal mystérieux dont s'entretiennent fréquemment les habitants de la campagne, en Normandie; mais ils ne le connaissent que de nom, ils ne lui donnent aucune forme déterminée; seulement, dans quelques circonstances, ils placent de certaines gens en sentinelle pour le saisir. Il faut ajouter que beaucoup de personnes aussi, en menaçant de la Piterne, ne le font que par plaisanterie.

PIVOINE. Plante dont les sorciers du moyen âge célébraient à qui mieux mieux les propriétés merveilleuses. Selon eux, elle éloignait les tempêtes, rompait les enchantements, guérissait de l'épilepsie, etc.; sa racine ne devait se recueillir que la nuit, à une certaine heure, et durant une certaine phase de la lune; puis il fallait encore n'être pas aperçu d'un pic-vert, car sans cela on devenait subitement aveugle.

PLANÈTES. Dans l'antiquité et dans le moyen âge, on attribuait aux conjonctions planétaires, et cela d'après l'opinion des astronomes eux-mêmes, des influences plus ou moins remarquables sur l'ordre de notre globe. C'est ainsi que vers la fin du douzième siècle, par exemple, en 1180, on s'attendait à voir arriver la fin du monde à la suite d'une conjonction de planètes analogue à celle que nous ont offerte, en 1855, Mercure, Vénus et Mars.

PLANTE DE PEIREGOUX. Le médecin Borel cite une plante des environs de Lautrec, que l'on trouvait dans un pré, au lieu de Peiregoux, et à laquelle il accorde très-sérieusement la faculté, lorsqu'on l'avait coupée, d'exciter les tempêtes, puis de causer la faim et des syncopes à ceux qui avaient marché dessus. Les habitants du pays affirmaient de leur côté que quelque beau jour qu'ils eussent choisi pour faucher, le temps se changeait aussitôt en orage, lorsque la faux avait malheureusement rencontré la plante en question. Enfin cette plante reluisait la nuit.

PLANTES. Un certain Duchesne, sieur de la Violette, chirurgien, rapporte (*hermeti medicin.*, cap. 23) avoir vu un très-habile médecin polonais, de Cracovie, qui conservait dans des fioles la cendre d'un très-grand nombre de plantes; de sorte que si quelque visiteur voulait voir l'une d'elles, une rose, par exemple, il prenait la fiole dans laquelle la cendre du rosier était déposée; et plaçant cette fiole sur une bougie allumée, on apercevait bientôt, dit le conteur, lorsque la chaleur commençait à agir sur la cendre, une petite vue obscure qui, après s'être divisée en plusieurs parties, donnait l'image d'une rose parfaite. Voy. Rose.

L'auteur conclut de ce phénomène que les fantômes qui apparaissent dans les cimetières, sont les ombres naturelles des trépassés, et non celles des démons, comme beaucoup de gens le pensent, attendu que ces ombres, ainsi que celles des plantes dont il vient d'être parlé, sont excitées et élevées par une chaleur interne provenant, soit du corps, soit de la terre; ou bien de celle que produit le soleil ou la foule des corps vivants; ou encore (chose plus curieuse) des décharges du canon qui échauffent l'air.

Enfin, l'habile expérimentateur, après avoir mis un moineau en cendres et en avoir tiré le sel, procéda de telle sorte, qu'il reproduisit le moineau; et l'on affirmait même alors que l'accadémie royale d'Angleterre ne désespérait pas d'arriver au même résultat en opérant sur l'homme.

PLEUREUSES. Dans nos provinces pyrénéennes, les forêts du Tarn et quelques autres contrées montagneuses, l'usage subsiste encore d'avoir aux enterrements des femmes qui, couvertes de voiles, affectent une

grande désolation et improvisent l'apologie du défunt. On sait que les Romains employaient aussi des femmes qui marchaient en avant des convois, et ayant à leur tête une directrice qui réglait le plus ou moins d'abondance que devaient avoir leurs gémissements. Ces pleureuses s'appelaient *Præficæ*, *Reputatrices*, *Lamentatrices*; elles portaient une robe noire nommée *pulla;* et leurs chants étaient désignés sous les noms de *næniæ* et *ululatus*. Les montagnards écossais, qui font également usage de ces chants, les appellent *coronach*, et les catholiques irlandais, *ululos*.

PLUIE. Deux axiomes sont accrédités depuis bien des siècles, et figurent sur la plupart des almanachs; ce sont les suivants :

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard.

Quand il pleut à la Saint-Gervais,
Il pleut quarante jours après.

Ces axiomes, considérés par quelques-uns comme des préjugés, sont dus à l'expérience des cultivateurs, de ces hommes qui ne sont ni si crédules, ni si absurdes que les demi-savants veulent bien le dire; mais qui s'attachent au contraire à observer scrupuleusement une foule de choses, parce que de l'exactitude de ces observations résultent, pour eux, des pertes ou des gains qui compromettent ou rendent plus douce leur existence. Tous ceux d'ailleurs qui, sans habiter aux champs, ont accordé quelque attention aux deux prophéties que nous venons de citer, ont pu les voir se confirmer six fois sur huit; et cela est d'autant moins étonnant, enfin, que les deux époques en question coïncident, surtout la dernière, avec le solstice d'été, temps auquel des perturbations atmosphériques se manifestent presque toujours. Les gens sages doivent donc laisser les esprits forts s'absorber dans leur crasseuse suffisance, et prendre prudemment leurs précautions, lorsqu'il pleut à la Saint-Médard et à la Saint-Gervais.

Le roi de Loango, par l'organe de ses ministres et dans une procession, commande à la pluie d'arroser ses terres; mais il attend pour cela, prudemment, qu'il commence à pleuvoir.

Les habitants de l'île d'Ounalaska, de l'archipel des Aléoutiennes, dans le grand Océan boréal, regardent comme un témoignage de l'affection et de la piété de leurs ancêtres la pluie qui tombe des nuées, et ils ne doutent pas que de cette pluie ne résulte la fertilité de leur sol.

PLUIES MERVEILLEUSES. Ces pluies ont longtemps produit de grandes émotions dans l'esprit populaire, et quelques-unes, même encore à notre époque, non-seulement surprennent la multitude, mais excitent souvent de vives discussions entre les savants. Les pluies dont il est ici question, se divisent en trois classes : celles qui ne peuvent s'attribuer qu'à la superstition; celles dont les causes ont échappé à l'observation du plus grand nombre; celles enfin dont l'origine est controversée dans la science.

1. PLUIE D'ARGENT. Un seul auteur de l'antiquité, Dion Cassius, parle d'une pluie de cette nature. Il dit qu'elle teignit le cuivre au point de le faire prendre pour de l'argent, apparence qui durait pendant trois jours. On a supposé que ce phénomène pouvait avoir été produit par des parties considérables de mercure volatilisé, qui s'étaient jointes à la pluie.

2. PLUIE D'ARMES. On croyait, au moyen âge, que des pluies d'armes se produisaient aux approches de grandes guerres, et l'on signalait surtout, parmi ces armes, des hallebardes, ce qui donna naissance au proverbe : *Il pleut des hallebardes*. Venaient ensuite les pluies d'épées, qui étaient assez communes, puis celles des haches, beaucoup plus rares. Heureusement les pluies de ce genre n'avaient lieu d'ordinaire que durant le sommeil de l'homme, en sorte qu'elles ne faisaient aucune victime; cependant, elles n'avaient pas toujours lieu dans les ténèbres, s'il faut s'en rapporter au récit suivant d'un chroniqueur écossais, Patrice Walker:

« Pendant les mois de juin et de juillet, « dit-il, » dans les environs de Crossford Boat, à deux milles au-dessous de Lanark, et particulièrement à Mains, sur la Clyde, un grand nombre de personnes se rassemblèrent pendant plusieurs soirées. Il y avait là une pluie de bonnets, de chapeaux, de fusils et de sabres, qui couvraient les arbres et la terre; des compagnies d'hommes armés, marchant en bon ordre sur le bord de l'eau; des compagnies rencontrant des compagnies, se traversant les unes les autres, puis tombant à terre et disparaissant. D'autres compagnies paraissaient aussitôt et marchaient de la même manière. Je m'y rendis trois soirées consécutives, et je remarquai qu'il y avait les deux tiers des spectateurs qui voyaient ce prodige, et un tiers qui ne le voyait pas. Quoique je ne pusse rien voir, il y avait une telle frayeur et un tel tremblement parmi ceux qui voyaient, que ceux même qui ne voyaient pas pouvaient s'en apercevoir. Il y avait debout, à côté de moi, un homme qui parlait comme parlent trop de gens, et qui disait : *Une troupe de maudits sorciers et sorcières, qui ont la seconde vue! Du diable si je vois quelque chose.* Puis, au même instant, il se fit dans sa physionomie un changement remarquable. Avec autant de crainte et de tremblement qu'aucune des femmes que je voyais là, il s'écria : *Vous tous qui ne voyez pas, ne dites rien; car c'est un fait, et chacun peut le voir, à moins qu'il ne soit complétement aveugle.* Et ceux qui voyaient disaient : quels chiens avaient les fusils, et leur longueur et leur calibre; et quelles poignées avaient les sabres, si elles étaient petites ou à trois barres, ou à la manière des montagnards; et quels nœuds terminaient les bonnets, et s'ils étaient noirs ou bleus. Ceux qui virent ce prodige, quand ils faisaient un voyage, voyaient un bonnet et un sabre tomber sur le chemin. »

Walter Scott suppose que cette histoire

a pour origine l'apparition d'une aurore boréale, ce qui est peu probable, vu la durée donnée au phénomène. Celui-ci se rapporterait mieux à l'effet d'un mirage; mais le mirage non plus n'expliquerait point la chute des bonnets et des sabres sur le chemin. Il faut donc s'en tenir à quelque hallucination contagieuse qui aurait saisi tous ceux qui prétendaient voir les compagnies de combattants et la pluie d'armes et de bonnets.

3. Pluie de blé. On a ainsi appelé celle qui dépose sur le sol des corps qui ont de l'analogie avec des grains de blé. Ces corps, qui ont été étudiés de nos jours par messieurs Gœppert et Treviranus, entre autres, sont, soit des tubercules de la renoncule ficaire, soit des graines de mélampyre, de véronique et autres plantes que le vent emporte jusqu'à la région où se trouvent les nuées prêtes à se résolver en pluie.

4. Pluie de canards. En 1587, et non loin du château de Withitz en Allemagne, rapporte Petrus Nobilis, une nuée de canards, tombant comme la pluie, s'abattit sur un étang voisin. Sur ce champ de bataille, ils se livrèrent un combat acharné, et le lendemain matin, les paysans ramassèrent par centaines ceux qui avaient succombé dans la lutte.

5. Pluie de chair humaine. On a désigné par ce nom une chute de pierres volcaniques ayant quelque ressemblance avec de la chair desséchée.

6. Pluie de crapauds. Ce genre de pluie a été de nos jours le sujet d'une controverse assez générale, railleuse quelquefois, plus souvent acerbe ou grossière. « Celui qui peut, dit Rai, croire qu'il pleut des grenouilles, peut également croire qu'il peut pleuvoir des veaux. » Le mot est très-piquant sans doute, mais des autorités tout aussi respectables que Rai, ne partagent point son opinion; de sorte qu'avec du bon vouloir pour s'éclairer, on se trouve forcé de s'abstenir ou d'ajourner son jugement. Nous trouvons toutefois, dans le *Magasin pittoresque*, un remarquable article sur les pluies de crapauds :

« Il y a une ample carrière d'études intéressantes dans ce que les savants ont trop longtemps nommé les *préjugés populaires*. Presque toujours ces prétendus préjugés, lorsqu'on les examine de près, se trouvent avoir un fonds de vérité incontestable. On connaît ce mot d'un homme célèbre qui, parlant de l'autorité la plus capable en matière politique, disait devant une haute assemblée, qu'il connaissait quelqu'un qui avait plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Rousseau, plus d'esprit que l'assemblée elle-même, et que ce quelqu'un c'était tout le monde. On pourrait dire de même qu'il y a quelqu'un qui est meilleur observateur que Buffon et que Cuvier, meilleur observateur que tous les savants et toutes les académies, et que ce quelqu'un c'est aussi tout le monde. En effet, il n'y a pas d'observateur qui ait meilleure vue, meilleures oreilles, meilleur tact, meilleure mémoire. Sans doute cette excellence des observations faites par tout le monde porte simplement sur les phénomènes pris en eux-mêmes et extérieurement, et non sur les théories qui les expliquent. C'est ordinairement à cet endroit que le merveilleux ou l'absurde interviennent, et que le savant est dans son droit en rejetant au loin le malencontreux système avec la qualification de préjugé; mais le savant, s'il est sage, ne doit pas le rejeter si loin, qu'il ne puisse reprendre les observations qui ont servi de fondement, et les examiner à loisir et avec attention. Plus la croyance est généralement accréditée, et plus elle mérite de considération. La vérité se cache sous l'enveloppe; et comme la morale dans les fables, elle repose sous les embellissements dont le texte est orné.

« S'il fallait citer des exemples, il ne serait pas difficile d'en trouver un grand nombre. Si les savants enseignent le vulgaire, le vulgaire en revanche leur rend plus d'une bonne leçon. Les pluies de pierres si longtemps repoussées par les physiciens, qui les traitaient de chimériques, n'ont pris place dans les fastes de la science que depuis que M. Biot, délégué par l'Académie, a fait l'historique d'un phénomène de ce genre qui s'était produit en Normandie. On sait que M. Arago a pris en main la cause des jardiniers contre la lune rousse qui, selon un vieil adage, brûle les jeunes plantes; il a fait voir ce qu'il y avait de vrai dans cette affirmation, et en a donné la secrète raison. On ne préjuge jamais lorsque l'on observe, mais on préjuge souvent lorsque l'on veut expliquer sans être doué des lumières suffisantes.

« Les pluies de crapauds ont été longtemps reléguées dans la même catégorie que les pluies de pierres. Comme la science n'était pas en état de rendre compte du phénomène, elle le niait. Infaillible manière de maintenir son privilége de compétence universelle! Vainement des milliers de témoins affirmaient-ils avoir vu ces animaux tomber de l'atmosphère sous leurs yeux, en avoir reçu sur leurs figures, sur leurs chapeaux; ces témoins n'avaient pas mission d'observer, et il semblait que leur parole ne pût avoir aucune valeur authentique. Mais enfin la clameur est devenue si grande, qu'il n'a plus été possible de l'étouffer, ou de refuser de l'entendre. Le préjugé de la pluie de crapauds a donc à peu près reçu absolution : on n'ose plus nier la chose, mais il reste à éclaircir les circonstances, et en étudier avec plus de soin le détail. Il paraît bien difficile que les œufs puissent être transportés dans l'atmosphère, et y éclore; d'ailleurs, il pourrait se produire alors des pluies d'œufs, et c'est ce que l'on n'a jamais constaté. M. Ampère, qui regardait, sur la foi de tant de témoignages, le phénomène comme incontestable, en avait proposé à la société des sciences naturelles une explication qui paraît assez

plausible, et que des observations attentives, et sur la voie desquelles se trouvent les nombreuses personnes qui habitent la campagne, mettraient entièrement hors de doute. Ce savant avait remarqué, et c'est ce que tous les promeneurs ont pu remarquer aussi, qu'à une époque déterminée, c'est-à-dire quand les crapauds ou les grenouilles viennent de perdre leurs queues, ces animaux éprouvent le besoin d'abandonner le lieu de leur naissance, et se mettent en effet à courir d'une manière vagabonde, et par très-grandes masses, dans la campagne. Durant ces promenades, il serait très-possible qu'un de ces coups de vent violents qui accompagnent les orages enlevât sur son passage une certaine quantité de ces faibles et légers animaux, pour les rejeter ensuite à un autre lieu plus ou moins éloigné. On aurait ainsi une explication fort simple d'un phénomène qui est de nature à embarrasser les zoologistes, et au sujet duquel on a imaginé une multitude d'hypothèses fort difficiles à admettre. Pour résoudre la question, et donner pleine raison à ceux qui s'en sont faits les soutiens, il suffirait d'être amené par un heureux hasard à observer l'effet d'un coup de vent violent, dans un endroit découvert, sur une de ces petites armées de grenouilles voyageuses. Ce serait encore une de ces choses merveilleuses dont l'explication deviendrait toute naturelle et toute simple.

« M. Roulin, dans un travail très-intéressant et rempli d'érudition sur les singularités de l'histoire des crapauds, a longuement insisté sur celle-ci, et réuni une foule de témoignages curieux qui le mettent hors de doute. L'antiquité, le moyen âge, les temps modernes en présentent également; mais, comme le remarque M. Roulin, il est sage de se mettre en garde, parce que rien n'est plus facile que de se tromper sur une pareille observation. On voit quelquefois paraître une multitude de petits crapauds à l'instant de la pluie, et dans un endroit où auparavant il n'y en avait pas un seul, et l'on se trouve porté à conclure qu'ils y sont arrivés en même temps que la pluie; il n'en est rien cependant, et la pluie les a fait sortir des trous et des crevasses où ils s'étaient réfugiés pour se mettre à l'abri de la sécheresse. Il est donc tout à fait nécessaire, pour constater la réalité du fait, de voir ces animaux tomber directement de l'atmosphère.

« Une discussion qui s'éleva à ce sujet, dans le cours de ces dernières années, à l'Académie des sciences, a été l'origine d'un assez grand nombre de dépositions faites par des témoins oculaires qui, jusque-là, n'en sachant point l'intérêt, avaient gardé leurs observations pour eux-mêmes. Il est remarquable de voir dans tous les cas ces pluies de crapauds accompagnées de pluies d'orage très-violentes.

« —Un orage s'avançait sur la petite ville de Ham, dit un observateur, et j'en étudiais la marche menaçante, lorsque tout à coup la pluie tomba par torrents. Je vis aussitôt la place de la ville couverte de petits crapauds. Etonné de leur apparition, je tendis la main, et je reçus le choc de plusieurs de ces animaux. La cour de la maison en était également remplie; je les voyais tomber sur un toit d'ardoise, et rebondir sur le pavé. Tous s'enfuirent par les ruisseaux qui s'étaient formés, et furent entraînés au dehors de la ville. Une demi-heure après, la place était débarrassée, sauf quelques traînards qui paraissaient froissés de leur chute. — A Jouy, au mois de juin 1833, dit un autre, un orage nous surprit, et je vis tomber du ciel des crapauds; j'en reçus sur mon parapluie; le sol était couvert d'une quantité prodigieuse de crapauds fort petits qui sautillaient. Les gouttes d'eau qui tombaient en même temps n'étaient guère plus nombreuses que les crapauds. — En 1821, dans un village du département de la Meuse, un orage violent ayant éclaté pendant la nuit, on trouva le matin le sol de la rue couvert de grenouilles et de crapauds; il n'y avait rien eu de semblable dans les villages voisins; mais un château du voisinage, dans les fossés duquel il y avait abondance de ces animaux, avait eu pendant la nuit ces fossés entièrement desséchés par un tourbillon, et ce fait paraît l'explication naturelle de ce qu'on avait observé dans la rue du village. »

« Si les animaux sont ainsi enlevés dans les régions supérieures de l'atmosphère par des coups de vent, cet accident doit être commun à d'autres qu'aux crapauds et aux grenouilles; et, en effet, on cite aussi des pluies de poissons. Dans l'été de 1820, les élèves du séminaire de Nantes, étant à la promenade, virent avec surprise, à la suite d'un orage, pendant lequel ils s'étaient mis à l'abri, la surface de la campagne couverte sur une étendue de quatre cents pas, d'une multitude de poissons d'un pouce de longueur environ qui sautillaient sur l'herbe : il n'y a certes pas à dire, comme pour les crapauds, que ces crapauds étaient venus là d'eux-mêmes. Dans l'Inde, sur les bords du Gange, on a observé, en 1834, un phénomène analogue, mais sur une plus grande échelle, car les poissons tombés sur le sol dans un espace de deux arpents à la suite d'un ouragan, étaient du poids d'une livre. En Ecosse, dans le Kinross-Hire, il tomba une pluie de harengs. Enfin, on cite dans l'Amérique méridionale, dans un pays très-marécageux, une pluie de sangsues.

« Voilà assez de faits pour convaincre les incrédules, et obliger ceux qui ne voudront pas croire à se tenir au moins sur leurs gardes, et à être prêts dans l'occasion à bien observer. »

Nous ajouterons à cet article la note suivante : M. Kohl, qui a vu fréquemment de ces pluies dans les steppes de la Russie, dit à ce sujet : « Le nombre des reptiles qu'on voit dans ces occasions est fabuleux : ce

sont des millions de millions; on dirait une armée de sauterelles. »

7. Pluie de croix. Selon Conrad Lycostènes, les pluies de croix se renouvelèrent plusieurs fois en Europe, à partir du jour néfaste de l'an 367 de notre ère, où Julien l'Apostat, voulant réédifier le temple de Jérusalem, vit ses efforts impies confondus par le courroux divin. Ces croix, après avoir sillonné les airs, venaient, disait-on, se fixer sur les vêtements des spectateurs. On signala de ces pluies en Calabre, vers l'année 746, qui laissèrent des vestiges sur les voiles des églises. Celles qui tombèrent en Allemagne en 1503 avaient, toujours d'après Conrad Lycostènes, la teinte d'un pain fait de pure fleur de farine.

8. Pluie de froment. Au mois de mars 1556, dit Petrus Nobilis, il tomba sur la ville de Klagenfurth, dans la Carinthie, une pluie de pur froment. Elle était, ajoute-t-il, si abondante, que les habitants purent s'en approvisionner pour vivre un certain temps.

9. Pluie de graines Au mois de mai 1803, et à la suite d'un grand orage, il tomba, dans la province de Léon, une pluie de graines semblables à des pois. On en recueillit de neuf à dix quintaux; mais le célèbre botaniste Cavanille ne peut les rapporter à aucune espèce connue de lui. Il en adressa à plusieurs directeurs de jardins en Europe : on n'a pas su quel avait été le résultat de leurs observations. Quant au phénomène en lui-même, on supposa naturellement qu'une trombe d'eau avait apporté d'une contrée éloignée, sur le sol de l'Espagne, ces graines qui n'appartenaient pas, disait-on, à notre hémisphère.

10. Pluie de laine. C'est le nom que l'on a donné à la pluie chargée du duvet que produisent les graines des peupliers et de certains saules.

11. Pluie de lait. L'an 234 avant Jésus-Christ, rapporte Conrad Lycostènes, il tomba une pluie de lait dans les environs de Rome, et ce phénomène fut suivi immédiatement de la mort d'un préteur tué par la foudre. L'an 109, une autre pluie de lait précéda un horrible incendie qui faillit détruire la ville éternelle. Ces pluies de lait, dont on cite aussi des exemples dans les temps modernes, ont été expliquées par l'adjonction de matières crétacées poussées dans les airs par des tourbillons, et formant alors avec la pluie une eau laiteuse.

12. Pluie de pierres. Ces pluies constituent un phénomène sur lequel nous avons donné des détails à l'article Aérolithes de notre *Dictionnaire de Géologie*, de l'*Encyclopédie Migne*. Les aérolithes se divisent en *métalliques* et en *pierreuses*, et c'est particulièrement à la chute de ces dernières que le vulgaire donne le nom de pluie. Ces pierres, de diverses grosseurs, se brisent avec la plus grande facilité, et leur cassure a l'apparence du grè.

Tite-Live, Pausanias, Pline, Solin, Diodore de Sicile, Julius Obsequens, et d'autres encore, disent avoir été témoins de pluies de pierres. La plus ancienne dont il soit fait mention dans l'histoire romaine, est celle qui arriva sous le règne de Tullus Hostilius, après la ruine d'Albe. « On vint, dit Tite-Live, annoncer au sénat et au roi qu'une pluie de pierres était tombée sur le mont Albain. Le prince, étonné de ce prodige, envoya des commissaires pour le vérifier, et l'on acquit la certitude qu'il était tombé une pluie de pierres semblables à ces grêles que les orages rassemblent et versent sur la terre. » Le 5 juillet 1825, à la suite d'un violent orage, il tomba dans les campagnes qui environnent Torrecilla de Cameros, en Espagne, une grande abondance de pierres, pesant de 32 à 250 grammes et au delà.

13. Pluie de poissons. L'Allemagne a vu souvent des pluies de poissons, et le règne d'Othon III principalement a été plusieurs fois témoin de cette merveille. Ces phénomènes étaient toujours dans ces temps de croyances superstitieuses, le présage d'une catastrophe prochaine; aussi l'on ne manqua point de remarquer que la pluie de poissons de 990 avait été suivie de l'envahissement de la Saxe par les Vandales. Nous avons vu plus haut que des pluies de cette nature se sont produites de nos jours; mais elles n'ont effrayé personne et n'ont été suivies d'aucun événement fâcheux.

14. Pluie de poussière. Il s'en est produit sur mer et sur terre, et on la considère en général comme une suite d'éjections volcaniques; mais elle peut aussi provenir d'autres causes. M. Clarke rapporte que le pont d'un vaisseau sur lequel il naviguait, à 45 milles de Fuego, l'une des îles volcaniques de l'archipel du Cap Vert, fut couvert d'une poussière rouge-brun, semblable aux cendres du Vésuve. Le 12 janvier 1839, on recueillit à bord du navire le *Baobab*, qui se trouvait à 40 lieues dans l'est-nord-est d'Achem, île de Sumatra, une poussière grise très-fine, composée de grains transparents. A bord du vaisseau le *Nisantic*, qui naviguait le 5 avril 1840, à 60 milles à l'ouest de Mindanao, l'une des Philippines, il tomba à deux heures du matin, par une brise du nord-est, une pluie de cendre qui recouvrit le pont d'une couche de 6 à 7 millimètres d'épaisseur. M. Dufrénoy fut témoin d'une pluie qui s'étendit sur presque tout le Péloponèse, dans la nuit du 24 au 25 mars 1842, et tenait en suspension une matière terreuse, rougeâtre et très-fine. Un phénomène semblable s'était déjà offert à lui dans la vallée du Tet, département des Pyrénées-Orientales. En 1813, il tomba à Idria, dit M. de Gallois, une neige colorée en rouge par une poussière de peroxyde de fer et diverses autres substances. Suivant M. Elie de Beaumont, on vit à Heidelberg, le 25 août 1842, un vaste nuage de poussière dont la chute eut lieu par un vent très-violent et qui couvrit de sable une surface de plus de 500 mètres carrés. Les îles Shetland ont été plusieurs

fois couvertes de cendres provenant des éruptions de l'Hécla, c'est-à-dire de cendres venues d'une distance d'environ 1200 kilomètres. On a remarqué des couches de poussière à 300 et 600 milles de la côte d'Afrique; et M. Ehrenberg a reconnu que quelques-unes de ces poussières étaient composées en parties d'infusoires comprenant au delà de 60 formes. Une poussière tombée à Gênes, en 1846, et soumise au même savant, lui permit d'y déterminer 22 formes de *polygastriques* et 21 *phytolitharia* avec du pollen de plantes et des spores de *puccinium*.

15. PLUIE DE SANG. Les prétendues pluies de sang ne pouvaient manquer de passer, au moyen âge, comme un sinistre augure. C'est ainsi que les historiens de cette époque s'attachèrent à remonter jusqu'au temps les plus reculés pour y chercher des témoignages qui justifiassent les croyances qui leur étaient contemporaines. Cent quatre-vingt-un ans avant Jésus-Christ, disent-ils, ce fut une pluie de sang qui annonça au monde qu'Annibal devait périr en Bythinie par le poison. C'est encore une pluie de sang qui, vers l'an 31, fait connaître à l'Egypte qu'Octave César va être le vainqueur d'Antoine. Une pluie semblable, jointe à d'autres prodiges, annonce le crime d'Agrippine et la mort de Claude. En 1551, une autre de ces pluies porte l'effroi dans Lisbonne; il en est de même enfin de la ville de Dunkespuel, en 1554; et de celle de Friberg, en Misnie, dans l'année 1555.

Aujourd'hui, on a reconnu que la couleur rouge des pluies dites de sang, est due soit à des végétaux ou animaux microscopiques que contiennent certaines eaux, soit à des papillons, soit enfin à des substances inorganiques colorées par le fer ou par l'hydrochlorate de cobalt, lesquelles substances se mêlent en poussière à la pluie.

En 1608, à Aix en Provence, les murs de quelques maisons de la ville se trouvèrent un matin couverts de larges taches rouges que le peuple prit pour le résultat d'une pluie de sang. Mais un conseiller au parlement de Provence, Peiresc, homme de science, remarqua d'abord que ces taches se trouvaient, pour la plupart, sous des voûtes ou dans des endroits à l'abri de la pluie; puis il reconnut aisément qu'elles étaient les traces de la liqueur roussâtre que déposent certains papillons de nuit lorsqu'ils viennent d'éclore, papillons qui, cette année-là, se montraient en nombre considérable à Aix.

En 1744, époque à laquelle la ville de Gênes était en proie aux tribulations de toute nature que cause la guerre, une pluie rouge tomba sur le faubourg de San-Pietro d'Arena, et y causa une grande consternation. Il résulta des recherches opérées, par des gens calmes et sensés, que le phénomène provenait de ce que le vent avait enlevé des parties de terre rouge qui s'étaient mêlées aux gouttes d'eau.

En mai 1810, un journal allemand rapportait qu'il était tombé dans les environs d'Hermanstadt, en Transylvanie, une pluie couleur de sang, à la suite d'un orage accompagné de forts coups de vent dans la direction du sud-ouest. On recueillit plein une bouteille de cette pluie, et aussitôt les apothicaires, gens savants s'il en fut, se mirent à l'œuvre pour l'analyser. L'eau était insipide et sans odeur. Combinée avec les acides sulfurique, nitreux, muriatique et gallique, avec les alcalis fixes, l'acétate de plomb, l'eau de chaux, le mercure et l'esprit de savon, elle ne produisit aucune précipitation et conserva sa couleur rouge. Traitée avec une dissolution d'alun et d'alcali fixe, elle se dépouilla enfin de cette couleur; mais le précipité demeura rouge, ce qui semblait indiquer que le principe colorant de la pluie en question devait appartenir au règne végétal. C'était une donnée, mais non une explication complète. Cependant, un profane se mit en campagne; il explora les environs d'Hermanstadt, et, à deux lieues environ de cette ville, sur une longue chaîne de montagnes, il remarqua que les sapins qui la couvraient se trouvaient en pleine floraison, et que le pollen qui s'était répandu sur le sol, était d'un jaune rouge. Ce fait, uni à la direction du vent, faisait connaître la cause du phénomène.

16. PLUIE DE SOUFRE. On appelle ainsi la pluie qui, après avoir balayé le pollen de certaines fleurs, comme celle des pins, par exemple, s'en trouve chargée en arrivant à terre et se montre d'une couleur jaune. C'est Elsholtz qui, le premier, en 1676, fit connaître la cause de cette coloration de la pluie.

17. PLUIE DE TURBANS. Au rapport de Simon Goulard, il tombait en Allemagne, au temps des invasions des Turcs, des pluies de petits turbans, *mignonnement ouvragés*, qui annonçaient la venue prochaine des barbares. La bataille de Lépante, qui délivra la chrétienté des armées musulmanes, mit fin aussi aux pluies de turbans.

POIDS D'UN CHRETIEN. Au milieu du XVIIIe siècle, on pratiquait encore officiellement à Oudewater, en Hollande, une coutume qui rappelait les épreuves des temps de barbarie; mais que Charles-Quint avait introduite, dit-on, afin de dérober à la mort une multitude de victimes du fanatisme populaire. Elle consistait à peser, dans la grande balance de l'hôtel de ville, les gens accusés de sorcellerie, pour vérifier s'ils avaient *le poids requis d'un bon et honnête Chrétien*. La plupart de ces accusés venaient d'eux-mêmes subir l'épreuve; on les faisait déshabiller, et une sage-femme patentée servait de témoin avec deux hommes chargés du pèsement. Les échevins et le greffier partageaient, avec ces trois singuliers fonctionnaires, les 6 florins 10 sous payés par les individus qui réclamaient l'épreuve, et auxquels, en retour, on délivrait un certificat attestant que leur pesanteur était proportionnée à leur taille, et qu'ils ne

portaient r'en de diabolique sur le corps.

POIRE D'ANGOISSE. On nommait ainsi, au XVI° siècle, un instrument dont les voleurs faisaient usage, et que le vulgaire considérait comme l'œuvre de Satan ou des magiciens. Ce n'était pas sans fondement, au surplus, qu'on attribuait à l'esprit du mal cette abominable invention, comme on va le voir par cette aventure rapportée par un livre publié en 1555, et qui a pour titre : *Inventaire général de l'histoire des larrons.*

« Un célèbre voleur, Palioli, né dans les environs de Toulouse, eut accointance avec un serrurier de Paris, fort subtil et adroit, et lui commanda un instrument tout à fait diabolique, et qui a causé de grands maux dans Paris et par toute la France. Cet instrument était une sorte de petite boule qui, par de certains ressorts intérieurs, venait à s'ouvrir et à s'élargir, en sorte qu'il n'y avait moyen de la refermer ni de la remettre en son premier état qu'à l'aide d'une clef faite expressément pour ce sujet.

« Le premier qui éprouva cette maudite et abominable invention fut un gros bourgeois riche et opulent, des environs de la Place-Royale. Un jour où il était seul en sa maison avec son homme de chambre et son laquais, Palioli vint frapper à la porte, accompagné de trois autres vauriens comme lui. Le laquais, croyant que ce fussent quelques gentilshommes, alla avertir son maître, qui était encore au lit, et les fit entrer dans la salle; comme ils restèrent là quelque temps, ils se conseillèrent par ensemble de ce qu'ils devaient pratiquer en ceci. Les uns voulaient tuer le bourgeois, les autres non. Sur cette contestation le bourgeois arrive et leur demande ce qui leur plaisait. Palioli le prend par la main, et le tire à quartier avec ces mots enflés de blasphèmes et jurements étranges : — Monsieur, il faut nécessairement que je vous tue, ou que vous nous donniez ce que nous vous demandons : nous sommes de pauvres soldats, qui sont contraints de vivre de cette façon, puisque maintenant nous n'avons autre exercice. »

« Le bourgeois surpris pensa crier au voleur; mais à l'instant les trois autres accoururent et, l'empoignant, lui firent ouvrir la bouche et lui mirent leur poire d'angoisse dedans, qui en même temps s'ouvrit et se détacha, faisant devenir le pauvre homme comme une statue béante et ouvrant la bouche sans pouvoir crier ni parler que par les yeux.

« Ce fut alors que Palioli prit les clefs de sa pochette et ouvrit un cabinet où il prit deux sacs de pistoles; ce qu'ayant fait à la vue même du bourgeois, Dieu sait quelle angoisse le pauvre homme eut, et quelle tristesse de voir ainsi emporter son bien sans pouvoir sonner mot, outre que l'instrument lui causait une grandissime douleur; car plus il tâchait à le retirer et l'ôter de sa bouche, plus il l'élargissait et l'ouvrait, en sorte qu'il n'avait à faire autre chose que prier de signe lesdits voleurs de lui ôter ce qu'il avait en la bouche; mais, lui ayant rendu les clefs de son cabinet, ils s'en allèrent avec son argent. Le patient, les voyant dehors, commença à aller quérir ses voisins, et leur montra par gestes qu'on l'avait volé; il fit venir des serruriers qui tâchèrent à limer ladite poire d'angoisse, mais plus ils limaient et plus elle lui faisait de tourments; car même en dehors il y avait des pointes qui lui entraient dans la chair. Il demeura dans cet état jusque au lendemain, où il reçut de Palioli la bienheureuse clef et une lettre ainsi conçue :

« — Monsieur, je ne vous ai point voulu maltraiter, ni être cause de votre mort. Voici la clef de l'instrument qui est dans votre bouche, elle vous délivrera de ce mauvais fruit. Je sais bien que cela vous aura donné un peu de peine, je ne laisse pas pourtant d'être votre serviteur. »

POIRES. Jadis, on croyait que des poires placées dans la chambre d'une femme enceinte pouvaient lui être favorables dans les premiers mois de sa grossesse, et la faire avorter dans les derniers. Cette opinion était accréditée par de savants médecins, tels par exemple que Sennert et Simon Pauli.

POIREAU. On attribuait autrefois à cette plante la propriété de rendre les femmes fécondes.

POIRIER DE WALSERFELD. « Près de Salzbourg, dans la plaine appelée Walserfel, « disent les frères Grimm dans leurs *Traditions allemandes,* » il doit s'être livré autrefois une terrible bataille où la mêlée fut générale et où il se fit un si affreux carnage, que le sang débordait de terre dans les souliers des combattants. Ceux qui défendaient la mauvaise cause y furent battus par ceux qui soutenaient la bonne. Dans cette plaine de Walserfeld, il y a un poirier desséché, planté en mémoire de cette dernière bataille ; il a déjà été coupé trois fois, mais ses racines ont toujours poussé, si bien qu'il a recommencé à se couvrir de feuilles et qu'il est devenu un arbre parfait. Il doit encore rester desséché pendant beaucoup d'années, mais quand il reverdira, la cruelle bataille se préparera bientôt de nouveau, et quand il portera des fruits, elle commencera. Alors le prince de Bavière doit y suspendre son écusson, et personne ne saura ce que cela présage. »

POIS. Au Japon, on est persuadé qu'en jetant une poignée de pois dans le feu quand le tonnerre gronde, cela empêche qu'il ne tombe.

POISONS ET LA MEDECINE (Les). « Nous apprenons de l'histoire de la médecine, » dit le docteur Dickson (*Erreurs des médecins*), « qu'après les *charmes* sont venues les *simples* ou plantes. A la liste de nos moyens curatifs, le hasard et l'expérience ont ajouté successivement les *poisons*. — Pourquoi, demandait Pline, notre mère, la terre, produirait-elle des drogues mortelles, si ce n'était pour qu'elles fussent employées par nous quand, lassés de la souffrance, nous

désirons le suicide ? » Si telle fut l'opinion d'un Romain poliré, peut on alors être surpris de la crédulité du Caraïbe grossier et du Boschisman plus barbare encore, lorsqu'ils pensent que les poisons sont envoyés pour la destruction de leurs ennemis ? Les partisans du système chrono-thermal regardent la matière sous un autre aspect. Communément la croyance du symbole chrétien admet que le Créateur de toutes choses n'a rien répandu dans le monde qui puisse détruire ses créatures. Par le *mouvement* de la main des hommes, les pyramides furent produites. Le même mouvement, agissant dans un sens inverse, pourrait les faire disparaître des plaines où elles sont demeurées pour l'admiration des siècles. Si donc la même force qui a premièrement érigé l'édifice peut faire, d'un temple ou d'une tour, un amas de ruines par une application différente des matériaux qui les composent, pourquoi la force *motrice* d'un agent médical, laquelle, administrée à tort, a souvent détruit la vie de l'homme, ne pourrait-elle pas être employée d'une manière lucide, afin de conserver son existence ?

« — La philosophie, la sagesse et la liberté se soutiennent mutuellement : celui qui ne *veut pas* raisonner est un sot ; celui qui ne *peut pas* est un fou ; et celui qui n'*ose pas* est un esclave. » (*Questions académiques.*) Les gens malhonnêtes et intéressés, à tous les âges, ont gouverné le genre humain par la terreur. C'est ce que le charlatan rappelle, quand il parle d'une manière dédaigneuse de substances particulières qu'il traite de poisons, pour les mieux distinguer de sa propre panacée ! Quel est le vrai sens du mot poison ? Dans son acception populaire, il signifie toute chose qui dans la nature, et en petite quantité, peut altérer, ou être plus ou moins pernicieuse pour la vie. C'est donc un terme relatif, un terme qui dépend entièrement du degré, du volume, de la grandeur. Mais qu'est-ce qu'il y a sous le ciel qui, ainsi éprouvé, ne puisse devenir un poison ? La nourriture, le feu, l'eau, l'air, sont-ils eux mêmes absolument innocents ? Le gourmand meurt du repas dont il s'est gorgé ; mais est-ce une raison pour qu'il nous soit défendu de jamais manger ? L'enfant, par accident, est enveloppé dans les flammes d'un foyer : faut-il, pour cela, nier le bienfait de la chaleur de l'âtre pendant l'hiver ? L'air a glacé, et l'eau a noyé : en résulte-t-il qu'il faille se priver d'air et d'eau ? Cependant, voilà de quelle manière plusieurs sages parlent sur la médecine ! suivant ces bavards on devrait discontinuer l'usage de l'*opium* dans la pratique médicale, de l'opium qui, administré *à un certain degré*, a si souvent fait disparaître la souffrance ; et cela parce que, dans quelques occasions, il a servi au suicide ! Il faudrait aussi renoncer aux bons effets que l'*arsenic* a produits dans la fièvre, parce que, avec *mille fois* la quantité nécessaire pour obtenir le bon effet, le coupe-jarret et l'empoisonneur ont tué leurs victimes avec ce même arsenic ! On doit mener une existence languissante jusqu'à la mort et dans les agonies de la goutte ou du rhumatisme, plutôt que de recourir au *colchique* qui a si souvent guéri les deux, attendu que, par accident, des personnes ont été tuées par ce colchique, employé dans une quantité qui n'est jamais prescrite ni pour le rhumatisme ni pour la goutte ! Combien de maladies l'acide prussique n'a-t-il pas guéries ou soulagées ! cependant, *il serait* bien de répudier son influence favorable dans ces maladies, puisque des filles malades d'amour, et des hommes exaspérés par le malheur, ont mis un terme à leur vie en faisant usage d'acide prussique, mais dans une proportion que personne n'a jamais songé à donner pour aucune maladie ! Par respect pour cette philosophie éclairée, on ne devrait pas non plus taper la tête d'un enfant, puisqu'un coup pourrait le jeter à terre !

« Je ne cesserai de répéter que tous ces agents, dans leur dose médicinale, sont aussi sûrs que la rhubarbe dans sa dose habituelle, et plus sûrs que le vin, pour quelques personnes, quand il est pris dans la quantité ordinaire à table. Je conviendrai toutefois que, même dans leurs doses médicinales, ces substances, comme chaque autre chose qui existe, peuvent aussi produire quelquefois des incommodités temporaires, d'une sensation désagréable ; mais ce n'est nullement un motif de les abandonner comme remèdes dans les maladies qui, pour la plupart, sont soumises à des souffrances plus désagréables encore. Quelle chose, sur la terre, pourrait jamais se réaliser sans courir une chance pareille ? — On ne peut jamais traverser une rue sans s'exposer à y être poussé, *ergo* ne faut-il jamais traverser une rue ?

« *Ubi virtus, ibi virus*, est aussi vrai dans la plupart des choses que dans la médecine. Le poison et la médecine sont, en vérité, *un* ou *identiques* ; car tous les agents que la terre produit, peuvent devenir les deux à leur tour, selon la manière de les employer ou d'en abuser. Un poëte allemand a dit :

> —*Divide the* THUNDER *into single notes,*
> *And it is but a lullaby for children ;*
> *But, pour it in one volume on the air*
> *And the intensity makes heaven to shake.* (148)

« La même règle est confirmée dans la médecine. Chaque fois il dépend de la quantité dans laquelle on administre une substance au corps, et des conditions et des circonstances particulières de ce corps, que les substances deviennent un remède ou un poison. Qu'y a-t-il, appartenant à la terre ou à l'air, qui ne puisse être employé au profit de l'homme ? Si, dans son igno-

(148) « Divise le tonnerre en simples notes, et ce n'est qu'une chanson pour les enfants ; mais versé en un volume dans l'air, son intensité ébranle le ciel. »

rance et son état dépravé, il destine un pouvoir particulier à faire le mal au lieu de réaliser le bien, le blâme en sera-t-il attribué au Tout-Puissant, qui lui a donné cette faculté comme une grâce ? Que les babillards prennent garde à la manière dont ils parlent sur ce sujet ; qu'ils cherchent à bien comprendre que quand on décrie un agent quelconque dans la nature, et qu'on le représente comme un remède dangereux ou un poison, non-seulement on fait injure à la bonté de Dieu, mais on accuse en même temps une ignorance complète sur ses lois. Dans les choses où les hommes n'ont pas porté leur *examen*, il serait plus politique à eux de garder le silence. Les praticiens parlent-ils en effet le langage de l'imbécillité ? Trop souvent. Mais quelquefois aussi ils agissent moins par défaut de lumières sur le sujet que dans le désir de déprécier un compétiteur. Des médecins sordides savent bien qu'il n'y a pas une manière plus facile d'influencer les malades, que d'éveiller leurs craintes. Une semaine ne se passe pas, que quelque malade ne me dise : — Oh ! j'ai montré votre ordonnance au docteur un tel, et il dit qu'elle contient du *poison !* » Je réponds ordinairement : — Bon Dieu ! quelle chose étonnante ! Pourquoi, alors, le Dr un tel ne trouve-t-il pas moyen de dénoncer le collége des médecins qui a introduit de telles substances dans la pharmacopée ? Pourquoi ne l'assigne-t-il pas en raison des cours de chimie qu'il autorise pour la préparation de l'arsenic *médicinal*, de l'opium *médicinal*, de l'acide prussique *médicinal ?* Pourquoi ne l'oblige-t-il pas à déclarer franchement que toutes ces préparations sont des essences concentrées pour la mort et la destruction ; qu'aucune science ne peut les rendre précieuses ; qu'aucune combinaison ne peut les rendre propres au soulagement des souffrances de l'humanité ? Que le Dr un tel mette seulement par écrit que l'une de ces substances ait jamais empoisonné quelqu'un à la *dose* et à l'*âge* auxquels moi et d'autres l'avons prescrite, et j'aurai le plaisir de communiquer le fait au monde doctoral pour son édification future ! »

« Déchirer la réputation d'un homme honorable, dans un coin où il ne se trouve pas à portée de répliquer, quoique très-vilaine chose, est chose cependant qui s'accomplit chaque jour, et même avec beaucoup de succès ; mais raisonner contre la réputation du même individu et transmettre sa thèse sur le papier, c'est beaucoup plus difficile. Des avertissements, des doutes, des insinuations, voilà les armes par lesquelles on sera secrètement battu, supplanté dans la clientèle. Oui, des individus qui se disent médecins, et qui, sans scrupule, tireraient à la fois une pinte de sang du cœur, ne manquent pas de s'effrayer à la vue d'un seizième de grain de strychnine, et de hausser les épaules pour deux gouttes d'acide prussique ! Combien il est aisé cependant de réduire de tels hommes au silence ! et je l'ai déjà dit : — On n'a qu'à leur demander s'ils ont jamais connu un adulte qui fût mort de l'un ou de l'autre de ces médicaments à une telle dose, et s'ils osent affirmer qu'ils n'ont pas eux-mêmes tué des centaines de personnes, en tirant moins de sang qu'une pinte ? — C'est ce qui a eu lieu, assurément ; mais *cui bono*. La raison et le bon sens seront certainement pour moi. Mais qu'est-ce que la raison et le bon sens pour celui qui s'élève seul comme je le fais, quand ses ennemis ont un parti pour les soutenir dans les préjugés, les craintes et la faveur des malades ? Les praticiens dont je parle sont autant d'anneaux d'une grande chaîne de secrète et systématique collusion ; ils sont tous intéressés à se supporter à et se servir mutuellement ; ils ont des signes et des contre-signes, et une histoire commune à débiter ; ces gens enfin font, comme les faux joueurs de gobelets, des choses *dont la philosophie habituelle ne se serait jamais doutée* (Shakspeare). En un mot, pour ce qui est de la médecine et de la pratique médicale, le public anglais est jusqu'à présent presque dans le même heureux état d'ignorance que l'empereur Constantin à l'égard des actions de ses gardes. — « Mais encore, « disait Sébastel de Mytilène, » si l'empereur venait à découvrir ! — Ane ! répliquait Harpax, il ne peut pas le découvrir, quand même il aurait tous les yeux d'Argus ! Nous sommes douze qui avons juré selon les règles de notre garde, pour débiter la même histoire. » (*Comte Robert de Paris.*)

« Si les coteries médicales de l'Angleterre sont constituées de même, quel est le médecin honorable qui pense espérer de s'élever dans sa profession, jusqu'à ce que les yeux du public soient ouverts ? Sir James Machintosh n'est pas le seul homme de talent qui ait quitté cette profession par dégoût. Locke, Crabbe et cent autres ont fait de même. On peut être convaincu que de nos jours il n'y a que le charlatan et le praticien sans honneur qui sont fortement pour la médecine.

« Mais je reviens aux remèdes et à leurs doses. Quelle est la substance en matière médicale qui aurait la moindre valeur, si elle était entièrement innocente à toute dose et à tout degré ? Tout le monde sait que la rhubarbe et la magnésie peuvent être employées en médecine jusqu'à plusieurs grains, lesquels ne sauraient être augmentés sans devenir aussi dangereux que la strychnine ou l'arsenic, si la strychnine et l'arsenic étaient pris à la dose ordinaire de la rhubarbe ou de la magnésie. Nos drogues les plus mortelles, au contraire, ne peuvent-elles pas être assez réduites de volume pour devenir aussi innocentes, à un adulte du moins, que vingt grains de rhubarbe à un enfant ? Assurément il n'y a personne, soit malade ou bien portant, qui s'opposerait à une très-intime dose d'arsenic, la *millionième* ou *billionième* partie d'un

grain par exemple ! Ah ! ces homœopathes ! je doute qu'ils s'en tiennent toujours à ces doses; car quand un homme compose lui-même les drogues qu'il donne, il peut mener ses malades comme il veut. Mais de toute manière, il ne peut y avoir d'imposture plus grande, que de dire que l'on peut prendre toute espèce de remède et en quelque quantité que ce soit. La nourriture elle-même peut-elle être prise de la sorte ? S'il en était ainsi, à quoi bon conseiller la diète ? N'est-il pas vrai que l'on peut à peine trouver une nourriture qui conviendrait, même en petite quantité, à tous les malades ? L'un ne peut manger des huîtres sans être sujet à une éruption ; l'autre a mal à l'estomac dès qu'il mange du poulet ou du veau, tandis que le mouton ou le bœuf ne lui font pas de mal. Le vieux proverbe est bien vrai : — Ce qui est bon à l'un est poison pour l'autre.» Chesterfield dit qu'il est vulgaire de citer des proverbes, mais Chesterfield était un seigneur, un homme à la mode, et je n'ai pas l'ambition d'être ni l'un ni l'autre. On me pardonnera de préférer Cervantes, pour appuyer mon argument de ses saillies proverbiales, non-seulement parce qu'il n'y a pas de proverbe qui ne soit vrai, mais parce qu'ils sont tous des sentences tirées de l'expérience, la mère du savoir.

« Pour mieux éclaircir le sujet, je passe aux animaux inférieurs ; et ici encore, on trouvera que nul agent terrestre ne nous a été donné pour le mal, de même que des substances qui, comparativement en petite quantité, peuvent empoisonner une classe d'êtres, sont une nourriture pour une autre classe, dans une plus grande proportion. Les amandes douces, par exemple, si nourrissantes pour l'homme, sont nuisibles au renard, au chien, et à la volaille domestique. Le cochon est empoisonné par le poivre, le perroquet par le persil. Le *stramonium* ou pomme épineuse, que nous prescrivons en médecine avec tant de précaution, est dévoré impunément par le faisan ; la volaille se nourrit d'ivraie, le cochon de morelle. La ciguë, qui est un poison pour ces trois espèces d'animaux et pour l'homme, est une bonne nourriture pour la cigogne, les moutons et les chèvres ; et l'on rapporte que le loup consomme sans inconvénient une quantité d'arsenic capable de tuer un cheval. On voit donc comment le mot poison n'est qu'un terme de comparaison.

« Le grand nombre de substances qui ont été employées avec succès en médecine, prises des règnes animal, végétal ou minéral, ainsi que les causes pour lesquelles nous les administrons, paraîtront, après l'investigation, posséder la plus parfaite unité dans leur mode d'action. Leur influence tient seulement à leur *puissance motrice ;* quand elles diffèrent, c'est seulement dans leur pouvoir de changer de cette manière les rapports atomiques d'une localité particulière, ou d'un tissu plutôt que d'un autre ; mais elles n'offrent d'ailleurs ni doute ni difficulté quant à leur mode d'action ; *modus operandi*. Ce que John Hunter dit des poisons s'applique donc aux remèdes : — Ils prennent leur place dans le corps comme si elle leur était destinée. Ainsi le mercure et l'opium, de telle sorte qu'on les introduise dans le système, manifesteront toujours leur action, surtout par des changements dans le mouvement des glandes et leurs sécrétions ; tandis que la strychnine et la brucine, de leur côté, produiront constamment leurs effets sur le système des muscles. Au moyen des nerfs d'une partie du corps, le plus grand nombre des substances médicales, même introduites directement dans les veines, produiront leurs effets particuliers, bons ou mauvais, *selon les circonstances*, sur cette partie. Ainsi administrés, l'antimoine sera autant un émétique que s'il avait été introduit dans l'estomac ; la rhubarbe sera tout aussi purgative, et l'opium également soporifique. N'est-ce pas la meilleure des preuves ; que Dieu a donné ces agents à l'homme pour qu'il s'en serve ? »

« Si vous demandez à un professeur de médecine pourquoi l'opium vous fait dormir, il vous répondra : — A cause de son pouvoir *narcotique*. Qu'y a-t-il de plus satisfaisant ? Dix-neuf étudiants sur vingt en sont au moins satisfaits. Ils sont charmés surtout quand on leur dit en grec que l'opium fait dormir ! — Pourquoi la rhubarbe purge-t-elle ? Par son pouvoir cathartique ! vous dira-t-on. Qu'est-ce que cela signifie ? Simplement qu'elle purge parce qu'elle est purgative ! Vous demandez comment l'antimoine fait vomir, et vous avez encore la réponse grecque : — Par son pouvoir émétique. En bon français, elle fait vomir ! Telle est la manière dont plaisantent les professeurs ! Au lieu d'une réponse, ils vous donnent un écho. Si les logomachistes, ces marchands de mots, connaissaient aussi bien les mouvements des *choses vivantes* que les inflexions des langues mortes, et l'anatomie des morts, ils auraient depuis longtemps préféré le *raisonnement* à la mystification. Mais, depuis au moins dix siècles, les professeurs n'ont guère fait autre chose que de séparer des pailles, souffler des bulles de savon, et donner le plus haut degré de gravité à des plumes ! Nous allons tâcher de développer ce que ces messieurs semblent ignorer par leurs réponses : l'unité d'action de tous les remèdes.

« Quelles sont les *forces* qui, par leur mouvement harmonique dans un corps matériel, font la somme totale d'économie de la *vie* de ce corps ? La chimie, l'électricité, le magnétisme, la mécanique. Par ces forces, tous les mouvements *intérieurs* de l'homme sont produits périodiquement, et c'est encore seulement par les mêmes forces identiques, que le matériel de la vie animale peut être soutenu et modifié par *l'extérieur*. Quand on y réfléchit, on trouve que toute force dans la nature se résout simplement en une *cause de mouvement*, mouve-

ment périgrade en avant ou mouvement rétrograde, action extérieure ou intérieure. La chimie, l'électricité, le magnétisme, la mécanique ne peuvent faire autre chose que d'amener par leur pouvoir d'*attraction*, les choses ou leurs atomes dans une plus grande affinité, ou les placer, par la force de *répulsion*, à une plus grande distance. L'attraction et la répulsion sont donc les deux grandes forces par lesquelles les mouvements, non-seulement de l'homme, mais de tout l'univers, sont tous dans un contrôle *alternatif;* c'est par ces forces et sans aucune autre, que toute la vie animale peut être influencée en bien ou en mal, quelle que soit la nature de l'agent matériel par lequel elles sont mises en jeu. »

POLARISATION DU FLUIDE LUMINEUX. « Newton a pris un tel ascendant sur l'esprit de la plupart des physiciens modernes, » dit l'auteur des *Erreurs dévoilées*, « qu'ils mettent tout en œuvre pour faire prévaloir ses idées, même les plus singulières; telle est celle qui, après avoir aplati de quatre côtés les rayons de la lumière, pour en faire des espèces de prismes quadrangulaires, infiniment déliés, leur donne deux sortes de pôles, sur deux desquels le carbonate de chaux ou cristal d'Islande exercerait une action toute particulière; action qui, comme je l'ai dit, n'est due qu'à une sorte d'imperfection inhérente à ce cristal, lequel, ayant des pores droits et des pores obliques, ne permet pas à la lumière de le pénétrer d'une manière uniforme.

« Ce fut pour constater cette prétendue polarisation de ce qu'on appelle improprement fluide lumineux, que M. Malus entreprit une suite d'expériences qui ne prouvent autre chose, sinon que le rayon de lumière, suivant les circonstances, se réfléchit plutôt sous un tel angle que sous un autre. Car toutes ces expériences ne pourront jamais changer les molécules de lumière, bien arrondies et fixes dans les pores de toutes les substances, en un vrai fluide isolé dont les molécules seraient carrées, et qui coulerait au travers des corps, tel qu'un fleuve débordé qu'on verrait traverser une forêt qu'il aurait inondée; car le rayon ou la clarté n'étant qu'une manière d'exister des molécules lumineuses qui occupent tous les pores, ne saurait avoir d'autre mouvement que celui des corps qui contiennent ces molécules. Ainsi toutes ces expériences, quoique intéressantes et bien faites, deviennent en quelque sorte défectueuses, étant appliquées à une fausse théorie.

« D'après une notice que M. Arago a fait insérer dans l'*Annuaire du bureau des longitudes*, sur la prétendue polarisation de la lumière, sur ce qu'on nomme ses interférences, et sur les changements de couleur qu'elle subit dans certains cas, on voit qu'il ne connaît pas plus que ses devanciers la nature de la lumière, et les causes toutes simples de sa coloration. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Newton s'était contenté de donner au rayon quatre pôles, et que M. Arago lui en accorde des milliers. Tous ces phénomènes dont on est ébahi ne proviennent que de la manière dont la clarté parvient sur les lumineuses renfermées dans les pores des corps. Quant aux interférences, qui exigeraient de ma part un long article, elles dépendent du changement de position latérale des lumineuses de l'air, qui communiquent avec le corps éclairé, lequel empêche qu'elle ne soient éclairées par la même file de lumière qu'auparavant, mais seulement par sa voisine. Alors la clarté ne pouvant plus se réfléchir se réfracte dans ces lumineuses en prenant une telle direction qu'elle devient comme perdue pour l'observateur, surtout s'il y a au delà de ce corps une matière qui l'absorbe. Ainsi l'endroit qui était éclairé par la réflexion ne peut plus l'être. »

POLITESSE. « C'est incontestablement un préjugé, » dit M. Gratien de Sémur, » que l'habitude d'ôter son chapeau et de le tenir à la main en plein air, quelque temps qu'il fasse, alors qu'on parle à une dame à laquelle on veut rendre hommage et témoigner du respect. Ce préjugé donne communément des rhumes de cerveau, et, plus d'une fois, il a occasionné des fluxions de poitrine. Cela n'y fait rien, le préjugé le veut, et il faut qu'un homme poli se tienne nu-tête. »

POLYCHRESTE. Célèbre purgatif qui eut anciennement autant d'enthousiastes que celui de Leroi en obtint de nos jours, et que quelques-uns regardaient comme une panacée. On le composait avec la poudre de l'*Euphorbia cyparissias*.

POLYGALA. Cette jolie petite plante était très-estimée autrefois comme fourrage, parce que l'on croyait qu'elle améliorait la qualité du lait des vaches qui en mangeaient et leur en faisait produire avec plus d'abondance. On a même prétendu que les ermites qui se vouaient plus particulièrement à l'instruction religieuse des pâtres, en semaient autour de leur habitation, afin d'y attirer les bergers et leurs troupeaux.

POLYPHAGES. On croyait autrefois que les grands mangeurs ou Polyphages ne se trouvaient atteints d'un appétit désordonné, que parce qu'ils étaient possédés du démon. On les regardait donc généralement comme des êtres dangereux, déshérités de la grâce, et condamnés à brûler éternellement dans les flammes de l'enfer. Dans un livre publié à Wittemberg, et qui a pour titre : *De polyphago et alio triophago Wittembergensi dissertatio*, on lit l'histoire d'un de ces hommes phénomènes. Il dévorait, quand il voulait, un mouton entier, ou un cochon, ou deux boisseaux de cerises avec leurs noyaux; il brisait avec les dents, mâchait et avalait des vases de terre et de verre, et même des pierres très-dures; il engloutissait, comme un ogre, des animaux vivants, oiseaux, souris, chenilles, etc. Enfin, on lui présenta un jour une écritoire couverte de plaques de fer, et il la mangea avec les plumes, le canif, l'encre et le sable. Ce fait singulier fut attesté par sept témoins oculaires devant le

sénat de Wittemberg. Ce terrible polyphage, qui jouissait d'une santé vigoureuse, termina ses prouesses à l'âge de soixante ans. Alors il commença à mener une vie sobre et réglée, et vécut jusqu'à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Du reste, le *Dictionnaire des sciences médicales* rapporte plusieurs exemples de ces êtres anormaux qui rappellent les prouesses de gloutonnerie de l'Hercule antique.

POMME. Comme les pommes sont rares dans les îles de l'Archipel, les jeunes filles grecques s'en forment une ceinture le jour de la Saint-Jean, puis elles gravent leur nom sur ces pommes et les ornent de fleurs et de rubans. Cette ceinture est appelée *kladonie*, et c'est une sorte d'oracle : si les pommes se flétrissent, le présage est malheureux ; si, au contraire, elles se conservent longtemps, la jeune fille qui les possède peut compter sur une destinée prospère.

Une Ecossaise qui n'a pas encore de prétendu, s'approche d'un miroir et ferme les yeux en mangeant une pomme ; puis, quand elle les rouvre, elle doit voir dans la glace et au-dessus de son épaule, la tête de celui qu'elle doit épouser.

Certains amateurs du merveilleux pèlent une pomme en ruban et jettent celui-ci pardessus l'épaule. Ils prétendent qu'en tombant à terre, ce ruban forme toujours une lettre, et que cette lettre découvre invariablement l'initiale du nom, soit de la personne que l'on doit épouser, soit de l'auteur caché d'un acte qui nous intéresse, soit d'un ennemi, etc.

POMME D'ADAM. On donne ce nom à une légère protubérance que l'on remarque à la gorge de l'homme, parce que, dans l'opinion populaire, elle proviendrait d'un pepin qui se serait arrêté là lorsque Adam mangea le fruit défendu.

POMME DE CHÊNE. On croit, dans les populations agricoles, que si après la Saint-Martin, qui est le 11 novembre, on trouve un petit ver dans les pommes de chêne ou noix de galle, c'est un signe d'abondance ; si c'est une mouche qu'on y rencontre, c'est une annonce de guerre ; et si l'on y voit une araignée, c'est un présage de mortalité, de guerre, de famine.

PONT. En Russie, ceux qui desirent apprendre si une jeune fille se mariera bientôt, font avec des branches entrelacées une espèce de petit pont qu'ils placent ensuite sous son chevet sans qu'elle s'en aperçoive. Le lendemain on lui demande ce qu'elle a vu en songe, et si par cas elle raconte qu'elle a passé sur un pont avec tel jeune homme, c'est un signe infaillible, du moins pour les expérimentateurs, qu'elle lui sera unie la même année. Ce genre de divination s'appelle dans le pays *most mastite*.

PORC-EPIC. Les anciens prétendaient, et l'on a cru à ce fait jusqu'au XVIII[e] siècle, que cet animal était doué du pouvoir de lancer ses piquants à une grande distance et avec assez de force pour qu'ils pussent percer l'objet qu'il voulait atteindre. On allait même jusqu'à dire que ces piquants, une fois entrés dans les chairs, y pénétraient de plus en plus par leur propre impulsion. Cette croyance provenait, selon Buffon, de ce que le porc-épic, en agitant ses traits avec fureur, en fait toujours tomber quelques-uns, attendu que plusieurs ne tiennent à la peau que par un pédicule délié et peu solide.

PORPHYRION. Animal fabuleux qui était en grande renommée au moyen âge. On prétendait alors qu'il était animé d'un si grand amour pour l'homme, qu'afin de se fixer près de lui, il abandonnait la région éthérée. Mais cet amour allait bien plus loin encore : si la femme de son ami se rendait coupable d'une infidélité, le porphyrion se laissait mourir de tristesse et de désespoir.

PORTZMARC'H. Ce lieu de la Bretagne nous fournit une légende renouvelée des Grecs. Le roi de Portzmarc'h avait des oreilles de cheval : c'était plus aristocratique que le roi Midas qui les avait d'âne. Le prince breton, tenant beaucoup à ce que ses sujets ne fussent pas instruits du phénomène qui le distinguait, ne manquait pas de faire mettre à mort, chaque fois, le barbier qui l'avait rasé. Cependant, un seigneur de la cour lui ayant servi de frater dans une occasion, il se contenta de lui faire prêter le serment qu'il ne trahirait pas son secret. Le seigneur promit, mais la promesse lui était à charge, et il finit par se soulager de ce poids, en le déposant dans un trou qu'il fit en terre. Des roseaux poussèrent au même endroit, et il arriva que les hanches de hautbois que les bardes enlevèrent à ces roseaux, répétèrent toutes, dès qu'on souffla dedans : *Portzmarc'h ! le roi Portzmarc'h a des oreilles de cheval !*

POSTERLI. *Voy.* CHASSE DES ESPRITS.

POU D'ARGENT. Décoration que le diable donnait autrefois aux sorciers.

POUDONÉS ET **POUDONEROS.** On appelle ainsi, dans le département de la Haute-Garonne, les hommes et les femmes qui se vouent au service de Satan et assistent au sabbat. On nomme encore les hommes *hantoums* et les femmes *hantomos*, *brouchos* et *mahoumos*.

POULE. Quand la poule cherche à imiter le chant du coq, disent les Normands, c'est qu'elle chante sa mort ou celle de son maître ; aussi dans ce cas est-il prudent de la tuer, sans attendre.

Les habitants de la montagne Noire, dans le département du Tarn, sont persuadés qu'en plaçant des fleurs de vigne dans l'auge où boivent les poules, celles-ci n'iront pas, plus tard, manger le raisin.

Lorsqu'elles se battent entre elles, c'est, suivant les habitants de Cornimont, en Lorraine, un signe que les personnes absentes et dont on n'a pas eu de nouvelles depuis longtemps ou des enfants engagés au loin sont décédés. A Pouxeu, pour empêcher les poules de s'éloigner de la maison, on les pique plusieurs fois à la crête avec une

épingle; et à Japois on obtient le même résultat en faisant le matin une croix à la cheminée.

POULE DE DIEU. On appelle ainsi l'hirondelle, dans plusieurs de nos provinces. Leurs habitants croiraient commettre un sacrilége, s'ils détruisaient le nid ou les petits de cet oiseau.

POULE NOIRE. Cette poule, comme chacun sait, joue un très-grand rôle dans les maléfices des sorciers. Ainsi, au dire des adeptes, pour obtenir tout l'argent qu'on désire posséder, il faut, sans regarder derrière soi, se rendre à minuit sonnant, entre quatre chemins, portant sous le bras gauche une de ces poules, et crier trois fois : *Poule noire!* ou *Poule noire à vendre!* ou bien encore crier neuf fois : *Robert!* Le diable paraît alors immédiatement, mais il faut lui adresser la parole le premier, car autrement il vous emporte et va même faire beaucoup de dégâts chez vous.

« Dans la commune de Relans, département du Jura, au déchargeoir de l'étang de la Bas-e-à-la-Truie, on a toujours vu, « dit M. Désiré Monnier, » une poule noire fort grasse, mais en même temps si agile, si fine, qu'il n'est pas plus aisé de la tuer d'un coup de fusil, que de l'attrapper à la course, ou de la prendre au lacet. »

Le fameux banquier juif Samuel Bernard, qui mourut en 1739, et laissa trente-trois millions de fortune, avait une poule noire qu'il affectionnait beaucoup et à laquelle les gens superstitieux attribuaient sa prospérité. Cette poule trépassa quelques jours seulement avant lui.

POULET. Dans la montagne Noire, on croit que le jour de Noël, à la messe de minuit, la dernière femme qui vient à l'offrande est celle qui aura la première des petits poulets.

POULPICANS, POULPIQUETS ou COURILS. Sorte de nains fort laids, que les uns disent les maris, les autres les fils des fées. En Bretagne, ils choisissent surtout pour habitation les monuments druidiques, et se plaisent à tourmenter les Chrétiens qui ne sont pas en état de grâce. On leur prête aussi une foule de méchants tours analogues à ceux dont se rendent coupables les follets. A propos de ces poulpicans, Emile Souvestre rapporte la légende qui suit :

« Les mères de Saint-Nolff vous diront combien il est dangereux de laisser un nouveau-né dans son berceau, sans que personne garde le logis. Il y a bien longtemps, la nommée Catherine Cloar le fit, et pendant son absence la fée d'un poulpican, qui vint à passer, entendit les vagissements de l'enfant : elle entra, et voyant ce petit si blanc avec sa bouche rose et ses jolis yeux qui étaient bleus comme des *jeannettes* des champs, elle eut envie de ce bel enfant; elle le prit donc, et déposa à sa place un petit poulpiquet, son fils, qui était plus noir et plus malin qu'un chat. Quand Catherine Cloar revint, elle ne s'aperçut de rien, et elle continua à nourrir le petit; mais à mesure que l'âge lui venait, c'était merveille de voir qu'il ne grandissait nullement et qu'il se montrait plus malicieux chaque jour. Quand on l'envoyait garder les vaches aux champs, il s'amusait à leur attacher une branche d'épines à la queue, et riait aux éclats en les voyant courir tout affolées. Il y avait près de lui une jeune fille qui aimait un jeune garçon à qui ses parents ne voulaient pas la donner, et la pauvre créature venait souvent le matin trouver son amoureux derrière le pignon pour causer avec lui et le consoler; alors le petit poulpican ne manquait jamais de passer tout auprès et de crier :

« — Bonjour, minorc'h cosquer! bonjour, Pierre Pouldu! quand vous passerez-vous une bague d'argent au doigt? »

« A ces cris, la mère Cosquer venait sur la porte en appelant sa fille; Minorc'h effrayée s'enfuyait, et l'on entendait le poulpican qui s'encourait dans la vallée en chantant comme une cigale dans les blés mûrs.

« Cependant Catherine Cloar se désespérait de voir que son fils restât si petit de taille et si grand en méchanceté. Souvent elle disait à son mari assis près d'elle au coin du feu :

« — Que sainte Anne nous bénisse! cet enfant n'est pas notre fils; il a trop de petitesse de corps et de finesse d'esprit. »

« Cloar alors étendait ses grosses mains devant le feu, tirait sa pipe de sa bouche, crachait sur les tisons, grognait un peu dans sa barbe et ne disait rien : c'était sa manière de répondre. La pauvre femme se désespérait. Enfin, une aventure vint lui faire connaître la vérité.

« Un soir que la pluie et le vent faisaient fureur, et que le petit poulpican était seul au logis, voilà qu'on frappe à la fenêtre, et qu'une grosse voix dit :

« — Y a-t-il quelque bête à vendre? »

« C'était le boucher de Vannes qui passait par là, et qui avait voulu voir, malgré la pluie, s'il ne pouvait pas faire un bon marché. Il avait un grand manteau bleu qui l'enveloppait, lui, son cheval et un veau qu'il emportait, si bien que lorsque le poulpican ouvrit la petite croisée de bois, il vit s'avancer en même temps trois têtes, celle de l'homme, celle du cheval et celle du veau. Il crut que toutes trois tenaient au même corps. Grandement effrayé, il ferma vivement la fenêtre, en disant :

« — *J'ai vu le gland avant de voir le chêne, et je n'ai jamais vu pareille chose.* »

« Le boucher s'en alla bien étonné. Quelques jours après il rencontra Catherine Cloar, et il lui redit ce qu'il avait entendu. Celle-ci, confirmée par là dans les vagues soupçons qu'elle avait conçus, résolut de s'assurer de la vérité. En conséquence, le jour même, pendant que le petit était dehors, elle acheta cent œufs, les cassa tous et rangea les coques dans la maison, devant le foyer, comme on le ferait de prêtres en surplis dans une belle procession de la Fête-Dieu; puis, entendant la voix du petit poul-

pican, elle se cacha. Celui-ci entra, et voyant les œufs ainsi disposés :

« — *J'ai vu le gland avant de voir le chêne*, murmura-t-il, *et je n'ai jamais vu pareille chose.* »

« Catherine l'avait entendu, et elle n'eut plus de doute. Dès le soir elle raconta tout à son mari, et tous deux résolurent de tuer le petit, qui devait être un démon ; mais, comme ils allaient exécuter le projet, la fée, avertie par la connaissance que son espèce a de toutes les choses cachées, entra dans la maison en tenant un beau garçon par la main, et elle dit aux époux :

« — Voilà votre fils que j'ai nourri dans le *tumulus* de Tir-Forden, avec des racines et du charbon. Vous voyez qu'il est beau et joyeux ; prenez-le et rendez-moi mon poulpican. »

« Ceci doit servir de leçon aux mères qui ne veillent pas assez sur leurs enfants nouveaux-nés. »

POURPIER. On croit que, pour être à l'abri de visions fâcheuses durant la nuit, il suffit de placer du pourpier sur son lit.

POUSSIÈRE. Lorsque les Bretons aperçoivent un tourbillon de poussière, ils disent que ce tourbillon renferme dans son sein un groupe de fées qui changent de demeure. Cette croyance existe aussi en Irlande.

Jadis, à Roscoff, en Bretagne, les femmes de marins absents balayaient, après la messe, la poussière de la chapelle appelée la *Sainte-Union*, et elles soufflaient cette poussière du côté par lequel elles supposaient que devaient revenir ceux qu'elles attendaient, persuadées que cette cérémonie devait leur faire obtenir un vent favorable pour les navigateurs.

PRÉDICTIONS. Vers la fin du XVIIe siècle, un jeune Anglais, appartenant à une famille opulente et noble, trouva, en revenant de la chasse au cerf, plusieurs domestiques rassemblés autour d'un diseur de bonne aventure qui était ou qui prétendait être sourd-muet. Moyennant quelques farthings, il écrivait avec de la craie sur une planche la réponse aux questions que les domestiques lui posaient de la même manière.

Au moment où sir William passait, le sourd-muet lui fit signe qu'il voulait lui prédire l'avenir.

— A moi ? dit le jeune homme, haussant les épaules. Qu'est-ce que ce maraud peut avoir à m'annoncer?

Le diseur de bonne aventure lui tendit la planche ; mais sir William la lui rendit, après avoir vainement cherché dans sa tête à formuler une question.

Le sourd-muet écrivit alors lisiblement ces mots :

— *Prenez garde au cheval blanc !*

Sir William sourit de cet étrange avis, qu'il avait complétement oublié, quand, six ans plus tard, il s'arrêta sur la place Saint-Marc, à Venise, devant un nécromancien ambulant.

Le charlatan était environné d'une foule nombreuse. Il transmettait ses oracles à ses clients au moyen d'un tube de fer blanc qu'il allongeait ou raccourcissait à volonté.

Sir William lui jeta une pièce de monnaie. Le charlatan le regarda fixement, et sans daigner faire usage de son tube, il lui dit en italien :

— *Signor Inglese, cavete il bianco cavallo !* (Monsieur l'Anglais, prenez garde au cheval blanc.)

Sir William tressaillit, et telle fut son émotion qu'il se hâta de se retirer pour se dérober aux yeux du public. Il s'imagina d'abord que le sorcier anglais s'était rendu sur le continent et y avait recouvré la parole ; mais, ayant pris des informations, il acquit la certitude que le charlatan de Venise n'avait jamais quitté l'Italie et ne parlait qu'italien.

En 1715, après l'avénement de George Ier, sir William, qui avait servi la cause du fils de Jacques II, fut écroué à la tour de Londres.

Au-dessous de la porte extérieure de cette forteresse étaient peintes les armes de la Grande-Bretagne. On travaillait à y faire les changements que nécessitait l'avénement de la maison de Brunswich, et au moment où la voiture du prisonnier passait sous la voûte, un peintre ajoutait au blason le cheval blanc qui figure dans les armes de l'électeur de Hanovre.

Un moment frappé de cette circonstance, sir William se rappela immédiatement les deux singulières prédictions qui lui avaient été faites. Il les communiqua au sous-gouverneur de la tour de Londres et à tous ceux qui vinrent lui rendre visite pendant sa détention.

— Je puis mourir maintenant, leur disait-il, la prédiction est accomplie ; le cheval que j'avais à redouter, c'est celui qui symbolise la prison de Londres, contre laquelle j'ai vainement lutté, et qui se venge en me retenant captif.

Il se trompait.

Longtemps après, dans une partie de chasse, il fit une chute en voulant franchir un fossé et se brisa le crâne.

Il montait un cheval blanc.

Dans son *Histoire de Russie*, M. de Lamartine rapporte un fait pareil.

On avait prédit à Oleg, régent du royaume en 879, que son cheval favori serait la cause de sa mort, et, pour éviter la catastrophe qui lui était annoncée, il avait renoncé à monter à cheval dans les dernières années de sa vie. Ayant demandé un jour des nouvelles de son coursier, il apprit que l'animal était mort dans les parages de Kief depuis quatre ans.

— Demain, dit-il, je veux aller visiter les ossements desséchés de ce généreux compagnon de mes exploits.

Conduit sous les steppes où gisait le cadavre, Oleg s'attendrit, et, retournant du pied la tête du cheval, il en brisa le crâne sous sa semelle. Un serpent venimeux sortit de la cavité du crâne, dont il avait fait son

pira près des restes de son coursier.

Le duc de Saint-Simon raconte aussi, dans ses *Mémoires*, l'anecdote que voici :

« En 1692, étant mousquetaire du roi, j'avais, dit-il, lié amitié intime avec le comte Coesquen, qui était dans la même compagnie. Le pauvre garçon entra plus tard dans le régiment du roi, et, sur le point de l'aller rejoindre au printemps suivant, il me vint conter qu'il s'était fait dire sa bonne aventure, par une femme nommée la du Perchoir, qui en faisait ouvertement son métier à Paris ; qu'elle lui avait dit qu'il serait noyé, et bientôt.

« Je le grondai d'une curiosité si dangereuse et si folle, et je me flattai que cette femme en avait jugé de la sorte sur la physionomie effectivement triste et sinistre de mon ami, qui était très-désagréablement laid.

« Il partit peu de jours après, trouva un autre homme de ce métier à Amiens, qui lui fit la même prédiction ; et, marchant avec le régiment du roi pour joindre l'armée, il voulut abreuver son cheval dans l'Escaut, et s'y noya le soir, en présence de tout le régiment, sans avoir pu être secouru. »

Tout le monde sait qu'une négresse prédit à mademoiselle Joséphine de Lapagerie qu'elle serait reine de France. Elle ne fut point reine, mais bien impératrice.

PRÉJUGÉ FRANÇAIS. M. Gratien de Semur est le seul, du moins que nous sachions, qui, jusqu'à ce jour, ait eu le courage d'attaquer à ce point de vue notre vanité nationale. Il l'a fait avec esprit et convenance, et nous lui ouvrons avec plaisir notre tribune, pour y reproduire ce qu'il a dit dans la sienne.

« Nous entendons par préjugé français cette constante disposition où nous sommes en France, soit individuellement, soit collectivement, de nous prendre comme les types et les modèles de la perfection en toutes choses, de nous considérer comme le mètre auquel doit être mesuré tout ce qui existe dans l'univers. Un auteur italien a prétendu que ce n'était pas Dieu qui avait fait l'homme à son image, mais bien l'homme qui avait fait Dieu à la sienne. Nous en agissons ainsi en tout et partout ; tout ce qui est bien nous ressemble, tout ce qui est mal diffère de nous. C'est un préjugé, s'il en fut jamais, un préjugé dont nous devrions tâcher de nous défaire, attendu qu'il autorise les étrangers à se moquer de nous en tout droit et en toute raison. On a fait observer, à l'avantage des dames françaises, que le mot *joli*, dont la galanterie leur fait souvent l'application avec pleine justice, était un mot exclusivement français, n'ayant d'équivalent dans aucune langue. Cela est vrai ; mais il en est de même du mot *fat*. Partout, en effet, il existe des hommes fiers, hautains, dédaigneux, se rengorgeant dans leur orgueil ou leur présomption ; mais la fatuité proprement dite est un attribut particulier de notre nation, dont aucun mot étranger n'en peut non plus traduire la signification complète.

« Savez-vous que quand nous entamons en notre faveur le chapitre de la louange, nous n'y allons pas de main morte ? D'abord nous avons coutume de nous appeler modestement la nation la plus polie et la plus civilisée de l'univers. Dès lors, Paris devient naturellement pour nous la capitale de la civilisation. Et de quoi Paris n'est-il pas la capitale ? Paris est tout ensemble la capitale des sciences et des arts, la capitale du bon goût et des belles manières, la capitale de l'élégance et du savoir vivre. A Paris seulement peut s'épurer le génie, la gloire s'apprécier, le mérite se produire et l'esprit jeter au vent ses brillantes étincelles. De tout cela il y a beaucoup à rabattre, et si l'on enlevait le ciment de préjugés qui lie les pièces du temple érigé par nous-mêmes à notre vanité, vous le verriez bientôt menacer ruine et s'ébranler sur ses fondements.

« Ce qu'il y a de singulier, c'est que, tout en nous constituant nous-mêmes comme le seul dieu qu'il faille adorer, aucun peuple plus que nous n'est enclin à déifier par caprice les habitudes, les lois, les coutumes, les modes et jusqu'aux formes de gouvernements précédemment adoptées par les étrangers. Nous agissons en cela comme les Romains, quand ils donnaient une place dans leur Panthéon aux dieux des peuples vaincus. Si l'on descendait au fond du préjugé que nous avons appelé le préjugé français, on y trouverait en dernière analyse que ce n'est pas nous que nous adorons, en effet, puisque nous ne sommes plus nous, mais un bizarre assemblage de choses d'emprunt.

« Pendant plus de douze siècles, nous eûmes un gouvernement à nous, c'était fort bien ; mais les Anglais avaient un autre gouvernement, dès lors il fallut pour nous un gouvernement à l'anglaise. Au commencement nous nous contentâmes d'une seule chambre pour nous représenter ; mais comme en Angleterre il y en avait deux, notre orgueil national ne dormit plus jusqu'à ce que nous ayions aussi deux chambres à l'instar des Anglais. Cela, bien entendu, n'empêche pas que nous n'imitions personne, et que nous servions d'exemple à tout le monde.

« Passons à des objets moins graves, descendons ensuite jusqu'aux plus frivoles futilités ; partout nous trouverons en vigueur le préjugé de la propriété exclusive et partout le même besoin d'imiter et d'emprunter.

« Nos pères avaient généralement adopté un costume que l'on appelait l'habit à la française ; on est parfaitement libre de le trouver à son choix ridicule ou élégant, ce n'est pas là la question. Ils avaient coutume d'enfermer par derrière leurs cheveux dans un petit sac de soie noire que l'on appelait une bourse. Oui, mais en Angleterre les seigneurs adoptèrent comme plus commode asile, et mordit l'orteil du héros. Oleg ex.

l'usage des *reding-coats*, habit de chasse : vite il nous fallut des redingotes, en francisant un peu le mot anglais. Le lord Cadogan imagina un beau jour de faire tresser sa queue et de faire replier sur elle-même la tresse que l'on noua avec un simple ruban. Cet arrangement de cheveux prit le nom de lord Cadogan, qu'il immortalisa et tout le monde en France voulut porter une *cadogan*. A nos vigoureux chevaux normands nous adaptions des selles commodes, mais pesantes, et dont le modèle remontait au moins jusqu'à Louis XIV. Les Anglais eurent des selles plus légères, plus exiguës : tout aussitôt la vieille selle française dut se retirer devant la selle anglaise. Des moralistes, des penseurs, des philosophes ayant été en Angleterre pour y étudier les mœurs, les lois, les rouages du gouvernement de la Grande-Bretagne, remarquèrent que les Anglais traitaient leurs chevaux comme on dit qu'Alcibiade avait traité son chien : on se hâta de ce côté-ci de la Manche de faire couper la queue aux chevaux, de les *anglaiser*, et les chevaux à tous crins furent relégués au service de l'agriculture et des voitures de roulage. Il est toujours bien entendu que nous avons raison d'être fiers de nos usages, que nous n'imitons personne, et que nous servons d'exemple à tout le monde.

« L'anglomanie est depuis longtemps une maladie française, et il y a cela de remarquable que cette maladie, peut-être incurable, ne perdit rien de son intensité durant le cours des dernières guerres entre les deux nations. On aurait dit, au contraire, que la difficulté de se procurer des objets manufacturés chez nos voisins irritait la convoitise. Les femmes surtout n'entendaient point raillerie à l'endroit des étoffes anglaises, des formes anglaises, et la plus élégante *capote* eût été renvoyée à Leroy lui-même si ce n'eût pas été une capote à l'anglaise. Ces préférences sont presque toujours le résultat d'un préjugé, et nous pouvons en fournir une preuve puisée dans un objet qui a rendu la supériorité de l'industrie anglaise presque proverbiale : l'art de travailler l'acier.

« On se rappelle qu'au commencement de la révolution, le duc d'Orléans faisait de fréquents voyages en Angleterre. Dans un de ces voyages il acheta une magnifique poignée d'épée en acier; c'était le chef-d'œuvre du métal ciselé. Le duc d'Orléans faisait souvent travailler un ouvrier en chambre fort habile, qui habitait le faubourg Saint-Antoine. De retour à Paris, le prince manda l'ouvrier et lui donna à examiner la poignée d'épée en lui disant : — Convenez cependant que l'on ne travaille pas si bien que cela en France; vous-même vous n'arriveriez pas à cette perfection. » L'ouvrier sourit narquoisement, et, dévissant un des compartiments de la poignée d'acier, il montra son propre nom au prince. Celui-ci dut reconnaître que l'ouvrier français en était l'auteur, et que lui-même il avait obéi à l'influence d'un préjugé.

« Ce n'est pas seulement l'Angleterre que notre nationalité à mise à contribution pour nous rendre de plus en plus fiers d'être Français. Nous n'en citerons que quelques exemples, car une énumération à peu près complète nous mènerait beaucoup trop loin. Nos modes, n'est-ce pas, font le tour du monde? Cependant voilà que le maréchal Souwaroff paraît en Suisse et en Italie à la tête d'une armée. Soit dit en passant, un préjugé se répand qui accuse Souwaroff et ses Russes de manger des enfants à leur déjeuner comme nous mangeons des côtelettes, ce que croit bel et bien le peuple le plus éclairé de l'univers. En même temps, ce peuple le plus éclairé de l'univers, qui est aussi le grand dispensateur des modes, ayant appris que Souwaroff portait des bottes faites d'une certaine façon, un chapeau d'une certain forme particulière, ne peut plus marcher qu'avec des bottes à la Souwaroff, et il n'oserait se montrer dans une réunion choisie s'il n'était coiffé d'un chapeau à la Souwaroff. C'est d'ailleurs un fort long chapitre que le chapitre des chapeaux dans l'histoire de modes d'emprunt. Vous devez vous rappeler que quand on sut en France que les deux antagonistes Morello et Bolivar portaient chacun des chapeaux de dimension différente, notre nation éminemment française se scinda en deux camps qui eurent pour insigne, l'un le chapeau à larges bords d'un Espagnol, l'autre le chapeau à bords étroits d'un Péruvien.

« Et quand les Russes vinrent à Paris, à l'époque de la Restauration, ce fut bien autre chose! Depuis un temps immémorial nous pensions que les bottes avaient pour destination de préserver les pantalons de la crotte : avec quel empressement nous reconnûmes notre erreur quand nous vîmes que les Russes portaient de larges pantalons par-dessus leurs bottes! Soudain la mode des larges pantalons russes fut généralement adoptée, et ils ont encore aujourd'hui l'avantage de tenir les tiges de nos bottes à l'abri de la crotte.

« Les officiers russes avaient des uniformes qui leur serraient la taille; leur poitrine était bombée de telle sorte, qu'en revêtant l'habit militaire russe, une femme n'eût presque pas couru le danger d'être reconnue. Aussitôt nos officiers voulurent avoir la taille serrée et la poitrine bombée.

« L'usage de fumer du tabac était concentré, avant l'entrée des Russes à Paris, dans les plus basses classes de la société, et parmi les militaires qui en avaient contracté l'habitude en Allemagne; encore fumaient-ils en cachette et pour ainsi dire sournoisement. On vit les Russes fumer en pleine rue; à dater de ce moment, la capitale de l'élégance et des belles manières commença à se transformer en une vaste tabagie, et comme nos modes font la loi même à Constantinople, le chibouck devint peu à peu un

meuble indispensable pour compléter le type du bon goût, du bon ton, et de la séduisante urbanité française. Le parfait homme du monde ne doit pas plus quitter son cigare, que Bayard ne quittait son épée; et comme on a vu des Jeanne Hachette, des Jeanne d'Arc et des Phyllis de la Tour du Pin prendre les armes, s'héroïser pour repousser l'ennemi, on voit des femmes se complaire, non pas à la fumée de la poudre, mais à la fumée du tabac.

« Abordons maintenant un des caractères particuliers du préjugé français. Sans aucun doute la France a la passion de la gloire : c'est un noble héritage qui lui vient de ses premiers ancêtres connus et auquel elle n'a jamais renoncé, même dans les temps de calamité. Mais qu'il y a loin de cette passion réelle, sincère, aux *vantardises* dont nous nous saluons nous-mêmes avec une sorte de délire ! Comme Paris est la capitale de tout, la France est aussi la terre classique de tout. Terre classique de la liberté, quoique nulle part on ne compte autant de prisons et de prisonniers. Terre classique de l'égalité, quoiqu'il n'y ait peut-être pas un pays au monde où l'homme de cinq pieds une ligne soit aussi enclin à se regarder comme un colosse s'il se compare à un homme de cinq pieds tout juste. Terre classique de la probité, quoique la route de Bruxelles soit la plus fréquentée du royaume de France. Enfin terre classique de la gloire.

« Ecoutez ces gens infatués, non pas de la gloire, mais de la gloriole nationale, et suivez-les en pays étrangers. C'est là surtout qu'ils seront surpris de voir les autres peuples aussi peu *avancés*. Ils trouvent des *barbares* qui, au lieu de se nourrir de *pommes de terre*, mangent habituellement de la *farine de maïs*. Dans leur vaniteux dénigrement, *autrement que chez eux* devient le parfait synonyme de mal ; *comme chez eux* signifie le *nec plus ultra* de la perfection. Sans tenir compte du soleil de Naples, ils trouveraient volontiers les habitations des napolitains mal construites, parce que l'on ne voit pas autant de cheminées que dans les maisons de Paris. Par contre, ils se moqueraient des étuves et des calorifères du Nord, par la raison qu'ils n'en voient presque pas en France.

« Chacun doit tenir à son lieu, à ses usages, ce sont des plantes indigènes qui perdent toujours de leur valeur quand elles sont transplantées. Il faut être Russe à Saint-Pétersbourg, Anglais à Londres, et Français à Paris. Il n'y a que les Gascons qui ne soient exotiques nulle part, nous serions même tenté de croire qu'ils se sont un peu infusés dans le reste de nos populations, car on retrouve partout des traces de leur jactance naturelle. »

PRÉJUGÉS ET SUPERSTITIONS AGRICOLES. Voici les plus remarquables de ceux qui sont répandus dans nos provinces.

Les cris du pic-vert annoncent la pluie.

Lorsque l'année est fertile en noisettes, il y a beaucoup de naissances illégitimes.

Il faut semer les choux durant la semaine sainte, et il leur naît des bosses quand on les plante en mai.

Il ne faut pas semer le chanvre durant la semaine des rogations.

Il n'est pas prudent de mettre une poêle sur le feu, le jour qu'on sème du froment, parce que le grain qui doit en provenir serait charbonné.

Un moyen bien simple se présente pour fertiliser un champ : on n'a qu'à écrire sur le soc de la charrue, au second labour, le nom de Raphaël.

Si l'on veut que des melons deviennent mangeables, il ne faut pas les semer en présence d'une femme.

Pour s'assurer une abondante récolte, il faut se rendre, la veille de la Saint-Jean, dans un champ de blé, et en couper, avant le lever du soleil, une poignée du plus beau; mais si on a la maladresse de se laisser prévenir par un autre, celui-là emporte le bonheur qu'on était venu chercher.

Pour détourner la grêle d'un champ, on n'a simplement qu'à présenter un miroir à la nuée ; car aussitôt qu'en se regardant elle se voit si noire et si laide, elle s'enfuit épouvantée d'elle-même.

Si, lorsque le grain est en fleurs, on redoute pour lui l'action de la rosée, il faut sonner les cloches pour éloigner cette rosée.

En plaçant des fleurs de vigne dans l'auge où boivent les poules, on empêche que plus tard ces poules n'aillent manger le raisin.

Si l'on met dans ses poches, le jeudi saint, des graines de violier mêlées avec de la terre, et que, pendant le *Stabat*, on agite vivement ce mélange, on se procure des fleurs doubles.

Quand on laisse tomber du lait à terre et qu'on met le pied dessus, la vache n'en donne plus. Il arrive la même chose lorsqu'on renverse ce lait dans le feu.

Pour éviter un malheur, il faut avoir soin de mettre un peu d'eau, de sel et de poivre dans le lait, avant qu'il ne sorte de la maison.

Il ne faut pas compter les agneaux, parce que c'est faire la part du loup.

Si l'on mange des crêpes le jour de la Purification, les blés ne sont pas cariés.

Pour obtenir de la giroflée double, il faut la semer le vendredi saint.

Quand une fleur s'épanouit seule dans un lieu stérile, c'est signe d'une moisson abondante.

Lorsqu'un arbre étend ses rameaux sur une maison, il faut s'attendre à ce qu'un revers accable ses habitants.

Si, durant la procession des rameaux, et surtout au moment où le curé met du buis à la croix, on examine de quel côté vient le vent, on saura au juste ce que l'on peut espérer de blé, de pommes et de fourrage.

Le blé de semaille mis dans la nappe qui a servi le jour de Noël, n'est pas mangé par les oiseaux.

Le persil semé par une personne insensée est d'une qualité supérieure.

Il faut conserver les glanes de la moisson jusqu'à l'année suivante.

PRÉ MERVEILLEUX. Le président Salvaing de Boissieu parle d'un pré flottant du Dauphiné, qui avançait vers le rivage lorsqu'il avait besoin d'être fauché, et qui s'en retournait ensuite à la même place qu'il occupait au milieu du lac, lorsque la récolte de son foin avait été faite. Il est évident que le président a voulu mentionner l'une de ces îles flottantes qui sont bien connues des naturalistes, et l'on pourrait penser qu'il avait eu la prétention d'ajouter le prodige au phénomène dont il avait été témoin ou qu'on lui avait raconté; mais nous sommes disposés à croire que les choses pouvaient très-bien se passer comme il est dit. En effet, lorsque l'herbe du pré en question était rasée, le mouvement du flot portait naturellement l'île flottante vers le milieu du lac; tandis qu'au contraire, lorsque l'herbe avait une certaine hauteur, le vent quelconque qui venait à souffler, dirigeait le pré vers le rivage, agissant alors sur l'herbe comme sur une voile. Que de faits susceptibles de s'expliquer d'une manière aussi simple, perdraient, si on leur accordait un examen attentif, de leur étrangeté aux yeux de la multitude, et forceraient à moins pérorer!

PRENEUR DE RATS (LE). En Bohême, on raconte une foule d'histoires sur le prepreneur de rats. Celui-ci connaissait un certain air qu'il sifflait neuf fois, et tous les rats de la contrée le suivaient alors dans les mares ou dans les étangs où il les noyait. Un jour qu'on l'avait mandé dans un village, il n'eut qu'à présenter une baguette de coudrier pour faire accourir à lui tous les rats du pays. Ces animaux suivaient d'ailleurs quiconque tenait cette baguette, et voici ce que fit un dimanche le malicieux preneur de rats. Il plaça sa baguette devant la porte de l'église, et lorsqu'on sortit de l'office, un meunier s'avisa de la ramasser en disant : « Voilà qui me fera une jolie badine pour me promener. » Il s'en alla donc avec pour regagner sa demeure; mais tous les rats sortirent de leurs trous, le suivirent à travers champs, et lorsque le meunier arriva à son moulin, des légions de rats y pénétrèrent en même temps que lui et détruisirent tout le grain, toute la farine, toutes les provisions qui s'y trouvaient.

PRÉSAGES ou AVERTISSEMENTS. Tous les peuples, les anciens comme les modernes, ont cru aux songes, aux apparitions, aux avertissements donnés par des esprits d'un ordre supérieur. Les Grecs avaient leurs *Ephialtes* ou leur *Smarra;* les Romains, leurs *Lamies*, et le moyen âge ses *Dames blanches*. Chez les Ecossais, on a foi encore de nos jours, aux *Banshées*, qui ont pour mission d'annoncer la mort, et lorsqu'il doit mourir quelque personnage considérable, la Banshée paraît dans les environs du manoir, sous la figure d'une vieille femme, et en faisant entendre une voix surhumaine. La famille Lusignan avait la fée Mélusine, qui lui faisait connaître la mort prochaine d'un de ses membres; et beaucoup de nobles maisons d'Allemagne avaient leurs Dames blanches, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire.

Autrefois, il était d'usage aussi que deux personnes contractassent un pacte qu'elles signaient et dans lequel elles s'obligeaient à ce que la première qui mourrait vînt visiter la survivante pour l'avertir de sa fin prochaine. Enfin, en Ecosse, en Allemagne, on croit à l'apparition suivante : lorsqu'on doit mourir, on aperçoit, hors de soi, une figure en tout semblable à la sienne, et habillée des mêmes vêtements que l'on porte.

La mort de l'empereur Julien fut connue parmi les Chrétiens plusieurs jours avant que l'on pût en recevoir la nouvelle, par divers présages qui se manifestèrent.

Cardan rapporte qu'étant à Paris, et ayant par hasard regardé ses mains, il fut très-alarmé d'apercevoir, sur le doigt indicateur de sa droite, un point très-rouge. Dans la soirée du jour où il avait fait cette remarque, il reçut de son gendre une lettre qui lui annonçait l'emprisonnement de son fils à Milan. La marque rouge continua à s'étendre durant cinquante trois jours, jusqu'à ce qu'elle atteignît l'extrémité du doigt; mais le fils de Cardan ayant été exécuté, cette marque commença à disparaître.

Le jour que Henri III fut assassiné, la foudre tomba sur la chapelle du château de Bourbon-l'Archambault, fondée par les seigneurs de Bourbon. Elle ôta, au milieu de l'écu des armes de cette famille, qui étaient peintes sur une vitre, le bâton de gueules qui en faisaient la brisure et la distinction d'avec les armes de France.

Henri IV répéta publiquement, plusieurs fois, qu'avant le massacre de la Saint-Barthélemy, des nuées de corbeaux étaient venues s'abattre sur le Louvre, et que pendant sept nuits on entendit des gémissements et des cris épouvantables à l'heure où avait commencé la sanglante exécution.

Bassompierre rapporte que, l'année de la mort de ce prince, le mai planté devant le Louvre tomba tout à coup, ce qui fut regardé comme un funeste présage. Le jour de son assassinat, l'écu de ses armes, qui était sur la porte du château de Pau, avec les premières lettres de son nom à côté, tomba par terre et se brisa. A la même heure, les vaches du troupeau royal, qui paissait là auprès, s'étant toutes couchées en rond, et beuglant horriblement, le principal taureau, qu'on nommait *le roi*, vint tout furieux rompre ses cornes dans cette porte, puis se précipita dans le fossé où il se tua.

M. de Puissieulx avait reçu du roi

Louis XV une superbe pendule, où on voyait les trois Parques soutenant le cadran. Au moment de la mort de ce seigneur, on remarqua que le fil d'or qui tenait le fuseau s'était rompu, sans qu'on pût en découvrir la cause.

Peu avant la mort de Louis XV, le Dauphin travaillait à son bureau, au-dessus duquel il y avait un portrait du roi. Tout à coup ce portrait se détache de son cadre, la peinture tombe la face contre le parquet, et se meurtrit.

Un usage de l'abbaye de Saint-Denis voulait que le cercueil du dernier roi décédé demeurât au pied de l'escalier des caveaux, jusqu'à ce que la mort d'un nouveau monarque permît de transporter ce cercueil à la place qui lui était destinée. Près du cercueil était un candélabre supportant autant de lampes que le défunt avait régné d'années; on les entretenait nuit et jour; car elles ne devaient jamais s'éteindre, et si elles cessaient de brûler, c'était considéré comme un grand malheur. Un jour, en 1779, que le roi Louis XVI était descendu dans ce caveau avec la reine, Joseph II, frère de la princesse, madame de Lamballe et deux ou trois autres personnes, un coup de vent vint tout à coup éteindre la plupart des lumières du lampadaire où il n'en resta que *dix-sept* allumées. Ce présage funeste consterna tout le monde: la reine se jeta dans les bras du roi; madame de Lamballe s'évanouit, et l'empereur, rempli de la plus vive émotion, demanda à ce que la visite ne fût pas continuée.

Dans le commencement des séances de l'Assemblée constituante, Marie-Antoinette, accablée de l'inquiétude que lui donnait la tournure des choses, se couchait très-tard, ne pouvant goûter aucun repos. Une nuit, qu'elle veillait ainsi, quatre bougies étaient placées sur une table. Une de ces lumières s'éteignit d'elle-même, sans être parvenue à sa fin; la seconde, la troisième s'éteignirent aussi successivement. La reine dit alors aux femmes qui étaient près d'elle: « Voilà quelque chose de bien singulier! j'ai peut-être tort d'être superstitieuse; mais si la quatrième bougie a le sort des autres, je me croirai menacée d'un grand malheur. » A peine elle eut achevé ces mots que la bougie s'éteignit!

Quelquefois, des phénomènes atmosphériques viennent subitement annoncer à tous un désastre prochain. Voici comment M. de Lamartine décrit le temps qu'il fit dans la nuit du 29 au 30 juillet 1793, jour de l'entrée dans Paris, de la bande d'assassins connus sous le nom de *Marseillais*: « Une chaleur lourde et morte avait tout le jour étouffé la respiration. D'épais nuages, marbrés vers le soir de teintes sinistres, avaient comme englouti le soleil dans un océan suspendu. Vers les dix heures, l'électricité s'en dégagea par des milliers d'éclairs semblables à des palpitations lumineuses du ciel. Les vents, emprisonnés derrière ce rideau de nuages, s'en dégagèrent avec le rugissement des vagues, courbant les moissons, brisant les branches des arbres, emportant les toits. La pluie et la grêle retentirent sur le sol, comme si la terre eût été lapidée d'en haut. Les maisons se fermèrent, les rues et les routes se vidèrent en un instant. La foudre, qui ne cessa d'éclater et de frapper pendant huit heures de suite, tua un grand nombre de ces hommes et de ces femmes qui viennent la nuit approvisionner Paris. Des sentinelles furent trouvées foudroyées dans la cendre de leur guérite. Des grilles de fer, tordues par le vent ou par le feu du ciel, furent arrachées des murs où elles étaient scellées par leurs gonds, et emportées à des distances incroyables. Les deux dômes naturels qui s'élèvent au-dessus de l'horizon de la campagne de Paris, Montmartre et le Mont-Valérien, soutirèrent en plus grande masse ce fluide amoncelé dans les nues qui les enveloppaient. Le tonnerre, s'attachant de préférence à tous les monuments isolés et couronnés de fer, abattit toutes les croix qui s'élevaient dans la campagne aux carrefours des routes, depuis la plaine d'Issy et les bois de Saint-Germain et de Versailles, jusqu'à la croix du pont de Charenton. Le lendemain, les tiges et les bras de ces croix jonchaient partout le sol, comme si une armée invisible eût renversé sur son passage tous les signes répudiés du culte chrétien. »

PRÉSENTS DES GNOMES. C'est l'une des traditions allemandes recueillies par les frères Grimm. « Un tailleur et un forgeron voyageaient ensemble. Un soir, comme le soleil venait de se coucher derrière les montagnes, ils entendirent de loin le bruit d'une musique qui devenait plus claire à mesure qu'ils approchaient. C'était un son extraordinaire, mais si charmant, qu'ils oublièrent toute leur fatigue pour se diriger à grands pas de ce côté. La lune était déjà levée, quand ils arrivèrent à une colline sur laquelle ils virent une foule de petits hommes et de petites femmes qui dansaient en rond d'un air joyeux, en se tenant par la main; ils chantaient en même temps d'une façon ravissante, et c'était cette musique que les voyageurs avaient entendue. Au milieu se tenait un vieillard un peu plus grand que les autres, vêtu d'une robe de couleurs bariolées, et portant une barbe blanche qui lui descendait sur la poitrine. Les deux compagnons restaient immobiles d'étonnement en regardant la danse. Le vieillard leur fit signe d'entrer, et les petits danseurs ouvrirent leur cercle. Le forgeron entra sans hésiter, il avait le dos un peu rond et il était hardi comme tous les bossus. Le tailleur eut d'abord un peu de peur et se tint en arrière; mais, quand il vit que tout se passait si gaiement, il prit courage et entra aussi. Aussitôt le cercle se referma et les petits êtres se remirent à chanter et à danser en faisant des bonds prodigieux; mais le vieillard saisit un grand couteau qui était pendu à sa ceinture, se mit à le repasser, et, quand il l'eut affilé, se tourna du côté

des étrangers. Ils étaient glacés d'effroi ; mais leur anxiété ne fut pas longue : le vieillard s'empara du forgeron, et en un tour de main il lui eut rasé entièrement les cheveux et la barbe ; puis il en fit autant au tailleur. Quand il eut fini, il leur frappa amicalement sur l'épaule, comme pour leur dire qu'ils avaient bien fait de se laisser raser sans résistance, et leur peur se dissipa. Alors il leur montra du doigt un tas de charbons qui étaient tout près de là, et leur fit signe d'en remplir leurs poches. Tous deux obéirent sans savoir à quoi ces charbons leur serviraient, et ils continuèrent leur route afin de chercher un gîte pour la nuit. Comme ils arrivaient dans la vallée, la cloche d'un monastère voisin sonna minuit : à l'instant même le chant s'éteignit, tout disparut, et ils ne virent plus que la colline déserte éclairée par la lune.

« Les deux voyageurs trouvèrent une auberge et se couchèrent sur la paille tout habillés, mais la fatigue leur fit oublier de se débarrasser de leurs charbons. Un fardeau inaccoutumé qui pesait sur eux les réveilla plus tôt qu'à l'ordinaire. Ils portèrent la main à leurs poches, et ils n'en voulaient pas croire leurs yeux quand ils virent qu'elles étaient pleines, non pas de charbons, mais de lingots d'or pur. Leur barbe et leurs cheveux avaient aussi repoussé merveilleusement. Désormais ils étaient riches ; seulement le forgeron qui, par suite de sa nature avide, avait mieux rempli ses poches, possédait le double de ce qu'avait le tailleur.

« Mais un homme cupide veut toujours avoir plus que ce qu'il a. Le forgeron proposa au tailleur d'attendre encore un jour et de retourner le soir près du vieillard pour gagner de nouveaux trésors. Le tailleur refusa, disant : — J'en ai assez et je suis content ; je veux seulement devenir maître en mon métier et épouser mon charmant objet (il appelait ainsi sa promise), et je serai un homme heureux. » Cependant, pour faire plaisir à l'autre, il consentit à rester un jour encore.

« Le soir, le forgeron prit deux sacs sur ses épaules pour emporter bonne charge, et il se mit en route vers la colline. Comme la nuit précédente il trouva les petites gens chantant et dansant ; le vieillard le rasa et lui fit signe de prendre des charbons. Il n'hésita pas à remplir ses poches et ses sacs, tant qu'il y en put entrer, s'en retourna joyeux à l'auberge et se coucha tout habillé. — Quand mon or commencera à peser, se dit-il, je le sentirai bien ; » et il s'endormit enfin dans la douce espérance de s'éveiller le lendemain matin riche comme un Crésus.

« Dès qu'il eut les yeux ouverts, son premier soin fut de visiter ses poches ; mais il eut beau fouiller dedans, il n'y trouva que des charbons tout noirs. — Au moins, pensait-il, il me reste l'or que j'ai gagné l'autre nuit. » Il y alla voir : hélas ! cet or aussi était redevenu du charbon. Il porta à son front sa main noircie, et il sentit que sa tête était chauve et rase ainsi que son menton. Pourtant il ne connaissait pas encore tout son malheur : il vit bientôt qu'à la bosse qu'il portait par derrière s'en était jointe une autre par devant.

« Il sentit alors qu'il recevait le châtiment de sa cupidité et se mit à pousser des gémissements. Le bon tailleur, éveillé par ses lamentations, le consola de son mieux et lui dit : — Nous sommes compagnons, nous avons fait notre tournée ensemble ; reste avec moi, mon trésor nous nourrira tous deux.

« Il tint parole, mais le forgeron fut obligé de porter toute sa vie ses deux bosses et de cacher sous un bonnet sa tête dépouillée de cheveux. » (Trad. de M. Frédéric Baudry.)

PRESSENTIMENTS ou SECONDE VUE. Descartes croyait à cette opération psychologique. Dans son travail sur les *hallucinations*, M. Brière de Boismont dit : « Les pressentiments s'expliquent toujours d'une manière naturelle ; mais il est possible que, dans quelques cas, ils se rattachent à des rapports inconnus du moral et du physique. »

Aux approches d'un grand crime, il arrive que des personnes étrangères à l'acte, donnent, par pressentiment, des conseils aux acteurs principaux.

On attribue à Hermès les paroles suivantes : « O Egypte, Egypte ! un temps viendra où, au lieu d'une religion pure et d'un culte pur, tu n'auras plus que des fables ridicules, incroyables à la postérité, et qu'il ne restera plus que des mots gravés sur la pierre, seuls monuments qui attestent ta piété. »

Le fameux Apollonius de Thyane était doué, disait-on, de la faculté de seconde vue. On raconte de lui que, dans un moment où il haranguait le peuple, à Ephèse, il s'arrêta subitement et se mit à crier : « Frappe, frappe le tyran !.. le coup est porté !.. il est blessé !.. il chancelle !.. il tombe !.. » Et au même moment, en effet, Domitien expirait à Rome percé de coups.

« Madame de Rambouillet, » dit Tallemant des Réaux, « a toujours un peu trop affecté de deviner certaines choses, et elle m'en a compté plusieurs qu'elle avait devinées ou prédites. Le feu roi Louis XIII étant à l'extrémité, on disait : Le roi mourra aujourd'hui, puis il mourra demain. — Non, ditelle, il ne mourra que le jour de l'Assomption, comme j'ai dit il y a un mois. » Le matin de ce jour-là on dit qu'il se portait mieux : elle soutint toujours qu'il mourrait dans le jour ; en effet, il mourut le soir. »

Sauvage rapporte l'histoire de deux jeunes filles qui habitaient des maisons différentes et qui s'annonçaient quelques jours à l'avance les maladies qu'elles allaient avoir.

Lorsque Marie-Antoinette se maria, sa sœur aînée, abbesse de Prague, lui écrivit en 1774, qu'elle avait eu une révélation dans laquelle il lui semblait qu'une main sanglante arrachait de l'Europe le royaume de

France, et laissait à sa place un gouffre à moitié comblé de cendres et de cadavres.

Avant son avénement au trône de Russie, Paul Ier était venu visiter la France en 1782, sous le nom de comte du Nord. En prenant congé de la famille royale, le prince pressa contre son cœur la jeune dauphine, depuis duchesse d'Angoulême, et lui dit : « Adieu, je ne vous verrai plus. — Monsieur le comte, j'irai vous voir, » lui répondit MADAME. Cette réponse fut une prophétie : c'est auprès de Paul Ier que l'auguste princesse, que l'infortunée fille de Louis XVI, alla plus tard chercher un asile.

En 1776, c'est-à-dire treize ans avant la révolution, le P. Beauregard, étant en chaire, s'arrêta tout à coup au milieu d'un sermon, et, après avoir été livré pendant quelques instants à un mouvement intérieur qui paraissait extraordinaire, il s'écria, en levant les yeux au ciel : « Oui, Seigneur, vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit!.. Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succéderont des chants lubriques et profanes!.. une femme impudique viendra se placer audacieusement sur le trône de Dieu, et recevoir l'encens coupable de ses criminels adorateurs!!.. » On sait avec quelle effrayante vérité s'accomplit cette prophétie dix-sept années plus tard.

Après diverses autres prédictions, Cagliostro disait à Londres, en 1786, que la bastille serait détruite et deviendrait un lieu de promenade publique.

Mademoiselle de Bourdeille, religieuse, avait fui les massacres de la capitale et s'était réfugiée à Metz. Là, elle déplorait, dans un asile sûr, de ne pas voir près d'elle un frère qu'elle aimait tendrement et que les bonnets rouges retenaient en prison dans Paris. Un jour, à table, elle poussa un cri perçant, en baissant vivement la tête, et répondit à ceux qui accoururent à son secours, qu'elle venait de ressentir une douleur poignante au cou, comme si on l'avait frappée violemment en cet endroit. Le même jour, à la même heure, au même instant, la tête de son frère tombait sur l'échafaud.

Trois mois avant sa mort, en 1827, Canning alla voir sa mère. En la quittant il lui prit les mains et lui dit : « Adieu, ma chère mère, nous nous reverrons sans faute au mois d'août. » La mère mourut subitement au mois de juillet, et le fils dans les premiers jours de celui d'août.

Voici encore un fait curieux. Le célèbre poëte anglais Chaucer, né en 1328 et mort en 1400, prophétisa en quelque sorte l'exposition universelle qui eut lieu à Londres en 1851, dans le fameux palais de cristal. On lit ce qui suit dans l'introduction de son poëme intitulé *The house of fame : « La maison de la renommée. »*

« Les esprits ont la puissance de faire naître des rêves, et l'âme délivrée des liens du corps, peut, dans sa perfection, acquérir la faculté de percer le voile qui couvre l'avenir. Je dormais, et dans mon rêve, je me trouvai dans un palais bâti en verre, où étaient à divers endroits de nombreuses images en or, de riches tabernacles, beaucoup d'étagères remplies de joyaux, beaucoup de sculptures bizarres avec figures extraordinaires, et une plus grande quantité d'objets d'orfévrerie, tels que je n'en avais jamais vus auparavant. Puis je voyais que d'un côté à l'autre, depuis le sol jusqu'aux combles, s'élevaient d'innombrables colonnes brillantes de lumière. Je regardais autour de moi, et je voyais affluer des hommes de différentes régions de la terre, de tous les rangs qui existent dans le monde sublunaire, des riches aussi bien que des pauvres. Un essaim d'hommes, tel que celui qui entrait et fourmillait sur tous les points du palais, ne m'avait jamais apparu, et probablement je ne le reverrai jamais. »

Nous extrayons le passage suivant de l'almanach de M. Eugène Bareste.

« C'était le 27 novembre de l'année 1764, par une de ces nuits froides et monotones. Tout, dans la capitale de l'Agenais, était enseveli dans le silence. Les rues, mornes et désertes, ne livraient plus passage qu'aux frimas denses et glacés; pas le plus léger bruit, sinon, à d'inégaux intervalles, les cris de quelques vedettes isolées.

« En ce moment, dans l'intérieur d'une habitation aux colossales proportions et à l'antique style, auprès d'un âtre spacieux et riche où flamboyait une énorme souche, deux demoiselles, brillantes de jeunesse et de grâces, sœurs l'une de l'autre, étaient occupées, malgré l'heure avancée, à broder sur le métier une étoffe de soie. Leur conversation bruyante et féconde en saillies avec un vieux et spirituel gentilhomme se prolongeait encore, et il semblait qu'elles eussent oublié, dans leur joie folâtre, qu'une distance immense les séparait de l'objet aimé.

« Confiées par leur père messire Louis-Nicolas de Fillassier, écuyer, capitaine de cavalerie, commandant le quartier de Notre-Dame de Bon-Port de la Guadeloupe, aux soins pleins de sollicitude de son parent et ami intime, de Baudoin d'Arnouville, ancien membre du conseil supérieur de cette colonie, elles étaient venues résider en France, pour y compléter leur éducation. Encore quelques mois de douloureuse attente, et les deux créoles devaient atteindre au comble de leurs vœux, en revoyant les riants parages de l'Amérique.

« Aussi est-il permis de croire que cette gaieté vive des demoiselles de Fillassier, loin d'être un oubli, n'était pas étrangère à l'espérance du retour au lieu natal. Douze coups allaient retentir au beffroi, lorsque soudain la plus jeune des deux pâlit, s'affaisse sur elle-même, et s'écrie avec terreur : — Un son funèbre... Oh! ma sœur... Le glas, ne l'entendez-vous pas... à la Guadeloupe?

« — Est-il vrai, ma sœur?... cette cloche?... O ciel!... Oui, c'est elle!... elle tinte l'agonie!!...

« — Minuit moins quatre minutes ! » s'exclame messire de Baudoin d'Arnouville, en se hâtant d'inscrire sur un carnet la date et l'heure.

« Et aussitôt les nobles châtelaines, bouleversées, tombent à genoux pour implorer le Tout-Puissant.

« Quelque temps après cette scène étrange, la famille de Fillassier recevait une lettre avec l'empreinte d'un sceau noir. Elle relatait la mort du père arrivée, à la Guadeloupe, en novembre 1764, juste à l'heure correspondant en France, avec *minuit moins quatre minutes!!!*

« Le pressentiment n'est-il pas un avertissement de Dieu ? (LÉON DE LAIGNEAU.)

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE. Tout le monde sait que le baromètre est un instrument de physique qui sert à mesurer les variations qu'éprouve la pression de l'atmosphère, et que son invention est due à Torricelli, disciple de Galilée. Elle date de 1643. On a cru généralement jusqu'ici, et la science a confirmé cette pensée par ses observations et par des chiffres, que les différents états de l'instrument étaient dus uniquement à des perturbations provenant de la nature elle-même, et sans que l'intervention de l'homme y fût pour la moindre chose; mais voici venir M. Charles Le Maout qui, dans un livre, cherche à établir une théorie tout opposée à cette opinion. Nous reproduisons l'analyse que M. A. L. Ravergie a donnée de ce livre :

« La théorie de M. Charles Le Maout n'est pas nouvelle; elle a été depuis longtemps l'objet de discussions sérieuses entre les savants qui n'ont pu s'accorder. Toutefois, il est juste de dire que, dans ces dernières années, à la suite d'observations qui durent paraître décisives, eu égard à la notoriété de leurs auteurs, cette opinion prévalut, à savoir que les vibrations du son des cloches et les commotions produites dans l'air par les détonations de l'artillerie n'exerçaient aucune action condensatrice sur l'état de l'atmosphère, et par conséquent n'influençaient en rien les mouvements du baromètre. Mais on avait douté pendant des années, et ce doute devait suffire à un esprit entreprenant pour essayer de relever, sous la pression de graves événements qui absorbaient l'attention publique, une théorie qui n'avait pas encore fait son temps.

« M. Charles Le Maout a donc repris bravement l'œuvre de ses prédécesseurs, et, reliant ses observations scientifiques au journal des opérations d'un siége désormais mémorable, il a entrepris d'établir une corrélation constante et inévitable entre la canonnade et le baromètre. Il y a plus d'un an que cette théorie apparut, et elle excita tout d'abord, on se le rappelle, la curiosité des gens du monde et celle des savants. Les journaux de Paris et ceux des départements reproduisirent sérieusement ou ironiquement, avec éloge ou avec des critiques, les faits dont M. Le Maout prétendait tirer, en les rapprochant, des conclusions formelles. Enfin, plus convaincu que jamais, M. Le Maout se décida à frapper un coup décisif en réunissant toutes les observations livrées par lui au *Publicateur des côtes du Nord*, dont il est l'éditeur, dans un volume orné de planches, ayant pour titre : *Les canonnades de Sébastopol, ou le canon et le baromètre, pendant le siége de cette place.*

« L'auteur considère la guère d'Orient comme ayant changé les bases de la météorologie et les conditions du baromètre, qui semblait obéir jusqu'ici exclusivement aux influences physiques :

« — En dehors de son application à la « mesure des hauteurs, » dit M. Le Maout, « on le consultait généralement comme « l'appareil le plus propre à indiquer la « *pluie* et le *beau temps*, et une échelle dont « personne ne connaît l'origine, et que la « science n'a jamais avouée, recevait jour« nellement d'éclatants démentis, sans pour « cela faire ouvrir les yeux à ceux qui l'in« terrogeaient. Cet état de choses, qui du« rait depuis deux siècles, eût pu se pro« longer indéfiniment, si le grand épisode « de la guerre d'Orient n'était venu présen« ter à l'observation de nouvelles et nom« breuses anomalies. Il est peu de personnes « qui n'aient été frappées, durant le siége « de Sébastopol, des mouvements rapides « et prononcés de hausse et de baisse de la « colonne de mercure, souvent au-dessous « de tempête par un temps magnifique, et « au beau fixe pendant un ouragan.

« En me livrant sur cet instrument à une « série d'observations entreprises dans le « but de connaître les modifications atmo« sphériques qui pourraient résulter du choc « des armées en Orient, et, par là, le mo« ment où il aurait lieu, je suis arrivé à « constater que, depuis l'ouverture des hos« tilités, il a presque exclusivement marché « par *le canon*. Cette découverte en a natu« rellement amené d'autres. J'ai reconnu « l'action condensatrice du son des cloches « sur l'atmosphère, et, par suite, son action « sur le baromètre; puis, l'effet du feu et « des incendies, celui des éruptions de « volcans et des explosions de mines et de « poudrières. »

« En mettant de côté quelques influences physiques qui reviennent à des époques périodiques, on peut avancer, assure l'auteur, que c'est l'homme civilisé qui fait mouvoir le baromètre. Par l'homme civilisé M. Le Maout désigne celui qui tire le canon, sonne les cloches, allume le feu des fourneaux et fait retentir le marteau sur l'enclume. Ce sont là, en effet, comme le prétend l'auteur, les principales causes des mouvements de cet instrument; aussi, remarque-t-on généralement, ajoute-t-il, que quand l'homme se couche, le baromètre s'arrête et qu'il le retrouve presque toujours le lendemain au point où il l'avait laissé la veille.

« — Si nous interrogeons les vieillards sur les anomalies que présentent aujourd'hui les saisons, ils nous disent : « Dans « notre jeunesse, le ciel était plus pur, le « temps était plus chaud, il pleuvait moins « fréquemment, les moissons mûrissaient « plus vite, le raisin mûrissait toujours. » C'est qu'il y a 60, 70, 80 ans, la plupart des Etats de l'Europe n'étaient pas pourvus de nombreuses écoles de tir, de polygones où il est tiré, trois ou quatre jours par semaine, 100 à 150 coups de canon. En les réunissant par la pensée, on trouve qu'il n'en est pas tiré, même en temps de paix, moins de 1000 par jour. C'est plus qu'il n'en faut pour voiler l'azur du ciel, refroidir l'atmosphère, déterminer d'abondantes pluies et faire éclater les orages, même à de grandes distances.

« Mais le canon n'a pas seul le privilége de faire éclater les orages et les tempêtes. Le son des cloches, par son action presque continue, détermine d'incessantes condensations qui se traduisent en pluies fines de courte durée, si l'on sonne isolément, et en pluies abondantes, si les cloches sont mises en mouvement sur un grand nombre de points à la fois. S'il se trouve dans leur sphère d'action quelque nuage orageux, elles font éclater la foudre avec la plus grande facilité, et le vide qui résulte de ces condensations donne lieu à la formation des vents les plus violents, de véritables tempêtes, comme cela a lieu, presque tous les ans, aux fêtes de la *Toussaint* et de *Noël*, jours pendant lesquels il est sonné avec continuité et simultanément par toutes les cloches de la chrétienté.

« Ainsi l'explosion du canon et le son des cloches agissent sur l'atmosphère d'une manière identique : seulement la première étend son action à d'immenses distances, l'autre paraît agir d'une manière presque locale. Son action a lieu dans un cercle étroit et est de courte durée. Leur immense influence sur la création, qui n'avait pas encore été signalée, ne peut manquer de devenir l'objet des études les plus sérieuses. Elles mettent au jour ce fait que la nature n'a pas de moyens de condensation ; que si, en changeant l'atmosphère de vapeurs d'eau, elle prépare les orages et les tempêtes, c'est l'homme qui les fait éclater par ses incessantes percussions de la masse aérienne. C'est à lui que nous devons ces pluies de toutes les saisons, qui semblent un effet purement naturel, et qui ne sont plus abondantes en hiver, que parce que la vapeur d'eau condensée ne se redissout plus pendant sa chute.

« En partant de ce principe, il est injuste à l'homme d'accuser la nature de l'inclémence des saisons, quand c'est lui qui trouble incessamment l'harmonie de l'univers, et transforme un ciel azuré, parsemé de nuages blanchis par les rayons du soleil, en un ciel gris et pluvieux, qui jette la tristesse sur toute la création. Le physicien de Saint-Brieuc ne se dissimule pas d'ailleurs la perturbation que son livre doit causer dans les esprits qui sont restés jusqu'ici étrangers à ces idées nouvelles ; mais il déclare qu'il l'a écrit de bonne foi, après avoir fait vingt mille observations sur le baromètre et sur l'état du ciel. »

PRÊTRES NOIRS. Nom que donnent les sorciers aux prêtres du sabbat.

PRÉVENTION. La prévention est une sorte de préjugé, et comme tout préjugé, elle naît ou de l'ignorance, ou de la légèreté, ou de la passion. « La prévention, dit M. de Semur, peut être considérée comme un diminutif du préjugé ; cependant il y a quelques nuances délicates à saisir. Le préjugé est toujours préexistant à celui qui se laisse prendre à ses trompeuses amorces, tandis que la prévention devance une chose encore à venir et qui pourra être aussi bien une vérité qu'une erreur. Le préjugé peut être quelquefois un malheur, la prévention est toujours une sottise. Ajoutons qu'il y a des préventions favorables comme il y en a de fâcheuses. C'est un travers de l'esprit humain contre lequel il faut tâcher de se prémunir, parce qu'il est souvent dangereux, et que le moindre inconvénient qui en puisse arriver est un appel au ridicule.

« A table, vous avez souvent entendu une personne à laquelle on offrait d'un mets quelconque répondre : « Je vous remercie, « je n'aime pas cela. » Et aussitôt après ajouter : « Je n'en ai jamais mangé, mais je n'y « goûterais pas pour tout l'or du monde. » Cette prévention est fort habituelle chez les femmes et chez les enfants.

« On a représenté sur un de nos théâtres secondaires une petite pièce dont le sujet était puisé dans une anecdote, vraie ou supposée, de la vie de Talma. Un pauvre comédien ambulant, au bout de ses pièces, et ne sachant plus où donner de la tête, arrive de fortune dans une petite ville où Talma était attendu pour y donner quelques représentations. Une idée de sauvetage lui apparaît comme une planche de salut. C'est lui qui est Talma. Annonces à grand fracas ; M. le maire se confond en prévenances auprès du célèbre tragédien. Le soir, salle comble, applaudissements universels. Sur ces entrefaites, le véritable Talma arrive ; pour ne point troubler le triomphe d'un pauvre diable, il passe son chemin. De toute manière, Talma fit bien. Qui sait si, une fois la prévention bien établie, on ne l'aurait pas sifflé !

« Dans le monde, quand on doit se trouver avec des personnes dont on n'a pas l'honneur d'être connu, il vaut mieux leur avoir inspiré des préventions défavorables que des préventions avantageuses. Sur ce point nous n'avons jamais compris la flatterie des peintres à l'égard des princes et des princesses à marier. Quand l'échange des portraits est fait, les futurs reçoivent une première impression en se jugeant sur effigie ; une prévention flatteuse s'établit, et ensuite on ne trouve souvent que des traits communs et sans expression, quand on s'at-

tendait à voir une physionomie agréable et spirituelle. A coup sûr, la prévention contraire serait préférable.

« Pourquoi, comme on disait autrefois, juge-t-on si souvent sur l'étiquette du sac? Parce qu'on est sous l'empire d'une prévention. Examinez ce qui se passe dans un cabinet de lecture, car, pour bien apprendre, il faut étudier partout. Un bon ouvrage, d'un auteur peu connu, sera en grand danger de moisir *incoupé* sur un rayon, tandis qu'une plate compilation sera recherchée sous le patronage du nom connu. Nous avons entendu dire à un homme d'une incontestable supériorité, à Benjamin Constant, que longtemps il avait travaillé à des journaux, sans qu'on lût ses articles non signés. Il signa à l'avenir ses articles, qu'il n'estimait pas plus que les précédents, et on s'arracha les journaux où ils étaient publiés. Pour être parfaitement juste, il convient de faire observer qu'à côté de la prévention qui s'attache à un nom honorablement connu, se place naturellement une présomption favorable.

« Michel-Ange avait exposé aux yeux des Romains ses plus beaux chefs-d'œuvre; ses concitoyens les admirèrent, mais avec une prévention qui ne leur permettait pas de les comparer aux chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Que fit Michel-Ange? Dans le secret de son atelier, et sans mettre personne dans sa confidence, il composa une statue de l'amour, à laquelle il cassa un bras. Il garda le bras, et fit enfouir la statue ainsi mutilée, dans un lieu où le Pape faisait exécuter des fouilles. Au bout de quelques jours elle fut découverte, et Rome entière éclata en transports d'admiration. Comme on reconnaissait le ciseau grec, Phidias ou Praxitèle seuls en pouvaient être les auteurs. Alors Michel-Ange montra aux Romains le bras qui s'adaptait à la statue, et leur fit reconnaître leur prévention, mais sans les corriger pour l'avenir.

« Au moment où l'on commençait à s'engouer si fort de la musique italienne, que nos plus grands compositeurs n'étaient plus bons à donner aux chiens, Méhul renouvela à peu près ce qu'avait fait Michel-Ange. Prenant fait et cause pour la musique française, il composa l'*Irato*, et trouva dans Hoffmann un excellent compère. Pour compléter l'illusion Hoffmann eut l'esprit de faire un *libretto* qui n'avait pas le sens commun. On répéta la pièce en cachette, et, malgré le nombre des acteurs et des musiciens qu'il fallut bien mettre dans la confidence, le secret de la comédie fut gardé jusqu'après la première représentation. On avait eu soin de répandre dans le public que la partition n'était autre chose qu'un *pasticcio* composé de morceaux empruntés aux plus nouveaux chefs-d'œuvre de l'Italie. La toile se lève, et l'ouverture est suivie d'applaudissements; mais ce fut bien autre chose après chacun des morceaux exécutés par Elleviou, Martin, et l'élite des chanteurs que possédait l'Opéra-Comique! On trépignait de joie, et comme la nombreuse chambrée était en grande partie composée d'Italiens et de fanatiques de la musique italienne, on peut juger si les élans de leur satisfaction furent bruyants et tumultueux. L'un avait entendu ce duo à Naples, et il était de Fioravanti; un autre, ce morceau d'ensemble, à la Scala, et il appartenait à Cimarosa : ainsi de suite. Enfin la pièce finit. Lorsque Elleviou eut annoncé que la musique de l'*Irato* était de Méhul, vous auriez vu nos adorateurs exclusifs ébahis comme le sont les gens qui viennent de regarder un feu d'artifice après l'extinction des dernières fusées.

« Téniers aussi exploita fort adroitement la prévention de ses compatriotes. On ne rendait pas justice à ses tableaux, il ne pouvait les vendre qu'à vil prix; son atelier s'encombrait et la gêne se faisait sentir. Dans cette occurrence, Téniers fit un voyage après s'être fait enterrer ostensiblement. Avant de partir il recommanda à sa femme d'affecter la plus grande douleur, de prendre le deuil, et, au bout de quelque temps, de faire annoncer dans la *Gazette de Hollande* la vente des tableaux de son mari défunt. Le stratagème réussit au mieux; les plus prévenus furent ceux ceux qui firent monter le plus le prix des tableaux du maître, et Téniers revint en composer d'autres dans sa patrie.

« La prévention se replie en mille manières différentes; elle les affecte toutes. La pluralité de connaissances opposées dans le même individu est une des choses qui l'irrite le plus. Quand on annonça une histoire de France par Pigault-Lebrun, elle fut jugée détestable avant que le moindre fragment en eût été publié. Pourquoi? Parce que Pigault-Lebrun était l'auteur de joyeux romans. Dès lors il était impossible, comme si les *Lettres persanes* n'avaient pas précédé l'*Esprit des lois*. Nous ne prétendons pas dire que l'histoire de France de Pigault-Lebrun soit un bon ouvrage, mais nous n'aurions pas, sans la connaître, partagé une prévention qui fut presque générale.

« Le fameux médecin Portal sut très-bien profiter, dans sa jeunesse, de cette espèce de prévention qui fait que sans examen on se range, à Paris surtout, du côté de la vogue. Arrivé dans la capitale il y végéta assez longtemps, ne trouvant presque point de clients. Ayant étudié avec la rare sagacité dont il était doué les préjugés et les préventions de la société parisienne, il réunit ses ressources alors bornées, et acheta une voiture aussi belle qu'il était permis à un médecin d'en avoir une. Chaque jour il envoya sa voiture stationner à la porte des hôtels où se trouvaient d'illustres malades. Les belles visiteuses qui venaient mutuellement savoir de leurs nouvelles finirent par remarquer la voiture de Portal qu'elles voyaient partout, et qui semblait se multiplier dans les beaux quartiers de Paris. La marquise voulut avoir le médecin de la duchesse, et réciproquement; si bien qu'en peu de temps Portal reçut de tous côtés des lettres qui l'engageaient à venir donner ses soins aux

malades les plus distingués. Comme d'ailleurs il était joli homme et d'une taille avantageuse, et qu'il avait la langue dorée pour faire valoir beaucoup d'esprit, il devint le médecin à la mode, le docteur indispensable; enfin on peut dire de Portal qu'il commença par se faire une grande renommée et qu'il la mérita ensuite. C'est un cas rare dans l'histoire des hommes célèbres : leur réputation faite, ils sont en général peu désireux de l'appuyer sur des bases solides. Que leur faut-il de plus, en effet? Les préventions sont en leur faveur. »

PRIÈRES SUPERSTITIEUSES. L'abbé Thiers a recueilli les suivantes :

Pour le mal de dents. « Sainte Apolline qui êtes assise sur la pierre, sainte Apolline que faites-vous là? – Je suis venue ici pour le mal de dents : si c'est un ver, ça s'ôtera; si c'est une goutte, ça s'en ira. »

Contre le tonnerre. « Sainte Barbe, sainte fleur, la vraie croix de Notre-Seigneur : Partout où cette oraison se dira, jamais le tonnerre ne tombera. »

Pour toutes les blessures. « Dieu me bénisse et me guérisse, moi pauvre créature, de toute espèce de blessure quelle qu'elle soit, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, et de messieurs saint Côme et saint Damien. *Amen.* »

Pour les maladies d'yeux. « Monsieur saint Jean, passant par ici, trouva trois vierges en son chemin. Il leur dit : — Vierges, que faites-vous ici? — Nous guérissons de la maille. — Oh! guérissez, vierges, guérissez cet œil. »

Pour arrêter le sang du nez. « Jésus-Christ est né en Bethléem, et a souffert en Jérusalem. Son sang s'est troublé; je te dis et te commande, sang, que tu t'arrêtes par la puissance de Dieu, par l'aide de saint Fiacre et de tous les saints, tout ainsi que le Jourdain, dans lequel saint Jean-Baptiste baptisa Notre-Seigneur, s'est arrêté. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

PRIMEVÈRE. Dans quelques localités du département de la Sarthe, vers la semaine de Pâques, on fait sauter aux nouveaux mariés un ruisseau dans lequel on jette, avec cérémonie, des bouquets en primevère. On est persuadé que cette pratique doit amener la fécondité et la prospérité dans le nouveau ménage.

PRINCE COMORRE (Le). Cette tradition bretonne est ainsi racontée par Emile Souvestre :

« Jadis la cité de Vannes avait un roi, homme craignant Dieu et dont on n'avait jamais mal parlé dans le pays. Il était veuf depuis longtemps et vivait heureux avec sa fille, qui passait pour la plus belle créature du monde entier. On l'appelait Triphyna. Ceux qui l'ont connue ont assuré qu'elle était arrivée jusqu'à l'âge où l'on met les gens dans leurs biens sans avoir commis un seul péché mortel. Aussi le roi son père eût-il mieux aimé perdre ses chevaux, ses châteaux et toutes ses fermes, que de voir Triphyna mécontente de vivre.

« Cependant, il arriva qu'un jour des ambassadeurs de Cornouailles se firent annoncer. Ils venaient de la part de Comorre, prince puissant de ce temps-là, qui régnait sur le pays du blé noir, comme le père de Triphyna régnait sur le pays du blé blanc (149). Après avoir offert en présent à ce dernier du miel, du fil et une douzaine de petits pourceaux, ils lui déclarèrent que leur maître était venu à la dernière foire de Vannes, déguisé en soldat, qu'il avait vu la jeune princesse, et qu'il en était tombé si terriblement amoureux, qu'il la voulait en mariage, quoi qu'il pût lui en coûter!

« Cette demande jeta le roi et Triphyna dans un grand chagrin; car le comte Comorre était un géant qui passait pour le plus méchant homme que Dieu eût créé depuis Caïn. Tout jeune, il s'était habitué à trouver son plaisir dans le mal, et, telle était sa malice que, lorsqu'il sortait du château, sa mère elle-même courait tirer la corde du beffroi pour avertir les gens du pays de se garder. Plus tard, quand il fut devenu le seul maître, sa cruauté n'avait fait que grandir. On racontait qu'un matin, en partant, il avait essayé son fusil sur un enfant qui allait conduire un poulain à la friche et qu'il l'avait tué! D'autres fois, lorsqu'il revenait de la chasse sans avoir rien pris, il découplait ses chiens contre les pauvres gens attardés dans la campagne, et les faisait déchirer comme si c'eût été des bêtes fauves! Mais le plus horrible, c'est qu'il avait eu successivement quatre femmes qui étaient mortes tout d'un coup et sans avoir reçu les derniers sacrements; si bien qu'on le soupçonnait de les avoir tuées avec le couteau, le feu, l'eau ou le poison!

« Le roi de Vannes répondit donc aux ambassadeurs que sa fille était trop jeune et de trop faible santé pour changer de condition; mais les Kernewods répliquèrent brusquement, comme c'est leur coutume, que le comte Comorre ne croirait point à ces excuses, et qu'ils avaient ordre, s'ils ne ramenaient point la jeune princesse, de déclarer la guerre au roi de Vannes. Celui-ci répondit qu'ils étaient les maîtres. Alors, le plus vieux des envoyés alluma une poignée de paille qu'il jeta au vent, en disant que la colère de Comorre passerait ainsi sur le pays du blé blanc; après quoi il partit avec les autres.

« Le père de Triphyna, qui était un homme de courage, ne s'épouvanta pas pour une pareille menace, et il réunit tous les soldats qu'il put trouver, afin de défendre sa terre. Mais peu de jours après il sut que le comte de Cornouailles conduisait contre Vannes une puissante armée. Il l'aperçut bientôt en effet qui s'avançait avec des trompettes et des canons. Il se mit alors à la tête de ses gens, et la bataille ne pouvait

(149) Le nom breton de Vannes, *gwen-ed*, signifie, mot à mot, *blé blanc*

tarder, quand saint Veltas (150) alla trouver Triphyna qui priait dans son oratoire.

« Le saint portait le manteau qui lui avait servi de navire pour traverser la mer, et le bourdon qu'il y avait attaché en guise de mât afin de *cueillir* le vent. Une auréole de feu voltigeait autour de son front. Il annonça à la jeune princesse que ceux de Vannes et de Cornouailles étaient au moment de s'entre-tuer, et lui demanda si elle ne voulait point empêcher la mort de tant de Chrétiens en consentant à devenir la femme du comte Comorre ?

« — Hélas ! c'est donc la mort de ma joie et de mon repos que Dieu demande ? » s'écria la jeune fille en pleurant.» Pourquoi ne suis-je pas une mendiante ! Je me marierais du moins au mendiant que j'aurais choisi ! Ah ! si c'est la volonté du maître de la terre que j'épouse ce géant qui me fait peur, dites pour moi, saint homme, l'office des trépassés ; car le comte me tuera comme il a fait de ses autres femmes.

« Mais saint Veltas lui dit :

« — Ne craignez rien, Triphyna. Voici une bague d'argent aussi blanche que le lait et qui vous servira d'avertissement ; car, si Comorre projetait quelque chose à votre détriment, elle deviendrait aussi noire que l'aile du corbeau. Ayez donc courage, et sauvez les Bretons de la mort.

« La jeune princesse, rassurée par le présent de cet anneau, consentit à ce que demandait saint Veltas.

« Le saint retourna sans retard vers les deux armées pour annoncer à leurs chefs cette bonne nouvelle. Le roi de Vannes ne se souciait guère de consentir au mariage, malgré la résolution de sa fille ; mais Comorre lui fit tant de promesses, qu'il l'accepta enfin pour gendre.

« Les noces furent célébrées avec des réjouissances telles qu'on n'en a jamais vu depuis dans les deux évêchés. Le premier jour, on nourrit six mille invités, et, le lendemain, on reçut autant de pauvres, que les nouveaux mariés servirent à table, la serviette sur le bras, malgré leur haut rang ! Ensuite il y eut des danses pour lesquelles on avait appelé tous les sonneurs de la Basse-Bretagne, et des luttes où ceux de Brévelay mirent à terre les Kernewods.

« Enfin, quand les marmites furent vides et les barriques sur la lie, chacun s'en retourna dans ses terres, et Comorre emmena avec lui la jeune mariée, comme un épervier qui emporte un pauvre bruant !

« Pendant les premiers mois cependant, son amour pour Triphyna le rendit plus doux qu'on ne devait l'attendre de sa nature. Les prisons du château restèrent vides et les fourches de justice sans pâture pour les oiseaux. Les gens du comte se disaient tout bas :

« — Qu'a donc le seigneur qu'il n'aime plus les larmes ni le sang !

« Mais ceux qui le connaissaient mieux attendaient sans rien dire.

« Triphyna elle-même, malgré la bonté du comte pour elle, ne pouvait se rassurer ni prendre aucune joie. Tous les jours, elle descendait à la chapelle du château, et là, elle priait sur les tombes des quatre femmes dont Comorre s'était fait veuf, en demandant à Dieu de la préserver de rude mort (151).

« Il y eut vers ce temps-là une grande assemblée de princes bretons à Rennes, et Comorre fut obligé de s'y rendre. Il donna à Triphyna toutes les clefs du château, mêmes celles de la cave ; il lui dit de se distraire à sa fantaisie. et partit avec une grande suite.

« Il ne revint qu'au bout de cinq mois, et arriva grandement pressé de revoir Triphyna dont il avait eu souci pendant toute son absence. Aussi ne prit-il point le temps de la faire prévenir de son retour, et se présenta-t-il dans sa chambre au moment où elle taillait un petit bonnet de nouveau-né garni de dentelles d'argent.

« En voyant le bonnet, Comorre pâlit et demanda quel devait être son usage. La comtesse, qui croyait lui mettre une grande joie au cœur, déclara qu'avant deux mois ils auraient un enfant ; mais à cette nouvelle, le seigneur de Cornouailles recula ; hors de lui, et, après avoir regardé Triphyna d'un air terrible, il sortit brusquement sans rien dire.

« La princesse eût pu croire que c'était un caprice, comme le comte en avait quelquefois, si elle ne se fût aperçue, en baissant les yeux, que sa bague d'argent était devenue noire ! Elle poussa un cri d'épouvante, car elle se rappelait les paroles de saint Veltas, et elle comprit qu'un grand danger la menaçait.

« Mais elle ne pouvait deviner pourquoi, ni trouver le moyen d'y échapper. La pauvre femme demeura tout le reste du jour et une partie de la nuit à chercher d'où venait la colère du comte ; enfin, comme son angoisse augmentait, elle descendit à la chapelle pour prier.

« Mais voilà qu'après avoir fini son chapelet, et lorsqu'elle se levait pour partir, minuit sonna à l'horloge ! au même instant elle vit les quatre tombes des quatre femmes de Comorre s'ouvrir lentement et celles-ci en sortirent couvertes de leurs draps mortuaires.

« Triphyna, à demi morte, voulut fuir ; mais les fantômes s'écrièrent :

« — Prends garde, pauvre perdue, Comorre t'attend pour te tuer !

« — Moi ! » dit la comtesse, « et que lui ai-je fait pour qu'il veuille ma mort ?

« — Tu l'as averti que dans deux mois tu serais nourrice, et il sait, grâce à l'esprit du mal, que son premier enfant le tuera. Voilà pourquoi il nous a ôté la vie, quand il a appris de nous ce qu'il vient d'apprendre de toi !

(150) Nom breton de Saint-Gildas.

(151) *Moro rust*, mort violente, en breton.

« — Seigneur! se peut-il que je sois tombée dans des mains si cruelles,» s'écria Triphyna en pleurant: « s'il en est ainsi, quel espoir me reste-t-il, et que puis-je faire?

« — Va retrouver ton père au pays du blé blanc,» répondirent les fantômes.

« — Comment fuir?» reprit la comtesse: « le chien géant de Comorre garde la cour.

« — Donne-lui ce poison qui m'a tuée,» dit la première morte.

« — Et par quel moyen descendre au bas de la haute muraille?» demanda la jeune femme.

« — Sers-toi de cette corde qui m'a étranglée,» répondit la seconde morte.

« — Mais qui me dirigera dans la nuit? reprit la princesse.

« — Cette flamme qui m'a brulée,» répliqua la troisième morte.

« —Et comment faire un si long chemin?» dit encore Tryphina.

« — Prends ce bâton qui a brisé mon front,» acheva la dernière morte.

« La femme de Comorre prit le bâton, la flamme, la corde, le poison; elle fit taire le chien, elle descendit la haute muraille, elle vit clair dans la nuit, et elle prit la route de Vannes où demeurait son père.

« Comorre, qui ne la trouva pas le lendemain en se réveillant, envoya son page dans toutes les chambres pour la chercher; mais le page revint dire que Triphyna n'était plus au château.

« Alors, le comte monta à la tour du milieu, et regarda aux quatre vents.

« Du côté de la demi-nuit (152), il vit un corbeau qui croassait; du côté du lever du soleil, une hirondelle qui volait; du côté du milieu du jour, un goëland qui planait; et du côté du jour couchant une tourterelle qui fuyait.

« Il s'écria aussitôt que Triphyna était dans cette direction, et, ayant fait seller son cheval, il se mit à sa poursuite.

« La pauvre femme était encore sur la lisière du bois qui entourait le château du comte; mais elle fut avertie de l'approche de celui-ci en voyant la bague noircir. Alors elle se jeta dans les landes et arriva à la cabane d'un gardien de moutons, où il n'y avait qu'une vieille pie suspendue dans sa cage.

« La pauvre affligée demeura là tout le jour, se plaignant et priant; enfin, la nuit venue, elle reprit sa route par les sentiers qui côtoyaient les lins et les blés.

« Comorre, qui avait suivi le grand chemin, ne put la rencontrer; et, après avoir marché deux jours, il s'en revint sur ses pas jusqu'à la lande; mais là, par malheur, il entra dans la cabane du berger, et entendit la pie qui essayait à imiter les plaintes qu'elle avait entendues, en répétant!

« — Pauvre Triphyna! pauvre Triphyna!

(152) *Hantew-noss*, le nord; mot à mot, *moitié nuit* ou *minuit*, c'est-à-dire, *ce qui est opposé à midi*.

« Comorre sut ainsi que la comtesse avait passé dans cet endroit; il appela son chien fauve, lui dit de chercher les pistes, et se mit à le suivre.

« Pendant ce temps, Triphyna, poussée par la peur, avait toujours marché et était arrivée près de Vannes. Mais là elle sentit qu'elle ne pouvait aller plus loin; elle entra dans un bois, se coucha sur l'herbe, et mit au monde un enfant merveilleusement beau, qui fut appelé plus tard saint *Trever*.

« Comme elle le tenait dans ses bras pleurant moitié de bonheur, moitié de tristesse, elle aperçut un faucon qui portait un collier d'or. Il était perché sur un arbre voisin, et elle reconnut le faucon de son père, le roi du pays où vient le blé blanc. Elle appela bien vite, par son nom, l'oiseau qui descendit sur ses genoux, et elle lui présenta la bague d'avertissement donnée par saint Veltas, en lui disant:

« Faucon, vole vers mon père et porte-lui cet anneau; quand il le verra, il comprendra que je cours quelque grand danger; il ordonnera à ses soldats de monter à cheval et tu les conduiras ici pour me sauver.

« L'oiseau comprit, saisit la bague et s'envola comme un éclair du côté de Vannes.

« Mais presqu'au même instant, Comorre paraissait sur la route avec son chien fauve, qui suivait toujours la piste de Triphyna; et, comme celle-ci n'avait plus la bague pour l'avertir, elle ne sut rien qu'en reconnaissant la voix du tyran qui encourageait le chien. La pauvre innocente sentit le froid parcourir ses os. Elle n'eut que le temps d'envelopper le nouveau-né dans son manteau, pour le cacher au creux d'un arbre, et Comorre parut sur son cheval barbu à l'entrée de la clairière.

« En voyant Triphyna, il poussa un cri pareil à celui des bêtes fauves, s'élança vers la malheureuse qui était tombée à genoux; et, d'un seul coup de son couteau à tuer (153), il lui détacha la tête des épaules.

« Croyant s'être ainsi débarrassé de la mère et de l'enfant, il siffla son chien et repartit pour la Cornouaille.

« Mais le faucon était arrivé à la cour du roi de Vannes, qui dînait avec saint Veltas; il vola vers la table et laissa tomber l'anneau d'argent dans la coupe de son maître. Celui-ci ne l'eut pas plutôt reconnu, qu'il s'écria:

« — Goa! il est arrivé quelque malheur à ma fille, puisque le faucon me rapporte sa bague! Qu'on sangle vite les chevaux et que Veltas nous accompagne; car j'ai peur que nous n'ayons bientôt besoin de son secours.

« Les serviteurs obéirent promptement, et le roi parut avec le saint et une troupe nombreuse.

(153) *Coutel-las*, *couteau à tuer*, d'où est venu le mot français *coutelas*.

« Ils allaient tous au galop de leurs chevaux, suivant le vol du faucon, qui les conduisit à la clairière où ils trouvèrent Triphyna morte et son enfant vivant.

« Le roi se jeta à bas de son cheval, en poussant des cris à faire pleurer les chênes ; mais saint Veltas lui imposa silence.

« — Taisez-vous, » dit-il, « et priez Dieu avec moi ; il peut encore tout réparer.

« A ces mots, il se mit à genoux avec tous ceux qui se trouvaient présents, et, après avoir adressé au ciel une prière fervente, il dit au cadavre :

« — Lève-toi !

« Le cadavre obéit.

« — Prends ta tête et ton enfant, » ajouta le saint, « et suis-nous au château de Comorre.

« La morte fit ce qui lui était ordonné.

« Alors, la troupe épouvantée remonta à cheval et fit force d'éperons vers la Cornouaille. Mais, quelque rapide que fût sa course, la femme décapitée se trouvait toujours en avant, tenant son fils sur le bras gauche, et, sur le bras droit, sa tête pâle.

« Ils arrivèrent tous ainsi devant le château du meurtrier.

« Comorre, qui les avait vus venir, fit relever le pont-levis. Saint Veltas s'approcha des fossés avec la morte, et s'écria à haute voix :

« — Comte de Cornouailles, je te ramène ta femme telle que ta méchanceté l'a faite, et ton enfant tel que Dieu te l'a donné. Veux-tu les recevoir sous ton toit ?

« Comorre garda le silence. Saint Veltas répéta les mêmes paroles une seconde fois, puis une troisième, et, comme aucune voix ne répondait, il prit le nouveau-né sur le bras de la morte et le posa à terre.

« Alors on vit une merveille qui prouvait la toute-puissance de Dieu, car l'enfant marcha seul, librement, jusqu'au bord du fossé, y prit une poignée de sable, et, la lançant contre le château, s'écria :

« — La trinité fait justice !

« Au même instant, les tours s'ébranlèrent avec un grand fracas, les murs s'entr'ouvrirent, et le château entier s'affaissa sur lui-même, ensevelissant le comte de Cornouailles et tous ceux qui avaient aidé à ses crimes.

« Saint Veltas replaça ensuite la tête de Triphyna sur ses épaules, lui imposa les mains, et la sainte femme revint à la vie au grand contentement du roi de Vannes et de tous ceux qui étaient présents.

« Au dire du légendaire, Albert de Morlaix, Comorre ne périt point dans cette ruine du château, et se réfugia ailleurs ; mais sur la plainte de Guerok, les évêques de Bretagne s'assemblèrent « pour retrancher ce membre pourri du corps de l'Eglise. Cette assemblée se fit en la montagne appelée Menez-Brée, près Louargat, entre Belle-Isle et Guingamp ; car ils n'eurent osé s'assembler en aucune ville, de peur de ce tyran, lequel ayant tué le Rog Johava et Jugdaval, son fils, hors du pays, faisait ce qu'il voulait partout ce pays. » Les évêques fulminèrent, du lieu de leur réunion, une excommunication contre Comorre, qui, selon l'historien Le Bault, « vida aussitôt ses entrailles comme Arius, » ou, selon d'autres, « vomit son âme avec son sang. »

PRINCES. Il est peu de personnes, même parmi celles qui ont en haine la monarchie et l'aristocratie, qui ne rattachent cependant à la qualité de souverain, de prince, de grand seigneur, l'idée d'une réunion de perfections physiques et morales. On a peine à se persuader qu'un haut personnage puisse être laid et sot. Accorder encore beaucoup par la pensée à qui possède déjà des avantages, est un penchant de l'esprit humain, un préjugé persistant malgré toutes les déceptions qui lui sont sans cesse réservées. C'est ainsi qu'en lisant l'histoire, on apprend toujours avec surprise que Alexandre, l'illustre conquérant macédonien, était presque un nabot ; que le terrible Attila, cet effroi des nations, au lieu d'être un colosse à tête de lion, se faisait remarquer également par sa petite taille ; qu'Annibal, l'adversaire acharné des Romains, était un vilain borgne ; et que le prince d'Orange et le maréchal de Luxembourg, si renommés aussi par leurs exploits guerriers, n'étaient autres que des bossus. On est presque contrarié de ne pouvoir se représenter ces hommes-là avec les traits de l'Apollon du Belvédère, et la taille de nos carabiniers.

PROCÉDURE CONTRE LES ANIMAUX. Il était de règle, au moyen âge et jusqu'au XVIII[e] siècle, de lancer des arrêts contre les bêtes incommodes ou coupables de quelques méfaits, et les insectes dont les ravages devenaient trop inquiétants. Les exemples de ces sortes d'arrêts sont en grand nombre ; mais nous n'en citerons que quelques-uns. En 1386, et suivant une sentence du juge de Falaise, une truie fut pendue pour avoir déchiré un enfant. En 1394, un porc fut également pendu, dans la vicomté de Mortain, pour avoir aussi meurtri un enfant. En 1474, on condamna par sentence, un coq à être brûlé vif : il était accusé d'avoir *pondu un œuf*. En 1499, un taureau subit une condamnation à la potence, par le bailliage de Beauvais, pour avoir, étant en fureur, occis un jeune garçon. En 1690, en Auvergne, un juge cita à sa barre des chenilles accusées de dévaster le pays par *sortiléges et maléfices* ; mais on nomma toutefois un curateur à ces chenilles ; la cause fut solennellement plaidée, et les accusées furent condamnées à se retirer dans un lieu désigné, pour y terminer, dit l'arrêt, leur *male vie*. Un fonctionnaire d'Autun ayant aussi procédé contre les rats, l'avocat Chasseneux les défendit d'office et remontra, entre autres choses, que le terme qui leur avait été donné pour comparaître était beaucoup trop court, attendu qu'il y avait pour eux le plus grand danger à se mettre en route dans un temps où les chats étaient aux aguets pour les saisir au passage. Un délai plus considérable fut alors accordé. On lit dans Sainte-Foix que, sous

François Ier, le prévôt de Troyes rendit une sentence dans laquelle il est dit : « parties ouïes, faisant droit à la requête des habitants de Villeneuve, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours, à faute de faire, les déclarons maudites. »

Lorsque les habitants des environs de Paris furent privés de leur recours à des juges semblables à ceux que nous venons de rappeler, ils s'adressèrent à de prétendus sorciers; et pour détruire les rats, par exemple, ces sorciers composaient pour eux une sorte de talisman qui s'attachait à une perche plantée dans le champ dont on voulait expulser les animaux dévastateurs. Ce talisman portait ces mots : *Adjuro vos, omnes mures, qui hic consistitis ne mihi inferatis injuriam : assigno vobis hunc agrum, in quo si vos posthac deprehendero, matrem deorum testor, singulos vestrum in septem frusta discerpam.* C'est-à-dire : « Je vous conjure tous, méchants rats qui êtes ici, de ne me faire aucun tort; je vous défends ce champ, et si, après ma défense, je vous y retrouve jamais, j'atteste la mère de Dieu, que je vous couperai chacun en sept morceaux. »

PRODIGES. De ce que la cause de certains événements échappe à la pénétration de l'esprit humain; de ce que plusieurs semblent appartenir plus directement à la volonté ou à la permission de Dieu ; il ne s'ensuit nullement qu'il faille ranger indistinctement dans cette catégorie tous les faits extraordinaires que nous ne pouvons expliquer; car nous nous exposerions à tomber le plus souvent dans une grossière superstition. Lorsqu'une chose d'apparence surnaturelle fixe notre attention, nous étonne, notre premier devoir est d'employer toutes les ressources de notre raison pour en rechercher la cause; car il est à parier que, dans la plupart des cas, nous parviendrons à la découvrir, à soulever le voile qui nous cache la vérité; et quand bien même il en serait différemment, ne nous pressons jamais d'asseoir un jugement définitif, à moins que nous n'y soyons autorisés par un de ces rayons qui nous viennent d'en haut pour nous donner la lumière.

Le sceptique et le superstitieux ne raisonnent pas plus l'un que l'autre : le premier s'est fait une loi du doute, le second a pour règle de tout accepter, parce qu'il croit à tout. C'est entre ces deux extrêmes que le sage, que l'homme moral et religieux cherche à se maintenir. S'il sait que tout est possible à la Divinité, il n'est pas convaincu cependant que la puissance suprême se soit donné pour mission de s'interposer en toute occasion. De même, l'esprit du mal, tout en se mêlant aux actions des humains, ne se présente pas incessamment sur le sentier que chacun parcourt. Il est donc des circonstances dont l'initiative est le propre de nos penchants, de nos vices, de notre malice, de nos inspirations criminelles, et c'est alors dans les sentiments, les habitudes, le langage et les démarches de nos semblables que nous devons aller fouiller pour trouver la solution de ce qui nous paraît une sorte de problème. Un grand nombre d'événements, qui s'offrent sous l'aspect du merveilleux, deviennent subitement des plus vulgaires, quelquefois des plus dignes d'exciter notre honte, par suite d'un simple accident ou d'une investigation sérieuse. Ils avaient revêtu un caractère grave, inquiétant : ils tombent dans la niaiserie. Aussi n'y a-t-il qu'un pas de la superstition à l'absurde, comme il n'y en a qu'un également de l'esprit fort au sacrilége.

Nous rapportons ici quelques exemples de ces événements qui prennent des proportions excessives par le concours de certains précédents, et qui s'évanouissent bientôt sous la moindre secousse d'un intelligent et calme examen.

1. Une dame, voyageant seule dans une chaise de poste, fut surprise par la nuit près d'un village où l'essieu de sa voiture s'était brisé. On était en automne, l'air était froid et pluvieux; il n'y avait point d'auberge dans le village; on lui indiqua le château. Comme elle en connaissait le maître, elle n'hésita pas à s'y rendre. Le concierge vint la recevoir et lui dit qu'ils avaient, dans ce moment, beaucoup de monde qui était venu célébrer une noce, et qu'il allait informer le seigneur de son arrivée. La fatigue, le désordre de sa toilette et le désir de continuer son voyage, engagèrent la dame à prier le concierge de ne point déranger son maître. Elle lui demanda seulement une chambre. Toutes étaient occupées, à l'exception d'une seule, dans un coin écarté du château, que le serviteur n'osait lui proposer à cause de son délabrement; mais elle lui dit qu'elle s'en contenterait, pourvu qu'on lui fît un lit et un bon feu. Après qu'on eut satisfait à ce qu'elle désirait, elle soupa légèrement et s'étant bien chauffée, elle se mit au lit. Elle commençait à s'endormir, lorsqu'un bruit de chaînes et des sons lugubres la réveillèrent en sursaut.

Le bruit approche, la porte s'ouvre, elle voit, à la clarté de son feu entrer un fantôme d'un aspect effroyable! Il était couvert de lambeaux blanchâtres; sa figure pâle et amaigrie, sa barbe longue et touffue, les chaînes qu'il portait autour de son corps, tout annonçait un habitant de l'autre monde, tel du moins qu'on nous le représente. Le fantôme s'approche du feu, se couche auprès tout de son long, se tourne de côté et d'autre en gémissant, puis à un léger mouvement qu'il entend dans le lit, il se relève promptement et se dirige vers lui.

Quelle amazone eût bravé un tel adversaire! Quoique la voyageuse ne manquât pas de courage, elle n'osa pourtant attendre le fantôme ; elle se glissa dans la ruelle, et, avec une agilité dont la frayeur rend capables les moins légères, elle se sauva en chemise à toutes jambes, enfila de longs et obscurs corridors, toujours poursuivie par son terrible visiteur dont elle entendait le frottement des chaînes contre la muraille.

Elle aperçut enfin une faible clarté, et, reconnaissant la porte du concierge, elle y frappa et tomba évanouie sur le seuil. On lui prodigua tous les soins convenables et lorsqu'elle revint à elle, elle raconta ce qui lui était arrivé.

« — Hélas ! » s'écria le concierge, « notre fou aura brisé sa chaîne et se sera échappé ! »

Ce fou était un parent du maître du château qu'on gardait depuis plusieurs années. Il avait effectivement profité de l'absence de ses gardiens qui étaient occupés à la noce, pour détacher ses chaînes, et le hasard avait conduit ses pas à la chambre de la voyageuse, qui en fut quitte au surplus pour une grande peur, et n'éprouva aucun accident fâcheux de la désagréable visite qu'elle avait reçue.

2. Deux paysans allant au marché de Beaumont-le-Vicomte, dans le Maine, partirent au clair de la lune, deux heures avant le jour. Ils avaient été devancés par un pauvre cloutier des environs, qui suivait les marchés pour y débiter ses clous et ses fers à cheval qu'il portait sur son dos, dans une besace. Etant en chemin et n'entendant ni ne voyant personne devant ni derrière lui, il jugea qu'il était parti de trop bonne heure, et fut saisi de frayeur en songeant qu'il lui fallait passer tout proche des fourches patibulaires, où il y avait alors un grand nombre de pendus. Il s'écarta donc un peu du chemin, et se couchant sur un petit tertre de gazon, derrière une haie, en attendant un compagnon, il s'y endormit.

Peu de temps après, les deux paysans passèrent. Ils allaient au petit pas et ne disaient mot. Quand ils furent près du gibet, l'un des deux, nommé Mathurin, dit à l'autre, qu'il fallait compter les pendus, et Thomas, son camarade, y consentit. Ils s'avancèrent donc jusqu'au milieu des piliers, pour faire leur compte, et virent un mort fort sec qui était tombé de sa potence. Mathurin dit qu'il fallait le relever et l'appuyer contre un des piliers, ce qu'ils firent facilement avec un bâton qu'ils trouvèrent là.

Après avoir compté quatorze pendus, sans celui qu'ils avaient relevé ils continuèrent leur chemin. Ils n'avaient pas fait vingt pas, que Mathurin dit en riant à Thomas qu'il fallait appeler ce mort, pour voir s'il voudrait venir avec eux ; et tous deux se mirent à crier bien fort :

— Hola ! ho ! veux-tu venir avec nous ?

Le cloutier, qui ne dormait pas très-profondément, se leva de suite, et leur répondit, en criant aussi de toutes ses forces :

— J'y vais ! j'y vais ! attendez-moi.

En même temps il se mit à les suivre.

Les deux paysans, croyant que c'était effectivement le pendu qui leur répondait, commencèrent à courir de toutes leurs jambes ; et le cloutier, qui courait aussi en criant toujours : Attendez-moi ! Redoubla leur frayeur. Il agitait d'ailleurs ses clous et ses fers, qu'ils prirent pour les chaînes du revenant. Le tremblement les ayant saisis, ils tombèrent le nez contre terre. Le cloutier les rejoignit, il les trouva presque morts de peur. Il les fit revenir à eux et parvint à les rassurer, enajoutant qu'ils l'avaient bien fait courir. Lesdeux champions le reconnurent pour un de leurs voisins, et continuèrent avec lui leur chemin jusqu'à Beaumont, moitié riant, moitié frissonnant encore de leur aventure.

3. Un régiment d'infanterie étant en garnison à D..., joli village de Lorraine, plusieurs des officiers de ce corps rendirent visite au seigneur du lieu, qui les retint dans son château, et ne négligea rien pour les bien recevoir. Il leur donna les plus belles chambres, et, comme il avait beaucoup de monde, l'un d'eux, à qui on ne pouvait trouver d'appartement, consentit à passer la nuit dans une très-belle salle où, lui dit-on, un spectre effrayant venait, toutes les nuits, faire son sabbat. Ce discours fit rire notre officier. Il répliqua qu'il n'était pas assez superstitieux pour s'en laisser imposer par des contes absurdes ; qu'il n'avait aucune crainte des revenants. L'heure de se reposer étant venue, il se munit, par précaution, d'une paire de pistolets qu'il posa sur sa table de nuit, et, s'étant mis au lit, il ne tarda point à s'endormir. Mais il fut bientôt réveillé en sursaut par un bruit de chaînes, et il entrevit distinctement un fantôme vêtu de blanc, qui vint droit à son lit, dont il tira les rideaux avec violence. L'officier saute à ses pistolets, et en tire un sur l'ombre ; mais quel est son effroi lorsque le fantôme lui rejette sa balle toute froide. Il saisit en tremblant son second pistolet, et tire de nouveau ; mais la balle lui est encore renvoyée sans avoir produit aucun effet. Persuadé qu'il a en tête toutes les puissances de l'enfer, l'officier perd courage, et se jette, tout effrayé, aux pieds du fantôme auquel il demande pardon de sa témérité. Le redoutable spectre le prend avec force par le bras, le fait asseoir sur une chaise, et tirant un rasoir et une lanterne sourde de dessous sa longue robe, il coupe fort adroitement la barbe à l'officier d'un seul côté. Pendant cette opération, celui-ci, qui croyait toucher à sa dernière heure, se laissa tranquillement raser ; enfin, au bout d'un quart d'heure la lanterne s'éteignit et le fantôme disparut.

Notre officier passa le reste de la nuit dans des transes qu'il est facile d'imaginer. Dès la pointe du jour, ses camarades n'eurent rien de plus pressé que d'aller s'informer de ses nouvelles. En le voyant pâle, défait, et la barbe faite seulement d'un côté, leur curiosité fut excitée au plus haut point ; mais dès que l'officier leur eut conté ce qui lui était arrivé, en exagérant beaucoup l'aspect terrible et effrayant du fantôme, ils ne purent s'empêcher de rire, et loin d'être intimidé de l'aventure, l'un d'eux jura qu'il éclaircirait tout cela et voulut absolument coucher la nuit suivante dans

la chambre de son camarade. Soupçonnant, lorsqu'il se fut déshabillé, que le spectre usait de supercherie, il posa son sabre à ses pieds et cacha ses pistolets entre ses cuisses. A minuit, il commença à entendre un frottement de chaînes, et bientôt il distingua une figure blanche qui s'approcha de son lit d'un pas lent et solennel. Il voulut prendre son sabre, mais il ne le trouva plus. Il apostropha le fantôme et n'en obtint point de réponse; mais il sentit enlever sa couverture. Prenant alors un de ses pistolets il tire au hasard. La balle siffle aux oreilles du prétendu spectre qui, tremblant de peur à son tour, se laisse tomber sur ses genoux et conjure l'officier, qui venait de saisir son second pistolet, de lui faire grâce de la vie, qu'il va lui révéler tout. Alors il découvre sa lanterne, se débarrasse de sa longue robe ainsi que de ses chaînes et avoue à l'officier les motifs qui le portaient à contrefaire ainsi le spectre. C'était un habitant du village, jadis barbier, qui, devenu tout d'un coup excessivement riche, s'était mis en tête de supplanter son seigneur et d'acheter le château. Pour en dégoûter le propriétaire, il s'introduisait toutes les nuits, à l'aide des intelligences qu'il avait pratiquées dans la maison, jusqu'à l'appartement dont il vient d'être question et où il faisait son tintamare.

L'officier demanda au spectre comment il avait pu essuyer les deux coups de pistolet que lui avait tirés son camarade, sans être être blessé. Il répondit qu'ayant eu connaissance de leur projet, il s'était glissé doucement, dès que la nuit était venue, dans la chambre de cet officier, qu'il avait extrait les deux balles des pistolets et avait remis les armes à leur place. Il avait supposé ensuite que le brave qui l'interrogeait ayant reconnu l'inutilité des armes à feu, s'était simplement muni d'un sabre, mais quand il avait entendu le sifflement d'une balle, la frayeur s'était emparée de lui. Cette explication satisfit l'officier, qui laissa le barbier se retirer, et se contenta le lendemain matin, d'instruire ses camarades et le maître du château des exploits du voisin ambitieux.

4. Un aide-de-camp du maréchal de Luxembourg, était allé coucher dans une auberge dont la réputation n'était rien moins que rassurante. Le diable, disait-on, venait toutes les nuits dans la plus belle chambre de cette maison, tordait le cou à tous ceux qui osaient s'y loger, et les laissait étranglés dans leur lit. Un grand nombre de voyageurs remplissant l'auberge, quand l'aide-de-camp y arriva, on lui dit qu'il n'y avait de vide que la chambre fréquentée par le diable, où personne ne voulait prendre gîte.

— Oh ! bien, moi, répondit-il, je ne serai pas fâché de lier connaissance avec ce monsieur-là : qu'on fasse mon lit dans la chambre en question, je me charge du reste.

Vers minuit, le jeune brave vit descendre le diable par la cheminée, sous la figure d'une bête furieuse, contre laquelle il fallut se défendre. Il y eut un combat acharné, à coups de sabre de la part du militaire, à coups de griffes et de dents, de la part de la bête. Cette bataille dura une heure ; mais le diable finit par rester mort sur la place. L'aide-de-camp appela du monde; on reconnut un énorme chat sauvage qui descendait par la cheminée de cette chambre, et qui, selon le rapport de l'hôte, avait déjà étranglé quinze personnes.

5. Un vieux négociant des Etats-Unis, retiré du commerce, vivait paisiblement de quelques rentes acquises à force de travail et d'économie. Il sortit un jour de sa maison, pour toucher douze cents francs qui lui étaient dus ; mais son débiteur n'ayant pas davantage pour le moment, ne put lui payer que les deux tiers de la somme. En rentrant chez lui, le marchand se mit à compter l'argent qu'il venait de recevoir. Pendant qu'il s'occupait de ce soin, il entend quelque bruit, lève les yeux, et voit descendre, de la cheminée dans sa chambre un personnage horrible, de haute taille et le corps couvert de poils noirs. De grandes cornes surmontaient sont front, accompagnées de larges oreilles pendantes : il avait des pieds fourchus, des griffes, une longue queue, un museau comme on n'en voit point, et des yeux dont les regards étaient effrayants.

A l'aspect de ce monstre, le bon marchand commença à ressentir le frisson de la fièvre. Il eut pourtant la force de se signer; mais le diable qu'il avait devant lui ne s'en intimide point. Il s'approcha du marchand et lui dit :

— Il faut que tu me donnes sur l'heure douze cents francs, si tu ne veux pas que je t'emporte en enfer.

— Hélas ! répondit le marchand, vous vous adressez mal : je n'ai pas ce que vous me demandez.

— Tu mens, interrompit brusquement le diable ; je sais que tu viens de le recevoir à l'instant.

— Dites que je devais le recevoir ; mais on n'a pu me donner que huit cents francs. Cependant, si vous voulez avoir la bonté d'attendre jusqu'à demain, je vous promets de vous compter la somme.

—Eh bien! ajouta le diable après un moment de réflexion, j'y consens ; mais que demain, à dix heures du soir, je trouve ici les douze cents francs bien comptés, où je t'entraîne sans miséricorde. Surtout que personne ne soit instruit de notre entrevue, si tu tiens encore à la vie.

Après avoir dit ces mots, d'une voix rauque, il sortit par la porte. Le lendemain matin, le négociant alla trouver un vieil ami et le pria de lui prêter quatre cents francs. Son ami lui demanda s'il en était bien pressé?

— Oh ! oui, très-pressé, répondit le marchand : il me les faut avant la nuit; il y va de ma parole et peut-être d'autre chose.

— Mais, n'avez-vous pas reçu hier une certaine somme?

— J'en ai disposé.

— Cependant je ne vous connais aucune affaire qui nécessite absolument de l'argent.

— Je vous dis qu'il y va de ma vie.

Le vieil ami, étonné, demande l'éclaircissement d'un pareil mystère. On lui répond que le secret ne se peut trahir.

— Considérez, dit l'ami au négociant, que personne ne nous écoute; dites-moi votre affaire; je pourrai peut-être vous être utile: d'abord je vous prêterai les quatre cents francs, ce que je ne ferai sûrement pas si vous gardez un silence obstiné.

— Eh bien! sachez donc que le diable est venu me voir; qu'il faut que je lui donne douze cents francs ce soir; sans que personne le sache, si je ne veux pas déloger de ce monde-ci. Voyez maintenant si vous voulez m'obliger : J'ai besoin de vous plus que jamais.

L'ami ne répliqua plus: il savait combien l'imagination de ce pauvre homme était facile à effrayer. Il tira de son coffre-fort la somme qu'on lui demandait, et la prêta de bonne grâce; mais, à huit heures du soir, il se rendit chez le vieux marchand.

— Je viens vous faire société, lui dit-il, et attendre avec vous le diable, que je ne serai pas fâché de voir.

Le négociant répondit que c'était impossible, ou qu'ils s'exposeraient à être emportés tous les deux. Cependant, après bien des débats, il permit que son ami attendît l'événement dans un cabinet voisin de la salle où le diable devait se montrer, pour porter quelque secours en cas de besoin.

A dix heures précises, un bruit se fit entendre dans la cheminée; le diable parut dans son costume de la veille. Le vieillard se mit, en tremblant, à compter les écus. En même temps, l'homme du cabinet entra.

— Es-tu bien le diable? dit-il à celui qui demandait de l'argent.

Puis voyant qu'il ne se pressait pas de répondre, et que son ami frissonnait, il tira de sa poche deux pistolets et les présentant à la gorge du diable, il ajouta :

— Je veux savoir si tu es à l'épreuve du feu.

Le diable recula et chercha à gagner la porte.

— Fais-toi connaître bien vite, s'écria l'intrépide champion, ou tu es mort.

Le démon voyant qu'il n'y avait rien à gagner avec ce terrible homme, se hâta de se démasquer et de mettre bas son costume infernal. On trouva, sous ce déguisement, un voisin du marchand, qui faisait ainsi quelquefois des dupes sous le nom du diable et qu'on n'avait pas encore soupçonné. Il fut poursuivi et condamné comme escroc, et le négociant apprit par là que le diable se montre moins souvent qu'on ne dit.

6. Dans le château d'Ardivilliers, près de Breteuil, en Picardie, apparaissait, du temps de la jeunesse de Louis XV, un esprit qui faisait un bruit effroyable : c'étaient toute la nuit des flammes qui faisaient paraître le château en feu. C'étaient des hurlements épouvantables; mais cela n'arrivait qu'en certains temps de l'année, vers la Toussaint. Personne n'osait y demeurer que le fermier, avec qui l'esprit était apprivoisé. Si quelque malheureux passant y couchait une nuit, il était si bien étrillé, qu'il en portait les marques pendant plus de six mois. Les paysans d'alentour voyaient mille fantômes qui ajoutaient à l'effroi. Tantôt quelqu'un avait aperçu en l'air une douzaine d'esprits au-dessus du château : ils étaient tous de feu et dansaient un branle à la paysanne. Un autre avait trouvé, dans une prairie, on ne sait combien de présidents et de conseillers en robe rouge, assis et jugeant à mort un gentilhomme du pays qui avait eu la tête tranchée, il y avait bien cent ans. Un autre avait rencontré, la nuit, un parent du maître du château, qui se promenait avec la femme d'un seigneur des environs : on nommait la dame; on ajoutait même des choses scandaleuses, et l'on prétendait enfin qu'elle et son mystérieux amant avaient disparu. Plusieurs autres avaient vu, ou, tout au moins, ouï dire des merveilles du château d'Ardivilliers.

Cela dura quatre ou cinq ans, et fit grand tort au maître du château, qui était obligé d'affermer sa terre à vil prix. Il résolut enfin de faire cesser la lutinerie, persuadé, par beaucoup de circonstances, qu'il y avait de l'artifice en tout cela. Il se rend à sa terre vers la Toussaint, couche dans son château, et fait demeurer dans sa chambre deux gentilshommes de ses amis, bien résolus, au premier bruit ou à la première apparition, de tirer sur les esprits avec de bons pistolets. Les esprits, qui savent tout, surent apparemment ces préparatifs; pas un ne parut. Ils se contentèrent de traîner des chaînes, dans une chambre du haut, au bruit desquelles la femme et les enfants du fermier vinrent au secours de leur seigneur, en se jetant à ses genoux pour l'empêcher de monter dans cette chambre.

— Ah! monseigneur, lui criaient-ils, qu'est ce que la force humaine contre des gens de l'autre monde? Tous ceux qui ont tenté la même entreprise en sont revenus disloqués.

Ils firent tant d'histoires au maître du château, que ses amis ne voulurent pas qu'il s'exposât: mais ils montèrent tous deux à cette vaste chambre où se faisait le bruit, le pistolet d'une main, un flambeau de l'autre.

Ils ne virent d'abord qu'une épaisse fumée, que quelques flammes redoublaient, par intervalles. Un instant après, elle s'éclaircit et l'esprit parut confusément au milieu. C'était un grand diable, tout noir, qui faisait des gambades, et qu'un second mélange de flammes et de fumée déroba une autre fois à la vue. Il avait des cornes, une longue queue, et son aspect épouvan-

table diminua un peu l'audace de l'un des deux champions :

— Il y a là quelque chose de surnaturel, dit-il à son compagnon, retirons-nous.

— Non, non, répondit l'autre ; ce n'est que de la fumée de poudre à canon, et l'esprit ne sait son métier qu'à demi, de n'avoir pas encore soufflé nos lumières.

Il avance à ces mots, poursuit le spectre, lui lâche un coup de pistolet, ne le manque pas ; mais, au lieu de tomber, le spectre se retourne et le fixe. Il commence alors à s'effrayer à son tour. Il se rassure toutefois, persuadé que ce ne peut être un esprit ; et, voyant que le spectre évite de l'approcher, il se résout à le saisir, pour voir s'il sera palpable, ou s'il fondra entre les mains. L'esprit, trop pressé, sort de la chambre et s'enfuit par un petit escalier. Le gentilhomme descend après lui, ne le perd pas de vue, traverse cours et jardins, et fait autant de tours qu'en fait le spectre ; tant qu'enfin celui-ci, étant parvenu à une grange qu'il trouve ouverte, se jette dedans, et fond contre un mur, au moment où le gentilhomme pensait l'arrêter.

Celui-ci appelle du monde, et dans l'endroit où le fantôme s'était évanoui, il découvre une trappe qui se fermait d'un verrou après qu'on y était passé. Il descend et trouve l'esprit sur de bons matelas qui l'empêchaient de se blesser quand il s'y jetait la tête la première. Il l'en fait sortir, et l'on reconnaît sous le masque du diable le fermier du château, qui avoua toutes ses ruses, et en fut quitte pour payer à son maître les redevances de cinq années, sur le pied que la terre était affermée avant les apparitions. On prétendit que ce qui le mettait à l'épreuve de la balle, était une peau de buffle, ajustée à tout son corps.

7. Un capitaine anglais, ruiné par des folies de jeunesse, n'avait plus d'autre asile que la maison d'un ancien ami. Celui-ci, obligé d'aller passer quelques mois à la campagne, et ne pouvant y conduire le capitaine, parce qu'il était malade, le confie aux soins d'une vieille domestique, qu'il chargeait de la garde de sa maison quand il s'absentait. La bonne femme vint un matin voir de très-bonne heure son malade, parce qu'elle avait rêvé qu'il était mort dans la nuit. Rassurée, en le trouvant dans le même état que la veille, elle le quitta pour aller soigner ses affaires, et oublia de fermer la porte après elle. Les ramoneurs, à Londres, ont coutume de se glisser dans les maisons qui ne sont point habitées, pour s'emparer de la suie, dont ils font un petit commerce. Deux d'entre eux avaient su l'absence du maître de la maison, et ils épiaient le moment de s'introduire chez lui. Ils virent sortir la vieille, entrèrent dès qu'elle fut éloignée, trouvèrent la chambre du capitaine ouverte, et, sans prendre garde à lui, grimpèrent tous deux dans la cheminée. Le capitaine était en ce moment assis sur son séant. Le jour était sombre ; la vue de deux créatures aussi noires lui causa une frayeur inexprimable ; il retomba dans ses draps, n'osant faire aucun mouvement.

Le docteur arriva un instant après : il entra avec sa gravité ordinaire, il appela le capitaine, en s'appochant de lui : le malade reconnut la voix, souleva ses couvertures et regarda d'un œil égaré, sans avoir la force de parler. Le docteur lui prit la main et lui demanda comment il se trouvait ?

— Mal, répondit-il : ils sont dans la cheminée !

Le docteur, qui était un esprit fort, secoua le tête, tâta le pouls et dit gravement :

— Vos idées sont coagulées : vous avez un *lucidum caput*, capitaine.

— Cessez votre galimatias, docteur : il n'est plus temps de plaisanter, il y a deux diables ici.

— Vos idées sont incohérentes, je vais vous le démontrer. Le diable est un conte : vous en verrez tout le roman dans le *Paradis perdu*. Votre effroi est donc...

Dans ce moment, les ramoneurs ayant rempli leur sac, le laissèrent tomber au bas de la cheminée et le suivirent bientôt. Leur apparition rendit le docteur muet. Le capitaine se renfonça sous sa couverture, et, se coulant au pied de son lit, se glissa dessous sans bruit, souhaitant que les diables se contentassent d'emporter le médecin. Ce dernier, immobile d'effroi, cherchait à se ressouvenir de certaines prières qu'il avait apprises dans sa jeunesse ; puis, se tournant vers le malade pour lui demander son aide, il fut épouvanté de ne plus le voir dans son lit. Il aperçut dans ce moment un des ramoneurs qui se chargeait du sac de suie, et il ne douta pas que le capitaine ne fût dans ce sac. Tremblant de remplir l'autre, il ne fit qu'un saut jusqu'à la porte de la chambre, et de là au bas de l'escalier. Arrivé dans la rue, il se mit à crier de toutes ses forces :

— Au secours ! le diable emporte mon ami !

La populace accourt à ces cris : le docteur montre du doigt la maison : on se précipite en foule vers la porte, mais personne ne veut entrer le premier. Le médecin, un peu rassuré cependant par le nombre, excite à un exemple tout le monde en particulier, exemple qu'il ne donnerait pas pour tout l'or des Indes. Les ramoneurs, en entendant le bruit qu'on faisait dans la rue, posent leur sac dans l'escalier, et, crainte d'être surpris, remontent quelques étages. Le capitaine, mal à son aise sous son lit, ne voyant plus les diables, se hâte de sortir de la maison ; mais sa peur et sa précipitation ne lui permettent pas de voir le sac ; il le heurte, tombe dessus, se couvre de suie, se relève et descend avec rapidité. L'effroi de la populace augmente à sa vue : elle recule et lui ouvre un passage. Le docteur, de son côté, reconnaît son ami le capitaine, mais il se cache dans la foule pour l'éviter.

Enfin, un ministre qu'on était allé quérir

pour conjurer l'esprit malin, pénètre dans la maison, y trouve les ramoneurs, les force à descendre, et montre les prétendus diables au peuple assemblé.

Le docteur et le capitaine furent obligés de se rendre à l'évidence ; mais le premier, honteux d'avoir, par sa sotte frayeur, démenti le caractère d'intrépidité qu'il avait toujours affecté, voulait rosser ces coquins qui, disait-il, avaient fait une si grande peur au capitaine; et il soutenait que, pour sa part, il ne croyait pas plus au diable qu'auparavant. (*Extrait de divers ouvrages*)

PROMESSES. Le préjugé attache à certains engagements un point d'honneur qui n'est pas toujours d'accord avec la raison, avec la justice. On ne peut se regarder engagé, dans le sens rigoureux du mot, qu'autant que l'engagement a été contracté dans un moment où l'on n'avait rien à redouter d'une conduite contraire. Dès que l'acte cesse d'être libre, il perd son caractère de validité dans les conséquences. Denys d'Halicarnasse rapporte que les députés du sénat romain disaient à Coriolan : « Ce que la nécessité fait faire, soit aux particuliers, soit aux Etats, n'a de force qu'aussi longtemps que dure cette même nécessité. » Le traité du droit de la nature et des gens établit, dans le même sens que, « pour les promesses et les conventions auxquelles on est forcé par une violence injuste de la personne même à qui on s'engage, elles sont toujours entièrement nulles. » On peut aussi avoir fait une promesse avec la volonté de la tenir, y manquer ensuite, et cependant ne pas être parjure; car nous sommes bien maîtres de nos intentions, mais non pas des circonstances qui peuvent apporter obstacle à l'exécution de nos projets. « Nous ne pouvons être tenus, « dit Montaigne, » au delà de nos forces et de nos moyens; à cette cause, parce que les effets et exécutions ne sont nullement en notre puissance, et qu'il n'y a rien à bon escient en notre puissance que la volonté. En celle-là se fonde nécessité et s'établissent toutes les règles du devoir de l'homme. »

PRONOSTICS. Les personnes qui vivent à la campagne, et particulièrement les cultivateurs, ont une grande confiance dans les pronostics, et ce n'est pas sans raison, puisqu'ils se trouvent chaque jour à même d'en vérifier l'exactitude. Il est d'ailleurs de ces pronostics qui sont confirmés par les sciences, par les observations météorologiques; et la réalité des faits que la physique enseigne, amène naturellement à conclure, par analogie, que les changements de température exercent une influence plus ou moins prononcée sur les différents êtres. Ce n'est pas, comme quelques-uns veulent bien le dire, de l'erreur, du préjugé que la remarque de certaines habitudes, dans certains animaux, lorsqu'il doit pleuvoir ou qu'un retour au beau temps se prépare; non plus que les impressions produites par tel ou tel vent, comme le *sirocco* des Napolitains, par exemple, vent d'Afrique dont l'action annihilante porte jusqu'à l'aliénation.

On ne peut empêcher personne, sans aucun doute, de se moquer d'un vieillard qui prédit la pluie ou la gelée parce que ses cors le démangent, ou d'une vénérable matronne qui rend la même prophétie parce que son chat aura passé la patte sur ses oreilles et se sera lissé le poil; mais la raillerie ne fera pas pourtant que la prédiction ne s'accomplisse.

PROPHÉTIES DES MOURANTS. Les anciens étaient convaincus que beaucoup de mourants font entendre des paroles mystérieuses et prophétiques, et cette croyance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Les philosophes du XVIII[e] siècle l'ont rangée parmi les idées superstitieuses; mais la science actuelle semble lui accorder plus d'attention. Voici au surplus ce qu'a écrit Barthès à ce sujet :

« On a des exemples nombreux de mourants chez qui on a vu se dissiper le délire qu'avait causé leur maladie aiguë, et même la folie chronique dont ils étaient attaqués depuis longtemps.

« Si les dispositions particulières d'un malade, qui est près de mourir, font succéder à la gangrène, qui éteint les forces dans l'organe le plus affecté, une augmentation extraordinaire de forces dans un autre organe, celui-ci exerce sa fonction propre avec une énergie singulière. C'est ainsi que, lorsque les forces deviennent alors plus actives dans l'estomac, il survient un grand appétit qui, n'étant accompagné d'aucun signe avantageux, annonce une mort prochaine.

« Si, par une semblable conversion des forces, elles viennent à se porter avec plus d'activité sur le cerveau, qu'on sait être le centre de la sensibilité nerveuse, cet organe exerce beaucoup plus vivement ses fonctions propres, et *l'intelligence pourra être exaltée par une effet des lois de la connexion de l'âme pensante avec le principe vital.*

« Telle est la cause qui fait que *certains hommes ont, aux approches de la mort, une élévation d'idées et une éloquence qu'ils n'avaient jamais eues auparavant.* Ces hommes se sentent même obligés d'arrêter ce torrent d'idées et d'expressions heureuses qui les entraîne, par la crainte trop fondée qu'ils ont de tomber dans le délire (que pourrait causer l'excès de la concentration des forces sensitives vers l'origine commune des nerfs).

« Sans doute, c'est alors que *des mourants peuvent prédire l'avenir*, autant qu'il peut l'être par les lumières naturelles, et non pas (comme ont dit Aretée et Bacon) et tant que l'âme s'approche de la Divinité, ou qu'étant ramassée en elle-même, elle a, par la force de son essence, quelque prénotion des choses futures, ainsi que les songes et les extases.»

PROTÉE. Reptile batracien dont les individus se rencontrent principalement dans les lacs souterrains de la basse Carniole, et dans la grotte d'Adelberg, près de la route de Trieste à Vienne. Les naturalistes se sont beaucoup occupés de cet animal auquel plusieurs ont attribué diverses métamor-

phoses, sans doute pour justifier son nom, pris d'un personnage mythologique; aujourd'hui même encore, on n'est pas fixé d'une manière bien précise sur ses véritables caractères. Quelques-uns cependant le considèrent comme une simple larve de salamandre. Si ce fait était confirmé, il fournirait une nouvelle preuve de cette légèreté que tant d'observateurs apportent dans leurs investigations, légèreté qui leur fait établir de nouveaux genres, parce qu'ils ne savent pas reconnaître les différences qui proviennent de l'âge, de certaines transformations, des habitations, etc., etc.

PROVIDENCE. Voici un exemple remarquable, de son intervention mystérieuse dans les choses de la terre, exemple bien propre à entretenir, dans l'esprit des gens véritablement religieux, une foi qui peut, dans certains cas, se montrer supertitieuse. Deux soldats anglais, pris à marauder, avaient été condamnés tous deux à perdre la vie. Cependant le général, voulant au moins en sauver un, ordonna que le sort déciderait quel serait celui qui obtiendrait sa grâce, et on leur donna des dés pour les jeter sur un tambour, comme cela se pratiquait jadis en pareil cas chez le militaire. C'était le nombre le plus grand qui devait condamner un des coupables. Le premier qui jeta les dés amena deux six et se crut perdu; mais son camarade retourna également les mêmes six. On les fit recommencer, et ils amenèrent chacun deux cinq. Tout le monde se mit à crier grâce pour les deux. Alors l'officier qui commandait l'exécution eut recours au conseil encore assemblé. Celui-ci délibéra et prescrivit de donner de nouveaux dés aux patients. Ils les laissèrent aller derechef sur le tambour, et ce fut avec le même bonheur que les autres fois, car l'un et l'autre amenèrent deux quatre. Surpris au dernier point d'un pareil événement, le conseil en fit le rapport au général en chef, et celui-ci accorda la grâce des deux soldats, en disant que, dans des cas si extraordinaires, il aimait à prêter attention à la voix de la Providence.

PRUNIER. Les anciens Bretons croyaient guérir le mal de gorge, en suspendant une branche de prunier fleuri à la flamme du foyer.

PUCES. Jadis on regardait comme un moyen infaillible de se préserver de la piqûre des puces, de répéter deux fois de suite, avec une intonation qui ne nous est plus connue, le mot *och*.

PUCK. Nom que donnent les Anglais à leurs lutins domestiques. *Voy.* MECKLEMBOURG.

PUITS. A Périgueux, le premier jour de l'an, chaque servante jette un morceau de pain dans le puits de la maison, bien convaincue qu'elle est que ce puits ne pourra alors tarir, quelque grande que devienne la sécheresse dans le cours de l'année.

PUITS DES PIGEONS (*Rir-el-Hamammat*). Il est situé dans le désert, entre Kénéh et Qôseir, en Egypte, et très-redouté des Arabes qui prétendent que le diable y vient fréquemment visiter les voyageurs qui osent camper dans son voisinage pendant la nuit.

PUNAISES. De ce que les Chartreux étaient accoutumés à entretenir une grande propreté dans leurs cellules, on en concluait, autrefois, que les punaises avaient quelque motif pour respecter l'habitation des Chartreux, et cette croyance était devenue superstitieuse. Jacques Dubreul, par exemple, déclare, dans ses *Antiquités de Paris*, que ce fait doit être considéré comme une faveur particulière du ciel accordée aux Chartreux en récompense de leur vie pieuse et sainte. Cardan attribue l'absence des insectes en question à l'abstinence de viande à laquelle les Chartreux s'étaient assujettis.

Albert le Grand prétend que si l'on a, par mégarde, avalé des sangsues en buvant de l'eau des marais, on les fait sortir du corps, en prenant du vinaigre dans lequel on a fait infuser des punaises.

PWCCA. L'un des noms que l'on donne aux esprits familiers dans le pays de Galles, en Angleterre

PYRAMIDES D'EGYPTE. Au nombre des aberrations si communes aux savants qui cherchent, bon gré mal gré, et en toute occasion, à occuper d'eux le public, on peut ranger l'étrange idée de M. Jobard, de Bruxelles, sur la destination des pyramides d'Egypte, idée qu'il a formulée comme suit dans une note communiquée par lui à l'Institut en 1855:

« A toutes les opinions émises sur la destination des pyramides, nous venons ajouter la nôtre, « dit M. Jobard. » Nous croyons que les Egyptiens, reconnus par les voyageurs grecs comme le peuple le plus sage et le plus avancé de l'époque, n'étaient pas gens à entreprendre d'aussi prodigieux travaux sans un intérêt public en rapport avec les dépenses qu'ils ont dû exiger. Les pyramides, suivant nous, étaient évidemment (*sic*) des phares servant de points de repère aux nombreux bateaux qui circulaient sur le Nil débordé et aux voyageurs égarés dans les sables du désert, qui les apercevaient de douze à quinze lieues. La plate-forme de la pyramide de Chéops, la plus ancienne de toutes, pouvait recevoir un feu de bitume et des vigies chargées de prévenir longtemps d'avance de l'arrivée des caravanes et de l'approche des conquérants étrangers. Une seule pyramide n'étant pas trouvée suffisante pour l'orientation des navigateurs, on en a successivement bâti une seconde, une troisième et plusieurs petites pour la transmission des signaux, comme on élève des ouvrages avancés contre l'ennemi. »

M. Jobard s'est fait, parmi les industriels, une sorte de réputation qu'il doit sans doute à quelques travaux utiles. Toutefois il a traité la question des pyramides, non comme un archéologue, mais comme un homme dont le cerveau est exclusivement préoccupé de machines à vapeur, de création d'usines,

de gaz et do bitumes. A quiconque connaît la vallée du Nil, le cours de ce fleuve et sa navigation, il ne viendra jamais à l'esprit qu'il ait jamais été nécessaire, pas plus dans l'antiquité que dans les temps modernes, d'établir des phares pour guider les navigateurs. Les phares servent aux marins qui, s'avançant de la pleine mer vers la côte, durant la nuit, seraient exposés à toucher sur des écueils, si certains signaux ne les aidaient à guider leurs navires; mais les fleuves, en général, n'offrent point de dangers de cette nature, et le Nil en particulier n'a jamais inspiré de craintes aux nautoniers qui se sont engagés sur ses eaux. M. Jobard n'est pas mieux inspiré avec ses vigies signalant l'approche de l'ennemi. Il n'en était pas de l'Egypte, sous les Pharaons, comme des forteresses de l'Europe au moyen âge.

Quant à la véritable destination des pyramides d'Egypte, l'opinion la plus accréditée en fait des mausolées de souverains, ce que semblent confirmer en effet les chambres intérieures dans lesquelles on a trouvé des sarcophages. Il faut remarquer en outre que les pyramides égyptiennes de Gizèh, de Sakkara, etc., sont tout à fait analogues à celles qu'on a rencontrées en Abyssinie, en Ethiopie, en Arabie, dans l'Inde et dans d'autres lieux encore de l'Asie, où ces constructions sont regardées comme des monuments funéraires; où l'on n'a pu songer enfin à les ériger en phares, puisqu'elles n'avaient à protéger ni mers, ni lacs, ni cours d'eau, sur lesquels on naviguât.

Une opinion plus heureuse, beaucoup plus acceptable que celle de M. Jobard au sujet des pyramides, est celle de quelques écrivains qui ont pensé qu'outre leur consécration comme tombeaux, elles avaient en pour objet de briser, à certaines ouvertures de la chaîne libyque, les trombes de sable venues du désert, et qui menaçaient sans cesse d'envahir et d'ensevelir la zone cultivée de la rive gauche du fleuve. On doit à M. le comte de Persigny un travail très-érudit sur cette manière d'interpréter l'édification des pyramides d'Egypte.

Pour en revenir à M. Jobard, cet industriel s'était déjà fourvoyé précédemment en produisant sur le niveau des mers une théorie qui dénote une ignorance complète de la physique du globe, et que MM. Henri Lecoc et F. Vallès n'eurent aucune peine à détruire de fond en comble par quelques aperçus réellement scientifiques. La théorie de M. Jobard ne tendait rien moins d'ailleurs qu'à nier, en quelque sorte, cette admirable harmonie que le Créateur entretient dans l'univers, où tout se trouve exactement compensé, où tout concourt à maintenir un constant équilibre, où rien ne se perd d'une part qui ne soit au profit d'une autre part.

Q

QUADRATURE DU CERCLE. La solution de ce problème a occupé les esprits depuis les temps les plus reculés; la possibilité d'y arriver est devenue un préjugé pour beaucoup de gens, et peut-être qu'au moment même où nous traçons ces lignes, bien des personnes encore sont absorbées par la recherche de cette fameuse quadrature. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Magasin pittoresque*, qui lui cependant ne pense pas qu'on puisse continuer ce rêve :

« Construire un carré dont la surface soit égale à celle d'un cercle donné, tel est le problème que cherchent à résoudre ceux qui s'occupent de la *quadrature du cercle*. Malheureusement ce problème est insoluble; on ne peut en avoir qu'une solution *approximative*, et aujourd'hui un homme qui connaît ses éléments de géométrie ne perd plus son temps à cette recherche.

« Jamais les vrais géomètres n'en ont ignoré la difficulté ou l'impossibilité; dans leurs spéculations, ils n'avaient en vue que des moyens d'approximation de plus en plus exacts, et souvent ils aboutissaient, pour ainsi dire à leur insu, à des découvertes dans les diverses branches de la science mathématique. Mais il y a eu constamment une classe de gens peu éclairés, qui, sachant à peine ce qu'ils voulaient et ce qu'ils faisaient, prétendaient néanmoins, bon gré mal gré, trouver la *quadrature du cercle*, le *mouvement perpétuel*, etc.

« Le problème est aussi ancien que la géométrie elle-même. Déjà on le voit exercer les esprits en Grèce, berceau de la science mathématique. Anaxagore s'en occupa dans la prison où on l'avait séquestré pour avoir proclamé le Dieu un et unique. Le Molière des Athéniens, Aristophane, introduisit sur la scène le célèbre Méton, sur qui il ne croit pouvoir mieux déverser le ridicule qu'en lui faisant promettre de *carrer le cercle*.

« Ce fut Archimède qui trouva le premier le rapport approché entre la longueur de la circonférence d'un cercle et celle de son diamètre et de son rayon. Apollonius ou Philon de Gadare, trouvèrent des rapports encore plus exacts qui ne nous sont point parvenus. On connaît aussi les travaux d'Adrien, de Metius, de Viète et de Zudoph, de Van Keulen, de Machin et de Lagny.

« Le cardinal de Cusa est le premier des alchimistes-géomètres. Il s'imaginait avoir trouvé la quadrature du cercle en faisant rouler un cercle ou un cylindre sur un plan, jusqu'à ce qu'il y eût décrit toute sa circonférence; mais il fut convaincu d'erreur par Régiomontanus. Après lui, vers le milieu du XVIe siècle, un professeur royal de mathématiques, Oronce Finée, s'illustra encore par ses singuliers paralogismes. Le fameux Joseph Scaliger donna aussi dans ces travers; estimant peu les géomètres, il voulait leur montrer toute la supériorité

d'un docte comme lui. Viète, Clavius, etc., ayant osé réfuter sa logique mathématique, il se courrouça, les accabla d'injures, et se persuada de plus en plus que les géomètres n'avaient point le sens commun.

« Il y a environ cinquante ans, M. Liger crut avoir trouvé la fameuse solution en démontrant que la racine carrée de 24 égale celle de 25, et que celle de 50 égale celle de 49. Sa démonstration ne reposait pas, disait-il, sur des raisonnements géométriques qu'il abhorrait, mais sur le *mécanisme en plein des figures*.

« Il s'est établi sur ce problème des espèces de paris et de défis. Entre autres exemples assez nombreux, nous citerons un fabricant de Lyon, nommé Mathulon, qui, après avoir annoncé aux géomètres et aux mécaniciens la découverte de la *quadrature* et du *mouvement perpétuel*, les défia de prouver qu'il s'était trompé, et déposa à Lyon une somme de 3,000 francs qui devait être remise à son réfutateur. M. Nicole, de l'Académie des sciences, lui démontra, sans réplique possible, qu'il déraisonnait, et demanda que les 3,000 francs lui fussent adjugés. Le fier fabricant incidenta et prétendit qu'il fallait aussi prouver la fausseté de son mouvement perpétuel; mais la sénéchaussée de Lyon ne vit pas en quoi une vérité prouvée dépendait d'une erreur à démontrer. Il perdit son procès devant elle, et Nicole céda les 3,000 francs à l'hôpital de cette ville.

« Le Châtelet eut à décider sur le même point il y a environ cinquante ans. Un homme de condition, après avoir provoqué triomphalement tout l'univers à déposer les plus fortes sommes contre la vérité de sa *quadrature*, consigna, par forme de défi, 10,000 francs. Il déduisait de sa solution, l'explication palpable de la *Trinité*, et il donnait, comme évident, que le carré était le *Père*, le cercle, le *Fils*, et une troisième figure, le *Saint-Esprit*. De là aussi, avec une rigueur invincible, l'explication du *péché originel*, de la *figure de la terre*, de la *déclinaison de l'aiguille aimantée*, des *longitudes*, etc.

« Comme on le pense bien, il y eut concurrence pour les 10,000 francs consignés: une femme se mit sur les rangs; elle crut qu'il ne fallait que le sens commun pour le réfuter. L'affaire fut plaidée au Châtelet, qui, cette fois, jugea que la fortune d'un homme ne devait pas souffrir des erreurs de son esprit, lorsqu'elles ne sont pas nuisibles à la société, et le roi ordonna que les paris fussent considérés comme non avenus. Mais le tenace inventeur n'en resta pas moins persuadé que, dans les siècles à venir, on rougirait de l'injustice qui lui avait été faite.

« L'Institut étant accablé, chaque année, par des paquets volumineux concernant la *quadrature du cercle* et le *mouvement perpétuel*, décida qu'à l'avenir il ne serait plus reçu aucun mémoire sur ce sujet. Cependant il a été procédé solennellement à l'ouverture d'un papier que, d'après le désir d'un auteur, on avait tenu sous le scellé pendant un grand nombre d'années, comme contenant une découverte précieuse: cette découverte, c'était la *quadrature*. »

QUÉRIMONIES. *Voy.* MONITOIRES.

QUEYS. Génies malfaisants des Chinois.

QUIRIM. Sorte de pierre qui se trouve, assure-t-on, dans le nid des huppes, et que l'on nomme vulgairement *pierre des traîtres*. On prétend que si on la place sur la tête d'un homme endormi, elle lui fait dire aussitôt tout ce qu'il voulait conserver secret.

R

RACHADERS. Génies malfaisants des Hindous.

RAGE. On attribue généralement la cause de cette maladie horrible à l'extrême faim et à l'extrême soif; mais rien n'est moins justifié que cette opinion. On a remarqué en effet que, durant des étés d'une très-grande sécheresse, les animaux enragés ne s'étaient pas montrés en plus grand nombre que pendant des étés d'une température moyenne; et que, dans des hivers rigoureux où les bêtes carnassières venaient jusqu'au sein des lieux habités chercher de la nourriture, la rage ne s'était pas produite pour cela plus que de coutume. Enfin, des animaux domestiques, en proie, par suite de circonstances quelconques, aux tourments de la faim et de la soif, n'ont pas été atteints de la rage.

Un autre préjugé, qui peut avoir des conséquences déplorables, c'est de croire que la rage et l'hydrophobie sont absolument la même chose. L'individu atteint de la rage est toujours hydrophobe, à ce qu'il paraît; mais la répulsion pour l'eau peut avoir lieu sans qu'elle soit causée par la rage. On en cite plusieurs exemples, et entre autres le suivant: « Une femme de Bédarieux, petite ville du Languedoc, éprouvait constamment, dans le cours de ses grossesses, une hydrophobie spontanée. Cette maladie se manifestait aussitôt après la conception, par une répugnance pour les liquides, répugnance qui augmentait progressivement et se terminait par une horreur invincible. La vue et le mouvement de l'eau lui causaient des spasmes, des convulsions, des évanouissements; mais, dans ses accès les plus violents, elle ne cherchait point à mordre. Le dépérissement dans lequel la jetait cette funeste aversion, la crainte qu'elle inspirait aux autres, l'engagèrent à faire tous ses efforts pour se tromper elle-même et se contraindre à boire; mais la nature dépravée triompha constamment de la nature raisonnable, et cette malheureuse femme ne trouva ja-

mais de soulagement que dans les travaux même de l'enfantement. La grossesse passée, elle reprenait ses goûts ordinaires, et n'éprouvait plus le moindre éloignement pour les liquides. Elle était arrivée à l'âge de cinquante ans, lorsque son médecin se décida à publier cette singulière observation.»

On doit combattre fortement aussi cette troisième erreur, celle qui établit que, passé une certaine période, la guérison de la rage doit être considérée comme radicale, et ne plus inspirer de crainte. Cette erreur est très-grave. On rapporte plusieurs exemples encore de personnes qu'on supposait guéries, et qui, au bout d'un certain nombre d'années, se sont trouvées en proie à de nouveaux accès, en apprenant des accidents semblables à celui dont elles avaient été autrefois victimes. L'une d'elles, à qui l'on dit qu'un convoi qui passait était celui d'un individu mort enragé, tomba aussitôt en convulsions, quoiqu'il y eût cinq ans d'écoulés depuis le moment où l'on croyait l'avoir guérie. Ces derniers faits ont amené quelques observateurs à penser que la rage pouvait être déterminée chez l'homme par la seule imagination; mais cette idée n'est pas de celles qu'on puisse accueillir sans un profond examen.

La science n'a encore trouvé d'autre moyen pour guérir la rage que la cautérisation immédiate de la plaie causée par la morsure, et encore ce moyen échoue-t-il fréquemment contre l'active diffusion du principe rabique dans l'organisme. Toutefois, il n'est pas de contrée en Europe, où ne se trouvent des sorciers ou des charlatans en renom pour la guérison des personnes enragées; et deux choses sont remarquables dans cette circonstance, c'est que les empiriques sont presque toujours des maréchaux-ferrants, et que c'est presque constamment aussi dans des omelettes qu'ils introduisent les substances secrètes qu'ils prétendent infaillibles.

Le célèbre vétérinaire Huzard affirmait que les animaux carnivores, tels que le loup, le chien et le renard, les plus susceptibles de contracter la rage, sont aussi les seuls qui puissent la communiquer, et que les espèces qui ne vivent que de fruits, de grains et d'herbes, quoique pouvant aussi la recevoir, ne la transmettent pas. Ce fait, qui est assez généralement admis, a présenté cependant quelques exceptions, ce qui impose dès lors une défiance égale pour tout animal convaincu ou seulement soupçonné d'avoir été mordu par un autre animal atteint de la rage.

Lemnius rapporte ces deux moyens employés autrefois contre la rage : on mangeait une pomme ou un morceau de pain dans lequel on enfermait ces mots : *zioni, kirioni* et *ezzeza ;* ou bien on buvait du vin dans lequel on avait introduit la cendre des poils d'un chien enragé.

RAGINIES. Fées des Kalmouks. Selon ceux-ci, ces fées habitent le séjour de la joie; mais elles s'en échappent fréquemment pour venir se mêler aux hommes, apportant au milieu d'eux de bonnes intentions ou des desseins malicieux.

RATE. On était persuadé autrefois, et peut-être est-il encore quelques bonnes gens imbus de cette croyance, que, pour rendre un homme leste, agile et dispos, il fallait lui arracher la rate. Cette opinion venait au surplus des anciens; car Pline nous raconte que, de son temps, on brûlait la rate aux coureurs : seulement, il ne dit pas un mot de la manière dont s'accomplissait l'opération, ce qui eût été assez curieux à faire connaître. Nous savons une chose, c'est que les jeunes gens qui veulent courir se compriment la rate au moyen d'une ceinture, afin qu'en se dilatant elle ne puisse nuire au jeu de la respiration. Il existe aussi ce proverbe : *Courir comme un dératé.*

Au XVIIe siècle, il y avait des médecins qui prétendaient guérir les vapeurs noires et les affections mélancoliques, en extirpant la rate. Ils s'y prenaient de cette manière : après avoir appliqué la lame d'un couteau de bois sur le côté gauche du malade, ils donnaient un coup de marteau sur cette lame, prétendaient l'avoir ainsi détachée, et administraient ensuite certains remèdes, dans le but soi-disant d'atténuer et de diviser le volume de la rate, afin de la faire évacuer par les intestins. Par suite du préjugé, quelques bourreaux à diplôme ont enlevé la rate à des chiens, et plusieurs des victimes ont survécu, dit-on, à leur martyre. On considère donc ce fait comme une confirmation du préjugé, c'est-à-dire comme une preuve qu'on pouvait bien aussi *dérater* des hommes. Toutefois, contrairement à l'opinion admise au sujet de ceux-ci, les chiens échappés à la boucherie, au lieu de devenir plus agiles, plus légers qu'auparavant, prenaient un embompoint tout à fait impropre à les rendre de bons coureurs.

RATS. Les matelots croient que les rats abandonnent un bâtiment qui se trouve à la veille de périr.

REBET ou **REBLET.** *Voy.* TROGLODYTE.

REBOUTEUR. Nom que l'on donne dans quelques-unes de nos provinces, et particulièrement en Touraine, à de prétendus sorciers qui guérissent de toutes sortes de maladies, même sans voir les malades. Il suffit pour eux qu'on leur donne l'âge et le nom de baptême du patient. En 1855, l'on condamna, en justice, l'un de ces misérables qui avait causé la mort de l'une des dupes qui l'avaient fait consulter. Ayant prescrit qu'on enveloppât le moribond dans une masse de lierre de chêne, immédiatement après que cette masse serait sortie d'un four bien chaud, cet étrange spécifique avait asphyxié la victime. Tous les rebouteurs affectent une grande dévotion, et ne procèdent à leurs pratiques criminelles, qu'après avoir récité des *pater* et des *ave*, ou observé certains actes religieux, ce qui séduit d'autant plus les gens crédules qui s'adressent à eux, et leur procure une plus grande affluence de clients.

RÉFRACTION. L'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes* réfute, dans les termes suivants, l'opinion de Newton, relative à la réfraction de la lumière : « Newton, pour tout ramener à son système favori de la gravitation universelle, prétendit que la réfraction de la lumière avait lieu par l'attraction que, suivant lui, exerçaient à petites distances sur le rayon lumineux, les molécules propres des milieux réfringents. Dans cette hypothèse, il fallait supposer que la lumière se propageait par émission ; et, ce qui répugne au bon sens, que les distances entre les molécules des corps transparents étaient incomparablement plus grandes que leurs épaisseurs. Ces dernières hypothèses n'étant point vraies, il s'ensuit que l'explication de la réfraction fondée sur ces hypothèses est nécessairement erronée.

« Newton ne pouvant cependant se dissimuler les difficultés que faisaient naître contre son hypothèse de la réfraction, certains corps qui, quoique plus rares, réfractaient plus fortement la lumière que d'autres plus denses, crut pouvoir éluder ces difficultés, en disant que cela provenait des parties sulfureuses qui devaient se trouver en plus grande quantité dans ces corps plus rares. Mais puisque, suivant lui, la réfraction de la lumière avait pour cause l'attraction, et que, d'après son système de la gravitation universelle, cette attraction avait lieu en raison directe des masses, il ne pouvait prétendre, sans être inconséquent, que la réfraction suivait le nombre des parties sulfureuses et non la densité des corps. Cela est si évident qu'un physicien (Paulian), zélé défenseur du système de la gravitation universelle du géomètre anglais, n'a pu s'empêcher d'en faire la remarque. »

REINS (Douleurs de). — Afin de se débarrasser promptement de cette infirmité momentanée, à laquelle les habitants de la campagne donnent le nom de *courbature*, il faut, disent-ils, se coucher la face vers la terre et faire passer sur son dos une femme enceinte. On est persuadé à Sapois, à Fresse et dans plusieurs communes qu'on peut encore employer un autre moyen également efficace contre les douleurs de reins : il suffit, dit-on, pour cela de se rouler à terre, la première fois qu'au printemps on entend gronder le tonnerre ; pratique dont quelques personnes se servent pour terminer, sans fatigues, les travaux champêtres de la journée. Cette superstition populaire ne rappelle-t-elle pas le vieux proverbe latin : *Touche la terre quand il tonne ; humilie-toi devant la nécessité implacable!* (*Tradit. lorraines.* Richard.)

REMÈDES. Nous nous raillons aujourd'hui sans pitié des commères qui entourent la couche d'un malade, et lui indiquent chacune un remède souverain ; mais nous avions autrefois de la considération pour ces pythies en cornette ; l'usage de les écouter favorablement remontait d'ailleurs aux temps les plus reculés, et la chute de leur autorité ne date guère que du siècle dernier, époque à laquelle les compères à diplôme, qui se font payer, parvinrent à écarter à peu près généralement les commères qui donnaient leurs conseils gratis. A Babylone, on exposait les malades devant la porte des maisons, et là, les parents demandaient à tous les passants s'ils avaient eu pareille chose, et quels remèdes ils avaient employés. La médecine n'ayant pas encore apparu avec des systèmes, on avait recours à l'expérience de tous. En Egypte, les malades se rendaient dans le temple d'Isis ou d'Osiris ; les Grecs et les Romains dans celui d'Esculape. Là, après avoir adressé des prières à leurs divinités, ils attendaient paisiblement, dans la douceur du sommeil, quelque songe favorable qui leur indiquât le remède qui devait opérer leur guérison.

« Voulez-vous savoir, » dit La Mothe Le Vayer, » l'imbécillité de l'art et la puissance de la nature ? Considérez que le moindre effort de l'imagination fait quelquefois en un moment plus que tous les remèdes de Galien et d'Avicenne. La statue du Scythe Toxaris guérissait de la fièvre dans Athènes, et celle de l'athlète Polydamas de même aux champs olympiques, parce qu'on était persuadé qu'elles avaient cette vertu. Les psylles d'Afrique, les marses d'Italie, et les ophiogènes d'Asie dont parle Strabon, n'ont agi vraisemblablement que par ce principe. N'est-ce pas la même chose de toutes ces guérisons que les anciens nommaient homériques, où de simples paroles opéraient tant de merveilles ; et comment le quatrième livre de l'Iliade mis sous la tête :

Mœoniæ Iliados quartum suppone timenti.

eût-il délivré de la fièvre quarte, non plus que le mystérieux *abracadabra* de la double tierce, si l'imagination n'eût puissamment agi dans ces circonstances ? c'est pourquoi tout le monde avoue qu'une bonne partie de la santé du malade dépend de la bonne opinion qu'il a de celui qui le traite : *Ille plures sanat*, dit Galien, *de quo plures confidunt*. Certes, dans les Indes occidentales, comme Oviedo nous l'assure, la divination, la prêtrise idolâtre et la médecine, jointes ensemble, se prêtent la main admirablement bien l'une à l'autre.

« Or, parce que vous trouvez étrange qu'ayant en vain usé des remèdes de tant de savants médecins, ceux d'une femme vous aient si bien réussi, je vous dirai qu'en plusieurs lieux les femmes exercent indifféremment la médecine, aussi bien que les hommes. Les relations de la Perse nous l'apprennent, et dans ce vaste empire l'on voit qu'il n'y a guère qu'elles qu'on emploie aux maladies des personnes de leur sexe, non plus qu'à celles des enfants. Prosper Alpin répète souvent dans son ouvrage sur la médecine des Egyptiens, qu'ils n'ont pas moins de femmes que d'hommes

qui la pratiquent, surtout au Caire où elles leur sont souvent préférées. »

RENARD. Les femmes du bourg d'Escoussens, dans le Pays-Castrais portent fréquemment, pendus à leurs côtés, les testicules d'un renard. Ces précieuses reliques ont la propriété, à ce que disent ces femmes, de préserver des maladies et d'une foule d'autres choses fâcheuses. Toutefois, pour que ces testicules aient leur entière efficacité, il est bien qu'ils aient été arrachés à l'animal pendant qu'il était vivant. Cette espèce d'amulette se prête gracieusement entre bonnes voisines.

REPAS FUNÉRAIRES. Au XVIe siècle, dans le cimetière de la Guillotière, à Lyon, les habitants de cette ville célébraient chaque année une fête funéraire pendant laquelle ils faisaient un repas de châtaignes. Dans diverses localités du Midi, on se réunit aussi dans un repas après les funérailles, et il est presque toujours un mets qui doit être rigoureusement servi aux convives. Souvent même il constitue seul le festin. Dans le département du Tarn et celui de la Haute-Garonne, on sert principalement des haricots.

REPUTATION. De tous les préjugés la réputation est sans aucun doute l'un des plus stupides, puisque chacun s'accorde, de sang-froid, à reconnaître ce qu'il vaut; et que, cependant, c'est l'un de ceux dont il est le plus difficile d'extirper les racines profondes. La bonne et la mauvaise réputation s'établissent, dans le plus grand nombre de cas, sans examen et sans conscience. Les circonstances, le caprice, la camaraderie transforment un homme médiocre en un capitaine distingué, un savant, un artiste! De même la prévention, la malveillance, la calomnie déversent le mépris sur un homme recommandable. Tel officier devient général, qui ne doit son heureux avancement qu'à la conduite brillante, spontanée de ses inférieurs. Tel individu usurpe une renommée scientifique, parce qu'il a eu l'habileté de tirer parti du savoir et des observations d'autrui qu'il s'est appropriés. Tel autre enfin ne doit qu'aux réclames, qu'aux articles thuriféraires de ses amis, l'auréole dont son nom se trouve environné, puisqu'aucune œuvre n'est là pour justifier le bruit que ce nom répand. Sur cent réputations d'hommes de mérite, quatre-vingt-dix s'évanouiraient à la moindre analyse. Plus un sot se montre audacieux et bavard, mieux il se donne le relief de savant, parce que

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire,

c'est-à-dire, parce que l'effronterie et la faconde commandent toujours le respect à l'ignorance et à la crédulité. Un fripon, à qui la honte est toujours inconnue, jouira d'un long règne sur les victimes de son astuce, tandis que l'honnête homme à qui la misère aura fait commettre une seule faute, deviendra aussitôt la proie de l'impitoyable opinion. La jeune fille séduite, qui conserve encore le sentiment de la vertu, se débattra en vain contre les stigmates dont voudront la flétrir les prudes et les faux moralistes; et près d'elle la femme qui professera résolument l'ignominie, trouvera des philosophes qui l'absoudront et même la glorifieront. L'humanité est trop pervertie pour rendre à chacun de ses membres la justice qui lui est due : il n'y a que Dieu qui fasse les parts telles qu'elles doivent être.

Nous aurions des milliers de noms à produire pour justifier ce que nous venons de dire sur le préjugé des réputations: mais nous n'en citerons que quelques-uns, pris chez les moralistes anciens. Caton, qu'on appelait le *vertueux*, faisait métier de prêter son argent à usure; il en retirait d'ordinaire un intérêt de 40 pour 100, et se livrait à des opérations qui lui rapportaient beaucoup au delà. Au dire de Plutarque, il faisait acheter aussi par ses esclaves, de jeunes garçons qu'on revendait avec un gain considérable, après les avoir instruits; enfin, il avait pour maxime que l'homme le plus admirable, le plus digne de gloire, était celui qui prouvait par ses comptes qu'il avait doublé ses capitaux. On sait quels étaient les penchants honteux de Socrate. Sénèque, si sévère dans ses maximes, était aussi un sale débauché. Pétrone, autre sermoneur, n'était pas moins libertin, et on lui doit le *Festin de Trymalcyon*, tableau de l'immoralité des Romains. Plaute, enfin, ne valait guère mieux.

RÉSURRECTION DES MORTS. On croyait autrefois que certaines gens, magiciens, sorciers et autres, avaient le pouvoir de ressusciter les morts, et l'on citait, à l'appui de cette opinion, une foule d'histoires plus ou moins étranges ou stupides. Nous en rapporterons une seule, dont le caractère est assez piquant.

« Deux charlatans débutaient dans une petite ville de province. Mais comme Cagliostro, Mesmer et d'autres personnages importants, venaient de se présenter à Paris, à titre de docteurs qui, par le geste et le tact, guérissaient toutes les maladies, ils pensèrent qu'il fallait encore quelque chose de plus extraordinaire pour les accréditer, qu'il fallait enfin un tour de force. Ils s'annoncent donc comme ayant le pouvoir de ressusciter les morts à volonté; et, pour qu'on n'en puisse douter, ils déclarent qu'au bout de trois semaines, jour pour jour, ils rappelleront à la vie, dans le cimetière qu'on voudra leur indiquer, le mort dont on leur montrera la sépulture, fût-il enterré depuis dix ans. Ils demandent, en attendant, au juge du lieu, qu'on les garde à vue pour s'assurer qu'ils ne s'échapperont pas; mais qu'on leur permette, en attendant, de vendre des drogues et d'exercer leurs talents. Leur proposition paraît si loyale qu'on n'hésite, ni à leur accorder le délai qu'ils demandent, ni à les consulter. Tout le monde

assiége leur maison; tout le monde trouve de l'argent pour payer des médecins d'un genre si nouveau.

« Le fameux jour approchait. Le plus jeune des deux charlatans, qui avait moins d'audace, témoigna ses craintes à son compagnon :

« —Malgré toute votre habileté, lui « dit-il, » je crois que vous nous exposez à être lapidés; car enfin vous n'avez point la faculté de ressusciter les morts?

« — Vous ne connaissez pas les hommes, « lui répliqua l'autre, » et je suis plus tranquille que vous ne croyez.

« L'événement justifia sa présomption; car, à peine avait-il parlé, qu'il reçut une lettre d'un gentilhomme du lieu; elle était conçue en ces termes :

« —Monsieur, j'ai appris que vous deviez faire une grande opération, qui me fait trembler. J'avais une méchante femme: Dieu vient de m'en délivrer, et je serais le plus malheureux des hommes si vous la ressuscitiez. Je vous conjure donc de ne point faire usage de votre secret dans notre ville, et d'accepter un petit dédommagement de cinquante louis que je vous envoie. »

« Une heure après, les charlatans voient arriver chez eux deux jeunes gens éplorés, qui leur présentèrent soixante louis, sous la condition de ne point employer leur sublime talent, parce qu'ils craignaient la résurrection d'un vieux parent dont ils venaient d'hériter. Ceux-ci furent suivis par d'autres, qui apportèrent aussi leur argent, pour de pareilles craintes, en faisant la même supplication.

« Enfin, le juge du lieu vint lui-même dire aux deux charlatans qu'il ne doutait nullement de leur pouvoir miraculeux, qu'ils en avaient donné des preuves par une foule de guérisons tout à fait extraordinaires; mais que la belle expérience qu'ils devaient faire le lendemain, dans le cimetière, avait mis d'avance toute la ville en combustion; que l'on craignait, avec raison, de voir ressusciter un mort, dont le retour pourrait causer de grandes révolutions dans les fortunes; qu'il les priait de partir, et qu'il allait leur donner une attestation en bonne forme, comme quoi ils ressuscitaient réellement les morts.

« Le certificat fut signé, paraphé, légalisé, et les deux compagnons, chargés d'or, parcoururent les provinces, montrant partout la preuve légale de leur pouvoir surnaturel.»

REVENANTS. « Voici sans doute de toutes les croyances populaires, « dit Mlle. Amélie Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, » celle qui porte le cachet le plus frappant d'universalité. En effet, la croyance aux revenants, c'est-à-dire aux apparitions des morts, semble avoir été adoptée par tous les peuples du monde, comme le dogme de l'immortalité de l'âme, d'où elle découle naturellement...

« C'est donc à une cause religieuse qu'on attribue vulgairement les apparitions des morts. Les revenants sont considérés comme des âmes du purgatoire qui viennent réclamer des prières, solliciter qu'on les décharge, soit en accomplissant un vœu, soit en réparant un dommage, de quelque engagement qu'elles ont contracté sur la terre. Le peuple se fait, de l'apparition des revenants, une idée terrifiante, mais puérile, peu en rapport avec l'importance du miracle et le but dans lequel il s'effectue. Ainsi, l'on suppose aux revenants l'habitude de certaines ruses tracassières en usage parmi les lutins: on croit qu'ils bouleversent les maisons et troublent le sommeil des personnes qui n'ont pas tenu compte d'un premier avertissement. Ils s'annoncent en occasionnant des bruits singuliers, ou en frappant des coups d'une manière reconnaissable. La lumière du jour n'apporte pas obstacle à leurs apparitions, et ne les empêche pas de se prolonger.

« Toutefois, les revenants ont des façons navrantes de tourmenter, qui rendent leurs visites plus redoutables encore que celles des esprits familiers. Tantôt ils vous posent sur le visage une main froide et ruisselante comme la pierre humide; tantôt ils vous détirent les membres dans votre lit, qui devient pour vous le chevalet du martyre; ils vous étouffent sous un poids opiniâtre, ou vous brisent dans des étreintes douloureuses. En un mot, ils vous assiégent de mille tortures indéfinissables, dont la plus cruelle, peut-être, est de rencontrer, à chaque mouvement que vous risquez, l'ombre pâle du revenant qui se tient immobile devant votre regard épouvanté. Si vous essayez d'écarter cette importune image, vous ne trouvez plus alors qu'une forme vide et insaisissable, que votre toucher fait évanouir.

« Les revenants se montrent ordinairement sous la figure qui leur appartenait de leur vivant; ils conservent même jusqu'à l'apparence des vêtements qu'ils avaient l'habitude de porter. C'est en quoi leurs apparitions se distinguent de celles des damnés, du démon et des méchants esprits, qui affectent le plus souvent des formes d'animaux. Cependant on croit aussi, et cette opinion s'appuie sur un grand nombre de preuves, que les morts reviennent quelquefois en *pigeon blanc*, Dans les idées chrétiennes, il doit, en effet. convenir aux âmes d'emprunter une forme sous laquelle s'est manifesté l'Esprit-Saint.

« Le souvenir de Jeanne d'Arc, en se rattachant à cette superstition, l'environne d'un intérêt tout particulier. Frère Isambard de la Pierre, un des témoins entendus lors de la révision du procès de Jeanne, rapporte qu'un homme d'armes anglais voulut se confesser à lui le jour de l'exécution; que cet homme s'accusa d'avoir, par haine pour la suppliciée, ajouté un fagot à son bûcher. Cependant, il se repentait grandement de cette action impie; car, au moment même où il la commettait, il avait entendu Jeanne invoquer le nom de Jésus, en poussant le dernier soupir, et il avait vu « en l'émission de l'esprit de ladite Jeanne, une colombe blanche sortir de la flamme. »

« C'est aux vivants à demander aux morts qui les visitent, ce qu'ils peuvent souhaiter; car si l'on néglige d'interroger les revenants, ils demeureront longtemps sans communiquer le but de leur apparition. Ils cessent de se montrer lorsqu'on a fait dire les messes qu'ils avaient demandées, ou qu'on a fait, à leur acquit, les pèlerinages qu'ils n'avaient pu accomplir. Du moment même qu'on s'occupe de les satisfaire, les revenants ne tourmentent plus les personnes dont ils se sont réclamés; ils les avertissent seulement du nombre d'apparitions qu'elles doivent attendre encore. Après que tout est achevé, il arrive souvent que la reconnaissance engage le mort à faire, au vivant qui l'a secouru, une dernière visite de remercîment et d'adieu.

« Il existe une coutume assez singulière au sujet des pèlerinages entrepris à l'intention des morts. Avant de se mettre en route pour leur charitable voyage, les parents ou les amis du revenant vont déposer un bâton blanc sur sa fosse. Ils sont persuadés que l'âme du mort doit les accompagner, et, s'ils n'avaient pas l'attention de la pourvoir d'un solide appui, ils seraient obligés, pendant l'aller et le venir, de la porter sur leurs épaules. Or, ils redoutent beaucoup un semblable fardeau; mais on ne peut en railler leur ignorance : c'est au cœur qui faiblit sous le chagrin qu'il faut demander ce que l'immatériel a de poids! On a vu maintes fois, dit-on aussi, les personnes qui faisaient dire une messe à l'intention d'un revenant, toutes baignées de sueur, accablées comme si elles portaient le mort sur leurs épaules, et dans un état d'angoisse inexprimable. Souvent même, pendant la durée du divin sacrifice, le revenant se tient à côté d'elles, paraissant s'associer à leurs prières. A cause de ces diverses circonstances, les apparitions des revenants sont un sujet d'extrême inquiétude et de vive terreur. Mais les morts n'importunent de leurs réclamations que leurs parents, leurs amis, leurs voisins. Comme ils ont mille moyens de contraindre les vivants à leur accorder secours, on doit supposer que c'est par scrupule de générosité qu'ils n'associent point à leurs peines les personnes étrangères. Ainsi le peuple, toujours exclusif dans ses sentiments, parce qu'il ne sait pas, par l'action de l'intelligence, rapprocher de lui ce qui est en dehors de ses sensations, n'a pu comprendre et admettre la solidarité chrétienne qu'en la restreignant au cercle étroit de la famille.

« Quelquefois l'apparition d'un revenant est périodique, c'est-à-dire qu'elle se renouvelle chaque nuit aux mêmes heures et en un certain lieu, malgré toutes les mesures par lesquelles on tente de la prévenir. C'est ordinairement à la suite d'un crime énorme ou d'une terrible catastrophe dont il a été victime, qu'un mort se trouve engagé à ces apparitions qui servent sa vengeance, et ne laissent point au remords un jour de repos dans la conscience des coupables.

« Le château d'Argentan, dont il ne reste plus maintenant que trois tours, était l'asile d'un de ces fantômes vengeurs. Une jeune demoiselle, qui, disait-on, y avait été injustement enfermée, y faisait de nocturnes apparitions sous diverses formes. On l'appelait la *Demoiselle du château*, et quelquefois la *Bête du château d'Argentan*.

« L'attachement d'un mort à certains lieux, ses apparitions fréquentes, et la reproduction des actes de sa vie, sont quelquefois aussi un supplice infligé à ses propres crimes. Dans la commune de Saint-Mards-sur-Rille, canton de Pont-Audemer, au hameau de la Croix-Hamel, est située, à l'embranchement de plusieurs chemins, une croix qui a donné son nom au hameau. Les habitants du pays ont surnommé cette croix la *croix des magnants*, parce que des hommes, qui exerçaient la profession de chaudronniers ambulants, furent engloutis en cet endroit, après avoir commis un acte d'impiété. Ils continuèrent d'habiter l'abîme souterrain où leur crime les avait précipités : naguère encore, on croyait entendre le bruit sourd et mesuré du marteau sur leurs chaudrons, qu'ils ne doivent point cesser de battre jusqu'à la fin des siècles. Dans la basse Normandie on croit que les petit enfants morts tirent le bras hors de leur tombe lorsque, pendant leur vie, ils ont levé la main sur leurs parents. Une correction maternelle doit expier leur faute, et les mères, par un soin miséricordieux, vont fouetter, dans les cimetières, ces petits cadavres tourmentés.

« Certaine violation du droit de propriété, assez fréquente dans nos campagnes, fait aussi encourir, à celui qui s'en est rendu coupable, l'inexplicable tourment des apparitions forcées et de la vie d'outre-tombe. Un homme qui a déplacé la borne de son champ, au préjudice de son voisin, doit, après sa mort, revenir toutes les nuits au lieu même où sa fraude a été commise. On raconte qu'un de ces malheureux fantômes ne cessait, pendant sa visite nocturne, de s'écrier d'une voix lamentable : *Où la remettrai-je? où la remettrai-je? où faut-il la remettre?* Personne n'avait tenté de l'apaiser par une réponse satisfaisante; enfin, quelque franc parleur, importuné sans doute par cette voix questionneuse, lui répliqua résolument : *Remets-la au lieu où tu l'as prise.* A cette réponse si simple, la borne fut replacée, l'âme obtint repos, et le voisinage s'en trouva bien. »

Voici en quels termes M. Fornari traite la question des revenants :

« Le retour des morts est une de ces choses que quantité de gens croient trop facilement, et qu'une infinité d'autres ne croient point du tout. Les uns, trop crédules et trop prévenus pour des fables, reçoivent tout ce qu'on leur débite sur un pareil sujet : qu'il soit vrai ou faux par rapport à eux, c'est la même chose. Pour être entièrement persuadés qu'un mort est revenu, il ne leur en faut pas davantage que d'avoir entendu quelque bruit dont ils ignorent

fut pas même un esprit qui vint le représenter; croire autrement, ce serait faire violence aux paroles de saint Luc et de saint Matthieu, ce serait aller contre la vérité de l'histoire évangélique.

« L'Ecriture nous fournit encore un autre exemple du retour des morts que nul ne peut nier sans témérité. Il est dit dans saint Matthieu, qu'après la résurrection du Sauveur, plusieurs morts étant sortis de leurs tombeaux, vinrent à Jérusalem où ils se firent voir à un grand nombre de personnes. L'on dira peut-être que quand ils apparurent, ils n'étaient plus morts, pusqu'ils étaient ressuscités. Il est vrai; mais aussi comme la résurrection ne fut que pour un temps, et même un temps fort court, selon l'opinion la plus reçue, Dieu n'ouvrit les tombeaux, que pour établir la résurrection de son Fils. L'on peut donc assurer que ce furent des morts qui revinrent. Ainsi tous ces exemples prouvent la possibilité du retour des morts; et quand nous n'aurions que celui de Samuel, qui apparut en personne à la pythonisse, et qui parla lui-même à Saül, nous en aurions assez pour croire que les morts reviennent lorsque Dieu l'ordonne. »

RHINOCÉROS. Dans l'Inde, on fabrique avec les cornes de cet animal des vases qui sont recherchés et d'un certain prix, parce qu'on a la croyance qu'ils neutralisent entièrement l'effet des poisons qu'on y verse, quelle que soit l'intensité du toxique.

RIBENZAL ou RUBEZAHL. Sorte de démon ou de spectre auquel le peuple de la Silésie assigne le sommet du Risemberg pour résidence. Il attribue à ce spectre les nuages qui couvrent subitement cette montagne et les tempêtes qui les suivent quelquefois.

RICHARD SANS PEUR. La tradition ou la légende de *Richard sans Peur*, l'une des plus célèbres de la province de Normandie, devient en quelque sorte une *actualité*, aujourd'hui que le chef de l'Etat a prescrit de recueillir et de publier de nouveau tous les romans chevaleresques et autres qui furent écrits au moyen âge. Ces romans firent le charme de nos aïeux, en même temps qu'ils entretenaient dans leur âme ce sentiment d'héroïsme et de religion auquel nos annales doivent des pages si brillantes et si glorieuses. Mlle Amélie Bosquet ayant reproduit avec autant de précision que d'habileté, dans sa *Normandie romanesque et merveilleuse*, la tradition de Richard, nous ne saurions mieux faire que de lui emprunter sa rédaction pour remplir notre article.

De même, dit-elle, que nous l'avons fait pour la légende de Robert le Diable, il faut, afin de développer en son entier celle de Richard sans Peur, que nous ajoutions à l'analyse du roman les divers récits des chroniqueurs (154). Cette entreprise devient assez compliquée, par suite de la confusion établie entre le Richard de la généalogie fabuleuse et Richard I[er]. Mais il nous semble que c'est une condition indispensable de notre tâche de tenir compte également des fables merveilleuses attribuées à l'un ou à l'autre de ces deux personnages. Le caractère analogue de ces traditions bifurquées indique qu'elles sont issues de la même source, et qu'elles ont des titres égaux pour se recommander à l'intérêt du lecteur.

Nous avons déjà signalé la différence existant entre la généalogie fabuleuse du roman et celle de la *Chronique*. Selon l'une, Richard sans Peur serait le frère, et, selon l'autre, le fils de Robert-le-Diable; mais, fils ou frère, Richard continue dignement son prédécesseur, sous le rapport de l'héroïsme religieux, et même avec un progrès logique, qui donne à son caractère une signification tranchée et énergiquement complète.

Quelle que soit l'origine qu'on veuille leur supposer, on doit admettre que nos deux héros sont issus d'une race de conquérants: toutes leurs paroles et leurs actions témoignent d'une audace que la fatalité n'a jamais domptée. Nous avons vu, cependant, comment ces natures farouches pouvaient être asservies ou du moins terrifiées par l'autorité religieuse. Le roman de Robert le Diable est un épisode de cette lutte du christianisme contre la barbarie, et déjà s'y manifeste, d'une manière redoutable, la prépondérance de l'Eglise.

Dans le roman de Richard sans Peur, la situation s'est modifiée; la suprématie de la religion est pleinement reconnue; la race des conquérants est soumise, sans révolte, à son divin vasselage. Mais, par cette obédience volontaire, elle n'a point humilié

(154) Le roman en vers de Richard sans Peur a été publié dans la collection des *Poésies, romans, chroniques*, etc., Paris, Silvestre, 1858, d'après un exemplaire de la bibliothèque impériale, se composant de douze petits feuillets in-4°, imprimés en caractères gothiques, et portant cette rubrique: *S'ensuyt le roman de Richart filz d'Robert-le-Diable q fut duc d'Normandie. Imprime nouuellement à Paris.* Cet exemplaire ne porte pas de date; on le peut croire du commencement du XVI[e] siècle, au plus tard, quoique le style et l'orthographe semblent annoncer une époque antérieure. Le roman de Richard sans Peur est écrit en stances de quatre vers monorimes. Mis en prose sous le titre de *Roman de Richart-sans-Paour, filz de Robert-le-Diable*, il fait partie des contes de la *Bibliothèque bleue*. Nous le trouvons en compagnie du roman de Robert le Diable, dans l'édition de J. Castilhon. Là, comme son père, Robert le Diable, Richard sans Peur est poursuivi par la vengeance de la fée Minucieuse; le démon Brundemor est représenté par le mauvais génie Brudner; Burgifer s'est transformé en un génie de second ordre, appelé Nazomega. Pour livrer combat à Richard, Nazomega fait choix d'une monture d'invention fort originale; c'est une écrevisse, qui, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, avait une toise et demie, et dont les antennes avaient quinze pieds; l'armure de Nazoméga était d'un cristal de roche très poli.

son courage, ni amolli sa vaillante énergie. Ainsi, le christianisme en est encore à la première époque de sa domination. L'Eglise règne et ne gouverne pas; c'est un beau moment d'harmonie entre la puissance de l'homme et l'esprit de Dieu! Voyez plutôt ce qui résulte de cette merveilleuse alliance; l'enfer tout entier s'en indigne! et le principe du mal, obligé de défendre la double puissance matérielle et spirituelle sous laquelle il a jusqu'alors tenu le monde asservi, emploiera la force aussi bien que la ruse dans l'intérêt de sa haine: Richard sera défié par le démon en personne, et obligé de se mesurer avec lui en combat singulier. Mais l'invincible héros est à la hauteur de sa tâche surnaturelle; il réunit le zèle religieux, la pieuse confiance de l'apôtre, au courage invincible, à l'intrépidité audacieuse du conquérant; c'est un modèle parfait de chevalerie, taillé dans l'étoffe d'un guerrier franc ou d'un pirate norwégien.

Le récit des divers assauts que le démon livre à Richard constitue le fond principal du roman que nous allons analyser. Dans les idées de notre époque, ce cadre merveilleux doit dérober, au caractère, de notre héros, une partie de sa signification intelligente; mais le moyen âge ne jugeait point ainsi. Peut-être même trouvait-il une moralité de plus à voir l'esprit du mal vaincu sous la forme matérielle et hideuse à l'aide de laquelle il se révélait alors, pour porter l'épouvante et le trouble dans les consciences.

En effet, la prodigieuse intrépidité de Richard à l'encontre des attaques diaboliques, fournit à ses historiographes un thème de louanges redondantes, où leur verve ne semble jamais s'épuiser. Non content de faire face bravement au péril, notre héros est représenté courant à sa rencontre avec un fanatisme de courage qui tient à la fois de la vertu de l'archange et de l'aveuglement du fou. Si bien que Richard sans Peur pourrait être poétiquement défini le représentant de saint Michel et le précurseur de don Quichotte.

La série des merveilleuses aventures rapportées dans le roman commence par la déclaration hostile d'un diable nommé Brundemor :

> Qui devant tous les autres se vantoit en enfer
> Car il feroit Richart si fort espouvanter,
> Que tout vif de son sens le ferait forcener (155).

Brundemor proposait ce défi avec tant de hardiesse, que tous ses compagnons conçurent un grand désir de savoir comment il le tiendrait. Aussi, le maître d'enfer ne fit-il nulle difficulté d'octroyer, à ce vaniteux démon, le congé qu'il réclamait, pour aller tenter Richard et le réduire à merci (156).

Brundemor attendit que la nuit fût venue avant de se mettre en campagne; car il savait que Richard chevauchait au milieu des ténèbres, comme en plein jour, à la recherche des aventures. Le rusé démon emmena à sa suite une troupe de *huarts* (157), et se rendit dans une vaste et épaisse forêt, où jamais homme *nul vif ni mort* n'avait pénétré; mais Brundemor avait su découvrir que Richard se proposait de la visiter et de la parcourir toute cette nuit. En effet, le duc erra et chevaucha si longtemps parmi les détours de la forêt, qu'un petit chien, son compagnon favori, qui l'avait suivi pas à pas, commença à se lamenter piteusement, ne pouvant marcher davantage. Touché de compassion, le duc prit le petit chien en trousse sur son cheval. Aussitôt les huarts, que Brundemor avait tenus cachés jusque-là, vinrent s'abattre en tumulte à l'entour du duc Richard, criant, hurlant, gesticulant d'une manière effroyable. Pour témoigner combien ces démonstrations menaçantes l'épouvantaient peu, le duc se prit à huer et à crier de concert avec eux. Cette moquerie redoubla leur fureur; mais, comme la volonté de Dieu n'était point qu'ils s'attaquassent à Richard, ils se jetèrent sur le petit chien, qu'ils déchirèrent par lambeaux.

Après la mauvaise réussite de sa première tentative, le diable s'ingénia à combiner d'autres épreuves. Il n'avait pu vaincre par surprise l'intrépidité de Richard, il résolut, par ruse et trahison, de mettre en défaut sa sagesse, qui n'était pas moindre que son courage. Brundemor alla donc choisir l'arbre le plus apparent et le plus élevé de la forêt, et, se nichant entre deux branches après avoir revêtu la forme d'un enfant nouveau-né, il se mit à geindre et à crier de manière à attirer l'attention. Lorsque le duc vint à passer, il fut attendri de ce gémissement enfantin. Sans plus tarder, il descendit de cheval, ôta ses éperons, et, guidé par la voix, monta jusqu'au plus haut de l'arbre. Ayant trouvé l'enfant, il le prit, l'enveloppa soigneusement dans un pan de son manteau, puis se laissa glisser de branche en branche jusqu'à terre, et remonta à cheval.

Le duc, sans soupçonner quelle intéressante trouvaille il avait recueillie, se dirigea vers la maison du forestier. La femme du forestier, en recevant l'enfant, le dépouilla avec empressement de ses langes. Ce petit être est-il fille ou garçon, demanda le gé-

(155) *Roman de Richard.*

(156) Ce début de la légende de Richard sans Peur a beaucoup d'analogie avec celui de la légende de Faust. Méphistophelès s'adresse à Dieu, afin d'obtenir la permission de tenter Faust, comme Brundemor s'adresse au maître d'enfer, pour réclamer congé d'aller tenter Richard. Peut-être avait-on imaginé ce prologue aux scènes des plus terribles tentations, dans le but de prouver ostensiblement que l'instigation au mal dérive d'un principe surnaturel, et que les attaques des démons entrent dans les desseins de la Providence à l'égard de l'homme.

(157) Huarts, démons bruyants qui parcourent les airs pendant la nuit, en poussant d'horribles clameurs. Ce sont, à proprement parler, les suivants des Hellequin et les compagnons obligés de toutes les chasses fantastiques. Huart vient du mot *huer.*

néreux Richard ? — Mon cher seigneur, répondit la femme :

. . . . . Par la vierge honorée,
C'est la plus belle fille qui oncquesfust formée (158). »

— Je vous prie, dit le duc, gardez-la-moi bien. — Volontiers, Monseigneur, répliqua la femme. Sur cette assurance, le duc se remit en chemin. La femme du forestier tint parole, et éleva la petite protégée de son seigneur avec tout le soin possible.

Nous dirons, plus tard, ce qu'il advint de la conduite généreuse de Richard. Poursuivons le récit de ses aventures dans leur ordre régulier.

Richard, toujours errant à travers le bois, fit une rencontre des plus merveilleuses. Il vit passer d'abord une meute innombrable de chiens braques et lévriers ; à la suite accouraient les veneurs donnant de la trompe, puis une nombreuse compagnie qui menait la chasse. Richard, en les apercevant, jura, par le vrai Dieu qui gouverne le monde, qu'il saurait quels étaient ceux qui osaient chasser ainsi, sans avoir obtenu son congé. La Mesgnie Hellequin lui revint alors en mémoire (159). Cependant, le duc persistait à vouloir avancer, mais son cheval bronchait à chaque pas. Sur ces entrefaites, vint à passer devant lui un sien écuyer, mort depuis un an ; Richard, frappé d'étonnement et non point de frayeur, s'avança vers le fantôme et le conjura de dire d'où il venait, ce qu'il était, qui l'avait amené là ? Ne fus-tu pas sénéchal de ma cour, insista Richard, et n'es-tu pas mort depuis un an ?

— Ouy, dist lescuier, seneschalx ay ie esté
De toute vostre court, mais ie suis trespassé (160).

— Or ca, dit Richard, je voudrais savoir quels diables t'ont ressuscité ? — Sire, n'ayez pas espoir que je sois ressuscité ;

Mais ie fais ma penance,
Et tous ceulx que vees tenir en ceste dance
Que Helequin conquist du tout à sa plaisance (161).

— Et comment est-il si hardi, s'écria Richard, de venir chasser dans cette forêt, sans mon consentement ? Par la foi que je dois à Dieu, je ne le souffrirai pas ; je veux lui parler, et savoir de sa bouche qui il est. — Sire, vous êtes mon maître, je vous conduirai vers lui.

Amys, se dit Richard, par fine amour t'en proy.

Alors l'écuyer mena le duc devant une épine où se tenait Hellequin. Richard, dès qu'il l'aperçut, lui demanda qui l'avait fait entrer dans cette forêt sans en avoir obtenu congé ? — Dieu, répondit Hellequin, qui nous a ordonné de la parcourir toute la nuit.

Tant auons cheminé estant esmervei lés,
Que trestous nous en sommes honny et traueillez.
. . . .
Si souffrons-nous chascun tant d'angoisse et de peine,
Que pas ne le pourrait-on dire en la semaine (162).

En parlant ainsi, Hellequin descendit de l'épine, et s'assit sur un drap de soie que le sénéchal avait étendu à terre. Richard s'informa où Hellequin et ses gens s'étaient pourvus du corps dont ils étaient revêtus. — Ils lui répondirent :

. . . . . . Que quant errer deuoyent,
Par le vouloir de Dieu maintes choses trouuoyent (163).

— Pouvez-vous savoir si je dois vivre longtemps, s'empressa encore de demander le duc ? — Je n'en sais rien ; mais je prévois qu'il vous faudra braver grand nombre de périls ; cependant, ni amis, ni ennemis n'auront jamais pouvoir sur vous. Richard entendit cette prédiction avec une grande joie. L'entretien terminé, il allait reprendre son chemin ; mais Hellequin, avant de le laisser partir, lui fit présent du riche drap de soie sur lequel il était assis. Ce drap était d'un travail si extraordinaire, que ni homme, ni femme n'aurait pu dire de quelle manière le tissu en avait été ouvragé. Richard emporta le drap sur son cheval. Tout en cheminant par la forêt, il lui vint à l'esprit que ce présent lui avait été apporté de l'enfer. C'est par bon vouloir qu'il m'a été donné, se disait-il ; mais, si je viens à rencontrer quelques méchants diables, ils tenteront de me l'ôter, quoiqu'il n'y ait point d'ennemi si fort et si puissant qui fasse quelque chose à ma déplaisance, sans que j'essaye sur lui le tranchant de mon épée.

Le conte singulier qu'on vient de lire est raconté dans les chroniques, et rapporté à l'histoire de Richard I[er]. Nous allons faire connaître les variantes de cette rédaction nouvelle, à laquelle se rattache le récit d'une autre fable : *la Pérégrination à Jérusalem.*

Le duc Richard étant en son château de Moulineaux, alla s'ébattre dans le bois un soir après souper avec toute sa suite. Tout à coup ils entendirent un bruit horrible et merveilleux, comme d'une grande multitude de gens qui s'approchaient. Le duc envoya un de ses écuyers pour épier ce que ce pouvait être. Après avoir examiné *leur manière de faire et leur gouvernement*, l'écuyer reconnut que les gens qui causaient un tel fracas, étaient un roi et sa suite, qui avaient pris place sous un arbre, comme pour une séance royale. En langage vulgaire, on nommait ces sortes d'assemblées la *mesgnie Hellequin* ; mais c'était en réalité, dit le choniqueur, la *mesgnie de Charles-Quint, qui fut jadis roi de France.* L'écuyer rendit compte à Richard de ce qu'il avait vu, et ajouta que cette multitude venait s'établir aux abords du château, trois fois par semaine.

Or donc, le duc rassembla une centaine de ses plus preux et hardis chevaliers, et leur commanda de s'armer *pour aller guetter*

(158) *Roman de Richart.*
(159) Pour la Mesgnie Hellequin et les chasses fantastiques, voyez le chapitre IV.
(160) *Roman de Richart.*
(161) *Roman de Richart.*
(162) *Ibid.*
(163) *Ibid.*

et ouïr ceux qui tenaient de telles assemblées sans son congé. Les chevaliers l'assurèrent que, pour *vivre ne pour mourir*, ils ne lui feraient défaut.

Il advint donc que le duc Richard et sa suite allèrent dresser leur embûche dans la forêt de Moulineaux, à l'entour de l'arbre où s'arrêtaient le roi Charles-Quint et sa mesgnie. Incontinent, comme entre l'heure d'entre chien et loup, ils entendirent le merveilleux fracas, et virent deux hommes étendre sur la terre un drap de plusieurs couleurs, en guise de siége royal. Le chef s'étant assis, toute la troupe vint le saluer et lui rendre hommage comme à un roi. Ce qu'ayant vu, les chevaliers de Richard furent pris d'une si grande frayeur, qu'ils s'enfuirent çà et là, et laissèrent le duc tout seul. Mais lui, saute à deux pieds sur le drap, et conjure le chef de lui dire qui il est, et quels gens l'accompagnent : « Je suis le roy Charles-Quint, de France, qui de ce siècle, suis trépassé, et fais ma penitance des pechez que j'ay fais en ce monde, et icy sont les ames des chevaliers et autres gens qui me servoient, lesquelz, par les demerites de leurs pechez, font leur penitance (164). »

Sur de nouvelles questions, le roi apprit à Richard qu'ils allaient combattre les mécréants Sarrazins pendant toute la nuit, et qu'ils reviendraient à l'aube du jour. Richard déclara qu'il voulait les accompagner. Or, dit le roi, « pour quelque chose que voies, ne laisse aller ce drap sur quoy tu es et le tien bien. » Ainsi partirent le duc Richard sans Peur, Charles-Quint et sa mesgnie, *faisant grant noise et tempeste.* Quand vint une heure après minuit, Richard entendit tinter la cloche d'une abbaye; il demanda quelle était cette cloche, et dans quel pays ils étaient. Le roi répondit que c'étaient les matines qui sonnaient à l'église Sainte-Catherine du Mont-Sinaï. Le duc ne voulut point passer outre sans faire ses dévotions, comme il avait coutume. « Tenez ce pan de drap, et ayez soin d'être toujours dessus, dit alors le roi, vous prierez pour nous, et au retour, nous irons vous quérir. » Le duc Richard vint avec le pan de drap que le roi lui avait baillé, il entra dans l'église, et fit son oraison à Dieu et à madame sainte Catherine. Ses prières terminées, il parcourut l'église, admira une foule de richesses, de précieuses reliques, de merveilleuses raretés, ainsi que des carcans et autres ferrements de prisonniers. Comme il vint à entrer en la chapelle dédiée à la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, il reconnut un sien chevalier, son parent, qui servait en ce lieu pour gagner sa vie. Il y avait sept ans que ce chevalier avait été fait prisonnier en la bataille des Sarrasins ; mais un religieux l'avait pleigé, afin qu'il pût tenir prison céans. Le duc s'approcha de son chevalier, et lui fit plusieurs questions; celui-ci raconta son aventure, et dit qu'il servait ainsi, faute d'avoir trouvé un messager pour mander, en son pays, qu'on vînt le délivrer par rançon ou par échange. Mais le duc ne déguisa point au prisonnier que sa femme, se croyant veuve, s'était fiancée à un autre, qu'elle devait épouser dans trois jours; que lui, Richard, s'il plaisait à Dieu, assisterait aux épousailles, parce qu'il en avait pris l'engagement. Le chevalier se trouva dans une grande affliction, et conjura le duc de dire à sa femme qu'il vivait encore. — Elle ne me croira pas, observa Richard. — Si fait : vous lui rappellerez qu'en me séparant d'elle, je pris à son doigt son anneau d'épousée, que je le partageai en deux parties, dont l'une lui est demeurée; j'ai gardé l'autre, et je vous la donne, à charge de la lui remettre, comme preuve de la vérité. — Or, bien, répliqua le duc, ainsi sera fait; je lui dirai en surplus, qu'avec le bon vouloir de Dieu, je mettrai tout en œuvre pour obtenir votre délivrance. Le chevalier demanda à son tour au duc comment il était venu dans ce pays, et par quel miracle il se promettait un si prompt retour. Tant devisèrent de ces choses et d'autres, que les matines prirent fin. Alors, le duc voyant venir le roi et sa mesgnie, prit congé du chevalier. Il les retrouva à la porte de l'église, qui s'en revenaient ; mais si *battus et navrés*, que c'était pitié. Le duc reprit son pan de drap, et s'élança à la suite du roi Charles-Quint et de sa mesgnie, *cinglant comme vent et tempeste.* Quand l'aube du jour vint à poindre, le duc s'affaissa pour dormir, las et fatigué qu'il était. Mais, en se réveillant, il se trouva tout seul au bois de Moulineaux, sous l'arbre où il avait accosté le roi Charles-Quint. Le duc rendit grâce à Dieu de l'avoir ramené sain et sauf. Tantôt après, il quitta Moulineaux, et vint à Rouen, en vue d'accomplir son message auprès de la femme du prisonnier. La dame fit quelques difficultés avant de se laisser persuader que son mari était encore vivant. Mais, lorsque le duc lui ayant présenté l'anneau, elle en eut réuni les deux parties, elle protesta devant tous qu'elle attendrait son mari et seigneur, puisque Dieu lui avait fait la grâce d'en avoir une vraie connaissance.

Richard se mit à la recherche de ses chevaliers. Plusieurs étaient demeurés cachés, çà et là, au milieu du bois, tant leur frayeur avait été grande. En l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, et de sainte Catherine du Mont-Sinaï, il fit de magnifiques donations à l'église, et institua aussi un service solennel, pour alléger la pénitence du roi Charles-Quint et de sa mesgnie ; puis délivra, en échange du chevalier, un amiral sarrasin qu'il avait retenu jusqu'alors prisonnier dans sa maison. De retour en Normandie, le chevalier retrouva sa dame après sept ans d'absence; elle avait abandonné son nouveau fiancé, et attendait son loyal seigneur, avec lequel elle vécut de longues années.

On voit que la première partie de cette

(164) *Cronicques de Normendie*, édition de 1487, chap. 58.

fable, en ce qui concerne l'apparition de la chasse nocturne, diffère peu des détails que nous fournit le roman. Il est donc facile de reconnaître que l'une et l'autre rédaction se rapportent à des traditions identiques. La seule variante digne de remarque, c'est la substitution du nom de mesgnie Charles-Quint à celui de mesgnie Hellequin. Qu'était-ce que ce Charles-Quint, que le chroniqueur dit avoir été roi de France? On ne peut avec justesse le considérer comme un être chimérique; car nous verrons ailleurs qu'il était dans les habitudes de la crédulité populaire de donner pour chef à la chasse nocturne quelque personnage réel, appelé, en vertu de ses crimes fameux, ou même de ses actions héroïques, aux honneurs de cette diabolique apothéose. Nous serions donc porté à supposer que ce Charles-Quint n'est autre que Charles-Martel, qui fut condamné, après sa mort, à combattre les Sarrasins, comme il l'avait fait pendant sa vie, les victoires glorieuses qu'il avait remportées contre ce peuple infidèle ne l'ayant point absous aux yeux du clergé de ses envahissements sur les biens et sur les droits de l'Eglise. Frodoard raconte, en effet, que saint Eucher, évêque d'Orléans, fut ravi dans l'autre vie, et qu'il vit Charles-Martel tourmenté, au plus bas des enfers, pour avoir envahi les biens des saints qui, au jour du jugement, *tiennent la balance de justice avec le Seigneur*. Pour s'assurer de la vérité de cette révélation que saint Eucher avait eu soin de publier, saint Boniface et Fulrad, abbé de Saint-Denis, se rendirent au lieu de la sépulture de Charles, et ayant ouvert son tombeau, il en sortit un serpent, et le tombeau fut trouvé vide et noirci comme si le feu y avait passé (165).

La légende du chevalier qui quitte sa famille et son pays pour aller conquérir, au milieu des périls, une renommée glorieuse dans des guerres lointaines, et trouve au retour sa femme sur le point de prendre un autre époux, est une de ces fables que le moyen âge a commentées de toutes les manières, et ajoutées à l'histoire d'un grand nombre de ses héros. Ainsi, dans les traditions allemandes, c'est Charlemagne qui, après dix ans d'absence, passés en Hongrie à convertir les païens, revient à Aix-la-Chapelle, par l'assistance miraculeuse d'un ange, le matin même du jour où sa femme Hildegarde doit prendre un autre époux. L'empereur entre dans l'église où se prépare la cérémonie, et va s'asseoir sur le trône impérial, en posant sur ses genoux sa large et redoutable épée. Les prêtres qui s'assemblent pour célébrer le service divin, sont saisis de surprise et d'effroi à la présence du majestueux vieillard, et par l'effet de son regard courroucé. « Qui êtes-vous? lui dit l'évêque en s'avançant revêtu de ses habits pontificaux. — Qui je suis? s'écrie Charlemagne d'une voix tonnante, ne me reconnaissez-vous pas? Je suis votre empereur, que vous deviez servir, que vous avez trahi! » L'évêque se jette dans ses bras; le peuple le salue avec des acclamations de joie; puis Hildegarde bénit le ciel qui lui a rendu son époux (166).

On trouve encore, dit M. Marmier, un grand nombre de variantes de cette histoire qui rappelle le dénoûment de l'Odyssée, dans les divers livres de légendes, notamment en Allemagne, dans celles de Mœringer et de Henry le Lion; en Espagne, dans la romance du comte d'Irlos; en Franche-Comté, dans la chronique de sire de Palud (167).

Ailleurs, dans les traditions normandes, cette aventure romanesque est rapportée, non plus à un chevalier contemporain de Richard sans Peur, mais à Guillaume-Martel, seigneur de Bacqueville et de Saint-Vigor, chambellam du roi Charles VI, et porte-oriflamme de France, à la bataille d'Azincourt, où il fut tué (168).

Peut-être voulait-on, par la conclusion rassurante de cette légende tant de fois répétée, calmer les inquiétudes, affermir la résolution de ceux qui se préparaient à quelque entreprise lointaine et périlleuse, et craignaient, avec raison, de compromettre, par une trop longue absence, leur bonheur domestique, ou d'aliéner leurs droits d'époux et de chef de famille.

La *Chronique de Normandie*, qui nous fournit le récit miraculeux de la pérégrination de Richard Ier à Jérusalem, nous transmet, ailleurs, sur une expédition en terre sainte, attribuée cette fois au fabuleux Richard, fils du duc Aubert, quelques détails qui n'ont point d'autre intérêt que de rappeler les traits principaux de l'histoire de Richard Cœur de Lion, d'après laquelle ils ont vraisemblablement été calqués.

Le fabuleux Richard, au dire du chroniqueur, quitte son pays et se dirige d'abord vers Constantinople. Aussitôt après son arrivée, l'empereur Constantin sixième, averti que l'un des douze pairs de France habite sa ville, le mande auprès de lui, et lui rend les plus grands honneurs pour l'amour du roi Charlemagne. Le duc Richard et sa suite aident l'empereur à combattre les infidèles; mais Charlemagne, en personne, vient rejoindre son féal Richard, et, de concert, ils font lever le siége d'Antioche, à la confusion des ennemis. Après cette victoire, ils cinglent jusqu'au port d'Acre; les Turcs, empressés de chasser ces audacieux conquérants, font plusieurs sorties devant les murs de la ville; par les prouesses de Richard, ils sont battus encore une fois, et leur chef,

(165) MICHELET, *Histoire de France*, tom. I, page 291.

(166) X. MARMIER, *traditions d'Allemagne* (*Revue de Paris*, année 1837, tom. XXXVIII, pag. 181 et 182.)

(167) Idem.

(168) Nous raconterons cette curieuse tradition et plusieurs histoires analogues, lorsque nous traiterons plus loin des légendes romanesques.

Ne l'ateinst pas, Deus l'en gari,
Parmi les ais del es feri,
E par mi les quarrelaus serrez
Plus de dous piez i est entrez (177).

Par suite du violent effort avec lequel il avait lancé son coup, le corps trébucha et tomba à plat dans sa bière. Alors, Richard sortit de l'église, détacha son cheval, et déjà son pied s'appuyait sur l'étrier, quand il se ressouvint de ses gantelets, qu'il avait, par oubliance, laissés sur les marches de l'autel. Tout aussitôt, il retourne les chercher, entre dans l'église, fait une adoration à la vierge Marie, sans daigner seulement tirer son épée. De fait, il n'en était pas besoin, car le maudit gisait à terre, blessé et sanglant, mais plus horrible que pitoyable. A cause de cette aventure, le duc fit publier par toute sa terre que chacun serait tenu de veiller, pendant une nuit, le corps de ses parents ou amis défunts. Cette coutume s'établit promptement en Normandie, et, de là, se répandit en tous lieux.

On doit reconnaître, dans cet affreux cadavre, qui ressuscite au fond de sa bière, et laisse échapper de ses blessures un sang frais et vivant, le loup-garou considéré comme vampire d'après les superstitions normandes. Un fragment manuscrit, relatif à l'histoire de Normandie, trouvé dans les papiers de D. Mabillon, classe le fait que nous venons de rapporter parmi les aventures miraculeuses survenues au jeune Richard II, pendant un voyage en Ecosse, et désigne le hideux revenant sous le nom de Gargarouf (178).

Dans la Chronique de Normandie, l'aventure que nous venons de raconter est intercalée dans le récit d'un autre fait miraculeux, attribué à Richard Ier, et qui n'est point mentionné ailleurs. Un jour que Richard était endormi dans son lit, à Saint-Ouen de Rouen, il songea qu'il voyait le diable entrer dans le dortoir des moines de Fécamp, avec une massue à la main, dont il voulait tuer les moines endormis, et que lui, Richard, entrant dans le dortoir du côté opposé, luttait avec le diable, et sauvait les moines d'une mort certaine. Eveillé tout aussitôt, le duc descendit à l'écurie, sella son cheval, monta dessus, sans appeler écuyer ni varlet, vint au portier, se fit ouvrir, et se mit en route pour aller à Fécamp. (C'est pendant ce voyage que Richard entre dans une chapelle abandonnée, et lutte avec le cadavre d'un excommunié, comme nous avons dit ci-dessus.) Arrivé à Fécamp, le duc heurta à la porte du monastère, et le portier, qui le connaissait, lui ouvrit. Comme c'était un peu après minuit, Richard fit éveiller l'abbé, puis ordonna à celui-ci de faire descendre tous ses moines dans la cour. « Sire, » dit l'abbé, il y en a de jeunes, mais il y en a un qui a plus de cent ans, et qui depuis dix ans n'est sorti de son lit.—Qu'ils viennent tous, dit Richard, et que nul ne demeure. » Ainsi fut fait. Quand ils furent tous présents, Richard s'agenouilla, et joignant les mains, dit: « Mon Dieu, mon créateur, que votre volonté soit faite. » A peine avait-il prononcé cette parole, que le dortoir et l'infirmerie s'écroulèrent, et qu'il n'en resta pas pierre sur pierre (179).

La sagesse et le courage de Richard l'avaient mis en si grande considération, même auprès du diable, son antagoniste, que celui-ci ne dédaigna point de s'en référer à l'arbitrage du duc pour la défense de son propre droit. Voici le fait (180): Il y avait alors, en la riche abbaye de Saint-Ouen de Rouen, un moine sacristain, homme de très-sage direction et bonne renommée. Or, c'est toujours à l'encontre des plus vertueux que le démon dresse ses piéges les plus subtils. Il advint donc que ce sage moine vit un jour dans l'Eglise, où elle faisait ses dévotions, une jeune dame si fraîche en couleur, et de beauté si avenante, qu'il en fut merveilleusement enamouré. Cette passion le mit hors de son entendement, au point qu'il n'eut plus de pensée ni de désir que ce ne fût pour la dame, et tant lui fit de prières et lui tint de beaux discours, qu'elle lui accorda de venir passer la nuit avec elle. Quand le soir fut arrivé, et les moines bien endormis, le sacristain sortit de l'abbaye, le cœur frissonnant de joie, et se dirigea vers la demeure de sa mie. Mais, chemin faisant, il se prit à réciter les heures de Notre-Dame, moins à dessein, peut-être, que par pieuse réminiscence. Comme il lui fallait traverser une petite rivière qui courait sous les murs du couvent, et qu'on appelle Robec, arrivé devant la planchette qui servait de passage, il met le pied dessus; alors, soit qu'il eût glissé ou autrement, il trébuche, s'empêtre dans sa longue robe, et se laisse tomber dans l'eau. La chute fut si fatale, que le pauvre moine n'eut point à se défendre contre la mort. Aussitôt, le diable, aux aguets, se saisit de son âme, et veut l'emporter en enfer; mais un ange arrive d'autre part, réclame l'âme en peine, et chacun de l'entraîner de son côté.— « Tu me fais tort, » disait le démon : « cette âme est gibier d'enfer; je l'ai surprise sur la route du péché mortel.

Iloc û jo te truverai,
Iloc, dist Dex, te jugerai (181).

— Non pas, » répliquait l'ange, « le péché n'a pas été commis, et peut-être le moine eût-il rebroussé chemin avant d'arriver à male œuvre. » Là-dessus, le débat s'engage de mieux en mieux, avec un égal échange de bonnes raisons, ce qui, soit dit en pas-

(177) Benoit de Sainte-More, v. 25,150.

(178) *Manuscrit de la bibliothèque du roi*, 5072, cité par M. Francisque Michel, *Chronique de Normandie*, préface, p. 41.

(179) *Croniceques de Normendie*, édit. de Le Talleur 1487, in-fol., ch. 57.

(180) Ce conte est cité dans le *Roman de Rou*, dans la *Chronique* de Benoist de Sainte-More, dans le *Roman de Richart*, et dans la *Chronique de Normandie*.

(181) *Roman de Rou*, t. I, p. 283, v. 5550.

sant, est d'un bon exemple pour la sophistique des avocats de toutes causes. Toutefois, l'ange et le diable s'accordèrent d'aller par-devers le duc Richard lui exposer le fait, et de s'en tenir à ce qu'il ordonnerait. Ils trouvèrent le duc en son lit, lui contèrent le cas en faisant valoir chacun leurs raisons. « Allez, » dit Richard après qu'il eut brièvement songé, « remettez l'âme du moine en son corps, et replacez celui-ci à l'endroit où il se laissa choir : s'il fait seulement un pas vers sa mie, le diable s'en saisira, mais s'il retourne en arrière, je veux que paix lui soit faite. » Ce que le duc ordonnait fut exécuté. Or, le moine, remis en son premier état, recula tout aussitôt, comme s'il avait eu vision du diable, et, battant sa coulpe, retourna à sa cellule se blottir au fond de son lit. Le lendemain, le duc Richard alla visiter l'abbaye; le moine, tout dolent, ne fit point difficulté de confesser son péché, car ses habits, encore mouillés, témoignaient contre lui. Il raconta ce qui s'était passé, en présence de l'abbé et de tous ses moines, et, depuis ce jour, il vécut très-dévotement, en parfait religieux; ce qui n'a point empêché le populaire de dire longtemps, par gaberie :

Sire moine, suef a'ez
Al passer planche vus gardez (182).

Ce miracle est cité, dans la Légende dorée, au nombre de ceux qui ont donné lieu à l'établissement de la fête de la Conception, et tout l'honneur en est attribué à l'intervention de la vierge Marie, que le moine n'avait point cessé d'invoquer, même en allant pécher (183).

Si le lecteur n'est point lassé de la multiplicité de nos précédents récits, et si sa curiosité n'est point complétement blasée au sujet des aventures merveilleuses du duc Richard, nous pouvons, sans crainte d'être taxé d'une vaniteuse forfanterie de conteur, affirmer qu'il ne s'est point encore rencontré dans la vie de notre héros un épisode aussi prodigieux que celui que nous nous proposons de raconter en ce moment.

A Richard le Normant aduint maintes merveilles,
. . . .
Vers celles que vueil dire elles sont nompareilles
Quon puis dire de bouche ne escouter doreilles (184).

On se souvient que le duc Richard avait recueilli un méchant diable, en forme d'enfant, qu'il faisait élever avec grand soin. La petite fille profita si bien chez sa nourrice la forestière, qu'elle était aussi avancée à l'âge de sept ans que le sont d'ordinaire les autres enfants dans leur quatorzième année. Mauvaise herbe croît toujours assez, dit la sagesse de nos pères; méfiez-vous donc des éducations précoces; c'est grand hasard s'il n'y a quelque diablerie qui s'en mêle. Mais le duc Richard était bien loin de soupçonner la tromperie de l'ennemi, car la beauté de sa jeune protégée s'était insinuée dans son cœur.

A cette époque, tous les barons de Normandie, tout petits que grands, formèrent un *consistoire*, et prirent ensemble la résolution d'aller trouver leur seigneur et duc. Ils voulaient lui représenter que le bien de l'Etat exigeait qu'il prît pour épouse une noble dame qui lui donnât des héritiers appelés à lui succéder dans le gouvernement du pays. Lorsque Richard eut entendu la requête de ses barons, il dit qu'il était prêt à faire ce qu'on demandait de lui : « Apprenez, cependant, » ajouta-t-il, « que j'ai fait élever une jeune fille, qui a maintenant sept ans accomplis : je ne pourrai jamais trouver une épouse qui soit plus belle ou plus à mon gré; c'est elle que je désire prendre pour femme. — Sire, dirent les barons, que Dieu vous accorde la joie d'être son époux; prenez-la, puisque votre cœur s'y est adonné. » On fit venir promptement la jeune fille, et l'archevêque de Rouen bénit le mariage du duc Richard avec elle. Sept ans se passèrent encore, et, soit dit sans intention épigrammatique, Richard vécut en aussi bonne intelligence avec le diable, qui était devenu sa femme, que s'il eût épousé aucune des plus gracieuses dames qui vivaient à cette époque. Les sept ans accomplis, le diable-femme s'imagina de faire la malade, et fit mander le duc auprès de lui : « Sire, » dit-il d'une voix dolente, « je me sens bien malade, et je crois que je vais mourir : c'est pourquoi je vous supplie, par votre merci, de m'octroyer la demande que je vais vous faire. — Parlez, répondit le duc, et j'emploierai tout mon pouvoir à vous complaire. — Sire, reprit alors la fausse épouse, je désirerais être enterrée dans une chapelle qui est située au milieu de la forêt dans laquelle j'ai été élevée, et qu'auparavant vous y veilliez pendant une nuit auprès de mon cer-

(182) *Roman de Rou*, t. I, p. 288, v. 5666.

(183) On sait que la fête de la Conception reçut le surnom de *Fête aux Normands*, à cause de la prompte faveur avec laquelle l'institution de cette fête fut accueillie dans notre province. Wace, d'après saint Anselme, explique, par un récit merveilleux, autre que celui que nous venons de mentionner, l'origine de la fête de la Conception. Un certain Helsin, abbé de Ramsay, ayant été chargé par Guillaume le Conquérant d'une mission diplomatique auprès de Suénon II, roi de Danemark, fut assailli à son retour par une violente tempête. Il adressa à la Vierge une prière fervente; aussitôt lui apparut un majestueux personnage, couvert d'habits pontificaux ; « Helsin, » lui dit-il, « vous pouvez être sauvé du naufrage, mais à une condition seulement, c'est que vous promettiez que vous célébrerez la fête de la Conception de la Vierge. — Et quel jour devrais-je célébrer cette fête, dit Helsin? — le huit décembre. — Quel office dirai-je? — Le même office que celui du jour de la Nativité, avec cette seule différence que le mot *Nativité* sera remplacé par le mot *Conception*. » Helsin promit de se soumettre pieusement à la condition qu'on lui imposait, et, de retour dans son abbaye, il se hâta de célébrer, au jour dit, la nouvelle fête de Marie. (*Voy.* le poëme de l'*établissement de la fête de la Conception*, par Wace, publié d'après les manuscrits originaux, par G. Mancel et G.-S. Trebutien.)

(184) *Roman de Richart.*

cueil.— Dame, s'il faut que j'aie la douleur de vous voir trépasser, laissez-moi amener un chevalier pour me servir de compagnon et veiller avec moi. » Richard ayant affirmé de nouveau à sa femme qu'il tiendrait la promesse qu'elle avait exigée, alors cette malicieuse créature se prit à contrefaire la morte, et le duc, la cuidant vraiment trépassée, ordonna qu'elle fût portée, dès le soir même, dans la chapelle de la forêt.

Quand le corps fut déposé dans la chapelle, où brillaient maints cierges et luminaires, l'archevêque, accompagné de ses clercs, le bénit une dernière fois, et recommanda à Dieu l'âme de la duchesse. Après l'office terminé, le clergé retourna à Rouen, et Richard, pour accomplir sa promesse, demeura auprès de la morte, avec un seul chevalier.

Luy et le cheuallier la nui et veillerent la
En regrettant sa femme qui si ieune espousa (185).

Mais, vers le minuit, Richard fut pris de sommeil. A peine fut-il endormi, que le corps s'étendit avec tant d'effort dans la bière, qu'elle se rompit par éclats. En même temps un cri terrible fit retentir toute la forêt. Richard ne ressentit aucune frayeur; seulement il saillit son épée hors du fourreau, et la posa sur ses genoux. Aussitôt le corps de s'écrier : « Hé quoi ! duc Richard, on parle de vous en tout pays pour votre hardiesse, on dit que jamais vous n'eûtes peur, *na prime na complie*, d'aucune personne vivante; et voilà que, pour une femme morte, toute votre chair a frémi. — Par ma foi ! reprit vivement Richard, vous faussez la vérité,

Car onques pour personne ma coulleur ne muay (186).

« Mais, » dit-il encore, par dépit, « que le vrai Dieu Seigneur *vous enuoit malle grace*. N'étiez-vous pas morte quand on vous a mise aujourd'hui dans le cercueil? — Non, j'étais seulement pâmée par une violente soif qui m'a prise dans la vesprée, et, s'il est vrai que vous m'ayez jamais aimée d'amour, faites ce dont je vais vous prier. A l'issue de cette forêt, il y a une plaine où se trouve une fontaine, ombragée par un grand arbre; les bergers ont laissé là un hanap avant-hier : servez-vous-en pour puiser de l'eau, et venez me l'apporter.

Mieulx ne me pourries ma sante auancer (187).

Richard obéit à l'instant; mais ce fut folle idée de sa part, car, pendant son absence, le corps se leva et alla étrangler le chevalier, qui jeta un si fort cri, que Richard l'entendit et en fut tout en émoi. Alors, le duc se hâta de revenir sur ses pas; en arrivant dans la chapelle, il ne trouva plus ni feu ni lumière; il s'en vint droit au cercueil, mais le malicieux démon s'était déjà enfui : « Méchante et trompeuse créature, » s'écria Richard,

M'as-tu si engigne
Quen tant mon chevalier as mort et despece (188).

« Prends garde à toi, cependant, car je jure par le Dieu qui fait courir la nue sous le firmament, que si jamais je te rencontre en mon chemin, je te pourfendrai de mon épée. » Richard veilla jusqu'au jour le corps de son chevalier, qu'il déposa dans la bière vide.

Quand vint l'heure de prime, l'archevêque et le clergé arrivèrent à la chapelle, pour chanter le service de la duchesse. Richard s'avança à leur rencontre, et conta devant tous sa triste aventure.

Ne chantes, dist Richard, seigneurs, plus pour ma [femme;
Les grans diables d'enfer en puissent porter lame (189).

L'archevêque essaya de réconforter le duc : « Sire, n'ayez frayeur ni doute; nous savons que l'ennemi a le pouvoir de tenter nuit et jour tous les Chrétiens. — Ah ! reprit Richard, je suis tellement déçu, que je fais vœu de ne point reprendre femme en mon lit avant sept ans et plus. » Et, pour tenir sa promesse, le duc, après avoir fait enterrer très-pompeusement son chevalier, alla se renfermer dans la belle abbaye de Fécamp, dont il était le fondateur. Alors, il donna congé à toute sa gent, ne gardant avec lui que son queux, son chambellan et son économe.

En paisible et deuote maniere se maintint,
Ainsi comme reclus longue piece se tint (190).

Quelle que soit l'étrangeté de cette légende, et sauf les détails qui lui appartiennent en propre, elle n'est point, quant au fait principal, particulière à Richard sans Peur. Les chroniques flamandes nous apprennent qu'un certain Baudouin, comte de Flandres, et depuis empereur de Constantinople, avait épousé le diable en guise d'une très-belle femme. Si ceci ne semble pas d'abord absolument miraculeux, le dénouement de la légende prouve, cependant, qu'il s'agissait cette fois d'un cas surnaturel. En effet, la fraude fut reconnue par un saint moine qui exorcisa le méchant esprit, et sut le forcer d'abandonner la trompeuse figure sous laquelle il s'était caché (191).

La belle Tiphaine, femme de Bertrand Duguesclin, fut regardée aussi, dans son temps, comme un personnage d'une nature suspecte. Les uns jugeaient que c'était simplement une fée; mais ceux qui approfondissaient davantage, assuraient qu'elle n'était rien moins qu'un malicieux démon qui

(185) *Roman de Richart.*
(186) *Ibid.*
(187) *Ibid.*
(188) *Ibid.*
(189) *Ibid.*
(190) *Ibid.*

(191) Madame Clément Hémery ; *Histoire des fêtes civiles et religieuses, etc., du département du Nord.* Pour une tradition analogue, voyez *Eléonore de Guyenne.*

s'était associé au plus brave capitaine de France pour le tenter nuit et jour.

Les Chroniques de Normandie ne racontent point la légende de Richard sans Peur, épousant le diable; elles nous disent seulement que le diable se mit un jour en guise d'une belle fille richement habillée, et apparut à Richard, fils du duc Aubert, dans un bateau qui était mouillé au havre de Granville. Richard, en courtois chevalier, entra dans ce bateau pour converser avec la dame et admirer sa beauté de plus près. Le méchant diable ne perdit pas de temps; il emmena le duc en pleine mer, puis il alla le déposer dans l'île de Guersy (*sic*), sur une roche très-haute, où fort heureusement on vient à propos lui porter secours (192).

Dans le fragment relatif à l'histoire merveilleuse de Richard II en Ecosse, dont nous avons déjà cité une partie, il est fait mention d'une rencontre de Richard II avec une demoiselle qui était le diable (193). Ce récit n'est pas semblable à celui qui précède, ce qui n'empêche pas qu'on ne doive regarder ces contes, aux péripéties si diverses, comme des variantes d'une même tradition.

A la suite de son aventure avec Gargarouf, Richard entre dans une forêt, et voit une demoiselle qui pleurait fort, à cause d'un géant qui lui tollait son héritage; le duc promet protection à la pauvre affligée. En chevauchant l'un avec l'autre, ils trouvent sur leur route un très-beau pavillon; ils entrent, soupent joyeusement à une bonne table, puis le duc hasarde une proposition d'amour, qui est accueillie avec faveur. Richard songe à profiter de l'heureuse disposition de la dame. Cependant, tout en se désarmant, il récite ses prières, et fait le signe de la croix avec son épée. Dans ce moment, un violent coup de tonnerre se fait entendre; Richard ne retrouve plus à la place de la demoiselle qu'un diable horrible dont la hauteur atteignait aux nues. Le méchant fantôme veut assaillir le duc; mais celui-ci le contraint honteusement à s'enfuir.

La légende de Richard sans Peur est le pandæmonium des superstitions normandes. Robert Wace, et, après lui, les Chroniques de Normandie, récitent aussi un conte qui a quelque analogie avec les précédents, mais dans lequel nous voyons figurer, au lieu d'un diable, une sorte de fée chasseresse de la même espèce que celles qui sont connues en Ecosse sous le nom de *fées vertes*, et dont l'amusement paraissait être d'attirer dans leurs lacs, grâce à des avances toutes gracieuses, d'infortunés chasseurs auxquels elles faisaient payer leur bonheur d'un moment par quelque épouvantable catastrophe.

Le duc Richard étant allé chasser en un lieu nommé la Lande Corchef, dans la forêt de Lyons, s'égara loin de sa suite, et se trouva dans une petite vallée qui traverse cette lande. Tout en regardant devant lui, il aperçut un chevalier et une demoiselle qui étaient assis par terre. Le chevalier avait son épée nue posée auprès de lui, et, sitôt qu'il vit venir le duc, il se leva, prit son épée, frappa la demoiselle à travers le corps et la tua du coup. Le duc Richard, témoin de cette action cruelle, fut très-courroucé; à son tour, il tira l'épée, courut sur le chevalier, et, l'atteignant par le cou, il lui fit voler la tête. Alors le loyal Richard se prit à contempler ces deux cadavres; il vit qu'ils étaient merveilleusement beaux, et il se sentit d'autant plus affligé de cette terrible catastrophe. Cependant, il voulut qu'on leur rendît les derniers devoirs. Dès le lendemain, il les fit enterrer très-solennellement.

Le troisième jour d'après, un des veneurs du duc, traversant cette lande, rencontra une demoiselle de noble aspect, richement habillée. Le veneur la salua, et lui demanda ce qu'elle attendait. « Sire, dit-elle, j'attends un homme qui doit venir me trouver ici. » Alors le veneur la fit asseoir à ses côtés, l'embrassa, et elle ne se refusa point à ses avances. Quelque temps après, il voulut s'éloigner, mais elle le saisit, et le lança à travers branches; il resta suspendu au fourchet d'un arbre qui avait bien quarante pieds de hauteur. Lorsqu'il regarda en bas, croyant l'apercevoir au-dessous de lui, elle avait disparu sans qu'il sût ce qu'elle était devenue. Le veneur demeura encroué sur cet arbre jusqu'à ce que ses compagnons, attirés par ses cris, vinssent l'aider à descendre. Il leur raconta sa malencontreuse aventure telle qu'elle lui était advenue.

Nous avons laissé le duc Richard en retraite dans l'abbaye de Fécamp. Lorsque le roi d'Angleterre entendit parler que Richard sans Peur cessait de chevaucher par toute la Normandie, il crut que sa vaillance l'avait abandonné, qu'il n'était plus digne de sa grande renommée, et il osa se vanter qu'il saurait bien conquérir sa terre. Il s'en vint, en effet, avec toute sa suite et toute son armée, débarquer sur les côtes de la Normandie. Le bruit de cet événement se répandit dans tous les lieux environnants, et la multitude accourut vers Richard, en s'écriant avec effroi : « Hâtez-vous, Sire! pourquoi vous tenez-vous ainsi reclus, tandis que les Anglais sont entrés? Avant huit jours ils auront tollu tout votre héritage, si vous ne venez promptement les chasser. » Le duc s'émut à ces avertissements; il commanda à chacun de prendre les armes, et, lorsqu'ils furent bien armés et rangés en bon ordre; il se mit à leur tête, et marcha à l'encontre des Anglais. Il chevauchait en si grande hâte, qu'il précédait toujours sa suite de plus de trois portées d'une flèche

(192) *Cronicques de Normendie: Histoire de Richard, fils du duc Aubert.*

(193) Cité par Francisque Michel, *Chronique de Normandie*, préface, p. XLI.

hardiment lancée par un habile archer. Comme il avançait ainsi, il rencontra, en un grand val, un chevalier monté sur un cheval noir, et qui était lui-même plus noir qu'un Maure, et avait des dents plus blanches que le marbre. Ce chevalier salua Richard, et lui dit : « Sire duc je suis venu pour guerroyer avec vous ;

Vos ennemis trestous me verres efiller (194).

« Mais il faut que vous consentiez à m'aider à votre tour, lorsque j'aurai guerre à soutenir. » Richard accéda volontiers, *sans tansson*, puis lui demanda quel nom il portait. « Je me nomme Brundemor, » répondit le noir chevalier, « et je puis vous certifier que nul ennemi ne saurait vous attaquer tant que mon épée sera là pour vous défendre. » Richard ne reconnut point, dans le chevalier noir, le méchant diable qui avait été sa femme pendant sept ans. Il le pria, au contraire, de le conduire à la rencontre des Anglais; à quoi Brundemor s'employa avec tant de promptitude, que, entre tierce et midi, les Normands purent livrer bataille. Ils combattirent si vaillamment, que la victoire leur demeura. Alors, les ennemis prirent la fuite en désordre. En vain Brundemor les rappelait au combat, leur proposant un défi en l'honneur de leurs dames, ils couraient effrayés à travers prés et champs, et ne voulaient rien entendre. Brundemor, voyant que tout était fini, s'approcha du duc, et lui dit : « Sire, ai-je fait à votre gré? — Oui, « répondit Richard, » vous êtes un preux chevalier, et vous m'avez rendu aujourd'hui un loyal service ; mais, à telle bataille que vous me fassiez appeler, je ne cesserai point de combattre pour vous. — J'y compte, dit Brundemor. » Là-dessus ils se séparèrent.

Lors se sont départy Richard et ses gens tous
Qui retournent en lost de cueur ioyoulx (195).

Trois jours après ce combat, il prit fantaisie à Richard de se donner le divertissement de la chasse; il commanda à ses veneurs de lui amener ses chiens, mais il fut surpris de les trouver déchirés *et naurez villainement*. Il demanda quelle en était la cause. « Sire, » répondirent les veneurs, « il y a dans la forêt de Riquebourg un énorme sanglier, plus blanc que le cygne, mais si méchant que nul chien courant ou lévrier ne peut en approcher sans recevoir de cruelles blessures. » Richard, en écoutant ces détails, eut grand désir de s'emparer du sanglier; il déclara qu'on chasserait dans la forêt jusqu'à ce qu'on fût parvenu à le prendre. On remit la partie au lendemain. Environ vers l'heure de minuit, Richard étant couché, le diable, qui avait été sa femme, apparut devant son lit : « Sire, » dit-il, « secouez le sommeil, et apprêtez-vous à me suivre si vous ne voulez passer pour couart et menteur.

— Couart, se dit Richart, et pourquoy le seroie (196)?

« Mais je serais méchant et félon si je vous faillissais au besoin; car au besoin vous m'avez été d'un grand secours. » Aussitôt Richard se leva, et se revêtit de son armure. « Partons, » s'écria-t-il, « car je ne crains ni guerre ni défi. — Sire, je vous mènerai avant qu'il soit jour dans un lieu où vous pourrez avoir peur. — Bel ami, sache que je n'eus peur de ma vie. »

Richard et le chevalier noir s'en allèrent ensemble dans une forêt où ils trouvèrent douze chevaliers qui noblement s'atournaient pour livrer bataille. Richard demanda à son compagnon qui ils étaient. « Sire, » dit celui-ci pour toute réponse, « avant qu'il soit grand jour,

Aures par eulx ie croy paour et grant effroy (197) »

Comme ils devisaient de la sorte, un varlet se détacha du groupe des chevaliers, accourut vers les nouveaux arrivants, et s'écria : « Brundemor, pourquoi as-tu tant tardé à amener le chevalier qui devait livrer bataille pour toi ; Burgifer, ton adversaire, est arrivé ; tu l'as provoqué à tort, mais je te certifie que ton champion, si brave qu'il soit, aura fort à souffrir. » Brundemor, entendant ces paroles, alla se présenter devant le roi d'enfer, à qui il adressa ainsi sa supplique : « Sire, je suis prêt à prouver que c'est à tort que Burgifer veut m'enlever la sénéchaussée dont vous m'avez fait présent, et j'ai amené avec moi un chevalier de France qui soutiendra mon droit si vous ordonnez le combat. — Allez, » dit le roi, « je vous délivre permission. » Richard prépara aussitôt ses armes, mais, jetant un regard autour de lui, il s'aperçut qu'il était entouré de tous côtés; car il y avait des diables par devant et par derrière, en haut et en bas; cependant il ne s'effraya pas, quoiqu'il vît bien qu'il ne pourrait s'échapper de ce lieu, et qu'il lui fallait combattre l'un des plus terribles de ces étranges chevaliers.

Burgifer et Richard s'élancèrent l'un vers l'autre; ils se donnaient de si grands coups, que des étincelles jaillissaient de leurs armes; bientôt même les tronçons de leurs lances volèrent au loin.

Leurs deux lames ont rompues, leurs espées sacherent,
Sur leurs heaulmes dascier si longuement chappelerent
Que de grans coups ferir leurs bras forment lasserent
(198).

Burgifer interrompit le combat. « En vérité, Sire, je suis tout ébahi que vous ayez été assez hardi ou assez fou pour vous être laissé conduire en cet endroit; nul homme n'y est jamais venu sans y perdre la vie; vous la perdrez aussi, je vous le promets. — Ami, je ne te crains point, fais du pire que pourras. — Ecoutez-moi encore un peu, » reprit Burgifer : « savez-vous quel est le chevalier pour lequel vous combattez. — Je le

(194) *Roman de Richart.*
(195) *Ibid.*
(196) *Ibid.*

(197) *Roman de Richart.*
(198) *Ibid.*

connais assez; c'est un homme vaillant et hardi, puissant et fort; il n'y a pas trois jours que j'ai vu de ses œuvres, et je crois bien que sans lui la mort ne m'aurait pas épargné. — Tu es dans une erreur bien folle. Celui que tu crois un chevalier si vaillant est un diable d'enfer, et ce sont des diables que tu vois de toutes parts autour de toi. — Ne mens-tu pas? » dit Richard. — « Non point, » fit Burgifer. Et il se prit à rappeler au duc toutes les embûches que Brundemor lui avait tendues, puis il ajouta : « La femme que vous aviez épousée, Sire duc, n'est autre que ce vilain diable pour lequel vous combattez contre moi. — Par ma foi, » dit Richard, « voici un démon qui sait bien toutes mes aventures. » Puis il reprit tout haut : « Qu'importe, après tout; si Brundemor est le faux diable dont j'avais fait ma femme, il m'a vaillamment aidé à défendre mon héritage contre les Anglais; je dois à mon tour soutenir ses droits contre toi. » Sur ces paroles, ils recommencèrent à combattre; mais Richard avait beau asséner des coups sur la tête de son adversaire, celui-ci demeurait inébranlable. « Comment, » dit le duc, « faux Burgifer, tu es plus dur que fer ou acier.

> Je croy quas faict tes armes forger dedans enfer,
> Pour puissance que iaye ne les puis entamer (199). »

Cependant Burgifer frappait aussi d'estoc et de taille; mais il ne put blesser Richard, que la main de Dieu protégeait. La victoire demeura indécise, lorsque Richard s'avisa de frapper son ennemi du pommeau de son épée. Ce pommeau renfermait maintes précieuses reliques qui y étaient soigneusement enchâssées, et grâce auxquelles les coups que portait Richard parvinrent enfin à briser l'armure de Burgifer. Lorsqu'il se vit en cet état, le diable demanda merci : « Sire, » s'écria-t-il, « cessez de me frapper, car il n'est pas au pouvoir d'un homme de guérir mes blessures; mais je me rends à vous ainsi qu'il est de droit. — Et rends-tu aussi à Brundemor sa sénéchaussée? — Oui, Sire, je m'en dessaisis, et la lui remets en votre présence. » Ainsi furent accordés les ennemis d'enfer, par la vertu et le courage de Richard de Normandie.

Alors le duc se tourna vers Brundemor : « Je veux, » dit-il, « aller à Rouen; enseigne-moi le chemin que je dois suivre. — J'obéis à votre commandement, car je suis tenu envers vous plus que vous ne pensez : c'est moi que vous avez nourri pendant sept ans et que vous aviez pris pour votre femme.— Je n'en suis que plus courroucé qu'un méchant démon m'ait fait une semblable traîtrise,

> Ne me tempte plus, par amour ten requier,
> Et ten retourne arriere, asses mas conuoyes (200). »

Brundemor s'en retourna comme Richard le lui commandait; le duc revint à Rouen, où il mena sainte vie.

> Bien confortoit les poures et sainte église aima
>
> Jesucrist notre pere le garda de tristour (201)

En dépit des tentations du diable, il ne connut point la peur, et ne cessa pas d'être un preux et hardi chevalier. Il passa avec Charlemagne outre les monts, prit part à la bataille de Roncevaux, en compagnie des douze pairs de France, et fit de grandes prouesses dont la renommée ne s'éteindra jamais.

Les Chroniques de Normandie ont renchéri sur cette terminaison par certains détails qui visent prétentieusement à la vraisemblance historique. Nous y apprenons que la bataille de Roncevaux, de funèbre et romantique mémoire, ne fut point le dernier fait d'armes de Richard sans Peur. Après la mort de Charlemagne, Louis le Débonnaire étant roi de France, un certain Gormont, roi de Danemarck, vint avec une grande puissance de Normands pour conquérir le royaume. Le roi Louis manda ses barons auprès de lui : Richard sans Peur ne fut pas le dernier à se rendre à cet appel. On livra bataille aux Danois, qui furent taillés en pièces; le roi Gormont perdit la vie dans le combat. De son côté, Richard sans Peur se comporta si vaillamment, accomplit de si beaux faits d'armes, s'épargna si peu, qu'il reçut un grand nombre de blessures dont il mourut peu de temps après. Il fut enterré dans l'abbaye de Fécamp, auprès de son père le duc Aubert.

Ainsi se termine la merveilleuse histoire de Richard sans Peur. Nous l'avons racontée dans toute son étendue, quoiqu'il nous eût été facile de supprimer certains détails, au moyen d'une analyse succincte et rapide. Mais il nous a paru que les détails constituaient ici la principale richesse de la légende, et nous les avons considérés comme des reliques précieuses de la tradition (202).

D'ailleurs, tous ces contes de diableries, rapportés dans leur naïveté primitive, sont peut-être la meilleure introduction possible pour nos commentaires sur les superstitions normandes. Plusieurs d'entre celles-ci jouent un rôle très-important dans l'histoire de Richard sans Peur; elles s'y développent avec complaisance, et s'y révèlent avec simplicité, comme il convient aux idées qui ont foi en elles-mêmes. Bien plus, on peut les surprendre en pleine puissance d'actualité, puisqu'elles se mettent en rapport avec le

(199) *Roman de Richart.*
(200) *Ibid.*
(201) *Ibid.*
(202) Nous n'avons pas donné place ici à certains faits par lesquels le roman en prose renchérit sur le roman en vers. Ces interpolations n'ont aucune valeur traditionnelle et ne servent qu'à défigurer la donnée primitive. Il nous suffit d'indiquer au lecteur que l'incident principal est le second mariage de Richard sans Peur avec la belle Clarice, fille du roi d'Angleterre, que le duc, dans un tournoi donné par Charlemagne, a rencontrée sous la conduite de son prétendant, l'amoureux de Galles. Du consentement de cette princesse, Richard l'enlève à son passage à Rouen, après avoir vaincu en duel le chevalier de la tendre Clarice.

monde extérieur dans la personne de l'héroïque Richard. Elles se font considérer comme de rudes épreuves, mais efficaces cependant pour le perfectionnement humain. C'est au milieu des luttes qu'elles doivent susciter, que se développera la confiance religieuse de l'humanité en elle-même, la conscience de son droit de suprématie sur le monde des ténèbres. Ainsi, Richard sans Peur, dans la portée poétique de son caractère, n'est pas seulement le descendant des conquérants, le Normand intrépide qui représente la valeur brutale et farouche des peuples barbares; c'est aussi le compagnon des paladins, le précurseur des chevaliers, l'apôtre d'une vertu nouvelle; la force intelligente et morale qui s'attaque bravement à l'erreur ne se laisse point intimider par ses menaces, ni décourager par ses ruses, et, comme une Eve radieuse, écrase sous ses pieds la tête du serpent, c'est-à dire abolit le mal en le dépouillant des faux et honteux prestiges qui font sa puissance.

RIVIÈRE DE FEU. C'est le surnom que l'on donne à la rivière verte *Green River*, dans l'Indiana, aux Etats-Unis d'Amérique. Cela vient de ce qu'à l'époque où les eaux sont basses, les bateaux à vapeur qui les traversent se trouvent environnés de flammes bleuâtres. L'explication de ce phénomène est des plus simples : le fond de la rivière en question est couvert d'une couche de détritus végétaux, profonde de plusieurs mètres, à laquelle elle doit son nom. Lors donc que les eaux sont basses, le passage des navires agite cette masse de débris, d'où se dégagent aussitôt des gaz inflammables. Si le bâtiment s'arrête, le gaz s'éteint le plus souvent après quelques minutes.

ROBERT LE DIABLE. La légende de Robert le Diable est connue de tout le monde, du moins de nom et par quelques-uns de ses épisodes, si ce n'est dans tout son ensemble. Elle est digne d'intérêt à plusieurs titres, et nous reproduisons ici l'analyse qu'en donne Mlle Amélie Bosquet dans sa *Normandie romanesque et merveilleuse.*

« Rechercher avec trop de subtilité les idées morales qui ont présidé à ces créations poétiques dont nous essayons l'analyse, ce serait sans doute en altérer le naturel et s'égarer dans le labyrinthe d'une métaphysique bizarre, et en dehors du sujet. Tel n'est pas notre but; nous voulons laisser, à ces inspirations des temps anciens, l'élan et la libre allure de leur naïveté. Loin de nous, aussi, la prétention d'interpréter, dans un sens nouveau, des traditions aussi répandues que celle qui nous occupe en ce moment : le prototype de Robert le Diable est trop généralement compris, pour qu'il nous soit réservé de le mettre en évidence; mais nous le commentons à notre tour, afin de fortifier l'impression qu'il doit produire; nous passons le crayon sur des lignes déjà tracées, pour leur prêter plus de relief et d'effet.

« Cette fameuse légende de Robert le Diable nous a été léguée par le moyen âge, sous trois formes différentes : 1° comme récit historique dans les premières pages des *Chroniques normandes;* 2° comme poëme, dans une composition intitulée : *Li romans de Robert le Diable*, laquelle fut transformée, au XVI° siècle, en *dit* ou *dité de Robert le Diable;* 3° comme drame, dans une ancienne moralité mystique, qualifiée : *Miracle de Nostre-Dame de Robert le Diable*. Ces trois compositions spéciales indiquent autant de versions différentes nées de la fantaisie, ou de la crédulité de l'historien. Notre récit analytique les adoptera tour à tour, selon qu'elles présenteront une signification plus originale ou plus frappante.

« La naissance d'un héros aussi merveilleux que Robert ne pouvait manquer d'être caractérisée par quelques circonstances extraordinaires. Celles-ci nous sont expliquées par un récit qui paraphrase, d'une manière aussi singulière que naïve, cette plaintive exclamation de l'Écriture sainte (*Job.* XIV, 1) : *l'homme né de la femme!* Voici le texte de la *Chronique de Normandie* : — « Aduint que le duc par un iour de samedy venoit de chasser en la forest de Rouveray, et eut desir de coucher avec Jude sa femme. Mais la dame voulut délayer la compagnie de son seigneur, lequel fut très-fort embrasé de son amour. Et comme la dame n'osa désobéir à la volonté de son mary, par courroux, lui dit que ja Dieu n'eust part à chose qu'ils fissent. Et ainsi diceluy duc la bonne dame conceut fruict. »

« Ce fut après des douleurs qui, pour la violence et la durée, dépassèrent le cours ordinaire de la nature, que la duchesse Jude mit son enfant au monde. La malédiction sacrilége qu'elle avait prononcée sur lui commença, dès lors, à produire ses effets monstrueux; aussi les détails de la première enfance de notre héros renchérissent-ils, en fait de puéril effrayant, sur les plus terribles contes de croque-mitaine, sauf que, contrairement aux bonnes règles, c'est ici la scélératesse du marmot qui triomphe. Tous ceux qui s'approchent du jeune Robert sont en butte à sa sournoiserie : il bat ses nourrices, et leur mord le sein plus cruellement que ne leur font les autres enfants; les petits compagnons de ses jeux, il les accable d'outrages et leur fait endurer mille tortures.

> Ensi Robert ne pot bien faire
> Son mestier est tous tans al braire.
> Mais plus en .I. seul iou croissait
> Quns autres en .VII. ne feist (203).

« La méchanceté grandit en s'exerçant : quand il a atteint l'âge de sept ans, pour se venger d'une réprimande que son maître d'école vient de lui adresser, il le surprend pendant son sommeil et le tue d'un coup de couteau dans le ventre (204)! Ce ne sont en

(203) *Roman de Robert le Diable.*

(204) *Chroniques de Normandie*

core là que les prémices de ses crimes : Robert parvient à la plénitude de sa jeunesse, et chacune de ses actions est un nouvel épisode de sa frénésie sanguinaire : il pille les églises, ravage les monastères, tue les maris, enlève les femmes, force jusqu'aux reclusages de filles, et, en un mot, commet tant de cruautés, que c'était merveille, dit la chronique, que la terre ne fondait pas sous lui.

« Les circonstances du récit qui précède semblent non moins extraordinaires que monstrueuses : c'est qu'il y a toujours un conte de nourrice au berceau des destinées singulières. Cependant Robert, devenu homme, n'est plus déjà qu'une personnification *vraie* de la féodalité, dans toute l'indépendance de son caractère égoïste et féroce.

« Comme toutes les choses inhérentes à la nature humaine, le mal est variable et multiforme ; aussi n'agit-il sur la vie des nations, et souvent sur celle des individus, que par phases accidentelles. Cela explique les différents degrés par lesquels la réprobation qui nous inspire s'atténue et en vient elle-même à se méconnaître : la haine épuisée dégénère en mépris ; l'indignation qui s'oublie se réduit à la pitié ; bientôt le crime, en s'éloignant, prend à nos regards désintéressés l'aspect de la folie ; ce qui était un objet d'horreur devient un sujet de risée, et les fautes des pères sont un jouet pour l'esprit des générations nouvelles.

« Voilà ce qui est arrivé pour la plupart des récits qui terrifiaient le moyen âge : nos mœurs adoucies et légalisées, notre caractère sobre et circonspect ne peuvent en concevoir la réalité, et cet horrible, grandi jusqu'au gigantesque, ne nous représentant que les proportions de l'absurde, nous faisons honneur à l'invention de toutes les monstruosités du vrai.

« Pourtant, à travers les outrecuidances de ce merveilleux féroce, certains traits de mœurs saisissants nous confirment un fond de réalité vivante. Ainsi, le père et la mère de Robert se désespéraient d'avoir donné naissance à un tel fils ; mais, au milieu de sa douleur navrante, la bonne dame Jude s'avise enfin qu'il serait bon que Robert fût fait chevalier. Elle va trouver son seigneur et lui dit que, par l'ordre de chevalerie, leur fils pourrait changer de conduite et venir à résipiscence.

Sire, merchi, dist la duchoisse,
Se vous voles bien, ceste noisse
Poes esraument abaissier.
. . . .
Faites vo fil chevalier faire,
Adont le vetes retraire
Asses tost de ces grant malisse;
Tout en latra son mauvais visse,
Sa cruaité et son meffait,
Puisqu'il sera chevalier fait (205).

« Si nous avons reconnu dans les crimes de Robert la peinture des excès de la féodalité, voici ce qui constate pour nous le mobile du progrès moral de cette puissance farouche. La chevalerie, c'est l'élément religieux introduit dans le matérialisme encore barbare de la vie suzeraine ; brillante et laborieuse synthèse qui ne compléta point ses résultats et ne fut, à vrai dire, qu'un acte de ferme propos, dont la civilisation trop faible ne put réaliser les promesses.

Cependant Robert ne se prêta qu'avec répugnance à recevoir l'ordre de la chevalerie. La jeunesse n'est pas toujours d'accord avec les idées du progrès, si celui-ci ne favorise ses propres énergies. Notre héros ne trouva donc, dans cette cérémonie, qu'une occasion nouvelle de désordres et de cruautés. C'était protester à sa manière ! La veille des armes, au lieu de passer la nuit en prières, il s'en vint à un monastère de femmes, situé à une lieue de Rouen ; là, il choisit la plus belle d'entre ces religieuses, et, après l'avoir déshonorée, il lui trancha le sein ; puis il s'en retourna fort tranquillement se recueillir en l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, qui fut nommée plus tard Saint-Ouen de Rouen. Le lendemain, à la messe, le duc appela son fils, lui adressa une pieuse remontrance sur ses devoirs de chevalier, et lui donna l'accolade, en le frappant du plat de son sabre ; aussitôt Robert, dont l'humeur sauvage mésinterprétait probablement cette coutume, tira l'épée qu'on lui avait ceinte, et il en aurait frappé son père, si les barons qui étaient présents ne la lui eussent ôtée des mains.

« Pour dernière scène de sa réception, Robert prit part à un tournoi dans lequel il fut vainqueur des autres chevaliers ; mais, poussant le combat au sérieux, il voulait leur couper la tête à tous ; il en occit quelques-uns, et on eut beaucoup de peine à sauver les autres de sa fureur (206).

« Après ces mutineries de fils de prince, Robert voulut jouer un rôle plus important ; il se choisit des compagnons d'armes et alla s'établir avec eux dans le château de Thuringue, dont il fit le quartier général de ses brigandages. Ce château était situé près de Rouen, sur la colline qui domine le val d'Eauplet, baigné des flots de la Seine. Il ne reste aucune trace de l'antique repaire ; mais, au-dessus de la même colline, est maintenant assis ce doux refuge des pèlerins normands, la gracieuse église de Notre-Dame de Bon-Secours.

« Les excès de Robert se continuaient d'une manière effrayante ; enfin, le duc Aubert, poussé à bout par les plaintes qu'il entendait chaque jour, fit publier à son de trompe que quiconque *occirait* son fils Robert serait pardonné. Comme réponse à ce défi de la puissance paternelle, Robert fit crever les yeux aux messagers qui vinrent pour s'emparer de lui, et, dans ce piteux état, les renvoya à son père.

« Cependant, le mal s'use à ses propres efforts ; le crime a d'horribles moments de dégoût et de lassitude. Dans une de ces alternatives où sa cruauté se dressait contre

(205) *Roman de Robert le Diable.*

(206) *Chroniques de Normandie*

lui-même, Robert, emporté par je ne sais quel appel farouche de sa conscience, va trouver sa mère, qui habitait le château d'Arques, et, l'épée nue, prêt à frapper, il demande à celle dont il tient l'être un compte sanglant de la vie misérable qu'il a menée jusqu'alors.

Por coi je sui si ypocrite (s'écriait-il)
Et si plain de mal aventure
Que voir ne puis créature
Que Dieu monte mal ne fache?

« Et si sa mère refuse de lui répondre, il fera boire dans sa cervelle son épée tranchante.

Ceste espee tranchant e bele
Feroie boivre en vo cervele (207).

« Cette scène, qui ne se trouve pas dans la chronique, mais seulement dans le roman et le drame, est admirable de conception; toutes les qualités dramatiques s'y montrent : énergie, vérité, profondeur. Robert, levant pour la seconde fois un glaive parricide, n'obéit plus ici à un instinct de fureur insensée. Au milieu de la tourmente d'une âme harassée de crimes et possédée encore de toutes les puissances du mal, n'est-ce pas un mouvement saisissant et juste que cette colère exaltée par le remords? Ses excès même n'empêchent pas qu'elle ne relève le caractère de notre héros jusqu'à la vraisemblance morale; plus encore, elle atteint au sublime du sentiment, car elle trahit le désespoir le mieux justifié qui se soit attaqué jamais à la fatalité des destinées humaines. En effet, si le ciel est à son gré, ou sourd à nos plaintes, ou sensible à notre douleur, son impassibilité doit s'ébranler au moins à ce cri de la conscience violée : Pourquoi suis-je si méchant?

« La duchesse Jude répond aux menaces de son fils en lui avouant quel anathème elle a prononcé sur sa naissance. A la découverte de ce secret de malédiction, le courroux de Robert, naguère si bouillant, s'apaise, ou plutôt se fond dans une immense douleur. Et pourtant, loin de fuir, sa mère, à ses pieds, implore la mort en punition de sa faute.

Quand Robert lot si ot grand ire
De chou que sa mère li conte.
Et grant deul moult et a grant honte.
Il en pleure moult tenrement
. . . .
Lors escout le bras et le poing
Lespee rue de lui moult loing (208).

« Cette péripétie de notre légende est la dernière où la duchesse Jude joue un rôle; mais l'on a pu remarquer déjà que le caractère de ce personnage est tracé avec beaucoup de naturel et d'intérêt : femme inconséquente, mère dévouée, Jude s'est approprié quelque chose de ces deux types divins, dont l'un résume la femme dans sa faiblesse et l'autre dans sa gloire : Eve et Marie.

« Cependant, Robert essaie de se relever de l'affaissement de son désespoir. Si la fatalité pèse sur lui, ce n'est pas, du moins, la fatalité aveugle et implacable qui régnait sur le monde ancien; à celle-ci le christianisme a opposé une puissance toute salutaire : la grâce miséricordieuse!

« Robert se résout donc à la pénitence, mais sa conversion est d'abord tout aussi insensée que ses crimes : notre héros, débute, en effet, par un acte de prosélytisme suffisamment brutal; il va trouver ses anciens complices, et les presse, à son exemple, d'abjurer leurs crimes et d'en implorer le pardon. Ceux-ci, peu préparés à entendre une semblable homélie de la part de Robert, lui répondent en le raillant, et en jurant de le surpasser encore en cruautés et en désordres. Robert, outré, les assomme alors les uns après les autres, avec une grosse massue qu'il tenait à la main. L'éloquence de notre héros n'était plus méconnaissable!

« Le nouveau converti s'achemine vers Rome pour obtenir du pape l'absolution de ses péchés. Après qu'il s'est déclaré le fameux Robert le Diable, dont le surnom est en horreur dans tous les pays, le saint Père, émerveillé de ses dispositions repentantes, lui commande d'aller trouver un pieux ermite qui entendra sa confession et lui imposera la pénitence par laquelle il peut obtenir d'être déchargé de ses crimes et délivré des influences maudites qui le subjuguent. Robert obéit; l'ermite, après avoir consulté le ciel, soumet le pardon de notre héros à trois conditions : il faut premièrement, que Robert contrefasse le fou, subisse toutes les avanies que cet état doit lui attirer; secondement, qu'il demeure constamment muet; troisièmement, qu'il ne prenne d'autre nourriture que celle qu'il pourra dérober aux chiens. Devant de telles exigences, le zèle de Robert ne se refroidit pas; notre héros retourne à Rome, où il commence son rôle de fou au milieu des clameurs et des provocations de la multitude.

Assez matin à Rome vient,
Un grand baston en sa main porte
Sitost com il entre en la porte
Fiert et cort et saut et henist,
Si que chascun borgois s'en ist
Por la grant merveille veoit (209).

« Peu à peu le jeu devient cruel; le peuple, qui a commencé par s'amuser des bouffonneries de Robert, finit par vouloir l'assommer comme un enfant qui brise son jouet quand il en est las. Traqué de toutes parts, le pauvre pénitent se réfugie sous les degrés du palais de l'empereur. Ce prince, qui l'aperçoit, le prend sous sa protection, déclare qu'il sera son fou en titre, et préalablement commande qu'on lui donne à manger. Mais, aux termes de sa pénitence, Robert est obligé de refuser ce qui lui est offert! Cependant, l'empereur s'avise de jeter un os de cerf à l'un de ses chiens; aussitôt Robert se jette après le chien, l'atta-

(207) *Roman de Robert le Diable.*
(208) *Ibid.*

(209) *Roman de Robert le Diable.*

que, le tiraille, et s'empare vaillamment de l'os, qu'il ronge avec une grande férocité d'appétit. Ce fameux débat achève de concilier à notre pénitent les bonnes grâces de l'empereur. Bien plus, soupçonnant quelque mystère, le prince veut qu'on dresse un lit pour son fou; mais sa bonne volonté échoue encore une fois contre la muette résistance de Robert. Des bottes de paille sont offertes alors pour remplacer le lit; notre héros s'étend dessus avec délices. L'empereur, qui commence à comprendre quelle sorte de régime est convenable à son hôte, recommande que la paille soit fraîchement entretenue, et que, pour l'avenir, la portion de ses chiens soit doublée. Une protection aussi spéciale n'a pas lieu de nous surprendre: de tout temps le ciel veille sur ses saints.

« Le caractère de Robert converti n'est point entaché par la pénitence ravalante à laquelle il est soumis. En effet, ce n'est pas la faiblesse qui fait obédience en la personne de notre héros; on le comprend au zèle avec lequel il accomplit sa tâche d'expiation. Cependant, il révèle encore, par là, sa nature ardente et fougueuse. Quand il abjure ses fautes, l'homme d'intelligence se domine, mais l'homme passionné se torture. De quelque côté que celui-ci se tourne, il semble qu'il ait toujours à exiger sa proie d'amour ou de haine. C'est pourquoi il faut à sa conversion, l'enthousiasme et les douleurs du martyre, dût-il être lui-même son propre bourreau.

« De même que dans le roman, la conversion de Robert le Diable est relatée dans la *Chronique de Normandie*, avec cette seule différence qu'ici tout l'honneur en est attribué à un ermite normand, qui a donné asile à notre héros après un jour de combat.

« Le récit de la *Chronique* se tranche ensuite brusquement, en abandonnant Robert le Diable, devenu Robert le Saint, aux rigueurs d'une pénitence limitée à sept années. Jude meurt consumée par les regrets de l'absence de son fils; son existence est accomplie avec sa tâche de douleur maternelle.

« Voilà un dénouement assez austère pour satisfaire à toutes les susceptibilités des convenances morales! Cependant, quelques-uns de nos lecteurs, doués d'un cœur trop faible, d'une imagination trop inflammable, d'une sympathie trop facile à s'égarer, en sont venus peut-être à souhaiter une conclusion plus attrayante pour eux-mêmes, et en même temps plus avantageuse, humainement parlant, pour notre héros. Que ceux-là reprennent courage et sécurité, car, en résumant les faits du drame et du roman, nous allons trouver à répondre à leur intérêt, à satisfaire leurs dispositions bienveillantes. Grâces en soient rendues à nos trouvères normands; préoccupés qu'ils étaient du souvenir des croisades et des expéditions en Italie, ils ont rehaussé ce conte austère et terrible par une terminaison éblouissante dans sa féerie orientale. Redisons, d'après eux, les incidents de la pénitence de notre héros.

« L'empereur de Rome avait une fille renommée pour sa rare beauté; mais, hélas! muette de naissance. Cette jeune princesse vivait tristement, isolée et comme cloîtrée par son infirmité. Heureusement, il y a toujours quelques célestes visions pour les solitaires! comme elle habitait un appartement dont les fenêtres étaient situées sur le jardin du palais, la pauvre belle fille eut occasion d'examiner Robert, qui venait après chaque repas se désaltérer à la fontaine du jardin. C'était là un des rares moments où, se croyant libre de tous les regards, notre pénitent pouvait se reposer de son pénible rôle. La jeune princesse ne voyait plus alors Robert, tel qu'il était au milieu du monde, avili de dédains, souillé d'ignominie; elle le contemplait à la face du ciel, beau de son courage et purifié de son repentir! Les yeux sont les tyrans du cœur; regarder, c'est aimer; — aimer en silence, c'est aimer sans mesure: les paroles limitent toujours les sentiments. La fille de l'empereur aima donc Robert; mais pendant les premières alternatives de cette passion naissante, les Sarrasins viennent assiéger Rome; les Chrétiens, en alarmes, s'encouragent à la défense, un combat se prépare.

« Le jour où ce combat devait se livrer, Robert s'était rendu, suivant l'usage, à la fontaine du jardin; là, il entendit une voix qui lui commandait de prendre part à la bataille, et en même temps se trouvèrent devant lui une armure blanche et un cheval blanc, dont on lui ordonnait de se servir. Robert obéit avec transport; il court rejoindre les Chrétiens, et leur prête un secours si merveilleux, qu'il parut bien que, sans sa coopération, l'empereur ne serait jamais parvenu à mettre en fuite ses ennemis. Puis, à la suite du combat, notre héros retourne à la fontaine, ôte son armure et reprend modestement ses habits de fou. Cependant, chacun se préoccupait de savoir quel était le chevalier aux armes blanches qui avait combattu si vaillamment. La fille de l'empereur, seule, par privilége d'amante, avait été témoin du message céleste que Robert avait reçu. Elle tente alors, d'instruire son père, par signes, de ce qui s'est passé; mais il la traite de folle et la renvoie de sa présence: force est à la pauvre enfant de dissimuler encore son amour prêt à s'exalter.

« Une seconde, une troisième invasion des Sarrasins ont lieu: à chacune d'elles, Robert est appelé à combattre, et c'est toujours au milieu des mêmes circonstances merveilleuses que sa mission lui est révélée.

« Il arrive aussi que l'intervention de Robert, de plus en plus efficace, sauve chaque fois l'empereur d'une ruine imminente. Ce prince, vivement reconnaissant, a recommandé à ses barons de mettre tout en œuvre pour découvrir quel est leur magnanime pro-

tecteur. Après la dernière attaque des Sarrasins, qui a été l'occasion d'une victoire décisive pour les troupes chrétiennes, les chevaliers de l'empereur se réunissent au nombre de trente dans un bois que Robert traversait pour retourner se désarmer à la fontaine. Ils veulent tenter de le surprendre. Dès qu'ils aperçoivent notre vaillant héros, ils s'écrient tous d'une voix : — Vassal, vous êtes pris. »

« Robert pique des deux, sans rien répondre. Ils s'élancent à sa poursuite, la lance baissée, prêts à frapper son cheval, s'ils peuvent l'atteindre. Mais Robert gagne de vitesse sur eux ; bientôt il les devance de si loin qu'ils s'arrêtent découragés. Un seul de ces chevaliers, ayant pris un sentier détourné, parvient à rejoindre notre héros, et le frappe d'un coup de sa lance, dont il lui casse le fer dans la cuisse. Robert ne donne aucun signe de souffrance, et le chevalier se retire persuadé du moins que cette blessure le lui fera reconnaître.

« On instruit l'empereur de cet événement. Aussitôt ce prince fait publier, à son de trompe, un édit par lequel il promet sa fille et la succession de l'empire au guerrier qui a sauvé Rome. Qu'il se présente avec son armure blanche et son cheval blanc, et qu'il montre le fer de lance dont il a été blessé ! Or, le sénéchal du palais s'était épris de la jeune princesse, qu'il avait demandée en mariage, sans avoir réussi à se faire accepter. La force de sa passion lui suggéra un subterfuge contre lequel la défiance de l'empereur ne se trouva pas en garde. Lorsqu'il eut entendu la publication de l'édit, il se fit une blessure profonde à la cuisse, et se présenta devant l'empereur, avec armes et cheval blancs, montrant le fer brisé qu'il avait retiré de sa plaie. Convaincu par ce témoignage, l'empereur accorda sa fille avec joie. Elle essaya de protester contre cette tromperie ; mais, encore une fois, on refusa de l'entendre, tant on faisait peu de cas de son témoignage qu'elle ne pouvait exprimer que par des signes. Les préparatifs du mariage furent ordonnés. Toutefois, le temps était arrivé où la pénitence de Robert avait dû expier ses fautes, et le ciel allait prendre soin de la réhabilitation du pécheur. Au moment où la fille de l'empereur, accompagnée de son père, et des dames et damoiselles de sa maison, entrait dans l'église où l'on allait bénir son union avec le sénéchal, soit intervention de la Providence, soit miracle de l'amour — car le cœur ne garde point de mutisme et se briserait plutôt à le forcer — la jeune princesse recouvra tout à coup la voix, et, parlant un noble langage, elle raconta tous les faits merveilleux dont elle avait été témoin, accusa hautement le sénéchal d'avoir machiné une vile fourberie, et, se jetant ensuite aux genoux de l'empereur et du Pape, qui était à l'autel pour officier, elle les supplia de la suivre jusqu'à la fontaine du jardin. Là, elle retira d'entre deux pierres, qui le dérobaient à la vue, le fer de lance que le courageux pénitent avait arraché de sa blessure ! On appelle aussitôt Robert ; l'empereur l'interroge à son tour. Robert demeure inflexible dans son silence ! On lui offre l'empire, on lui propose la main de la princesse ; il ne comprend pas, ou ne veut pas comprendre ? La pauvre amante se sent faiblir dans son désespoir ; elle avait compté avec tant de confiance sur un second miracle ! Mais, averti par un ange, l'ermite qui a imposé la pénitence de Robert arrive pour le relever de ses vœux !

« Un double dénouement s'offre ici au choix du lecteur. Dans le *Miracle*, Robert, attendri par les supplications de l'empereur, vaincu par les ordres de l'ermite, consent à renoncer au projet de retraite qu'il a conçu, pour épouser la belle princesse qui attend sa décision le cœur tout pantelant.

L'HERMITE.

Robert, sachiez Diex ordener
Autrement a voulu de toy :
Entens, il te mande par moy,
Et m'en a bien fait mencion,
Que prengnes sans dilacion
La fille et ne la laisses mie
Tele, ce dit ben vueil con m'oie,
Dont tout paradis aura joie.
Ça en arriére.

ROBERT.

Puisqu'il est en telle manière
Le contraire ne doy vouloir.
Trés chier Sire, à vostre vouloir
Je me consens (210).

« Dans le *Roman*, au contraire, résistant aux amours d'une félicité mondaine, notre héros va chercher un refuge contre l'amour et l'ambition dans la cellule de l'ermite. Plus tard, il y meurt béatifié ; et le peuple de Rome, pour honorer la mémoire de son libérateur, transporte la dépouille mortelle de celui qui fut Robert le Diable, dans l'église de Saint-Jean-de Latran. N'oublions pas d'ajouter qu'un grand nombre de miracles s'opérèrent sur le tombeau de notre héros, et confirmèrent, en dernier lieu, sa canonisation.

« On ne saurait le dénier, ceci est une conclusion qu'un auteur chagrin a pu imaginer à titre d'œuvre pie, dans une velléité de dévotion, mais contre laquelle eût protesté la foule immense des spectateurs qui applaudissaient aux bizarres représentations des *Miracles*. Et, puisqu'il est vrai que le sentiment populaire sait se faire l'interprète des décrets divins, d'accord avec le dénouement du drame, nous laisserons à Robert sa jeune et belle épouse, qui doit symboliser pour lui les charmes d'une vie purifiée !

« Au reste, quelle que soit la terminaison adoptée pour cette légende, comme de toute façon elle demeure parfaitement exemplaire, il y avait lieu d'espérer que les crimes de Robert le Diable, atténués dans la mémoire du peuple, n'y laisseraient d'autre

(210) *Miracle de Nostre-Dame de Robert le Dyable.*

impression que l'étonnement et l'édification d'une conversion miraculeuse. Cependant, il n'en a point été ainsi. Malgré la destruction complète du château de Thuringue, le nom de Robert le Diable, comme un épouvantail sinistre, est resté attaché à plusieurs demeures ou plusieurs ruines féodales, parmi lesquelles nous citerons le château de Moulineaux. C'est là que, sous l'image d'un loup efflanqué et grisonnant au point de ne plus avoir que la couleur terne et l'aspect effrayant d'une ombre, Robert le Diable vient errer la nuit, au milieu des murailles abattues, où son apparition demeure un objet de terreur et d'embûches pour quelques-uns de ces pieux Normands qui ne savent point renier les superstitions de leur pays. Et peut-être ont-ils raison de se défier encore, même après la féodalité vaincue et les châteaux forts détruits; car, en dépit de la civilisation qui les traque de toutes parts, que de passions farouches ne sont pas anéanties! A défaut d'autre domaine, elles se réfugient dans la solitude profonde du cœur, et se voilent des mystérieuses ténèbres de l'imagination.

« Le château de Moulineaux, dit *le château de Robert le Diable*, est situé à quelques lieues de Rouen, sur une haute colline qui domine la rive gauche de la Seine. Il ne reste plus de cette ancienne forteresse que des vestiges de murailles en maçonnerie, dont les pierres se déracinent une à une chaque jour. Mais, jusqu'à ce que le dernier pan de muraille soit arrasé, ce lieu ne cessera point de s'envelopper d'un redoutable mystère. Des souterrains, réceptacles de quelques hideux épouvantails que n'ose braver la pusillanimité des habitants du voisinage, conduisent, dit-on, de la forteresse jusqu'au bord de la Seine. Puis ce n'est pas seulement l'apparition d'un loup, mais encore celle de Robert le Diable, sous le froc de l'ermite, qui vient renouveler à la mémoire de chaque génération les crimes pour lesquels fut maudit cet antique repaire. Même dans le riant gazon qui s'efforce de voiler ces ruines, pénètre une funeste influence. L'*herbe qui égare* s'y cache pour tenter un pied imprudent. Que le voyageur craigne donc l'approche de ces lieux; qu'il ne s'y arrête point trop longtemps, à la nuit tombante, occupé à reconstruire le passé sous le prisme romanesque du souvenir, de peur de demeurer jusqu'au matin, enfermé dans les circuits de la colline, à la merci des fantômes et des mauvais esprits qui tireraient peut-être quelque raillerie cruelle de ces inoffensives rêveries. »

ROBIN-GOOD-FELLOW. Esprit familier dont il est fréquemment question dans les légendes anglaises. Ce lutin se charge soi-disant de balayer la maison, à l'heure de minuit, et de moudre la moutarde; mais si l'on néglige, pour le récompenser, de lui laisser une tasse de crème et de lait caillé, on peut s'attendre à ce que, le lendemain, le potage sera brûlé, et que le beurre ne pourra prendre.

ROBIN HOOD. L'un des esprits familiers des Anglais.

ROCHE DU DIABLE (LA). Tel est le nom conservé à un rocher assez élevé que l'on remarque entouré d'une vaste ceinture d'épicéas et de hêtres au gracieux feuillage, à l'extrémité méridionale du lac de Retournemer et sur la sommité duquel se réunissaient, suivant une vieille tradition de la riante vallée des Fées, tous les sorciers, toutes les sorcières et une multitude innombrable de lutins, de farfadets et de malins esprits. Près de ce lieu, d'un mauvais renom dans toute la contrée, on entendait la nuit, dit encore la même tradition, des glapissements de renards, des grondements d'ours (211), mêlés à des sifflements de dragons aux longues ailes, accompagnés d'affreux hurlements de loups-garous, de miaulements de chats sauvages et de cris funèbres de chouettes et de hiboux, interrompus, chose merveilleuse, par la mélodie d'une musique douce et ravissante qu'on attribuait aux fées. Malheur au pèlerin attardé qui, en revenant de l'humble chapelle de M. Saint-Florent, situé sur les bords du lac de Longemer, oubliait de faire le signe de la croix en passant près de cette roche redoutable; une force surnaturelle, et toujours invisible, manquait rarement de l'enlever en l'air comme une faible feuille de bouleau, pour le laisser tomber ensuite tout étourdi de sa périlleuse ascension, sur les pointes aiguës des rochers qui couronnent la vaste forêt de Fachepremont, ou dans les froides ondes du lac de Retournemer, alors qu'une lueur magique en éclairait les rives tristes et désertes. (*Tradit. de la Lorraine*. RICHARD).

ROCHER DE LA ROSE. Il est situé à Brest, en Bretagne. Autrefois, les nouveaux mariés étaient obligés, le jour de leurs noces, d'aller arracher au pied de ce rocher, en plongeant, une poignée de goëmon. On ne connaît pas l'origine de cet usage singulier sinon superstitieux.

ROCHERS. Les croyances populaires rattachent à certains rochers des mythes plus ou moins étranges, des histoires plus ou moins singulières, cela vient de la conformation de ces rochers, des figures qu'ils représentent, ou des événements dont on suppose qu'ils ont été témoins. Les anciens avaient aussi leurs rochers merveilleux.

« Je dirai ici en passant, » écrit Pausanias dans son *Voyage de l'Attique*, « qu'un jour je montai sur le mont Sipyle, pour voir cette *Niobé* dont on parle tant. La roche que l'on appelle de ce nom est fort près de là. Ce qui est vrai, c'est qu'à la regarder de près, elle n'a aucune figure de femme, encore moins d'une femme qui pleure; mais, si vous la voyez de loin, il vous semble, en

(211) Le dernier animal de cette espèce qu'on vit dans les forêts des Vosges, fut tué dans celles de Bussang, en 1709.

effet, que vous voyez une femme en larmes et accablée de douleur. »

Non loin de l'île de Corfou, on voit un rocher qui, a l'apparence d'un vaisseau à la voile. Les anciens prétendaient que c'était le navire Phéacien qui portait Ulysse à Ithaque, et que Neptune avait ainsi changé en pierre pour venger son fils Polyphème. On retrouve encore deux rochers semblables, l'un sur les côtes de la Californie, l'autre sur celles de la Patagonie, et beaucoup de navigateurs s'y sont trompés.

Au bassin du Dessoubre, dans le département du Doubs, on donne le nom de *femme de bâ*, à un rocher qui ressemble à une femme assise.

Dans le vallon de Vogna, aux environs d'Arinthod, dans le département du Jura, on voyait encore, naguère, un rocher qui portait le nom de *Selle à Dieu*. Il s'élevait au milieu d'un terrain vague comme une sorte de verre à pied, c'est-à-dire qu'il était plus resserré vers le milieu de sa hauteur qu'aux extrémités; et il offrait pour s'asseoir, une place commode naturellement formée. Dans la contrée, on prétend qu'anciennement un juge venait là écouter les plaintes des habitants.

Cambry cite aussi des roches appelées *Chaires à Prêcher*, qui se trouvent dans divers lieux de la Bretagne; M. Barailon mentionne celles de Toul et de Varnai; et nous avons nous-mêmes indiqué, dans notre notice sur la montagne noire, la chaire de la grotte de Saint-Dominique, au hameau de la Roque, près Castres. Quelques-uns de ces rochers doivent être rapportés incontestablement à ceux des druides, *Gorsedden*. (*Voy.* MONUMENTS DRUIDIQUES.)

Dans les environs de Grenoble, on signale un pic dont le profil est, dit-on, celui de Napoléon Ier.

Enfin le rocher appelé *le Lion de Bastia*, jouit d'une grande renommée: nous en trouvons la description suivante dans le *Magasin pittoresque :*

« A l'entrée du port de Bastia, et sous la citadelle, se trouve un rocher d'une figure remarquable; les marins lui ont donné le nom de *il Leone*, le Lion, et il justifie pleinement son nom par son apparence. Il est d'une grande taille et entièrement isolé dans la mer; les traits principaux de son relief représentent avec assez de précision les formes principales de ces lions couchés que l'on rencontre quelquefois sculptés sur les monuments antiques. Lorsque la mer est calme, il semble reposer sur l'eau comme sur une table de marbre; ses jambes portent hardiment en avant. Son cou est dressé et sa tête se tient avec fierté. Quoique entièrement étendu, son corps semble cependant se soutenir encore sur l'appui des quatre membres, et ne peser qu'à demi sur le ventre; le train de derrière fait une vigoureuse saillie de chaque côté; la queue, dont on ne voit que la naissance, est solidement attachée à l'échine, et il semble la voir se continuer dans la profondeur de la mer. Ses épaules et son cou sont garnis de broussailles et de grandes herbes, qui simulent une épaisse et ondoyante crinière; et lorsque l'on se place à quelque distance, et que l'imagination veut bien prêter un peu son aide, l'illusion est aussi complète que possible. Par les temps calmes, au milieu de ces belles eaux bleues de la Méditerranée qui l'entourent de toutes parts, on dirait un de ces lions fantastiques des contes orientaux, qui, descendu des montagnes escarpées et sauvages qui dominent le rivage, est venu prendre son bain et se délasser sur un sable peu profond, qui ne mouille que le poil des jambes et du ventre. Les mistiks d'Italie, avec leurs voiles triangulaires, et les bateaux de la côte, chargés de femmes venant au marché de la ville, circulent tranquillement autour de lui; quelques navires au mouillage se confient à lui, et fixent leurs amarres à ses solides attaches, tandis que les pauvres mousses, dont c'est le jeu, gravissant à l'envi sur ses flancs par les aspérités qui les garnissent, prennent leurs ébats entre les oreilles et le museau de l'énorme animal, et se précipitent à qui mieux mieux du haut de ce sommet dans la mer, comme des troupes d'insectes aquatiques. Mais, de tous les temps, l'instant où le lion est le plus beau, est celui où la mer, soulevée par les vents du sud, vient frapper avec violence contre les côtes de l'île; ce n'est plus le bain dans les flots bleus, c'est le bain dans la tempête. Par moments la vague, en s'éloignant, laisse à découvert la base, toute noircie par les plantes marines; l'eau ruisselle de toutes parts sur le corps, et il semble que, comme un marbre dont on a mis la racine à nu, il va chanceler et s'abîmer sous le choc qu'il a reçu; mais déjà la vague qui succède s'approche en roulant son écume blanche : elle monte hardiment sur la croupe, et fait rejaillir ses dernières éclaboussures jusque sur la crinière, on dirait que la lame va tout recouvrir; mais la tête, trop haut placée, demeure toujours au-dessus de ses atteintes, et défie l'impuissante fureur de l'orage. Quelquefois la mer jette de l'eau jusque dans les bastions de la citadelle : les navires, mal abrités dans le port, entrecroisent leurs mâts comme les branches d'une forêt agitée, et roulent sur leurs bords comme si les amarres allaient se rompre : le môle lui-même tremble sous les secousses qu'il reçoit : le lion seul est impassible, et étonne par la fascination de son attitude.

« La figure de ce rocher paraît être tout à fait naturelle; la tradition ne conserve aucun témoignage qu'il ait jamais été taillé, et sur sa surface rien n'accuse la trace des instruments de l'homme. Si on avait voulu le façonner mieux qu'il ne l'a été par le hasard de la nature et des coups de mer qu'il a supportés depuis tant de siècles, on aurait probablement échoué dans l'entreprise : on lui aurait donné des muscles plus exactement dessinés, des contours plus adoucis;

rosée, et versez-la dans un vase de verre qui soit bien propre. Remettez vos graines imbibées de la rosée dans leur vaisseau, avant que le soleil se lève, parce qu'il ferait évaporer la rosée; posez ce vaisseau comme auparavant dans un lieu tempéré. Quand vous aurez amassé assez de rosée, il faut la filtrer et puis la distiller, afin qu'il ne reste rien d'impur; les sucs qui en résultent étant assez calcinés, on en retirera le sel. Versez la rosée distillée et imbue de ce sel sur la graine, après quoi, bouchez le vaisseau avec du verre pilé et du borax; le vaisseau en cet état doit être mis, pendant un mois, dans un fumier neuf de cheval. Retirez le vaisseau, vous verrez de la gelée; l'esprit sera comme une petite peau de diverses couleurs qui surnage au-dessus de la matière. Entre la peau et la substance limoneuse du fond, on remarque une rosée verdâtre, qui représente une moisson. Exposez, durant l'été ce vaisseau bien bouché au clair de la lune; si, au contraire, le temps est pluvieux, gardez-le en lieu sec et chaud, jusqu'au beau temps. Il arrive quelquefois que cet ouvrage se perfectionne en deux mois quelquefois il exige une année. Les marques de succès sont quand on voit que la substance limoneuse s'enfle et s'élève, que la petite peau de l'esprit diminue tous les jours, et que toute la matière s'épaissit. Lorsqu'on voit dans le vaisseau, par la réflexion du soleil, naître des exhalaisons subtiles et se former de légers nuages, ce sont les premiers rudiments de la plante naissante. Enfin, de toute cette matière, il doit se former une poussière bleue; de cette poussière, lorsqu'elle est élevée par la chaleur, il se forme un tronc, des feuilles, des fleurs; on aperçoit, en un mot, l'apparition d'une plante qui sort du milieu de ses cendres; dès que la chaleur cesse, le spectacle s'évanouit, toute la matière se dérange et se précipite dans le fond du vaisseau, pour y former un nouveau chaos; mais le retour de la chaleur ressuscite toujours un autre phœnix végétal. »

ROSE DE JERICHO. Cette plante célèbre de l'Orient, qui n'est nullement une rosacée, mais qui appartient à la famille des crucifères, jouit de cette singulière propriété, qu'après s'être entièrement desséchée et avoir été roulée, comme une pelote, par les vents, sur les sables du désert, elle renaît dès qu'elle rencontre un lieu où l'humidité lui permet de s'arrêter, de plonger ses racines dans le sol, d'étendre ses rameaux qui se sont ramollis, de végéter enfin derechef et de produire de nouvelles racines. Ce phénomène est déjà des plus curieux; mais il ne put satisfaire les esprits amateurs de prodiges et, jusqu'au XVIII[e] siècle on racontait encore que la rose de Jéricho ne s'épanouissait spontanément que dans la nuit de la nativité du Sauveur, pour se refermer ensuite et ne se remontrer que l'année suivante à la même époque. On ajoutait qu'en la plaçant dans l'eau pendant qu'une femme éprouvait les douleurs de l'enfantement, on était assuré, si elle s'épanouissait qu'une heureuse délivrance aurait lieu et que l'enfant qui proviendrait serait appelé à une existence fortunée.

ROSEAU. Chez les Tchouvaches, l'une des tribus qui peuplent la Russie, le vendredi est le jour de la semaine que l'on fête, et ce jour-là, dès le matin, les femmes se mettent en prières devant un faisceau mystérieux, composé de quinze tiges de roseaux. Ce faisceau se rencontre dans toutes les maisons, où on le conserve dans une chambre tenue avec soin et dans l'endroit le plus apparent. Personne n'ose y toucher jusqu'en automne, mais, à cette époque, chaque famille va en chercher un autre, après que toutes les feuilles sont tombées, et l'on jette dévotement l'ancien dans une eau courante.

ROSEE. Au rapport de Petrus Nobilis, il tomba en 1556, dans le canton de Berne, une rosée ayant un goût doux et sucré, supérieur à celui du miel. Ce dut être une grande joie pour les enfants et les ménagères.

ROUE FLAMBOYANTE. On lit dans une transaction, passée en 1565, entre madame Iolande de Bassompière, abbesse du chapitre d'Epinal, d'une part, et les magistrats de cette ville, d'autre part, que cette dame cède aux habitants de la même ville une portion de forêt, pour être affranchie de l'obligation de leur fournir, à l'avenir, chaque année, la *roue de fortune* et la paille pour la former. Ainsi, à cette époque de la dernière moitié du XVI[e] siècle, c'était encore l'usage dans notre Lorraine d'entourer de paille une roue à laquelle on mettait le feu et qu'on lançait dans cet état du sommet d'une montagne ou d'une côte élevée. Bercarius, historien des évêques de Verdun, nous apprend sur cette coutume que saint Paul, l'un d'eux, menant, avant son épiscopat, une vie eremitique sur une montagne appelée le Kaven et aujourd'hui *mons Pauli* ou *Paulsberg*, y trouva une statue de *Belenus* ou d'*Apollon* (212), qui recevait les hommages de quelques païens et que les ayant désabusés, il fit ensuite précipiter dans la Moselle l'idole objet de leur culte profane. Trithème, abbé de Spanheim, décédé en 1516, attribue dans ses vies des hommes illustres de l'ordre de saint Benoît (4-221) à cet exploit du saint évêque de Ver-

(212) On ne peut guère douter, dit M. Ampère (*Histoire littéraire de la France*, vol. I, page 8), que l'Apollon gaulois Belenus, ne soit le Bel des nations babyloniennes, surtout quand on voit ce nom se retrouver associé à des usages religieux ou superstitieux qui ont le soleil ou le feu pour objet. Ainsi, les Irlandais appellent le 1[er] mai *Bealteine*, le jour du feu de Béal ou Baal, parce que, le soir de ce jour, les druides avaient coutume d'allumer des feux sur les montagnes, comme on allume encore chez nous les brandons de la Saint-Jean, en raison de quelque autre usage tenant pareillement à la religion solaire des druides.

dun, l'origine de l'usage longtemps observé, de lancer tous les ans, le premier dimanche du carême, une roue enflammée du haut du Paulsberg dans le même fleuve de la Moselle, ce que confirme Hontheim, qui vit cette cérémonie un siècle après Trithème, en disant (*Historia Trevirensis*) qu'elle se faisait en souvenir du renversement de la statue païenne. Je pense que d'après ces faits et les remarques de M. Ampère, que nous avons précédemment cités, on ne peut douter de l'ancienne existence du culte du soleil dans notre Lorraine (*Trad. Lorraines*, RICHARD).

ROUGE-GORGE. Nous extrayons du *Magasin pittoresque* le curieux article que voici :

« Toute la morale populaire était autrefois en proverbes, en contes ou en chansons. Chaque pays a eu ses Hésiodes rustiques occupés de renfermer la sagesse courante dans la fable ou sous le sceau de la rime : aussi l'examen des conteurs et des traditions du foyer est-il un côté sérieux de l'histoire d'une race ; on y trouve l'expression de ce qui était regardé comme la raison à chaque époque ; c'est une sorte de code de la sagesse populaire dont quelques articles, nés des opinions du temps, ont varié, tandis que d'autres, dictés par le bon sens, sont demeurés et demeureront éternels.

« De ce nombre est la tradition bretonne du *grain de blé de Jean Rouge-Gorge*.

« Dans beaucoup de cantons de l'ancienne Domnonée, elle est si connue que son titre seul fait proverbe. Voyez-vous une ménagère relever à la main les épis oubliés dans l'aire, réunir les épaves de luzerne ou de trèfle fleuri éparpillés dans la grange, repriser pour la vingtième fois la veste de berlinge du fils ou du mari ; si vous vous étonnez de cette économie, elle vous dira en souriant : *c'est le grain de blé de Jean Rouge-Gorge*.

« Entendez-vous le jeune homme, réprimandé pour s'être couché sur l'herbe humide pendant les sueurs de la moisson, ou pour être revenu de la grande foire du chef-lieu la tête alourdie par le *vin de feu*, répondre qu'il est de force à tout braver, qu'un excès ni une imprudence ne pourront rien sur sa robuste santé ; les vieux secoueront la tête et diront : *c'est le grain de blé de Jean Rouge-Gorge*.

« La jeune servante se sera-t-elle oubliée à la fontaine et reviendra-t-elle tardivement ; la maîtresse se montrera sévère et répètera : on commence par perdre les heures, puis les journées : *c'est le grain de blé de Jean Rouge-Gorge*.

« A propos de tout ce qui est germe et commencement, la même phrase reparaît. Que le gland perce la terre et montre ce brin d'herbe qui sera chêne ; que l'enfant à qui l'on vient de confier l'aiguillon s'essaie à conduire l'attelée des bœufs de labour ; que l'oiseau encore sans plumes gazouille confusément dans son lit de mousse ; toujours la voix populaire vous dira : *c'est le grain de blé de Jean Rouge-Gorge*.

« Or, voici l'histoire de ce grain de blé, symbole des humbles origines que doivent suivre de grands résultats.

« Au dire des conteurs populaires, la Domnonée fut civilisée par des cénobites, qui vinrent bâtir leurs cabanes de feuilles au penchant des collines sauvages. Ils forgèrent d'abord le fer pour fabriquer des cognées avec lesquelles ils abattirent les antiques forêts, construisirent des charrues, ouvrirent la terre encore vierge et transformèrent les solitudes incultes en champs régulièrement entrecoupés de sillons ; mais quand vint le moment de les ensemencer, le blé leur manqua : tout celui dont ils s'étaient approvisionnés avait été dévoré par les animaux de la terre et par les oiseaux du ciel.

« Les pieux solitaires voyant que tout ce qu'ils avaient fait jusqu'alors devenait inutile, se mirent en prières, suppliant Dieu de venir à leur secours.

« Ils sortirent du lieu où ils lui avaient adressé cette demande, lorsqu'ils aperçurent au sommet de la croix qui protégeait le saint village un petit oiseau dont l'œil était fixé sur eux, et ils reconnurent Jean Rouge-Gorge, celui-là même qui est resté cher et sacré pour les chrétiens de la Domnonée, parce qu'au dire de la légende, il vola vers le Christ, au Calvaire, et brisa un des aiguillons de la couronne d'épines.

« L'oiseau ami de Dieu et des hommes regardait les religieux d'un air qui les engagea à s'approcher jusqu'au pied de la croix. Alors il laissa tomber de son bec un grain de blé et il s'envola.

« Les religieux recueillirent la précieuse semence qu'ils enfouirent au milieu des terres labourées. Or, par la grâce de Dieu, le grain de blé était fée, si bien qu'il poussa rapidement une tige, puis un épi qui s'entr'ouvrit de lui-même et sema tout autour des graines qui poussèrent de même, mûrirent en quelques instants, et répandirent à leur tour des semences également reproduites ; il arriva ainsi qu'en quelques heures le défrichement entier se trouva couvert d'une belle moisson dorée, et les solitaires n'eurent qu'à aiguiser leurs faucilles et à préparer leurs fléaux.

« C'est depuis ce temps dit la tradition, que le blé blanc prospère en Bretagne, qu'il a fini par couvrir les vallées avec les coteaux, et que la sagesse des anciens répète, à propos de tout ce qui est destiné à se multiplier et à grandir, soit pour le bien, soit pour le mal : *c'est le grain de blé de Jean Rouge-Gorge*. »

ROUGE GOULE. *Voy.* FEU-FOLLET.

ROUGE-VIE. Hameau des environs de Faucogney, chef-lieu de canton dans le département de la Haute-Saône. Ses habitants vous disent avec une grande foi, qu'à leurs veillées viennent souvent assister *douze* belles jeunes filles, *douze fées*, qui apportent avec elles de jolies quenouilles et don-

nent l'exemple de l'activité dans le travail. Elles ne troublent en rien la réunion, se retirent exactement à minuit, et ne permettent pas qu'aucun garçon les accompagne. Cependant, l'un d'eux ayant eu la hardiesse de les suivre une fois, raconta qu'arrivées à un certain endroit de la montagne, il les entendit se souhaiter le bonsoir les unes aux autres, et les vit pénétrer chacune dans un arbre.

RUBEZAHL. *Voy.* RIBENZAL.

RUBIS. On attribuait autrefois à cette pierre précieuse, la propriété de résister au venin, de préserver de la peste, puis de bannir la tristesse et de dissiper les mauvaises pensées. Si cette pierre venait à changer de couleur, c'était le présage d'un malheur prochain; mais elle reprenait sa teinte normale dès que l'événement s'était accompli.

RUE. On croyait, au moyen âge, et cette erreur était même propagée par un précepte de l'école de Salerne, qu'on faisait disparaître les taies et qu'on éclaircissait la vue, en mangeant de la rue.

Les Napolitaines ont une grande affection pour cette plante, à laquelle elles attribuent la propriété de chasser le mauvais air qu'elles nomment la *cattiva aria*, et malgré son odeur peu agréable, elles la portent sur elles, comme elles feraient d'une rose, d'une violette ou d'un œillet. Elles la cultivent aussi sur leurs croisées.

Charles V faisait usage, dit-on, de la recette suivante, qu'il ne faisait connaître qu'à ses amis les plus intimes pour se maintenir en santé : on prend, au lever du soleil, quatre branches de rue, neuf grains de genièvre, une noix, une figue sèche et un peu de sel, et après avoir pilé le tout ensemble, on le mange à jeun.

RUINES DE SAINT-MICHEL. Elles sont situées sur un pic assez élevé dans les environs du village de Burlatz, dans l'arrondissement de Castres, département du Tarn. Les habitants du pays disent que chaque année, à la Noël, durant la messe de minuit, le diable tente de parvenir jusqu'à ces ruines; mais qu'il est constamment repoussé par l'ange Saint-Michel, qui le saisit et le précipite dans l'Agout, rivière qui coule au pied du pic. L'endroit où l'on suppose que le diable est précipité a reçu le nom de *Tartare*, et l'on évite de passer en ce lieu dans la nuit.

RUNES. Sorte de signes ou de caractères mystérieux de l'ancienne Scandinavie, dont les Islandais, les Groenlandais et les Lapons font encore usage pour composer les amulettes. Les Lapons ont aussi des instruments, des tambours et des baguettes couverts de caractères runiques.

RYMBEGLA. Sorte de calendrier dont les Islandais font la plus grande estime, et contribue à entretenir chez eux la superstition. « C'est un livre, » dit M. Xavier Marmier, « composé de paragraphes détachés sur les fêtes, sur la division du temps, sur le cours du soleil, sur l'âge du monde, tout cela jeté pêle-mêle comme des notes d'érudit, comme les fragments de lecture qu'amassait Jean Paul. A côté d'un chapitre sur les évêques d'Islande, voici venir l'histoire des empereurs romains, et puis celle des rois d'Israël, et celle d'Hector et de Sémiramis. L'auteur a fait un étonnant mélange de connaissances réelles et d'idées fabuleuses. Par exemple, il croit sans hésiter à l'existence des cyclopes, des dragons, des basilics et des syrènes, comme il croit à celle d'Isleifr, premier prélat de Skalholt. Il raconte avec la plus charmante crédulité qu'il y a bien sûr des pays où les hommes n'ont pas de tête, et portent le nez et les yeux dans la poitrine. D'autres ont une tête de chien et aboient quand ils veulent parler. D'autres viennent au monde sans bouche et ne vivent que du parfum des fleurs et de l'arome des plantes. Il y a quatre grands fleuves qui découlent du paradis : la Gange, le Nil, le Tigre et l'Euphrate; et les voyageurs ont vu en Grèce un fleuve qui teint en blanc les moutons qui viennent s'y abreuver, et un autre qui les teint en noir. On a découvert aussi, en Phrygie, un lac où les pierres croissent comme des arbres; et beaucoup d'autres choses merveilleuses qu'on ne croirait pas, dit le naïf auteur, si elles n'étaient attestées par les philosophes. Tout ce livre est ainsi fait de morceaux disjoints; c'est en certaines parties un récit fort monotone, et dans d'autres une mosaïque curieuse de préjugés populaires, de croyances superstitieuses. Sous ce rapport, il mérite d'être lu par tous ceux qui veulent se faire une idée complète des connaissances cosmographiques du moyen âge. »

S

SABBAT. Assemblée des démons, des sorciers, des sorcières, et présidée le plus souvent par Satan. Cette réunion a lieu d'ordinaire pendant la nuit, et l'on s'y occupe des maléfices, des mystères diaboliques, de toutes les choses enfin nuisibles à la société des hommes et surtout des Chrétiens. Le sabbat se tient toujours dans un endroit peu fréquenté, comme le carrefour d'un bois ou les bords d'un étang ou d'un marais; et lorsque c'est près de l'eau, on y travaille à la formation de la grêle et des orages. La séance se termine par une ronde infernale. Le sabbat a quelquefois aussi pour emplacement le pourtour d'un chêne, d'un hêtre, d'un châtaignier, le coin d'un pré ou un bloc de rocher. La monture des sorcières qui se rendent au sabbat est communément un manche à balai; et, au moment du départ, elles répètent ces mots à plusieurs reprises :

Emen-hétan! Emen-hétan! ce qui, au dire de Delancre, signifie : *Ici et là! Ici et là!* Les sorciers initiés au sabbat s'écrient encore : *J'ai bu du tabourin, j'ai mangé du cymbale, et je fais profès,* paroles dont Leloyer donne cette explication : « Par le tabourin, on entend la peau de bouc enflée de laquelle ils tirent le jus et consommé pour boire; et par la cymbale, le chaudron ou bassin dont ils usent pour cuire les ragoûts. »

« Peut-on croire, » dit M. Fornari, « que les sorcières prétendent faire acte de présence au sabbat, sans qu'elles bougent de leurs lits, ni de leurs chambres; qu'au moyen d'une graisse et d'un onguent elles se rendent insensibles, et que pendant leur évanouissement elles se transportent au rendez-vous infernal, et s'imaginent y voir et y entendre ce que tout le monde dit qu'on y voit et entend? Une femme néanmoins assurait les inquisiteurs, devant qui elle comparaissait, qu'elle se rendait réellement et corporellement où elle voulait, encore qu'elle fût enfermée et gardée, quoique le lieu où elle allait fût fort éloigné. Les inquisiteurs lui ordonnèrent d'aller en un certain endroit, de parler à certaines personnes et de leur en rapporter des nouvelles.

« Elle promit d'obéir. On l'enferma dans une chambre sous la clef; aussitôt elle se coucha étendue comme morte. On entra, on la remua, elle demeura immobile et sans aucun sentiment, en sorte que lui ayant approché du pied une chandelle allumée, on le lui brûla sans qu'elle sentît rien. Peu après elle revint à elle et rendit compte de la commission qu'on lui avait donnée, disant qu'elle avait eu grand'peine à faire le chemin. On lui demanda ce qu'elle avait au pied. Elle dit qu'elle y avait grand mal depuis son retour et ne savait d'où cela lui venait.

« Alors les inquisiteurs lui déclarèrent ce qui était arrivé, qu'elle n'était point sortie de sa place et que la douleur au pied qu'elle sentait lui venait d'une chandelle qu'on lui avait appliquée pendant son absence prétendue.

« Autre exemple : Un mari ayant soupçonné sa femme d'être sorcière, voulut savoir si elle allait au sabbat et comment elle faisait pour s'y transporter. Il l'observa de si près qu'un jour il reconnut que, s'étant frottée d'une certaine graisse, elle prit la forme d'un oiseau et s'envola sans qu'il la vît, jusqu'au matin qu'elle se trouva au lit auprès de lui. Il la questionna beaucoup sans qu'elle voulût lui rien avouer. A la fin il lui dit ce qu'il avait vu, et, à force de coups de bâton, il la contraignit de lui dire son secret et de le mener avec elle au sabbat. Arrivé en ce lieu, il se mit à table avec les autres, mais comme tout ce qui y était servi était fort insipide il demanda du sel; on fut assez longtemps sans en apporter. Enfin voyant une salière il dit : *Dieu soit béni; voilà enfin du sel.* Au même moment il ouït un grand bruit. Toute l'assemblée disparut, et il se trouva seul dans un champ entre des montagnes. Il avança et rencontra des bergers qui lui apprirent qu'il était à plus de trente lieues de l'endroit de sa demeure.

« Torquemada raconte aussi qu'une femme, revenant du sabbat, portée dans les airs par le malin esprit, ouït le matin la cloche qui sonnait l'*Angelus.* Aussitôt le diable la quitte, elle tombe dans une haie d'épines sur le bord de la rivière. Elle était nue et avait ses cheveux épars sur le sein et sur les épaules. Elle aperçut un jeune garçon qui, à force de prières, vint la prendre et la conduisit au village prochain où était la maison de cette femme. Elle se fit beaucoup presser pour déclarer à ce jeune garçon la vérité de ce qui lui était arrivé; elle lui fit des présents et le pria de n'en rien dire; mais la chose ne laissa pas de se répandre. Les histoires du moyen âge sont remplies de pareils récits. »

Nous compléterons ces détails par ceux que nous fournit M. Ch. Louandre, dans son livre sur la sorcellerie :

La croyance au sabbat, universelle dans l'Europe du moyen âge, remonte au ve siècle environ, et on la retrouve formellement condamnée au IXe, dans le célèbre capitulaire sur les sortiléges et les sorciers, *de sortilegiis* et *sortiariis.* Ce capitulaire est principalement dirigé contre les femmes qui, abusées par des illusions, croyaient traverser les airs avec la déesse Diane, devenue le démon *Dianum,* mais à cette date les détails manquent; il faut attendre jusqu'au XIVe siècle pour en trouver de circonstanciés et de précis; et alors, par compensation, ils sont tellement nombreux, qu'on est souvent embarrassé pour choisir.

Les assemblées du sabbat étaient de deux sortes, générales et particulières. Le grand sabbat réunissait tous les sorciers d'une même nation, le petit sabbat, tous ceux d'une même ville ou d'un même canton. Le premier se célébrait quatre fois l'année, au renouvellement de chaque saison, le second, deux fois chaque semaine, dans la nuit du lundi et du vendredi. Les réunions se tenaient dans les lieux solitaires, au sommet des montagnes, au fond des bois, sur les charniers des champs de bataille, sur le bord des routes, aux endroits mêmes où des meurtres avaient été commis. La réunion générale de l'Italie avait lieu sur le Vésuve, qu'on regardait comme un soupirail de l'enfer, et celle de l'Allemagne sur le Bloksberg. Les assassins, les adultères, les envieux, les hérétiques, les filles perdues sur le retour de l'âge, les jeunes filles qui souhaitaient de se perdre, les renégats, les excommuniés, en un mot tous les vassaux de l'empire infernal, formaient le personnel ordinaire de ces fêtes, où Satan, comme les rois et les barons du moyen âge, tenait cour plénière et lit de justice. Il fallait, pour y être admis, faire, comme dans les métiers, l'apprentissage et le chef-d'œuvre, ou comme dans les ordres monastiques, le noviciat. On présentait donc une requête au

démon, qui faisait passer à l'aspirant un examen sévère, et s'assurait longuement de sa capacité pour le mal. Lorsque l'examen était satisfaisant, le diable écrivait sur un registre le nom du récipiendaire, il le faisait signer ensuite, et après l'avoir fait renoncer au baptême et à l'Eglise, il lui imprimait sur le corps la marque de l'ongle du petit doigt, en signe d'investiture. Ces formalités remplies, le sorcier prononçait ses vœux, obtenait le droit d'assistance, et pouvait participer à tous les plaisirs et à toutes les pratiques. Quand le diable enrôlait une sorcière, il avait soin, pour ne point l'effrayer, de lui apparaître sous la figure d'un beau jeune homme, et de quitter son vilain nom de Béelzébub ou de Satan pour en prendre un qui caressât mieux l'oreille, tel que *Joli-Bois*, *Vert-Joli*, *Verdelet*, etc.

Le diable, pour réunir ses affidés, faisait paraître dans les airs un signe dont eux seuls connaissaient le sens, ou il envoyait une chauve-souris, un papillon de nuit, et quelquefois un mouton, les prévenir à domicile. Quelques-uns se rendaient à l'endroit désigné, montés sur un manche à balai, parodie vulgaire du dard merveilleux qu'Apollon hyperboréen avait donné à Abaris, et sur lequel celui-ci traversait les airs. De Lancre nous apprend, que, quand on partait emporté par cette singulière monture, il fallait, pour ne point tomber de la région des nuages, répéter à plusieurs reprises, ÉMEN ÉTAN, c'est-à-dire en argot satanique, ICI et LA. D'autres se frottaient avec des onguents magiques, ou le venin lancé par un crapaud effrayé et irrité, et, par le seul effet de ces drogues, ils se trouvaient tout à coup transportés au lieu de la réunion. Quelquefois aussi, quand le sorcier voulait aller au sabbat, il se dépouillait de ses vêtements, et après s'être frotté aux aisselles, aux plis des bras, aux poignets, sous la plante des pieds, avec une graisse dont nous donnons plus loin la composition, il montait le long de la cheminée, et là à l'extrémité du tuyau, il trouvait un grand homme cornu, velu et noir, qui le transportait, avec la rapidité de la pensée, au lieu de la réunion. Cet homme, on le devine, c'était le diable, qui poussait la complaisance jusqu'à prêter ses épaules aux initiés; mais ce mode de transport n'était point sans péril, car il arrivait souvent qu'au milieu du voyage le malin esprit, humilié de son rôle, ou par simple fantaisie de mal faire, se cabrait comme un cheval rétif; les cavaliers désarçonnés se cassaient le cou en tombant du haut des airs, et on les trouvait le lendemain matin, accrochés au sommet des arbres, ou couchés tout sanglants sur les chemins, dans leur costume du sabbat. C'est là, dit un démonographe, ce qui a donné lieu à cette croyance, qu'il y avait des pluies d'hommes. Lorsqu'un sorcier était convoqué pour le sabbat, et qu'il avait la ferme intention de s'y rendre, aucun pouvoir humain n'était capable de l'en empêcher. Quand on l'enfermait, il passait par la serrure. Un mari voulut un jour retenir sa femme; il l'attacha près de lui dans son lit. Mais la femme échappa à l'étreinte des liens en se changeant en chauve-souris, et se sauva par la cheminée.

Tous les sorciers étaient tenus d'assister aux assemblées générales, et ils ne pouvaient se justifier d'y avoir manqué qu'en présentant un certificat en bonne forme, qui donnait à leur absence un motif plausible. Le diable, dans ces assemblées, se faisait rendre compte de leurs actions, des maléfices qu'ils avaient pratiqués; il les recevait d'une façon d'autant plus bienveillante. qu'ils avaient fait plus de mal, et, quand par hasard ils n'en avaient point fait, il les grondait, les battait, leur donnait des coups d'étrivières et de baguette.

Dans les assemblées ordinaires, le cérémonial variait à l'infini, suivant les temps ou les lieux, mais, sauf les nuances de certains détails, le fond restait le même à peu près partout, et voici comme les choses se passaient généralement.

Dans ces drames fantastiques l'unité de temps et de lieu est toujours sévèrement observée. Une lampe sans huile, comme ces lampes éternelles qui brûlaient dans les tombeaux païens, répand sur l'assistance une lueur tremblante et sombre. Satan préside, assis sur un trône, et toujours sous une forme hideuse; c'est un crapaud couvert de laine ou de plumes, un corbeau monstrueux avec un bec d'oie, un bouc fétide, un homme blanc et transparent de maigreur, dont l'haleine donne le frisson, un chat noir avec des yeux verts et des griffres de lion, etc. La forme du reste varie suivant les pays. En Suède, le diable se montre au sabbat avec un habit gris, des bas rouges, une barbe rousse, un chapeau à haute forme et des jarretières d'une longueur démesurée. Chaque sorcier, en arrivant, dépose auprès du diable, son *herbe de sabbat*, c'est-à-dire une plante quelconque, dont il s'est muni en partant, fougère, gui, plantain, armoise, ciguë, etc. Satan prend une poignée de ces herbes, fait une aspersion de son urine à toute l'assemblée, et alors la séance est ouverte.

La séance une fois ouverte, chacun prend son rôle : comme de raison, le plus important appartient au diable; et ce rôle peut se ranger sous quatre chefs principaux : 1° Satan reçoit les hommages de ses sujets; 2° il compose, pour les leur distribuer, des poudres et des onguents magiques; 3° il fait des conférences et des exhortations; 4° il se livre, à l'égard des cérémonies du catholicisme, aux profanations les plus sacriléges.

Nous ne décrirons pas les hommages que le diable exigeait de ses affidés. L'inquisiteur Pierre Broussard, qui fit brûler, au XV° siècle, les vaudois d'Arras, n'osait pas lui-même en parler, *pour doute*, dit un vieil historien, *que les oreilles innocentes ne fussent averties de si vilaines choses, tant il s'y commettoit des crimes puants et énormes.*

Nous ne parlerons pas non plus de la messe diabolique, dont on peut lire le détail dans l'*Histoire de l'inquisition d'Espagne*, de Llorente; il nous suffira de dire ici que tout ce que l'imagination la plus souillée, la plus monstrueuse, peut rêver de plus obscène et de plus impie, se trouve entassé comme à plaisir dans ces légendes, qui effrayent par leur perversité. Nous nous arrêterons seulement à la composition des onguents, et aux exhortations.

Après avoir fait l'aspersion dont nous avons parlé plus haut, Satan plaçait toutes les herbes apportées par les initiés dans une immense chaudière, avec des crapauds, des couleuvres, des balayures d'autels, de la limaille de cloches et des enfants coupés par morceaux. Il écumait la graisse de cet affreux bouillon, et, après avoir prononcé sur cette graisse des paroles sacramentelles, il en faisait des onctions aux assistants, et leur en distribuait ensuite de petits pots; c'était là, pour les maléfices, l'ingrédient le plus infaillible, et cette drogue conservait dans son action quelque chose de la perversité et de la puissance de celui qui l'avait préparée.

Les sorciers, après avoir reçu l'onguent, mangeaient les débris des chairs qui avaient servi à sa composition, et ils se rangeaient ensuite autour du trône, pour écouter les exhortations de leur maître. Celui-ci revêtait, comme pour la messe diabolique, une mitre, une aube; une chasuble noire. On ne dit pas si, pour cette nouvelle cérémonie, il reprenait la forme humaine, car ces vêtements devaient figurer fort mal sur un bouc, un corbeau ou un crapaud. Debout sur son trône d'ébène, « Il les preschoit, et leur défendoit d'aller à l'église, d'ouyr la messe, prendre de l'eau bénite, et que, s'ils en prenoient pour montrer qu'ils fussent chrétiens, ils diroient : — Ne déplaise à notre maître ! » Satan recommandait à ses vassaux de faire tout ce que réprouvait l'Eglise, et leur ordonnait le meurtre, l'inceste, l'adultère, la trahison, tous les grands crimes, et, pour gages de leur soumission, il leur demandait d'affreux blasphèmes. Ses discours étaient entrecoupés d'imprécations terribles, et sa voix rauque et discordante. Il semblait plutôt braire que parler, et il terminait son discours en donnant le signal des réjouissances.

Comme dans les fêtes mondaines, ces réjouissances consistaient principalement en danses et en festins. Le menu de ces festins était des plus variés. Tantôt la table était chargée de mets splendides, préparés avec une délicatesse extrême, tantôt on n'y mangeait que du pain noir et de la chair d'enfants; mais cette chair et les mets les plus recherchés eux-mêmes étaient toujours d'une extrême fadeur, attendu que l'on n'y employait jamais le sel, parce que l'Eglise s'en servait dans la bénédiction de l'eau et dans le baptême; de plus, les sorciers avaient beau manger et boire, ils ne parvenaient jamais à calmer leur soif ou leur faim, ce qui fait dire à quelques démonographes que le diable ne donnait jamais aux invités du sabbat que des viandes et des vins fantastiques. Quelquefois, pour égayer les convives, Satan chantait, comme les jongleurs dans les repas des barons, des histoires empruntées aux légendes de l'enfer, et, la chanson terminée, on portait des toasts à la ruine de la foi, à l'hérésie, à l'Antechrist.

Après le repas, on dansait; chaque homme devait amener une femme, et quand, par hasard, il manquait quelques personnes pour compléter les quadrilles, Satan y suppléait par des incubes et des succubes, c'est-à-dire des démons mâles et femelles.

Laissant ici de côté le bouillon de couleuvres, de crapauds et de limaille de cloches et toutes les recettes dont nous avons parlé plus haut, nous constaterons, d'après des témoignages irrécusables, que les sorciers, pour se rendre au sabbat, pratiquaient réellement sur diverses parties de leur corps une onction magique, c'est-à-dire qu'ils se frottaient avec différentes drogues, et qu'ils usaient de certains breuvages. Lucien et Apulée parlent de cette onction, que pratiquaient également les initiés aux mystères de l'antre de Trophonius. Or, quand on trouve dans Porta, dans Cardan et dans quelques autres médecins et philosophes naturalistes du moyen âge ou de la renaissance, l'indication des drogues que l'on employait à cet usage, on comprend le sabbat. Ces drogues, c'était le *stramonium* dont la racine cause un délire accompagné d'un sommeil profond; le *solanum somniferum*, la jusquiame et l'opium. Dès ce moment, la vision s'explique. Le sorcier, après l'onction magique ou l'usage des boissons prescrites par son art, tombe dans un sommeil fébrile, traversé de rêves terribles, riants, voluptueux. Les idées qui l'ont occupé, possédé dans l'état de veille, se pressent en foule dans son esprit, et le sommeil réalise pour lui tous ses désirs, toutes ses espérances. Il y a là sans doute encore un mystère profond, mais ce mystère du moins est dans les lois ordinaires de la nature; et des esprits sérieux et positifs l'avaient déjà constaté au moment même où les croyances à la sorcellerie régnaient dans toute leur puissance. En 1545, les médecins du Pape Jules III voulurent éprouver sur une femme attaquée d'une maladie nerveuse l'effet d'une pommade trouvée chez un sorcier; elle dormit pendant trente-six heures de suite. Lorsqu'on parvint à la réveiller, elle se plaignit qu'on l'arrachait aux embrassements d'un beau jeune homme; elle raconta une foule d'hallucinations étranges, et le médecin n'hésita point à attribuer à l'effet naturel des drogues ce qu'elle attribuait à l'onction magique. Une expérience du même genre fut faite à Florence au commencement du XVIIe siècle. On conduisit un jour devant un juge une femme qui s'accusait elle-même d'être sorcière. Le juge, qui était un homme de bon sens, ne reçut cette accusation qu'avec beaucoup de défiance, et fit des repé-

sentations à la sorcière; mais celle-ci, qui tenait à prouver son talent, dût la mort s'ensuivre, déclara qu'elle irait au sabbat le soir même si on voulait la laisser retourner chez elle et pratiquer l'onction. Le magistrat y consentit. Elle se frotta de ses drogues, et s'endormit sur-le-champ; alors on l'attacha sur un lit, on la piqua, on lui fit de légères brûlures, ce qui ne l'empêcha point de dormir pendant vingt-quatre heures, et le lendemain en s'éveillant, elle raconta avec le plus grand détail tout ce qu'elle avait vu au sabbat, en ajoutant que le diable l'avait piquée et brûlée. On lui dit alors ce qui s'était passé, mais il fut impossible de la détromper, et malgré cet entêtement on la renvoya saine et sauve. Gassendi essaya sur un paysan l'effet d'une pommade analogue composée de jusquiame et d'opium; le paysan s'endormit d'un sommeil profond, et à son réveil il fit la description d'une assemblée merveilleuse à laquelle il avait assisté.

Ce qui se passait pour le sabbat, se passait également pour les lycanthropes. Certains individus s'imaginèrent qu'ils avaient le pouvoir de se transformer en loup, et l'on en vit qui, dans cette idée, marchaient à quatre pattes et cherchaient à imiter le cri de cette bête fauve. « Un de ces hommes, encore fort jeune, » dit Walter Scott, « fut mis en jugement à Besançon. Il déclara qu'il était le serviteur ou le piqueur du seigneur de la forêt, ainsi qu'il nommait son maître, qu'on jugea être le diable. Par le pouvoir de ce maître, il était transformé en loup, prenait le caractère de cet animal, et se voyait accompagné dans ses courses par un loup de plus grande taille, qu'il supposait être le seigneur de la forêt lui-même. Ces loups dévastaient les troupeaux et égorgeaient les chiens qui les défendaient. Si l'un ne voyait pas l'autre, il hurlait à la manière des loups pour inviter son camarade à venir partager sa proie; et si celui-ci n'arrivait pas à ce signal, le premier enterrait cette proie aussi bien qu'il le pouvait. » Ce malheureux croyait très-sincèrement à ce récit, et les juges qui l'interrogèrent le firent brûler en toute sécurité de conscience, après l'avoir fait condamner sur sa propre déposition. En 1598, le parlement de Paris s'était montré beaucoup plus raisonnable en cassant un arrêt rendu par le lieutenant criminel d'Angers contre un habitant de Maumusson, près Nantes, qui prétendait avoir erré pendant plusieurs années sous la forme d'un loup, et en envoyant ce pauvre diable à l'hôpital Saint-Germain des Prés où il fut traité comme maniaque.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur les faits de ce genre. Les nombreuses études auxquelles les philosophes et les médecins (212) se sont livrés de notre temps ne laissent aucun doute sur la puissance avec laquelle le rêve, dans l'extase, l'hallucination et la folie, prend les apparences de la réalité, et combien les illusions de l'esprit réagissent sur les illusions des sens. On voit dès lors comment une foule d'aventures plus ou moins extraordinaires n'étaient en réalité que des hallucinations, des idées fixes, transformées par l'imagination de certains hommes en faits apparents et tangibles. Qu'on admette ensuite la contagion de l'hallucination, contagion qui n'est pas moins irrécusable que les effets de l'hallucination elle-même, qu'on fasse en même temps la part des phénomènes naturels que la science n'avait point encore constatés ou vérifiés, et l'on comprendra avec quelle facilité les erreurs les plus étranges ont pu s'accréditer.

SABINE. Espèce de genévrier, qui avait jadis une grande réputation contre les sortiléges, et dont on appendait des rameaux au-dessus des portes extérieures et intérieures des habitations. Ce préjugé est encore tout-puissant chez les cosaques Baohkirs.

SAIGNÉE. Ceux qui ont donné quelque attention à l'histoire de l'art médical savent qu'une controverse dura un certain temps entre l'école de Paris et celle de Montpellier sur la manière dont l'émission sanguine devait avoir lieu. L'une des écoles préconisait la saignée proprement dite; l'autre, l'emploi des sangsues. Dans l'une et l'autre méthode, l'émission se trouvait consacrée, c'est-à-dire que la vieille routine n'en était pas moins poursuivie: c'est ce que blâme énergiquement le docteur Dickson: « Tandis que chez une classe de docteurs, » dit-il, « la médecine est réduite au simple art de purger, chez d'autres elle consiste dans une abstraction systématique de sang. Ils ont recours à toutes sortes de méthodes pour vider les veines du malade, depuis la *vénesection*, l'artériotomie et les ventouses, jusqu'à l'application, plus vulgaire, des sangsues. Dans les observations que je vais faire à ce sujet, au lieu de discuter la manière la plus convenable de tirer du sang, j'exposerai les faits et les arguments les plus propres à convaincre de la possibilité parfaite de se dispenser de cette pratique.

« — L'inculpation de vouloir innover, disait Locke, est une prévention terrible parmi ceux qui jugent de la tête des hommes comme ils jugent de leurs perruques, c'est-à-dire par la *mode*. Ils ne permettent à aucune doctrine d'être juste qu'à celle qui est reçue. » Néanmoins, et je me sers encore des paroles de cet admirable écrivain: — Une erreur n'est pas meilleure parce qu'elle est commune, ni la vérité pire pour avoir été négligée; et, si on la mettait aux voix dans le monde, je doute, d'après la manière dont *les affaires sont arrangées* aujourd'hui, que la vérité eût la majorité, du moins, tant que l'autorité des hommes et non l'examen des choses servira de guide. » Dans le même esprit Byron demande:

— What from this barren being do we reap?
Our senses narrow, and our reason frail,

(212) Voy. Brierre de Boismont, *Des hallucinations*, Paris, 1845, in-8°.

Life short, and Truth *a gem that loves the deep,*
And all things weighed in custom's falsest scale.
Opinion an omnipotence. — Whose veil
Mantles the earth with darkness. — Until right
And wrong are accidents. — And men grow pale
Let their own judgments should become too bright,
And their free thougts be crimes, and earth have too
much light (213)!

« L'opération de la saignée est tellement liée et associée, dans l'esprit de la plupart des hommes, avec la pratique de la médecine, qu'un médecin allemand, très-distingué, présenta au roi de Prusse, il y a quelque temps, une pétition ayant pour objet de rendre *pénal* l'emploi de la lancette. Eh bien, on se moqua de lui d'un bout à l'autre de l'Europe, et ceci n'étonnera pas, si l'on considère que la multitude pense toujours que ce qui *est* est bien. Mais, avec un peu de réflexion, on verra qu'il a existé, dans l'histoire du monde, une période où la lancette était inconnue comme remède, et que plusieurs siècles se sont écoulés avant qu'on ait imaginé la perte du sang comme moyen de guérison. Cependant les nations croissaient et prospéraient. Les annales de l'art médical nous laissent dans une ignorance complète sur l'audacieux novateur auquel la pratique de la médecine doit la *malédiction* de la lancette (214). Nous savons seulement que son introduction n'a dû avoir lieu que dans l'enfance de la médecine, lorsque les remèdes étaient peu nombreux et leur action à peu près inconnue. Ce fut l'invention d'un siècle sans lumières et probablement sanguinaire; mais son usage n'est pas plus favorable à nos temps, et il dépose, au contraire, contre les progrès tant prônés de la science médicale.

« De quoi est composé le corps? N'est-ce pas de sang et de sang seul? Qui remplit l'excavation d'un ulcère ou d'un abcès? qui reproduit l'os d'une jambe ou d'une cuisse lorsqu'il est tombé en pourriture dans toute sa longueur? qui? mais, le SANG, sous l'influence électrique du cerveau et des nerfs. Comment l'animal meurt-il sous la main du boucher? Par la perte du sang. Le sang n'est-il pas, dans le langage expressif de l'Ecriture: *la vie de la chair?* Il est très-remarquable que la valeur du sang, pour l'économie animale, soit si distinctement et emphatiquement reconnue dans le livre sacré, tandis qu'il n'est fait aucune allusion à la saignée dans la variété de cures mentionnées dans ce livre. Nous y voyons des baumes, des bains, des purgations, des cataplasmes même; mais des émissions sanguines, jamais! De nos jours, néanmoins, quel autre moyen est plus fréquemment recommandé? Les hommes qui versent le sang si largement, oseraient-ils contester son importance dans l'économie animale? nieraient ils qu'il forme la base des solides, et que lorsque le corps a été rendu débile par une longue maladie, c'est par le sang seulement qu'il peut retrouver un volume et une apparence sanitaires? Est-ce que la nature n'a pas tout fait pour conserver les animaux de toute espèce

—The *electric blood* with which their arteries run (215)

Elle nous a fourni des vaisseaux fort résiliants, qui glissent au toucher, et ne permettent jamais à leur contenu d'échapper, excepté là où leur enveloppe est lésée par des accidents ou la maladie. Toujours errant dans de fausses théories, l'homme présomptueux a osé diviser ce que Dieu a uni comme partie de sa création, et ouvrir ce que l'Eternel, dans sa sagesse, a fait entier. Voyez donc quel acte cela est? n'est-ce pas établir le blâme contre les œuvres de la nature? néanmoins, n'est-ce pas la chose la plus commune, celle à laquelle on se prête avec le plus de facilité, sous l'influence de l'autorité, de l'usage? Si, d'après le chimiste Liebig, le sang est véritablement — la SOMME DE TOUS LES ORGANES qui sont formés, comment peut-on le retirer d'un organe, sans priver tous les autres de la substance indispensable à l'état sanitaire? Cependant si l'on pénètre dans les hôpitaux, en Angleterre, en Europe, je pourrais dire, au milieu de la foule qui les encombre, on verra la lancette, les sangsues, les ventouses employées dans toutes les maladies des pauvres internes, et cela, sans raison et sans miséricorde. Quelles figures pâles de revenants ont ces habitants des hôpitaux! Que l'on écoute leurs soupirs, leurs gémissements, et que l'on remarque ces élèves et ces infirmières, avec les bandages et les bassins, qui sont là, prêts à puiser à cette *source de la vie!* Source où la pédanterie veut absolument trouver un moyen infaillible pour les douleurs! Quand on a vu cela, peut-on s'abstenir de répéter avec Bulwer: « Lorsque la pauvreté est malade, les docteurs la déchirent! » Quelles sont les causes des maladies dans la classe du peuple? Dans la majorité des cas, c'est une mauvaise nourriture et un air impur, d'où il résulte que le sang se détériore. Pourquoi alors l'homme de science tire-t-il de celui-ci? est-ce pour faire place à une meilleure espèce? pas le moins du monde. Aiguillonné par deux mauvais génies, la *congestion* et l'*inflammation*, il épuise encore ses victimes par la faim et la séquestration. Les mots congestion et inflammation, qui jouent un grand rôle dans la médecine,

(213) Qu'est-ce que l'on recueille de cette existence stérile? Nos sens sont limités, notre raison est faible, notre vie courte; la *vérité* est comme le gemme qui se cache dans les profondeurs de l'Océan; toutes choses sont pesées dans la balance des *usages*, l'opinion est omnipotente, son voile couvre la terre de ténèbres. Il n'est pas jusqu'à la logique et le non-sens qui ne soient accidentels; et les hommes se montrent pâles d'appréhension, de voir leurs propres jugements devenir sains, leurs libres pensées se changer en crime, et le globe obtenir trop de clarté.

(214) Quelques auteurs prétendent que la saignée fut pratiquée pour la première fois, par Podalire, au siége de Troie, vers 1212 avant Jésus-Christ. D'autres l'attribuent à Mithridate, roi de Pont. N.

(215) Le sang électrique qui court dans les artères. (BYRON.)

sont à peu près comme bien d'autres qui, dans les affaires de ce monde, n'ont pas le sens commun.

— Religion, freedom, venge nce, what you will,
A wodr's enough to raise mankind to *kill*,
Some *party* phrase by *cunning* caught and spread,
That *guilt* may reign, and *wolves* and worms be fed (216).

« La lancette est la première ressource du chirurgien. Dès qu'il est appelé pour cause d'accident, la première chose à laquelle il songe, c'est de quelle manière il peut ouvrir, le plus rapidement possible, les écluses du cœur pour épancher au dehors les courants d'une existence déjà affaiblie. Si un homme tombe de son cheval ou d'un lieu élevé, tout de suite il est saigné. Est-il étourdi par un coup? la lancette est mise en réquisition. Si même il est évanoui de trop d'efforts ou d'épuisement, c'est encore un cas d'accès qui exige l'ouverture de la veine! On n'a pas oublié le sort de Malibran, l'inimitable Malibran! qui, par son divin génie, produisait tant de larmes et de sourires tour à tour! Elle jouait un de ces rôles où toute son âme était en action, et dans lequel son jeu captivait entièrement tous ceux qui l'écoutaient. Dans un de ces moments où toute sa puissance venait de faire effort, elle fut subitement saisie d'une faiblesse et tomba sur la scène. Un médecin se précipita auprès d'elle. On croirait peut-être que c'était pour lui administrer un cordial? qu'on se détrompe : c'était pour la saigner. Saigner une femme épuisée! A partir de cette heure fatale, elle fut perdue. Mais Malibran n'est pas la seule personne intellectuelle que des coups de lancette aient fait mourir prématurément : des milliers d'autres ont subi le même sort. Byron et Scott, la gloire de notre siècle, qui, comme Arioste et Shakespeare, ont non-seulement excité l'enthousiasme des contemporains, mais dont le génie causera aussi l'admiration de la postérité, eux aussi sont tombés victimes de la lancette, eux aussi furent détruits par des mains qui, quoique amicales et bien intentionnées, ne leur en donnèrent pas moins la mort!

«Lord Byron appelait la médecine, *l'art destructeur de guérir*, et cette opinion a été pleinement démontrée sur sa propre personne, comme je vais le prouver par le détail de sa dernière indisposition. — De tous ses préjugés, dit Moore, il déclarait que le plus fort était contre la saignée. Sa mère avait obtenu de lui la promesse de ne jamais consentir à être saigné ; et quels que fussent les instances et les arguments de ses docteurs, il répondait toujours que son préjugé l'emportait sur sa raison. Le docteur Reide, disait-il encore, n'a-t-il pas déclaré, dans ses essais que la *lance* avait moins souvent donné la mort que la *lancette?* — Et lorsque M. Millengen lui fit observer, à ce sujet, que ses objections se reportaient au traitement des maladies nerveuses, et non pas à celles qui sont inflammatoires, il répliqua d'un ton colère : — Eh! qui est nerveux, si je ne le suis pas? Les autres paroles de Reide ne prouvent-elles pas d'ailleurs combien j'ai raison, lorsqu'il dit que tirer du sang d'un malade nerveux, c'est comme si on relâchait les cordes d'un instrument de musique, dont le ton serait déjà baissé faute d'une tension suffisante? — Puis, continuant : — Vous savez combien, avant cette maladie j'étais faible et irritable? me saigner ne ferait qu'augmenter cet état et me faire périr. Faites de moi tout ce que vous voudrez, excepté cela. Je ne veux pas être saigné. Pendant ma vie, j'ai eu beaucoup de fièvres inflammatoires, et à un âge où j'étais plus robuste et pléthorique; néanmoins, je m'en suis tiré sans saignée. Cette fois-ci, également, j'encourrai la chance. — Après beaucoup de raisonnements et de prières réitérées, M. Mellingen obtint pourtant de lui la promesse que, si la fièvre augmentait la nuit suivante, il permettrait au docteur Bruno de le saigner. Le lendemain matin, M. Mellingen apprit de lui qu'ayant passé, comme il l'avait prévu, une meilleure nuit, il n'avait pas regardé comme utile de demander au docteur Brune de lui tirer du sang. C'est justice de citer ici les propres paroles de M. Mellingen : — Je crus de mon devoir de mettre de côté tout égard pour les préjugés du malade, et de lui déclarer solennellement combien j'étais désespéré d'avoir ainsi compromis son existence en montrant si peu de résolution. J'ajoutai que son refus obstiné avait déjà causé la perte d'un temps précieux, qu'il nous restait peu d'heures d'espérance, et que s'il ne se soumettait pas à être saigné immédiatement, je ne répondrais plus de sa vie; qu'il se pouvait qu'il se souciât peu de cette vie; mais que rien aussi ne l'assurait que, s'il ne changeait pas de résolution, sa maladie ne devînt telle que, sans périr, il fût privé pour toujours de sa raison. J'avais touché sa corde sensible et, moitié ennuyé de nos importunités, moitié persuadé, il avança son bras en nous jetant un regard aussi fier que contrarié; puis il nous dit d'un ton colère : — Voilà. Je vois devant moi un tas de bouchers. Prenez autant de sang que vous voudrez, afin que cela finisse. — Nous profitâmes du moment et nous tirâmes une vingtaine d'onces. Le sang, en se coagulant présentait une surface boursouflée. Malheureusement, l'amélioration que nous obtînmes ne répondit pas aux espérances que nous avions conçues, et, pendant la nuit, la fièvre *devint plus forte qu'auparavant.* L'insomnie et l'agitation augmentèrent, et le malade parla plusieurs fois d'une manière incohérente. » Assurément ceci aurait dû suffire pour convaincre le plus obstiné des écoles, de l'inopportunité d'une telle mesure; mais

(216) Religion, liberté, vengeance, tout ce que vous voudrez, un mot suffit pour engager l'espèce humaine à tuer; quelques phrases de factions ou de coteries connues par la ruse, sont répandues, afin que le crime puisse régner et que les vers soient nourris.

loin de là. — Le jour suivant, le 17, la saignée fut *deux fois* répétée, et l'on jugea convenable d'appliquer des vésicatoires à la plante des pieds ! « M. Moore avait bien raison de s'écrier : — Il est pénible de s'appuyer sur ces détails ! » Pour ce que je me propose, il est suffisant de dire que, quoique les symptômes de rhumatisme eussent été complétement dissipés, ce fut aux dépens de la vie du malade. Sa mort eut lieu le 19 avril, c'est-à-dire trois jours après la première saignée. (MOORE, *Vie de Byron*.) Lord Byron, en parlant d'une fièvre antécédente, avait dit : — Après une semaine d'un demi-délire, avec la peau brûlante, la soif, une grande chaleur à la tête, d'horribles pulsations et l'insomnie, ma santé se rétablit par la seule vertu de l'eau d'orge, et *mon refus de voir un médecin.* » Des faits comme ceux-là sont des preuves bien péremptoires. »

SAIGNEMENT DE NEZ. Beaucoup de gens croient que lorsque l'on perd trois gouttes de sang seulement par le nez, c'est un présage de mort pour un membre de la famille.

SAINFOIN OSCILLANT. On sait que cette plante est devenue célèbre par l'irritabilité toute particulière de quelques-unes de ses folioles, irritabilité plus curieuse encore que celle de la sensitive. Au Bengale, où ce sainfoin croît spontanément, les Indiens cueillent à une certaine époque et à un jour qu'ils nomment *luchinus*, les deux folioles latérales, dans l'instant où elles sont le plus rapprochées ; ils les pilent ensemble avec la langue d'une espèce de chouette, et l'amant, plein de foi, croit, avec cette préparation, se rendre favorable l'objet de son amour.

SAINT-GERMAIN (COMTE DE). Célèbre aventurier qui fut amené d'Allemagne en France, par le maréchal de Belle-Isle, et passa, en plein XVIIIe siècle, sous le règne des philosophes, pour posséder un pouvoir surnaturel, et avoir vécu plusieurs centaines d'années.

Le comte de Saint-Germain avait un physique agréable, des connaissances étendues dans les sciences et dans l'histoire; il parlait de tout avec beaucoup d'aisance et d'aplomb ; se faisait remarquer par sa magnificence, le nombre et la beauté de ses diamants et ses dépenses journalières ; enfin, il racontait des histoires des siècles passés, de même que s'il y avait assisté en personne.

Comme on ne put jamais soulever le voile dont il s'entourait et savoir d'où il venait, quelle était son origine, on se perdit dans les conjectures les plus opposées. Les uns le disaient fils naturel d'un roi de Portugal ; les autres le fils d'une princesse étrangère et d'un Juif de Bordeaux. Plusieurs attribuaient son état d'opulence à ce qu'il était l'espion d'une des principales puissances de l'Europe ; il en était enfin qui déclaraient charitablement que c'était un forçat du bagne de Brest, sans songer que cette qualité de forçat ne pouvait lui donner ni la fortune, ni l'usage du monde, ni les connaissances qu'il possédait. Il vécut fort longtemps à Venise, en Hollande, à Paris et à Londres, et mourut, en 1784, à Sleuvig.

SAINT JOUR DU DIMANCHE (LE). Harsdœrfer rapporte ces deux traditions :

« A Kindstadt, en Franconie, il y avait une fileuse qui avait coutume de filer le dimanche et qui forçait ses filles à en faire autant. Une fois, il leur sembla à toutes que du feu sortait de leurs quenouilles, mais sans leur faire aucun mal. Le dimanche suivant, le feu prit réellement à leurs quenouilles, mais elles l'éteignirent. La fileuse n'ayant tenu aucun compte de ces deux avertissements, il arriva, le troisième dimanche, que leur filasse enflammée mit le feu à toute la maison et brûla la maîtresse fileuse avec ses deux filles. Un seul enfant, qui était au berceau, fut épargné par la grâce de Dieu. »

« — Un paysan, étant allé un dimanche à son moulin pour y moudre du blé, le vit sous ses yeux réduit en cendres. Un autre eut sa grange et son grain emportés par les eaux. Un autre encore voulut, le saint jour du dimanche, labourer son champ, et se mit à nettoyer le soc de sa charrue avec un morceau de fer : le fer lui entra dans la main et y poussa, et pendant deux années, il fut obligé de le porter au milieu des plus affreuses douleurs, jusqu'à ce qu'enfin Dieu, touché de ses ferventes prieres, le délivra de son mal. »

SAINT LOZA. A Douai, on considérait ce saint comme le patron des paresseux, et, le lendemain de la Trinité, on lui rendait hommage par des réjouissances publiques dont la célébration dura jusqu'en 1800.

SAINT OLAF. « L'une des légendes les plus populaires de la Norwége, » dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, « est celle de saint Olaf. Ce fut lui qui raffermit dans la contrée l'enseignement du christianisme, qui, depuis la mort d'Olaf Tryggeveson, tombait dans l'abandon. Ce fut lui qui imposa le baptême à ses sujets, et convertit par la force ceux qu'il ne pouvait séduire par la persuasion. Son ardeur de prosélytisme et sa rude manière d'enseigner révoltèrent ses sujets. Trop faible pour leur résister, il fut obligé de fuir, et revint quelques années après pour tenter de reconquérir sa couronne. Mais dix mille paysans s'étaient réunis contre lui dans la plaine de Stikklestad. Il leur livra bataille, et mourut les armes à la main. A peine était-il mort, que les prêtres le firent canoniser, et ceux qui n'avaient pu le supporter comme roi, l'adorèrent comme martyr. L'histoire de sa vie, de ses miracles, se répandit dans toute la contrée et dans les contrées étrangères. Maintenant il n'est pas une province de la Norwége où le nom de saint Olaf ne se soit perpétué avec le souvenir d'un fait merveilleux. Ici il a vu fuir devant lui un cerf qui portait entre ses cornes une petite église d'or, et cette église lui a servi de modèle pour en bâtir une sur le sol païen ; là il a frappé du pied le roc desséché, et il en a fait jaillir, comme Moïse, une source pure et rafraîchissante. Un jour il devait s'embar-

quer pour Drontheim en même temps que son frère; il s'arrêta pendant trois jours pour entendre le sermon du prêtre, et lorsqu'il se mit en route, les anges eux-mêmes poussèrent son navire, et il arriva le premier dans le port. Une autre fois il lui sembla que le chemin habituel pour parcourir une partie de ses Etats était trop long; il s'en alla en droite ligne; la terre s'ouvrit devant lui et forma un détroit que l'on appelle encore aujourd'hui le détroit de la croix (*Korssund*). Dans certains lieux, on montre sur la pierre la trace de ses pas; dans d'autres, l'empreinte du pied de son cheval. Auprès de Drivstuen s'élève un rocher taillé à pic, droit comme une muraille, haut de cinquante à soixante pieds. On dit que lorsque saint Olaf était poursuivi par ses ennemis, il s'élança du haut de ce roc, et personne n'osa le suivre. On voit encore en cet en droit l'échancrure faite par le fer de son cheval, et les paysans du hameau la montrent avec respect au voyageur. Le protestantisme avec ses dogmes rigoureux n'a pu détruire ces naïves croyances. Les apôtres, les martyrs ont perdu à la réforme leur palme et leur autel : saint Olaf est resté le héros populaire, le héros chrétien de la Norwége. »

SAINT PLOURADOU. C'est un personnage imaginaire près de qui les habitants des Basses-Pyrénées sont censés porter les enfants qui pleurent et dont on menace ceux-ci.

SAINT SEQUAYRE. Saint fabriqué par les Béarnais et qu'ils invoquent quand ils témoignent le désir de voir sécher sur place les personnes à qui ils en veulent.

SAINT-VALENTIN. Selon la tradition anglaise, il tombe, à l'époque de la Saint-Valentin, trois gouttes du ciel. L'une se perd dans l'atmosphère, l'autre pénètre dans les entrailles de la terre, la troisième descend dans les flots. La première éveille dans l'atmosphère les forces productives de la nature; la seconde et la troisième éveillent la vie des plantes et des animaux.

SAINT WITHOLD. Les Saxons l'invoquaient contre le cauchemar.

SAINTS. Chaque pays, chaque province a ses saints de prédilection, à qui les fidèles s'adressent, soit pour l'accomplissement de tel ou tel vœu, soit pour la guérison de telle ou telle maladie. La superstition ajoute le plus souvent ses pratiques à la foi; mais le sentiment religieux est si sincère, qu'il doit faire pardonner les travers qui proviennent de l'ignorance.

Dans le département de la Charente, lorsqu'on veut découvrir à quel saint il est bon de s'adresser pour se guérir, on coupe de l'étoffe par petits morceaux, et on place ceux-ci dans un vase plein d'eau, en prononçant pour chacun le nom d'une chapelle réputée. On remarque alors quel est le morceau qui est arrivé le premier au fond, et c'est celui qui indique le saint qu'on doit invoquer.

La patronne du village de Darnac, dans la Haute-Vienne, a le privilége de guérir les différentes parties du corps; mais, pour obtenir cette guérison, il faut toucher la partie correspondante de la statue, avec un peloton de laine, qu'on lance d'une certaine distance. Si l'on manque le but une première fois, il faut recommencer une seconde, une troisième, enfin jusqu'à ce qu'on touche, et toujours avec un nouveau peloton; car le même ne peut servir deux fois, et le sacristain a le soin, d'ailleurs, de ramasser à mesure celui qui a été lancé et qui devient un profit pour lui.

En Provence, on bénit, le jour de la *Saint-Blaise*, du pain, du sel et des raisins qui sont regardés comme un spécifique pour les maux de gorge. Des pêches bénies à la fête de *Saint-Césaire*, sont excellentes contre les fièvres d'accès; et les biscotins pétris sous l'invocation de *saint Denys*, sont un remède assuré contre la rage.

Sainte Aldegonde guérit des maux de tête, des maux de gorge et de la fièvre.

On se guérit du mal d'oreille, en laissant une pièce d'argent sur l'autel de *saint Trégaré*.

Saint Islam guérit des clous, *saint Mein* de la gale, et *saint Caradec* de la fièvre.

En adressant des prières à *sainte Anne*, elle fait venir du lait aux nourrices et aux bêtes.

Saint Herbot fait lever le beurre, *saint Hivés* fait fermenter la pâte.

Saint Eloi est le patron des chevaux.

En faisant une offrande à *saint Hervé*, les bestiaux ne craignent rien des loups.

Sainte Gertrude préfère les poulets à toute autre offrande.

Saint Didier fait mourir les taupes et favorise la cuisson du pain.

Saint Marc protége contre la piqûre des mouches.

Si l'on récite tous les jours l'oraison de *sainte Brigitte*, on ne manque pas d'acquérir, par une révélation spéciale, la connaissance exacte du jour et de l'heure de sa mort.

On s'adresse aussi aux saints dans les autres contrées de l'Europe; mais pas toujours avec la même foi qu'on le fait en France. En Italie, par exemple, on attribue quelquefois un degré différent d'efficacité aux prières qu'on adresse à telle ou telle image du même saint, et voici ce que M. le baron d'Haussez raconte à ce sujet : « Vous devriez faire dire une neuvaine à *sainte Gertrude*, » disait en ma présence, à une femme tourmentée par la fièvre, un homme qui n'appartenait pas aux classes du peuple. — Je l'ai fait, » répond la malade. — « A quelle chapelle vous êtes-vous adressée? — A celle de la rue de Tolède. — Je ne suis pas surpris si la neuvaine n'a pas réussi, » répond le donneur d'avis, » cette sainte Gertrude est la plus *mauvaise* de Naples : c'est à celle de la place des Carmes qu'il faut avoir recours, elle guérit tout le monde. »

Le même M. d'Haussez rapporte aussi qu'après que les Français, qui s'étaient emparés de Naples, en 1798, eurent évacué

cette ville, les habitants s'en prirent à leur *saint Janvier*, de ce qu'il avait permis aux ennemis d'y entrer, et il ne fut question de rien moins que de briser sur le pavé de l'église, la fiole qui contient son sang. Cependant, les plus sages empêchèrent qu'on se portât à cette extrémité contre le patron du pays; saint Janvier en fut quitte pour une disgrâce de courte durée, et peu après on lui restitua ses hautes prérogatives.

SAKIMOUNI. Sorte de génie qui figure fréquemment dans les légendes des Kalmoucks. Ceux-ci racontent que ce Sakimouni habitait le corps d'un lièvre où il se trouvait à merveille; mais ayant rencontré un pauvre homme qui se mourait de faim, il se laissa prendre pour satisfaire l'appétit de cette malheureuse créature. Cet acte de générosité méritait bien une récompense, aussi Dieu plaça-t-il le compatissant génie dans la lune où les Kalmoucks prétendent l'apercevoir toujours.

SALAMANDRE. Une croyance populaire qui, des anciens, s'est conservée jusqu'à nous, c'est que la salamandre aurait la faculté, non-seulement de n'être pas consumée par les flammes, mais encore d'éteindre celles-ci. Toutes les fois qu'on a voulu tenter sérieusement cette expérience, les animaux qui y ont été soumis ont péri immédiatement. On avait contesté aussi, de nos jours, la faculté qu'on attribuait autrefois à ce reptile de distiller un venin dangereux; mais des observations faites avec soin ont établi, dans ces derniers temps, que les pustules cutanées de cet animal sécrètent une liqueur visqueuse qui peut occasionner la mort des animaux chez lesquels elle est inoculée, ou au moins de violentes convulsions.

Les sorciers du moyen âge et ceux que nous possédons encore affirment que les quatre éléments sont peuplés de créatures raisonnables. Celui du feu est habité par les *salamandres;* celui de l'air, par les *sylphes;* celui de l'eau, par les *nymphes;* et celui de la terre, par les *gnomes* ou *nains*. Toutes ces créatures vivent dans des rapports journaliers avec les hommes, et récompensent ou punissent ceux-ci selon leurs actions. Paracelse accorde à ces êtres une grande intelligence; Porphyre leur attribue même des sentiments religieux très-respectables; et voici, entre autres, une oraison qu'il place dans la bouche des salamandres :

« Immortel, éternel, ineffable et sacré Père de toutes choses, qui es porté sur le chariot roulant sans cesse des mondes qui tournent toujours. Dominateur des campagnes éthéréennes, où est le trône de ta puissance, du haut duquel tes yeux redoutables découvrent tout, et tes saintes oreilles écoutent tout. Exauce tes enfants, que tu as aimés dès la naissance des siècles, car ta durée est grande et éternelle, ta majesté resplendit au-dessus du monde, et au ciel au-dessus des étoiles. Tu es élevé sur elles au feu étincelant, et tu l'allumes et l'entretiens toi-même par ta propre splendeur; et il sort de ton essence des ruisseaux intarissables de lumière, qui nourrissent ton esprit infini. Cet esprit produit toutes choses, et fait ce trésor inépuisable de matière, qui ne peut manquer à la génération qu'il environne toujours à cause des formes sans nombre dont elle est enceinte et dont tu l'as remplie au commencement. De cet esprit tirent aussi leur origine les rois très-saints qui sont debout autour de ton trône, et qui composent ta cour, ô Père universel, ô unique, ô Père des bienheureux mortels et immortels! Tu as créé en particulier des puissances qui sont merveilleusement semblables à ton éternelle pensée et à ton essence adorable. Tu les as établies supérieures aux anges qui annoncent au monde tes volontés. Enfin, tu as créé une troisième sorte de souverains dans les éléments. Notre continuel exercice est de te louer et d'adorer tes désirs. Nous brûlons du désir de te posséder. O Père! ô Mère, la plus tendre des mères! O Fils, la fleur de tous les fils! O forme de toutes les formes! âme, esprit, harmonie et nombre de toutes choses, conserve-nous et nous sois propice! *Amen.* »

SALISATEURS. Sorte de devins du moyen âge, dont les prédictions étaient déterminées suivant la nature du mouvement du premier de leurs membres qui venait à se remuer.

SANAVES. Amulettes que les femmes de Madagascar portent au cou et aux poignets. Elles sont composées de morceaux de bois odorant enveloppés dans un morceau de toile.

SANGSUE. C'est un préjugé très-répandu que l'emploi de la sangsue a d'autant plus d'efficacité, que cet animal, en nous débarrassant de notre mauvais sang, ne se gorge jamais de celui que nous avons de bon. Quelques-uns disent aussi que la sangsue peut servir de baromètre, c'est-à-dire que, durant le beau temps, elles élèvent leur tête au-dessus de la surface de l'eau, tandis qu'elles se tiennent repliées au fond du vase qui les contient, lorsque le temps est brumeux ou pluvieux; mais le docteur Vitet a repoussé cette opinion : « Renfermez, » dit-il, « un grand nombre de sangsues dans des bocaux d'égale grandeur, contenant la même eau, et exposés ensemble à l'air libre. On ne voit jamais à la même heure, quelque temps qu'il fasse, les sangsues suivre une marche semblable et relative à l'état de l'atmosphère. Dans des bocaux, elles s'agitent à la surface, au milieu, au fond; les unes calmes, les autres agitées; celles-ci adhérentes, celles-là entassées, d'autres éparses; quelques-unes fixées par la partie postérieure aux parois du bocal, se balançant le reste du corps par des mouvements presque réguliers. »

SAPHIS. Sorte de talismans que les Maures vendent aux nègres et qu'ils composent de morceaux de papier sur lesquels sont

écrits des passages du Koran. Les fabricateurs prétendent que leur œuvre rend invulnérable celui qui la porte.

SAPIN. Sur les monts Sudètes, les jeunes filles promènent, le dimanche de la passion, et lorsque le temps est doux, une branche de sapin à laquelle sont suspendus des rubans et des coquilles d'œuf. Cela s'appelle les *annonces de l'été*, et l'on croit que l'accomplissement de cette cérémonie rend favorables les récoltes et les entreprises.

SAS. Nom que les Bretons donnent au tamis. Ils pratiquent avec cet ustensile une épreuve qu'ils appellent *tourner le sas*, et qu'ils emploient lorsqu'ils veulent découvrir un coupable. Ils placent alors le tamis sur un pivot; nomment successivement les personnes qu'ils soupçonnent; et sont convaincus que le tamis ne manquera pas de se mouvoir, en entendant prononcer le nom du voleur.

SATYRION. Cette plante bulbeuse était en grande faveur auprès des sorciers du moyen âge, et parmi les vertus merveilleuses qu'ils lui attribuaient, figurait celle de faire faire à un cheval plus de chemin en une heure, qu'un autre n'aurait pu en achever en huit, ce qu'on obtenait en mêlant dans son avoine une poignée de satyrion. Il fallait toutefois, outre cet ingrédient, frotter le haut des quatre jambes du cheval, avec de la graisse de bœuf; et après qu'on était monté dessus et prêt à partir, lui tourner la tête du côté du soleil levant, pour lui dire à l'oreille gauche: *Gaspar, melchior, merchisard.*

SAUGE. Chez nos pères, on offrait un bouquet de cette plante au jeune garçon qui avait perdu sa fiancée, parce que la sauge passait pour avoir la vertu de guérir les blessures morales et physiques.

SAULE. Dans plusieurs localités, les jeunes filles tirent un augure favorable ou fâcheux, d'une feuille de saule qu'elles jettent dans un ruisseau : si le courant emporte cette feuille, c'est un bon signe; si, au contraire, elle va au fond de l'eau, c'est qu'on n'obtiendra pas ce qu'on désire.

Il y avait autrefois dans les environs de Bevaix en Suisse, un vieux saule auquel on attribuait de rendre des oracles.

On croyait aussi, jadis, que les fleurs de saule, prises en infusion, amenaient un tel refroidissement dans l'acte de la génération, que son usage assurait de ne point avoir d'enfants.

SAUR. *Voy.* CHIEN DU ROI EYSTEIN.

SAURIMONDE. Sorte de démon qui figure dans les croyances populaires de la montagne Noire, département du Tarn, et qui correspond à ceux que l'on désigne en Ecosse sous le nom de *Prownie.* La saurimonde est très-redoutable et très-redoutée : elle emprunte communément les traits d'un bel enfant ou d'une fille timide pour se faire adopter dans une maison, et il arrive un temps où l'on reconnaît que c'est le diable en personne qui s'est ainsi impatronisé. C'est aussi une espèce de saurimonde qui se montre dans le département du Doubs, et dont M. Désiré Monnier nous rapporte l'une des histoires :

« La manière, » dit-il, « dont un rusé lutin s'est introduit dans la maison d'une bonne métayère du village d'Osse, situé sur une montagne à l'est du Château de Verre, mérite d'être rapportée.

« — Oh! le joli enfant! » s'écrie certaine métayère, qui faisait cuire à son feu matinal le déjeuner de sa famille, « à la vue d'une petite tête de garçon qui se présentait à la porte de la rue. C'était un tout jeune blondin, qui pleurait et grelottait comme un pauvre enfant de la Savoie. — Entre, entre, mon fils, » lui dit, avec un tendre accent, cette femme hospitalière, » viens, viens te chauffer.

« En même temps, elle le prenait dans son tablier, et, charmée de la gentillesse du marmot, elle lui lavait le visage, le baisait et le réchauffait sur son sein. Mais le bambin se reprend encore à pleurer.

« — J'ai bien faim, » dit-il.

« On lui sert aussitôt une écuelle de bouillie.

« Quand la faim est apaisée, les pleurs recommencent. Ce petit amour a sommeil. On le porte dans une couche encore tiède, et il feint de s'endormir !

« Obtenir trois choses, le feu, la nourriture, le lit, c'en est assez pour donner à un esprit le droit de s'installer dans une maison.

« Le faux mendiant, se dégageant de sa couverture, s'élance dans la cuisine, saute à la corniche d'une armoire, et de là, narguant sa bienfaitrice, il l'apostrophe en ces termes:

« Bonne mère! maintenant que tu as réchauffé, nourri et couché le fouletot, il ne t'est plus possible de le congédier. Bon gré mal gré, je serai ton hôte.

« En vain la villageoise eut-elle recours au balai pour expulser le père de Trilby, elle ne lui put absolument rien; elle cessa même de pourchasser le petit mauvais garnement, dès qu'il se fût réfugié sous l'âtre, comme en un lieu d'asile; car chacun sait que le foyer est encore aujourd'hui, comme autrefois du temps d'Ulysse, pour les étrangers qui s'y accroupissent dans la cendre, l'endroit de la demeure la plus inviolable et la plus sacrée. »

SAVANTS. Un préjugé très-saugrenu s'attache à la qualité ou à la réputation de *savant*. Pour le vulgaire, posséder une science quelconque, c'est être propre à toutes choses. De là ce laisser-aller avec lequel on a fait si fréquemment, depuis trois quarts de siècle, des hommes d'Etat avec des mathématiciens, des chimistes, des astronomes, etc.; et l'on sait pourtant ce que sont devenus les intérêts généraux confiés à de telles gens. La science gouvernementale, en effet, ne se trouve pas mieux placée, mieux garantie chez un calculateur, un astronome ou un chimiste, qu'elle ne le serait chez un

peintre, un musicien ou un danseur. Cette science réclame des études et une pratique spéciales qui n'ont rien de commun avec des équations, les étoiles et le résidu d'un creuset; la politique, la diplomatie en un mot, sont un métier qui exige impérieusement des aptitudes à part; il en est de même de la guerre; et lorsqu'en 1793 on avait la stupidité d'envoyer à l'armée, pour y contrôler les opérations, des professeurs et des épiciers, des comédiens et des avocats, ils n'y semaient que le trouble, l'anarchie, et paralysaient les plus louables efforts des généraux. Nous savons bien que, dans l'antiquité, on prenait à l'académie, au forum, voire à la charrue, des consuls et des chefs d'armées; mais ces temps appartenaient à un ordre social tout différent de ce qu'il a été, de ce qu'il est toujours chez les modernes; et nous trouvons même dans *l'éloge de la folie*, d'Erasme, un passage qui rappelle que beaucoup de ces bavards si renommés chez les Grecs et chez les Romains, étaient en définitive de piteux administrateurs de la chose publique. Voici ce passage :

On fait sonner bien haut cette sentence de Platon : *Les républiques seraient heureuses si les philosophes gouvernaient, ou si les princes étaient philosophes.* Tout au contraire, consultez les historiens, et sûrement vous trouverez qu'il n'y a point eu de princes plus contagieux à la République que ceux qui ont aimé la philosophie et les belles-lettres. Mettons les deux Catons à la tête des principaux d'un gouvernement : l'un troublo la tranquillité de Rome par de folles et dangereuses démonstrations; l'autre, pour vouloir défendre trop sagement les intérêts de la république. Tels furent aussi les Brutus, les Cassius, les Gracchus, sans oublier le bon Cicéron, qui, tout bien intentionné qu'il était, n'a pas fait moins de mal à la république des Romains que Démosthènes à celle des Athéniens. Marc-Antoine était, il est vrai, bon empereur, mais ses sujets le haïssaient précisément par le seul endroit de sa philosophie; et, en laissant Commode, son fils, pour successeur, il a causé plus de mal à l'empire, que son administration ne lui avait été avantageuse. Cette espèce de gens qui s'adonnent à l'étude de la sagesse, sont ordinairement très-malheureux en tout, mais principalement dans leurs enfants. Je m'imagine que cela vient d'une précaution de la nature qui empêche que cette peste de sagesse ne se propage chez les mortels. Le fils de Cicéron dégénéra, et le sage Socrate eut des enfants qui tenaient plus de la mère que du père, c'est-à-dire, comme quelqu'un l'a interprété joliment, qui étaient fous.

« Encore on aurait patience, si ces philosophes n'étaient incapables que des emplois publics, mais ils ne valent pas mieux pour les devoirs de la vie. Invitez un juge à un repas : ou il gardera un morne silence, ou il interrogera sans cesse la compagnie par ses frivoles et importunes questions. Prenez-le pour danser, il s'en acquittera avec toute l'agilité d'un chameau. Traînez-le aux jeux publics, sa seule mine empêchera le divertissement du peuple, et le vénérable Caton, refusant constamment de mettre bas sa dignité, sera forcé de quitter sa place. Entre-t-il quelque part où la conversation soit animée, tout le monde se tait comme si on voyait entrer le loup. Faut-il acheter, vendre, passer un contrat; enfin s'agit-il de quelque action nécessaire au dehors, dans le cours de la vie, vous le prendrez plutôt pour une souche que pour un homme. aussi ce philosophe n'est bon en rien, ni pour soi, ni pour son pays, ni pour les siens. Etant tout neuf dans l'usage commun, étant directement opposé aux opinions et aux coutumes du vulgaire, il ne se peut pas, sans doute, que cette grande différence de sentiments et de manières ne lui attire une haine. »

Conclusion : Les philosophes sont le fléau de l'ordre social, et par philosophe, il faut entendre la plupart des savants.

Tout cela, néanmoins, ne prouve rien contre la science en elle-même ; cela veut dire simplement, et de la manière la moins contestable, qu'on peut être un grand homme examiné sur un point, et un pigmée envisagé sous un autre. Ce n'est nullement d'ailleurs une obligation pour personne d'être propre à tout.

Si le savant n'est pas toujours d'étoffe convenable pour constituer un ministre, un ambassadeur et même un modeste préfet, encore moins rencontre-t-on ces qualités dans un demi-savant se faisant fort de science; car chez celui-ci l'orgueil progresse toujours en raison des bornes de son savoir, et dans ce cas, l'orgueil, c'est la nullité. Toutefois, qu'on ne se méprenne pas sur ce que nous entendons ici par *demi-savant* ; notre blâme n'a pour objet que d'atteindre ceux qui, sachant peu, n'ayant aucun génie, aucune illustration, ont la prétention de savoir beaucoup et de régenter les sociétés : tels sont, par exemple, les professeurs en général, la foule des avocats, et tant d'autres bavards qui pérorent dans le monde. Pour ce qui est du commun des demi-savants, ils forment, sans aucun doute, la majorité des hommes qui passent pour être éclairés, puisque tous ne sont point appelés à faire profession de la science. Mais, lorsqu'ils n'emploient les lumières qu'ils ont acquises, quel que soit leur plus ou moins de développement, que dans un intérêt tout personnel, ou dans le but de se rendre simplement utiles dans leurs relations les plus proches, ils ne font alors que satisfaire à la destination de l'intelligence humaine : ce n'est plus une sotte vanité qui les dirige; c'est une louable ambition de se rendre plus propres à apprécier les œuvres du Créateur, plus dignes du rang qu'ils sont appelés à occuper dans la création.

SCHAMANS, sorciers de la Sibérie.

SCHITAN LE LAPIDÉ. On nomme ainsi

en Egypte et dans quelques autres contrées de l'Orient, un esprit malfaisant qu'on accuse de beaucoup de crimes. Les Arabes disent surtout qu'il ne manque jamais de tordre le cou aux pèlerins dont la conscience religieuse n'est pas bien pure.

SCHOUMMES. Fées des Kalmoucks. Elles se font particulièrement remarquer par quatre dents de sanglier qui sortent de leur bouche, laquelle se prolonge aussi quelquefois comme une trompe d'éléphant; mais elles prennent, dans l'occasion, la forme de belles femmes. Ces fées sont très-redoutées, parce qu'elles se nourrissent du sang et de la chair des hommes.

SCOPÉLISME. On nommait ainsi, chez les anciens et au moyen âge, une sorte de maléfice qui consistait à rassembler une pile de cailloux au milieu d'un champ, en la disposant d'une certaine manière, et en prononçant certaines paroles. Ce genre de charme avait pour but de paralyser le sol et la semence qui lui était confiée, et d'exposer le propriétaire du champ à une mort violente s'il tentait de combattre l'influence du scopélisme. Le cultivateur qui se trouvait ainsi frappé de proscription se livrait au désespoir, convaincu qu'il était que rien ne pouvait le soustraire au malheur qui l'accablait. On disait cette pratique originaire de l'Arabie, d'où elle s'était naturalisée en Egypte; puis, après s'être établie en Grèce, elle était passée chez les Romains. Il est dit dans la loi des Douze Tables : « Si quelqu'un se sert d'enchantement pour les biens de la terre; si, par le moyen de quelque charme, il attire le blé d'autrui dans un champ voisin, ou bien l'empêche de croître et de mûrir, qu'il soit immolé à Cérès. »

SCORPION. Selon une croyance généralement répandue, cet animal, lorsqu'on l'entoure d'un cercle de feu, se pique de son dard venimeux et périt aussitôt. Ce fait ne paraît nullement établi. D'après d'autres idées populaires les petits scorpions tuent la mère qui leur a donné la vie; ils font plus de mal aux femmes qu'aux hommes; plus aux filles qu'aux femmes mariées; et ceux qui ont sept nœuds à la queue sont plus dangereux que ceux qui n'en ont que six. Frey raconte qu'il n'y a jamais eu ni serpents ni scorpions dans la ville de Hamps ou Soutampton, en Angleterre, à cause de la figure d'un scorpion gravée sur un talisman dans les murailles de cette ville.

SÉCRÉTIONS. On a cité les sécrétions de quelques personnages, comme exhalant un parfum délicieux. Les uns ont contesté la possibilité de ce fait, d'autres ne voient rien qui s'oppose à son existence. La sueur d'Alexandre le Grand sentait, dit-on, la violette. Il en était de même de celle de Cujas, et celle de l'empereur Auguste était aussi des plus suaves. Orteschi parle d'une jeune fille dont le dos de la main et les commissures des doigts répandaient une odeur de vanille.

En opposition à ce phénomène, il est une foule d'individus, surtout ceux dont la chevelure est rousse ou rouge, dont les sécrétions sont le plus communément nauséabondes.

SEER. Les Ecossais nomment ainsi un devin doué de la faculté de seconde vue.

SEIGNEUR DU MAICHE (LE). « A un quart de lieue du Maiche, dans la Franche-Comté, » dit M. Xavier Marmier dans ses *Souvenirs de voyage*, » on aperçoit les restes d'un château entouré de broussailles et de sapins. Là vivait jadis un seigneur avare, dont le cœur était fermé à tout sentiment d'équité, et qui, pour assouvir sa passion sordide, soumettait sans cesse ses vassaux à de nouvelles exactions, et volait le bien de ses voisins. Il est enterré au milieu de ses trésors, mais il ne peut y trouver le repos. Il voudrait pouvoir échanger son sépulcre splendide contre la tombe de terre fraîche où dort si bien le paysan; mais il est condamné à rester là où il a vécu, et il passe la nuit à se rouler sur son or et à gémir. Dieu, touché de ses souffrances et des prières que ses descendants ont fait faire pour lui, a cependant ramené l'espoir dans son cœur, et lui a permis de venir dans ce monde chercher quelqu'un qui le délivre. Tous les cent ans, à jour fixe, quand l'obscurité commence à envelopper les campagnes, le vieux seigneur sort de son manoir, tenant une clef rouge et brûlante entre les doigts. Il rôde dans les champs, entre dans les enclos, et s'approche de la ville, offrant à tout le monde son visage cadavéreux et sa clef enflammée. Celui qui aurait le courage de prendre cette clef et de le suivre, deviendrait à l'instant même possesseur d'immenses trésors, et délivrerait cette pauvre âme des tourments qu'elle endure. Jusqu'à présent, personne n'a encore osé se rendre à son appel, mais elle reviendra. »

SEL. Cette substance est regardée généralement comme ayant la propriété de purifier toutes choses, de préserver des maléfices, et de cette croyance populaire est née celle qui appelle un malheur de renverser une salière. Les Romains, qui employaient le sel dans les augures, trouvaient également que c'était un mauvais présage que de le renverser. On le considérait comme le symbole de l'amitié, et l'on s'en présentait mutuellement au commencement du repas.

C'était la coutume, anciennement, lorsqu'on voulait déclarer un homme traître à son roi, de peindre sa porte en jaune et de semer du sel dans sa maison. C'est ce qu'on fit pour l'amiral de Châtillon.

En Russie, chez le bas peuple, on ne doit pas, à table, demander du sel à son ami, car s'il oubliait de vous rire au nez en vous le donnant, vous seriez immanquablement brouillé. Chez l'Arabe, au contraire, manger le sel avec lui, c'est s'assurer sa protection.

SEMENCES QUI CROISSENT DANS LE VIDE. On a regardé longtemps comme une erreur, ce que rapportent des auteurs chinois de semences et de plantes qui croissent dans l'air. On peut aujourd'hui accor-

des opinions des autres, quelque étranges qu'elles nous paraissent? Pourquoi nous piquerions-nous du reproche que l'on nous ferait de manquer de *sens commun*, si le plus souvent penser comme tout le monde est le plus sûr moyen de penser peu sagement?

Gaudet stultis natura creandis,
Ut malvis, atque urticis et vilibus herbis.

« Empédocle disait que rien n'était si difficile à trouver qu'un sage: c'est, lui répondit Xénophane, que pour en connaître un, il faut l'être. »

SERPENT. Les yeux du serpent exercent-ils sur les autres animaux une puissance fascinatrice? La croyance populaire s'est prononcée pour l'affirmative, et quelques auteurs se rangent à cette opinion. D'autres la combattent obstinément. Pline rapporte, d'après Métrodose, que ce n'est point par le regard, mais au moyen d'une vapeur nauséabonde, exhalée par les serpents, que ces reptiles frappent leur proie d'une sorte d'asphyxie. Lacépède dit aussi que leur odeur fétide, jointe à la terreur qu'ils inspirent, surprend les mouvements et anéantit les forces de leurs victimes. C'est aussi ce que pense le major Alexandre Garden. Pierre Kalm raconte néanmoins que des écureuils regardés fixement par un serpent qui siffle, sont contraints de tomber du haut d'un arbre dans la gueule du reptile. On en dit autant des oiseaux. Enfin, des voyageurs ont affirmé avoir vu des lièvres, des rats et des grenouilles tellement pétrifiés de terreur, qu'ils se présentaient eux mêmes audevant de la mort.

Quelques naturalistes, qui n'ont jamais étudié les choses qu'assis près d'un bureau ou les pieds sur des chenets, placent au nombre des préjugés populaires, ce que l'on dit du *sifflement* des serpents. Eh bien, il faut encore opposer à ceux-là l'autorité des faits: les serpents *sifflent*, et sans aller en chercher la preuve en Amérique ou dans d'autres contrées lointaines, il suffit de faire un voyage dans le midi de la France, pour la trouver. Ce sifflement du serpent diffère sans doute de celui de l'homme, il n'a rien de commun avec celui dont le charretier fait usage lorsqu'il a des chevaux à l'abreuvoir; mais ce n'en est pas moins une sorte de sifflement, un bruissement, indéfinissable qui inspire la terreur.

Les anciens, ainsi que les populations du moyen âge croyaient à l'existence de serpents de terre et de mer, d'une énorme dimension, et il en est souvent parlé dans nos vieilles légendes. Sans aucun doute, on a accrédité nombre de fables au sujet de ces serpents; mais on ne saurait toutefois, d'après l'exemple que nous avons dans le Boa, contester certains faits consignés dans l'histoire, comme, entre autres, celui de ce serpent monstrueux qui tint en échec l'armée de Régulus en Afrique. Ce fait rapporté par Pline, Aulugelle et d'autres auteurs encore, est admis par Rollin et Bossuet; et voici comme en parle le naturaliste Lacépède:

« On frémit, » dit-il, « quand on lit, dans les relations des voyageurs qui ont pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, la manière dont l'énorme serpent devin (le Boa) s'avance au milieu des herbes hautes et des broussailles, semblable à une longue et grosse poutre qu'on remuerait avec vitesse. On voit fuir devant lui les troupeaux de gazelles et les autres animaux dont il fait sa proie. Le fer ne suffit pas contre ce dangereux serpent, lorsqu'il est parvenu à toute sa longueur, et surtout lorsqu'il est irrité par la faim. On ne peut éviter la mort qu'en couvrant de flammes le lieu qu'il habite, qu'en allumant un vaste incendie au milieu des végétaux presque entièrement desséchés, qu'en élevant pour ainsi dire un rempart de feu contre la poursuite de cet énorme animal. C'est vraisemblablement à cette espèce qu'appartenait le fameux serpent qui arrêta, pour ainsi dire, l'armée romaine auprès des côtes septentrionales de l'Afrique. Sans doute il n'avait pas cent vingt pieds de long, comme le rapporte le naturaliste romain, quoique Pline ajoute que la dépouille de ce serpent demeura longtemps suspendue dans un temple de Rome à une époque assez peu éloignée de celle où il écrivait; mais à moins de renoncer à tous les témoignages de l'histoire, on est obligé d'admettre l'existence d'un énorme serpent qui, pressé par la faim, se jetait sur les soldats romains quand ils s'éloignaient de leur camp, et qu'on ne put mettre à mort qu'en employant contre lui un corps de troupe, et en l'écrasant sous les mêmes machines militaires qui servaient à ces vainqueurs du monde à renverser les murs ennemis. C'était auprès des plaines sablonneuses de l'Afrique qu'eut lieu ce remarquable combat. Le serpent devin se trouve aussi dans cette partie du monde; et comme c'est le plus grand des serpents, c'est un individu de cette espèce qui doit avoir lutté contre les armées romaines. »

Pline a dit aussi: « Ce qui rend ces faits très-croyables, c'est que les serpents que l'on nomme Boa en Italie, deviennent si grands, qu'un d'eux ayant été tué sur le mont Vatican, pendant le règne de Claude, on lui trouva dans l'estomac un enfant tout entier. »

Le Boa a disparu de l'Italie depuis des siècles; mais il y existait anciennement, et le témoignage des auteurs est unanime à cet égard.

Le serpent figure dans la plupart des religions, parce qu'il est l'emblème de la vie. En hébreux *hevah*, *havah*, *hovah*, signifient *vie* et *serpent*. En Égypte, la divinité était symbolisée par un disque, et l'éternité par un serpent. On retrouve toujours ce reptile, soit dans l'Orient, soit dans le Nord, jouant un des principaux rôles dans les contes qui se récitent aux veillées du foyer domestique; et nous en prenons un exemple, au

on vint lui annoncer qu'un autre de ses fils avait péri glorieusement les armes à la main, et elle écouta ce récit avec l'orgueil d'une femme spartiate, et elle ne pleura pas. — Celui-là, » s'écria-t elle, « a noblement teint de sang son bouclier. Il est mort comme un héros doit mourir, et il ira rejoindre Odin. »

« Pendant ce temps Ragnar était allé dans d'autres contrées. Aslanga engage ses fils à venger leurs frères. Elle-même souffle dans leur cœur le feu de la colère ; elle-même veut se mettre à la tête des troupes et les accompagner en Suède. Dès que les deux armées sont en présence l'une de l'autre, dès que les scaldes ont entonné le chant du combat, le roi Eirik lâche contre les ennemis la vache furieuse. Mais Yvar s'est fait faire un arc avec un grand rameau d'arbre et de lourdes flèches fortement trempées. Il se fait porter par des soldats au-devant de l'animal et le tue. Alors la frayeur s'empare des Suédois : ils ne résistent plus, ils fuient. Les fils de Ragnar les poursuivent et jonchent la terre des morts et des blessés.

« De là ils continuent leur marche aventureuse, et s'en vont de pays en pays, prenant d'assaut les forteresses, pillant les villes, ravageant les habitations, partout redoutés comme un fléau et partout victorieux. La saga dit qu'ils vinrent jusqu'en Suisse, et ils auraient bien voulu aller jusqu'à Rome. On sait que Rome est la ville merveilleuse du moyen âge. Son nom se trouve dans toutes les chroniques, et tous les poëtes l'ont chanté. Malheureusement les fils de Ragnar, qui ont traversé tant de fleuves et tant de rivières, ne savent de quel côté se diriger pour arriver à Rome. Pendant qu'ils en sont à se consulter et à mettre en commun toute leur science géographique, ils avisent non loin d'eux un homme qui chemine portant le grand chapeau et le bâton ferré des voyageurs. Ils l'appellent et lui demandent : Qui es-tu ? — Je suis un pèlerin. — Connais-tu ce pays ? — Je connais tous les pays qu'un homme peut parcourir, car j'ai passé ma vie à voyager. — Sommes-nous encore loin de Rome ? — Loin de Rome ! » s'écria le pèlerin : « regardez cette paire de souliers de fer que je porte à mes pieds, et cette autre que je porte sur mon dos ; maintenant ils sont usés : je viens de Rome en droite ligne, et quand je suis parti ils étaient neufs.

« Après une telle indication, les fils de Ragnar pensent que ce serait un trop long voyage, et retournent vers le nord.

« Cependant le vieux Lodbrok est revenu en Danemark et a souvent entendu vanter leurs exploits. La gloire qu'ils se sont acquise ranime son ambition de guerrier. Il veut de nouveau traverser les mers, affronter les combats et faire comme autrefois retentir son nom dans les trois royaumes de la Scandinavie. Bientôt tout est en mouvement dans les Etats de Danemark ; les forgerons fabriquent la lourde armure et la lance aiguë. Les chefs de tribus préparent leurs troupes, et Ragnar fait équiper deux grands vaisseaux. Les rois voisins, en apprenant ces préparatifs, tremblent qu'il ne vienne les surprendre, et placent des sentinelles sur toutes leurs frontières. Mais Lodbrok déclare qu'il veut aller envahir l'Angleterre, et il s'embarque ; et la noble Aslanga, que de sombres pressentiments affligent, lui apporte, au moment du départ, une cotte d'armes consacrée à Odin, également impénétrable au fer et au feu.

« Elli, roi d'Angleterre, a été instruit des projets de Ragnar, et il s'avance contre lui avec une armée nombreuse. Un combat acharné s'engage. Les Danois font des prodiges de valeur. Ragnar voit ses compagnons tomber l'un après l'autre autour de lui, et il reste debout plein de force encore et protégé par son armure. Mais les soldats anglais le cernent, le pressent, puis s'élancent sur lui et l'enchaînent. Le roi le fait jeter dans une grande fosse remplie de serpents, et Ragnar y reste un jour entier. Les serpents dressent la tête et sifflent contre lui, mais n'osent l'approcher, car il porte encore sa cotte d'armes magique. Elli la lui fait enlever. A l'instant les vipères s'enlacent autour de leur victime, et le vieux guerrier, sentant leurs dards aigus s'enfoncer dans sa poitrine, entonne son chant de mort.

« — Nous avons frappé avec le glaive. Naguère nous allions en Gothland écraser le reptile. Alors nous prîmes Thora pour fiancée. Mon épée traversa le corps du serpent. Le monstre connut la force de mon bras, et l'on me donna le nom de Lodbrok.

« Nous avons frappé avec le glaive. J'étais encore jeune lorsqu'à l'Orient nous donnâmes aux loups un repas sanglant, et aux oiseaux une pâture, quand notre rude épée sonnait sur le heaume. Alors on vit la mer s'enfler, et le corbeau marcha dans le sang.

« Nous avons frappé avec le glaive. Je ne comptais encore que vingt années quand nous agitâmes notre lance dans les airs, quand le combat nous entraînait dans son tourbillon. Vers l'Orient, à l'embouchure de la Dyna, nous tuâmes huit jarls. Les loups trouvèrent à se rassasier après cette bataille. La sueur (le sang) tombait dans la mer, et bien des guerriers moururent.

« Nous avons frappé avec le glaive. La femme de Hedin ne nous quitta pas quand nous envoyâmes le helsinger dans la salle d'Odin. Nous remontâmes l'Ifa. La morsure de la flèche se faisait sentir. Le fleuve était rouge du sang des chaudes blessures. L'épée gémissait sur l'armure et la hache brisait les boucliers.

« Nous avons frappé avec le glaive. Il me semble que dans ce moment j'accomplis mon sort. On n'échappe pas aux décrets des nornes. Je ne pensais guère qu'Elli disposerait de ma vie quand je donnais à manger au faucon sanglant, quand je m'élançais avec mes vaisseaux sur la mer, quand je livrais dans les baies d'Ecosse une pâture aux aigles.

« Nous avons frappé avec le glaive. Je me

réjouis quand je songe aux larges bancs où vont s'asseoir les convives de Balder. Bientôt nous boirons la bière dans des cornes. Le guerrier ne se plaint pas de la mort dans la splendide demeure de Fiolnir (217). Je ne prononcerai pas une parole d'effroi en entrant dans la salle de Vidar (218).

« Nous avons frappé avec le glaive. Les fils d'Aslanga éveilleraient bientôt avec leurs armes acérées le dieu des combats, s'ils savaient les tourments que j'endure, s'ils savaient comme les serpents venimeux m'enlacent. J'ai donné à mes enfants une mère qui a mis au monde des héros.

« Nous avons frappé avec le glaive. La mort déjà s'approche. Les serpents me pressent avec force. La vipère s'est logée dans mon cœur. J'espère que la verge de Vidar s'appesantira sur Elli. La fureur s'emparera de mes fils quand ils apprendront la mort de leur père, et l'ardente jeunesse ne leur laissera plus de repos.

« Nous avons frappé avec le glaive. Cinquante et une fois j'ai mené mes enfants au combat. Je ne croyais pas trouver un homme plus fort que moi. Jeune, j'appris à rougir le fer aigu; maintenant les ases m'appellent; je ne regrette pas de mourir.

« Il me tarde d'en finir. Les déesses envoyées par Odin viennent me chercher. Joyeux, j'irai prendre place sur les siéges élevés et boire la bière avec les ases. Les heures de ma vie touchent à leur terme. Je meurs en riant. »

« Quand le roi d'Angleterre apprit la mort du héros, il eut peur que ses fils ne le vengeassent cruellement, et il envoya en Danemark des ambassadeurs pour connaître leurs dispositions. Les ambassadeurs trouvent les quatre fils de Ragnar réunis dans une salle; ils racontent ce qui s'est passé, et quand ils disent comment le vieux guerrier est mort, Biorn serre si fortement un bois de lance qu'il y laisse l'empreinte de ses doigts; Huitserk presse avec une telle colère un échiquier qu'il se fait jaillir le sang des ongles, et Sigurd, qui tenait un couteau à la main, se coupe jusqu'à l'os sans y faire attention.

« Bientôt après, tous quatre prennent leurs armes et s'embarquent pour l'Angleterre; mais ils sont battus et s'en reviennent chercher de nouvelles troupes. Ivar, qui est le plus adroit de tous, les quitte et va trouver le roi Elli.— « Je te promets, lui dit-il, de ne jamais porter les armes contre toi, si tu veux me donner dans ton royaume autant de terre que peut en contenir une peau de bœuf. » Le roi Elli, qui ne connaît pas l'histoire de Didon, sourit d'une prière si humble et lui accorde ce qu'il demande. Ivar coupe la peau de bœuf par fines lanières, enveloppe une vaste étendue de terrain et y bâtit la forteresse de Londres. Là, il attire à lui par des promesses, par des présents, les principaux habitants du royaume, et quand il croit pouvoir compter sur leur appui, il envoie dire à ses frères de venir avec leur armée. Ils arrivent suivis d'une troupe nombreuse; mais Elli, trompé par Ivar, trahi par ses anciens compagnons d'armes, essaye en vain de se défendre. Les fils de Ragnar s'emparent de lui et le font expirer dans les tortures. Puis ils retournent en Danemark, heureux d'avoir vengé la mort de leur père. Mais Ivar régna encore de longues années en Angleterre, et lorsqu'il se sentit près de mourir, il ordonna à ses amis de l'enterrer à l'endroit de la côte le plus exposé aux invasions, car il protégerait encore, disait-il, le royaume après sa mort. Sa volonté fut exécutée, et l'on raconte qu'en l'an 1066, lorsque le roi Harold entra en Angleterre, il aborda près de la tombe d'Ivar et périt dans le combat. Mais quand vint Guillaume le Conquérant, on ouvrit cette tombe, et l'on y trouva le corps d'Ivar encore intact; Guillaume le fit brûler et rien ne s'opposa plus à sa conquête.

« Ainsi finit la saga de Ragnar, et le nom du héros est resté populaire dans la vieille Scandinavie. Dans la chaumière irlandaise, les paysans parlent des anciens jours, et chantent encore son chant de mort. »

On ne doute pas, dans certaines contrées, que les serpents qui entrent dans les étables, ne portent bonheur aux bestiaux et ne les fassent prospérer; on va même jusqu'à dire que, dans l'occasion, ces serpents pansent les bœufs, les chevaux et soignent la crinière de ceux-ci. Enfin Paracelse a mis en faveur le mot *Kipokindo*, au moyen duquel, à ce qu'il prétend, lorsqu'on le prononce d'une certaine manière, on met obstacle à ce qu'un serpent nuise de quelque manière que ce soit. Les voyageurs qui visitent la Suisse y rencontrent, dit-on, un grand nombre de serpents; mais ils se mettent parfaitement à l'abri de leur morsure, si, dès qu'ils en aperçoivent, ils prononcent ces trois mots: *osy, osya, osy*. Ils voient aussitôt les reptiles se boucher les oreilles avec le bout de leur queue, et demeurer immobiles, comme pétrifiés. Le paysan de la commune de Lacaune, dans la montagne Noire, n'a pas à sa disposition de ces mots mystérieux, mais il n'est pas moins persuadé qu'un serpent s'arrête tout à coup, puis prend la fuite, lorsqu'il lui adresse les paroles suivantes: *Serpent ou serpente, au nom d'Adam ou d'Ève, je te prie de t'arrêter. Ave, Maria, ave, Maria.*

On croit dans le Périgord que les serpents qui vont boire à une fontaine, commencent par vomir leur venin, afin de ne point s'empoisonner eux-mêmes en buvant.

Si l'on place des œufs ardrés dans du fumier de cheval, disent ceux qui font métier de sorcellerie, il faut alors tuer le serpent qui en provient quand il est petit; car plus

(217) Surnom d'Odin.
(218) Fils d'Odin et de Grydur. On le comptait au nombre des grands dieux.

tard il causerait de grands dommages. Son huile sert à composer des maléfices.

Les Arabes disent qu'il existe dans le désert un serpent dont le venin, lancé sur les chameaux, les tue à l'instant même; ce serpent, qui ne sort de son trou que la nuit, se guide au moyen d'un diamant lumineux qu'il roule devant lui avec sa bouche. Le chameau, qui aperçoit ce diamant, s'efforce de le couvrir de sable, et il est sauvé s'il y parvient : car alors le serpent n'y voit plus, et, comme son existence est liée à la possession du diamant, il ne tarde pas à expirer.

On regardait, naguère encore, comme un préjugé, ce qu'on rapportait de la longue abstinence que pouvait supporter le serpent; mais il paraît parfaitement constaté aujourd'hui qu'on n'a rien annoncé que de vrai à cet égard. On cite une couleuvre de l'Amérique du nord, qui resta quinze mois sans manger. Un serpent à sonnettes apporté au Muséum de Paris, et qui n'avait pas mangé depuis cent vingt jours qu'avait duré son voyage, put encore demeurer vingt-deux mois dans une privation complète d'aliments.

Les croyances populaires comptent aussi au nombre de leurs marottes le *serpent de mer*. Son existence n'est-elle qu'une fable, ou cet animal habite-t-il effectivement les profondeurs marines? c'est une question controversée. Entre autres apparitions récentes de cet être mystérieux, on rapporte les suivantes : en 1826, le P. Maclau annonça qu'il en avait rencontré un aux Hébrides. Dans la même année, il en échoua un, dit-on, aux Orcades, lequel avait dix-huit mètres de longueur et trois de circonférence. En 1827, on en aurait aperçu un dans la baie de Glocester, à trente milles de Boston; enfin, en 1837, un autre aurait été rencontré par le navire *le Havre*, à la hauteur des Açores. La plupart des journaux s'occupèrent alors de cette découverte; puis, par un de ces virements si communs dans la presse, on décida que le serpent marin n'était qu'un être imaginaire. Néanmoins, nous reproduirons ici, en partie, un mémoire très-intéressant, publié par M. B. de Xivrey, dans *les Débats*, et qui semble devoir rendre incontestable l'existence du fameux serpent.

« Les mers du Nord, » dit l'auteur de l'article, » paraissent être aujourd'hui la demeure habituelle du grand serpent de mer, et son existence en Norwége est un fait de notoriété vulgaire. Ce pays a vu souvent échouer sur les côtes des cadavres de ces animaux, sans que l'idée lui soit venue de mettre de l'importance à constater ces faits. Les souvenirs s'en sont mieux conservés, lorsqu'il s'y joignait quelque autre incident plus grave, comme la corruption de l'air, causée quelquefois par la putréfaction de ces corps. Pontoppidan en a cité des exemples; mais jamais on n'avait pensé à rédiger, à l'occasion de pareils faits, un procès-verbal.

« Celui qui fut rédigé à Stronza offre les notions les plus précises que l'on possède sur la figure du serpent de mer. Nous y voyons notamment ce signe remarquable de la crinière, dont les observateurs plus anciens et les récits des Norwégiens s'accordent à faire mention. Nous le trouvons dans la lettre datée de Bergen, 21 février 1751, et où le capitaine Laurent de Ferry termine ainsi sa description du serpent de mer qu'il rencontra : — Sa tête, qui s'élevait au-dessus des vagues les plus hautes, ressemblait à celle d'un cheval; il était de couleur grise avec la bouche très-brune, les yeux noirs et une longue crinière qui flottait sur son cou. Outre la tête de ce reptile, nous pûmes distinguer sept ou huit de ses replis, qui étaient très-gros et renaissaient à une toise l'un de l'autre. Ayant raconté cette aventure devant une personne qui désira une relation authentique, je la rédigeai et la lui remis avec les signatures des deux matelots témoins oculaires, Nicolas Peverson Kopper et Nicolas Nicolson Angleweven, qui sont prêts à attester sous serment la description que j'en ai faite. »

« C'est probablement cette crinière que Paul Egède compare à des oreilles ou à des ailes, dans sa description du serpent marin qu'il vit dans son second voyage au Groënland : — Le 6 juillet, nous aperçumes un monstre qui se dressa si haut sur les vagues, que sa tête atteignait la voile du grand mât; au lieu de nageoires, il avait de grandes oreilles pendantes comme des ailes; des écailles lui couvraient tout le corps, qui se terminait comme celui d'un serpent. Lorsqu'il se reployait dans l'eau, il s'y jetait en arrière; et, dans cette sorte de culbute, il relevait sa queue de toute la longueur du navire. »

« Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal au milieu du XVI[e] siècle, fait une mention formelle de cette crinière dans le portrait du serpent de deux cents pieds de long et de vingt de circonférence, dont il parle comme témoin oculaire. — Ce serpent a une crinière de deux pieds de long, il est couvert d'écailles, et ses yeux brillent comme deux flammes; il attaque quelquefois un navire, dressant sa tête comme un mât et saisissant les matelots sur le tillac. »

« Les mêmes caractères qui se reproduisent dans d'autres récits dont la réunion serait trop longue, se retrouvent dans les descriptions des poëtes secondaires. Avec une tête de cheval, avec une crinière blanche et des joues noires, ils attribuent au serpent marin six cents pieds de long. Ils ajoutent qu'il se dresse tout à coup comme un mât de vaisseau de ligne, et pousse des sifflements qui effrayent comme le cri d'une tempête. Ici nous apercevons bien les effets de l'exagération des poétiques; mais nous n'avons pas les données suffisantes pour marquer le point précis où elle abandonne la réalité.

« En comparant ces notions avec ce que peuvent nous offrir d'analogue les traditions du moyen âge et de l'antiquité, je trouve des similitudes frappantes dans la description

qu'Albert le Grand nous a laissée du grand serpent de l'Inde : — Avicenne en vit un, » dit-il, dont le cou était garni dans toute sa longueur de poils longs et gros comme la crinière d'un cheval. — *Et visus est unus ab Avicenna, in cujus collo secundum latitudinem colli, erant pili descendentes longi et grossi ad modum jubarum equi.* « Albert ajoute que ces serpents ont à chaque mâchoire trois dents longues et proéminentes. Cette dernière circonstance paraît une vague réminiscence de ce que Ctésias, dans ses *Indiques*, et d'après lui, Elien, dans ses *Propriétés des animaux*, ont rapporté du ver du Gange. Pour la dimension, ce ver est sans doute inférieur à la grandeur que peut atteindre le serpent marin, puisque ces auteurs grecs lui donnent sept coudées de long et une circonférence telle qu'un enfant de dix ans aurait de la peine à l'embrasser. Les deux dents dont ils le disent pourvu, une à chaque mâchoire, lui servent à saisir les bœufs, les chevaux ou les chameaux qu'il trouve sur la rive du fleuve, où il les entraîne et les dévore. Il est à remarquer ici qu'un grand nombre de traits d'Hérodote et même de Ctésias, rejetés d'abord comme des contes ridicules, ont été plus tard repris pour ainsi dire en sous-œuvre par la science, qui souvent y a découvert des faits vrais et peu altérés. Malte-Brun a plusieurs fois envisagé Ctésias sous ce point de vue.

« Nous arrivons naturellement à l'épouvantable *Odontotyrannus*, dans les récits romanesques des merveilles qu'Alexandre rencontra dans l'Inde. Tous les romans du moyen âge sur ce conquérant, provenant des textes grecs désignés sous le nom de *Pseudo-Callisthène*, sont unanimes sur l'*Odontotyrannus*, dont parlent aussi plusieurs auteurs byzantins. Tous en font un animal amphibie, vivant dans le Gange et sur ses bords, d'une taille dont la grandeur dépasse toute vraisemblance :— Telle, » dit Palladius, « qu'il peut *avaler* un éléphant tout entier. » Quelque ridicule que soit cette dernière circonstance, on pourrait y voir une allusion hyperbolique à la manière dont les plus gros serpents terrestres dévorent les grands quadrupèdes, comme les chevaux et les bœufs; ils les avalent en effet sans les diviser; mais, après les avoir broyés, allongés en une sorte de rouleau informe, par les puissantes étreintes et les secousses terribles de leurs replis.

« Il est vrai que M. Grœfe, par une docte dissertation insérée dans les mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, a prétendu que l'*Odontotyrannus* des traditions du moyen âge devait être un souvenir du mammouth. Le savant russe ne peut guère fonder cette singulière interprétation que sur les versions latines du roman d'*Alexandre*, dont monsignor Mai a publié un texte en 1818, sous le nom de Julius Valerius. Il est dit que l'*Odontotyrannus* foula aux pieds (*conculcavit*) un certain nombre de soldats macédoniens. Le même récit se trouve dans une prétendue lettre d'Alexandre à Aristote, et dans un petit traité des monstres et des bêtes extraordinaires, récemment publié. Mais dans les auteurs grecs que je viens d'indiquer, c'est-à-dire les divers textes grecs inédits du Pseudo-Callisthène, et Palladius, Cédrène, Glycas, Harmatolus, on n'ajoute aucun détail figuratif à l'expression d'une grandeur énorme et d'une nature amphibie. Pour la qualité d'amphibie, qui n'appartient certainement pas au mammouth, peut-elle s'appliquer au grand serpent de mer ? Sir Everard Home, en proposant de placer parmi les squales celui qui avait échoué sur la plage de Strouza, a prouvé par là qu'il le regardait comme un véritable poisson. Mais si l'on en fait un reptile, on lui supposera par cela même une nature amphibie avec la faculté de rester indéfiniment dans l'eau, et l'on pourra en même temps rapporter au même animal les exemples de serpents énormes vus sur terre et consignés de loin en loin dans la mémoire des hommes. Le serpent de mer dont Olaüs Magnus a conservé la description était, au rapport du même prélat, un serpent amphibie qui vivait de son temps dans les rochers aux environs de Bergen, dévorait les bestiaux du voisinage et se nourrissait aussi de crabes.

« Un siècle plus tard, Nicolas Grammius, ministre de l'Evangile à Londen, en Norwége, citait un gros serpent d'eau qui, des rivières Mios et Banz, s'était rendu à la mer le 6 janvier 1656. — On le vit s'avancer tel qu'un long mât de navire, renversant sur son passage même les arbres et les cabanes. Ses sifflements, ou plutôt ses hurlements, faisaient frissonner tous ceux qui les entendaient. Sa tête était aussi grosse qu'un tonneau, et son corps, taillé en proportion, s'élevait au-dessus des ondes à une hauteur considérable. » En des temps plus anciens, nous citerons le serpent de l'île de Rhodes, dont triompha, au XIV[e] siècle, le chevalier Gozon, qui, par suite de cet exploit, trop légèrement traité de fable, devint grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Au VI[e] siècle, celui que Grégoire de Tours rapporte avoir été vu à Rome dans une inondation du Tibre, et qu'il représente comme une forte poutre : *in modum trabis validæ.* Le mot *draco*, dont se sert là notre vieil historien, est le terme de la bonne latinité, où il signifie seulement un grand serpent.

« Dans l'antiquité proprement dite, Suétone nous apprend qu'Auguste publia aux comices, c'est-à-dire annonça officiellement la découverte faite en Etrurie d'un serpent long de soixante-quinze pieds. Dion Cassius dit que sous le même prince on vit dans la même contrée un serpent de quatre-vingt-cinq pieds de long, qui causa de grands ravages et fut frappé de la foudre. Le plus célèbre de tous ceux dont ont parlé les auteurs anciens, est celui qu'eut à combattre l'armée romaine près de Carthage, sur les bords du lac Bagrada, pendant le second

consulat de Régulus, l'an de Rome 498, qui répond à l'année 256 avant Jésus-Christ. Ce serpent avait cent-vingt pieds de long et causait de grands ravages dans l'armée romaine. Régulus fut obligé de diriger contre lui les balistes et les catapultes jusqu'à ce qu'une pierre énorme lancée par une de ces machines l'écrasa. Le consul, pour prouver au peuple romain la nécessité où il se trouvait d'employer son armée à cette expédition extraordinaire, envoya à Rome la peau du monstre, et on la suspendit dans un temple où elle resta jusqu'à la guerre de Numance. Mais la dissolution du corps causa une telle infection qu'elle força l'armée à déloger. Il n'y a peut être pas dans l'histoire de fait mieux attesté, plus circonstancié et raconté par un plus grand nombre d'auteurs. Philostorge parle de peaux de serpents de soixante-huit pieds de long, qu'il avait vues à Rome. Diodore rapporte qu'un serpent de quarante-cinq pieds de long fut pris dans le Nil et envoyé vivant à Ptolémée Philadelphe, à Alexandrie. Strabon, qui, d'après Agatharchides, parle d'autres serpents de la même grandeur, cite ailleurs Posidonius qui vit, dans la Célé-Syrie, un serpent mort de cent-vingt pieds de long et d'une circonférence telle que deux cavaliers séparés par son corps ne se voyaient pas. Alléguerons-nous ce que le même Strabon rapporte d'après Onésicrite, que dans une contrée de l'Inde, appelée Aposisares, on avait nourri deux serpents, l'un de cent-vingt pieds, l'autre de deux cent-dix, et qu'on désirait beaucoup les faire voir à Alexandre? Si nous ajoutions le serpent que Maxime de Tyr prétend avoir été montré au même conquérant, nous arriverions dans les traditions de l'Orient, presque au même degré d'extension où nous avons vu les traditions scandinaves, qui donnent six cents pieds à leur serpent de mer.

« Mais on peut juger par ces rapprochements que l'existence de cet animal, bien qu'entourée souvent de traits suspects, est loin d'être nouvelle; qu'elle a été observée de bien des manières et depuis bien longtemps. Ce n'est pas, comme on le disait, un danger de plus pour les navigateurs; car ce terrible monstre est déjà indiqué dans la bible sous le nom de Léviathan, que l'Ecriture applique à diverses bêtes énormes, ainsi que le marque Brochart. Le prophète Isaïe l'applique ainsi : — *Léviathan, ce serpent immense, Léviathan, ce serpent à divers plis et replis.* (*Isa.* XXVI, 1.)

« Dans ce siècle, la présence du serpent de mer a été signalée en 1808, en 1815, en 1817 et en 1844. Il n'est pas présumable qu'on le rencontre plus fréquemment à l'avenir que par le passé; du moins l'attention publique, appelée sur ce phénomène par les organes de la presse, portera à la publicité des faits du même genre qui pourraient survenir encore et qui sans cela auraient peut-être passé inaperçus.

« L'auteur anglais qui le premier a publié ceux qu'il avait recueillis et à qui nous devons toutes nos citations des témoignages modernes, fait aussi connaître le moyen que les pêcheurs norwégiens emploient pour se garantir du serpent de mer. Lorsqu'ils l'aperçoivent tout près d'eux, ils évitent surtout les vides que laisse sur l'eau l'alternative de ses plis et replis. Si le soleil brille, ils rament dans la direction de cet astre, qui éblouit le serpent; mais lorsqu'ils l'aperçoivent à distance, ils font toujours force de rames pour l'éviter. S'ils ne peuvent espérer d'y parvenir, ils se dirigent droit sur sa tête, après avoir arrosé le pont d'essence de musc. On a observé l'antipathie de l'animal pour ce parfum violent; aussi les pêcheurs norwégiens en sont toujours pourvus quand ils se mettent en mer pendant les mois calmes et chauds de l'été.

« Dans la rencontre faite en 1837, les personnes qui étaient à bord du *Hâvre* ont aperçu seulement les ondulations du corps de l'immense reptile, et ont évalué approximativement sa longueur à plusieurs fois celle du navire. »

SERVANT. C'est le nom que l'on donne en Suisse aux esprits familiers que nous appelons follets; ils sont particulièrement attachés à la garde des troupeaux. « Ce sont peut-être, » dit M. Alfred « Maury, les sulèves antiques. Le pasteur de l'Helvétie leur fait encore sa libation de lait, comme il y a vingt siècles celui de l'Arcadie ou de la Sabinie la faisait à Pan. »

SEXES. La prééminence d'un sexe sur l'autre est une question qui se débat depuis bien des siècles, et qui a donné naissance à toutes sortes de préjugés. Il semblerait que le simple bon sens aurait dû vider la contestation dès les premiers pas où l'on s'est engagé; mais si l'homme se trouvait obligé d'arriver toujours par la voie la plus courte à la vérité, il se priverait du plaisir de bavarder et d'émettre des sophismes et des systèmes, aussi se garde-t-il bien d'écouter la raison, et s'abandonne-t-il volontiers à la pente sur laquelle il peut divaguer à son aise.

« L'intelligence de la femme égale-t-elle l'intelligence de l'homme ? » se demande M. de Semur. « Lequel est le plus parfaitement organisé de l'homme ou de la femme, de la femme ou de l'homme? Nous serions tenté de nous ranger à l'avis de Feijoo, savant auteur espagnol, qui traita cette question avec quelque étendue. Après avoir examiné le pour et le contre, il conclut en priant un ange de descendre du ciel, comme pouvant seul le tirer d'embarras.

« J.-J. Rousseau a dit, en parlant de l'homme et de la femme : « Je vois partout des rapports, et partout des différences. » Il était difficile, ce nous semble, de mieux dire en peu de mots. Mais si vous voulez faire disparaître les différences, les rapports cessent et toute harmonie est rompue. A nos yeux, la femme la plus parfaite est celle qui est le plus femme, et, par conséquent, ressemble le moins à l'homme. L'homme

le plus parfait est celui qui est le plus homme, et, par conséquent, ressemble le moins à la femme. Les sybarites et les amazones nous semblent également contre nature, et Hercule, armé du fuseau d'Omphale, ne nous aurait pas paru moins ridicule qu'Omphale maniant la massue du demi-dieu. Un lourdaud ne doit point aspirer à passer pour galant, et la grâce perd tout son charme dès qu'elle aspire à la force.

« Dans l'antiquité, et aujourd'hui encore chez les peuples que n'ont point éclairés les lumières du christianisme, la condition des femmes ne saurait être comparé à leur condition au sein des nations chrétiennes. Les femmes n'eurent point de dépréciateur plus acharné que le grand Aristote. Il considère la femme comme un ouvrage ébauché, une production incomplète et contraire au but de la nation. Il soutient que, dans un ordre de choses plus parfait, on ne verrait naître que des hommes. Dans ses tragédies, Euripide pousse la censure des femmes jusqu'à l'outrage. Ces opinions, partagées par les Grecs, puisqu'ils applaudissaient Euripide, furent accueillies par des théologiens dont parle saint Augustin. Ces théologiens prétendaient qu'au grand jour du jugement Dieu réformerait son ouvrage, et que tous les morts, hommes et femmes, ressusciteraient avec le sexe masculin. Au ve siècle, on agita dans un concile la question de savoir si Dieu était mort pour les femmes comme pour les hommes, et ce ne fut qu'après de vifs débats que le concile résolut la question affirmativement. On sait que Mahomet, le plus grand ennemi de l'égalité entre les deux sexes, a exclu les femmes de son paradis.

« Cependant la galanterie fit des progrès en France et dans toute la chrétienté; la chevalerie prit les dames sous sa protection, comme avait fait la morale évangélique. Au commencement du XIIe siècle, un docteur nommé Amauri, natif du diocèse de Chartres, voulut remettre en lumière la doctrine d'Aristote touchant les dames. Il répéta, d'après le maître, que la femme n'était qu'un ouvrage informe, une production vicieuse, ajoutait-il, échappée des mains de Dieu dans un moment de faiblesse ou de distraction. L'évêque de Paris, où résidait Amauri, convoqua un concile, où sa doctrine ayant été réputée incivile, on la déclara hérétique, malsonnante, après quoi on la frappa d'anathème. Le docteur étant mort quelque temps avant que le décret du concile fût rendu, on ordonna que le corps d'Amauri serait exhumé et traîné à la voirie. Cet acte eut lieu à la grande satisfaction des Parisiennes, qui toutes assistèrent à cet affreux spectacle. Donnèrent-elles par là un argument pour ou contre les impertinentes assertions d'Aristote et du docteur Amauri ?

« Quoi qu'il en soit, nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à enregistrer les critiques, les satires, les diatribes dont les femmes ont été l'objet depuis Juvénal jusqu'à Boileau, depuis Boccace jusqu'à Brantôme et La Fontaine. Nous ne trouverions d'ailleurs pas moins de citations à prendre dans les œuvres des apologistes des femmes que dans celles de leurs détracteurs. Henri-Corneille Agrippa composa un *Traité de l'excellence de la femme*. Nous possédons une infinité d'ouvrages consacrés à chanter leurs belles qualités, à les mettre en saillie, comme *l'Apologie des dames*, *le Champion des dames*, *la Galerie des femmes fortes*, du P. le Moyne; le poëme du *Mérite des femmes*, de Legouvé. Il y en aurait de quoi compléter le catalogue d'une bibliothèque de boudoir; mais nous nous bornons à des indications sommaires, dans la crainte de tomber jusque dans les douceâtres niaiseries de Dumoustier.

« Mme de Genlis, un peu androgyne, du moins en littérature, compte au nombre de ses volumineux ouvrages un livre sur *l'Influence des femmes*, où elle s'applique à généraliser les exceptions. Si sa modestie lui eût permis de se comparer à Caton, elle en aurait conclu que presque toutes les femmes ont autant de vertus qu'en possédait le plus vertueux des hommes. Au surplus, il ne faut rien arguer des œuvres fort contradictoires de Mme de Genlis, attendu qu'elle plaide toujours et ne juge jamais.

« Malebranche examina en philosophe, en prenant ce mot dans sa bonne acception, la question de l'égalité de l'homme et de la femme. Il accorde aux femmes une supériorité marquée sous le rapport des idées abstraites. Il se fonde sur la différence de leur organisation. Le cerveau lui paraissant le siége des opérations intellectuelles, et faisant observer que le cerveau des femmes est d'une complexion plus faible, qu'il est moins étendu que celui des hommes, il en conclut que l'esprit des femmes doit suivre la proportion de leur tête, et que le diamètre en étant plus petit la sphère de leurs idées doit être aussi plus bornée.

« Nous n'avons pas besoin de faire observer que l'opinion de Malebranche repose sur la même base que le système du docteur Gall. D'accord sur ce point avec les anatomistes, le docteur Gall, sur lequel nous reviendrons, établit, en effet, comme Malebranche, que le siége de l'intelligence est essentiellement dans le cerveau; que cet organe est le ministre absolu et nécessaire de nos facultés intellectuelles; que ces facultés croissent ou diminuent en raison de sa masse et de son volume; que les animaux stupides en ont très-peu; que les animaux doués d'une plus grande sagacité en ont davantage; que de tous les animaux, aucun n'en a, proportion gardée, autant que l'homme, et que, parmi les hommes, les idiots se font remarquer par la mesquinerie de leur tête et la pauvreté de leur cervelle. Depuis longtemps, résumant sa doctrine en deux mots, le peuple avait jugé comme jugent les savants; dans sa bouche, *tête sans cervelle*, a toujours signifié un sot,

un idiot, un individu dépourvu de raison. Les crétins du Valais et les cagots des Pyrénées ont la tête également petite, et ils sont également frappés d'imbécillité, atteints des mêmes maladies. Dans la physiologie intellectuelle de Domangeon, on lit qu'une jeune personne de vingt ans, frappée d'imbécillité, n'avait pas le cerveau plus gros que celui d'un fétus de quelques mois. Une vieille femme, pareillement imbécile, ne l'avait pas plus gros qu'un enfant de trois ans.

« Les expériences multipliées qui, toutes, ont concordé dans leurs résultats, paraissent ne laisser aucun doute sur ce que le cerveau doit être considéré comme le siége de l'intelligence; mais nous faisons nos réserves pour l'avenir sur tout ce que l'on en voudrait conclure. Cette conquête de la science n'en est pas moins une de ses plus belles conquêtes. Le célèbre docteur Richerand a corroboré, par une expérience qui lui est propre, l'opinion déjà émise par le docteur Gall. Richerand soignait une malade dont le cerveau était à découvert, une partie des os du crâne ayant été détruite. Voulant s'assurer si le cerveau était bien réellement le siége de l'intelligence, il essaya de comprimer celui de la malade avec la main. Lorsque la compression avait lieu, les facultés intellectuelles cessaient sur-le-champ; Richerand retirait sa main, elles revenaient aussitôt. Cette expérience nous a toujours paru plus victorieuse qu'aucune autre. Et pourtant, à ces expériences si concluantes, on peut opposer des expériences contraires, qui ne le sont pas moins en apparence. Que disent ceux qui ne veulent pas reconnaître le cerveau comme siége de l'intelligence? Ils citent des cerveaux ossifiés, des enfants sans tête et sans moelle épinière; ils en puisent avec complaisance une foule d'exemples dans les mémoires de l'Académie de chirurgie et dans les mémoires de la Société de médecine; ils rappellent que Duverney fit voir à l'Académie des sciences un cerveau de bœuf presque entièrement pétrifié, sans que le bœuf, avant d'être tué, se fût plus mal porté qu'un autre, sans qu'on eût remarqué aucun changement dans les facultés de son instinct; mais voici surtout sur quel fait ils s'appuient : — « Les prérogatives que vous attribuez au cerveau, disent-ils à leurs adversaires, sont si mal fondées, que l'on en peut couper, retrancher des parties même considérables sans que l'intelligence en éprouve la moindre modification. Si, comme vous le prétendez, le cerveau était le siége de l'intelligence, comment admettre la possibilité d'amputer le siége sans enlever en même temps une partie de l'intelligence qui y est logée? Comment concilierez-vous votre système avec le fait de ce curé qui, ayant perdu la moitié du cerveau dans une cruelle maladie, n'en continua pas moins à prêcher ses paroissiens comme devant? » Ces répliques puissantes n'embarrassent nullement les défenseurs du cerveau : d'abord ils mettent, avec raison, hors de cause les enfants venus au monde sans cerveau, attendu que, n'ayant pas vécu, on ne peut savoir s'ils auraient eu ou non de l'intelligence. Conformément à l'usage immémorial pratiqué par les savants, usage qui consiste à nier ce qui les gêne dans leurs démonstrations, ils nient la pétrification de la tête du bœuf de Duverney. Quant aux amputations, les lobes du cerveau étant doubles, on a pu en enlever un certain nombre sans nuire à l'intelligence, par la raison que, quand on a un œil crevé, on y voit clair de l'autre œil, et qu'une oreille suffit pour entendre.

« Plutôt que d'assister plus longtemps à d'aussi agréables discussions, appuyons-nous, pour revenir au thème dont nous nous sommes un peu éloigné, sur un fait démontré par un nombre infini d'expériences, à savoir que la femme a un seizième de cervelle pesant moins que l'homme. Le poids moyen d'une bonne cervelle ordinaire est évalué, chez l'homme, à trois livres; elle sera donc de deux livres treize onces chez la femme, d'où on conclura que l'intelligence de l'homme est supérieure d'un seizième à l'intelligence de la femme. Qu'en pensez-vous? Ce serait un admirable jugement porté dans le procès de prééminence, et la femme devrait se tenir pour bien et dûment condamnée. Heureusement notre justice admet une cour d'appel. La femme s'y présente et dit : — « Messieurs, mes clientes et moi nous n'avons pas moins de cervelle que vous; nous allons le prouver. Et d'abord, n'est-il pas vrai que tout doit être proportionné chez un individu bien constitué? Comparez notre taille à la vôtre; elle est d'un seizième moins élevée, d'où il suit que notre cervelle est à notre taille ce que votre taille est à votre cervelle, et que, partant, il existe entre vous et nous une parité relative qui ne permet plus la moindre objection de la part de ma partie adverse. »

« Voilà de bien vaines et de bien stupides discussions. Nous avons déjà cité J.-J. Rousseau, citons-le encore une fois. — « Une femme parfaite et un homme parfait, a-t-il dit, ne doivent pas plus se ressembler d'âme que de visage. Ces vaines imitations de sexe sont le comble de la déraison; elles font rire et fuir les amours. Enfin, je trouve qu'à moins d'avoir cinq pieds et demi de haut, une voix de basse-taille et une barbe au menton, on ne doit pas se mêler d'être homme. » Nous sommes parfaitement de l'avis de Rousseau; mais après avoir montré le ridicule de la femme qui prétend à usurper les allures d'un sexe qui n'est pas le sien, il aurait dû, ce nous semble, n'en point omettre la contre-partie; car, dans ces sortes de métamorphoses, si madame vaut monsieur, monsieur vaut bien madame. De quel droit cette espèce d'hommes singes qui se font friser, accommoder par un coiffeur, qui passent des heures entières à se regarder dans un miroir, font de leur toilette une occupation sérieuse, se parfument et passent une partie de leur

vie étendus sur une ottomane ; de quel droit se moqueraient-ils des femmes qui veulent prendre dans la société les places qu'ils y laissent vacantes ? En général, les femmes n'essayent de se faire hommes qu'avec les hommes qui ne le sont pas.

« Dieu, en établissant entre l'homme et la femme des rapports et des différences, a marqué la condition des deux sexes. Au plus grand et au plus fort, le travail le plus rude, la culture de la terre, les affaires de l'extérieur; au plus faible les soins casaniers, l'allaitement des enfants, les précautions qui doivent entourer leurs premiers pas, en un mot, les choses de l'intérieur. Tant que les femmes seront mères, tant qu'elles enfanteront après neuf mois de grossesse, tant que l'homme ne sera pas pourvu du lait nourricier dont son enfant a besoin dès qu'il a respiré l'air vital, tous les projets de subversions sociales, toutes les tentatives de frauduleuses transmutations, tous les fauteurs de jongleries, tous les inventeurs ou reproducteurs de scandaleuses folies, après de courtes joies, s'en iront l'oreille basse et retomberont dans le néant dont ils n'auraient jamais dû sortir.

« Plus de cent fois on a spéculé sur la débauche et l'immoralité en prenant pour auxiliaires les femmes de mauvaise vie; n'ayant plus rien de ce charme pur et angélique qui fait des femmes privilégiées de la vertu un intermédiaire entre l'homme et la Divinité, on leur persuadait facilement de se faire hommes, n'étant plus dignes d'être femmes; leur virilité bâtarde s'acclimatait à l'air de l'orgie, et poursuivait l'image d'une égalité mensongère qui les conduisait aux derniers degrés de la dégradation physique et morale. L'appel aux sens est le plus puissant argument contre toute secte qui affiche la prétention de baser son existence sur la raison. Ces désordres que les codes modernes autorisent, exclusivement préoccupés qu'ils sont des intérêts politiques et des intérêts matériels de la société, nous font envier les lois morales sur lesquelles Zoroastre, Moïse et Confutzée basèrent leur législation. Leurs lois vivent cependant dans le peuple d'Israël, en Perse, et parmi les Chinois, tandis que tout ce qui, dans nos codes, ne descend pas en ligne directe des lois romaines, est soumis à autant de variations que le mouvement des flots de la mer, et la morale n'y paraît nulle part comme moyen. Seulement la loi punit un scandale trop effronté quand le scandale a produit ses désastreux effets. Que l'on ne nous accuse pas cependant de prêcher en faveur des lois préventives, elles ne sont pas compatibles avec les exigences de notre état social, mais il nous est permis de regretter qu'elles ne soient pas applicables seulement en ce qui touche immédiatement à la morale publique. Nous croirons à l'excellence de ce que l'on appelle la vindicte de la loi, quand nous pourrons regarder l'heure à notre montre déposée au greffe.

« Les fondateurs des sectes cherchent presque toujours à entraîner les femmes dans leur parti, parce que les femmes y attirent les hommes. Seul peut-être, Mahomet en a agi autrement. Ces fondateurs se divisent en deux classes distinctes : les fanatiques et les spéculateurs. Souvent les fanatiques anathématisent les femmes, les indiquent comme la source du péché, comme la cause de notre perdition. Jamais les spéculateurs ne tiennent ce langage abrupt ; au contraire, ils s'insinuent auprès des femmes, distillent en leur faveur le miel de la louange, ne leur font entendre que de plantureuses paroles, circonviennent toutes les issues de leur vanité, les vantent de ce qu'elles sont, les plaignent de ce qu'elles ne sont pas, se récrient sur l'injustice de l'homme qui tient sa compagne éloignée des plus nobles travaux et la relègue aux soins vulgaires de la maison ; ils leur montrent dans une perspective peu éloignée, un paradis de liberté et d'égalité : la loi ne sera plus l'œuvre du plus fort, mais l'œuvre du plus habile ; l'empire qu'elles exerceront sera un empire de délices. On alléguera que jamais l'Angleterre et la Russie n'ont été aussi bien gouvernées que par deux femmes, Elisabeth et Catherine. Le jour de leur avénement on fera un grand feu de joie de toutes les quenouilles et l'on y brûlera la loi salique. Voilà les belles théories dont les spéculateurs caressent la vanité des femmes et montent leur imagination pour les faire servir à leurs desseins ; ils les embauchent, si l'on peut ainsi dire, et en font des êtres neutres qui ne méritent plus d'être considérés comme des femmes, et qui ne peuvent pas, pour bonnes raisons, devenir des hommes. Si, à son gré, on pouvait faire disparaître du monde ou la peste ou les charlatans, il faudrait se hâter de conserver la peste.

« Ennemi des généralités, nous le sommes surtout quand on en fait l'application aux deux sexes. Nous pensons que la femme qui est femme, vaut l'homme qui est homme, qu'il y a parité complète de valeur entre eux, mais que cette valeur égale résulte de qualités différentes ; que l'homme rompt l'égalité en faveur de la femme quand il cherche à lui ressembler, comme la femme la romprait en faveur de l'homme si elle s'efforçait de s'assimiler à lui. Volontiers nous ferions le sacrifice de la maîtrise en faveur d'un bon compagnonage, et cela existe de fait entre gens bien élevés et de caractères convenablement assortis. Après cela, que si nous descendions dans les individualités, nous trouverions beaucoup de femmes qui valent infiniment mieux que certains hommes, comme aussi nous aurions à signaler des hommes qui valent incontestablement mieux que de certaines femmes. Nous n'avons jamais pu voir sans souffrir une femme jeune, belle, aimable, bien élevée, nous ne dirons pas mariée, mais accouplée à un sot incapable d'en apprécier les qualités ; mais nous ne plaignons pas moins un homme honnête, bon, un homme enfin,

méconnu par une de ces coquettes que Paris compte par nombreuses volées, et chez lesquelles on dirait que la frivolité s'est personnifiée. Nous ne pensons pas qu'il faille appliquer à toutes choses l'ingénieux système de M. Azaïs; mais le triomphe des compensations sera, ce nous semble, dans l'application que l'on en fera à la valeur relative et comparée de l'homme et de la femme. »

SHOUPELTINS. Les habitants des îles Schetland nomment ainsi des hommes marins ou tritons, à l'existence desquels ils ont foi.

SIBYLLES. Depuis l'antiquité jusqu'au XVIIIe siècle, on a cru fermement à l'esprit prophétique des sibylles et aux merveilles qu'on en racontait, et si l'on se montra moins crédule au sujet de l'existence des livres sibyllins, cela ne porta aucun préjudice au respect que l'on conserva pour le souvenir des célèbres prophétesses. L'école voltairienne et la philosophie des encyclopédistes rendit, il est vrai, ce respect moins fervent; mais la science actuelle semble tendre à le régénérer, puisque les études psychologiques et le magnétisme viennent donner une sorte d'autorité à ce qu'on raconte des pythies et des oracles. L'abbé Salgues, dans son livre *Des erreurs et des préjugés*, nous parle ainsi des sibylles :

« Je ne sais point si les sibylles étaient au nombre de quatorze, comme le dit Suidas, ou au nombre de dix, comme l'enseigne Varron, ou simplement au nombre de quatre, comme le prétend Elien, ou même au nombre de deux comme l'assure Martianus Capella, ou enfin si toutes les sibylles se réduisent à une seule, comme le soutient le docteur Petit dans son traité *De sibylla*. Je n'examinerai point si la sibylle de Cumes était venue de Syrie, d'Ionie ou de Campanie; si elle se nommait *Demo*, suivant Pausanias, ou *Déiphobe*, suivant Virgile, ou *Eriphile*, selon Suidas, ou *Mélanchrène*, suivant Aristote, ou enfin *Amalthée*, suivant plusieurs doctes écrivains.

« Je remarquerai seulement que les sibylles étaient en grande vénération chez les Grecs et les Romains, et qu'on ne doutait pas qu'elles ne connussent à fond tout ce qui concernait les rois, leurs sujets, les grands de l'Etat, les héros et les belles dames. Rien n'est plus célèbre que la manière dont les Romains devinrent possesseurs des livres sibyllins: une de ces antiques prophétesses vint trouver le roi Tarquin l'Ancien, et lui proposa d'acheter neuf cahiers de ses prédictions; mais elle en demanda un prix si exorbitant, que le prince crut qu'elle radotait. La sibylle jeta aussitôt trois cahiers au feu, et demanda la même somme pour les six autres. Comme le monarque persistait toujours à rire de ses propositions, elle brûla encore trois cahiers, et sans rien rabattre de ses prétentions, lui demanda fièrement s'il voulait acheter les trois derniers pour le même prix. Alors le prince, étonné de cette fermeté, soupçonna du mystère, et crut devoir convoquer le conseil des augures : ils furent tous d'avis qu'il fallait donner à la sibylle l'argent qu'elle demandait. Tarquin obéit, et l'on présume que les augures partagèrent avec la prophétesse.

« Dès ce moment, les livres des sibylles furent très-révérés. On institua un collége de prêtres pour en garder le dépôt. On ne les consultait que dans les grandes occasions, et sur un décret du sénat. Malheureusement, la sibylle avait oublié de prédire que ses livres seraient un jour brûlés au Capitole. Le feu ayant pris au temple, quatre-vingt-trois ans avant notre ère vulgaire, tout l'esprit prophétique de la prêtresse s'évapora dans les flammes : ce fut une grande calamité. On chercha à la réparer en envoyant des missionnaires fervents dans toutes les villes d'Europe, d'Afrique et d'Asie qui se vantaient d'avoir eu des sibylles; on en rapporta plus de deux mille vers, mais il paraît que le choix fut mal fait; ces oracles perdirent beaucoup de leur crédit; et Stilicon, beau-père de l'empereur Honorius, termina leur aventure en les jetant tous au feu.

« Il n'est pas aisé de décider si les sibylles étaient inspirées d'un esprit divin ou d'un esprit malin. Saint Jérôme dit expressément que le don de prophétie leur fut accordé en récompense de leur virginité, et Marcile Ficin abonde dans le sens de saint Jérôme. Il assure qu'avec un peu d'aide de Dieu et la pratique du célibat, il est assez facile de s'élever à la connaissance de l'avenir. Mais le docteur Petit n'est de l'avis ni de saint Jérôme, ni de Marcile Ficin; il observe même que les plus grands prophètes étaient mariés, et que le roi David, l'ornement et la gloire de l'art prophétique, était fort loin de pratiquer les vertus du célibat. Mais il n'en rend pas moins justice à la pudeur de la sibylle, il en fait même un modèle de chasteté, un vrai dragon d'honneur; il rapporte qu'Apollon en étant devenu amoureux, voulut employer pour la séduire tout ce qui peut flatter davantage le cœur d'une femme : il lui promit une jeunesse et une beauté éternelles; mais l'inexorable prêtresse préféra d'être laide, vieille, édentée, et même de porter une longue barbe au menton, pendant plusieurs siècles, plutôt que de forfaire jamais à son honneur.

« Malgré ce trait de vertu, le docteur n'en pense pas moins que la sibylle était un vrai suppôt du démon : il suppose, comme Origène, que l'esprit immonde se manifestait clairement par la manière dont il s'introduisait dans le sein de la prophétesse; car il choisissait pour y pénétrer des voies que l'honnêteté ne permet pas de nommer. Comme beaucoup de peuples et de villes se vantaient d'avoir des sibylles, pour expliquer ces prétentions, le docteur Petit suppose que la sienne avait la vertu de se transporter à son gré où elle voulait, à peu près comme les sorcières qui se rendent au

sabbat, à cheval sur le dos d'un démon ou la queue d'un balai.

Saint Justin se glorifie d'avoir vu en Italie le palais de la sibylle de Cumes : c'était un antre taillé dans le roc, et divisé en plusieurs salles, au milieu desquelles était le trône où la prêtresse rendait ses oracles. Il ajoute même qu'on lui montra une petite châsse dans laquelle on conservait ses reliques. Il est certain que la sibylle de Cumes passait pour un être d'une nature supérieure, tenant le milieu entre le ciel et la terre; et les gens pieux croyaient fermement que, même après sa mort, elle ne cesserait de prophétiser, et qu'elle serait changée en cette face qui paraît sur le globe de la lune. Aussi Plutarque rapporte-t-il qu'un saint homme, nommé Thespescius, l'entendit prédire du haut de la lune la mort de Vespasien, ce qui est clair et positif.

« Constantin, saint Augustin ont cité les sibylles avec honneur. Saint Justin, Lactance, Clément d'Alexandrie, Tertullien et plusieurs autres, n'ont jamais douté que les sibylles ne fussent de très-saintes filles envoyées exprès du ciel pour révéler les grands mystères de la religion. On trouve leurs oracles cités dans presque tous les Pères, et quand les Chrétiens combattaient les païens, ils ne manquaient pas de leur opposer les livres des sibylles.

« Mais les païens riaient de leur crédulité, ou leur reprochaient d'avoir eux-mêmes fabriqué des oracles.

« Il est fort douteux, en effet, qu'il ait jamais existé des livres sibyllins. L'aventure de Tarquin est une fable imaginée pour l'édification du peuple, comme la chute du bouclier céleste sous le règne de Numa, et les révélations de la nymphe Egérie. Cette historiette n'est appuyée sur aucun témoignage positif : Pline, Solin, Varron la racontent tout différemment. Les Romains les plus éclairés n'y croyaient point, et saint Ambroise déclare positivement que les sibylles n'étaient que des femmes fanatisées, dont la tête en délire exhalait mille extravagances. (*In epistol. I. ad Corinth.*, cap. II.) On gardait les livres des sibylles comme on gardait les poulets sacrés; on les consultait comme on consultait les entrailles des victimes; c'était la religion du peuple. Quand les temps furent arrivés où l'on put librement discuter les dogmes du culte public, les gens d'esprit n'hésitèrent pas à rire des oracles : Cicéron n'a jamais manqué l'occasion de s'en moquer; Auguste lui-même se permit d'en faire une épuration, et de brûler deux mille de ces prétendus vers prophétiques; enfin le feu ayant de nouveau consumé le temple où ils étaient déposés, toutes les sources de la science prophétique furent perdues irrévocablement.

« Ceux qu'on a publiés depuis, ne sont donc que des prédictions apocryphes, des oracles fabriqués après coup. Les Chrétiens eux-mêmes ne crurent pas devoir s'interdire ces pieuses fraudes pour l'avancement et la gloire de la religion. Saint Augustin en convient formellement, et depuis la renaissance des lettres on a tellement démontré la supposition des livres sibyllins, que personne n'oserait plus aujourd'hui les défendre. On y trouve les grands événements de la religion chrétienne beaucoup plus clairement annoncés que dans les livres saints; les personnages y sont nommés par leur propre nom. Isaïe avait dit (VII, 14): *Ecce virgo concipiet*, *Une vierge concevra;* la sibylle dit : *La vierge Marie concevra et mettra au monde Jésus dans une étable de Bethléem* Elle annonce le baptême du Messie dans le Jourdain, la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; elle décrit toutes les circonstances de la passion, la dispersion des apôtres, la prédication de l'Evangile. Elle se donne comme témoin d'événements arrivés longtemps après la naissance du Messie; elle raconte le second incendie du temple de Vesta, qui n'eut lieu que cent soixante-dix ans après Jésus-Christ, sous l'empire de Commode; elle se vante d'avoir accompagné Noé dans l'arche, à l'époque du déluge, et sait si peu son Ecriture sainte, qu'elle suppose que ce patriarche ne resta dans la barque que quarante et un jours, tandis que Moïse nous assure qu'il y demeura un an entier. Elle place le mont Ararat en Phrygie, quoiqu'il soit en Arménie; elle compose des vers acrostiches dont les premières lettres donnent Ἰησοῦς Χρειστός, Θεοῦ Υἱός, Σωτήρ, σταυρός : *Jésus-Christ*, *Fils de Dieu Sauveur*, *croix*. (Constantini Magni Opp., *Patrol. lat.* t. VIII, col. 451 et seq.) Enfin, tout porte dans ces oracles le caractère de l'ignorance et de l'imposture.

« Il est donc évident que ces livres sibyllins sont des monuments d'ineptie et de mauvaise foi, et l'on ne peut trop concevoir que des Pères de l'Eglise les aient cités avec éloge, et que pendant seize siècles on ait honoré les sibylles comme des filles inspirées de Dieu; qu'on ait placé leurs statues sur les portails des églises cathédrales à côté de celles des apôtres, et qu'on les ait associées dans les livres d'office à David et Isaïe. On laissait encore dans le bréviaire de Paris, il y a quelques années, une prose où l'on citait David et les sibylles : *Teste David cum sibylla.* Il fallait que le flambeau de la science et de la critique se rallumât pour dissiper ces préjugés et cette ignorance. »

SIECLE ACTUEL. Parmi les préjugés répandus au sein de la société de notre époque, il n'en est pas certainement de plus absurde que l'orgueil enthousiaste avec lequel la plupart des contemporains attribuent uniquement au génie de la génération actuelle l'éclosion des œuvres merveilleuses qui s'accomplissent. Pour ces gens-là, les hommes des siècles passés n'étaient que des crétins; le souffle vivifiant des grandes idées ne serait venu animer que les hommes du jour; l'intervention divine se serait pour ainsi dire effacée de-

vant l'action intuitive de cette sorte de microcosme représenté par le bipède moderne.

Rétablissons la vérité.

Dieu, en créant toutes choses, a fixé dès l'origine le développement, la perfectibilité, les limites de chacune d'elles. Les produits de l'intelligence humaine sont soumis eux-mêmes à une marche lente, progressive : ce qui se montre aujourd'hui a été longuement et quelquefois péniblement élaboré par les temps antérieurs. L'esprit se livre au travail avant d'asseoir un principe, et lorsque celui-ci se trouve arrêté, les applications n'ont encore lieu qu'à de certains intervalles, et l'une après l'autre. Ce que l'homme nomme pompeusement une *découverte*, quelque ingénieuse, quelque étonnante qu'elle paraisse, n'est nullement l'étincelle jaillissant du cerveau d'un seul, comme on se plaît à le croire : c'est le complément, le couronnement de l'édifice auquel des milliers d'ouvriers ont apporté leur part de labeur, et que le plus heureux achève. L'artiste le plus célèbre ne s'est inspiré que des divers progrès d'autrui ; le savant le plus recommandable est celui qui, dans son système, dans sa méthode, résume le mieux et avec clarté les recherches de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Il n'est pas un des prodiges que soi-disant nous enfantons, qui n'ait été soupçonné ou ébauché trente siècles en arrière de nous, dans l'Inde ou dans la Chine ; et le plus souvent nous ne faisons qu'exhumer et perfectionner plus ou moins ce que l'antiquité a vu et utilisé comme nous. De même il arrivera à nos œuvres d'être enfouies à leur tour dans les profondeurs de l'oubli, durant une période plus ou moins considérable, pour être exploitées derechef par d'autres générations, d'autres hommes qui, avec la même vanité que la nôtre, se diront aussi des *inventeurs*. Alors, également, on sera en droit d'opposer à leur prétention cet adage aussi vieux que vulgaire : *Nil novi sub sole, « il n'est rien de nouveau sous le soleil. »*

Un autre préjugé qui naît de celui dont nous venons de parler, c'est de se persuader que plus on multiplie les inventions, les machines, plus on ajoute des conditions de prospérité, de bien-être pour l'humanité tout entière. Quelle illusion ! supprimer la main d'œuvre, au contraire, c'est détruire les éléments du travail pour l'ouvrier ; et il est faux, absolument faux, que la facilité, l'étendue des communications, puissent jamais compenser le vide immense qui s'établit de plus en plus dans les moyens d'occuper tous ces bras qu'employait autrefois cette foule d'industries qui maintenant font usage de machines. Celles-ci enrichissent ceux qui les possèdent ; elles font la gloire de ceux qui les inventent ; mais elles apportent la misère au sein des masses, et avec la misère la démoralisation. Il est aisé de se convaincre, au surplus, par l'examen de ce qu'est l'existence du peuple à notre époque, et de ce qu'elle était chez nos pères, que ce peuple est loin d'avoir rien gagné à toutes ces lumières dont on a prétendu l'éclairer et l'enrichir : elles sont pour lui ce qu'est un feu d'artifice lorsqu'il court y assister : les fusées, les étoiles, les bouquets qu'il y admire ne lui emplissent pas l'estomac, et quand il revient à son bouge, à sa huche et à son grabat, il les retrouve tout aussi dépourvus qu'auparavant.

Aux comices de Gisors, en 1855, et au moment même de l'exposition universelle, M. de Vatimesnil a fait entendre de sages paroles que nous reproduisons.

« Chaque époque, a-t-il dit, a un esprit dominant qui la caractérise. Ce qui distingue particulièrement la nôtre, c'est une immense activité.

« Cette disposition présente, comme toutes les choses humaines, a des avantages et des inconvénients. Profiter des uns et atténuer les autres, voilà le but vers lequel on doit tendre.

« D'une part, l'activité enfante ces découvertes merveilleuses qui mettent au service de l'homme des forces énormes qui surmontent des difficultés réputées jadis invincibles, et qui, en faisant disparaître les distances, multiplient les relations entre les divers peuples.

« L'activité répand dans tous les genres de travail la puissance et la lumière. Son triomphe, c'est cette exposition universelle où la France, en même temps qu'elle obtient la plus noble de toutes les palmes, celle des beaux-arts, occupe un rang si élevé dans l'industrie.

« Mais d'une autre part, à côté de l'activité nous rencontrons, par une regrettable compensation, des défauts qui en sont voisins ; car malheureusement, chacune de nos qualités touche à une imperfection.

« C'est ainsi que, en nous félicitant de l'activité de notre siècle, il nous est difficile de méconnaître en lui quelques tendances à la témérité et à l'inconstance, un peu trop d'entraînement vers les intérêts matériels aux dépens des sentiments purs et généreux, et même des règles de la prudence.

« A Dieu ne plaise que, m'érigeant en censeur chagrin, je commette l'injustice de généraliser autrement ces reproches, sujets à des exceptions si nombreuses et si honorables.

« Cependant, à tout prendre, n'est-il pas vrai que, dans les temps où le pays était plus stationnaire, trop stationnaire, si l'on veut, les désirs étaient plus modérés, les allures plus sages et les âmes plus calmes ? Que la frugalité, la prévoyance, les affections de famille, l'hospitalité, le dévouement, l'esprit de sacrifice, exerçaient plus d'empire ? qu'il y avait moins de vanité, et par cela même plus de dignité et d'indépendance ? qu'on appréciait davantage le

mérite personnel dégagé de l'attirail du faste?

« Que, si l'on cherchait à améliorer sa condition, c'était d'une manière plus mesurée? que les moyens employés pour atteindre ce but étaient la persévérance, l'économie, les traditions héréditaires des diverses professions, plutôt que les spéculations hasardeuses qui créent des fortunes subites sur les débris d'existences écroulées?

« Les modifications de mœurs que je viens d'indiquer, sans être ni profondes ni alarmantes, me semblent pourtant réelles.

« L'agiotage, la cupidité, l'égoïsme, la frivolité, l'enivrement des sens, ne sont pas plus inséparables de l'aspiration au bien-être que les plantes parasites et nuisibles ne sont inséparables des plantes utiles. Il ne s'agit que d'extirper les premières en respectant les autres. Le sarclage moral, si j'ose employer cette expression, est tout aussi praticable. L'Etat, les corps constitués, les associations, les personnages qui exercent une autorité morale, les simples particuliers eux-mêmes, tout le monde, en un mot, doit y concourir selon la mesure de ses forces. Il faut opérer sur soi-même par la conscience et la raison; sur les autres par la parole et surtout par l'exemple. L'antiquité païenne, je le sais, regardait comme incompatibles chez une nation l'opulence et la vertu; elle croyait que l'accroissement des richesses et la corruption marchaient dans des voies parallèles. En supposant que cette maxime fût exacte dans l'organisation sociale qui existait alors, elle a cessé de l'être dans notre civilisation moderne et chrétienne, où les mauvaises passions trouvent des freins plus puissants et les bons sentiments des impulsions plus fortes. »

M. Alphonse Karr a écrit aussi dans un journal, à propos de l'exposition: « Je crains bien que, malgré les merveilles de son industrie, l'Europe ne soit dans une mauvaise voie, et la preuve, c'est que l'Europe a faim. L'exposition universelle vous montre les vêtements, les instruments et les meubles tout perfectionnés et arrivés à un remarquable bon marché; mais il y manque un pain perfectionné et à bon marché. »

Enfin, un article de l'*Ami des sciences*, article qui a pour titre: *Un faux progrès*, s'exprime ainsi: « D'après les prix affichés à l'exposition de l'économie domestique, un ouvrier peut s'habiller des pieds à la tête aux conditions suivantes:

Un pantalon de bon drap, tout fait. . . . . fr.	5
Un paletot de drap bleu, fort. .	6 25
Un gilet.	1 80
Une chemise de calicot.	1 55
Une paire de gros souliers. .	3
Une casquette de drap.	1 60
Une paire de chaussettes de laine.	1
	20,20
	20,20
« Une paire de gants.	75
« Un col de soie noire.	75
« Un mouchoir de poche. . . .	50
Total.	22 20

« On demande comment les ouvrières employées à la confection de ces objets d'habillement, parviennent à se vêtir elles-mêmes? »

SIGEANI. Dans le royaume d'Ava, on attribue à cette espèce de génie la faculté de troubler l'ordre des éléments et d'attirer les éclairs et la foudre.

SIMAGORAD. On désignait quelquefois, jadis, le grimoire par ce nom.

SIMORGUE. Sorte de fée qui se montre sous la forme d'un oiseau, que les rabbins nomment *jukhneh*, et les Arabes *anka*. Cet oiseau habite les montagnes de Kaf, en Perse, et y consomme pour sa nourriture quotidienne ce qui croît sur un grand nombre d'entre elles. Il est doué de raison, peut causer avec les hommes, et l'on raconte qu'il répondit un jour à quelqu'un qui l'interrogeait sur son âge: « Ce monde s'est trouvé sept fois rempli de créatures, et sept fois entièrement vide d'animaux. Le cycle d'Adam, dans lequel nous sommes, doit durer sept mille ans, qui font un grand cycle d'années. J'ai déjà vu douze de ces cycles, sans que je sache combien il m'en reste à voir. » Il est aussi question de la simorgue dans les légendes de Salomon.

SITICH. On nomme ainsi, dans le pays de Galles, en Angleterre, de méchants esprits qui se plaisent à dérober les enfants, et ont quelques rapports avec les kourils de la Bretagne.

SITTIM. Démon des Indous. Il habite les bois, et s'y montre sous la forme humaine.

SKOU. Nom que les Irlandais donnent à leurs esprits des bois et des montagnes.

SOCIÉTÉ AVEC DIEU. Du XVIII[e] siècle jusqu'au suivant, il était des individus qui contractaient avec Dieu une sorte de société dont la part du Seigneur revenait aux pauvres. Ceux qui agissaient ainsi étaient persuadés que le ciel protégerait alors leur industrie. En 1719, un nommé Paul Duhalde, qui faisait le commerce des pierreries, éprouva des pertes. Il s'en prit à la mauvaise foi des hommes, résolut de ne plus se fier à eux, et ne trouvant de commerce sûr qu'avec Dieu, il imagina de le mettre en part avec lui; puis il écrivit sur un registre, le 24 septembre de cette même année, la société qu'il constituait de cette manière. Cette société devait durer cinq ans. Les affaires de Duhalde prospérèrent; il se maria et eut un fils. A sa mort, les administrateurs de l'hôpital, instruits de l'existence de la société, se présentèrent à l'inventaire et demandèrent la part de Dieu, qui se montait à cette époque à 18.888 livres. Les héritiers refusèrent de délivrer la somme. De là procès et jugement du 3 avril 1726, qui

réduisit à 8,000 livres la part de Dieu dans les bénéfices de la société.

SOI. « De toutes les connaissances humaines, » dit M. de Bienville dans son *Traité des erreurs populaires sur la santé*, « il n'en est point de plus recommandable ni de plus généralement recommandée que celle de soi-même : c'est ce dont tout le monde convient. Rien de plus ordinaire que d'entendre dire, même par les plus ignorants : *Premièrement, connais-toi toi-même*. C'est néanmoins, de toutes les connaissances, celle dont on fait aujourd'hui le moins de cas.

« Un monarque intelligent connaît toutes les parties de son vaste empire, en divise les ressorts, en balance tous les mouvements; mais il ignore d'où part un accès de colère qui le met pour un instant au rang d'un homme très-ordinaire. Il ne peut rendre raison d'une colique prête à le renverser de son trône, et souvent il ignore jusqu'aux noms des troubles les plus légers qui menacent de désoler son existence.

« Ce général a gagné vingt batailles dans lesquelles il eût pu obtenir une fin digne de sa renommée; une débauche dont il n'a pas connu la conséquence le fait mourir comme un homme de la lie du peuple, et lui fait regretter amèrement de n'avoir pas été la proie d'un boulet de canon.

« Ce savant connaît tout le globe, dont il a même entrepris de mesurer l'étendue : un mal au doigt, que son jardinier aurait su connaître et guérir, termine en peu de jours ses voyages et sa vie studieuse.

« Un homme de lettres prend pendant quinze ans des poudres qu'il ne connaît point, pour une maladie qu'il connaît encore moins; et une académie trouve, après sa mort, qu'il ne la doit qu'au poison lent contenu dans ces poudres.

« Enfin, une femme d'esprit, rassemblant chez elle des hommes du plus rare génie, parle tous les jours à son médecin des infirmités de sa chienne, et prend habituellement à son insu, et sans savoir pourquoi, les fameux grains de vie.

« Ces exemples ne sont pas rares : voilà sans doute une erreur bien déplorable, et j'ose dire flétrissante pour l'humanité. Etudier, s'intéresser à tout ce qui est hors de soi, s'ignorer et se négliger soi-même, voilà le lot des trois quarts et demi des hommes.

« Il est évident que si on pouvait remédier à ce dégoût qu'on a si généralement pour la connaissance de soi-même, on trouverait par là l'antidote de presque tous les maux qui nous désolent, et on rendrait à l'humanité une existence plus longue, plus ferme et plus agréable. Car si le plus grand nombre avait cette connaissance qui ouvre la porte à une infinité d'autres aussi agréables qu'utiles, il serait facile d'éclairer, de soulager même le plus petit qui l'aurait négligée. »

SOLEIL. On célèbre au village des Andrieux, commune de Guillaume Pérouse, dans le département des Basses-Alpes, une fête très-remarquable en ce qu'elle est une tradition du sabéisme, un reste du culte qu'anciennement on rendait aussi dans la Gaule au soleil. Dans la commune en question, on est privé pendant cent jours de la vue de cet astre, qui ne reparaît que le 10 février. Ce jour là la solennité de son retour est annoncée dès l'aube, par les bergers, aux sons des fifres et des trompettes. Chacun des habitants prépare alors une omelette, et le doyen de la commune les réunit tous sur la place, où, leur plat d'omelette à la main, ils forment une chaîne et exécutent une farandole autour de ce doyen d'âge. Après cela, précédés de la musique, tous se rendent en cortége sur un pont de pierre situé à l'entrée du village; chacun dépose son omelette sur les parapets; puis on recommence les farandoles dans un pré voisin. Elles ne sont interrompues que par le premier rayon de soleil qui vient éclairer la scène. Alors les danses cessent; chacun reprend son omelette et l'offre à l'astre. Le doyen, tête nue, tient la sienne très-haut entre ses mains. Puis quand le soleil a répandu sa clarté sur le village entier, on retourne en cortége sur la place; on reconduit le doyen chez lui, et l'on rentre au logis pour y manger l'omelette en famille.

« Le peuple de la ville de Salins, département du Jura, se rend sur la cîme du Poupet, le jour de la Trinité, dans l'espoir d'y voir trois soleils se lever à la fois sur la côte Beline. Il faut être en état de grâce pour accomplir ce pèlerinage; on doit également se trouver à jeun; et encore ne doit-on espérer de jouir qu'une seule fois dans sa vie de l'aspect de ce soleil en triplicata. La même merveille se produit aussi, dit-on, à Boche, au-dessus de Cerdon, dans le département de l'Ain. Ce spectacle de trois soleils dont il est ici question, se rattache probablement au phénomène de réfraction appelé *parhélie*. Une de ces apparitions qui se produisit à Rome en 1469, y causa un grand trouble dans les esprits, et on lui attribua les événements politiques qui suivirent. En 1492, une parhélie s'étant montrée au même temps que deux comètes, cette circonstance répandit encore une terreur générale.

« Il résulte des observations recueillies jusqu'ici, » dit Arago, « que le firmament est non-seulement parsemé de soleils *rouges* et *jaunes*, comme le savaient les anciens, mais encore de soleils *bleus* et *verts*. C'est au temps à nous apprendre si les étoiles vertes et bleues ne sont pas des soleils déjà en voie de croissance, et si les différentes nuances de ces astres n'indiquent pas que la combustion s'y opère à différents degrés. » Si une déclaration semblable nous était venue du moyen âge, les philosophes du XVIIIe siècle n'eussent pas manqué, sans examen aucun, de la déclarer erronée et absurde au premier chef.

SOMMEIL. « Le sommeil, » dit le docteur Dickson dans son livre des *Erreurs des médecins*, « a été l'objet de la plus laborieuse étude des philosophes de tous les temps.

Peut-être l'espèce de relation de cet état avec celui de mort, est-elle la principale cause de ce fait. — Nous passons la moitié de notre vie dans l'ombre répandue sur la terre, » disait sir Thomas Browne, « et le sommeil, frère de la mort, s'empare encore de l'existence. » Dans l'état de sommeil parfait la prunelle ne se contracte point à l'approche de la lumière; la peau n'est point sensible; la faculté de l'ouïe semble suspendue; le goût et l'odorat ne sont plus stimulés comme à l'état normal. N'est-ce pas comme une période de mort, une paralysie ou cessation du mouvement interne des nerfs, au moyen desquels nous sommes mis en relation avec le monde extérieur? Le sommeil interrompu consiste en un trouble momentané de l'état de calme parfait, ou bien de l'insomnie de l'un ou de plusieurs des cinq sens. Il est des individus qui sommeillent constamment avec les yeux ouverts, et qui pourraient voir entrer dans leur chambre avec la marche la moins bruyante. Ceux-ci, dirait-on, sont à moitié éveillés. Dans la condition du corps que l'on nomme *cauchemar*, il y a sentiment interne d'existence, avec insomnie des nerfs et de la vue, mais sans qu'aucun effort de la volonté puisse exercer d'influence sur les muscles. Le sujet qui est dans cet état ne peut ni dormir, ni se retourner. Le rêveur, dont une portion du cerveau continue à penser, est partiellement éveillé. Le *somnambule* et le dormeur qui cause, sont des rêveurs qui, ayant certaines portions du cerveau en état d'activité, tandis que d'autres sont engourdies, se livrent à des actes ou à des paroles semblables à ceux du maniaque ou de l'ivrogne dont le jugement est toujours altéré. Un homme peut être entièrement éveillé, à l'exception cependant d'un seul membre; et ceci doit encore être attribué à l'état de torpeur de quelque portion du cerveau. C'est ainsi qu'un homme vous dit quelquefois que son bras ou sa jambe est endormi ou mort; et je me rappelle à ce sujet, une anecdote que m'a racontée un chirurgien militaire, qui avait servi dans les Indes orientales. Une nuit, il s'éveilla subitement et se persuada que sa main se trouvait en contact avec le corps froid d'un animal que la peur lui présenta comme devant être un serpent. Dans cette croyance il se mit à appeler à l'aide et à crier de toutes ses forces : *Un serpent! un serpent!* mais avant que ses serviteurs parussent il reconnut que ce qu'il avait pris pour le plus importun des visiteurs orientaux, était simplement sa main qui était endormie. »

Les observations qui précèdent établissent parfaitement que c'est une erreur profonde de croire, comme on le fait en général, que le sommeil est un anéantissement complet de l'exercice de nos facultés, telles qu'elles se montrent à l'état de veille. Ainsi, durant cette période de temps qu'on compare à la mort, certaines personnes peuvent distinguer le bruit le plus léger, voir en partie ce qui se passe autour d'elles. Dans les rêves et au milieu des aberrations les plus étranges, se présentent, par intervalles, des réflexions lucides; on a, dans ces rêves, la mémoire d'actions commises lorsqu'on était éveillé; et, chose plus singulière encore, on se rappelle que, dans un autre temps, on a fait un rêve semblable au rêve actuel, ce qui amène à procéder, quand on se trouve saisi de ce souvenir, de la même manière qu'on avait fait la première fois ou plusieurs autres fois. Les rêves sont donc aussi des espèces d'annales qui s'impriment dans le cerveau, et servent de règle de conduite pour l'avenir, comme cela a lieu pour l'homme éveillé qui consulte l'histoire des temps passés afin de se tracer une direction dans l'usage qu'il fait de la vie sociale.

SON. « D'après les expériences faites en 1738 par l'Académie des sciences, » dit l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, » on a reconnu que le son parcourait avec une vitesse uniforme 337 mètres, c'est-à-dire 173 toises par secondes de temps, de manière que, quoique plus faible à une distance plus grande, il franchissait néanmoins des espaces égaux en temps égaux. L'on remarqua de plus que la force du son ne causait nul changement dans sa vitesse.

« Pour montrer leur dextérité dans la science des nombres, des calculateurs ont cherché à déterminer aussi par l'algèbre la vitesse du son; mais leur théorie s'est trouvée en défaut, puisque le calcul leur a donné une moindre quantité que celle qu'elle avait trouvée par l'observation. Pour concilier ensemble l'observation et la théorie, l'auteur de la mécanique céleste imagina que la différence reconnue provenait d'une petite quantité de chaleur que développaient, suivant lui, les molécules de l'air, qui, dans la propagation du son, devaient éprouver de petites condensations, en faisant leurs oscillations; que cette chaleur élevant la température des aériennes, augmentait leur forme élastique, qui accélérait ainsi la vitesse de leur mouvement vibratoire; que le débandement ou la dilatation succédant à la compression, la petite chaleur développée était absorbée pour se développer encore, et répéter le même mécanisme jusqu'à l'anéantissement du son. — : « d'où l'on voit (dit M. Haüy qui préconise cette fausse idée), que la propagation du son doit se faire plus rapidement que dans le cas d'une température uniforme. »

« En hasardant cette explication, le géomètre dont je viens de parler, se fondait sur ce qu'une masse d'air condensée développe une portion du calorique qu'elle renferme, et qu'au contraire elle l'absorbe quand elle se dilate; mais il attribuait aux molécules propres de l'air ce qui ne convient qu'aux lumineuses contenues dans ses pores; car il ignorait, ainsi que tous les savants l'ignorent encore, que ce ne sont point les aériennes, mais les molécules de la lumière qui abandonnent ce calorique lors de la

condensation de l'air. D'ailleurs, quand cet air est comprimé, la chaleur, qui se rend alors sensible, en sort certainement et passe dans d'autres corps. Mais où ira ce calorique développé, selon ce géomètre, dans la propagation du son? Ne faudrait-il pas qu'il y eût dans l'air des parties distinctes qui pussent recevoir et rendre ensuite cette chaleur que la condensation aurait développée dans les files sonores? Or c'est ce qu'on n'oserait prétendre, et c'est ce que n'avait pas prévu ce célèbre géomètre quand il mit au jour son idée, que sans doute il n'avait pas laissé assez mûrir, et que toute l'analyse dont M. Biot l'a revêtue ensuite ne rendra pas plus vraisemblable; car on n'a jamais vu qu'un fluide quelconque augmentât sa température et devînt plus élastique en lâchant une portion de son calorique, c'est au contraire en ajoutant à celui qu'il contient naturellement.

« On voit encore ici que ni chimiste, ni physicien ne se sont jamais doutés que le son et sa transmission ne provenaient que des molécules de la lumière et de leur enveloppe atmosphérique, et non des molécules de l'air.

« On n'avait pas encore mesuré la vitesse du son dans l'eau; M. Colladon s'est chargé de remplir cette lacune par une suite de belles expériences faites à une grande distance sur le lac de Genève, et qu'on trouve consignées dans un mémoire inséré dans le cahier des *Annales de chimie* du mois de novembre 1827. Ce physicien reconnut que la vitesse réelle du son dans l'eau était beaucoup plus grande que dans l'air, et qu'elle était de 1,435 mètres dans une seconde; tandis que d'après les expériences faites en 1738 par l'Académie des sciences, cette vitesse n'est dans l'air que de 337 mètres dans le même espace de temps. Il observa encore que la durée d'un son dans l'eau différait notablement de sa durée dans l'air; et que le bruit d'une cloche frappée dans le liquide aqueux, ne ressemblait aucunement à celui d'une cloche frappée dans notre fluide atmosphérique. Enfin, qu'au lieu d'un son prolongé, on n'entendait sous l'eau qu'un bruit net et sec, même à une distance de plusieurs lieues, et qu'on ne pouvait mieux comparer qu'à celui de deux lames de couteaux frappées l'une contre l'autre.

« Cette belle suite d'expériences dont on trouve la description dans le mémoire cité, confirme admirablement ce que j'ai déjà dit, que les molécules de l'air n'étaient point le véhicule du son, mais seulement les molécules de la lumière, et que plus celles-ci étaient rapprochées, plus le son se transmettait avec vélocité, et qu'en même temps il devait être moins sonore. En effet, les molécules-bases de l'eau, étant plus voisines l'une de l'autre que celles de l'air, il faut nécessairement que la distance qui sépare les lumineuses interposées dans les pores des fluides, soit diminuée. Or, si celles-ci sont respectivement à une moindre distance, leur communication sera plus rapide et leurs mouvements vibratoires moins prolongés. Enfin, comment pourrait-on soutenir que le son se communique dans l'eau par le moyen de l'air, puisqu'elle n'en contient qu'une très-petite quantité, d'après l'aveu même des physiciens et des chimistes, et que le phénomène ne laisserait pas d'avoir lieu quand même elle en serait totalement privée, comme dans l'eau distillée? D'ailleurs, n'est-il pas avéré que le son est transmis dans tous les fluides élastiques où l'on ne peut pas soupçonner la présence de l'air? Donc l'air n'est nécessaire ni à la formation des sons ni à leur transmission; mais dans toutes les substances soit solides, soit liquides ou gazeuses, il y a des molécules de lumière avec leurs atmosphères; et puisque, dans toutes ces substances, les sons se propagent, on ne peut pas raisonnablement douter que ces molécules de lumière ne soient la vraie cause du son et de sa communication, surtout après toutes les expériences que j'ai fait connaître. »

SONGE DE NICOLAS FLAMEL. Homme célèbre du XIVe siècle. « S'il fut d'abord pauvre de biens, » dit M. Fornari, « il paraît qu'il était riche de science et d'intelligence; car, de simple écrivain, il devint libraire juré, et plus tard, lorsqu'il eut d'immenses trésors en sa possession, il excella dans les sciences et les arts sans avoir eu recours à d'autres maîtres que son génie.

« Une nuit que Nicolas Flamel dormait paisiblement près de sa femme Pernelle, il rêva qu'un ange descendait vers lui et lui montrait un livre mystérieux écrit en caractères qui lui étaient tout à fait inconnus. La dédicace seule était en caractères ordinaires, et annonçait que cet ouvrage était dédié au peuple Juif par un homme de la religion d'Israël, nommé Abraham, lequel se qualifiait de prince des prêtres.

« — Écoute, » dit l'ange au pauvre écrivain, « Dieu a eu pitié de toi, et il a résolu de te rendre riche; mais cela n'arrivera que lorsque tu pourras lire et comprendre ce livre qui doit demeurer inintelligible pour tout autre. »

« Flamel, enchanté de ce présent et des suites qu'il pouvait avoir, voulut prendre le livre que l'ange tenait toujours; mais en ce moment il fut réveillé par un cri perçant de Pernelle qu'il avait saisie à la gorge, croyant prendre le précieux livre.

« A partir de ce jour, Flamel devint sombre, rêveur : il pensait sans cesse à ce songe qui lui avait annoncé une grande fortune, lorsqu'un jour, appelé par un des principaux libraires de Paris pour mettre en ordre et faire le catalogue des livres de sa boutique, il trouva parmi les plus vieux volumes un d'eux semblable en tout à celui qu'il avait vu en rêve : c'était le même format, la même couverture, la même dédicace, et tout le reste était écrit en caractères qui lui étaient inconnus, mais qu'il reconnaissait parfaitement pour être les

mêmes que ceux qu'il avait vus en songe. Il acheta ce livre, l'emporta chez lui, et il commença à travailler avec ardeur pour découvrir la signification des mystérieux caractères; mais tous ses efforts furent vains.

« — Mon Dieu! » s'écria-t-il un jour en reconnaissant son impuissance, « donnez à mon esprit ce qu'il lui faut pour que je puisse comprendre ce livre, et je fais vœu à vous et à Monseigneur Saint Jacques d'aller en pèlerinage en Galice. »

« Il avait à peine formulé ce vœu, qu'un rabbin entra chez lui, prit le livre et traduisit sur-le-champ en langage vulgaire les vingt et une pages dont il se composait; puis il se retira et ne reparut jamais. Mais dès lors Flamel sut que ce livre traitait de la transmutation des métaux et de la découverte de la pierre philosophale. En bon Chrétien, et dans l'espoir que ses yeux achèveraient plus promptement de s'ouvrir à la lumière, le brave Nicolas commença par accomplir son vœu; il se rendit donc à Saint-Jacques en Galice, où il fit la prière que voici, laquelle a été miraculeusement conservée jusqu'à nos jours, bien que Nicolas n'en eût écrit qu'un seul exemplaire :

« — Dieu tout-puissant, éternel, père de la lumière, de qui viennent tous les biens et tous les dons parfaits, j'implore votre miséricorde infinie; laissez-moi connaître votre éternelle sagesse, elle qui environne votre trône, qui a créé et fait, qui conduit et conserve tout. Daignez me l'envoyer du ciel, votre sanctuaire, et du trône de votre gloire, afin qu'elle soit et qu'elle travaille en moi; car c'est elle qui est la maîtresse de tous les arts célestes et occultes, qui possède la science et l'intelligence de toutes choses; faites qu'elle m'accompagne dans toutes mes œuvres; que par son esprit j'aie la véritable intelligence; que je procède infailliblement dans l'art noble auquel je me suis consacré, dans la miraculeuse pierre des sages que vous avez cachée au monde, mais que vous avez coutume au moins de découvrir à vos élus; que ce grand œuvre, que j'ai à faire ici-bas, je le commence, je le poursuive et je l'achève heureusement; que content, j'en jouisse à toujours. Je vous le demande par Jésus-Christ, la pierre céleste, angulaire, miraculeuse et fondée de toute éternité, qui commande et règne avec vous, » etc.

« Revenu à Paris, Flamel sentit son cerveau s'agrandir; et ses organes acquirent en peu de temps une telle puissance, qu'il voyait, assure-t-on, à travers les murailles les plus épaisses. Dès lors il lut couramment le livre mystérieux, il en comprit le contenu avec la plus grande facilité, et il commença à convertir en or tout le cuivre et le plomb qu'il put se procurer. Il acquit ainsi des richesses immenses, ce qui le fit mettre au nombre des sorciers et des magiciens. Mais Flamel n'accepta jamais cette qualité, et bien loin de vouloir avoir commerce avec le diable, il passa le reste de sa vie à fonder des églises et autres monuments pieux. Il encouragea les artistes au profit de la religion, faisant décorer et orner les chapelles de tableaux, de sculptures, vitraux et autres objets précieux. Enfin il n'oublia jamais qu'il avait été pauvre, et partout où il fit sculpter son image, il voulut être représenté tenant un écritoire à la main pour rappeler son premier métier.

« Nicolas Flamel étant mort en 1561, on lui fit des obsèques splendides, et il fut enterré dans l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. On s'attendait à trouver chez lui de grandes richesses; aussi ses héritiers s'empressèrent-ils de fouiller sa maison; mais ils eurent beau chercher, abattre les murailles, creuser le sol, ils n'y trouvèrent ni or ni argent; le livre mystérieux avait aussi disparu, ce qui explique la difficulté que l'on éprouve depuis ce temps-là à faire de l'or avec du plomb. »

SONGES. Le sommeil est une absorption physique de la vie corporelle. Ce n'est nullement, comme quelques-uns le supposent, un anéantissement complet des facultés spirituelles qui nous font agir dans l'état de veille, une mort apparente : s'il n'y avait aucune relation entre l'état de sommeil et celui de veille, nous ne conserverions pas au réveil le souvenir des songes. Le sommeil est, pour l'organisme, une suspension ou plutôt le ralentissement de quelques-unes des fonctions vitales, de l'usage des sens et des mouvements volontaires. Dans cet état, la circulation est moins active, la respiration plus modérée et les sécrétions moins abondantes; mais, en revanche, les fonctions assimilatrices s'exercent avec plus d'énergie, c'est-à-dire que l'absorption et la nutrition s'accomplissent avec une régularité qui n'a pas lieu durant la veille. Le sommeil ne suspend pas la vie, mais il en répare les forces. L'homme alors semble se trouver, nous le répétons, en dehors de toute relation extérieure, et l'on pourrait croire que son intelligence subit comme son corps une sorte de repos; mais cette intelligence, bien loin de demeurer inactive, étend au contraire, pendant cette période, la sphère de ses investigations. Les sens externes se trouvant, durant la nuit, dans le repos, le cerveau en reçoit une plus grande activité; et si ce qui en résulte n'offre, le plus souvent, que des faits que ne peut ratifier ensuite le raisonnement de l'homme éveillé, c'est que celui-ci ne raisonne alors qu'au moyen de comparaisons, par des analogies, et que dans la série des actes qu'il observe dans la vie pratique, la vie de veille, il ne rencontre souvent rien de pareil à ce qui frappe dans la vie toute psychologique, celle du sommeil, quoique celle-ci soit tout aussi réelle que la première.

Nous venons de dire que l'homme endormi semble se trouver en dehors de toute relation extérieure, et, en effet, ce n'est qu'une apparence : il n'y est étranger que par les sens; mais son âme pénètre d'une manière bien plus intime dans l'immensité,

durant cet état que dans celui de veille, et c'est du produit de son examen, mélangé trop rapidement au travail de la vie intérieure, c'est-à-dire aux attractions moléculaires et aux rayonnements instinctifs, que naissent ces aberrations plus ou moins étranges qui paraissent changer la spécialité de notre organisme, comme de nous faire voyager dans l'air ou au sein des eaux ou des flammes; ou bien de nous faire subir des métamorphoses sans nombre. Ce sont bien là, en apparence, les drôleries fantastiques de la *folle du logis*. Un fait très-remarquable aussi, mais qui prouve que notre intelligence n'a pas rompu, comme nous l'avons dit, avec tous les principes qui la guident dans l'état de veille, c'est que certaines personnes, au moment où elles vont affronter, dans le sommeil, un danger imminent qui leur cause d'abord de l'hésitation, se résolvent bientôt à se précipiter au-devant de lui, par cette réflexion qui leur vient presque toujours en ce moment : « Je n'ai rien à redouter, *je dors*. »

Les facultés intellectuelles ou psychologiques, exercées pendant les songes, peuvent conduire à des résultats qui ne seraient point obtenus à l'état de veille. « L'esprit, » dit Cabanis, « peut continuer des recherches dans les songes, et il peut être porté, par une suite de raisonnements, à des idées qu'il n'avait pas. » On a vu, en effet, des mathématiciens résoudre des problèmes durant leur sommeil. Il y a des songes qui se reproduisent quelquefois pendant plusieurs nuits de suite, d'autres qui ne se rencontrent qu'à certains intervalles, mais toujours avec les mêmes circonstances, en sorte qu'ils produisent nécessairement sur l'esprit le même effet que la réalité.

Sans doute beaucoup de gens ignorants, superstitieux, attachent à tous les songes des interprétations et une importance quelquefois aussi exagérées que ridicules et absurdes; mais il ne faut certainement que consulter ses propres souvenirs, ou donner de l'attention à quelques-uns des faits qui se racontent dans la société, pour se convaincre que, chez chaque individu, il y a en quelque sorte tel ou tel songe qui précède exactement tel ou tel événement, et que tel ou tel de ces individus peut dire, le matin, avec une confiance qui est rarement déçue : « Aujourd'hui, il m'arrivera telle chose, » c'est-à-dire, « ma journée sera heureuse, » ou : « je suis menacé d'un désastre ou d'une déception fâcheuse. »

Les philosophes de l'antiquité croyaient pour la plupart aux songes, et justifiaient leur foi à ce sujet, par cette pensée que ce serait nier la Sagesse suprême que d'admettre que les songes fussent de vains fantômes de l'imagination, et qu'il existe alors quelque chose d'inutile dans le monde.

Saint Paul, et après lui Sydenham, ont admis l'existence d'un homme double, c'est-à-dire un homme intérieur et un homme extérieur. Le premier est doué comme le second de la faculté des idées et éprouve de certaines sensations; il voit enfin sans yeux, il entend sans oreilles, et perçoit le plaisir et la douleur sans la participation des sens. C'est au moyen de cet homme intérieur, et par la relation qu'il conserve avec l'homme extérieur, que certains individus peuvent, durant le sommeil, accomplir des opérations qui résultent communément, à l'état de veille, du travail de l'intelligence.

Les Egyptiens avaient leurs *artomim* qui expliquaient les songes; les Grecs, leurs *oniropoles* qui interprétaient leurs rêves propres, et les *onîromantes* qui donnaient la signification de ceux qu'on leur racontait. C'est de ces derniers qu'est venu le nom d'*oniromancie*, qui désigne la science ou la divination des songes. On sait quelle était la réputation de Calchas qui prédisait, d'après les songes, dans le camp d'Agamemnon, et celle de Lysimaque qui se tenait près du temple de Bacchus, à Athènes.

Aristote croyait à la vertu des songes et il voyait en eux des effets d'un ordre supérieur et divin. Platon considérait aussi les rêves comme une sorte de lien qui unissait la terre aux cieux.

Hippocrate avait une telle conviction de l'influence des rêves sur l'état physique, qu'il prescrivait divers moyens pour se mettre à l'abri de leur malignité. Ainsi, par exemple, si l'on avait vu, en rêvant, pâlir les étoiles, il prescrivait de se mettre, dès le réveil, à courir en rond; s'il s'agissait de la lune, c'est en long qu'il fallait courir; et pour le soleil, en long ainsi qu'en rond. Gallien prit également les songes en considération, dans sa méthode médicale.

Tout le monde sait que le temple d'Esculape était rempli chaque nuit de malades qui venaient dormir au pied des autels, dans l'espoir que les dieux leur feraient connaître en rêve les remèdes qui devaient amener leur guérison; et la même superstition conduisait les magistrats de Lacédémone au temple de Pasiphaé, pour y être instruits, durant leur sommeil, de ce qu'il était le plus convenable de faire dans l'intérêt du pays. « Une marque de la faveur des dieux pour moi, » disait Marc-Aurèle, « c'est que, dans mes songes, ils m'ont enseigné des remèdes pour mes maux, et particulièrement pour mes étourdissements et mon crachement de sang. »

Le maistre de Sacy a écrit ce qui suit sur les songes : « Les païens et les hommes en général, ont fait souvent sur les songes des observations pleines de superstitions et de vanité. Il a plu à Dieu, néanmoins, comme il paraît dans l'Ecriture, de donner quelquefois à des saints, pendant leur sommeil, des avis très-importants et très-véritables; c'est ce qu'il a même fait quelquefois à l'égard de quelques âmes saintes, comme saint Augustin le rapporte de sainte Monique sa mère, dont il est dit qu'elle discernait par une certaine douceur ce qu'il plaisait à Dieu de lui révéler pendant son sommeil, et ce que son imagination lui

pouvait représenter dans les songes qui lui arrivaient pendant la nuit. »

« Dieu, » dit le *Livre de Job* (xxxiii, 15-17), « parle pendant les songes, dans les visions de la nuit, afin d'avertir l'homme du mal qu'il fait et l'instruire de ce qu'il doit savoir. »

Platon rapporte que Socrate ayant entendu en songe ce vers d'Homère :

Ἤματί κεν τρίτῳ Φθίην ἐρίβωλον ἵκοιο.

Tu verras dans trois jours ces fertiles contrées,

demeura aussitôt convaincu qu'il mourrait dans trois jours, ce qui arriva en effet. Sylla ayant également rêvé que la Parque l'appelait, s'empressa, le lendemain de faire connaître ce songe à ses amis ; il fit ensuite son testament ; la fièvre le saisit le soir même et il mourut.

Pline le jeune cite ce fait étrange : « Un de mes jeunes esclaves dormait avec ses compagnons dans le lieu qui leur était destiné : deux hommes, vêtus de blanc, vinrent par les fenêtres, lui rasèrent la tête pendant qu'il était couché et s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on le trouva rasé, et les cheveux qu'on lui avait coupés étaient épars sur le plancher. »

Dans la *Cité de Dieu*, saint Augustin raconte que, lorsqu'il s'occupait de la lecture de Platon, il lui apparut, une nuit, dans sa chambre, où il ne dormait pas, un philosophe de sa connaissance qui vint l'entretenir, ce qu'il avait refusé jusqu'alors, de propositions platoniques. Le lendemain, il demanda à ce philosophe comment il s'était décidé à ces communications? « Je ne vous ai rien expliqué, » lui répondit le philosophe, « mais j'ai cependant rêvé que je l'avais fait. — Ainsi je vis, » ajoute saint Augustin, « au moyen d'une illusion et parfaitement éveillé, ce qu'un autre songeait au même instant. » Le même saint rapporte encore que, pendant son séjour à Milan, un jeune homme étant poursuivi en justice par un créancier, pour une dette que son père avait acquittée, l'âme de celui-ci lui apparut en songe, et lui enseigna le lieu où se trouvait la quittance dont il avait besoin.

La veille de la bataille de Philippes, Artorius, médecin d'Antoine, vit en songe Minerve qui lui ordonnait d'engager Auguste à se rendre au combat. Ce prince, quoique malade, suivit ce conseil. Pendant qu'il combattait, Brutus força son camp, et l'eût infailliblement mis à mort, s'il fût resté dans sa tente.

Calpurnie, femme de Jules-César, songea que son mari avait été percé de coups de poignard dans le sénat, la nuit même qui précéda son assassinat.

Cicéron rapporte cette histoire : Deux amis, arrivés ensemble à Mégare, y étaient logés séparément. A peine l'un des deux était endormi, qu'il vit apparaître devant lui son compagnon qui lui dit d'un air triste que son hôte avait formé le projet de l'assassiner et qu'il vînt promptement à son secours. L'autre se réveilla, mais, convaincu qu'il se trouvait abusé par un songe, il ne tarda point à se rendormir. Son ami se montre à lui de nouveau et le prévient qu'il doit se hâter, attendu que les meurtriers se disposent à entrer dans sa chambre ; mais l'incrédule ne se dérange pas plus cette fois que la première. Enfin, le fantôme se représente défiguré, sanglant, et après avoir reproché à son ami sa coupable indifférence, il ajoute que le lendemain, au lever du soleil, il rencontrera un chariot de fumier, et que s'il le fait décharger, il y trouvera son cadavre auquel il le prie de faire donner la sépulture. L'assassinat avait eu lieu en effet, et la victime fut trouvée dans la charretée de fumier qu'il avait désignée à son ami.

Lors d'une peste qui régnait à Londres, pendant que le roi Jacques était venu en Angleterre, ce prince se retira à la campagne, avec Cambeden, chez Robert Cotton. Il y eut peu après un songe, dans lequel son fils aîné, encore enfant, qu'il avait laissé à Londres, lui apparut ayant une croix sanglante sur le front, comme s'il avait été blessé d'une épée. Le lendemain, il reçut une lettre de la reine, qui lui annonçait la perte de son fils, mort de la peste.

On lit dans Abercombie le fait suivant : « Un de mes amis, » dit l'auteur, « employé dans une des principales banques de Glascow, en qualité de caissier, était à son bureau, lorsqu'un individu se présenta, réclamant le payement d'une somme de six livres. Il y avait plusieurs personnes avant lui qui attendaient leur tour; mais il était si impatient, si bruyant et surtout si insupportable par son bégayement, qu'un des assistants pria le caissier de le payer pour qu'on en fût débarrassé. Celui-ci fit droit à la demande, avec un geste d'impatience et sans prendre note de cette affaire. A la fin de l'année, qui eut lieu huit ou neuf mois après, la balance des livres ne put être établie, il s'y trouvait toujours une erreur de six livres. Mon ami passa inutilement plusieurs nuits et plusieurs jours à chercher ce déficit. Vaincu par la fatigue, il revint chez lui, se mit au lit et rêva qu'il était à son bureau, que le bègue se présentait, et bientôt tous les détails de cette affaire se retracèrent fidèlement à son esprit. Il se réveille, la pensée pleine de son rêve, et avec l'espérance qu'il allait découvrir ce qu'il cherchait si inutilement. Après avoir examiné ses livres, il reconnut en effet que cette somme n'avait point été portée sur son journal et qu'elle répondait parfaitement à l'erreur. »

Le même écrivain cite un ministre protestant d'Edimbourg qui, se trouvant endormi dans un village peu éloigné de cette ville, rêva que sa maison brûlait et que l'un de ses enfants allait périr au milieu des flammes. Il se réveille éperdu, prend aussitôt le chemin d'Edimbourg, et lorsqu'il se trouve en vue de sa maison, il l'aperçoit effectivement en feu. Cependant, il arriva assez à temps pour sauver un de ses en-

fants qui avait été abandonné au milieu de la confusion causée par ce sinistre (219).

Le célèbre compositeur Tartini, s'étant endormi après avoir vainement tenté de terminer une sonate, vit tout à coup lui apparaître en songe le diable, qui lui proposa d'achever sa composition, s'il voulait lui abandonner son âme. Tartini accepte le marché, et le diable lui fait alors écouter, sur le violon, un morceau admirable de conception et d'exécution. Tartini se réveille : il est plein du souvenir de ce qu'il vient d'entendre; il court à son bureau où il note la sonate et à laquelle il donne le titre de *Sonate du diable*. C'est l'une de ses meilleures.

On a vu aussi des auteurs, des savants résoudre, dans leurs songes des difficultés et des problèmes. Le médecin Avicenne rencontrait fréquemment, de cette manière, des solutions qu'il avait poursuivies en vain des jours entiers; Condillac préparait aussi dans son sommeil des propositions qu'il n'avait qu'à transcrire le lendemain matin.

Walter Scott rapporte cette observation : « Un M. R..., de Dowland, de la vallée de Gala, était poursuivi pour une somme considérable due, disait-on, par son père qui avait laissé accumuler une dîme qu'il devait payer à une famille noble. M. R... était convaincu que son père avait racheté cette dîme du titulaire; mais en ayant vainement cherché la preuve dans les papiers de sa maison, il allait être exécuté pour sa dette, lorsqu'il eut le songe suivant : Son père, mort depuis plusieurs années, lui apparut et lui fit connaître que les titres relatifs à la transaction, qui avait eu lieu effectivement, se trouvaient dans les mains d'un avoué retiré à Inveresk, près d'Edimbourg, et que, lorsque ce dépôt avait été effectué, il s'était élevé une difficulté pour le change d'une pièce d'or de Portugal. Le lendemain matin, le sieur R..., tout plein de son rêve, se rendit immédiatement chez l'avoué d'Inveresk qu'il trouva d'abord presque tout à fait oublieux du dépôt; mais lorsqu'il lui eut rappelé la circonstance de sa pièce d'or, sa mémoire se rétablit aussitôt, et après une courte recherche, il restitua les pièces demandées. »

En 1843, un jeune homme, nommé Renard, se trouve agité et réveillé à la suite d'un rêve dans lequel il était monté sur un arbre de l'un de ses champs, et la branche ayant rompu sous lui, il s'était tué sur le coup. Le lendemain matin, encore préoccupé de ce songe, il se dirige avec un de ses camarades vers l'arbre en question; puis, voulant agir en fanfaron, il se moque de sa précédente faiblesse, escalade cet arbre et se met à cheval sur l'une de ses plus fortes branches; mais celle-ci se brise sous lui et on le relève sans vie.

Nous trouvons, dans La-Mothe Levayer, le passage suivant, relatif à notre sujet : « Faut-il déférer aux songes? NON : Les songes ne sont généralement qu'illusion, et leur interprétation est ou frivole ou douteuse. Le songe que fit Pompée avant le combat de Pharsale, qu'il allait orner le temple de Vénus victorieuse de beaucoup de dépouilles, ne servit qu'à lui partager l'esprit, parce qu'il le laissait en doute si la victoire le regardait ou César son adversaire. Il n'y a point d'extravagances que les songes ne fassent faire aux simples qui les interprètent à leur manière. Un avare, dans *l'Anthologie*, ayant rêvé qu'il avait fait une dépense excessive, se pendit à son réveil, et un Portugais, déférant à un songe qui lui avait fait voir sa femme commettant un adultère, la poignarda le matin, tout innocente qu'elle était. L'aîné des Denys, que leur tyrannie rend si célèbres, fit massacrer Marsyas pour avoir su qu'en dormant, il avait songé qu'il tuait ce tyran, croyant qu'un tel songe était venu des pensées du jour. Mais l'esprit humain se peut-il rien figurer de plus contraire à la raison que de donner aux représentations de la nuit des interprétations qui promettent toute sorte de bonheur? Dion Cassius fait rêver à César qu'il avait affaire à sa mère, et Plutarque lui attribue le même songe avant son passage du Rubicon. Vincent de Beauvais observe, dans son *Miroir historial*, que Hugues, évêque d'Auxerre, eut la nuit avant son élection un songe approchant de ceux-là : *In nocte quidem electionem suam præcedente, vidit in somnio quod mater sua sibi esset copulanda nuptiali fœdere.* Enfin, si les songes méritent quelque créance parce qu'ils sont envoyés d'en haut, qu'ont fait au ciel ceux qui ne rêvent jamais?

« OUI : Si nous ne voulons démentir toutes les histoires profanes et sacrées qui rapportent des songes tout à fait singuliers. Voyez dans Denys d'Halicarnasse, comme un malade retourne sain chez lui, après avoir fait entendre son songe au sénat. Dans Agathias, un philosophe grec entendit en dormant des vers qui lui furent prononcés, et qui portaient que les Perses étaient indignes qu'on les enterrât, parce que la terre ne voulait pas recevoir ceux qui s'accouplaient avec leurs mères. Si j'avais envie d'être plus diffus, je rapporterais le songe de Suger qu'il raconte lui-même dans la vie qu'il a écrite de Louis le Gros; celui de Peiresc et d'une infinité d'autres personnes. Je me contenterai de deux exemples assez merveilleux. Le premier est qu'un conseiller du parlement de Dijon, nommé Carré, ayant ouï qu'on lui disait en dormant des mots grecs, qu'il n'entendait nullement, il les retint toutefois, et on les lui interpréta ainsi : *Abi, non sentis infortunium tuum.* Comme la maison qu'il habitait menaçait ruine, il la quitta fort à propos pour éviter

(219) Des auteurs ont encore rappelé ce fait pour le ranger parmi les exemples d'hallucinations : toujours des hallucinations! Comment peut-il venir à l'esprit de considérer comme un acte voisin de la folie un témoignage si irrécusable de l'intervention de la Providence!

sa chute, qui arriva aussitôt après. Le second exemple est d'un nommé André Pujon, qui, étant à Rion, songea en dormant qu'il faisait l'anagramme de son nom, où il trouvait : *pendu à Rion*, ce qui eut lieu en effet quelques jours après. Outre ces songes-là, il y en a eu de prophétiques, et l'on ne saurait nier qu'il n'y en ait pas eu de divins; puisque Daniel n'interprétait pas seulement les songes de Nabuchodonosor, mais devinait même ce qu'il avait rêvé, quand ce roi l'avait oublié. »

Quoique Cicéron ait rapporté plusieurs songes, ils n'en ont pas moins été l'objet de ses sarcasmes, et il en a été de même de Xénophane et des épicuriens. Le *Lévitique* (XIX, 26) et le *Deutéronome* (XVIII, 10), défendent l'interprétation des songes : *Non augurabimini nec observabitis somnia*. Salomon les compare aux imaginations des femmes grosses; les conciles de Paris, en 829, et de Milan, en 1565, les regardent comme un reste de paganisme et d'idolâtrie; enfin, les capitulaires de nos rois condamnèrent à des peines graves les interprètes des songes.

Un M. Georges Simler, professeur dans un institut d'éducation (*sic*), adressa, en 1855, la lettre suivante au rédacteur en chef du journal l'*Ami des Sciences:*

« Un fait extraordinaire et dont j'ai été le principal acteur, s'est passé dans la nuit du 1er au 2 janvier dernier, dans un établissement où je suis employé avec plusieurs collègues.

« Pour mieux faire comprendre le sens de ce récit, je crois devoir signaler d'abord la nature des rapports qui existaient alors entre deux de ces collègues et moi. Lié assez intimement avec l'un, j'étais en froideur avec l'autre. Des dissentiments radicaux sur la religion et la politique étaient surtout la cause de notre éloignement réciproque. J'insiste sur ce point, parce qu'il servira à expliquer certaines circonstances du fait mystérieux qui s'est passé dans la nuit du 1er au 2 janvier.

« Il était environ deux heures après minuit. J'étais couché depuis dix heures du soir, et j'avais dormi tout ce temps d'un profond sommeil, lorsque j'en fus tiré tout à coup avec un sentiment d'angoisse inexprimable. Il me semblait qu'une catastrophe imminente allait suspendre en moi les fonctions de la vie. Le sang avait cessé de circuler librement dans les artères; il se retirait des extrémités qui devenaient toujours plus froides, et affluant vers le cœur, y formait un cercle brûlant qui m'étouffait. La sueur inondait mes tempes; tous les efforts tentés par moi pour réchauffer mes pieds et mes jambes étaient infructueux, lorsque, par une réaction soudaine, la chaleur s'y rétablit d'elle-même. Un instant je crus que la crise était passée, mais je ne devais pas en être quitte à si bon marché.

« Un fourmillement insupportable ne tarda pas à me courir le long des jambes et des pieds en sueur. Le pouls s'élevait, s'élevait, et le désordre de mes sens croissait avec celui de mes idées. Ebloui par le vertige, je me dressai éperdu sur mon séant.

« Alors je songeai qu'un de mes collègues, couché dans une pièce voisine, pourrait m'être de quelque secours. En effet, ayant étudié plusieurs années la médecine et même obtenu des distinctions dans les concours, il pourrait au moins me saigner et me donner les soins les plus nécessaires. Mais je réfléchis en même temps que ce collègue, celui précisément avec lequel je n'étais pas dans les meilleurs termes, pourrait tirer avantage de ma situation anormale. J'appréhendais surtout qu'il ne voulût m'offrir, outre les secours de la médecine, les *redoutables consolations de la religion catholique* (220). Bref, l'orgueil l'emporta sur la terreur de ce moment, et je résolus d'attendre stoïquement la fin de la crise.

« Cependant la crise se prolongeait d'une façon menaçante. Une commotion violente vint enfin y mettre un terme. Je me levai précipitamment pour en conjurer les effets; je parcourus les corridors, je descendis dans les cours où je me promenai quelque temps, et quand je remontai, les fonctions de la vie étaient à peu près revenues à leur état habituel, sauf un reste d'agitation bien facile à comprendre.

« Jusqu'ici, dans tout cela, rien que de fort simple et de fort naturel, mais voici qui devient plus singulier et plus inexplicable.

« Celui de mes collègues avec lequel j'entretenais des relations amicales, couchait dans le même corps de logis que moi, mais à un étage supérieur.

« Le lendemain matin, en me voyant, il parut me considérer avec un air d'inquiétude.

« —J'ai fait un rêve bien singulier, » me dit-il, « vous veniez d'être frappé d'un *coup de sang*. Je vous voyais étendu sur votre lit et luttant entre la vie et la mort. J'aurais voulu courir chercher le médecin, mais je ne sais quelle cause plus forte que ma volonté m'empêchait d'avancer. J'étais d'autant plus désolé que je pensais : encore s'il voulait que j'appelasse M*** (le collègue couché dans la pièce voisine); mais non, le pauvre garçon aimera mieux mourir que d'avoir recours à lui. Je me disposai néanmoins à réveiller M***, mais vous vous opposâtes énergiquement à mon dessein. Je ne me souviens plus de ce qui s'est passé depuis; tout ce que je sais, c'est que j'ai été bien inquiet et bien agité jusqu'à ce moment que je vous ai vu, tant la réalité semblait s'être confondue pour moi avec le rêve. »

« —Vous n'avez rêvé qu'à moitié, » dis-je à mon ami en lui serrant la main. Et je lui racontai ce qui m'était arrivé.

(220) On doit féliciter beaucoup le collègue en question de se trouver en désaccord d'opinions avec M. Georges Simler : c'est un éloge de ses sentiments honorables.

« Nous restâmes longtemps sans rien dire. Enfin, nous nous communiquâmes les réflexions qui se pressaient en foule dans notre esprit; nous ne pûmes nous empêcher de reconnaître dans ce fait une coïncidence mystérieuse, un phénomène magnétique, resté pour nous jusqu'à ce jour inexplicable. Nous nous dîmes que la nature était toute pleine d'énigmes, et que l'observation répétée de pareils faits pourrait peut-être conduire à la solution de quelques-unes, et non des moins importantes »

SONNETTE (La). « Près de Gernsbach, » dit M. Xavier Marmier, « à l'endroit où le chemin qui conduit au château d'Eberstein entoure la montagne, on aperçoit une petite chapelle qui porte le nom de *sonnette*. Dans le temps du paganisme, cette retraite était habitée par une magicienne; mais, lorsque la religion chrétienne fut introduite dans le pays, un pieux ermite vint y construire sa cellule, et à côté de sa cellule il planta une croix. Une nuit il se réveilla au bruit d'une voix qui gémissait à sa porte. Il se leva, alluma sa lampe et sortit. Au pied d'un arbre il aperçut une jeune femme dont les vêtements ne cachaient qu'à demi la beauté et les charmes. De longs cheveux noirs bouclés tombaient sur son cou et sur ses épaules, et elle tenait à la main une baguette couverte de signes étranges.

« —La nuit est froide, » dit-elle, « la pluie tombe à torrents, donnez-moi un asile. »

« L'ermite céda à sa prière; mais elle refusa de l'accompagner jusqu'à ce qu'il eût écarté la croix qui se trouvait près de sa cellule. Cette demande effraya le saint homme, il se sentit combattu par le sentiment religieux qui le dominait et par les désirs passionnés que la vue de cette belle femme éveillait en lui. Cependant il parvint à maîtriser ses sens, il adressa au dedans de lui une prière à la Vierge. Soudain il entendit retentir le son d'une petite cloche, et du même moment la figure de la jeune femme s'évanouit. La petite cloche sonnait encore; il s'en alla à travers la forêt, et la trouva cachée sous des broussailles; il rentra chez lui, bâtit une chapelle avec des écorces d'arbres, et y suspendit la sonnette. »

SORBIER. Cet arbre jouait un rôle important dans les mystères religieux des druides, et leurs cercles de pierres en étaient fréquemment environnés. De nos jours, les Ecossais croient qu'un petit morceau de sorbier, porté autour du cou avec un fil rouge, est un charme contre le sortilége et l'enchantement. La laitière conduit le bétail avec un balai de sorbier ou *roan-tree*, regardant cette précaution comme un préservatif à opposer à ces redoutables ennemis; et dans quelques lieux, on fait passer les brebis et les agneaux, le premier jour de mai, à travers un cerceau de ce végétal. Dans quelques localités des Pyrénées, on est persuadé que le voisinage de sorbiers est pour une habitation un préservatif contre les épidémies, les ravages des oiseaux de proie et de tous les animaux destructeurs, et un gage de bons rapports avec les esprits de l'air et de la terre.

SORCELLERIE. La sorcellerie est l'art d'opérer des choses surnaturelles, avec le secours des puissances infernales et en conséquence d'un pacte fait avec le diable; c'est le résumé des sciences occultes, élevées par l'intervention du démon à leur dernier degré de puissance. La tradition du passé atteste que, pour le moyen âge, la croyance à la sorcellerie était généralement répandue: l'on s'imaginait rencontrer partout des sorciers; l'on en trouve chez tous les peuples: on leur donnait le nom de magiciens lorsqu'ils opéraient des prodiges, de devins lorsqu'ils expliquaient les choses cachées, faisaient retrouver les objets perdus. L'on conçoit facilement que tous ces sorciers n'étaient que des imposteurs, des charlatans, des fourbes, des maniaques, des fous, des hypocondres ou des vauriens qui, désespérant de se donner quelque importance par leur propre mérite, ou de se procurer les ressources nécessaires pour satisfaire leurs passions, essayaient de se rendre remarquables par la terreur qu'ils inspiraient, et d'escroquer aux crédules des sommes qu'ils n'avaient pas le courage d'acquérir par un travail honorable et fructueux. Sous Charles IX, on comptait à Paris trente mille sorciers qu'on chassa de la ville; il y en avait plus de cent mille en France, sous le règne de Henri III; chaque ville, chaque bourg, chaque village, chaque hameau avait les siens; et, de nos jours, en France, la croyance aux sorciers n'est-elle pas encore toute vivace parmi la population des campagnes? L'on voit des paysans se moquer avec effronterie des vérités sublimes qu'enseigne la religion, et ajouter foi aux stupides pratiques de quelque fourbe qui se fait passer en secret pour sorcier; ils ne croient pas à Dieu, mais ils sont d'une crédulité sans borne pour les artifices du démon. Satan n'est pas pour eux l'ange rebelle, vaincu et précipité dans l'abîme; mais le principe du mal, le dispensateur des trésors, des plaisirs, le révélateur de tous les secrets de la nature; c'est le maître de tous ceux qui veulent savoir, jouir et posséder. Si quelqu'un s'amasse rapidement une honnête aisance par son industrie, ils ne voient en lui qu'un affidé du démon, qu'ils désignent sous le nom de *poule noire*.

Nous avons à raconter ici comment s'établissaient, selon les préjugés anciens, les relations qui mettent l'homme en rapport avec le démon. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la possession, telle qu'elle est définie par la tradition religieuse; mais seulement de la sorcellerie, telle qu'elle est établie dans toutes les légendes démonographiques.

Toutefois il est à remarquer que, dans la possession réelle, telle que l'Evangile nous en présente des exemples, c'est le diable qui s'empare de l'homme, le pénètre, agit par ses facultés corporelles, et substitue sa

volonté à la sienne; en sorte, dit M. de Louandre, au travail duquel nous empruntons le fond de notre narration, que le possédé est dompté à son insu, et toujours contre son gré. Dans la sorcellerie, au contraire, c'est l'homme qui va au-devant de Satan : il l'appelle, il l'invite, il lui offre son âme en échange de ses services, l'asservit à ses ordres et lui dérobe ses secrets. Dans les possessions, Satan est un maître, ou plutôt un intrus qui se substitue à l'âme, maîtresse du corps; dans la sorcellerie, c'est un esclave qui obéit à l'homme qui le commande.

Quand le sorcier, ou celui qui aspire à le devenir, veut traiter avec le démon et s'unir à lui par un pacte, il commence par renier le baptême; il se livre, comme pour donner au diable des arrhes du marché à conclure, aux profanations les plus sacriléges; puis il rédige un contrat en bonne forme, dans lequel est stipulé un double engagement. Le diable, qui par là gagne une âme, ne manque jamais de venir signer, et d'*apposer sa griffe :* le mot reste dans notre langue. Le contrat peut porter des clauses très-variées, plus ou moins onéreuses pour Satan : il y a des contrats perpétuels et des contrats temporaires. Les premiers sont valables jusqu'à la fin du monde, pour ceux qui les possèdent et veulent s'en servir; les seconds doivent être renouvelés à leur expiration. Dès qu'un contrat de cette nature est signé, le démon se trouve vis-à-vis de l'homme, son partenaire, dans une espèce d'esclavage; il est obligé d'obéir à ses volontés, et l'on doit avouer qu'il remplit ses engagements avec la plus grande exactitude. Il se laisse enfermer dans des coffres, dans des boîtes, dans des anneaux; il se laisse mettre en bouteille, et, pour mieux servir ses maîtres, on l'a vu rester près d'eux sous la forme de divers animaux. Simon le Magicien et le docteur Faust l'avaient condamné à entrer dans le corps d'un chien noir. Delrio raconte que Corneille Agrippa de Nettesheim avait deux chiens, *Monsieur* et *Mademoiselle*, qui couchaient dans son lit, ou se tenaient des jours entiers sur sa table de travail. Le jour de sa mort, Corneille Agrippa, touché de repentir, appela *Monsieur* dans son lit, et lui ôtant le collier nécromantique qu'il portait au cou : « Arrière, Satan ! » lui dit-il, « arrière, tu m'as perdu; je te maudis et te renie; laisse-moi, du moins, mourir en paix. » Le chien, à ces mots, se sauva en hurlant, la queue basse, et courut se noyer dans la Saône. On a su depuis qu'il ne s'était pas noyé, mais, qu'après avoir traversé la France, il était passé à la nage en Angleterre, et qu'alors il s'était attaché à une jeune femme de bonne famille, qui avait failli être brûlée pour ce fait.

Dans les siècles où la foi est plus vive, la religion mieux pratiquée par les masses, la croyance aux pactes infernaux est aussi plus répandue, plus universelle. Tandis que les âmes droites et pures se tournent vers Dieu, qu'elles aspirent aux joies et au bonheur du ciel, les cœurs souillés, esclaves des passions, qui blasphèment la religion parce qu'ils se reconnaissent indignes des biens qu'elle promet, rêvent de monstrueux plaisirs, prennent aussi leur essor vers les régions inconnues, vers le surnaturel, mais vers le surnaturel diabolique. De là ce nombre infini de légendes démoniaques que nous a léguées le moyen âge. Chaque fois qu'un homme s'élevait par son génie ou sa fortune au-dessus de la foule, cette foule ignorante et effrayée l'accusait d'avoir pactisé avec Satan. On disait qu'Albert le Grand lui avait demandé le mot des secrets de la nature; l'abbé Trithème, le mot du mystère humain; Virgile, le don de l'harmonie des vers; Faust, la science universelle. Louis Gauffredi, de Marseille, se donna au diable pour inspirer de l'amour aux femmes rien qu'en soufflant sur elles. Palma Cayet, l'auteur de la *Chronologie novennaire*, s'était également livré corps et âme, à condition que l'esprit malin le rendrait toujours vainqueur dans ses disputes contre les ministres de la religion réformée et qu'il lui conférerait le don des langues. Le contrat fut trouvé signé de son sang dans ses papiers après sa mort; et comme le diable, au moment de son décès, était venu chercher son corps et son âme, on fut obligé, pour tromper ceux qui devaient le porter en terre, de mettre de grosses pierres dans son cercueil. En 1778 même, à *Paris*, un laquais qui venait de perdre son argent au jeu se vendit dix écus pour avoir un enjeu nouveau; et vers le même temps, l'Anglais Richard Dugdale, qui voulait devenir le meilleur danseur du Lancashire, se vendit pour une leçon de danse. La légende de Théophile, rêvée primitivement par Eutychien, et transmise au moyen âge par Siméon le Métaphraste et Hroswita, l'abbesse de Gandersheim en Saxe, prouve que la croyance aux faits de cette nature remonte à une haute antiquité.

Satan, comme nous l'avons dit plus haut, dit M. de Louandre, remplissait exactement ses engagements aussi longtemps que durait le contrat; mais, à l'expiration de ce contrat, il ne manquait jamais de venir réclamer le prix de ses complaisances, et alors il fallait les payer cher; il n'attendait pas toujours, pour s'indemniser de ses peines, que la fièvre ou la vieillesse emportât son débiteur dans l'autre monde, et pour jouir plus vite de cette âme, qui s'était vendue et qu'il regardait comme son bien, comme un bien sur lequel il avait hypothèque, il la déliait souvent lui-même des liens de la prison charnelle, en tordant le cou à l'homme dont il s'était fait pour quelques jours l'esclave obéissant, afin d'être son maître dans l'éternité.

Ce n'était point seulement par le pacte ou contrat infernal que l'homme se mettait en rapport direct avec Satan. On pouvait encore, à l'aide de certaines opérations, de certaines formules le forcer à sortir de l'a-

bîme, soit pour s'en servir momentanément, soit pour se l'attacher, comme dans le pacte, durant un temps déterminé. « Les magiciens, » dit Clément d'Alexandrie, « se font gloire d'avoir le démon pour ministre de leur impiété, et de le réduire par leurs évocations à la nécessité de les servir. » — « D'où vient, » dit également saint Augustin, « que l'homme souillé de tous les vices fait des menaces au démon pour s'en faire servir comme par un esclave ? » On voit aisément, par ces deux passages, que la théorie des conjurations était connue dès les premiers siècles de l'Eglise chrétienne ; et en consultant les écrivains orientaux grecs et romains, on en suit les traces à travers les siècles païens.

Dans l'Inde, on pratiquait la conjuration en regardant certaines couleurs consacrées, et en prononçant huit mots qui signifiaient : DIEU EST PUISSANT ET GLORIEUX. C'était ce qu'on appelait les *noms efficaces*. Chez les Grecs, les *lettres éphésiennes* jouaient le même rôle ; en Egypte, on opérait en nommant les trente-six génies qui présidaient au zodiaque ; enfin le moyen âge s'inspira de toutes les traditions antérieures ; il ramassa des mots grecs, latins, chaldéens, qu'il mêla au hasard en les défigurant ; il y ajouta, par une profanation sacrilége et toujours dans un but coupable, les mots de la liturgie, les noms les plus respectables, et il en forma une langue barbare, inintelligible, à l'usage des rites de la sorcellerie, en un mot, l'argot infernal.

Il serait curieux de voir comment se font les conjurations ; mais chaque démonographe en rapporte tant de manières différentes, et toutes tellement absurdes, que nous n'avons pas le courage de les copier. Nous empruntons encore à M. de Louandre ce qu'il y a de moins déraisonnable dans ces conjurations. On est loin, dit-il, de s'accorder sur la manière d'opérer les conjurations. Agrippa en reconnaît de trois espèces : 1° par les éléments ; 2° par le monde céleste : étoiles, rayons, force, influence ; 3° par le monde des intelligences : religion, mystère, sacrement, Dieu. Il est facile de reconnaître à première vue que le mysticisme, l'astrologie et la cabale se confondent dans cette théorie bizarre. « Pour opérer dans la magie, » dit Agrippa, « il faut une foi constante, de la confiance, et la ferme conviction que l'on réussira. » Ici, on le voit, nous retrouvons la théorie des magnétiseurs. Suivant Agrippa, la voix a une grande puissance en ce qu'elle exprime l'intention ; mais elle ne l'exprime que passagèrement. L'écriture qui la fixe, qui lui donne un corps, est douée d'une puissance encore plus grande. On doit donc, quand on fait une conjuration magique, exprimer le vœu, d'abord par la voix, et ensuite par l'écriture ; et ce n'est pas à l'écriture vulgaire qu'il appartient de figurer dans de si grands mystères ; il faut au magicien, comme aux prêtres des anciens cultes, un caractère accessible aux seuls initiés, une écriture *céleste*, dont le type se trouve dans la juxtaposition des astres. Cette formule est certainement, parmi toutes celles que nous avons rencontrées la moins déraisonnable, et on peut par là juger des autres.

Suivant quelques écrivains, moins enthousiastes qu'Agrippa de l'astrologie et de la cabale, on ne doit dans les invocations s'adresser qu'aux démons ; mais pour que l'opération soit efficace, il faut les nommer tous, et c'est là que l'embarras commence, car il est fort difficile, à cause du nombre, de connaître tous les sujets de ce que les démonographes appellent la monarchie infernale, laquelle se compose : 1° de Béelzébut, empereur de toutes les légions diaboliques ; 2° de sept rois, qui sont : Bael, Pursan, Byleth, Paymon, Bélial, Asmodée, Zapan, lesquels règnent aux quatre points cardinaux ; 3° de vingt-trois ducs, de dix comtes, de onze présidents, et de quelques centaines de chevaliers ; 4° de six mille six cent soixante-six légions, formées chacune de six mille six cent soixante-six diables, soit pour le tout : quarante-quatre millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent cinquante-six diables. Quelques docteurs en sorcellerie comptent différemment en prenant toujours le chiffre 6 pour multiplicateur cabalistique ; ainsi ils reconnaissent parmi les esprits de ténèbres soixante-douze princes (6×12), et sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt-six démons (1234321×6). Il est à remarquer que ce dernier nombre offre, tant à gauche qu'à droite, les quatre nombres qui constituent la tétrade de Pythagore et de Platon. En opérant sur de pareilles quantités, l'erreur était inévitable, et le cérémonial d'ailleurs se compliquait tellement que, quand l'opération manquait, le sorcier pouvait toujours, pour lui-même ou pour les autres, invoquer l'excuse de l'oubli. Du reste, pour remédier aux défaillances de la mémoire, on avait des livres où se trouvaient consignées les évocations et les conjurations les plus redoutables, et ces livres, soumis eux-mêmes à une foule de consécrations magiques, acquéraient par ce seul fait une sorte de pouvoir surnaturel... Si grande que fût la puissance évocatrice des mots employés dans les conjurations, ces mots cependant ne suffisaient point seuls à déterminer Satan à paraître ; il fallait corroborer leur action par diverses formalités accessoires. On sacrifiait des chats, des chiens, des poules noires ; on portait sur soi de la corde de pendu ; on cherchait surtout à se procurer des œufs de coq, pondus dans le pays des infidèles ; on lavait avec grand soin la chambre où devait se passer la cérémonie, et l'on y dressait une table sur laquelle on plaçait, avec une nappe blanche, du pain, du fromage, des noix, ou toute autre chose, ne fût-ce même que des savates ou des chiffons, car Satan ne faisait jamais *rien pour rien*. Il fallait toujours, lorsqu'on le dérangeait, lui offrir quelque petit présent, sous peine d'être étranglé ; il fallait surtout avoir soin de

tracer autour de soi le pentacle, cercle magique, où le sorcier s'établissait comme dans un asile inviolable.

Le diable ne répondait point toujours en personne aux sommations de ceux qui le conjuraient. Il se contentait quelquefois de leur envoyer des délégués, ou de faire apparaître devant eux et de mettre à leur disposition les individus ou les objets dont on lui avait fait la demande. Ces sortes de communications n'étaient pas, du reste, sans danger, et ceux qui n'étaient point suffisamment au courant de la science risquaient souvent leur vie. C'est ce qui arriva, en 1526, à Louvain. Un sorcier célèbre qui, à cette époque, habitait cette ville, sortit un jour de chez lui en laissant à sa femme les clefs de son cabinet, avec la recommandation expresse de n'y laisser entrer personne; mais celle-ci, indiscrète comme toutes les personnes de son sexe, les remit à un étudiant qui habitait la même maison. Poussé par une curiosité fatale, ce jeune homme franchit le seuil de la retraite mystérieuse. Un livre est ouvert sur une table; il lit... Au même moment, un coup terrible ébranle la porte. Satan paraît, et d'une voix menaçante : « Me voilà, que me veux-tu? » L'étudiant pâlit et ne sait que répondre. Alors Satan, furieux de s'être dérangé pour rien, le saisit à la gorge et l'étrangle. Le sorcier rentrait en ce moment. Il voit des diables perchés sur sa maison, et, tout surpris, il leur fait signe d'approcher. L'un d'eux se détache de la bande, et lui raconte ce qui s'est passé. Il court à son cabinet, et trouve en effet l'étudiant étendu mort sur le pavé. Que faire de ce cadavre? On va peut-être l'accuser de meurtre? Et alors comment se justifier? Après un moment de réflexion, il ordonne au diable qui avait commis l'assassinat de passer dans le corps de sa victime. Le diable obéit, et va se promener sur la place, à l'endroit le plus fréquenté des écoliers. Mais tout à coup, sur un nouvel ordre, le démon quitte ce corps qu'il vient d'animer d'une vie factice, et le cadavre retombe au milieu des promeneurs saisis de crainte. On pensa longtemps que l'étudiant avait été frappé de mort subite; mais plus tard la vérité fut découverte; et le sorcier, obligé de quitter Louvain, alla répandre dans la Lorraine les poisons de son abominable doctrine.

Il ne suffisait pas aux sorciers, et surtout aux sorcières, de pactiser avec Satan. Celles-ci, pour le tenir dans une dépendance plus grande, pour obtenir de lui de plus éclatantes faveurs, le traitaient souvent comme un amant ou un mari. Les exemples de ces mariages diaboliques sont assez nombreux au moyen âge. En 1275, la date est précise, on découvrit une femme de soixante ans qui, depuis longues années déjà, avait épousé un démon. A l'âge de cinquante-trois ans elle donna le jour à un monstre qui avait une tête de lapin, une queue de serpent et le corps d'un homme. Elle le nourrit pendant deux ans avec de la chair de petits enfants étranglés avant le baptême ; au bout de ce temps le monstre disparut sans qu'on en ait jamais entendu parler depuis.

Ainsi que les mathématiques ou les sciences physiques et naturelles, la sorcellerie avait une foule d'instruments particuliers, à l'aide desquels elle opérait. Ces instruments, comme les livres dont nous venons de parler, portaient en eux-mêmes une puissance extraordinaire, puissance qui leur était communiquée par le sorcier lui-même, et qui souvent aussi était inhérente à leur nature. Ils comprenaient sous le nom générique d'abraxas, talismans, phylactères, cercles, anneaux, carrés magiques, etc., une foule d'objets très-différents entre eux et dont il suffira d'indiquer ici les principaux, en laissant toutefois de côté les amulettes, qui appartiennent plutôt à l'histoire des pratiques superstitieuses qu'à celle de la sorcellerie.

Parmi les talismans naturels, nous indiquerons la peau d'hyène, qui rendait invulnérable au milieu des combats; la mandragore, qui inspirait l'amour; la valériane et le sang des chiens noirs, qui éloignaient les démons quand le sorcier voulait se débarrasser de leur présence; la plupart des pierres précieuses, telles que l'émeraude, qui préservait de la foudre, et rendait la mémoire infaillible; la topaze, qui guérissait la mélancolie; le rubis, qui apaisait les soulèvements des sens, etc. L'hippomanès, excroissance charnue de couleur brune, qui se trouve à la tête des poulains lors de leur naissance, était considérée, du temps même de saint Augustin, comme un agent des plus puissants pour produire l'amour; il en était de même du crapaud desséché. La membrane dont la tête de certains enfants est couverte à leur naissance, faisait réussir les avocats au barreau. La pierre alectorienne donnait aux soldats une victoire assurée. Une autre pierre qui, suivant Isidore de Séville, se trouve dans la tête d'une tortue des Indes, procurait la faculté de deviner l'avenir à ceux qui portaient habituellement cette pierre sur leur langue. Ces talismans formaient ce que l'on pourrait appeler l'arsenal inoffensif des sciences occultes, et leur usage avait sa source dans une sorte de naturalisme panthéistique plutôt que dans la sorcellerie proprement dite. Quant aux talismans fabriqués, ils appartiennent de plein droit à la magie et souvent à la magie la plus noire.

L'emploi de ces étranges objets remonte à la plus haute antiquité. Périclès portait au cou un talisman que lui avaient donné les dames d'Athènes. César, dit-on, s'en servait également. Les anciens attribuaient les plus grandes vertus au mot *abracadabra*. Quintus Sérénus prétend que ce mot, écrit sur du parchemin et pendu au cou, est un remède infaillible contre la fièvre. Les anneaux constellés, les bagues d'argent baptisées, étaient de sûrs préservatifs contre la

peste, la rage, l'épilepsie, etc. On trouve les talismans dans l'Inde, chez tous les peuples de l'Orient, comme chez tous les peuples sauvages. Au moyen âge, on avait recours, pour les confectionner, à toutes les forces vives des sciences occultes, à l'astrologie, à la cabale, à l'évocation des démons, et l'on profanait même les mots les plus saints, les cérémonies les plus vénérables de la religion.

On faisait des talismans ou abraxas avec des mots efficaces, dont les plus célèbres sont les mots *agla* et *abracadabra*. On en faisait avec les noms des diables, avec des figures astrologiques, et pour ces derniers, voici comment on raisonnait : « Les astres, » disait-on, « sont des intelligences, ils voient, ils entendent; leurs rayons ont une sorte d'instinct qui leur fait chercher par sympathie dans le monde inférieur tout ce qui se rapporte à leur nature. Or, en reproduisant sur des pierres ou des métaux la figure ou le chiffre d'un astre, on intéresse cet astre à ces pierres ou à ces métaux, et il leur communique quelque chose de sa propre vertu : »—« Pour attirer la vertu du soleil, » dit Agrippa, qu'il faut toujours citer en ces ténébreuses matières,« on enveloppe le symbole ou signe astronomique du soleil dans des fils d'or ou de soie jaune, couleur des rayons solaires; on suspend ce signe à son cou, et l'astre y dépose quelques-unes de ses vertus. » On connaît la fameuse médaille où Catherine de Médicis est représentée toute nue entre les constellations du Bélier et du Taureau, le nom d'Ebullé Asmodée sur la tête, un dard à la main, un cœur dans l'autre, et dans l'exergue le nom d'Oxiel.

Le plus célèbre des talismans du moyen âge était, sans contredit, l'anneau de Salomon; quelques rois, parmi les plus puissants, se sont vantés de le posséder ; mais ils se sont vantés à tort, car on sait d'une manière certaine, disent les cabalistes, que cet anneau incomparable repose dans le tombeau même de ce grand prince au milieu des îles de l'océan Indien. Il y avait aussi des talismans avec les noms de Jésus-Christ ou de saint Pierre, de saint Paul ou de saint Michel. Le concile de Laodicée, au IV° siècle, en interdit l'usage sous peine d'excommunication, et déclara que ceux qui les fabriqueraient seraient chassés de l'Église.

L'une des pièces les plus importantes de l'arsenal des sorciers était les miroirs magiques. Dans l'antiquité païenne les sorcières de la Thessalie écrivaient avec du sang humain leurs oracles sur ces miroirs, et les oracles se réfléchissaient dans le disque de la lune, où on pouvait les lire comme dans un livre. L'usage de ces instruments devint extrêmement commun en France, au XVI° siècle, et l'on assure que Catherine de Médicis en possédait un à l'aide duquel elle apercevait d'un coup d'œil tout ce qui se passait en France, et tout ce qui devait y arriver dans l'avenir. Pasquier rapporte qu'elle y vit un jour une troupe de Jésuites qui s'emparaient du pouvoir; à cette vue elle entra dans une telle colère, qu'elle voulut briser l'instrument révélateur, mais on le lui arracha des mains, et à la fin du XVII° siècle, en 1688, on assurait que l'on pouvait encore le voir au Louvre. Les ennemis des Jésuites accusèrent le P. Coton de faire voir à Henri IV, dans un miroir étoilé, ce qui se passait dans les cours et les cabinets de tous les princes.

La pistole volante était une monnaie marquée d'un signe magique, qui revenait toujours dans la poche de son maître, comme les cinq sous du Juif errant.

Les têtes d'airain, fabriquées sous l'influence de certaines constellations, avaient la faculté de parler, et elles donnaient des avis sur les affaires importantes. Virgile, Robert de Lincoln, Roger Bacon, en possédaient plusieurs qui ne se trompaient jamais. Albert le Grand avait même fait un homme entier, à la confection duquel il travailla trente ans; cet homme d'airain se nommait l'androïde; mais il fut brisé par saint Thomas d'Aquin, qui ne pouvait supporter son babil.

Les armes enchantées, qui rappellent les armes forgées par Vulcain, et qui jouent un si grand rôle dans les romans de chevalerie, avaient la propriété de faire voler en éclats toutes celles qui leur étaient opposées, et de ne jamais se briser elles-mêmes.

Les coupes magiques communiquaient aux breuvages dont elles étaient remplies des vertus extraordinaires, et se brisaient lorsqu'elles étaient touchées par une liqueur empoisonnée.

Les peaux d'enfants sur lesquelles on traçait des caractères magiques, préservaient des maladies, et reculaient indéfiniment la vieillesse.

Les bagues constellées renfermaient de petits démons, appelés *servants*, qui remplissaient les fonctions de domestiques, et se rendaient en un clin d'œil, d'un bout du monde à l'autre, pour remplir les commissions dont on les avait chargés. Quand le possesseur de la bague avait besoin d'un avis, il approchait le chaton de son oreille, et le servant répondait à toutes ses questions. L'historien Froissart, qui séjourna longtemps à la cour de Gaston Phœbus, comte de Foix, nous apprend que ce seigneur avait un de ces lutins à ses ordres. Le lutin avait d'abord été attaché à un prélat romain qu'il avait quitté pour un baron gascon. Celui-ci, qui était vassal du comte de Foix, avait consenti à ce qu'il passât au service de son seigneur. Il était fort utile au comte qui l'employait comme courrier, et l'envoyait dans tous les pays du monde pour savoir ce qui s'y passait. Le lutin se rendait immédiatement aux endroits désignés, et revenait presque aussitôt donner des nouvelles à son maître.

L'anneau du voyageur faisait parcourir, sans fatigue, des espaces immenses, et l'*anneau d'invisibilité*, réminiscence de l'anneau de Gygès, avait la propriété, comme son nom

l'indique, de dérober à tous les yeux la personne qui le portait. On pouvait aussi se rendre invisible au moyen d'un tibia de chat noir, bouilli dans des herbes magiques, ou d'une petite pierre qui se trouve dans le nid de la huppe.

Le téraphim, espèce d'automate dans le genre de l'androïde, se fabriquait également sous l'influence des constellations. On le frottait d'huile et d'ammoniaque, on l'entourait de cierges, on plaçait sous sa langue une lame d'or, sur laquelle était écrit en caractères mystérieux le nom d'un démon impur, et, dans cet état, il répondait à toutes les questions qui lui étaient faites.

Le carré magique, espèce d'échiquier dont chaque case était marquée d'un chiffre, servait tout à la fois aux conjurations et aux consultations sur l'avenir; il devait être tracé sur un parchemin préparé avec la peau d'un animal vierge, ou qui n'avait jamais engendré.

La baguette magique servait à tracer les cercles de conjuration et à découvrir les trésors; il y eut même, en 1700, dans la ville de Toulouse, un curé qui devinait à l'aide de cet instrument ce que faisaient les personnes absentes. Il consultait la baguette sur le passé, le présent et l'avenir. Elle s'abaissait pour répondre oui, et s'élevait pour répondre non. On pouvait faire les demandes de vive voix ou mentalement, « ce qui serait bien prodigieux, » dit le P. Lebrun, « si plusieurs réponses ne s'étaient trouvées fausses. » La baguette était faite d'une branche de coudrier de la poussée de l'année, il fallait la couper le premier mercredi de la lune, entre onze heures et minuit, et se servir d'un couteau neuf; une fois coupée, on la bénissait, on écrivait au gros bout le mot *agla;* au milieu *cor;* au petit bout *tetragrammaton*, avec une croix à chaque mot, de plus on prononçait cette formule : *Conjuro te cito mihi obedire. Venies per Deum vivum*, et l'on faisait une croix, — *per Deum verum*, — une seconde croix, — *per Deum sanctum*, — une troisième croix. — Ainsi, comme nous l'avons déjà remarqué, les mots les plus saints, les formules les plus vénérables étaient profanées dans les pratiques les plus absurdes. La sorcellerie parodiait toutes les cérémonies de l'Eglise, et l'Eglise en la proscrivant se montrait justement sévère. Ne voit-on pas encore dans les annales judiciaires de notre époque, que les signes de croix, les paroles de l'Ecriture sainte, les prières les plus vénérables, sont employées, par certains escrocs que la justice poursuit, pour des maléfices et pour forcer le démon à prêter son concours à leurs prétendues sorcelleries. Mais laissons M. de Louandre nous raconter ce qu'il a recueilli sur les moyens d'exercer la magie.

Après avoir cherché une puissance surnaturelle dans les rayons des astres, dans le ciel et dans l'enfer, dans les chiffres et les lettres, les traditions du paganisme et la parodie des cérémonies chrétiennes, les sorciers s'adressaient encore aux plantes, aux arbres, aux animaux, aux cadavres; ils les soumettaient à des manipulations fantastiques, et les combinaient de cent manières différentes pour en tirer des onguents, des poudres ou des breuvages. Ces herbes de la Thessalie, sur lesquelles on disait que Cerbère, vaincu par Hercule, avait répandu sa bave, ces herbes avaient gardé pour le moyen âge leurs propriétés redoutables.

Parmi les plantes, la sorcellerie choisit de préférence toutes celles qui sont vénéneuses ou infectes, telles que la ciguë ou la valériane; celles qui croissent dans les ruines et sur les tombeaux, le lierre, la mauve et l'asphodèle; parmi les arbres, elle choisit le cyprès, et, comme pour rendre un dernier hommage à l'idolâtrie druidique, elle prête au gui une vertu mystérieuse. Parmi les animaux, elle s'attache à ceux qui sont hideux, tristes ou malfaisants, comme le coq que l'antiquité avait consacré à la mort; le serpent qui séduisit la première femme sur les gazons du paradis terrestre; le loup, le hibou, le crapaud.

Les cadavres humains eux-mêmes figuraient dans les préparations diaboliques, et les sorciers, fidèles à leur principe de chercher toujours ce qui était impur et souillé, recommandaient de n'employer, en fait de débris humains, que ceux qui provenaient des malfaiteurs, des excommuniés, des hérétiques et des pendus. Pour ajouter à l'efficacité de ces restes affreux, on devait se les procurer dans les circonstances les plus lugubres. Ceux que l'on ramassait *dans les* voieries étaient beaucoup plus efficaces que ceux qui provenaient des cimetières; mais rien n'égalait le corps des suppliciés détachés du gibet, à l'heure de minuit, par une nuit sans lune, et surtout à la lueur des éclairs, pendant un orage.

Du reste les recettes variaient à l'infini. En voici une à l'usage des sorciers espagnols : Prenez des crapauds, des couleuvres, des lézards, des colimaçons, et les insectes les plus laids que vous pourrez trouver. Ecorchez avec vos dents les crapauds et les reptiles; placez-les dans un pot avec des os d'enfants nouveau-nés et des cervelles de cadavres tirés de la sépulture des églises. Faites bouillir le tout jusqu'à *parfaite calcination*, et faites bénir par le diable.

Shakspeare, résumant dans ses drames splendides les croyances de son pays et de son temps, nous offre dans *Macbeth* une formule non moins étrange. L'une des sorcières fait bouillir dans une chaudière, avec les entrailles empoisonnées d'un personnage de la tragédie, un crapaud, un filet de serpent, un œil de lézard, du duvet de chauve-souris, une langue de chien, un dard de vipère, une aile de hibou, des écailles de dragon, des dents de loup, un foie de juif, des branches d'if coupées pendant une éclipse, un nez de Turc, le doigt d'un enfant de fille de joie, mis au monde dans un fossé et étranglé en naissant, le tout, après parfaite cuisson, refroidi dans du sang de singe.

Dans les onguents ou breuvages destinés à produire l'amour, on employait des têtes de milan, des queues de loup, des cendres de tableaux ou d'images de saints canonisés, des cheveux d'hommes et de femmes. Tous les mélanges dont nous venons de parler, outre les vertus qu'ils avaient par eux-mêmes, devaient recevoir la consécration des paroles et des conjurations magiques, et dans ces paroles il y avait toujours une parodie des prières de l'Eglise, comme il y eut aussi quelquefois une profanation de ses plus grands mystères par l'emploi sacrilége des hosties consacrées.

Ainsi la sorcellerie recommandait pour ses pratiques tout ce que l'imagination la plus souillée peut rêver de plus hideux. Sans doute il faut faire ici une très-large part à la légende et au conte; mais il nous paraît hors de doute que l'application de la plupart de ces recettes a été souvent tentée, et il est facile de comprendre quelles profanations, quels dangers, quels crimes même devaient en résulter; aussi voit-on dans plusieurs textes de lois que le sorcier et l'empoisonneur se confondaient souvent, et sous le règne même de Louis XIV, Le Sage, Bonard, la Vigoureux, Expilli, qui, aux yeux de la foule, avaient passé pour sorciers, ne se trouvèrent, en dernière analyse, que des scélérats vulgaires, justiciables de la chambre des poisons. Il était difficile, en effet, que des individus qui croyaient ou qui feignaient de croire à de semblables folies n'arrivassent point rapidement au dernier degré de la démoralisation.

L'une des périodes les plus curieuses de l'histoire des sciences occultes, dit encore M. de Louandre dans son travail plein de recherches sur la magie, est sans contredit l'époque qui s'étend du Ier au IIIe siècle de l'ère chrétienne. Il semblait que les démons faisaient alors des efforts pour conserver l'empire du monde que le Sauveur venait de leur arracher par sa croix. Furieux de se voir chassés des temples qu'ils s'étaient fait ériger, de voir leurs oracles condamnés au silence, ils cherchaient à ressaisir clandestinement une partie du pouvoir qui leur était enlevé de vive force aux yeux de tous. D'ailleurs les esprits des païens eux-mêmes, bien qu'ils ne fussent pas encore éclairés des lumières du christianisme, étaient disposés à croire au merveilleux, à des choses surnaturelles, par la fréquence des miracles qu'opéraient les chrétiens. Le monde était travaillé par l'idée d'une transformation générale; cette voix mystérieuse qui se faisait entendre le long des rives de la mer Egée : *Le grand Pan est mort*, semblait annoncer un âge nouveau. Aussi, aux antiques légendes du paganisme s'ajoutaient des légendes philosophiques et populaires qui devinrent la source des traditions merveilleuses du moyen âge. Le démon chercha à profiter de cette disposition des esprits, en essayant d'opposer de faux prodiges aux miracles de la foi nouvelle. Deux hommes, surtout, au Ier siècle de notre ère, semblent avoir été ses principaux instruments pour cet effet; nous parlons d'Apollonius de Thyane et de Simon le Magicien. Laissons parler M. de Louandre.

Simon, contemporain des apôtres, avait acheté à Tyr une femme perdue, nommée Hélène; il disait que cette femme était la créatrice des anges, qu'elle était descendue sur la terre en passant de ciel en ciel; que quant à lui, il n'avait que la figure de l'homme, qu'il était le vrai Messie, et pour séduire les peuples, il opposait aux miracles du Christ des enchantements et des sortiléges. Il se vantait de pouvoir rappeler des enfers les âmes des prophètes, de voler à travers les airs; il disait qu'il s'était enveloppé dans le feu, qu'il se confondait avec cet élément et ne pouvait être consumé. Il avait, disait-il, animé, fait mouvoir et parler des statues, changé des pierres en pains; il se rendait invisible à volonté, passait à travers les rochers, et les creusait sans employer autre chose que des mots. Il faisait naître tout à coup des arbres chargés de fleurs et de fruits, prenait la forme de divers animaux, et changeait de visage sans qu'il fût possible de le reconnaître. Il racontait que sa mère l'ayant un jour envoyé dans les champs faire la moisson, il avait ordonné à sa faucille de moissonner toute seule et qu'elle avait fait plus de besogne que dix ouvriers ensemble. La foule, toujours crédule, toujours facile à tromper, acceptait sans contrôle ces récits merveilleux, et on racontait qu'un jour il avait dit à Néron : « Faites-moi décapiter, et dans trois jours je ressusciterai. » Néron, qui aimait le sang, voulut tenter l'expérience; mais Simon se fit remplacer par un bélier sous forme humaine, et trois jours après, il se montra comme s'il était ressuscité. Quelques Pères de l'Eglise racontent que Simon étant à Rome, sous l'empereur Néron, entreprit de voler et de monter au ciel, et qu'en effet il vola pendant quelques moments; mais que les apôtres saint Pierre et saint Paul, s'étant mis en prière, le magicien fut précipité et mourut de sa chute, ce qui n'empêcha point, vers l'an 150, le peuple romain de lui élever une statue, contrairement aux lois de l'empire qui condamnaient la magie et punissaient sévèrement ceux qui s'adonnaient à ses pratiques.

Apollonius de Tyane n'avait point eu, comme Simon, connaissance de la vraie foi. C'était un philosophe pythagoricien, originaire de Tyane, ville de Cappadoce. Après avoir pratiqué toutes les austérités de la secte pythagoricienne, il entreprit de longs voyages, visita Babylone, Taxella, capitale des Indes, et acquit, dans le cours de ses pérégrinations, une renommée si grande, qu'à son entrée à Ephèse tous les artisans quittèrent leurs travaux pour le voir. Ce nuage fatidique, qui couronnait dans ces âges reculés tous les hommes supérieurs, ne tarda point à l'environner d'une

auréole éblouissante, et il fut considéré par le peuple comme le plus puissant des magiciens. En effet, Philostrate, qui nous a transmis sa vie, raconte de lui des merveilles surprenantes. Il comprenait le langage des animaux, et traduisait avec la plus grande facilité les présages annoncés par les cris des oiseaux. Il interprétait également les songes. Pendant un séjour assez long qu'il fit à Syracuse, une femme mit au monde un enfant à trois têtes. Ces monstruosités humaines faisaient toujours alors une sensation très-vive. Tous ceux qui expliquaient les prodiges furent consultés; mais leur science fut impuissante. Apollonius n'eut qu'à jeter les yeux sur l'enfant pour expliquer le phénomène. Les trois têtes signifiaient les trois prétendants à l'empire, Galba, Othon et Vitellius. Un démon, d'un caractère méchant et dissimulé étant entré dans le corps d'un jeune garçon, Apollonius l'en chassa en lui adressant une lettre pleine de menaces. Une autre fois il guérit un tueur de lions qui avait été blessé à la cuisse, en combattant un de ces animaux, par la seule apposition des mains sur le membre blessé. Il enseignait aux femmes à enfanter sans douleur, en cachant sous leurs vêtements un lièvre vivant. Il leur enseignait également à préserver leurs enfants de l'intempérance en leur faisant manger des œufs de hibou avant qu'ils aient bu de vin.

Apollonius était tout à la fois devin et nécromancien. A Pergame, sur les ruines de Troie, il passa la nuit sur le tombeau d'Achille, et par le moyen d'un sortilége qu'il avait appris dans l'Inde, il évoqua l'âme du héros, et eut avec cette âme une très-longue conversation. A Ephèse, il annonça l'approche d'une peste et d'un tremblement de terre; il se trouvait encore dans cette ville au moment même de la mort de Domitien, et l'on raconte qu'il s'arrêta tout à coup au milieu d'une discussion publique, et s'écria : « C'est bien fait ! Stéphanus, courage, tue le tyran ! » Ensuite après un moment de silence, il reprit : « Le tyran est mort, il est tué en ce moment même. »

Apollonius n'était pas moins habile dans la pratique de cette médecine merveilleuse qui guérissait avec des mots. Dans la ville de Tarse, un chien enragé avait mordu un jeune homme, et celui-ci s'était mis à faire comme les chiens, à aboyer et à marcher à quatre pattes. La famille du jeune homme était désespérée de cet accident, et sur la grande réputation d'Apollonius, elle le pria de guérir cette maladie étrange. Celui-ci demanda où était le chien, on lui dit qu'il se tenait ordinairement auprès d'une fontaine, et que là, toujours altéré et n'osant jamais boire, on le voyait s'agiter sans cesse avec des mouvements convulsifs. « Qu'on me l'amène, » dit le magicien. L'ordre fut exécuté; le chien en voyant Apollonius, s'approcha de lui dans l'attitude d'un suppliant et avec des gémissements. Celui-ci le caressa et, se faisant amener le jeune homme qui avait été mordu, il ordonna à l'animal de lécher la plaie qu'il avait faite. La guérison fut instantanée. Quant au chien, il le conduisit sur le bord du fleuve qui traversait la ville, et lui ordonna de le passer à la nage. Le chien, toujours docile, obéit encore, et quand il eut touché l'autre rive, il se mit à courir, à aboyer, à redresser les oreilles et à remuer la queue, car il était joyeux de se sentir guéri.

Nous avons insisté sur ces détails parce que Simon le Magicien et Apollonius sont célèbres entre tous les faiseurs de prodiges, et que tous deux, au seuil même du moyen âge, sont comme le type et la souche originelle de cette double race qui se perpétue à travers les légendes, l'une s'adressant, comme Simon au génie du mal, pour faire le mal ; l'autre, comme Apollonius, cherchant dans une science supérieure le pouvoir d'adoucir les maux de l'humanité, et d'étendre la puissance de l'homme au delà des limites imposées à sa faiblesse : en un mot, le sorcier et l'enchanteur.

Pour épuiser la liste de tous les hommes célèbres, il faudrait pour ainsi dire citer les noms de tous ceux qui, dans les arts, la médecine, les sciences, la philosophie, ont fait faire, au moyen âge, quelques progrès à l'esprit humain. Car, comme nous l'avons dit, il suffisait d'exceller dans quelques arts ou quelques sciences pour encourir la flétrissure attachée au nom de magicien ou de sorcier. On ne pouvait comprendre qu'un homme parvînt, sans le secours du diable, à l'universalité des connaissances humaines. C'est ainsi que saint Thomas d'Aquin et plusieurs Papes furent accusés de magie.

Toutes les absurdités que peut rêver une imagination en délire sont entassées dans les biographies légendaires des prétendus sorciers, et nous recommandons aux personnes curieuses du fantastique l'histoire du docteur Faust, de ce même Faust que le génie de Gœthe devait emprunter aux démonographes pour en faire un des types les plus grandioses de la poésie moderne. Fils d'un paysan des environs de Weimar, Jean Faust, né au commencement du XVI[e] siècle, après avoir étudié la théologie et la médecine, se livra exclusivement à la magie, et devint pour les Allemands l'idéal du sorcier. Faust, qui excellait à conjurer le diable, avait asservi à ses ordres, par un pacte de vingt-quatre ans, un démon nommé Méphistophélès. A l'aide de ce démon, il descendit aux enfers, parcourut les sphères célestes et toutes les régions du monde sublunaire. Il eut un commerce de galanterie avec Hélène, femme de Ménélas, qu'il avait rappelée de l'autre monde pour s'assurer de sa beauté. Il fit apparaître Alexandre le Grand devant Charles-Quint, et pour terminer convenablement son infernale existence,

il eut, à l'expiration de son pacte, le cou tordu par le diable (221).

La plus célèbre comme la plus cruelle de ces accusations de magie est, sans contredit, celle qui fut portée contre Jeanne d'Arc, ce miracle vivant de notre histoire, cette figure presque divine, qui semble grandir encore chaque jour à la distance des siècles, et qui représentera désormais pour tous les âges, comme pour tous les peuples, le symbole de l'héroïsme élevé par la foi à son dernier degré de puissance. Les détails du procès de cette sainte et noble fille sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rapporter ici, même en ce qui se rattache directement à notre sujet. Mais ce que nous tenons à constater, ce que personne jusqu'ici n'a remarqué, c'est que de ce procès date en France et en Europe une ère nouvelle dans l'histoire de la sorcellerie; le doute se manifeste pour la première fois. L'évidente absurdité des reproches dont Jeanne fut l'objet, la grandeur de sa raison quand elle réfuta ces calomnies grossières; son amour du pays et sa foi, démontrèrent à tous les esprits qui gardaient quelque notion du bon sens qu'il était possible dans ce monde de faire de grandes choses sans l'intervention du diable. Les écrivains qui s'efforcèrent de la justifier du reproche d'avoir été sorcière, en arrivèrent nécessairement à se demander ce que c'était que la sorcellerie, et tandis que, d'un côté, il y avait une véritable recrudescence de crédulité, de l'autre il se formait une école investigatrice qui devait aboutir au remarquable livre de Naudé, *Apologie des grands hommes accusés de magie*, mais il s'écoula près de quinze siècles, à dater de notre ère, avant que cette école se fût formée; et si, en demandant plus haut ce qu'avait fait la raison, nous avons pu dire justement qu'elle s'était inclinée, nous pouvons dire ici plus justement encore qu'elle avait abdiqué complétement. Toutefois, les préjugés ne furent pas détruits. Nous en retrouvons de cruelles traces encore jusqu'à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIe, à l'occasion des prétendues possessions de Loudun, de Louviers et de beaucoup d'autres. (*Voy.* à la fin du vol., art. POSSESSIONS.)

On conçoit que, du moment où certains hommes étaient investis par la tradition universelle d'un pouvoir aussi grand, et surtout aussi malfaisant que celui des sorciers, la société se soit crue sérieusement menacée, et qu'elle ait pris, pour se défendre, les plus grandes précautions. On conçoit également que l'Eglise, outragée dans sa foi, se soit armée d'une réprobation sévère. Cette réprobation était légitime; mais comme en semblable matière, les délits étaient le plus souvent imaginaires, la répression atteignit une foule de victimes innocentes, et les châtiments furent presque toujours d'une effroyable rigueur.

L'antiquité elle-même avait compris le danger qui pouvait résulter d'une science ténébreuse dont le but était de changer l'ordre éternel de la nature; elle avait reconnu que les maléfices et les philtres cachaient souvent de véritables empoisonnements; que ceux qui se mêlaient de prédire l'avenir par l'évocation des morts, n'étaient que des charlatans qui cherchaient des dupes; aussi poursuivit-elle avec sévérité les adeptes des sciences occultes, qu'on désignait alors sous le nom de mathématiciens. Une loi de Constantin, promulguée en 321, établit nettement la distinction entre les deux sciences, en admettant que certains magiciens peuvent rendre de véritables services, guérir les maladies, conjurer les vents, et que, dans ce cas, il faut les laisser faire; mais bientôt Constance frappa d'une même réprobation tous les adeptes des sciences occultes, et, par une loi promulguée en 358, il condamna les magiciens et les Chaldéens à être déchirés avec des ongles de fer. Les codes barbares les proscrivirent également, et le chapitre LXVII de la loi salique porte que les sorcières qui dévoreront des hommes seront condamnées à huit mille deniers d'amende.

Les Pères de l'Eglise, persuadés que la magie était l'héritière directe des rites et des impuretés du paganisme, se montrèrent aussi pour elle d'une grande sévérité. Les conciles d'Ancyre et de Laodicée frappèrent les sciences occultes d'anathèmes, mais en punissant seulement par la pénitence et des peines spirituelles ceux qui se livraient à des maléfices. Dès ce moment, la législation civile et religieuse fut nettement établie, et la pénalité seule se modifia suivant les temps. Charlemagne, dans ses *Capitulaires*, s'inspirant des lois romaines, des lois barbares, des canons des conciles, déclara les magiciens des hommes exécrables. Jusqu'au XIIIe siècle, les condamnations furent peu nombreuses et beaucoup moins sévères qu'elles ne l'ont été depuis. Charlemagne, tout en ordonnant qu'on se saisît des sorciers, ne veut pas qu'on les fasse périr, et il recommande seulement qu'on les tienne en prison, afin qu'ils s'amendent. On voit même, en 936, le Pape déclarer solennellement que, quoique les devins, les enchanteresses et les sorciers soient condamnés à mort par l'ancienne loi, les juges ecclésiastiques doivent cependant leur sauver la vie, pour qu'ils puissent faire pénitence. Cette indulgence, trois siècles plus tard, fit place à la plus inexorable sévérité.

Jusqu'à la fin du XIIe siècle, les hérésies, en France, avaient été avant tout philosophiques; mais, à cette époque, elles s'imprégnèrent d'une foule de superstitions, qui

(221) Voy. l'*Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust avec sa mort espouvantable;* Paris, 1603, petit in-12.

semblent en certains points reproduire les doctrines orientales. Les vaudois et les albigeois, qui furent considérés comme les descendants directs des manichéens, admettaient comme eux l'existence de deux principes, entièrement indépendants, qui se partageaient le gouvernement du monde. Bardesanes, Manès, Priscillien, semblaient renaître dans les sectes que nous venons de nommer. Ces sectes, en élevant le diable jusqu'à l'idée de cause, en firent le vice-roi tout-puissant de ce monde; elles partagèrent leurs adorations, et l'importance que prit alors la sorcellerie fut une conséquence de leurs doctrines. L'Eglise, qui retrouvait là d'antiques erreurs, s'arma d'une rigueur nouvelle. Elle enveloppa dans une même proscription les hérétiques et les sorciers, et pour punir des crimes qui remontaient jusqu'à Dieu, on recourut aux supplices que Dieu lui-même imposait aux réprouvés: on brûla ceux que l'on regardait comme coupables d'hérésie et de sorcellerie. Une juridiction nouvelle, celle de l'inquisition, fut instituée pour connaître de ces crimes, et une bulle du Pape Innocent VIII signala les sorciers à la sévérité des inquisiteurs. « Nous avons appris, » dit cette bulle, « qu'un grand nombre de personnes des deux sexes ne craignent pas d'entrer en communication avec le diable, et que par leurs sorcelleries elles frappent également les hommes et les animaux, rendent les mariages stériles, font périr les enfants des femmes et les petits des bestiaux, flétrissent les blés, les jardins, les fruits et l'herbe des pâturages. » Par ces motifs, les inquisiteurs furent armés de pouvoirs extraordinaires. Les juges civils les secondèrent dans l'œuvre de la répression. Les bûchers s'allumèrent, et les sorciers, ou ceux que l'on regardait comme tels, furent immolés par centaines.

Aux XIVe et XVe siècle, on voit les procès de sorcellerie se multiplier d'une manière extraordinaire, principalement en Espagne et en Italie. Les accusés appartiennent à toutes les classes de la société, aux plus éclairées comme aux plus ignorantes, et les membres du clergé ne sont pas même épargnés

Ce fut surtout, continue M. de Louandre, dans les procès intentés aux vaudois que se révélèrent en France la sottise et la cruauté des lois, la crédulité des juges et la perversité de certains hommes qui exploitaient dans un intérêt de vengeance et de fortune l'ignorance et la méchanceté de leurs contemporains. Les vaudois du XVe siècle sont mentionnés pour la première fois dans une bulle du Pape Eugène IV, donnée à Florence le 10 avril 1439. Eugène accuse Amédée VIII, duc de Savoie, que le concile de Bâle venait d'élire Pape, après l'avoir déposé lui-même, de s'être laissé séduire par des *sorciers*, *frangules*, *straganes* ou *vaudois*, et de s'être servi de leur aide pour l'exécution de ses coupables projets.

Les accusations de vaudrerie se multiplièrent bientôt avec une extrême rapidité, principalement au nord de la France, en Flandre et en Picardie. Dans un chapitre général des Frères Prêcheurs tenu à Langres en 1459, un nommé Robinet de Vaulx, natif de Hébuterne, en Artois, condamné au feu comme vaudois ou sorcier, car les deux noms étaient synonymes, signala un grand nombre de personnes comme coupables du même délit. De nouvelles arrestations furent faites, et les vicaires de l'évêque d'Arras, voyant que le nombre des accusés augmentait dans une proportion effrayante, et de plus que les faits étaient loin d'être prouvés, furent d'avis d'abandonner les poursuites. Jacques Dubois, docteur en théologie, et l'évêque Jean Faulconnier, soutinrent au contraire la culpabilité, et prétendirent que « aussitost qu'un homme estoit prins et accusé pour ladicte vaulderie, on ne les devoit ayder ni secourir, feust père, mère, frère ou quelque aultre proche parent ou amy, soubs peine d'estre prins pour vaudois.» Ces doctrines prévalurent. La pitié fut interdite; on nomma des commissions composées de clercs, de moines et de jurisconsultes, on amena les accusés, la tête couverte d'une mitre, sur un échafaud au milieu de la cour du palais épiscopal; et là, l'inquisiteur Pierre Broussard leur reprocha d'avoir assisté au sabbat. On les soumit ensuite à la torture, et, quand on leur demanda si les faits allégués contre eux étaient réels, vaincus par la douleur, ils répondirent que oui. Peu de jours après on les brûla, et tous, en mourant, protestèrent de leur innocence. L'année suivante, en 1460, de nouvelles exécutions eurent lieu. Mais, en 1461, le nouvel évêque Jean Geoffroy, qui pendant toutes ces scènes lugubres avait été absent de sa ville épiscopale, y revint enfin pour mettre un terme à ces cruautés; il désapprouva vivement la conduite des juges; le parlement s'intéressa dans l'affaire; on relâcha les prétendus vaudois qui se trouvaient encore en prison, et trente ans plus tard, le 10 juillet 1491, la mémoire des malheureuses victimes de cette odieuse persécution fut solennellement réhabilitée au lieu même où elles avaient subi le dernier supplice (222).

Ici se présente naturellement cette question qui ressort de la nature même des accusations dont les sorciers étaient l'objet: comment des hommes qui avaient asservi les éléments, qui se transportaient par les airs avec la rapidité de la pensée, et dont le diable lui-même s'était fait l'esclave complaisant; comment de pareils hommes pouvaient-ils se laisser prendre, ou comment une fois pris n'échappaient-ils point à la prison, et par cela même au supplice? Il y

(222) F. Bourquelot, *Les vaudois au* XVe *siècle*, in-8° de 32 pages.

avait là, pour ceux qui croyaient au pouvoir des sorciers, un fait embarrassant; mais le moyen âge avait toujours une réponse prête pour toutes les absurdités; et les juges, aussi bien que la foule ignorante, étaient persuadés que, du moment où le sorcier se trouvait dans les mains de la justice, le diable l'abandonnait aussitôt; qu'il pouvait bien, pendant la durée du procès, lui donner quelques conseils, mais qu'il était tout à fait impuissant à le sauver. L'absurdité de l'accusation se trouvait ainsi sauvegardée par une absurdité nouvelle.

En France, la persécution fut incessante et sans miséricorde. Pierre de Lancre, magistrat au parlement de Bordeaux, devint conseiller d'Etat, pour avoir envoyé à la mort, dans le pays de Labourd, environ cinq cents malheureux, qui furent tous brûlés. Un conseiller du duché de Lorraine, Nicolas Remi, dit avec un certain orgueil, en résumant ses services : « Je compte que depuis quinze ans que je juge à mort en Lorraine, il n'y a pas eu moins de neuf cents sorciers convaincus, envoyés au supplice par notre tribunal. » En 1515, cinq cents sorciers furent exécutés à Genève, dans le cours de trois mois. Un millier périrent en une année dans le diocèse de Côme, et, plus tard, dans le même diocèse, on en brûla une centaine, terme moyen, par année.

A cette triste époque, l'art de reconnaître les sorciers, de les interroger, de les torturer, de pénétrer dans les secrets de leur science, devint, pour quelques hommes, une spécialité qui leur valut des honneurs, du pouvoir, de la renommée. De Lancre, Bodin, Delrio, Boguet, le roi d'Angleterre Jacques II, ont excellé dans les questions de sorcellerie; et l'on conçoit que, du moment où ces écrivains admettaient la réalité des faits consignés dans leurs livres, ils aient cru réellement rendre un grand service à la société et à la religion en débarrassant la terre de ces malfaiteurs insignes qui la souillaient par leur présence. On peut en juger par les quinze chefs d'accusation suivants qui nous ont été conservés par Bodin, et qui tous, selon lui, méritent une *mort exquise :* 1° Les sorciers renient Dieu; 2° ils blasphèment; 3° ils adorent le diable; 4° ils lui vouent leurs enfants; 5° ils les lui sacrifient avant qu'ils soient baptisés; 6° ils les consacrent à Satan dès le ventre de leur mère; 7° ils lui promettent d'attirer tous ceux qu'ils pourront à son service; 8° ils jurent par le nom du diable, et s'en font honneur; 9° ils commettent des incestes; 10° ils tuent les personnes, les font bouillir et les mangent; 11° ils se nourrissent de charognes et de pendus; 12° ils font mourir les gens par le poison et par les sortiléges; 13° ils font crever le bétail; 14° ils font périr les fruits et causent la stérilité; 15° enfin, ils ont copulation charnelle avec le diable.

On frémit, dit toujours M. de Louandre, quand on voit sur quels soupçons et sur quelles absurdités reposent la plupart des procès de sorcellerie. Les juges voient des coupables partout, et, comme le dit avec raison Walter Scott en parlant des écrits de de Lancre, son histoire ressemble à la relation d'une guerre à outrance entre Satan d'un côté, et les commissaires du roi, de l'autre; « attendu, » dit le démonographe, « que rien n'est plus propre à frapper de terreur le diable et tout son empire, qu'une commission armée de tels pouvoirs. » La simple accusation équivalait, la plupart du temps, à un arrêt de mort; car il était toujours impossible de prouver qu'on n'avait point de rapports avec Satan. Une épidémie venait-elle à éclater dans une ville? un orage avait-il ravagé la campagne? un paysan perdait-il ses bœufs ou ses moutons? il ne manquait jamais de gens pour accuser les sorciers de ces malheurs. C'était là, pour les haines et les vengeances, une accusation commode, et c'était aussi, pour la cupidité, une source féconde de profit; car, en plusieurs pays, les biens des condamnés étaient répartis, après confiscation, non-seulement entre les rois, les princes, les villes, etc., mais encore entre les dénonciateurs et les juges, et ce fait, aussi bien que la crédulité, peut expliquer le grand nombre des accusations (223). Le président Hénault rapporte que, demandant à La Peyrère, auteur d'une histoire de Groënland, pourquoi il y avait tant de sorciers dans le Nord, celui-ci lui répondit : « C'est que le bien de ces prétendus sorciers que l'on fait mourir est en partie confisqué au profit de ceux qui les condamnent. »

Dans les procès pour sortiléges, l'audition des témoins n'était qu'une formalité insignifiante, et souvent dangereuse pour ces témoins eux-mêmes, que l'on ne manquait pas d'accuser aussi lorsqu'ils manifestaient le moindre doute ou la moindre pitié. Les circonstances les plus futiles étaient regardées comme des preuves irrécusables de culpabilité. Ainsi, nous avons vu plus haut que, d'après une croyance générale, Satan, dans les initiations du sabbat, imprimait avec l'ongle du petit doigt une marque presque invisible sur le corps des néophytes. L'un des premiers soins des juges était de retrouver cette marque sur les accusés, et il suffisait souvent de la plus légère cicatrice pour être déclaré sorcier. L'insensibilité, telle qu'elle existe dans la catalepsie, et quelquefois même dans le sommeil; l'extrême abattement du regard, l'impossibilité de pleurer, étaient aussi considérés comme

(223) Voy. *Discours des sorciers*, avec six advis en faict de sorcellerie, et une instruction pour un juge en semblable matière, par H. Boguet, grand juge en la terre de Saint-Oyan-de-Joux. Lyon, 1610, 3° édit.

des témoignages irrécusables, et les faits les plus simples, traduits en faits merveilleux, prenaient de suite le caractère du crime. Nous ne citerons qu'un exemple, tiré du démonographe Boguet, exemple qui nous dispensera des autres par sa sottise et son atrocité : Un paysan, couché auprès de sa femme, s'aperçut que celle-ci était complétement immobile. Il l'appela, la tira par le bras, mais en vain ; il lui sembla que le souffle même était complétement suspendu en elle, lorsqu'il la vit tout à coup, aux premières clartés du jour, se lever sur son séant, ouvrir de grands yeux et pousser un grand cri. Le paysan, épouvanté, alla de suite raconter cet événement à Boguet. Aussitôt celui-ci fit emprisonner la femme, et trouva dans les circonstances racontées par le mari les éléments d'une accusation des plus graves. La pauvre femme eut beau protester, en attribuant son sommeil et son insensibilité à la fatigue éprouvée dans le travail du jour, elle fut condamnée et brûlée.

Ce n'étaient pas seulement les hommes, mais les démons eux-mêmes qui punissaient les sorciers. Wier raconte qu'une sorcière d'Angleterre, pressentant sa mort prochaine, dit à ses enfants : « Aujourd'hui ma charrue est parvenue à son dernier sillon. Les diables viendront chercher mon corps et mon âme. Je vous prie donc de prendre ce corps, de le coucher dans une peau de cerf, de l'enfermer dans une bière de pierre, et de serrer le couvercle de cette pierre avec trois grandes chaînes. Peut-être la terre ne voudra-t-elle point recevoir ma dépouille. Cependant, quatre jours après ma mort, vous me donnerez la sépulture, et pendant cinquante jours et cinquante nuits vous ferez dire des messes et réciter des prières. » Les enfants exécutèrent la volonté de leur mère ; le corps fut porté dans une église, les prêtres officièrent autour du cercueil ; mais, vers la troisième nuit, on entendit tout à coup un bruit effroyable, les portes du temple furent brisées en morceaux ; des hommes d'une figure étrange apparurent aussitôt : l'un d'eux, plus grand et d'un aspect encore plus terrible que les autres, s'avança vers le cercueil et ordonna à la morte de se lever. Celle-ci répondit qu'elle ne le pouvait pas à cause de la chaîne qui liait son cercueil. « Cette chaîne sera brisée, » dit l'inconnu, qui n'était autre que le diable. La chaîne, en effet, fut brisée comme verre ; le diable, poussant du pied le couvercle de la bière, prit la morte par la main et la conduisit à la porte de l'église. Là, un cheval noir, magnifiquement enharnaché, hennissait et battait la terre du pied ; le démon fit asseoir le cadavre sur une selle toute garnie de pointes de fer ; le cheval partit au galop. On entendit pendant deux lieues la sorcière qui criait et appelait du secours : bientôt ses plaintes se perdirent dans la nuit, et ceux qui furent témoins de cette étrange aventure ne doutèrent point qu'elle ne fût partie pour l'enfer.

Les instruments qui servaient aux maléfices des sorciers étaient traités avec la même rigueur que les sorciers eux-mêmes ; on brisait leurs anneaux, et on brûlait leurs livres. Cet usage remonte aux premiers temps de l'Eglise, comme on le voit par l'exemple de saint Paul, qui brûla dans la ville d'Ephèse une masse considérable de volumes magiques représentant une valeur de cinquante mille livres d'argent.

SORCIERS. Sous les rois de la première et de la seconde race, la coutume de consulter les sorciers ou devins, était presque générale et profondément enracinée dans l'esprit superstitieux, non-seulement du peuple, mais encore des hautes classes. On observait aussi à cette époque, les augures et les éternuments et l'on évitait de se mettre en chemin certains jours de la lune et de la semaine. Les enchantements des sorciers se faisaient avec certaines herbes ; on s'attachait des amulettes au cou sur l'invitation de ces personnages ; et toujours d'après leurs conseils, on allumait des bougies devant des arbres, des pierres, des fontaines, et l'on y plaçait des bandelettes pour obtenir la guérison des maladies. Le premier jour de l'an, on devait se déguiser sous la figure de divers animaux, surtout du cerf et de la vache ; ne rien prêter à son voisin ledit jour, pas même lui donner du feu ; il fallait encore mettre à sa porte des tables chargées de viandes pour les passants ; et l'on y déposait des présents, ce que l'Eglise défendait pourtant quelquefois, *sous* le nom d'étrennes diaboliques. Pendant les éclipses de lune, on croyait que cet astre était aux prises avec un dragon, car les sorciers le disaient ainsi, et l'on criait alors : *vince, luna !* lune, sois victorieuse ! puis l'on faisait grand bruit pour épouvanter le dragon.

La race des sorciers n'est pas encore éteinte en France. Dans le département de l'Ain, par exemple, lorsque des familles sont accusées de sorcellerie, on dit communément qu'elles ont *un nom*, et alors, quelle que soit d'ailleurs leur fortune, il faut qu'elles s'allient entre elles, car personne ne consentirait à s'unir avec des gens ainsi maudits. En Normandie, on croit que les sorciers se trouvent principalement parmi les bergers, et l'on dit que c'est surtout aux avents de Noël, que leur puissance devient le plus redoutable. Toutefois, si l'on place en dedans la boucle de son éperon, quand on monte à cheval, c'est un moyen infaillible de ne point rencontrer de sorcier sur son chemin ; et s'il advenait même que, malgré la précaution, on se trouvât en leur présence, on pourrait encore se préserver de leurs méchants tours en mettant son bas à l'envers. On les réduit également à l'impuissance en se chaussant d'un bas noir et d'un autre bleu.

Dans la montagne Noire, département du Tarn, les sorcières commettent beaucoup de méfaits, surtout dans les étables, et on les accuse, entre autres crimes, de faire

rendre du sang aux vaches au lieu de lait. Mais si vous avez le bonheur, chose assez rare sans doute, de les prendre en flagrant délit, vous pouvez, à l'aide d'un bâton, les forcer à prononcer certaines paroles de leur grimoire ; aussitôt vous voyez arriver, par la porte de l'étable de petits ruisseaux de lait qui courent à qui mieux mieux, pour aller reprendre leur place dans le ventre des vaches.

« De nos jours on est encore persuadé à Labresse, en Lorraine, que, pour empêcher un sorcier ou une sorcière d'entrer furtivement dans une maison, il faut avoir soin de renverser à la cuisine le manche à balai. A Sapois, à Fresse, ce sont, dit-on, les branches des pinces à feu mises en l'air et la poignée à terre qui peuvent les éloigner. On croit à Rochesson que, quand on parle d'eux, on doit, dans la conversation, nommer le jour de la semaine dans laquelle on se trouve, si on veut qu'ils ignorent le sujet de l'entretien. De plus, dans le canton de Vezelise, on se signe dévotement. » (Richard.)

« Le sorcier, » dit M. Xavier Marmier, « est quelquefois un paysan qui se donne au diable pour un pauvre motif : pour que ses arbres portent plus de fruits, pour que sa vache donne plus de lait, pour que l'herbe de son pré devienne plus haute et plus épaisse que celle de son voisin. Mais, s'il le veut, il reçoit aussi le pouvoir de nuire et connaît le secret des maléfices à employer envers ses ennemis. Il peut frapper de stérilité leurs champs, faire périr leurs bestiaux ; il peut agir sur eux-mêmes et les rendre malades par le regard, par le souffle, par la parole, en les touchant avec une baguette ou en répandant une certaine poudre sur leur chemin ; il peut aussi se transformer en chat, en souris, s'introduire dans les maisons, et pendant la nuit exercer tout à son aise ses maléfices.

« Quand une femme veut devenir sorcière, le diable, pour ne pas l'effrayer, lui apparaît sous la figure humaine et quitte son vilain nom de Belzébut ou de Satan, pour en prendre un qui caresse mieux l'oreille, tel que *Vert-Joli, Joli-Bois, Verdelet, Joli*, etc. Il fait du reste un pacte solennel avec ses prosélytes et remplit assez bien ses engagements.

« Les sorciers sont tenus d'aller au sabbat. Ceux de la contrée de Saint-Claude (Jura) avaient rendez-vous dans un champ écarté de toute habitation, et près d'une mare d'eau ; c'était là leur Blocksberg. Ils s'y rendaient habituellement le jeudi et les veilles de grandes fêtes, les uns en se mettant à cheval, les autres en montant sur un mouton noir. Là se trouvait Satan, le monarque des enfers ; Satan, sous la forme d'un bouc, tenant une chandelle allumée entre ses cornes. Chaque sorcier était obligé de lui offrir une chandelle verte, et de lui faire une autre politesse fort peu récréative. Puis, toute la gent ensorcelée chantait, buvait, mangeait, parodiait les prières de l'Eglise et la messe, et l'orgie durait jusqu'au jour, jusqu'à l'heure où le coq chantait ; car on sait que le chant du coq a un grand pouvoir sur les mauvais esprits. Quelquefois l'âme seule s'en allait au sabbat. Le corps restait immobile et comme endormi ; l'âme s'échappait à la dérobée et passait la nuit dans son infernale réunion.....

« Dans ces nuits, passées au sabbat, on ne s'occupait pas seulement de boire et de manger. Il y avait quelquefois de graves conciliabules, où Satan donnait à ses adeptes des leçons de science diabolique. Les vieilles sorcières racontaient avec orgueil leurs méfaits, et les jeunes s'instruisaient à cette édifiante école. A la fin de la séance, Satan avait coutume de demander aux jeunes femmes nouvellement enrôlées sous sa bannière une mèche de cheveux ; sur quoi le vertueux Boguet s'écrie : — « Je crains fort que la façon de faire que nos amoureux observent d'avoir quelques bracelets de cheveux de leurs maîtresses ne procède du démon. » Ainsi, pauvres amoureux, tenez-vous pour avertis, ne serrez pas avec tant de soin la boucle de cheveux qu'une belle main vous a donnée. Cette boucle est peut-être la chaîne magique qui doit lier votre conscience. Du moins Boguet le croit, et Boguet était un habile juge en matière de sorcellerie.

« Si le diable est, comme chacun le sait, un très-vilain sire, fort dangereux à rencontrer, il faut avouer cependant qu'il a de bonnes qualités. A le voir tel que le représentent les vieilles chroniques, je ne connais personne au monde qui soit plus dévoué que lui à ses amis, et plus fidèle à remplir ses promesses. S'il a pris un engagement, vous pouvez être sûr qu'il le tiendra, dût-il, pour se montrer homme de parole, s'exposer aux exorcismes du prêtre et aux moqueries de la foule. Ainsi, quand les sorciers franc-comtois sont arrêtés, le diable ne les abandonne pas. Il vient les visiter dans leur prison. Il leur dicte les réponses qu'ils doivent faire et les suit courageusement devant le juge, et parle même par leur voix. C'est ce que Boguet a constaté plus d'une fois. — « Rolande du Vernois, dit-il, estant possédée, ses démons qui estoient deux parloient si naïfvement son langage que nous jugions que c'estoit elle qui parloit et qui nous répondoit. »

« Mais le diable a beau faire; il ne saurait tromper l'œil du juge, qui agit au nom de Dieu, et il y a des signes certains auxquels on reconnaît toujours l'homme entaché de sorcellerie. Par exemple, les sorciers portent tous sur le corps une marque que Satan leur a faite. Quand le juge les interroge, ils baissent la tête et n'osent le regarder en face. S'ils ont un chapelet, on peut être sûr que la croix de ce chapelet est brisée, et, quand ils souffrent le plus, ils essayent en vain de pleurer, car les pleurs sont un signe de pénitence.

« Tels sont les caractères distinctifs de

sorcellerie indiqués par Boguet. Son livre se termine par des avis adressés aux autres juges. Il leur indique comment il faut instruire un procès, dans quel cas on doit avoir recours aux prières du prêtre et dans quel cas à la torture. C'est le compendium de la science; c'est le manuel pratique que le maître remet à ses élèves. Ce livre eut un grand succès; on en fit en peu de temps trois éditions, et le nom de Boguet fut placé à côté de ceux des hommes célèbres qui avaient le plus contribué à détruire la sorcellerie, à côté des noms de Vair, de Spranger. »

Mlle Bosquet donne aussi cette description du sorcier normand : « Voici en quoi consistent les principaux miracles par lesquels les sorciers et les magiciens savent se rendre si redoutables : ils peuvent d'abord jeter des sorts sur les hommes et les animaux, faire mourir le bétail, gâter les récoltes, envoyer des rats, etc., en un mot, contrarier dans leur travail, et vouer à la maladie, à la folie, à la misère, et même à la mort, les personnes qui sont l'objet de leur animosité. Ils ont le pouvoir de commander certaines apparitions hideuses et effrayantes, particulièrement celle du démon; ils savent aussi se rendre invisibles ou se changer en plusieurs espèces de bêtes, pour *visionner*, de nuit, les passants, ou leur jouer de mauvais tours. Chose plus étrange encore : ils vous découvrent votre ennemi secret, ou l'auteur d'un vol à votre préjudice, en vous faisant voir l'image du coupable au fond d'un miroir ou d'un seau d'eau. Ils disposent des numéros du tirage pour la conscription, et, s'il leur plaît, ils peuvent exempter un jeune conscrit, en faisant monter un haut numéro dans sa main. Personne ne doute que, par des paroles, des amulettes, ils ne puissent *couper* la fièvre ou le feu d'un incendie. Enfin, ils président à la levée des trésors, et, par leur entremise, le diable est forcé d'abandonner ses droits sur un trésor caché.

« Mais le plus redoutable et le plus arbitraire de tous leurs secrets, c'est celui qui leur départit la faculté d'inspirer l'amour selon leur bon plaisir. Par le moyen de leurs pratiques occultes, ils se font suivre d'une jeune fille, quelque vertueuse qu'elle soit, ou bien ils la forcent de venir les trouver à l'heure du jour ou de la nuit qu'ils ont désignée. Il faut, pourtant, leur rendre la justice de convenir qu'ils n'abusent point de cet excessif privilége; lorsqu'ils en font usage, c'est par pure fanfaronnade, et la jeune fille qu'ils ont *fait venir* n'a pas plutôt touché le seuil de la porte qu'ils la renvoient avec magnanimité, au moyen d'une simple formule de commandement qui a le pouvoir de rompre le charme, et de rendre la pauvre fille à la honte et à l'effroi de sa situation. On prétend que, pour communiquer cette espèce de maléfice, il suffit au sorcier de toucher de la main un des vêtements de la femme qu'il veut soumettre. Aussi, l'on a vu des jeunes filles bien *avisées* rompre elles-mêmes le charme, en se débarrassant avec promptitude d'un fichu ou d'un jupon ensorcelé.

« Les miracles de la sorcellerie peuvent s'opérer également en vue d'une bonne ou d'une mauvaise fin; de là vient que les bons sorciers sont occupés à lever les sorts qui ont été jetés par les mauvais. On voit souvent deux adeptes de la sorcellerie se mettre ainsi aux prises, soit qu'ils diffèrent, en effet, de naturel et d'intention, soit plutôt parce qu'ils sont gagés par des partis contraires; ils se font une guerre acharnée d'un village à l'autre, avec le secours des armes magiques que le grimoire met à leur disposition. Dans toutes les luttes de cette espèce, la victoire demeure toujours au plus savant, c'est-à-dire au mieux damné des deux adversaires.

« C'est principalement parmi les bergers que se recrutent ces fervents adeptes de la sorcellerie. Les dons de divination, de puissance surnaturelle et de prophétie sont annexés à la profession de berger, par un privilége de fondation qui remonte jusqu'aux pasteurs chaldéens, et dont la continuité s'explique facilement en vertu des effets d'une vie solitaire et contemplative. Tandis qu'ils promènent lentement leurs troupeaux de plaines en plaines, de carrefours en carrefours, sur la pente des côteaux, sur la lisière des bois, secondés, dans leur tâche de direction et de surveillance, par la vigilante sagacité de leurs chiens, qu'ils savent stimuler d'un coup d'œil magnétique, nos modernes pasteurs assistent, en spectateurs oisifs, à toutes les pompes solennelles du jour, à tous les enchantements mélancoliques de la nuit. Ils savent, jour par jour, sous quel rideau sombre ou empourpré s'est éteint le dernier rayon du soleil couchant; à travers quel voile de brume rose ou blafarde s'est reflété l'éclat du matin; combien d'étoiles ont illuminé le ciel, combien de gouttes de rosée ont diamanté la terre; si le rayonnement de la lune était limpide ou obscurci, et si le vent a fait retentir le silence de la nuit de joyeux murmures ou de lugubres psalmodies. Ces observations, sans cesse renouvelées, ne sont pas toujours stériles. Elles peuvent amener à la découverte de certains faits météorologiques dont la prédiction, prononcée avec ce ton d'assurance sentencieuse qui appartient au charlatanisme des astronomes de village, ne manque jamais son effet sur l'esprit des auditeurs. L'étonnement craintif dont ceux-ci sont frappés, ne va rien moins qu'à leur faire supposer que la réalisation heureuse ou funeste de la prophétie dépend de la volonté plus ou moins favorable du prophète. Aussi est-il avéré, pour nos villageois, que la plupart des bergers sont les alliés des esprits meneurs de nuées et promoteurs d'orages.

« Il n'est pas impossible d'expliquer non plus comment les bergers acquièrent que-

ques notions de médecine, en expérimentant sur leurs troupeaux la vertu de certaines herbes et de certaines plantes. Ces ouvertures frayées à leur esprit vers plusieurs points des hautes connaissances humaines, font que nos bergers sont aussi plus aptes et mieux disposés qu'aucun de ceux parmi lesquels ils vivent, à recueillir et à conserver ces parcelles plus ou moins précieuses que la science détache parfois de ses trésors et laisse obscurément s'égarer sur sa route. Mais comme, en définitive, cet acquis ne compose qu'un fonds bien modique, pour augmenter leurs moyens de puissance et d'action, et afin de pénétrer de prime abord dans le sanctuaire de la science, dont ils n'ont pas la possibilité d'étudier les détours, les bergers ont recours d'ordinaire à la clef mystérieuse de la magie, aux révélations ténébreuses du grimoire, au protectorat du diable, à l'alliance de tous les esprits transfuges de l'ordre céleste. Grâce aux pratiques spécieuses qu'il leur faut employer à cette fin, il arrive souvent que nos prétendus sorciers commencent de bonne foi par être leurs propres dupes, avant même de chercher à éblouir et à duper autrui.

« Apparemment que les miracles de la sorcellerie ne sont pas de ceux que le progrès du siècle a rendus inutiles, car ils sont assez fréquents pour qu'il y ait encore présentement, dans chaque village de nos compagnes, quelque historiette toute fraîche à raconter à ce sujet.

« On ne dit point que les sorciers aillent encore au sabbat, mais on se souvient du moins de la manière dont ils s'y transportaient aux époques où leurs artifices avaient toute puissance. Le tuyau de la cheminée était leur route ordinaire, et le sorcier, s'étant placé sur le faîte, s'écriait :—« Pied sur feuilles.—*Pié-su-fielio*, » comme on dit dans le midi de la France. Cette invocation mystérieuse avait pour but de suppléer au manche à balai et de le rendre inutile, car elle donnait au sorcier la faculté de voler en l'air jusqu'au lieu du sabbat. N'oublions pas d'ajouter, cependant, qu'il fallait que le sorcier prît d'abord la précaution indispensable de s'oindre le corps avec un certain onguent, dont le principal ingrédient était la graisse d'un enfant mort sans baptême. Il est arrivé quelquefois que de pauvres sorciers, à qui la graisse venait à manquer, ont interrompu tout à coup leur voyage aérien, en se laissant tomber comme un ballon qui crève. Jugez alors s'ils faisaient triste figure, loin de tout secours, en pays inconnu, et obligés de s'en remettre à la discrétion du premier passant qu'ils rencontreraient sur leur chemin. »

Dans le Mecklembourg, comme en tout pays, on est bien convaincu que les sorciers sont les amis intimes du diable : « Ils ont reçu de lui, « raconte M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, » un pouvoir surnaturel, et doivent un jour, en vertu de leur pacte impie, souffrir les tortures de l'enfer; mais, en attendant, ils exercent toutes sortes de maléfices et tourmentent cruellement les vrais Chrétiens. Leur regard est envenimé, leur souffle porte la contagion; leur approche seule fait frémir les chevaux et hurler les chiens. Si une vache tombe malade, si le lait s'aigrit, si la bière se gâte, si l'arbre nouvellement planté dépérit, c'est la faute des sorciers. Dans la nuit du dernier avril au 1er mai, qu'on appelle la *walpurgisnacht*, le paysan fait trois croix sur la porte de son étable, afin que les sorciers, en allant au sabbat, ne jettent pas un sort sur ses bestiaux. Quand un enfant vient au monde, on se hâte d'allumer une lampe, et, jusqu'au moment où le prêtre le baptise, cette lampe doit rester toute la nuit allumée près de son berceau, afin que les méchants esprits ne viennent pas le prendre.

« Ces idées superstitieuses remontent bien haut dans le passé, embrassent tout le présent et s'étendent sur l'avenir. Le paysan inquiet de ses récoltes, la jeune fille inquiète de son amour, consultent, comme les organes du destin, l'oiseau dans son vol, l'onde dans son murmure, les nuages de l'automne et les fleurs du printemps. Certain cri de corbeau annonce la guerre, certain sifflement du rouet prédit un mariage. Si le jour de la Saint-Valentin la jeune fille verse du plomb fondu dans de l'eau, elle voit apparaître l'image de celui qui sera son époux. Si un membre de la famille doit mourir dans l'année, on peut voir, dans la nuit du 1er janvier, un cercueil noir sur la neige du toit. »

Les annales de la sorcellerie offrent quelquefois des histoires assez plaisantes, comme celle-ci, par exemple, que raconte le Jésuite Delrio : « Deux troupes de magiciens s'étaient réunies en Allemagne, pour célébrer le mariage d'un grand prince. Les chefs de ces troupes étaient ennemis et rivaux et ne voulaient point partager l'honneur d'amuser le prince. C'était le cas de combattre avec toutes les ressources de la magie et de la sorcellerie. Que fit l'un des magiciens ? Il avala son confrère comme une pilule, le garda quelque temps dans son estomac et le rendit ensuite par où vous savez. Cette espièglerie lui assura la victoire. Son rival, honteux et confus, décampa avec sa troupe et alla plus loin prendre un bain.»

Voici maintenant du tragique. Charles IV, duc de Lorraine, avait à son service, vers 1628, un valet de chambre, homme d'esprit, qui même en avait beaucoup trop, puisque cette qualité le fit accuser de sorcellerie. « Charles IV, » dit dom Calmet, « avait conçu de violents soupçons contre Desbordes, depuis une partie de chasse dans laquelle ce valet de chambre avait servi un grand dîner au duc et à sa compagnie, sans autre préparatifs que d'ouvrir une petite boîte à trois étages, dans laquelle se trouvait un repas exquis à trois services. Dans une autre par-

tie de chasse, Desbordes avait ressuscité trois pendus qui, depuis trois jours, étaient attachés au gibet, et leur avait ordonné de venir rendre hommage au duc, après quoi il les avait renvoyés à leur potence. On vérifia encore qu'il avait ordonné aux personnages d'une tapisserie de s'en détacher et de venir danser dans le salon. Charles IV, effrayé de ces pratiques, voulut qu'on informât contre Desbordes. On lui fit son procès dans les formes. Il fut condamné au feu et exécuté. »

Devant le tribunal écossais où fut traduite Isabel Gowdie, dont nous avons déjà parlé à l'article Fées, cette prétendue sorcière fit les curieuses déclarations que voici : « Les sorcières d'Auldearne, » dit-elle, « étaient si nombreuses qu'elles étaient divisées en escouades ou *covines*, comme on les appelait, et deux d'entre elles y remplissaient les fonctions d'officiers. Une de celles-ci était nommée *la fille de la covine*, et, comme la naine de Tam O'Shanter, c'était ordinairement une jolie fille que Satan plaçait près de lui, et pour qui il avait des attentions particulières, au grand dépit des vieilles sorcières, qui se trouvaient insultées par cette préférence. Quand elles étaient assemblées, elles ouvraient des tombeaux, en retiraient des cadavres, surtout ceux des enfants morts sans avoir été baptisés, et se servaient de leur chair et de leurs membres pour en faire des onguents et des baumes magiques. Quand elles voulaient s'approprier la récolte de quelque voisin, elles faisaient semblant d'en labourer le champ avec un attelage de crapauds. Ces créatures tiraient la charrue, et le diable la conduisait lui-même. Les cordes de la charrue et les harnois étaient de chiendent; le soc ou le fer en était fait de la corne d'un animal châtré, et tous les membres de la covine assistaient à l'opération, priant le diable de leur transmettre tous les fruits du champ qu'ils parcouraient ainsi, et de ne laisser au propriétaire que des orties et des ronces. Les sorcières entraient chez le comte Murray lui-même et dans les autres maisons qui n'étaient pas défendues contre elles par les veilles et les prières; elles se régalaient des provisions qu'elles y trouvaient. »

Dans sa *Démonologie*, Walter Scott donne aussi cet aperçu de ce qu'était la sorcellerie chez les anciens : « Les Germains, les Danois et les Normands, » dit-il, « reconnaissant le pouvoir d'Erichton, de Canidie et d'autres sorcières, dont les charmes pouvaient intervertir l'ordre des éléments, intercepter la lumière du soleil et en empêcher l'action bienfaisante sur les fruits de la terre, faire descendre la lune de la sphère qui lui a été destinée et changer le cours ordinaire de la nature par leurs incantations et leurs enchantements, et par le pouvoir des esprits malfaisants qu'elles évoquaient. Elles étaient aussi, par profession, versées dans tous les rites mystiques, dans toutes les cérémonies secrètes qu'on employait pour se concilier la faveur des puissances infernales, dont le caractère était supposé aussi sombre et aussi fantasque que leur royaume était noir et lugubre. Ces sorcières violaient souvent les droits du tombeau, et le vulgaire, au moins, croyait qu'il était dangereux de laisser les cadavres sans les garder, de peur qu'ils ne fussent mutilés par les sorcières, qui y choisissaient les principaux ingrédients dont elles composaient leurs charmes. Par dessus tout, il ne faut pas oublier qu'elles avaient le pouvoir de se transformer et de métamorphoser les autres animaux qui étaient condamnés aux pénibles travaux qu'entraînait leur nouvel état. »

On lit cette autre histoire de sorcier dans les *Chroniques populaires du Berry*, de M. Pierre Vermond : « En 1788, un riche cultivateur, dont une maladie contagieuse avait enlevé presque toutes les bêtes à cornes, s'avisa, pour la faire cesser, d'avoir recours au sorcier qui exploitait alors la crédulité de la province. Ce dernier, après quelques exorcismes préliminaires, choisit dans le troupeau un bœuf noir, le chargea d'imprécations et le fit brûler vif sur un bûcher qu'on avait élevé à ce dessein dans la campagne. Il aposta ensuite sur le lieu de la scène quatre hommes armés de fusils, en leur recommandant de tuer le premier être vivant qui se présenterait à eux. C'était, disait-il, l'auteur du charme qui les désolait, et que la force magique de l'opération susdite devait infailliblement attirer. Par bonheur, le sort leur envoya un lièvre, qui resta sur la place. Je dis par bonheur, car le vieillard qui m'a raconté cette histoire, et qui arriva immédiatement après ce bel exploit, eût servi lui-même de victime à ce second sacrifice, comme ces gens le lui assurèrent dans leur simplicité, s'il n'eût été devancé par le lièvre. »

C'était une croyance répandue naguère encore dans la province de Malva (Hindoustan) que les femmes âgées avaient le pouvoir d'exercer des sortiléges; aussi il était peu de ces malheureuses qui pussent atteindre l'âge de 70 ans sans avoir été accusées de ce crime, et, par conséquent, soumises à une épreuve des plus cruelles. On les renfermait, en effet, dans un sac, pour les jeter dans une citerne. Si elles surnageaient, elles étaient regardées comme sorcières et mises à mort immédiatement; si elles allaient au fond, on ne leur portait aucun secours et elles se noyaient.

Quoique les sorcières, avec le pouvoir qu'on leur accorde, aient pu de tout temps se faire transporter, comme les déesses du paganisme, sur des chars traînés soit par des lions, soit par des cygnes, des paons ou des colombes, elles ont presque toujours préféré enjamber une très-singulière monture : un manche à balai ! C'est ainsi que les *voyants* les aperçoivent communément, ou s'élever dans l'air, ou trottiner sur la fougère pour se rendre au sabbat. Minerve

était accompagnée du hibou. Il est rare qu'une sorcière ne se trouve en société d'une poule noire et d'un crapaud. *Voy.* Bronches.

Une des facultés attribuées aux sorciers, nous l'avons déjà dit, était de se transformer en toute sorte d'animaux. On raconte que Frothon, roi de Danemark, avait à sa cour une sorcière et son fils, tous deux méchants et pillards. Ils dérobèrent les trésors du prince, et celui-ci, s'étant présenté à leur logis pour les y surprendre, la sorcière se changea aussitôt en vache et son fils en bouvard. Le roi s'étant approché de cette vache, elle lui allongea un tel coup de corne dans le flanc qu'elle le jeta mort sur la place.

SORTS. Jeter un sort à quelqu'un, en langage de sorcellerie, c'est soumettre ce quelqu'un à toutes les influences malignes, désastreuses, qui résultent de l'assemblage de certaines lettres, de certains mots ou de la préparation de certains maléfices, de certains enchantements. Il y a mille manières de jeter un sort. Les anciens donnaient aussi le nom de *sorts* à divers objets qu'ils consultaient et dont ils obtenaient un oracle pour se décider dans telle ou telle entreprise, et ce genre de divination est arrivé aussi jusqu'à nous. On sait en effet que nous avons recours à une foule de moyens pour obliger le destin à nous faire connaître ses arrêts ; et, de même que l'antiquité, nous interprétons le plus souvent les oracles à notre plus grande convenance. Nous reproduisons ici quelques fragments écrits par Fontenelle sur ce sujet.

« Les sorts, » dit-il, « étaient le plus souvent des espèces de dés, sur lesquels étaient gravés quelques caractères ou quelques mots dont on allait chercher l'explication dans des tables faites exprès. Les usages étaient différents sur les sorts : dans quelques temples on les jetait soi-même, dans d'autres on les faisait sortir d'une urne ; d'où est venue cette manière de parler si ordinaire aux Grecs : *le sort est tombé.*

« Ce jeu de dés était toujours précédé de sacrifices et de beaucoup de cérémonies. Apparemment les prêtres savaient manier les dés ; mais, s'ils ne voulaient pas prendre cette peine, ils n'avaient qu'à les laisser aller, ils étaient toujours maîtres de l'explication.

« Les Lacédémoniens allèrent un jour consulter les sorts de Dodone sur quelque guerre qu'ils entreprenaient ; car, outre les chênes parlants, et les colombes, et les bassins, et l'oracle, il y avait encore des sorts à Dodone. Après toutes les cérémonies faites, sur le point qu'on allait jeter les sorts avec beaucoup de respect et de vénération, voilà un singe du roi des Molosses qui, étant entré dans le temple, renverse les sorts et l'urne. La prêtresse, effrayée, dit aux Lacédémoniens qu'ils ne devaient pas songer à vaincre, mais seulement à se sauver, et tous les écrivains assurent que jamais Lacédémone ne reçut un présage plus funeste.

« Les plus célèbres entre les sorts étaient à Préneste et à Antium, deux petites villes d'Italie. A Préneste était la Fortune, et à Antium les Fortunes.

« Les Fortunes d'Antium avaient cela de remarquable, que c'étaient des statues qui se remuaient d'elles-mêmes, selon le témoignage de Macrobe, et dont les mouvements différents ou servaient de réponse, ou marquaient si l'on pouvait consulter les sorts.

« Un passage de Cicéron, au livre II, *De la divination*, où il dit que l'on consultait les sorts de Préneste par le consentement de la Fortune, peut faire croire que cette Fortune savait aussi remuer la tête ou donner quelque autre signe de ses volontés.

« Nous trouvons encore quelques statues qui avaient cette même propriété. Diodore de Sicile et Quinte-Curce disent que Jupiter Ammon était porté par quatre-vingts prêtres dans une espèce de gondole d'or, d'où pendaient des coupes d'argent ; qu'il était suivi d'un grand nombre de femmes et de filles qui chantaient des hymmes en langue du pays, et que ce dieu, porté par ses prêtres, les conduisait en leur marquant par quelques mouvements où il voulait aller.

« Le dieu d'Héliopolis de Syrie, selon Macrobe, en faisait autant ; toute la différence était qu'il voulait être porté par des gens les plus qualifiés de la province, qui eussent longtemps auparavant vécu en continence et qui se fussent fait raser la tête.

« Lucien, dans le traité *De la déesse de Syrie*, dit qu'il a vu un Apollon encore plus miraculeux ; car étant porté sur les épaules de ses prêtres, il s'avisa de les laisser là et de se promener par les airs, et cela aux yeux d'un homme tel que Lucien, ce qui est considérable.

« Dans l'Orient les sorts étaient des flèches ; aujourd'hui encore les Turcs et les Arabes s'en servent de la même manière. Ezéchiel dit que Nabuchodonosor mêla ses flèches contre Ammon et Jérusalem, et que la flèche sortit contre Jérusalem. C'était là une belle manière de résoudre auquel de ces deux peuples il ferait la guerre.

« Dans la Grèce et dans l'Italie, on tirait souvent les sorts de quelque poëte célèbre, comme Homère ou Euripide : ce qui se présentait à l'ouverture du livre était l'arrêt du ciel ; l'histoire en fournit mille exemples.

« On voit même que, quelque deux cents ans après la mort de Virgile, on faisait déjà assez de cas de ses vers pour les croire prophétiques, et pour les mettre en la place des sorts qui avaient été à Préneste ; car Alexandre Sévère, encore particulier, et dans le temps que l'empereur Héliogabale ne lui voulait pas de bien, reçut pour réponse, dans le temple de Préneste, cet en-

droit de Virgile dont le sens est : *Si tu peux surmonter les destins contraires, tu seras Marcellus.*

« Rabelais a parlé des sorts vigilianes que Panurge va consulter pour son mariage. L'auteur de *Pantagruel* avait en effet beaucoup d'esprit et de lecture, et un art très-particulier de débiter des choses savantes comme de pures fadaises, et de dire de pures fadaises, le plus souvent, sans ennuyer. C'est dommage qu'il n'eût vécu dans un siècle qui l'eût obligé à plus d'honnêteté et de politesse.

« Les sorts passèrent jusque dans le christianisme; on les prit dans les livres sacrés, au lieu que les païens les prenaient dans les poëtes. Saint Augustin, dans l'épître 119 à Januarius, paraît ne désapprouver cet usage que sur ce qui regarde les affaires du siècle. Grégoire de Tours nous apprend lui-même quelle était sa pratique : il passait plusieurs jours dans le jeûne et dans la prière; ensuite il allait au tombeau de saint Martin, où il ouvrait tel livre de l'Ecriture qu'il voulait, et il prenait pour la réponse de Dieu le premier passage qui s'offrait à ses yeux. Si ce passage ne faisait rien au sujet, il ouvrait un autre livre de l'Ecriture.

« D'autres prenaient pour sort divin la première chose qu'ils entendaient chanter en entrant dans l'église.

« Mais croirait-on que l'empereur Héraclius, délibérant en quel lieu il ferait passer l'hiver à son armée, se détermina par cette espèce de sort ? Il fit purifier son armée pendant trois jours; ensuite il ouvrit le livre des Evangiles, et trouva que son quartier d'hiver lui était marqué dans l'Albanie. Etait-ce là une affaire dont on pût espérer de trouver la décision dans l'Ecriture ?

« L'Eglise est enfin venue à bout d'exterminer cette superstition; mais il lui a fallu du temps. Du moment où l'erreur est en possession des esprits, c'est une merveille si elle ne s'y maintient toujours. »

En Turquie, si un étranger s'arrête pour regarder un très-jeune enfant, sa nourrice crache aussitôt sur l'admirateur, afin de conjurer le sort qu'elle soupçonne que ce personnage a voulu jeter sur son nourrisson.

SOTRAY ou SOTTRAY. On appelle ainsi, dans la Sologne, un lutin qui s'introduit dans les écuries et les étables, pour y commettre toutes sortes de malices, comme de mêler le crin des chevaux et de répandre du fumier dans la crèche. S'il affectionne cependant les gens de la maison, au lieu de se rendre coupable de désordre, il accomplit la besogne d'un valet de ferme.

Dans ses *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine*, M. Richard dit que l'on donnait aussi dans cette province le nom de *sotrai*, *sotré* ou *soutrai*, à un lutin d'un caractère ordinairement affable et obligeant que l'on croyait, sans doute, appartenir à la grande famille de ceux dont notre bon Lafontaine a fait un admirable portrait dans la fable des souhaits,

Qui font l'office de valets,
Tiennent la maison propre, ont soin de l'équipage,
Et quelquefois du jardinage.
Si vous touchez à leur ouvrage
Vous gâtez tout..

« C'est le gentil Trilby du roman de ce nom, de Charles Nodier, l'aimable lutin, connu dans les montagnes de la Scandinavie et de l'Ecosse, sous les différents noms d'Elf, de Drow et de Brounie ; en Allemagne, de Kobolde et de Trolle ; en Suisse, de Servant; dans la Normandie et dans la basse Bretagne, de Genbelin et de Gobino; enfin, dans plusieurs communes de l'arrondissement de Remiremont, sous celui de Cubas. C'est très-vraisemblablement le *lar familiaris* des Romains, l'Alfe ou divinité inférieure dans la religion des anciens peuples du Nord et dont il est souvent parlé dans l'Edda de Snorri-Sturleson. En Lorraine, on croyait que le petit homme rouge, ainsi nommé à cause de la couleur de son vêtement, s'introduisait clandestinement dans les chambres des nourrices, où il levait, sans qu'elles s'en aperçussent, les petits enfants confiés à leurs soins. On ajoutait qu'il donnait la bouillie à ces enfants, et, qu'après les avoir recouchés mollement, il savait encore les rendormir sans les bercer, par le charme et la douce mélodie de ses jolies chansons de berceuse. Il ne faut pas demander si on se gardait bien de s'apercevoir le moins du monde des visites nocturnes du Sotré, et si l'on n'était pas persuadé que les nourrissons, auxquels il aimait à prendre un si vif et si touchant intérêt, ne pouvaient manquer de continuer à jouir d'une florissante et bonne santé. Que d'excellents motifs pour rassurer la sollicitude maternelle ! On disait encore, et c'était le revers de la médaille, qu'il était parfois un peu capricieux, qu'il n'aimait guère qu'on le contrariât et qu'il punissait les tours d'innocente malice que lui jouaient les servantes et les vieux domestiques de la ferme, en réveillant les premières en sursaut au moment où elles faisaient les plus beaux rêves du monde, et les seconds en mêlant la crinière des chevaux pour exercer leur patience. On prétendait également que ce lutin fuyait les personnes malpropres, peu soigneuses et qui ne montraient pas un grand esprit d'ordre; que, pour prévenir ses visites, souvent importunes, il fallait, sans lever la main, tracer sur un pied de son lit une figure représentant l'anneau ou sceau du roi Salomon. A Sapois on le chassait en lui adressant de dures paroles. Au Tholy on croyait que le meilleur moyen de l'empêcher de venir vous déranger pendant votre sommeil était de se croiser les jambes au lit.

« Les anciens de la commune de Gerbamont racontent qu'il y avait, à une époque très-reculée, beaucoup de petits lutins qui

parcouraient gaiement la campagne, qu'ils se plaisaient à danser aux clairs rayons de la lune sur les fumiers proprement tressés qu'on voyait devant les maisons où il y avait des jolies filles à marier. Ces vieillards ajoutent que, souvent, le plus petit de cette bande joyeuse ne manquait pas de demander, à la première personne qui passait devant lui, si le petit chapeau rouge dont il était coiffé lui allait bien : *Me chépiron mé sié té bié ?* et que, quand on n'insultait pas ces *Elfdans* des vieilles traditions du Nord, ils ne faisaient aucun mal. »

SOUCI. Afin d'être en paix avec tout le monde, le roi Jean d'Aragon conseillait de cueillir, lorsque le soleil entrait au signe de la Vierge, de la fleur de souci, pour l'envelopper dans des feuilles de laurier avec une dent de loup. Suivant lui, porter ce talisman mettait à l'abri de toute espèce de tracasserie.

SOULIERS DE PAIN. Voici ce que racontent les frères Grimm :

« Dans le cercle de Klatau, en Bohême, et à un quart de lieue du village d'Oberkamenz, il y avait sur le Graderberg un château dont il reste encore quelques ruines. Le maître de ce château fit anciennement construire un pont qui conduisait jusqu'à Stankau, c'est-à-dire à une lieue de distance, et il fallait passer par le pont pour se rendre à l'église. Ce seigneur avait une jeune fille très-hautaine, que l'orgueil aveugla à un tel point qu'elle fit creuser de petits pains et les porta en guise de souliers. Or, une fois qu'elle traversait le pont avec de tels souliers pour se rendre à l'église, il arriva que, comme elle mettait le pied sur le dernier escalier, elle et tout le château s'abîmèrent. La trace de ses pas se voit encore très-nettement empreinte sur une pierre qui était une marche de ce pont. »

« — La femme d'un bourgeois avait perdu son jeune enfant, qu'elle aimait comme la prunelle de ses yeux, et elle ne savait que lui faire pour lui être agréable encore une fois, avant de le mettre en terre pour ne plus le revoir. Comme elle l'arrangeait dans son cercueil, lui faisant sa toilette le mieux possible, elle trouva que ses petits souliers n'étaient pas assez bons; elle prit alors de la farine la plus blanche qu'elle avait, la pétrit en pâte et fit cuire à son enfant des bottines de pain. Il fut enseveli avec ces souliers, mais il ne laissa à sa mère ni repos ni cesse; il lui apparut continuellement pour se plaindre, jusqu'à ce qu'elle eût fait ouvrir la fosse et le cercueil, et remplacé les souliers de pain par des souliers ordinaires. De ce moment, son repos ne fut plus troublé. »

SOUPIRANT DU VAUX DE ROCHE. Le Vaux de Roche débouche dans la vallée de Glais, département du Doubs. Il est habité par une sorte de génie. « Il crie ou chante, dit M. Masson, pendant la nuit, des paroles lamentables. Les plus crédules pensent que, pour n'avoir rien à craindre de l'esprit errant, il faut avoir sur soi du beurre et du sel, et lorsqu'ils passent de nuit dans le voisinage, ils ont soin d'en porter dans leurs poches. » M. Désiré Monnier rappelle à ce sujet que c'est aussi avec du beurre fondu ou *ghi* que les Hindous se rendent propices leurs déoutas.

SOURCE D'ODIN. « En face de Kullau, en Danemark, dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, on aperçoit une colline couverte de verdure qu'on appelle la colline d'Odin. C'est là, dit-on, que le dieu scandinave a été enterré. Mais on n'y voit que le tombeau du conseiller d'Etat Schimmelmann, qui était un homme fort paisible, très-peu soucieux, je crois, de monter au Valhalla et de boire le *miöd* avec les Valkyries. Cependant une enceinte d'arbres protége l'endroit où les restes du dieu suprême ont été déposés ; une source d'eau limpide y coule avec un doux murmure. Les jeunes filles des environs, qui connaissent leur mythologie disent que c'est la source de la sagesse, la source de Misner, pour laquelle Odin sacrifia un de ses yeux. Dans les beaux jours d'été, elles y viennent boire, et par hasard les jeunes hommes y viennent aussi, et la source de Misner entend de charmantes confidences. Si ce n'est pas la source de la sagesse, c'est au moins un philtre d'amour qui est la cause de beaucoup de mariages dans le pays. »

SOURCE DE ROBBEDISSE. « Lorsqu'on sort de Dassel pour franchir la hauteur nommée Bier et le Kirchberg, « rapporte Letzner, « on a à main gauche un lieu qui s'appelle Robbedisse, où coule une eau de source. Cette source, la terre noire qui est derrière le tribunal et le grand peuplier qui est devant Eilenhausen sont l'objet d'une croyance superstitieuse fortement enracinée parmi les gens du pays. Quand on voit la source de Robbedisse changer de place, la terre noire du tribunal devenir semblable à la terre ordinaire, et le peuplier d'Eilenhausen se dessécher et périr, c'est qu'il se livrera infailliblement dans la plaine de Schœffe, entre Eilenhausen et Markoldendorf, une grande et sanglante bataille. »

SOURCILS. Dans le préjugé populaire, les sourcils épais, longs et en désordre, dénotent l'impiété, l'obstination et les instincts de la brute. Les sourcils clairs sont un signe de penchants efféminés et de poltronnerie. Ceux qui sont épais sans être hérissés, c'est-à-dire dont les poils sont couchés parallèlement, témoignent d'un sens droit et de l'amour de la sagesse.

SOURIS DE TERRE (LA) ET LE CORBEAU GRIS. Les Bretons ont cette tradition que rapporte Emile Souvestre :

« Dans les temps anciens, il y avait à Ergué, en Cornouailles, une jeune fille nommée Tinah, qui passait pour la plus belle des six évêchés ; rien qu'à la regarder, les jeunes gens languissaient d'amour ; depuis Ergué jusqu'à Landevennec, on n'entendait chanter, dans tous les moulins, près de tous les fours et à tous les lavoirs, que

les sônes composés pour Tinah. Les Bazvalenn du pays usaient leurs souliers de bois sur la route qui conduisait à Rosmadd (c'était l'endroit où demeurait Tinah avec son père et son grand-père). La jeune Pennérèz les renvoyait toujours avec une bonne parole, mais sans promesse, car elle portait plus haut ses espérances.

« Enfin, il vint de Quimper un jeune Kloärek de famille noble qui, dès le premier coup d'œil, fut ébloui de la beauté de Tinah. Il voulut pourtant résister en pensant à Dieu; mais ceux qui commencent à aimer ressemblent à ceux qui commencent à se noyer : l'amour monte comme l'eau et finit par lui dépasser la tête. Alann fut donc obligé de céder, et il résolut de quitter ses études pour ne plus songer qu'à la belle fille de Bosmadd.

« Celle-ci recevait le jeune homme comme elle eût reçu le recteur, lui servant, à chaque visite, du pain blanc et du *vin de feu*, jusqu'à ce qu'il lui eut demandé à être son mari.

« Elle accepta avec joie, car elle avait grand désir d'être une dame et de porter des jupes de soie, comme elle en avait vu aux châtelaines de Kimerc'h. Alann lui donna donc une bague, et elle promit de n'aimer que lui maintenant et toujours.

« Mais pendant qu'ils ne pensaient tous deux qu'à leur amour, allant les dimanches au pardon et revenant, le soir, des veillées, en se tenant par le doigt du cœur, voilà un homme du pays de Vannes qui arriva à Quimper avec deux chevaux richement équipés, pour annoncer à Alann que son frère aîné voulait le voir avant de mourir.

« Le Kloärek, forcé de partir, promit à Tinah de revenir dans trois mois avec le même cœur, et celle-ci jura, de son côté, qu'il la retrouverait telle qu'il l'avait laissée. Tous deux allèrent entendre la messe et firent bénir un cierge qu'ils partagèrent, puis le jeune homme partit pour rejoindre sa famille qui demeurait entre Loudéac et Montfort.

« Tinah commença par pleurer; mais elle cessa bientôt, de peur d'avoir les yeux malades; et, comme elle gardait le cœur triste, elle se mit à chanter pour se distraire, de sorte que sa tristesse devint, peu à peu, de la joie.

« Les jeunes gens, que la présence d'Alann avait fait partir, recommencèrent, après son départ, à fréquenter Rosmadd. La Pennérèz les recevait comme autrefois avec des airs d'amitié. Elle faisait à l'un tenir sa jument, quand elle la montait pour se rendre au marché; elle recevait du second une baguette de noisetier à écorce sculptée, et laissait le troisième prendre dans sa pochette gauche les noix qu'elle avait reçues du fils du fournier. De cette manière, tous étaient contents sans qu'aucun fût heureux; car le plus favorisé était toujours celui dont Tinah avait besoin pour le moment, et, une fois le service obtenu, elle le laissait là en l'appelant tout bas *Jean le veau* (imbécile).

« Cependant le Kloärek n'avait encore donné aucune nouvelle, et la jeune fille commençait à trouver que trois mois étaient bien longs, lorsque vint la fête de juin.

« C'était encore le temps des anciens usages : tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles non mariés, depuis seize ans jusqu'à trente, se réunissaient ce jour-là sur une lande, près d'une *ville de korigans* (pierres druidiques), pour danser librement loin des yeux de leurs parents. Les jeunes filles portaient à leurs justins du lin en fleurs, et les jeunes garçons à leurs chapeaux des épis verts. Au moment d'entrer en danse, chaque amoureux prenait son amoureuse par la main, il la conduisait au grand *dolmen;* tous deux y déposaient fleurs et épis, et ils étaient sûrs de les retrouver aussi frais à l'heure du départ s'ils avaient été fidèles.

« Tinah vint avec les autres, portant à son doigt l'anneau de promesse, et sur son cœur le bouquet de fleurs de lin; mais, comme tous s'avançaient deux à deux vers la table de pierre, voilà qu'elle aperçut près d'elle un jeune étranger habillé de velours et qui lui tendait la main.

« — Pardon, monsieur le gentilhomme, » dit-elle étonnée, « je ne vous avais pas vu et j'ignore ce que vous demandez.

« — Je demande, » répondit l'étranger, « à déposer un épi vert près du bouquet de la Pennérèz.

« Tinah éclata de rire.

« — Par la vertu ! » s'écria-t-elle, « celui-ci ignore sans doute que je suis la fiancée d'Alann; le gentilhomme a dû entendre dire aux vieillards qu'il y avait trois choses impossibles : aplanir Baspar, arracher les rocs de Berrien, et déraciner les fougères de Pongé; mais il y en a encore une quatrième, qui est justement celle qu'il demande.

« L'étranger n'ajouta rien dans le moment, sinon pour offrir à Tinah d'être son danseur; mais, après le premier branle, comme il vit qu'elle prenait plaisir à ses cajoleries, il lui dit :

« — Si la Pennérèz ne veut pas d'un épi vert près de son bouquet, je puis mettre sur le dolmen un épi d'argent, car mon père m'a laissé en héritage assez de terres pour occuper trois charrues et trois attelages.

« — Alann aussi est riche, et il ne me refusera rien, » répondit Tinah.

« Lorsqu'ils eurent encore dansé un peu de temps, l'étranger reprit :

« — Outre les champs que mon père m'a laissés, j'ai, de l'héritage de ma mère, deux forêts où j'occupe toujours douze charbonniers et autant de cordonniers en bois; au lieu d'un épi d'argent, je pourrai mettre sur la table de pierre un épi d'or.

« — Je ne vous écoute pas, » répondit Tinah troublée; « c'est ainsi que le serpent parlait à notre première mère.

« Tous deux firent encore un tour de danse, et le gentilhomme reprit :

« — Je n'ai parlé à la Pennérèz que de la terre labourée et des forêts; mais j'ai encore reçu de mon oncle des prairies où l'on met au vert tous les ans cent génisses et autant de poulains. Aussi, à l'épi d'argent et à l'épi d'or, puis-je ajouter un épi de diamants.

« Cette fois Tinah répondit :

« — Taisez-vous, car vos paroles perdraient mon âme.

« Mais l'étranger continua à parler tout bas de ce qu'il voulait donner à sa plus aimée. Elle devait avoir une robe faite par Dieu même, un palais tel qu'aucun être vivant n'en pouvait habiter, et où elle serait l'égale des plus grandes reines.

« Tinah ne put résister à de telles promesses. Elle donna au gentilhomme son bouquet, son anneau et jusqu'à la moitié du cierge béni dont Alann avait l'autre part.

« Puis, comme la nuit était venue, elle se laissa conduire loin de la lande, vers la demeure qu'il lui avait promise.

« Mais, à mesure qu'ils avançaient, le ciel devenait moins clair; à chaque détour de chemin on voyait mourir une étoile; si bien que tout finit par devenir noir autour d'eux. Ils entendaient seulement, dans l'ombre, un chant triste, et Tinah crut reconnaître l'oiseau de la mort.

« Alors elle eut peur, et elle dit à son conducteur :

« — Voilà longtemps que nous marchons, et je ne vois encore devant nous qu'un échalier de pierre qui ressemble à ceux des cimetières.

« — C'est la cour d'entrée de ma demeure, » répondit le gentilhomme.

« Tinah passa l'échalier, puis s'arrêta de nouveau et reprit :

« — Je vois une croix comme celles que l'on élève sur les routes pour marquer la place des meurtres.

« — C'est la girouette de mon toit, » répondit l'étranger.

« Tinah poussa plus loin et s'arrêta une troisième fois.

« — On dirait qu'il y a là, sous nos pieds, une carrière abandonnée, pareille à celles où l'on jette les chevaux abattus et les chiens tués.

« — C'est la porte de notre logis, » répliqua son compagnon.

« Et il l'entraîna avec lui sur la pente rapide de la ravine, en l'enlevant dans ses bras.

« Mais, à peine eut-elle atteint le fond, que la lune éclaira, et, à la place du gentilhomme vêtu de velours, elle ne vit plus qu'un squelette enveloppé d'un linceul en lambeaux.

« Elle tomba à genoux et cria : « Grâce ! » Alors le mort lui dit :

« — Ne criez pas, car je suis Alann, votre fiancé. Comme je revenais pour vous épouser, des soldats m'ont pendu avec la corde que vous me voyez encore autour du cou, puis ils m'ont jeté dans ce gouffre. Je pourrissais là sur la terre, quand Dieu a eu pitié de moi. Il m'a prêté la forme d'un homme pour éprouver votre foi, et vous avez oublié le Kloärek pour un inconnu. Voici donc ce que celui-ci vous a promis : une robe de terre et de gazon faite par Dieu lui-même; un palais tel qu'aucun vivant n'en habite, et le sort réservé aux plus grandes reines. Donnez votre main, ma fiancée, et couchez-vous près de moi, car voici l'heure à laquelle je rentre dans la mort.

« A ces mots, le squelette attacha la corde au cou de la jeune fille par un nœud que les hommes ne pourraient défaire; il s'étendit sur la terre humide, la tête repliée, et il demeura sans mouvement.

« Tinah passa toute la nuit à genoux, presque folle de peur; elle répétait toujours :

« — Vierge Marie ! vierge Marie ! vierge Marie !

« Sans pouvoir faire une plus longue prière; mais la mère de Dieu ne connaissait point sa voix et ne l'entendit pas dans son paradis.

« Cependant, vers le matin, Tinah crut voir quelque chose remuer à ses pieds, et aperçut une souris de terre (le mulot) qui s'était arrêtée devant elle pour la regarder. Presque au même instant, un point noir parut au-dessus de la ravine, un bruit d'ailes retentit, et un grand corbeau gris vint se percher, à quelques pas, sur un houx desséché.

« Le corbeau et la souris de terre étaient un magicien et une magicienne qui se rendaient là pour manger les morts. Ils se saluèrent tous deux, dans la langue du pays où pousse le blé blanc.

« — Par le vieux Guillaume (224) ! vous voilà de bonne heure ici, ma commère, » dit le corbeau; « il me semble que vous êtes déjà occupée de choisir ce que vous mangerez de cette jeune fille.

« Ne sais-tu pas, » répondit la souris de terre d'un ton de mauvaise humeur, « que le *serpent-huant* (le diable) n'a pu nous permettre de toucher à la chair vivante ?

« — Eh bien ! nous attendrons que ce petit cœur soit de la chair morte, » répondit le corbeau.

« — Oui, » reprit la souris de terre, « et je garde pour ma part ses joues.

« — Moi ses lèvres fraîches, » ajouta le corbeau gris.

« — Je rongerai ses grands yeux.

« — Et moi, je becqueterai ses oreilles mignonnes.

« Tinah sentait le sang de ses veines devenir froid en les écoutant; cependant elle eut la force de dire :

« — Je suis bien jeune et bien petite pour vous nourrir tous deux, hélas ! mes chers

(224) *Gwened* (gwen ed), nom breton du pays de Vannes.

maîtres, et vous auriez plus de profit à me sauver.

« — Te sauver ! » répétèrent le magicien et la magicienne, » comment le pourrions-nous ?

« — Vous le pourriez, » reprit la jeune fille ; « il suffit pour cela que la souris de terre ronge la corde qui me tient liée et que le corbeau m'emporte sur ses ailes, hors de la ravine.

« — Et que nous donneras-tu si nous faisons cela ? » demandèrent les deux rongeurs de morts.

« — Je vous donnerai, « répondit la jeune fille, « deux vaches avec leurs veaux.

« Le magicien et la magicienne se mirent à rire.

« — J'ajouterai du lin et du blé.

« Ils rirent plus fort.

« — Enfin, s'il le faut, je donnerai un couvert d'argent.

« — Non ! » s'écria la souris de terre, « je n'ai besoin ni d'argenterie, ni de provisions, ni de bétail ; mais je veux que tu me donnes deux ailes pour voler.

« —Et moi, » continua le corbeau, « que tu me donnes quatre pieds pour mieux marcher.

« — Et si tu ne peux les fournir demain, » ajoutèrent-ils ensemble, « tu nous abandonneras ton âme.

« Tinah trouva les conditions bien dures ; mais elle accepta tout plutôt que de rester dans le fond du gouffre, attachée au squelette. Le magicien et la magicienne lui firent prêter serment sur la croix d'or qu'elle portait au cou, et, dès qu'elle eut juré, la souris de terre se mit à ronger la corde jusqu'à ce qu'elle l'eut coupée ; le corbeau s'approcha ensuite, prit la Pennérèz sur ses ailes et la transporta d'une seule volée jusqu'à la ferme de son père. Il l'y déposa sous un pommier en fleurs, en l'avertissant que le lendemain sa commère et lui reviendraient à la même place pour qu'elle eût à remplir sa promesse.

« Tinah courut aussi vite que ses forces le lui permettaient, et se mit à frapper à la porte qui donnait sur l'aire, en appelant ceux de la maison. Le vieux grand-père, que l'âge empêchait de dormir, reconnut sa voix et vint ouvrir ; mais, à la vue de la belle fille si pâle et si souillée de boue, il commença à crier qu'il était arrivé un malheur et tous les gens de la maison accoururent. Tinah, qui tremblait comme une feuille de peuplier noir, se mit à raconter ce qui lui était arrivé, et tous furent grandement épouvantés. Mais le vieux père, qui avait vu soixante-dix batteries depuis le jour où on lui avait confié l'aiguillon, dit à Tinah qu'il fallait consulter le recteur.

« Lui-même la conduisit, après la messe du matin, chez M. Pouldu, à qui il apporta trois poignées de lin et une poule pondeuse. La jeune fille raconta tout en confession au vieux prêtre qui lui dit :

— « Vous avez juré sur la croix, aucun pouvoir humain ne peut vous relever de votre promesse, et vous devez la remplir.

« — Jésus, mon Dieu ! faudra-t-il donc perdre mon âme ? s'écria Tinah en pleurant. »

« — Ecoutez-moi, » reprit le recteur, « et faites ce que je vais vous commander.

« La Pennérèz promit de ne rien oublier.

« — Vous allez prendre d'abord un couteau qui n'aura jamais touché ce qui est chair ou ce qui en sort ; vous irez le long des haies, en écoutant le vent souffler dans les herbes ; quand vous entendrez une herbe qui bruit comme un grelot, coupez la tête et la tige, car ce sera l'herbe du sommeil ; vous en arrangerez une petite litière sous le pommier fleuri, et vous reviendrez m'avertir.

« Tinah fit comme on lui avait ordonné ; elle alla le long des haies, elle entendit l'herbe tinter sous le vent, elle la coupa avec un couteau neuf et en fit une litière sous le pommier ; puis, elle vint avertir M. Pouldu, qui la renvoya au lieu convenu, après lui avoir appris ce qu'elle devait faire.

« Tinah demeura là jusqu'au soir, priant la Vierge Marie et les meilleurs saints. Enfin, quand la nuit fut noire, elle entendit la voix de la souris de terre qui l'appelait.

« — Mes ailes sont-elles prêtes ? » demandait-elle d'un ton moqueur.

« — Pas encore, » répondit Tinah, « mais elles vont arriver bientôt.

« — Dépêche, dépêche ! » reprit la magicienne, « car j'ai à faire ailleurs ; il faut que je sois demain à Guielan pour jeter un sort sur les vaches du seigneur de la paroisse.

« — Reposez-vous seulement un instant, madame, » répondit la Pennérèz, « et vous serez satisfaite.

« La souris de terre, qui était bien aise qu'on la traitât comme la femme d'un procureur ou d'un capitaine de navire, s'approcha du pommier et se coucha sur la litière que Tinah avait préparée. Mais l'herbe du sommeil produisit son effet, et, au bout d'un instant, elle s'endormit.

« Il y avait tout au plus quelques minutes qu'elle ronflait quand le corbeau gris parut à son tour.

« — Eh bien ! » ma mignonne, « demanda-t-il à Tinah, où sont les quatre pieds que je viens chercher ?

« — Hélas ! je n'ai pu les trouver ni pour or ni pour argent, » répliqua la jeune fille.

« — J'en étais bien sûr, » reprit le magicien en riant ; « alors, ma belle, il me revient la moitié de votre petite âme, et je veux l'avoir tout à l'heure.

« — Encore un peu de répit, cher sorcier ! » s'écria Tinah ; « j'espère toujours que vous aurez pitié d'une pauvre fille sans malice et qui vous apporte de quoi faire la collation.

« — Comment cela ? » demanda le corbeau gris.

« — J'avais attrapé un rat dans un piége, et je l'ai apporté pour vous l'offrir, » continua la Pennérèz, en montrant la souris de terre endormie à ses pieds.

« Le corbeau regarda celle-ci du coin de l'œil.

« — C'est un morceau friand que j'ac-

cepte,» dit-il, «mais à condition de ne point renoncer pour cela à mes droits.

« — Faites-donc selon votre bon plaisir, » répliqua Tinah.

« Le corbeau n'en attendit pas davantage; il fondit sur la souris de terre et l'avala d'une seule bouchée.

« Mais celle-ci, en se réveillant, se mit à crier et à se démener si fort, que ses quatre pattes percèrent l'estomac de l'oiseau glouton et parurent au dehors !

« Aussitôt le recteur, qui avait tout vu, se montra avec le surplis, l'étole, le bonnet pointu, le goupillon, et il s'écria :

« — Loin d'ici ! race née de l'œuf du coq (225) ! cette jeune fille ne vous appartient plus, car elle a rempli sa promesse. Toi, souris de terre, tu as désormais deux ailes, puisque tu fais partie du corbeau gris ; et toi, corbeau gris, tu as quatre pattes, puisque celles de la souris sortent de la boule de ton cœur. Allez donc ainsi, et restez tels que vous avez voulu être jusqu'au jour du jugement.

« Et il leva trois fois son goupillon, dont il aspergea le corbeau-souris qui s'envola avec un double cri.

« C'est depuis ce temps, et en souvenir de cette histoire, que l'on a allongé d'une rime, dans le pays, le vieux souhait du nouvel an, et qu'au lieu de dire seulement comme autrefois :

Bonne année, à vous, garçon,
Point de souris dans la maison,

« On ajoute :

Ni corbeau gris sur le pignon.

« Mais les jeunes gens ont oublié les traditions, et la plupart ne pourraient vous dire cette origine.

« Quant à Tinah, si vous voulez savoir ce qu'elle devint, voici le bruit du passé. Le lendemain du jour où M. Pouldu avait délivré son âme, elle alla trouver l'abbesse d'un couvent du voisinage pour lui demander à prendre le voile, et, un an après, elle prononçait ses vœux, à la grande édification du pays.

« Le père et le grand-père, qui n'avaient point d'autres héritiers, donnèrent au couvent tant de lin, que les nonnes purent filer au rouet pendant deux années sans en acheter de nouveau, et assez de grain pour les nourrir toutes pendant le même temps, malgré ce qu'elles donnaient aux pauvres. »

SOURIS. Quelques personnes croient encore qu'en en faisant manger de rôties aux enfants affectés de catarrhes chroniques ou intempérance d'urine, ils ne tarderont pas à en être guéris. A Rome, c'était, dit Pline (*Histoire naturelle*, liv. XXX), des rats bouillis qu'on employait pour guérir cette maladie. A Bayeux, des souris rôties passent pour un excellent spécifique pour guérir la coqueluche. (Frédéric PLUQUET, *Contes populaires*.)

M. Xavier Marmier rapporte cette légende touchante de l'Allemagne : « Un pauvre marchand colporteur s'en allait à pied le long des plaines de la Bohême, la bourse vide, la besace vide. Il était loin encore de toute habitation, et il ne lui restait qu'un morceau de pain, épargné sur son dîner de la veille. Il s'assit auprès d'une fontaine, et commença son frugal repas, sans savoir s'il pourrait en faire un second dans la journée. Pendant qu'il était là, une souris s'approcha de lui et leva la tête d'un air suppliant comme pour lui demander l'aumône. — Pauvre petite bête, dit le marchand, tu es donc encore plus malheureuse que moi ! voilà tout ce qui me reste, mais je ne mangerai pas sans toi. Et il émietta son pain et le posa à terre devant elle. Le déjeuner fini, il va boire à la fontaine, et, en revenant, devinez ce qu'il aperçoit? La petite souris qui apportait une à une des pièces d'or près de son bissac. Elle en avait déjà apporté trois et allait chercher la quatrième. Il la suivit, élargit le trou par lequel elle entrait et trouva un trésor. »

On croit que, pour chasser sûrement les souris, il faut enfermer dans l'endroit où elles viennent un crapaud dans une cruche.

SOUTERRAIN DE NÉAUFLES. « Ce souterrain, dit Mlle Amélie Bosquet, recèle un trésor magique enfermé sous des grilles de fer d'un travail merveilleux. L'auteur d'une notice insérée dans le *Mémorial des sciences et des arts* rapporte le témoignage d'un ouvrier qui, ayant travaillé dans les souterrains de Neaufles, prétendait avoir vu et touché ces belles grilles. Elles forment une barrière impénétrable qui, suivant le dire des anciens du pays, défend l'entrée d'un temple magnifique. Ce temple est consacré au veau d'or, dont l'image resplendissante s'élève au fond du sanctuaire. Un amas de richesses, à rebuter la soif de l'avarice même, est étendu aux pieds de l'impure idole. L'or, l'argent, les diamants, les pierres précieuses s'étalent à profusion sur les murailles et les plafonds du temple, comme autant de monuments de l'avidité insatiable des désirs humains ; il semble, en effet, que toutes les pompes de Satan, prohibées par la sainte pauvreté du christianisme, se soient réfugiées dans cet asile mystérieux. Au reste, il n'est donné à nul être humain d'y pénétrer, même au péril de son âme ; Satan défend son sanctuaire par tous les prestiges de la magie. Des ouvriers qui avaient reçu l'ordre de déblayer les souterrains, ayant tenté de pénétrer sous ces voûtes ténébreuses, se virent forcés d'interrompre leurs travaux : des gouffres enflammés s'entr'ouvraient sous leurs pas; l'air s'imprégnait autour d'eux de vapeurs fétides; des apparitions hideuses fascinaient leurs regards, et ils entendaient mugir à

(225) On croit en Bretagne que certains œufs, recouverts seulement d'une pellicule, sont pondus par les coqs et proviennent du démon comme tout ce qui sort de l'ordre naturel. Ces œufs sont, dit-on, couvés par des couleuvres et produisent des monstres. *Race née de l'œuf du coq* est donc une injure qui exprime l'origine diabolique de l'être auquel on l'adresse.

leurs oreilles les grincements épouvantables de l'enfer irrité. Mais le puissant exorcisme du jour de Noël peut encore une fois réduire tout ce prestige à néant. A la lecture de la généalogie, qui se fait à la messe de minuit, les grilles de fer du souterrain s'ouvrent silencieusement, de peur de réveiller un écho délateur, tandis que le veau d'or et ses richesses sataniques sont livrés, vaincus et sans défense, à la main audacieuse qui oserait s'en emparer! »

SOUVIGNY (ÉGLISE DE). Une tradition populaire attribue la construction de ce temple aux fées. Une laitière dit-on, le vit tout à coup surgir au milieu d'un brouillard du matin. L'édifice se montrait avec ses aiguilles dentelées, ses galeries festonnées, son portail à jour et tous les ornements enfin qu'on y admire aujourd'hui. La veille, cependant, il n'y avait là que des arbres et une fontaine. La laitière fut tellement frappée de stupeur par cette apparition qu'elle-même devint une pierre, et l'on voit encore sa tête, prétend-on, placée à l'angle de l'une des tours.

SOVAS MUNUSIN. Les Quojas appellent ainsi leurs vampires, c'est-à-dire des esprits malfaisants qui se plaisent à sucer le sang humain.

SPECTRE DU BROCKEN. *Voy.* BROCKEN.

SPECTRES. Les Finlandais croient aux spectres qui gardent les caisses d'or enfouies dans la terre. On leur offre trois têtes de brebis ou un coq rouge pour les engager à découvrir l'endroit où ils renferment leurs trésors. On les voit parfois la nuit auprès du feu, essuyant leurs belles pièces d'argent massif et les faisant reluire aux yeux des voyageurs.

SPRIGGIANS. Nom que les fées portent dans les Cornouailles, en Bretagne. Ces fées habitent les rochers, les arbres, les fontaines. Leur plaisir est d'indiquer de fausses routes aux voyageurs; elles ont un art tout particulier pour découvrir les trésors enfouis, et leur influence est très-puissante sur les variations de l'atmosphère. Ces fées sont analogues aux *Daoine-Shi* des Écossais, et aux *Elfes* des Allemands.

SPUNKIE. Les Écossais nomment ainsi ce que nous appelons le feu follet.

STALLO. La tradition que voici est rapportée par M. Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*.

« Stallo était un géant monstrueux, dont le nom s'est perpétué de siècle en siècle sous la tente laponne. On cite de lui des aventures merveilleuses qui, si je ne me trompe, cachent sous leur apparence fabuleuse un point de vue historique. D'après les notions, assez décousues et assez incomplètes que j'ai pu recueillir sur ce personnage étrange, il me semble qu'il représente une époque de l'histoire de Suède dont le fait essentiel paraît aujourd'hui indiquer le temps où une race d'hommes grands, forts et bien armés, chassa vers le nord les tribus éparses qui occupaient les parties méridionales de la contrée. Cette haute stature, cette puissance surhumaine que l'on attribue à Stallo, les Lapons, avec l'exagération de la peur, n'ont-ils pas dû l'attribuer également aux Goths, quand ils se trouvèrent face à face avec eux? Ces combats perpétuels, où le géant lutte par la force contre des adversaires qui se défendent par la ruse, ne représentent-ils pas exactement le combat qui eut lieu entre les deux peuples? De même que l'invasion des Goths dans le Nord et la migration forcée des Lapons sont environnées d'un voile épais, de même aussi l'origine de Stallo. Ceux qui racontent si bien ses courses aventureuses, ses luttes violentes et ses actes de cruauté, ne savent ni en quel temps ni en quel lieu il est né; mais on sait comment il est mort. Un jour, un pêcheur lapon, renommé par sa force, trouva dans son bateau une lourde pierre; il la prit d'une main vigoureuse et la jeta à une longue distance de lui, en s'écriant: — Si Stallo était là, je la lui lancerais à la tête. Stallo, qui avait apporté cette pierre dans la barque pour éprouver la force du pêcheur, y mit le lendemain une autre pierre plus lourde encore. Le Lapon l'enleva en répétant la même menace que la veille. Le troisième jour, il en trouva une si haute et si large qu'à peine put-il la tirer de son bateau, et cette fois il s'en alla sans murmurer une parole. A quelque distance, il rencontre Stallo qui l'attendait et qui le provoque. Le Lapon, après de courageux efforts, se sentant près de succomber, appelle les dieux de la montagne à son secours, et leur promet les dépouilles de son ennemi s'il parvient à s'en rendre maître. Les dieux exaucent sa prière, Stallo chancelle. Le Lapon se précipite sur lui, le renverse, et lui coupe la tête.

« — Un jour, après toutes ses déprédations, Stallo se trouva dans un tel dénûment qu'il résolut de manger un de ses enfants. Il avait un garçon et une fille. Il appela sa femme et lui demanda lequel des deux il devait tuer. La mère proposa le garçon, qui courait à travers champs et ne lui servait à rien. Stallo, par le même motif, proposa sa fille. Il s'établit là-dessus une discussion opiniâtre. Enfin, le père l'emporta, et la fille qui, sans être vue, avait assisté à cet affreux entretien, et qui venait d'entendre prononcer son nom, s'échappa à la dérobée et prit la fuite. Elle arriva dans une habitation laponne où on la reçut charitablement, et quelques années après elle épousa le fils de celui qui lui avait donné asile. Lorsqu'elle fut devenue mère, son mari lui dit:

« — N'irons-nous pas voir tes parents?

« — Non, » répondit-elle, « j'ai peur qu'ils ne me tuent.

Il se moqua de ses frayeurs, attela les rennes aux traîneaux et partit avec elle. Stallo et sa femme les reçurent tous deux avec de grands témoignages d'affection, et la jeune femme s'abandonna gaiement à leurs démonstrations de tendresse. Mais le lendemain, tandis qu'elle était sortie avec son mari, sa mère entre dans leur tente, trouve

leur enfant au berceau, lui tord le cou, et le mange. Son fils, qui la regardait, lui en demande un morceau, et elle lui dit : — Attends jusqu'à demain, je te donnerai le cœur de ta sœur. » Quand la jeune femme revient, elle voit tout ce qui s'est passé, et devine ce que ses parents projettent encore. Il ne lui reste plus d'autre parti à prendre que la fuite. Tandis qu'elle concerte avec son mari ses moyens d'évasion, son père entre avec un sourire amical, et, après avoir causé pendant quelques instants de choses et d'autres, il dit à son gendre :

« — A quelle heure, mon ami, dors-tu le mieux?

« — Vers le matin, » répond le Lapon. « Et vous, beau-père?

« — Vers minuit.

« A minuit, le gendre, ne distinguant plus aucune lumière et n'entendant aucun bruit, laisse sa tente debout pour ne pas éveiller de soupçon, et s'en va; la femme attelle au traîneau un renne vigoureux et se cache derrière un arbre. Aux premiers rayons du matin, le père arrive avec une grande pique qu'il enfonce dans la toile de la tente en murmurant : — « Là est le cœur de mon gendre, là est le cœur de ma fille. » Un instant après arrive la mère avec un baquet pour recueillir le sang; mais la jeune femme, qui les observe, s'écrie :

« —Vous n'aurez ni le cœur de votre gendre ni celui de votre fille.

« Puis elle monte dans son traîneau et fait galoper le renne. Le père lui crie :

« — Attends-moi, attends; je veux mettre ta dot dans ton traîneau.

« Elle s'arrête, elle attend; et au moment où le vieux Stallo pose les mains sur le bord de l'*ackija*, elle prend une hache et les lui coupe. Après lui arrive sa femme, qui fait la même prière, subit le même sort et s'écrie :

« — Jette-moi du moins mes doigts qui sont tombés dans ton traîneau, misérable enfant.

« Il y avait une fois deux frères nommés Sotno, qui avaient une sœur fort belle et un grand troupeau de rennes. A dix milles d'eux vivaient trois frères de Stallo, redoutés dans tout le pays. Une nuit, ils s'introduisirent dans la demeure des Sotno, enlevèrent Lyma, leur sœur, et tout ce qui leur appartenait; mais la jeune fille, en s'éloignant, laissa tomber sur la route des excréments de renne pour guider ses frères dans leurs recherches. Le soir, ceux-ci arrivent près de la demeure des Stallo et s'arrêtent au bord d'une source, pensant bien que leur sœur viendrait y puiser de l'eau. Un instant après elle apparaît, et ils lui donnent leurs instructions : — « Nous savons bien, » lui disent-ils, « que, quand les frères Stallo ne trouvent pas leur nourriture parfaitement propre, ils s'en éloignent avec dégoût. Lorsque tu prépareras leur soupe, jettes-y, comme par mégarde, un peu de cendre : ils la repousseront et tu nous l'apporteras. » Les choses se passèrent comme ils l'avaient prévu : les trois Stallo se mirent en colère en voyant de la cendre et du charbon tomber dans la chaudière de cuivre où cuisait leur soupe. Ils ordonnèrent à Lyma de la jeter dehors, et elle l'apporta à ses frères. — « Maintenant, lui dirent-ils, si l'aîné des Stallo cherche encore à te séduire, tu ne résisteras pas, comme tu l'as fait jusqu'à présent, à sa passion; tu te laisseras conduire sur sa couche, mais tu lui enlèveras la ceinture de fer qu'il a coutume de porter sur lui, et tu déroberas à sa vieille mère le tube magique dont elle se sert pour tirer le sang de ses victimes. »

« Lyma parvient à remplir leurs instructions, elle s'empare de l'instrument de sorcellerie, et le cache; elle dénoue la ceinture de fer et la jette au feu. Pendant ce temps, ses frères amènent leurs rennes auprès de la demeure où elle est renfermée, et les font battre entre eux. Le plus jeune des Stallo se lève pour apaiser le bruit. Les deux Sotno l'attendent à la porte et le tuent. Le même bruit recommence : un autre frère sort et tombe également sous la hache de ses ennemis. Enfin l'aîné des Stallo, ignorant le sort de ses deux frères, s'avance sur le seuil de son habitation et reçoit un coup mortel. Les deux Sotno prennent alors les vêtements de leurs victimes et entrent dans la tente, car ils voulaient savoir où étaient enterrés les trésors des Stallo. Celui qui portait les vêtements du plus jeune s'avance près de la vieille mère, pose la tête sur ses genoux, et se met à causer de ses rennes et de ses voyages; puis tout à coup, interrompant le cours de sa conversation :

« — Mais, dis-moi, bonne mère, » s'écrie-t-il, » où est donc le trésor de mon frère aîné?

« — Ne le sais-tu pas?

« — Non, je l'ai oublié.

« — Il est sous le seuil de la porte.

« — Et celui de mon second frère?

« — Ne le sais-tu pas?

« — Non, je l'ai oublié.

« — Il est sous le second pilier de la tente.

« Un instant après il lui dit :

« — Et mon trésor, à moi, pourrais-tu m'indiquer où il est?

« La vieille, irritée de son peu de mémoire, lève la main pour le frapper, mais il l'apaise par des humbles paroles, et elle lui dit :

« — Ton trésor est près de moi.

« — Ah! chère mère, » s'écrie alors la jeune fille, » tu ne sais pas maintenant à qui tu parles.

« — Serait-ce par hasard à Sotno?

« — Précisément.

« La vieille cherche son instrument de sorcellerie et ne le trouve plus. Les deux frères la tuent, fouillent dans la terre, trouvent les trésors et s'en retournent avec leur sœur. »

STEGMANNERN. L'un des noms que les Allemands donnent à leurs sorciers.

STETHOSCOPE. Instrument de médecine qui sert à l'auscultation. « Toutes les personnes qui sont en proie aux maladies du cœur, » dit le docteur Dickson, « déclarent qu'un jour elles sont mieux, que l'autre elles sont plus mal. Comment faut-il parler des maladies de cet organe; des palpitations et des cessations temporaires, ou de la rémittence de son action; de ces maladies généralement mal comprises et constamment mal traitées? Se plaint-on d'une douleur à la poitrine, ou d'une perturbation quelconque dans cette région? Vite le *stéthoscope!* Cet oracle merveilleux est immédiatement appliqué. Etonné et souvent même alarmé, le malade respire convulsivement, les battements du cœur deviennent plus rapides, et c'est dans ce moment de doute et d'inquiétude que l'on enregistre, comme infaillibles, les indications obtenues par l'instrument. — N'avons-nous pas, disait feu le docteur Uwins, beaucoup trop entendu parler des maladies du cœur, depuis que le stéthoscope est à la mode? » Le docteur James Johnson a fait insérer, dans la *Lancette*, l'extrait suivant d'un discours prononcé par lui devant la Société de médecine : — « C'est une erreur très-commune, parmi les jeunes médecins, que de considérer le cœur comme organiquement malade, lorsque ses fonctions sont troublées, et cette erreur est devenue plus générale, je le déclare avec peine, depuis que le stéthoscope est un instrument à la mode. »

« Des malades, les uns après les autres, des gens de la profession et d'autres qui y étaient étrangers, se sont présentés à moi avec le *rouleau fatal* du stéthoscopiste; et ils avaient le cœur palpitant, les jambes tremblantes, pendant qu'ils cherchaient dans mes yeux la confirmation de leur arrêt de mort. Néanmoins beaucoup de ces malades se portent fort bien aujourd'hui, et sans doute ils rient, comme j'espère faire rire aussi, aux dépens de l'instrument et de ses oracles. Combien peu le médecin connaîtrait son devoir, qui priverait l'affligé du baume de l'espérance! Combien peu il saurait apprécier l'influence des passions qui s'exercent sur les douleurs du malade! Cependant, de mes yeux j'ai vu, entre les mains d'un malade, une sentence de mort : sentence qui, par le fait, ne devint qu'une prophétie absurde, mais qui n'en était pas moins un acte de la dernière inconvenance. »

STIEFEL. Esprit qui habitait le château de Calemberg. S'étant un jour blessé à la jambe, il se condamna depuis lors, tant il craignait de perdre cette jambe, à la renfermer tout entière dans une botte.

STRASITE. Pierre à laquelle on attribuait anciennement la propriété de faciliter la digestion.

STROEGGELE. Sorcière dont il est beaucoup parlé dans la ville de Lucerne, en Suisse. On prétend que, dans la nuit des Quatre-Temps, le mercredi avant le jour de Noël, elle vient lutiner et tondre de diverses manières les filles qui n'ont point filé leur tâche de la journée. C'est de là que cette nuit s'appelle aussi *la nuit de Strœggele.*

STRYGES. Nom sous lequel on désignait, au moyen âge, de vieilles femmes ou sorcières qu'on accusait de manger les vivants. Du v° au VIII° siècle, les stryges étaient nombreuses et persécutées, et l'on voit dans les capitulaires de Charlemagne que le monarque condamnait à la peine de mort ceux qui auraient fait brûler des femmes accusées d'être stryges. On dit aussi dans la loi salique : « Si une strygé a mangé un homme et qu'elle en soit convaincue, elle payera une amende de mille deniers qui font deux cents sous d'or. »

SUCCUBES. Mauvais génies qui, comme les incubes, sont représentés aujourd'hui par ce que nous appelons le cauchemar. Mais, au moyen âge, on prétendait que les succubes prenaient la forme d'une femme pour séduire les hommes, et s'introduisaient principalement dans les monastères.

SUCET ou REMORA. Les anciens et les populations du moyen âge croyaient que cette espèce de poisson pouvait arrêter dans sa course le navire le plus puissant par sa force motrice. On lui accordait encore la faculté de retirer l'or qu'on laissait tomber au fond d'un puits, de retarder l'action des tribunaux, etc.

SUCRE. C'est un préjugé établi chez beaucoup de personnes que l'usage du sucre échauffe, et elles s'efforcent de le proscrire comme d'autres crient anathème contre le café, le thé et les œufs, toutes choses avec lesquelles, néanmoins, tant d'incorrigibles deviennent des macrobies. Ecoutons le plaidoyer que le spirituel abbé Salgues fait entendre en faveur du sucre:

« Il n'est rien de si parfait au monde, » dit-il, « qui n'ait ses détracteurs, ses adversaires, ses ennemis; point de réputation qui soit à l'abri de la médisance, point de vertu qui puisse se flatter d'échapper aux traits de la critique et de l'envie. Quelle renommée est plus pure, quelle vertu plus prônée que celle du sucre? Depuis trois siècles, l'Europe entière admire ses heureuses qualités; et c'est un axiome consacré par le suffrage même des médecins : *que le sucre ne fait mal qu'à la bourse.*

« Cependant, ce précieux cristal trouve encore aujourd'hui de nombreux adversaires. Innocence, candeur, rien ne saurait désarmer leur injuste prévention : ils prétendent le traiter en ennemi, le proscrire comme une substance perfide et meurtrière, d'autant plus dangereuse qu'elle cache sous une feinte bonté des qualités pernicieuses.

« Willis l'accuse de produire le scorbut, et Théophile de Garancières ne lui impute pas moins que cette triste et noire mélancolie, ce spleen, cette sombre consomption qui dévore le peuple anglais; mais son plus redoutable ennemi est le docteur Gay, qui prétend le bannir à jamais de nos tables, et nous réduire au miel et au sirop de raisin.

Ce docteur établit que le sucre, de sa nature, est une substance âcre et corrosive qui agit lentement sur la masse du sang et finit par le dissoudre. Il cite des exemples et des autorités. Le grand Hippocrate a proscrit le sucre ; car il a proscrit les substances salées, et le sucre étant un sel se trouve nécessairement enveloppé dans le même anathème. Plusieurs personnes sont mortes pour avoir fait un usage excessif du sucre.

« Les bonnes d'enfants pensent comme le docteur Gay et interdisent le sucre à leurs élèves, dans la crainte qu'il ne leur fasse tomber les dents. Les jolies femmes redoutent le sucre et les œufs frais, parce qu'ils échauffent, et les petits-maîtres imitent les jolies femmes.

« Cependant, il est permis de dire à M. Gay que, si le sucre est un poison, c'est au moins un poison lent, comme le pain et le café, avec lesquels on pousse sa carrière jusqu'à cent ans. On peut lui citer l'exemple d'un M. Maloury, qui vécut un siècle et plus, quoiqu'il fît apprêter tous ses aliments avec du sucre. On peut le prier de considérer que tous les ouvriers employés dans les raffineries sont frais et vermeils, bien qu'ils mangent beaucoup de sucre.

« Enfin, la chimie est tout à fait favorable au sucre. Nos plus habiles expérimentateurs ont reconnu que les principes du sucre, soumis à l'analyse, ne diffèrent des gommes et des substances farineuses que par une plus grande quantité d'oxygène ; qu'il paraît composé des mêmes éléments que le chyle, cette substance si nutritive, si précieuse, qui forme notre sang et entretient la vie et la santé. Le sucre passe donc tout entier en nutrition ; point de sécrétion, nul résidu grossier. On peut en dire autant des œufs frais, que l'on calomnie aussi injustement que le sucre.

« Des gens peu instruits ont dit : l'usage du sucre ne produit point de sécrétion, donc il produit l'échauffement et la constipation. Il fallait dire : l'usage du sucre ne produit pas de sécrétion, donc il s'unit, s'amalgame et s'assimile tout entier à ma substance ; donc il est aussi sain qu'agréable. »

SUEUR. Beaucoup de gens croient encore aujourd'hui qu'un morceau de pain, placé sous l'aisselle d'une personne qui transpire, devient un poison mortel, et que si l'on donne ce morceau de pain à manger à un chien, il devient aussitôt enragé.

SULLIVAN LE CHARMEUR. Dans son livre sur *le Turf*, M. E. Chapus rapporte cette anecdote hippique, qui était de nature à exciter la superstition du vulgaire :

« Nos recherches nous ont conduit à indiquer le nom de l'une des plus étranges individualités qui figurent dans les annales du turf : c'est Sullivan, né en Irlande, dans le village de Charleville. Sa réputation, qui a été fort grande, reposait sur des faits irrécusables. Il prétendait, afin de mieux détourner la curiosité publique, que l'effet extraordinaire qu'il obtenait sur les chevaux les plus fougueux était dû à la magie de quelques paroles dites à l'oreille des animaux qu'il voulait soumettre ; si bien qu'on le désignait par le sobriquet de *charmeur* de chevaux. La singularité de sa méthode semblait d'ailleurs justifier sa prétention. Ce qu'il y avait de plus étonnant dans l'habileté de Sullivan, c'était la promptitude avec laquelle il opérait. Il ne reculait devant aucune difficulté. Il s'enfermait avec l'animal, et une heure suffisait ordinairement pour que la métamorphose se fît. Ni la menace, ni les coups, ni la force n'étaient employés, et pourtant le résultat obtenu dans un intervalle de temps si court était généralement durable. On convenait d'un signal auquel la porte de l'écurie, où il restait tête à tête avec le cheval indompté, devait être ouverte. Pendant cette étrange conférence, on n'entendait que peu ou pas de bruit à l'intérieur ; puis, quand le signal était donné, et qu'on ouvrait la porte, on trouvait le cheval couché par terre, l'homme étendu à côté de lui et jouant avec lui comme un enfant avec un petit chien. A partir de ce moment, l'animal montrait une docilité à toute épreuve ; il se soumettait aux disciplines les plus contraires à sa nature primitive.

« M. Croker a été témoin d'une des plus difficiles épreuves par lesquelles l'habileté de cet homme ait eu à passer. Il s'agissait d'un cheval qu'on n'avait jamais pu ferrer. Sullivan vint, vit l'animal rétif, s'enferma avec lui, et au bout d'une demi-heure le prodige était opéré. Le lendemain, M. Croker, tout plein d'incrédulité, se rendit chez le maréchal-ferrant à l'heure où le cheval devait y être amené. Beaucoup d'autres curieux l'avaient accompagné. On savait que ce cheval avait été destiné à la cavalerie, que la science des écuyers de l'armée avait vainement tenté de l'apprivoiser, et on avait pensé avec quelque raison qu'aucune discipline ne réussirait, puisque celle du régiment avait échoué. Néanmoins le succès de Sullivan fut complet. — « Je remarquai, » dit M. Croker, « que le cheval paraissait terrifié « chaque fois que le charmeur le regardait ou « lui parlait, et, en vérité, ce serait chose im- « possible que de comprendre comment un « pareil ascendant pouvait s'obtenir. »

« Ce secret, » disait il y a quelques années « le *Morning Advertiser*, » vient enfin d'être « divulgué par M. Catlin, auteur d'un ou- « vrage intéressant sur les Américains du « Nord, et le même que nous avons vu à « Paris possesseur d'un cabinet d'histoire « naturelle, de raretés archéologiques et « botaniques recueillies outre mer. » — « Il m'est souvent arrivé, » dit-il, « conformé- « ment à l'usage assez répandu parmi les « hordes nomades des *montagnes rocheuses*, « de poser ma main sur les yeux d'un veau « et de souffler fortement dans ses narines; « après quoi, accompagné de mes amis de « chasse, je me suis promené à cheval pen- « dant de longues heures, le petit prisonnier « suivant mon cheval à la piste sans désem- « parer. C'est par ce même procédé qu'on

droit de Virgile dont le sens est : *Si tu peux surmonter les destins contraires, tu seras Marcellus.*

« Rabelais a parlé des sorts vigilianes que Panurge va consulter pour son mariage. L'auteur de *Pantagruel* avait en effet beaucoup d'esprit et de lecture, et un art très-particulier de débiter des choses savantes comme de pures fadaises, et de dire de pures fadaises, le plus souvent, sans ennuyer. C'est dommage qu'il n'eût vécu dans un siècle qui l'eût obligé à plus d'honnêteté et de politesse.

« Les sorts passèrent jusque dans le christianisme; on les prit dans les livres sacrés, au lieu que les païens les prenaient dans les poëtes. Saint Augustin, dans l'épître 119 à Januarius, paraît ne désapprouver cet usage que sur ce qui regarde les affaires du siècle. Grégoire de Tours nous apprend lui-même quelle était sa pratique : il passait plusieurs jours dans le jeûne et dans la prière ; ensuite il allait au tombeau de saint Martin, où il ouvrait tel livre de l'Ecriture qu'il voulait, et il prenait pour la réponse de Dieu le premier passage qui s'offrait à ses yeux. Si ce passage ne faisait rien au sujet, il ouvrait un autre livre de l'Ecriture.

« D'autres prenaient pour sort divin la première chose qu'ils entendaient chanter en entrant dans l'église.

« Mais croirait-on que l'empereur Héraclius, délibérant en quel lieu il ferait passer l'hiver à son armée, se détermina par cette espèce de sort ? Il fit purifier son armée pendant trois jours; ensuite il ouvrit le livre des Evangiles, et trouva que son quartier d'hiver lui était marqué dans l'Albanie. Etait-ce là une affaire dont on pût espérer de trouver la décision dans l'Ecriture?

« L'Eglise est enfin venue à bout d'exterminer cette superstition; mais il lui a fallu du temps. Du moment où l'erreur est en possession des esprits, c'est une merveille si elle ne s'y maintient toujours.»

En Turquie, si un étranger s'arrête pour regarder un très-jeune enfant, sa nourrice crache aussitôt sur l'admirateur, afin de conjurer le sort qu'elle soupçonne que ce personnage a voulu jeter sur son nourrisson.

SOTRAY ou SOTTRAY. On appelle ainsi, dans la Sologne, un lutin qui s'introduit dans les écuries et les étables, pour y commettre toutes sortes de malices, comme de mêler le crin des chevaux et de répandre du fumier dans la crèche. S'il affectionne cependant les gens de la maison, au lieu de se rendre coupable de désordre, il accomplit la besogne d'un valet de ferme.

Dans ses *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine*, M. Richard dit que l'on donnait aussi dans cette province le nom de *sotrai, sotré* ou *soutrai*, à un lutin d'un caractère ordinairement affable et obligeant que l'on croyait, sans doute, appartenir à la grande famille de ceux dont notre bon Lafontaine a fait un admirable portrait dans la fable des souhaits,

Qui font l'office de valets,
Tiennent la maison propre, ont soin de l'équipage,
Et quelquefois du jardinage.
Si vous touchez à leur ouvrage
Vous gâtez tout. .

« C'est le gentil Trilby du roman de ce nom, de Charles Nodier, l'aimable lutin, connu dans les montagnes de la Scandinavie et de l'Ecosse, sous les différents noms d'Elf, de Drow et de Brounie ; en Allemagne, de Kobolde et de Trolle ; en Suisse, de Servant ; dans la Normandie et dans la basse Bretagne, de Genbelin et de Gobino; enfin, dans plusieurs communes de l'arrondissement de Remiremont, sous celui de Cubas. C'est très-vraisemblablement le *lar familiaris* des Romains, l'Alfe ou divinité inférieure dans la religion des anciens peuples du Nord et dont il est souvent parlé dans l'Edda de Snorri-Sturleson. En Lorraine, on croyait que le petit homme rouge, ainsi nommé à cause de la couleur de son vêtement, s'introduisait clandestinement dans les chambres des nourrices, où il levait, sans qu'elles s'en aperçussent, les petits enfants confiés à leurs soins. On ajoutait qu'il donnait la bouillie à ces enfants, et, qu'après les avoir recouchés mollement, il savait encore les rendormir sans les bercer, par le charme et la douce mélodie de ses jolies chansons de berceuse. Il ne faut pas demander si on se gardait bien de s'apercevoir le moins du monde des visites nocturnes du Sotré, et si l'on n'était pas persuadé que les nourrissons, auxquels il aimait à prendre un si vif et si touchant intérêt, ne pouvaient manquer de continuer à jouir d'une florissante et bonne santé. Que d'excellents motifs pour rassurer la sollicitude maternelle ! On disait encore, et c'était le revers de la médaille, qu'il était parfois un peu capricieux, qu'il n'aimait guère qu'on le contrariât et qu'il punissait les tours d'innocente malice que lui jouaient les servantes et les vieux domestiques de la ferme, en réveillant les premières en sursaut au moment où elles faisaient les plus beaux rêves du monde, et les seconds en mêlant la crinière des chevaux pour exercer leur patience. On prétendait également que ce lutin fuyait les personnes malpropres, peu soigneuses et qui ne montraient pas un grand esprit d'ordre ; que, pour prévenir ses visites, souvent importunes, il fallait, sans lever la main, tracer sur un pied de son lit une figure représentant l'anneau ou sceau du roi Salomon. A Sapois on le chassait en lui adressant de dures paroles. Au Tholy on croyait que le meilleur moyen de l'empêcher de venir vous déranger pendant votre sommeil était de se croiser les jambes au lit.

« Les anciens de la commune de Gerbamont racontent qu'il y avait, à une époque très-reculée, beaucoup de petits lutins qui

parcouraient gaiement la campagne, qu'ils se plaisaient à danser aux clairs rayons de la lune sur les fumiers proprement tressés qu'on voyait devant les maisons où il y avait des jolies filles à marier. Ces vieillards ajoutent que, souvent, le plus petit de cette bande joyeuse ne manquait pas de demander, à la première personne qui passait devant lui, si le petit chapeau rouge dont il était coiffé lui allait bien : *Me chépiron mé sié té bié?* et que, quand on n'insultait pas ces *Elfdans* des vieilles traditions du Nord, ils ne faisaient aucun mal. »

SOUCI. Afin d'être en paix avec tout le monde, le roi Jean d'Aragon conseillait de cueillir, lorsque le soleil entrait au signe de la Vierge, de la fleur de souci, pour l'envelopper dans des feuilles de laurier avec une dent de loup. Suivant lui, porter ce talisman mettait à l'abri de toute espèce de tracasserie.

SOULIERS DE PAIN. Voici ce que racontent les frères Grimm :

« Dans le cercle de Klatau, en Bohême, et à un quart de lieue du village d'Oberkamenz, il y avait sur le Graderberg un château dont il reste encore quelques ruines. Le maître de ce château fit anciennement construire un pont qui conduisait jusqu'à Stankau, c'est-à-dire à une lieue de distance, et il fallait passer par le pont pour se rendre à l'église. Ce seigneur avait une jeune fille très-hautaine, que l'orgueil aveugla à un tel point qu'elle fit creuser de petits pains et les porta en guise de souliers. Or, une fois qu'elle traversait le pont avec de tels souliers pour se rendre à l'église, il arriva que, comme elle mettait le pied sur le dernier escalier, elle et tout le château s'abîmèrent. La trace de ses pas se voit encore très-nettement empreinte sur une pierre qui était une marche de ce pont. »

« — La femme d'un bourgeois avait perdu son jeune enfant, qu'elle aimait comme la prunelle de ses yeux, et elle ne savait que lui faire pour lui être agréable encore une fois, avant de le mettre en terre pour ne plus le revoir. Comme elle l'arrangeait dans son cercueil, lui faisant sa toilette le mieux possible, elle trouva que ses petits souliers n'étaient pas assez bons; elle prit alors de la farine la plus blanche qu'elle avait, la pétrit en pâte et fit cuire à son enfant des bottines de pain. Il fut enseveli avec ces souliers, mais il ne laissa à sa mère ni repos ni cesse; il lui apparut continuellement pour se plaindre, jusqu'à ce qu'elle eût fait ouvrir la fosse et le cercueil, et remplacé les souliers de pain par des souliers ordinaires. De ce moment, son repos ne fut plus troublé. »

SOUPIRANT DU VAUX DE ROCHE. Le Vaux de Roche débouche dans la vallée de Glais, département du Doubs. Il est habité par une sorte de génie. « Il crie ou chante, dit M. Masson, pendant la nuit, des paroles lamentables. Les plus crédules pensent que, pour n'avoir rien à craindre de l'esprit errant, il faut avoir sur soi du beurre et du sel, et lorsqu'ils passent de nuit dans le voisinage, ils ont soin d'en porter dans leurs poches. » M. Désiré Monnier rappelle à ce sujet que c'est aussi avec du beurre fondu ou *ghi* que les Hindous se rendent propices leurs déoutas.

SOURCE D'ODIN. « En face de Kullau, en Danemark, dit M. Xavier Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*, on aperçoit une colline couverte de verdure qu'on appelle la colline d'Odin. C'est là, dit-on, que le dieu scandinave a été enterré. Mais on n'y voit que le tombeau du conseiller d'Etat Schimmelmann, qui était un homme fort paisible, très-peu soucieux, je crois, de monter au Valhalla et de boire le *miöd* avec les Valkyries. Cependant une enceinte d'arbres protége l'endroit où les restes du dieu suprême ont été déposés; une source d'eau limpide y coule avec un doux murmure. Les jeunes filles des environs, qui connaissent leur mythologie disent que c'est la source de la sagesse, la source de Misner, pour laquelle Odin sacrifia un de ses yeux. Dans les beaux jours d'été, elles y viennent boire, et par hasard les jeunes hommes y viennent aussi, et la source de Misner entend de charmantes confidences. Si ce n'est pas la source de la sagesse, c'est au moins un philtre d'amour qui est la cause de beaucoup de mariages dans le pays. »

SOURCE DE ROBBEDISSE. « Lorsqu'on sort de Dassel pour franchir la hauteur nommée Bier et le Kirchberg, » rapporte Letzner, « on a à main gauche un lieu qui s'appelle Robbedisse, où coule une eau de source. Cette source, la terre noire qui est derrière le tribunal et le grand peuplier qui est devant Eilenhausen sont l'objet d'une croyance superstitieuse fortement enracinée parmi les gens du pays. Quand on voit la source de Robbedisse changer de place, la terre noire du tribunal devenir semblable à la terre ordinaire, et le peuplier d'Eilenhausen se dessécher et périr, c'est qu'il se livrera infailliblement dans la plaine de Schœffe, entre Eilenhausen et Markoldendorf, une grande et sanglante bataille. »

SOURCILS. Dans le préjugé populaire, les sourcils épais, longs et en désordre, dénotent l'impiété, l'obstination et les instincts de la brute. Les sourcils clairs sont un signe de penchants efféminés et de poltronnerie. Ceux qui sont épais sans être hérissés, c'est-à-dire dont les poils sont couchés parallèlement, témoignent d'un sens droit et de l'amour de la sagesse.

SOURIS DE TERRE (LA) ET LE CORBEAU GRIS. Les Bretons ont cette tradition que rapporte Emile Souvestre :

« Dans les temps anciens, il y avait à Ergué, en Cornouailles, une jeune fille nommée Tinah, qui passait pour la plus belle des six évêchés; rien qu'à la regarder, les jeunes gens languissaient d'amour; depuis Ergué jusqu'à Landevennec, on n'entendait chanter, dans tous les moulins, près de tous les fours et à tous les lavoirs, que

les sônes composés pour Tinah. Les Bazvalenn du pays usaient leurs souliers de bois sur la route qui conduisait à Rosmadd (c'était l'endroit où demeurait Tinah avec son père et son grand-père). La jeune Pennérèz les renvoyait toujours avec une bonne parole, mais sans promesse, car elle portait plus haut ses espérances.

« Enfin, il vint de Quimper un jeune Kloärek de famille noble qui, dès le premier coup d'œil, fut ébloui de la beauté de Tinah. Il voulut pourtant résister en pensant à Dieu; mais ceux qui commencent à aimer ressemblent à ceux qui commencent à se noyer : l'amour monte comme l'eau et finit par lui dépasser la tête. Alann fut donc obligé de céder, et il résolut de quitter ses études pour ne plus songer qu'à la belle fille de Rosmadd.

« Celle-ci recevait le jeune homme comme elle eût reçu le recteur, lui servant, à chaque visite, du pain blanc et du *vin de feu*, jusqu'à ce qu'il lui eut demandé à être son mari.

« Elle accepta avec joie, car elle avait grand désir d'être une dame et de porter des jupes de soie, comme elle en avait vu aux châtelaines de Kimerc'h. Alann lui donna donc une bague, et elle promit de n'aimer que lui maintenant et toujours.

« Mais pendant qu'ils ne pensaient tous deux qu'à leur amour, allant les dimanches au pardon et revenant, le soir, des veillées, en se tenant par le doigt du cœur, voilà un homme du pays de Vannes qui arriva à Quimper avec deux chevaux richement équipés, pour annoncer à Alann que son frère aîné voulait le voir avant de mourir.

« Le Kloärek, forcé de partir, promit à Tinah de revenir dans trois mois avec le même cœur, et celle-ci jura, de son côté, qu'il la retrouverait telle qu'il l'avait laissée. Tous deux allèrent entendre la messe et firent bénir un cierge qu'ils partagèrent, puis le jeune homme partit pour rejoindre sa famille qui demeurait entre Loudéac et Montfort.

« Tinah commença par pleurer; mais elle cessa bientôt, de peur d'avoir les yeux malades; et, comme elle gardait le cœur triste, elle se mit à chanter pour se distraire, de sorte que sa tristesse devint, peu à peu, de la joie.

« Les jeunes gens, que la présence d'Alann avait fait partir, recommencèrent, après son départ, à fréquenter Rosmadd. La Pennérèz les recevait comme autrefois avec des airs d'amitié. Elle faisait à l'un tenir sa jument, quand elle la montait pour se rendre au marché; elle recevait du second une baguette de noisetier à écorce sculptée, et laissait le troisième prendre dans sa pochette gauche les noix qu'elle avait reçues du fils du fournier. De cette manière, tous étaient contents sans qu'aucun fût heureux; car le plus favorisé était toujours celui dont Tinah avait besoin pour le moment, et, une fois le service obtenu, elle le laissait là en l'appelant tout bas ***Jean le veau*** **(imbécile).**

« Cependant le Kloärek **n'avait encore** donné aucune nouvelle, et **la jeune fille** commençait à trouver que trois **mois étaient** bien longs, lorsque vint **la fête de juin.**

« C'était encore le temps **des anciens** usages : tous les jeunes **gens et toutes les** jeunes filles non mariés, **depuis seize ans** jusqu'à trente, se réunissaient **ce jour-là** sur une lande, près d'une ***ville de korigans*** (pierres druidiques), pour danser **librement** loin des yeux de leurs parents. **Les jeunes** filles portaient à leurs justins **du lin en** fleurs, et les jeunes garçons **à leurs chapeaux** des épis verts. Au **moment d'entrer** en danse, chaque amoureux **prenait son** amoureuse par la main, il la **conduisait au** grand *dolmen;* tous deux y **déposaient fleurs** et épis, et ils étaient sûrs **de les retrouver** aussi frais à l'heure du départ **s'ils avaient** été fidèles.

« Tinah vint avec les autres, **portant à** son doigt l'anneau de promesse, **et sur** son cœur le bouquet de fleurs **de lin; mais,** comme tous s'avançaient deux **à deux vers** la table de pierre, voilà qu'elle **aperçut près** d'elle un jeune étranger habillé **de velours** et qui lui tendait la main.

« — Pardon, monsieur le **gentilhomme, »** dit-elle étonnée, « je ne vous **avais pas vu et** j'ignore ce que vous demandez.

« — Je demande, » répondit l'**étranger, « à** déposer un épi vert près du bouquet **de la** Pennérèz.

« Tinah éclata de rire.

« — Par la vertu ! » s'écria-t-elle, « **celui-ci** ignore sans doute que je suis la fiancée d'Alann; le gentilhomme a dû entendre dire aux vieillards qu'il y avait **trois choses** impossibles : aplanir Baspar, **arracher les** rocs de Berrien, et déraciner **les fougères** de Pongé; mais il y en a encore une **quatrième,** qui est justement celle **qu'il demande.**

« L'étranger n'ajouta rien dans le **moment,** sinon pour offrir à Tinah d'être son danseur; mais, après le premier **branle,** comme il vit qu'elle prenait plaisir à ses **cajoleries,** il lui dit :

« — Si la Pennérèz ne veut pas d'un épi vert près de son bouquet, je puis mettre sur le dolmen un épi d'argent, car mon père m'a laissé en héritage assez de terres pour occuper trois charrues et trois attelages.

« — Alann aussi est riche, et il ne me refusera rien, » répondit Tinah.

« Lorsqu'ils eurent encore dansé **un peu** de temps, l'étranger reprit :

« — Outre les champs que mon père **m'a** laissés, j'ai, de l'héritage de ma mère, **deux** forêts où j'occupe toujours douze **charbonniers** et autant de cordonniers en **bois; au** lieu d'un épi d'argent, je pourrai **mettre** sur la table de pierre un épi d'or.

« — Je ne vous écoute pas, » répondit Tinah troublée; « c'est ainsi que le serpent parlait à notre première mère.

« Tous deux firent encore un tour de danse, et le gentilhomme reprit :

« — Je n'ai parlé à la Pennérèz que de la terre labourée et des forêts; mais j'ai encore reçu de mon oncle des prairies où l'on met au vert tous les ans cent génisses et autant de poulains. Aussi, à l'épi d'argent et à l'épi d'or, puis-je ajouter un épi de diamants.

« Cette fois Tinah répondit :

« — Taisez-vous, car vos paroles perdraient mon âme.

« Mais l'étranger continua à parler tout bas de ce qu'il voulait donner à sa plus aimée. Elle devait avoir une robe faite par Dieu même, un palais tel qu'aucun être vivant n'en pouvait habiter, et où elle serait l'égale des plus grandes reines.

« Tinah ne put résister à de telles promesses. Elle donna au gentilhomme son bouquet, son anneau et jusqu'à la moitié du cierge béni dont Alann avait l'autre part.

« Puis, comme la nuit était venue, elle se laissa conduire loin de la lande, vers la demeure qu'il lui avait promise.

« Mais, à mesure qu'ils avançaient, le ciel devenait moins clair; à chaque détour de chemin on voyait mourir une étoile; si bien que tout finit par devenir noir autour d'eux. Ils entendaient seulement, dans l'ombre, un chant triste, et Tinah crut reconnaître l'oiseau de la mort.

« Alors elle eut peur, et elle dit à son conducteur :

« — Voilà longtemps que nous marchons, et je ne vois encore devant nous qu'un échalier de pierre qui ressemble à ceux des cimetières.

« — C'est la cour d'entrée de ma demeure, » répondit le gentilhomme.

« Tinah passa l'échalier, puis s'arrêta de nouveau et reprit :

« — Je vois une croix comme celles que l'on élève sur les routes pour marquer la place des meurtres.

« — C'est la girouette de mon toit, » répondit l'étranger.

« Tinah poussa plus loin et s'arrêta une troisième fois.

« — On dirait qu'il y a là, sous nos pieds, une carrière abandonnée, pareille à celles où l'on jette les chevaux abattus et les chiens tués.

« — C'est la porte de notre logis, » répliqua son compagnon.

« Et il l'entraîna avec lui sur la pente rapide de la ravine, en l'enlevant dans ses bras.

« Mais, à peine eut-elle atteint le fond, que la lune éclaira, et, à la place du gentilhomme vêtu de velours, elle ne vit plus qu'un squelette enveloppé d'un linceul en lambeaux.

« Elle tomba à genoux et cria : « Grâce ! » Alors le mort lui dit :

« — Ne criez pas, car je suis Alann, votre fiancé. Comme je revenais pour vous épouser, des soldats m'ont pendu avec la corde que vous me voyez encore autour du cou, puis ils m'ont jeté dans ce gouffre. Je pourrissais là sur la terre, quand Dieu a eu pitié de moi. Il m'a prêté la forme d'un homme pour éprouver votre foi, et vous avez oublié le Kloärek pour un inconnu. Voici donc ce que celui-ci vous a promis : une robe de terre et de gazon faite par Dieu lui-même; un palais tel qu'aucun vivant n'en habite, et le sort réservé aux plus grandes reines. Donnez votre main, ma fiancée, et couchez-vous près de moi, car voici l'heure à laquelle je rentre dans la mort.

« A ces mots, le squelette attacha la corde au cou de la jeune fille par un nœud que les hommes ne pourraient défaire; il s'étendit sur la terre humide, la tête repliée, et il demeura sans mouvement.

« Tinah passa toute la nuit à genoux, presque folle de peur; elle répétait toujours :

« — Vierge Marie ! vierge Marie ! vierge Marie !

« Sans pouvoir faire une plus longue prière; mais la mère de Dieu ne connaissait point sa voix et ne l'entendit pas dans son paradis.

« Cependant, vers le matin, Tinah crut voir quelque chose remuer à ses pieds, et aperçut une souris de terre (le mulot) qui s'était arrêtée devant elle pour la regarder. Presque au même instant, un point noir parut au-dessus de la ravine, un bruit d'ailes retentit, et un grand corbeau gris vint se percher, à quelques pas, sur un houx desséché.

« Le corbeau et la souris de terre étaient un magicien et une magicienne qui se rendaient là pour manger les morts. Ils se saluèrent tous deux, dans la langue du pays où pousse le blé blanc.

« — Par le vieux Guillaume (224) ! vous voilà de bonne heure ici, ma commère, » dit le corbeau; « il me semble que vous êtes déjà occupée de choisir ce que vous mangerez de cette jeune fille.

« Ne sais-tu pas, » répondit la souris de terre d'un ton de mauvaise humeur, « que le *serpent-huant* (le diable) n'a pu nous permettre de toucher à la chair vivante ?

« — Eh bien ! nous attendrons que ce petit cœur soit de la chair morte, » répondit le corbeau.

« — Oui, » reprit la souris de terre, « et je garde pour ma part ses joues.

« — Moi ses lèvres fraîches, » ajouta le corbeau gris.

« — Je rongerai ses grands yeux.

« — Et moi, je becqueterai ses oreilles mignonnes.

« Tinah sentait le sang de ses veines devenir froid en les écoutant; cependant elle eut la force de dire :

« — Je suis bien jeune et bien petite pour vous nourrir tous deux, hélas ! mes chers

(224) *Gwened* (gwen ed), nom breton du pays de Vannes.

maîtres, et vous auriez plus de profit à me sauver.

« — Te sauver! » répétèrent le magicien et la magicienne, » comment le pourrions-nous?

« — Vous le pourriez, » reprit la jeune fille; « il suffit pour cela que la souris de terre ronge la corde qui me tient liée et que le corbeau m'emporte sur ses ailes, hors de la ravine.

« — Et que nous donneras-tu si nous faisons cela? » demandèrent les deux rongeurs de morts.

« — Je vous donnerai, « répondit la jeune fille, « deux vaches avec leurs veaux.

« Le magicien et la magicienne se mirent à rire.

« — J'ajouterai du lin et du blé.

« Ils rirent plus fort.

« — Enfin, s'il le faut, je donnerai un couvert d'argent.

« — Non! » s'écria la souris de terre, « je n'ai besoin ni d'argenterie, ni de provisions, ni de bétail; mais je veux que tu me donnes deux ailes pour voler.

« —Et moi, » continua le corbeau, « que tu me donnes quatre pieds pour mieux marcher.

« — Et si tu ne peux les fournir demain, » ajoutèrent-ils ensemble, « tu nous abandonneras ton âme.

« Tinah trouva les conditions bien dures; mais elle accepta tout plutôt que de rester dans le fond du gouffre, attachée au squelette. Le magicien et la magicienne lui firent prêter serment sur la croix d'or qu'elle portait au cou, et, dès qu'elle eut juré, la souris de terre se mit à ronger la corde jusqu'à ce qu'elle l'eut coupée; le corbeau s'approcha ensuite, prit la Pennérèz sur ses ailes et la transporta d'une seule volée jusqu'à la ferme de son père. Il l'y déposa sous un pommier en fleurs, en l'avertissant que le lendemain sa commère et lui reviendraient à la même place pour qu'elle eût à remplir sa promesse.

« Tinah courut aussi vite que ses forces le lui permettaient, et se mit à frapper à la porte qui donnait sur l'aire, en appelant ceux de la maison. Le vieux grand-père, que l'âge empêchait de dormir, reconnut sa voix et vint ouvrir; mais, à la vue de la belle fille si pâle et si souillée de boue, il commença à crier qu'il était arrivé un malheur et tous les gens de la maison accoururent. Tinah, qui tremblait comme une feuille de peuplier noir, se mit à raconter ce qui lui était arrivé, et tous furent grandement épouvantés. Mais le vieux père, qui avait vu soixante-dix batteries depuis le jour où on lui avait confié l'aiguillon, dit à Tinah qu'il fallait consulter le recteur.

« Lui-même la conduisit, après la messe du matin, chez M. Pouldu, à qui il apporta trois poignées de lin et une poule pondeuse. La jeune fille raconta tout en confession au vieux prêtre qui lui dit :

— « Vous avez juré sur la croix, aucun pouvoir humain ne peut vous relever de votre promesse, et vous devez la remplir.

« — Jésus, mon Dieu! faudra-t-il donc perdre mon âme? s'écria Tinah en pleurant. »

« — Ecoutez-moi, » reprit le recteur, « et faites ce que je vais vous commander.

« La Pennérèz promit de ne rien oublier.

« — Vous allez prendre d'abord un couteau qui n'aura jamais touché ce qui est chair ou ce qui en sort; vous irez le long des haies, en écoutant le vent souffler dans les herbes; quand vous entendrez une herbe qui bruit comme un grelot, coupez la tête et la tige, car ce sera l'herbe du sommeil; vous en arrangerez une petite litière sous le pommier fleuri, et vous reviendrez m'avertir.

« Tinah fit comme on lui avait ordonné; elle alla le long des haies, elle entendit l'herbe tinter sous le vent, elle la coupa avec un couteau neuf et en fit une litière sous le pommier; puis, elle vint avertir M. Pouldu, qui la renvoya au lieu convenu, après lui avoir appris ce qu'elle devait faire.

« Tinah demeura là jusqu'au soir, priant la Vierge Marie et les meilleurs saints. Enfin, quand la nuit fut noire, elle entendit la voix de la souris de terre qui l'appelait.

« — Mes ailes sont-elles prêtes? » demandait-elle d'un ton moqueur.

« — Pas encore, » répondit Tinah, « mais elles vont arriver bientôt.

« — Dépêche, dépêche! » reprit la magicienne, « car j'ai à faire ailleurs; il faut que je sois demain à Guielan pour jeter un sort sur les vaches du seigneur de la paroisse.

« — Reposez-vous seulement un instant, madame, » répondit la Pennérèz, « et vous serez satisfaite.

« La souris de terre, qui était bien aise qu'on la traitât comme la femme d'un procureur ou d'un capitaine de navire, s'approcha du pommier et se coucha sur la litière que Tinah avait préparée. Mais l'herbe du sommeil produisit son effet, et, au bout d'un instant, elle s'endormit.

« Il y avait tout au plus quelques minutes qu'elle ronflait quand le corbeau gris parut à son tour.

« — Eh bien! » ma mignonne, « demanda-t-il à Tinah, où sont les quatre pieds que je viens chercher?

« — Hélas! je n'ai pu les trouver ni pour or ni pour argent, » répliqua la jeune fille.

« — J'en étais bien sûr, » reprit le magicien en riant; « alors, ma belle, il me revient la moitié de votre petite âme, et je veux l'avoir tout à l'heure.

« — Encore un peu de répit, cher sorcier! » s'écria Tinah; « j'espère toujours que vous aurez pitié d'une pauvre fille sans malice et qui vous apporte de quoi faire la collation.

« — Comment cela? » demanda le corbeau gris.

« — J'avais attrapé un rat dans un piége, et je l'ai apporté pour vous l'offrir, » continua la Pennérèz, en montrant la souris de terre endormie à ses pieds.

« Le corbeau regarda celle-ci du coin de l'œil.

« — C'est un morceau friand que j'ac-

copte,» dit-il, «mais à condition de ne point renoncer pour cela à mes droits.

« — Faites-donc selon votre bon plaisir, » répliqua Tinah.

« Le corbeau n'en attendit pas davantage; il fondit sur la souris de terre et l'avala d'une seule bouchée.

« Mais celle-ci, en se réveillant, se mit à crier et à se démener si fort, que ses quatre pattes percèrent l'estomac de l'oiseau glouton et parurent au dehors !

« Aussitôt le recteur, qui avait tout vu, se montra avec le surplis, l'étole, le bonnet pointu, le goupillon, et il s'écria :

« — Loin d'ici ! race née de l'œuf du coq (225) ! cette jeune fille ne vous appartient plus, car elle a rempli sa promesse. Toi, souris de terre, tu as désormais deux ailes, puisque tu fais partie du corbeau gris; et toi, corbeau gris, tu as quatre pattes, puisque celles de la souris sortent de la boule de ton cœur. Allez donc ainsi, et restez tels que vous avez voulu être jusqu'au jour du jugement.

« Et il leva trois fois son goupillon, dont il aspergea le corbeau-souris qui s'envola avec un double cri.

« C'est depuis ce temps, et en souvenir de cette histoire, que l'on a allongé d'une rime, dans le pays, le vieux souhait du nouvel an, et qu'au lieu de dire seulement comme autrefois :

Bonne année, à vous, garçon,
Point de souris dans la maison,

« On ajoute :

Ni corbeau gris sur le pignon.

« Mais les jeunes gens ont oublié les traditions, et la plupart ne pourraient vous dire cette origine.

« Quant à Tinah, si vous voulez savoir ce qu'elle devint, voici le bruit du passé. Le lendemain du jour où M. Pouldu avait délivré son âme, elle alla trouver l'abbesse d'un couvent du voisinage pour lui demander à prendre le voile, et, un an après, elle prononçait ses vœux, à la grande édification du pays.

« Le père et le grand-père, qui n'avaient point d'autres héritiers, donnèrent au couvent tant de lin, que les nonnes purent filer au rouet pendant deux années sans en acheter de nouveau, et assez de grain pour les nourrir toutes pendant le même temps, malgré ce qu'elles donnaient aux pauvres. »

SOURIS. Quelques personnes croient encore qu'en en faisant manger de rôties aux enfants affectés de catarrhes chroniques ou intempérance d'urine, ils ne tarderont pas à en être guéris. A Rome, c'était, dit Pline (*Histoire naturelle*, liv. XXX), des rats bouillis qu'on employait pour guérir cette maladie. A Bayeux, des souris rôties passent pour un excellent spécifique pour guérir la coqueluche. (Frédéric PLUQUET, *Contes populaires.*)

M. Xavier Marmier rapporte cette légende touchante de l'Allemagne : « Un pauvre marchand colporteur s'en allait à pied le long des plaines de la Bohême, la bourse vide, la besace vide. Il était loin encore de toute habitation, et il ne lui restait qu'un morceau de pain, épargné sur son dîner de la veille. Il s'assit auprès d'une fontaine, et commença son frugal repas, sans savoir s'il pourrait en faire un second dans la journée. Pendant qu'il était là, une souris s'approcha de lui et leva la tête d'un air suppliant comme pour lui demander l'aumône. — Pauvre petite bête, dit le marchand, tu es donc encore plus malheureuse que moi ! voilà tout ce qui me reste, mais je ne mangerai pas sans toi. Et il émietta son pain et le posa à terre devant elle. Le déjeuner fini, il va boire à la fontaine, et, en revenant, devinez ce qu'il aperçoit? La petite souris qui apportait une à une des pièces d'or près de son bissac. Elle en avait déjà apporté trois et allait chercher la quatrième. Il la suivit, élargit le trou par lequel elle entrait et trouva un trésor. »

On croit que, pour chasser sûrement les souris, il faut enfermer dans l'endroit où elles viennent un crapaud dans une cruche.

SOUTERRAIN DE NÉAUFLES. « Ce souterrain, dit Mlle Amélie Bosquet, recèle un trésor magique enfermé sous des grilles de fer d'un travail merveilleux. L'auteur d'une notice insérée dans le *Mémorial des sciences et des arts* rapporte le témoignage d'un ouvrier qui, ayant travaillé dans les souterrains de Neaufles, prétendait avoir vu et touché ces belles grilles. Elles forment une barrière impénétrable qui, suivant le dire des anciens du pays, défend l'entrée d'un temple magnifique. Ce temple est consacré au veau d'or, dont l'image resplendissante s'élève au fond du sanctuaire. Un amas de richesses, à rebuter la soif de l'avarice même, est étendu aux pieds de l'impure idole. L'or, l'argent, les diamants, les pierres précieuses s'étalent à profusion sur les murailles et les plafonds du temple, comme autant de monuments de l'avidité insatiable des désirs humains; il semble, en effet, que toutes les pompes de Satan, prohibées par la sainte pauvreté du christianisme, se soient réfugiées dans cet asile mystérieux. Au reste, il n'est donné à nul être humain d'y pénétrer, même au péril de son âme; Satan défend son sanctuaire par tous les prestiges de la magie. Des ouvriers qui avaient reçu l'ordre de déblayer les souterrains, ayant tenté de pénétrer sous ces voûtes ténébreuses, se virent forcés d'interrompre leurs travaux : des gouffres enflammés s'entr'ouvraient sous leurs pas; l'air s'imprégnait autour d'eux de vapeurs fétides; des apparitions hideuses fascinaient leurs regards, et ils entendaient mugir à

(225) On croit en Bretagne que certains œufs, recouverts seulement d'une pellicule, sont pondus par les coqs et proviennent du démon comme tout ce qui sort de l'ordre naturel. Ces œufs sont, dit-on, couvés par des couleuvres et produisent des monstres. *Race née de l'œuf du coq* est donc une injure qui exprime l'origine diabolique de l'être auquel on l'adresse.

leurs oreilles les grincements épouvantables de l'enfer irrité. Mais le puissant exorcisme du jour de Noël peut encore une fois réduire tout ce prestige à néant. A la lecture de la généalogie, qui se fait à la messe de minuit, les grilles de fer du souterrain s'ouvrent silencieusement, de peur de réveiller un écho délateur, tandis que le veau d'or et ses richesses sataniques sont livrés, vaincus et sans défense, à la main audacieuse qui oserait s'en emparer ! »

SOUVIGNY (Eglise de). Une tradition populaire attribue la construction de ce temple aux fées. Une laitière dit-on, le vit tout à coup surgir au milieu d'un brouillard du matin. L'édifice se montrait avec ses aiguilles dentelées, ses galeries festonnées, son portail à jour et tous les ornements enfin qu'on y admire aujourd'hui. La veille, cependant, il n'y avait là que des arbres et une fontaine. La laitière fut tellement frappée de stupeur par cette apparition qu'elle-même devint une pierre, et l'on voit encore sa tête, prétend-on, placée à l'angle de l'une des tours.

SOVAS MUNUSIN. Les Quojas appellent ainsi leurs vampires, c'est-à-dire des esprits malfaisants qui se plaisent à sucer le sang humain.

SPECTRE DU BROCKEN. *Voy.* Brocken.

SPECTRES. Les Finlandais croient aux spectres qui gardent les caisses d'or enfouies dans la terre. On leur offre trois têtes de brebis ou un coq rouge pour les engager à découvrir l'endroit où ils renferment leurs trésors. On les voit parfois la nuit auprès du feu, essuyant leurs belles pièces d'argent massif et les faisant reluire aux yeux des voyageurs.

SPRIGGIANS. Nom que les fées portent dans les Cornouailles, en Bretagne. Ces fées habitent les rochers, les arbres, les fontaines. Leur plaisir est d'indiquer de fausses routes aux voyageurs; elles ont un art tout particulier pour découvrir les trésors enfouis, et leur influence est très-puissante sur les variations de l'atmosphère. Ces fées sont analogues aux *Daoine-Shi* des Ecossais, et aux *Elfes* des Allemands.

SPUNKIE. Les Ecossais nomment ainsi ce que nous appelons le feu follet.

STALLO. La tradition que voici est rapportée par M. Marmier dans ses *Lettres sur le Nord*.

« Stallo était un géant monstrueux, dont le nom s'est perpétué de siècle en siècle sous la tente laponne. On cite de lui des aventures merveilleuses qui, si je ne me trompe, cachent sous leur apparence fabuleuse un point de vue historique. D'après les notions, assez décousues et assez incomplètes que j'ai pu recueillir sur ce personnage étrange, il me semble qu'il représente une époque de l'histoire de Suède dont le fait essentiel paraît aujourd'hui indiquer le temps où une race d'hommes grands, forts et bien armés, chassa vers le nord les tribus éparses qui occupaient les parties méridionales de la contrée. Cette haute stature, cette puissance surhumaine que l'on attribue à Stallo, les Lapons, avec l'exagération de la peur, n'ont-ils pas dû l'attribuer également aux Goths, quand ils se trouvèrent face à face avec eux? Ces combats perpétuels, où le géant lutte par la force contre des adversaires qui se défendent par la ruse, ne représentent-ils pas exactement le combat qui eut lieu entre les deux peuples? De même que l'invasion des Goths dans le Nord et la migration forcée des Lapons sont environnées d'un voile épais, de même aussi l'origine de Stallo. Ceux qui racontent si bien ses courses aventureuses, ses luttes violentes et ses actes de cruauté, ne savent ni en quel temps ni en quel lieu il est né; mais on sait comment il est mort. Un jour, un pêcheur lapon, renommé par sa force, trouva dans son bateau une lourde pierre; il la prit d'une main vigoureuse et la jeta à une longue distance de lui, en s'écriant : — Si Stallo était là, je la lui lancerais à la tête. Stallo, qui avait apporté cette pierre dans la barque pour éprouver la force du pêcheur, y mit le lendemain une autre pierre plus lourde encore. Le Lapon l'enleva en répétant la même menace que la veille. Le troisième jour, il en trouva une si haute et si large qu'à peine put-il la tirer de son bateau, et cette fois il s'en alla sans murmurer une parole. A quelque distance, il rencontre Stallo qui l'attendait et qui le provoque. Le Lapon, après de courageux efforts, se sentant près de succomber, appelle les dieux de la montagne à son secours, et leur promet les dépouilles de son ennemi s'il parvient à s'en rendre maître. Les dieux exaucent sa prière, Stallo chancelle. Le Lapon se précipite sur lui, le renverse, et lui coupe la tête.

« — Un jour, après toutes ses déprédations, Stallo se trouva dans un tel dénûment qu'il résolut de manger un de ses enfants. Il avait un garçon et une fille. Il appela sa femme et lui demanda lequel des deux il devait tuer. La mère proposa le garçon, qui courait à travers champs et ne ne lui servait à rien. Stallo, par le même motif, proposa sa fille. Il s'établit là-dessus une discussion opiniâtre. Enfin, le père l'emporta, et la fille qui, sans être vue, avait assisté à cet affreux entretien, et qui venait d'entendre prononcer son nom, s'échappa à la dérobée et prit la fuite. Elle arriva dans une habitation laponne où on la reçut charitablement, et quelques années après elle épousa le fils de celui qui lui avait donné asile. Lorsqu'elle fut devenue mère, son mari lui dit :

« — N'irons-nous pas voir tes parents?

« — Non, » répondit-elle, « j'ai peur qu'ils ne me tuent.

Il se moqua de ses frayeurs, attela les rennes aux traîneaux et partit avec elle. Stallo et sa femme les reçurent tous deux avec de grands témoignages d'affection, et la jeune femme s'abandonna gaiement à leurs démonstrations de tendresse. Mais le lendemain, tandis qu'elle était sortie avec son mari, sa mère entre dans leur tente, trouve

leur enfant au berceau, lui tord le cou, et le mange. Son fils, qui la regardait, lui en demande un morceau, et elle lui dit : — Attends jusqu'à demain, je te donnerai le cœur de ta sœur. » Quand la jeune femme revient, elle voit tout ce qui s'est passé, et devine ce que ses parents projettent encore. Il ne lui reste plus d'autre parti à prendre que la fuite. Tandis qu'elle concerte avec son mari ses moyens d'évasion, son père entre avec un sourire amical, et, après avoir causé pendant quelques instants de choses et d'autres, il dit à son gendre :

« — A quelle heure, mon ami, dors-tu le mieux?

« — Vers le matin, » répond le Lapon. « Et vous, beau-père?

« — Vers minuit.

« A minuit, le gendre, ne distinguant plus aucune lumière et n'entendant aucun bruit, laisse sa tente debout pour ne pas éveiller de soupçon, et s'en va; la femme attelle au traîneau un renne vigoureux et se cache derrière un arbre. Aux premiers rayons du matin, le père arrive avec une grande pique qu'il enfonce dans la toile de la tente en murmurant : — « Là est le cœur de mon gendre, là est le cœur de ma fille. » Un instant après arrive la mère avec un baquet pour recueillir le sang; mais la jeune femme, qui les observe, s'écrie :

« —Vous n'aurez ni le cœur de votre gendre ni celui de votre fille.

« Puis elle monte dans son traîneau et fait galoper le renne. Le père lui crie :

« — Attends-moi, attends; je veux mettre la dot dans ton traîneau.

« Elle s'arrête, elle attend; et au moment où le vieux Stallo pose les mains sur le bord de l'*ackija*, elle prend une hache et les lui coupe. Après lui arrive sa femme, qui fait la même prière, subit le même sort et s'écrie :

« — Jette-moi du moins mes doigts qui sont tombés dans ton traîneau, misérable enfant.

« Il y avait une fois deux frères nommés Sotno, qui avaient une sœur fort belle et un grand troupeau de rennes. A dix milles d'eux vivaient trois frères de Stallo, redoutés dans tout le pays. Une nuit, ils s'introduisirent dans la demeure des Sotno, enlevèrent Lyma, leur sœur, et tout ce qui leur appartenait; mais la jeune fille, en s'éloignant, laissa tomber sur la route des excréments de renne pour guider ses frères dans leurs recherches. Le soir, ceux-ci arrivent près de la demeure des Stallo et s'arrêtent au bord d'une source, pensant bien que leur sœur viendrait y puiser de l'eau. Un instant après elle apparaît, et ils lui donnent leurs instructions : — « Nous savons bien, » lui disent-ils, « que, quand les frères Stallo ne trouvent pas leur nourriture parfaitement propre, ils s'en éloignent avec dégoût. Lorsque tu prépareras leur soupe, jettes-y, comme par mégarde, un peu de cendre : ils la repousseront et tu nous l'apporteras. » Les choses se passèrent comme ils l'avaient prévu : les trois Stallo se mirent en colère en voyant de la cendre et du charbon tomber dans la chaudière de cuivre où cuisait leur soupe. Ils ordonnèrent à Lyma de la jeter dehors, et elle l'apporta à ses frères. — « Maintenant, lui dirent-ils, si l'aîné des Stallo cherche encore à te séduire, tu ne résisteras pas, comme tu l'as fait jusqu'à présent, à sa passion; tu te laisseras conduire sur sa couche, mais tu lui enlèveras la ceinture de fer qu'il a coutume de porter sur lui, et tu déroberas à sa vieille mère le tube magique dont elle se sert pour tirer le sang de ses victimes. »

« Lyma parvient à remplir leurs instructions, elle s'empare de l'instrument de sorcellerie, et le cache; elle dénoue la ceinture de fer et la jette au feu. Pendant ce temps, ses frères amènent leurs rennes auprès de la demeure où elle est renfermée, et les font battre entre eux. Le plus jeune des Stallo se lève pour apaiser le bruit. Les deux Sotno l'attendent à la porte et le tuent. Le même bruit recommence : un autre frère sort et tombe également sous la hache de ses ennemis. Enfin l'aîné des Stallo, ignorant le sort de ses deux frères, s'avance sur le seuil de son habitation et reçoit un coup mortel. Les deux Sotno prennent alors les vêtements de leurs victimes et entrent dans la tente, car ils voulaient savoir où étaient enterrés les trésors des Stallo. Celui qui portait les vêtements du plus jeune s'avance près de la vieille mère, pose la tête sur ses genoux, et se met à causer de ses rennes et de ses voyages; puis tout à coup, interrompant le cours de sa conversation :

« — Mais, dis-moi, bonne mère, » s'écrie-t-il, » où est donc le trésor de mon frère aîné?

« — Ne le sais-tu pas?

« — Non, je l'ai oublié.

« — Il est sous le seuil de la porte.

« — Et celui de mon second frère?

« — Ne le sais-tu pas?

« — Non, je l'ai oublié.

« — Il est sous le second pilier de la tente.

« Un instant après il lui dit :

« — Et mon trésor, à moi, pourrais-tu m'indiquer où il est?

« La vieille, irritée de son peu de mémoire, lève la main pour le frapper, mais il l'apaise par des humbles paroles, et elle lui dit :

« — Ton trésor est près de moi.

« — Ah! chère mère, » s'écrie alors la jeune fille, » tu ne sais pas maintenant à qui tu parles.

« — Serait-ce par hasard à Sotno?

« — Précisément.

« La vieille cherche son instrument de sorcellerie et ne le trouve plus. Les deux frères la tuent, fouillent dans la terre, trouvent les trésors et s'en retournent avec leur sœur. »

STEGMANNERN. L'un des noms que les Allemands donnent à leurs sorciers.

STETHOSCOPE. Instrument de médecine qui sert à l'auscultation. « Toutes les personnes qui sont en proie aux maladies du cœur, » dit le docteur Dickson, « déclarent qu'un jour elles sont mieux, que l'autre elles sont plus mal. Comment faut-il parler des maladies de cet organe; des palpitations et des cessations temporaires, ou de la rémittence de son action; de ces maladies généralement mal comprises et constamment mal traitées? Se plaint-on d'une douleur à la poitrine, ou d'une perturbation quelconque dans cette région? Vite le *stéthoscope!* Cet oracle merveilleux est immédiatement appliqué. Etonné et souvent même alarmé, le malade respire convulsivement, les battements du cœur deviennent plus rapides, et c'est dans ce moment de doute et d'inquiétude que l'on enregistre, comme infaillibles, les indications obtenues par l'instrument. — N'avons-nous pas, disait feu le docteur Uwins, beaucoup trop entendu parler des maladies du cœur, depuis que le stéthoscope est à la mode? » Le docteur James Johnson a fait insérer, dans la *Lancette*, l'extrait suivant d'un discours prononcé par lui devant la Société de médecine : — « C'est une erreur très-commune, parmi les jeunes médecins, que de considérer le cœur comme organiquement malade, lorsque ses fonctions sont troublées, et cette erreur est devenue plus générale, je le déclare avec peine, depuis que le stéthoscope est un instrument à la mode. »

« Des malades, les uns après les autres, des gens de la profession et d'autres qui y étaient étrangers, se sont présentés à moi avec le *rouleau fatal* du stéthoscopiste ; et ils avaient le cœur palpitant, les jambes tremblantes, pendant qu'ils cherchaient dans mes yeux la confirmation de leur arrêt de mort. Néanmoins beaucoup de ces malades se portent fort bien aujourd'hui, et sans doute ils rient, comme j'espère faire rire aussi, aux dépens de l'instrument et de ses oracles. Combien peu le médecin connaîtrait son devoir, qui priverait l'affligé du baume de l'espérance! Combien peu il saurait apprécier l'influence des passions qui s'exercent sur les douleurs du malade! Cependant, de mes yeux j'ai vu, entre les mains d'un malade, une sentence de mort : sentence qui, par le fait, ne devint qu'une prophétie absurde, mais qui n'en était pas moins un acte de la dernière inconvenance. »

STIEFEL. Esprit qui habitait le château de Calemberg. S'étant un jour blessé à la jambe, il se condamna depuis lors, tant il craignait de perdre cette jambe, à la renfermer tout entière dans une botte.

STRASITE. Pierre à laquelle on attribuait anciennement la propriété de faciliter la digestion.

STROEGGELE. Sorcière dont il est beaucoup parlé dans la ville de Lucerne, en Suisse. On prétend que, dans la nuit des Quatre-Temps, le mercredi avant le jour de Noël, elle vient lutiner et tondre de diverses manières les filles qui n'ont point filé leur tâche de la journée. C'est de là que cette nuit s'appelle aussi *la nuit de Strœggele.*

STRYGES. Nom sous lequel on désignait, au moyen âge, de vieilles femmes ou sorcières qu'on accusait de manger les vivants. Du ve au VIIIe siècle, les stryges étaient nombreuses et persécutées, et l'on voit dans les capitulaires de Charlemagne que le monarque condamnait à la peine de mort ceux qui auraient fait brûler des femmes accusées d'être stryges. On dit aussi dans la loi salique : « Si une strygé a mangé un homme et qu'elle en soit convaincue, elle payera une amende de mille deniers qui font deux cents sous d'or. »

SUCCUBES. Mauvais génies qui, comme les incubes, sont représentés aujourd'hui par ce que nous appelons le cauchemar. Mais, au moyen âge, on prétendait que les succubes prenaient la forme d'une femme pour séduire les hommes, et s'introduisaient principalement dans les monastères.

SUCET ou REMORA. Les anciens et les populations du moyen âge croyaient que cette espèce de poisson pouvait arrêter dans sa course le navire le plus puissant par sa force motrice. On lui accordait encore la faculté de retirer l'or qu'on laissait tomber au fond d'un puits, de retarder l'action des tribunaux, etc.

SUCRE. C'est un préjugé établi chez beaucoup de personnes que l'usage du sucre échauffe, et elles s'efforcent de le proscrire comme d'autres crient anathème contre le café, le thé et les œufs, toutes choses avec lesquelles, néanmoins, tant d'incorrigibles deviennent des macrobies. Ecoutons le plaidoyer que le spirituel abbé Salgues fait entendre en faveur du sucre:

« Il n'est rien de si parfait au monde, » dit-il, « qui n'ait ses détracteurs, ses adversaires, ses ennemis; point de réputation qui soit à l'abri de la médisance, point de vertu qui puisse se flatter d'échapper aux traits de la critique et de l'envie. Quelle renommée est plus pure, quelle vertu plus prônée que celle du sucre? Depuis trois siècles, l'Europe entière admire ses heureuses qualités; et c'est un axiome consacré par le suffrage même des médecins : *que le sucre ne fait mal qu'à la bourse.*

« Cependant, ce précieux cristal trouve encore aujourd'hui de nombreux adversaires. Innocence, candeur, rien ne saurait désarmer leur injuste prévention : ils prétendent le traiter en ennemi, le proscrire comme une substance perfide et meurtrière, d'autant plus dangereuse qu'elle cache sous une feinte bonté des qualités pernicieuses.

« Willis l'accuse de produire le scorbut, et Théophile de Garancières ne lui impute pas moins que cette triste et noire mélancolie, ce spleen, cette sombre consomption qui dévore le peuple anglais; mais son plus redoutable ennemi est le docteur Gay, qui prétend le bannir à jamais de nos tables, et nous réduire au miel et au sirop de raisin.

Ce docteur établit que le sucre, de sa nature, est une substance âcre et corrosive qui agit lentement sur la masse du sang et finit par le dissoudre. Il cite des exemples et des autorités. Le grand Hippocrate a proscrit le sucre; car il a proscrit les substances salées, et le sucre étant un sel se trouve nécessairement enveloppé dans le même anathème. Plusieurs personnes sont mortes pour avoir fait un usage excessif du sucre.

« Les bonnes d'enfants pensent comme le docteur Gay et interdisent le sucre à leurs élèves, dans la crainte qu'il ne leur fasse tomber les dents. Les jolies femmes redoutent le sucre et les œufs frais, parce qu'ils échauffent, et les petits-maîtres imitent les jolies femmes.

« Cependant, il est permis de dire à M. Gay que, si le sucre est un poison, c'est au moins un poison lent, comme le pain et le café, avec lesquels on pousse sa carrière jusqu'à cent ans. On peut lui citer l'exemple d'un M. Maloury, qui vécut un siècle et plus, quoiqu'il fît apprêter tous ses aliments avec du sucre. On peut le prier de considérer que tous les ouvriers employés dans les raffineries sont frais et vermeils, bien qu'ils mangent beaucoup de sucre.

« Enfin, la chimie est tout à fait favorable au sucre. Nos plus habiles expérimentateurs ont reconnu que les principes du sucre, soumis à l'analyse, ne diffèrent des gommes et des substances farineuses que par une plus grande quantité d'oxygène; qu'il paraît composé des mêmes éléments que le chyle, cette substance si nutritive, si précieuse, qui forme notre sang et entretient la vie et la santé. Le sucre passe donc tout entier en nutrition; point de sécrétion, nul résidu grossier. On peut en dire autant des œufs frais, que l'on calomnie aussi injustement que le sucre.

« Des gens peu instruits ont dit: l'usage du sucre ne produit point de sécrétion, donc il produit l'échauffement et la constipation. Il fallait dire: l'usage du sucre ne produit pas de sécrétion, donc il s'unit, s'amalgame et s'assimile tout entier à ma substance; donc il est aussi sain qu'agréable. »

SUEUR. Beaucoup de gens croient encore aujourd'hui qu'un morceau de pain, placé sous l'aisselle d'une personne qui transpire, devient un poison mortel, et que si l'on donne ce morceau de pain à manger à un chien, il devient aussitôt enragé.

SULLIVAN LE CHARMEUR. Dans son livre sur *le Turf*, M. E. Chapus rapporte cette anecdote hippique, qui était de nature à exciter la superstition du vulgaire:

« Nos recherches nous ont conduit à indiquer le nom de l'une des plus étranges individualités qui figurent dans les annales du turf: c'est Sullivan, né en Irlande, dans le village de Charleville. Sa réputation, qui a été fort grande, reposait sur des faits irrécusables. Il prétendait, afin de mieux détourner la curiosité publique, que l'effet extraordinaire qu'il obtenait sur les chevaux les plus fougueux était dû à la magie de quelques paroles dites à l'oreille des animaux qu'il voulait soumettre; si bien qu'on le désignait par le sobriquet de *charmeur* de chevaux. La singularité de sa méthode semblait d'ailleurs justifier sa prétention. Ce qu'il y avait de plus étonnant dans l'habileté de Sullivan, c'était la promptitude avec laquelle il opérait. Il ne reculait devant aucune difficulté. Il s'enfermait avec l'animal, et une heure suffisait ordinairement pour que la métamorphose se fît. Ni la menace, ni les coups, ni la force n'étaient employés, et pourtant le résultat obtenu dans un intervalle de temps si court était généralement durable. On convenait d'un signal auquel la porte de l'écurie, où il restait tête à tête avec le cheval indompté, devait être ouverte. Pendant cette étrange conférence, on n'entendait que peu ou pas de bruit à l'intérieur; puis, quand le signal était donné, et qu'on ouvrait la porte, on trouvait le cheval couché par terre, l'homme étendu à côté de lui et jouant avec lui comme un enfant avec un petit chien. A partir de ce moment, l'animal montrait une docilité à toute épreuve; il se soumettait aux disciplines les plus contraires à sa nature primitive.

« M. Croker a été témoin d'une des plus difficiles épreuves par lesquelles l'habileté de cet homme ait eu à passer. Il s'agissait d'un cheval qu'on n'avait jamais pu ferrer. Sullivan vint, vit l'animal rétif, s'enferma avec lui, et au bout d'une demi-heure le prodige était opéré. Le lendemain, M. Croker, tout plein d'incrédulité, se rendit chez le maréchal-ferrant à l'heure où le cheval devait y être amené. Beaucoup d'autres curieux l'avaient accompagné. On savait que ce cheval avait été destiné à la cavalerie, que la science des écuyers de l'armée avait vainement tenté de l'apprivoiser, et on avait pensé avec quelque raison qu'aucune discipline ne réussirait, puisque celle du régiment avait échoué. Néanmoins le succès de Sullivan fut complet. — « Je remarquai, » dit M. Croker, « que le cheval paraissait terrifié « chaque fois que le charmeur le regardait ou « lui parlait, et, en vérité, ce serait chose im« possible que de comprendre comment un « pareil ascendant pouvait s'obtenir. »

« Ce secret, » disait il y a quelques années « le *Morning Advertiser*, » vient enfin d'être « divulgué par M. Catlin, auteur d'un ou« vrage intéressant sur les Américains du « Nord, et le même que nous avons vu à « Paris possesseur d'un cabinet d'histoire « naturelle, de raretés archéologiques et « botaniques recueillies outre mer. » — « Il m'est souvent arrivé, » dit-il, « conformé« ment à l'usage assez répandu parmi les « hordes nomades des *montagnes rocheuses*, « de poser ma main sur les yeux d'un veau « et de souffler fortement dans ses narines; « après quoi, accompagné de mes amis de « chasse, je me suis promené à cheval pen« dant de longues heures, le petit prisonnier « suivant mon cheval à la piste sans désem« parer. C'est par ce même procédé qu'on

« apprivoise ici les chevaux sauvages. Quand « un Indien en a capturé un, quand il s'est « assuré de lui au moyen d'un lasso, il « avance graduellement jusqu'à ce qu'il « puisse poser sa main sur les yeux de l'a- « nimal et qu'il soit parvenu à lui souffler « dans les naseaux ; le cheval se calme aus- « sitôt, et sa soumission immédiate est « telle qu'il n'a plus qu'à le monter pour le « ramener au camp. »

« M. Ellis, propriétaire à Cambridge, ayant lu l'ouvrage de M. Catlin, eut l'envie d'essayer si ce mode d'apprivoisement réussirait sur des chevaux anglais. Il en fit l'expérience sur un poulain d'un an, qui avait été séparé de sa mère trois mois auparavant et n'était jamais sorti de l'écurie. L'épreuve se fit dans des conditions défavorables, car c'était en plein air et au milieu d'un grand nombre de personnes. M. Ellis ne parvint qu'avec peine à couvrir les yeux de ce petit animal tout à la fois sauvage et peureux ; enfin, la chose étant faite, il lui souffla dans les naseaux. Il ne s'ensuivit aucun effet ; alors il ne se borna pas à souffler, mais il aspira, et aussitôt les mouvements impétueux du poulain se calmèrent ; il devint immobile, puis il trembla. Il paraissait prendre un vif plaisir à l'épreuve qu'il subissait, et levait la tête pour mieux recevoir l'haleine qu'on lui insufflait. Le lendemain, on recommença l'expérience, et, à partir de cette époque, non-seulement il se laissait diriger à volonté, mais il eût été impossible de parvenir à l'effrayer. D'où il suit qu'aujourd'hui il est à peu près certain que chacun peut opérer des métamorphoses semblables à celles qui sont demeurées si longtemps le privilége de l'Irlandais Sullivan. »

SUMAC. Le savant Engen-Housz rapporte qu'un curé allemand et sa famille furent, tous les étés, attaqués d'une maladie terrible, accompagnée d'enflure au visage, boutons brûlants, phlictènes et ulcères rongeurs, tout le temps qu'une espèce de sumac, le *rhus toxicodendron*, fut au jardin, dans un cabinet de verdure situé près de l'appartement où couchait la famille. Pour contracter cette maladie, il suffisait, disait-on, de se reposer à l'ombre de cet arbre. Sans contester entièrement le fait ici mentionné, nous ajouterons qu'il faut toujours se défier des récits de cette nature, le plus souvent exagérés et qui donnent naissance à des préjugés.

SUPERSTITIONS DIVERSES. Les Bretons ne gardent pas dans la maison du fil cru, durant la semaine de la Passion, parce que Jésus-Christ a été lié avec une corde de cette espèce ; et ils ne jettent pas non plus au feu des coques d'œufs, dans la crainte de brûler une seconde fois saint Laurent. Ils croient qu'au moment où l'on chante l'évangile des Rameaux, les démons se trouvent forcés d'étaler leurs trésors ; mais qu'ils ont le soin alors de déguiser ces richesses sous la forme de pierres, de feuilles, de plantes, etc. Il faut dans ce cas être bien inspiré pour jeter sur l'un de ces objets transformés, soit de l'eau bénite ou un chapelet, ce qui leur rend aussitôt leur premier état et permet de s'en emparer.

Les Bretons croient encore que lorsque de grands criminels cessent de vivre, l'air, la terre et les mers sont violemment agités ; et que quand il y a une tempête, elle ne peut cesser qu'autant que les corps impurs ont été vomis sur la plage. Ils prétendent aussi que lorsque le diable prend une figure humaine, c'est principalement en habit rouge qu'il se montre. Ils font jeûner les bestiaux la veille de Noël, parce qu'ils sont persuadés que tous les animaux veillent durant cette nuit, excepté l'homme et les crapauds. Les morts ouvrent aussi la paupière quand arrive minuit. Celui qui voit en songe un médecin, est convaincu que sa mort est prochaine.

Chez les Trégorrais, toujours en Bretagne, lorsqu'on veut procéder à la recherche d'une personne que l'on suppose noyée, toute la famille prend le deuil ; on fixe sur un pain noir un cierge allumé et on abandonne ce pain aux vagues. On espère que le doigt de Dieu conduira alors le pain où gît le cadavre de l'absent.

Les Bretons disent que le feu qui pétille est un signe de guerre ; c'était aussi une croyance des Romains. Il y a de certains cheveux qui, lorsqu'ils sont soufflés dans l'air, se changent en animaux. On guérit les enfants des engelures avec des souliers de peau de loup. C'est un présage fâcheux que de faire passer un enfant par dessus la table à manger. Lorsque cela arrive, par mégarde, on doit s'empresser, pour conjurer le malheur qui menace cet enfant, de lui faire reprendre le même chemin pour regagner le côté qu'il avait quitté, et il faut même allumer une chandelle bénite pour réciter le saint évangile.

Les Bretonnes ne veulent point coudre les jeudis et les samedis, parce que le travail, ces jours-là, ferait pleurer la Vierge. Elles ne filent pas non plus en carême, vu que les souris ne manquent jamais de manger le lin que l'on file à cette époque.

On recommande aux bergers de ne point éteindre la lampe de la veillée, parce qu'ils s'exposent alors à avoir des agneaux noirs. Si un chasseur fait l'aumône au pauvre qu'il rencontre, il est sûr que le gibier s'éloignera de lui. Lorsqu'un Breton trouve un ruisseau en revenant chez soi, il en suit le cours aussi longtemps que possible, parce que l'eau vive qui sépare le voyageur du sorcier rend impuissante la malice de ce dernier. Le Breton a le soin aussi, lorsqu'il vend ses veaux, de les faire sortir à reculons de l'étable, afin que la mère éprouve moins de tristesse.

Dans les environs de Lesneven, on ne balaye jamais une maison la nuit, parce qu'on craindrait de blesser, avec le balai, les trépassés qui pourraient s'y promener alors, ce qui éloignerait aussi le bonheur du foyer. On croit également que, la veille des morts, il y a plus d'âmes dans chaque maison, que

de grains de sable dans la mer et sur le rivage.

Dans le département de la Charente, on est persuadé que celui qui, le premier jour de mai, va de grand matin imbiber un linge de la rosée du pré de son voisin, ne peut manquer d'avoir double récolte de foin, tandis que ce voisin n'aura rien. Dans la Creuse, on n'oublie jamais de cuire du pain la veille de Noël, et dans la fournée se trouve toujours un certain gâteau auquel on accorde des vertus merveilleuses pour les maladies des hommes et des bestiaux; et l'on est convaincu qu'il suffit d'en faire prendre à celui qui souffre la moindre douleur, pour le guérir radicalement. Dans le département de la Dordogne, on regarde comme nécessaire, la veille de la Saint-Jean, de couper des rameaux verts pour orner la porte des maisons; de cueillir certaines herbes qui sont efficaces contre les maladies et les sortiléges; et de jeter dehors toute poule qui couverait alors dans l'habitation. Dans celui de la Haute-Garonne, les devins qui veulent guérir les personnes qui se croient ensorcelées, commencent par allumer un cierge bénit le jour de la Chandeleur, puis ils forment diverses figures avec de la terre prise dans le cimetière et mêlée avec de l'eau bénite; et arrosent enfin le sol avec des préparations où entrent du pavot, du fenouil, du mil et du sénevé.

Dans la commune d'Angles, montagne Noire, les servantes n'essuient point les casseroles avec un morceau de pain, parce que cet acte leur attirerait de la pluie le jour de leur mariage. Dans la même commune, les habitants se procurent toujours un couteau à manche blanc, parce que c'est un préservatif assuré contre la colique. On croit aussi, dans cette contrée, que l'on se guérit de la fièvre en déposant une pièce de monnaie dans le carrefour d'un bois, en même temps qu'on récite un *Pater*, d'où il suit que celui qui ramasse la pièce emporte également la fièvre.

En Normandie, province qui marche après la Bretagne pour le grand nombre de superstitions enracinées chez les habitants, on croit qu'il y a des esprits servants qui prennent de préférence la forme d'un nain, et qui aident les laboureurs dans leurs travaux, ainsi que les jeunes filles dans le ménage; mais si celles-ci viennent à oublier de leur jeter à manger sous la table, et de la main gauche, alors ces nains rancuneux mettent, pour se venger, le désordre dans la maison. Les rognons de porc ou de chien desséchés portent bonheur. Il en est de même de l'insecte appelé cerf-volant. Lorsqu'un cheval s'enfonce un clou dans le pied, il faut aussitôt ficher ce clou dans un chêne, parce qu'alors il ne viendra pas de mal au pied du cheval. Il y a des femmes qui, par suite de rapports criminels avec les démons, mettent au monde des espèces de monstres qui, dès qu'ils ont vu le jour, se sauvent sous le lit en grimaçant, et c'est ainsi que naquit l'enchanteur Merlin.

On est convaincu aussi, en Normandie, que les âmes des personnes qui ont commis de grandes fautes, se montrent principalement aux avents de Noël, et elles reparaissent chaque nuit jusqu'à ce que des prières et des messes les aient délivrées. Ces revenant sont insaisissables, car leur forme est vaporeuse; mais ils conservent la voix qu'ils avaient de leur vivant. L'eau bénite de la Pentecôte est préférable à celle de Pâques pour préserver de l'orage; mais, en revanche, celle de Pâques vaut mieux que celle de la Pentecôte pour éloigner les sorciers; d'où il résulte qu'il est prudent de faire provision de l'une et de l'autre. Jusqu'à l'âge de sept ans, les enfants demeurent exposés à être enlevés par des sorciers et des vieillards qui les entraînent dans des cavernes pour les dévorer. Les Grecs avaient aussi un démon femelle, nommé *Gello*, qui n'avait d'autre occupation que de tourmenter les enfants.

Dans le Périgord, on fait reposer les bestiaux la veille des fêtes de la Vierge, parce que, sans cela, il leur arriverait malheur. Lorsqu'une femme est stérile, elle accomplit un pèlerinage, soit à l'abbaye de Brantôme, soit à la chapelle Saint-Robert, soit à Saint-Edouard, près de Jouvens. Après la messe, toutes les femmes qui y ont été amenées par le même motif, prennent le verrou de la porte de l'église, et le font aller et venir jusqu'à ce que leurs maris les arrêtent et les emmènent par la main. Ceux qui sont attaqués de maladies de peau et qui vont se rouler, tout nus, le jour de la Saint-Jean, dans la rosée des champs et particulièrement dans les chenevières, puis se frottent avec les plantes qu'ils ont foulées et en mettent sur le poignet gauche, sont guéris à mesure que les plantes sèchent. Lorsqu'on cueille de ces herbes de la Saint-Jean, il faut le faire à reculons, avant le lever du soleil. Ces bouquets guérissent des fièvres invétérées, préservent les animaux de toutes maladies et sortiléges, et il faut surtout les placer en dedans des portes et au ciel du lit.

Dans le département de la Charente, on croit qu'une poignée de fumier qu'on a dérobée entre le jour de la Saint-Jean et celui de la Saint-Pierre, prive le volé de la récolte et double celle du voleur.

Dans les Basses-Pyrénées, les monuments druidiques sont toujours l'objet de la vénération des montagnards, et lorsqu'ils passent près de ces pierres isolées, ils jettent dessus une branche d'arbre en signe d'offrande. Il y a, dans la vallée d'Aspe, un rocher sur lequel les femmes stériles vont se frotter le ventre.

Dans les montagnes du Tarn, on croit que la grêle ne peut tomber sur une paroisse, si le curé a la précaution de jeter son chausson en l'air dans la direction de la nuée. Si on a l'imprudence, en confectionnant des lacets pour prendre des oiseaux, de les approcher du feu, on s'expose à ne prendre ensuite que des crapauds au

lieu d'alouettes. Mettre une bûche au feu par le bout le plus petit, c'est courir la chance de devenir pauvre. Lorsqu'on sait où se trouve un nid, il ne faut point en parler dans le voisinage d'un ruisseau, parce que les fourmis y iraient bien vite. Il est prudent aussi de ne point compter les boudins quand on les met dans la chaudière, ni de jouer quand ils cuisent, ni de dire qu'ils crèveront, car tout cela fait qu'on les a mauvais. On doit éviter de se couper les ongles un des jours de la semaine où se trouve un R dans le nom. On ne coupe pas non plus les ongles aux petits enfants qui sont en nourrice, afin de ne point déterminer en eux un penchant pour le vol.

Dans le département de la Haute-Vienne, les jeunes filles qui désirent se marier, se rendent en procession à Saint-Junien-les-Combes, pour y invoquer saint Eutrope. Après avoir fait plusieurs fois le tour d'une croix, elles y attachent la jarretière de laine qu'elles portent à la jambe gauche. Le jour du mariage, le fiancé a le soin de mettre du sel dans sa poche, et un anneau bénit à l'un de ses doigts, parce que cette précaution l'empêche d'être ensorcelé.

SUREAU. Dans plusieurs localités du département du Tarn, on ne brûle point le sureau, parce qu'on craindrait que les poules de la maison ne cessassent de pondre des œufs. Aux mêmes lieux, lorsqu'un animal a quelque plaie où les vers se sont introduits, le propriétaire se rend dans la campagne, auprès d'un yèble, espèce de sureau, et tordant une poignée de cette plante dans la main, il lui dit en un patois dont voici la traduction : « Bonjour, monsieur le yèble, si vous ne sortez pas les vers de l'endroit où ils sont, je vous couperai la jambe et le pied. » Après cette cérémonie, dites à cet homme que la guérison de sa bête n'est pas plus certaine qu'auparavant, vous êtes bien sûr d'être regardé par lui comme un crétin.

Si l'on croit être l'objet des maléfices d'un sorcier qu'on ne connaît pas, on peut s'en venger de la manière suivante : on pend son propre habit à une cheville, on le bat avec un bâton de sureau, et chaque coup retombe alors sur le dos du sorcier coupable, qui se trouve obligé d'accourir pour reprendre les sorts qu'il vous a jetés.

SWENTAS ou JUMPRAVAS. Les Livoniens nomment ainsi de jeunes filles qui ne se montrent que dans la nuit et filent à la quenouille.

SYLPHES. Les sylphes de la mythologie moderne, comme ceux de la mythologie ancienne, sont des esprits de l'air qui se distinguent éminemment par leur grâce, et en général aussi par leur bon vouloir pour l'espèce humaine. Ce sont quelquefois des êtres familiers qui se rendent utiles à certaines familles et leur donnent de bons conseils; enfin les sylphes, et surtout les sylphides contractent volontiers des unions avec l'homme et prennent dans ce cas la forme qui nous caractérise. Ces esprits ont d'ailleurs intérêt à rechercher une telle alliance; car lorsqu'elle a lieu elle leur assure, dit on, l'immortalité. Toutefois, pour être heureux dans son ménage avec un sylphe ou une sylphide, il est indispensable, non-seulement d'avoir de la vertu, mais encore des manières; car ces enfants de l'air sont susceptibles à cet endroit, comme des dandys et des précieuses.

On raconte qu'un jeune seigneur de Bavière était inconsolable de la mort de sa femme qu'il avait aimée à l'idolâtrie. Une sylphide prit la forme de la défunte et s'alla présenter à l'époux désolé, disant que Dieu l'avait ressuscitée pour le sortir de son extrême affliction. Ils vécurent ensemble durant plusieurs années et eurent de très-beaux enfants; mais le seigneur n'était pas assez homme de bien et de bon goût pour retenir la sage sylphide : il jurait, disait des paroles malhonnêtes et sentait le tabac. Après de longues et infructueuses remontrances, la sylphide disparut un jour, ne lui laissant que ses jupes et le repentir de ne l'avoir pas écoutée.

SYRÈNES. Les Bretons croient à l'existence de ces êtres, moitié femme, moitié poisson, et il est peu de pêcheurs qui n'affirment en avoir vu ou entendu : ces monstres mêlent, disent-ils, leurs cris au bruit des flots. On sait aujourd'hui que l'erreur provient de la ressemblance qu'offre une espèce de lamantin avec la forme humaine. Les Bretons ont encore une autre syrène, de la classe des fées, qu'ils nomment *Mary-Morgan*.

Voici comment Cambry établit l'origine de la croyance des Bretons aux syrènes : « Il est peu de marins, » dit-il, « qui ne disent avoir entendu le sifflement, le cri de la syrène. Ce mot, chez les anciens Bretons, indiquait cette faculté de la nature par laquelle l'air pressé rend un son. Elle existait dans le ciel, sur la terre, dans les mers; elle produisait l'harmonie des sphères, le sifflement des vents, le bruit des mers sur le rivage. On nomme *siren* cette faculté, des mots *si* (*sonitus*, *sibilus*), et *ren*, conduite, direction : *oux-ren*, sous le gouvernement, sous le règne; *ren ar bet*, Dieu qui conduit le monde. *Si* n'est que l'expression du son pressé contre nos dents; *si-ren* signifie conducteur du vent. Les druides désignaient donc par le mot *si-ren*, le son. Le peuple se représentait la faculté qui le dirige comme une espèce de divinité, à laquelle il appliqua la forme d'une femme, d'une cantatrice, habitante des airs, de la terre et des mers. »

SYRROCHITE. *Voy.* ANANCITIDE.

T

TABLES TOURNANTES. Nous renvoyons, pour la description de ce phénomène, à l'article que contient notre *Dictionnaire des merveilles*, qui fait aussi partie de l'*Encyclopédie Migne*.

TABOU. Sorte de consécration à Dieu, d'objets ou de personnes que font les prêtres et les chefs des Zélandais, et au moyen de laquelle ces objets ou ces personnes sont respectés en toute occasion. « Le tabou, » dit M. La Place, « garantit les champs de toute espèce de déprédation, durant la saison des récoltes; il protége les femmes enceintes jusqu'au moment de leur délivrance; il assure la conservation des animaux et des plantes nécessaires à la subsistance de l'homme. Placés sous la sauvegarde de la Divinité, tous les objets *taboués* deviennent sacrés; le dieu *Atona* ferait expirer dans les plus cruelles souffrances celui qui oserait y toucher.

TACOUINS. Sorte de fées des mahométans. Ils les représentent sous des formes très-belles et avec des ailes comme en portaient les anges. On leur accorde de protéger les hommes contre les démons et de leur faire connaître l'avenir.

TAILLEUR ET SON COMPAGNON (Le). Les frères Grimm ont recueilli cette tradition allemande :

« Les montagnes ne se rencontrent pas, mais les hommes se rencontrent, et souvent les bons avec les mauvais. Un cordonnier et un tailleur se trouvèrent en face dans leur tour de pays. Le tailleur était un joli petit homme, toujours gai et de bonne humeur. Il vit venir de son côté le cordonnier, et reconnaissant son métier au paquet qu'il portait, il se mit à chanter une petite chanson moqueuse :

— Perce un point subtil;
Tire fort ton fil,
Poisse le bien dans sa longueur,
Chasse les clous avec vigueur.

« Mais le cordonnier, qui n'entendait pas la plaisanterie, prit un air comme s'il avait bu du vinaigre; on aurait cru qu'il allait sauter à la gorge du tailleur. Heureusement le petit homme lui dit en riant et en lui présentant sa gourde :

« —Allons, c'était pour rire; bois un coup et avale ta bile.

« Le cordonnier but un grand trait, et l'air de son visage parut revenir un peu au beau. Il rendit la gourde au tailleur en lui disant :

« — J'y ai fait honneur. C'est pour la soif présente et pour la soif à venir. Voulez-vous que nous voyagions ensemble?

« Volontiers, » dit le tailleur, « pourvu que nous allions dans quelque grande ville où l'ouvrage ne manque pas.

« C'est aussi mon intention, » dit le cordonnier; « dans les petits endroits il n'y a rien à faire; les gens y vont nu-pieds.

« Et ils firent route ensemble, à pied, comme les chiens du roi.

« Tous deux avaient plus de temps à perdre que d'argent à dépenser. Dans chaque ville où ils entraient, ils visitaient les maîtres de leurs métiers; et comme le petit tailleur était joli et de bonne humeur avec de gentilles joues roses, on lui donnait volontiers de l'ouvrage; souvent même, sous la porte, la fille du patron lui laissait prendre un baiser par-dessus le marché. Quand il se retrouvait avec son compagnon, sa bourse était toujours la mieux garnie. Alors le cordonnier, toujours grognon, allongeait encore sa mine en grommelant :

« — Il n'y a de chance que pour les coquins.

« Mais le tailleur ne faisait qu'en rire, et il partageait tout ce qu'il avait avec son camarade. Dès qu'il sentait sonner deux sous dans sa poche, il faisait servir du meilleur, et les gestes de sa joie faisaient sauter les verres sur la table; c'était, chez lui, lestement gagné, lestement dépensé.

« Après avoir voyagé pendant quelque temps, ils arrivèrent à une grande forêt par laquelle passait le chemin de la capitale du royaume. Il fallait choisir entre deux sentiers, l'un offrant une longueur de sept jours, l'autre de deux jours de marche; mais ils ne savaient ni l'un ni l'autre quel était le plus court. Ils s'assirent sous un chêne et tinrent conseil sur le parti à prendre et sur la quantité de pain qu'il convenait d'emporter. Le cordonnier dit :

« — On doit toujours pousser la précaution aussi loin que possible, je prendrai du pain pour sept jours.

« —Quoi! » dit le tailleur, « traîner sur son dos du pain pour sept jours comme une bête de somme! A la grâce de Dieu; je ne m'en embarrasse pas. L'argent que j'ai dans ma poche vaut autant en été qu'en hiver, mais en temps chaud le pain se dessèche et moisit. Mon habit ne va pas plus bas que la cheville, je ne prends pas tant de précautions. Et d'ailleurs pourquoi ne tomberions-nous pas sur le bon chemin? Deux jours de pain, c'est bien assez.

« Chacun d'eux fit sa provision, et ils se mirent en route au petit bonheur.

« Tout était calme et tranquille dans la forêt comme dans une église. On n'entendait ni le souffle du vent, ni le murmure des ruisseaux, ni le chant des oiseaux, et l'épaisseur du feuillage arrêtait les rayons du soleil. Le cordonnier ne disait mot, courbé sous sa charge de pain, qui faisait couler la sueur sur son noir et sombre visage. Le tailleur au contraire était de la plus belle humeur, il courait de tous côtés,

sifflant, chantant quelques petites chansons, et il disait :

« — Dieu, dans son paradis, doit être heureux de me voir si gai.

« Les deux premiers jours se passèrent ainsi; mais le troisième, comme ils ne voyaient pas le bout de leur route, le tailleur, qui avait consommé tout son pain, sentit sa gaieté s'évanouir; cependant, sans perdre courage, il se remit à sa bonne chance et à la grâce de Dieu. Le soir il se coucha sous un arbre avec la faim, et il se releva le lendemain sans qu'elle fût apaisée. Il en fut de même le quatrième jour; et pendant que le cordonnier dînait, assis sur un tronc d'arbre abattu, le pauvre tailleur n'avait d'autre ressource que de le regarder faire. Il lui demanda une bouchée de pain; mais l'autre lui répondit en ricanant :

« — Toi qui étais toujours si gai, il est bon que tu connaisses un peu le malheur. Les oiseaux qui chantent trop matin, le soir l'épervier les croque.

« Bref, il fut sans pitié.

« Le matin du cinquième jour le pauvre tailleur n'avait plus la force de se lever. A peine si, dans son épuisement, il pouvait prononcer une parole; il avait les joues pâles et les yeux rouges. Le cordonnier lui dit :

« — Tu auras un morceau de pain, mais à condition que je te crèverai l'œil droit.

« Le malheureux, obligé d'accepter cet affreux marché pour conserver sa vie, pleura des deux yeux pour la dernière fois, et s'offrit à son bourreau, qui lui perça l'œil droit avec la pointe d'un couteau. Le tailleur se rappela alors que sa mère avait coutume de lui dire dans son enfance, quand elle le fouettait pour l'avoir surpris dérobant quelque friandise :

« — Il faut manger tant qu'on peut, mais aussi souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

« Quand il eut mangé ce pain qui lui coûtait si cher, il se remit sur ses jambes et se consola de son malheur en pensant qu'il y verrait encore assez avec un œil. Mais le sixième jour, la faim revint et le cœur lui défaillit tout à fait. Il tomba le soir au pied d'un arbre et, le lendemain matin, la faiblesse l'empêcha de se lever. Il sentait la mort venir. Le cordonnier lui dit :

« — Je veux avoir pitié de toi et te donner encore un morceau de pain; mais pour cela je te crèverai l'œil qui te reste.

« Le pauvre petit homme songea alors à sa légèreté qui était cause de tout cela; il en demanda pardon à Dieu et dit :

« — Fais ce que tu voudras, je souffrirai ce qu'il faudra; mais songe que, si Dieu ne punit pas toujours, il viendra cependant un instant où tu seras payé du mal que tu me fais sans que je l'aie mérité. Dans mes jours heureux, j'ai partagé avec toi ce que j'avais. Pour mon métier les yeux sont nécessaires. Quand je n'en aurai plus et que je ne pourrai plus coudre, il faudra donc que je demande l'aumône. Au moins, lorsque je serai aveugle, ne me laisse pas seul ici, car j'y mourrais de faim.

« Le cordonnier, qui avait chassé Dieu de son cœur, prit son couteau et lui creva l'œil gauche. Puis il lui donna un morceau de pain et, lui tendant le bout d'un bâton, il le mena derrière lui.

« Au coucher du soleil, ils arrivèrent à la lisière de la forêt, et devant un gibet. Le cordonnier conduisit son compagnon aveugle jusqu'au pied des potences, et, l'abandonnant là, il continua sa route tout seul. Le malheureux s'endormit accablé de fatigue, de douleur et de faim, et passa toute la nuit dans un profond sommeil. A la pointe du jour il s'éveilla, sans savoir où il était. Il y avait deux pauvres pêcheurs pendus au gibet, avec des corbeaux sur leurs têtes. Le premier pendu se mit à dire :

« — Frère, dors-tu?

« — Je suis éveillé, » répondit l'autre.

« — Sais-tu, » reprit le premier, « que la rosée qui est tombée cette nuit du gibet sur nous, rendrait la vue aux aveugles qui s'en baigneraient les yeux? S'ils le savaient, plus d'un recouvrerait la vue, qui croit l'avoir perdue pour jamais.

« Le tailleur, entendant cela, prit son mouchoir, le frotta sur l'herbe jusqu'à ce qu'il fût mouillé par la rosée, et en humecta les cavités vides de ses yeux. Aussitôt, ce que le pendu avait prédit se réalisa, et les orbites se remplirent de deux yeux vifs et clairvoyants. Le tailleur ne tarda pas à voir le soleil se lever derrière les montagnes. Dans la plaine, devant lui, se dressait la grande capitale avec ses portes magnifiques et ses cent clochers surmontés de croix étincelantes. Il pouvait désormais compter les feuilles des arbres, suivre le vol des oiseaux et les danses des mouches. Il tira une aiguille de sa poche et essaya de l'enfiler; en voyant qu'il y réussissait parfaitement, son cœur sauta de joie. Il se jeta à genoux pour remercier Dieu de sa miséricorde et faire sa prière du matin, sans oublier ces pauvres pêcheurs pendus au gibet et ballottés par le vent comme des battants de cloche. Ses chagrins étaient loin de lui. Il reprit son paquet sur son dos et se remit en route en chantant et sifflant.

« Le premier être qu'il rencontra fut un poulain bai-brun qui paissait dans une prairie. Il le saisit aux crins et il allait monter dessus pour se rendre à la ville. Mais le poulain le pria de le laisser :

« — Je suis encore trop jeune, » ajouta-t-il; « tu as beau n'être qu'un petit tailleur léger comme une plume, tu me romprais les reins; laisse-moi courir jusqu'à ce que je sois plus fort. Un temps viendra peut-être où je pourrai t'en récompenser.

« — Va donc, » répondit le tailleur; « aussi bien je vois que tu n'es qu'un petit sauteur.

« Et il lui donna un petit coup de houssine sur le dos; le poulain se mit à ruer de joie et à se lancer à travers champs en sautant par-dessus les haies et les fossés.

« Cependant le tailleur n'avait pas mangé depuis la veille.

« — Mes yeux, » se disait-il, « ont bien retrouvé le soleil, mais mon estomac n'a pas retrouvé de pain. La première chose à peu près mangeable que je rencontrerai y passera.

« En même temps il vit une cigogne qui s'avançait gravement dans la prairie.

« — Arrête! » lui cria-t-il en la saisissant par une patte; « j'ignore si tu es bonne à manger, mais la faim ne me laisse pas le choix; je vais te couper la tête et te faire rôtir.

« — Garde-t'en bien, » dit la cigogne; « je suis un oiseau sacré, utile aux hommes, et personne ne me fait jamais de mal. Laisse-moi la vie, je te revaudrai cela peut-être une autre fois.

« — Eh bien donc, » dit le tailleur, « sauve-toi, commère aux longs pieds.

La cigogne prit son vol et s'éleva tranquillement dans les airs en laissant pendre ses pattes.

« — Qu'est-ce que tout cela va devenir? » se dit-il; « ma faim augmente et mon estomac se creuse; cette fois le premier être qui me tombe sous la main est perdu.

« A l'instant même il vit deux petits canards qui nageaient sur un étang.

« — Ils viennent bien à propos, » pensa-t-il; « et en en saisissant un, il allait lui tordre le cou.

« Mais une vieille cane, qui était cachée dans les roseaux, courut à lui le bec ouvert, et le pria en pleurant d'épargner ses petits.

« — Pense, » lui dit-elle, « à la douleur de ta mère, si on te donnait le coup de la mort.

« — Sois tranquille, » répondit le bon petit homme, « je n'y toucherai pas.

« Et il remit sur l'eau le canard qu'il avait pris.

« En se retournant, il vit un grand arbre à moitié creux, autour duquel volaient des abeilles sauvages.

« — Me voilà récompensé de ma bonne action, » se dit-il, « je vais me régaler de miel.

« Mais la reine des abeilles sortant de l'arbre lui déclara que, s'il touchait à son peuple et à son nid, il se sentirait à l'instant percé de mille piqûres; que si, au contraire, il les laissait en repos, les abeilles pourraient lui rendre service plus tard.

« Le tailleur vit bien qu'il n'y avait encore rien à faire de ce côté-là.

« — Trois plats vides, et rien dans le quatrième, se disait-il, cela fait un triste dîner.

« Il se traîna, exténué de faim, jusqu'à la ville; mais comme il y entra à midi sonnant, la cuisine était toute prête dans les auberges et il n'eut qu'à se mettre à table. Quand il eut fini, il parcourut la ville pour chercher de l'ouvrage, et il en eut bientôt trouvé à de bonnes conditions. Comme il savait son métier à fond, il ne tarda pas à se faire connaître, et chacun voulait avoir son habit neuf de la façon du petit tailleur. Sa renommée croissait chaque jour. Enfin, le roi le nomma tailleur de la cour.

« Mais voyez comme on se retrouve dans le monde! Le même jour, son ancien camarade le cordonnier avait été nommé cordonnier de la cour. Quand il aperçut le tailleur avec deux bons yeux, sa conscience se troubla.

« — Avant qu'il ne cherche à se venger de moi, se dit-il, il faut que je lui tende quelque piége.

« Mais souvent on tend des piéges à autrui pour s'y prendre soi-même. Le soir, après son travail, il alla secrètement chez le roi et lui dit:

« — Sire, le tailleur est un homme orgueilleux, qui s'est vanté de retrouver la couronne d'or que vous avez perdue depuis si longtemps.

« — J'en serais fort aise, » dit le roi.

« Et, le lendemain, il fit comparaître le tailleur devant lui, et lui ordonna de lui rapporter la couronne, ou de quitter la ville pour toujours.

« — Oh! » se dit le tailleur, « il n'y a que les fripons qui promettent ce qu'ils ne peuvent tenir. Puisque ce roi a l'entêtement d'exiger de moi plus qu'un homme ne peut faire, je n'attendrai pas jusqu'à demain et je vais décamper dès aujourd'hui.

« Il fit son paquet; mais, en sortant des portes, il avait du chagrin de tourner le dos à cette ville où tout lui avait réussi. Il passa devant l'étang où il avait fait connaissance avec les canards; la vieille cane à laquelle il avait laissé ses petits était debout sur le rivage et lissait ses plumes avec son bec. Elle le reconnut tout de suite et lui demanda d'où venait cet air de tristesse.

« — Tu n'en seras pas étonnée quand tu sauras ce qui m'est arrivé, » répondit le tailleur.

« Et il lui raconta son affaire.

« — N'est-ce que cela? » dit la cane; « nous pouvons te venir en aide. La couronne est tombée justement au fond de cet étang. En un instant nous l'aurons rapportée sur le bord. Etends ton mouchoir pour la recevoir.

« Elle plongea dans l'eau avec ses douze petits et, au bout de cinq minutes, elle était de retour et nageait au milieu de la couronne qu'elle soutenait avec ses ailes, tandis que les jeunes, rangés tout autour, aidaient à la porter avec leur bec. Ils arrivèrent au bord et déposèrent la couronne sur le mouchoir. Vous ne sauriez croire combien elle était belle; elle étincelait au soleil comme un million d'escarboucles. Le tailleur l'enveloppa dans son mouchoir et la porta au roi, qui, dans sa joie, lui passa une chaîne d'or autour du cou.

« Quand le cordonnier vit que le coup était manqué, il songea à un autre expédient, et alla dire au roi:

« — Sire, le tailleur est retombé dans son orgueil; il se vante de pouvoir reproduire en cire tout votre palais avec tout ce qu'il

contient, le dedans et le dehors, les meubles et le reste.

« Le roi fit venir le tailleur et lui ordonna de reproduire en cire tout son palais avec tout ce qu'il contenait, le dedans et le dehors, les meubles et le reste, l'avertissant que, s'il n'en venait pas à bout et s'il oubliait seulement un clou à un mur, on l'enverrait finir ses jours dans un cachot souterrain.

« Le pauvre tailleur se dit :

« — Voilà qui va de mal en pis; on me demande l'impossible.

« Il fit son paquet et quitta la ville.

« Quand il fut arrivé au pied de l'arbre creux, il s'assit en baissant la tête. Les abeilles volaient autour de lui; la reine lui demanda, en lui voyant la tête si basse, s'il n'avait pas le torticolis.

« — Non, » dit-il, « ce n'est pas là que le mal me tient.

« Et il lui raconta ce que le roi lui avait demandé.

« Les abeilles se mirent à bourdonner entre elles et la reine lui dit :

« — Retourne chez toi, et reviens demain à la même heure avec une grande serviette; tout ira bien.

« Il rentra chez lui, mais les abeilles volèrent au palais et entrèrent par les fenêtres ouvertes pour fureter partout et examiner toutes choses dans le plus grand détail; et se hâtant de regagner leur ruche, elles construisirent un palais en cire avec une telle promptitude qu'on aurait pu le voir s'élever à vue d'œil. Dès le soir tout était prêt, et quand le tailleur arriva le lendemain, il trouva le superbe édifice qui l'attendait, blanc comme la neige et exhalant une douce odeur de miel, sans qu'il manquât un clou aux murs ni une tuile au toit. Le tailleur l'enveloppa avec soin dans la serviette et le porta au roi, qui ne pouvait en revenir d'admiration. Il fit placer le chef-d'œuvre dans la grande salle de son palais, et récompensa le tailleur par le don d'une grande maison en pierres de taille.

« Le cordonnier ne se tint pas pour battu. Il alla une troisième fois trouver le roi, et lui dit :

« — Sire, il est revenu aux oreilles du tailleur qu'on avait toujours tenté vainement de creuser un puits dans la cour de votre palais; il s'est vanté d'y faire jaillir un jet d'eau haut comme un homme et clair comme le cristal.

« Le roi fit venir le tailleur et lui dit :

« — Si demain il n'y a pas un jet d'eau dans ma cour comme tu t'en es vanté, dans cette même cour mon bourreau te racourcira la tête.

« L'infortuné tailleur gagna sans plus tarder les portes de la ville, et comme cette fois il s'agissait de sa vie, les larmes lui coulaient le long des joues. Il marchait tristement, quand il fut accosté par le poulain auquel il avait accordé la liberté, et qui était devenu un beau cheval bai-brun.

« — Voici le moment, » lui dit-il, « où je peux te montrer ma reconnaissance. Je connais ton embarras, mais je t'en tirerai; enfourche-moi seulement; maintenant j'en porterais deux comme toi sans me gêner.

« Le tailleur reprit courage; il sauta sur le cheval qui galopa aussitôt vers la ville et entra dans la cour du palais. Il y fit trois tours au galop, rapide comme l'éclair, et au troisième il s'arrêta court. Au même instant on entendit un craquement épouvantable; une motte de terre se détacha et sauta comme une bombe par-dessus le palais, et il jaillit un jet d'eau haut comme un homme à cheval et pur comme le cristal; les rayons du soleil s'y jouaient en étincelant. Le roi en voyant cela fut au comble de l'étonnement; il prit le tailleur dans ses bras et l'embrassa devant tout le monde.

« Mais le repos du petit homme ne fut pas de longue durée. Le roi avait plusieurs filles, plus belles les unes que les autres, mais pas de fils. Le méchant cordonnier se rendit une quatrième fois près du roi, et lui dit :

« — Sire, le tailleur n'a rien rabattu de son orgueil. A présent il se vante que, quand il voudra, il vous fera venir un fils du haut des airs.

« Le roi manda le tailleur, et il lui dit que s'il lui procurait un fils dans huit jours, il lui donnerait sa fille aînée en mariage.

« — La récompense est honnête, » se disait le petit tailleur, « on peut s'en contenter; mais les cerises sont trop hautes; si je monte à l'arbre, la branche cassera et je tomberai par terre.

« Il alla chez lui et s'assit, les jambes croisées sur son établi, pour réfléchir à ce qu'il devait faire.

« — C'est impossible, » s'écria-t-il enfin, « il faut que je m'en aille; il n'y a pas ici de repos pour moi.

« Il fit son paquet et se hâta de sortir de la ville.

« En passant par la prairie, il aperçut sa vieille amie la cigogne, qui se promenait en long et en large comme un philosophe, et qui de temps en temps s'arrêtait pour considérer de tout près quelque grenouille qu'elle finissait par gober. Elle vint au-devant de lui pour lui souhaiter le bonjour.

« — Eh bien! » lui dit-elle, « te voilà le sac au dos; tu quittes donc la ville?

« Le tailleur lui raconta l'embarras où le roi l'avait mis, et se plaignait amèrement de son sort.

« — Ne te fais pas de mal pour si peu de chose, » répliqua-t-elle. « Je te tirerai d'affaire. J'ai assez apporté de petits enfants; je peux bien, pour une fois, apporter un petit prince. Retourne à ta boutique et tiens-toi tranquille. D'aujourd'hui en neuf jours, sois au palais du roi; je m'y trouverai de mon côté.

« Le petit tailleur revint chez lui, et, le jour convenu, il se rendit au palais. Un instant après, la cigogne arriva à tire-d'aile et frappa à la fenêtre. Le tailleur lui ouvrit et la commère aux longs pieds entra avec précaution et s'avança gravement sur le

pavé de marbre. Elle tenait à son bec un enfant beau comme un ange, qui tendait ses petites mains à la reine. Elle le lui posa sur les genoux, et la reine se mit à le baiser et à le presser contre son cœur, tant elle était joyeuse.

« La cigogne, avant de s'en aller, prit son sac de voyage qui était sur son épaule et le présenta à la reine. Il était garni de cornets pleins de bonbons de toutes les couleurs qui furent distribués aux petites princesses. L'aînée n'en eut pas, parce qu'elle était trop grande, mais on lui donna pour mari le joli petit tailleur.

« — C'est,» dit-il, « comme si j'avais gagné le gros lot à la loterie. Ma mère avait bien raison de dire qu'avec de la foi en Dieu et du bonheur on réussit toujours.

« Le cordonnier fut obligé de faire les souliers qui servirent au tailleur pour son bal de noces, puis on le chassa de la ville, en lui défendant d'y jamais rentrer. En prenant le chemin de la forêt, il repassa devant le gibet, et, accablé par la chaleur, la colère et la jalousie, il se coucha au pied des potences. Mais, comme il s'endormait, les deux corbeaux qui étaient perchés sur les têtes des pendus, se lancèrent sur lui en poussant de grands cris et lui crevèrent les deux yeux. Il courut comme un insensé à travers la forêt, et il dut y mourir de faim, car, depuis ce temps-là, personne ne le vit et n'eut de ses nouvelles. » (Trad. de M. Frédéric Baudry.)

TAINGAIRI. Les Kalmouks nomment ainsi une classe d'esprits aériens qu'ils disent animer les étoiles, et qu'ils se représentent comme autant de globes de verres.

TAISHATR. Les Ecossais nomment ainsi ceux de leurs devins ou sorciers qui sont doués de la seconde vue.

TALISMANS. Les *talismans* proprement dits se composaient autrefois avec du métal fondu sous l'influence d'une constellation qui leur communiquait, croyait-on, une vertu particulière. Les *amulettes*, sorte de talismans de second ordre, quoique aussi efficaces, se formaient de plantes et de quelques dessins figurés sur l'ivoire, le métal ou les pierres précieuses. Ces dessins étaient appelés *gamahez*, d'où est venu, dit-on, le nom de *camées;* et on en faisait usage contre la fièvre, la migraine, les maux de dents, la goutte, l'apoplexie, la paralysie, le rhume, le catharre, etc. Naguère encore, on fit un grand emploi de bagues de fer que l'on prétendait souveraines contre les maux de tête.

En Orient, les talismans les plus précieux aux yeux des musulmans, sont ceux qu'on a composés avec quelques paroles du *koursi* (le trône), au second chapitre du Coran. Ce verset, disent-ils, renferme plusieurs sentences si sublimes, qu'il est impossible, en les lisant, de ne pas être aussitôt convaincu de leur céleste origine. Aussi, tous les bijoux des riches musulmans reproduisent-ils une phrase ou deux de ce verset; et ce talisman souverain placé dans une boîte d'or, qu'ils cachent dans leur sein, ou qu'ils attachent au poignet comme un bracelet, ne cesse, dans aucune occasion, de faire partie de leur toilette. Voici, au surplus, le texte entier du koursi :

« Dieu seul est Dieu. Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, le vivant, l'immuable. L'assoupissement ni le sommeil n'ont de prise sur lui. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre lui appartient. Qui intercédera auprès de lui sans sa permission ? Il connaît ce qui est devant ou ce qui est derrière, et les hommes ne savent de la science que ce qu'il a voulu leur en apprendre. Son trône s'étend sur les cieux et sur la terre, dont la garde ne lui coûte nulle peine. Il est le Très-Haut et le Très-Grand. »

Les Turcs appelaient autrefois la ville de Constantinople, *la bien gardée*, parce que l'opinion populaire considérait un grand nombre des monuments de cette ville comme des talismans. On en comptait trois cent soixante-six de cette nature, et voici la description que donne de quelques-uns un auteur qui écrivait au commencement du XVIIe siècle.

« 1° Il y a dans le marché des femmes (*arret bazari*) une colonne de marbre blanc. Elle fut bâtie par Yanko, fils de Madian, qui fit sculpter à l'extérieur les figures des peuples qu'il avait vaincus. On voyait autrefois au sommet une belle figure de femme qui, une fois l'année, poussait un cri tel, que plusieurs centaines de milliers d'oiseaux de toute espèce tombaient à terre et servaient de nourriture aux habitants. Du temps de Constantin, les moines y placèrent une cloche pour avertir de l'approche des ennemis. Cette colonne fut renversée, à la naissance du prophète, par un grand tremblement de terre; mais grâce au talisman, elle ne put être entièrement détruite, et elle présente encore un spectacle merveilleux. (C'est la colonne d'Arcadius.)

« 2° Dans le marché au poules (*tawouk bazari*), il y a une autre colonne de porphyre rouge, haute de cent coudées. Elle fut aussi endommagée par le tremblement de terre qui annonça la naissance du prophète, gloire du monde. Constantin avait mis au-dessus un talisman qui avait la forme d'un étourneau. Une fois l'an, l'étourneau secouait les ailes et faisait tomber des oiseaux qui portaient chacun trois olives, une dans le bec et les deux autres dans chacune des pattes. (C'est la colonne de Théodore.)

« 3° Dans le marché des selliers (*serradj-khané*), il y a au faîte d'une statue qui s'élève aux cieux, un morceau de marbre blanc qui sert de tombeau à la fille infortunée d'un ancien roi nommé Byzantin. On en a fait un talisman qui éloigne les fourmis et les serpents. (C'est la colonne de Marcien.)

« 4° Sur la place des Six-Marbres (*Alti-Mermer*), on voit six colonnes, sur chacune

desquelles il y avait un observatoire bâti par les anciens sages.

« Sur l'une, on voyait la figure d'une mouche noire faite par le sage Filikus. Elle bourdonnait sans cesse et chassait toutes les mouches loin de Constantinople.

« Sur une autre, le divin Iflatoun (Platon) avait mis la figure d'un cousin qui repoussait aussi tous les cousins et les moucherons.

« Sur la troisième, le sage Bocrat (Hippocrate) avait placé la figure d'une cigogne dont le cri faisait mourir les cigognes qui auraient fait leurs nids dans Constantinople. En sorte que, jusqu'à ce jour, il n'en est pas venu une seule faire son nid dans la ville, quoiqu'il y en ait eu abondance dans le faubourg de Abou-Eyyoub-Ansari.

« Sur la quatrième, le sage Socrate avait placé un coq de bronze, qui, toutes les vingt-quatre heures, battait des ailes et poussait un cri auquel répondaient tous les coqs de Constantinople. C'est un fait certain que, jusqu'à ce jour, les coqs de cette ville chantent de meilleure heure que ceux des autres pays. A minuit, ils font entendre leur *kou kiri kou*, et avertissent les hommes paresseux et négligents de l'approche de l'heure de la prière. Sur cette quatrième colonne, Pythagore avait mis aussi, du temps du roi Salomon, une figure de loup en bronze, qui était la terreur de ces animaux, en sorte que les troupeaux pouvaient paître sans berger et vivre en sûreté au milieu des loups.

« Sur la cinquième, il y avait la représentation en airain de deux époux dont les bras étaient enlacés. Si des querelles ou de la froideur venaient troubler un ménage, il suffisait, pour les faire disparaître, que l'un des époux vînt embrasser cette colonne, qui est l'œuvre du sage Aristatati (Aristote).

« Enfin, sur la sixième, il y avait deux figures d'étain, œuvre du médecin Galinous (Galien) : l'une représentait un vieillard courbé et décrépit, et vis-à-vis de lui une vieille femme à la mine renfrognée et avec des lèvres comme celles d'un chameau. Si quelqu'un ne vivait pas heureux en ménage, il venait embrasser cette colonne, et il était sûr qu'une séparation aurait lieu. Ces talismans sont maintenant ensevelis sous la terre.

« 5° Sur l'emplacement des bains du sultan Bayazid Velé, il y avait une colonne quadrangulaire de 8 coudées de haut, élevée par un ancien sage, nommé Kirbarya. C'était un talisman contre la peste, qui ne régna jamais à Constantinople tant que cette colonne fut debout. Elle fut démolie par le sultan dont les bains portent le nom, et le jour même un de ses fils mourut de la peste qui depuis n'a cessé d'affliger Constantinople. »

On lit dans Grégoire de Tours que la ville de Paris fut longtemps préservée des incendies, des rats et des couleuvres, par l'influence d'un rat, d'un serpent et d'un loir d'airain. Ces précieux talismans furent détruits par les Vandales. Jadis, les Bénédictins d'Allemagne et de France possédaient, disait-on, des médailles qui avaient aussi la propriété de préserver les maisons d'incendies, les hommes et les bestiaux de toutes les entreprises des enchanteurs et des sorciers. Le curé Thiers, dans son *Traité des superstitions*, donne l'origine suivante à ces médailles : « En 1647, on fit une chasse rigoureuse aux sorciers et on en exécuta même un certain nombre. A Straubingen', quelques-uns d'entre eux déclarèrent, dans leur interrogatoire, que leurs maléfices n'avaient pu atteindre ni les bestiaux ni les personnes du château de Nattenberg, parce qu'on y gardait quelques médailles consacrées à saint Benoît. Ils indiquèrent en même temps la forme et le diamètre de ces médailles. Le château est près de l'abbaye de Metten, de l'ordre de Saint-Benoît. A la suite de quelques perquisitions on trouva les médailles indiquées, de la grandeur à peu près d'un écu de trois livres et portant de deux côtés un certain nombre de lettres initiales que l'on remplit à l'aide de mots latins qui signifiaient d'une part :

Divine croix,
Guide mes pas,
Satan ne me conduira pas.

et d'une autre part :

Retire-toi, Satan, cesse de me tenter;
Je connais tes poisons, je n'y veux pas tâter.

Selon la tradition, les Bénédictins se seraient emparés de cette découverte et auraient reproduit ces médailles en grand nombre; mais le curé Thiers se hâte d'ajouter que ces religieux, en France surtout, étaient trop éclairés pour admettre des superstitions aussi ridicules.

En Normandie, on vend encore aujourd'hui, dans les foires, des amulettes, telles que bagues de saint Hubert, petits livres sacrés, etc., tous objets qui garantissent, dit-on, des sortiléges, du mauvais œil et du mauvais vent, des chiens enragés et de la rencontre des sorciers.

Dans l'Egypte antique, les soldats portaient sur eux des scarabées pour fortifier leur courage, et cette coutume existait aussi au moyen âge dans les troupes allemandes. Suédas parle aussi de talismans qu'on attachait au cou des rois d'Egypte pour leur inspirer l'amour de la justice. Périclès portait en collier un talisman que les dames grecques lui avaient donné. Au dire de Macrobe, les triomphateurs étaient toujours munis de petites boîtes dans lesquelles de savants mathématiciens avaient renfermé des préservatifs contre l'envie. Virgile avait la réputation de composer de très-remarquables talismans, parmi lesquels on citait surtout une mouche d'airain, puis une statue armée d'une trompette, dont le souffle écartait la poussière de ses jardins.

Lorsque Pascal mourut, on découvrit, cousu dans ses habits, le singulier talisman que voici :

L'an de grâce, 1654.
Lundy 23 novembre jour de S. Clément,
Pape et M., et autres au Martyrologe romain,

veille de saint Chrysogone M. et autres, etc.
depuis environ dix heures et demie du soir
jusques environ minuit et demi.

———————— FEU. ————————

Dieu d'Abraham. Dieu d'Isaac. Dieu de Jacob,
non des philosophes et savants;
Joye.
Certitude, joye, certitude, sentiment, veuë.

DIEU DE JÉSUS-CHRIST.

Deum meum et Deum vestrum.
Ton Dieu sera mon Dieu.
Oubli du monde et de tout hormis DIEU.
Il ne se trouve que par les voyes enseignées
dans l'Evangile. GRANDEUR de l'âme humaine.
Père juste, le monde ne t'a point
connu, mais je t'ay connu.
Joye, joye, joye, et pleurs de joye.————
Je m'en suis séparé.————
Dereliquerunt me fontem.————
Mon Dieu me quitterez vous?————
Que je n'en sois pas séparé éternellement————
————————————————
Cette est la vie éternelle. Qu'ils te connoissent,
seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé.
JÉSUS-CHRIST. ————
JÉSUS-CHRIST. ————
Je l'ai fui, renoncé, crucifié.
Je m'en suis séparé. ————
Que je n'en sois jamais séparé.
Il ne se conserve que par les voyes enseignées.
dans l'Evangile.

RENONCIATION TOTALE ET DOUCE.

Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur.
Eternellement en joye pour un jour d'exercice sur la
terre (226).
Non obliviscar sermones tuos. Amen.

TALYS. Sorte de talismans dont les hindous font emploi dans leurs mariages. Ce sont tantôt de petites plaques d'or ou d'argent, rondes et sans aucune figure; tantôt de simples dents de tigre.

TANTE-AU-SEIGLE. On nomme ainsi dans la marche de Brandebourg, une femme qui soi-disant se tient cachée dans les champs de blé pour faire peur aux enfants ou les enlever, et voici ce que la tradition mentionne à ce sujet : « En 1662, une femme de Saafeld raconta à Prætorius, qu'un gentilhomme de l'endroit avait forcé, dans le temps de la moisson, une femme sa vassale, accouchée seulement depuis six semaines, à lier des gerbes. La femme prit son jeune nourrisson, le porta avec elle dans les champs, et, pour vaquer plus librement à sa corvée, le mit à terre. Un moment après, le gentilhomme qui était là, vit une femme sortir de terre, s'approcher avec un enfant et l'échanger contre celui de la paysanne. Cet enfant échangé s'étant mis à crier, la paysanne courut à lui pour le calmer; mais le gentilhomme l'arrêta, lui dit de rester, qu'il l'appellerait quand il en serait temps. La femme pensa qu'il agissait ainsi pour qu'elle n'interrompît point son travail, et elle n'obéit qu'à contre-cœur. Comme cependant l'enfant ne cessait pas de crier, *la tante-au-seigle* revint, prit l'enfant qui pleurait et remit à sa place celui qu'elle lui avait substitué. Alors le gentilhomme, à qui rien de tout cela n'avait échappé, appela la paysanne, et lui dit de retourner chez elle. Depuis ce temps il ne s'avisa plus jamais de forcer au travail une femme nouvellement accouchée. »

TAPISSERIE PROPHÉTIQUE (LA). La comtesse de Genlis a raconté cette aventure :

« L'amie intime de madame de Montesson, ma tante, était la présidente de Gourgues. C'était une personne toujours malade, et presque toujours couchée sur une chaise longue, avec une passion platonique et malheureuse pour le chevalier, depuis marquis de Jaucour, celui qu'on appelait *le clair de lune*.

« Nous allions assez souvent souper chez madame de Gourgues; il n'y avait jamais à ces soupers que le chevalier de Jaucour, et outre ma tante et moi, tout au plus deux personnes; nous n'y avons jamais été plus de six.

« Le chevalier de Jaucour avait une figure très-agréable, un visage rond, plein et pâle, des yeux noirs, de jolis traits, des cheveux bruns, négligés et dépoudrés; il ressemblait en effet à un clair de lune. Sa taille était noble, il avait bonne grâce. Son caractère était excellent, plein de droiture et de loyauté. Il avait fait plusieurs campagnes de guerre; étant entré au service à douze ans, il avait montré autant d'intelligence militaire que de bravoure. Son esprit était, comme son caractère, sage et raisonnable. A l'un de ces soupers, ma tante dit que j'avais peur des revenants. Alors madame de Gourgues proposa au chevalier de Jaucour de me conter cette belle histoire de la tapisserie. J'en avais entendu parler comme d'une chose parfaitement vraie, car le chevalier de Jaucour donnait sa parole d'honneur qu'il n'y ajoutait rien, et il était incapable de dire un mensonge qui d'ailleurs n'aurait eu aucun sel. Cette histoire était devenue prophétique à l'époque de la révolution. Je puis la rapporter avec une scrupuleuse exactitude, parce qu'ayant beaucoup vu le chevalier de Jaucour, je la lui ai fait conter cinq ou six fois en ma présence. La voici :

« Le chevalier, né en Bourgogne, fut élevé dans un collége d'Autun. Il avait douze ans lorsque son père, qui voulait l'envoyer à l'armée sous la conduite d'un de ses oncles, le fit venir dans son château. Le soir même, après le souper, on le conduisit dans une grande chambre où il devait coucher; on établit sur une espèce de trépied, au milieu de la chambre, une lampe allumée, et on le laissa seul. Il se déshabilla et se mit au lit sur-le-champ, en laissant brûler la lampe. Il n'avait nulle envie de dormir, et comme il avait à peine regardé sa chambre en y entrant, il se mit à la considérer. Ses yeux se portèrent sur la vieille tenture de la tapisserie à personnages qui se trouvait vis-à-vis de lui; le sujet en était bizarre; elle représentait un temple dont les portes étaient fermées. Sur le haut de l'escalier de cet édifice était debout une espèce de pon-

(226) On n'a pu voir distinctement que certains mots de ces deux lignes.

tife ou de grand prêtre, vêtu d'une longue robe blanche; il tenait d'une main une poignée de verges, et de l'autre une clef. Tout à coup le chevalier, qui regardait fixement cette figure, se frotta les yeux, croyant avoir un éblouissement; ensuite il regarda de nouveau, et la surprise et le saisissement le glacent et le rendent immobile! Il voyait cette figure se mouvoir, descendre gravement les marches de l'escalier.

« Enfin la voilà hors de la tapisserie et dans la chambre, qu'elle traverse; elle arrive tout près du lit, et s'adressant à ce pauvre enfant pétrifié par la terreur, elle lui dit bien distinctement ces paroles: *Ces verges fustigeront un grand nombre: quand tu les verras s'agiter, n'hésite pas à prendre la clef des champs que voilà...*

« A ces mots, la figure tourne le dos, s'éloigne, se rapproche de la tapisserie, remonte l'escalier et se remet à sa place.

« Le chevalier baigné d'une sueur froide, fut pendant plus d'un quart d'heure tellement privé de force, qu'il était hors d'état d'appeler; enfin on vint: n'osant confier cette aventure à un domestique, il dit seulement qu'il se trouvait mal; et l'on resta auprès de lui tout le reste de la nuit.

« Le lendemain, le comte de Jaucour, son père, l'interrogeant sur ce qu'il avait eu la nuit, il conta sa vision.

« Au lieu de se moquer de lui, comme le chevalier s'y attendait, le comte l'écouta fort sérieusement, ensuite il dit:

« Rien n'est plus extraordinaire, car mon père dans sa première jeunesse eut aussi, dans cette même chambre, avec le même personnage représenté dans cette antique tapisserie, une scène étrange... Le chevalier aurait bien désiré savoir le détail de cette vision de son grand-père, mais le comte n'en voulut pas dire davantage, il ordonna même à son fils de ne lui en plus parler, et le jour même le comte fit détendre toute cette tapisserie, qu'il fit brûler en sa présence dans la cour du château.

« Voilà cette fameuse histoire dans toute sa naïveté. Mme Radcliffe eût été bien aise de la savoir, et je crois que le chevalier de Jaucour, à l'époque de la révolution, se la rappela. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'*il prit la clef des champs* lorsqu'il vit *les verges s'agiter;* il n'hésita pas à quitter la France. »

TARANNE. Les Normands nomment ainsi un animal fabuleux qu'ils représentent sous la forme d'un grand chien maigre, lequel passe son temps à dévorer les autres chiens ou seulement à les mordiller. C'est surtout durant les nuits d'hiver qu'il se met en campagne. Selon M. Dubois, cependant, la taranne ne se montrerait pas toujours rigoureusement sous la forme du chien, et elle aurait, au contraire, la faculté de prendre la figure d'une belle femme. D'après le même auteur, aussi, il faudrait reconnaître dans la taranne actuelle, la représentation du *Taranis* des Celtes, divinité qui correspondait elle-même au Jupiter tonnant des Grecs et des Romains. Cette supposition nous semble toute gratuite.

TARENTULE. Araignée qui était jadis l'objet d'une grande célébrité, alors qu'on prétendait que sa piqûre causait une fièvre dont le délire se manifestait par une danse particulière, et qu'on ne pouvait guérir qu'au moyen de la musique. Aujourd'hui, on croit avoir reconnu que cette piqûre n'est dangereuse que pour les insectes auxquels elle fait la guerre, et l'on range généralement parmi les fables son influence chorégraphique; cependant, on cite encore quelques médecins qui affirment l'exactitude de ce qu'ont dit nos pères à ce sujet. Quoi qu'il en soit, au temps où tout le monde était convaincu du danger qu'il y avait à être piqué par la terrible araignée, on appelait *tarentisme* la maladie que l'on supposait causée par cette piqûre; on donnait le nom de *tarentolati* à ceux qui en étaient atteints, et les airs qu'il était d'usage de jouer pour rendre soi-disant le malade à la santé, furent notés par Samuel Hafeureffer, dans un traité qu'il publia sur les maladies de la peau.

Nous venons de dire que plusieurs médecins ne doutent pas des effets pernicieux produits dans l'organisme humain par la piqûre de la tarentule. Le fameux Baglivi a rapporté un certain nombre d'exemples de ses effets. Un autre du nom de Saint-André, a fait connaître aussi l'observation suivante qui établirait que le venin de la tarentule, une fois infusé dans la masse du sang, y demeure presque toujours:

« Il y avait au régiment de la Marre, infanterie, un soldat napolitain qui avait été mordu de la tarentule; quoiqu'il eût été alors guéri, ses accès le reprenaient tous les ans, à une époque fixe. On voyait ce soldat tomber dans une mélancolie profonde; son teint devenait plombé, sa vue égarée, sa respiration difficile, entrecoupée de hoquets et de soupirs; on le voyait tomber à terre sans mouvement, sans aucun sentiment, sans connaissance et presque sans pouls et sans respiration, rendant le sang par le nez et par la bouche; et on l'aurait vu mourir peu après, s'il n'eût été secouru sur-le-champ. Pour le tirer de cet état, on était obligé de faire venir promptement des violons qui approchaient leurs instruments de ses oreilles et les touchaient à grands coups d'archets. Les esprits agités par le son de ces instruments commençaient à le ranimer aux mains qu'il remuait d'abord, pour marquer la cadence, puis aux pieds qui faisaient le même mouvement; il se levait ensuite, prenait un de ses camarades par la main, et dansait avec une agilité et une justesse égale à celle des meilleurs danseurs. Cette danse durait deux fois vingt-quatre heures, presque sans interruption. Lorsqu'il était fatigué, on lui faisait prendre un peu de vin, et quelquefois un œuf frais en lait. Quand on s'apercevait qu'il retombait, on faisait recommencer les violons, et il reprenait la danse

comme auparavant. J'ai vu ce soldat danser, le sabre nu en main, et retomber dans son premier état, quand les violons cessaient, ou que quelque corde se rompait; je l'ai vu se prosterner devant un miroir, croyant y voir l'araignée qui l'avait piqué. Ce malheureux mourut dans un accès, n'ayant pu être secouru à temps. »

TAUPE. Dans les croyances populaires, on prétend que si l'on roule la patte d'une taupe dans une feuille de laurier, et que l'on place le tout dans la bouche d'un cheval, celui-ci prendra aussitôt la fuite, saisi de frayeur; et si on dépose cette patte dans le nid d'un oiseau, les œufs deviendront stériles.

Autre merveille : si l'on frotte un cheval noir avec de l'eau dans laquelle on aura fait cuire une taupe, il deviendra blanc.

Enfin, on appelle *main taupée*, celle qui a étouffé une taupe; et si cette main, encore chaude de son exploit, touche la machoire ou le ventre d'une personne, elle guérit le mal de dent et la colique.

Le vulgaire est persuadé aussi, en général, que la taupe est privée d'yeux, et qu'elle ne pourrait accomplir ses travaux souterrains, si elle était pourvue de ces organes. La vérité est que cet animal a des yeux : ils sont d'une extrême petitesse, parce qu'effectivement il pourrait lui être nuisible de les avoir d'une plus grande dimension, dans le genre de besogne qu'il accomplit; mais lorsque la taupe se prélasse sur le gazon, il lui est permis aussi de promener ses regards sur le paysage de la contrée qu'elle habite; d'admirer, si bon lui semble, l'azur du ciel et de voir scintiller les étoiles, en compensation des profondes tenèbres où elle se tient le plus habituellement.

TAUREAU. On croyait autrefois que le sang de cet animal était un poison, et ce préjugé nous venait des anciens. Plutarque et Pline rapportent en effet, sur l'affirmation des prêtres d'Egine, que Thémistocle s'était empoisonné avec du sang de taureau.

TAVIDES. Les indigènes des Maldives appellent ainsi certains caractères dont ils tracent la figure, pour se préserver de certaines maladies, ou pour inspirer de l'amour.

TELL (LES TROIS). Dans la contrée montagneuse de la Suisse qui environne le lac de Lucerne (*Wadstættersee*), il y a, dit-on, une cavité creusée dans le roc. Les habitants du pays racontent que les *trois Tell*, libérateurs de la Suisse, dorment dans cette cavité; qu'ils s'y trouvent couverts de leurs vêtements antiques, et qu'ils doivent se réveiller lorsque la patrie réclamera derechef leur assistance.

TEMPÊTE. A Pont-l'Abbé, en Bretagne, on croit que ce n'est qu'après que les flots ont vomi sur la plage les cadavres et les corps impurs, qu'une tempête peut cesser.

TERRAGON. Sorte d'esprit familier et malfaisant dont on chercha à effrayer le roi de France Henri III. Dans un pamphlet adressé à ce monarque en 1589, on lui disait : « Henri, lorsque vous donnâtes la liberté à tous les sorciers et enchanteurs et autres devinateurs, de tenir libres écoles en chambres de votre Louvre et même dans votre cabinet, à chacun d'iceux une heure le jour pour mieux vous instruire, vous savez qu'ils vous ont donné un esprit familier nommé *Terragon*, vous l'appelâtes votre frère en l'accolant. Vous savez, Henri, que Terragon vous donna un anneau, et que dans la pierre de cet anneau votre âme était figurée. »

TERRE DE MALTE. C'était un préjugé, jadis, que la terre de Malte avait la propriété de guérir la morsure de la vipère, parce que saint Paul, ayant été mordu par un de ces reptiles en se rendant à Malte, n'en avait éprouvé aucune suite fâcheuse.

TERVILLES. Démon des Norwégiens. Ils se mêlent aux troles, mais sont plus méchants que ceux-ci et prédisent l'avenir.

TÊTE D'HOMME. Au moyen âge, temps ou les dragons se trouvaient en faveur dans les croyances populaires, voici ce qu'on racontait : Le derrière de la tête de l'homme étant la première et la principale partie, il advient qu'après la mort, il se forme bientôt en cette partie, des vers qui, sept jours après leur naissance, se changent en mouches; et, quatorze jours plus tard, ces mouches deviennent à leur tour des espèces de dragons dont la morsure fait mourir sur-le-champ. Or, si l'on prend un de ces dragons, qu'on le fasse cuire avec de l'huile d'olive pour en composer une chandelle dont la mèche soit d'un lambeau de drap mortuaire, et qu'on allume cette chandelle après l'avoir placée dans une lampe d'airain, on fera apparaître aussitôt un spectre horrible.

TÊTE DE SAINT JEAN. On cite la jonglerie suivante dans *Le solide trésor du Petit Albert* : « Quelques imposteurs avaient disposé une table carrée, soutenue de cinq colonnes, une à chaque coin et une dans le milieu. Celle du milieu était un gros tuyau de carton épais, peint en bois. La table était percée à l'opposite de ce tuyau, et un bassin de cuivre aussi percé, était mis sur le trou de la table, et dans ce bassin était une tête de saint Jean, de gros carton, peinte au naturel, qui était creuse, ayant la bouche ouverte. Il y avait un porte-voix qui passait à travers le plancher de la chambre, qui était au-dessous du cabinet où tout cet attirail était dressé, et le porte-voix aboutissait au cou de cette tête, de manière qu'une personne parlant, par l'organe de ce porte-voix, de la chambre d'en bas, se faisait entendre distinctement dans le cabinet par la bouche de la tête de saint Jean. Ainsi le prétendu devin, affectant de faire quelque cérémonie superstitieuse, pour infatuer ceux qui venaient consulter cette tête, il la conjurait, au nom de saint Jean, de répondre sur ce que l'on voulait savoir, et proposait la difficulté d'une voix assez haute pour être entendu de la chambre de dessous par la personne qui devait faire la ré-

ponse par le porte-voix, et qui était instruite, à peu près, de ce qu'elle avait à dire. »

TETI-POTES-IBA. On donnait ce nom, anciennement, à une prétendue plante que l'on disait produite par la fiente de certains oiseaux, laquelle fiente, déposée sur des orangers et s'unissant intimement avec eux, les transformait en une nouvelle espèce.

TETRAGRAMMATION. Mot mystérieux dont les sorciers faisaient emploi lorsqu'ils avaient à évoquer le diable.

TEUS. Nain de la race des korigans bretons. Ce sont de petits hommes noirs qui se tiennent particulièrement dans les prés et les blés murs. *Voy*. BUGUEL-NOS.

TEUSARPOULIER ou TEUZ-AR-POULIET. Ce nom breton signifie *l'espiègle de la mare*. Il habite communément les lieux bas, les trous, les mares, etc. C'est un esprit aussi complaisant que familier. Les habitants des environs de Morlaix prétendent qu'il se présente, la nuit, sous la forme d'une vache, d'un chien ou de tout autre animal domestique, et fait, pendant que les gens dorment, l'ouvrage de la maison.

Emile Souvestre rapporte cette tradition dans son *Foyer breton* :

« Le val Pinard est une coulée qui s'étend derrière la ville de Morlaix et où il y a beaucoup de jardins, de maisons de bourgeois et de fabricants de fouaces (227); mais on y voit aussi de jolies fermes où l'on nourrit des vaches et où l'on récolte du froment.

« Or, à une autre époque, la plus grande de ces fermes était habitée par un brave homme appelé Jalm Rion, qui avait une fille bien faite et de fraiche figure que l'on nommait Barbaïk. Outre que celle-ci était vantée pour sa beauté, on la citait comme la meilleure danseuse et la plus élégante pennérez du pays. Quand elle venait, chaque dimanche, pour entendre la messe à l'église de Saint-Matthieu, elle portait une coiffe brodée, un mouchoir de cou à palmes, cinq jupes étagées et des souliers à boucles d'argent; de sorte que les bouchères étaient jalouses et hochaient la tête, à son passage, en demandant si elle avait vendu au diable la poule noire. Mais Barbaïk ne s'inquiétait point d'être blâmée, pourvu qu'elle fût la mieux mise dans les pardons et la plus recherchée par les jeunes gens, ce qui ne manquait jamais d'arriver; car les cœurs des garçons ressemblent aux brins de paille suspendus aux buissons, et la beauté des jeunes filles au vent qui les emporte tous à sa suite.

« Parmi les amoureux de Barbaïk, il y en avait un qui l'aimait plus que tous les autres; c'était le garçon de ferme de son père, bon travailleur et bon Chrétien; mais brusque comme un kernewodd et laid comme un tailleur. Aussi la jeune fille ne voulait-elle point l'écouter malgré ses mérites, et répétait-elle toujours, quand elle parlait de lui, que c'était un *poulain de Pontrieux* (228).

« Jégu, qui l'aimait du fond du cœur, supportait ces injures avec peine et se désolait d'être si maltraité par celle qui lui faisait la joie et le chagrin.

« Un soir qu'il ramenait les chevaux du pâturage, il s'arrêta à la mare pour les faire boire, et il se tenait à côté du plus petit, la tête penchée sur sa poitrine, et poussait de loin en loin de profonds soupirs; car il pensait à Barbaïk, lorsque tout à coup une voix sortit des joncs et lui dit :

« Pourquoi te désoler ainsi, Jégu? rien n'est encore désespéré.

« Le garçon de ferme leva la tête avec surprise et demanda qui était là.

« — Cest moi le teuz-ar-pouliet, » répondit la même voix.

« — Je ne te vois pas, » reprit Jégu.

« — Regarde bien, et tu m'apercevras au milieu des roseaux, sous la forme d'une belle grenouille verte. Je prends ainsi successivement toutes les figures que je veux, à moins que je ne préfère me rendre invisible.

« — Mais ne peux-tu te montrer sous l'apparence ordinaire à ceux de ta race?

« — Sans doute, si cela te fait plaisir.

« A ces mots, la grenouille sauta sur le dos d'un des chevaux, et se changea subitement en un petit nain vêtu de vert et portant de belles guêtres cirées, comme un marchand de cuir de Landivisiau.

« Jégu, un peu effrayé, recula de deux pas; mais le teuz lui dit de n'avoir aucune crainte, parce que, loin de lui vouloir du mal, il était décidé à lui être utile.

« — Et d'où vient cet intérêt pour moi? » demanda le paysan, d'un air soupçonneux.

« — D'un service que tu m'as rendu l'hiver passé, » reprit l'espiègle de la mare. « Tu sais sans doute que les korigans du pays du blé blanc et de Cornouailles ont déclaré la guerre à notre race, parce qu'ils l'accusaient d'être favorable aux hommes; nous avons été obligés de nous réfugier dans l'évêché de Léon, où nous nous sommes d'abord cachés sous différentes formes d'animaux. Depuis, nous avons continué à prendre ces formes, par habitude ou par fantaisie, et c'est une de ces transformations qui m'a donné l'occasion de te connaître.

« — Comment cela?

« — Te rappelles-tu qu'il y a trois mois, en labourant le parc aux Aulnes, tu trouvas un rouge-gorge pris dans un lacet?

« — Oui, » interrompit Jégu, « et je me souviens même que je lui donnai la volée, en disant : Tu ne manges point le blé des Chrétiens, toi; reprends ta liberté, oiseau du bon Dieu.

(227) Sorte d'échaudés grossiers.

(228) Injure bretonne adressée aux jeunes gens rustiques, mal élevés.

« — Eh bien, le rouge-gorge, c'était moi! Depuis ce temps j'ai juré d'être ton ami dévoué, et je veux te le prouver en te faisant épouser Barbaïk, puisque tu l'aimes.

« — Ah! teuz ar-pouliet, si tu réussis à cela, » s'écria Jégu, « je n'aurai rien à te refuser, sauf mon âme.

« — Laisse-moi faire, » répondit le nain; « d'ici à quelques mois, je veux que tu sois le maître de la ferme et de la pennérez.

« — Et comment t'y prendras-tu pour cela? » demanda le jeune homme.

« — Tu le sauras plus tard; pour le moment fume ta corne de tabac, mange, dors et ne t'inquiète de rien.

« Jégu déclara que c'était chose facile, et qu'il se conformerait aux ordres du teuz; après quoi il le remercia, en lui ôtant son chapeau, comme il l'eût fait pour le maître ou pour M. le recteur, et il reprit la route de la ferme.

« Le lendemain était un dimanche : Barbaïk se leva plus matin que d'habitude, et se rendit aux étables qu'elle devait entretenir; mais, à sa grande suprise, elle trouva qu'on avait renouvelé la litière, garni les râteliers, tiré les vaches et baratté le lait. Comme elle avait annoncé la veille, devant Jégu, qu'elle voulait être prête de bonne heure, pour danser au pardon de Saint-Nicolas, elle pensa naturellement que c'était lui qui avait tout fait, et elle l'en remercia. Jégu répondit d'un ton bourru qu'il ne savait de quoi elle voulait lui parler; mais cela ne fit que confirmer la jeune fille dans sa pensée.

« Le même service lui fut d'ailleurs rendu tous les jours suivants. Jamais l'étable n'avait été si propre, ni les vaches si grasses. Barbaïk trouvait tous les matins et tous les soirs ses terrines pleines de lait, avec une livre de beurre fraîchement baratté et garni de feuilles de ronces. Aussi, au bout de quelques semaines, s'accoutuma-t-elle à ne plus se lever qu'en plein jour pour faire le ménage et préparer le déjeuner.

« Mais ce travail même lui fut bientôt enlevé; car, un matin, elle trouva, en sortant du lit, la maison balayée, les meubles cirés, la soupe au feu et le pain coupé dans les écuelles, de sorte qu'il ne lui restait plus qu'à crier, à l'entrée de l'aire, pour appeler les travailleurs des champs. Elle pensa que c'était une prévenance de Jégu, et elle ne put s'empêcher de trouver que ce serait là un mari bien commode pour une femme qui aimerait son repos et son plaisir.

« Au fait, la pennérez n'avait qu'à exprimer devant lui un désir pour qu'il se trouvât aussitôt accompli. Si le vent était froid ou le soleil trop brûlant et qu'elle craignît pour son teint, en allant à la fontaine, elle disait à demi voix :

« — Je voudrais voir, à leur place, mes barattes pleines et ma buie recouverte de son linge mouillé.

« Puis elle allait causer chez un voisin, et quand elle revenait, buie et barattes étaient sur la pierre, dans l'état qu'elle avait souhaité.

« Si elle trouvait la pâte de seigle trop dure à boulanger et le four trop long à chauffer, elle n'avait qu'à murmurer :

« — J'aimerais à voir mes six pains de quinze livres rangés sur la planche, au-dessus de la maie.

« Et deux heures après, les six pains y étaient.

« Si elle trouvait le marché trop loin et la route trop mauvaise, elle n'avait qu'à répéter la veille :

« — Pourquoi ne suis-je pas déjà revenue de Morlaix avec mon pot au lait vide, mon écuelle à beurre au fond, une livre de merises noires dans mon assiette de bois et six réales (229) au fond de la poche de mon tablier?

« Et, le lendemain, en se levant elle trouvait, au pied de son lit, le pot au lait, l'écuelle à beurre au fond, la livre de merises noires sur l'assiette de bois, et les six réales dans la poche de son tablier.

« Mais là ne s'arrêtaient pas les bons offices rendus. Qu'elle voulût avertir une autre jeune fille pour lui donner un rendez-vous à quelque pardon, acheter un ruban à la ville, savoir l'heure où devait commencer la procession du Saint-Sacrement, Jégu était toujours là; elle n'avait qu'à lui dire la chose qu'il fallait faire, et la chose était faite. Elle pouvait même, au besoin, se venger par ce moyen des voisines dont elle avait à se plaindre, en souhaitant qu'il se trouvât un accroc à leur coiffe du dimanche, que leur fournée fût brûlée, ou que la porte de leur poulailler restât ouverte pour la belette.

« Aussi ne pouvait-elle plus se passer de Jégu qui, dans sa pensée, était l'auteur de tout ce qui arrivait; elle en avait besoin pour son travail et pour son repos, pour ses amitiés et pour ses vengeances; c'était, à la fois, comme son chien et comme son bon ange.

« Quand les choses en furent là, le teuz avertit son protégé de faire sa demande de mariage, et, cette fois, Barbaïk l'écouta jusqu'au bout. Elle trouvait Jégu bien brusque et bien laid pour un amoureux, mais pour un mari c'était tout ce qu'il fallait; avec lui elle pourrait dormir jusqu'au déjeûner comme une demoiselle de la ville; elle continuerait à porter de beaux habits, à passer son temps à la porte de ses voisines, les mains croisées sur son tablier, à danser à tous les pardons. Jégu veillerait pour elle, travaillerait pour elle, économiserait pour elle. Jégu serait le cheval de brancard, obligé de traîner toute la charrette, et elle, la fermière, assise sur une botte de trèfle, qui le conduit avec le fouet.

« Après avoir bien pensé à tout cela, elle répondit donc au jeune garçon, comme une

(229) La réale bretonne équivaut à 25 centimes.

pennérez bien élevée, qu'elle ferait la volonté de son père.

« Mais elle savait d'avance que Jalm Riou consentirait, car il avait dit plusieurs fois que Jégu seul était capable de conduire la ferme, quand il manquerait.

« Aussi la noce se fit-elle le mois suivant, et l'on eût dit que le vieux père n'avait attendu que ce moment pour aller se reposer dans la gloire; il mourut quelques jours après le mariage, laissant la maison et les terres aux jeunes gens.

« C'était une grande charge pour Jégu, mais le teuz vint à son secours. Il se fit garçon de charrue, et il travaillait seul autant que quatre mercenaires. C'était lui qui tenait les outils et les harnais en état, qui réparait les oublis, qui indiquait le meilleur moment pour semer ou faucher. Si, par hasard, Jégu avait besoin de hâter un ouvrage, le teuz allait prévenir ses amis, et tous les nains arrivaient avec la houe, la fourche ou la faucille sur l'épaule; si l'on manquait d'attelages, il envoyait le fermier à une ville habitée par ceux de sa race, qui se trouvait sur la lande, et Jégu n'avait qu'à dire :

« — Petits hommes, mes amis, prêtez-moi une paire de bœufs ou une couple de chevaux avec tout ce qu'il leur faut pour labourer.

« Et l'attelage apparaissait à l'instant.

Or, le teuz-ar-pouliet ne demandait en payement de tous ces services, qu'une bouillie d'enfant servie, chaque jour, dans la petite écuelle à mesurer le lait. Aussi Jégu l'aimait-il comme son fils.

« Barbaïk, au contraire, le haïssait et non sans cause, car, dès le lendemain de son mariage, elle s'aperçut avec étonnement qu'on cessait de l'aider, et, comme elle s'en plaignait à Jégu qui avait l'air de ne point comprendre, le nain éclata de rire, en avouant qu'il avait rendu ces bons offices à la pennérez pour qu'elle consentît au mariage; mais que maintenant il avait autre chose à faire et qu'elle devait recommencer à prendre soin de la maison.

« Ainsi trompée dans ses espérances, la fille de Jalm Riou amassa dans son cœur une furieuse colère contre l'espiègle de la mare. Tous les matins, quand il fallait se lever avant le jour pour traire et se rendre au marché, et, tous les soirs quand il fallait veiller jusqu'à minuit pour baratter le lait, elle maudissait le teuz qui lui avait fait espérer une vie de repos et de plaisir. Mais c'était surtout lorsqu'elle regardait la face rouge de Jégu, ses yeux louches et son front mal peigné, qu'elle sentait redoubler sa colère.

« — Non, méchant teuz, » répétait-elle en elle-même; « non, je ne te pardonnerai pas de m'avoir fait épouser mon mari! Sans toi, je serais encore pennérez; j'irais tous les dimanches aux danses; les jeunes gens m'apporteraient, dans leurs chapeaux, des lucets, des merises ou des noix, selon la saison; je pourrais jouer avec eux et les entendre dire que je suis la plus jolie fille de la paroisse; tandis que maintenant je ne dois rien recevoir que de mon mari, je ne dois jouer qu'avec mon mari, je ne dois plaire qu'à mon mari! O méchant teuz! je ne le te pardonnerai jamais!

« Cependant un jour qu'elle était invitée à une noce en Plouezorc'h, et qu'elle ne pouvait prendre la jument de la ferme qui venait d'avoir un poulain, elle demanda une monture au teuz-ar-pouliet, qui l'envoya à la ville des nains, en lui recommandant de bien expliquer tout ce qu'elle voulait.

« Barbaïk y alla donc, et, croyant faire pour le mieux, elle dit :

« Teuz, mes amis, prêtez-moi un cheval noir avec ses yeux, sa bouche, ses oreilles, sa bride et son bât.

« Le cheval qu'elle demandait se montra sur-le-champ, et elle prit avec lui la route de Plouezorc'h.

« Mais elle s'aperçut bientôt que tout le monde riait sur son passage.

« — Voyez, voyez, » disait-on, « la fermière a vendu la queue de sa monture.

« Barbaïk se détourna vivement et s'aperçut en effet que son cheval n'avait point de queue!... elle avait oublié d'en demander une, et les nains malicieux l'avaient servie à la lettre.

« Déconcertée, elle voulut presser le pas; mais le cheval refusa d'avancer plus vite, et il fallut entendre toutes les plaisanteries des passants.

« La jeune femme revint le soir encore plus furieuse contre le teuz-ar-pouliet qu'elle accusait de lui avoir joué à dessein ce mauvais tour, et bien décidée à se venger de lui dès qu'elle le pourrait.

« Cependant, le printemps arriva, et, comme c'est l'époque de la fête des nains, l'espiègle de la mare demanda à Jégu la permission d'inviter tous ses compagnons à venir passer la nuit dans l'aire de la ferme, où il voulait leur donner à souper et les faire danser. Jégu avait trop d'obligations au nain pour le refuser; aussi ordonna-t-il à Barbaïk d'étendre sur l'aire ses plus belles nappes à franges et d'y servir une fournée de petits pains au beurre, tout le lait du matin et du soir et autant de crêpes de froment qu'on en pourrait faire dans un jour.

« Barbaïk ne répondit rien, au grand étonnement de son mari.

« Elle fit les crêpes, prépara le lait, cuisit les pains au beurre, et, la nuit venue, alla tout porter dans l'aire; mais elle répandit en même temps, autour des nappes étendues, et là où devaient s'asseoir les nains, la braise qu'elle avait retirée de son four, si bien que lorsque le teuz-ar-pouliet et ses invités vinrent pour s'asseoir au repas de fête, tous se brûlèrent peau et chair jusqu'à l'os et s'enfuirent en jetant de grands cris. Cependant ils revinrent bientôt avec des vases pleins d'eau, et, après avoir éteint le feu, ils se mirent à danser autour de la ferme en chantant d'une voix irritée :

— Dré traytourez, Barbaïk Riou,
En deuz rostet hon treidigou
Hoguen, celu en disparti
Kenavo! ha mollos dezy!

« C'est-à-dire, mot à mot :

— Par trahison, Barbaïk Riou
A rôti nos petits pieds;
Mais, voici le départ,
Adieu et malheur à elle.

« Ils quittèrent en effet le pays dès le soir même. Jégu, n'étant plus aidé par eux, tomba dans la misère et mourut de chagrin; tandis que la belle Barbaïk devenait porteuse sur le marché de Morlaix.

« Depuis, on n'a plus revu de Teuz dans le pays. Cependant, il y en a qui disent que les bons travailleurs continuent à avoir à leur service dix nains qui besognent pour eux, mais sans être invisibles : ce sont leurs dix doigts. »

THÉ. On peut appliquer à cette boisson ce que nous avons dit en parlant du café : elle n'est dangereuse que lorsqu'on en prend par excès. Elle n'a point les principes nutritifs du café; mais plus que lui encore elle est digestive, et unie au lait elle forme une boisson saine et agréable. Prise avec excès elle devient excitante et dangereuse; mais l'habitude fait même disparaître cet inconvénient, et l'excellente santé des peuples qui font un usage journalier du thé, est un témoignage qui dépose en faveur de ses bonnes propriétés, de son action bienfaisante dans l'économie animale.

THÉOMBROTION. Plante qui entrait dans une potion prescrite par Démocrite, pour se procurer soi-disant de beaux enfants, et dont l'emploi avait encore lieu au moyen âge. Il est probable que la plante en question appartenait à la famille des orchidées.

THYM. Au moyen âge, les dames avaient l'habitude de broder, sur l'écharpe d'un chevalier, une abeille bourdonnant autour d'une branche de thym. Cet emblème avait pour objet de recommander à celui qui le portait l'activité jointe à la douceur, et la dame qui octroyait le don de l'écharpe, demeurait bien convaincue que le chevalier ne serait point parjure à l'engagement qui lui était imposé de cette manière.

TIBALANG. Les naturels des Philippines appellent ainsi certains fantômes qu'ils disent apercevoir sur la cime de vieux arbres, dans le creux desquels habitent les âmes de leurs ancêtres. Ces fantômes sont d'une grande taille, quoique avec de petits pieds; ils ont le corps peint, et portent des ailes très-développées.

TI-GAURIQUETS. *Voy.* GAURICS.

TITRE, CITRE ou BÉLITRE. Animal fantastique qui joue un certain rôle dans les croyances populaires de plusieurs de nos provinces. Il a tantôt la forme d'une biche, tantôt celle d'une chèvre, etc., avec le poil blanc. Il est très-vorace, rôde autour des maisons, se tient au bord des chemins, emporte les hommes, les femmes et les enfants dont il peut se saisir. On rencontre force gens qui soutiennent avoir été suivis par la titre pendant un quart d'heure, et qui n'ont dû leur salut, disent-ils, qu'à la vitesse de leur fuite. Enfin, cette bête se transforme tout à coup en feu à vos yeux.

TOIA. Les indigènes de la Floride appellent ainsi le diable.

TOLBAS. Ce mot, qui signifie savants, désigne en Algérie, et plus particulièrement dans le Sahara, des femmes qui correspondent à nos anciens magiciens et alchimistes. « C'est à ces tolbas, » dit le général Daumas, « qu'hommes et femmes vont demander le philtre, composé d'herbes diverses préparées avec des invocations et des pratiques effrayantes et grotesques, qu'on mêle aux aliments de celui ou de celle dont on veut se faire aimer.

« Ce sont eux qui, sur un papier et sur un os de mort pris au cimetière, écriront avec le nom de votre ennemi des formules magiques, puis enterreront os et papier qu'ira rejoindre votre ennemi *le ventre rempli de vers.*

« Ils vous enseigneront les formules qu'il faut prononcer en fermant un couteau pour trancher la vie de votre ennemi; celles qu'il faut jeter dans le fourneau où cuisent les aliments du ménage où vous voulez porter le trouble; celles qu'il faut écrire sur une plaque de cuivre ou sur une balle aplatie que vous irez jeter dans le ruisseau où va boire la femme dont vous voulez vous venger; prise d'une dyssenterie aussi rapide que le ruisseau, elle mourra ou se donnera à vous; mais pour la guérir il faudra contrarier le sort par un autre sort. »

TOMBE. En Normandie, on croit que lorsque la terre rassemblée sur une fosse reste toujours élevée, c'est une preuve qu'elle couvre un malheureux qui n'est point mort en état de grâce.

TOM-GUBBE ET TONTTU. Nom que donnent les Suédois à un esprit familier qui correspond à notre follet.

TONNERRE. Le bruit de l'orage cause une appréhension générale dans nos provinces : on cherche à se mettre à l'abri de la foudre au moyen de prières, de buis, de laurier et d'herbes de la Saint-Jean qui ont été bénites; puis des tisons de Noël et de la Saint-Jean; et enfin de certaines tranches de gâteaux ou de pain que l'on a conservées dans cette intention. Cette crainte du tonnerre a existé chez tous les peuples : les Thraces, lorsqu'ils entendaient le bruit de la foudre, se rangeaient aussitôt en bataille et décochaient des milliers de flèches vers le ciel, en criant qu'ils ne voulaient pas d'autre dieu que Ramolxis, parce qu'ils croyaient que le tapage qui se produisait avait pour objet de leur annoncer une nouvelle divinité. Les Scandinaves attribuaient ce bruit aux coups que Dieu portait aux géants; les anciens Juifs supposaient qu'il était causé par un grand homme qui trépassait; et les Israélites d'aujourd'hui croient que le tonnerre précède l'arrivée de leur Messie. Au Brésil, on dit que le fracas de la foudre est une menace d'*Agnian*, le mauvais génie;

mais en Circassie, au lieu de trembler dans cette circonstance, les habitants témoignent une grande joie et se mettent en danse, car ils considèrent le tonnerre comme un heureux présage ; et si l'un d'eux vient à en être frappé, les autres s'écrient que Dieu lui a accordé une insigne faveur.

Les ecclésiastiques sont-ils plus exposés que les autres personnes à être frappés de la foudre? C'est une question qui a été émise récemment. Pour notre compte nous croyons parfaitement à la négative; mais tel n'est pas le sentiment de M. H. Marchandier, de Saint-Quentin, et nous reproduisons ici les raisons sur lesquelles cet observateur se fonde pour se prononcer en faveur de l'affirmative.

« On peut s'expliquer, » dit-il, « par l'agitation des cloches pendant les offices, la fréquence de la chute du tonnerre sur les églises, et par suite les effets de la foudre sur de vénérables prêtres officiant; mais comment se rendre compte de la chute fréquente du météore sur des prêtres en promenade ou en voyage?

« Ce que je vais rapporter offrira, je l'espère, d'autant plus d'intérêt qu'il s'agit de deux faits passés à Paris, il y a environ dix-huit mois; le troisième est cité par un homme d'un caractère trop honorable pour être révoqué en doute.

« Lors du fameux orage du 30 juin 1854, à Paris, les journaux ont signalé un prêtre qui avait failli être tué aux Champs-Elysées pendant qu'il y lisait son bréviaire.

« Quelques jours plus tard, les mêmes journaux citaient un autre prêtre près duquel la foudre était tombée, rue de l'Université. Cette fois, il s'agissait du révérend M. Huc, le célèbre missionnaire de la Chine, qui, se rendant au ministère de l'intérieur, y arriva avec une odeur prononcée de soufre.

« M. Huc a signalé à son tour un prêtre tué par la foudre à Macao. Enfin, les livres qui traitent du tonnerre citent à chaque page des prêtres foudroyés.

« A quoi tient cette déplorable prédisposition?

« Je n'ai pu trouver nulle part l'explication d'un phénomène aussi remarquable; celle que je vais essayer de donner ne repose sur aucune autorité; elle est celle que je me suis faite.

« Au milieu des nombreux effets extraordinaires de la foudre, il faut cependant remarquer, comme on a pu le voir, que *certaines couleurs* subissent l'influence de la foudre plutôt que d'autres.

« La couleur noire des soutanes prédisposerait-elle aux effets de la foudre ? Je l'ignore ; mais je pense que les boucles d'argent des souliers jouent un rôle très-intéressant; car je remarque que dans toutes les relations des prêtres foudroyés, soit en officiant, soit en dehors de leur ministère, les boucles d'argent ou de métal sont fondues, et leurs souliers toujours déchirés et projetés au loin.

« Pour moi, je ne puis m'expliquer autrement la fâcheuse prédisposition qu'ont les ecclésiastiques aux effets terribles de la foudre. »

TORET. Lutin dont il est question dans le *Roman de Rou*, de Wace. Selon M. Auguste Le Prévost, le nom de *Toret* serait un diminutif de *Thor* ou *Thur*, divinité du Nord. « Au XVIe et au XVIIe siècle, » dit Mlle Amélie Bosquet, « on supposait encore que les hommes remarquables agissaient sous l'influence d'esprits qui leur étaient dévoués, et auxquels ils devaient leur génie, leur courage et leur fortune. Cette croyance singulière date de loin. Wace raconte que l'archevêque de Rouen, Mauger, qui excommunia Guillaume le Conquérant et que celui-ci fit ensuite déposer, avait un lutin nommé *Toret*, qui obéissait à son commandement, mais que personne ne pouvait voir:

— Plusors distrent por vérité
Ke un diable aveit privé ;
Ne sai s'esteit lutin u non ;
Ne sai nient de sa facon ;
Toret se feseit apeler,
E Toreit se feseit nomer.
E quant Maugier parler voleit,
Tore apelont, si veneit;
Plusors les poeient oïr,
Maiz nus d'els nes poet vèïr.

TORNGARSUK. Etre surnaturel qui, d'après le capitaine Graah, est l'objet de la superstition et de la crainte des Groënlandais. Ils disent qu'il habite sous terre ; mais ils se le représentent de diverses manières : tantôt sous la forme d'un ours, tantôt sous celle d'un homme qui n'a qu'un seul bras, et tantôt sous celle d'une créature humaine dont la taille n'est pas plus élevée que le doigt d'une main ordinaire.

TOROS. Divertissement qui a lieu au Mexique dans les fêtes publiques. Un lepero, caché dans une carcasse d'osier qui est recouverte en dehors de fusées et de pétards en feu, se rue dans la foule en poussant des cris furieux, et lorsque, dans sa course désordonnée, il renverse une femme, un enfant, ou met le feu à quelque vêtement, le peuple, électrisé par ce spectacle, pousse des hurras frénétiques. On dit qu'une tradition superstitieuse se rattache à cette coutume.

TOTAM. Esprit familier des habitants de l'Amérique septentrionale. Il s'attache à un seul homme et l'accompagne sous la forme d'une bête.

TOUCHEURS DE CARREAU. Sorte de charlatans qui, dans la Normandie, prétendent guérir par le simple attouchement la maladie des enfants appelée *carreau*. On cite une famille de Bayeux, renommée depuis un temps immémorial par cette prétendue faculté.

TOUNEROSSE ou TOURNEROSSE (LA PIERRE). Nom donné à un bloc de pierre peu élevé qui existait près de la grange dite des *Gennes*, non loin du monticule appelé la *Tête de la mort*, territoire de Remiremont. C'était, avant qu'elle ne fût enlevée, la pierre merveilleuse sous laquelle on racontait aux

enfants un peu curieux qu'on était venu les chercher à leur arrivée au monde. Suivant une vieille superstition, cette *officina puerorum* se mettait elle-même en mouvement quand les cloches de Remiremont, de Saint-Nabord et de Saint-Etienne, appelaient les fidèles de ces paroisses à la messe de minuit. La même croyance existait également en Normandie (*la Normandie romanesque et merveilleuse*), à l'égard de plusieurs monuments druidiques, qui renfermaient dans leur sein des divinités redoutables. (*Tradit. lorraines*, RICHARD.)

TOUPAN. Les naturels du Brésil nomment ainsi un esprit qu'ils disent présider au tonnerre.

TOURNANTS. On nomme ainsi les feux follets dans la Beauce.

TOURTERELLE. Nous nous sommes habitués à considérer cet oiseau comme l'emblème de la fidélité conjugale, et les poëtes ont dit de fort jolies choses à ce sujet. Ces messieurs sont doués en général d'une grande imagination qui subjugue aisément celle du vulgaire; mais en revanche il est des hommes terribles, de ces hommes affreusement positifs qui brisent sans pitié toutes les lyres et foulent aux pieds les plus belles fleurs de rhétorique; et voici venir un certain M. Leroy qui vous affirme, avec un calme désespérant, qu'il a *vu*, de ses yeux *vu*, des tourterelles faire deux heureux de suite sans quitter la même branche. Enfin M. Gratien de Sémur, donnant le coup de grâce, ajoute: « C'étaient des tourterelles sauvages; que penser alors des tourterelles civilisées? »

Dans les croyances populaires du moyen âge, on disait que porter le cœur de la tourterelle dans de la peau de loup, c'était éteindre tous les sentiments. En suspendant ses pieds à un arbre, c'était empêcher cet arbre de porter du fruit; et si l'on s'avisait de frotter un endroit couvert de poils avec le sang de ce même oiseau mêlé avec de l'eau dans laquelle on avait fait cuire une taupe, les poils noirs tombaient aussitôt.

TOUSSAINT. Le jour de cette solennité, dans le département de la Dordogne, on soupe en famille, et l'entretien ne doit rouler que sur les parents défunts. Puis on boit à leur *santé*, et on se retire en laissant le couvert mis, afin que les trépassés puissent à leur tour, dans la nuit, prendre leur part du festin. Celui-ci est toujours composé de neuf portions ou plats, et on laisse sur la table une partie de chaque mets.

« De tous les jours de l'année, » dit Henri Berthoud, « il n'en est point que l'imagination superstitieuse des Flamands ait entouré de plus grandes terreurs que le 1er novembre. Les morts sortent à minuit de leur tombe pour venir, en longs suaires, rappeler les prières dont ils ont besoin aux vivants qui les oublient; la sorcière et le vieux berger choisissent cette soirée pour exercer leurs redoutables maléfices; l'ange Gabriel soulève alors, pour douze heures, le pied sous lequel il retient le démon captif, et rend à cet infernal ennemi des hommes le pouvoir momentané de les faire souffrir. D'ordinaire la désolation de la nature vient encore ajouter aux terreurs de ces croyances: la tempête mugit, la neige tombe avec abondance, les torrents se gonflent et débordent; enfin la souffrance et la mort menacent de toutes parts le voyageur. »

Nous extrayons aussi de la *Normandie merveilleuse* de Mlle Bosquet le passage que voici: « Le jour des morts est célébré très-religieusement à Dieppe. Si des pêcheurs s'avisaient de monter sur leurs barques ce jour-là, ils se verraient doubles, c'est-à-dire qu'un second individu, semblable en tout à chacun d'eux, les accompagnerait dans leurs manœuvres. Ils doivent se garder aussi de tenter les hasards de la pêche, car lorsqu'ils viendraient à tirer de la mer leurs filets chargés d'un poids inaccoutumé, ils ne trouveraient au fond que des squelettes rompus, des ossements brisés, d'affreux débris de la mort et du sépulcre, juste récompense d'un sacrilége.

« Ce même jour, vers minuit, on entend un char funèbre parcourir les rues du Pollet. Il est traîné par un attelage de huit chevaux blancs, et des chiens blancs le précèdent en courant. Au moment où ce convoi défile, on distingue aisément les voix des gens qui sont morts pendant le cours de l'année qui vient de finir. Mais très-peu de personnes ont vu cette apparition, car ceux qui en ont été témoins doivent s'attendre à une mort prochaine. C'est pourquoi chacun se hâte de fermer les fenêtres lorsqu'on entend le bruit du lugubre cortége.

« Cette croyance, qui existe aussi en Bretagne et dans le Lauraguais, peut être considérée comme dérivant de la tradition des chasses fantastiques.

« La croyance que nous allons rapporter n'a pas, comme la précédente, le cachet d'une antique origine; mais la mort y est invoquée sous un aspect bien plus saisissant pour raviver la douleur et les souvenirs des vivants.

« Si les prières de la triste commémoration n'ont pas été efficaces pour procurer la délivrance des âmes des pauvres naufragés, ou si quelques-uns d'entre eux ont été négligés, oubliés de leurs proches, voici ce qui arrive vers le milieu de la nuit. La mer est houleuse, le vent furieux, la tempête fouette les vagues de son aile impétueuse, et déchire le ciel en lambeaux. Dans ce moment critique, un navire se découvre en pleine mer, il s'avance avec une rapidité qui fait frémir; mais en peu d'instants il a touché heureusement la jetée contre laquelle on a craint de le voir se briser. Les spectateurs examinent ce navire, se font part de leurs remarques, et le reconnaissent avec étonnement pour un de ceux qu'ils croyaient naufragés. Voilà bien ses agrès,

sa voile, sa mâture; seulement, les agrès sont brisés, la voile pend déchirée à un mât chancelant et disloqué. Cependant, il faut venir en aide au navire en détresse; le gardien du phare lui jette la *drome*, l'équipage la saisit, l'attache à son avant-pont, suivant l'usage. A l'appel du gardien, les femmes et les enfants d'accourir, les uns confiants, les autres incertains ou désespérés. Des cris partis du cœur s'élancent au-devant des marins : — « C'est mon père, c'est mon mari, mon frère, mon fiancé! » répète-t-on de toutes parts. L'équipage demeure silencieux et impassible! on s'en étonne peu d'abord; car les marins font vœu quelquefois de ne point parler jusqu'à ce qu'ils aient été remercier Dieu et Notre-Dame de leur délivrance. Mais femmes et enfants se sont attelés à la drome et halent le navire; celui-ci demeure immobile! On s'encourage, on s'excite, on redouble d'efforts, on s'arrête par terreur et par lassitude, puis on s'acharne avec désespoir, c'est en vain! le navire semble ancré par la main de Dieu et par l'éternité. Puis le coup d'une heure sonne, un léger brouillard flotte un instant sur la vague, l'équipage et le navire ont disparu! La drome échappe alors aux mains tremblantes, les poitrines se brisent, on n'entend plus que le bruit des sanglots étouffés. — *Payez vos dettes!* c'est-à-dire faites de nombreuses prières, répètent autour des veuves et des orphelins les spectateurs de cette scène de désolation. »

TOUTU ou TOUTTU. Les Finlandais appellent ainsi un esprit familier qui correspond aux follets, aux gobelins et aux brownies. *Voy.* TOM-GUBBE.

TRADITIONS. Dans ses *Souvenirs de voyages*, M. Xavier Marmier, après avoir rapporté un certain nombre de mythes et d'origines populaires, termine ainsi le chapitre qu'il leur a consacré :

« Nous venons de raconter les traditions féeriques et superstitieuses de l'Allemagne. A côté de ce cycle varié, infini, qui remonte jusqu'à la poésie païenne de l'Orient, et redescend aux plus mystérieux symboles du christianisme, il en est un autre non moins vaste, non moins imposant; c'est celui des traditions historiques. Cette fois, nous passons de l'être fictif à l'être réel, d'une nature de convention à la nature vraie. Si nous portons nos regards vers les fleuves au cours lointain, vers l'immense espace des mers, ce ne sera plus pour y chercher les nixes aux blonds cheveux qui habitent au fond des vagues des palais de cristal, ou l'esprit des eaux qui attire à lui les âmes des noyés; ce sera pour y voir passer la petite barque du batelier, qui dans l'orage se recommande à la Vierge, ou le bateau qui emporte le pèlerin à la chapelle, le chevalier à la croisade, ou le vaisseau armé d'un éperon de feu sur lequel le hardi pirate s'en va sillonner l'Océan, chercher les combats. Si nous nous égarons dans la forêt, nous n'entendrons plus résonner le cor d'Obéron ou le sifflet d'Ariel; mais voici Geneviève la belle, la dolente, qui pleure assise au pied d'un arbre; voici Berthe échappée à la cruauté de Tibert, qui s'agenouille, implore le ciel, et regrette sa douce terre de Hongrie et sa bonne mère la reine Blanchefleur. Si nous gravissons la montagne, ne songeons plus ni aux géants qui habitent dans les larges cavités du roc, ni aux mains qui forgent les métaux; voici les hauts remparts où retentit le cri de guerre; voici la blanche tourelle où la châtelaine salue encore de loin le chevalier qui s'en va. Si nous descendons dans la vallée, nous ne verrons plus tourbillonner autour de nous les sylphes ailés; mais la cellule de l'ermite va nous conter ses miracles, et l'abbaye nous ouvre son livre de chroniques.

« Toutes ces traditions allemandes dont nous avons à parler ne sont pourtant pas dépourvues de merveilleux; mais elles ont du moins une base certaine, elles reposent sur un fait. Le peuple, entraîné par son imagination, les a brodées et embellies, il les a entourées d'images poétiques, mais sans altérer leur caractère primitif, le nom qu'elles célèbrent, l'événement qu'elles constatent.

« Chaque abbaye d'Allemagne, chaque château, chaque forteresse a sa légende. De nos jours, quand on pose la première pierre d'un édifice, on y place une médaille. Autrefois on consacrait un monument nouveau par une légende. Le monument est tombé en ruines, la légende est restée. Aujourd'hui, quand nous bâtissons une de nos demeures, une seule chose nous préoccupe, c'est de savoir combien elle nous coûtera, et si elle sera confortable. Au moyen âge, une pensée d'amour, d'héroïsme, de religion, s'attachait à toutes les constructions comme à toutes les entreprises. Un chevalier qui avait longtemps couru le monde s'en revenait fatigué de ses aventures, repentant de ses fautes. Il vendait tous ses biens, et en distribuait une partie aux pauvres, et avec le reste bâtissait un cloître. Un grand seigneur qui dans la croisade tombait au pouvoir des Sarrasins, priait la Vierge de le délivrer, et à son retour il lui consacrait une chapelle. Un baron de Bavière trouve un jour au pied d'un rocher le corps sanglant de sa bien-aimée, et à l'endroit où la jeune fille a rendu le dernier soupir, il élève un monument religieux. Une reine d'Allemagne, assise à son balcon, laisse tomber son voile; elle s'en va le chercher jusque dans la forêt, et, comme s'il avait été amené là par le souffle de Dieu, elle bâtit une abbaye près du buisson où le voile s'est arrêté. Notre charmante église de Brou a été rêvée dans un rêve d'amour et bâtie dans une pensée de deuil, et les chapelles votives qui de loin apparaissent au sommet de nos collines, au bord de nos lacs, disent assez par la place qu'elles occupent, par le nom qu'elles portent, par les inscriptions qu'elles renferment, à quelle douleur elles doivent servir de refuge, à quel souvenir elles sont vouées.

« Les légendes des châteaux ne sont que des légendes de guerre ou d'amour. Au cycle purement germanique, sont venus se joindre tous ceux qui sont enfantés par la Provence et l'Armorique, par l'Angleterre et l'Espagne. Dans le pays de Souabe comme dans le pays de Cornouailles, les chroniqueurs ont raconté les aventures de Tristan ; les poëtes ont chanté la belle Yseult. Dans la Thuringe, Wolfram d'Eschenbach a fait revivre le nom d'Arthur et de Parcival, et le roman de Fleur et Blanchefleur, de la fée Mélusine, de Maguelonne ; les magies de Virgile ont été imprimées pour le peuple à Nuremberg et à Cologne, comme elles l'étaient à Troyes et à Paris.

« Le plus célèbre de tous les héros des traditions allemandes, c'est Charlemagne. Cette tradition lui prête, il est vrai, des aventures auxquelles ni Eginhard, ni même l'archevêque Turpin n'avaient jamais songé. Mais tous les peuples ont pris la même liberté à l'égard de notre vieil empereur. Un poëme anglo-normand, publié par M. Fr. Michel, le fait voyager à Constantinople et à Jérusalem, et la chanson de Roland, dont nous devons aussi la publication au zèle de M. Fr. Michel, agrandit singulièrement le cadre habituel de la bataille de Roncevaux.

« Un jour, » dit la tradition allemande, « Charlemagne part pour la Hongrie. Il voulait aller convertir les païens. Il embrasse sa femme Hildegarde et lui dit : — « Attends-moi dix ans. Si à cette époque je ne suis pas revenu, tu pourras te regarder comme veuve et te marier. » Neuf ans se passent. Les grands du royaume, n'apprenant plus rien de Charlemagne, pressent Hildegarde de se choisir un autre époux. Longtemps elle s'y refuse, mais ils redoublent leurs instances et elle cède. L'époux est choisi, le mariage est arrêté. Une nuit, Dieu envoie un de ses anges à Charlemagne pour le prévenir de ce qui se passe. Aussitôt Charmagne monte à cheval, et, par la puissance de son guide céleste, arrive en trois jours du fond de la Hongrie à Aix-la-Chapelle. Il était temps. Déjà les cloches sonnent, les sacristains décorent l'église, les comtes et les barons caracolent autour du palais ; et quand l'empereur demande ce que signifient tous ces préparatifs de fête et ce mouvement de la foule, on lui dit que le lendemain Hildegarde se marie. Le bon empereur ne se fait pas reconnaître. Il passe la nuit dans une auberge, mais le lendemain matin, à l'heure où l'on allait célébrer la messe solennelle, il entre le premier dans l'église. Il y avait au haut de la nef un siége doré qui ne pouvait être occupé que par l'empereur. Il va s'y asseoir, tire sa large épée, la pose nue sur ses genoux et attend. Le premier prêtre qui aperçut cet homme à cheveux blancs assis sur le trône impérial et roulant autour de lui des regards de colère, jeta un cri d'effroi. Les autres prêtres accoururent aussitôt, et l'évêque, s'avançant avec ses habits pontificaux, demanda au majestueux vieillard qui il était. « — Qui je suis ? » s'écria Charlemagne d'une voix tonnante. « Ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis votre empereur, que vous deviez servir, que vous avez trahi. » L'évêque se jette dans ses bras ; le peuple le salue avec des acclamations de joie, puis Hildegarde bénit le ciel qui lui a rendu son époux.

« N'est-ce pas là la vieille odyssée d'Ulysse appliquée à d'autres noms, mélangée à d'autres faits ? Cette histoire d'un homme qui s'en va courir le monde et revient chez lui sans être reconnu, et trouve sa femme mariée ou prête à se marier, n'appartient pas à un seul pays, à un seul individu, mais à tout un cycle de traditions, à toute une époque ; elle se présente à chaque instant dans les livres de légendes, notamment en Allemagne dans ceux de Mœringer et de Henri le Lion ; en Espagne, dans le roman du comte d'Irlos ; en Franche-Comté, dans la chronique du sire de Palud.

« Le nom de Rolland a été, comme celui de Charlemagne, chanté et popularisé parmi les Allemands. Vers la rive gauche du Rhin, non loin de Drachenfels, on aperçoit une île, une demeure riante, au milieu d'un vert enclos. Cette île est dominée par une montagne rocailleuse, au-dessus de laquelle apparaît une tour et des remparts en ruines. C'est là ce qu'on appelle le *Rolandseck* : c'est là que la tradition a longtemps fait vivre le vaillant neveu de Charlemagne.

« Parmi les forteresses en ruines, les châteaux aux blanches tourelles qui dominent les coteaux pittoresques du Rhin, les sommités du Thuringerwald, et les montagnes de la Silésie, il en est que la tradition signale comme le séjour des méchants esprits, et devant lesquels les crédules enfants d'Allemagne font le signe de la croix en passant. Le peuple du moyen âge aimait à idéaliser la mémoire des princes qui s'étaient montrés tendres et généreux envers lui ; mais il flétrissait à tout jamais par un conte, par un poëme, le nom de ses tyrans. C'était là sa vengeance. Pour toutes les exactions qu'il avait subies, pour les larmes qu'il avait versées, pour le sang qu'il avait répandu, il imaginait une légende. Comme les Egyptiens, il faisait le procès de l'homme après sa mort ; il l'appelait à son redoutable tribunal, et le condamnait dans ses chants populaires, dans ses livres, à des remords sans fin. Ici l'insatiable baron, qui toute sa vie a dérobé le bien de ses sujets, se roule avec des cris de rage sur l'or qu'il a injustement amassé. Là, celui qui a commis un meurtre erre sans cesse avec une plaie saignante au cœur. Ailleurs, celui qui a méprisé les douleurs de la pauvre veuve, les larmes de l'orphelin, revient au milieu des nuits demander une prière aux enfants de ceux qu'il a offensés

« Dans la Bohême, on montre au voyageur les ruines du château de Kynast, et l'on raconte cet étrange roman. Le maître de ce

château n'avait qu'une fille appelée Cunégonde, à laquelle il légua en mourant tous ses biens. Cunégonde était belle, mais elle avait l'âme dure et orgueilleuse. Quand les vieux serviteurs de son père la prièrent de se choisir un époux, elle les conduisit au-dessus d'un abîme, au sommet d'un roc escarpé, où l'homme le plus brave ne posait le pied qu'en tremblant, et elle leur dit : « — Si quelqu'un songe à m'épouser, il faut qu'il gravisse à cheval cette cime élevée, et j'en jure par tout ce qu'il y a de plus saint, celui-là seul qui pourra soutenir cette épreuve aura droit à m'appeler sa femme. » Plusieurs chevaliers essayèrent d'accomplir cette terrible condition, et tous succombèrent. Les uns accouraient séduits par la beauté de Cunégonde, d'autres entraînés par l'ambition, d'autres par un fol orgueil, et l'impitoyable jeune fille vit périr avec la même indifférence ceux qui l'aimaient sincèrement et ceux qui aspiraient à partager ses principautés. Un jour, trois nouveaux chevaliers vinrent tenter la même entreprise. C'étaient les trois enfants d'une famille puissante, tous trois jeunes, beaux, braves; ils attiraient tous les regards, et tous les vœux de la foule les suivaient. L'un après l'autre, ils essayèrent de gravir le roc fatal. Le premier n'était pas à moitié chemin que son cheval fit un faux pas et le précipita dans l'abîme ; le second échoua un peu plus haut; le troisième s'avança avec plus de précaution, et déjà il avait surmonté les principaux obstacles, déjà il approchait du but, quand tout à coup une plante humide le fit glisser, et il roula de roc en roc jusqu'au fond du gouffre béant. Le peuple poussa un cri de douleur à la vue de ce spectacle cruel, et Cunégonde elle-même se sentit émue. Mais bientôt elle reprit sa superbe indifférence et regarda sans un seul battement de cœur tomber tous ceux que l'aspect de la montagne sanglante n'avait pu effrayer. Un matin, le son du cor annonça l'arrivée d'un étranger. Un chevalier entre dans le château; il porte une armure étincelante; une plume d'aigle flotte sur son casque, et ses longs cheveux noirs tombent sur ses épaules. Celui-là est beau, plus beau que tous ceux qui l'ont devancé. Son regard respire la fierté, son attitude est imposante. Cunégonde, en le voyant, éprouve un sentiment de crainte et d'amour qu'elle n'avait jamais connu auparavant. Quand il lui annonça le désir qu'il avait de gravir la montagne, elle pâlit, elle trembla, elle eût voulu l'arrêter au bord du chemin, l'enlacer dans ses bras, et lui jurer à l'instant même une fidélité éternelle. Mais lui voulait achever son périlleux voyage. Il se met en route; il monte par le sentier tortueux, par les rochers à pic. Cunégonde le suit avec anxiété; elle compte chacun de ses pas et chacun des périls qu'il doit surmonter. Quand elle le voit tourner avec adresse les obstacles, se tenir debout sur la pente la plus escarpée, son cœur tressaille; elle lève les yeux au ciel, elle prie, elle espère, puis un instant après elle retombe dans ses angoisses. Cependant le chevalier poursuit son chemin; il s'élève de cime en cime, et tout à coup il arrête son cheval. Il est arrivé à la dernière sommité, et son panache ondoie au-dessus de l'abîme. A cette vue, Cunégonde se jette à genoux, et l'air retentit de ses exclamations de joie. Puis elle accourt, elle se précipite au-devant de l'étranger. Mais lui, la repoussant avec mépris: «—Va-t-en loin de moi,» lui dit-il,« misérable femme qui as fait verser tant de pleurs; souviens-toi de tant de nobles chevaliers dont tu as causé la mort; souviens-toi de ces trois frères que tu as vus sans pitié périr l'un après l'autre. Je suis venu pour les venger. Tu m'aimes, et moi je te maudis. »

« A ces mots il s'éloigne, et la malheureuse Cunégonde, torturée par son amour, en proie à ses remords, s'élance au-dessus de la montagne, et se jette dans le gouffre où sont tombées ses victimes.

« Auprès de Hirzenach, on aperçoit les restes de deux châteaux. Deux frères les habitaient : ils avaient été élevés avec une jeune orpheline, et tous deux l'aimaient avec la même passion. Quand elle fut en âge de se marier, ils s'offrirent l'un et l'autre pour l'épouser, et la prièrent de choisir. La jeune fille n'osait. Mais l'aîné ayant cru remarquer qu'elle préférait son frère, sacrifia généreusement ses prétentions, et partit. Le second, avant de se marier, voulut faire un voyage en terre sainte; et quelques années après, on apprit qu'il était de retour en Allemagne, ramenant avec lui une jeune grecque qu'il voulait épouser. A cette nouvelle, le frère aîné, irrité de le voir manquer à ses engagements envers celle qu'il avait lui-même si longtemps aimée, et qu'il aimait encore, veut punir son parjure, et l'appelle en duel. Le jour du combat est fixé. Les deux frères se réunissent à moitié chemin de leur château. Ils tirent le glaive, ils s'avancent l'un contre l'autre, quant tout à coup la jeune fille se jette au milieu d'eux, et les apaise par ses paroles, par son regard. Au lieu de lutter ensemble, ils s'embrassent, ils se jurent une amitié éternelle. Mais celle qui les avait réconciliés s'en va, sans se plaindre de celui qui l'a trahie, et s'enferme dans un couvent.

« Un chevalier lorrain, nommé Alexandre, part pour visiter le saint sépulcre. Sa femme lui remet, en le quittant, une camisole blanche sur laquelle elle a brodé une croix rouge.—«Tiens,» lui dit-elle, « porte-la toujours. Cette camisole est le symbole de ma fidélité; rien ne peut la ternir. » Le chevalier est pris par les Sarrasins, envoyé au sultan et condamné à traîner la charrue. Dans tous ses travaux, il porte constamment sa camisole, et ni la pluie, ni la poussière, ni la boue, ni le sang, ne peuvent y imprimer une tache. Elle est blanche comme le jour où la main de la jeune femme l'acheva.

Les gardiens d'Alexandre, ayant remarqué ce fait, vont le raconter au sultan, qui appelle son prisonnier et lui demande d'où lui vient ce merveilleux vêtement.—« C'est un présent de Florentine, ma femme, » dit Alexandre; « c'est un symbole de sa fidélité. » Le sultan envoie un de ses affidés à Metz, avec l'ordre d'employer tous les moyens pour séduire Florentine. Mais le Sarrasin prodigue vainement les promesses, les présents; la jeune femme reste insensible à toutes ses galanteries. Quelque temps après elle prend un habit de pèlerin, une harpe, et s'en va de rivage en rivage jusqu'en Palestine. Elle arrive dans la contrée où est son mari. Elle entre dans le palais du prince, et chante si bien que le sultan la prie de dire elle-même ce qu'elle veut avoir pour récompense. Elle demande la liberté d'un prisonnier, choisit son mari, et sans se faire connaître, reprend avec lui le chemin de Metz. A deux ou trois journées de distance elle dit à son compagnon de voyage :—« Je suis obligée de vous quitter; voilà votre route, voici la mienne. Pour prix du service que je vous ai rendu, donnez-moi un morceau de votre camisole. » Le chevalier le lui donne. Elle s'en va par le chemin le plus court, arrive à Metz vingt-quatre heures avant lui, revêt ses habits de femme, et lorsque son mari paraît, elle le reçoit avec toutes les marques de la joie et de la surprise, comme si elle ne l'avait pas vu depuis le jour où il est parti. Cependant les amis d'Alexandre viennent lui communiquer leurs soupçons. Ils lui racontent que sa femme a été absente pendant longtemps, et qu'on ne sait où elle est allée, et comment elle a vécu. La jalousie s'empare du chevalier. Il convoque un jour ses parents, ses amis; et là, au milieu de cette assemblée solennelle, il somme sa femme d'expliquer sa conduite. Florentine lui demande la permission de sortir un instant. Elle entre dans sa chambre, et reparaît bientôt avec son habit de voyage, avec sa harpe sous le bras et le morceau de camisole à la main. Le chevalier reconnaît l'adorable pèlerin qui l'a délivré, et se jette à ses genoux. »

TRAITS MERVEILLEUX. Mlle Amélie Bosquet rapporte les suivants dans sa *Normandie romanesque et merveilleuse.*

Songe de Rollon.—Toute la flotte de Rollon demeurait arrêtée sur les côtes d'Angleterre, parce que ce prince était encore indécis s'il devait tenter ou non une descente en France, lorsqu'il eut, au dire des anciens chroniqueurs, un songe merveilleux qui décida de sa destinée. Il rêva qu'il voyait en France une superbe et verdoyante montagne, d'où s'échappait une source dont le limpide bouillonnement et les tièdes vapeurs l'invitaient à s'y plonger. En même temps, Rollon crut s'apercevoir que son corps était déshonoré par une lèpre hideuse; mais, s'étant précipité dans les eaux pures de la fontaine, il se trouva subitement guéri. Il vit ensuite une multitude d'oiseaux d'espèces variées et séduisantes, se distinguant par la couleur d'un brûlant plumage, vert, jaune, rouge, bleu, violet, pers et noir. Tous ces oiseaux vinrent s'ébattre dans la fontaine, et après s'être baignés délicieusement dans ses ondes, ils firent festin d'une viande exquise, dont chacun d'eux prit sa part avec empressement. Alors ils se dispersèrent sur toute la montagne, et cherchèrent à se construire des nids. Rollon, ayant tenté de diriger leurs efforts, reconnut avec joie et surprise qu'ils lui obéissaient ponctuellement. A son réveil, le chef des Normands raconta à toute sa suite l'agréable vision qui l'avait occupé la nuit entière, mais il ne trouva personne, même parmi ses scaldes et ses devins, qui pût la lui expliquer. C'est que les trompeuses lueurs de leurs superstitions ne leur permettaient pas de saisir une révélation divine. Cependant, un anglais, inspiré par l'Esprit-Saint, s'offrit à donner l'interprétation désirée : « La montagne, » dit-il, « figure l'Eglise chrétienne; la fontaine représente le baptême et les saintes onctions par lesquelles vous serez purifié; la lèpre, la tache ignominieuse du péché; les oiseaux aux ailes éclatantes de couleurs diverses, qui se sont baignés à votre suite, ne sont autres que vos guerriers qui, devenus chrétiens à leur tour, communieront d'une même foi avec les peuples que vous aurez conquis, les aideront à reconstruire les églises et les monastères abattus et dévastés, et, en un mot, se transformeront en preux chevaliers, dont l'origine se distinguera aux riches couleurs de leur écu blasonné, et qui devront vous rendre hommage comme à leur suzerain (230).

Quand Rollon eut entendu l'explication d'un songe qui lui annonçait tant de gloire, il délivra tous les prisonniers anglais, et les renvoya comblés de présents au roi Alfred, afin d'obtenir la paix jusqu'au printemps prochain, époque à laquelle il se promettait d'abandonner l'Angleterre, pour voguer vers les rivages de la France.

La chemise de la Vierge. — Lorsque Rollon n'avait pas encore acquis la possession légitime de la Normandie, et qu'il parcourait en conquérant cette province, ainsi que tout le pays environnant, il vint mettre le siége devant la ville de Chartres. Le comte Thibaut, suzerain de cette ville, repoussa vigoureusement les premières attaques; mais ses troupes eurent tant à souffrir des assauts réitérés des Normands, qu'elles tombèrent dans le découragement, au point de n'être plus capa-

(230) *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, publiée par le baron de Reiffenberg, t. II, p. 45.

Suivant le *Roman de Rou*, qui renferme aussi, t. I, p. 50, l'interprétation du songe de Rollon, les ailes des oiseaux auraient été uniformément de couleur rouge, comme devaient l'être plus tard les écus des Normands.

bles de soutenir la défense. Alors l'évêque Gosseaume, vivement touché des malheurs qui menaçaient son troupeau, invoqua le ciel avec cette fervente confiance qui provoque les miracles. Guidé par une inspiration d'en haut, il engagea les pêcheurs à contrition et repentance, et, lorsqu'il crut avoir touché leurs cœurs, il prononça une formule d'absolution générale sur tout le peuple. Il se revêtit ensuite de ses habits pontificaux, tira d'une châsse, où elle était précieusement conservée, une chemise qui avait appartenu à la Vierge Marie, et, la portant, en guise de sainte bannière, il se dirigea vers les ennemis à la tête de son clergé. D'aussi loin que le païen Rollon aperçut la merveilleuse relique, il fut saisi d'une grande frayeur, et tomba dans un aveuglement subit. Loin de chercher à rallier ses soldats qui se dispersaient épouvantés, le chef normand, reniant sa valeur habituelle, prit la fuite un des premiers, et l'on prétend même qu'il ne s'arrêta qu'après être parvenu à Rouen, où ses vaisseaux étaient au mouillage (231).

Aventure du paysan de Longpaon. — Le duc Rollon considérait comme un devoir, et peut-être comme une nécessité si impérieuse pour lui d'établir une sévère justice parmi son peuple, composé hybride d'antagonistes, mélange irritable de vainqueurs et de vaincus, qu'il avait voulu se rendre lui-même responsable du tort qui serait fait à la propriété d'un de ses sujets. Ainsi, lorsqu'un vol avait été commis, le duc se hâtait de réparer d'abord le dommage causé, et s'employait ensuite à la recherche du voleur; admirable procédé de police, qui pouvait cependant avoir quelques inconvénients, comme on en jugera par le trait que nous allons raconter.

Un paysan de Longpaon, ayant abandonné les ferrements de sa charrue au milieu du champ qu'il labourait, pour aller prendre son repas à sa maison, sa femme, pendant cet intervalle, alla dérober les ferrements et les cacha avec soin. De retour aux champs, le villageois, ne trouvant pas ses instruments de travail, s'en revint à sa maison, tout en se plaignant avec amertume du vol qui avait été accompli à son préjudice. Sa femme, après l'avoir écouté, l'envoya vers le duc : «Allez porter plainte, » lui dit-elle, « à Rollon le païen; vous verrez ce qu'il en ordonnera. » Le villageois suivit cet astucieux conseil, et quand il eut expliqué sa mésaventure, le duc commanda qu'on lui remboursât le prix que ses ferrements auraient coûté, s'il eût fallu les acheter. Toutefois, la justice du duc se transporta sur le lieu du délit, pour procéder à l'épreuve de l'eau et du feu, à l'encontre de tous les voisins du plaignant, et même de sa propre femme. L'épreuve miraculeuse justifia chaque voisin, mais la femme, qui avait cette sorte de mains larronnesses, que l'on a surnommées plus tard *mains de Normands*, laissa la peau grillée de ses doigts crochus attachée au fer de probation. Alors le duc, en grand courroux, fit venir le villageois et lui demanda s'il avait connaissance du penchant vicieux de sa femme, de son caractère perfide et de mauvaise foi. Sans prévoir le but de cette question, le villageois répondit qu'il connaissait sa femme pour telle que le duc la dépeignait : « Eh bien, » reprit alors le duc, « votre femme sera pendue pour son crime, et vous subirez le même supplice, pour vous être laissé prendre à ses ruses, et ne l'avoir pas mieux surveillée. »

Depuis cette aventure, on eut si grande opinion, en Normandie, de la clairvoyance et de la sévérité de Rollon, que nul ne se hasarda plus à enfreindre les lois de sa justice; on rapporte même un fait singulier qui prouve jusqu'à quel point cette terreur salutaire s'était insinuée dans les esprits. Le duc ayant été chasser un jour dans un bois où se trouvait une *mare* ou étang, la fraîcheur de l'eau l'excita à se reposer, et il voulut prendre son repas en cet endroit. Après qu'il eut achevé de dîner, il eut fantaisie de suspendre ses bracelets et ses anneaux d'or aux branches de l'arbre sous lequel il s'était assis. Tous ces riches bijoux demeurèrent ainsi, pendant trois ans, offerts à la tentation de tous les passants, sans que personne osât se permettre d'y toucher. C'est en mémoire de ce fait, et pour rappeler le souvenir du duc Rollon, nommé le duc Rou par les anciens chroniqueurs, que ce lieu a pris le nom de *Roumare* (232).

Prophétie relative à la postérité de Rollon. — Le duc Rollon vivait encore, et il habitait la capitale de la Normandie, lorsqu'un inconnu fit son entrée dans cette cité, d'une manière assez extraordinaire pour que le peuple dût crier au miracle. Cet homme était monté sur un très-beau cheval blanc, qui galopait sur les eaux de la Seine, avec la même allure et la même facilité que s'il eût parcouru un sillon tracé sur la terre ferme.

Lorsqu'il eut abordé au rivage, l'inconnu fut suivi de la multitude, avec de grandes marques d'étonnement et d'admiration, jusqu'à l'hôtel qu'il se choisit en la cité. Pour manifester davantage encore ce qu'il y avait d'extraordinaire en sa personne, aux nombreuses questions dont on l'accabla, il répondit seulement qu'il était parti le matin de Rennes, qu'il avait dîné à Avranches, à preuve que son couteau y était resté par oubli, ce dont on pouvait aller s'assurer. Le soir étant arrivé, comme l'inconnu causait avec son hôte, au coin du feu, celui-ci

(231) Ce trait miraculeux est relaté dans le *Roman de Rou* et dans les *Chroniques de Normandie.*

(232) *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, publiée par le baron Reiffenberg, t. II, p. 61.

se hasarda à le questionner sur l'avenir promis à la postérité de Rollon. Cet homme étrange ne répondit rien, mais, avec son bâton, il traça sept lignes sur les cendres du foyer, d'où l'on conclut que la postérité de Rollon se maintiendrait jusqu'à la septième génération. Cette prédiction se réalisa très-parfaitement, puisque l'on compte six générations jusqu'à Guillaume le Conquérant; les enfants de ce prince forment la septième; après quoi, la possession du duché de Normandie et de la couronne d'Angleterre passa en héritage à la famille des Plantagenet, entée sur la race de Rollon, par le mariage de Geoffroy d'Anjou avec Mathilde, fille de Henri Ier (233).

Le duc Rollon, qui avait appris dans la journée tout ce qui se racontait de merveilleux sur l'étranger, le fit prier de ne point se mettre en route le lendemain avant de lui avoir accordé une entrevue. Celui-ci promit de ne point partir avant le lever du soleil. Il tint parole; mais, au premier rayon du jour, il avait disparu, sans qu'on pût jamais avoir de nouvelles de sa personne.

Présages concernant Guillaume le Conquérant. — La première fois que Harlette partagea le lit de Robert le Magnifique, elle se réveilla en sursaut au milieu de la nuit, et manifesta un grand étonnement. Le duc l'ayant interrogée sur la cause de son émotion, elle répondit qu'elle avait vu en songe un bel arbre qui sortait de son sein, et portait de si longs rameaux qu'ils ombrageaient à la fois la Normandie et l'Angleterre. Le duc s'émerveilla de ce songe, comprenant qu'il renfermait une prédiction glorieuse pour l'enfant qui naîtrait de son union avec Harlette.

On dit encore que, étant enceinte de Guillaume, Harlette rêva, une autre fois, que ses entrailles étaient étendues sur toute la Normandie et l'Angleterre.

Tous ceux qui approchaient du jeune Guillaume, dans son enfance, tiraient de ses heureuses dispositions un présage naturel de sa grandeur future. Mais on raconte que Guillaume Talvas crut lire plus particulièrement sur les traits de son visage, que cet enfant était destiné à prédominer sur lui, en abaissant l'orgueil et la puissance de sa maison : « Maudit sois-tu, » s'écria le comte de Bellême, au moment où se manifestait à son esprit ce fâcheux pronostic, « maudit sois-tu de Dieu, enfant, puisque par toi et ta race ma grandeur sera humiliée, et la gloire de mes prédécesseurs obscurcie (234) ! »

Merveilleux incidents de la conquête de l'Angleterre. — L'année 1066 fut marquée par l'apparition d'une comète qui fut visible au ciel durant quinze jours. Comme les rayons de sa chevelure enflammée avaient été constamment tournés du côté du nord-ouest, c'est-à-dire vers l'Angleterre, les plus savants astrologues du temps prédirent qu'une révolution menaçait ce pays. On ajoutait aussi que, la comète portant une double queue, ce signe marquait la réunion de deux puissants Etats sous une même domination.

Après que Guillaume eut décidé la guerre contre les Anglais, l'armée normande se rassembla dans le port de Saint-Valery-sur-Somme, en attendant qu'un vent favorable lui permît de tenter la traversée. Mais ce vent propice se faisait longuement désirer. Aussi la plupart des seigneurs qui composaient l'armée de Guillaume, commencèrent-ils à murmurer contre une expédition qu'ils traitaient de folle entreprise. Le duc, pour conjurer leur mécontentement, eut recours à la protection du ciel. Sur l'avis d'un pieux ermite, on tira les reliques de saint Valery de la châsse dans laquelle elles étaient renfermées, et, après les avoir exposées sur un drap d'or, afin que chacun vînt apporter en leur honneur ses vœux et son offrande, toute l'armée sous les armes, bardée de fer, ornée de ses pompeux insignes, accompagna processionnellement ces saintes reliques, leur formant le plus splendide et le plus majestueux cortége qui se fût jamais vu

Cette cérémonie religieuse attira les bénédictions de Dieu, et le soleil n'était point encore couché, que grâce à l'efficace intercession de saint Valéry, les vents avaient changé de direction. Le duc, profitant de ce souffle favorable, fit lever l'ancre et tendre les voiles; et la nuit du 29 septembre, qui est précisément l'anniversaire consacré à la mémoire de saint Michel, ange gardien de la Normandie, la flotte des futurs conquérants aborda aux rivages de l'Angleterre.

Nos chroniqueurs nous marquent encore, comme un des incidents de bon augure qui précédèrent cette brillante conquête, que Guillaume, en mettant le pied hors de la nef qui l'avait amené sur les côtes d'Angleterre, se laissa glisser et choir sur le rivage. Aussitôt ceux qui l'entouraient, prompts à juger défavorablement, déclarèrent que cette terre serait fatale au duc, et qu'il ferait sagement de s'en retourner avant d'avoir mis à l'épreuve sa mauvaise fortune. Mais Guillaume soutint hardiment, au contraire, que, en embrassant la terre qu'il se proposait de conquérir, il venait de faire, par avance, acte de possession. L'événement, justifiant son dire et réalisant ses espérances, prouva qu'il n'est point d'augure fatal qui ne puisse être déjoué, et que les capricieuses menaces d'un présage incertain ne doivent jamais intimider celui

(233) Nous avons suivi, pour ce récit, la version fournie par la *Chronique de Philippe Mouskes*; celle des *Chroniques de Normandie* diffère sur un détail principal : le nombre des lignes tracées par le prophète y est porté à neuf.

(234) Gabriel Dumoulin, *Histoire de Normandie*, liv. vi.

qui marche au succès avec une énergique confiance en sa propre force et un fier pressentiment de son heureuse destinée (235).

Mort de Guillaume le Roux. — Guillaume le Roux, prince impie, voluptueux, désordonné dans sa conduite et ses mœurs, avare et prodigue tout à la fois, s'était rendu odieux au clergé, pour lequel il ne se montra jamais en veine de générosité, mais qu'il rançonnait, au contraire, impitoyablement, et dont il bravait les anathèmes par d'insultantes railleries. Aussi, la mort instantanée de Guillaume, qu'elle fût l'effet d'une conspiration ou le résultat d'un accident fortuit, offrit aux prêtres et aux moines attaqués dans leurs prérogatives, une facile occasion de raffermir leur autorité ; car ils ne manquèrent pas d'expliquer cet événement de manière à en tirer tout l'avantage possible, c'est-à-dire en s'efforçant de le faire considérer comme une punition du ciel irrité. De là vient que tant de récits merveilleux, de prophéties imaginées après coup, circulèrent parmi le peuple, et fournirent, au sujet de cette mort, mille données contradictoires à la tradition.

Dans les jours qui précédèrent la mort de Guillaume le Roux, plusieurs personnes, dit Orderic Vital, eurent des visions effrayantes concernant l'événement fatal qui menaçait la vie du roi, et le peuple en faisait le sujet de ses entretiens dans les cimetières et sur les places publiques. La funeste prophétie se dévoila particulièrement à un moine de sainte vie, qui habitait le monastère de Glocester. Ce religieux fut ravi en extase, au milieu de l'espace resplendissant qui est le domaine des élus. Toute la milice céleste, anges et saints, parés de leurs glorieux attributs, dans tout le rayonnement de leur majesté divine, dans toute la fleur de leur beauté immortelle, entouraient le trône de Jésus-Christ. Alors une vierge, qui n'avait point d'égale en splendeur, et dont le pompeux diadème était l'emblème d'une royauté universelle, se prosterna aux pieds de Notre-Seigneur, et lui adressa cette humble supplique : « Seigneur, daignez jeter un regard de compassion sur votre peuple, qui gémit sous le joug de Guillaume. Arrachez-moi des mains de ce prince injuste qui viole ma puissance, tyrannise mes serviteurs, et m'a condamnée à la détresse et à l'affliction. » Le Seigneur répondit : « Souffrez patiemment, le temps de la rétribution est proche; avant peu vous serez vengée de votre oppresseur. »

En écoutant ces paroles, le pieux moine, à qui cette vision s'était manifestée, fut saisi de crainte et de tremblement ; car il comprit que les plaintes de l'Eglise, représentée par cette vierge reine, étaient parvenues aux oreilles de Jésus Christ, et qu'un terrible châtiment se préparait pour le roi Guillaume. Cependant, il voulut essayer de détourner ce funeste avenir, et il fit part à son supérieur, l'abbé Serlon, de la révélation qu'il avait eue. Celui-ci en écrivit au roi des lettres d'avertissement pleines de charité et d'éloquence. La missive parvint à Guillaume le matin de sa mort, au moment même où il faisait ses préparatifs pour aller chasser dans la forêt. « A quoi pense l'abbé Serlon, s'écria-t-il, avec l'accent de dérision qui lui était habituel, de m'entretenir des rêves de ses moines ? S'imagine-t-il que j'aie la simplicité des Anglais, qui renoncent à leurs voyages ou à leurs affaires, suivant l'éternument ou les songes des vieilles femmes ? » Cela dit, le roi monta sur son cheval, et prit joyeusement le chemin de la forêt (236).

Ce récit d'Orderic Vital ne s'accorde pas avec la relation suivante, que nous trouvons dans Matthieu Pâris, et chez d'autres chroniqueurs

Le roi Guillaume, parce qu'il s'emparait de tous les bénéfices vacants, au détriment de l'Eglise, avait été repris sévèrement par saint Anselme. Une violente discussion s'était engagée entre eux à ce sujet, et elle s'était conclue par la condamnation du prélat à l'exil. Le jour fixé pour son départ, saint Anselme vint dire au roi un dernier adieu, le bénit malgré ses fautes et ses injustices, en lui prédisant toutefois qu'il ne leur serait jamais donné de se revoir. Cependant Guillaume n'en persista pas moins à appliquer, à son profit, les revenus des églises et des abbayes ; il avait coutume de dire : « Que le pain du Crucifix était doux et savoureux ; qu'il donnait, au manger, un grand plaisir aux princes. » Cette insensibilité méritait une punition exemplaire ; le roi en fut prévenu par un horrible songe.

Une nuit, en dormant, ce prince crut se trouver dans un lieu semblable à une chapelle où, sur la table de l'autel, gisait un homme mort. A cette vue, Guillaume sentit l'effroi paralyser ses membres ; ses forces s'anéantirent, tandis qu'une faim irrésistible lacérait ses entrailles. Puis, tout à coup, il lui sembla qu'une vigueur nouvelle le ranimait ; il reconnut qu'il était appuyé sur l'autel, et qu'il dévorait avec délices un des pieds du cadavre. Eprouvant alors un horrible dégoût, il veut essayer de fuir, mais sa faim sacrilége s'est augmentée à ce hideux repas ; l'autre pied est dévoré à son tour, et la main gauche à la suite. Comme le roi allait se saisir de la main droite, pour s'en repaître encore, cette main, à laquelle appartenait la vengeance, se dressa menaçante et terrible, et, retombant sur la tête du coupable, le terrassa sous son énorme poids.

A ce moment de crise, le roi se réveilla en sursaut, et se trouva la bouche tout ensanglantée ; dans l'action de son rêve, il

(235) *Chroniques de Normandie.*
(236) ORDERIC VITAL, *Histoire de Normandie*, liv. x.

s'était mordu furieusement la langue et cassé deux dents. En proie à une cruelle agitation, Guillaume envoya chercher, dès le matin, un pieux ermite, son confesseur, qui demeurait dans la forêt Neuve. Celui-ci ayant entendu le récit du roi : « Sire, » lui dit-il, « la chapelle miraculeuse que vous avez vue en songe, représente la sainte Eglise ; le mort couché sur l'autel, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, immolé pour nos péchés. Vous avez mangé ses membres lorsque vous avez convoité les biens de ses ministres, et dépouillé les abbayes et les évêchés. Sachez, Sire, que Notre-Seigneur vous a longuement supporté, attendant votre pénitence ; mais si en bref délai vous ne changez de conduite, et ne criez merci à Dieu, il vous punira et abrégera votre vie. » Le roi, plus avaricieux encore que peureux et crédule, revint à son naturel, et prit en ironie le discours du moine : « Vrai Dieu ! » s'écria-t-il, « vous êtes clerc, mon voisin, et voudriez tenir faveur aux gens d'église ; mais moi, je suis cousin des clercs, je connais leur finesse, et ne m'y laisse point prendre (237). »

Cependant Guillaume, troublé intérieurement plus qu'il ne voulait l'avouer, ne chassa pas dès le matin, comme il en avait formé le projet. Mais, l'heure du dîner étant arrivée, la joie du festin rasséréna son imagination et acheva de dissiper les sinistres impressions de la nuit. Voulant reprendre la partie de chasse qu'il avait abandonnée, le roi se disposa à monter à cheval. Au moment où il chaussait ses éperons, un forgeron se présenta devant lui, et lui remit six flèches, dont il s'était appliqué à soigner le travail. Le roi les reçut avec joie, donna de grands éloges à l'ouvrier, puis choisit quatre de ces flèches pour lui-même, et fit présent des deux autres à un chevalier de ses favoris, appelé Gaultier Tyrrel. En les lui remettant, il dit ces paroles remarquables, et qui renfermaient une trop véridique prophétie : « Il est juste de donner les flèches les mieux aiguisées à celui qui saura le mieux s'en servir pour porter des coups mortels (238). »

La forêt dans laquelle le roi allait chasser, et qui s'appelait, comme nous l'avons dit, la forêt Neuve, avait été plantée par Guillaume le Conquérant ; mais c'était un lieu fatal à la race de ce prince. Un jugement équitable de Dieu le voulait ainsi. En effet, Guillaume le Conquérant, ayant fait choix d'un vaste emplacement qu'il destinait à ses plaisirs, avait forcé la nombreuse population qui habitait cette partie du comté de Southampton, d'émigrer au loin. Puis, dans la limite qu'il s'était réservée, et où se trouvaient renfermées, dit-on, plus de soixante paroisses, il fit détruire les habitations, abattre les chapelles et les églises, qui passaient pour avoir été érigées en ce lieu dès le temps du bon roi Arthur :

> I avait-on pour Dieu assises,
> Très le taus Artus, le bon roi (239)

Les grands arbres et les carrefours déserts remplacèrent bientôt les autels et les sanctuaires du Très-Haut ; les cerfs, les daims, les loups, les sangliers, toutes les espèces d'animaux sauvages multiplièrent à l'envi, sur cette terre baignée des sueurs du travail, et qu'on avait arrachée violemment des mains de ceux à qui son abondance était promise (240).

Il arriva donc que Richard, fils naturel de Guillaume le Conquérant, chassant dans la forêt Neuve, fut emporté par son cheval, auquel il avait donné de l'éperon, et se heurta si violemment contre un arbre, que, peu après, il en mourut du coup. Près de vingt ans plus tard, un autre Richard, fils de Robert de Normandie, fut encore tué, dans ce lieu, par une flèche maladroitement lancée. Cet événement lugubre, arrivé tout récemment, n'empêcha point Guillaume le Roux de braver les sinistres présages qui le menaçaient à son tour. Il entra donc dans la forêt Neuve, accompagné de ses courtisans, et, entre autres, de Gaultier Tyrrel. Comme il s'était mis, avec ce dernier, à la recherche du gibier, dans un quartier particulier de la forêt, un cerf vint à passer tout à coup auprès d'eux. Le roi engagea vivement Tyrrel à lancer sa flèche ; celui-ci obéit à l'instant, mais le trait, après avoir effleuré l'animal, se détourna et vint frapper Guillaume, qui se trouvait à portée (241).

Pendant cette catastrophe, Henry, frère du roi, était sorti de la forêt, et se rendait au prochain village, afin de se pourvoir d'une corde pour son arc. Une vieille femme qui se trouvait dans la maison où il entra, le salua, en lui demandant son nom : « Dame, je me nomme Henry, » dit-il ; « me voulez-vous épouser ? — Certes, » répondit-elle, « car, si je vous épousais, avant peu je serais reine d'Angleterre. » Là-dessus, Henry se prit à rire aux éclats, pensant que cette femme était folle ; mais, comme il retournait vers la forêt, il aperçut ses gens, en grande désolation, qui venaient à sa rencontre pour lui apprendre la mort du roi (242).

(237) Matthieu Paris, *Grande chronique*, année 1100, t. I, p. 219 de la traduction de M. Huillart-Bréholles. — *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, p. 207 et suiv. — *Chroniques de Normandie*.

(238) Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, liv. x.

(239) *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, page 226 v. 17,718.

(240) Quelques auteurs rapportent ce fait à Guillaume le Roux lui-même.

(241) Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, l. x. — *Chroniques de Normandie*. — *Roman de Rou*, t. II, p. 340 et suiv.

(242) *Roman de Rou*, t. II, p. 342. — *Chroniques de Normandie*.

Le comte de Cornouailles, qui chassait dans une forêt éloignée de deux jours de marche du théâtre de cet événement, eut aussi, à l'heure fatale, révélation de la mort et de la condamnation du roi Guillaume.

Etant seul dans un carrefour écarté, le comte vit passer devant lui un grand bouc noir et velu qui emportait un homme noir aussi tout nu et blessé d'une flèche à travers la poitrine. Le comte adjura le bouc, au nom de la sainte Trinité, de lui expliquer ce que ce spectacle signifiait. Le bouc répondit : « Je suis le démon, et j'emporte, par le jugement de Dieu, Guillaume le Roux qui, pendant sa vie, n'a cessé de tyranniser l'Eglise du Christ. »

Cette mort misérable amena, les jours qui la suivirent, un prodige qui frappa les esprits et saisit les cœurs d'effroi. On vit, dans le Berskire, pres de Fischam-Steed, du sang sortir de terre en bouillonnant, puis, le ciel parut tout embrasé d'une flamme sinistre, pendant une nuit entière (243).

Mais de semblables avertissements étaient réservés surtout à saint Anselme, pour l'assurer, dans son exil, que Dieu avait pris en main sa cause. Le bienheureux archevêque était venu de Rome à Marcigny (244), afin d'avoir une conférence avec le bienheureux abbé de Cluny, saint Hugues. L'entretien allait s'engager sur le roi Guillaume, lorsque l'abbé prévint toutes les réflexions d'Anselme, en lui disant : « J'ai vu, la nuit dernière, le roi amené devant le trône de Dieu ; le juge infaillible a prononcé l'arrêt de sa condamnation éternelle. » Saint Anselme, par respect pour le vénérable abbé, ne demanda pas d'autres détails, et partit, le jour suivant, de Marcigny pour Lyon.

Or, pendant la première nuit de ce voyage, un des clercs, qui était couché à la porte de la chambre du prélat, vit apparaître devant lui un jeune homme richement habillé, et le visage resplendissant d'un éclat divin : « Dors-tu? » dit l'inconnu en appelant le jeune clerc par son nom.— «Non, » répondit celui-ci avec une extrême surprise. — « Eh bien ! » répliqua l'ange, « apprends une bonne nouvelle : c'est que le différend entre le roi Guillaume et l'archevêque Anselme est à la veille de se terminer. » Le jeune clerc se leva tout joyeux, quoiqu'il lui restât encore quelque indécision dans l'esprit, sur le sens des paroles qui lui avaient été adressées. Toutefois, on eut une interprétation complète de ce songe, par une nouvelle vision dont fut favorisé, la nuit suivante, un des moines de l'archevêque. Ce moine étant à chanter matines, on lui présenta un parchemin sur lequel il put lire ces mots : *Le roi Guillaume est mort!* Le moine leva les yeux, pour voir le personnage qui lui offrait cet écrit, mais il ne se trouvait point autour de lui d'autres personnages que ses compagnons. Il leur raconta ce qui venait de lui arriver, et quelques-uns d'entre eux se détachèrent aussitôt, pour aller annoncer à saint Anselme la mort du roi, et le supplier de se remettre en possession de sa dignité pontificale (245)

Si nous en croyons le chroniqueur auquel nous empruntons ces détails, le peuple éprouva si peu de regret de la mort du roi Guillaume, que pas une larme ne fut versée sur son tombeau. Au reste, l'exagération de ces récits merveilleux est un témoignage de la haine vindicative dont, à certaines époques de divisions et de luttes, le clergé a donné malheureusement des preuves assez fréquentes, pour que l'opinion qui lui attribue ce trait de caractère soit devenue indestructible, et qu'elle ait conservé jusqu'à nos jours force de préjugé.

Robert Courte-Heuse élu roi de Jérusalem. — A la suite de la brillante croisade dans laquelle se signala le duc Robert, les princes chrétiens, qui s'étaient emparés de Jérusalem, voulurent élire parmi eux un roi de cette ville. Les voix étaient divisées principalement entre le comte de Toulouse, le duc Godefroy de Bouillon et Robert de Normandie. Or, pour accorder entre eux les partisans des divers candidats, comme pour s'assurer en même temps que le choix tomberait sur le plus digne, on résolut de s'en remettre à quelque manifestation surnaturelle, et l'on supplia le Très-Haut de ne pas se refuser à un miracle que réclamaient des cœurs soumis et des esprits de bonne volonté. En conséquence, le jour fixé pour l'élection, on fit placer les prétendants devant le maître-autel de la basilique de Jérusalem, portant chacun un cierge à la main, et dévotement recueillis en oraison. Tandis qu'ils se tenaient ainsi dans l'attente, le cierge de Robert s'éteignit par deux fois, et deux fois une flamme céleste vint le rallumer. Il n'en fallait pas davantage pour témoigner de la volonté divine : Robert fut élu roi par acclamation. Mais, au moment de monter sur le trône de la cité sainte, le prince normand fut saisi d'un vif regret, en songeant à sa patrie et au royaume d'Angleterre, dont la mort de son frère Guillaume le Roux semblait devoir lui assurer la possession. Dédaigneux de l'honneur auquel il avait été prédestiné, il s'embarqua pour l'Europe, où l'attendait une cruelle captivité, à la suite de guerres intestines et désastreuses. A son défaut, Godefroy de Bouillon fut couronné roi de Jérusalem, et sut remplir, dans ce poste difficile, une carrière non moins sainte que glorieuse (246).

Trahison des bourgeois de Caen. — En l'année 1106, le roi Henry I, après avoir pris

(243) MATTHIEU PARIS, *Grande chronique*, t. I, p. 215 et suiv.

(244) Marcigny-les-Nonains, sur les confins de la Bourgogne et du Bourbonnais.

(245) MATTHIEU PARIS, *Grande chronique*, t. I, p. 220.

(246) *Chroniques de Normandie.*

et brûlé Bayeux, tourna ses armes vers Caen, où se tenait alors son frère Robert Courte-Heuse. Les habitants de Caen, justement épouvantés, supplièrent le duc de délivrer un chevalier de leur ville, nommé Thierry le Balafré, qui était retenu prisonnier à Rouen, et qu'ils regardaient, à cause de sa grande vaillance et de sa parfaite connaissance du métier des armes, comme le seul guerrier qui fût capable de les défendre, et digne de les commander. Le duc, à leur requête, l'envoya chercher par quelques bourgeois; mais, au retour, Thierry et tous ceux qui l'accompagnaient furent faits prisonniers par Robert de Saint-Remy, qui les épiait au passage, feignant de courir le lièvre, pour avoir un prétexte de tenir la campagne. Ce seigneur amena sa capture chez Robert de Thorigny, qui, pour avoir les prisonniers à sa disposition, céda quatre seigneuries: Colombière, la Charbonnière, Bougeville et le Val-sur-Erre. Robert de Thorigny fit demander ensuite une entrevue au roi Henry I, dans la forêt de la Lande-Pourrie. Là, ils arrêtèrent ensemble qu'on renverrait les prisonniers sans rançon, et qu'on les maintiendrait dans leurs biens, sous condition qu'ils livreraient leur ville. Pour réaliser ce dessein, Robert s'employa avec tant d'adresse et de ruse auprès des prisonniers, que ceux-ci finirent par considérer qu'il était de leur plus grand intérêt d'accepter la condition qui leur était imposée. Les quatre principaux bourgeois qui souscrivirent à cette transaction honteuse, et dont l'histoire a conservé les noms, étaient *Thierry, Renoux, Raoul* et *Nicole;* ils firent venir de Caen leurs plus proches parents, fils ou neveux, afin de les laisser en otage jusqu'à l'accomplissement de leur inique promesse. De retour à Caen, malgré le bienveillant accueil de Robert Courte-Heuse, et l'offre généreuse que leur fit ce prince d'acquitter la rançon de leurs parents, ils ne cessèrent point de comploter sourdement, s'efforçant d'entraîner dans leur défection les principaux habitants de la ville. Cette conjuration eut son effet, mais le lieu où ces traîtres s'assemblaient et tenaient leurs conférences, et qui était un jardin situé entre l'église Saint-Martin et la porte Artus, fut maudit pour leur crime. Depuis cette époque, cette portion de terrain n'a pu produire aucune espèce de fruits ni d'herbes salutaires, quelque soin qu'on ait mis à la cultiver. Après la reddition de Caen, Henry I fit don aux indignes citoyens qui avaient si bien servi les intérêts de son ambition, de la ville de Darlington en Angleterre. Quoique, en réalité, cette ville ne leur ait jamais été soumise, la qualification infamante qui lui fut attribuée, y proclama leur suzeraineté: on ne l'a plus appelée que la *Ville des traîtres* (247).

Songe prophétique de Robert Courte-Heuse. — Guillaume Cliton s'étant blessé la main au siége d'Alost, en voulant se saisir de la lance d'un fantassin qui se trouvait devant lui, la gangrène se mit à sa plaie, et, par cette affreuse maladie, ce jeune prince fut en peu de jours conduit au tombeau. Or, la nuit qu'il mourut, son père, Robert Courte-Heuse, détenu prisonnier en Angleterre, rêva qu'il recevait un coup de lance, dont son bras demeurait entièrement perclus. Inspiré par un pressentiment fatal, Robert s'écria à son réveil: « Hélas! mon fils est mort. » Ses serviteurs entendirent cette douloureuse exclamation, et les nouvelles qui arrivèrent bientôt en confirmèrent la triste vérité (248).

Fait merveilleux relatif à la mort de Richard Cœur-de-Lion. — On raconte que le jour même de la mort de Richard Cœur-de-Lion, un évêque, chassé de son siége par ce roi, célébrait la messe à Rome. Tout à coup il vit tomber une flèche au pied de l'autel, et entendit prononcer distinctement ces paroles: *Telum Limogiæ occidit leonem Angliæ.* « Une flèche, à Limoges, a tué le lion anglais. »

TRASGO. Les Espagnols nomment ainsi un de leurs esprits familiers qui correspond à notre follet.

TREFLE. On croyait autrefois que celui qui portait des branches de trèfle, était à l'abri des déceptions de la magie lorsqu'il en faisait emploi.

En Livonie, lorsqu'une fille trouve une feuille de trèfle à quatre folioles, c'est pour elle une sorte de présage qui lui annonce qu'elle sera mariée dans l'année; mais dans tous les cas elle conserve cette feuille jusqu'à l'époque de son mariage.

En Espagne, on allait jadis, la veille de la Saint-Jean et durant la nuit, cueillir au champ du trèfle qui se conservait ainsi qu'un talisman dans les maisons, et y reverdissait, disait-on, à la Noël. On l'unissait à la verveine.

TREFLE DE L'ALLELUIA. Cette plante passe pour un spécifique contre les philtres.

TRESORS. Selon la croyance populaire, le sol de la Normandie offre sur tous ses points des trésors enfouis. Le difficile est de découvrir les bons endroits. On sait cependant qu'il en existe dans les cimetières, sous les grosses pierres, au pied des vieux arbres, et au bord des fontaines. Comme c'est le diable qui en est le gardien, ou que du moins il est représenté par des nains qui ne valent pas mieux que lui, il faut toujours recourir à divers moyens pour s'emparer de ces dépôts précieux. On peut, par exemple, pour écarter les démons, poser un objet sacré sur le trésor ou bien jeter dessus de l'eau bénite. D'autres le font tirer par un

(247) G. Dumoulin, *Histoire de Normandie*, liv. VIII, c. 9.

(248) Idem, *ibid.*, liv. IX, c. 7.

vieux cheval, qui détruit toujours le maléfice ; mais alors la pauvre bête périt immanquablement dans l'année.

Voici ce que Cambry rapporte au sujet des croyances des Bretons sur les trésors enfouis. « D'immenses trésors sont gardés par les démons, par un vieillard, par une vieille, par un serpent ou par un barbet noir. Pour s'en saisir, quand un prêtre savant vous en marque la place, il faut faire un grand trou, sans dire un mot. Le tonnerre gronde, l'éclair brille, des charrettes de feu s'élèvent dans les airs, un bruit de chaînes se fait entendre; persévérez, vous trouverez une tonne d'or ou d'argent d'une pesanteur effroyable. Parvenez-vous à l'élever au bord du trou : quelque accident, un mot qui vous échappe la précipite dans l'abîme, à mille pieds de profondeur. Vous vous retirez sans espoir. Au moment où l'on chante l'Evangile des Rameaux, les démons sont forcés d'étaler leurs trésors, en les déguisant cependant sous des formes de feuilles, de pierres, de charbons; celui qui peut jeter sur eux des objets consacrés, de l'eau bénite, un chapelet, les rend à leur premier état et s'en empare. »

Les sorciers indiquent aussi le moyen suivant pour découvrir l'endroit où un trésor se trouve enfoui dans un lieu souterrain. On prend une grosse chandelle de graisse humaine et on la fixe dans un morceau de bois de coudrier qu'on a taillé en croissant. Lorsqu'en parcourant à pas lents une caverne, la chandelle qu'on a allumée fait entendre tout à coup un vif pétillement, il faut s'arrêter à ce point et fouiller la terre à ses pieds; c'est là que se trouve le trésor.

Dans une plaine de la commune de la Gaillarde, près de Dieppe, se trouvent plusieurs puits très-profonds dans lesquels, au dire des habitants du pays, les fées ont déposé leurs trésors. Elles apparaissent souvent la nuit en cet endroit, et on les y voit danser tout en exerçant une surveillance active sur leurs richesses.

D'autres traditions sont ainsi rapportées par Mlle. Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*.

« Dans un village des environs d'Alençon, il y a un champ qui, à certain jour et au lever du soleil, paraît tout couvert de pièces d'or et d'argent. *Les louis d'or se cueillent à la rosée du matin*, dit le proverbe. Mais ceux-ci pourtant ne sont qu'une apparence mensongère, et quelque vigilant que soit le convoiteux, il ne pourra rien saisir, à moins qu'il ne soit muni de quelque objet bénit, médaille, croix ou chapelet. En jetant cet objet dans le champ, les pièces qu'en tombant il aura touchées deviendront réelles et pourront être recueillies par celui qui aura mis cette ruse en usage.

« D'autres champs, en basse Normandie, paraissent également couverts de pièces d'or et d'argent, mais celles-ci bien réelles; on peut les recueillir à condition de ne pas les perdre de vue jusqu'à ce qu'on ait, en se retirant, franchi certaines limites; sans quoi, tout ce que l'on tenait disparaît aussitôt.. Ainsi, selon une tradition orale qu'on nous a rapportée, une petite fille qui gardait son troupeau près d'un de ces terrains magiques, ayant aperçu la brillante moisson, se mit à ramasser tout ce qu'elle put, et sans perdre de vue son trésor, allait l'emporter, lorsqu'elle entendit tout à coup une voix qui criait : —« Gare les brebis, à l'avoine ! » Elle tourna instinctivement la tête, et sa précieuse récolte était disparue.

« A Athis, près des ruines mal famées d'un ancien château, se trouve une ferme où les mauvais esprits font de temps à autre des apparitions. Un matin, la cour de cette ferme parut comme pavée de pièces d'argent. Deux valets qui sortaient de la maison furent témoins du miracle. Frappés d'étonnement, ils rentrèrent pour se consulter avec leurs maîtres au sujet de cette prodigieuse fortune; mais lorsqu'ils retournèrent sur le seuil de la porte, ils ne trouvèrent plus rien. »

TRILBY. Lutin domestique des Ecossais. On le dit très-affectueux et très-empressé à rendre service quand on lui témoigne de l'amitié et des égards; mais très-irritable, au contraire, quand on a du mépris pour lui ou qu'on lui adresse des injures.

« Cet esprit familier a fourni à Charles Nodier une charmante nouvelle intitulée: *Trilby ou le lutin d'Argail*, et nous en extrayons le fragment qui suit, parce qu'il peint avec autant d'exactitude que de grâce le rôle que le lutin en question joue dans les croyances populaires.

« Il n'y a personne qui n'ait entendu parler des *drows* de Thulé et des *elfs* ou lutins familiers de l'Ecosse, et qui ne sache qu'il y a peu de maisons rustiques dans ces contrées qui ne comptent un follet parmi leurs hôtes. C'est d'ailleurs un démon plus malicieux que méchant et plus espiègle que malicieux, quelquefois bizarre et mutin, souvent doux et serviable, qui a toutes les bonnes qualités et tous les défauts d'un enfant mal élevé. Il fréquente rarement la demeure des grands et les fermes opulentes qui réunissent un grand nombre de serviteurs; une destination plus modeste lie sa vie mystérieuse à la cabane du pâtre ou du bûcheron. Là, mille fois plus joyeux que les brillants parasites de la fortune, il se joue à contrarier les vieilles femmes qui médisent de lui dans leurs veillées, ou à troubler de rêves incompréhensibles, mais gracieux, le sommeil des jeunes filles. Il se plaît particulièrement dans les étables, et il aime à traire pendant la nuit les vaches et les chèvres du hameau, afin de jouir de la douce surprise des bergères matinales, quand elles arrivent dès le point du jour, et ne peuvent

comprendre par quelle merveille les jattes rangées avec ordre regorgent de si bonne heure d'un lait écumeux et appétissant; ou bien il caracole sur les chevaux qui hennissent de joie, roule dans ses doigts les longs anneaux de leurs crins flottants, lustre leur croupe polie, ou lave d'une eau pure comme le cristal leurs jambes fines et nerveuses. Pendant l'hiver, il préfère à tout les environs de l'âtre domestique et les pans couverts de suie de la cheminée, où il fait son habitation dans les fentes de la muraille à côté de la cellule harmonieuse du grillon. Combien de fois n'a-t-on pas vu Trilby, le joli lutin de la chaumière de Dongal, sautiller sur le rebord des pierres calcinées avec son petit *tartan* de feu et son *plaid* ondoyant couleur de fumée, en essayant de saisir au passage les étincelles qui jaillissaient des tisons et qui montaient en gerbe brillante au-dessus du foyer! Trilby était le plus jeune, le plus galant, le plus mignon des follets. Vous auriez parcouru l'Ecosse entière depuis l'embouchure du Solway jusqu'au détroit de Pentland, sans en trouver un seul qui pût lui disputer l'avantage de l'esprit et de la gentillesse. On ne racontait de lui que des choses aimables et des caprices ingénieux. Les châtelaines d'Argail et de Lennox en étaient si éprises, que plusieurs d'entre elles se mourraient du regret de ne pas posséder dans leurs palais le lutin qui avait enchanté leurs songes, et le vieux laird de Lutha aurait sacrifié, pour pouvoir l'offrir à sa noble épouse, jusqu'au claymore rouillé d'Archibald, ornement gothique de sa salle d'armes; mais Trilby se souciait peu du claymore d'Archibald, et des palais et des châtelaines. Il n'eût pas abandonné la chaumière de Dongal pour l'empire du monde, car il était amoureux de la brune Jeannies, l'agaçante batelière du lac Beau, et il profitait de temps en temps de l'absence du pêcheur, pour raconter à Jeannies les sentiments qu'elle lui avait inspirés. Quand Jeannies, de retour du lac, avait vu s'égarer au loin, s'enfoncer dans une anse profonde, se cacher derrière un cap avancé, pâlir dans les brumes de l'eau et du ciel, la lumière errante du bateau voyageur qui portait son mari et les espérances d'une pêche heureuse, elle regardait encore du seuil de la maison, puis rentrait en soupirant, attisait les charbons à demi blanchis par la cendre, et faisait pirouetter son fuseau de cytise en fredonnant le cantique de saint Dunstan, ou la ballade du revenant d'Aberfoil; et dès que ses paupières, appesanties par le sommeil, commençaient à voiler ses yeux fatigués, Trilby, qu'enhardissait l'assoupissement de sa bien-aimée, sautait légèrement de son trou, bondissait avec une joie d'enfant dans les flammes, en voyant sauter autour de lui un nuage de paillettes de feu, se rapprochait plus timide de la fileuse endormie, et quelquefois rassuré par le souffle égal qui s'exhalait de ses lèvres à intervalles mesurés, s'avançait jusqu'à ses genoux en les effleurant comme un papillon de nuit du battement muet de ses ailes invisibles, allait caresser sa joue, se rouler dans les boucles de ses cheveux, se suspendre, sans y peser, aux anneaux d'or de ses oreilles, ou se reposer sur son sein en murmurant d'une voix plus douce que le soupir de l'air à peine ému quand il meurt sur une feuille de tremble :

« — Jeannies, ma belle Jeannies, écoute un moment celui qui t'aime et qui pleure de t'aimer, parce que tu ne réponds pas à sa tendresse. Prends pitié de Trilby, du pauvre Trilby. Je suis le follet de la chaumière. C'est moi, Jeannies, ma belle Jeannies, qui soigne le mouton que tu chéris, et qui donne à sa laine un poli qui le dispute à la soie et à l'argent. C'est moi qui supporte le poids de tes rames pour l'épargner à tes bras, et qui repousse au loin l'onde qu'elles ont à peine touchée. C'est moi qui soutiens ta barque lorsqu'elle se penche sous l'effort du vent, et qui la fait cingler contre la marée comme sur une pente facile. Les poissons bleus du lac Long et du lac Beau, ceux qui font jouer aux rayons du soleil sous les eaux basses de la rade les saphirs de leur dos éblouissant, c'est moi qui les ai apportés des mers lointaines du Japon, pour réjouir les yeux de la première fille que tu mettras au monde, et que tu verras s'élancer à demi de tes bras en suivant leurs mouvements agiles et les reflets variés de leurs écailles brillantes. Les fleurs que tu t'étonnes de trouver le matin sur ton passage dans la plus triste saison de l'année, c'est moi qui vais les dérober pour toi à des campagnes enchantées dont tu ne soupçonnes pas l'existence, et où j'habiterais, si je l'avais voulu, de riantes demeures, sur des lits de mousse veloutée que la neige ne couvre jamais, ou dans le calice embaumé d'une rose qui ne se flétrit que pour faire place à des roses plus belles. Quand tu respires une touffe de thym enlevée au rocher, et que tu sens tout à coup tes lèvres surprises d'un mouvement subit, comme l'essor d'une abeille qui s'envole, c'est un baiser que je te ravis en passant. Les songes qui te plaisent le mieux, ceux dans lesquels tu vois un enfant qui te caresse avec amour, moi seul je te les envoie, et je suis l'enfant dont tes lèvres pressent les lèvres dans ces doux prestiges de la nuit. O réalise le bonheur de nos rêves! Jeannies, ma belle Jeannies, enchantement délicieux de mes pensées, objet de souci et d'espérance, de trouble et de ravissement, prends pitié du pauvre Trilby, aime un peu le follet de la chaumière! »

« Jeannies aimait les jeux du follet, et ses flatteries caressantes, et les rêves innocents qu'il lui apportait dans le sommeil. Longtemps elle avait pris plaisir à cette illusion sans en faire confidence à Dougal, et cependant la physionomie si douce et la voix si plaintive de l'esprit du foyer se retraçaient souvent à sa pensée dans cet espace indécis entre le repos et le

réveil où le cœur se rappelle malgré lui les impressions qu'il s'est efforcé d'éviter pendant le jour. Il lui semblait voir Trilby se glisser dans les replis de ses rideaux, ou l'entendre gémir et pleurer sur ses oreillers. Elle se plaignit enfin à Dougal de l'opiniâtreté du démon qui l'aimait et qui n'était pas inconnu au pêcheur lui-même, car ce rusé rival avait cent fois enchaîné son hameçon ou lié les mailles de son filet aux herbes insidieuses du lac. Dougal l'avait vu au-devant de son bateau, sous l'apparence d'un poisson énorme, séduire d'une indolence trompeuse l'attente de sa pêche nocturne, et puis plonger, disparaître, effleurant le lac sous la forme d'une mouche ou d'une phalène, et se perdre sur le rivage avec l'*hope-clover* dans les moissons profondes de la luzerne. C'est ainsi que Trilby égarait Dougal et prolongeait longtemps son absence.

« Pendant que Jeannies, assise à l'angle du foyer, racontait à son mari les séductions du follet malicieux, qu'on se représente la colère de Trilby et son inquiétude, et ses terreurs ! Les tisons lançaient des flammes blanches qui dansaient sur eux sans les toucher; les charbons étincelaient de petites aigrettes pétillantes, le farfadet se roulait dans une cendre emflammée et la faisait voler en tourbillons ardents.

« — Voilà qui est bien, » dit le pêcheur. « J'ai passé ce soir le vieux Bonald, le moine centenaire de Balva, qui lit couramment dans les livres d'église, et qui n'a pas pardonné aux lutins d'Argail les dégâts qu'ils ont faits l'an dernier dans son presbytère. Il n'y a que lui qui puisse nous débarrasser de cet ensorcelé de Trilby, et le reléguer jusque dans les rochers d'Inisfaïl, d'où nous viennent ces méchants esprits. »

« Le jour n'était pas arrivé que l'ermite fut appelé à la chaumière de Dougal. Il passa tout le temps que le soleil éclaira l'horizon en méditations et en prières, baisant les reliques des saints, et feuilletant le Rituel et la Clavicule. Puis, quand les heures de la nuit furent tout à fait descendues, et que les follets égarés dans l'espace, rentrèrent en possession de leur demeure solitaire, il vint se mettre à genoux devant l'âtre embrasé, y jeta quelques frondes de houx béni, qui brûlèrent en craquetant, épia d une oreille attentive le chant mélancolique du grillon qui pressentait la perte de son ami, et reconnut Trilby à ses soupirs. Jeannies venait d'entrer.

« Alors le vieux moine se releva et, prononçant trois fois le nom de Trilby d'une voix redoutable :

« — Je t'adjure, » lui dit-il, « par le pouvoir que j'ai reçu des sacrements, de sortir de la chaumière de Dougal le pêcheur, quand j'aurai chanté pour la troisième fois les saintes litanies de la Vierge. Comme tu n'avais jamais donné lieu, Trilby, à une plainte sérieuse, et que tu étais même connu en Argail pour un esprit sans méchanceté; comme je sais d'ailleurs, par les livres secrets de Salomon, dont l'intelligence est en particulier réservée à notre monastère de Balva, que tu appartiens à une race mystérieuse dont la destinée à venir n'est pas irréparablement fixée, et que le secret de ton salut ou de ta damnation est encore caché dans la pensée du Seigneur, je m'abstiens de prononcer sur toi une peine plus sévère. Mais qu'il te souvienne, Trilby, que je t'adjure, au nom du pouvoir que les sacrements m'ont donné, de sortir de la chaumière de Dougal le pêcheur, quand j'aurai chanté pour la troisième fois les saintes litanies de la Vierge. »

« Et le vieux moine chanta pour la première fois, accompagné des répons de Dougal et de Jeannies, dont le cœur commençait à palpiter d'une émotion pénible. Elle n'était pas sans regret d'avoir révélé à son mari les timides amours du lutin, et l'exil de l'hôte accoutumé du foyer lui faisait comprendre qu'elle lui était plus attachée qu'elle ne l'avait cru jusqu'alors.

« Le vieux moine prononçant de nouveau par trois fois le nom de Trilby :

« — Je t'adjure, » lui dit-il, « de sortir de la chaumière de Dougal le pêcheur, et afin que tu ne te flattes pas de pouvoir éluder le sens de mes paroles, car ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais votre malice, je te signifie que cette sentence est irrévocable à jamais...

« — Hélas ! » dit tout bas Jeannies.

« — A moins, » continua le vieux moine, « que Jeannies te permette d'y revenir...

« Jeannies redoubla d'attention.

« — Et que Dougal lui-même ne t'y envoie.

« — Hélas ! » répéta Jeannies.

« — Et qu'il te souvienne, Trilby, que je t'adjure au nom du pouvoir que les sacrements m'ont donné, de sortir de la chaumière de Dougal le pêcheur, quand j'aurai chanté deux fois encore les saintes litanies de la Vierge. »

« Et le vieux moine chanta pour la seconde fois, accompagné des répons de Dougal et de Jeannies, qui ne prononçait plus qu'à demi-voix, et la tête à demi-enveloppée de sa noire chevelure, parce que son cœur était gonflé de sanglots qu'elle cherchait à contenir, et ses yeux mouillés de larmes qu'elle cherchait à cacher.

« — Trilby, » se disait-elle, « n'est pas d'une race maudite; ce moine vient lui-même de l'avouer; il m'aimait avec la même innocence que mon mouton; il ne pouvait se passer de moi. Que deviendra-t-il sur la terre quand il sera privé du seul bonheur de ses veillées? Etait-ce donc un si grand mal, pauvre Trilby, qu'il se jouât le soir avec mon fuseau, quand, presque endormie, je le laissais échapper de ma main, ou qu'il se roulât dans le fil que j'avais touché? »

« Mais le vieux moine, répétant encore par trois fois le nom de Trilby, et, recommençant ses paroles dans le même ordre :

« — Je t'adjure, » lui dit-il, « au nom du pouvoir que les sacrements m'ont donné, de sortir de la chaumière de Dougal le pêcheur, et je te défends d'y rentrer jamais, sinon aux conditions que je viens de te prescrire, quand j'aurai chanté une fois encore les saintes litanies de la Vierge. »

« Jeannies porta sa main sur ses yeux.

« — Et crois que je punirai ta rébellion d'une manière qui épouvantera tous tes pareils! Je te lierai pour mille ans, esprit désobéissant et malin, dans le tronc du bouleau le plus noueux et le plus robuste du cimetière!

« — Malheureux Trilby! » dit Jeannies.

« — Je te le jure sur mon grand Dieu! » continua le moine, « et cela sera fait ainsi! »

« Et il chanta pour la troisième fois, accompagné des répons de Dougal. Jeannies ne répondait pas; elle s'était laissé tomber sur la pierre saillante qui borde le foyer, et le moine et Dougal attribuaient son émotion au trouble naturel que doit faire naître une cérémonie imposante. Le dernier répons expira; la flamme des tisons pâlit; une lumière bleue courut sur la braise éteinte et s'évanouit. Un long cri retentit dans la cheminée rustique. Le follet n'y était plus.

« — Où est Trilby? » dit Jeannies en revenant à elle.

« — Parti! » dit le moine.

« — Parti! » s'écria-t-elle.

« Et cela d'un accent que l'ermite prit pour celui de l'admiration et de la joie. Les livres sacrés de Salomon ne lui avaient pas appris ces mystères!

« . . . . »

TRITONS. *Voy.* SYRÈNES.

TROGLODYTE. « On professe dans nos campagnes, dit Mlle Amélie Bosquet dans sa *Normandie merveilleuse*, une sorte d'idolâtrie affectueuse pour le troglodyte, que l'on appelle aussi *reblet*, *racatin*, et auquel on a donné de plus le surnom caressant et protecteur de petite *poulette au bon Dieu*. C'est que le troglodyte a rendu un bien important service à l'humanité : il fallait un messager pour apporter le feu du ciel sur la terre; le troglodyte, tout faible et délicat qu'il est, consentit à accomplir cette mission périlleuse. Peu s'en fallut qu'elle ne devînt fatale au courageux oiseau, car, durant le trajet, le feu consuma tout son plumage et atteignit jusqu'au léger duvet qui protégeait son corps fragile. Émerveillés d'un dévouement si généreux, tous les oiseaux, d'un commun accord, vinrent chacun offrir au troglodyte une de leurs plumes, afin de revêtir sa chair nue et frissonnante. Le hibou seul, en philosophe chagrin, se tint à l'écart et refusa d'honorer par ce faible don un acte d'héroïsme qu'il n'eût point exécuté. Mais l'insouciance cruelle du hibou excita contre lui l'indignation des autres oiseaux à un tel point, qu'ils ne voulurent plus désormais le souffrir en leur compagnie; aussi est-il obligé de se soustraire à leur rencontre pendant tout le jour, et c'est seulement quand la nuit est venue qu'il se hasarde à sortir de sa triste cachette.

« Maintenant, le méchant enfant qui tuerait un troglodyte ou qui lui déroberait son nid, appellerait sur sa propre maison le feu du ciel; peut-être à son tour, en punition de son méfait, resterait-il orphelin et sans abri.

« Mais la chaumière qui offre son toit, ou entre les pans lézardés de ses murailles, une retraite discrète et hospitalière à la petite *poulette du bon Dieu*, voit se renouveler, chaque année, un miracle de bénédiction. Le jour des Rois, tandis que des danses animées se forment autour de ces gerbes flamboyantes que les villageois nomment des *feux de joie*, ou qu'un festin plantureux rassemble la famille auprès du foyer paternel, le roitelet, sa femelle et leurs petits de l'année, pour s'associer à cette fête domestique, se réunissent dans le nid qu'ils ont habité durent la saison de la couvée. Leur visite en ce jour assure, dit-on, aux personnes de la maison, un avenir de prospérité et de concorde.

TROLLES, TROLLS, TROLDS ou TROWS. *Voy.* DROLES.

TROLLKARLE. « Lorsque les Finlandais, dit M. Xavier Marmier, attribuent leurs maladies à un sort que l'on a jeté sur eux, alors ils appellent à leur secours le *trollkarle*. Le trollkarle est l'oracle, le conseil, le médecin de la famille finlandaise. C'est lui qui retrouve les choses perdues et volées, c'est lui qui prédit l'avenir, c'est lui qui guérit les blessures; il porte ordinairement sur lui, en guise d'amulette, un os de mort, qui a, dit-on, un singulier pouvoir. La nuit, on le voit errer autour des églises, s'arrêter dans les cimetières, fouiller dans les tombeaux, invoquer les esprits. Au moyen âge, on l'eût brûlé pour ces méfaits; à présent, on le traite en ami. Ainsi va la civilisation. Quand le trollkarle arrive auprès du malade, il n'apporte avec lui ni poudre pharmaceutique ni flacons étiquetés. Le digne homme se soucie peu de la science des universités. Il a sa science à lui : il chante, et ses chants cabalistiques qu'il prononce à voix basse et en tournant autour de lui des regards effarés, comme s'il apercevait de mauvais génies; ces chants, dont personne ne connaît l'origine et le mystère, effrayent le démon qui tourmente le malade et le forcent à s'enfuir. Les incrédules peuvent rire de cette façon d'exercer la médecine, mais les paysans de la Finlande assurent qu'elle a souvent produit des guérisons miraculeuses. Puis le trollkarle est le plus philanthrope, le plus généreux des médecins. Il traverse à pied les montagnes,

les marais, pour venir au secours de celui qui souffre. Ses convulsions se payent avec une tasse de lait et une cruche de bière, et, s'il s'agit d'une cure importante qui nécessite l'emploi de ses plus sages combinaisons, on lui donne un verre d'eau-de-vie. Il est vrai qu'il n'a jamais étudié dans aucune école et qu'il n'est pas gradué; mais il faut prendre garde de l'offenser, car il appartient au *genus irritabile vatum*.

« Il y a d'autres trollkarle que l'on n'admet pas aussi facilement dans l'intérieur des familles, et pour lesquels on éprouve tout à la fois un sentiment de crainte et de respect. Ce sont ceux qui ont eu des relations directes avec le diable, et qui vont lui rendre chaque année une visite de politesse au *Blaakulla*. Cette visite a lieu ordinairement dans la nuit de Pâques. Alors les paysans placent des pieux et des faux sur le seuil de leur porte, afin d'ôter aux voyageurs ensorcelés l'envie d'entrer. Alors, si l'on monte sur le toit d'une habitation qui a été abandonnée trois fois, on voit passer dans les airs la société du diable, on entend des rires sardoniques et des chants impies. Les sorcières vont là avec la cargaison de laine et de crin qu'elles ont volée pendant l'année, et chacun se range, selon la hiérarchie des grades, autour du banc infernal; et l'on danse, et l'on boit; et il se passe sur ces rochers de Blaakulla des choses horribles, que nulle voix humaine n'ose raconter, que nulle plume ne peut décrire. »

TROMBES. Dans une foule de localités, ce phénomène est attribué à la réunion d'un grand nombre d'esprits aériens qui sont en voyage. Lorsque les Bretons aperçoivent un tourbillon de poussière, ils sont convaincus qu'il renferme dans son sein un groupe de fées qui change de demeure.

« Vers l'an 1840, dit M. Désiré Monnier, les habitants du village de la Burbanche, entre Ténay et Roussillon (Bugey), furent vivement surpris et même fort effrayés de voir les arbres d'un petit bois qui longe la grande route de Lyon à Belley, s'agiter, se tordre, avec accompagnement de bruits affreux, tout à fait inouïs, tandis que les autres grands végétaux de la même vallée restaient calmes, immobiles, silencieux. Les imaginations rustiques, en présence d'un pareil phénomène, étaient dans une étrange perplexité. En vain le propriétaire du petit bois s'efforçait-il d'expliquer cette tourmente locale par un tourbillon qui s'était abattu sur le massif isolé, et peut-être aussi par la présence de quelque grand oiseau de proie (l'aigle des Alpes, qui s'y fait voir quelquefois); l'explication était trop simple pour être acceptée. Les montagnards de la Burbanche, qui sont forts sur le Code et qui se font honneur de la philosophie dont les a gratifiés le XVIIIe siècle, retournaient malgré eux aux croyances de leurs pères; ils sont demeurés convaincus qu'une légion d'esprits aériens était tombée comme une trombe sur le petit bois, et qu'ils avaient attristé le vallon de leurs gémissements. »

Lorsque, dans le Jura, le phénomène d'une trombe se manifeste, on est également persuadé que cette trombe sert d'enveloppe à quelque méchant esprit de l'air, à qui il a pris la fantaisie de venir causer des préjudices aux hommes. Henri Boguet dit, à propos des trombes et des sorciers, que certains génies, « après avoir battu l'eau, sont guindés en l'air avec les vapeurs et fumées qui s'élèvent de la même eau, et, peu après, se trouvent couverts de nuées épaisses et obscures, d'où se fait une grêle qui tombe en tel endroit qu'il plaît à tels sorciers, lesquels sont toujours assistés de leurs maîtres démons en cette moyenne région de l'air. »

TROU DU CHATEAU DE CARNOET. « J'ai visité, dit Cambry dans son *Voyage du Finistère*, les ruines massives de l'antique château de Carnoët, sur la rive droite du Laïta (c'est le nom que l'Isole et l'Ellé prennent après leur réunion); les pans de murs, couverts de grands arbres, de ronces, d'épines, de plantes de toute nature, ne laissent apercevoir que leur grandeur; des fossés remplis d'une eau vive l'entouraient, des tours le protégeaient; c'était sans doute un objet de terreur pour le voisinage; il y paraît par les contes qu'on nous en rapporte. Un de ses anciens propriétaires, type de la Barbe-Bleue, égorgeait ses femmes dès qu'elles étaient grosses. La sœur d'un saint devint son épouse; convaincue, quand elle s'aperçut de son état, qu'il fallait cesser d'être, elle s'enfuit. Son barbare époux la poursuit, l'atteint, lui tranche la tête et retourne dans son château. Le saint, son frère, instruit de cette atrocité, la ressuscite et s'approche de Carnoët. On lui refuse d'abaisser les ponts-levis. A la troisième supplication sans succès, il prend une poignée de poussière, la lance en l'air : le château tombe avec le prince, il s'abîme dans les enfers. Le trou par lequel il passa subsiste encore : jamais, disent les bonnes gens, on n'essaya d'y pénétrer sans devenir la proie d'un énorme dragon. »

TROUPEAUX. Voici quelques-unes des formules étranges qu'indiquaient autrefois aux personnes ignorantes les jongleurs et les sorciers pour la conservation des troupeaux, et dont l'emploi a quelquefois lieu encore dans certaines de nos provinces.

Le château de Belle-Garde pour les chevaux. — Prenez du sel sur une assiette; puis, ayant le dos tourné au lever du soleil, et les animaux devant vous, prononcez, étant à genoux, la tête nue, ce qui suit :

« — Sel, qui es fait et formé au château de Belle, sainte belle Elisabeth, au nom Disolet, Soffé portant sel, sel dont sel, je te conjure au nom de Gloria, Doriauté et de Galliane, sa sœur; sel, je te conjure que tu aies à me tenir mes vifs chevaux de bêtes cavalines que voici présents devant Dieu et devant moi, sains et nets, bien buvants, bien mangeants, gros et gras, qu'ils soient

à ma volonté; sel dont sel, je te conjure par la puissance de Gloire, et par la vertu de Gloire, et en toute mon intention toujours de Gloire. »

Ceci prononcé au coin du soleil levant, vous gagnez l'autre coin, suivant le cours de cet astre, vous y prononcez ce que dessus. Vous en faites de même aux autres coins; et étant de retour où vous avez commencé, vous y prononcez de nouveau les mêmes paroles. Observez, pendant toute la cérémonie, que les animaux soient toujours devant vous, parce que ceux qui traverseront sont autant de bêtes folles.

Faites ensuite trois tours autour de vos chevaux, faisant des jets de votre sel sur les animaux, disant : — Sel, je te jette de la main que Dieu m'a donnée; Grapin, je te prends, à toi je m'attends. »

Dans le restant de votre sel, vous saignerez l'animal sur qui on monte, disant : — Bête cavaline, je te saigne de la main que Dieu m'a donnée; Grapin je te prends, à toi je m'attends. »

Autre garde. — « Astarin, Astarot qui es Bahol, je te donne mon troupeau à ta charge et à ta garde; et, pour ton salaire, je te donnerai bête blanche ou noire, telle qu'il me plaira. Je te conjure, Astarin, que tu me le gardes partout dans ces jardins, en disant *hurlupapin.* »

Vous agirez suivant ce qui a été dit pour le château de Belle-Garde, et ferez le jet, prononçant ce qui suit : — Gupin Ferant a failli le grand, c'est Caïn qui te fait chat. » Puis vous les frotterez avec les mêmes paroles.

Autre garde. — « Bête à laine, je te prends au nom de Dieu et de la très-sainte sacrée Vierge Marie. Je prie Dieu que la seigneurie que je vais faire prenne et profite à ma volonté. Je te conjure que tu casses et brises tous sorts et enchantements qui pourraient être passés dessus le corps de mon vif troupeau de bêtes à laine, que voici présent devant Dieu et devant moi; qui sont à ma charge et à ma garde. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et de monsieur saint Jean-Baptiste et monsieur Abraham. »

Vous opérez comme il a été dit pour le château de Belle-Garde et vous servez pour le jet et frottement des paroles qui suivent :

« — Passe Flori, Jésus est ressuscité. »

Garde contre la rogne, gale et clavelée. — « Ce fut par un lundi au matin que le Sauveur du monde passa, la sainte Vierge après lui, monsieur Saint-Jean son pastoureau, son ami, qui cherche son divin troupeau, qui est entiché de ce malin claviau, de quoi il n'en peut plus, à cause des trois pasteurs qui ont été adorer mon Sauveur Rédempteur Jésus-Christ en Bethléem, et qui ont adoré la voix de l'enfant. »

Dites cinq fois *Pater* et cinq fois *Ave.*

« — Mon troupeau sera sain et joli, qui est sujet à moi. Je prie madame sainte Geneviève qu'elle m'y puisse servir d'amie dans ce malin claviau ici. Claviau banni de Dieu, renié de Jésus-Christ, je te commande, de la part du grand Dieu, que tu aies à sortir d'ici, et que tu aies à fondre et confondre devant Dieu et devant moi, comme fond la rosée devant le soleil. Très-glorieuse Vierge Marie et le Saint-Esprit, claviau sors d'ici, car Dieu te le commande, aussi vrai comme Joseph Nicodème d'Arimathie a descendu le précieux corps de mon Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, le jour du vendredi saint, de l'arbre de la croix. De par le Père, de par le Fils, de par le Saint-Esprit, digne troupeau de bêtes à laine, approchez-vous d'ici, de Dieu et de moi. Voici la divine offrande de sel que je te présente aujourd'hui; comme sans le sel rien n'a été fait et par le sel tout a été fait, comme je le crois, de par le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

« O sel! je te conjure, de la part du grand Dieu vivant, que tu me puisses servir à ce que je prétends, que tu me puisses préserver et garder mon troupeau de rogne, gale, pousse, de pousset, de gobes et de mauvaises eaux. Je te commande, comme Jésus-Christ mon Sauveur a commandé dans la nacelle à ses disciples, lorsqu'ils lui dirent : Seigneur, réveillez-vous, car la mer nous effraye. Aussitôt le Seigneur s'éveilla, commanda à la mer de s'arrêter; aussitôt la mer devint calme; commandé par le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »

Avant toutes choses, à cette garde, prononcez sur le sel : *Panem cœlestem accipiat, sit nomen Domine invocabis.* Puis ayez recours au château de Belle-Garde, et faites le jet et les frottements, prononçant ce qui suit :

« *Eum ter ergo docentes omnes gentes baptizantes eos. In nomine Patris,* » etc.

Garde contre la gale. — Quand Notre-Seigneur monta au ciel, sa sainte vertu en terre laissa. Pasle, Colet et Herve; tout ce que Dieu a dit a été bien dit. Bête rousse, blanche ou noire, de quelque couleur que tu sois, s'il y a quelque gale ou rogne sur toi, fût-elle mise et faite à neuf pieds dans terre, il est aussi vrai qu'elle s'en ira et mortira, comme saint Jean est dans sa peau et a été né dans son chameau; comme Joseph-Nicodème d'Arimathie a dévalé le corps de mon doux Sauveur Rédempteur Jésus-Christ, de l'arbre de la croix, le jour du vendredi saint.

Vous vous servirez, pour le jet et pour les frottements, des mots suivants, et aurez recours à ce qui a été dit pour le château de Belle-Garde :

« — Sel, je te jette de la main que Dieu m'a donnée : *Volo et vono Baptista sancta aca latum est.* »

Garde pour empêcher les loups d'entrer sur le terrain où sont les moutons. — Placez-vous au coin du soleil levant, et prononcez

cinq fois ce qui va suivre. Si vous ne le souhaitez prononcer qu'une fois, vous en ferez autant cinq jours de suite.

« — Viens, bête à laine, c'est l'agneau d'humilité, je te garde, *Ave, Maria*. C'est l'agneau du Rédempteur qui a jeûné quarante jours sans rébellion, sans avoir pris aucun repas de l'ennemi, fut tenté en vérité. Va droit, bête grise, à gris agripeuse; va chercher ta proie, loups et louves et louveteaux; tu n'as point à venir à cette viande qui est ici. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et du bienheureux saint Cerf. Aussi *Vade retro, o Satana!* »

Ceci prononcé au coin que nous avons dit, on continue de faire de même aux autres coins, et, de retour où l'on a commencé, on le répète de nouveau. Voyez, pour le reste, ce qui a été dit à l'occasion du château de Belle-Garde; puis faites le jet avec les paroles qui suivent :

« — *Vanus vanes Christus vaincus*, attaquez sel *soli*, attaquez saint Sylvain au nom de Jésus. »

Garde pour les chevaux. — « Sel, qui es fait et formé de l'écume de la mer, je te conjure que tu fasses mon bonheur et le profit de mon maître; je te conjure au nom de Crouay; Don, je te conjure au nom de Crouay; Satan, je te conjure au nom de Crouay; Léo, je te conjure au nom de Crouay; Lalio, je te conjure au nom de Crouay, Rou et Bouvayet; viens ici, je te prends pour mon valet, en jetant le sel.

« *Fisti Christi Belial*. Gardez-vous de dire : « Rouvayez, ce que tu feras, je le trouverai bien fait. »

Cette garde est forte et quelquefois pénible.

TROUTHES. *Voy.* ALBRUNES.

TROWS. Sorte de génies qui, au dire des habitants des îles Shetland, demeurent dans les cavernes des collines, où ils se livrent aux travaux des mines et à la fabrication d'objets de métal. (*Voy.* DRÔLES.)

TUBÉREUSE. L'odeur de cette plante passait autrefois pour être extrêmement préjudiciable aux femmes enceintes, et l'on raconte à ce sujet que mademoiselle de Lavallière, qui voulait cacher sa grossesse à la reine, eut le courage de remplir sa chambre de branches de cette fleur, parce que la princesse avait l'habitude d'y passer. Roucher cite une femme que le parfum de la tubéreuse avait rendue imbécile, après lui avoir entièrement ôté l'odorat.

TURST. *Voy.* CHASSE DES ESPRITS.

TUT-URSEL ou TUT-OSEL. Nom d'une chouette dont il est souvent question dans les légendes populaires de la Thuringe. « A l'heure de minuit, » dit Otmar, « quand, par un temps d'orage et de pluie, Hackelnberg barbote dans la boue, et que sur son char, avec ses chevaux et ses chiens, il traverse la forêt de Thuringe, le Harz, ou sa montagne favorite, le Hackel, il est ordinairement précédé d'une chouette que le peuple appelle *Tut-Osel*. Les passants qu'elle rencontre se touchent silencieusement sur le ventre, et laissent passer le chasseur sauvage; ils entendent bientôt les aboiements des chiens et le cri de chasse : *Hu! hu!*

« Dans un couvent isolé de la Thuringe vivait autrefois une nonne nommée Ursel, qui, de son vivant, troublait déjà le chœur par son chant ou plutôt par ses hurlements, ce qui lui avait fait donner le nom de *Tut-Ursel*. Mais ce fut bien pis après sa mort. Dès onze heures du soir, elle passait sa tête par un trou de l'église et faisait entendre des cris lamentables, et tous les matins, à quatre heures, elle venait, sans y être invitée, mêler sa voix criarde au chant des religieuses. On le souffrit pendant quelque temps; mais, un matin, une des sœurs, pleine de frayeur, dit à sa voisine : — C'est Ursel, assurément! » Tout à coup le chant des nonnes cessa; leurs cheveux se dressèrent sur leurs têtes, et toutes se précipitèrent hors de l'église en criant : *Tut-Ursel! Tut-Ursel!* Depuis ce temps, aucune punition ne put les décider à remettre les pieds dans l'église, jusqu'à ce qu'un célèbre exorciseur, qui était dans un couvent de capucins sur le Danube, eût été appelé. Il chassa Tut-Ursel, qui alla, sous la forme d'un chat-huant, habiter le Dummburg sur le Harz : c'est là que la trouva Hackelnberg; il trouva son *huhu!* aussi agréable que son propre *uhu!* et tous les deux, charmés l'un de l'autre, se mirent à chasser ensemble dans les airs. »

TYMPANON. C'est une outre de peau de mouton dans laquelle les sorciers font leur bouillon.

TYRE. Instrument particulier dont les Lapons font usage dans leurs opérations mystérieuses. Scheffer en donne cette description : C'est une boule ronde, grosse comme une noix, faite de duvet, polie et si légère qu'on la dirait creuse. Les Lapons prétendent qu'elle est animée; qu'on peut, comme maléfice, l'envoyer où l'on veut; qu'elle part comme un tourbillon; mais que si elle vient à choquer, sur son passage, un corps animé, ce corps reçoit alors le mal qu'on destinait à un autre.

U

UNTERBERG (L') ou WUNDERBERG. Mont situé non loin de la ville de Salzbourg, sur la Meuse, et que l'on dit être l'emplacement de l'ancienne ville capitale d'Helfen-

bourg. Selon la tradition, il existe à l'intérieur de ce mont, des palais, des églises, des couvents, des jardins, des sources d'or et d'argent, et tous ces trésors sont confiés à la garde de petits hommes qui venaient autrefois, à l'heure de minuit, dans la ville de Salzbourg, pour y célébrer l'office divin dans la cathédrale.

URINE. On lui attribuait, jadis, la propriété de guérir la teigne, les ulcères des oreilles, la piqûre des reptiles venimeux, et de faire tomber la pluie, lorsqu'elle était employée par une sorcière. Voici, au sujet de cette dernière vertu, ce que raconte le jésuite Debrio : « Dans le diocèse de Trèves, un paysan qui plantait des choux dans son jardin avec sa fille, âgée de huit ans, donnait des éloges à cet enfant sur son adresse à s'acquitter de sa petite fonction. — Oh ! » répondit l'enfant, « j'en sais bien d'autres. Retirez-vous un peu, et je ferai descendre la pluie sur telle partie du jardin que vous désignerez. — Alors la petite fille creuse un trou dans la terre, y répand son urine, la mêle avec la terre, prononce quelques mots, et la pluie tombe par torrents sur le jardin.—Qui t'a donc appris cela ? » s'écrie le paysan étourdi. — C'est ma mère, qui est très-habile dans cette science. » Le paysan, effrayé, fit monter sa fille et sa femme sur la charrette, les mena à la ville, et les livra toutes deux à la justice. »

UROTOPÉGNIE. C'est la même chose que *chevillement*. Delancre cite un livre ayant ce titre, dans lequel on apprend que les moulins, les travaux, les fours, etc., peuvent être liés ou chevillés ainsi que les hommes.

UTÉSETURE. Les Islandais nomment ainsi une sorte d'état dans lequel ils se persuadent se trouver en rapport avec des esprits qui leur donnent des conseils, mais presque toujours pour faire le mal.

V

VACCINE. L'inoculation et la vaccine furent traitées, à leur apparition, par des ministres anglicans et des docteurs, de suggestion diabolique, et quelques prédicateurs dirent même en chaire que la maladie de Job n'était que la petite vérole que lui avait inoculée le malin esprit.

VACHE. En Normandie, pour éviter que des sorts ne soient jetés sur les vaches, on suspend à l'une de leurs cornes, un petit sac rempli de sel; et pour lever ceux qui ont été donnés, on mène la vache qu'on soupçonne attaquée de maléfice, soit à une foire, soit chez un sorcier. Afin que les vaches puissent concevoir, il est aussi de pratique de les frapper sur le flanc de trois coups d'une baguette de coudrier, ou de fendre en quatre le bout de leur queue, ou de leur appliquer sur les reins une poignée de boue, ou d'y jeter un seau d'eau fraîche, ou enfin de les frotter.

Dans les montagnes du département du Tarn, on croit que les sorcières demeurent sans puissance sur les vaches, si l'on attache du vif argent au cou de celles-ci, ou qu'on place un crapaud dans une cruche qu'on tient constamment renfermée dans l'étable.

On est persuadé aussi, dans le département de la Charente, que celui qui arrache un brin de chanvre mâle dans la chenevière de son voisin, pour l'apporter dans la sienne, verra naître dans son étable autant de veaux qu'il a de vaches, tandis que le voisin n'aura que des génisses.

En Lorraine, dit M. Richard, pour que la vache dont on vient de faire l'acquisition ne soit pas en mal de la maison d'où elle sort, il faut lui mettre pour litière de la paille tirée du lit de son nouveau maître, et afin d'empêcher qu'elle ait des dartres, on doit avoir soin de mettre dans l'écurie où elle est renfermée, une branche de houx dont les feuilles soient sans piquants.

VACHES NOIRES. On prétend que leur lait a la propriété d'éteindre un incendie produit par le tonnerre, et que ce lait convient peu à la nourriture des enfants, surtout s'il a été tiré ou qu'on le leur donne pendant un orage. Ces prescriptions hygiéniques ont pour but de leur éviter des coliques. (*Traditions lorraines*, Richard.)

VALENTIN (Saint). Le 14 février, jour de saint Valentin, chaque oiseau, disent les Anglais, choisit sa compagne de nichée pour le reste de l'an. D'après un usage immémorial qui remonte aux superstitions païennes, le premier homme qu'une jeune Anglaise voit ce jour-là, doit être son ami au moins pour douze mois, et s'appelle son Valentin. Depuis la réforme, saint Valentin a toujours conservé son privilége, et les filles reçoivent ce jour-là des vers et des présents.

VAMPIRE. Cet animal, qui a été l'objet de beaucoup de superstitions et de légendes, est une espèce de chauve-souris de grande taille. Il habite les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde, se plaît à sucer le sang des hommes et des chevaux, et des nuées de vampires détruisent quelquefois des troupeaux entiers dans une seule nuit. L'attaque de ces animaux est d'ailleurs d'autant plus redoutable, qu'ils s'attachent à leurs proies sans leur causer la moindre douleur, et parviennent de la sorte à épuiser tout leur sang sans causer leur réveil.

Ce sont ces circonstances qui ont fait donner le nom de vampires à des fantômes

qui, dans la croyance de nos pères, sortaient de leurs cercueils pour venir sucer le sang des vivants. Des contrées tout entières se trouvaient quelquefois, disait-on, en proie aux vampires, comme elles auraient pu l'être à une épidémie; et l'on raconte que l'Autriche, la Pologne, la Moravie, la Hongrie et la Lorraine, furent ainsi ravagées durant une période de dix années. On ouvrit en 1726, la fosse d'un nommé Arnold Paule, qui avait été reconnu comme vampire, et que l'on accusait d'avoir sucé tout le voisinage : on le trouva dans sa bière, avec le teint frais, l'œil éveillé et l'air très-décidé. Le bailli de l'endroit, qui était expert en la matière, enfonça aussitôt un pieu dans le cœur du vampire; on lui coupa la tête et on brûla son corps. Le tout se fit en présence de deux juges du tribunal de Belgrade et d'un officier des troupes de l'empereur, qui tous trois signèrent le procès-verbal.

Voici un article publié en 1855 :

« Il y a encore des contrées, en Europe, où l'on croit aux vampires. En Hongrie, en Croatie, en Illyrie, en Turquie et en Pologne, on s'exposerait certainement à passer pour un homme immoral et irréligieux, si l'on s'avisait de nier l'existence de ces monstres nocturnes. On donne, comme on sait, le nom de vampire à un mort qui sort de sa tombe la nuit pour venir tourmenter les vivants, leur sucer le sang, et quelquefois les serrer à la gorge comme pour les étrangler. Les indices caractéristiques du vampire sont, au dire des populations qui ont cette croyance absurde et cette superstition déplorable, la fluidité du sang, la souplesse des membres; dans leurs tombeaux ils ont les yeux ouverts; les ongles et les cheveux continuent à croître comme s'ils étaient pleins de vie. Le seul moyen connu de faire cesser leurs excursions, c'est de les déterrer, de leur trancher la tête et de brûler leur cadavre. La seule trace qu'ils laissent sur ceux qu'ils ont attaqués, est une petite tache rouge ou bleuâtre autour du cou, et assez semblable à la piqûre d'un sangsue. Ajoutons, pour compléter cette horrible peinture, que le vampire méprise tous les liens d'affection, d'amour filial, et qu'il ne respecte personne, pas plus ses parents et ses amis que ses ennemis. »

Une gazette allemande raconte ainsi le fait qui vient de se passer dans un petit village perché sur les montagnes de la Dalmatie :

« Une jeune fille belle et gracieuse avait été plusieurs fois demandée en mariage. Après mille hésitations, elle agréa enfin l'un des prétendants. Les accords faits, le jeune homme partit aussitôt pour la ville la plus proche, à l'effet d'acheter à sa fiancée une chaîne d'argent et quelques autres objets qu'il est d'usage, en ce pays, de présenter à sa future. Il ne devait rentrer que le lendemain à la tombée de la nuit. Le soir, comme le père célébrait les fiançailles de sa fille avec quelques amis et proches voisins, la société fut tout à coup interrompue par un cri terrible qui retentit dans la chambre à coucher où la fiancée et sa mère s'étaient retirées. Tous les convives sautèrent vivement sur leurs armes, pensant avoir affaire à des voleurs, et au moment où ils entrèrent, un spectacle effrayant s'offrit à eux. La mère pâle, les yeux hagards, les cheveux en désordre, tenait dans ses bras son enfant évanouie et répétant avec un accent déchirant : Un vampire! un vampire! ma pauvre fille est morte!

« Pav, le médecin de la localité voisine était en tournée par le village : attiré par les cris, il entre dans la maison, s'informe, cherche à rassurer la famille et les convives. Stella (c'était le nom de la jeune fille), ranimée par un puissant cordial, revient à elle et raconte alors qu'elle avait vu un homme pâle, enveloppé dans un linceul, entrer par la fenêtre; que cet homme s'était jeté sur elle, l'avait mordue au cou. Le médecin se hasarda à repousser comme invraisemblable la vision de la jeune fille, mais le père le traita d'incrédule, et la mère déclara qu'elle avait vu, vu de ses propres yeux, l'affreux vampire, et qu'elle avait parfaitement reconnu le nommé Krysnewsky, habitant de l'endroit, ancien prétendant de sa fille, et mort depuis une quinzaine de jours.

« Cette dernière donnait les signes du plus violent désespoir; elle se tordait les mains en s'écriant : — Faut-il que je meure si jeune et sans avoir été mariée! » On rassembla aussitôt toutes les amulettes du village, et on les suspendit au cou de Stella. Le père et les amis de la maison jurèrent que le lendemain matin ils feraient exhumer le cadavre de Krysnewsky, et le brûleraient en présence de tous les habitants. La nuit se passa dans la plus grande agitation, et rien ne put ramener le calme dans l'esprit des malheureux parents.

« Au point du jour, les hommes armés de leurs fusils, les femmes des ustensiles de ménage rougis au feu, les enfants de gros gourdins, s'acheminèrent vers le cimetière, en prononçant des imprécations abominables contre le défunt. La tombe fut profanée, et, au moment où le linceul fut enlevé, vingt coups de fusils partirent à la fois et mirent en pièces la tête du cadavre, qui fut enlevé aussitôt, porté sur un bûcher et brûlé au milieu des danses cannibalesques et des cris sauvages de la foule.

« Quatre jours après, la malheureuse jeune fille rendait le dernier soupir.

« Le médecin cependant voulut connaître la véritable cause de cette mort si singulière. Il enleva les bandages du cou que, de son vivant, la jeune fille et sa famille n'avaient point permis de soulever, et vit à la naissance de la gorge une petite plaie donnant à peine passage à la sonde, qui y pénétra de six à sept centimètres. Il put constater alors que cette jeune fille était morte

assassinée avec une alène de bourrelier. Il interrogea les parents sur la qualité et la profession des prétendus évincés, et parmi eux il en était un en effet qui exerçait cette profession. Depuis la nuit du crime, ce jeune homme avait disparu du pays sans qu'on pût connaître quelle direction il avait prise. Le jour de l'enterrement de la jeune fille, un colporteur qui avait traversé un torrent pour gagner le village, rapporta qu'il avait vu un cadavre accroché aux aspérités des rochers. Les habitants se rendirent à l'endroit désigné, et y trouvèrent le bourrelier, qui s'était suicidé en se précipitant dans le torrent. Malgré les preuves les plus évidentes d'un assassinat, les parents et la famille de la jeune fille persistent à croire qu'elle a été tuée par un vampire. »

VAMPIRES BLANCS-MANTEAUX. Nom que l'on donne aux dames blanches, dans les environs d'Elbeuf, en Normandie.

VAPEURS. Mackensie rapporte que les Knistenaux, peuplade du Canada, regardent les vapeurs qui s'élèvent au-dessus des marais, comme les âmes des personnes qui sont mortes récemment.

VARIABILITÉ DE L'ESPÈCE. Voilà une question qui se produit aujourd'hui dans la science, et qui deviendra sans aucun doute le sujet de beaucoup d'erreurs et d'une profanation envers Dieu. La fixité de l'espèce a été jusqu'à ce moment admise comme principe; seulement, le Créateur, dans son admirable organisation de l'univers, avait permis certains produits mixtes dans les animaux, par suite du croisement entre espèces voisines; phénomène que l'hybridité nous montre aussi dans les végétaux. Mais ce n'est pas assez pour l'homme: il veut aller maintenant au delà de ce que Dieu a fait, il prétend franchir les limites que lui a posées la souveraine puissance. Il ne s'agit plus en effet pour ce bipède soi-disant raisonnable, d'individus produits par le rapprochement d'êtres dont l'organisation est à peu près la même; ce qu'il lui faut, nous le répétons, c'est d'apporter aussi son esprit révolutionnaire dans la création; utopiste dans l'ordre moral, il songe à le devenir aussi dans l'ordre physique. Il pose donc résolument les propositions suivantes : 1° *Les êtres ne diffèrent les uns des autres que par des inégalités de développement;* 2° *ils varient sous l'influence des milieux;* 3° *il faut créer des formes nouvelles.* En prenant à la lettre ces étranges théorèmes, on peut concevoir l'espoir, en donnant l'*air* pour milieu à un veau de le transformer en un aigle ou un condor; en plaçant l'homme dans un milieu tel que l'Océan, de le changer en baleine; de même qu'un milieu terrestre, comme un frais gazon ou un vert bocage, peut métamorphoser un requin en un mouton. Les faiseurs ne se proposent pas toutefois de procéder aussi promptement : ils ont d'abord songé à la cuisine, et leurs premières expériences auront pour objet de donner à la poule la taille de l'autruche, au lapin celle du porc, et à celui-ci celle de l'hippopotame. Plus tard, on avisera.

VAROU. L'un des noms que les Normands donnent au loup-garou.

VARSLUNDE. Classe d'esprits chez les Norwégiens. « Les Varslundes, » dit M. Xavier Marmier, dans *ses lettres sur le Nord*, « sont ceux qui, n'ayant fait ni assez de bonnes œuvres pour être admis au ciel immédiatement après leur mort, ni assez de mal pour être livrés aux tortures de l'enfer, sont condamnés à errer jusqu'à la fin du monde. Ils montent des chevaux noirs comme le charbon, qui galopent sur les cimes des montagnes, franchissent les abîmes, et marchent sur l'eau comme sur la terre. La nuit, on entend résonner au loin leur harnais de fer, et lorsqu'il y a dans le voisinage une maison qui doit être prochainement visitée par la mort ou désolée par un crime, les Varslundes se rassemblent autour de cette demeure et poussent des cris sinistres. »

VATTARE. Nains d'une petitesse extrême, mais de formes gracieuses dont il est parlé dans les croyances populaires des Lapons. Ils sont d'une nature douce, craintive et la moindre querelle, le moindre blasphème les effraie. Lorsqu'ils vivent en bonne intelligence avec les habitants d'une maison, ils leur deviennent très-utiles; mais s'ils ont à s'en plaindre, ce sont de très-dangereux ennemis par toutes les malices qu'ils imaginent.

VAUTOUR. On croit généralement, dans les populations agricoles, que lorsque cet oiseau plane au-dessus d'une maison, c'est un signe de mort pour l'un ou plusieurs de ses habitants. On lui attribue en outre la faculté de deviner quand un homme vivant doit mourir. C'est un avantage qui ferait à notre époque la fortune de bien des gens, si l'animal vorace pouvait communiquer le procédé qu'il emploie. Allez aux champs, vous y rencontrerez force vieillards qui vous affirmeront le fait, lequel, au surplus, vous est attesté aussi par Pline, qui déclare que c'est trois jours d'avance que le vautour reconnaît, à l'aide de son excellent odorat, quand la mort s'apprête à frapper un individu. Ange Politien cite aussi, au sujet de la perfection de cet odorat, un commentateur d'Aristote, qui assure que les Grecs ayant livré une bataille, on vit accourir le lendemain des vautours affamés qui, d'une distance de soixante-six heures avaient flairé la curée qui leur était préparée. Des physiciens du XVI° siècle, qui avaient autant de prétention que les savants de notre époque à ne passer ni pour superstitieux, ni capables de se tromper, s'avisèrent de vouloir vérifier le fait avancé par le commentateur d'Aristote; et, après un examen approfondi, ils décidèrent, à l'unanimité que les oiseaux de proie appelés vautours, ayant le cerveau *très-sec*, les odeurs y arrivent plus facilement; qu'elles ne se perdent,

ne s'éteignent point, comme chez les autres animaux, dans les vapeurs humides qui enveloppent le cerveau ; et qu'ainsi il est concevable qu'ils puissent arriver de cent soixante-six lieues pour dévorer des corps moissonnés la veille. Si vous n'êtes point satisfaits de cette conclusion, vous êtes bien difficiles.

VEAU. En Bretagne, lorsque l'on vend des veaux, on prescrit de les sortir à reculons de l'étable, afin que la mère éprouve moins de regrets.

VEILLE DE LA SAINT-ANDRÉ. En Allemagne, c'est une croyance à peu près générale que la veille de la Saint-André, de la Saint-Thomas, de la Noël ou du nouvel an, les filles peuvent inviter et voir leurs futurs époux. Pour celà, il faut qu'elles dressent une table de deux couverts sans y mettre de fourchettes; et si l'amant laisse quelque chose après le festin, il est essentiel de le conserver soigneusement, car c'est un gage qu'il reviendra voir celle qui garde ces précieux restes et qu'il l'aimera avec tendresse. Toutefois il est urgent aussi de ne jamais replacer ces restes sous ses yeux, attendu qu'ils lui rappelleraient le mal qu'il souffrit durant la nuit en question, sous l'influence d'un pouvoir surhumain, ce qui romprait alors le charme et pourrait attirer de grands malheurs.

VENDREDI. Ce jour est, ainsi que le mercredi, consacré par les sorciers, à la célébration de leurs mystères.

VENT. On sait que l'Eglise bénit les fonts baptismaux les veilles de Pâques et de la Pentecôte. C'est une croyance répandue dans quelques lieux de la France, que le vent qui règne le jour de cette solennité, continue à souffler encore durant six semaines.

Hector de Boëce raconte que le roi de Suède, Eric, qu'on avait surnommé *le chapeau venteux*, avait le don, en tournant son bonnet dans telle ou telle direction, de faire aussitôt souffler le vent de ce côté. Cette puissance lui venait, disait-on, d'un pacte qu'il avait fait avec le démon, celui-ci déchaînant toujours le vent au signal qui lui était donné par le bonnet. Les malins disent aujourd'hui que le couvre-chef royal était dès lors une véritable girouette.

Les matelots anglais ont l'habitude, lorsque le vent leur fait défaut en mer, de se mettre à siffler. « Cette coutume de siffler, pour appeler le vent, » dit le capitaine Bazil Hall, « est une de nos superstitions nautiques qui, malgré son absurdité, s'empare insensiblement, aux heures de calme, des esprits les plus forts et les plus incrédules. Autant vaudrait raisonner avec la brise elle-même, que d'essayer de convaincre le matelot anglais que le vent soufflant où il lui plaît et quand il lui plaît, il ne sert à rien de l'invoquer. En dépit de la marche des intelligences, lorsque l'air manque à la voile, toujours le marin sifflera. »

VENT D'EST. « Les physiciens ne sont pas d'accord, » dit l'auteur des *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, « sur l'origine ou la nature des vents. Les uns croient qu'ils doivent leur naissance à l'agitation de l'air, les autres aux changements qui, par quelque cause que ce soit, interviennent dans son ressort ou dans sa pesanteur spécifique. Ces explications ne sont pas raisonnables, parce qu'une simple agitation ou un changement de pesanteur et de ressort dans l'air ne pourraient tout au plus causer qu'une bouffée de vent passagère, et non ces courants d'air rapides qui durent quelquefois des semaines entières; sans parler des vents alizés et généraux qui soufflent continuellement entre ou vers les tropiques.

« D'autres physiciens ont encore prétendu que les vents étaient produits par l'attraction que les astres exerçaient, selon eux, sur les molécules de l'atmosphère terrestre; et ils ont fait, pour le prouver, de longs calculs qui ne signifient rien, puisqu'ils sont fondés sur de pures suppositions.

« Sans chercher à dévoiler l'origine des vents irréguliers, l'auteur de l'*Exposition du système du monde* s'est essayé à expliquer la cause du vent périodique qui souffle de l'est vers les tropiques; mais cette cause qu'il admet est si erronée, qu'elle ne ferait pas honneur à un écolier de philosophie copernicienne.

« Ce savant pense donc que le soleil raréfiant par sa chaleur les colonnes d'air qu'il domine, et les élevant au-dessus de leur niveau, celles-ci glissent sur la convexité de l'atmosphère terrestre, et se répandent sur les colonnes situées vers les pôles; tandis qu'un air frais, parti de ces dernières colonnes, afflue en dessous vers l'équateur pour y remplacer celui qui a été raréfié; que la vitesse de ce dernier courant vers les tropiques ne pouvant pas égaler celle que la rotation journalière de l'axe terrestre communique à la surface de cette partie de la terre, ainsi qu'aux objets et aux spectateurs qui y sont placés, ceux-ci, en tournant de l'ouest à l'est, doivent frapper ce courant d'air inférieur avec l'excès de leur vitesse, et en éprouver, par la réaction, une résistance contraire à leur mouvement de rotation; ce qui, selon ce géomètre, doit leur faire croire qu'ils reçoivent l'impression d'un vent qui vient de l'est.

« Cette prétendue cause du vent d'est, est non-seulement contredite par les phénomènes journaliers, mais elle pèche encore ouvertement contre le mouvement de rotation de la terre par laquelle on l'a voulu expliquer; et l'on peut dire ici avec assurance que le géomètre Newtonien sommeillait comme le bon Homère, quand il a imaginé ou admis cette fausse explication du vent d'est. Pour le prouver, je n'ai besoin d'autre argument que celui que me fournit la rotation diurne. En effet, lorsqu'un anti copernicien prétend que, si ce mouvement existait, les oiseaux qui s'élèvent dans l'air, verraient la terre et les forêts

fuir sous leurs pieds, et leurs nids et leurs petits entraînés loin d'eux vers l'orient: que lui répondent les newtoniens? que l'atmosphère terrestre qui, depuis tant de siècles, tient à la terre, tourne avec elle par un mouvement, une impression et une direction commune; que la terre et son atmosphère tournant ainsi avec tout ce qui leur appartient ou tout ce qu'elles renferment, tout se passe sur notre globe mobile, comme s'il était en repos; qu'il n'est donc pas étonnant que les oiseaux et tous les corps qui s'élèvent ou qui se meuvent dans l'atmosphère terrestre, continuent d'avoir le même mouvement que la surface de la terre, lors même qu'ils s'en éloignent ou qu'ils la suivent dans son mouvement. Donc un courant d'air qui affluerait des pôles, et qui raserait la terre, se trouvant renfermé dans l'atmosphère terrestre, devrait tourner uniformément par une impression commune, non-seulement avec cette atmosphère, mais encore avec les spectateurs placés sur la surface du globe. Donc ceux-ci ne tourneront pas plus vite que ce courant d'air, et ne pourront pas le frapper avec l'excès de leur vitesse; donc si un vent a sa direction vers l'occident, c'est qu'il vient de l'est et non des pôles; et l'impression qu'on en reçoit n'est pas imaginaire, comme on le prétend, mais réelle. Enfin, ce vent, affluant des pôles, serait dans le cas d'un oiseau qui partirait d'un de ces points pour se rendre directement au point opposé. Qui doutera que cet oiseau, malgré le mouvement de l'axe de la terre, ne pût aller d'un pôle à l'autre en suivant le même méridien? Cependant dans le système du géomètre dont nous parlons, cela serait impossible; et le volatile verrait sous lui tous les méridiens, l'un après l'autre, dans l'espace de vingt-quatre heures. Ainsi sans un grand effort de génie on doit concevoir que, soit dans l'hypotèse de l'immobilité de l'axe, soit dans le système de sa rotation, un courant d'air affluant de la région polaire, ne pourra que paraître arriver des pôles, et non de l'est. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait ou que la terre n'eût point d'atmosphère, ou qu'elle tournât sans entraîner cette atmosphère, ce qui ne peut pas se supposer.

« Enfin, si le vent d'est n'était dû qu'à un excès de vitesse qu'aurait la zone de l'équateur sur un courant d'air arrivé des pôles, il s'ensuivrait que, dans la région voisine de ces pôles, on ne devrait jamais éprouver de calme; mais qu'on y verrait régner un vent presque continuel qui se dirigerait vers la zone torride. Or, c'est ce que n'ont pas remarqué ni les marins qui se sont avancés vers le nord et vers le sud, ni les académiciens qui allèrent mesurer un degré du méridien vers le cercle polaire.

« Je ne puis concevoir comment des physiciens, des astronomes et des géomètres qui n'ignorent pas que l'atmosphère terrestre, tournant avec la terre, entraîne tout ce qu'elle renferme, et que les choses s'y passent comme si elle était immobile, ainsi que le dit Lalande dans son *Abrégé d'astronomie*, aient pu regarder comme vraie cette explication si fautive du vent d'est, qui donnerait gain de cause à ceux qui nient la rotation de l'axe de la terre. Ne serait-ce point qu'en général certains géomètres ne savent réfléchir que sur des nombres, et que les physiciens se laissent trop aisément éblouir par l'éclat d'une grande renommée? »

VENTRILOQUE. Les peuples croyaient, autrefois, que l'artifice au moyen duquel les ventriloques imitent si bien des voix lointaines, était le résultat d'un pacte contracté par ces individus avec l'esprit malin, c'est-à-dire qu'ils étaient possédés du diable. Les anciens, aussi simples, étaient persuadés, de même, que ce genre de phénomène provenait d'une cause surnaturelle. Le nom des ventriloques nous vient des Latins; les Grecs les désignaient sous celui d'*engastrimythes*.

Il y a lieu de croire que les pythies ou sibylles antiques étaient *engastrimythes*. Le fidèle qui venait les consulter entendait des paroles sortir du fond de leur poitrine, et ne les voyait ni ouvrir la bouche ni remuer les lèvres. Le même phénomène s'offrait chez quelques possédés au commencement du christianisme.

La traduction des Septante, d'hébreu en grec, rend le mot *cb* par celui d'engastrimythe. On suppose que la pythonisse de Gelboé, en évoquant Samuel devant Saül, se servit de sa puissance gastromancienne pour faire parler l'ombre. Platon, Hippocrate et Plutarque font mention de ventriloques. Euryclès est souvent cité comme le premier gastrimythe connu.

Saint Chrysostome regarde les ventriloques comme des hommes divins; il les croit doués de l'art de prédire. La même opinion est soutenue par OEcumenius.

Léry, voyageur français du XVI[e] siècle, décrit une scène de ventriloquie religieuse qui se passa durant son séjour parmi les Tupinambas.

Antoine Van Dale, médecin hollandais, raconte l'anecdote suivante: « Des milliers d'hommes ont vu comme moi à Amsterdam, en 1685, dans l'hôpital des vieillards, une femme âgée de soixante-treize ans, nommée Barbara-Jacobi. Elle se tenait à côté d'un petit lit, dont elle écartait les rideaux. Le visage à découvert, et tourné du côté vers lequel elle adressait la parole, elle feignait de parler à un homme qu'elle appelait Joachim. Selon ce qu'elle disait, on entendait le prétendu Joachim, tantôt pleurer et tantôt rire; quelquefois il poussait des gémissements, faisait des acclamations et des éclats de rire; quelquefois il se mettait à chanter, et tout cela avec tant d'art et de grâce, qu'il n'y avait jamais ni la moindre hésitation, ni la plus légère interruption. »

Celius Rhodiginus, qui professait les belles-lettres à Milan et à Padoue, au commencement du XVI[e] siècle, parle aussi

d'une femme « du ventre de laquelle on entendait la voix de l'*esprit immonde*. Cette voix, » ajoute-t-il, « était fort grêle : cependant quand *il le* voulait, elle était très-distincte et intelligible. Ce démon, gîté dans le corps de la femme, s'appelait *Cincinnatulus*. Il faisait des réponses merveilleuses sur les choses du passé ; mais quand on le questionnait sur l'avenir, c'était le plus grand menteur du monde, et il manifestait quelquefois son ignorance en affectant une espèce de bourdonnement, un murmure incertain, un bruit sourd, où l'on ne pouvait rien comprendre. »

Jérôme Oléaster, grand inquisiteur en Portugal, savant distingué, dans un ouvrage imprimé en 1656, cite le fait suivant : « Lorsque je faisais mes études au collége royal de Lisbonne, je me rappelle avoir vu une certaine Cécile que l'on amena au palais, où elle comparut devant le sénat. On entendait partir de ses coudes, et quelquefois d'autres parties de son corps, une voix grêle, qu'elle attribuait à un nommé *Pierre-Jean*, mort depuis quelque temps. Cette voix répondait sur-le-champ et très-vite aux questions qu'on lui faisait ; elle ne cessait de recommander à tout le monde l'indigence de la pauvre Cécile. Par jugement du sénat, cette jeune fille fut exilée à l'île de Saint-Thomas, l'une des Antilles, où elle mourut. »

Augustinus Steuchus, dit Eugubinus, évêque de Ghisaïmo, en Candie, affirme qu'il a vu des ventriloques; mais il n'y croit point, et il met tout sur le compte des démons.

Etienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, livre VI du tome Ier, dit : « Il n'y a pas douze à treize ans, il est mort un bouffon nommé Constantin, qui représentait presque toutes sortes de voix : tantôt le chant des rossignols, qui n'eussent pas mieux su dégoiser leurs ramages que lui ; tantôt la musique d'un âne, tantôt les voix de trois ou quatre chiens qui se battent, et enfin le cri de celui qui, pour être mordu par les autres, se va plaignant. Avec un peigne mis dans sa bouche, il représentait le son d'un cornet à bouquin. Mais surtout était admirable qu'il parlait quelquefois d'une voix qu'il tenait tellement enclose dedans son estomac, à manière qu'étant près de vous, s'il vous appelait, vous eussiez cru que c'était une voix qui venait de bien loin. »

« En 1645, » dit l'écrivain anglais Dickinson, « on voyait à Oxford, en Angleterre, un homme que l'on appelait le *chuchoteur* ou le *marmotteur du roi*. Son vrai nom était Fanning. La bouche fermée, les lèvres closes et immobiles, il savait tirer du fond de sa poitrine, des paroles très distinctes, si merveilleusement, qu'on les croyait venir d'un endroit fort éloigné. »

Jean Brodeau, savant critique du XVIe siècle, donne dans ses *Miscellanées* l'histoire des friponneries de Louis Brabant, valet de chambre de François Ier, qui, au moyen de son talent de ventriloque, persuada à une dame de Paris de lui donner sa fille, bien faite, belle et riche, en mariage, et obligea un banquier de Lyon, nommé Cornu, à le doter.

L'un des ventriloques les plus extraordinaires qu'on ait connus, fut un nommé Saint-Gilles, qui était épicier à Saint-Germain-en-Laye, vers le milieu du siècle dernier; il dirigeait si habilement sa voix, que tantôt elle semblait descendre du haut des airs, tantôt arriver des profondeurs de la terre.

Parmi les ventriloques modernes, on compte le baron de Mengen, Tiemet, Fitz-James, Borel et Comte.

On a cru longtemps que les ventriloques formaient leur voix intérieure en *aspirant*. L'abbé de la Chapelle, qui a écrit un livre entier fort curieux sur l'engastrimysme, a jeté quelques lumières sur cette question; les travaux du docteur Fournier ont détruit tous les doutes. Le mécanisme des opérations de la ventriloquie ne paraît consister réellement qu'à savoir étouffer sa voix lors de la sortie du larynx, et pendant une opération longue et soutenue. La glotte, presque entièrement fermée en cet instant, refoule l'air vers les poumons, et n'en laisse sortir ensuite qu'une petite quantité, celle qui est précisément nécessaire à la formation de la voix articulée. Le ventriloque parle, pendant l'acte d'expiration, comme parlent naturellement tous les hommes.

VERDELET ou VERD-JOLI. C'est le nom qu'au moyen âge et jusque dans le commencement du XIIIe siècle, les gens superstitieux donnaient à un prétendu démon qui présidait soi-disant au sabbat. Les sorcières qui se trouvaient en rapport avec sa personne, se prostituaient à lui, l'accompagnaient toutes nues au sein des bois où elles se livraient à des danses échevelées, et apprenaient de lui à battre les étangs pour faire tomber la grêle sur le champ de ceux à qui elles en voulaient. On brûlait celles de ces sorcières qu'on croyait convaincues d'accointance avec le verdelet ; et Delancre rapporte que, vers la fin du XVIIe siècle, la cour ayant sursis à l'exécution de plusieurs de ces malheureuses, le parlement de Rouen adressa au roi de très-humbles remontrances, en le suppliant de vouloir bien permettre qu'on brûlât incontinent lesdites sorcières.

VÉRONIQUE. On sait que les Perses attachaient autrefois un emblème à chaque fleur, et qu'au moyen d'un bouquet, appelé *selam*, qu'ils disposaient d'une manière particulière, ils pouvaient faire connaître une foule de choses, tous les sentiments dont ils étaient pénétrés, sans avoir à recourir à des signes graphiques très-souvent indiscrets. Cet usage passa de l'Orient dans l'Occident, où les fleurs offrent aussi, dans chaque contrée, un langage à part que les jeunes personnes affectionnent surtout et dans lequel elles ont la foi que donnent la passion et l'inexpérience. Dans le nombre de ces fleurs qui inspirent tant de confiance lorsqu'on les glisse dans un bouquet, dans un livre ou

dans une lettre, la véronique occupe un rôle important, car toute seule elle exprime cette déclaration si séduisante pour des oreilles chastes et par conséquent crédules : *Plus je vous vois, plus je vous aime.*

VERRE PILÉ. On croyait généralement, autrefois, et beaucoup de personnes partagent même encore cette erreur que le verre pilé est un poison; on en faisait fréquemment usage dans une intention coupable, et on lui donnait le nom de *poudre de succession*. Plusieurs médecins recommandables, tels que Mahon et Portal, autorisèrent d'ailleurs cette erreur par leur opinion, et ce fut avec peine que des exemples et des expériences cités par Franck, Chaussier, Cayol et autres combattirent le préjugé enraciné. Il paraît parfaitement établi, aujourd'hui, que non-seulement de la poudre de verre, mais encore de petits fragments de cette substance peuvent être introduits dans l'estomac sans y causer le moindre désordre, et l'on voit des charlatans briser dans leur bouche des morceaux de verre, et en avaler impunément les débris.

VERRUES. Les Normands prétendent guérir des verrues en les frottant avec un limaçon rouge qu'on enfile ensuite sur une épine pour l'y laisser suspendu : à mesure que ce limaçon pourrit, les verrues disparaissent. Une autre recette, tout aussi économique, est celle-ci : On enveloppe dans un linge autant de pois qu'on a de verrues, et l'on jette le paquet sur un chemin. Dès qu'un passant commet l'imprudence de ramasser ce paquet, ses mains se couvrent aussitôt de verrues et vous êtes débarrassé des vôtres.

VERS. Beaucoup de personnes croient que des vers de terre, broyés et appliqués sur des nerfs rompus ou coupés, les rejoignent promptement. Ce préjugé vient peut-être de ce fait acquis à la science, que les parties tranchées, séparées de certains vers et polypes, ne perdent point vie pour cela, et que, tout au contraire, chacune de ces parties constitue, dans un temps peu considérable, un individu complet.

VERT. La couleur verte, qui est celle de prédilection des fées, est aussi, dans la croyance des Ecossais, fatale à plusieurs familles de leur pays, entre autres à celles des Graham ; et l'on ajoute que lorsqu'un Graham reçoit un coup de feu dans une bataille, la balle traverse immanquablement le carreau vert de son plaid.

VERTU. Respecter en tous points et rigoureusement les règles prescrites par la morale et la religion, voilà ce qui constitue essentiellement la vertu. En ce qui concerne la femme, il faut en outre qu'elle soit animée d'un sentiment de pudeur qui ne l'abandonne à aucune époque de sa vie. Mais on doit considérer comme un préjugé répréhensible la flétrissure dont l'opinion publique veut le plus souvent accabler la jeune fille séduite ou la femme victime de la brutalité. Lorsque la première tombe dans les piéges que lui tendent à la fois son inexpérience, sa tendresse et la perfidie du séducteur, elle est à plaindre, digne d'indulgence, et l'on doit l'aider à se relever de sa chute involontaire. Soutenue ainsi par la charité chrétienne, elle peut devenir une excellente épouse, une mère donnant les meilleurs exemples. Ce n'est qu'une seconde faute qui la rend réellement coupable. Quant à la femme qui est devenue la proie d'un désir et d'un acte sauvages, en quoi a-t-elle démérité de l'estime du monde, puisqu'elle n'a cédé qu'à la force et non à ses instincts? C'est justice, au contraire, de la part de ce monde, que de redoubler pour elle de témoignages de respect, afin de la dédommager de l'affliction qui lui vient du crime d'autrui. Elle n'a point cessé d'être vertueuse parce qu'on a attenté à sa vertu : aux prises avec le malfaiteur, elle a succombé dans la lutte; celui qui nous vole ne nous rend pas pour cela le complice de son délit. Que de mauvais procédés, que de mauvaises actions s'épargneraient les hommes, s'ils voulaient, en toute circonstance, prendre la peine de raisonner avant de se juger les uns les autres !

VERVEINE. Cette plante, célèbre dans le culte des anciens, l'était aussi chez les druides qui en accompagnaient la récolte de diverses pratiques mystérieuses; elle conserva sa renommée au moyen âge, et se trouve encore l'objet, à notre époque, de croyances exagérées relativement à ses propriétés. Autrefois, on lui attribuait celle de guérir toutes les maladies ; puis il suffisait de s'en frotter pour se procurer immédiatement ce qu'on désirait; enfin, elle avait le pouvoir de réconcilier les cœurs aliénés, et tous ceux que cette plante touchait, éprouvaient aussitôt le bien-être et la joie.

En Espagne, on allait jadis aussi, la veille de la Saint-Jean et durant la nuit, cueillir aux champs de la verveine et du trèfle, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, et l'on conservait l'un et l'autre comme une amulette dans toutes les habitations. Les Normands préconisent la verveine contre la foudre et un grand nombre de maladies.

VEYRINES. On appelle ainsi, dans le département des Landes, des ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des piliers de l'église, et dans lesquelles les personnes affligées de rhumatismes et de paralysie, s'introduisent en répétant quelques prières, afin d'obtenir leur guérison. Une pratique analogue s'accomplit aux monuments druidiques nommés *Lichavers*, et à travers quelques arbres séculaires dans le département de Seine-et-Oise.

VIEILLE DE FALSTER (LA). Dans ses *Lettres sur le Nord*, M. Xavier Marmier rapporte cette tradition : «A Falster, il y avait autrefois une femme fort riche qui n'avait point d'enfants. Elle voulut faire un pieux usage de sa fortune, et elle bâtit une église. L'édifice achevé, elle le trouva si bien, qu'elle se crut en devoir de demander à Dieu une récompense. Elle le pria donc de la laisser vivre aussi longtemps que son

église subsisterait. Son vœu fut exaucé. La mort passa devant sa porte sans entrer; la mort frappa autour d'elle voisins, parents, amis, et ne lui montra pas seulement le bout de sa faux. Elle vécut au milieu de toutes les guerres, de toutes les pestes, de tous les fléaux qui traversèrent le pays. Elle vécut si longtemps, qu'elle ne trouva plus un ami avec qui elle pût s'entretenir; elle parlait toujours d'une époque si ancienne, que personne ne la comprenait. Elle avait bien demandé une vie perpétuelle, mais elle avait oublié de demander aussi la jeunesse; le ciel ne lui donna que juste ce qu'elle voulait avoir, et la pauvre femme vieillit; elle perdit ses forces, puis la vue, et l'ouïe et la parole. Alors elle se fit enfermer dans une caisse de chêne et porter dans l'église. Chaque année, à Noël, elle recouvre pendant une heure l'usage de ses sens, et chaque année, à cette heure là, le prêtre s'approche d'elle pour prendre ses ordres. La malheureuse se lève à demi dans son cercueil et s'écrie : — Mon église subsiste-t-elle encore? —Oui « répond le prêtre. — « Hélas! » dit-elle, « plût à Dieu qu'elle fut anéantie! » Elle s'affaisse en poussant un profond soupir, et le coffre de chêne se referme sur elle. »

VIEILLE DU BASSIN DE LA SEILLE. On nomme ainsi, dans le Jura, une fée à laquelle on attribue les fâcheuses variations atmosphériques qui se manifestent durant l'époque que les cultivateurs appellent la *lune rousse*. On désigne cette période par la dénomination de *jours de la vieille*.

VIERGE MÈRE DE POLIGNY. La forêt qui s'étend à l'est de Poligny, département du Jura, est habitée par une fée qu'on nomme dans la contrée *vierge mère* et *dame blanche*. On croit même que, dans les temps reculés, on lui avait élevé un sanctuaire au même lieu. « On m'a raconté d'un enfant, » dit M. Désiré Monnier dans ses *Traditions populaires comparées*, « que ses parents l'avaient envoyé au bois de Poligny chercher soit un berger, soit du bétail; qu'il s'égara, et qu'il ne lui fut plus possible de retrouver le chemin de son village. On l'attendit en vain, on l'appela sans succès toute la nuit, tout le lendemain. Mais le surlendemain, sur le soir, ou le troisième jour, on retrouva enfin le petit garçon. Il était tranquillement assis sur la pelouse, dans une clairière, frais, riant, se portant à merveille. Il dit qu'une belle dame était venue régulièrement lui apporter à manger. On n'eut pas besoin de s'informer de cette dame : ou c'était la sainte Vierge envoyée par la Providence, ou c'était la fée si connue dans le pays sous le nom de la *dame blanche*. »

VIGNE. On a cru longtemps qu'il existait sur les grappes du raisin de Tokai, de petites particules d'or, et que c'était à elles que l'on devait attribuer la qualité si renommée du vin de ce nom. Mais on a reconnu, au XVIII[e] siècle seulement, que ce qu'on avait pris pour des grains d'or était l'enveloppe brillante d'un insecte, lequel insecte n'était pour rien dans l'excellence du fruit sur lequel il vivait.

VIN. Cette liqueur est essentiellement bienfaisante lorsqu'on en use avec modération; mais comme elle donne à l'esprit une surexcitation que quelques-uns prennent pour un témoignage de la chaleur et de la force qu'elle répand dans l'organisme, il en résulte que beaucoup de gens se persuadent qu'ils ne sauraient mieux faire que de beaucoup boire pour entretenir leur santé et leur vigueur, et de là aussi l'abus qui se fait du vin et les suites déplorables que cet abus produit. Malheureusement, le faible des ivrognes se trouve encouragé, en quelque sorte, par les éloges que les plus illustres médecins ont donné à cette boisson. Le sage et très-sobre Hippocrate le vante, quoiqu'il ne soit pas vrai, comme on l'a avancé, qu'il ait jamais donné le conseil de s'enivrer une fois le mois dans l'intérêt de sa santé. Selon Frédéric Hoffman, le célèbre panégyriste de l'eau, le vin doit tenir aussi la première place parmi les aliments médicamenteux, à cause de l'activité avec laquelle il aide la coction, les excrétions, le rétablissement des forces et de la chaleur. Sydenham et Boerhaave avaient également cette boisson en grande estime, et Cardan ne doute point qu'elle ne réunisse toutes les qualités médicinales qu'on prétend obtenir des autres produits végétaux.

Gryllus n'attribue la décadence du génie et de la science chez les Grecs, qu'à la privation où ils se trouvent des vignes que l'islamisme a détruites et qui leur procuraient autrefois les vins les plus renommés. Les poëtes grecs et latins laissent suffisamment connaître que le vin réveillait fréquemment leurs fibres endormies; et Ovide, privé de cette liqueur dans son exil, se plaint de ne plus sentir les mêmes feux dont il était auparavant échauffé. Il faut donc nécessairement conclure de tous ces exemples que le vin est un puissant tonique dont l'emploi est généralement utile; mais c'est une erreur très-grave de croire que, pris avec excès, il ne puisse, comme toute autre substance, causer des perturbations redoutables. L'ivresse d'ailleurs, personne ne l'ignore, cause chez l'homme un entier abrutissement, et ce seul effet devrait rendre aussi précautionneux que honteux, ceux qui croient simplement suivre les conseils de la médecine, en buvant du vin outre mesure.

Le vin recevait de nos pères diverses épithètes dont voici les principales : Le *vin d'âne* était celui qui faisait dormir; le *vin de coucher*, celui que les nouveaux mariés faisaient boire aux gens de la noce; le *vin de congé*, celui qu'on offrait à celui qui prenait congé; le *vin de Brétigny*, celui qui était très-vert; le *vin bâtard*, celui où se trouvait beaucoup d'eau; le *vin de cerf*, celui qui faisait pleurer; le *vin de Saint-Jean*, celui qui était très-capiteux; le *vin de Lyon*, celui qui rendait querelleur; le *vin de re-*

nard, celui qui rendait subtil; le *vin de poireau*, du cidre; le *vin de singe*, celui qui mettait en joie; le *vin de porc*, celui qu'on restituait; le *vin de Nazareth*, celui qui ressortait par le nez; et le *vin de teinte*, celui qui, étant très-fort de couleur, servait à en colorer d'autres.

VINAIGRE. C'était un préjugé parfaitement établi jadis, qu'Annibal, afin de se frayer un passage à travers certains endroits des Alpes, avait dissous la roche au moyen de vinaigre. On citait tel ou tel chimiste en renom, qui avait répété l'expérience en petit dans son laboratoire, avec un plein succès, et douter de ce fait merveilleux, c'était s'avouer un véritable idiot. Quelques-uns, cependant, osaient bien se demander en secret quel était cet océan d'acide acétique que le général carthaginois avait pu diriger sur ces formidables remparts de granits; mais ils se gardaient bien d'exprimer tout haut leur audacieux scepticisme. Aujourd'hui, on connaît l'effet que produit l'acide sulfurique sur le calcaire, mais on ne s'aviserait pas de songer à en faire emploi pour attaquer aucune roche.

VIOLETTE DES SORCIERS. *Voy.* PERVENCHE.

VIPÈRE. On ne doutait pas autrefois, et cette croyance n'est même pas encore généralement éteinte que la salive de l'homme avait la propriété de faire mourir les vipères et les autres serpents. Voltaire rapporte une attestation du chirurgien Figuier, ainsi conçue : « Je certifie que j'ai tué, en diverses fois, plusieurs serpents, en mouillant un peu avec ma salive un bâton ou une pierre, et en donnant sur le milieu du corps du serpent, un petit coup qui pouvait à peine occasionner une légère contusion. »

Si le chirurgien Figuier n'a pas réellement fait cette expérience, comme il le prétend, il est possible qu'il ait parlé d'après le témoignage de ses auteurs. Aristote et Galien disent, en effet, que, pour se délivrer de ces reptiles, il suffit de cracher dessus lorsqu'on se trouve à jeun. Suivant Avicenne, la salive de l'homme tue non-seulement les serpents, mais encore tous les animaux portant aiguillon; et Varron et Pline déclarent également que, de leur temps, on voyait certains individus détruire des vipères avec leur salive. Enfin, le poëte Lucrèce dit, dans son IV° livre :

Est utique ut serpens hominis contacta saliva
Disperit ac sese mandendo conficit ipsa.

Crachez sur un serpent : en sa douleur extrême
Il se roule, s'agite et se mange lui-même.

Personne, avant Lucrèce, fait observer l'abbé Salgues, n'avait écrit que les serpents se mangeassent eux-mêmes; mais tout est permis aux poëtes. Je crois, dit encore l'abbé Salgues, qu'on peut tuer les vipères avec un peu de salive, pourvu qu'on ait soin d'y ajouter un bon coup de bâton.

Redi ayant voulu vérifier le fait attesté par Aristote, Galien, Varron, Pline et *tutti quanti*, cracha, avant d'avoir déjeûné, sur un grand nombre de vipères que le grand duc de Toscane avait fait rassembler pour en composer de la thériaque; mais ces vipères se montrèrent entièrement indifférentes, insensibles à l'abondante expectoration du savant.

VISIONS. Parmi les visions dont il est fait mention dans les saintes Ecritures, chacun connaît celles d'Isaïe, d'Ezéchiel et de saint Jean. Dieu conversait ainsi avec Adam, Noé, Abraham et Moïse. Saint Ambroise, pendant qu'il était à l'autel, fut averti, par une extase, de la mort de saint Martin de Tours.

Dans sa *Vie de Coriolan*, Plutarque rapporte qu'à la bataille contre Tarquin, on vit Castor et Pollux combattre sur des chevaux blancs, et que ces deux guerriers portèrent eux-mêmes à Rome, la nouvelle de la victoire.

M. Amédée Thierry, dans son *Histoire des Gaulois*, dit qu'à l'attaque du temple de Delphes par les Gaulois, ceux-ci furent effrayés par l'apparition de trois héros qui avaient été ensevelis dans les environs de la ville, et dans lesquels les Delphiens reconnurent Hyprochus, Laodochus et Pyrrhus, fils d'Achille.

Le roi Théodoric, ayant fait mettre à mort le sénateur Symmaque, fut poursuivi ensuite par les remords. Un jour qu'on lui servit un superbe poisson, il poussa tout à coup des cris épouvantables, car il avait vu, en ouvrant la tête de l'animal, celle de l'infortuné Symmaque.

Chez les modernes, la vision la plus célèbre est celle qu'eut Jeanne d'Arc.

Dans son *Histoire des croisades*, Michaud rapporte qu'à la bataille d'Antioche, les croisés affirmaient avoir vu venir à leur secours, saint Georges, saint Démétrius et saint Théodose.

Dans l'histoire que Cardan a donnée de sa vie, on trouve le passage suivant : « Le premier signe qui annonça en moi une nature, en quelque sorte anormale, date de ma naissance même. Je suis né avec des cheveux longs, noirs et crépus, ce que je considère, sinon comme miraculeux, au moins comme fort étrange, surtout à cause de cette circonstance que je suis venu au monde privé de mouvement, et sans donner signe de vie.

« Le second indice d'une nature extraordinaire s'est manifesté dans ma quatrième année, et a continué pendant trois ans; mon père voulait que je restasse au lit jusqu'à la troisième heure du jour, et lorsque je m'éveillais auparavant, tout le temps qui restait entre l'heure de mon réveil et celle de mon lever se passait pour moi dans la contemplation d'un spectacle ravissant et miraculeux, qu'il ne m'est jamais arrivé d'attendre en vain. Je voyais passer devant mes yeux une longue suite de figures et d'images diverses, revêtues de formes dont l'apparence était celle de l'airain; elles semblaient composées d'une multitude de petits anneaux pareils à ceux dont on fait les cuirasses, ainsi que j'ai pu en juger par de-

puis; car alors je n'avais pas encore vu de cuirasses. Cette vision surgissait toujours à la droite de mon lit; elle s'élevait peu à peu et marchait lentement vers la gauche, jusqu'à ce que, ayant tracé un demi-cercle complet, elle disparût. C'étaient des châteaux, des maisons, des animaux, des chevaux avec leurs cavaliers, des prairies, des arbres, des instruments de musique, des théâtres, des hommes de statures et de formes diverses, revêtus de costumes non moins divers; c'étaient surtout des musiciens armés de trompettes dont il me semblait percevoir le son par la vue, bien que mes oreilles ne fussent frappées d'aucun bruit. D'autres fois c'étaient des armées, des peuples entiers, des champs, des bosquets, de vastes et sombres forêts, des fleurs et des oiseaux de toute espèce, et mille autres choses existant dans la nature, mais que je voyais alors pour la première fois, toutes belles, bien formées, et seulement dépourvues de couleur comme l'air dans lequel elles se jouaient. Souvent il arrivait qu'au lieu de passer processionnellement devant mon lit, cette masse immense d'objets divers se produisait rapidement tout entière et disparaissait aussitôt, de telle sorte que je saisissais d'un seul coup d'œil, et pourtant sans confusion, les détails et l'ensemble de ce tableau magique. Tous ces objets étaient assez légèrement tracés dans l'air pour que la vue passât au travers et s'étendît au delà; et pourtant les formes en étaient bien arrêtées, et ils se dessinaient distinctement dans une atmosphère particulière, composée elle-même de cercles visibles à l'œil et néanmoins transparents. Je jouissais avec délices du spectacle de ces merveilles, et je fixais sur cette vision des yeux si attentifs et si animés, que ma mère me demanda un jour si je voyais quelque chose dans l'air. Tout enfant que j'étais, j'eus la pensée que si je racontais ce que je voyais, l'auteur inconnu de ce prodige en serait offensé, et que je cesserais d'en être témoin; et comme j'ai eu, dès mon enfance, pour le mensonge, une répugnance que j'ai toujours conservée, je restai longtemps sans répondre. — Mais, mon fils, » ajouta alors ma mère, « que regardes-tu donc si attentivement?... — Je ne me rappelle plus quelle fut ma réponse, et je crois bien n'en avoir fait aucune. »

Hector Boëce, dans ses *Annales écossaises*, rapporte qu'Alexandre III, roi d'Ecosse, lorsqu'il se maria en troisièmes noces avec la fille d'un comte de Dreux, vit entrer dans la salle de bal, après que celui-ci fut achevé, un spectre décharné qui se mit à sauter et à gambader.

Le marquis de Rambouillet, frère aîné de la duchesse de Montausier, et le marquis de Précy, aîné de la maison de Nantouillet, tous deux âgés de 25 à 30 ans, étaient intimes amis, et allaient à la guerre, comme y allaient alors tous les hommes de qualité. Un jour qu'ils s'entretenaient des affaires de l'autre monde, et après quelques discours qui témoignaient qu'ils étaient peu persuadés de tout ce qui s'en dit ici-bas; ils se promirent toutefois que le premier qui mourrait, en viendrait apporter des nouvelles au survivant. Au bout de trois mois le marquis de Rambouillet partit pour la Flandre, où l'on faisait alors la guerre, et de Précy, retenu par une forte fièvre, demeura à Paris. Au bout de six semaines environ, ce dernier entendit, vers les six heures du matin, tirer les rideaux de son lit, et s'étant retourné il aperçut le marquis de Rambouillet en buffle et en bottes. Il s'élança de son lit pour lui sauter au cou et lui témoigner la joie qu'il éprouvait de le revoir; mais le marquis, faisant quelques pas en arrière, lui dit que ses caresses n'étaient plus de saison; qu'il ne venait que pour s'acquitter de sa promesse; qu'il avait été tué la veille; que ce qu'on rapportait de l'autre monde était vrai; et que lui, Précy, n'avait rien de mieux à faire que de se préparer à venir le rejoindre, attendu qu'il serait tué à la première affaire où il se trouverait. Le fantôme montra alors à son ami l'endroit où il avait été blessé, puis disparut. Selon la prédiction, de Précy fut tué, durant la guerre civile, au combat de Saint-Antoine.

Un seigneur de la cour de Louis XIV se trouvait dans la galerie de Versailles, au moment où le monarque lisait, à ceux qui l'entouraient, le bulletin de la bataille de Friedlingen, gagnée par le maréchal de Villars. Tout à coup le seigneur aperçoit, à l'extrémité de la galerie, l'ombre de son fils, qui servait sous Villars. Il s'écrie avec douleur : *Mon fils n'est plus!* Et, en effet, un instant après le roi lut le nom de cet officier parmi les morts.

Dans ses *Souvenirs*, M. Dieudonné Thiébault, de l'académie de Berlin, raconte ce qui suit : « Peu de temps après la mort de M. de Maupertuis, M. Gléditsch, qui était obligé de traverser la salle des séances de l'académie pour aller au cabinet d'histoire naturelle, dont il avait la garde, ayant quelque arrangement à faire en ce cabinet, et voulant s'en occuper un jeudi, avant la séance, aperçut, en entrant dans la salle, M. de Maupertuis, debout et immobile, dans le premier angle à sa gauche, et ayant les yeux fixés sur lui : il était environ trois heures après midi. Le professeur d'histoire naturelle était trop bon physicien pour imaginer que son président, qui était mort à Bâle, se retrouvât à Berlin ; mais il raconta cette vision à ses confrères, et assura qu'elle avait été aussi nette et parfaite que si la personne eût été présente. »

Madame la comtesse de Genlis avait son fils, âgé de cinq ans, malade de la rougeole, et éloigné de la maison qu'elle habitait. Elle-même gardait le lit pour la même maladie qui la séparait de son enfant, et elle ignorait entièrement l'état de ce dernier. Il mourut à cinq heures du matin. A la même heure, madame de Genlis, qui ne dormait pas, aperçut, dans une grande rosace dorée qui occupait le ciel de son lit, l'image de son fils, sous la figure d'un ange, dont les

ailes bleues se dessinaient sur la dorure, et qui tendait les bras à sa mère. Cette vision ne donna pourtant aucun soupçon à madame de Genlis, qui en parla tranquillement à son mari et à d'autres personnes, lesquelles, tout en gardant le silence, furent extrêmement effrayées d'un événement aussi extraordinaire. Cette vision dura douze jours et disparut à cinq heures de l'après midi.

Dans son *Traité des erreurs et des préjugés*, M. Gratien de Semur, rapporte ce fait : « Dans notre enfance, nous avons plusieurs fois vu dans notre famille, avec laquelle elle était assez intimement liée, une dame d'une quarantaine d'années, qui s'appelait madame de Saulce ; son mari était un riche colon de Saint-Domingue. Tous deux, vers l'époque de la révolution, étaient venus s'établir en France. M. de Saulce fit aux îles plusieurs voyages, pendant lesquels il laissait sa femme à Paris. Madame de Saulce était une fort bonne femme, toute simple, point nerveuse, ne tenant aucunement à ces imaginations à l'envers qui se frappent aisément. Pendant le dernier voyage de son mari, étant un soir dans une compagnie où elle faisait une partie de cartes, tout à coup elle s'écria en tombant à la renverse sur son siége : M. de Saulce est mort ! On s'empresse autour d'elle, on lui démontre ce qu'une pareille vision a nécessairement de faux, et sa raison reprend le dessus. Toutefois elle ne pouvait, dans la solitude, secouer entièrement le pressentiment qui l'étouffait, et elle attendait des nouvelles de son mari avec une affreuse anxiété. Elle en reçut de favorables, mais leur date était antérieure au jour de la vision. Enfin, une lettre vint de Saint-Domingue, cachetée en noir, et dont la suscription n'était pas de la main de M. de Saulce. La lettre était d'un autre colon, et adressée à une tierce personne, pour atténuer la violence du coup que madame de Saulce devait ressentir au récit d'un événement tragique. M. de Saulce était mort assassiné par des nègres le jour même où madame de Saulce ressentait le coup qui frappait son mari. Ce double événement, attesté par plus de vingt personnes bien posées dans le monde, est un de ceux qui frappa le plus vivement nos premières années. Dix ans s'étaient passés depuis lors, quand nous vîmes madame de Saulce toujours revêtue du deuil éternel auquel elle s'était vouée. »

Ferrier rapporte qu'un de ses amis de l'armée anglaise, se trouvant à la campagne où il faisait une lecture à des dames, pendant que le maître de la maison se promenait dans l'appartement, celui-ci s'arrêta tout à coup, sonna et donna l'ordre à un domestique de monter à cheval pour aller à quelque distance s'informer de la santé d'une personne qu'il lui désigna. L'officier ayant témoigné à son hôte la surprise que lui causait sa subite préoccupation, le dernier lui répondit qu'il venait de voir la porte s'ouvrir et donner passage à une petite femme sans tête qu'il avait reconnue pour la personne chez laquelle il venait d'envoyer, ce qui lui causait de vives appréhensions sur son compte. En effet, lorsque le domestique revint, il apprit à son maître la mort de la dame, qui avait trépassé au moment où l'apparition s'était produite.

M. Paterson a publié cette observation : « Pendant mon séjour à l'école, » dit M. X..., « je m'étais lié intimement avec un enfant que j'appelais D... La folle conduite de son père amena la ruine de la famille, qui tomba dans le dernier degré de la misère. Depuis un grand nombre d'années, j'avais perdu de vue cet infortuné qu'on avait embarqué pour s'en débarrasser plus facilement, lorsque j'appris qu'il était de retour, malade d'une phthisie très-avancée dont il mourut trois mois après. Appelé pour faire l'inspection du corps, on conçoit facilement combien furent tristes les réflexions qu'un pareil spectacle m'inspira. Voici dans quelles circonstances cet événement se présenta à mon esprit : Un soir, je lisais la *Vie de Crichton* par Tittler : ma famille s'était retirée depuis longtemps, je venais de fermer mon livre et j'allais me coucher, quand j'aperçus sur ma table un billet de faire part. Cette lettre mortuaire donna naturellement une couleur sombre à mes pensées ; je me couchai après avoir éteint la chandelle. Au même moment, je sentis qu'on me prenait le bras et qu'on le pressait avec force contre le côté. Je luttai en criant : *Laissez mon bras !* et j'entendis distinctement ces paroles, prononcées à voix basse : *Ne soyez pas effrayé*. Je répliquai : *Permettez-moi d'allumer la chandelle*. On me lâcha le bras ; j'étais mal à mon aise, il me semblait que j'allais perdre connaissance. Je parvins cependant à me procurer de la lumière, et, me tournant vers la porte, je reconnus l'infortuné D...., ses traits n'étaient pas parfaitement distincts, on aurait dit qu'une gaze se trouvait interposée entre nous deux. Par une impulsion dont je ne puis me rendre compte, je m'avançai vers l'apparition, elle reculait à mesure et descendit les degrés jusqu'à ce que nous fussions arrivés à la porte de la rue où elle s'arrêta. Je passai près d'elle pour ouvrir cette porte, mais en ce moment j'eus un tel étourdissement que je tombai sur une chaise. Je ne puis dire combien dura cet état. En reprenant mes sens, je sentis une violente douleur au-dessus des sourcils, je distinguais difficilement les objets. J'eus de la fièvre et de l'insomnie pendant toute la nuit, et le lendemain je fus souffrant. Cette vision me parut offrir tous les caractères des illusions produites par la fièvre, et je ne la regardai pas un seul instant comme réelle (250). »

M. Chardel, dans son essai de *Psychologie philosophique*, raconte ceci : « Vers l'automne

(250) Voilà une conclusion inattendue; mais tels sont la plupart des médecins : avec les mots *fièvre, hallucination, état électrique du cerveau*, etc., ils se débarrassent de toutes les questions qu'ils ne peuvent ou qu'ils ne prennent pas la peine d'approfondir.

de 1832, un de mes amis, étudiant en médecine, occupait une chambre au quatrième étage, dans une vieille maison rue de la Harpe, n. 30. La ville faisait faire alors des fouilles dans l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers. On y trouva des tombes en briques, renfermant chacune un squelette plus ou moins bien conservé. L'étudiant suivait l'opération, et, après avoir donné quelque argent aux ouvriers, il emporta chez lui une grande quantité d'ossements qu'il disposa en partie comme une sorte d'ornement sur les murs de sa chambre. Deux jours après, il en plaisanta avec un de ses amis qui était venu le voir, et qui ne le quitta que fort tard. Après l'avoir reconduit, il éprouva, en rentrant dans sa chambre, un mouvement d'effroi. Voulant vaincre cette fâcheuse disposition, il fuma et avala quelques gorgées d'eau-de-vie, puis il se jeta sur son lit et s'endormit.

« — Je fus réveillé, me dit-il, par une douleur au poignet; j'avais la face tournée vers la fenêtre. J'entendis un bruit confus de paroles et de gémissements, et je vis, au clair de la lune qui pénétrait dans ma chambre, se dessiner deux files d'hommes vêtus de robes d'un blanc gris. Leurs figures avaient l'éclat brillant de l'argent; leurs yeux, fixés sur moi, avaient un aspect sinistre; par moment ils se regardaient d'une manière lamentable. Je me crus livré à un affreux cauchemar; mais j'étais bien éveillé, car j'entendis une voiture passer dans la rue, et l'heure sonner à l'horloge de Saint-Séverin. Je distinguais tous les détails de l'apparition. Je voulus m'élancer dans la chambre, mais je me sentis retenu par le poignet. Je levai la tête et j'aperçus, près de moi, un homme d'une haute stature, vêtu en ecclésiastique, portant un livre dans la main gauche; sa figure pâle était pleine de dignité. J'essayai de parler; mes idées se confondaient dans un sentiment de rage, de désespoir et d'effroi. Pendant longtemps ces hommes se parlèrent à voix basse. On me lâcha le bras en m'adressant un discours où je ne distinguai que les mots : *Curiosité, infâme, clémence, sacrilége, jeunesse*.. Je sautai hors du lit, et j'allai ouvrir ma fenêtre. J'avais une forte envie de me précipiter dans la cour; cependant, la fraîcheur de la nuit me rappela à la vie réelle. Je tournai les yeux vers le lit, je m'y vis couché; l'ecclésiastique me tenait toujours le bras, et je jugeai qu'il me parlait au mouvement de ses lèvres. Les deux files d'hommes, qui avaient l'apparence de moines, étaient à leur place, et de ce moment ma frayeur se dissipa. Je restai au moins une heure à considérer cette scène étrange. A quatre heures, je regagnai mon lit; le jour commençait à poindre. L'abbé me prit le poignet et me le serra avec une sorte de bienveillance; sa main devenait plus froide à mesure que le crépuscule augmentait. Je distinguai alors comme une masse confuse d'hommes qui s'agitaient dans un rayon de lune; j'entendis des portes s'ouvrir et se fermer; puis un voile s'étendit sur mes yeux et je m endormis profondément. Le matin, à mon réveil, j'éprouvais encore une vive douleur au poignet, et la fenêtre de ma chambre était ouverte comme je l'avais laissée. Il me semblait que je venais d'échapper à un grand péril. »

Hibbert a fait connaître cette autre observation : « Charles Lee avait eu de sa première femme une fille qui fut élevée par lady Everard, sœur de la défunte. Une nuit, cette jeune miss aperçut une lumière dans sa chambre et appela aussitôt la domestique pour lui reprocher d'avoir laissé près d'elle cette lumière; mais la bonne lui répondit qu'il n'y en avait pas d'autre que celle qu'elle venait d'apporter et qu'elle tenait à la main. Miss Lee la congédia alors et s'endormit. Vers deux heures du matin elle fut réveillée par l'apparition d'une petite femme qui lui dit qu'elle était sa mère et qu'elle viendrait la visiter le même jour à midi. Miss Lee, frappée de cette vision, appela de rechef sa femme de chambre, se fit habiller, écrivit une lettre à son père et la remit à lady Everard, en lui racontant ce qui s'était passé. La tante, croyant à un dérangement du cerveau de sa nièce, fit venir un médecin et le pria de saiguer la jeune fille, ce qui eut lieu. Celle-ci se laissa faire, se plaça ensuite dans un fauteuil où elle chanta des psaumes en s'accompagnant de la guitare, et, à midi précis, après avoir poussé deux ou trois soupirs, elle expira doucement. »

Bottex, dans son *Essai sur les hallucinations*, rapporte ce fait : « Frédéric W..., âgé de 25 ans, né dans un village près de Mayence, était employé dans une brasserie, à Strasbourg, lorsqu'il quitta cette ville en 1835 pour se rendre à Saint-Etienne. Il se sépara alors d'une jeune personne qu'il avait connue, mais à laquelle il n'était que faiblement attaché. Depuis deux mois il habitait Saint-Etienne, lorsqu'une nuit il entend marcher autour de son lit et sent quelque chose qui semble passer par-dessus la couverture. Le lendemain, à la même heure, même bruit; mais alors il entend distinctement : *Ah! je t'ai donc trouvé!* Il reconnaît la voix de la personne laissée à Strasbourg. Depuis lors cette voix le poursuit partout; elle lui demande de l'argent, lui parle de mariage et lui parle du diable, s'il ne se rend à ses instances; enfin, elle l'obsède tellement, qu'il ne peut plus travailler ni dormir. Il consulte un médecin de Saint-Etienne, qui le saigne et le met à l'usage des boissons délayantes. Ce traitement n'ayant point amélioré son état, il se rend à Lyon et entre à l'hospice de l'Antiquaille le 1er octobre 1835. »

Châteaubriand, dans ses *Mémoires*, cite deux apparitions : « Lucile, » dit-il en parlant de sa sœur, « se trouvant à Paris quelques jours avant le 10 août, et demeurant avec mes autres sœurs dans le voisinage du couvent des Carmes, jette les yeux sur une glace, pousse un cri et dit : *Je viens de voir*

entrer la mort Dans les bruyères de la Calédonie, Lucile eût été une femme céleste de Walter-Scott, douée de la seconde vue.

Dans un autre endroit il écrit : « Ma sœur avait pour régisseur M. Livoret, jadis Jésuite, auquel il était arrivé une étrange aventure. Quand il fut nommé régisseur à Laverdais, le comte de Châteaubourg, le père, venait de mourir. M. Livoret, qui ne l'avait pas connu, fut installé gardien du castel. La première nuit qu'il y coucha seul, il vit entrer dans son appartement un vieillard en robe de chambre, en bonnet de nuit, portant une petite lumière. L'apparition s'approche de l'âtre, pose son bougeoir sur la cheminée, rallume le feu et s'assied dans un fauteuil. M. Livoret tremblait de tout son corps. Après deux heures de silence, le vieillard se lève, reprend sa lumière et sort de la chambre en fermant la porte. Le lendemain, le régisseur conta son aventure aux fermiers, qui, sur la description de la lémure, affirmèrent que c'était leur vieux maître. Tout ne finit pas là. Si M. Livoret regardait derrière lui, dans une forêt, il apercevait le fantôme ; s'il avait à franchir un échalier dans un champ, l'ombre se mettait à califourchon sur l'échalier. Un jour, le misérable s'étant hasardé à lui dire : *M. de Châteaubourg*, *laissez-moi*, le revenant répondit : *Non*. M. Livoret, homme froid et positif, très-peu brillant d'imagination, racontait tant qu'on voulait son histoire, toujours de la même manière et avec la même conviction. »

Le comte de M... se trouvant en Suède, voit une nuit, au fond de sa chambre, une forme blanche qui lui adresse un geste d'adieu. Elle avait les ailes d'un ange ; mais on ne pouvait distinguer ses traits. Le comte, étendant ses bras vers elle, l'appelait d'une voix émue. La vision s'évanouit. Le matin suivant, M. de M... eût la fantaisie de dessiner l'ange tel qu'il lui était apparu, et il lui donna les traits d'une fille chérie qu'il avait laissée à Paris. Un mois s'écoule et une affreuse nouvelle lui parvient : Sa fille est morte !... Elle est morte cette nuit même que le comte a inscrite au bas de sa prophétique peinture !

M. Giral, commissaire des guerres, accompagnant un convoi durant l'invasion en Espagne, fut attaqué, reçut un grand nombre de blessures, fut laissé mourant dans un fossé, et ne dut sa conservation qu'au plus heureux des hasards. Pendant que cela avait lieu en Espagne, sa famille habitait Narbonne, et son fils était au collége de cette ville. Une nuit, toute la maison retentit des cris de cet élève, et plusieurs personnes étant accourues près de lui, il leur dit qu'il venait de voir assassiner son père. Sa frayeur l'avait mis dans un tel état, qu'on le conduisit aussitôt chez sa mère pour le consoler. Trois mois après, M. Giral fit connaître à sa femme ce qui lui était arrivé ; et le souvenir du rêve de l'enfant ayant fait comparer la date de l'événement d'Espagne avec celle de la vision à Narbonne, on s'assura que cette vision avait eu lieu quelques heures après l'attaque du convoi.

Le chevalier Garcias, officier d'infanterie dans l'armée française, était en garnison dans une ville d'Allemagne, lorsqu'une nuit il fut réveillé par un bruit qui semblait provenir des rideaux de son lit qu'on ouvrait. A la lueur d'une veilleuse qui était sur la cheminée, il aperçut au pied du lit une figure qu'il reconnut pour être celle de sa mère. Effrayé de cette apparition, il poussa un cri qui fit accourir son domestique ; mais celui-ci ne vit rien. Le chevalier Garcias, après s'être remis de son émotion, congédia son valet et se rendormit. Vers le matin, un bruit semblable à celui qui avait eu lieu la première fois, le réveilla de rechef, et il vit le même fantôme au milieu de la chambre. Il sortit précipitamment de son lit, mais la vision s'évanouit aussitôt. Dès que l'heure convenable permit à cet officier de se présenter chez son colonel, qui le traitait en ami, il alla lui raconter l'événement de la nuit, dont le souvenir lui causait encore un trouble extrême. Le colonel le plaisanta beaucoup sur ce qu'il appelait sa *faiblesse ;* mais il eut cependant la fantaisie de noter cette apparition ; et, quelque temps après, le chevalier Garcias ayant reçu avis de la mort de sa mère, il se trouva, d'après la note conservée, que la vision s'était offerte la même nuit et à la même heure où la dame était morte.

A la naissance du comte Mirelli, napolitain, un moine qui avait voulu mettre en branle les cloches d'une chapelle, fut enlevé par la corde et précipité sur les dalles du sanctuaire, où il eut les deux cuisses brisées. A l'âge de vingt-quatre ans, et à la suite d'un duel où il avait été grièvement blessé, le comte eut pendant plusieurs nuits l'apparition du moine mutilé.

Lorsqu'une tante de la comtesse Merlin, nommée Manita, mourut à la Havane, la comtesse, qui habitait alors l'Espagne, fut agitée par une vision qui lui représentait une morte, des prêtres et toute la pompe d'une cérémonie funèbre.

L'avocat M..., que les événements politiques ont mis en relief, faisait sa cour ou plutôt était l'amant heureux d'une dame dont le mari était à l'armée. Une nuit que les deux coupables étaient ensemble, ils furent réveillés par le fantôme de l'époux, qui se présenta à eux en désignant du doigt une blessure saignante qu'il avait à la poitrine. Le lendemain, l'avocat eut une seconde fois cette apparition dans son cabinet, et, peu de jours après, il apprit que l'officier avait été tué le jour même qui avait précédé la première vision.

Nous empruntons les faits suivants à l'Almanach prophétique :

1er. « L'auteur du fameux projet de la *Paix universelle*, l'abbé de Saint-Pierre, raconte dans ses œuvres l'anecdote suivante, que nous demandons à nos lecteurs la permission d'abréger un peu. En 1693, un cer-

tain M. Bezuel, qui fut depuis curé de la ville de Valognes, avait environ quinze ans quand il fit connaissance au collége avec les enfants d'un procureur nommé Daboguêne, écoliers comme lui. L'aîné, nommé Desfontaines, qui était de son âge, fut celui qui lui inspira le plus d'amitié. Se promenant tous deux, en 1696, il s'entretenaient d'un livre dans lequel ils avaient lu l'histoire de deux amis qui s'étaient promis que celui qui mourrait le premier viendrait donner de ses nouvelles au survivant, ce qui arriva en effet.

« Desfontaines proposa à Bezuel de se lier entre eux par une pareille promesse. Bezuel n'y consentit que quelques mois après, au moment où son ami allait partir pour Caen. Desfontaines et Bezuel échangèrent entre eux un petit papier écrit et signé de leur sang, et qui contenait leurs promesses réciproques. Puis le premier partit pour Caen, d'où il entretenait une correspondance avec Bezuel.

« Il y avait environ six semaines que Bezuel n'avait reçu de lettre, lorsque le 31 juillet 1697, se trouvant dans une prairie, vers deux heures de l'après midi, il se sentit pris d'un étlouissement et d'une faiblesse qui, néanmoins, se dissipèrent. Le lendemain, à pareille heure, il éprouva la même chose, et aussi le surlendemain; mais ce jour-là il vit, pendant son affaiblissement, Desfontaines qui, par signes, l'appelait à lui. Comme il était assis, il se recula sur son siége pour lui faire place. Les assistants remarquèrent ce mouvement, et comme Desfontaines n'avançait pas, Bezuel se leva pour aller à lui. Le spectre s'approcha alors, prit son ami par le bras gauche, le conduisit à trente pas de là, dans une rue écartée, où il lui parla à peu près en ces termes :

« — Je viens tenir ma promesse. Je me suis noyé avant hier, dans la rivière, à Caen, vers cette heure-ci. J'étais à la promenade; il faisait si chaud qu'il nous fit envie de nous baigner. Dans la rivière, il me vint une faiblesse, et je coulai au fond. L'abbé de Menil-Jean, mon camarade, plongea ; je saisis son pied; mais, soit qu'il crût que ce fût un saumon, soit qu'il voulût promptement remonter sur l'eau, il me donna un grand coup de jarret dans la poitrine, qui m'envoya jusqu'au fond de la rivière.

« Desfontaines raconta ensuite à son ami beaucoup d'autres choses. Bezuel qui voulut l'embrasser, ne trouva qu'une ombre ; cependant son bras était si fortement tenu, qu'il en conserva une douleur très-appréciable.

« Il voyait toujours le fantôme, un peu plus grand que de son vivant, à demi-nu, et portant entortillé dans ses longs cheveux blonds un écriteau où il ne put lire que le mot *In*. Il avait le même son de voix, et ne paraissait ni gai ni triste, mais dans une tranquillité parfaite. Il pria son ami de charger son frère de dire certaines choses à son père et à sa mère ; et il lui demanda de dire pour lui les sept psaumes qu'il avait eus en pénitence le dimanche précédent, et qu'il n'avait pas encore récités. Ensuite il s'éloigna, en disant : *Jusque, jusque*, qui était le terme ordinaire dont il se servait quand il saluait ses camarades, lorsqu'il les quittait.

« Cette apparition se renouvela plusieurs fois. L'abbé Bezuel en raconta les détails dans un dîner, en 1708, devant l'abbé de Saint-Pierre. Personne ne se hasarda un seul instant à le mettre en doute, car cet ecclésiastique jouissait d'une incontestable réputation d'honnêteté et de sincérité. »

II° « J'aime à croire qu'on ne me prendra point pour un esprit faible et superstitieux, ce qui s'accorderait assez mal avec la profession des armes que j'ai exercée dès mon adolescence. Je pense donc qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à ces rêves qui nous assiégent pendant les ténèbres de la nuit et qui sont ordinairement le résultat des sensations de la journée ou qui proviennent d'une digestion laborieuse, ou enfin qu'on pourrait regarder comme le reflet, si j'ose m'exprimer ainsi, des passions qui nous dominent.

« Cependant je sais que le Très-Haut peut tout ce qu'il veut, et il serait peut-être téméraire de rapporter au simple hasard une circonstance qui n'arrive qu'une fois dans la vie et qui coïncide exactement avec le fait qui l'a fait naître.

« Voici ce qui m'est arrivé et que je certifie véritable au nom de l'honneur qui caractérise l'officier français :

« Après avoir parcouru l'Espagne à peu près dans tous les sens avec le 4° régiment de dragons, où j'étais le plus jeune lieutenant, il fut enfin question d'évacuer la péninsule par suite des désastres de la fatale campagne de Russie ; les troupes se replièrent, on évacua Madrid, et la division de dragons dont je faisais partie vint bivouaquer, le 5 avril 1813, à Guadalapajar, à sept lieues de la capitale. En arrivant au bivouac, je fus commandé de grand'garde, et mon poste fut établi à une très-petite distance du palais de l'Escurial. Je plaçai mes vedettes en avant et en face de celles des Anglais.

« Mon devoir et la sûreté de l'armée exigeaient que je fisse de nombreuses rondes pendant la nuit pour m'assurer que mes vedettes faisaient leur devoir, que tout était tranquille et qu'on n'avait point de surprise à craindre.

« En revenant de ces rondes, je descendais de cheval et je me jetais, enveloppé de mon manteau, sur de la paille hachée qui me servait de lit; mais aussitôt que je m'assoupissais par suite d'une fatigue extrême, je voyais ma bonne et pauvre mère rendant le dernier soupir. Ces apparitions itératives eurent lieu après minuit, mais sans qu'il me fût adressé la moindre parole ou tout autre signe qui la remplaçât, pour me demander des prières. En effet, de quel secours pouvaient être celles d'un dragon qui guerroyait depuis longtemps dans des

contrées où on avait fini par mettre tout à feu et à sang ?

« Quoi qu'il en fût, dès l'aube matinale, l'armée s'ébranla pour franchir la Guadarrama, qui sépare les deux Castilles, et je reçus l'ordre de rentrer à mon régiment, qui était à l'avant-garde. J'eus à me débrouiller pendant quatre ou cinq heures à travers une immense colonne composée de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie, de voitures et de fourgons. Ce brouhaha ne put me distraire entièrement des sombres visions de la nuit; et c'est ainsi que je rejoignis le 4e de dragons, qui avait fait halte de l'autre côté de la montagne, au bas de laquelle est située la célèbre posada de San-Raphaël, seule auberge qu'on rencontre dans ces lieux sauvages et déserts.

« Le tumulte des bivouacs, le temps qui s'écoula en fuyant, la fatale bataille de Vittoria, le 21 juin, où je fus exposé plus d'une heure au feu d'une batterie de canons, et la retraite qui en fut la suite m'avaient fait oublier la lugubre apparition de l'Escurial. L'armée revint en France, et aussitôt que je pus être un peu tranquille en deçà des Pyrénées, j'écrivis à ma mère pour lui annoncer mon retour, à peu près sain et sauf.

« Comme l'armée manœuvrait beaucoup, je fus assez longtemps à recevoir une réponse, et ce fut mon père qui me la donna, en m'annonçant que j'avais perdu ma mère dans la nuit du 5 au 6 avril. C'était la première lettre que je recevais de ma famille depuis mon entrée en Espagne ; car, étant toujours à cheval, les lettres s'égaraient et ne parvenaient pas ; d'ailleurs on m'avait dit mort sur le champ de bataille. Quoi qu'il en soit, je rapprochai les dates, et je trouvai que c'était juste dans le même moment que m'apparaissait ma mère, à trois cents lieues d'intervalle et à quelques pas de l'Escurial ; mais il n'existe plus de distance pour les esprits dégagés de leur enveloppe terrestre !!!

« Ce triste souvenir me rappelle encore que mon père, l'homme le plus véridique que j'aie connu, m'a dit depuis que ma mère, née comtesse de Durfort, étant chanoinesse du chapitre noble de Neuville, près de Lyon, fut presque contrainte par ses folâtres compagnes de se faire dire sa bonne aventure et de suivre leur exemple ; on lui prédit qu'elle mourrait *abbesse*. — « Mourir abbesse, » répondit-elle en riant, « moi qui ne veux pas me faire religieuse ! » Cependant elle est morte, non abbesse, mais à Besse, qui est le nom du château où elle a cessé d'être.

« Est-ce le hasard ou Dieu qui a permis que les personnes fort peu estimables, en général, qui disent la bonne aventure, aient prophétisé juste, nonobstant le calembour ? Cela se pourrait, car l'antiquité nous apprend que le Très-Haut permettait quelquefois à certains esprits d'annoncer l'avenir.

« Voilà des faits réels et que je certifie être arrivés dans ma famille. Néanmoins, malgré leur véracité, je n'attache, en général, aucune sérieuse créance aux songes ; mais on est libre dans ses opinions et chacun peut en tirer les inductions qu'il voudra.

« 5 mai 1852. »

(Le comte De Toucheboeuf-Clermont.)

III°. « En 1814, j'avais en ce temps-là quinze ans, je suivis mon père en Italie, et comme les médecins lui avaient recommandé de voyager pour sa santé, il choisit ce pays où j'avais une vieille tante. Rien ne nous arriva de particulier jusqu'à notre arrivée. Le troisième jour, nous remarquâmes que ma tante, qui était toujours assez gaie, avait l'air triste. Nous ne fûmes pas les seuls : plusieurs de ses amis nous le firent remarquer. Elle fut cinq jours dans cet état ; ensuite elle tomba malade. Elle ne voulait pas voir de médecin ; mais, comme elle allait de plus mal en mal, mon père envoya chercher un médecin, signor Virezzi. Il y avait à peu près neuf jours qu'elle était ainsi malade; deux domestiques, mon père, le médecin et moi étions à souper, lorsque nous vîmes s'ouvrir la porte de la chambre où nous étions, et ma tante apparaît, entourée d'un drap depuis la ceinture, et le reste du corps entièrement nu. Nous la pressons de nous dire la cause qui l'a obligée à se lever ; mais comme elle ne répondait pas, signor Virezzi commanda au domestique de la ramener dans sa chambre. Il allait exécuter l'ordre, lorsqu'il poussa un cri. On lui en demanda la cause : il nous dit qu'il ne trouvait rien. Nous fûmes pris d'une espèce d'éblouissement, et nous la vîmes disparaître en vapeur bleuâtre. La garde-malade s'était endormie ; à son réveil elle avait demandé à la malade si elle voulait quelque chose, mais, ne recevant pas de réponse, elle la regarda et vit qu'elle était morte

« Avant de partir pour l'Italie, j'étais allé voir un de mes camarades avec lequel j'étais extrêmement lié ; il me dit qu'il se trouvait dérangé. Je lui dis en plaisantant qu'il ne fallait pas qu'il se laissât mourir sans m'avertir. Il me répondit, avec un sérieux qui me fit rire, que je saurais par lui-même le moment de sa mort, fussé-je à cent lieues.

« La nuit de la mort de ma tante, je fus coucher avec mon père; je m'assoupis vers minuit. Il me semblait que j'avais un poids énorme sur la poitrine. Je crus entendre sortir un soupir auprès du lit ; tout mon sang se glaça. Cependant je crus voir Etienne (c'était ainsi que s'appelait le camarade dont j'ai parlé) ; il me dit adieu, ajoutant que c'était le moment de sa mort. Je le vis disparaître en prononçant encore le mot d'adieu.

« Le lendemain, je racontai cela à mon père. Il me dit que j'avais tort de croire aux préjugés qui remplissent l'esprit des ignorants. Je crus que j'avais fait un rêve, et

je l'oubliai bientôt. Six jours après, je reçus une lettre cachetée de noir où l'on m'annonçait la mort d'Etienne !

« Cognac, le 18 mai 1853. »

(De Guic.)

Nous avons dit plus haut que les médecins traitent indistinctement d'hallucinations tous les faits analogues à ceux qui précèdent. Nous n'acceptons nullement cette décision qui n'explique rien, qui laisse dans une ignorance complète sur la cause de certains actes, de certains phénomènes; mais il est des dispositions physiques, de certains troubles, un certain travail psychologique qui peuvent amener de véritables hallucinations, comme les suivantes, par exemple.

Silvio Pellico raconte ainsi les phénomènes auxquels il fut soumis durant sa détention au Spielberg : « Pendant ces nuits horribles, mon imagination s'exaltait à un tel point qu'il me semblait, quoique éveillé, entendre dans ma prison tantôt des gémissements, tantôt des rires étouffés. Dans mon enfance, je n'avais jamais cru aux sorciers et aux esprits, et voici que maintenant, ces rires et ces gémissements m'épouvantaient. Je ne savais comment m'expliquer cela, et je me voyais forcé de me demander si je n'étais pas le jouet de quelques puissances mystérieuses et malfaisantes. Plusieurs fois, je pris la lumière d'une main tremblante, et je regardais si personne ne s'était caché sous mon lit pour se jouer de moi. Assis à ma table, tantôt il me semblait qu'on me tirait par mon habit, tantôt qu'une main cachée avait poussé mon livre que je voyais tomber à terre, tantôt que quelqu'un venait par derrière souffler ma lumière pour l'éteindre. Alors je me levais précipitamment, je regardais autour de moi, je me promenais avec défiance et me demandais à moi-même si j'étais fou ou dans mon bon sens. Chaque matin, ces fantômes s'évanouissaient, et, tant que durait la lumière du jour, je me sentais le cœur si bien affermi contre ces terreurs, qu'il me semblait impossible que je dusse encore en être poursuivi; mais, au coucher du soleil, je recommençais à frissonner, et chaque nuit ramenait les extravagantes visions de celles qui avaient précédé. Ces apparitions nocturnes, que le jour je nommais de sottes illusions, le soir devenaient pour moi d'effrayantes réalités. »

M. de Savigny, naturaliste distingué, mort récemment, devint aveugle dans un âge peu avancé, et son état présentait un phénomène extrêmement curieux. Son appareil visuel était en apparence dans une condition parfaite; mais, aussitôt que la moindre lueur venait frapper ses yeux, il éprouvait d'horribles souffrances auxquelles il ne pouvait remédier qu'en se tenant constamment dans une chambre obscure, et ayant à la partie supérieure du visage un masque d'argent et un voile noir qui lui couvrait la tête entière. Toutefois, ces précautions ne lui enlevaient pas la totalité de ses souffrances, et il éprouvait des hallucinations fréquentes : c'étaient des mouvements impétueux, lumineux, ardents, immenses, un entraînement rapide de haut en bas; des odeurs fétides, des sifflements aigus, des sons harmonieux ou discordants, des voix humaines, chantant, parlant, déclamant, des visions menaçantes, etc.

VOIX DE SELMA. Les Ecossais appellent ainsi la musique qu'ils croient entendre dans le palais de Fingal.

VOIX ET VISIONS DANS L'AIR. Dans les phénomènes de cet ordre, il ne faut pas oublier que l'on confond quelquefois ceux qui se rattachent à la psychologie avec ceux qui appartiennent d'une manière absolue au domaine de la physique. Tels sont entre autres, parmi ceux-ci, la tour carrée qui paraît ronde, le rivage qui semble fuir, le mirage, la fée Morgane, et le géant du Brocken, montagne du Harz, lesquels sont tous produits par la lumière, et dont la science a fourni l'explication. Tels sont encore les échos, etc. Dans ses *Lettres sur la magie naturelle*, Brewster rapporte que Newton, après avoir fixé le soleil dans une glace, dirigea sa vue par hasard sur une partie obscure de l'appartement, et fut fort surpris de voir le spectre solaire se reproduire et se montrer peu à peu avec des couleurs aussi vives et aussi brillantes que le soleil lui-même. Chacun peut se procurer ce phénomène dans les mêmes circonstances. Pour cela, il suffit, après avoir fixé quelque temps le soleil, de fermer ensuite les yeux et de les diriger vers l'obscurité, où l'on croit voir, au bout de peu d'instants, briller la même image. Mais nous le répétons, cet ordre de faits est étranger à la psychologie, tandis que ceux qui suivent semblent en être une dépendance, si on n'aime mieux les rapporter à l'existence d'esprits dont la mission ne nous est pas rationnellement démontrée.

Les livres rabbiniques parlent d'une voix plaintive qui se faisait entendre dans les environs de Jérusalem et d'Ephrata, et qu'on disait être celle de Rachel, dont on voit encore le tombeau non loin de Bethléem.

L'historien Josèphe raconte que, quatre ans avant la guerre entre les Juifs et les Romains, et alors que Jérusalem jouissait de la paix la plus profonde, un nommé Jésus, fils d'Ananus, étant venu assister à la fête des Tabernacles, s'écria, durant sa célébration : *Voix du côté de l'orient, voix du côté de l'occident, voix du côté des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre tout le peuple.* Et ensuite, durant plusieurs jours et plusieurs nuits, il se mit à courir par toute la ville en répétant les mêmes paroles. Les magistrats et le gouverneur Albinus l'interrogèrent sans qu'il voulut répondre autre chose que : *malheur, malheur à Jérusalem !* Puis on le fit frapper de verges et chasser com-

me un fou. Il ne reparut que lorsque la ville fut assiégée. On reconnut alors la justesse de sa prévision; et pour lui, se remettant à faire le tour des murailles, il ne cessait de répéter: *Malheur, malheur sur la ville, malheur sur le peuple, malheur sur le temple, malheur sur moi!* Et il continua à gémir jusqu'à ce qu'une pierre, lancée par une machine des Romains, le renversa sans vie.

Le même auteur rapporte qu'un peu avant la fête de Pâques, durant la même guerre, on aperçut dans l'air et dans toute la contrée, au lever du soleil, des chariots pleins de gens armés qui entouraient les villes comme pour les assiéger. Le jour de la Pentecôte, les sacrificateurs entendirent dans le temple, pendant le service divin, une voix formidable qui leur répéta plusieurs fois: *Sortons d'ici!*

A la bataille de Platée, on entendit tout à coup retentir dans l'air un cri si épouvantable que les Perses, terrifiés, prirent la fuite. Les Athéniens attribuèrent ce cri au dieu Pan, et c'est à cette circonstance qu'est due, dit-on, l'origine de l'expression *terreur panique*.

Pausanias, dans ses *Attiques*, dit que, durant quatre siècles après la bataille de Marathon, on entendait chaque nuit, à l'endroit où elle avait été livrée, les hennissements des chevaux et le choc des armes. L'auteur prétend que ceux qui cherchaient à entendre ce bruit ne parvenaient point à le saisir, tandis que les voyageurs qui ne s'en occupaient pas le distinguaient parfaitement en traversant la plaine.

Au moment où Antiochus se disposait à porter pour la seconde fois la guerre en Egypte, on vit dans le ciel des hommes habillés de drap d'or, armés de lances et courant à cheval.

Durant la seconde guerre Punique, et avant la bataille de Cannes, Annibal s'était avancé sur Rome, dans l'intention de détruire cette ville; mais, parvenu près de la porte Capène, il fut effrayé par des fantômes qu'il crut voir voltiger dans l'air, autour des murailles, et il rétrograda aussitôt. Les Romains attribuèrent cette retraite à la protection de quelque divinité tutélaire, et ils bâtirent alors, à l'endroit même où le général carthaginois s'était décidé à retourner sur ses pas, un temple au dieu *Rediculé*, ainsi nommé par eux du verbe *redire*, s'en retourner.

Pline rapporte que, durant la guerre des Romains contre les Cimbres, les deux armées étaient souvent effrayées d'un bruit qui se répandait dans l'air et ressemblait au son des trompettes et au cliquetis des armes.

Les chroniques et les légendes du moyen âge mentionnent aussi des faits semblables à ceux que nous venons de rapporter. Sous le règne de Charles VI, entre autres, on vit à diverses reprises, dans les nuages, des simulacres de combats. Enfin, dans les croyances populaires actuelles, nous trouvons encore des exemples de voix qui se font entendre dans l'air.

Aux Esparons, près du village de Cuvier, département du Jura, on entend, dit-on, dans l'air, depuis onze heures du matin, des cris qui causent de l'effroi et qui semblent s'échapper d'une poitrine humaine.

« Je puis attester, dit M. Désiré Monnier, dans ses *Traditions populaires comparées*, que me trouvant, en 1826, au bois de Crimont, département du Doubs, j'entendis par derrière moi, à une assez grande distance, comme le cri inarticulé d'un homme qui réclame quelqu'un; que je me retournai, et que, n'apercevant personne, je demandai à ceux qui m'accompagnaient si c'était une voix que j'avais entendue.—On me répondit affirmativement; mais comme nous continuions la marche sans attendre celui qui nous appelait, je proposai de nous arrêter, afin de lui donner la possibilité de nous atteindre.—Allons toujours, me dit-on en souriant, il nous attrapera bien, s'il le veut: c'est *l'esprit de Crimont*. J'ai, depuis, tâché de m'expliquer les phénomènes d'acoustique qui se renouvellent si souvent en cette localité du territoire de Malans-sur-la-Loue, privée qu'elle est de rochers qui puissent faire écho; et, sans y parvenir, j'ai du moins remarqué que la dénomination de *cri-mont*, déjà mentionnée aux anciens titres, est une bonne preuve que le *cri* se fait entendre depuis longtemps sur cette montagne. »

L'Allemagne a aussi ses esprits de l'air, et Grimm cite une voix ou un crieur qui se faisait entendre dans les bois de Laugen-Bronbach, et un autre dans ceux de Holl, aux environs d'Ober-Kainsbach.

VOLAILLE. Depuis le IVe siècle jusqu'au IXe, on s'était habitué à considérer la volaille comme un aliment maigre, et cette erreur provenait de l'interprétation que l'on donnait à un passage de la *Genèse*. Celle-ci a dit, en parlant de la création, que *le cinquième jour, Dieu commanda aux eaux de produire les poissons et aux oiseaux de voler dans l'air;* l'on crut alors que ces deux classes d'animaux avaient une même origine, mais le concile d'Aix-la-Chapelle n'approuva pas cette interprétation, et il défendit l'usage de la volaille aux époques où la viande est interdite. Dans la suite on fit une exception pour quelques oiseaux aquatiques.

VOLUSPA (251). Poëme des Scaldes, que l'on croit dater du VIIIe siècle environ. On y trouve un mélange de la mythologie scandinave et du dogme chrétien, puis les noms de quelques-uns de ces esprits intermédiaires qui agissent encore si puissamment de nos jours sur l'imagination du peuple dans les contrées du Nord et particulièrement en Islande.

« A l'entrée de la forêt de sapins balancés par le vent du nord, au milieu des corbeaux qui croassent sur sa tête, et des loups qui hurlent autour d'elle, » dit M. Xavier Marmier, « la prophétesse scandinave monte

(251) De *vala*, sibylle, et *spâ*, prophétie.

sur le trépied, et, devant la chair palpitante des victimes, elle prononce ses conjurations et le dieu apparaît: *Deus, ecce deus!* Au souffle puissant qui l'inspire, son cœur tressaille, ses cheveux se hérissent sur son front, ses yeux enflammés regardent passer avec une sorte de stupeur et d'effroi les images qu'elle évoque, et elle chante le chaos, la naissance du géant, les combats des dieux. Une voix impérieuse lui crie: «Ne vois-tu rien encore?» Et elle se ranime et chante l'enfantement de la mort, la demeure souterraine des damnés, la dernière lutte des mauvais esprits, la destruction du monde.

« Au commencement des temps il n'y avait rien. Il n'y avait ni sable, ni mer, ni vent. On ne voyait point de terre et point de ciel, rien que l'abîme vide sans arbres et sans végétation.

« Le soleil parut au sud. La lune ouvrit la porte de la nuit. Mais le soleil ne connaissait pas sa route, la lune ne savait pas où elle devait se poser, et les étoiles ignoraient leur place.

« Alors les dieux montèrent sur leurs siéges élevés et tinrent conseil ensemble. Ils donnèrent un nom à la nuit et au crépuscule; ils réglèrent l'heure du matin, le milieu du jour, et partagèrent l'année.

« La prophétesse sait où s'élève le frêne *Ygdrasil*, le grand arbre qui étend au loin ses blancs rameaux. De là découle la rosée qui baigne la terre, et le frêne reste toujours vert.

« Du milieu des eaux, les trois filles de la sagesse s'avancent sous cet arbre. L'une s'appelle *Urd;* la seconde, *Verdandi;* la troisième, *Skuld*. Ce sont elles qui règlent le destin de l'homme et disposent de sa vie.

« Elle sait que la trompette de Heindal est cachée sous les larges rameaux de l'arbre céleste. Elle voit les vagues écumantes du fleuve de sagesse tomber du front de l'Alfader.

« Un jour elle était assise à l'entrée de sa demeure. Elle voit venir à elle le dieu savant par excellence et le regarde entre les yeux.— « Que me demandez-vous? qu'attendez-vous de moi?—Je sais tout, Odin. Je sais que ton œil est plongé dans la limpide source de Mimer qui chaque matin l'arrose avec l'eau de la sagesse. »

« Le dieu souverain lui donna des anneaux, des bâtons runiques et le don de prophétie. Sa vue s'étend au long et au large sur chaque monde.

« Elle a vu le sort cruel réservé à Balder, fils d'Odin. La branche d'arbre croissait; elle était petite encore, mais fort belle. Cette branche devint un glaive meurtrier. Hauder s'en servit.

« Bientôt naquit le fils d'Odin qui devait venger Balder. En une nuit il devint vieux, il ne se lava pas les mains, et il ne se peigna pas les cheveux avant que d'avoir porté sur le bûcher le meurtrier de Balder. Mais Frigga pleurait le malheur arrivé dans le Valhalla.

« La voix lui crie : « Voyez-vous encore « quelque chose ? » et la prophétesse répond :

« — Les chiens aboient dans les cavernes de Gnipa. Les chaînes sont brisées; les loups sont libres. La prophétesse sait encore beaucoup de choses; elle voit de loin le déclin de l'empire céleste, la chute des dieux.

« Les frères combattent l'un contre l'autre et se tuent. Les parents rompent leurs liens. On viole la foi du mariage. On brise les boucliers. C'est un temps de fer, un temps de loups et d'orages, et, avant que le monde s'écroule, les hommes ne s'épargnent plus.

« Les chiens aboient dans les cavernes de Gnipa. Les chaînes sont brisées; les loups sont libres. Du côté de l'est s'avance Hrym. La mer déborde; les serpents s'enflent avec colère. L'abîme des eaux s'entr'ouvre. L'aigle pousse des cris de joie auprès des cadavres qu'il déchire, et le Naglfar flotte sur les vagues.

« Il vient du midi. Les fils de Muspell le montent, mais Loki le gouverne. Toute la race des monstres accourt avec les loups, et Loki marche à leur tête.

« Qu'arrive-t-il aux Ases? Qu'arrive-t-il aux Elfes? Le monde des géants est plein de bruit. Les Ases se rassemblent, et les nains qui habitent les montagnes gémissent à l'entrée des cavernes.

« Surtur vient du sud et apporte l'incendie. Son épée flamboie. Les rochers se fendent. Les Trolles errent avec anxiété. Les hommes prennent le chemin de la mort. Le ciel se déchire.

« L'inquiétude saisit le cœur de Hlyna lorsque Odin s'avança contre le loup. Le vainqueur de Bela combat contre Surtur, mais l'époux chéri de Frigga succombe.

« Alors le fils du maître de la victoire, le puissant Vidar, s'avance pour lutter avec le loup monstrueux. D'une main il saisit cette progéniture de géant; de l'autre il lui enfonce son épée dans le cœur.

« Puis vient le noble fils d'Odin (Thor). Il attaque vaillamment le serpent Midgard et lui porte le coup mortel. Mais il recule de neuf pas, renversé par le monstre.

« Le soleil s'obscurcit. La terre s'abîme dans l'eau. Les étoiles brillantes disparaissent. Des nuages de fumée enveloppent les arbres. La flamme s'élance jusqu'au ciel.

« La prophétesse voit une nouvelle terre, une terre verte et riante, sortir du sein des eaux. Les vagues se retirent. L'aigle qui prenait le poisson dans les champs s'enfuit

« Dans la vallée d'Ida, les Ases se rassemblent et parlent de la destruction du monde, et rappellent les grandes actions du passé et les leçons du Dieu suprême.

« Ils retrouvent dans le gazon les merveilleuses tables d'or que le premier des dieux et la race de Fiolnir avaient possédées avant le temps.

« Les champs se couvrent de fruits sans qu'on les cultive. Le mal est anéanti. Balder revient et demeure avec son frère Hauder dans le palais d'Odin.

« La prophétesse voit la salle de Gimle toute couverte d'or et plus brillante que le soleil. Les justes doivent y demeurer et y vivre heureux à jamais.

« Du fond des lieux ténébreux, Nidhug, horrible dragon, s'élève portant sur ses ailes les cadavres des morts. Il plane au-dessus des vallées, tombe et disparaît. »

VOUIRE ou VOUIVRE. Animal fabuleux qui figure dans les légendes d'une foule de localités en France, particulièrement dans la Bourgogne et l'ancienne Séquanie, formée aujourd'hui en partie des départements du Jura et du Doubs. On donne à la vouivre, dans ces contrées, l'image d'un serpent ailé, dont l'œil, brillant comme l'escarboucle, éclaire le chemin que parcourt ce reptile qui semble être une représentation du dragon des Orientaux. Suivant quelques-uns, cette partie lumineuse, au lieu de faire partie du corps de l'animal, serait un globe qui le précéderait à une certaine distance. M. Désiré Monnier, dans ses *Traditions populaires comparées*, dit, au sujet de la vouivre :

« Saint Clément d'Alexandrie a fait observer que la vie et le serpent se rendaient en hébreu par le même mot : *Hevah, havah* ou *hevah*; et nous pouvons ajouter qu'il en était ainsi dans la langue de plusieurs peuples. Chez nous *vouivre* est la même chose que *vivre*, mot du vieux langage français, qui voulait dire *serpent* ou *vipère*. On voit, sans qu'on ait besoin de le dire, que c'est aussi le même mot que l'infinitif *vivre*, venu du latin *vivere*, être en vie. Une des plus belles pensées, une pensée que nous révèlent aujourd'hui quelques restes d'images sacrées du paganisme, a été de faire du Créateur l'éternel foyer de la vie, et de rendre cette vérité sensible par un symbole qui se trouve en parfait accord avec le nom de *Jehovah*, que le peuple élu, dépositaire des plus saines traditions religieuses, disait ineffable, et avec ces superbes paroles du Dieu vivant : *Je suis la résurrection et la vie.* « *Ego sum resurrectio et vita.* » (*Joan.* XI, 25.) En effet, on voyait aux temples de Persépolis et de la haute Egypte la figure du serpent, accompagnée d'un disque et de deux ailes, admirable hiéroglyphe de la vie éternelle et sublime. »

Dans un autre endroit, M. Monnier dit encore :

« Je ne parlerai pas de toutes les vouires connues, ce serait trop entreprendre, j'aurais plutôt fait l'énumération des lieux qu'elles ne fréquentent pas. Autrement il faudrait citer celle qui, sur la montagne de Dung, s'enorgueillit d'avoir survécu au dragon du pays d'Ajoie ; celle qui poursuit, autour des ruines celto-romaines de Mandeure, les laboureurs effrayés de ses cris aigus ; celle qui descend de la montagne bleue à la source de la Fôge, pour laver ses brillantes ailes ; celle de Cicon, installée dans une tour, célèbre par les amours romanesques du comte Etienne de Bourgogne et de Blandine ; celle de Moutier-Haute-Pierre, que l'on voit souvent passer du mont Athose au rocher du Moine, et du puits de l'Ermite à la Chaudière d'Enfer. Il faudrait aussi mentionner celle de Valempoulières, à laquelle une association tenta, mais vainement, en 1818, de ravir son fameux trésor ; celles qui défendirent si bien leur œil de diamant contre deux amoureux de Vannoz et de Monrond ; celle qui voyage de Miribel à Montmorot, antique séjour des comtes de Vienne, qui partageaient avec le diable le pouvoir d'établir des chemins ferrés dans une seule nuit ; celle qui, du haut du pic escarpé où le prince d'Orange avait osé, en 1304, bâtir le château de l'Aigle, qui domine une contrée pittoresque, toute peuplée d'esprits sauvages et familiers.

« Il ne serait pas bien d'omettre la vouivre du val d'Amour, qui visite avec un sentiment de prédilection, près Cudole, le mont Roland, où le plus illustre de nos paladins avait, dit-on, fondé un monastère en l'honneur de la Vierge ; ni celle de Vadans, qui fréquente, au mois de septembre, les territoires de Chamblay, de Chissey et de Châtelay ; ni la vouire de Larrey. Il ne conviendrait pas non plus d'oublier la vouivre qui partage sa vigilance entre le manoir que Tristan de Chalon érigea sur Orgelet, et le vaste château de la Tour-du-Maï ; ni celle qui a fixé son impérissable résidence dans le donjon quadrangulaire de Dramelay, d'où sortit jadis ce connétable de Bourgogne et grand maître de l'ordre du Temple ; ni celle qui s'ennuie à contempler des forêts interminables de sapins, du haut du Châtel-de-Joux ; ni celle de la fontaine de la Corbière, à Zonchaumois ; ni celle enfin qui garde un trésor dans le communal du pré du seigneur de Faroz, à Val-de-Miége, encore tout plein des souvenirs du druidisme, et qui n'en sort qu'une fois par an, le jour de la Chandeleur. Nous le répétons sans scrupule, ce nous serait trop forte tâche de rappeler ici tous les lieux connus de vouivre, et même ceux auxquels elle a donné son nom, tels que *la Roche à la vouivre, la Combe à la vouivre, la Fontaine à la vouivre*, dans les montagnes jurassiennes de Neufchâtel en Suisse ; *le Chemin à la vouivre*, à Mignovillars, dans le Jura, et tant d'autres qui donnent l'idée de l'étendue de son empire.

« — La vouivre n'est, » dit M. Jousserandot, « comme toutes les croyances superstitieuses, que la personnification du bonheur parfait vers lequel l'homme concentre tous ses efforts sans pouvoir l'atteindre. Son escarboucle, après laquelle les paysans courent au milieu des bois, c'est la pierre philosophale qu'a longtemps et toujours poursuivi l'astrologue dans le dédale de son laboratoire. L'esprit humain tourne toujours dans le même cercle. »

Une tradition franc-comtoise sur la vouivre, est ainsi racontée par M. Xavier Marmier dans ses nouveaux *Souvenirs de voyages :*

« Ceux qui ont passé quelque temps dans les poétiques montagnes de Franche-Comté, et assisté, sous le toit rustique d'une maison de paysan, à quelque veillée d'hiver, ont tous entendu parler de la vouivre, serpent ailé, être magique, qui, dit-on, glisse dans les airs comme une lueur rapide, se baigne dans les flots comme une autre Mélusine, et porte à son front une escarboucle plus précieuse que tous les diamants de la couronne de France. Les amateurs de vieilles traditions ne sont pas d'accord sur l'idée symbolique qui doit être évidemment représentée par cette merveilleuse créature; et M. D. Monnier, qui a écrit tant de curieuses pages sur les vieilles croyances de nos aïeux, n'a pu lui-même, avec tout son savoir et son habileté, résoudre cette importante question. Beaucoup de gens pensent que la vouivre est tout simplement l'emblème de la fortune, qu'elle en représente la rapidité par ses ailes, l'éclat par son escarboucle, les détours capricieux par ses anneaux de couleuvre. Ce que la tradition affirme, c'est que la vouivre, avant de se plonger dans les sources solitaires et les ruisseaux voilés dont elle aime à fendre l'onde limpide, dépose sur le rivage cette splendide escarboucle qui est son œil, sa prunelle, sa lumière. Si, dans le moment où elle s'abandonne ainsi à la volupté de son repos, quelqu'un pouvait adroitement s'emparer de ce diamant inappréciable qu'elle a soin de cacher entre les roseaux les plus élevés ou dans le gazon le plus touffu, ah! celui-là serait assez riche; car ni les mines du Brésil, ni les montagnes de l'Oural n'ont jamais livré aux regards avides des hommes un diamant pareil.

« Une foule d'ambitieux Franc-Comtois ont rêvé la conquête de ce trésor, et ont guetté la vouivre au bord de maint lac et de maint ruisseau. Moi-même je me souviens qu'aux jours de l'enfance, de cet âge crédule, de cet âge sans pitié, comme a dit le bon La Fontaine, j'ai plus d'une fois erré le long des bords du Doubs avec l'espérance d'y voir descendre la vouivre, et la pensée coupable de lui dérober son œil unique. Mais apparemment que les bonnes vieilles femmes, qui voulaient m'enseigner de point en point les habitudes et l'itinéraire de la vouivre, n'étaient pas si instruites qu'elles le prétendaient, ou ne voulaient point me faire profiter de leur instruction; car je n'ai jamais vu la vouivre; et je n'ai jamais pu, à mon grand regret, je l'avoue, lui enlever son escarboucle. Mais Paul Dubois la lui enleva une fois, il y a environ cent ans, et je puis vous dire ce qui en arriva.

« Paul Dubois était le plus jeune fils d'un brave vigneron de Mouthier, qui, par ses habitudes d'ordre et de labeur, était parvenu à se faire une honnête aisance. De six beaux enfants que le ciel lui avait donnés, quatre garçons et deux filles, les cinq premiers avaient été, dès leur bas âge, appelés à partager les travaux de leurs parents. Tandis que les garçons s'en allaient avec leur père labourer les champs et planter des ceps de vigne, les jeunes filles aidaient leur mère dans ses occupations domestiques; elles prenaient soin des bestiaux, préparaient les repas des gens de la maison et filaient le chanvre pour faire des vêtements. Paul naquit à une époque où la famille commençait déjà à jouir d'une petite fortune, acquise peu à peu et arrosée de bien des sueurs. Plus heureux que ses frères, au lieu d'être astreint à la rude tâche de chaque jour, il fut confié aux soins d'un instituteur que l'on regardait comme un grand savant; car il faisait une addition en un clin d'œil, et lisait couramment les vieux actes écrits sur parchemin. La bonne madame Dubois, qui adorait son dernier-né, voulut qu'il reçût l'éducation d'un clerc, et, dans ses rêves d'amour maternel, elle le voyait déjà revêtu de la soutane, chapelain de quelque grand seigneur, ou, si sa vocation ne le portait pas vers l'état ecclésiastique, elle se le représentait investi des honorables fonctions de tabellion; et, qui sait? peut-être même bailli du district. A sa prière, le curé de Mouthier avait bien voulu donner quelques leçons de latin à ce petit Benjamin, et les bonnes dispositions de l'enfant ne contribuaient pas peu à entretenir dans le cœur de sa tendre mère une naïve pensée d'orgueil et un ambitieux espoir.

« Mais un soir que Paul rentrait sous le toit paternel, apportant en triomphe une belle grande page qu'il venait d'écrire avec tous les procédés de la plus élégante calligraphie, un problème d'arithmétique qu'il avait lui-même résolu, et un livre que son maître lui avait donné comme un témoignage éclatant de satisfaction :

« — En voilà assez, » dit le père Dubois; « Paul ne retournera plus à l'école; je suis fort content qu'il manie si bien la plume et qu'il s'entende à ranger en bon ordre des chiffres sur le papier, cela peut servir dans l'occasion; mais il en sait déjà plus que je n'en ai jamais appris; je ne veux pas faire de lui un monsieur qui porte des culottes de soie et batte le pavé des grandes villes, tandis que ses frères travailleront comme des manœuvres. Nous sommes vignerons de père en fils, tous gens probes et sans reproches, Dieu soit loué! Je veux qu'il soit vigneron comme nous, et, dès demain, je lui mets le hoyau entre les mains.

« La pauvre mère souffrit beaucoup en entendant formuler cet arrêt. Cependant elle comprenait qu'elle ne pouvait équitablement établir une distinction si marquée entre ses enfants, en dévouer un à la tâche facile de l'école, et laisser les autres s'épuiser toute l'année dans un travail pénible. Elle savait d'ailleurs que, quand son mari

exprimait en termes si nets une résolution, il ne fallait pas tenter de l'en faire changer. Elle baissa la tête en silence, étouffant au fond de son cœur un gros soupir, et se résigna, attendant du temps et des circonstances un moyen de faire revivre et de mettre à exécution ses projets.

« Paul prit la serpette et le hoyau, et s'en alla avec ses frères travailler à la vigne. Mais il était aisé de voir que ce travail lui causait une peine extrême, et qu'il ne l'entreprenait que pour obéir à la volonté de son père. Les jours suivants, cet acte de résignation frappa tous les regards; ses frères eux-mêmes, qui naguère ne pouvaient se défendre à son égard d'un certain sentiment de jalousie, furent émus de le voir accomplir si docilement une tâche qui lui semblait si difficile, et dès qu'ils se trouvaient seuls avec lui, loin des regards de leur père, ils l'engageaient à quitter son lourd instrument de travail et à se reposer, lui promettant de faire entre eux, par un surcroît d'efforts, la besogne qui lui était assignée. Paul était d'ailleurs d'une constitution délicate qui ne lui permettait pas de rester plusieurs heures comme eux courbé sur le sol. Il cédait à ces affectueuses instances, s'asseyait sur un tertre de gazon au flanc du coteau, en face de ces magnifiques bassins de verdure, de ces majestueux remparts de roc qui entourent les délicieuses vallées de Mouthier, et passait une partie de sa journée à regarder et à rêver. Le soir, auprès du foyer de famille, il restait la tête appuyée sur ses mains, écoutant en silence les traditions populaires du village, racontées par quelque bonne vieille femme, et s'élançant, par la pensée, dans les châteaux fabuleux, dans le monde magique dont ces traditions dépeignaient naïvement les merveilles. La vouivre surtout occupait souvent son esprit, la vouivre avec ce trésor inappréciable qu'elle portait au front, avec toutes les idées de bonheur qui s'attachaient à une telle conquête, et qui devaient naturellement séduire l'imagination d'un jeune homme. La nuit, il voyait reluire l'escarboucle féerique dans ses songes, et le matin, en s'en allant dans les champs, il la cherchait aux bords de la Loue. A force d'entretenir ce rêve dans son imagination, il lui donna la puissance d'une pensée constante, impérieuse. Il finit par se persuader qu'il parviendrait quelque jour à s'emparer de l'escarboucle précieuse, et il y parvint. Un soir d'automne, on ne sait comment, il arriva juste à l'endroit où la vouivre se baignait dans les flots de la rivière, vit le diamant qui étincelait dans la mousse, s'en empara et s'enfuit tout éperdu. A peine avait-il saisi l'escarboucle qu'on entendit un cri lamentable, sans doute le cri de la pauvre vouivre aveugle. Un instant ce gémissement profond l'attendrit; il s'arrêta et se retourna, dominé par un sentiment de compassion; mais ce souhait, qui l'avait, si longtemps occupé ce désir ardent de posséder la pierre précieuse, l'entraîna de nouveau. Il rentra tout haletant et effaré sous le toit paternel, et courut s'enfermer dans sa chambre. Sa mère, inquiète, vint frapper à sa porte: il fit semblant de dormir; mais il ne dormait pas. Il tenait entre ses mains l'escarboucle, et ne se lassait pas de la contempler; et, à mesure qu'il la contemplait, il sentait s'éveiller en lui des désirs impétueux, des visions étranges, qu'il n'avait jamais pressentis. Aux rayons éblouissants de l'escarboucle, il croyait voir s'ouvrir devant lui un nouveau monde, étincelant d'or et de pierreries, et peuplé de créatures idéales qui dansaient et chantaient sous un ciel d'azur éclairé par d'innombrables soleils. Il entendait encore résonner dans son refuge la voix désolée de la vouivre; mais il avait déjà fermé l'oreille aux tendres accents de sa mère, il ferma l'oreille encore aux lamentations de la malheureuse vouivre, et se jeta sur son lit, poursuivant, à demi endormi, à demi éveillé, ses songes fantastiques.

« Le lendemain était un dimanche. Dès le matin, la famille se préparait à aller à la messe. Les jeunes filles tiraient de l'armoire de noyer leurs plus belles robes et leurs plus beaux fichus; les garçons se plongeaient la tête dans un seau d'eau, puis peignaient avec soin leur longue chevelure; le père Dubois lui-même s'occupait avec une certaine satisfaction de sa rustique toilette. Il était marguillier de son village, et prétendait figurer convenablement au banc d'honneur de l'église. Paul prétexta un violent mal de tête pour se dispenser de sortir. Depuis plus de deux heures il était assis sur son lit, tournant et retournant entre ses doigts l'escarboucle, et parcourant successivement dans le rapide essor de son imagination toute l'échelle des rêves les plus capricieux. A travers cette espèce d'hallucination fiévreuse, ces vagues et flottantes chimères, une idée s'implantait opiniâtrément dans son esprit, l'idée de partir, d'abandonner l'humble demeure champêtre où son diamant ne serait qu'un trésor inutile, et de s'en aller dans quelque grande ville chercher les joies et la fortune que sa chère escarboucle devait lui donner. En quelques instants cette idée devint un projet, et ce projet une décision. Il se sentait bien encore intérieurement troublé et inquiet des sollicitudes que son mystérieux départ causerait à ses parents, des larmes qu'il ferait répandre à sa bonne mère. Mais, se disait-il, je leur écrirai dès que j'aurai vendu mon diamant, je leur enverrai assez d'argent pour acheter encore des vignes, des champs, et je viendrai les revoir dès que j'aurai à mon gré parcouru le monde. Ce qu'il ne disait pas, ce qu'il ne reconnaissait pas lui-même, c'est que la possession de ce diamant si longtemps convoité lui avait déjà changé le cœur. La veille, il avait caché à tous les regards l'escarboucle comme un larcin; il avait refusé de répondre à sa mère; le matin, il

avait menti, et il allait commettre froidement une atroce cruauté en désertant la maison paternelle.

« Dès qu'il vit ses parents cheminer vers l'église, il s'habilla, ferma la porte et, tournant le village par un sentier qui côtoie les plateaux de Hautepierre, il se dirigea vers la route de Besançon. Arrivé à la pointe d'un coteau, à l'endroit d'où l'on découvre dans toute sa fraîche et pittoresque beauté le vallon de Mouthier avec sa magnifique ceinture de bois et de rochers, et la vallée de Lods avec ses forêts d'arbres fruitiers, il se retourna pour voir encore les lieux qu'il allait quitter. La cloche tintait dans la vieille tour de l'église, et quelques bonnes gens en retard, portant leur livre à la main, hâtaient le pas pour arriver assez tôt à l'office divin. Un instant son âme fut émue de ce spectacle qui éveillait en lui tant de doux souvenirs; mais bientôt ses songes de fortune l'emportèrent sur cette pieuse sensation, il détourna la tête comme pour s'arracher à une tentation dangereuse, se remit en marche, et vers le soir il entrait, par la porte Taillée, dans les murs de Besançon.

« Une fois là, il s'arrêta, ne sachant trop de quel côté se diriger; son escarboucle à la main, il se disait bien avec sa confiance de jeune homme qu'il était assez riche; mais encore fallait-il trouver un marchand, et d'abord un hôtel pour y passer la nuit. Tandis qu'il s'en allait de côté et d'autre, les yeux en l'air, toisant les étages de toutes les maisons et cherchant une enseigne de bon augure, il fut arrêté par un petit homme noir, dont la figure, en essayant de sourire, grimaçait d'une façon affreuse. Les vieilles femmes de Mouthier qui racontent cette véridique histoire prétendent que ce petit homme noir était le diable. Mais le fait n'est nullement démontré, d'autant que le diable a toujours une difformité qui le désigne suffisamment à l'animadversion de toute âme chrétienne, soit une grande paire de cornes, soit un œil flamboyant ou un pied fourchu, et l'individu dont il s'agit n'avait, au dire même de Paul, aucun de ces signes sataniques. Il était habillé fort décemment, et son langage et ses manières annonçaient un personnage parfaitement bien élevé et fort poli. Il s'approcha de Paul le chapeau à la main, il s'enquit avec une aimable prévenance de l'objet de ses recherches, lui offrit de le conduire lui-même dans un très-bon hôtel, où l'on ne recevait, disait-il, que des gens comme il faut; puis, tout en marchant à côté de lui, et en causant des monuments de Besançon, de ses promenades et des fêtes publiques, il gagna si vite et si bien la facile confiance de Paul que le jeune aventurier n'hésita pas à lui conter de point en point qui il était, quelle découverte il avait faite, et quel motif l'amenait dans la vieille capitale de la Franche-Comté.

« — En vérité, mon jeune monsieur, » s'écria alors l'inconnu, « vous devez rendre grâce au hasard qui m'a amené sur votre route, vous ne pouviez faire une meilleure rencontre: car sachez que je suis maître Finlappi, connu dans toute la province comme l'un des plus habiles joailliers qui existent. Il n'y a pas ici une paire de pendants d'oreilles, un bracelet précieux, un collier de perles qui n'ait passé par mes mains, et je ne borne point le cercle de mes entreprises à ce qu'on peut attendre de moi dans les villes de Franche-Comté. J'ai un atelier, un magasin à Paris même, et c'est là qu'il faut que vous alliez vous-même, si vous voulez user comme il convient du trésor que la fortune vous envoie. Peste! le diamant de la vouivre! Ah! il y a longtemps que je désire le voir, et je vous en donnerai sans marchander une somme dont vous serez vous-même stupéfait. Ah! vous êtes heureux, jeune homme! vous entrez dans la vie par la bonne porte, par la porte d'or, et il ne tiendra qu'à vous bientôt de faire une belle figure dans la capitale de France, de marcher de pair avec les plus riches seigneurs, de voir le roi.

« — De voir le roi! » s'écria Paul qui écoutait ce dithyrambe du joaillier avec un enthousiasme toujours croissant. « Vous croyez que je pourrais avoir l'honneur d'approcher le roi?

« — Oui, certainement, » reprit Finlappi, « et c'est moi-même qui vous en donnerai les moyens si vous voulez avoir quelque confiance en moi. Ne me remerciez pas; en agissant ainsi, je ne fais que céder à mon propre penchant. Votre physionomie m'intéresse, et puis, je vous le dirai, j'aime les gens heureux, les gens qui sont nés sous une bonne étoile, et qui, dès les premiers pas dans la vie, se trouvent choyés et dorlotés par la fortune. Il y a du plaisir à s'occuper de ces gens-là; car on sait que les services qu'on cherche à leur rendre fructifient comme le grain jeté sur une terre féconde. Quant à ces malheureux qui travaillent, qui s'épuisent pour amasser jour par jour, à la sueur de leur front, de quoi acheter une cabane et un coin de champ, ce sont des misérables dont la vue ne m'inspire qu'un profond mépris.

« — Hélas! » se dit Paul, « mon père a travaillé ainsi, et c'est pourtant un brave homme. Mais il n'osa faire cette réflexion à haute voix de peur de paraître, devant son nouvel ami, au-dessous de sa situation.

« — Ainsi donc, » ajouta Finlappi, « si vous voulez vous en rapporter à moi, je me charge de placer votre bijou; et justement je sais un très-haut personnage qui donnerait plusieurs de ses châteaux pour un tel diamant. Vous partirez pour Paris; je dois moi-même y aller dans quelques jours, et je vous retrouverai là.

« — Mais, pour partir, » balbutia Paul...

« — Ah! j'entends ce que vous voulez dire. Vous arrivez de votre village de Mouthier, où l'on voit, sans doute, plus de cailloux que d'écus, et votre bourse est vraisemblablement trop peu garnie pour que

vous puissiez..... C'est bon, c'est bon, je vous avancerai moi-même l'argent nécessaire pour que vous puissiez vous rendre dignement à Paris; et, afin que vous ne croyiez pas que je songe à abuser de votre jeunesse et de votre confiance, vous garderez avec vous l'escarboucle, et vous me la remettrez là-bas en échange d'une belle pile d'argent.

« A cette libérale proposition, Paul fut près de se jeter dans les bras du joaillier et de le serrer sur son cœur.

« — Oh! le généreux homme! » se disait-il, « quelle énergie de caractère! quel esprit lumineux et quelle grandeur d'âme! Et notre bon curé qui me répétait si souvent que dans les villes il fallait se tenir sans cesse en garde contre les voleurs et les fripons. Pour mon début, j'ai du bonheur! car voilà un individu qui me voit pour la première fois et qui me traite avec un dévouement sans égal.

« — A quoi pensez-vous donc? » demanda Finlappi.

« — Ah! mon digne monsieur, » répondit Paul, « je pense que je ne puis assez remercier le sort qui m'a fait rencontrer un homme tel que vous, et je voudrais bien, avant de partir pour Paris, écrire à mes parents pour leur raconter tout mon bonheur.

« — Attendez quelques jours. Quand vous aurez vu la capitale, quand vous aurez été présenté à la cour (car il faut que vous soyez présenté à la cour), quand vous jouirez enfin de la splendide fortune que vous tenez entre vos mains, vous réjouirez bien plus le cœur de vos parents en leur annonçant tant de merveilles.

« — Vous avez raison, monsieur, » reprit Paul, « et je pourrai leur envoyer de Paris quelques beaux présents que je ne parviendrais peut-être pas à me procurer à Besançon.

« — C'est parfaitement juste. Vous enverrez à madame votre mère des robes de velours, des dentelles à mesdemoiselles vos sœurs, des armes damasquinées et des chaînes d'or à vos frères.

« Cette fois Paul regarda le joaillier avec défiance, pensant que ces paroles n'étaient qu'une amère moquerie; mais le visage de Finlappi ne trahissait pas la moindre apparence d'ironie.

« — Allons, » se dit Paul, « il parle sérieusement, et il est certain à présent que je suis immensément riche.

« Tout en causant ainsi, le jeune homme et son conducteur étaient arrivés au milieu de la rue Battant, l'une des rues les plus populeuses et les plus bruyantes de Besançon.

« — Voilà, » dit Finlappi en montrant à son compagnon une large maison à pilastres noircis par le temps, « voilà l'hôtel du Croissant, l'hôtel de tous les gens riches et de tous les gentilshommes du pays. Je vais moi-même vous y introduire, et demain, si vous voulez suivre mon conseil, je vous remettrai une somme d'argent avec laquelle vous pourrez voyager tout à votre aise.

« Paul n'était plus en état de faire la moindre objection à tout ce que lui disait le joaillier. Il se sentait dominé, fasciné par le regard, par l'accent de voix de cet homme, et le regardait comme l'être le plus noble, le plus généreux qu'il fût possible de rencontrer à la surface de la terre. Le soir, quand il se trouva seul dans la chambre qu'on lui avait assignée à l'hôtel, après avoir fait un large souper, comme un homme qui n'a pas à se préoccuper d'un vulgaire calcul d'économie, il se mit à repasser dans son esprit tout ce qu'il venait d'entendre; et à chaque parole qu'il se rappelait, il se sentait saisi d'un transport de joie inexprimable. Le joaillier, après l'avoir conduit dans sa chambre, n'avait demandé qu'à jeter un coup d'œil sur l'escarboucle, et il était resté stupéfait de sa splendeur.

« — Vous me verrez demain, » avait-il dit, « et vous serez content de moi.

« Le lendemain, en effet, de bonne heure, il entra dans la chambre de Paul, portant sous le bras un sac d'argent

« — Voici, » dit-il, « cinq cents écus que je vous donne à compte sur le marché que j'espère bientôt conclure avec vous. Vous pouvez partir ce soir même, et vous irez m'attendre rue Dauphine, hôtel du Faucon.

« Paul lui serra la main avec l'expression d'une ardente reconnaissance. Il employa le reste de la journée à échanger ses simples habits de paysan contre des vêtements plus distingués, et le soir même il était en route pour Paris.

« Deux heures après son arrivée à Paris, Paul se promenait au hasard dans les rues de cette ville dont on parlait à Mouthier comme d'une fabuleuse région. De la rue Dauphine, où il était venu loger selon les indications de Finlappi, il s'était dirigé, tout naturellement, vers le Pont-Neuf, et quel fut son étonnement lorsqu'à l'angle de ce pont, il aperçut au milieu d'un chaos de gens, de chevaux et de voitures le joaillier lui-même, le joaillier qu'il croyait encore à Besançon.

« — Eh quoi! » s'écria-t-il en s'élançant avec bonheur à sa rencontre, « mon cher monsieur, est-ce vous?

« — Oui, mon jeune ami, » répondit le joaillier d'un ton jovial, « c'est moi-même en personne, comme vous voyez, même habit, même chapeau et même figure. Je me suis procuré des moyens de transport plus rapides que les vôtres. Il y a deux jours que je suis ici, et j'ai déjà fait bien de la besogne. D'abord j'ai vu le personnage dont je vous parlais, et qui achètera, je crois, l'escarboucle. En second lieu, je vous ai trouvé une demeure convenable, car vous ne pouviez rester à l'hôtel qu'en passant. Vous aurez près du Palais-Royal, dans le quartier élégant du monde, votre maison à vous, vos gens, votre carrosse, et vous pourrez dès aujourd'hui, s'il vous plaît, commencer cette vie de gentilhomme. Je vous prie-

rai seulement de vouloir bien me confier l'escarboucle pour que je la fasse voir à la personne qui désire l'acheter; je vais vous remettre quelques milliers d'écus pour vos premières fantaisies; usez de votre argent largement, et quand vous n'en aurez plus, voici mon adresse; écrivez-moi ou venez me trouver. Ma caisse vous est ouverte.

« Paul avait passé par tant d'émotions dans l'espace de huit jours que ces paroles du joaillier ne pouvaient même plus le surprendre. Il accepta sans réflexion aucune la proposition qui lui était faite, reçut, sans trop y regarder, l'argent qui lui fut remis, et s'installa sans façon dans la riante et coquette demeure que Finlappi lui avait fait préparer. Il n'est chose en ce monde à laquelle on s'habitue si aisément qu'à la fortune; dès qu'on en jouit, il semble qu'on y ait été préparé dès son enfance, tant on s'y trouve promptement bien et à son aise, tant on se sent en un clin d'œil, on ne sait par quelle intuition, façonné aux allures et au langage de l'homme riche. Tout en entrant dans les appartements dorés, sculptés, où il allait régner en maître, Paul, l'innocent enfant de village, se trouva subitement transformé. Il prit le ton haut et sec, le geste superbe et impérieux. Il hésitait d'abord à demander certains services à ses gens; bientôt il les traita sans ménagement et sans pitié; il criait, il s'irritait à tout instant contre l'insolence de l'un, contre la maladresse de l'autre, contre le peu d'invention de son cuisinier ou la lenteur de son cocher; bientôt aussi il eut un ami; que dis-je, un ami? plusieurs amis, tous jeunes gens de la première distinction, portant l'habit à paillettes, le chapeau à plumes, l'épée au côté, et tenant à honneur de cultiver l'affection de Paul et de lui être agréables. D'abord on l'avait appelé, dans la maison qu'il habitait, et dans les cercles qu'il formait autour de lui, M. le chevalier; on lui donna ensuite, tout aussi libéralement, le titre de baron. Mais celui de ses amis qui lui montrait le plus de dévouement déclara qu'il ne pouvait se résigner à voir son meilleur ami décoré d'une qualification si modeste; qu'il savait de source certaine, par des recherches faites chez d'Hozier lui-même, que Paul était marquis, qu'il fallait que désormais chacun ne lui donnât que le titre de marquis, et Paul s'intitula le marquis du Bois. Si ses amis lui offraient chaque jour d'éclatants témoignages de l'empressement qu'ils éprouvaient à le rencontrer, et du désir de le voir figurer honorablement dans le monde, lui, de son côté, les traitait avec une superbe générosité. Bals et spectacles, promenades et soupers, le bon Paul payait toutes les parties de plaisir où ses amis le conduisaient, sans compter que maintes fois, soit à une table de jeu, soit dans quelque splendide magasin, ces excellents amis se trouvaient dans l'embarras : celui-ci avait oublié sa bourse, cet autre avait perdu au lansquenet tout son revenu d'une année, et Paul était là qui perdait lui-même, mais qui se croyait assez riche pour satisfaire à tous les vœux de ses compagnons et réparer tous les désastres. Un respectable vieillard, qui demeurait près de lui et qui le rencontrait de temps à autre, lui dit bien un jour :

« — Prenez garde, monsieur, on vous trompe, on vous pille, et l'on rit de vous. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, et vous trouverez peut-être étrange que je me permette de vous donner cet avis; mais j'obéis à une charitable pensée, et je désire qu'elle vous soit utile.

« — Fi donc! » s'écria Paul; « comment osez-vous soupçonner l'honneur et la délicatesse d'une demi-douzaine de parfaits gentilshommes?

« Et il se précipita avec une nouvelle ardeur dans le tourbillon des fêtes où ses joyeux amis s'applaudissaient de l'entraîner.

« Il va sans dire que, dans un tel train de vie, l'argent que lui avait remis le joaillier devait fort lestement s'échapper de ses mains; trois semaines n'étaient pas écoulées qu'il fut forcé de revenir à la caisse de Finlappi:

« — Bravo! mon jeune gentilhomme, » dit le joaillier en le voyant entrer. « Je remarque avec plaisir que si la fortune vous a généreusement traité, vous n'êtes point de ces êtres stupides qui se croient obligés de dérober à tous les regards les biens dont ils devraient gaiement jouir. Je n'ai pas encore vendu votre diamant, mais prochainement, j'espère, tout sera fini. En attendant, voici pour continuer le cours de votre aimable existence les plus belles pièces d'or qui se puissent voir dans le royaume de France et de Navarre; ne les épargnez pas.

« En parlant ainsi, le joaillier avait dans le regard, dans la voix, une expression de sarcasme froid, méchant, qui frappa singulièrement Paul. Le jeune aventurier ne fit cependant aucune observation, il versa légèrement les pièces d'or dans les poches de son habit, et s'en alla d'un pas leste rejoindre sa cohorte de gais camarades.

« La semaine suivante, il revint demander la même somme, et quelques jours après encore; car le monde où il vivait l'entraînait de plus en plus, et chaque nouvelle flatterie de ses prétendus amis était comme une nouvelle lettre de change tirée sur lui, qu'il s'empressait d'acquitter avec une confiance sans égale. On lui prodiguait des éloges, on vantait ses façons exquises, son langage, sa grandeur d'âme, tout, jusqu'à sa cravate brodée, jusqu'à la coupe de ses vêtements, qui devaient, disait-on, attirer les regards des plus grands seigneurs et faire une révolution dans la mode. Déjà le roi l'avait remarqué en passant et avait témoigné le désir de le voir. Les dames du haut parage voulaient le posséder dans leurs cercles. On attendait à tout instant un gentilhomme de la chambre, qui devait le prier de vouloir bien comparaître au petit lever de Versailles. A ces louanges démesurées, Paul relevait la tête fièrement, se regardait

à la glace, prenait des attitudes folles, et livrait à ses flatteurs, d'une main libérale, tout ce qu'il possédait.

« Mais quand il se présenta la dernière fois chez le joaillier pour lui demander de nouveaux sacs d'écus, il fut de prime abord stupéfait de l'étrange physionomie de Finlappi.

« — Ah ! monsieur le gentilhomme, » lui dit d'un air d'impitoyable moquerie le vieux marchand, ah ! vous y allez de ce train ! « je vous croyais quelque peu naïf et inexpérimenté, mais pourtant pas à ce point. En deux mois vous avez dévoré la fortune d'un comte. Il est vrai que vous êtes marquis; mais voyez, voici vos reçus (le joaillier avait eu grand soin de prendre de Paul un reçu de chaque somme qu'il lui donnait). Moi, pourtant, je n'ai pas encore vendu votre fameuse escarboucle et, jusqu'à ce qu'elle soit placée, je ne puis plus rien vous donner.

« — Plus rien ! » s'écria Paul qui avait ce jour-là même plusieurs engagements à remplir.

« — Plus rien ! » répéta Finlappi d'un ton de persiflage.

« — Eh bien ! rendez-moi donc le diamant que je vous ai confié.

« — Je ne demande pas mieux, si vous avez la complaisance de me rembourser d'abord les avances que je vous ai faites.

« — Misérable ! » dit Paul avec un accent de fureur.

« — Ne nous emportons pas, mon jeune monsieur; chacun son affaire ici. J'ai votre diamant entre les mains, c'est vrai; mais vous avez mon argent: rendez-le moi avec l'intérêt légal, et tout sera fini.

« — Mais vous savez que cela m'est impossible.

« — Je sais que vous êtes un jeune homme de la plus belle espérance, et que vous avez les plus nobles amis du monde. Allez leur demander quelque cent mille livres que vous me devez, et nous serons bientôt d'accord. Ne vous ont-ils pas juré cent fois qu'ils vous étaient dévoués à la vie et à la mort? et qu'est-ce qu'une si misérable somme pour des amis qui vous aiment tant !

« A ces derniers mots, prononcés avec la plus insultante expression d'ironie, Paul ne put se contenir; il s'élança sur le joaillier, le prit à la cravate et le jeta sur le parquet.

« — Au secours ! au secours ! » s'écria d'une voix étouffée Finlappi.

« En ce moment, une escouade du guet passait dans la rue; à ces cris de douleur et de désespoir, les archers se précipitèrent dans la maison, trouvèrent le vieux joaillier qui gémissait, tremblait, se débattait sous la main vigoureuse de son jeune antagoniste; et, sans vouloir écouter aucune explication, ils les emmenèrent tous deux en prison.

« Dès que Paul, accablé, terrassé par une telle catastrophe, eut recouvré l'usage de sa réflexion, il demanda une plume, de l'encre, et écrivit à chacun de ses fidèles amis une lettre dans laquelle il racontait l'indigne outrage qu'il venait d'essuyer, les odieuses machinations dont il avait été victime, et il finissait en réclamant un prompt secours. Cette correspondance finie et expédiée, il s'attendait de minute en minute à voir apparaître dans son cachot tous ces braves jeunes gens qui lui avaient fait si souvent tant de magnifiques protestations. Mais un jour, deux jours se passèrent, et personne ne se présentait. Le matin du troisième jour, il était sur sa couche de paille, attendant encore, prêtant l'oreille au moindre bruit, lorsqu'il entendit la voix d'un geôlier qui, le croyant endormi, disait à un de ses camarades :

« — Ce jeune homme qui est là et qui a l'air si innocent, figure-toi que c'est un affeux voleur qui a enlevé un des plus riches diamants d'un des plus beaux magasins de Paris, et filouté plus de cent mille livres à un brave joaillier.

« — Vraiment ! » s'écria l'autre. « Est-il possible ?

« — Oui, je puis te l'affirmer; car ce joli coquin qui a déjà été en prison pour je ne sais quelle mauvaise action, et qui se fait appeler le vicomte de Basan, l'a dit positivement à notre camarade Auguste, qui lui portait une lettre de ce jeune homme.

« Ce coquin, ce faux vicomte était précisément le beau et riant cavalier qui s'était le plus ardemment attaché à la fortune de Paul, et que le pauvre enfant de Franche-Comté regardait comme son ami le plus puissant et le plus dévoué.

« En apprenant cette effroyable vérité sur l'un de ses compagnons, il pressentit ce que devaient être les autres, et se roula sur sa couche avec des larmes et des cris de désespoir.

« Appelé devant un des fonctionnaires de la police le jour même où il avait fait cette fatale découverte, Paul reprit par l'effet d'une vive réaction sa naïveté première, et raconta simplement, franchement, tout ce qui lui était arrivé, depuis le jour où il avait trouvé le diamant de la vouivre jusqu'à celui où il s'était vu traîné si ignominieusement en prison. Mais celui qui l'interrogeait ne considéra que comme un impudent mensonge l'histoire de la vouivre, et il ordonna aux archers de reconduire l'audacieux voleur au cachot, et de le garder plus étroitement qu'aucun autre. Dans ce temps-là, on commençait déjà à ne plus ajouter grande foi aux traditions populaires. L'agent de police était d'ailleurs un vieux malin, habitué depuis longtemps à se méfier de toutes les belles paroles et de tous les semblants d'innocence de ceux qu'il sommait de comparaître devant son redoutable tribunal. Et quel moyen de croire qu'il pouvait se trouver dans un ruisseau de la Franche-Comté une couleuvre ailée portant au front, en guise de prunelle lumineuse, un diamant plus gros et plus beau que tous ceux qui parent le diadème des rois ! En vérité, c'était une amère dérision, et le grave fonc-

tionnaire s'en voulait à lui-même d'avoir écouté avec tant de patience un tel conte de vieille femme.

« Cependant on apprit que le joaillier, enfermé comme Paul dans un étroit cachot, barricadé, verrouillé, était parvenu à s'échapper, sans que la sagacité de tous les geôliers réunis pût deviner par quel soupirail, par quelle crevasse il avait pris la fuite. Cet incident inexplicable, et qu'on ne pouvait raisonnablement attribuer qu'à une puissance magique, jeta une première lueur favorable sur la cause du jeune aventurier. Une fois qu'on admettait un sortilége dans cette étrange affaire, il n'était plus si difficile d'en admettre un second. Puis il se trouva, par bonheur pour le fils du vigneron, un juge très-savant et très-estimé qui avait voyagé en Franche-Comté, qui avait entendu parler là en maint endroit de l'escarboucle de la vouivre, et qui, en interrogeant lui-même le jeune homme, acquit la conviction qu'en effet le pauvre garçon avait bien pu trouver au bord d'un ruisseau la pierre précieuse, et qu'il n'était coupable que de s'être livré aux égarements d'une folle vie, et d'avoir, ainsi que le rapportèrent les archers, maltraité le joaillier. Sur le rapport de ce juge, dont l'opinion dominait généralement l'esprit de ses confrères, Paul fut déclaré innocent du crime qui lui était imputé; et comme on pensa qu'il était assez puni par toute la douleur qu'il manifestait, par plusieurs jours de prison, de ses actes de violence envers Finlappi, il fut, sur l'ordre du tribunal, remis en liberté.

« Il se précipita hors de prison avec une explosion de joie impossible à décrire. Il était libre, il respirait l'air de la rue, il pouvait aller, venir à son gré. Mais il se retrouvait seul sur le pavé de Paris, dépouillé de tout, sans ami, sans protecteur, sans une seule âme qui, dans cette ville immense, s'intéressât à sa profonde misère et à son incroyable destinée. Le sentiment de ses fautes, de son extravagance, lui saisit alors le cœur comme une tenaille de fer. Il s'assit sur une borne au coin d'une rue silencieuse, et pleura, et pria; et, quand il eut fait cette douloureuse et salutaire prière de l'âme repentante, il se sentit tout à coup animé par une vive résolution, et doué d'une force qu'il ne s'était jamais sentie. Il chercha dans sa poche, y trouva encore quelques sous, dernier reste d'une fortune inouïe, et il partit.

« Il partit, il s'en alla tout droit sur la route de Besançon, sur cette route qu'il avait naguère parcourue avec tant de folles illusions, il y revenait maintenant à pied, la tête penchée, l'esprit désolé, mais guéri de tant de fatales pensées et d'affreuses chimères. Au bout de cette route était le refuge assuré, le toit paternel, le foyer paisible où il pouvait encore rentrer avec un cœur profané, souillé, mais plein de repentir. A quelque distance de Paris, il rencontra un paysan avec lequel il échangea son habit brodé contre un sarrau, son collet de dentelle contre une cravate de laine, ses bottes à large tige contre une paire de gros souliers, et son feutre à plumes contre un grossier chapeau. Le paysan faisait un bon marché, et Paul se retrouvait avec ce simple costume tel qu'il était autrefois, tel qu'il voulait être désormais.

« Quand il arriva au sommet du coteau d'où il s'était retourné pour dire un dernier adieu à son village, c'était à l'heure de midi, par une belle journée de printemps. Les environs de la vallée, déjà couverts de boutons de fleurs, répandaient leurs parfums dans les airs; les collines, les sillons, les champs étaient tapissés d'une fraîche verdure; les oiseaux gazouillaient sur les branches de l'aubépine, les flots de la Loue étincelaient aux rayons du soleil entre les rameaux d'arbres, et l'*Angelus* tintait dans le clocher de l'église. Çà et là on voyait passer sur les collines, dans le vallon, un paysan qui retournait à son travail, une femme qui s'en allait porter le dîner aux ouvriers, un enfant qui courait gaiement le long du sentier, et il y avait dans cette grande et pittoresque nature, éclairée par un beau jour, animée par un mouvement champêtre, inondée de tant de fleurs, parée de tant de grâce, un tel calme et un tel charme que l'imagination de l'homme le plus froid en eût été ravie.

« — Ah! mon Dieu! mon Dieu! » s'écria Paul en joignant les mains, et en promenant ses regards avec une profonde émotion sur le tableau qui l'entourait, « là était le repos, là était le bonheur, et j'ai tout quitté, tout pour une erreur, pour un abîme. Mon Dieu! pardonnez-moi!

« En exhalant ce cri de regret, il s'avançait vers la vigne où il avait travaillé avec ses frères; il se glissait pas à pas comme un coupable derrière une haie de pruniers, et quand il fut parvenu au pied des ceps que cultivait la main de son père, il vit toute sa famille assise sur le sol, et partageant le frugal repas du jour; ses frères et ses sœurs mangeant d'un bon appétit, et causant gaiement entre eux des heureuses apparences de la vigne; son père qui semblait les écouter, et qui pourtant avait l'air soucieux; et sa mère, assise à quelques pas de distance, sa mère pâle et vieillie, la tête appuyée sur une de ses mains, qui ne mangeait pas, n'écoutait pas et ne parlait pas.

« A cet aspect, il ne fut plus maître de lui : un cri irrésistible s'échappa de ses lèvres, son cœur l'emporta. — Ma mère! ma mère! » dit-il; et il se précipita dans les bras de la pauvre femme, dont la voix s'éteignit dans les sanglots.

« —C'est lui! » dit le père en détournant la tête pour essuyer de sa main calleuse une larme dans ses yeux. « Te voilà revenu, mon garçon, et nous ne te demanderons pas ce que tu as fait depuis que tu nous as quittés. Il y a de la besogne ici; veux-tu t'y mettre bravement et ne plus songer à toutes les folles idées que tu as prises je ne sais où?

« — Ah ! je le veux bien ! » s'écria Paul en embrassant tour à tour ses frères et ses sœurs.

« — Eh bien, femme, » reprit le vigneron, « donne-nous une cuiller ; le pauvre garçon a peut-être faim, et ne sera pas fâché de prendre sa part de ce lait caillé, quoiqu'il ait sans doute goûté d'autres friandises dans ses voyages.

« Paul s'assit par terre, savoura avec bonheur le mets rustique qui lui était offert ; et, pour prouver qu'il revenait pleinement corrigé de ses erreurs, il prit une hache et travailla jusqu'au soir avec une intrépide résolution.

« Mais le soir il alla trouver son bon vieux curé, lui fit, pour achever de se soulager l'âme, la confession de ce qui lui était arrivé, et le prêtre lui dit :

« — Souvenez-vous, mon enfant, que la fortune qui nous vient sans que nous l'ayons gagnée n'engendre qu'un sot orgueil et de funestes illusions ; que la joie ne se trouve que dans le bien qu'on acquiert par un patient travail, et le bonheur dans le devoir.

« La bonne femme de Mouthier qui racontait cette vieille histoire ajoutait que Paul profita de ces sages conseils, qu'il devint, comme son père, un brave ouvrier et un honnête chef de famille. »

VOYAGE. Lorsque l'Arabe se met en voyage, on lui souhaite souvent d'heureuses chances, comme les suivantes que rapporte le général Daumas :

« Ne prends jamais la route si la première rencontre, en sortant de chez toi, est une femme laide ou vieille, ou une esclave ;

« Si tu vois un corbeau vol seul et comme égaré dans le ciel ;

« Si deux hommes se querellent auprès de toi, et que l'un dise à l'autre : — « Dieu maudisse ton père ! » Quelque étranger que tu fusses d'ailleurs à cette malédiction, elle retomberait sur ta tête.

« Mais si tes yeux sont réjouis par une jeune femme, par un beau cavalier ou par un beau cheval ;

« Si deux corbeaux, l'heureux et l'heureuse (*meçaoud* et *meçaouda*) volent ensemble devant toi ;

« Si des souhaits, des mots ou des noms de bon présage touchent ton oreille, prends la route avec confiance.

« Dieu, qui veille sur ses serviteurs, les avertit toujours par un *fal* (présage), lorsqu'ils se mettent en voyage. »

VOYAGE AUX ENFERS. Une tradition allemande s'exprime ainsi : « Le landgrave de Thuringe venait de mourir ; il laissait après lui deux fils à peu près du même âge, Louis et Herman. Louis, qui était l'aîné et le plus religieux (il mourut dans la première croisade), publia l'édit suivant après les funérailles de son père :

« — Si quelqu'un peut m'apporter des nou-
« velles certaines de l'état où se trouve
« maintenant l'âme de mon père, je lui don-
« nerai une bonne ferme. »

« Un pauvre soldat, ayant entendu parler de cette promesse, alla trouver son frère, qui passait pour un clerc distingué, et qui avait exercé pendant quelque temps la nécromancie ; il chercha à le séduire par l'espoir de la ferme qu'ils partageraient amicalement.

« — J'ai quelquefois évoqué le diable, » répondit le clerc, » et j'en ai tiré ce que j'ai voulu ; mais le métier de nécromancien devient trop dangereux, et il y a longtemps que j'y ai renoncé. »

« Cependant l'idée de devenir riche surmonta les scrupules du clerc ; il évoqua le diable, qui parut aussitôt et demanda ce qu'on lui voulait.

« — Je suis honteux de t'avoir abandonné depuis si longtemps, » répondit le nécromancien ; « mais il vaut mieux tard que jamais ; je reviens à toi. Indique-moi donc, je te prie, où est l'âme du landgrave, mon ancien maître ?

« — Si tu veux venir avec moi, » dit le diable, » je te le montrerai.

« — J'irais bien, » répliqua le clerc ; « mais je crains trop de n'en pas revenir.

« — Je te jure par le Très-Haut et par ses décrets formidables, » dit le démon, « que, si tu te fies à moi, je te conduirai sans méchef auprès du landgrave, et que je te ramènerai ici sans égratignure. »

« Le nécromancien, rassuré par un serment aussi solennel, monta sur les épaules du démon, qui prit aussitôt son vol et le conduisit à l'entrée de l'enfer. Le clerc eut le courage de considérer à la porte ce qui s'y passait ; mais il n'eut pas la force d'y entrer. Il n'aperçut qu'un pays horrible et des damnés tourmentés de mille manières. Il remarqua surtout un grand diable, d'un aspect effroyable, assis sur l'ouverture d'un puits qui était fermé d'un large couvercle, et ce spectacle le fit trembler. Cependant, le grand diable cria au démon qui portait le clerc

« — Que portes-tu là sur tes épaules ? viens ici que je te décharge.

« — Non, » répondit le démon ; « celui que je porte est un de mes amis, je lui ai juré que je ne lui causerais aucun mal, et je lui ai promis que vous auriez la bonté de lui faire voir l'âme du landgrave, son ancien maître, afin qu'à son retour dans le monde il publie partout votre grande puissance. »

« Le grand diable, plein de respect pour les serments, ouvrit alors son puits, et sonna du cornet à bouquin avec tant de vigueur et de force, que la foudre et les tremblements de terre ne seraient qu'une musique très-douce en comparaison. En même temps le puits vomit des torrents de soufre enflammé et, au bout d'une longue heure, l'âme du landgrave, qui remontait du gouffre, au milieu des tourbillons étincelants, montra sa tête au-dessus du trou, et dit au clerc :

« — Tu vois devant toi ce malheureux prince qui fut ton maître et qui voudrait maintenant n'être jamais né. »

« Le clerc répondit :

« —Votre fils est curieux de savoir ce que vous faites ici, et s'il peut vous aider en quelque chose?

« —Tu sais où j'en suis, » reprit l'âme du landgrave : « je n'ai plus guère d'espérance. Cependant, si mes fils veulent rendre aux églises certaines possessions que je vais te nommer, et qui m'appartenaient injustement, ils me soulageront beaucoup.

« Le clerc répondit :

« — Seigneur, vos fils ne me croiront pas.

« —Je te vais dire un secret, » répliqua le landgrave, « qui n'est connu que de moi et de mes fils. »

« En même temps il nomma les possessions qu'il fallait restituer, et donna le secret qui devait prouver la véracité du clerc.

« Après cela, l'âme du landgrave rentra dans le puits, le gouffre se referma, et le nécromancien revint dans la Thuringe, monté sur son démon. Mais, à son retour de l'enfer, il était si défait et si pâle, qu'on avait peine à le reconnaître. Il raconta aux princes de Thuringe ce qu'il avait vu et entendu; et cependant ils ne voulurent point consentir à restituer les possessions que leur père les priait de rendre aux églises. Seulement le landgrave Louis dit au clerc :

« — Je reconnais que tu as vu mon père, et que tu ne me trompes point; aussi te vais-je donner la récompense que j'ai promise.

« —Gardez votre ferme, » répondit le clerc, « moi, je vais songer à mon salut. »

« En effet, il se fit moine de Cîteaux. »

VOYANTS. Sorte de secte des Etats-Unis d'Amérique, dont les membres prétendent pouvoir se mettre en rapport avec les morts et donner des nouvelles de l'autre monde. Ces gens-là prennent le nom de *Spiritual media*, ou *milieu spirituel*, ce que nous traduisons par le mot *voyants*.

VRISK. Les Ecossais nomment ainsi une espèce de satyre qui habite, disent-ils, le Ben Lomond.

VUE. *Voy.* LYNX



WALDFÜRSTEN. L'un des noms que les Allemands donnent à leurs sorciers.

WASSERMANN. « Les lacs, les fleuves, les rivières, » dit M. Xavier Marmier, en rappelant les traditions allemandes, « ont aussi leurs féeries et leurs enchantements. Là est Wassermann, qui monte parfois sur un banc de sable pour se réchauffer au soleil, et chante pour attirer les passants. Le wassermann est, comme les nains, un être assez obligeant quand on ne le tourmente pas, mais sans pitié pour ceux qui lui font injure. Il est petit et grêle. Il a les dents vertes et porte un chapeau vert. Mais au sein des vagues profondes, sur le sol étincelant d'or que les flots nous dérobent, il se bâtit des palais de nacre et de corail. Des coquillages azurés comme le ciel, jaunes et violets comme l'opale, brillants comme le rubis, tapissent les murailles; des nénuphars forment autour de sa demeure une guirlande toujours verte et toujours fleurie. Il boit dans une coupe d'ambre et couche sur un lit d'ivoire. C'est là qu'il passe sa vie solitaire, tantôt chantant, tantôt parcourant à la nage ses riches domaines, puis attirant à lui les âmes des noyés. Un paysan qui demeurait auprès d'un lac avait fait connaissance avec le wassermann du lieu. Ils se rencontraient quelquefois tous deux sur la grève et causaient ensemble comme de bons voisins. Un jour, le wassermann voulut lui faire voir sa demeure. Il l'entraîna dans les eaux et lui montra l'une après l'autre ses salles splendides. A l'extrémité de cette royale habitation, le paysan aperçut une petite chambre dans laquelle se trouvaient quelque fioles hermétiquement fermées. Il demanda ce qu'il y avait dans ces fioles, et le wassermann répondit que c'étaient les âmes des noyés. Après cette exploration aquatique, le paysan revint à terre. Le sort de ces pauvres âmes le touche, et il prend la résolution de les délivrer. A l'heure où il savait que le wassermann avait coutume de sortir, il s'approche du lac, se recommande à Dieu, puis s'élance dans les flots avec courage. Son bon ange le soutint et le guida dans sa route. Il retrouva la demeure du méchant esprit et la chambre mystérieuse. Il ouvrit toutes les fioles, et les âmes s'élancèrent joyeusement hors de leur prison et s'envolèrent dans les airs. »

WECHSEL KIND ou *enfants changés*. C'est le nom que les Allemands donnent aux enfants des fées. Au dire de Luther, ces enfants-là ne dépassent jamais l'âge de sept ans, et il prétend en avoir vu un qui criait chaque fois qu'on le touchait et riait aussi souvent qu'il arrivait quelque mal dans la maison. Il ajoute qu'il fut *éteint* par prières.

WERWOLF. Ce mot désignait, au moyen âge, la faculté qu'avaient certains hommes de se transformer en loups et autres animaux, faculté qui leur avait été accordée, disait-on, par des fées présentes à leur naissance. Les Anglais appellent aussi *werewolf* le loup-garou, et les Allemands *werwolf*.

WERRE. *Voy.* HOLD.

WISP. Nom que donnent les Anglais au feu follet, qui est pour eux comme pour nous une sorte de génie.

WITTE VYVEN. On désigne, dans la Frise, sous ce nom, les fées que nous appelons *Dames blanches*.



YEUX. Nos bonnes femmes ont leurs aphorismes au sujet des yeux. Pour elles les yeux bleus vont dans les cieux; les yeux gris en paradis; les yeux verts en enfer; et les yeux noirs en purgatoire.

Au dire de Dioscoride, les anciens possédaient une recette au moyen de laquelle on changeait les yeux bleus en yeux noirs.

Z

ZOUREG. Les Arabes nomment ainsi un serpent mystérieux qu'ils disent habiter le désert, où il peut, lorsqu'il se met en marche, renverser tout ce qui lui fait obstacle, comme des rochers, des murs, des arbres, etc. L'homme qui est ainsi atteint par le zoureg meurt aussitôt.

ZWERGLA'CHER. Nom que donnent les Allemands à certains trous ou petites cavernes de la partie sud du Harz, qu'ils disent servir d'habitation à des nains. Ceux-ci sont généralement de nature bienveillante et se rendent invisibles au moyen d'un capuchon. Si cependant ils se rendent coupables de certains larcins, ceux qui en sont victimes peuvent alors battre l'air avec des verges, et s'ils réussissent à faire tomber un des capuchons, ils rendent visible celui qui le portait, ce qui permet de le châtier ou de lui faire payer ce qu'il a soustrait. Ces nains possèdent de nombreux trésors et prédisent l'avenir

---

SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE DES SUPERSTITIONS

DES POSSESSIONS FAUSSES OU APPARENTES.

Le *Dictionnaire des superstitions* ne serait pas complet si nous ne faisions connaître les excès dans lesquels on est tombé sur la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e], au sujet des prétendues possessions du démon. A cette époque l'on croyait encore à la sorcellerie, et tout ce qui sortait en apparence des lois ordinaires de la nature était attribué à une cause surnaturelle qui avait pour principe l'esprit des ténèbres.

On distingue deux sortes de possessions; les unes réelles, comme celles dont il est parlé dans l'Evangile; nous n'avons pas à nous occuper de celles-ci, quelques commentateurs de l'Ecriture sainte, tels que Dom Calmet, ont écrit à ce sujet de savantes dissertations; les autres ne sont qu'apparentes, et les personnes que l'on croyait possédées du démon n'étaient réellement atteintes que de maladies purement naturelles, mais tellement extraordinaires, que les actes qu'elles leur faisaient produire étaient attribués au démon. Toutefois nous sommes forcés de reconnaître que l'œuvre de l'esprit infernal est manifeste dans plusieurs des possessions dont nous allons parler; nous les appelons fausses, parce qu'elles ne sont pas d'une même espèce, ou, si l'on veut, d'un même degré que celles dont il est fait mention dans l'Evangile.

Après une étude approfondie, nous avons cru remarquer cette différence entre les unes et les autres: que dans les possessions évangéliques, le démon est la cause efficiente de tous les accidents extranaturels, ou du moins extraordinaires, qui se produisent; il domine, il est le maître, il est chez lui dans le possédé; tandis que dans les possessions modernes, il se surajoute à un état maladif, auquel il est subordonné, ainsi qu'à la volonté du malade; de telle sorte qu'il suffit pour l'expulser d'un médicament propre à guérir, ou d'une volonté ferme, de la part du malade, de ne pas lui donner accès. Ainsi vaincu et lié par rapport au chrétien, il ne faut que lui fermer la porte pour qu'il n'entre pas; et ce serait, dans un autre sens, l'explication de cette parole de l'apôtre saint Jacques: Résistez au diable, et il s'éloignera de vous; *resistite diabolo et fugiet a vobis* (*Jac.* IV, 7); ou bien de cette autre de saint Paul: Ne laissez pas le diable s'introduire; *nolite locum dare diabolo.* (*Ephes.* IV, 27.) C'est ainsi qu'il ne précède pas l'action de celui qui touche la table parlante, mais qu'il l'accompagne. Et si ce caractère est constant dans toutes les possessions post-évangéliques, comme nous avons cru l'apercevoir dans celles des temps modernes que nous avons étudiées, c'est un fait assurément très-remarquable.

Cette étude est environnée de périls, nous devons le dire, afin qu'on nous pardonne s'il se glisse quelque erreur dans nos appréciations. D'un côté, les rationalistes ou naturalistes ne consentent pas à dépasser les bornes de la nature visible et tangible, et quelque phénomène qui se produise, ils vous disent: La nature va jusque-là; il leur faudrait voir les hommes voler sans ailes à travers l'espace, et peut-être diraient-ils encore: il est naturel aux hommes de voler. Mais ils ont parfois raison, et ce qu'il y a de plus certain au milieu de nos incertitudes, c'est que nous ne connaissons guère les limites du pouvoir de la nature. D'un autre côté, les démonographes attribuent au

démon tout ce qui leur semble sortir du cours ordinaire des choses ; et ils ont aussi parfois raison de chercher leurs solutions en dehors de la nature visible, car il n'est pas naturel à une table d'avoir de l'intelligence, à un homme d'entendre des langues qu'il n'a pas apprises, à moins qu'il ne lise dans la pensée d'autrui, et encore est-il bien établi que ce phénomène soit naturel ? En troisième lieu, les médecins, dans leur habitude de manipuler la matière et leur tendance à tout matérialiser, traitent pour toutes les affections, guérissent de toutes ou ne guérissent pas, suivant les personnes et non suivant les maladies, et vous disent : Vous voyez bien que nous guérissons, donc le diable n'y était pas. Mais c'est, à notre sens, une vicieuse conclusion dans beaucoup de cas, puisque la présence du démon ne serait qu'un accessoire accidentel de l'état maladif.

Nous allons remettre en lumière de tristes et déplorables événements, dont le souvenir serait mieux d'être à jamais éteint dans la mémoire des hommes, mais il ne dépend pas de nous de l'effacer des livres où il est consigné ; et comme cet ouvrage n'est pas destiné à toutes les classes de lecteurs, nous n'avons pas à craindre le scandale qui pourrait résulter d'une nouvelle publication. Nous espérons, au contraire, qu'elle pourra être utile pour une plus judicieuse appréciation des faits accomplis, ou une plus sage conduite dans des cas analogues, si jamais il vient à s'en produire.

Le démon profita de certaines maladies spasmodiques, d'une nature contagieuse, produites par différentes causes, pour faire une grande manifestation dans le monde chrétien pendant les deux ou trois derniers siècles ; il ne les avait pas produites, mais il en profita ; ce qu'il y gagna, lui seul le sait ; Dieu le permit dans une mesure et pour des causes qui dépassent notre appréciation. Nous essaierons de montrer son action, si quelquefois elle nous semble manifeste ; trop heureux si nous ne confondons pas la maladie, la frénésie avec la possession, et l'astuce avec l'une et l'autre, car il y eut de tous ces éléments à la fois. Nous avons eu recours à beaucoup de procès-verbaux manuscrits et autographes ; mais après l'instruction de la cause, il pourrait y avoir erreur dans le jugement ; nous le laisserons donc à la conscience de chacun.

L'état anormal que nous avons nommé extase (*Voy. cet art.*) est le plus souvent un symptôme de ces affections que les anciens appelaient maladies sacrées (251-770), et que nous désignons par les noms de manie, maladies hystérique et hypocondriaque, épilepsie, convulsions, frénésie. Diverses causes, des causes éloignées ou même futiles en apparence, l'usage de certains médicaments, une joie excessive, une frayeur trop vive ou trop prolongée, une grande torture morale, peuvent y conduire. Qui n'a lu avec un profond attendrissement l'histoire du naufrage de la *Méduse?* Exténués par la fatigue, la faim, le froid, en proie à un long désespoir, les naufragés du radeau éprouvaient des illusions extatiques, dont le charme contrastait d'une manière affreuse avec leur position désespérée (771).

Rarement l'extatique conserve l'usage de ses facultés intellectuelles ; le plus souvent il est de même privé du sentiment.

Quoique variés en apparence, les effets de l'extase sont en réalité peu nombreux. Le premier et le plus remarquable est cette suppression absolue de la sensibilité, qui permet d'appliquer le moxa, d'inciser les chairs, d'amputer les membres, sans que l'extatique en ait la perception, ou du moins sans qu'il le laisse paraître. Le second est la rigidité absolue du corps, ou une flexibilité si grande, qu'on peut le ployer en tout sens, comme s'il était destitué d'ossements (772). Les affections hystériques et hypocondriaques en offrent un troisième qui leur est particulier : c'est la production de taches semblables à des brûlures, apparaissant et disparaissant par intervalles, presque toujours insensibles à l'action du fer (773). On les a prises bien des fois pour la marque de la sorcellerie, et elles ont causé la mort d'un grand nombre d'innocents. Un quatrième phénomène, non moins remarquable et plus fréquent, est le transport apparent des sens de la vue et de l'ouïe à des organes qui n'y sont pas appropriés : il semble que le malade voit par l'épigastre, qu'il entend par les doigts (774). Les magnétisés, les faux possédés, les convulsionnaires en présentent de nombreux exemples. Dans l'état de somnambulisme naturel, on voit sans le secours des yeux ; aucun fait n'est mieux constaté. Un dernier effet physique, aussi souvent observé, est la production d'une obstruction au gosier (775), obstruction qui provient d'une grosseur partant des membres inférieurs, et s'élevant jusqu'à la gorge, comme

(251-770) Ceux qu'ils appelaient *lunatiques*, *lymphatiques*, *nympholeptiques*, *bacchantes*, *enthousiastes*, étaient des *extatiques*, suivant la signification que nous attachons à ce mot.

(771) Voy. *Relat. du naufr. de la Méduse*, 1re éd., p. 72.

(772) C'est cette flexibilité qui a fait croire tant de fois à un excès de pesanteur qui n'existait pas, à cause de la difficulté qu'il y a de soulever un fardeau ainsi disposé.

(773) Voy. *Dict. des sc. méd.*, art. *Imagination*, par LOUYER DE WILLERMAY, et *Démonomanie*, par ESQUIROL. Bernard Bazin, dans son traité intitulé *De arte magica*, propos. 9, *in Coroll.*, avait fait la même remarque relativement aux cataleptiques.

(774) Les magnétistes qui nous vantent ceux de leurs sujets qui lisent une lettre en la posant sur leur épigastre, savent bien que ce phénomène n'est point particulier aux magnétisés. Van Helmont, Pététin, avant d'être gagné à la cause du magnétisme, l'avaient observé. Les fausses possessions en présentent des exemples. (V. *Dict. des sc. méd.*, articles *Hystérie* et *Hypocondrie*, par LOUYER DE WILLERMAY.)

(775) De l'Ancre et la plupart des démonographes ont remarqué ce phénomène à l'égard des faux dé-

un animal qui glisserait sous la peau. Willis, dans son savant *Traité des maladies convulsives*, après avoir relaté l'incroyable variété d'accidents qui signalent les convulsions, et tracé d'avance le tableau que devaient réaliser les scènes de Saint-Médard, les fausses possessions et le magnétisme, n'a pas omis cette particularité.

On connaît la dépravation du goût qui se manifeste dans certaines maladies, et notamment dans celles dont nous nous occupons : le malade avale des pierres, des fragments de verre, du fer, des insectes, des rouleaux de crin, d'étoupes, des pièces d'étoffe, des morceaux de bois (776). Trente malheureux enfants de la ville d'Amsterdam, qu'on crut possédés et qu'on exorcisa inutilement, en 1556, en fournirent un exemple mémorable. L'idée ne vint à personne que si ces enfants rejetaient de tels objets, c'est qu'ils les avaient avalés. On ne devait pas y penser davantage à Loudun ni à Louviers. Vers la fin du mois d'août 1682, une fille de Charenton vomissait des chenilles, des limaçons, des araignées et divers autres insectes. Tout le monde était émerveillé ; le fait était constant ; on préparait de savantes dissertations pour l'expliquer ; le lieutenant criminel s'immisça dans l'affaire, et ne tarda pas à pénétrer le mystère.

Le cauchemar ou l'incube, sensation pénible et singulière, qui a égaré pendant longtemps la sagacité des médecins, des démonographes et des théologiens (777), est aussi un effet très-fréquent des maladies convulsives (778). La science médicale, pendant tant de siècles en arrière des autres sciences, parce qu'elle reposait sur des idées préconçues et des observations superficielles, ne pouvait en rendre raison ; de là tant de conjectures et d'erreurs, propres, de nos jours, à provoquer le rire.

La prétendue marque imprimée par le démon n'a pas donné lieu à de moindres égarements. Del-Rio, ce qui est fort remarquable dans un auteur de cette trempe, osa écrire que la marque n'était nullement une preuve de sorcellerie, et que cet indice, si on s'y arrêtait, pourrait compromettre des gens de bien ; mais il fut sévèrement réprimandé par ses confrères pour avoir émis une opinion si hardie.

Lorsque la marque est l'effet d'une maladie, elle devient insensible par intervalle, ainsi que le prouve l'observation médicale ; lorsquelle a été imprimée artificiellement, elle ne saurait l'être, ce qui est le contre-pied de l'opinon des démonographes.

Dans plusieurs religions du paganisme, on marquait les adeptes avec un fer chaud. Il suffit de voir cette pratique défendue au dix-neuvième chapitre du *Lévitique*, pour conclure qu'elle était en usage dès les temps les plus reculés (779) ; saint Jean y fait allusion dans l'*Apocalypse*. Saint Grégoire de Nazianze (780), Tertullien (781) et Prudence (782) nous apprennent qu'elle n'avait pas cessé de leur temps ; les deux premiers, en parlant des sectateurs de Mythra ; le dernier, en parlant des profès de la mère des dieux. Il y avait peu de personnes dans la Syrie et dans la Phrygie qui ne portassent de ces cicatrices réputées sacrées. Dyon Chrysostome affirme qu'en certaines provinces le visage des femmes en était couvert. Les gnostiques en perpétuèrent la coutume ; les vaudois de l'Artois se marquaient encore ainsi au milieu du quinzième siècle. Les magistrats, pas plus que les démonographes, ne surent discerner la marque du démon de celle de la maladie.

Mais les phénomènes physiques résultant des affections que nous avons signalées, tout extraordinaires qu'ils paraissent, sont beaucoup moins remarquables que les effets qu'elles produisent sur l'intelligence. Leurs paroxismes, aussi bien que ceux du somnambulisme naturel ou artificiel, placent quelquefois l'esprit dans une situation indéfinissable, nommée état de lucidité, pendant la durée de laquelle, dégagé pour ainsi dire de tout contact avec les sens, sa puissance intuitive est portée à un tel degré, que l'obstacle, le temps et l'espace disparaissent devant lui. Mais ici l'appréciation devient très-difficile et doit être toute personnelle : qu'un magnétisé, qu'un hystérique acquièrent subitement une pénétration ou une sublimité qui ne leur est pas ordinaire, vous direz, si bon vous semble, que le démon les inspire : il est toutefois des exemples analogues dans lesquels vous ne pourrez pas raisonner de la sorte. Le P. Bonnet, de l'Oratoire, le traducteur de Salvien, était sujet à des accès d'aliénation, pendant lesquels, quoique privé de tout sentiment, il prononçait les discours le plus éloquents ; aussi disait-on de lui qu'il était détestable en chaire, supportable en con-

moniaques. On l'a observé à Loudun (Voy. *Hist. des diables de Loudun*, p. 293) pareillement parmi les convulsionnaires de Saint-Médard. Il joue un rôle important dans le procès de Gaufridi : nous l'avons observé nous-même relativement à des magnétisés.

(776) Cette maladie, souvent isolée, mais qui peut aussi être produite par une autre plus grave, se nomme le *pica*. On croit communément que la plupart de ces substances, notamment le verre, causent nécessairement la mort ; c'est une erreur, reconnue par la médecine, et constatée par un grand nombre d'expériences. (*Voy.* Salgues, *des Erreurs et des préjugés*, art. *Mangeurs de pierres*.)

(777) *Voy.* Saint Augustin, *De civ. Dei*, lib. xv. — Orig., lib. viii, cap. 11. Lactance, saint Jérôme, saint Chrysostome, Guillaume de Paris; le Loyer, Bodin, de l'Ancre, Grilland, Hippolyte Marsil, etc., ont traité cette question.

(778) Voy. *Dict. des sc. méd.*, art. *Démonomanie*. — Debreyne, *Essai sur la théologie morale*.

(779) Neque figuras aliquas aut stigmata facietis vobis. (*Levit.*, xix, 28). — Et faciet omnes pusillos, et magnos, et divites.... habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis. (*Apoc.* xiii, 16.)

(780) Orat. prima *in Julianum*.

(781) *De præscript.*

(782) *De sancto Romano.*— Quamcunque partem corporis fervens nota signarit, hanc sic consecratam prædicant. (*Id.*) — V. également Sainte-Croix, *Recherches sur les mystères*.

versation, et sublime dans ses rêveries. Le P. Bonnet n'était pas démoniaque.

Bacon disait il y a longtemps : « Pour expliquer cette sorte de *divination* qui est naturelle à l'homme, on suppose que l'âme se sépare des organes, se recueille en elle-même, et qu'elle possède, en cet état, une prénotion de l'avenir. C'est ce dont on voit des exemples frappants dans les songes, dans l'extase, et aux approches de la mort (783).

Platon (784), Aristote (785), Plutarque (786) ont fait des remarques semblables relativement aux mélancoliques. Gallien parle de cette faculté *prophétique* dans son opuscule sur les songes. Cicéron reconnaît (787) dans les maladies spasmodiques une espèce de ravissement pendant lequel l'âme, ayant brisé les liens qui la retenaient captive des organes, s'élève, comme dans l'extase, ce sont ses expressions, jusqu'à la contemplation des choses futures.

Pierre d'Ailly avoue (788) qu'il y a dans l'instinct quelque chose de prophétique; saint Thomas en parle également, et l'appelle une faculté prophétique imparfaite (789).

A l'appui de ces observations générales faites dans tous les siècles par des personnages d'une autorité si imposante, nous pourrions citer de très-nombreux exemples; nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns des plus singuliers.

Pierre d'Ailly (790) nous fournit celui d'une jeune personne devenue folle par l'excès d'une violente passion, qui, dans ses accès, indiquait avec justesse et précision le lieu où se trouvait dans le moment même celui qu'elle aimait, quoiqu'il fût souvent très-éloigné. Bodin affirme qu'il a vu à Casères, près Toulouse, en 1580, une femme, emprisonnée pour cause d'empoisonnement, qui éprouva dans la prison une longue extase, après laquelle elle raconta ce qu'elle avait vu dans l'intervalle, en plusieurs lieux des environs. Son récit se trouva si véridique, qu'elle fut accusée de sorcellerie, et brûlée en effet comme sorcière (790*). Le même auteur rapporte encore qu'on vit à Nantes, en 1549, sept magiciens qui se vantèrent de pouvoir révéler ce qui se passait dans l'instant même à dix milles à la ronde. Un grand concours de peuple s'étant rassemblé autour d'eux, ils tombèrent dans une extase qui dura trois heures. Revenus à eux-mêmes, ils dirent en effet ce qui s'était passé dans la ville de Nantes et aux environs durant le même espace. Leur récit s'étant trouvé vrai, la justice informa contre eux, et ils subirent la peine des sorciers (791).

Nous terminerions là ce préambule, s'il ne nous semblait nécessaire d'appeler l'attention sur un autre caractère des affections convulsives, qui est leur propagation par voie d'imitation. Ce genre de contagion a été signalé par les médecins de tous les siècles ; nous leur laissons le soin d'en rechercher les causes, et nous nous contentons de relater quelques faits qui l'établissent.

Rien ne serait plus singulier que le rire convulsif des Tyrinthiens dont parle Athé-

(783) *De la dignité et accroissement des Sciences*, t. II, liv. IV, ch. 3.

(784) Voy. *Menon — Phed. — Io — Timée*

(785) Voy. *Traité des songes*, ch. 3.

(786) *Des oracles de la Pythie.*

(787) *De Divin.*

(788) *De fals. proph.*, t. II, p. 529.

(789) 2-2, Q. 171, a. 5 : *Instinctus est quiddam imperfectum in genere prophetiæ.*

(790) *Apud* GERSON., lib. I.

(790*) Qui sait? Jérôme Cardan (*De varietate rerum*, lib. VIII, cap. 38) s'attribuait le pouvoir de se faire tomber lui-même en extase quand il le voulait. Il était, en cet état, privé de sentiment jusqu'au point de ne plus éprouver, dit-il, les plus violentes douleurs de la goutte. Il lui semblait que son âme était hors de lui-même.

Dans l'extase, un malade parlera des langues qu'il n'aura jamais apprises. (Voy. SENNERT — ERASM., Roterdam., *Medic. encom.*) Fernel parle d'un page de Henri II qui, dans ses accès, entendait la langue grecque, quoiqu'il ne l'eût pas étudiée. Philippe Mélanchthon, dans une de ses épîtres, cite un exemple semblable de la part d'une femme de Saxe. Pomponace en rapporte un autre pareil. Un paysan ignorant fera des vers latins. (Voy. GAINER, tract. 15, cap. 4.) Une femme chantera des poésies latines qu'elle n'a jamais apprises. (Voy. FOREST., lib. X, obs. 19.) Un enfant blessé à la tête fera des syllogismes dans une langue étrangère. (Voy. FOREST., *in Scholiis.*) Lemnius, Marsil-Ficin, Valérius ont fait des observations semblables, et ont essayé d'expliquer ces phénomènes. Aristote l'avait essayé avant eux.

Voilà des faits allégués par les médecins des siècles précédents ; mais ils nous semblent si extraordinaires, en tant que naturels, que nous ne voulons pas les prendre sous notre responsabilité. Les médecins modernes qui ont traité d'une manière spéciale la question des affections nerveuses, en citent une multitude qui sont analogues, ou non moins surprenants pricipalement en ce qui est relatif à la prévision des événements; nous renvoyons à leurs ouvrages. (Voy. HECQUET, *Naturalisme des convulsions.* — HUNAUD, *Dissert. sur les vapeurs.* — SAUVAGES, *Nosol. méthod.* — BORDEU, *Recherches sur les mal. chron.* — DE SÈZE, *Recherches sur la sensibilité.* — DELEUZE, *Hist. crit. du magnét.* — CABANIS, *Rapports du phys. et du moral.* — DELPIT, *Observ. sur les mal. nerv.*, dans la *Bibl. méd.*, t. LVI. — DELEUZE, *Mém. sur la faculté de prévision.* — VIREY, *l'Art de perfect. l'homme.* — *Dict. des sc. méd.* art. *Imagination, Instinct, Grossesse, Force médicatrice.*

(791) Le P. Le Brun, dans son *Traité des superst.*, parle d'une femme de Lisbonne dont la vue pénétrait à travers les obstacles. Le roi de Portugal la gratifia d'une pension et d'un titre de noblesse, parce qu'elle lui avait découvert, par la seule pénétration de ses yeux, des eaux souterraines qu'il utilisa pour l'ornement de ses jardins. Le *Mercure de France*, année 1725, septembre, p. 2120, fait mention d'une jeune fille douée d'un talent semblable, mais plus étendu.

Si nous en croyons Pierre Borel (3e centur., 68e observ.), les accès de l'hydrophobie auraient procuré une semblable perspicacité à un malheureux malade, qui annonçait, dès le départ, la visite des personnes qui venaient le consoler. Ant. Benivenius parle d'un jeune homme, auquel il avait lui-même donné ses soins, qu'une blessure à la poitrine constitua dans un pareil état de clairvoyance pour tout le temps que dura sa maladie. Il ajoute qu'il en prédit le terme, ainsi que plusieurs autres événements. (V. DELEUZE, *Mém. sur la faculté de prévis.*)

née (792); s'il était prouvé que le récit de cet auteur n'est pas une satire plutôt qu'une anecdote. Ce serait la contrepartie du spleen britannique. Heureusement le spleen est moins contagieux que le rire. L'histoire des filles de Prœtus et des femmes d'Argos qui se croyaient changées en vaches, au rapport de Pausanias, paraît beaucoup mieux constatée et fut célèbre dans l'antiquité. On peut mentionner également l'épidémie de pendaison qui désola la ville de Milet (793), et qu'on ne put arrêter qu'en menaçant du déshonneur public ceux qui y succomberaient.

Une contagion d'un genre aussi singulier affligea une grande partie de l'Europe au XIVe siècle (794); la danse Saint-Guy. Elle commença en 1374, dans le Brabant, dit l'abbé Trithème; à Epternach, petite ville du duché de Luxembourg, selon la chronique du Limbourg, et se répandit principalement le long du Rhin et de la Moselle. On voyait les malheureux malades danser comme des frénétiques, jusqu'à extinction, par centaines à la fois, tomber ensuite, les uns plus tôt, les autres plus tard, écumer, se rouler dans des convulsions affreuses, puis perdre le sentiment, et rester en extase. On ne pouvait les empêcher de subir ces accès, ou en modérer la violence, qu'en les liant avec des cordes, ou en leur marchant sur la poitrine et sur le ventre, en les pétrissant, pour ainsi dire avec les pieds (795). L'abbé Trithème ajoute que beaucoup de gens en prirent occasion de feindre des convulsions, pour obtenir des aumônes. Il a toujours été dans les habitudes de la mendicité de faire de toutes choses industrie (796).

Vers le milieu du XVIe siècle, l'Allemagne vit une autre maladie contagieuse du même genre, qui s'attacha d'une manière spéciale aux couvents de femmes, et que l'on nomma l'épidémie des nonnains. Il suffisait qu'une seule religieuse en fût attaquée dans une communauté, pour que bientôt la plupart de ses compagnes se trouvassent portées irrésistiblement à l'imiter. On voyait ces malheureuses filles grimper aux murs, marcher sur les toits, courir comme des bacchantes; on les entendait imiter les cris de divers animaux. Elles parlaient, bien ou mal, des langues étrangères, devinaient l'avenir, lisaient dans la conscience. Cette maladie se prolongea pendant plusieurs années, et fit des ravages principalement dans la Saxe, le Brandebourg et la Hollande (797).

Dans tous ces faits, et autres analogues, il faut réserver une part pour l'exagération; car celui qui raconte des merveilles, est ordinairement porté à amplifier, soit dans la crainte qu'on ne les trouve pas assez merveilleuses, soit parce qu'elles semblent devenir plus croyables, à mesure qu'elles sont moins vraisemblables; et une seconde part pour la supercherie, qui a toujours plus d'adresse que la bonne foi n'a de perspicacité. Voici un exemple authentique de ce que peut l'imposture en pareil cas : On vit à Rome, en 1555, quatre-vingt-neuf pensionnaires d'une maison de conversion prises de mouvements convulsifs, et réduites à un tel état, que tout le monde les crut possédées. Les exorcismes demeurèrent impuissants; un moine de Saint-Benoît, de la suite du cardinal de Gondy, évêque de Paris, y perdit son temps et sa peine pendant six mois. Elles se jouèrent ainsi du public et de la religion durant deux années; mais enfin on soupçonna la fraude, et elles avouèrent, dès les premiers coups de discipline, qu'elles avaient été payées pour agir ainsi. La police pontificale arrêta secrètement, sur leur dénonciation, une douzaine de mauvais sujets, qui furent attachés nuitamment au gibet. L'officier le Barizel reçut deux cents ducats de gratification pour avoir bien conduit l'affaire. On n'a jamais su le motif secret de l'intrigue (798).

Quoiqu'il en soit de ce trait et de beau-

(792) Les habitants de Tyrinthe étaient pris d'un rire inextinguible en se regardant les uns les autres. Ils consultèrent l'oracle, qui leur ordonna de sacrifier un taureau à Neptune et de jeter la victime à la mer, leur promettant guérison s'ils pouvaient accomplir le sacrifice sans rire. On chargea de cette difficile mission les vieillards les plus graves : mais un enfant alla se mêler parmi eux, et leur répondit par un quolibet quand ils voulurent le chasser. Impossible alors de ne pas rire, et le sacrifice, sur le point d'être achevé, devint inutile.

(793) Desloges, médecin à Saint-Maurice, dans le Valais, parle d'une épidémie toute semblable, qui se déclara, au commencement du siècle, à Saint-Pierre-Mont-Jean, département du Simplon. Primerose et Bonet, dit Montègre (*Dict. des sc. méd.*, art. *Convulsions*), font mention d'une épidémie de la même nature qui saisissait les filles de Lyon et les portait à se noyer. C'est, sans doute, à ce dernier fait que Simon de Pharès entend faire allusion, lorsqu'il dit, en parlant de Jacques de l'Hoste, astrologue pensionné de Louis XI : « Cestui pronostiqua de la frénésie qui courut l'an 1482, dont plusieurs se précipitèrent, à Lyon et ailleurs. »

(794) « Per omnes Europæ regiones paulatim serpens, annis pluribus duravit. » (TRITH., *Chron.* sub ann. 1374.)

(795) *Voy.* HORST. *epist. med.*, sect. 7. *De admir. convuls.* Il en parle dans les mêmes termes; de même la grande *Chronique belge*. En prenant les expressions employées par celle-ci, on pourrait en conclure que les danseurs appartenaient à une secte gnostique. Elle dit qu'ils dansaient en chantant des noms étranges de démons. Ils se plaisaient à répandre le bruit que le peuple n'était affligé de cette épidémie que parce qu'il avait été baptisé par de mauvais prêtres, et par conséquent mal baptisé. La populace était toute prête à massacrer les ecclésiastiques et à incendier les églises; elle l'aurait fait certainement, ajoute l'auteur, si Dieu n'eût empêché un si mauvais dessein. Les villes d'Aix-la-Chapelle et de Liége furent particulièrement en proie au fléau.

(796) On rencontre fréquemment des cas isolés de danse Saint-Guy; mais cette maladie est devenue endémique à Epternach, ou bien on en a perpétué le souvenir par des danses publiques; car on rapporte qu'en 1802 quelqu'un put compter dans un seul groupe jusqu'à 2,974 danseurs. (*Voy.* Ferd. DENYS, *Tableau histor. des sc. occultes*, art. *Gnosticisme*.)

(797) *Voy.* Simon GOULART, *Trésor d'hist. admir.*, t. Ier.

(798) On a supposé que cette manœuvre avait pour but l'expulsion de Rome des négociants juifs;

coup d'autres semblables, il n'en est pas moins vrai que les convulsions de tout genre se communiquent avec rapidité, par une espèce de contagion morale, à laquelle les âmes faibles résistent difficilement.

On en vit, en 1566, à Amsterdam, un exemple incontestable. Soixante-dix enfants, de l'un et de l'autre sexe, élevés dans la maison des orphelins de cette ville, furent attaqués à l'envi l'un de l'autre de la maladie des nonnains. Leur aspect était effrayant, ils parlaient un jargon barbare, ils dévoilaient publiquement les secrets les mieux gardés, ils rendaient compte, au moment même, de ce qui se passait dans le conseil de la commune. Ils parcouraient les rues et les places publiques par bandes de dix à douze; l'une d'elles s'introduisit dans la maison du préteur, auquel elle reprocha ce qu'il y avait de plus secret dans sa conduite (799). On crut à la possession.

Personne n'ignore ce qui arriva aux cinquante orphelines d'Antoinette Bourignon. Antoinette crut aussi à la possession; elle dit que ces enfants avaient été consacrées au diable en naissant; elle affirma qu'elles répandraient la contagion dans le monde. Elles ne l'y répandirent pas; mais il y en eut un grand nombre qui demeurèrent malades le reste de leur vie.

En 1673, la maison des orphelins de la ville de Horn offrit un spectacle semblable. On était obligé de lier ceux-ci par tout le corps, de placer de pesants fardeaux sur le ventre de ceux-là; quelques-uns devenaient raides, et on les emportait en les soutenant par les deux extrémités; quelques autres devenaient flexibles et mous, comme s'ils eussent été privés d'ossements. On crut de nouveau à la possession (800).

Nous nous arrêtons à ces exemples, pour arriver à l'histoire de ces possessions qui firent tant de bruit en France au XVII° siècle, et qui causèrent tant de scandale; scandale d'autant plus regrettable, qu'il devait provenir des monastères, et qu'il était réservé aux personnes les plus respectables d'en être les complices ou les victimes.

1° *Possession de Lyon. — Nicolle Aubry, Marie-Elisabeth de Ranfaing.*

La possession du monastère de Saint-Pierre de Lyon, au commencement du XVI° siècle, fut le signal de l'invasion de l'épidémie des convulsions dans les monastères de France.

Quelques désordres s'étant introduits dans cette maison, l'archevêque, François de Rohan, crut devoir en expulser celles des religieuses qui se montrèrent moins disposées à rentrer dans le devoir. Au nombre de celles-ci fut une sacristine, du nom de sœur Alix de Tisieux, qui mourut peu après dans des sentiments très-opposés à sa première vocation. Au nombre de celles qui restèrent était une de ses amies, nommée sœur Antoinette de Groslée, à peine âgée de dix-huit ans, sur l'esprit de laquelle la nouvelle de cette mort causa une fâcheuse impression. Elle se crut poursuivie par le fantôme de sœur Alix. La communauté s'alarma; la frayeur d'Antoinette s'augmenta au contact de la terreur générale. Les nouvelles religieuses introduites dans la maison pour en opérer la réforme, crurent facilement, d'après tout le mal qu'on leur avait dit, que le démon tentait ses derniers efforts pour troubler du moins des lieux où il ne régnait plus. Sœur de Groslée était sérieusement malade, et en proie à de violentes convulsions. En l'absence de l'archevêque, l'officialité de Lyon députa le chorévêque Barthélemi de Portallen avec le P. Adrien de Montalembert, capucin, aumônier de François Ier, pour commencer des informations. Ils abondèrent dans le sens des religieuses, et crurent reconnaître tout à la fois l'obsession et la possession (801). Après avoir employé inutilement plusieurs mois en cérémonies religieuses, pour conjurer un démon qui disait être l'âme de sœur Alix (802), ils résolurent d'accéder à ses désirs, en réintégrant le corps de la défunte dans la sépulture de la communauté, et en faisant des prières pour le repos de son âme. Antoinette eut dès lors des visions plus calmes; l'âme de sœur Alix se déclarait satisfaite, entièrement délivrée des peines de l'autre vie, mais non encore admise au ciel. On ne s'en inquiéta plus, la tranquillité revint dans la maison, et plusieurs autres personnes atteintes à un moindre degré, se guérirent d'elles-mêmes.

C'était une chose inouïe qu'une pareille

et en effet ils se trouvèrent aussitôt accusés d'avoir envoyé le diable à ces femmes pour les punir de leur conversion. On fait honneur à un jésuite d'avoir, à cette occasion, soutenu une opinion très-avancée pour l'époque, en cherchant à prouver qu'il n'était au pouvoir de personne de causer à autrui la possession du démon. (*Voy.* CARDAN., *De variet. rerum*, lib. IV. — BODIN, *Démonomanie.* — GUYON, *Diverses leçons*, t. II, liv. III, ch. 9.)

(799) C. F. VAN-DALE, *De idololatria*, præf. p. 18. — BEKER, *Le monde enchanté.* — HOOST, *Hist. des Pays-Bas*, sous l'année 1566. — BRANT, *Hist. de la Réforme.*

(800) Voy. *Examen critique des caractères divers des possessions*, anonyme. (Par l'abbé BONNAIRE.) — « Il y a plusieurs caractères équivoques dans les possessions du démon, et il y en a beaucoup moins de réelles qu'on ne se l'imagine. » (D. CALMET.) — « Quel est l'évêque qui ait gouverné avec soin pendant plusieurs années, et qui n'ait plus confondu et rejeté de fausses possessions, de miracles douteux, de visions équivoques, que la malignité des hommes du siècle n'en a critiqué? » (LANGUET, év. de Soissons, *Vie de Marie Alacoque*, préf. p. 19.) — « Il fait si obscur dans cette matière, pour les fraudes qui se commettent, et pour la similitude des effets de l'humeur mélancolique avec ceux du diable, que de dix qu'on prétend être possédés, à peine s'en trouve-t-il un qui le soit véritablement. » (Le card. D'OSSAT, lettre 220, t. III.)

(801) Dans l'obsession, le démon reste à l'extérieur, présentant des fantômes à l'imagination; dans la possession, il est à l'intérieur, réglant à sa volonté les affections des sens et les mouvements du corps.

(802) Cette même transformation du diable en l'âme des morts est un des phénomènes les plus remarquables des tables tournantes. On sait tout ce

possession (803); un dogme complétement hétérodoxe, qu'il y eût une rémission pour l'enfer, ou un temps d'attente entre le purgatoire et le ciel; mais, dans son ardeur maladroite, le P. Adrien de Montalembert n'aperçut pas une erreur à peine pardonnable dans la bouche d'une jeune religieuse de dix-huit ans. Il l'adopta pour son propre compte, et se hâta de publier une relation embellie des faits dont il avait été témoin, dans le but de procurer l'édification de l'Eglise, et de fournir des armes au catholicisme pour défendre ses croyances relatives à l'efficacité de la prière en faveur des morts (804).

Ce livre, répandu à profusion dans le public et dans les monastères de France, jeta partout une foule de terreurs et de fausses idées, dont nous allons voir les germes se développer.

Parmi les malheureux maniaques qui, à l'exemple d'Antoinette de Groslée, se crurent possédés par l'âme d'autrui, il faut compter en première ligne une femme de Vervins, nommée Nicolle Aubry, qui se disait possédée par l'âme de son père, en 1566. Etant à prier sur sa tombe, elle l'avait vue surgir du sépulcre, la saisir et s'incorporer à elle. Nicolle éprouva des convulsions terribles : elle s'arrachait des mains de sept à huit hommes des plus robustes ; elle se relevait tout d'une pièce, comme une statue; elle répondait à des questions faites en langue étrangère; elle révélait les consciences; elle indiquait ce qui se passait à de grandes distances.

Jean Dubourg, évêque de Laon, après avoir exorcisé lui-même la malade, resta convaincu de la réalité de la possession (805). Il fit conduire Nicolle à la ville épiscopale, et présida aux prières publiques qui se firent pour elle et aux exorcismes. On déploya une solennité imposante; il y eut un grand concours d'étrangers, on y vint des pays lointains. Enfin, au bout de trois mois, la pauvre frénétique retrouva un peu de calme et de raison; mais elle devait demeurer lunatique et débile le reste de sa vie. L'infirmité ne cessa de reparaître à intervalles réguliers (806).

Cependant, plus on faisait de conjurations, plus il naissait de démoniaques, effet inévitable de la tournure que ces démonstrations donnaient à l'esprit de la multitude. Parmi toutes les possessions qui occupèrent ensuite l'attention du public, aucune n'eut plus de retentissement et ne se termina par une catastrophe plus déplorable, que celle de Madelaine de la Palud, des environs d'Aix. Mais avant d'en faire le récit, nous parlerons du célèbre empoisonnement de Marie-Elisabeth de Ranfaing, dont les effets simulèrent la possession à un si haut degré, si une possession réelle ne s'y adjoignit pas; ce sera une légère interversion dans l'ordre des temps.

C'était en 1622. Marie-Elisabeth de Ranfaing, native de Remiremont, veuve d'un sieur Dubois, et connue dans le monde sous ce dernier nom, était aussi distinguée par sa vertu que par sa beauté. Un pharmacien, nommé Poirot, qui avait espéré contracter une seconde alliance avec elle, n'ayant pu obtenir sa main, lui administra, par surprise, des potions dont l'effet devait être de porter un grand trouble dans ses sens. Il comptait en profiter. La jeune veuve, qui n'avait pas d'autres projets que de consacrer à Dieu le reste de sa vie, après avoir donné à ses filles l'éducation convenable, ne s'en trouva pas plus disposée à un mariage si éloigné de ses goûts; mais elle fut atteinte d'une maladie extraordinaire, dont les symptômes étaient aussi alarmants que singuliers. On la voyait d'un instant à l'autre prise d'une enflure totale ou partielle (807). Elle éprouvait un tremblement convulsif intermittent. Quelques-uns de ses membres demeuraient froids et glacés, tandis que les autres brûlaient de la fièvre la plus ardente.

que les souvenirs du paganisme et la mythologie contiennent à cet égard. Le démon tournerait-il donc dans un cercle dont il ne lui est pas permis de franchir les limites? Sinon, pourquoi toujours les mêmes mensonges?

(803) Saint Justin a émis une pareille opinion dans sa IIe *apologie;* mais cette inadvertance du saint docteur, qui paraît une réminiscence du platonisme, n'a pas eu d'écho.

(804) L'emploi de pareilles armes compromet les meilleures causes. En lisant de si pitoyables arguments, les ennemis de la religion sont portés à croire qu'il n'en existe pas de plus solides.

(805) En présence de phénomènes si singuliers et si extraordinaires, que le défaut de critique du temps ne permettait pas de comparer avec des faits analogues, il était difficile à des théologiens de ne pas croire à la possession; d'autant plus que chacun est porté invinciblement à juger des faits au point de vue de ses connaissances spéciales, et, dans le cas présent, la possession est apparente en effet; mais être possédé par l'âme d'autrui! La doctrine, du moins, n'était guère théologique.

(806) Charles IX et sa mère étant à Laon au mois d'août 1566, eurent la curiosité de voir la possédée. Le roi en eut plus de pitié que d'admiration; il donna dix écus au mari de Nicolle. Le prince de Condé, fervent calviniste, la fit venir à son hôtel, et n'ayant pu lui faire avouer une imposture dont elle n'était pas coupable, il la fit mettre en prison. Elle en sortit peu après sur un ordre du roi.

L'histoire de cette possession fut écrite par un ecclésiastique de Laon, nommé Boulvèze, dont l'ouvrage, traduit en plusieurs langues, fut répandu à profusion; l'auteur assure que les démons sortaient du corps de l'énergumène sous la forme de chiens, de boucs et de porcs, ce qui eût été très-curieux si on avait pu le voir; et par Florimond de Raymond dans son *Histoire de l'hérésie*, livre II, ch. 12. Cet écrivain, qui était protestant de naissance, se convertit à cette occasion avec plusieurs de ses coreligionnaires; ce qui prouve au moins qu'il se produisit des phénomènes très-remarquables, et que le P. Adrien de Montalembert n'avait pas trop mal jugé l'esprit de son siècle.

(807) Il est des auteurs qui ont osé écrire que sa tête s'ouvrait et se fermait comme une boîte munie de charnières. — V. De la Meynardaye, *Disc. hist. et critiq. de l'hist. des diables de Loudun*, 7e entretien — Le P. Boudon, *Triomphe de la croix en la personne de Marie-Elisabeth de la Croix*. — *Biograph. univ.*, art. *Ranfaing*.

Mille bruits coururent à son sujet. La question de possession fut controversée. Les exorcismes demeurèrent sans résultats. L'évêque de Toul fit conduire la malade à Nancy, pour y être soumise à l'examen d'une commission médicale ; les médecins ne purent se mettre d'accord. L'évêque réunit une seconde commission composée de prélats et de théologiens ; ceux-ci, vu l'incertitude des médecins, furent d'avis qu'il y avait possession.

En effet, madame Dubois éprouvait des mouvements convulsifs si violents, que plusieurs hommes ne suffisaient pas à les comprimer. Elle s'élançait et faisait plusieurs tours sur elle-même avant de retomber. Elle grimpait avec une adresse surprenante, elle courait intrépidement sur les toits. Elle répondait à toutes les questions qui lui étaient adressées, n'importe en quelles langues; elle reprenait même des fautes que commettaient contre la grammaire ceux qui lui parlaient en un idiome étranger. Elle révélait les secrets les mieux gardés, lisait les lettres cachetées ou recouvertes de plusieurs enveloppes. Elle racontait les détails d'événements dont elle n'avait pas été témoin; elle savait ce qui se passait à une grande distance.

Après de tels phénomènes, surtout si les relations ne sont pas exagérées, et ce serait la première fois en pareil cas, il était difficile, et encore maintenant, de ne pas admettre la présence du démon. Par une sorte de terreur imitative, ses trois filles éprouvaient des crises convulsives en voyant celles de leur mère.

Le duc Henri II de Lorraine fit arrêter le pharmacien, et institua pour le juger une commission composée de vingt-quatre juges, dont la moitié avaient été choisis parmi les jurisconsultes français. Une procédure longue et minutieuse donna le temps à toutes les opinions de se produire. La plus exagérée, mais aussi la moins commune, fut que la mère et les filles jouaient une comédie, dans le but de perdre un malheureux qu'elle n'aimaient pas. De graves docteurs en médecine et en théologie soutinrent que c'était une maladie et non une possession. Les juges furent d'un troisième avis : ils condamnèrent à l'unanimité Poirot au dernier supplice, comme atteint du crime de magie (808).

Il le méritait, mais à d'autres titres. Sa domestique, qui l'avait aidé dans la perpétration du délit, et qui partageait d'ailleurs la mauvaise réputation de son maître, fut appréhendée à son tour, et condamnée à la même peine sur ses propres aveux.

Plusieurs protestants se convertirent à la vue de cette possession.

La possession de madame Dubois commence par un empoisonnement, celle de Nicolle Aubry par un refroidissement, celle des religieuses de Lyon par une panique; jusque-là le démon n'y est pour rien : mais il se passe ensuite des phénomènes qui manifestent sa présence. Elle est donc surajoutée à la maladie, ainsi que nous l'avons dit. En outre, le démon ne cède pas aux exorcismes, il disparaît à la longue avec les phénomènes morbides, et il y a contagion par imitation dans deux de ces exemples; de telles possessions ne sont donc ni de la même espèce, ni du même degré que celles dont il est parlé dans l'Evangile et dans l'histoire des premiers siècles du christianisme. La présence du démon est tout à la fois apparente et contestable. Nous ne verrons dans les possessions suivantes que des faits analogues.

2° *Madeleine de la Palud.*

Madeleine de la Palud, fille du sieur de Demandouls de la Palud, gentilhomme des environs d'Aix, était âgée de dix à onze ans à l'époque où nous commençons ce récit. Un prêtre de la paroisse des Accoules de la ville de Marseille, nommé Louis Gaufridi, allait deux ou trois fois l'an rendre visite au sieur de Demandouls; il aidait à l'enfant à apprendre le catéchisme, et à se disposer à la première communion. Madeleine manifesta de bonne heure le désir de se vouer à la vie religieuse ; ce dont son père, sa mère et l'abbé Gaufridi essayèrent en vain de la détourner. Elle prononça ses vœux dans le couvent des filles de Sainte-Ursule de la ville d'Aix. L'âge fit naître en elle de cruelles infirmités. Les religieuses l'ayant crue possédée, la firent exorciser; mais les exorcismes ne produisirent aucun résultat, et l'effroi se répandit dans la maison; sept à huit de ses compagnes éprouvèrent des accidents pareils, quoiqu'à un moindre degré. L'une d'elles, cependant, qui était des amies les plus intimes de Madeleine, et se nommait Louise Copeau, jeune fille d'une imagination ardente et d'une dévotion déréglée, égala presque Madeleine sous le rapport de la violence des crises, comme sous celui du désordre des idées.

Le P. Jean-Baptiste Romillion, supérieur des prêtres de la Doctrine chrétienne, chargé de la direction de la communauté, après avoir exorcisé les malades un grand nombre de fois dans le cours d'une année, conduisit Madeleine, comme celle qui lui paraissait la plus manifestement possédée, au P. Michaëlis, prieur de Saint-Maximin, et inquisiteur, auquel l'examen des cas de possession appartenait plus spécialement. Celui-ci, allant prêcher l'Avent à Aix, la conduisit au couvent de la Sainte-Baume, y fit venir Louise, et manda le P. François Domps, docteur de Louvain, jouissant d'une grande réputation d'habileté, et ayant souvent exorcisé. Domps

(808) Marie-Elisabeth de Ranfaing guérit à la longue. Elle ne perdit pas de vue un seul jour son projet favori de se consacrer à Dieu et d'employer son patrimoine à des œuvres de bienfaisance. L'évêque de Toul lui donna l'habit religieux le 1er janvier 1631, et elle fonda, avec ses filles, l'institut de Notre-Dame du Refuge, pour des filles pénitentes. Sa vertu, toujours semblable à elle-même, ne se démentit jamais.

fut d'avis qu'il y avait possession, et recommença les exorcismes. Michaëlis vint y prendre part à la fin de son Avent.

Cette seconde période, qui dura jusqu'au carême suivant, est remarquable en ce qu'elle imprima une nouvelle direction aux idées des malades et des exorcistes. Les deux pauvres insensées, dans l'égarement de leur raison, s'adressèrent divers reproches; entre autres, Louise accusa Madeleine d'être sorcière. Cette idée, qui ne s'était pas encore produite, causa une révolution dans l'esprit de Madeleine. Oui, elle était sorcière, elle avait fréquenté les sabbats dès son enfance, elle avait été déclarée princesse des sabbats de plusieurs royaumes; elle fit des peintures affreuses de ces nocturnes assemblées, en ajoutant d'imagination une multitude d'horreurs à celles qu'elle avait pu entendre raconter dans le monde.

Le P. Michaëlis obtint du P. Domps les procès-verbaux des exorcismes; les joignit à ceux du P. Romillon, et en composa un livre; le plus étrange, le plus absurde, le plus fou de tous les livres, qu'il intitula : *Histoire admirable de la possession et de la conversion d'une pénitente;* roman bizarrement pieux, qui contredit toutes les idées reçues en fait de possessions et relativement à la nature du démon (809).

Cependant il fallait connaître le sorcier qui avait perverti Madeleine, et qui avait corrompu ses mœurs, car elle s'accusait aussi de libertinage. On l'interrogea à cet égard. La malheureuse folle nomma son meilleur ami, l'ami de son enfance, le bon abbé Gaufridi.

Les exorcistes, après une mûre délibération, s'arrêtèrent au funeste dessein de donner suite à la dénonciation. Michaëlis, retournant à Aix prêcher le carême, en fit part à Guillaume Duvair, premier président du parlement de Provence, et délivra commission aux capucins de Marseille, aux fins d'informer contre Gaufridi. Ceux-ci, étrangement surpris d'une telle révélation, renvoyèrent la commission à son auteur, en lui disant qu'il s'était trompé de nom. En même temps, l'un des exorcistes, le P. François Billet, avertissait Gaufridi de l'accusation intentée contre lui. Gaufridi repoussa avec force et dédain de telles imputations et ne s'en occupa plus.

Mais déjà le public s'inquiétait vivement de la possession. Les gens instruits critiquaient amèrement la conduite et déploraient l'aveuglement des exorcistes; la plupart des ecclésiastiques séculiers étaient indignés, les protestants se moquaient ouvertement.

Le parlement de Provence, à l'instigation du sieur Rabasse, procureur général, et contrairement à l'avis du président Duvair, depuis évêque de Lisieux, homme éminent par son esprit et son savoir, qui se refusa toujours de donner suite à une pareille affaire, entreprit une procédure, fondée uniquement sur les dires des malades; car les exorcistes avaient érigé en dogme cette doctrine, que le démon dûment conjuré au nom de Dieu, est contraint de dire la vérité. Les conseillers Séguiran et Thoron, chargés d'informer, se mirent en devoir d'exécuter leur commission le 19 février 1611. La chambre de l'accusé ayant été visitée avec un soin minutieux, il ne s'y trouva rien qui pût le compromettre. Les témoins entendus, il demeura acquis aux débats que jamais la conduite de Gaufridi n'avait donné lieu au moindre soupçon. Madeleine rétractait d'un moment à l'autre ses déclarations. Une commission médicale, instituée par le parlement, ayant constaté l'existence de marques insensibles, une obstruction intermittente au gosier, un frémissement étrange sur la tête de la malade, des mouvements convulsifs, déclara que ces accidents étaient surnaturels, et ne pouvaient venir que du démon.

Une information de la plus grande sévérité sembla fournir aux magistrats quelques légers indices compromettants pour Gaufridi (810); ils les saisirent avidement, car à cette époque on en était encore à l'application de l'adage si éminemment homicide, si contraire aux plus simples notions du bon sens, *dans les causes graves, il suffit du plus léger témoignage* (811).

De son côté, l'évêque de Marseille fit commencer une information, dont le soin fut confié au prévôt de l'Eglise d'Aix. Elle ne pouvait être que favorable à l'accusé, elle le fut.

Cependant Gaufridi, harcelé par les clameurs du public, inquiet sur l'issue de cette déplorable affaire, fort du témoignage de sa conscience, s'était rendu à la Sainte-Baume, pour exorciser lui-même, espérant que les malades n'oseraient pas maintenir leurs accusations en sa présence; il arriva tout le contraire de ce qu'il avait prévu : loin d'imposer le respect aux deux frénétiques, elles

(809) On y voit cet ange de ténèbres louer les saints, glorifier Dieu, jurer avec respect par son saint nom, prêcher la morale, l'orthodoxie, l'amour de Dieu, le culte de la Vierge, en des termes et avec un zèle que lui envieraient les docteurs de l'Eglise. Il ne parle point latin, il n'en sait que deux ou trois mots; toutes les merveilles qu'il opère se réduisent à faire produire à Madeleine des gestes extravagants ou lascifs, à lui serrer la gorge comme pour l'étouffer, et à causer un frémissement nerveux sur sa tête. Il récite des litanies pour la conversion des pécheurs. Madeleine écrit des lettres à sa patronne et à la sainte Vierge. Louise est possédée de trois démons qui se nomment Verrine, Grésil et Sonneillon. Tout ceci ne rappelle-t-il pas en beaucoup de points les tables tournantes?

(810) Ils trouvèrent que, dans son enfance, Gaufridi était tombé d'une hauteur de plusieurs aunes sans se faire de mal; qu'il avait eu un oncle réputé du public pour être sorcier; qu'une folle de Marseille s'était éprise d'amour pour lui, et que Madelaine l'aimait également; qu'il avait un gros chat gris, qui, contrairement à l'habitude des animaux de son espèce, *n'avait nullement peur du bruit!!!* — Nous ne raillons pas, ce sont bien là les motifs réels, les seuls motifs mis en avant par les juges.

(811) In majoribus, minima sufficiunt.

tombèrent dans des crises plus violentes, et l'accusèrent avec plus de force. Il laissa intervertir les rôles, demeura confondu de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait, et se réfugia dans des dénégations timides, mais invariables.

Ne sachant plus alors à quel conseil se fier, le malheureux prêtre, d'un caractère doux et timide, d'un petit sens et d'un jugement faible, se mit à la discrétion des exorcistes, dans l'espoir que cette démarche les convaincrait de son innocence, en leur prouvant la droiture de sa conduite. Malheureusement pour lui, ils étaient convaincus de sa culpabilité; au lieu de le renvoyer absous, le père Michaëlis l'adressa à sa communauté, avec ordre de l'y retenir captif. L'évêque de Marseille le fit rendre à la liberté.

Ce prélat vint lui-même à la Sainte-Baume, confondit les exorcistes, imposa silence aux possédées, et prohiba les exorcismes. Mais les religieux, excités sous main par le parlement, et en vertu des exemptions qui leur permettaient de braver l'autorité épiscopale, ne tardèrent pas à les reprendre.

L'évêque députa alors quatre de ses chanoines pour opérer la saisie des procès-verbaux; les chanoines couvrirent de nouveau les exorcistes de honte et de confusion, se moquèrent de leurs rêveries, lacérèrent en leur présence les procès-verbaux, et en emportèrent les débris. Les exorcistes avaient eu la précaution de tirer des copies.

Le sieur Séguiran, huissier de la cour, chargé d'arrêter l'accusé, pensa échouer dans l'exécution de sa commission, car le peuple s'ameuta pour l'empêcher; mais Gaufridi, mal inspiré encore cette fois, et ne manifestant qu'une seule crainte, non pas celle de mourir, mais celle d'être appliqué à la torture, suivit bénévolement la maréchaussée. L'évêque de Marseille le réclama, on lui répondit que la justice était saisie.

Ici s'ouvre une troisième et dernière période, qui, après une multitude d'étrangetés de tout genre, aboutit à une condamnation capitale. Ce sont des accusations, des aveux, des rétractations réciproques; des procès-verbaux de juges et de médecins, des informations, des visites, des exorcismes, des déclarations, des dépositions qui se croisent en tout sens, se fortifient, se détruisent mutuellement; des bizarreries, des merveilles, des scènes ridicules ou terribles; c'est un pêle-mêle inextricable, qui commence au moment où Gaufridi est mis en présence des malades, et ne se termine pas même à son bûcher.

Madeleine éprouve des convulsions de plus en plus violentes, son corps se ploie en tout sens comme un cerceau, rien ne peut comprimer ses mouvements.

Elle renouvelle toutes ses accusations contre Gaufridi, puis elle ajoute : ne me croyez pas, ce sont des mensonges. Elle décrit avec véhémence les sabbats imaginaires auxquels elle a assisté, et termine son récit par des éclats de rire, en disant, quelles folies !

Elle entend alors le latin, et répond pertinemment à toutes les questions qui lui sont adressées dans cette langue; toutes fois elle ne la parle pas.

Elle a acquis le don de seconde vue : la pensée d'autrui n'a plus rien de mystérieux pour elle; elle lit à livre fermé le passage dont on lui dit le premier mot, et désigne du doigt, à travers tous les feuillets, le lieu précis où il commence. Elle n'indique pas avec moins de justesse ce qui se passe en des lieux étrangers; la vérification faite sur-le-champ lui donne toujours raison : elle ne se trompe que quand elle fait chercher les pactes en vertu desquels elle est possédée; personne ne peut les trouver, par la raison qu'ils n'existent pas (812).

Voici qui n'est pas moins étrange, Michaëlis est pris lui-même du démon des convulsions; il passe un jour et une nuit terribles, mais enfin cet autre Jacob sort comme le premier victorieux de sa lutte avec un ange (813).

Cependant les plus honorables témoignages viennent défendre l'accusé. Louis de Vento, docteur en théologie, protonotaire apostolique, et Jacques Coreu, professeur en théologie, chargés d'une dernière visite dans la maison de Gaufridi, n'ont rien trouvé qui ne fût édifiant ou inoffensif, quoiqu'ils aient ouvert ou brisé jusqu'aux plus petits meubles, tels que des *agnus-dei*, pour y chercher des traces de sorcellerie. Dominique Bertha, prévôt de l'église collégiale de Saint-Martin, se rend garant de la piété, des bonnes mœurs et de l'orthodoxie de l'accusé. Le doyen de l'église des Accoules le présente comme un modèle de vertu. La dame Françoise de Glandèves, mère de Madeleine, atteste, sous la foi du serment, que sa fille a été sujette dès l'enfance à des convulsions et à des accès de folie.

Dans leur perpexité, les juges désignent une dernière commission médicale, composée des docteurs Fontaine, Mérindol et Grasset, auxquels ils adjoignent les chirurgiens Bontems et Prouet. La visite opérée sur Gaufridi laisse des doutes dans l'esprit des membres de la commission, car il n'a pas toujours manifesté de douleur, quoiqu'on l'ait piqué par tout le corps. Quant à

(812) Elle se dit possédée de six mille sept cent soixante sept démons. Elle donne a un grand nombre des noms ridicules, tels que Serre-Cœur, Ferme-Bouche, Pierre-de-Feu; le ridicule et l'absurde se mêlent sans cesse à cette horrible tragédie. Un jour elle se plaint que la salle est remplie de sorciers invisibles; aussitôt un des spectateurs met l'épée à la main, et frappe l'air dans tous les sens; quelques autres s'arment de couteaux, de piques, de broches, et frappent de même dans les angles et la cheminée. Madeleine met fin à cette horrible tuerie en disant : « C'est fini, tous sont partis; le démon emporte les morts et les blessés. »

(813) Nous verrons ce même phénomène, de la communication des convulsions des malades aux exorcistes, se reproduire avec plus d'intensité à Loudun.

Madeleine, il n'y a pas de doutes possibles : ses pieds présentent les marques de la sorcellerie d'une manière qui n'est pas équivoque ; il y a telle partie où la sonde les traverse sans causer aucune sensation et sans que le sang jaillisse ; cependant ce double caractère a ses intermittences : la sensibilité reparaît à terme fixe, et alors la blessure est ensanglantée ; mais il ne peut en être ainsi que par l'opération du démon, car cela n'est pas naturel, disent les docteurs.

Mérindol se charge de faire des observations en son particulier ; il suit attentivement la maladie dans ses diverses phases, il en observe scrupuleusement les symptômes : il l'a enfin reconnue, il la nomme : c'est une affection hystérique. On s'attend qu'il va conclure à la cessation des poursuites et à la mise de l'inculpé hors de cause ; eh bien ! non, car il y a deux phénomènes qu'il ne peut s'expliquer, savoir : la nodosité intermittente du gosier et le frémissement occipital ; le démon seul peut causer ces effets ; Madeleine est donc sorcière : telles sont ses conclusions.

Il ne restait plus qu'à appliquer l'accusé à la question ; mais seulement pour l'acquit de la conscience des juges, car leur conviction était désormais arrêtée. Le malheureux, tremblant au seul nom de la torture, avoue en hésitant : il lui semble qu'il est sorcier, il croit qu'il a été au sabbat. L'instrument de supplice éloigné, il se rétracte. Le tribunal rend une seconde ordonnance, qui est suivie de nouveaux et plus formels aveux, et d'une seconde rétractation. Une dernière ordonnance, avec un commencement d'exécution, obtient beaucoup plus d'aveux et de détails que les juges n'en demandent ; le broiement de ses jambes ferait avouer à Gaufridi ce qu'il y a de plus incroyable au monde et de plus impossible (814). Il est vrai qu'il se rétracte une troisième fois, et présente des protestations et des conclusions écrites contre ce qui s'est fait jusqu'alors ; mais la cour n'entend pas jouer plus longtemps à ce jeu.

Elle s'assemble donc pour délibérer. Or, tandis que les conseillers écoutent silencieusement le rapport, un jeune ramonneur, qui s'est trompé de tuyau, vient rouler lourdement à leurs pieds. Chacun s'enfuit par la porte voisine, excepté toutefois le rapporteur, qui s'embarrasse dans sa robe, tombe et se traîne, en demandant grâce et merci, aux genoux du diable improvisé, très-effrayé de la terreur qu'il inspire, et confus des hommages qu'on lui rend.

Revenus de leur épouvante, les juges se rassemblent de nouveau, et prononcent la peine capitale contre Gaufridi. Il la subit le même jour 30 avril 1611, avec tous les accompagnements alors usités, c'est-à-dire la hart au cou, en chemise, nu-pieds, après avoir fait amende honorable un cierge à la main, et demandé pardon à Dieu, au roi et à justice. Lorsque le bûcher fut éteint, l'exécuteur des hautes œuvres en dispersa les cendres.

Le peuple avait laissé faire ; mais bientôt il se livra à de violents murmures contre les exorcistes et contre les juges ; toutes les bouches proclamaient hautement l'innocence de la victime ; on craignit une sédition. Les exorcistes épouvantés, mais non désabusés, s'enfuirent dans un autre pays, où nous les retrouverons bientôt continuant le même labeur ; les juges sentirent le besoin de se défendre. Ils publièrent dans ce but un mémoire pour prouver le bien jugé ; le condamné, y disaient-ils, était véritablement sorcier ; en effet, il avait annoncé que sa mort serait suivie de grands malheurs ; or, un assassin, le chevalier de Montoroux, n'avait-il pas tué d'un coup de poignard, au milieu même de la foule des spectateurs, le sieur Desprade, fiancé à la fille du président de Brasle, et blessé grièvement, dans sa fuite, une jeune fille qui se trouvait à sa rencontre ; un enfant n'était-il pas tombé d'un arbre, tout près du bûcher, et ne s'était-il pas blessé mortellement ?

Pour complément de preuve, ils intentèrent un nouveau procès à une pauvre aveugle, que Madeleine avait dénoncée comme sorcière. Elle fut trouvée marquée, et brûlée en conséquence.

Cependant ces terribles exécutions ne changèrent rien à l'état des malades, quoique les prétendus démons eussent promis cent fois, par la bouche de Madeleine, de sortir aussitôt que le magicien qui les tenait liés n'existerait plus. Louise et ses compagnes ne guérirent qu'à la longue, ou plutôt ne guérirent jamais entièrement. Madeleine demeura convulsionnaire le reste de sa vie, sa langue se retirait quelquefois jusqu'au fond du gosier.

Déshonorée par son propre témoignage, elle fut expulsée de son couvent, et se retira dans une petite solitude de Carpentras, où elle se livra aux exercices de la dévotion et de la pénitence. Elle mendiait les dimanches aux portes des églises, par esprit d'humilité ; elle allait tous les jours, pieds nus, avec les femmes pauvres du village, ramasser un fagot dans la forêt voisine, pour le vendre ensuite à la ville.

Après la mort de son père et de sa mère, elle alla habiter le château de la Palud, qu'elle transforma en un asile pour les pèlerins et les pauvres ; mais bien peu de personnes osaient aller lui demander l'hospitalité, ou même entretenir des relations avec la maîtresse du lieu, car elle inspirait plus de terreur que de confiance, plus de mépris que de pitié ; on ne l'appelait pas autrement que la sorcière ; elle était en butte aux plus méchants discours.

Un jour qu'elle était assise à la porte de

(814) Il avoue, entre autres choses, qu'il portait un démon à l'ongle du pouce de la main gauche, et que, quand il entrait chez les Capucins, il le laissait à la porte, dans le trou de la serrure, à cause de la sainteté du lieu.

sa chapelle, une fille du voisinage, nommée Madeleine Hodoul, passa près d'elle, et se trouva prise, au bout de quelques heures, de convulsions et de spasmes accompagnés de visions; ses membres demeurèrent contractés. On la crut maléficiée, et on attribua le maléfice à Madeleine de la Palud. Le lieutenant général de la sénéchaussée de Marseille, sur la réquisition de Jean Hodoul, père de la malade, lança un mandat d'amener contre la sorcière, qui s'enfuit à Aix, et se mit sous la protection des religieux de la Trinité, en leur donnant la chapelle de son château. Les médecins désignés par la justice pour constater l'état de la maléficiée, ayant remarqué dans ses vomissements des corps étrangers, tels que de la cire, du verre, des plumes; ayant vu la contraction de son pied gauche, dont la plante était retournée en-dessus, et observé ses mouvements consulvifs, approchant de l'épilepsie, conclurent que « la maladie n'estoit point naturelle, ni formée par cause ordinaire, ains par charme, sortilége et maléfice. » En conséquence, Madeleine de la Palud fut mise en arrestation, nonobstant les réclamations des religieux. C'était en 1653. Le temps n'avait pas effacé le souvenir du drame terrible auquel elle avait pris une si grande part quarante-deux années auparavant.

Elle repoussa de toutes ses forces l'accusation de magie; elle se défendit avec une rare présence d'esprit; on ne recueillit sur son compte que des témoignages honorables.

L'évêque de Marseille, Pierre de Beausset, qui avait exorcisé Madeleine Hodoul, afin de s'assurer si elle était réellement possédée, répondit avec dignité aux juges, qui lui demandaient communication de ses procès-verbaux, que son ministère n'avait rien de commun avec l'exercice de la justice. Ainsi on ne sut point ce qu'il pensait, mais le conseiller Trichard de Saint-Martin, commissaire de la cour, mena si bien l'affaire, que les juges, adoptant sa manière de voir, et conformément aux conclusions du procureur général, condamnèrent l'accusée à de fortes amendes et à une prison perpétuelle. On peut dire que ce fut sur sa réputation, plutôt que sur aucun fait précis tendant à établir sa culpabilité.

Le livre du P. Michaëlis (815), répandu avec profusion dans les communautés religieuses, comme un ouvrage édifiant et pieux, n'était propre, en réalité, qu'à y porter le désordre, et c'est ce qui arriva; on ne tarda pas à en voir un exemple au monastère des filles de Sainte-Brigitte de Lille. Les noms de Gaufridi et de Madeleine de la Palud étaient dans toutes les bouches; toutes les imaginations étaient souillées de l'idée des horreurs débitées par celle-ci. Trois religieuses de la communauté de Sainte-Brigitte se trouvèrent prises de convulsions, et on les exorcisa, suivant les précédents établis en pareil cas; mais, comme toujours, inutilement.

L'officialité de Tournay les fit séquestrer et envoyer à la campagne; elles s'en trouvèrent à merveille. Mais cette solution ne satisfaisant point les partisans de la possession, ceux-ci eurent recours aux PP. Dompt et Michaëlis, qui vinrent reprendre à Lille l'œuvre terminée comme on vient de le voir dans la ville d'Aix. Les malheureuses maniaques devinrent tout à fait folles par suite de leurs soins. Une d'elles, Marie Desains, se présenta comme associée à toutes les horreurs que Madeleine avait débitées. Elle avait entretenu, disait-elle, les relations les plus intimes avec Madeleine et Gaufridi; elle enchérissait même sur tout ce que celle-ci avait dit d'extravagant ou d'impur.

Livrées toutes les trois à un délire extatique, agité, terrible, elles croyaient aller toutes les nuits au sabbat : le démon les emportait à travers la muraille, les environnait d'air condensé, pour les rendre invisibles, et se mettait à leur place durant l'intervalle, afin que personne ne pût remarquer leur absence.

Elles disaient que l'Antechrist était né en 1610, qu'il avait été baptisé au sabbat par Gaufridi, qu'il avait des griffes au lieu de pieds. C'était déjà le plus terrible des enfants. Il parlait toutes les langues. Elles prophétisaient ses actions futures, et écrivaient son histoire à l'avance. Elles dépeignaient sa taille, sa contenance et sa physionomie (816).

Le P. Michaëlis recueillit de nouveau toutes ces extravagances, et en composa un second ouvrage qu'il intitula *Histoire admirable et véridique de la possession de trois religieuses de Flandre.*

Heureusement, un second Gaufridi n'était pas mis en cause; le premier demeurait le héros de l'aventure. Les exorcistes quittèrent la partie de guerre lasse, en voyant qu'ils perdaient leur temps sans aucun espoir de solution.

Quelques ordres monastiques, il faut bien le dire, en n'exigeant de leurs membres que de la piété et des bonnes mœurs, contribuèrent puissamment à propager, dans la société chrétienne, des idées si peu sensées et si peu orthodoxes. La longue antipathie du clergé séculier contre le clergé régulier dont l'histoire ecclésiastique présente tant de traits, n'avait pas la jalousie pour principe, ainsi qu'on pourrait le croire.

Michaëlis ayant présenté les procès-ver-

(815) Ce religieux, d'une piété austère et d'une conduite édifiante, introduisit une réforme dans l'ordre des Dominicains, auquel il appartenait. Il mourut à Paris en 1618, avec le titre de vicaire général des Dominicains réformés, et de prieur du couvent des Dominicains de la rue Saint-Honoré. Quel malheur que son zèle ait été si amer et si peu éclairé!

(816) Si le diable pouvait rire au milieu des flammes qui le dévorent, ne rirait-il pas d'un rire inextinguible, en faisant accepter de telles balivernes à des gens d'Eglise, et en se servant de leur bouche et de leur plume pour les propager?

baux des exorcismes de Lille aux commissaires des nonces du Pape, à Bruxelles, ceux-ci refusèrent nettement leur approbation. Un petit nombre de personnes trouvèrent le livre très-édifiant; le plus grand nombre le repoussèrent avec horreur. Les autorités civile et ecclésiastique en interdirent la lecture et le débit en Flandre et en Belgique. La Sorbonne le censura de la manière la plus énergique; voici les conclusions de la sentence, datée du 2 mai 1633.

« L'auteur affirme que le démon, solennellement adjuré de dire la vérité, ne peut mentir; cette doctrine est téméraire, erronée, périlleuse dans l'application. Il affirme qu'on doit croire le démon lorsqu'il parle de la part de Dieu; cette doctrine est voisine de l'idolâtrie, et y conduit. Il affirme qu'on doit le croire, lorsqu'il explique les dogmes de la religion; cette doctrine est ridicule et ne peut convenir qu'à des insensés.

« Lorsque l'auteur présente le démon comme révélateur, témoin, accusateur et juge en matière criminelle, prédicateur et docteur en matière de religion, il fait une chose détestable, destructive de l'autorité de l'Église et de ses exorcismes. La description qu'il donne des horreurs du sabbat, et la peinture qu'il présente d'actions impudiques, loin de conduire à l'édification, n'est propre qu'à offenser les bonnes mœurs et à alarmer la véritable piété. Ainsi la faculté de théologie condamne l'ouvrage dans sa totalité et sans aucune réserve. Donné à Paris, en assemblée générale. »

On le voit, le premier ouvrage de Michaëlis se trouve implicitement condamné avec le second; et l'auteur, alarmé du scandale que le premier avait causé, ne publiait le second que pour expliquer et justifier le premier.

La défaveur que l'un et l'autre rencontrèrent auprès des savants et des personnes sensées, ne dessilla pas les yeux du dominicain; il en publia un troisième, sous le titre de *Pneumalogie, ou Discours des esprits*, pour faire voir qu'il s'y entendait. Celui-ci, à l'avenant des deux autres, a le mérite d'être beaucoup plus court. L'auteur y traite une multitude de questions, que lui seul a jamais pu songer à résoudre; telles que celles-ci : Si l'Antechrist est né; si Salomon est damné, et Nabuchodonosor sauvé; s'il est possible de correspondre par lettres avec les saints du paradis; si Henri IV est un saint, etc. Michaëlis y revient sans cesse à la justification de ses doctrines; ce qui suffit pour montrer le degré de répulsion qu'elles rencontrèrent.

Elles devaient cependant porter des fruits bien amers, causer de grands scandales et de grands crimes; nous allons en avoir tout-à-l'heure la preuve (817).

3° *Possession de Loudun.*

En 1626 s'établit à Loudun un couvent d'Ursulines. La maison fut dirigée d'abord par un prêtre sage et éclairé, nommé Moussaut, qui mourut en 1632. Il fut remplacé par un abbé Mignon, que la suite de cette histoire fera connaître amplement.

Mais avant de raconter ce qui est relatif à une possession qui eut tant de retentissement, qui se termina par un événement si tragique, et sur laquelle les opinions ne sont pas encore fixées de nos jours, nous exposerons succinctement le concours des circonstances qui s'y rattachent, et qui influèrent d'une manière si puissante sur la marche des événements.

Il y avait à la paroisse de Saint-Pierre-du-Marché-Neuf de Loudun un curé, nommé Urbain Grandier, fils d'un notaire de Sablé, qui avait attiré sur lui l'attention publique par diverses qualités et divers défauts, également trop remarquables, et par des actes d'une justice rigoureuse, mais trop blessante. Urbain Grandier était beau, recherché dans sa toilette et passablement mondain. Il possédait cette culture de l'esprit et ces formes polies qui donnent de la vogue au milieu du monde élégant et frivole. Il avait un talent très-remarquable pour la chaire (818). Il était sévère envers ceux dont il croyait avoir à se plaindre, et dur envers les petites gens.

Urbain Grandier n'aimait pas les moines, et ne perdait guère l'occasion de les humilier. Il était encore moins partisan de ces associations de piété connues sous le nom de confréries, dont les religieux des divers ordres se proclamaient les patrons.

Il eut un procès à soutenir contre les chanoines de Sainte-Croix, ses confrères; il le gagna, et triompha avec une hauteur qui les lui aliéna, et blessa profondément l'abbé Mignon, fondé de pouvoirs du chapitre. Il eut des démêlés avec Barot, président aux élus, oncle de Mignon, et il en triompha avec sa hauteur habituelle. Il ne lui manquait plus, pour être tout à fait perdu, que de s'attirer la haine d'un sot, méchant par caractère. C'est ce qui advint, mais de cette fois, sans sa faute. La naissance d'un enfant dont la mère resta inconnue pendant quelque temps, vint occuper la médisance, et mettre en frais l'imagination du public de Loudun. Une jeune fille, qui avait entretenu des relations de piété avec Grandier, ayant éprouvé une indisposition

(817) Cf. *Hist. admirable de la possession et conversion d'une pénitente*, par le P. MICHAELIS. — Id., *Pneumalogie. ou Discours des esprits.* — Id., *Hist. admirable et mémorable des trois possédées de Flandre.* — *Mercure de France*, année 1623, t. IX. — GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. XII. — *Causes célèbres*, anonyme, t. VI. — Mss. de la Bibl. Nat. *Recueil de pièces*. Jacob. Saint-Honoré, n° 28. — Ibid. *Recueil de procès criminels*, t. I, *Procès de Gaufridi*, coté B 213, A 141, n° 103.

(818) On a de Grandier l'oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe, imprimée dans les œuvres de ce savant célèbre. Cette pièce est marquée au coin de l'esprit, du bon goût, et parfois du génie.

à la même époque, se trouva signalée à la malignité du public, et Grandier fut ainsi compromis. C'était la fille d'un nommé Trinquant, autre oncle de Mignon, revêtu des fonctions de procureur du roi. Trinquant s'obstina à croire sa fille coupable, et à le dire, même après que la véritable mère fut connue. Celle-ci n'était, selon lui, qu'une mère de complaisance.

Après un imbécile vint un fat, qui crut avoir à se plaindre aussi de Grandier. Celui-ci se nommait Menuau, et était avocat du roi. Une maîtresse rompit, à la parole du curé de Saint-Pierre, les relations qu'elle entretenait avec Menuau; et l'âme vile du débauché ne pouvant s'élever à de nobles sentiments, il supposa que Grandier ne l'avait arrachée des bras d'autrui, que pour se l'attribuer.

Les ennemis de Grandier se réunirent en conférence chez Barot, et résolurent de le perdre par des délations calomnieuses. Un nouvel ennemi, nommé Mounier, contre lequel Grandier avait gagné un procès en 1620, s'adjoignit à la ligue.

Deux misérables de la lie du peuple furent gagnés, et allèrent porter plainte au promoteur de Poitiers contre Grandier, qu'ils présentèrent comme impie, et profanant le lieu saint par des actes sacriléges. Le promoteur et l'official commirent le lieutenant civil, Louis Chauvet, pour en connaître; délégation nulle de plein droit, puisque l'Eglise ne pouvait commettre un officier royal.

Tandis que cette affaire s'instruisait, un certain Dutribaut se permit des propos offensants contre son curé; celui-ci lui en fit de vifs reproches, et en fut payé d'un coup de canne, porté en plein visage. Grandier alla déposer sa plainte aux pieds du roi; l'affaire fut renvoyée devant le parlement. Les deux procès s'instruisirent en même temps. L'information contre Grandier fut menée grand train, et envoyée à Henri-Louis Châtaignier de la Rocheposai, évêque de Poitiers, qu'on avait eu soin de prévenir contre l'accusé. L'évêque le fit appréhender tandis qu'il était encore à Paris, et amener dans la prison ecclésiastique du diocèse, le 22 octobre 1629. Le 3 janvier suivant, Grandier s'entendit condamner à une dure pénitence, à une interdiction perpétuelle, et au bannissement du diocèse. Il interjeta aussitôt appel devant le métropolitain, Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux.

La condamnation ayant alarmé le parlement, la cour suprême obtint de l'archevêque des monitoires qu'elle fit publier à Loudun. Les faux témoins, effrayés de la menace d'excommunication, s'empressèrent de se rétracter, en avouant qu'ils avaient été gagnés à prix d'argent. En conséquence, le présidial de Poitiers cassa la sentence de l'officialité; Grandier fut déclaré innocent, et renvoyé absous.

L'archevêque étant venu à son abbaye de Saint-Jouin-de-Marne, qui n'était qu'à trois lieues de Loudun, prit connaissance de l'affaire dont appel avait été interjeté, et cassa à son tour la sentence du suffragant. Le parlement, vidant en même temps l'affaire Dutribaut, condamna celui-ci à des réparations humiliantes, qu'il fut forcé de subir.

Grandier rentra alors à Loudun avec un éclat, et triompha avec une hauteur qui affligea ses meilleurs amis.

L'archevêque de Bordeaux ayant eu ainsi l'occasion de le connaître, et lui ayant accordé son estime, chercha à l'attirer dans son diocèse, prévoyant que des ennemis si acharnés finiraient enfin par abattre leur orgueilleux rival, s'il restait exposé à leurs coups; mais Grandier avait toute autre chose à cœur. Il ne lui suffisait pas d'avoir eu raison, il voulait encore faire porter à ses calomniateurs la peine de leur méchanceté. Il venait de recueillir les éléments d'une plainte contre eux, de la déposer au parquet, et de les prendre à partie, lorsqu'ils l'enfermèrent dans un filet auquel il ne pouvait songer, en le compromettant dans la possession dont nous allons parler tout à l'heure

Grandier s'était créé un ennemi bien autrement redoutable, si celui-ci eût daigné s'en souvenir: le cardinal de Richelieu lui-même. Dans une cérémonie publique, faite à Loudun, à laquelle Armand Duplessis de Richelieu, alors évêque de Luçon, se présenta comme prieur de Coussay, Grandier, en sa qualité de curé et de chanoine, lui disputa le pas et l'obtint.

Tandis que ce dernier se débattait ainsi contre des haines qu'il avait amoncelées, parut un libelle extrêmement injurieux, intitulé *La Cordonnière de Loudun*, dirigé contre le cardinal, et attribué avec beaucoup de vraisemblance à une des femmes de la reine-mère, nommée madame Hamon, qui était originaire de Loudun, et avait entretenu de fréquents rapports avec Grandier. Il n'était pas difficile de persuader au cardinal que le curé de Saint-Pierre était l'auteur principal, et peut-être l'unique auteur du libelle; on l'essaya du moins. Cependant Grandier repoussa toujours avec force toute participation à cet écrit; mais l'imputation lui attira un nouvel et redoutable adversaire: René Mesmin de Silly, qui se disait parent du cardinal, et se croyait, à ce titre, obligé de venger les injures de son cousin. Il s'adjoignit à la cabale.

Les choses en étaient là, et les exorcismes étaient commencés depuis longtemps déjà à Loudun, lorsque Grandier fut impliqué dans l'affaire. Reprenons maintenant à son origine l'histoire de la possession.

Après la mort de l'abbé Moussaut, les religieuses s'adressèrent à Urbain Grandier, que son talent oratoire rendait célèbre, et le prièrent de prendre la direction de leur

maison (819); il refusa. Ce fut alors que l'abbé Mignon fut choisi.

Une jeune pensionnaire, nommée Marie de Saint-Aubin, qui le racontait encore plus de quarante ans après l'événement, tout en regrettant la part qu'elle y avait prise, s'avisa de faire du bruit pendant la nuit, moitié par espièglerie, moitié par mauvaise humeur d'être enfermée dans une maison où elle ne se plaisait pas. La frayeur s'empara des imaginations; on parla de revenants; on finit par croire que le revenant n'était autre que l'âme de l'abbé Moussant. Marie de Saint-Aubin, dont les espérances se trouvaient ainsi dépassées, s'associa deux compagnes, afin de faire encore plus de bruit. Mignon n'y vit pas plus clair que ses pénitentes. La frayeur augmenta; une jeune religieuse, puis deux autres, éprouvèrent des crises nerveuses, et bientôt de véritables convulsions. Egaré par les livres de Michaëlis et de Montalembert, le directeur crut qu'il y avait possession. Il commença des exorcismes, et appela, pour s'aider de sa science et de ses conseils, Pierre Barré, curé de Saint-Jacques de Chinon, prêtre jouissant d'une grande réputation de sainteté, mais d'une dévotion plus ardente qu'éclairée. Les exorcismes à deux étant demeurés impuissants contre les crises périodiques des malades, les exorcistes appelèrent en tiers l'abbé Granger, curé de Vénier.

Déjà l'affaire était ébruitée de telle sorte, qu'il fallait, pour l'honneur des exorcistes et de la communauté, obtenir un résultat ou rester en butte à la risée publique, alternative devant laquelle peu de personnes auraient pu hésiter. D'ailleurs les exorcistes étaient convaincus, et les religieuses, de plus en plus tourmentées.

C'est alors que le nom d'Urbain Grandier se trouva prononcé, on ne sait par qui, ni comment; d'abord avec mystère, puis sans aucune réserve. Selon les idées du temps, le démon était toujours envoyé par un magicien au corps des possédés.

L'évêque de Poitiers, informé par l'abbé Granger, qui jouissait auprès de ce prélat de la confiance la plus absolue, autorisait tout par son silence, et attendait le dénoûment. Inquiet de ce qui se passait, et provoqué par une requisition des exorcistes, qui atténuaient ainsi un coup inévitable, le parlement députa deux magistrats pour faire des informations: Guillaume de Cerisay de la Guérinière, bailli du Loudunois, et Louis Chauvet, lieutenant civil. Il n'y avait encore alors que trois religieuses atteintes de la maladie, savoir : la supérieure, Jeanne de Bellefiel, connue en religion sous le nom de sœur Jeanne-des-Anges, une sœur de chœur, nommée Claire de Sasilly, et une converse, nommée Claire Magnoux. Les magistrats, admis après de grandes formalités et une longue attente, constatèrent que les malades paraissaient en proie à des crises violentes et poussaient des cris aigus. Ils n'avaient, en effet, assisté à aucune autre merveille. Ils manifestèrent leur incrédulité aux exorcistes, qui répondirent en citant l'exemple de Gaufridi.

Cependant Grandier, importuné de la célébrité qui s'attachait ainsi à son nom, et après avoir été publiquement insulté, adressa requête au bailli du Loudunois, aux fins de poursuivre en calomnie les exorcistes et les prétendues possédées. Le bailli lui donna acte de sa demande, et fit défense, sous des peines corporelles arbitraires, de médire de Grandier, avec injonction de séquestrer les malades et de nommer des exorcistes non suspects. Mais Barré en appela à l'évêque, auquel il appartenait seul de connaître en pareille matière, et présenta une ordonnance de sa part qui le nommait exorciste avec Mignon, en reconnaissant la possession pour véritable. Le bailli fut donc obligé de s'en tenir là, et de se condamner au rôle de spectateur.

Il se passa alors quelques semaines dans un calme profond, mais les exorcismes recommencèrent avec un grand éclat le 22 novembre 1632, et de cette fois en présence de quatre médecins : Daniel Roger, Vincent Defaux, Gaspard Joubert et Mathieu Fanton.

Cette seconde période est principalement remarquable par les nombreuses déconvenues des possédées. La maladie avait fait de grands progrès en intensité, et s'était étendue à des personnes qui en avaient été exemptes jusque-là. Cet état de lucidité qui permet de lire dans la pensée d'autrui, jetait ses premières lueurs, sans avoir atteint son dernier période. Celles des religieuses qui n'avaient jamais étudié le latin, commençaient à répondre avec justesse, lorsqu'on les interrogeait en cette langue. Mais quand elles voulurent la parler, elles commirent de ces fautes de langage connues dans les colléges sous les noms de *barbarismes* et de *solécismes*, avec tant d'assurance et en si grand nombre, qu'elles s'attirèrent de cruelles railleries de la part des assistants (820). Quand on demanda à

(819) Il n'est pas clair si Grandier fut demandé comme directeur par les religieuses, ou comme confesseur extraordinaire par Mignon. Le premier sentiment nous paraît le plus probable. Toujours fut-il établi aux débats qu'il n'était jamais entré dans la maison, et qu'aucune religieuse ne le connaissait personnellement.

(820) Dès le premier exorcisme, la conversation suivante s'engagea entre la supérieure et l'abbé Barré : *Adora Deum tuum, creatorem tuum.* — *Adoro te.* — *Quem adoras?* — *Jesus Christus.* L'exorciste espérant obtenir la même réponse, tourna ainsi sa phrase : *Quis est iste quem adoras?* — *Jesu Christe.* L'un des assistants, Daniel Drouin, assesseur de la prévôté, s'écria en riant : Voilà un diable qui n'est pas congru. Elle disait *Deus non volo*, pour *Deus non vult; magicianus* pour *magus.* Lorsqu'elle voulut indiquer ce qui se passait en des lieux éloignés, ou même le nombre des hérétiques qui assistaient aux exorcismes, elle ne fut pas plus heureuse; la vérification faite sur-le-champ lui donnait toujours tort. Il résulta de tout cela une telle rumeur dans le public, que les exorcistes, effrayés, crurent devoir publier un mémoire justificatif, dans lequel ils *juraient de la pureté de leurs intentions.* Nous adoptons pleinement la vérité de

la supérieure de parler la langue grecque, elle se tut.

Dans le particulier, en présence de quelques amis pénétrés de bienveillance, il y avait assez de merveilleux pour embarrasser les esprits même non prévenus; en public, devant une assemblée incrédule et railleuse, le résultat trompait toujours l'attente. C'est l'état des somnambules magnétiques qui réussissent toujours bien quand ils sont environnés des sympathies de l'assistance, et qui se tourmentent en vain devant l'incrédulité et la défiance. Ces incidents firent cesser les exorcismes publics après quelques essais.

L'aumônier de la reine, qui vint à Loudun sur ces entrefaites, afin de voir ce qui se passait, et d'en rendre compte à Sa Majesté, ne put pas même obtenir pour lui la levée de la consigne, nonobstant la présence de deux magistrats dont il se fit accompagner. Ceux-ci défendirent à Barré, vu ce refus, de continuer les exorcismes, et à Mignon de permettre qu'il s'en fît à l'avenir, sous peine de se voir traiter comme des séditieux, ainsi que tous ceux qui y participeraient. La présence de l'archevêque à son abbaye de Saint-Jouin acheva d'imposer une réserve que ses opinions bien connues rendaient de plus en plus nécessaire.

Informé des faits par Grandier lui-même, ce prélat envoya sur les lieux son médecin, auquel les exorcistes répondirent que tout était terminé. Peu satisfait d'une pareille fin de non-recevoir, il lança une ordonnance, à la date du 27 décembre 1632, par laquelle il enjoignait, en cas de nouveaux accès, de commettre les malades aux soins de deux ou de trois médecins revêtus du titre de docteurs, et en supposant que la médication demeurât sans résultat, il désignait deux ecclésiastiques de son choix pour exorciser avec Barré, l'un en présence des deux autres, alternativement. Il voulait que les malades fussent isolées et éloignées de la maison, que les exorcistes s'en tinssent aux formules du *Rituel*, et n'attachassent de valeur qu'aux signes indiqués par ce livre, le seul qui fasse autorité, savoir : de s'élever de terre dans une position horizontale et de demeurer ainsi suspendu, sans support, pendant un temps notable; d'indiquer avec précision et vérité ce qui se passe en des lieux éloignés (821). de répondre sur-le-champ en une langue étrangère, inconnue de l'exorcisée, indiquée dans le moment même, non par des monosyllabes ou des mots isolés, mais par des phrases régulièrement construites, comprenant au moins sept à huit mots. Et, afin de lever tous les obstacles, il autorisait Barré à prélever sur les revenus de son abbaye de Saint-Jouin les sommes nécessaires à l'exécution de l'ordonnance (822).

Le mandataire ne profita pas de la faculté qui lui était offerte; le public fut longtemps sans plus entendre parler de possessions ni de démons; Grandier avait obtenu pleinement raison.

Les choses en étaient là, lorsque Jacques-Martin de Laubardemont, conseiller d'Etat, déjà fameux par la part qu'il avait prise à la condamnation de Cinq-Mars, arriva à Loudun, chargé par le gouvernement de faire démolir la citadelle de la ville, mesure qui s'exécutait alors dans toutes les places de l'intérieur.

Laubardemont alla voir la supérieure du couvent, qui était sa parente; Mesmin de Silly était lui-même parent de Claire de Sasilly, qui se disait aussi parente du cardinal. Il était impossible que ces divers personnages ne cherchassent pas à se rapprocher, et que Barré ne s'entendît pas avec eux, sinon pour perdre un de ses confrères, du moins pour continuer en toute sécurité des exorcismes qu'il n'interrompait qu'à regret, toujours persuadé qu'il finirait par triompher de l'obstination du démon. On fit aisément comprendre au commissaire qu'il avait une double injure à venger : la sienne propre et celle du cardinal. Lorsqu'il eut mis sa première commission en voie d'exécution, il reprit le chemin de la capitale, afin de s'en faire délivrer une seconde pour juger l'affaire. Il sollicita pendant assez longtemps les pouvoirs qu'il demandait, quoiqu'on eût essayé de faire agir le célèbre P. Joseph sur l'esprit du cardinal qui lui avait voué une confiance sans bornes.

Enfin, le 6 décembre 1633, Laubardemont reparut à Loudun, muni de pleins pouvoirs. Les exorcistes avaient déjà reporté la question devant le public. En dehors du monastère, dix ou onze femmes séculières étaient atteintes de la contagion, qui s'étendit jusque dans la ville de Chinon.

Le premier usage que Laubardemont fit de son autorité, fut de donner l'ordre de s'emparer de Grandier, qui refusa de fuir, se laissa appréhender et conduire au château d'Angers, où il devait demeurer prisonnier pendant les quatre mois que dura l'information.

L'inventaire le plus minutieux fait à son domicile n'amena la découverte d'aucun objet qui pût le compromettre, sauf celle de deux pièces de vers licencieuses, dont il

cette assertion, et nous croyons à la sincérité de leurs convictions : l'entêtement n'exclut pas la bonne foi; il la suppose. Et d'ailleurs ils n'étaient pas obligés de se mieux connaître en fait de maladies mentales et d'affections nerveuses, que des médecins, qui n'y voyaient pas plus clair qu'eux-mêmes ; d'ailleurs aussi l'ange des ténèbres commençait-il peut-être à se jouer de leur bonne foi par de rares apparitions et des absences calculées.

(821) Les extatiques de tous les siècles ont toujours rempli cette condition, qui devient de la sorte incertaine; si quelques-uns entendent les langues étrangères, aucun n'a jamais su les parler : telle qu'elle est posée ici, la condition n'a donc jamais été remplie que par de véritables possédés, aussi bien que la première.

(822) On comprendra nos incertitudes en présence de pareils doutes.

refusa d'accepter la responsabilité, et d'un traité manuscrit sur le célibat des prêtres, dont il se reconnut l'auteur.

Grandier avait un frère conseiller au bailliage de Loudun, qui intervint, et présenta, tant en son nom qu'en celui de sa mère, des moyens déclinatoires. Le commissaire rejeta la requête, et fit mettre le conseiller en prison, pour ne plus l'en laisser sortir qu'après le jugement.

Il choisit parmi les procédures antérieures et les procès-verbaux d'exorcismes ce qui pouvait être contraire à l'accusé, et annula le reste. Il fit défense à toute autorité, civile ou ecclésiastique, et même aux parlements de s'immiscer dans la question. Il convoqua tous les plaignants, et menaça ceux des témoins qu'il ne put gagner. L'avocat Fournier, juge instructeur, nommé par Laubardemont, beau-fils d'un des ennemis les plus acharnés de Grandier, quoique engagé aussi bien avant dans l'intrigue, fut tellement révolté cependant de cette manière de procéder, qu'il donna sa démission; mais ce fut en vain : rien ne put arrêter le cours de cette procédure, ni les réclamations du public, ni l'indignation des gens de bien. Le juge commissaire était au dessus de tout; moyens déclinatoires, appel à l'autorité diocésaine, ordonnances du métropolitain, tout devint inutile.

Le juge choisit pour chirurgien expert Manouri, beau-frère d'une des prétendues possédées et neveu de Mesmin; pour pharmacien, Pierre Adam, cousin-germain de Mignon, misérable droguiste, flétri par une sentence du parlement, et qui fut accusé devant le public d'administrer aux malades des substances propres à augmenter la violence de leurs accès. Il nomma une commission composée d'élèves en médecine et de charlatans vulgaires, exerçant leur métier dans les campagnes des environs, parmi lesquels un seul, Daniel Roger, avait des titres et une capacité réelle.

Les exorcismes recommencèrent avec une grande solennité le 15 avril; ils se firent en quatre églises différentes. Les malades furent réparties dans les divers quartiers de la ville; une association de personnes affidées fut organisée pour correspondre de tous les points au centre commun, et recueillir partout les faits et les discours. L'évêque de Poitiers, qui croyait d'une foi inébranlable à la réalité de la possession, députa pour assister aux exorcismes son théologal et un récollet, du nom de frère Lactance, qui déjà s'était prononcé comme juge contre Grandier, lors de la condamnation de celui-ci par l'officialité de Poitiers. Quatre capucins, les PP. Luc, Tranquille, Protais et Elisée, deux carmes, les PP. Saint-Thomas et Saint-Mathurin, furent adjoints aux exorcistes, sur la demande du commissaire, qui obtint du cardinal une somme annuelle de quatre mille écus, à titre de subvention aux exorcistes, pour tout le temps que leur ministère serait nécessaire.

La machine montée, rien ne fut plus facile que de la faire fonctionner.

Le P. Joseph ne tarda pas de venir voir par lui-même ce qui se passait; mais quand il eut vu, il ne consentit à aucun prix à lever son incognito, et repartit au bout de peu de jours.

En présence du public, les prétendues possédées n'étaient guère plus heureuses qu'auparavant, nonobstant qu'on leur aidât par tous les moyens possibles. Dans le particulier, elles continuaient de posséder une pénétration d'esprit les plus singulières.

Desroches, surintendant de la maison du cardinal, vint à son tour à Loudun avec les évêques de Chartres et de Nîmes. Après les prétendues possédées de Loudun, les visiteurs allèrent voir celles de Chinon. Le procès-verbal de leur visite (823) constate qu'ils ne reconnurent aucune trace de possession ni dans l'un ni dans l'autre de ces lieux; qu'on exorcisait quelquefois pendant longtemps les malades, avant qu'elles entrassent en convulsions; l'une d'elles pleurait même et se désespérait de ce que le démon, ainsi qu'elle disait, ne venait pas plus vite, « parce que ces messieurs allaient la taxer d'imposture (824). »

Alors les pactes commençaient à jouer un grand rôle dans la possession. Il y en avait, disait-on, de cachés à tous les coins de la maison. Le sorcier les avait jetés par dessus les murs du cloître, le démon les avait ensuite enterrés çà et là. C'étaient, le plus souvent, quelques chiffons, que l'on cherchait avec un grand appareil, et qu'on montrait avec une grande solennité. L'évêque de Poitiers en était complétement la dupe; les exorcistes aussi, peut-être, mais non pas toutes les religieuses. Leur rôle avait été imposé à quelques-unes, et elles s'y prêtaient.

A mesure que le dénoûment approche, l'iniquité devient de plus en plus flagrante; les incidents n'inspirent plus que l'horreur, la pitié ou le dédain. Le 25 avril, Grandier se blesse au doigt en coupant son pain. L'après-midi la supérieure en informe l'assemblée, et présente un pacte fait avec le sang de la blessure, Laubardemont se transporte aussitôt à la prison, pour constater juridiquement l'existence de cette plaie. Le lendemain Manouri procède à la recherche des marques de sorcellerie; le patient a les yeux bandés; lorsque le chirurgien veut prouver qu'un lieu est insensible, il appuie la sonde par le gros bout, puis il pique vivement avec l'autre bout un lieu voisin, afin de compléter la démonstration.

(823) V. Mss. de la Bibl. Nat.

(824) Les exorcismes faisaient donc naître les convulsions. — Les convulsions et leurs principaux phénomènes existaient donc en réalité. — La mauvaise foi n'était donc pas absolue.

Quelques cris percants, échappés à Grandier, avaient amassé la foule sous les fenêtres de la prison. La voix de la multitude grondait comme un orage, mais la terreur qu'inspirait le redoutable commissaire empêcha la sédition d'éclater.

Manouri ayant été bientôt diffamé dans le public pour sa grossière supercherie, Laubardemont fit enlever de vive force un autre chirurgien, nommé François Fourneau, auquel il ordonna de raser entièrement l'accusé, afin de chercher les marques et les pactes qui pourraient être cachés, avec injonction de lui enlever les ongles des pieds et des mains. Fourneau refusa de faire cette cruelle opération, et avant de raser les sourcils du patient, il tomba à ses genoux en lui disant : Pardonnez-moi, Monsieur, si j'ose porter la main sur vous, mais j'y suis contraint. Grandier le remercia de ce respect compatissant.

L'évêque de Poitiers était venu, dès le 16 juin, présider aux exorcismes. Alors il n'était plus permis, sous peine d'être réputé séditieux et traité comme tel, de manifester des doutes « sur une possession que le roi et monseigneur le cardinal autorisaient, » selon le langage d'un auteur du temps Un jour Grandier ayant dit qu'un magicien ne peut par aucun moyen causer la possession d'autrui, les exorcistes se récrièrent et traitèrent cette proposition d'hérétique ; puis, pour couper court à une discussion théologique qu'ils n'étaient pas capables de soutenir contre l'accusé, ils lui imposèrent silence, firent apporter un réchaud et brûlèrent un pacte en sa présence et en celle du public. Le P. Lactance présentait dans ses sermons les scènes de possession comme un puissant moyen d'édification et un argument décisif en faveur du catholicisme. Il y avait cependant beaucoup plus de scandale que d'édification, et quant à des arguments décisifs, il est permis de douter que les protestants les trouvassent tels. Un grand nombre de personnes de cette religion suivaient assidûment les exorcismes, avides de voir des miracles toujours promis et jamais accomplis. Car chaque jour on annonçait celui qui devait s'opérer le lendemain, et jamais il n'avait lieu, ou bien ce n'était qu'une mystification.

De si misérables expédients, suivis d'un si misérable dénoûment, entretenaient parmi le peuple un esprit d'incrédulité qui inspirait les discours les plus satiriques. Ce fut au point que Laubardemont se vit contraint de publier, le 22 juillet, une ordonnance qui défendait de parler en mal des possédées, des exorcistes et du juge, sous peine de dix mille livres d'amende, sans préjudice de punitions corporelles.

Cette ordonnance menaçante n'empêcha pas des voix généreuses et indépendantes de protester au nom du bon sens contre tout ce qui se faisait. Le médecin Duncan, de Saumur, qui avait suivi les exorcismes avec assiduité, osa un des premiers s'inscrire en faux. Il publia une relation très-piquante d'une séance donnée le 20 mai, dans laquelle trois démons devaient sortir sous forme visible du corps de la supérieure, et ne sortirent pas du tout. Bien prit à Duncan d'être sous la protection du maréchal de Brézé ; il en fut quitte pour une verte réprimande ; mais on lui laissa entrevoir le bûcher en cas de récidive.

Un jour que le démon menaçait, disait-on, d'enlever jusqu'à la voûte le premier incrédule qui oserait se présenter, le poëte Quillet s'écria : Me voici, qu'il m'enlève, je suis incrédule. Quillet ne fut pas enlevé par le démon, mais il eut la prudence de s'enfuir immédiatement, pour éviter un enlèvement bien autrement dangereux : déjà Laubardemont rédigeait un arrêt de prise de corps. L'auteur de la *Callipédie* ne se crut en sûreté, que quand il fut arrivé à Rome, où il se mit sous la protection du marquis de Cœuvres (825).

Il ne faudrait pas croire cependant que tout n'était qu'imposture et déception. Des relations appuyées de noms imposants, tels que ceux du P. Surin, du P. Viguier, supérieur des Oratoriens de La Rochelle, du sieur de Nismes, docteur de Sorbonne, et de plusieurs autres personnes également honorables, attestent que les malades répondaient pertinemment à des séries de questions faites en des langues étrangères, à de véritables conversations qui duraient plusieurs heures ; qu'on les voyait obéir à des commandements purement intellectuels, dans des circonstances où il ne pouvait y avoir connivence ; par exemple, lorsque, occupées dans d'autres pièces ou même dans les jardins, celles qui avaient été indiquées secrètement à l'exorciste arrivaient sur-le-champ, apportant l'objet désigné par la pensée, ou accomplissaient sur l'heure l'acte prescrit en leur absence. Il paraît, d'après les mêmes relations, qu'elles répondirent souvent avec justesse et précision à des questions de l'ordre théologique le plus élevé (826).

Il se passa à Loudun des choses si extraordinaires, qu'il en résulta plusieurs conversions éclatantes, et qu'il en resta une profonde impression dans bien des esprits. Parmi les conversions, il faut compter celle de lord Montaigu, protestant, déjà ébranlé dans sa croyance, déterminé enfin par ce qu'il vit, et qui, deux ou trois ans plus tard, rendit en présence du souverain pontife un compte détaillé des impressions produites en lui par quelques-unes des scènes de la

(825) Voy. *Sorberiana*, au mot *Quillet*, p. 172.— Naudé, *Mascurat*, p. 310.

(826) On voit ici l'application des fausses idées de Michaelis.

Il faut convenir que ces relations contiennent des particularités tellement inadmissibles, que leur autorité en est considérablement affaiblie : celle-ci par exemple, qu'une personne dont la taille était de moins de *quatre pieds*, écartait les jambes jusqu'à mettre plus de *sept pieds* d'intervalle entre ses talons.

possession. Il faut compter encore celle d'un gentilhomme breton, nommé de Quériollet, conseiller au parlement de Rennes. Voici de quelle manière il en raconte lui-même les circonstances (827) : Elevé par une mère très-pieuse, il pratiqua la religion avec un grand zèle pendant sa jeunesse; ensuite il s'abandonna à une débauche d'autant plus coupable, que l'hypocrisie servait à la voiler aux yeux du public. Bientôt après, il s'éprit d'une telle haine contre le christianisme et contre son auteur, qu'il résolut de se faire apostat. Il se rendait à Constantinople pour accomplir ce dessein, lorsqu'il fut rencontré par des voleurs, qui le dépouillèrent et le laissèrent nu au milieu d'un bois (828). Dans ce péril extrême, il fit vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, s'il lui était donné de revoir sa patrie. Revenu en France, il oublia son vœu, reprit ses coupables habitudes, se fit huguenot par passe-temps, redevint catholique par intérêt. Sa curiosité l'ayant conduit, comme tant d'autres, à Loudun, la supérieure s'écria au moment où il entrait dans la salle des exorcismes : « Tu oublies le vœu que tu as fait d'aller à Notre-Dame de Liesse; cependant c'est la Vierge qui t'a sauvé des mains des voleurs, et c'est en vertu de ses prières que Dieu te conserve la vie malgré tes crimes et tes débauches ! » Quériollet, frappé de ce reproche inattendu, émerveillé qu'on lui rappelât un vœu que Dieu seul pouvait connaître, rentra en lui-même, se convertit, devint prêtre, et se signala dans la suite par un zèle et une piété aussi excentriques, que l'avaient toujours été sa conduite et ses sentiments.

Tandis que des étrangers se convertissaient ainsi à la vue de merveilles plus ou moins étonnantes, les religieuses condamnées à les opérer, déploraient la part qu'elles étaient forcées d'y prendre. Inquiètes de leur propre état, auquel elles ne pouvaient rien comprendre, plusieurs avaient cependant la conscience de n'être pas démoniaques; mais elles s'étaient laissé engager dans une voie où on les contraignait désormais de marcher malgré elles.

Le lendemain du jour où Laubardemont était revenu porteur de pleins pouvoirs, la supérieure alla se jeter à ses genoux dans le parloir; elle avait les pieds nus, une corde au cou, et pleurait avec violence; elle le supplia d'avoir pitié d'elle, et lui assura qu'elle n'était pas possédée. Le commissaire l'ayant repoussée avec dureté, elle s'enfuit en jetant des cris déchirants; on craignit un moment qu'elle n'attentât à ses jours. Les partisans de la possession mirent cette scène sur le compte du démon, qui, disaient-ils, voulait sauver le magicien (829). Trois sœurs proclamèrent à quatre reprises différentes, dans des circonstances solennelles, en présence du public, qu'elles n'étaient point possédées, et que tout ce qu'on les obligeait de faire et de dire contre Grandier n'était qu'une pure calomnie. Après cette protestation, l'une d'elles, Claire de Sasilly, voulut s'enfuir immédiatement du couvent; mais on la retint de force, et on rejeta encore ces déclarations sur le compte du démon, toujours rusé et menteur.

Enfin, Laubardemont, pensant que le moment était arrivé de mettre un terme à ce grand scandale, nomma, par ordonnance du 8 juillet 1634, douze juges assesseurs, choisis parmi les magistrats des prévôtés et des bailliages voisins, tous réputés pour leur probité, il est vrai; mais aussi tous connus par la manifestation anticipée de leur opinion. Il nomma juges rapporteurs Houmain, lieutenant criminel d'Orléans, et Texier, lieutenant général de Saint-Maixent, connus également pour être les ennemis déclarés du prévenu. Les procès-verbaux des exorcismes, que l'abbé Barré faisait de son côté à Chinon, furent joints au dossier. La commission judiciaire se réunit le 27 juillet au couvent des Carmes. Grandier présenta, sous forme de mémoire, des conclusions qui sont un modèle de raison et de bon sens.

Les bourgeois, de leur côté, se réunirent à l'hôtel-de-ville, au son de la cloche, et rédigèrent, sous la forme d'une adresse au roi, une protestation raisonnée et énergique contre tout ce qui s'était fait et tout ce qui se préparait. Ils exposaient au monarque, que beaucoup de familles avaient été diffamées par les mensonges des *prétendues démoniaques*, que beaucoup de personnes étaient assujetties à des visites domiciliaires, à des emprisonnements préventifs et à toutes sortes de vexations, par suite de leurs fausses révélations, et cela sans autre résultat que du scandale, le déshonneur et le désespoir des familles et des particuliers (830). Ils disaient que les exorcistes avaient osé prêcher et enseigner qu'on pouvait asseoir un jugement raisonnable sur l'affirmation des démons dûment conjurés; et qu'après les décisions de l'Eglise et les démonstrations scientifiques, rien n'était plus vrai que la parole du démon; qu'un livre composé à l'occasion de trois possédées de Flandre, censuré en 1620 par les plus célèbres docteurs de Sorbonne (831), et de nouveau en 1623, avait été abrégé, réduit à

(827) Voy. *Mémoires de Duferrier*, p. 255. — *La Vie de M. Quériollet*, par le P. Dominique de Sainte-Catherine.

(828) Ceci ressemble tellement aux circonstances de la conversion du B. Lanfranc, qu'on se surprend à douter malgré soi de la véracité de Quériollet.

(829) Ce fait est d'autant plus incontestable, qu'il est inséré parmi les considérants du jugement.

(830) Toujours comme pour les tables tournantes, principalement en Amérique.

(831) Nous avons fait connaître la censure de 1623; voici les propres termes de la décision du 16 février 1620, rédigée par les docteurs Duval et Imbert, et dont l'autographe est à la Bibliothèque Richelieu : « Nous sommes d'avis qu'on ne doit jamais admettre les démons en témoignage; moins encore employer les exorcismes pour découvrir les fautes de quelqu'un; ni le saint sacrement, pour forcer le diable à dire la vérité; que si cela s'est fait, on ne doit y ajouter aucune foi..... En France les juges n'admettent point de telles dépositions. »

un mince volume, et distribué avec profusion, pour soutenir cette abominable doctrine.

Laubardemont et ses assesseurs furent très-irrités de la démarche des habitants; mais comme on ne peut emprisonner une ville entière, ils furent contraints de dévorer leur colère. Ils députèrent aussitôt vers le roi, pour le prévenir que les prétendus bourgeois signataires de la pétition n'étaient que de la canaille, des misérables, des protestants *et des gens mécaniques*.

En voyant ainsi tous les appuis se briser un à un, Grandier dut comprendre que sa perte était inévitable. Il le comprit sans doute, mais il ne voulut pas rendre les armes sans s'être défendu.

Il présenta à ses juges une requête respectueuse et longuement motivée; elle resta sans réponse. Il présenta ensuite un mémoire sous le titre de : *Fins et conclusions absolutoires;* il y fut répondu par une sentence de l'officialité, en date du 10 août, signée de quatre docteurs de Sorbonne, d'après l'allégation d'un grand nombre de faits surnaturels, dont aucun n'était établi, portant que la possession était certaine.

On vit les juges se préparer à rendre leur arrêt, en accomplissant avec ferveur les actes les plus importants de la religion. Laubardemont demanda des prières publiques et des processions; le saint sacrement fut exposé dans toutes les églises.

Quand enfin arriva le jour solennel, non des débats, car il n'y en eut point, mais du prononcé du jugement, Grandier fit entendre à ses juges des paroles graves et mesurées, et finit par protester de son innocence. Il fut déclaré dûment atteint et convaincu « des crimes de magie, maléfice et possession arrivée par son fait ès personnes d'aucunes religieuses ursulines de Loudun, et autres séculières mentionnées au procès, et condamné d'être brûlé vif, avec les pactes et caractères magiques estant au greffe, ensemble le livre manuscrit par lui composé contre le célibat des prêtres, et les cendres jetées au vent. »

A la lecture de ce jugement, calqué sur celui de Gaufridi, Grandier versa des larmes abondantes, mais sans perdre un seul instant sa dignité. Il protesta de nouveau de son innocence, et ne s'abaissa point à des supplications inutiles. Il demanda un confesseur, qui lui fut refusé, et refusa à son tour le P. Lactance, qui lui fut proposé par la cour. Il se recueillit et se prépara à mourir.

Que restait-il à faire, sinon d'exécuter promptement la sentence? Cependant on lui donna la question ordinaire et extraordinaire, afin de le forcer à avouer le crime pour lequel il était condamné. Comment voulez-vous, dit-il au P. Tranquille, qui l'exhortait à cet aveu, qu'un homme d'honneur avoue un crime dont il n'est pas coupable, même en pensée? On le porta sur une civière au bûcher, ses jambes ayant été broyées à la torture. On le jeta brutalement la face sur le pavé, devant le portail de l'église Sainte-Croix, pour lui faire faire amende honorable. Là, le P. Grillau, celui qu'il avait demandé comme confesseur, s'approcha de lui et le souleva dans ses bras. Ils échangèrent quelques paroles de consolation; mais bientôt les gens de la maréchaussée repoussèrent le moine dans l'église, et replacèrent le patient sur sa civière (832).

Attaché sur le bûcher, Grandier essaya plusieurs fois de parler à la foule des spectateurs; on l'en empêcha avec violence, et on mit précipitamment le feu au bûcher. Le peuple vit le condamné lever les yeux au ciel, il vit sa bouche murmurer des prières, puis tout disparut au milieu des tourbillons de flammes. C'était le 18 août 1634.

Cependant la mort de Grandier ne termina rien; la maladie redoubla de violence; la vengeance du ciel sembla s'appesantir sur les coupables; l'innocence fut reconnue; mais cette tardive manifestation ne remédiait pas au mal. Avant de continuer le récit des événements qui suivirent l'exécution de cette déplorable sentence, jetons un coup d'œil rétrospectif sur les faits et sur les principaux personnages qui prirent part à leur accomplissement.

Les religieuses de Loudun n'étaient point possédées, suivant l'acception du terme, quoique dans certaines circonstances, la plupart, toutes, peut-être, aient pu croire ou même désirer l'être. Selon les idées de quelques mystiques, idées partagées par les exorcistes, elles étaient persuadées que la possession du démon est la dernière épreuve réservée à une sainteté consommée.

La maladie, occasionnée par la frayeur, fut surexcitée par l'appareil religieux des exorcismes, la contention d'esprit des malades, l'incrédulité railleuse du public et la solennité des formes judiciaires. Beaucoup de personnes reconnurent sa nature, peu osèrent manifester leur pensée, aucune n'avait assez d'autorité pour élever la voix d'une manière victorieuse, et d'ailleurs un grand nombre de phénomènes ne pouvaient s'expliquer sans le concours d'une puissance extranaturelle.

Ce qui contribuait à entretenir l'erreur de part et d'autre, c'était l'exclusion dont les deux opinions se frappaient mutuellement. La réalité de la maladie n'excluait pas l'intervention du démon, et l'intervention de celui-ci n'excluait pas la réalité de la maladie.

Une fois lancées dans une mauvaise voie, les malades, sous le faux prétexte qu'il y

(832) Ce même P. Tranquille répétait au patient le long de la route : Eh bien, si vous n'êtes pas sorcier, pleurez; *funde lacrymas*; *si non es magus, funde lacrymas* Nous dirons à ceux de nos lecteurs qui ne comprendraient pas le sens de ce défi, que, suivant l'opinion alors établie, un sorcier ne pouvait verser de larmes, parce que, ayant le diable au corps, la nature brûlante de celui ci en tarissait la source.

allait de l'honneur de la religion, crurent qu'elles devaient y persévérer, fût-ce même au prix de la supercherie. Les exorcistes, en butte aux traits de l'incrédulité du public, s'obstinèrent dans une manière de voir dont ils auraient pu revenir, s'ils avaient rencontré moins de contradiction. Les douze juges assesseurs, imbus d'une multitude de fausses maximes, fiers de la confiance avec laquelle on appelait leur concours dans une cause ecclésiastique, mal éclairés par des pièces rendues incomplètes et fautives, durent, en se fortifiant l'un l'autre dans une même opinion, prononcer en conscience. Mais qui légitimera le mensonge? Qui justifiera les ennemis personnels de l'infortuné Grandier? Qui excusera Laubardemont? Et cependant, si, dans un procès antérieur, il n'avait fait preuve d'une abominable complaisance, on pourrait être admis à révoquer en doute la légitimité de la flétrissure attachée à son nom, car il osa, jusqu'à la fin du procès, et encore après sa conclusion, affecter les apparences de la bonne foi la plus candide (833).

La supérieure semble plus digne de pitié que de colère : son rôle lui fut imposé; mais, ce qui la rend inexcusable, pendant le reste de sa vie, elle ne sut pas trouver le courage du repentir.

L'évêque de Poitiers agit avec une sincérité qu'il n'est pas permis de suspecter. Grandier, étranger au diocèse, élève des Jésuites, promu par eux à la cure de Saint-Pierre, nommé chanoine de Sainte-Croix en vertu de ses grades, malgré le chapitre et malgré l'évêque, après avoir eu raison contre celui-ci, dans une occasion solennelle, et l'avoir mis en opposition avec son supérieur immédiat, ne pouvait être vu par lui qu'avec une extrême défaveur; or, de ce sentiment à une fausse appréciation des choses, à une appréciation hostile, il y a si peu de distance, qu'il est souvent difficile de ne pas la franchir, même de bonne conscience.

La plupart des historiens attribuent au cardinal de Richelieu une part beaucoup trop grande dans le procès de Grandier. Celui-ci était placé relativement dans une région trop inférieure, pour que Richelieu y descendît. Un prince, un favori du monarque, pouvaient être des rivaux dangereux, des ennemis, et payer de leur tête un moment d'erreur; mais un curé de Saint-Pierre-du-Marché-Neuf de Loudun! C'eût été un crime, et l'histoire n'en a pas à reprocher à Richelieu; sauf l'appréciation des actes de sa vie politique, qui n'est pas du ressort de cette histoire. Le cardinal ne donna point d'ordres, il demeura étranger à la procédure, seulement il laissa faire, et encore l'avait-il refusé pendant long-temps (834).

En poursuivant Grandier jusqu'au bûcher, les exorcistes et les malades, au lieu de se tirer d'affaire, avaient doublé leur tâche, car il leur restait à prouver qu'ils avaient eu raison, devant un public d'autant plus difficile à convaincre, qu'il était passé de l'incrédulité à l'indignation. Mais bientôt les exorcistes, en proie depuis si longtemps à des émotions diverses et toujours croissantes, manquèrent à leur mission. Le peuple se persuada que la justice de Dieu les frappait. Un mois après le supplice de Grandier, le 18 septembre, le P. Lactance, celui-là même qui avait mis le feu au bûcher, mourut dans les convulsions les plus douloureuses, avec l'apparence du plus irrémédiable désespoir; il était fou furieux, en même temps que convulsionnaire au même degré que les religieuses qu'il avait exorcisées. On prétendit que Grandier mourant l'avait assigné à comparaître dans un mois au tribunal de Dieu. Le P. Tranquille ne tarda pas d'être pris des mêmes convulsions. Déjà il en avait éprouvé avant de venir à Loudun. Il supporta avec assez de calme celles des religieuses; mais la mort du P. Lactance fit sur lui une impression à laquelle il ne put résister. Il traîna encore sa misérable vie, au milieu des accès épileptiques et de la contraction de ses membres, jusqu'en 1638. Un jeune exorciste, venu pour le suppléer, et témoin de sa mort, en fut tellement effrayé, qu'il entra lui-même en convulsions, et n'en guérit jamais; ou plutôt, comme le porte la relation, il fut possédé tout le reste de sa vie.

L'humble et pieux P. Surin, Jésuite, vint à son tour se heurter à cet écueil, contre lequel s'étaient brisées des âmes d'une plus forte trempe. Après avoir pris la place du P. Lactance, il se sentit bientôt effrayé, puis possédé du démon des convulsions. Chose étrange! en exorcisant la supérieure, il entrait en crise au moment qu'elle devenait calme, et retrouvait la paix, quand elle était reprise de convulsions. Surin rend compte lui-même de cette possession dans une lettre au P. d'Atichy, son confrère. Cet écrit n'est pas un modèle de raison, tant s'en faut; mais il pourra servir du moins à mieux constater l'étrangeté d'un état qui ne ressemble à aucun autre, et que tant de personnes sont excusables d'avoir pris pour une possession véritable : il semble en effet qu'elle devient complète à mesure que le temps avance : « Dans l'exercice de mon ministère, dit l'auteur, le diable passe du corps de la personne possédée, et venant dans le mien, m'assaut et me renverse, m'agite et me traverse visiblement, en me pos-

(833) Voyez une lettre de Laubardemont à Desroches, surintendant de la maison du cardinal, à la date du 20 septembre 1634. L'autographe est à la Bibl. Nat., partie des manuscrits. (*Recueil de pièces concernant les possessions de Loudun.*)

(834) On a été jusqu'à dire que Richelieu avait fait jouer la *sanglante farce* de Loudun, pour agir sur l'esprit de Louis XIII, assez peureux de son naturel, et ayant la tête remplie de visions. Bayle a été assez oublieux de sa propre dignité, pour oser prétendre que le cardinal préparait ainsi la révocation de l'édit de Nantes! Que répondre à de telles allégations?

sédant pendant plusieurs heures comme un energumène..... Je suis des semaines entières si stupide vers les choses divines, que je serais bien aise qu'on me fist prier Dieu comme un enfant, et m'expliquast grossièrement le *Pater noster*..... La présence du saint sacrement m'est insupportable, et je suis attiré vers lui d'une révérence cordiale et douce. »

Le P. Surin, forcé au bout de peu de temps de quitter le théâtre des exorcismes, en emporta une maladie dont il ne devait plus guérir : il demeura convulsionnaire. Un jour, dans une de ces crispations nerveuses d'une violence irrésistible, il se trouva lancé au loin par la fenêtre de sa chambre. On le releva avec une cuisse brisée.

Le chirurgien Manouri, poursuivi sans relâche par le spectre de Grandier, mourut fou. Le lieutenant civil, Louis Chauvet, fut sujet pendant le reste de sa vie à de fréquents accès d'aliénation mentale.

Le 9 décembre 1651, un brigand fut tué dans un faubourg de Paris, par les gens d'un carrosse qu'il arrêtait nuitamment ; ce brigand, c'était le fils de Laubardemont (835).

L'événement du 18 août 1634 retentit par toute la France, et augmenta considérablement la célébrité de la possession de Loudun; les plus grands personnages, cédant à la curiosité, se rendirent à ce spectacle, et chacun d'eux se confirma dans l'idée avec laquelle il y était venu. Les partisans de la possession, après avoir vu, demeurèrent de plus en plus convaincus de sa réalité; les adversaires surprirent tant de fois le démon en défaut, qu'ils affirmèrent, désormais avec une entière assurance, qu'il n'y avait jamais eu possession; et comme ils étaient les plus nombreux, les possédées ne tardèrent pas à devenir la fable et la risée publique.

Le frère du roi, Gaston d'Orléans, l'un des partisans les plus héroïques, se rendit à Loudun le 9 mai 1635, et suivit avec attention les exorcismes pendant plusieurs jours; il fut émerveillé. Comme témoignage de sa conviction pleine et entière, il signa les procès-verbaux des exorcismes auxquels il avait assisté. Entre autres expériences, dit la longue relation qui en fut faite, il commanda mentalement à la sœur Claire de Sasilly d'aller se mettre à genoux auprès du P. Elisée, et de lui baiser la main, ce qui fut exécuté aussitôt.

Le prince de Condé, une des dames de la cour, madame de Brienne, mère de l'évêque de Coutances, la duchesse de la Trémoille, le comte du Lud et beaucoup d'autres grands personnages y allèrent avec une conviction opposée, dans le dessein de surprendre le démon, ce qui ne leur fut pas difficile. Le démon stupide ou méchant, prit la montre du prince de Condé pour un reliquaire (836); un autre jour, du poil de lapin pour des reliques. Il ne sut dans aucune circonstance trouver le mot des énigmes qui lui furent proposées.

Enfin le cardinal, ennuyé de payer une pension aux exorcistes, pour obtenir de tels résultats, la supprima, et les exorcistes se dispersèrent.. Les malades, rendues à elles-mêmes, retrouvèrent peu à peu un calme qu'elles auraient recouvré plus tôt, si on les eût abandonnées plus vite. La plupart étaient d'ailleurs fatiguées de leur rôle, et quelques-unes, appelant la raison à leur aide, étaient déjà rentrées dans la vie commune.

Il n'y eut que la supérieure qui s'obstina à prolonger le sien outre mesure, en l'appuyant d'une multitude de fraudes, que peut-être elle croyait légitimes. Elle avait peine à sortir d'une voie dans laquelle elle était entrée malgré elle, de crainte de recueillir le ridicule ou le mépris pour prix de ses aveux (837).

La possession de Chinon devait avoir une autre issue que celle de Loudun, parce que là l'exercice de l'autorité épiscopale ne fut pas arrêté par l'immixtion d'une autorité étrangère, ni le cours régulier de la justice par les formes exceptionnelles d'une commission de jugement.

Le cardinal de Lyon et l'évêque d'Angers s'étant rencontrés à Bourgueil, avec les évêques de Nîmes et de Chartres, mandèrent à l'abbé Barré de venir exorciser en leur présence; ces prélats demeurèrent tellement convaincus qu'il y avait beaucoup plus d'imposture que de maladie ou de possession de la part des énergumènes; ils trouvèrent l'exorciste tellement aveuglé sur le compte de ses malades, et tellement entêté dans sa manière de voir, qu'ils résolurent d'intenter des poursuites aussi bien contre lui que contre elles-mêmes. Ils chargèrent le cardinal de Lyon d'informer la cour, afin d'obtenir les ordres nécessaires, et en attendant, ils firent infliger aux hypocrites une sévère correction (838).

Le roi donna en effet des ordres à l'évêque

(835) Voy. GUY-PATIN, lettre 37.

(836) On prête au prince le bon mot suivant dans cette circonstance : La possédée, irritée du tour qu'on venait de lui jouer, entra en fureur, et fit mine de se jeter sur le mystificateur : « Monsieur le diable, dit gravement celui-ci, si tu ne te tiens pas tranquille, je vais rosser ton étui. »

(837) Elle feignit, entre autres choses, que différents démons, en sortant, écrivirent sur son bras, en caractères rouges, les noms de Jésus, Marie, Joseph, François de Sales.

En 1645, elle montrait encore cette écriture, renouvelée suivant le besoin du moment. Le célèbre voyageur Baltazar Monconys en enleva, dit-il, une partie par un léger frottement (*a*). L'ayant montrée plusieurs années après aux filles d'honneur de la reine, celles-ci éclatèrent de rire « Voilà, dirent-elles, un beau miracle ; les jeunes gens de la cour en font tous les jours de pareils, car ils écrivent ainsi nos noms sur leurs bras. »

(838) Voy. l'abbé PINETTE, *Bibl. hist. de France* de Fontette, t. Ier, p. 333, n° 4847. La faculté de médecine de Paris députa à Chinon le docteur Chamillard avec un de ses confrères, pour voir ce qui

(*a*) Monconys était protestant

de Tours; mais comme il n'assigna aucuns fonds pour les frais de la procédure, l'affaire en resta là, et Laubardemont prit Barré sous sa protection. A l'abri de cette toute-puissante égide, les démoniaques voulurent donner une seconde représentation de la sanglante tragédie de Loudun, en accusant un curé de Saint-Louaud d'être l'auteur de leur possession. Celui-ci courut déposer sa plainte au parlement, et se mit sous la protection de la compagnie. Le parlement ordonna des poursuites, dont l'effet fut encore arrêté par Laubardemont. Elles accusèrent ensuite un autre ecclésiastique d'un crime abominable. De cette fois, l'évêque de Tours, cédant à sa juste indignation, s'affranchit de toute considération, et commença des poursuites, dont le résultat fut l'emprisonnement perpétuel des énergumènes, et la réclusion de l'exorciste dans un couvent, pour le reste de ses jours (839).

L'évêque de Nîmes ne s'attendait guère à trouver, en rentrant dons son diocèse, une semblable possession organisée dans la ville épiscopale; il y en avait une cependant; mais le promoteur du diocèse suivait attentivement sa marche, et il ne tarda pas à la dénoncer au public et à la Faculté de médecine de Montpellier, dans un mémoire comprenant une série de questions où se trouvaient relatées les prétendues merveilles opérées par les prétendues démoniaques. La Faculté, dans une réponse catégorique, sage, mesurée, fortement raisonnée, établit qu'il n'y avait dans les faits allégués rien que de naturel. Armée de cette décision, l'autorité diocésaine fit rendre les malades aux soins des médecins.

Il en fut à peu près de même à Rouen, où un monastère s'était laissé envahir par la contagion; l'archevêque, François de Harlay, qui n'était rien moins que crédule, y envoya un de ses grands vicaires, aussi peu crédule que lui, dont l'air froid et sérieux, et quelques mots qu'il dit de la discipline et des verges, commencèrent une guérison assez promptement accomplie (840).

Que n'en fût-il de même à Louviers!

4° Possession de Louviers.

En 1616, un couvent du tiers ordre de Saint-François s'était fondé à Louviers, sous le vocable de Saint-Louis et Sainte-Elisabeth, par les largesses de Catherine Lebis, veuve de Jean Hennequin, concussionnaire supplicié à Rouen quelques années auparavant. Un abbé David, une demoiselle Simonne Gaugain et plusieurs autres personnes pieuses avaient concouru à sa fondation (841). La veuve Hennequin eut la supériorité nominale; la demoiselle Gaugain, entrée en religion sous le nom de sœur Françoise de la Croix, la supériorité de fait, et l'abbé David, la direction. Cette double supériorité produisit les plus mauvais effets; la fondatrice, contrariée, éclipsée, se vit enfin retenue en charte privée. Le parlement fut forcé d'intervenir. La plus profonde division régna dans la maison dès son origine. La sœur Françoise de la Croix, obligée de quitter sa communauté, se retire à Paris, où elle fonda le couvent des Hospitalières de la Place Royale, dans lequel elle attira quelques-unes des religieuses de Louviers, ce qui fut la source de vifs démêlés et d'une animosité dont elle devait devenir la victime.

se passait. Ceux-ci laissèrent d'abord surprendre leur bonne foi: une des possédées arrêtait à commandement le battement du pouls dans son bras droit ou dans son bras gauche, suivant qu'on disait, *cesset pulsus in brachio dextro*, ou bien *in brachio sinistro*. Les médecins ne soupçonnaient pas l'existence du nœud coulant qui, par l'effet d'un léger mouvement du corps, comprimait l'artère à un bras ou à l'autre; mais Chamillard, qui entrevoyait la fraude, sans en apercevoir le moyen, changea les mots et dit: *Non moveatur arteria in parte laxea*. L'ignorant démon ne comprit pas ce latin, qui pourtant était grammatical. Eclairés par cette expérience, qui les conduisit à plusieurs découvertes, les deux docteurs résumèrent leur opinion en ces termes, les mêmes que Pigray avait employés le premier dans une circonstance analogue: *Multa ficta, pauca vera, a dæmone nulla.*

(839) Alors il ne restait plus que deux malades, suivant la relation du docteur Guillet. (*Fidèle examen des prétendues possédées de Chinon*, par GUILLET, docteur médecin de la faculté de Montpellier. Manuscrits de la Bibl. Richelieu.) Il y avait eu en tout huit énergumènes, dit ce docteur, qui a réduit la question à sa plus simple expression. Six d'entre elles ayant été éloignées de Chinon, et confiées à la direction de personnes prudentes, elles ne tardèrent pas à guérir. Les deux autres, nommées Catherine Aubin et Jehanne Letailleux, étaient réputées de tout le monde, la première comme *glorieuse*, et nourrie de la lecture des livres de Michaëlis; la seconde comme *mélancolique et maniaque depuis plus de huit ans*.

(840) Cf. *Hist. des diables de Loudun*; Amst. 1634, anonyme. L'auteur est un sieur Aubin, protestant. On suspecterait en vain sa véracité: tous les écrivains contemporains ont parlé comme lui de la *diablerie* de Loudun, même l'abbé Richard, auteur de la vie du P. Joseph. Il n'y a jamais eu, pour défendre la possession de Loudun, que les moines, qui en ont été la dupe; Cousin, dans le *Journal des savants*, 9 mai 1689, et le sieur de la Meynardaye. *Examen critique de la possession de Loudun*, par DE LA MEYNARDAYE, 1749. L'auteur prétend établir que toutes les folies et la plupart des maladies sont de véritables possessions; que les bateleurs et les joueurs de gobelets sont possédés ou magiciens. Cet ouvrage, pitoyablement raisonné, confirme de tout point celui qu'il prétend réfuter. Leurs auteurs se sont également trompés; le premier en ne voulant voir que de la jonglerie dans l'affaire de Loudun, le second, en croyant y apercevoir une véritable possession. — GUYOT DE PITAVAL, *Causes célèbres*, t. II. — RICHER, *Causes célèbres*, t. IV. — *Causes célèbres*, anonyme, t. II. — BAYLE, *Dict. critique*, art. *Grandier*. — Id., *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1684. — BALZAC, 17e entretien. — *Archives curieuses de l'Hist. de France*, 2e série, Ve vol. Collect. de F. Danjou. — *Recueil de pièces sur la possession des religieuses de Loudun*, manuscrits de la Bibl. Richelieu, coté 1139, du fonds de la Sorbonne. — On a publié en 1830 une dernière relation attribuée au P. Surin.

(841) Voy. *Vie de la vénérable mère Fr. de la Croix*. — *Récit véritable de ce qui s'est passé à Louviers, touchant les religieuses possédées.*

L'abbé David, imbu, dit-on, d'un mysticisme exagéré, avait séduit, par les dehors de la piété et l'apparence de sa vertu, le bon et pieux évêque François de Péricard, qui lui accorda toute sa confiance. On l'accuse, sans preuve, d'avoir enseigné à ses pénitentes que l'âme constituée en union avec Dieu ne peut plus pécher (842).

L'abbé David, en mourant, se substitua Mathurin Picard, curé du Mesnil-Jourdain, connu par son esprit, sa piété et quelques ouvrages ascétiques. La manière de diriger fut la même; la mysticité resta donc à l'ordre du jour dans la communauté (843).

Picard la porta trop loin, sans doute, car l'évêque crut devoir le révoquer. Il le remplaça par un religieux de la Compagnie de Jésus, dont le premier soin fut de ramener les religieuses à des pensées plus raisonnables. A cette occasion, les anciennes querelles se réveillèrent, et la division reparut; d'autant plus que Picard, qui avait laissé toutes ses affections dans cette maison, continua d'entretenir avec elle d'actives liaisons. La mort suivit de près sa disgrâce; en mourant, il demanda d'être enterré parmi celles qu'il avait dirigées avec tant de ferveur; il l'obtint, et on lui creusa une tombe dans l'église même, près de la grille du chœur.

Picard avait fait admettre dans la communauté, en qualité de tourière, une fille pauvre, nommée Madeleine Bavent, qui devait le payer de la plus noire ingratitude, en déshonorant sa mémoire.

A cette époque, le procès de Loudun était la matière de toutes les conversations monastiques. Les relations publiées par les exorcistes et les livres du P. Michaëlis étaient le sujet le plus ordinaire des lectures des novices et des jeunes religieuses, qui y trouvaient matière à un grand nombre d'émotions.

Si à cette prédisposition, qui était universelle, on ajoute les querelles intestines du couvent de Louviers, le mécontentement de celles des religieuses qui regrettaient la direction de Picard, le trouble qu'une méthode opposée jeta dans les consciences, l'esprit d'entêtement contre les nouveaux directeurs, imposés par l'évêque, on comprendra facilement que la communauté réunissait tous les éléments d'une possession, comme on l'entendait alors; la possession se déclara. Mais, nous devons en faire l'aveu, il paraît douteux qu'une affection maladive quelconque se soit mêlée à cette prétendue possession; et cependant il est difficile d'admettre un complot concerté entre dix-sept religieuses, qui auraient voulu s'affranchir des pratiques de mysticité de leurs compagnes, en faisant considérer Picard, non comme un saint, mais comme un méprisable sorcier.

Quoi qu'il en soit, s'il y eut maladie, les symptômes en furent peu apparents, et si cette maladie était du genre de celles qui ont été précédemment signalées, ses effets ne s'élevèrent pas jusqu'à l'extase.

L'évêque d'Evreux et son pénitencier, l'abbé Delaunay, se laissèrent surprendre. Ils commencèrent les exorcismes le 1er mars 1643.

A la nouvelle de ce qui se passait à Louviers, les capucins avaient député le P. Esprit de Boscroger, provincial de Normandie, pour remettre la paix dans la maison; mais après avoir bien commencé, après avoir tourné en dérision les premières scènes dont il fut témoin, le P. Esprit, imbu des doctrines partagées par tant de personnes sur le fait des possessions, se laissa gagner, et abonda bientôt dans le sens de l'évêque d'Evreux. A une piété sincère et à un talent élevé, ce religieux joignait un esprit tourné à la contemplation, et un jugement propre à raisonner l'impossible, uni à peu de discernement; aussi se trouva-t-il à l'aise dans l'élément que lui fournit cette occasion

Après les détails dans lesquels nous sommes entrés relativement aux possessions d'Aix et de Loudun, il serait superflu d'en donner ici de nouveaux; d'autant plus qu'on ne vit à Louviers que ce qui avait été vu à Loudun et à Aix, sans aucune addition; mais moins le merveilleux, par la raison que l'esprit des énergumènes étant à son état normal, tandis que leur corps s'agitait sous l'impression de douleurs feintes ou véritables, il leur était impossible d'atteindre à ces phénomènes qui sont le résultat de l'extase.

Aucune ne s'exprima en latin; quelques-unes finirent par comprendre à demi des commandements formulés en cette langue; plusieurs répondirent avec une ingénuité admirable: Nous sommes de pauvres filles qui n'avons pas appris le latin.

Jamais on n'ouït parler de Dieu, de la Vierge et des saints avec une haine plus ardente, avec un plus superbe mépris en apparence; mais jamais, en réalité, personne n'avait exalté davantage leurs vertus et leur pouvoir. L'évêque et le P. Esprit triomphaient de voir ainsi le démon forcé de louer les saints.

Les plus grossières imprécations des énergumènes étaient *chien* et *maudit*; leur plus gros juron était *diantre!* Il semble que,

(842) Voy. *La piété affligée*. — *Hist. de Madeleine Bavent*. — *L'innocence opprimée*, ou *Défense de Mathurin Picard*.

(843) Et la débauche aussi, disent les écrivains qui accusent sans preuves; qui blâment les membres du parlement de Normandie d'avoir reçu le témoignage du démon sur la question de sorcellerie, et qui l'admettent eux-mêmes sur la question d'immoralité.

Tout quiétisme n'est pas immoral; qui oserait accuser Mme Guyon ou Fénelon? Picard a pu le porter à l'excès, et mériter d'être censuré, sans qu'on doive pour cela mal augurer de ses mœurs et de celles de la communauté qu'il dirigeait. Lorsque Floquet, l'historien du parlement de Normandie, auteur estimable d'ailleurs, a décrit la possession de Louviers, il semble avoir préparé ses pinceaux pour peindre des saturnales. Nous protestons contre ses accusations.

dans la simplicité d'un sentiment qu'on pourrait appeler religieux, elles évitaient avec soin tout ce qui aurait présenté l'apparence du péché; elles ne considéraient pas comme coupables leurs assertions mensongères à l'endroit d'un ecclésiastique décédé, et les mille feintes auxquelles elles avaient recours. Il est vrai qu'un innocent devait perdre l'honneur et la vie par suite de leurs imputations; mais ce résultat n'était ni prévu ni voulu par aucune d'elles.

Le moment venu d'indiquer le sorcier, auteur de la prétendue possession, Madeleine Bavent, ignoble et vile créature, âme pétrie de boue et de limon, se dévoua pour jouer le rôle de Madeleine de la Palud. Elle désigna les abbés Picard et David; le premier, comme ayant caché des charmes dans la communauté, le second, comme ayant été son maître dans la magie. Elle vomit des énormités contre son bienfaiteur: il l'avait instruite dans l'art des sorciers, et conduite un grand nombre de fois au sabbat. Sa bouche impure peignait des plus sombres couleurs et des tons les plus bizarres ces assemblées, pour elle imaginaires.

Cependant elle ne put fournir les preuves de ce qu'elle avançait; car les médecins ne trouvèrent sur elle aucune tache qui ressemblât à ce qu'on appelait la marque de la sorcellerie. Nonobstant l'absence de ce signe accusateur, les juges passèrent outre aux débats, et cette misérable affaire, qui devait se terminer par de si grandes infortunes, prit dès lors la plus grave de toutes les tournures.

Par une sentence de l'officialité d'Evreux, en date du 12 mars 1623, Madeleine Bavent fut dépouillée de l'habit religieux, revêtue de haillons, et condamnée à une prison perpétuelle, comme atteinte et convaincue des crimes d'apostasie, sacrilége, magie, fréquentation des sabbats, usage de charmes et maléfices, uniquement d'après ses propres aveux. Le cadavre de Mathurin Picard fut exhumé nuitamment et jeté dans une fosse remplie d'eau, où l'on ne tarda pas à le découvrir.

Ici se présenta une complication à laquelle le prélat était bien loin de s'attendre. La famille du mort porta plainte par-devant le parlement de Normandie. Le parlement donna ordre au lieutenant-criminel de faire droit à cette juste réclamation. Le conseil du roi, bientôt informé, s'attribua la connaissance de l'affaire, et défendit de passer outre sans ses ordres. L'évêque n'avait qu'un parti à prendre: c'était d'élever un conflit, afin de maintenir son droit; il le prit. Le lieutenant-criminel fit enfermer les malheureux restes du curé du Ménil-Jourdain dans un cercueil enduit de poix, leur nomma un curateur, et les déposa dans un des cachots de la prison civile, en attendant l'issue du débat.

Tandis que les procédures se poursuivaient à Rouen, à Louviers, à Evreux et au Pont-de-l'Arche contre Picard, représenté par son curateur, le nom de Simonne Gaugain se trouva prononcé, et le même conflit faillit renaître à son occasion; chaque tribunal ayant le désir ambitieux de voir comparaître un tel personnage à sa barre. Mais la petite mère Françoise de la Croix, à la tête de deux communautés qui étaient en pleine voie de prospérité, celles des Hospitalières de la Place-Royale et de la Roquette, environnée d'une auréole de gloire, que lui attirait sa grande réputation de sainteté, hautement protégée par l'archevêque de Paris et par la reine, qui la consultait sur les moindres affaires et l'avait prise pour directrice de sa conscience, brava l'orage avec un calme et une dignité qui achevèrent de lui concilier l'estime des gens du monde.

Cependant la reine nomma une commission, qu'elle chargea d'aller vérifier la possession, afin d'éclairer sa conscience à elle-même. Cette commission comptait parmi ses membres Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, Morangis, maître des requêtes, deux chanoines de Notre-Dame de Paris et le pénitencier de la même église, plusieurs docteurs de Sorbonne et trois médecins, dont le plus jeune, le docteur Ivelin, était le médecin ordinaire de la reine elle-même. Le duc de Longueville, gouverneur de la province, Philippe Cospeau, évêque de Lisieux, et quelques autres grands personnages arrivèrent presque en même temps. Mais alors il y avait à Louviers tant de bruit et de mouvement, on y était occupé à lever des charmes, l'évêque d'Evreux était si convaincu, il parlait de la possession avec un ton qui admettait si peu la contradiction, que les membres de la commission et les visiteurs, ou ne virent pas, ou virent mal, ou ne voulurent pas le contredire, s'en rapportant à lui sur l'issue du procès. Quelques-uns s'en retournèrent en haussant les épaules; quelques autres, indignés. Il parut cependant plusieurs réclamations, mais mystérieuses et timides; le parlement de Normandie était saisi; il ne paraissait pas devoir y aller à demi; chacun craignait de se compromettre. L'évêque de Lisieux se contenta de dire que d'une possession douteuse on avait fait un scandale certain. Le cardinal Mazarin, qui avait tant d'autres affaires sus les bras, ne voulait pas entendre parler de celle-ci; il répondait, quand on l'en entretenait, qu'il avait vu en Italie nombre de possessions pareilles, dans lesquelles le démon n'était pour rien. Il n'y eut que le médecin de la reine qui osa protester. Il traita hardiment la possession de supercherie, et d'ineptie la crédulité de ceux qui y attachaient une autre valeur. Mais cet acte de courage lui attira tant de réclamations, il fut obsédé de tant d'injures, qu'il se retira de la commission. Les exorcistes firent nommer à sa place le vieux Lempérière de Montigny, en possession depuis cinquante ans de trouver les marques dans tous les procès de sorcellerie, et son neveu, le docteur Magnart, qui regardait son oncle comme un oracle. A eux appartint donc en der-

nier ressort le jugement de la question, et dès lors l'issue du procès ne fut plus douteuse (844).

Il y eut douze charmes levés en différents lieux du jardin, de l'église, du cloître et de la sacristie. Le premier fut révélé le 14 juin 1623, et le dernier, le 3 janvier suivant. La longue histoire des charmes peut se résumer en quelques mots : rien n'est si pitoyable. Le peuple qui riait, s'indignait ou murmurait, semblait seul avoir conservé son bon sens.

Cependant l'information se poursuivait activement. Au Pont-de-l'Arche, on entendit trois cents témoins tant contre Picard que contre la Bavent. Deux autres personnages, étrangers à toute cette affaire, ainsi qu'on finit par s'en apercevoir, et Thomas Boullé, vicaire de Picard, se trouvaient alors compromis.

Ce jeune prêtre était de petit esprit et de faibles moyens, indiscret, peu instruit, cherchant à se singulariser; il aimait assez à se faire passer pour sorcier. Conduit devant les juges, il ne sut que nier et pleurer; mais que pouvaient ses dénégations contre les affirmations de la Bavent, qui lui soutenait en face avoir été au sabbat avec lui, et contre le témoignage de tant de démons parlant par la bouche des possédées? Les juges lui offrirent les moyens de s'évader; il n'en voulut rien faire, espérant sortir du procès d'une manière plus honorable. Malheureusement Lempérière et son neveu trouvèrent sur lui la marque du diable.

Quand il comprit que son sort était fixé d'une manière irrévocable, il reprit toute sa constance et sa dignité. Il ne descendit point au rôle de suppliant, il ne présenta point une justification inutile; il garda un silence absolu, impassible. Cette contenance, même devant le bûcher, fit une impression profonde sur la multitude; mais comme dans les causes de cette nature partisans et adversaires ont chacun de leur côté une raison péremptoire, ceux qui croyaient à la possession, dirent qu'il y avait entre lui et le démon un pacte de silence.

Après que l'affaire eut été instruite jusqu'à sentence exclusivement, le cortége partit pour Rouen accompagné d'immenses huées et d'inexprimables frémissements de la multitude. Les magistrats conduisirent la procédure avec rapidité; le conseiller Costé de Saint-Sulpice reçut douze cents livres d'épices, pour le zèle et l'activité qu'il déploya dans le rapport. Enfin, le 21 août 1644, sur la place publique du marché de Rouen, aux yeux d'une foule immense de spectateurs, on jeta dans un même bûcher un prêtre mort et un prêtre vivant; celui-ci, brisé d'avance par le supplice de la question.

Un oratorien, le P. Renaut, qui avait assisté Thomas Boullé dans le moment suprême, revint pâle et consterné; il tomba à genoux, en invitant ses confrères à en faire autant, « et à prier avec lui pour le repos et couronnement d'une âme qui venait de souffrir des peines exorbitantes et injustes. » Un des juges, le procureur général Courtin, protesta le lendemain contre l'arrêt, rendu malgré son avis. Le conseiller Brinon, indigné de toutes les sottises amassées dans cette volumineuse procédure, s'abstint volontairement. Ce fut un grand malheur, car les juges furent partagés; il fallut en appeler trois nouveaux pour les départir, et on les choisit d'après leur opinion connue d'avance.

Quels sont donc les graves motifs, les témoignages importants sur lesquels la cour suprême de la province basait une sentence capitale contre deux prêtres, dont l'un avait été admiré pour sa modestie et sa piété? Les voici : D'abord en ce qui concerne Picard; un témoin a entendu dire à son grand père qu'il avait la réputation d'être sorcier; un second assure qu'il descendait nuitamment dans le jardin du presbytère, et il ne sait pourquoi faire; un troisième l'a vu dans ce même jardin avec trois gros chiens; un quatrième rapporte qu'il lui a dit un jour: Je ne vous verrai jamais au ciel (845). En ce qui concerne Boullé, plusieurs personnes affirment qu'elles se sont crues ensorcelées et désensorcelées par son fait; quelques autres, qu'il aimait à plaisanter et à faire des tours d'adresse; un paysan, qu'il a été transporté un jour par lui en un clin d'œil du Ménil-Jourdain à Louviers; le geôlier et ses gardiens, que l'accusé est allé au sabbat même pendant sa détention, car, disent-ils, il s'est absenté de sa chambre, nous l'avons cherché sans le trouver, et un quart d'heure après il y était de retour (846). Tels sont les témoignagnes les plus importants!

Restent les affirmations des démons prétendus que nous ne discuterons pas, et celles de la Bavent, dont on a pu apprécier la valeur. Voulant imiter en tout Madeleine de la Palud, elle disait aux juges : Il y a bien des mensonges dans ce que je viens de dire; ne me croyez pas. Elle éclatait de rire en leur présence, et s'écriait : Quels mensonges!

Et, en effet, comment ne pas rire après avoir rapporté des choses telles que celles-ci, écoutées du plus grand sérieux et recueillies de même : Picard se permettait les plus mauvaises actions dans l'église, en présence du peuple, qui n'en voyait rien, parce que tous les yeux étaient charmés. Au sabbat, Dieu ne manquait jamais d'honorer les sorciers de quelque miracle, ou bien l'hostie répandait du sang, dont ils se servaient pour faire des maléfices, ou bien le Sauveur, la Vierge, saint Jean, y apparaissaient corporellement, et réprimandaient les magiciens de leur im-

(844) Voy. *Traité des marques des possédés, et les preuves de la véritable possession des religieuses de Louviers*, par Pierre MAGNART; Rouen, 1644.

(845) Sans doute : parce que j'irai, et que vous n'y viendrez pas.

(846) Boullé sorti de prison pour aller au sabbat, y revient de lui-même dans la prévision du bûcher! Admirable débonnaireté! Que devient en outre le principe que les sorciers entre les mains de la justice sont réduits à l'impuissance? O logique!

piété; ou bien Dieu lançait sur eux son tonnerre; deux gentilshommes, un jour, y furent ainsi réduits en une poussière que le Tout-Puissant ordonna aux quatre vents de disperser, de crainte que les magiciens n'en abusassent pour faire des charmes. On y avait égorgé, crucifié, rôti, depuis dix ans, un grand nombre d'enfants, tué et mangé beaucoup de personnes d'un âge plus avancé, et les magistrats qui recevaient de pareils aveux, ne se demandaient pas comment il se faisait qu'eux, juges, conseillers, procureurs du roi, lieutenants civils et criminels, n'eussent jamais entendu parler autrement de tous ces forfaits, ni eu l'occasion de constater la disparition de quelqu'une des victimes? La Bavent n'avait-elle pas droit de rire d'une magistrature hébétée jusqu'à ce point (847)?

Le jugement rendu contre Picard et Boullé portait que le monastère de Louviers serait cédé ou vendu à un autre ordre religieux, et que les filles qui l'habitaient seraient rendues à leurs familles, en attendant qu'elles pussent en acheter ou en bâtir un autre.

L'arrêt du parlement produisit une stupeur générale dans le pays, et même parmi les religieuses qui ne s'attendaient pas à ce double dénoûment. Il surprit sous tous les rapports, d'abord parce que personne ne prévoyait une condamnation; ensuite, parce qu'il frappait également les accusatrices et les accusés; enfin, parce qu'il épargnait la seule personne qui n'aurait pas dû l'être; car il y en avait une que tous les yeux cherchaient sur le bûcher, et qui n'y était pas, savoir, Madeleine Bavent.

Elle demeura sous le seul poids de la condamnation qu'elle subissait de la part de l'évêque, destinée à déposer dans une nouvelle affaire que le parlement réserva contre Simonne Gaugain, « si faire se pouvait de l'appréhender au corps. »

Mais faire ne se put pas, du moins aussitôt, car le conseil d'Etat, indigné des procédés du parlement de Normandie, cassa l'arrêt comme rendu par entreprise, en ce qui concernait Simonne Gaugain, la déchargea, et fit défense, sous peine de grosses amendes, à tous archers et gens de loi d'y avoir égard. La petite mère Françoise demeura donc encore tranquille pour quelque temps à l'abri de la protection de la cour, dont ses bonnes œuvres, ses nobles travaux et ses vertus la rendaient si éminemment digne.

Le parlement de Normandie ne se rebutait pas pour si peu; il arriva à ses fins par une autre voie. Les procédures concernant Simonne Gaugain furent détachées du dossier général, et envoyées au lieutenant criminel du Châtelet, qui les communiqua à l'officialité de Paris, qu'on avait eu soin de circonvenir par tous les moyens. La vénérable mère Françoise se vit donc, au bout d'un an, en dépit de toutes les protections, traduite devant les juges, sous le poids d'une accusation de magie. Mise en arrestation aux hospitalières, privée de toute supériorité sur les maisons fondées par elle, elle fut vingt fois traînée par des gendarmes devant l'officialité, au milieu des huées et des malédictions du peuple, qui la méprisait d'autant plus qu'il l'avait plus honorée. Mais, enfin, après une procédure de huit années, et malgré les efforts de ses ennemis, une sentence, lue solennellement dans le monastère de la Place-Royale, la déclara déchargée de toute accusation. Sa supériorité ne lui fut point rendue, et, pendant les quatre années qu'elle survécut, elle se soumit avec noblesse à descendre au dernier rang. On l'avait vue pieuse et fervente au temps de la prospérité; on la vit pieuse et forte au milieu des épreuves; elle se montra pieuse encore et résignée sous le poids de l'adversité.

L'évêque d'Evreux mourut à Paris le 21 juillet 1646; on attribua généralement sa mort aux fatigues de tout genre et aux peines d'esprit que lui avait causées cette déplorable affaire.

La Bavent demeura en prison, sans être inquiétée davantage. Elle disait à ceux qui lui reprochaient les funestes résultats de ses imputations calomnieuses : ce scrupule ne m'est pas venu à l'esprit. Pourquoi le parlement a-t-il condamné un prêtre sur les dires d'une fille? J'avertissais pourtant bien les juges que mes dépositions étaient fausses. Il faut bien qu'il y eût quelque autre chose contre Boullé. Pourquoi ne s'est-il pas défendu (848)?

5° *Possessions d'Auxonne, de Bully, de Toulouse, de Landes*, etc.

La possession d'un couvent de filles de la ville d'Auxonne, plus sérieuse que celle de Louviers, se termina cependant d'une manière moins tragique; dix-huit personnes, tant religieuses que séculières, en furent atteintes.

L'évêque de Châlons s'y transporta sur

(847) Les membres du parlement de Paris, et le président Matthieu Molé, en particulier, s'en moquèrent fort à leur aise.

(848) Cf. *La Piété Affligée*, ou *Discours historique et théologique de la possession des religieuses de Louviers*, par le P. Esprit de Boscroger. — Floquet, *Hist. du parlement de Normandie*, t. V. — Amélie Bosquet, *la Normandie romanesque et merveilleuse*. — *Mém. sur la possession de Louviers*; par le P. Desmarets, de l'Oratoire, sous-pénitencier de Rouen, 1647. — *Hist. de Mad. Bavent, avec sa Confession générale et testamentaire*; Paris, 1652. — *Exorcismes de Louviers*, mss. de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, coté II f. 34, n° 1137. — Le marquis d'Argens, *Lettres juives*, t. II, p. 320.

Il parut une multitude d'écrits à l'occasion du procès de Louviers. Il y eut un auteur, plus avisé que les autres, qui fit la remarque judicieuse que le démon choisissait de préférence les lieux dont le nom commençait par une L. Il citait en preuve le Luxembourg, la Lorraine, le pays de Liége, la Laponie, la Lithuanie, la Livonie, le pays de Labour, Laon, Loudun et enfin Louviers. C'est dommage que Matincourt et Nîmes, Chambon, Auxonne et Bully viennent contredire cette précieuse observation, qui aurait pu mettre sur la voie d'un remède préventif.

l'invitation de la cour et avec l'autorisation de l'évêque de Besançon ; il suivit les exorcismes pendant quatorze jours, en présence d'une nombreuse commission d'ecclésiastiques, de savants et de médecins, et constata 1° que toutes les énergumènes répondaient facilement en français à des questions faites en langue latine; que l'une d'elles avait répondu à des questions adressées en langue anglaise, et que plusieurs faisaient elles-mêmes des périodes en latin (849); 2° que la plupart avaient l'intelligence de la pensée de leurs interlocuteurs; 3° que plusieurs connaissaient l'avenir, et qu'une, entre autres, lui avait annoncé, à lui évêque, avec des détails exacts, un voyage qu'il devait bientôt faire à Paris, et auquel il ne songeait nullement, ne prévoyant pas l'occasion qui devait le déterminer à l'entreprendre; 4° qu'elles nommaient, sans les voir, les personnes qui les touchaient, et toutes les reliques contenues en un reliquaire mis en contact avec elles; 5° qu'elles arrêtaient au commandement le battement du pouls dans celui de leurs membres qui était désigné; 6° qu'elles tombaient dans des extases pendant lesquelles elles étaient d'une insensibilité absolue (850), et, qu'en cet état, le sang coulait de leurs blessures, ou s'arrêtait, suivant que la personne qui avait fait la blessure le commandait; 7° qu'elles vomissaient des corps étrangers à la classe des substances alimentaires, et qu'on en avait vu rejeter ainsi de petits crapauds; 8° que, dans leurs convulsions, elles se roulaient sur elles-mêmes en forme de cerceau; 9° qu'elles se donnaient les coups les plus violents, soit contre les murailles, soit contre le pavé, sans qu'il en résultât aucune trace de meurtrissure; 10° que toutes les personnes atteintes de cette affection étaient de conditions diverses et irréprochables sous le rapport des mœurs.

Sur le vu de ce procès-verbal, l'archevêque de Toulouse, les évêques de Rennes, de Rodez et cinq docteurs de Sorbonne, réunis en consultation, décidèrent qu'il y avait possession du démon (851). La décision est datée du 20 janvier 1662.

Si, à cette époque, la science et l'observation avaient été élevées au même degré que maintenant, ces graves personnages n'auraient peut-être pas résolu la question dans les mêmes termes.

Mais il est surprenant que, tout en constatant des phénomènes si remarquables, et si peu naturels, l'évidence de plusieurs fraudes (852), relatées dans les procès-verbaux, n'ait pas éveillé leur attention, et fait naître au moins des doutes dans leur âme. Il y a lieu d'être surpris qu'ils ne se soient pas demandé ce que devenaient les promesses du fondateur de la religion chrétienne, et le pouvoir conféré à l'Eglise, si réellement il y avait possession, ainsi qu'ils le croyaient. Il semble qu'ils auraient dû se dire : l'Eglise ne peut chasser le démon, donc il n'y a point possession. En effet, le pouvoir de l'Eglise deviendrait illusoire en pareil cas, et les puissances de l'enfer prévaudraient contre elle (853).

Il en fut de la possession d'Auxonne comme de plusieurs de celles qui l'avaient précédée. Le public s'en occupa vivement au commencement; on en parla diversement; les plus savants médecins y reconnurent les symptômes d'une affection nerveuse; la maladie s'évanouit d'elle-même, lorsque l'attention publique s'en fut détournée.

Si la possession n'avait atteint que des individus isolés, on pourrait croire à la supercherie, ou n'y voir que des cas exceptionnels d'affections mentales; si elle n'avait atteint que des communautés religieuses ou des maisons de réclusion, l'on pourrait y chercher un concert ou des complots, la manifestation d'un défaut de vocation ou des protestations collectives; mais comment expliquer de la sorte son invasion dans des paroisses entières; dans des communes rurales, où les individus, sans relations nécessaires les uns avec les autres, sont divisés d'intérêts, d'habitudes, entièrement libres de leurs actes? C'est cependant ce qui s'est vu à Matincourt, à Chambon, à Bully, et, sans doute, ailleurs encore.

Vers 1590, la paroisse de Matincourt, en Lorraine, assistait au plus étrange spectacle; une partie de ses habitants hurlaient, jappaient, se roulaient dans des convulsions affreuses; c'était tout à la fois merveille et pitié. La justice crut devoir intervenir en une affaire qui était du ressort exclusif des médecins. Une sorcière affirma, sous la foi du serment, avoir vu les possédés au dernier sabbat tenu dans le pays; un magicien d'une paroisse voisine, rapporta qu'ayant

(849) Une relation manuscrite (V. mss. de la bibl. Sainte-Geneviève, côté D f. 35.) dit, au contraire, que si les possédées répondirent toujours bien aux questions faites en latin, aucune ne parla jamais cette langue qu'en « mots interrompus; » du reste, elle confirme pleinement le rapport de l'évêque de Châlons.

(850) Cette insensibilité fut constatée par d'autres témoins. De Mirbel assure qu'il a vu piquer les bras des malades, y laisser tomber de la cire enflammée, sans qu'elles manifestassent aucune sensation. (V. De Mirbel, *Palais des songes*, ch. 4.)

(851) V. mss. de la Bibl. Nat. *Recueil des pièces*, côté Jacob. Saint-Honoré, n° 28. — Ibid. *Différentes pièces concernant les prétendues possédées d'Auxonne.*

(852) Trois énergumènes renouvelèrent successivement le facile miracle qui s'était vu à Loudun et à Louviers, de noms saints écrits en lettres rouges sur le bras, sur du linge ou sur du papier, pour marque de la sortie des démons.

On s'étonna beaucoup de ce que les possédées manifestaient une grande horreur des choses saintes; mais cette horreur est commune à tous ceux d'entre les fous qui en avaient fait leurs délices auparavant.

(853) Qu'on lise l'histoire des premiers siècles du christianisme, et on verra qu'il doit en être autrement. Lactance (*De divin. institut.*, lib. IV, cap. 27) et en général les écrivains de cette époque nous parlent de la *précipitation* avec laquelle les démons quittaient le corps des possédés, quand on les exorcisait au nom de Jésus-Christ.

évoqué son lutin familier, il avait été l'espace de trois jours sans lui répondre, et qu'à son retour il lui avait déclaré qu'il venait d'organiser la possession de Matincourt. Sur ces dépositions, et autres moins importantes, il y eut prononcé de jugement et condamnation à divers supplices, y compris pour plusieurs le supplice du bûcher (854).

Un siècle plus tard, des scènes parfaitement semblables se reproduisaient dans la paroisse de Chambon, en Forez. De cette fois la justice s'étant abstenue, il fut permis au docteur de Rhodes, célèbre médecin de Lyon, de traiter les malades, au nombre de cinquante; il les guérit au moyen de l'émétique, des eaux minérales et de la distraction (855).

En 1720, à Bully, paroisse des environs de Rouen, la possession s'étendit sur une grande partie de la population. L'on voyait des hommes mordre des barres de fer rouge, au point d'y laisser l'empreinte de leurs dents; des femmes se coucher sur un brasier; des enfants porter des charbons ardents dans leurs mains, dans leurs vêtements, sans se brûler, car les enfants, même ceux de l'âge de six à sept ans, n'étaient pas épargnés (856). Ces malheureux, semblables aux aïssaoua, paraissaient se complaire dans le contact du feu.

Les possédés essayèrent de renouveler le procès de Louviers, à l'égard d'un pauvre paysan, nommé Laurent Gaudoret, assez mal famé d'ailleurs. Mais, sur la plainte de celui-ci, l'archevêque et le parlement, qui était alors dans un de ses heureux moments, s'entendirent pour terminer autrement l'aventure. Les plus turbulents furent enfermés à la conciergerie, où ils firent en vain mille extravagances, jusqu'à troubler par leurs beuglements et leurs cris la tournelle et les délibérations du parlement; il leur fallut se guérir, ou rester en prison.

Le nombre des possessions individuelles qui apparurent dans les différentes provinces est presque incalculable; nous n'en signalerons que deux ou trois des plus singulières ou des plus importantes. Nous ne parlerons ni de Marie Volet, de Pauliat, en Bresce, que le docteur de Rhodes guérit par la méthode ordinaire, ni de Jeanne de Ruède, du village de Blast, près Tournon, que ses exorcistes conduisirent à la chapelle de N.-D. de Roquefort, fameuse par beaucoup de miracles, mais inutilement, car Mazarin, alors vice-légat en France, duquel cette chapelle relevait, interdit les exorcismes.

Marie Clusette, de Toulouse, excita la curiosité à un plus haut degré, en 1681 et 1682. Tout le monde voulut la voir. Quatre jeunes filles de la maison de l'Enfance de cette ville en furent tellement affectées, qu'elles ne tardèrent pas d'être atteintes elles-mêmes de convulsions et de vomissements. Elles se crurent aussi possédées, et aidèrent par divers moyens à la possession, afin d'en répandre la conviction dans le public, et de ne point passer pour folles ou hypocrites, mais ce fut cette supercherie même qui les trahit, car un des vicaires généraux de Toulouse constata que l'eau commune produisait sur elles le même effet que l'eau bénite; les médecins s'aperçurent qu'elles avalaient secrètement les substances non alimentaires qu'elles vomissaient ensuite, et une enquête révéla la cause de leur maladie. On les guérit en les isolant, et en agissant sur leur moral.

La possession des demoiselles de Léaupartie, de la paroisse de Landes, au diocèse de Bayeux, est des plus singulières entre toutes, à cause du temps qu'elle dura, et des incidents qui l'accompagnèrent.

Le sieur Levaillant de Léaupartie, seigneur de Landes, avait trois jeunes filles, que leur mère élevait dans les pratiques de la piété la plus fervente, mais avec moins de discernement que de zèle. Des relations d'exorcismes, et d'autres livres aussi mal choisis, formaient le sujet ordinaire de leurs lectures.

En 1724 et en 1732, ces jeunes personnes éprouvèrent des indispositions, dont les symptômes allèrent en s'aggravant jusqu'en 1733, et que leurs parents ne cessèrent de considérer comme des attaques de possession et de traiter comme telles.

A cette dernière époque, on vit ces pauvres jeunes filles livrées à la fureur la plus extravagante. Elles marchaient avec une aisance parfaite sur les murs et sur les toits les plus élevés. Elles faisaient des évolutions de bateleurs sur les saillies des murs du château. Elles s'élançaient, la tête la première, à travers les carreaux de vitre, retombaient de l'autre côté sur les pieds et les mains et couraient comme des ménades. Elles juraient et blasphémaient; elles maudissaient et maltraitaient leurs parents; elles avaient horreur des choses saintes, elles ordinairement si dociles et si pieuses! Elles brisaient ce qui s'offrait à leur rencontre, déchiraient leurs vêtements, sans aucun respect pour les lois de la pudeur. Elles rompaient les liens dont on les attachait ou les faisaient subitement glisser de leurs membres.

L'évêque de Bayeux, Paul-Albert de Luynes, nomma une commission composée de quatre docteurs en médecine et de vingt ecclésiastiques, tous curés ou docteurs, pour examiner leur état. Les avis ayant été partagés, les exorcismes, commencés depuis longtemps par le curé de la paroisse, continuèrent avec le même insuccès qu'auparavant.

A cette époque, il y avait cinq autres personnes de possédées, dont une couturière du village et une domestique de basse-cour du château. Elles avaient été prises à la vue

(854) V. *La vie du B. Fournier*, curé de Matincourt, par le P. Bédel.

(855) V. *Traité des pratiques superstitieuses*, par le P. Lebrun.

(856) V. *Réalité de la magie*, par P. B. Simonnet. — *Histoire du parl. de Normandie*, par Floquet.

des extravagances des demoiselles de Léaupartie.

Albert de Luynes y envoya un de ses vicaires généraux, qui ne sut que penser. Il y alla lui-même, et exorcisa inutilement. La famille fit venir successivement deux ecclésiastiques de Paris, qui ne réussirent pas mieux, nonobstant leur grande réputation d'habileté en ce genre (857).

L'évêque fit conduire les malades à Caen, afin de les soumettre de nouveau à l'examen d'une commission de théologiens et de médecins. La commission constata les phénomènes les plus surprenants; elle en était à expérimenter sur la domestique, qui paraissait dans une insensibilité complète, lorsque l'approche subite d'un flacon d'alcali la fit bondir, entrer en fureur et s'enfuir en maudissant les médecins et le chirurgien, qui la faisaient cruellement souffrir, et qui n'y entendaient rien, disait-elle. Elle promit qu'on ne l'y reprendrait plus. De son côté, la couturière, blessée de n'avoir pas été du voyage, jura qu'elle ne s'en mêlerait plus. Elles tinrent parole l'une et l'autre.

Eclairé enfin par cette expérience, l'évêque défendit les exorcismes.

Les accès ne furent que plus violents et plus fréquents, ainsi qu'on peut le penser, et le dépit du seigneur de Landes, qui tenait à la possession de ses filles, plus près de se porter à la résistance. Il rédigea un long mémoire en quarante articles, et l'adressa à la Sorbonne et à la Faculté de médecine de Paris. Il y affirmait, outre les phénomènes tant de fois constatés en pareil cas, de l'intelligence des langues, de la pénétration de la pensée d'autrui, de la connaissance des événements éloignés, de l'insensibilité absolue, de l'absence de toute blessure après des coups violents, d'une extrême raideur succédant à une souplesse excessive, d'une pesanteur extrême succédant à une grande légèreté, que l'une des possédées était restée par deux fois flottante dans l'air pendant un temps considérable.

Quatre médecins de la faculté, les sieurs Audry, Winslaw, Chomel père et Chomel fils, furent d'avis qu'il y avait dans l'espèce quatre faits qui ne pouvaient s'expliquer naturellement. D'après cet avis, douze docteurs de Sorbonne déclarèrent que la possession était réelle. Il fut répondu à ce mémoire par un autre, qui contestait toutes les affirmations sur lesquelles il avait été basé.

Mais il y avait dans la réplique moins de vérité que dans l'exposé des faits, car un seul était contestable : savoir la suspension à l'air libre pendant un temps notable. Tous les autres, tels que l'intelligence de langue latine (858), la pénétration de la pensée d'autrui, la chute subite des liens, etc., sauf l'appréciation, avaient été tant de fois et si bien constatés, qu'ils étaient réellement inattaquables.

Le curé de Landes publia une réponse dont l'évêque se trouva blessé. Par suite, le prélat le confina dans l'abbaye de Belle-Etoile, et fit enlever d'autorité les malades. Elles furent réparties en diverses communautés de Caen, de Bayeux et de Saint-Lô, où l'isolement, le repos et les soins affectueux des religieuses les guérirent assez promptement; ce qui prouva qu'on s'était trompé encore dans cette circonstance, qu'il n'y avait jamais eu possession du démon (859), ou du moins que sa présence n'était qu'accessoire.

6° *Possessions simulées.*

Si, dans les possessions que nous venons de passer en revue, il y eut beaucoup de fraude et d'artifice de la part des énergumènes, qui devenaient hypocrites uniquement afin de ne pas le paraître, il est vrai cependant que la simulation ne fut que l'accessoire de maladies réelles, élevées à un degré plus ou moins grand d'intensité. Mais il en est d'autres entièrement simulées, conçues dans un but étranger à la possession elle-même, qui ne laissèrent pas de causer beaucoup de scandale en France; il suffit de rappeler Marthe Brossier et Catherine Cadière.

Nous trouvons, dès le milieu du XVe siècle, l'exemple d'une possession simulée, et peut-être n'est-ce pas le premier en France; il nous est fourni par Jean de Troyes. « Aud.' temps, dit l'auteur, furent grandes nouvel'es par tout le royaume de France et autres lieux, d'une jeune fille de l'aage de 18 ans ou environ, qui estoit en la ville du Mans, laquelle fist plusieurs folies et grandes merveilles, et disoit que le diable la tourmentoit et sailloit en l'air, crioit et escumoit, et faisoit moult d'autres merveilles, en abusant plusieurs personnes qui l'alloient veoir. Mais

(857) Quelle pitié que l'habileté en pareille matière! Le pouvoir donné à l'Eglise est ou n'est pas; il suffit d'en être revêtu.

(858) En ce qui concerne l'intelligence de la langue latine, nous avons eu sous les yeux le procès verbal manuscrit d'un examen fait le 13 septembre 1733, en présence d'un vicaire général de Bayeux. Mlles de Léaupartie et de Lamberville répondent fort juste à des questions latines. Vient le tour de la servante de basse-cour nommée Angélique. L'exorciste dit au démon : *Præcipio tibi ut dicas mihi nomen tuum.* — Laisse-moi, j'ai tant mal à la tête. — *Tu non habes caput.* — Vraiment si, j'ai une tête. Suivent quelques questions en français, puis ce commandement : *Exi cito.* — Allons! encore la porte. — *Absque porta.* — Je ne saurais sortir sans porte.

(859) C. f. *Le pour et le contre de la possession des filles de Landes*, à Antioche, chez les héritiers de la Bonne-Foi, 1738. — *Mém. justificatif de la possession des filles de Landes;* anonyme. — *Examen de la prétendue possession de Landes;* anonyme. *Recueil de pièces*, tant imprimées que manuscrites *concernant la possession de Landes;* à la bibliothèque de la ville de Caen.

Depuis cette époque, un grand nombre d'affections semblables ont été observées, et guéries par des moyens thérapeutiques; V. le *Dict. des Sciences médicales*, aux art. qui les concernent et la *Théologie* du P. Debreyne.

enfin on trouva que ce n'estoit que tout abus, et faisoit lesdites folies et diableries par l'enhortement d'aucunes personnes dudit lieu du Mans, qui auxdites folies faire l'avoient ainsi duite. » Un commerce honteux était le motif secret de cette farce dégoûtante.

Une fille de Coutances, nommée Marie Desvallées, aurait pu atteindre également à une grande célébrité, si un incident malencontreux n'était venu arrêter son essor dès le commencement. Elle s'avisa d'accuser d'être l'auteur de sa possession un gentilhomme des environs, qui s'était permis le premier de plaisanter de ses contorsions. Celui-ci, effrayé des suites que pouvait entraîner une telle accusation à une pareille époque (on était alors sous l'impression du procès de Louviers), s'empressa de prendre les devants, en l'accusant elle-même de sorcellerie pardevant le parlement de Normandie. Cette interversion des rôles sauva l'un sans perdre l'autre, car Marie Desvallées fournit d'excellentes preuves de moralité et fut renvoyée absoute. Telle était alors la jurisprudence : la sorcellerie et les bonnes mœurs étaient choses inconciliables, mais l'accusation avait terni à toujours la réputation de la thaumaturge (860).

Marthe Brossier, fille d'un artisan de Romorantin, s'éleva beaucoup plus haut, et finit misérablement. Elle éprouva dès l'enfance des accidents hystériques qui lui valurent un commencement de célébrité dans sa ville natale. Les ligueurs entrevirent le parti qu'ils en pourraient tirer pour l'accomplissement de leurs desseins, et quelques personnes officieuses se chargèrent d'achever l'éducation de la jeune convulsionnaire (861).

Les victoires de Henri IV ravivant toutes les haines de la Ligue, en même temps qu'elles ruinaient ses dernières espérances, les ennemis du vainqueur lancèrent alors la prétendue possédée sur un plus grand théâtre. Jacques Brossier partit avec Marthe, âgée de vingt ans, et ses deux autres filles, dans le but de parcourir les principales villes de France. Il débuta par Orléans, où la réputation de la prétendue démoniaque attira un nombreux public, qui parla diversement de ses contorsions. Le théologal évoqua l'affaire, et laissa surprendre sa religion. Le chapitre voulut juger à son tour; il reconnut la fourberie, et, par lettres du 17 mars 1598, déclara Marthe atteinte et convaincue d'imposture (862). La publication de l'édit de Nantes ayant rallumé la fureur de la Ligue, Marthe reparut devant le public; mais le chapitre donna, les 17 et 19 septembre, deux nouvelles décisions conformes à la première, et fit défense, sous peine d'interdit, à tout prêtre d'exorciser la fausse démoniaque.

Le théologal s'était rangé à l'avis du chapitre, à la suite d'une expérience qui ne pouvait laisser lieu au doute. Il s'était servi, en place du livre d'évangiles, d'une grammaire de Despautère, sans que le prétendu démon s'aperçut de la supercherie.

Convaincue d'imposture à Orléans, Marthe se dirigea vers Angers, où les spectateurs se divisèrent également en deux camps; tous les ligueurs furent de son côté. L'évêque, Charles Miron, informé de ce qui se passait, la fit venir en son palais, afin qu'il fût procédé aux exorcismes en sa présence. L'énergumène, qui n'avait jamais reçu un pareil honneur, réserva toutes ses forces pour cette séance solennelle; mais plus elle s'en était promis, plus grand fut son désappointement, car le prélat avait fait tendre autant de piéges au démon qu'il y avait de cérémonies, et il ne sut en éviter aucun; il ne sut discerner ni un Virgile d'un livre de messe, ni l'eau commune d'avec l'eau bénite, ni une clef d'avec un morceau du bois de la vraie croix, ni un bedeau du ministre de l'autel. Charles Miron, justement indigné contre l'hypocrite, la fit chasser honteusement, avec défense de jamais reparaître à Angers (863).

Son père prit alors avec elle le chemin de Paris, où les capucins, trop disposés à voir partout l'œuvre immédiate du démon, laissèrent surprendre leur bonne foi. L'église Sainte-Geneviève fut bientôt transformée en un théâtre d'exorcismes, ou plutôt eu une salle de spectacle, dans laquelle les ligueurs se réunirent régulièrement sous prétexte d'édification, et le public indifférent, pour satisfaire sa curiosité, rire et jaser tout haut. Cette affaire ayant fait grand bruit, l'évêque, Henri de Gondy, chargea une commission composée de trois médecins, Marescot, Riolan et Duret, auxquels il adjoignit deux docteurs en théologie, de suivre les exorcismes. Après un assez long examen, quatre des membres de la commission furent d'avis qu'il n'y avait point possession, mais fourberie. Ils terminèrent leur rapport par ces mots : La fourberie y est pour beaucoup, la maladie pour peu et le démon pour rien (864). L'évêque défendit les exorcismes; mais les religieux les recommencèrent aussitôt que Duret, gagné par les ligueurs, eut publié pour son propre compte le mémoire qu'il avait préparé en opposition à celui de ses confrères, et choisirent eux-mêmes une autre commission de médecins, qui opi-

(860) V. De Saint-André, *Lettres sur la magie.* — *Lettre* de l'abbé Dufour, trésorier de la cathédrale de Rouen, *sur la vie surprenante de Marie Desvallées*, etc. Cette fille abusa étrangement de la crédulité du célèbre P. Eudes, fondateur des Eudistes.

(861) V. *Remarques sur le Dict. critique de Bayle*, anonyme (par Joly).

(862) *Voy.* De Thou, *Hist. Universelle*, liv. cxxiii.

(863) *Voy.* De Thou, liv. cxxiii. — Mezeray, *hist. de Fr.*

Une expérience semblable avait été faite douze à treize ans auparavant à Amiens, en présence de l'évêque, sur une autre fausse possédée, et avait eu le même résultat. (*Voy.* Pieray, *œuvr.*)

(864) *Plura ficta, pauca vera, a dæmone nulla.*

nèrent en faveur de la possession; (865) le scandale croissait de jour en jour.

La cour finit par s'alarmer. Le héros de tant de batailles en vint à craindre les suites de ces jongleries, qui ne laissaient pas de causer de l'agitation parmi le peuple (866); il donna ordre au parlement d'informer; mais l'exécution de l'ordonnance souleva une tempête d'improbations; les uns soutenaient que les cas de possession étaient du ressort exclusif des juges d'Eglise; les autres accusaient hautement d'impiété un gouvernement qui enlevait aux catholiques les moyens d'opérer des miracles pour la conversion des protestants. André Duval, docteur de Sorbonne, et le père Archange Dupuys, capucins, prêchèrent avec véhémence en ce sens. Le parlement n'en poursuivit pas moins l'information, et manda les deux prédicateurs à sa barre, pour s'y entendre réprimander.

Une commission de quinze médecins désignés par le parlement, après avoir suivi attentivement pendant six semaines les scènes et les incidents de la prétendue possession, dans la prison où Marthe était renfermée, déclara que tout était de pure imposture. En conséquence, le parlement ordonna que la jeune fourbe fût reconduite par son père à Romorantin, avec inhibitions à celui-ci de la laisser s'enfuir, ou de la présenter de nouveau comme possédée, sous des peines corporelles arbitraires (867).

Elle se tint tranquillle pendant quelque temps; mais Alexandre de la Rochefoucault, abbé de Saint-Martin, frère de l'évêque de Clermont, connus l'un et l'autre par leur ardeur pour la ligue, procura son évasion, d'accord avec l'évêque, et conduisit Brossier et ses trois filles en Auvergne, puis à Avignon, et enfin à Rome. La cour de France, en relations encore équivoques avec le souverain pontife, qui avait refusé pendant si longtemps de croire à la sincérité de la conversion de Henri IV, eut donc un bien plus grand sujet de s'alarmer. Le parlement mit le séquestre sur les biens des deux frères de la Rochefoucault; le roi manda à son ambassadeur à Rome, le marquis de Sillery, d'arrêter le complot. L'ambassadeur s'entendit avec le cardinal d'Ossat, intermédiaire des affaires de France; le P. Sirmond, secrétaire du P. Aqua-Viva, général de l'ordre des jésuites, qui postulait alors sa réintégration en France, leur accorda ses bons offices. Enfin, la mine fut si bien éventée de tous côtés, que l'abbé de Saint-Martin et sa protégée ne purent attirer un seul instant d'attention. Désespéré de cet insuccès, Alexandre de la Rochefoucault mourut de honte et de dépit; l'évêque de Clermont fit sa paix avec la cour; Marthe Brossier et son père, privés de toute ressource en pays étranger, allèrent mourir à l'hôpital (868).

Il nous resterait encore, pour terminer cet article, à parler de la prétendue possession de Catherine Cadière, et du procès qu'elle intenta, en 1731, au P. Girard, jésuite, son confesseur, qu'elle accusait de plus d'un crime, et notamment de l'avoir ensorcelée de son souffle; mais le souvenir de cette sale affaire affligerait la pudeur. La possession s'étendit à plusieurs autres personnes, et il se trouva un prêtre pour exorciser, et donner ainsi le signal d'un grand scandale, le P. Nicolas, prieur des Carmes de la ville d'Aix. Heureusement, le temps n'était plus où l'on brûlait des prêtres accusés de sorcellerie par des possédées hypocrites. Le procureur général d'Aix conclut, le 11 septembre 1731, à l'amende honorable et à la pendaison, non contre Girad, mais contre son accusatrice. Les voix des juges ayant été partagées, la Cadière fut rendue à sa famille; et le P. Girard, déchargé de toute accusation.

Comme les ennemis des jésuites avaient fait de cette possession une affaire de parti, il arriva que la Cadière, le P. Nicolas et le conseiller Maliverny, qui avait influencé la cour en faveur de la fausse possédée, furent escortés par la foule, et portés en triomphe au sortir du tribunal, tandis que Girard et ses amis se trouvèrent heureux de pouvoir se dérober par une porte secrète. C'est par de tels moyens qu'on préludait à la destruction de l'ordre entier.

Nous ne ferons pas mention d'une possession qui eut lieu en 1795 aux environs de Sens, en faveur de la restauration des Bourbons sur le trône de France. Exorcistes et possédé se trompaient d'époque : un commissaire de la république termina la possession par un emprisonnement.

Mais nous ne devons pas omettre de signaler les abus de tout genre, commis à l'occasion de tant de possessions prétendues, et des exorcismes auxquels on eut recours pour les faire cesser; les étrangetés de toute nature qui se produisirent au grand jour, et le désordre d'idées qui régnait alors dans la société. L'Eglise avait prescrit des formules spéciales, dignes du respect des gens sensés, et condamné les conjurations barbares, remplies de termes magiques ou superstitieux (869); eh bien, ce sont ces dernières dont les exorcistes se servaient de préférence.

(865) Voy. *Registres-journaux* de P. DE L'ESTOILE, sous l'an 1599.

(866) V. *Mem. des sages et royales œsconomies d'Estat de Henry le Grand*, par SULLY, t. III, p. 298, édit. de Petitot.

(867) V. DE THOU, *Hist. univers.*, liv. CXXIII. — GUYOT DE PITAVAL, *causes célèbres*.

(868) V. *Lettres du cardinal d'Ossat*, liv. VI, lettre 82, du 19 avril 1600.

(869) « Provideant episcopi ne, prætextu pietatis, ulli exorcismi fiant, nisi qui ab Ecclesia probati sunt. » (*Concil. Biturig.*, anno 1584.) Cette ordonnance indique que la manie des possessions était déjà commune, et l'abus des exorcismes déjà flagrant à l'époque où nous avons commencé notre récit. En effet dès l'an 1580, on exorcisait cinq énergumènes à Soissons; la relation en fut écrite par Charles Blendic. D'un autre côté, la *Chronique scandaleuse*, en parlant de la possession simulée de la fille du Mans, en 1460, ne dit pas qu'on ait usé d'exorcismes. On pourrait peut-être placer la naissance de l'abus entre ces deux époques. (V. *Le Livre*

rence (870). Elle avait restreint la faculté d'exorciser, et recommandé la plus grande prudence; au lieu de cela, on exorcisait à toute occasion et sans discernement. Elle avait défendu d'employer la sainte eucharistie pour contraindre le démon à se retirer, et nonobstant cette prohibition absolue, on l'employait sans cesse, souvent d'une manière irrévérencieuse. Les juges laïques prétendaient être meilleurs théologiens que les gens d'Eglise et que les prélats, auxquels ils auraient volontiers fait un reproche de leur tiédeur ou de leur peu de foi. Si l'Eglise réservait la question aux médecins, ceux-ci cherchaient des marques de sorcellerie, dont l'Eglise aurait dû seule connaître. Des ecclésiastiques opinaient pour la maladie, et des médecins pour la possession, ainsi qu'on le vit à l'occasion de l'empoisonnement de Marie Elisabeth de Roufaing. Le R. P Pithois, mimime, réfuta verbalement et par écrit l'opinion de l'évêque de Toul (870*) ; le sieur Pichard, médecin, réfuta à son tour le père Pithois, et plaida la cause de l'évêque.

des faits avenus au temps du roy Loys XI, par Jean de Troyes, page 5.)

(870) V. *Flagellum dæmonum*, par le P. Jérôme Mengus, capucin; *Exorcismarium*, par le P. Hilarion de Nicosia, cet ouvrage n'est pourtant pas entièrement à dédaigner, — plus spécialement le *Thesaurus exorcismorum*, recueil imprimé à Cologne en 1626, in-8°. — Gervasii Pizzumi *Enchiridion exorcisticum*, etc.

(870*) V. *La Descouverture des faux possédés*, par le R. P. Claude Pithois.

TABLE DES MATIÈRES

